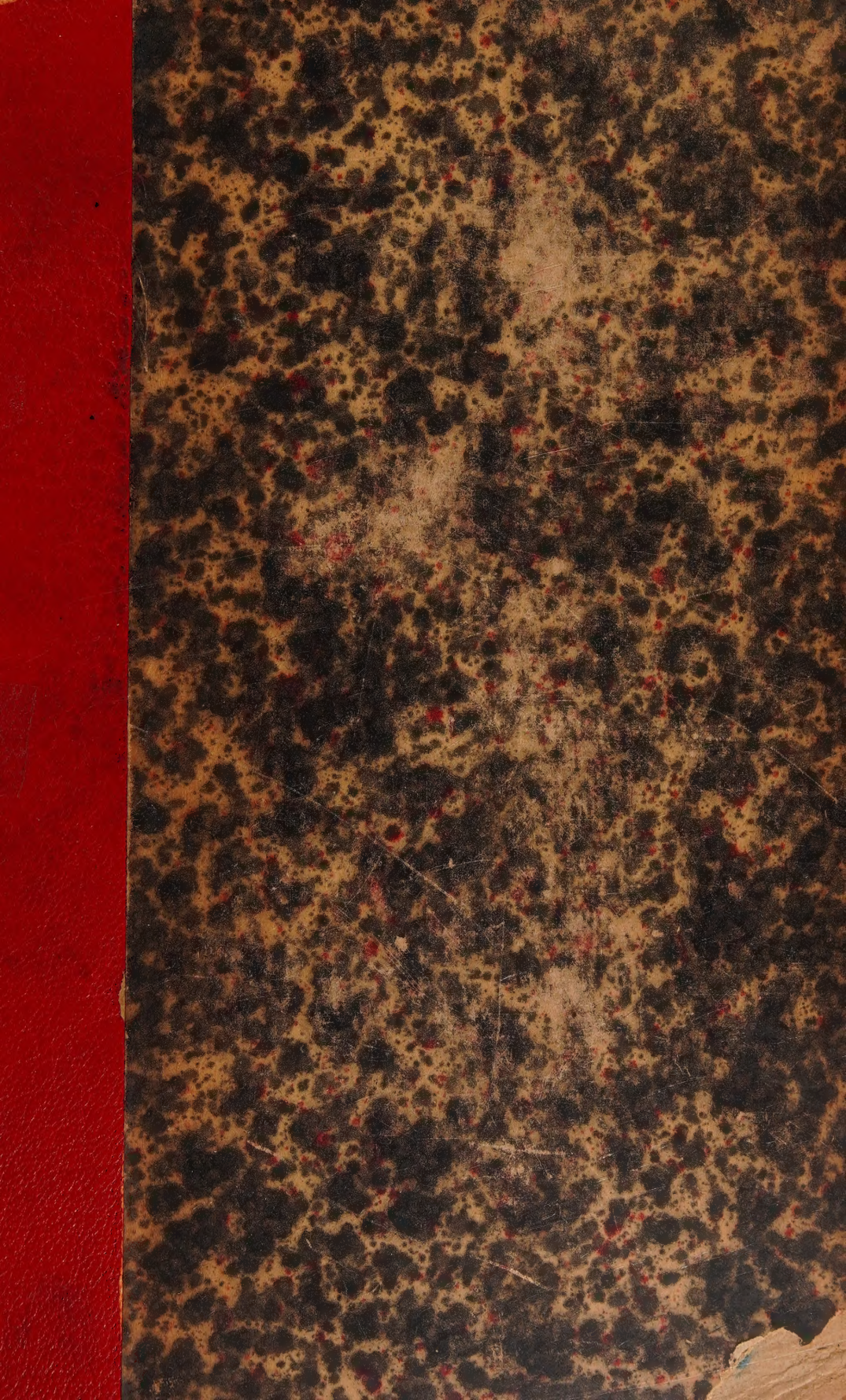




R

SUTRO
STACKS



Class

Accession

920B 52¹

83337

NOT TO BE TAKEN FROM THE LIBRARY

Form No. 64-5M-12-6-12





BIOGRAPHIE NATIONALE.



Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-BFP-183

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

0.5 p⁴
TOME PREMIER.



BRUXELLES, 12 97
1866

H. THIRY - VAN BUGGENHOUDT, IMPRIMEUR - ÉDITEUR,

22, rue de l'Orangerie, 22.

1866

*920
B52-

83337

LISTE DES COLLABORATEURS

DU PREMIER VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.



Blommaert (Ph.), correspondant de l'Académie, à Gand.

Borgnet (Ad.), professeur à l'Université de Liège, membre de l'Académie.

Borgnet (Jules), archiviste de l'État, à Namur.

Britz (J.), docteur en droit, greffier du tribunal de première instance, à Bruges.

Broeckx (C.), docteur en médecine, à Anvers.

Burbure (chevalier **Léon de**), compositeur de musique, membre de l'Académie, à Anvers.

Capitaine (Ulysse), bibliographe, à Liège.

Coemans (l'abbé **Eugène**), professeur de paléontologie végétale à l'Université de Louvain, membre de l'Académie.

De Busscher (Edmond), archiviste de la ville de Gand, membre de l'Académie.

Delecourt (Jules), avocat, secrétaire de la Société des Bibliophiles de Belgique, à Bruxelles.

De Ram (Monseigneur), recteur de l'Université de Louvain, membre de l'Académie.

De Smet (le chanoine **J.-J.**), membre de l'Académie, à Gand.

Dewalque (Gustave), professeur à l'Université de Liège, membre de l'Académie.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- Driesen (F.)**, secrétaire de la Société historique et scientifique du Limbourg, à Tongres.
- Fétis (François)**, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, membre de l'Académie, à Bruxelles.
- Gachard (L.-P.)**, archiviste général du royaume, membre de l'Académie, à Bruxelles.
- Génard (P.)**, archiviste de la ville d'Anvers.
- Guillaume** (général), correspondant de l'Académie, à Bruxelles.
- Helbig (H.)**, bibliographe, à Liège.
- Hennebert (Fréd.)**, docteur en droit et professeur, à Gand.
- Juste (Théodore)**, conservateur du Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie, membre de l'Académie, à Bruxelles.
- Kervyn de Lettenhove** (baron), membre de la Chambre des représentants et de l'Académie, à Saint-Michel lez-Bruges.
- Kuyt** (l'abbé), à Anvers.
- Liagre** (lieutenant-colonel), directeur des études à l'École militaire, membre de l'Académie, à Bruxelles.
- Mathieu (Ad.)**, conservateur de la section des manuscrits à la Bibliothèque royale, membre de l'Académie, à Bruxelles.
- Morren (Edouard)**, professeur à l'Université de Liège, correspondant de l'Académie.
- Nève (Félix)**, professeur à l'Université de Louvain, correspondant de l'Académie.
- Noë (Ars. de)**, homme de lettres, à Malmédy.
- Piot (G.-J.-C.)**, chef de section aux archives générales du royaume, à Bruxelles.
- Polain (M.-L.)**, administrateur-inspecteur de l'Université de Liège, membre de l'Académie.
- Quetelet (Ad.)**, directeur de l'Observatoire royal, secrétaire perpétuel de l'Académie, à Bruxelles.
- Quetelet (Ernest)**, membre de l'Académie, à Bruxelles.
- Rahlenbeek (Ch.)**, consul de Saxe-Weimar, à Bruxelles.
- Reusens** (l'abbé E.), professeur et bibliothécaire de l'Université de Louvain.
- Saint-Genois** (baron **Jules de**), professeur-bibliothécaire de l'Université de Gand, membre de l'Académie.
- Siret (Ad.)**, commissaire d'arrondissement, membre de l'Académie, à Saint-Nicolas.
- Snellaert (F.-A.)**, docteur en médecine, membre de l'Académie, à Gand.
- Stappaerts (Félix)**, professeur d'archéologie à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Thonissen (J.-J.), professeur à l'Université de Louvain, membre de l'Académie et de la Chambre des représentants.

Vande Putte (l'abbé), curé-doyen, à Poperinghe.

Vander Haeghen (Ferd.), bibliographe, à Gand.

Vander Meersch (P.-G.), archiviste de l'État, à Gand.

Van Even (Edw.), archiviste de la ville de Louvain.

Van Hasselt (André), inspecteur général de l'instruction primaire, membre de l'Académie, à Bruxelles.

Wauters (Alph.), archiviste de la ville de Bruxelles, correspondant de l'Académie.

DOCUMENTS OFFICIELS.

I

ARRÊTÉ ORGANIQUE.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu l'arrêté royal du 1^{er} décembre 1843, portant que l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique sera chargée de la rédaction d'une *Biographie nationale* et qu'elle soumettra à la sanction du Gouvernement les mesures d'exécution de ce travail ;

Vu le projet adopté, en conséquence, par l'Académie, dans sa séance générale du 10 mai 1860 ;

ARRÊTE :

ART. 1. L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts est chargée de la rédaction et de la publication d'une *Biographie nationale*.

ART. 2. Elle institue, à cet effet, une commission de quinze membres, qui sont

élus, en nombre égal de cinq, par chacune des trois classes, au scrutin secret et à la majorité des suffrages.

Tous les six ans, chaque classe sera appelée à réélire ou à remplacer les membres de la commission.

La commission nomme dans son sein un président et un secrétaire.

ART. 3. La commission peut s'associer pour le travail de rédaction les autres membres de l'Académie.

Elle est autorisée aussi à y faire concourir des savants et des littérateurs du pays qui n'appartiennent pas à la compagnie.

ART. 4. La commission dresse préalablement une liste alphabétique, aussi complète que possible, de tous les hommes remarquables, à quelque titre que ce soit, qui lui paraissent dignes de prendre place dans la *Biographie nationale*.

Ne pourront être compris dans cette liste que des personnages décédés depuis dix ans au moins.

ART. 5. Cette liste est imprimée et rendue publique par la voie du *Moniteur*.

ART. 6. La commission revoit et approuve la rédaction des notices, avant de les livrer à l'impression.

Elle peut en limiter l'étendue d'après les convenances de la publication et selon l'importance relative des personnages.

Les révisions sont communiquées à l'auteur de la notice avant la publication.

Chaque notice porte la signature de celui qui en est l'auteur.

ART. 7. La commission fait un rapport annuel au Ministre sur l'état de ses travaux. Elle en donne aussi annuellement connaissance à l'assemblée générale de l'Académie.

ART. 8. La *Biographie nationale* sera publiée dans le format in-octavo, par volume de cinq cents pages au moins.

ART. 9. Une indemnité par feuille d'impression, à fixer ultérieurement, sera accordée aux auteurs des notices biographiques.

ART. 10. Les membres de la commission qui ne résident pas à Bruxelles recevront une indemnité de déplacement, chaque fois que la commission se réunira en dehors des jours ordinaires de la séance académique.

ART. 11. Une allocation spéciale sera mise à la disposition de l'Académie, afin de l'aider à pourvoir aux dépenses qui résulteront du présent arrêté.

CH. ROGIER.

Bruxelles, le 29 mai 1860.

II

LISTE DES MEMBRES

AU 31 DÉCEMBRE 1865.

- MM. le baron de Saint-Genois**, délégué de la classe des lettres, *président*.
Ad. Quetelet, délégué de la classe des sciences, *vice-président*.
Edm. De Busscher, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.
E. Coemans, délégué de la classe des sciences, en remplacement de
M. Kickx, décédé.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
Ed Morren, délégué de la classe des sciences, en remplacement de
M. Stas, membre démissionnaire.
Van Beneden, délégué de la classe des sciences.
Gachard, délégué de la classe des lettres.
le général Guillaume, délégué de la classe des lettres, en remplace-
ment de M. de Ram, décédé.
le baron Kervyn de Lettenhove, délégué de la classe des lettres.
Polain, délégué de la classe des lettres.
Balat, délégué de la classe des beaux-arts, en remplacement de
M. Fr. Fétis, membre démissionnaire.

MM. le chevalier de Burbure, délégué de la classe des beaux-arts, en remplacement de M. Van Hasselt, membre démissionnaire.

Portaels, délégué de la classe des beaux-arts, en remplacement de M. Ed. Fétis, membre démissionnaire.

Ad. Siret, délégué de la classe des beaux-arts.

M. Félix Stappaerts, *secrétaire adjoint*.

INTRODUCTION.

La biographie est l'histoire individualisée. Elle se meut dans une tout autre sphère que l'histoire proprement dite ; elle a d'autres règles à suivre, d'autres exigences à satisfaire. Sans négliger les annales du monde, sa mission est d'en détacher les personnages remarquables, pour pouvoir mieux caractériser leur physionomie et préciser les actions qui leur ont acquis une notoriété digne d'être signalée.

Réunie en dictionnaire, distribuée par groupes professionnels, ou classée dans l'ordre alphabétique, la vie des personnages présente ainsi une galerie de portraits finis ou d'esquisses dont le but est de répondre à la curiosité des lecteurs qui s'intéressent plus aux individus qu'aux choses.

En retraçant, au contraire, une époque donnée, les hommes n'y sauraient être étudiés autrement qu'au point de vue des événements auxquels ils ont pris part. Les particularités intimes, les petits détails inhérents à leur existence, ne pourraient y trouver place sans embarrasser un récit où l'enchaînement des faits absorbe, en quelque sorte, la personnalité des acteurs et oblige à être sobre de développements.

Ces réflexions feront immédiatement comprendre la différence qui caractérise ces deux sortes d'ouvrages, si intimement liés entre eux et pourtant si dissimilaires dans leurs résultats.

Si nous osons nous permettre une comparaison, nous dirions : l'histoire est

un échiquier dont les personnages sont les pions : on peut prendre intérêt aux évolutions de chacun d'eux, sans cesser de se préoccuper de l'ensemble du jeu.

Enseigner l'histoire au moyen des biographies est une méthode d'une utilité incontestable. On choisit un nom célèbre de l'antiquité, du moyen âge ou des temps modernes, auquel se rattache une série d'événements, de dates, de particularités dont ce personnage a été comme le centre et le pivot. L'esprit s'intéresse alors tout naturellement et avec prédilection au personnage mis en scène, et suit ses mouvements avec plus d'attention que si on l'entraînait dans les généralités d'un récit long et compliqué où les noms propres, nécessairement éparpillés, abondent. Déjà M. A. Baron l'entendait ainsi lorsqu'il publiait, en 1843, la *Biographie universelle*, refondue par lui; il démontrait, dans la préface de cet ouvrage, l'importance de ces études individuelles.

La biographie universelle embrasse tous les siècles, toutes les nations, toutes les professions. Elle acquiert ainsi, par l'immensité de son sujet, des proportions qui doivent être soumises à des règles restrictives, quant aux choix des personnages. Autres sont les principes à suivre pour la composition d'une biographie nationale, d'une biographie professionnelle ou locale. Celles-ci, conçues sur un plan spécial, permettent d'introduire dans leur cadre des personnages tout à fait secondaires pour l'histoire générale, mais qui offrent un intérêt particulier : leur tâche est de n'omettre aucun nom dont il subsiste des traces suffisantes. De là l'admission dans un livre de cette espèce d'un nombre considérable d'hommes, peut-être dépourvus de valeur pour les étrangers, mais que le souci d'un amour-propre national bien entendu fait une loi d'accueillir. Nous citerons ici, pour exemple, cette foule d'artistes, d'hommes de guerre, de lettrés, de magistrats, d'écrivains religieux ou ascétiques dont le nom n'a guère dépassé, parfois, les limites de la province ou de la localité où ils ont vu le jour, mais qui se recommandent cependant par une sorte de célébrité relative et satisfont à l'esprit de recherche des spécialités.

Ces idées s'appliquent particulièrement au dictionnaire que nous publions et dont nous allons faire connaître l'historique, le plan et les détails d'exécution.

En réorganisant, en 1845, l'Académie royale, un ministre ami des lettres, M. Sylvain Vande Weyer, membre de cette compagnie, proposa à S. M. le Roi un arrêté qui avait pour but entre autres d'ordonner la publication d'une biographie nationale. Il voulait réunir en un seul faisceau les nombreux titres de gloire, souvent négligés, que nous avons le droit de faire valoir et qui placeront ce livre, nous l'espérons, à la hauteur des monuments du même genre élevés par d'autres nations à leurs hommes distingués. Dans le rapport qui précède cet arrêté, le ministre déclare que ce travail sera confié à l'Académie.

Dès le 6 avril 1846, M. le secrétaire perpétuel fut chargé de faire, aux trois classes réunies, un rapport sur les moyens de remplir la tâche imposée à la

compagnie, et, dans la séance générale du 12 mai suivant, il proposa de nommer une commission d'académiciens pour arrêter un plan d'exécution (1).

Cette commission, constituée au mois de juin suivant (2), se composait, indépendamment du président de l'Académie et du secrétaire perpétuel, de MM. Morren et Kickx pour la classe des sciences, de MM. le baron de Gerlache et le baron de Reiffenberg pour la classe des lettres, et de MM. Fr. Fétis et A. Van Hasselt pour la classe des beaux-arts.

A peine était-elle nommée que M. le baron de Reiffenberg, dont le zèle ne se refroidissait jamais, s'empressa, dans la séance du 3 août 1846, de communiquer à la classe des lettres quelques-unes de ses idées sur la manière de mettre à exécution l'arrêté de 1845 (3). Cette première tentative n'eut point de résultat. Toutefois, — et nous saisissons cette occasion de rendre hommage à la sollicitude de M. Quetelet pour tout ce qui touche aux intérêts de l'Académie, — M. le secrétaire perpétuel, dans la séance du 10 janvier 1848, rappela de nouveau à la classe des lettres la nécessité de commencer la *Biographie nationale* (4).

Diverses circonstances mirent cependant encore obstacle à la réalisation de ce projet, et celui-ci était de nouveau perdu de vue, lorsque M. le Ministre de l'intérieur crut devoir rappeler au premier corps savant du pays l'accomplissement de la mission dont il l'avait chargé (5).

A la suite de cette communication, la classe des lettres décida, dans sa séance du 1^{er} décembre 1851, que la commission s'assemblerait dans un bref délai afin de satisfaire au vœu exprimé par M. le Ministre de l'intérieur. Quoique ces divers faits attestassent la volonté de l'Académie de satisfaire aux prescriptions de l'arrêté royal, quelques années s'écoulèrent cependant encore et, dans l'intervalle, MM. de Reiffenberg et Morren vinrent à mourir.

Plus tard, dans la séance de la classe des lettres du 4 avril 1859, je crus pouvoir appeler l'attention de la compagnie sur l'inexécution de cette partie de l'arrêté royal de 1845, et je la priai d'en référer à la séance générale des trois classes.

M. le Ministre de l'intérieur avait, vers la même époque, insisté de nouveau pour qu'on se mît à l'œuvre. Voici le contenu de cette missive, adressée à M. le secrétaire perpétuel :

« L'arrêté royal du 1^{er} décembre 1845 porte que l'Académie s'occupera de la publication d'une *Biographie nationale*. Mon département a rappelé plusieurs

(1) *Bulletins de l'Académie*, t. XV, 1^{re} partie, p. 55.

(2) *Ibid.*, t. XVIII, 2^e partie, p. 510.

(3) *Ibid.*, t. XIII, 2^e partie, p. 203.

(4) *Ibid.*, t. XIII, 1^{re} partie, pp. 589 et 506.

(5) *Ibid.*, t. XIII, 2^e partie, pp. 685, 754 et 795.

fois cet objet à l'attention de l'Académie. Je vous prie, Monsieur le secrétaire perpétuel, de vouloir bien lui signaler de nouveau l'intérêt que le Gouvernement attache à l'accomplissement de cette partie de sa mission.

» Dès que l'Académie, en conformité de l'article 2 de l'arrêté royal du 1^{er} décembre 1845, m'aura soumis les mesures d'exécution de ce travail, j'examinerai le concours que le Gouvernement pourra lui prêter pour le faciliter.

» Un point sur lequel je crois devoir attirer l'attention de l'Académie, c'est celui de savoir si, tout en lui laissant la direction et la part principale de la rédaction de la *Biographie nationale*, il n'est point convenable d'admettre également la collaboration d'écrivains belges n'appartenant pas à la compagnie, qui auraient fait preuve, dans des travaux antérieurs, d'un mérite distingué.

» Agrérez, Monsieur le secrétaire perpétuel, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» Le Ministre de l'intérieur,

» CH. ROGIER. »

Cette nouvelle communication, qui assurait le concours du Gouvernement d'une manière si positive à l'Académie, l'engagea à compléter sans délai la commission provisoire : MM. Wesmael et le baron de Saint-Genois furent nommés en remplacement de MM. Morren et de Reiffenberg, décédés. Cette commission n'était pas chargée de rédiger ni de publier la *Biographie nationale*, mais seulement d'élaborer un plan d'exécution : à cela se bornait son rôle. L'Académie devait ensuite discuter ce plan et se prononcer sur les différents points qu'il contiendrait.

La commission se réunit d'une manière régulière à partir du 3 juillet 1859. Dans cette séance, elle décida qu'avant toute chose, il fallait rassembler les éléments qui pouvaient faciliter l'achèvement du travail. Elle voulut bien me confier le soin de lui faire, à ce sujet, un rapport circonstancié, suivi d'un avant-projet de règlement.

Il fut bientôt reconnu que de nombreux matériaux biographiques existaient déjà, mais tombés dans l'oubli, épars, disséminés dans des ouvrages anciens et nouveaux, des recueils périodiques, des brochures, où il fallait les rechercher patiemment.

Disons immédiatement qu'il n'y a pas d'homme de quelque mérite, décédé en Belgique pendant le dernier quart de siècle, dont on n'ait publié une notice nécrologique ; les vivants mêmes n'ont pas échappé à la manie des biographes de vouloir accorder une certaine notoriété à tout le monde.

Avant d'examiner les ouvrages à consulter, il était essentiel de bien se fixer d'abord sur la signification de ces mots *Biographie nationale*, expression susceptible de plusieurs interprétations, lorsqu'on veut y comprendre des morts

de toute catégorie. A la première vue, il semblait qu'on n'avait à s'occuper que des hommes les plus célèbres de la Belgique et qu'il ne s'agissait que de faire leur éloge. C'eût été là tout simplement reprendre en sous-œuvre la publication des *Belges illustres*, faite il y a quelques années et refondue plus tard dans une seconde édition de luxe. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçut qu'une pareille entreprise s'éloignerait complètement du but indiqué. Il convenait, en effet, de composer un livre où tous les Belges remarquables, n'importe à quel titre, reçussent l'hospitalité, un ouvrage qui présentât l'ensemble de tous les hommes du pays dont la mention fût digne d'être conservée, c'est-à-dire un *dictionnaire biographique* consacré à la nation belge.

Cependant, M. de Reiffenberg, dans la note qu'il communiqua à la classe des lettres, le 4 août 1846, avait envisagé la question différemment.

Le travail confié à l'Académie devait être, d'après lui, un *aperçu historique*, un résumé dans l'ordre chronologique des faits et gestes de tous les hommes qui ont contribué à rehausser la gloire de la Belgique, tant sous le rapport artistique, scientifique et littéraire que sous d'autres également dignes d'être signalés. Il proposait donc de charger chaque classe de la rédaction et de la publication d'aperçus généraux de cette espèce, dans les conditions suivantes : la classe des lettres aurait rédigé la *partie littéraire, politique et militaire*; la classe des sciences, la *partie scientifique*; la classe des beaux-arts, la *partie artistique*.

Selon M. de Reiffenberg, le meilleur plan à suivre était celui adopté par les rédacteurs de l'*Histoire littéraire de la France*.

Tout en reconnaissant sa parfaite compétence, nous pensons que le savant académicien ne s'attachait qu'à un côté de la question et considérait trop exclusivement l'œuvre dont la compagnie est chargée, au point de vue de l'histoire de la littérature seule. C'est cette même manière de voir qui a fait surgir plus tard, au sein de la commission, l'idée de publier des biographies professionnelles, c'est-à-dire d'écrire la vie d'hommes appartenant à certains groupes caractérisés, et de présenter ainsi, par ordre chronologique, le tableau du mouvement des sciences, des lettres et des arts. Mais une des difficultés inhérentes à ce mode de procéder, c'est que le même individu, par la nature complexe de ses travaux, par les faits qui ont signalé sa carrière, appartient parfois à plusieurs groupes.

Revenant donc à notre point de départ, à savoir que la *Biographie nationale* ne devait être qu'un dictionnaire, il fut résolu qu'on indiquerait d'abord les sources qu'il convenait de consulter pour rédiger les notices.

Dans les vastes collections biographiques ou encyclopédiques, telles que celles de Bayle, Moréri, Ladvocat, Michaud, Courtin, Ersch et Gruber et tant d'autres, les Belges sont en général trop oubliés, et quand ils obtiennent droit

de bourgeoisie, leur portrait est si incomplet, si inexact qu'on doit se défier des assertions qui les concernent. On en exceptera le dictionnaire de l'abbé de Feller, où, à raison de la nationalité de l'auteur, qui était Luxembourgeois, les célébrités militaires, artistiques et littéraires belges occupent une plus large place et sont mieux appréciées; on en exceptera encore le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* (1), où nos compatriotes sont traités avec un soin tout particulier; il est vrai qu'un savant de premier ordre, M. Schayes, s'était chargé de cette partie.

La Belgique possède déjà quelques recueils biographiques nationaux et provinciaux; tout le monde connaît le travail intitulé : *Les Belges illustres*, on peut citer encore : Ader, *Plutarque des Pays-Bas*; Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*; Pauwels-Devis, *Dictionnaire biographique des Belges morts et vivants*; Vander Maelen, *Dictionnaire des hommes de lettres*, etc., de la Belgique; Piron, *Algemeene Beschryving der mannen en vrouwen van België*.

Les ouvrages historiques dus à Polain, Ad. Borgnet, A. Wauters, Kervyn de Lettenhove, Stallaert, Warnkônig, Meyer, Ernst, Sanderus, Bouille, Fisen, Cousin, Poutrin, Guicciardin, Boussu, Vinchant, Gaillot, Wiltheim, Le Roy, De Vadder, Butkens, Van Ghestel, Diericxsens et bien d'autres, sont des sources qu'on ne peut s'abstenir de consulter pour la biographie des Flamands, des Liégeois, des Luxembourgeois, des Hennuyers, des Namurois, des Brabançons.

Pour les provinces et les villes, nous avons encore les ouvrages spéciaux de MM. le comte de Bec-de-Lièvre, *Biographie liégeoise*; Delvaux de Fouron, *Dictionnaire biographique de la province de Liège*; Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois*; la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, publiée par la société d'Émulation de Bruges; Ad. Mathieu, *Biographie montoise*; *Iconographie montoise*; l'appendice de Marc van Vaernewyck à l'*Historie van België*.

M. le docteur Neyen, de Wiltz, a publié, de son côté, un recueil consacré aux Luxembourgeois. On trouve également des notices intéressantes dans les différentes monographies historiques que M. Wolters a fait paraître sur le Limbourg.

Il importe enfin de signaler quelques ouvrages biographiques où les hommes sont classés par groupes de professions. Pour les peintres, les sculpteurs, les artistes de tout genre, les matériaux sont des plus abondants. Campo-Weyerman, Descamps, Houbraken, Van Mander, P. Baert, Alfred Michiels, Balkema, Kramm, Van Hasselt, Immerzeel, Ed. Fétis, Edm. De Busscher, A. Pinchart, Adolphe Siret et d'autres ont presque épuisé ce vaste sujet.

Qui ne connaît la *Biographie universelle des musiciens* de M. Fr. Fétis, ce monument unique dans son genre, dont la seconde édition vient de paraître.

(1) Quatre volumes et supplément, gr. in-8°, publiés à Bruxelles, par F. Parent, en 1833-1834.

Veut-on écrire l'histoire des hommes de lettres? Une pléiade de biographes, latins, français et flamands se présente à l'esprit. Je ne nommerai que les plus connus : Paquot, Sanderus, Valère André, Sweertius, Vernulæus, Hoffman-Peerlkamp, de Stassart, Van Hasselt, Snellaert, de Reiffenberg, Serrure, père et fils, Blommaert, De Potter, Lecouvet, les frères De Backer, J.-E. Willems, Félix Van Hulst, Broeckx, Vander Aa, Kobus et Rivecourt, Kok, et F. Goethals.

MM. P. Vander Meersch et Vander Haeghen ont traité d'une manière détaillée l'histoire des imprimeurs.

Nos gloires militaires ont été mises en relief dans les excellentes monographies du général Guillaume et dans le travail de M. Vigneron : la *Belgique militaire*.

Les Bollandistes et le père Butler sont, pour l'histoire des saints, une source inépuisable à laquelle il faut ajouter un vaste travail que feu M. de Ram avait entrepris sous le titre d'*Hagiographie nationale* et dont le premier volume seul a paru jusqu'ici.

Qu'on nous permette d'ajouter aux précédents ouvrages celui que nous avons consacré aux voyageurs belges, et qui nous a fourni l'occasion de rappeler des services et des dévouements peut-être trop oubliés.

Mais en fait de biographie professionnelle, une regrettable lacune existe encore pour les hommes qui se sont distingués dans les sciences mathématiques, l'astronomie, la mécanique, l'industrie, la chimie, la physique et l'histoire naturelle. Nous n'avons aucun travail d'ensemble sur cette catégorie de savants, bien que cette partie des connaissances humaines ait toujours eu de dignes représentants en Belgique. Il suffit de citer les noms européens des Simon Stévin, des Philippe Laensberg, des Grégoire de Saint-Vincent, des Vanden Spiegel, des Van Helmont, des Dodonée, des Charles de l'Écluse.

Hâtons-nous de le dire, M. Ad. Quetelet vient de combler en partie cette lacune par la publication de son *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*. De leur côté, Morren, Kickx, Louyet, De Koninck, Sauveur, Kesteloot, etc., ont, dans les *Bulletins*, les *Mémoires* et l'*Annuaire de l'Académie*, consacré d'intéressantes notices à quelques savants contemporains.

La vie de divers jurisconsultes belges a été retracée avec soin dans plusieurs discours de rentrée de MM. les procureurs généraux de nos différentes cours de justice. Nous mentionnerons les notices de M. Raikem sur de Méan et Louvrex, de M. de Bavay sur Stockmans et Van Espen, de M. Ganser sur Philippe Wielant et de Patin, et enfin le mémoire couronné de M. Britz. Ajoutons que les préfaces des œuvres de nos principaux jurisconsultes contiennent presque toujours leur biographie.

Afin de donner un côté pratique à cette énumération générale, la commission décida de publier une liste bibliographique de dictionnaires, de recueils périodiques et d'autres ouvrages dus, la plupart, à des écrivains belges, et dans les-

quels se trouvent groupés, tantôt dans un certain ordre, tantôt disséminés sans plan arrêté, un nombre considérable de biographies, de notices nécrologiques et de mémoires utiles à consulter.

A cette nomenclature déjà très-étendue, il convient de joindre les histoires communales, publiées en Belgique, surtout depuis quelques années et qui renferment des biographies locales très-étendues, telles sont les histoires d'Anvers, par Mertens et Torfs; de Bruxelles, par Henne et Wauters; de Bruges, par Couvez; d'Audenarde, par Van Cauwenberghe; de Termonde, par Wytsman; d'Eecloo, par Neelemans; d'Alost, par De Smet; de Huy, par Gorissen; de Deynse, par Vanden Abeele; de Tongres, par Driesen; etc.

Un ouvrage d'un intérêt incontestable est le vaste dictionnaire de M. Oettinger. Il faut avoir parcouru ce répertoire de quarante mille noms, pour être convaincu de l'utilité d'une pareille nomenclature littéraire, malgré des erreurs de détail nombreuses et inévitables. Le but de l'auteur n'a pas été de présenter la biographie des hommes remarquables du monde entier, mais seulement d'indiquer ceux dont la vie a été publiée, quel que soit leur mérite. A cet effet, M. Oettinger a placé sous chaque nom, dans l'ordre alphabétique, la liste des notices spéciales qui lui sont consacrées, avec les indications nécessaires pour les retrouver. Quant aux prélats, quant aux religieux célèbres, les *Acta sanctorum*, l'histoire de nos évêchés, l'histoire des différents ordres monastiques retracent abondamment leur vie.

Une part notable dans notre publication devait être réservée aux Belges qui sont allés résider à l'étranger et qui ont fait rayonner leur nom dans les arts, les lettres, les sciences, l'industrie, la carrière militaire, le sacerdoce et la magistrature. Ce nombre est plus considérable qu'on ne le suppose. En effet, les provinces belges, soumises, depuis Charles-Quint surtout, à des vicissitudes sans cesse renaissantes, virent beaucoup de leurs enfants s'éloigner de la mère patrie avec l'intention de chercher à l'étranger un ciel plus libre, un essor plus vif, une carrière plus brillante, où les honneurs, les richesses, la considération accompagnaient leurs pas. Suivant l'exemple de ceux qui, à la suite des armées du grand Empereur, parcouraient l'Europe et se faisaient un nom dans les affaires importantes du temps, nos artistes allaient s'inspirer sous le beau ciel de l'Italie; nos savants enseignaient à Bologne, à Salamanque, à Oxford, à Paris, ou devenaient précepteurs, conseillers, ministres, diplomates au service des princes. Dans ce même temps, des papes et des souverains choisissaient leurs maîtres de chapelle parmi nos musiciens et nos compositeurs; des prêtres et des religieux, nés sur notre sol, obtenaient le cardinalat, des évêchés, de grandes charges ecclésiastiques dans des contrées lointaines; nous avions de courageux missionnaires qui partaient pour évangéliser et civiliser les sauvages de l'Amérique, de hardis navigateurs qui s'en allaient fonder des factoreries

dans le nouveau monde, et prêter leur génie entreprenant à la Compagnie des Indes.

Tous ces titres de gloire devaient être recueillis : il y avait là pour l'Académie un devoir patriotique à remplir et pour notre publication un côté intéressant et glorieux trop longtemps laissé dans l'ombre.

Nous ferons remarquer, en passant, que plus d'un compatriote, ainsi sorti du pays natal, a vu son nom s'orthographier d'après la prononciation du pays étranger ou se traduire dans un nouvel idiome. Cette circonstance fort commune, surtout pour les noms flamands, a fait méconnaître maintes fois la véritable nationalité de l'individu et a transformé en français, en anglais, en italiens ou en allemands, des personnages que nous avons le droit de revendiquer comme nôtres.

Sous ce rapport, la *Biographie nationale* rendra des services réellement patriotiques. On sera étonné de voir le nombre de Belges remarquables qu'on a dépouillés de leur nationalité, soit par erreur, soit avec intention, pour en faire des célébrités étrangères.

Voici, du reste, le point de vue auquel s'est placée immédiatement la Commission dans cette vaste entreprise.

Il ne suffit point de faire connaître le lieu et la date de naissance de chaque personnage, les circonstances de sa vie, ses productions s'il est artiste, savant, homme de lettres ou philosophe; les hauts faits d'armes qui lui sont attribués, s'il est homme de guerre; les découvertes qu'il a faites, s'il est navigateur ou géographe; les lois et les institutions politiques auxquelles il a pris part, s'il est homme politique, jurisconsulte ou magistrat; les vertus dont il a brillé, s'il est prince, philanthrope, prélat, religieux ou saint; — il convient, surtout dans les biographies d'une certaine importance, de signaler le mouvement imprimé à la civilisation par les individus dont on retrace la vie, les progrès dont les sciences, les arts ou les lettres leur sont redevables, enfin la part que chacun d'eux a prise au développement intellectuel de l'humanité.

Cette manière de concevoir et de traiter le sujet peut seule faire disparaître la monotonie inséparable des biographies rédigées dans la forme de dictionnaires; elle montrera, en outre, qu'à toutes les époques les Belges ont rempli un rôle qui les place au niveau des autres peuples. Notre publication offrira ainsi le tableau animé de la vie scientifique, littéraire et artistique, de la vie morale et matérielle de la nation; elle formera, en même temps, une page éloquente de ce grand livre qu'on appelle l'*Histoire du monde*.

Toutes les notices ne comportent certes point de pareils développements; si à de grands artistes tels que Rubens, Van Dyck et Grétry, à de grandes figures historiques, tels que Charlemagne, Godefroid de Bouillon, Jean le Victorieux, Artevelde, Charles-Quint, il est permis de consacrer des notices étendues,

certes il ne faut pas toiser de même le génie et le talent, ni vouloir donner d'aussi larges proportions à la biographie d'artistes et de savants estimables, d'écrivains laborieux, de vaillants capitaines, mais qui, hissés trop haut, ne se trouveraient plus évidemment à leur place.

Si un tel livre doit se garder d'exagérer le mérite des hommes, il ne doit pas davantage se borner à raconter la vie de personnages célèbres, ni accueillir tous les Belges qui ont obtenu quelque notoriété : c'eût été là un autre écueil. Il ne s'agit pas de composer un plaidoyer en faveur de l'excellence du caractère belge, mais de mettre en relief la mémoire des hommes distingués du pays, et d'arracher parfois à l'oubli des noms qui, pour être modestes, n'en rappellent pas moins un mérite réel. Il faut être animé d'un vif amour patriotique, mais ce sentiment ne doit pas étouffer celui, plus sacré encore, de la vérité et de la justice.

Notre recueil est donc un répertoire alphabétique où sont réunis tous les hommes qui, quelle que soit l'inégalité de leur valeur individuelle, ont acquis dans notre histoire nationale une célébrité quelconque. Si l'Académie avait compris différemment son œuvre, elle serait arrivée à des classifications arbitraires. Toutefois, il n'a pas été donné à cette généralisation du mérite personnel une extension sans bornes. Cet ouvrage n'étant pas l'histoire d'une époque, d'une province ou d'une ville, mais bien celle d'hommes pris individuellement, à cause d'une participation notoire aux événements ou au mouvement artistique, littéraire et scientifique, on n'a choisi, parmi l'infinité de noms qui apparaissent dans les annales du pays, que ceux qui ont un caractère assez précis pour former l'objet d'une appréciation spéciale.

Ainsi, pour citer un exemple, dans les annales de nos communes, dans l'histoire des artistes, dans les relations des guerres, des faits d'armes locaux, des croisades, où arriverait-on s'il fallait nommer tous ceux qu'on y voit figurer, alors que les renseignements manqueraient pour pouvoir prendre dans leur existence une action particulière, une œuvre quelconque, un acte de courage précis, de nature à leur attribuer un caractère propre ? « En effet, comme le dit M. Ed. Fétis, dans son quatrième rapport annuel, il ne suffit pas, pour avoir une notice dans ce recueil, d'être cité à une page quelconque de l'histoire religieuse ou de l'histoire politique, pas plus qu'il ne suffit, s'il s'agit d'un écrivain ou d'un artiste, d'être mentionné dans les comptes de la maison d'un prince. Il faut s'être distingué, soit par ses actions, soit par ses œuvres ; il faut s'être détaché de la masse et avoir conquis le privilège de l'individualité. Comment écrirait-on la biographie d'un personnage qui n'est nommé que pour la participation collective qu'il a prise à un événement historique, si l'on ne possède pas de détails sur sa vie, si l'on n'a rien à rapporter qui lui soit personnel ? L'auteur de la notice fera-t-il, à l'occasion de ce personnage le récit

des événements dans lesquels il a, lui dixième ou vingtième, joué un rôle accessoire? on verra le même article se reproduire dix fois, vingt fois dans le courant de l'ouvrage. L'auteur se bornera-t-il à une simple mention? le but que nous avons en vue ne serait pas atteint, car une biographie ne doit pas être un recueil de noms propres; elle ne fait pas double emploi avec l'histoire politique, scientifique ou littéraire d'un pays. Tandis que l'historien cite tous les *individus* dont la tradition a gardé le souvenir, le biographe s'attache aux *individualités*. »

Moins de réserve nous a semblé nécessaire en ce qui concerne l'admission des personnages appartenant à l'histoire littéraire, c'est-à-dire l'histoire des lettres, des sciences et des arts. Nous avons suivi en ce point le précepte si sage de Bacon : « Sans l'histoire littéraire, dit-il, l'histoire universelle ressemblerait à la statue de Polyphème dont on aurait arraché l'œil; il manquerait à l'image la partie où se peignent le mieux l'esprit et le caractère de la personne » (1).

On reproche souvent aux dictionnaires de ce genre, rédigés par un grand nombre d'auteurs, d'offrir des disparates choquant d'opinions; mais l'unité de vues, en matière de religion, de philosophie, de politique, de littérature, d'art, est-elle praticable dans une publication faite alphabétiquement et dont les parties ne peuvent, par conséquent, être reliées entre elles d'une manière homogène? La communauté d'idées, l'esprit de suite, l'harmonie du fond et de la forme, si désirables dans la plupart des œuvres littéraires, ne sauraient se manifester dans la rédaction d'un ouvrage consacré à tant de personnages d'ordre différent. Le véritable correctif d'un tel inconvénient existe d'ailleurs dans les convictions loyales et honnêtes des collaborateurs. Nous répétons ici ce qu'écrivait Auger, dans la préface de la *Biographie universelle* des frères Michaud, en 1811 : « Quant aux jugements à porter sur les personnages et sur leurs actions ou leurs travaux, il est en matière de morale et de goût des principes certains sur lesquels tous les hommes d'honneur et de sens sont d'accord et qu'ils se font surtout une loi de professer dans ces ouvrages faits en société et destinés à la masse entière du public, puisque là de brillants paradoxes, qui seraient à peu près sans gloire pour celui qui les aurait avancés, ne seraient pas sans danger pour l'entreprise commune. »

Ces principes ont été les nôtres. Toutefois, pour l'économie générale de l'œuvre, il a été établi, dans l'ensemble des notices, une certaine homogénéité d'exécution qui, tout en laissant à chaque auteur la responsabilité de ses écrits, n'a admis pour les notices, ni la polémique irritante des partis, ni les discussions oiseuses dans les questions scientifiques ou économiques : la constatation des

(1) Michaud, préface de la *Biographie universelle*.

faits et leur appréciation concise et calme, telle est la doctrine de la *Biographie nationale*, formulée du reste dans les instructions qui ont été communiquées à tous ceux qui ont accepté de collaborer à cette œuvre patriotique.

En entreprenant la rédaction de ce dictionnaire, il fallait surtout éviter de tomber dans les redites vulgaires, souvent fausses et tronquées qui altèrent la figure des personnages cités. Notre œuvre se distinguera des recueils antérieurs, en ce que tous ses articles auront été rédigés par des auteurs, désignés à cet effet par la Commission, qui ont travaillé soit sur des documents nouveaux, soit sur des notices précédemment publiées et dont le fond a été revu avec soin. Les faits sont du domaine public, c'est assez dire qu'on ne saurait reprocher aux auteurs de ce Dictionnaire d'avoir reproduit souvent les détails contenus dans d'autres ouvrages. Quel que soit son biographe, le personnage décrit conserve son autonomie, ses allures; c'est seulement la manière d'apprécier son action dans la société, son influence sur les événements, son caractère individuel, ou les intentions qui l'ont guidé, qui peuvent être différemment présentés, et ici encore les auteurs ont pu se rallier aux opinions de leurs devanciers sans être accusés de plagiat. Il n'y a donc pas de témérité à déclarer que cette publication constitue une œuvre originale : la forme et le sentiment qui nous ont inspirés sont nouveaux, bien que les faits, quand ils ne sont pas rectifiés ou complétés, soient les mêmes que ceux relatés dans d'autres publications du même genre. L'histoire ne s'invente pas. Comme on l'a dit justement dans la préface de la *Biographie universelle* : « les faits sont un fonds » commun dont nul n'a la propriété et sur lesquels tous ont un droit d'usage. » L'auteur qui raconte la vie de Rubens ou celle de Charles-Quint à sa manière, en se conformant à la vérité, ne sera pas plus plagiaire qu'un sculpteur qui imiterait la statue d'un personnage dont le marbre existerait depuis longtemps, ou qu'un peintre qui reproduirait le portrait de Charles I^{er} en dépit de l'œuvre immortelle de Van Dyck : on ne fait pas une biographie, on en coordonne et on en rédige les éléments.

Du reste, il a été absolument interdit de reproduire littéralement des articles anciens. Les recherches consciencieuses faites par la plupart de nos collaborateurs dans les archives, les manuscrits, les publications les plus récentes et les plus autorisées, leur ont permis de présenter souvent, sous un aspect entièrement nouveau, la vie d'un grand nombre de personnages. C'est là surtout le côté recommandable de notre dictionnaire. Mais pour certaines individualités secondaires, on n'a souvent, quant au fond, rien trouvé de mieux à dire que ce qui avait été dit déjà : il ne s'agit pas d'être neuf, mais exact.

Après ces considérations générales, il convient d'exposer, avec quelques détails, les mesures d'exécution qui ont été adoptées. A cet effet, nous allons résumer les rapports annuels qui ont été publiés sur nos travaux depuis l'installation de

la Commission directrice, le 6 octobre 1860, ainsi que les procès-verbaux de ses séances.

Dans l'assemblée générale des trois classes, tenue au mois de mai 1860, l'Académie avait décidé qu'une Commission spéciale, formée de quinze membres, serait chargée de diriger la publication de la *Biographie nationale*. Cette résolution, soumise, avec les conséquences qui en découlaient, à la sanction de M. le Ministre de l'intérieur, reçut son approbation; il en fut de même des dispositions réglementaires, adoptées également dans cette réunion.

La Commission choisie par les trois classes fut ensuite constituée de la manière suivante :

1^o Membres de la classe des sciences : MM. Ad. Quetelet, Kickx, Stas, Van Beneden et Dewalque.

2^o Membres de la classe des lettres : MM. de Ram, Gachard, le baron Kervyn de Lettenhove, Polain et le baron de Saint-Genois.

3^o Membres de la classe des beaux-arts : MM. De Busscher, François Fétis, Ed. Fétis, Ad. Siret et André Van Hasselt (1).

Dans sa séance du 6 octobre 1860, la Commission composa ainsi son bureau : MM. le baron de Saint-Genois, président ; Stas, vice-président ; Éd. Fétis, secrétaire. M. Félix Stappaerts fut invité à remplir les fonctions de secrétaire adjoint.

Elle s'occupa ensuite d'examiner et de discuter une série de questions qui lui furent soumises par son président et dont la solution devait précéder l'exécution de tout travail littéraire.

Voici le programme de cette étude préliminaire; les questions à examiner se rapportaient à quatre points fondamentaux :

A. But et organisation intérieure de la Commission ;

B. Rédaction de la liste alphabétique provisoire, mentionnée à l'article 4 du règlement ministériel du 29 mai 1860 ;

C. Collaboration des écrivains étrangers à l'Académie ;

D. Rédaction et mode de publication de la *Biographie*.

A. But et organisation.

Première question. — Par les mots *Biographie nationale*, la Commission comprend-elle la composition d'un dictionnaire rédigé dans l'ordre alphabétique général, ou bien entend-elle former un recueil de biographies où les hommes remarquables seront groupés, soit d'après l'ordre de leur profession, soit d'après l'ordre chronologique?

(1) Voir en tête du volume les modifications que la Commission a subies, depuis son installation, par suite de décès ou de démissions.

Deuxième question. — Admettra-t-elle dans la liste provisoire tous les personnages qui ont obtenu quelque notoriété, ou se bornera-t-elle à y réunir des illustrations reconnues, des célébrités consacrées par l'histoire? En d'autres termes, la future *Biographie nationale* sera-t-elle un dictionnaire complet ou un ensemble de notices ne comprenant que de grands hommes?

Troisième question. — Comment le travail sera-t-il réparti entre les membres de la Commission, tant pour la formation des listes provisoires que pour la rédaction et la publication?

Quatrième question. — Ses membres se subdiviseront-ils en un certain nombre de sous-commissions, chargées chacune soit de certains détails, soit d'une spécialité biographique, ou bien chaque membre recevra-t-il sa tâche individuelle?

Cinquième question. — Si la Commission centrale est partagée en diverses sous-commissions, les travaux de celles-ci devront-ils recevoir l'approbation des autres membres?

Sixième question. — Pour établir de l'uniformité dans les travaux, n'y aurait-il pas lieu d'arrêter un règlement intérieur pour la Commission?

Septième question. — La Commission publiera-t-elle un bulletin de ses séances qui sera annexé aux *Bulletins de l'Académie*?

B. *Listes alphabétiques provisoires.*

Première question. — Quelles sont les indications biographiques que renfermeront les listes provisoires?

Deuxième question. — Ne serait-il pas utile d'adresser, par voie administrative, à toutes les communes du royaume une circulaire pour les engager à signaler à la Commission les hommes remarquables qui sont nés dans leurs localités?

Troisième question. — Quelles règles suivra-t-on pour déterminer la nationalité de chaque personnage? En d'autres termes, s'en tiendra-t-on, pour les lieux de naissance, à la circonscription géographique actuelle de la Belgique, ou comprendra-t-on aussi parmi les nationaux les personnages nés dans des localités voisines appartenant jadis à la Belgique, mais qui en ont été séparées pour être annexées à d'autres pays?

Quatrième question. — Admettra-t-on dans la liste provisoire et dans la *Biographie* des étrangers éminents qui ont passé leur vie en Belgique ou qui y ont rendu des services signalés?

Cinquième question. — De quelle manière écrira-t-on les noms propres précédés d'une particule ou suivis d'affixes, lorsqu'il s'agira de les ranger dans l'ordre alphabétique? Pour ceux qui commencent par les particules *de*, *del*, *du*,

van, vander, vanden, ver, disjoindra-t-on, pour les placer entre parenthèses, les particules qui précèdent ces noms?

Sixième question. — L'ordre alphabétique dont il est parlé à l'article 4 du règlement, pour les listes provisoires, ne pourrait-il être avantageusement remplacé par l'ordre des professions des personnages cités, afin de s'assurer plus facilement que les catégories sont complètes, — ce système n'empêchant pas, d'ailleurs, l'adoption de l'ordre alphabétique pour chaque groupe professionnel séparé?

Septième question. — N'y aurait-il pas lieu de compléter d'abord la liste des ouvrages biographiques à consulter et d'y comprendre, d'une manière détaillée, les nombreuses monographies publiées tant en Belgique qu'à l'étranger sur nos hommes remarquables? Cette nomenclature, ainsi complétée, ne serait-elle pas utilement placée en tête de la liste provisoire?

C. *Collaborateurs.*

Première question. — Quels sont les écrivains belges, étrangers à l'Académie, qu'on appellera à concourir à la rédaction de l'ouvrage?

Deuxième question. — Comment les biographies seront-elles réparties entre les auteurs, et quel sera le droit de priorité entre les collaborateurs qui se rencontreraient dans le choix du même personnage?

D. *Rédaction et publication.*

Première question. — Les listes provisoires étant rentrées, avec les compléments et les modifications nécessaires, comment distribuera-t-on le travail de rédaction entre les membres de l'Académie et les collaborateurs étrangers à la compagnie?

Deuxième question. — Faudra-t-il accueillir dans la *Biographie* tous les noms cités dans la liste provisoire? Dans la négative, quelles règles conviendra-t-il de suivre pour l'épuration de cette liste?

Troisième question. — La *Biographie* sera-t-elle en même temps publiée en français et en flamand? Les articles fournis ou en français ou en flamand seront-ils traduits dans l'une de ces deux langues, afin que les volumes préparés paraissent simultanément dans les deux idiomes?

Quatrième question. — Convient-il de limiter *à priori* l'étendue des notices? Dans l'affirmative, n'y aura-t-il pas lieu de classer, selon leur importance, dans un certain nombre de catégories, des personnages divers dont on accueillera les noms, afin d'accorder à chacun, selon ses mérites, les développements nécessaires?

Cinquième question. — Tout en laissant aux auteurs la liberté la plus large dans l'énonciation de leurs opinions, ne convient-il pas de fixer certaines règles,

afin d'introduire dans l'ensemble de l'ouvrage une homogénéité désirable et de mettre obstacle à une fâcheuse prolixité?

Sixième question. — Les auteurs seront-ils tenus de citer les sources où ils auront puisé les éléments de leurs notices?

Septième question. — Le § 4 de l'article 6 du règlement organique porte que chaque notice sera signée. Cette signature, devant se répéter souvent, et parfois pour des articulets, ne suffira-t-il pas d'y apposer les initiales de l'auteur, initiales qui seraient ensuite reportées dans une table générale des collaborateurs?

Huitième question. — Pour ne pas retarder la publication, ne conviendra-t-il pas de réunir alphabétiquement les notices remises à la Commission, lorsqu'il y en aura un nombre suffisant pour pouvoir en former un volume in-octavo de cinq cents pages (art. 8 du règlement)?

Neuvième question. — Les biographies des personnages les plus illustres ne pourraient-elles être ornées de portraits, afin d'intéresser plus particulièrement la classe des beaux-arts à cette grande entreprise littéraire?

La Commission discuta successivement toutes ces questions, en donnant toutefois la priorité à celles dont la solution paraissait la plus urgente.

La question capitale était celle de la forme qu'il convenait de donner à la publication. Après une discussion longue et approfondie, celle d'un dictionnaire, rédigé dans l'ordre alphabétique des noms propres, prévalut comme satisfaisant plus exactement aux prescriptions de l'arrêté royal de 1845.

On décida ensuite de commencer la liste provisoire des noms, et d'y insérer ceux de tous les Belges qui ont acquis une notoriété suffisante, à quelque titre que ce soit. Mais où commençait la notoriété ainsi exigée pour être inscrit sur la liste? Cette importante question fit l'objet de nouvelles délibérations. Il fut reconnu que la condition requise ne pouvait être considérée comme remplie que par les personnages dont il serait possible de citer les actions ou les œuvres. Il fut décidé, d'ailleurs, qu'on userait d'une grande tolérance pour l'inscription des noms sur la liste provisoire, les éliminations pouvant avoir lieu plus tard, après un examen approfondi.

La plus stricte impartialité présida à la formation de ces listes; des considérations de parti ou de système ne pouvaient influencer la Commission; les mêmes règles devaient être appliquées à toutes les catégories de personnages et à toutes les époques de notre histoire (1).

La question de la nationalité des personnages présentait tout autant d'importance.

(1) *Rapports annuels*, p. 85.

La Belgique et les Provinces-Unies ayant fait partie, pendant des siècles, d'un même État politique sous la dénomination de Pays-Bas, ayant eu des destinées analogues, une communauté non encore effacée de langue, de mœurs, d'institutions, il eût peut-être été désirable de composer, à l'imitation de nos devanciers Foppens, Valère André et Sweertius, une seule *Biographie* pour les deux pays, aujourd'hui placés sous des gouvernements différents. Le savant Paquot avait suivi ce système, au siècle dernier, pour ses *Mémoires littéraires* ; mais outre les difficultés et les complications qu'aurait amenées une œuvre conçue sur de telles bases, les biographes les plus accrédités de la Hollande, Vander Aa, Kobus et Rivecourt, Kok, Wagenaar, Siegenbeek et bien d'autres, nous ayant donné, dans leurs ouvrages, l'exemple de la disjonction des deux populations, il devenait également convenable de nous en tenir à la vie des Belges proprement dits.

Ce point arrêté, on se demanda quelle était l'extension qu'il fallait donner à l'indigénat. Les nombreux fractionnements, les modifications successives du territoire actuel de la Belgique, offraient à cet égard des difficultés très-grandes. Tout en évitant les usurpations, il fallait sauvegarder nos droits. Ne s'agissait-il pas, en effet, de rechercher patiemment les noms de nos compatriotes qui s'étaient distingués, depuis dix-huit siècles, dans toutes les carrières, dans toutes les parties de la patrie belge ? Il nous parut donc important de n'emprunter à l'étranger aucun nom de cette statistique intellectuelle et, par conséquent, de ne pas sortir de nos provinces pour opérer ce dénombrement des serviteurs du pays. Nous ne croyons pas nous faire illusion en affirmant que peu d'États de l'Europe présentent, proportionnellement à leur population, un ensemble plus remarquable d'hommes dont le souvenir mérite d'être conservé (1).

La Commission prit donc la résolution suivante :

« La *Biographie nationale* comprendra tous les hommes qui se sont distingués à des titres divers, soit dans l'histoire politique du pays, soit dans la carrière des lettres, des arts, des sciences, etc., nés en Belgique ou dans des territoires qui, à l'époque de leur naissance, dépendaient des provinces formant la Belgique actuelle. »

Cette question fondamentale était connexe avec celle des étrangers éminents qui, pendant leur séjour en Belgique, ont rendu des services signalés à notre pays ou qui s'y sont distingués de quelque autre manière.

De nombreuses propositions, souvent contradictoires, surgirent à ce sujet au sein de la Commission. Plusieurs résolutions furent successivement prises, modifiées et abandonnées, pendant ces quatre dernières années. Les uns voulaient absolument repousser les personnages de cette catégorie, les autres, au contraire, croyaient indispensable de les classer dans un supplément.

(1) *Rapports annuels*, p. 59.

Le chiffre des étrangers relevés dans les listes provisoires ne montait qu'à cent vingt-cinq. En considération de ce nombre, qui était si restreint, et afin de ne pas scinder l'ouvrage, il fut décidé qu'on admettrait les noms de ces personnages dans le corps même de la *Biographie*, mais en les indiquant par un astérisque, de manière à les distinguer des nationaux ; cette mesure transactionnelle paraissait de nature à satisfaire à toutes les exigences.

Les premières bases de notre ouvrage étaient ainsi fixées, lorsque M. le Ministre de l'intérieur, déférant au désir des littérateurs flamands, invita l'Académie à examiner s'il n'y avait pas lieu de publier la *Biographie* dans les deux langues usitées en Belgique. La Commission s'occupa immédiatement de cette question, qui intéressait la moitié de la population belge, et s'arrêta à la résolution suivante, qui, sans engager l'Académie, reconnaissait cependant la convenance qu'il y avait à appeler les écrivains de la partie flamande du pays à collaborer à une œuvre nationale, j'allais dire officielle : « La *Biographie nationale* sera publiée en français. La Commission émet le vœu qu'il en soit donné une édition en langue flamande. »

Par le mot *édition*, il fut entendu que le texte flamand pourra être une traduction ou une rédaction nouvelle, selon ce qui sera réglé à cet égard lorsqu'on s'occupera de cet objet.

La formation de la liste provisoire devant être le point de départ des travaux de la Commission et la recherche des noms exigeant un temps considérable, cette partie de la tâche ne pouvait être dirigée que par une personne familiarisée avec l'histoire de notre pays ; la Commission le confia, sous la surveillance du président, à un employé aussi actif qu'entendu, M. Aug. Vander Mèersch, docteur en droit.

Quant aux indications biographiques, on s'arrêta à la règle suivante : « On consignera dans la liste provisoire les nom, prénoms, professions ou qualité, le lieu et la date de naissance, ainsi que la date du décès du personnage, autant que possible. On citera à la suite de chaque notice les ouvrages spéciaux et les monographies où il est fait mention des personnages. Mais il semble inutile d'indiquer les biographies générales, les dictionnaires historiques et les encyclopédies où leur nom est cité. »

Pour régler la direction à suivre par l'employé chargé de la formation des listes, la Commission arrêta un catalogue d'ouvrages recommandables dont on aurait à faire le dépouillement.

La composition de cette nomenclature ne dura pas moins de trois ans. Tous les noms recueillis furent transcrits sur des bulletins imprimés et classés successivement dans l'ordre alphabétique.

Ces listes étaient revues d'abord par la Commission, qui décidait de l'admission ou du rejet des noms, puis insérées au *Moniteur*, comme le prescrivait l'ar-

ticle 5 du règlement organique. Cette publicité avait pour but d'attirer l'attention des lecteurs sur les omissions ou sur les erreurs qui devaient se rencontrer nécessairement dans un catalogue aussi considérable.

Une première liste provisoire, *comprenant toutes les lettres de l'alphabet* avec l'indication des sources, fut imprimée avec deux suppléments successifs, par le journal officiel : elle formait un volume in-4° de 160 colonnes. Après une révision minutieuse, elle devait paraître au *Moniteur*. Mais, d'une part, le temps requis pour examiner consciencieusement un aussi long travail ; d'autre part, les nombreux ouvrages qui restaient encore à dépouiller et, disons-le, les imperfections inséparables d'un labeur hâtif, engagèrent la Commission à renoncer à la publicité.

Plus tard, lorsqu'on eut épuisé la série des ouvrages imprimés et manuscrits, on décida qu'une nouvelle *composition* typographique aurait lieu et que les listes ne seraient plus publiées au *Moniteur* que par une seule ou plusieurs lettres à la fois.

Ce mode d'exécution, beaucoup plus pratique que le premier, eut des résultats très-satisfaisants.

On ne s'étonnera pas des lenteurs que cette opération a entraînées, quand on saura qu'on a dépouillé pour ce travail préalable plus de mille volumes et que l'ensemble des bulletins présente la mention de 11,600 noms et renvois. De longues séances furent consacrées à revoir, rectifier, compléter ou épurer les listes déjà publiées, par des hommes qui avaient à cœur de ne pas exposer l'Académie à des reproches de négligence, d'oubli ou de précipitation. Du reste, en donnant la qualification de *provisoires* aux listes, on avait entendu se réserver la faculté d'éliminer ensuite les personnages qui seraient reconnus comme n'ayant pas de titres suffisants et aussi de combler les lacunes signalées. Ces nomenclatures n'étaient donc considérées par la Commission ni comme complètes ni comme définitives.

Nous pouvons nous rendre ce témoignage que personne n'aura le droit de reprocher à la Commission des oublis ou des erreurs volontaires. C'est la première fois, sans doute, qu'un corps savant ait fait ainsi un appel au public pour l'engager à exercer les droits d'une critique préalable. Quant à l'importance de ce catalogue alphabétique, elle est incontestable. L'Académie, n'eût-elle publié que la liste des personnages à signaler, aurait déjà rendu un grand service et élevé un véritable monument, tant à cause de l'intérêt que présente ce travail préliminaire que des recherches immenses dont il est le résultat. On peut dire que ces listes provisoires forment l'inventaire biographique du pays : c'est le cadre d'un travail que des collaborateurs intelligents ont à remplir pour donner la vie à un corps inerte et décharné. D'ailleurs comme le dit M. Éd. Fétis, « Quelques personnes, en parcourant les listes déjà publiées, ont été surprises d'y trouver un assez grand nombre de noms qui frappaient pour la première

fois leurs regards ; elles ont exprimé des doutes sur l'intérêt qu'offrirait l'ouvrage où seraient réunies des notices consacrées à tant d'hommes obscurs. Ces personnes n'ont pas songé que la *Biographie nationale* sera surtout un livre utile, parce qu'elle fera connaître des hommes tombés dans l'oubli, malgré les services qu'ils ont rendus à leur pays et qui leur avaient valu l'estime de leurs contemporains. Tels noms, aujourd'hui obscurs, furent jadis connus et honorés. La *Biographie nationale* les remettra en lumière, et c'est là, en quelque sorte, la plus belle partie de la tâche qu'auront à remplir ses rédacteurs. Nous n'apprendrons à personne que Rubens fut un grand peintre, tandis qu'on verra, non sans surprise et sans intérêt, de quel éclat brillèrent jadis certains de ces noms qu'on nous reproche d'avoir portés sur nos listes. » (1)

Il nous reste à exposer encore un détail d'exécution d'une importance majeure, nous voulons parler de la régularité à donner au classement alphabétique des noms. Ce classement laisse, en général, beaucoup à désirer dans toutes les biographies faites alphabétiquement.

La confusion est surtout sensible pour les noms précédés de particules ou d'articles. Il nous a donc semblé qu'à raison de leur formation orthographique, il fallait déterminer grammaticalement le rôle de ces particules, de ces articles et bien préciser la distinction qu'il y a à établir entre eux ; un système de classement, aussi uniforme que possible, était d'autant plus désirable dans la *Biographie* que les noms des personnages y appartiennent à deux idiomes principaux, très-différents : le français et le flamand.

Déjà le savant Brunet, dans la préface de sa cinquième édition du *Manuel du libraire*, p. xxviii, note 1, émet quelques considérations à ce sujet, sans toutefois en tenir toujours compte d'une manière régulière dans son *Dictionnaire bibliographique*. Pour faire disparaître l'arbitraire regrettable qui règne, sous ce rapport, dans toutes les nomenclatures, la Commission a admis, à la suite d'une discussion approfondie, un ensemble de principes formulés.

Tout en reconnaissant la difficulté qu'il y a d'établir des principes absolus dans la matière, on louera certainement l'initiative prise par l'Académie pour que les noms précédés d'une particule, accueillis dans la *Biographie nationale*, soient rangés dans un ordre justifiable aux yeux des savants comme à ceux du lecteur vulgaire.

Voici les règles adoptées et qui s'appliquent respectivement aux deux idiomes parlés en Belgique :

A. Noms flamands.

Les noms flamands précédés des particules *de*, *d'*, *den* (équivalents des arti-

(1) *Rapports annuels*, p. 65.

cles *le, la, l'* en français) font corps avec le mot suivant, et ce dernier ne peut en être disjoint, que ce nom soit écrit d'un trait ou qu'il s'écrive en deux mots, par exemple :

De Man (L'homme); De Wolf (Le Loup); De Mulder, De Molder, De Meulenaer, De Molenaer (Le Meunier); De Graeve, De Graef (Le Comte); De Borchgrave (Le Vicomte); De Meyer (Le Maire, Le Mayor); De Groot (Le Grand); De Witte (Le Blanc); De Backer (Le Boulanger); De Beer (L'Ours); De Koninck (Le Roi); De Keyser (L'Empereur); De Vos (Le Renard); De Jonghe (Le Jeune); De Smedt (Le Fèvre); Den Duyts (L'Allemand); De Vlamynck (Le Flamand); De Waele (Le Wallon).

L'article *de* flamand n'a donc rien de commun avec la préposition française *de*, qui, ainsi que nous le verrons, a une tout autre acception et correspond à la particule flamande *van* et à la préposition latine *ex, a* ou *ab*.

Les noms flamands commençant par le *'t*, qui est la forme ellyptique de l'article neutre *het*, suivront la même règle, par exemple, dans les noms de *'T Kint*, *'T Hoofd*, etc. Il en sera de même pour l'*s* ellyptique du génitif *des* dans les noms *'Smeesters*, *'Smolders*, etc., en vertu du même principe, comme nous le verrons plus bas.

Dans les noms propres commençant par la particule *van*, qui correspond au *de* français, il y a toujours lieu de disjoindre les deux parties du nom : cette particule est une préposition et indique le lieu de naissance de l'individu, un nom de terre ou de seigneurie, un lieu d'origine enfin.

Ainsi on écrira : *Brussel (van)*; *Assche (van)*; *Gent (van)*; en plaçant le *van* entre parenthèses. On agira de même pour les noms français *Bruxelles (de)*; *Assche (d')*; *Gand (de)*.

Les noms commençant par *vander, vande, vanden, ver* (1), ne seront pas disjoints, toujours par le même principe : ces particules ne sont pas des prépositions, mais représentent évidemment l'article flamand *de*, au génitif. Elles correspondent au génitif des articles français *du, dela, dele, del*. On en fera de même pour les noms commençant par les prépositions flamandes *uut, uyt, uutem* ou *uuter*, parceque, comme en français, elles font corps avec ces noms.

On écrira donc :

Vander Bruggen (Dupont); Vander Haghen (De La Haye); Vander Moere (Du Marais); Vanden Haute (Du Bois); Vande Castele (Duchâteau); Vanden Hove (Delcour); Vereeke (Duchêne); Verstraete (Delarue ou Delrue); Uuterwulge (Du Saule).

On ne séparera pas non plus les mots commençant par *der, t', ten, te, ter* dans les noms suivants : Derboven, Tenberge, Terbrugge, Tertomme, Tewater,

(1) *Ver* est une contraction de *Vander*.

comme les *vande*, *vanden*, *vander*, *ver* flamands, ces particules font corps avec le nom propre.

Pour résumer, les particules *de*, *den*, *der*, *vander*, *vanden*, *vande*, *ver*, *ter*, *ten*, *te*, 's, 't, *der*, *uit*, *uyt*, *uuter* resteront adhérentes au nom propre, parce qu'elles font fonctions d'article, soit simple, soit dans ses diverses déclinaisons, tandis que la particule simple *van* en sera toujours séparée, parce qu'elle fait fonction de préposition.

B. Noms français ou wallons.

Les particules *de* ou *d'*, comme le *van* flamand, seront disjointes du nom qui les suit; ces particules dénotent pareillement un lieu de naissance, de seigneurie, de terre, d'origine et font fonction de préposition. Ainsi dans les noms suivants : de Bruxelles, d'Anvers, d'Antoing, d'Enghien, de Marbais : *de* ou *d'* sera mis en parenthèses.

Del, *du*, *dela*, *dele*, *de l'*, *des*, suivront la règle de *vander*, *vanden*, *vande*, *ver*, etc., et ne seront pas disjointes du mot suivant, comme dans les noms : Delmarmol, Dubois, Dela Royère, Delebecque, Delvenne, Delrue, Dellafaille, Deshayes.

Le, *la*, *l'*, joints à un nom commun ou à un adjectif, représentent l'article et font corps avec les noms qui les suivent; on écrira par conséquent : Le Jeune, Le Charpentier, Le Petit.

L'origine flamande ou wallonne du nom, toujours facile à saisir pour le lecteur, détermine au premier aspect les fonctions de ces différentes particules.

En résumé, voici les trois règles fondamentales qu'on a adoptées;

I. Les noms français commençant par *le*, *la*, *l'*, les noms flamands (substantif ou adjectif) précédés de *de*, *den*, 't, 's, seront placés à la lettre de la particule initiale, attendu que celle-ci fait fonction d'article.

II. Les noms commençant en français par *du*, *del*, *de te*, *de la*, *des*, ou en flamand par *vander*, *vanden*, *vande*, *ver*, *uyt*, *uter*, *uten*, *te*, *ten*, *ter*, suivis d'un substantif commun, seront soumis à la même règle.

III. Quand les noms sont précédés de la préposition flamande *van* ou de la préposition française *de*, ces particules seront placées entre parenthèses.

L'application de cette règle explique le grand nombre de personnages qui figurent dans les lettres D, L et V aux mots commençant par *de*, *d'*, *le*, *la*, *vande*, etc. (1).

(1) Les règles que nous avons admises pour la disjonction de certains noms, contrarieront peut-être les personnes particulièrement préoccupées de recherches généalogiques et héraldiques. Dans les ouvrages de ce genre, il est loisible d'adopter d'autres principes, parce qu'il faut tenir compte

En dehors des deux catégories de noms que nous venons de signaler, il en est un grand nombre dont le classement rationnel n'est pas moins difficile, soit qu'ils aient une origine douteuse, soit que leur orthographe normale ait été altérée par le temps, soit par d'autres motifs. Ici l'usage des renvois a été largement appliqué afin de faciliter les recherches. Il en est de même pour ceux dont l'orthographe a varié notablement, par exemple, Roland de Latre, de Lassus, Lasso, etc. Ceux qui ont reçu une désinence latine ou qui ont été entièrement traduits en latin ou dans quelque autre langue, figureront également deux fois dans notre dictionnaire : on mettra De Schepper et Scepperus, De Corte et Curtius, De Smet et Faber ou Vulcanius, De Hondt et Canisius, De Witte et Candido, toutefois, en plaçant la notice soit à l'appellation qui est devenue populaire, soit au véritable nom, si on parvient à le déterminer, ce qui est souvent difficile, surtout pour les personnages du moyen âge et de l'époque de la renaissance. Du reste, en ce qui concerne les lettrés des *xvi^e* et *xvii^e* siècles, pour qui la terminaison en *us* était très-ambitionnée, il faut souvent s'en tenir à la forme la plus usuelle, de crainte de rendre ces personnages méconnaissables, si on les classait sous leur nom primitif.

Pour les noms composés de plusieurs mots, par exemple, Van Hoobrouck d'Asper, on les a également mentionnés deux fois à l'aide de renvois.

Si le personnage dont on publie la biographie a porté plusieurs noms, la priorité a été donnée à celui qui passe pour être le nom de famille ; à défaut de certitude à ce sujet, on l'a classé au nom sous lequel il est le plus connu, ou enfin à son surnom ou sobriquet, sauf à le faire figurer dans notre dictionnaire, au moyen de renvois, à ses différentes appellations, par exemple, Jean Van Eyck, aussi nommé Jean de Bruges, Henri Goethals, généralement connu sous la dénomination de Henri de Gand.

Les personnages historiques, tels que les princes et les prélats du moyen âge, plus connus généralement par leurs prénoms, sont également accompagnés d'un renvoi, par exemple, Godefroid de Bouillon, Jean de Bourbon, évêque de Liège, etc.

Quant aux lettrés et aux artistes de la même époque dont le prénom est suivi de la désignation d'une localité, ils sont classés à ce prénom qui est le plus populaire ; ainsi on écrira Siebert de Gembloux, Jean de Ruysbroeck, Olivier de Dixmude, etc. Toutefois, s'il s'agit de seigneurs portant des noms de terre qui sont devenus des noms de famille, ce sont ces noms qui prévaudront, par exemple, pour les maisons d'Avesnes, d'Assche, d'Alost, de Beaumont, etc.

Pour que le système adopté n'apporte pas — admis trop rigoureusement — une des particules nobiliaires des familles et de l'intérêt qu'elles y attachent, mais dans un dictionnaire biographique, on demande une classification uniforme, un système qui, basé sur la grammaire, échappera toujours au reproche de partialité.

perturbation fâcheuse dans le classement habituel de certains noms, qui figurent dans les dictionnaires existants sous une forme qui s'écarte des règles tracées par la Commission, on les a généralement rangés ici dans l'ordre que nous avons adopté, et l'on a mis un renvoi à l'ancienne forme onomastique.

Nous avons suffisamment indiqué l'importance des listes provisoires qui constituent le canevas de la *Biographie nationale*, pour pouvoir aborder un autre côté, non moins difficile, de notre publication littéraire, nous voulons parler de la rédaction ainsi que des collaborateurs.

La répartition du travail de rédaction n'était pas la partie la moins délicate de notre mission.

Bien que la Commission fût autorisée, en vertu de l'arrêté organique du 29 mai 1860, à inviter des auteurs étrangers à l'Académie à collaborer au Dictionnaire, elle crut qu'il convenait de faire d'abord un appel aux membres de la compagnie. Tous les académiciens furent donc priés nominativement et par circulaire de faire un choix dans la liste provisoire des noms de la lettre A. Cette invitation était bornée à une seule lettre, afin de ne point mettre de la confusion dans ce premier essai de répartition. Plusieurs membres de l'Académie, absorbés par des travaux spéciaux, ne purent accepter une tâche dont on demandait l'accomplissement immédiat. Il restait donc beaucoup de noms disponibles de cette lettre, surtout parmi ceux qui avaient une notoriété restreinte ; car, ainsi que le remarque M. Éd. Fétis (1) : « Tandis qu'on se dispute, en quelque sorte, le plaisir de s'occuper d'un homme célèbre, de retracer son histoire, de juger ses actions ou d'analyser ses œuvres, il est des personnages relativement obscurs dont personne ne se soucie d'avoir à écrire la biographie. S'il y a pour ceux-là surabondance de collaborateurs, il y a disette pour ceux-ci. Pour beaucoup de ces hommes, qu'une grande célébrité ne signale pas à l'attention générale, nous avons été obligés de chercher des biographes de bonne volonté. Il arrivera souvent que ceux qui auront accepté, par dévouement, cette tâche modeste, en seront récompensés par l'attrait du travail qu'ils auront entrepris. Tel personnage, tombé dans un injuste oubli, devient, soit par son caractère, soit par ses ouvrages, l'objet d'une étude remplie d'intérêt. On éprouve une satisfaction aussi grande qu'inattendu à voir se révéler un mérite dont on ne soupçonnait pas l'importance, et à le remettre en lumière. »

La Commission recourut alors à un autre moyen. Tenant compte des travaux habituels de chacun et de sa compétence, relativement à tel ou tel genre de sujet, elle attribua à divers membres des trois classes une série de personnages dont la biographie semblait rentrer plus particulièrement dans les études de chacun d'eux. Cette démarche, faite avec plus d'insistance, eut aussi un résultat

(1) *Rapports annuels*, p. 81.

plus satisfaisant : plusieurs adhésions nouvelles vinrent grossir le nombre des collaborateurs. Toutefois, comme il restait encore bien des noms vœux de biographes, on engagea alors les membres de la Commission à user de la faculté qu'elle avait, d'après le règlement organique, d'appeler à collaborer à la *Biographie nationale* des écrivains nationaux, étrangers à l'Académie, mais présentant des garanties littéraires suffisantes. Les aptitudes spéciales de ces collaborateurs venaient ainsi en aide à la Commission pour remplir les lacunes qui restaient encore à combler. Il fallut ensuite, en cas de choix multiples, pour la biographie d'hommes marquants, établir un droit de priorité.

On admit les règles suivantes, afin d'éviter toute espèce de froissement et de conflit : Auront la priorité :

- 1° Les membres de la Commission de la Biographie nationale.
- 2° Les autres membres de l'Académie royale de Belgique ;
- 3° Les littérateurs étrangers à l'Académie.

En cas de concurrence dans la première, deuxième et troisième catégorie, la préférence est donnée : 1° aux auteurs qui se sont déjà occupés du personnage désigné ; 2° aux écrivains qui appartiennent, soit à la famille, soit à la localité ou à la province dans laquelle le personnage a vécu, soit à la profession qu'il a exercée. Ces règles sont devenues d'autant plus nécessaires que, depuis la publication des listes provisoires au *Moniteur*, le nombre des demandes de collaborations a constamment augmenté.

Les conditions d'admission étant ainsi décrétées, il importait de déterminer les règles générales à suivre quant à la forme et à l'étendue des notices.

« Que demande l'immense majorité des lecteurs d'une biographie ? dit M. A. Baron, dans la préface de la *Biographie universelle* (Bruxelles, 1843, in-8°) : Dans la forme, un juste milieu entre la prolixité et la sécheresse ; dans le fond, les faits qui doivent déterminer leur opinion sur l'homme dont on a à écrire et non pas l'opinion de l'homme qui a écrit. »

Ce sentiment d'une juste mesure semble avoir inspiré la Commission, lorsqu'elle discuta et arrêta le programme des règles qui devaient être suivies dans cette matière. Voici, d'après le rapport annuel de 1862, l'ensemble des principes qui furent adoptés à cet égard et qui, plus tard, furent convertis en instructions pour ses divers collaborateurs.

« La Commission commence par déclarer qu'elle n'entend point restreindre par des règles absolues, arbitraires, la liberté des écrivains appelés à lui prêter leur coopération ; mais qu'elle leur indiquera seulement les points sur lesquels il importe qu'il y ait accord entre eux pour l'exécution d'une œuvre reposant sur la base d'un plan uniforme.

» Les notices devront contenir tous les renseignements biographiques de

quelque importance ou de quelque intérêt, exposés dans un style simple et concis. Sans préciser d'avance l'étendue de chacune d'elles, il est permis d'établir en principe que les auteurs tiendront compte de la valeur relative des personnages dont ils retraceront la vie. L'écrivain qui s'est attaché à rassembler les matériaux d'une notice biographique tombe souvent, malgré lui, dans le défaut de la prolixité. Il s'exagère l'importance du personnage qu'il a étudié dans ses actions ou dans ses œuvres, et rapporte jusqu'aux plus petites particularités de sa vie, ne pouvant pas se décider à élaguer des détails dont la réunion lui a coûté de patientes recherches. Les collaborateurs éviteront de céder à l'entraînement de cette tendance naturelle, s'ils veulent songer, en écrivant la notice d'un personnage secondaire, à l'étendue que devrait avoir proportionnellement celle de l'homme qui a laissé une trace profonde soit dans l'histoire politique, soit dans les annales des lettres, des sciences et des beaux-arts. Si l'on consacre, par exemple, deux pages à telle célébrité locale dont la gloire n'a point rayonné au delà des limites de sa province, combien n'en faudrait-il pas accorder à Charlemagne, à Froissart, à Rubens, à ces hommes dont la renommée est universelle? Autre chose est une monographie où l'auteur, ne relevant en quelque sorte que de sa fantaisie, est libre de multiplier les traits par lesquels il croit devoir compléter la physionomie du héros de son choix, autre chose est une notice destinée à trouver place dans un dictionnaire biographique. Ce qui était un mérite dans l'un devient un défaut dans l'autre. Prenant ces considérations pour point de départ, les collaborateurs de la *Biographie nationale*, lorsqu'ils écriront la vie d'un personnage politique, n'entreront pas dans le détail des événements auxquels il a été mêlé. Ils se borneront à rappeler brièvement la part qu'il a prise à ces événements. Par la même raison, sans renoncer au droit légitime d'examen et d'analyse, ils s'abstiendront de discuter, au point de vue de leurs opinions personnelles, les systèmes religieux, philosophiques ou scientifiques dans les biographies des hommes dont les travaux ont eu pour objet la solution des problèmes qui se rattachent à ces divers ordres d'idées. Ils exposeront les faits dans leur ensemble, et, pour les points de controverse, ils renverront aux sources où ils ont eux-mêmes puisé.

» Les auteurs des notices s'attacheront principalement à exposer les faits avec exactitude. Dans les jugements qu'ils auront à porter sur les hommes et sur les choses, ils exprimeront leurs opinions avec calme et modération, en évitant tout ce qui ressemblerait à de la polémique.

» En tête de chaque notice, on inscrira le nom et les prénoms du personnage, sa qualité, le lieu et la date de sa naissance, le lieu et la date de sa mort.

» Dans les notices consacrées à des savants ou à des littérateurs, on citera leurs ouvrages ou du moins leurs principaux ouvrages, en indiquant les éditions qui en ont été faites, s'ils sont imprimés, et les dépôts où les manuscrits

en sont conservés, s'ils sont inédits. Lorsqu'il s'agira d'un artiste, il sera fait mention de ses œuvres, avec indication des lieux où elles se trouvent.

» Les auteurs des notices feront connaître à quelles sources ils ont principalement puisé pour réunir les éléments de leur travail, et si parmi ces sources il en est de nouvelles ou de peu connues, la Commission jugera s'il est utile d'en conserver la mention.

» La Commission n'admettra que des notices inédites.

» Aux termes de l'article 6 du règlement organique, fixé par l'arrêté ministériel du 29 mai 1860, la Commission revoit et approuve la rédaction des notices avant de les livrer à l'impression. Elle peut en limiter l'étendue d'après les convenances de la publication et selon l'importance relative des personnages. Les modifications introduites dans la rédaction des notices seront communiquées aux auteurs avant l'impression.

» La Commission fera connaître par écrit aux collaborateurs les noms des personnages dont ils seront invités à écrire les notices. Le délai dans lequel ils devront fournir leur travail leur sera indiqué. Ce délai expiré, la Commission jugera s'il y a lieu de le renouveler ou s'il convient de désigner un autre collaborateur.

» La discussion qui s'est ouverte sur plusieurs des dispositions contenues dans l'instruction destinée aux rédacteurs de la *Biographie nationale*, a eu pour effet d'en préciser le sens et la portée. Un membre de la Commission avait exprimé la crainte qu'il n'y eût quelque chose de trop restrictif dans le conseil donné aux auteurs d'éviter la discussion des systèmes philosophiques ou scientifiques dans les notices de certains hommes qui ont pris une part considérable au mouvement des idées de leur temps. Suivant cet honorable collègue, le mérite de ces hommes ne saurait être apprécié, si l'on ne fait pas connaître l'état où se trouvait la science avant eux, pour montrer ensuite le progrès accompli sous l'influence d'une théorie nouvelle dont leurs travaux ont formé la base. Or une discussion scientifique naît infailliblement, en pareil cas, de la comparaison de deux systèmes opposés l'un à l'autre.

» A cette observation, d'ailleurs fort juste, il a été répondu que lorsqu'une circonstance semblable se présentera, lorsqu'il s'agira d'un de ces hommes rares auxquels notre collègue faisait allusion, il pourra être dérogé aux règles posées dans l'instruction. La discussion constituera alors un exposé de faits. Ce que nous avons voulu éviter, c'est que les auteurs se crussent autorisés à discuter, comme nous l'avons dit plus haut, des systèmes politiques, religieux, philosophiques et scientifiques et que, au lieu d'être un dictionnaire historique, la *Biographie nationale* devînt un champ ouvert à la controverse.

» Dans les listes provisoires se rencontre un certain nombre de noms patronymiques qui sont suivis d'une série de personnages de même dénomina-

tion, et à peine quelques-uns des membres des familles indiquées mériteraient-ils d'occuper une place dans la *Biographie nationale*. Ces noms, trop connus pour être passés sous silence, seront réunis en un seul article biographique, pour faire suite à la notice du plus renommé ou du plus notable d'entre eux.

» L'application des règles que nous avons cru devoir fixer, conservera à cet ouvrage le caractère qu'il doit avoir. La Commission sera juge des exceptions auxquelles pourraient donner lieu les notices de quelques hommes d'un mérite supérieur. »

« Au reste, ajoute M. De Busscher, dans son rapport de 1865, s'il est vrai qu'il existe pour la Commission une sorte de solidarité entre elle et les collaborateurs de la *Biographie nationale*, elle n'entend pas assumer la responsabilité absolue des idées, des opinions, des doctrines professées dans des biographies signées par leurs auteurs. A chacun la responsabilité de ses écrits, à la Commission celle de la direction du travail d'ensemble. »

La Commission étant ainsi arrivée à l'exécution définitive d'une œuvre dont les travaux préparatoires avaient été si longs, c'est ici le lieu de payer notre tribut de reconnaissance aux Ministres de l'intérieur qui se sont succédé depuis 1860, MM. Ch. Rogier et A. Vandenpeereboom ; ils n'ont cessé tous deux de prêter un bienveillant appui à cette entreprise éminemment patriotique. Forts du concours du Gouvernement, les membres de la Commission ont pu assurer la viabilité matérielle de l'œuvre et arrêter, sans entraves, toutes les mesures d'exécution qui s'y rattachent, tant sous le rapport de la rémunération des auteurs que des arrangements à prendre avec l'éditeur.

Afin d'obtenir une certaine unité dans l'ouvrage, surtout en ce qui concerne la coordination et la révision des notices reçues, ainsi que des détails relatifs à la partie typographique, la Commission avait d'abord projeté de confier ce travail à une seule personne qui aurait été en quelque sorte le directeur littéraire de l'œuvre. Elle aurait en ce point suivi l'exemple donné par M. Firmin Didot, qui publie, sous la direction de M. le Dr Höfer, la *Nouvelle Biographie universelle*. Mais ces deux publications diffèrent trop essentiellement pour être soumises à la même règle. En effet, l'éditeur français en faisant une opération industrielle avait besoin de soumettre ses divers collaborateurs au contrôle d'une autorité littéraire, tandis que notre publication, exécutée sous le patronage de l'Académie, pouvait à la rigueur se passer d'une pareille garantie. Cependant pour obtenir l'homogénéité indispensable, un autre système fut adopté à l'unanimité (1) : « Deux membres ont été adjoints au président afin de former

(1) *Rapports annuels*, p. 93.

un *sous-comité*, et ces trois commissaires, représentant les trois classes de l'Académie, se partagent entre eux, selon l'aptitude ou la spécialité respective, l'examen des notices destinées à l'impression. L'examen porte sur les détails plus ou moins complets, minutieux ou oiseux des biographies, sur leur étendue, sur leur admission définitive, sur le rejet de certains personnages, soit en raison de leur insignifiance, soit parce que les auteurs ne se sont pas conformés aux instructions arrêtées par la Commission. Les observations du sous-comité sont communiquées officieusement aux auteurs des notices par le président. En cas de dissentiment entre les auteurs et le sous-comité, il en est référé à la Commission assemblée, qui décide en dernier ressort. Le bureau agit alors officiellement, au nom de cette dernière, à laquelle les propositions de rejet ou d'amendement sont soumises : c'est d'elle qu'émane la décision définitive, c'est elle qui prononce la suppression. Après avoir parcouru cette filière, les notices acceptées sont remises au préposé à la correction littéraire et typographique et envoyées par lui à l'imprimeur-éditeur. »

Ce système, dont l'application a eu pour effet de ménager des susceptibilités trop vives et d'assurer en même temps à l'œuvre commune un ordre méthodique et une marche plus régulière, n'a encore soulevé aucune difficulté sérieuse, bien que la mission du sous-comité fût souvent très-délicate. En l'absence d'une direction littéraire unique, ce mode d'exécution, quoique assez compliqué, a répondu à tous les besoins. La responsabilité collective de la Commission subsiste quant à l'ensemble de l'œuvre, mais, d'autre part, les auteurs, en signant les notices, restent individuellement responsables des opinions, des jugements et des faits qu'ils avancent.

Ils sont en outre astreints à indiquer au bas des notices les sources les plus intéressantes auxquelles ils ont puisé.

Nous avons aussi cru devoir admettre dans la *Biographie* quelques personnages *fictifs*, mais ayant cependant acquis, par tradition, une certaine notoriété historique. Cette mesure a été prise dans le but de rectifier des erreurs longtemps accréditées, ou d'empêcher des usurpations qu'une critique sévère pouvait seule faire disparaître.

Quant aux personnages appartenant au même nom, ils ont été rangés, à la suite les uns des autres, dans l'ordre alphabétique de leurs prénoms respectifs, afin d'éviter la confusion dans les homonymes ; à l'exception toutefois des princes, pour lesquels l'ordre chronologique a paru le plus rationnel.

Enfin, lorsqu'il s'agit d'érudits ou de littérateurs, les titres de leurs ouvrages ont été énoncés dans leur langue respective, avec l'indication des formats et des lieux d'impression, surtout pour les ouvrages anciens.

Tel est l'ensemble des règles et des principes établis pour l'achèvement de notre publication.

Quarante-cinq séances de plusieurs heures ont, depuis cinq années, été consacrées à l'examen et à la solution de ces innombrables questions de détail.

En terminant cet exposé, nous répéterons ce que disait l'honorable M. Éd. Fétis, alors secrétaire-rapporteur de la Commission, dans son rapport annuel de 1862, afin de répondre aux personnes qui, peu familiarisées avec les travaux littéraires de grande étendue, faisaient peut-être un reproche à l'Académie de retarder si longtemps la publication de la *Biographie nationale* :

« Vous savez combien les travaux préparatoires d'une entreprise littéraire semblable à celle dont nous sommes chargés sont importants, longs, minutieux et quels soins doivent leur être donnés, si l'on veut éviter, pour la suite, les mécomptes et les regrets. C'est peu de faire vite : il faut bien faire. La rapidité, qui est la règle suprême des actions humaines dans le temps où nous vivons, n'est pas, ne sera jamais applicable à l'élaboration des œuvres d'érudition. Pour celles-ci, il faut, avant tout, la patience, l'attention et la conscience. Laissons courir la vapeur pour tout le reste ; mais lorsqu'il s'agit d'art, de littérature et de science, marchons paisiblement, d'un pas prudent et sûr. Nous irons, d'ailleurs, plus vite ainsi, n'étant pas exposés à faire fausse route et à retrograder pour trouver une meilleure direction.

» Livrer prématurément une partie quelconque de l'ouvrage eût été une imprudence. Ceux qui nous reprochent de ne pas nous presser, nous critiqueraient vivement, si nous avions péché par erreur ou par omission. Nous n'avons pas recouru à la publicité pour faire connaître, au dehors, les résultats progressifs de nos efforts, parce que nous croyons qu'il ne faut en user qu'avec mesure et seulement lorsqu'on en peut attendre quelque utile effet. »

Pour terminer, nous ajouterons que, depuis sa création, la Commission a subi plusieurs modifications par les démissions et les décès de plusieurs de ses membres, et nous nous montrerions ingrat, si nous ne rendions hommage, à deux d'entre eux, qu'une mort prématurée nous a enlevés, M. le professeur Kickx et Mgr de Ram. Ce dernier a fourni au premier volume de la *Biographie* un contingent considérable, et sa collaboration, surtout pour l'hagiographie nationale, nous eût été d'un précieux concours pour l'avenir.

Bruxelles, janvier 1866.

BARON DE SAINT-GENOIS,
Président de la Commission.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

A

AA — ABEL

AA (VANDER). Voir VANDER AA.

ABBÉ (Henri), dessinateur, florissait en 1670. On croit qu'il naquit à Anvers. On trouve dans le *Gulden cabinet* de C. De Bie, page 381, un portrait de Pierre van Bredael, gravé par Lauwers et dessiné par Abbé, dans le style large et facile de Van Dyck. Bryan, Christ et Heineken en font mention; ce dernier cite Abbé comme ayant fourni quelques dessins à l'éditeur Barrier pour une édition des *Métamorphoses* d'Ovide. Abbé a publié quelques gravures à Anvers, en 1670. On croit qu'il mania également le pinceau et qu'il fit des portraits. Ce que l'on connaît de lui démontre qu'il fut un dessinateur correct, mais non affranchi de cette afféterie qui consistait, chez les dessinateurs de la fin du xvi^e siècle, à exagérer l'importance et la force des articulations, surtout aux extrémités. Ad. Siret.

ABEETS (A.-F.), sculpteur, florissait en 1762. D'après Kramm (*Levens der kunstschilders, beeldhouwers*, etc., Amsterdam, 1857 et suiv., t. I), cet artiste, d'origine flamande, était établi à Bruxelles, dans la seconde moitié du xviii^e siècle. Ce biographe, qui fait l'éloge de son talent, ne cite de lui qu'une seule œuvre, consistant en un pupitre sculpté de l'église de Notre-Dame-de-la-Chapelle, à Bruxelles, exécuté en 1762.

Bon de Saint-Genois.

* **ABEL** (Saint), archevêque de Reims, abbé de Lobbes, décédé vers 750, était originaire de l'Écosse ou peut-être de

l'Angleterre, et florissait au milieu du viii^e siècle.

On ignore les circonstances qui le déterminèrent à quitter son pays natal et dans quelle province il passa ses premières années. Peut-être était-il un de ces évêques missionnaires qui venaient encore alors, quoique en moindre nombre, évangéliser les peuples du nord des Gaules et de la Germanie. Cette conjecture paraît assez vraisemblable lorsqu'on considère ses relations avec saint Boniface, apôtre de la Germanie, le lieu où il se retira et le genre de vie qu'il embrassa quand il dut quitter son siège de Reims.

Après la mort de saint Rigobert, il avait été choisi, au concile de Soissons, en 743 ou 744, pour lui succéder dans le gouvernement d'une église bouleversée par l'indiscipline de plusieurs membres du clergé et par les violences des leudes.

Abel jouissait d'une si grande considération parmi ses collègues de l'épiscopat, que, dans ce même concile de Soissons, présidé par saint Boniface de Mayence, on lui conféra une juridiction extraordinaire sur une partie du nord de la Gaule, avec pouvoir de juger les causes entre les évêques, leur clergé et leurs diocésains; de rétablir la discipline dans les monastères d'hommes et de femmes; de faire restituer à ces établissements, ainsi qu'aux églises, les biens aliénés, et d'empêcher les abbés d'aller en personne à la guerre (1). En

(1) Hartzheim, *Concilia Germaniæ* t. I, p. 58.

745, il assista aussi à un concile qu'on nomme vulgairement le *Troisième Concile germanique*, mais qui a été le sixième synode présidé par saint Boniface (1).

D'après des documents incontestables, on voit que le pape Zacharie, sur la demande de Carloman et de Pepin, son frère, et à la persuasion de saint Boniface, se disposa à envoyer le pallium au vénérable archevêque de Reims, ainsi qu'à Grimon de Rouen et à Humbert de Sens. Mais déjà sans doute à cette époque, Abel avait été forcé de quitter son église, puisqu'il ne put recevoir cet insigne, digne récompense de son zèle apostolique. Une lettre du pape Adrien I^{er}, que ce pontife adressa à Tilpin, le successeur d'Abel, et dans laquelle il se plaint des injustices et des dilapidations auxquelles se livraient envers les églises des seigneurs violents et cupides, fait mention de cette expulsion (2).

Les usurpateurs des biens de l'église de Reims avaient opposé à Abel un certain Milon, qui s'empara du siège archiepiscopal et qui força le pasteur légitime à chercher un refuge dans l'abbaye de Lobbes. Abel y avait probablement demeuré antérieurement. Comme les saints évêques-abbés Ursmar et Ermin, il fut chargé, à la demande unanime des religieux, de la direction de ce monastère. Comme eux aussi il s'appliqua à évangéliser les peuples des contrées voisines.

Après avoir édifié ces religieux par l'éclat de ses vertus et procuré un très-grand bien aux âmes, il mourut paisiblement, le 5 août. Son souvenir s'est toujours précieusement conservé à l'abbaye de Lobbes. Son corps, qui y avait été inhumé auprès de ceux de saint Ursmar et de saint Ermin, fut transporté, en 1409, avec les corps des autres saints de Lobbes, à Binche, pour les soustraire aux ravages de la guerre. Depuis cette époque, on célèbre sa fête dans cette ville le 5 du mois d'août.

Au rapport des historiens, saint Abel était un homme doué de toutes les vertus, très-versé dans les saintes Écritures et

dans d'autres sciences sacrées, un pasteur plein de sollicitude et d'activité, dont la sainteté est reconnue par une foule de témoignages. Son nom se trouve dans plusieurs anciens martyrologes. La dissertation du bollandiste Pinius sur sa vie a été reproduite par Ghesquiere, dans les *Acta SS. Belgii*, t. VI, p. 353.

P. F. X. de Ram.

ABLEBERT (Saint), évêque de Cambrai et d'Arras, né à Ham, près d'Alost, mort en 715. Voir EMEBERT.

ABLYEN (Corneille), écrivain flamand du xvi^e siècle, né à Anvers, où il résida en qualité de notaire. Il traduisit, de l'allemand en flamand, un recueil de voyages très-estimé dans lequel on trouve :

1^o La description de la terre sainte, par Burckhardt ; 2^o Les voyages de Marco Paolo ; 3^o Les voyages en Tartarie, par Haithon ou Héthon ; 4^o La description de la Sarmatie européenne et asiatique, par Mathias de Michou ; 5^o L'ambassade de Paul Jove en Moscovie ; 6^o La description de la Prusse, par Érasme Stella.

Voici le titre complet de cet ouvrage :

Die Nieuwe Werelt der landschappen ende eylanden die tot hier toe allen ouden weereltbeschryveren onbekent geweest syn, maer nu onlancx van de Portugalaiseren en Hispanieren in de Nederganckelyke zee ghevonden ; mitsgaders de zeden, manieren, ghewoonten ende usantien der inwoonende volcken. Oock wat goeden ende waeren men by hemlieden ghevonden ende in onse landen ghebracht heeft ofte hebben ; daerby vindt men oock den oorspronck ende ouder hercomen der vermaersten, crachtichste ende gheweldichste volcken des ouder bekende weerelt, ghelyck daer syn die Tartaren, Moscoviten, Ruyssen, Pruyssen, Hongeren, Slaven, etc. Antwerpen, Jan Vander Loe, 1563, in-fol. de 818 pp.

Bon de Saint-Genois.

Bulletin du Bibliophile belge, t. I, p. 470. — Paquot, MSS. de la *Biblioth. royale de Bruxelles*, n^o 17631.

ABOLIN (Saint), septième abbé de Stavelot, décédé au commencement du viii^e siècle. L'histoire se tait sur son

croit qu'Abel assista aussi au concile de Lestines, en 745.

(2) Voyez *Gallia Christ. nov.*, t. IX, p. 28.

(1) Voyez, dans Hartzheim, ouvr. cit., t. I, p. 72, *Synodus in provincia Francorum, loco incerto, sexta sub S. Bonifacio præsidente*. On

administration; son nom seul figure sur les diptyques des abbayes de Stavelot et de Malmedy.

A. De Noue.

ABRAHAM (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Tournai, vécut au XIII^e siècle. Il se signala par ses libéralités envers la cathédrale de sa ville natale, où il était investi de la dignité de chanoine et d'archidiacre. Il pourvut au service divin dans les oratoires de Saint-Éloi et de Saint-Martin, par la fondation de deux chapellenies. C'est à lui qu'on doit aussi l'institution de l'office de *Missus*: le mercredi des Quatre-Temps, aux Avents, l'Évangile de *Missus est* est chanté, avec certaines cérémonies, à la cathédrale de Tournai. L'ornement qui sert à cette messe est un don de Jean Abraham.

Cet ecclésiastique était remarquable par sa science. Il avait composé plusieurs ouvrages dont aucun ne nous est parvenu.

F. Hennebert.

Cousin, *Hist. de Tournai*.

ABRAHAM D'ORVAL (Frère), peintre, né à Habay-la-Vieille, en 1741, mort en 1809. Voir GILSON (*H.*)

ABRAHAM (*Gérard*), ou **ABRAHAM**, dit *Lekkerbeetjen* (friand morceau), homme de guerre, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), comme le constate le monument érigé en son honneur dans le jubé de l'église des Dominicains de cette ville, mort en 1600, est cité par tous les historiens des guerres de Flandre pour avoir été le chef des vingt-deux Flamands qui livrèrent un combat à vingt-deux reîtres commandés par le seigneur de Bréauté, capitaine français au service de la Hollande, en garnison à Gertruydenberg. Abrahams, soldat de fortune, était lieutenant du comte de Grobbendonck, gouverneur de Bois-le-Duc; froissé par les fanfaronnades du capitaine Bréauté, il le défia à un combat singulier, qui eut lieu le 5 février 1600, dans la bruyère de Vucht, près de Bois-le-Duc. Abrahams fut atteint mortellement d'un coup de pistolet, dès le début du combat; son frère Antoine et son beau-frère périrent également dans cette journée. Toutefois, après la lutte, le capitaine Bréauté, resté prisonnier

entre les mains des Flamands, fut conduit à Bois-le-Duc; mais, au moment d'entrer dans la ville, il fut massacré avec quelques-uns de ses compagnons.

Général Guillaume.

Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles, 1843, 1^{re} partie. — Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique, 1^{re} série, t. VI, p. 501.

ABSALON, seizième abbé de Stavelot, vivait au commencement du IX^e siècle. Quelques auteurs donnent une durée de 17 ans au règne de cet abbé; mais, d'après deux chartes octroyées à Wirund, son prédécesseur, par Louis le Débonnaire, il ne semble avoir gouverné le monastère que pendant deux ans, c'est-à-dire de 814 à 816, époque de sa mort, que d'autres reculent cependant jusqu'à l'année 817 et même 818. On lui attribue la reconstruction de l'église de Malmedy, dans laquelle il fut aidé par les largesses de Louis le Débonnaire et qu'il entreprit surtout pour honorer les reliques de saint Quirin, qui reposent encore aujourd'hui dans cette église. La translation des restes de ce saint dans cet édifice n'eut lieu qu'en 848, par suite de la terreur qu'inspirait l'invasion des hommes du Nord (*metu Danorum*). Dès cette époque, saint Quirin devint le patron particulier de Malmedy, comme saint Remacle le fut de Stavelot. Absalon fut inhumé dans l'église de Malmedy.

A. De Noue.

Martène et Durand, *Thesaurus novus Anecdotorum*, t. III, p. 1688.

ABSEL (*Guillaume VAN*), ou **APSEL**, ou **ABSELIUS**, écrivain ascétique, né à Bréda (ancien Brabant), décédé près d'Enghien, le 4 août 1471. Issu d'une ancienne famille brabançonne, il entra très-jeune dans l'ordre des Chartreux, au couvent de la chapelle Notre-Dame, près d'Enghien. En 1462, nous le trouvons prieur de la chartreuse, à Bruges. Toutefois, il se démit de ces fonctions pour rentrer comme simple religieux dans son premier couvent, où il mourut après quarante années de profession.

Ses écrits paraissent avoir été fort nombreux. Voici ceux dont on connaît le titre et que nous trouvons énumérés

par Sweertius (*Ath. Belg.*, p. 196) et par Paquot (*Mémoires littéraires*, édit. in-8°, t. IV, p. 411.) : 1° *Opus super genesim, psalterium et canticum canticorum* (*Codex scriptus anno 1441*) ; 2° *Opusculum de vera pace*, adressé à Hugues de Vereau-dis ; 3° *Tractatus super oratione dominica* (en vers), adressé au prieur des Carmes, près d'Enghien ; 4° *Speculum* ; 5° *De Officio Marthæ, liber I* ; 6° *Dialogus inter Patrem et Filium spirituales* ; 7° *Vita D. Agidii* (en vers latins) ; 8° *Tractatus ad semper candidam cœli reginam, more oratorio* ; 9° *Epistolarum libri complures*. Il paraît avoir excellé surtout dans le genre épistolaire. Nous voyons par cette nomenclature qu'Absel cultivait aussi la poésie latine.

M. F.-V. Goethals assure qu'il était, en outre, un des meilleurs relieurs de son temps et qu'il gravait non-seulement sur bois, mais encore sur cuivre.

Bon de Saint-Genois.

Kobus et Rivecourt, *Handwoordenboek*, t. I. — Fabricius, *Bibl. med. ævi*, t. III, p. 157. — Vander Aa, *Biogr. Woordenboek*, t. I. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des lettres*, t. I.

ABSHOVEN (*Ferdinand VAN*), peintre, appelé *le vieux*, devint l'élève d'Adam van Noort, en 1592, et fut reçu à la maîtrise de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1595. Le livre d'inscription des membres de cette corporation mentionne, parmi ses élèves, Hans ou Jean Michielsens, inscrit en 1597, Alard Du Gaucquier, en 1601, Jacques Jacopsen et Jaspas Couvreur, en 1604. Ferdinand van Abshoven était déjà décédé en 1613. Il avait épousé Catherine Robberts, qui lui survécut.

Chev. L. de Burbure.

ABSHOVEN (*Ferdinand VAN*), appelé *le jeune*, fils du précédent, suivit la carrière et les leçons de son père et mourut vers 1654-1655. Ses tableaux sont assez rares et on les confond souvent avec ceux de Thomas van Abshoven, son fils. Un de ses fils, Ferdinand, le troisième, fut inscrit dans la gilde de Saint-Luc comme marchand d'objets d'art (*handelaer*), en 1656, et décéda en 1693-1694.

Chev. L. de Burbure.

ABSHOVEN (*Thomas VAN*), était frère de Ferdinand, le jeune. Une mauvaise interprétation de sa signature (TH. Abs-

hoven) a fait croire que ce peintre portait le prénom de Théodore, tandis que celui de Thomas lui est donné dans tous les documents contemporains. Nous rectifions ici, les premiers, cette erreur, qui, généralement adoptée par les biographes sur la foi de Bryan, n'a cependant été acceptée que sous toutes réserves par Kramm (*Levens der Kunstschilders*).

Chev. L. de Burbure.

ABSHOVEN (*Thomas VAN*), deuxième fils de Ferdinand, le jeune, et d'Éléonore Wyns, naquit à Anvers et fut baptisé dans la cathédrale de cette ville, le 30 novembre 1622. Il devint franc-maître de la gilde de Saint-Luc, en 1645-1646, sous le décanat de David Teniers II, dont il paraît avoir suivi antérieurement les leçons. Les comptes de la corporation mentionnent deux élèves peintres qui furent reçus dans son atelier, Henri van Namen, en 1650-1651, et Henri van Erp, en 1651-1652. La date exacte et le lieu de la mort de cet artiste sont ignorés. Les uns pensent qu'il décéda vers 1690, d'autres fixent la date de sa mort à l'année 1660.

Le talent de Thomas van Abshoven se rapproche beaucoup de celui de David Teniers, le deuxième, dont il aimait à imiter la manière. Le musée de Dresde possède de ce peintre un tableau de nature morte. Le catalogue de cette galerie le fait naître, sans preuves, en 1630. D'autres collections renferment de lui des fêtes villageoises, des scènes de cabaret, des intérieurs de pharmacie, etc., etc. Beaucoup de tableaux, attribués à Teniers le jeune sont dus au pinceau facile de Thomas van Abshoven.

Chev. L. de Burbure.

ABTS (*Wautier*), peintre, né à Lierre (?), florissait en 1606. Il fut inscrit, à Anvers, en 1594, dans la gilde de Saint-Luc, comme disciple de Guillaume De Vos. En 1606, il reçut comme élève, dans son atelier, Léonard Coymans (Coommans ou Coomans). Il fut aussi le maître d'Adrien De Bie, peintre de mérite, natif de Lierre, père de Corneille De Bie, auteur de : *Het Gulden Cabinet van de edele vrye Schilder Const.* A ce titre, il mérite que son nom soit sauvé de l'oubli.

Chev. L. de Burbure.

ACHAIRE ou **ACAIRE** (Saint), évêque

de Tournai et de Noyon, dans la première moitié du VII^e siècle. D'abord moine à Luxeuil, en Bourgogne, il devint ensuite évêque de ce double diocèse. Le lieu de sa naissance et son origine sont restés inconnus; mais on a lieu de croire qu'il appartenait à une famille distinguée, car il vécut avec les jeunes gens de sang illustre dont l'abbé de Luxeuil, saint Colomban, confia l'éducation à son fidèle disciple, saint Eustase. Il appartint à cette brillante école monastique, au moment même où elle était à son plus haut point de splendeur; on l'y rencontre dès l'an 594, et il y eut pour émules en science et en vertu, saint Cagnoald, évêque de Laon, saint Donat, évêque de Besançon, saint Hermenfrois, évêque de Verdun, saint Agile, saint Valeri et une foule d'autres moins célèbres.

On ne connaît au juste quel fut le prédecesseur immédiat de saint Achaire. Les catalogues des évêques de Noyon et de Tournai contiennent les noms de trois prélats dont on ne peut déterminer positivement l'ordre de succession. C'est Gondulphe, dont on ne connaît que le nom; Évrout, qui n'est aussi connu que de nom et auquel on accorde le titre de saint, et Crasmare, qui siégeait déjà en 574 et qui reçut de grandes marques de faveur de la part de Pepin, roi de Paris, pour les services qu'il lui rendit lors de sa fuite. C'est à Crasmare que le roi Chilpéric donna, dit-on, la seigneurie et le domaine de la ville de Tournai. L'acte de donation, de l'an 575 ou 580, se trouve dans Miræus (*Op. diplom.*, t. I, p. 6, et t. III, p. 1310), où le texte est plus complet. Mais l'authenticité de ce diplôme a donné lieu à des objections que Poutrain examine dans son *Histoire de Tournai*, t. II. Papebrochius, dans son *Propylæum antiquarium circa veri et falsi discrimen in vetustis membranis*, imprimé dans les *Acta SS. Aprilis*, t. II, p. XXVIII, n° 122, regarde la pièce comme apocryphe.

A ce qu'il paraît, Achaire fut appelé à occuper les sièges réunis de Tournai et de Noyon, à la mort de l'évêque Évrout. On ignore en quelle année et à l'instigation de qui il fut nommé évêque; mais

il l'était en 627, et l'on présume qu'il fut demandé à Saint-Eustase, vers 621. Sa grande science le rendait digne de l'honneur de l'épiscopat, et son zèle suffit à la tâche si difficile de gouverner deux diocèses très-étendus. S'il trouva un courageux auxiliaire dans saint Amand, il coopéra, de son côté, au succès des travaux de cet illustre apôtre, qui exerça particulièrement ses fonctions pastorales dans la Gaule belge, plongée encore, en grande partie, dans le paganisme et la barbarie. Achaire seconda ses efforts. Aimé et vénéral des rois Clotaire II et Dagobert I^{er}, il usa de son crédit près de ces princes pour faire appuyer par l'autorité temporelle la prédication de l'Évangile et la propagation de la civilisation dans cette partie de nos provinces où le christianisme avait le plus de conquêtes à faire. Il demanda à Dagobert des lettres qui permissent à saint Amand de se présenter avec plus de sécurité au milieu des sauvages habitants du nord de la Flandre et du Brabant; il obtint aussi du même prince, comme de son successeur, plusieurs privilèges en faveur de son troupeau et des aumônes pour les pauvres et les malheureux.

Saint Amand, ayant reproché à Dagobert la licence de ses mœurs, son luxe et son avarice, fut banni du royaume. Achaire, malgré son crédit à la cour, malgré l'estime que le roi professait pour lui, ne put empêcher cet acte de colère; mais son intervention contribua peut-être plus que tout autre motif à engager Dagobert à rappeler, vers 630, Amand de son exil. Un peu plus tard, en 636, lorsque le siège de Téroüane vint à vaquer, il déterminait ce prince à y nommer Omer, son ami et son ancien compagnon. Il l'avait connu à Luxeuil et nul ne lui parut plus propre à remplir cette tâche laborieuse et importante; car Téroüane et ses environs, déjà une fois éclairés par les lumières de l'Évangile, étaient retombés sous le joug de l'idolâtrie. La suite démontre qu'Achaire ne s'était point trompé dans ce choix. Omer avait trouvé son diocèse presque entièrement païen; à sa mort, en 670, il le laissa entièrement chrétien.

Ces faits, recueillis dans les actes authentiques de plusieurs autres saints, font regretter que l'on ne connaisse pas d'une manière plus complète la vie de saint Achaire. Il mérite incontestablement de prendre rang parmi les évêques qui ont le plus contribué, au VII^e siècle, à répandre les bienfaits de la civilisation chrétienne dans les anciennes provinces de la Belgique.

On ignore l'époque précise de sa mort; mais l'opinion la plus probable la fixe au 27 novembre 639. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 640 nous le voyons remplacé sur le siège épiscopal de Tournai et Noyon par saint Éloi. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre-et-Paul, située hors des murs de Noyon et appelée aujourd'hui l'église de Sainte-Godeberte.

Ses vertus et surtout son zèle apostolique le firent ranger, presque immédiatement après son décès, au nombre des saints. Sa fête se célèbre à Tournai sous le rite semi-double et à Noyon sous le rite double. Molanus, du Saussay, Chastelain et d'autres hagiographes le nomment sous le 27 novembre, jour où il est aussi mentionné dans le martyrologe de Paris. Hugues Menard le place, on ne sait pourquoi, au premier novembre. Ghesquiere, dans ses *Acta SS. Belgii*, t. II, p. 331, a donné une dissertation sur le culte rendu à la mémoire de saint Achaire; il y rectifie quelques inexactitudes historiques qui se trouvent dans le *Proprium* de Tournai et dans le bréviaire de Noyon. Ainsi c'est à tort que le *Proprium* de Tournai, dans la troisième leçon du second nocturne, dit que saint Achaire a fait une translation des reliques de saint Munebole ou Mumbole, un des compagnons de saint Fursy, abbé de Lagny. Cette cérémonie n'eut lieu que cent quatre-vingt-dix ans plus tard, en 831, alors que Halitgaire était évêque de Cambrai et Aichard ou Achard (*Aicharius* ou *Achardus*), évêque de Tournai et de Noyon. La similitude des deux noms paraît avoir été la cause de cet anachronisme. Ainsi encore l'assertion du bréviaire de Noyon, d'après lequel saint Achaire présida, par ordre du roi Thierry II, à l'élection de saint

Salve, évêque d'Amiens, est dénuée de fondement, comme nous l'avons prouvé dans notre *Hagiographie nationale*, t. I, p. 139.

P. F. X. de Ram.

ACHELEN (*Igram van*), membre du conseil privé, président du grand conseil de Malines, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), vers 1528, mort à Malines le 18 octobre 1604. Van Achelen était issu d'une famille noble dont plusieurs membres, entre autres Guillaume, son grand-père, ainsi qu'Antoine et Wautier, avaient figuré honorablement dans le magistrat de Bois-le-Duc, comme échevins, pendant les années 1522 à 1563. Son père, Igram van Achelen, Achlen ou d'Achelen, receveur de cette ville en 1525, y mourut en 1550, maître du grand hôpital.

Après avoir fait des études brillantes à Deventer, à Leyde et à l'université de Louvain, où il obtint le grade de docteur en droit, Van Achelen fut nommé, par Charles-Quint, en 1550, membre du conseil provincial de Frise, à Leeuwarden, tant à cause de son talent oratoire qu'à cause du zèle qu'il montra pour la religion catholique. Le président Viglius, qui l'estimait particulièrement, lui fit épouser, en 1561, une de ses nièces, Clémence Hoytama. Ce mariage eut lieu avec grande solennité à Zuichem, en présence de deux autres personnages célèbres, Maximilien Morillon et Jacques Hessels (voir ces noms). Au commencement de l'année 1570, Philippe II appela Van Achelen à la présidence du conseil de Frise, distinction qu'il dut à la fois à son mérite et à la faveur du ministre Hopperus, autre Frison, qui était alors tout-puissant à Madrid. Après les terribles inondations qui désolèrent particulièrement la province de Frise en 1570, Van Achelen, de concert avec le magistrat de Harlingen, rendit, le 25 mars 1574, une ordonnance-règlement pour la construction des digues de mer. Les habitants de cette province inscrivirent, comme témoignage de reconnaissance, son nom sur la colonne commémorative qu'ils élevèrent à cette occasion à leur gouverneur ou stathouder. Quelques années après, il fut soupçonné d'appartenir au parti de don Juan d'Autriche, gouver-

neur général des Pays-Bas, que les États généraux avaient déclaré déchu de ses fonctions, par acte du 7 décembre 1577, acte que le conseil de Frise avait refusé de publier. Le 21 mars 1578, Igram van Achelen fut arrêté et jeté en prison; mais on le rendit assez promptement à la liberté. Il se retira alors en Brabant. Huit ans après, reconnaissant tardivement les services qu'il avait rendus, le gouvernement appela Van Achelen à siéger au conseil privé et lui conféra, peu de temps après, les insignes de chevalier de l'Épéron d'or (*equus aurata Militiæ*). Enfin, le 18 août 1598, il fut élevé à la dignité de président du grand conseil de Malines, en remplacement de Jean Vander Burch (voir ce nom), fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Son tombeau se trouve au circuit du grand chœur, dans la chapelle de Saint-Nicolas, à l'église métropolitaine de Malines. Son fils Folcard entra, en 1600, au conseil de Brabant, et, en 1624, au conseil privé. Son petit-fils, Pierre van Achelen, seigneur de Laeken, siégeait en qualité de secrétaire au conseil privé, en 1673.

Britz.

Scheltema, *Staatkundig Nederland*, t. I, p. 5. — Christyn, *Tombeaux des hommes illustres*, pp. 48 et 49. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 557. — Leroy, *Théâtre sacré du Brabant*, t. I, p. 42, et t. II, p. 45. — Hoynck Van Papendrecht, *Analecta*, t. I, pp. 175 et 569. — Wisemius, *Chronyke van Vriesland*, pp. 587-589. — P. Bor, *Oorspronck der nederlandsche beroerten*, boek XII, fol. 950.

ACHTER (*François-Adrien van*), écrivain calviniste, né à Gand vers 1730, mort en 1789. Après avoir fait de bonnes études, il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, à Gand, où il avait été élevé. Il y fut professeur de rhétorique et connu comme un des meilleurs prédicateurs de la ville; mais, entraîné par une passion funeste, il quitta subitement le couvent et alla s'établir en Hollande. A Schiedam, il embrassa la religion réformée, et ce fut à cette occasion qu'il publia, en faveur du calvinisme, un ouvrage in-4^o de 162 pages, intitulé : *Geloofsbelydenis van Franciscus Adrianus van Achter, augustinermönik en prediker te Gent, openlyk gedaen in de groote kerk te Schiedam, den 21 augustus 1754*. Rotterdam, 1755. Le

curé de Saint-Michel, à Gand, publia, à Anvers, en 1757, une réfutation de cet écrit sous le titre de : *Dwalende rare buyten de arke van Noë, afgebeeld in den persoon van Fr. van Achter, van Rooms-priester en religieus geworden litmaet der gezegde Gereformeerde Gemeente tot Schiedam*. Antwerpen, by de weduwe van Petrus Jouret, 1757, in-4^o, p. 672.

Van Achter mourut à Weesp, petite ville près d'Amsterdam, où il remplit longtemps les fonctions de directeur du Gymnase.

Ph. Blommaert.

ACHTSCHELLING (*Luc*), ou **ACHTSCHELLINCK**, peintre, né à Bruxelles en 1570, mort en 1631, fut élève du paysagiste Louis de Vadder, qu'il surpassa. On ne sait pas grand'chose de cet artiste, si ce n'est qu'il travaillait assidûment à imiter la nature et qu'il y parvint. L'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, renferme plusieurs de ses paysages. Les musées de Bruges, de Dresde et de Berlin en contiennent également. Il possédait le sentiment de l'ordonnance, qui, chez lui, était toujours grandiose; son coloris avait une transparence remarquable. Guillaume van Oost et d'autres ont souvent orné ses tableaux de figures. Beaucoup d'églises de Belgique possèdent des paysages de Luc van Uden que l'on attribue à tort à Luc Achtschelling.

Ad. Siret.

ACKERMAN (*François*), homme de guerre, né à Gand vers 1330, mort en 1387. Il était issu d'une famille noble et devint, sous la plume de De Meyere, *Franciscus Agricola*. Dans la guerre civile qu'excitèrent, en Flandre, les excès du comte Louis de Male et de sa cour, il n'hésita pas à se ranger sous le drapeau de sa ville natale, et il se montra bientôt digne, par ses exploits, d'être compté parmi ses capitaines les plus habiles et les plus valeureux. Aussi Philippe van Artevelde, à peine investi du pouvoir suprême dans la commune, nomma-t-il Ackerman chef du corps des *Reisers*, fort de trois mille hommes des plus intrépides, que De Meyere et Olivier de Dixmude ont accusés, bien à tort, de brigandage. C'était une colonne mobile de partisans qu'il fallut porter bientôt

à douze mille gens d'armes et qui devait se porter dans la Hesbaye et le Brabant, pour escorter les vivres que les bourgeois de Liège, de Bruxelles, et surtout de Louvain, tous favorables aux insurgés de Gand, tenaient en réserve pour secourir la ville. L'heureux commandant amena plus de six cents voitures de farine et de froment; et, diplomate intelligent autant que brave général, il obtint, chemin faisant, de la duchesse de Brabant, une promesse d'intervention près de son beau-frère. Mais le comte ne voulait accorder la paix qu'à des conditions telles qu'aucun homme d'honneur ne pouvait y souscrire. Il en fut cruellement puni peu après par la honteuse défaite de son armée, à Beverholt, et par la prise de Bruges, qui en fut la suite. Ackerman rendit encore d'éminents services à cette occasion, et peu s'en fallut que Louis de Male lui-même ne tombât entre ses mains. Bien que, à l'exception de Termonde et d'Audenarde, la Flandre entière se fût soumise à la commune de Gand, il était facile de prévoir que tôt ou tard, si elle était abandonnée à elle-même, les forces de l'insurrection seraient écrasées par celles du roi de France, qui marchait au secours du comte et de son gendre, le duc de Bourgogne. Ackerman se mit donc volontiers à la tête d'une ambassade pour demander des secours à Richard II, roi d'Angleterre. Cette démarche réussit, et un traité d'alliance était déjà conclu quand on apprit la mort de Philippe van Artevelde, à la funeste journée de Roosebeke, et la restauration de l'autorité du comte dans tout le pays, la ville de Gand seule exceptée. Là même, un grand nombre de bourgeois pensaient qu'il fallait demander la paix, en obtenant du prince des conditions moins dures. Ce n'était pas l'opinion d'Ackerman et du doyen Pierre Vanden Bossche, qui ne jugeaient pas le moment favorable pour négocier et qui comptaient encore sur l'alliance anglaise; et comme ils conservaient tout leur ascendant sur la multitude, le parti de la résistance l'emporta. Ackerman, appelé à la succession de Philippe van Artevelde, se hâta de prouver que les ressources de la commune étaient loin d'être épuisées.

Malgré une défense opiniâtre de la garnison française, il prit d'assaut la place forte d'Ardenbourg, la saccagea entièrement et fit conduire à Gand un butin immense. Moins heureux devant Bruges, que la noblesse défendit avec succès, il prit sa revanche à la bataille de Dunckerque, où ses forces réunies à celles des Anglais firent essuyer une grande défaite à l'armée des princes. Peu après, il se rendit encore maître, par stratagème, de l'importante ville d'Audenarde, si souvent funeste aux Gantois.

Ces succès, mêlés de revers, semblaient devoir perpétuer la guerre civile, quand le comte Louis de Male, cause première de tant de malheurs, mourut à Saint-Bertin, poignardé, dit-on, par le duc de Berry, le 9 janvier 1384 (n. s.). Cette mort enlevait un principal obstacle à la paix, qu'on espérait d'autant plus qu'une trêve venait de se conclure. Mais les hostilités recommencèrent par le fait du seigneur d'Escornaix, qui surprit Audenarde, dont la garnison était affaiblie et moins sur ses gardes par suite même de l'armistice. Ackerman, profondément irrité de cet affront, prit une vengeance éclatante. Ayant appris que le gouverneur de Damme et ses principaux officiers s'étaient rendus à Bruges, le chef gantois marcha précipitamment sur la première de ces villes et s'en empara de nuit par escalade. Il y trouva sept dames de haut rang, venues pour rendre visite à l'épouse du commandant absent; le vainqueur les invita à un festin somptueux, et les voyant encore en proie à la crainte: « Je fais la guerre » aux hommes, leur dit-il, mais jamais » aux femmes, et bien que vos chevaliers » aient indignement traité les nôtres, » j'aurai autant d'égards pour vous que » si vous étiez mes propres filles. » Il tint parole, et par ce procédé, si rare alors, il se fit beaucoup d'amis dans la noblesse. Cependant la prise d'une ville aussi importante que Damme avait porté le trouble dans le camp ennemi, et Ackerman, qui s'y était enfermé avec quinze cents hommes d'élite, se vit bientôt assiégé par une armée de cent mille hommes commandés par Charles VI. Pendant six semaines, les attaques se multiplièrent

jour et nuit avec une violence toujours croissante, sans ébranler la fermeté des Gantois et non sans grandes pertes pour les assiégeants. Cependant, le secours promis par les Anglais ne se montrait pas, les munitions de guerre s'épuisaient, les vivres et l'eau potable surtout manquaient dans la place. Le vaillant capitaine dut songer à faire sa retraite et l'effectua si heureusement qu'il ramena, presque sans perte, sa troupe à Gand, où il fut reçu avec les plus vives acclamations. L'armée royale se vengea comme se vengent les lâches : elle détruisa, par le fer et le feu, les cantons paisibles des Quatre-Métiers, et reprit ensuite le chemin de la France, sans même oser paraître sous les murs de Gand. Le duc de Bourgogne commença, dès lors, à comprendre que ce n'était pas la force qui pouvait soumettre la puissante commune, et prêta plus volontiers l'oreille aux conseils du chevalier de Heyle, homme généralement considéré à Gand et qui n'avait rien tant à cœur que de procurer une paix durable à sa patrie.

Suivant le désir du duc lui-même, le chevalier se rendit d'abord près d'Ackerman, qui se tenait au château de Gavre et sous le sceau du secret, il lui communiqua son projet de pacification. Après s'être recueilli un instant, l'illustre guerrier répondit : « Là où Monseigneur de Bourgogne voudra tout pardonner et la bonne ville de Gand tenir en ses franchises, je ne serai jamais rebelle, mais diligent grandement de venir à paix. » Il fut en effet un membre influent de la députation qui se rendit à Tournai et y négocia le traité de paix signé le 18 décembre 1385, aux conditions les plus honorables pour les Gantois. Ackerman revint à Gand sans crainte, mais il refusa une place à la cour ou un emploi à l'armée que lui offrit Philippe le Hardi, résolu qu'il était de passer le reste de ses jours dans le calme de la vie privée. Deux ans après, comme il se rendait, le 22 juillet, à l'abbaye de Saint-Pierre, il fut assassiné par un fils naturel du sire d'Herzeele, qui lui imputait la mort de son père. Ainsi tomba sous la dague d'un vil meurtrier ce grand ci-

toyen, que les historiens attachés au parti du comte proclament eux-mêmes un homme de bien, chaste et humain, aussi sage au conseil que redoutable à la guerre.

J.-J. De Smet.

ACKET (*Jean*), poète flamand, vivait du XVII^e au XVIII^e siècle. Le lieu de sa naissance est inconnu, mais il est probable qu'il naquit à Bruges. Acket est un de ces poètes flamands du XVII^e siècle qui exerçaient leur muse au profit du théâtre national. Il faisait partie de la chambre de rhétorique de Bruges, connue sous le nom de *Drie Sanctinnen*. Il fit représenter sur le théâtre de cette ville, le 15 février 1700, une tragédie flamande intitulée : *Clarinde, princesse van Mantua of de ramspoedighe liefde*, imprimée la même année à Bruges, chez Ignace van Pee, in-8o, pp. 49. Cette pièce fut suivie d'un opéra, avec ballet, intitulé : *Gelukkige en ongelukkige minnestrýd*, publié à Bruges, chez Paul Roose, en 1706.

F. Vande Putte.

ADALBAUD ou **ADALBALDE** (Saint), mari de sainte Rictrude, était un des principaux seigneurs de la cour de Dagobert I et de son fils Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne ; mais ses vertus le rendaient plus illustre encore que sa noblesse et que le titre de duc ou de *seigneur de Douai* qu'il paraît avoir porté. Sa mère se nommait Gerberte et était fille de sainte Gertrude ou Geretrude, qui fonda le monastère de Hamage, près de Marchiennes, où elle passa les dernières années de sa vie. Son père, qu'il perdit de bonne heure, s'appelait Rigomer. L'un de ses frères, Erchinoald, fut, dans la suite, maire du palais, sous la régence de la reine Bathilde ; l'autre, appelé Sigefroi, épousa sainte Berthe, laquelle, devenue veuve, bâtit le monastère de Blangy, en Artois.

Saint Amand, qui, pendant la jeunesse d'Adalbaud, prêchait déjà la foi dans nos provinces, le connut de bonne heure et entretenait avec lui des rapports d'une intime amitié. Ce fut même par ses conseils et pour les services qu'il en avait reçus, qu'Adalbaud contribua plus tard, vers 643, à la première fondation du monastère de Marchiennes. En sa qualité de noble leude

du royaume, il fréquenta d'abord la cour de Dagobert I, qui aimait à réunir autour de lui les fils des principales familles, afin de les faire former, sous ses yeux, à l'étude des lettres et à la vie militaire, et de les attacher ainsi par des liens étroits à sa dynastie. Adalbaud se distingua par de brillantes qualités, sut se faire aimer de ses frères d'armes et des nobles du palais, et inspira au roi lui-même une grande confiance en sa bravoure et en sa fidélité. En 635 ou 636, il fit partie d'une expédition militaire que Dagobert I envoyait, sous la conduite du référendaire Chadoin, contre les Gascons, peuple belliqueux et insoumis qui s'était soulevé en faveur des enfants de Charobert II. Vers cette époque, Adalbaud connut, dans les environs de Toulouse, l'illustre famille du seigneur Ernold, dont il demanda et obtint la fille Rictrude en mariage. Saint Amand, après l'injuste exil auquel Dagobert l'avait condamné, s'était retiré dans cette contrée, et l'on croit qu'il consacra l'union d'Adalbaud et de Rictrude. Tous deux le regardaient comme leur guide, leur père spirituel, et la famille de Rictrude, l'une des plus puissantes de la Gascogne, portait un vif intérêt à l'illustre exilé, qui avait opéré un grand bien dans ce pays par ses prédications. Ce mariage avait reçu l'approbation de tous les parents de Rictrude, à l'exception de ceux qui voyaient avec dépit l'alliance d'une princesse de leur sang avec un Franc d'Austrasie. L'antagonisme des races du Midi et du Nord était encore très-vif à cette époque: les guerres si longues et si meurtrières qu'eurent à soutenir dans la suite les successeurs de Dagobert le témoignent suffisamment. Adalbaud lui-même devait devenir un jour la victime de cette farouche animosité et de cette aveugle antipathie.

De retour dans ses domaines d'Ostre-
vant, avec son épouse, il continua de
donner l'exemple des vertus que l'on
avait admirées en lui dès son adolescence.
Souvent il recevait dans sa demeure les

missionnaires qui allaient annoncer par-
tout la bonne nouvelle de l'Évangile.
Saint Amand, rappelé de son exil, et
saint Riquier étaient particulièrement
liés avec sa famille, qui recourait avec
bonheur à leurs conseils. Les enfants que
le ciel avait accordés à ces pieux époux
marchèrent sur leurs traces dans la voie
du bien. Tous, au nombre de quatre,
sont honorés d'un culte public; l'aîné,
saint Mauront, fut abbé de Breuil; la
bienheureuse Clotsinde devint abbesse de
Marchiennes; sainte Eusébie ou Ysoir
gouverna le monastère de Hamage, où la
bienheureuse Adalsinde, sa sœur, était
religieuse.

Un jour Adalbaud fut obligé d'entre-
prendre un voyage en Aquitaine (1), pour
des causes que les anciens historiens de sa
famille n'indiquent point. A son départ,
Rictrude ne put s'arracher de ses bras
et eut le cœur rempli de tristes pressen-
timents qui ne devaient que trop tôt se
réaliser. En effet, Adalbaud arrivé dans
les environs de Périgueux, fut attaqué
à l'improviste par des hommes de la fa-
mille même de Rictrude qui brûlaient
d'assouvir leur haine invétérée. L'infor-
tuné seigneur succomba sous leurs coups,
dans les vastes solitudes du Périgord,
vers l'an 645, et alla recevoir dans le
ciel la récompense de sa piété et de ses
bonnes œuvres. La nouvelle de cet as-
sassinat arriva promptement aux oreilles
de Rictrude. Sa douleur fut profonde;
mais, résignée à la volonté de Dieu,
elle s'efforça de calmer par la prière
l'amertume de sa tristesse et de consoler
ses enfants. Elle fit rendre les honneurs
funèbres à son époux et obtint, peu
après, que sa dépouille mortelle lui fût
rendue. Des miracles opérés auprès de
ces vénérables reliques déterminèrent le
culte qu'on rendit à Adalbaud presque
aussitôt après sa mort, et dans les con-
trées d'où il était originaire, et dans le
Périgord où il fut assassiné.

On lui donne ordinairement le titre de
martyr, soit parce que, à cette époque,
on désignait sous ce nom les personnes

(1) Proprement la Gascogne. Huebald en parle
en ces termes: *A pago Austrobrantinnense, ubi
etiam pluribus locupletabatur (Adalbardus) pos-*

*sessionibus, eundi Vasconiam nimium triste iter
arripit.*

d'une haute vertu qui mouraient de mort violente, soit parce qu'on croit qu'un motif religieux n'était pas tout à fait étranger à ce meurtre, dans un pays où il y avait encore un assez grand nombre d'idolâtres.

Son corps fut déposé dans un tombeau que Rictrude avait fait préparer au monastère d'Elnon, du vivant même de saint Amand (1). Dans la suite, la tête, qu'on avait voulu conserver au lieu du premier enterrement, en Aquitaine, fut transportée à Douai, comme le relate un ancien manuscrit de l'église de Saint-Amé. Cependant, d'après Raissius, ce n'était pas la tête, mais un bras de saint Adalbaud que l'on conservait dans cette collégiale. Il existait autrefois dans cette même église une chapelle avec un autel dédié à saint Mauront et à ses parents. De temps immémorial leurs statues, renfermant des parcelles de leurs reliques, y étaient exposées à la vénération publique. La première représentait saint Adalbaud, revêtu d'une robe fleurdelisée, tenant dans la main droite un livre, dans la main gauche une épée. Entre saint Adalbaud et sainte Rictrude était saint Mauront, leur fils, revêtu d'une large robe ayant un sceptre ou bâton abbatial dans la main droite et dans la main gauche un édifice muni de tours, figurant le monastère de Breuil; puis venait sainte Rictrude, en habit de bénédictine et tenant aussi en main un édifice qui représentait l'abbaye de Marchiennes.

Nos hagiographes placent la fête de saint Adalbaud au 2 février, qui est sans doute le jour de sa mort ou celui de la translation de ses reliques. Les actes de sa vie ont été publiés par les Bollandistes, dans les *Acta SS. Febuarii*, t. I, p. 295, avec un commentaire du père Henschenius, que Ghesquiere a reproduit avec quelques corrections dans les *Acta SS. Belgii*, t. II, p. 393.

P. F. X. de Ram.

(1) Dans un ancien poème, écrit par un moine d'Elnon, on trouve les vers suivants :

*Te tua Marciadis prius, agnita, Jonathe virtus
Traxit ad Elnonis fræna regenda domus;
Tempore wasconicis quo dux Adalbaldis in oris
Prædonum rigidò casus ab ense cadit.
Quem lacrymis suffusa genas Elnone recondit
Rictrudis, tumulo claudit et ossa brevi.*

ADALBÉRON, archevêque de Reims, fut l'un des plus illustres prélats de la seconde moitié du x^e siècle et aussi l'un de ceux qui travaillèrent avec le plus de zèle et de succès à faire fleurir les lettres et la discipline ecclésiastique. Il naquit vers 920 ou 930, dans la basse Lorraine, et très-probablement dans la prévôté d'Yvois, qui était comprise dans les limites du duché de Luxembourg. Il était fils, non pas de Godefroid, mais de Gozilin ou Gozlin, comte d'Ardenne et de Verdun, frère d'Adalbéron Ier, évêque de Metz. (Voir ce nom.) Sa mère, qui se nommait Uda ou Huoda, vivait encore en 963, comme le prouve une charte par laquelle elle donna à l'abbaye de Saint-Maximin, à Trèves, plusieurs biens situés dans les environs du Luxembourg, et dans laquelle elle fait connaître les noms de quatre fils qu'elle eut de Gozilin (2). Dans des lettres imprimées parmi celles de Gerbert (3), Adalbéron se nomme lui-même le troisième fils de Gozilin et le frère de Godefroid Ier, comte d'Ardenne, de Verdun et d'Eenham, qui a été surnommé le *Captif* ou le *Vieux*. Le chroniqueur de Mouzon, qui établit la même consanguinité entre Adalbéron et ce comte, l'appelle *carne nobilem, genere potentem* (4). L'auteur du *Liber miraculorum S. Theodorici abbatis* dit qu'il était proche parent d'Adalbéron Ier, évêque de Metz, dont il reçut, dès sa jeunesse, la plus excellente éducation: *Hic alteri Adalberoni, Metensi quidem episcopo, adhærebat propinquiore linea consanguinitatis, a quo, quia fuerat a puero educatus, moribus quoque nec discrepabat episcopus factus* (5).

C'est donc à Metz et à l'abbaye de Gorze que le jeune Adalbéron reçut son éducation sous la direction et les yeux de son oncle paternel. Il fut le condisciple de plusieurs jeunes seigneurs, notamment de Rothard, avec qui il contracta une amitié indissoluble et qui

(2) Hontheim, *Hist. diplom. Trev.*, t. I, p. 237.

(3) Epist. 16 et 59, aliàs 30 et 105, Apud Bouquet, t. IX, pp. 277-290.

(4) D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 565, col. 2, et p. 564, col. 2.

(5) Apud Bouquet, t. IX, p. 129.

devint évêque de Cambrai en 976 ou en 977. Adalbéron avait fait à la célèbre école de Gorze de tels progrès, que Folcuin, abbé de Lobbes, son contemporain, le regardait comme un des hommes les plus savants de la Belgique (1).

Adalric, archevêque de Reims étant mort le 6 novembre 969, le roi Lothaire jeta aussitôt les yeux sur Adalbéron pour le placer sur ce siège et le faire élire par le clergé et par le peuple. Son sacre eut lieu à Rome, où il se trouvait en 970. L'église de Reims avait alors besoin d'un pasteur aussi habile que zélé. Les suites funestes de l'intrusion de Hugues lui avaient causé des dommages considérables, tant sous le rapport spirituel que temporel. Aux anciens malheurs succédèrent de nouvelles tribulations. Quelques seigneurs, abusant de leur puissance, cherchèrent à inquiéter le nouvel archevêque, qui se trouva quelquefois contraint de repousser la force par la force, afin de soutenir la justice de sa cause contre l'oppression. Les différends élevés entre les souverains lui attirèrent d'autres difficultés et le mirent plus d'une fois, comme il le dit lui-même, entre le marteau et l'enclume : *inter malleum et incudem*.

Au milieu de ces circonstances si difficiles, Adalbéron s'arma de prudence, de zèle et de courage. Il trouva le moyen de revendiquer les biens enlevés à son église, d'en augmenter les revenus, de rétablir parmi les chanoines de sa cathédrale et dans le clergé une discipline sévère et de rendre à tout le diocèse son ancien lustre. Il avait un talent particulier pour l'enseignement, et ses instructions réunies à ses exemples produisirent partout des fruits de bénédiction. Il savait animer les faibles à la pratique des vertus et obliger les méchants à rentrer dans le devoir.

Pour réformer son diocèse, il tint plusieurs conciles à Reims et, plus souvent encore à Mont-Sainte-Marie, entre Basoches et Fimes. Malheureusement les actes de ces assemblées ne nous sont

pas connus. Dans un de ces conciles, en 972, il fit confirmer le privilège qu'il avait obtenu du saint siège, en faveur de l'abbaye de Mouzon, dont il fut le restaurateur. Il y mit des moines à la place des clercs et y transféra le corps de saint Arnoul, martyr. Il introduisit, en 974, la même réforme dans l'abbaye de Saint-Thierry et il leva de terre le corps du saint dont cette maison porte le nom. En 975, il dédia l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, de même que celle du monastère de Saint-Remi, à Reims, dont il fut, pendant quelque temps abbé, et auquel il réunit celui de Saint-Timothée. En 976 ou 977, il célébra la cérémonie du sacre de son ancien ami Rothard, nommé évêque de Cambrai.

Les écoles de Reims étaient, pendant les temps de troubles, extrêmement déchues de leur ancienne splendeur. Adalbéron en fit un objet particulier de sa sollicitude, et en confia la direction au célèbre Gerbert, qui avait abandonné son abbaye à Bobio et qui s'était retiré à Reims. Bientôt elles acquirent une immense réputation, et parmi les élèves qui illustrèrent l'école métropolitaine de Reims, on compta le prince Robert, depuis roi de France, Fulbert qui devint évêque de Chartres, et Gérard de Florence que l'empereur saint Henri prit pour son chapelain et qui fut nommé ensuite évêque d'Arras et de Cambrai.

Adalbéron, malgré ses nombreuses occupations pastorales, prit une part active aux travaux de Gerbert pour soutenir les bonnes études. Il ne se contentait pas de faire copier des anciens ouvrages, mais, à différentes reprises, il envoya Gerbert en Italie et dans d'autres pays pour y rassembler des manuscrits dont on manquait à Reims. On y forma ainsi une des plus riches bibliothèques de cette époque. Au reste, l'école métropolitaine de Reims était, non moins renommée pour la vertu que pour la science. C'est l'idée que Gerbert, qui devint pape sous le nom de Silvestre II, nous en donne lorsque, en parlant du séjour qu'il fit auprès d'Adalbéron, il

(1) *Illarum partium cruditissimo. . Adalberone.*

Folcuinus, de *Abbatibus Lobbiensibus*, cap. VII.

dit : *Militaveram in schola omnium virtutum* (1).

Adalbéron était grand chancelier du roi Lothaire. Ses ennemis l'accusèrent d'infidélité envers ce prince ; mais la calomnie n'eut aucune suite. Ce qui donna lieu à l'accusation, ce fut l'attachement qu'Adalbéron professait envers les impératrices Adélaïde et Théophanie et envers Othon III, roi de Germanie, alors en désaccord avec Lothaire au sujet de la Lorraine. Dans une de ses lettres à Lothaire, il se justifie sans peine de cette accusation ; dans d'autres on trouve la preuve des soins qu'il employa pour pacifier l'empire et le royaume des Francs, et de sa constante fidélité envers ce prince. En annonçant sa mort à Ecbert, archevêque de Trèves, il le qualifie de *Francorum clarissimum sidus* (2).

Après Louis V, fils et successeur de Lothaire, le sceptre passa à Hugues Capet, qui se fit sacrer, à Reims, par Adalbéron, le 3 juillet 987. Ce monarque donna au prélat une grande part dans sa confiance et le maintint dans la dignité de chancelier. Au contraire, le prince Charles, frère de Lothaire, fut indigné à cause de ce sacre et en fit des reproches à Adalbéron, comme si lui seul, de son autorité privée, eût élevé Hugues à la royauté. L'archevêque se justifia en montrant que ce sacre avait été plutôt l'ouvrage de l'État tout entier que le sien (3).

Obligé d'accompagner Hugues au siège de Laon, où Charles était enfermé, Adalbéron tomba malade. Il se fit transporter à Reims et il y mourut le 23 janvier 988 (4), après avoir gouverné cette église pendant dix-neuf ans et en laissant à la postérité un parfait modèle de toutes les vertus épiscopales. Il fut enterré dans la métropole, sous l'autel de

la Sainte-Croix, où l'on voyait autrefois l'építaphe suivante, gravée sur une plaque de cuivre :

*Contulerat natura parens, quæ summa putavit
Ad meritum cumulum, tibi, præsul Adalbero, quum te,
Præstantem cunctis mortalibus abstulit orbi
Quinta dies fundentis aquas cum pondere rerum*(5).

Adalbéron fut regretté au point que le clergé et le peuple croyaient avoir tout perdu en perdant leur pasteur. Il était d'une telle autorité et jouissait d'un tel crédit dans les affaires publiques, qu'à sa mort on aurait cru, comme s'exprime Gerbert, que le monde allait retomber dans le chaos (6). Parmi les anciens écrivains, on n'en trouve qu'un seul, l'auteur d'une petite addition à la chronique de Flodoard (7), qui ait parlé désavantageusement de lui, en disant qu'il n'était archevêque que de nom : *Adalbero nomine non merito archiepiscopus*. C'est un trait de mauvaise humeur de cet écrivain inconnu, parce que le prélat avait fait abattre un portique voûté qui était à l'entrée de la métropole et sous lequel il y avait une chapelle dédiée au Sauveur et une fontaine d'un travail fort estimé.

Il nous reste à donner la liste des écrits d'Adalbéron.

1^o Plus de quarante épîtres se trouvent dans le recueil des lettres de Gerbert, qui lui servit pendant quelque temps de secrétaire et qui cite d'autres lettres, du même prélat, aujourd'hui perdues. La plupart de celles qui nous sont parvenues sont adressées à des personnes de haute distinction. On croit y remarquer le style serré et sententieux de Gerbert ; mais toutes ne sont pas sorties de sa plume, car il était absent lorsque Adalbéron écrivit à l'impératrice Théophanie, veuve d'Othon II, pour la prier de donner un évêché à Gerbert, qu'il nomme son vrai

(1) Part. 2, epist. 18.

(2) Gerb., Epist. 74.

(3) *Quis eram, ut solus regem imponerem Francis? Publica sunt hæc negotia non privata*. Inter Gerberti epist. 122.

(4) C'est ce que porte la chronique de Mouzon. D'autres placent sa mort au 3 janvier et se fondent sur son építaphe.

(5) Cette expression équivoque de *Quinta dies fundentis aquas* peut signifier, comme le remarque

Paquet, le cinquième jour à compter de l'entrée du soleil au verseau, ce qui revient au 23 ou 24 janvier.

(6) *Id momentum ac ea vis erat domini mei Adalberonis in causis pendentibus ab æterno, ut, eo in rerum principia resolutio, in primordiale chaos putaretur mundus relabi*. Inter Gerberti epist. 122.

(7) Du Chesne, *Hist. Franc. Script.*, t. II, p. 625.

fil et qu'il dit être très-attaché à cette princesse (*Epist.* 36, Migne). A la fin d'une lettre à la même impératrice et son fils Othon III (*Epist.* 24, Migne), on lit d'abord un distique gravé sur un calice à son usage :

*Hinc sitis atque fames fugiant, properate Fideles;
Dividit in populos has præsul Adalbero gazas.*

Ensuite un monostique gravé sur la patène :

Virgo Maria tuus tibi præsul Adalbero munus.

Les autres lettres sont adressées au roi Lothaire, à son frère Charles, à la duchesse Béatrix, à Ecbert, archevêque de Trèves, à Willigise, archevêque de Mayence, à Notger, évêque de Liège, à Rothard, évêque de Cambrai, à saint Maieul de Cluny et à quelques autres abbés. On y remarque plusieurs traits relatifs à l'histoire de cette époque, et elles nous font connaître divers conciles qui ne sont pas mentionnés ailleurs. C'est ce qui a engagé l'éditeur des lettres de Gerbert à insérer celles d'Adalbéron dans le recueil imprimé à Paris, en 1611, et ailleurs. De Lalande les a aussi publiées dans les *Supplementa conciliorum antiquorum Galliae a Jacobo Sirmundo editorum*, p. 327. Migne les a réunies, au nombre de quarante et une, dans sa *Patrologie latine*, t. CXXXVII, p. 503.

2^o Dans la chronique de Mouzon, écrite en 1033 (d'Achéry, *Spicil.*, t. II, p. 569), on lit un discours prononcé par Adalbéron à Mouzon même, lorsqu'il y introduisit des moines à la place des clercs: c'est une exhortation pathétique pour les engager à observer si exactement leur règle qu'on pût dire avec vérité de leur monastère : « Voici le tabernacle de » Dieu avec les hommes; et il demeurera avec eux et ils seront son peuple. » Le prélat y exprime aussi les motifs qui l'avaient porté à faire ce changement et à augmenter de ses fonds les revenus du monastère.

3^o Dans la même chronique (d'Achéry, *Spicil.*, t. II, p. 570), on lit un discours qu'Adalbéron tint au concile qu'il célébra, au mois de mai de l'an 972, au

Mont-Sainte-Marie en Tardenois (*Concilium ad Montem Sanctæ Mariæ in pago Tardanensi, pro monasterio Mosomensi*). Dans cette assemblée, il donna lecture de la lettre du pape Jean XIII, approuvant la réforme de Mouzon, et de la constitution faite par lui-même à ce sujet, en présence de Guy de Soissons, d'Hildegare de Beauvais, d'Haidulphe de Noyon, de Theudon de Cambrai, d'Adalbéron-Ascelin de Laon, de Gibuin de Châlons, de Constance de Senlis, de Lindulphe de Téroouane, de six archidiacres et de cinq abbés. La lettre du pape Jean XIII et la constitution d'Adalbéron (*Decretum de reformatione cœnobii Mosomensis et monachis in eo constitutis*) ont été imprimées dans les collections des conciles; mais son discours manque dans toutes les collections, même, ce qui nous surprend, dans les *Actes de la province ecclésiastique de Reims*, publiés, en 1842, par S. E. le cardinal Gousset, t. I, p. 622. Les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dans le *Synopsis conciliorum*, placé à la suite de leur *Mémoire sur une nouvelle collection des conciles de France* (Paris, 1785, in-4^o), indiquent, p. 69, les documents qu'ils se proposaient de publier sur ce premier concile du Mont-Sainte-Marie.

4^o *Concilium Remense habitum ab Adalberone mense septembri an. 975, in causa Theobaldi, qui episcopatum Ambianensem usurparat*. Les actes de ce concile manquent; il n'en reste plus que les *Litteræ synodales ad Theobaldum*, c'est-à-dire une sentence d'excommunication portée, le 24 septembre 975, contre Thibaut, usurpateur de l'évêché d'Amiens, qui avait refusé de se présenter à un concile tenu par Adalbéron, le 3 juillet précédent. Cette sentence, imprimée dans les collections des conciles (Labbe, t. IX, p. 721, et Hardouin, t. VI, p. 701), est souscrite par Étienne (1), diacre de l'Église romaine et légat de Benoît VII, qui présida en cette qualité le concile.

5^o En 985, il convoqua, au Mont-Sainte-Marie un concile provincial, pour traiter des intérêts des églises gouvernées

(1) Et non par Jean, comme disent Ceillier et Rivet.

par ses suffragants. On ne connaît de ce concile que l'avis de convocation qui se trouve parmi les lettres du prélat (32 *epist.*, Migne, t. CXXXVII, p. 515).

6^o *Epistola qua Valonem quemdam ad concilium apud Galdonis Cortem anno 986 celebrandum evocat.* C'est la troisième lettre imprimée (p. 506) dans la collection citée de Migne.

7^o *Conventio de Villa Vindenissa inter Manassem comitem et canonicos Remenses facta, ab Adalberone subscripta et firmata.* Dans l'appendice de l'édition de Flodoard, publiée par le père Sirmond, p. 404 vers.

8^o *Conventio de Villa Virtutis inter Heribertum comitem et canonicos Remenses, subscripta et confirmata ab Adalberone.* Ibid., p. 405 vers. Cet acte, comme celui qui précède, paraît se rapporter à l'an 973. L'une et l'autre pièce ont été publiées par Sirmond d'après un manuscrit d'Igny, où se trouve l'épithaphe précitée d'Adalbéron et qui se termine par le passage suivant : *Nec prætereundum reor quod omni anno dies defunctionis ejus venerabiliter recolitur, et eleemosyna panis et vini copiosa pauperibus distribuitur, quæ etiam eleemosyna Mandatum Adalberonis nuncupatur. Sciendum quoque est, quomodo istius eleemosynæ sumptus pareretur, videlicet de domo, quæ vocatur Hospitale pauperum, annonæ sextarii IV, de camera frumenti IV, de horeo indominicato annonæ modius unus, et vinum quod sufficiat.*

9^o En 987, il se tint à Reims un concile composé, selon Gerbert, des évêques de toute la France. On y excommunia Arnoul, fils naturel du roi Lothaire, et chanoine de Laon, lequel était accusé de connivence avec son oncle, Charles de Lorraine, qui dévastait le pays pour revendiquer ses droits à la couronne. Si, en effet, ce concile appartient à l'année 987, comme S. E. le cardinal Gousset l'annote (ouvr. cité, tom. I, p. 628), il est

à présumer que la convocation en a été faite par Adalbéron. P. F. X. de Ram.

Gallia Christ. nov., t. IX, p. 57. — Ceillier, *Hist. gén. des auteurs sacrés*, t. XIX, p. 675. — Marlot, *Hist. eccl. Rhem.*, t. II, p. 1. — Rivet, *Hist. litt.*, t. VI, p. 444, et Paquot, *Mém. litt.*, t. XIV, p. 334, in-8^o.

ADALBÉRON I, évêque de Liège. Voir ALBÉRON 1^{er}.

ADALBÉRON 1^{er}, abbé de Saint-Trond, évêque de Metz, était fils de Vigeric ou Wideric, le premier de l'illustre maison des comtes d'Ardenne dont l'existence soit bien avérée. Adalbéron lui-même, dans une charte datée du 6 octobre 945, par laquelle il rétablit l'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz, dit expressément que ce comte fut son père et que ses aïeux avaient occupé les premières places à la cour et dans le royaume (1). Le biographe du bienheureux Jean de Gorze assure qu'il était de sang royal (2), et Sigebert, dans la vie de Guibert de Gemblours (3), le nomme le plus chrétien d'entre les nobles et le plus noble d'entre les chrétiens. Sa mère Cunégonde, appelée aussi Ève, se remaria avec un seigneur nommé Vichizon, dont elle eut plusieurs enfants, ce qui porta quelque préjudice à ceux du premier lit et força, plus tard, Adalbéron à implorer contre son beau-père la protection du comte Boson, fils de Richard le Justicier, duc de Bourgogne.

Sa position de famille, que rehaussaient encore son savoir et ses vertus, le fit élire unanimement, à la fleur de l'âge, évêque de Metz, en 929. Il se distingua parmi les plus célèbres prélats de cette époque, et s'appliqua surtout à reformer et à protéger les monastères, ce qui lui fit donner le nom de *père des moines*.

L'abbaye de Saint-Trond dépendait, depuis son origine, des évêques de Metz (4). Adalbéron, voyant ce monas-

(1) Dom Calmet a publié cette charte, d'après l'original, dans les preuves du tom. I de son *Histoire de Lorraine*.

(2) *Ipse Adalbero.... quum esset regii quidem sanguinis, sed ob rei familiaris inopiam, quæ secundis matris nuptiis laborabat censu aliquanto tenuior, consensu omnium in sancte Mettensis*

cathedræ pontificium sustollitur. Vita cit. cap. V, num. 40; apud Bouquet, t. VII, p. 698.

(3) *Act. SS.*, Maii, t. V, p. 262.

(4) Saint-Trond demeura sous la puissance des évêques de Metz jusqu'en 1227, époque à laquelle Hugues de Pierpont, évêque de Liège, en fit l'acquisition pour son église.

tière en décadence, résolut de le rétablir et prit lui-même, en 944, le titre d'abbé de Saint-Trond, pour être mieux autorisé et plus indispensablement obligé de procurer à cette maison les secours spirituels et temporels dont elle avait besoin. Il en éloigna l'abbé Reinier, à cause de sa mauvaise conduite, et dirigea lui-même l'abbaye avec une grande sagesse pendant vingt ans. Il en restaura les bâtiments dégradés par la négligence de ses prédécesseurs, fit restituer les biens usurpés par des nobles et y rétablit une observance sévère de la vie monastique. Chaque fois que l'administration de son diocèse de Metz lui permettait de disposer de quelques loisirs, il ne manquait jamais de se rendre à Saint-Trond pour s'y retrouver avec ses moines et les encourager, par son exemple, à la pratique des vertus de leur état.

L'empereur Otton I^{er}, dans une charte de 960, lui donne l'honorable qualification de *compère* (1). Le roi Charles le Simple l'appelle *son cousin*. Ce prélat, dont les princes et le clergé aimaient à suivre les conseils, mourut en odeur de sainteté, dans son abbaye de Saint-Trond, le 23 février ou le 26 avril de l'année 964, et non en 960, comme le disent les auteurs de *l'Histoire générale de Metz*, (t. II, p. 68), ou en 962, comme le rapporte l'auteur de la vie de Thierry, son successeur sur le siège de Metz, publiée par Leibnitz, dans ses *Scriptores Brunsvicenses* (t. I, p. 294).

Le corps d'Adalbéron fut transféré de Saint-Trond à l'abbaye de Gorze et de là à Saint-Arnoul de Metz, où sa mémoire a toujours été en grande vénération, sentiment déjà consigné dans les ouvrages de différents écrivains qui ont vécu vers l'époque de la mort d'Adalbéron. Ainsi, l'auteur cité de la vie de Thierry l'appelle *reparatorum sanctæ religionis*. L'empereur Otton, dans une charte de 968, le qualifie du titre de *sancitissimus* (2). L'auteur de la vie de saint Cadroé dit qu'il était, *opinatissimæ sanctitatis præsul* (3). Jean, abbé de Saint-Arnoul à Metz, désirait

que quelqu'un voulût écrire l'histoire de tout ce que cet évêque avait fait pour la religion (4).

L'éminent prélat dont nous venons de retracer la vie s'occupa tout particulièrement de l'éducation de la jeunesse et soigna nommément celle de son neveu Adalbéron, qui devint archevêque de Reims. (Voir ce nom.) P. F. X. de Ram.

ADALBÉRON II, évêque de Metz, était fils de Frédéric I^{er}, comte de Bar et duc de la Lorraine Mosellane, et de Béatrix, fille de Hugues le Grand, père de Hugues Capet. Après la mort de Thierry I^{er}, il fut placé sur le siège de Metz, en 984. Sa douceur et son affabilité lui gagnèrent bientôt l'affection de son troupeau, qu'il édifiait par ses vertus. Il recevait dans sa maison épiscopale tous les pauvres et tous les pèlerins, leur lavait les pieds et les servait lui-même à table. La terrible maladie connue sous le nom de *feu sacré* s'étant fait sentir à Metz, il changea son palais en hôpital pour les victimes de la contagion. Il pansait lui-même leurs ulcères et les soignait avec un admirable dévouement. Il ne célébrait jamais les saints mystères sans être revêtu d'un cilice et sans verser des larmes. Quoique sa vie fût une mortification continuelle, il redoublait cependant ses austérités les veilles des fêtes et pendant le carême, qu'il avait l'habitude de passer dans la retraite à l'abbaye de Gorze. Ce monastère, comme celui de Saint-Symphorien et plusieurs autres, fut l'objet de ses libéralités et de ses soins. Sa vigilance s'étendait à tous les établissements religieux de son vaste diocèse.

Ce charitable et doux prélat savait, au besoin, montrer une grande fermeté et un courage inébranlable. Il réforma un grand nombre de monastères ; il en chassa les supérieurs mal famés et leur en substitua d'autres, revêtus des qualités requises pour être placés à la tête d'une communauté religieuse. On assure qu'il fit, pour différents monastères, quarante consécration abbatiales. On as-

(1) *Compter noster, Adalbero, egregius scilicet Sanctæ Mettensis ecclesiæ præsul*. Calmet, ouvr. cit., t. I, t. I, preuve, p. 367.

(2) Voyez Miræus, *Op. diplom.*, t. I, p. 545.

(3) *Acta SS. Martii*, t. I, p. 480, num. 32.

(4) *Acta SS. Julii*, t. VI, p. 224.

sure aussi qu'il ordonna plus de mille prêtres. Pour être admis aux ordres, il n'exigeait des candidats qu'une vie exemplaire et les talents requis par les saints canons. Il ne faisait aucune attention à leur naissance, et son choix tombait souvent sur ceux dont l'origine était obscure : *Nullum causa natalium ratus esse rejiciendum, quia apud Deum omnes sunt æquales.* (Voyez *Gallia christ. nov.*, t. XIII, p. 728.)

Dans un concile tenu en 1002, il insista avec force sur la nécessité de maintenir les dispositions canoniques concernant les empêchements de mariage, et il ne craignit pas de rappeler publiquement à son devoir le comte Conrad qui avait contracté une union dans un degré prohibé de consanguinité. Il porta lui-même les armes pour défendre ses sujets contre le brigandage de quelques nobles dont il rasa les retraites et les forteresses. Tous ses sujets et les juifs même le regardaient comme leur protecteur et leur père.

Deux fois, il fit le pèlerinage de Rome, pour y gagner les grâces du jubilé et satisfaire sa dévotion envers les saints apôtres. Au mois de mai 1005, il se rendit chez son frère Thierry, duc de la Lorraine Mosellane, pour l'engager à restituer des propriétés que celui-ci avait enlevées à l'abbaye de Saint-Arnoul. Étant parvenu de Metz à Numénia (Numeniacum), au milieu d'une chaleur caniculaire, il y tomba gravement malade et éprouva une attaque de paralysie. Son frère accourut auprès de lui, et la désolation du clergé et du peuple fut à son comble, lorsqu'on apprit que la vie d'Adalbéron était en danger. Après quelques jours de repos, le prélat se fit transporter dans sa ville épiscopale, où il s'arrêta d'abord à l'église de Saint-Étienne pour recommander son troupeau à la protection du ciel. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il distribua aux pauvres et aux églises tout ce qui lui restait; et après avoir langué pendant plusieurs mois, il mourut, le 14 décembre de la même année 1005. Ses obsèques furent célébrées avec grande pompe par son ancien disciple Berthold, évêque de Toul, et son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Symphorien.

Adalbéron est honoré comme *bienheureux*, le 14 décembre. Sa vie a été écrite par Constantin, troisième abbé du monastère de Saint-Symphorien, qui reçut de lui la bénédiction abbatiale et que les auteurs de la *Gallia Christ. nov.*, t. XIII, p. 729, nomment *auctor gravis et æqualis*. Cette vie a été publiée par le père Labbe, dans sa *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum*, t. I, p. 670, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Claude Hardy. On y trouve aussi, p. 681, une lettre adressée à Adalbéron II par Hildeward, évêque de Halberstadt, mort en 996, pour obtenir de lui une parcelle des reliques de saint Étienne et de sainte Glossinde. Hildeward y parle d'un don qu'il fait à notre prélat : *Ad declarandum, dit-il, in vos nostræ devotionis igniculum, divini cui indigni deservimus altaris speciale donum, doctrinæ videlicet et veritatis Rationale vocatum venerabilis papæ Agapeti decreto sibi collatum, prout nobis vestra claritas per fratrem communem nostrum Meinzonem injunxit, quia unum dividere non potuimus, exemplar illius vobis devotissime, direximus.* C'était sans doute un *rational* des divins offices, orné de miniatures.

P. F. X. de Ram.

ADALBÉRON III, évêque de Metz, dit de Luxembourg, parce qu'il sortait de l'illustre famille de ce nom, était fils de Frédéric Ier, fils et successeur de Sigefroid, dans le comté de Luxembourg, et d'une petite-fille de Mégengose ou Mégengaud que l'on regarde comme un des premiers comtes de Gueldre et de Zutphen. Il reçut sa première éducation à Toul, sous la direction de Berthold, évêque de cette ville, avec son parent Brunon, qui devint dans la suite évêque de Toul et qui, en 1048, fut élevé au souverain pontificat sous le nom de Léon IX. L'année précédente, en 1047, Adalbéron avait été sacré évêque de Metz, et, sur la fin de l'année suivante, il assista à l'assemblée de prélats et de seigneurs, tenue, par l'empereur Henri III, à Worms, où eut lieu l'élection de Léon IX, qui ne l'accepta qu'à condition qu'elle serait confirmée et approuvée par le clergé et le peuple romain.

En 1049, Adalbéron suivit le pape à Reims; il y assista à la consécration de l'église de Saint-Étienne et au concile que présida Léon IX. Il suivit ce pontife à Rome et prit part, en 1050, au concile dans lequel Gérard, évêque de Toul, fut canonisé solennellement. Peu après, de retour à Metz, il assista, à Trèves, à une translation des reliques de saint Euchaïre et de saint Valère.

D'après la chronique de Metz, c'était un prélat d'une grande sainteté, d'un caractère pacifique, animé d'un zèle admirable pour la propagation des institutions monastiques. Il fit bâtir autour de l'église de Saint-Sauveur, fondée en 879 par Walo, un de ses prédécesseurs, des cloîtres avec une chapelle, afin que les chanoines de cette collégiale pussent mener la vie commune, à l'exemple de ceux de la cathédrale. En 1064, il confirma un privilège accordé par son prédécesseur Thierry à l'abbaye de Saint-Trond. Ce privilège consistait dans le droit de lever un impôt sur chaque mesure de bière qui se vendait dans la ville, ainsi que d'établir et de déposer celui qui faisait le levain (1). L'avouerie de cette abbaye, soumise depuis son origine aux évêques de Metz, avait été donnée par Adalbéron à son frère Frédéric, duc de la Basse-Lorraine. Son fils Udon, qui lui succéda dans cette fonction, voulut en étendre les droits au détriment des religieux. L'évêque prit connaissance de cette affaire et régla, en 1065, les attributions de l'avoué de manière à mettre un terme aux empiètements. La même année, l'empereur Henri IV lui donna le comté de Sarbrück. En 1052 et 1056, il avait obtenu de l'empereur Henri III des privilèges importants en faveur de sa cathédrale.

Adalbéron mourut le 12 novembre 1072, et fut inhumé dans l'église de Saint-Sauveur. Cette église ayant été démolie en 1571, lors de la construction de la citadelle, on ouvrit le tombeau d'Adalbéron et on trouva ses ossements enveloppés d'une chasuble antique de soie violet foncé. Elle était si bien conservée que depuis cette époque on introduisit

l'usage de se servir de cet ornement le jour de l'anniversaire de la mort d'Adalbéron. Après la démolition de l'église de Saint-Sauveur, les chanoines se retirèrent, pour la célébration de leurs offices, dans la chapelle construite par Adalbéron; ils y déposèrent ses restes dans une châsse que l'on plaça à la droite du chœur.

P. F. X. de Ram.

ADALBERT ou **ADELBERT**, chroniqueur, qui vivait vers 968, remplissait les fonctions d'écolâtre à l'abbaye de Saint-Vincent de Metz et était, selon Trithème, *Chron. Hirs.*, t. I, p. 100, un homme versé dans toutes sortes de connaissances.

Il florissait à Metz dès l'épiscopat d'Adalbéron I^{er}, qui mourut en 964, et il avait sans doute fait sa profession religieuse dans un autre monastère avant de prendre la direction des écoles de l'abbaye de Saint-Vincent, qui ne fut fondée qu'en 968. Son mérite, sa qualité d'écolâtre, le temps et le pays où il a vécu paraissent fournir à dom Rivet (*Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 395) des raisons suffisantes pour croire que c'est le même qu'*Adalbert le Scolastique* à la mémoire duquel Gerbert a consacré l'épigramme suivante :

*Edite nobilibus, studium rationis adeptæ,
Dicit Adalbertum te Belgica flore juvante,
Stare diu non passa, tulit fortuna reclusus,
Bis senos Februi quum produxisset Apollo.*

Adalbert était donc né dans la Belgique, d'une famille noble, et il mourut le douzième jour de février, avant d'être parvenu à un âge fort avancé. Il paraît avoir composé plusieurs écrits, dont Trithème n'a connu que la *Chronique* dédiée par l'auteur à Adalbéron I^{er} et comprenant la liste des prédécesseurs de ce prélat qui occupèrent le siège de Metz.

On lui attribue aussi un ouvrage intitulé le *Miroir (Speculum)*, qui est un abrégé en quatre livres des *Morales* de saint Grégoire sur Job. Le prologue, renfermant une dédicace à Heriman (*Incipit prologus Adalberti levitæ ad Herimannum presbyterum*, etc.), se trouve dans Martène et Durand, *Thesaurus nov. anecdot.*, t. I, p. 84.

P. F. X. de Ram.

(1) Voyez Miræus, *Op. diplom.*, t. I., p. 65.

ADALBERT (Saint), époux de sainte Reine. Voir ALDEBERT.

ADALRIC (Dom), érudit, né à Verriers, en 1655, mort en 1694. Voir DESONKEUX (*Jean*).

ADALSINDE ou **ADELSENDE** (Bienheureuse), née dans le Hainaut, décédée vers 673, était la plus jeune des filles de saint Adalbaud et de sainte Rictrude. (Voir ces noms.) Digne imitatrice des vertus de sa famille, elle prit le voile dans le monastère de Hamage qui avait été fondé par sainte Gertrude, son aïeule, et qui était gouverné par sainte Eusébie, sa sœur. Elle mourut à la fleur de l'âge, et, comme le dit un ancien hagiographe (1), celle qui était arrivée la dernière à la porte de la vie temporelle, entra la première par la porte de la mort dans la vie éternelle. Son décès eut lieu vers l'an 673, durant les solennités de Noël, lorsque sa sœur Eusébie vivait encore. Sainte Rictrude s'efforça de ne point laisser éclater, pendant ces jours de fête consacrés à célébrer la naissance du Sauveur, la douleur que lui causait la perte de sa fille ; elle attendit la fête des saints Innocents pour répandre des larmes qu'elle n'aurait pu contenir plus longtemps.

Dans les martyrologes bénédictins, la fête d'Adalsinde est marquée sous le 25 décembre, et quoiqu'on lui donne quelquefois le titre de *sainte*, c'est plutôt celui de *bienheureuse* qu'on doit lui appliquer. Ses reliques et celles de sa sœur, la bienheureuse Clotsinde, reposaient dans l'église du monastère de Marchiennes, ainsi que celles de leur sœur, sainte Eusébie, qu'on y transporta en 1133. C'est là qu'elles étaient honorées d'un culte public, comme le prouve une ancienne inscription métrique rapportée par Raissius, dans son *Hierogazophilacium Belgicum*, p. 292. (Voyez Ghesquiere, *Acta SS. Belgii*, t. IV, p. 570.)

P. F. X. de Ram.

(1) *Hucbaldus monachus Elnonensis, in Vita sanctæ Rictrudis*; dans Ghesquiere, *Acta SS. Belgii selecta*, t. IV, p. 498, num. 20.

(2) On le nomme aussi par contraction *Atard*. Son nom a évidemment une origine teutonique : *Adel-Hart*.

La vie d'Adélard a été écrite avec beaucoup de fidélité par saint Paschase Radbert, son disciple ; mais le style trop fleuri et orné de figures lui donne la forme d'un panégyrique. Elle a été pu-

ADÉLAÏDE (Bienheureuse), est vulgairement nommée *Alix de Schaerbeek*, à cause du lieu de sa naissance. Ce lieu, désigné dans les anciens documents sous le nom de *Scharenbeka* ou *Scharenbecha* (ruisseau de la Scara), forme aujourd'hui un des faubourgs les plus importants de Bruxelles. A l'âge de sept ans, Adélaïde fut reçue à l'abbaye de la Cambre pour y être instruite dans les lettres et dans la piété. Sortie à peine de la première enfance, elle se distingua parmi ses compagnes par les plus aimables qualités personnelles, un esprit pénétrant et une mémoire heureuse, par sa bonté incessante et un vif sentiment de piété. Ayant été admise à la profession religieuse, elle parvint bientôt à un degré éminent de vertu ; mais Dieu, voulant éprouver l'amour qu'elle lui portait, permit qu'elle passât par de longues et dures souffrances. Elle mourut le 15 juin 1250. Sa fête est marquée, sous le 11 juin, dans le *Martyrologe de l'ordre de Cîteaux*, publié par ordre de Benoît XIV. Une vie écrite par un contemporain anonyme, qui paraît avoir été un religieux de cet ordre, confesseur à l'abbaye de la Cambre, a été imprimée avec des remarques par Papebrochius, dans les *Acta SS., Junii*, t. II, p. 476. Voyez aussi Henriques, *Quinque prudentes Virgines*, p. 168, et Raissius, *Auct. ad nat. SS. Belgii*, p. 94, qui s'est servi d'une vie publiée en français par Jean d'Assignies, abbé du monastère de Nizelles, près de Nivelles, mort en 1642. Une sœur de la bienheureuse Adélaïde, nommée Ide, fut aussi religieuse à la Cambre; elle lui survécut assez longtemps et s'y distingua par sa piété.

P. F. X. de Ram.

ADÉLARD (Saint), ou **ADALARD** (2), abbé de Corbie, en Picardie, était issu d'une race illustre, puisqu'il avait pour père le comte Bernard, fils de Charles

blée par Bollandus, *Januarii*, t. I, p. 95, et d'une manière plus complète par Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Benedicti*, t. V, p. 506. Ces savants donnent aussi la vie de saint Adélard, composée par saint Gérard, abbé de Sauve-Majeure; ce n'est qu'un abrégé de la première, mais le style en est plus historique. Voyez Baillet et Butler, sous le 2 janvier; Dom Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. IV, p. 484; et Molanus, *Nat. SS. Belgii*, p. 1.

Martel et frère du roi Pepin le Bref. Il naquit, vers l'an 753, à Huyse ou *Huysche*, près d'Audenarde, village qui devint, à ce qu'on assure, son patrimoine ainsi que celui de Berthem ou *Beerthem*, près de Louvain (1). Charlemagne, dont il était le cousin germain, le fit venir, dès son enfance, à la cour et le nomma comte du palais. Ce lieu de plaisirs fut pour le jeune Adélar, prévenu par la grâce divine, une école où il apprit à aimer la vertu avec les lettres. Mais les abus et les pernicieux exemples qu'il y voyait, alarmèrent à la fin sa conscience et lui inspirèrent le dégoût du monde. Il s'éloigna donc de la cour et du commerce des hommes, pour aller vivre dans la retraite. Son sacrifice fut d'autant plus méritoire qu'il possédait les plus brillantes qualités de l'esprit et du corps et qu'il était à la fleur de l'âge. Il avait vingt ans à peine lorsqu'il prit l'habit monastique à Corbie, en Picardie (2). Il y fit ses vœux après une année de noviciat passée dans la plus grande ferveur.

On le chargea d'abord de l'entretien du jardin, emploi dont il s'acquitta avec autant de zèle que d'humilité. Cette dernière vertu, jointe à l'amour de la solitude, lui fit demander la permission de se retirer au Mont-Cassin. Il avait choisi ce monastère dans l'espérance d'y rester entièrement inconnu aux hommes.

La permission de se rendre en Italie lui fut accordée ; mais il n'y trouva point pour longtemps la paisible et profonde retraite qu'il y avait cherchée. Son mé-

rite et ses vertus le mirent bientôt en évidence, et on l'obligea de revenir au monastère de Corbie où, quelque temps après son retour, il fut élu abbé.

Charlemagne connaissait les grandes qualités d'Adélar ; il appréciait l'étendue de son esprit, son intelligence pour les affaires, son habileté à les manier avec succès. Ayant établi Pepin, son fils puîné, roi d'Italie, il lui donna Adélar pour conseiller et premier ministre (796). Dans une place aussi importante, Adélar se proposa uniquement pour but la gloire de Dieu et le bonheur des peuples. Il fit rendre la justice avec la plus sévère exactitude, réforma divers abus, et s'attacha surtout à protéger les pauvres et les faibles. Le peuple s'était habitué à lui prêter des qualités surhumaines, et dans son esprit il passait plutôt pour un ange que pour un homme. Léon III avait une si haute idée de sa probité, que ce pape disait que, si Adélar était capable de le tromper, il ne se fierait plus jamais à aucun Franc (3).

Un ministre doué de tant de droiture et de zèle ne pouvait négliger son propre salut. Il s'appliquait à conserver le recueillement intérieur de l'âme au milieu de la direction des affaires publiques et de la dissipation de la cour. Souvent il se renfermait dans ses appartements ou dans la chapelle du palais, afin de vaquer librement à la prière et de ranimer sa ferveur par la méditation sur les misères de l'homme et sur la grandeur infinie de Dieu. Les larmes qui coulaient alors de

(1) La légende des quatre fils Aymon et du cheval Bayard joue un grand rôle dans les anciennes traditions de Berthem. Gramaye (*Lovanium*, p. 59) dit que Berthem signifie la demeure du cheval, et que ce nom vient du cheval Bayard. En effet le village a ce cheval dans ses armoiries, et l'on prétend qu'on montrait autrefois la crèche, ainsi qu'une pierre avec l'empreinte des pieds du cheval, dans la forêt de Meerdael, c'est-à-dire, suivant le même écrivain, la vallée du cheval. Cette forêt faisait partie de celle des Ardennes, où l'on place les domaines d'Aymon. Alard, le cadet de ses fils, l'aîné selon d'autres, aurait fait présent de la seigneurie de Berthem, qui lui était échue en partage, à l'abbaye de Corbie, lorsqu'il renonça au monde. Molanus (*Op. cit.*, p. 2) ajoute que ceux de Berthem avaient dans leur église un tableau où saint Adélar était peint aussi bien que le cheval gigantesque qu'ils prétendaient avoir été nourri chez eux, comme aussi le saint abbé qu'on transforme en fils cadet d'Aymon. Pa-

quot assure avoir lu dans un registre manuscrit qu'avant les troubles du xvi^e siècle, on voyait les quatre fils Aymon représentés à genoux devant un crucifix, sur le maître-autel de Berthem. Voyez de Reiffenberg, *Chronique de Philippe Mouskes*, t. II, p. 205.

(2) Ce monastère avait été fondé en 662, par la reine Bathilde. Adélar fit à cet établissement des donations considérables, parmi lesquelles se trouvait son domaine de Berthem que les religieux de Corbie possédèrent jusqu'en 1562. D'après Van Gestel (*Hist. Arch. Mechliniensis*, t. I, p. 200), ils y eurent même autrefois un prieuré. Par suite d'un arrangement, la seigneurie de Berthem fut cédée aux seigneurs de Heverlé, qui étaient avoués de Corbie.

(3) France, *inquit, sciendo scias, quia si te aliud invenero, quam te credo, non ultra necesse est Francorum aliquem huc venire, cui credere debeat*. Paschase Radbert, dans Mabillon, *op. cit.* t. V, p. 515.

ses yeux annonçaient combien sa foi était vive.

Quelque nécessaire que fût la présence d'Adélarde en Italie, Charlemagne ne laissait pas de le rappeler quelquefois près de lui, pour se servir de ses lumières. Hincmar témoigne l'avoir vu dans sa jeunesse tenir auprès de l'Empereur le premier rang parmi ses conseillers, et il assure que de tous ceux qui composaient le conseil impérial, personne ne pouvait lui être comparé (1). Le pieux abbé se trouvait à la cour de l'Empereur, en 809, lorsqu'on tint à Aix-la-Chapelle un concile, où fut agitée la question de savoir si l'on devait ajouter au symbole les mots *filioque*, afin d'exprimer plus clairement que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. L'Empereur députa Adélarde à Rome, avec Bernhaire, évêque de Worms, Jessé, évêque d'Amiens, et Smaragde, abbé de Saint-Michel, pour consulter le pape sur cette question. Léon III leur répondit que, cette addition étant un sujet de discussion avec les Grecs, il serait plus sage de s'en abstenir pour le moment (2).

L'année suivante (810) Pepin, roi d'Italie, mourut à l'âge d'environ trente-quatre ans. Bernard, son fils, ne fut pourvu de ses États qu'au mois d'octobre 812. Depuis la mort de Pepin jusqu'à l'avènement de son fils, Adélarde exerça, de concert avec son frère, le comte Wala, les fonctions de régent en Italie. Il conserva le rang de ministre auprès de Bernard, dont Wala, l'un des hommes les plus éminents de cette époque, avait été particulièrement chargé de diriger la jeunesse (3).

Ces deux illustres frères, qui avaient rendu des services signalés à l'État, ne tardèrent pas, après la mort de Charlemagne, à devenir l'objet et la victime de la jalousie de quelques courtisans. Le roi Bernard fut accusé auprès du nouvel empereur, Louis le Débonnaire, comme ayant formé des prétentions à la couronne impériale, ou au moins comme ayant l'in-

tention de se déclarer indépendant de l'Empire. Mandé à la cour, en 814, il se purgea par serment des soupçons qu'on avait fait naître. Bernard trouva grâce auprès de l'Empereur, il se reconnut son vassal et retourna en Italie; néanmoins, la calomnie continua à faire soupçonner les deux frères comme favorisant sourdement les prétentions du jeune roi. Sous l'empire de ces préventions, Louis le Débonnaire prononça la peine de l'exil contre Adélarde, qui se retira dans l'île d'Her ou de *Heria*, en Aquitaine, au monastère de Saint-Philibert, appelé autrefois Hermoutiers et depuis Noirmoutiers. Le comte Wala fut contraint de se faire moine à Corbie. Leur frère Bernaire fut exilé à Lerins, et toute la famille enveloppée dans la même disgrâce (4).

Adélarde adora avec soumission les décrets de Dieu, qui se servait de cette épreuve pour perfectionner la vertu de son serviteur. Uniquement occupé de sa sanctification, il ne pouvait manquer de goûter dans son exil une joie et une tranquillité d'âme inaltérables. Dans l'interval, le jeune Bernard, privé des deux conseillers qui lui avaient toujours inspiré, dans son administration, la fermeté et la prudence d'un vieux roi, conçut réellement les mauvaises intentions qu'on lui avait prêtées autrefois. Sa révolte, qui lui coûta le royaume et la vie (818), contribua peut-être à faire revenir l'Empereur de ses préventions contre Adélarde; il reconnut enfin son innocence et le rappela à la cour vers la fin de l'année 821; il lui fit même une espèce de réparation de l'injustice qu'il avait commise à son égard, en accumulant sur sa tête de nouvelles faveurs et de nouveaux honneurs. Le serviteur de Dieu ne fut point ébloui du vain éclat des grandeurs humaines; il en connaissait trop le vide: aussi fut-il toujours le même homme à la cour comme dans le cloître, dans l'adversité comme dans la prospérité. Le mépris

(1) *Lib. Instit. regis*, c. XII.

(2) *Gallorum sententiam probavit Leo PP. III, non factum, ratus nefas quidquam citra Ecclesie universae definitionem in fidei symbolum admittere*. (Voyez Haritzheim, *Conc. Germania*, t. I, p. 390.)

(3) La vie de Wala, écrite par son ami, Paschase V,

Radbert, se trouve dans Mabilion, *op. cit.*, t. V, p. 458.

(4) Gundrade, leur sœur, fut reléguée à Poitiers, dans le monastère de Sainte-Croix, où elle mena une vie très-édifiante. Une autre sœur, nommée Théodrade, put rester dans le monastère de Soissons, où elle avait pris le voile.

des biens terrestres, l'amour de la prière, une tendre charité envers tous les hommes, un zèle ardent à servir les malheureux, tels furent les traits qui le caractérisèrent dans les diverses positions où il se trouva.

A la diète d'Attingny de l'an 822, l'Empereur combla Adélarde des marques publiques de son affection. L'année suivante, l'abbé de Corbie parut encore avec distinction à l'assemblée des états, qui se tint à Compiègne; il fut l'âme de cette réunion, quoique, selon Agobard, qui s'y trouva et qui, à cette occasion, parle avec éloge du zèle d'Adélarde, il n'ait pas été écouté dans tout ce qu'il proposa pour le bien de l'Eglise. Se croyant déplacé à la cour, il obtint enfin, à force d'instances, la permission de retourner à Corbie. Il ne fut pas plus tôt rentré dans son couvent, qu'il y reprit les pratiques de la vie monastique avec une nouvelle ferveur. Souvent on le voyait, malgré sa dignité d'abbé, s'assujettir aux plus humbles fonctions de la communauté. Quoique avancé en âge, il écoutait avec docilité les avis du dernier de ses moines. Lorsque quelqu'un d'entre eux l'exhortait à modérer ses austérités, il répondait en parlant de lui-même : « J'aurai soin de » votre serviteur, afin qu'il puisse vous » être utile plus longtemps. » Il ne négligeait rien pour porter ses religieux à la perfection; chaque jour il leur faisait, au chapitre, les discours les plus pathétiques, et il ne se passait aucune semaine sans qu'il leur parlât à chacun en particulier. Mais, comme les instructions servent peu si elles ne sont pas soutenues par l'exemple, il pratiquait d'abord lui-même ce qu'il enseignait aux autres. Sa sollicitude s'étendait aussi à tous ceux qui habitaient dans le voisinage du monastère. Les pauvres étaient sûrs de trouver en lui un père compatissant; il leur

distribuait des aumônes si abondantes que les revenus de l'abbaye pouvaient à peine y suffire, et que ceux qui ne comptaient pas autant que lui sur les bontés de la Providence l'accusaient de prodigalité.

Il avait conçu depuis longtemps le projet de fonder, en Saxe, un nouveau monastère, où l'on formerait des ouvriers évangéliques pour travailler à la conversion et à l'instruction des peuples du nord de l'Allemagne. Son disciple de prédilection, nommé aussi Adélarde, qu'il avait choisi pour le remplacer autrefois pendant ses absences, fut chargé de jeter les fondements de la *Nouvelle-Corbie*, dont l'établissement fut achevé en 823 (1). Notre saint y alla deux fois et y demeura assez longtemps pour donner une consistance solide à une œuvre que l'amour de la religion et l'intérêt de la civilisation lui avaient fait entreprendre. Adélarde, alliant à la sainte ferveur du moine l'habileté d'un homme d'Etat et d'un administrateur éminent, s'était proposé, dans le nouvel établissement, un double but : l'un avait pour objet le progrès de la foi et l'autre le progrès du bien-être matériel dans une contrée dont le sol était riche et fécond, mais qui restait sans culture. A côté du cloître, il plaça des colonies agricoles, et des ouvriers, originaires, à ce qu'il paraît, des environs d'Audenarde, aidèrent les moines à défricher les terres qui entouraient le couvent. C'est à ce titre que la *Nouvelle-Corbie*, ce foyer de la civilisation chrétienne au IX^e siècle, doit être considérée comme le premier type des colonies flamandes qui se multiplièrent pendant le moyen âge dans le nord de l'Allemagne.

Rien n'était plus exemplaire que la ferveur avec laquelle on vivait dans les deux monastères, soumis à la direction

(1) La *Nouvelle-Corbie*, *Corbeia Nova*, connue sous le nom de *Corvei* ou *Corwey*, devint, dans la suite, la principale abbaye impériale du cercle de Westphalie. Son domaine s'étendait le long du Weser, au levant de Brunswick, et l'évêché de Paderborn le bornait au couchant. Il consistait principalement dans le bourg de Corvei, où était située l'abbaye, à la droite du Weser, et dans la petite ville de Hoxter. L'abbé, qui dépendait immédiatement du saint siège, était prince de l'Em-

pire et avait, à la diète, la dernière voix parmi les princes-abbés. Ce monastère eut une école célèbre; il a produit un grand nombre d'hommes illustres qui portèrent le flambeau de la civilisation chrétienne dans le nord de l'Allemagne. Sa bibliothèque était riche en anciens manuscrits, et c'est là qu'on trouva, sous Léon X, un des plus anciens manuscrits de Tacite, qui a fourni les premiers livres des *Annales* et qui se trouve aujourd'hui à Florence.

suprême d'Adélard. Tous les points de la règle de Saint-Benoît s'y observaient avec autant d'exactitude que de ferveur. Adélard, qui craignait que le relâchement ne s'introduisît peu à peu après sa mort parmi ses disciples, tâcha de le prévenir en composant son livre des Statuts pour la direction des deux monastères (1).

Le saint abbé, épuisé de travaux, tomba malade à l'Ancienne-Corbie, deux jours avant la Noël. Son disciple Hildeman, évêque de Beauvais, lui administra les derniers sacrements et l'assista jusqu'à l'heure de sa mort, qui arriva le 2 janvier 826 ou 827, selon le nouveau style. Son frère Wala lui succéda dans la dignité abbatiale (2).

Saint Paschase Radbert, saint Anschaire, l'apôtre de la Suède, et plusieurs autres hommes illustres par leurs vertus se formèrent à l'école d'Adélard. Agobart de Lyon, Hincmar de Reims et divers autres écrivains de cette époque ne parlent de lui qu'avec éloge et vénération. Paul Warnefride et Alcuin, avec lesquels il avait été lié d'amitié, ne faisaient pas moins de cas de son rare mérite. L'étendue de ses connaissances littéraires l'avait mis en état, mieux que personne, de ramener l'amour des bonnes études dans ses

monastères et de s'intéresser partout au progrès des sciences. Il possédait le latin, le tudesque et le roman (3). Il avait profité de son exil dans l'île de Her (814-821) pour faire transcrire les livres de plusieurs écrivains de l'antiquité. La copie de l'histoire tripartite de Cassiodore, qui était conservée autrefois à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés à Paris, avait été faite par ses soins (4).

Son savoir et son éloquence le faisaient comparer à saint Augustin. On le surnomma aussi le Jérémie et l'Antoine de son siècle. L'un de ces noms lui fut donné à cause du don des larmes qu'il avait reçu de Dieu, et l'autre pour le zèle qu'il mettait à imiter les vertus des gens de bien qu'il connaissait. C'est sous ce nom d'Antoine qu'Alcuin lui a adressé une lettre dans laquelle il l'appelle son *cher fils*, ce qui a fait croire qu'Adélard avait été disciple de ce maître célèbre (5).

Le corps d'Adélard avait été enterré sous le clocher de l'église abbatiale, entre ceux de quatre autres abbés (6); mais, Dieu ayant fait connaître par des miracles la sainteté de son serviteur, le pape Jean XIX, ou, selon d'autres, Jean XX, permit qu'on levât le corps de terre pour le mettre dans une chaise. On en fit la translation avec une grande solennité, en 1040. Saint Gé-

(1) Voyez ci-dessous la notice de ses écrits.

(2) Voyez *Gallia Christ. nova*, t. X, p. 1268.

(3) Mabillon, dans ses *Annales Benedict.*, t. II, p. 499, dit : *Trium linguarum peritiam habebat, romanæ vulgaris, teutiscæ seu teutonice et latine.* Le ix^e siècle nous a transmis bien peu de monuments des langues vulgaires parlées sous les Francs. Pour le tudesque, nous avons le chant de victoire de Louis III, de l'an 881, la paraphrase de l'Evangile par le moine Otfried, le poème sur le jugement dernier que Schmeller a publié, sous le titre de *Muspulli*, les vingt-six hymnes de l'Eglise éditées par Grimm et quelques autres pièces. Sur la nature et le caractère de la langue romane à cette époque, les premières données s'en trouvent dans les serments que les deux frères Charles le Chauve et Louis le Germanique prêtèrent à Strasbourg, en 842, pour s'opposer aux entreprises de l'empereur Lothaire. Ils ont été publiés, d'après la chronique de Nithard, par Grandidier (*Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, t. II, p. ccxviii, des pièces justificatives), et par Roquefort, dans le discours préliminaire de son *Glossaire de la langue romane*. Ce monument constate que la langue romane est née de la corruption du latin; c'est ce qu'est venu confirmer un petit poème en l'honneur de sainte Eulalie, découvert par M. Hoffmann à Valenciennes, en 1837, dans un manuscrit provenant de la bibliothèque d'Elnon, autrement dit de Saint-Amand. Peu

M. Willems a publié cette pièce ainsi que le Chant de victoire de 881, avec une traduction et des remarques, dans ses *Elnonensia, Monuments de la langue romane et de la langue tudesque du ix^e siècle*, seconde édition, Gand, 1843, in-8^o.

(4) Mabillon (*De Re diplom.*, p. 352) a fait graver les premières lignes de ce manuscrit en caractères lombardiques ainsi que l'ancienne note qui en constate l'origine : *Hic Codex Hero insula scriptus fuit, jubente sancto Patre Adalhardo, dum exularet ibi.* Ce précieux volume ne se retrouve plus aujourd'hui; il a été dérobé après la suppression du monastère de Saint-Germain. Voyez Léopold de Lisle, *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie*, dans la *Bibl. de l'Ecole des chartes*, 5^{me} série, t. I, p. 404.

(5) *Epist. CXLIV*, dans la belle édition des Œuvres d'Alcuin, publiées, en 1777, par Froben, prince-abbé de Saint-Emmèran, à Ratisbonne, t. I, p. 205.

(6) L'épithaphe suivante avait été placée sur sa tombe :

*Hic jacet eximius meritis venerabilis Abbas
Noster Adalhardus dignus honore senex.
Regia prosopie, paradisi jure colonus,
Vir caritate probus, moribus atque fide.
Quem dum sub tumulo recolis tu quisque viator,
Cerne quid es, quid eris, mors quia cuncta rapit.
Nam post Octavas Domini hic carne solutus,
Succedente die astra petivit evans.*

rard de Sauve-Majeure a écrit l'histoire de cette translation. Il composa aussi un office particulier en l'honneur d'Adélar, à l'intercession duquel il se croyait redevable de la guérison d'une longue et violente migraine (1). Les reliques de saint Adélar, à l'exception d'une petite partie, se conservent aujourd'hui dans l'église paroissiale de la ville de Corbie. Son nom ne se trouve pas dans le martyrologe romain, quoiqu'il soit le patron principal d'un grand nombre d'églises paroissiales et qu'il soit honoré en France, en Belgique et dans plusieurs villes sur les bords du Rhin. Selon le témoignage de Molanus, son culte était autrefois très-célèbre à Huyse, où l'on voit une fontaine qui porte le nom de Saint-Adélar.

L'ancien monastère de Corbie fut plusieurs fois ravagé pendant les troubles du IX^e et du X^e siècle. Un diplôme de Louis le Débonnaire, de 825, exempta l'abbaye de toute juridiction séculière. Elle faisait déjà battre monnaie à son coin dans les premières années du X^e siècle, comme il résulte d'une ordonnance de l'abbé Évrard de 912, touchant la monnaie du comté de Corbie. Le chapitre et les évêques d'Amiens tentèrent toujours vainement de placer l'abbaye sous leur dépendance; ils ne pouvaient la visiter sans le consentement des religieux. En 1196, le pape Célestin III accorda la mitre et l'anneau à l'abbé Jean de Brustin; ce privilège fut confirmé et étendu en faveur de ses successeurs par Innocent III, en 1198. L'abbé prenait le titre de comte de Corbie; il était seigneur temporel de la ville et instituait les officiers de justice du comté. La garde du beffroi et des clefs de la ville appartenait à l'abbaye. Les seigneurs d'Encre, de Boves, de Pecquigny, de Moreil et d'Heilly figuraient au nombre de ses feudataires. Elle avait son maréchal, son échanson, son héraut d'armes. Le palais abbatial, dont il

ne reste plus aujourd'hui que des ruines, était d'une grande magnificence (2). Parmi les redevances imposées aux vassaux de Corbie, on remarque celle du seigneur de Fouilloy : la veille de la fête de saint Pierre, il se rendait à l'abbaye pour y garder les reliques, et au jour du saint sacrement il offrait un chapeau de roses à deux rangs à la châsse de saint Adélar (3).

NOTICE DES ÉCRITS DE SAINT ADÉLARD.

1^o *Statuta antiqua abbatiæ sancti Petri Corbeiensis*. C'est sous ce titre que Dom d'Achéry (*Spicileg.*, t. I, pp. 586-592) a publié les statuts que saint Adélar écrivit en 822, peu de temps après son retour de l'exil. Quelque imparfaite que soit l'édition de ces statuts, à cause des nombreuses lacunes de l'ancien manuscrit sur lequel elle a dû être faite, on ne laisse pas d'y voir dans quel état se trouvait alors l'abbaye de Corbie. Toute la maison était divisée en six classes : la première des moines, au nombre de trois cent cinquante; la deuxième des clercs et des étudiants; la troisième des matriculaires et serviteurs; la quatrième des pourvoyeurs (*procedarii*); la cinquième des vassaux; la sixième des hôtes ou des étrangers qui y logeaient pour un certain temps. Adélar parcourt toutes les classes; il entre dans le détail des moindres choses comme dans celui des plus considérables, et il prescrit ce qu'il y a à faire pour chaque classe, afin d'éviter la confusion et le désordre. La règle qu'il établit pour la distribution des aumônes prouve que l'abbaye en faisait de considérables. Dom d'Achéry a donné à ces statuts le titre de *Fragments*, parce que le manuscrit d'où il les a tirés, manuscrit mutilé, mais datant du temps même d'Adélar, portait la marque de son antiquité et était à peine lisible. Dans le même manuscrit se trouvait encore une table en soixante et un chapitres, ce qui prouve combien l'édition actuelle des *Sta-*

(1) L'histoire de cette translation, avec la relation de huit miracles opérés par l'intercession du saint, se trouve dans Bollandus et Mabillon. — Saint Gérard était lui-même moine de Corbie. Il devint abbé du monastère de Sauve-Majeure (*Salva Major*), situé en Guienne, au diocèse de Bordeaux, et fondé en 1080 par Guillaume VIII, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers. Il mourut le 5 avril 1095 et fut canonisé par Célestin III, en 1197. Mabillon

a donné sa vie, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, t. IX, p. 841.

(2) Les auteurs des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (vol. Picardie, art. Corbie) ont donné une vue des ruines de l'abbaye.

(3) Roger, *Archives hist. et ecclésiast. de la Picardie et de l'Artois*. Amiens, 1842, t. I, p. 187.

tuts est incomplète. Saint Gérard, dans la vie d'Adélarde, renvoie sans cesse à ces statuts pour faire admirer la sagesse de son gouvernement et de sa conduite.

2^o *Capitula Domini Adelhardi abbatis de Admonitionibus in Congregationes*. Sous ce titre, Mabillon (*Acta SS. ord. S. Bened.*, t. V, p. 157) a donné la liste de cinquante-deux sommaires des sujets traités par Adélarde dans ses discours à ses moines. Le docte bénédictin avait le projet de publier une édition complète des œuvres d'Adélarde (*op. cit.*, t. V, p. 308). Paschase Radbert a fait entrer dans la vie du saint des extraits des discours qu'il tenait à ses moines dans sa dernière maladie. Si Paschase n'y a rien changé, on y trouve une diction plus pure qu'elle n'était alors dans l'usage commun, pour exprimer les sentiments d'une foi vive et d'une piété tendre et solide.

3^o Le même écrivain a publié, dans son *Musæum Italicum*, t. I, pp. 54-56, un jugement rendu par Adélarde lorsqu'il était ministre ou régent du royaume d'Italie. Ce jugement fut prononcé à Spolète, la cinquième année du règne de Bernard et la quarantième de celui de Charlemagne en Italie, par conséquent quelques jours après la mort de cet Empereur, événement qu'Adélarde n'avait pas encore pu apprendre. La pièce en question, au bas de laquelle on lit sa signature avec celles de plusieurs seigneurs du royaume d'Italie, prouve qu'il gouverna ce pays sous Bernard, comme il l'avait fait sous Pepin, son père.

4^o Un grand nombre de lettres inconnues aujourd'hui. Alcuin, dans la lettre citée plus haut, presse Adélarde de lui écrire aussi souvent qu'il le pourra. Paschase Radbert a conservé le fragment d'une de ses lettres à l'empereur Lothaire (*Vita S. Adelhardi*, num. 18). Comme ministre, il en écrivit beaucoup aux personnages les plus distingués sur les affaires de l'État; comme particulier, il en adressa beaucoup d'autres à ses amis. C'est ainsi que nous voyons qu'il écrivit à Paul Warnefride pour lui demander les épîtres de saint Grégoire, pape. Paul lui en envoya cinquante-cinq corrigées de sa main d'après les manuscrits les plus au-

thentiques. C'est pendant son séjour au Mont-Cassin qu'Adélarde avait fait la connaissance de Paul Warnefride et qu'il s'était lié d'amitié avec lui.

5^o Flodoard, faisant l'énumération des lettres et autres écrits de Hincmar de Reims (lib. III, c. 23), en caractérise un de la manière suivante : *Item pro ratione lune Paschalis et lectione quam Adalardus abbas inde composuit*. Ceci prouve qu'Adélarde avait fait un traité, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, sur la supputation des temps pour trouver la lune réglant le jour de la célébration de la fête de Pâques.

6^o Le plus important de ses écrits, qui est également perdu, était son traité touchant l'ordre du palais et de toute la monarchie franque. Cet ouvrage, divisé en deux parties, expliquait comment tout se faisait sous les règnes de Pepin le Bref et de Charlemagne. La première partie traitait de l'ordre ou de la disposition du palais, des officiers et de leurs fonctions. La seconde roulait sur le gouvernement de tout l'État, et en premier lieu sur les assemblées solennelles ou parlements qui se tenaient deux fois par année. Hincmar de Reims, ayant été prié par les seigneurs de Neustrie de leur donner des instructions pour la conduite de leur jeune roi Carloman, à qui Louis son frère avait laissé en mourant la France occidentale, leur envoya un opuscule qui a pour titre : *Ad proceres regni pro institutione Carolomanni regis, et de ordine Palatii ex Adalardo* (Œuvres de Hincmar, édit. de Sirmond, t. II, pp. 201-215). Ce prélat ne crut pouvoir mieux faire que de reproduire en partie le travail d'Adélarde; il en possédait une copie faite de sa main. Dans le titre même de son ouvrage, il cite celui d'Adélarde. Dans l'opuscule de Hincmar, on trouve non-seulement de grands principes propres à former un roi, mais aussi d'excellentes maximes pour la direction des affaires de l'Église et de l'État. L'usage que Hincmar a fait du traité de notre saint abbé, est peut-être la cause principale qu'on a négligé de conserver soigneusement le texte original d'Adélarde.

P. F. X. de Ram.

ADÉLARD I ou ADALARD, fut le

premier abbé de ce nom qui gouverna le monastère de Saint-Trond, depuis 999 jusqu'en 1033 ou 1034, époque de sa mort, qui eut lieu le 24 septembre. Fisen, dans ses *Floris Ecclesie Leodiensis*, p. 426, le compte au nombre des personnages vénérables du diocèse de Liège. En effet, c'était un homme d'un grand mérite, aussi distingué par sa piété que par ses talents, soucieux des intérêts de son monastère, où il fit régner l'amour de la discipline religieuse et le goût des études. Un démêlé qu'il eut avec Thierry II, évêque de Metz, lui causa de grands désagréments. Retenu en exil pendant quelque temps à Metz, il fut réintégré d'une manière honorable dans l'administration de son abbaye, par l'intervention de l'évêque de Liège.

Parmi les élèves qui se formèrent à l'école d'Adélarde, on remarque son successeur Gontram, décédé en 1055, après vingt années de prélature.

P. F. X. de Ram.

ADÉLARD II, abbé de Saint-Trond, peintre, sculpteur, naquit à Louvenjoul, près de Louvain, au XI^e siècle. Issu d'une famille noble, il avait été élevé, dès sa plus tendre jeunesse, à Saint-Trond, sous la direction d'Adélarde I, son prédécesseur, et il se fit un nom par ses dispositions pour la sculpture et la peinture. Son goût pour les embellissements des bâtiments du monastère et des églises qui en dépendaient, paraît avoir été plus grand que son zèle pour le maintien de la discipline, c'est là au moins le reproche que des écrivains contemporains font à la mémoire d'un homme recommandable sous bien des rapports. La tradition, qui fait d'Adélarde II un artiste, s'appuie sur cette phrase assez vague de la chronique du moine Rodolphe (D'Achéry, *Spicilegium*, t. II, pp. 662 et suiv.) : *Neque ignarus de sculptendis pingendisque imaginibus*. Il mourut le 6 décembre 1082, après vingt-sept années de fonctions abbatiales.

P. F. X. de Ram.

ADÉLARD I, quatrième abbé commendataire de Stavelot, décédé en 867. Un fait historique remarquable dans l'existence des corporations religieuses, c'est qu'elles s'élèvent avec une puissance et une force

inouïes dans les temps de leur humble pauvreté et s'affaissent souvent au milieu des richesses. Les monastères de Stavelot et de Malmedy étaient parvenus déjà à un haut degré de splendeur sous les maires du palais. Les abbés étaient jusque-là nommés par l'élection, selon les règles monastiques, et choisis dans le sein des couvents. Charles Martel, devenu pauvre à force de guerroyer, manquait de l'argent nécessaire pour tenir sous les armes ses *soudoyers*, et jeta les yeux sur les plus riches monastères. Le roman de Garin de Loherans, un des plus vieux de la langue romane (1157), nous dit qu'il s'adressa au pape pour obtenir la permission de dépouiller les églises, et le pape lui répondit : " Par le sépulchre " il n'en irr mis ainsi, venez avant, " Charle Martiaus, beau fils, je vous oc- " troye et le vair et le gris, l'or et l'ar- " gent dont Clergie est saisi, lors pala- " frois, les mules et les roncins et les " destries courants et arabis. Quant vous " aurés vaincu les Sarrasins rendez les " deniers, ne les devez tenir. Charles " Martiaus a dit : Votre merci; or est " assez, je l'entends bien ainsi. " En effet, il donna les riches abbayes en commende à ses officiers. Les abbés commendataires furent donc créés et ils existèrent jusqu'à la révolution du siècle dernier. Au lieu d'être élus, ces abbés étaient nommés, dans beaucoup d'abbayes, par les empereurs et les rois, et c'est ce qui eut lieu à Stavelot, pendant le IX^e siècle. Adélarde fut le quatrième de ces abbés commendataires, et, contrairement aux habitudes adoptées par beaucoup de ces dignitaires, il résida dans son monastère. Son origine est inconnue, bien que son nom figure sur les diptyques avec le titre d'abbé-comte, ce qui l'a fait souvent confondre par les historiens avec les deux comtes Adélarde, abbés d'Echternach, et avec le comte Adélarde d'Austrasie. Cependant, le premier de ces comtes mourut en 856, le second en 889 et le troisième en 881. (Calmet, *Hist. univ.*, t. VII.)

Quant à notre Adélarde, il est mort, selon Mabillon, en 864, et selon tous les manuscrits, le 9 avril 867, à Stavelot, où

il fut enterré. Son règne, du 25 septembre 855 au 9 avril 867, fut un règne réparateur. Le 13 avril 862, il obtint de Lothaire, roi de Lotharingie, deux importants diplômes, datés de *Novo Castro in pago Leochensi*, qu'Ernst, le savant historien du Limbourg, traduit avec raison (t. I, p. 332) par le château d'Amblève, à Aywaille. Le premier de ces diplômes confirme d'abord les possessions du monastère de Stavelot et de Malmedy, et le second, tout en confirmant d'autres donations, en contient de nouvelles de *villa* dans le comté d'Ardenne, le Condros, le comté de Lommes, la Hesbaie, la Famenne, et des droits sur les forts de Huy et de Dinant. Lothaire nous donne lui-même les motifs de ces grandes libéralités : « Comme nous avons jugé convenable de distribuer entre nos leudes les bénéfices de notre royaume, vu la pauvreté de nos domaines, et que nous avons pris une partie des biens de Stavelot pour les donner à nos fidèles, etc. » La nature des possessions des monastères y est aussi définie : ce sont des bénéfices; enfin on y voit l'origine des abbés séculiers et commendataires qui gouvernèrent le pays. La principauté conserva une grande partie de ces possessions jusqu'à sa fin. (Martène, *Ampliss. Collectio*, t. II, p. 16.)

A. de Noue.

ADÉLARD II, Quarante-sixième prince-abbé de Stavelot, décédé en 1217 (1) ou 1222 (2), né au pays de Stavelot, moine et prieur de cette abbaye, fut élu prince-abbé après une rude lutte. Indépendants l'un de l'autre pour leur discipline intérieure, mais réunis pour les affaires temporelles, les monastères de Stavelot et de Malmedy procédaient en assemblée générale à l'élection de leur abbé commun. Le nom qui sortait de l'urne électorale constituait toujours une victoire pour l'une de ces maisons et une défaite pour l'autre : Stavelot l'emporta pour Adélarde II, qui, afin d'assurer dorénavant la prépondérance à ce monastère, dissipa les biens de la mense

malmédienne. C'est ainsi que fut donnée l'église de Cloten, appartenant à Malmedy, avec ses dîmes, aux chanoines de Trèves, par pure libéralité et sous la seule obligation d'admettre les moines de Malmedy parmi les premiers au réfectoire. A la suite des plaintes des religieux, le pape Honorius réprimanda Adélarde en 1219 et lui interdit ces pernicieuses largesses. Nous trouvons, d'un autre côté, dans la chronique de Saint-Hubert, qu'il fit entrer Malmedy et Stavelot dans l'union de confraternité conclue, en 1212, entre ces monastères et ceux de Saint-Hubert, Saint-Remi, à Reims, Lobbes, Saint-Jacques et Saint-Laurent, à Liège, Saint-Pantaléon, à Cologne, Ariveiler, Prume, Florenne, Waulsor, Echternach, Orval et Saint-Remi, de Rochefort. Ce traité, dit la même chronique, avait le double but de faire célébrer, dans les maisons confédérées, les funérailles des abbés décédés et d'admettre les moines tombés en faute à aller faire pénitence dans une autre abbaye et même de les faire passer d'une maison dans une autre à titre définitif.

Afin d'apaiser des haines mal éteintes, les deux maisons furent unanimes pour choisir le successeur d'Adélarde hors de leur sein, et ils appelèrent à cette dignité Frédéric de la Pierre, abbé de Prume.

A. de Noue.

ADÉLARD ou **ADALARD**, moine de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, hagiographe, qui vivait au XI^e siècle, composa, à la demande de saint Elphège, archevêque de Cantorbéry, un office en l'honneur de saint Dunstan, son prédécesseur. Ce saint, fuyant la colère du roi Edwy (956), avait cherché un asile dans la célèbre abbaye de Saint-Pierre, à Gand. Son séjour s'y prolongea jusqu'en 957, époque à laquelle il fut rappelé par Edgard, qui venait d'enlever à son frère les trônes de Northumbrie et de Mercie. Ce fut sans doute à son passage à Gand, dans son voyage à Rome, en 1006, que saint Elphège donna à ce religieux l'idée de son œuvre. Elle lui est dédiée; et comme l'évêque de Cantorbéry mourut en 1012, c'est dans cette période de six années que l'on doit placer l'époque de

(1) Selon Roderique, *Discept.*, p. 475.

(2) Selon Fisen, Laurentius, Mabillon et les diptyques.

cette production. L'office se compose de douze leçons et d'autant de répons, destinés à être récités aux matines. Il est précédé d'une épître dédicatoire où le moine se déclare humblement au-dessous de sa tâche, se comparant à l'ânesse de Balaam. Il annonce qu'il n'a pas prétendu donner une histoire du saint, mais un abrégé de sa vie, aussi complet, toutefois, que possible. Au point de vue historique, son œuvre n'a point d'importance. A peine le bénédictin a-t-il ajouté quelques traits à ce qu'il a pu trouver dans le prêtre anglais qui a, le premier, raconté la vie de l'évêque Dunstan, sous l'initiale B (Bridferth). L'œuvre d'Adélard existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques célèbres de l'Angleterre, entre autres, dans la fameuse collection Bodléienne, de l'université d'Oxford. Le recueil intitulé *Anglia sacra* en a reproduit l'épître dédicatoire; et, dans une note, le passage suivant de l'office, qui suffit amplement pour en donner une idée: *Dunstanus autem exilio pro justitiâ adscriptus, mare transiit regiae stirpis virum magnum videlicet adiens Arnulphum. Hic tempore eodem nobile quoddam cenobium, nomine Blandinium... quo B. Dunstanus aliquamdiu moratus, exempla lucis imitanda reliquit.* F. Hennebert.

Anglia Sacra, 1691, t. II, p. 148. — *Acta SS.*, 19 Maii, p. 554, n° 2. — Mabillon, *Anal.*, t. 50, n° 1. — Cas. Oudini, *Comment. de Script. eccles.* Lipsiae, 1722, pp. 522 et 525.

ADELBERT ou **ALBERT**, archevêque de Magdebourg, décédé en 981, était comte de Mosellane de Remich (ancien duché de Luxembourg). Le manuscrit *Viri illustres*, cité dans la Biographie luxembourgeoise de Neyer, porte : « Adelbert, fils du comte Mosellan de Remiche, de moine de Saint-Maximin de Trèves, devint premier archevêque de Magdebourg, prince du saint-empire et primat de Germanie. »

Otton le Grand, empereur d'Allemagne, désirant convertir à la foi chrétienne les peuples de l'ancienne Sarmatie, demanda à l'archevêque de Mayence, son fils naturel, un missionnaire éprouvé. Ce prélat tira du monastère de Saint-Maximin de Trèves, Adelbert, que les

chroniqueurs nomment *un personnage de grand nom et de grand mérite*; il le consacra évêque et l'envoya prêcher l'Évangile aux Russes. Mais son zèle dut fléchir devant l'indomptable caractère de ces peuples, et il n'échappa que difficilement à leur fureur. Il revint à Mayence et fut nommé par l'Empereur abbé de Weissembourg. L'idée favorite du grand Otton était l'érection d'un archevêché à Magdebourg, mais ce n'est qu'après plusieurs années de lutte, et après avoir vaincu les résistances de l'évêque d'Halberstadt, qu'il parvint enfin à son but et appela Adelbert à ce siège en 968. L'année suivante, Otton obtint du pape Jean XIII, au concile de Ravenne, l'érection de l'archevêché, et, en 970, Adelbert fut confirmé comme premier archevêque de Magdebourg. Il reçut des légats du pape le pallium et l'investiture, et, en outre, dit le chroniqueur saxon, il fut investi de la primauté dans l'ordre ecclésiastique sur toutes les églises de la Germanie et nommé métropolitain de toute la nation des Esclavons entre l'Elbe et la Saale. Cette haute dignité fut confirmée plus tard par le pape Benoît VI. Nous n'entrerons pas ici dans la savante discussion soulevée entre les Bollandistes et les prémontrés, au sujet de la signification de la primauté des archevêques de Magdebourg sur l'Allemagne; elle se résume toute dans ce que l'on entendait alors par Germanie.

L'installation d'Adelbert se fit avec une pompe extraordinaire, en présence des légats du saint siège, des princes de la Saxe, des grands du royaume et d'une multitude d'évêques. Il consacra ses suffragants, les évêques de Mersebourg, de Zeitz et de Meissen, dont Otton venait aussi de créer les diocèses, reçut à obéissance les évêques de Brandebourg et de Havelberg et, selon Thietmar, sacra encore le nouvel évêque de Posen. Otton versa à pleines mains ses libéralités sur sa belle création et vint, en 973, avec l'impératrice Adélaïde et son fils, passer les fêtes de Pâques à Magdebourg auprès de son cher archevêque. La même année, l'Empereur mourut, et son fils, fidèle à ses volontés,

ramena son corps à Magdebourg, où Adelbert l'inhumait dans la cathédrale. Nous trouvons enfin, dans une charte de 1130, donnée par saint Norbert, que ce prélat fonda le grand hôpital de Magdebourg qui porte encore le nom de Saint-Adelbert.

Atteint, dans une tournée pastorale, près de Mersebourg, d'une attaque d'apoplexie, il voulut vainement continuer sa route, mais expira deux jours après, le 20 juin 981. Son corps fut transporté à Magdebourg et inhumé au milieu de la cathédrale avec l'épithaphe suivante :

*Præsul Adelbertus, omni virtute refertus,
Membra solo clausus lætos agit æthere plausus,
Clerus eum plangit, necnon populum dolor angit
Ipsius hoc pietas meruit, flectit omnis ut ætas.*

Il avait administré, pendant près de treize ans son archidiocèse, avec autant d'éclat que d'énergie, et il porte, dans plusieurs histoires, le nom de saint.

A. de Noue.

Mabillon, *Vita Adelberti. Chronographus saxo apud Leibnitz*, pp. 181-192. — Thietmar, *M. Chron. apud Pertz, Scriptorum III.* — Krantz, *Metropolis et Chytræus Saxonia. Lentzii Arch. Magd.* 1738. — Vitriarii *Institut. juris publici*, pp. 1218 et 1220. — *Vie de saint Norbert*, pp. 562, 574. *Acta Sanctorum, VI Junii*, pp. 57 à 49. — *Ludewig Rel. Mss. omnis ævi*, t. XII, p. 471, et t. V, pp. 51, 159 et 191.

ADELBOLD ou **ATHELBOLD**, évêque d'Utrecht, mathématicien et musicien, né vers 960, mort en 1027. Il appartenait à une famille noble originaire de la Frise, et il naquit, paraît-il, dans la province de Liège. Il était jeune encore quand il commença ses études à Lobbes, près de Thuin, dans le Hainaut, où existait une institution de bénédictins, et eut le bonheur de se voir diriger par les soins du savant Hériger, l'un des premiers restaurateurs des sciences et des lettres à une époque où les lumières avaient encore tant de peine à se répandre. Bientôt, par les recommandations de son maître, Adelbold se vit favorablement accueilli par Notger, évêque de Liège, qui fut également l'un de ses apais et de ses précepteurs. Soutenu par ces hommes distingués, il devint plus tard l'un des élèves privilégiés du savant Gerbert, alors professeur à Reims et qui ne tarda pas à devenir pape sous le nom de Sylvestre II. La reconnaissance porta

Adelbold à dédier à cet ecclésiastique, aussi distingué par ses vertus que par ses profondes connaissances, son ouvrage sur la sphère, dont nous aurons bientôt occasion de parler. C'est surtout par les soins de ces savants que les sciences positives commencèrent à se développer en Europe. Les noms de Gerbert, d'Adelbold, d'Hériger sont cités encore aujourd'hui avec les plus grands éloges, comme ceux des précurseurs de la renaissance des sciences et des lettres chez nos aïeux.

A la fin du x^e siècle, Adelbold, par son savoir, s'était déjà placé au nombre des hommes les plus distingués de son époque. Au commencement du siècle suivant, en 1003, il perdit le prélat distingué à qui il avait dédié son principal écrit. Il crut devoir s'adresser alors à l'empereur d'Allemagne Henri II, dont il fut nommé chancelier en 1008. A peu de temps de là (en 1010), il succéda à Elfride et fut nommé dix-neuvième évêque d'Utrecht. Cette position élevée développa chez lui des idées ambitieuses et le porta, malgré son caractère ecclésiastique, à revêtir la cuirasse du guerrier et à prendre les armes contre le comte Dideric ou Thierry afin d'obtenir un agrandissement de territoire. Il engagea plusieurs princes souverains à s'associer à ses entreprises belliqueuses; mais, malgré son énergie et sa valeur, il fut forcé de faire la paix. Il tourna alors son activité vers des occupations paisibles et plus conformes à son état. Il fonda, dans son diocèse, plusieurs églises et montra un grand zèle pour tout ce qui pouvait honorer la religion, ainsi que la science qu'il n'avait jamais perdue de vue. Il fit édifier, notamment, une cathédrale magnifique, dont il reste encore une partie, et il en fit la dédicace avec solennité, en présence de l'empereur d'Allemagne, son protecteur, et de douze évêques qu'il avait conviés à cette solennité.

Sa reconnaissance envers l'Empereur était extrême : il en donna la preuve en écrivant l'éloge de ce prince, lors de son décès survenu en 1024. On ne connaît qu'une partie de cet écrit ; le reste ne nous est point parvenu. On loue, en

général, ses connaissances et son style, remarquables pour l'époque où il vivait. Ses ouvrages donnent, en effet, la preuve du talent qu'il possédait.

Voici l'indication de quelques-uns des autres écrits dont il eut successivement occasion de s'occuper :

- 1^o *La Vie de sainte Walburge*;
- 2^o *L'éloge de la sainte Vierge*;
- 3^o *Un chant nocturne*;
- 4^o *Les louanges de la Croix* (poésie et prose);
- 5^o *Quelques sermons*.

Il paraît qu'Adelbold avait écrit également un traité sur la musique : on n'en a conservé que le titre.

Nous rappellerons plus spécialement l'ouvrage qu'il composa sur le volume de la sphère, *De ratione inveniendi crassitudinem sphaerae*, et qu'il dédia à son protecteur, le pape Sylvestre II. On le trouve dans le troisième volume de Martène et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, à la suite de l'ouvrage plus étendu de Gerbert sur la géométrie. Dans son *Histoire des mathématiques*, Montucla s'est exprimé de la manière suivante sur cet écrit : « En supposant le rapport ap-
" proché du diamètre à la circonférence,
" donné par Archimède, il fait celui de
" la sphère au cube du diamètre de 11
" à 21; c'est, en effet, ce qui suit du
" rapport précis de 2 à 3, entre la sphère
" et le cylindre circonscrit, combiné
" avec le premier. Mais les raisons qu'en
" donne Adelbold sont tout à fait vagues
" et agéométriques. »

Les paroles d'Adelbold ne sont pas aussi précises que le dit Montucla. Peut-être l'historien français a-t-il pu se tromper en lisant le texte latin de l'ancien géomètre belge, qui n'a pas, du reste, cette précision et cette clarté que l'on trouve généralement dans ses autres écrits. L'ouvrage d'Adelbold est de peu d'étendue et il ne présente un intérêt réel que par les circonstances dans lesquelles il a été écrit.

Montfaucon parle d'un autre ouvrage d'Adelbold qui doit se trouver à Rome, dans la bibliothèque du Vatican; il a pour titre : *Adelboldi ad Gerbertum Scholasticum de astronomiâ seu abaco*, etc. On

l'a recherché depuis, mais sans réussir à le trouver.

Adelbold ne survécut pas longtemps à l'empereur Henri II, à qui il semblait porter une grande reconnaissance pour les témoignages d'estime et de protection qu'il en avait reçus; il mourut à Utrecht le 27 novembre 1027; d'autres ont écrit le 1^{er} ou même le 23 décembre de la même année.

Ad. Quetelet.

ADELE ou **ADILE** (Sainte), naquit dans la Hesbaie, où elle possédait un vaste patrimoine. On croit qu'Orp-le-Grand, près de Jodoigne, village qui faisait anciennement partie de la Hesbaie, était un domaine libre qui lui appartenait. Elle y mourut vers l'an 670, après s'être rendue célèbre par ses vertus et surtout par la généreuse hospitalité qu'elle exerçait envers les pauvres et les étrangers. Elle y fonda, dit-on, un couvent de sœurs hospitalières; mais comme la maison, située sur la pente d'une colline, était d'un accès trop difficile, elle en fit construire une autre, avec une église, dans la vallée. C'est au même village que la fameuse Alpaïde finit ses jours dans des grands sentiments de pénitence, après y avoir établi, vers 698, un monastère qui ne fut peut-être, en réalité, qu'une nouvelle fondation annexée, avec une libéralité royale, au couvent construit primitivement par les soins de sainte Adèle. Quoi qu'il en soit, il ne reste depuis bien longtemps aucune trace de ces établissements; l'un et l'autre ont été détruits pendant les invasions des Normands.

Le corps de sainte Adèle est conservé dans l'église paroissiale d'Orp-le-Grand. Ses reliques y attirent un grand concours de peuple, surtout le jour de la fête de saint Michel, le 29 septembre, où on les porte en procession. Molanus et d'autres marquent sa fête sous le 30 juin. Un commentaire du père Papebrochius sur cette sainte a été reproduit par Ghesquiere, dans ses *Acta SS. Belgii*, t. II, p. 633. Voyez *ibid.*, pp. 437 et 448.

Molanus, d'après un ancien manuscrit de la prévôté de Saint-Bavon à Gand, semble porté à croire que sainte

Adèle d'Orp-le-Grand était la sœur de saint Bavon. Quoiqu'on sache qu'on célébrait anciennement à Gand, le 25 mai, la mémoire d'une sainte Adèle, sœur de saint Bavon, il n'y a pas de preuves suffisantes pour attribuer à Adèle d'Orp-le-Grand la parenté en question. Les erreurs que l'on rencontre dans les différentes vies imprimées de sainte Adèle d'Orp-le-Grand, proviennent de ce qu'on l'a confondue avec sainte Adile ou Odile (*Othilia*), abbesse de Hohenbourg et patronne de l'Alsace, dont on célèbre la fête le 13 décembre. Cette observation s'applique particulièrement à une vie publiée en français, à Liège, en 1624, par le père Jean Du Monceaux, jésuite, et dédiée à Adrien Stalpaerts, abbé de Tongerlo (1).

La Hesbaie compte aussi au nombre de ses saints personnages la bienheureuse Adèle, la mère de saint Trudon, inhumée au village de Zelem, près de Diest, qui lui appartenait. Voyez Molanus, *Nat. SS. Belgii*, p. 251 v°, et Ghesquiere, *Acta SS. Belgii*, t. V, p. 30, not. b, et p. 31, not. g.

Une autre sainte, du nom d'Adèle, appartenant à la Belgique, est la fille de Dagobert II, roi d'Austrasie. Elle épousa un seigneur nommé Albéric, dont elle eut plusieurs enfants. Devenue veuve, elle fonda, près de Trèves, où sa sœur Ermine était abbesse d'Ohren (*Monasterium Horeense*), le monastère de Palatiale (*Palatiolum*), aujourd'hui Pfaltz, et y prit le voile vers l'an 700. Placée à la tête de cette communauté, elle la gouverna saintement pendant plus de trente ans et mourut vers l'an 734. Sa mémoire est marquée dans des martyrologes sous le 24 décembre avec celle de sa sœur sainte Ermine.

Une autre Adèle encore, dont le nom est cité avec vénération dans nos annales, est fille de Robert, roi de France, épouse du comte de Flandre, Baudouin V, dit de Lille ou le Débonnaire. Après la mort de son mari, en 1067, elle fit un voyage à Rome et y reçut le voile des

maines d'Alexandre II. En revenant dans sa patrie, elle rapporta avec elle les reliques de saint Sidrone, martyr, dont elle enrichit le monastère des religieuses bénédictines qu'elle avait fondé à Messines, à deux lieues d'Ypres, et dans lequel elle passa le reste de ses jours. Cette princesse mourut, non en 1079, comme le marque De Meyere, ni en 1099, comme le dit Gazet, mais en 1071, suivant le nécrologe de Messines, où son nom se trouve sous le 8 janvier.

P. F. X. de Ram.

ADELHAIRE ou **ADELHARIUS**, chroniqueur au x^e siècle. — Nous savons peu de chose sur Adelhaire. Il était religieux du célèbre monastère d'Echternach (Luxembourg), dont il devint écolâtre, vers 990, et ensuite abbé. Toutefois ce dernier point est contesté. Il composa une histoire d'Echternach, sous le titre de *Chronicon Caenobii S. Willebrordi apud Epternacum, Trevirensis diocesis*; elle contenait la vie des abbés de ce couvent. Tritheim, qui lui attribue cet ouvrage, assure qu'Adelhaire brillait non-seulement par son érudition et par la variété de ses connaissances, mais encore par la sainteté de sa vie.

Les écoles d'Echternach joussaient d'une grande réputation de science au moyen âge, alors que les monastères étaient les seuls foyers de civilisation qui eussent échappé à la barbarie. Adelhaire en eut la direction et imprima à ces écoles une activité remarquable. A ce titre seul, il mérite de figurer dans la *Biographie nationale*.

Bon de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. XVII, p. 272; in-8°. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

***ADELMAN** ou **ADELMANNE**, évêque de Brescia, théologien et poète, décédé vers 1062. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, pp. 542-553, ont consacré un article critique à ce personnage, sans pouvoir déterminer quel était son lieu de naissance. On l'a tour à tour considéré comme français et

Espérance; celle-ci, à son tour, l'avait acheté de l'abbaye de Florines.

(1) Le patronage de l'église d'Orp-le-Grand appartenait, depuis 1559, à l'abbaye de Tongerlo, par l'achat qu'elle en fit à l'abbaye de Bonne-

comme allemand, et il se peut qu'il soit liégeois. Étant déjà sous-diacre de Liège, il alla étudier à l'École de Chartres, sous l'illustre Fulbert, et y eut plusieurs condisciples qui devinrent célèbres, entre autres Bérenger de Tours. Reginald, devenu évêque de Liège, en 1024, le rappela, le regardant comme son diocésain. Revenu dans cette ville, il s'y appliqua aux belles-lettres, à la philosophie, à la dialectique et à la théologie. L'école si renommée de cet évêché avait alors à sa tête le savant Wason, qui fut appelé à la cour de l'empereur Conrad et remplacé par Adelman dans la chaire de scolastique. Celui-ci imprima un mouvement remarquable à cette école et forma un nombre considérable d'élèves qui illustrèrent l'Église de Liège par leurs connaissances variées, entre autres Francon, Lambert, abbé de Saint-Laurent, et Guillaume, abbé de Saint-Remy, à Reims. Après plusieurs années d'un enseignement public dont l'influence se fit longtemps sentir, il se retira, on ne sait trop pourquoi, en Allemagne. Bientôt après, il passa en Lombardie, où son savoir et ses vertus attirèrent tellement l'attention sur lui, qu'il fut élu évêque de Brescia, en 1049 ou 1050.

Adelman a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels sa lettre à Bérenger de Tours, son ancien condisciple à Chartres, contre les erreurs de cet auteur sur le mystère de l'Eucharistie, lettre intitulée : *De Corpore et Sanguine Domini*, qui eut à cette époque un immense retentissement et qui fut plusieurs fois publiée au XVI^e siècle. D'autres lettres et des compositions en vers sont encore attribuées à Adelman, mais elles ne sont point parvenues jusqu'à nous; elles sont simplement signalées par Sigebert de Gembloux et Tritheim. Il a, en outre, composé, pendant qu'il était écolâtre à Liège, des rythmes alphabétiques, consistant en strophes de trois vers, commençant par une lettre de l'alphabet, de A à Z. C'est une espèce d'éloge rimée des savants des Écoles de Chartres et de Liège de son temps, le vénérable Fulbert en tête.

Bon de Saint-Genois.

Martène et Durand, *Thesaurus Anecdotorum*, t. IV, pp. 115-114. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 6.

ADELPHRÈDE, ADELPHRIDE ou **ÉDELPHRIDE**, dix-neuvième évêque de Tournai. Il se place entre Élisée (748) et Dodon, prédécesseur de Guillobert (+ 782.)

ADELTRUDE (Sainte). Les actes de saint Bavon nous font connaître qu'il eut de son mariage avec la fille du comte Adilian, une fille nommée *Adeltrude* ou *Agglethrude*. Dès sa tendre jeunesse, elle montra tant de vertu, que son exemple contribua beaucoup à la conversion de son père. Après sa mort, vers 657, elle se retira à Wintershoven, un des domaines que son père possédait dans la Hesbaie. Elle consacra sa fortune à de œuvres de charité et seconda, par sa générosité, les travaux évangéliques de saint Landoald et de ses compagnons, circonstance dont plusieurs écrivains ont conclu sans fondement qu'elle était venue avec eux dans nos provinces. Pour confirmer cette assertion, on s'est prévalu de ce que le corps de sainte Adeltrude a été inhumé dans l'église de Wintershoven, ainsi que ceux de saint Landoald et de ses compagnons. Sa fête est marquée dans le martyrologe sous le 19 mars. Souvent on confond par erreur sainte *Adeltrude* de Wintershoven avec sainte *Aldetrude*, abbesse de Maubeuge. (Voyez Ghesquiere, *Acta SS. Belgii*, t. II, pp. 453-458, et t. III, pp. 345 et suiv.)

P. F. X. de Ram.

ADENÈS ou **ADANS**, surnommé *le Roi*, poète, né dans le Brabant, XIII^e siècle. Sur cet écrivain, à coup sûr un des plus considérables, quoiqu'un des moins renommés de son temps, l'histoire littéraire ne possède guère d'autres détails que ceux dont nous sommes redevables à lui-même et qui se trouvent semés çà et là dans ses écrits comme par hasard. Si le nom d'Adenès, sous lequel il est plus généralement connu, n'est tout simplement qu'un de ces diminutifs dont l'usage fut si commun au moyen âge, ou si, comme le pense M. Paulin Paris (*Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 679), il fut donné à notre Adam pour le distinguer du célèbre Adam de la Halle, son émule et son contemporain, c'est ce qu'il est impossible de déci-

der. Nous n'avons pas des lumières plus certaines pour déterminer d'une manière précise la signification de son surnom *le Roi*. Adenès le prit-il parce que, selon M. Paris (ouvr. cit., p. 677), il occupa, à la cour du duc de Brabant Henri III, la charge de chef ou roi des ménestrels, fonction très-complexe, en vertu de laquelle celui qui s'en trouvait investi était à la fois « chef d'orchestre, directeur de théâtre, et s'il nous est permis d'ajouter » intendant des plaisirs ? » Ou parce que, d'après de La Serna Santander (*Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne*, p. 118) et Ferdinand Wolf (*Ueber die alt-französischen Heldengedichte*, p. 30), il fut attaché au service du même prince en qualité de héraut ou de roi d'armes ? Ou parce que, s'il faut en croire M. Francisque Michel (*Examen critique du roman de Berte*, p. 7), il fut chef ou roi d'une de ces associations littéraires qui, connues sous le nom de *pays* et instituées à l'exemple des cours d'amour de la Provence, existaient en Flandre depuis la première moitié du XIII^e siècle et s'y sont perpétuées jusqu'à nos jours sous la dénomination plus moderne de sociétés de rhétorique ? Ou bien parce que, d'après l'opinion de Roquefort (*État de la poésie française pendant les XII^e et XIII^e siècles*, p. 138), il obtint simplement une couronne dans quelque concours poétique ouvert par l'une ou l'autre de ces compagnies ? Rien ne nous permet de l'affirmer. On ne possède pas des renseignements plus positifs sur le lieu de naissance, sur la famille, ni sur la position sociale d'Adenès. Cependant nous pouvons admettre, d'après une conjecture généralement consacrée, qu'il fut d'origine brabançonne. En effet, il nous apprend lui-même, dans un poème, inédit encore, de Cléomadès, qu'il dut à la munificence du duc de Brabant Henri III le bienfait de son instruction littéraire et de son éducation. On sait que ce prince, qui gouverna le duché depuis l'an 1248 jusqu'à sa mort, survenue en 1261, accueillait volontiers les poètes et qu'il cultivait lui-même les lettres avec quelque succès, comme l'attestent trois ou quatre de ses chansons que le temps nous a conservées.

C'est de lui qu'Adenès entend parler en disant :

Menestrex au bon duc Henri
Fui. Cil m'aleva et norri
Et me fist mon mestier aprendre.

De ces lignes on a déduit naturellement que notre poète vit le jour dans le Brabant, qu'il appartenait à une famille peu favorisée des dons de la fortune et que sa naissance ne saurait guère être reportée au delà de l'année 1240. On y voit aussi qu'une fois initié à l'art de la poésie, il obtint la position officielle de ménestrel de la cour de son généreux protecteur. Si, à ce titre, il vécut dans une certaine familiarité littéraire avec Henri III, on ne le sait pas d'une manière certaine; mais rien n'autorise à en douter. En effet, dans plusieurs passages de son poème de *Cléomadès*, il manifeste le plus vif attachement pour ce prince. Même lorsque, le 28 février 1261, le duc, se trouvant malade à Louvain et sentant venir la mort, eut fait ouvrir toutes larges les portes de son hôtel, afin que, riches et pauvres, on laissât pénétrer autour de sa couche tous ceux qui le souhaiteraient, Adenès assista pieusement à cette belle agonie, durant laquelle, dit-il, loin d'avoir besoin de sermons, le mourant prêchait lui-même les autres et distribuait des aumônes.

Je meïsmes aussi i fui,
Qui puis bien dire, sans doutance,
K'uns plus bele reconnaissance
Ne pot avoir mes hom mortés
Que il ot. Diex en soit loés !

Bien des années après ce jour, il se souvint encore avec attendrissement de la triste et touchante scène dont il avait été témoin, et s'écria dans l'élan de sa douleur et de sa reconnaissance :

Loiaus princes fu et gentis,
Et bons, et biaux, et dous, et frans,
Et courtois.

Nous ignorons quelle fut, à la cour de Brabant, la position d'Adenès durant les longues querelles intestines dont le duché fut le théâtre après la mort de Henri III et qui s'élevèrent à l'occasion de la tutelle des enfants mineurs encore de ce prince. On sait que ce fut seulement en 1267 que l'ainé, Henri, disgracié de la nature et faible d'esprit, se retira dans un mo-

nastère d'augustins à Dijon, après avoir abdiqué l'autorité ducal en faveur de son frère puîné, Jean, premier du nom ; que celui-ci, alors à peine âgé de seize ans, fut inauguré l'année suivante et que Godefroid, le plus jeune des trois fils du feu duc, fut investi du comté d'Arschot. Ces deux princes paraissent avoir continué à notre poète la protection et la bienveillance dont leur père l'avait honoré ; car il s'exprime en ces termes dans le poème de *Cléomadès* :

Lui (Jean) et mon seigneur Godefroid
Maintes fois m'ont gardé de froit.

Cependant il ne resta pas longtemps à la cour du nouveau duc, soit que son imagination, surexcitée par les créations romanesques et par les poétiques incidents des gestes au récit desquels il allait consacrer exclusivement son talent, lui eût inspiré le goût des voyages lointains et des aventures peut-être, soit qu'il n'eût pas trouvé dans Jean un admirateur assez fervent des lettres françaises, ce prince, poète lui-même, s'adonnant plus spécialement à la culture de la langue flamande, comme on peut l'inférer des neuf chansons qu'il nous a laissées et qui sont écrites dans cet idiome. Quel qu'ait été le motif réel de son départ du Brabant, nous le trouvons attaché, en 1269, à Gui de Dampierre, futur comte de Flandre, dont le père, Guillaume, avait été un zélé protecteur des poètes, selon le témoignage de Marie de France et d'autres écrivains contemporains. Gui lui-même avait hérité de son père le goût de la poésie, comme l'atteste Adenès dans ces vers de son chant des *Enfances Ogier* :

Li jogleürs deveront bien plourer
Quant il morra; car moult pourroit aller
Ains que tel prince puissent mais recouvrer.

La nouvelle position d'Adenès devait lui sourire d'autant plus que son maître, l'un des principaux grands vassaux de la France, du chef de sa mère, Marguerite de Flandre, se préparait à prendre part à la deuxième croisade organisée par le roi saint Louis. Aussi bien cette expédition allait offrir au poète l'occasion de voir de près le spectacle de ces grands coups d'épée qu'il s'appropriait à décrire dans ses chants. En effet, nous le voyons, au printemps

de l'année 1270, suivre, avec tout le corps des ménestrels, Gui de Dampierre au port d'Aigues-Mortes, où se rassemblait l'armée royale.

On sait que cette croisade, destinée d'abord à soutenir le pouvoir déjà chancelant des chrétiens en Syrie, fut brusquement détournée de son cours par l'influence égoïste du roi Charles de Sicile et dirigée vers Tunis. Arrivée en Afrique, le 13 juillet, elle rentra en Europe le 18 novembre, après avoir accompli quelques infructueux faits d'armes et vu mourir, deux mois auparavant, le roi Louis non loin des ruines historiques de Carthage.

Adenès descendit-il avec son maître sur la côte d'Afrique? ou resta-t-il dans l'un des navires qui se tinrent à l'ancre sur la rade de Tunis, avec les maisons de la reine de Navarre, de la comtesse d'Artois et de la femme de Philippe de France? Aucun document ne nous renseigne à ce sujet. De sorte que notre poète se vit peut-être trompé dans l'espoir qu'il devait nourrir d'assister à quelque importante action militaire, ou de s'y mêler, à l'exemple de son poétique prédécesseur, Quesnes ou Conon de Béthune.

La flotte ayant transporté l'armée royale de Tunis à Trapani, en Sicile, vers le milieu du mois de novembre 1270, nous y retrouvons Adenès visitant tour à tour les villes de Montréale, Palerme, Catane et Messine. Vers la fin de janvier 1271, il passe, avec la maison de Gui de Dampierre, le détroit du Phare; puis, il traverse, à petites journées, toute l'Italie du sud au nord, par Cosenza, Naples, Capoue, Rome, Viterbe, Florence, Bologne, Modène, Reggio, Parme, Bergame, Milan, Novare et Verceil. Le 11 mai, il opère l'ascension du grand Saint-Bernard, dîne au célèbre hospice et arrive le lendemain à Villeneuve sur le lac de Genève. Deux jours après, il atteint Lausanne et prend le chemin de Paris par Dôle, Châtillon, Bar-sur-Aube et Provins.

S'il ne fut pas donné à notre poète de prendre un rôle actif dans l'expédition avortée de Tunis, au moins il rapporta de son voyage une foule de souvenirs

dont il enrichit plus tard son poème des *Enfances Ogier* et particulièrement celui de *Cléomadès*.

On a prétendu (Ferdin. Wolf, ouvr. cit., p. 31) qu'Adenès suivit à Paris la princesse Marie de Brabant, lorsqu'elle épousa, en 1274, le roi Philippe le Hardi, et qu'il resta, depuis cette époque, attaché au service de cette reine. Cependant ce fait n'est guère probable; car nous savons, par deux états de dépense de la maison de Gui de Dampierre, que, pendant les années 1275 et 1276, notre poète fut encore l'objet des libéralités de ce prince. Puis, d'ailleurs, Adenès lui-même, après nous avoir dit qu'il écrivit sa geste des *Enfances Ogier* à la demande du comte de Flandre, ajoute :

Ce livre veuil la roïne envoyer
Marie.

En outre, à la fin du roman de *Cléomadès*, le dernier de ses écrits, il nous apprend lui-même qu'il appartenait à Gui de Dampierre :

Et (Diex) gart le bon conte Guion
De Flandres, cui loer doit on;
Car en lui maint, par vérité,
Fois et honnours et charité;
Et certes, se à lui n'estoie,
De la bonté plus parleroie
De lui, etc.

Il résulte évidemment de là qu'il était encore attaché à la maison de Flandre, alors que la princesse brabançonne portait déjà depuis longtemps la couronne des lis. Jusqu'à quelle époque demeura-t-il à la cour de Gui? Aucun renseignement ne nous permet de le préciser. Entrait-il même au service de la reine Marie? Aucun fait ne nous éclaire sur cette question, bien qu'il nous soit difficile de comprendre comment il eût pu, sans avoir longtemps séjourné sur les bords de la Seine, étudier aussi profondément qu'il paraît l'avoir fait le dialecte de l'Île-de-France; car, ainsi que l'observe avec raison M. Paulin Paris (ouvr. cit., p. 683), « Nulle part la langue et l'orthographe du XIII^e siècle ne sont plus nettement et plus heureusement représentées que dans les manuscrits conservés de ses ouvrages, et qui, souvent exécutés sous ses yeux, sont tous conformes les uns aux autres. » Quoi qu'il

en soit, d'après deux indications fournies par le poète lui-même, l'une dans les *Enfances Ogier*, l'autre dans *Berte aux grans piés*, il allait parfois à Saint-Denis consulter quelque moine ou la librairie de cette illustre abbaye sur les *Ystoires* qu'il s'occupait de traduire en poèmes. Ces voyages, qui avaient toujours lieu au printemps,

.... On tans k'yver convient cesser,
Que abrisseil prennent à boutonner
Et herbelette commencent à lever,

il les faisait probablement à la suite du comte Gui, que des liens de famille unissaient à la reine Marie et que, d'ailleurs, ses obligations de vassal de la France devaient assez souvent amener auprès de son suzerain Philippe le Hardi. Peut-être chacun de ces voyages était-il pour Adenès l'occasion de se voir admis auprès de la reine elle-même, qui, fille et sœur de poète, ne pouvait manquer de faire bon accueil à l'ancien protégé de son père, le duc Henri III, et au ménestrel titulaire du comte de Flandre.

C'est sans doute dans une de ces visites qu'Adenès fut présenté à Blanche de France, sœur du roi, et, depuis 1275, veuve de Ferdinand, infant de Castille, à Robert II, comte d'Artois et neveu de Philippe le Hardi, ainsi qu'à Mahaut, fille de ce prince. C'est là, sans doute, aussi que l'idée de son poème de *Cléomadès* lui fut suggérée par la reine Marie et par la princesse Blanche, auxquelles il fait allusion dans ces vers :

.... Ce me fait reconforter
Que me daignierent commander
Que je cest estoire entendisse
Et à rimer l'entrepreisse
Deux Dames en cui maint la flour
De sens, de biauté, de valour;

mais dont il a pris soin de nous faire connaître le nom dans un acrostiche placé à la fin de ce chant.

On ignore en quelle année Adenès mourut.

M. Paulin Paris (ouvr. cit., p. 682) assure que notre poète se trouvait encore, en 1296, au service du comte de Flandre; mais nous ne savons sur quelles preuves cette opinion est fondée, à moins qu'il n'y ait dans cette indication une erreur typographique et qu'il ne faille lire 1276 au lieu de 1296. Quoi qu'il en soit, nous

pensons que l'on peut, sans risquer de trop s'éloigner de la vérité, rapporter la mort du ménestrel brabançon à l'une des quinze dernières années du XII^e siècle.

Il nous reste d'Adenès quatre grandes compositions épiques : les *Enfances Ogier*, *Berte aux grans piés*, *Buevon de Commarchis* et *Cléomadès*. La deuxième est la seule qui ait été publiée jusqu'à ce jour.

Celle des *Enfances Ogier*, qui comprend au delà de 8,000 vers et que l'on regarde comme le premier ouvrage de notre ménestrel, est, d'après l'analyse qu'en a donnée M. Paulin Paris, une paraphrase un peu traînante, quoique généralement versifiée avec élégance, du poème rude, mais animé, que Raimbert de Paris écrivit, au commencement du XIII^e siècle, sur les aventures de cet Ogier le Danois dont la merveilleuse légende se mêle si étroitement à celle des paladins de Charlemagne.

Le deuxième poème créé par Adenès est *Berte aux grans piés*. Il a pour sujet la légende de cette Berthe, fille du roi Flore de Hongrie, dont les romanciers du moyen âge ont fait la mère de Charlemagne, soit d'après une chronique provençale, inédite encore, mais mentionnée par M. Paulin Paris (*Hist. litt. de la France*, t. XX, p. 702), soit d'après la chronique allemande de Weihenstephan que l'on rapporte au XIII^e siècle et que le baron von Aretin nous a fait connaître (*Altteste Sage ueber die Geburt und Jugend Karls des Grossen*), soit d'après des récits populaires dont Godefroid de Viterbe (*Chronic.*, part. XVII, ap. PISTOR, t. II, p. 300) s'était déjà fait l'écho un siècle avant Adenès, et peut-être même antérieurement à la chronique provençale dont il vient d'être parlé (1).

Buevon de Commarchis, qui est la troisième chanson de notre poète et que l'on regarde comme la plus faible de ses pro-

ductions, constitue une simple imitation ou plutôt un simple remaniement du *Siège de Barbastre*, l'une des branches du cycle romanesque d'Aimeri de Narbonne et de ses enfants.

Enfin, le dernier ouvrage d'Adenès, c'est le roman de *Cléomadès*. Il est le plus considérable des écrits de notre ménestrel; car il ne comporte pas moins de 18,844 vers octosyllabiques. La scène se passe sous le règne de Dioclétien et le sujet paraît emprunté aux traditions espagnoles ou mauresques.

C'est un roman d'aventures dont celui de *Valentin et Orson*, si populaire qu'il soit encore aujourd'hui, n'est qu'une contrefaçon grossière, et dont la bibliographie nous fait connaître plusieurs reproductions, en prose française et espagnole, publiées vers la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle. Sans doute, comme s'exprime le savant éditeur du roman de *Berte aux grans piés*, le poème de *Cléomadès* est trop long pour offrir une lecture constamment attachante; mais il abonde en traits intéressants pour l'histoire des mœurs contemporaines. Il est précieux pour notre pays à un double titre, d'abord parce qu'il est l'œuvre d'un Brabançon, ensuite parce qu'il nous donne un aperçu des pérégrinations que Gui de Flandre a dû faire dans différentes parties de l'Italie, en 1270 et en 1271, et qu'il fournit plusieurs détails précieux sur les ducs de Brabant Henri III et Jean I^{er}. Aussi la commission chargée par l'Académie royale de Belgique de mettre en lumière les grands écrivains nationaux qui se sont exprimés en langue française, a-t-elle décidé que *Cléomadès* fera partie de cette série de publications, et c'est à l'auteur de la présente notice qu'est dévolu l'honneur de procurer la première édition de cet ouvrage.

André Van Hasselt.

ADOLPHE DE WALDECK, évêque

ment à ce vers de Godefroid de Viterbe qui, parlant de Pepin le Bref, dit :

Eius sponsa fuit grandis pede nomine Berta.

D'ailleurs, cette opinion s'accorde parfaitement avec les *Real di Francia*, où il est dit (lib. VI, cap. II) : *Io vi avviso che Berta ha un piè un pocco maggior dell' altro, ed e il piè destro.*

(1) Dans le cours de cette notice, nous avons constamment écrit *Berte aux grans piés* par respect pour l'orthographe des manuscrits existants. Mais nous croyons qu'il faut lire *Berte au gran pié*, conformément à la légende allemande, d'après laquelle la mère de la véritable Berthe (appelée *Bertha mit dem grossen Fuss*) reconnut sa fille à la différence qu'il y avait entre les deux pieds de la prétendue mère de Charlemagne et conformé-

de Liège, 1301. Voir WALDECK (*Adolphe DE*.)

ADORNES (*Anselme*), **ADORNE** ou **ADORNO**, baron de Corthuy, magistrat, diplomate, ou plutôt négociateur, naquit à Bruges le 8 décembre 1424. Il était fils de Pierre Adornes et d'Élisabeth Braderickx, fille du seigneur de Vive, d'une bonne et ancienne famille flamande. Son grand-père, également nommé Pierre, descendait d'une illustre maison génoise, dont un membre avait été compagnon d'armes de Guy de Dampierre, en Afrique et en Syrie. Ce Pierre Adornes avait été surintendant des domaines de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, en Flandre et en Artois et deux fois bourgmestre de Bruges. C'est à lui ainsi qu'au père d'Anselme qu'on doit la construction de l'église dite de Jérusalem, à Bruges, bâtie dans des proportions plus petites, sur le plan de l'église du Saint-Sépulchre de la ville sainte. Cet édifice fut achevé en 1435, et Anselme, enfant encore, avait pu assister à la consécration de ce monument remarquable, dû à la piété de sa famille. Peu de vies furent plus remplies, plus agitées, plus variées que celle d'Anselme Adornes. Dès l'âge de 17 ans, il se distingua dans les joutes chevaleresques. Lors du fameux tournoi de l'*Ours blanc*, célébré à Bruges, il gagna le *cor* et eut l'honneur de se mesurer avec Jacques de Lalaing le *Bon Chevalier* et avec Corneille, le bâtard de Bourgogne.

Il se maria, en 1443, avec Marguerite Vander Bank. Douze enfants naquirent de cette union; l'aîné, Jacques, qui accompagna son père dans ses voyages, qui rédigea son itinéraire et qui devint plus tard chanoine de Saint-Pierre, à Lille, naquit le 16 août 1444. Anselme fut bientôt appelé à rendre des services à sa ville natale et y devint capitaine de l'un des six quartiers. Attaché à la cour de Philippe le Bon, où l'appelaient sa fortune et son nom, il eut l'honneur de donner asile, dans son hôtel dit de Jérusalem, à Marie Stuart, sœur de Jacques III, roi d'Écosse, lorsqu'elle et son mari, lord Boyd, fuyaient ce royaume à la suite d'une révolution de palais. Cette hospitalité, largement pratiquée, fournit l'occa-

sion de le charger d'une mission de conciliation, fort délicate, qu'Anselme Adornes alla remplir en Écosse à propos de ces événements.

Arrivé à Édimbourg, Adornes fut présenté au roi Jacques, qui le combla de faveurs, le créa chevalier de Saint-André et lui donna la seigneurie de Corthuy ou Cortvick. Il devint même son conseiller, tout en restant au service du duc de Bourgogne. A son retour d'Écosse, Charles le Téméraire le chargea d'aller examiner en quelle condition se trouvaient les États musulmans, dont ce prince projetait d'abattre la puissance, afin de délivrer le tombeau du Christ de la domination des infidèles. Anselme Adornes, dont les instructions sont restées secrètes, quitta Bruges le 19 février 1470, en compagnie de Lambert Vande Walle, Pierre Reyphins ou Reyphius, Jean Gausin, Antoine Franquerville, chapelain du duc de Bourgogne, le père Odomaire, moine de Furnes, et Daniel Colebrant. Il traversa assez rapidement l'Artois, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne et la Savoie, et parvint le 20 mars à Milan, où il renoua d'anciennes relations de parenté avec Prosper Adornes, ex-doge de Gênes, qui le fit admettre auprès de Galéas, alors duc de Milan. De là il se rendit à Pavie, où, depuis cinq ans, son fils Jean se livrait à l'étude et, poursuivant son voyage avec lui vers Gênes, descendit chez Jacques Doria, un des grands noms de cette république. Dans toute cette partie de l'Italie il reçut un accueil princier, tant à cause de sa qualité d'envoyé du duc de Bourgogne qu'à cause de son origine génoise, dont les traditions ne s'étaient point perdues. Toutefois, il se hâta de quitter les fêtes de famille et les réceptions officielles, afin d'arriver bientôt à Rome, où il fit son entrée le 18 avril. Dès le lendemain, le pape Paul II, qui connaissait le but de son voyage, l'admit à son audience. Le saint-père s'entretint longtemps avec lui des négociations qu'il était important d'entamer, préalablement à toutes autres, avec le roi de Perse, pour atteindre le but désiré. Une seconde audience lui fut accordée le deuxième jour de Pâques. Le 7 mai suivant, une caraque génoise

cinglait avec nos voyageurs vers Tunis, où ils séjournèrent trois semaines. Ils abordent ensuite à Alexandrie d'Égypte, après une traversée des plus pénibles, arrivent au Caire le 7 août, et après avoir visité le mont Sinai, le 24 du même mois, ils voient enfin cette ville de Jérusalem dont le père et le grand-père d'Anselme avaient consacré le souvenir dans leur ville natale, par la construction d'un monument religieux, comme nous l'avons déjà dit. Ici la relation qu'Adornes nous a laissée de son voyage est remplie de détails sur les lieux saints que tous les pèlerins avaient l'habitude de visiter dans ces occasions. Cette description est sèche et dans le goût de toutes celles de l'époque, qui semblent avoir été écrites d'après un même type : un sentiment profondément religieux en fait seul les frais. On y trouve cependant quelques éclaircissements curieux sur les diverses sectes qui divisaient alors l'Église d'Orient. C'est donc en pèlerins, pleins d'une piété ardente plutôt qu'en qualité de voyageurs curieux, qu'ils visitent Bethléem, Nazareth et tous les lieux consacrés par le souvenir du Sauveur. Après avoir séjourné dix jours à Damas, ils se rendent à Beyrouth, où ils rencontrent un compatriote, le frère Griffon, de Courtrai, religieux franciscain qui était parvenu en peu d'années à ramener à l'Église romaine plusieurs Maronites et entre autres leur patriarche. Ils voient ensuite l'île de Chypre, qui est décrite avec quelque prolixité ; une autre description, celle de l'île de Rhodes, est d'autant plus intéressante qu'elle n'est antérieure que de dix ans à la mémorable défense de Rhodes par le grand maître Pierre d'Aubusson. Les îles de l'Archipel attirent particulièrement leur attention ; ils abordent à la côte du Péloponèse et séjournent quelque temps à Modon, qui était aux Vénitiens. Ils quittent enfin la Grèce et une navigation des plus pénibles les amène dans le port de Brindes, au royaume de Naples. Le 21 décembre 1470, Anselme Adornes arrive à Naples et y séjourne quinze jours. Il est admis à l'audience du roi Ferdinand, auquel il est probable qu'il vint également commu-

niquer l'objet de sa mission ; car cette réception eut un caractère tout officiel. Le 11 janvier suivant, il revient dans la capitale du monde chrétien, après avoir employé huit mois à visiter les côtes barbaresques, l'Égypte, une partie de l'Arabie, la terre sainte et la Grèce. A Rome, il est de nouveau reçu par Paul II, auquel il communique tous les éclaircissements qu'il avait recueillis sur la puissance musulmane pendant ses voyages. Pour le récompenser de son zèle, le pape lui propose de s'attacher son fils Jean, ce qu'Anselme accepte avec reconnaissance. Pendant son séjour à Rome, qui dure dix-huit jours, il s'y occupe surtout de recueillir les inscriptions consacrées aux grands hommes. Il fait enfin ses préparatifs de voyage pour rentrer dans sa patrie, visite Sienne, Florence, Bologne, Ferrare, Padoue et Venise ; traverse le Tyrol, descend le Rhin jusqu'à Cologne et revient à Bruges par Aix-la-Chapelle, Maestricht et Anvers. Nous oublions de mentionner qu'à Mols, dans le Tyrol, il a une rencontre officielle avec Sigismond d'Autriche, qui l'assure de ses bons sentiments pour Charles le Téméraire. C'est le 14 août qu'Adornes revient à Bruges. Bien que l'itinéraire ne relate point ce qui se passa dans les diverses entrevues qu'Adornes eut avec les princes, le pape et les rois, il est facile de soupçonner que, dans ces divers entretiens, il portait un caractère officiel de la part du duc de Bourgogne. Il est probable que le diplomate réservait ces notes secrètes pour les communiquer directement à Charles le Téméraire, qui n'aimait ni les indiscretions ni les révélations prématurées. Le duc de Bourgogne, pour lui témoigner sa satisfaction, le nomma son conseiller et son chambellan. Bientôt il le chargea d'une nouvelle mission. Marie Stuart, réfugiée à Bruges depuis deux ans, s'était réconciliée avec son frère Jacques III. Elle résolut donc de retourner en Écosse avec lord Boyd, son époux. Elle quitta Bruges le 4 octobre 1471, accompagnée d'Anselme Adornes, qui devait ménager la première entrevue du frère et de la sœur. Sa femme, Marguerite VanderBank,

l'accompagna dans cette circonstance. Anselme conduisit donc la princesse à Édimbourg; il remit en même temps au roi d'Écosse la relation de ses voyages, rédigée en latin par son fils Jacques et l'entretint aussi des renseignements politiques qu'il avait recueillis en Orient sur l'expédition projetée du duc de Bourgogne. Cette mission accomplie, Adornes reprit avec sa femme le chemin de la Flandre, laissant s'accomplir les destinées de Marie Stuart et de lord Boyd, comte d'Arran, dont nous n'avons plus à nous occuper. Peu de temps après, la mort de sa femme le laissa veuf avec six fils et six filles. Vers cette époque, une nouvelle négociation politique devait mettre son expérience à l'épreuve. Le projet d'une expédition ou croisade contre les musulmans pour laquelle Adornes avait été envoyé une première fois en Orient, n'avait pas été abandonné. C'était un des rêves de Philippe le Bon qui, dès l'année 1461, cherchait à se ménager secrètement l'appui du roi de Perse dans cette affaire. Ce projet, soutenu par le pape, devait faire de nouveaux progrès sous un prince aussi belliqueux que Charles le Téméraire. Aussi celui-ci résolut-il d'expédier, comme l'avait conseillé le pape Paul II, lors d'une première visite à Rome en 1472, à Ussum-Cassan, alors roi de Perse, un ambassadeur chargé de renouer les anciennes négociations. Il en confia la charge à Anselme Adornes qui, deux ans auparavant, avait exploré les différentes parties de l'Orient pour connaître à fond l'état des populations musulmanes. Il quitta Bruges en mars 1474 (n. s.), avec une suite nombreuse. Mais dans l'intervalle, des envoyés vénitiens l'avaient précédé dans cette négociation. Toutefois, n'ayant pu décider le roi Ussum à s'engager dans cette expédition, ces envoyés avaient quitté la Perse sans obtenir de résultat. En apprenant ce contretemps, Charles le Téméraire rappela Adornes, qui était déjà au fond de l'Allemagne. A son retour dans sa ville natale, Anselme fut nommé bourgmestre de Bruges, au milieu des circonstances les plus difficiles du règne orageux de Charles le Té-

méraire. Après la mort de ce prince, arrivée en 1477, sa fille, Marie de Bourgogne, appréciant les services éminents rendus par Adornes à sa famille, l'attacha à sa personne. Mais il était arrivé à l'époque de sa carrière où la fortune, jusqu'alors favorable, lui devint contraire.

Des troubles graves éclatèrent à Bruges. Les anciens magistrats, sous prétexte d'avoir mal géré les finances de la cité, furent jetés en prison et mis en accusation, comme dilapidateurs des deniers publics. Adornes partagea leur sort; mais, pour lui, le véritable motif de son arrestation fut d'avoir joui des faveurs de Charles le Téméraire, dont les partisans étaient suspects au peuple. L'instruction de cette sombre affaire fit éclater son innocence. La justice populaire voulut bien l'absoudre, toutefois le jugement qui suivit le déclara inhabile à remplir aucune fonction publique à Bruges.

Nous pardons, pendant quelque temps, Anselme Adornes de vue, mais, à la mort de Marie de Bourgogne, en 1482, nous le retrouvons en Écosse. Il est probable que, dégoûté de la tournure qu'avaient prise les affaires de son pays, il se rendit dans ce royaume pour servir les intérêts de Jacques III, qui avait été un des premiers instruments de son élévation, et qui, ainsi que nous l'apprend l'histoire, était depuis longtemps le point de mire de menées révolutionnaires des grands personnages de ce pays, acharnés à sa perte. Le crédit dont Anselme Adornes jouissait auprès du roi devait lui être fatal. Il enflamma la haine d'un des ennemis secrets les plus implacables de Jacques III, d'Alexandre Gordon, comte de Huntley, alors justicier dans le nord de l'Écosse. Il attira Anselme Adornes dans un piège et l'assassina le 23 janvier 1483.

Ainsi périt, à l'âge de 59 ans, un des hommes les plus considérables qui aient été attachés aux ducs de Bourgogne : négociateur, savant, magistrat, Adornes est resté un des beaux noms de l'histoire de Bruges.

La relation de son voyage se trouve à

la section des manuscrits, à la Bibliothèque impériale, à Paris. En voici le titre : *Anselmi Adurni, equitis Hierosolymitani, ordinis Scotici et Cypriæ, Jacobi III, Scotorum regis et Caroli Burgundici ducis consiliarii, baronis in Corthuy et Eilekins, domini in Ronsele et Ghendbrugge, Itinerarium Hierosolymitanum et Sinaicum*, 1470. Il en existe une copie à la Bibliothèque de Lille.

Bon de Saint-Genois.

Baron J. de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges* (Bruxelles, 1847), t. I, pp. 50-52.—E. De la Coste, *Anselme Adornes, sire de Corthuy, pèlerin de Jérusalem*. Bruxelles, 1835; in-18.

ADORNES (*Tertius Anselme*), poète latin, né à Bruges en 1570, décédé en 1610. Originaire d'une ancienne famille de Gênes, Tertius Adornes était l'arrière-petit-fils d'Anselme Adornes, qui précède. Il occupa plusieurs fois les fonctions de bourgmestre de sa ville natale et lui rendit en cette qualité des services éminents. Au milieu de ses occupations publiques, il ne négligea point le culte des lettres. Lié d'amitié avec Juste Lipse et Lernutius, il se distinguait surtout dans la poésie latine et publia un grand nombre de pièces de vers; d'autres sont conservées en manuscrit. Il mourut à Bruges, à peine âgé de 40 ans, et fut inhumé dans cette charmante chapelle de Jérusalem dont ses ancêtres avaient jeté les fondements. Anne de Braecle, sa femme, lui consacra une épitaphe qu'on voit encore dans cet édifice.

Bon de Saint-Genois.

Biographie de la Flandre occidentale, t. I, p. 2.—Sweertius, *Athenæ Belgicæ*, p. 709.—Foppens, *Bibl. Belg.*, t. II, p. 1114.

ADORNES (*Jacques*), chanoine de Lille. Voir l'article d'ADORNES (*Anselme*).

ADRIAENS (*Henri*), nommé aussi **ADRIAENSSENS** et **ADRIANI**, naquit à Anvers et y mourut le 21 mai 1607. Après le décès de son épouse, il se consacra à l'état ecclésiastique et termina ses études théologiques à l'université de Louvain. Au mois de mars 1586, il devint curé de l'hôpital Sainte-Élisabeth dans sa ville natale et remplit ces fonctions jusqu'en 1601, époque à laquelle il y renonça pour accepter celles de cha-

pelain à la cathédrale de Notre-Dame. Il conserva cette place jusqu'à sa mort et fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint-André, comme il l'avait ordonné par son testament.

Valère André, Paquot et tous nos autres biographes ont ignoré ces détails qui nous sont en partie indiqués par l'épitaphe suivante :

D. O. M.

SEPULTURA DOMINI HENRICI ADRIANI,
QUONDAM SANCTÆ ELISABETHÆ XENODOCHII PASTORIS,
DEINDE ECCLESIAE CATHEDRALIS U. MARIAE
CAPELLANI. OBIT AN. 1607, 21 MAII.
SIBI ET POSTERIS P. C.

Adriaens, avant son entrée dans les ordres, était resté veuf avec deux enfants, un fils, nommé *Melchior*, et une fille, nommée *Marie*, qui devint religieuse à l'hôpital Sainte-Élisabeth. C'est ce qui explique la dernière phrase de l'inscription, où Adriaens déclare s'être réservé un lieu de sépulture dans l'église de Saint-André, pour lui-même et pour sa postérité. C'était un homme instruit et laborieux, remarquable surtout par son dévouement envers les pauvres et les malades. On a de lui quelques ouvrages en flamand dont nous donnons la liste d'après Paquot (*Mémoires*, t. V, p. 68; in-8°) :

1^o *Catholicke Sermooenen ofte verclarin-ghen op alle de H. Evangelien van de son-daghen*, enz. Anvers 1592; in-8°. C'est le tome premier des sermons tirés des postilles de Jean Ferus, cordelier de Mayence et prédicateur de la métropole de la même ville. Le tome second a été publié en 1599.

2^o *Nieuwe Legende, ofte 't leven, wercken, dood ende miraculen Ons liefs Heeren Jesu Christi, met syne lieve Heylighen*. Anvers, 1593; in-fol., feuillets 385. Ibid., 1609. L'auteur déclaré avoir puisé ses notices principalement dans la collection de Surius.

3^o En 1600, il publia, aussi à Anvers, en un volume in-4°, une traduction en flamand du Martyrologe romain.

Les écrits d'Adriaens sont devenus fort rares. On y remarque que l'auteur s'était attaché à l'étude de la controverse avec les protestants et à celle de l'hagio-

graphie, dont les sources étaient encore peu nombreuses de son temps. Pendant le cours de ses études à Louvain, il paraît y avoir connu le docte Molanus, ou, tout au moins, s'y était-il familiarisé avec ses ouvrages : c'est ce qui l'engagea peut-être à s'appliquer à des travaux hagiographiques.

P. F. X. de Ram.

ADRIAENS (*Luc*), peintre, né à Anvers, mort vers 1493. Cet artiste a été regardé par quelques biographes comme ayant exercé l'état de verrier ou, au moins, de peintre sur verre. Cette erreur a eu pour cause première le passage mal interprété d'un compte de l'église de Saint-Brice de Tournai : il ne s'y agit, en effet, que des patrons ou dessins de verrières, et non des verrières mêmes qu'aurait exécutées Luc Adriaens. Nous restituons donc à ce maître du xve siècle sa qualité de peintre, la seule qui lui soit constamment donnée dans les documents contemporains que nous avons découverts.

Luc Adriaens, ou Adriaenssone, probablement frère de Jean Adriaens, dit Soutman, bourgeois d'Anvers et orfèvre, qui avait pour femme Barbe Vander Berct, fut admis comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc de sa ville natale, en 1459. Il exerça, à cinq différentes reprises, les fonctions très-honorées de doyen de cette corporation, nommément en 1469, 1472, 1475, 1480 et 1483. Ces distinctions réitérées, et dont jamais autre artiste ne fut si souvent investi, prouvent la haute estime que lui portaient ses confrères. Sous son décanat de 1480, on forma, au sein de la gilde, une chambre de rhétorique, nommée de *Violier*, le Violier ou la Violette, dont les membres remportèrent dès la même année, à un *Landjuweel* ouvert à Louvain, deux prix consistant en deux plateaux d'argent. Cette institution littéraire, née sous son patronage, eut une existence des plus brillantes durant le xvie siècle, et la gilde lui dut sa glorieuse devise : *Wt ionsten versaemt*. Luc Adriaens forma plusieurs élèves, dont le *Liggere* d'Anvers nous a conservé les noms : Michel Floris, reçu dans l'atelier du maître en 1470 ; Henri Vander Voert, en même temps

que Guillaume Daneels, en 1472, et Guillaume van Kessele, admis en 1484. Dans un acte passé par-devant les échevins d'Anvers, le 25 octobre 1479, notre artiste figure, avec les peintres maîtres Liévin van Lathem (le vieux), Jean Snel-laert et Jean Mertens (le jeune), au nombre des anciens (*ouders*) de la gilde de Saint-Luc, qui, avec les doyens Jean Croeck et Jean van Wouwe, empruntent au sculpteur Barthélemy van Raephorst une certaine somme d'argent, pour laquelle ils donnent en garantie les propriétés de la corporation. La date du décès de notre peintre doit être fixée vers 1493. Le 19 janvier (nouveau style) de cette année, Marguerite Volckerick se qualifiait déjà de veuve de Luc Adriaens le peintre (*wedewe wilen Lucas Adriaens, schildere*). En mourant, il fit un don ou legs de cinq escalins de Brabant à l'église de Notre-Dame, témoignage suprême de l'intérêt que l'artiste portait à l'édifice qu'en 1467, ses pinceaux avaient aidé à embellir. Ce legs fut payé à l'église en 1495.

Outre les travaux de peinture et de dorure qu'il exécuta à Anvers, Luc Adriaens est mentionné dans *Les Ducs de Bourgogne*, par le comte de La Borde, comme ayant coopéré aux célèbres *Entremets de Bruges*. Il est également réputé pour avoir fait les dessins des vitraux de l'église de Saint-Brice, à Tournai, dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Chev. L. de Burbure.

ADRIAENSSSENS (*Adrien*), nommé aussi **ADRIANI** ou **AB ADRIANO**, écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers 1530, entra, en 1547, dans la Compagnie de Jésus, à Louvain, et y mourut le 18 octobre 1581. Les ouvrages flamands qu'il composa sont au nombre de onze ; ils sont exactement indiqués dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les frères De Backer. Quoique ne traitant que de sujets ascétiques, ces publications ont dû avoir quelque célébrité : car quelques-unes ont eu jusqu'à trois éditions ; d'autres ont été traduites en latin et en français.

P.-D. Kuyt.

ADRIAENSSSENS (*Alexandre*), le

vieux, peintre de fruits, de gibier, etc., vivait au XVII^e siècle. Entré, en 1598, comme élève dans l'atelier d'Arnold van Laeck, à Anvers, il fut reçu franc-maître de la corporation de Saint-Luc, en 1611. On trouve inscrits sur les registres de l'église de Saint-Jacques, à Anvers, un ALEX. ADRIAENSEN, né en 1576, et un ALEX. ADRIAENSSENS, né en 1587. On ne sait point lequel des deux a été le peintre. Il apportait une grande précision à l'exécution de ses tableaux, qui malheureusement sont tournés au noir.

Ad. Siret.

ADRIAENSSENS (*Alexandre*), le jeune, peintre, né à Anvers en 1625, mort en 1685. Cet artiste, doué d'un talent remarquable pour reproduire les bas-reliefs, les fleurs, les fruits, les poissons, brillait par un coloris d'une admirable transparence, un clair-obscur habile, et il savait donner à ses compositions un véritable cachet de grandeur. On trouve de ses tableaux dans les musées de Madrid et de Berlin. La plupart de ses œuvres sont signées et datées. Il a surtout excellé dans la reproduction du poisson dépecé. Les tableaux qu'il a peints dans ce genre sont recherchés.

Ad. Siret.

ADRIAENSSENS (*Renier*), peintre et graveur, mort en 1723. Le lieu et la date de sa naissance sont inconnus. Cet artiste peignit l'histoire et le portrait, le plus souvent sur verre, à l'huile. En 1702, il fut nommé doyen de la corporation de Saint-Luc, mais il se libéra de ce service. Il est aussi connu comme graveur. Jusqu'à présent, on ne cite aucun de ses ouvrages en peinture.

Ad. Siret.

ADRIAENSSENS. Plusieurs autres peintres ont porté ce nom et ont acquis plus ou moins de réputation. Voici ceux sur le compte desquels on possède quelques renseignements. — Antoine, le vieux, vivait au XVI^e siècle; il fut reçu dans l'atelier de Jean de Beer, à Anvers, en 1510. — Antoine, le jeune, vivait au XVII^e siècle; élève de Henri van Balen, en 1606, et reçu franc-maître de Saint-Luc en 1615, à Anvers. — Gaspard, mort à Anvers en 1632; reçu franc-maître de Saint-Luc, dans la même ville, en 1620. — Jean, le

vieux, vivait à Anvers au XVII^e siècle; reçu franc-maître de Saint-Luc en 1622. — Jean, le jeune, vivait à Anvers au XVII^e siècle. — Nicolas vivait à Anvers au XVI^e siècle; reçu franc-maître de Saint-Luc en 1561. On le surnommait Dondari.

On rencontre dans les ventes beaucoup de tableaux portant le nom d'Adriaenssens, sans prénom ou avec des indications insuffisantes. Comme la plupart de ces tableaux représentent des sujets de nature morte, il se pourrait que tous les Adriaenssens que nous venons de nommer fussent les membres d'une même famille où ce genre de peinture était une tradition.

Ad. Siret.

ADRIANI (*Adr.*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, en 1530, mort en 1581. Voir ADRIAENSSENS (*Adr.*).

ADRIANO, musicien, né à Roulers vers 1490, mort en 1563. Voir WILLAERT (*Adrien*).

ADRIANSEN (*Emmanuel*), luthiste fort habile, né à Anvers, vécut dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Aux titres de ses ouvrages, son nom est latinisé en celui de *Hadrianus*; mais ses épîtres dédicatoires sont signées *Emanuel Adriansen*, et non *Adriaenssens*, comme on l'a quelquefois écrit. Cet artiste a publié deux suites de pièces pour un, deux, trois et quatre luths, à quatre et cinq parties, lesquelles sont arrangées d'après des compositions de Cyprien de Rore, Roland de Lassus, Jachet de Berchem, Jacques de Waet, Philippe de Mons, Noé Faïgnent, Hubert Waelrant, Palestrina, Ferretti, Gabrieli, Gastoldi et Alexandre Striggio. Ces recueils ont pour titre : *Pratum musicum longe amenissimum, cujus spathiosissimo eoque jucundissimo ambitu (præter varii generis axiomata seu phantasias) comprehenduntur... omnia ad testudinis tabulataram fideliter redacta, per id genus musices experientissimum artificem Emannuelem Hadrianum Antverpiensem*. Antv., Pet. Phalesius, 1584; in-fol. Ibid., 1592. Une troisième édition a été publiée par P. Phalèse, à Anvers, en 1600; in-fol. Mon exemplaire est de cette édition. Dans sa dédicace à Balthasar de Robiano, bourgeois et marchand d'Anvers, Adriansen dit qu'il a fait une étude approfondie de

la musique et qu'il a poussé aussi loin qu'il était possible l'art de jouer, non de la guitare, comme l'a dit le baron de Reiffenberg (*Lettre à M. Fétis sur quelques particularités de l'histoire musicale de la Belgique*, dans le *Recueil encyclopédique belge*, t. II, p. 67), mais du luth, dont le nom latin était *testudo*. Il n'y a rien qui ne soit vrai dans ce que dit ce musicien de lui-même; car non-seulement il fut évidemment le luthiste le plus habile de son temps, en Belgique, mais les virtuoses les plus renommés, au commencement du XVIII^e siècle, auraient eu quelque peine à jouer ses pièces. Sous le rapport de l'art d'écrire, sa musique est également remarquable, et c'est vraiment une merveille de combinaisons harmoniques que la fantaisie d'Adriansen pour quatre luths, sur la chanson flamande d'Hubert Waelrant: *Als ick winde*. La collection des pièces de ce luthiste célèbre contient douze préludes, cinq fantaisies, trente-quatre madrigaux, cinq motets, dix chansons napolitaines, neuf ballets, cinq gagliardes, neuf passemèses, des allemandes, courantes, branles, saltarelles et voltes. Le système de tablature de cette œuvre est identiquement celui des luthistes italiens et français: il se compose d'une portée de six lignes sur laquelle les notes sont désignées par les lettres du système des hexacordes, surmontées des signes particuliers de la tablature pour les durées de ces notes. Ce système est entièrement différent de la tablature allemande sans portée, qu'on voit, à la même époque, dans les recueils de Matthieu Waisselins (*Tablatura continens insignes et selectissimas quasque cantiones, etc.* Francofordiæ ad Viadrum, 1573; in-fol.), et de Benoît de Drusina (*Tablatura continens præstantissimas et selectissimas quasque cantiones, etc.* Ibid., 1573; in-fol.).

F.-J. Fétis.

ADRIANUS DE VETERI BUSCO, chroniqueur, historien, né à Oudenbosch. On possède peu de détails sur la vie de ce religieux. Cette vie se passa tout entière dans le silence du cloître, dans l'occupation de transcrire des manuscrits, de composer ou, comme on le disait plus modestement alors, de compiler des chro-

niques. On a supposé que le frère Adrien naquit à Oudenbosch, près de Bréda, dans l'ancien Brabant; mais il est au moins aussi probable qu'il est natif ou originaire des environs de Lokeren, dans la Flandre orientale. Quoi qu'il en soit, il dut voir le jour vers le commencement de xve siècle; il prononça ses vœux dans le monastère de Saint-Laurent, de l'ordre de Saint-Benoît, à Liège, maison qui s'était toujours distinguée par son amour pour les lettres et où l'on remarquait une bibliothèque nombreuse et choisie. Adrien de Veteri Busco fut le digne successeur de Jean de Stavelot, dont il a continué la tâche laborieuse. C'est lui qui termina la chronique de son frère en religion, en y ajoutant de courtes annales latines pour deux années, et qui nous fournit des renseignements sur la maladie et la mort de Jean de Stavelot. Sous un rapport, néanmoins, Adrien n'imita point son confrère; il semble avoir dédaigné la langue vulgaire et ne s'est servi que du latin pour la composition de ses ouvrages. Adrien de Veteri Busco mourut probablement vers 1483, année où finit sa chronique. On a de lui : 1^o *Chronicon Leodiense, ab anno 1449 ad annum 1483*. Cette chronique est une des sources les plus importantes pour les dernières années du gouvernement de Jean de Heinsberg et pour le règne si agité de Louis de Bourbon. Le savant doyen Devaux, de Saint-Pierre, à Liège, a laissé, en manuscrit, une traduction française de cette chronique, accompagnée de notes. C'est un volume in-folio qui fait actuellement partie de la collection de M. le chevalier Xavier de Theux, à Liège. 2^o *Brevis historia Ecclesiæ collegiata S. Petri Aicurensis, ad parochialem Ecclesiam S. Jacobi Lovanium translata*. 3^o *Historia Monasterii sui S. Laurentii continuatio*. Ces trois ouvrages étaient demeurés inédits, lorsque les savants Martène et Durand, bénédictins de la congrégation de Saint-Maure, les publièrent, en 1729, dans le tome IV de l'*Amplissima Collectio veterum Monumentorum*.

H. Helbig.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 22 — Gachet, *Rapport trimestriel adressé à la Commission royale d'histoire de Belgique*, du 10 janvier 1848.

ADRIEN VAN PEGHEM, peintre, né à Audenarde, vivait en 1496. Voir PEGHEM (*Adrien VAN.*)

ADRIEN LE CHARTREUX, écrivain ascétique, né dans le Brabant, au xiv^e siècle. On ne le connaît que sous le nom d'Adrien le Chartreux et l'on sait seulement qu'il entra dans le couvent des chartreux de Gertruydenberg, en 1410. Bien qu'on lui attribue la composition de plusieurs ouvrages, on n'en connaît qu'un seul, dont le titre porte : *Liber de remediis utriusque fortunæ, prosperæ videlicet et adversæ per A... quondam poetam præstantem necnon sacræ theologiæ professorem*. Cet ouvrage a eu assez de retentissement, parce que la similitude du titre l'avait fait confondre avec un traité de morale de Pétrarque, également intitulé *Liber de remediis utriusque fortunæ*. Si nous en croyons le titre que nous avons donné plus haut, Adrien le Chartreux aurait été en même temps poète distingué et professeur de théologie, mais on ne sait où. Ces deux points sont contestés. Cet ouvrage a eu trois éditions anciennes, également recherchées comme incunables par les amateurs, et publiées à Cologne, en 1470 et 1471, et à Louvain, par Jean de Westphalie, in-fol.

Bon de Saint-Genois.

Foppens, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 21. — Fabricius, *Bibliotheca latina mediæ ævi*, t. III, p. 480. — Michaud, *Biographie universelle*.

***ADRIEN VI**, pape, professeur à Louvain, précepteur de Charles-Quint, né à Utrecht, en 1459. Voir BOEYENS.

ADRIEN (*Martin-Joseph*), ou plutôt Andrien, dit LaNeuveville, ou Adrien l'aîné, musicien, artiste dramatique, né à Liège en 1766, mort en 1822. Après avoir étudié la musique à la cathédrale de cette ville, il se rendit à Paris et entra à l'École royale de chant des menus plaisirs du roi, récemment organisée par le baron de Breteuil. Le 20 juin 1785, il entra à l'Opéra, aux appointements de quinze cents francs et trente francs de gratification pour chaque représentation où il chanterait. En 1786, il eut, en partage avec Chéron, au même théâtre, les rôles de première basse, pour les rôles de rois, de grands prêtres, etc. Il se distingua, comme acteur, par la chaleur et l'intel-

ligence de la scène; mais sa voix était dure, ingrate, et sa déclamation exagérée en faisait ressortir les défauts. Bien que sa constitution fût robuste, son organe vocal ne put résister à la fatigue du système de sons forcés et de cris qu'il avait adopté: sa santé en fut ébranlée et, quoique jeune encore, il fut obligé d'abandonner la scène en 1804. En considération des services rendus par cet artiste pendant vingt ans, l'administration de l'Opéra le nomma chef du chant de ce théâtre. L'expérience ne l'avait pas éclairé sur les vices de son système de chant déclamé, car il enseigna aux autres acteurs les procédés d'émission forcée de la voix qui avaient abrégé sa carrière. Après la mort de Lainé (mars 1822), Adrien fut appelé à remplir la place de professeur de déclamation lyrique à l'École royale de musique; mais il ne conserva pas longtemps cette position, car il mourut le 19 novembre de la même année. Adrien a composé la musique de l'*Hymne à la Victoire*, à l'occasion de l'évacuation du territoire français par les armées ennemies (vendémiaire an III), et de l'*Hymne aux Martyrs de la liberté*, publié dans le *Répertoire des fêtes nationales*. Il était grand admirateur de l'ancienne musique des maîtres belges, français et italiens qui brillèrent dans le xvi^e et le xvii^e siècle, et employa beaucoup de temps à copier leurs ouvrages pour sa bibliothèque. F.-J. Fétis.

ADRIEN (...), frère du précédent, chanteur et compositeur, né à Liège, vers 1767, mort à Paris en 1819. Arrivé à Paris en 1790, il se fit connaître par la publication de quelques recueils de romances dont voici l'indication: 1^o Six romances avec accompagnement pour clavecin, paroles de Regnier. Paris, Cochet. 2^o Deuxième et troisième recueils d'airs avec accompagnement de clavecin, paroles de Florian. Ibid. 3^o Quatrième recueil *idem*. Paris, Leduc, 1796. 4^o Cinquième recueil *idem*. Ibid., 1802. On trouve aussi une *Invocation à l'Être Suprême*, musique d'Adrien, dans le *Recueil de Chansons et de Romances civiques*, publié à Paris, en 1796. Adrien fut chef des chœurs au Théâtre Feydeau, en 1794; mais il ne garda pas longtemps cette place. Un tri-

sième Adrien, nommé Ferdinand et frère des précédents, fut professeur de chant à Paris, au commencement de ce siècle, et y composa quelques pièces détachées pour le chant.

F.-J. Fétis.

ÆGIDIANUS (*André*), poète, né à Gand, en 1586, mort en 1606. Voir GILLIS (*André*).

ÆGIDIJ (*Jacques*), commentateur. xve siècle. Voir GILLIS (*Jacques*).

ÆGIDIUS (*Gabriel*), écrivain moraliste, né en Flandre au xvii^e siècle. On ignore le lieu de naissance de Gabriel Ægidius, qui probablement, comme beaucoup de ses homonymes, portait le nom flamand de *Gillis*. Il paraît s'être adonné tout particulièrement à l'étude de la morale et de la philosophie. Deux de ses ouvrages ont été publiés; en voici les titres: 1^o *Specimen moralis christianæ et moralis diabolicæ in praxi*. Brux., 1675; Romæ, 1680; in-8^o. 2^o *De Philosophia universa de microcosmo*. Antwerp., 1667; in-8^o.

Bon de Saint-Genois.

ÆGIDIUS (*Pierre*), jurisconsulte, né à Anvers, en 1486, mort en 1533. Voir GILLIS (*Pierre*).

ÆGIDIUS A GANDAVO, philosophe, physicien, né à Gand. xiii^e siècle. Voir GILLES DE GAND.

ÆGIDIUS A LESSINA, polygraphe, né à Lessines, vers 1230, mort en 1270. Voir GILLES DE LESSINES.

ÆGIDIUS AUREÆ VALLIS, hagiographe, historien, né à Liège, mort en 1248. Voir GILLES D'ORVAL.

ÆGIDIUS CANTOR. xiv^e siècle. Voir GILLES DE LEEUW.

ÆGIDIUS DE ASPERO MONTE, recteur de l'Université de Paris, vivait en 1332. Voir GILLES D'ASPREMONT.

ÆGIDIUS DE DAMMIS, écrivain ecclésiastique, né à Damme, mort en 1463. Voir GILLES DE DAMME.

ÆGIDIUS DE ROYA, abbé des Dunes, chroniqueur, décédé en 1478. Voir GILLES DE ROYE.

AELBROECK (*Jean-Louis VAN*), né à Sotteghem, le 31 octobre 1755, mort à Gand, le 29 octobre 1846, fut un des

meilleurs agronomes de ce siècle. Il acquit une grande réputation, même à l'étranger, par la publication, en 1823, d'un ouvrage sur l'agriculture pratique des Flandres. Ce mémoire est divisé en six dialogues, où les différents travaux d'une exploitation agricole sont soigneusement décrits. L'article sur l'assolement des terres est traité avec une grande clarté; il a servi de guide aux agriculteurs des pays voisins, qui adoptèrent ce système en remplacement de celui des jachères encore en usage dans plusieurs localités. Ce fut à l'occasion d'un concours ouvert par la Société royale d'Agriculture de Londres, en 1818, que Van Aelbroeck écrivit ce traité. D'après les conditions du programme, le jugement devait paraître vers le 20 mai 1821; mais déjà avant cette époque, la société était dissoute et les mémoires, au nombre de sept, ne furent ni jugés ni publiés. Malgré cette contrariété, Van Aelbroeck fit imprimer son ouvrage que le public accueillit avec faveur. Il porte pour titre: *Werkdadtige Landbouwkunst der Vlamingen, verhandeld in zes zamenspraken*. Gent, 1823; in-8^o, 320 pages et 19 planches. La traduction française de Wallez parut en 1830: *L'Agriculture pratique des Flandres*. Paris, Huzard; in-8^o. Van Aelbroeck est l'auteur de plusieurs ouvrages de moindre importance, mais présentant, même aujourd'hui, quelque intérêt, à cause des sujets qui y sont traités. En 1817, lors des grandes inondations qui affligèrent les Flandres, il fut nommé membre de la commission chargée de rechercher les moyens les plus propres à empêcher ces sinistres. Ce fut en cette qualité qu'à la demande des principaux propriétaires du pays, il adressa aux états provinciaux un mémoire, intitulé: *Memorie nopende de oorzaken der geweldige overstromingen en stilstand der wateren op de meirsch en leege landen, gelegen langs de Leye, Opperen Nederschelde, gedurende de jaren 1816 en 1817; enz.* Gent, by De Busscher en zoon, 1817; in-8^o, 34 pages et 5 annexes, en tout 42 pages (1). Aux inondations

(1) « Mémoire sur les causes des inondations extraordinaires et du séjour des eaux sur les prairies et les terres basses, situées le long de la Lys, du

bas et du haut Escaut, pendant les années 1816 et 1817. »

succédèrent des années de disette, et la question de la libre entrée des denrées alimentaires fut vivement agitée. Van Aelbroeck s'en occupa et se prononça, dans une brochure (1) publiée en 1824, pour la protection des céréales indigènes. D'après Morren (2), le roi Guillaume se rendit aux raisonnements de Van Aelbroeck et porta l'arrêt du 3 octobre 1824, par lequel le froment étranger fut fortement imposé. Le dernier ouvrage de notre auteur traite des améliorations dont les prairies aigres sont susceptibles. Le mémoire primitif, écrit en flamand, fut traduit en français par Wallez et parut à Paris, en 1835, sous ce titre: *Supplément à l'Agriculture pratique de la Flandre, contenant le mémoire sur les prairies aigres*. Paris, chez Huzard; in-8° de 48 pages. J.-L. van Aelbroeck décéda à Gand, où il occupa, pendant plusieurs années, les fonctions de membre du conseil communal et des états provinciaux de la Flandre orientale.

Ph. Blommaert.

AELST (Guillaume VAN), écrivain ecclésiastique, mort à Anvers en 1659, où il semble être né vers l'an 1600. On a peu de détails sur la vie de Guillaume van Aelst; on sait cependant qu'il ouvrit une école dans sa ville natale, qu'il se maria et qu'il eut une fille nommée Catherine. C'est elle-même qui nous donne ce détail, dans la préface d'un livre publié après la mort de son père. Le titre de cet ouvrage nous est inconnu. Guillaume van Aelst connaissait parfaitement le latin et le français, et on lui doit les publications suivantes, qui ne sont à proprement parler que des traductions; mais elles ont été très-estimées, car le premier ouvrage a eu jusqu'à quatre éditions différentes: 1° *De X eerste boeken der Nederlandsche oorloghen, bescreven door den Eerw. Pater Faminianus Strada, priester der Maetschappij van Jesus, aenvanghende met het vertreck van Keyser Karel V tot het begin der regeringhe van Alexander Farnesius, hertog van Parma en Placencen, op*

(1) *Waarheidzoekende redeneringen over den twist, opzigteky den vryen graenhandel in het koningryk der Nederlanden, tusschen eenen grondeigenaar, eenen boer en eenen koopman in vreemde granen*. Gand, chez Snoeck-Ducaju, 1824; in-8° de 55 pages.

nieuw in 't latyn overzien en verbeterd ende verciert met de voornaemste personagien, seer constig naer 't leven in 't coper gesneden. Het tweede deel begint met het stadthouderschap van Alexander Farnese, enz., van het jaer MDLXXVIII tot het jaer MDXC. Amstel., typis Nicolas van Ravensteyn, 1649; in-8°. Une première édition avait déjà paru en 1634, chez la veuve Verdussen, à Anvers, in-folio; une autre en 1646, chez la veuve Cnobbaert, in-8°; enfin une quatrième édition fut publiée en 1659, à Delft, chez Jacques Savery, in-8°. Nous ignorons la date de la troisième. 2° *De Eensaemheydt van Philagia dienende tot gheestelyke oeffeningen in de eensaemheydt*. Anvers, chez Jacques van Ghelen, 1646; il en existe une autre édition de 1664; in-18. Cet ouvrage est traduit du français du Père Paul Barry, de la Compagnie de Jésus. 3° *De Liefde Gods, door den saligen Franciscus de Sales*. Anvers, 1651 et 1658, in-8°, chez Aernout van Brakel.

P. D. Kuyt.

Bibliotheca scriptorum Antverpiensium, t. III, p. 124. Manuscrit appartenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 11598.

AELST (Nicolas VAN), graveur à la pointe et au burin. Tous les biographes affirment, sans cependant en fournir la preuve, que cet artiste naquit à Bruxelles en 1526. Il apprit son art probablement à Anvers, sous la direction de Jérôme Cock. Après avoir terminé ses études artistiques, il se rendit, très-jeune, en Italie, et se fixa, en qualité de graveur et de marchand d'estampes, à Rome, où Jérôme Cock s'était établi vers la même époque. Rome était, pendant la première moitié du seizième siècle, le séjour d'un grand nombre d'artistes de mérite, qui maniaient avec une égale distinction le burin et le pinceau. Van Aelst se mit en rapport avec la plupart d'entre eux, et se constitua l'éditeur de leurs principales productions. Son commerce y prit bientôt un grand développement, et, dans l'espace de plus d'un demi-siècle, il y publia successivement un nombre considérable de plan-

(2) Voyez la *Biographie de J.-L. Van Aelbroeck*, par Ch. Morren, dans le premier volume du *Journal d'Agriculture pratique du royaume de Belgique*. Liège, 1848.

ches gravées, entre autres, par Georges Ghisi, Pierre Fachetti, Chérubin Alberti, Raphaël Sciaminossi, Vespasien Strada, Annibal Carrache, le Guide et surtout par Antoine Tempesta, dont il paraît avoir été l'éditeur de prédilection. On ignore la date de sa mort, mais on peut affirmer avec certitude qu'il parvint à un âge très-avancé; car il publia, en 1613, c'est-à-dire à l'âge de quatre-vingt-sept ans, une suite de vingt-quatre estampes gravées par Tempesta et représentant des combats et autres actions militaires, tirés de l'Écriture sainte. A sa mort, les planches de son fonds passèrent entre les mains de Thomassin, de Joh. de Rubeis, le jeune, à Rome, et de Steffano Scolari, à Venise. Van Aelst, qui, comme graveur, ne sortit jamais de la classe des artistes médiocres, travailla d'après ses propres dessins et surtout d'après ceux des maîtres de l'école romaine. Le baron de Heineken, Malpé et M. Ch. Le Blanc, qui ont donné le catalogue de son œuvre, lui attribuent, entre autres, les pièces suivantes : 1^o *Adoration des Bergers*, d'après Annibal Carrache; 2^o *Statue équestre de Henri II*, d'après Dan. Ricciarelli; 3^o *Paysanne des environs de Rome*; 4^o *Fontaine Felice, à Rome*, 1589; 5^o *Les Quatre Âges du monde*, d'après Tempesta; 6^o *La Création de l'homme*, d'après Jules Romain; 7^o *Psyché et l'Amour*, d'après le même, 1554; 8^o *Vénus et Adonis*, d'après Ghisi; 9^o *Sainte Famille*, d'après Jules Romain; 10^o *Les Églises de Rome*, 1600; 11^o *Le Portrait de Sixte V*; 12^o *Saint Joseph conduisant par la main l'Enfant Jésus*, de sa composition. Il est probable qu'on lui doit aussi quelques morceaux d'architecture et, entre autres, un escalier daté de 1582. La Bibliothèque royale de Bruxelles conserve une épreuve d'une grande estampe de lui, représentant *saint Raymond de Penafort*, exécutée en 1601, pour la canonisation de ce saint. Les estampes gravées par Van Aelst sont souvent marquées de son monogramme, formé des lettres N. V. A., suivies des mots *fecit* ou *sculpsit*; celles sorties de son fonds portent le même monogramme, ou simplement les lettres N. V. A. suivies du mot *formis*. P. C. Vander Meersch.

Heineken, *Dictionnaire des Artistes*, t. I. — Malpé, *Notice sur les Graveurs*, t. I, p. 2. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. I. — Brulliot, *Dictionnaire des monogrammes*, t. I, n^o 654, et t. II, n^o 2134. — Kramm, *De Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*, etc., t. I, p. 6. — Bartsch, *Le Peintre-Graveur*, passim.

AELST (Nicolas ou Jean VAN), graveur au burin, probablement de la même famille, peut-être le fils du précédent. On ne possède pas de renseignements sur cet artiste et aucun biographe ne le mentionne; mais son nom figure, entre autres, sur le frontispice, très-bien gravé, de l'édition française, de 1629, du *Traité de Perspective* de Samuel Marolois, et sur celui de la traduction hollandaise de cet ouvrage, publiée à Amsterdam, en 1638, par Jean Jansson.

P.-C. Vander Meersch.

Kramm, *De Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders, Beeldhouwers, Graveurs en Bouwmeesters*, 1^{er} deel, bl. 6.

AELST (Paul VAN), peintre, qui florissait dans le XVII^e siècle, était fils naturel de Pierre Coucke, dont il fut l'élève. Il peignait les fleurs et la nature morte, genres dans lesquels il déploya un grand fini. Il est également connu par ses excellentes copies des tableaux de Mabuse ou Jean de Maubeuge. On trouve de ses œuvres dans les musées de Londres et de Florence.

Ad. Siret.

AERENDTS (Giselbert), sculpteur, né à Audenarde, mort en 1641. Kramm (*Levens der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders, Beeldhouwers, enz.*, t. I, p. 7) nous fait connaître que cet artiste florissait à Audenarde, dans la première moitié du XVII^e siècle. Il y exécuta, entre autres, pour l'hôpital de Notre-Dame de cette ville, un tabernacle, un portail, un devant d'autel, deux anges, etc.

Bon de Saint-Genois.

AERNOUDTS (Barth.) ou **ARNOLDI**, théologien polémiste, né à Huysinghen, mort à Wurzburg, en 1532. Il embrassa l'état religieux, dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin et passa une grande partie de sa vie en Allemagne, où il enseigna la philosophie et la théologie à Erfurt, et publia, à Bâle, un cours de philosophie sous le titre de: *Summa compendiariorum totius logicae et physicae*, dont la première édition vit le jour en 1507 et la

seconde en 1511. Comme l'hérésie de Luther commençait à se propager à Erfurt, il la combattit dans ses sermons et dans quelques publications de circonstance. Un prêtre catholique ayant apostasié à Erfurt, Aernoudts fit imprimer, pour réfuter le discours d'un ministre protestant qui avait parlé en public contre le célibat religieux, l'ouvrage : *De Calibatu sacerdotum novæ legis*. Cet ouvrage fut suivi de deux autres : *De Falsis Prophetis vitandis à fidelibus*; *De Prædicatione Evangelii*; *De Purgatorio*, qui parut en 1527, et *Conputationes sermonum Lutheri de Nativitate B. M. V., de Salve regina, Regina Corli, etc.* Ces écrits firent connaître les talents du savant augustin, qui fut nommé évêque *in partibus* de Salone et coadjuteur du prince-évêque de Wurzbourg. Il fut enterré dans l'église des Augustins de cette ville. Deux de ses ouvrages posthumes virent le jour à Erfurt, à savoir : *De Merito Bonorum Operum*, qui fut publié en 1575 et en 1576, *De Fide, Gratiâ et Operibus ad christianam vitam necessariis*.

F. Van de Putte.

AERSCHODT (François-Guillaume VAN), naquit à Louvain le 22 janvier 1797. Un penchant extraordinaire pour la piété et un goût vif pour l'étude furent, dès sa première jeunesse, les présages des vertus et des talents qui le distinguèrent dans sa trop courte carrière. Après avoir terminé ses humanités à Louvain, il entra, en 1815, au séminaire archiépiscopal de Malines. Vers la fin de 1817, il fut nommé professeur de rhétorique au collège de la même ville. Le jeune professeur répondit dignement à l'attente de ses supérieurs, et les nombreux services qu'il rendit à l'enseignement justifiaient toutes leurs espérances. Chéri et respecté de ses élèves, il savait tout à la fois leur inspirer l'amour de la religion et celui des lettres. Toujours occupé, distribuant son temps avec une sage et sévère prévoyance, il s'appliquait avec ardeur aux études classiques sans perdre de vue celles qui constituent proprement la science du prêtre. Par une étude sérieuse de l'Écriture sainte et des Pères, il s'était préparé à la prédication de la parole de Dieu. Dès 1820, après avoir reçu

la prêtrise, il parut dans la chaire comme un orateur de premier rang. L'onction et la force de sa parole attiraient toujours un grand concours de monde à ses sermons et le faisaient considérer comme un des plus éloquents prédicateurs de la Belgique. Les arrêtés royaux de 1825, portant la suppression des petits séminaires et collèges ecclésiastiques, vinrent fermer pour Van Aerschodt la carrière de l'enseignement où il avait contribué, plus que personne peut-être, à faire reflourir l'étude de la littérature grecque et latine. Le désir d'acquérir des connaissances nouvelles et de se rendre ainsi un jour plus utile encore à la jeunesse, le déterminait alors à faire un voyage en Italie, en société de son beau-frère, M. Vander Hulst, peintre. Il séjourna, pendant plusieurs mois, à Rome et s'y consacra avec ardeur à l'étude des langues orientales. Le pape Léon XII et plusieurs cardinaux lui donnèrent des témoignages d'une estime particulière : le 31 mars 1827, il y reçut le titre de notaire apostolique. De retour en Belgique vers le milieu de 1827, comme l'espoir de voir rétablir les petits séminaires paraissait très-éloigné encore, Van Aerschodt accepta la place de vicaire de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles. Dans ces fonctions, entièrement nouvelles pour celui qui n'avait d'autre ambition que celle de pouvoir se consacrer entièrement à l'étude et à l'éducation de la jeunesse, il se montra tel qu'il avait toujours été, dévoué de cœur et d'âme à ses devoirs. Si, dans l'enseignement, il s'était montré professeur distingué et laborieux, il déploya également dans l'exercice des fonctions du saint ministère un zèle et un dévouement qui lui méritèrent le respect de tous. Aussi, y avait-il dans ses manières, comme dans toute sa personne, un cachet de distinction et un reflet des belles qualités échues en partage à cet homme d'élite. A l'ouverture des petits séminaires, en 1829, le prince de Méan, archevêque de Malines, s'empressa de rappeler Van Aerschodt, et lui confia la chaire d'éloquence sacrée et de littérature hébraïque de son petit séminaire. Dans cette carrière, il redoubla de zèle et d'efforts pour former à la vertu et

à la science les aspirants au sacerdoce. Le 2 juillet 1832, il fut nommé chanoine honoraire de l'église métropolitaine. Une maladie de quelques jours vint l'enlever, le 15 septembre 1833. Il couronna une vie bien courte, mais pleine de bonnes œuvres par une mort des plus édifiantes. Les regrets que provoqua cette fin prématurée prouvent quelle haute idée on avait des talents d'un homme qui semblait destiné à un grand avenir. Qu'on me permette de consigner ici de nouveau un souvenir de reconnaissance à la noble et sainte mémoire de celui qui fut mon maître, mon collègue et mon ami, souvenir que je me suis fait un devoir de consacrer dans la dédicace d'un ouvrage publié en 1834 (1).

Voici la notice des écrits de Van Aerschodt: 1^o *Oraison funèbre de Léon XII*; 2^o *Oraison funèbre du prince de Méan, archevêque de Malines*; 3^o Un grand nombre de sermons en flamand et en français, dont les manuscrits, comme ceux des numéros 1 et 2, sont conservés chez son frère, M. Dominique van Aerschodt, curé de Hakendover, près de Tirlemont; 4^o *Maximes sur le ministère de la chaire*, par Gai-chiès. Louvain, 1832, in-12. Il publia une nouvelle édition de cet ouvrage, alors assez rare, afin de procurer aux élèves des séminaires et aux prédicateurs un manuel qui pût leur servir de guide. Il se proposait de publier un travail plus important sur l'étude des Pères, dans ses rapports avec l'éloquence de la chaire, mais la mort l'a empêché de terminer cet ouvrage; 5^o *Loci selecti ex Sacris Literis*. Louvain, 1832, 24 pages in-8^o. C'est la première partie d'une chrestomathie hébraïque à l'usage des élèves du petit séminaire de Malines; 6^o Des pièces de poésie en latin, en français et en flamand, dont quelques-unes ont été imprimées à Louvain et à Malines.

P. F. X. de Ram.

AERSSSEN (Corneille D'), greffier des états généraux des Provinces-Unies, né à Anvers en 1543, mort à la Haye en 1627. Devenu bourgeois de Bruxelles, D'Aerssen s'éleva jusqu'au poste de greffier ou secrétaire de la commune, Cal-

viniste et partisan dévoué du prince d'Orange, il fut employé dans différentes missions. Au mois de mars 1579, on le trouve à Mons, où, de concert avec le trésorier Guillaume Vanderhecke, il s'efforça, mais en vain, d'empêcher les Wallons de se réconcilier avec l'Espagne. En 1580, le magistrat de Bruxelles ayant été renouvelé de manière à consacrer la prédominance du parti orangiste et calviniste, Corneille d'Aerssen est nommé conseiller et pensionnaire de la ville et, en outre, préposé à la garde des archives de la chancellerie de Brabant. Envoyé aux états généraux comme mandataire de la commune de Bruxelles, D'Aerssen remplissait, dès le mois d'août 1584, les fonctions de greffier, puisque c'était lui qui contre-signait les dépêches de l'assemblée. Au mois de janvier de l'année suivante, pendant la crise provoquée par l'assassinat de Guillaume le Taciturne, il fit partie, comme représentant du Brabant, de la députation qui fut chargée, par les états généraux, d'offrir la souveraineté des Pays-Bas à Henri III. L'acte des états le désignait en ces termes :
 « Maître Corneille d'Aerssen, conseiller » et pensionnaire de Bruxelles. » L'offre de l'assemblée souveraine ayant été heureusement déclinée par le roi de France, D'Aerssen revint en Hollande. Bruxelles avait ouvert ses portes aux Espagnols, le 10 mars 1585. Il fallait donc opter entre le parti qui voulait se replacer sous le joug de Philippe II et celui qui voulait continuer contre l'Espagne la grande lutte entreprise pour la liberté de conscience et l'indépendance des Pays-Bas. Corneille d'Aerssen n'abandonna point ses anciens coreligionnaires. Il fut d'ailleurs dédommagé de la perte de son emploi municipal et de la privation de son patrimoine. Les états généraux des Provinces-Unies, ayant égard à sa science et à son aptitude, lui conférèrent définitivement les hautes fonctions de greffier de leur assemblée. En cette qualité, Corneille d'Aerssen joua un rôle assez important. Uni à Jean d'Olden Barneveldt, le célèbre avocat des états de Hollande, il conduisit

(1) *Historia philosophia a mundi incunabilis usque ad Salvatoris adventum, hodierno discen-*

tium usui accommodata. Deuxième édit. Louvain, 1854 : in-8^o.

pendant longtemps, sous la direction de ce grand homme d'État, les principales affaires dévolues aux états généraux. Ce fut lui qui servit d'intermédiaire entre les états et Francesco de Mendoza, amirante d'Aragon, lorsque ce général eut été fait prisonnier à la bataille de Nieuport. Enfermé dans le château de Woerden, Mendoza y recevait de nombreuses visites. Non-seulement des gens de médiocre condition, mais des personnages notables, bourgmestres et régents des villes, sollicitaient la faveur d'être admis près de lui. Bientôt il écrivit aux archiducs Albert et Isabelle que, d'après les entretiens qu'il avait eus avec ces nombreux visiteurs, il trouvait, dans les Provinces-Unies, une disposition générale à la paix. Au mois de janvier 1601, les archiducs l'autorisèrent à répondre à ces dispositions pacifiques et lui recommandèrent de les avertir, de temps en temps, de ce qu'il aurait négocié. Lorsqu'il eut été conduit à la Haye, Mendoza fit communiquer la lettre des archiducs au greffier des états généraux en le priant de se rendre près de lui. Avec l'autorisation des états, D'Aerssen vint trouver Mendoza et lui demanda s'il n'avait point des instructions plus précises. L'amirante lui montra une procuration des archiducs datée du 27 avril 1600 et par laquelle il était autorisé à négocier la paix, sauf leur ratification. D'Aerssen, après avoir lu cette procuration, demanda si l'amirante n'avait pas des pouvoirs plus récents. Mendoza ayant répondu négativement, D'Aerssen se retira et alla rendre compte de cet entretien aux états généraux. Le même jour, avant midi, Mendoza lui exprima, par un billet, le désir d'avoir une nouvelle entrevue avec lui et avec Barnevelt. Toujours avec l'assentiment des états généraux, d'Aerssen, accompagné de Barnevelt, retourna près de Mendoza : c'était le 24 décembre 1601. Une discussion assez vive s'engagea entre Mendoza et Barnevelt. Le premier exalta la puissance du roi d'Espagne et déclara qu'il ne consentirait jamais à la séparation des Pays-Bas. « La puissance du roi d'Espagne est, à la vérité, bien grande, objecta Barnevelt ;

« mais souvent Dieu vient en aide là où les forces humaines sont inférieures. » Les conférences continuèrent entre D'Aerssen et Mendoza. Celui-ci fit enfin connaître les articles qui, selon lui, pourraient servir de bases à un traité de paix. Il proposait aux états généraux des Provinces-Unies de reconnaître la souveraineté des archiducs, à condition que ceux-ci accordaient la liberté de religion et une amnistie pour le passé. Le 26 décembre, Barnevelt et D'Aerssen ayant communiqué ces propositions aux états, l'assemblée jugea, dit un ancien historien, qu'on ne pouvait faire une paix chrétienne, honnête et solide en stipulant de pareilles conditions. Vers la fin du mois de février 1607, l'archiduc Albert, désespérant de vaincre la république, envoya en Hollande Jean Neyen, commissaire général des Frères mineurs. Ce moine, originaire de la Zélande, avait professé, jusqu'à l'âge de vingt ans, le calvinisme ; il était insinuant, familier, hardi même. Retiré d'abord à Ryswyck, où il eut quelques entretiens particuliers avec Maurice de Nassau, il obtint enfin la permission de venir à la Haye. Il était accompagné d'un nommé Krauwels, parent du greffier des états généraux. Krauwels présenta Jean Neyen à Corneille d'Aerssen, et le greffier logea dans sa maison l'agent des archiducs. On fit savoir nettement à ce nouvel envoyé que jamais les états généraux ne traiteraient avec Albert et Isabelle, si les Provinces-Unies n'étaient reconnues pour un État libre. Neyen répondit froidement qu'il ne désespérait pas d'obtenir cette concession « pour éviter plus grande effusion de sang. » Le 9 mars, il repartit pour Anvers, sur le bateau de guerre du prince Maurice. Le 17, il était de retour à la Haye. Il apportait une déclaration énonçant « que les archiducs sont contents de traiter avec les états généraux des Provinces-Unies en qualité et comme les tenant pour pais, provinces et Estats libres sur lesquels leurs Altesses ne prétendent rien. » Des négociations s'ouvrirent alors en vue d'une suspension d'armes, et, le 13 avril, Neyen repartit pour Bruxelles, afin d'obtenir la ratification des archiducs. Quel-

ques jours après, un acte, daté du 24 avril, et revêtu des signatures de Jean Neyen, commissaire des archiducs, et de Corneille d'Aerssen, greffier des états généraux, fut échangé à Lillo. Les deux parties consentaient à une suspension d'armes de huit mois, qui devait commencer le 4 mai. Cette déclaration, qui était comme le prélude et la promesse de négociations plus importantes et plus décisives, fut très-bien accueillie dans les Provinces-Unies. Un parti nombreux, ayant à sa tête Barnevelt, se prononçait hautement pour une paix honorable. Barnevelt, appuyé par la bourgeoisie des principales villes, voulait, au moyen d'un accommodement avec l'Espagne, non-seulement affermir la république, mais encore s'opposer à l'ambition de Maurice de Nassau, à qui la guerre assurait une prépondérance dangereuse pour la liberté. Maurice, inquiet et mécontent, s'aidait de la classe populaire pour contrecarrer Barnevelt, espérant d'ailleurs que la guerre le rendrait maître un jour de la république. Placé entre ces deux grands antagonistes, Corneille d'Aerssen montra d'abord un certain embarras. Mais, sous l'influence de son fils, agent des Provinces-Unies à la cour de France, il finit par se ranger du côté de Maurice. Le secrétaire d'État Villeroy, dans une lettre au président Jeannin, ambassadeur de Henri IV à la Haye, indiquait avec franchise le mobile de la conduite équivoque de François d'Aerssen. « Tant y a, disait-il, que c'est un homme qui craint que le prince Maurice ne débusque son père de sa place, s'il vient à bout de son dessein ; et qui sait, si ledit prince en est exclu, qu'il ne pourra que tomber debout avec son dit père ; par ainsi il va flattant ledit prince et adhérant à ses opinions pour avoir deux cordes à son arc, selon le style du temps. » Les vues de Barnevelt ayant fini par prédominer, Corneille d'Aerssen les seconda, mais en se gardant bien de se brouiller avec Maurice. Tout en passant pour « l'entremetteur secret » des archiducs, il ne faisait rien sans l'assentiment du stathouder. Ce fut précisément à cette époque que le double rôle

du greffier des états généraux fit naître des incidents qui le compromirent gravement et qui faillirent le perdre. Jean Neyen, après avoir lui-même échangé, à Lillo, la déclaration du 24 avril, insistait pour revenir à la Haye, prétextant qu'il était chargé de donner des éclaircissements importants sur l'interprétation de la suspension d'armes. Vivement sollicité, importuné même, Dirck de Does, commissaire des états généraux à Lillo, le conduisit à la Haye, et, le 8 mai, les états généraux consentirent à le recevoir. Mais, après cette audience, le séjour de la Haye lui fut interdit, et il dut se retirer à Delft. Ce n'était point sans raison que l'on se méfiait de l'habile chef des cordeliers. Dans la soirée du 12 mai, Corneille de Nyck, neveu de Jean Neyen, vint remettre au greffier des états généraux une lettre par laquelle l'agent des archiducs le pria de lui envoyer secrètement sa femme ou l'un de ses fils, s'il ne préférait venir lui-même à Delft. Dès le lendemain, à huit heures du matin, D'Aerssen était chez le prince Maurice et lui communiquait la lettre du moine. Maurice, pour découvrir et déjouer les pratiques secrètes des Espagnols, conseilla au greffier d'accepter le rendez-vous et même de ne point refuser les présents qui pourraient lui être offerts. Tel fut aussi l'avis des seigneurs employés aux négociations de la paix et qui avaient été mandés par le stathouder. Le lundi, 14 mai, le greffier alla de bon matin à Delft. Devant le cloître de Sainte-Agathe, il trouva Corneille de Nyck, qui le conduisit secrètement au logement de Jean Neyen. Celui-ci débuta par des remerciements. Il loua le zèle avec lequel le greffier était intervenu pour faire décider l'ouverture d'un congrès ; conduite d'autant plus honorable qu'elle l'exposait à l'inimitié des uns et à la méfiance des autres. Les archiducs lui savaient gré de ses bons procédés et, pour première preuve d'estime, lui rendaient la maison et les biens patrimoniaux qu'il possédait autrefois à Bruxelles et qui avaient été confisqués lors du rétablissement de la domination espagnole. Le marquis Spínola l'avait chargé d'une autre commis-

sion, de nature certainement à encourager le greffier. Le marquis lui promettait une somme de 50,000 écus, si l'on parvenait à conclure la paix ou une longue trêve. Neyen montra l'obligation écrite du général des archiducs et ajouta qu'il était tout prêt à remettre au greffier 15,000 écus comptants. Il montra en outre un diamant que le marquis voulait offrir à la femme du greffier. Ce diamant, enchâssé dans une bague, valait bien six mille florins. D'Aerssen accepta la restitution de sa maison et de ses biens. Il dit qu'il pouvait accepter sans scrupule cette restitution, attendu qu'on lui avait fait tort, lorsqu'on traita de la réduction de la ville de Bruxelles, puis qu'on l'avait privé du bénéfice octroyé aux bourgeois, qui tous avaient pu jouir de leurs biens. Il y avait d'autant plus droit, poursuivit-il, qu'il était au service de la ville lorsqu'il avait été envoyé, comme représentant de la commune, en l'assemblée des états généraux. Quant aux autres présents, il refusa quelque temps de les accepter, parce que, disait-il, cela pourrait rendre sa foi suspecte; mais, sur de nouvelles instances, il prit enfin le diamant et la cédule. Il retourna immédiatement à la Haye et alla encore avant midi trouver le prince Maurice, auquel il fit rapport de tout ce qui venait de se passer. Il lui montra en même temps le diamant et la cédule. Il fit un rapport analogue à Barnevelt. Tous deux conseillèrent au greffier de garder provisoirement les dons du père Neyen et ajoutèrent qu'on aviserait sur le parti à prendre. D'Aerssen eût désiré que Maurice restât dépositaire de ces dons; mais le stathouder refusa formellement. Cependant la perplexité du greffier devint grande, lorsqu'il fut sollicité par de nouvelles lettres du père Neyen de recevoir les 15,000 écus, qu'il pouvait toucher dès lors selon les termes de la cédule souscrite par le marquis Spinola. Redoutant la divulgation d'un secret si délicat et même si périlleux, il suivit encore le conseil du stathouder. Le 2 juin, trois jours avant que Neyen partît de Delft pour Bruxelles, D'Aerssen rendit compte aux états généraux de sa conduite et déposa sur le bureau la cédule et le diamant.

Il rendit également compte au conseil d'État, aux ambassadeurs de France, aux colonels et aux principaux seigneurs de la cour. Les plénipotentiaires français mandèrent à Henri IV que, dans tout ce qui s'était passé, D'Aerssen n'avait rien fait dont il pût être blâmé. Mais bientôt il fut l'objet de calomnies odieuses. On prétendait, dans le public, qu'il avait entamé une manœuvre équivoque et qu'il n'avait pas le courage d'y persévérer; en deux mots, qu'il avait sacrifié sa convoitise à la crainte des suites fâcheuses. D'Aerssen, très-ému, commença par demander, pour sa décharge, une déclaration des états généraux. Elle fut votée le 7 juillet. Les états généraux déclaraient d'abord qu'ils avaient mûrement délibéré sur la franche et complète communication qui leur avait été faite par le greffier D'Aerssen, dans leur assemblée extraordinaire du 2 juin, alors qu'il avait lu la lettre du commissaire Jean Neyen, ainsi que l'obligation du marquis Spinola et montré l'anneau « de main en main. » D'Aerssen ayant demandé que « le tout » fût mis entre les mains de celui que les états généraux trouveraient bon de désigner pour le bien du pays, ils décidaient que « le diamant » serait ôté par un joaillier hors de l'anneau, puis, en présence du trésorier général Georges de Bie, pesé, prisé et mis « avec l'obligation en un coffret à deux serrures, sous le cachet des états généraux, puis consigné ès mains dudit trésorier pour être gardé jusqu'à ce que les états généraux eussent pris résolution sur ce qui serait expédient d'en faire. » Toutefois, dans le public, des rumeurs calomnieuses continuaient à être répandues sur la conduite tenue par D'Aerssen. « La populace, dit Grotius, » interprétait en plus mauvaise part que « de raison les bruits qui couraient d'une chose dont peu de personnes savaient la véritable histoire. » Pour couper court à ces calomnies, D'Aerssen prit le parti de mettre à la disposition du public des copies de la résolution des états généraux du 7 juillet et de faire imprimer en outre, sous la date du 20, un écrit où il disait en substance « qu'il avait en- » tendu qu'on médissait de lui, soit par

« pure calomnie ou par ignorance, au
 « préjudice de son honneur et fidèle ac-
 « complissement de sa charge, comme s'il
 « eût trahi le pays en recevant de Jean'
 « Neyen un diamant et une obligation ;
 « qu'il savait, en outre, que cette ca-
 « lomnie était répandue avec tant d'appa-
 « rence de vérité qu'elle semblait gagner
 « crédit, malgré les services qu'il avait
 « rendus fidèlement pendant vingt-trois
 « années. » Il déclarait en conséquence
 « qu'il n'avait jamais parlé à Jean Neyen,
 « sinon par ordre spécial et de choses
 « dont il avait été expressément chargé ;
 « qu'ensuite il avait été fait rapport de
 « tout aux états généraux et que ceux-ci
 « étaient devenus dépositaires de l'obli-
 « gation et du diamant. » Ces présents
 du marquis Spinola furent restitués à
 un nouveau représentant de l'archiduc,
 quelques jours après, avec un éclat qui
 devait mettre un terme à la calomnie.

Lorsque cet ambassadeur eut été introduit
 dans l'assemblée des états généraux, Bar-
 nevelt lui dit en jetant sur le bureau le
 diamant et la cédula remis naguère au
 greffier D'Aerssen : « Nous avez-vous crus
 « assez misérables pour vendre notre foi ?
 « Reprenez vos dons ; ils sont inutiles,
 « si vous ne demandez qu'une paix raison-
 « nable, et criminels si vous marchandez
 « notre liberté. » D'Aerssen devait mal
 reconnaître la conduite loyale que Bar-
 nevelt tint à son égard, lorsqu'il était
 l'objet des soupçons et de la haine du
 peuple. Dans la lutte qui s'engagea bien-
 tôt entre Maurice de Nassau et Barnevelt,
 D'Aerssen, toujours sous l'influence de
 son fils, se rangea parmi les adversaires
 inflexibles et les accusateurs passionnés
 de l'avocat de Hollande.

En 1621, Corneille d'Aerssen deman-
 da, vu son grand âge, d'être déchargé
 du laborieux emploi de greffier des états
 généraux ou d'obtenir un adjoint. Les
 états lui adjoignirent J. van Goch, qui
 prêta serment le 13 février 1622. Le
 6 octobre de l'année suivante, D'Aerssen
 se retira, tout en conservant son traite-
 ment et même son rang dans les séances
 des états. Il ne jouit pas longtemps de
 cette retraite honorable. Il mourut en
 1627, quelques semaines après sa femme,

Émérence Regniers. En prenant le deuil,
 les états donnèrent un dernier témoi-
 gnage d'estime à leur ancien serviteur.

Corneille d'Aerssen marqua, mais au
 second rang, parmi les Belges qui contri-
 buèrent à la fondation de la république
 des Provinces-Unies. Il ne se distinguait
 point par une intelligence supérieure, par
 des facultés éminentes. Disons plus :
 toute son importance, il la devait aux
 fonctions officielles qu'il exerçait et à la
 grandeur des événements auxquels il se
 trouva mêlé. Il fut tout à fait éclipsé par
 son fils, le célèbre François d'Aerssen.

Th. Juste.

Scheltema, *Staatkundig Nederland*. — Kok,
Vaderl. Woordenboek. — Bor, liv. XIX et XXXVII.
 — Van Meteren, liv. XXVIII et XXIX. — Benti-
 voglio, liv. XXIV. — Grotius, liv. XVI. — *Négo-*
ciations du président Jeannin. — *Histoire géné-*
rale des Provinces-Unies, par D. et S., t. VII,
 liv. XXI.

AERSSSEN (François D'), diplomate, né
 à Bruxelles, en 1572, mort à la Haye,
 en 1641. Il fit ses études à l'université
 de Leyde, où il fut proclamé docteur
 en droit. Corneille d'Aerssen, qui avait
 connu, dans le Brabant, le célèbre Phi-
 lippe de Mornay, résolut de confier son
 fils à cet homme éminent, un des plus
 doctes et des plus illustres chefs des pro-
 testants français. Le 19 mars 1594, Mor-
 nay annonçait à l'un de ses amis l'arrivée
 de François d'Aerssen. « Je l'ai reçu très-
 « volontiers, disait-il. La patrie, le père,
 « la recommandation de plusieurs per-
 « sonnes d'honneur m'y conviaient. » En
 quittant Mornay, D'Aerssen se rendit en
 Italie, quoique son grave directeur crai-
 gnût beaucoup pour lui le séjour de cette
 contrée « trop savante et trop volup-
 « tueuse. » Vers la fin de l'année 1596,
 D'Aerssen était de retour en Hollande.
 Buzanval, agent de Henri IV à la Haye,
 écrivait à Mornay, le 27 août 1597 :
 « Il a profité en Italie au jugement d'un
 « chacun. On a ici l'œil sur lui pour la
 « charge de France. Je le favorise en ce
 « que je puis : c'est un arbre qui a des
 « fruits bien mûrs, mais qui ont encore
 « besoin du soleil. » François d'Aerssen
 n'avait que vingt-six ans lorsque, au
 mois d'avril 1598, il accompagna, à Nan-

tes, Barnevelt, chargé, avec Justin de Nassau, fils naturel de Guillaume le Taciturne, de détourner Henri IV des négociations que ce prince avait déjà entamées pour se réconcilier avec l'Espagne. L'élève de Mornay leur servait de secrétaire, et, dans la correspondance officielle, il était appelé *Doctor Aerssen*. Liévin Calvart, qui représentait les Provinces-Unies auprès de Henri IV, étant venu à mourir, Barnevelt, avec le consentement des états généraux, laissa D'Aerssen en France en qualité d'« agent de messieurs les estats des Provinces-Unies des Pays-Bas. » Les instructions qui lui furent remises à Nantes, le 26 avril 1598, par Barnevelt et Justin de Nassau, au nom des états, sont très-curieuses. D'Aerssen devait s'efforcer de gagner la bonne grâce du roi et des principaux seigneurs du conseil; faire en sorte que les traités conclus entre le roi et les états généraux ne fussent pas négligés; observer tout ce qui, à la cour ou dans tout le royaume, intéresserait directement ou indirectement les Provinces-Unies, et travailler à éloigner ce qui pourrait porter dommage à la république. Il devait fixer sa résidence à Paris et se trouver, chaque semaine deux fois au moins, à la cour pour savoir ce qui s'y passait. Lorsque le roi s'éloignerait de Paris de plus de quinze lieues, il devait suivre Sa Majesté par toutes les occasions, et au moins tous les quatorze jours, il écrirait aux états généraux.

D'Aerssen succédait à Liévin Calvart dans les conjonctures les plus délicates. Le traité de Vervins, conclu le 2 mai 1598, avait rétabli momentanément la paix entre l'Espagne et la France. Enchaîné par cette convention, Henri IV ne pouvait plus accorder aux Provinces-Unies une protection ouverte: il devait dissimuler ses sympathies et cacher son assistance. C'est ce que lui-même venait de déclarer au nouvel agent de la république. D'Aerssen écrivit dans ce sens à Barnevelt. Dans cette même lettre, où se révélait déjà un politique habile, D'Aerssen signalait les dispositions vacillantes et équivoques de la reine d'Angleterre. Elle aussi semblait vouloir se

réconcilier avec l'Espagne. Quel était son but? « Veut-elle, disait D'Aerssen, que, nous ayant mis au bord du précipice, nous nous jetions entre ses bras par désespoir? » On trouve beaucoup de lucidité et de précision dans les lettres françaises de François d'Aerssen; car c'était en français qu'il correspondait le plus souvent avec Barnevelt et avec d'autres personnages importants des Provinces-Unies, même avec les états généraux. Les lettres et dépêches, publiées en 1846, par M. Vreede, professeur à l'université d'Utrecht, donnent la plus haute idée de la perspicacité, de la souplesse et de la causticité du jeune diplomate. D'Aerssen recueillait, selon ses instructions, toutes les nouvelles qui pouvaient intéresser les hommes d'État des Provinces-Unies. Aussi cette correspondance est-elle, à certains égards, un tableau animé de la cour de Henri IV. D'Aerssen, qui avait été grièvement malade au printemps de l'année 1599, sollicita un congé et se rendit en Hollande. Mornay écrivait, le 25 août, à Barnevelt: « ... M. D'Aerssen part d'ici laissant témoignage de fidélité et diligence es affaires, dont il a eu charge pour vostre Estat; de dextérité aussi et de jugement pour les tempérer par les considérations du nostre; qualités les plus recommandables pour le lieu que vous lui avez fait tenir. Particulièrement il a ce bonheur qu'en faisant sa charge avec ardeur, il n'a laissé d'avoir la bonne grâce du roi et de ceux avec lesquels il a eu affaire; et vous en dirois davantage n'estoit que j'y serois suspect. » Ce n'était pas seulement pour rétablir sa santé que l'agent des Provinces-Unies en France avait sollicité un congé, c'était aussi pour se marier qu'il était venu en Hollande. En effet, dans les premiers jours du mois d'octobre, François d'Aerssen épousa Pétronille van Borre. Les états généraux, pour donner un témoignage de sympathie au fils de leur greffier, délèguèrent quatre députés qui les représentèrent aux cérémonies et aux fêtes du mariage. Le 20 novembre, François d'Aerssen repartit pour la France. On remarqua que, depuis cette époque,

la faveur dont l'agent de la république jouissait près de Henri IV s'accrut encore. Un bruit calomnieux fut répandu et recueilli plus tard par Amelot de la Housaye. Celui-ci prétendit « que Henri IV » avait des relations avec la femme » D'Aerssen et que le mari en demeurait » content, à cause du grand profit qu'il » en tirait. » Wicquefort et Bayle ont eu raison, ce nous semble, de protester contre cette calomnie et d'attribuer aux talents éminents du diplomate hollandais l'accueil toujours bienveillant que lui faisait Henri IV. D'Aerssen s'efforçait, d'ailleurs, d'employer, dans l'intérêt des Provinces-Unies, la grande faveur dont il jouissait. Barnevelt insistait toujours pour que Henri IV rompît avec l'Espagne et lui fit la guerre. D'Aerssen, le 22 février 1602, finit par révéler clairement et nettement, à l'avocat de Hollande, la nouvelle politique du roi de France. N'ayant pu obtenir l'intervention armée de la France, les Provinces-Unies durent abandonner Ostende, après avoir héroïquement défendu cette place importante pendant plus de trois années. Ostende résistait encore lorsque François d'Aerssen se trouvait mêlé à la conjuration du duc de Bouillon. Il a lui-même raconté ce curieux épisode dans un écrit intitulé : *Mémoire justificatif ou exposé de sa conduite dans l'affaire du duc de Bouillon, adressé par François d'Aerssen aux états généraux*. (Paris, 16 mars 1603.) C'est une des pièces les plus remarquables de la correspondance diplomatique de François d'Aerssen. Telle fut la dextérité D'Aerssen que, selon la remarque d'un de ses biographes, il put avoir des relations intimes avec le duc de Bouillon, alors accusé par Henri IV du crime de lèse-majesté, sans perdre néanmoins la confiance du roi. Pendant les négociations entamées pour conclure une trêve entre les archiducs et les Provinces-Unies, la conduite de François d'Aerssen fut diversement interprétée. Des correspondances qui ont été mises au jour jusqu'à présent, on peut inférer que le fils du greffier des états généraux, après avoir d'abord secondé les vues de Barnevelt, abandonna celui-ci pour soutenir Maurice

de Nassau. Le président Jeannin, de Buzanval et de Russy étaient alors à la Haye en qualité de plénipotentiaires de Henri IV. D'Aerssen, qui s'était rendu en Hollande, ne surveilla point assez ses démarches. Aussi, voulant dissiper les soupçons que sa conduite ambiguë avait éveillés à la cour de France, s'empressait-il, lorsqu'il fut de retour à Paris, d'écrire à Jeannin (17 mai 1607) pour se disculper d'avoir rendu de mauvais services au roi. « J'ai, disait-il, fait le con- » traire, d'où même on a pris occasion de » me juger *trop Français* plutôt que de me » soupçonner *Espagnol*. » On alléguait que l'agent des Provinces-Unies en France était d'autant plus disposé à se rapprocher de l'Espagne » qu'il avait acquis, de » puis peu de temps, plus de 25,000 écus » de biens près Anvers. » Mais Jeannin croyait que le diplomate hollandais déguisait ses sentiments » pour découvrir le » secret d'autre côté et faire tenir les pro- » pos qu'il jugeait convenir pour aller à » son but. » — « Pour moi, ajoutait » Jeannin, mon avis est que le sieur » D'Aerssen sert messieurs les estats com- » me il doit et selon leur désir. » — Bientôt un changement notable se manifesta dans les dispositions de l'agent des Provinces-Unies. Il se détache de Barnevelt, se plaint du roi de France et de ses ministres, particulièrement de Villeroy, se brouille même avec Louise de Coligny, veuve de Guillaume le Taciturne et partisan de Barnevelt et de la trêve. Le 4 septembre 1607, Villeroy recommande à Jeannin de prier l'avocat de Hollande de n'ajouter foi entière à tous les avis qui lui seraient transmis par D'Aerssen. Un mois après, le 8 octobre, le ministre communique à Jeannin des particularités plus intéressantes encore. « Le sieur » D'Aerssen m'a dit, lui mande-t-il, que » l'on parle par delà de le tirer d'ici et » commettre à un autre la charge qu'il y » exerce, parce que les Anglais disent » qu'il est trop partial pour la France et » qu'ils ne s'y peuvent fier. Il ajoute » qu'il ne se soucie pas de la charge, mais » qu'on lui fera injure, si l'on se sert de » ce prétexte pour le révoquer... Il a opi- » nion que le sieur Barnevelt veut y em-

« ployer son gendre. » En réalité, D'Aerssen, devenu l'adversaire de la trêve, devait craindre le mécontentement de Barneveldt. Le 27 novembre, Villeroy mandait à Jeannin : « Le sieur D'Aerssen dit plus « haut que de coutume que ladite trêve « sera la ruine de leur État et que la « partie de ceux qui la rejettent prévaudra « à la fin sur l'autre. Si c'est qu'il le croie « ainsi ou qu'il veuille flatter le prince « Maurice, vous le pouvez mieux juger « que nous. » Cette dernière supposition était exacte : D'Aerssen voulait flatter et servir Maurice de Nassau. Jeannin, mécontent des sombres prophéties de l'agent hollandais, entreprit de démontrer qu'elles ne reposaient sur aucun fondement. Il dévoila en quatre lignes tout le secret de la conduite D'Aerssen : « Quant à ce que « M. D'Aerssen dit que la trêve sera la « ruine de l'État, ce sont les propos que « tient le prince Maurice tous les jours « pour la grande dé fiance qu'il a de ceux « qui manient les affaires, même du sieur « Barneveldt. » La trêve entre les archiducs et les Provinces-Unies fut conclue le 9 avril 1609 et ne porta aucune atteinte à la position D'Aerssen. Loin d'être rappelé, il obtint le rang d'ambassadeur à la cour de France. « Ce fut, dit Wicquefort, le premier qui fut considéré en « cette qualité dans cette cour-là, et du « temps duquel le roi Henri IV déclara « que l'ambassadeur des Provinces-Unies « prendrait rang immédiatement après « celui de Venise. » Henri IV combla « François d'Aerssen de bienfaits et d'honneurs : il l'anoblit et le fit chevalier et baron. Mais cette haute faveur dont il jouissait à la cour de France, D'Aerssen la perdit bientôt après l'assassinat du roi (14 mai 1610). Par son intervention trop active dans les querelles des partis, il déplut à Marie de Médicis ; il froissa surtout le secrétaire d'État Villeroy en censurant sans cesse les actes et la politique de ce ministre.

Les défenseurs de D'Aerssen ont prétendu que, peut-être, il avait vu trop clair dans les affaires de France pour ne pas donner de l'ombrage aux partisans de l'Espagne, très-bien accueillis et protégés par la veuve de Henri IV. Pendant trois ans,

D'Aerssen lutta contre les puissants adversaires qu'il avait à la cour de France et contre les antagonistes qu'il rencontrait également dans son pays. Pour conjurer cet orage, il feignit de vouloir retourner en Hollande, afin de remettre sa charge aux états généraux et s'occuper de sa santé et de ses affaires particulières. Des deux côtés, on le prit au mot avec un empressement significatif. D'Aerssen reçut son audience de congé, et le jeune roi (Louis XIII) lui fit présent d'un buffet de vermeil doré de la valeur de trois mille écus. De plus, dans les lettres de récréance adressées aux états généraux, le 16 juillet 1613, le roi déclarait « qu'il avait « toute satisfaction de la bonne conduite « D'Aerssen, » et il le leur recommandait « comme un sage et vertueux ministre. »

Aubéry, seigneur du Maurier, représentait alors la cour de France près des états généraux des Provinces-Unies. Il partageait les préventions et les rancunes de Villeroy ; en outre, il ne pouvait pardonner au diplomate hollandais d'avoir été sa dupe. On lit sur ce sujet, dans les mémoires écrits par Louis Aubéry du Maurier, fils de l'ambassadeur contemporain de Maurice de Nassau et de Barneveldt : « Monsieur D'Aerssen avait corrompu « un sien secrétaire nommé du Cerceau, « de fort honnête famille de Paris, qui « allait toutes les nuits dans le cabinet « de mon père, assez éloigné de son appartement, et dont en sortant il ne faisait que tirer la porte, au lieu de la refermer à clef, qu'il redonnait à mon père. Là il copiait les dépêches de la cour, pour les communiquer à monsieur D'Aerssen, qui savait ainsi les plus particuliers sentiments et intentions de « messieurs les ministres. » L'ambassadeur de Louis XIII, ayant découvert la trahison de son secrétaire, se montrait extrêmement irrité contre celui qui en avait profité. Cette irritation devint plus vive encore lorsqu'il sut que François d'Aerssen employait tout ce qu'il avait d'industrie et de crédit pour reprendre, avec l'assentiment des états généraux, les fonctions d'ambassadeur à la cour de France. Marie de Médicis, avertie, chargea Aubéry de faire entendre aux princi-

paux membres des états que François d'Aerssen avait pris absolument congé du roi de France et que ce prince aurait pour très-agréable qu'ils lui donnassent un successeur. D'Aerssen, ayant eu vent de cette communication officieuse, « se laissa « tellement transporter à la violence de sa « passion, disent les mémoires déjà cités, « qu'il voulut haranguer sur cela en pleine « assemblée de ses maîtres, niant avoir « pris congé de Leurs Majestés : prenant « ouvertement à partie leurs principaux « ministres, et mon père particulièrement, « comme ayant parlé sans charge ni pouvoir. » Protégé par Maurice de Nassau, appuyé par d'autres personnages influents, D'Aerssen pouvait nourrir l'espoir de reprendre ses fonctions. Ce fut alors que Marie de Médicis écrivit officiellement aux états généraux pour leur faire connaître combien ce renvoi lui serait désagréable, et qu'elle enjoignit à du Maurier de s'y opposer de toutes ses forces. L'ambassadeur de France se rendit, le 13 novembre 1613, dans l'assemblée des états généraux, reprocha « audit D'Aerssen d'avoir osé parler irrévéremment de Leurs Majestés et de messieurs de leur conseil, « qui étaient les plus fermes soutiens de la liberté des provinces confédérées ; « l'accusa « en présence de ses maîtres, « d'audace, de légèreté en ses langages « ordinaires, d'ingratitude, payant d'insolence tant de bienfaits dont la France « l'avait comblé, et enfin d'avoir violé le « droit des gens, ayant corrompu par « argent de ses domestiques pour avoir le secret de l'ambassade. » L'ambassadeur prétendit que ce discours couvrit D'Aerssen de confusion. Quoi qu'il en fût, la démarche énergique de du Maurier empêcha réellement le renvoi D'Aerssen à la cour de France. Les états généraux lui donnèrent pour successeur le sieur de Langerak, de la maison des barons d'Aspre. « M. de Langerak, disent les mémoires « de du Maurier, n'avait qu'une probité « toute nue, sans aucune suffisance ni capacité, et M. D'Aerssen une grande intelligence accompagnée d'artifice et d'intérêt. » Ce dernier ressentit vivement sa disgrâce, et il l'attribua, non sans raisons peut-être, à Barnevelt. Un jour il

laissa entendre ces paroles assez menaçantes : « L'autorité de certaines personnes « n'est pas établie si solidement qu'on ne « puisse les renverser. » Il se déclare donc contre l'homme d'État vénérable auquel il devait sa fortune. Prévoyant, intéressé, avide même, François d'Aerssen jugea qu'un chef militaire plein d'audace saurait mieux le récompenser qu'un vieillard en qui se personnifiait la vertu républicaine. D'autres prétendent, au contraire, que ce fut Maurice qui s'efforça d'attirer à lui et de gagner François d'Aerssen. Mais, une fois gagné, celui-ci se montra l'ennemi capital et personnel de Barnevelt. Il fut, comme on l'a dit, « l'auteur de tous les « conseils violents et le principal exécuteur des passions de Maurice de Nassau. » C'est avec la plume artificieuse, mais éloquente, de François d'Aerssen que Maurice mina le crédit de son antagoniste et qu'il s'efforça de discréditer les *remontants*. « M. le prince Maurice, dit Aubéry, se servit de sa plume pour parvenir à ses fins et pour rendre odieux ceux « qu'il voulait perdre. » D'Aerssen passait donc pour être l'auteur des placards et des libelles dans lesquels Barnevelt était accusé d'intelligence avec les Espagnols et avec ceux qui voulaient rétablir le « papisme » dans la république. Ces libelles, écrits dans la langue nationale, eurent un immense et pernicieux succès. Le premier, intitulé : *Conseil d'Espagne*, tendait à faire passer Barnevelt et ses partisans pour des traîtres disposés à vendre l'État au roi d'Espagne. Voici le titre exact de ce pamphlet : *Spaenschen Raedt, hoe men de Vereenigde Nederlanden alderbest wederom sal kunnen brengen onder 't gebiedt van den Coninc van Spagnien. Tot waerschouwinghe van alle vroome Nederlanders, voornaemelyk die in de regeeringhe des selven landen zyn, uyt de uytgegevene schriften van eenige spaensche Raetsluyden, kortelyck ende ghetrouwelyck door een liefhebber des Vaderlands uytghetrocken en 't samen ghestelt.* (1617, in-4° de 13 pages.) Un second écrit, intitulé *Discours nécessaire*, tendait à démontrer la nécessité d'un changement dans le gouvernement. Le titre seul était un programme : *Nootwendigh ende levendig Discours van eenighe*

getrouwe patriotten ende liefhebbers onse Vaderlands ; over onze droevigen ende periculösen staet, waer inne oprechtelyc ende levendigh vertoont wordt in wat peryckel ende ghevaer wy gheraecht zyn, ende waer henen dese verwarringhen tenderen : met de noodighe middelen om die te remedieren. In 't licht ghebracht om tegen die vileyne boeckens WEEGSCHAELE, REUCKAPPEL, VRAEG-AL, etc., ghelesen te worden. (1617, in-4^o de 24 pages.) Un troisième ouvrage intitulé : *Pratique du conseil d'Espagne*, dénonçait de nouveau l'avocat de Hollande comme un traître aux gages de l'étranger. Barnevelt répondit en signalant ces brochures comme des armes forgées par les ennemis de la république ; sa réplique avait pour titre : *Ontdeckingh van de valsche spaensche Jesuytische Pratycke*. (1618 ; in-4^o.) Une polémique très-vive était également engagée entre Cornelis van der Mylen, gendre de Barnevelt, et D'Aerssen. Celui-ci signa sa réponse adressée aux états généraux et intitulée : *Corte Antwoort aen de Doorluchtigste H. M. H. de Staten generael overghegheven by d'heer van Sommeldyck teghen seker vertooch, gheadvoueert ende ghetekent CORNELIS VANDER MYLEN*. (1618 ; in-4^o.) D'Aerssen se défendait contre le reproche d'avoir travaillé, pendant son ambassade en France, à introduire la profession du « papisme » dans les Provinces-Unies et à transférer la souveraineté absolue de l'État au roi de France. Il s'efforça de démontrer qu'il n'avait rien fait que par ordre exprès de Barnevelt. Cette réponse mécontenta vivement le gouvernement français et ses représentants à la Haye. On lit dans une lettre adressée de cette ville, le 28 août 1618, par le chevalier Dudley Carleton, ambassadeur de Jacques I^{er}, au secrétaire Naunton : « Les ambassadeurs de France extraor-
« dinaire (M. de Boisissse) et ordinaire
« (M. de Maurier), qui avaient fait aupara-
« vant une proposition contre M. D'Aers-
« sen, où ils demandaient, au nom du roi
« de France, qu'il fût puni pour certains
« passages qui se trouvent dans ce qu'il
« a écrit contre M. Vander Mylen, pas-
« sages offensants, à ce qu'ils disent,
« pour le roi leur maître et pour son con-

« seil ; le même jour, dis-je, ces ambas-
« deurs insistèrent fortement pour avoir
« une réponse ; il fut résolu qu'on la leur
« donnerait, et elle fut présentée ensuite
« par écrit à M. de Boisissse : c'était une
« réponse des états et une autre de M.
« D'Aerssen. Ces réponses lui ayant été
« portées par quelques députés des états,
« il refusa de les accepter et alla tout de
« suite à l'audience, où il dit que le roi
« son maître n'entrait point en procès
« avec D'Aerssen, mais que les états de-
« vaient lui répondre positivement si
« D'Aerssen avait fait bien ou mal, et que,
« suivant le jugement qu'ils porteraient,
« touchant la cause, il demandait qu'ils
« procédassent contre sa personne. »
L'ambassadeur extraordinaire de France
ayant refusé d'accepter la réponse person-
nelle D'Aerssen, les états, pour assoupir ce
différend, « renvoyèrent l'examen de toute
« l'affaire à des commissaires. »

Barnevelt succomba dans la lutte qu'il
soutenait contre Maurice de Nassau.
L'illustre pensionnaire de Hollande fut
emprisonné au château de la Haye, en
même temps que l'on proscrivait ses par-
tisans les plus dévoués. Maurice fit chan-
ger les régences des principales villes, et
il obligea les états de Hollande, dont il
voulait disposer en maître, à recevoir
parmi leurs membres François d'Aerssen
et un autre gentilhomme, originaire du
Hainaut, Daniel de Hartaing, seigneur de
Marquette, lieutenant général de la cava-
lerie et ritmestre. D'Aerssen, qui avait ac-
quis la seigneurie de Sommeldyck, et
Daniel de Hartaing, qui était devenu pro-
priétaire de la seigneurie de Heemskerk,
avaient reçu des états de Hollande des
lettres de naturalisation. Les deux gen-
tilshommes belges, devenus Hollandais,
présentèrent une requête pour être admis
« entre les chevaliers et nobles de Hol-
« lande. » Or, selon les anciens privilè-
ges de cette province, pour avoir le droit
d'être convoqué parmi les chevaliers et
nobles de Hollande et de West-Frise, il
fallait être né Hollandais et « appartenir
« aux anciennes maisons nobles et hol-
« landaises possédant des seigneuries et
« biens nobles dans le même pays. » Cette
difficulté n'arrêta point le stathouder, dé-

sireux, pour consommer la ruine de Barnevelt et de son parti, de disposer d'une majorité suffisante dans les états de Hollande. Ayant convoqué la noblesse dans son hôtel, il appuya la requête des seigneurs de Sommelsdyck et de Heemskerk. L'assemblée délibéra le lendemain. Huit membres opinèrent pour l'admission du seigneur de Sommelsdyck ; les six autres votèrent contre. La réception de Hartaïng fut repoussée par sept voix contre sept. Maurice, très-mécontent, exigea immédiatement une seconde délibération ; elle n'eut pas un meilleur résultat. L'assemblée fut convoquée une troisième fois pour le lendemain, 19 janvier 1619. Comme l'opposition faiblissait, Maurice, sans perdre de temps, introduisit François d'Aerssen et Daniel de Hartaïng et les fit inscrire au rang des chevaliers, avec cette réserve « que leur admission » ne pourrait tirer à conséquence ni pré- » judiciaire aux droits de la noblesse et du » pays. » Sommelsdyck et Heemskerk prêtèrent serment le 22 janvier. Alors les états généraux, pour contenter Maurice, s'empressèrent d'inscrire aussi François d'Aerssen, membre de l'ordre de la noblesse des états de Hollande, parmi les juges de Barnevelt. Mais la famille de cet infortuné le récusait. La femme et les enfants de Barnevelt présentèrent une requête dans laquelle ils reprochaient à François d'Aerssen d'avoir donné des preuves d'inimitié contre l'accusé, en ne cessant, depuis quelques années, de répandre des libelles contre lui. D'Aerssen s'abstint de siéger. On lui attribua néanmoins la rédaction du jugement qui condamna Barnevelt à être décapité. « — S'il » ne meurt point, aurait-il dit à ceux qui » recommandaient la clémence, tout notre » projet est à rien, et nos jours courront » grand danger. Il faut donc qu'il meure. » — Barnevelt mourut sur un échafaud (13 mai 1619), malgré les intercessions des ambassadeurs de France. Les états généraux, après avoir fait imprimer la sentence prononcée contre Barnevelt, l'envoyèrent à Louis XIII. Elle était accompagnée d'une lettre qui contenait des plaintes amères contre l'ambassadeur du Maurier ; on priait même le roi de

lui défendre de soutenir et nourrir des factions dans la république. Cette lettre, encore attribuée à François d'Aerssen, choqua vivement la fierté française. En 1621, une ambassade ayant été envoyée à Paris pour le renouvellement de l'alliance entre les deux nations, le roi ne se borna point à se plaindre de la mort de Barnevelt ; il protesta contre le libelle qu'on attribuait à François d'Aerssen ; il traita celui-ci d'imposteur et demanda qu'il fût puni. Mais les ambassadeurs alléguèrent le silence de leurs instructions.

Le ressentiment de la cour de France s'était déjà manifesté antérieurement. D'Aerssen, « après avoir un peu mar- » chandé sur l'appointement, » avait, en 1620, accepté la commission d'ambassadeur extraordinaire des états généraux à Venise, pour ratifier le traité conclu en dernier lieu entre les deux républiques. Il devait s'arrêter auprès de plusieurs princes d'Allemagne, afin de les bien disposer en faveur du roi de Bohême (l'électeur palatin Frédéric V). Or, Louis XIII défendit aux ambassadeurs, qu'il avait lui-même envoyés au delà du Rhin pour les affaires de Bohême, il leur défendit de recevoir les visites de M. D'Aerssen. L'ordre portait « que ce n'était pas à » cause des états des Provinces-Unies, » avec lesquels le roi voulait continuer de » vivre en bonne intelligence, mais à cause » de M. D'Aerssen en particulier, pour » en avoir mal usé touchant le service et » la dignité de Sa Majesté. » D'Aerssen partit de la Haye le 15 avril 1620. Pendant qu'il était absent, on répandit de mauvais discours sur son compte, et son nom fut mêlé à un incident tragique. Un certain présent de vaisselle plate avait été porté dans sa maison, de la part de l'électeur de Brandebourg, en même temps qu'on arrêtait l'agent de ce prince, un nommé Stick. Celui-ci et un autre furent décapités à Amsterdam, le 29 juillet, » pour avoir battu de la monnaie. » En rendant compte de cet événement à sa cour, l'ambassadeur anglais ajoutait : « Les » noms D'Aerssen et de quelques autres » personnes considérables ayant été mis » en jeu ont hâté l'exécution de Stick, » pour montrer qu'ils n'étaient ni com-

« plices du crime ni protecteurs du coupable, sans quoi on aurait eu peut-être plus d'égards pour un ministre public. »

Le cardinal de Richelieu, devenu, en 1624, le ministre tout-puissant de Louis XIII, n'épousa point les rancunes des anciens conseillers de la régente. François d'Aerssen, ayant été envoyé en France comme ambassadeur extraordinaire, y reçut, du cardinal, un très-bon accueil. La cour de France avait emprunté aux Provinces-Unies un certain nombre de vaisseaux pour combattre les huguenots. Or, cette assistance mécontentait, irritait, exaspérait les protestants hollandais. Le peuple d'Amsterdam avait même attaqué la maison de l'amiral qui commandait la flotte auxiliaire devant la Rochelle. Les états généraux furent enfin obligés de céder au vœu du peuple, qui demandait à grands cris le rappel de la flotte. D'Aerssen avait été chargé de démontrer à la cour de France les raisons puissantes qui devaient déterminer les états généraux à rappeler leur flotte. Mais il ne dit point que l'amiral avait déjà l'ordre d'appareiller ; il laissa croire que lui, ambassadeur, ignorait cet ordre. Le mécontentement fut porté au comble quand on apprit que l'un des capitaines hollandais avait jeté par mépris le drapeau français sur les côtes d'Angleterre. Louis XIII apostropha l'ambassadeur avec véhémence : « Les Hollandais le for-
« çaient, s'écria-t-il, à conclure une paix honteuse avec ses sujets ; mais il n'oublierait jamais l'indignité d'un pareil
« procédé, et il en poursuivrait la punition jusqu'aux enfers. » Richelieu, quoique plus réservé, dit pourtant à François d'Aerssen qu'il ne croirait jamais que lui, ambassadeur, pût ignorer le rappel de la flotte. D'Aerssen protesta de son innocence et consentit à perdre l'estime et la confiance du cardinal, si l'on pouvait lui prouver qu'il n'eût pas dit la vérité. Cette discussion, après avoir encore donné lieu à des négociations très-désagréables, n'eut point de suite. D'Aerssen revint à la Haye, le 8 mai 1626, et, le lendemain, il présenta aux états généraux un journal détaillé de sa mission. Il aurait voulu entraîner Louis XIII dans la guerre

contre la maison d'Autriche, ou du moins obtenir du ministère français une ligue défensive ; mais le cardinal de Richelieu subordonna l'assistance de la France à des conditions si dures que les états généraux les refusèrent.

Quoique François d'Aerssen conservât toujours une grande influence, sa carrière fut moins active depuis la mort de Maurice de Nassau et l'avènement de Frédéric-Henri au stathoudérat. Au mois de janvier 1641, il fut envoyé en Angleterre avec Jean Wolfart, seigneur de Bréderode, premier ambassadeur extraordinaire, et avec le seigneur de Heenvliet, troisième. Ils étaient chargés de demander la main de la princesse Marie, fille de Charles Ier, pour Guillaume, fils du stathouder Frédéric-Henri. Déjà, à la fin de l'année précédente (1640), il avait été désigné par la noblesse de Hollande pour la représenter aux états généraux. Cependant il approchait du terme de sa longue et laborieuse carrière. Il mourut à la Haye, le 27 décembre 1641, à l'âge de 69 ans. « Il
« laissait de grands biens, disent les mé-
« moires de du Maurier, étant mort riche
« de cent mille livres de rente : ce qu'on
« n'avait jamais vu dans ce pays-là. » Il laissait aussi quatre enfants de son mariage avec Pétronille van Borre. Pieux et reconnaissants, ils élevèrent, dans l'église de Sommelsdyck, un magnifique tombeau à la mémoire de leurs parents. — Des jugements bien divers ont été portés sur François d'Aerssen ; mais on a été unanime pour reconnaître en lui un homme éminent par l'intelligence. « Es-
« prit capable et hardi, disait un de ses
« plus implacables antagonistes, et d'au-
« tant plus à craindre qu'il cachait toute
« la malice et toute la fourbe des cours
« étrangères sous la fausse et trompeuse
« apparence de la franchise et de la simplicité hollandaise. » Aux yeux de quelques publicistes modernes, François d'Aerssen, disculpé des accusations dirigées contre lui par l'esprit de parti, est un grand patriote et l'un des plus grands politiques de l'ancienne république des Provinces-Unies. Nous aimons mieux nous référer au jugement très-sensé et très-spirituel de Grotius : *Somelsdijkus*

(Aerssen) *vixit sibi et Domni Nassaviæ utilis.*

Th. Juste.

P. Bayle. *Dictionnaire historique et critique.* — Wicqufort. *L'Ambassadeur et ses fonctions.* — *Lettres et négociations de Paul Choart, seigneur de Buzanval, et de François d'Aerssen, agent des Provinces-Unies en France,* publiées pour la première fois par G. G. Vreede. (Leide, 1846, in-8°.) — *Négociations du président Jeannin.* — *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande et des autres Provinces-Unies,* etc., par messire Louis Aubery, chevalier, seigneur du Maurier. (Paris, 1697.) — *Lettres, mémoires et négociations du chevalier Carleton,* etc. (La Haye, 1739.) — Grotius. — Van Meteren. — *Histoire générale des Provinces-Unies,* t. VII. — *Gedenkstukken van Johan Van Olden Barneveldt en zyn tyd. verzameld en met inleiding en aanteekeningen uitgegeven.* door M. L. Van Deventer (la Haye, 1860), etc., etc.

AERT VAN CLEYEN, sculpteur.

Anvers. Florissait en 1453. Voir VANDER CLEYEN.

AERT (Jean), fondeur, né à Maestricht (ancien Limbourg), vivait au x^ve siècle. *L'Annuaire de la province de Limbourg*, pour l'année 1830, page 119, nous signale Jean Aert comme un habile artiste qui exécuta en bronze, en 1492, un grand candélabre à sept branches pour l'église des Récollets de Maestricht, ainsi que d'autres ouvrages considérables dans le même métal pour le chœur de l'église de Saint-Servais de cette ville. On lui doit encore les beaux fonts baptismaux de la cathédrale de Bois-le-duc. Nous n'avons pu découvrir aucun autre détail sur la vie de ce fondeur. Bou de Saint-Genois.

AERTRYCKE (Simon VAN), bourgmestre de Bruges, issu d'une famille flamande ancienne qui fournit à l'État et à l'Église plusieurs hommes remarquables par leur savoir, leur patriotisme et leur dévouement, accompagna Louis de Male, comte de Flandre, à Paris, en 1351, avec quelques échevins de sa ville natale et s'y distingua par un trait de fierté qui donna de la célébrité à son nom. Le roi de France, Jean II, avait invité les seigneurs flamands à un grand festin en l'honneur du comte. Les dignitaires de la cour étaient assis sur des coussins. Sous prétexte de négligence d'étiquette et d'amour-propre blessé, Van Aertrycke et ses compagnons plièrent leurs manteaux, faits d'étoffes précieuses, et s'en servirent en guise de coussins. A l'issue du festin, les Flamands

laissèrent leurs manteaux et se retirèrent. On les rappela pour leur faire observer qu'ils avaient oublié ce vêtement. Van Aertrycke répondit fièrement : « Nous de Flandre, nous n'avons pas l'habitude, lorsque nous avons assisté à un repas, d'emporter les coussins de nos sièges. » Le bourgmestre de Bruges voulut-il faire allusion à la prétention que les sergents du roi avaient fait valoir, dès avant le règne de Louis VII, qu'ils avaient le droit d'emporter les matelas et les coussins des maisons où le souverain avait séjourné ? Cet abus, comme il est dit dans les ordonnances du Louvre, avait été supprimé par édit royal, quelques mois avant le festin offert aux seigneurs flamands.

F. Vande Putte.

AERTS (*Égide*), virtuose, flûtiste et compositeur, né à Boom (province d'Anvers), le 1^{er} mars 1822, mort le 9 juin 1853. Admis comme élève au Conservatoire de Bruxelles, le 1^{er} novembre 1834, il y reçut des leçons de flûte du professeur Lahou, et, doué d'une belle organisation musicale, il fit de rapides progrès dans ses études. Le premier prix de son instrument lui fut décerné au concours de 1836. Dans l'année suivante, il se rendit à Paris et joua dans un concert de la cour. En 1838, Aerts parcourut les provinces méridionales de la France, donnant partout des concerts et partout recueillant des applaudissements. Au mois de décembre de la même année, il se fit entendre avec un brillant succès au théâtre *Re* de Milan; il ne fut pas moins bien accueilli au théâtre *San Benedetto*, de Venise. Les journaux italiens de cette époque et la *Gazette universelle de Musique de Leipsick* (t. XLI, p. 154) accordèrent de grands éloges à son talent. De retour à Bruxelles, il devint élève de l'auteur de cette notice, pour la composition, et suivit, pendant plusieurs années, un cours complet de toutes les parties de cet art. La substitution de la flûte de Boehm à l'ancien instrument ayant été faite au Conservatoire de Bruxelles dès 1841, Aerts, comme Tulou, Rémusat et plusieurs autres flûtistes français et allemands, se jeta dans l'opposition et soutint d'abord la supériorité de l'ancienne flûte,

sous le rapport de l'éclat du son ; mais, vaincu par les raisonnements du directeur du Conservatoire, il étudia le mécanisme de la flûte nouvelle et ne tarda pas à en connaître les ressources. Au mois de novembre 1847, il obtint la place de professeur de son instrument dans le Conservatoire, où il avait fait autrefois ses études, et dans le même temps la place de première flûte solo du Théâtre-Royal lui fut donnée. Malheureusement il fut atteint, peu de temps après, d'une maladie de poitrine qui fit de rapides progrès chaque année, et le 9 juin 1853, il mourut presque subitement, à l'âge de 31 ans et quelques mois. Les compositions laissées par Aerts en manuscrit consistent en quelques symphonies et ouvertures bien écrites, qui ont été essayées par l'orchestre du Conservatoire, des concertos, des études et des fantaisies pour la flûte, exécutés par ses élèves dans les concours, enfin, plusieurs pièces d'harmonie pour les instruments à vent, lesquelles ont été publiées par les procédés de l'autographie.

F.-J. Fétis.

AERTS (*Jean-Antoine*), écrivain, naquit à Bruxelles, dans la paroisse de Saint-Nicolas, le 3 octobre 1672, de Michel Aerts et d'Élisabeth Mosselman. Nommé curé d'Evere en 1699, il remplit dans ce village les fonctions sacerdotales pendant plus d'un demi-siècle. Très-ardent à défendre les droits et les prérogatives de ses fonctions et dignité, il soutint de longs procès : contre le chapitre de Soignies, à propos de la perception de la dime; contre les princes de Hornes, seigneurs du village, au sujet de la nomination des maîtres d'église et des maîtres des pauvres ; contre la gilde, dont les membres prétendaient tirer l'oiseau sur le clocher du temple paroissial. Cette dernière contestation lui attira de grands désagréments.

Le curé Aerts a publié un recueil assez intéressant à consulter sous le titre de : *Kort Begryp van verscheyde placarten ende ordonnantien, soo gheestelycke als wereldlycke*. Bruxelles, 1734; petit in-8°. L'année qui précéda sa mort, il fonda des bourses pour l'étude de la rhétorique et des sciences supérieures, au profit de ses parents, des jeunes gens de la paroisse où

il était né et de ceux d'Evere, ces bourses étaient attribuées au collège du Lis de l'université de Louvain.

Aerts mourut le 27 septembre 1750, comme nous l'apprend son épitaphe que j'ai recueillie dans le village dont il a été si longtemps le pasteur :

HIC RESURRECTIONEM CARNIS EXPECTAT
VEN. AC ERUDITUS DOMINUS
D. JOANNES ANTONIUS AERTS BRUX. S. T. L.
HUIUS ECCLESIAE PASTOR ANNIS LI ET. 78
OBIIT DIE 27 MENSIS SEPTEMBRIS ANNO 1750.
Alph. Wauters.

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 67.

AERTS (*Philippe*), historien ascétique, né à Gand, décédé en 1637, entra dans l'ordre des Dominicains et prononça ses vœux le 15 juillet 1604. Il accompagna le sieur D. van Male, en Angleterre, où celui-ci venait d'être nommé, par l'archiduc Albert, agent d'affaires près de la cour du roi Jacques. Le père Aerts résida, pendant plus de 12 années, à Londres, et montra beaucoup de courage pendant les troubles de religion qui surgirent bientôt; il revint en Flandre vers l'an 1617, et fut nommé prieur du couvent d'Ypres et peu après sous-prieur de celui de Gand. Il mourut à Moerbeke le 24 juillet 1637. Son corps fut transféré à Gand et enterré dans l'église des Dominicains.

Il écrivit un ouvrage assez recherché à cette époque, sur le tiers ordre de Saint-Dominique, contenant l'histoire de son institution et des indulgences accordées aux personnes qui suivent les règles prescrites par l'acte de fondation. Cet ouvrage a pour titre : *Gheestelyken schat voor de derde orde S^{ti} Dominici, soo wel voor cloosterlyck als voor die in haertlieder bysondere huysen in oetmoedige penitentie leven willen. Inhoudende de instellinge, voortganck, gratien, privilegien, regel ende eenige historien der wyt vermaerde persoonen van de derde orde. By een vergadert ende wyt verscheiden talen overgezet, door den Eerw. Philippus Aerts. Ghendt, by Joannes Vanden Kerchove, 1620. In-8° de 224 pages. Ibid., 1635 ; in-8°. Ghendt, by Max. Graet, 1663.*

Ph. Blommaert.

AERTSENS (*Henri*), peintre, né à Bruxelles au XVII^e siècle. Il se fit inscrire dans la gilde de Saint-Luc d'Anvers, dont

il faisait partie en 1630. Il peignait particulièrement des paysages et des cavalcades. Quelques-unes de ses œuvres ont été gravées par Londerzeel. Toutefois, les musées de Bruxelles et d'Anvers ne possèdent aucune œuvre de ce maître dont la vie est peu connue. Alph. Wauters.

Nagler, *Kunstler Lexicon*, t. I, p. 24.

AFFLICHEM (*Guillaume D*'), poète, hagiographe, vivait au XIII^e siècle. Voir GUILLAUME D'AFFLICHEM.

AGATHOCHRONUS (*A.*), moine de Lobbes, poète latin, 1594. Voir BONTEMPS.

AGILFRIDE ou **AGILFROID** (*Agilfredus* ou *Egilfridus*), moine d'Elnon, d'abord abbé du monastère de Saint-Bavon à Gand et de celui d'Elnon, fut choisi évêque de Liège, après la mort de Foucher ou Fulcaire, vers l'an 765. Il était d'une naissance illustre, et on assure même qu'il était parent de Charlemagne. Son origine, mais plus encore son propre mérite, lui donnèrent une grande considération à la cour de l'Empereur, qui lui accorda plusieurs franchises et des biens considérables en faveur de son église. Lorsque ce puissant monarque eut vaincu Didier, le dernier roi des Lombards, et qu'il l'eut emmené avec lui pour le reléguer avec sa femme Ansa à Liège, ce fut à Agilfride qu'il recommanda le soin d'adoucir les peines de son exil. Au reste, le nom de cet évêque n'a pas laissé des traces très-marquées dans l'histoire. On croit qu'il mourut vers l'an 787. Sigebert de Gembloux le nomme évêque et abbé tout ensemble, ce qui ferait présumer qu'il avait conservé le titre d'abbé pendant son épiscopat. Le premier biographe de saint Lambert, Godescalc, diacre de l'église de Liège, a, dit-on, composé la vie de ce saint par ordre d'Agilfride.

Voyez les historiens de Liège et *Gallia Christ. nov.*, t. III, p. 831, et t. V, p. 175.

P. F. X. de Ram.

AGILOLFE, abbé de Stavelot, évêque de Cologne, vécut au VIII^e siècle. Une grande confusion règne dans l'histoire et les actes de ce personnage. On sait qu'il succéda, en 746, dans le gouvernement abbatial de Stavelot, à saint Anglin,

entre les mains duquel il avait fait sa profession en 744; que la même année, il devint évêque de Cologne et que, après avoir exercé ces fonctions pendant quatre ans, il revint à Malmedy. En 748, le pape Zacharie lui adressa une lettre pour lui recommander, ainsi qu'aux autres évêques francs, l'apostolat de saint Boniface. Il fut martyrisé à Amblève, très-probablement dans la seconde moitié du VIII^e siècle, d'après Mabillon et les Bollandistes; mais on n'a pas découvert les motifs de son martyre. Il fut inhumé à Malmedy. En 1065, son corps fut transporté dans l'église de Sainte-Marie ad gradus, à Cologne, où il repose encore.

A. de Noue.

AGNUS (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Gand, décédé en 1296. Voir LAMMENS (*Jean*).

AGRICOLA (*Alexandre*), compositeur de musique, né vers 1466, mort vers 1526. On possède bien peu de renseignements sur cet artiste, qui fut au nombre des musiciens belges les plus célèbres de la fin du XV^e siècle et du commencement du XVI^e. Une épithaphe et une complainte fournissent les seules indications qu'on puisse consigner dans sa biographie. Son nom, selon l'usage des lettrés du temps, fut probablement latinisé. L'épithaphe dont il est ici question se trouve dans un recueil de motets dont les exemplaires sont fort rares et qui est intitulé : *Symphoniæ Jucundæ atque adeo breves quatuor vocum, cum prefatione M. Lutheri*. Ce n'est point, à proprement parler, une épithaphe, bien que le titre soit ainsi conçu : *Epithaphium Alex. Agricolæ Symphonistæ regis Castiliæ Philippi*; c'est un dialogue où la Musique en pleurs répond aux questions qui lui sont faites sur Agricola qu'elle qualifie d'*objet de ses soins et de sa gloire*. Voici le texte de cette pièce qu'un des auteurs du recueil cité plus haut avait mis en musique :

*Musica quid desles? Perit mea cura decusque.
Estne Alexander? Is meus Agricola.
Dic agr, qualis erat? Clarus vocum manuumque.
Quis locus hunc rapuit? Valdoletanus ager.
Quis Belgam hunc traxit? Magnus rex ipse Philip-
Quo morbo interit? Febre furente obiit. [pus.
Actas que fuerat? Jam sexagesimus annus.
Sol ubi tunc stabat? Virginio in capite.*

La question : *Quis Belgam hunc traxit*

nous apprend qu'Agricola était né dans nos provinces, mais sans faire connaître dans quelle ville il avait vu le jour. Peut-être est-il possible de déterminer avec vraisemblance l'époque de sa naissance. On voit, par le texte qui vient d'être reproduit, qu'il mourut âgé de soixante ans. D'une part, le célèbre imprimeur Petrucci publiait ses œuvres en Italie dès 1505, ce qui prouve que sa renommée s'était déjà étendue hors de son pays; d'une autre part, il est dit, dans la complainte de Crespel sur la mort d'Okeghem, qu'Agricola fut élève de ce maître. Or, il paraît certain qu'Okeghem ouvrit son école en 1462, époque où il quitta le service de Louis XI. En rapprochant cette date des circonstances qui viennent d'être indiquées, on arrive à conclure qu'Agricola dut naître vers 1466 et mourir en 1526 ou 1527. Agricola était célèbre, suivant le Dialogue funèbre, par la voix et par les mains. Ces expressions témoignent de son habileté comme chanter et comme exécutant. Ce fut ce double talent qui lui valut d'entrer au service de Philippe, archiduc d'Autriche, prince souverain des Pays-Bas, qui devint roi de Castille par sa femme Jeanne la Folle, fille de Ferdinand et d'Isabelle. Quand Philippe et Jeanne allèrent, en 1506, prendre possession de leur royaume de Castille, Agricola les suivit comme faisant partie de leur maison. C'est à cette circonstance que fait allusion le passage de l'épithèque où il est dit qu'il fut *tiré* de la Belgique par le roi Philippe.

On trouve dans un des registres intitulés : *Maisons des Souverains et des gouverneurs généraux* (Archives du Royaume à Bruxelles, t. I, fol. 103 vo), une annotation ainsi conçue en marge de l'ordonnance de Philippe le Beau, datée du 1^{er} juin 1500 (n. s.) : « Monseigneur » l'Archiduc a retenu Alexandre Agricola chapelain et chanter de sa chapelle, outre le nombre icy déclaré, » pour servir d'ores en avant dudit estat, aux gaiges de XII s. par jour. » On voit par des extraits des comptes du premier voyage de Philippe le Beau en Espagne, contenus dans le même registre, que le chanter Agricola reçut une

gratification, ce qui fait connaître que notre artiste accompagna le prince dans ce voyage. Enfin Alexandre Agricola figure également dans les divers états des gages des officiers de la maison de Philippe le Beau, qui sont conservés aux Archives du royaume de Belgique. Le dernier de ces états est du 18 septembre 1505. Philippe était alors à Bruxelles. Il avait fait, dans cette même année, en Hollande, un voyage où la chapelle de la cour l'avait accompagné. Il y a tout lieu de supposer qu'après la mort de Philippe le Beau, Agricola entra au service de Ferdinand d'Aragon, nommé régent du royaume, et qu'il passa ensuite à celui de Charles-Quint, quand ce prince prit possession du royaume d'Espagne. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est qu'on apprend, par un passage du Dialogue funèbre, qu'Agricola mourut au territoire de Valladolid et que la cour se trouvait en cette ville à l'époque où, d'après le calcul qui a été fait plus haut, notre artiste fut enlevé par une fièvre aiguë. C'est à Valladolid que Philippe II est né en 1527, et nous avons fixé à cette même année la date probable du décès d'Agricola.

Voici la liste des œuvres publiées d'Agricola : 1^o Deux motets à trois voix, dans le recueil imprimé à Venise, en 1502, sous le titre de *Motetti xxxiii*; 2^o Un livre de cinq messes intitulé : *Misse Alexandri Agricolæ*, publié à Venise en 1504, également par Petrucci; 3^o Dans le quatrième livre de motets publié par le même éditeur (Venise, 1505), le motet à trois voix commençant par ces mots : *Pater meus est Agricola*; 4^o Deux lamentations, l'une à trois voix et l'autre à quatre, données dans le recueil : *Lamentationum Jeremie prophete liber primus* (Venise, 1505); 5^o Cinq chants à quatre voix contenus dans le rarissime recueil intitulé : *Cantico cinquanta* (Venise, Petrucci, 1503); 6^o Deux *Patrem* dans un recueil de fragments de messes de divers auteurs (Venise, Petrucci, sans date); 7^o Enfin Érasme Rotenbucher a inséré une chanson latine d'Agricola sur les paroles *Arce sedes Bacchus*, dans sa précieuse collec-

tion intitulée : *Diaphona amœna et florida* (Norimbergæ, 1549).

Tels sont les ouvrages d'Agricola qui ont été publiés. Beaucoup d'autres doivent exister en manuscrit dans les églises et dans les bibliothèques de l'Espagne. Agricola a été souvent cité par ses contemporains sous son prénom : *Alexander*. Il fut considéré comme un des maîtres les plus habiles de son temps, et ce n'est pas sans raison. Dans un manuscrit rapporté d'Italie et qui m'a été communiqué, se trouvaient, parmi des œuvres de quelques maîtres des *xv^e* et *xvi^e* siècles, plusieurs compositions d'Alexandre Agricola. Je les ai mises en partition pour me former une opinion sur le mérite de ce maître, et j'ai acquis la conviction qu'il fut un des musiciens les plus remarquables de la période de l'histoire de l'art à laquelle il appartient. L'acquisition que j'ai faite depuis peu de l'un des rares exemplaires des Messes d'Agricola, publiées à Venise en 1504, m'a confirmé dans la haute opinion que j'avais conçue de la science musicale de l'artiste flamand.

F.-J. Fétis.

AGRICOLAUS (Saint), évêque de Tongres. Fils d'un forestier de Flandre, il devint évêque de Tongres en 512 et mourut, en 533, à Maestricht, où il eut sa résidence. Il est le onzième sur la liste des évêques de Liège, qui commence par saint Materne. Quelques années avant cette époque, saint Servais, prédécesseur d'Agricolaus, avait cru devoir, vers la fin de sa vie, quitter Tongres pour chercher, à Maestricht, un abri plus sûr, lors des invasions germaniques.

Cependant la ville de Tongres fut détruite, et, après la mort du prélat (484), le siège épiscopal demeura longtemps vacant. C'est en 512 seulement qu'Agricolaus fut choisi par le synode d'Orléans, sur la proposition de l'évêque de Reims, saint Remi, pour en prendre possession. Le nouveau titulaire, trouvant la ville de Tongres inhabitable, se transporta à Maestricht, qui fut depuis la résidence, sinon le siège des évêques.

Une polémique qui date du *xvii^e* siècle partage les opinions sur le point de savoir si ce changement de résidence était ou

n'était pas une véritable translation de ce siège. Un seul auteur ancien, le chanoine Nicolas, qui écrivait au *xiii^e* siècle, s'exprime formellement à ce sujet et se prononce en faveur de la seconde opinion. Un ancien document, tiré des archives de l'église Notre-Dame à Tongres, n'admet pas non plus l'existence d'un évêché à Maestricht, et les conciles et les lettres papales ne mentionnent d'autre siège que celui de Tongres. L'opinion contraire est fondée sur ce fait que plusieurs annalistes contemporains donnent ordinairement aux prélats de Tongres la dénomination d'évêques de Maestricht; mais cette dénomination n'implique probablement que le séjour des évêques en cette ville : ce serait, dès lors, un simple abus de mots.

F. Driessen.

Concile d'Orléans, année 512. — Meyerus, *Annales rerum Flandricarum*, p. 3, v. — Heijger, dans *Chapeauville*, t. I, p. 32.

AGURNEZ, historien, hagiographe, poète, né à Stavelot, mort en 1652. Voir GURNEZ (*Jean-Antoine* DE).

* **AGURTO** (Don *Francisco - Antonio* DE), marquis de Gastañaga, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas. A la mort du marquis de Grana (voir ce nom), le 20 juin 1685, on ouvrit, au château royal de Marimont, où étaient réunis les principaux ministres et les chefs de l'armée, un paquet secret du roi qui y avait été apporté de la citadelle d'Anvers; il renfermait des lettres patentes, en date du 26 septembre 1683, par lesquelles Charles II, prévoyant le cas où le marquis de Grana viendrait à manquer, mettait au gouvernement des Pays-Bas, par intérim, don Francisco-Antonio de Agurto, chevalier de l'ordre d'Alcantara, mestre de camp général de l'armée royale. Ce choix fut généralement accueilli avec faveur : Agurto avait pris part, pendant les quinze années précédentes, dans les grades successifs de lieutenant général de la cavalerie, de sergent général de bataille, de maître de l'artillerie et enfin de mestre de camp général, aux guerres dont les Pays-Bas avaient été le théâtre, et sa conduite lui avait acquis l'estime, non-seulement de sa nation, mais encore des Belges. C'était l'usage que la ville de

Bruxelles fit aux gouverneurs généraux, lorsqu'ils entraient dans l'exercice de leur charge, un présent de vingt-cinq mille florins : le magistrat ayant convoqué les doyens des métiers pour leur proposer d'en gratifier don Francisco-Antonio de Agurto, il n'y eut, dans cette assemblée, où siégeaient près de trois cents personnes, pas une seule voix qui s'y montrât contraire; trois des neuf nations, celles de Saint-Nicolas, de Saint-Laurent et de Saint-Christophe, voulurent même au don de la ville joindre chacune un don particulier, en témoignage de leur affection pour celui à qui la direction des affaires de l'État venait d'être confiée. Depuis deux ans, la ville d'Anvers faisait des difficultés pour accorder les subsides; elle les vota peu après qu'Agurto eut pris les rênes du gouvernement; les états de Namur lui donnèrent aussi une marque de déférence, en accordant une aide plus considérable qu'ils ne l'avaient fait dans aucune des années précédentes. Un acte de désintéressement d'Agurto ajouta à l'opinion avantageuse que le public avait conçue de lui : Informé, par des lettres d'Espagne, que le roi avait résolu de renvoyer aux Pays-Bas le duc de Villa-Hermosa (voir ce nom), qui les avait gouvernés de 1675 à 1680, il en avertit le magistrat de Bruxelles, l'engageant à réserver pour le duc les vingt-cinq mille florins qu'on lui destinait, afin que la ville n'eût pas à supporter deux fois cette dépense. Cependant Villa-Hermosa n'accepta point le poste auquel il était rappelé, et Charles II, le 30 décembre 1685, nomma, par provision, lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas don Francisco-Antonio de Agurto, à qui il conféra en même temps le titre héréditaire de marquis de Gastañaga. Le même jour, il donna avis de cette nomination aux états des provinces. Dans leur réponse (24 janvier 1686), les états de Brabant assurèrent le roi qu'ils étaient prêts à rendre au nouveau gouverneur « tous les honneurs, respect, assistance et zèle que ce caractère requéroit, et à quoi leur propre affection les portoit, par les fortes espérances

« dans lesquelles ils étoient, de voir
 « effectuer en ce gouverneur plusieurs
 « grandes pensées qu'il avoit pour le bien
 « de leur province. »

Le marquis de Gastañaga fit son entrée solennelle à Bruxelles le 2 février : le magistrat, qui était allé l'attendre à la porte de Laeken, lui présenta les clefs de la ville. Avant de se rendre au palais, où il devait établir sa résidence, il assista, à Sainte-Gudule, à un *Te Deum* auquel présida l'archevêque de Malines. Les premiers temps de son administration furent employés par lui à visiter les places du Brabant et de la Flandre, à en faire réparer et à en augmenter les fortifications; il consacra aussi ses soins aux affaires de la justice et au régime intérieur du pays.

Par la convention de Ratisbonne (août 1684), une trêve de vingt ans avait été conclue entre l'Espagne et la France; mais déjà, en 1688, l'irruption des Français dans le Palatinat faisait prévoir qu'elle serait bientôt rompue. Le 21 avril de l'année suivante arriva à Bruxelles un officier envoyé par le maréchal d'Humières au gouverneur général des Pays-Bas, pour le prévenir que le Roi Très-Christien avait déclaré la guerre à Sa Majesté Catholique, et qu'en conséquence, les hostilités commenceraient incessamment. Gastañaga prit aussitôt ses mesures de concert avec le prince de Waldeck, commandant en chef des troupes des Provinces-Unies. Au mois d'avril, il partit pour l'armée, après s'être rendu successivement au conseil d'État, au conseil privé et au conseil des finances, auxquels il recommanda les intérêts du roi et du pays pendant son absence de la capitale. A la suite de quelques escarmouches, les Français, sous les ordres du maréchal d'Humières, ayant, le 26 août, attaqué les troupes hollandaises qui étaient campées à Walcourt, dans la province de Namur, furent repoussés avec une perte de plus de deux mille hommes restés sur le champ de bataille. Quelques jours après, Gastañaga fit avancer l'armée royale vers la ligne que les ennemis avaient élevée, depuis le pont d'Espierres sur l'Escaut jusqu'à Menin sur la Lys, et s'en rendit

maître presque sans opposition. La campagne de 1690 ne fut pas aussi heureuse : le 1^{er} juillet, le maréchal de Luxembourg battit, à Fleurus, le prince de Waldeck, dont l'armée avait été renforcée de quelques escadrons de troupes d'Espagne commandées par le lieutenant général d'Huby. Au mois de février de l'année suivante, Gastañaga partit pour la Haye, où il assista, avec les électeurs de Bavière et de Brandebourg, le landgrave de Hesse-Cassel et plusieurs autres chefs des armées alliées, à des conférences qui se tinrent en présence de Guillaume III, roi d'Angleterre, sur les mesures à prendre dans l'intérêt de la cause commune.

Il était depuis deux jours à peine de retour à Bruxelles, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'investissement de Mons par une armée de cent mille Français que commandaient les marquis de Boufflers et de Villars et dont Louis XIV en personne ne tarda pas à venir diriger les opérations. Le prince de Berghes, qui commandait dans cette ville, n'avait que six mille hommes, la plupart espagnols; il capitula après quinze jours de tranchée ouverte (8 avril). La perte d'une place, réputée l'une des plus fortes de l'Europe, excita, aux Pays-Bas et en Espagne, de grandes clameurs contre Gastañaga. On l'accusa de n'avoir pas pris les dispositions qu'en exigeait la défense, tandis qu'il aurait assuré le roi de la Grande-Bretagne qu'elle ne courait aucun danger, et l'aurait abusé même sur le chiffre des troupes qui en formaient la garnison. Le mécontentement de Guillaume III contre lui fut extrême; il éclata dans les lettres qu'il écrivit à Madrid. Depuis longtemps, Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière (voir ce nom), aspirait au gouvernement des Pays-Bas; des démarches actives étaient faites par lui ou pour lui en Espagne pour l'obtenir : Charles II se décida à le lui conférer (décembre 1691). Le 26 mars 1692, Gastañaga remit les rênes du gouvernement à Maximilien-Emmanuel, arrivé ce jour-là même à Bruxelles. Charles II avait ordonné à l'électeur, aussitôt après qu'il aurait pris possession du poste auquel il venait de le nommer (8 janvier), d'envoyer le mar-

quis prisonnier en Espagne. L'électeur ne put exécuter cet ordre à la lettre, Gastañaga ayant beaucoup de dettes, et ses créanciers n'étant pas disposés à le laisser partir sans qu'il les eût satisfaits. On vendit tout ce qu'il avait de meubles; il fut ainsi en état de payer ce qu'il devait, et, le 10 avril, il quitta Bruxelles pour aller s'embarquer à Ostende : l'électeur eut la délicatesse de lui épargner l'humiliation qu'il aurait ressentie, si on lui avait fait traverser en prisonnier le pays où naguère tout le monde s'inclinait devant son autorité : il se contenta de sa parole. A son débarquement en Espagne, Gastañaga fut arrêté. Une junte, composée d'un conseiller d'État, d'un conseiller de Castille et d'un conseiller de guerre, fut chargée par le roi d'examiner la conduite qu'il avait tenue dans l'exercice du pouvoir dont il avait été revêtu aux Pays-Bas (juin 1692). Après une enquête de plus d'une année, la junte ne trouva pas qu'il y eût à frapper de blâme son administration, et un décret royal le déchargea de toute responsabilité à cet égard (octobre 1693). Il vint alors à la cour, où Charles II, la reine Marie-Anne de Neubourg et la reine mère lui firent un accueil distingué. En 1694, il fut appelé à la vice-royauté de Catalogne. Les Français, les années précédentes, s'étaient rendus maîtres d'une partie de cette principauté. Gastañaga réussit d'abord à arrêter leurs progrès, en s'enfermant avec ses troupes dans les places menacées et en chargeant de la défense extérieure de la province les paysans et les miquelets. Ceux-ci harcelaient les ennemis, interceptaient les convois, mettaient à mort les Français qui marchaient isolément, et attaquaient même les villes où il n'y avait que de faibles garnisons. Mais lorsqu'il voulut prendre l'offensive, il n'eut pas un égal succès, quoiqu'il eût reçu de nombreux renforts. Dans une affaire qui eut lieu, en 1696, sur les bords du Tordéra, il vit une partie de son armée prendre la fuite, et toute la cavalerie wallonne avec son chef, le comte de Tilly, taillée en pièces. Les plaintes des Catalans contre lui déterminèrent la cour à le remplacer

par don Francisco de Velasco. Après l'avènement de Philippe V, Gastañaga fut nommé colonel du régiment des gardes à cheval du roi. Il mourut, au mois de novembre 1702, à Barcelone, où il était allé attendre ce monarque, à son retour de la campagne de Lombardie. Gachard.

AGYLÆUS (*Henri*), jurisconsulte, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant) en 1533, mort en 1595. Son père, connu sous le nom de Henrickzone Louiszone, était Italien, natif de la petite ville d'Agylla, aujourd'hui Cerveteri, entre Rome et Civita-Vecchia, dans les États de l'Église. Il obtint, en 1524, droit de bourgeoisie à Bois-le-Duc.

Agylæus fut envoyé de très-bonne heure à Louvain pour y faire ses études. En 1547, il se fit inscrire à la matricule de la pédagogie du Porc. Il est probable que les idées de la réforme avaient pénétré dans l'université; car, en 1558, Agylæus, étant venu passer plusieurs jours à Bois-le-Duc, laissa échapper en public quelques propositions hérétiques sur les saintes Écritures et le sacrement de l'autel. Le scandale fut grand, et le jeune étudiant fut cité à comparaître devant le conseil de Brabant pour répondre de sa conduite; mais il jugea à propos de quitter le pays. Il fut condamné par contumace au bannissement avec confiscation de ses biens. Il se retira à Cologne, où il publia son premier ouvrage, dont nous parlerons plus loin. Ce fut alors que, changeant de nom, il prit celui d'Agylæus, d'Agylla, nom du lieu de naissance de son père.

Poussé par son esprit aventureux et par le désir de s'instruire, Agylæus se rendit en Suisse et assista aux leçons des professeurs les plus célèbres de cette époque. Il séjourna successivement à Lauzanne, à Bâle et à Genève. Ce séjour au foyer des idées nouvelles, ce contact de Calvin et de ses disciples lui fit adopter entièrement les doctrines de la réforme.

En 1561, Agylæus publia un second ouvrage qu'il dédia à la reine Élisabeth d'Angleterre, et, pour le lui présenter, il se rendit dans ce pays, où il se lia avec Thomas Parker, à qui il offrit son *Photii nomen canonicus*.

Cependant, soit que ses nouvelles croyances ne fussent pas encore bien affermies, soit que le désir de revoir son pays l'emportât sur toute considération, Agylæus présenta, en 1562, une requête à Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, afin de pouvoir rentrer à Bois-le-Duc. Il faisait, dans cette requête, profession de foi à la religion catholique, affirmant qu'il avait toujours vécu et voulait continuer à vivre dans ses principes. Des lettres de pardon lui ayant été délivrées, à condition de faire une rétractation de ses erreurs entre les mains de l'inquisiteur de la foi, il rentra dans sa ville natale, où il épousa Gertrude Pauvherden. Sa conduite ultérieure prouva que cette rétractation n'était pas sincère.

En 1566 commence la vie politique d'Agylæus, vie d'agitation perpétuelle, d'intrigues, de succès et de revers comme toute vie politique, surtout à une époque aussi troublée que celle du *xv^e* siècle.

Un consistoire protestant, dont Agylæus devint l'âme, fut organisé à Bois-le-Duc et mis en rapport avec celui d'Anvers. Les déplorables excès des iconoclastes dans cette ville eurent leur contre-coup à Bois-le-Duc. Les églises furent ravagées, et là comme ailleurs, l'influence des chefs fut impuissante à arrêter les sectaires. La gouvernante envoya des commissaires dont l'arrivée fut le signal de nouveaux troubles qui firent tomber la ville au pouvoir des révoltés. Le comte de Megem fut alors chargé de s'y rendre avec des forces imposantes, et, après une vaine tentative de résistance, la ville se soumit. La fuite des chefs du mouvement fut la conséquence naturelle de ce résultat. Agylæus se retira dans le pays de Clèves. Il y rédigea, en latin, une justification par laquelle il prétendait établir son innocence; mais les témoins entendus dans l'enquête qui fut faite, affirmèrent qu'il était l'instigateur de tout ce qui s'était passé. Condamné une seconde fois au bannissement et à la confiscation de ses biens, il se retira à Duisbourg, dans le pays de Clèves, et l'on n'entendit plus parler de lui jusqu'en 1576. Il profita alors du pardon général accordé, en 1574, par Phi-

lippe II, à la sollicitation du commandeur de Castille, et rentra encore une fois dans sa ville natale.

Mais il lui fut impossible de rester en repos. Emporté par le mouvement d'indépendance qui agitait les esprits à cette époque mémorable, Agylæus, secondant les desseins du prince d'Orange, chercha à remettre Bois-le-Duc aux états généraux. Après plusieurs des vicissitudes, il parvint à y faire recevoir l'union d'Utrecht, en 1579. Mais peu après, Bois-le-Duc prêta l'oreille aux propositions du prince de Parme et fit retour à Philippe II. Pour la troisième fois, et ce fut la dernière, Agylæus quitta la ville et se retira à Leide pour y soigner l'éducation de ses enfants.

En 1585, on le retrouve à Utrecht, où il intrigue en faveur de Robert Dudley, comte de Leicester. Député de la bourgeoisie de cette ville, Agylæus prit la parole devant les états généraux pour demander la réception de cet étranger en qualité de gouverneur général des Provinces-Unies; et quand Dudley fut installé dans ses fonctions, Agylæus devint l'un de ses plus ardents partisans.

En récompense de ses services, il fut nommé conseiller et procureur général de la cour d'Utrecht. Agylæus ne conserva pas ces fonctions pendant longtemps. Leicester quitta le pays en 1587, et, deux ans après, en 1589, son protégé fut destitué par la faction réactionnaire et remplacé par Pierre van Leeuw.

Agylæus se retira en Angleterre et y mourut en 1595, laissant six enfants, trois garçons et trois filles. Tel fut le personnage politique. Après quelques hésitations, il se jeta à corps perdu dans cette lutte héroïque qu'un petit peuple soutint pour la liberté contre la puissance de Philippe II. Comme tant d'autres, il y sacrifia son repos et sa fortune, et comme tant d'autres aussi, hélas! il ne trouva qu'ingratitude pour prix de tout son dévouement. Deux fois il s'adressa aux états généraux pour obtenir un subside de 3,000 florins, à l'effet de l'aider dans l'impression d'un recueil complet des *Novelles* de Justinien, traduites par lui, et deux fois sa demande fut rejetée.

Une vie si agitée ne paraît pas devoir

laisser de place à la science; cependant Agylæus comptera parmi les jurisconsultes remarquables de cette époque, pour ses publications sur le droit romain. Ses travaux eurent principalement pour objet des traductions en latin des textes grecs. On a de lui :

1^o *Novellæ Justiniani imperatoris constitutiones a Gregorio Haloandro e græco versæ et editæ. Norimbergæ, 1531, nunc vero revisæ et emendatæ, adjecta lectionum varietate.* Parisiis, 1560; in-8^o.

Agylæus ne fut pas le premier qui donna une traduction de ces *Novelles*; il en existait deux autres, l'une contemporaine de Justinien et connue sous le nom de *Vulgate*, l'autre publiée en 1531 par Haloander. Mais la traduction d'Agylæus est beaucoup plus élégante et plus pure que les précédentes.

Il fut le premier traducteur des treize édits de Justinien et des constitutions de ses successeurs. Cette traduction est intitulée :

2^o *Justiniani edicta : Justini, Tiberii, Leonis philosophi constitutiones et Zenonis una.* Parisiis, II. Stephanus, 1560; in-8^o.

L'ouvrage capital d'Agylæus, reproduit plusieurs fois, fut publié sous le titre :

3^o *Photii patriarchæ const. nomo canonus, sive ex legibus et canonibus compositum opus cum commentariis Theodori Balsamonis, interprete H. Agylæo.* Cologne, 1560; in-8^o. 2^e édition, Paris, 1560; in-4^o; 3^e édition, Basileæ, typis Oporini, 1561; in-folio.

Cette traduction d'Agylæus fut reproduite en entier à la suite du texte grec, publié, en 1615, à Paris, chez Abraham Pacard, par Christophe Justel. Enfin, Henri Justel le comprit dans sa *Bibliothèque du droit romain* qu'il publia en 1661.

Agylæus est encore auteur d'un ouvrage de droit politique, publié après sa mort par son fils Jean et dédié par celui-ci aux états généraux.

4^o *Inauguratio Philippi II, regis Hispaniarum, qua se juramento ducatus Brabantiae et ab eo dependentibus provinciis obligavit, cum substitutione ducissæ Mariæ gubernatricis, auctore Henrico Agylæo,*

etc. Ultrajecti, ex officina Abrahami ab Herwyck, 1628; in-12.

Ce volume renferme le texte de la Joyeuse-Entrée, avec un commentaire sur chaque chapitre, et tend à prouver que Philippe II, en établissant l'inquisition et les nouveaux évêchés, avait manqué à son serment: d'où la conséquence que la révolte était légitime.

Lipenius, dans sa *Bibliotheca juridica*, cite encore deux ouvrages d'Agylæus sous ces titres:

1^o *Henricus Agylæus, ad ea quæ in Novellis Leonis jus civile attingunt liber singularis.*

2^o *De diærum annotatione in Novellarum Justiniani subscriptionibus.*

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu retrouver ces ouvrages.

Nous nous sommes servis, pour la partie biographique de cette notice, du travail que M. Cuyper de Velthoven a publié sur Agylæus.

J. Delecourt.

AIBERT (Saint) naquit en 1060, au village d'Espain près de Tournai. Son père était un homme d'armes appelé Albalde, sa mère se nommait Elvide. Dès son enfance, il montra une grande inclination pour la retraite et la pénitence. Ayant pris la résolution de quitter le monde, il s'associa à un religieux du monastère de Crespin en Hainaut, appelé Jean, qui avait reçu de ses supérieurs la permission de vivre en reclus dans une petite cellule. Après avoir fait un pèlerinage à Rome, il fut admis au monastère de Crespin, où il mena une vie non moins mortifiée qu'autrefois. La réputation de l'humble cénobite avait tellement grandi parmi le peuple, que Burchard, évêque de Cambrai, crut devoir l'ordonner prêtre, et le mettre ainsi à même de rendre plus de services par l'administration des saints sacrements. Aibert devint alors en quelque sorte le pénitencier d'une partie de ce vaste diocèse. Après avoir passé environ vingt-cinq ans dans la communauté de Crespin, il reprit sa vie éremitique, et mourut le 7 avril vers l'an 1140. Les abbés de Crespin et de Saint-Amand l'inhumèrent dans la cellule même qu'il avait sanctifiée par la plus rude

pénitence. Plus tard, on transporta son corps à l'abbaye de Crespin.

Sa vie a été écrite par Robert, archidiacre d'Ostrevant, qui l'avait beaucoup connu. Elle a été publiée d'abord séparément par Arnoul Raissius, et insérée ensuite dans la collection des Bollandistes, t. I, *Aprilis*, p. 672. Voyez notre *Hagiographie nationale*, sous le 7 avril.

P. F. X. de Ram.

AIGUILLON (François D'), mathématicien, architecte, physicien, né à Bruxelles en 1566, mort à Anvers, le 20 mars 1617. Il appartenait à une famille distinguée. Son père, Pierre d'Aiguillon, avait été secrétaire de Philippe II, ce qui fait supposer qu'il jouissait de quelque considération. Voué de bonne heure à la carrière religieuse, le jeune François reçut, dès l'âge de dix ans, la tonsure, que lui donna le cardinal de Granvelle. En 1586, après avoir fini ses humanités, il se présenta pour être admis dans l'ordre des Jésuites. Le provincial, François Costerus, l'envoya à Tournai, où il fit son noviciat. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, le 15 septembre 1588, ses supérieurs le destinèrent à l'enseignement, et il professa la syntaxe et la logique; puis ayant reçu la prêtrise à Ypres, en 1596, il fut chargé d'enseigner la théologie à Anvers.

C'est alors que commence vraiment la carrière scientifique de d'Aiguillon. Les jésuites avaient résolu d'introduire l'étude des sciences exactes dans leur établissement d'Anvers, et c'est lui qui fut chargé d'organiser cet enseignement. Il projeta, à cette occasion, la composition d'un grand traité d'optique, dans lequel il voulait rassembler tout ce que l'on connaissait de son temps sur cette branche de la science. D'après ce qu'il dit lui-même, l'ouvrage était divisé en trois parties, selon les trois manières dont l'œil perçoit les objets: 1^o directement, 2^o par réflexion sur des corps polis, 3^o par réfraction à travers des corps transparents. Six livres devaient traiter de la première partie, l'optique proprement dite; quatre livres, de la seconde partie ou catoptrique; et les suivants, de la dioptrique et en particulier de cet instrument nouveau, la

lunette astronomique, qui permet de voir des objets situés à des distances considérables (1). Un dernier livre traitait des phénomènes lumineux, tels qu'arcs-en-ciel, halos, parhélies, etc.

Ce travail devait former deux volumes, mais la mort a surpris l'auteur avant qu'il eût pu le terminer. Un seul volume a été imprimé; il renferme l'optique proprement dite sous ce titre : *Francisci Aigillonii e Societate Jesu opticonum libri sex, philosophis justa ac mathematicis utiles*. Antverpiæ, ex officina Plantiniana, MDCXIII. Le premier livre, qui est une espèce d'introduction, traite de la nature des objets et de celle de l'œil; le deuxième traite des propriétés et des caractères principaux des rayons optiques; le troisième, de la figure des corps, de leur grandeur, de leur distance, de leur état de mouvement ou de repos; le quatrième, des apparences trompeuses que peuvent faire naître les objets par suite de leur distance, d'un mouvement rapide, etc.; le cinquième traite de la nature des corps lumineux et opaques et des ombres; le sixième enfin traite des trois genres de projections, orthographique, stéréographique et scénographique. Il est connu que c'est d'Aiguillon qui a donné au second genre le nom de projection stéréographique adopté depuis par tous les auteurs.

Ces diverses parties sont traitées avec talent pour l'époque; mais l'auteur paraît avoir développé avec prédilection la sixième, qui forme plus du tiers du volume. Après avoir exposé la nature et les propriétés des trois systèmes de projection, il en donne des applications nombreuses à la cosmographie, à la géographie, etc. Ce traité des projections peut encore aujourd'hui être lu avec avantage.

Il paraît que d'Aiguillon possédait des connaissances variées. Plusieurs auteurs lui attribuent les plans de la célèbre église des Jésuites à Anvers, qui passait pour une des plus belles et des plus riches qui existassent. Elle a malheureusement été incendiée par la foudre en 1718.

(1) *Hinc omne construemus Dioptrarum genus, illudque præcipuè nuper inventum, quo res immani intervallo distantes, atque adeò extra aspectus vim constitutas, velut intra præfinitos nature*

D'Aiguillon avait été nommé recteur de la société des Jésuites à Anvers. Ses supérieurs lui donnèrent pour aide Grégoire de Saint-Vincent (voir ce nom), géomètre de premier ordre, mais qui alors était encore très-jeune. Il est probable que le voisinage de d'Aiguillon n'aura pas été sans influence sur la carrière de ce savant.

Ern. Quetelet.

Moreri, *Dictionnaire historique*. Basle, 1751. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. Liège, 1859. — Goethals, *Histoire des Lettres, des Sciences et des Arts*. Bruxelles, 1840. — Charles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*. Bruxelles, 1837. — Ad. Quetelet, *Histoire des Sciences mathématiques chez les Belges*. Bruxelles, 1864.

AINARD, aussi nommé **AMARD**, **ANAARD**, **AYMARD**, **AYRARD**, **ÉMARD**, **ÉNARD**, évêque de Tournai et de Noyon, succéda à Rambert, vers 915. Cette même année, il transféra le corps du martyr saint Gêrulphe du village de Meerendrà à l'église Notre-Dame de Tronchiennes. Il mourut en 932. F. Hennebert.

Cousin, *Histoire de Tournai*. — Meyerus, *Annales*. — Molanus, *Natales*, 21 septembre.

AINEFFE (*Georg.-Aur. D'*), théologien, né à Liège, vivait en 1612. Voir DAYNEFFE.

AKEN (*Arnould VAN*), écrivain ascétique, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), vivait au XVII^e siècle. Ce prêtre charitable et instruit est signalé par Van der Aa (*Biographisch Woordenboek*, t. I, p. 41) comme ayant rendu de grands services à ses concitoyens pendant le siège de 1629. Après la reddition de Bois-le-Duc aux états généraux, il émigra à Anvers, où il termina probablement sa carrière. Il avait publié dans sa ville natale, en 1617, un traité en flamand sous le titre : *Den Spiegel der Liefde*.

Bon de Saint-Genois.

Foppens, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 95; in-4^o.

AKEN (*Guillaume VAN*), historien du XIV^e siècle. Il écrivit la vie de l'empereur Henri de Luxembourg et il est plusieurs fois nommé dans la chronique rimée de Louis van Velthem aux pages 308 et 310. (*Spiegel Historiaal van Lodewyk van Velthem*. Amst., 1717.) Ph. Blommaert.

terminos positas, ipsisque prope modum oculis coherentes videmur intueri. Plane ut argonautam illum qui ob intuitus perspicuitatem Lyncei cognomen accepit, orbi restitutum esse possis suspicari.

AKEN (*Henri VAN*), poète flamand, né à Bruxelles, vivait au XIII^e siècle. Il fut sans contredit un des poètes les plus remarquables du XIII^e siècle, tant à cause de l'importance de ses productions littéraires que par l'élégance de sa versification et la pureté de son langage. Jean Boendale, l'auteur des *Brabantsche Yeesten*, son contemporain, parle de lui avec éloge dans le poème didactique den *Lee-ken-spiegel*, où il dit :

*Van Brusselle Heine van Aken ;
Die wel dichte conste maken,
(Gode hebbe die siele sine)
Maecte dese twee verskeine :
« Vrienden werden lange gesocht,
Selden vonden, saen verwrocht. »*

Nous apprenons par ce passage que Van Aken était réputé, de son vivant même, comme bon poète, qu'il était né à Bruxelles et qu'il mourut avant l'achèvement du *Lee-ken-spiegel*, qui fut terminé en l'an 1330, date apposée par l'auteur même à la fin de l'ouvrage. D'après le manuscrit du *Roman flamand de la Rose*, appartenant à la bibliothèque de l'Institut d'Amsterdam, il avait sa résidence à Corbeke, près de Louvain, et était curé de cette paroisse :

*ende es prochiaen
Te Corbeke, alsic 't hebbe verstaen.*

Cinq de ses œuvres poétiques sont parvenues jusqu'à nous :

1^o *Huon de Tabarie* ; 2^o *Le Roman de la Rose* ; 3^o La suite du *Miserere du reclus de Moliens* ; 4^o Le quatrième livre du *Wapen Martin* ; 5^o *Les Enfants de Limbourg*.

Les trois premiers ouvrages sont des traductions ; les deux autres des compositions originales. Examinons ici rapidement chacune de ces productions.

1^o *Huon de Tabarie* est traduit d'une pièce française intitulée : *L'Ordene de chevalerie*, publiée par Méon (*Fabliaux et Contes*, t. I, p. 59). Willems inséra le texte flamand, de 275 vers, dans le *Belgisch Museum* (t. VI, p. 94), d'après un manuscrit déposé à la Bibliothèque royale de Bruxelles. C'est un récit assez curieux de la manière dont le sultan Saladin se fit armer chevalier par Huon de Tabarie, son prisonnier. A cette occasion, Huon lui explique les devoirs du chevalier et la signification sym-

bolique des diverses pièces de l'armure, ainsi que celle des cérémonies qui ont lieu pendant l'admission.

Ce poème, comme on le voit, n'a rien de commun, ainsi qu'on l'a prétendu, avec celui de Saladin, qui compte 1621 vers et fut publié, en 1480, par A. De Keyser, à Audenarde, et réimprimé à Gand, en 1848, par la Société des Bibliophiles flamands.

2^o *Le Roman de la Rose*, un des plus célèbres poèmes allégoriques du moyen âge, composé, vers la fin du XIII^e siècle, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, eut une vogue considérable pendant plusieurs siècles. Le plus ancien poète de la Grande-Bretagne, Geoffrey Chaucer, en composa une traduction anglaise en vers, et même de notre temps, vers l'an 1839, Henri Fuhrman, de Berlin, le traduisit en allemand. D'après l'aveu même de l'auteur, le poème est imité de Macrobe, qui composa la *Vision du roi Cypron*. Le poète aussi raconte un songe qui n'est qu'une longue et interminable allégorie, dépourvue d'événements et de personnages propres à dominer l'action. C'est Dame Oiseuse qui inspire à l'amant le désir de rechercher la Rose. Une foule de figures allégoriques se succèdent ; les vertus et les vices personnifiés, telles que la *Haine*, l'*Avarice*, la *Douleur*, etc., sont peints d'une manière brillante et poétique, qui repose l'esprit au milieu de ces discussions infinies de morale et de sentiment. Bientôt paraît l'*Amour*, qui décoche ses traits dans le cœur de l'amant. Chacun de ces traits porte un nom particulier et tous ne font qu'envenimer les blessures du malheureux, qui surmonte les plus grands obstacles pour parvenir à son but, car la Rose est protégée par un entourage de personnages allégoriques, par le *Danger*, par la *Jalousie*, par d'autres encore ; mais à la fin, la *Beauté* est vaincue, et le poète obtient le bouton de rose qu'il a tant désiré.

Le texte français compte vingt mille vers, le poème flamand n'en a que 14,224 ; il a été publié par M. Ed. Kausler, conservateur des archives à Stuttgart, dans le t. II des *Denkmäler alt-niederländischer*

Sprache und Litteratur. Tübingen, 1844. Cette publication est faite d'après le manuscrit provenant de l'abbaye de Combourg, actuellement aux archives de la ville de Stuttgart. Un second manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'Institut d'Amsterdam, est décrit par Willems, dans le *Belgisch Museum*, t. IV, p. 102. Des fragments d'une autre traduction furent découverts par M. Bormans. (Voyez le *Letterbode* de 1854.)

La traduction flamande est plus agréable à la lecture que l'original, parce que les longueurs et les répétitions fastidieuses en sont retranchées ou fondues avec beaucoup de talent. L'auteur, Henri van Aken, s'y nomme du lieu de sa naissance *Henri de Bruxelles*.

3^o Le *Miserere du reclus de Moliens*, de la fin du XIII^e siècle, fut traduit en partie par Gilles de Molhem, et achevé par Henri. M. Serrure, qui en a publié le texte flamand (*Vaderlandsch Museum*, t. III, p. 235), pense que ce dernier, qui vécut longtemps après Gilles de Molhem, fut Henri van Aken. Willems (*Belgisch Museum*, t. IV, p. 105) est d'un avis différent et croit que les vingt-cinq derniers couplets sont dus à un autre poète qui portait le même prénom.

4^o Le quatrième livre du *Wapen Martin*. — Le chef-d'œuvre de Jacques van Maerlant, le *Wapen Martin*, avait fixé l'attention des hommes les plus savants de son siècle : c'est un poème lyrique où les questions les plus élevées, tant philosophiques que sociales, sont traitées, avec un talent et une sagacité rares à cette époque. Henri van Aken écrivit le quatrième livre d'après ce modèle, et sa composition mérite aussi les plus grands éloges. Les strophes y ont la même élégance et les idées la même hardiesse que celles de son prédécesseur.

Au temps de ces poètes, les communes s'élevaient au milieu de la féodalité, s'affranchirent bientôt, et, imbuës des principes de l'ancien droit germanique, elles favorisèrent l'émancipation des serfs. Ce fut alors que les bases de l'ancien état social s'affaiblirent par l'absence de tout sentiment d'honneur chez les puissants et les grands. La chevalerie n'y est aucune-

ment ménagée : c'est par ses vices et par sa nonchalance que les chrétiens furent chassés de la Palestine, que le port de Saint-Jean d'Acre tomba au pouvoir des infidèles, que la terre sainte gémit encore sous le joug des Musulmans et tend en vain ses mains suppliantes vers l'Occident.

Nous transcrivons ici les 19^e et 26^e couplets, afin que le lecteur puisse juger par lui-même de la pureté du langage et de l'excellente versification, ainsi que des tendances du poète :

*Jerusalem ende Calephas,
Ende Akers, dat gewonnen was,
Ende Suers, die goede stede,
En es Fransoys, Bihemere noch Sas,
Die daer heeft eens honts gebas,
Die hontt kerstennen sede.
Nu maect men der heidenen las,
Daer Maria selve genas
T'onser salichede.
Die werelt is broeckscher dan glas ;
Die trouwe soect, hi vint gedwas ;
Dit es al waerhede.
T'Akers, seker syt das,
Soecmen die kerstene dore haer vas ;
Dat was jammerhede.
Wi sonden segel ende was ;
Mer niet en leden wi den pas,
Wat men ons misdede,
Wine wouden daer niet mede.*

*Jacob, die bi rade doet,
Dat hi doet es hem goet.
Mi en mach geen dichten deren ;
Ic ben dies seker ende vroet
Dat ic al myn leven dichten moet
Ende meest op die heren.
God moet er mi toe geven spoot
Dor sinen lieven octmoet,
Sonder weder keren.
Hebbic syn gratie metter vloet,
Al liggic hier onder voet,
Hi sal mi ginder eren,
Alse dat vule valsche bloet
Liggen sal in die gloet,
In dat lange bescreen.
Helpt, God ! in u behoed
Set ic minen sin ende minen moet ;
Ende helpt mi, Here, leren
Myn scip ten besten keren.*

5^o *Les Enfants de Limbourg*, poème épique de grand mérite, divisé en douze chants et contenant plus de vingt mille vers, fut composé quand l'idée du rétablissement de l'empire latin de Constantinople subsistait encore dans toute l'Europe. Les Grecs et les Latins, réunis sous le même drapeau, avaient refoulé les Turcs jusqu'au delà du Caucase : la transmigration fut nombreuse, et les croisés établirent alors plusieurs principautés dans ces contrées. C'est cette épo-

que que le poëte nous dépeint dans son œuvre brillante : l'Orient et l'Europe ne forment plus qu'un État ; les guerriers de l'Orient parcourent les plaines de la Lombardie, assistent aux tournois et prennent part aux guerres de l'Europe, tandis que les chevaliers de l'Occident aident les Grecs dans la lutte qu'ils sont obligés de soutenir contre les Sarrasins pour défendre les frontières de l'Empire. Le fond du poëme est l'enlèvement de Marguerite de Limbourg, qui, en butte aux plus grands dangers, est transportée à Athènes. Son frère accourt pour la délivrer et, après des événements aussi inattendus qu'extraordinaires, Marguerite épouse Échites, le jeune duc d'Athènes, qui devient roi de l'Arménie ; le frère de Marguerite obtient la main de l'héritière de l'empire grec et monte avec elle sur le trône de Constantin. Ce vaste cadre, subdivisé en différents tableaux, contient des épisodes attrayants et si bien développés, qu'on les prendrait pour des poëmes complets ; mais le mérite en est encore rehaussé par des détails pleins d'intérêt, et la place qu'ils occupent dans le cercle d'aventures qui se succèdent, forment autant de scènes subordonnées à l'action principale. Dans cette composition, les traditions grecques se mêlent aux traditions germaniques, et souvent les idées mythologiques nationales s'y reproduisent avec des dénominations classiques. Ainsi la déesse Holda apparaît, au troisième livre, sous le nom de Vénus, le trois Nornes sous celui de Sirènes (*Meerminnen*, v. IV, chant 1299). Le forgeron Wielant n'est pas inconnu, ni l'épée Mimminc et le héros Wedech. Les Amazones ont, en général, le caractère et tous les traits donnés aux Valkyries. De même que l'Edda, où la fin du monde est représentée par un grand combat entre les puissances de la nature, personnifiées en autant de divinités, de même les grands poëmes nationaux finissent par une immense bataille, d'où sort une ère nouvelle. Ainsi, dans le *Nibelungen-Lied*, nous voyons périr tous les héros bourguignons et huns, le seul Thierry de Véronne survit et devient la souche d'une nouvelle dynastie. Les poëmes du *Ravenmaslach* et

de Roncevaux se terminent de la même manière.

Henri van Aken commença ce travail en l'an 1280 et le finit en 1317, d'après les vers insérés à la fin du douzième livre, et rétablis par M. Jonckbloet de la manière suivante :

*Nu es Heinric die dit maecte,
Ende so hi best conste gheraecte,
Siere pinen af, so es hi blide ;
Die hi begonste in dien tide
Dat men serece ons Herenjaer
.XIII^e dat es waer,
.XX. men, ende was ghekent,
Alse men den daet gescreven vent,
Van der geborten ons Heren,
Die Maria drouch met eren,
.XIII. honderi jaer ende .XVII.*

La Société littéraire de Leide chargea M. Th. Vanden Berg de la publication de ce poëme. Ce savant s'acquitta de cette tâche d'une manière digne d'éloges ; l'orthographe et la ponctuation ont été revues avec soin, et le vocabulaire des mots anciens, qui est très-correct, prouve l'étude approfondie que l'éditeur a faite de notre langue nationale du moyen âge. Il donna pour titre à cet ouvrage :

Roman van Heinric in Margriete van Limborch, gedicht van Heinric. Leide, 1846-1847, 2 vol. XLVI et 370 et 358 pp.

Ce poëme eut, dès son apparition, une grande vogue. Il fut traduit en langue allemande vers la fin du x^ve siècle, par Jean van Soest, à la demande du comte palatin Philippe le Sincère (*der Aufrichtige*). Au x^ve siècle, on le reproduisit en prose et il fut diverses fois réimprimé, notamment à Anvers en 1516, à Bruxelles en 1604, à Amsterdam en 1739 et en 1798, et à Nimègue en 1773. Au commencement de ce siècle, il parut, à Gand, une romance en cinquante-trois couplets, dont le sujet est pris dans les premiers livres du poëme. Cette chanson est intitulée : *Margrietjen van Limburg*.

L'idée d'une nationalité belge compacte commença, dès le temps de Van Aken, à éclore parmi les habitants des contrées qui constituèrent, sous la maison de Bourgogne, les dix-sept provinces des Pays-Bas. Au second chant, on voit s'organiser, à la voix du duc de Limbourg, pour punir la trahison de la ville de Trèves, la même confédération que l'empereur Othon IV avait réunie, un siècle plus tôt, sous le

drapeau de l'Empire, et qui se composait du duc de Brabant, des comtes de Flandre, de Hollande, de Gueldre, de Clèves, de Looz, de Juliers, de Luxembourg et de Bar, ainsi que des évêques de Liège et de Bonn.

Ph. Blommaert.

AKEN (*Jérôme VAN*) ou **AGNEN, BOS** ou **BOSCH**, peintre, graveur, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), mort en 1516. Avant que de nous apparaître tel qu'il est écrit ici, le nom de famille du peintre, connu sous le nom de Jérôme Bosch, a été l'objet d'une méprise qui menaçait de le défigurer pour toujours, si l'erreur n'avait été heureusement réparée par M. Alexandre Pinchart.

Connu durant trois siècles sous le nom dont il signait ses tableaux, Jérôme Bosch a repris aujourd'hui son véritable nom de famille, qui est Van Aken. Il doit être substitué à celui de Agnen que la lecture inexacte d'un document de Bois-le-Duc avait fait adopter à quelques biographes, sur la foi d'un biographe hollandais, Immerseel, junior.

Jérôme van Aken passa, sinon toute sa vie, au moins la plus grande partie de sa carrière à Bois-le-Duc, et tout fait croire qu'il a vu le jour dans cette ville de l'ancien Brabant. Le surnom de Bosch (du nom flamand de Bois-le-Duc, *'s Hertogen-Bosch*) qu'il s'est donné vient à l'appui de cette opinion. La date de sa naissance est restée incertaine : elle est rapportée diversement aux années 1450, 1470 et 1498 ; mais aucune de ces dates n'est étayée de preuves. Un compte d'une confrérie pieuse de Bois-le-Duc, *De illustre Lieven Vrouwen Broederschap*, établit que Jérôme Bosch en faisait déjà partie en 1488. Eu égard aux usages généralement observés dans les Pays-Bas, on peut présumer qu'il devait déjà avoir atteint au moins l'âge de dix-huit ans. Ce serait donc à 1470 ou à une année antérieure qu'il conviendrait de rapporter la naissance du célèbre peintre. Sur l'autorité d'Immerseel, junior, on a cru, pendant plusieurs années, que Jérôme Bosch était décédé à Bois-le-Duc en 1518. Lorsqu'on a constaté l'inexactitude du nom d'Agnen donné par cet écrivain à l'artiste, il a été établi qu'il s'était également trompé dans

la lecture de la date de la mort, qui doit être lue 1516 et non 1518.

Jérôme Bosch fut le créateur d'un genre nouveau en peinture : il excellait à peindre les sujets les plus bizarres, les plus fantastiques, qu'on appelait en flamand *grillen* (caprices). Dans les tentations de saint Antoine surtout, qu'il a peintes en grand nombre, il montre une imagination des plus folles et souvent des plus bouffonnes. Il possédait une assez grande force de coloris et savait donner aux attitudes de ses personnages, et même à celles des animaux monstrueux dont il garnissait ses tableaux, des expressions très-caractéristiques.

On ne connaît pas d'élèves formés par Jérôme Bosch, mais il n'a pas manqué d'imitateurs ni surtout de copistes ; de sorte qu'il est difficile de reconnaître les tableaux dont il est véritablement l'auteur.

On a cru que Jérôme Bosch avait pratiqué la gravure sur bois, et quelques auteurs ont même attribué à son burin des gravures sur cuivre. M. Pinchart, après une étude approfondie des pièces signées du nom de Bosch, a acquis la conviction qu'elles sont dues à un contemporain de notre peintre, Allard Duhamel, ou Duhamel, architecte et graveur, qui était aussi natif de Bois-le-Duc et qui grava plusieurs des tableaux de Jérôme Bosch.

Le portrait de Jérôme Bosch est gravé dans l'*Opus chronographicum orbis universi* d'Opmeer et Beyerlinck.

Chev. L. de Burbure.

AKEN (*Joseph VAN*), peintre, mort en 1749. On ignore l'année ainsi que le lieu de la naissance de ce peintre, qui était brabançon ou flamand. Il s'occupait spécialement de placer des figures dans les tableaux des artistes célèbres de l'Angleterre, où il s'était établi. Il se fit aussi une bonne réputation dans la peinture des ornements. Joseph van Aken a travaillé sur le satin et sur le velours ; on lui doit en ce genre des chefs-d'œuvre.

Ad. Siret.

AKEN (*Nicolas VAN*). Il est cité dans une biographie des poètes néerlandais, par A.-J. Vander Aa (*Nieuw biografisch Woordenboek van nederlandsche dichters*), comme l'auteur du second li-

vre du Renard flamand ; mais Willems a démontré qu'il n'était que le copiste du manuscrit du Renard provenant de la bibliothèque de William Heber, et actuellement déposé à la Bibliothèque royale à Bruxelles. (Voyez pp. 353-371 de la seconde édition du *Reinaert de Vos*. Gent, 1850.) Ph. Blommaert.

AKEN (*Sébastien VAN*), peintre, né à Malines, vers 1656, mort dans cette ville, le 21 novembre 1722. Ni Immerseel, ni Kramm, son continuateur, ni M. Adolphe Siret ne mentionnent ce peintre d'histoire dans les publications qu'ils ont consacrées à des biographies d'artistes. C'est, d'après M. Piron, à Malines qu'il aurait reçu le jour. Il fut élève de Luc Franchois le jeune, qui lui enseigna le dessin et la peinture. Il se rendit à Rome et s'y perfectionna sous la conduite de Carlo Maratti. Ayant quitté cette ville, il visita l'Espagne et le Portugal, où il épousa une demoiselle Durand, originaire de Bruxelles.

Une des productions de l'artiste orne l'église du village de Duffel, dans les environs de Malines. Elle représente saint Norbert recevant des mains de la sainte Vierge le costume de l'ordre des Prémontrés.

Chev. L. de Burbure.

ALAERS (*François*) ou **ALARDS**, ministre luthérien, né à Bruxelles au commencement du xvi^e siècle, mort dans le Holstein en 1578. La biographie de ce prédicateur de la réforme a été racontée avec des détails qui tiennent du roman plus que de l'histoire, dans un volume in-8^o intitulé : *Decas Alardorum scriptis clarorum*, 1721, et qui est dû à son arrière-petit-fils. A en croire cet écrivain, François Alaers descendait d'une famille noble de Bruxelles. Son père, Guillaume Alard de Cantier, qui était un catholique fervent, l'obligea à entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, où il se fit remarquer comme prédicateur. Un négociant d'Hambourg, qui avait admiré ses talents oratoires, se lia avec lui et lui procura les moyens de lire les ouvrages de Luther. Séduit par les doctrines du fougueux novateur, le jeune religieux résolut de braver tous les dangers pour aller se ranger parmi ses disci-

ples, trouva moyen de quitter son couvent et se rendit à Heidelberg, où il continua ses études théologiques. Laissé sans ressources par suite de la mort du négociant, son protecteur, il se décida à revenir à Bruxelles, dans l'espoir d'obtenir des secours de son père, à qui il fit demander secrètement une entrevue. Mais, avant de l'avoir obtenue, il fut rencontré et reconnu par sa mère, catholique fervente, qui l'apostropha avec violence et le dénonça aux inquisiteurs. Toutes les tentatives que l'on fit pour le ramener à l'orthodoxie ayant échoué, ce fut, paraît-il, ce qui est difficile à croire, sa mère qui, la première, appela sur lui la rigueur des lois. Déjà il était condamné et son exécution devait avoir lieu dans le délai de trois jours, lorsque, pendant la nuit, il crut entendre une voix qui lui disait : *Surge et vade* (lève-toi et pars). En se levant pour obéir à cet ordre miraculeux, il distingua une ouverture que la lune éclairait, déchira ses draps et s'en fabriqua une corde, le long de laquelle il se laissa glisser. Cette corde ne descendait que jusqu'au milieu de la tour où il était enfermé ; néanmoins Alaers ne craignit pas de la lâcher et tomba dans un fossé, dont la vase rendit sa chute moins douloureuse. Il réussit ensuite à passer auprès de la sentinelle de la prison sans être aperçu et erra dans la campagne, pendant trois jours, sans pouvoir se procurer la moindre nourriture, tandis que le vent lui apportait les aboiements des chiens que l'on avait mis à sa poursuite. Enfin un roulier partagea avec lui un morceau de pain et lui permit de se reposer dans son chariot. Alaers alla implorer la pitié d'une de ses sœurs, mais elle le repoussa avec horreur ; heureusement, son beau-frère montra plus d'humanité : il lui donna un peu d'argent et décida le même roulier à le conduire en lieu de sûreté. Le proscrit bruxellois trouva un asile dans le comté d'Oldenbourg, où il devint l'aumônier du prince.

D'après un pamphlet dû à Alaers lui-même et intitulé : *Cort Vervat*, etc., il était vicaire de Kiel, près d'Anvers, lorsqu'il s'attira la colère de l'archevêque de Cambrai pour n'avoir pas recommandé à

ses ouailles la célébration du jour de la Toussaint, et pour avoir négligé, le jour suivant, de dire qu'il fallait prier pour les âmes des trépassés. Menacé de mort, il partit pour Jéna.

Bientôt il fut appelé par ses coreligionnaires d'Anvers pour leur servir de pasteur, et ce fut alors qu'il eut de longues controverses à soutenir contre son collègue Cyriaque Spangenberg, au sujet du péché originel. Il remplit ensuite les fonctions de ministre, à Norden, dans l'Ostfrise, pendant six ans, puis à Kellinghusen, dans le Holstein. En mai 1566, il reparut à Anvers, où, vers le mois de juin, il fut emprisonné par ordre du magistrat. Mais comme le nombre et l'audace des luthériens d'Anvers allaient croissant, il fut relâché peu de temps après et autorisé à prêcher dans l'abbaye de Saint-Michel et, plus tard, dans une grange (*schuere*) qui dépendait de ce monastère. Ce fut à cette époque, sans doute, qu'eut lieu sa réconciliation avec son père, qui vint le voir pour lui faire abjurer sa foi religieuse, mais qui, ajouta-t-on, fut lui-même converti par son fils.

À l'approche du duc d'Albe, Alaers prit la fuite. Le roi Christian IV lui confia le soin de desservir l'église de Wilster, dans le Holstein, où il mourut dix ans après, le 10 septembre 1578. Sa veuve, Gertrude Beningsen, lui survécut jusqu'en 1594. Il laissa deux fils, Guillaume et François, qui s'occupèrent de philosophie et de théologie, de même que ses arrière-petits-fils, Lambert et Nicolas, et son arrière-arrière-petit-fils Nicolas Alaers, le jeune, l'auteur de la *Decas Alardorum*, et qui mourut à Hambourg, en 1756.

La biographie d'Alaers, telle qu'on nous la retrace d'ordinaire, n'est pas exempte d'erreurs. Son nom est presque toujours mal orthographié. Il faut écrire, non *Alard*, mais *Alaers*; du moins c'est ainsi qu'il signait ses lettres. On y ajoute parfois, je ne sais trop pour quel motif, le surnom de *de Cantier*. Hamelmann (*Historia ecclesiastica renati Evangelii*, pars II, p. 982) donne Anvers pour patrie à Alaers; mais il a été probablement trompé par les séjours que notre prédicant fit dans cette ville. Outre les

déclarations de doctrines qu'il rédigea de concert avec les autres ministres luthériens de l'Église d'Anvers, Alaers a écrit:

1^o *Een cort vervat van alle mensche-lycke insettinghen der roomsche Kercke, beghinnende van Christus tyden af tot nu toe, ghenomen meer dan wt XXII aulkoren*; sans lieu d'impression (Anvers), 1566, travail où Alaers nous donne de curieux renseignements sur sa vie;

2^o *Een heerlike troostbrief van des menschen leven ende wesen, door François Alardts*; un petit volume in-12, sans lieu d'impression (Anvers?) ni nom d'imprimeur; daté à la fin comme suit : *Den eersten octob. anno 1567. François Alardts*;

3^o *Die Catechismus op vrage ende andt-woorde gestelt, door Franciscum Alardum, pastoor tho Wilster, eertydts predicant t' Hantwerpen in de schuere*, 1568; un petit volume semblable au précédent; réimprimé dix-sept ans plus tard sous ce titre : *Catechismus, dat is : Onderwysinghe van de voornaemste hooft-stucken der christelycker leere, op vraghe ende antwoort ghestelt door Franciscum Alardum, eertydts dienaar des godlyken woorts tot Antwerpen in de schuere*; t' Hantwerpen, by Arnoul s'Coninx, anno 1585; un petit volume in-12;

4^o *Bewysuyt Godes woord ende den schriften D. Lutheri, dat de Erfsonde niet sy der menschen wesen, syn seel ende lyf*. Lubeck, 1576; in-4^o. Traité dirigé contre les partisans des idées de Matthieu Flaxe d'Illyrie, auquel Spangenberg opposa le *Tractatus contra Franciscum Alardum*. Anvers, 1577; in-4^o. Les dix sermons sur la passion qu'Adelung (t. I, p. 389) attribue à notre auteur appartiennent à l'un de ses fils (1). Alph. Wauters.

Johannis Molleri Flensburgensis, *Cambrina Litararia*, t. II, p. 28. — *Biographie universelle* de Michaud, t. I, p. 376. — *Mémoires de Jacques de Wesembeck*, avec une introduction et des notes par C. Rahlenbeek. Bruxelles, 1839. In-8^o, *passim*. Notes fournies par M. Rahlenbeek.

ALAIN, communément nommé **ALANUS FLANDRENSIS**, évêque d'Auxerre, né en Flandre au commencement du XII^e siècle, mort à l'abbaye de Clairvaux, vers l'an 1183, après avoir abdiqué l'évê-

(1) On a parfois attribué à Alaers quelques ac-tes posés par un autre ministre luthérien, Mathys, qui prêchait au Kiel près d'Anvers, en 1566.

ché d'Auxerre. Plusieurs écrivains le regardent à tort comme identique avec Alain de Lille, surnommé le *Docteur universel*, pareillement religieux cistercien, un peu plus jeune, mais beaucoup plus célèbre que lui. Ce qui prouve, selon dom Brial, que maître Alain de Lille, *Alanus de Insulis*, et l'évêque d'Auxerre, *Alanus Flandrensis*, ne sont pas une seule et même personne, c'est que celui-ci a toujours pris le titre d'évêque, même après qu'il avait renoncé à l'épiscopat, tandis que l'autre n'a jamais porté ce titre dans les épîtres dédicatoires de ses ouvrages, où il se nomme ; enfin, ce qui décide la question sans réplique, c'est que l'un, mort vers 1183, fut enterré à Clairvaux, et que l'autre, décédé en 1202, reçut la sépulture à Cîteaux. Jusqu'à ces derniers temps, on voyait leurs tombeaux dans ces deux monastères. La double sépulture prouve suffisamment que ces deux personnages sont différents.

Le contemporain anonyme qui a placé la vie d'Alain d'Auxerre parmi les actes des évêques de ce diocèse, l'appelle *Alanus Flandrensis*. Mais il n'est pas prouvé qu'il soit né à Lille. Le livre des sépultures des moines de Clairvaux, ou plutôt l'inscription placée sur sa tombe, dit bien qu'il avait été élevé à l'école de la collégiale de Lille, mais ne dit pas qu'il était né dans cette ville : *In quadam ecclesia oppidi famosi in Flandria, quæ Insula nuncupatur, a puero educatus*. Mabillon, afin de donner un sens à la lettre 280 de saint Bernard, qui, pour faire un jeu de mots, paraît désigner Alain sous le nom de *Regniacensis* (1), pense qu'il pourrait bien être né à Renenghe, ou Reninghe, village de l'ancien diocèse d'Ypres sous le doyenné de Dixmude. Au reste, comme Alain ne fut jamais ni moine ni abbé de Regni, dans le diocèse d'Auxerre, la dénomination de *Regniacensis* ne semble pouvoir se rapporter qu'à son lieu de naissance. S'il était prouvé que l'évêque d'Auxerre fut l'auteur du commentaire sur les prophéties d'Ambroise Merlin, il ne resterait aucun doute sur le lieu de sa naissance, car l'auteur de cet écrit dit

(1) *Regniacensis regnare nullatenus permittatur*. S. Bern., epist. 280.

positivement qu'il était né à Lille, et qu'il était encore enfant lorsque Thierry d'Alsace prit, en 1128, possession du comté de Flandre. Mais les motifs allégués par dom Brial ne permettent pas d'attribuer le commentaire en question à l'évêque d'Auxerre. Alain entra fort jeune au monastère de Clairvaux. Il y eut pour maître saint Bernard, qui le fit nommer abbé de Larivour (2), à deux lieues de Troyes en Champagne. Après avoir dirigé durant douze ans ce monastère, il fut élu, en 1152, évêque d'Auxerre. Pendant quinze ans environ, il gouverna sagement cette Église et fut chargé, soit par le roi, soit par le pape, de missions importantes. L'auteur de sa vie nous le représente comme un saint prélat soupirant après les exercices du cloître et s'ennuyant beaucoup dans le monde. Aussi abdiqua-t-il son évêché en 1167, et se retira-t-il d'abord à Larivour, ensuite à Clairvaux, où il finit ses jours vers l'an 1183. Cette date, cependant, n'est pas certaine, car, dans la *Gallia christiana nova*, t. XII, p. 295, on cite de lui une charte de 1185 portant sa signature. Mais ce n'est pas une raison pour le faire vivre jusqu'en 1203 et de le confondre avec le Docteur universel. Si Alain d'Auxerre n'était pas un savant de premier ordre, ni un grand littérateur, comme son homonyme, il aimait au moins les livres. Il légua sa bibliothèque au monastère de Larivour. Martène, dans le *Voyage littéraire*, part. I, p. 94, dit avoir vu à Clairvaux un beau manuscrit du décret de Gratien, légué par Alain, avec défense de le déplacer pour quelque raison que ce pût être.

Les écrits qui paraissent lui appartenir incontestablement sont réunis dans les tomes CLXXXV et CCI de la *Patrologie latine* de Migne : 1^o Cinq lettres adressées au roi Louis le Jeune, relatives aux contestations qu'il eut, vers l'an 1164, avec Guillaume IV, comte de Nevers, au sujet de certains droits seigneuriaux que chacun revendiquait dans la ville d'Auxerre. Voyez Migne, t. CCI, p. 1383. Une charte de Godefroid, évêque de

(2) En latin *Ripatorium*. Voyez *Gallia Christ. nov.*, t. XII, p. 597.

Langres, assisté des abbés de Pontigni et de Clairvaux, nous apprend que la contestation fut terminée par une sentence arbitrale (Ibid., p. 1387.); 2^o Trois diplômes relatifs à des institutions monastiques (Ibid., loc. cit., t. III.); 3^o *Testamentum Alani*. Par ce testament, reçu par Harduin, abbé de Larivour, et certifié véritable par lui en 1182, Alain lègue des calices, des livres et une ferme pour la fondation d'un anniversaire après sa mort. L'abbé Lebeuf conclut de cet acte qu'Alain mourut la même année, mais c'est à tort, car, comme il a été indiqué plus haut, on a deux chartes de lui d'une date postérieure, l'une de 1183 et l'autre de 1185. Casimir Oudin (*De Scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, p. 1400) s'inscrit en faux contre ce testament, parce qu'il dérange son système, qui a pour objet de prouver que maître Alain, le Docteur universel, n'est autre que l'évêque d'Auxerre, ou du moins qu'il n'est pas impossible que ce dernier ait vécu jusqu'à l'année 1203 (p. 1390.) Le testament original se conserve aux archives de Troyes (Migne, op. cit.); 4^o Une vie de saint Bernard, qui est la seconde parmi celles que Mabillon a publiées à la suite de son édition des œuvres du saint docteur; elle est divisée en trente et un chapitres ayant en tête une épître dédicatoire à Ponce, abbé de Clairvaux, dans laquelle l'auteur prend la qualité d'ancien évêque d'Auxerre : *Frater Alanus, antissiodorensis ecclesiae humilis quondam sacerdos*. Ponce devint le cinquième abbé de Clairvaux, en 1165, et fut promu, cinq ans après, à l'évêché de Clermont (1). C'est dans l'intervalle de ces cinq années qu'Alain composa cet ouvrage qu'il paraît avoir entrepris pour hâter la canonisation du grand docteur, son ancien maître, à laquelle on travaillait depuis longtemps, et qui ne reçut le titre de saint qu'en 1174. Sa vie se trouve dans le tome CLXXXV de la collection de Migne; 5^o Pez, dans son *Thes. anecd.*, t. III, part. 3, p. 630, parle d'un ho-

mélaire manuscrit, sous le nom d'*Alain, abbé de Sainte-Marie*. Il est possible qu'Alain, n'étant encore qu'abbé de Notre-Dame de Larivour, ait composé ces sermons; mais ce n'est qu'une conjecture; 6^o Antoine Augustin soupçonne qu'Alain d'Auxerre est auteur de la collection des constitutions ou décrets qui se trouve à la suite du troisième concile de Latran, sous le pape Alexandre III, dans les éditions des conciles. Selon dom Brial, c'est un fait plus incertain encore que celui qui concerne l'*homélaire* indiqué par Pez. Henriquez, dans le *Menologium Cisterciense*, place Alain d'Auxerre, sous le 14 octobre, parmi les vénérables de l'ordre de Cîteaux. Sanderus le nomme, sous la même date, dans son *Hagiologium Flandriae*, p. 115, de même que Miræus, dans ses *Fasti Belgici et Burgundici*, p. 611.

P. F. X. de Ram.

De Visch, *Bibliotheca Scriptorum ord. Cisterciensis*, p. 15. — Foppens, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 56. — Dom Brial, *Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 354.

ALAIN DE LILLE ou **ALANUS DE INSULIS**, théologien, philosophe, naturaliste, poète, historien, occupe l'une des premières places parmi les écrivains les plus féconds de la fin du XIII^e siècle. Il a laissé après lui une si grande réputation de savoir, qu'il a été surnommé le *Docteur universel*, et souvent aussi *Alain le Grand*, *Alanus Magnus*. Malgré cette célébrité, son histoire est peu connue. Les biographes se sont contredits sur le lieu de sa naissance et sur l'année de sa mort; on ne sait presque rien des actions de sa vie ni des emplois qu'il a exercés. A défaut de renseignements positifs, on a inventé des fables souvent absurdes, comme si, pour vanter un homme extraordinaire, il fallait nécessairement recourir au merveilleux. Dom Brial, sur les traces duquel nous aimons à marcher dans cette notice, a détruit avec un véritable esprit de critique les erreurs et les impertinences qu'on a débitées sur le compte de maître Alain de Lille, et, dans l'histoire de sa

bienheureux Pierre le Borgne (*Monoculus*), qui devint le huitième abbé de Clairvaux, en 1179, et mourut en 1186.

(1) Voyez *Gallia Christ. nov.*, t. IV, p. 801. — De Visch, dans sa *Bibliotheca Scriptorum ord. Cisterciensis*, p. 12, se trompe en disant avec Henriquez qu'Alain dédia la Vie de saint Bernard au

vie, il a indiqué quels sont les faits que l'on peut admettre comme certains. La distinction entre Alain, évêque d'Auxerre, (voir ce nom) et maître Alain de Lille a été établie dans la notice du premier. Ce sont bien certainement deux personnages différents. Plusieurs auteurs font du Docteur universel un Allemand, tout en avouant qu'il est né à Lille en Flandre. D'autres le croient Écossais, Espagnol ou Sicilien. Mais comme il est incontestable que le Docteur universel est l'auteur du commentaire sur les prophéties d'Ambroise Merlin, dont il est fait mention dans la notice d'Alain d'Auxerre et dont nous aurons bientôt à parler, il faut admettre, d'après son propre témoignage, qu'il naquit à Lille ou dans les environs de cette ville, peu d'années avant 1128. *Vidi ego in Flandria*, dit-il (1), *quum puerulus adhuc essem, apud Insulam (unde oriundus fui), foeminam quamdam maleficam, quæ in maleficio suo comprehensa atque convicta, adjudicata est morti... Tempus illud fuit, quo comes Theodoricus ab Insulanis hominibus, Gandensibus quoque atque Brugensibus, advocatus erat a terra sua in Flandriam tamquam legitimus Flandriæ hæres, reprobatu comite Wilhelmo Normanno, qui nihil in Flandria hæreditarii juris habebat*. On sait que Thierri d'Alsace fut inauguré comme comte de Flandre, dans les principales villes du pays, en 1128, immédiatement après la mort de Guillaume Cliton ou le Normand.

La date de la mort d'Alain de Lille a également donné lieu à des opinions les plus divergentes. Selon quelques écrivains, il serait mort en 1194 ; d'autres prolongent sa vie jusqu'en 1294 ou 1300. Albéric de Trois-Fontaines, qui vivait vers le milieu du XIII^e siècle, place sa mort en 1202 : *Apud Cistercium*, dit-il (2), *mortuus est hoc anno magister Alanus de Insulis, doctor famosus et scriptor ille Anticlaudianus, qui in theologia fecit artem quamdam prædicandi, et contra Albigenes, Valdenses, Judæos et Sarracenos libellum*

edidit succinctum ; et alia quædam illius habentur opuscula. L'auteur du *Magnum Chronicon Belgicum*, donne la même date et dans les mêmes termes (3). Entre toutes les opinions, c'est à l'autorité positive d'Albéric de Trois-Fontaines qu'il faut s'arrêter. D'après lui, c'est donc à Cîteaux que mourut Alain, en 1202. Il fut inhumé, dans le cloître du monastère, près de l'entrée de l'église. Jean de Cirey, abbé de Cîteaux (4), fit ériger sur sa tombe, vers l'an 1482, un monument dont on peut voir la description dans Martène, *Voyage littéraire*, t. I, part. I, p. 214 ; dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. IX, p. 229, et dans la *Patrologie latine* de Migne, t. CCXX, p. 42, où l'on a reproduit les prolégomènes de l'édition des œuvres d'Alain, publiée, à Anvers, par De Visch.

La tombe où Alain était représenté en habit de frère convers de l'ordre de Cîteaux portait l'inscription suivante :

ALANUM BREVIS HORA BREVI TUNULO SEPELIVIT,
QUI DUO (5), QUI SEPTEM (6), QUI TOTUM SCIBILES CIVIT;
SCIRE SUUM MORIENS DARE VEL RETINERE NEQUIVIT.

Deux siècles après, on y ajouta quatre vers, dont le troisième reporte sans fondement sa mort à l'année 1294. Beaucoup plus tard encore, on plaça, au-dessus d'un bas-relief du monument, une inscription en français. A côté de celle-ci, il y en avait une autre en latin qui donne une idée assez exacte des ouvrages d'Alain :

SUBJACET HUIC LAPIDI, TOTI VENERABILIS ORBI,
ALANUS DOCTOR, QUEM DECET ALMUS HONOR.
THEOLOGIS AC PHILOSOPHIS MERITO SOCIANDUS,
VATIBUS ANTIQVIS NEC MINOR IPSE FUIT.
EGREGIE SCRIBENS, PLANXIT, DOCUIT, RESERAVIT
NATURAM, MORES, MYSTICA VERBA DEI.
INCLYTA GESTA JESU CECINIT, CLAROSQUE TRIUMPHOS,
ARTES DEPINGENS, MILITIANQUE FOLI.
ELOQUII PICTOR, MORUM CENSOR, CYTHARISTA
PYRIDUM, FIDEI BELLIGERATOR ERAT.
HIC MUNDUM FUGIENS, SUB RELIGIONIS AMICTU
VIXIT ; ADHUC MANET HIC, EN TUMULATUS ADEST.

Un fait certain, acquis à la biographie si obscure du Docteur universel, c'est qu'il se retira à Cîteaux et qu'il y finit ses jours.

Henri de Gand, dit le Docteur solen-

(1) *Alani Commentaria in prophetias Merlini Angli*, lib. V, fol. 498, edit. Antverp.

(2) Édition de Leibnitz, p. 429.

(3) Voir Struvius, *Rerum Germanicarum Script*,

t. III, p. 219 ; édit. de Ratisbonne, 1726.

(4) Il fut abbé depuis 1476 jusqu'en 1501.

(5) L'Ancien et le Nouveau-Testament.

(6) Les sept arts libéraux.

nel, mort en 1293, est le premier qui ait écrit, dans son catalogue *De Viris seu Scriptoribus illustribus*, qu'Alain eut la direction des écoles de Paris : *Parisius ecclesiasticæ scholæ præfuit*. Mais ce fait, qui n'est confirmé par aucun monument du XII^e siècle, reste fort douteux. D'ailleurs, Alain lui-même n'a jamais pris, dans aucun de ses ouvrages où il se nomme, la qualité de professeur de Paris, pas plus que celle d'évêque d'Auxerre. Avant sa retraite à Cîteaux, on trouve à peine, avec quelque certitude, des traces de l'existence du Docteur universel en France ou en Belgique. Dom Brial les a recherchées et a cru les découvrir en Angleterre. Nous devons résumer l'exposé de cette opinion, nouvelle en effet, mais très-vraisemblable. Les historiens anglais parlent d'un maître Alain duquel ils racontent plusieurs choses qui peuvent fort bien être attribuées à maître Alain de Lille : les dates s'accordent parfaitement. Gervais, moine de Cantorbéry, qui écrivait avant la fin du XII^e siècle (1), nous apprend que maître Alain, après avoir été chanoine à Bénévent, embrassa la règle de Saint-Benoît dans l'église de Cantorbéry, et que, le 6 août 1179, il fut fait prieur du monastère, qui n'était autre que le chapitre de la cathédrale. Ce qui gêne dom Brial, c'est que, d'après Gervais, Alain était Anglais, *Beneventanæ ecclesiæ canonicus sed natione Anglus*; mais, ajoute-t-il aussitôt, il est possible qu'Alain fût né à Lille de parents anglais, qui se trouvaient là accidentellement, et qu'il passa ensuite en Angleterre. Gervais, qui raconte fort au long comment Alain fut nommé, en 1186, abbé de Tewkesbury en Gloucestershire (ouvr. cit., p. 1480), ne parle plus de lui après cet événement.

C'est à l'abbé de Tewkesbury qu'on attribue une vie de saint Thomas de Cantorbéry, publiée par le docteur Chrétien Lupus, dans les *Epistolæ et Vita D. Thomæ, martyris et archiepiscopi Cantuariensis*, et d'une manière plus complète par J.-A. Giles, dans les *Alani prioris Cantuariensis postea abbatis Tewkesberiensis scripta quæ exstant*. Londres, 1846, in-8°. L'abbé de Tewkesbury serait donc le même que maître Alain de Lille. Le commentaire sur les prophéties d'Ambroise Merlin, dans lequel maître Alain nous apprend qu'il est né à Lille, est évidemment un ouvrage composé par un auteur demeurant en Angleterre ou ayant eu de fréquentes relations avec ce pays. Les trois premiers livres du commentaire ne sont proprement qu'une histoire des rois d'Angleterre jusqu'au règne de Henri II, dans laquelle l'auteur s'étudie à montrer la conformité des images sous lesquelles Merlin a caché ses prédictions avec les événements consignés dans l'histoire. Ajoutons que les manuscrits des ouvrages d'Alain de Lille, qui sont indubitablement de lui et qu'on trouve dans plusieurs bibliothèques du continent, ne sont nulle part aussi nombreux qu'en Angleterre. Cela posé, nous admettons avec dom Brial qu'Alain aura composé ses premiers ouvrages, c'est-à-dire ses poésies, dans une localité de France soumise à la domination anglaise; que sa réputation l'aura attiré en Sicile, sous le règne des enfants de Roger II; qu'il y aura été fait chanoine de Bénévent (2); qu'à l'époque de l'expulsion des étrangers des Deux-Siciles, en 1169, il alla en Angleterre où il embrassa la vie religieuse (3); qu'il est possible qu'il ait accompagné, en 1179, non l'abbé de Cîteaux (4), mais l'archevêque de Cantorbéry au con-

(1) Gervasius monachus Dorobarnensis sive Cantuariensis, apud Twysden, *Hist. Anglicana Scriptores*, p. 1430.

(2) Ceci explique pourquoi des auteurs le font Sicilien.

(3) Gervais dit qu'en 1179, il y avait cinq ans qu'Alain était entré dans son noviciat.

(4) Parmi les fables qu'on a débitées sur maître Alain, voici celle qui regarde sa présence au concile de Latran : « L'abbé de Cîteaux, devant aller à Rome pour assister au concile convoqué par le pape, prit avec lui Alain pour lui servir de valet de pied et panser ses chevaux. Alain demanda en grâce à son abbé de le laisser entrer

» avec lui dans la salle du concile. On lui repré-
 » senta que cela ne se pouvait pas, et qu'il serait
 » difficile de tromper la vigilance des gardes. Il
 » entra cependant caché sous la chape ou le
 » manteau de l'abbé, et se plaça à ses pieds. Ce
 » jour-là on discutait la doctrine des hérétiques
 » du temps, et plusieurs étaient là pour rendre
 » compte de leur croyance. La dispute s'engagea
 » et les hérétiques semblaient avoir l'avantage.
 » Alors Alain se levant, demanda à son abbé la
 » permission de parler, et la demanda jusqu'à
 » trois fois sans pouvoir l'obtenir. Mais le pape
 » lui ayant permis de parler, Alain reprit la con-
 » troverse, et réfuta si bien les hérétiques que

cile de Latran, dans lequel les erreurs des Vaudois furent prosrites ; qu'Alain y ayant fait preuve de savoir, ait été chargé par le pape d'écrire contre les nouvelles erreurs ; qu'à son retour en Angleterre, en 1179, il fût nommé prieur de Cantorbéry, première dignité dans cette Église après celle d'archevêque ; qu'enfin, pendant la vacance du siège, il soutint si vigoureusement les droits du chapitre, qu'il indisposa contre lui le roi et le nouvel archevêque, lesquels le firent élire abbé de Tewkesbury, afin de l'éloigner et de le punir de son inflexible roideur. Les historiens anglais ne donnent plus d'autres détails sur sa vie. Il est assez probable qu'à la suite de nouveaux désagréments, il se démit de son abbaye pour repasser en France, où il composa quelques-uns de ses ouvrages, et qu'enfin il se retira à Cîteaux, où il mourut en 1202.

Un point digne de remarque, c'est que les écrivains anglais sont d'accord pour placer sous cette même date la mort de leur abbé de Tewkesbury (1).

Voilà les conjectures de dom Brial. Jusqu'à ce que l'on produise des preuves positives qui puissent les infirmer, nous les admettons comme de précieuses données historiques et comme des lumières propres à nous éclairer au milieu des ténèbres qui enveloppent l'histoire de maître Alain de Lille.

Ses œuvres ont été publiées pour la première fois à Anvers, en 1653, in-folio, par Charles De Visch, prieur de l'abbaye des Dunes à Bruges, sous le titre : *Alani Magni de Insulis, Doctoris universalis, opera moralia, parenetica et polemica, tinea et blattis erepta, et notis illustrata*. Cette collection a été reproduite, avec des additions, dans le t. CCX de la *Patrologie latine* de Migne, d'après laquelle nous allons donner la liste de ses ouvrages, en y ajoutant celle des écrits qui ne se trouvent pas dans les deux collections ou qui sont restés manuscrits.

1^o *Compendiosa in cantica canticorum in laudem Deiparæ Virginis Mariæ elucidatio* (Migne, t. CCX, p. 51). Ce court commentaire, dont on conserve un manuscrit à la Bibliothèque royale à Bruxelles, n^o 2296, prouve la vénération d'Alain pour la sainte Vierge. Un manuscrit de Saint-Martin de Tournai marque que le commentaire fut composé à la demande du prieur de Cluny. Si son nom y était exprimé, on aurait à peu près l'époque à laquelle Alain composa cet ouvrage.

2^o *Summa de arte prædicatoria* (Ibid., p. 111). Par ces esquisses de sermons sur presque tous les sujets de morale, Alain paraît avoir voulu réformer les défauts des prédicateurs de son temps.

3^o *Sermones octo* (Ibid., p. 197). Ces discours, publiés d'après un manuscrit de l'abbaye d'Alne, au diocèse de Liège, sont suivis d'un fragment de sermon sur les tentations, pour le jour de la fête de saint Augustin.

4^o *Sermones alii* (Ibid., p. 222), trois discours extraits d'un manuscrit de l'abbaye des Dunes. Giles mentionne un manuscrit de la Bibliothèque Bodléenne d'Oxford, renfermant deux discours d'Alain, et un manuscrit existant autrefois à Louvain, dans lequel se trouvaient des discours et des lettres. Nous ignorons si ces pièces diffèrent de celles qui sont indiquées ici sous les nos 3 et 4.

5^o *Liber sententiarum et dictorum memorabilium magistri Alani de Insulis, concionatoribus ac in universum theophilie studiosis omnibus utilissimus* (Ibid., p. 229). Ce sont des pensées détachées sur différents textes de l'Écriture sainte. Ce livre, également publié d'après un manuscrit de l'abbaye des Dunes, est appelé autrement *Doctrinale altum*, pour le distinguer du livre des paraboles, écrit en vers et qui a pour titre : *Doctrinale minus*, mentionné plus bas sous le n^o 13.

6^o *Dicta alia, quæ communiter Mirabilia nuncupantur, sed forte melius Memorabilia* (Ibid., p. 233), d'après le même manuscrit de l'abbaye des Dunes.

» l'un d'eux s'écria : *Tu es le diable ou bien Alain!*
» *Je ne suis pas le diable*, répondit-il, *mais je*
» *suis Alain*. Dès ce moment, l'abbé voulut lui
» céder sa place ; Alain fut reconnu pour ce qu'il

» était et le pape ordonna qu'on attachât à sa
» personne deux clercs pour écrire sous sa dic-
» tée. » *Hist. litt. de la France*, t. XVI, p. 400.

(1) Voir Giles (ouvr. cit.), p. ix de la préface.

7^o *Opusculum de sex alis Cherubim* (Ibid., p. 265), d'après un manuscrit de Saint-Vaast d'Arras. Cet opuscule est une explication allégorique du passage d'Isaïe, chap. VI : *Vidi Dominum sedentem, etc.* Alain en est le véritable auteur et non saint Bonaventure, parmi les œuvres duquel on en a imprimé une partie. Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque royale à Bruxelles, n° 11902.

8^o *Liber pœnitentialis, sive Methodus digne administrandi et suscipiendi sacramentum pœnitentiæ* (Ibid., p. 279). Dans différents manuscrits, ce livre est dédié par Alain à Henri de Sully, archevêque de Bourges, de 1184 à 1200. C'est une instruction pour engager les pécheurs à retourner à Dieu par une sincère pénitence et pour diriger les confesseurs dans l'exercice de leur ministère.

9^o *De Fide catholica contra hæreticos sui temporis, præsertim Albigenses, libri quatuor* (Ibid., p. 305). Dans les deux premiers livres de cet excellent traité de controverse, Alain réfute une à une les erreurs des Albigeois et des Vaudois. Dans les deux livres suivants contre les juifs et les mahométans, il répond aux reproches qu'ils font aux chrétiens et démontre l'imperfection ou l'absurdité de leurs lois. De Visch ne connut d'abord que l'édition assez incorrecte des deux premiers livres donnée à Paris, en 1612, par Jean Masson; il la corrigea d'après un manuscrit de l'abbaye de Parc. Plus tard, il reçut les deux autres livres, d'après un manuscrit de Cîteaux, et les publia à la suite de sa *Bibliotheca Script. ord. Cisterciensis*, p. 410. En tête du premier livre se trouve une dédicace à Guillaume, seigneur de Montpellier, qu'Alain appelle son très-cher seigneur. Comme l'ouvrage ne fut composé qu'après le concile de Latran, de 1179, ce seigneur de Montpellier, dont il fait l'éloge, ne peut être que Guillaume VIII, fils de Mathilde, mort vers la fin de l'an 1202. La Bibliothèque royale à Bruxelles possède deux manuscrits de cet ouvrage, nos 894 et 14370.

10^o *Liber de planctu naturæ, contra Sodomie vitium* (Ibid., p. 431). Ce livre, mêlé de vers et de prose, et publié d'a-

près des manuscrits des abbayes de Parc et de Cisoing, est un conte moral dans lequel l'auteur suppose que la Nature lui apparaît en songe, pour se plaindre de la dépravation qui règne parmi les hommes, et surtout du vice de luxure, qui outrage plus directement la nature même. On en conserve un manuscrit à la Bibliothèque royale à Bruxelles, n° 3598.

11^o *Anticlaudianus, sive de Officio viri boni et perfecti libri novem* (Ibid., p. 481). De Visch corrigea les éditions de Bâle, de 1536, et d'Anvers, de 1611, à l'aide des manuscrits des jésuites de Louvain et de Balthasar Moretus d'Anvers. Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque royale à Bruxelles, n° 10052. Cet ouvrage, écrit entièrement en vers, est souvent désigné par le nom d'*Encyclopédie*, parce qu'il traite des connaissances nécessaires pour former l'homme vertueux, et qu'il entre dans de grands détails sur les procédés des sciences et des arts. Il est intitulé *Anticlaudianus*, non que ce soit une réfutation du poème de Claudien contre Rufin, mais parce qu'il en est une imitation en sens inverse. Claudien suppose un complot de vices pour bannir de l'empire le règne de la vertu. Alain, au contraire, imagine un concert parmi les vertus pour chasser les vices de la terre. De tous les ouvrages d'Alain, c'est celui qui l'a rendu le plus célèbre. Il était déjà devenu classique au XIII^e siècle. Il eut des commentateurs parmi lesquels on remarque Raoul de Lonchamp, Anglais, et Adam de la Bassée, chanoine de Lille. Legrand d'Aussy a donné, dans le t. V, p. 546, des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, la notice d'une traduction libre en vers français de l'*Anticlaudianus*. Quant au temps où Alain composa cet ouvrage, on peut le deviner à peu près, s'il est vrai qu'il a eu en vue de critiquer, dans quatre vers du premier livre, chap. V, l'*Alexandride* de Gauthier de Châtillon, son compatriote, et surnommé comme lui de Lille. Gauthier dédia son poème à Guillaume de Champagne, mort archevêque de Reims en 1202, poème par conséquent antérieur à celui d'Alain.

12^o *De Incarnatione Christi Rhythmus*

perelegans, quo divinum id opus omnes artium liberalium regulas aspernatum fuisse perquam ingeniose cecinit (Ibid., p. 578). Le père Buzelin avait publié cette pièce, d'après un manuscrit de l'abbaye de Marchiennes, dans sa *Gallo-Flandria*, t. I, chap. VII. Du Boulaï l'a insérée dans son *Hist. Universitatis Parisiensis*, t. II, p. 722. Dans cette prose rimée, Alain fait voir combien le mystère impénétrable de l'incarnation déconcerte toutes les règles qui sont la base de nos connaissances. A la suite de cette pièce vient un *Rhythmus alter, quo graphicè natura hominis fluxa et caduca depingitur* (Ibid. p. 579), imprimé également par Buzelin et Du Boulaï. L'auteur y représente, d'une manière très-élégante, l'instabilité de la vie humaine sous l'image d'une fleur qu'un même jour voit naître et mourir.

130 *Doctrinale minus, alias Liber Parabolarum* (Ibid., p. 579), opusculé en vers, imprimé plusieurs fois et édité par De Visch, d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai. (Voir ci-dessus, n° 5.) Cet écrit contient de judicieuses maximes sur la morale, la philosophie naturelle et d'autres matières. Il a été traduit en vers français à l'usage de Charles VIII, roi de France, et imprimé avec des commentaires, à Paris, en 1536, in-16.

140 *De Arte seu Articulis catholicæ fidei libri quinque* (Ibid., p. 593), ouvrage de controverse, publié par Pez, dans son *Thesaurus Anecdotorum*, t. I, part. I, p. 475, d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Emmèran de Ratisbonne. Le premier livre traite de l'unique cause de toutes choses, c'est-à-dire de l'unité et de la trinité en Dieu; le deuxième de la création du monde, des anges, de l'homme et du libre arbitre; le troisième du Fils de Dieu, incarné pour racheter l'homme; le quatrième des sacrements et le cinquième de la résurrection des morts. L'auteur suit la méthode des géomètres : il place à la tête de chaque livre des définitions, des distinctions, des pétitions ou demandes, des principes évidents par eux-mêmes, lesquels étant accordés, il faut admettre nécessairement toutes les conséquences

qui en découlent. C'est donc avec raison que son ouvrage est intitulé : *De Arte fidei catholicæ*, et c'est à tort que ce titre se trouve transformé, dans quelques manuscrits, en celui de *De Articulis fidei catholicæ*. Dans un prologue, tenant lieu d'épître dédicatoire, Alain adresse son œuvre à un pape nommé Clément, qui doit être Clément III (1187-1191); il dit qu'il fait cette dédicace pour concilier à son ouvrage une plus grande autorité et parce qu'il appartient au pape de répandre par toute la terre la semence de la parole catholique.

150 *Theologiæ regulæ* (Ibid., p. 617). Écrit publié pour la première fois en 1755, sous le titre de *Alani Magni regulæ theologiæ*, par Mingarelli, dans son *Anecdotorum fasciculus*, p. 171, d'après un codex de la fin du XII^e siècle des augustins de Bologne. C'est une explication de cent vingt-cinq axiomes théologiques, parmi lesquels il y en a qui laissent à désirer sous le rapport de l'exactitude, comme le remarque Mingarelli dans sa préface. L'ouvrage désigné dans plusieurs catalogues de manuscrits sous le titre de *De Maximis theologiæ*, est le même que celui-ci.

160 *Liber de Distinctionibus dictionum theologicalium* (Ibid., p. 685), d'après une édition de Deventer, de l'an 1477. C'est peut-être le même ouvrage dont on conservait, chez les chanoines réguliers de Saint-Martin à Louvain, un manuscrit sous le titre de *Distinctiones terminorum theologicorum*, et qui est indiqué dans la *Bibliotheca Belgica manuscripta* de Sanderus, p. 208, sous le titre de *Memoriale Rerum difficilium*. Alain dédie cet ouvrage à Ermengalde, dix-neuvième abbé de Saint-Gilles, dans l'évêché de Nîmes (1179 à 1195), *Prologus Alani ad Hermengaldum abbatem Sancti Egidii*. C'est une explication, par ordre alphabétique, des termes bibliques et théologiques. Le même ouvrage porte, dans quelques manuscrits, le titre de *Oculus* et parfois de *Oraculum Scripturæ sacræ*, ou de *Tractatus de diversis verborum significationibus secundum ordinem alphabeti*. Quelquefois aussi on le désigne sous le titre de *Æquivoca Alani ad Hermengaldum*.

170 *Commentaria in prophetias Merlini*

Angli, Francfort, 1608, ouvrage dont il a été question plus haut.

18^o Alain était aussi alchimiste, s'il est vrai qu'il soit l'auteur d'un écrit inséré dans le *Theatrum chemicum*, t. III, p. 761, sous le titre de *Dicta Alani de lapide philosophica* ; mais cet écrit paraît appartenir à un autre Alain.

19^o Dans l'opinion que nous adoptons, d'après l'autorité de dom Brial, maître Alain de Lille n'est autre que celui qui devint prieur du chapitre de Cantorbéry, en 1179, et abbé de Tewkesbury, en 1186. Les écrits dont on donne la paternité à celui-ci doivent donc être attribués à notre compatriote, c'est-à-dire la vie de saint Thomas de Cantorbéry et les lettres réunies dans le recueil publié par Giles, en 1846.

20^o De Visch, Pez, Fabricius, Sanderus et d'autres biographes indiquent encore divers écrits qui existaient autrefois en manuscrit dans plusieurs bibliothèques monastiques.

La partie la plus brillante des œuvres de maître Alain de Lille ce sont ses poésies. Quant à ses ouvrages philosophiques et théologiques en prose, ils renferment, eu égard à son époque, des choses assez remarquables, quoiqu'en pense dom Brial.

P. F. X. de Ram.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis Cisterciensis*, p. 12. — Foppens, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 36. — Bulaeus, *Hist. universitatis Parisiensis*, t. II, pp. 197, et suivantes, et t. III, p. 400, et *Hist. litt. de la France*, t. XVI, p. 396.

ALAMIRE (*Pierre*), calligraphe. Voir VANDEN HOVE (*Pierre*).

ALAR (*Antoine*), **ALLART**, **ALLARD** ou **ALLARDI**, écrivain ecclésiastique, né à Valenciennes (ancien Hainaut), vers 1575, mort en 1628. Après avoir pris l'habit de dominicain dans sa ville natale, vers 1600, il s'acquit, en prêchant en Belgique, une telle réputation d'éloquence et de zèle, qu'il reçut, en 1615, de ses supérieurs le titre de Prédicateur général. Il remplit deux fois les fonctions de prieur au couvent de Valenciennes. Mais ce qui a surtout préservé son nom de l'oubli, ce sont ses ouvrages mystiques, dont l'un, par l'étrangeté du style et la bizarrerie du titre, se recommande parti-

culièrement à la curiosité des bibliophiles. 1^o *Les Allumettes d'amour du jardin délicieux de la confrairie du saint Rosaire de la Vierge Marie.....*, avec plusieurs beaux miracles, etc. Valenciennes, Jean Vervliet, 1617 ; in-12 ; 2^o *La Vie et les Miracles du B. Louys Bertrand, de l'ordre des Frères prescheurs, et sa béatification par Paul V.* Traduit en français de l'espagnol du P. Balthasar Juan Rocca. Tournay, Adr. Quinqué ; in-12.

F. Hennebert.

ALARIUS (*Hilaire*), musicien, né à Gand vers 1684, mort en 1734. Voir VERLOGE (*Hilaire*).

ALBANY (*Louise - Maximiliane - Caroline - Emmanuel*, princesse de Stolberg, comtesse **D'**), née à Mons le 20 septembre 1752. Elle appartenait, par son père, à la plus vieille noblesse d'Allemagne. Sa mère était fille du prince de Hornes. Le prince Gustave-Adolphe de Stolberg-Gedern, père de la comtesse d'Albany, fut général au service d'Autriche. Vers l'époque de la naissance de sa fille, il commandait la place de Nieuport et mourut à Leuthen, cinq ans après. La jeune princesse, élevée au couvent, fut reçue de bonne heure au chapitre des dames nobles de l'abbaye de Sainte-Waudru. Ses charmes extérieurs, rehaussés par les grâces plus rares de l'esprit et du caractère, attirèrent l'attention de la diplomatie française, en quête alors d'une épouse pour Charles-Édouard, arrière-petit-fils de Charles I^{er} d'Angleterre. On eût voulu empêcher cette lignée royale de s'éteindre, afin d'inquiéter la maison de Hanovre. M^{lle} de Stolberg avait dix-huit ans quand on l'unit, en 1772, à Macerata, au comte d'Albany (c'était le nom adopté par Charles-Édouard), âgé alors de cinquante ans. Les époux résidèrent à Florence. C'est là que M^{me} d'Albany rencontra le comte Alfieri. Elle avait vingt-cinq ans ; et son union, fruit de combinaisons diplomatiques, lui était rendue intolérable par les mauvais traitements d'un mari qui cherchait dans l'abus des boissons fortes l'oubli de ses revers. L'ardent tragique italien n'avait que vingt-huit ans. Il s'éprit, avec sa furie ordinaire, de la belle étrangère et réus-

sit bientôt à la séparer de son époux. En 1780, Mme d'Albany se réfugia dans un couvent ; elle trouva ensuite asile et protection à Rome auprès de son beau-frère, le cardinal Henri. Deux ans, elle y vécut paisible, se mêlant au monde et servant déjà d'inspiratrice à l'auteur de *Mérope* et d'*Antigone*. Une séparation complète, autorisée par le pape et à laquelle Charles-Édouard consentit, lui rendit enfin, en 1784, toute sa liberté. Dès lors, elle ne quitta plus Alfieri, qui ne retrouvait qu'auprès d'elle sa verve et sa fécondité. C'est l'hommage qu'il lui rend dans sa dédicace de *Myrrha* : « Vous êtes la » source où puise mon génie, lui dit-il, » et ma vie n'a commencé que le jour » où elle a été enchaînée à la vôtre. »

Le comte d'Albany mourut en 1788. La comtesse, qui devait à la générosité de Marie-Antoinette une pension considérable, vécut quelque temps à Paris avec un train princier. Son salon était déjà célèbre. Elle passa le détroit en 1791, et celle qui avait été l'épouse de Charles-Édouard, ne crut pas manquer à sa dignité en se faisant présenter à Georges III. De retour en France, elle en fut bientôt chassée par la tourmente révolutionnaire. Elle et Alfieri, car la mort seule les sépara, s'arrêtèrent quelque temps au château de Mariemont, chez Mme d'Arberg, sœur de Mme d'Albany. Ils se fixèrent enfin à Florence. C'est là que le poète mourut en 1803, sincèrement regretté par l'amie qui n'avait cessé de consoler l'isolement volontaire de cette âme tourmentée.

Mme d'Albany lui fit exécuter, par Canova, un admirable mausolée, et elle publia une édition complète des œuvres d'Alfieri. Ce n'est qu'après la mort de ce grand homme que Mme d'Albany put exercer librement cette sorte de royauté mondaine qu'elle semble avoir ambitionnée toute sa vie. Les célébrités du siècle vinrent à leur tour s'incliner devant son fauteuil. Son salon, bien plus inoffensif que celui de Mme de Staël, à Coppet, eut cependant l'honneur de porter ombrage à Napoléon. Mandée à Paris par l'empereur, Mme d'Albany fut forcée d'y résider de 1809 à

1810. On lui permit alors de retourner à Florence, où elle reprit sa vie brillante et douce, jusqu'à ce qu'elle s'éteignît de langueur en 1824. Elle institua son légataire universel un peintre français, nommé Fabre, qui partageait depuis de longues années son intimité. Les restes de la comtesse d'Albany reposent dans le même tombeau que ceux d'Alfieri ; mais Fabre a élevé à côté un monument particulier qui porte l'épithaphe composée par le poète lui-même en l'honneur de sa noble amie. Voici cette épithaphe :

HIC SITA EST
ALOYSIA E STOLBERGIS
ALBANIE COMITISSA
GENERE FORMA MORIBUS
INCOMPARABILI ANIMI CANDORE
PRÆCLARISSIMA
A VICTORIO ALFERIO
JUNTA QUEM SARCOPHAGO UNO
TUMULATA EST
ANNORUM..... SPATIO
ULTRA RES OMNES DILECTA
ET QUASI MORTALE NUMEN
AD IPSO CONSTANTER HABITA
ET OBSERVATA
VIVIT ANNOS.... MENSES..... DIES.....
IN HANNONIA MONTIBUS NATA
OBIIT..... DIE..... MENSIS.....
ANNO DOMINI MDCCC....

F. Hennebert.

***ALBE** (*Fern. ALVAREZ DE TOLÈDE*, duc **D**), gouverneur général des Pays-Bas, né en Espagne en 1508, mort en 1582. Voir *TOLÈDE* (*Fern. ALVAREZ DE*), duc d'Albe).

ALBÉRIC DE THOSAN ou de **TER-DOEST**, chroniqueur, né en Flandre, vivait au XIII^e siècle. L'abbaye de Ter Doest, de l'ordre de Cîteaux, située jadis au nord de Bruges et incorporée, au XVI^e siècle, à l'abbaye des Dunes, a produit plusieurs hommes distingués par leur science et leur génie. Le moine Albéric, flamand d'origine, plus connu sous le nom d'Albéric de Thosan, fut peut-être le personnage le plus marquant que forma cette maison.

Les biographes Foppens, Charles De Visch et les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, qui donnent des particularités sur la vie de ce moine, n'indiquent pas le lieu de sa naissance ; ils disent seulement qu'il était d'origine flamande. Valère André nous apprend qu'Albéric traduisit du français en latin l'histoire des croisades, dont le titre était : *Chro-*

nicon terræ sanctæ sive Expeditiones Principum et Baronum catholicorum in terram sanctam. Il ajoute qu'il termina cette œuvre en 1272 et qu'elle embrassait l'époque des croisades, depuis saint Bernard jusqu'à saint Louis. Il est bien regrettable que la chronique d'Albéric soit perdue. L'autographe se trouvait dans la bibliothèque de Christophe Butkens, abbé de Saint-Sauveur à Anvers, d'où elle passa aux héritiers de ce savant historien. Albéric est cité par les chroniqueurs des *xiv^e*, *xv^e* et *xvi^e* siècles. Le président Wielant s'en est beaucoup servi dans ses *Antiquités de Flandre*, et, au dire de Foppens, le *Chronicon Alberici* était réputé comme une autorité sûre, où les familles distinguées cherchaient, à défaut d'autres titres, des preuves certaines de leur origine et de leur noblesse. L'auteur s'est attaché aux personnages distingués qui avaient pris part aux expéditions contre les Sarrasins ; il n'a pas oublié les Flamands, qui avaient suivi leurs comtes dans ces entreprises chevaleresques et, à ce point de vue, la perte de l'œuvre d'Albéric est doublement regrettable. Si l'autographe a disparu, espérons que des copies en existent encore et que les traces du moine de Ter Doest, trouvées par l'auteur de cette notice, lui permettront un jour de mettre la main sur une copie très-ancienne de cette chronique.

Nous devons encore à la plume d'Albéric la vie de Barthélemy Vander Aa et l'histoire des trois monastères qu'il fonda. Lorsque la mort le surprit, en 1286, il écrivait la vie de la bienheureuse Élisabeth, abbesse de Nazareth, près de Lierre, suivie de la chronique de ce monastère. Le moine de Ter Doest, Victorius, continua cette chronique jusqu'à l'année 1383. La vie de la bienheureuse Ermengarde, première abbesse de Magdendale, est aussi due à sa plume.

F. Van De Putte.

ALBÉRIC DE TROIS-FONTAINES, chroniqueur, né au diocèse de Liège. C'est sous ce nom qu'est devenue célèbre une chronique du *xiii^e* siècle, qui est un des plus anciens et des plus précieux monuments de l'histoire de ces temps obscurs. Elle appartient à notre pays, non-

seulement par le sujet, mais aussi par l'intitulé d'un des manuscrits, qui range le moine Albéric dans le diocèse de Liège. Cette origine a été adoptée par l'illustre éditeur de la chronique, Leibnitz, qui a pris pour en-tête : *Incipit Cronica Alberici Monachi Trium Fontium Leodiensis diocesis.* De telles preuves ne suffiraient pas pour nous permettre de revendiquer ce modeste écrivain, si sa nationalité ne résultait pas à l'évidence du texte même qu'il nous a légué. On y trouve quantité de détails minutieux relatifs au pays de Liège et à Huy. L'auteur y raconte des événements qui ne pouvaient intéresser qu'un habitant du lieu et qui sont rapportés avec l'exactitude d'un témoin oculaire. Il se montre mieux disposé pour les empereurs germaniques, dont relevaient les Liégeois, que pour les rois de France, des sujets desquels il lui arrive de se moquer. Tout démontre non-seulement qu'il était du diocèse de Liège, mais encore qu'il vivait non loin de Huy. Des indices plus précis permettent même d'affirmer qu'il était moine augustin, de l'abbaye de Neufmoustier. La chronique nous appartient donc sans conteste. Seulement, il est permis de douter qu'elle soit l'œuvre de cet Albéric sous le nom duquel elle a passé à la postérité. Ce dernier n'en paraît être que l'interpolateur : moine et Liégeois, comme l'auteur, il ne faisait point partie du même ordre, et c'était probablement un cistercien du Val-Saint-Lambert. Quant à cette dénomination de *Trois-Fontaines*, qui a engagé quelques auteurs à en faire un bénédictin du monastère de ce nom dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, elle rappelle à d'autres un petit hameau, situé dans le marquisat de Franchimont, et qui pourrait être le lieu de naissance de notre Albéric. Quoi qu'il en soit, le véritable auteur est resté complètement anonyme. C'est bien à lui, cependant, que revient la gloire du travail, puisqu'on a pu compter les interpolations, qui sont au nombre de vingt et une, suivant M. Petit-Radel, tandis que Dom Bouquet n'en porte le chiffre qu'à seize. La chronique commence avec le monde. Jusqu'en 1220, ce n'est qu'une compilation d'une cinquantaine d'auteurs précédents

que le chroniqueur nomme fréquemment. De 1220 à 1241, où il se termine, le récit peut passer pour original. Il ressort de l'ouvrage même que l'auteur anonyme n'est contemporain qu'au XIII^e siècle des événements qu'il raconte. Les interpolations d'*Albericus Monachus* se font surtout remarquer de 1163 à 1223. La chronique a mérité les éloges des savants les plus compétents. Seule elle fournit une grande abondance de matériaux sur l'époque dont elle s'occupe. Elle se signale surtout par le grand nombre de généalogies princières et autres, qu'aucune chronique n'avait données avant elle. Même où il n'a fait que compiler, l'auteur a rendu service à la science en préservant de la destruction des passages choisis de chroniques aujourd'hui perdues ou du moins, en fournissant de meilleures leçons de textes publiés postérieurement. Sans doute, le moine de Neufmoustier n'est pas complètement exempt des défauts de son époque. Il croit à l'astrologie, à la magie, et montre pour les miracles une crédulité excessive. Il ne manque cependant pas tout à fait d'une certaine critique, et brille surtout par une impartialité bien extraordinaire chez un homme d'Eglise, obligé de narrer les querelles sanglantes de l'Empire et de la Papauté. Quelque défectueuse que soit l'édition de Leibnitz, ce n'en est pas moins un honneur pour notre auteur que d'avoir fixé l'attention de ce grand homme, et l'on déplorera avec nous de ne pas connaître le nom du moine modeste dont, par une méprise fréquente au moyen âge, toute la célébrité a été donnée par les copistes à son trop heureux interpolateur, *Albéric de Trois-Fontaines*.

F. Hennebert.

ALBÉRON, évêque de Verdun, mort en 1158, fils d'Arnoul II et frère d'Oton II, comtes de Chiny. Cet illustre évêque de Verdun fut un de ces prélats du XII^e siècle qui savaient manier avec un égal succès la crosse et l'épée. Il était archidiacre de Verdun depuis de longues années, lorsqu'il fut élevé, par le chapitre et le peuple, d'une voix unanime, à l'épiscopat. Il est considéré comme le libérateur de son Eglise. En effet, Verdun était opprimé par Renaud, comte de Bar, qui y

avait fait construire une tour d'où la garnison rançonnait le pays. Après avoir vainement employé tous les moyens de conciliation auprès du comte de Bar, Albéron fut contraint de recourir à la force. Albéric (*Chron.*, an. 1131) retrace ce fait en deux mots et nous dit « que l'évêque » de Verdun rasa la tour élevée par le » comte de Bar, » mais les légendaires des XI^e et XII^e siècles ne pouvaient laisser passer un tel événement sans amplification. Le roman de la prise de Chèvremont, par l'évêque Notger, de Liège, reçoit ici une version nouvelle. Albéron, usant de stratagème, gagne un des gardiens de la tour et y entre avec son clergé le jour de la Pentecôte. Renaud prend les armes, vient assiéger Verdun, ravage les campagnes et, repoussé une première fois, il appelle le duc de Lorraine à son secours. Vain effort; l'armée des assiégeants est tout à coup saisie d'une terreur panique; Renaud reconnaît le doigt de Dieu et envoie, pour traiter de la paix, son frère, le cardinal Étienne, évêque de Metz, et l'archevêque de Trèves. Après trois ans d'hostilités, la paix est conclue et Verdun délivré.

Albéron dirigea ensuite tous ses soins vers la réforme des nombreux monastères de son diocèse, qui s'étaient considérablement relâchés dans la discipline; et lors du concile tenu à Reims par le pape Innocent II, il y rencontra saint Bernard, saint Norbert et saint Bruno, les fondateurs de trois nouveaux ordres religieux. Avec le double concours de l'Empereur et du Pape, il réforma ces couvents et fit entrer les prémontrés à l'abbaye de Saint-Paul de Verdun; introduisit les moines de Cîteaux à l'abbaye d'Orval, dont le savant Constantin fut nommé le premier abbé par saint Bernard (1131), et fonda pour eux l'abbaye de la Chalade. Enfin, il fut encore le fondateur des monastères de Belval, de l'Étanche, de Gynevaux et d'une commanderie de templiers.

Au milieu de ces pieuses fondations, Albéron est bientôt distrait parla grande voix de Bernard, son ami; se ressouvénant du noble sang qui coule dans ses veines, il prend la croix et se dirige vers Rome, mais le pape Célestin II arrête l'évêque croisé

dans ses projets guerriers. Albéron rentre à Verdun au milieu des acclamations de son peuple; toutefois il résigne bientôt son évêché entre les mains d'Albert de Marcey, s'enferme comme simple moine dans l'abbaye de Saint-Paul, où il meurt l'an 1158, enveloppé dans sa robe d'humilité.

A. de Noue.

Bercarii *Hist. Epis. Verd.* — Alberici *Chron.* an. 1151. — Henriquez, *De Ord. Cist.*, liv. II.

ALBÉRON I, ou **ADALBÉRON**, évêque de Liège, reconnu comme bienheureux, était fils de Henri II, cinquième comte de Louvain (1063-1078). Son frère aîné, Henri III, dit le Jeune, recueillit la succession paternelle (1078-1096); mais, comme il mourut sans enfants, il transmit ses droits à son frère Godefroid I, dit le Barbu, qui reçut du roi Henri V, en 1106, l'investiture du duché de la Basse-Lorraine et du marquisat d'Anvers, et que l'on considère comme la tige des ducs héréditaires de Lothier et de Brabant (1096-1140).

L'ancienne chronique de Sainte-Gudule à Bruxelles (1), ordinairement si exacte dans les détails généalogiques sur la maison de Louvain et de Brabant, confond Albéron avec saint Albert de Louvain, qui illustra le siège épiscopal de Liège par le martyre, en 1192 (2).

Albéron était très-jeune encore lorsqu'il se consacra à l'état ecclésiastique; il devint, non moins par son mérite personnel que par sa naissance, chanoine primicier ou *princier* de l'église de Saint-Étienne à Metz.

Après la mort du bienheureux Frédéric, en 1121, le siège épiscopal de Liège resta vacant près de deux ans. Mais les cruelles dissensions qui agitaient depuis si longtemps l'église touchaient à leur terme : en 1122, un accord avait été signé entre le pape Calixte II et l'empereur Henri V; l'élection canonique et la libre consécration des évêques furent rétablies, et l'Empereur renonça à toute investiture par

l'anneau et la crosse, en se réservant le pouvoir de donner par le sceptre l'investiture des fiefs royaux ou des droits régaliens. L'année suivante, l'Empereur, après avoir célébré les fêtes de Pâques à Aix-la-Chapelle, se rendit à Liège. On y traita, pendant son séjour, de l'élection d'un évêque. Le frère du duc de Lothier faisait alors l'ornement de l'église de Metz, et la renommée répandait partout l'éclat de ses vertus. Le vœu unanime du chapitre porta Albéron sur le siège de saint Lambert (3). Il reçut immédiatement de l'Empereur l'investiture des droits régaliens de la principauté de Liège, et, peu après, son sacre se fit par son métropolitain, l'archevêque de Cologne, Frédéric de Schwarzenbourg, qui rejeta alors, pour la seconde fois, un usurpateur de l'évêché de Liège, l'archidiacre Alexandre de Juliers, protégé autrefois par Godefroid le Barbu lui-même. Ce prince, abandonnant un ancien allié pour maintenir l'élection de son frère, favorisait ainsi les intérêts de sa famille et procurait un nouveau lustre à la maison de Louvain, dont l'influence grandissait chaque jour.

D'une grande simplicité dans toute sa conduite, Albéron reflétait admirablement les vertus et la piété de son prédécesseur : sa vie entière fut pure et innocente (4). La douceur de son cœur le portait naturellement à faire goûter à son peuple les bienfaits de la paix et les effets de la clémence; cependant l'énergie nécessaire pour réprimer sévèrement ceux qui cherchaient à entretenir des troubles ne lui fit point défaut.

Un de ses premiers soins fut de purger son diocèse des brigands qui l'infestaient. Une de leurs retraites était le château de Fauquemont. Goswin II, seigneur de Fauquemont et de Heinsberg, étant parvenu à se faire donner le titre d'avoué de l'église de Mersen, n'usa de sa puissance que pour rançonner le territoire de Fau-

(1) Ms. de Gérard, chap. X. Voyez nos *Recherches sur l'histoire des comtes de Louvain et sur leurs sépultures à Nivelles*, p. 46.

(2) Voyez sa notice ci-dessous.

(3) Dans le Ms. de la chronique de Jean d'Ostre-Meuse, il est dit qu'il fut élu évêque par le chapitre. Toutes les sources historiques sont

d'accord pour affirmer que le vœu de tout le monde l'éleva à l'épiscopat.

(4) Un auteur contemporain trace ainsi son portrait : *Vir simplex et rectus, lenis, pudicus, sine avaritia, bonis moribus, nobilior nobilibus*. Voyez la chronique de Raoul, abbé de Saint-Trond, dans le *Spicilegium* de d'Achéry, t. II, p. 702.

quemont et de Maestricht. En 1123, les chanoines de Saint-Servais profitèrent de la présence de l'empereur Henri V à Liège pour se plaindre de nouveau de l'oppression et des outrages dont Goswin continuait à accabler leur Église. Cité par l'Empereur pour être ouï en sa défense, il refusa de comparaître. Ce prince, à la prière d'Albéron, chargea Godefroid le Barbu de ramener le sire de Fauquemont à son devoir par la force des armes. Le duc assiégea le château, qu'il força au bout de six semaines et qu'il détruisit de fond en comble (1).

Albéron abolit, pendant la troisième année de son épiscopat, l'une des coutumes les plus odieuses de la féodalité (2). Il existait à Liège, comme presque partout ailleurs, le droit dit de *morte-main* ou du *meilleur catel*, en vertu duquel, après la mort de chaque chef de famille, le seigneur se saisissait du meuble le plus riche de la maison (3). Il arriva que le pieux évêque, allant, selon son habitude, faire de nuit sa prière aux portes de quelque église et y implorer, pour son peuple, la protection du ciel, fut tout à coup frappé par un bruit perçant. C'était une pauvre femme qui disait d'une voix entrecoupée de sanglots : « Ne suis-je pas assez » malheureuse d'avoir perdu mon mari, » faut-il encore que l'évêque vienne saisir » mon lit? » Albéron en eut le cœur navré. Le lendemain, il se fit instruire du motif de la plainte qu'il avait entendue, et non-seulement il usa de clémence à l'égard de cette veuve, mais il délivra pour toujours la cité et le pays de la servitude du meilleur catel (4). Il est probable que l'ancienne coutume liégeoise, de ne point faire de testament sans y insérer quelque petite donation en faveur de l'église de Saint-Lambert, a pris son origine dans le souvenir reconnaissant que le peuple con-

serva de la réforme opérée par son évêque.

Vers l'année 1122, saint Norbert vint à Namur. Le comte Godefroid, pénétré de vénération pour le fondateur de l'ordre de Prémontré, lui offrit le château qu'il avait à Floreffe, et lui assigna des revenus considérables pour y former un monastère. Lorsqu'il fut achevé, Albéron vint dédier l'église. Par une charte, datée de l'an 1124, il confirma la fondation du monastère et lui accorda plusieurs privilèges (5). C'est de Floreffe qu'il fit venir à Liège douze religieux pour occuper le monastère qu'il fonda lui-même, vers la même époque, sur le mont Cornillon, où l'évêque Othbert avait dédié, en 1116, un oratoire en l'honneur des douze apôtres. L'ordre de Prémontré conserva le monastère du mont Cornillon jusqu'en 1288, époque pleine de troubles pendant laquelle les religieux furent forcés de s'établir au milieu de la ville, dans un endroit qui devint l'abbaye de Beaurépart.

Dans le courant de la même année, 1124, Albéron donna une charte en faveur des religieux de l'ordre de Cluny, qui avaient pris possession à Bertrée, près de Hannut, aux environs de Namur, d'un hospice érigé en prieuré (6). Une autre fondation se rapporte encore à cette année. L'église de Saint-Gilles, près de Liège, avait été jusqu'alors occupée par des prêtres séculiers ; mais l'évêque, reconnaissant que leur conduite ne s'accordait pas avec leur état, les remplaça par des chanoines réguliers auxquels il donna pour abbé un homme d'une grande vertu, nommé Azo ou Asso. Il augmenta les revenus du monastère et consacra, en 1126, la nouvelle église, où il se réserva le lieu de sa sépulture (7). Il fonda aussi, vers le même temps, deux autres églises à Liège, l'une dans le cimetière de Saint-Denis, en

(1) Voyez la chronique de De Dinter, t. II, p. 71, et Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, p. 99.

(2) De Gerlache, *Hist. de Liège, depuis César jusqu'à Maximilien de Bavière*, p. 70.

(3) Le *Magnum Chronicon Belg.* (apud Pistorium, *Revm Germ. scriptores*, t. III, p. 166) rapporte l'abolition de ce droit faite par Albéron.

(4) Albéron supprima ce droit en 1126 : *Primus omnium juri suo vel servituti, quæ dicitur mortua manus.... renunciavit*, dit le *Magnum Chronicon*

Belg. De Reiffenberg pense qu'il fut devancé par Florent I, comte de Hollande; mais les diplômes de 1108 et 1116, en faveur des bourgeois de Heilo et d'Alckmaar, ne se rapportent pas directement à la suppression de la *morte-main*.

(5) La charte se trouve dans la Vie de saint Norbert, par Hugo, et dans Galliot, *Histoire gén. de Namur*, t. V, p. 515.

(6) Voyez *Gallia Christ. nov.*, t. III, *Instrum.*, p. 169.

(7) Op. cit., t. III, p. 1009.

l'honneur de sainte Aldegonde, et l'autre dans le cloître de Saint-Pierre, sous l'invocation de saint Clément et de saint Trond (1). Ce fut lui qui introduisit dans le diocèse de Liège, par un décret synodal, le culte solennel de sainte Marie-Magdeleine, à l'occasion des miracles opérés par l'intercession de cette sainte, dans une chapelle qu'un prêtre, nommé Bolan, avait fait bâtir, à Caster, sur une hauteur près de Maestricht (2).

En 1096, l'évêque Otbert fit, au nom de son Église, l'acquisition du château de Bouillon, que Godefroid lui vendit, à son départ pour la terre sainte, en se réservant la faculté de rachat pour lui et trois de ses héritiers consécutifs. Ce rachat n'ayant pas eu lieu dans le délai fixé, le château continua dès lors à appartenir en pleine propriété à l'évêque de Liège, qui devint, en vertu de cette acquisition, vassal de l'archevêque de Reims, car Bouillon était un fief de cette Église. Il survint, à ce sujet, en 1127, un différend entre Albéron et Renaud de Martigny, archevêque de Reims. La même année, par un acte signé à Reims (3), l'archevêque céda à Albéron et à ses successeurs la directe de son Église sur la seigneurie de Bouillon, mais en s'en réservant à lui-même et à ceux qui lui succéderaient dans l'Église de Reims la haute justice et le service militaire; en même temps il reçut l'hommage d'Albéron (4). Ces conditions ne parurent pas entièrement satisfaisantes aux Liégeois. Un de leurs historiens rapporte même qu'on trouva qu'Albéron, vers la fin de ses jours, ne répondit guère à l'estime qu'il avait fait naître et aux espérances qu'on avait fondées sur lui (5). Le seul reproche qu'il mérite peut-être, c'est que, parvenu à un grand âge et affaibli par les travaux apostoliques, il

ne défendit pas avec assez d'énergie, dans son différend avec l'archevêque de Reims, la liberté du duché de Bouillon, et qu'ensuite, il se montra trop faible à l'égard de Renaud, comte de Bar, descendant des anciens comtes ou ducs de Bouillon, qui tenait pour nulle la vente faite à l'Église de Liège et qui formait dès lors des prétentions à l'héritage de ce duché (6). Aussi Renaud ne tarda guère à exécuter ses projets; en 1134, profitant des désordres qui régnaient à Liège sous l'épiscopat d'Alexandre I, le successeur indigne du bienheureux Albéron I, il parvint à s'emparer, par trahison, du château que l'Église de Liège ne récupéra qu'en 1141, lorsque Albéron II eut recours à la force des armes pour se faire rendre une place considérée comme imprenable. Cet événement, célébré comme un miracle dû à la protection de saint Lambert, a fait l'objet d'une ample narration écrite par un auteur contemporain (7).

Albéron I mourut, selon le nécrologe de Saint-Lambert et Gilles d'Orval, le 1^{er} janvier 1128, c'est-à-dire, selon le nouveau style, 1129. Comme l'histoire de la maison de Louvain nous permet de placer sa naissance vers l'an 1060, il en résulte qu'il devait avoir atteint la soixantedixième année de son âge. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Gilles, au pied du maître-autel, où l'on consacra, en 1568, l'inscription suivante à sa mémoire :

D. O. M. ET MEMORIE DOMINIALBERONIS, HUIUS NOMINIS PRIMI, EPISCOPI ET PRINCIPIS LEODIENSIS, HENRICI II COMITIS LOVANI ET ODILIE (8) LANTGRAVII THURINGIE SORORIS FILII, HUIUS ABBATIE SANCTI AEGIDII PRIMARIUM FUNDATORIS. OBIIT ANNO DOMINI MCXXVIII, CALENDIS FEBRUARII (9). DOMINUS JOHANNES DE NOLLET, ABBAS OPTIMI PATRONI MONUMENTUM ANNO MDLXVIII IGNE CORRUPTUM HOC NOVO RESTAURAVIT AN. MDCXLI MENSIS FEBRUARII DIE XXIV.

P. F. X. de Ram.

(1) *Magnum Chron. Belg.* apud Pistorium, t. III, p. 167.

(2) *Ibid.*

(3) Chapeauville (t. II, p. 400) a publié cet acte, mais il l'attribue par erreur à Albéron II, qui siégea à Liège de 1136 à 1145.

(4) Marlot, *Metropolis Remensis hist.*, t. II, p. 294.

(5) *Notat Fisen, ultima ejus vite primis et concepta de illo existimationi non respondisse ferri; sed id quo fundamento? cum testis oculatus Rudolphus post ejus obitum jamjam descripta referat* (c'est-à-dire le portrait mentionné plus haut,

not. 1, p. 7). Voyez *Gallia Christ. nov.*, t. III, p. 868.

(6) Voyez Foullon, *Hist. Leod.*, t. I, p. 261.

(7) *Triumphus S. Lamberti martyris de castro Bullonio anno Domini 1141*, publié par Chapeauville, t. II, pp. 577-602, qui attribue cette narration à Nicolas, chanoine de Liège, auteur d'une Vie de saint Lambert.

(8) Lisez *Adelæ* ou *Adeliæ*. Voyez nos *Recherches sur l'hist. des comtes de Louvain et sur leurs sépultures à Nivelles*, p. 44.

(9) C'est par erreur qu'on écrit *februarii* au lieu de *januarii*.

ALBÉRON II, cinquante-neuvième évêque de Liège, mort en 1145. La déposition d'Alexandre II avait imprimé à l'évêché de Liège une tache déshonorante. Pour l'effacer, on choisit comme évêque un membre d'une famille princière. Albéron, de la maison des comtes de Namur, primicier de l'Église de Metz, fut appelé au siège épiscopal par la voix unanime du clergé et du peuple (1136). Préoccupé de ses droits de souverain temporel, il s'appliqua à récupérer les lambeaux arrachés du territoire liégeois par la rapacité des princes voisins. Son acte le plus important fut la reprise du château de Bouillon, dont Renaud, comte de Bar, s'était emparé la nuit, grâce à la trahison d'une partie de la garnison (1134). Après avoir vainement désigné le spoliateur aux foudres de Rome, après trois appels infructueux à la justice du suzerain, l'évêque, exaspéré par le ravage et l'incendie de Fosses, recourut à des armes moins trompeuses. Aidé par le comte de Namur, Henri l'Aveugle, il assiégea l'inaccessible forteresse. Les fils du comte de Bar, qui la défendaient, repoussèrent aisément plusieurs assauts, grâce aux obstacles naturels qu'offrait l'escarpement des rochers. Il fallut se résigner à un assez long blocus. La chasse de saint Lambert fut même apportée de Liège pour animer les troupes de l'évêque. La chronique assure à ce sujet qu'un des fils de Renaud, en regardant le saint reliquaie du haut des remparts, tomba frappé d'un soudain éblouissement, prodige qui hâta la capitulation (1141). Albéron eut moins de bonheur dans son gouvernement spirituel. Un incendie dévora la plus grande et la plus belle partie de Liège, d'affreuses tempêtes dévastèrent la contrée, et ces désastres furent, aux yeux des contemporains, d'irrécusables témoignages de la colère divine, allumée par la corruption des mœurs. Une grande dissolution régnait en effet parmi une partie des gens d'Église, et pour ne pas avoir su mettre un frein à ces dérèglements, Albéron se vit assigné, par des membres de son propre clergé, à comparaître devant le pape. On l'accusait de ventes de bénéfices; on lui imputait la perte de la discipline ecclé-

siastique, arrivée à ce point que des femmes habitaient *in domibus claustris* et que les prêtres disaient deux messes par jour. Albéron, en reprenant le chemin de sa patrie, mourut à Ostie près de Rome.

F. Hennebert.

Dewez, *Histoire du pays de Liège*. — *Ægidius Auvervallisensis* apud Chapeauville, t. II.

* **ALBERT D'AUTRICHE** archiduc, prince souverain des Pays-Bas catholiques, naquit à Neustadt, le 15 novembre 1559, et mourut à Bruxelles, le 15 juillet 1621. Déchirés par trente ans de troubles, de guerres et d'effroyables désordres, les Pays-Bas catholiques, constitués en souveraineté indépendante de l'Espagne, furent confiés, en 1598, par Philippe II, au gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, dont l'administration, hérissée de difficultés politiques et administratives, mérita d'occuper une belle place dans nos annales nationales. Albert était le sixième enfant mâle de Maximilien II, qui succéda à l'empereur Ferdinand. Petit-fils de Charles-Quint, par sa mère, Marié d'Autriche, Albert avait dans les veines de ce sang flamand qui, plus tard, devait l'attacher étroitement aux destinées du pays qu'il fut appelé à régénérer. Jeune encore, on l'avait destiné à l'état ecclésiastique; de fortes études l'y avaient déjà préparé, et il était à peine âgé de dix-huit ans, lorsque le pape Grégoire XIII lui envoya les insignes du cardinalat. Le roi d'Espagne, dont il était le neveu, le nomma aussitôt archevêque de Tolède et inquisiteur général. Ayant eu l'occasion de reconnaître ses qualités éminentes et sa prudence, il l'appela ensuite au gouvernement du Portugal récemment conquis par le duc d'Albe. Bien qu'il eût à peine atteint sa vingt-cinquième année, l'archiduc sut consolider cette importante conquête et acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance de Philippe II, qui, en 1595, jeta les yeux sur lui pour le gouvernement général des Pays-Bas, devenu vacant par la mort de son frère aîné, l'archiduc Ernest.

Nos provinces étaient en partie pacifiées à cette époque; toutefois, la position de gouverneur général entraînait encore

de grandes difficultés, tant à cause de la guerre avec la France que de celle entamée avec la république des Provinces-Unies, guerre dont rien encore ne faisait présager le terme. Aussi semble-t-il que le roi avait conçu, dès lors, le projet de séparer les Pays-Bas de la monarchie espagnole et de leur donner un souverain indépendant. Albert ne quitta l'Espagne qu'avec l'assurance qu'on mettrait à sa disposition l'argent et les troupes nécessaires pour tenir tête aux Français et aux Hollandais. Afin de se faire mieux accueillir du peuple qu'il allait gouverner, il tenta de grands efforts pour obtenir la mise en liberté de Philippe de Nassau, fils aîné du Taciturne, ainsi que la restitution de ses biens; il inaugura donc ses fonctions par un acte de bienveillance en faveur d'un des hommes les plus considérables des Pays-Bas. Ce fut en février 1596 que le comte de Fuentes, gouverneur général de nos provinces, se rencontra à Luxembourg avec l'archiduc et lui remit l'autorité dont il avait été investi. A son entrée à Bruxelles, il fut reçu triomphalement par la population entière. A peine arrivé, il s'occupa de concentrer ses forces pour combattre les Français. Chef d'une puissante armée et muni de sommes suffisantes pour payer des soldats, jusqu'alors mal récompensés, Albert commença ses opérations militaires par la prise de Calais, Ardres, Ham et Guines, quatre places dont Henri IV appréciait toute l'importance. Amiens ne tarda pas à avoir momentanément le même sort. Mais la paix de Vervins, conclue le 2 mai 1598, vint enfin mettre un terme à ses exploits, et c'est à la suite de cet acte mémorable que la séparation des Pays-Bas d'avec l'Espagne fut résolue. Le 6 du même mois, Philippe II renonça, à Madrid, à tous ses droits sur ces contrées et sur la Franche-Comté en faveur de sa fille l'infante Isabelle, qu'il unit en même temps à son neveu, afin d'appeler conjointement les deux époux à la souveraineté de nos provinces. Albert fut relevé de ses vœux ecclésiastiques et autorisé par le pape à contracter un mariage qui pouvait assurer enfin le repos et le bonheur des populations belges. A défaut de progéniture

issue de cette union, nos provinces devaient retourner à l'Espagne. Pour des esprits prévenus ou clairvoyants peut-être, cette clause semblait être le résultat d'un calcul machiavélique : l'âge relativement avancé de l'infante, son extrême austérité, enfin la première condition d'Albert qui, quoique relevé de la prêtrise aux yeux du monde, n'en continuait pas moins à observer ses vœux de chasteté; tout, en un mot, devait empêcher, prétendaient-ils, les premiers souverains de la Belgique d'avoir une descendance directe. Nous ne rapportons ces conjectures que sous toute réserve, car la haine des partis n'y était point étrangère; mais quoi qu'il en fût, la domination espagnole, grâce à ce mariage, devait au moins, pendant quelque temps, disparaître de notre sol. Aussi les Belges se livrèrent-ils avec transport à l'espoir de jours meilleurs. L'idée de jouir enfin de l'autonomie nationale fit taire toutes les autres préoccupations. D'ailleurs le mérite bien connu du prince, son origine flamande, sa haute prudence, étaient de nature à inspirer promptement de la confiance et de la sympathie aux populations.

Après avoir obtenu la dispense de ses vœux, l'archiduc alla déposer sur l'autel de Notre-Dame de Hal son chapeau de cardinal et prit résolument les rênes du gouvernement.

Le 13 septembre 1598, Philippe II vint à mourir. Cet événement répandit une teinte sombre sur le mariage d'Albert et d'Isabelle, qui s'était accompli par procuration à Ferrare, en présence du pape Clément VIII. Le 7 juin 1599, l'archiduc, qui était allé prendre son épouse en Espagne, s'embarqua avec elle à Barcelone pour se rendre dans ses nouveaux États. Les réceptions officielles commencèrent sur les frontières du Luxembourg, et les archiducs firent leur entrée solennelle à Bruxelles, le 5 septembre 1599, après que le cardinal André d'Autriche (voir ce nom) leur eut remis, à Hal, ses pouvoirs comme gouverneur général *ad interim* des Pays-Bas.

Notre intention n'est point d'entrer dans la description détaillée des événements du règne des archiducs, règne ré-

parateur dont le souvenir, après deux siècles et demi, est resté populaire, malgré les fautes et les faiblesses inhérentes à une administration qui devait réorganiser tous les services publics, cicatriser des plaies longtemps saignantes, assurer l'indépendance de l'État nouveau et relever de son abaissement et de sa langueur une population écrasée par la domination étrangère. A peine rassuré du côté de la France, Albert fut obligé de reprendre, contre les Provinces-Unies, cette guerre implacable dont la bataille de Nieuport (1600) et la prise d'Ostende, après un siège de trois ans et trois mois (1604), ne furent point les événements les moins mémorables. Partout l'archiduc paya de sa personne et put prouver qu'aux qualités d'un administrateur sage et intelligent, il joignait le courage intrépide du soldat et la tactique d'un capitaine habile. On peut dire que le prince Maurice de Nassau avait trouvé en lui un adversaire digne de sa grande réputation. Il est vrai qu'Albert était admirablement secondé, dans les opérations militaires de cette époque tourmentée, par les talents supérieurs du célèbre général génois Amb. Spínola et de quelques autres chefs illustres.

La fameuse trêve de douze ans, conclue en 1609 avec Maurice, suspendit, pendant quelque temps, toutes les hostilités et permit au nouveau souverain de s'occuper avec un zèle soutenu de l'amélioration morale et matérielle du peuple. Cette trêve reconnaissait l'indépendance politique des Provinces-Unies, maintenait le *statu quo* et rendait la liberté aux relations commerciales. Il serait trop long d'énumérer toutes les lois, toutes les ordonnances, émanées des archiducs pour assurer la marche régulière des différentes branches de l'administration, le rétablissement du culte, compromis par les troubles religieux, le progrès des arts, des lettres, de l'industrie, de l'agriculture; le célèbre *Édit perpétuel* est resté comme un véritable code qui témoigne de toutes ces améliorations. La révision de la législation, les coutumes locales coordonnées, le prestige rendu à la justice, l'instruction encouragée, la police rétablie, la marine et le commerce relevés; Rubens,

Teniers, Seghers, Juste Lipse, Heinsius, Van Helmont, Sanderus, brillant dans les arts et les sciences, sont là pour attester les bienfaits d'un gouvernement qu'on se plaît trop souvent à ne juger qu'au point de vue des idées du XIX^e siècle. On l'accuse d'intolérance, d'un amour désordonné pour les institutions monastiques, d'un attachement outré aux pratiques extérieures de la dévotion, comme si, en acceptant la souveraineté des Pays-Bas, les archiducs, princes essentiellement catholiques, n'avaient pas aussi accepté la mission de dompter l'esprit de secte et de révolte qui travaillait sourdement encore les populations belges. Les persécutions exercées alors contre ceux qui s'étaient détachés de l'Église, les odieuses exécutions pour crimes de maléfices ou de sortilège sont moins le fait de ce gouvernement que la suite des tendances de ce siècle resté rude et sanguinaire.

Vers l'époque où la trêve de douze ans allait expirer, Albert essaya d'entamer des négociations diplomatiques avec les Hollandais pour la reddition des places qui restaient encore entre leurs mains. Il envoya même son ambassadeur, le célèbre Pecquius, chancelier de Brabant, à la Haye, pour engager ouvertement les états généraux à réunir en un seul corps les deux grandes divisions des Pays-Bas. Comme on le pense bien, cette hardie tentative, qu'on espérait voir réussir à la faveur des dissentiments qui séparaient, en Hollande, les gomaristes et les arminiens, échoua complètement, et de nouveaux préparatifs de guerre se firent, sous la conduite de Spínola, dans les provinces belges. On était alors en pleine guerre de trente ans, et ce n'était pas sans une vive inquiétude que l'archiduc voyait approcher la fin de la trêve qui pouvait le livrer à tous les hasards de la lutte suprême qui tenait l'Europe en suspens. Les hostilités reprises devaient nécessairement compromettre les efforts tentés avec tant de persévérance pour rendre la prospérité au pays. Il est vrai que l'Espagne avait fourni les fonds pour soutenir une armée de trente mille hommes, alors réunie entre Tongres et Maestricht, et que les provinces belges, en prenant l'offensive,

semblaient avoir une situation militaire favorable. Mais Albert ne devait point assister à la lutte qui allait recommencer. Les inquiétudes dont nous venons de parler ne furent pas étrangères à sa fin prématurée. Atteint depuis longtemps d'une maladie incurable, ce prince succomba à une attaque de goutte à l'âge de soixante et un ans, laissant à sa veuve, l'archiduchesse Isabelle, le soin de continuer la politique qu'il avait inaugurée avec tant de succès et de dévouement.

Ses obsèques eurent lieu à Bruxelles, le 11 mars 1622, au milieu d'une population éplorée qui voyait s'éteindre en lui l'espoir de son indépendance nationale. Albert était doué d'un grand et noble cœur; il fit le bien avec intelligence et se consacra résolument au bonheur et aux intérêts de son peuple; sa conduite ne démentit pas un seul instant les intentions qui l'avaient guidé en acceptant la souveraineté de nos provinces.

Bon de Saint-Genois.

* **ALBERT**, duc de Saxe, dit le Courageux, gouverneur général des Pays-Bas, naquit en 1443 et mourut, à Embden, en 1500. Ce prince, Allemand de naissance, Allemand par ses alliances, par sa famille et par les principaux actes de sa vie, mérite, quoique étranger, d'occuper une place dans la *Biographie nationale* de la Belgique, tant à cause des fonctions importantes qu'il remplit qu'à raison de sa participation aux événements du règne si agité de l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne. Nous n'entrerons pas dans les détails des guerres civiles occasionnées par la tutelle de Philippe le Beau, duc de Bourgogne, souverain de nos provinces. On sait que les Brugesois, après avoir refusé de reconnaître Maximilien comme tuteur de ses enfants, finirent par le retenir prisonnier dans leur ville, que son père, l'empereur Frédéric, envahit le comté pour venir le venger et qu'à la suite de cette invasion étrangère, toute la Flandre se souleva. M. le chanoine De Smet, dans un mémoire intitulé: *Guerre de Maximilien, roi des Romains, contre les villes de Flandre (Mémoires de l'Académie royale de Belgique)*, a décrit les longs débats que cette question fit

naître et où Albert de Saxe joua un rôle si considérable. Ce prince était un des plus habiles généraux de son temps; aussi fut-il désigné par Frédéric pour prendre le commandement d'un des corps de l'armée impériale envoyée en Belgique, afin de rétablir l'autorité de Maximilien. S'étant rendu en Allemagne, en 1488, pour y chercher de nouveaux renforts de troupes, le roi des Romains le nomma son lieutenant et gouverneur général des Pays-Bas. Le duc de Saxe, investi de pleins pouvoirs, fit rentrer, en peu de temps, un grand nombre de villes et de places fortes sous l'obéissance de ce prince. Pour parvenir à ses fins, il leva de lourds impôts et laissa impunément ravager le plat pays par les Allemands qu'il commandait. Tout céda à ces énergiques moyens et à ces rigueurs, et il parvint, après de longs et sanglants efforts, à ramener les populations révoltées sous l'autorité de Maximilien. Épuisées d'hommes et d'argent, les communes flamandes finirent par accepter la paix comme un bienfait, et l'année 1492 vit le terme de cette guerre meurtrière.

Maximilien, pour récompenser son lieutenant des services qu'il avait rendus à sa cause, lui accorda la souveraineté héréditaire de la Frise. Albert de Saxe se retira en Allemagne, en 1499, laissant dans nos provinces le souvenir d'un chef aussi redouté que capable.

Bon de Saint-Genois.

Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*. — Kervyn, *Histoire de Flandre*, t. V. — Michaud, *Biographie universelle*.

* **ALBERT-CASIMIR**, duc de Saxe-Teschen, prince électoral de Saxe et prince royal de Pologne et de Lithuanie, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas sous Joseph II, né aux environs de Dresde, le 11 juillet 1738, mort à Vienne le 10 février 1822. Il était fils d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne. En 1766, il épousa Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, fille de Marie-Thérèse, et reçut la principauté de Teschen, située dans la Silésie autrichienne. Par un diplôme du 12 janvier 1781, l'empereur Joseph II confirma le duc Albert de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine dans le

gouvernement général des Pays-Bas autrichiens, que Marie-Thérèse leur avait conféré l'année précédente. Le 10 juillet, ces princes firent leur entrée solennelle à Bruxelles. Le 14 décembre 1782, Albert posa, sur le Schoonenberg, à Laeken, la première pierre du château, qui fut achevé en 1784, d'après les plans des architectes Montoyer et Payen. Ils avaient eu pour collaborateur le duc lui-même, car ce prince, dit un contemporain, cultivait les arts au point de pouvoir entrer en concurrence avec ceux qui en faisaient une étude particulière. Cette noble occupation ne le détournait point des soins du gouvernement. Effrayé de la résistance que rencontraient les réformes ordonnées par Joseph II avec trop de précipitation et sans égard pour les vieilles chartes de la nation, le duc Albert s'efforça d'éclairer l'Empereur et de le ramener à une politique plus prudente. Le 18 mai 1787, il lui écrivit : « Convain- » cue qu'on en veut à ses droits les plus » sacrés, à sa liberté même, toute la » nation, depuis le premier jusqu'au » dernier, est pénétrée d'un enthousiasme de patriotisme qui ferait verser à chacun la dernière goutte de son » sang plutôt que de plier sous des lois » que l'autorité voudrait imposer et qui » paraîtraient contraires à la constitution. » Pour faire renaître la tranquillité, Albert demandait le rappel du comte Belgiojoso, c'est-à-dire du ministre qui s'était rendu impopulaire comme le principal et le plus inflexible auxiliaire du monarque réformateur. Quant à lui, « il était, dit un contemporain, » d'une douceur et d'une affabilité qui » lui conciliaient l'amour des Belges et » tempéraient quelquefois les petites vicacités que la princesse ne savait pas » toujours cacher dans ces occasions épineuses, qui sont inséparables des troubles. » Ces troubles ayant pris un caractère très-grave pendant que Joseph II voyageait en Crimée, les gouverneurs généraux suspendirent, vers la fin du mois de mai 1787, les principales réformes décrétées par Joseph II. Le pays se calma, mais le mécontentement de l'Empereur fut porté au comble. Il se hâta de

revenir à Vienne, appela près de lui le duc Albert et Marie-Christine, et enjoignit aux états de toutes les provinces belges d'envoyer des députés dans la capitale de l'Empire. Albert servit en quelque sorte de médiateur entre Joseph II et les représentants des Pays-Bas. Le 23 janvier 1788, les gouverneurs généraux rentrèrent à Bruxelles, mais débarrassés, selon les expressions du monarque, du fardeau des affaires, car toute l'autorité avait été remise entre les mains du nouveau ministre, le comte de Trauttmansdorff et du général d'Alton, commandant des troupes. Il serait donc injuste de rendre le duc Albert de Saxe-Teschen responsable des événements qui allaient aboutir à une catastrophe. Après la défaite des Impériaux à Turnhout et l'insurrection des Gantois, Albert et Marie-Christine quittèrent Bruxelles (18 novembre 1789) et allèrent chercher un séjour plus tranquille à Bonn. Ils y attendirent la fin de la révolution brabançonne. Après la restauration de Léopold II, ils se mirent en route, au mois de juin 1791, et vinrent reprendre le gouvernement des Pays-Bas. Mais de plus formidables orages allaient éclater. En 1792, le duc Albert quitta de nouveau sa paisible résidence de Laeken pour commander l'armée de siège devant Lille. Cette entreprise échoua, et bientôt la victoire de Jemmapes ouvrit la Belgique aux Français. Le duc de Saxe-Teschen renonça au commandement et se retira à Vienne, où son palais, grâce à des acquisitions précieuses, devint un véritable musée. Pieusement attaché à la mémoire de l'archiduchesse Marie-Christine, morte sans enfants, le 24 juin 1798, il lui fit élever, en 1805, dans l'église des Augustins, à Vienne, un mausolée qui passe, à bon droit, pour l'une des plus belles œuvres de Canova.

Th. Juste.

ALBERT (Saint), dit **DE LOUVAIN**, mort le 24 novembre 1192. Il était fils de Godefroid III, duc de Basse-Lotharingie et de Marguerite de Limbourg. A la mort de Godefroid III, son fils aîné, Henri I^{er} prit, en lui succédant, le titre de duc de Brabant, et Albert entra au chapitre de Saint-Lambert à Liège. Il

était archidiacre de cet illustre chapitre quand mourut, en 1191, Rodolphe de Zæhringen, évêque de Liège. Les chanoines de Saint-Lambert, voulant lui donner un successeur également puissant, mais plus pieux et plus instruit, jetèrent les yeux sur Albert de Louvain, qui fut canoniquement élu, le 8 septembre 1191, malgré l'opposition du comte Baudouin V de Hainaut, qui fit donner quelques voix à son neveu, Albert de Rethel. (Voir ce nom.) Albert de Louvain envoya peu après une députation du chapitre de Liège à l'empereur Henri VI, qui se trouvait alors en Italie, pour lui notifier son élection et demander l'investiture ; mais une ambassade de Baudouin de Hainaut l'avait déjà précédé près de l'Empereur, sollicitant également l'appui du suzerain pour Albert de Rethel. Henri VI fit des promesses aux deux partis, et fixa, pour l'année suivante, une diète à Worms, afin d'y décider l'affaire.

Dans l'entre-temps, Thierry, comte de Hostade et favori de l'Empereur, avait profité de son crédit à la cour pour préparer la candidature de son frère Lothaire, alors prévôt à Bonn. Celui-ci, connaissant le faible de Henri VI, eut l'adresse d'y ajouter l'influence d'une somme de 1500 livres d'argent, et l'Empereur se déclara pour lui. À la diète de Worms, il écarta, en effet, sous un vain prétexte, les prétentions des deux Albert et donna l'investiture de la principauté de Liège à Lothaire de Hostade. Malgré les réclamations du chapitre de Liège, qui voyait ses droits méconnus, et la générosité d'Albert de Rethel, qui renonça en pleine diète en faveur d'Albert de Louvain, l'Empereur tint bon, et Lothaire, soutenu par une armée du comte de Hainaut, prit possession de l'évêché de Liège. Albert de Louvain résolut de soumettre cette compétition au souverain pontife. Caché sous le déguisement d'un domestique, il parvint à se rendre secrètement à Rome, où le pape Célestin III, ayant reconnu ses droits, confirma son élection et le nomma même cardinal. Il revint ensuite en Brabant, par des voies détournées, afin d'éviter les émissaires de l'Empereur qui gardaient toutes les grandes routes. A la nouvelle

de son arrivée, l'Empereur ordonna, sous les plus terribles menaces, à Henri Ier d'expulser son frère du Brabant ; mais Albert, prévoyant les maux qui allaient fondre sur le duc, le prévint et se retira dans le Limbourg, puis à Reims en Champagne. Ce fut là qu'il reçut la consécration épiscopale, le 19 septembre 1192, des mains de l'archevêque. Cette persistance d'Albert irrita Henri VI au plus haut degré ; il accourut lui-même à Liège et cita Henri de Brabant devant son tribunal suzerain. Ce prince connaissait les violences de Henri VI ; il s'agissait pour lui de perdre ses États et probablement la vie ou de se détacher de son frère. Il n'était pas assez fort pour résister par la voie des armes au puissant Empereur ; il fallut donc céder et reconnaître Lothaire de Hostade. Abandonné de tous, Albert de Louvain continua de mener, à Reims, une vie simple et retirée, cherchant sa consolation dans la prière et la pratique des bonnes œuvres. Bientôt pressé par le besoin, il y fut obligé de mettre en gage le seul cheval qu'il possédât, afin de se procurer le strict nécessaire.

Ses vertus et sa misère ne devaient cependant pas l'abriter contre le ressentiment des partisans de l'évêque de Liège. Trois seigneurs allemands, pour complaire à l'Empereur, se réunirent à Maestricht et résolurent de se défaire d'Albert de Louvain. A cet effet, ils vinrent s'établir à Reims, feignant avoir encouru eux-mêmes la disgrâce de l'Empereur, parvinrent à gagner la confiance de l'évêque exilé et à se faire recevoir dans son intimité. Cette manœuvre cachait leurs projets homicides. Une occasion propice pour les accomplir se présenta le 24 novembre 1192. Profitant d'une promenade solitaire qu'ils faisaient avec l'infortuné prélat aux environs de Reims, ils se jetèrent sur lui, l'assassinèrent cruellement et s'enfuirent en Allemagne près de l'empereur Henri VI.

La nouvelle de cet attentat souleva une si violente indignation dans le Brabant, le Limbourg, les provinces du bas Rhin et même dans le pays de Liège, que l'évêque Lothaire, ne se croyant plus en sûreté dans sa forteresse de Huy, la

quitta secrètement et se réfugia près de l'Empereur en Allemagne.

D'après les coutumes du temps, le sang versé demandait non-seulement justice, mais encore vengeance. Le duc de Brabant, celui de Limbourg, leurs amis, leurs alliés et presque tous les grands vassaux du bas Rhin se réunirent donc à Cologne, au commencement de l'année 1193, et résolurent de tirer une éclatante vengeance du meurtre d'Albert de Louvain. On commença par ravager le comté d'Hostade, pour se tourner ensuite contre l'Empereur. Henri VI, craignant pour sa couronne, envoya plusieurs ambassades aux princes confédérés, leur demanda une entrevue à Coblençe et promit de réparer tous ses torts. Il tint, en effet, parole : s'étant rendu lui-même à Coblençe, il y fit humblement réparation d'honneur au duc de Brabant, combla de présents tous les princes alliés, exila ceux qui avaient trempé dans le meurtre et fonda, dans l'église de Saint-Lambert à Liège, deux autels expiatoires. La paix fut ainsi établie. Quant à Lothaire de Hostade, il mourut repentant, en 1194, à Rome, où il était allé implorer la clémence de Célestin III. Les reliques de saint Albert de Louvain reposaient à Bruxelles, au couvent des Carmélites, couvent qui n'existe plus depuis la fin du siècle dernier.

Eugène Coemans.

Geschiedenis van sint Albertus van Leuven, door J. David. Antwerpen, 1843. — Fisen, *Hist. Eccles. Leod.*, 1696. — Foullon, *Historia Leodiensis*, 1735. — De Villeufagne, *Recherches sur la ci-devant Principauté de Liège*, Liège, 1817. — Butkens, *Trophées sacrés et profanes du duché de Brabant*, 1724. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, 1837-1848.

ALBERT, comte de Mosellane, archevêque de Magdebourg, mort en 981. Voir **ADELBERT**, comte de Mosellane.

ALBERT DE CUYCK, évêque de Liège. Voir **CUYCK** (*Albert de*).

ALBERT I, comte de Namur, vivait à la fin du x^e siècle. La filiation et surtout la chronologie des premiers comtes de Namur sont fort incertaines. Il arrive fréquemment que les dates des diplômes contemporains ne concordent ni avec celles qui sont fournies par les chroniqueurs les plus dignes de foi, ni même parfois entre elles. Ce n'est pas

ici le lieu de chercher à concilier des données historiques, du reste insuffisantes. En attendant qu'une critique judicieuse ait jeté du jour sur ces questions ardues, nous sommes bien forcé de suivre les historiens du pays, sauf à modifier quelques dates, et en prévenant le lecteur que tel fait que nous attribuons, par exemple, à Albert III, s'est peut-être passé sous le règne de son prédécesseur.

Adalbert ou Albert I, qui descendait de Bérenger, premier comte bénéficiaire de Namur, régna dans les dernières années du x^e siècle. A cette époque, le territoire de la Lotharingie se trouvait définitivement partagé entre quelques grands feudataires, dont l'un possédait le comté de Namur, formé d'une partie de l'ancien *pagus Lomacensis*. Albert épousa Ermenгарde, fille de Charles de France, duc de Lotharingie, et ce mariage lui valut, dit-on, la partie du comté située sur la rive droite de la Meuse. Il se joignit aux fils de Regnier II, lorsque, à la mort d'Othon le Grand (973), ils rentrèrent en Belgique pour reconquérir l'héritage de leur famille et vainquirent, près de Péronne, les comtes Garnier et Rainold que l'Empereur avait investis du Hainaut. Certains annalistes prétendent que, sous le règne de cet Albert, la ville de Namur, jusqu'alors restreinte à l'étroit espace compris entre la Sambre et la Meuse, reçut son premier agrandissement sur la rive gauche de la Sambre. Rien ne prouve comme rien n'infirme cette assertion. Par un diplôme de 992, l'Empereur confia au comte Albert I la défense de l'abbaye de Brogne. L'histoire n'en fait plus mention après cette date, car on ne peut guère ajouter foi à une chronique, relativement moderne, qui le fait périr, en 998, dans un combat livrésous les murs de Huy.

De son mariage avec Ermenгарde, il laissa plusieurs enfants, parmi lesquels deux fils qui régnèrent successivement après lui : Robert II, dit le Perfide, et Albert II.

J. Borgnet.

ALBERT II, comte de Namur, décédé vers 1063. Il succéda à son frère Robert II, entre les années 1015, date de la bataille de Florenne, et 1031, date du plus ancien diplôme où nous voyons, au

x^{ie} siècle, figurer un Albert de Namur. Il épousa Reylinde ou Regelinde, fille de Gothelon le Grand, duc des deux Lotharinges. On doit à ce prince la reconstruction de l'église de Saint-Aubain à Namur (1047). C'était alors une simple chapelle qui avait été autrefois desservie par des moines. Albert la réédifia sur un plan plus vaste, l'érigea en collégiale et accorda aux chanoines un échevinage particulier. On lui attribue également le second agrandissement de Namur, au moyen d'une enceinte dans laquelle on pénétrait par les portes Hoyoul, Saineau et Saint-Aubain. Son alliance avec la puissante maison d'Ardenne et sa position de grand feudataire lui valurent d'être mêlé à la lutte qui éclata à propos de la succession du royaume de Bourgogne. En 1037, Eudes de Champagne, qui prétendait à cette succession, fut attaqué, à Hofnol sur l'Orne, par Gothelon aidé d'Albert de Namur et d'autres seigneurs lorrains. Eudes fut défait et tué dans cette bataille. Selon quelques annalistes, Albert II y aurait également succombé. D'autres, au contraire, le font périr dans un combat livré à Revogne, en 1048. Ces deux assertions, d'ailleurs contradictoires, ne peuvent être admises. Il est certain qu'il vivait encore en 1047, et quant à la seconde bataille, on aura évidemment confondu Albert de Namur avec Albert d'Alsace, qui fut défait et tué en cette même année 1048 par Godefroid, duc de Mosellane. C'est donc Albert II et non son successeur qui figure parmi les partisans de l'empereur Henri III, dans la longue lutte que celui-ci eut à soutenir contre Godefroid le Courageux et Bauduin de Lille et qui ne se termina qu'à sa mort (1056); mais nous ne possédons aucun détail sur la part qu'il prit à cette lutte. Il eut aussi, en 1061, des démêlés avec l'évêque de Liège, Théoduin, démêlés dont la véritable cause nous est également inconnue. Si, comme nous le pensons, il mourut vers 1063, il faut lui attribuer une partie au moins des plus anciennes monnaies comtales de Namur. Il laissa deux fils : Albert, qui lui succéda, et Henri, qui devint comte de Durbuy. J. Borgnet.

ALBERT III, comte de Namur, vers

1063-1105. Si nous reportons à l'année 1063 l'avènement de ce prince, c'est qu'un diplôme de 1070 est daté de la septième année de son règne. Toutefois, même en présence d'un texte si précis, ce n'est pas sans quelque hésitation que nous adoptons cette chronologie. Il est du moins certain qu'à dater de 1031, nous trouvons de nombreux diplômes dans lesquels intervient un Albert de Namur (1031-1066), soit seul (1031-1105), soit avec son frère Henri (1067 et 1087), soit avec son fils Godefroid (1080-1092), soit enfin avec ses fils Godefroid, Henri et Albert (1095-1101).

A ce règne correspond la lutte de Robert le Frison contre Richilde. Battue à Cassel, en 1071, malgré les secours que lui fournirent le roi de France, Godefroid le Bossu, le comte de Namur, etc., la courageuse princesse offrit à l'évêque Théoduin de tenir le Hainaut en fief de l'Église de Liège. L'acte d'inféodation fut conclu à Fosses la même année, dans une assemblée où se trouvait Albert. Tout porte à croire que ce prince prit part à la nouvelle lutte qui s'ensuivit et qui se termina par la bataille de Broqueroie, en 1072. Quelques années plus tard, Albert III eut à soutenir une querelle qui le touchait de plus près. Godefroid le Bossu, duc de Basse-Lotharingie, était mort en 1076, laissant ses fiefs particuliers à son neveu Godefroid de Bouillon. Mathilde, sa veuve, mécontente des dernières dispositions prises par son mari, mit tout en œuvre pour les faire échouer. Excité par la célèbre marquise, Albert III fit valoir des prétentions sur le duché de Bouillon du chef de sa mère Régelinde et de sa femme Ide. De leur côté, Manassès, archevêque de Reims, qui possédait le haut domaine de ce duché, en investit le comte de Namur, et Thierry, évêque de Verdun, s'emparant de sa ville épiscopale, la lui donna également en fief. Albert et Thierry vinrent assiéger Bouillon; mais Godefroid, aidé de l'évêque de Liège, Henri de Verdun, repoussa glorieusement leurs attaques. Cette guerre dura cependant encore plusieurs années. Thierry et Albert étant venus assiéger Stenay, en 1086, Gode-

froid leur livra une bataille dont le résultat fut indécis. Il se préparait à continuer la lutte avec l'aide de ses frères, lorsque l'évêque de Liège parvint à faire conclure par les adversaires une paix avantageuse pour Godefroid, puisqu'elle lui rendait Verdun et les autres conquêtes faites par Thierry (1088).

Ces faits sont contemporains de l'institution du tribunal de la paix de Liège, qu'on fixe avec le plus de certitude à l'année 1081. D'après une ancienne chronique, Albert aurait été le promoteur de l'érection de ce tribunal célèbre; il est du moins hors de doute qu'il y prit une part des plus actives, ce qui lui valut le surnom de Pacifique.

En 1099, Otbert, évêque de Liège, donna en fief à Albert III le comté de Brunengeruz ou Brugeron, qu'il venait d'obtenir par arbitrage, à la suite d'un conflit dû entre lui et Godefroid le Barbu, comte de Louvain. Il semble résulter d'un diplôme de 1101 qu'à cette époque, Albert s'était associé son fils Godefroid. Il figure lui-même, pour la dernière fois, dans un autre acte de 1105. Outre Godefroid qui lui succéda, il eut encore de sa femme Ide de Saxe, veuve de Frédéric de Luxembourg, Frédéric, qui devint évêque de Liège, Henri, comte de La Roche, et Albert, qui mourut en Asie. J. Borgnet.

ALBERT, comte de Hainaut, mort en 1388. Voir AUBERT.

ALBERT, abbé de Gembloux, musicien, poète, écrivain ecclésiastique, né à Lerne près de Thuin, au x^e siècle. Voir OLBERT.

ALBERT DE RETHEL, prévôt de l'église de Saint-Lambert à Liège, né vers 1150, mort à Rome vers 1195. Fils du comte de Rethel, et cousin de Baudouin V, comte de Hainaut, il fut d'abord attaché comme chanoine au chapitre de Saint-Lambert, dont Henri de Jauche était alors grand prévôt. A la mort de ce dernier, vers 1180, Albert de Rethel fut appelé à la grande prévôté, qui impliquait le titre d'archidiaque de Saint-Lambert. C'est en cette qualité que, au rapport de Miræus, il signa comme témoin dans une charte approuvant les donations faites au monastère de Géronsart.

Lorsqu'en 1191, le siège épiscopal

devint vacant par la mort de son titulaire, Raoul de Zæhringen, cinq ou six chanoines donnèrent leurs voix à Albert de Rethel; les autres, en plus grand nombre, votèrent pour Albert de Louvain, fils de Godefroid III. Mais l'empereur Henri VI, au lieu de confirmer l'une des élections, se prononça vivement en faveur de Lothaire de Hostade, prévôt de l'église de Bonn. A cette nouvelle, Albert de Rethel renonça à ses prétentions et se rallia au parti d'Albert de Louvain. L'empereur Henri VI fut inflexible et fit même assassiner le rival de son protégé, à Reims, où il s'était rendu pour se faire sacrer. Les Liégeois indignés forcèrent bientôt Lothaire, élu depuis peu, de se démettre de son évêché. Simon, fils du duc de Limbourg, obtint la majorité des suffrages pour le remplacer. Le prévôt de Rethel protesta contre cette nomination, à cause de la grande jeunesse de Simon. Mais l'Empereur approuva l'élection et voulut la maintenir. Aussitôt Albert de Rethel se rendit à Rome et revint avec des lettres du pape qui cassaient l'élection de Simon. Il convoqua de nouveau le chapitre et lui proposa Albert de Cuyck, qui fut élu à l'unanimité des suffrages. Les deux Albert partirent simultanément pour Rome au commencement de 1195, et obtinrent du pape la confirmation de cette élection. Albert de Rethel ne revint plus à Liège; il mourut à Rome la même année.

D'après la notice de Gilles d'Orval, insérée dans les *Gesta pontificum Leodiensium* de Chapeauville, Albert de Rethel n'était rien moins qu'un homme grossier, cupide, ambitieux, illettré et déloyal. Ces accusations sont gratuites et intéressées à la fois. La notice a pour objet la vie d'Albert de Louvain et est due à la plume d'un ami attaché à la maison de ce dernier. L'auteur voyait dans Albert de Rethel un prétendant au siège épiscopal et partant un rival de son ami: c'est ce qui explique sa violence.

Si l'on juge Albert de Rethel d'après les faits qui viennent d'être rapportés et qui sont empruntés, entre autres chroniqueurs, à Gilles d'Orval lui-même, on trouve qu'il avait précisément les qualités contraires aux défauts qui lui sont imputés. Il se distingua partout par son zèle, son désintéressement et son intelligence à

combattre des mesures arbitraires. Comme la plupart des prévôts de cette époque, Albert de Rethel frappa monnaie. F. Oriesen.

Chapreauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, chap. LVII.

ALBRIC, treizième abbé de Stavelot; il vivait au VIII^e siècle et fut le successeur immédiat de saint Agilolf, mort en 779. (Voir ce nom.) Il gouverna, pendant neuf ans, le monastère de Stavelot et celui de Malmedy, qu'il enrichit d'un bien nommé Wandelai, dans le pays des Ardennes. Dans le diplôme où il en est fait mention, Albric qualifie le roi Pepin de *Senior meus*. On y voit que ce bien était situé au milieu des propriétés de ce prince.

A. de Noue.

Martène et Durand, *Ampl. Coll.*, t. II, p. 21.

ALBUS (*Jean*), évêque, né à Bruges en 1475, mort en 1540. Voir DE WITTE (*Jean*).

ALDEBERT (Bienheureux), nommé aussi Adalbert ou Adelbert, comte d'Ostrevant, vécut vers la fin du VIII^e siècle. Le comté d'Ostrevant, qu'il gouverna au nom de Pepin le Bref, s'étendait, dans l'ancien Hainaut, entre l'Escaut, la Scarpe et la Sensée; il est connu dans les anciens diplômes sous le nom d'*Austrobandia* ou d'*Austrovandia*. Nous ne possédons guère de données historiques sur la vie d'Aldebert; nous savons seulement qu'il se distingua par une inépuisable bienfaisance, qu'il épousa sainte Reine (voir ce nom), nièce ou parente de Pepin le Bref, et qu'il en eut une fille nommée Ragenfrède, qui fonda le monastère de Denain (*Dodonium*) sur l'Escaut.

Les reliques du bienheureux Aldebert et des saintes Reine et Ragenfrède reposent encore aujourd'hui à l'église paroissiale de Denain.

Certains historiens pensent qu'Aldebert fut aussi évêque de Cambrai et qu'il séjourna quelque temps au mont de la Trinité près de Tournai; mais ils confondent certainement notre personnage avec un homonyme qui vécut au IX^e siècle.

Eugène Coemans.

Hen. Doutremannus, *Historia Valenceniana*, pars III, cap. 5. — *Acta SS. Aprilis*, t. III, p. 73.

ALDEBURGUS (*Jean*), théologien, professeur à l'université de Paris, décédé en 1296. Voir UUTENTUNE (*Jean*).

ALDEGONDE (Sainte), première abbesse de Maubeuge et sœur de sainte Waudru, naquit, vers l'an 630, au bourg de Coursolre (*Curtisorra*), dans l'ancien Hainaut et qui fait partie aujourd'hui de l'arrondissement d'Avesnes (France). Son père, Walbert, et sa mère, Bertilie, appartenaient à la première noblesse du pays. Jeune, riche et vertueuse, Aldegonde fut de bonne heure recherchée en mariage par plusieurs seigneurs des environs; toutefois décidée à se consacrer à Dieu, elle refusa constamment les plus illustres alliances. Ses parents respectèrent cette volonté; mais après leur mort, elle se vit exposée aux plus grands dangers. Un prince, que les historiens du temps nomment Eudo, prétendait l'épouser. Ne pouvant vaincre la résistance de la sainte, il résolut de s'emparer de vive force de sa personne. Pour éviter ses poursuites, Aldegonde fut obligée de s'enfuir de son domaine de Coursolre et de se cacher dans le bois de Maubeuge (*Malbodium*) sur la Sambre.

Ce fut là qu'elle apprit l'arrivée de saint Amand et de saint Aubert au monastère de Haumont. Elle s'y rendit aussitôt et reçut d'eux le voile monastique. Elle retourna ensuite au bois de Maubeuge et y bâtit un monastère. Deux de ses nièces, Adeltrude et Madelberte, filles de sainte Waudru, et plusieurs autres personnes de condition vinrent s'y mettre sous sa direction. Telle fut l'origine du célèbre chapitre de chanoinesses nobles, qui y subsista jusqu'à la révolution française. Des détails historiques précis nous manquent sur la vie de sainte Aldegonde. Après avoir été de longues années abbesse de Maubeuge, elle y mourut paisiblement au milieu de ses sœurs, vers 685 ou 689.

Le corps de sainte Aldegonde fut transporté d'abord à Coursolre, puis placé, dans une châsse magnifique, dans l'église du chapitre de Maubeuge. Cette châsse, précieuse pour l'histoire de l'orfèvrerie belge au XVI^e et au XVII^e siècle périt, à la révolution française, et les reliques de la sainte reposent aujourd'hui dans une nouvelle châsse, à l'église paroissiale de Maubeuge.

Le testament de sainte Aldegonde, tel que Foppens l'a publié dans les *Opera diplomatica* de Miræus, t. III, p. 557, est, d'après Le Glay (*Revue des OPERA DIPLOMATICA* de Miræus, p. 165), un document, sinon entièrement apocryphe, du moins en grande partie interpolé.

Il ne reste plus à Coursolre aucun vestige du temps de sainte Aldegonde, sinon un caveau où, d'après la tradition, la sainte se retirait pour prier. Un faubourg de Maubeuge porte encore aujourd'hui son nom, et on y voit une fontaine et une chapelle qui lui sont consacrées.

Eugène Coemans.

Acta SS. Januarii, t. II. — Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, t. II. — Ghesquiere, *Acta SS. Belgii*, t. IV. — Molanus, *Nat. SS. Belgii*, p. 19. — Le Glay, *Cameracum christianum*, p. 246. — De Ram, *Hagiographie nationale*, t. I.

ALDEGONDE (*Philippe DE MARNIX*, seigneur de **SAINTE-**). Voir MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE (*Ph.*).

ALDENARDO (*Arn. DE*), jurisconsulte, professeur à Louvain, mort en 1470. Voir WIEMERSCHÉ (*Arn. DE*).

ALDRINGEN (*Jean D'*), homme de guerre, né à Luxembourg en 1588, mort à Landshut en 1634. Jean d'Aldringen, baron de Grosz-Ligna, comte de Koschitz, un des généraux de la guerre de trente ans, était fils de Léonard Aldringen et de Marguerite Klaut. Attaché d'abord à la domesticité de quelques gentilshommes de Franconie, qu'il accompagna en France, puis secrétaire du comte Madrucci, qui commandait un régiment dans le Milanais; adjoint ensuite à la chancellerie de l'évêque de Trente, le jeune Aldringen s'appliqua, dans ces différentes positions, à acquérir la connaissance de plusieurs langues et devint, dit-on, fort habile dans l'art de la calligraphie. Le hasard lui fit embrasser la carrière des armes, où il devait conquérir un rang distingué parmi les plus célèbres généraux de son temps. Il s'enrôla au service de l'Empereur et obtint en très-peu de temps le grade de lieutenant. Il eut bientôt l'occasion de signaler son courage et son sang-froid, ce qui lui valut une compagnie dans le régiment du neveu de l'archevêque de Salzbourg. Il gravit successivement les grades de major, de lieutenant-colonel et de

colonel au siège de Heidelberg. En 1626, il combattit, avec les Wallons qu'il commandait, près du pont de Dessau, arrêta Ernest de Mansfeld dans cette position pendant près d'un mois et contribua plus que personne à la brillante victoire qui amena la dispersion des troupes de Mansfeld. En 1628, il prit possession du duché de Mecklembourg, au nom de Wallenstein, dans l'armée duquel il occupait alors l'emploi de commissaire général. Il assista, comme ambassadeur, au congrès de Lubeck et, après la paix avec le Danemark, commanda devant Magdebourg. Aldringen fut envoyé en Lombardie, en 1630, investi du commandement en chef de l'expédition contre Mantoue. Il assista à l'assaut de cette place et obtint, dit-on, pour sa part dans le riche butin que l'armée recueillit, la belle bibliothèque et le trésor du duc.

Après la paix de Chiroasco, en 1631, il ramena ses troupes d'Italie en Allemagne, mais il ne put rejoindre son compatriote Tilly assez à temps pour empêcher la défaite de l'armée impériale à Leipsick. Il fut appelé, vers cette époque, à l'emploi de grand maître de l'artillerie et joignit ses efforts à ceux de Tilly pour disputer à Gustave-Adolphe le passage du Leck; mais une blessure grave qu'il reçut dans ce combat compromit la défense des Impériaux, de sorte que les Suédois franchirent le fleuve. Pendant la même campagne, Aldringen parvint, à travers mille périls, à rejoindre Wallenstein en Bohême; mais bientôt après, les progrès du général Horn, en Bavière, le contraignirent à revenir dans cette contrée (1633), où il reprit Cobourg et Landsberg. L'année suivante, il s'empara encore des villes de Memmingen, Kempten, etc., etc.; fit lever le siège de Villingen et celui de Constance, et, après avoir réuni ses forces à celles du duc de Féria, il s'empara de Biberach et des villes forestières.

En 1634, il obligea les Suédois à abandonner le haut Palatinat, mais il était arrivé au terme de sa glorieuse carrière. Ayant voulu disputer aux Suédois le passage de l'Isar, près de Landshut, en Bavière, il périt dans la rivière, après avoir été atteint de plusieurs blessures. Ses

restes reposent au monastère de Bruhl, près de Ratisbonne.

Deux frères du général Aldringen occupèrent de hautes positions ecclésiastiques : Paul fut évêque de Tripoli, suffragant de Strasbourg, et devint comte après la mort du général; il mourut en 1644. Marc Aldringen (dont la notice suit) fut évêque de Seckau en Styrie; il hérita de son frère Paul du titre de comte et mourut en 1654.

Général Guillaume

Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — Moreri, *Dictionnaire historique*. — Schiller. — Comte de Villermont.

ALDRINGEN (Marc), évêque de Seckau, né à Luxembourg, décédé en 1664. Le manuscrit intitulé *Viri illustres* de Luxembourg porte : « Marc, comte d'Aldringen, Luxembourgeois, frère de Paul, docteur en théologie, de chanoine honoraire de Salzbourg devient évêque de Seckau en Styrie, prince du saint-empire romain. Il fut frère aussi et héritier de Jean, comte d'Aldringen, général en chef de l'armée impériale, tous fils d'un citoyen luxembourgeois dont l'aîné des frères est mort jésuite. »

Cet évêque, né de parents obscurs, dut son élévation à ses illustres frères. (Voir Aldringen, Jean). Il fut successivement directeur consistorial de Salzbourg, chanoine d'Olmütz, suffragant de Passau et évêque de Seckau en Styrie, où il figure sur les diptyques sous le nom de Jean IV, Marcus, comte d'Altringen. Il fut nommé à l'évêché de Seckau le 18 septembre 1633 et mourut en 1664. C'est donc par erreur que D. Calmet fixe la mort de ce prince de l'Eglise en 1644, Bertholet et Neyen en 1654, et Perret en 1659. Bien que les évêques de Seckau n'eussent pas siégé aux conseils de l'Empire, depuis que le pape Honorius III eut assujéti ces évêques à relever fief et à prêter hommage à l'archevêque de Salzbourg, ils continuèrent cependant de jouir du privilège de porter le titre de Princes de l'Empire, que leur avait d'abord octroyé l'empereur Frédéric II, le 26 octobre 1218, privilège confirmé plus tard, par diplôme impérial du 17 juin 1251. Marc d'Aldringen, quatre ans avant sa mort, le 17 janvier 1660, se ressouve-

venant de son pays natal, fonda, au collège de Luxembourg, une bourse de trois mille florins du Rhin qui existe encore de nos jours à l'athénée de cette ville.

A. de Nougé.

Neyen, *Biographie Luxembourgeoise* — Wilhelm, *Disquis. Antig. Lux.* — Aquilinus, *Staats und Kirchens Geschichte von Steyermarch. Schematismus der Diocese Seckau*. — Bucelinus, part. I, *Germ. Sacr.*, pp. 50-51. — Vitriarii *Institut. Juris publici*, p. 1245.

ALEGAMBE (Philippe), bibliographe, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles le 22 janvier 1592, mort à Rome le 6 septembre 1652. Issu d'une ancienne famille tournaise, Philippe Alegambe, après avoir achevé ses études à Bruxelles, passa fort jeune en Espagne et fut attaché au duc d'Ossuna, qu'il accompagna en Italie lorsqu'il fut nommé vice-roi de Sicile.

Il entra dans l'ordre des Jésuites à Palerme, en 1633, et alla, plus tard, étudier la théologie à l'université de Grätz en Styrie; il y devint docteur dans cette science, qu'il fut bientôt chargé d'enseigner en même temps que la philosophie. Nous le trouvons ensuite comme précepteur du prince d'Eschenberg avec lequel il parcourut toute l'Europe. Celui-ci ayant été nommé ambassadeur de Ferdinand II auprès du saint-siège, il le suivit à Rome, y passa ses dernières années et mourut secrétaire du général des jésuites.

Le père Alegambe s'occupait, pendant son séjour dans la ville éternelle, de rédiger la bibliographie des écrivains de la Compagnie de Jésus que le père Ribadeneira avait commencée en 1608. Il la publia, en 1643, sous le titre de : *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu post excusum anno MDCVIII catalogum R. P. Petri Ribadeneiræ, societatis ejusdem theologi, nunc hoc novo apparatu librorum ad annum reparatæ salutis MDCXLII editorum concinnata, et illustrium virorum elogis adornata a Philippo Alegambe, Bruzellensi, ex eadem societate Jesu. Accedit Catalogus religiosorum societatis Jesu qui hactenus pro catholica fide et pietate in variis mundi plagis interempti sunt*. Antverpiæ, J. Meursius, 1643; in-fol., 586 pages.

On voit par ce titre étendu que le père

Alegambe ne se contenta pas de reproduire l'œuvre du père Ribadeneira; il la compléta depuis l'année 1608, époque de son apparition jusqu'à l'année 1642; il y ajouta en outre des notices biographiques sur les hommes les plus remarquables de la compagnie et termina l'ouvrage par une liste des jésuites martyrisés pour la défense de la foi.

Sa préface nous fait connaître que, dans cette nouvelle édition, il compléta les indications bibliographiques de chaque ouvrage, en ce qui concerne le format, le lieu et la date de l'impression. Il y ajouta l'éloge des écrivains décédés depuis 1608, ainsi qu'un grand nombre de noms d'auteurs nouveaux, accueillant dans ce vaste répertoire ceux même qui n'avaient publié que des choses insignifiantes, afin d'échapper, dit-il lui-même, au reproche de paraître incomplet. Du reste, il déclare s'être fait une loi de prendre partout Ribadeneira pour guide.

Le père N. Southwell en publia une troisième édition considérablement augmentée, à Rome, en 1675; in-fol.

On sait que les frères De Backer, de la Compagnie de Jésus, ont repris cette œuvre difficile en 1853, pour la conduire jusqu'à ce jour : déjà sept volumes in-8° en ont paru.

Alegambe est encore auteur des ouvrages suivants :

1^o *De Vita et Moribus P. Johannis Cardini Lusitani*. Romæ, 1645, 185 pages. Réimprimé à Anvers en 1646, à Munich en 1646, et à Rome en 1649.

2^o *Mortes illustres et gesta eorum de Societate Jesu, etc.* Romæ, 1657; in fol., 716 pages.

3^o *Heroes et Victimæ charitatis Societatis Jesu, etc.* Romæ, 1658; in-4^o, 568 pages.

Hon. le Saint-Genois.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I, p. 40. — Foppens, *Bibliotheca latina*, t. II, p. 1022. — Paquot, *Mém. litt.*, in-8°, t. IX. — Nicéron, t. XXXIV, p. 184.

ALEN (*André*) ou **ALENUS**, poète, né à Herck-la-Ville, au commencement du xvi^e siècle, mort à Hasselt le 30 juillet 1578.

Après avoir dirigé, pendant plusieurs années, l'école latine de sa ville natale, il obtint, jeune encore, l'emploi de rec-

teur d'un collège public qu'on venait de fonder au chef-lieu actuel du Limbourg belge. Il remplit ces fonctions avec tant de succès que plusieurs familles notables et influentes des Pays-Bas le chargèrent de l'éducation de leurs enfants. Il connaissait très-bien le latin et le grec, et de nombreux passages de ses Héroïdes sacrées révèlent une érudition biblique peu commune. Jouissant « d'appointements honnêtes » (*honesto honorario*), il parcourut et termina sa paisible carrière entouré du respect et de la reconnaissance de ses concitoyens. Il y a quelques années, on lisait encore, à l'église paroissiale de Saint-Quentin de Hasselt, lieu de sa sépulture, l'építaphe qu'il avait lui-même composée et qui ne brillait pas précisément par une modestie excessive :

HIC CUBAT ANDREAS MUSARUM CULTOR ALENUS,
QUI DOCUIT PUEROS NON SINE LAUDE DIU.
UT REQUIES ANIMÆ COELESTI DETUR IN ARCE,
EXOPTAT, ROGITES, LECTOR AMICE, DEUM.

Alen a laissé un recueil de poésies latines intitulé : *Sacrarum Heroidum libri tres : in quibus præter alia plurima, quæ ad intelligendas Veteris et Novi Testamenti historias et pietatis incrementum conferunt, studiosæ juventuti utilia scituque dignissima continentur. Auctore Andrea Aleno, Eburone. Lovanii, Rutg. Velpius, 1574; in-8°*. Paquot dit au sujet de ce livre : « Ce sont des lettres en vers élégiaques sous le nom de la plupart des « saints et des saintes de l'Ancien et du « Nouveau-Testament... Alenus s'est proposé pour modèle les Héroïdes d'Ovide; mais il est fort au-dessous de l'original. » Pour être complètement juste, le biographe aurait dû ajouter que, tout en restant au-dessous de son glorieux modèle du siècle d'Auguste, Alen se distinguait par des qualités estimables, notamment par une érudition étendue et une latinité généralement pure. Quelques-unes de ses épîtres, entre autres celle de Noémi à Booz, se font remarquer par une naïveté pleine de charme. Il est vrai que cette naïveté est parfois poussée trop loin, par exemple, dans les remontrances d'Ève à Caïn, où la mère du genre humain déclare que, quoique peu habituée à écrire, elle se voit forcée de

recourir à la plume, afin de faire connaître à son fils dénaturé les douleurs poignantes dont il inonde le cœur de ses parents!

Les Héroïdes sacrées sont dédiées à Catherine de Brandebourg, dame de Jauche et d'Assche, dont l'auteur élevait alors les enfants. Cette dédicace, écrite à Bruxelles le 15 juillet 1573, est peut-être la pièce la plus intéressante du volume. Blamant Platon, Euripide, Simonide et plusieurs autres des traits acérés qu'ils ont lancés contre le sexe le plus faible; empruntant aux historiens de l'antiquité païenne les noms de la plupart des femmes qui se sont immortalisées par de mâles vertus; énumérant et célébrant les qualités précieuses qui sont leur apanage chez tous les peuples et à toutes les époques; évoquant le souvenir de celles qui se sont illustrées par le culte de la poésie, de la philosophie et de la science, Alen termine en plaçant les femmes au-dessus des hommes par leur piété envers Dieu, lequel, dit-il, ne fait pas de distinction entre les sexes. Le pédagogue du *xvii*^e siècle avait vaguement entrevu le vaste programme que, plus de deux siècles après, Legouvé devait réaliser avec autant de profondeur que d'éclat.

L'historien Mantelius rapporte que le collège public de Hasselt conserva longtemps une réputation méritée, grâce au zèle et au talent d'une phalange de professeurs formés par Alen.

J.-J. Thonissen.

Mantelius, *Hasseletum*. — Swerthius, *Athenae Belgicae*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Mém. litt.* — Hofman-Peerlkamp, *De Vita Neerlandorum qui carmina latina composuerunt*.

***ALENÇON** (*François de Valois, duc D'*), d'Anjou, de Brabant, comte de Flandre, etc., né à Paris en 1556, quatrième fils de Henri II, roi de France, et de Catherine de Médicis, frère de François II, de Charles IX et de Henri III. Le duché d'Alençon, dont il prit le nom, lui avait été donné comme apanage. En 1571, un ambassadeur espagnol, décrivant la cour du roi Charles IX, disait du duc d'Alençon que c'était un cavalier sans consistance, qu'il ne savait faire aucune réponse avec justesse ni aux ambassadeurs ni à

personne. Il manifesta toutefois une grande ambition, lorsque, en 1573, le duc d'Anjou (depuis Henri III) alla prendre possession du trône de Pologne. Héritier du nom et des armes de son frère, il s'appuyait sur les huguenots et les *politiques* et visait à la lieutenance générale du royaume, dans l'espoir de succéder à Charles IX, au détriment du nouveau roi de Pologne. Toutes ses entreprises ayant échoué, il tourna son attention vers les Pays-Bas, soulevés contre la domination espagnole. En 1578, il entra pour la première fois dans ces provinces et s'empara de Binche et de Maubeuge. Après ce succès, il conclut, le 13 août, avec les états généraux, un traité par lequel il promettait formellement d'assister les Pays-Bas contre don Juan d'Autriche. D'autre part, les états généraux lui conféraient le titre de *défenseur de la liberté des Pays-Bas* et s'engageaient, pour le cas où ils changeraient de souverain, à le préférer à tout autre. Cet engagement fut accompli en 1580. Après qu'Alexandre Farnèse eut obtenu la soumission des provinces wallones, après la prise de Maestricht, les états généraux, cédant aux suggestions de Guillaume d'Orange, résolurent de déferer la souveraineté des Pays-Bas au prince français. Des députés se rendirent au château de Plessis-lez-Tours, où résidait le duc d'Alençon, et celui-ci accepta, le 29 septembre, l'offre des états généraux, après avoir au préalable ratifié un traité qui confirmait les privilèges des Pays-Bas et consacrait, à certains égards, la prépondérance des états. Le duc d'Alençon s'occupait de recruter une armée. De leur côté, les états généraux, pour faciliter et régulariser l'avènement du frère de Henri III, prononcèrent, le 26 juillet 1581, la déchéance de Philippe II. Le duc d'Alençon s'avança vers les Pays-Bas et força le prince de Parme à lever le siège de Cambrai. Il passa ensuite en Angleterre pour presser son mariage avec la reine Elisabeth, dont il recherchait la main depuis longtemps. Leuré par la reine et enfin éconduit, le duc d'Alençon quitta Londres, après trois mois de séjour en Angleterre, et, faisant voile pour la Hol-

lande, débarqua à Flessingue le 10 février 1582. Neuf jours plus tard, il était solennellement inauguré à Anvers comme duc de Brabant. Le mois suivant, il se rendit à Gand, où il fut reconnu et salué comme comte de Flandre. François de Valois, disons-le, était un méprisable souverain; il avait, selon les expressions du roi de Navarre, « le cœur double et » malin et le corps mal basti », et, de même que Henri III, il s'entourait de mignons dont il suivait aveuglément les détestables conseils. Le duc, mécontent des conditions qui lui avaient été imposées à Plessis-lez-Tours, n'était que trop disposé à violer ses serments. Il résolut de s'emparer des principales places du Brabant et de la Flandre, d'y mettre des garnisons françaises et d'imposer ensuite aux états généraux le système du bon plaisir. Le 16 janvier 1583, vers la même heure, les Français, dispersés dans les principales villes, se mirent en mouvement; mais presque partout ils furent prévenus et désarmés. Le duc s'était réservé Anvers, et il tenta effectivement de s'emparer de la capitale des Pays-Bas. Il était à la tête d'une nombreuse et vaillante armée; il méprisait la bourgeoisie qu'il se proposait d'asservir; il entra dans Anvers comme dans une ville prise d'assaut. Les bourgeois s'armèrent, combattirent héroïquement contre les bandes françaises, et celles-ci furent décimées et repoussées. Elles se retirèrent en désordre jusqu'à Termonde, puis elles gagnèrent Dunkerque et finirent par évacuer le territoire belge. Malgré la honteuse déloyauté du duc d'Alençon, Guillaume d'Orange, qui espérait entraîner la France dans une guerre avec l'Espagne, conseillait aux états généraux d'oublier le passé et de se réconcilier avec le frère de Henri III. Les états généraux, surmontant leur répugnance, se décidèrent enfin à envoyer des députés en Champagne, où leur ancien souverain s'était retiré; mais lorsque ces plénipotentiaires arrivèrent à Château-Thierry, ils trouvèrent le duc d'Alençon à l'agonie. Il mourut à vingt-huit ans, le 10 juin 1584 « d'un flux de sang, dit le *Journal de l'Estoile*, accompagné d'une fièvre

« lente qui l'avait petit à petit atténué et » rendu tout sec et étique. » Le corps de l'avant-dernier des Valois fut transféré à Paris, où Henri III lui fit célébrer de magnifiques obsèques en l'église de Notre-Dame.

Th. Juste.

ALÈNE (Sainte), **HALÈNE** ou **HÉLÈNE**, née à Dilbeek, morte à Forêt (*Vorst ou ter Vorst*), vers 640. Au milieu du VII^e siècle, le Brabant était encore plongé en grande partie dans les ténèbres du paganisme. Bruxelles n'était alors qu'un petit hameau, confiné dans un îlot de la Senne, et dans ses environs s'étendaient déjà les villages de Forêt et de Dilbeek. Ce dernier, entièrement païen, dépendait d'un seigneur nommé Lévoid. Ce fut vers cette époque que saint Amand, prêchant l'Évangile, vint s'arrêter quelque temps à Forêt.

Une vieille légende rapporte que Lévoid, chassant un jour dans les bois, arriva par hasard à Forêt, et assista, par curiosité, à une instruction de saint Amand. De retour chez lui, il raconta, en raillant, à sa famille, la nouvelle doctrine qu'il avait entendue et les cérémonies chrétiennes dont il avait été témoin. Tout le monde en rit, excepté sa jeune fille, nommé Alène, qui entrevit dans les paroles de son père un premier rayon de lumière et les germes d'une morale inconnue qui plaisaient à la pureté de son cœur. Résolue de connaître toute la vérité et de voir l'homme extraordinaire dont son père avait parlé, elle alla trouver saint Amand, qui prêchait dans le voisinage. Le saint la reçut avec bonté, l'instruisit dans la foi et lui donna, après quelque temps, le baptême. Il existait déjà à cette époque, à Forêt, une église chrétienne, Alène s'y rendait parfois; mais elle ne put le faire longtemps sans éveiller les soupçons de son père, qui la fit surveiller par ses serviteurs. Un jour qu'elle revenait de Forêt, ils la surprirent dans le bois, et, persuadés qu'elle sortait de l'église chrétienne, ils l'accablèrent de tant de mauvais traitements, qu'elle expira entre leurs mains. La mort de la jeune fille ouvrit les yeux du père; il alla trouver saint Amand, pleura longtemps sa fille et, transformé

par la douleur, il finit par embrasser, avec toute sa famille, la foi nouvelle.

Quoi qu'il en soit des détails de la légende, l'historique donné en est vrai, et le tombeau de sainte Alène, qui ne porte pour toute épitaphe que le nom de la jeune martyre, subsiste encore aujourd'hui à Forêt, près de Bruxelles. La légende de sainte Alène a inspiré à un poète belge quelques vers qui ne sont pas dépourvus de sentiment (Lemayeur, *Gloire Belgique*, chant 1^{er}). Le culte de sainte Alène est encore populaire à Bruxelles, et son tombeau devient, le dimanche avant la Saint-Jean, un but de pèlerinage, d'agrément ou de piété.

Eugène Coemans.

Acta SS. Junii, t. III, p. 588. — *Acta SS. Belgii*, t. III, p. 580. — Molanus, *Nat. SS. Belgii*, p. 119.

ALER (*Paul*), poète, orateur, naquit le 9 novembre 1656 avec son frère jumeau Pierre Aler, à Saint-Vith (ancien Luxembourg) et non à Luxembourg, comme le dit De Backer; il décéda en 1727. Promu, l'an 1676, au grade de maîtres-arts à Cologne, il enseigna la philosophie dans cette ville, au collège des Trois-Couronnes, entra dans l'ordre des Jésuites le 2 février 1691, attira les personnes les plus considérables au pied de sa chaire d'éloquence et devint professeur de théologie morale. En 1701, il reçut le bonnet de docteur en théologie à Trèves, exerça, pendant dix ans, les fonctions de recteur du collège des Trois-Couronnes, à Cologne, pour passer dans la même qualité au collège de Munstereifel et successivement dans ceux d'Aix-la-Chapelle, de Trèves et de Juliers. Frappé d'une attaque d'apoplexie dans cette dernière ville, il vécut encore deux ans, qu'il consacra à des exercices de piété, et mourut à l'âge de 70 ans, le 2 mai 1727, à Duren, où il fut enterré avec son frère Pierre.

Aler, petit de taille, était doué d'une grande énergie et d'une étonnante aptitude au travail. Il construisit, au collège de Cologne, un beau théâtre où il fit représenter ses propres tragédies latines tirées de l'Écriture sainte et de l'histoire ecclésiastique. Il fit aussi représenter des opéras et donna une grande impulsion à la musique chorale. Ses innova-

tions hardies lui attirèrent des adversaires, mais il obtint du tribunal de la Rote, à Rome, pleine satisfaction. Ses ennemis furent condamnés à révoquer publiquement leurs calomnies, et le père Aler renonça à la somme de 1,000 florins d'or qui lui avait été adjugée à titre de réparation. Paquot, dans ses *Mémoires*, fait le recensement de trente-trois ouvrages dus à la plume élégante d'Aler. De Backery ajoute, dans son septième volume, de nouvelles œuvres, mais conteste à Aler la paternité du fameux *Gradus ad Parnassum* qu'Aler n'aurait fait que recorriger, en l'affublant de son nouveau titre poétique. Les œuvres d'Aler sont en grande partie des drames, des tragédies, des pièces de circonstance écrites en latin, sauf la tragédie des Machabées, composée en allemand. Il a aussi publié un cours complet de philosophie, un cours de poésie et l'un des meilleurs dictionnaires allemand-latin. Aler peut passer pour l'un des plus zélés instructeurs de la jeunesse.

A. de Noue.

Hartzheim, *Bibl. Col.*, pp. 265-265. — Hontheim, *Hist. Trevirensis*, t. III, pp. 215-230. — Paquot, *Mém. litt.*, in-8°, t. XII, p. 132. — De Backer, t. I et VII.

ALEXANDRE I^{er}, évêque de Liège, mort en 1135. L'histoire des principautés ecclésiastiques, au moyen âge, offre à chaque page le plus bizarre mélange du sacré avec le profane. La puissance temporelle attachée à la dignité épiscopale excitait des convoitises nombreuses, et les ambitions politiques se disputaient souvent à main armée la possession de la mitre souveraine. L'un des compétiteurs les plus acharnés du siège de Liège fut assurément Alexandre I^{er}. Rien de moins édifiant que ses efforts réitérés pour réussir.

Alexandre, fils du comte de Juliers, était archidiacre de Saint-Lambert, lorsqu'à la mort d'Obert (1119), il tenta pour la première fois d'emporter de vive force le siège devenu vacant. S'étant fait élire par le peuple, il acheta l'investiture de l'empereur Henri V, au prix de 7,000 livres. Malheureusement ce prince venait lui-même d'encourir l'excommunication, et le chapitre déclara nulle l'élection populaire. Alexandre eut recours à

la force. Ses partisans envahirent la cathédrale. Mais comme l'élu voulait, selon la coutume, sonner la cloche en signe de prise de possession, la corde vint à se détacher. On crut que le ciel condamnait par ce prodige les prétentions d'Alexandre. A une nouvelle élection, ordonnée par le métropolitain de Cologne, ce fut le prévôt Frédéric qui fut choisi. Alexandre essaya de résister. Assiégé dans Huy par l'évêque Frédéric et son frère le comte de Namur, il fut contraint à la soumission, quoiqu'il eût été secouru par le duc de Brabant et le comte de Montaigu. En 1121, Frédéric mourut empoisonné. On accusa de ce crime les partisans de l'archidiacre. Ce ne fut pas lui cependant qui en profita : en dépit de ses efforts, c'est sur l'évêque de Metz, Albéron, que se portèrent les suffrages. Enfin quand ce dernier mourut (1128), Alexandre réussit à saisir cette crosse, objet de tant de combats. Chez lui l'évêque ne démentit pas les propensions belliqueuses dont l'archidiacre avait donné des preuves si regrettables. Une guerre ayant éclaté entre le comte de Louvain, Godefroid le Barbu, et le comte de Limbourg, Waleran, il se rangea du côté de ce dernier. Provoqué par des incursions de l'ennemi sur son propre territoire, il mit le siège devant Duras, avec le comte de Limbourg. Mais le comte de Louvain et son allié le comte de Flandre, Thierry d'Alsace, le forcèrent à lever le siège. Le résultat de leur première rencontre ayant cependant été indécis, Godefroid envoya à l'évêque un défi que Waleran accepta au nom du chevaleresque prélat. C'est dans les plaines de Wildre, à une lieue de Saint-Trond, que le cartel se vida. Au début, l'armée épiscopale commençait à tourner les talons; mais grâce aux efforts des Huetois, animés par le valeureux comte de Looz, les Brabançons furent mis en fuite. Il y eut des deux côtés environ neuf cents morts. Cette victoire fut signalée par la prise du grand étendard de Godefroid : c'était l'ouvrage de la reine d'Angleterre; ses mains habiles en avaient tracé les magnifiques broderies. Consacré à saint Lambert par les Liégeois triomphants, il orna, pendant plusieurs siècles, les pro-

cessions de la ville épiscopale. Cette dernière fut témoin encore du sacre de l'empereur Lothaire II, couronné avec sa femme, par Alexandre I^{er}, en présence de saint Bernard et de trente-deux prélats, tant abbés qu'évêques. Le pape Innocent II honora aussi de sa visite le vainqueur de Wildre. Quelque temps après, il devait le sommer de comparaître devant lui, pour répondre aux accusations de simonie que ses ennemis (et l'on comprend qu'il n'en pouvait manquer) avaient produites à sa charge. Assigné trois fois en vain, l'évêque de Liège finit par être déposé au concile de Pise. Les reproches que l'histoire semble en droit de lui adresser n'empêchent pas Gilles d'Orval de louer sa prudence, son éloquence, son humilité, sa dévotion, sa charité. Il mourut de chagrin, dit-on, au monastère de Saint-Gilles, où il avait cherché un refuge.

F. Hennebert.

Dewez, *Histoire de Liège*. — Gilles d'Orval, *apud Chappeauville*.

ALEXANDRE II, soixante et unième évêque de Liège, mort le 5 août 1167. C'était le fils d'un seigneur des environs de Trèves. Quand on l'élut évêque, il était déjà prévôt de Saint-Lambert. C'est lui qui, en 1165, la deuxième année de son épiscopat, exhuma, à Aix-la-Chapelle, les restes mortels de Charlemagne (1), et leur fit quitter pour une chasse d'argent la place où ils reposaient depuis trois cent cinquante-deux ans. Ce déplacement eut lieu à l'occasion de la canonisation du grand Empereur. L'archevêque de Cologne, Renaud, y assista, ainsi que l'empereur Frédéric I^{er}, avec un grand nombre de prélats. L'histoire montre ces mêmes personnages engagés ensuite dans une entreprise toute différente. Alexandre de Liège et Renaud de Cologne suivirent Frédéric I^{er} de Hohenstauffen dans sa troisième expédition d'Italie. Ils prirent part ensemble à un combat livré sous les murs de Rome aux habitants de la ville éternelle, qui avaient tenté une sortie. L'Empereur victorieux entra dans la cité papale, où il se fit couronner par l'antipape Pascal.

(1) Voyez Arendt, *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XII, 1861.

Moins heureux, les champions ecclésiastiques ne purent résister à la fièvre des maremme. Alexandre II et son métropolitain en furent également victimes. On transporta le corps de l'évêque à Liège, où il fut inhumé dans sa cathédrale.

F. Hennebert.

ALEXANDRE, chanoine de Saint-Lambert de Liège, historien, vivait à Liège au XI^e SIÈCLE. Il avait pour marraine Ida, abbesse du couvent de Sainte-Cécile à Cologne. C'est à sa demande qu'il composa une chronique des évêques de Liège. Jusqu'à saint Remacle, il se contenta d'abrégier Hérigère, qu'il continua ensuite jusqu'à l'évêque Wazon (1048). On conjecture qu'il mourut peu après cette époque. Son œuvre fut refaite par son contemporain Anselme, et les citations qu'en donne ce dernier sont tout ce qui nous en reste.

F. Hennebert.

Martène et Durand, *Ampl. Coll.*, t. IV.

ALEXANDRE DE SAINTE-THÉRÈSE, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1639, mort en 1691. Voir VANDEN BERGHE (*Sylvain*).

ALEXANDRE (Pierre), théologien protestant, né à Bruxelles, vers 1510, de parents patriciens, mort dans l'exil à Londres et, très-probablement, lors de l'épidémie de 1563. Ayant fait profession aux Carmes d'Arras, il en devint bientôt le prédicateur le plus connu, fixa sur lui l'attention et fut appelé à remplir auprès de la reine Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, les fonctions de chapelain. Sa conversion au protestantisme date de là. Peut-être a-t-elle été, en partie du moins, l'œuvre de cette princesse, qui lisait la Bible et à laquelle Luther avait dédié, en 1526, après la mort de son époux, quatre psaumes consolatoires. Ce qui nous semble donner quelque poids à cette supposition, c'est qu'en 1543, lorsque fut lancée contre Alexandre une accusation d'hérésie, sa noble pénitente ne l'abandonna point. Son crédit empêcha même les inquisiteurs de le tenir en prison pendant l'instruction de son procès : ce fut son salut. Il se sauva de Bruxelles au mois de novembre 1544, au moment où il

jugea sa vie sérieusement menacée. L'empereur Charles-Quint en éprouva, dit-on, un si grand dépit qu'il s'écria : « Je jure d'être désormais sans pitié pour un luthérien comme pour un traître. » On sait s'il se tint parole ! Alexandre se rendit en Allemagne et devint l'un des professeurs de l'école latine de Heidelberg, que d'autres de nos compatriotes devaient plus tard illustrer. Les services qu'il rendit en ce lieu à la cause qu'il avait embrassée sont incontestables. Il voyait l'électeur palatin dans l'intimité, et il était parvenu à lui faire partager ses vues. Calvin en était instruit comme nous le prouve une lettre de lui du mois d'avril 1546, adressée à Jacques de Bourgogne, sire de Falais et de Bredam : « Je ne m'esbahis point, » y est-il dit, « si maistre Pierre Alexandre est hardy, » ayant le menton ainsi soubstenu, avec « ce qu'on est accoustumé à Heidelberg » d'ouïr ceste doctrine desjà de long-temps. Mesmes il sçait qu'il n'a aultre moyen pour s'avancer. Ainsi ce n'est pas merveille s'il en use hors de tout péril. Mais je vois bien qu'il n'est pas homme trop suffisant, et ne fust que par ses conclusions. Qui pis est, il y a une lourde faulte en ce qu'il dit le jugement estre défendu de Dieu avec un blasphème en ce qu'il attribue autorité à saint Paul de permettre ce qui a esté deffendu de son maistre ; mais ce sont là résolutions magistrales. » En 1549, nous retrouvons Alexandre en Angleterre. Il doit à l'archevêque Cranmer sa nomination de pasteur d'une communauté de protestants wallons qui s'était formée à Londres. Cependant les persécutions qui éclatèrent en 1555, aussitôt après l'avènement au trône de Marie Tudor, rejetèrent sur le continent tous les émigrés. Alexandre se rendit avec quelques-uns d'entre eux à Strasbourg, où il succéda dans le ministère à Jean Garnier, menacé d'un procès criminel par les ultra luthériens. Il fut aussi persécuté, déposé de ses fonctions pastorales, et obligé de revenir à Londres après cinq ans d'absence. Pierre Martyr nous apprend, dans une lettre qu'il écrit à Jean Van Utenhove, de Gand, réfugié à Em-

den, qu'Alexandre avait déjà abandonné alors sa doctrine légèrement entachée d'anabaptisme pour se rapprocher de Calvin, ce qui nous est confirmé par ce fait qu'en 1562, il signa avec les autres pasteurs réformés de Londres la confession de foi des Églises belges. Nous n'avons pu nous procurer la date exacte de son décès. Les registres de l'Église wallone de Londres disent seulement qu'en 1563, maître Jean Cousin lui avait succédé. Sa sentence d'excommunication prononcée à Bruxelles le 2 janvier 1545, nous livre un dernier renseignement bon à noter. Il y est dit que « trois livres de » sermons, dont deux en latin et en français, composés par lui et reconnus par lui » en jugement » seront livrés aux flammes dans l'église de Sainte-Gudule avec quelques autres écrits pernicioeux qui avaient été trouvés dans sa maison. C'est sans doute à ces sermonnaires, très-probablement manuscrits, que Hofman et après lui Joecher font allusion en disant qu'il laissa plusieurs écrits théologiques.

C. A. Rahlenbeek.

W. Te water, *Tweede Eeuwgetyde van de Geboortsbelydenisse*, enz. Middel., 1762. — J. Bonnet, *Lettres de J. Calvin*, t. I^{er}. — *Gerdesii Serinium antiquarium*, t. III et IV. — C. A. Campan, *Mémoires de F. Enzinas*, t. III. Bruxelles, 1865. — Trigland, *Kerkelyke Geschiedenis*, t. I. — Hofmanni *Lexicon universale*. — Joecher's *Gelehrten Lexicon*, t. III.

ALEXANDRIUS, médecin, né à Gand au XVII^e siècle. Voir SANDERS (*Jean*).

ALEYDE DE SCHAEERBEEK, bienheureuse. Voir ADÉLAÏDE DE SCHAEERBEEK.

ALEYDE DE LOUVAIN, reine d'Angleterre, XII^e siècle. Voir ALIX DE LOUVAIN.

ALGERUS, ADELGERUS ou **ALGER**, théologien, né à Liège, dans la seconde moitié du XI^e siècle. Attaché d'abord comme scolastique à l'église de Saint-Barthélemy, à Liège, Algerus entra ensuite, vers 1101, au chapitre de Saint-Lambert et s'y distingua, pendant vingt ans, par son savoir, ses vertus et surtout par une rare modestie qui lui fit refuser toutes les dignités ecclésiastiques.

Vers la fin de sa vie, il se retira à l'abbaye de Cluny, en France, et y mourut en 1130 ou 1131.

Algerus s'est fait une réputation comme théologien. Tous les anciens critiques, Érasme en tête, s'accordent à donner les plus grands éloges à ses écrits. Nous avons de lui les ouvrages suivants :

1^o *Liber de misericordia et justitia*; (Martène et Durand, *Thesaurus Anecdotorum*, t. V);

2^o *De Sacramento Corporis et Sanguinis J. C.* — Cet ouvrage, dirigé principalement contre l'hérésie de Bérenger, a eu plusieurs éditions et se trouve aujourd'hui dans tous les grands recueils de patrologie;

3^o *Libellus de libro arbitrio* (Pezius, *Thesaurus Anecdotorum*, t. IV, pars II).

Algerus avait encore écrit une histoire de l'Église de Liège et de nombreuses lettres, mais elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Eugène Coemans.

Hist. litt. de la France, t. XI. — B. Fisen, *Hist. Eccles. Leod.*, pars I, lib. IX, § 18. — Martène et Durand, *Thesaurus Anecdotorum*, t. V, p. 1021.

ALGOËT (*François-Antoine*), ministre et théologien calviniste, né à Ypres vers 1536 et mort dans l'exil, avait été moine dominicain dans sa ville natale. L'interrogatoire d'un sectaire, fait prisonnier en 1567, nous apprend en outre que c'était un homme de trente ans environ, « porteur d'une barbe noire. » Voilà, sans doute, pourquoi nos chroniqueurs flamands lui donnent le nom ou le surnom de : *de Swarte*. Ce serait dès 1565 qu'il aurait fait sa première apparition comme ministre de la religion nouvelle, si l'on en croit le *Gueusianismus Flandriæ occidentalis*; mais Jean Ballin, moine à Clairmarais, semble être mieux informé en déclarant qu'Algoet ne quitta son monastère que l'année suivante. L'abjuration des moines était alors chose assez commune; mais il s'agit ici de l'un des prédicateurs les plus renommés de l'ordre de Saint-Dominique. Aussi l'événement se trouve-t-il consigné dans les écrits du temps, sous la date de 1566. Ce qui donne, dès ce moment-là, une valeur historique à la personnalité d'Algoët, c'est qu'il fut le premier aux Pays-Bas qui osât prétendre que la religion du Christ ne devait point considérer les églises comme des maisons de Dieu, seu-

les propres à la méditation et à la prière. Il fit plus. Il annonça qu'il tiendrait en plein champ, à Wulvergem, village situé à mi-chemin entre Messine et Warneton, un prêche aux flambeaux dans la soirée du 11 juin 1566. Cette tentative ayant été couronnée d'un succès inattendu, il ouvrit plus hardiment l'ère des *assemblées embastonnées*, comme l'on disait alors, dont Herman Modet et quelques autres devaient tirer un si grand parti et perfectionner l'organisation jusqu'à en faire des camps retranchés et, au retour dans les villes, de véritables marches triomphales. Algoet aurait « épousé » une femme mariée d'Ypres avec laquelle il avait vécu de vie scandaleuse « fort longtemps. » C'est le moine de Clairmarais qui le dit. Si le fait avait été exact, il est à supposer que les inquisiteurs n'auraient pas manqué d'en faire mention dans leurs rapports ou dans leurs sentences : or, l'on n'y trouve rien de pareil. Chose bien autrement grave et beaucoup plus certaine, c'est que les bâtons, dont les auditeurs d'Algoet étaient toujours munis pour le défendre au besoin, servirent plus d'une fois, à l'issue de ses sermons, à tout briser à l'intérieur des églises. Des dévastations de ce genre commises, au mois d'août 1566, à Ingelmunster, à Dadizeele, à Iseghem et à Emelghem, lui sont toutes officiellement attribuées. Son dernier exploit de l'épée, et qui démontre chez lui une audace assez rare, fut de s'emparer de l'église de Notre-Dame de Briele, aux portes de la ville d'Ypres. Quelques mois tard, en février 1567, Algoet avait perdu toute influence et tout prestige, et il s'estimait heureux de pouvoir se sauver en Angleterre avec les plus compromis d'entre ses partisans. Il s'en vint grossir les rangs de l'émigration flamande qui comptait, à Norwich, plusieurs milliers de calvinistes et deux pasteurs, Ysbrand Balk, dit Trabius, et Charles Ryckewaert, dit Théophile. Au bout de quatre années vouées à la prédication et à l'étude, son exaltation de moine défroqué reparut. Il eut avec des collègues des disputes tellement vives que l'évêque anglican crut de son devoir d'intervenir.

Les trois pasteurs furent suspendus et leur consistoire dissous. Algoet fut le seul d'entre eux qui, plus tard, ne reçut point d'autre emploi. Il serait presque impossible de dire quelle part lui revient dans les ouvrages de polémique religieuse publiés de 1567 à 1572, sous l'inspiration et très-probablement aux frais de l'Église flamande de Norwich. Nous en avons vu quelques-uns, et ils ne nous ont rien appris. Le commerce épistolaire qu'Algoet entretenait avec Ballinger, le réformateur de Zurich, permet tout au plus de supposer qu'il fut le traducteur du traité intitulé : *Somma der Christelyke Religie van Ballinger*, imprimé à Norwich par Antoine Solen.

C. A. Rahlenbeek.

Arch. du Royaume, à Bruxelles, *Chambre des Comptes*, t. XXXVI et CXI. — *Annales de la Société d'Emulation de la Flandre*, t. II. — J.-S. Burn's *History of the foreign refugees, etc., in England*. Lond., 1846. 1 vol. in-8° — Bibl. de Mons, *Catalogue des faulx prophètes de la Flandre*, par Jean Balliu, religieux de Clermaretz. Ms. n° 8446. — *Bydrage tot de oudheidkunde en geschiedenis, enz., van Zeeuwisch-Vlaanderen*, deel II (Voir de *Hervormde Vlugtelingen van Yperen in Engeland*, door H.-Q. Janssen. — Musée brit. à Londres Landsw. Ms. *Burgley's papers*, t. II et III.

ALGOET (*Liévin*), géographe, mathématicien, poète, philologue, né à Gand, mort en 1547. Voir GOETHALS (*Liévin*).

ALIX DE LOUVAIN vivait au XIII^e siècle. Parmi les catastrophes qui signalèrent le premier siècle de la conquête normande en Angleterre, une des plus terribles sans contredit fut la mort tragique et prématurée de Guillaume, unique héritier légitime du roi Henri 1^{er}. Ce jeune prince, qui, déjà solennellement agréé par les barons normands pour successeur de son père, avait le privilège d'être né sur le sol anglais et d'être issu d'une princesse anglo-saxonne, et qui rattachait ainsi par son berceau et par sa mère la race conquérante à la race conquise, avait péri misérablement dans un naufrage durant la nuit du 24 au 25 novembre 1120.

Le roi étant veuf et ne possédant plus d'autre enfant légitime qu'une fille, Mathilde, épouse de Henri V, empereur d'Allemagne, fut longtemps en proie à un morne désespoir. Cependant, quoiqu'il approchât déjà de la vieillesse, il voulut se remarier, espérant se créer une

nouvelle famille, et prit pour seconde épouse Alix, fille de Godefroid le Barbu, premier duc de Lotharingie de la maison de Louvain.

Cette princesse, que les chroniqueurs du ^{xiii} siècle appellent tantôt Alix, Aléis ou Adeliza, tantôt Eliza, Athelinde ou Adèle, et dont Philippe Mouskès, de même que l'annaliste de Waverley, vante la rare beauté, l'esprit et la grâce, fut conduite en Angleterre par une suite nombreuse à la tête de laquelle se trouvait Francon, abbé d'Afflighem. La cérémonie du mariage s'accomplit en grande pompe à Windsor, immédiatement après la fête de la Chandeleur, l'an 1122, et, à la Pentecôte suivante, la jeune reine, à qui son époux avait assigné comme douaire le château et le comté d'Arundel, dans la province de Sussex, fut solennellement couronnée, dans l'abbaye de Westminster, par Raoul, archevêque de Canterbury.

Depuis le moment où la belle Alix fut unie au roi Henri, quelle action exerçait-elle sur l'esprit et sur le cœur de ce monstre historique, qui fit maudire par un contemporain l'institution de la royauté comme une inspiratrice de crimes : *res regia scelus*? Nous l'ignorons. Seulement il nous est permis de conclure que cette influence n'a dû guère être puissante; car nous voyons le roi continuer à faire peser durement son épée sur les vaincus et ceux-ci continuer à protester par la bouche de tous leurs chroniqueurs contre les violences et les atrocités de leur maître et de ses barons. Évidemment un esprit délicat et jeune, comme l'était celui d'Alix, dut se sentir mal à l'aise à côté du farouche vieillard à qui elle était associée. Et ce fut là peut-être un des motifs qui lui inspirèrent de chercher un refuge intellectuel dans la sereine distraction des lettres; car, dès ce moment, nous la voyons prendre une part active, sinon tout à fait directe, au développement de la poésie française chez les Normands.

On le sait, Guillaume le Conquérant ne s'était pas borné à déposséder les Anglo-Saxons et à saisir non-seulement leurs terres, mais encore leurs revenus et leurs meubles, pour les distribuer entre

ses compagnons d'armes. Il voulut aussi confisquer la langue des vaincus et y substitua la langue française dans tous les actes publics, même dans les homélies religieuses et dans les cours de justice où un témoignage n'était valable que pour autant qu'il fût rendu dans l'idiome des vainqueurs. Si ce fut à cette époque surtout qu'on vit s'implanter dans la littérature française une foule de légendes et de traditions anglo-saxonnes, particulièrement celles du cycle d'Arthur, le héros national dont les vaincus attendaient la résurrection pour les venger des humiliations auxquelles ils étaient soumis, — on vit en même temps, grâce aux mesures du roi normand, s'opérer au delà du détroit l'intrusion d'une multitude de formes et de vocables français dont le mélange avec l'idiome indigène constitue la langue anglaise. Mais l'appât de la conquête n'avait pas uniquement tenté les hommes de guerre. Des aventuriers de toute espèce, jusqu'à des moines fugitifs, émigrèrent vers cette terre ouverte à tous les genres de rapacité, ceux-là pour s'approprier un simple champ avec métairie, ceux-ci pour s'emparer d'une église ou d'une plantureuse abbaye. Les poètes et les ménestrels normands n'avaient pu manquer de prendre le même chemin, les uns pour essayer de s'attacher à quelque personnage nouveau, les autres pour égayer les loisirs des familles de tant de châtélains enrichis par l'épée.

De ce nombre fut probablement le poète inconnu qui, parlant de la princesse belge, s'exprimait en ces termes :

Donna Aaliz la roïne,
Par qui valdrat lei divine.
Par qui creistrat lei de terre
Et remandrat tante guerre
Par les armes Henri le rei.

et qu'elle engagea elle-même à versifier cette mystérieuse légende de saint Brandain qui a jeté des racines si profondes dans toutes les littératures de l'Europe pendant le moyen âge.

L'*Histoire littéraire de la France* nous fait connaître un autre trouvère qui entretenait des relations poétiques avec Alix de Louvain : c'est le normand Philippe de Thaün, des environs de Caen, qui rimait, sous le titre de *Bestiaire*, une sorte d'imitation

du *Physiologus* de Théobald, et dédia son œuvre à l'épouse du roi Henri, ainsi qu'il le dit en ces vers :

Philippe de Thaun
En françoise raisun
Ad estrait le Bestiaire,
Un livre de grammaire,
Par l'onur d'une gemme
Ki mult est bele femme;
Aeliz est nomée,
Roine corunée,
Roine d'Angleterre.
Sa ame n'aït ja guerre.
En ebreu, en verté,
Est Alix laus de Dé.

Un troisième poète, qui mentionne avec une sorte de déférence intime la princesse brabançonne, fut le trouvère normand Geoffroi Gaimar, à qui nous devons une chronique rimée sous le titre de *L'Estorie des Engles*, et qui fut probablement attaché à la cour d'Angleterre, comme il le fut plus tard à la maison de Raoul Fitz Gilbert, seigneur de Scampton en Lincolnshire. C'est à lui qu'Alix commanda un poème à l'éloge du roi son époux. De cet éloge un Normand pouvait se charger sans scrupule. Le poème lui-même nous ne le connaissons point; mais ce fut sans doute un de ces rythmes que les trouvères du moyen âge avaient coutume de réciter en les accompagnant d'une sorte de mélodie, puisque, selon le témoignage du poète, il lui fut enjoint par la reine d'en noter par chant le premier vers :

Or, dit Gaimar, s'il ad garant,
Del rei Henri dirat avant.
Que, s'il en volt un poi parler
E de sa vie translater,
Tels mil choses en porrad dire
K'unkes Davit ne fist escrire,
Ke la roine de Louvain
N'en tint le livre dans sa main.
Ele en fist fère un livre grant,
Le primer vers noter par chant.

Le mariage d'Alix avec Henri demeura stérile, et cette circonstance devait bientôt faire naître les plus graves complications.

L'empereur Henri V, étant mort le 22 mai 1125, sa veuve Mathilde revint auprès de son père à Windsor, et dès lors la jeune reine vit se ranimer quelque peu sa solitude. Aux fêtes de Noël qui suivirent, le château royal offrit un de ces spectacles solennels comme la chevalerie d'outre-Manche n'en avait admiré depuis longtemps. On y vit arriver tous les com-

tes et les barons du royaume et du duché, avec écuyers et pennons, puis tous les prélats de Normandie et d'Angleterre, avec chapelains, crosse et mitre. Le roi les avait convoqués pour les inviter à jurer fidélité à sa fille Mathilde et à lui obéir, après la mort de son père, comme ils eussent fait à lui-même. Tous prêtèrent ce serment, et l'un des premiers fut Étienne, fils du comte de Blois et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. Un an et demi plus tard, à la Pentecôte de 1127, une autre cérémonie royale s'accomplit à Rouen. Henri mariait en secondes noces sa fille Mathilde à ce Geoffroi, fils de Foulques, comte d'Anjou, à qui l'on donna le surnom de Plantagenêt, parce qu'il avait l'habitude de porter à son chaperon une branche de genêt en guise de plume. Croyant suffisant le serment prêté à son héritière à Windsor, il eut l'imprudence de procéder à cette union sans avoir préalablement consulté les seigneurs au moins pour la forme; et cette infraction aux usages féodaux devait amener, dans un avenir prochain, la commotion la plus profonde dans le royaume. A la vérité, lorsque Mathilde, ayant donné, en 1133, le jour à un fils, le roi convoqua une seconde fois les barons et les prélats d'Angleterre et de Normandie, et les requit de reconnaître pour ses successeurs les enfants de sa fille, après lui et après elle; — ils le jurèrent de nouveau. Mais deux ans après, en 1135, Henri mourut dans son duché continental, à Saint-Denis-le-Formant d'où il fut transporté en Angleterre pour être inhumé à Reading, non loin de Windsor. Alors, qui le croirait? on vit tous ces mêmes seigneurs, hommes d'épée et hommes d'Église, qui s'étaient engagés par serment à reconnaître et à soutenir la royauté de Mathilde et de ses enfants, se parjurer et conférer la couronne à Étienne de Blois.

Depuis le moment de cette usurpation, Alix disparut pour quelque temps de la scène de l'histoire. Probablement elle se retira dans son château d'Arundel, où nous la retrouvons un peu plus tard. Ce fut là peut-être que, d'après un chroniqueur normand, elle épousa en secondes

noces ce Guillaume d'Aubigny qui fut connu, depuis cette époque, sous le nom de comte d'Arundel et qui devait jouer bientôt un rôle si important dans les démêlés du roi Henri II avec Thomas Becket, bien qu'un autre écrivain (*Chron. Gervasii Cantuariensis. ad ann. 1139*) laisse planer quelque soupçon sur la légitimité du lien qui unissait Alix à ce seigneur. Quoi qu'il en soit, lorsque, après un règne de deux années, la popularité d'Étienne de Blois se fut usée et qu'une partie des barons et des prélats, se ressouvenant du serment qu'ils avaient prêté à la fille de Henri I^{er}, eurent commencé à se prononcer pour la royauté de cette princesse, Alix fut la première à offrir, dans la forteresse d'Arundel, à sa bru Mathilde un point d'appui d'où elle pût seconder les efforts de ses partisans.

On sait que la guerre civile, allumée par cette compétition royale, se prolongea avec des chances diverses jusqu'en 1153, et qu'elle se termina par un accord en vertu duquel la couronne serait définitivement dévolue aux Plantagenêts, après la mort d'Étienne de Blois, événement qui se réalisa en 1155.

Depuis 1139, Alix n'était plus intervenue personnellement dans cette lutte sanglante et acharnée, et son nom paraît entièrement effacé de l'histoire. Cependant elle donna encore signe de vie dans un acte de libéralité qu'elle signa en 1148. Cette chartre, qui conféra au monastère d'Afflighem la possession de plusieurs domaines situés en Angleterre (*terre in Iderswerda et Westernæredone, in Fremdyce, Froundic et Pakinge*), doit être considérée à la fois comme un patriotique hommage rendu à un établissement qui a toujours été un objet particulier des largesses des comtes de Louvain et des ducs de Brabant, et comme un pieux souvenir attaché à la tombe du frère de la donatrice, Henri, qui y était mort en 1140, sous l'habit de moine. Alix elle-même cessa de vivre le neuvième jour des calendes de mai (23 avril) 1151. Ses restes mortels furent inhumés dans l'église d'Afflighem, quoique son décès ne se trouve pas marqué dans l'obituaire de l'abbaye brabançonne.

André Van Hasselt.

Duchesne, *Rerum normannicar. Scriptores.* — Twysden, *Hist. anglican. Scriptores.* — Gale, *Rerum anglican. Scriptores.* — Dnyleri *Chronicon.* — De la Rue, *Essais historiques sur les barons, les jongleurs et les trouvères.* — *Histoire littéraire de la France.* — Buiken, *Trophées.* — Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands.*

ALIX ou ALEYDE DE BOURGOGNE, duchesse de Brabant, morte en 1273, était fille du duc de Bourgogne Hugues, qui mourut l'an 1272, et d'Yolende de Dreux. Elle épousa, vers l'année 1252, et à la suite de négociations conclues sous les auspices du roi d'Angleterre Henri III, le duc de Brabant du même nom, qui la rendit successivement mère de cinq enfants, dont l'aîné mourut en naissant. A la mort de son mari, arrivée le 28 février 1260-1261, Aleyde se vit entourée de dangers et d'embarras. Des parents de son mari, le landgrave de Thuringe et le sire de Herstal, essayèrent de lui enlever la tutelle de ses enfants; elle parvint à écarter le premier, par la force des armes, elle expulsa le second du Brabant. Deux autres princes, qui étaient issus par les femmes de la maison ducale, Henri, évêque de Liège, et son frère Othon, comte de Gueldre, conservèrent quelque autorité en Brabant. Peu de temps après, cependant, l'évêque se brouilla avec Berthout, sire de Malines, le principal conseiller de la duchesse, envahit le Brabant et assiégea Malines, mais il dut se retirer sans avoir réussi dans son entreprise.

Henri, l'aîné des fils d'Aleyde, montrant trop peu d'intelligence pour qu'il fût possible de lui confier le gouvernement du pays, la duchesse, de concert avec quelques barons, résolut d'assurer la possession du Brabant au prince Jean, dont la jeunesse donnait les plus belles espérances. Ce projet fut combattu par Arnoul, seigneur de Wesemael, appuyé par les *Colveren*, l'une des deux factions qui divisaient alors la ville de Louvain. Les *Colveren* parvinrent à expulser de Louvain leurs ennemis, les *Blancaerts*, mais Wesemael fut battu par le seigneur de Malines sur les bords du Leeps, près de Wespelaer. Aleyde, victorieuse, reçut, le 14 mai 1267, la soumission des Lou-

vanistes et convoqua, à Cortenberg, une assemblée des états, où le prince Henri renonça, en faveur de son frère, à tous ses droits sur le duché de Brabant et ses dépendances.

Pendant les années 1261 à 1267, le Brabant avait encore été agité par d'autres événements : des différends avec quelques maisons religieuses, provoqués par des taxes imposées sur les biens du clergé ; une émeute et l'organisation d'une commune à Nivelles ; une ligue d'alliance entre les villes du Brabant en 1261 et 1262 ; des querelles de famille, etc. Aleyde ne fut pas accablée par le fardeau du gouvernement et signala sa régence par plus d'un acte important. En 1262, elle conclut avec la comtesse Marguerite de Constantinople une convention pour l'extradition des malfaiteurs ; en 1266, elle s'assura, contre l'évêque de Liège, l'appui de l'archevêque de Cologne, du comte de Clèves, des seigneurs de Heynsberg et de Fauquemont.

Après l'avènement de Jean I^{er} au trône ducal, Aleyde continua à exercer une grande influence. Elle intervint encore, à mainte reprise, dans les actes posés par son fils préféré, mais elle mourut dès le 23 octobre 1273. Cette princesse conserva, pour les frères prêcheurs, l'affection que son mari avait montrée pour cet ordre. Elle établit à Auderghem, près de Bruxelles, un couvent de dominicaines, qui prit de sa fondatrice le nom de Val-Duchesse, en flamand *'s Hertoginne Dael*, et elle combla de bienfaits le couvent des dominicains de Louvain, où elle fut enterrée à côté de son époux.

Les chroniqueurs de l'époque vantent la prudence et la sagesse d'Aleyde de Bourgogne ; elle sut en effet se maintenir au pouvoir, défendre le Brabant contre une formidable invasion et assurer la transmission de la couronne ducale à celui de ses fils qui était le plus capable de la porter. Les actes du temps prouvent son habileté et son activité dans la diplomatie, de même que son appel aux lumières de saint Thomas d'Aquin, dont elle demanda l'avis sur plusieurs questions d'administration intérieure, fait honneur à sa sagacité.

Alph Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, pp. 267 et 279. — De Ram, *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XIX. — Wauters, *Le duc Jean I^{er} et le Brabant sous le règne de ce prince* (*Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie*, coll. in-8°, t. XIII.)

ALLAMONT (Antoine D'), seigneur de Malandry, Chauffour, Quincy, etc., général au service d'Espagne, naquit, en 1515, au château de Malandry, dans le Luxembourg, et mourut à Montmédy le 23 février 1598. D'Allamont embrassa la carrière des armes et concourut à la défense de Virton, lorsque cette ville fut assiégée par les Français, en 1542. Ayant été fait prisonnier, après la capitulation de la place, il resta captif pendant dix-sept mois. Rendu à la liberté, il se distingua dans un grand nombre de circonstances de guerre jusqu'à la paix de Câteau-Cambrésis, en 1559. Il fut alors nommé gouverneur civil et militaire de Montmédy, par le roi d'Espagne, reçut le grade de colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, et, en 1569, celui de maréchal de camp dans l'armée que le comte de Mansfelt conduisit, en France, au secours de Charles IX. Il assista, le 3 octobre, à la bataille de Montcontour, et eut sa part de gloire dans la victoire que l'énergique concours des soldats belges procura à l'armée du roi de France.

Général Guillaume.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise* — Goethals, *Dictionnaire généalogique*, au mot LAITRES.

ALLAMONT (Eugène-Albert D'), évêque de Gand, né à Bruxelles en 1609, mort à Madrid le 20 août 1673. Son père, gouverneur de Montmédy, et son frère Jean (voir ces noms) s'étaient distingués dans la carrière militaire. Par sa mère, Agnès de Mérode-Waroux, il appartenait aux meilleures maisons des Pays-Bas catholiques ; aussi fut-il tenu sur les fonts baptismaux par les archiducs Albert et Isabelle et baptisé par le cardinal Alphonse de la Cueva. Après avoir fait ses humanités sous la direction des pères jésuites à Luxembourg, à Trèves et à Mayence, il alla étudier la philosophie au collège de Saint-Antoine à Louvain. Mais, destiné d'abord, comme son père et son aïeul Antoine, à la carrière des armes, il prit service sous l'archiduc Léopold. Il eut part à plusieurs enga-

gements et fut fait prisonnier à la bataille de Lens. Conduit à Clermont, il ne sortit de sa captivité qu'après avoir subi beaucoup de mauvais traitements et moyennant une rançon considérable. C'est à son retour de l'armée qu'il se voua à l'état ecclésiastique. En 1653, il obtint une prébende dans la cathédrale de Liège, et ayant reçu en cette qualité l'ordre de la prêtrise, d'Allamont célébra sa première messe en 1654. En 1657, les Français investirent la place de Montmédy, où commandait son frère Jean d'Allamont, qui y périt. Notre futur prélat l'assista dans ses derniers moments, encouragea la garnison pendant le siège et s'y distingua par son humanité envers les blessés. Il reçut la récompense de son courage deux ans après et fut consacré évêque de Ruremonde le 24 août 1659, dans l'église métropolitaine de Malines. De grandes difficultés étaient alors inhérentes à la mission que lui imposait cette nouvelle dignité. Il eut d'abord à soutenir un procès fameux pour défendre les droits de son Église et dut, pour le terminer honorablement, aliéner une partie de son patrimoine. Cet acte généreux lui valut les éloges du pape Alexandre VII, qui l'investit, peu de temps après, de la dignité de vicaire apostolique et d'administrateur de l'évêché de Bois-le-Duc, où les fidèles qui habitaient les Pays-Bas protestants réclamaient depuis longtemps un pasteur. D'Allamont se conduisit avec autant de prudence que de sagesse dans cette partie délicate de ses fonctions; nous en avons pour témoignage un fait irrécusable? Arrivé à la Haye pour réclamer une rente de 800 florins, due à l'évêché de Ruremonde, sur la prévôté de Meerssen, dans le quartier d'Outre-Meuse, il fut reçu et complimenté officiellement par la princesse douairière d'Orange et le jeune prince Guillaume, son petit-fils, le futur roi d'Angleterre. Le 5 juin 1665, un terrible incendie réduisit en cendres presque toute la ville de Ruremonde. Le palais épiscopal et sa curieuse bibliothèque n'échappèrent point à cette catastrophe. Le prélat se signala de nouveau par son dévouement non moins que par sa générosité; car il fit bâtir un palais plus beau que celui qui

avait été détruit, grâce aux subsides qu'il parvint à recueillir de toutes parts. Nommé évêque de Gand, l'année d'après, il y fit son entrée le 18 octobre 1666. Il figure en cette qualité sur la deuxième édition de la gravure du tableau de François Duchastel (Musée de Gand), représentant l'inauguration de Charles II, roi d'Espagne, comme comte de Flandre, à Gand, le 2 mai 1666. Ici encore il fit de grandes libéralités aux pauvres et aux soldats espagnols, fort mal vêtus, qui gardaient la citadelle. Le premier acte de son administration fut, comme à Ruremonde, de terminer un long procès intenté par son prédécesseur au chapitre, en y introduisant la nouvelle fondation des grands vicaires. En même temps, il contribua puissamment à la défense militaire de Gand en faisant munir la ville et la citadelle de contrescarpes et de palissades. D'Allamont se souvenait en toute circonstance, qu'il avait été soldat et il en donna une nouvelle preuve en participant, pour une somme de 5,000 florins, aux frais de la levée d'une compagnie chargée de garder la ville. Généreux, éclairé, charitable surtout, il offrit un asile, dans son palais, à un évêque irlandais, chassé de sa patrie pour son attachement à la foi catholique. Malheureusement sa carrière épiscopale ne devait pas être longue. Après avoir gouverné son diocèse pendant sept ans, et avoir donné l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, il mourut âgé de soixante-deux ans, à Madrid, où il s'était rendu pour obtenir du roi d'Espagne Philippe IV la décharge de la pension qui lui avait été assignée sur son évêché de Ruremonde. Son corps fut enseveli dans l'église de l'hôpital de Saint-André de cette ville; son cœur toutefois fut rapporté en Belgique et déposé à la cathédrale de Gand, dans un magnifique mausolée de marbre, dû au ciseau du sculpteur liégeois, Jean Delcœur.

Don de Saint-Genois.

Hellin, *Histoire chronologique des évêques de Gand*, t. 1, pp. 48 et 52. — Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. 1, pp. 105-108. — *Le Fidèle et Vaillant Gouverneur, représenté par l'histoire de la vie et de la mort de messire Jean d'Allamont*, Liège, 1668; in-12, 2^e éd. port., par Des Hayons.

ALLAMONT (Jean D'), baron de Buzy, etc., homme de guerre et diplomate,

naquit en 1548 et mourut le 6 juin 1617.

Il prit, comme son père Antoine qui précède, le parti des armes, assista au siège de Valenciennes en 1567, à la bataille de Heyligerlée, où périt le duc d'Arenberg, à celle de Montcontour en 1569, au siège et finit par être adjoint en 1572, et à l'enlèvement de Zutphen; il était à cette époque dans le régiment wallon de Mondragon. En récompense de ses services, il reçut le gouvernement de Montmédy. Jean d'Allamont fut aussi employé dans plusieurs négociations diplomatiques et finit par être adjoint, en qualité de conseiller, au prince de Parme, gouverneur général des Pays-Bas.

Général Guillaume.

Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*, au mot LAITRES. — Mendoga, *Commentaires*.

ALLAMONT (*Jean D'*), seigneur de Malandry, baron de Buzy, petit-fils du précédent, naquit le 19 octobre 1626 et fut tué sur les remparts de Montmédy, le 4 août 1657.

Après avoir servi d'abord dans le régiment de son père, il commanda une compagnie d'infanterie dans le régiment du comte d'Isembourg, et prit part à la guerre entre la France et l'Espagne. Il se signala, en 1648, à Courtrai, à Menin et surtout à la bataille de Lens, où il fut fait prisonnier. Après plusieurs exploits de guerre, il entra comme lieutenant dans la compagnie de la garde allemande du roi d'Espagne et fut honoré du titre de chevalier de Saint-Jacques. De même que ses ancêtres, il devint gouverneur de Montmédy, qu'il défendit avec vaillance, en 1657, contre les attaques des Français commandés par le maréchal de la Ferté: il trouva une mort glorieuse dans ce combat.

Général Guillaume.

Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*, au mot LAITRES.

ALLART (*A.*), écrivain ecclésiastique, né vers 1575, mort en 1628. Voir **ALAR** (*A.*).

ALLAUDA ou **ALAUDA**, théologien, mort en 1485. Voir **LEEUEWICK** (*Eustache*).

ALLEYS (*Laurent*), dit **VAN HOVE**, instituteur flamand du x^ve siècle, né à Anvers et mort à Francfort-sur-le-Mein, vers 1615. Une sentence de bannisse-

ment perpétuel portée contre lui, comme latitant, par le conseil des troubles, le 5 novembre 1568, nous apprend qu'il avait mérité ces rigueurs pour avoir tenu école malgré la défense du chapitre de Notre-Dame et du magistrat d'Anvers. Alleys était luthérien ou, comme l'on disait alors, un martiniste. Ses coreligionnaires l'avaient appelé, dès 1566, à diriger leurs écoles et à organiser dans leur temple le chant des Psaumes, qui est l'une des parties les plus importantes de leur liturgie. Aux yeux des inquisiteurs, c'en était assez pour le condamner; mais ce que leur sentence ne dit point, c'est que, mécontent du texte et de la musique des cantiques flamands, alors en usage, il proposa à son consistoire de traduire ceux de Martin Luther et de les adapter à des mélodies populaires. Les calvinistes des Pays-Bas avaient donné l'exemple: on les imita. Plusieurs circonstances, qu'il serait trop long de rapporter ici, nous permettent d'accorder à Alleys la part la plus large dans la composition du livre de cantiques, publié en 1567, sous ce titre révélateur: *Alle de Psalmen der H. conincklyken Profeten Davidts mets de christelycke Loffsanghen, Gebeden ende Danckliedekens soo Tantwerpen (in de christelycke gemeynte van d'Augsburgsche confessie tot loffprys ende eere des Almachtigen Gods) ordentlyk gesongen worden; uyt veel sangboeken tot dienst van alle christenen; t'samen vergadert, gecorigeert, vermeedert ende uyt de hoochduytsche ende nederlantsche talen in dicht overgesedt*. C'est un grand in-12 de 290 feuillets. La préface, datée de Francfort-sur-le-Mein, où Alleys s'était rendu en quittant les Pays-Bas, nous apprend que le livre, non moins à plaindre que son auteur, était encore sous presse au moment où les temples luthériens d'Anvers furent fermés et leurs pasteurs chassés. Dans l'exil, Alleys n'eut d'abord d'autres ressources que de donner des leçons de langue française. Cependant, dès qu'une communauté flamande suivant la confession d'Augsbourg se fut formée à Francfort, ses compatriotes s'empressèrent de lui rendre ses anciennes fonctions de chantre et de maître d'école. Le 31 mai 1585, une

fondation ayant été faite en faveur des Belges « errants et fugitifs, » Laurent Alleyns fut nommé l'un des deux premiers diacres ou aumôniers, et il resta dans cette charge jusqu'à sa mort. On lui doit encore :

1^o Une traduction française du catéchisme de Martin Luther, imprimée à Francfort en 1580 ;

2^o Un nouveau livre de cantiques à l'usage du service français suivant la confession d'Augsbourg, publié en 1612. Ce dernier ouvrage méritait son titre, parce qu'il renfermait, outre les soixante et dix cantiques usités jusqu'alors, trente-quatre chants nouveaux, traduits et mis en vers par Alleyns.

C.-A. Rahlenbeck.

Archives gén. du Royaume à Bruxelles, *Livre des sentences du conseil des troubles, de 1567 à 1569.* — Pauw's *Lutherdom.* — Lehnemann's *Hist. Nachrichten von die luth. Kirche in Antorff.* — Schulz Jacobi in de *Bydragen tot de gesch. der evang. luth. Kerk in Nederl.* — Documents particuliers.

ALMARAZ (*Josse D' ou VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Londerzeel (Brabant), vivait au *xvii*^e siècle. Il entra dans le tiers ordre de Saint-François, dit des Boggards, et remplit les fonctions de curé à Zepperen (Limbourg). On a de lui :

1^o *Tractatus de tribus virtutibus theologis ;*

2^o *De frequenti usu SS. Sacramenti Eucharistiae ;*

3^o *Meditationes spirituales.*

Rou de Saint-Genois.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 760, in-4^o.

ALOST (Seigneurs *D'*). La terre ou pays d'Alost, comprise dans l'ancien comté de Flandre, eut, pendant assez longtemps, des seigneurs particuliers. Nous allons citer les principaux qui méritent de figurer dans la *Biographie nationale*.

RAOUL, comte d'Alost, est le premier de ces seigneurs dont l'existence soit prouvée par les diplômes. Il vivait du temps de Henri II, roi de France, et de Baudouin de Lille, comte de Flandre. Issu de la noble maison de Gand, et, à ce qu'il paraît, marié à la sœur de Baudouin, il tint un rang distingué parmi les grands seigneurs de la cour de ce prince. Quelquefois il est qualifié d'avoué, parce qu'il possédait, en effet, dans sa terre, l'avoue-

rie des biens qui appartenaient aux abbayes de Saint-Bavon et de Saint-Pierre à Gand. Il était aussi seigneur de Tourcoing.

BAUDOUIN II, seigneur d'Alost, petit-fils du précédent, succéda à son père, Baudouin I^{er}, en 1081 ou 1082, et fut surnommé le Grand et le Gros à cause de sa haute taille et de son obésité. Il fut du petit nombre de seigneurs flamands qui accompagnèrent le comte Robert le Frison dans son pèlerinage à la terre sainte. Après son retour, il eut une querelle avec le seigneur de Ninove, et tomba même entre ses mains dans une défaite qu'il essuya près du village d'Okegem. Mais, bientôt remis en liberté, il s'empressa de prendre la croix avec le comte Robert II, et repartit sous sa bannière pour l'Orient, où l'on se promettait beaucoup de sa force et de sa bravoure, quand il fut tué d'un coup de pierre à l'assaut de Nicée, le 13 juin 1098.

BAUDOUIN III, dit le Louche et le Barbu, fils du précédent, était bien jeune encore quand il succéda à son père. Il déploya beaucoup de zèle à poursuivre les meurtriers de Charles le Bon, comte de Flandre, et plus encore à soutenir la cause de Guillaume le Normand. A la tête d'un corps d'armée assez nombreux de Gantois, il marcha contre le comte de Hainaut, qui avait envahi la châtellenie d'Audenarde; mais il fut entièrement défait et ne put empêcher le vainqueur de ravager cruellement sa terre. Peu après, ayant sonné du cor avec trop de violence, une blessure qu'il avait reçue au front, se rouvrit et laissa s'échapper une partie de la cervelle.

Il crut ce mal sans remède et prit l'habit religieux dans l'abbaye d'Afflighem, où il mourut au bout de quelques jours, en 1127. Gualbert le qualifie de *Pair des pairs de Flandre*, et Meyerus le nomme à son tour, le *plus illustre des grands seigneurs flamands*.

YVAIN ou IVAN LE CHAUVE, était le second fils de Baudouin II. Du vivant même de son frère, il mérita d'être loué par Orderic Vital comme un seigneur noble et puissant, d'une générosité et d'une bravoure à toute épreuve, réputé

pour ses grandes richesses et ses nombreux amis, comme pour les places fortes qu'il possédait, et grand surtout par l'amour de ses concitoyens. Mais ce brillant éloge ne put être entièrement vrai qu'après qu'il eut recueilli la succession de Baudouin le Louche. Il poursuivit plus ardemment que celui-ci la vengeance des meurtriers du comte Charles et embrassa de même le parti de Guillaume le Normand; mais quand il s'aperçut du mépris de ce prince pour les Flamands, de ses exactions et de sa conduite arbitraire, il s'unit avec le seigneur de Termonde, son parent, et se mit à la tête du peuple soulevé contre Guillaume. On appela pour le remplacer Thiéri d'Alsace, fils du duc de Lorraine, qui avait réellement les titres les plus légitimes au comté de Flandre. La guerre cependant ne favorisa pas les insurgés et, malheureux dans plusieurs combats, les chefs furent contraints de se réfugier dans Alost. Ils s'y virent bientôt assiégés à la fois par Guillaume et par son allié, le duc de Brabant. Leur position paraissait désespérée, quand la mort imprévue du Normand, des suites d'une blessure, vint la changer complètement: le prince brabançon se retira et les droits de Thiéri au comté de Flandre ne furent plus contestés. Ivan qui, l'année avant cette heureuse révolution, s'était mis en possession de la seigneurie d'Alost et des autres domaines de la maison de Gand, au détriment de sa nièce, enfant en bas âge, obtint de Thiéri la confirmation de ses titres avec la main de Laurette, fille aînée de ce prince. Dès lors, sa vie fut toute paisible et occupée surtout de la restauration de l'abbaye de Tronchiennes, dont il était avoué, et qu'il dota royalement, après y avoir établi des religieux de Prémontré. Il mourut en 1145. J.-J. De Smet.

ALPAÏDE, mère de Charles Martel, née au pays de Liège au VIII^e siècle, morte au couvent d'Orp-le-Grand (Brabant) en 718. On ne sait rien de positif sur cette princesse, qui appartient plutôt à la légende de l'époque carolingienne qu'à l'histoire. Elle paraît avoir été la seconde femme de Pépin de Herstal et non sa concubine, comme l'affirment

quelques historiens. Cette question, ainsi que celle de sa participation au meurtre de saint Lambert, apôtre de Liège, sera discutée aux articles consacrés à ces noms.

ALSACE (*Thomas D'*), cardinal, archevêque de Malines, né à Bruxelles en 1680, mort en 1759. Voir HENNIN (DE).

ALSLOOT ou **VAN ALSLOOT**. On connaît deux artistes de ce nom; le premier en date est Daniel Alsloot, né à Bruxelles, en 1550. On manque complètement de détails sur la vie de ce paysagiste, dont on voit, au Musée de Bruxelles, une *Représentation topographique de l'ancien parc et château de Mariemont*.

Le second est connu sous le nom de DENIS VAN ALSLOOT. Cet excellent peintre, qui florissait en 1612, traita le paysage, le genre et le portrait. On le croit né à Bruxelles et fils du précédent, malgré la différence de la particule. Denis était peintre de l'archiduc Albert d'Autriche. On connaît de lui, à Vienne, un paysage avec figures signé: *D. ab Alsloot S. A. Pict.* 1608. A Madrid, le musée compte de lui une *Mascarade de patineurs*, une *Procession de tous les corps de métiers d'Anvers*, et une *Procession de toutes les Communautés de la cité d'Anvers, le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire*, pendant du précédent. Ses tableaux, touchés avec esprit, offrent un grand intérêt pour l'histoire des mœurs du temps, ainsi que pour les costumes. La *National Gallery* de Londres possède de lui une procession historique qui eut lieu à Bruxelles. C'est par erreur que le catalogue de Vienne donne à cet artiste le prénom de *Daniel*, qui appartient au père, comme nous l'avons vu.

Ad. Siret.

ALSTERS (*Georges-Jacques*), organiste et carillonneur, né à Gand, en 1770, y décédé le 11 avril 1849, à l'âge de soixante et dix-neuf ans, est issu d'une famille de musiciens. Il n'était âgé que de dix-huit ans lorsqu'il obtint la place de carillonneur de la ville; il en remplit les fonctions jusqu'à la démolition du campanile du beffroi, en 1839. Pendant un demi-siècle, Alsters fut maître de chapelle de l'église Saint-Martin, et composa, pour le service de cette chapelle,

des messes, motets, litanies et autres morceaux de musique religieuse qu'on exécute encore dans les églises de Gand et de plusieurs autres villes de la Flandre. On cite particulièrement un *Miserere* de cet artiste, considéré, dans sa ville natale, comme une composition distinguée.

F.-J. Fétis.

ALUF, ALULFUS, alias ALALFUS.

Né à Tournai au ^x^e siècle, il avait pour père le grand chantre de la cathédrale, Siger. Lui-même paraît avoir été d'abord chanoine et chantre de Notre-Dame. En 1095, il revêtit l'habit de bénédictin à Saint-Martin. C'était l'époque de la splendeur de l'école d'Odon. Aluf remplit durant quarante-sept ans les fonctions de bibliothécaire et de préchantre de l'abbaye. Odon, son abbé, l'exhorta à composer un recueil des sentences de l'Écriture sainte contenues dans les œuvres de saint Grégoire le Grand. Ce travail semble avoir eu pour le moyen âge un attrait particulier; car trois écrivains s'en étaient occupés avant Aluf et seize le recommencèrent après lui. Aluf se distingue de ces nombreux compilateurs en ce qu'il n'emprunte que les pensées; la forme lui appartient. Son ouvrage présente une sorte de commentaire de l'Écriture sainte. Il est divisé en trois livres : le premier comprend le Pentateuque et les livres historiques de l'Ancien-Testament; le deuxième, les Psaumes et les Prophètes; le troisième, le Nouveau-Testament. Il était connu sous le titre d'*Opus exceptionum Gregorianum*. On en conservait le manuscrit, en quatre volumes, à la bibliothèque de Saint-Martin à Tournai. Le troisième livre a été imprimé à Paris, in-4o, et à Strasbourg, en quatre volumes in-fol., 1516. Sixte de Sienne loue Aluf pour sa science et son orthodoxie. L'abbé Hériman, son contemporain, fixe sa mort à la quarante-huitième année de sa profession, 1144.

F. Hennebert.

ALVISE ou ALVISUS, évêque d'Arras, naquit au ^x^e siècle en Flandre, et peut-être à Saint-Omer, car il est de bonnes raisons pour croire qu'il était frère germain du célèbre Suger, régent du royaume de France. Il embrassa la vie religieuse à l'abbaye de Saint-Bertin et y

fit en peu d'années de grands progrès dans la vertu et la science sacrée, ce qu'il dut surtout à la régularité de sa vie. D'après Bulæus, (*Hist. universitatis parisiensis*, t. XI, p. 725), il aurait été docteur de l'université de Paris. L'an 1111, il fut tiré de son monastère, où il était prieur, pour être promu à l'abbaye d'Anchin. Non-seulement il sut y maintenir la discipline la plus exacte, mais il fut encore un des principaux réformateurs des autres monastères de Flandre, ce qui lui suscita des traverses de la part de quelques esprits indociles. Il fut élevé au siège épiscopal d'Arras en 1131, et administra le diocèse avec tant de piété et de sagesse, qu'un auteur de l'époque le proclama « grand aux yeux des hommes, mais plus grand encore devant Dieu. »

Ce vénérable prélat étant parti pour la Palestine avec le roi Louis le Jeune, mourut le 6 septembre 1147, à Philippopoli, avant d'arriver à Constantinople, où le roi l'avait envoyé en ambassade. L'historien Daunou avance à tort qu'il mourut en Palestine. Baluze a publié, dans ses *Miscellanea* (t. V, pp. 401-426), trente-cinq lettres, la plupart de haute importance : une seule est d'Alvise, les autres lui sont adressées par Louis le Jeune et par les papes Innocent II, Célestin II, Lucius II et Eugène III. Elles prouvent quelle bonne opinion on avait, en France et à Rome, de la science et de la rectitude du jugement du prélat. On n'a malheureusement pas conservé ses réponses : c'est une perte réelle et importante pour les lettres et surtout pour l'histoire.

J.-J. De Smet.

AMADEI (*Charles baron d'*) feld-marchal-lieutenant, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, né à Bruxelles en 1723, mort à Milan, le 27 janvier 1796, entra, dès l'âge de douze ans, dans le régiment d'infanterie autrichien Margrave de Bade, no 23, où son père était capitaine. Il fit la guerre contre la Turquie (1737-1739); se signala comme enseigne dans la guerre de la succession d'Autriche, à la bataille de Mollwitz et plus tard comme capitaine à l'assaut de Vilshoven. En 1752, il fut nommé major et l'année suivante lieute-

nant-colonel. Après la bataille de Kolin, lors de l'attaque de la forte position que les Prussiens occupaient sur la Montagne blanche, près de Prague, le 20 juin 1757, le lieutenant-colonel Amadei demanda au feld-maréchal-lieutenant Macquire la permission d'aborder la ligne ennemie. Ce fait d'armes fut accompli sous un feu d'artillerie formidable et avec un tel succès que les Prussiens jetèrent leurs armes et abandonnèrent leurs pièces. Les Autrichiens se rendirent maîtres de la position. Cette action d'éclat valut à Amadei le grade de colonel (5 juillet). A l'attaque des ouvrages extérieurs de la place de Schweidnitz, le 11 novembre de la même année, il prit le commandement supérieur de la colonne d'attaque et la chute de la forteresse fut décidée dès le second assaut. En 1758, il obtint l'ordre de Marie-Thérèse. A la bataille de Hochkirck, le colonel Amadei s'empara de la grande redoute qui était armée de trente-neuf canons et contribua par là puissamment à la brillante victoire des Autrichiens. En 1760, il fut nommé général-major. Le 1er octobre 1761, le général Laudon confia à sa valeur éprouvée la direction des quatre colonnes d'attaque qui devaient emporter de nouveau la forteresse de Schweidnitz; le général Amadei s'acquitta de cette mission en héros; il combattit personnellement partout où la mêlée était la plus acharnée et eut une grande part à l'honneur de la journée. En 1795, le général Amadei fut promu au grade de feld-maréchal-lieutenant et mourut comme commandant du château de Milan, après soixante-deux années de service qu'il avait consacrées avec gloire à quatre souverains successifs. Le général Guillaume.

* **AMAND** (Saint), évêque, missionnaire. Vers la fin du vi^e siècle vivait à Herbauges, ville de la seconde Aquitaine, une famille de Gallo-Romains, dont le chef, Serenus, gouvernait sagement le pays comme vassal des rois francs. Rien ne parut manquer à la grandeur de sa maison, déjà riche autant que puissante, quand Dieu le rendit père, en 594, d'un fils qui reçut le nom d'Amand et qui lui laissa entrevoir dès l'enfance les qualités les plus brillantes. Mais la Pro-

vidence avait sur le jeune homme d'autres vues que Serenus. Elle sut lui inspirer bientôt un profond dégoût des biens et des honneurs du monde qui le porta à se retirer d'abord dans un couvent de l'île d'Yeu et ensuite près du tombeau de Saint-Martin à Tours, où il reçut la tonsure cléricale. Plus tard, il se rendit à Bourges et s'y renferma, d'après les conseils de l'évêque saint Austrégisile, dans une retraite absolue qu'il rendit heureuse et douce par la pénitence et l'étude des saintes lettres. Ce fut pendant cette vie solitaire de quinze ans qu'il fut promu au sacerdoce. Afin de mieux se préparer ensuite aux travaux de l'apostolat, pour lequel il se sentait une vocation singulière, il se rendit à Rome et y reçut de saint Pierre, qui lui était apparu en vision, l'ordre de porter la parole de vie dans les parties encore idolâtres de la Gaule. Sacré évêque régional à son retour, Amand s'empessa de remplir sa mission, et s'enfonçant dans les forêts de la Ménapie, il prêcha d'abord l'Évangile à Courtrai et à Tourhout, où il apprit qu'il existait, sur les rives de l'Escaut un canton appelé *Gant*, redouté par les missionnaires à cause de la stérilité des terres et la férocité des habitants. Inaccessible à la crainte, le jeune apôtre y pénétra et fut effectivement honni, maltraité et plus d'une fois jeté dans l'Escaut par ces barbares; mais son inaltérable douceur, sa parole persuasive et surtout un miracle qu'il obtint du Tout-Puissant changèrent entièrement leurs dispositions: ils accoururent bientôt en foule aux instructions du saint, brisèrent eux-mêmes les idoles et détruisirent leurs temples. Pour consolider son œuvre, Amand établit dans l'endroit deux abbayes auxquelles la piété et la science des religieux acquirent plus tard une grande célébrité. Dans ces fondations, l'homme de Dieu avait été puissamment secondé par le roi Dagobert; il s'en crut d'autant plus obligé de reprendre ce prince de son libertinage. Une sentence d'exil fut la récompense de son zèle, et le força de se retirer dans les États du roi Caribert, où il mit sa disgrâce à profit en évangélisant les pays qu'on ap-

pela depuis Gascogne et provinces basses. Aussitôt cependant que Dagobert, revenu à des sentiments meilleurs, l'eut invité à rentrer à sa cour et à baptiser son fils Sigebert, le pieux missionnaire se hâta d'obéir, mais il ne voulut à aucun prix y demeurer comme précepteur du jeune héritier, parce que cette charge ne pouvait se concilier avec ses courses apostoliques. Ce fut par le même motif qu'il n'accepta qu'à regret et sur les vives instances de saint Aubert de Cambrai et de saint Modoard de Trèves, sa nomination à l'évêché de Tongres, et qu'il se hâta de s'en démettre aussitôt que le lui permit le pape saint Martin. Il avait dans l'intervalle rendu d'éminents services à l'illustre famille des Pepins et ramené dans les voies de la sainteté le fameux Allouin ou Bavon, comte puissant de la Hesbaye. Il reprit ensuite, quoique avancé en âge, ses prédications évangéliques et n'y renonça que lorsqu'il sentit, devenu plus qu'octogénaire, les infirmités de la vieillesse. Retiré dans le monastère d'Elnon ou de Saint-Amand (berceau de la petite ville, aujourd'hui française, de Saint-Amand), qu'il aimait mieux que ses autres abbayes, il y passa encore quelques années à instruire les moines et mourut saintement le 6 février 684. Une multitude de paroisses, tant en France qu'en Belgique, portent le nom de Saint-Amand.

J.-J. De Smet.

Acta SS. mensis Februarii, dies 6.

AMAND (*Jean DE SAINT-*), cinquante-troisième abbé de Saint-Bavon à Gand, prédicateur, écrivain ascétique. Voir *JEAN DE SAINT-AMAND*.

AMAND (*Dominique-Joseph*), érudit, né à Mons en 1756, mort en 1817. Professeur de poésie au collège d'Ath, puis vicaire, et enfin curé à Thulin, il écrivit un assez grand nombre de dissertations relatives à l'histoire de Belgique. Nous ne citerons que ceux de ses travaux qui ont été imprimés.

1^o *Mémoire historique sur les différends qui s'élevèrent entre Jean et Bauduin d'Avènes et Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et Hainaut, leur mère.* Bruxelles, 1794; in-8^o;

2^o *Dissertation historique et critique*

sur l'origine, le gouvernement, la religion, la langue et les limites des Nerviens, avant la conquête de César, servant d'introduction à l'histoire du Hainaut.

Ce dernier travail est inséré dans le t. II des mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Il est fort court et ne compte que seize pages. L'auteur y montre d'excellentes intentions de critique historique.

F. Hennebert.

AMAND (*Maximilien*), écrivain ecclésiastique, né à Ermeton-sur-Biert, près Dinant, le 29 novembre 1746, mort à Huy, le 25 avril 1835. Issu d'une famille respectable, il se prépara par de fortes études au saint ministère et reçut, en 1775, le grade de licencié en théologie à l'université de Louvain. Nommé, l'année suivante, à la cure d'Heppignies, il s'y distingua par son zèle et sa charité; une épidémie qui vint désoler le pays fit apprécier son dévouement. En 1791, le chapitre de Namur l'élut chanoine gradué; il y fut emprisonné, en 1794, pour refus de serment à la constitution civile du clergé. Deux ans après, il fut nommé examinateur synodal, mais le directoire, irrité de sa fermeté, le condamna à la déportation avec onze autres prêtres du diocèse; il se réfugia en Allemagne, où il resta jusqu'en 1802. Il revint alors habiter Marche-les-Dames, puis alla se fixer à Huy en 1808. Il y continua ses études dans les loisirs de ses fonctions volontaires. On lui doit : *Tractatus de casibus in diocesi Leodiensi et quibusdam aliis Belgii diocesis reservatis*, Leodii, 1821. Cet ouvrage est resté classique jusqu'aux dernières réformes disciplinaires, qui ont considérablement diminué le nombre des cas réservés. Amand jouissait de l'estime générale.

G. Dewalque.

Journal hist. et litt., t. II.

AMBIORIX, roi des Éburons, fut l'un des chefs de la coalition qui, l'an 54 avant Jésus-Christ, essaya d'affranchir les Belges du joug de la domination romaine.

Trois campagnes avaient suffi à Jules César pour obtenir la soumission des races vaillantes qui peuplaient les vastes contrées connues sous la dénomination de

Gaule Belgique. Bravant les flots de l'Océan, il avait deux fois planté ses aigles sur le sol encore mystérieux de la Grande-Bretagne. Franchissant audacieusement le Rhin, il avait répandu la terreur des armes romaines jusque chez les peuples les plus éloignés de la Germanie. De l'une à l'autre mer, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, ses légions ne rencontraient plus que des sujets et des tributaires; car aucune importance sérieuse ne pouvait être attachée à l'héroïsme des Ménapiens, qui, retirés derrière leurs forêts et leurs marécages, continuaient seuls à braver les ordres du conquérant des Gaules. Mais toutes ces victoires n'avaient pas suffi pour enlever aux Belges l'espoir d'une délivrance prochaine. Esclaves sous le titre pompeux d'alliés de la république romaine, vaincus, mais non domptés, ils fournissaient en frémissant les hommes, les chevaux et les vivres que les envahisseurs ne cessaient de réclamer pour raffermir leur tyrannie ou marcher à de nouvelles conquêtes. Pendant l'été de l'an 54, tandis que César guerroyait pour la seconde fois sur le sol britannique, un vaste complot fut organisé par les soins d'Indutimare, l'un des rois des Tréviens, et d'Ambiorix, l'un des deux rois éburons. Rien n'avait su dompter l'orgueil et abattre le courage de ces fiers enfants de la Gaule Belgique : ni l'extermination des Tencthères et des Usipètes, ni l'horrible défaite des Nerviens, ni l'épouvantable châtement infligé aux Aduatiques. C'était en vain que le collègue d'Ambiorix, Cativulcus, vieillard refroidi par l'âge et découragé par le malheur, s'était prononcé contre une entreprise dont il prévoyait l'issue funeste : le sentiment national, aigri par la haine de l'étranger, se manifesta avec une énergie tellement irrésistible qu'il fut lui-même forcé de prendre une part active au complot. D'un avis unanime, on con-

vint d'exterminer les légions romaines à la première occasion favorable (1).

César n'ignorait pas qu'un sourd mécontentement existait chez les Belges septentrionaux; il savait même qu'Indutimare, roi des Tréviens, cherchait les moyens de secouer le joug; mais il était loin de soupçonner l'étendue du mal et l'imminence du péril : les dispositions qu'il prit à son retour sur le continent l'attestent à l'évidence. La récolte ayant à peu près manqué, par suite d'une sécheresse excessive, il se vit forcé de disséminer ses quartiers d'hiver sur une étendue considérable; mais il eut soin de ne pas laisser entre les divers camps une distance de plus de cent mille pas, afin que les uns, en cas d'attaques isolées, pussent promptement accourir au secours des autres (2). Une légion conduite par Fabius alla camper sur le territoire des Morins; une seconde fut envoyée chez les Esuens; une troisième, sous les ordres de T. Labienus, s'installa chez les Rémois, près des frontières des Tréviens; une quatrième, commandée par Q. Cicéron, le frère du grand orateur, s'établit chez les Nerviens, probablement sur l'emplacement aujourd'hui occupé par la ville de Mons. Quinze cohortes, c'est-à-dire une légion et demie, ayant à leur tête T. Sabinus et A. Cotta, allèrent séjourner à Atuatuca, dans la patrie des Eburons (3). Enfin, trois légions complètes, placées sous le commandement du questeur Crassus et des lieutenants M. Planus et C. Tribonius, se fixèrent dans le *Belgium* proprement dit, correspondant aux contrées de la Picardie, de l'Artois et du Beauvoisis : circonstance qui suffirait seule pour prouver que le général romain ignorait les dispositions réelles de ses prétendus alliés. Un homme de sa trempe n'aurait pas groupé le tiers de ses forces dans la Belgique méridionale, à plusieurs journées de mar-

(1) Par une singulière coïncidence, Indutimare avait rencontré chez son collègue Cingetorix les mêmes craintes et les mêmes résistances. Seulement Cingetorix, moins scrupuleux que Cativulcus, avait appelé l'attention de César sur les projets hostiles de son collègue.

(2) César lui-même indique positivement la mauvaise récolte pour cause de l'éparpillement de ses troupes (*Comm.*, l. V, c. 24.)

(3) On sait à combien de controverses l'emplacement de ce camp a donné lieu en Belgique, en France et en Allemagne. Nous nous contenterons de dire ici que les partisans de l'emplacement de Tongres nous semblent très-loin encore d'avoir établi leur thèse sur des arguments irréfutables.

che du principal foyer de la conspiration.

En attendant que les légions se fussent installées et retranchées aux endroits désignés, César se retira à *Samarobriva* (Amiens). Il comptait prendre le chemin de l'Italie, aussitôt qu'on lui aurait transmis l'avis de l'installation définitive de ses troupes. Il ne tarda pas à recevoir d'étranges nouvelles.

Jeune, bouillant, mais sachant dissimuler ses desseins, Ambiorix était venu recevoir à la frontière les quinze cohortes qui se rendaient à Atuatuca. Avec tous les dehors d'une amitié sincère, il avait abondamment pourvu le camp de vivres et de fourrage. Sabinus et Cotta étaient arrivés à leur destination, en se félicitant hautement de l'excellent accueil de la nation éburonne. Cette bienveillance envers les Romains leur avait paru toute naturelle, parce que César avait rendu à Ambiorix plus d'un service, acceptés par celui-ci avec toutes les apparences d'une reconnaissance inaltérable. Le général romain lui avait renvoyé son fils et son neveu, détenus comme otages chez les Aduatiques, et il avait affranchi les Éburons d'un tribut qu'ils payaient à cette nation rivale. On fut bientôt détrompé.

Nous commencerons par rapporter succinctement les faits tels qu'ils sont exposés par César dans ses *Commentaires*.

Les Romains étaient installés à Aduatucade puis quinze jours, lorsqu'Ambiorix et Cativuleus, à la tête d'une armée réunie en secret, tombèrent brusquement sur les soldats que Sabinus et Cotta avaient envoyés à quelque distance, pour faire des fascines et recueillir du combustible. Ils les massacrèrent et, immédiatement après, ils s'élancèrent à l'assaut du camp, où ils rencontrèrent une résistance à laquelle ils étaient loin de s'attendre. Malgré leur confiance dans l'amitié des Éburons, les commandants romains, fidèles aux traditions militaires de leurs pays, avaient placé une garde nombreuse aux portes. En un clin d'œil, le rempart fut garni de soldats qui, luttant de ce poste élevé contre des adversaires mal armés, firent subir à ceux-ci des pertes considérables. Une sortie vigoureusement exécutée par des cavaliers espagnols déga-

gea complètement les abords du camp.

Bientôt quelques Éburons reviennent sans armes et demandent qu'on leur envoie des députés pour terminer les différends à l'amiable. Les Romains chargent de cette tâche deux officiers, dont l'un Quintus Junius, Espagnol d'origine, avait déjà rempli près d'Ambiorix plusieurs missions de la part de César. Ambiorix s'avance à leur rencontre, sous les yeux de la garnison pressée sur le rempart, et leur dit : « Je dois beaucoup à César pour les bienfaits que j'en ai reçus. C'est par son intervention que j'ai été délivré du tribut que je payais aux Aduatiques, mes voisins. Je lui dois également la liberté de mon fils et du fils de mon frère, lesquels, envoyés comme otages aux Aduatiques, avaient été retenus dans la captivité et dans les fers. Aussi n'est-ce ni de mon avis, ni par ma volonté qu'on est venu assiéger le camp des Romains : la multitude m'y a contrainct ; telle est, en effet, la nature de mon autorité que la multitude n'a pas moins de pouvoir sur moi que moi sur elle. Au reste, mon pays ne s'est porté à cette guerre que dans l'impuissance de résister au courant de la conjuration gaule. Ma faiblesse le prouve suffisamment, car je ne suis pas si dénué d'expérience que je me croie capable de vaincre le peuple romain avec mes seules forces. Il s'agit d'un projet commun à toute la Gaule. Ce même jour est fixé pour attaquer à la fois tous les quartiers de César, afin qu'une légion ne puisse venir au secours d'une autre légion. Il était bien difficile à des Gaulois de refuser leur concours à d'autres Gaulois, surtout dans une entreprise où il s'agit de recouvrer la liberté commune. Après avoir rempli mes devoirs envers ma patrie, j'ai maintenant à remplir envers César ceux de la reconnaissance. Je vous avertis, je vous supplie, au nom de l'hospitalité, de pourvoir à votre salut, à celui de vos soldats. De nombreuses troupes de Germains ont passé le Rhin ; elles arriveront dans deux jours. C'est à vous, Romains, à décider, si vous ne voulez pas, avant que les peuples voisins puis-

" sent en être informés, retirer les soldats de leurs quartiers pour les joindre à ceux de Cicéron ou de Labienus, dont l'un est à la distance d'environ cinquante mille pas et l'autre un peu moins éloigné. Je vous promets, je vous fais le serment de vous livrer un libre passage sur mes terres; en le faisant, je crois tout à la fois servir mon pays, que votre départ soulagera, et reconnaître les bienfaits de César (1). "

Dans un conseil de guerre, convoqué immédiatement après le retour des députés, le langage habile d'Ambiorix devint l'objet d'un débat tellement animé que les soldats eux-mêmes ne tardèrent pas à être mis au courant. Malgré la résistance énergique et prolongée de Cotta, qui prétendait qu'on ne devait jamais suivre les avis donnés par un ennemi, l'opinion contraire, soutenue par son collègue Sabinus, finit par prévaloir, et l'on décida d'abandonner le camp pour se rapprocher des quartiers de Cicéron. On voulait se joindre aux soldats de ce dernier, afin d'opposer une barrière efficace aux Germains dont on attendait l'arrivée et qui, presque toujours, faisaient leurs invasions par troupes innombrables. La grande majorité des chefs et des soldats ne révoquaient pas en doute la sincérité de l'avis donné par Ambiorix. On refusait d'admettre que la nation obscure et faible des Éburons (*civitatem ignobilem atque humilem Eburonum*) eût osé d'elle-même faire la guerre au peuple romain.

Ambiorix s'attendait à ce résultat, et, partageant son armée en deux corps, il les embusqua dans les bois, à l'entrée et à la sortie d'une vallée profonde que les Romains devaient traverser. Quand ceux-ci, au lever du soleil, y arrivèrent sur une longue file entrecoupée par de nombreux bagages, le signal du combat fut aussitôt donné. Ce fut en vain que les chefs et les soldats luttèrent héroïquement pendant huit heures; ils furent à la fin mis en déroute, et les Éburons en firent un affreux carnage. Cotta mourut les armes à la main; Sabinus, qui, à la demande d'Ambiorix, s'était

avancé pour parlementer, fut entouré, désarmé et froidement massacré. Sept mille Romains restèrent sur le champ de bataille. Quelques phalanges réussirent à regagner le camp et y luttèrent jusqu'à ce que l'obscurité les contraignît à suspendre le combat; puis, succombant sous le désespoir et la honte, ils se tuèrent tous jusqu'au dernier. Ceux qui, en très-petit nombre, s'étaient enfuis du champ de bataille, se jetèrent dans les bois, et, après des fatigues et des dangers de toute nature, réussirent à atteindre les quartiers de Labiénus chez les Rémois.

Le roi des Éburons sut profiter de cette victoire avec l'énergie et la promptitude qu'exigeaient les circonstances. Se plaçant à la tête de sa cavalerie, courant jour et nuit, il arrive chez les Atuatiques, rassemble les débris de ce peuple, raconte sa victoire, annonce la venue prochaine de son armée et place le fer aux mains de tous ceux qui sont en état de le porter. Le lendemain, il apparaît au milieu des Nerviens qui avaient échappé au glaive des Romains, les soulève à leur tour contre les oppresseurs de la patrie commune et fait retentir partout un appel aux armes. Les Centrons, les Grudes, les Levaques, suivent cet exemple, et tous se jettent sur le camp de Cicéron, où la nouvelle de la défaite de Sabinus et de Cotta n'était pas encore parvenue. Quelques soldats, surpris hors des retranchements, sont massacrés; mais là s'arrêtent les succès des assaillants. L'assaut qu'ils livrent à l'instant ne réussit pas mieux qu'à Atuatuca. Ils répètent cet assaut pendant plusieurs jours, font des prodiges de valeur, comblent les fossés de leurs cadavres, mettent le feu aux cabanes qui servaient d'abri aux assiégés. Les Romains, égaux par la valeur et supérieurs par la science de la guerre, triomphent de toutes ces attaques et restent inébranlables au poste que César leur avait assigné. Alors les Nerviens, instigués par Ambiorix, ont à leur tour recours à la ruse. Quelques-uns de leurs chefs, qui avaient entretenu des rapports d'amitié avec Cicéron, lui demandent une entrevue. Ils lui annoncent la défaite de Sabinus et de Cotta, lui tiennent le lan-

(1) *Comment.*, l. V, c. 27; trad. de M. Baude-
ment.

gage qu'Ambiorix avait tenu au pied des remparts d'Atuatuca, lui montrent le roi des Éburons pour faire foi de leurs paroles, et finissent par lui dire qu'il est libre de se retirer en pleine sécurité avec ses troupes, leur seul but étant de se débarrasser des charges qu'entraîne le campement des Romains. Plus habile que ses malheureux collègues, Cicéron leur répond simplement : « Le peuple romain » n'est pas dans l'habitude d'accepter » des conditions d'un ennemi armé. Dé- » posez les armes ; je serai votre protec- » teur auprès de César ! »

Celui-ci apprend enfin ce qui se passe. Il part de Samarobriga à la tête de quatre cents cavaliers, prend l'une des légions de Crassus, trouve sur son chemin la légion de Fabius, et marche rapidement en avant avec une armée d'environ sept mille hommes. Les Belges, levant le siège, courent à sa rencontre au nombre de soixante mille, se laissent entraîner sur un terrain défavorable et sont complètement défaits. Simulant la terreur et réduisant son camp à des proportions aussi exigües que possible, César les avait attirés au pied des retranchements, pleins de mépris pour des ennemis qui, disaient-ils, n'osaient pas se montrer en rase campagne. Le même jour, il se rendit au camp de Cicéron, où, en présence des légionnaires survivants, il jura qu'il laisserait croître ses cheveux et sa barbe jusqu'au jour où il aurait tiré une vengeance éclatante de la révolte et de la perfidie des Éburons (1). Il ne tint que trop ce serment terrible ! Passant une partie de l'hiver à Samarobriga, parce que la plupart des peuples de la Gaule lui inspièrent des inquiétudes, il n'attendit pas même le retour du printemps pour commencer la réalisation de ses desseins. Il donna à Labienus l'ordre de soumettre les Tréviriens, dont le roi Indutiomare, ami et instigateur d'Ambiorix, était tombé, victime de son imprudence, au pied des retranchements du camp établi chez les Rémois. Il se jeta lui-même sur les Nerviens, avec tant d'impétuosité qu'ils s'empressèrent d'accepter toutes les conditions du vainqueur

(1) Cette particularité est rapportée par Suétone. (*Vit. Cæs.*, c. 67.)

et de lui fournir de nombreux otages. Il envahit ensuite le pays des Ménapiens, par trois endroits à la fois, parce qu'ils étaient les alliés d'Ambiorix et qu'ils pourraient, en cas de besoin, lui offrir une retraite derrière leurs forêts et leurs marécages ; il brûla leurs bourgs, enleva leur bétail, fit de nombreux prisonniers et ne leur accorda la paix que sous la condition expresse qu'ils refuseraient tout asile au roi des Éburons ou à quelqu'un des siens. Il se rendit alors aux bords du Rhin, traversa ce fleuve et envahit une seconde fois la Germanie, pour châtier les peuplades qui avaient envoyé des secours aux Tréviriens, et surtout pour fermer à Ambiorix toute retraite de ce côté (2). Le tour du vaillant chef des Éburons allait venir.

Ambiorix, qui avait passé l'hiver à chercher partout des ennemis aux Romains, n'avait que très-imparfaitement réussi dans ses démarches. Quelques mouvements assez sérieux avaient eu lieu jusque dans la *Gaule celtique* ; mais la présence de César avait aisément dissipé ces troubles et découragé ces résistances. Les Ménapiens, les Tréviriens et les Nerviens étaient vaincus ; les Aduatiques étaient à la veille de l'être. Les Suèves qui, seuls de tous les Germains, avaient promis le secours de leurs armes, terrifiés par la brusque invasion de César, s'étaient enfuis en désordre à l'aspect des aigles romaines. Inquiet de l'avenir, désespéré peut-être, Ambiorix, accompagné de ses amis et de ses compagnons les plus dévoués, s'était retiré dans une maison entourée de bois et d'étangs, où il avait l'habitude de séjourner pendant les chaleurs de l'été. Ils y délibéraient sur les mesures à prendre dans l'intérêt de la nation, lorsqu'ils furent brusquement surpris par la cavalerie de César.

Repasant le Rhin, pour se rendre au pays des Éburons, le général romain s'était fait précéder de toute sa cavalerie, sous les ordres de L. Minutius Basilus. Celui-ci se jeta en avant et traversa la forêt des Ardennes avec tant d'impétuosité qu'il arriva sur le territoire des Ébu-

(2) *Comm.*, I. VI, c. IX.

rons sans que ceux-ci eussent reçu l'avis de son approche (1). Quelques prisonniers, frappés de terreur, lui indiquèrent la retraite d'Ambiorix, et il s'y rendit aussitôt avec ses cavaliers les plus habiles. Le roi perdit ses chevaux, ses chars, tout son attirail de guerre; mais il échappa lui-même à la rage de ses ennemis; ses compagnons s'étaient dévoués pour le sauver. Postés dans un défilé, tombant les uns après les autres, ils avaient soutenu pendant quelque temps le choc de la cavalerie romaine, afin de laisser à leur chef le temps de prendre un cheval et de s'enfuir à travers les bois, dont il connaissait tous les passages.

Quelques jours plus tard, César lui-même se présenta sur la scène pour procéder à l'extermination de cette « race de brigands (2). » Un long cri de désespoir retentit dans toutes les bourgades, lorsqu'Ambiorix, convaincu de l'impossibilité de toute résistance sérieuse, fit savoir que chacun avait à pourvoir à son salut personnel. Cativuleus, chargeant son collègue d'imprécations terribles, parce qu'il voyait en lui la cause de l'extermination de son peuple, s'empoisonna avec le suc de l'if (3). Quelques milliers d'infortunés cherchèrent un refuge dans les marécages situés entre la Meuse et le Wahal; d'autres se sauvèrent jusqu'au rivage de l'Océan et pénétrèrent dans les îles presque désertes de la Zélande; d'autres encore, cachés dans les bois et dans les marais de leur patrie, espéraient se dérober à la poursuite des Romains. César sut déjouer toutes ces tentatives! Il se fit livrer par les peuplades voisines tous les Éburons qui s'étaient réfugiés sur leur territoire; puis, divisant son armée en trois corps, il leur donna l'ordre de parcourir et de ravager le pays dans toutes les directions. Femmes, enfants, vieillards, tout ce qui tombait sous la main des légionnaires était impitoyablement massacré. Ce n'est pas tout:

(1) La forêt des Ardennes s'étendait alors depuis les rives du Rhin et le pays des Tréviens jusqu'au territoire des Nerviens. (*Comm.*, I. VI, c. XXIX.)

(2) César n'a pas honte d'employer ces termes. (*Comm.*, I. VI, c. XXXIV.)

(3) Contrairement à l'assertion de César, Amédée Thierry (*Histoire des Gaulois*, 2^e part.,

afin d'anéantir « jusque dans sa racine et « dans son nom une nation si criminelle « (*ut, pro tali facinore, stirps ac nomen « civitatis tollatur*), « César engagea les peuples voisins à venir piller le territoire des Éburons et à s'enrichir de leurs dépouilles. Des nuées de pillards répondirent à cet appel. Enflammés par l'espoir du butin, ils se firent les auxiliaires de la vengeance romaine, et l'œuvre d'extermination fut impitoyablement consommée. « Le petit nombre de ceux qui « nous échappèrent, dit César, dut mourir de faim et de misère, après le départ de l'armée (4). » Les Éburons qui réussirent à passer le Rhin purent seuls se soustraire à l'exécution de cet arrêt de mort prononcé contre tout un peuple.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les Romains, au milieu de ces scènes de sang, d'incendie et de pillage, avaient surtout cherché à s'emparer de la personne d'Ambiorix. Poursuivi, traqué sans relâche, il fut plus d'une fois aperçu par leurs cavaliers; mais toujours le dévouement de son peuple, et, plus encore, sa connaissance exacte des lieux, le déroberent à leur atteinte. Il est probable qu'il réussit à passer le Rhin et à trouver un asile dans les libres forêts de la Germanie. La dernière fois qu'il se montra à la vue des Romains, il n'avait plus qu'une escorte de quatre cavaliers. Mais la vengeance de César n'était pas encore complètement assouvie! Deux ans plus tard, le bruit s'étant répandu que quelques centaines d'Éburons étaient revenus dans leur pays, et qu'Ambiorix vivait au milieu d'eux, il se porta de nouveau sur ce territoire déjà si impitoyablement ravagé. « Désespérant de réduire en son pouvoir cet « ennemi fugitif et tremblant, « dit le continuateur de ses *Commentaires*, « il « crut, dans l'intérêt de son honneur, « devoir détruire si bien, dans les États « de ce prince, les citoyens, les édifices, « les bestiaux, que, désormais en hor-

c. VII) prétend que l'homme maudit par Cativuleus était, non Ambiorix, mais César lui-même. Cette interprétation est purement arbitraire. Cativuleus, ayant toujours été opposé à la guerre avec les Romains, pouvait très-bien maudire l'homme qui, malgré son avis, avait entraîné son peuple dans une lutte désastreuse.

(4) *Comm.*, I. VI, c. XLIII.

« reur à ceux qui échapperaient par ha-
 « sard au massacre, Ambiorix ne pût
 « jamais rentrer dans un pays sur lequel
 « il avait attiré tant de désastres (1). »

Tel est, en résumé, le récit des événements donné par César dans ses *Commentaires*. Les autres écrivains de l'antiquité, qui se sont occupés du roi des Éburons et du vainqueur des Gaules, n'y ont ajouté que des détails d'une importance très-secondaire. Dion Cassius raconte qu'Ambiorix, après avoir appelé Sabinus, à la fin du combat, le perça d'un javelot, en lui disant : « Comment, petits comme vous êtes, osez-vous concevoir le projet de commander à des hommes comme nous ? » Le même historien rapporte que, par le conseil d'Ambiorix, les Belges, réunis devant le campement de Cicéron, entourèrent leurs propres camps d'un rempart et d'un fossé, à l'exemple des Romains : circonstance qui, peut-être, a fait dire à César qu'il vit avec grand étonnement les remarquables ouvrages que les barbares avaient élevés pendant le siège (2). Florus, consacrant un seul chapitre à la guerre des Gaules, se borne à dire qu'Ambiorix, auteur de la défaite de Sabinus et de Cotta qu'il avait attirés dans une embuscade, s'enfuit au retour de César et resta toujours caché au delà du Rhin (3). Suétone, plus laconique encore, se contente d'énumérer les pays conquis par son héros (4). Plutarque, passablement inexact dans sa narration, ne nous fournit aucun fait nouveau (5). Paul Orose ne nous a transmis qu'un abrégé très-succinct des *Commentaires*, en y ajoutant, par une erreur manifeste, que la nation tout entière des Éburons s'était réfugiée dans la forêt des Ardennes et qu'elle y fut exterminée par les maraudeurs gaulois accourus à l'appel de César (6).

Depuis que la Belgique, ayant reconquis son indépendance, paye un juste tribut d'hommages à ceux qui, dans les siècles antérieurs, ont versé leur sang pour

la défense du sol natal, plusieurs de nos publicistes ont révoqué en doute plus d'une assertion de César et des autres historiens romains. Il est permis de nier le meurtre de Sabinus, que Dion Cassius met à charge d'Ambiorix ; car César, qui se connaissait dans l'art de noircir ses ennemis, n'aurait pas manqué de dire que le roi des Éburons assassina de sa propre main l'homme qu'il avait trompé par ses conseils perfides. On peut aussi ne pas accepter sans réserve le parjure que César lui-même fait commettre par Ambiorix, dans la partie finale du discours qu'il adresse, devant les remparts d'Aduatuca, aux envoyés de Sabinus et de Cotta. Mais il ne nous semble pas que le fait principal, celui d'avoir eu recours à la ruse, pour obtenir le départ de Sabinus et de Cotta, puisse être sérieusement contesté. Aucun danger sérieux ne menace les commandants des quinze cohortes cantonnées sur le territoire des Éburons. Et cependant la grande majorité du conseil de guerre ordonne le départ immédiat, ou pour mieux dire, la retraite vers les quartiers de Cicéron ! Il faut donc bien reconnaître que Sabinus et ceux qui partageaient son avis agissaient sous l'empire d'une crainte imaginaire, et dès lors rien n'est plus simple que d'attribuer au chef des révoltés le rôle qu'il joue dans les *Commentaires*. Le massacre des légionnaires avait eu d'ailleurs un retentissement immense ; les soldats en connaissaient la cause aussi bien que les chefs, et César, malgré l'autorité attachée à son nom, eût en vain tenté de donner le change à l'opinion publique. Il est vrai qu'Ambiorix se montra perfide et implacable ; mais César, ne l'oublions pas, lui avait largement donné l'exemple de la ruse et de la cruauté. Quel droit ce dernier avait-il de se plaindre de l'attitude prise par son ennemi, lui qui faisait arrêter les ambassadeurs des Germains et attaquer ceux-ci pendant qu'ils attendaient le résultat des propositions de leurs envoyés (7) ; qui

(1) Hirtius, *Bell. gall.*, c. XXIV ; trad. de M. Baudement. — Pauli Orosii *Hist.*, l. VI, c. XI.

(2) Dion, *Hist. rom.*, liv. XL, chap. V à X ; édit. de Reimar, tome I, p. 229. César, *Comm.*, liv. V, chap. LII.

(3) *Hist. rom.*, liv. III, chap. XI.

(4) *Vit. Cæs.*, c. XXV.

(5) *Vit. Cæs.*

(6) *Hist.*, liv. VI, chap. X.

(7) César, *Comm.*, l. IV, c. XIII et XIV.

faisait couper les mains à toute une garnison désarmée (1); qui avait l'habitude d'annoncer son approche par l'incendie de toutes les habitations qu'il rencontrait sur son passage (2); qui faisait fermer l'issue des cavernes, afin de laisser mourir de faim une population inoffensive (3); qui, plein de mépris pour toutes les croyances et toutes les traditions des Gaulois, se faisait un jeu de dépouiller les temples et même les chapelles particulières (4)? De quel droit enfin les Romains venaient-ils imposer leur joug aux populations heureuses et libres de la Belgique? Ambiorix a commis des fautes plus graves que la perfidie du rôle qu'il joua en présence des envoyés de Sabinus et de Cotta. En commençant l'attaque avant le départ de César pour l'Italie, avant même qu'il eût reçu la nouvelle du soulèvement des Trévirien, il compromit, dès le début, le succès de la grande et noble cause à laquelle il avait voué sa vie (5). Plus tard, en donnant, tête baissée, dans le piège grossier que César lui tendit sur le territoire des Nerviens, il fit preuve d'une imprudence peu commune. Plus tard encore, sachant que César se trouvait sur les rives du Rhin, il se laissa surprendre par la cavalerie romaine, sans avoir pris aucune précaution, soit pour la lutte, soit pour la retraite. A la vérité, relativement à sa conduite chez les Nerviens, on alléguait que, se trouvant sur leur territoire, il était lui-même soumis au commandement supérieur de leurs chefs, et que, dès lors, on ne saurait lui attribuer la responsabilité des erreurs commises. Quelques passages des historiens que nous avons cités autorisent l'admission de cette excuse, et nous y sommes d'autant plus disposé que le roi des Éburons ne nous est connu que par les récits de ses adversaires : redoutable épreuve à laquelle ne résisterait pas la gloire de plus d'un héros des temps modernes. La postérité a oublié les fautes commises par Ambiorix pour ne songer qu'à l'héroïsme de ses

actes, à la grandeur de ses efforts, à l'élévation de son but. Nos poètes ont chanté sa bravoure, nos sculpteurs et nos peintres ont fait revivre les principaux épisodes de sa lutte contre les dominateurs du monde. A l'heure où nous écrivons, le gouvernement, la province de Limbourg et la ville de Tongres prennent les dernières mesures pour lui ériger une statue de bronze. Debout sur un rocher, la hache à la main, le pied posé sur des faisceaux romains, il semblerait redire, d'âge en âge, la célèbre maxime des Germano-Belges : « La mort est préférable à la domination de l'étranger ! »

J.-J. Thonissen.

Cæsar, *Commentarii de Bello Gallico*, liv. V et VI. — Florus, *Epitome de Gestis Romanorum*, liv. III, c. XI. — Dion Cassius, *Hist. rom.*, liv. XL. — Suetonius, *J. Cæsar* — Hirtius, *Bellum Gallicum*. — Orosius, *Historiæ*, liv. VI, c. X. — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*.

AMBROISE (Le père), écrivain ecclésiastique, né à Huy, au XVII^e siècle. Voir WAREM (*Ambroise DE*).

AMBROISE DE DYNTER, secrétaire de Philippe le Bon, né à Dynter en 1404, mort en 1490. Voir DYNTER (*Ambroise DE*).

AMBROISE DE GAND, AMBROSIVS GANDENSIS ou **A GANDAVO**, mathématicien, né à Gand vers la fin du xve siècle ou dans les premières années du xvie. Religieux de l'ordre de Saint-Bernard, il passa la plus grande partie de sa vie en Espagne, à l'abbaye de Spina, dans la Vieille-Castille. Doué d'une intelligence souple, Ambroise de Gand se distingua par sa vaste érudition; il se voua particulièrement à l'étude des sciences, et prit rang parmi les mathématiciens les plus célèbres de l'époque. Son éloquence et sa rare habileté dans les affaires lui acquirent une telle réputation, que Charles-Quint l'appela auprès de lui et le traita avec une grande intimité. Après la mort de l'Empereur, son fils et successeur Philippe II continua à accorder à Ambroise sa protection et sa faveur. Ce savant religieux a écrit plusieurs ouvrages dont

(1) Hirtius, *Bell.-gall.*, chap. XXXXLIV.

(2) Ibid., liv. V, chap. XLVIII.

(3) Florus, *Hist.*, liv. III, chap. XI.

(4) Suetonius, *Vit. Cæs.*, chap. LIV.

(5) On a voulu, bien à tort, expliquer sa précipitation par le désir de profiter de la révolte des Carnutes contre leur roi Fargot (*Comm.*, liv. V, chap. XXV.)

la plupart, restés en manuscrit, sont encore enfouis dans les bibliothèques de l'Espagne. On possède de lui deux ouvrages imprimés, traitant de l'astronomie : l'un, écrit en espagnol, *Repertorio de los tiempos* (1 vol. in-80), a été successivement édité à Burgos, à Valladolid et à Alcalá; l'autre, écrit en latin, a pour titre *De Variis Astrorum influxibus* (1 vol. in-80); il a été imprimé à Valladolid et à Alcalá.

J. Liagre.

Henriquez, *Phœnix reviviscens*. — Valerius Andreas, *Bibliotheca Belgica*. — C. De Visch, *Bibliotheca Scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

AMELBERGE (Sainte), fille de Pepin de Heristal. Cette sainte dont le nom se change, par euphonie, en celui d'Amélie, était nièce de Pepin de Landen et mariée à Witger, seigneur puissant de l'Austrasie. Admirable modèle des épouses et des mères, elle changea son château de Ham, situé sur le territoire d'Alost, en un asile de toutes les vertus chrétiennes et eut le bonheur de voir suivre ses exemples par ses enfants : saint Émebert, évêque de Cambrai, sainte Reinilde, martyre à Saintes, et sainte Gudule, patronne de Bruxelles (Voir ces noms.). Son mari ayant embrassé l'état religieux à l'abbaye de Lobbes, elle prit à son tour le voile au nouveau monastère de Maubeuge et y mourut vers l'an 690. Sa fête se célèbre le 10 juillet.

J.-J. De Smet.

Acta SS. ad diem 10 Julii.

AMELBERGE (Sainte), patronne de Tamise, était, comme son homonyme, de haute naissance et destinée à posséder des biens considérables, non-seulement dans les Ardennes, où elle était née, mais encore dans les cantons les plus éloignés du pays. Une éducation toute chrétienne lui fit estimer ces avantages à leur juste valeur, et, bien jeune encore, elle était déjà détachée du monde; quand saint Willibrord lui conseilla de se mettre sous la direction de sainte Landrade, au couvent de *Belysia*, plus tard Munster-Bilsen. Elle s'y affermit dans sa résolution. Toutefois un grand seigneur, qu'on croit avoir été Charles Martel, demanda sa main, mais il essuya un refus. De là une persécution qui obligea la pieuse vierge à se retirer

dans ses domaines lointains, d'abord à Materen, près d'Audenarde et ensuite à Tamise. Elle mourut riche de vertus dans ce dernier endroit, qui l'honore comme sa patronne. Si l'on en croit la légende, le vaisseau qui porta les reliques de la sainte à l'abbaye du mont Blandin, sous Baudouin Bras de Fer, fut escorté par une multitude d'esturgeons. De là vient que ce poisson figure toujours dans la représentation de la patronne de Tamise.

J.-J. De Smet.

Acta SS., Jul. die 10.

AMELEN (Jean) ou **AMELIUS**, architecte qui vivait au xve siècle. Voir **APPELMANS**.

AMELRY (François), écrivain ecclésiastique, vivait au xvie siècle. Sweertius (*Athenæ Belgicæ*, p. 238) et Foppens (*Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 281) ont donné sur François Amelry, carme, une courte note que la plupart des autres biographes n'ont fait que copier. M. J. de Meyer, dans la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (t. I, pp. 2-3) en traduisant la note de Foppens, ajoute qu'il a vainement cherché des détails sur la vie d'Amelry, sur la date de sa naissance et sur celle de sa mort. Tout ce que nous en savons, c'est qu'il était bachelier en théologie et prieur du couvent des carmes à Ypres, et qu'il a séjourné dans cette dernière ville vers le milieu du xvie siècle. Les biographes ne mentionnent d'Amelry que trois traités écrits en latin. Nous croyons que ce religieux n'a laissé que des ouvrages écrits en langue flamande dont voici la liste :

1^o *Een cleen traectaetkin van de waerde des helich Sacraments*. TYpre, 1548; in-80, 22 ff. C'est un des premiers livres imprimés à Ypres.

2^o *Veel schoone beweghelike ende vierighe ghebeden. Ghemaect by broeder Fransoyz Amelry, bacularius inde Godheyt en prior van den Carmeliten Typren*. TAntwerpen, 1549; 45 ff. La deuxième édition de cet ouvrage a été imprimée à Anvers, en 1552.

3^o *Een schoon ende profitelycke wtlegginghe, oft declaratie opten CXIII psalm van David. Ghemaect by B. Fransoyz*

Amelry. TAntwerpen, 1551. In-8°, 16 ff. Le portrait de l'auteur se trouve sur le titre.

40 *Een Deuot Boecxken leerende hoe men God dienen sal, door den gheleerden pater broeder Fransoys Amelry*. TAntwerpen, 1551. In-8°, 34 ff. goth. La deuxième édition est aussi d'Anvers, 1552.

50 *Een Dyalogus ofte tsamensprekinge der sielen en scriftuerlyck bewys, die siele tot kennisse van haren bruydegom treckende. Ghemaect by den eerweerdighen heere broeder Fransoys Amelry...* Antwerpen, 1551. In-8°, 32 ff. La deuxième édition est d'Anvers, 1552.

60 *Een Dyalogus oft tsamen sprekinge van die kersten siele. Ghemaect by B. Fransoys Amelry, prior van den Carmeliten Typren*. Antwerpen, 1551. In-8°, 43 ff. car. goth.

70 *Een zeer costelic ende wtnemende troostelic Haniboucxkin, inhoudende diverse sermoenen ende bedynghen...* Ghemaect by broeder Franchoyts Amelry. (Portrait de l'auteur.) Yper, 1552. In-8°, 54 ff. car. goth. Une édition antérieure avait été imprimée à Anvers, par S. Cock, en 1551. Les diverses éditions des ouvrages d'Amelry sont extrêmement rares.

F. Vander Haeghen.

AMEYDEN (*Chrétien van*), compositeur de musique du xvi^e siècle. Le nom de ce contemporain de Roland de Lassus a été erronément écrit *Christophe* par la plupart des biographes, trompés par l'abréviation CHR., applicable à Chrétien comme à Christophe. On s'est encore trompé dans l'indication du lieu de naissance de Van Ameyden, qui est né non pas à Aerschot, mais à Oirschot, village du Brabant septentrional.

Instruit d'abord dans l'art musical par les soins de son oncle, qui était, en 1545, un des nombreux chanteurs-chapelains du chœur renommé de l'église de Notre-Dame à Anvers, Chrétien van Ameyden se rendit en Italie, et il se fixa à Rome. Sa bienfaisance et l'élévation de son caractère, jointes à son talent musical, lui firent de nombreux amis et lui concilièrent la faveur du pape Pie IV et de ses successeurs. Après s'être dévoué pendant sa vie à faire prospérer l'hospice de l'église

de Sainte-Marie in Campo Sancto, dont il était un des administrateurs, il y fonda, par son testament, une messe matinale à l'intention des pèlerins et un anniversaire pour le repos de son âme. Ces faits nous sont attestés par l'épithaphe érigée à sa mémoire par ses confrères, les autres administrateurs de l'église et de l'hospice.

Peu de morceaux de musique composés par Chrétien van Ameyden sont parvenus jusqu'à nous. M. Fétis, dans la deuxième édition de sa *Biographie universelle des Musiciens*, indique des madrigaux de ce maître, imprimés à Venise, en 1570, chez Ant. Gardane, dans le troisième livre des madrigaux à cinq voix de Roland de Lassus.

Chev. L. de Burbure.

AMINGÈRE, dixième abbé de Stavelot. Ce prélat, qui vivait au viii^e siècle, n'est connu que par les diptyques des abbayes de Stavelot et de Malmédy où son nom se trouve mentionné dans la suite des abbés de ce monastère.

A. de Noue.

AMMONIUS (*Gaspar*), hébraïsant de la renaissance, vit le jour vers le milieu du xve siècle, à Hasselt, ville de l'ancien pays des Éburons, appartenant à la principauté de Liège. On semble reconnaître, avec Paquot, le nom de Vander Mauden dans le nom latin d'Ammonius. Il passa la plus grande partie de sa vie en Allemagne; c'est là qu'il fit profession dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin et qu'il reçut le bonnet de docteur en théologie. L'an 1488, il devint prieur du couvent de Laugingen ou Lawingen (duché de Neubourg, dans l'ancien cercle de Bavière), et en 1500, il fut élu provincial de la province du Rhin et de la Souabe. Sa mort est placée après l'année 1524. La principale célébrité d'Ammonius consiste dans la part qu'il a prise aux travaux de langue et de grammaire hébraïque qui, dès les premières années du xvi^e siècle, ont fondé l'enseignement de cette langue, appliqué surtout à l'exégèse biblique. Mais on ne saurait rien affirmer sur l'étendue de ses services. On prête à ce religieux augustin des relations personnelles avec des controversistes de renom, par exemple, avec Jean (Ecolampade et Wolfgang Capiton, à qui

il aurait donné des leçons d'hébreu. On cite sous son nom un traité de grammaire analogue à ces livres élémentaires, composés en grand nombre dans la même période par des juifs convertis ou par des religieux de divers ordres. Le traité d'Ammonius était intitulé : *Grammatica hebraica in quinque libros distributa*. Il n'est pas imprimé, et il aurait été conservé d'abord dans la bibliothèque de Conrad Pellican, à Zurich. Sébastien Münster, qui avait connu Ammonius, lui rend témoignage, dans la dédicace de la principale édition de sa grammaire hébraïque (*Opus grammaticum consummatum*, etc. Basileæ, 1542). Il le donne comme un homme d'une loyauté irréprochable, comme un théologien très-versé dans la langue hébraïque. Il le met au nombre des hébraïsants contemporains qui se sont distingués par des écrits, quoique son travail ne soit pas encore publié. Il se dit lui-même redevable à Ammonius de notions sur la versification des Hébreux. Il semble que les auteurs qui ont cité le livre d'Ammonius comme imprimé, l'aient confondu avec l'un ou l'autre des rudiments hébraïques de Sébastien Münster, sortis des presses de Bâle, à la distance de peu d'années. Le même genre de méprises bibliographiques paraît avoir été assez fréquent à une époque où l'on citait bien des livres sur la foi d'autrui.

Félix Nève.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, pp. 326-327. — Paquot, *Mémoires*, édit. in-fol. t. I, pp. 434-435. — P. Colomies, *Italia et Hispania orientalis*. Ed. Wolf, pp. 219-220. — Ossinger, *Bibliotheca augustiniانا*, pp. 42-43.

AMMONIUS (Jean), historien, né à Gand, décédé en 1531. Voir VANDER MAUDEN (Jean).

AMMONIUS (Lilvin), écrivain, né à Gand vers 1475, mort en 1556. Voir VANDER MAUDEN (Lilvin).

AMOLGÈRE, abbé de Stavelot. Ce prélat, qui vécut au VIII^e siècle, était le neuvième abbé de Stavelot. Nous ne possédons aucun détail sur sa vie ni sur son administration ; son nom seul nous a été conservé. Il n'est mentionné dans la *Biographie nationale* que comme ayant fait partie de la série des princes souverains

qui ont gouverné la célèbre principauté de Malmédy et Stavelot. A. de Noue.

AMOUNET DE HAILLY (Charles-François), prédicateur, né à Bruxelles en 1625, mort au mois d'avril 1667. Amounet entra, en 1650, dans l'ordre des Minimes, dont il devint définitif et provincial. Il ne tarda pas à se distinguer comme orateur. Le roi Philippe IV, dont il prononça plus tard, en 1665, l'oraison funèbre, le nomma son prédicateur ordinaire. Les écrivains contemporains parlent avec éloge de son talent oratoire : il prêchait, avec beaucoup de facilité, en cinq langues différentes. Plusieurs de ses discours ont été imprimés ; ils sont tous rédigés dans ce style emphatique et boursofflé particulier aux écrivains religieux du XVII^e siècle ; les voici :

1^o *Discours funèbre sur la mort de feu Madame la comtesse de Mulert, du saint-empire et d'Autreppre, dame de Horst*. Anvers, Plantin, 1658 ; in-4^o.

2^o *Sacro Sancta D. Ivonis Jurisprudentia, in ejus solemnibus pronuntiata per R. P. Carolo-Franciscum Amounet, in collegiali D. Jacobi Parochia Antverpiæ*. Antv., 1658, in-4^o.

3^o *Homelia in laudem D. Thomæ, habita Insulis*. Antv., ex off. Plantin., 1658 ; in-4^o.

4^o *Les Mystères de la Toison d'Or. Velleris Aurei Mysteria*. Bruxelles, 1658 ; in-4^o.

5^o *Harangue funèbre prononcée aux évêques de Philippe le Grand, Roy Catholique des Espagnes et des Indes, par son prédicateur le R. P. Charles-François Amounet de Hailly, ex-provincial des Minimes*. Bruxelles, 1665.

6^o *Sermo in Jubilæo R. P. Balthasaris d'Avila ex-generalis ordinis FF. Minorum*. Insulis. 1666. F. Vander Haeghen.

Foppens, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 155.

* **AMOUR** (Saint), patron de la célèbre et riche abbaye de Munsterbilsen (Limbourg), fondée par sainte Landrade, vers 650. Son existence doit être placée entre le VI^e et le XI^e siècle. Il n'a pas vécu plus tôt, puisque, selon le témoignage unanime de ses biographes, il aimait à visiter la magnifique église de Saint-Servais de Maestricht, érigée par

saint Monulphe au ^{vi}e siècle. Il n'a pas vécu plus tard, puisque nous possédons une charte datée de 1040, par laquelle une femme de condition libre, portant le nom de *Regenera*, déclare se constituer, avec toute sa descendance, serve volontaire du monastère de Saint-Amour, à Munsterbilsen (Robyns, *Diplomata lossensia*, p. 2) (1). Dans les *Acta Sanctorum Octobris* (t. IV, p. 341), le P. Suyskenus, après avoir judicieusement discuté les faits et pesé les témoignages, se prononce en faveur du ^{ix}e siècle. On n'est pas d'accord non plus sur le rang que saint Amour occupait dans la hiérarchie religieuse. Dans les plus anciens martyrologes, il reçoit simplement le titre de *confesseur*, tandis que, dans les martyrologes postérieurs, il paraît tantôt comme prêtre et tantôt comme diacre. Les événements qui ont marqué sa carrière nous sont très-peu connus. Né en Aquitaine, de parents illustres, il se distinguait, dès sa jeunesse, par une piété tellement éminente que, malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour cacher l'éclat de sa sainteté, il dut quitter son pays pour se soustraire à des hommages dont il se croyait indigne. Arrivé à Rome, il pria avec ferveur, afin que Dieu daignât l'éclairer sur le genre de vie qu'il devait embrasser pour se conformer aux vues de la Providence. Il repassa ensuite les Alpes et s'arrêta longtemps à Maestricht, où il se livra à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes et fréquentait, avec la plus grande assiduité, le jour et la nuit, les offices célébrés à l'église de Saint-Servais.

Ayant appris la langue du pays, il se voua, avec autant de zèle que de succès, à l'évangélisation des habitants encore à moitié sauvages de la Hesbaie et des frontières du Brabant. Il mourut à Munsterbilsen et fut inhumé au cimetière commun du monastère; mais, comme sa tombe devint bientôt l'objet de la vénération publique, Hilda, femme d'Odulphe ou de Chlodulphe, à qui l'historien Mantelius donne le titre de comte

de Looz, fit exhumer ses ossements et les fit déposer dans un sarcophage richement orné, sous les voûtes du temple bâti par sainte Landrade. Cette église fut, en même temps, placée sous sa protection, et, jusqu'au moment de la suppression des maisons religieuses, à la fin du ^{xviii}e siècle, saint Amour fut honoré et invoqué comme le patron de l'abbaye. L'empressement et la persévérance avec lesquels les habitants du diocèse de Liège honorèrent sa mémoire permettent de supposer qu'il rendit des services éminents à l'Église et à la civilisation. Les anciens bréviaires de Maestricht, de Tongres et de Liège renfermaient un office spécial en l'honneur de saint Amour, et, pendant près de neuf siècles, de nombreuses troupes de pèlerins vinrent chaque année, le 8 octobre, jour de sa fête, implorer son intercession aux lieux où il avait terminé sa carrière. Une chapelle, érigée en son honneur à Maestricht et desservie par un chapelain, fut démolie, en 1651, parce qu'elle menaçait ruine.

Dans sa *Notice historique sur l'ancien chapitre de chanoinesses nobles de Munsterbilsen*, M. Wolters rapporte que le comte Chlodulphe fit bâtir, vers 850, une nouvelle église, à côté de celle érigée par sainte Landrade. Il ajoute que Chlodulphe dédia ce temple à saint Amour et y fit transporter les reliques de l'illustre confesseur, qui jusque-là avaient été déposées à Maestricht. Ce récit est conforme à une tradition accueillie par quelques hagiographes, mais il ne résiste pas à une critique sérieuse. Rien n'atteste la construction d'une seconde église dans l'enceinte de l'abbaye, et les ossements du saint, à part quelques parcelles déposées dans la chapelle démolie en 1651, reposèrent à Munsterbilsen depuis le jour de son décès. M. de Villenfagne, dans ses *Mélanges historiques et littéraires*, comment la même erreur et, de plus, il a le tort de faire de saint Amour le patron de la ville de Maestricht. J.-J. Thonissen.

Acta Sanctorum Octobris, t. IV. — Martène et Durand, *Amplissima Collectio*, etc., t. VI. — Fi-

(1) La même preuve résulte d'un calendrier du ^{xi}e siècle, de l'abbaye de Stavelot. A la date du 8 octobre, on trouve la mention

suivante : *S. Amoris, confessoris*. Martène et Durand ont reproduit ce calendrier au t. VI de leur *Amplissima Collectio*.

sen, *Historia Ecclesie Leodiensis*. — Molanus, *Natales Sanctorum Belgii*. — Wolters, *Notice hist. sur l'ancien chapitre de chanoinesses nobles de Munsterbilsen*. — Villenfagne, *Mélanges historiques et littéraires*. — Mantelius, *Historia Lousensis*.

AMOUR (*Charles D'*), né à Liège, vers l'an 1570, fit profession religieuse dans le tiers ordre de Saint-François, et fut admis au couvent de Neufchâtel, en Normandie. Après y avoir séjourné quelque temps, il alla faire visite à son oncle, qui habitait Aix-la-Chapelle. Cet oncle, qui professait le protestantisme, engagea vivement notre religieux à quitter son couvent et le mit en relation avec un ministre du culte réformé. Charles d'Amour, esprit versatile et emporté, se laissa aisément séduire. Au lieu de retourner au monastère, il se réfugia en Hollande, où il embrassa publiquement la réforme, le 3 octobre 1610. Dans une brochure qu'il publia à cette occasion, il fait connaître les motifs qui l'ont engagé à changer de religion. Cette brochure est une diatribe véhémement contre les prêtres et les religieux et surtout contre leurs pratiques : il la dédia à Jean Polyander, pasteur de l'Eglise française, à Dordrecht. Elle parut sous le titre suivant : *Conversion et abjuration des erreurs de l'Eglise romaine, publiquement faite en l'Eglise française de la ville de Dordrecht, par Charles d'Amour, Liégeois*. Dordrecht, 1611, in-4° de six feuillets non chiffrés. Elle parut la même année en flamand : *Bekeeringhe en de afsveeringe der dwalinge van de Roomsche Kerke, openbaerlycken gedaen inde Francoysche ghemeente binnen der stadt Dordrecht, door Charles d'Amour, Luyckenaer. Overgheset uyt de Francoysche sprake in onse nederduytsche tale, door P. R. (Pieter Rogiers?)*. Dordrecht, by Adriaen Jansz. Bot, 1611; in-4o, 8 ff., car. goth.

F. Vander Haeghen.

AMOUR (*Pierre D'*), prédicateur, né à Liège en 1561. Pierre d'Amour prononça ses vœux dans le couvent des Dominicains de sa ville natale ; il fut créé *magister* en théologie, à Louvain, le 22 septembre 1598. Ce religieux passait pour être versé dans presque toutes les langues de l'Europe ; il était regardé comme l'une des principales lumières de son ordre.

La renommée de son savoir et de ses talents le fit appeler en France, où il prêcha avec grand succès dans les principales villes du royaume, pendant de longues années. Nommé prieur du couvent d'Orléans, il releva cette maison des ruines où l'avaient réduite les huguenots. En 1610, D'Amour fut élu, à Poitiers, provincial de France, à l'unanimité des voix. En cette même année, il prononça, à Orléans, l'oraison funèbre de Henri IV. Tel était le zèle de ce religieux pour la discipline régulière, que ses fonctions de provincial étant expirées, il fut continué pendant deux ans au delà du terme par le chapitre général assemblé à Rome, en 1612, pour l'élection d'un général de son ordre. En 1628, le prince-évêque Ferdinand de Bavière, jeta les yeux sur Pierre d'Amour et lui offrit la dignité de suffragant ou coévêque de Liège ; mais celui-ci, content de son sort, refusa de se charger de ce fardeau. Pierre d'Amour vint néanmoins finir ses jours à Liège. Il y mourut le 8 janvier 1637, âgé de soixante-seize ans, et fut enterré dans l'église de son ordre, à côté du maître-autel, sous une tombe de marbre, dont l'inscription nous a été conservée par le chanoine Ernst. On a de lui :

Oraison funèbre d'Henri le Grand, roi de France et de Navarre, prononcée en l'église royale de Saint-Aignan à Orléans, le samedi XII juin MDCX, par F. Pierre d'Amour, docteur en théologie et élu provincial. Paris, 1610 ; in-8° de 19 pp. Cette oraison funèbre fut réimprimée, avec d'autres pièces du même genre, à Paris, chez Robert Étienne et Pierre Chevalier. 1611 ; in-8o, pp. 361 à 399.

H. Helbig.

Quétif, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 496. — Ernst, *Tableau historique et chronologique des suffragants de Liège*, pp. 206 et 207.

ANASTASE (*Olivier DE SAINT-*), prédicateur, écrivain, né à Ypres, en 1612, décédé en 1674. Voir DE CROCK.

ANCHILUS (*N.*). Ce personnage, cité comme peintre du XVII^e siècle dans plusieurs biographies d'artistes belges, n'existe pas ; ce nom est la corruption de celui d'Angelus (Pierre), peintre, né à

Dunkerque en 1688 et qui entra dans la corporation de Saint-Luc à Anvers, en 1715, comme franc-maître, sous le décanat d'Alexandre van Papenhoven. Il figure dans le *Liggeer* (1) et dans les comptes sous le nom d'Angelus. Peut-être se nommait-il Van Engelen, dont Angelus ne serait que la traduction. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas ici à nous occuper de ce personnage qui, vu le lieu et surtout la date de sa naissance, n'appartient plus à la biographie belge. Nous ne mentionnons Anchilus qu'à titre de rectification.

ANCION (*Pascal*), récollet de la province de Flandre, lecteur en théologie, gardien du couvent de son ordre à Verviers, né à Fraipont (Liège), mort à Verviers, en 1785, dans un âge avancé. C'est à ce religieux qu'on doit l'érection de la plupart des calvaires, stations ou chemins de la croix qui, à la fin du siècle dernier, se voyaient dans le diocèse de Liège. En 1763, il essaya aussi, mais sans succès, de donner une nouvelle vogue au pèlerinage de Hombiet, près de Verviers, jadis très-fréquenté. Ancion a publié :

1^o *Instruction historique sur les principaux points qui concernent les quatorze Stations du saint Chemin de la Croix*. Liège, 1764; in-12 de 4 feuilles et 144 pages. Seconde édition sous ce titre : *Prières et méditations affectueuses sur les quatorze stations de la Voie douloureuse de la Croix*. Liège, 1764; in-12 de LIV-67 pages et 14 planches, gravées par J.-E. Belling. Troisième édition : *Méditations divisées en XII exercices sur les XIV Stations du saint Chemin de la Croix*. Liège, 1773; in-12 de VIII-493 pages et 14 planches gravées par Belling. Cette dernière édition est considérablement augmentée.

2^o *Exercices sur les quatorze stations de Jérusalem, pour s'entretenir avec Jésus dans le Chemin de Douleur*. Liège, 1766; in-12 de 35 pages. Abrégé du travail précédent. Il a été réimprimé sous ces titres : *Prières et méditations sur les saintes Stations pour s'exciter à l'amour de Dieu*. Liège, 1767; in-12 de 40 pages.

(1) Registre matricule.

Le Chemin de la Croix, divisé en XIV stations. Liège, 1769; in-12.

3^o *Avis sur la Méditation avec quatre exercices sur les quatre Fins Dernières*. Deuxième édition. Liège, 1767; in-12 de 48 pages. La première édition doit avoir paru en 1766, chez le même imprimeur, sous le titre de : *Réflexions sur divers points de morale et des mystères*. In-12.

4^o *Abrégé des sermons faits aux Tiers-cordes de la congrégation érigée au couvent des frères mineurs récollets à Verviers*. Liège, 1766-1767; deux parties avec titres distincts en un volume in-12. Ces sermons ont, paraît-il, été imprimés isolément avant d'être réunis en volume.

5^o *Pratiques pour la messe, le sacrement de pénitence et la sainte communion* (anonyme). Liège, sans date; in-18 de 142 pages. L'approbation est du 1^{er} octobre 1783.

6^o *Prières conformes à l'esprit de l'Église pour les vêpres et le salut* (anonyme). Liège, sans date, in-18 de 116 pages.

Ul. Capitaine.

Detrootz, *Histoire du marquisat de Franchimont*, 1809, t. I, p. 138. — Renier, *Histoire du couvent des récollets à Verviers*, 1862, p. 34. — Les ouvrages d'Ancion.

ANCION (*J.-Pascal*), de la famille du précédent, graveur sur cuivre, né dans les environs de Liège en 1731, mort aveugle vers 1762. Cet artiste a peu travaillé; on ne connaît de lui que les pièces suivantes : Portrait du chevalier de Warnotte, bourgmestre de Liège en 1754, grand in-8^o, signé *Pas. Ancion*; Tête de saint Jean, petite pièce in-18, signée *P. A.* et exécutée vers 1756 pour la Compagnie de charité de Liège; l'Ange conducteur, la Cène, le Crucifiement, et la Résurrection, planches in-24 qui ornent un livre de prières publié à Liège en 1757.

Ul. Capitaine.

Manuscrit Lazarus.

ANCOT (*Jean*), compositeur de musique, né à Bruges le 22 octobre 1776, mort le 12 juillet 1848. Il fréquenta d'abord, comme enfant de chœur, la maîtrise de la cathédrale de cette ville et apprit du maître de chant l'abbé Cramene, les principes de la musique, le solfège et le violon, en même temps qu'il reçut des leçons de clavecin de l'habile organiste

Thienpont. Émerveillés des dispositions extraordinaires du jeune musicien, ses amis l'eurent bientôt décidé à aller se perfectionner à Paris, où Baillot et Kreutzer lui donnèrent des leçons de violon, tandis que Rodolphe et Catel lui enseignaient l'harmonie. Mais le séjour de Paris ne put faire oublier à Ancot sa ville natale : aussitôt qu'il eut acquis les connaissances désirées, il revint, en 1804, à Bruges, et s'adonnant au professorat, il ne cessa jusqu'à sa mort d'y former de nombreux et bons élèves, tant sur le piano que sur le violon.

Les ouvrages composés par Jean Ancot sont nombreux, mais une partie seulement en a été publiée. Dans la nomenclature donnée par M. Fétis, dans sa *Biographie universelle des Musiciens*, on compte quatre concertos et quatre airs variés pour le violon avec accompagnement d'orchestre; trois quatuors pour deux violons, alto et basse; deux messes, trois *O Salutaris*, six *Tantum ergo*, quatre *Ave Maria*, à trois et à quatre voix avec accompagnement d'orgue; des ouvertures, fantaisies, airs variés, divertissements, valse, marches, pas redoublés, pour harmonie militaire.

Chev. L. de Burbure.

ANCOT (Jean), le jeune, compositeur de musique, né à Bruges le 6 juillet 1799, mort le 5 juin 1829. Fils et élève du précédent et virtuose sur le piano en même temps que possédant beaucoup d'habileté sur le violon, Jean Ancot, le jeune, suivit brillamment la carrière de son père. A l'âge de douze ans, il se faisait entendre en public à Bruges, et à seize ans, il écrivait successivement un concerto de violon et un concerto de piano. Deux ans après, il était admis au Conservatoire de Paris, dans les classes de Pradher et de Berton. « Doué des plus heureuses dispositions, dit M. Fétis, il aurait pu se placer à un rang élevé parmi les jeunes artistes de son temps; mais des passions ardentes ne lui permirent pas de donner à ses études toute la sévérité désirable. »

Ayant quitté le Conservatoire, il se rendit à Londres, où, malgré l'obtention du titre de directeur et de professeur de l'Athénée musical et de celui non moins

recherché de pianiste de la duchesse de Kent, il n'y résida que jusqu'en 1825. Après avoir revu la Belgique, il s'établit à Boulogne-sur-Mer et y mourut à peine âgé de trente ans.

Les ouvrages composés et arrangés par Ancot et qui ont été publiés à Paris, à Londres et en Allemagne, s'élèvent, selon M. Fétis, qui n'en désigne que les plus importants, au chiffre de deux cent vingt-cinq. Il s'en trouve dans le nombre de très-remarquables et qui eurent un succès de vogue. D'autres, écrits avec assez peu de soin, font moins d'honneur à l'artiste.

Chev. L. de Burbure.

ANCOT (Louis), pianiste et compositeur de musique. Frère du précédent, Louis Ancot naquit à Bruges le 3 juin 1803 et fut l'élève de son père, qui lui enseigna, comme à son frère, les principes de la musique, le violon et le piano. D'humeur voyageuse, le jeune artiste ne put résister au désir de faire apprécier son talent de pianiste hors de son pays. Après avoir visité en virtuose les principales capitales de l'Europe, Louis Ancot accepta, à Londres, la place de pianiste du duc de Sussex, position qu'il ne conserva que quelque temps. Établi ensuite à Bologne, il y donne des leçons de piano aux membres de l'aristocratie anglaise qui y résidaient. Son goût de voyager le pousse de nouveau et il va se fixer à Tours. Cependant sa santé devient chancelante et le désir de revoir son père le ramène à Bruges, où il meurt au mois de septembre 1836, âgé seulement de trente-trois ans.

Doué de moins de facultés créatrices que son frère, Louis Ancot avait atteint comme exécutant un grand degré de perfection. Il a produit quelques ouvrages qui sont estimés des pianistes. Les quarante-sept morceaux qu'il a publiés ont paru à Édimbourg, Londres et Paris. La plus grande partie sont des compositions pour piano; les autres sont des ouvertures à grand orchestre et quelques morceaux de chant à une et deux voix.

Chev. L. de Burbure.

ANDON, dix-septième abbé de Stavelot. Son nom s'écrit aussi Handon, Hanton et Odon. C'est à ce prélat, mort en 836, après un règne de dix-neuf ans,

qu'on doit l'achèvement de la construction de l'église abbatiale de Malmédy, commencée par son prédécesseur. Il assista aux conciles d'Aix-la-Chapelle en 817 et en 836. C'est dans le premier de ces conciles que Louis le Débonnaire, avant d'associer Lothaire à l'Empire, vint prendre conseil des membres du clergé. Andon est signalé dans les écrits du temps comme un savant et un bon administrateur. Il fut aussi appelé à diriger le monastère de Moutier-en-Der qu'il rétablit dans son ancienne splendeur.

A. de Noue.

* **ANDRÉ D'AUTRICHE**, gouverneur général des Pays-Bas, naquit à Prague, non le 12 décembre, comme le dit Moréri, ni le 15 juin, selon Ciacconius, mais, d'après son épitaphe, le 14 mai 1558. Il était fils de Ferdinand, archiduc d'Autriche, et de la belle Philippine Velser, d'Augsbourg, que ce prince avait épousée en 1550. C'était le premier fruit de leur union. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, — car le mariage que son père avait contracté lui interdisait d'aspirer au titre et aux prérogatives d'archiduc — il fit les études sérieuses qu'exigeait cet état, sans négliger les exercices du corps auxquels se livraient les jeunes princes de son temps : il parlait le français, l'espagnol et l'italien. A l'âge de dix-huit ans, il partit pour Rome, où il reçut, des mains de Grégoire XIII, le chapeau de cardinal du titre de *Santa Maria Nova* (13 septembre 1576). Après y avoir fait un séjour de deux années, pendant lequel il s'acquitta l'estime des membres du sacré collège, il revint dans le Tyrol, que, à la mort de l'empereur Ferdinand Ier, son père avait eu en partage. Il fut chargé du gouvernement de cette province, où il se fit aimer par sa prudence et sa justice. En 1580, Jean-Thomas, baron de Spaur, évêque de Brixen, le choisit pour son coadjuteur. A la mort de Grégoire XIII, en 1585, il retourna à Rome, où il prit part à l'élec-

tion de Sixte V. Il assista encore à trois autres conclaves, ceux où furent élus Grégoire XIV (1590), Innocent IX (1591) et Clément VIII (1592). En 1587, il fut nommé administrateur des deux abbayes et principautés de Murbach et de Lure. Deux ans après, le cardinal Marc Sittig, ayant renoncé à l'évêché de Constance, ce fut lui qui le remplaça, et, en 1591, il devint évêque de Brixen par le décès du baron de Spaur. Il perdit son père, l'archiduc Ferdinand, en 1595, sans pouvoir être admis, non plus que son frère Charles, marquis de Burgaw, à lui succéder dans le comté de Tyrol ; mais, vers ce temps, l'Empereur le nomma gouverneur de l'Autriche citérieure ou de l'Alsace.

L'archiduc Albert (voir ce nom) devant se rendre en Espagne, pour y épouser l'infante Isabelle, il fallut songer à trouver quelqu'un qui pût le suppléer aux Pays-Bas durant son absence. Philippe II jeta les yeux sur le cardinal André, dont il avait entendu dire beaucoup de bien et qui s'était toujours montré affectionné à son service (1). Albert se rangea à son avis (20 avril 1598). Le roi et l'archiduc écrivirent à André, qui était alors en Alsace, pour lui annoncer le choix qui avait été fait de lui. André répondit au roi que, quoiqu'il fût persuadé de son indignité et de son insuffisance, il voulait faire preuve d'obéissance et d'humilité en acceptant ; qu'il se flattait, d'ailleurs, à l'aide de la faveur divine, de le servir avec tant de zèle et d'amour qu'il lui donnerait toute satisfaction (2). Il se mit incontinent en route et arriva, le 6 septembre 1598, à Bruxelles, où l'archiduc l'attendait. Albert, en vertu de la procuration qu'il avait de l'infante, sa future épouse, le nomma lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, avec des pouvoirs aussi étendus que ceux qu'il avait eus lui-même (12 septembre 1598). Il entra dans l'exercice de cette charge le 14 septembre, jour où l'ar-

(1) *El tiempo que estuvo en Roma, se entiende se gobernó bien, y se le ha conocido siempre afición á mi servicio....* (Lettre de Philippe II à l'archiduc Albert, du 18 mars 1598, aux archives de Simancas.)

(2) *Aunque me conosco indigno y insufi-*

ciente, he querido con toda obediencia y humildad aceptar con el agradecimiento que debo, esperando con el favor divino servir á V. M. en esas partes de manera y con tanto cuidado y amor que recibirá toda satisfacción y contento.... (Lettre du 20 août 1598, *ibid.*)

chiduc quitta Bruxelles pour entreprendre son voyage.

Le traité de Vervins (2 mai 1598) avait mis fin à la guerre longue et sanglante que les Pays-Bas avaient eu à soutenir contre la France. Mais l'Espagne était toujours en état d'hostilité avec la reine Élisabeth, et les états généraux des Provinces-Unies persistaient à se refuser à toutes propositions d'accommodement basées sur la reconnaissance des droits de souveraineté de l'Infante. A l'intérieur, la situation était déplorable; il n'y avait plus ni agriculture, ni industrie, ni commerce, et, pour comble de maux, plusieurs garnisons, n'étant pas payées, s'étaient mises en état de rébellion ouverte : celle du château d'Anvers s'était portée à des actes d'insolence sans exemple, jusqu'à ce point qu'elle avait tiré des coups d'artillerie contre l'hôtel de ville, au moment où le magistrat y était assemblé. Cette mutinerie donna de grandes préoccupations au cardinal André; il parvint cependant à l'apaiser et à faire sortir les matins du château d'Anvers (10 février 1599); il obtint aussi que ceux de Lierre et du château de Gand se soumissent. Tant qu'avait vécu Philippe II, un rapprochement entre l'Angleterre et l'Espagne aurait semblé impossible. Ce monarque étant descendu au tombeau (13 septembre 1598), le cardinal jugea le moment favorable pour tenter la voie des négociations : il fit faire à Élisabeth des ouvertures qui furent bien accueillies, mais qui cependant n'aboutirent à aucun résultat. Par la paix de Vervins, Henri IV s'était obligé à ne souffrir qu'aucun de ses sujets allât servir, par terre ou par mer, les ennemis du roi d'Espagne et des archiducs. André, ayant été informé, au commencement de 1599, que des levées de gens de guerre se faisaient, sous main, en France, par le seigneur de la Noue, pour le compte des états généraux, et que les soldats ainsi levés s'embarquaient secrètement à Dieppe, à la Rochelle et dans les ports voisins, envoya à Paris le baron de Bassigny pour s'en plaindre. Le roi fit droit à sa réclamation; il enjoignit au sieur de la Noue et à tous autres ses sujets, quels

qu'ils fussent, qui se trouvaient en Hollande, de revenir dans le royaume, sous peine de confiscation de corps et de biens; dans le même temps, il ordonna au grand prévôt de France de se rendre à Metz, pour informer contre les officiers et les soldats de la garnison de cette place qui avaient voulu surprendre la ville belge de Charlemont, et pour faire une justice exemplaire des coupables.

L'archiduc Albert, en partant, avait confié le commandement de l'armée à Francisco de Mendoza, marquis de Guadaleste, amiral d'Aragon; il lui avait recommandé de s'assurer à tout prix d'un passage sur le Rhin qui lui donnât le moyen de pénétrer jusqu'au cœur des Provinces-Unies. Mendoza s'empara d'Orsoy, ville neutre dépendante de l'État de Clèves; de Rhinberg, où les Hollandais avaient garnison, mais qui appartenait à l'archevêque de Cologne; de Burick, dépendant aussi du pays de Clèves; de Wesel, qui, soumis autrefois au souverain de ce pays, affectait de ne reconnaître d'autre autorité que celle de l'Empereur; de Rees, à six lieues de Wesel, et enfin d'Emmerich, la plus grosse ville du duché de Clèves. Obligé, par l'approche du comte Maurice de Nassau, de renoncer au siège de Doesburg, il se rejeta sur Dotekom, qui lui ouvrit ses portes, ainsi que le château de Schultenbourg. Dans cette expédition, les troupes espagnoles commirent les plus graves excès : manquant presque toujours d'argent et de vivres, elles pillèrent et ravagèrent les terres des amis aussi bien que des ennemis, sans se soucier des clameurs de la noblesse et du peuple. Lorsque les pluies ne permirent plus de tenir la campagne, Mendoza fit prendre des quartiers d'hiver à son armée dans le pays de Clèves et en Westphalie. Cette charge, si onéreuse déjà en elle-même pour les habitants, devint intolérable par les désordres auxquels les soldats et leurs chefs se livrèrent. Les princes dont la neutralité et l'indépendance étaient ainsi violées, firent entendre des plaintes amères. Ceux du cercle de Westphalie, et le duc de Clèves en particulier, envoyèrent des ambassadeurs à Bruxelles, chargés

de réclamer du cardinal André l'évacuation de leurs territoires. En même temps l'Empereur déclarait, par un manifeste, que, si l'armée espagnole ne se retirait de l'Allemagne dans les deux fois vingt-quatre heures, elle serait mise au ban de l'Empire. Le cardinal tâcha de donner satisfaction aux envoyés des princes allemands. Il envoya lui-même, pour conjurer l'orage qui se préparait, Lancelot Schetz de Grobbendoncq, baron de Wesemael, et le conseiller Otto Hartius vers les députés du cercle westphalique qui devaient s'assembler à Cologne; le comte Ludovico Biglia et Fernando Lopez de Villanova, gouverneur de Kerpen, vers l'Empereur et les princes de l'Empire; le président de Luxembourg, Jean de Hattestein, et le secrétaire Blasere à Worms, où une diète venait d'être convoquée. Tous ces agents avaient pour mission de justifier, ou tout ou moins d'excuser ce qui avait été fait, de promettre des réparations pour les dommages causés, d'annoncer la prochaine évacuation des territoires où les troupes d'Espagne s'étaient logées. Il écrivit en particulier à l'Empereur, lui disant que l'amiral d'Aragon tenait ses instructions de l'archiduc, et que lui, cardinal, n'en avait pas eu connaissance; qu'il n'avait cessé d'insister afin que l'armée entrât dans les Provinces-Unies; qu'on était injuste à son égard en répandant qu'il était en son pouvoir de faire sortir les troupes espagnoles des terres de l'Empire: « car, ajoutait-il, moi, » qui suis prince de l'Empire *et icy pour* » *quelque temps*, ne doibz-je pas mettre la » main à la conservation de l'autorité » d'icelluy Empire, et compatir avec les » autres princes et Estatz, mes confrères » et compaignons? » Bien pénétré cependant de l'importance de donner satisfaction à l'Allemagne, il partit dans ce but pour la Gueldre (avril 1599). Il restitua, en effet, quelques-unes des places dont les troupes espagnoles s'étaient emparées; mais, après avoir consulté le conseil d'État, il se détermina à retenir Rhinberg et Rees. Dans l'intervalle, les princes allemands, passant des menaces aux effets, avaient levé une armée dont ils avaient donné le commandement à Si-

mon, comte de la Lippe, lieutenant général du cercle de Westphalie. La Lippe vint assiéger le fort de Walsheim, vis-à-vis de Rhinberg, qu'il emporta facilement; mais, ayant attaqué Rees, la garnison le força d'en lever le siège, après lui avoir fait subir de grandes pertes, et, à la suite de cet échec, ses troupes se débandèrent. Mendoza, de son côté, échoua devant Bommel, qui fut vigoureusement défendu par le comte Maurice de Nassau. L'insuccès de cette entreprise fit naître des dissensions entre les chefs de l'armée. Le cardinal, pour rétablir la concorde entre eux, se rendit au camp, accompagné de son frère, le marquis de Burgaw, et du duc Maurice de Saxe. A la suite d'un examen approfondi des lieux, il résolut de faire construire, dans l'île de Bommel, un grand fort qui dominât le passage du Wahal et de la Meuse; ce fort fut appelé, de son nom, le fort de Saint-André. Ce fut le seul avantage que Philippe III et les archiducs retirèrent de la campagne de 1599; encore le comte Maurice empêcha-t-il les Espagnols d'en profiter, en construisant un fort semblable sur la rive opposée du fleuve, et en creusant un canal qui permit aux Hollandais de descendre et de monter le Wahal sans que la garnison du fort de Saint-André pût les inquiéter.

Le mal qu'on n'avait pas réussi à faire aux Provinces-Unies par la voie des armes, on essaya de le leur causer en s'attaquant à leur commerce. Les Hollandais, depuis leur rébellion, avaient continué d'être admis, sous pavillon neutre, dans les ports d'Espagne et de Portugal, et le trafic qu'ils y faisaient leur procurait des bénéfices immenses. On crut, à Madrid et à Bruxelles, qu'on leur ôterait la possibilité de soutenir la guerre, en leur interdisant ce trafic, tant avec la péninsule Ibérique qu'avec les Pays-Bas obéissants. Philippe III, peu après son avènement au trône, fit arrêter les vaisseaux hollandais qui se trouvaient dans les ports de ses royaumes, confisqua leurs cargaisons, força une partie des matelots à s'incorporer dans sa marine, en condamna d'autres à servir sur ses galères; il défendit en même temps, sous des pei-

nes sévères, toute communication avec les provinces révoltées. De son côté, le cardinal André commença par prendre des mesures pour que le passage du Rhin fût clos aux Hollandais, de manière qu'aucun bateau, denrée ou marchandise ne pût, par ce fleuve, descendre vers la Hollande et la Zélande, ou monter vers Clèves, Juliers et ailleurs. Le 12 décembre 1598, il publia une ordonnance qui interdisait d'amener, dans les Pays-Bas obéissants, par la Hollande, la Zélande et les provinces qu'occupaient les rebelles, des vins d'Espagne, de France ou d'Allemagne. Par une autre ordonnance, du 24 du même mois, il cassa et mit à néant les congés, passe-ports et licences d'onnés à des habitants des provinces insurgées pour se livrer à l'exercice de la pêche. Enfin, le 9 février 1599, il prohiba toute communication, trafic et commerce avec ceux de Hollande, de Zélande et leurs adhérents, jusqu'à ce qu'ils se fussent réconciliés avec le roi d'Espagne et l'infante, leur souveraine princesse. Cette série de mesures répandit d'abord la consternation parmi les Hollandais, mais bientôt leur patriotisme eut relevé leur courage. Ils répondirent aux édits de Philippe III et du cardinal André par un placard du 2 avril qui déclarait de bonne prise les Espagnols et leurs biens partout où l'on pourrait les saisir; défendait à toutes personnes, de quelque nation qu'elles fussent, de commercer avec les États du roi d'Espagne et de l'infante; interdisait de même aux habitants des Provinces-Unies de demander ou d'accepter de l'ennemi des passe-ports ou des sauvegardes, et enfin statuait que, si des pilotes ou des matelots de la république, étant pris par l'ennemi, se voyaient taxés à des rançons exorbitantes, il serait usé de représailles contre les officiers et sujets des villages de Brabant et de Flandre soumis au pouvoir de l'infante. Ils ne s'en tinrent pas là, mais ils équipèrent une flotte de soixante et dix à quatre-vingts voiles destinée à aller attaquer l'*armada* de Philippe III, à s'emparer des galions attendus des Indes, à porter le fer et le feu sur les côtes d'Espagne et dans ses possessions en Amérique. En définitive,

l'interdiction du commerce n'eut pas les résultats qu'on s'en était promis à Madrid et à Bruxelles : au contraire, elle engagea les Hollandais à tourner leurs vues vers les Indes; les entreprises qu'ils y firent furent couronnées de succès, et de là naquit la puissance qui fit de leur république, au XVII^e siècle, l'un des premiers États de l'Europe.

Cependant l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, ayant célébré leur mariage à Valence, le 18 avril 1599, s'étaient mis en route pour les Pays-Bas. Le 31 août, ils arrivèrent à Hal, à trois lieues de Bruxelles. Là, le cardinal André remit entre leurs mains le gouvernement dont ils l'avaient investi, et prit congé d'eux, laissant dans les Pays-Bas, au rapport de de Thou, une grande opinion de sa modération et de sa sagesse. Il désirait voir la France, qu'il ne connaissait pas; il traversa ce royaume, non sans être allé à Orléans saluer Henri IV, qui lui fit un accueil des plus distingués; ensuite il se dirigea vers Mersebourg, résidence ordinaire des évêques de Constance. Au mois d'octobre 1600, il alla à Rome, pour gagner le grand jubilé. Il voulait y garder l'incognito; il visitait les églises et les lieux saints sous les vêtements du pèlerin le plus humble; mais Clément VIII, ayant su sa présence dans la ville éternelle, l'envoya chercher par le cardinal de Saint-Georges, son neveu, et le força d'accepter un logement au Vatican. Le 23 octobre, il prit le chemin de Naples, en intention d'y révéler les reliques de saint Janvier; il en revint malade le 7 novembre. Il logeait, cette fois encore, au Vatican, pour se conformer à la volonté de Clément VIII. Ce pontife ordonna qu'il fût l'objet des plus grands soins, et lorsque la fièvre que le cardinal avait apportée de Naples eut pris un caractère alarmant, ce fut lui-même qui reçut sa confession et lui administra les sacrements de l'Église. André mourut le 12 novembre, âgé de quarante-deux ans cinq mois et vingt-huit jours. Il fut enterré dans l'église des Allemands, dite de *Santa Maria dell' Anima*, où son frère Charles d'Autriche lui fit élever un mausolée. Gachard.

ANDRÉ (Bienheureux), second abbé

d'Elnon, mort en 693 ou en 694. Il appartient à cette phalange de disciples de saint Amand qui continuèrent, après la mort du maître, à répandre en Belgique les lumières de l'Évangile et les bienfaits de la civilisation.

Saint Amand, ayant reçu de Childéric II la terre de Barisi (*Barisiacum*), en Laonnais, chargea André d'y construire un monastère; il le rappela ensuite, vers 683, pour lui confier le gouvernement de l'abbaye d'Elnon (1). Après la mort de l'apôtre des Flandres, André administra cette communauté pendant environ dix ans, tout en restant fidèle aux traditions de saint Amand, et persévérant, avec le zèle le plus louable, à remplir dans la retraite la mission civilisatrice de l'apostolat.

Eugène Coemans.

Acta SS., Februarii, t. I, p. 903. — Ghesquiere, *Acta SS. Belgii*, t. IV, p. 653. — Le Glay, *Cammeracum christianum*, p. 185.

ANDRÉ DE FLORENCE, évêque de Tournai, mort en 1343. Voir MALPGLIA (*André-Ghini*).

ANDRÉ (Valère), savant historien et jurisconsulte, professeur à l'Université de Louvain, né à Desschel, bourg de la Campine, ancien Brabant, le 27 novembre 1588, mort à Louvain, le 29 mars 1655. Écrivain latin, il traduisit lui-même son prénom et son nom de famille *Walter Driessens* (2) et s'appela toujours VALERIUS ANDREAS, ajoutant quelquefois l'épithète de *Desselius*, du nom de son lieu natal. Sa première éducation s'acheva à Anvers, où il eut pour maître le père André Schott, un des plus célèbres d'entre nos érudits, et pour amis Aubert Le Mire ou Miræus, et François Schott. Avant d'aller faire son cours de philosophie à Douai, il avait déjà contracté le goût des savantes recherches, et s'était rendu apte à des travaux littéraires fort variés. Il allait les reprendre à Anvers sous les auspices de ses protecteurs, quand il fut appelé à l'Université de Louvain. Joignant la connaissance de l'hébreu à celle des langues classiques, il fut

nommé, en 1611, professeur de langue hébraïque au collège des Trois-Langues, qui venait d'être rouvert et restauré.

La carrière publique de Valère André commença à l'âge de vingt-trois ans: elle fut partagée entre différentes études et marquée par des fonctions diverses qui le retinrent à Louvain, constamment attaché au service de l'*Alma Mater*. Il conserva la chaire d'hébreu jusqu'à sa mort; mais il ne voua pas une application exclusive à la langue sacrée, qui n'avait alors qu'une faible part dans le mouvement des controverses théologiques. Suivant l'exemple d'un grand nombre, il fréquenta assidûment les cours de la Faculté de droit pour prétendre au grade de docteur, qu'il obtint le 22 novembre 1621, et qui lui valut, en 1628, une chaire fort briguée, celle des Institutes (*Regius Institutionum imperialium professor*). Une troisième fonction lui fut assignée en 1636, celle de directeur de la bibliothèque publique de l'Université (*Bibliotheca præfectus*). Qu'on ajoute à ces fonctions la charge de *dictator*, qu'il remplit de 1642-1643, et celle de recteur, qui lui fut conférée deux fois (1644 et 1649), on conviendra qu'il avait les meilleurs titres pour devenir le premier historien de l'Université de Louvain, en même temps que le promoteur des recherches d'histoire et de biographie nationales. Valère André était entouré d'estime et de respect pour ses talents, et aussi pour la bonté inaltérable de son caractère, quand il mourut, âgé de soixant-sept ans, après avoir été pendant quarante-trois années membre de l'Université. Un an après sa mort, lors des funérailles solennelles célébrées en l'église de Saint-Pierre, Bernard Heimbach, professeur au collège des Trois-Langues, prononça, en latin, son oraison funèbre (*Iusta Valeriana seu Laudatio funebris*, etc. Lov., 1656; in-4°).

Valère André avait épousé, en 1621, Catherine Baeckx, de Malines, nièce du jurisconsulte Adrien Baeckx, qui avait,

(1) Aujourd'hui Saint-Amand, en France, à trois lieues de Tournai.

(2) D'après les règles admises pour la *Biographie nationale*, c'est à ce mot que devrait se trou-

ver l'article de ce savant, mais le nom d'*André Valère*, qu'il a pris lui-même, étant devenu populaire et consacré, nous n'avons mis qu'un renvoi à *Driessens*.

en qualité de président, réorganisé le collège de Busleiden. Elle mourut à Louvain, en 1640, lui laissant deux filles, l'une du nom de Barbe, que Valère André maria à G.-F. Vanden Bosche; l'autre, Adrienne, qu'il maria à Matthieu de Coenen. D'après Foppens, c'est chez les fils de celui-ci, faisant partie du magistrat de Louvain, que s'étaient conservés quelques manuscrits de notre auteur, dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Pour apprécier les services rendus par Valère André à la science et aux lettres, comme à l'enseignement en général, il est préférable de distinguer plusieurs catégories dans ses écrits. On examinerait, en premier lieu, en dehors de ses élucubrations philologiques, ses publications, qui se rapportent à l'histoire littéraire de notre pays, et dont plusieurs ont conservé jusqu'à nos jours la valeur de documents indispensables à consulter; on ferait, en second lieu, la revue des recherches qu'il a consacrées incessamment à la science du droit et aux livres qui en représentaient les derniers progrès.

Le premier essai de Valère André fut un répertoire bibliographique des auteurs espagnols qui ont écrit en latin, composé avec les conseils d'André Schott, avant les deux publications de ce savant sur l'histoire et la littérature de l'Espagne : *Catalogus clarorum Hispaniæ Scriptorum qui latine disciplinas omnes, etc., illustrando, etiam trans Pyrenæos evulgati sunt. Opera et studio Valerii Andreæ Taxandri* (Moguntiae, 1607; in-4^o). Plus tard, il fit paraître, à Anvers, un recueil de courtes notices sur des savants de toute nation, accompagnées de portraits gravés sur bois dans des médaillons : *Imagines doctorum virorum e variis gentibus, elogiis brevibus*. (Antverp., apud Davidem Martinum, 1611, petit in-8^o, sans pagination). C'est un véritable spécimen de biographie, dédié à Miræus, qui avait déjà publié deux éditions de ses *Elogia*. L'auteur, jugeant sans doute ce travail et le précédent minces et fort incomplets, n'en a pas tenu compte dans ses publications postérieures. Jeune encore, Valère André avait prêté son concours aux éditeurs de livres et de textes classiques.

Quand la maison Plantin imprima, en 1608, les poésies d'Horace, annotées par Lævinus Torrentius (Vander Beken. Voir ce nom), il inséra dans le même volume le commentaire posthume de P. Nannius sur l'art poétique, d'après les cahiers dictés par ce latiniste estimé, et il le compléta en quelques endroits. Il donna ses soins à une édition du traité d'orthographe d'Alde Manuce, imprimé à Douai, en y ajoutant des remarques personnelles et en le faisant suivre d'une étude sur la ponctuation (*Orthographia ratio, etc.* Duaci, typis Belleri, 1610, pp. 186; in-12). Plus tard encore il revint à ses goûts d'humaniste, en fournissant des notes étendues à une édition de l'*Ibis* d'Ovide (Antverp., 1618, typis Nutii; in-fol.). Les recherches d'érudition que Valère André poursuivit le plus activement eurent pour objet principal l'histoire des lettres et des sciences dans les provinces belgiques et dans celles des contrées voisines longtemps soumises à la même domination : il en étendit toujours le cercle à mesure qu'il eut sous la main un plus grand nombre de livres et de manuscrits. Il s'appliqua d'abord à l'histoire du collège de Busleiden, qui l'avait promu à l'une de ses chaires; c'est là l'objet du travail qu'il publia à la suite du discours qu'il avait prononcé en 1612, à l'ouverture de son cours d'hébreu (*Collegii Trilinguis Buslidiani exordia ac progressus, etc., etc.* Lovanii, 1614, p. 71; petit in-4^o). Les annales de cette école spéciale de philologie, écrites par Valère André, ont servi de base à notre *Mémoire historique et littéraire* sur le collège des Trois-Langues à Louvain (tome XXVIII^e des *Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique*, collection in-4^o. Bruxelles, 1856).

Bien des années après, Valère André recueillit le fruit de ses longues investigations qui devaient absorber encore le reste de sa vie, en livrant au public la première rédaction de ses deux ouvrages principaux : la biographie des savants et des écrivains célèbres de la Belgique et l'histoire de l'Université de Louvain. Il publia, en premier lieu, sa *Bibliotheca belgica*, qu'il avait préparée de longue main : c'était

une série déjà considérable de biographies par ordre alphabétique, précédée d'un dictionnaire géographique du Belgium (*Bibliotheca belgica in qua Belgica seu Germaniæ inferioris provinciæ urbesque, viri item in Belgio vita scriptisque clari et librorum nomenclatura*. Lovanii, apud Henricum Hastenium, 1623, p. 790; in-8o). Dans le dessein de perfectionner son œuvre, il continua ses recherches, et s'il fut empêché, par les devoirs du professorat, de visiter les villes et les bibliothèques, comme l'ont fait, dans la même période, Miræus et Sanderus, il entretint au moins des correspondances avec des savants du pays et de l'étranger pour mettre à profit des sources placées loin de lui. Ainsi, se disposa-t-il à donner, vingt ans après, la seconde édition du même ouvrage, plus étendue de la moitié que la première (*Editio altera, duplo auctior*. Lovanii, Zeghers, 1643; 900 pp. in-4o, sans les préliminaires). Ce recueil, qui est peut-être le plus beau titre littéraire de Valère André, a fourni le plan et les matériaux de la *Bibliotheca Belgica* que J.-B. Foppens publia, en 1739, en deux volumes in-4o; on le juge digne d'être encore consulté, même après l'extension que le docte polygraphe lui a donnée à l'aide de documents nouveaux et avec le secours des livres de deux contemporains de l'auteur, Miræus et Sweertius. A propos de ce dernier, on doit tenir Valère André comme ayant été accusé injustement, sinon de plagiat, du moins d'indélicatesse, par un ancien ami, dans les *Athenæ Belgicæ*, 1628. Deux lettres de l'époque, récemment publiées, éclairent les faits en faveur du premier. Son travail personnel atteste partout un discernement infiniment supérieur, et se distingue par un emploi intelligent des documents qu'il s'était procurés et des conseils qu'il avait reçus. La grande biographie que l'on doit au professeur de Louvain n'est pas exempte de défauts et d'inexactitudes; mais elle tire son importance du nombre et de la richesse des notices qui la composent. Sans entrer dans les détails, on serait fondé à la critiquer principalement sur deux points: la citation inexacte

d'une foule d'ouvrages, surtout par rapport à la langue dans laquelle ils ont été écrits, et l'absence de jugements qui éclairaient le lecteur sur le mérite relatif des écrivains les plus distingués dans chaque genre.

En même temps qu'il payait un large tribut aux lettres nationales, Valère André concentrait ses efforts sur l'histoire même de la grande école à laquelle il appartenait. Plusieurs de ses publications en font foi: ce sont d'abord les annales deux fois séculaires de l'*Alma Mater* de Louvain, qu'il mit au jour, en 1635, sous le titre de *Fasti Academici studii generalis Lovaniensis (in quibus origo et institutio Academiæ; item series Rectorum, Cancellariorum, Conservatorum, in qualibet Facultate Fundatorum et Benefactorum ejusdem Universitatis*. Lovanii, apud Joannem Oliverium et Corn. Coenesteyn, 1635; 230 pp. in-4o). Il regarda ce nouveau travail comme un appendice, comme un couronnement du précédent. Il se crut autorisé à le produire sans porter préjudice à l'*Academia Lovaniensis* de son collègue Nicolas Vernulaeus, parce qu'il était parvenu à une appréciation plus profonde du mérite des hommes qui avaient illustré toutes les Facultés et contribué à la gloire du pays tout entier. Il n'avait eu sous les yeux qu'un texte incomplet des *Annales* manuscrites de Louvain et de son université par Jean Molanus. Maintenant que l'on possède les quatorze livres de ces *Annales*, publiées en 1862 par les soins de Mgr de Ram, sous les auspices de la Commission royale d'histoire, il est permis de juger mieux qu'auparavant de l'étendue et de l'originalité des recherches consacrées par Valère André à l'histoire de l'institution universitaire.

Ce corps savant lui demanda bientôt après un autre genre de services qui s'accordait parfaitement avec ses habitudes laborieuses. Il fut placé à la tête de la bibliothèque publique qui avait été établie aux Halles, en 1636, et il prononça à ce sujet, le 1^{er} octobre de cette année, lors de l'ouverture des cours, une harangue insérée plus tard dans les *Auspicia Bibliothecæ publicæ Lovaniensis*, à la

suite de la déclamation d'Erycius Puteanus sur les livres en général. (Lovanii, typis Everardi de Witte, 1639; in-4o.) Dans l'*Oratio auspicalis*, il a très-bien rendu compte de l'existence antérieure de bibliothèques particulières qui avaient suffi aux besoins de l'enseignement, et il démontra également la nécessité d'une collection centrale qui fut placée désormais au siège principal de l'Université et qui concourut au progrès de toutes les sciences. On peut voir les circonstances de l'érection de cette bibliothèque dans l'*Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, par P. Namur (t. II, Bruxelles, 1841, pp. 1-17). L'érudition de Valère André s'accrut encore à la faveur de la charge de bibliothécaire. Après avoir résidé plus de quarante ans au milieu des établissements dont se composait l'ancienne Université et après avoir compulsé leurs archives, il fit paraître la seconde édition des *Fasti Academici (origo, institutio, etc., resque aliquot memorabiles ejusdem Universitatis. Editio iterata accuratior et altera parte auctior*. Lovanii, apud Hieronymum Nempæum, 1650; 408 pp. in-4o). Cette édition, fort augmentée sur tous points, et accrue d'une seconde partie qui forme un tableau des événements mémorables des deux premiers siècles de l'Université, fit connaître Louvain dans l'Europe savante. Quoique les *Fasti* fussent tombés, en 1662, sous les décrets de l'*Index*, il ne s'en fit plus d'autre édition dans la ville universitaire. Seulement, vers la fin du XVIII^e siècle, Paquot, voulant en reprendre la publication sous le même titre, recueillit patiemment d'abondants matériaux, incomplets cependant, dont le manuscrit forme deux volumes in-folio conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles (nos 17567 et 17568). Il resta au savant bibliothécaire du XVII^e siècle l'honneur d'avoir tracé le plan du livre qui sera écrit un jour sur cette Université de Louvain laquelle, pendant quatre cents ans environ, a existé non sans gloire parmi ces corps enseignants, qu'on dirait autant de petites républiques conservant leur autonomie dans toutes les monarchies de la vieille Europe.

Le même écrivain a encore su trou-

ver des loisirs pour des travaux d'un autre genre. Une seconde série de volumes publiés par Valère André se rattache à ses études sur les branches principales de la science du droit. Il avait joint un panégyrique de saint Ives ou Ivon, patron des juriconsultes et des gens de robe, à sa dissertation *De Toga et Sago* (Coloniæ, 1618, in-8o; Lovanii, 1655, in-8o). Devenu professeur de droit, il s'appliqua beaucoup, en dehors de ses leçons d'Institutes, à faire valoir, par des commentaires et des notes, les ouvrages, antérieurs à son siècle ou contemporains, d'une valeur généralement reconnue et à les mettre en rapport avec d'autres écrits également estimés. Comme l'a dit M. J. Britz, dans son *Mémoire sur l'ancien droit belge* (t. XX des *Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique*, in-4o, 1846, part. I, p. 179) : « Valère André a bien mérité » de la science et de nos anciens juris- » consultes en publiant une foule de » leurs ouvrages, la plupart inédits... » Bien des fois il augmenta ces ouvrages » et les enrichit de notes extrêmement » intéressantes. » On peut lire dans les notices du mémoire susdit, relatives à plusieurs juriconsultes de renom, les titres latins des livres fort nombreux imprimés ou réimprimés par les soins de notre polygraphe. Mais il suffira ici de jeter un coup d'œil sur ces publications volumineuses, partagées à dessein en trois catégories. Ce seraient d'abord, parmi les traités de droit civil : les commentaires et traités de Jean Tack ou Ramus, élève de Mudée, avec l'Apologie de la jurisprudence (Louvain, 1652); les Réponses et consultations de Henri Kinschof, avocat au conseil de Brabant (Louvain, 1633; in-fol.); le célèbre Traité sur les testaments par Pierre Goudelin, d'Ath (Louvain, 1653); les Leçons de Henri Zoesius sur les Pandectes (ibid. 1645), et les Quatre Livres des commentaires du même sur le droit civil, avec des additions de l'éditeur sur le droit coutumier des provinces belgiques et des contrées voisines (ibid., 1653). Viendraient en second lieu, les écrits de droit canonique, publiés et revus par Valère André; l'ou-

vrage posthume de Henri Zoesius, consistant en un commentaire sur les *Décretales* de Grégoire IX, mais précédé d'un aperçu sur les principes et la méthode de cette branche de la science du droit (Louvain, 1647; in-fol.), ainsi que le traité de Jean Vendeville sur les principes et l'économie des livres de droit canonique (ibid., 1655; in-8°). On ferait mention, en troisième lieu, des livres concernant le droit féodal, portant le nom de nos meilleurs jurisconsultes : le *Jus feudorum* de Guillaume Haneton, réimprimé par Valère André, avec les annotations de Matthieu Wesembek et de Paul Christynen ou Christinæus (Louvain, 1647), ainsi que les dissertations de P. Goudeolin, *De Jure feudorum et pacis*, avec les leçons de Zoesius sur cette même partie du droit (Louvain, 1641; in-4°). Valère André lui-même avait résumé ses études de droit canonique sous le titre de : *Synopsis juris canonici per erotemata digesti et enucleati* : espèce de manuel qui fut imprimé plusieurs fois à Louvain et qui eut, dans la suite, en Allemagne, différentes éditions avec les notes et observations d'Adam Struvius.

Valère André avait donné de prime abord à ses études l'universalité qui devait lui assurer les bénéfices de plusieurs fonctions. Le cumul des charges a certainement nui à l'activité et aux services d'un grand nombre de nos savants d'autrefois ; mais on ne saurait en faire un grief à notre écrivain : car, il fut laborieux, infatigable, dévoué à la science et aux lettres jusqu'à la fin de sa carrière. Il a mis à profit d'immenses lectures, d'incessantes recherches, et aussi des relations suivies avec des hommes instruits et célèbres, soit en Belgique, soit dans les pays voisins, parmi lesquels on citerait Erycius Puteanus, Just. Ryckius et Marc Boxhorn, professeur à Leyde ; on en a des preuves dans les recueils d'épîtres latines qui comprennent leur correspondance scientifique. L'estime que les étrangers ont montrée à Valère André ne fut pas moins grande que ne l'était l'affection de ses compatriotes. On disait de lui qu'à une époque qui touchait de près à une période de décadence littéraire, il a rendu té-

moignage à l'ancienne renommée de nos écoles en fait d'érudition. Ajoutons qu'il a exposé, sous une forme claire, le fruit de ses veilles sur toute espèce de matières. Dans ses écrits, la langue latine est correcte, élégante sans recherche, savante sans obscurité. Il a su se garder des défauts qui déparent le style des latinistes admirés de son temps, la roideur et la concision forcée, l'emphase et l'afféterie. C'est faire de lui un bel éloge que de lui attribuer la convenance et la mesure dans l'expression, au degré où nos littérateurs du XVII^e siècle ont su bien rarement les conserver.

Félix Nève.

Les ouvrages de Valère André, cités dans la présente notice. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Les registres manuscrits provenant d'anciens collèges de Louvain. — Notice biographique par M. Félix Nève, dans l'*Annuaire de l'Université de Louvain*, année 1846. — *Fasti academici*, Ms. de l'Acot (Bibl. roy. de Brux.).

ANDREAS (Laurent), Belge de naissance, enseigna la philosophie à Vienne vers le milieu du XVII^e siècle. Il était membre de la compagnie de Jésus et compta au nombre de ses élèves le père Georges Scherer. Il a publié un ouvrage ayant pour titre : *Assertiones logicae, physicae, mathematicae, metaphysicae et ethicae, a juvenibus S. J. praeside Laur. Andrea, artium et philosophiae magistro in ecclesia Caes. collegii S. J. circa festum OO. SS. ante studiorum restaurationem pro more defensae*. Typis datae in aedibus Collegii, 1560; in-4°.

J. Liagre.

Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

ANDRIES (Éméric) ou **ANDRÉE**, abbé de Saint-Michel, écrivain ecclésiastique, né à Hoogstraeten, mort en 1590. Andries, dont le nom de famille a été, selon la coutume du temps, latinisé et converti en celui de *Andreae*, embrassa jeune encore l'état monastique à l'abbaye de Saint-Michel, de l'ordre de Saint-Norbert, à Anvers. Ses talents le firent élever à la dignité d'abbé de son monastère, en 1587. Mais il ne porta pas longtemps la mitre ; la mort l'enleva subitement après une administration de deux ans et huit mois. Il fut enterré devant l'autel de la Vierge, dans son église abbatiale, où son successeur, Denis Feyten, lui fit élever

un monument funèbre avec cette inscription :

HIC JACET SEPULTUS DOMINUS
EMERICUS ANDRÆ
ABBAS HUIUS MONASTERII,
QUI OBIIT ANNO DOMINI M. D. XC. AUGUSTI 31.
ORATE PRO EO.

L'abbé Andries a écrit des explications sur les Évangiles et les Épîtres de l'année ecclésiastique. Son ouvrage, qui paraît n'avoir jamais été édité, porte pour titre : *Notationes in pleraque anni totius, ut et quadragesimæ, evangelia atque epistolas.*

F. Vande Putte.

ANDRIES (*François-Eugène*), mathématicien, professeur à l'Université de Louvain, né à Malines, le 6 mars 1824, mort à Paris, le 21 avril 1848. Il entra comme élève à l'université de Louvain au mois d'octobre 1839, après avoir fait de brillantes études humanitaires au collège de sa ville natale. Porté par son génie naturel vers l'étude des sciences mathématiques, il subit avec grande distinction l'examen de la candidature au mois d'avril 1844. Parmi les questions proposées pour le concours universitaire de 1845, il s'en trouvait une qui présentait des difficultés particulières et qui était formulée comme suit : *Rechercher les caractères qui servent à reconnaître la convergence et la divergence des séries.* Andries rédigea un mémoire en réponse à cette question épineuse, et la palme académique lui fut unanimement adjugée. Son travail, qui brille par la sagacité autant que par l'érudition, a été imprimé dans les *Annales des Universités de Belgique*. Nommé professeur agrégé à la faculté des sciences de l'Université de Louvain, le 2 août 1846, Andries fit preuve d'un talent hors ligne par la manière dont il donna le cours des mathématiques spéciales, en remplacement de Pagani. En septembre 1847, il fut nommé docteur en sciences physiques et mathématiques par acclamation et avec la plus grande distinction. Désirant entendre les grands maîtres de la science et se familiariser avec leurs méthodes d'enseignement, il se rendit à Paris, au mois de mars 1848; mais la mort vint malheureusement l'y surprendre à l'âge de vingt-quatre ans : une rapide affection de poitrine le con-

duisit au tombeau le 21 avril de la même année. Ainsi furent brisées tout à coup les espérances que la Belgique fondait sur un jeune savant destiné à se placer au premier rang parmi les mathématiciens modernes.

J. Liagre.

Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1849.

ANDRIES (*Josse*), écrivain ecclésiastique, prédicateur, né à Courtrai le 15 avril 1588, mort à Bruxelles le 21 novembre 1658. Il entra dans l'ordre des Jésuites à Louvain, en 1606, et fit sa profession le 3 mai 1623. Il fut immédiatement après envoyé à Bruxelles pour y enseigner les humanités. Mais bientôt ses talents et sa piété l'appelèrent au ministère de la chaire, auquel il se consacra entièrement et où il brilla par son zèle durant près de quarante ans. Pendant ses sermons, qui n'étaient point dépourvus d'éloquence, il distribuait à ses auditeurs des prières et des petites compositions ascétiques, imprimées en feuilles et en placards et qui lui donnèrent une grande popularité. Ses autres écrits sont fort nombreux et traitent des sujets de méditation et de piété; ils sont en latin, en français ou en flamand. La plupart ont été traduits en italien, en espagnol, en allemand et en anglais. Paquot (*Mémoires littéraires*, in-8°, t. XII, pp. 286-290) et les frères DeBacker (*Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I, pp. 18-20, et t. VII, p. 24) en donnent l'énumération détaillée. Peu d'auteurs de cette catégorie ont joui de plus de vogue de leur temps. Répandues à des milliers d'exemplaires et sans cesse réimprimées au XVII^e siècle, les compositions de Josse Andries se distinguent par une grande ferveur et une connaissance approfondie des vérités de la religion. Il mourut âgé de soixante et onze ans, épuisé par les mortifications, la prédication et l'étude.

Bon de Saint-Genois.

ANDRIESENS (*Henri*), dit *Manken Heyn*, peintre, né à Anvers en 1600 et mort en Zélande en 1655. Il traita la nature morte avec beaucoup de soin et un fini remarquable.

Ad. Siret.

ANDRIEU DE DOUAI. Cetrouvère, qui vivait au XIII^e siècle, était flamand et

noble de naissance. Il paraît avoir résidé aux environs de Douai, sur la route d'Arras. Une gracieuse pastourelle de ce poète a été publiée par Roquefort (1827). On y retrouve ce mélange de naïveté dans l'expression et de brutalité dans les mœurs qui caractérise le moyen âge. En voici les premières strophes :

*L'autrier quant chevauchois
Tout droit d'Arras vers Douai,
Une pastore trouvois
Ainz plus belle n'acointai,
Gentement la saluai :
Bele, Dex vous doit hui joie
Sire, Dex le mi oevroie,
Tout honore sans nul delai,
Cortois estes tant dirai. »*

*Je descendis en l'herboie
Lez li seoir m'en alai :
Si, li di, ne versemoi,
Bele, votre ami serai,
Ne jamais ne faudrai
Robe auroie de drap de soie,
Freman d'or, lures, corroies,
Cuevrechies, trecoirs ai
Sollers pains grans vous donrai.*

La naïveté est poussée trop loin dans les autres couplets pour que nous puissions les reproduire. Cette citation suffira du reste pour donner l'idée de la simplicité et de l'aisance de cette poésie, dont on remarquera la singulière parenté avec la fameuse ballade du comte de Champagne.

F. Hennebert.

ANESEUS (*Jean*) ou **ANSUS**, auteur de diverses prophéties, né à Huyse au ^{xiv}e siècle. Aneseus, dit le *serrurier de Huyse*, apparemment un pseudonyme, publia trois prophéties, dont la plus ancienne édition serait de 1553. M. Ferdinand Vander Haeghen à Gand possède un exemplaire de 1582, intitulé : *De Notabel ende waerachtige prophetie van den smet van Huyse, gheheeten Jan Ansus. Ghe-druckt in 't jaer ons Heeren MDLXXXII*; in-8°, pp. 16.

Une autre édition parut à Rotterdam en 1609, et, lors de la guerre de succession de l'Espagne, on en détacha la prophétie d'Habacuc, qui parut séparément à la Haye en 1701 (1); on y dit que le *Fils de l'homme* qu'on y désigne, est Guillaume

III, qui vaincra l'Antechrist et établira un vaste empire sur des bases solides et invincibles. Mais l'édition la plus répandue est celle imprimée à Gand (2) vers la fin du siècle dernier; elle contient, comme les anciennes éditions, trois prophéties. La première porte la date de 1391; elle a surtout rapport à la Flandre et aux luttes intestines des villes et des feudataires de Gand et de Bruges; la seconde, datée du 12 mai 1376, est en termes plus vagues et plus généraux, et ressemble beaucoup à la troisième : la prophétie d'Habacuc.

La première prédit le triomphe du roi d'Angleterre sur la France et finit par la description d'une grande bataille livrée au nord-ouest de la Flandre, entre le roi des oiseaux, le roi des fleurs et le *Fils de l'homme*. Le comte de Flandre, suivi de ses feudataires, commence le combat et attaque les métiers de Gand, mais le *Fils de l'homme* intervient et soutient les gens des communes, qui parviennent à vaincre le comte et les soldats du roi des fleurs. Alors le Fils de l'homme est reconnu comme seigneur par toute la Flandre, et deux couronnes lui ceignent le front.

Cette prophétie est tout à fait dans le sens des partisans du Lion, ou des *Klauwaerts*, opposés au parti des feudataires, qui relevaient directement du comte de Flandre, homme lige du roi de France, et nommés pour cette cause les gens du Lis, *Leliaerts*. Le parti du Lion était sans contredit le parti national et s'appuyait sur l'Angleterre pour sauvegarder l'indépendance des Pays-Bas contre l'agression incessante de la France.

La seconde prophétie est datée du 22 mai 1376; le même esprit y règne : relever la Flandre du lien féodal, qui la tenait asservie à la France, par le secours du roi d'Angleterre, qu'on nommait toujours le *Fils de l'homme*, terme pris dans les prophéties de Daniel, où il désigne le *Sauveur de la Chaldée*. Cette prophétie est à peu près la même que

(1) *Aenmerkelycke en wonderlyke prophetie van Dr Abacuch, gepropheeteert binnen de stad van Gent, in het jaer ons Heeren 1591: zynde het zelve getrocken binnen 's Gravenhage nyt het Prophetie Boeck van den voornoemden Dr Abacuch, gedruckt tot Gent in 't jaer 1555. 's Graven-*

hage, by de weduwe van H. Gacl, 1701, in-4°, pp. 4.
(2) *De notabel prophetie van den smet van Huyse, misgaders die van Abacuch, gepropheeteert binnen Ghendt in de jaren 1376 en 1591. Naer eene copie gedruckt in 't jaer ons Heeren 1582. Tot Gent by F.-J. Tservrancx, in-8°, pp. 20.*

celle d'Habacuc, connue aussi sous la dénomination de *Prophétie de Merlin et de Bulscamp*, dont M. Serrure vient de publier le texte original du XIV^e siècle, dans le *Vaderlandsch Museum* (t. III, p. 427); mais la conclusion est à l'honneur du *roi des oiseaux*, de l'empereur d'Allemagne, dont le *Fils de l'homme* même reconnaît la suprématie.

Cette dernière prédiction est dans le genre des prophéties gibelines, qui annonçaient l'extension de l'empire germanique sur toute l'Europe, la conversion et la soumission des Turcs et l'établissement d'un empire universel.

Ph. Blommaert.

ANGELET (*Charles-François*), pianiste et compositeur de musique, dont le nom s'écrivit aussi, *Engelet*, naquit à Gand, le 18 novembre 1797, de Robert Angelet, organiste de l'église paroissiale de Notre-Dame-Saint-Pierre, et d'Angeline van Wichelen, sa femme. Son père lui enseigna les éléments de l'art musical et lui fit réaliser des progrès si rapides qu'à l'âge de sept ans, dit M. Fétis, dans la *Biographie Universelle des Musiciens*, le jeune Angelet put se faire entendre sur le piano dans un grand concert. Après un concours, il fut, à dix-sept ans, nommé organiste de l'église de l'important bourg de Wetteren, près de Gand. Mais Angelet ne conserva pas longtemps cette position, nourrissant le désir de continuer ses études au Conservatoire de Paris. Il s'y présenta, fut accepté, entra dans la classe de Zimmerman, obtint, en 1822, au concours un premier prix de piano et fut nommé répétiteur pour le même instrument. L'harmonie et l'accompagnement lui furent enseignés par Dourlen, et il acheva ses études en suivant avec succès un cours de composition donné par M. François Fétis. Bientôt après, Angelet quitta Paris, alla se fixer à Bruxelles pour y donner des leçons de piano et reçut, en 1829, le titre de Pianiste de la cour du roi des Pays-Bas.

Il souffrait déjà à cette époque d'une maladie de poitrine que les fatigues du professorat augmentèrent encore. Ce mal cruel l'enleva, le 20 décembre 1832, dans sa ville natale, où il s'était retiré quelque temps auparavant.

Outre plusieurs compositions restées inédites, Angelet a publié, à Paris et à Bruxelles, vingt et un morceaux divers, dont treize pour piano seul, un pour piano à quatre mains, deux pour piano et violon, un grand trio pour piano, violon et violoncelle, trois morceaux de chant et une symphonie à grand orchestre, couronnée à Gand en 1820, dans le concours ouvert par la Société royale des beaux-arts.

« Angelet, dit M. Fétis, avait de l'originalité dans les idées, écrivait avec « élégance et pureté. »

Chev. L. de Burbure.

ANGELIS (*Guill. AB*), professeur, évêque de Ruremonde, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), en 1583, mort en 1649. Voir ENGELEN (*Guill. VAN*).

ANGENOT (*Thomas-Joseph*), poète, né à Verviers, le 30 novembre 1773, mort à Hodimont, le 9 février 1855. Angenot embrassa avec enthousiasme les principes de la révolution française. Condamné au bannissement après la retraite de Dumouriez, il se réfugia en France, s'enrôla dans les armées républicaines et ne quitta le service qu'en 1802. De retour à Verviers, il y ouvrit une école qu'il dirigea pendant plus de quarante ans. Il cumulait les fonctions d'instituteur avec celles de traducteur juré près le tribunal de première instance. Angenot avait une aptitude particulière pour l'étude des langues : il ne manquait ni de verve ni d'originalité.

Il a laissé les écrits suivants :

1^o *Nouveau recueil de cantiques de Noël*. Se vend à Verviers, chez l'auteur (1810).

2^o *Amusemens poétiques ou recueil de pièces de poésie amusantes*. Verviers, Loxhay, 1815.

3^o *Bertholde à la cour de Vérone ou le philosophe rustique, poème en six chants, traduit de l'italien de Jules-César Croce*. Première partie (unique et complète). Verviers, Loxhay, 1816.

4^o *Oraison funèbre de mademoiselle Peltenera, morte à Quiercia, le 5 avril 1804. Imitée de l'italien de Monsieur Nessuno (nom supposé)*. Verviers, Loxhay, 1816.

5^o *Grammaire élémentaire de la langue française*. Verviers, Charles, 1823.

60 *Mélange poétique*. Verviers, Loxhay, 1825.

70 *Chansonnier verviétois ou recueil de chansons nouvelles*. Verviers, Loxhay, 1826. Recueil de chansons et de poésies légères, politiques, bachiques, etc., d'une valeur plus que médiocre : quelques-unes d'entre elles ont cependant acquis, à Verviers, une certaine popularité.

80 *Notes grammaticales et exercices propres à faciliter l'analyse*. Verviers, Loxhay, 1827. Ce volume, annoncé dès 1823, sert de complément à la grammaire citée n° 5.

90 *Le quiproquo, ou le char à bancs; autrement voyage de Verviers à Liège*. Verviers, Loxhay, 1828.

100 *Conseils d'un père sur le mariage*. Verviers (Liège, Dessain), 1833.

110 *Journée du poète chrétien, sanctifiée par la prière et la méditation*. Verviers, Remacle, 1835. Même édition avec un nouveau titre. Verviers, 1850.

120 *Étrennes spirituelles ou cantiques au Sacre Cœur de Jésus et à Notre-Dame Auxiliatrice*. Verviers, Remacle, 1836.

130 *Extraits du journal, le Franchimontois, à la mémoire de M. Pierre David, bourgmestre de Verviers*. Verviers, Angenot fils, 1839.

140 *Vous attendez, Messieurs, la Lyre [verviétoise;] Hé bien, consolez-vous : la voici, la sour- [noise]. C'est l'œuvre du loisir d'un vieil instituteur, Dont l'âge et les revers ont assombri l'humeur].*

Et son nom, quel est-il?

Thomas Angenot père.

Fort bien, mais dites-nous : que chante-t-il?

Misère!

Il fut jadis poète, assez bon citoyen ;

Mais, à présent, qu'est-il?

Hélas! Il n'est plus rien.

Verviers, Angenot fils, 1841.

150 *Le Chat volant de la ville de Verviers, histoire véritable, arrivée en 1641, par Monsieur Willem Crac, suivi de la Queue du Chat ou les Cousins*, poème inédit. Verviers, Angenot fils, 1841. Réimpression d'un poème satirique qui parut à Liège, en 1730, sous ce titre : *Le Chat volant de la ville de Verviers, histoire véritable par*

Monsieur Willem Crap (sic). A Amsterdam (Liège), chez Jacques Le Franc, à l'enseigne du Chat bottez. Pièce pseudonyme d'une excessive rareté. Angelot la fit réimprimer sans commentaire, se bornant à ajouter un *correctif*, suivi d'une chanson de la fin du XVIII^e siècle, intitulée : *La Queue du Chat volant de la ville de Verviers*.

160 *Chansons wallonnes. Complaît d'onn amm a ki i n'mank rin. Fe' l'troi danse. — Lu pautt nosse* (anonyme). Verviers, sans date (184...); in-12.

170 *Œuvres poétiques et choisies*. Verviers, Crouqu et Sagniez, 1851; in-8° de 180 pp. Reproduction des principaux morceaux insérés dans les *Amusemens*, le *Mélange poétique* et le *Chansonnier verviétois*.

180 *Principes de Grammaire Française*. Verviers, 28 janvier 1831. Manuscrit in-4° de 757 pp.

190 *Les Veilles de saint Augustin, évêque d'Hippone, par l'abbé de J.-D. Giulio. Traduit de l'italien*. Manuscrit in-12 de 417 pp.

200 *Le Vrai Cosmopolite, poème en 23 chants*. Manuscrit in-4° de 414 pp. (1846). Mélange de toute espèce de choses, rimées en 12,000 vers.

210 *Le Triomphe de l'homme juste aux prises avec l'infortune*. Poème en plusieurs chants, commencé en 1843 et resté inachevé. Angenot a encore laissé en manuscrit une *Grammaire wallonne*, un *recueil de chansons inédites* et des *mémoires* qui seront prochainement publiés. Ul. Capitaine.

ANGIANUS (Jacques), écrivain ecclésiastique, né en 1470, mort en 1553. Voir JACQUES D'ENGHIEN.

ANGLICUS (Michel), poète, né à Beaumont, décédé vers 1507. Voir LANGLOIS.

ANGLIN (Saint), onzième abbé de Stavelot, décédé en 746. Les manuscrits de l'abbaye de Stavelot nous disent que, selon le cartulaire abbatial, Anglin eut un règne de 44 ans, le plus long certainement de tous les princes-abbés; que, selon le manuscrit du moine de Saint-Laurent à Liège, son règne dura 22 ans; qu'il fut le conseil de Plectrude, femme de Pepin; qu'il construisit dans les propriétés de Plectrude, à Xhignesne, l'église

de Saint-Pierre, dans laquelle repose son fils, le bienheureux Sylvain, et qu'Anglin y fut lui-même enterré. Saint Anglin rétablit la discipline et forma de nombreux disciples entre autres saint Agilolfé. (Voir ce nom.)

On possède deux diplômes accordés à Anglin, dans les années 746 ou 747, par Chilperic III, roi d'Austrasie. Ce prince, surnommé le Stupide, avoue lui-même, dans ces documents, qu'il a été élevé sur le trône par les fils de Charles Martel, qui, plus tard, après lui avoir rasé la tête, l'enfermèrent dans un couvent. Ces diplômes confirment les immunités de Malmédy et de Stavelot. Le second a surtout une grande valeur historique, parce qu'il est une espèce de jugement prononcé par Carloman, en sa qualité de maire du palais, aux plaids de Dunaville, pour la restitution de Lethernau (Lierneux) à ces monastères. On y trouve les sept assesseurs, dont quatre évêques, un abbé et un comte. En outre ces diplômes fournissent la preuve que, dès l'origine des deux maisons monastiques, les abbés de Stavelot eurent des droits régalien et qu'ils ont été considérés dès le principe sous le double aspect de chefs ecclésiastiques et de vassaux de l'Empire.

A. de Noue.

ANICIUS, médecin, soixante ans après Jésus-Christ. Ce personnage, que nous accueillons sous toute réserve, est le premier médecin belge connu; il était natif de Tongres ou du pays des Tongrois. Fils de parents libres et attaché, en qualité de médecin, à la première cohorte tongroise, comme le prouve l'inscription que nous donnons ci-dessous, il paraît avoir passé avec Agricola dans la Grande-Bretagne et y être mort en l'an 85, à l'âge de vingt-cinq ans.

Une inscription latine qu'on a trouvée dans le Northumberland, près de la muraille de Sévère, résume ces détails; la voici :

ANICIO — INGENUO — MEDICO. — ORD. COH. I. —
TUNGR. — VIX ANN. XXV.

Bon de Saint-Genois.

Journal de l'instruction publique, 1843, p. 72.

ANIEN, abbé d'Oudenbourg, chroniqueur, né à Cassel (ancienne Flandre),

décédé en 1462. Voir COUSSERE (*Anien*).

ANLY (*Jean D'*), historien, né à Montmédy (ancien Luxembourg), vers 1540. Il était de noble lignée, et prenait le titre d'écuyer, seigneur de Mohimont. Aucun de ses ouvrages n'est imprimé. Il a laissé les manuscrits suivants :

1^o *Recueil et abrégé de plusieurs histoires, contenant les faits et gestes des princes d'Ardenne, spécialement des ducs et comtes de Luxembourg et Chiny. Ensemble une table généalogique de la postérité de Clodion le Chevelu*. Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque de Bourgogne (Bibliothèque royale), à Bruxelles.

2^o *Sommaire et brief discours des troubles et guerres civiles des Pays-Bas, extraict de plusieurs histoires et mémoires*, par Jean d'Anly, à Montmédy, 1583. Miræus possédait, en 1641, ce manuscrit, probablement perdu aujourd'hui. F. Hennebert.

ANNAPES, patriarche de Jérusalem, décédé en 1291. Voir HANAPES.

ANNEESSENS (*François*), l'un des doyens du métier des Quatre Couronnés de Bruxelles, né dans cette ville, le 25 février 1660 et décapité le 19 septembre 1719.

Anneessens, qu'un supplice immérité a rendu célèbre, naquit dans la paroisse de Sainte-Catherine, de Josse Anneessens et de Catherine Van Hautem. Il fut admis, comme ardoisier, dans le métier dit des Quatre Couronnés (c'est-à-dire des maçons, des tailleurs de pierre, des sculpteurs et des couvreurs en ardoises). Il était aussi fabricant de chaises en cuir d'Espagne et en cette qualité, il appartenait à un métier qui dépendait de la nation de Saint-Christophe et de la gilde de la draperie. Il fut élu doyen en 1698, et peut-être aussi plus tard, car la liste des doyens de la nation de Saint-Christophe ne nous est parvenue que très-incomplète. Nous le voyons intervenir dans une décision de cette nation de Saint-Christophe, datée du 29 juillet 1699 et ayant pour but d'engager les syndics et les commissaires des nations à continuer leurs efforts pour le rétablissement des privilèges et du commerce. En 1700, il figure au nombre des quatre commissaires des « suppôts » ou membres

du métier des Quatre Couronnés, et, le 26 mars 1706, il fut nommé l'un des trois commissaires chargés de conclure un accord, au nom de cette corporation, avec Matthieu de Saegher, ou de solliciter du magistrat l'autorisation de procéder contre ce maître maçon.

Quoique ne possédant pas une grande fortune, Anneessens jouissait de la considération publique. Il remplit fréquemment des fonctions qui le mirent en rapport avec des personnes notables de toute condition. Il devint l'un des chefs-doyens du Grand Serment de l'Arbalète, et fut, tour à tour, receveur de l'église du Sablon et maître de la fabrique de l'église de l'hôpital Saint-Jean. Ses qualités morales éclatèrent lors de son procès, pendant lequel il fit preuve d'une fermeté et d'une patience à toute épreuve. A l'heure de la mort, il déploya un courage qui frappa d'autant plus les esprits qu'il ne s'y mêlait aucune ostentation. Anneessens alliait à une piété sincère un sentiment profond de ses obligations comme citoyen, et mourut avec l'intime conviction qu'il n'avait fait que remplir son devoir.

La publication du *Luyster van Brabant*, ce code des privilèges et chartes de la ville de Bruxelles, exerça évidemment une grande influence sur l'esprit d'Anneessens. On en trouve la preuve dans le souvenir qu'il avait gardé en prison de passages importants de ce livre. Le marquis de Prié l'accusa à tort d'avoir été banni en 1698 ou 1699; s'il prit part aux agitations de cette époque, ce ne fut que d'une manière peu apparente, car son nom ne figura pas alors sur la liste des doyens condamnés ou proscrits. Mais il conserva sans doute un vif ressentiment de l'humiliation que l'on infligea, en 1700, aux nations et métiers de Bruxelles, en leur imposant un règlement qui réduisait considérablement leurs droits et leurs prérogatives. Il ne faut donc pas s'étonner s'il saisit l'occasion de provoquer l'annulation de cet acte, qu'il considérait comme un attentat aux droits séculaires de la commune.

Dans les troubles qui éclatèrent en 1717, Anneessens devint nécessairement

l'un des auteurs principaux du drame qui se termina par sa mort. Non-seulement il était l'un des doyens d'un métier très-considéré, mais il devint, en outre, le syndic (en flamand, *boetmeester*, littéralement le maître des amendes) de sa nation, c'est-à-dire l'organe, le chef des cinq métiers qui constituaient ce que l'on appelait la nation de Saint-Nicolas. Avec ses huit collègues, il représentait en réalité le troisième membre de la commune, les deux autres membres étaient : l'un le magistrat même, les administrateurs de la cité; l'autre le large conseil, qui était composé de vingt-quatre magistrats sortis de fonctions. C'étaient les syndics qui portaient la parole au nom de leurs nations respectives, quand elles avaient quelque demande à adresser au magistrat ou au conseil de Brabant.

Anneessens réunissait les qualités nécessaires pour remplir ces importantes fonctions de manière à satisfaire ses commettants. « Quoiqu'il ne fût qu'un artisan et de médiocre extraction, » dit la *Gazette de Rotterdam* du 25 septembre 1719, « il avoit une éloquence naturelle, beaucoup de lecture et une parfaite connaissance des lois et des privilèges du pays, qu'il avoit soutenus, » mais avec trop d'ardeur. « Une lettre du marquis de Prié atteste l'exactitude de ce portrait, mais en attribuant au doyen des intentions qui étaient loin de son esprit. » Ayant beaucoup lu, dit le marquis, et étant un demi-savant, il avoit assez de présomption et d'orgueil pour s'imaginer qu'il auroit pu mener le peuple de cette ville selon ses vues, et tenir tête au gouvernement sous le prétexte spécieux de maintenir les privilèges. Il s'étoit érigé en oracle ou, pour mieux dire, il égaroit par ses discours, d'abord sa nation, et ensuite les autres. Les réponses qu'il fit prouvent qu'il s'étoit figuré qu'il ne pouvoit pas être condamné pour avoir soutenu les intérêts et les privilèges de la bourgeoisie. »

Il n'est pas nécessaire de raconter ici toutes les péripéties des événements affligeants qui survinrent à Bruxelles de 1717 à 1719. On sait qu'en 1717, lors-

que les doyens nouvellement élus furent invités à jurer d'observer le règlement additionnel de l'année 1700, ils se refusèrent à accomplir cette formalité. Ils alléguaient quelques raisons qui ne manquaient pas d'une certaine gravité et qui ne laissèrent pas que de produire de l'effet à Vienne, malgré l'art avec lequel le marquis de Prié, alors chargé de gouverner les Pays-Bas autrichiens, au nom du prince Eugène de Savoie, sut présenter ce débat de la manière la plus défavorable pour les doyens. Ce règlement, disaient-ils, n'avait jamais reçu l'approbation du roi Charles II; il n'avait été mis en vigueur que pendant l'usurpation du duc d'Anjou (Philippe V, roi d'Espagne) et devait être considéré comme une innovation de ce prince illégitime. En outre, ce règlement émanant simplement du conseil de Brabant, était contraire à un décret des archiducs Albert et Isabelle, qui s'étaient réservé, à eux et à leurs successeurs, ducs et duchesses de Brabant, le droit d'apporter des modifications à l'organisation de la commune de Bruxelles.

Le marquis tenta de briser la résistance des doyens; il obtint du conseil de Brabant deux décrets successifs qui l'autorisaient à se passer du consentement des doyens (11 juin et 24 juillet 1717); il recourut à l'Empereur, qui exigea le serment sur le règlement additionnel, mais en permettant aux doyens d'assembler provisoirement leur arrière-conseil d'après le mode prescrit par le règlement de 1619; il essaya de gagner, par des promesses et des menaces, un certain nombre de doyens; mais ses efforts restèrent infructueux. Le doyen Van Yper ayant, sur les instances du bourgmestre, prêté le serment détesté, ses collègues quittèrent en désordre l'hôtel de ville, et le peuple, qui était réuni sur la place, se rua à la recherche du doyen infidèle, commença le pillage de sa maison, puis se jeta sur l'habitation du bourgmestre qu'il livra à la dévastation (24 mai 1718).

Le lendemain, les chefs de la garde bourgeoise prièrent le marquis de Prié de faire évacuer par la garnison les pla-

ces d'armes qui se trouvaient en ville, et, malgré toute sa répugnance, le ministre dut y consentir, car la garnison était insuffisante pour maintenir l'ordre, et les bourgeois se montraient peu disposés à joindre leurs efforts aux siens. On reprocha depuis aux syndics des nations, et en particulier à Anneessens, d'avoir exigé alors la convocation des gardes bourgeoises. Or, lorsqu'ils demandèrent au magistrat cette convocation, les *adelborsten*, ou officiers des compagnies, étaient déjà appelés sous les armes. Anneessens aurait dit alors, suivant l'acte d'accusation porté contre lui, qu'il fallait laisser prêter l'ancien serment, sinon les bourgeois ne déposeraient pas les armes. Cette grave imputation ne fut pas prouvée.

Cependant le marquis, sur les instances pressantes du magistrat, consentit au rétablissement intégral de l'ancien serment; toutefois il rencontra bientôt de nouvelles difficultés, les nations ayant exigé l'annulation des deux décrets portés contre eux par le conseil de Brabant. De Prié persistait à maintenir ces décrets dans l'espoir qu'il pourrait les mettre à exécution dès qu'il aurait réuni des forces suffisantes. Ses retards, ses tergiversations ne servirent qu'à augmenter l'irritation des esprits, et lorsque cette annulation tant désirée fut accordée (le 16 juillet), la populace, parvenue au comble de l'exaspération et grossie par une multitude de campagnards que la fête de la *kermesse* avait attirés, saccagea successivement plusieurs maisons et, dans le nombre, la chancellerie de Brabant.

On a représenté Anneessens comme ayant été l'instigateur de ces scènes de désordre. Certes, elles ont été la suite des débats prolongés du ministre et des nations; mais il ressort à l'évidence des pièces du procès du doyen que celui-ci fit l'impossible pour prévenir et arrêter les pillages. Malgré son âge avancé, il prit les armes, courut de maison en maison pour essayer de réunir les gardes bourgeoises, et passa plusieurs heures à la chancellerie, afin de la préserver d'une nouvelle insulte. Il était si peu de connivence avec les émeutiers que ceux-ci le menacèrent de ruiner sa maison de fond

en comble, si l'acte que le conseil de Brabant avait dépêché n'était pas conforme de mot en mot à la dernière requête présentée au nom des nations.

On reprocha à Anneessens d'avoir répondu à cette question : « Voyez donc dans quel état tout cela se trouve ! » par ces mots : « Ce n'est pas assez, morbleu ! ce n'est qu'une récompense bien méritée » et d'avoir proféré ces paroles avec une satisfaction mal déguisée. Le misérable qui attribua au doyen ces paroles criminelles se rétracta ensuite et se borna à affirmer qu'il s'était trouvé, après le pillage, avec Anneessens dans un cabinet de la chancellerie. Néanmoins le coup était porté et le ressentiment du conseil de Brabant contre le tribun populaire ne put que s'accroître lorsque ses membres entendirent formuler contre lui le reproche d'avoir contribué à la dévastation du lieu de leurs séances, du sanctuaire même de la justice. Aujourd'hui que le jour s'est fait sur cette procédure ténébreuse, on peut sans peine se convaincre des inexactitudes volontaires qui furent groupées en faisceau pour perdre le doyen.

Les scènes qui suivirent mirent le comble à l'indignation publique. A peine de Prié eut-il réuni un nombre considérable de troupes qu'il prescrivit aux doyens de prêter le serment sur le pied du règlement additionnel de 1700, sous peine de bannissement perpétuel et de confiscation des biens. Ses ordres étant restés sans résultat, il fit commencer, mais dans le plus grand secret, les procédures contre les syndics des nations, accusés d'avoir excité le peuple à la révolte et encouragé les autres doyens à résister aux volontés de l'Empereur. Le marquis voulait faire arrêter les doyens sans aucune formalité, à l'exemple de ce qui s'était pratiqué, vingt ans auparavant, du temps de l'électeur de Bavière. Ayant à sa disposition des forces suffisantes, il jugea inutile d'avoir égard aux lois et aux usages du pays, où il se considérait, sa correspondance le constate, comme le délégué d'un prince absolu. A l'entendre, le pays était trop heureux de vivre sous les lois de Charles VI. Mais les membres du conseil

d'État auxquels de Prié communiqua ses desseins, les ayant désapprouvés, il se décida à prescrire des informations préalables et à agir « par les voies de justice régulières et accoutumées en pareil cas, » à charge desdits coupables. »

L'arrestation des doyens suspects s'opéra de la manière la plus déshonorante pour ceux qui y prirent part. Sous prétexte de les entretenir de commandes pour les corps de la garnison, on appela Anneessens et son collègue De Haese chez le colonel Falek, qui demeurait rue Sainte-Anne, et à peine s'y trouvaient-ils qu'ils furent arrêtés et conduits au corps de garde de la place du Sablon, où l'on amena également les doyens Lejeune et Vander Borchet, qui avaient été attirés de la même façon chez le colonel Khevenhuller ; tous furent conduits à la prison dite la *Steenporte*, où le maçon Coppens vint les rejoindre (14 mars 1719). D'autres doyens, prévenus à temps, parvinrent à fuir. Dès que ces événements furent connus du peuple, il s'attroupa sur le marché et brûla l'échafaud que le marquis y avait fait dresser pour effrayer les pillards ; une potence ayant été élevée au même endroit, pendant la nuit, un bourgeois voulut en arracher l'échelle, mais des soldats accoururent et le tuèrent à coups de baïonnette. Le calme produit par la terreur régna alors dans Bruxelles ; cependant le marquis ne retira pas un grand honneur de son heureuse expédition, pour laquelle il avait tiré une si étrange part de la complaisance des officiers généraux. Le prince Eugène, entre autres, se montra peu satisfait de ce mode de procéder : « Il y a certaines choses, dit-il dans sa lettre du 31 mai 1719, dont on peut dispenser les officiers ; faute de quoi, on s'attire des odieuses et fait connaître de la foiblesse, dont le souvenir a quelquefois des longues suites, qu'elles n'éclatent pas d'abord. »

Les procédures commencèrent immédiatement et durèrent six à sept mois. Le soin de recueillir les informations à charge des accusés fut confié à l'avocat fiscal Antoine-François Charliers, magistrat dur et inflexible, et au plus jeune conseiller de Brabant, Philippe-Clérierde

Duchesne, qui devait sa nomination au marquis de Prié et qui, plus tard, accepta du roi de France, conquérant des Pays-Bas autrichiens, le poste de chancelier de Brabant. Servile pour le pouvoir légitime comme il le fut dans sa vieillesse pour l'étranger victorieux, le jeune conseiller déploya un zèle qui lui valut les éloges du marquis. Le conseiller d'État Hubert de Tombeur fut chargé de veiller à l'accélération des procédures, et le bourgmestre de Decker-Walhorn, qui était profondément détesté de ses concitoyens, accepta la triste mission de recueillir et de transmettre toutes les informations de nature à aggraver la situation des doyens.

Le marquis ne se contenta pas de stimuler l'ardeur de Charliers et de Duchesne; il agit ouvertement et avec énergie sur les membres du conseil, afin de leur arracher une sentence aussi sévère que possible. Les trois plus anciens conseillers penchaient pour l'indulgence. De Prié, après les avoir signalés à la cour de Vienne, les fit venir en son hôtel pour leur déclarer ce qu'il attendait d'eux. Dans son impatience de faire tomber des têtes, il consulta le conseil d'État pour savoir s'il ne connaissait pas quelque expédient pour abrégier les procédures, question que le conseil trouva assez étrange. De Prié aurait désiré qu'on fit appliquer à la torture les doyens, et surtout Anneessens, afin de les obliger à déclarer ceux qui avaient fomenté les troubles : il croyait ou feignait de croire qu'il y avait eu conspiration; mais le conseil refusa fermement de se prêter à ces caprices de despote. Moins humain pour les hommes du peuple, il fit mettre à la question six malheureux pillards, à qui le bourreau ne put arracher un mot de nature à compromettre les doyens. Ceux-ci se seraient probablement montrés aussi fermes dans les tourments, et l'odieuse mesure réclamée par le ministre, si elle avait été accueillie, n'aurait probablement servi qu'à attiser la haine dont il était l'objet et à accroître le stigmata de honte qui s'est attaché à son nom.

Dès lors de Prié put prévoir l'exécration dont il devait être l'objet. Chacun s'oc-

cupait du sort des doyens; un grand nombre de hauts personnages souhaitaient leur délivrance, des moines du haut de la chaire réclamèrent en leur faveur; les états de Brabant s'intéressèrent à leur sort. Dans le magistrat de Bruxelles, plusieurs échevins s'entendirent et présentèrent au chancelier une requête qu'ils ne craignirent pas de signer. Mais plus l'opinion publique manifestait ses sympathies, plus le marquis se montrait impatient et haineux.

Anneessens avait été marié trois fois. Il épousa successivement : le 18 février 1681, Jeanne-Marie Eydelet, qui mourut le 18 février 1686; le 8 mars 1687, Florence Gilson, qui décéda le 7 décembre 1702, et, le 17 novembre 1703, Françoise Govaerts. Sa première femme lui donna un fils, Égide, qui se maria le 15 juillet 1713, à Anne-Françoise Bernaerts, et une fille, Anne-Marie, qui devint la femme de l'ardoisier Bulinx. Il eut de Florence Gilson quatre enfants : l'architecte Jean-André Anneessens, dont nous parlerons ci-après; Nicolas-Joseph, qui s'allia, le 24 février 1718, à Marie-Florence Gilles; Marie-Anne et Ange-Albert. Sa troisième union resta stérile.

La famille du doyen partageait les idées de son chef et son attachement aux privilèges de la commune. A en juger par la déposition du syndic Willems, sa dernière femme et ses filles regardaient avec le dernier mépris ceux des chefs des métiers qui avaient cédé aux injonctions ou aux obsessions des membres du gouvernement. L'architecte Anneessens demanda en vain l'élargissement de son père sous caution. Il était loin de se douter de l'acharnement avec lequel le marquis de Prié poursuivait sa victime et des manœuvres de toute espèce qui étaient employées pour pousser le conseil de Brabant dans les voies de la rigueur. Françoise Govaerts ne put même obtenir du tribunal qu'on laissât raser le prisonnier, et celui-ci dut marcher à la mort sans avoir la consolation de dire aux siens un suprême adieu.

Dès le 14 juin, Charliers présenta au conseil de Brabant un second acte d'accusation, beaucoup plus détaillé que celui qui avait précédé le décret de prise

de corps, et qui fut accompagné de deux nouveaux décrets à charge d'autres doyens et des pillards.

Ce factum, véritable historique des troubles, est rédigé avec un art infini : on y entremêle constamment les actes posés par les doyens, et, en particulier, par Anneessens, et les scènes de violence et de pillage qui eurent lieu malgré eux ; tout est disposé, coordonné pour transformer le principal accusé en un révolutionnaire : ses démarches en qualité de syndic, ses propres discours, les paroles de ses collègues, des intentions qu'on lui suppose très-gratuitement ou qu'on lui attribue au moyen de témoignages évidemment controuvés. Le marquis de Prié et ses agents l'auraient volontiers élevé au rang de chef d'une grande conspiration ayant pour but d'enlever les Pays-Bas à l'Autriche, et ils comptaient, pour arriver à ce but, sur l'emploi de la torture, au moyen de laquelle on a tant de fois forcé des accusés à déclarer tout ce qu'on désirait leur faire avouer ; mais le refus du conseil de Brabant de concourir à cette machination infâme la fit avorter. Et tandis qu'on accumulait contre Anneessens les présomptions de culpabilité, on écarta avec soin les particularités de nature à atténuer ses torts, on passa sous silence ses tentatives pour protéger la chancellerie de Brabant, on dissimula la participation à certains de ses actes d'autres personnes dont on n'incriminait pas les intentions.

Pourquoi fut-il seul désigné à la hache du bourreau ? Pourquoi ses coaccusés, qui parfois se compromirent davantage ou furent plus violents, évitèrent-ils la peine capitale ? La raison de cette rigueur exceptionnelle est facile à saisir. Anneessens était une de ces individualités fortement trempées, que les despotes, grands et petits, haïssent jusqu'au fond de l'âme et poursuivent sans pitié : les connaissances qu'il devait à ses lectures, contra riaient leur inflexible volonté de maintenir la Belgique sous le joug, au nom d'un gouvernement qui montra toute sa faiblesse vis-à-vis de l'étranger dans l'affaire de la compagnie d'Ostende ; sa probité, son attachement à ses devoirs con-

trastaient avec la cupidité et la servilité de ces hommes qui le firent condamner et dont le nom déshonoré souille cette page de notre histoire.

Anneessens avait été longuement interrogé sur des faits nombreux, dont quelques-uns avaient été parfaitement élucidés par lui. Traduit en jugement devant le conseil, il entendit le procureur général demander qu'en cas de nécessité, « il fût appliqué à la torture ou » examen rigoureux. » La cour n'admit pas cette requête barbare, mais elle refusa au doyen l'assistance d'un avocat et d'un procureur, contrairement aux dispositions formelles d'un décret du gouverneur général le marquis de Grana, du 18 juillet 1685. La partie était-elle égale ? D'un côté, de profonds légistes, de l'autre, un pauvre artisan n'ayant pour se défendre que sa conscience et le sentiment de ses droits de citoyen ; d'une part, des fonctionnaires s'entr'aidant, s'éclairant, s'appuyant sur les ressources de toute espèce que le pouvoir possède, de l'autre, un homme enfermé entre quatre murs, isolé de ses amis, séparé de ses coaccusés, n'ayant ni encre, ni plume pour mettre en ordre ses souvenirs et à qui on mesurait jusqu'au jour qui éclairait sa prison.

La sentence, qui porte la date du 9 septembre 1719, met à la charge d'Anneessens un grand nombre de chefs d'accusation, mais la plupart des griefs reprochés au doyen pouvaient l'être aussi aux autres syndics, qui y avaient coopéré. Quelques-uns sont de peu d'importance ou sont contredits par les dépositions des témoins assignés à la demande d'Anneessens. Quatre doyens, à peu près aussi coupables que lui, ne furent condamnés qu'à l'exil, et sept pillards furent voués à la potence. Le marquis de Prié, peu satisfait du résultat de ses efforts, se hâta cependant de faire exécuter la sentence, de crainte qu'on ne parvint à obtenir de l'Empereur une commutation de peine. Anneessens reçut avec fermeté et résignation la nouvelle de sa condamnation et passa sa dernière nuit avec le père Janssens, jésuite, qu'il avait demandé pour confesseur.

Le mardi 19, les rues de Bruxelles virent s'opérer un formidable déploiement de troupes. Huit à dix mille hommes occupèrent tous les abords de la Steenporte, de la chancellerie et de la Grand'Place. En ce dernier endroit, huit bataillons de grenadiers et deux escadrons de cavalerie étaient rangés en bataille, sous les ordres du complaisant colonel Falck. Vers huit heures et demie, le doyen sortit de la Steenporte et prit place, vêtu seulement d'une robe de chambre, sur l'ignoble charrette du bourreau; il avait le dos tourné au cheval et tenait un crucifix entre ses mains garrottées. Derrière la charrette marchaient les pillards condamnés, accompagnés aussi, chacun, par un père jésuite. Une escorte nombreuse précédait et suivait ce triste cortège. Les rues étaient presque désertes, et ceux que l'on y rencontrait ne se cachaient pas pour manifester leur douleur ou leur impuissante colère.

A la chancellerie, qui se rouvrait pour la première fois depuis les pillages, les condamnés furent conduits devant le conseil de Brabant. Après que le greffier Schouten eut lu sa sentence, Anneessens le pria de recommencer sa lecture; puis, prenant la parole avec une présence d'esprit et une fermeté qui frappèrent ses juges, il rétorqua successivement les principaux faits qui lui étaient imputés. Comme il rappelait avec véhémence au chancelier qu'il avait exposé sa vie et sa fortune pour sauver l'hôtel de ce magistrat de la fureur du peuple, l'un des conseillers lui enjoignit de se taire: « Vous avez le droit de me juger, répartit-il, mais un jour vous comparâtes avec moi au tribunal céleste, et nous verrons alors si vous m'avez légalement condamné. » Et, comme le fiscal Charliers lui rappelait qu'il était devant ses juges: « Monsieur le fiscal, s'écria-t-il en montrant le crucifix, voilà l'image de mon juge et de tous les juges de la terre! Seigneur, dit-il ensuite en levant les yeux au ciel, pardonnez-moi comme je leur pardonne, c'est tout ce que je puis dire. » On voulut en vain lui faire signer sa sentence, il répondit par un refus énergique et partit

avec le même calme qu'il avait toujours montré.

Deux pillards furent fouettés sur la place de la Chancellerie; puis le cortège se rendit sur la Grand'Place, où un échafaud était dressé au même endroit où les comtes d'Egmont et de Hornes avaient expiré. L'hôtel de ville et les maisons des métiers étaient déserts et l'on en avait fermé et masqué les fenêtres. Anneessens monta sans fléchir les degrés de l'échafaud et s'entretint quelque temps avec le père Janssens. Il voulut haranguer les rares spectateurs de cette scène, mais sa voix expira sous le roulement des tambours. Le bourreau lui ayant ôté sa perruque, il mit sur sa tête chauve un bonnet blanc, se laissa dépouiller de sa robe de chambre et garrotter, puis s'agenouilla devant un petit tas de sable, la face tournée vers l'hôtel de ville. Le bourreau lui ayant bandé les yeux, saisit son glaive et d'un seul coup fit tomber la tête de l'infortuné doyen.

Le greffier de la ville, Van Veen, à qui l'on doit une relation curieuse et exacte de la mort d'Anneessens et qui s'était placé à l'une des fenêtres de la maison *le Cygne*, pour mieux voir les phases de l'exécution, atteste qu'au moment où le coup mortel fut porté, les spectateurs firent retentir l'air de leurs gémissements. Ils se séparèrent en sanglotant et on entendit l'un d'eux s'écrier: « Adieu nos privilèges, leur défenseur n'est plus! » Lorsque les accès de l'échafaud furent libres, ils se jetèrent sur le sable que le sang du doyen avait imbibé et se le disputèrent, l'un essayant d'en obtenir des parcelles à prix d'or, l'autre fouillant le sol entre les pavés pour retirer quelques fragments de ces débris précieux. « Je vais, » disait un Bruxellois qui avait acheté une pincée de ce sable au prix d'une couronne, « je vais faire enchâsser ce sable dans un bijou d'or, sous un pur cristal. Derrière cette relique on lira: *Ceci est le sang de François Anneessens, doyen et syndic, décapité le 19 septembre 1719, pour avoir trop aimé sa patrie.* » Plusieurs personnes de Bruxelles qui se glorifient de descendre du doyen, possèdent encore et conservent précieusement des

parcelles de ce sable ensanglanté, et l'une d'elles, l'huissier De Groodt père, montre avec fierté le petit crucifix que son glorieux ancêtre tint entre les mains en allant à la mort.

A sept heures du soir, le bourreau vint enlever de l'échafaud le corps d'Anneessens et le plaça dans un cercueil, avec l'aide de son valet et de quelques religieux alexiens. Ceux-ci allaient l'emporter pour l'ensevelir, lorsqu'un groupe de jeunes gens se précipita sur eux, leur enleva le cercueil et le porta à l'église de Notre-Dame du Sablon, dont Anneessens avait été l'un des receveurs en qualité de dignitaire du grand serment de l'Arbalète. Mais ce temple étant resté fermé, le funèbre cortège se dirigea vers l'église de Notre-Dame de la Chapelle, dont la porte s'ouvrit pour lui donner passage. Le cercueil fut déposé dans le chœur, où le curé Van Limborch entonna les prières des morts, puis on descendit le corps du doyen dans une fosse creusée à la hâte derrière la chaire et que l'on se dépêcha de fermer par une maçonnerie.

Le lendemain, on célébra un service funèbre pour Anneessens, non-seulement à la Chapelle, mais encore à l'église de Saint-Géry, envers laquelle Anneessens s'était conduit comme un véritable bienfaiteur; à Sainte-Catherine, dont le curé se glorifiait d'être son ami, et à l'hôpital Saint-Jean, où il avait été maître de la fabrique de l'église. On se disposait à en faire autant dans les autres paroisses, lorsque le marquis, exaspéré des honneurs que le clergé et la population presque entière rendaient à celui qu'il voulait faire considérer comme un misérable, intervint par des ordres sévères et fit également intervenir l'archevêque de Malines. Il aurait voulu faire poursuivre les auteurs de ces démonstrations et exhumer le corps d'Anneessens, mais le conseil d'État parvint à le détourner d'accomplir sa vengeance, en lui remontrant l'exaspération que cet éclat odieux inspirerait au peuple, et l'Empereur, mieux conseillé, enjoignit de laisser en repos le cadavre et les amis du doyen.

On a prétendu que le curé Van Limborch, voulant prévenir toute tentative

d'exhumation, fit secrètement transporter le corps d'Anneessens dans le chœur de son église, qui dépendait de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai, et échappait entièrement à la juridiction de l'archevêque de Malines. Suivant une autre version, on ouvrit le cercueil d'Anneessens lorsque Joseph II publia l'édit qui défendit les enterrements à l'intérieur des villes. Le corps du doyen fut trouvé, dit-on, dans un état de conservation parfaite; la tête était encore reconnaissable et placée à côté du tronc. On le transporta alors, avec le plus grand secret, dans le chœur de la Vierge, où il est resté depuis lors. Le lieu de la sépulture, ajoute Verhulst, à qui j'emprunte ces détails, est indiqué par une simple pierre sans inscription et n'est connu que par un petit nombre de personnes.

En l'année 1727, les enfants du doyen s'adressèrent à l'archiduchesse Marie-Élisabeth, gouvernante générale des Pays-Bas, pour obtenir mainlevée du peu de biens de leur père qui avaient été confisqués. Ils firent valoir en leur faveur cette puissante considération que l'empereur Charles VI, en confiant le soin de nos provinces à l'archiduchesse, avait accordé une amnistie générale et illimitée à toutes les personnes impliquées dans les troubles. En cette occasion, le vieux Charliers, chargé par le conseil de Brabant de minuter un avis sur la requête de la famille d'Anneessens, prouva une fois de plus la dureté de son âme, dureté qui lui avait jadis mérité les éloges de son digne maître, le marquis de Prié.

Il y rappelle d'abord « l'énormité des crimes » dont le doyen a été « convaincu » et il ajoute que les suppliants n'ont aucun droit aux effets d'Anneessens, « qui ont appartenu à l'Empereur du » moment que la sentence a été rendue ». Ainsi, dit-il en terminant, « ce seroit » les récompenser pour les délits de » leur père que de leur accorder leur demande, chose jusqu'à présent inouïe et » de la dernière conséquence en matière » de crime d'État et de lèse-majesté, et » cela encore en faveur d'enfants qui, » par les termes choquants dont ils osent

« se servir dans leur dernière remon-
 « trance, font paroître que le châtiment
 « exemplaire de leur père n'a pas eu assez
 « de force sur eux, qu'ils ne soient en-
 « core à présent conduits par un esprit
 « d'audace et d'insolence. »

On peut mesurer dans ces lignes l'abîme qui séparait les juges d'Anneessens de ses nombreux admirateurs. Pour les premiers, dont l'opinion était uniquement dictée par le soin de leur intérêt personnel, le doyen n'était qu'un vil criminel; quant aux seconds, en qui vivait cet amour de la liberté communale qui ne s'éteindra en Belgique que lorsqu'elle sera conquise et abâtardie, ils voyaient en lui le zélé défenseur des droits de la bourgeoisie, le martyr de la liberté. L'heure de la réhabilitation est arrivée, et aujourd'hui qu'on possède le texte des pièces du procès d'Anneessens, on peut certifier que sa condamnation doit être placée au rang des assassinats juridiques.

La pression que le marquis de Prié exerça sur le conseil de Brabant pour lui arracher une condamnation à mort constitue un fait digne de remarque : il est certain que, sans la funeste influence de cet étranger, le tribunal aurait été moins sévère, quelque irrité qu'il fût des scènes de violence dont la chancellerie avait été le théâtre. Lorsque, au XVIII^e siècle, plusieurs membres de ce corps purent prendre connaissance de la procédure intentée au doyen, ils ne cachèrent pas que, dans leur opinion, Anneessens ne méritait pas la mort. Bientôt le culte que le peuple avait voué à la mémoire de son courageux défenseur put librement se manifester. Dans la séance des représentants provisoires de la ville libre de Bruxelles, du 20 décembre 1792, l'avocat d'Outrepoint, qui présidait l'assemblée, proposa de reviser le procès d'Anneessens, « afin de rendre aux mânes du doyen l'honneur que lui devait le peuple pour lequel il était mort. » Cette motion, couverte d'applaudissements, fut adoptée à l'unanimité, mais les événements politiques la firent bientôt oublier. Quelques années après, lorsqu'on débaptisa la plupart des rues de Bruxelles, le nom d'Anneessens fut donné à la rue d'A-

renberg : un humble doyen détrônait une des plus remarquables lignées féodales de la Belgique. Il vint même un jour où deux des membres principaux de notre aristocratie, les comtes Henri de Mérode-Westerloo et Amédée de Beaufort, rendirent à leur tour un solennel hommage à cet homme de bien, tombé victime des susceptibilités et des rancunes d'une coterie détestée. Sous l'empire de l'enthousiasme patriotique provoqué par la révolution de 1830, ils firent placer dans cette église de la Chapelle, où les restes du doyen avaient été furtivement déposés par les soins de l'amitié, un monument consacré à sa mémoire. Contre le pilier intermédiaire aux deux grandes arcades donnant accès dans la chapelle de Notre-Dame, on voit une tablette de marbre noir, ornée d'un médaillon de marbre blanc où les traits du doyen sont représentés en relief et autour duquel se dessine une guirlande de branches de chêne et de laurier de bronze. Plus bas, on lit l'inscription suivante :

IN MEMORIA AETERNA JUSTUS
 PS. CXI.
 SUB HOC TUMULO IN PACE QUIESCIT
 FRANCISCUS ANNEESSENS
 BRUXELLENSIS
 NATIONIS VULGO STI NICOLAI SYNDICUS
 QUI JURAMENTIS FIDELITER SERVATIS
 ET JURE JURANDIS PRIVILEGIISQUE
 OPIFICIORUM CORPORUM URDIS HUIUS
 RELIGIOSE DEFENSIS
 AD EXTREMUM DUCTUS SUPPLICIUM FUIT
 QUOD CUM FIRMA FIDUCIA IN CHRISTUM
 SUPREMUM JUDICUM JUDICEM
 INTURBABI ANIMO SUBIVIT
 SPRETA NECE MORIENDO VIR ILLE
 PRO DEFENSIONE JURIS SUI ORDINIS
 NON FRANGENDO FIDEI INSIGNE DEDIT EXEMPLAR
 OCCISUS EST ANNO ÆTATIS SÆCÆ LXX DIE VERO
 19 SEPTEMBRIS 1719
 R. I. P.
 MEMORIE ANNEESSENS COMITES DE MERODE-WESTERLOO
 ET ANEDEUS DE BEAUFORT HUNC POSUERUNT LAPIDEM. 1834

Depuis, le collège échevinal de Bruxelles, par résolution du 17 juin 1851, a donné le nom d'Anneessens à une rue nouvelle qui va de la place de la Senne à la rue T'Kint, et, à plusieurs reprises, le conseil communal de la même ville a manifesté l'intention de rendre un solennel hommage à la victime du marquis de Prié et de lui élever une statue sur la place qu'il arrosa jadis de son sang.

On a répété maintefois, en se basant sur une tradition que j'ai également re-

cueillie, que le portrait d'Anneessens se trouvait sur un grand tableau peint par Jean Van Orley, en 1700, et qui est placé aujourd'hui dans le cabinet du secrétaire de la ville : c'est une erreur manifeste. Ce tableau représente les membres de la gilde de la draperie, en 1700 ; il a été exécuté à leurs frais ; or, à cette époque, Anneessens ne fut ni doyen, ni *huit* de la gilde, comme je m'en suis assuré.

Alph. Wauters.

Verhulst (membre de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique), *Précis historique des troubles de Bruxelles, en 1718, avec des détails inédits sur le procès et l'exécution d'Anneessens*. Bruxelles, 1852 ; in-32. — Levae, *La Mort d'Anneessens*, dans la *Revue de Bruxelles* (n° d'octobre 1857). — Gachard, *Documents inédits concernant les troubles de la Belgique sous le règne de Charles VI*. Bruxelles, 1859 ; 2 vol. in-8°. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. II, pp. 189 à 247. — Galesloot, *Procès de François Anneessens, doyen du corps des métiers de Bruxelles, publié avec notice et annotations*. Bruxelles, 1862 et 1863 ; 2 vol. in-12. — Adolphe Mathieu, *Anneessens* (in-18e accompagné de notes). Ixelles, 1865 ; in-18. Etc., etc.

ANNEESSENS (*Jean-André*), architecte, né à Bruxelles en 1687, mort en 1769. Pendant la décadence que l'art architectural traversa, au commencement du XVIII^e siècle, Anneessens apparaît, sinon comme un artiste de premier ordre, du moins comme un constructeur actif et recherché, un ingénieur de mérite. Il était fils du célèbre et malheureux doyen et de sa deuxième femme, Florence Gilson ; il reçut le baptême dans l'église Sainte-Catherine le 3 décembre. Il fut admis dans le métier des Quatre Couronnés de la même ville, où il se fit inscrire comme maître tailleur de pierres. Le magistrat de la capitale lui accorda l'exemption de l'obligation de monter la garde, en reconnaissance de ce qu'il avait gratifié la ville d'un modèle de tour (24 mai 1715). Plus tard, la commune réclama fréquemment ses services, et ce fut lui qui exécuta le dessin des fontaines qui ornent la cour de l'hôtel de ville.

Lorsque son père fut enfermé à la Steenporte, le jeune architecte ne se borna pas à s'associer aux démarches des autres membres de sa famille, il s'empressa de demander au conseil de Brabant l'élargissement de l'accusé sous caution. Peut-être espérait-il faire quitter le

pays à Anneessens et courir les risques de son dévouement ? Nous avons dit, dans la notice précédente, qu'il ne réussit pas dans ses démarches. L'inhumanité avec laquelle on traita le doyen n'exerça pas une influence fâcheuse sur la carrière de son fils ; tout au contraire, l'archiduchesse parut vouloir réparer les torts de de Prié en nommant Jean-André Anneessens architecte et, contrôleur des ouvrages de la cour (Lettres patentes du 14 janvier 1733).

Peu de temps après, en 1737, Anneessens fut chargé de faire le plan d'une nouvelle façade pour le palais épiscopal de Liège, du côté de la place Saint-Lambert. L'année suivante, il fut consulté par le magistrat de Nivelles, qui avait l'intention de faire construire une maison communale. Enfin, il contribua aussi à la réparation et à l'embellissement des édifices religieux et des châteaux, particulièrement aux environs de Bruxelles. A Grimberghe, il dirigea la construction du quartier abbatial, de 1710 à 1726 ; à Affligem, il ajouta à l'église du monastère deux nouvelles chapelles, en 1747 et 1748. Les écuries de Tervueren, la plus importante des parties de l'ancienne résidence ducal qui ait été conservée, furent également élevées sous sa direction.

Anneessens fut asphyxié, près d'Aix-la-Chapelle, dans une exploitation de calamine qu'il examinait. Il laissa des enfants de Françoise Van Troen, avec laquelle il s'était marié le 26 janvier 1709. Parmi les édifices construits par lui et que le temps a conservés, on doit citer en première ligne la façade du palais de Liège, que l'on a souvent critiquée en la comparant avec la cour intérieure, si originale, du même palais. Suivant M. Schayes, bon juge en cette matière, « elle » est d'un bel effet par ses grandes dimensions et la noble simplicité de son architecture. »

Alph. Wauters.

Foppens, *Chronique manuscrite de Bruxelles*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, passim. — Galesloot, *Procès de François Anneessens*, t. I, pp. LXI et LXVI. — Archives de la ville de Bruxelles, passim.

ANS (*François D'*), plus connu sous le nom d'**ALBERT DE L'ENFANT JÉSUS**,

qu'on lui donna lorsqu'il entra dans l'ordre des Carmes déchaussés, naquit à Liège vers la fin du XVII^e siècle et mourut dans la même ville, on ne sait en quelle année. Il a fait imprimer, en 1732, chez Ever. Kints, un livre intitulé : *Triomphe de la charité, ou dévotion solide aux âmes du purgatoire*. Liège; in-8^o de 457 pages, ouvrage qui se distingue par un style clair et naturel. Peu de Liégeois, dit Villenfagne, ont écrit aussi purement en français.

M.-L. Polain.

Villenfagne, notes inédites.

ANS (*Paul-Ernest-Ruth D'*), théologien janséniste, né à Verviers le 23 février 1653, mort à Bruxelles le 24 février 1728. Issu d'une famille patricienne de la ville de Liège, d'Ans, destiné à l'état ecclésiastique et tonsuré dès l'âge de dix ans, reçut une éducation soignée. Après avoir fait ses humanités au collège de Verviers, il alla se livrer aux études philosophiques et théologiques à l'Université de Louvain. Il s'y distingua tellement dès sa première année de théologie, qu'il fut choisi pour accompagner Randaxhe, son professeur, et Huyghens, députés à Rome en 1670, afin d'y défendre les droits de l'université. Il revint ensuite continuer ses études à Louvain et il y prit le degré de bachelier. A l'âge de 22 ans, d'Ans se rendit à Paris, où il s'attacha au fameux Arnauld d'Andilly, qui resta jusqu'à sa fin son conseil et son ami. Sur son avis, d'Ans se mit sous la direction de De Sacy et passa plusieurs années dans la retraite de Port-Royal des Champs, uniquement occupé de l'étude des saintes Écritures et des monuments de l'antiquité ecclésiastique. En 1677, il prit les ordres mineurs à Beauvais; à la fin de la même année, il fit un second voyage à Rome, où il accompagna de Pontchâteau, qui s'y rendait pour l'affaire de la régle et principalement pour celle des *casuistes relâchés*. D'Ans ne contribua pas peu au succès de cette négociation, par son adresse et son habileté naturelle dans les affaires. A son retour de Rome, d'Ans revint dans sa chère solitude de Port-Royal; il y resta jusqu'à la dispersion des solitaires, qui arriva en 1679, par les ordres de Louis

XIV. Il suivit alors M. de Tillemont à son château, pour y étudier l'histoire ecclésiastique sous la direction de ce savant historien. Durant son séjour au château de Tillemont, il fit quelques excursions dans les Pays-Bas. Il prit, à Louvain, le degré de licencié et reçut le sous-diaconat à Rotterdam en 1682, puis le diaconat à Amsterdam en 1684. Enfin en 1689, l'archevêque de Sébaste l'ordonna prêtre, ayant obtenu à cet effet les démissoires du prince-évêque de Liège.

L'affection et le respect que d'Ans ressentait pour Arnauld, le déterminèrent, en 1690, à se fixer à Bruxelles, pour tenir fidèle compagnie au célèbre docteur, qui y résidait caché. Il prit une part active aux ouvrages qu'Arnauld publia dans cette ville. D'Ans s'était menagé beaucoup de crédit à la cour du duc de Bavière, alors gouverneur général des Pays-Bas espagnols. Ce prince se servit de lui pour obtenir des voix à l'évêché de Liège en faveur de son frère Joseph Clément, contre le prince de Neubourg, son compétiteur. D'Ans se rendit à cet effet à Liège en 1694; il réussit, mais il paraît qu'Arnauld n'approuva pas qu'il se fut mêlé de cette affaire. La même année, Arnauld étant mort à Bruxelles, ce fut d'Ans qui, accompagné de MM. des Essarts et de Guelphe, apporta secrètement le cœur de son ami à Port-Royal. Il prononça, à cette occasion un beau discours français que l'on trouve imprimé, sous le nom de Guelphe, dans l'abrégé de la vie d'Arnauld publié par le père Quesnel. En 1695, peu de temps après son retour de Port-Royal, d'Ans fut choisi pour aller avec l'évêque de Ploesko, recevoir la princesse royale de Pologne, au nom de l'électeur de Bavière, son futur époux. Il reçut à cette occasion le titre d'aumônier de cette princesse. Deux mois après cette mission, son protecteur, Maximilien-Emmanuel de Bavière, lui fit obtenir un canonicat à Sainte-Gudule, à Bruxelles. Ce bénéfice qu'il n'avait pas recherché et le premier qu'il ait obtenu, fut le signal donné aux adversaires d'Ans pour se chaîner contre lui. M. de Precipiano, archevêque de Malines, l'accusant d'hérésie, obtint de la cour un ordre au gouver-

neur, pour l'exiler. Ce fut en vain que d'Ans publia une apologie de sa conduite, en vain que l'électeur de Bavière résista longtemps aux ordres du conseil d'Espagne. Maximilien-Emmanuel sut au moins rendre honorable l'exil de son protégé, qu'il n'avait pu empêcher. D'Ans partit pour l'Italie comme envoyé de l'électeur de Cologne. En cette qualité, il fut très-bien reçu à la cour de Florence et à celle du vice-roi de Naples. Il se rendit ensuite à Rome, où il obtint plusieurs audiences du pape Innocent XII, qui l'accueillit très-favorablement, ajoutant foi au bon témoignage de l'archevêque de Cologne sur l'orthodoxie de son envoyé. D'Ans parvint si bien à gagner les bonnes grâces du souverain pontife, qu'à sa recommandation, il reçut le bonnet de docteur au collège de la Sapience. Pendant son séjour à Rome, le père jésuite, confesseur du roi d'Espagne et qui était le plus grand ennemi d'Ans, vint à mourir. L'électeur de Bavière sollicita alors et obtint le rappel de son ami. A son départ de la ville éternelle, d'Ans reçut en présent du pape un chapelet de pierres précieuses, orné d'une médaille d'or. D'Ans, de retour à Bruxelles, s'aperçut bientôt que tous ses ennemis n'étaient pas morts. Il fut exilé de nouveau en 1698 et se rendit à Rome pour la quatrième fois. Le pape écrivit au roi d'Espagne en sa faveur et attesta son innocence. Bientôt, il fut rappelé à Bruxelles. Mais en 1704, on lui signifia, par lettre de cachet, d'avoir à se retirer, dans la huitaine, des terres de la domination d'Espagne. D'Ans vint se réfugier à Liège, avec l'espoir d'être enfin tranquille dans sa patrie. Cependant, à peine y fut-il arrivé, qu'on lui suscita de nouvelles persécutions. Il porta lui-même ses plaintes au prince-évêque, Joseph Clément de Bavière, qui le prit sous sa protection. Bientôt après, ses amis obtinrent pour lui la permission de revenir à Bruxelles, mais sous la condition qu'il se tiendrait enfermé chez lui. Enfin les Pays-Bas étant passés, en 1706, de la domination espagnole sous celle de la maison d'Autriche, d'Ans fut rétabli honorablement par le chapitre lui-même. En 1711,

il fut, par l'influence des états généraux de Hollande, nommé doyen du chapitre de Tournai ; mais il ne put jamais prendre possession de cette dignité, à cause des obstacles qu'y mirent les molinistes, ses implacables adversaires. Ceux-ci laissèrent pourtant d'Ans en repos, pendant les dix-sept dernières années de sa vie, mais lors de sa dernière maladie, les molinistes, le cardinal archevêque de Malines à leur tête, assiégèrent durant plusieurs jours le lit du vieillard moribond, pour lui faire accepter la bulle *unigenitus*. D'Ans leur opposa une fermeté ou, si on l'aime mieux, une obstination invincible. Il s'attira par là le refus absolu des derniers sacrements et même de la sépulture ecclésiastique. Il expira, âgé de soixante-quinze ans, sans avoir reçu les sacrements, selon les uns ; d'autres prétendent qu'il fut administré par un prêtre charitable et inconnu.

Ainsi mourut d'Ans, qui subit un sort semblable à celui d'Arnauld son ami, persécuté comme lui pendant sa vie et enterré, comme lui, dans un lieu ignoré. Son corps inanimé fut enlevé, comme l'avait été le corps vivant du célèbre Grotius. Peu de temps avant sa mort d'Ans avait vendu sa bibliothèque, qui était fort considérable ; son cercueil passa, sans que l'on s'en aperçût, parmi les caisses de livres que l'on déménageait. On prétend que la persécution ne s'arrêta pas là et que ses ennemis poussèrent l'acharnement jusqu'à solliciter la permission de faire la perquisition et l'exhumation de ses restes, mais que cette demande barbare leur fut refusée.

Ruth d'Ans possédait des talents éminents, de rares qualités, naturelles et acquises. Cela explique les amitiés dévouées qu'il sut se concilier et peut-être aussi les haines acharnées qu'il eut le malheur de s'attirer. Il était en relation et en correspondance suivies avec un grand nombre de personnages marquants de son époque : princes, cardinaux et savants ; on cite parmi eux le médecin de l'empereur de Charles VI, le prince Ernest, landgrave de Hesse, et surtout le fameux prince Eugène de Savoie. Les ouvrages d'Ans ont presque tous pour objet

ces tristes querelles entre jansénistes et molinistes qui passionnaient alors le monde presque entier et qui maintenant nous laissent si indifférents. Ils sont donc aujourd'hui la plupart oubliés, si tous n'ont pas eu le même sort ; il suffira de citer quelques-unes de ses publications :

1^o *L'Année chrétienne de Le Tourneux*. D'Ans est le rédacteur des tomes X et XI.

2^o *Lettre au P. Cyprien, capucin, où, pour le détourner du dessein d'apostasie, on lui présente ce qui s'est passé en sa présence dans une dispute entre un prêtre catholique et plusieurs ministres de la R. P. R.* Liège, 1697; in-12. (Anonyme).

3^o *Réponse à l'examen d'une lettre écrite à un capucin qui a quitté la religion catholique*, par l'auteur de cette lettre. Bruxelles, 1697; in-12. (Anonyme).

4^o *La Vie de sainte Gudule, vierge, patronne de l'église collégiale et de la ville de Bruxelles*. Bruxelles, 1703; in-8^o.

5^o *Réfutation d'un monitoire de M. l'archevêque de Malines, signifié à M. Guillaume Vanden Esse, pasteur de Sainte-Catherine à Bruxelles*, le 17 février 1703; de 74 pages.

6^o *Z.-B. Van Espen, Propriis Scriptis jugulatus, edit. secunda, aucta et synopsis actorum et scriptorum Car. Molinæi et Ernesti Ruth d'Ans locupletata*. Mechliniæ, 1728, in-4^o. H. Helbig.

Mémoires historiques sur l'affaire de la bulle unigenitus, dans les Pays-Bas autrichiens. Bruxelles, 1753; in-12, t. II, pp. 156-176. — Moveri, *Dictionnaire historique*, t. IX, pp. 440-442. — *Nouveau Dictionnaire historique*, par une société de gens de lettres, t. V, p. 241. — De Feller, *Dictionnaire historique*, t. XI, pp. 436-437. — Poutrain, *Histoire de la ville de Tournai*, t. I, pp. 482-487. — Comte Beeldelievre, *Biographie Liégeoise*, t. II, pp. 550-556. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V, pp. 168, 500, 515 et 531.

* **ANSÉGISE**, administrateur de l'abbaye de Lobbes, puis archevêque de Sens, mort vers 883, était abbé de Saint-Michel, au diocèse de Beauvais, quand, au commencement de la seconde moitié du ix^e siècle, le domaine de Lobbes, près de Thuin, fut horriblement dévasté par Hubert, frère de Tietberge, épouse de Lothaire, premier roi de Lotharingie. Le monastère fut pillé et ses biens distribués aux gens d'armes d'Hubert. L'abbaye s'étant relevée de ses ruines par les soins du roi Lothaire et de saint Jean,

évêque de Cambrai, ce fut Anségise qui fut désigné pour y rétablir la discipline ecclésiastique et y faire reflourir les études. Il s'acquitta de cette mission avec tant de zèle qu'il mérita le nom de second Landelin. Après trois ans d'administration, il fut élevé au siège archiepiscopal de Sens, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée probablement en 883. Quelques auteurs la placent cependant en 879, 880 ou 882. Fulquin et Gilles Waulde, qui ont tous deux écrit l'histoire de Lobbes, ne mentionnent pas Anségise parmi ses abbés, probablement parce qu'il gouverna ce monastère plutôt à titre provisoire de réformateur que comme abbé définitif.

Les actes de son épiscopat concernant l'histoire de France, mais ce qu'il nous importe d'examiner, c'est l'assertion de quelques historiens belges qui attribuent à Anségise de Lobbes le mérite d'avoir recueilli, le premier, les Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Sigebert de Gembloux, Trithème, Miræus, Valère André et le savant Sirmond partagent cette première opinion avec quelques biographes modernes. Par contre, Adso, Pithou, Foppens, Baluze, Le Cointe, les Bollandistes, Pertz, ainsi que la généralité des historiens français, réclament cet honneur pour Anségise, abbé de Fontenelles, mort en 832 ou 833. Malgré le grand nombre de manuscrits des Capitulaires de Charlemagne que Pertz a recueillis dans les bibliothèques d'Europe, cette question n'a pu recevoir de solution positive et n'en recevra probablement jamais, mais l'ensemble des faits et des dates me portent à considérer Anségise de Fontenelle comme l'auteur probable de cette importante collection. Fabricius, Feller et quelques autres auteurs sont portés à ne voir qu'un même personnage dans Anségise de Lobbes et Anségise de Fontenelle, mais cette supposition d'identité est plus que téméraire. Eugène Coemans.

Sigebert, *Chron.*, an. 827. — Trithemius, *Chron. hist.*, t. I, p. 15. — Val. Andreas, *Bibl. belg.*, p. 60. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 65. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 129. — Fabricius, *Bibl. lat.*, t. I. — De Chinac, *Capit. Reg. Franc.* (præf. Baluzii), p. 34. — *Gallia Christiana*, t. XII, p. 25. — *Act. SS. Julii*, t. V, p. 92. — *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 509. — Mabillon, *Act.*

SS. Ordin. S. Benedict., t. V, p. 595. — Ann. Benedict., t. III, p. 164. — Michaux, Biogr. univ., t. LVI. — Beedelevre, Biogr. liég., t. I, p. 51. — Pertz, Monum. Germ. histor. Leg., t. I; Script., t. II, p. 293. — De Vos, Lobbes, t. I, p. 173.

ANSÉGISE, mort vers 673, était fils de saint Arnould, seigneur neustrien, et de la bienheureuse Dode. On ignore le lieu et la date précise de sa naissance. Il s'attacha de bonne heure à Pepin de Landen, maire du palais sous Chlotaire II et de plusieurs de ses successeurs, et épousa sa fille, sainte Begghe, dont il eut un fils, Pepin de Héristal, père de Charles Martel et aïeul de Pepin le Bref, roi de France et souche de la race carlovingienne.

Anségise, propriétaire de grands biens dans le pays qui prit plus tard le nom de duché de Brabant, résidait habituellement au château de Chèvremont, près de Liège. C'est cependant à tort que plusieurs historiens lui donnent le titre de duc de Brabant : ce duché ne fut constitué que beaucoup plus tard. Voyez De Vadder (*Traité de l'origine des ducs de Brabant*, part. I, pp. 88-106). Anségise étant un jour à la chasse, trouva un enfant nouveau-né que l'on avait abandonné. Il le recueillit, lui donna le nom de Gondouin, le fit élever et le combla de faveurs. Mais il en fut récompensé par la plus noire ingratitude. Gondouin convoitait en secret les grands biens de son père adoptif et même la main de sainte Begghe. Pour parvenir à son but, il eut recours à l'assassinat, si fréquent dans ces temps barbares, et tua Anségise à la chasse. Sainte Begghe dut fuir devant le meurtrier de son mari et se réfugia dans la Hesbaie; elle quitta ensuite le monde. Pepin de Héristal vengea plus tard la mort de son père.

Quelques hagiographes donnent à Anségise le titre de *bienheureux* et de *martyr*, parce qu'il périt victime de sa charité et de sa bienfaisance; on ignore cependant s'il a été honoré quelque part d'un culte public.

Eugène Coemans.

Haræus, Ann. Duc. Brabant., t. I, p. 15. — Ghesquiere, Acta SS. Belgii, t. V, p. 71. — Dom Bouquet, Recueil des hist. de France, t. II. — Dom Calmet, Histoire de Lorraine, preuves, t. I.

ANSELME, quarante-cinquième évêque de Tournai, 1146-1149. A la mort de saint Eleuthère, les évêchés

de Tournai et de Noyon avaient été réunis dans les mains de saint Médard. Dès la mort de ce dernier, les chanoines de Tournai se repentirent d'avoir cédé leur droit à un évêque particulier. Ils ne paraissent cependant avoir fait aucun effort sérieux pour le récupérer avant la fin du XI^e siècle. La création du diocèse d'Arras, pris dans celui de Cambrai, leur donna l'espoir d'une faveur analogue; mais les prétentions de Tournai rencontrèrent de redoutables adversaires, parmi les membres du chapitre de Noyon et de la part de l'archevêque de Reims. La bonne volonté des divers papes qui se succédèrent à cette époque fut paralysée par les intrigues persévérantes de ces personnages influents. Ce ne fut pas assez que saint Eleuthère, saint Éloi et saint Achaire apparussent en vision à un chanoine de Tournai, qui prédit le rétablissement de l'évêché, il fallut que saint Bernard lui-même intervînt. Letbert le Blond, qui porta au pape Eugène III la lettre de l'abbé de Clairvaux, refusa d'accepter la bulle que le pape lui offrait encore. Les Tournaisiens avaient appris à leurs dépens la différence qu'il y a parfois entre une bulle et son exécution.

Letbert prétendit ne retourner qu'avec un évêque consacré. C'est alors qu'Eugène imposa la charge du nouvel évêché à Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon, qui se trouvait à Rome pour affaires ecclésiastiques. Après l'avoir consacré de sa main, le pontife écrivit impérativement à l'archevêque de Reims, et demanda aussi l'approbation de Louis VII, roi de France, et de Thierry d'Alsace, comte de Flandre. Personne n'osa résister. L'entrée solennelle de cet évêque tant désiré est retracée sur les précieux vitraux de la cathédrale de Tournai. Il y figure en compagnie des souverains qui avaient approuvé son élection. Nous ajouterons que c'est l'évêque Anselme qui, consacra, en 1148, la chapelle souterraine de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand. Il mourut en 1149.

F. Hennebert.

Cousin, Histoire de Tournai. — Lemaistre d'Anstaign, Histoire de l'architecture de la cathédrale de Tournai.

ANSELME (le père), écrivain ecclésiast.

tique, né à Esch-sur-la-Sûre, décédé en 1751 ou 1752. Ce religieux capucin, profès de la province wallonne et prédicateur de son ordre, s'est rendu recommandable par les soins qu'il mit à augmenter la bibliothèque de son couvent à Luxembourg, dont il fut trois fois nommé gardien. Il a laissé les ouvrages suivants :

1^o *Dies sacerdotalis sanctificatus*. Lux., 1759.

2^o *Le Chemin étroit du Ciel*. Lux., 1747.

3^o *Die Heilige Kreutzzschule*. Lux., 1770.

4^o *Oraison funèbre de M^e Marie Scholastique Bourdin, abbesse de Bonne-Voie*. Lux., 1752.

A. de Noue.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

ANSELME, historien, né à Liège au x^e siècle, de famille noble. Il embrassa l'état ecclésiastique, et on le voit d'abord doyen de Notre-Dame, à Namur et il devint ensuite chanoine et écolâtre de Saint-Lambert, à Liège. Non moins distingué par sa science que par la pureté de ses mœurs, il jouit d'une grande autorité auprès de l'évêque Wazon. Le successeur de ce dernier, Théoduin, l'emmena à sa suite à Rome (1053) saluer le tombeau des apôtres. Tandis qu'un biographe conduit les deux voyageurs jusqu'à Jérusalem, il paraît, au contraire, qu'Anselme redoutait les périls et les souffrances du pèlerinage, et qu'il les dépeignit si éloquemment à un moine de Lobbes, nommé Thiérri, qu'il lui persuada de ne pas dépasser Rome, où ils s'étaient rencontrés. C'est ce Thiérri, et non Anselme, comme on l'a dit erronément, qui fut envoyé à l'empereur Henri III pour diriger l'école de Fulde. De retour à Liège, Anselme fut promu au doyenné de Saint-Lambert. Il conserva cette charge toute sa vie. Ses supérieurs lui ayant ordonné de refaire l'ouvrage de son contemporain Alexandre, qui était mort après avoir écrit l'histoire des évêques de Liège jusqu'à Wazon (1048), il s'acquitta de cette mission avec zèle, et son travail achevé, il l'offrit à son métropolitain Annon, archevêque de Cologne (1056). Comme Alexandre, il emprunte toute la première partie de sa chronique à l'abbé Hérigère, qui a écrit la vie des

évêques de Liège, de saint Materne à saint Remacle. Mais son prédécesseur avait abrégé Hérigère, tandis qu'Anselme rétablit le texte en entier, et se borne à le diviser en chapitres. Pour le reste de son récit, de saint Théodard à la mort de Wazon, il s'appuie principalement sur l'autorité d'Alexandre. Il se rend, d'ailleurs, le témoignage, dans sa dédicace à Annon, de n'avoir rien admis dans sa chronique sans l'avoir lu, ou vu lui-même, ou appris de personnes dignes de foi. C'est surtout l'histoire ecclésiastique du diocèse qui fixe son attention. On remarque cependant qu'il s'intéresse aux écrivains et à la culture des sciences. Le travail d'Anselme a été publié par Martène et Durand. Ce qu'on en trouve dans Chapeauville n'est qu'un abrégé fautif.

F. Hennebert.

Goethals, *Lectures*, t. III. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 65. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII. — Fabricius, *Bibliotheca latina medii ævi*. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Martène et Durand, *Amplissima Collectio*, t. IV.

ANSELME DE GEMBOUX, chroniqueur, entra de bonne heure aux bénédictins de Gembloux. Il avait dans cette célèbre abbaye un parent nommé Guérin qui lui servit de maître et de modèle. Il imita sa prudence, la distinction de ses mœurs, sa fervente piété. La science du jeune moine le fit bientôt rechercher. Appelé par l'abbé de Hautvillers, en Champagne, pour instruire les novices, il alla ensuite remplir le même office à Lagny. De retour à Gembloux, il continua à enseigner, et on lui confia, en outre, la bibliothèque. Il en prit un soin assidu, épurant par ses corrections et enrichissant de ses additions, chaque fois qu'il y avait lieu, les manuscrits dont la garde lui avait été remise. En 1113, il fut élevé, d'un consentement unanime, à la dignité d'abbé. Ce fut le huitième qui porta la mitre à l'abbaye de Gembloux. Bien que d'un corps débile et valétudinaire, il n'en remplit pas moins ses devoirs avec énergie. La règle était tombée en désuétude au prieuré de Mont-Saint-Guibert : il la rétablit. Mais c'est surtout par ses écrits qu'il se recommande à notre attention. Prenant la plume à la mort de Sigebert, en 1112, il continua la chronique de ce

dernier jusqu'à l'année 1137, où la mort l'arrêta à son tour. L'ordre auquel il appartenait, ne le laissa pas manquer de continuateurs. Il en eut au moins trois, l'un de Gembloux, qui alla jusqu'en 1148 ; un autre, d'Afflighem, jusqu'en 1164 ; un troisième, d'Anchin, jusqu'en 1224. Sa chronique a été fort utile aux historiens qui lui ont succédé. Albéric de Trois-Fontaines l'a insérée dans la sienne ; Guillaume de Nangis en a largement profité. Elle a été imprimée, avec celles de ses trois continuateurs, dans un recueil de chroniques dû aux soins de Miræus et imprimé à Anvers, chez Verdussen, in-40.

F. Hennebert.

ANSELME, comte de Ribemont, historien, vivait dans la seconde moitié du x^e siècle. Descendant des anciens comtes de Valenciennes, il unit à la valeur guerrière une inépuisable munificence envers les ordres religieux. L'abbaye de Saint-Amand reçut de ses biens, en 1070. Il donna encore, en 1079, aux bénédictins l'île où ils élevèrent Anchin. Enfin, en 1083, le comte Anselme fonda lui-même le monastère de Notre-Dame de Ribemont. Un tel homme devait être des premiers à obéir à la voix de Pierre l'Ermite. Il trouva au siège d'Arcas une mort glorieuse, le 13 mai 1099. Contrairement aux mœurs de son siècle, son haut rang ne l'empêcha pas d'étudier les lettres. Il adressa, sous forme d'épître, à l'évêque Manassès, deux relations de la première croisade, l'une, racontant la prise de Nicée, ne nous est point parvenue, l'autre, relative au siège d'Antioche, a paru dans le *Spicilegium* de Dom Luc d'Achéry (1665).

F. Hennebert

ANSELME DE FLANDRE, ou le FLA-

(1) Jusqu'à présent tous les biographes avaient indiqué Anvers comme le lieu de naissance d'Anselmo. C'est une erreur.

En effet, d'une part, les registres de l'état civil d'Anvers ne mentionnent pas cette naissance, et, d'autre part, le livre consistorial de l'église de Stade, à Hambourg, mentionne, en 1589, la naissance d'un Antoine Anselmo, et, d'après les renseignements fournis par l'archiviste de cette ville, on ne voit plus de traces de cet Anselmo dans les années immédiatement précédentes et suivantes.

Enfin, le 8 avril 1616, Antoine Anselmo obtint le droit de bourgeoisie à Anvers ; son acte d'admission est conçu dans les termes suivants : « 1616. 8 april. Meester Anthoni Anselmo, advocat deser stadt, gheboren tot Hamborch. »

MAND, musicien du xvi^e siècle. On ne connaît ni le nom de famille ni le lieu de naissance de ce musicien flamand, qui, vers le milieu du xvi^e siècle, faisait partie de la chapelle du duc de Bavière, à Munich. Le nom qu'il porte est néanmoins un indice suffisant de sa nationalité.

En examinant le paragraphe relatif à Anselme le Flamand, dans la deuxième partie de la *Pratica di Musica* de Zacconi, publiée en 1622, M. Fétis se demande (*Biogr. univ. des Musiciens*) si, comme l'a dit l'auteur italien, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir le premier complété la gamme moderne, en ajoutant la septième syllabe de solmisation aux six premières de l'hexacorde de Gui d'Arezzo et en la nommant *si*. Sans trancher la question, le savant musicographe constate que l'innovation imaginée ou professée par Anselme le Flamand doit avoir eu beaucoup de prosélytes, puisqu'elle était pratiquée à Sienne au xviii^e siècle par le père Fausto Fritelli, maître de chapelle de la cathédrale, en dépit des efforts des partisans de la solmisation ancienne, qui blâmaient et rejetaient l'innovation.

On sait que la même invention est attribuée, avec beaucoup de fondement, au compositeur-chanteur anversois Hubert Waelrant, qui vivait à Anvers et y donnait l'enseignement musical vers l'époque où Anselme a dû s'instruire dans son art. Il se pourrait donc qu'à ce dernier ne doive revenir que l'honneur de l'avoir propagée dans des contrées où elle n'avait pas encore pénétré.

Chev. L. de Burbure.

ANSELMO (Antoine), jurisconsulte et magistrat, naquit accidentellement à Hambourg (1) en 1589, d'une famille

Cette mention du lieu de naissance qui se faisait sur la production de pièces authentiques, nous paraît de nature à faire disparaître toutes les incertitudes. Quant à la famille d'Anselmo, elle était originaire du Limbourg. Il nous l'apprend lui-même, dans son commentaire de l'Édit Perpétuel (Introduction, p. 10, § 2, deuxième édition), pour prouver que l'on faisait pour les Limbourgeois exception à la règle que les Brabançons seuls pouvaient remplir en Brabant des fonctions municipales. Il cite, comme exemple, son père, son aïeul paternel et son aïeul maternel qui, bien que Limbourgeois, ont été tous trois échevins d'Anvers. De tous ces faits nous croyons pouvoir conclure qu'Anselmo est né accidentellement à Hambourg.

originaire du Limbourg et mourut le 16 novembre 1668. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude du droit et se fixa comme avocat à Anvers, où il obtint, en 1616, le droit de bourgeoisie. En 1645, il fut nommé échevin de cette ville et resta jusqu'à sa mort investi de fonctions importantes que, d'après les coutumes d'Anvers, on ne pouvait exercer qu'en qualité d'ancien échevin. Revêtu plusieurs fois de cette fonction, il fut aussi chef de section, chef de police, juge de paix et membre de la chambre des pupilles, institution que nous ne connaissons plus aujourd'hui.

Anselmo épousa, le 22 mars 1617, Adrienne Voets, dont il eut trois fils et quatre filles. Il est enterré à Hoboken. Ses descendants par les femmes existent encore et appartiennent aux familles bien connues à Anvers, des Dellafaille, Van Havre et Vanderhaegen d'Eesbeke.

De tous nos anciens jurisconsultes, Anselmo est incontestablement le plus fécond; il a laissé des travaux considérables auxquels il a dû consacrer sa vie tout entière. Au siècle dernier, il fut l'objet de critiques amères, surtout de la part de Christyn; mais pour juger la valeur scientifique d'un homme, il faut avoir soin de ne pas l'isoler du temps où il vivait. Ainsi, au commencement du XVII^e siècle, nos provinces jouissaient bien d'un peu de repos après l'effroyable cataclysme qui avait marqué la seconde moitié du siècle précédent; mais un grand désordre régnait encore dans la législation; nos praticiens connaissaient peu le droit édictal de leur pays et empruntaient le plus souvent au droit étranger les motifs de leurs décisions. Anselmo entreprit de rassembler les placards, édits et ordonnances, de les expliquer et de les commenter. C'était certes une vaste entreprise qui exigeait beaucoup de science et de persévérance. Ces travaux ne sont pas parfaits, sans doute; ils laissent même à désirer sous plusieurs rapports, mais leur utilité à l'époque de leur publication n'en est pas moins incontestable, et la meilleure preuve que l'on puisse en rapporter, c'est que le commentaire sur l'Édit Perpétuel, le plus

important de tous, a eu trois éditions, et le *Tribonianus belgicus* en a eu deux.

Anselmo est d'ailleurs cité très-fréquemment comme autorité par les jurisconsultes qui, après lui, ont entrepris de commenter notre droit édictal.

D'après le cadre qu'il s'était tracé, Anselmo commença par la publication d'un recueil de placards sous le titre :

1^o *Placcaeten, ordonmantien, landt-chartres, blyde-Incomsten, privilegien, ende instructien by de princen van dese Nederlanden, aen de inghesetenen van Brabant, Vlaenderen ende andere provincien, t'sedert 't jaer MCCXX tot den jaere MDCXL, wtghegeven, gheaccordeert ende verleent, etc., etc. Vergadert ende onder bequamen titulen in order ghestelt door Antonium Anselmo. Antwerpen, Henri Aertssens, 1648; 2 vol. in-f^o.*

Ce recueil comprend les années 1220 à 1640. Il fut plus tard continué par Christyn et Wouters.

2^o *Codex Belgicus, seu jus edictale a principibus Belgarum sancitum, ofte de nederlandse, nieuwe soo gheestelycke als wereltlycke rechten, ghetrocken uyt de vier placcaet-boecken tot Gendt ende Antwerpen uytghegeven. Den tweedè druck. T'Antwerpen, by Petrus Bellerus, MDCLXI; in-f^o 287 pages et 4 feuillets de table.*

A la suite se trouvent :

Placcaeten, edicten, ende ordonnantien, daer van in desen Codex mentie wordt ghemaeckt ende in de voorgaende vier placcaet-boecken tot Gendt ende Antwerpen uytghegeven niet bekend en zyn; in-f^o de 349 pages.

Ce codex, écrit tout entier en flamand, est un répertoire de la législation belge à cette époque, fait par ordre alphabétique des matières, avec renvoi aux articles des édits.

3^o *Commentaria ad Perpetuum Edictum serenissimorum Belgii principum Alberti et Isabellæ evulgatum. — 12 julii MDCXI, etc., etc... editio secunda. — Dimidia plus parte, plurimis in locis auctior et indice copiosiore, locupletior, tersior et castigatior opus, uti hodiernis utriusque fori praticis gratum, ita posteris futurum gratissimum et acceptissimum. Antverpiæ, apud Petrum Bellerum, MDCLI; in-*

folio, avec une vignette représentant Albert et Isabelle dans un médaillon.

La troisième édition porte le même titre, mais *apud Henricum et Cornelium Verdussen, anno MDCCI*; in-f° de 332 pages sans la table.

La première édition est sans doute assez rare, car nous n'avons pu parvenir à en retrouver un exemplaire. D'après la date de la censure, elle doit être de 1652.

A la suite, mais avec une pagination différente, se trouvent les articles des placards, joyeuses-entrées, édits, ordonnances, traités, etc., cités dans le commentaire; 216 pp. in-f°.

C'est cet ouvrage d'Anselmo qui a été tout spécialement attaqué par Christyn; mais il eut aussi ses panégyristes, notamment Raparlier et De Ghewiet. Ce dernier conseille même aux avocats de l'apprendre presque par cœur.

Ce commentaire, écrit en latin, est excessivement détaillé.

4^o *Tribonianus Belgicus, sive dissertationes forenses, ad Belgarum principum edicta, quæ potissimum in utroque foro, tam ecclesiastico, quam seculari, allegantur et usitantur..... additæ sunt res judicatæ in supremis et provincialibus belgicis conciliis, nec non aliarum curiarum sententiæ*. Bruxellis, typis Balthasaris Vivien, MDCLXIII; in-f°.

La seconde édition porte après le titre : *Editio nova, cui in fine additur Joannis Rommelii Dissertatio ad art. XIX Edicti Perpetui*. Antverpiæ, apud Henricum et Cornelium Verdussen, MDCXCII; in-f° de 424 pages.

La dissertation de Jean Rommelius, jurisconsulte brugeois, réimprimée à cause de sa rareté, existe également à la suite de la première édition du *Tribonianus Belgicus*, mais elle n'est pas mentionnée sur le titre; elle comprend trente-six pages.

C'est un commentaire en latin du droit édictal.

5^o *Consultissimi domini Antonii Anselmo, consultationes seu resolutiones et advisa-*

menta diurna..... Quibus addita sunt varia documenta concernentia curiam ecclesiasticam per eundem congesta. Antverpiæ, apud Petrum Belleram, MDCLXXI; in-f° de 606 pages et 14 feuillets non cotés de table.

Ce recueil, qui a paru après la mort de l'auteur, contient cent quatre-vingt-deux consultations, les unes en latin, les autres en flamand, sur le droit coutumier, le droit public et le droit ecclésiastique. Ces consultations résument la carrière d'Anselmo comme avocat et couronnent dignement la série de ses publications.

6^o Dans l'édition du *Corpus Juris civilis*, donnée par Simon Van Leeuwen, Amsterdam, 1663, 2 vol. in-f°, se trouve : *Ad universum Corpus Juris civilis Antonii Anselmo A. F. A. N. observationes singulares, remissiones, et notæ, juris civilis, canonici et novissimi ac in praxi recepti differentiam continentes*.

Nous croyons que ces observations n'ont pas été publiées séparément, car malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu parvenir à en découvrir un exemplaire.

7^o Dans l'épître dédicatoire du *Tribonianus Belgicus*, 1662, Anselmo annonça la publication des ouvrages suivants :

a. *Observationes ad consuetudines Antverpienses* (1).

b. *Commentaria ad jucundum eventum Philippi III, anni 1623*.

c. *Quæstiones practicæ quolibeticæ congestæ*.

d. *Annotamenta ad concordata Brabantie*.

Mais ces travaux n'ont jamais vu le jour et les manuscrits n'en ont pas même été retrouvés; il est très-probable qu'ils n'ont existé qu'à l'état de projet.

J. Delecourt.

ANSFRIDE ou **AUFROI** (Saint), **AUFRIDUS**, **AUSFRIDUS**, **ANSFRIDUS**, **ANSFREDUS**, **GAUFRIDUS**, comte de Huy, évêque d'Utrecht, mort vers 1010. Les anciens hagiographes et les historiens ne s'accordent pas sur l'ori-

(1) M. Brütz, dans son *Mémoire sur l'ancien droit Belgique*, t. I, croit que le manuscrit 15369 de la Bibliothèque de Bourgogne est le commentaire d'Anselmo sur les coutumes d'Anvers;

c'est évidemment une erreur, car l'auteur anonyme de ce travail cite souvent les décisions de Stockmans, qui n'ont paru qu'en 1670; il cite même Anselmo.

gine de saint Aulroi. Plusieurs pensent qu'il était fils de Lambert I, comte de Louvain, et, par conséquent, frère de Regnier au Long Col; d'autres, comme Des Roches et Dewez, le considèrent comme un seigneur saxon auquel l'empereur Othon I donna, après la disgrâce de Lambert I, le comté de Louvain; enfin, quelques-uns, particulièrement Hareus, prétendent qu'il n'était qu'un puissant seigneur brabançon et que les titres de comte de Bratuspant ou de Brabant et comte de Louvain, que lui donnaient Sigebert de Gembloux et Anselme de Liège, n'ont d'autre signification que celle de comte dans le pays de Bratuspant ou de Louvain. Cette dernière opinion paraît la plus probable. Quoi qu'il en soit, Ansfride gouverna longtemps le comté de Huy et une partie de la Campine, et laissa après lui une réputation de vaillant guerrier et de justicier incorruptible. Il avait épousé Hilsunde, comtesse de Stryen, dont il eut une fille nommée Benoîte. Après un certain nombre d'années de mariage, les deux époux se séparèrent, de mutuel accord, pour servir Dieu plus librement. Ansfride donna à Notger, évêque de Liège, le comté de Huy, et Hilsunde se retira, avec sa fille, au monastère de Thorn, qu'elle venait de fonder sur la Meuse (992).

Deux ans après, Baudouin de Hollande, évêque d'Utrecht, étant mort, Ansfride fut appelé à lui succéder. Il refusa longtemps cette charge, et ce ne fut que sur les vives instances de Notger et de l'Empereur qu'il consentit à l'accepter. Il gouverna son Église avec cette fermeté de caractère dont il avait déjà donné des preuves dans son administration civile, et lui fit don des villages de Westerloo, Odlobo (Oulo, puis Oudlo, près d'Ar-schot), Meerbeke (aujourd'hui West-meerbeek), Hoybeke (aujourd'hui Hom-beek) et de Burente (1), qu'il possédait dans le comté de Rhyen et que nous retrouvons encore dans notre Campine. Ces biens passèrent, plus tard, du moins en grande partie, à la famille de Mérode.

A la fin de sa vie, Ansfride se retira

(1) Le nombre et les noms de ces villages varient dans divers diplômes et dans différentes

au monastère de Mont-Sainte-Marie (Hohorst, puis Heiligenberch), qu'il avait bâti à trois lieues d'Utrecht, et y mourut le 3 mai 1008 ou 1009, selon Hareus, ou 1010, d'après Lambert d'Aschaffenbourg.

Eugène Coemans.

Acta SS. Maii, t. I, p. 428. — Miræus, *Diplom. Belg.*, t. I, pp. 32, 228. — Hareus, *Ann. Duc. Brabant. Proleg.*, § 11, p. 160. — *Batavia Sacra*, p. 124. — B. Fisen, *Hist. Eccles. Leod.*, liv. VII, p. 249. — Van Heussen, *Hist. Episc. Belgii*, t. I, p. 41. — De Beka, *Hist. Ultraject.*, p. 57. — Heda, *Hist. Episc. Ultraject.*, p. 92. — J. a Leidis, *Chron. Belg.*, p. 115.

ANSIAUX (Emmanuel-Antoine-Joseph), jurisconsulte et littérateur, né à Liège, le 1^{er} janvier 1761, mort à Munster, le 27 février 1800.

Après avoir fait des études approfondies en droit romain et en droit coutumier, Ansiaux s'adonna plus particulièrement à la littérature, et y débuta par la publication de l'*Heureuse délivrance, ou la Catastrophe du chevalier de Saint-P...*, critico-comédie en un acte et en prose. Bruxelles, 1780; in-8° de 20 pages (anonyme); satire ingénieuse dirigée contre Saint-Péravi, poète français, mort à Liège dans la misère. En 1783, Ansiaux concourut pour le prix d'éloquence à la Société d'Émulation, et y obtint l'accessit. Son Mémoire, qui contenait l'éloge historique d'Érard de la Marck, évêque de Liège, n'a pas été imprimé. Villenfagne en a publié un extrait dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Liège, ou Collection des discours historiques qui ont concouru à la Société d'Émulation*. Maestricht et Liège, 1785; in-8° pp. 97-107. En 1784, Ansiaux obtint le prix proposé par la même Société pour l'éloge de Wazon, autre évêque de Liège. Son travail a été imprimé, en 1785, dans la collection précitée. En 1791, il publia encore, sous le voile de l'anonyme : *Analyse du recès donné, le 17 mai 1791, par l'état de la Noblesse*. Liège; in-8° de 15 pages; et, en 1792 : *Aperçu des motifs des réclamations contre l'organisation actuelle de l'ordre équestre du pays de Liège et comté de Looz*; in-8° de 8 pages. Le prince Hoensbroech, qui appréciait le mérite d'Ansiaux, lui avait conféré

copies du même diplôme; j'ai suivi Miræus, *Codex donationum piarum*, cap. XLII.

l'emploi de conseiller dans son conseil ordinaire, mais il n'en jouit pas longtemps : la révolution liégeoise le força de s'expatrier, et il se retira en Allemagne, où il obtint le titre d'historiographe de l'ordre noble de Saint-Hubert, et l'emploi de conseiller intime auprès de la princesse de Wurtemberg. Outre les publications mentionnées plus haut, Ansiaux a encore fait paraître dans l'*Esprit des journaux* :

1^o Un extrait du vieux roman en vers de *Gace de la Bigne*; octobre 1781.

2^o Une lettre sur le même sujet dans laquelle il rectifie quelques erreurs commises dans la première; février 1782.

3^o *Lettre sur un usage ancien*; juin 1783.

4^o *Notice sur Lambert de Vlierden*; novembre 1784.

5^o *Notice sur Charles de Méan*.

6^o *Lettre sur un modèle en terre d'un mausolée à élever à François-Charles de Velbruck, prince-évêque de Liège*; février 1785. Ansiaux a également signé un mémoire juridique imprimé en 1789 (Liège) et intitulé : *Requête à Son Altesse*, par onze habitants de Pesche et la communauté dudit lieu, implorant contre la soi-disant régie de Pesche. Ansiaux était frère du peintre de ce nom qui suit.

M.-L. Polain.

Villenfagne, *passim*.

ANSIAUX (Jean-Joseph-Éléonore-Antoine), peintre d'histoire, né à Liège en 1764, mort en 1840, était élève de Vincent, qui le considérait comme un de ses meilleurs disciples. Ansiaux remporta un grand nombre de médailles dans les différents concours auxquels il prit part à Paris, et fut très-avantageusement mentionné par l'Institut. Ce peintre, qui avait d'abord été destiné au barreau, a laissé beaucoup de tableaux de grande dimension qui ornent les églises de France. Voici l'indication de ses œuvres principales : *Portrait de M^{lle} Mezeraï*; *Portrait du maréchal Kellerman*; *Le Retour de l'Enfant prodigue*; *Saint Jean reprochant à Hérode sa conduite licencieuse*; *Jésus bénissant les enfants*; *La Flagellation*, à la cathédrale de Metz; *Annonciation de la Vierge*; *Saint Paul à Athènes*, à Saint-

Étienne du Mont, à Paris; *L'Adoration des Mages*, à l'église de Sainte-Waudru de Mons; *La Résurrection*, à la cathédrale d'Amiens; *L'Élévation de la Croix*, à la cathédrale d'Angers; *Le Crucifiement*, à l'église de Saint-Germain-en-Laye; *Clémence de Napoléon*; *Jésus-Christ expirant*, à l'église de Villeneuve-Saint-Georges; *L'Assomption de la Vierge*, à l'église de Lône; *La Peste de Milan*, à l'église de Gorée, au Sénégal; *L'Assomption de la Vierge*, pour les dames de Sainte-Marie, au faubourg Saint-Honoré à Paris; *Sainte Marthe*; *Quatre Muses*, pour Constantinople; *Sainte Ursule*, pour la ville de Thorn; *Le Rêve de Paris*. Ansiaux peignit aussi beaucoup de tableaux de genre gracieux.

Ad. Siret.

ANSIAUX (Jean-Hubert-Joseph), compositeur de musique, était fils de Tous-saint Ansiaux, et naquit le 16 décembre 1781, à Huy. La position fortunée de ses parents lui permit, dès son plus bas âge, de s'instruire à loisir dans l'art qu'il affectionnait. Deux bons professeurs, M. Henkart, pour les principes de la musique et l'harmonie, et M. Tingry, pour l'étude du piano, développèrent avec succès les dispositions naturelles du jeune Ansiaux, qui s'était adonné à la composition avant d'en avoir appris les règles. Au bout de peu d'années, tous les secrets de l'art d'écrire lui étaient devenus familiers, et il produisit, entre autres œuvres de musique d'église, un *Te Deum* à huit voix et orchestre, qui lui valut les félicitations de plusieurs maîtres célèbres, lorsqu'il se rendit à Paris, en 1808.

De retour à Huy, il devint, dès cette époque, le Mécène des musiciens et le soutien de toutes les institutions artistiques de cette ville. Il travailla activement à rendre son ancienne importance à la chapelle musicale de l'église collégiale de Notre-Dame; organisa des concerts de chant et de symphonie, dirigea la Société Philharmonique; en un mot, rien ne resta hors de la portée de son zèle infatigable.

Tant de travaux, tant d'efforts, joints aux émotions et aux fatigues résultant de la composition musicale, furent peut-être la cause du décès prématuré d'Ansiaux, qui mourut subitement dans sa demeure,

assis devant son pupitre, ayant à peine atteint l'âge de quarante-cinq ans, le 4 décembre 1826.

Outre son premier *Te Deum* à huit voix, Ansiaux en a composé deux autres, dont le dernier, jusqu'alors inédit, fut exécuté à Bruxelles, à l'église de Sainte-Gudule, le 16 décembre 1854, jour à la fois anniversaire de la naissance du roi Léopold et du compositeur; neuf messes; plusieurs mottets; trois ouvertures; deux opéras: *Les Revenants* et *Numa*, restés en manuscrit; un oratorio intitulé: *Le Sacrifice de Jephthé*; des ouvrages pour harmonie militaire; enfin un grand nombre de morceaux de chant et de piano.

Chev. L. de Rurbure.

ANSIAUX (Nicolas-Antoine-Joseph), médecin, né à Ciney, en 1745, mort à Liège, en avril 1825. Après avoir pris le grade de docteur en médecine à l'université de Louvain, il s'établit dans sa ville natale; mais sa réputation l'attira à Liège, où il fut nommé médecin du prince-évêque, en 1784. Il y fut longtemps médecin en chef des hospices civils et président du premier comité de la vaccine établi dans le pays; il fut aussi président de la Société libre des sciences physiques et médicales de Liège.

Il a publié un travail intitulé: *De l'Influence des doctrines médicales dans la pratique* (*Esprit des journaux*, 1785, t. X et t. XI), et une traduction en vers français des Aphorismes d'Hippocrate (*ibid.*, 1791). Sa réputation l'avait fait nommer membre de plusieurs sociétés savantes.

G. Dewalque.

ANSIAUX (Nicolas-Gabriel-Antoine-Joseph), chirurgien et professeur, né à Ciney, le 6 juin 1780, mort à Liège le 26 décembre 1834. Il était fils du précédent; il accompagna, en Allemagne, son père, qui quittait Liège, à l'approche des armées françaises, avec le prince-évêque, dont il était le médecin, son titre devant l'exposer, à ce que craignait le prince, aux rigueurs qui atteignaient alors ceux qui avaient occupé des emplois auprès des cours.

De retour à Liège en 1795, il aborda l'étude de l'anatomie et de la chirurgie. Après avoir suivi le cours d'un médecin

français et la pratique de son père pour la médecine, ainsi que de l'hôpital de Bavière pour la chirurgie et de Ramoux pour les accouchements, il prit, à 18 ans, le titre de chirurgien: l'exercice de la profession était libre alors. Mais bientôt il se rendit à l'École de médecine de Paris et y séjourna jusqu'en 1801, qu'il revint à Liège. La loi du 19 ventôse an XI (1803) étant venue mettre un terme aux abus, en rétablissant les grades académiques, Ansiaux se rendit de nouveau à Paris pour y recevoir le diplôme de docteur: il subit ses examens de la manière la plus distinguée. Sa thèse, *Dissertation sur l'opération césarienne et la section de la symphyse des pubis* (Thèses de Paris, an XII, n° 119), fut remarquée et obtint plus tard une seconde édition; il y précise les indications des deux opérations et les cas où la première seule est praticable. Vers le même temps, il publia, dans le *Journal de médecine de Corvisart*, t. II, des *Réflexions sur la rupture du plantaire grêle*, qu'il considéra le premier comme le déchirement de quelques fibres des jumeaux ou du soléaire.

De retour dans son pays, Ansiaux songea à relever la chirurgie de l'abaissement et de l'anarchie incroyable où elle était tombée. On sait que cette partie de l'art de guérir, longtemps confiée aux barbiers, n'a pris son rang dans les sciences que depuis la fin du siècle dernier; sous ce rapport, notre pays était même bien inférieur à la France, à cause de l'abandon où la chirurgie était laissée à l'ancienne université de Louvain. Au pays de Liège, il n'y eut jamais d'enseignement régulier de l'art de guérir: quelques chirurgiens avaient pris leurs grades dans des universités étrangères, surtout à Montpellier; la plupart, après avoir suivi six ans la pratique d'un maître en chirurgie, avaient subi quelques examens bornés à l'anatomie et à la clinique des tumeurs, des plaies, des fractures et des luxations. L'émigration qui suivit la révolution nous enleva encore une partie des hommes les plus capables; puis le désordre et l'anarchie qui résultèrent de notre réunion à la France nous dotè-

rent, en l'absence d'examen, d'une foule de praticiens à peu près dépourvus d'instruction scientifique. Ansiaux aspira donc à fonder une école de chirurgie; bientôt son condisciple Comhaire, de retour de Paris, s'associa à ses efforts comme il devait partager ses succès. En 1806, ils obtinrent de la ville un local pour l'enseignement public et gratuit de l'anatomie et de la physiologie. La même année, Ansiaux fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital de Bavière; il en profita pour introduire d'importantes améliorations dans cet établissement et pour instituer un cours de clinique chirurgicale. Aussi l'école de chirurgie de Liège prospéra rapidement et subsista jusqu'à la création des universités du royaume des Pays-Bas, en 1816. Outre l'honneur d'avoir fourni au pays une foule de praticiens instruits, admis, sur ses certificats, à l'examen de docteur à Paris, on lui doit d'avoir contribué puissamment à fixer le choix du gouvernement d'alors et à doter la ville de Liège de son université. A l'organisation de celle-ci, Ansiaux fut nommé professeur ordinaire et chargé d'enseigner la pathologie et la clinique chirurgicales, ainsi que la médecine légale. Cette dernière branche, abandonnée avant lui, devint l'objet de ses études favorites. En 1821, il publia, avec son collègue Destriveaux: *Question de médecine légale; précis des mémoires du docteur Pfeffer* (1), *écrits pour la défense de deux individus accusés d'avoir commis un homicide volontaire par étranglement et suspension, suivi d'un plan de cours de médecine légale*; Liège. L'année suivante, en déposant les insignes du rectorat, il prononça un discours latin, *Oratio de medicinæ forensis historia ejusque dignitate* (*Annales de l'Université de Liège*), qu'il reproduisit à l'ouverture de son cours de 1824 sous ce titre: *Discours sur la médecine légale*; Liège, 1825. L'attente d'un nouveau code, la révolution de 1830, puis la maladie du foie qui le conduisit au tombeau,

ne lui permirent pas de publier le traité dont il avait réuni les matériaux.

On doit encore à Ansiaux une *Clinique chirurgicale*; Liège, 1816, qui eut une 2^e édition, augmentée en 1829, et fut traduite en Allemand; ouvrage clair, concis et instructif, riche des faits de sa grande pratique; il y a reproduit ses travaux antérieurs, entre autres le *Mémoire sur le traitement de la blennorrhagie* (*Bibliothèque médicale*, t. XXXIX) par la potion de Chopart à haute dose dès le début; et les *Réflexions et observations sur la tumeur lacrymale* adressées à la Société de médecine de Toulouse, en l'an XII: il y fait connaître un procédé opératoire qui ne diffère guère que par le traitement consécutif de celui que Dupuytren adopta plus tard. Il commença aussi la publication d'une édition de Callisen: *Systema chirurgiæ hodiernæ Henrici Callisen, editio quinta innumeris correctis mendis notisque aucta*. Leodii, 1821. On regrette que le second volume n'ait pas paru. Il a laissé en outre différents rapports et articles dans les *Actes de la Société des sciences physiques et médicales de Liège*, dont il était secrétaire, ainsi que dans les *Procès-Verbaux* de la Société d'Émulation de la même ville, dans laquelle se fonda la première société. Ses travaux lui valurent l'honneur de faire partie de beaucoup de sociétés savantes.

Ansiaux avait épousé, en 1801, Catherine-Joséphine Lafontaine, née à Liège en 1785 et y décédée en 1825, dont il eut deux fils: Nicolas-Joseph-Victor, qui le remplaça à l'université dans la chaire de chirurgie, et Émile-Louis, ancien avocat, échevin et bourgmestre de Liège, aujourd'hui retiré de la vie publique. A la mort de N.-G.-A. Ansiaux, ses collègues et ses amis ont fait frapper en souvenir de lui une médaille qui fut gravée par L. Jehotte.

G. Dewalque.

ANSILLON (*Jean*), curé de l'église Sainte-Gertrude à Liège, né en cette ville et mort après 1688, date à laquelle il ap-

(1) Simon-Xavier Pfeffer, né à Huy le 8 février 1729, licencié en médecine de l'Université de Louvain, se dévoua au traitement des pauvres de Liège. Entraîné à prendre la défense de la veuve Debor, accusée d'avoir pendu son mari, de complicité avec son gendre, et deux fois déjà mise à

la torture, il eut le bonheur de réussir après vingt mois d'efforts et de dégoûts; mais ce succès l'obligea à se retirer à Louvain, chez le professeur Jaquelart, où il mourut quatre ans après, le 27 septembre 1772, à la suite d'une méprise qui lui fit administrer de l'arsenic au lieu d'un purgatif.

prouvait encore le *Traité de la Simonie* publié par le chanoine Moreau. On ne possède point de détails sur la vie de ce savant ecclésiastique. Nous savons seulement qu'il prit une part assez militante dans les discussions philosophiques et religieuses qui, à la fin du XVII^e siècle, divisèrent le clergé liégeois.

Ansillon a publié :

1^o *De Simonia et munerum ac retributionum in re beneficiaria. Ubi etiam obiter agitur de vita et honestate clericorum, de tonsura, habitu, residentia*, etc. Leodii, 1677 ; in-8^o de 16 feuilles lim. et 377 pp. sans l'index. Dédicace au prince de Latour d'Auvergne, cardinal et grand prévôt de Liège.

2^o *Entretiens divers sur les paradoxes des épicuriens et des stoïciens renouvelés par les cartésiens*. Liège, Hoyoux, 1684 ; in-8^o de 20 feuil. lim. ; 362 pp. et 1 feuil. d'approbation. Dédicace à J.-F. de Méan, chanoine et écolâtre de Liège.

3^o *Réponse à un discours de Jean Jacobi touchant l'obligation des religieux et des religieuses à réciter les heures quand ils n'ont pas assisté au chœur*. Liège G.-H. Streel, 1685 ; in-8^o.

Jacobi ayant réfuté l'opinion d'Ansillon, celui-ci répliqua, l'année suivante, par une nouvelle *Réponse au deuxième discours de Jean Jacobi*, etc., Liège, G.-H. Streel, 1686 ; broch. in-8^o. Ul. Capitaine.

ANSO, ANSON ou **ANSUS**, hagiographe, décédé en 800. On ignore le lieu de naissance de ce personnage ; on croit cependant qu'il vit le jour dans le Luxembourg. En 776, il succéda à saint Théodulphe dans le gouvernement de l'abbaye de Lobbes, dont il fut le septième abbé.

Il écrivit la vie de saint Ursmar et celle de saint Erme ou Ermin, abbés de Lobbes, respectivement morts en 713 et 737. Ces biographies, qui placent Anso parmi les hagiographes les plus importants de cette époque, furent retouchées, au x^e siècle, par le célèbre Rathier, évêque de Vérone, et par Folquin, abbé de Lobbes. L'histoire en vers de saint Ursmar, composée, au XI^e siècle, par Hérigère, abbé de ce monastère, a été calquée sur l'ouvrage d'Anso.

Les *Vita sancti Ursmari, episcopi et ab-*

batis et sancti Ermini, episcopi et abbatibus ont été imprimées dans les *Acta SS. April. die* 18, t. III, pp. 560-562, et *April. die* 28, t. IV, pp. 375-376. Bon de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires littéraires*, in-8^o, t. III, p. 276. — Fabricius, *Bibl. med. ævi*, t. I, p. 116. — Sweetius, *Athenæ Belg.*, p. 129. — Foppens, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 66. — *Histoire Litt. de la France*, t. IV, pp. 203-204.

ANTHEUNIS (Jacques-Jean), écrivain polémiste, né à Gand, en 1758. Il achevait ses études à l'université de Douai, quand la révolution Brabançonne éclata. Partisan des principes de l'avocat Vonck et opposé au parti dominant de Vander Noot et de Van Eupen, il prit une part active au mouvement populaire, dirigé contre les tendances absolutistes de Joseph II. Après la défaite des Français à Neerwinden, sous Dumouriez, le 18 mars 1793, Anthéunis se réfugia en France et résida quelque temps à Paris, à Maubeuge et à Lille. Il approuvait de tout cœur les réformes introduites par le gouvernement de la république française ; mais, homme droit et loyal, il ne put souffrir les exactions commises par les commissaires et agents du pouvoir exécutif, et ce fut dans le but de les flétrir et d'arrêter le mal qu'il prit la plume et publia la légende des *Concessionnaires Belges* (*Legende der Nederlandsche roffianen en stroopers*), dans un ouvrage périodique qui parut par ses soins et sous sa direction, intitulé : *De Protocole Jacobs, sone Johans, sone Balthazars, die de vryheid der Gaulen ende de goede uytvoering hunner wetten lief heeft*. Tot Gend, by Emm. Servranx ; in-8^o.

Cet ouvrage parut après la chute du directoire en 1799, en trois volumes respectivement de 211, 212 et 184 pages. Ph. Blommaert.

ANTHONISSEN (Henri-Joseph), peintre, né à Anvers le 9 juin 1737, et mort dans la même ville le 4 avril 1794, fut admis à la maîtrise dans la confrérie de Saint-Luc et s'appliqua au paysage, genre dans lequel il s'acquitt bientôt une certaine renommée. Il fut nommé doyen de cette corporation en 1763 et épousa, deux ans après, Catherine-Josèphe Rademaekers, dont il eut huit enfants. Appelé, en 1773, pour la seconde fois, au décanat

de Saint-Luc, il occupait ces fonctions lorsque, sur les instances du peintre André-Corneille Lens, les artistes furent séparés de la gilde, ce qui l'obligea à résigner sa dignité de doyen. Anthonissen, qui peignit avec succès à l'huile, a produit un grand nombre de peintures à l'aquarelle. Ses œuvres se font remarquer par une touche habile et un effet agréable. Il a formé de bons élèves, entre autres Simon-Alexandre Denis, Jacques-André-Joseph Trachez, et surtout le célèbre peintre d'animaux Balthasar-Paul Ommeganck.

P. Génard.

ANTHONISSEN (*Pierre*), prédicateur, vivait à Gand dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. On ne connaît pas au juste le lieu de naissance d'Anthonissen; mais il est certain qu'il est originaire de la Flandre. Son nom et quelques détails sommaires sur sa vie sont les seuls renseignements qui soient parvenus jusqu'à nous. Il appartenait à l'ordre des Dominicains et fut promu au grade de docteur en théologie; mais c'est surtout son talent de prédicateur qui a sauvé son nom de l'oubli. On a de lui une collection de sermons et de méditations, souvent réimprimée et remarquable pour l'époque de décadence littéraire de la langue flamande dans laquelle il écrivait. En effet, son style est généralement élevé, assez pur, et exempt de gallicismes. Ses sermons ont été publiés au complet, sous le titre de: *Den lydenden en stervenden Jesus, in honderd twintig meditatie afgebeeld*. Gand, 1807, chez A. Steven; 4 vol. in-80 de 400 pp. chacun. Bon de Saint-Genois.

ANTINES (*D. François-Maur D'*), historien, né à Gonvieux (Namur) en 1688, mort en 1746. Voir DANTINES (*D. François-Maur*).

ANTOINE DE BOURGOGNE, duc de Brabant, de Lothier, de Limbourg et de Luxembourg, marquis du saint-empire, né en 1384, mort à Azincourt le 25 octobre 1415. Deuxième fils de Philippe le Hardy, Antoine de Bourgogne épousa, en avril 1402, Jeanne de Saint-Pol, fille unique de Waleran III, comte de Saint-Pol et de Ligny, et de Mahaut de Rœulx. Son père, le plus proche héritier du duché de Brabant, à titre de sa femme,

Marguerite, nièce de la duchesse Jeanne, fit plusieurs tentatives infructueuses pour assurer cette succession à sa famille. Ce ne fut qu'en 1404 que la duchesse consentit à abdiquer sa souveraineté, et elle engagea alors les états à conférer la régence à Antoine de Bourgogne, son petit-neveu, qui, la même année, fut nommé ruward (gouverneur).

En 1405, Antoine de Bourgogne prit part, avec son frère Jean sans Peur, à la lutte entre les Bourguignons et les Armagnacs. A la mort de la duchesse Jeanne (1406), il fut investi, par le testament de Philippe le Hardy, du titre de duc de Brabant et de Limbourg, et donna, dès le commencement de son règne, libre cours à l'impétuosité de son caractère. Le duc Renaud de Gueldre se refusait à lui faire hommage pour les fiefs qu'il tenait du Brabant, et les habitants de Maestricht ne voulaient pas prêter serment à leur nouveau souverain. Antoine s'adressa aux villes qui, à l'exception de Bois-le-Duc et d'Anvers, ne lui accordèrent aucun secours. Il n'en entreprit pas moins son expédition, assiégea Maestricht et prit cette ville le 9 octobre 1407. Le même jour, il recevait, près de Grave, l'hommage du duc de Gueldre. L'empereur Robert, à la suite de cette expédition, se désista des prétentions qu'il avait élevées sur la possession des duchés de Brabant et de Limbourg, comme fiefs de l'Empire. Sommés par lui, le 22 décembre 1406, de reconnaître la justice de ses prétentions, les états du Brabant n'avaient tenu aucun compte de cette démarche.

Le 12 août 1407, Antoine de Bourgogne perdit sa femme, qui lui avait donné Jean IV, son successeur; Philippe de Bourgogne, né le 25 juillet 1404, mort le 4 août 1430, et Antoine, mort jeune. Il songea bientôt à une seconde union et porta ses vues sur Élisabeth de Gorlitz, fille de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, et de Richarde de Mecklenbourg. L'empereur Wenceslas, l'oncle de la duchesse, le seconda dans ce projet, et le contrat de mariage fut signé à Prague le 27 avril 1409. Antoine et Élisabeth prirent les titres de duc et duchesse de

Lothier, de Brabant et de Luxembourg, marquis et marquise du saint-empire, comte et comtesse de Chiny. Le premier acte de Wenceslas en faveur des nouveaux souverains avait été de les autoriser à racheter de Josse, marquis de Brandebourg, et de Moraire, qui les tenait en engagère, le duché de Luxembourg, le comté de Chiny et l'avouerie d'Alsace.

La guerre s'étant rallumée entre Jean sans Peur et le duc Louis d'Orléans, Antoine reprit les armes, accompagna son frère et combattit vaillamment pour la même cause. Son ardeur belliqueuse ne l'empêcha pas de signaler son règne par des institutions d'une haute importance : celle de la chambre des comptes en 1406, (nouv. style), et celle de la chambre de tonlien en 1412.

D'autres actes contribuèrent encore à rendre sa mémoire chère à ses sujets : le 20 mai 1411, il annula, en faveur de la ville de Bruxelles, la gilde ou corporation drapière de Merchtem, qu'il avait lui-même instituée dans cette bourgade le 30 novembre 1409 ; le 22, il renouvela l'octroi des accises et publia un règlement sur les trêves. La même année, il confirma les privilèges des Luxembourgeois. Il supprima, le 2 novembre 1412, le Havesloït (1) dans le Limbourg, et accorda, le 25 mai 1414, à la ville de Bruxelles, la remarquable charte connue sous le nom de Privilège du meurtre (2). Malheureusement, en maintes circonstances, le duc semblait ne rien épargner pour s'attirer la haine du peuple. La ville de Batenbourg, en Gueldre, qui lui avait été engagée par Jean Berlaer, ayant été reprise à l'improviste par les Gueldrois, il voulut imposer par la crainte aux états, qui étaient convoqués à Louvain pour répondre à la demande de troupes et d'argent qu'il destinait au siège de Batenbourg et ne craignit pas de faire arrêter les députés de Tirlemont et de Léau ; ceux de Bruxelles n'échappèrent au même sort que grâce à la précaution qu'ils avaient prise de se faire escorter d'une nombreuse troupe d'arbalétriers. Ces violences pro-

voquèrent une grande fermentation dans les villes, et Antoine fut obligé d'ajourner ses projets. Les états furent alors assemblés à Vilvorde ; le duc se plaignit de l'obstination des villes à lui refuser aide et secours ; mais celles-ci, à leur tour, présentèrent une longue série de griefs à sa charge et lui reprochèrent surtout d'immiscer le pays dans les démêlés intérieurs de la France. Antoine avait, en effet, engagé une bonne partie du Limbourg pour satisfaire sa passion des armes. Le duc promit de réparer ses torts et rentra à Bruxelles au mois d'août 1413.

En 1414, le duc Antoine suivit pour la troisième fois Jean sans Peur contre les Armagnacs, qui avaient rompu la paix, et, après avoir emporté d'emblée Compiègne, Soissons, Laon, etc., mettaient le siège devant Arras. Cette ville allait céder, lorsque survint un accommodement, et le duc rentra dans ses États.

La même année, de nouveaux troubles éclatèrent : Le prince n'ayant pas voulu rendre les sommes avancées par les villes, celles-ci refusèrent de payer les subsides accordés par les états. La querelle allait s'envenimer, lorsque le duc, informé de la descente des Anglais en Normandie, marcha au secours du roi de France et perdit la vie à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415.

Son corps fut apporté à Bruxelles et placé à l'église de Sainte-Gudule, où les états allèrent le reconnaître. Le 2 novembre, ils lui firent de pompeuses funérailles, et le lendemain il fut enterré à Tervueren, dans le chœur de l'église paroissiale.

Adolphe Mathieu.

Hareus, *Annales ducum Brabantie*. — Luyster van Brabant. — Ernst, *Histoire du Limbourg*. — Bertholet, *Histoire du Luxembourg*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Piot, *Histoire de Louvain*.

ANTOING (Henri d'), né vers 1350, mort en 1396. Il s'était déjà signalé dans divers combats, quand, en 1390, il répondit l'un des premiers à l'appel du duc de Bourbon, qui voulait aller détruire sur les rives barbaresques les plus redoutables corsaires de la Méditerranée. L'expédition fut dirigée contre Messedia que Froissart, aussi bien que Charles-Quint longtemps plus tard, appelle la ville d'A-

(1) Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. V, p. 196.

(2) Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*.

frique, parce que les anciens la connaissaient sous le nom d'*Aphrodisium*. Henri d'Antoing, qui était, dit le chroniqueur de Valenciennes, « un vaillant homme », commandait le guet au moment où les Sarrasins essayèrent de surprendre les chrétiens pendant la nuit. Aidé des chevaliers du Hainaut, qui l'avaient suivi, il repoussa les infidèles ; mais leur nombre était si considérable que chaque jour le péril s'accroissait, et les rumeurs qui se répandirent au loin devinrent si menaçantes que, dans la patrie même de Henri d'Antoing, des processions solennelles eurent lieu pour appeler la protection du ciel sur sa vie et sur celle de ses compagnons. Il fallut se résoudre à quitter un rivage toujours funeste aux chrétiens. Cependant rien n'affaiblit la pieuse ardeur du sire d'Antoing, et nous le retrouvons six ans après à la croisade de Nicopoli, où il fut l'un des prisonniers décapités sous les yeux de Bajazet. Froissart, en nommant au premier rang des victimes « ce gentil chevalier hainuyer », déplore avec un vif sentiment d'émotion la fin si cruelle d'un des héros de ses récits. Henri d'Antoing, seigneur d'Haveskerke et de Briffeuil, était fils de Gérard d'Antoing ; il laissa des filles qui épousèrent les sires d'Enghien, de Stavele, de Flavy et de Sainte-Aldegonde. Il ne faut pas le confondre avec Henri d'Antoing, seigneur de Buggenhout, qui fut l'un des plus intrépides frères d'armes de Jean de Hainaut dans son expédition d'Angleterre en 1326.

Kervyn de Lettenhove.

ANTONIO, peintre, né à Gand en 1600, mort en 1677. Voir VANDEN HEUVELE (*Ant.*).

ANVERS (*Gérard D'*), écrivain ecclésiastique, vivait en 1270. Voir GÉRARD D'ANVERS.

ANVERS (*Gérard D'*), chroniqueur, du ^{xiii} siècle. Voir GÉRARD D'ANVERS.

ANVERS (*Laurent D'*), né à Anvers au ^{xiv} siècle. Cet habile miniaturiste, le plus ancien dont un ouvrage soit venu jusqu'à nous, vivait dans la deuxième moitié du quatorzième siècle. Il est qualifié de prêtre dans l'inscription suivante qui se trouve à la fin d'un missel ma-

nuscrit appartenant à la bibliothèque de Van Westreene, à la Haye: *Anno Domini MCCC^oLXVI sabbato post nativitatem Beate Marie Virginis fuit perfectus liber iste a Laurentio illuminatore pbro de Andwerpia commorante Gandavi. Deo gratias. Sic scribi et illuminari ob laudem Dei et ecclesie sancte fecit nobilis dominus de Rummen et de Quaetbeecke baro. Orate pro eo.* Le noble personnage qui a fait écrire et enluminer ce missel par Laurent d'Anvers, nous paraît être Guillaume van Urle, autrement d'Orey. Par son mariage avec Jeanne de Looz, fille du comte Arnoul et dame de Quaetbeke, il était devenu d'abord seigneur de ce lieu ; et lorsque sa femme et son fils eurent, en 1331, reçu de leur frère et oncle respectif, le comte Louis de Looz, la seigneurie de Rummen, il en prit également le titre. Les miniatures qui ornent ce manuscrit peuvent être comparées aux meilleures de ce genre, notamment à celles exécutées pour le roi Charles V de France par Jean de Bruges et par les autres miniaturistes flamands que ce prince avait appelés à sa cour. Comme le constate l'inscription du missel, Laurent d'Anvers habitait, en 1366, la ville de Gand. Chev. L. de Burbure.

APOLLONIUS (*Levinus*), historien, voyageur, né à Middelbourg, en Flandre, mort en 1570. Sur le titre de ses ouvrages, il se nomme *Levinus Apollonius Gandobruganus, Middelburgensis*. Il est difficile de reconnaître le véritable nom de l'auteur sous ces formes latinisées. Peut-être s'appelait-il Liévin van Gentbrughe, et Apollonius n'était-il qu'un nom d'emprunt, ou bien faut-il entendre par *Gandobruganus, Middelburgensis*, qu'il était de Middelbourg en Flandre, village situé sur les confins des quartiers de Gand et de Bruges ?

On sait peu de chose de sa vie. Il semble s'être livré de bonne heure à l'enseignement et il eut pour élèves le poète André Hoius et d'autres lettrés. Plus tard, il passa en Espagne et delà au Pérou. On croit qu'il mourut aux îles Canaries. On lui doit deux ouvrages intéressants, assez rares aujourd'hui :

1^o *Levini Apollonii Gandobrugani, Middelburgensis de Peruviae regionis inter novi*

orbis provincias celeberrimæ inventione et rebus in eadem gestis libri V. Ad. Jacobum Claroutium, Maldeghe-miæ et Pitthe-miæ dominum. Brevis exactaque novi orbis et Peruviae regionis chorographia. Antverpiæ apud J. Bellerum, 1567; in-18. L'ouvrage est daté de Bruges, 1566. Apollonius qui, dans sa préface, se dit encore fort jeune, dédie son livre à Jacques Claerhout, seigneur de Maldeghe-m et de Pitthem. Il déclare que, dès son tendre âge, il s'est adonné à l'étude de l'histoire et qu'en écrivant cet ouvrage, son but est de faire connaître le Pérou aux Belges qui se livrent au négoce et qui pourront ainsi tirer profit de sa description. Comme Pierre Martyr et Sébastien de Munster sont les seuls qui, dans leurs ouvrages ou dans leurs cartes géographiques, s'occupent des origines de cette contrée, il pense qu'un livre plus complet et plus détaillé sur ce sujet sera accueilli avec faveur. C'est donc à la fois l'histoire et la description du Pérou.

2o De Navigatione Gallorum in terram Floridam deque clade anno 1565 ab Hispanis accepta. Antverpiæ, 1568; in-8o.

Le même ouvrage parut en allemand à Bâle, en 1583, in-fol.

Les biographes d'Apollonius assurent qu'il n'alla visiter le Pérou qu'après en avoir publié la description.

Bon de Saint-Genois.

Sweetius, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibliotheca Belg.* — Delvenne, *Dictionnaire biogr.*

APOSTOLE (Pierre), ou **APOSTOLE, LAPOSTOLE, DEL' APOSTOLE,** chevalier, docteur en droit, professeur à l'Université de Louvain, conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines, naquit à Tournai vers 1466, et décéda à Malines, le 20 avril 1532. Issu d'une famille noble de Tournai, il fit ses études à l'Université de Louvain et y fut reçu docteur en droit, le 15 octobre 1492. Peu de temps après, il fut nommé professeur ordinaire et, en 1496, professeur primaire de droit civil dans cet établissement. Il eut l'honneur d'être recteur, pendant l'année 1496, avec Pierre de Theunis et, en 1501, avec Gautier de Beka. Le jurisconsulte et magistrat Nicolas Éverard ou Everardi, fut égale-

ment son collègue. Au commencement de l'année 1502, il fut nommé maître des requêtes de Philippe le Beau : c'est le titre que pouvaient porter les membres du grand conseil, qui suivaient encore le prince partout où il se portait. Pour bien comprendre l'importance de ces fonctions à cette époque, il faut faire remarquer que ce collège réunissait aussi les attributions du conseil privé et constituait un véritable conseil d'État. Cependant, ce titre paraît avoir été plutôt honorifique que réel, puisque Apostole a continué à professer le droit à Louvain jusqu'au 22 janvier 1508, date de l'ordonnance qui rétablit définitivement le grand conseil de Malines et l'en nomma membre. Outre les dix-sept conseillers, président, procureur général et substitut, cet arrêté nommait trois maîtres de requêtes destinés encore à suivre le prince. Parmi ses collègues, nous distinguons Jean Pieters, président, Jean Carondelet et Jérôme de Busleiden, conseillers ecclésiastiques, Philippe Wielant, si célèbre plus tard, et Jérôme van Dorpe, conseillers laïques, et Jean Rousseau, procureur général. Une nouvelle ordonnance du 8 mars 1508 vint confirmer celle de 1503. Les gages ordinaires d'un conseiller de ce temps étant de vingt sols par jour de séance, on pourrait croire que ces fonctions, quelque élevées et honorables qu'elles fussent, ne devaient pas être recherchées avidement, mais il faut tenir compte de la valeur monétaire, et considérer que ce magistrat touchait, en outre, une somme plus que double pour casuel et qu'il jouissait du privilège de se faire remplacer définitivement, en d'autres termes, de vendre son office.

Il nous semble qu'il y a quelque intérêt pour l'histoire, et spécialement pour la présente notice, à connaître ces détails sur la première organisation de notre célèbre cour de justice, où Apostole siégeait avec distinction. Un de ses contemporains, François Titelmans, professeur de lettres et de philosophie à l'Université de Louvain (1537), dit qu'il portait un grand nom et qu'il était un homme savant, un éminent professeur et un magistrat parfait. Les professeurs Mo-

lanus et Valère André confirment cet éloge.

De son mariage avec Marie de la Garde (fille de Lopez de la Garde, pannetier et médecin de Maximilien d'Autriche), Apostole eut trois enfants : Marie, femme de Henri Van Achele, médecin ; Pierre, qui laissa une fille, Marguerite, décédée supérieure du couvent des carmélites à Bruges, et Jérôme, qui remplaça son père comme conseiller, le 3 février 1528. Mais Jérôme étant venu à mourir l'année suivante, Apostole reentra dans ses fonctions en vertu des lettres patentes données par Charles-Quint, le 10 novembre 1529. Finalement son grand âge le détermina à se démettre de sa charge en faveur de Charles Boisot (voir ce nom), ce qui fut confirmé par lettres patentes du 27 décembre 1531.

Son tombeau se trouve dans le chœur de l'église de Sainte-Catherine, à Malines.

Britz.

Valère André, *Fasti academ.*, p. 103. — Le Roy, *Théâtre sacré du Brabant*, t. I, p. 64. — Fr. Titelman, *Vita Joannis de Myrica*, ch. XI. — Molanus, *Histor. Lovan.*, éd. de Ram, pp. 540 et 475. — Manuscrits n° 9937, p. 54, 5928 et 5931 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. — Gaillard, *Bruges et Le Franc*, t. II, p. 417 ; t. III et t. IV, p. 118.

APPELMANS (Jean et Pierre), architectes du xiv^e et du xv^e siècle. Deux artistes de ce nom passent pour avoir contribué à la construction de la magnifique cathédrale d'Anvers. L'examen critique auquel nous nous sommes livré, à l'aide des documents authentiques que nous avons découverts, nous permet de rectifier sommairement les erreurs répandues sur eux dans les ouvrages de Gramaye, Papebrochius, Scribanus, Marshall, Mertens et Torfs et plusieurs autres.

Jean Appelmans, dont Gramaye latinisa le nom en *Joannes Amelius*, est né antérieurement à l'année 1353, probablement à Anvers. Il décéda dans la même ville entre le 1^{er} avril et le 28 septembre 1395 (nouveau style). Il avait épousé, dès avant 1373, Mersoete ou Soete Buys, fille de Henri Buys, d'Anvers. Il en eut un fils nommé Pierre, mentionné ci-après. Mersoete Buys se remaria, peu de temps après la mort de son mari, avec un autre architecte, nommé Jean Sanders.

Jean Appelmans a pris part à la construction de l'église de Saint-Georges, dont les travaux étaient en voie d'achèvement au moment de son décès. Il est très-présumable qu'il a coopéré également à ceux du grand chœur de la cathédrale, commencés vers 1352 ; mais ce dernier point n'est pas suffisamment établi.

Pierre Appelmans, fils du précédent, naquit à Anvers, au plus tard en 1373 : en 1398, il était déjà majeur. La maison où il vit le jour était située au rempart dit *des tailleurs de pierre*, à côté de celle appelée *den Dondercloot* (le boulet de canon), dont l'enseigne gothique existe encore et qui a appartenu aussi à ses descendants. Ayant embrassé la profession de tailleur de pierre, comme son père, Pierre Appelmans était déjà, en 1406, parmi les principaux *operarii* ou ouvriers employés aux travaux de construction de la cathédrale. Quelques années après, il obtint la direction supérieure de ces imposantes bâtisses en qualité d'architecte ou *maître de l'œuvre*, en flamand *meester van den wercke ende met-selrien van Onser Vrouwen kerke t'Antwerpen*.

Sous sa conduite et très-vraisemblablement d'après un plan nouveau dû à son génie, furent commencées les deux tours et la partie sud de l'église précédant le chœur. Afin de parer aux fréquentes irrptions des eaux de l'Escaut dans l'édifice, il fit poser les fondements des murs et les bases des colonnes de ces nouvelles constructions à plusieurs pieds plus haut que celles du chœur, et celui-ci fut remblayé de sept à huit pieds.

Cet exhaussement du chœur ne devait être, dans la pensée de l'architecte et de la fabrique de l'église, qu'un expédient temporaire. Effectivement, lorsqu'en 1520, après l'achèvement des nombreuses nefs et chapelles de l'église, l'état des finances eut permis d'entreprendre de nouveaux travaux, il fut résolu, afin de terminer dignement le gigantesque monument, de commencer le chœur, seule partie du plan d'Appelmans qui n'eût pas encore été exécutée.

Malheureusement, ces travaux, dont

Charles-Quint lui-même posa la première pierre, le 15 juillet 1521, quoique poussés d'abord avec vigueur et arrivés en peu d'années à un grand degré d'avancement, ne furent jamais terminés. Suspendus en 1533, à la suite d'un violent incendie qui détruisit les toitures et le mobilier de l'église, qu'il fallut d'abord rétablir, ils ne furent repris, plus tard, qu'avec tiédeur. Enfin les troubles politiques, le manque de ressources pécuniaires, et, avouons-le, le développement exagéré de ces travaux, les firent abandonner totalement. On commença à les démolir à la fin du xvr^e siècle, et les beaux matériaux qu'on en tira comme d'une carrière, servirent à rebâtir plusieurs ouvrages de la ville et, en 1612, 1616 et 1620, les portails de la cathédrale elle-même.

Aujourd'hui, les restes des colonnes et des voûtes de la crypte à ras de terre, qui, d'après le plan d'Appelmans, devaient supporter le nouveau chœur, sont cachés sous les terres amoncelées formant le jardin du presbytère, tandis que plusieurs maisons sont adossées aux murs extérieurs et aux contre-forts de la grandiose construction.

Les soins que Pierre Appelmans a apportés aux travaux de la cathédrale d'Anvers, ne sont pas le seul service qu'il ait rendu. En 1425, il était au nombre des trois délimitateurs jurés de sa ville natale, dits en flamand *gesworen erf-scheyders*, dont les attributions comprenaient l'examen et la solution arbitrale des différends relatifs aux servitudes, à l'usage et à la démarcation des propriétés urbaines.

Appelmans mourut à Anvers, le 15 mai 1434. Vers 1414, il avait contracté mariage avec Elisabeth Reynere, fille naturelle de Jean Reynere et de Béatrix Poirters; mais il se sépara d'elle en 1427. De cette union, il ne naquit qu'une fille, nommée Elisabeth, qui était mariée, dès avant 1434, avec Jean Smit. Leurs descendants portèrent tantôt le nom de *Smit*, tantôt, et plus souvent, celui d'*Appelmans*; cependant la forme *Smit* alias *Appelmans* prévalut au xvr^e siècle. Ils prirent part, de génération en génération, aux travaux de la cathédrale, jusqu'en 1527.

Il n'apparaît pas de nos recherches que ni Jean ni Pierre Appelmans, dont le nom est si populaire à Anvers, y aient élevé ou restauré aucun autre monument que ceux que nous avons mentionnés.

Une inscription tumulaire à leur mémoire, dont une partie seulement est venue jusqu'à nous, se voyait autrefois dans l'église de Saint-Georges, choisie pour lieu de sépulture par les deux architectes. Elle est rapportée dans l'*Histoire de la ville d'Anvers* par Eug. Gens, page 278.

Chev. L. de Burbure.

APS (*Jean D'*), évêque de Liège, vivait en 1229. Voir JEAN D'APS.

APSHOVEN. Voir les divers artistes du nom d'ABSHOVEN (VAN).

ARANDA (*Bernard DE* ou *D'*), négociateur, né à Bruges en 1608, décédé en 1658. Il était le frère aîné d'Emmanuel de Aranda qui nous a laissé, de sa captivité en Algérie, une si intéressante relation.

Après avoir achevé ses études, il entra dans l'ordre des Jésuites et vint enseigner la grammaire à Gand. Mais n'ayant pas de vocation suffisante pour rester dans cet ordre, il l'abandonna et embrassa la carrière militaire. Il s'engagea au service de Christiern IV, roi de Danemark, bien que ce prince eût, à la tête de la ligue protestante, combattu les Impériaux avec Ernest de Mansfeld. On pense qu'il s'attacha à ce prince en 1637, à l'époque où Christiern et le duc de Holstein entreprirent, avec le roi d'Espagne, de ruiner le commerce des Provinces-Unies.

L'amiral Tromp défit, sur les côtes d'Angleterre, la flotte que Philippe IV avait envoyée, en Danemark, au secours de son allié.

En qualité de flamand, Aranda était sujet du roi d'Espagne; il crut ainsi pouvoir prendre part à une guerre qui favorisait les intérêts de son souverain.

Quoi qu'il en soit, Aranda sut si bien faire éclater son mérite dans cette guerre mémorable, que le roi Christiern lui confia, conjointement avec le comte d'Uhlfeld, une mission secrète auprès du roi de France. Il avait à peine terminé les négociations dont il avait été chargé, qu'il fut

envoyé en ambassade auprès de l'empereur Ferdinand III pour solliciter son appui contre les Suédois avec qui le Danemark était en guerre. Aranda, pour éviter l'armée ennemie, prit son chemin par la Pologne et négocia si habilement auprès de l'Empereur que celui-ci accorda le secours demandé et combla l'ambassadeur de marques de bienveillance. Sur ces entrefaites, Christiern vint à mourir et eut pour successeur le roi Frédéric dont le gouvernement despotique fit éclater des troubles graves en Danemark. Uhlfeld ayant été disgracié à la suite d'un traité conclu, en 1649, avec les Provinces-Unies, se tourna contre son pays et s'engagea dans l'armée suédoise. Bernard de Aranda ne voulut point suivre sa fortune et rentra en Flandre. Il y resta peu de temps et partit, en 1650, pour l'Italie, en compagnie de deux artistes dont il s'était constitué le protecteur et qui dessinèrent pour lui un grand nombre de monuments et de vues dans ce pays. Cultivant lui-même les arts, il savait en apprécier tous les avantages. Toutefois, il ne put résister aux ardeurs de ce climat. Il tomba malade et revint dans sa patrie dans l'espoir d'y rétablir sa santé. Mais se voyant bientôt abandonné de son médecin, il partit pour Hambourg, où il avait appris qu'un docteur renommé opérait des cures merveilleuses. A son arrivée, il apprit que ce dernier était parti à la suite des armées suédoises. Sans se décourager, il alla le chercher sous les murs de Cronstadt, assiégé par le comte d'Uhlfeld, mais il y succomba entre les bras de son ancien ami en septembre 1653, âgé de 51 ans.

Bernard de Aranda, dont la vie avait été fort remplie, était un homme de cœur et d'énergie qui savait plusieurs langues, possédait des connaissances variées, et semblait né pour passer sa vie dans les cours.

Bon de Saint-Genois.

Bon J. de Saint-Genois, *Voyageurs belges*. — *Biographie de la Flandre occidentale*.

ARANDA (*Emmanuel DE* ou *D'*), voyageur, poète et historien, né à Bruges en 1612 ou 1614, mort vers 1686, descendait d'une famille espagnole, établie à Bruges et dont un membre semble avoir

rempli dans cette ville, au x^ve siècle, les fonctions de consul et y être resté. Quoi qu'il en soit, le nom de Aranda se trouve mêlé pendant deux siècles aux fastes consulaires de Bruges ; il ne s'éteignit qu'en 1759, dans la personne de Louis de Aranda, greffier au conseil de Flandre.

Cette famille portait pour devise : *Virtus aranda!*

Emmanuel de Aranda était fils de don Francisco, consul de la nation espagnole, et d'Anne van Zeveren.

D'après la légende qui entoure son portrait, en tête de sa *Relation*, c'est bien en 1614 qu'il naquit. Il alla faire ses études à Louvain et y obtint le grade de docteur en droit. Il quitta Bruges, sa ville natale, en avril 1640, dans l'intention de visiter l'Espagne, le berceau de ses ancêtres, et d'y apprendre la noble langue castillane, qui était alors l'idiome en vogue dans toute l'Europe. Il eut pour compagnons de voyage son médecin R. Saldens, d'Oostcamp, J.-B. Van Caloen, de Bruges, et le chevalier Philippe de Cerf, de Furnes, depuis bourgmestre de cette ville. Il se rendit d'abord en Angleterre et se dirigea de là sur l'Espagne, où il débarqua à San-Lucar de Barrameda. Après avoir séjourné pendant une année dans la péninsule ibérique, il résolut de retourner en Flandre et prit passage, à cet effet, sur un navire en partance dans le port de Saint-Sébastien, choisissant de préférence ce lieu d'embarquement pour éviter la chasse des pirates qui infestaient alors les côtes de l'Andalousie et du Portugal, et pour avoir aussi, en même temps, l'occasion de voir la Vieille-Castille et la Biscaye.

Comme son navire était à la hauteur des côtes de Bretagne, où depuis sept jours le retenaient des vents contraires, il fut abordé par deux bâtiments que montaient des corsaires algériens. L'équipage, surpris à l'improviste par l'incurie d'un capitaine anglais qui le commandait, dut se rendre sans coup férir, et le pauvre Aranda fut conduit captif avec ses compagnons sur l'un des bâtiments ennemis qui cingla directement vers Alger. La plus dure des captivités y attendait nos voyageurs.

Dans la relation qu'il nous a laissée de

son séjour d'une année dans cette ville, alors véritable caverne de voleurs, réceptacle de renégats et de vagabonds, Aranda nous raconte avec une naïveté et un accent de vérité qui entraînent, les tourments, les privations de toute espèce dont les esclaves chrétiens étaient alors l'objet dans cet antre de pirates, si longtemps redoutable à l'Europe civilisée. Il y dépeint avec des couleurs fort sombres cette horrible *Masmora*, espèce de baignoire composé d'un vaste souterrain où ces malheureux étaient retenus prisonniers. Toutefois, un grain de bonne humeur et des plaisanteries assez amusantes tempèrent çà et là la sévérité de son récit. Les détails qu'il donne sur la population d'Alger, sur les personnages puissants qui y exerçaient leur tyrannie, sur les travaux auxquels les esclaves étaient astreints, sur les exactions dont étaient l'objet ceux qui passaient pour avoir quelque fortune, sont pleins d'intérêt. Le tableau qu'il trace des vexations dont on accablait les chrétiens, servit longtemps d'épouvantail pour effrayer tous ceux qui eussent été tentés de fréquenter ces parages dangereux.

Après de longs pourparlers, Aranda et ses compagnons obtinrent d'être échangés contre des captifs turcs, internés alors à Dunkerque. Ils furent dirigés sur Gibraltar, d'où ils partirent à cheval pour Cadix. Ils revinrent par Madrid et allèrent de nouveau s'embarquer à Saint-Sébastien. Ils traversèrent ensuite la France et visitèrent Paris et la Normandie. De Rouen ils firent voile pour Douvres, d'où un paquebot les transporta à Dunkerque.

Aranda rentra à Bruges au sein de sa famille, le 20 août 1642, assez à temps pour recevoir le dernier soupir de sa mère, qui mourut peu de jours après et pour laquelle il professait un véritable culte.

Comme il appartenait à une famille considérable de cette ville, ses aventures firent beaucoup de bruit. Tout le monde, pendant sa captivité, s'était intéressé à ses infortunes, et entre autres François de Valcarcel y Velasquez, membre du conseil royal de Castille et surintendant de la justice militaire aux Pays-Bas. Ce

personnage lui fit obtenir, à son retour, la charge d'auditeur militaire au quartier du Franc-de-Bruges. Bientôt ses amis le pressèrent de coucher ses aventures par écrit. Toutefois, ce ne fut qu'en 1656 qu'il satisfît à leur désir, en publiant son livre sous le titre de : *Relation de la captivité du sieur Emmanuel de Aranda, mené esclave à Alger en l'an 1640, et mis en liberté l'an 1642*. A Bruxelles, chez Jean Mommaert, 1656; in-12.

Cet ouvrage, presque tombé aujourd'hui dans l'oubli, eut un succès extraordinaire à cette époque où les corsaires algériens croisaient encore impunément dans la Méditerranée.

Il en parut successivement encore huit éditions : en latin, à la Haye, en 1657, en français, la même année, à Paris, et en 1662, à Bruxelles, encore en français, à Paris en 1665, en anglais, à Londres, en 1666, de nouveau en français à Leyde, en 1671, et enfin, en flamand, à Bruges et à la Haye, en 1682; celle-ci contient toutes les *Relations particulières*; plus cinquante-deux *Histoires morales et divertissantes*.

L'existence d'une traduction espagnole, publiée à la Haye, en 1657, est contestée.

Emmanuel de Aranda, qui fait généralement preuve de savoir et de connaissances variées, joignit à sa *Relation* un mémoire historique sur l'antiquité d'Alger, qu'il regarde comme l'ancienne *Julia Casarea*.

On y trouve sur la domination arabe, sur le fameux Barberousse et sur le gouvernement de cette partie de l'Afrique des renseignements qui ne sont pas dépourvus de mérite. L'ouvrage est terminé par un recueil d'histoires ou d'anecdotes au nombre de cinquante-deux, qu'il intitule *Relations particulières*. La lecture en est attachante, mais atteste plus d'esprit d'invention de la part de l'auteur que de véracité.

A l'édition-élzévirienne de sa relation, publiée chez Pauwels, à Leyde, en 1671, est jointe une troisième partie, sous le titre de : *Diverses histoires morales et divertissantes*. Elles sont reproduites avec trente et une autres nouvelles dans l'édition flamande de 1682.

Dans ce petit livre rarissime qui se trouvait dans la bibliothèque de M. Ch. Pieters, à Gand (1), Aranda raconte vingt et une aventures, arrivées en Espagne à lui et à d'autres personnages. Elles sont écrites avec entrain et sont fort amusantes. L'auteur les dédia à Pierre-Louis de Aranda, le plus jeune de ses quatorze enfants.

On connaît encore de lui un recueil de poésies flamandes qu'il publia, en 1679, sous le titre de : *Den lachende ende leeren- de Waerseggher*. Brussel, J. De Grieck. Ce sont des pièces mi-sérieuses, mi-burlesques sur les sept péchés capitaux, un peu dans la manière de Cats et du père Pointiers.

En général, une jovialité simple, une rondeur toute flamande caractérisent les écrits de Aranda, sans exclure cependant une certaine causticité qui en relève le ton quelquefois un peu vulgaire.

Enfin, vers la fin de sa vie, il rédigea l'histoire de tout ce qui était arrivé à Bruges de son temps, mais il ne voulut jamais la laisser imprimer, sans doute à cause des personnalités et des actualités trop piquantes dont ce livre était parsemé.

La date de la mort d'Emmanuel de Aranda nous est inconnue. Par la dernière anecdote qui termine l'édition flamande de 1682, on voit qu'à cette époque, il soigna lui-même cette traduction de sa relation. Il mourut probablement peu de temps après.

Bon de Saint-Genois.

Bon J. de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*. — *Biographie de la Flandre occidentale*. — Bon De Reiffenberg, *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, t. XIII, part. I (1846). — *Kunst- en Letterblad*, 1840, pp. 55 et suiv. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*.

ARBERG (*Charles-Antoine comte D'*) de Valengin et du saint empire romain, baron de Noirmont, d'une famille originaire de la Suisse, général, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, chambellan de LL. MM. II. et RR., naquit vers l'année 1722 et mourut à Bruxelles le 5 février 1768. Il embrassa la carrière des armes, fut colonel-propriétaire d'un régiment levé en 1742, en Belgique, pour la guerre de la succession d'Autriche, et qui porta le nom de premier régiment

d'infanterie wallone. Dès l'année suivante, le comte d'Arberg se rendit en Allemagne, sur le Mein, avec son régiment et se distingua à la journée de Dettingen (27 juin). En 1745, il fut promu au grade de général-major et reçut la propriété de son ancien régiment, qui prit dès lors le nom de régiment d'Arberg ; plus tard, il obtint encore le grade de général d'artillerie. Le général Guillaume.

Piron, *Levensbeschryving*. — Wurzbach, *Lexicon des Kaiserthums Oesterreich*. — Hirttenfeld.

ARBERG (*Charles-Philippe comte D'*) de Valengin et du saint empire, fils du précédent, naquit en 1775 et mourut prématurément à Paris, le 18 mai 1814. Il embrassa la carrière militaire sous l'Empire et se distingua à Tilsitt, où il servait en qualité de capitaine des gardes d'ordonnance. Il devint chambellan de Napoléon Ier et reçut, après les événements de Bayonne, la triste mission de surveiller les princes de la maison d'Espagne, détenus au château de Valençay. Le comte d'Arberg se distingua comme administrateur, étant préfet de Brème ; la confiance dont l'Empereur l'honorait et qu'il justifia toujours par un dévouement absolu, lui fit donner plusieurs missions diplomatiques, entre autres à Saint-Petersbourg. Il était officier de la Légion d'honneur et grand-croix de l'ordre de la Réunion.

Le général Guillaume.

Michaud, *Biographie universelle*. — Roger, *Biographie générale des Belges morts ou vivants*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux*.

ARBERG (*Nicolas-Antoine comte D'*), de Valengin et du saint empire, neveu du premier, feld-maréchal, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit en 1736, à Nivelles, et mourut à Bruxelles, le 17 septembre 1813. Il entra, en 1749, dans le régiment d'infanterie wallone de son oncle, se distingua pendant la guerre de sept ans, notamment au combat de Holzberg et à la bataille de Breslau, et obtint, en 1764, le commandement du régiment d'infanterie *Prince de Ligne*. Il fut nommé général-major en 1773, feld-maréchal lieutenant en 1783, puis gouverneur et grand bailli du Hainaut. Il avait reçu, en 1779, la propriété du cé-

(1) Catalogue de sa vente, mai 1864.

lèbre régiment de dragons de Saint-Ignon qui s'illustra plus tard sous le nom de Latour. En 1789, lors des événements de la révolution brabançonne, le comte d'Arberg commanda une colonne autrichienne chargée de réprimer le mouvement insurrectionnel dans les Flandres. Il pénétra dans Gand, mais dut évacuer cette ville après deux jours d'une lutte sanglante avec les habitants et les volontaires. Enveloppé dans la disgrâce qui frappa le général d'Alton, il quitta le service, ainsi que tous ses emplois, et finit ses jours dans la retraite.

Le général Guillaume.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Piron, *Levensbeschryving*. — Guillaume, *Histoire des Régiments nationaux*. — Gérard, *Rapedius de Berg*. — Michaud, *Biographie universelle*.

***ARBOIS** (*Philippe D'*), évêque de Tournai, en 1350. Ce prélat emprunta son nom à la petite ville d'Arbois, en Bourgogne, où il avait vu le jour. Après avoir commencé par une modeste cure, celle de Beuvry, près de Béthune, il mérita bientôt la protection des princes, et vit s'ouvrir devant lui la carrière des plus hautes dignités. Le comte de Flandre, Louis de Male, en fit son aumônier et l'admit à son conseil. Il résidait à Bruges, où il était revêtu de l'importante charge de doyen de Saint-Donat. A cette époque, le comte lui confia une mission diplomatique à la réussite de laquelle il attachait le plus grand prix. Il s'agissait d'obtenir du duc de Brabant la main de sa fille, en dépit des Flamands, qui voulaient l'alliance de l'Angleterre. Aidé de Josse de Hemsrode, le doyen de Bruges conduisit à bonne fin les négociations, et signa finalement la convention de Binche (1347).

Philippe d'Arbois ne sut pas moins se ménager les bonnes grâces du roi de France. Son élévation à l'évêché de Noyon fit de lui un pair du royaume. Peu après, en 1350, il dut à la faveur royale le siège plus considérable de Tournai. Ce fut un saint pasteur, nous disent ses contemporains. Il prit, du reste, ses précautions pour laisser de lui une mémoire recommandable, par le nombre et l'importance de ses libéralités. Plusieurs édifices sacrés lui durent l'existence. C'est grâce à une de ses fondations que les chartreux

purent établir, à Chercq, un couvent de leur ordre. Il aida aussi les augustins à bâtir leur église dans la ville. A Paris, il agrandit le collège de Tournai. Le lieu même de sa naissance vit s'élever une chapelle construite de ses deniers. Sa cathédrale ressentit aussi les effets de son inépuisable munificence. Il y fonda, entre autres, sous certaines conditions, une chapellenie à l'invocation de saint Martin. Enfin, sa sollicitude pour l'Eglise ne lui fit point oublier les pauvres, dont il mérita d'être appelé le père.

Ce sont là des qualités auxquelles le peuple refuse rarement sa faveur. L'évêque d'Arbois sut mériter celle des Tournaisiens. Un trait remarquable de sa vie le prouve : A l'occasion d'un impôt établi sur les denrées par un gouverneur nommé Oudart de Renty, tout récemment envoyé par le roi, la population s'était mise en révolte. Durant un jour et une nuit, la bonne ville fut à la merci d'une foule furieuse, qui ouvrait les prisons, et brisait les portes des bourgeois paisibles. Le sire de Renty, plus mort que vif, avait cherché un refuge dans la cathédrale. Le lendemain, l'évêque le conduisit à la maison de ville, et, du haut du perron, harangua le peuple. Il était éloquent, et ses paroles eurent assez d'autorité pour rétablir l'ordre et la paix, grâce, sans doute, à la promesse qu'il fit d'intercéder auprès du roi pour le retrait de la mesure fiscale qui avait causé les désordres.

Laissant de côté certaines particularités moins importantes de sa carrière épiscopale, nous rappellerons seulement que c'est Philippe d'Arbois qui bénit, à l'église Saint-Bavon, de Gand, le mariage mémorable de Marguerite de Male avec Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, participant ainsi à jeter les fondements de cette puissance merveilleuse des *grands ducs d'Occident*, qu'on doit regarder comme la véritable aurore de notre vie nationale.

On éleva au digne évêque, dans sa cathédrale, un mausolée que les iconoclastes détruisirent en 1564. Relevé une dizaine d'années après par l'évêque Pintafleur, qui voulut y reposer à côté de son prédécesseur, il fut une dernière fois violé

par les sans-culottes en 1797. Il portait, d'après Cousin, l'inscription suivante :

HOC JACET IN TUMULO MAGNA VIRTUTE PHILIPPUS
ARBOSIUS, PRIMUM NOVIOMAS, NERVIVS INDE,
ANTISTES MAGNUS MERITIS ET NOMINE, TEMPLIS
QUI TRIBUS ESSE DEDIT : MULTIS DONARIA SCRIPSIT,
LARGUS ET AD SACRAM FUIT HIC QUOQUE VIRGINIS ARAM.
POST VARIAS LAUDES EXEMPLAQUE LUCIDA VITÆ,
QUGIS SIBI SUSCEPTAM PERMOVIT AD ÆTHERA PLEBEM,
SIC CINIS ET PULVIS MORTIS REQUIESCIT IN URNA.

F. Hennebert.

ARBORE (*Dom. AB*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, mort en 1640. Voir VANDEN BOOM (*Dominique*).

ARCHANGELUS TENERAMUNDANUS, écrivain ecclésiastique, vivait au XVII^e siècle. Voir HUYLENBROUCK (*François*).

ARCIS (*Lambert D'*), né à Millemorte (Liège) en 1625, mort en 1699. Voir DARCHIS (*Lambert*).

ARCKEL (*Jean D'*), évêque de Liège, mort en 1378. Voir JEAN D'ARCKEL.

ARDÉE (*Jacques D'*), théologien et poète latin, né à Huy, dans le pays de Liège, vers la fin du XVI^e siècle. D'Ardée prit l'habit de croisier, en 1615, au monastère de Clair-Lieu dans cette ville. Bien qu'il eût acquis de la réputation comme professeur de théologie, il n'a laissé que des compositions poétiques en vers latins qui ne sont pas dépourvues d'élégance.

1^o *Ecclesiastæ encomia de vanitate; item Rosarium Marianæ sanctitatis et quodlibetica questiones ex fontibus grammaticarum sive paedotechnia et ænigmata puerilia*. Liège, 1632; in-4^o.

2^o *Histoire des évêques de Liège*, en vers latins, imprimée en 1643, in-4^o. Cette histoire va de saint Materne à Ferdinand de Bavière, auquel elle est dédiée.

F. Hennebert.

ARDENNE (*Remacle D'*) ou **REMACLUS ARDUENNA**, poète latin et magistrat, né à Florennes en 1480, mort en 1524. On le trouve, dès le commencement du XVI^e siècle, à Paris, où il enseignait les belles-lettres. En 1512 au plus tard, il passa à Londres avec de jeunes gentilshommes qu'il instruisit. Il paraît y avoir professé également à l'école de Saint-Paul. Dès l'année suivante, il revint à Paris. Docteur *in utroque jure*, il entra, vers 1517, au conseil privé de Marguerite

d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Bien qu'il passât pour l'un des meilleurs poètes latins de son temps, ce qu'on cite de ses vers n'est pas de nature à faire désirer de connaître le reste. En voici un échantillon :

*Observatissimo patrono Petro Grypho,
Super ægritudine, Remacii Epicedion.
Siccine jurasti semper, Fortuna, gravare
Immeritum? Sic me cladibus usque preme?
Siccine spirabunt venti in contraria semper,
Incumbetque meæ naufraga Scylla ratis?
Semper Threiciis obnoxia vita procellis
Pura ignorabit lætior ire die? etc.*

Il ne paraît jamais s'être élevé au-dessus de cette fausse chaleur et de ces déclamations de rhétorique. Il a publié :

1^o *Epigrammatum libri tres*. Paris, ou Cologne, 1507. Livre d'une grande rareté.

2^o *Remacii Arduenne Florenatis Palamedes, fabula et carmen sacrum*. Paris, Gilles de Gourmont, 1512. Londres, 1512, in-f^o. — Pièce dramatique en 5 actes, avec prologue.

3^o *Remacii Arduenne Florenatis Amorum libri*. Paris, 1513, chez Jean Petit et Josse Badius.

F. Hennebert

ARDENNES (*Gilles D'*), sculpteur, orfèvre et ciseleur, né à Huy, vers 1617, mort à Liège en 1699.

Les différents biographes de cet artiste se répètent textuellement en disant qu'il se fit une grande réputation par les belles statues et les ouvrages importants qu'il exécuta en France et en Allemagne; ils ajoutent qu'après une longue absence, il revint dans son pays natal et se fixa à Liège, pour y jouir d'une fortune considérable qu'il avait acquise par son talent. On ne connaît en Belgique aucun de ses ouvrages.

Box de Saint-Genois.

ARDS (*Guillaume*), sculpteur, né à Bruxelles, travaillait entre les années 1441-1454. Dans un acte échevinal de 1453, il est désigné de la manière suivante : « Guillaume Ards, tailleur d'images, natif de Bruxelles, habitant la ville de Louvain. » Son nom s'écrit également ARNTS.

Les renseignements qui nous sont parvenus sur cet artiste prouvent qu'il jouissait d'une certaine réputation. Philippe le Bon le chargea, en 1441, conjointement avec les sculpteurs flamands, Jean de Cornike et Antoine Clerembault,

de la recherche de l'albâtre nécessaire au mausolée qu'il se proposait de faire élever dans la chartreuse de Dijon, à la mémoire de Jean sans Peur, son père, ainsi que le constatent les registres de la recette générale de la maison de Bourgogne, conservés aux archives du département du Nord, à Lille. En 1442, le duc bailla à ces trois artistes une somme de 600 livres « pour à très-grand frais, » peine et diligence, trouvé une pierre « d'albâtre estant au plus près de Salins, » en icelle avoir fait la découverte pour « y trouver à prendre pierres nécessaires » pour la sépulture de feu monseigneur « le duc Jehan, qui Dieu pardoit, laquelle » monseigneur a intention de faire faire « aux chartreux lez Dijon. »

Le 29 mars 1448, le magistrat de Louvain posa la première pierre de l'hôtel de ville de cette cité, et la construction de cet admirable édifice attira bon nombre de sculpteurs. Ards se fixa à Louvain en 1449. On lui confia l'exécution des bas-reliefs de pierre qui ornent les socles des poutres du rez-de-chaussée du nouveau palais communal. Ce fut également lui qui exécuta les bas-reliefs de bois des clefs des poutres. Après avoir terminé ces diverses sculptures, on le chargea de l'exécution des bas-reliefs des socles et des clefs des poutres de l'étage, circonstance qui prouve qu'on était satisfait de son travail. Ards exécuta, en outre, une statue de la sainte Vierge, qui fut placée dans l'entrée de l'hôtel de ville. Cette statue, qui s'élevait sur un socle orné de bêtes fantastiques, était entourée de quatre anges. L'artiste toucha, pour l'exécution des bas-reliefs des poutres de l'étage et de la statue de la Vierge, une somme de trente-cinq *peters* d'or.

La statue de la Vierge n'existe plus ; mais les bas-reliefs dont nous venons de parler ornent encore les plafonds de l'édifice. Ils représentent des sujets tirés de l'Écriture sainte. Ces bas-reliefs, traités avec une naïveté charmante, prouvent que l'artiste fut l'un des bons *tailleurs d'images* de cette époque.

Ards exécuta, en 1453, un *saint sépulcre* pour être placé dans la crypte de l'église de Notre-Dame de Gembloux. Ce

travail consistait en onze statues de chêne, figurant le Christ au tombeau, Joseph d'Arimathie, Nicodème, les trois Marie, trois chevaliers et deux anges. On le lui paya trente *peters* d'or. Ces diverses statues furent magnifiquement enluminées par Rodolphe van Velpe, peintre à Louvain, qui toucha de ce chef une somme de seize *peters* d'or. On ne possède pas des renseignements sur le sort ultérieur de Guillaume Ards, qui était encore à Louvain en 1454.

Ed. Van Even.

Comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. I, p. 583. — Van Even, *Louvain monumental*, p. 157. — Registres de l'ancien échevinage de Louvain.

ARENBERG (*Jean de Ligne*, comte **D'**). Nous n'avons à nous occuper ici de l'ancienne et illustre maison d'Arenberg que depuis le mariage de Marguerite de la Marck, fille et héritière de Robert de la Marck, avec Jean de Ligne, à qui elle apporta en dot le comté d'Arenberg. C'est à dater de cette époque seulement qu'elle appartient à la Belgique, pays auquel elle a fourni une suite d'hommes distingués, dont les uns se sont signalés sur les champs de bataille, d'autres ont joué un rôle important sur la scène politique, et presque tous ont été appelés à remplir des charges éminentes dans l'État.

En vertu d'une des stipulations du contrat de mariage de Jean de Ligne et de Marguerite de la Marck, leurs enfants et descendants prirent le nom et les armes d'Arenberg qu'ils ont toujours portés depuis.

Jean de Ligne naquit, en 1525, de Louis, baron de Barbançon, et de Marie de Berghes, dame de Zevenberghe. Il débuta dans la carrière des armes, en 1543, par le commandement d'une compagnie de cavalerie (16 mai). Au mois de janvier 1546, le chapitre de la Toison d'or, tenu par Charles-Quint à Utrecht, l'élut chevalier de cet ordre illustre. L'Empereur, résolu à faire la guerre aux protestants d'Allemagne, ordonna, la même année, à Maximilien d'Egmont, comte de Buren, de lui amener en ce pays douze mille gens de pied et cinq mille chevaux ; d'Egmont choisit Jean de Ligne pour l'un de ses lieutenants. Le corps

belge eut à surmonter bien des obstacles, à triompher de bien des périls, pour arriver à Ingolstadt, où l'Empereur l'attendait ; il y réussit, grâce à l'habileté de ses chefs et à la valeur des régiments dont il était composé. Il ne contribua pas peu aux succès de l'armée impériale. Ce fut à l'issue de cette expédition que Jean de Ligne s'unit à Marguerite de la Mark.

Le 23 septembre 1548, Maximilien d'Egmont mourut à Bruxelles. Charles-Quint donna à Jean de Ligne les gouvernements de Frise, d'Overysse, de Groningue et de Drenthe que le défunt occupait (1^{er} janvier 1549), ainsi que sa compagnie de cinquante hommes d'armes et de cent archers d'ordonnances. C'était remplir le vœu du grand capitaine qu'il venait de perdre : le comte de Buren faisait un cas particulier de Jean de Ligne ; il l'appela habituellement son frère d'armes ; il l'avait choisi pour être l'un de ses exécuteurs testamentaires.

Cette année-là, le prince Philippe, fils unique de l'Empereur, vint aux Pays-Bas, pour y être reçu des états et leur prêter serment comme leur futur souverain. Il se transporta, afin d'accomplir ces formalités, dans les différentes provinces. Arrivé à Deventer, où il fut inauguré par les états d'Overysse, la saison se trouva trop avancée pour qu'il poursuivît son voyage ; il chargea le comte d'Arenberg de le représenter dans les provinces de Frise, de Groningue et de Drenthe, et le revêtit à cet effet de ses pleins pouvoirs (31 octobre 1549).

L'Empereur, ayant acquis la terre et seigneurie de Lingen, qui appartenait à la succession du comte de Buren, en ajouta le gouvernement à ceux que Jean de Ligne avait déjà (septembre 1551). Bientôt après, les Pays-Bas se virent assaillis par les Français : Henri II en personne entra dans le duché de Luxembourg. Le gouverneur de cette province, le comte de Mansfelt, en était éloigné en ce moment ; la reine Marie y envoya le comte d'Arenberg, pour en défendre le quartier allemand, en même temps qu'elle commettait au comte de Lalaing la défense du quartier wallon (mai 1552) ; mais, sur ces

entrefaites, Mansfelt ayant pu revenir dans son gouvernement, elle donna à Jean de Ligne une autre destination. Elle s'occupait de rassembler un corps de troupes pour renforcer l'armée avec laquelle l'Empereur s'avancait vers le Rhin ; elle l'en nomma maréchal (4 août 1552), en plaçant directement sous ses ordres une division de sept cents chevaux. Charles-Quint, ayant mis le siège devant Metz, voulut avoir auprès de lui le comte d'Arenberg, à qui il confia un commandement important, et, jusqu'à la fin de la campagne, Jean de Ligne ne quitta point l'Empereur. Il prit part, à la tête d'un régiment de gens de pied, aux campagnes de 1553, 1554 et 1555.

Lors de l'abdication de Charles-Quint, les provinces de Frise, d'Overysse, de Groningue et de Lingen, alléguant leurs privilèges, ne voulurent pas députer aux états généraux en présence desquels eut lieu cette imposante cérémonie ; Charles commit le comte d'Arenberg pour faire, en son nom, la cession à son fils de ces quatre pays dans une assemblée solennelle des états de chacun d'eux (25 octobre 1555), et Philippe le délégua à l'effet de recevoir le serment de fidélité des états de Lingen, qui ne le lui avaient pas prêté en 1549 (30 novembre 1555). Le nouveau souverain confirma Jean de Ligne dans les gouvernements dont son père l'avait investi (30 novembre 1555 et 20 juillet 1556). Au mois de novembre 1556, il le chargea d'aller remettre au duc Henri de Brunswick le collier de l'ordre de la Toison d'or, qui avait été conféré à ce prince, au chapitre d'Anvers, le 28 janvier précédent.

Jean de Ligne fit les campagnes de 1557 et 1558 contre la France, ayant sous ses ordres, dans la première, mille chevaux, et un régiment de gens de pied bas allemands de trois mille têtes dans la seconde ; il assista à la bataille de Saint-Quentin, où il donna de nouvelles marques de sa bravoure et de ses talents militaires. Au commencement de 1559, une diète impériale ayant été convoquée à Augsbourg, le roi le désigna pour y représenter le cercle de Bourgogne ; le 9 août de la même année, il l'appela à remplir la charge considérable

de « maréchal de l'ost », qui était vacante depuis la mort d'Adrien de Croy, comte du Rœulx. Au moment où il se disposait à quitter les Pays-Bas, Philippe, voulant reconnaître les services que les seigneurs belges lui avaient rendus dans les dernières guerres, accorda aux principaux d'entre eux des gratifications qui devaient leur être payées après son retour en Espagne : le comte d'Arenberg fut compris dans cet acte de libéralité pour six mille écus.

Le traité de Cateau-Cambrésis avait rendu la paix aux Pays-Bas ; Jean de Ligne en profita pour vouer tous ses soins aux provinces dont le gouvernement lui était confié. Il ne s'en absentait plus guère que dans de rares occasions, comme au mois de février 1563, où la duchesse de Parme l'envoya à Liège. Robert de Berghes avait annoncé l'intention de résigner le siège épiscopal de cette ville ; la duchesse, désirant que le chapitre eût, à sa place, quelqu'un qui fût agréable au roi, jugea que le comte d'Arenberg serait plus propre que tout autre à y disposer les membres de ce corps. L'élection qu'ils firent de Gérard de Groesbeek répondit à son attente.

Jean de Ligne avait été l'un des tuteurs d'Anne d'Egmont, fille du comte de Buren, première femme de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange. Ses relations avec ce prince, sans avoir un caractère d'intimité, étaient amicales ; il était intervenu, en 1557, au mariage de sa sœur Marie de Nassau avec le comte Van den Berghes ; il lui écrivait, en 1559, en France, où il était allé en otage : « Je vous prie me faire part quelques fois de ce qu'y passe là, et ne faudray de faire le mesme d'issy (1). » Cependant, lorsque Guillaume, Egmont et Hornes formèrent une ligue contre le cardinal de Granvelle, Jean de Ligne refusa d'y entrer ; il déclara qu'il serait injuste à lui de se plaindre du gouvernement, dont il n'avait reçu que des faveurs, et, quant au cardinal, qu'il ne pouvait lui en vouloir, car il lui avait toujours fait plaisir dans

les choses raisonnables qu'il avait demandées. Il en résulta une mésintelligence ouverte entre lui et les chefs de la ligue. Avec le prince d'Orange les choses en vinrent au point que ce prince réclama de lui plusieurs milliers de florins, prétendant qu'il en était resté redevable au comte de Buren pour des gageures perdues : à quoi il riposta en réclamant, à son tour, le remboursement des dépenses qu'il avait faites au temps de la tutelle de la première femme du prince. Il répondit aussi au comte d'Egmont, qui lui faisait des reproches sur ce que leurs projets s'étaient ébruités, que, si leurs plans étaient connus, ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes, qui ne parlaient jamais d'autre chose.

Un des objets que Philippe II avait le plus à cœur était l'érection des nouveaux évêchés qu'il avait obtenue du pape Paul IV. Trois de ces évêchés, ceux de Leeuwaerden, de Deventer et de Groningue, avaient leur siège dans les provinces placées sous l'autorité du comte d'Arenberg. Il employa tous les moyens qui étaient en son pouvoir afin de persuader les états de recevoir les prélats que le roi y avait nommés, mais il n'y put parvenir. Le tableau fait à la duchesse de Parme, dans un écrit du mois de juillet 1565, de la situation des choses dans ses gouvernements explique cette opposition des états, lesquels y étaient encouragés, d'ailleurs, par l'exemple de ce qui se passait en Brabant et en Gueldre : « Le faict de la sainte foy et religion — y est-il dit — ne va pas trop bien aux pays de Frise, Overysse et Groningue, ains y croit le mal de plus en plus, en pluralité et diversité de sectes et hérésies, principalement en la ville du Dam et de Groeningue, ausy es villes et plat pays d'Overysse, et ce à l'occasion des voirs, des alliances, escolles et conversions que les estrangers, à cause du commerce, ont nécessairement audict pays, et réciproquement ceulx du mesme pays avec lesdicts estrangers, ausy pour ce que les curez y preschent aujourd'huy plus librement que à l'accoustumée, etc., etc. »

Appelé à Bruxelles par la duchesse de

(1) Lettre écrite de Gand, le 14 juillet 1559, conservée en original autographe aux Archives de la Haye.

Parme, avec les autres gouverneurs et chevaliers de l'ordre, quand elle apprit que les confédérés s'y étaient donné rendez-vous pour lui présenter des remontrances, Jean de Ligne assista aux délibérations qui eurent lieu dans les derniers jours de mars 1566 et le mois suivant, sous la présidence de la gouvernante. Il s'y prononça pour l'abolition de l'inquisition et la modération des placards ; mais il ne fut pas de l'avis du prince d'Orange, des comtes d'Egmont et de Hornes et de leurs adhérents quant à l'assemblée des états généraux et à la suprématie à attribuer au conseil d'État sur les conseils privé et des finances : il trouva que la réunion des états produirait plus de mal que de bien, et la concentration des affaires dans les mains du conseil d'État lui parut de nature à les embarrasser, au lieu d'en accélérer l'expédition. Il vota, du reste, pour l'envoi du marquis de Berghes et du baron de Montigny au roi, afin de lui faire connaître l'état du pays et le solliciter d'y venir. Après les saccagements du mois d'août, qui avaient glacé de terreur la gouvernante, il l'assura qu'elle pouvait compter sur lui, qu'il ferait tout ce qu'elle lui commanderait.

Cependant le compromis, la présentation de la requête, les concessions que le gouvernement s'était vu obligé de faire aux confédérés, avaient eu leur contre-coup dans les provinces de son gouvernement (1) : les nouvelles doctrines religieuses s'y étaient propagées avec rapidité, grâce surtout aux prédicateurs qui y étaient accourus de Lubeck, de Brême et d'autres lieux de l'Allemagne ; en beaucoup d'endroits l'exercice du culte catholique se trouvait suspendu, les églises étaient fermées ou converties en temples protestants, les ministres zwingliens baptisaient et mariaient ; une partie des curés, cédant au torrent, ne disaient plus la messe, et ils chantaient des psaumes en

leur langue maternelle ; des églises et des monastères enfin avaient été livrés au pillage. Ces désordres, et l'impuissance où il était d'y remédier, navraient de douleur Jean de Ligne ; il était choqué particulièrement de ce que les bourgeois de Leeuwaerden se montraient chaque jour en armes, avec fifres et tambourins, et tirant des coups d'arquebuse et de pistolet, jusqu'aux près du château où il tenait sa résidence : « Je puis assureur V. A. — » écrivait-il à la duchesse de Parme —, « que ne pourroy aucunement porter au » cœur ces façons de faire tant téméraires et outre cuydées, ni endurer telles » approches et dommageables à ladicte » maison.... Et n'est à dire, Madame, » le regret et le desplaisir que ce m'est de » veoir les choses en ces termes, et que » ne me reste aultre moyen de remédier » à l'ung et l'autre comme désireroy » bien (2) »..... Il avait pourtant, à son retour de Bruxelles à Leeuwaerden, fait preuve d'énergie : les bourgmestres lui ayant présenté deux aimes de vin pour sa bienvenue, il les avait refusées, leur disant que, tant qu'ils n'auraient pas remis les églises et le service divin en leur premier état, « il ne vouloit estre en leur compaignie, ni avoir hantise et conversation » avec eulx (3). »

Le 16 octobre, il alla trouver au Loo, sur la Veluwe, le comte de Meghem, gouverneur de Gueldre et de Zutphen, pour se concerter avec lui : tous deux furent d'avis que la faiblesse de l'administration avait été cause du mal qui était arrivé, et ils demandèrent à la duchesse de Parme de les autoriser à lever chacun quinze enseignes d'infanterie et six cents chevaux ; avec ces forces ils se flattaient de rétablir l'autorité des lois dans leurs gouvernements. Marguerite d'Autriche leur répondit (23 octobre) que l'argent lui manquait ; elle les engagea à temporiser, à user de remontrances, d'exhortations, de prières. Quand le roi eut

(1) A Leeuwaerden, c'étaient trois gentilshommes nommés Antoine van Egmont, Frédéric van Egmont et Josué d'Halverdgen, qui avaient apporté l'acte de confédération signé de Brederode, Louis de Nassau, Charles de Mansfelt, et qui, après y avoir eux-mêmes apposé leurs signatures, l'avaient présenté à un grand nombre de personnes, pour qu'elles le souscrivissent aussi. De-

vant l'hôtellerie où ils étaient descendus, ils avaient placé les tableaux de leurs armes avec la devise de *Vive les Gueux*. (Lettre du comte d'Arenberg à la duchesse de Parme, du 31 janvier 1567).

(2) Lettre du 17 septembre 1566, écrite de Leeuwaerden.

(3) Autre lettre du 17 septembre.

mis quelques ressources à sa disposition, elle fit savoir à d'Arenberg qu'il pouvait lever quatre enseignes de gens de pied de deux cents têtes chacune (19 novembre); plus tard, sur les ordres qu'elle reçut de son frère, elle l'autorisa à rassembler quinze cents hommes répartis sous cinq enseignes (22 décembre).

D'Arenberg avait, au commencement d'octobre, quitté Leeuwaerden, où ses ordres n'étaient plus respectés; il s'était retiré à Hasselt, puis à Lingén : il se disposa à y retourner, dès qu'il eut réuni des forces suffisantes. Il se rendit d'abord à Zwoll (26 décembre) : dans cette ville d'Overijssel des prêches avaient eu lieu, mais il n'y avait été commis aucune violence contre les lieux sacrés; en promettant aux magistrats l'oubli de ce qui s'était passé, il les détermina à remettre d'eux-mêmes en son ancien état l'exercice du culte catholique. De Zwoll il alla s'établir à Bergum, à une lieue de Leeuwaerden, où il commanda à ses capitaines de venir le joindre avec leurs gens (6 janvier 1567). Là il reçut une députation des bourgmestres de Leeuwaerden, chargée de le supplier d'entendre à quelque accord au moyen duquel ils pussent conserver la nouvelle religion en concurrence avec l'ancienne : il rejeta cette demande, et exigea que les prédicateurs luthériens se retirassent de la ville et de sa juridiction; que le répositoire du saint sacrement, ainsi que les autels, images, ornements, joyaux et toutes autres choses appartenant à l'église, qui avaient été ôtées ou rompues, fussent restitués et réparés; que le service divin fût rétabli en toutes les églises avec les cérémonies pratiquées d'ancienneté, de manière qu'il ne subsistât rien des nouveautés qui avaient été introduites en matière de religion; enfin que les bourgeois déposassent au château leur artillerie et leurs munitions de guerre : moyennant l'accomplissement de ces conditions, il leur donna l'assurance, par un acte signé de sa main, sous le bon plaisir toutefois de la gouvernante, qu'il ne chargerait pas les bourgeois de gens de guerre, ne mettrait pas garnison dans la ville, et ne s'y ferait accompagner que de sa maison et de sa garde de cinquante

chevaux; il les assura encore que personne ne serait recherché, appréhendé ni endommagé en corps ni en biens, à raison des troubles passés (15 janvier). Le 20 janvier, il entra dans la ville, laissant ses cinq enseignes d'infanterie à Bergum. Quelques jours après, le secrétaire de Brederode, Ylpendam, ne craignit pas de se présenter à Leeuwaerden, pour y ranimer le zèle des partisans de la confédération; il le fit arrêter (31 janvier) et enfermer au château, où il le retint, malgré ses protestations et celles de son maître. La duchesse de Parme n'avait pas approuvé l'acte du 15 janvier : il négocia avec les bourgmestres pour en obtenir la modification, et, sur leur refus, il le révoqua et fit occuper la ville par deux de ses compagnies (3 mars); il en mit deux autres en garnison à Sneek, et la cinquième à Sloten. Groningue et Deventer furent plus difficiles à réduire; ce fut seulement après que Noircarmes fut arrivé en Hollande avec plusieurs régiments, que Brederode eut été chassé de Vianen et forcé de s'enfuir d'Amsterdam, que d'Arenberg les amena à se soumettre aux volontés du roi et de la gouvernante. Le 7 juin, il occupa Groningue avec quatre enseignes de hauts Allemands. Les magistrats de Deventer alléguaient que, s'ils avaient toléré l'exercice de la nouvelle religion, ils ne l'avaient fait que pour maintenir la paix publique; que, dans leur ville, les autels, images et autres choses sacrées étaient restés intacts, que leurs bourgeois n'avaient pris part à aucune confédération, ligue ou alliance : à la faveur de ces raisons, ils demandaient, avec de vives instances, qu'on ne les obligeât pas à recevoir des gens de guerre; il intercédait pour eux, et la gouvernante consentit qu'ils en fussent exemptés, à certaines conditions. L'autorité royale et l'ancienne religion se trouvèrent ainsi rétablies, sans effusion de sang, dans les provinces de Frise, d'Overijssel et de Groningue : car l'exemple que les villes capitales avaient donné, les villes secondaires et le plat pays ne tardèrent pas à le suivre. Un historien hollandais attribue ces résultats « à la « réputation que le comte d'Arenberg « avait d'être doux et porté à la clément-

« ce (1) » ; il faut en faire honneur aussi à son esprit de justice : lorsqu'il fut entré dans Groningue, la duchesse de Parme lui ordonna de désarmer les habitants dont on avait eu à se plaindre durant les troubles, en laissant les armes aux mains de ceux qui s'étaient bien conduits ; il répondit à la gouvernante que désarmer les uns sans désarmer les autres serait causer des dissensions et des haines entre les bourgeois ; que, par ce motif, il ne croyait pas devoir le faire, comme il n'avait pas fait de différence entre les bons et les mauvais dans la répartition des logements militaires (2).

Il partit pour Bruxelles au mois de juin. Le roi avait ordonné qu'il remplît sa charge de maréchal de l'ost dans l'armée que le duc d'Albe menait aux Pays-Bas ; il alla au-devant du duc jusqu'à Arlon (8 août 1567), et l'accompagna à Namur, à Louvain, à Bruxelles. Il était présent, le 9 septembre, au conseil à l'issue duquel les comtes d'Egmont et de Hornes furent arrêtés ; il se joignit à Mansfeldt et à Berlaymont, pour réclamer contre cette arrestation qui portait atteinte aux immunités des chevaliers de la Toison d'or. Le mois suivant, Charles IX, que le prince de Condé avait failli surprendre à Meaux, ayant demandé du secours au duc d'Albe et à la duchesse de Parme, ils résolurent de lui envoyer le comte d'Arenberg avec quinze cents chevaux. Le comte, que le marquis de Villars vint rencontrer entre Cambrai et Beauvais, pour le conduire vers le roi de France, arriva à Paris à la fin de novembre. Dans l'intervalle, les huguenots avaient été battus près de Saint-Denis ; la cour n'avait plus besoin du corps auxiliaire qui lui était venu de Bruxelles. Charles IX, en le renvoyant, témoigna à ceux qui le commandaient, et au comte d'Arenberg en particulier, sa satisfaction et sa bienveillance.

Des événements graves devaient bientôt rendre la présence de Jean de Ligne nécessaire dans ses gouvernements. Le 24 avril 1568, le comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, envahit le pays de Groningue, à la tête d'un corps

d'environ sept mille hommes d'infanterie et de quelques centaines de chevaux, formé, pour la plus grande partie, de fugitifs des Pays-Bas qui s'étaient réfugiés à Emden et dans les environs ; le château de Wedde, appartenant au comte d'Arenberg, sur la frontière de ce pays, fut le premier lieu dont il prit possession ; de là il se porta sur le Dam. A cette nouvelle inattendue, le duc d'Albe ordonna à d'Arenberg, qui se trouvait à Bruxelles, de se rendre incontinent en Frise ; il fit diriger vers ce pays le régiment espagnol de don Gonzalo de Bracamonte ; il manda au comte de Meghem de seconder les opérations que d'Arenberg allait entreprendre contre les ennemis. Arrivé à Vollenhoven, d'Arenberg y eut une attaque de goutte qui l'obligea de se mettre au lit : il ne renonça point, pour cela, à commander en personne l'expédition qu'on lui avait confiée ; il se fit transporter en bateau à Leeuwaarden, et de Leeuwaarden à Groningue sur une civière. C'était cette dernière ville qu'il avait assignée pour rendez-vous à ses troupes, composées, outre le régiment espagnol de don Gonzalo de Bracamonte, de quatre compagnies d'infanterie qu'il avait tirées de Leeuwaarden et de Sneek et d'une compagnie de hauts Allemands venue d'Oldenzeel. Quoique mal rétabli de sa goutte, le 21 mai il monta à cheval et marcha aux ennemis, qui occupaient Delfzyl, où ils s'étaient fortifiés. Il logea, ce jour-là, à l'abbaye de Witterverum, près du Dam. Après quelques escarmouches, où l'avantage resta à l'armée royale, Louis de Nassau, dans la nuit du 22 au 23, battit en retraite. D'Arenberg se mit aussitôt à sa poursuite : le 23, vers le milieu du jour, il l'atteignit à Heyligerlee, à trois lieues de Delfzyl. En ce moment le comte de Meghem, avec de la cavalerie, n'était plus qu'à cinq ou six heures de marche, et son infanterie suivait à quelques lieues de distance : si d'Arenberg l'eût attendu, la perte de Louis de Nassau était presque infaillible. Soit, comme plusieurs historiens le rapportent, que les Espagnols le forçassent d'en venir

(1) Van Loon, t. I, p. 96.

(2) Lettre du 9 juin 1567, écrite de Groningue.

immédiatement aux mains (1), soit qu'il fût poussé par son ardeur naturelle et par la crainte de laisser échapper les ennemis, il donna l'ordre de les attaquer. L'action fut engagée désordonnément par l'infanterie espagnole, qui, ayant été repoussée, vint jeter la confusion dans les rangs des compagnies allemandes tandis qu'elles se formaient en bataille. D'Arenberg essaya en vain par les plus grands efforts de rétablir le combat; ayant eu un cheval tué sous lui, il en monta un autre et continua de faire des prodiges de valeur; on dit même qu'il tua de sa main Adolphe de Nassau, frère du comte Louis; mais bientôt il se vit accablé par la multitude des ennemis qui l'entouraient, et, après une lutte opiniâtre, Antoine de Zoete, seigneur de Hautain, le frappa mortellement. Sa mort fut le signal de la débandade de ses troupes. Son artillerie, ses bagages, sa vaiselle, l'argent destiné à la solde des Espagnols, tombèrent au pouvoir des confédérés, qui firent aussi un grand nombre de prisonniers. La toison d'or que Jean de Ligne portait fut envoyée au prince d'Orange, à Strasbourg. Sa dépouille mortelle reçut la sépulture dans l'église du monastère d'Heyligerlée.

La cause de la religion et du roi faisait une grande perte, comme le cardinal Granvelle l'écrivit à l'évêque de Namur Antoine Havet (2), en perdant le comte d'Arenberg; aussi fut-il vivement regretté à Rome et à Madrid. Dans les temps de troubles, les hommes que rien ne peut détourner de la fidélité à leurs serments et à leurs devoirs sont rares; Jean de Ligne était un de ces hommes. Guichardin l'appelle « un baron valeureux, signalé et de « marque ». Brantôme, qui l'avait connu à la cour de Charles IX et avait même été dans sa familiarité, fait de lui ce portrait : « Outre sa valeur, il estoit un très-bon « et très-agréable seigneur, surtout de « fort grande et haute taille et de très- « belle apparence.... Ses propos n'es- « toient nullement communs ny pauvres, « mais très-rares et très-riches, car il par-

« loit fort bien et très-bon françois, com- « me encore quelques autres langues. « Bref, il estoit très-vertueux et très-par- « fait. »

Marguerite de la Marck, sa veuve, lui survécut pendant trente et un ans; elle mourut au commencement de 1599. « C'était, dit Van Meteren, une sage et « habile dame ». En 1570, l'empereur Maximilien II la choisit pour accompagner en France l'archiduchesse Élisabeth, sa fille, qui y allait épouser Charles IX; ce roi étant mort, Élisabeth voulut retourner dans sa patrie : elle pria la comtesse douairière d'Arenberg de lui faire de nouveau compagnie dans ce voyage. Philippe II, durant tout son règne, lui témoigna la plus grande considération, et il lui prouva aussi qu'il gardait le souvenir des services de son mari; il lui fit compter dix mille florins lors de l'établissement de chacune de ses deux filles : l'aînée, Marguerite, mariée au comte de Lalaing, la seconde, Antoinette-Guillermine, au comte Salentin d'Isenbourg, qui avait renoncé à l'archevêché de Cologne. En 1588, il lui accorda une pension de deux mille florins, outre une gratification de douze mille florins. Dans les dernières années de sa vie, elle s'était retirée à Zevenberghe, comme en une espèce de lieu neutre.

Gachard.

ARENBERG (Charles, comte **D**'), fils aîné de Jean de Ligne et de Marguerite de la Marck, naquit, le 22 février 1550, à Vollenhoven en Frise; il eut pour parrain l'empereur Charles-Quint. Il comptait dix-neuf ans à peine (octobre 1569), lorsque le duc d'Albe l'envoya en ambassade vers Charles IX et Catherine de Médicis, pour les féliciter sur la victoire de Montcontour. Le 4 juillet 1570, Philippe II, voulant reconnaître et récompenser en lui les services de son père, lui donna la compagnie de cinquante hommes d'armes et cent archers de ses ordonnances que Jean de Ligne avait commandée; il lui aurait en outre conféré le gouvernement de la province

« Mègue, pour prez qu'il fust d'eulx. » (Bibl. imp. à Paris, Mss. S. Germ. Harlay 228²⁴, pièce XXIII).

(2) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, p. 33.

(1) Cette version est confirmée par le témoignage de Ferey Duresca, qui était alors résident de France aux Pays-Bas; le 28 mai 1568, il écrivait à Charles IX : « Les Espagnolz ne voullurent « jamais avoir patience d'attendre le comte de

d'Utrecht, si le duc d'Albe ne lui eût représenté qu'une charge de cette importance exigeait plus d'âge et d'expérience que le comte n'en avait. Charles d'Arenberg passa cette année-là en Espagne sur la flotte qui y conduisit la reine Anne d'Autriche, quatrième épouse de Philippe II. Pendant le séjour qu'il fit à Madrid, il fut de nouveau question, pour lui, d'un gouvernement de province; on parlait aussi du poste de capitaine des archers de la garde royale, qui était vacant depuis la mort du comte de Hornes : le roi, qui semblait disposé à le nommer à l'un ou à l'autre de ces emplois, remit sa décision à un autre temps, mais il lui fit ressentir les effets de sa libéralité, et il le chargea d'aller complimenter Charles IX à l'occasion de la naissance de la fille qu'Élisabeth d'Autriche venait de lui donner (27 octobre). Hopperus, qui nous fournit ces détails, nous dépeint ainsi Charles d'Arenberg à cette époque de sa vie : « Il a un caractère très-facile et est » plein de candeur; mais, comme le gou- » verneur qu'il a eu n'était pas assez sé- » vère, il parle un peu trop librement. Il » est, du reste, averti de ce défaut, et » j'espère qu'il s'en gardera à l'ave- » nir. (1) » L'ambassadeur de France à Madrid, le seigneur de Saint-Goard, écrivait, de son côté, à Catherine de Médicis : « Le comte d'Arenberghe a envie » de se porter en sa charge au contante- » ment de V. M.... Il est jeune et peu » avisé aux affaires : mais, s'il est ung » peu manié, je pense qu'il dira ce qu'il » saura. (2) » Après avoir quitté la cour de France, Charles d'Arenberg revint aux Pays-Bas, où don Luis de Requesens, grand commandeur de Castille, ne tarda pas à arriver pour remplacer le duc d'Albe. Ce seigneur lui confia la mission de notifier sa prise de possession du gouvernement à l'Empereur, à l'Impératrice, aux princes de la maison impériale, aux ducs de Bavière, de Lorraine, de Wurtemberg, aux archevêques de Cologne, de Trèves et de Mayence (décembre 1573).

Du vivant de Jean de Ligne, des pourparlers avaient eu lieu pour le mariage de son fils avec la fille du comte de Vaudemont, de la maison de Lorraine, et la duchesse de Parme avait sollicité le roi, à cette occasion, d'ériger en principauté la baronnie de Zevenberghe, dont le comte d'Arenberg avait hérité en 1557, par le décès de sa mère, ou de le gratifier d'une principauté dans le royaume de Naples. Ce projet d'alliance ayant été abandonné, la demande faite au roi n'eut pas de suite. En 1576, l'empereur Maximilien II, par un diplôme du 5 mars, érigea en principauté de l'Empire le comté d'Arenberg, avec tous les honneurs, toutes les prérogatives attachés à cette dignité; le 11 octobre de la même année, à la diète de Ratisbonne, le collège des princes décida que les princes-comtes d'Arenberg auraient dans son sein séance et suffrage immédiatement après les princes de la maison de Vaudemont.

Pendant les troubles dont les Pays-Bas devinrent le théâtre après la mort de Requesens, Charles d'Arenberg tâcha de se tenir à l'écart; il se retira à Mirwart, appartenant à sa mère, dans le duché de Luxembourg. Cependant, lorsque don Juan d'Autriche vint aux Pays-Bas (6 décembre 1576), il put d'autant moins se dispenser de lui rendre visite, que la ville de Luxembourg, où le frère du roi était entré, est à une petite distance de Mirwart. Don Juan lui fit un accueil distingué, et, sur sa proposition, Charles d'Arenberg consentit à aller de nouveau en ambassade vers l'Empereur et les princes de l'Empire. Marguerite de la Marck en fut à peine informée qu'elle essaya d'empêcher les effets de l'engagement pris par son fils : le conseil d'État avait requis celui-ci, par plusieurs lettres, de se transporter à Bruxelles; la même réquisition lui avait été adressée, à titre de ses devoirs féodaux, par la chancellerie de Brabant. Marguerite de la Marck pria don Juan de considérer s'il

(1) *Est facillimus moribus et pectore planè candido; sed quia gubernatorem non habuit satis asperum, effudit se paulo solutius. Ceterum malo edoctus, in posterum, ut spero, cavebit...*

(Lettre du 28 novembre 1572 à Viglius, dans *Joach. Hopperi Epistolæ ad Viglium*, p. 368.)

(2) Lettre du 22 novembre 1572 (Bibliothèque impériale à Paris, Ms. Harlay, 2282, pièce XC).

n'était pas convenable qu'avant de faire le voyage d'Allemagne, il se montrât à Bruxelles, » afin qu'on ne conçût point « quelque sinistre opinion et arrière-pensée contre lui (1). » Cette excuse fut peu goûtée de don Juan, qui insista, auprès de Charles d'Arenberg, en des termes tels qu'il ne put se soustraire à l'accomplissement de sa promesse.

De retour de sa mission en Allemagne, d'Arenberg trouva don Juan établi à Bruxelles, et reconnu pour gouverneur des Pays-Bas par les états généraux. La bonne intelligence qui s'était établie entre les représentants de la nation et le lieutenant de Philippe II ne devait pas toutefois être de longue durée : impatient des bornes dans lesquelles son autorité était circonscrite, don Juan s'empara, par surprise, du château de Namur (24 juillet 1577), et par là fut rallumé le flambeau à peine éteint de la guerre civile. Charles d'Arenberg avait, ainsi que le duc d'Arschot, le prince de Chimay, les comtes du Rœulx et de Fauquembergue et d'autres gentilshommes de distinction, accompagné don Juan à Namur ; après cet éclat, il partit pour Mirwart, d'où il se rendit dans sa principauté. Sa position devenait de plus en plus difficile : à Bruxelles on parlait de confisquer ses biens et ceux de sa mère, s'il ne se rangeait point du parti des états. Dans ces circonstances, il montra sa fidélité aux sentiments que lui avait transmis son père : « En advenue ce qui » voudrat, — écrivit-il à don Juan — « Vostre Altèze se peult bien asseurer que » je ne manqueray jamais à la promesse » que luy ay faicte, ny que m'emplieray » jamais en chose qui soye contre mon » Dieu et mon roi : plustost mourir (2). A quelque temps de là, les états généraux le sommèrent de venir prendre, dans un court délai, le commandement de sa compagnie d'hommes d'armes ; il demanda à don Juan d'Autriche quelle réponse il devait leur faire : « En vous déclarant — » lui écrivit don Juan — (comme je ne » faiz doubte ferez) comme gentilhomme

« qui jusques à présent avez si bien fait, » en suivant les vestiges de vostre feu » père, vous monstrant pour le service » de Dieu et de vostre prince naturel et » nous venant trouver, vous ne leur saurez » donner meilleure response (3). » Marguerite de la Marck sut toutefois, sous différents prétextes, retenir son fils auprès d'elle, mais en protestant que tous deux « ils mourraient plutôt que de faire » chose qui fût contre Dieu, le service » du roi, leur honneur et leur réputation (4). »

Le successeur de don Juan d'Autriche dans le gouvernement des Pays-Bas, Alexandre Farnèse, ne vit pas de bon œil la conduite réservée de la comtesse d'Arenberg et de son fils. Aussi la mort du comte de Rennenbourg (22 juillet 1581) ayant rendu vacant le gouvernement de Frise et de Groningue, il résista aux sollicitations que lui fit la maison de Lalaing, alors très-influente, pour qu'il en revêtît Charles d'Arenberg ; il consentit seulement, sur le désir que celui-ci lui exprima de s'employer au service du roi, à lui confier le commandement de mille reîtres, à la tête desquels il prit part au siège d'Audenarde. Après la reddition de cette ville (2 juillet 1582), le prince de Parme envoya d'Arenberg à la diète d'Augsbourg, pour y représenter le cercle de Bourgogne. La diète finie, il lui donna une autre mission. Gebhard Truchses, archevêque de Cologne, qui avait embrassé la confession d'Augsbourg et s'était marié, prétendait non-seulement conserver son électorat, mais encore y introduire le protestantisme : le chapitre et le magistrat s'opposèrent à ses desseins ; alors il recourut à la voie des armes. Farnèse chargea d'Arenberg de se rendre à Cologne et d'offrir aux membres du magistrat, ainsi qu'aux chanoines, l'appui du roi d'Espagne ; il le fit suivre d'un corps d'infanterie et de cavalerie qu'il plaça sous ses ordres, et qui concourut aux opérations militaires dont le résultat fut de contraindre Truchses à se réfugier en

(1) Lettre du 29 novembre 1576, écrite de Mirwart.

(2) Lettre du 18 octobre 1577, écrite d'Arenberg.

(3) Lettre du 21 novembre 1577.

(4) Lettre du 16 décembre 1577 à don Juan d'Autriche, écrite d'Arenberg.

Hollande. Dans le cours de ces événements, le comte de Hohenlohe, qui commandait une division de l'armée des Provinces-Unies, essaya de reprendre Zutphen, dont le colonel espagnol Verdugo s'était emparé depuis peu. D'Arenberg se porta au secours de la place assiégée; il força Hohenlohe à abandonner son entreprise. Au mois de juillet 1584, son régiment se mutina, chassa ses officiers et se fortifia près de Kerpen. Cette mutinerie lui causa beaucoup d'embarras et d'ennui. Il revint alors auprès du prince de Parme et assista au siège d'Anvers. Lorsqu'au mois de septembre 1585, cette grande ville eut capitulé, ce fut lui que Farnèse chargea d'occuper le faubourg de Borgerhout avec six compagnies allemandes qu'il avait tout récemment levées.

Philippe II, le 9 octobre 1584, avait fait le prince-comte d'Arenberg chevalier de la Toison d'or; il reçut le collier des mains du prince de Parme, au palais de Bruxelles, le 27 avril 1586. Dans le même temps, le roi lui conféra la charge de l'un des chefs des finances (8 mai 1586). On a vu qu'il avait été question, du vivant de son père, de le marier avec la fille du comte de Vaudemont. Dix années plus tard, le roi avait songé, pour lui, à mademoiselle de Mérode, héritière de la maison de Berghes; en faveur de cette union, il aurait ordonné la mainlevée des biens considérables laissés par le marquis de Berghes, mort à Madrid en 1567, et qui avaient été frappés de confiscation. Il s'était agi encore, en 1578, d'un mariage entre lui et l'une des filles du duc de Clèves. Enfin, en 1587, il épousa Anne, fille aînée de Philippe de Croy, duc d'Arschot, et de Jeanne-Henriette, dame de Halewin et de Commines. Marguerite de la Marck crut devoir demander le consentement préalable du roi à cette alliance. Philippe II lui répondit : « Trouvant ladite alliance tant à propos et convenable aux parties, je ne puis sinon la advouer, et avoir agréable que y soit ultérieurement pro-

« cédé, parmy la bonne opinion que j'ay
« ce ne sera que à l'accroissement des
« deux maisons, et que vostre fils, suivant les traces de feu son père, me
« donnera de plus en plus occasion de
« me ressouvenir de ses services, y accou-
« mulant les siens, comme il fait, pour
« par moy estre continué la démonstra-
« tion que ay commencé à faire en son
« endroit, au moyen d'une charge tant
« principale comme celle en quoy l'ay
« retenu. (1) »

Le prince de Parme ayant résolu d'assiéger l'Écluse, Charles d'Arenberg fut un de ceux qu'il choisit pour le seconder dans cette entreprise. Il occupait le fort de Blanckenberg avec trois cents chevaux et quelque infanterie, lorsque, le 2 août 1587, le comte de Leycester se présenta devant ce fort à la tête de sept mille fantassins, six cents chevaux et trois pièces d'artillerie. Il fit si bonne contenance que le général anglais l'attaqua avec hésitation; et, comme Farnèse accourait à son secours, Leycester se retira la nuit même, avec une perte d'une cinquantaine d'hommes. Le 4 août, l'Écluse ayant capitulé, le prince de Parme donna à d'Arenberg le commandement de la place et des gens de guerre qu'il y laissait.

L'année 1587 avait été fixée d'abord par Philippe II pour l'expédition contre l'Angleterre qu'il méditait depuis si longtemps : il chargea de remplacer Farnèse, dans le gouvernement des Pays-Bas, pendant qu'il dirigerait cette expédition, le comte Pierre-Ernest de Mansfelt, gouverneur et capitaine général du duché de Luxembourg; et dans le cas où celui-ci viendrait à manquer, il désira savoir qui pourrait être nommé à sa place. Farnèse lui désigna Charles d'Arenberg : « C'est — lui écrivit-il —
« un gentilhomme d'honneur et qui pa-
« rait animé de bons sentiments. Il s'en-
« tend aux affaires, il a une manière de
« procéder qui plaît généralement; aussi
« le choix de sa personne contentera-t-il
« tout le monde (2). » Le rassemblement

(1) Lettre du 7 février 1587. (Arch. du royaume.)

(2) *Es honrado caballero, y parece que tiene buenas entrañas, y es dado á negocios, y entiendo*

contentará al universal, teniendo buen trato y manera de proceder... (Lettre du 20 juillet 1587, aux Archives de Simancas).

de la flotte espagnole ayant souffert des retards, l'expédition projetée fut remise. Farnèse, en vue d'amuser les Anglais, envoya à Bruges, au mois de février 1588, Charles d'Arenberg, le président Richardot et Frédéric Perrenot, seigneur de Champagny, pour conférer avec les commissaires de la reine Élisabeth sur les moyens de rétablir la paix entre les deux couronnes. On sait quel fut le triste sort de l'*invincible armada*; nous n'avons pas à nous en occuper ici. En 1590, d'Arenberg accompagna le duc de Parme, lorsqu'il entra en France pour délivrer Paris, qu'assiégeait Henri IV. Sa conduite dans le cours de cette campagne lui valut une lettre de remerciements du roi (1^{er} mars 1591).

L'archiduc Albert, à son arrivée aux Pays-Bas, fit Charles d'Arenberg gentilhomme de sa chambre. Devenu souverain de ces provinces, il le nomma successivement conseiller d'État (15 octobre 1599), amiral et lieutenant général de la mer (25 octobre 1599) et grand fauconnier (29 mai 1600). Après la conclusion de la paix de Vervins (2 mai 1598), il l'avait envoyé à Paris, avec le duc d'Archoth, don Francisco de Mendoza et Cordova, amirante d'Aragon, le président Richardot, don Luis de Velasco et l'audiencier Verreycken, pour recevoir le serment que devait prêter le roi de France en exécution de ce traité.

Henri IV, dégagé des liens qui l'unissaient à Marguerite de Valois, venait de contracter un nouveau mariage avec Marie de Médicis : Charles d'Arenberg reçut de l'archiduc la mission d'aller le féliciter sur cette alliance; il fut parfaitement accueilli du monarque français, qu'il trouva à Grenoble (septembre 1600). Pendant ce temps, les états généraux des Provinces-Unies ordonnaient de saisir, pour les vendre au profit de la république, tous les biens qu'il possédait dans ces provinces, et permettaient même de le tuer : par cette mesure, aussi atroce qu'inique, prise contre l'amiral des Pays-Bas catholiques, les états voulaient venger des pêcheurs hollandais que des équipages flamands avaient jetés à la mer, liés dos à dos, comme si cet acte de

cruauté avait été commandé par lui, ou s'il avait été seulement en son pouvoir de le prévenir.

Charles d'Arenberg prit part aux opérations militaires auxquelles donna lieu le siège d'Ostende. Au mois de mai 1603, l'archiduc Albert le députa vers Jacques VI, roi d'Écosse, qui venait de succéder à Élisabeth sur le trône d'Angleterre. L'objet apparent de cette ambassade était de complimenter sur son couronnement le nouveau roi; mais le but réel en était de préparer les voies au rétablissement de la paix entre l'Angleterre, d'une part, les Pays-Bas et l'Espagne, de l'autre. D'Arenberg séjourna pendant cinq mois (juin-octobre) à la cour de Londres. Les historiens anglais, et de Thou avec eux, l'accusent d'avoir eu connaissance de la conspiration de Cobham et Raleigh contre Jacques VI; il aurait même, si l'on en croit leurs récits, encouragé les conspirateurs, et cela dans l'espoir de voir passer la couronne d'Angleterre sur la tête d'Arabella Stuart. Ses dépêches n'existant pas aux archives de Bruxelles, nous ne sommes point en mesure de vérifier ces assertions; mais ce qui, à nos yeux, leur donne un démenti, c'est que d'Arenberg fut l'un des ambassadeurs qui allèrent définitivement négocier la paix avec l'Angleterre : les archiducs l'auraient-ils choisi, s'il s'était, l'année précédente, attiré par sa conduite l'animadversion du roi? On sait que cette négociation fut couronnée d'un plein succès (28 août 1604). En 1614, les archiducs nommèrent Charles d'Arenberg premier commissaire au renouvellement des lois de Flandre. Il mourut le 18 janvier 1616, laissant d'Anne de Croy six fils et six filles. Il avait acquis, en 1606, de Henri IV, la seigneurie d'Enghien, ancien patrimoine de la maison de Vendôme. Il fut enterré en cette ville, au couvent des Capucins dont il était le fondateur.

Gachard.

ARENBERG (*Philippe-Charles*, prince-comte **D**), duc d'Archoth, né le 18 octobre 1587 au château de Barbançon, fils aîné de Charles dont il vient d'être parlé, fit ses premières armes, à l'âge de

dix-neuf ans, sous Ambroise Spinola. En 1609, l'archiduc Albert l'arma chevalier de sa main, lui donna l'une des compagnies d'ordonnances, et l'admit au nombre des gentilshommes de sa chambre. La guerre avec les Provinces-Unies venait d'être terminée par la trêve conclue à Anvers le 9 avril : Philippe d'Arenberg alla servir dans les troupes auxiliaires que les archiducs envoyèrent au duc de Neubourg, en lutte avec l'électeur de Brandebourg pour la succession de Clèves et de Juliers; il se trouva à l'attaque et à la prise d'Aix-la-Chapelle, d'Orsoy, de Mulheim, de Wesel. En 1616 (14 avril), Albert le nomma mestre de camp d'un régiment d'infanterie wallonne. Il lui remit, au nom de Philippe III, le 14 janvier 1618, le collier de la Toison d'or; l'appela, en 1619 (9 août), à remplir les fonctions de conseiller d'État; le plaça, en 1620 (24 mai), à la tête d'un régiment d'infanterie haute allemande de trois mille six cents hommes, et enfin, en 1621, l'envoya à Madrid, en mission extraordinaire, à l'occasion de l'avènement de Philippe IV au trône d'Espagne. Ce monarque, à son tour, le fit gouverneur, souverain bailli, capitaine des pays, comté et château de Namur, grand veneur et bailli des bois de la même province (4 décembre 1626), grand fauconnier des Pays-Bas (27 février 1627), grand veneur de Flandre (18 avril 1627). En 1628, il le chargea, comme le plus ancien chevalier de la Toison d'or aux Pays-Bas, d'investir du collier de l'ordre les comtes de Sainte-Aldegonde, d'Estaires, d'Anhalt, d'Isembourg, de Gamalerio et le prince de Barbançon.

Dans les années qui suivirent l'expiration de la trêve avec les Provinces-Unies, les troupes espagnoles, conduites par Ambroise Spinola, obtinrent quelques succès. Mais Philippe IV ayant appelé Spinola à Madrid en 1627, les choses changèrent de face. La campagne de 1629 fut particulièrement désastreuse : Wesel fut surpris, le 14 août, par un des lieutenants du prince d'Orange, Frédéric-Henri, qui lui-même s'empara de l'importante place de Bois-le-Duc (14 sep-

tembre). A cette nouvelle, une commotion se manifesta dans tout le pays; les murmures étaient unanimes contre les ministres espagnols; on ne parlait de rien moins que de traiter avec les Provinces-Unies sans le concours de l'autorité royale, et même malgré elle. Des membres du clergé et de la noblesse se réunirent pour délibérer sur les mesures que réclamait le salut de la patrie. Interprètes de leurs sentiments, qui étaient ceux de la nation entière, l'archevêque de Malines, Jacques Boonen (voyez ce nom), et le duc d'Arschot présentèrent à l'infante Isabelle une adresse où, après avoir retracé tout ce que les Pays-Bas avaient souffert, depuis plus de cinquante ans, par le fait des Espagnols, ils demandaient qu'elle envoyât quelqu'un au roi, pour le supplier de laisser désormais les Belges se défendre et s'administrer eux-mêmes. L'infante chargea de cette mission le comte de Solre, de la maison de Croy, qui revint à Bruxelles au mois de janvier 1630, porteur de lettres de Philippe IV pleines de témoignages de la satisfaction de ce monarque pour le zèle et l'affection des états, de la peine qu'il ressentait de leurs maux, du désir qu'il avait d'y remédier; contenant, de plus, la promesse de secours prompts et efficaces, et celle même de sa prochaine arrivée aux Pays-Bas. Ces déclarations et ces promesses ranimèrent pendant quelque temps le courage de la nation; mais les effets ne répondirent pas aux paroles. L'impéritie du ministère espagnol de l'infante, la trahison du comte Henri de Bergh, l'envoi au Palatinat d'une partie des forces qui étaient destinées à tenir tête au prince d'Orange, facilitèrent à ce prince de nouvelles conquêtes : en une année il s'empara de Venloo, Ruremonde, Maestricht, Limbourg, Orsoy et de plusieurs autres places. La consternation était universelle dans les Pays-Bas catholiques; de toutes parts on réclamait, comme en 1576, la convocation des états généraux. L'infante Isabelle se décida à les assembler, quoiqu'elle eût des ordres contraires du roi son neveu. Le duc d'Arschot s'était prononcé fortement pour cette mesure au sein du conseil.

Les états s'ouvrirent le 9 septembre 1632, à Bruxelles. Le duc d'Arshot y siégea comme député et premier membre de la noblesse de Brabant. Son influence dans cette assemblée n'eut d'égale que celle de l'archevêque de Malines ; il fut l'un de ceux que les états élurent pour aller négocier la paix ou une trêve avec les Provinces-Unies (3 octobre). Commencées à Maestricht, ces négociations se poursuivirent à la Haye. Le duc d'Arshot, qui était venu une première fois à Bruxelles (25 novembre), pour faire changer la commission des députés belges, y revint le 31 décembre avec l'archevêque de Malines et deux autres de leurs collègues, afin de rendre compte, tant aux états généraux qu'à l'infante, de la marche des négociations, et de demander des instructions sur plusieurs points importants. Après les avoir obtenues, les députés repartirent pour la Haye le 27 janvier 1633.

Ici se place un incident qui fit quelque bruit en ce temps-là : nous voulons parler de la querelle du duc d'Arshot avec Rubens. Dans leur séance du 4 janvier, les états généraux avaient résolu de demander à l'infante copie des instructions données par elle à Rubens et à d'autres personnes qu'elle avait chargées, à différentes reprises, de faire en Hollande des ouvertures directes ou indirectes d'accommodement. Rubens, à qui l'infante en fit part, lui exprima le désir de porter lui-même aux députés des états, à la Haye, les papiers qui étaient en son pouvoir ; elle y consentit, en lui permettant d'écrire au prince d'Orange pour un passe-port. Quoique, dans sa lettre à Frédéric-Henri (13 janvier), Rubens l'eût prié de lui garder le secret, la chose parvint à la connaissance des députés belges demeurés à la Haye, qui en informèrent le duc d'Arshot : le duc, à son tour, s'empessa de communiquer l'avis qu'ils venaient de lui transmettre aux états généraux (24 janvier). Cette assemblée s'en émut ; elle s'imagina

que Rubens avait la prétention d'intervenir dans les négociations commencées entre ses députés et ceux des Provinces-Unies, et que peut-être même, à côté de ces négociations, le gouvernement voulait en ouvrir qui passassent par d'autres mains. Il ne s'agissait pourtant de rien de semblable, et l'infante en donna l'assurance aux évêques d'Ypres et de Namur et au baron d'Hoboken que les états lui députèrent pour lui adresser des représentations à ce sujet. Le duc d'Arshot cependant, blessé du mystère que Rubens lui avait fait de ses démarches, en témoigna beaucoup de mauvaise humeur. Rubens comprit, après cet éclat, qu'il serait dans une fausse position à la Haye ; il renonça à s'y rendre. Ce fut dans ces circonstances, et lors du passage par Anvers des commissaires belges retournant en Hollande, qu'il écrivit au duc la lettre qu'on connaît, et que le duc lui fit la réponse qui a été également publiée. On a reproché à ce dernier l'arrogance et la morgue (1) qu'il montra envers le grand artiste : nous ne voudrions pas l'en absoudre ; toutefois il faut tenir compte de l'esprit et des mœurs du temps. Le duc d'Arshot ayant envoyé copie des deux lettres aux états généraux, ils résolurent de les mettre sous les yeux de l'infante, en lui remontrant « que » cette forme de procéder de Rubens leur » était désagréable « (1^{er} février).

À la Haye les conférences furent reprises le 5 février. La négociation fut laborieuse, et le duc d'Arshot dut, plusieurs fois encore, faire le voyage de Bruxelles, pour instruire ses commettants de ce qui se passait. On était parvenu à s'entendre sur quelques points principaux, lorsque les plénipotentiaires hollandais s'avisèrent d'exiger que les commissaires belges produisissent des lettres du roi d'Espagne portant renouvellement de la procuration qu'il avait donnée à l'infante, en 1629, pour traiter en son nom, ou bien confirmation de la substitution faite de leurs personnes par

(1) «... J'eusse bien peu obmettre de vous faire » l'honneur de vous répondre, pour avoir si notablement manqué à votre devoir de venir me » trouver en personne, sans faire le confident à » m'écire ce billet, qui est bon pour personnes

» égales... Tout ce que je puis vous dire, c'est » que je seray bien aise que vous appreniez doré- » navant comme doivent écrire à des gens de ma » sorte ceux de la vostre. . »

cette princesse, et avoué de ce qu'ils traiteraient au nom des états généraux. Six des députés, au nombre desquels était le duc d'Arshot, quittèrent alors la Haye. Sur leur rapport, les états (22 juin) supplièrent l'infante de solliciter du roi l'acte réclamé des plénipotentiaires hollandais ; Isabelle les assura qu'elle l'avait fait déjà et qu'elle allait le faire encore (27 juin). Cependant aucun des courriers qui arrivaient d'Espagne n'apportant l'acte désiré, les états généraux prirent la détermination d'envoyer à Madrid l'évêque d'Ypres, Georges Chamberlain, et le duc d'Arshot (6 juillet). Comme ces membres de leur assemblée se disposaient à se mettre en route, le bruit se répandit que l'ordre était arrivé d'Espagne de séparer les états généraux ; l'évêque ni le duc ne voulurent plus dès lors partir. Plusieurs semaines s'écoulèrent dans cette situation. Les états, ayant obtenu des déclarations rassurantes sur les intentions du roi, requièrent Chamberlain et d'Arenberg, au nom des plus chers intérêts de la patrie, d'accomplir la mission pour laquelle ils avaient été désignés (18 octobre). Le premier alléguait des raisons qui ne le lui permettaient pas. Les parents et les amis du duc d'Arshot l'engageaient à s'en excuser aussi ; mais il céda aux instances des états et au désir qui lui fut exprimé par l'infante elle-même : il quitta Bruxelles, pour entreprendre le voyage d'Espagne, le 16 novembre. Ce n'était pas comme mandataire des états qu'il partait, c'était comme envoyé de l'infante. Il l'avait souhaité ainsi par une inspiration malheureuse : car le mandat qu'il aurait tenu de l'assemblée nationale l'eût peut-être mis à couvert des rigueurs dont il se vit l'objet à Madrid.

Il arriva dans cette capitale au commencement de décembre, et descendit chez le marquis de Leganès, président du conseil suprême de Flandre. Le jour même de son arrivée, il fut reçu par le comte-duc d'Olivarès. Le premier ministre l'accueillit de la manière la plus flatteuse et le conduisit chez le roi, qui lui témoigna beaucoup d'estime et de bienveillance. Tous les grands, tous les ambassadeurs s'empressèrent de lui rendre

visite. Le jour des Rois, Philippe IV lui fit l'honneur de le choisir, en qualité de gentilhomme de sa chambre, pour lui présenter les trois calices qu'il avait coutume de donner à l'offrande : cette fonction était ordinairement remplie par les infants, lorsqu'ils étaient à la cour ; elle l'avait été, l'année précédente, par le duc de Medinaceli, issu du sang royal. Le duc était, d'ailleurs, un des personnages que, dès l'année 1630, Philippe avait désignés pour exercer conjointement le gouvernement des Pays-Bas, au cas, qui venait de se réaliser (1^{er} décembre 1633) de la mort de l'infante Isabelle.

Cependant deux intrigants politiques — le peintre Gerbier, résident du roi d'Angleterre à Bruxelles, et l'abbé Scaglia, agent du duc de Savoie — venaient de dévoiler au comte-duc d'Olivarès, moyennant vingt mille écus, les auteurs et le but de la conspiration formée par la noblesse belge contre l'Espagne. Le duc d'Arshot n'était pas désigné dans leurs écrits comme y ayant pris une part principale, mais ils donnaient à entendre qu'il en avait eu connaissance. Ce fut dans ces entrefaites qu'il parut à la cour d'Espagne. Pendant qu'on faisait éclaircir sa conduite à Bruxelles, à Madrid on s'appliqua à l'amuser. Dès le 11 janvier, il avait remis au roi les papiers dont il était porteur ; il profitait de toutes les occasions pour représenter à Philippe IV et au premier ministre que, si la trêve projetée contenait des stipulations désavantageuses, elle valait toujours mieux que la guerre ; qu'elle était indispensable et l'unique remède dans la triste situation où se trouvaient les Pays-Bas ; qu'en tout cas, il fallait la conclure ou la rompre avant que l'ennemi fût prêt à entrer en campagne. Il s'efforçait aussi de convaincre le roi et le comte-duc du zèle et de la fidélité des états pour leur souverain. Le 14, il fut appelé, au palais, à une conférence où siégeaient, avec le comte-duc, les marquis de Leganès et de Mirabel, le comte de Castrillo, le conseiller Gavarelli et le secrétaire d'État Gerónimo de Villanueva. Le 2 février, une nouvelle conférence eut lieu au palais. Une troisième se tint le 15 février

au conseil d'État, et une quatrième chez le comte-duc le 22 mars. Dans toutes ces réunions, au lieu de discuter l'objet principal de la mission du duc d'Arschot, on ne s'occupait que de questions accessoires ou oiseuses. Voyant cela, et quoiqu'il fût sans défiance, il sollicita son congé. Pour gagner du temps, on lui fit adresser, par le secrétaire d'État Andrés de Rozas, une série de questions qu'on croyait de nature à l'embarrasser, mais auxquelles il n'eut pas de peine à répondre.

Enfin, le samedi saint, 15 avril 1634, le roi, ayant reçu de Bruxelles les renseignements qu'il avait demandés, fit venir le duc à son palais. Il commença par lui rappeler les faveurs que lui et les siens avaient reçus de sa maison; il lui dit que le moment était venu de montrer sa fidélité à son prince et le zèle qu'il avait pour son service; il ne lui laissa pas ignorer que, s'il manquait à cette obligation, il s'exposerait à des conséquences fâcheuses; et après ce préambule, il l'interrogea sur la conspiration qui avait été ourdie aux Pays-Bas, sur ceux qui en avaient été les auteurs et les complices, sur leurs liaisons et leurs desseins : il avait préparé là-dessus un papier auquel il lui ordonna de répondre par écrit et d'une manière catégorique. Pour qu'il ne prétextât pas d'ignorance, il lui déclara que des lettres tracées de la propre main de l'infante Isabelle prouvaient qu'il était parfaitement instruit à cet égard. La présomption de la participation du duc au complot, ou du moins de la connaissance qu'il en aurait eue, résultait, selon le papier du roi, de ce qu'il en avait parlé à sacour; qu'à Bruxelles il s'était vanté, en différentes occasions, d'avoir seul empêché la révolte des Pays-Bas; qu'il avait eu des rapports avec des ministres étrangers; qu'il avait fréquenté des personnes notoirement hostiles à la domination espagnole. Le duc répondit qu'en parlant des projets factieux formés aux Pays-Bas, il n'avait été que l'écho des bruits publics. Il avoua avoir dit que, s'il eût été capable de trahir ses devoirs, ces provinces auraient été perdues pour la monarchie d'Espagne, mais c'était là le lan-

gage des Espagnols eux-mêmes et de tout le monde. Il nia d'avoir fréquenté des personnes qu'il sût être impliquées dans la conspiration et vu des ministres de princes étrangers.

Cette réponse ne satisfait pas le roi. Philippe avait aussi appelé au palais le conseil d'État, l'archevêque de Grenade, gouverneur du conseil de Castille, et plusieurs membres de ce tribunal; il leur en donna communication. Ces ministres en furent aussi peu satisfaits que lui. L'archevêque, le comte-duc d'Olivarès et le duc d'Albe se transportèrent auprès du duc, qui était en une chambre voisine; ils l'engagèrent à faire des déclarations plus explicites; le roi en personne l'y exhorta : durant trois heures, on le pressa pour qu'il découvrit ce qu'il savait. Il persista à soutenir qu'il ne savait rien. Le roi alors, de l'avis des ministres que nous avons nommés, donna l'ordre à don Diego Pimentel, marquis de Gelves, capitaine de sa garde espagnole, d'arrêter le duc. Le marquis, ayant reçu de lui son épée et les clefs de ses secrétaires, le fit entrer dans une voiture qui se dirigea vers la porte d'Alcala, sous l'escorte d'une partie de la garde : là, il le livra à don Juan de Quiñones, alcade de *casa y corte*, qui le conduisit à la maison-forte de l'Alameda, à deux lieues de Madrid. Dans le même temps, un autre alcade saisissait ses papiers, et prenait ses serviteurs et les personnes de sa suite. Le roi chargea d'instruire son procès une junte composée de trois conseillers de Castille, d'un conseiller d'Aragon, d'un d'Italie et d'un de Portugal. Le fiscal du conseil de Castille, D. Juan Bautista de Larrea, fut commis pour diriger cette instruction.

D'Arschot était loin de s'attendre à ce qui lui arrivait. Le lendemain de son emprisonnement, il écrivit au comte-duc un billet dans lequel, après s'être excusé, sur le trouble où il était, du silence qu'il avait gardé la veille, il déclarait que les princes d'Épinoy et de Barbançon et le comte de Hennin l'avaient plusieurs fois sollicité de sortir de la cour, l'assurant que tout le monde le suivrait; qu'il ignorait quel était en cela leur dessein, car il ne le leur avait point demandé, et eux

s'étaient abstenus de le lui dire, quand ils avaient remarqué qu'il n'était pas disposé à seconder leurs vues. Il confessa aussi qu'il s'était rencontré une fois avec le résident du roi d'Angleterre, lequel avait cherché à le convaincre de la nécessité, dans la situation critique où étaient les Pays-Bas, de recourir à son maître ainsi qu'au roi de France et aux états généraux des Provinces-Unies; mais, loin de prêter l'oreille à cette insinuation, il avait répondu qu'il ne s'écarterait jamais des devoirs d'un bon vassal, et que, dans le cas où les Pays-Bas ne pourraient être conservés au roi, il se retirerait en sa terre d'Arenberg. Il ajouta que, s'il n'avait pas révélé ces choses à l'infante et s'il les avait tues au roi, c'était afin de ne perdre personne alors que les intérêts de l'État ne couraient aucun risque. Il avait en cela, il le reconnaissait, commis une faute, mais c'était sans aucune intention mauvaise, et il était prêt à en demander pardon. Ce billet, remis à Philippe IV, ne modifia pas ses résolutions : la junte établie pour l'instruction du procès du duc reçut l'ordre de la poursuivre; le roi renouvela au marquis d'Aytona, à qui il avait confié le gouvernement intérimaire des Pays-Bas après la mort de l'infante, l'injonction de s'enquérir avec le plus grand soin de la conduite que ce seigneur avait tenue pendant les deux années qui avaient précédé son départ de Bruxelles.

Le jour suivant, d'Arschot, revenant sur la réponse qu'il avait faite, le 15, au papier du Roi, entra dans quelques détails qui ne compromettaient que les comtes de Bergh, de Warfusée et d'Egmont, lesquels étaient hors des Pays-Bas. Quant à lui, il répétait qu'il ignorait entièrement les noms et les plans des conjurés : s'il était allé chez le prince d'Épinoy, c'était pour jouer, comme le faisaient des seigneurs espagnols et italiens; s'il avait eu des conversations avec le prince de Barbançon, elles n'avaient roulé que sur des affaires de famille.

A quelque temps de là, il fut transféré à Pinto, autre château-fort près de Ma-

drid. Dans un billet destiné au roi seul, qu'il écrivit de cette forteresse, le 3 juillet, il alla plus loin qu'il ne l'avait fait jusqu'alors sur ses rapports avec les chefs de la conspiration : « Le prince d'Épinoy — ainsi s'exprimait-il — me demanda, à Binche, de me rendre à une maison de campagne de ma fille, située à Beuvrage; il me dit que tous m'y viendraient joindre, et en particulier le comte d'Egmont; que celui-ci m'obéirait; que l'argent ne manquait pas, et à ce propos il me fit entendre qu'il valait mieux être seigneur que gouverneur de Namur. Le prince de Barbançon et le comte de Hennin me tinrent le même langage, en me représentant que nous étions sur le chemin de notre perte, et qu'il était nécessaire de chercher un remède au mal. Je pus inférer de là qu'ils auraient voulu que je me misse à la tête de leur entreprise. » Il protestait, comme dans ses autres écrits, qu'il était resté sourd à ces propositions; que, par ce motif, on ne s'était pas ouvert davantage à lui. Il terminait en suppliant le roi de trouver bon, si cela était possible, sans que son service en souffrît, que personne ne sût ce qu'il venait de rapporter : car il ne voudrait pas qu'on pensât que, pour sortir de prison ou recevoir des faveurs, il eût révélé des secrets au préjudice d'autrui. Ne voulant pas davantage être soupçonné de faire cette demande, mû par le désir de conserver l'affection de sa patrie et de ses proches, il offrait au roi de demeurer à son service, d'appeler son fils en Espagne et de faire en sorte que sa femme y vînt également. Le même jour où il avait écrit ce billet, on l'amena à Madrid, pour être interrogé par la junte : il ajouta à ses déclarations précédentes que la princesse d'Épinoy, sa sœur, avait essayé de l'exciter contre la domination espagnole; que la même tentative avait été faite par des marchands de Bruxelles; que le P. Charles d'Arenberg, son frère (voyez ce nom), avait été présent à plusieurs de ses entretiens avec les princes d'Épinoy et de Barbançon, et avait approuvé leur langage (1).

(1) Tous les détails que nous donnons ici sont tirés des propres déclarations du duc d'Arschot

que Philippe IV envoya au marquis d'Aytona, et qui sont conservées aux Archives du royaume.

On a vu que le duc d'Arshot avait voulu aller en Espagne, non comme député des états généraux, mais comme envoyé de l'infante. Ce n'en était pas moins à la prière des états, pour défendre leurs actes et faire accueillir leurs vœux, qu'il avait entrepris ce voyage; et cette assemblée, si elle avait eu quelque énergie, aurait élevé la voix contre son emprisonnement : elle se contenta d'écrire au roi que, dans ses actions, il avait toujours fait paraître « la fidélité et « dévotion sincère qu'il avait à son ser- » vice (1). »

Deux chefs d'accusation étaient formés contre le duc par le fiscal Larrea : le premier d'avoir été complice de la conjuration des princes d'Épinoy et de Barbançon et des comtes d'Egmont et de Hennin ; le second de n'avoir pas révélé et même d'avoir nié cette conjuration, en étant instruit. Malgré les investigations les plus minutieuses, on ne put, à Bruxelles ni ailleurs, recueillir aucune preuve que d'Arshot eût pris part aux complots des conjurés ; il ne restait donc que le fait de non-révéléation, lequel semblait avoir perdu beaucoup de sa gravité, par les explications que le duc avait données au Roi (2). Il ne fut pas, pour cela, rendu à la liberté : seulement, au mois de décembre 1634, on le ramena, en l'y gardant à vue, dans une maison à Madrid qu'il avait louée un peu avant son arrestation. Au commencement de 1637, la duchesse, sa femme, Marie-Cléopée de Hohenzollern, vint l'y joindre avec son fils aîné, Philippe-François d'Arenberg ; mais en vain firent-ils des démarches pour qu'il leur fût permis d'habiter avec lui ; tout ce qu'ils obtinrent fut d'aller le voir aussi souvent qu'ils le voudraient, à la condition expresse de se retirer le soir (3).

Il y avait six ans et cinq mois que durait sa détention. Une si longue captivité avait ruiné ses forces morales et physi-

ques : le 17 septembre 1640, il tomba malade. Son état s'étant aggravé les jours suivants, Philippe IV lui envoya, le 23, le secrétaire d'État Carnero pour l'engager à prendre courage ; lui annoncer que sa cause serait décidée dans peu, et lui faire espérer que non-seulement il lui restituerait ses bonnes grâces, mais encore il lui ferait de grandes mercèdes. Le duc répondit à Carnero : « Mon ami, » dites au roi qu'après sept années de » sollicitations pour recouvrer ma liberté, » sans qu'on m'ait accordé la moindre » chose, je suis réduit à un point tel que » je n'ai plus besoin de mercèdes. C'est » maintenant fait de moi, et il ne me » reste qu'à prendre mon recours au bon » Dieu, mon vrai juge. » Carnero sortit. Le duc alors s'assoupit, et cet assoupissement se prolongea jusqu'au lendemain matin, à cinq heures. En s'éveillant il demanda sa femme et son fils qu'on lui amena : « Mon cher fils, fit-il en s'adres- » sant à ce dernier, vous me voyez en un » pauvre état. Voici l'heure que je me » dois rendre à la miséricorde de Dieu. » Avant de partir de ce monde, je vous ai » voulu recommander et exhorter de vous » comporter toujours en vrai gentil- » homme, vous montrant, en toute occa- » sion, fidèle à Dieu et au roi. Je vous » laisse privé de père et de mère : prenez » le bon Dieu pour père et Marie pour » votre mère. » Ayant prononcé ces paroles, il dit à haute voix en flamand : « Seigneur Jésus, qui m'avez créé et ra- » cheté avec votre précieux sang, soyez- » moi favorable ! (4) » Quelques instants après il rendit l'âme (5). Il était âgé de cinquante-deux ans onze mois et vingt-quatre jours. Son corps fut transporté aux Pays-Bas et inhumé dans le couvent des Capucins, à Enghien.

Philippe d'Arenberg portait le titre de duc d'Arshot depuis 1616, en vertu de l'autorisation de sa mère, qui avait eu ce

(1) On peut consulter là-dessus *Defensa de don Felipe de Arenberg, príncipe de Arenberg, duque de Arshot, de la órden del Tusón de oro, gentilhombre de la cámara de Su Magestad i del consejo de Estado, governador de la provincia de Namur, en la causa que contra él trata el señor doctor D. Juan Bautista de Larrea, cavallero de la órden de Santiago, fiscal del consejo. Escrivela (con licencia de Su Magestad) el licenciado don*

Diego Allamirano, su fiscal en el de hazienda. In fol. de 189 feuillets.

(2) Lettre du 11 mai 1634.

(3) Lettre écrite de Madrid le 4 octobre 1640. (Archives communales d'Anvers.)

(4) *Heere Jesus, die my geschapen hebt, ende met u dierbaer bloed verlost hebt, weest my genadich !*

(5) Lettre écrite de Madrid le 4 octobre 1640.

duché en héritage de Charles de Croy (voir ce nom). Il s'était marié trois fois : la première, avec Hippolyte-Anne de Melun, fille de Pierre de Melun, prince d'Épinoy, et d'Hippolyte de Montmorency-Bours ; la deuxième avec Claire-Isabelle de Berlaymont, fille de Florent, comte de Berlaymont et de Marguerite de Lalaing ; la troisième avec Marie-Cléopée de Hohenzollern, veuve de Jean-Jacques, comte de Bronckhorst et d'Anhalt, fille de Charles, prince de Hohenzollern, duc de Sigmaringen, et d'Élisabeth de Culembourg. Il laissa des enfants de ces trois lits.

Gachard.

ARENBERG (Le P. *Charles D*¹), biographe, né à Bruxelles, en 1593, décédé dans la même ville, le 5 juin 1669. Fils de Charles, duc de Croy, seigneur d'Ar-schot et d'Arenberg, favorisé de tous les avantages de la naissance, de la richesse et de l'intelligence, il renonça au monde, où il portait le titre de comte de Seneghem, et prit, à Louvain, le 4 mars 1616, l'humble habit de capucin. Selon l'usage reçu dans tous les ordres religieux, il abandonna alors son prénom d'Antoine, qu'on lui avait donné au baptême, et le remplaça par celui de Charles (1).

Élevé à la prêtrise et devenu l'un des membres les plus zélés de l'ordre, le P. d'Arenberg, oubliant la grande existence qui lui était destinée, se voua, avec autant d'abnégation que d'ardeur, à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il consacra à l'étude tous les instants qui n'étaient pas absorbés par les devoirs de la vie religieuse, et acquit bientôt une connaissance approfondie de la théologie et des saintes Écritures. Sa science, sa charité, sa prudence dans les circonstances difficiles résultant des trou-

bles de l'époque, sa vie modeste et vraiment apostolique, lui valurent l'estime et la confiance de ses confrères. Ils le chargèrent successivement des fonctions de gardien, de provincial, de définiteur et de commissaire général de leur institut dans les Pays-Bas. Albert et Isabelle, qui l'honoraient d'une amitié constante, lui offrirent un siège épiscopal, et le pape Innocent X se montra disposé à y ajouter la pourpre romaine; mais toutes les instances furent inutiles pour le faire sortir de l'humble condition où il s'était volontairement placé.

A des connaissances théologiques très-étendues, le P. d'Arenberg joignait une éloquence peu commune. Il en donna une preuve éclatante en 1624. Isabelle étant devenue, en 1622, à la suite du décès de l'archiduc Albert, gouvernante générale des Pays-Bas pour le roi Philippe IV, avait fait instituer, dans la chapelle de la cour, une retraite annuelle de quarante heures, pour appeler les bénédictions du ciel sur les provinces restées fidèles. Cette retraite s'ouvrit le dimanche des Rameaux 1623, et un capucin italien, Hyacinthe de Casali, l'inaugura par un discours espagnol surchargé de citations latines. Attendant probablement plus d'effet de ses gestes que de sa parole, ce prêtre fougueux se fustigea rudement à toutes les pauses, et, arrivé à la péroraison, il s'enfonça sur la tête une couronne d'épines, avec tant de violence que sa figure fut aussitôt inondée de sang (2). Les Espagnols attachés à la cour furent profondément émus; mais tous les Belges présents au sermon manifestèrent une désapprobation tellement vive que l'infante se crut obligée de remplacer, l'année suivante, le prédicateur italien par le P. d'Arenberg. Celui-ci s'acquitta de sa

en affirmant qu'il mourut au couvent de son ordre à Anvers.

(1) Les biographes ne sont pas d'accord sur les dates que nous avons citées. Goethals (*Lectures*, etc., t. I, p. 166) dit que le P. d'Arenberg naquit vers 1595; tandis que, dans la même notice, il rapporte que ce religieux entra au noviciat, en 1616, à vingt-deux ans, et qu'il mourut en 1669, à l'âge de soixante-quinze ans, deux dates qui fixent sa naissance à 1594. Foppens (*Bibl. belg.*, t. I, p. 149), lui donne vingt-trois ans en 1616, et soixante-seize ans en 1669, ce qui reporte sa naissance à 1595. Jean de Saint-Antoine (*Bibl. franc. univ.*), qui, par erreur, place le décès du P. d'Arenberg au 25 août 1669, se trompe de nouveau

(2) Le sermon avait été précédé d'une procession qui avait considérablement déplu à la population de Bruxelles. Tous les seigneurs de la cour, affublés du capuchon du tiers ordre de Saint-François, avaient accompagné le cortège, en demandant l'aumône pour les pauvres et les prisonniers. De toutes les maisons religieuses de la capitale, les carmes et les bogards s'étaient seuls présentés pour y assister. Malgré l'invitation formelle de l'infante, tous les autres ordres s'y étaient refusés.

tâche avec un succès extraordinaire. Par son esprit élevé, par sa piété sincère mais exempte d'exagération, par son éloquence douce et persuasive, il sut toucher tous les cœurs. La chapelle de la cour fut trop étroite pour contenir les auditeurs d'élite accourus afin de jouir de sa parole, et parmi les assistants les plus assidus on compta le nonce apostolique François de Balneo, l'archevêque de Malines Jacques Boonen et l'archevêque de Césaire, grand aumônier de la gouvernante.

Mais le P. d'Arenberg n'était pas seulement un théologien profond, un administrateur éclairé, un prédicateur éloquent; il était, de plus, un architecte très-habile. Ayant obtenu d'Isabelle la concession d'un terrain situé à Tervueren, à l'entrée de la forêt de Soignes, il y fit construire un beau monastère sur des plans qu'il avait lui-même dressés, et il entoura cette maison de bosquets et d'étangs qui, au dire de Paquot, en firent un ermitage délicieux. Le couvent, commencé en 1627, était achevé dès l'année suivante. A l'extrémité du jardin se trouvait un petit bâtiment où l'infante, qui savait unir une piété austère aux qualités d'une femme supérieure, venait, tous les ans, pratiquer les exercices de la retraite spirituelle. Elle y couchait sur une natte de jonc, n'ayant d'autre oreiller qu'un gros rouleau de chêne, qu'on y montrait encore à la fin du XVIII^e siècle.

En 1650, le P. d'Arenberg put de nouveau mettre à profit ses connaissances architecturales, en dressant le plan et en dirigeant les travaux de construction de l'église du couvent des capucins de Bruxelles, édifice pour lequel son frère, le duc Philippe d'Arenberg, avait donné trente mille florins et les magistrats de la ville trois mille patacons. L'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, posa la première pierre le 20 mars 1651, et Jacques de la Torre, archevêque d'Éphèse et vicaire apostolique de Hollande, la dédia le 14 juillet 1652. Étant à Rome, en 1650, au chapitre général de son ordre, le P. d'Arenberg avait obtenu

du pape Innocent X plusieurs corps de martyrs trouvés dans les catacombes. Ces corps, provisoirement déposés à Sainte-Gudule, furent transférés dans le nouveau temple, avec une grande pompe religieuse, le 22 juillet 1652 (1).

Malgré cette vie active et laborieuse, le P. d'Arenberg trouvait, dans sa vigueur intellectuelle et dans son assiduité au travail, le moyen de se livrer à des travaux littéraires, destinés à revendiquer les gloires de son ordre et à répondre aux attaques de ses adversaires. En 1640-42, il publia à Cologne, chez Constantin Munich, un ouvrage intitulé : *Flores Seraphici ex amoenis Annalium hortis admodum R. P. F. Zachariae Boverii, ordinis FF. minorum S. Francisci capucinatorum definitoris generalis, collecti; sive icones, vita et gesta virorum illustrium (qui ab anno 1525 usque ad annum 1612, in eodem ordine miraculis ac vita sanctitate claruere) compendiose descripta. Auctore R. P. F. Carolo de Arenberg, Bruxellensi, ejusdem ordinis prædicatore* : deux tomes en un volume in-f^o, dont le premier est consacré aux franciscains qui ont vécu de 1525 à 1580, et le second à ceux qui se sont distingués de 1580 à 1612. Ce livre, que la générosité de la famille de l'auteur orna de magnifiques gravures en taille-douce, fut réimprimé, la même année, à Anvers, et une troisième édition sortit des presses à Milan en 1648. Il fut traduit en espagnol par le P. Antoine d'Arnedo et publié à Madrid au commencement de 1669. Paquot fait observer avec raison que le P. d'Arenberg aurait pu choisir un meilleur guide que Boverius, qui, manquant à peu près complètement de critique historique, a mainte fois reproduit des récits dont l'authenticité était loin d'être démontrée. Deux ans après, il publia à Cologne, chez le même éditeur, un ouvrage portant le titre suivant : *Clypeus seraphicus, seu scutum veritatis in defensionem annalium fratrum minorum capucinatorum*. Au témoignage de Jean de Saint-Antoine (*Biblioth. francis.*, p. 251), ce livre, que nous n'a-

(1) Paquot et Goethals, adoptant la version de Foppens, se trompent en faisant du P. d'Arenberg l'architecte de tout le couvent des capucins

de Bruxelles. Ce couvent existait depuis 1593. (V. Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*, t. III, p. 455).

vons pu nous procurer, a paru en 1643. Foppens n'en fait aucune mention, et Paquot, qui n'a pas été plus heureux que nous, dit que le *Clypeus seraphicus* doit avoir paru en 1650.

Le P. d'Arenberg célébra, en 1667, son jubilé de cinquante années de religion et de prêtrise. Il mourut le 5 juin 1669, au couvent de Bruxelles, où ses cendres furent déposées dans la salle capitulaire, sous une pierre portant cette simple inscription :

A. R. P. CAROLUS D'ARENBERG, BRUXELLENSIS, JUBILARIUS, EX-PROVINCIALIS, DIFFINITOR ET COMMISSARIUS GENERALIS † ANNO 1669, 5 JUNII.

J.-J. Thonissen.

Joannes à S. Antonio, *Bibliotheca franciscana universa*, (Matriti, 1732). — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*. — *Relations véritables* (Journal de Bruxelles de 1632). — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc., en Belgique*. — Henne et Wauters, *Histoire des Bruxelles*.

ARENBERG (*Philippe-François*, prince-comte **D**'), duc d'Arshot et de Croy, fils de Philippe-Charles et de Claire-Isabelle de Berlaymont, naquit à Bruxelles le 30 juillet 1625. Il était à Madrid, ainsi qu'on l'a vu, à la mort de son père; le roi Philippe IV le nomma, malgré sa jeunesse, capitaine de sa garde des archers et chef de la compagnie d'hommes d'armes des Pays-Bas que son père avait commandée: il accompagna ce monarque dans la campagne de Catalogne de 1642. Le 9 juin 1644, l'empereur Ferdinand III érigea en duché la principauté d'Arenberg, en conférant à Philippe-François et à ses

descendants le titre de duc : Philippe IV lui permit d'accepter cette grâce; il donna des ordres au gouvernement des Pays-Bas afin que, dans les actes publics, de même qu'on l'avait appelé jusqu'alors prince d'Arenberg, il fût qualifié de duc à l'avenir (1). Il le décora de la Toison d'or le 27 octobre 1646.

A cette époque, la cour de Madrid cherchait à renouer les négociations de paix avec les Provinces-Unies dont elle avait provoqué la rupture douze années auparavant. Elle avait compris qu'elle n'y réussirait pas, si elle ne mettait dans ses intérêts la maison d'Orange, et des engagements avaient été contractés, en son nom, envers le prince Frédéric-Henri, pour l'accomplissement desquels un traité particulier fut signé à Munster le 27 décembre 1647. Un des articles de ce traité portait que la princesse douairière d'Orange recevrait, en toute propriété, la terre de Zevenberghe, dans le Brabant septentrional, qui appartenait à la maison d'Arenberg. Le duc Philippe-François n'avait pas été consulté à cet égard : il se montra disposé toutefois, lorsque le roi lui en fit parler, à entrer en arrangement pour la cession de Zevenberghe; mais une affaire de cette importance exigeait sa présence aux Pays-Bas, et il demanda la permission, que le roi lui accorda, de s'y rendre. Le 12 novembre 1648, il fut convenu entre lui et le gouvernement : 1^o qu'il recevrait la somme de douze cent mille florins, comme prix de la terre et baronnie de Zevenber-

bre 1646. Voici la traduction de cette lettre :

Marquis de Castel-Rodrigo, lieutenant de don Juan d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas :

Marqués de Castel-Rodrigo, etc., el duque de Arshot me ha representado los motivos que le han obligado para pretender del Emperador, mi hermano, la merced que le ha hecho de erigir su casa y principado de Arenberg en ducado del sacro Imperio, suplicándome que, atendiendo a las causas que a Su Magestad Cesarea le movieron, sobre que el marqués de Caretto, su embaxador, me dio carta suya, le haga merced de concederle licencia para la acetation, y que juntamente os dé orden para que en esos Estados sea tratada la casa de Arenberg en esta calidad; y teniendo consideración a lo referido, e venido a conceder al duque la licencia que pide. En cuya conformidad dispondreis que por los tribunales y demás partes adonde toca, como le llaman príncipe de Arenberg, le llamen duque; que assi lo tengo por bien y procede de mi voluntad. De Çaragoça, à 15 de ottu-

bre 1646. Voici la traduction de cette lettre : Marquis de Castel-Rodrigo, etc., le duc d'Arshot m'a représenté les motifs qu'il a eus de demander la faveur que l'Empereur, mon frère, lui a faite d'ériger sa maison et principauté, d'Arenberg en duché du saint-empire, me suppliant de lui accorder la permission de l'accepter, eu égard aux causes qui ont déterminé Sa Majesté Impériale (sur quoi le marquis de Caretto, ambassadeur de Sa Majesté, m'a remis une lettre d'elle), et en même temps de vous donner des ordres afin qu'aux Pays-Bas la maison d'Arenberg soit traitée sur ce pied. Prenant en considération ce qui vient d'être dit, j'ai bien voulu accorder au duc la permission qu'il sollicite. En conséquence, vous ferez les dispositions nécessaires pour que les tribunaux et tous autres que la chose concerne, de même qu'aujourd'hui ils l'appellent prince d'Arenberg, le nomment dorénavant duc : car je le trouve bon ainsi, et telle est ma volonté. De Saragosse, 15 octobre 1646.

ghe; 2^o qu'en garantie de ce paiement, le roi lui délivrerait les terres de Hal et de Braine-le-Comte sises en Hainaut. Ces terres lui furent en effet transportées par des lettres patentes du 5 février 1649; et, comme le trésor ne fut jamais en état de payer les douze cent mille florins, elles lui restèrent. Elles font encore aujourd'hui partie des possessions de la maison d'Arenberg.

La signature de la convention du 12 novembre 1648 donna lieu à une difficulté qui paraîtra bien futile aujourd'hui, mais qui, à cette époque, occupa tous les corps de l'État. Le chef de la maison d'Arenberg avait signé *Le duc d'Arénberg et d'Arshot*; le conseil des finances ne voulut pas admettre cette signature, soutenant que le titre belge de duc d'Arshot devait précéder le titre étranger de duc d'Arenberg. Le conseil privé et le conseil d'État délibérèrent sur cet incident. L'archiduc Léopold, frère de l'Empereur, qui gouvernait les Pays-Bas, en référé à Madrid. Philippe IV renvoya la chose au conseil privé. Le 23 avril 1649, ce conseil collatéral déclara que, " par " provision et jusques à ce que, par in- " formation plus particulière, et ouïs " ceux qu'il appartiendrait, en fût par " lui ordonné, le titre d'Arenberg pour- " rait être mis, en ordre d'écriture, ès " dépêches concernant Zevenberghe, de- " vant celui d'Arshot, à charge et con- " dition que par ce ne serait fait aucun " préjudice aux grands d'Espagne ni à " qui que ce fût, et que ledit duc ne " pourrait, de ce chef, prétendre aucune " prérogative ou prééminence particu- " lière : " le duc déclara de son côté que, " son intention n'étant en aucune façon " contraire à celle qu'il plaisait au con- " seil, il en pourrait user comme il lui " plairait (1). " L'acte du 23 avril statuait pour un cas spécial. La difficulté qui s'était élevée se renouvela dans les rapports du duc avec le gouvernement

des Pays-Bas; l'archiduc Léopold refusa de recevoir des lettres que Philippe-François d'Arenberg avait signées *Le duc d'Arenberg et d'Arshot*. Ce dernier s'en plaignit; il alléqua que la qualification qu'il prenait et se croyait en droit de prendre ne portait de préjudice ni au roi ni à personne : " J'assure à Votre Al- " tessé — écrivit-il à l'archiduc — que, " si Dieu m'eût fait naître de la maison " d'Arshot, comme il m'a fait naître de " la maison d'Arenberg, j'attacherais au- " tant de prix à conserver le nom et le " titre d'Arshot que j'en attache à con- " server ceux d'Arenberg. " Il réclama aussi auprès du roi. Philippe IV, mieux disposé pour lui que ne l'était l'archiduc, n'accueillit pourtant point ses raisons : il lui fit insinuer de s'abstenir d'user, aux Pays-Bas, du titre de duc d'Arenberg, en se contentant de celui de duc d'Arshot, auquel la grandesse d'Espagne était attribuée (2).

Au lieu de retourner en Espagne, Philippe-François d'Arenberg demanda à servir dans l'armée royale aux Pays-Bas. Il se fit inscrire d'abord sur les contrôles d'un régiment d'infanterie espagnole; mais, bientôt après, l'archiduc Léopold lui donna à commander un régiment de cuirassiers allemands (1651). En 1656 (17 août), il fut nommé chef et général de toutes les compagnies d'ordonnances des Pays-Bas. Il se trouva à la plupart des affaires importantes qui signalèrent les campagnes de 1651 à 1658, et y fit preuve de qualités militaires qui lui acquirent l'estime de l'armée. Au siège d'Arras (juillet 1654), il était chargé de la garde de la tranchée avec six cents chevaux. Les Français firent, le 19 juillet, une sortie, au nombre de quinze cents hommes d'infanterie et plusieurs escadrons de cavalerie; après une heure et demie de combat, ils furent obligés à rentrer dans la place, non sans avoir laissé beaucoup des leurs sur le terrain; dans

gène, son frère et son successeur, ils ne sont qualifiés que de *ducs d'Arshot*.

Cette chicane qu'on faisait aux ducs d'Arenberg cessa à la mort de Charles II. Lorsque les Pays-Bas eurent passé sous la domination de la maison d'Autriche, les souverains de cette maison les qualifièrent, dans tous leurs actes, de ducs d'Arenberg, d'Arshot et de Croy.

(1) Lettre du 22 avril, adressée au conseil privé.

(2) Lettre de Philippe IV à l'archiduc Léopold, écrite de Madrid le 14 mai 1652 (Archives du royaume).

Cela explique comment, dans les patentes des charges que le gouvernement espagnol conféra à Philippe-François d'Arenberg et à Charles-Eu-

cette rencontre, le duc d'Arenberg eut un cheval tué sous lui, et reçut un coup de fusil dans son buffle. Les journaux du temps, en rendant compte de ce fait d'armes, signalent aussi la valeur qu'y déploya le prince Charles-Eugène d'Arenberg, frère puîné de Philippe-François. Les Français ayant forcé les lignes de l'armée royale (25 août), le duc reçut l'ordre de retirer l'infanterie de la tranchée; il s'acquitta de cette commission avec non moins d'intelligence que de bravoure; malgré les forces supérieures auxquelles il avait à tenir tête, il amena sa troupe jusqu'aux portes de Cambrai, sans qu'elle pût être entamée. Il s'acquit aussi beaucoup d'honneur à la défaite de l'armée française devant Valenciennes, le 16 juillet 1656 : il fut l'un des premiers qui entrèrent dans les lignes ennemies, où il reçut un coup de pistolet dans son chapeau. Philippe IV, en récompense de ses services, le fit capitaine général de l'armée navale de Flandre (26 juin 1660), grand bailli de Hainaut (26 mai 1663) et gouverneur et capitaine général de la même province (4 juin 1663). Le comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas, le nomma, en 1670, premier commissaire au renouvellement des lois et à l'audition des comptes des villes et chàtellenies de Flandre.

Philippe-François d'Arenberg mourut à Bruxelles le 17 décembre 1674. Van Loon (*Hist. métalliq.*, t. III, p. 31) cite un jeton frappé à sa mémoire : on y voit, d'un côté, un aigle déployant ses ailes ayant sur la tête une couronne, en marque de souveraineté, et regardant fixement un soleil, emblème de la faveur du roi, avec cette légende : *Suo intenta soli*; au revers, les armes du défunt, sommées d'une couronne ducal et entourées du cordon de la Toison d'or, avec l'inscription : *Philippus Franciscus, Dei gratiâ dux Arenbergae, dux Arschotanus*. Il avait épousé, en Espagne, le 14 juillet 1642, Marie-Madeleine-Françoise de Borja, fille de François-Octave, duc de Gandia, et d'Artémise Doria-Caretto; il en eut deux enfants qu'il perdit lorsqu'ils étaient encore en bas âge. L'auteur anonyme d'un tableau inédit et très-curieux de la cour de Bruxelles dont une copie

est à la bibliothèque de Saint-Omer, fait ainsi le portrait de ce prince : « Le duc d'Arenberg et d'Arschot est d'un tempérament tellement igné que ce grand feu n'admet point de flegme du tout. Il est bien de sa personne, altier avec ses égaux et honneste avec les autres. Il a toutes les inclinations espagnoles, hormis la retenue, qu'il n'a pu acquiescir, nonobstant qu'il ait esté aidé de l'éducation qu'il a prise en ce pays-là, et c'est ce qui l'a privé des grands emplois, car en ce pays-là on a de grandes aversions pour l'humeur évaporée, et n'eût esté la grande faveur du marquis de Caracena, il auroit eu peine d'avoir le gouvernement d'Hainaut. Il aime l'histoire, dont il a quelque connoissance, et les belles-lettres, qu'il possède superficiellement. Il se fait non-seulement un honneur, mais un emportement continuel de son devoir, et ne parle du service de son maistre qu'en protestant de sacrifier tout le monde et tout son bien pour le procurer... » Deux faits semblent confirmer ce que cet écrivain dit de l'humeur de Philippe-François d'Arenberg : le premier est le duel qu'il eut avec le comte d'Egmont au siège de Rocroy, en 1653, et dans lequel ce dernier fut blessé; l'autre est rapporté par l'archiduc Léopold dans sa correspondance avec Philippe IV. Léopold n'avait pas voulu donner au frère du duc l'entrée d'une chambre du palais où étaient seuls admis les chevaliers de la Toison d'or, les généraux et les gouverneurs de provinces : il s'en montra si offensé qu'il ne parut plus à la cour; et, lorsque l'archiduc partit pour l'ouverture de la campagne, ni lui ni son frère ne vinrent lui dire adieu, comme le firent les autres chefs de la noblesse (1).

Gachard.

ARENBERG (Charles-Eugène D'), fils de Philippe-Charles et de sa troisième femme, Marie-Cléophrée de Hohenzollern, né le 8 mai 1633, devint duc d'Arenberg, d'Arschot et de Croy, à la mort de son frère Philippe-François. Il avait été destiné à l'Eglise dès sa jeunesse et il était

(1) Lettre du 28 juillet 1650. (Archives du royaume.)

chanoine de Cologne : la perte que le duc son frère fit de ses deux enfants l'engagea à rentrer dans le monde. Le 18 mai 1657, Philippe-François, de l'agrément de don Juan d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas, lui céda le régiment de cuirassiers hauts allemands qu'il commandait depuis 1651 : comme on l'a vu dans l'article qui précède, il s'était distingué, trois années auparavant, au siège d'Arras. Charles II le nomma, en 1675 (3 juin), grand bailli, lieutenant et capitaine général de Hainaut, et le 12 septembre 1678, chevalier de la Toison d'or. C'est tout ce que nous savons de lui. Il mourut, le 25 juin 1681, à Mons, laissant trois enfants de Marie-Henriette de Cusance, fille de Claude-François de Cusance et d'Ernestine de Witthem, qu'il avait épousée en 1660.

Gachard.

ARENBERG (*Philippe-Charles-François duc D*), d'Arschot et de Croy, fils de Charles-Eugène, naquit le 10 mai 1663. Il n'avait guère que quinze ans, lorsque le duc de Villa-Hermosa, gouverneur général des Pays-Bas, lui confia le commandement d'un régiment d'infanterie allemande (20 octobre 1678). En 1683, il échangea ce commandement contre celui d'un régiment de cavalerie bourguignonne; la même année, Charles II le nomma capitaine de sa garde des archers. Décoré de la Toison d'or le 4 juillet 1685, il en reçut les insignes à Bruxelles, le 23 août suivant, des mains du prince de Nassau, gouverneur et capitaine général de Gueldre. En 1691, il alla servir l'Empereur, qui le fit sergent général de bataille (*oberist veldwachtmeester*). Il commandait une brigade à la mémorable bataille de Salankemen (19 août 1691), où l'armée impériale remporta une victoire complète sur les Ottomans, victoire achetée d'ailleurs par de grands sacrifices. Blessé d'une balle à la poitrine dès le commencement de l'action, il venait de quitter le champ de bataille, lorsqu'on lui rapporta que les ennemis faisaient une sortie de leur camp; il remonta à cheval, disant qu'il ne voulait mourir que les armes à la main, et ce fut seulement après que les Turcs eurent été repoussés de toute part, qu'il consen-

tit à faire panser sa blessure. Le coup qui l'avait frappé était mortel; il vécut pourtant encore six jours, en proie à de cruelles souffrances qu'il supporta avec une patience et un courage exemplaires. Transporté à Peterwaradin, il y expira le 25 août. Sa fin fut celle d'un soldat et d'un chrétien. Un peu avant la bataille de Salankemen, il avait fait son testament militaire : « Je prie Dieu, écrivit-il au bas de cette pièce, de sauver mon âme, puisque je n'ai pas dessein d'épargner mon corps. »

Philippe-Charles-François d'Arenberg avait épousé, le 12 février 1684, Marie-Henriette del Caretto, fille d'Othon-Henri, marquis del Caretto, de Savona et de Grana, et de Marie-Thérèse, comtesse d'Eberstein, dont il eut un fils et une fille.

Son frère puiné, Alexandre-Joseph, prince d'Arenberg, qui était allé, en volontaire, à la guerre de Hongrie et commandait une compagnie dans le régiment du comte de Taff, fut tué, le 7 juillet 1683, dans une rencontre avec une avant-garde de l'armée ottomane. Il était né en 1664.

Gachard.

ARENBERG (*Léopold-Philippe-Charles-Joseph, duc D*'), d'Arschot et de Croy, fils de Philippe-Charles-François, est regardé, à juste titre, comme l'un des princes qui ont répandu le plus d'éclat sur la maison d'Arenberg. Né à Bruxelles, le 14 octobre 1690, il n'avait pas encore dix mois lorsqu'il perdit son père. A l'âge de neuf ans, il se vit décoré par Charles II de l'ordre de la Toison d'or (13 janvier 1700); le collier lui en fut remis par l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas (3 avril 1700).

Dans la guerre que fit naître la succession d'Espagne, Léopold d'Arenberg, fidèle aux traditions de ses ancêtres, embrassa le parti de Charles III. Après la bataille de Ramillies, la conférence qui représentait les deux puissances maritimes le nomma colonel d'un régiment de gens de pied wallons (4 juin 1706) et membre du conseil d'État auquel fut confié, sous l'autorité de ces puissances, le gouvernement des Pays-Bas (21 juillet

1706). Charles III, dans le même temps, le fit gentilhomme de sa chambre et capitaine de la garde du corps de Bourgogne à Bruxelles (23 septembre 1706). Après que Mons fut tombé au pouvoir des alliés (20 octobre 1709), le conseil d'État lui conféra, par provision, le grand bailliage de Hainaut (3 novembre). Il avait, avec son régiment, pris part à la campagne qui venait de se terminer d'une manière si glorieuse, et avait été blessé à la bataille de Malplaquet.

En 1713, il alla servir dans l'armée impériale du Rhin en qualité de général de bataille ou de maréchal de camp; il avait été élevé à ce grade, deux années auparavant, par Charles III, devenu depuis empereur sous le nom de Charles VI. La paix ayant été signée en 1714 entre l'Empire et la France, il fit un voyage à Paris, où son esprit, ses manières, sa courtoisie lui valurent de grands succès dans le monde littéraire aussi bien qu'à la cour.

Nommé, en 1716, par Charles VI, lieutenant général de ses armées (17 mai) et colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie (22 août), il fit, cette année-là, la campagne de Hongrie sous le prince Eugène; il se distingua à la bataille de Peterwaradin (5 août), dans laquelle il commandait la gauche de la seconde ligne de l'armée impériale, et au siège de Temeswar, où il fut blessé au visage un jour qu'il était de service dans la tranchée. Après la campagne, il se rendit à Vienne; il y reçut de Charles VI et de toute la cour l'accueil le plus flatteur. Les deux années suivantes, il retourna à l'armée de Hongrie avec le prince Eugène. L'Empereur, qui, le 2 avril 1718, lui avait conféré le caractère de conseiller d'État d'épée aux Pays-Bas, ajouta, le 13 novembre suivant, aux charges qu'il occupait celle de gouverneur militaire du Hainaut et de la ville de Mons. Ayant prêté serment, en cette dernière qualité, entre les mains du prince Eugène, il partit pour les Pays-Bas.

En ce temps-là, les prérogatives des grands baillis de Hainaut étaient fort étendues; leur autorité surpassait, en quelque sorte, dans cette province, celle

du gouverneur général des Pays-Bas : c'était à eux qu'appartenait, entre autres, la nomination du magistrat de Mons, qui avait, dans les délibérations du troisième ordre des états, une influence décisive. Il parut essentiel à la cour de Vienne, ainsi qu'au ministère de Bruxelles, de restreindre ces prérogatives, et, par des instructions de 1723, l'Empereur les modifia en plusieurs points; il réserva notamment au gouvernement général la nomination des échevins de Mons. Le duc d'Arenberg réclama contre cette innovation, qui lui était très-sensible. A la suite d'une longue enquête, l'Empereur, par une grâce particulière et « eu égard à ses » mérites et services personnels et à ceux » de ses ancêtres », lui donna de nouveau le pouvoir qu'il lui avait retiré, en déclarant expressément que ce pouvoir ne pourrait passer à ses successeurs (24 octobre 1731).

Les Belges, à toutes les époques, avaient attaché un grand prix à être gouvernés par des princes du sang : Charles VI, ayant donné une autre destination au prince Eugène, à qui il avait d'abord confié le gouvernement des Pays-Bas, résolut d'envoyer dans ces provinces l'archiduchesse Marie-Élisabeth, sa sœur, si les états voulaient accorder à cette princesse une dotation qui lui permit d'entretenir une cour telle que l'exigeaient sa haute naissance et la dignité dont elle serait revêtue. Le duc d'Arenberg s'employa avec chaleur à faire réussir une combinaison qui était conforme aux vœux et aux intérêts du pays. Le subside annuel qu'il s'agissait d'obtenir était assez considérable (cinq cent mille florins) : dans le Hainaut, il n'eut pas de peine à le faire voter par les états; mais en Flandre, où son intervention fut jugée nécessaire aussi, la chose souffrit plus de difficultés, à cause des charges qui pesaient sur cette province; cependant plusieurs voyages qu'il fit à Gand et à Bruges eurent pour résultat d'aplanir tous les obstacles, et il put écrire au marquis de Rialp, secrétaire de la dépêche universelle, à Vienne : « Je » n'avois pas trouvé les esprits fort bien » préparés, et sans le zèle des amis que » j'ai employés et les précautions que j'ai

« prises, je n'aurais certainement jamais » réussi; à présent on peut regarder » cette affaire comme entièrement terminée..... (1) » Le subside fut en effet voté par les états de Flandre et par ceux de toutes les autres provinces.

Depuis 1723 (18 octobre), le duc d'Arenberg était général d'artillerie. La guerre s'étant rallumée, à la fin de 1733, entre l'Empereur et Louis XV, il fut désigné pour servir à l'armée du Rhin que le prince Eugène commandait en chef. La campagne ne fut pas brillante pour les troupes impériales, qui ne purent empêcher les Français de se rendre maîtres de Philipsbourg. L'année 1734 vit la paix rétablie entre les deux couronnes.

Charles VI, qui, en 1732 (13 décembre), avait fait le duc capitaine de ses troupes, le fit, en 1736 (17 février), conseiller d'État intime actuel. En 1737 (23 février), il lui confia le poste important de commandant en chef des troupes aux Pays-Bas; la même année (20 mai), il l'éleva à la plus haute dignité militaire de l'Empire, celle de feld-maréchal.

Les événements qui suivirent la mort de ce monarque fournirent à Léopold d'Arenberg des occasions de justifier les grâces qu'il en avait reçues. Au mois d'avril 1742, Marie-Thérèse l'envoya à la Haye et à Londres avec le titre d'ambassadeur extraordinaire et de ministre plénipotentiaire : il s'agissait de resserrer son alliance avec les Provinces-Unies et de convenir, avec le roi de la Grande-Bretagne, des secours qu'il lui ferait passer. Le duc réussit dans cette double mission : le 14 mai, il conclut, à la Haye, avec lord Stair, ambassadeur de Georges II, une convention réglant tout ce qui concernait les quartiers, les logements et l'entretien des troupes anglaises durant le séjour qu'elles feraient aux Pays-Bas; il s'entendit plus tard avec le roi et ses ministres sur le chiffre de ces troupes. Georges II aurait voulu attaquer la France par sa frontière du nord, qui était en ce moment dégarnie; il espérait s'emparer de Dunkerque : le duc, suivant les instructions de Marie-Thérèse, le persuada

d'agir contre l'armée française qui était dans l'Empire. Au commencement de 1743, les troupes anglaises qui venaient de débarquer à Ostende, et les troupes autrichiennes qu'il y avait aux Pays-Bas, prirent le chemin de l'Allemagne; lord Stair commandait les premières, le duc d'Arenberg les secondes. Celui-ci passa le Rhin, le 4 avril, à Neuwied; à Zingering, il reçut un renfort de quatre mille hommes que lui amena le général Palfy : il se porta alors sur le Mein, où il fit sa jonction avec le corps de lord Stair. L'armée alliée étant réunie, le roi Georges II vint se mettre à sa tête, et, le 27 juin, elle remporta une victoire complète sur les Français à Dettingen, victoire dont l'honneur revint principalement au duc d'Arenberg, qui fut blessé dans l'action. Georges II avait été témoin de sa bravoure, de l'habileté dont il avait fait preuve; il voulut montrer combien il les appréciait : ayant quitté l'armée le 1^{er} octobre, pour se rendre dans ses États de Hanovre, ce fut à lui qu'il en remit le commandement. La campagne se termina bientôt après, et le duc, ayant fait repasser le Rhin à ses troupes, leur assigna des quartiers d'hiver; ensuite il partit pour Vienne.

Au commencement de 1744, Marie-Thérèse lui donna une nouvelle mission en Hollande et en Angleterre. Des conférences devant être tenues à Londres pour arrêter le plan de la prochaine campagne, Georges II lui-même avait demandé que la reine s'y fit représenter par le duc d'Arenberg, à cause de la popularité que lui avait acquise, dans l'armée et dans la nation, sa conduite à la bataille de Dettingen, et de la confiance que l'une et l'autre plaçaient dans ses talents militaires. Il quitta Vienne le 12 février, emportant une précieuse marque de l'estime et de la bienveillance de sa souveraine : dans son audience de congé, Marie-Thérèse lui avait fait présent d'une canne garnie de diamants d'une grande valeur. A Londres, ainsi qu'à la Haye, il reçut un accueil dont il eut lieu d'être flatté; mais il ne put empêcher qu'une partie des troupes anglaises qui étaient sur le continent ne fussent rappelées dans leur pays. Cette mesure eut des conséquences

(1) Lettre du 25 septembre 1723. (Archives du royaume.)

désastreuses. Les Français avaient résolu d'attaquer les Pays-Bas : deux corps d'armée, dont l'un était commandé par Louis XV en personne et l'autre par le maréchal de Saxe, envahirent ces provinces. Les alliés ne purent leur opposer que des forces de beaucoup inférieures en nombre, et les Hollandais défendirent mollement les places de la barrière où ils tenaient garnison : aussi Courtrai, Menin, Ypres, Furnes tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Le duc d'Arenberg avait pris le commandement des troupes autrichiennes ; les Anglais et les Hanovriens avaient à leur tête le feld-maréchal Wade, et les Hollandais le comte Maurice de Nassau. Malgré la supériorité de l'armée française, le duc, par un mouvement hardi et une marche forcée, pénétra, le 8 août, sur le territoire français, du côté de Cisoing ; il avait avec lui les divisions autrichienne et hollandaise ; les troupes du maréchal Wade ne tardèrent pas à l'y joindre. L'armée alliée occupa Orchies et établit son campement jusqu'à une demi-lieue de Lille. Elle se maintint dans cette position pendant les mois d'août et de septembre. La campagne n'eut pas d'autres résultats.

Dans la campagne de 1745, d'Arenberg fut appelé au commandement de l'armée autrichienne chargée d'opérer sur le bas Rhin. Il quitta Bruxelles le 21 janvier, pour aller se mettre à la tête de ses troupes, auxquelles il avait donné rendez-vous près de Cologne. Le 19 février, il passa le Rhin, en intention de marcher en avant vers l'intérieur de l'Empire ; il campa successivement à Siegburg, à Limbourg, à Wiesbaden, à Hadamar, à Montabaur, à Minden, à Siegen, sans rencontrer d'obstacles de la part des Français. Le 14 juin, en conséquence d'une lettre qu'il avait reçue de Marie-Thérèse, il partit pour Vienne, après avoir remis le commandement de son armée au feld-maréchal comte de Batthiany : il arriva dans cette capitale le 25. On disait qu'il allait être pourvu du gouvernement du Milanais et de la Lombardie ; on parlait aussi pour lui du commandement de l'armée d'Italie : ce fut à celle de Silésie qu'il fut envoyé, pour y commander l'infanterie sous les ordres du duc Charles de

Lorraine. Pendant ce temps, les Français s'étaient emparés de presque tous les Pays-Bas. Le duc, à l'issue de la campagne de Silésie, retourna à Vienne, où il reçut toute sorte de témoignages de la considération de l'Empereur et de l'Impératrice ; il se rendit ensuite dans son duché d'Arenberg, et passa à la Haye l'hiver de 1747 à 1748.

Pendant la paix qui se négociait à Aix-la-Chapelle devait faire rentrer l'Autriche en possession des Pays-Bas : Marie-Thérèse établit, pour le gouvernement provisoire de ces provinces, une *jointe* ou commission dont le duc d'Arenberg eut la présidence (8 octobre 1748). Cette *jointe* fut installée à Ruremonde, le 30 octobre, par le comte de Batthiany, au nom de l'Impératrice ; elle demeura en activité jusqu'à l'arrivée du prince Charles de Lorraine à Bruxelles, au mois d'avril 1749.

Il y avait plus de quarante ans que le duc d'Arenberg servait son pays et ses souverains ; il était bien juste qu'il songeât à prendre quelque repos. Il avait obtenu de Marie-Thérèse, en 1740, que son fils aîné, le prince Charles-Marie-Raymond, lui fût adjoint dans la charge de grand bailli de Hainaut ; dès lors il avait cessé de s'occuper des affaires de cette province : en 1749, il en résigna le gouvernement militaire avec celui de la ville de Mons, ne conservant que le commandement en chef des troupes aux Pays-Bas, qu'il exerça jusqu'à la fin de ses jours. Il mourut, universellement regretté, au château d'Héverlé, près de Louvain, le 4 mars 1754. Son corps fut transporté à Enghien et inhumé dans l'église des Capucins.

Le duc Léopold aimait les sciences et les lettres ; il se plaisait à étendre sur ceux qui le cultivaient sa bienveillance et sa protection. Il avait connu Jean-Baptiste Rousseau à Vienne : lorsque le grand poète lyrique vint à Bruxelles, en 1722, avec l'espoir, dont le prince Eugène l'avait flatté, d'être nommé historiographe des Pays-Bas, il lui fit un accueil distingué, l'admit à sa table et eut des attentions infinies pour lui. Il s'intéressa vivement au succès de ses démarches quand,

le prince Eugène lui ayant en effet donné les patentes d'historiographe, il demanda d'être mis en possession de cet emploi ; non-seulement il vota en sa faveur dans le sein du conseil d'État, mais encore il écrivit au marquis de Rialp : « La cons-
« ulte pour M. Rousseau doit être par-
« tie mardi passé ; c'est à présent que
« Votre Excellence est en état de lui
« rendre service. Je crois que l'empresse-
« ment que l'on doit avoir à attacher une
« personne de son mérite au service de
« notre auguste maître suffit pour enga-
« ger Votre Excellence à lui accorder
« l'honneur de sa protection. Il y a long-
« temps qu'il est de mes amis, et sa pro-
« bité me le rend encore plus cher que
« ses talents. C'est pourquoi je mettrai
« sur mon compte les obligations qu'il
« aura à Votre Excellence (1). » On sait
que le mauvais vouloir de quelques mi-
nistres à Bruxelles et à Vienne, l'hostilité
du marquis de Prié, irrité de ce que le
poète avait pris contre lui le parti du
comte de Bonneval, le refroidissement du
prince Eugène à son égard, furent cause
que l'Empereur ne ratifia point sa nomi-
nation d'historiographe ; qu'à l'arrivée
de l'archiduchesse Marie-Élisabeth aux
Pays-Bas, il fut privé du logement qui
lui avait été donné à la cour ; enfin que
la chute de la compagnie d'Ostende, dans
laquelle il avait placé toutes ses ressour-
ces, le réduisit à rien (2). Le duc Léopold
lui rendit, par ses bienfaits, cette
situation moins pénible ; il le recueillit à
l'hôtel d'Arenberg, et l'admit au nombre
de ses pensionnaires : c'est du moins la
tradition générale et l'opinion commune.
Voltaire et madame du Châtelet, dans
les voyages qu'ils firent à Bruxelles, vi-
rent souvent le duc d'Arenberg. C'est
d'Enghien, où ils recevaient de lui l'hos-

pitalité, que Voltaire écrivait, en 1739,
à Helvétius : « Je suis actuellement dans
« un château où il n'y a jamais eu de
« livres que ceux que madame du Châte-
« let et moi nous avons apportés ; mais,
« en récompense, il y a des jardins plus
« beaux que ceux de Chantilly, et on y
« mène cette vie douce et libre qui fait
« l'agrément de la campagne. Le posses-
« seur de ce beau séjour vaut mieux que
« beaucoup de livres. » L'année suivante,
il offrit lui-même au duc, à Bruxelles,
une fête qui fit quelque bruit. Les que-
relles de Voltaire et de Jean-Baptiste
Rousseau causèrent beaucoup d'ennui au
duc Léopold. En 1736, Rousseau fit im-
primer, dans la *Bibliothèque française*
(t. XXIII, 1^{re} partie, p. 138), une lettre des
plus mordantes, non-seulement contre les
ouvrages, mais encore contre la personne
de Voltaire, à qui il reprochait d'avoir
scandalisé tout le monde par sa tenue
dans l'église du Sablon à Bruxelles, d'avoir
composé des vers satiriques, mais surtout
d'avoir parlé de lui au duc d'Arenberg
dans les termes les plus indignes. Voltaire
écrivit au duc, pour se plaindre de ces
calomnies : « Je suis persuadé, lui dit-il,
« que vous châtierez l'insolence d'un do-
« mestique qui compromet son maître
« par un mensonge dont son maître peut
« si aisément le convaincre (3). » Le duc
lui répondit : « Je suis très-indigné,
« monsieur, d'apprendre que mon nom
« est cité dans la *Bibliothèque* sur un ar-
« ticle qui vous regarde. On me fait par-
« ler très-mal à propos et très-faussement,
« etc. (4). » Si nous en croyons une lettre
de Voltaire à Thiriot (5), le duc aurait
« chassé » Rousseau à la suite de cette
affaire ; nous ne sommes en mesure de
confirmer ni de démentir cette asser-
tion (6). Avant la guerre pour la succession

(1) Lettre du 15 juin 1725. (Archives du royaume.)

(2) Voyez, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. II, p. 220, notre *Notice sur Jean-Baptiste Rousseau, historiographe des Pays-Bas autrichiens*.

(3) Lettre du 30 août 1736, *Oeuvres complètes*, édit. Wodon, t. CII, p. 71.

(4) Lettre datée du 8 septembre 1736, à Enghien, dans la *Bibliothèque française*, t. XXIV, p. 137.

(5) Du 18 novembre 1736.

(6) Il semble pourtant que le passage suivant d'une lettre de Racine le fils, du 4 janvier 1749,

se rapporte à ce fait : « Rousseau eut une dis-
« grâce véritable, à laquelle il fut plus sensible
« qu'à la perte de ses actions sur la compagnie
« d'Ostende, et depuis cette disgrâce, le séjour
« de Bruxelles lui devint insupportable. Le sei-
« gneur qui changea à son égard lui envoya,
« quelques mois après, le quartier d'une pension
« qu'il avoit coutume de lui payer. Rousseau re-
« fusa cet argent, en disant à celui qui le lui ap-
« portoit : « Je me flattois de le recevoir à titre
« d'ami ; puisque j'ai eu le malheur de perdre son
« amitié, je ne dois plus avoir de part à ses bien-
« faits. » (*Lettres de Rousseau sur différents su-*

de Charles VI, le duc d'Arenberg était en commerce de lettres avec le grand Frédéric; ce prince écrit à Voltaire, le 2 août 1739 : « Si vous voyez le duc d'Arenberg, faites-lui mes compliments, et dites-lui que deux lignes françaises de sa main me feraient plus de plaisir que mille lettres allemandes dans le style des chancelleries » ; et une autre fois : « Grondez un peu, je vous prie, le duc d'Arenberg, de sa lenteur à me répondre. Je ne sais qui de nous deux est le plus occupé, mais je sais bien qui est le plus paresseux. » .

Léopold-Philippe-Charles-Joseph d'Arenberg avait épousé, en 1711, Marie-Louise-Françoise Pignatelli, fille de Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, et de Marie-Angélique, comtesse d'Egmont. Il en eut huit enfants.

Gachard.

ARENBERG (*Charles-Marie-Raymond*, duc d'), d'Arschot et de Croy, né le 1^{er} avril 1721, au château d'Enghien, fils aîné de Léopold-Philippe-Charles-Joseph, se forma au métier des armes par les leçons et l'exemple de son père; il fit sous ses ordres la campagne de 1743 sur le Rhin comme lieutenant-colonel du régiment d'Arberg infanterie. Après la bataille de Dettingen, où il se montra digne du nom qu'il portait, Marie-Thérèse le nomma colonel du deuxième régiment wallon qui venait d'être créé et auquel il donna son nom; il prit part, à la tête de ce corps, aux campagnes de 1744 dans les Pays-Bas et de 1745 en Allemagne. Le 28 septembre 1746, l'Impératrice le promut au grade de général-major de ses armées; au mois d'octobre de l'année précédente, il avait cédé le commandement du 2^e régiment wallon au prince de Stolberg, pour prendre celui du régiment de Baden-Baden. Il fut l'un des généraux qui, lors du siège de Maestricht par les Français, en 1748, reçurent l'ordre de s'enfermer dans cette place. La paix ayant été conclue à Aix-la-Chapelle, l'Impératrice le désigna pour servir aux Pays-Bas.

Dès l'année 1740 (15 décembre), il avait, ainsi qu'on l'a vu dans la notice précédente, obtenu la commission de grand bailli adjoint de Hainaut avec future succession; ce fut en cette qualité qu'il représenta la reine de Hongrie et de Bohême dans son inauguration à Mons, le 4 mai 1744. En 1749, la charge de lieutenant et capitaine général de Hainaut et gouverneur de Mons étant devenue vacante par la démission du duc son père, Marie-Thérèse la lui conféra (16 mai).

La guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle avait fait reconnaître à la cour de Vienne la nécessité de prendre de nouveaux arrangements avec les puissances maritimes pour la sûreté des Pays-Bas; dans cette vue, elle crut devoir demander aux états de ces provinces un subside extraordinaire et annuel de quatorze cent mille florins. Le prince Charles-Marie-Raymond d'Arenberg fut choisi pour faire cette demande, au nom de l'Impératrice, aux états de Hainaut et de Luxembourg: c'était en 1753. La même année, le duc Charles de Lorraine le chargea de se rendre dans le Franc-de-Bruges, pour visiter les environs de l'Écluse et proposer les moyens de faciliter l'écoulement des eaux qui inondaient souvent les terres des wateringues de ce quartier. Il s'acquitta avec succès de ces différentes commissions.

Nommé, en 1754 (17 mars), colonel propriétaire du régiment de Schulembourg infanterie, et, l'année suivante, lieutenant feld-maréchal (16 janvier), Charles-Marie-Raymond d'Arenberg quitta Bruxelles au mois de septembre 1756, pour se rendre à l'armée impériale en Bohême. La guerre de sept ans venait de commencer. Le 27 février 1757, il eut l'honneur d'être décoré de la Toison d'or par l'empereur François 1^{er} en même temps que le feld-maréchal Brown, et tous deux en reçurent les insignes, à Vienne, le 6 mars, des mains de ce monarque. Quelques jours après, le maréchal et lui repartirent pour l'armée.

» dation de M. le duc d'Arenberg, de M. de Lan-
» noy et de M. le prince de la Tour et Taxis, qui
» envoyèrent leurs domestiques avec des flam-
» beaux à son convoi. »

jets de littérature. Genève, 1750, in-48, t. I, p. x.)
Dans le même volume qui vient d'être cité
(p. 503), on lit que, lors de sa dernière maladie,
« on eut de grands soins de lui, à la recomman-

D'Arenberg assista à la sanglante bataille de Prague (6 mai) ; il avait, le 28 avril, amené au général Brown, à Tuschkau, une vingtaine de mille hommes, malgré les Prussiens, qui avaient essayé de le couper près de Schlan. Lorsque la victoire de Kollin eut rétabli les affaires de l'Autriche, le feld-maréchal comte de Daun résolut de faire attaquer le poste important de Gabel que défendait le général Puttkammer, et ce fut sur les généraux d'Arenberg et de Macquire qu'il jeta les yeux pour cette entreprise. Ils l'exécutèrent brillamment : en dépit d'une vigoureuse résistance, la garnison se vit réduite à se rendre prisonnière de guerre. D'Arenberg contribua, par sa bravoure, par sa décision, par l'ardeur qu'il inspira à ses soldats, à la défaite du général prussien de Winterfeld près de Görlitz, le 7 septembre : dans cette action, il était à la tête de toute l'infanterie, le comte de Colloredo, qui la commandait, ayant fait une chute de cheval pendant qu'on marchait à l'ennemi. A l'entrée de l'armée autrichienne en Silésie, la réserve fut placée sous ses ordres, et il alla, avec le général Nadasti, faire le siège de Schweidnitz : là encore il donna des preuves d'intrépidité et de talents militaires qui ajoutèrent à l'estime dont il jouissait dans l'armée. Schweidnitz prise, les deux généraux allèrent rejoindre le prince Charles de Lorraine : ce furent eux qui commencèrent l'attaque à la bataille que ce prince livra, près de Breslau, au prince de Bevern, et dans laquelle les Prussiens furent mis en déroute (22 novembre). Mais la victoire que Frédéric II remporta en personne sur l'armée autrichienne, à Leuthen (5 décembre), fit perdre à la cour impériale le fruit de ces succès.

Dans la campagne de 1758, où il commanda tantôt l'avant-garde et tantôt la réserve, le duc d'Arenberg, que Marie-Thérèse venait d'élever au grade de feldzeugmeister (général d'artillerie), se signala en plusieurs occasions, notamment le 6 octobre, lorsque, ayant opéré sa jonction avec le général Laudon en Lusace, ils défirent un corps prussien assez considérable. Mais il se fit surtout honneur à la bataille de Hochkirch (14

octobre), l'une des plus glorieuses pour les armes autrichiennes de toutes celles qui furent livrées pendant la guerre de sept ans. Il avait le commandement de l'aile droite de l'armée impériale : le comte de Daun lui donna l'ordre d'attaquer l'aile gauche des ennemis et de se rendre maître des redoutes qui la couvraient ; il l'aborda avec une telle résolution que, malgré une défense opiniâtre, il obligea les Prussiens de reculer : son infanterie enfonçait leurs rangs le sabre à la main ou la baïonnette au bout du fusil. Après qu'il se fut emparé des redoutes, il força et franchit les défilés qu'il lui avait été prescrit de passer. La bataille, commencée à cinq heures, était terminée à neuf : la victoire était complète. Dans son rapport à l'Impératrice, le comte de Daun mentionna spécialement les excellentes dispositions que le duc d'Arenberg avait prises. A l'issue de cette campagne, le duc reçut la plus belle récompense qu'il pût ambitionner : le chapitre de l'ordre de Marie-Thérèse, réuni, les 19 et 20 novembre, au quartier général de l'armée impériale, sous la présidence du comte de Daun, l'éleva grand-croix de cet ordre, réservé au mérite et aux services militaires, et l'Empereur l'autorisa à en porter les insignes avec ceux de la Toison d'or.

Les deux campagnes suivantes le virent encore figurer parmi les chefs de l'armée autrichienne ; mais il n'y fut pas aussi heureux : le 29 octobre 1759, il essaya un échec. Le maréchal Daun, voulant couper à l'armée du roi de Prusse la communication de Wittenberg, lui avait ordonné de marcher à Kemberg : il avait avec lui seize à dix-sept mille hommes. Arrivé sur les hauteurs de Schmölling, il trouva les ennemis rangés en bataille dans la plaine : c'étaient les corps des généraux de Rebentisch et Wunsch, qui lui étaient supérieurs en nombre. Dans le même temps, le prince Henri de Prusse occupait Pretscht. Se trouvant par là entre deux feux, il prit le parti de se retirer vers Düben, et, dans ce mouvement, une de ses colonnes fut atteinte par les Prussiens, aux mains desquels elle laissa douze cents prisonniers. Les rapports of-

ficiels constatèrent toutefois qu'il avait fait tout ce que la prudence pouvait suggérer pour opérer sa retraite avec le moins de désavantage possible. A la terrible bataille de Torgau (3 novembre 1760), qui commença si bien et finit si mal pour l'armée autrichienne, il déploya une bravoure héroïque et prit des dispositions au-dessus de tout éloge : ce sont les propres termes de la relation qui fut publiée à Vienne. Dans cette sanglante affaire, il dut la vie à sa toison d'or : une balle le frappa à la poitrine ; elle lui aurait passé au travers du corps, si sa toison d'or, qui pendait de ce côté, n'eût fait bouclier à la côte. La meurtrissure qu'il reçut fut cependant assez grave pour l'obliger à quitter l'armée.

Soit qu'il ne se fût pas entièrement rétabli de sa blessure, soit pour toute autre raison, il ne fut pas employé dans la campagne de 1761 : c'est vainement, du moins, que nous avons cherché son nom entre ceux des généraux dont parlent les gazettes du temps comme y ayant pris part. En 1762, les hostilités en Allemagne se ralentirent, et des négociations de paix furent entamées entre les parties belligérantes ; ces négociations aboutirent aux préliminaires de Fontainebleau d'abord (5 novembre), et ensuite aux traités de Paris et de Hubertsbourg (10 et 15 février 1763), lesquels furent suivis de longues années de paix. Le duc d'Arenberg ne parut donc plus sur les champs de bataille. Marie-Thérèse, appréciant les services qu'il lui avait rendus, le revêtit des deux plus hautes dignités qu'il y eût dans l'ordre civil et dans l'ordre militaire de son Empire : celles de conseiller d'État intime actuel (10 janvier 1765) et de feld-maréchal (10 février 1766). Lorsqu'en 1754, il avait pris possession du grand bailliage de Hainaut, elle lui avait continué la faveur, qu'elle avait accordée à son père, de pouvoir nommer le magistrat de Mons.

Charles-Marie-Raymond d'Arenberg

mourut en son château d'Enghien, le 17 août 1778, des suites de la petite vérole ; il n'avait que cinquante-sept ans. Marie-Thérèse, qui perdait en lui un serviteur dont le dévouement et le zèle étaient à toute épreuve, le regretta extrêmement (1). Il avait épousé, le 18 juin 1748, Louise-Marguerite de la Marck, fille unique et seule héritière de Louis-Engelbert, dernier comte de la Marck, dont il eut six enfants.

Gachard.

ARENBERG (*Louis-Engelbert, duc d'*), d'Arschot et de Croy, fils de Charles-Marie-Raymond, naquit à Bruxelles le 3 août 1750. A l'exemple de ses aïeux, il embrassa de bonne heure la carrière des armes ; mais un événement funeste le força, lorsqu'il n'avait encore que vingt-quatre ans, de l'abandonner : il était à la chasse, dans le parc d'Enghien, avec plusieurs de ses amis ; l'un d'eux, par mégarde, lui tira un coup de fusil qui le frappa au visage et lui fit perdre la vue. Sa cécité n'empêcha point Marie-Thérèse de lui conférer, après la mort de son père, la charge de grand bailli de Hainaut (15 avril 1779) ; seulement, pour prévenir toute surprise, elle voulut que les actes et pièces qui émaneraient de lui en cette qualité fussent contre-signés par un secrétaire ayant prêté serment entre les mains du chef et président du conseil privé : elle lui conserva, du reste, comme elle l'avait fait à ses deux prédécesseurs, le pouvoir de nommer le magistrat de Mons, qui formait l'une des plus belles prérogatives attachées au grand bailliage (11 juillet 1779). Joseph II, le 30 décembre 1782, le créa chevalier de la Toison d'or. Ce monarque avait, en matière d'administration publique, des principes rigoureux : il n'admettait pas qu'une charge aussi éminente que celle de grand bailli pût être exercée par quelqu'un qui était privé de la vue ; il trouvait mauvais aussi que le grand bailli de Hainaut ne résidât point à Mons : au mois de décembre

(1) Le baron de Lederer, référendaire pour les affaires des Pays-Bas à la chancellerie de cour et d'État, à Vienne, écrivait, le 25 août 1778, au secrétaire d'État et de guerre Crumpipen, à Bruxelles : « Sa Majesté, aux pieds de laquelle je me suis trouvé ce matin, a daigné me témoigner

» qu'elle étoit extrêmement affectée de la mort
» de M. le duc d'Arenberg, en ajoutant que ce qui
» la consolait encore, c'étoit qu'elle venoit d'ap-
» prendre qu'il étoit mort en bon chrétien. »
(archives du royaume.)

1787, sans avoir égard aux services que le père, l'aïeul et le bisaïeul du duc avaient rendus à sa maison, niaux mécontentements que sa décision allait causer, alors que son système de réformes suscitait déjà tant d'opposition, il donna l'ordre au comte de Trauttmansdorff, son ministre plénipotentiaire à Bruxelles, « de faire immédiatement rendre vacant le grand bailliage de Hainaut. » Trauttmansdorff signifia au duc la volonté de l'Empereur en des termes qui ne souffraient point de réplique. Le duc lui fit une réponse pleine de dignité et de patriotisme : « Mon serment et mon devoir vis-à-vis de Sa Majesté, lui dit-il, m'ont empêché de lui offrir plus tôt ma démission du grand bailliage de Hainaut, persuadé que, dans ces derniers embarras, mon attachement pour l'auguste maison et mon zèle pourraient ramener la confiance, et par là concourir aux vues bienfaisantes de Sa Majesté. Il me suffit que mes services ne puissent plus lui être agréables pour que sur-le-champ je vous prie de lui présenter l'acceptation de ma démission. Mon état, il est vrai, pénible pour moi, m'a fait sentir en ces derniers instants tout son poids et son amertume : mais on a des forces quand c'est l'honneur et l'attachement pour la patrie et le souverain qui nous guident, et ce sont eux qui ont présidé à toutes mes actions. »

Deux années après, toutes les provinces des Pays-Bas se soulevaient contre Joseph II et prononçaient sa déchéance. Le duc d'Arenberg, à la suite de sa rupture avec l'Empereur, avait quitté la Belgique; il se hâta d'y revenir, et prit, dans les premiers temps, une part active à la révolution. Réintégré, par les états de Hainaut, dans la charge de grand bailli de la province, il se rendit, le 2 janvier 1790, à Mons, dont les habitants lui firent une réception enthousiaste. Le 4, il vint à Bruxelles; il y fut accueilli avec toute sorte d'honneurs : des volontaires à pied

et à cheval allèrent à sa rencontre; une multitude de peuple se trouva sur son passage, le saluant de ses acclamations. Depuis l'expulsion des Autrichiens, les états de Brabant étaient en permanence; il s'empressa d'aller occuper son siège dans leur assemblée. Mais l'esprit qui dominait aux états, où l'influence de l'avocat Vander Noot (voyez ce nom) était toute-puissante, n'était pas le sien; comme son frère le comte de la Marck et le duc d'Urzel, son beau-frère (voyez ces noms), il avait épousé les opinions démocratiques de l'avocat Vonck (voyez ce nom). Le 11 janvier, il se fit agréger au serment de Saint-Sébastien, qui choisit le comte de la Marck pour son chef-doyen; lui-même il fut élu chef-doyen du grand serment. Son installation dans cette dignité eut lieu le 10 février; elle fut marquée par un incident qui produisit une grande sensation. Il s'était présenté, à la tête des cinq serments (1), à la Maison du Roi (*Broothuys*), sur la grand'place, lieu fixé pour la cérémonie; le vin d'honneur lui avait été offert, et un compliment lui avait été adressé, qui se terminait par ces paroles : « Si l'ennemi de nos Provinces-Unies ose disputer nos droits..., mon seigneur! la victoire est à nous : nous en avons pour garant votrepatriotisme, le sang héroïque que tant d'illustres aïeux vous ont transmis, notre valeur, celle de nos intrépides volontaires agréés, et notre cri de guerre : *Vive Arenberg!* » Alors on lui lut la formule du serment qu'il avait à prêter. Lorsqu'il eut entendu qu'il s'agissait de reconnaître la souveraineté des états de Brabant et d'y rendre hommage, il se refusa à ce qu'on réclamait de lui. Le lendemain il écrivit au commissaire du grand serment et aux chefs-doyens des autres une lettre, qu'il livra à la publicité, pour expliquer sa conduite : « Vous devez, leur dit-il, me rendre la justice de croire, vous à qui mes actions ont toujours été connues, qu'aucune considération au monde ne peut me faire oublier pour un seul

(1) Ces serments étaient : le grand serment des arbalétriers, le petit serment des arbalétriers ou serment de Saint-Georges, le serment des archers ou de Saint-Sébastien et de Saint-Antoine,

le serment des arquebusiers ou de Saint-Christophe, et le serment des escrimeurs ou de Saint-Michel.

« instant ce que je dois à la patrie, quand
 « tous les vrais amis de la liberté se réu-
 « nissent pour assurer son bonheur. Pou-
 « vez-vous me croire capable de balancer
 « entre mes propres intérêts comme mem-
 « bre des états et le grand intérêt du pu-
 « blic, qui se demande aujourd'hui si
 « les états ont une existence effective?
 « Non, messieurs, il ne peut être ques-
 « tion entre vous et moi que d'un ser-
 « ment pour la conservation de privilèges
 « que je respecte parce que leur utilité
 « est évidente; il ne peut être question
 « que de la conservation du corps où
 « vous m'admettez pour chef, et je ne
 « pourrai prêter, pour cet objet, que le
 « serment que je vous présente. » Par ce
 serment, il jurait de maintenir les privilè-
 ges et défendre les prérogatives, franchi-
 ses et immunités du grand serment, ainsi
 que des autres serments de la ville, «
 « pour le bonheur des habitants et de la
 « patrie, la conservation de la liberté, la
 « sécurité générale et individuelle et la
 « félicité publique. » Quelques jours
 après, il réunit dans un banquet tous les
 chefs-doyens et doyens des serments et
 tous les officiers des compagnies de vo-
 lontaires; la table était de deux cent
 quarante couverts. A cette fête des toasts
 furent portés en l'honneur du parti dé-
 mocratique et des chefs; le duc lui-même
 proclama la suprématie de la nation sur
 les états. On peut juger si, par cette con-
 duite, ils s'étaient attiré l'animadversion des
 fanatiques partisans de Vander Noot :
 aussi, à la suite de la fameuse adresse où
 la société patriotique demandait que la
 nation fût consultée à l'égard de la forme
 de gouvernement à établir, se vit-il dé-
 signé à la colère du peuple, quoiqu'il
 n'eût point signé cette adresse (1). Ce
 n'est pas ici le lieu de parler des pillages
 et des scènes de désordre dont Bruxelles
 fut le théâtre durant trois jours, les 16,
 17 et 18 mars 1790 : le duc d'Arenberg,
 voyant avec douleur qu'une révolution
 faite pour rétablir le règne des lois et de
 la liberté aboutissait aux actes de vio-

lence les plus scandaleux, alla s'établir à
 son château d'Enghien dans le Hainaut.
 A dater de ce moment, il cessa de s'occu-
 per des affaires publiques; il ne revint
 même que rarement à Bruxelles, où ses
 démarches étaient surveillées. Quelque
 temps avant la restauration autrichienne,
 il partit pour l'Italie. Étant à Rome, il
 se réconcilia, par l'entremise du cardinal
 d'Herzan, avec l'empereur Léopold, qui
 lui fit offrir de lui rendre le grand bail-
 liage de Hainaut; il déclina cette offre, en
 alléguant les embarras que sa cécité lui
 causerait.

A la première entrée des Français en
 Belgique, sous le commandement de Du-
 mouriez, les citoyens furent convoqués
 dans toutes les villes, pour se donner de
 nouveaux administrateurs : le 18 novem-
 bre 1792 eut lieu à Bruxelles, en l'é-
 glise de Sainte-Gudule, une assemblée
 populaire qui procéda à l'élection de
 quatre-vingts représentants provisoires
 de cette ville; le duc d'Arenberg était le
 vingtième et le duc d'Ursel le vingt-
 quatrième sur la liste. Ce dernier siégea
 à l'hôtel de ville; mais le duc d'Arenberg
 s'excusa, « sur sa situation et nommément
 « sa cécité, » d'accepter les fonctions
 auxquelles il avait été appelé (2). Après
 que les Français eurent, en 1794, occupé
 une seconde fois la Belgique, il se retira
 en Allemagne.

Le traité de Lunéville (9 février 1801),
 qui transféra à la république la souverai-
 neté et propriété de tous les pays et do-
 maines situés sur la rive gauche du Rhin,
 fit perdre au duc d'Arenberg, avec son
 duché, les comtés de Kerpen et de Kas-
 selbourg, la seigneurie de Flöringen, la
 baronnie de Commern et la seigneurie de
 Harzeim, les seigneuries de Sassenbourg
 et de Schleyden dans l'Eyffel et quelques
 autres terres. Par le recez de la députa-
 tion de l'Empire du 25 février 1803, et
 en exécution de l'article 7 du traité que
 nous venons de citer, il lui fut assigné, à
 titre d'indemnité, le comté de Reckling-
 hausen, qui faisait partie de l'électorat

(1) Les Vandernootistes firent circuler cette
 horrible provocation :

Vonck, d'Arenberg, d'Ursel, Walekiers, la Marek,
 [Herries Godin,
 Sont de la Société patriotique les soutiens ;

Et comme ils prétendent être du pays de la lumière,
 Il faut, pour les contenter, les mettre au réverbère.

(2) Procès-verbaux des séances des représen-
 tants provisoires de Bruxelles, séance du 19 no-
 vembre 1792.

de Cologne, et le bailliage de Meppen, dépendant de l'ancien évêché de Munster. Ces deux pays, dont la population est d'environ soixante et dix mille âmes, forment aujourd'hui le duché d'Arenberg. En 1815, le bailliage de Meppen a été placé sous la souveraineté du roi de Hanovre, et le comté de Recklinghausen sous celle de la Prusse.

Les biens du duc d'Arenberg en France et en Belgique étaient sous le séquestre depuis 1794. Pour les recouvrer, il se vit dans l'alternative, ou de les vendre dans le délai de deux ans, ou de les abandonner à ses fils, alors mineurs, à moins qu'il ne préférât céder à son fils aîné ses possessions d'Allemagne, avec tous les droits politiques qui lui compétaient comme membre de l'empire germanique, et rentrer en France avec ses fils puînés. Ce fut ce dernier parti qu'il adopta : en conséquence, un arrêté du gouvernement de la république, du 6 brumaire an XII (29 octobre 1803) leva le séquestre existant sur ses biens, sans toutefois lui accorder d'indemnité pour ceux qui avaient été aliénés. Il avait dû aussi renoncer à son titre de duc. Napoléon, devenu empereur, pour l'attirer à Paris, le fit comte de l'empire, sénateur, chevalier, puis officier de la Légion d'honneur et grand officier de l'ordre de la Réunion.

Après les événements de 1814, il revint en Belgique ; le 23 septembre de cette année, il reçut, à son château d'Héverlé, le prince souverain des Pays-Bas, Guillaume d'Orange, qui visitait, pour la première fois, la ville de Louvain. Dans le même temps, d'accord avec son fils, le duc Prosper-Louis, il rentra en possession du duché d'Arenberg. Il mourut à Bruxelles le 7 mars 1820. « Un grand nombre de vertus et de qualités aimables, dit un journal du temps, l'avaient fait respecter et chérir... Noble par caractère, bon par nature, d'une humeur égale et douce, ses amis et tous ceux qui l'ont connu perdent en lui l'un de ces hommes dont chaque parole est l'empreinte d'une belle âme (1). » Au témoignage de ses contemporains, il

(1) *L'Oracle*, n° du 8 mars 1820.

faisait, avec une dextérité singulière, servir ses autres sens à remplacer celui dont il était privé depuis sa jeunesse.

Le duc Louis-Engelbert avait épousé, le 19 janvier 1773, Pauline-Louise-Antoinette-Candide, fille du duc de Brancas-Villars, comte de Lauraguais ; il en eut quatre fils et une fille. Gachard.

ARENBERG (*Auguste-Marie-Raymond*, prince d') et comte de la Marck, général et diplomate, né à Bruxelles le 30 août 1753. Il était le deuxième fils issu du mariage de Charles-Marie-Raymond d'Arenberg avec Louise-Marguerite, fille et héritière unique de Louis-Engelbert, dernier descendant mâle des comtes de la Marck. Ce seigneur disposa en faveur de son petit-fils du régiment d'infanterie allemande (le régiment de la Marck) qu'il possédait en pleine propriété au service de France. A la mort de son aïeul, le prince Auguste prit le titre de comte de la Marck. Il fut envoyé dans l'Inde avec son régiment et prit part au combat de Gondelour, où il fut grièvement blessé d'un coup de fusil dans la poitrine. Rentré en France, il reçut une seconde blessure dans un duel où il avait été provoqué par un officier suédois ; celui-ci reçut un coup d'épée dans l'œil et tomba mort. Quelque temps après, le comte de la Marck fut nommé maréchal de camp et inspecteur général d'infanterie. Il avait épousé, en 1774, la marquise de Cernay, qui lui avait apporté en dot la magnifique terre de Raismes, entre Valenciennes et Tournai. La possession de ce domaine lui permit, en 1789, quoiqu'il ne fût point naturalisé français, de représenter le Quesnoy aux états généraux. Ce fut là qu'il reprit ses relations avec Mirabeau dont il avait fait la connaissance l'année précédente et dont il partageait, à certains égards, les opinions politiques. De même que Mirabeau, il aurait voulu établir en France le gouvernement monarchique constitutionnel. Necker fit échouer les premières tentatives du comte de la Marck pour rallier Mirabeau à la cour. Le comte de la Marck quitta la France et se rendit dans les Pays-Bas, où il prit une part assez notable à la révolution qui venait d'éclater

contre Joseph II. Il fut un des chefs du parti démocratique et apposa sa signature sur l'adresse célèbre que Vonck, au nom de la *Société patriotique*, présenta, le 15 mars 1790, aux états de Brabant pour obtenir une représentation plus équitable des trois ordres. Il protesta ensuite, avec énergie, contre les violences dont furent victimes les signataires de cette adresse et les adhérents de Vonck. Proscrit lui-même, il dut faire valoir sa qualité d'officier général au service de France pour échapper à la rage du parti victorieux. Il retourna enfin dans sa terre de Raismes, regrettant amèrement le rôle qu'il venait de jouer. Ce fut même pour lui un remords qui le tourmenta longtemps. — « Cette révolution, dit-il, dans ses *Souvenirs*, ne convenait point à mes sentiments et n'était pas d'accord avec mes principes. » Appelé à Paris par M. de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, le comte de la Marck apprit que Louis XVI et Marie-Antoinette voulaient enfin se servir de l'influence de Mirabeau. Pour se conformer au désir de la reine, il devint alors l'intermédiaire des secrètes négociations de Mirabeau avec la cour. Il fut aussi dépositaire du million que Louis XVI avait promis au redoutable orateur. Mirabeau mourut, le 2 avril 1791, dans les bras du comte de la Marck qu'il avait nommé son exécuteur testamentaire et à qui il avait confié les minutes de ses correspondances avec la cour. Cédant aux instances de M. de Mercy, le comte de la Marck aurait voulu se remettre dès lors au service de l'Autriche; mais ses offres furent déclinées par l'empereur Léopold II. Toutefois, après la clôture de l'assemblée constituante, le comte de la Marck quitta définitivement la France et vint rejoindre M. de Mercy à Bruxelles; ce ministre le fit travailler avec lui à ses correspondances les plus secrètes. Au mois d'août 1792, l'empereur François II rappela officiellement le comte de la Marck au service de l'Autriche avec le grade de général-major. Le comte, qui avait repris son premier titre de prince d'Arenberg, ne fut pourtant pas appelé sur les champs de bataille. Ce fut comme négociateur adjoint à M. de

Mercy qu'il s'efforça de servir l'Autriche pendant les années 1792 et 1793. Il se signala principalement par ses démarches incessantes et ses efforts courageux pour sauver la reine Marie-Antoinette. Après la seconde invasion des Français en Belgique, le prince d'Arenberg suivit M. de Mercy au château de Bruhl, près Cologne. Il fut ensuite appelé à Vienne et chargé d'une mission confidentielle près des armées autrichiennes qui se trouvaient en Italie. Lorsque ces armées eurent quitté l'Italie, le prince Auguste, qui était à Zurich au commencement de l'année 1796, prit la résolution d'abandonner le service actif. Il passa deux ans en Suisse, puis il retourna à Vienne, où il se fixa définitivement, ayant perdu toute sa fortune et n'ayant pour ressource que son traitement de général-major en non-activité. Les événements de 1815 lui permirent de rentrer dans sa patrie. Il donna sa démission du service d'Autriche et fut admis comme général dans l'armée nationale des Pays-Bas. Le prince Auguste n'oubliait point l'engagement qu'il avait contracté avec Mirabeau, sur son lit de mort, de soumettre à la postérité, selon ses propres expressions, les pièces du procès qu'on voudrait faire à sa mémoire et de rendre le témoignage qu'il devait à ses énergiques et loyaux efforts pour sauver sa patrie et son roi. En 1826, le prince commença la rédaction de ses souvenirs et le classement des papiers que Mirabeau lui avait confiés. Cette tâche l'occupait pendant les dernières années de sa vie; mais il ne voulait rien publier de son vivant : il avait résolu, dit-il lui-même, de laisser à d'autres le soin de faire de ces Souvenirs et de ces matériaux un usage convenable. Le prince Auguste d'Arenberg mourut à Bruxelles le 26 septembre 1833, laissant à M. de Bacourt le soin pieux de mettre au jour la correspondance du comte de la Marck avec le comte de Mirabeau. Ce recueil, d'une importance capitale, a été publié en 1851.

Th. Juste.

Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck, prince d'Arenberg, pendant les années 1789, 1790 et 1791, recueillie, mise en ordre et publiée par M. Ad. de Bacourt, ancien ambassadeur de France près la cour de Sardaigne

(1851, 2 vol. in-8°). — *Briefwechsel zwischen dem Grafen von Mirabeau und dem Fürsten A. von Arenberg, Grafen von der Mark, etc., nach der französischen Ausgabe des Herrn Ad. von Bacourt deutsch bearbeitet von J.-Ph. Städtler, ehemaliger Geh. Sekretär des Fürsten A. von Arenberg.* (Brüssel und Leipzig, 1854, 2 vol. in-12). — Archives de l'Etat. (Restauration autrichienne, 1792-1794), etc., etc.

ARENBERG (*Pierre VAN*), dit Daremberg, maréchal de camp sous Louis XV, né à Tongres, le 29 juillet 1656, décédé dans la même ville le 2 août 1748, s'engagea, en 1672, au service de la France pendant qu'elle était en guerre avec la Hollande et l'Allemagne. Il entra au régiment de Melinge, passa au régiment de Melac, où il devint maréchal des logis. Il fit dans l'armée de Turenne la campagne de Brandebourg, se trouva à la prise d'Ona, au passage du Wésér, près Minden, où le maréchal de Créquy battit les Impériaux, et prit part, sous les ordres de Condé, à la sanglante bataille de Seneffe (1674). Il se distingua au siège de Maestricht, investi par le prince d'Orange, et reçut deux coups de feu et un coup de sabre à la tête dans une sortie de la garnison française. Il se trouva à la prise du fort de Navagne et à celle de la ville de Limbourg (1675). Il prit part à la bataille de Saint-Denis (1678), contribua à l'enlèvement de Theux, à la prise de Straelen, en Gueldre, et à celle de Léau (Brabant), sous les ordres de M. de la Bertecke (1678). Sous ce même commandant, le régiment dont faisait partie Daremberg fit prisonnières dans le faubourg de Huy sept compagnies de l'Empereur, et enleva cinq compagnies de dragons lorrains à Erden. Pendant le blocus de Luxembourg, Daremberg fut nommé sous-lieutenant au régiment de Quinçon, par brevet daté de Saint-Germain-en-Laye, le 18 janvier 1682. Après la prise de Philipsbourg, il fut promu au grade de lieutenant au régiment de Navarre, le 4 novembre 1688.

Les nombreuses péripéties de la longue guerre soutenue par le roi de France contre presque toute l'Europe, étaient singulièrement propres à donner carrière à l'activité infatigable du jeune officier. Il cherchait les occasions de se signaler

et briguaît comme une faveur les postes les plus périlleux, où le succès, d'ailleurs, couronnait souvent son audace. Il se distingua dans l'affaire de Heidelberg, où le maréchal de camp de Melac battit les troupes du prince palatin qui l'avaient investi. Il passa en qualité de lieutenant aux carabiniers, à la formation de ce corps. En 1692, à la bataille de Pforzheim, où le maréchal de Lorges fit prisonnier le duc de Wurtemberg, Daremberg se signala par différentes actions d'éclat. Il se trouva avec le marquis d'Alligre lorsque celui-ci força le retranchement du Langen-Candel défendu par deux mille cavaliers et deux canons. « C'est moi, dit-il dans la note manuscrite qu'il a laissée de ses états de service, qui fis la découverte de ces retranchements et qui en donnai avis aux maréchaux de Lorges et de Joyeuse, pour quelle affaire le roy m'a donné huit cents francs de pension. » Il y reçut, de plus, le titre de capitaine. A la tête de quelques cavaliers, il battit, le surlendemain de cette affaire, un parti de cinquante hussards allemands, dont dix-huit furent faits prisonniers. Il enleva peu après soixante hommes, infanterie et dragons, dans le village de Neu-Manheim, près de Ladenbourg. M. de la Borde, gouverneur de Philipsbourg, où il était en garnison, mit à sa disposition quatre-vingts cavaliers du régiment de Larare et la compagnie des grenadiers du régiment de Lorraine. Daremberg se mit en campagne et enleva un quartier ennemi sans avoir perdu un seul homme. Un an après la prise de Namur, Louis XIV le nomma lieutenant-colonel du régiment des hussards de Mortaigne. Ce régiment ayant été licencié à la conclusion de la paix, il devint colonel honoraire du régiment royal allemand (1701). A la reprise des hostilités contre la Hollande, Daremberg fut fait prisonnier près de Clèves, après avoir eu son cheval tué, et amené à Nimègue, où il fut échangé contre un autre officier supérieur. Sa nomination de mestre de camp ou colonel date du 16 avril 1704.

Le colonel Daremberg fit ensuite partie de l'armée française des généraux

Villars et Boufflers. Après la journée de Malplaquet, pendant que les généraux alliés cherchaient, en 1710, à s'emparer de diverses places de la Flandre, Daremberg exécuta un hardi coup de main devant Saint-Venant. Il surprit un nombreux corps ennemi, jeta le trouble dans leur camp, et amena deux cents chevaux et vingt officiers surpris dans leurs barraques. L'auteur de l'*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, M. Alexandre Mazas, ajoute à tort que ce fut à la suite de cette campagne que Daremberg reçut la croix de Saint-Louis. Le brevet de cette distinction, signé par Louis XIV et contre-signé par le ministre Chavillart, porte la date du 2 janvier 1705. Daremberg quitta le service vers 1715. Un brevet de Louis XV le rappela sous les drapeaux en 1719, en l'élevant au grade de brigadier de cavalerie, sur le rapport du duc d'Orléans. Il ne dut pas y rester bien longtemps, car le roi fit de nouveau appel à ses services par une lettre autographe du 15 avril 1730, qui est conservée, avec d'autres documents, ainsi qu'un magnifique portrait du colonel Daremberg peint par Mignard, dans la famille Crooy-Biberstein de Tongres.

Voici cette lettre qui témoigne de l'importance que le roi de France attachait aux services de cet officier :

« Monsieur Daremberg,

« Ayant résolu de me servir de vous, « en votre charge de brigadier de cavalerie en mes armées, pour celles de mes « troupes qui doivent camper sur la « Meuse, sous les ordres du sieur comte « de Belle-Isle, maréchal de camp en mes « armées, de vous écrire cette lettre pour « vous dire que mon intention est que « vous ayez à vous employer près de mes « dites troupes en ladite qualité de brigadier, selon et ainsi qu'il vous sera ordonné par ledit sieur de Belle-Isle et « par les maréchaux de camp qui serviront sous lui. Et la présente n'estant « pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous « ayt, monsieur Daremberg, en sa sainte « garde. Écrit à Versailles, le 15^e avril « de 1730.

« LOUIS. »

En 1721, Daremberg avait reçu la pension de mille livres en sa qualité de chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis. Cette pension fut portée à deux mille livres en 1730. Enfin, le 20 février 1734, un nouveau brevet de Louis XV, daté de Marly, l'éleva au grade de maréchal de camp.

Daremberg fut chargé de différentes missions de confiance. Pendant que les Turcs assiégeaient Vienne (1683), M. de Courvoy l'envoya en Allemagne, où il resta onze mois « pour les affaires du « roi. » L'année suivante, le maréchal de Créqui députa Daremberg auprès de l'électeur de Trèves pendant tout le siège de Luxembourg. Après la prise de cette ville, l'officier Daremberg fut encore envoyé en négociation à Maestricht par le maréchal de Joyeuse. Ses brevets de promotion rendent hommage à la discrétion et à l'habileté dont il fit preuve dans ces missions. Pierre Daremberg mourut à Tongres, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Ses funérailles furent célébrées avec pompe. Le régiment des hussards de Berchiny, cantonné à Tongres, lui rendit les honneurs militaires.

Voici l'état de services de Pierre Daremberg, tel qu'il a été fourni par le département de la guerre à Paris :

Lieutenant au régiment de Navarre, 1688. — Capitaine, 1692. — Lieutenant colonel au régiment de Mortaigne, 1695. — Réformé, 1697. — Lieutenant colonel au régiment royal allemand, 1701. — Rang de mestre de camp, 1704. — Brigadier, 1719. — Maréchal de camp, 1734.

Campagnes : 1689, Allemagne. — 1690 à 1713, Flandre. — 1702 à 1713, Flandre. — 1733, Allemagne. F. Driesen.

ARENBERGH (François VAN), poète flamand, né à Louvain en 1811, fit de bonnes études et se destina à l'état ecclésiastique. Après avoir été sacré prêtre, il occupa successivement les places de professeur et de directeur au collège de Gheel ; mais, miné par la maladie à laquelle il devait succomber, il se retira dans sa famille à Louvain, où il décéda le 5 octobre 1845. Il possédait à fond la langue flamande et composa des pièces de

poésie de grand mérite, tant sous le rapport de l'expression que sous celui des idées et du sentiment. Ses derniers morceaux sont la plupart ascétiques et contiennent des aspirations élevées vers Dieu et la sainte Vierge. D'autres sujets sont puisés dans l'histoire, tels que l'ode sur la défaite des Normands près de Louvain, en 892 (1), l'éloge de l'Université (2) et la belle pièce sur la chute de Napoléon (3). Il laissa quelques bons sermons en manuscrit, que M. l'avocat Huygens de Louvain conserve avec soin. C'est par erreur que l'éditeur des poésies de François van Arenbergh, qui sortirent des presses de Van Linthout et Cie à Louvain, en 1861, y inséra la légende de sainte Dymphne, patronne de l'église de Gheel. Cette romance historique, qui fut couronnée par la Société littéraire d'Assenede, en 1838, est due à M. F.-J. Blicck, et parut déjà dans le premier volume de ses *Mengelingen*, publiés à Courtrai en 1839.

Ph. Blommaert.

ARGENTEAU (MERCY D'). Divers personnages ont porté ce nom. Voir **MERCY D'ARGENTEAU**.

ARGENTEAU (Renauld D'), sire d'Argenteau et de Hermalle, dit le bon chevalier, vivait au XIV^e siècle. Il se qualifiait prince de Montglion, sénéchal du duché de Limbourg. Les chroniques liégeoises de l'époque sont remplies du récit de ses exploits. En 1328, il se trouva à la tête d'une troupe d'Allemands pour le service d'Adolphe de la Marck, évêque de Liège, contre les Liégeois. La valeur qu'il déploya à la bataille dite du Thier de Nierbonne, lez-Hui, amena la défaite des Liégeois. Ceux-ci, à leur tour, assiégèrent le sire d'Argenteau dans son château, en 1347, et s'emparèrent de la forteresse, malgré la vigoureuse résistance des défenseurs et malgré les efforts du duc Jean III de Brabant, qui était allié du sire d'Argenteau.

Le général Guillaume.

Goethals, *Dictionnaire généalogique*.

ARGENTIL (Charles D'), compositeur de musique, vivait au XVII^e siècle. Les

détails biographiques manquent sur ce musicien, qui fut chanteur et compositeur de la chapelle pontificale dans la première moitié du XVII^e siècle. Contrairement à l'assertion de l'abbé Baini, qui, dans son ouvrage *Memorie storico-critiche della vita et delle opere di Giovanni Pierluigi da Palestrina*, vol. I, page 20, range d'Argentil parmi les musiciens flamands, M. Fétis le croit originaire de la Picardie, où il existe une famille de ce nom. Aucun document n'est venu jusqu'ici trancher la question entre les deux savants musicographes. Quelques motets de Charles d'Argentil ont été imprimés dans des recueils publiés en Italie, antérieurement à 1550. Chev. L. de Burbure.

ARMIGER (Nicolas), du pays de Luxembourg, docteur en théologie, était provincial, à Cologne, de l'ordre de Saint-François. Hontheim, dans son *Histoire diplomatique de Trèves*, renseigne un ouvrage que ce religieux a publié à Trèves, en 1630, et qui porte le titre de : *Curus mystico-historicus sancti Francisci*.

Le père Armiger est mort, selon Bertholet, en 1560, ce qui est probablement une erreur d'impression et une transposition de chiffres, au lieu de 1650.

A. de Noue.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

ARNAL (Jean), colonel du génie, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, né dans les Pays-Bas autrichiens, mort à Bruxelles, le 11 septembre 1793, à la fleur de l'âge. Après avoir fait ses études à l'Académie militaire de Vienne, il entra dans le corps des ingénieurs, et était arrivé au grade de lieutenant-colonel, lorsque l'empereur Joseph II s'engagea, en 1788, dans une guerre contre les Turcs. Arnal se distingua pendant cette campagne : il assista aux sièges de Dubicza et de Novi, forteresses situées sur l'Unna, aux confins de l'Autriche et de la Turquie, dirigea les travaux du génie et contribua efficacement par ses plans, aussi bien conçus qu'heureusement exécutés, à la prise de la dernière de ces

(1) Voir page 229 du *Middelaer*, t. III; 1842-1845.

(2) Voir p. 20 des *Lettervruchten van het Leuvensch Genootschap* : TYDEN VLYT; 1834. Plusieurs

morceaux de notre auteur portent les initiales E. V. D. B.

(3) Voir p. 141, du *Nederduitsch Overzicht*, t. II. Ce volume contient six pièces de Van Arenbergh.

places, qui eut lieu le 3 octobre 1789. Ses services furent récompensés par le grade de colonel. L'année suivante, il assista encore au siège de Berbir, qui dura dix-huit jours, du 23 juin au 10 juillet : il y dirigea de nouveau tous les travaux d'approche avec beaucoup d'intelligence. Enfin au siège de Belgrade, en Hongrie, sa conduite lui valut la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse.

Le général Guillaume.

Wurzbach, *Lexikon des Kaiserthums*, etc.

ARNOLDI (*Olanus-Nic.*), musicien au xvi^e siècle, était moine de l'abbaye des Dunes, près de Bruges. On ne connaît de ce personnage que l'œuvre musicale qu'il publia en 1519, sous le titre de : *Opera quædam musicalia*, à huit voix, qu'il dédia à Charles-Quint. Il mourut au couvent de Ravenberg, au diocèse de Saint-Omer, vers 1550. Toutefois on ignore la date exacte de sa mort ainsi que celle de sa naissance. BOU de Saint-Genois.

Devisch, *Bibliotheca cisterciensis*, p. 209.

ARNOLDUS ou **ARNALDUS DE BRUXELLA**, aussi appelé **FIAMINGO**, imprimeur, dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

Comme son nom l'indique, ce personnage était originaire de Bruxelles. Quelques bibliographes ont avancé que Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, avait jeté les yeux sur lui, vers 1470, pour introduire dans cette partie de l'Italie l'art typographique; mais des preuves irrécusables attribuent à Sixtus Riessinger l'honneur d'avoir été choisi par ce monarque dans cette circonstance. Toutefois, il paraît certain que Riessinger fut promptement suivi, à Naples, par notre compatriote, qui fut son meilleur élève. Dès l'année 1472, Arnoldus publia, dans cette ville, la *Rhétorique*, de Cicéron, dont le texte soigné accuse une exécution des plus remarquables. Les nombreux ouvrages qu'il livra à l'impression, dans l'intervalle de 1472 à 1477, prouvent, par la netteté des caractères et le choix de ses publications, que son établissement était monté sur un grand pied et répondait à toutes les exigences de l'art typographique qui florissait déjà dès lors avec tant d'éclat dans le nord de l'Italie. Aussi Arnoldus de Bruxella est-

il considéré comme un des meilleurs imprimeurs de son temps et jouit-il de l'estime toute particulière de Ferdinand I, qui le combla de bienfaits. Son édition du *Liber cibalis et medicinalis* de Mathæus Sylvaticus passe pour son chef-d'œuvre typographique. Son Horace, publié en 1474, n'a pas une moindre réputation. Les productions sorties de ses ateliers sont devenues tellement rares qu'on les trouve à peine dans les plus riches bibliothèques de l'Europe. La Bibliothèque impériale de Paris en possède cinq ou six. On en voit aussi une dans la belle collection de M. F. Vergauwen, sénateur, à Gand. M. Polydore Vander Meersch, dont l'excellente monographie nous a fourni les éléments de cette notice, décrit vingt-trois de ses publications.

BOU de Saint-Genois.

P. Vander Meersch, *Imprimeurs belges et néerlandais, établis à l'étranger*, t. 1, pp. 367-402.

ARNOLDUS DE ALDENARDO, juriconsulte, professeur à Louvain, vivait en 1470. Voir WIEMERSCHE (*Arnould DE*).

ARNOLDUS A LATO PRATO, juriconsulte, professeur à Louvain en 1470. Voir WIEMERSCHE (*Arnould DE*).

ARNOUL I^{er}, comte de Flandre, décédé le 27 mars 964. Il était surnommé le Grand à cause de sa haute taille, et le Vieux, quand il fut avancé en âge; il succéda à son père, Baudouin le Chauve, en 918. Jaloux, comme son prédécesseur, d'agrandir ses domaines, il méprisa quelquefois les règles de l'équité pour atteindre son but, surtout contre les Normands, qui lui avaient inspiré une haine mortelle, comme à tout son peuple. Ainsi fit-il périr par trahison, près de Picquigny sur la Somme, le duc Guillaume de Normandie. Mais il échoua deux fois au siège de Rouen, quoiqu'il fût d'abord soutenu par les troupes du roi de France et ensuite par celles de l'Empereur. Les historiens croient que c'est par suite d'un mécontentement contre le comte de Flandre que ce souverain, Othon le Grand, fit creuser à Gand la Fosse Othonienne et construire une forteresse pour garantir cette limite de l'Empire contre les incursions des Flamands. Nous sommes porté à croire que cet acte de bon gou-

vernement se serait posé tout aussi bien, quand aucune mésintelligence n'aurait existé entre Othon et le comte. Celui-ci, au reste, s'en mit peu en peine et donna même sa fille en mariage au fils du comte-châtelain. Soit par repentir d'avoir usurpé des biens ecclésiastiques, soit par bon sens politique, Arnoul reconstruisit plusieurs abbayes que l'invasion des Normands avait détruites et les combla de faveurs. Mais n'ignorant pas combien par là même elles avaient perdu de leur esprit primitif, il appela saint Gérard, abbé de Brogne, près de Namur, pour les réformer. Le saint se rendit à son invitation et rétablit une parfaite discipline dans dix-sept de ces maisons.

Le comte cependant avait gouverné la Flandre pendant quarante-quatre années, qui n'avaient pas été toutes heureuses, et se courbant sous le poids de l'âge, il abdiqua le pouvoir en faveur de son fils, Baudouin III. Mais ce jeune prince étant mort de la variole, après un règne de trois ans, ne laissant qu'un fils mineur, Arnoul dut reprendre de ses mains débiles les rênes de l'État. Lui-même mourut, plus que nonagénaire, à Gand, et fut enseveli dans le monastère de Saint-Pierre au Mont-Blandin, et non pas dans une abbaye de Blandigni, comme on lit dans *l'Art de vérifier les dates*. J.-J. De Smet.

ARNOUL II, comte de Flandre, surnommé le Jeune, décédé le 30 mars 989. Il avait à peine perdu son grand-père et son tuteur, que le roi de France se rendit maître de Douai et d'Arras, tandis que, par ses ordres, le comte de Ponthieu s'emparait du pays de Thérouanne. Mais le comte de Cambrai, qu'Arnoul le Vieux avait nommé tuteur de son petit-fils, repoussa bientôt Lothaire, le força à restituer les villes conquises et à recevoir l'hommage d'Arnoul II. Le jeune comte épousa ensuite Suzanne, fille de Bérenger, roi d'Italie, et prit lui-même les rênes du gouvernement. Il reprit des moines de Saint-Bertin la ville de Calais, nommée alors Pétresse, ainsi que le comté de Guines, s'empara de la citadelle impériale de Gand, mais ne put longtemps la garder, et fit la guerre dans le Hainaut comme allié du duc de Brabant. Bien que

son gouvernement fût faible et indécis, Arnoul II avait su se rendre populaire : il était aimé du peuple et des grands.

J.-J. De Smet.

ARNOUL III, comte de Flandre, dit le Simple ou le Malheureux, décédé en 1071, n'avait pas plus de quinze ans à la mort de son père Baudouin VI, comte de Flandre et de Hainaut. Pour son malheur et celui de son peuple, sa mère Richilde s'empara de la tutelle, et, n'écoulant d'autres conseils que ceux de quelques étrangers, s'aliéna entièrement la Flandre dite *Flamingante* par un gouvernement arbitraire et tyrannique. La population courut bientôt aux armes sous la conduite de Robert le Frison, oncle du jeune comte, et marcha contre l'armée de Richilde et du roi Philippe de France, son allié. Une bataille sanglante eut lieu au pied du mont Cassel, le 20 février 1061 (nouveau style). Le jeune Arnoul y eut deux chevaux abattus sous lui et se conduisit en héros, mais il fut tué par trahison, comme il quittait le champ de bataille.

J.-J. De Smet.

ARNOUL ou **ARNULPHE DE GAND**, comte de Hollande, vivait au x^e siècle, et fut ainsi surnommé parce qu'il naquit dans cette ville ou plutôt parce qu'il y devint comte-châtelain du château impérial et des fiefs qui en dépendaient. Il succéda en cette qualité à son père Théodoric avant 998, ainsi que le constate un diplôme signé par lui cette année. Comme il possédait de beaux domaines en Hollande, tant de son chef que de celui de sa mère Hildegarde, il fut obligé d'y porter la guerre et périt dans un combat. Plusieurs auteurs lui donnent le titre de comte de Hollande, mais les meilleurs critiques le regardent seulement comme ayant été la tige des comtes de ce nom.

J.-J. De Smet.

ARNOUL I^{er}, fils d'Emmon, comte de Loos, commença son règne entre les années 1078 et 1082. En 1078, Emmon paraît encore, comme témoin, dans une chartre par laquelle l'évêque Henri de Verdun fait des donations à la collégiale de Saint-Barthélemy de Liège; tandis que, en 1082, on voit figurer Arnoul parmi les principaux seigneurs du diocèse,

que le même évêque avait convoqués pour fonder, avec leur concours, le célèbre *Tribunal de Paix*, destiné à mettre un terme à l'anarchie et aux guerres privées qui désolaient une grande partie du territoire actuel de la Belgique (1). Six ans après, il joua un rôle important dans l'expédition entreprise pour étouffer les troubles suscités à Saint-Trond par les rivalités des moines Lantzon et Lupon, qui tous deux revendiquaient la prélatrice de la célèbre et riche abbaye seigneuriale de Saint-Trudon; le premier avait été nommé abbé par les évêques de Metz et de Liège, le second par l'empereur Henri IV (2). La ville ayant pris le parti de Lupon, l'évêque de Liège, Henri de Verdun, vint l'assiéger à la demande de son collègue de Metz, copropriétaire de la seigneurie, et le comte de Looz l'accompagna avec un corps de troupes levé dans ses domaines. Ce fut à lui que Henri de Verdun, retournant à Liège après la reddition et l'incendie de la ville, confia la mission de s'emparer d'une grande tour, solidement bâtie à l'un des angles du monastère, où les religieux du parti de Lupon et une troupe de bourgeois armés avaient cherché un dernier refuge. Les assiégés ne tardèrent pas à se rendre; le riche trésor de l'abbaye fut pillé par les soldats, et Arnoul mit une garnison dans la tour, en attendant que le débat entre les deux concurrents fût vidé par le pape et par l'empereur d'Allemagne (3). Plus tard, en 1094, au milieu des différends survenus entre Henri IV et Poppon, évêque de Metz, le chef de l'Empire conféra au comte de Looz la part que l'Église

de Metz possédait dans la domination seigneuriale du territoire de Saint-Trond. Cette libéralité, dont la maison de Looz ne devait pas profiter longtemps, provoqua la jalousie de Henri I^{er}, comte de Limbourg et d'Arlon, qui, en sa qualité de duc de Lotharingie et de haut avoué de la ville, se croyait des titres incontestables à la préférence de l'Empereur (4). Henri de Limbourg entra à Saint-Trond à la tête d'une troupe de cavaliers, sacagea les propriétés du comte de Looz et voulut même forcer les religieux de l'abbaye à accepter pour abbé un moine du nom de Herman, à qui l'évêque de Metz avait vendu la prélatrice à la fin de 1093. Arnoul s'empressa de venger cet outrage. Ayant réuni une armée, il arriva brusquement à Saint-Trond, dispersa les Limbourgeois, s'empara de Henri et de son protégé, et aurait fait subir à ceux-ci un sort funeste, si Godefroid le Barbu, comte de Louvain, n'avait intercédé pour obtenir leur mise en liberté.

Les renseignements manquent sur les dernières années d'Arnoul, et quelques historiens prolongent son règne jusqu'en 1127. On a dit qu'il mourut au plus tôt en 1096, parce qu'une charte de cette année le place parmi les témoins de différentes donations qu'Ida, comtesse de Boulogne, fit au chapitre des chanoines nobles de Munsterbilsen. Nous croyons qu'il vécut jusqu'en 1101, et que c'est lui qui servit de témoin au chef de l'Empire, confirmant, par un diplôme du 14 mai de cette année, les privilèges de l'abbaye de Lobbes (Miræus, *Oper. diplom.*, t. I, p. 673). Il eut pour successeur un

(1) C'est à tort que Mantelius (*Hist. loss.*, pp. 88 et seq.) place l'érection de ce tribunal en 1088. Voyez Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. II, p. 9.

(2) L'administration temporelle et spirituelle de Saint-Trond offrait un caractère tout exceptionnel. Saint-Trudon, fondateur de la cité, avait donné à saint Cloud, évêque de Metz, les vastes domaines qu'il possédait sur les rives de la Cincidria; mais, quant à ses propriétés de Sarchinium (emplacement de la ville), il s'était réservé, pour lui et pour les abbés ses successeurs, l'administration simultanée avec les évêques de Metz. De là surgit entre ceux-ci et les abbés de Saint-Trond une souveraineté indivise, qui devint une source de complications d'autant plus abondante qu'un troisième prince, l'évêque de Liège, exerçait le pouvoir spirituel.

En 1227, Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, céda à l'église de Metz le bourg de Madiè-

res, en échange des droits de souveraineté que cette église possédait à Saint-Trond.

(3) D'après l'auteur des *Gesta abbatum trudonensium*, la garnison de la tour, dans la nuit qui suivit l'incendie de la ville, avait envoyé une députation au comte de Looz, pour lui déclarer qu'elle était prête à se rendre et à se placer sous sa protection. (*Lib. III.*)

(4) Les évêques de Metz, trop éloignés de la ville, avaient délégué l'avouerie de Saint-Trond aux ducs de Lotharingie, et ceux-ci, absorbés par des intérêts plus graves, avaient, à leur tour, subdélégué ces fonctions (en 1060) aux comtes de Duras. Saint-Trond avait ainsi un *haut avoué* et un *avoué* ou, pour mieux dire, un *sous-avoué*. En 1180, Conon et Pierre, comtes de Duras, vendirent leur comté et l'avouerie de Saint-Trond à Gérard, comte de Looz. (Voyez Demal, *L'Avouerie de Saint-Trond*, p. 13 et 72.)

filz du nom de Gérard, dont l'historien Mantelius ne fait aucune mention, mais qui se trouve cité, comme témoin, dès le 1^{er} juillet 1101, dans une charte de l'empereur Henri IV, approuvant la restitution faite par Albert, comte de Namur, de la ville d'Andenne à l'abbaye de ce nom (Wolters, *Cod. diplom. loss.*, p. 33; Miræus, *Oper. diplom.*, t. I, p. 368). Un autre de ses fils succéda à Gérard, sous le nom d'Arnoul II.

Les cartulaires des évêques de Liège renferment un diplôme de l'empereur Henri IV, daté d'Aix-la-Chapelle, en 1101, par lequel il réprime les violences qu'exerçait, dans les villages de Saive et d'Ernau, appartenant à l'abbaye de Saint-Jacques de Liège, un certain Guillaume de Namur, homme puissant et cruel, à qui Arnoul I^{er} en avait cédé l'avouerie (Wolters, *ibid.*, p. 33). Les comtes de Looz étaient, depuis 1015, les avoués héréditaires de l'abbaye; mais la charte de l'évêque Baldéric, qui leur avait conféré cette dignité, stipulait qu'ils ne donneraient jamais cette avouerie en fief et qu'ils ne percevraient d'autres droits que ceux qui étaient indiqués dans la charte. La décision prise par l'Empereur, dans la cour plénière qu'il tint à Aix-la-Chapelle, le 11 juin 1101, était conçue dans ce sens.

J.-J. Thonissen.

Auteurs cités sous la vie de Arnoul V.

ARNOUL II, fils d'Arnoul I^{er}, comte de Looz, commença son règne en 1101, selon Mantelius; en 1099, suivant l'auteur de l'*Art de vérifier les dates*: double erreur peut-être, puisque le comte Gérard (voir Arnoul I^{er}) régnait encore à la première des deux dates citées. Il est toutefois certain qu'Arnoul avait déjà succédé à son frère en 1103, puisqu'il figure comme témoin dans une charte de cette année, par laquelle Henri IV, roi des Romains, règle les droits à percevoir à Olne, par les avoués du chapitre de Saint-Adalbert à Aix-la-Chapelle (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1^{re} série, t. VIII, p. 301).

(1) Rodulphe, abbé de Saint-Trond, étant en butte aux persécutions du comte de Duras et du duc de Lorraine, parce qu'il avait, lui aussi, embrassé le parti de Frédéric de Namur, Arnoul

Guerrier intrépide, Arnoul mit bravement ses talents militaires au service de l'Église de Liège, dont il était un des principaux vassaux. En 1119, par déférence pour les désirs du pape Calixte II, il embrassa la cause de l'évêque Frédéric de Namur, à qui l'archidiaque Alexandre, nommé par l'empereur Henri V, disputait l'illustre siège de Saint-Lambert. Mais il paraît que le comte de Looz ne se distinguait pas, cette fois, par un zèle excessif. « Le comte Arnoul, dit l'auteur de la « chronique de Saint-Trond, tout en « penchant du côté de Frédéric par esprit « d'obéissance envers le pape, aimait à « prendre une position moyenne entre « les deux camps. (1) » Il remplit un rôle plus énergique et plus franc, dans une guerre entreprise, dix ans plus tard, contre Gislebert, comte de Duras. Celui-ci, appliquant un système beaucoup trop suivi à cette époque, avait abusé de son titre de sous-avoué de Saint-Trond, pour exercer sur le territoire de cette ville une foule d'exactions et de rapines; les choses en étaient venues au point que, malgré les protestations de l'évêque de Metz, propriétaire de la seigneurie, l'abbé Rodulphe avait été forcé d'abandonner son monastère et de prendre le chemin de l'exil, à la grande douleur des habitants de Saint-Trond, qui l'aimaient à cause de son administration généreuse et paternelle. Rodulphe et Théodgère, évêque de Metz, sollicitèrent et obtinrent le secours armé d'Alexandre, évêque de Liège, et de Waleran, comte de Limbourg et haut avoué de l'abbaye, auxquels se joignit Arnoul II avec ses troupes. Gislebert, de son côté, réussit à se procurer l'assistance de Godefroid le Barbu, comte de Louvain, et de Thierry d'Alsace, comte de Flandre. Après quelques engagements partiels, les deux armées se rencontrèrent, le 7 août, au village de Wilderen. La lutte fut d'abord favorable aux adhérents du comte de Duras. Déjà les Liégeois et les Limbourgeois se retiraient en désordre, lorsque Arnoul, à la tête de ses che-

essaya de le réconcilier avec ses dangereux voisins. Ayant échoué dans cette tentative, il voulut au moins soustraire Rodulphe à leur vengeance et lui donna, en 1121, un asile au château de Looz.

valiers et d'une compagnie de fantassins fournie par la ville de Huy, fit brusquement changer la face du combat. Enfonçant les lignes des Brabançons et des Flamands, il les contraignit à prendre la fuite, laissant plus de quatre cents d'entre eux sur le champ de bataille. Godefroid le Barbu y perdit même un étendard richement brodé en or, que lui avait donné sa fille, la reine d'Angleterre, et qu'il faisait conduire sur un char magnifique traîné par des bœufs. L'abbé Rodulphe fut réintégré dans ses fonctions ; mais la paix ne fut définitivement conclue qu'en 1131. Gislebert et Godefroid se rendirent à Liège, implorèrent le pardon de l'évêque et furent relevés des censures ecclésiastiques dont Alexandre, suivant les usages du temps, s'était empressé de les frapper.

Arnoul n'était pas moins remarquable par sa piété éclairée que par sa valeur et ses talents militaires. Il fut l'ami et le protecteur des célèbres abbés de Saint-Trond Thierry et Rodulphe. En 1128 ou 1131, il fonda l'abbaye d'Averbode, qui joua plus tard un rôle si important dans l'histoire du Brabant. Il en fit don à l'ordre des prémontrés, que saint Norbert venait de créer pour régénérer les mœurs du peuple, et obtint, en 1139, des lettres d'Innocent II, par lesquelles ce pape plaça le nouveau monastère sous la protection immédiate de l'Église romaine.

Arnoul jouissait d'une grande considération parmi ses contemporains et remplit, plus d'une fois, le rôle d'arbitre dans les différends survenus entre ses voisins. Il réussit notamment à amener une réconciliation entre Thierry VI, comte de Hollande, et Herman, comte de Cuyck, que divisaient des haines héréditaires. Il était accueilli avec une grande distinction à la cour des empereurs d'Allemagne, et son nom paraît fréquemment parmi ceux des témoins mentionnés dans les chartes octroyées par Henri IV, Henri V, Lothaire II et Conrad III.

En 1145, Arnoul céda son comté à Louis, son fils aîné. Il mourut probablement en 1146 et laissa plusieurs enfants de son mariage avec Alix de Bavière, à qui Mantelius donne à tort le nom d'A-

gnès (Bertholet, *Histoire du Luxembourg*, t. IV, préf., p. xxvi). La victoire de Wilderen avait entouré son nom d'un éclat extraordinaire. Les habitants du pays de Loos conservèrent longtemps le souvenir de ce brillant fait d'armes, et, comme toujours, l'imagination populaire lui donna des proportions dépassant de beaucoup la réalité. Au milieu du *xvii*^e siècle, Mantelius, procédant avec sa naïveté habituelle, s'écriait encore : « Par quel pa-
« négyrique, héros illustre, pourrai-je
« dignement célébrer ta victoire ? A quel
« guerrier de l'antiquité dois-je te com-
« parer ? Certes, l'honneur suprême de la
« guerre consiste à rétablir un combat
« chancelant, à arracher la victoire à un
« ennemi déjà vainqueur, à raffermir le
« courage des siens, à jeter la terreur
« dans l'âme de ses adversaires.... Si tu
« avais trouvé, pour célébrer tes actes,
« un historien de la taille de ceux de l'an-
« cienne Rome, la patrie t'opposerait
« avec orgueil à tous les capitaines des
« âges écoulés ! » (*Hist. loss.*, p. 97).

Le champ où Godefroid perdit sa bannière reçut le nom de *Standaert*, qu'il porte encore aujourd'hui.

J.-J. Thonissen.

Auteurs cités sous la vie d'Arnoul V.

ARNOUL III, comte de Loos, succéda à son frère Louis II et prit les rênes du gouvernement en 1218. Ce prince, dont le règne fut constamment paisible, ne se fit remarquer que par de nombreuses fondations pieuses dues à son zèle pour les progrès de la religion. Son premier acte de souveraineté fut d'assurer aux religieuses de Herckenrode la possession perpétuelle des dîmes de Hasselt, de Kermpt, de Curange et de quelques lieux voisins. Il leur concéda en même temps, avec l'assentiment de sa femme Alix, le patronat de l'église de Hasselt et le droit de pêcher dans le Demer, *pour l'usage des malades*, depuis le grand pont de Curange jusqu'au moulin de Tuylt. L'abbaye avait été fondée, en 1182, par le comte Gérard, et ce fut, paraît-il, pour se conformer aux vœux de Louis II, son prédécesseur immédiat, qu'Arnoul émit, dès 1218, les déclarations dont nous venons de parler. En 1220, il donna aux

chevaliers de l'ordre teutonique, conjointement avec Mathilde d'Ares, abbesse de Munsterbilsen, une chapelle et quelques terres situées dans un lieu abondant en jones et que, pour cette raison, on appelait *Alden-Biessen* (Vieux-Jones). Cette donation, que Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, s'empessa d'approuver, fut l'origine de la célèbre commanderie de Vieux-Jones, qui, d'abord simple prieuré, finit par devenir le siège d'un bailliage ayant sous sa direction douze autres commanderies de l'ordre (Nieuwen-Biessen, à Maestricht; Gemert, près de Bois-le-Duc; Relesdorff, dans le duché de Juliers; Bernissem, près de Saint-Trond; Jonge-Biessen, à Cologne; Beckevoort, près de Diest; Gruytroode, dans la Campine; Fouron-Saint-Pierre, dans le duché de Limbourg; Saint-Gilles, à Aix-la-Chapelle; Orange, près de Saint-Trond; Remersdorff, près de Bonn; Saint-André, à Liège). De même que l'abbaye de Herkenrode, la commanderie de Vieux-Jones, successivement habitée par les cadets de toutes les familles nobles de la Basse-Allemagne, subsista jusqu'au moment de la suppression des maisons religieuses à la fin du XVIII^e siècle.

Mantelius place la mort d'Arnoul III en 1223, et rapporte qu'il fut inhumé dans le chœur de l'église de Herkenrode. Il avait épousé Alix de Louvain, fille de Henri I^{er}, dont il n'eut point d'enfants. Suivant l'auteur de *L'Art de vérifier les dates*, qui lui donne le nom d'Arnoul IV, Arnoul III serait décédé en 1221. Villenfagne (*Essais critiques*, t. I, p. 158) adopte cette opinion. Il se fonde sur une charte non imprimée, d'où résulte, dit-il, que le comté de Looz était, vers la fin de l'année 1221, occupé par Louis III. Il est certain que, dès 1223, Alix de Louvain était mariée en secondes noces avec Guillaume X, comte d'Auvergne (Wolters, *Cod. diplom. loss.*, p. 103).

J.-J. Thonissen.

Auteurs cités sous la vie d'Arnoul V.

ARNOUL IV, fils aîné de Louis III, comte de Looz, régnait déjà en 1227; car il intervint, cette année, en qualité de comte de Looz, dans une charte par laquelle Thierri de Heinsberg légua une

partie de ses biens à l'abbaye de Herkenrode (Wolters, *Cod. dipl. loss.*, p. 106). Deux ans après, il épousa Jeanne, fille de Louis, comte de Chiny, qui, outre le comté de Chiny, lui apporta en dot les terres de Givet, d'Agimont et d'Embise.

En 1234, répondant à l'invitation du pape Grégoire IX, Arnoul prit la croix et participa avec ses troupes à la croisade dirigée contre des hérétiques du diocèse de Brême connus sous le nom de *Stedings* ou *Stadingers*. C'étaient des étrangers, pour la plupart Hollandais ou Frisons, auxquels les archevêques de Brême avaient concédé des terres sur les bords du Weser, de la Hont et de la Jade, dans les districts qui composent aujourd'hui le duché d'Oldenbourg. Ils avaient chassé leurs prêtres et, suivant quelques historiens, voulaient contraindre le peuple à retourner à l'idolâtrie; mais il est plus probable qu'ils s'étaient bornés à adopter les erreurs des Albigeois. Arnoul assista au combat livré à Oldennesch, sous le commandement de Gérard de Lippe, archevêque de Brême, combat où les rebelles furent en partie taillés en pièces et en partie noyés dans le Weser.

Depuis cette expédition, la vie d'Arnoul fut constamment absorbée par des guerres ou par des négociations importantes. En 1238, il prêta le secours de son armée à l'évêque de Liège, Jean d'Eppes, contre les attaques de Waleran, seigneur de Montjoie et de Fauquemont, qui avait brûlé la ville de Theux et, après avoir ravagé le pays de Franchimont, était entré à main armée dans la principauté. Ils poursuivirent Waleran jusqu'au pied de sa forteresse de Poilvache, située dans le voisinage de Dinant, sur des rochers presque inaccessibles. Arnoul y resta jusqu'au moment où les Liégeois, à cause de la mort de Jean d'Eppes, crurent devoir opérer leur retraite. En 1239, il réconcilia Henri II, duc de Brabant, avec Wauthier Berthout, seigneur de Malines, et lui donna en mariage Marie, fille de sa sœur et de Guillaume, comte d'Auvergne; à la même occasion, le duc de Brabant et le comte de Looz se garantirent, pour eux et leurs successeurs, la paisible possession de leurs domaines, avec pro-

messe de lutter de toutes leurs forces contre ceux qui voudraient y porter atteinte. En 1240, il écrivit, avec le duc de Brabant, le duc de Limbourg, le comte de Gueldre et plusieurs autres princes, une lettre au pape Grégoire IX, pour l'engager à se réconcilier avec l'empereur Frédéric II. En 1241, il se rendit à Liège, pour y signer, avec d'autres feudataires de l'Empire, une déclaration de foi et d'hommage au même Empereur, dont il reçut en échange la garantie de tous les droits et de toutes les possessions de la maison de Looz. Il promit solennellement à l'Empereur de rester fidèle à son fils Conrad, roi des Romains; ce qui ne l'empêcha pas d'assister, sept ans plus tard, à Cologne, au couronnement de Guillaume II, comte de Hollande, que les partisans du pape Innocent IV, après l'excommunication de Frédéric, avaient placé sur le trône impérial. En 1244, on le voit engagé dans une guerre avec Henri de Heinsberg, guerre dont les causes ne sont pas bien connues, mais qui se termina par la trêve conclue, le 20 juillet de cette année, à Loithe près de Venloo, entre Conrad I^{er}, archevêque de Cologne, le duc de Brabant et le comte de Saine, d'une part, le comte de Juliers et son frère Waleran, de l'autre. Cet acte de pacification renferme, au sujet des démêlés d'Arnoul et de Henri de Heinsberg, la clause suivante : « Le comte de Looz » s'engage à restituer à noble homme » Henri de Heinsberg et aux siens tout » ce qui pourrait leur avoir été enlevé » par lui et par les siens; et le sire de » Heinsberg en agira de même envers » Arnoul, comte de Looz, et les siens. » Mantelius présume qu'Arnoul IV, intimement allié au duc de Brabant, était sorti du château de Stockem pour envahir les terres voisines du sire de Heinsberg, que des liens féodaux attachaient au comte de Juliers. En 1248, prévoyant le brigandage et l'anarchie qui devaient envahir l'Allemagne à la mort de Frédéric II, Arnoul conclut une confédération avec l'évêque de Liège, le duc de Brabant et le comte de Gueldre, pour la défense de leurs territoires respectifs. En 1255, il concourut puissamment à la soumission

des habitants de Liège, de Saint-Trond et de Huy, qui s'étaient révoltés contre l'évêque Henri de Gueldre.

Arnoul IV jouissait, au plus haut degré, de l'estime et de la confiance de ses contemporains et, de même que son prédécesseur Arnoul III, il profita, plus d'une fois, de cette haute position, pour remplir le rôle d'arbitre et de conciliateur entre les princes voisins. Le 15 juin 1247, il rendit, avec Conrad, archevêque de Cologne, et quelques autres, un jugement arbitral destiné à mettre un terme aux dissensions survenues, au sujet du comté de Berg, entre la comtesse Ermengarde et son fils aîné Adolphe. Le 4 octobre 1265, il concourut, avec Henri de Gueldre, évêque de Liège, à une autre sentence arbitrale ayant pour but de réconcilier les habitants de Cologne avec leur archevêque Engelbert II. En 1269, le même Henri de Gueldre s'en remit à la décision du comte de Looz, pour déterminer le nombre de personnes par lesquelles il devait faire hommage à l'archevêque de Reims. En 1272, il fut nommé arbitre dans un différend qui avait surgi entre le chapitre de Saint-Servais de Maestricht, d'une part, les officiers du duc de Brabant et les habitants de la ville, de l'autre. Nous avons déjà parlé de l'accord conclu, sous ses auspices, entre le duc de Brabant et le seigneur de Malines.

Mais les négociations et les combats n'empêchaient pas Arnoul IV de se vouer, avec autant d'intelligence que de générosité, à l'amélioration du sort de ses sujets. Au mois de mai 1232, il accorda à Hasselt, qui n'était encore qu'un village, tous les privilèges et toutes les libertés dont jouissaient les bourgeois de Liège, à condition de ne pas toucher aux droits régaliens du comte et de respecter ses revenus; et ce fut lui qui, au grand avantage des habitants, fit creuser le canal qui amène les eaux du Demer à l'intérieur de la ville et qui est désigné aujourd'hui sous le nom de *Nieuwen Demer*. En 1240, il concéda les mêmes droits aux habitants de Curange, avec la seule restriction que, dans les cas graves ou douteux, leurs échevins, avant de prononcer la sentence, seraient tenus de

prendre l'avis de leurs collègues de Has-selt. En 1251, il éleva Bilsen au rang de ville et octroya de nombreuses immunités à ses citoyens. « Il aimait, dit Villenfagne (*Essais critiques*, t. I, p. 162), « à rendre ses sujets heureux sous l'em-
« pire des lois ; mais il ne voulut pas,
« d'un autre côté, qu'ils se révoltassent
« contre leurs souverains, ainsi que fai-
« saient souvent les Liégeois, qui ne sa-
« vaient vivre en paix avec leurs princes. »

A l'exemple de ses ancêtres, Arnoul fit de grandes largesses aux maisons religieuses, notamment aux abbayes d'Orval, d'Averbode, d'Orienten et d'Oeteren (1). Il confirma tous les privilèges du chapitre noble de Munsterbilsen et déclara exemptes de toutes exactions les personnes exerçant quelque office au nom de l'abbesse. Sa loyauté et ses sentiments de justice lui valurent une grande faveur de la part de Thomas, abbé de Saint-Trond. Par des lettres, probablement émises en 1241, l'abbé lui donna en fief libre, pour lui et ses successeurs, tous les retranchements ou forts avec pont-levis situés dans l'alleu de l'abbaye, à condition de protéger celle-ci contre les attaques auxquelles elle se trouverait en butte.

Mantelius rapporte qu'Arnoul IV, victime de sa passion pour les joutes brillantes de la chevalerie, mourut d'une blessure, reçue à Neuss, dans un tournoi qui avait réuni toute la noblesse de la basse Allemagne. Il place cet événement en 1256 ; mais Villenfagne (*Essais critiques*, t. I, p. 164) prouve, en se fondant sur deux chartes de ce comte, que son décès doit être reculé jusqu'en 1272. Or, s'il en est ainsi, on peut difficilement admettre qu'Arnoul, parvenu à un âge avancé, eût encore envie de rompre des lances sous les yeux des châtelaines.

De Jeanne, comtesse de Chiny, Arnoul laissa cinq fils et trois filles. Jean, l'aîné, lui succéda au comté de Looz.

J.-J. Thonissen.

Auteurs cités sous la vie d'Arnoul V.

ARNOUL V, comte de Looz et de

Chiny, fils de Jean et d'une comtesse de Juliers, commença son règne en 1279. Il débuta par une guerre malheureuse. Ayant été dépouillée de ses États par l'archevêque de Cologne et les habitants d'Aix-la-Chapelle, la veuve de Guillaume IV, comte de Juliers, appela à son aide tous les amis de sa famille. Arnoul répondit à cet appel, avec Henri de Luxembourg, Renaud de Gueldre, Waleran de Fauquemont et plusieurs autres ; mais, pendant qu'ils ravageaient ensemble les terres de l'archevêque, le comte de Looz et son vassal Henri de Pietersheim furent faits prisonniers et durent probablement payer une rançon élevée pour récupérer leur liberté.

La paix ayant été définitivement conclue le 12 avril 1280, Arnoul songea à se marier avec Marguerite, fille de Philippe, comte de Vianden, princesse d'une beauté accomplie et dont la maison était depuis longtemps alliée à celles de Brabant et de Looz. Comme Marguerite était élevée à la cour de Bruxelles, Isabelle de Condé, seconde femme du comte Jean, père d'Arnoul, résolut d'exploiter cette circonstance pour réaliser des vues dont elle avait été constamment préoccupée depuis la mort de son époux. Se plaignant amèrement des dispositions peu généreuses que Jean avait prises à l'égard des enfants nés de son deuxième mariage ; alléguant qu'Arnoul, issu du premier lit, avait recueilli, outre le comté de Looz, plusieurs seigneuries importantes et riches, elle fit partager son ressentiment à son frère Nicolas de Condé, seigneur de Belleville et de Moriametz, alors tout-puissant à la cour du duc Jean Ier. Nicolas usa de son crédit pour faire mettre obstacle au mariage d'Arnoul et finit même par exposer le comté de Looz à une guerre éminemment dangereuse avec le Brabant. Poussé par ses frères Louis et Guillaume, Arnoul résista d'abord et se montra disposé à braver tous les périls ; mais bientôt, redoutant une invasion des Brabançons et poussé par le désir chaque jour plus vif

(1) Comme trait caractéristique des mœurs de l'époque, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, d'accord avec sa femme Jeanne, Arnoul con-

céda aux religieux d'Orval le libre pâturage de quatre cents porcs dans la forêt de Chiny. Le diplôme est daté de janvier 1258.

d'obtenir la main de Marguerite, il consentit à transiger avec sa belle-mère. Un accord fut conclu en 1281. Assignant un douaire à Isabelle, Arnoul céda à ses frères consanguins Jean et Jacquemin les terres de Warck, d'Agimont et de Givet, et ceux-ci, de leur côté, renoncèrent pour eux et leurs descendants à toutes prétentions sur le comté de Looz et ses dépendances. Il épousa Marguerite de Viauden et, de même que son suzerain, Jean de Flandre, évêque de Liège, il devint, plus tard, l'allié du duc de Brabant, dans les expéditions entreprises par ce prince pour la conquête du duché de Limbourg.

La bravoure et les talents militaires d'Arnoul brillèrent de tout leur éclat à la mémorable bataille de Woeringen, livrée le 5 juin 1288, entre Jean I^{er}, duc de Brabant, et ses alliés, d'une part, Sifroid de Westerburg, archevêque de Cologne, et ses adhérents, de l'autre. Dans cette lutte glorieuse qui décida, pour cinq siècles, du sort du duché de Limbourg, Arnoul avait le commandement du deuxième corps de l'armée brabançonne, et ce fut à sa générosité que Renaud, comte de Gueldre, l'un des principaux auteurs de la guerre, dut son salut (1).

A partir de cette époque, Arnoul joua, pendant plusieurs années, l'un des premiers rôles dans tous les événements de quelque importance qui survinrent au pays de Liège. En 1297, il prêta son appui à l'évêque Hugues de Châlons, reçut de celui-ci quelques fiefs et le protégea contre les attaques de ses sujets révoltés. En 1302, nommé mambour ou régent de la principauté, après la mort d'Adolphe de Waldeck, il se montra favorable aux

prétentions de la noblesse, dans la lutte, parfois sanglante, qu'elle avait depuis longtemps engagée avec le peuple. Il voulait aider les échevins de la cité à ressaisir le pouvoir excessif dont on les avait dépouillés; mais l'union de la bourgeoisie et du clergé fit si bien échouer ce projet que, loin de récupérer leur ancienne puissance, les nobles y laissèrent quelques lambeaux des privilèges qu'ils avaient conservés. A l'heure où, dans toutes les parties de l'Europe civilisée, les hommes des communes revendiquaient énergiquement leurs droits, la population ardente et courageuse de Liège ne pouvait rester en arrière.

En 1312, Arnoul remplit le même office de mambour d'une manière beaucoup moins légale. L'évêque Thibaut de Bar étant décédé en Italie, où il avait suivi l'empereur Henri de Luxembourg, le chapitre de Saint-Lambert avait déferé la mambournie à Arnoul de Blankenheim, prévôt de la cathédrale. Les nobles et les échevins de la cité protestèrent contre ce choix et prirent pour mambour le comte de Looz. Le peuple s'étant rangé du côté du chapitre, Arnoul, accompagné de la plupart des nobles, se retira à Huy. Il y convoqua les échevins de Tongres, de Hasselt, de Dinant, de Saint-Trond et des autres villes du pays, fit déclarer nul le choix de son concurrent et revendiqua, comme un droit héréditaire de sa maison, toute la puissance du souverain pendant la vacance du siège.

Après cet acte décisif, Arnoul fit une démarche sur le but de laquelle on n'est pas généralement d'accord. Reconnaissant, suivant les uns, l'impossibilité d'arriver, par la force des armes, à la soumission du peuple de la capitale; agissant,

(1) Ayant remarqué que le comte de Gueldre, grièvement blessé, gisait renversé sous son cheval, Arnoul, qui était son cousin, envoya quelques chevaliers l'assainir à son aide. Ceux-ci lui ôtèrent sa cotte d'armes pour qu'il ne fût pas reconnu, lui donnèrent un autre cheval et le firent conduire hors du champ de bataille par le chapelain de Montenaeken. Il allait échapper à ses ennemis, lorsque quatre écuyers brabançons coururent après lui et le ramenèrent prisonnier, sans toutefois l'avoir reconnu. Il tomba ainsi entre les mains du duc de Brabant et ne recouvra sa liberté que le 15 octobre 1289.

Six années après la bataille de Woeringen,

en 1294, Arnoul V épousa la querelle de Waleran, sire de Fauquemont, contre le même Renaud de Gueldre, et aida le premier à mettre le siège devant le château de Borne, près de Sittard. On ignore la cause et les résultats de cette expédition. On sait seulement que, par deux rescrits, l'un du 24 avril et l'autre du 12 juillet 1294, Rodolphe, roi des Romains, ordonna aux assiégeants de cesser les hostilités et de porter au tribunal de l'Empire les prétentions qu'ils avaient à charge du comte de Gueldre (Wolters, *Cod. diplom. loss.*, pp. 173 et 174; Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. IV, p. 578).

suivant les autres, à la suite d'un vaste complot savamment ourdi par les nobles, il demanda une entrevue au chapitre et à la bourgeoisie, pour y discuter les termes d'un accommodement. Cette entrevue fut fixée au 3 août 1312. Ce jour Arnoul fit son entrée à Liège, à la tête d'un nombreux et brillant cortège de nobles, se rendit à la cathédrale et essaya vainement d'y faire reconnaître son autorité de mambour, en répétant que cette dignité était héréditaire dans sa famille. On lui répondit qu'il avait lui-même reconnu jadis l'inanité de cette prétention, et que, dès lors, on ne songeait pas, ainsi qu'il le prétendait, à dépouiller sa famille d'un noble héritage auquel elle ne pouvait renoncer sans déshonneur (1). Profondément blessé, mais dissimulant sa colère, il feignit d'avoir besoin de quelques heures pour examiner avec maturité les assertions de ses antagonistes, et demanda à être entendu de nouveau le lendemain; mais, en partant, il prit à part le maieur et les échevins, les engagea à tenir ferme et promit d'accourir à leur aide, la nuit même, avec un corps de troupes exercées. Une vieille chronique manuscrite lui prête le langage suivant : « Messires, il » est temps *d'accomplir nos desseins*; par- » tant, soyez prêts cette nuit, et je vous » secourrai de telle façon que nous au- » rons le tout à notre volonté, » Arnoul de Blankenheim, qui avait des intelligences dans les rangs de ses ennemis, fit échouer ce plan. A minuit, les nobles restés à Liège se soulevèrent, mais furent bientôt défaits par le peuple. Ce fut en vain que trois cents hommes d'armes envoyés par le comte de Looz pénétrèrent dans la ville et annoncèrent l'arrivée prochaine de leur chef. Un instant vainqueurs, ils ne tardèrent pas à être battus à leur tour, et quand Arnoul, au point du jour, arriva lui-même à l'entrée du faubourg de Sainte-Marguerite, il put apercevoir les flammes qui dévoraient l'église de Saint-Martin, où les phalanges dispersées des nobles avaient inutilement cherché un dernier refuge. Il dut se retirer, vi-

goureusement poursuivi par le peuple et perdant près de deux cents hommes dans sa retraite. Malgré la bravoure qu'il avait, comme d'ordinaire, déployée dans ce dernier combat, il ne recueillit que la honte et la haine pour prix de sa perfidie.

Animée par l'esprit de vengeance, la noblesse de toutes les parties du pays courut aux armes et, par un nouveau décret, elle confirma le comte de Looz dans l'exercice des fonctions de mambour. Arnoul agit d'abord avec l'énergie et la promptitude que réclamaient les circonstances. Levant des impôts, disposant des milices, choisissant les gouverneurs des forteresses, il exerça hardiment tous les droits de souveraineté. Il prit et rasa le château de Waleffe, et mit en liberté les nombreux malfaiteurs que le chapitre de la cathédrale y avait fait enfermer. Mais la trompe de son caractère n'était pas en harmonie avec les exigences chaque jour plus impérieuses de cette situation révolutionnaire. Par un édit du 8 octobre, le chapitre de Saint-Lambert le frappa des foudres de l'excommunication et ordonna que le service divin fût suspendu dans tous les lieux où il fixerait sa résidence. Cette rigueur, à laquelle il devait s'attendre, suffit pour anéantir complètement le courage qu'Arnoul avait, jusque-là, manifesté dans cette lutte mémorable. Il se présenta en suppliant devant le chapitre assemblé, se démit de ses fonctions de mambour, avoua qu'il n'avait aucun droit héréditaire à cette dignité, et fut relevé des censures ecclésiastiques. Il travailla ensuite activement à amener une entente entre la noblesse et la bourgeoisie de Liège, et son intervention ne fut pas étrangère à la paix d'Angleur, dite de Saint-Martin, conclue le 14 février 1313. Le 8 juin de la même année, il offrit sa médiation aux factions liégeoises des Waroux et des Awans, au moment où elles allaient en venir aux mains dans la plaine de Waremmes.

Il est vrai que le comte de Looz ne persista pas longtemps dans ces sentiments pacifiques. Son humeur guerrière

(1) Dans une charte du 2 novembre 1295, à laquelle il avait apposé son sceau, Arnoul avait reconnu que sa famille n'avait aucun droit héré-

ditaire à la dignité de mambour. Ce document se trouvait transcrit au *Premier livre des chartes de Saint-Lambert* (Polain, *Hist. de Liège*, t. II, p. 69).

et ses vues ambitieuses reprirent encore une fois le dessus. De nouveaux troubles ayant éclaté, quelques mois après, à la suite de l'élection d'Adolphe de la Marck, la faction des Waroux, appuyée sur une ligue formée par Huy, Dinant, Fosses et quelques autres villes de la principauté, prit les armes et choisit pour mambour Arnoul V. Il conduisit au camp des confédérés, dans les plaines de la Hesbaye, une brillante armée où l'on comptait plus de seize cents chevaliers impatientes d'étaler leurs prouesses. Adolphe de la Marck, après avoir mis ordre aux affaires les plus urgentes, vint, de son côté, se placer à la tête de ses troupes ; mais plusieurs chanoines de la cathédrale s'étant interposés pour prévenir l'effusion du sang, les deux partis nommèrent des délégués, qui se réunirent à Saint-Trond. La conférence étant restée sans résultat, le comte de Looz se sépara de la confédération, reentra dans les bonnes grâces de l'évêque et, malgré quelques nouvelles mésintelligences, il contribua largement, le 18 juin 1316, à la rédaction du célèbre règlement d'ordre public connu sous le nom de *Paix de Fexhe* : véritable charte constitutionnelle, consacrant toutes les libertés civiles et politiques que les Liégeois avaient conquises à cette époque.

On aurait tort d'en conclure que le comte de Looz voyait d'un œil favorable l'extension des libertés populaires. Ce n'était pas seulement dans la principauté de Liège qu'il avait longtemps défendu les privilèges de la noblesse. Il avait joué un rôle analogue dans le duché de Brabant. Il figura avec le duc Jean, le 1^{er} mai 1306, sur le champ de bataille de Vilvorde, où les bourgeois de Bruxelles, exigeant à main armée le développement de leurs franchises communales, subirent une défaite complète.

Fatigué par les agitations et les travaux d'un règne de plus de quarante années, Arnoul abdiqua, en 1323, l'autorité souveraine entre les mains de Louis, son fils aîné, à qui il avait déjà antérieurement donné le comté de Chiny. Il ne se réserva qu'une rente de quatre mille livres. Décédé en 1328, il fut inhumé dans l'église de l'abbaye d'Averbode, où, depuis

1295, il s'était fait préparer un tombeau.

Arnoul gouverna ses sujets avec beaucoup plus de modération et d'équité qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. Il confirma tous les privilèges et toutes les immunités de la noblesse lousaine. En 1282, il éleva Hasselt au rang de ville, l'entoura de fossés, le garnit de remparts et y transporta, en 1315, sa chambre des monnaies. En 1305, il accorda une charte d'affranchissement aux habitants de Chiny. Il assista, en 1314, à Aix-la-Chapelle, au couronnement de l'empereur Louis V, duc de Bavière. La même année, il figura à Louvain, avec un grand éclat, à l'inauguration de Jean III, duc de Brabant, et apposa son sceau à la Joyeuse-Entrée de ce prince. En 1323, il fut témoin à la charte par laquelle le même duc de Brabant confirma les privilèges de la ville de Diest.

Arnoul V, à l'exemple d'Arnoul IV, se montra plein de bienveillance et de générosité envers les institutions religieuses. En 1282 et en 1294, il fit des donations importantes à l'abbaye de Herkenrode. En 1297, il accorda aux abbés d'Averbode les dignités de garde-sceaux et de chapelain des comtes de Looz. En 1299, agissant en sa qualité de comte de Chiny, il confirma l'abbaye d'Orval dans la possession de tous les biens et de tous les privilèges qui lui avaient été accordés par ses prédécesseurs. Il se fit constamment un devoir de protéger énergiquement les abbés de Saint-Trond contre les agressions venant de l'extérieur ou de la ville même. Ce fut surtout à l'abbé Adam qu'il donna des preuves éclatantes de son affection pendant les troubles de 1303. Une émeute ayant éclaté, vers le milieu de cette année, au moment où Arnoul finait à l'abbaye, il fit de vains efforts pour apaiser la populace et fut même forcé d'assister au sac de la maison d'un échevin qui avait encouru la haine de ses concitoyens. De même que l'abbé, il dut abandonner la ville, entouré d'une troupe de serviteurs armés à la hâte, et ayant grand'peine à se préserver des outrages de la foule. La répression ne tarda guère à suivre. L'abbé mit la ville en interdit et, le 9 février 1304, l'évêque

de Liège Thibaut de Bar, accompagné d'Arnoul et d'une nombreuse armée, vint prendre position entre le village de Brusthem et les remparts de Saint-Trond. Les habitants se précipitèrent d'abord à la rencontre de l'ennemi; mais, après avoir reçu du comte de Looz l'assurance qu'on en voulait seulement aux chefs de la révolte, ils consentirent à déposer les armes. Les instigateurs des troubles furent bannis; la ville dut payer une amende de trois mille livres tournois, et tous les individus compromis prirent l'engagement de se rendre, tête et pieds nus, jusqu'au couvent de Nieuwkerke, à la rencontre de l'abbé Adam, pour lui demander, à genoux et les mains jointes, le pardon de leurs fautes. Cette humiliante cérémonie s'accomplit, en présence d'Arnoul, le 26 mars 1304.

J.-J. Thonissen.

Les chroniques du chanoine Ansemler, de Gilles d'Orval, de Jean Hocsem et autres publiées par Chapeauville, dans ses *Gesta pontificum Leodiensium*. — Les chroniques de Jean d'Outremeuse et de Jean de Stavelot. — *Vita Balderici episcopi Leodiensis, auctore monacho S. Jacobi Leodiensis* (dans les *Monumenta Germaniae hist.* de Pertz, t. IV). — *Gesta abbatum Trudonensium*, (au t. X du recueil cité de Pertz). — Mantelius, *Historia Lossensis*. — Mantelius, *Hassleclum*. — Robyns, *Diplomata lossensis*. — Wolters, *Codex diplomaticus lossensis*. — Louvrex, *Recueil des édicts du pays de Liège et du comté de Looz*. — J. Daris, *Histoire de la ville et des comtes de Looz*. — Miræus, *Opera diplomatica*. — Butkens, *Trophées de Brabant*. — Villenfagne, *Essais critiques sur différents points de l'histoire civile et littéraire de la principauté de Liège*. — Le même, *Mélanges pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire du ci-devant pays de Liège*. — Le même, *Mélanges de littérature et d'histoire*. — Le même, *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*. — Chev. de Corswarem, *Mémoire historique sur les anciennes limites et circonscriptiions de la province de Limbourg*, au t. VII des *Bulletins de la Commission centrale de statistique*. — *Art de vérifier les dates*, t. III de l'édition in-f°, t. XIV de l'édition in-8°. — Bouille, *Histoire de la ville et pays de Liège*. — Fisen, *Historia ecclesiae leodiensis*. — Foulton, *Historia leodiensis*. — Polain, *Histoire de l'ancien pays de Liège*. — Le même, *Esquisses ou récits historiques sur l'ancien pays de Liège*. — De Ram, *Recherches sur l'histoire des comtes de Louvain*. — Perreau, *Recherches sur les comtes de Looz*. — Arnoul I^{er}, *comte de Looz* (au t. IV des *Bulletins de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*). — Raikem, *Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour d'appel de Liège* (1854). — Courtejoie, *Histoire de Saint-Trond*. — Demal, *L'Avouerie de Saint-Trond*. — *Historieke aenmerkingen op het graafschap van Looz en zyne pretendenten* (Brusel, 1846). — Kempeneers, *De Oude Vryheid Montenaeken*. — Beedelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*. — Wolters, *Notice historique sur la grande commanderie de Vieux-Jones*. — Le même, *Notice historique sur l'abbaye d'Averbode*. — Le même,

Notice historique sur l'ancienne abbaye de Herckenrode. — Ernst, *Histoire du Limbourg*. — Pontanus, *Historia gelrica*. — De Marne, *Histoire du comté de Namur*. — Bertholet, *Histoire de Luxembourg*. — Copie des armes et blasons des évêques de Tongres et de Liège; manuscrit du chanoine Vanden Bergh, déposé à la Bibliothèque de l'Université de Liège et analysé par M. Gachet, au t. IX, de la première série des *Bulletins de la Commission royale d'histoire*. — Kreglinger, *Extraits des pièces relatives à l'histoire belge qui se trouvent aux archives de Coblenz* (t. III et V de la première série des *Bulletins de la Commission royale d'histoire*). — Le même, *Extraits du cartulaire de l'abbaye d'Orval* (t. IV de la première série des *Bulletins de la Commission royale d'histoire*).

ARNOULD DE BERGHEYCK, dit **ORYDRIUS**, helléniste et poète latin, né à Bergheyck (ancien Brabant), à la fin du xve siècle, décédé en 1533. Il fit ses études à Bois-le-Duc et étudia ensuite plus particulièrement le grec sous le célèbre professeur Rescius, au collège des Trois-Langues à Louvain. Après avoir pris ses grades en théologie, il devint, vers 1530, secrétaire de Gérard Culsbroeck, abbé de Saint-Pierre à Gand. Il quitta ce monastère et ouvrit un collège à Enghien.

Sa grammaire grecque, publiée à Paris, par les soins de D. Sylvius, en 1538, lui fit une réputation méritée de philologue et d'helléniste; elle porte pour titre : *Summa linguae graecae utilissima grammaticam graecam aspirantibus, per Arnoldum Orydrium*. Dans l'avertissement, Sylvius promet de faire paraître d'autres écrits non moins remarquables de ce grammairien, à savoir :

1^o *De Bona Mente*, poème.

2^o *De Jubilæo*, id.

3^o *De Cura pauperum*.

Ces ouvrages sont restés en manuscrit.

Bon de Saint-Genois.

Foppens, I, 401. — Paquot, VII. — Swercius, 144.

ARNOULD DE BINCHE, architecte, né à Binche au xiii^e siècle, passe à bon droit comme l'un des plus anciens artistes belges dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. En effet, chose rare au moyen âge, il a signé de son nom une œuvre capitale : la remarquable église de Pamele-lez-Audenarde, qui est, en Belgique, le spécimen le plus curieux du style de transition entre le roman et l'ogival. Une inscription lapidaire con-

temporaire, encastrée dans le chevet du chœur, porte l'indication suivante :

ANNO D[OMI]NI M.CC.XXX.III : III
ID. MARTII : INCEPTA : FUIT
ECCL[ESI]A : ISTA : A MAG[IST]RO
ARNULPHO : DE BINCHO

C'est-à-dire : l'an 1234, le quatrième des ides de mars, fut commencée cette église par maître Arnulphe ou Arnould de Binche.

Il suffit d'étudier les détails de l'église de Pamele, déjà achevée à la fin de l'an 1235, pour se convaincre que l'auteur de ce monument était un architecte de grand mérite à qui toutes les parties de l'art étaient familières et qui, un des premiers, dans notre pays, avait abandonné le plein cintre roman pour adopter franchement l'emploi d'une forme nouvelle et préparer cette ère brillante de l'architecture religieuse qui caractérise l'art du XIII^e siècle.

La qualité de maître (*magister*) qui lui est donnée, permet de supposer qu'il était prêtre ; il n'est cependant pas impossible que le *magister* signifie ici maître maçon ou maître des œuvres, ce qui, vu les qualifications usitées à son époque, prouverait qu'Arnould était un architecte dans l'acception complète du mot.

Bon de Saint-Genois.

Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. III, pp. 61-65. — Ketele, *Vues et Monuments d'Audenarde*. — Ed. Van Cauwenbergh, *Lettres sur l'Histoire d'Audenarde*, p. 62. — *Messenger des sciences*, année 1825, p. 424 (article du Dr Vander Meersch).

ARNOULD ou **ARNOLT DE BRUCK**, mais plus généralement connu sous le premier nom, compositeur né à Bruges, vers 1480, mort à Vienne, le 22 septembre 1536, est tour à tour appelé DE PRUG, DE BRUCQ, DE BRUGES, VAN BRUGGE, VAN PRUCK, DE PONTE et quelquefois simplement *Arnoldus*. Herman Finck, dans son ouvrage intitulé *Practica musica*, publié au XVI^e siècle, fait le plus grand éloge de ce musicien, qui se distingua surtout dans le contre-point. On connaît peu de détails sur sa vie si ce n'est qu'en 1536, il était maître de chapelle de Ferdinand I^{er}, roi des Romains. Cette particularité résulte de l'inscription latine d'un médaillon d'argent, représentant

le buste d'Arnold, conservé au Musée impérial d'antiquités de Vienne. Voici cette inscription :

⁂EIKΩN ARNOLDI A BRUCK R[OMANORUM] R[EGIÆ]
M[AJESTATIS] R[ECTORIS] C[APELLÆ] CANTORUM
PRÆSIDIS 1536.

L'avers de la médaille porte :

OMNIA QUÆ MUNDO SUNT ORNATISSIMA CESSANT
INGENII SOLUM STATQUE MANETQUE DECUS.

M. Fr. Fétis, que nous suivons dans cette notice, a donné, dans la *Biographie des Musiciens*, t. I, pp. 142-143, (2^e édit.), Paris, 1860, la nomenclature des nombreuses productions musicales dues à ce compositeur et qui sont connues jusqu'ici ; ce sont principalement des hymnes, des motets, des cantiques, des chansons sur des paroles allemandes, des chants spirituels à l'usage des écoles, qui toutes dénotent un talent souple et varié. La plus grande partie de ses œuvres a été publiée ; d'autres existent en manuscrit dans les bibliothèques de Vienne et de Munich.

Bon de Saint-Genois.

ARNOULD DE FLANDRES ou **ARNAO DE FLANDES**, peintre verrier, vivait au XVI^e siècle. Cet artiste, dont nous ignorons le nom véritable, était flamand comme l'indique son surnom. Il exécuta conjointement avec les frères Arnoud et Nicolas de Vergara, les magnifiques vitraux peints qui furent placés, vers le milieu du XVI^e siècle, dans la cathédrale de Séville. On pense qu'il ne fut pas sans exercer une influence notable par son talent sur les travaux de ce genre qui se multiplièrent à cette époque en Espagne.

Bon de Saint-Genois.

Kramm, *Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, etc. t. II, p. 490. — Müller, *der Künstler aller Zeiten und Völker*, etc. Stuttgart, 1834.

ARNOULD DE FLANDRE, ou le **FLAMAND**, en latin *Arnoldus Flandrus*, compositeur de musique, vivait au XVI^e siècle. Le lieu de naissance et le nom de famille de ce musicien sont inconnus. On ignore également par quelle série d'événements Arnould le Flamand devint moine et organiste dans le couvent des Camaldules de Tolmezzo, dans le Frioul, où il passa une grande partie de son existence. Dans l'épître dédicatoire de l'un de ses ouvrages, intitulé : *Sacræ cantiones*

Arnoldi Flandri, eremitæ, organistæ Tulmetinæ quatuor vocibus decantandæ, liber primus, imprimé à Venise, en 1595, Arnould le Flamand fait connaître que, dès sa première jeunesse, il a cultivé l'art musical avec la plus grande ardeur *a puero quantum in me fuit, ardentissime colui*. On peut en induire qu'il avait reçu l'instruction dans une des nombreuses maîtrises de son pays natal. Outre le recueil précité, deux autres ouvrages d'Arnould le Flamand sont cités dans Fétis, *Biographie universelle des Musiciens* :

1^o *Madrigali a cinque voci*, publié à Dillingen, en 1608, in-4^o, et

2^o *Sic fortuna juvat*, messe à sept voix, imprimée dans la même ville.

Arnould le Flamand ne doit pas être confondu avec Arnould de Bruck (voir ce nom), qui mourut dans la première moitié du xvi^e siècle, tandis que son compatriote vivait encore au commencement du siècle suivant.

Chev. L. de Burbure.

ARNOULD, abbé de Gembloux, chroniqueur au xii^e siècle. Il fut le premier continuateur d'Anselme de Gembloux. Reprenant la chronique commencée par Sigebert, où son prédécesseur l'avait laissée, en 1137, il la conduisit jusqu'en 1149. Cette année même, il mourut à l'abbaye de Signy.

F. Hennebert.

ARNOULD D'ISQUE, en latin **ARNOLDUS AB YSSCHA**, théologien, prédicateur, au xv^e siècle. Il naquit à Isque, entre Bruxelles et Louvain, et emprunta sans doute son nom à cette localité. Celui de sa famille nous est inconnu. Au milieu de l'époque agitée de la révolution des Pays-Bas, il se distingua par son attachement à la foi catholique et par son zèle pour la prédication qu'il exerça surtout contre les sectaires de Hollande. Arnould d'Isque, qui appartenait à l'ordre des Franciscains, se signala particulièrement à Edam, où il fut emprisonné à cause de la hardiesse de ses paroles. Après la reddition d'Amsterdam, entre les mains des réformés, en 1578, il fut avec les autres religieux de son ordre et les meilleurs catholiques de la ville, embarqué sur des navires et chassé du pays. Il se réfugia alors à Louvain, où il occupa, pendant quelques années, les fonctions de gardien

du couvent des Frères Mineurs. Il passa à la fin de sa vie, on ne sait pour quel motif, en Allemagne et mourut à Coblentz en 1619. Ce religieux, dont la *Nouvelle Biographie universelle* de Didot fait à tort un prédicateur allemand, composa en flamand, entre autres, une collection de cinq sermons sur la manière de croire en Jésus-Christ, ainsi qu'un office de la Vierge destiné au peuple.

Bon de Saint-Genois.

Foppens, *Bibl. Belgica*, t. I, p. 97. — Swercitius, *Athenæ Belgicæ*, p. 142. — Waddingius, *Annales fratrum minorum* (continuation, t. XXI, p. 163).

ARNOULD DE LENS (1) ou **ARLENIUS**, surnommé Peraxyle, philosophe et poète, naquit dans un petit village de la Campine brabançonne. Il vivait dans la première moitié du xvi^e siècle, époque à laquelle nous le trouvons attaché au service de Dom Diégo Hurtado de Mendoza, plus tard ambassadeur à Venise. Au départ de celui-ci pour l'Italie, il alla se fixer, pendant quelques années, à Bâle, où il se lia avec des lettrés distingués, entre autres, avec Henri Étienne, le célèbre imprimeur, et travailla avec eux à corriger les auteurs grecs dont les écrits avaient alors été remis en honneur par le mouvement littéraire de la Renaissance. Il donna, entre autres, une édition recherchée de l'*Histoire des Juifs* de Flave-Josèphe, et y ajouta les deux livres de cet auteur contre Apion, adversaire des Juifs, d'après l'exemplaire qu'en possédait Dom Hurtado de Mendoza. On s'accorde à lui attribuer un grand savoir et une érudition hors ligne. Il composa aussi beaucoup d'épigrammes grecques et latines. Ses œuvres imprimées consistent dans des traductions d'auteurs anciens, fort estimées. En voici les titres :

1^o *Dionis Cassii Coccei Romanæ historiae libri XII*.

2^o *Olimpiodori philosophi Platonici et peripatetici Commentarii ad Aristotelis Commentarios*.

3^o *Sermones quidam ex Plutarcho de moribus, a nemine ante hac versi*.

4^o *Plurimæ orationes Chrysostomi Theodreti et aliorum patrum antea non visæ* ;

(1) On le confond quelquefois avec Arnould de Lens ou Lenseus, médecin et mathématicien. Voir LENS (Arnaud de).

5^o *Licophronis Alexandra sive Cassandra cum comment. Isaci Tretzæ.* Basilix, 1546.

Arlenius, au dire de Brunet, n'en fut que l'éditeur; cette traduction latine de Lycophon était de Paul Lacisius.

La plus célèbre de ses publications est celle intitulée : *Flavi Josephi antiquitates judaicæ et de bello Judaico libri, græcè ex recens. Arnoldi Arlenii.* Basilix, Froben; 1544; in-folio. C'est la première édition de cet ouvrage. Bon de Saint-Genois.

Brunet, *Manuel du libraire*, aux mots *Flavius Josephus* et *Lycophon*. — Teissier (A.), *Les Eloges des Hommes savants*, t. II, pp. 73-75. Leyde, 1745; in-8. — Gyraldi (Lilius G.), *De Poetis sui temporis libri duo*.

ARNOULD DE LENS, mathématicien, né à Belœil, mort en 1571. Voir **LENS** (*Arnould de*).

ARNOULD, surnommé **DE LOUVAIN**, historien, né à Louvain au commencement du XIII^e siècle, entra en religion à l'abbaye de Villers. Il y obtint successivement la dignité de prieur et celle d'abbé. Le duc de Brabant Henri II lui témoignait une affection toute filiale et s'inspirait volontiers de ses conseils. Exempt d'ambition, Arnould déposa la crosse pour se consacrer exclusivement à l'étude et à la prière. Sa mort arriva en 1250. Il a écrit la première partie de la *Chronique de Villers*, allant de 1146 à 1240. Cette chronique est comprise dans l'*Amplissima Collectio* de Martène et Durand et jouit d'une grande autorité.

F. Hennebert.

ARNOULT (*Christophe D'*), magistrat, chevalier, seigneur de Meysembourg, de Kayl et de Rumelange, né à Luxembourg le 2 août 1658, mort le 30 janvier 1746. Il était issu d'une noblesse de robe et son père, ainsi que son aïeul, avaient été successivement présidents du conseil provincial de cette ville. Après de brillantes études faites à Louvain, où il reçut le bonnet de docteur en droit civil et canon, il fut attaché au conseil provincial de Luxembourg dont il devint président à la retraite de son père. Il exerça ces fonctions de 1699 à 1746, c'est-à-dire pendant quarante-sept ans et jusqu'à sa mort. Il était âgé de 89 ans. Ce magistrat, le Daguesseau du Luxembourg,

fut, comme son contemporain en France, le modèle et la lumière de la magistrature. A la science du droit, à l'inflexible équité et à la droiture du cœur, Arnould joignait une infatigable activité. Il mourut, pour ainsi dire, enveloppé dans sa toge. La veille encore, déjà souffrant, il avait siégé au conseil provincial. Arnould avait, pendant longtemps, rempli les fonctions de garde des chartes à Luxembourg. Par lettres patentes du 26 décembre 1716, il fut créé baron de l'Empire par l'empereur Charles VI. Arnould fut inhumé dans le chœur de l'église des Récollets à Luxembourg, et Neyen nous a conservé ses deux épitaphes, dont l'une se trouvait sur la pierre sépulcrale et l'autre appendue au mur. La première porte :

ICY GISSENT

MESSIRE CHRISTOPHE, BARON D'ARNOULT
ET DE MEYSEMBOURG, CHEVALIER SEIGNEUR
DE RUMELANGE, KAIL, CONSEILLER D'ÉTAT
DE S. M. L'IMPÉRATRICE, REINE DE HONGRIE ET
DE BOHÈME, PRÉSIDENT EN SON CONSEIL
DE LUXEMBOURG ET GARDE DES CHARTES
DE LA PROVINCE ET COMTE DE CHINY, ETC.,
DÉCÉDÉ LE 30 JANVIER 1746.

ET DAME ANNE-BARBE DE BAILLET, SON ÉPOUSE,
DÉCÉDÉE LE 8 JUILLET 1724.
REQUIESCANT IN PAGE.

La seconde porte :

D. O. M.

HIC JACET

NOBILISSIMUS ET ILLUSTRIS DOMINUS CHRISTOPHORUS
LIBER BARO AB ARNOULT ET MEYSEMBOURG,
TOPARCHA IN KAIL, RUMELANGE, ETC.
CAROLO SEXTO IMPERATORI
DEINDE
MARIE-THERESIE IMPERATRICIS
A STATUS CONSILII
REGII SENATUS LUCILIBURGI IN ANNUM SECUNDUM SUPRA
QUINQUAGESIMUM PRÆSES.

VIVENS

CURIAM, PATRIAM, CIVITATEM,
SAPIENTIA, FACTIS, VIRTUTE ILLUSTRAVIT.
MORTALIBUS EREPTUM COELO INTULERUNT.
DIVINI CULTUS, SOLIDÆ PIETATIS AVITÆ RELIGIONIS
AMOR, STUDIUM, ZELUS
MORTUUM LUXERUNT
PROVINCIE COLUMNEN, CURIE DECUS,
PAUPERIS PATREM, SINGULI PATRONUM.
AMANTISSIMO PARENTI PROPE NONAGENARIO
(30 JANUARI ANNO 1746)
DEFUNCTO, MÆRENS POSUIT FILIA UNICA
NOBILISSIMA ET ILLUSTRISSIMA DOMINA
MARIA XAVERIA
BARONISSA AB ARNOULT ET A MEYSEMBOURG,
COMITISSA DE WILTZ
CARISSIMI MANIBUS
BENE PRECARE.

CULTORES THEMIDIS LEGUMQUE VENITE PERITI
QUE VIA SIT JURIS, VOS DOCCUISSE VOLO.

A. de Noue.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

ARNULPHE ou **ARNOUL** (Saint), évêque de Soissons, décédé le 15 août 1087, était fils de Fulbert et de Menisende, seigneurs de Tydenghem, dans la Flandre occidentale. Pour se conformer aux désirs de sa famille et à la coutume des gentilshommes de cette époque, il prit d'abord le parti des armes et s'y distingua par sa bravoure, autant que par la régularité de sa conduite. Mais il ne se vit pas plutôt libre par la mort de son père, qu'il embrassa l'état religieux dans le monastère de Saint-Médard, à Soissons. Observant une règle austère, jaloux de conserver le recueillement en évitant toute parole inutile, il partageait son temps entre l'oraison et l'étude des sciences sacrées, sans en être moins humble et moins bienveillant pour ses frères. Aussi, l'abbé étant venu à mourir, Arnulphe fut, malgré lui, élu pour lui succéder et fit un bien infini au couvent par la sagesse de son administration. Il se hâta cependant, aussitôt qu'il le put, d'abdiquer la prélature pour regagner sa cellule solitaire, mais il n'y resta que peu de temps. Le diocèse de Soissons ayant perdu son premier pasteur, le pieux religieux fut appelé à le remplacer par le choix du clergé, confirmé par le concile de Meaux et par les ordres du légat apostolique. Mais un évêque intrus occupait la ville épiscopale et Arnoul dut établir sa résidence dans un château du diocèse. Il y mettait tout en œuvre pour éteindre le schisme, quand le pape le chargea de remettre au comte de Flandre Robert le Frison, qui avait exercé des violences criminelles, des lettres qui blâmaient vivement sa conduite. Tout autre aurait décliné une mission aussi périlleuse, mais le prélat n'hésita point. Accompagné des dignitaires de l'Église de Térouanne, que le comte avait maltraités et proscrits, il remit à Robert les lettres pontificales, tandis que les prêtres exilés se jetaient à ses pieds. Le comte était en proie à une violente colère, mais la douce vertu de l'évêque l'emporta, et ceux qu'il avait appelés ses plus grands ennemis rentrèrent entièrement en grâce. Comme l'esprit de discorde, de haine et de vengeance régnait à cette époque dans les cantons de Bruges,

de Ghisteltes, de Furnes, de Thorhout et d'Oudenburg, le comte et ses nobles prièrent le saint évêque de parcourir ces pays aux mœurs barbares et de ramener à l'esprit du christianisme qu'ils professaient leurs malheureux habitants. Monté sur un âne et très-simplement vêtu, Arnoul accomplit heureusement cette mission et parvint à rétablir partout une réconciliation profonde et sincère, qui changea en peu de temps toute la face de la contrée. Pénétrés de reconnaissance pour l'humble apôtre de la paix, les habitants d'Oudenburg lui donnèrent une église que saint Ursmar avait bâtie dans leur bourgade, près de laquelle Arnoul fonda une abbaye de bénédictins qui devint une des plus considérables de la Flandre. Après avoir repris, pendant quelque temps, l'administration du diocèse de Soissons, dont les désordres le désolaient, le saint revint à Oudenburg et y mourut. On prépara la canonisation du bienheureux prélat dans le concile de Beauvais, en novembre 1120, et l'élévation de ses reliques eut lieu le 1^{er} mai de l'année suivante.

J.-J. De Smet.

ARNULPHE DE SAINT-GHISLAIN

(Maître), écrivain didactique, vivait au x^e siècle. Ce musicien, né probablement dans la modeste ville du Hainaut dont il prit le nom, écrivit un petit traité sur les différentes espèces de chanteurs, *De differentiis et generibus cantorum*, traité que l'abbé Gerbert a inséré dans son recueil *Scriptores Ecclesiastici de musicâ sacrâ potissimum*. Le manuscrit de l'ouvrage de maître Arnulphe de Saint-Ghislain appartient à la Bibliothèque impériale de Paris. Les détails sur la vie de cet écrivain manquent absolument.

Chev. L. de Burbure.

ARRIGO (*Nicolas*), dit **FIAMINGO**, peintre et verrier, né en Flandre, vivait au x^e siècle. D'après Siret (*Dictionnaire des Peintres*, 2^e édition, p. 16), cet artiste serait à proprement parler le même que Nicolas Hendrickx de Malines. Son nom de famille de Hendrickx aurait pris la forme italienne de Harrigo ou Arrigo; de là la confusion qui existe dans les biographies au sujet de l'identité de ce personnage. Voir **HENDRICKX** (*Nicolas*).

ARSCHOT (marquis et ducs **D'**). Voir CROY et ARENBERG.

ARSCHOT (*Arnulf* comte **D'**), homme de guerre, vivait au **XIII^e** siècle. Dans la grande épopée des croisades, il se présente une foule d'épisodes dont plusieurs constituent des faits d'armes éclatants, mais dont la plupart ont été presque entièrement laissés dans l'ombre, l'attention des contemporains s'étant plus particulièrement fixée sur les lignes principales de ce vaste poème. De ce nombre est la croisade de Portugal, qui eut lieu en 1147, et à laquelle les Belges prirent une part si considérable.

Trois années auparavant, le deuxième comte de Portugal, Alphonse-Enriquez, dont le père, Henri de Bourgogne, avait été investi de ce fief par le roi de Castille, Alphonse le Brave, s'était déclaré indépendant de son suzerain et avait pris publiquement le titre de roi. Fier de la célèbre victoire d'Ourique, remportée par lui, en 1139, sur les rois maures de l'Alentéjo, de Sylvès, de Mérida et de Badajoz, il continuait avec des chances diverses la lutte qu'il avait engagée avec les infidèles. Maître du cours du Douro, il cherchait à s'étendre du côté du sud et à s'emparer de la ligne du Tage. Déjà il avait enlevé Santarem et songeait à mettre le siège devant Lisbonne. Mais les forces dont il disposait ne suffisaient pas pour assurer le succès d'une si grande entreprise.

En ce moment même une flotte de croisés allemands, partie de Cologne et des ports du Weser, ralliait, à Dartmouth, sur la côte d'Angleterre, une autre flotte composée de bâtiments flamands et anglais qui se disposait à contourner la péninsule ibérique pour entrer dans la Méditerranée et se diriger vers l'Orient : c'était le 17 mai 1147. Cette armée navale réunie se composait d'environ deux cents voiles et avait pour connétable Arnulf d'Arshot.

Ayant repris la mer, elle essuie, après quelques jours de navigation, une violente tempête qui la disperse dans tous les sens. Une cinquantaine de navires seulement atteignent le port de Corim en Gallice, d'où ils s'acheminent vers l'em-

bouchure du Tambre. Là ils jettent l'ancre, et les croisés, ne se trouvant qu'à six milles de Compostelle, entreprennent un pèlerinage au tombeau si fameux alors de saint Jacques, où ils célèbrent la Pentecôte. Puis ils remettent à la voile et relâchent, à l'entrée du Douro, décidés à y attendre l'arrivée du connétable, qui les rejoint le onzième jour avec le reste des bâtiments.

Dans ces entrefaites, le roi Alphonse entame des négociations avec l'armée chrétienne et la décide à entreprendre le siège de Lisbonne. Aussi bien combattre les infidèles en Europe ou les combattre en Asie, n'est-ce pas accomplir le même vœu ? D'ailleurs, le pillage de cette riche cité musulmane n'est pas à dédaigner.

La flotte tout entière ayant remis à la voile, gagne l'embouchure du Tage, et, le 28 juin, elle prend position devant la future capitale du Portugal, les Anglais en aval, les Flamands en amont du fleuve. Aussitôt Arnulf et le roi Alphonse prennent les dispositions nécessaires pour l'investissement immédiat de la place. Une partie des pèlerins sont débarqués et, unis aux Portugais, ils cernent la ville du côté de la terre, tandis que les navires la menacent du côté du Tage. Dès le surlendemain une vive attaque est ordonnée, et les croisés s'emparent des faubourgs. Mais ils se trouvent tout à coup arrêtés devant le corps même de la forteresse, reconnaissant l'impossibilité de l'enlever à moins de recourir à un siège en règle.

On se met donc à creuser les acheminements et à construire les tours et les machines destinées à battre les murailles. Ces travaux occupent les assaillants durant tout un mois, dont chaque jour est marqué par un combat plus ou moins sanglant ; car les assiégés ne restent pas inactifs, et leur nombre, s'il faut en croire un témoin des événements, s'élève à plus de deux cent mille combattants, tandis que l'armée chrétienne en compte à peine treize mille. Cette considérable disproportion de forces suffit pour faire comprendre combien, d'une part, la résistance dut être terrible, et combien, de

l'autre part, il fallut de prodiges de courage et d'énergie pour venir à bout de l'entreprise où l'on s'était engagé.

Le 1^{er} août fut désigné pour un assaut général. Deux tours mouvantes, l'une construite par les Flamands, l'autre par les Anglais, s'avancèrent vers les murs, et les navires s'approchèrent des remparts pour y abattre leurs ponts volants. Mais, en ce moment, les Sarrasins opérèrent une vigoureuse sortie, refoulèrent les chrétiens et détruisirent au moyen du feu grégeois la tour des Anglais, ainsi qu'une grande galerie de sape établie par les Flamands pour pratiquer une brèche dans l'enceinte de la place.

Ce désastre anéantissait les travaux d'un mois entier. Cependant, grâce à l'héroïque sang-froid d'Arnulf et du roi Alphonse, les assiégeants ne se découragèrent point. Ils parvinrent à rétablir leur galerie de sape et à miner une partie des remparts, malgré les efforts que la garnison mit en œuvre pour détruire ce travail, et les fréquentes sorties qu'elle ne cessait d'opérer.

Dans ces entrefaites, la famine commença à sévir parmi les assiégés, qui, cernés de toutes parts, se virent bientôt réduits à se nourrir de la chair de cheval et même de chien. Toutefois l'acharnement qu'ils mettaient à se défendre n'en fut pas diminué. En effet, lorsque, dans la journée du 15 octobre, les croisés essayèrent de s'emparer de la ville par une brèche de deux cents pieds de large que la mine avait ouverte durant la nuit précédente, ils se virent inopinément arrêtés par un nouveau retranchement formé à la hâte et garni d'archers et d'une multitude de machines de trait. Repoussés avec une perte considérable, malgré la vigueur de l'attaque, ils étaient près de se livrer au découragement. Mais, quelques jours plus tard, ils se trouvèrent en mesure de tenter un nouvel assaut, un habile architecte pisan ayant achevé de construire une tour mouvante plus haute et plus solide que celle que les Sarrasins avaient brûlée. Le 21 octobre, cette formidable machine, protégée par des peaux de bœufs contre les atteintes du feu grégeois, s'approche lentement de la

brèche dont tous les défenseurs tombent sous la grêle épaisse de traits et de flèches que les archers et les arbalétriers flamands et allemands ne cessent de leur lancer. De partielle qu'elle a été pendant quelque temps, l'attaque ne tarde pas à devenir générale. Elle est si furieuse et si bien conduite que les assiégés cèdent de toute part. Reconnaisant bientôt l'impossibilité de continuer la résistance, ils demandent enfin à capituler, et les croisés leur accordent la vie sauve et la liberté de sortir de la place, mais sans pouvoir emporter une arme ni rien de ce qui leur appartient. S'il faut en croire une ancienne légende castillane, le commandant musulman de Lisbonne, appelé Banal-masar, confessa, dans cette circonstance, la supériorité du Dieu des croisés et embrassa le christianisme. Quoi qu'il en soit, ceux-ci trouvèrent dans la ville un butin si considérable que beaucoup d'entre eux se fixèrent en Portugal : fait qui nous explique l'existence dans cette contrée, d'un grand nombre de noms de famille dont l'origine est évidemment flamande ou allemande. Un de nos historiens les plus compétents, M. le baron Kervyn de Lettenhove, s'en autorise même pour voir dans le nom du bourg de Villaverde un souvenir des croix vertes que portaient les croisés belges.

L'année de la naissance et celle de la mort d'Arnulf d'Arschot nous sont inconnues. L'histoire ne nous fournit sur la biographie de ce personnage aucun autre détail que la brillante expédition dont il fut le connétable et qui assura au nouveau royaume de Portugal la possession de sa capitale Lisbonne.

André Van Hasselt.

Epistola Arnulfi ad Milonem, episcopum Morinorum, ap. Martène et Durand, *Amplissima Collect.* t. I, p. 800. — *Epistola Dodecheni abbatis*, ap. Pistorium, *Rerum germanie scriptor.*, t. I, p. 676. — *Helmoldi Chronic. Slavor.*, lib. I, cap. 61, ap. Leibnitz, *Scriptor. Brunsv.*, t. II, p. 588. — *Henric Huntingdon, Histor.*, lib. VIII, ap. Savil, *Rerum anglicar. scriptor.*, p. 169-228. — *Roman-cero castellano*, édit. de Depping, t. I, n. 204, comp. n. 202 et 203.

ARSENE, dit **DE LIÈGE**, camérier du pape Eugène IV, président de la congrégation italienne de Sainte-Justine, abbé de Sainte-Marie de Florence et de Saint-Paul de Urbe, naquit vers l'an 1400,

d'une famille noble, à Longueville (Brabant), alors diocèse de Liège, et mourut à Rome en 1457.

Après avoir assisté au concile de Constance, Arsene se rendit à Rome pour y terminer ses études théologiques ; il ne tarda pas à captiver la bienveillance de plusieurs prélats influents. Le cardinal Condulmieri, qui lui vouait une estime toute spéciale, l'engagea à entrer dans la congrégation de Sainte-Justine, fondée depuis peu. Le 17 janvier 1430, Arsene fit sa profession à Saint-Paul de *Urbe*, monastère dont il devint abbé. Condulmieri, élevé au pontificat en 1431, sous le nom d'Eugène IV, choisit Arsene pour son camérier et ne cessa, pendant toute la durée de son règne, de lui donner les plus vifs témoignages d'affection. Arsene devint définitif en 1441, abbé de Sainte-Marie de Florence et enfin président de la congrégation de Sainte-Justine en 1447 et 1452. Il gagna également la confiance de Nicolas V et de Calixte III, qui l'employèrent dans plusieurs missions importantes.

Arsene a écrit :

Epistola ad D. Jo. de Turrecremata S. R. E. Cardinalem, anno 1442.

Cette lettre sur les commentaires de la règle de Saint-Benoît, publiée en tête de l'ouvrage du cardinal de Turrecremata sur cet objet, a été réimprimée à Milan en 1664, dans la chronique de l'abbaye de Florence de Placide Pucinelli. Seulement l'éditeur attribue l'épître de notre compatriote à un *Arsene de Florence* et appelle le commentateur *Dominique Capranica*, au lieu de *Jean de Turrecremata*.

Ul. Capitaine.

Bibliotheca Benedict. Casimensis, etc., A^o Mar. Armellini. Assisii 1751; in-fol., pars I, p. 57. — Foppens, Bibliotheca Belgica, t. I, p. 106.

ARTEVELDE (*Jacques D^e*). On ignore l'époque de la naissance de Jacques d'Artevelde, mais il est hors de doute qu'il appartenait à une famille de la bourgeoisie de Gand, placée aussi haut par ses richesses que par ses alliances avec les maisons les plus illustres. Son père, Jean d'Artevelde, prenait une part active au mouvement de l'industrie flamande, alors si célèbre et si florissante, et l'on voit

par les comptes de la ville de Gand qu'il envoyait ses draps jusqu'à Rome. On sait, d'ailleurs, qu'il remplit à diverses reprises les fonctions d'échevin et d'ambassadeur de sa ville natale. Bien qu'une tradition conservée par des chroniqueurs français rapporte que Jacques d'Artevelde prit part, pendant sa jeunesse, à une expédition contre les infidèles, on ne peut placer le commencement du rôle historique qu'il remplit, avant l'année 1337, où la ville de Gand, exempte, pendant quelque temps, des rigueurs qui avaient suivi la bataille de Cassel, trouva à la fois dans l'oppression du comte de Flandre et dans l'interruption de son commerce avec les Anglais, le symptôme de sa ruine prochaine. Froissart, qui a reproduit des témoignages hostiles aux communes flamandes, notamment celui de Jean le Bel, avoue qu'on l'appelait *le saige homme* et qu'on portait un grand respect à sa parole et à ses conseils. Jacques d'Artevelde promit aux Gantois, réunis dans le préau du monastère de la Biloque, qu'il assumerait volontiers la tâche de sauver le pays, s'ils lui promettaient « de demeurer avec lui en toutes » choses ses frères, amis et compagnons, » promesse qui fut alors unanimement proclamée, mais qui devait être trop tôt violée et méconnue. Artevelde exhortait ses concitoyens à ne pas oublier qu'ils avaient avec eux toutes les communes de Brabant, de Hainaut, de Zélande et de Hollande. Il leur exposait qu'en traitant avec Édouard III sans rompre avec Philippe de Valois, ils pourraient s'assurer l'alliance de la France et de l'Angleterre. Le 3 janvier 1338, la ville de Gand rétablit les charges de capitaines de paroisse. Artevelde en fut investi dans la paroisse de Saint-Jean, qui était la plus considérable de la ville, avec une autorité supérieure que les actes publics nomment *'t beleet van der stede*, et d'autres mesures furent prises pour prévenir la disette et les troubles et pour se préparer à repousser toutes les attaques du dehors. En même temps, des députés se rendaient en France et en Angleterre pour maintenir les franchises du commerce flamand. Les uns qu'accompagnait Artevelde, furent ail-

mis dans une assemblée générale tenue à Westminster, où l'on promit de faire droit à leurs plaintes; les autres reçurent, à Paris, l'assurance que Philippe de Valois protégerait toujours les libertés de la ville de Gand. Cependant on ne tarda pas à apprendre que le roi de France réunissait ses hommes d'armes à Tournay pour surprendre les Gantois, et que le comte de Flandre, s'associant à ses projets, venait de faire décapiter, à Rupelmonde, Sohier de Courtray, le plus illustre et le plus vénéré des chevaliers de Flandre, dont Artevelde, selon une version vraisemblable, avait épousé la fille. Les efforts des Français furent déjoués, et les Gantois victorieux se portèrent vers Bruges, où ils forcèrent le comte à adhérer à la fédération des trois grandes communes de Flandre, Gand, Bruges et Ypres, que représenterait une assemblée permanente d'états : ce qu'on nomma depuis les *trois membres de Flandre*. Dès ce moment, sous l'influence des conseils de Jacques d'Artevelde, les réunions des députés des communes devinrent fréquentes. Non-seulement la paix fut rétablie dans tout le pays, mais l'on vit, à peu de jours d'intervalle, l'Angleterre et la France conclure avec la Flandre des traités qui consacraient sa neutralité en favorisant l'extension de ses relations commerciales. Les prétentions d'Édouard III au trône de France ne troublèrent pas cette heureuse situation, mais lorsque le comte Louis de Male réunit les *Leliaerts* à Dixmude, Artevelde se vit réduit à convoquer les milices nationales, et ce fut grâce à ces armements que la Flandre se trouva délivrée du péril d'une autre invasion par laquelle les Français seraient venus en aide aux *Leliaerts*. Telles furent les circonstances au milieu desquelles Artevelde résolut de reconnaître comme roi de France le roi d'Angleterre Édouard III, qui en prit le titre à Gand le 23 janvier 1340. Trois traités importants furent conclus peu après. Par le premier, Édouard III établit en Flandre l'étape des laines, promit de s'y rendre lui-même avec ses hommes d'armes, si jamais elle était exposée à quelque danger, et autorisa dans tous ses États la libre cir-

culation des draps de Flandre. Le second assure la sécurité du commerce maritime; le troisième renferme l'engagement de réunir à la Flandre l'Artois, Tournay, Lille, Béthune et Orchies, de maintenir les privilèges qui remontent à la journée de Courtray, de ne jamais y introduire ni tailles, ni tonlieux et de frapper une bonne monnaie, qui aura également cours en France, en Angleterre et en Flandre. Évidemment ces clauses si remarquables avaient été dictées par Artevelde. On retrouve la même pensée dans le traité qui fut conclu, vers cette époque, entre les communes de Flandre, de Brabant et de Hainaut. On y déclare que la liberté et la paix forment la base de l'union des communes qui ne se soutiennent que par leur travail et leur industrie, et qu'il importe de prévenir désormais toute discussion et toute guerre. Pour atteindre ce but, une étroite alliance est conclue entre les trois pays; aucune guerre ne sera entreprise si ce n'est de leur assentiment; il y aura liberté de commerce, monnaie commune, justice prompte, prohibition sévère des querelles et des haines privées. Enfin, trois fois chaque année, les princes et les députés des bonnes villes se réuniront en parlement pour veiller au développement de la prospérité publique. La guerre entreprise par Édouard III ne lui permit pas d'accomplir la promesse qu'il avait faite d'étendre les frontières de la Flandre jusqu'à Arras. Artevelde, qui, à Valenciennes, venait d'exposer, avec une éloquence louée par Froissart, les droits du monarque anglais, lui avait amené une armée nombreuse où l'on remarquait des canons, arme alors toute nouvelle; mais ce fut en vain qu'on forma le siège de Tournay. Artevelde, qui occupait la position la plus périlleuse, y prit une part honorable, et lorsqu'on conclut la trêve d'Esplechin, il fut en quelque sorte médiateur entre les rois de France et d'Angleterre. Ceci explique comment on imposa au comte la défense de conduire avec lui en Flandre des chevaliers *Leliaerts* et comment Philippe de Valois lui-même s'engagea à renoncer à la prétention des rois de France de faire excommunier les rebelles de Flandre sans l'inter-

vention de l'autorité pontificale. Les bulles arrachées par Philippe le Bel au pape Clément V, sur lesquelles reposait ce droit si excessif, furent restituées, et ce fut alors qu'Artevelde, rentrant à Gand, les fit lacérer publiquement par les échevins. Artevelde jouissait en ce moment d'une grande influence sur l'esprit d'Édouard III, qui, selon Froissart, le nommait « son compère; » il lui prêtait des sommes considérables et allait jusqu'à lui dire que si les revenus de l'Angleterre lui faisaient défaut, la Flandre y suppléerait aisément. La prospérité intérieure du pays semblait justifier ce langage. Le canal de la Lieve, amélioré par d'utiles travaux, facilitait le mouvement commercial, et une monnaie de bon aloi rendait aux transactions une sécurité que depuis longtemps on ne connaissait plus. Cependant une nouvelle tentative de Louis de Male pour rallier les *Leliaerts* fut suivie de près par un violent démêlé qui éclata à Gand entre Jacques d'Artevelde et un bourgeois nommé Jean de Steenbeke. Le sang allait couler quand Artevelde, donnant un mémorable exemple du respect des lois, alla se constituer prisonnier en même temps que son adversaire. Artevelde ne tarda pas à recouvrer la liberté, mais Jean de Steenbeke fut condamné à un exil de cinquante années. Il semble toutefois que, depuis ce moment, l'influence d'Artevelde se soit affaiblie et que la prospérité de la commune ait partagé la même décadence. Des rivalités industrielles rendaient oppressive l'autorité que les grandes villes exerçaient sur les bourgs où florissaient les mêmes métiers. Au sein même des cités, de funestes discords éclataient entre les corporations, et l'on voyait se propager ces passions et ces haines par lesquelles l'anarchie, tôt ou tard, étouffe la liberté. Une émeute qui eut lieu le lundi 2 mai 1345 (*den quaden maendag*) et où périrent beaucoup de tisserands et de foulons, marqua cette période de désorganisation. Nous ne savons pas exactement dans quelles circonstances on établit une nouvelle division de la commune en trois classes : les bourgeois, les tisserands et les petits métiers; mais il n'est pas sans intérêt de faire

observer qu'Artevelde quittait le métier des tisserands, qui était celui de sa famille, pour se faire inscrire dans le métier des brasseurs et pour devenir le premier doyen des petits métiers. Le moment était venu où le comte de Flandre pouvait espérer de rallier ses partisans avec des chances de succès. Soutenu par le duc de Brabant, déjà maître de Termonde, il menaçait Alost et Audenarde, et envoyait chaque jour des messages aux bonnes villes pour les exhorter à se séparer d'Édouard III. Le roi d'Angleterre se préparait à conduire une expédition en Normandie quand il apprit ce qui se passait en Flandre, et, changeant aussitôt de projet, il arriva inopinément à l'Écluse. Jacques d'Artevelde s'y rendit auprès de lui et l'engagea à se montrer à Gand. Soit méfiance, soit hâte de retourner en Angleterre, Édouard III n'accepta pas cette invitation; mais, loin de proposer aux députés des communes de Flandre de remplacer leur comte par un *duc*, qui aurait été son propre fils, il scella, à l'Écluse, le 19 juillet 1345, une charte par laquelle il s'engageait à laisser intacts les droits du comte et de ses héritiers, espérant que tôt ou tard ils le reconnaîtraient comme suzerain et se bornant à pourvoir jusqu'à ce moment à une délégation provisoire de l'autorité.

En effet, vers la même époque, un *rewaert* fut choisi pour diriger le gouvernement du pays jusqu'à ce que le but de la convention de l'Écluse eût été atteint. Ce *rewaert* était un fils de Sohier de Courtray. Quoi qu'il en soit, de vagues rumeurs se répandirent. On rapportait qu'Artevelde avait promis de livrer à un prince anglais l'héritage de Robert de Jérusalem et de Baudouin de Constantinople; d'autres ajoutent qu'il ramenait avec lui de l'Écluse des archers anglais avides de pillage. Aussi, lorsqu'il rentra à Gand, aux acclamations qui le saluaient autrefois succédèrent des murmures sinistres, et le même soir son hôtel du *Calander-Berg* fut entouré de vagabonds, d'ouvriers sans travail, de tisserands mécontents guidés par leur doyen Gérard Denys. Celui-ci porta la parole. Il somma Artevelde de rendre compte du grand

trésor de Flandre qui a été prêté au roi d'Angleterre, et, par de fausses accusations, il excita la foule aveuglée à une odieuse vengeance : il ne restera à Gérard Denys qu'à semer, le lendemain, de l'argent (les comptes de la ville de Gand le constatent) dans cette plèbe qu'il a soulevée et qu'il s'efforcera de calmer lorsque le crime sera accompli. Cependant Artevelde parut à une fenêtre de son hôtel ; il se justifia, il rappela tout ce qu'il a fait pour le bien du pays. Des voix tumultueuses s'élèvent pour lui répondre : *A la mort ! à la mort !* Déjà son hôtel était envahi, et cédant aux prières de ses serviteurs qui s'efforçaient en vain de le défendre, il se retirait pour se réfugier dans une église voisine, lorsqu'un tisserand, selon une version, un savetier, selon une autre, le frappa d'un coup de hache. Dès que la nouvelle de la mort d'Artevelde se répandit, les échevins et les doyens des grandes communes du pays accoururent à Gand pour rétablir l'ordre.

Artevelde périt, selon quelques chroniqueurs, le 17 juillet 1345, selon d'autres, le 24 du même mois. Cette dernière date paraît la plus exacte ; en effet, Édouard III, qui avait mis à la voile le 24 du port de l'Écluse, se félicitait le 3 août, huit jours après son retour en Angleterre, d'avoir affermi la Flandre dans son alliance, et ce ne fut que le 8 août qu'il donna l'ordre de saisir les lettres arrivées dans les ports de l'Angleterre, où se trouvait, sans doute, rapporté un événement si important et si funeste à sa politique. Édouard, d'abord vivement irrité, s'apaisa lorsqu'il apprit, par des députés que lui envoyaient les villes de Flandre pour lui représenter qu'Artevelde avait été la victime d'un attentat isolé, d'une haine privée ; les échevins de Gand paraissent avoir considéré sous le même aspect la sanglante catastrophe dont leur ville avait été le théâtre ; car trente ans après la mort d'Artevelde, en vertu d'une sentence qui frappait les familles de ceux qui y avaient pris part, une lampe expiatoire brûlait encore devant le grand autel du monastère de la Biloke. « Artevelde, dit « une chronique contemporaine écrite à

« Valenciennes, avait sagement et paisiblement gouverné la Flandre. Son assassinat fut *une male emprise, une domageuse forfaiture.* » D'autre part, on lit dans les *Memorie boeken* de la ville de Gand : « Tant qu'il vécut, il maintint le « pays en paix et en repos. De son temps « on vit fleurir la Flandre par son industrie et son commerce, aussi bien que « par ses richesses et sa prospérité. » Néanmoins, Jean le Bel, Froissart et d'autres chroniqueurs le dépeignent orgueilleux et astucieux, impitoyable dans ses haines, avide de confiscations. Ces reproches n'ont pas été jusqu'ici confirmés par l'étude des documents authentiques. On ne peut perdre de vue que les chroniqueurs qui lui reprochent (et probablement à tort) de s'être entouré de gardes armés, reconnaissent eux-mêmes que le comte de Flandre chercha à le faire périr perfidement, et d'autres accusations ne semblent pas davantage pouvoir se concilier avec les souvenirs et les regrets qui, d'après Froissart lui-même, honorèrent sa mémoire. Il est en dehors de toute contestation que Jacques d'Artevelde régla la représentation politique des trois grandes communes de Gand, de Bruges et d'Ypres, ainsi que l'organisation intérieure de l'autorité communale à Gand, mémorables réformes qui se maintinrent pendant plus de quatre siècles. En cherchant l'avenir du commerce et de l'industrie de son pays dans sa neutralité au milieu des guerres les plus sanglantes, il pressentit les destinées de la Belgique moderne, et l'on comprend que toutes nos provinces se soient associées à l'hommage récent qui lui a été rendu par l'érection de sa statue au Marché du Vendredi à Gand, puisque, par le traité de 1339, il s'assura l'éternel honneur d'avoir préparé l'union de ces pays également riches et industriels, que son génie voulait rapprocher de plus en plus par les mêmes institutions et les mêmes libertés.

Kervyn de Lettenhove.

ARTEVELDE (Philippe D'), le plus jeune des fils du précédent, naquit à Gand en 1340 et périt, à West-Roosebeke, le 27 novembre 1382. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par Philippine de Hai-

naut, reine d'Angleterre, qui résidait momentanément à l'abbaye de Saint-Pierre. Après la mort déplorable de son père, qu'il avait à peine connu, il fut proscrit avec ses frères par le comte de Flandre, mais Édouard III fit une condition expresse de leur rappel dans le traité de Bréquigni (1360). Marié à une fille de la noble et opulente famille d'Halewyn, Philippe vivait dans une honnête aisance avec sa mère et semblait n'ambitionner qu'une existence honorable mais tranquille, quand les folles dépenses de Louis de Male firent reprendre les armes aux Gantois. L'insurrection, mêlée d'abord de succès et de revers, prenait une mauvaise tournure, et le peuple murmurait hautement contre ses chefs qu'il accusait de mauvais vouloir ou d'impéritie, quand la pensée vint au capitaine Pierre Vandebossche de remédier au mal en appelant le jeune d'Artevelde à la tête des affaires. Le nom de son père était encore si vénéré et l'administration du *saige homme* de Gand si généralement regrettée, que le capitaine eut à peine proposé au peuple le choix de Philippe que la multitude s'écria tout d'une voix : « Nous n'en voulons point d'autre ! » et l'on se dirigea vers la maison de l'élu. D'Artevelde objecta son inexpérience et rappela qu'une mort cruelle avait été la récompense du dévouement de son père à la chose publique; mais il finit par accepter et prêta serment comme premier capitaine de la commune et comme *rewaert* de Flandre. On lui vit prendre aussitôt des mesures énergiques pour rétablir le calme et assurer à la ville l'ascendant des armes. Il fit publier d'abord une ordonnance en huit articles, dont les suivants sont remarquables :

« Celui qui commettra un homicide sera
 « décapité; toute inimitié privée sera
 « suspendue jusqu'au quatorzième jour
 « après la paix avec le comte; celui qui
 « sortira d'un combat sans blessure su-
 « bira un emprisonnement sévère pen-
 « dant quarante jours, comme celui
 « qui blasphémara, jouera aux dés ou
 « causera des troubles dans les mauvais
 « lieux, sera puni de la même peine; tout
 « bourgeois, riche ou pauvre, pourra as-

« sister à l'assemblée de la commune et y
 « émettre son opinion librement; chaque
 « mois, il sera rendu compte de l'emploi
 « des deniers publics. » Le *rewaert* nomma ensuite François Ackerman (voir ce nom), chef d'un corps nombreux de *reisers* pour chercher les vivres qu'offraient le Brabant et le pays de Liège, et confia une flottille à Barthélemy Coolman pour visiter dans le même but la Hollande et la Zélande. Celui-ci ne put malheureusement rien obtenir, et les ressources amenées par Ackerman furent bientôt épuisées, au point qu'une disette affreuse ne tarda pas à sévir dans la ville. Vivement ému de ce triste état et prêt à se dévouer pour la patrie, Philippe se rendit à la conférence de Tournay, où l'on délibérait sur les moyens de pacifier le pays. Il offrait au comte la soumission de Gand, à condition que ce prince jurât de respecter la vie et les libertés des Gantois, et se contentât de bannir à perpétuité ceux qu'il désignerait. Cruel parce qu'il était lâche, Louis de Male voulait la destruction de la commune de Gand : il exigeait que tous les habitants, de l'âge de quinze à soixante ans, vissent au-devant de lui la hart au cou pour entendre leur arrêt. A son retour dans la ville, Philippe se montra dans l'assemblée du peuple (30 avril 1382) et lui fit voir qu'il fallait ou se laisser mourir de faim, ou se mettre à la merci d'un maître implacable, ou affronter une dernière fois les hasards des combats. D'après l'avis du *rewaert*, on résolut de recourir aux armes. Cinq mille hommes encore valides, amplement pourvus de matériel de guerre, mais bien peu de munitions de bouche, se mirent en marche sur Bruges et s'arrêtèrent dans les vastes bruyères nommées encore aujourd'hui Beverhoutsveld; ils s'y retranchèrent fortement, en attendant le retour des députés qu'ils avaient chargés de tenter une dernière démarche pour fléchir le comte. Plein de mépris pour cette poignée de gens exténués par la faim, Louis, pour toute réponse, vint les attaquer à la tête de quarante mille hommes et n'en essuya pas moins une entière défaite : le vainqueur entra dans Bruges avec les fuyards et le prince lui-même manqua de tomber

entre ses mains (3 mai). Peu après, la plupart des villes flamandes embrassèrent la cause de la liberté, l'abondance revint à Gand, et le peuple salua le *rewaert* du titre de sauveur de la patrie. Il fut, dit-on, ébloui de sa gloire, mais pas au point, cependant, de méconnaître que la situation du pays était encore bien précaire, puisque le comte Louis, par son gendre et son héritier, le duc de Bourgogne, allait disposer de toutes les forces du roi de France. Il fit de nouvelles démarches pour obtenir une paix honorable, mais, bien que victorieux, il ne fut pas écouté. Une forte armée française, guidée par une foule de *Leliaerts* flamands, s'avança dans l'intérieur du pays, et Philippe, laissant quelques troupes devant Audenarde, marcha à sa rencontre avec cinquante mille hommes de milices flamandes. La bataille se livra à West-Roosebeke, près de Roulers, et parut d'abord favorable aux Flamands; mais quand on déploya l'oriflamme, beaucoup d'entre eux, surtout ceux du Franc-de-Bruges, furent saisis d'une panique invincible et entraînèrent dans leur fuite désordonnée l'armée entière. Plusieurs milliers de gens d'armes périrent étouffés par la masse des fuyards, et parmi eux Philippe d'Artevelde, dont le cadavre fut suspendu par les pieds à un arbre, d'après l'ordre du jeune roi ou plutôt de ses meneurs (27 novembre 1382). Ainsi mourut au champ d'honneur et dans la force de l'âge le chef des communes flamandes qui, par sa prudence, sa bravoure et son patriotisme, avait dignement soutenu le glorieux nom qu'il portait. A lui aussi sa ville natale doit encore une statue.

J.-J. De Smet.

ARTEVELDE (*André VAN*), peintre à Anvers en 1570. Voir ERTVELDE (*André VAN*).

ARTHOIS (*Ambroise D'*), écrivain ecclésiastique, né dans la Flandre française au XVII^e siècle et mort à Spa en 1659. On ignore le lieu de naissance de ce personnage, qui, d'après l'historien Échard, était d'origine flamande. Il entra au noviciat des Dominicains, au couvent de Sainte-Croix, à Douai. Après avoir passé ses thèses de licencié en théologie à l'université de cette ville, il fut nommé ré-

gent du collège de Saint-Thomas, qui fut érigé plus tard en couvent. Le père Arthois en fut nommé prieur. Souffrant d'une maladie qui réclamait la cure des eaux, il se rendit à Spa, où il mourut durant la saison des bains de l'année 1659.

Il a laissé : *Petit Thésor spirituel contenant diverses pratiques et oraisons dévotes*. Douai, 1641, in-16.

F. Vande Putte.

ARTOIS (*Jacques VAN*), paysagiste, né à Bruxelles en 1613 et mort vers 1665. On ignore qui fut son maître. Des camps soupçonne qu'il fut élève de Wilkens; d'autres biographes prétendent qu'il doit tout à lui-même et qu'il se forma surtout par l'étude de la nature.

On a peu de renseignements sur la vie de cet artiste remarquable; on sait seulement qu'il peignait avec une grande facilité et qu'il entretenait des relations d'amitié avec Van Dyck, Craeyer, Zeghers, Van Herp et surtout avec Teniers, dont il était l'ami intime. Ces artistes se plaisaient à peindre ou à retoucher les figures et les animaux de quelques-uns de ses paysages. Le Musée de Bruxelles possède, entre autres, de lui un paysage dont les figures sont peintes par Craeyer et les animaux par Zeghers.

Quoi qu'il en soit, Van Artois fut un des meilleurs paysagistes de son temps; son pinceau est moelleux et sa touche aussi facile que vigoureuse. Tous ses ouvrages sont d'une grande manière; il traitait surtout les ciels et les lointains avec un art inimitable, et son feuillé révèle le faire d'un artiste consommé. Van Artois avait l'habitude d'orner le devant de ses tableaux de plantes, de ronces, de jonc et de mousse; tous ces accessoires, sans nuire à l'ensemble et à l'harmonie de ses paysages, ajoutent à la richesse des détails. Van Artois ne paraît pas avoir visité les pays étrangers, afin de se perfectionner dans son art: les sites qu'il a reproduits semblent prouver que le cercle de ses études ne s'étendait pas au delà de la forêt de Soignes, située à peu de distance de Bruxelles; aussi est-il moins varié que Van Uden. Ses toiles, fortement colorées à la manière du Titien, sont de-

venues par le temps noirâtres. Ce défaut provient de ce qu'il glaçait souvent jusqu'à trois ou quatre reprises différentes les endroits qu'il voulait colorier.

Van Artois, dont la réputation s'était étendue au loin, et dont les productions étaient très-recherchées, avait réussi à se faire une belle fortune. Admis dans la société des grands, qui le recherchaient à cause de l'aménité de son caractère et des brillantes qualités de son esprit, il voulut les traiter magnifiquement chez lui; il dissipa, ainsi, en fêtes et en festins une fortune laborieusement acquise par son talent, et mourut, vers 1665, dans un état voisin de la misère. On trouve son portrait dans le *Gulden Cabinet*, de De Bie, gravé par P. de Jode, d'après Jean Meyssens.

P.-C. Vander Meersch.

Descamps, *Vies des Peintres*, t. II, p. 215. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*, 2^e éd., t. I, p. 46. — Kramm, *Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*, 1^e deel, bl. 28. — De Bie, *Gulden Cabinet*, bl. 500. — Balkema, *Biographie des Peintres flamands et hollandais*, p. 6. — Houbraken, *Schouburgh der nederlandsche Konstschilders*, 1^e deel, bl. 568. — Immerzeel, *Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*, 1^e deel, bl. 15.

ARTOT (*Alexandre-Joseph*), violoniste et compositeur de musique, né à Bruxelles le 4 février 1815 et mort à Ville-d'Avray, près de Paris, le 20 juillet 1845. Artot était fils de Maurice Montagny, dit Artot, premier cor de l'orchestre du théâtre royal de Bruxelles. Son père lui enseigna les éléments de la musique et, dès l'âge de cinq ans, le jeune Artot solfistait avec facilité. On voulait qu'il apprît le cor, mais il préférait le violon et grâce aux leçons de M. Snel, il fit des progrès si extraordinaires, qu'à sept ans on l'entendit au théâtre, où il joua un concerto de Viotti. A l'âge de huit ans, il fut envoyé par son professeur à Paris et admis parmi les pages de la musique de la chapelle de Louis XVIII. Les frères Rodolphe et Auguste Kreutzer devinrent successivement ses maîtres et le mirent en état de se présenter aux concours du Conservatoire, où il remporta, en 1827, le second, et, en 1828, le premier prix de la classe de violon. Le jeune artiste, alors âgé de 13 ans, revint en Belgique et se rendit de là à Londres : comme à Bruxelles, il y fut chaleureusement ap-

plaudi dans les concerts où il se fit entendre. Dès lors sa réputation était faite et les succès qu'il remporta dans les principales villes de l'Europe donnèrent à son nom une juste célébrité.

Non content des pérégrinations qu'il avait faites en France, en Angleterre, en Allemagne, en Valachie, en Hollande, en Italie, même dans les profondeurs de la Russie, Joseph Artot brûlait du désir de se faire entendre en Amérique. Il s'associa avec une célèbre cantatrice, madame Damoreau, qui, arrivée à l'âge de 42 ans, venait de quitter le théâtre. Quoiqu'Artot fût à peine relevé d'une indisposition qui avait inspiré de graves inquiétudes à ses amis, les deux artistes, après une tournée triomphale en France, s'embarquèrent à Liverpool, le 13 septembre 1843, sur le *Great-Western* et arrivèrent le 9 octobre à New-York. Les nombreux concerts qu'ils donnèrent dans cette ville leur ayant valu les plus brillantes ovations, ils se rendirent à Boston, puis à Charlestown, où le talent expressif d'Artot lutta avec avantage contre celui du violoniste norvégien Ole-Bull, et s'embarquèrent, le 2 janvier 1844, pour la Havane. Cette ville fut pour eux le théâtre de succès prodigieux, et douze concerts, qui eurent lieu au bout de peu de jours, purent à peine satisfaire l'empressement de la population. Ils donnèrent ensuite des concerts à l'île de Cuba et à la Nouvelle-Orléans. Arrivés au terme de leur itinéraire, ils retournèrent en Europe, où ils débarquèrent au Havre, le 9 août 1844.

Artot, dont les fatigues et les émotions de cette vie nomade avaient épuisé la vitalité, ne put plus se faire illusion sur le sort qui le menaçait : pour conjurer le mal, il se rendit à Nice et parvint à y rétablir en partie sa santé délabrée. Mais emporté par la vivacité de son caractère, il osa reprendre de nouveau ses voyages, donna avec madame Damoreau des concerts à Marseille, et se rendit en Espagne, où son talent obtint une nouvelle consécration. Cependant, au milieu de son triomphe, dans un concert, chez la reine Isabelle, il fut pris d'un grand refroidissement : le danger devint im-

minent. Transporté de Madrid à Paris, Artot ne s'abusa bientôt plus sur sa fin prochaine. Au lieu de se réjouir d'avoir reçu la décoration de l'ordre de Léopold, qui lui était parvenue à Marseille; *c'est une croix sur une bière*, s'écria-t-il. " Tout temps de sa maladie, dit une relation contemporaine, Artot fut d'un courage admirable. Enfin, après deux jours d'horribles souffrances, il mourut le 20 juillet 1845, à trois heures dix minutes du matin. Sa mort fut sublime: il mourut comme un saint... "

Artot, dit M. Fétis (*Biographie universelle des Musiciens*, 2^e édition), manquait de largeur dans le son et dans le style; mais il avait du brillant dans les traits et chantait avec grâce sur son instrument. On a gravé de sa composition :

1^o Concerto pour violon et orchestre (en *la* mineur), op. 18; Mayence, Schott.

2^o Des fantaisies pour violon et piano, op. 4, 5, 8, 11, 16, 19; *ibid.*

3^o Des airs variés pour violon et orchestre, ou violon et piano, op. 1, 2, 17; *ibid.*

4^o Des rondeaux pour violon et orchestre ou piano, op. 9 et 15; *ibid.*

5^o Des sérénades, romances, etc.; *ib.*

Artot a écrit aussi plusieurs quatuors pour violon, et un quintetto pour piano, deux violons, alto et basse, qui n'ont pas été publiés.

Chev. L. de Burbure.

ARUNDINE (*Joannes AR*), théologien, né à Bruges, mort en 1497. Voir VANDER RIET (*Jean*).

ASCELIN ou **AZELIN DE TRONCHIENNES**, évêque de Paris, au x^e siècle. Ascelin naquit à Tronchiennes (*de Truncinia villa*) près de Gand. Il était le fils bâtard de Baudouin le Chauve, comte de Flandre. En 998, après la mort de Rotbard, évêque de Cambrai, le siège épiscopal de cette ville fut brigué par ce personnage et par Herluin, archidiacre de Liège, appuyé par le célèbre Notger. Espérant de réussir dans ses tentatives, il alla trouver Sophie, sœur de l'empereur Henri II et lui offrit des présents pour qu'elle employât son crédit en sa faveur. L'Empereur, irrésolu quelque temps, finit par se prononcer en faveur d'Herluin, le second préten-

dant, mais Ascelin fut indemnisé plus tard de cet échec et parvint à occuper le siège épiscopal de Paris.

Bon de Saint-Genois.

Balderici *Chronicon cameracense*, éd. Le Glay (Paris, 1854, in-8°), p. 178. — Le Glay, *Camera-cum christianum* (Lille, 1849, in-8°), p. 21. — Kervyn, *Histoire de Flandre*, t. I, p. 232. — *Gallia christiana*, t. III, p. 18.

AS CLOQUETTES (*Michel*), négociateur, né dans le Hainaut, au XIII^e siècle. Il appartenait à une famille de Tournay dont le nom figure honorablement parmi la noblesse de cette ville. A la fin de ce siècle, on le voit revêtu des fonctions de chantre de Soignies et de chapelain de la maison du comte de Flandre; la mention de ce double titre constitue à peu près tout ce qu'on sait sur sa vie privée; mais des indications moins restreintes nous font connaître quel fut son rôle politique. On connaît la lutte désespérée que le comte Guy de Dampierre avait entreprise pour sauvegarder l'indépendance de la Flandre contre les prétentions de la France. Le nom de Michel As Cloquettes semêle brillamment à cette lutte, par la part qu'il prit aux négociations diplomatiques, destinées à y mettre un terme. Après avoir fait lire publiquement dans les églises de ses domaines, l'exposé des griefs qu'il se croyait fondé à produire contre la mauvaise foi de Philippe le Bel, le comte Guy résolut d'envoyer des ambassadeurs au pape, dont l'interdit venait en ce moment de frapper la Flandre; son choix tomba sur Jean Beck, Jean de Tronchiennes et Michel As Cloquettes qui fut le chef de cette mission. Ces envoyés partirent pour Rome à la fin de l'an 1296 et furent suivis de près par un quatrième envoyé, Jean de Menin, chevalier, conseiller du comte, ainsi que de plusieurs députés des villes flamandes, toutes intéressées aux succès des négociations. Ils étaient en même temps porteurs d'une requête du clergé flamand au souverain pontife pour demander sa protection contre le roi de France. Dès le mois d'avril 1297, Michel As Cloquettes écrit deux lettres au comte de Flandre et à son fils Robert de Béthune, pour leur communiquer le résultat de leur entrevue avec le pape, auprès duquel les

députés avaient été admis en compagnie de Philippe de Thiette, troisième fils de Guy qui résidait alors à Rome. Le souverain pontife se montra très-bienveillant pour la cause flamande; il assura aux envoyés qu'il aplanirait les difficultés survenues entre le comte et les rois de France et d'Angleterre, et que l'indépendance du comté serait garantie. Les cardinaux qu'ils allèrent tous visiter successivement, ne se montrèrent pas moins bien disposés. Dans ces lettres, As Cloquettes supplie Guy de Dampierre et son fils de n'épargner ni argent, ni dons, ni promesses pour gagner et payer les avocats qui doivent plaider leur cause en cour de Rome; il l'engage aussi à envoyer encore d'autres ambassadeurs, attendu que leurs adversaires sont défendus par un personnel considérable.

En janvier 1299 (v. st.), Robert de Béthune mande à Michel As Cloquettes de chercher à captiver surtout la bienveillance du pape et des cardinaux; le danger dans lequel il se trouve, étant extrême, car le roi de France avait à la fois juré la perte de sa maison et de son comté. Malgré la détresse où l'avaient mis les dépenses faites pour la défense du pays, il lui envoie une somme de quinze cents florins pour subvenir à leurs besoins les plus pressants et pour payer les gratifications destinées aux cardinaux. Le 29 décembre 1299, les envoyés flamands présentèrent au pape Boniface VIII une déclaration dans laquelle ils exposaient points par points avec autant de calme que de dignité, les torts que le comte de Flandre avait à reprocher au roi de France et imploraient la protection du souverain pontife contre tant d'iniquités et de perfidie.

La rupture continuelle des engagements souscrits par Philippe le Bel paralysait cependant tous les moyens d'action des envoyés, quand la bataille de Courtrai ou des Éperons d'or (1302), vint heureusement mettre un terme à leur difficile mission. Lorsque la nouvelle de ce glorieux événement parvint à Rome, ce fut le pape Boniface VIII, qui, malgré l'heure avancée de la nuit, voulut l'annoncer lui-même, au Vatican, au chef

de la mission, Michel As Cloquettes.

On ignore la date de la mort du chapelain de Guy de Dampierre, qui continua pendant plusieurs années encore, à siéger dans les conseils du comte de Flandre.

BON de Saint-Genois.

Kervyn, *Histoire de Flandre*, t. II, pp. 392, 413, 424, 480, 579, 607.

ASPEL (*Guillaume VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Bréda (ancien Brabant) en 1400, mort en 1471. Voir ABSEL (*Guillaume VAN*).

ASPER (*Constant - Ghislain - Charles VAN HOOBROUCK*, baron **D'**), homme de guerre, né à Gand en 1755, mort en 1809. Voir HOOBROUCK (*Constant-Ghislain-Charles VAN*).

A SPIRA (*Nicolas*), abbé de Grimbergen, historien, né à Bruxelles, mort au ^{xv}^e siècle. Voir SPIRA (*Nicolas DE*).

ASPREMONT-LYNDEN (*Ferdinand-Charles-Gobert*, comte **D'**), feld-maréchal au service d'Autriche, chevalier de la Toison d'or, né en 1699, au château de Froidecourt, pays de Stavelot, fils puîné de Ferdinand-Gobert qui suit. Il entra au service des Provinces-Unies en qualité de colonel, puis passa dans les armées de l'impératrice Marie-Thérèse et obtint la propriété du régiment Eugène de Savoie, le grade de capitaine de la garde noble allemande et la clef de chambellan de S. M. I. et R. Le comte d'Aspremont commanda en Italie un corps d'armée autrichien, fut fait feld-maréchal lieutenant, combattit les Espagnols à la bataille de Campo-Santo, eut le gouvernement général des troupes impériales dans le Milanais et reçut enfin, en 1764, le bâton de feld-maréchal.

Général Guillaume.

Morel, *Dictionnaire historique*. — Piron, *Levensbeschryving*.

ASPREMONT-LYNDEN (*Ferdinand-Gobert*, comte **D'**), arrière-petit-fils de Herman d'Aspremont-Lynden, mentionné plus bas, naquit vers l'année 1645, au château de Reckheim, dans le Limbourg, et mourut le 1^{er} février 1708. Il suivit la carrière des armes, commanda un régiment de cuirassiers, puis devint successivement général et feld-maréchal au service d'Autriche. Après le siège mémorable et

la délivrance de Vienne, en 1683, par Jean Sobieski, le comte d'Aspremont prit part aux guerres de Hongrie et s'y distinguasous l'électeur de Bavière que l'empereur Léopold avait mis à la tête de ses armées. En 1690, il défendit héroïquement Belgrade assiégée par le grand visir Kiuperli-Mustapha et, après un assaut terrible où périrent la moitié des défenseurs, il parvint, de concert avec le duc de Croy, à se jeter de l'autre côté du Danube et à soustraire ainsi le reste de la garnison au massacre qui la menaçait (8 octobre). Le comte d'Aspremont avait épousé, en 1679, la princesse Charlotte de Nassau-Dillenburg. Devenu veuf, il se remaria, en 1691, à la princesse Julie-Barbe Ragotczy, veuve du célèbre Tekely qui fut un instant roi de Hongrie, et sœur du prince Ragotczy qui, après avoir suscité, en Hongrie, une révolte contre l'empereur Léopold, devint prince de Transylvanie et fut élu roi de Pologne. La princesse Julie sa sœur, héritière de biens immenses, les porta dans la maison d'Aspremont-Lynden par son mariage avec le feld-maréchal d'Aspremont.

Général Guillaume.

Moreri, *Dictionnaire historique*. — Piron, *Levensbeschryving*. — *Histoire des sièges et batailles*.

ASPREMONT-LYNDEN (*Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Gobert-Maurice*, comte **D'**), feld-maréchal au service d'Autriche, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, chambellan de l'impératrice, né à Barvaux, au pays de Liège, en 1702, mort à Znaïm en 1779, fils du précédent. Il fit avec distinction la guerre contre les Turcs et la guerre de sept ans ; reçut, après la bataille de Collin, en récompense de sa brillante valeur, la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse et le gouvernement de la Moravie.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexicon des Kaisersthuums OEstenreich*.

ASPREMONT-LYNDEN (*Herman D'*), chevalier, baron du saint-empire, de Reckheim, de Richolt, etc., fils de Thierry, premier conseiller d'État et grand maître de la cour du prince de Liège, né à Liège en 1547, mort le 5 juin 1603. Herman d'Aspremont fit avec distinc-

tion la guerre en Italie, en Hongrie, aux Pays-Bas et dans le pays de Cologne ; il leva un régiment pour le service de l'électeur de Cologne, Ernest de Bavière, devint gouverneur et capitaine général de Cologne, souverain et grand maître de Liège, remplit diverses ambassades auprès de l'empereur Rodolphe et des princes allemands. Il rebâtit avec magnificence le château de Reckheim.

Général Guillaume.

Piron, *Levensbeschryving*. — Moreri, *Dictionnaire historique*. — Bulkens, *Annales généalogiques de la maison de Lynden*.

ASPREMONT-LYNDEN (*Robert D'*), baron de Froidcourt, seigneur de Stumont, chevalier de Saint-Jacques, frère du précédent, né à Liège en 1535, mort le 16 septembre 1610, à Theux, dans le marquisat de Franchimont. Il embrassa la carrière militaire dès l'âge de dix-sept ans et fit ses premières armes avec les troupes qui, sous le comte de Rœulx, combattirent, en 1552, l'invasion française en Artois. Il assista, l'année suivante, aux sièges de Théroüanne et de Hesdin et se conduisit valeureusement à Pecquigny. Plus tard, il passa en Italie sous les ordres d'André Doria, y obtint le commandement d'une galère, mais tomba entre les mains de l'amiral ottoman Dragut, qui dévastait les côtes du royaume de Naples. Le roi Philippe II paya la rançon de Robert d'Aspremont, qui, peu de temps après, défendit la forteresse de Gerbe contre le même Dragut et fut de nouveau fait prisonnier. Après être resté captif à Constantinople pendant six mois, il fut échangé contre d'autres prisonniers, mais on exigea en outre une rançon de 1200 écus que le roi d'Espagne consentit encore à payer. D'Aspremont devint ensuite conseiller et confident de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas. Après le départ de cette princesse, il accompagna le duc d'Albe dans ses expéditions contre les troupes des réformés. Chargé du commandement de la ville et comté de Culenbourg, il resta trois années dans ce poste, puis fut investi du commandement de Duren, où les confédérés le firent prisonnier. Ayant recouvré sa liberté par

rançon, il passa au service du prince-cardinal de Groesbecq, son cousin, qui le nomma gouverneur du marquisat de Franchimont, en 1578. Il exerça ces fonctions avec une grande autorité, qu'il s'arrogea parfois aux dépens des droits du prince ; toutefois il rendit au pays des services importants. Robert d'Aspremont fut encore honoré du titre de grand maître de la cour du prince électeur de Bavière, de celui de général d'artillerie ; enfin il remplit auprès de la cour de Madrid les fonctions d'ambassadeur. Général Guillaume.

Piron, *Levensbeschryving*. — Moreri, *Dictionnaire historique*. — Detrooz, *Histoire de Verviers*. — Butkens, *Annales généalogiques de la maison de Lynden*.

ASSCHE (*Godefroid et Henri d'*), hommes de guerre du ^x^e siècle. — Les deux frères Godefroid et Henri d'Assche figurent avec un certain éclat parmi les chevaliers lotharingiens et belges qui prirent part à la première grande croisade. Ils appartiennent à l'importante lignée des seigneurs d'Assche, qui, investis de la dignité de guidons héréditaires du Brabant, virent leur descendance mâle et directe s'éteindre vers 1217, année où la dernière représentante de leur nom, Élisabeth, fit entrer les titres de leur race dans la famille des Grimberghe par son mariage avec Guillaume, seigneur de cette maison. La date de leur naissance est inconnue ; mais on peut la placer approximativement entre les années 1050 et 1060. La première fois que leur nom se trouve positivement mentionné, c'est dans l'acte de vente par lequel Ide de Boulogne et ses deux fils, Godefroid de Bouillon et Baudouin, transportèrent au chapitre de Sainte-Gertrude de Nivelles les alleux de Baisy et de Genappe : acte qui, selon le cartulaire de cet établissement, s'accomplit en 1096, dans l'église de Saint-Servais à Maestricht et que Godefroid et Henri d'Assche signèrent comme témoins.

Attachés l'un et l'autre à la maison militaire du duc Godefroid, ils partirent avec lui pour l'Orient dans le courant du mois d'août 1096. L'armée lotharingienne prit route, comme on sait, par l'Allemagne et par la Hongrie. Mais, quand elle fut arrivée à la frontière de ce

royaume, il fallut négocier avec le roi Kalmany, afin d'obtenir le libre passage à travers ses États. Douze chevaliers furent chargés de cette mission, et à leur tête se trouva Godefroid d'Assche, qui porta la parole au nom de son maître et qui, d'après l'historien Guillaume de Tyr, avait déjà été précédemment envoyé en qualité de négociateur auprès de ce souverain. Lorsque l'armée eut planté ses tentes sous les murs de Constantinople et que l'empereur Alexis eut sollicité à plusieurs reprises Godefroid de Bouillon à venir lui faire une visite dans sa capitale même, le duc, craignant une de ces embûches si familières à la cour de Byzance, fit connaître son refus à l'empereur par l'intermédiaire de trois chevaliers, parmi lesquels nous voyons encore figurer Godefroid d'Assche.

Jusqu'alors ce seigneur n'avait rempli que des missions où la parole avait eu à se faire entendre plutôt que l'épée à se montrer, et peut-être fut-il aussi, plus tard, de même que son frère, parmi les grands dignitaires de la maison du duc, qui, avec leur maître, prêtèrent entre les mains de l'Empereur le serment d'hommage exigé des croisés par le despote byzantin.

Mais, une fois l'armée transportée en Asie et parvenue à l'extrémité du territoire de l'empire que les Musulmans n'avaient pas encore entamé, un rôle plus actif commença pour les hommes de guerre. Selon le témoignage de Guillaume de Tyr et d'Albert d'Aix, Godefroid et Henri d'Assche se signalèrent parmi les plus braves. Ces historiens les qualifient tantôt de *milites fortissimi*, tantôt de *strenuitate commendabiles*, tantôt encore de *hostibus infestissimi*, sans toutefois nous indiquer avec quelque détail les actes d'éclat par lesquels les deux héros belges se distinguèrent. Seulement, au siège de Nicée, qui eut lieu durant les mois de mai et de juin 1097 et qui constitue un des faits militaires les plus mémorables de la première croisade, nous voyons Henri d'Assche diriger la construction d'une de ces énormes machines désignées par la balistique du moyen âge sous le nom de *vulpes*, renards, et destinées à

couvrir les mineurs chargés de porter la sapce sous les remparts. Le même seigneur et son frère furent probablement aussi aux côtés de Godefroid de Bouillon lorsque ce prince, assisté de Raymond de Toulouse et d'Hugues de Vermandois, dégagea, dans la vallée de Gorgon, près de Dorylée, le corps d'armée de Bohémond de Tarente, de Robert de Normandie, d'Étienne de Blois, de Tancred et d'Hugues de Saint-Pol, cerné par l'ennemi et déjà en partie écrasé.

Les deux chevaliers belges prirent part à la marche si pénible et si désastreuse que l'armée accomplit à travers la Bithynie et la Phrygie et durant laquelle un si grand nombre de leurs compagnons d'armes succombèrent à la fatigue et à des privations de toute espèce. En effet, nous retrouvons Henri d'Assche (*Alb. Aquensis*, lib. IV, cap. 47) sous les murs d'Antioche que les croisés investirent le 18 octobre 1097 et dont ils commencèrent immédiatement le siège. Nous ne rappellerons pas les terribles épreuves auxquelles ils furent soumis pendant l'attaque de cette formidable forteresse, qui résista à tous leurs efforts durant plus de huit mois et qui ne tomba en leur pouvoir que par la trahison d'un renégat. Nous ne rappellerons pas davantage l'horrible famine par laquelle ils furent décimés lorsque, se trouvant maîtres de la ville, ils se virent tout à coup cernés eux-mêmes par une armée de deux cent mille combattants placée sous les ordres de Korboga, prince de Mossoul. Bornons-nous à dire que, d'après Albert d'Aix, Henri d'Assche fut un de ceux avec qui Godefroid de Bouillon, dans cette affreuse détresse, partagea son dernier pain.

Les croisés eussent été perdus dès ce moment si, par un effort presque surhumain, ils n'avaient eu le courage d'attaquer un ennemi si supérieur en nombre et le bonheur de le mettre dans une déroute complète. Mais leur situation ne tarda pas à devenir plus pénible encore. La multitude des cadavres entassés autour d'Antioche et laissés sans sépulture, corrompit l'air, et une peste affreuse célaça dans l'armée chrétienne. De sorte que,

pour échapper à la contagion, les chefs se dispersèrent dans toutes les directions, particulièrement vers la vallée de l'Euphrate. Là se trouvait le comté d'Édesse que Baudouin, frère du duc Godefroid, avait conquis pendant que le gros de l'armée avait marché de Dorylée vers Antioche. Le duc s'y retira avec ses hommes et établit, jusqu'à la fin du mois d'octobre 1098 ses cantonnements dans les châteaux d'Aintab, de Ravendan et de Tellbascher. Ce dernier fut assigné à Henri d'Assche. Mais, atteint par la maladie, le héros brabançon y mourut, et ses restes y furent solennellement mis en terre.

Moins heureux que beaucoup d'autres guerriers belges qu'il comptait parmi ses compagnons d'armes, Henri d'Assche n'eut pas le bonheur de pénétrer dans Jérusalem. Son frère Godefroid le fut-il davantage? Nous ne saurions le dire, les historiens des croisades gardant le silence sur son nom depuis le moment où l'armée traversa les âpres solitudes de la Phrygie.

André Van Hasselt.

Butkens, *Trophées*, etc., t. II. — Albertus Aquensis, ap. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. I. — Guill. Tyrius, *ibid.*, t. I. — Matthæus Westmonastiensis, *Flor. histor.*, ad ann. 1097.

ASSCHE (*Henri VAN*), peintre, né à Bruxelles en 1774, mort dans cette ville le 11 avril 1841. Ce paysagiste, qui a brillé pendant près de quarante ans dans le genre auquel il s'était voué, avait montré de bonne heure un goût prononcé pour son art. Il reçut les premières leçons de peinture de son père; celui-ci, voyant ses rapides progrès, le plaça bientôt dans l'atelier de J.-B. de Roï, artiste bruxellois non dépourvu de mérite et qui habitua son élève dès le principe à travailler d'après nature. Deux paysages qu'il fit en Suisse ne tardèrent pas à développer son talent et à lui donner cette fermeté de touche, cette vérité d'exécution qui font le charme de ses tableaux. Plus tard, il visita l'Italie, l'Allemagne et la Hollande. Van Assche est surtout le peintre des vallées riantes, des côtes largement ombragés, des sites égayés par les rayons du soleil. L'âtre nature des Ardennes s'adoucit sous son facile pinceau, il sait mettre dans l'ordonnance de ses compositions les sentiments

doux et calmes qui ne sont que le reflet de son âme. Ce côté accusé de son talent ne l'empêche pas d'empreindre d'une mâle vigueur les paysages qu'il est allé peindre dans les glaciers et les rochers de la Suisse.

Membre des sociétés artistiques de Gand, de Bruxelles, d'Amsterdam et d'Anvers, Van Assche reçut, en 1836, la décoration de l'ordre de Léopold, à la suite de la grande exposition nationale de Bruxelles de cette année. Pour reconnaître les services que ce maître, aussi habile que modeste et généreux, rendit aux artistes dans le placement des tableaux pendant diverses expositions, ses confrères lui offrirent, en 1839, une coupe de vermeil, comme témoignage de reconnaissance et d'affection.

Au commencement de ce siècle, Van Assche passait pour un des bons paysagistes de l'époque, digne émule d'Ommegeanck, peintre d'animaux, qui a étoffé plusieurs de ses tableaux. On retrouve ses productions dans toutes les grandes collections des Pays-Bas, de la France et de l'Allemagne. Ses tableaux les plus célèbres sont : *Cascade formée par la Toccia* (Suisse); — *Vue d'un moulin sur la Vesdre*; — *Vue du Rhin*; — *Cascade près de Rochefort*; — *La vallée et le ravin du château d'Unspumer* (canton de Berne). — Son corps repose dans le cimetière d'Humbeek près de Bruxelles, où il fut inhumé avec grande pompe et en présence d'un concours considérable d'amis et d'hommes distingués, le 13 avril 1841.

Bon de Saint-Genois.

Messageur des Sciences, 1841, pp. 293-298 (A. Voisin). — Siret, *Dictionnaire*, 1^{re} éd., p. 491.

ASSELIERS (*Jean VAN*), jurisconsulte, né à Anvers vers l'année 1520; il était fils de Ghislain van Asseliers, échevin de cette ville, et de Jacqueline Elouts, appartenant à une famille opulente de la cité. Jean van Asseliers était l'aîné de cinq enfants. L'une de ses sœurs, Élisabeth, épousa le fameux secrétaire d'Anvers, Jacques van Wesembeke (voir ce nom), la seconde, Clémentine, contracta mariage, dans l'église Saint-Jacques, le 7 novembre 1550, avec Corneille Wachmans, personnage très-influent. Après avoir obtenu

le titre de docteur en droit et fait un voyage en Italie, en France et en Allemagne, Jean van Asseliers fut nommé, en 1556, aux fonctions de secrétaire de la ville d'Anvers, en remplacement de son beau-frère, Jacques van Wesembeke, nommé pensionnaire. Vers la même époque, il contracta mariage avec Marguerite van Duysborch. Les actes de naissance de ses enfants prouvent qu'il avait des relations avec les personnages les plus considérables d'Anvers, tels que l'échevin Melchior Schets, qui organisa le célèbre *Landjuweel* de 1561, Jean van Lierre, dit d'Immerseel, le trésorier Jacques Grammaye et le secrétaire Henri de Moy. Jean van Asseliers rendit de grands services à sa ville natale et fut, en quelque sorte, pendant plusieurs années, l'âme de l'administration. Il prit une part active aux événements politiques du xvi^e siècle. Les archives communales contiennent bon nombre de renseignements curieux sur les importantes missions dont il fut chargé. Nommé, en 1577, aux fonctions d'audicier et de premier secrétaire des états généraux, il fut envoyé, en 1584, comme ambassadeur en France pour offrir la souveraineté des Pays-Bas au roi Henri III. Il avait, en qualité de greffier, signé l'acte de déchéance de Philippe II. En 1583, Jean van Asseliers offrit au magistrat, pour l'ornementation de l'hôtel de ville, un tableau peint par François Floris, représentant le *Jugement de Salomon*. Le collège des bourgmestres et échevins, appréciant l'importance de cet acte de générosité, vota, le 28 février 1584, une coupe dorée de la valeur de cent soixante-six florins, pour être présentée au donateur. Le même jour on lui offrit encore une coupe dorée de la valeur de cent florins, pour les grands services qu'il avait rendus tant à la ville qu'aux états.

Les biographes prétendent qu'Asseliers mourut à Delft en 1587, c'est une erreur; il résulte de documents conservés aux archives d'Anvers que notre jurisconsulte décéda avant l'année 1585, puisque, par lettres patentes du conseil de Brabant, datées du 30 janvier de cette année, sa veuve et ses enfants acceptèrent

sa succession sous bénéfice d'inventaire. Le 30 mars 1585, à la réquisition des mêmes héritiers, plusieurs employés du conseil secret déclarèrent, devant le magistrat d'Anvers, que les registres de l'audiencier avaient été emportés par les secrétaires ou employés d'Asseliers, qui, à cette époque, se trouvaient en Hollande.

Van Asseliers est auteur de différents ouvrages, entre autres de l'*Historia tumultuum Belgicorum a discessu Philippi II usque ad obitum Francisci Valesii, ducis Alençonii*.

P. Génard.

ASSELIERS (Robert d' ou **VAN**), chevalier, docteur en droit, conseiller-avocat fiscal du conseil de Brabant, membre du conseil privé et du conseil d'État et chancelier de Brabant, naquit à Anvers en 1576 et mourut à Bruxelles le 2 décembre 1661. Il appartenait à une famille distinguée d'Anvers dont plusieurs membres, gradués en droit, ont rempli honorablement des fonctions élevées dans la magistrature. Son père, Guillaume van Asseliers, d'origine nobiliaire (comme sa mère, Isabelle van Haeften), décéda en 1619, conseiller du conseil de Brabant. Son grand-père, Pierre van Asseliers, occupait le même emploi. En septembre 1567, il apparaît comme commissaire des confiscations pour les villes d'Anvers, de Lierre et les villes des franchises. Son oncle, Antoine van Asseliers, était conseiller ecclésiastique du grand conseil de Malines et membre du conseil privé en 1603. Nous connaissons encore Jean Asseliers, historien et greffier, ainsi que Asseliers, le chancelier des états généraux en 1579. L'exemple de ces aïeux, éminents par leur science et leurs vertus, devaient stimuler le zèle de Robert et le faire marcher sur leurs traces. Le goût qu'il montra de bonne heure pour les études du droit et les conseils de son père lui firent faire des progrès tels à l'Université de Louvain, qu'il fut bientôt jugé digne d'obtenir le bonnet de docteur.

Ses succès au barreau attirèrent l'attention de l'archiduc Albert, qui lui conféra la place d'auditeur militaire pour l'Irlande et les gens de guerre qui se trouvaient au delà du Rhin; il la rem-

plit pendant quelques années avec intégrité et un grand esprit de justice. En 1619, il fut appelé à remplacer son père au conseil de Brabant. Peu de temps après, il en fut nommé avocat fiscal et, par conséquent, chargé de veiller au maintien de l'autorité du prince, à la conservation de ses domaines et des droits du fisc. Ayant occupé ces charges pendant plusieurs années à la satisfaction du gouvernement, son entrée au conseil privé en devint la récompense. En 1639, Philippe IV l'appela en Espagne pour siéger comme ministre au conseil suprême des Pays-Bas et de Bourgogne, poste élevé qui fut toujours occupé par des hommes savants et considérables; les exemples des Hopperus, Tisnacq, De Pape et Wynants le prouvent. D'Asseliers ne profita pas de sa position pour obtenir d'autres titres ou pour augmenter sa fortune. Les sollicitateurs qui l'assiégeaient ou que les notables de la cour lui recommandaient ont été d'accord pour dire qu'ils n'obtenaient de lui que ce qui était équitable. Pendant les treize années que d'Asseliers passa à Madrid, aucune mesure importante relative aux Pays-Bas ne fut prise sans son avis ou son conseil. Si, pendant le règne de Philippe IV, nous avons vu l'Escaut se fermer par le traité de Munster, nos provinces démembrées par le même traité et par celui de Pyrénées, le pays ruiné par la guerre et désuni par les partis politiques et religieux, nous devons attribuer une faible part de responsabilité à d'Asseliers: ce n'était pas lui qui, sous ce monarque incapable, aurait pu changer le cours des événements et modifier la politique espagnole. Une dernière dignité attendait Asseliers, la plus recherchée du pays et à laquelle le plus d'honneurs et de privilèges étaient attachés: celle de chancelier de Brabant dont le roi disposa en sa faveur après le décès de François Kinschot, arrivé au mois de mai 1651. Il remplît ces fonctions avec la même probité, le même esprit de justice et la même aménité de caractère qui l'avaient fait aimer et respecter dans ses charges antérieures. Son grand âge exigea enfin (cinq ans avant sa mort) qu'on lui donnât un coadjuteur:

ce fut Jean Thulden, vice-chancelier, le plus ancien conseiller et frère du grand jurisconsulte Diodore Thulden.

Au mois de mars 1608, d'Asseliers avait contracté mariage avec Antoinette Vandenbergh, fille d'Antoine Vandenbergh, seigneur d'Erkeghem et bourgmestre de Bruges en 1584. De cette union naquit : Isabelle, mariée à René Devos van Steenwyck, chevalier, président de la chambre des comptes à Lille; Pierre-Antoine, qui embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine, et Barbe, épouse de Jacques Uwens, conseiller au Conseil de Brabant. Une de ses nièces, Clémence d'Asseliers, avait épousé le chancelier de Gueldre, Henri Uwens, père de ce Jacques et dont la fille Anne, épousa, en 1614, Charles Laurin, chevalier, seigneur de la Haye, président du conseil d'Artois, puis membre du conseil privé et du conseil d'État.

Britz.

Loyens, *Tractatus de Curia Brab.*, p. 379. — Le Roy, *Théâtre sacré du Brabant*, t. I, p. 225, et t. II, p. 71. — *Théâtre de la noblesse du Brabant*, p. 210. — Butkens, *Trophées*, t. II, p. 376. — *Tombeaux des hommes illustres qui ont paru au conseil privé*, p. 59. — Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. I, p. 562, et t. II. — Christyn, *Jurisprudentia heroica*, p. 562. — Mss. 12,585 et 17,611 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Dans ce dernier manuscrit, Foppens fait mourir Robert van Asseliers le 28 novembre 1661.

ASSENEDE (*Thierry VAN*), écrivain, poète flamand du XIII^e siècle. Voir **DIEDERICK VAN ASSENEDE**.

ASSIGNIES (*Jean D'*), de famille noble, naquit, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, à Bauffe, près de Chièvres, et fit ses études au prieuré de Bois-Seigneur-Isaac, où il eut pour maîtres des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Il entra lui-même dans l'ordre de Citéaux, et, après avoir été sous-prieur à l'abbaye de Cambron, il devint, en 1618, abbé de Nizelles. Il mourut presque octogénaire en 1642. On vante sa piété et sa science. Les nombreux ouvrages mystiques ou historiques qu'il a laissés se distinguent au moins par la piquante singularité de leurs titres, tout à fait dans le goût du temps. En voici la liste :

1^o *Cabinet des choses les plus signalées advenues au sacré ordre de Citéaux*. Par Jean d'Assignies, religieux de Cambron. Douai, Balthasar Bellère, 1598; in-8^o.

2^o *Vies des personnes illustres en sainteté de l'ordre de Citéaux*; 2 vol. in-4^o. Douai et Mons, 1598, 1606.

3^o *Le Diadème des ecclésiastiques ou religieux*, composé en latin il y a plus de neuf cents ans par R. P. Smaragdus, abbé de Saint-Michel, et mis en langue vulgaire par F. Jean d'Assignies, religieux de Cambron. Livre très-utile pour ceux et celles qui veulent perfectionner leur vie. Mons, Ch. Michel, 1604.

4^o *Miroir de discipline*, ensemble les vingt pas des bons religieux, et vingt-cinq mémoires de saint Bonaventure, cardinal, évêque d'Albe, docteur séraphique de l'Église, traduit de latin en langue vulgaire par F. Jean d'Assignies, religieux de Cambron. Mons, Michel, 1605.

5^o *Coffret spirituel rempli d'espitres melliflues de saint Bernard, et d'un petit traité du vice de propriété monastique*, composé par le R. abbé Jean Trithemius, le tout mis en nostre vulgaire par F. Jean d'Assignies, religieux de Cambron. Douai, veuve Laurent Kellam, 1619; in-12.

6^o *Vie et miracles de saint Martin de Tours*. Douai, 1625; in-8^o.

7^o *Allumettes vives pour embraser l'âme à la hayne du péché et l'amour de la vertu, par la considération de la passion de Jésus-Christ*, distinguées en vingt et un exercices, par le R. P. Dom Jean d'Assignies, abbé de Nizelles. Douai, Gérard Pinchon, 1629; in-12.

8^o *Fasciculus Myrrhæ*. Douay, 1630; in-4^o.

9^o *Bourdon des âmes dévotes et ambitieuses de cheminer avec repos et conscience au pèlerinage de cette vie, dressé sur les avis de Louis de Blois*, par Jean d'Assignies. Douai, 1634; in-12.

10^o *Testament ou Mémorial perpétuel de Jean d'Assignies*. Douai, Jean Fampoux, 1635; in-12.

11^o *Abbrégé des doux et enflambez sermons du pieux et melliflu docteur saint Bernard, servant de chaufoir spirituel pour y réchauffer l'âme refroidie en l'amour de son Dieu, et au désir des choses spirituelles et célestes*, par le R. P. F. Jean d'Assignies, abbé de Nizelles. Douay, Jean Serrurier, 1639. F. Hennebert.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Brasseur,

Origines Cœnobiorum Hannoniæ. — Wauters et Tarlier, *Communes du Brabant*.

ASSONVILLE (*Jacques D'*) ou **DASSONVILLE**, dessinateur et graveur, né à Anvers au commencement du XVII^e siècle, y florissait entre les années 1653 et 1666. Il travailla dans le genre de Van Ostade. Ses gravures, exécutées avec goût, sont fort recherchées. Bon de Saint-Genois.

Piron, *Levensbeschryving*, 2^e byvoegsel.

* **ASSONLEVILLE** (*Christophe D'*) ou **ASSONVILLE** ou **DASSONLEVILLE** (1), chevalier, seigneur de Hauteville, baron de Bouchaut, docteur en droit, membre du conseil privé et du conseil d'État, trésorier de la Toison d'or et diplomate, naquit à Arras vers 1528 et mourut à Bruxelles le 10 avril 1607. Il était issu d'une famille noble du Cambrésis. En 1555, il entra au conseil privé, probablement sous les auspices du puissant ministre de Granvelle qui a été évêque du diocèse de d'Assonville et a toujours eu en lui un correspondant très-dévoué et actif. Le premier janvier de l'année suivante, il posa un acte politique qui devait fixer sur lui l'attention de Philippe II : dans un mémoire motivé, il conseilla à ce monarque d'adopter pour les Pays-Bas la forme de gouvernement établie en Espagne. Ce projet liberticide entraînait dans les vues de ce souverain et fut reproduit en 1570 ; mais les complications politiques de l'époque l'en empêchèrent.

Les grandes connaissances, le zèle religieux et les opinions politiques de d'Assonville étaient si bien appréciés dès les premières années de son entrée au conseil privé, qu'il fut bientôt appelé à siéger au conseil d'État sans en avoir le titre officiel. Sa présence y est constatée à partir du mois de février 1559. Au mois de mars 1563, il fut envoyé en mission en Angleterre pour se plaindre des infractions qui, du côté de ce pays, ne cessaient d'être commises aux traités d'entre-cours. Le 29 avril 1566, il se rendit à Bruges avec trois autres diplomates—le fils du juriconsulte Pierre Ægidius était du nombre—pour reprendre ces négociations avec les ambassadeurs

anglais. Il prit une grande part dans la création des nouveaux évêchés et dans les moyens mis en pratique pour les doter. Il avait été nommé commissaire avec Hopperus et contribua beaucoup à obtenir le consentement des abbés de Tongerlo, d'Afflighem et de Saint-Bernard. Quant à l'opposition que l'érection des évêchés rencontrait en Gueldre et en Frise, il était d'avis qu'*il fallait obéir au temps et ne pas forcer le pays à cela quant à présent* (Lettre du 15 janvier 1566).

Nous trouvons sa personne et sa plume dans toutes les phases de la question si grave du compromis des nobles. Il a mis en rapport avec la régente le nommé Andrelec, espèce d'espion qui scrutait toutes les démarches des confédérés. Les conseils d'État et privé réunis étaient en quelque sorte en permanence depuis l'arrivée des confédérés à Bruxelles, à l'effet de préparer les réponses et d'être prêts à parer à toutes les éventualités. L'homme qui se fit remarquer dans ces conjonctures difficiles, qui émettait presque toujours le premier son avis et dont on suivait la plupart du temps les opinions et celui qui rédigeait les projets de réponses et d'instructions, était d'Assonville. C'est lui qui est l'auteur du projet de *modération* des édits de Charles-Quint relatifs à l'hérésie, œuvre indigeste en cinquante-trois articles à laquelle le peuple, par dérision, donna la dénomination de *moorderaey*, *meurderatie*.

Marguerite le chargea d'une mission confidentielle auprès du prince d'Orange pour conférer sur les assemblées et les prêches des sectaires ; l'entrevue eut lieu le 6 juillet 1566. Au mois de septembre 1566, il contribua à faire rejeter par le conseil d'État l'accord que le prince d'Orange venait de conclure à Anvers avec les *protestants*. L'effervescence qui en résulta dans cette ville et dans les États de Hollande, porta la régente à envoyer d'Assonville en mission auprès du prince à deux différentes reprises (les 4 et 10 octobre) pour le rassurer sur ses intentions et celles du roi et pour connaître son opinion en ce qui concernait les troubles et son retour dans les États de Hollande. Les rapports

(1) Son véritable nom est d'Assonville ; c'est ainsi qu'il signe les lettres qui nous restent de lui.

qu'il a rédigés de ces deux missions ont été recommandés à Philippe II comme très-importants pour son service et utiles à consulter. D'Assonleville s'y efforce de démentir le bruit suivant lequel le roi aurait formé le projet d'attenter aux jours de Guillaume d'Orange, en disant que Philippe II était *prince bon et justicier, juste, clément et bening*.

Au mois de mai 1567, il fut chargé d'une mission confidentielle et délicate auprès du seigneur Jean de Mérode, dont la nièce avait été instituée héritière du comte de Berghes qu'on venait d'assassiner dans les prisons d'Espagne.

Par les dépêches secrètes que la régente avait adressées au roi contre la plupart des seigneurs belges, notamment contre d'Egmont et de Hornes, et que d'Assonleville rédigeait en grande partie, ainsi que par la correspondance politique si active qu'il entretenait avec de Granvelle, personnage toujours bien disposé pour le duc d'Albe, notre conseiller aura beaucoup contribué à la résolution de Philippe II de confier à ce cruel Espagnol le gouvernement des Pays-Bas. Par ordre du duc d'Albe, il partit, au mois de janvier 1569, pour une nouvelle mission en Angleterre, afin de régler le différend qui s'était élevé au sujet de la saisie des navires néerlandais dans les ports britanniques et de la saisie faite, par réciprocité, dans les Pays-Bas, des personnes et des biens des Anglais. La reine Élisabeth ne le reçut pas, à cause des motifs qui regardaient le gouvernement espagnol. Néanmoins, lorsque, le 26 mars 1570, les commissaires anglais arrivèrent à Bruxelles pour terminer cette négociation, le duc d'Albe désigna de nouveau d'Assonleville avec Viglius, Noircarmes et Schetz, afin de s'entendre avec eux. Au mois de juin 1572, jusqu'au milieu de l'année suivante, il suivait avec d'autres conseillers le duc d'Albe dans l'expédition de la Hollande. On dit qu'il y trempa alors dans l'assassinat d'Ewout Piterson Worst, le vaillant amiral des gueux de mer dont Philippe II avait mis à prix la tête.

Pendant le gouvernement du commandeur Requesens, d'Assonleville fut le ministre le plus considérable du parti espagnol à Bruxelles. Les lettres patentes du 7 avril 1574 (nouveau style) lui conférèrent le titre de membre du conseil d'État, poste éminent qu'il occupait de fait depuis plusieurs années et qu'il méritait, du reste, par ses capacités et par ses services. Dans une lettre du 9 du même mois, le commandeur le dit un *des meilleurs hommes qu'il y ait aux Pays-Bas*, mais très-léger et ayant assez de défauts. Viglius le désigne au roi comme le plus versé dans les affaires d'État. Suivant Hopperus, Philippe II reçoit ses lettres avec beaucoup de plaisir, aussi il ne fut pas oublié dans les largesses du souverain (1). A cet éloge magnifique, nous pouvons ajouter ce que le commandeur en disait au roi, le 16 septembre 1574 : « Je ne » le propose pas pour la présidence du » conseil privé, *car il ferait faute pour » les affaires qui passent toutes à présent » par ses mains*. » Cependant, le 24 du même mois, le gouverneur général le recommanda pour la place de trésorier de la Toison d'or, ouverte ensuite du décès de Charles Tisnacq. Il obtint cet emploi, qui avait surtout de l'importance en ce que cet officier était appelé, à l'occasion, à remplacer le chancelier de l'ordre.

Orateur du gouvernement dans la séance des états généraux du 7 juin 1574, d'Assonleville ne se borna pas à traduire en français la demanda d'aides faite en espagnol par Requesens, il prononça en même temps un véritable discours politique. Il eut encore une fois l'occasion de prendre la parole au nom du gouvernement, dans la fameuse *junte* du 24 novembre 1574. Il paraît avoir manqué de prudence dans ce discours, qui lui attira le blâme de Requesens. Dans la nuit du 13 décembre 1574 éclata, à Anvers, une conspiration qui avait pour but de livrer la ville au prince d'Orange. Les individus arrêtés furent jugés par une commission spéciale dont d'Assonleville faisait partie : quatre d'entre eux furent

(1) Par lettre du 10 août 1574, il reçut 600 florins de pension annuelle qu'il cumulait tant avec les 1200 florins de gages comme conseiller et à partir

de 1582, qu'avec 1916 florins de traitement comme membre de la chambre des récompenses.

écartelés, un brûlé vif et d'autres exilés. Il est l'auteur de la lettre circulaire du 2 septembre 1575, que le commandeur a adressée à tous les États et qui traitait des questions politiques et religieuses alors sur le tapis.

A la mort de Requesens, arrivée le 5 mars 1576, le conseil d'État prit les rênes du gouvernement. La situation critique du pays forçait pour ainsi dire ce gouvernement provisoire d'être en permanence: il avait souvent deux séances par jour, et d'Assonleville en était l'âme, le personnage principal. Le conseil ne fut pas au-dessous de sa tâche, mais ses meilleures mesures ayant été soit ajournées, soit rejetées par le roi, il devint antipathique à tous les partis. C'est alors qu'éclata le coup d'État du 4 septembre 1576, fait avec la participation du prince d'Orange, du duc d'Arshot et des amis de ce dernier seigneur. D'Assonleville le plus suspect d'*espagnolisme* avec Berlaymont, de Mansfelt et de Meghem, ne fut remis en liberté que le 23 mars 1577. Le mémoire justificatif de sa conduite et de celle de ses collègues qu'il publia alors, prouve que si Philippe II avait adopté les propositions du conseil, les vœux les plus ardents du pays étaient réalisés. Don Juan, à son arrivée à Bruxelles, le 1^{er} mai 1577, prit encore, comme principal conseiller, notre d'Assonleville, le grand représentant de la politique espagnole. Au mois d'avril 1578, nous le trouvons à Louvain avec le conseil d'État que Don Juan y avait transféré et qui ne comptait plus alors que lui, Fonck et les deux secrétaires (Delrio était au camp); tous les autres membres avaient embrassé le parti des états généraux. Au mois d'avril 1579, il reçut l'importante mission de se rendre au congrès de Cologne, pour essayer vainement une dernière tentative de conciliation entre le roi et les députés de l'archiduc Mathias. Il y eut alors des négociations entre le prince de Parme, le prévôt Fonck, l'abbé de Sainte-Gertude, le secrétaire De Vaulx et d'Assonleville pour attenter à la vie du prince d'Orange. L'agent le plus actif était le duc de Terranova. Il est fort douteux que d'Assonleville

soit l'auteur de la lettre du 31 juillet 1580, que rapporte l'historien Bor, qui renferme de méchantes insinuations contre le Taciturne et que Renneberg avait interceptée lors du siège de Steenwyck.

On l'accuse, non sans raison, d'avoir trempé dans l'assassinat du prince d'Orange. Il est constaté que d'Assonleville a été l'intermédiaire direct entre Farnèse et Balthazar Gérard; qu'il encouragea le meurtrier dans son entreprise; qu'il lui donna des instructions et renseignements propres à commettre le forfait; qu'il lui garantit de nouveau les récompenses et les honneurs, et enfin lui promit l'immortalité.

Dès sa création en 1582, d'Assonleville fit partie de la chambre des récompenses qui devait annoter et gérer les biens confisqués et séquestrés des condamnés. Cet emploi qui lésait beaucoup les intérêts de Champagny, attira à d'Assonleville l'inimitié personnelle de ce seigneur. Lorsque l'archiduc Ernest d'Autriche, arriva à Bruxelles, comme gouverneur général, en janvier 1594, il prit aussi conseil de d'Assonleville, le vieux et fidèle ministre de ses prédécesseurs. Il remit alors au duc un mémoire dans lequel il signale la corruption, l'indiscipline, les débauches et les exactions de la milice espagnole. En 1594, les Espagnols complotèrent l'assassinat du fils de Guillaume le Taciturne. Philippe II, l'archiduc, d'Assonleville et ses collègues du conseil d'État, paraissent avoir eu leur part dans ces menées coupables. Le 17 novembre de cette année, Pierre Dufour, soldat, né à Nivelles, fut condamné et exécuté pour avoir formé le projet d'assassiner le prince. Suivant la confession de ce criminel, d'Assonleville l'aurait encouragé dans l'exécution de son projet.

Sous Philippe II et les archiducs, d'Assonleville continua à siéger au conseil d'État. Par les lettres patentes du 30 juin 1605, il obtint le titre de baron de Bouchaut; il ne survécut que deux années à ces honneurs.

Le tombeau de sa famille se trouve dans la chapelle du Saint-Sacrement, à l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles.

Christophe d'Assonleville a été pré-

cédé dans la tombe par son fils unique, Guillaume (qui suit).

Il a été, pendant cinquante ans, un des ministres les plus accrédités, les plus capables et les plus fidèles du gouvernement espagnol. Par ses connaissances juridiques, financières et commerciales, par son talent oratoire, par son grand zèle pour la religion catholique et par l'ardeur de son dévouement aux intérêts de la couronne, il avait gagné une grande influence dans les conseils des gouverneurs généraux et même dans ceux de Philippe II.

La biographie de ce personnage se trouve *in extenso*, dans le *Messenger des Sciences historiques*, année 1865.

Britz.

***ASSONLEVILLE** (Guillaume D'), fils du précédent, naquit à Arras en 1565. Créé docteur en droit à l'Université de Louvain, à l'âge de vingt-trois ans, il y passa, le 16 décembre 1588, une thèse juridique dont le titre est : *Declamatio quodlibetica habita Lovanii... in scholis artium.... tribus distincta questionibus* (Antverp., apud Plantinum, 1589). Pendant la même année, il y prononça un discours qui prouve son entière orthodoxie : *Oratio panegyrica de annunciatione beatissimæ Virginis Mariæ*. Antv., apud Plantinum, 1589; in-8°. A sa mort, arrivée à l'âge de trente-deux ans, il laissa un ouvrage que Plantin fit également paraître sous le titre : *Atheomastix sive adversus religionis hostes universos dissertatio*. Britz.

ASSONLEVILLE (Hubert D'), né à Mons en 1553 et mort en 1633, âgé de quatre-vingts ans. Il se fit bénédictin et devint prieur de Haumont. On lui doit les deux ouvrages suivants :

1^o *Parænesis, seu commonitorium D. Huberti d'Assonleville ad errantes in fide*. Duaci, 1632; Montibus, 1663; in-8°.

2^o *Promptuarium alphabeticum curiositatis Huberti d'Assonleville, festivo exemplorum atque sententiarum apparatu exornatum; cujusve disciplinæ, sed maxime concionatoricæ studiosis accomodatum*, Duaci, 1619, 1625; 2 vol. in-4°.

F. Hennebert.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Brasseur, *Sydera*. — F. Perrennes, *Dictionnaire de bibliographie catholique*.

ASTROY (Barthélemy D'), lecteur jubilaire en théologie, successivement provincial et commissaire général de l'ordre des Frères mineurs, né à Ciney dans les premières années du XVII^e siècle, n'est guère connu aujourd'hui que comme controversiste.

Après la paix de Munster, la réforme avait fait des progrès notables dans quelques localités appartenant aux Provinces-Unies, enclavées dans la principauté de Liège, telles que Dalhem, Olne, etc. Maximilien-Henri de Bavière, qui venait de succéder à son oncle Ferdinand, s'empressa de prendre les mesures jugées les plus efficaces pour arrêter et circonscrire la propagation des nouvelles doctrines. Plusieurs des meilleurs prédicateurs du diocèse reçurent à cet effet des instructions spéciales. D'Astroy fut de ce nombre. Le zèle qu'il déploya dans différentes missions lui valut, en 1656, le titre de *prédicateur spécial de Son Altesse, à Maestricht*. Il conserva pendant sept ans ce poste difficile. Nommé provincial, il séjourna à Liège jusqu'en 1676, passa ensuite au couvent de Namur, fut appelé aux fonctions de *commissaire général de l'ordre de Saint-François des provinces des Pays-Bas et autres annexées*, et vint mourir à Liège, le 6 décembre 1681.

Plus convaincu qu'érudit, d'Astroy n'est, en résumé, qu'un controversiste laborieux qui a pu avoir du mérite comme administrateur et comme prédicateur, mais dont les nombreux ouvrages, si on en retranche les répétitions, les personnalités et les hors-d'œuvre, se réduisent à été en grande vénération dans l'ordre des Frères mineurs. Voici en quels termes l'obituaire du couvent des Récollets de Liège enregistre son décès :

Anno Domini 1681, die 6^a decembris obiit in hoc conventu R^{mus} P. F. Bartholomæus d'Astroy, lector jubilatus, olim Provincialis et super Provincias Germano-Belgicas commissarius generalis; vir obegregias animi dotes, ingenique claritatem ad omnia quasi natus, et orbi christiano notus per varios libros quibus hæreticos confutavit, et ad pietatem sectandam animos fidelium incitavit. Dixeremus satis quod ubi per

septem annos Trajecti Sermi Principis missionarii munere functus, cunctis fuerit gratus, demptis hæreticis, et omnibus desideratissimum. Il a publié :

1^o *Raisons très-fortes, très-claires et très-pressantes, fondées sur la pure parole de Dieu, tirées des actions incomparables de l'illustrissime Christofle de Cheffontaines, archevêque de Césarée, etc., contre les sacramentaires, capables de convaincre messieurs les prétendus réformez, très-mal informez.* Par un P. Récollet de Liège. — Liège, J. Tournay, 1646 ; in-12. — Namur, Van Milst, 1646 ; in-12 de 216 p. — (Avec le nom de l'auteur). Liège, J. Tournay, 1649 ; in-12 de 300 pp.

Voici ce que d'Astroy nous apprend du succès de ce traité dans son livre intitulé : *Le Marteau rompu*. S'adressant au ministre de Hamerstede, il lui dit : « Si vous niez que J. C. soit présent en l'Eucharistie, sachez que j'ai prouvé sa présence réelle par plus de cent et cinquante raisons, tirées de la pure parole de Dieu. Le livret a été imprimé à Liège, chez Tournay, quatre à cinq fois en français et une fois en flamand. Il a été imprimé à Namur, chez Van Milst. Il a été imprimé une fois en Flandre et puis traduit en allemand et dédié à Mgr le comte de Nassau de Hademal, et nul ministre n'a osé mordre à l'encontre. »

2^o *Bréviaire des Prélats et supérieurs ou Traité des six aîsles des Séraphins, par le docteur séraphique saint Bonaventure, traduit et dédié à Jésus-Christ et à tous les prélats pour étrenne de l'an 1648.* Par un P. Récollet de Liège. Liège, J. Tournay, 1648 ; petit in-12 de 221 pp.

3^o *Traité des louanges et invocation de la très-sacrée Vierge Marie, ou marques très-certaines pour discerner la vraie Église catholique de la fausse prétendue réformée, par cette invocation.* Liège, J. Tournay, 1649 ; petit in-12 de 249 pp.

Une traduction flamande de ce livre parut la même année à Gand. (Voir Vander-Haeghen, t. II, n^o 1176.)

4^o *Réponse apologétique de F. Barthélémy d'Astroy, récollet, pour un sien livre intitulé : TRAITÉ DES LOUANGES ET INVOCATION DE LA B. VIERGE MARIE,*

contre la prétendue défense du sieur Jean Nicolaï, ou contre les rapsodies des controverses tirées des écrits de messieurs Hotton, Desmarets, Dumoulin, Drelencourt et autres ministres, publié par ledit Nicolaï, sous le titre de DÉFENCE DU VRAI ET ANCIEN HONNEUR DEU A LA B. VIERGE MARIE. Liège, J. Tournay, 1650 ; in-12 de 786 pp.

5^o *Remontrance charitable au sieur Bresmal et à tous les prétendus religionnaires de notre temps.* Imprimé (à Liège, J. Tournay), l'an 1653 ; in-12 de 322 pp.

Bresmal avait abjuré le catholicisme pour embrasser la réforme.

6^o *Directorium ad juvandos, consolandosque infirmos et potissimum moribundos : Venerandis patribus provincie Flandrie FF. Min. Recoll. huic charitatis officio addictis conscriptum, et in xeniū ineuntis anni 1655 oblatum.* Leodii, H. Tournay, 1655 ; in-12 de 376 pp.

7^o *Antidote catholique présenté à Messieurs du Duché de Lymbourg et des autres pays d'Outre-Meuse, par F. Barth. d'Astroy, récollet, contre le venin des hérésies et mensonges, preschés par le sieur Henry Chrouet, prétendu ministre d'One et depuis publiés par Ezéchiel Boucher.* Liège, H. Tournay, 1655 ; in-12 de 214 pp.

C'est la réfutation d'un sermon que Henri Chrouet prononça à Olne, le 26 septembre 1655, et qu'il fit, peu après, paraître à Maestricht sous le titre de *Sermon servant de preuve à plusieurs points de l'Église catholique controversés contre l'Église romaine.*

8^o *Épître de M. le baron de Genay à noble et ill. messire Jean de Peterdorff, son très-honoré seigneur et père, par laquelle il lui fait une humble et véritable remontrance des puissants motifs qui l'ont conduit à quitter la prétendue religion réformée pour se rendre à la catholique, apostolique et romaine.* Liège, H. Tournay, 1656 ; in-12 de 157 pp.

Bien que ce livre porte le nom du baron de Genay, nous n'hésitons pas à l'attribuer à d'Astroy.

9^o *Les Rapproches du ministre d'One (Henri Chrouet) aux véritables sentiments de l'Église romaine.* Liège, H. Tournay, 1656 ; in-12 de 218 pp.

Chrouet répliqua à l'*Antidote catholique* cité plus haut par une *Réponse charitable*, imprimée, cette même année, à Maestricht, sous les initiales H. C. M. D. S. E. (Henri Chrouet, ministre du saint Évangile) que l'on a traduit par *Henri Chrouet malade, demandant santé entière*. C'est pour réfuter cette réponse que d'Astroy écrit ses *Rapproches*.

10° *Apologia pro figura SS. Trinitatis in tribus hostiis consecratis proposita minime improbanda, sed potius aliis omnibus præferenda ex sacris conciliis*.

Opuscule composé en compagnie du père Mathias Hauzeur, savant récollet verviétois, et inséré à la fin de l'ouvrage du chanoine Pirouille : *Tri-Hymnium de sacro sancta Trinitate, etc.* Leodii, 1659; in-4o.

11° *La Conférence de Mariebourg par écrits réciproques entre un prestre de l'Église catholique, apostolique et romaine et un prétendu réformé ou de la prétendue religion réformée*. (Anonyme) (Liège, Ve Bronckart), 1661; in-12 de 146 pp.

12° *Le Marteau rompu et mis en pièces, ou réfutation de tout ce que le sieur Hamer-Stede a depuis peu forgé sur son enclume et débité en la ville de Maestrecht et ailleurs sous le titre de CAPUCIN DÉFROQUÉ*. Liège, Ve B. Bronckart, 1662; in-12 de 170 pp.

Ce petit volume, qui a eu trois éditions dans le cours des années 1662 et 1663, est une réfutation de l'ouvrage que Hamer-Stede publia, en 1662, sous le titre de *Le Capucin défroqué ou décapuciné*, à propos de l'abjuration d'un membre de cet ordre. Le titre *Marteau rompu* est, comme on le voit, un jeu de mots sur la traduction du nom du ministre Hamer-Stede.

13° *Lettre de Fr. Barth. d'Astroy, récollet de Liège, au sieur Jean de Hamer-Stede, ministre de la religion prétendue réformée*. Liège Ve B. Bronckart, juin 1662; in-12.

De Hamer-Stede répliqua à cette lettre par une brochure flamande que nous n'avons pu nous procurer et qui est citée par d'Astroy, sous ce titre : *Le Frère mineur en son habit ou fausse alarme découverte, par Jean de Hamer-Stede*. Maestricht, Franssen (nom supposé), 1662; in-12 de 60 pp.

14° *La Dispute de Maestricht par lettres réciproques entre Fr. Barth. d'Astroy, récollet de Liège, et le sieur Jean de Hamer-Stede, ministre de la prétendue réformée. Traduite du latin en françois par un ecclésiastique de la ville de Liège* (Barth. d'Astroy lui-même). Liège, Ve B. Bronckart, 1662; in-12 de 174 pp.

Recueil faisant suite au *Marteau rompu* cité plus haut et relatif à la même discussion.

15° *Monitoire de saint Vincent de Lerins, touchant l'antiquité et l'universalité de la foi catholique contre les nouveautés profanes de tous les hérétiques. Tiré du IV^e tome de la grande bibliothèque des Pères. Œuvre très-utile, traduite du latin et augmentée de quelques annotations*. Liège, Ve B. Bronckart, 1663; in-12 de 448 pages.

16° *Armamentarium Augustinianum adversus hæreses, quadruplici methodo apparatus et instructum, in subsidium tyronum militantis Ecclesie*. Leodii, vid. B. Bronckart, 1664; in-8° de 572 pp.

17° *Catéchisme ou abrégé et sommaire de la théologie, réduite au symbole des apôtres, qui contient non-seulement les vérités, mais aussi les moralités nécessaires à tous vrais chrétiens*. Liège, Ve B. Bronckart, 1668; in-12 de 548 pp.

18° *Traité du bien de la patience chrétienne, en forme de dialogue entre Jésus-Christ, miroir de souffrance et l'âme affligée. Quatrième édition, revue et augmentée*. Liège, Ve J. Bronckart, 1670; 3 vol., in-12. Les premières éditions ont dû paraître en deux volumes in-12.

19° *Alphabet du divin amour pour élever l'esprit à Dieu. Traduit en langue vulgaire et augmenté*. Liège, P. Danthez, 1673; in-12 de 289 pp.

Traduction ou mieux amplification de l'ouvrage du dominicain allemand Jean Nyder, publié sous le titre de *Tractatus de elevatione mentis in Deum, sive Alphabetum divini amoris*.

20° *Paraculis infirmorum seu methodus consolandi, juvandi infirmos, et potissime moribundos. Editio secunda*. Leodii, P. Danthez, 1674; in-8° de 521 pp.

A en juger par les approbations, qui sont datées de décembre 1654, il est pro-

bable que la première édition a paru vers 1655.

21^o *La prétendue religion réformée démasquée, ses déformités, ses faussetés et ses impiétés dévoilées et les vérités catholiques prouvées et avérées* (par Binard, augmenté par Arnould de Linot, gardien du couvent des récollets de Durbuy), avec quelques annotations ou remarques sur chaque chapitre. Par un récollet de l'ordre de Saint-François. Liège, H. Hoyoux, 1676, in-8^o de 272 pp.

D'Astroy s'adonnait parfois à la poésie latine. On trouve des vers de sa composition dans plusieurs ouvrages liégeois, notamment en tête du traité *De Senectute* que Jean de Chokier, vicaire général, fit paraître en 1647. VI. Capitaine.

Les ouvrages cités. — *L'obituaire du couvent des récollets de Liège.* — Stéphan, *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, Mss.

ATHIN (*Wathier* ou *Wauthier D'*), **DATHIN** ou **DATHYN**, **DATINIUS**, seigneur de Jeneffe et de Jehay, successivement échevin, bourgmestre et grand maieur de la cité de Liège, naquit à Montegnée vers 1382 et mourut à Louvain le 21 mai 1457. Différents membres de cette famille riche et puissante ont occupé de hautes dignités dans la principauté de Liège. Wathier, dont le nom s'écrit de diverses manières dans les documents du x^{ve} et xvi^e siècle, *Wouter, Walter, Walterus, Gualterus, Waltier*, est le petit-fils d'Athin surnommé le houilleur de Montegnée, à cause des nombreuses fosses à houille qu'il possédait dans ce village. Nommé échevin sous Jean de Bavière, il parvint bientôt, par ses intrigues et ses richesses, à gagner la faveur populaire et une haute position politique. L'historien Fisen le dit *unus e tredecim viris*, et le rédacteur de son épitaphe à Louvain le dit *un des douze du pays de Liège et de Looz*. A la bataille d'Othée (1408), Wauthier paraît avoir lâchement abandonné le peuple et s'être réfugié chez le comte de Namur. Lorsqu'à la mort du comte de Hainaut, Jean de Bavière songea à dépouiller de la succession de ce comté sa nièce, Jacqueline de Bavière, Wauthier servit d'intermédiaire pour mener cette aventure à bonne fin. Il persuada à l'élu qu'il obtiendrait

aisément du peuple l'argent dont il avait besoin, en échange de la reconnaissance de ses anciens privilèges. Et en effet, il négocia si bien cette affaire que les bourgeois offrirent six mille couronnes, dont Wathier en eut 2400, et le prince octroya le règlement du 30 avril 1417.

Sous Jean Valenrode, mort en 1419, qui réintégra le peuple dans tous ses anciens privilèges, et sous son successeur Jean de Heinsberg, Wauthier fut promu aux plus hautes charges de l'État, celles de bourgmestre et de grand maieur. Il avait employé les moyens les plus honteux pour y parvenir, notamment celui d'acheter les suffrages des métiers. Il eut aussi l'art de faire accroire au peuple qu'il devait à lui le rétablissement de ses anciennes libertés.

Le bourgmestre de ce temps était le chef du magistrat, le chef de la police, et le chef du tribunal des échevins qui jugeait souverainement au civil et au criminel. Il avait de gros honoraires, son entrée au conseil privé du prince et il disposait de plusieurs emplois; à l'*Anneau du palais* présidé par le prince-évêque, le maieur, armé et accompagné de ses douze *varlets* ou sergents, remplissait les fonctions d'officier de justice en matière criminelle. L'élection du haut magistrat provoquait des luttes, des brigues incessantes parmi les nobles et les principaux du peuple qui y aspiraient. Aussi l'autorité de Wauthier contre-balançait-elle celle du prince. Dans cette position, il recourait aux moyens les plus vils et les plus sordides pour augmenter ses richesses. Un fait qui prouve son ascendant sur le peuple, toute son audace, toute sa puissance, est celui qui concerne un de ses fils, docteur ès droits, chanoine de Saint-Jean l'Évangéliste, de Saint-Lambert, de Saint-Paul, de Saint-Martin et de l'église d'Utrecht, prévôt de Saint-Denis, acolyte du pape. Ce jeune prêtre, comblé de tous les honneurs, ayant eu à se plaindre du chapitre primaire, en parla à son père, qui fit immédiatement défense aux métiers de travailler pour les chanoines et aux marchands de leur rien livrer, ni pain, ni vin, ni viande jusqu'à ce qu'il eût reçu satisfaction des membres du clergé. Le chapitre ayant cherché en vain

par des prières et des supplications, de fléchir Wauthier, s'adressa au saint Père, qui lui permit de citer le bourgmestre ; mais aucun agent n'osant signifier l'exploit, l'affaire en resta là. Cependant cette tyrannie, ces abus de pouvoir devaient trouver un châtement. Mille bruits sinistres commencèrent à courir et que les chroniqueurs du temps ont probablement exagérés. On lui reprochait de vendre la justice et les franchises, d'altérer à son gré les anciennes *paix* et d'appliquer des amendes et des peines qui n'étaient pas spécifiées dans les statuts. On en vint même au point de prétendre qu'il donnait asile, dans un de ses châteaux, à une bande de malfaiteurs dont il partageait les rapines. L'orage éclata en l'année 1431. Un obscur bourgeois parvint à faire succomber cet homme qui venait de triompher si orgueilleusement du premier corps de l'État. Un membre de la puissante corporation des forgerons avait été condamné par le maieur à une amende qui excédait celle fixée par la loi ; celui-ci assemble ses compagnons et gagna les autres métiers à sa cause, à l'exception de celui des houilleurs auquel Wauthier était affilié. Ils se présentèrent au tribunal des échevins et demandèrent *record* sur le fait qui avait motivé la condamnation. Les juges embarrassés, soit qu'ils craignissent de déplaire au redoutable maieur, soit qu'ils regardassent la demande comme non fondée, s'efforcèrent de traîner les choses en longueur. Les métiers, usant alors envers les échevins du même moyen dont s'était servi quelque temps auparavant Wauthier à l'égard du chapitre, prirent la résolution de ne rien leur vendre ni livrer jusqu'à ce qu'ils eussent donné *record*. Les échevins ayant persisté dans leur refus, le peuple les déclara *aubains* avec le maieur et les chassa de la cité. Wauthier se retira au village de Montegnée. Il est à remarquer que le peuple ou les métiers n'avaient aucun droit de rendre un pareil *décret de bannissement*, ni les échevins de donner un pareil *record*.

Après la seconde guerre si désastreuse que les Liégeois soutinrent contre les Bourguignons et qui finit par le traité

de Malines, du 15 décembre 1431, les partisans de Wauthier parvinrent à nommer bourgmestres Jean Barlé et Guillaume d'Athin, le cousin de Wauthier. Des menées secrètes ayant alors eu lieu pour le rappel du grand démagogue, il y eut dans la nuit des Rois, du 5 au 6 janvier 1433, une prise d'armes terrible dans les rues de Liège entre les partisans des d'Athin et leurs adversaires que représentaient surtout les métiers ; les d'Athinistes essayèrent une défaite complète, et une sentence des échevins du 2 avril de la même année, bannit à perpétuité les deux d'Athin et cinquante-deux de leurs complices et confisqua leurs biens.

L'empereur Sigismond, cédant au vœu du peuple, confirma, le 14 juillet 1437, ce que la loi ne lui permettait ni de confirmer ni de réformer : le jugement de condamnation.

En 1456, Wauthier adressa une supplique à l'évêque de Liège pour réclamer ses biens confisqués et le droit d'en jouir et disposer selon droit et justice. Dans cette occurrence au moins, le célèbre démagogue nous paraît avoir eu raison. Les lois liégeoises ne permettaient d'appliquer la peine de la confiscation qu'à ceux qui étaient condamnés pour crime de lèse-majesté. Or, cette lutte sanglante entre les deux partis à laquelle le souverain était resté étranger, ne pouvait pas être qualifiée de crime de l'espèce.

Wauthier mourut l'année suivante à Louvain, dans un hôtel qui lui appartenait et qui était situé derrière l'*Hôtel du Sauvaige homme*. Son tombeau se trouve en l'église de Saint-Pierre de cette ville, derrière le chœur. Il était noble et portait écartelé d'argent à un chevron de gueules, et d'argent à un lion de gueules.

Par son testament du 10 août 1456, qui est très-étendu, il dispose de ses grandes richesses, tant en faveur de sa femme, de ses enfants, cousins et amis, qu'en faveur de plusieurs églises et corporations religieuses de Louvain. Comme trait de mœurs du temps et du testateur, nous ferons remarquer que Wauthier y fait de grands legs à son fils naturel, à la mère de celui-ci et à l'enfant naturel de son fils légitime Jean.

Sur les instances de ces héritiers et légataires puissants, le testament fut approuvé d'abord par les échevins de Louvain et puis, le 18 mars 1463, par l'official de Liège. Mais ce n'est qu'en 1493, qu'intervint une transaction entre Jean d'Athin fils et les trente-deux métiers, d'après laquelle la moitié des biens confisqués devait être restituée à cet héritier.

La mère de Wauthier s'appelait Maroye. Il fut marié deux fois; sa seconde femme, Catherine de Rotselair, lui a survécu. Il eut deux fils légitimes dont l'un, Jean, eut en partage les terres de Jehaing et de Bossuyt et toutes les fosses à houille. Sa fille Agnès, veuve, dès 1456, de Messire Jean de Saye, chevalier, obtint pour sa part la maison située à *Chandelistrée* que le père habitait ordinairement. Sa fille Jeanne épousa Jean de Gaugerie, chevalier.

Britz.

Hemricourt, *Miroir des nobles de la Hesbaye*, p. 59, note. — Fisen, *Hist. Leod.*, pp. 168, 178 et 186. — Bouille, *Hist. de Liège*, t. II, p. 18. — De Ram, *Johannis de Los Chronicon* (coll. de la Commission royale d'histoire de 1844). — Polain, *Mélanges histor.*, p. 129. — Le même, *Hist. de Liège*, t. II. — De Gerlache, *Histoire de Liège*.

A THYMONT, juriconsulte, chroniqueur, né à Geerle, XIV^e-XV^e siècle. Voir VAN DER HEYDEN.

AUBERMONT (*Jean-Antoine* ^D), dominicain, professeur à l'Université de Louvain, naquit au château d'Aubermont vers le commencement du XVII^e siècle et mourut à Louvain le 22 novembre 1686.

Jean d'Aubermont appartenait à une ancienne et noble famille belge, celle des comtes de Ribaucourt; il entra, jeune encore, dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Gand, et s'y fit remarquer par une aptitude extraordinaire pour les études philosophiques et théologiques. En 1643, il fut envoyé à Louvain et y enseigna successivement la philosophie et la théologie morale. Ayant pris le grade de docteur en théologie en 1652, il quitta pour quelque temps l'enseignement et exerça le saint ministère dans la province de Frise; il revint ensuite à Louvain et resta attaché au corps académique jusqu'à sa mort.

D'Aubermont nous a laissé plusieurs écrits, qui sont pour la plupart des opuscules de circonstance :

1^o *Oratio panegyrica in S. Thomam de Aquino*. Lovanii, 1650; in-4^o.

2^o *Epicedium in exequiis regis cath. Philippi IV*. Lovanii, 1665; in-4^o.

5^o *Epitaphium in solemnibus exequiis Eugenii d'Alamont, Episcopi Gandavensis*. Gandavi, 1674; in-4^o.

4^o *Luctus Ecclesiae Gandavensis in funere christianissimi sui Episcopi, Francisci Van Horenbeke*. Gandavi, 1679; in-4^o.

5^o *Doctrina quam de primatu, auctoritate ac infallibilitate Romani Pontificis tradiderunt Lovanienses*. Leodii, 1682; in-4^o.

6^o *Responsio historico-theologica ad Cleri Gallicani de potestate ecclesiastica declarationem, Parisiis, 19 martii 1682, factam*. Coloniae-Agrippinae, 1683; in-8^o. Pour cet ouvrage, l'auteur a gardé l'anonyme.

7^o *Mantissa celebrium in Belgia et Gallia scriptorum, etc., declarationi Cleri Gallicani de ecclesiastica potestate, nuper editae, contraria*. Cet ouvrage ne porte ni date ni indication de localité. Il y est joint un traité: *Dissertatio de immediata episcopalis et synodalis jurisdictionis origine*.

8^o *Expunctio appendicis R. P. Papebrochii, officium Corporis Christi a S. Thoma de Aquino compositum denegantis*. Gandavi, in-4^o. Sans date.

La réponse historico-théologique à la déclaration du clergé français de 1682 est l'ouvrage le plus remarquable d'Aubermont.

Eugène Coemans.

Seguier, *Laurea belgica*, pars I, p. 112. — Quetif, *Scriptores ordin. Praedical.*, t. II, p. 709.

AUBERT ou **ALBERT DE BAVIÈRE**, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, né vers 1326, mort, à la Haye, en 1404, était le deuxième fils de Louis IV de Bavière et de Marguerite, fille de Guillaume II, comte de Hainaut.

Dans une assemblée des états de Hollande, de Frise et de Zélande, tenue le 23 février 1358, Albert de Bavière fut déclaré solennellement régent du pays et héritier présomptif de son frère, le comte Guillaume, que son état de démence avait fait enfermer au château du Quesnoy. Le Hainaut suivit l'exemple des provinces du nord et le régent fut reconnu avec

les mêmes pouvoirs à Mons et à Valenciennes.

Albert, dont les premiers efforts auraient dû tendre à amener une fusion entre les Hameçons et les Cabeliaux, s'attacha, au contraire, à raviver la haine de ces partis. Il profita de ce qu'on lui avait signalé Bloemsten, gouverneur de Kennemaar, comme s'étant le plus opposé à son élection et comme un des plus chauds partisans du choix de Mathilde, femme du comte Guillaume, en qualité de régente, pour le destituer et le remplacer par Brederode, un des chefs des Hameçons. Les Cabeliaux, irrités de cet acte arbitraire, attaquèrent Brederode, qui se rendait à Kennemaar pour prendre possession de sa charge, et tuèrent trois personnes de sa suite. Le régent fit poursuivre les assassins et arrêta partout les Cabeliaux. De tous les points de la Hollande se rassemblèrent bientôt, à Delft, les partisans de l'opinion persécutée. Il assiégea cette ville pendant six semaines, mais, craignant une insurrection générale de la Hollande, il en leva le siège et pardonna aux révoltés. Il comprit alors qu'il était prudent d'user de sagesse et de modération, et travailla de tout son pouvoir à faire oublier les fautes et les violences des deux factions.

Ce prince ne jouit pas d'un long repos. Renaud et Édouard, fils du dernier duc de Gueldre, se disputaient l'héritage de leur père. Après une bataille où l'armée de Renaud avait été défaite, Édouard fit jeter celui-ci en prison et proscrivit ses partisans. Quelques seigneurs restés fidèles à Renaud s'étant retirés en Hollande, Édouard se crut des raisons suffisantes pour déclarer la guerre à Albert, mais, au jour fixé pour la bataille, il ne parut pas, et Albert se mit à piller quelques places du duché. Peu de temps après, un traité de paix fut conclu entre eux, et Édouard épousa la fille du régent, Catherine de Hainaut (1362).

Vers cette époque, Albert donna de nouvelles preuves de son caractère entier et violent dans la ténébreuse affaire de Sohier, sire d'Enghien. Ce seigneur s'étant rendu à l'invitation que lui avait faite le duc de passer quelques jours au château

de Bézieux, près de Valenciennes, fut enlevé et transporté au château du Quesnoy. Les motifs de cette arrestation sont restés un mystère. Le sire d'Enghien en appela au jugement de ses pairs du Hainaut. Ceux-ci, jaloux de faire reconnaître leurs droits par le régent, lui envoyèrent le seigneur de Ligne, ex-grand bailli, pour le prier de ne rien précipiter; mais le duc, loin d'écouter leurs réclamations, fit trancher la tête au prisonnier et s'empara de la ville et du château d'Enghien.

Cet acte de cruauté eut, pour le régent, de terribles conséquences; les frères de la victime, pour venger sa mort, excitèrent le comte de Flandre, chez lequel le jeune seigneur d'Enghien s'était réfugié, à porter ses armes contre Albert. Louis de Male entra dans le Hainaut, et son armée y commit d'épouvantables ravages. Albert n'avait pas de troupes sous les armes: impatient de ne point voir arriver celles qu'il avait demandées en Hollande et en Bavière, il voulut recruter une armée dans le Hainaut. Les populations de ce comté lui envoyèrent des milices bourgeoises pour résister à l'invasion, mais elles refusèrent l'argent que le duc avait cru devoir se procurer au moyen de tailles et de gabelles. Ces milices, auxquelles se joignirent bientôt les Bavares et les Hollandais, ne purent cependant tenir contre les forces du comte de Flandre, et l'armée d'Albert fut mise en déroute. Il se sauva, non sans peine, à Mons. Les Flamands l'y poursuivirent, et ils allaient livrer un assaut général à la place, lorsque le régent leur fit proposer la paix. Cette paix fut conclue à Bruxelles le jour de Pâques 1366, sous la médiation du duc de Brabant Wenceslas et de Jeanne, son épouse.

Albert en profita pour établir des relations plus étroites avec le roi de France Charles V, et celui-ci, désirant s'allier à un prince dont il pouvait attendre des secours efficaces dans sa guerre contre l'Angleterre, donna la main de sa fille Marguerite à Guillaume d'Ostrevant, fils aîné d'Albert. Cette jeune princesse mourut après quelques mois de mariage.

Le duc régent prit une part active, comme négociateur, dans les troubles qui

agitèrent l'évêché de Liège. L'évêque Jean d'Arkel n'ayant pas craint de casser le tribunal des XXII, qui lui avait fait son procès et l'avait condamné, cette mesure souleva le pays. Le premier mouvement éclata à Thuin. L'assassinat de Jean Hartis fut le signal de la révolte générale, et l'attitude du peuple devint tout à coup si menaçante que Jean d'Arkel fut obligé de se réfugier à Maestricht. C'est alors que le duc Albert intervint comme médiateur entre l'évêque et les Liégeois, qui venaient de nommer Gaultier de Rochefort régent du pays. Le duc conseilla à l'évêque de rétablir le tribunal des XXII, en limitant sa juridiction et ses pouvoirs, mais l'évêque ne se rendit pas à ce conseil, et, en se soumettant aux exigences du chapitre de Saint-Lambert, il fit la faute de créer un pouvoir au-dessus du sien.

La guerre entre les Liégeois et leur évêque paraissait à peine éteinte que le duc Albert eut, à son tour, des démêlés avec l'évêque de Cambrai, Robert de Genève, qui devint pape sous le nom de Clément VII. Le duc, ayant voulu s'emparer de quelques biens appartenant à des églises, en avait demandé l'autorisation au prélat. Celui-ci ayant refusé, le duc le fit arrêter et jeter en prison. Cet abus de la force n'ébranla pas la fermeté de l'évêque : il lança contre le régent les foudres de l'Église et le duc témoigna de son repentir et de sa soumission. Plus tard, dans le conflit entre les papes Urbain VI et Clément VII, Albert demeura neutre avec tout le diocèse de Cambrai (1378).

Dans la lutte entre Louis de Male et les Gantois, Albert voulut réconcilier ce prince avec ses sujets, mais ses efforts échouèrent devant l'opiniâtreté du comte. Toutes ses sympathies restaient néanmoins acquises au comte et à la noblesse de Flandre ; aussi porta-t-il les édits les plus sévères pour empêcher les Hennuyers de faire passer des vivres aux Gantois, tandis qu'il permettait aux seigneurs du Hainaut de porter secours au comte de Flandre.

Le duc Albert ayant résolu d'envoyer une armée en Prusse au secours des chevaliers teutoniques, les principaux sei-

gneurs répondirent à son appel, et il mit à la tête de l'expédition son fils, Guillaume d'Ostrevant. Un grand nombre de partisans ayant fait défaut au moment de partir, l'expédition fut ajournée à 1385.

En avril 1382, le régent renouvela vainement ses tentatives pour ramener la paix entre Louis de Male et les Gantois.

Guillaume l'Insensé étant mort au château du Quesnoy, en 1389, Albert de Bavière fut reconnu souverain de Hainaut et de Hollande.

Le 3 avril il fit sa joyeuse entrée à Mons. Quelque temps après, ayant perdu sa femme, Marguerite de Briey, il épousa en secondes noces Marguerite de Clèves. Ce prince déshonora sa vieillesse en se laissant aller à une honteuse passion pour Adélaïde de Poelgheest. Les Hameçons, jaloux des faveurs accordées par le souverain aux parents et amis de cette femme, qui appartenait au parti des Cabeliaux, et, enhardi par l'exemple de Guillaume d'Ostrevant, qui ne cachait pas combien ce scandale froissait sa fierté, s'introduisirent dans le palais de la Haye, le 21 septembre 1390, et tuèrent Adélaïde de Poelgheest à coups d'épée. Le duc, furieux, cita les coupables à son tribunal et, sur leur refus de comparaître, les condamna à mort. Guillaume, qui n'avait pas craint de les recevoir à sa cour, crut pouvoir calmer la colère de son père et partit pour la Haye, mais à peine avait-il mis le pied en Hollande qu'il fut poursuivi par les troupes du duc et obligé de chercher un refuge à la cour de France.

L'expédition du comte d'Ostrevant contre les Frisons put seule faire oublier au duc les rancunes que n'avaient pu éteindre les efforts réunis de la noblesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, joints à ceux de l'évêque de Liège, Jean de Bavière.

Le siège de Gorcum (1403) fut le dernier épisode du règne d'Albert. Il mourut à la Haye en 1404, après un règne de quarante-six ans, pendant lequel il donna de faibles preuves de sa sollicitude pour les provinces qu'il avait à gouverner. On peut cependant citer de lui plusieurs édits de 1379, en faveur des moulins de la ville de Mons et de la navigation et

l'octroi d'érection d'une fontaine publique sur le marché de cette ville, en 1386.

Les funérailles du comte se firent sans pompe. Sa veuve, Marguerite de Clèves, revêtue d'habits d'emprunt, alla déposer sur son tombeau ses clefs, sa bourse et sa ceinture ne signe d'abandon de la communauté.

Albert laissait un grand nombre d'enfants naturels, et six de son premier mariage : Guillaume d'Ostrevant, qui avait épousé Marie de Bourgogne et qui lui succéda ; Albert, mort à la fleur de l'âge ; Jean, évêque de Liège ; Catherine, mariée en premières noces au duc de Gueldre et en secondes noces au duc de Juliers ; Marguerite, qui épousa Jean de Bourgogne, et Yolande, donnée en mariage à Albert d'Autriche. Il n'eut pas d'enfants de Marguerite de Clèves.

Adolphe Mathieu.

Hossart, *Hist. eccl. et prof. du Hainaut*. — Dewarde, *Histoire générale du Hainaut*. — Vinchant, *Annales de la province et du comté de Hainaut*. — Bon de Reiffenberg et Vandervin, *Histoire du comté de Hainaut*.

AUBLUX (*Albert-Gilain-Joseph*), lieutenant-colonel, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, né à Mons, le 9 septembre 1720, mort à Vienne, le 20 février 1800. Il était fils de François-Joseph Aublux, avocat au conseil souverain du Hainaut. Dès l'âge de quinze ans, il entra au service ; il faisait partie du régiment d'infanterie wallonne d'Arberg, en qualité de lieutenant, lorsque la guerre de la succession d'Autriche éclata. Il assista avec ce régiment à la bataille de Dettingen, en 1743, puis au siège de Nieuport, en 1745. Il était capitaine de grenadiers au début de la guerre de sept ans. Après avoir pris part au plus grand nombre des combats de cette guerre mémorable, il se trouva enfermé, en 1762, dans la place assiégée de Schweidnitz, et y profita de plusieurs occasions pour signaler sa bravoure, notamment dans une sortie qui eut lieu le 27 septembre et à l'assaut que les Prussiens donnèrent au fort de Jauernick, dans la nuit du 8 au 9 octobre. A la tête de sa compagnie, il repoussa l'ennemi du chemin couvert et obtint pour récompense de cette action la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse. Il parvint

au grade de lieutenant-colonel et fut pensionné, en 1786, après une carrière de plus de cinquante années de service.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexikon des Kaiserstums Oesterreich*. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux pendant la guerre de sept ans*.

AUBREMÉ (*Alexandre-Charles-Joseph-Ghislain, comte D^e*), lieutenant général au service des Pays-Bas, commandeur de l'ordre militaire de Guillaume, officier de la Légion d'honneur, de l'ordre de la Réunion, etc., naquit à Bruxelles en 1773, et mourut à Aix-la-Chapelle en 1835. Il entra au service de France en 1792, après avoir fait partie d'un des corps de volontaires que la révolution brabançonne fit surgir en 1790 et qui allèrent chercher un refuge au delà des frontières, lorsque le gouvernement autrichien eut rétabli son autorité dans les provinces belgiques. Le jeune d'Aubremé fut admis en qualité de lieutenant dans le deuxième régiment d'infanterie belge ; il servit sous les généraux Dumourier, Custine, Houchard et Pichegru, fit toutes les campagnes en Belgique et en Allemagne, puis passa au service de Hollande avec le grade de major des gardes du roi Louis. Il retourna au service de France en 1810, et commanda le 136^e régiment de ligne pendant la campagne de 1813. Il se distingua à la bataille de Lutzen, où il fut blessé dangereusement. Son régiment y fit des prodiges de valeur et obtint quarante-deux décorations de la Légion d'honneur que son colonel distribua sans s'en réserver une pour lui-même. Il se distingua de nouveau à Bautzen, et reçut alors la croix qu'il avait si souvent méritée. Pendant la campagne de France, son régiment fut littéralement anéanti ; le colonel y fut également blessé. Après la chute de l'empire, le colonel d'Aubremé revint dans sa patrie et fut investi du commandement d'une brigade à la tête de laquelle il combattit à Waterloo. En 1818, le roi Guillaume le fit adjudant général, commissaire général de la guerre l'année suivante, et lieutenant général en 1825. Après la révolution de 1830, le général d'Aubremé vécut dans la retraite.

Général Guillaume.

Roger, *Biographie*. — Bouillet, *Dictionnaire historique*. — *Annales militaires*.

AUBRY (*Philippe*) naquit en 1740, à Bellevaux, près de Bouillon. Il descendait de jacobites réfugiés, d'origine irlandaise. A vingt-sept ans, il remplaça son oncle à la cure de son village natal. Le jeune prêtre s'était déjà mêlé au mouvement dont était agitée à cette époque l'opinion publique en faveur du bas clergé à *portion congrue* (1765); quoique, personnellement, il n'eût pas intérêt à une répartition plus équitable des richesses ecclésiastiques. Ce même esprit de justice le guida dans un procès qu'il fit aux moines de Saint-Hubert, propriétaires des deux tiers de la commune, pour les forcer d'entretenir son église, comme leurs titres de propriété les y obligeaient (1785-1787). La réunion du duché de Bouillon à la république française, en 1795, plaça le curé Aubry dans une position délicate. Fallait-il prêter serment au pouvoir révolutionnaire? Avec une droiture de sens et une indépendance courageuse, rares de tout temps, mais surtout à cette époque, Philippe Aubry se distingua de presque tous ses confrères en jurant obéissance aux lois nouvelles. Ce digne prêtre aimait à consacrer de courts loisirs à des travaux littéraires. Outre des mémoires écrits pour satisfaire à des enquêtes du gouvernement français sur l'utilité du partage des biens communaux, sur les défrichements, sur le droit de vaine pâture, il envoya à la Société d'agriculture de Paris un aperçu des progrès que cet art avait réalisés depuis cinquante ans dans le pays qu'il habitait (1808). En 1812, il donna à la même compagnie des renseignements sur les variétés de pommes de terre cultivées dans le département des Ardennes et dans celui des Forêts. Ces modestes élucubrations prouvent une parfaite connaissance du pays, une entente remarquable de l'économie rurale. Aubry est encore auteur d'*Observations sur l'histoire de Bouillon*. Rien de tout cela n'a été imprimé. L'érudition, qu'il était pour lui qu'un délassement, ne lui fit jamais oublier la charité. Dès l'apparition de la vaccine, il se chargea gratuitement d'appliquer autour de lui cette

utile découverte, dont il avait compris sur-le-champ tout le prix, ce qui dénote un esprit exempt de routine. Il mérita ainsi la médaille d'or, qui lui fut décernée par le roi Guillaume en 1824. Le bon curé s'éteignit doucement en 1829, entouré des regrets de ses paroissiens. Il avait soixante-deux ans de ministère, et quatre-vingt-neuf ans d'existence.

F. Hennebert.

Ozeray, *Gazette des cultes*, 13 fév. 1830.

AUCHY (*Michel D'*), seigneur du Mesnil, vivait au XIII^e siècle. M. Dinaux est porté à croire qu'il était fils de Pierre du Mesnil qui suivit Philippe d'Alsace en Palestine et qui, à la journée de Bouvines, partagea la captivité de Ferrand de Portugal. Quoi qu'il en soit, il occupa un rang distingué parmi les chevaliers qui ne dédaignaient pas de lutter avec les trouvères dans l'art de composer des dits et des chansons. Malheureusement, le manuscrit de ses poésies qui existait à Douai, il y a quelques années, ne se retrouve plus, et l'on ne connaît ses œuvres que par la traduction moderne d'une seule chanson. Michel d'Auchy jouissait d'une grande influence à la cour de Gui de Dampierre. Il fut l'une des cautions désignées par ce prince, lorsque son différend avec Béatrice de Courtrai fut soumis à l'arbitrage de Charles d'Anjou. En 1275, Gui de Dampierre lui donna plusieurs rentes féodales, notamment sur l'espier de Cassel. Des documents officiels nous apprennent que Michel d'Auchy remplit des missions importantes en Angleterre et fut, lors du traité conclu à Montreuil entre Gui et Édouard I^{er}, l'un des *plèges* qui se constituèrent prisonniers pour garantir l'exécution des engagements imposés au comte de Flandre. Faut-il, après avoir rappelé ces titres de Michel d'Auchy à l'estime de ses contemporains, reproduire une anecdote rapportée par M. Dinaux? Michel d'Auchy aurait enlevé une châtelaine du Hainaut, la dame de Maing. Poursuivi par l'époux outragé et atteint près de Verberie, il se serait vu réduit, après avoir compromis son honneur, à verser son sang, et dès lors un profond remords se serait réveillé chez les deux coupables. La dame de

Maing se serait retirée dans un monastère pour y finir ses jours dans la pénitence, et le sire du Mesnil aurait entrepris un voyage d'expiation en terre-sainte. Ce récit paraît peu digne de foi. En effet, dans son testament dicté le 6 novembre 1288 (le jour même de sa mort, selon M. Dinaux), Michel d'Auchy lègue trois cents livres à son fils ou au chevalier qui acquittera le vœu d'un pèlerinage outre mer, qu'il n'a pu faire lui-même, et il y nomme non-seulement sa sœur Isabelle et sa mère Flandrine, mais aussi sa femme Marguerite. Gui de Dampierre, en témoignage de son affection pour Michel d'Auchy, fit apposer son sceau sur l'acte de ses dernières volontés.

Kervyn de Lettenhove.

AUDEFROY LE BASTARD, troubadour au XIII^e siècle, né en Artois ou en Flandre. A l'époque du moyen âge, où la chevalerie jetait le plus grand éclat, on ne croyait pas déroger en s'adonnant aux Muses : et c'est parmi les plus vaillants hommes d'armes qu'on rencontre les meilleurs trouvères. Audefroy le Bastard était de noble maison, mais il ne paraît pas avoir jamais guerroyé. Tandis que son confrère en poésie, Quesnes de Béthune, plantait l'étendard de Flandre sur les murs de Constantinople, Audefroy ne songeait qu'à chanter ses amours ou celles d'autrui. Appartenait-il à l'Artois, et, comme on l'a pensé, à la ville même d'Arras ? Quelques mots flamands mêlés à son langage autorisent à le faire remonter plus haut vers le nord. Il faut noter encore que plusieurs de ses compositions sont dédiées au seigneur de Nesle, et qu'un châtelain de Bruges, à cette époque, s'est nommé Jean de Nesle.

Les meilleurs critiques sont d'accord pour saluer en lui un des princes de la poésie lyrique au moyen âge. On peut même lui attribuer l'invention de la romance. En effet, une partie de ses poésies se signale par l'usage d'un refrain, qui vient clore chaque couplet, sans subir, en général, aucune variation. Ces romances se chantaient : on a conservé la musique de quelques-unes d'entre elles. Elles constituent le plus précieux fleuron de sa couronne poétique. Ce sont

de courtes épopées, pleines de couleur et d'émotion : rien ne nous introduit mieux dans la vie de ces temps à demi barbares, où la délicatesse des sentiments côtoie si souvent la rudesse des mœurs. Cinq d'entre elles ont été publiées : d'abord par Legrand d'Aussy, puis par M. Paulin Paris. Ce sont : *Bele Isabeaus*, *Bele Idoine*, *Argentine*, *Bele Emmelos*, *Béatrix*. Toutes ces belles victimes de l'amour, mises en scène par l'auteur, finissent par recevoir la récompense de leur constance. Le poète ne donne les beaux rôles de ses petits drames ni aux mères ni aux pères, il les réserve aux jeunes chevaliers. Le père de la belle Idoine commence par la faire fustiger jusqu'au sang. Puis il l'enferme :

Or est la bele Idoine en la tour seule mise,
Mais pour ce ne changea son cuer en nule guise :
Qu'èle est si del'amour Garsilion esprise
Qu'il n'est rien en cest mont qu'èle tant aime et

En pleurant le regrette, quar bien en est aprise.

Hé Diex !

Qui d'amour sent dolour et paine
Bien doit avoir joie prochaine.

Le père, de guerre lasse, fait de sa fille l'enjeu d'un tournoi :

Riches fu li tournois desous la tour antive,
Chaseuns par sa proesce veut qu'Idoine soit sive.
Et la bele s'eserie : « Cuens Garsile saive ! »
Li cuens qui chevalier ne doute ne esquite
A fait le jour vuider maint cheval et mainte yve.

Hé Diex ! etc.

Tout le tournoi veinqui, la pucèle a conquise,
Et li rois li donna, si l'a à femme prise,
Et sa terre l'importe, à haute honor l'a mise, etc.

Nous admirerons en passant avec quelle aisance le poète manie l'alexandrin, ce vers si peu usité jusqu'à la renaissance. Peut-on rien trouver de mieux coupé et de plus harmonieux que la première strophe d'Argentine :

Au novel tens pascour que florist l'aubespine,
Espousa li cuens Guis la bien faite Argentine.
Tans furent bonemest, bras à bras, souz courtine
Que six biaux fils en ot. Puis li monstra haïne,
Pour ce que mieus amoit sa pucèle Sabine.

Qui convient a à mal mari

Souvent s'en part à cuer marri.

Les chansons d'Audefroy n'ont pas la variété ni l'intérêt de ses romances. Leur lyrisme amoureux est un peu monotone. Cependant les mêmes qualités de rythme et de douce naïveté s'y font remarquer. Témoïn, ce couplet :

Oncques n'amai à repentir
Ne si soi faire mesprison,

Ains m'i fait loiaument tenir
 Espérance de guerredon,
 Et se j'ai servi en pardon
 Sans rien mériter
 Bien weil pour ma dame mourir,
 Si li est bon.

Il nous reste d'Audefroid le Bastard dix-sept pièces conservées en manuscrit à la Bibliothèque impériale de France.

F. Hennebert.

Le Romancero français, de M. Paulin Paris ; 1855.

AUDEJAN (*Hubert*), **AUDEJANS** ou **OUDEJANS**, poète latin, né à Bruges en 1574, décédé, dans la même ville, le 14 septembre 1615. Issu d'une famille qui avait figuré dignement dans la magistrature communale, il fit ses études de philosophie à Louvain, où il obtint, au concours de 1598, la cinquième place d'honneur. Il remplit ensuite les fonctions de secrétaire de Juste Lipse. Bientôt il prit le degré de licencié en théologie et devint d'abord chanoine de Saint-Donat à Bruges, puis pénitencier de cette cathédrale. Ses productions littéraires consistent en un nombre considérable de pièces de vers latins où il faisait l'éloge des amis et des savants avec lesquels il était en relation. Selon l'usage du temps, ces pièces figurent en tête de la plupart des écrits des personnages dont elles chantent les louanges. On cite parmi ses meilleurs vers ceux sur la mort de Juste Lipse et d'Abraham Ortelius, le géographe.

Il avait aussi composé des notes sur les œuvres de Prudence, poète chrétien fort renommé ; mais sa mort prématurée l'empêcha d'achever ce travail.

Ben de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. V. — *Biographie de la Flandre occidentale*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 485. — Hofman-Peerlkamp, *De Vita et doctrina Neerlandorum*, etc., p. 247. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*.

AUDENAERDE (*Robert VAN*), **AUDEN-AERD** ou **OUDENAERDE**, peintre d'histoire et de portrait, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Gand le 30 septembre 1663, mort en cette ville le 3 juin 1743. Son père, Pierre van Audenaerde, était, en 1663-1664, doyen du corps privilégié des instituteurs et institutrices de Gand. Maître de langues, il destina son fils à la même profession et lui enseigna, outre l'idiome flamand, le

latin et le français. Le jeune Robert y montra beaucoup d'aptitude, et apprit à fond la langue latine et sa prosodie. Mais, ainsi qu'il arrive presque toujours aux artistes de vocation, les aspirations de Robert van Audenaerde le portaient avec entraînement vers l'art plastique, auquel il se livra malgré le désir paternel, qui céda à un penchant si prononcé. Les peintres François van Cuyck van Myerop, chef-doyen de la corporation artistique de Gand, de 1679 à 1685, et Jean van Cleef, y affilié franc-maître en 1668 et élève de Gaspard de Craeyer, furent ses premiers instructeurs. A l'âge de 19 ans, il fut envoyé par son père à Tournay, pour y acquérir la pratique du français, tout en y continuant l'apprentissage de son art. En 1685 il partit pour l'Italie, et après avoir séjourné successivement dans les principales cités, pour y étudier les écoles italiennes par les chefs-d'œuvre qui enrichissaient les églises et les musées, il se rendit à Rome, où il entra dans l'atelier de Carle Maratti et compta parmi les meilleurs élèves de ce peintre. Il y cultiva simultanément la peinture et la gravure. A ce propos, J.-B. Descamps (*Vies des peintres flamands et hollandais*) et les biographes postérieurs racontent que l'artiste flamand reproduisit à l'eau-forte l'esquisse inédite du *Mariage de la Vierge*, de Carle Maratti, et que celui-ci, l'ayant vue exposée en vente, fut si mécontent de cette indiscrète reproduction, qu'il interdit au graveur la fréquentation de son atelier. Cependant Van Audenaerde rentra bientôt en grâce auprès de son maître, et devint son disciple de prédilection. Carle Maratti le dirigea dans la double voie qu'il avait choisie : il lui apprit à tirer parti, dans les grandes compositions, des effets combinés de l'eau-forte, de la pointe et du burin. Il l'employa, avec les graveurs Jean-Jacques Frey, de Lucerne, et Arnould van Westerhout, d'Anvers, à la reproduction de ses plus importantes conceptions.

A la mort de Maratti, en 1713, Robert van Audenaerde n'était plus chez ce maître : sa réputation artistique avait grandi, et son instruction littéraire lui

avait valu, à Rome, un véritable renom. Le cardinal J.-F. Barbarigo, évêque de Vérone, de l'illustre race des doges de Venise Marc et Augustin Barbarigo, était devenu son Mécène et avait confié à sa plume, à son crayon et à son burin le texte poétique et les allégories de son *Épitalame généalogique*, ouvrage consacré à la glorification de ses ancêtres. Van Audenaerde y travaillait depuis vingt-deux ans, lorsque, voulant revoir son pays, après une absence de trente-huit années, il sollicita un congé temporaire et partit pour la Flandre, en 1723. Il arriva à Gand et y fut accueilli avec empressement par les artistes et par ses concitoyens. Des tableaux lui furent demandés, et, pour les exécuter, il dut, en vertu de la Concession Caroline de 1540, s'y affilier à la corporation des peintres et sculpteurs. Les comptes de ce métier constatent qu'il y paya son entrée et sa cotisation en 1725. Il était encore dans sa ville natale, et se disposait à retourner en Italie, quand il reçut la nouvelle de la mort du cardinal Barbarigo. Cet événement changea les destinées probables de l'artiste. Désespéré de la perte de son protecteur, Robert Van Audenaerde accéda aux instances qui lui furent faites, et se fixa à Gand. Il renonça aux succès qui l'attendaient à Rome, où il avait acquis un rang distingué parmi les artistes et parmi les hommes littéraires. Familiarisé dès sa jeunesse avec les beautés de la latinité, ses poésies lui méritèrent, dit Descamps, le titre de *premier poète latin de son époque*. Aussi, ce fut sa réputation de linguiste et de poète, tout autant que son habileté de peintre-graveur, qui avait attiré sur lui l'attention du cardinal Barbarigo, et peut-être inspiré à Son Éminence l'idée du *recueil patronymique* qu'il lui fit exécuter. Ce haut dignitaire ecclésiastique l'affectionnait en outre pour son caractère franc, ses bonnes mœurs, sa vie régulière. Aussi résolut-il de lui ouvrir un brillant avenir religieux : au dire de Descamps, les ordres mineurs lui furent conférés peu avant son départ pour la Flandre.

Depuis son retour d'Italie jusqu'à son décès, Robert van Audenaerde ne quitta

plus la ville de Gand. Il continua jusqu'à la fin de sa longue carrière, de sa vie d'octogénaire, à cultiver la peinture et la gravure ; il termina plusieurs de ses estampes et les dernières planches du *Médailleur Barbarigo*, et peignit, pour des églises, des couvents ou des corporations, de vastes compositions. Mais il n'y trouva ni la fortune, ni même l'aissance qu'il aurait sans doute obtenues à Rome : la comptabilité de la corporation gantoise nous révèle, à l'année 1739, la pénible particularité que le vieil artiste, il avait alors 76 ans, refusa de payer sa cotisation professionnelle, parce qu'il n'avait pas eu de besogne picturale durant l'année écoulée. On estime comme les meilleures toiles qu'il ait peintes à Gand (on ne connaît guère les œuvres qu'il laissa en Italie) : l'*Apparition de saint Pierre aux Chortreux*, exécutée pour leur oratoire ; l'*Abbé Duermael et ses religieux en chapitre*, peinte pour le monastère de Baudeloo ; l'*Assomption de la Vierge*, commandée pour la chapelle des francs bouchers et poissonniers, en 1725, par de riches confrères de la gilde de Notre-Dame. Les deux derniers tableaux, immenses pages à nombreux personnages, tous portraits fort bien rendus, sont au musée de Gand. L'abbaye de Baudeloo, dont le prélat était un ami des artistes et notamment de Van Audenaerde, eut de lui deux autres productions : *Jésus-Christ guérissant les paralytiques* et *l'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*. — A l'église de Saint-Nicolas, à Gand, il y a une *Assomption de la Vierge* ; à l'église de Saint-Jacques, le *Martyre de sainte Catherine*, et à l'église du Petit-Béguinage, *Jésus-Christ au milieu des docteurs* ; ce sont des productions de moindre importance et inférieurs en mérite. — Le dessin, le style et la palette de Robert van Audenaerde prouvent l'étude des écoles italiennes et l'imitation de Carle Maratti. Les physionomies de ses personnages sont pleines de vie et d'expression caractéristique ; les têtes de femmes, *types italianisés*, en ont la gracieuse suavité. Le modelé de ses figures est correct, sa touche, quoique un peu sèche et dénotant, en quelque sorte, le peintre-graveur, est

franche et naturelle. — Les deux principaux élèves de Robert van Audenaerde, en Flandre, furent J.-B. van Volxsom et François Pilsen, tous deux Gantois. Van Volxsom était déjà franc-maître peintre, affilié à la corporation de Gand depuis 1706, quand il se mit sous la direction de Van Audenaerde. Le second prit la maîtrise en 1736 et fut juré ou sous-doyen du métier en 1740, 1741 et 1742. Il s'adonna aussi à la gravure en taille-douce et y acquit bien plus de réputation qu'en peinture. — Des portraits que peignit Robert van Audenaerde, on peut mentionner spécialement celui de Fr. Pilsen, que le disciple grava lui-même, et avec réussite. Il y a mis l'inscription: *Se ipsum sculpsit*, et il est signé: *R. V. Audenaerd pinx.* Plusieurs portraits dus au burin de F. Pilsen sont recherchés. On peut citer comme un de ses meilleurs celui de J.-B. *De Smet*, évêque de Gand, évidemment exécuté sous les yeux du maître, et pour lequel Robert van Audenaerde composa, en vers latins, un quatrain élogieux, qui a été buriné sous le portrait. Pareille preuve de son talent poétique se voit sous la *Conversion de saint Bavon*, la planche capitale de F. Pilsen, gravée d'après le magnifique tableau de P.-P. Rubens, de la cathédrale de Gand. Les deux quatrains sont signés: R. V. A. c. (*Robertus van Audenaerde composuit*). Les titres des estampes de Van Audenaerde et de son élève Pilsen, de celles surtout que ce dernier produisit du vivant de son maître, sont presque tous en latin. — On donne aussi à Robert van Audenaerde pour élèves: Joseph van Aken, de Gand, peintre de portraits et de genre, sur toile, velours et satin, mort à Londres en 1749; Jacques-François Deslyens, portraitiste, peintre d'histoire et de sujets mythologiques, mort à Paris en 1761. Le premier de ces artistes ne nous est pas autrement connu, le second, J.-F. Deslyens, avait été reçu franc-maître à Gand, en 1705, et le 6 juillet 1728, il fut nommé peintre du roi de France. Il peignit principalement le portrait, et y suivit les traces de son maître, dont il imita la manière.

L'œuvre de gravure de Robert van Au-

denaerde est très-considérable. Pour le recueil du cardinal Barbarigo il a gravé cent septante-quatre sujets : un frontispice in-folio, quatre-vingt-six grands entêtes allégoriques à médailles et quatre-vingt-sept emblèmes ou vignettes terminales. Le projet primitif portait à cent quatre-vingt-sept le nombre des sujets à graver. Les cent soixante planches livrées d'abord par l'artiste furent rassemblées en 1732 et mises sous presse à Padoue, avec un texte en prose latine, de F.-X. Valcavius, sous le titre de *Numismata virorum illustrium ex Barbadiâ gente*. Ce ne fut qu'en 1760 que le *Médailhier Barbarigo*, augmenté de sept entêtes, d'autant de vignettes finales, et cependant resté incomplet au décès de Van Audenaerde (1743), fut mis en vente, avec privilège exclusif, au prix de douze sequins. Le frontispice et sept sujets allégoriques et emblèmes ne sont pas signés; mais on n'y peut méconnaître la main qui dessina et grava les autres planches. Les figures allégoriques, celles de femmes surtout, sont traitées avec une extrême finesse de burin. Ce recueil admirable suffirait à justifier la réputation du graveur, lors même que l'habile artiste n'eût pas exécuté ses belles estampes d'après les maîtres italiens. Le *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, par Huber, Rost et Martini; le *Manuel de l'amateur d'estampes*, par Joubert, et le *Manuel des amateurs d'estampes*; par Ch. Le Blanc, qui résument toutes les publications analogues, mentionnent ensemble, de Robert van Audenaerde, douze portraits in-folio, dont neuf de cardinaux; vingt-sept pièces historiques et religieuses, d'après Carle Maratti, et trente-sept d'après d'autres peintres d'Italie, in-folio et grand in-folio. A cette nomenclature il faut ajouter les vingt planches des groupes et statues de Rome, qu'il grava, avec ses collaborateurs, pour la collection de Dom. de Rossi : *Raccolta di statue antiche e moderne, colle sposizioni di Paulo Alessandro Mafei*, cent soixante-quatre planches, en 3 volumes in-folio, 1704; les dix planches publiées sous cette rubrique : *Caii Julii Caesaris dictatoris triumphum... ab Andrea Mantenea...*

1692, et deux pièces anonymes représentant l'*Entrée* et les *Funérailles* de la reine Christine de Suède, morte à Rome le 19 avril 1689. L'œuvre de Robert van Audenaerde, en y comprenant les gravures non citées et quelques-unes qu'on lui attribue, s'élève à environ trois cents pièces. Le *Martyre de saint Blaise*, peint par Carle Maratti, est son chef-d'œuvre; la *Mort de la Vierge* et l'*Assomption de la Vierge*, d'après le même peintre, sont deux estampes justement appréciées. Plusieurs de ses portraits, et notamment ceux du cardinal *François Barberini* et de *Saint Philippe de Néri*, sont des mieux réussis. Le morceau le plus rare, et en même temps un des plus notables et des plus compliqués de son œuvre, est l'estampe commémorative de la fameuse *Thèse* soutenue à Rome en 1697, à l'occasion de la conversion de Frédéric-Auguste I^{er}, roi de Pologne. Pour symboliser cette conversion, André Procacini a représenté le pape Innocent XII assis sur son trône pontifical, tandis que l'hérésie est abattue à ses pieds; à ses côtés sont les quatre parties du monde et les peuples prosternés. L'estampe se compose de trois feuilles; dans des médaillons sont les portraits de *Frédéric-Auguste* et de *Christine de Suède*. Une autre grande *Thèse*: la *Colère d'Achille*, dédiée au même pontife et gravée d'après J.-B. Gauli, aussi en trois feuilles, n'est pas moins remarquable. — Les planches à portraits et figures allégoriques des *Numismata Barbatica* portent la signature: R. V. A. Gand. inv. inc. La plupart de ses estampes sont signées: R. Van Audenaerde, et c'est l'orthographe adoptée dans quelques dictionnaires biographiques et catalogues d'estampes. Dans d'autres ouvrages on écrit *Van Oudenaerde*. Les documents qui concernent son père, le doyen du corps des instituteurs gantois en 1663 et 1678, ainsi que sa signature et les actes de naissance et de décès des registres de l'état civil de Gand, portent *Van Audenaerde*, comme la véritable désignation patronymique.

Trompé par la diversité orthographique et par les dates mortuaires données par les biographes: 1717 et 1743, François

Basan, dans son *Dictionnaire des Graveurs*, seconde édition, 1789, d'un seul artiste en fait deux: Robert VAN AUDEN-AERD, bon peintre flamand, élève de C. Maratti et son graveur favori, décédé en 1717, et ROBERT VAN OUDENAERDE, mort en 1743, aussi élève de C. Maratti, dont il grava bon nombre de tableaux.

Selon Descamps, l'artiste ne grava plus que des planches de petite dimension depuis son retour en Flandre, la grande peinture absorbant toute son activité. C'est une erreur: plusieurs de ses planches capitales, et entre autres celles de la *Mort de la Vierge* et de l'*Assomption de la Vierge*, furent sinon exécutées entièrement, du moins terminées à Gand; elles sont marquées du millésime de 1728. L'Académie de dessin de Gand possède une collection de septante-six épreuves des *Numismata Barbatica*, qui, après la mort du graveur, passèrent à son disciple Pilsen, et plus tard dans le cabinet d'estampes de M. Borluut de Nortdonck. Ces épreuves sont accompagnées de la liste première des gravures à exécuter pour l'ouvrage, liste autographe de Robert van Audenaerde. — Outre F. Pilsen, il est encore un graveur qui s'est formé à l'école de Robert Van Audenaerde: c'est Abraham Janssens, qui pratiqua la gravure à l'eau-forte.

Avant Robert van Audenaerde, la ville de Gand n'avait pas eu de graveurs au burin parmi ses artistes. Dans la gravure à l'eau-forte, le premier fut Liévin Cruyl (Livinus Cruylus), prêtre, excellent dessinateur, graveur et architecte, qui fut contemporain de Van Audenaerde, à Rome.

Pour résumer les divers jugements émis sur Robert van Audenaerde par les biographes qui l'ont apprécié soit comme peintre, soit comme graveur, soit au point de vue de sa double spécialité artistique, nous constaterons que l'on accorde presque généralement plus de mérite à ses gravures qu'à ses tableaux: peut-être parce que ces derniers sont très-peu connus hors de sa patrie. Quoi qu'il en soit, on reconnaît unanimement que dans les eaux-fortes son trait est correct, souvent plein de sentiment, et sa pointe

très-spirituelle ; dans ses planches en taille-douce, le burin est tantôt pur et vigoureux, tantôt fin, moelleux et des plus suaves.

Edm. De Busseher.

AUDENAERDE (*Daniel VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Hamme, près de Termonde, en 1615, mort à Anvers en 1678. Il entra fort jeune dans l'ordre des Carmes déchaussés et y prit le surnom de *Daniel à Virgine Maria*, sous lequel il est plus particulièrement connu. Il se signala par ses vertus, sa science et un dévouement charitable à toute épreuve, dont il devint victime dans une maladie contagieuse qui sévissait à Anvers en 1678. Il a laissé un grand nombre d'écrits la plupart en flamand : la *Bibliotheca carmelitana*, t. I, pp. 376-579, en énumère quinze traitant de sujets ascétiques où de la vie de personnalités religieuses distinguées. Les auteurs ecclésiastiques les plus recommandables louent ses qualités éminentes et son savoir.

Bon de Saint-Genois.

AUDENAERDE ou **THOMAS A VIRGINE**, prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Audenaerde, mort à Geldre, le 22 février 1668. Il entra très-jeune dans l'ordre des Carmes déchaussés, où il se distingua surtout par un talent remarquable de prédication. On lui doit deux ouvrages ascétiques intitulés :

1^o *Concordia Evangelica Christi*. Antverpiæ, 1673 ; in-4^o.

2^o *Typus Gratiarum B.-V. Mariæ*. Coloniae-Agrippinæ, 1687 ; in-8^o.

Bon de Saint-Genois.

Bibliotheca Carmelitana, t. II, p. 832.

AUDOMARE, évêque de Tournay en 812. Voir VANDELMAIRE.

AUDOMARUS A SANCTO BERTIO, écrivain ecclésiastique, né à Ostende au XVII^e siècle. Voir DE SMET.

* **AUFFAY** (*Jean D'*) ou **DAUFFAY**, né à Béthune, fut maître des requêtes au grand conseil de la duchesse Marie de Bourgogne. Ce conseil, fixé à Malines par Charles le Téméraire (1473), avait été rendu ambulant par sa fille. A dater de 1477, il devait se réunir dans la ville où siégeait la duchesse. Le Jean Offuys qui figure parmi les huit commissaires choisis par le gouvernement ducal

pour juger, conjointement avec les autorités de la commune de Gand, messires d'Hugonet, d'Himbercourt (voir ces noms) et le protonotaire de Clugny, paraît n'être autre que Jean d'Auffay. La précieuse cédule du 28 mars 1476, qui contient ce nom, ne lui donne point la qualité de monseigneur et ne le range point au nombre des chevaliers. Un pareil choix indique que d'Auffay n'était pas mal en cour, et qu'il n'inspirait cependant aucune défiance aux partisans des privilèges populaires et de la nationalité flamande.

Aux importantes négociations dont il fut chargé dans la suite, on voit qu'il sut mériter par sa science juridique et son fidèle dévouement la confiance dont l'avaient honoré ses maîtres. L'histoire le mentionne parmi les hauts mandataires qui signèrent, le 27 août 1480, une trêve entre le duc Maximilien et le roi Louis XI, et qui entamèrent aussitôt des négociations laborieuses en vue d'une paix définitive. C'est sans doute à cette époque que Jean d'Auffay composa le mémoire assez volumineux qui nous est resté de lui, pour soutenir les droits de Marie de Bourgogne et de son époux Maximilien « aux duchez de Bourgogne, « comtez d'Artois, Bourgogne, Boulo- « gne, Guisnes, villes et chatellenies de « Lille, Douay et Orchies avec les appar- « tenances, etc. » Jean d'Auffay avait été spécialement choisi pour écrire cette justification. Louis XI jugea le plaidoyer digne d'une réplique, et il en chargea son procureur général, Jean de Saint-Romain. Le manuscrit original de Jean d'Auffay repose à la Bibliothèque impériale de Paris. On y voit, dans une miniature allégorique, Marie de Bourgogne défendant sa cause devant son implacable adversaire. La réponse se trouve à Lille : elle n'a point été publiée, tandis que l'écrit justificatif de Jean d'Auffay figure dans le *Codex juris gentium diplomaticus*, édité par Leibnitz en 1693 ; mais l'illustre éditeur enlève l'œuvre à son véritable auteur pour l'attribuer au chancelier de Bourgogne. Il prend aussi avec le texte certaines libertés que ne se permettrait plus la critique allemande contemporaine, si

scrupuleuse en son exactitude. Les manuscrits du mémoire de d'Auffay sont fort nombreux. On en trouve un à la Haye, un à Lille, un à Amiens, deux à Arras, dont l'un est une copie de l'époque ; un à Florence, dans lequel l'auteur est appelé *seigneur de Lambres* ; un enfin à Gand, lequel paraît correct, quoique d'une écriture assez récente (XVIII^e siècle). En voici le début : « Pour obéir à ceulx » qui sur moy ont autorité et puissance » de commander, j'ai en mon rude, inepte » et mal aorné (Leibnitz imprime : *ordonné*) language maternel memorié et » recueillit par escrit ce qu'en diverses » journées, assemblées, parlemens et communications des gens et ambassadeurs » du roy de France, etc. »

Il proteste, plus loin, de sa bonne foi et de sa véracité en termes qui dénotent une nature franche et honnête, pleine de simplicité et de modestie. « J'expose, dit-il, » ce que j'en ai trouvé au vray, sans y avoir » adjouté, posé ou escript chose gisant » en fait que ne l'aye trouvée par enseignement si authentique que je m'entiens » bien pour apaisé ; et requiers que se je » dis rien ou reprens aucuns points trop » aigrement (au jugement des gens du » roy) ou trop laschement (au jugement » du Conseil de mesdits sr et dame), qu'il » me soit pardonné. Car, nageant entre » deux, j'ai labouré et se je n'y ai sceu » parvenir, c'est mon ignorance, etc. »

Il fait lui-même ensuite l'analyse de son travail, divisé en deux parties principales. « En la première, dit-il, je déduiray le droit universel possessoire à ma » très-redoutée dame (lors damoiselle) » escheu par le trespas de feu monsr » le duc Charles, son père, que Dieu absoille. En la seconde partie, qui sera la » plus grande et contiendra autant de » parcelles (*paroles*, imprime Leibnitz) » que de pays dont peult estre question, » je monstreray particulièrement le droit » que madite dame en seigneurie et propriété a en chascun desdits pays, villes, » terres et sgries : respondant aux objections que font au contraire les gens » du Roy. »

On voit que d'Auffay fut l'un des champions de notre nationalité, au milieu des

grands périls que lui faisait courir, au X^e siècle, l'ambition du roi de France. A ce titre, il ne saurait être indifférent aux Belges du XIX^e siècle. F. Hennebert.

J. de Saint-Genois, *Procès contre Hugonet et Himbercourt (Bulletins de l'Académie de Belgique, année 1859)*. — Kervyn, *Histoire de Flandre*. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. VII, p. 9. — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Tournai*. — *Manuscrits de la Bibliothèque de Gand* (n^o 57 du catalogue) : — Leibnitz, *Codex diplomaticus*, 2^e partie.

AUFROI, évêque d'Utrecht, décédé en 1008. Voir ANSFRIDE.

AUGUSTIN, cinquième évêque de Tournai, vivait au VI^e siècle. Saint Médard avait réuni sous sa crosse les deux diocèses de Noyon et de Tournai. A sa mort, vers 563, Augustin fut élu par le chapitre de Noyon, au préjudice de celui de Tournai, et il fixa sa résidence à Noyon. De là des mécontentements, qui ne cessèrent que lorsque les Tournaisiens eurent obtenu qu'on leur rendit leur évêque particulier. Ils attendirent six siècles.

F. Hennebert.

AUGUSTIN DE SAINT-GOMAR, poète flamand, né à Termonde en 1656, mort en 1703. Voir VERMEIREN.

AULA (*Barthélemy DE*), écrivain ecclésiastique, né à Hal, décédé en 1575. Voir HOVE (*Barthélemy VAN*).

AURATA (*Jacques*), humaniste, né à Anvers, vivait au XVII^e siècle. Ce personnage, dont le nom véritable pourrait bien avoir été traduit du flamand en latin (peut-être s'appelait-il Vergult?), était maître d'école ou instituteur en Hollande. Il publia, à la Haye, en 1615, un traité de grammaire in-8^o, intitulé : *De Studio linguae latinae*.

Bon de Saint-Genois.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 500.

* **AUSSAY** (*Pierre D'*) ou **D'AUXY**, évêque de Tournai, était bourguignon de naissance, comme Philippe d'Arbois à qui il succéda. Docteur en droit et chanoine de Tournai, il fut choisi par le chapitre, en 1378. Son entrée eut lieu l'année suivante. On fit grâce, à cette occasion, aux bannis pour un an. Malheureusement, les divisions religieuses du XIV^e siècle, résultant de la coexistence de deux papes, Urbain et Clément, dont l'un résidait à Rome et l'autre à Avignon, diminuaient fort le diocèse de Tournai.

L'évêque clémentiste était réduit à Tournai et au Tournaisis, son compétiteur, urbaniste, ayant pour lui tous les Flamands. Ceux-ci d'ailleurs, détestaient dans l'évêque un partisan de leur comte, auquel ils faisaient alors une guerre acharnée. Le prélat en subit sa part de désastres. Le château d'Helchin, sorte de forteresse qui servait en même temps à la villégiature des évêques tournaisiens, fut brûlé par les Gantois pendant le siège d'Audenaerde : il n'en resta que les murailles. Pierre d'Aussay fit de louables démarches pour réconcilier ses ouailles rebelles avec Louis de Male. Une lettre qu'il écrivit aux Gantois (1383) les engagea à entrer en pourparlers de paix. L'évêque envoya des délégués à Eename, où ils se rencontrèrent avec ceux de l'évêque de Liège et ceux des révoltés. Déjà en 1382, il y avait eu dans la ville épiscopale une réunion entre les députés des deux partis. Philippe d'Artevelde y parut ; mais on lui fit de si dures conditions, qu'il préféra tenter un suprême effort. La fortune qui lui donna la victoire à Beverhout lui réservait la mort à Roosebeke. Au retour de cette victoire, Charles VI se reposa dans la ville fidèle aux rois de France. En cette circonstance, l'évêque hébergea l'oncle du monarque, le duc de Berry. Plus tard, il eut pour hôtes le duc et la duchesse de Brabant, qui réussirent enfin, mais non sans peine, à mettre d'accord l'orgueilleux duc qui succédait au comté de Flandres et les intraitables bourgeois de Gand (1385). Il avait assisté, l'année précédente, en l'église Saint-Pierre de Lille, avec l'archevêque de Reims, les évêques de Paris, de Cambrai et d'Arras, et cinq abbés, aux funérailles de Louis de Male. Il paraît que, las des dissensions religieuses qui lui aliénaient la plus grande et la plus riche partie de son diocèse, il s'était retiré à Paris, où les prélats tournaisiens possédaient un hôtel. C'est là qu'il mourut en 1387 ; et l'on raconte que, privé de son bien durant sa vie, l'évêque défunt fut encore dépouillé par des serviteurs sacrilèges.

F. Hennebert.

Cousin, *Histoire de Tournai*. — Froissart. — Catulle. — Kervyn, *Hist. de Flandre*.

AUSTREBERTE (Sainte), première abbesse de Pavilly, née à Macronne près d'Hesdin, vers 630, morte en 703 ou 704. Cette sainte, qui porte encore le nom d'Austrodeberte, Austroverte, Eustreudeberte et Eustreberte, n'appartient à la Belgique que par sa naissance et les premières années de sa vie. Son père, Badefrai, habitait l'ancien château de Macronne, près de Térouanne ; il était attaché, comme officier, à la cour du roi Dagobert I, et sa mère, Framéchilde ou Frameuse, appartenait à la famille princière allemande. Après avoir vécu assez longtemps en vierge chrétienne dans la maison de son père, Austreberte entra au monastère de Pont, sur la Somme, près d'Abbeville, et en devint prieure. Saint-Philibert, abbé de Jumièges, l'appela ensuite à gouverner l'abbaye de Pavilly, dans le pays de Caux, près de Rouen, et elle conserva cette charge jusqu'à sa mort, arrivée probablement en 704.

Eugène Coemans.

Acta SS. Februarii, t. II, p. 417. — Ghesquierius, *Acta SS. Belgii*, t. V, p. 422. — Malbrancq, *De Morinis*, t. I, pp. 339 et seq. passim. — Mabilion, *Acta ordin. Benedict.*, t. III, p. 25. — Mabilion, *Ann. Benedict.*, p. 469.

AUSTRICUS (*Liévin*), médecin à Gand, vivait au *xvii*^e siècle. Selon toute probabilité, le nom flamand de ce personnage était Oosterlynck. Dans le seul ouvrage qu'il nous a laissé, il prend le surnom de *Gandensis*, d'où l'on doit conclure qu'il était natif de Gand. Au commencement du *xvii*^e siècle, on le trouve établi à Paris, où il publia un opuscule sur la peste, maladie qui semble avoir fait l'objet spécial de ses études. Cet ouvrage fut imprimé par Josse Badius, en 1512, sous le titre suivant :

Levini Austriaci Gandensis ex variis authoribus adversus pestilitatem tam preservativo quam curativo regimine libellus, Reipublicæ Gandavorum dedicatus.

L'ouvrage est précédé d'une épître didactique au magistrat de Gand ; Austrius y déclare qu'ému des progrès que faisait la peste dans son pays, il a cru de son devoir de rechercher dans les écrits des anciens tout ce qui pouvait aider à combattre ce terrible fléau dans sa patrie. Si l'œuvre est imparfaite, il pense que le collège des trois médecins en titre

de la ville de Gand pourra y suppléer. Peut-être, ajoute-t-il, s'étonnera-t-on qu'il n'ait pas écrit ce livre dans sa langue maternelle; mais la terminologie, consacrée dans l'art médical, lui a fait une loi de le rédiger en latin. A la fin du volume, il engage les Gantois à supporter cette calamité avec résignation et, trait caractéristique des mœurs de l'époque, à aller implorer saint Macaire, patron contre la peste, qu'on vénérât dans l'abbaye de Saint-Bavon à Gand.

Le savant imprimeur Josse Badius, plus connu sous le nom d'Ascensius, qui résidait alors à Paris, inscrivit sous le titre du livre un envoi, en vers latins, adressé au magistrat de Gand, où les cures de Liévin Austricus sont hautement louées.

BOIS de Saint-Genois.

Messenger des sciences historiques, 1846, p. 291.
— Piron, *Levensbeschryving*.

***AUTBODE** ou **OBODE** (Saint), missionnaire, était écossais et vint en Belgique, vers le milieu du VII^e siècle, avec saint Foillan et saint Ultan, pour y prêcher l'Évangile. Après avoir parcouru l'ancien Hainaut, l'Artois et la Picardie, il se retira près de Laon, où il vécut en ermite jusqu'à sa mort, arrivée probablement en 690. Nous ne possédons guère de plus amples détails sur cet apôtre du Hainaut.

Eugène Coemans.

Ghesquierius, *Act. SS. Belgii*, t. IV, p. 399. — *Gazet, Hist. eccles. Belgii*, p. 463.

AUTEL (*Jean-Frédéric* comte **D**'), baron de Vogelsang, feld-maréchal, gouverneur et capitaine général du duché de Luxembourg, chevalier de la Toison d'or, etc., naquit le 7 septembre 1645, à Luxembourg, et mourut le 1^{er} août 1716. Après avoir été pendant quelque temps conseiller de robe courte au conseil provincial du Luxembourg, il embrassa la profession des armes pour laquelle la nature l'avait doué d'aptitudes toutes particulières. Il débuta en qualité de colonel d'un régiment haut allemand au service d'Espagne; bientôt après, il fut nommé lieutenant général des troupes de l'électeur Palatin, général d'artillerie de l'empereur Léopold I^{er}, puis feld-maréchal. Il assista à presque toutes

les mémorables actions de guerre qui remplirent la seconde moitié du XVII^e siècle: Seneffe (1674), Fleurus (1690), Steenkerke (1692), Neerwinde (1693), lui fournirent successivement l'occasion de déployer et son courage et son habileté. Le roi d'Espagne Charles II récompensa ses services par le titre de comte (1685), et, après la paix de Ryswick, il devint gouverneur et capitaine général des ville et duché de Luxembourg et comté de Chiny. Il fut aussi justicier des nobles de la même province, enfin il obtint de Philippe V le collier de la Toison d'or (1706). Cette dernière distinction ne fut toutefois pas reconnue par l'empereur Joseph I^{er}, dont la famille disputait la couronne d'Espagne au petit-fils de Louis XIV.

Général Guillaume.

Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*.

AUTRICHE. Voir les princes de cette maison à leur prénom.

AUVERGNE (*Hugues D*'), prince abbé de Stavelot, décédé en 1373. Voir HUGUES D'AUVERGNE.

AUVERLOT (*Albert*), naquit à Tournai, le 8 juillet 1762, dans les rangs les plus humbles de la société. Il n'en eut que plus de mérite à conquérir une position indépendante dans un temps où l'on avait plus de peine qu'aujourd'hui à devenir quelque chose quand on n'était rien. Après avoir fait ses humanités au collège de sa ville natale, il entra comme clerc chez un procureur dont il fut bientôt le confrère. A cette époque, les Pays-Bas se ressentait déjà de la contagion de la fièvre révolutionnaire qui s'allumait en France. Auverlot embrassa avec ardeur les idées de progrès que nourrissait chez nous une minorité intelligente et passionnée. Lorsque les troupes républicaines entrèrent à Tournai, le 8 novembre 1792, les habitants furent convoqués en assemblées primaires pour élire une administration provisoire (9 janvier 1793). Neuf noms étaient sortis d'une élection plus ou moins libre. Les commissaires de la nation, par un de ces coups d'autorité familiers au régime de l'époque, crurent bon de renforcer la nouvelle régence en y adjoignant onze individus non désignés par les électeurs. Auverlot fut du

nombre : preuve assez claire qu'on avait distingué la solidité et la ferveur de ses convictions. Cependant, dès le 30 mars, la retraite précipitée des Français, trahis par la victoire, fit rentrer pour trois mois dans le néant les nouveaux administrateurs. La victoire de Fleurus leur rendit le pouvoir : Auverlot fut promu alors aux fonctions de fiscal et d'accusateur public de la commune (1794). Ses connaissances juridiques le désignèrent, la même année, au choix de l'administration centrale de la *ci-devant* Belgique, pour faire partie de la commission provisoire de justice, destinée à remplacer, jusqu'à la constitution des nouveaux tribunaux, l'ancienne organisation judiciaire, balayée par la tourmente. En le nommant ensuite commissaire du pouvoir exécutif près la municipalité de Tournai, le directoire témoignait la confiance la plus étendue dans son énergie et dans son civisme. Un trait de sa carrière administrative nous fait estimer en lui un de ces hommes que leur présence d'esprit et leur décision rendent si précieux aux jours d'orage ; un de ces citoyens dévoués qui, sous la domination étrangère, ne se laissent pas aller à une égoïste abstention, et aiment mieux accepter les chances redoutables de l'autorité que de la laisser tomber en des mains indignes et devenir un instrument d'anarchie. Après le coup d'État de fructidor, il y eut un retour de terreur, avec le cortège ordinaire d'aveugle vandalisme. Les saints de pierre qui peuplent le large portique de la vieille cathédrale couraient le danger d'être septembrisés. Auverlot, pour protéger ces hôtes inoffensifs, n'hésita pas à faire murer les baies ogivales donnant accès dans le saint lieu. Les Tournaisiens ne se montrèrent pas ingrats envers l'intépide commissaire. Élu en 1798, membre du conseil des Cinq-Cents, il alla ensuite siéger au Corps législatif jusqu'en l'an XII (1803). Une mort subite mit fin, en 1820, à une carrière si bien remplie : ses dernières années s'étaient passées dans l'exercice paisible d'une charge de notaire qu'il possédait depuis l'an V.

F. Hennebert.

Hoeverlant, *Histoire de Tournai*. — Chotin, *Histoire de Tournai* — Documents inédits.

AUVIGNY (*Jean DE CASTRE D'*), écrivain et militaire, naquit, en 1712, dans le Hainaut et fut tué au combat de Dettingen en 1743. Il servit avec distinction dans les cheveau-légers et se fit un nom dans les lettres par la publication de plusieurs ouvrages historiques dont quelques-uns ne sont pas sans mérite, notamment les trois premiers volumes d'une *Histoire de Paris* et les huit premiers volumes des *Vies des Hommes illustres de la France*, ouvrage qui fut continué par l'abbé Perau et par Turpin. On a encore de Jean de Castre, qui travaillait en collaboration avec l'abbé Desfontaines, deux volumes d'*Amusements historiques* et les *Mémoires* (prétendus) de Mademoiselle de Barneveldt, 2 volumes.

Général Guillaume.

AUVIN (*Charles-Joseph-Arnold-Victor baron D'*) ou **DAUVIN**, homme de lettres, né à Burdinne (comté de Namur), le 31 juillet 1756, de Jean Charles d'Auvin et de Françoise de Hamal. Il appartenait à une ancienne famille namuroise qui a donné, au siège épiscopal de Namur, Jean d'Auvin, son sixième évêque (qui suit). Dans des actes du *xvi^e* et du *xvii^e* siècle, ses ancêtres sont qualifiés de nobles, de chevaliers et d'écuyers ; l'un d'eux même est désigné sous le titre de baron Ch. d'Auvin. Nous le voyons figurer lui-même dans la liste des personnes admises à siéger à l'état noble de Namur, en 1788, sous la désignation de M. d'Auvin, seigneur d'Hodoumont. C'est la seule particularité que l'on connaisse de sa vie publique.

« Orphelin très-jeune, dit-il lui-même, dans ses *Mélanges* (cahier V, p. 57), j'ai voyagé beaucoup. J'ai parcouru la France, l'Allemagne tout entière, la Hongrie, la Transylvanie, la Hollande, la Pologne, la Prusse et l'Italie. Mon goût pour l'histoire naturelle a absorbé toutes mes attentions. Quoique j'aie appris la langue de la plupart des pays que j'ai visités, j'ai cependant voyagé avec très-peu de fruits, parce que j'étais trop jeune. Je n'ai recueilli de ces grands espaces que j'ai parcourus que des minéraux, des pétrifications, des coquillages et quelques objets d'art

„ dont j'ai formé un cabinet assez considérable. »

Ce cabinet, ainsi que sa collection de médailles installés par lui dans le magnifique château d'Hodoumont, dont-il avait tracé les jardins, fut vendu et dispersé à Anvers, en 1838. D'Auvin était mort, dans sa belle propriété, le 23 février 1837, en laissant quatre enfants, dont un fils et une fille, issus de sa femme Alexandre Marotte.

Le baron d'Auvin a su conquérir une place dans le domaine littéraire par une publication bizarre mais intéressante, divisée en divers cahiers publiés à des intervalles inégaux, de 1815 à 1836. Les neuf premiers fascicules édités à Bruxelles portent pour titre : *Mélanges de littérature et de politique pour servir à l'histoire ou pot-pourri par M. d'Auvin, Belge*. Au dixième cahier, imprimé en 1828, son nom est remplacé sur la couverture par celui de *Jacques*, qui est censé être son valet, le maître étant devenu trop vieux pour écrire encore lui-même. Le quinzième cahier porte la date de juin 1836. Il est terminé par une prière d'adieu, pleine de généreux sentiments et dans laquelle l'auteur annonce qu'étant près de sa fin, il cesse cette publication. Du reste, ce soi-disant Jacques était le pseudonyme d'un ancien serviteur, type de fidélité et d'honnêteté, qui s'appelait Jean-Charles Charlier et qui demeura chez lui pendant cinquante-six ans, sans qu'il eût jamais écrit une seule ligne pour son maître. Les *Mélanges* justifient leur titre et forment un véritable pot-pourri, une sorte de journal où d'Auvin jette pêle-mêle des historiettes, des extraits de journaux, des récits de causes célèbres, des débats parlementaires, des petits traités de morale, des aperçus historiques, des anecdotes, des pensées philosophiques et des aphorismes. Au milieu de cet amas confus, on remarque cependant un esprit droit, frondeur et caustique, mais surtout disposé au bien. L'auteur ne manquait ni de culture littéraire, ni d'érudition, et bien que cette espèce de mémorial soit dépourvu d'ordre et de méthode, il réunit l'agrément à un certain intérêt historique. Quand il parle des événements

du royaume des Pays-Bas qui préparèrent la révolution de 1830, ses tirades contre les ministres et les actes du roi Guillaume Ier, comme celles qu'il lance contre Napoléon Ier, sont fort vives. On voit que tout ce qui était tyrannique et injuste blessait profondément sa conscience et son patriotisme. Contrairement à ceux qui écrivent des mémoires de leur temps, le baron d'Auvin est fort sobre de détails personnels; il ne parle presque jamais de lui-même. Peu soucieux du bruit ou des honneurs, il se tint constamment à l'écart, et ne voulut même pas faire reconnaître officiellement son titre de baron par le gouvernement hollandais.

Les *Mélanges*, pour être complets, doivent former seize cahiers in-8°, qui sont recherchés des bibliophiles et qu'on trouve rarement réunis; le seizième cahier surtout est peu commun.

Le *Courrier de la Meuse* a consacré aux *Mélanges* un compte rendu, dans son numéro du 7 septembre 1825.

Bon de Saint-Genois.

Galliot, *Hist. de Namur*, t. III, p. 329, t. IV, p. 163. — Documents de famille. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*. — Goethals, *Onomasticon*, p. 95.

AUVIN (Jean d') ou **DAUVIN**, évêque de Namur, naquit en 1559, selon toute probabilité, dans cette ville et y mourut le 15 septembre 1629. Son père, Jean d'Auvin, et sa mère, Marie de Monbeek, tenaient un rang distingué dans la noblesse de la province de Namur. Après avoir obtenu le grade de licencié en théologie, il devint chanoine gradué de la cathédrale, et, depuis 1597, archidiacre du diocèse et grand vicaire de l'évêque de Buisseret, son prédécesseur. Nommé à son tour au siège épiscopal à Namur, par les archiducs, en 1614, et confirmé en cette qualité par le pape Paul V, il fut sacré, le 22 novembre 1615, par F. Vander Burch, évêque de Gand, assisté de l'évêque de Bois-le-Duc et du suffragant de Liège. Gramaye, qui semble avoir eu recours à ses connaissances historiques pour la composition de ses *Antiquitates Belgicae*, assure que c'était un homme de savoir et de grande piété (*Namurcum*, p. 47). En 1617, il contribua puissamment à la restauration de l'église

du monastère de Boneffe, récemment incendiée alors par les Hollandais, et y consacra quatre autels. Deux ans après, il fit imprimer les offices propres des saints de son diocèse, rédigés suivant la forme du bréviaire romain. Il eut pour collaborateur de cet ouvrage le P. Monin, auteur du *Sacrarium Leodiense*.

Les divers actes de son administration portent les traces de son activité, ainsi que de son désir de relever les pompes du culte et de réprimer les abus qui, à la faveur des troubles antérieurs, s'étaient glissés dans les diverses parties de son diocèse. Les synodes de Namur et les archives de la cathédrale, conservées aux archives de l'État, dans cette ville, en font foi et prouvent que c'était un des prélats les plus méritants des Pays-Bas catholiques, en même temps qu'un ami des lettres et des arts.

Bou de Saint-Genois.

Gaillot, *Hist. de Namur*, t. III, p. 175 ; t. IV, p. 548. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IV, p. 103. — *Gallia Christiana*, t. III, p. 546 A, et t. VIII, pp. 582 et suiv. (1864).

AUWEGHEM (*Charles VAN*), poète flamand, né à Gand au xvi^e siècle. Il vivait à l'époque des troubles survenus dans les Pays-Bas pendant le règne de Philippe II ; il était hostile au régime violent qu'avaient inauguré, à Gand (1578), Hembyze et Dathenus, lors de la publication de l'édit nommé *Paix de la religion*.

Ce fut pendant les négociations de la ville de Gand avec le duc de Parme, qui assiégeait Anvers, qu'Auweghem composa la chanson qui retrace le tableau des exactions commises par Hembyze et qui prédit la ruine de son gouvernement :

*Ghy Calvinisten, hoort,
Vertreect nu rechte voort
Uut Ghendt, die schoone stede,
En laet die zoo zy was ;
Vlucht over den plas,
Haest u zeer ras,
Leedt u ministers mede,
Raedt ic u op dit pas.*

Cette chanson, empreinte de verve et d'audace, a été publiée, en 1839, par la *Société des bibliophiles flamands* (1).

Ph. Blommaert.

AVEROULT (*Antoine D'*) ou **AVROULTIUS**, écrivain ecclésiastique, né en 1554, décédé en 1614. Les plus anciens biogra-

(1) Voyez p. 512, *Politieke balladen, refereinen, liederen en spotgedichten der xvi^e eeuw*.

phes, Valère André, Sweertius, Foppens, font naître ce zélé religieux à Bouvignes près de Dinant, tandis que Paquot et les frères De Backer lui assignent la ville d'Aire en Artois pour patrie. Jusqu'à preuve du contraire, nous admettons la première assertion.

Averoult étudia la philosophie à Louvain, au collège du Faucon, et devint bachelier en théologie. Il fut nommé recteur de ce collège en 1598 ; mais il abandonna ces fonctions pour entrer dans la compagnie de Jésus en 1600. Doué d'une éloquence naturelle remarquable, il fut chargé de la prédication, surtout en Artois, où les églises dépouillées par les iconoclastes trouvèrent en lui un vaillant restaurateur. C'est grâce à son zèle que le culte des images, longtemps négligé, y fut rétabli. Il mourut à Tournai, âgé de soixante ans, à la suite des fatigues de son saint ministère.

Il publia d'abord en français, à Douai, en 1603 : *Les Fleurs des exemples*, etc., 2 vol. in-8°, réimprimé successivement à Paris en 1603 et 1606, à Rouen en 1606, à Paris en 1608, à Rouen en 1626 et à Lyon en 1649. Il traduisit lui-même ce livre en latin. L'édition la plus complète de cet ouvrage fut publiée à Cologne, en latin, en 1624. Paquot en donne une bibliographie complète. Il fut également traduit en polonais et publié dans cette langue avec le *Grand Miroir des exemples* du P. Jean Major, par le P. Simon Wysocki ; in-fol.

L'œuvre d'Averoult n'est pas exempte d'erreurs ; elle renferme beaucoup de faits apocryphes et témoigne parfois d'une critique peu judicieuse. Averoult a encore fait paraître :

1^o *Pii gemitus catholicorum : adjecta sunt remedia spiritualia contra pestem*. Duaci, 1614.

Il en existe aussi une édition française.

2^o *Hortulus Beatae Mariae Virginis*. Colonie, 1616.

Bou de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. XIII, pp. 151-153. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, pp. 150. — Foppens, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 69. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I, p. 29. — Kobus et Rivecourt, *Biographisch Handwoordenboek*, p. 68.

AVESNES (*Jean D'*), comte de Hai-

naut en 1256. Voir JEAN I^{er} D'AVESNES.

AVESNES (Jean D'), comte de Hainaut en 1279. Voir JEAN II D'AVESNES.

AVESNES (Baudouin D'), sire de Beaumont, vivait à la fin du XIII^e siècle. On connaît la tragique histoire de Bouchard d'Avesnes (qui suit) qui, bien que chanoine et sous-diacre, n'avait pas craint, cachant cette qualité, d'épouser la fille de Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut. C'est du second des fils nés de cette union, du sire de Beaumont, nommé Baudouin comme son aïeul, qu'il sera parlé dans cette notice. Bien que déclarés illégitimes par leur mère Marguerite, les d'Avesnes avaient été reconnus aptes à lui succéder par l'empereur Frédéric II, par Louis IX, et même par le pape Innocent IV. Baudouin dut à ces arbitres souverains l'apanage et le titre de sire de Beaumont (1246). Il ne tarda pas, du reste, à se réconcilier avec la *Dame noire* : car déjà, en 1258, on le voit chargé par elle d'aller défendre le château de Namur contre Louis de Luxembourg; c'est lui encore qui, en 1263, opère à main armée la réunion du comté de Namur à la Flandre. Il assiste enfin aux funérailles de sa mère en 1279. Cet honnête seigneur dont un de ses contemporains dit : « Il fut ungs des » plus saiges chevaliers de sens naturel » qui fust en son temps, bien que moult » petit et menu », ne paraît pas avoir nourri une éternelle rancune contre ces frères ennemis, portant le nom odieux de Dampierre; car, en 1287, il céda au comte Gui, les villes de Dunkerque et de Warneton, qui lui avaient été dévolues, moyennant une pension viagère pour lui et pour sa femme, fille de Thomas de Coucy, seigneur de Vervins. Son épitaphe, conservée dans l'église des Cordeliers, à Valenciennes, nous apprend qu'il mourut en 1289. Ce qui doit empêcher son nom de périr, c'est une chronique au titre de laquelle il figure, sans qu'on puisse cependant, à raison tant de sa qualité de chevalier que de certains passages qu'il n'aurait pu écrire, lui en attribuer la paternité. C'est probablement

par son ordre sinon par lui-même que fut composée cette vaste compilation, laquelle remonte jusqu'à la création du monde. On en trouve un manuscrit du temps à Paris. Il en existe de nombreux abrégés tant en latin qu'en français. Voici le titre du manuscrit de Bruxelles, analysé par M. de Reiffenberg : *Che sont croniques extraits et abrégies des livres monseigneur Bauduin de Avesnes, fil jadis le contesse Margheritte de Flandres et de Hainau, qui fut moult saiges hons, et en assembla de pluisieurs livres, et ce sont li capitte dont chilz livres parolle*. Ce livre renferme, outre la partie qu'on peut attribuer à Baudouin, laquelle ne peut guère dépasser 1280, une suite qui s'étend jusqu'à la mort du roi d'Angleterre Richard VI (1399). Les nombreuses généalogies que renferme la chronique ont été extraites, vers la fin du XIII^e ou le commencement du XIV^e siècle, par Enguerrand de Coucy, allié de notre Baudouin, sous le titre de : *Lignage de Coucy et de Dreux*. Un abrégé généalogique plus étendu et en latin a été publié à Anvers en 1693 (in-fol de 57 pp.), par le baron Le Roy, sous ce titre : *Chronicon Balduini Aveniensis, Toparchæ Bellimontis, sive Historia genealogica comitum Hammonia aliorumque principum*, et les savants ont pensé que l'original avait été écrit en latin. M. de Reiffenberg croit, au contraire, que Baudouin, homme d'épée, n'a pu se servir de l'idiome des clercs, et qu'il aura employé celui des gens du monde. Quel que soit l'auteur de la chronique et qu'elle ait été écrite pour Baudouin d'Avesnes, ou pour son aïeul Baudouin de Constantinople, elle n'en est pas moins un monument précieux au double point de vue de la langue et de l'histoire, et son intérêt philologique semble la preuve la plus forte que puissent faire valoir ceux aux yeux desquels l'œuvre aurait été primitivement conçue en français.

F. Hennebert

Bulletins de la Commission royale d'Histoire.
— *Histoire littéraire de France*, t. XXI.

AVESNES (Bouchard D') était issu de l'une des plus illustres maisons du Hainaut et paraît être né vers 1170. L'histoire de sa jeunesse est enveloppée de

doutes et de difficultés que jusqu'à ce moment on n'est point parvenu à éclaircir. Tandis que certains témoignages contemporains le représentent comme prenant part aux combats et aux tournois pendant la vie de Marguerite d'Alsace, c'est-à-dire avant 1195, tandis que l'on rapporte qu'il fut armé chevalier de la main même de Richard Cœur de Lion, d'autres documents tendent à établir, au contraire, qu'après avoir étudié à l'école d'Orléans, il fut investi, pendant sa jeunesse, d'un canonicat de l'église de Laon. Il ne serait peut-être pas impossible de concilier ces assertions en admettant que Bouchard d'Avesnes, entraîné par l'enthousiasme de la troisième croisade, accompagna son père Jacques d'Avesnes, en 1191, en Palestine, où le roi Richard put armer chevalier le fils de celui qu'il appelait la colonne de l'armée. Pendant assez longtemps, on aurait ignoré ou oublié son séjour à Orléans ou à Laon. Dix ans s'étaient écoulés depuis la bataille d'Arsur, lorsqu'une bulle d'Innocent III, du 12 décembre 1211, vint accuser Bouchard d'avoir renoncé à son habit religieux pour ceindre l'épée. A cette époque, Bouchard avait envahi les terres de son propre frère, Gauthier d'Avesnes; mais il ne faut pas chercher l'unique cause de ces démêlés dans des contestations héréditaires. De graves événements s'étaient accomplis en 1211. Le roi de France, Philippe-Auguste, s'était engagé, à prix d'argent, à livrer aux sires de Coucy la main des filles de Philippe d'Alsace qui se trouvaient en son pouvoir; puis il avait renoncé à ce projet, ne leur rendant toutefois la liberté qu'après avoir forcé l'aînée, la comtesse Jeanne de Flandre, à épouser Ferdinand de Portugal. Bouchard d'Avesnes avait plus que personne protesté contre ce joug honteux, et se plaçant à la tête d'un grand nombre de barons indignés, il n'avait pas hésité à déclarer qu'il fallait chercher, pour résister au roi de France, un protecteur dans le roi d'Angleterre. Étrange vicissitude des péripéties politiques! Ferdinand de Portugal, qui devait tout à la faveur de Philippe-Auguste, ne tarda pas à devenir l'allié des Anglais, tandis que Bouchard

d'Avesnes, naguère aussi favorable aux Anglais qu'il était hostile à Ferdinand de Portugal, opposa un invincible obstacle au mariage de Marguerite, sœur de Jeanne, avec le comte de Salisbury, gage convenu de la fédération de la Flandre et de l'Angleterre. Bouchard d'Avesnes était haut bailli de Hainaut: il voyait souvent Marguerite et l'encourageait dans son refus de traverser la mer. Sans doute, ces conseils n'étaient pas désintéressés, car les barons du Hainaut, appelés au château du Quesnoy, y entendirent Marguerite, alors âgée de douze ans, déclarer qu'elle ne voulait d'autre époux que Bouchard d'Avesnes. Un prêtre nommé Géry de Novion procéda aussitôt à la cérémonie nuptiale, en présence d'un grand nombre de bourgeois pour lesquels on avait laissées ouvertes les portes du château. Bouchard d'Avesnes écrivit à la comtesse de Flandre pour lui annoncer ce qui s'était passé au Quesnoy. Le moment n'était point venu où Jeanne et Ferdinand eussent osé s'en plaindre: ils avaient une guerre sanglante à soutenir contre Philippe-Auguste, et, le 3 avril 1214, ils nommèrent des arbitres pour régler les prétentions héréditaires de Marguerite. Cependant la paix fut conclue à Paris l'année suivante, et dès ce jour Jeanne réclama l'intervention du pouvoir pontifical pour faire annuler un mariage contracté en violation des lois de l'église. Le pape Innocent III chargea l'évêque d'Arras de rechercher s'il était vrai que Bouchard eût été sous-diacre, et à la suite de cette information, il adressa à l'archevêque de Reims une bulle où il condamnait dans les termes les plus sévères l'apostasie de Bouchard, et ordonnait de proclamer chaque dimanche, au son des cloches et à la lueur des cierges, la sentence d'excommunication fulminée contre lui, aussi longtemps qu'il n'aurait point rendu la liberté à Marguerite. Lorsque les légats du pape se rendirent au château du Quesnoy, Marguerite vint au-devant d'eux: «Sachez, leur dit-elle, que Bouchard est un brave chevalier; il est mon époux et je n'en aurai point d'autre.» En même temps, Bouchard d'Avesnes adressait à Innocent III un solennel

acte d'appel. Honorius III, qui venait de monter sur le trône pontifical, confirma l'excommunication qu'avait prononcée son prédécesseur. Les malheurs de Bouchard atteignirent leur apogée. Les hommes d'armes de la comtesse Jeanne dévastèrent ses domaines, et il fut lui-même arrêté au château d'Étreungt et conduit prisonnier à Gand. Sa captivité fut longue; elle ne cessa que lorsque ses partisans, ayant réussi à s'emparer de Robert de Courtenay, héritier de l'empire de Constantinople, négocièrent un échange qui eut lieu. Bouchard d'Avesnes se retira aux bords de la Meuse, au château d'Houffalise; Marguerite l'y suivit, et elle y eut deux fils, qui reçurent les noms de Jean et de Baudouin. Le ressentiment des conseillers de Jeanne n'en devint que plus violent; ils craignaient que l'héritage du comté de Flandre ne passât à ces enfants, nés dans l'exil. Le roi de France, dit un chroniqueur contemporain, était bien résolu à rompre par la force l'union de Bouchard et de Marguerite. En 1219, une troisième sentence pontificale excommunia non-seulement le sire d'Avesnes, mais aussi tous ceux qui lui avaient offert un asile. Bouchard, se séparant de Marguerite, résolut d'aller lui-même se justifier à Rome. Il est fort douteux qu'il y ait réussi, car, selon quelques historiens, le pape lui imposa un pèlerinage en terre-sainte, où le roi Jean de Brienne lui fit grand accueil.

Bouchard ne tarda pas toutefois à revenir dans le Hainaut. Il fut l'un de ceux qui n'hésitèrent point à reconnaître dans le solitaire du bois de Glançon l'empereur Baudouin de Constantinople, croyant qu'il suffisait d'un grand nom et d'un glorieux souvenir pour ranimer de toutes parts le sentiment patriotique de la résistance à l'oppression. On sait quel fut le triste dénouement de l'aventure du faux Baudouin. Louis VIII, ne se montra pas, à l'égard du sire d'Avesnes moins implacable que Philippe-Auguste, et cette fois toutes les mesures furent prises pour que Marguerite et Bouchard ne pussent plus se réunir. La malheureuse princesse fut conduite à Paris, et on l'obligea à accepter un nouvel époux, Guillaume de

Dampierre. Ce fut aussi à un frère de Guillaume de Dampierre que furent remis les enfants de Marguerite et de Bouchard, qui, pendant dix années, furent retenus dans un château de l'Auvergne. Là remontent les discordes funestes qui remplirent une longue période de notre histoire. Une lutte acharnée devait se perpétuer entre les enfants issus de ces deux unions; et tandis que le Hainaut serait gouverné par les descendants du sire d'Avesnes, la Flandre, soumise aux Dampierre, allait se voir réduite à se courber sous une dynastie étrangère au moment des luttes les plus héroïques pour sa liberté. La date exacte de la mort de Bouchard d'Avesnes n'est pas connue, mais on croit qu'il survécut à Guillaume de Dampierre. Quoi qu'il en soit, Marguerite ne chercha point à le revoir, et loin de conserver quelque chose de l'affection si vive qu'elle lui avait montrée jadis, elle ne témoigna désormais aux fils nés de son premier mariage que la haine d'une marâtre. Marguerite, à qui sa conduite dans ces tristes circonstances fit peut-être donner le surnom de *Noire dame* qu'elle reçut dans le Hainaut, multiplia ses efforts pour répandre une honte profonde sur la naissance de ses propres enfants. D'autre part, les fils de Bouchard s'adressèrent au roi des Romains et à saint Louis, roi de France, afin de provoquer une nouvelle enquête, et elle fut autorisée par une bulle d'Innocent IV, où il était dit que toutes les recherches précédentes étaient demeurées sans résultats. Les fils de Bouchard, sans contester que leur père eût été sous-diacre et qu'il eût lu l'épître à l'église, s'attachèrent surtout à établir qu'avant le concile de Latran, le mariage n'était point interdit aux sous-diacres; ils démontrèrent que la cérémonie nuptiale n'avait pas été clandestine, comme on le prétendait, et que Marguerite avait agi librement et de bonne foi. Enfin, le 24 novembre 1249, l'abbé de Châlons, investi des pouvoirs pontificaux, déclara qu'il y avait preuve suffisante des faits allégués par Jean et Baudouin d'Avesnes et proclama la légitimité de leur naissance. J'ai inséré dans les pièces justificatives de mon *Histoire de Flandre*,

le texte de cette importante enquête. D'autres documents relatifs à ce célèbre démêlé mériteraient également d'être publiés. L'historien ne saurait assez s'expliquer lorsqu'il veut rester impartial.

Kervyn de Lettenhove.

AVESNES (*Jacques D'*), chevalier croisé, né dans le Hainaut, mort en 1191, figure dans l'histoire comme un des héros de la quatrième croisade. Il appartenait à cette grande famille des d'Avesnes, si célèbre dans les annales de la Flandre et du Hainaut et dont les hauts faits trouveront mieux leur place dans les notices consacrées aux comtes Jean I et Jean II d'Avesnes. (Voir ces noms.) Il suffit de dire ici qu'il brillait surtout par son courage et sa puissance à la fin du XI^e siècle. Possesseur d'Avesnes, Condé, Guise, Estaing, Leuze, Landrecies, il eut d'abord de sanglants démêlés avec le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, qui finit cependant par se réconcilier avec lui. Pour rendre hommage à sa valeur bien connue, ce prince lui confia le commandement de la flotte flamande qui aborda, au mois d'août 1187, près de Ptolémaïs, assiégée alors par Guy de Lusignan. Après avoir pris position entre les Allemands et les Anglais, Jacques d'Avesnes eut une part glorieuse à la victoire remportée par les croisés sur le fameux Saladin, qui fut forcé de prendre la fuite. Peu de temps après, il se signala par sa bravoure à la bataille d'Arsur (1191), lieu illustré déjà par l'un de ses ancêtres, Gautier d'Avesnes, qui y avait été fait captif en 1096. Malgré d'horribles mutilations, Jacques continua à y combattre jusqu'à ce qu'il tombât, pour ne plus se relever, en s'écriant : « O bon roi » Richard ! venge ma mort. » Le monarque anglais ne put se consoler d'avoir perdu le *bon chevalier*. Bon de Saint-Genois.

Kervyn, *Hist. de Flandre*, t. I, p. 517; t. II, pp. 60, 61, 93, 97, 100, 101. — *Gesta dei per Francos*, éd. Bongarsius. — Voir les historiens du Hainaut.

AVESNES (*Léonard D'*), peintre-graveur, né dans le Hainaut. Voir THIRY (*Léonard*).

AVILA (*Balthasar D'*), issu d'une famille noble, originaire d'Espagne, naquit à Lille, alors ville de Flandre, vers 1590. Il embrassa l'état ecclésiastique et

obtint une prébende de chanoine à la collégiale de Saint-Pierre à Lille, vers 1609. Après y avoir résidé pendant sept années on lui offrit la place de prévôt du chapitre. Dégouté des honneurs et voulant se consacrer plus intimement au service de Dieu, il prit l'habit des minimes à Anderlecht, où il prononça ses vœux monastiques, le 2 juin 1617, entre les mains du père André Maillard, alors vicaire général de l'ordre. D'Avila n'était âgé que de vingt-six ans lorsqu'il se retira à Anderlecht. Il prêcha plusieurs fois les stations du carême à Bruxelles et dans d'autres localités. Son éloquence lui valut une réputation distinguée comme orateur, et cette qualité, jointe à ses talents éminents, le firent élever plusieurs fois à la dignité de provincial de son ordre aux Pays-Bas. Cette charge lui fut confiée la première fois en 1626 et renouvelée en 1632, 1638 et 1647. Il avait occupé entre-temps la place de gardien du couvent des minimes à Mons, en 1645.

Envoyé à Rome pour les affaires de son ordre, d'Avila fut recommandé au pape Innocent X, qui l'éleva, le 13 avril 1649, à la dignité de général de l'ordre des Minimes, pour trois ans. Il fut ensuite confirmé dans ces fonctions et resta en Italie, après avoir été déchargé du fardeau qu'il avait retenu longtemps à Rome, où il remplit encore les fonctions de vicaire général pour l'Italie durant dix années consécutives.

Après tant de travaux apostoliques, d'Avila, dont la vieillesse lui faisait désirer le repos, se retira dans le couvent des minimes de sa ville natale, où, après avoir célébré son jubilé de religion, il décéda pieusement le 2 février 1668, à l'âge de soixante et dix-sept ans. Le P. Henri Comans prononça son oraison funèbre, et son corps fut inhumé devant le maître-autel de l'église des Minimes, à Lille.

Balthasar d'Avila a publié : *Manipulus Minorum, ex regulari summorum Pontificum, Sacrarum Congregationum et ipisus ordinis agro collectus; alphabetico triplici funiculo titulorum, divisionum et additionum constrictus*. Insulis, Nicol. de Rache, 1667; in-12^o de 240 pages. Réim-

primé, avec des additions à Gênes, en 1677. Une autre édition a vu le jour en France, in-4o.

F. Vande Putte.

AVOINE (*Pierre-Joseph D'*), médecin, polygraphe, né à Anvers, le 23 février 1803, mort à Malines, le 30 mars 1854, fit ses premières études à l'Athénée royal d'Anvers et au Collège d'Alost; il suivit ensuite, pendant quatre ans, les cours de médecine à l'Université de Gand, où enseignaient alors Van Rotterdam, Kluyskens, Van Coetsem et Verbeeck.

Après avoir reçu, en 1829, le diplôme de docteur en médecine, d'Avoine se rendit à Paris, où il assista aux leçons du célèbre Broussais. Homme de bon sens et éminemment pratique, il ne se laissa pas éblouir par les théories séduisantes du professeur du Val-de-Grâce; il abandonna même bientôt son école pour s'attacher au professeur Récamier, qui était alors grand adversaire de Broussais. De retour dans sa patrie, D'Avoine s'établit à Malines et combattit constamment la *doctrine débilitante*, qui comptait en Belgique de nombreux partisans et qui faillit, comme disait Récamier, sacrifier à une idée une génération d'hommes tout entière. Pendant une carrière de plus de vingt ans, D'Avoine nous offre le type multiple du médecin savant et dévoué, de l'homme public exerçant une large et légitime influence sur ses concitoyens pour étendre et propager le goût et l'étude des sciences, et de l'homme de cabinet, sachant se créer, au milieu d'une vie très-occupée, des loisirs qu'il consacrait à la botanique, à l'horticulture, à l'arboriculture, à la biographie nationale, à l'étude de la médecine et de l'histoire.

En 1838, nous le trouvons parmi les premiers fondateurs de la Société royale d'horticulture de Malines et du Jardin botanique de cette ville. En 1841, il y organisa la Société des sciences médicales et naturelles, dont il fut le premier président. Il était en même temps un des membres les plus actifs des comices agricoles de l'arrondissement de Malines.

Désireux de faire renaître en Belgique l'esprit scientifique en proposant des gloires nationales pour modèles à suivre, D'Avoine entreprit l'histoire des an-

ciens médecins belges, et fit paraître successivement, dans les *Annales de la Société des sciences médicales et naturelles de Malines*, les biographies du docteur *Joachim Roelants, né à Malines vers la fin du XV^e siècle* (Malines, in-8o, 1846), de *Thomas de Rye, médecin de S. A. Ernest de Bavière* (Malines, in-8o, 1847), de *Jean Storms, né à Malines en 1559 et professeur de médecine à l'Université de Louvain* (Malines, in-8o, 1848), de *Jean-Corneille Jacobs, né en 1759* (Malines, in-8o, 1850), et de *Charles van Bouchaute, né à Malines en 1732 et mort professeur à Louvain* (Malines, in-8o, 1851). Il s'occupait à écrire la vie des docteurs Maes et Van Sevendonck quand la mort vint le surprendre.

La ville de Malines ayant élevé une statue à Marguerite d'Autriche, en 1849, D'Avoine fit paraître, à cette occasion, son *Essai sur Marguerite d'Autriche* (Anvers, in-8o, 1849). Ce travail se recommande par un style pur, élégant et de sérieuses recherches historiques.

Grand admirateur de Dodoens, il entreprit de faire revivre sa mémoire. Il écrivit d'abord l'*Éloge de Rembert Dodoens* (Malines, in-8o, 1849), et publia ensuite, avec le professeur Ch. Morren, de Liège, une *Concordance des espèces végétales décrites et figurées par R. Dodoens, avec les noms que Linnée et les auteurs modernes leur ont donnés* (Malines, in-8o 1850). C'est à D'Avoine qu'on doit le projet d'élever à Malines un monument au grand botaniste belge, projet qui fut, en effet, réalisé en 1862.

Comme médecin, D'Avoine a publié: *De Præcipuis peritonæi morbis*. Antv., in-4o, 1829;

2o *Discours sur l'utilité des associations médicales*. Malines, in-8o, 1842;

3o *Observation d'hydropisie ascite avec tumeur carcinomateuse*. Malines, in-8o, 1846;

4o *Observations d'asthme idiopathique*. Malines, in-8o, 1849;

5o *Lettre adressée à l'Académie d'archéologie de Belgique sur les illustrations médicales belges*. Anvers, in-8o, 1850.

Il comptait faire paraître encore les *Analecta medica de la seigneurie de Mali-*

nes; mais la maladie qui l'emporta l'en empêcha et le travail est resté manuscrit.

Les dernières années de sa vie, D'Avoine avait renoncé à la profession de médecin pour se vouer entièrement à des recherches littéraires. Une vie trop sédentaire ébranla bientôt sa santé et développa chez lui une affection du cœur et du foie qui le conduisit au tombeau. Il mourut, après trois ans de souffrance, âgé seulement de 51 ans.

Eugène Coemans.

AVONT (*Pierre VAN*) ou VANDEN

AVONT, peintre de paysages et de petites figures et graveur que l'on dit né à Anvers, vers 1619. Il est à remarquer qu'on doit se tromper sur son lieu de naissance, puisqu'il fut reçu bourgeois d'Anvers en 1631. La date fixée pour celle de sa naissance doit être également une erreur, puisqu'il n'a pu être reçu bourgeois à l'âge de douze ans. L'année de sa mort est inconnue. Le catalogue de la vente Bugges, à Copenhague (1837), renferme l'indication d'un tableau de P. Vanden Avont : *Fuite en Égypte*, fait en collaboration avec Jean Breughel. Vinckeboos s'est également servi de lui pour peindre des figures dans ses tableaux. Vanden Avont fut aussi marchand de tableaux, et on peut présumer qu'il fut un artiste d'une certaine valeur, puisque Hollar a gravé non-seulement d'après lui, mais encore son portrait entouré de petits génies. Les principaux tableaux connus de Vanden Avont sont : un *Paysage avec une sainte famille*, au Musée du Belvédère à Vienne (signé). — Au même Musée : *Paysage boisé avec une sainte famille* (signé). — Au même Musée : *Flore entourée de génies dans un grand jardin* (signé). L'ancien catalogue du Musée de Bruxelles mentionne une *Assomption de la Vierge*, peinte sur écaille (hauteur 21 c., largeur 16 c.). Le nouveau catalogue (1864) n'en fait plus mention.

Comme graveur, Pierre Vanden Avont a laissé quelques planches qui prouvent, par leur signature, qu'il les a composées, gravées et éditées. Quelques historiographes d'art ont nié qu'il fût autre chose qu'éditeur d'estampes.

Comme on le voit, la biographie de ce

peintre, dont le talent a été associé à des artistes de mérite, est loin d'être certaine.

Ad. Siret.

AVRELIUS (*Julianus*), jurisconsulte et philologue, né à Havré, au ^{xvi}^e siècle. Voir JULIEN D'HAVRÉ.

AWAIGNE (*Hilaire D'*), religieux de l'ordre de Citeaux, écrivain ecclésiastique, né dans le pays de Liège, au ^{xvii}^e siècle. Il passa de l'abbaye d'Alne au monastère de Herckenrode, où il occupait encore les fonctions de chapelain en 1655.

Il a publié :

L'Origine du très-auguste sacrement miraculeux au noble monastère d'Herckenrode. Liège, 1655; in-12, fig. — Seconde édition, Liège, Danthez, 1701, in-12 de 90 pp.

Ces deux éditions sont ornées chacune d'une planche représentant le sacrement miraculeux. La première est du graveur liégeois Hustin, la seconde, presque identique, porte la signature de H. Spies, 1680.

R. Coster, gardien du couvent des Récollets de Hasselt, a donné, en 1674, une traduction flamande de cet ouvrage sous le titre de :

Opganck en voertganck van het alderheyligste sacrament mirakeleus rustende in het edel en religeus clooster Herckenrode, etc., door F. Rumoldus Costerus. Luyck, 1674; in-12 de 124 pp.

Ces petits volumes, destinés aux pèlerins, n'ont guère d'autre mérite que leur rareté. A peine y trouve-t-on ça et là quelques détails d'un intérêt secondaire pour l'histoire ecclésiastique du pays de Liège.

Ul. Capitaine.

AXONIUS (*Joachim*), polygraphe, né à Grave (ancien Brabant), au ^{xvi}^e siècle. Après avoir achevé ses études de droit à l'Université de Louvain, Axonius, qui était surtout versé dans la connaissance du grec et du latin, devint précepteur de Philippe, comte de Lalaing, et parcourut avec lui toute l'Europe. Il résida assez longtemps en Grèce et partit de là pour visiter la terre-sainte. Ce dernier voyage lui inspira un écrit non dépourvu d'intérêt, intitulé : *Oratio in sepulcrum Christi* : c'est une traduction latine de

Maximus Planudes ; elle parut à Dillingen, en 1559, in-4^o. Il s'exerça aussi à la polémique religieuse et publia un ouvrage intitulé : *De libero arbitrio*. D'autres écrits, dont le baron de Reiffenberg a donné l'énumération dans Michaud, *Biographie universelle*, t. LVI, prouvent l'universalité de ses connaissances, en même temps que l'abondance de sa verve poétique.

Il devint membre du conseil provincial de Frise, mais sa qualité de catholique, très-attaché à la domination espagnole, lui fit bientôt abandonner ces fonctions. Il passa ensuite au service des archiducs et entra dans le conseil de l'amirauté des Pays-Bas. Il finit sa vie à Anvers en 1605.

Sa principale œuvre, comme poète, est son panégyrique en l'honneur d'Antoine de Bourgogne, grand amiral de Flandre, décédé en 1578. La prolixité et les allusions mythologiques, de mode à cette époque, forment les côtés caractéristiques de sa versification. Bon de Saint-Genois.

Hoffman-Peerlkamp, p. 207. — Kobus et Rivcourt, *Biographisch Handwoordenboek*, p. 69.

AXPOELE ou **AXELPOELE (VAN)**, artistes à Gand, au ^{xiv}e et au ^{xv}e siècle. Le livre de la corporation gantoise des peintres et des sculpteurs mentionne six artistes de ce nom, cinq peintres et un sculpteur. Dès 1339, époque où le métier plastique de Gand fut établi sur des bases fixes et réglementé par ordonnance scabinaie, Gérard van Axpoele était franc maître peintre, et il fut élu juré ou sous-doyen de la corporation en 1341. Vinrent ensuite Daniel van Axpoele, son fils, peintre affranchi en 1375, juré en 1379, doyen en 1381 ; Guillaume van Axpoele, fils de Daniel, peintre affilié au métier, maître en 1387, choisi doyen en 1399 et en 1418 ; Jacques van Axpoele, son frère, reçu franc peintre en 1399, juré en 1405, doyen en 1415 ; Henri van Axpoele, fils de Jacques, peintre affranchi en 1408, juré en 1414 ; Guillaume van Axpoele, fils de Henri et sculpteur, franc maître en 1415.

Dans les registres échevinaux est cité l'affranchissement, en 1409, d'un troisième fils de Daniel van Axpoele : le

peintre Jean van Axpoele. C'était sous le doyné de Pierre van Beerevelde.

Il n'y a qu'un seul de ces artistes du nom patronymique de VAN AXPOELE dont on doive s'occuper ici, et c'est *Guillaume van Axpoele*, le peintre ; les notions biographiques nous font absolument défaut pour les autres.

AXPOELE ou **AXELPOELE** (*Guillaume VAN*), peintre d'histoire et de portraits, à Gand, élève de Daniel van Axpoele, son père, y florissait déjà à la fin du ^{xiv}e siècle, puisqu'il fut promu à la dignité de doyen de la corporation de Saint-Luc, ou métier des peintres et sculpteurs, à l'élection de la Noël 1399. Dès lors aussi son atelier jouissait d'une certaine réputation, ainsi que le prouve un acte authentique découvert, à la date du 25 novembre 1404, dans les registres échevinaux de Gand. Cet acte est la convention conclue entre maître Guillaume van Axpoele et Daniel van Lovendeghem, par laquelle le peintre s'engageait à donner l'instruction artistique à Guillaume van Lovendeghem, fils de Daniel, et à lui laisser faire, dans son atelier, l'apprentissage pratique, fixé à huit années. Le maître l'acceptait dans sa demeure et à sa table, pourvoyant à son entretien, selon sa condition, et promettait de l'exercer loyalement dans la peinture jusqu'à complète habileté professionnelle. Le produit du travail de l'apprenti appartenait à Guillaume van Axpoele, durant tout le temps de l'apprentissage, outre le paiement d'une somme de dix livres de gros tournois, stipulée à charge de Daniel van Lovendeghem. Cette indemnité ou rémunération complémentaire accordée au maître, était considérable en 1404, et c'est le taux le plus élevé que nous ayons rencontré dans les actes semblables d'autres peintres de cette période.

Guillaume van Axpoele était un artiste de talent et de considération. Deux faits saillants le constatent : en 1418, il fut élu, pour la seconde fois, doyen de la corporation gantoise, et, en juin 1419, choisi par la magistrature urbaine pour repeindre *en couleurs à l'huile* les fresques historiques du vestibule de la maison éche-

vinale de Gand. Ces peintures murales comprenaient toute la série des portraits en pied des comtes et comtesses de Flandre, avec leurs insignes souverains et leurs armoiries, depuis Baudouin I^{er}, surnommé Bras de Fer, jusqu'à Jean sans Peur, représentés, en grandeur naturelle, dans des compartiments architectoniques. Les intéressantes particularités sur Guillaume van Axpoele et sur ces anciennes *peintures murales à l'huile*, les premières qui furent exécutées à Gand par l'application du procédé des Van Eyck, nous ont été révélées par les livres des échevins, précieuse collection manuscrite conservée aux archives de la ville de Gand. Guillaume van Axpoele travailla à ces peintures murales avec Jean Martins, déjà affranchi, comme fils de franc maître, et qui fut admis à la maîtrise à la Noël 1420. Les portraiture primitives furent modifiées et exécutées à l'instar des peintures similaires effectuées, peut-être par les mêmes peintres, sur les parois de l'oratoire contal, construit par le comte de Flandre Louis de Male, en 1374, dans l'église de Notre-Dame, à Courtrai. C'est aujourd'hui la chapelle de Sainte-Catherine), et des vestiges de ces curieux compartiments à représentations souveraines sont encore visibles. Elles y ont été découvertes en 1859, sous d'épaisses couches de badigeon, et offrent un rare spécimen de l'art pictural du xve siècle en Flandre (1).

L'année de la mort de Guillaume van Axpoele est ignorée. Après 1420, on le perd entièrement de vue. L'image du duc de Bourgogne Jean sans Peur, assassiné à Montereau, en septembre 1419, subit quelques changements en 1431, et ce fut Jean Martins seul que les échevins gantois chargèrent de cette besogne. — Des tableaux et des portraits peints par Guillaume van Axpoele, aucun n'est parvenu jusqu'à nous, du moins sous son nom.

Edm. De Busscher.

AYALA (*Balthazar*), jurisconsulte, né à Anvers en 1548, mort à Alost, le 1^{er} septembre 1584. Sa famille était d'o-

rigine espagnole; son père, Grégoire Ayala, était venu fonder, dans les Pays-Bas, une fabrique de draps qui ne prospéra guère. Sa mère, Agnès Rainalmia, était de Cambrai.

Balthazar, envoyé très-jeune à l'Université de Louvain, s'y livra à l'étude de l'histoire, des antiquités, du droit, et y obtint le grade de licencié. Le prince de Parme, par lettres patentes données à Mons, le 27 mai 1580, l'appela aux fonctions importantes d'auditeur général du camp, et Ayala sut se faire remarquer dans ce poste élevé par une grande prudence et une grande équité. En récompense de ses services, il fut appelé, à la mort de Jean Aux Truyes, par lettres patentes du 20 janvier 1583, à occuper un siège de conseiller et à remplir le poste de maître aux requêtes au grand conseil de Malines. Ce conseil, malgré le nom sous lequel on le désignait, était retiré à Namur depuis 1580, la ville de Malines étant, depuis cette époque, au pouvoir du prince d'Orange. En 1584, Ayala fut envoyé comme commissaire à Breda, à Herenthals et à Lierre, afin de renouveler le magistrat et d'informer sur les troubles survenus dans ces villes, qui venaient de faire leur soumission au duc de Parme. Il est probable qu'il se trouvait à Alost, en la même qualité, lorsqu'il y mourut à peine âgé de trente-six ans.

Ayala est auteur d'un ouvrage dédié au duc de Parme, intitulé : *De jure, officiis bellicis et disciplina militari*, libri III. Duaci, ex typis Johannis Bogardi, 1582; in-8o.

Une seconde édition parut à Anvers, chez Martinus Nutius, en 1597; in-8o.

Ce livre, contrairement aux promesses du titre, ne donne aucun détail sur la justice militaire de cette époque; c'est un recueil indigeste de lieux communs sur la guerre et la paix dans l'antiquité.

Il existe de Balthazar Ayala deux portraits, l'un gravé sur cuivre, par Judocus de Weert (d'Anvers), l'autre, par G. van Veen.

Parmi les cinq frères de Balthazar, deux

(1) *Recherches sur les peintres gantois des XIV^e et XV^e siècles; indices primordiaux de l'emploi de la peinture à l'huile*. Gand, 1859. — *Messenger*

des Sciences historiques et des Arts de Belgique. Même année.

méritent une mention : Grégoire, qui fut aussi auditeur militaire, puis conseiller au conseil de Brabant, et Philippe, qui devint ambassadeur près de Henri IV.

J. Delecourt.

AYALA (*Gabriel*) vit le jour à Anvers, au commencement du xvi^e siècle (1). Il était fils de Grégoire et d'une N..., de Witte, par laquelle Gabriel fut apparenté à plusieurs familles aristocratiques d'Anvers. Il étudia la médecine à Louvain, sous le professeur Jérémie Drivère. Non satisfait du seul titre de licencié, il prolongea ses études et parvint aux honneurs du doctorat en médecine, au mois d'avril 1556. Gabriel Ayala, précédé sans doute par la renommée de savant médecin, vint s'établir à Bruxelles, où il s'adonna à la pratique de son art. Les magistrats lui conférèrent le titre de médecin pensionnaire de la ville, et le premier ministre du roi, le cardinal de Granvelle, lui accorda sa confiance en le nommant son médecin, pendant tout le temps qu'il résida dans notre pays. Si ces distinctions flatteuses lui firent occuper le premier rang parmi les praticiens de Bruxelles, Gabriel Ayala sut s'en rendre digne. Au milieu d'une clientèle nombreuse et choisie, il sut trouver assez de loisir pour publier quelques ouvrages dont voici les titres :

1^o *Popularia epigrammata medica, ad Reverendiss. ac illustriss. cardinalem Granvellanum*. Antverpiæ, sans date; in-12. — Ibid., 1562, G. Sylvius; in-4^o de 82 pages chiffrées sur le recto;

2^o *Carmen pro verâ medicinâ, ad Reverendissimum ac illustrissimum cardinalem Granvellanum, ad eundem de lue pestilenti elegiarum liber unus*. Antverpiæ, G. Sylvius; in-4^o. — Ces deux ouvrages sont sans chiffres; le premier contient 10 pages, le second 32.

Les écrits de Gabriel Ayala sont dédiés au cardinal Granvelle, qu'il appelle son Mécène. Ils n'offrent pas une grande valeur pour la pratique médicale. Ses titres à la recommandation de la postérité doivent être cherchés dans la connaissance qu'il a montrée des belles-lettres

et surtout de la poésie latine. Après la publication de son dernier ouvrage, nous n'avons pu découvrir aucun détail sur notre compatriote. Est-il mort peu de temps après? A-t-il suivi le cardinal Granvelle, lors de son départ de Belgique, en 1563, ou a-t-il continué à exercer son art à Bruxelles?

C. Broeckx.

Paquot, *Mémoires*, etc., in-8^o. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, etc. — Broeckx, *Notice sur Gabriel d'Ayala, docteur en médecine, médecin pensionnaire de la ville de Bruxelles*. Anvers, 1853; in-8^o. — Broeckx, *Dissertation sur les médecins poètes belges*. Anvers, 1858; in-8^o.

AYASASA (*Antoine-Albert-Joseph, comte d'*), général de cavalerie, gouverneur d'Ostende, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, né à Mons, le 15 octobre 1715, mort sans postérité en 1779. Il appartenait à une famille originaire de Bilbao, en Espagne. Son père était venu s'établir en Belgique, au commencement du xvi^e siècle, et servit dans le régiment wallon Claude de Ligne, en qualité de lieutenant-colonel. Le jeune comte d'Ayasasa entra au service à l'âge de seize ans, dans le régiment des cuirassiers, n^o 4, et, après être passé par tous les grades, il arriva à celui de colonel, en 1752. Il s'était distingué par plusieurs traits de courage, notamment en 1739, à la bataille de Krotzka, où les Turcs remportèrent une grande victoire sur les Autrichiens, à celle de Molwitz, en 1741, où la cavalerie autrichienne se couvrit de gloire et obligea l'armée prussienne à se replier; enfin, au combat de Trautenau, en 1745, qui fut défavorable aux armes autrichiennes. Le colonel d'Ayasasa prit part également à la guerre de sept ans et se distingua d'une manière éclatante à la célèbre bataille de Collin (1757); aussi obtint-il, en cette circonstance, la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse. L'année suivante, à Hochkirch, il contribua à la victoire que remportèrent les Autrichiens, par les charges énergiques qu'il fournit à la tête de seize compagnies de carabiniers et de grenadiers; à Torgau, il conquist, avec les mêmes troupes, neuf drapeaux prussiens. En 1762, il obtint la propriété du régiment des

(1) Ceci ressort du commencement de la cinquième élogie: *Andoverpa mihi est patria, haud*

pauca, ejus amore, hic referami ut matris publica damna levem.

cuirassiers Serbellony, n° 10, et en 1767, il reçut, pour prix de ses nombreux services, la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse et le grade de général de cavalerie. La guerre terminée, le général d'ayasasa prit une part active à la réorganisation de la cavalerie autrichienne, fut nommé gouverneur d'Ostende, commandant général des troupes aux Pays-Bas, conseiller d'État intime et actuel, chambellan, etc., etc.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexikon des Kaiserthums Oesterreich*. — Hirtenfeld, *Der Militär Theresien orden und seine mitglieder*. — Archives de famille, etc.

AYE (Sainte), nommée aussi **AYA** ou **AGIA**, épouse de saint Hydulphe, morte à Mons en 708 ou 709. Les anciens hagiographes font descendre cette sainte en ligne directe de Clodion, roi des Francs, et, par sa mère, des anciens rois de la Grande-Bretagne; mais l'authenticité de ces généalogies est loin d'être établie. Il est certain toutefois qu'elle appartenait à l'une des plus illustres familles de l'ancienne Belgique, comme le prouve sa proche parenté avec sainte Waudru et sainte Aldegonde. Elle était fille de Brunulphe, riche seigneur hennuyer et de Vraie ou Vraye (Freya), fille du seigneur ou comte de Boulogne-sur-Mer. Ses parents la donnèrent en mariage à Hydulphe, puissant seigneur austrasien. Cette union fut heureuse et marquée par une longue suite de fondations pieuses ou charitables; aussi trouvons-nous les noms d'Hydulphe et d'Aye dans l'histoire de la fondation des monastères de Mons (Castrilocus), de Lobbes, d'Aulne, de Wallers et de Crépin, qui contribuèrent si largement, au VIII^e siècle, à la civilisation de l'ancien Hainaut et de la Belgique orientale. Après de longues années de mariage, Aye et Hydulphe se séparèrent pour se donner entièrement à Dieu. Hydulphe entra à l'abbaye de Lobbes et son épouse prit le voile au monastère de Sainte-Waudru (Castrilocus et plus tard Mons). Il n'est cependant pas certain qu'elle ait succédé à sainte Waudru en qualité d'abbesse.

Plusieurs historiens donnent à sainte

Aye les titres de duchesse de Lotharingie, comtesse de Hainaut, de Cambrai et d'Ardenne. Nous ferons remarquer simplement que ces principautés n'existaient pas encore au temps où vivait notre sainte. Elle et son mari possédaient de grands biens dans le *pagus Hainoensis* et dans les territoires que nous venons de nommer et devaient y exercer nécessairement une grande autorité, mais cela ne suffit pas pour légitimer ces titres pompeux.

Eugène Coemans.

Choquet, *Vie de sainte Aye*. Mons, 1640. — Corret, *Triomphe de sainte Aye*. Mons, 1674. — Vinchant, *Ann. du Hainaut*, t. II, p. 91 (Édition Biblioph. belg.). — *Act. SS. Junii*, t. IV, p. 582. — Ghesquiere, *Act. SS. Belgii*, t. V, p. 553. — De Bossu, *Hist. de Mons*, p. 18.

AYNSCOM (François-Xavier), d'origine anglaise, naquit à Anvers en 1624, et mourut dans la même ville, âgé de trente-six ans seulement. Il avait commencé de bonne heure la carrière scientifique; dès l'âge de quatorze ans il entra dans l'ordre des Jésuites. Il devint ensuite professeur de belles-lettres et de sciences mathématiques. Ce fut en 1656 qu'il publia l'ouvrage dans lequel il entreprit de défendre, ainsi que l'avait déjà fait le père Sarapa, le fameux ouvrage de Grégoire de Saint-Vincent sur la quadrature du cercle. Sa tâche eût été facile, s'il n'avait eu qu'à faire valoir le nombre et l'importance de vérités nouvelles que renfermait ce recueil de mathématiques, d'un des savants les plus ingénieux de cette époque; mais il prétendait soutenir une proposition erronée dont plusieurs géomètres démontreraient la fausseté. Il est juste de reconnaître, d'ailleurs, que ce qui aujourd'hui, grâce à la marche des sciences, se trouve pleinement démontré, pouvait autrefois arrêter encore les géomètres les plus exercés.

Les admirateurs du talent de Grégoire de Saint-Vincent étaient nombreux; mais les attaques de ceux qui croyaient qu'il s'était trompé sur la question de la quadrature du cercle n'en furent que d'autant plus vives. Le père Aynscom entreprit, en 1656, de répondre aux plus habiles. Neuf ans après la publication du grand ouvrage de Grégoire de Saint-

Vincent, il essaya de combattre les objections qu'ils opposaient à ses arguments. Plein de confiance, il ne songea nullement à écarter les difficultés : *Quâ in re, dit-il, solidius reliquis, versati sunt clariss. Dominus Christianus Hugenius, eruditissimique viri Adrianus Auzotius, Alexius Sylvius, et R. P. Vincentius Leotaudus S. I. Geometra egregius : qui licet spe suâ falsi, et scopum quem spectabant unicè, minimè attigere, ut sequentes edocebunt libri, eâ certè in re geometricâ versati sunt methodo, quæ geometras dicet* (1). L'auteur commence par établir, dans les quatre-vingt-sept premières pages de son ouvrage, les principes dont il croit avoir besoin pour répondre aux auteurs qu'il cherche à réfuter. Il commence par le père Mersenne, et démontre fort bien que ses objections ne sont pas valables et qu'il s'est trompé dans son argumentation.

Quand il s'en prend ensuite à l'illustre Huyghens, l'avantage ne reste plus de son côté. Le savant hollandais avait exposé clairement toutes les difficultés de cette importante question : il l'avait fait avec tous les égards que méritait le talent éminent du géomètre brugeois : *Nostrâ sanè ætate, paucisque abhinc annis vir Clariss. D. Gregorius à Sancto Vincentio, de quo mihi deinceps dicendum restat, exquisitâ prorsus novâque methodo utramque quadraturam aggressus est, et credidit eâdem se propemodum demonstratione absolvisse. At ego cum amplissima quæ de hisce volumina emisit, perscriptis jam theorematis meis, diligentius evolverem (certus, si quod intenderat obtineret, saltem gravitatis me centra exhibiturum), intellexi tandem, majori subtilitate quam successu rem arduam tentatam fuisse, ratione quoque repertâ quâ id clarissimè ostendi posse confido.* Ces mots, qui se trouvent dans l'introduction du second volume de Huyghens, page 313 de l'édi-

tion in-4^o, qui parut à Leyde en 1724, prouvent, avec ceux qui les suivent, l'estime que le géomètre hollandais avait pour Grégoire de Saint-Vincent, bien qu'il se vit forcé de combattre une de ses propositions et en même temps les égards qu'il avait pour ses talents. On ne peut lire qu'avec un vif intérêt les lignes qu'il a consacrées à cette querelle, qui était à son époque d'une importance réelle pour la science, et qui aujourd'hui même n'est pas oubliée par les amis de la géométrie.

Ad. Quetelet.

***AYTONA** (don Francisco de Moncada, marquis **D'**) était arrière-petit-fils de Juan de Moncada, baron de Serós, grand sénéchal et vice-roi de Catalogne, grand justicier et vice-roi de Sicile, que Charles-Quint créa comte en 1523, et petit-fils de Francisco de Moncada, vice-roi de Catalogne et du royaume de Navarre, qui fut élevé à la dignité de marquis par Philippe II (2). Il naquit à Valence le 29 décembre 1586 (3). Son père, don Gaston de Moncada, qui mourut en 1626, avait gouverné la Sardaigne et la Catalogne ; il avait aussi représenté Philippe III près le saint-siège.

Lorsque, en 1621, l'expiration de la trêve de douze ans eut amené la reprise des hostilités dans les Pays-Bas, don Francisco de Moncada, qui portait alors le titre de comte d'Ossona, vint y servir dans l'armée espagnole. La maison de Moncada était en grand crédit auprès du comte-duc d'Olivarès, premier ministre et favori de Philippe IV. En 1624, le roi nomma don Francisco, qui se trouvait alors en Catalogne, son ambassadeur près la cour impériale, en remplacement du comte d'Onate. A Vienne, le comte d'Ossona s'acquitta en peu de temps l'estime de l'empereur Ferdinand II et de ses ministres ; il assista, au mois de novembre 1627, aux fêtes du couronnement de Ferdinand III comme roi de Bohême.

reccion y adición de Berni, 1777 ; in-fol., p. 26.

(1) *Francisci Xaverii Aynscom, Antverpiani à societate Jesu, expositio ac deductio geometrica quadraturarum circuli, R. P. Gregorii à S. Vincentio, cui præmittitur liber de naturâ et affectionibus rationum ac proportionum geometricarum.* Antverpiæ, apud Jacobum Meursium. Anno 1636. Petit in-f^o de 482 pages.

(2) *Berni, Títulos de Castilla, 1769 ; in-fol., p. 176.* — Antonio Ramos, *Aparato para la cor-*

reccion y adición de Berni, 1777 ; in-fol., p. 26.
(3) C'est la date que M. Weiss, dans la *Biographie Michaud*, assigne à sa naissance, nous ne savons sur quelle autorité. On remarquera, toutefois, dans la suite de cette notice, qu'au mois de juillet 1630, Aytona accusait seulement quarante-trois ans, tandis que, si la date citée est exacte, il en aurait eu alors quarante-quatre et demi passés.

L'Espagne, engagée par son système politique dans des guerres en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, aux Indes, qui épuisaient son trésor, ne payait pas ses ambassadeurs ; Moncada, qui, depuis le décès de son père, avait pris le titre de marquis d'Aytóna, par lequel nous le désignerons maintenant, sollicita, à différentes reprises et en des termes pressants, son rappel, ne pouvant supporter d'avantage les dépenses auxquelles sa position l'obligeait. Il l'avait enfin obtenu au mois de septembre 1629, et il se disposait à partir pour l'Italie, quand un courrier lui apporta l'ordre du roi d'aller remplacer, à Bruxelles, le cardinal de la Cueva, qui le représentait auprès de l'infante Isabelle, et qui s'était attiré l'animadversion générale par sa hauteur et son arrogance.

Il arriva à Bruxelles le 11 novembre. La charge des ambassadeurs d'Espagne à la cour de l'Infante consistait à éclairer cette princesse de leurs conseils, à informer le roi et ses ministres de la situation des affaires aux Pays-Bas, à exercer une sorte d'autorité sur les Espagnols qui remplissaient dans ces provinces des fonctions civiles ou militaires, à diriger, à surveiller l'emploi de l'argent qui était envoyé de la Péninsule : elle exigeait de l'activité, la connaissance des hommes et des choses, de la prudence, de la fermeté unie à de la modération. Aytona montra qu'elle n'était pas au-dessus de ses forces. Dès le début de sa mission, il représenta au comte-duc d'Oliveros la nécessité de donner aux Belges plus de part dans la conduite des affaires de leur pays qu'ils n'en avaient eu jusque-là : « Il n'y a — lui écrivit-il — d'autre » moyen d'imprimer une bonne direction » aux choses du service du Roi, que de » confier aux nationaux le salut de leur » patrie et de leur religion, et je ne sais » comment nous pourrions conserver ces

» provinces en la dévotion de Sa Majesté, » si nous montrons de la défiance aux » gens du pays et ne les faisons point » participer au gouvernement. Alors » même que Sa Majesté aurait une armée » puissante et à la solde de laquelle l'Es- » pagne pourvoirait régulièrement, je ju- » gerais pour très-périlleux de traiter » mal et dédaigner ces gens, que la » France, la Hollande, l'Angleterre ex- » citent à nous expulser, et auxquels el- » les offrent leur assistance pour cela. Je » puis assurer d'ailleurs Votre Excellence » que je n'en connais aucun dans lequel » on ne doive, selon moi, placer autant » de confiance qu'en nous-mêmes (1). » Si ces sages avis eussent été écoutés, les Belges n'auraient pas supporté aussi impatientement la domination espagnole, et le gouvernement n'aurait pas eu, quelque temps après, à déjouer une conspiration à la tête de laquelle on vit plusieurs des chefs de la noblesse. Aytona donna à la cour de Madrid un autre conseil non moins judicieux : c'était de renvoyer aux Pays-Bas le marquis de los Balbases (2) dont le départ avait été le signal des revers des armes espagnoles (3), ou, au moins, d'y confier le commandement des troupes à quelque général de renom, entre les mains duquel fût concentrée toute l'autorité militaire : car la division de cette autorité entre plusieurs chefs pouvait entraîner d'irremédiables inconvénients (4). Enfin il fit sentir au comte-duc les conséquences fâcheuses qui pouvaient résulter des restrictions auxquelles étaient soumis les pouvoirs des généraux et des ministres du roi à Bruxelles, obligés d'attendre des ordres de Madrid, qui n'arrivaient qu'après six semaines ou deux mois, dans des affaires dont le succès dépendait d'une résolution prompte : « Les Romains, comme vous » le savez, lui écrivit-il, jamais ne donnè-

(1) *No hay otro medio ni forma para encominar las cosas del servicio de Su Mag^d que confiar á los del país la pública salud de su patria y de su religion.... Yo no sé, señor, como podemos conservar estas provincias en la devocion de S. M. desconfiando dellas, y no dándoles parte en el gobierno; y quando S. M. tubiera un ejército grande y muy assistido de España, juzgára yo por cosa peligrosa el tratar mal y despreciar esta gente, teniendo á Francia, Holanda y Inglaterra que les*

aconsejan que nos hechen y les ofrecen asistencia para ello; y puedo asegurar á V. E. que no conozco á ninguno de quien no me parezca que se pueda hazer tanta confianza como de qualquiera de nosotros..... (Lettre du 5 décembre 1629.)

(2) Ambroise Spinola.

(3) Lettres au roi et au comte-duc des 6 avril et 24 juillet 1630.

(4) Lettre au comte-duc du 24 juillet 1630.

« rent d'instructions à leurs généraux ni à leurs gouverneurs : si quelquefois ils le firent, ce fut dans des cas tout à fait particuliers et pour des entreprises qu'ils avaient préparées de longue main (1). »

En quittant les Pays-Bas, Spinola avait gardé le généralat de l'armée navale de Flandre. Au mois de mars 1630, le roi commit le marquis d'Aytona pour le suppléer dans ce poste pendant son absence (2), et, à la mort de l'illustre guerrier, survenue quelques mois après, il lui conféra la charge devenue vacante (3). A cette marque de sa confiance il ajouta une grâce spéciale : dans une cédula signée de sa main, il promit à Aytona d'honorer sa maison de la grandesse le même jour qu'il l'accorderait à d'autres (4). Ce jour n'arriva pas du vivant du marquis : la promesse de Philippe IV eut son effet en 1640 seulement (5).

Cependant les armes espagnoles essuyèrent, en 1632, un nouvel et grave échec : le marquis de Santa Cruz, que, l'année précédente, le roi avait appelé à commander ses troupes dans les Pays-Bas, ne put empêcher le prince d'Orange Frédéric-Henri de prendre Maestricht (22 août), après que la trahison du comte Henri de Bergh (voir ce nom) lui eut ouvert les portes de Ruremonde et de Venlo. La clameur fut universelle contre l'impéritie du général espagnol, qui sollicita lui-même sa démission. Philippe IV nomma à sa place le marquis d'Aytona, en lui conservant son caractère d'ambassadeur (6); mais le marquis dut renoncer à la charge de capitaine général de l'armée navale de Flandre, dans laquelle

il avait rendu de notables services, car, en moins d'un an, la flotte hispano-flamande avait pris plus de quatre cents bâtiments aux Hollandais, sans en perdre un seul (7).

Aytona avait d'abord témoigné de la répugnance à être employé dans les opérations de la guerre : « Je supplie Votre Excellence, mandait-il au comte-duc, de considérer que je ne suis soldat que dans l'âme, par le désir et par quelques connaissances théoriques que m'ont fait acquérir mes voyages et mes études; que, pour commencer ce métier, j'ai déjà quarante-trois ans, et que la faute de tout mauvais succès que j'aurais retomberait sur Votre Excellence, parce que tout le monde sait que je suis sa créature et que je dépends d'elle.... La fortune est variable, et les événements de la guerre sont sujets à des interprétations diverses : alors même que je me conduirais très-bien, si les résultats n'étaient pas brillants, on l'imputerait non pas à moi, mais à Votre Excellence, qui m'aurait choisi si (8). » Plus tard, il changea de manière de voir : il demanda d'être adjoint au marquis de Santa Cruz, se trouvant mortifié, ainsi l'écrivit-il, d'être occupé de rapports et d'écritures dans le temps que d'autres avaient l'épée à la main (9); et ayant été invité par le comte-duc à lui désigner ceux qu'on pourrait placer à la tête de l'armée qui se rassemblait dans le Palatinat, il lui offrit ses services au cas que don Gonzalo de Cordova ou quelque autre général expérimenté n'acceptât pas ce poste (10). La nouvelle situation à la-

(1) *Los Romanos, señor, como V. E. save, nunca dieron instruccion á sus generales y gobernadores; y si alguna vez la dieron, fué en casos muy premeditados y particulares....* (Lettre du 18 janvier 1631.)

(2) Lettre d'Aytona au roi, du 7 mars 1630.

(3) Lettre de l'infante Isabelle à Philippe IV, du 19 février 1631. (Archives du royaume.) — Lettre d'Aytona au comte-duc, du 18 février.

(4) Lettre d'Aytona au comte-duc, du 19 février 1631.

(5) D. Antonio Ramos, pp. 26 et 47.

(6) Dépêche du 2 novembre 1632 à l'infante Isabelle. (Archives du royaume.)

(7) *Después que Su Magd me mandó que cuidasse de esta armada, se han tomado mas de quatro cientos bajeles al enemigo sin haver perdido ni uno solo della....* (Lettre d'Aytona au comte-duc, du 18 février 1631.)

(8) *Suplico á V. E. considere que yo no soy soldado, sino en el ánimo y deseos y con alguna teorica que mis peregrinaciones y ocupaciones me han dado, y que para comenzar esta profesion tengo ya quarenta y tres años, y que de qualquiera mal suceso que huviera han de hechar á V. E. la culpa, porque todos me conocen por hechura de V. E. y dependiente suyo.... Los sucessos de la guerra son varios y sujetos á varias interpretaciones; y aunque me gobierne muy bien, como los efectos no sean muy lucidos, hecharán la culpa, no á mí, sino á V. E. que me escogió....* (Lettre du 24 juillet 1630.)

(9) *Confieso á V. E. que siento mucho hallarme en Flándes embuelto en consultas y papeles en tiempo que otros exercitan la espada....* (Lettre du 15 mai 1631 au comte-duc.)

(10) Lettre du 17 décembre 1631.

quelle l'appelait la confiance du roi n'eût donc rien qui dût le surprendre.

Il employa l'hiver de 1632 à renforcer l'armée par des recrues faites en Bourgogne, en Irlande et dans les Pays-Bas, à mettre en ordre l'artillerie, à remonter la cavalerie, à former des magasins de munitions de guerre et de bouche; il fit donner deux payes à toutes les troupes, qui n'avaient pas reçu de solde depuis longtemps. Avant d'entrer en campagne, il jugea nécessaire, et l'infante Isabelle partagea son opinion, de s'assurer de la place de Bouchain. Georges de Carondelet, seigneur de Noyelles, qui y commandait, entretenait, depuis quelque temps, des intelligences avec les Français, à qui on le soupçonnait de vouloir la livrer; il s'était refusé à recevoir une compagnie d'infanterie qu'y avait envoyée la gouvernante. Mandé par cette princesse à Bruxelles, il avait cherché des prétextes pour s'excuser d'y venir. Cette conduite ne pouvait qu'augmenter les soupçons qu'on avait conçus sur sa fidélité. Aytona, ayant fait ses préparatifs avec tout le secret et la promptitude possible, ordonna, le 5 avril, au commissaire général de la cavalerie, Pedro de Barañano Aguirre, d'occuper les avenues par lesquelles Carondelet pouvait recevoir du secours de France; il fit en même temps marcher vers Bouchain le lieutenant de mestre de camp général Jean de Garay avec un corps d'infanterie, ainsi que d'autres troupes tirées des garnisons des places voisines. Ces dispositions prises, il quitta Bruxelles. Arrivé à Valenciennes, il envoya à Carondelet une lettre par laquelle l'Infante lui enjoignait de donner entrée dans la ville à la garnison que le marquis d'Aytona jugerait à propos d'y mettre. Carondelet, voyant bien que toute résistance serait inutile, n'en fit pas de difficulté, et deux cents Wallons du régiment de Ribaucourt, que suivirent cent Espagnols, furent introduits dans la place, où le marquis entra lui-même, mais pour n'y passer que quelques heures : le même jour, qui était le 6 avril,

il alla coucher à Cambrai. Il y était de deux fois vingt-quatre heures à peine, lorsqu'il découvrit, par des lettres interceptées, que Carondelet continuait ses pratiques avec la France; alors il donna l'ordre au sergent-major Apelman, du régiment de Ribaucourt, de l'arrêter. Apelman s'étant présenté chez le gouverneur, celui-ci, lorsqu'il eut connaissance de la commission qu'il venait remplir, entra dans une fureur telle que, saisissant un couteau qui était à sa portée, il l'en blessa mortellement; il tua de la même manière un adjudant et un capitaine dont Apelman s'était fait accompagner, et, d'un coup de pistolet, il étendit roide à ses pieds un soldat qui était aussi avec lui. Au bruit de cette épouvantable tragédie, un officier accourut, suivi de quelques soldats. Un de ceux-ci déchargea sur Carondelet son arme, qui ne fit que lui brûler la casaque; mais un autre l'assomma d'un coup de crosse de son mousquet. Aytona commit au gouvernement de Bouchain le vicomte d'Alpen, mestre de camp d'un régiment wallon; il revint à Bruxelles le 10 avril (1).

Il en partit le 30, pour rassembler l'armée royale, sur l'avis que le prince d'Orange avait quitté la Haye et se préparait à recommencer les hostilités. Lierre, située entre Anvers et Malines, lui parut le lieu le plus propre à cet effet; il y réunit douze mille hommes d'infanterie, trois mille chevaux, dix-huit pièces d'artillerie et quatre cents chariots de munitions et de vivres. Il ne tarda pas à apprendre que le dessein du prince, dont les forces étaient de beaucoup supérieures aux siennes, était d'assiéger Rhinberg, de bloquer Gueldre et de faire une invasion en Flandre. Ayant délibéré avec les chefs de l'armée sur celui des deux partis qu'il convenait de prendre, ou d'aller au secours de Rhinberg, ou de mettre le siège devant quelque une des places de l'ennemi, il se détermina pour le premier : il marcha, le 15 mai, vers la Meuse, qu'il passa près de Maeseyck, tandis que le comte de Styrum, à la tête de soixante-dix

(1) Relation véritable et puntuelle de ce qui s'est passé en la réduction de Bouchain en la vraye obéissance de Sa Majesté. Traduit d'espagnol en

françois. L'an M.DC.XXXIII. In-4° de 15 pages.— Gazette de France, ann. 1633, n° 37.— Lettre d'Aytona au comte-duc d'Olivares, du 13 avril 1633.

compagnies de cavalerie hollandaise, disputait ce passage au baron de Balançon du côté de Ruremonde. Il entra dans Stevensweert, qu'il fortifia, renforça la garnison de Gueldre et occupa le château de Montfort; mais, pendant ce temps, le gouverneur de Rhinberg avait capitulé (3 juin). Le reste de la campagne se passa en marches et contre-marches des deux armées: par l'habileté de ses dispositions et la promptitude de ses mouvements, Aytona déjoua tous les projets de Frédéric-Henri, quoique celui-ci eût reçu un renfort de trois à quatre mille hommes de cavalerie suédoise. En Flandre, le roi perdit le fort de la Philippine, dont s'empara le comte Guillaume de Nassau, lieutenant du prince d'Orange; le fort de Sainte-Anne était aussi tombé au pouvoir de ce dernier, mais le comte de Fontaine le reprit. Les deux armées, espagnole et hollandaise, rentrèrent dans leurs garnisons à l'approche de l'hiver (1).

Le 1^{er} décembre 1633 mourut l'infante Isabelle (voir ce nom). Philippe IV, dès le mois de mars 1630, avait envoyé au marquis d'Aytona un pli cacheté qu'il ne devait ouvrir que lorsqu'il verrait en danger la vie de la princesse: ce pli renfermait des lettres par lesquelles, en cas de décès de sa tante, le roi commettait au gouvernement politique des Pays-Bas, avec lui Aytona, le duc d'Arschot, l'archevêque de Malines, don Carlos Coloma, le marquis de Fuentes et le comte de Feria. Aytona se hâta de convoquer le conseil d'État, pour lui donner communication de la volonté royale. Les nouveaux gouverneurs, à l'exception du duc d'Arschot, qui était en Espagne, entrèrent tout de suite en fonctions; mais ils n'exercèrent pas longtemps le pouvoir dont ils venaient d'être investis: le 30 décembre, le marquis d'Aytona, qui avait conservé le commandement de l'armée, fut nommé par le roi lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne jusqu'à l'arrivée du cardinal-infant Ferdinand, son frère, à qui, depuis plusieurs années, ce gouver-

nement était destiné. Il notifia sa nomination aux états et aux conseils de justice des Pays-Bas par des lettres du 24 janvier 1634. Le 27, les états généraux, qui étaient assemblés à Bruxelles depuis le mois de septembre 1632, lui envoyèrent une députation pour le complimenter.

Nous avons dit, dans la notice consacrée à Philippe-Charles d'Arenberg, duc d'Arschot (2), comment la conjuration de la noblesse belge avait été révélée à la cour de Madrid. Philippe IV, dans le même temps qu'il se déterminait à faire arrêter à sa cour le duc d'Arschot, donna l'ordre à Aytona de s'assurer des personnes des princes d'Épinoy et de Barbançon et du comte de Hennin (3). Aytona se mit incontinent en mesure de l'exécuter; mais il n'y réussit qu'à l'égard du prince de Barbançon (voir ce nom); les deux autres, avertis à temps, se réfugièrent en France. Deux jours après cet événement, qui avait jeté une grande inquiétude dans les esprits, le 29 avril, il publia un manifeste destiné à les rassurer; il y disait que
 « le roi avait toujours tenu et tenait ses
 « sujets des provinces obéissantes, de
 « quelque qualité ou condition qu'ils fus-
 « sent, pour très-fidèles, très-obéissants
 « et très-affectionnés à S. M., et qu'ou-
 « tre ce, S. M. se tenait pour entière-
 « ment apaisée de ceux qui se pouvaient
 « avoir aucunement oubliés, tout ainsi
 « comme si rien n'en fût advenu, en leur
 « pardonnant ce en quoi ils pouvaient
 « avoir mespris en ce regard, sans excep-
 « tion de fautes ni de personnes, sauf des
 « condamnés par sentence du grand
 « conseil, des détenus, de ceux qui s'é-
 « taient à cette occasion absents passé
 « un an, des princes d'Épinoy et de Bar-
 « bançon et du comte de Hennin, les-
 « quels S. M. avait commandé d'être
 « mis en lieu d'assurance, pour leur pro-
 « pre bien et la tranquillité du pays (4). »
 Cette amnistie produisit un bon effet.

Jaloux de signaler son administration par quelque entreprise d'éclat, Aytona conçut le dessein de reconquérir Maes-

(1) Lettres d'Aytona au roi, des 16 juin, 4 août, 25 septembre et 4 novembre 1633.

(2) Page 594.

(3) Lettre du 18 mars 1634. (Archives du royaume.)

(4) *Gazette de France*, année 1634, n° 46, p. 189.

tricht. Tandis qu'il était occupé à concentrer les troupes destinées à cette expédition, il reçut des lettres du roi qui lui prescrivait de congédier les états généraux. Comme il ne pouvait en ce moment quitter l'armée, il chargea l'audicier (1) de notifier les intentions du roi aux états, lesquels se déclarèrent prêts à y obtempérer, et se séparèrent en effet le 10 juillet (2). Ce fut le même jour qu'Aytóna investit Maestricht. Il forma de ses troupes quatre corps commandés par le duc de Lerma, le comte Jean de Nassau, le marquis de Lede et le baron de Balançon. Le prince d'Orange, dès qu'il avait eu vent du projet du général espagnol, avait fait entrer dans la place le duc de Bouillon avec quatre mille cinq cents hommes d'infanterie et quinze compagnies de cavalerie. Pour mieux l'empêcher encore de poursuivre son entreprise, il fit mine de vouloir assiéger Breda, et le 3 septembre, il se présenta devant cette ville à la tête de forces considérables. Ainsi qu'il l'avait prévu, Aytóna accourut aussitôt, avec la plus grande partie des troupes qui étaient devant Maestricht, pour lui faire lever le siège; à leur approche, Frédéric-Henri se retira et renvoya les siennes dans leurs quartiers. Aytóna fit, le 8 septembre, son entrée dans Breda comme en triomphe; il y fut reçu par les habitants avec de grandes démonstrations de joie, et pour perpétuer la mémoire de cet événement, on grava, sur une pierre qui fut placée dans la principale église, une inscription portant *que cette ville, autrefois conquise par la valeur de Spinola, avait été délivrée du siège par l'approche d'Aytóna et par la seule terreur de de son nom*. On fit même frapper une médaille en son honneur. Maestricht, cependant, avait été ravitaillée, et les Espagnols durent renoncer à s'en rendre maîtres. Aytóna ramena ses troupes dans la Campine, se contentant d'observer les mouvements du prince d'Orange jusqu'au moment où les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver (3).

(1) Louis-François Verreycken, baron de Bonlez, audicier et premier secrétaire d'Etat.

(2) *Actes des états généraux de 1632*, t. II, pp. 547 et suivantes.

(3) *Gazette de France*, année 1634. — Van Loon,

Sur ces entrefaites, on apprit, à Bruxelles, que le cardinal-infant (voir Ferdinand d'Autriche) n'était plus qu'à quelques journées des frontières des Pays-Bas : le 15 octobre, Aytóna quitta cette capitale, avec une suite nombreuse de noblesse, pour se porter au-devant de lui; il le rencontra, le 23, à Juliers. Là il se démit, entre ses mains, du gouvernement intérimaire qui lui avait été confié. Le roi, dès le mois de novembre 1632, l'avait nommé grand maître (*mayordomo mayor*) de la maison de son frère (4); il entra immédiatement dans l'exercice de cette charge, conservant, du reste, le commandement des troupes sous les ordres du prince, dont il ne tarda pas à avoir toute la confiance.

Le 2 avril 1635, à la nouvelle qu'un corps espagnol s'était emparé de Trèves par surprise, le cardinal-infant l'y envoya, pour reconnaître l'état de la ville, et y introduire un renfort d'infanterie et de cavalerie avec des munitions de guerre. A son passage par Luxembourg, Aytóna vit l'électeur, qui y avait été conduit prisonnier; il s'efforça, avec peu de succès, d'obtenir son concours à des mesures que projetait le gouvernement espagnol. Arrivé à Trèves, il jugea nécessaire, après en avoir inspecté les fortifications, d'y tracer trois nouveaux forts : l'un au delà de la Moselle, les deux autres au haut et au-dessous de la ville. Il revint à Bruxelles le 20 avril. Le mois suivant, il accompagna le cardinal-infant, lorsque ce prince alla se mettre à la tête de l'armée, pour résister aux Français et aux Hollandais coalisés qui avaient envahi le Brabant; il le suivit plus tard au pays de Clèves. Le 11 août, au camp de Goch, il fut pris d'une fièvre maligne qui l'emporta six jours après. Le cardinal-infant, dans la lettre où il donna avis de sa mort à Philippe IV, rendit un hommage mérité à sa mémoire : « Le service de Votre Majesté, » lui écrivit-il, a fait une grande perte : » le zèle, la sollicitude, l'attention du » marquis d'Aytóna pour les intérêts de

Histoire métallique des Provinces-Unies, t. II, p. 217. — *Histoire générale des Provinces-Unies*, t. VIII, pp. 7 et 8.

(4) Lettre d'Aytóna au roi, du 26 novembre 1632.

« Votre Majesté étaient incomparables.
 « Ces qualités, jointes à l'amabilité de
 « son caractère, me le font vivement re-
 « gretter, et c'est un sentiment qui est
 « partagé par tout le monde. Le vide
 « qu'il laisse pour tout ce qui était à sa
 « charge est considérable. Quant au mili-
 « taire, ça été une disposition de Dieu
 « que j'aie en ce moment auprès de moi le
 « prince Thomas (de Savoie) et le duc de
 « Lerma, qui sont des personnes de toute
 « satisfaction.... A l'égard du gouverne-
 « ment politique, le marquis l'entendait
 « si bien, et il avait une telle connais-
 « sance des habitants de ces provinces et
 « de la manière de les conduire, que je
 « ne vois pas comment on pourra le rem-
 « placer (1). »

Don Francisco de Moncada, troisième marquis d'Aytona, n'était pas seulement un habile diplomate et un homme de guerre distingué : avant que sa vie fût tout entière consacrée aux affaires publiques, il s'occupait de littérature et il avait écrit plusieurs ouvrages. On a de lui :

1o *Expedicion de los Catalanes contra Griegos y Turcos*. Barcelone, 1623, in-4o ; réimprimée à Madrid, 1775 et 1805, et à Barcelone, 1842 ; in-8o ; insérée, par M. Ochoa, dans le *Tesoro de los historiadores españoles*. Paris (Baudry), 1841 ; in-8o.

2o *Vida de Manlio Torquato Severino Boecio*, imprimée après sa mort, Francfort, 1642 ;

3o Une généalogie de la maison de Moncada, insérée par Pierre de Marca, dans son *Histoire de Béarn*. Paris, 1650 ; in-4o.

La Bibliothèque royale à Bruxelles possède d'Aytona deux recueils de lettres inédites : l'un contient celles qu'il écrivit au comte-duc d'Olivarès pendant son ambassade à Vienne et aux Pays-Bas ; le second celles qu'il adressa à Philippe IV, depuis son arrivée à Bruxelles jusqu'à la fin de 1633. Ces lettres, auxquelles, comme on a pu le voir, nous

avons fait de nombreux emprunts, jettent de vives lumières sur les événements qui se passèrent en Allemagne et aux Pays-Bas, et les mouvements de la politique européenne, pendant les dix années qu'elles embrassent.

Gachard.

* **AYTTA** (*Viglius D'*), de Zuichem, président du conseil privé et du conseil d'État, né le 19 octobre 1507 à Barrahuys, habitation de campagne de ses parents, non loin du village de Zuichem, en Frise. Il était fils de Volkert Aytta et d'Ida Hannia, tous deux issus de familles distinguées. Toutefois la direction de son éducation fut confiée à son oncle paternel Bucho d'Aytta, d'abord curé de Huizum, puis appelé, pour son mérite supérieur, à remplir les fonctions éminentes de conseiller de la Frise et de membre de la cour de Hollande. Le jeune Viglius, après avoir terminé ses premières études à Deventer et à Leyde, reçut la tonsure cléricale le 19 septembre 1522. Il se rendit bientôt à l'Université de Louvain et y demeura pendant près de quatre ans, se livrant avec ardeur à l'étude du droit. De Louvain il alla à l'Université de Dôle, où il passa trois ans, d'abord comme élève puis comme professeur particulier. Il compléta ses études à Avignon, où il suivit les leçons du célèbre André Alciat, et à Valence, en Dauphiné, où il reçut le bonnet de docteur, le 8 mai 1529. On le trouve ensuite à Bourges, remplaçant Alciat dans la chaire confiée à ce professeur éminent, et travaillant à son premier ouvrage, intitulé : *De Institutione jurisconsulti*. Enfin, en 1531, il passe les monts et obtient la chaire des *Institutes* à l'Université de Padoue. Ce ne fut pas pour longtemps, car il ne tarda point à être nommé official de François de Waldeck, prince-évêque de Munster. Après la défaite des anabaptistes, qui s'étaient rendus maîtres de cette ville, Viglius quitta François de Waldeck et accepta de l'électeur de Bavière, avec le titre de conseiller, la chaire de droit à

príncipe Thomás y el duque de Lerma, porque son personas de toda satisfacion.... En quanto al gobierno político, el marqués lo tenía tan comprendido y tenía tanto conocimiento de los naturales destas provincias y forma de governalles, que no veo cosa que pueda suplir su falta.... (Lettre du 20 août 1635, aux Archives du royaume.)

(1) Ha hecho el servicio de V. M. una gran pérdida, porque su zelo, su cuydado y atencion eran incomparables. Por esta parte y lo que él era amable ha sido de gran sentimiento para mí, y generalmente ha dexado mucho desseo de sí. La falta que hará para todo lo que era de su cargo sera grande. Para lo militar, ha sido providencia de Dios que oy se hallen cerca mi persona el

l'Université d'Ingolstadt. Mais le moment était venu où il allait mettre au service de sa patrie sa grande intelligence et sa science profonde. Depuis longtemps le gouvernement des Pays-Bas cherchait à s'attacher le jurisconsulte que se disputaient les princes de l'Allemagne. En 1541, par l'intervention de Marie de Hongrie, Viglius fut nommé membre du conseil privé. On l'employa tout aussitôt dans une négociation épineuse avec le duc de Clèves, qui disputait à Charles-Quint le duché de Gueldre et le comté de Zutphen. Deux voyages à Nuremberg n'ayant eu aucun résultat, Viglius défendit, dans un écrit apologétique, les droits de l'Empereur, justifiant ainsi les efforts de Charles-Quint pour compléter, par l'annexion de la Gueldre et de Zutphen, la réunion des dix-sept provinces qui formèrent désormais les Pays-Bas. Viglius préférant une retraite studieuse à la carrière diplomatique, sollicita bientôt (1543) et obtint son agrégation au grand conseil de Malines. Mais Charles-Quint ne tarda point à le rappeler à la cour et voulut qu'il l'accompagnât à la diète de Spire. Avant d'entreprendre ce nouveau voyage, Viglius épousa, à Malines, Jacqueline Damant, dont le père était conseiller et trésorier de l'Empereur. Nous le trouvons, l'année suivante, à la diète de Spire (1544), où il fut le principal négociateur du traité d'alliance conclu entre Charles-Quint et le roi de Danemark. Sa participation à la diète de Worms ne fut pas moins active, soit qu'il s'efforçât d'aplanir les différends survenus dans la famille impériale, soit qu'il intervînt dans les délibérations que nécessitait l'attitude menaçante des protestants d'Allemagne, naguère ligués à Smalkade. Charles-Quint, ayant triomphé des confédérés, réunit (1548) une nouvelle diète à Augsbourg, où Viglius fut de nouveau appelé pour donner un avis sur les grandes questions soulevées par l'Empereur victorieux. Il avait obtenu précédemment la charge de conservateur des archives de la Flandre, qui étaient déposées dans la forteresse de Rupelmonde. Mais Charles-Quint lui réservait une récompense plus éclatante. En 1549, il

fut élevé à la dignité de président du conseil privé et de garde des sceaux. Le nouveau président accompagna, dans les différentes provinces des Pays-Bas, le prince Philippe, lorsque, pour se conformer au désir de son père, il se fit inaugurer comme héritier présomptif. Viglius, dit-on, prit la plus grande part à la rédaction du fameux édit par lequel Charles-Quint voulut, en 1550, arrêter les progrès toujours croissants de la réforme dans les Pays-Bas. Mais si Viglius était l'inflexible défenseur des principes dont s'autorisait l'Empereur pour vouer au fer et au feu les adversaires du catholicisme, il admettait toutefois quelques tempéraments dans l'exécution. C'est ainsi qu'il s'efforça d'exempter de la proscription les négociants étrangers dont la présence contribuait tant à la splendeur d'Anvers. " J'ai travaillé de tout mon pouvoir, " écrivit-il lui-même, à faire adoucir les " articles qui avaient besoin d'être mitigés. "

Viglius, qui avait été également élevé à la présidence du conseil d'État, voulut terminer sa carrière le jour où Charles-Quint abdiqua la souveraineté des Pays-Bas. Il avait, en conséquence, demandé la démission de ses différents emplois. Mais les sollicitations de Marie de Hongrie et les exhortations de Charles-Quint lui-même modifièrent sa première résolution. Il consentit à servir Philippe II. Depuis 1552, il avait perdu Jacqueline Damant, sa femme, et, n'ayant point d'enfants, il voulut, en prenant les ordres sacrés, réaliser un dessein qu'il avait formé dans sa jeunesse. Il avait, du reste, la certitude d'obtenir par là une position éminemment lucrative, celle de coadjuteur ou de successeur désigné de Luc Munich, dernier abbé de Saint-Bavon et premier prévôt de la collégiale qui avait remplacé cette abbaye. En 1556, Viglius obtint à cet effet l'assentiment de Philippe II, mais à la condition de ne point abandonner le service du souverain. Cette autorisation lui fut accordée par le saint-siège, lorsque, en 1562, après la mort de Luc Munich, Viglius eut pris possession de la prévôté et reçu les ordres majeurs des mains de Granvelle, arche-

vêque de Malines. Prévôt de Saint-Bavon, président du conseil privé et du conseil d'État, maître des requêtes en Hollande, etc., Viglius fut encore investi des importantes fonctions de chancelier de l'ordre de la Toison d'or. Il n'avait donc rien perdu de la haute faveur dont il jouissait sous le règne de Charles-Quint. En effet, Philippe II, lorsqu'il s'éloigna des Pays-Bas, l'avait placé, avec Granvelle et le comte de Berlaymont, dans le comité secret ou *consulte* qui devait diriger et surveiller Marguerite de Parme, nommée gouvernante générale. Mais bientôt l'influence occulte de cette *consulte* indisposa les autres membres du conseil d'État et contribua à la formation du parti national à la tête duquel se placèrent Guillaume d'Orange, ainsi que les comtes d'Egmont et de Hornes. Le Taciturne allait triompher : Granvelle reçut l'ordre secret de sortir des Pays-Bas. Alors une nouvelle lutte s'engagea entre les trois seigneurs ligués et les cardinalistes, c'est-à-dire les anciens amis de Granvelle, lutte tantôt sourde et tantôt ouverte, dans laquelle Viglius montra de l'habileté, mais qui était au-dessus de ses forces. La fermeté et l'énergie n'étaient point les qualités dominantes du célèbre président : c'était plutôt un politique méticuleux, un homme timide qui courbait la tête sous la tempête et qui rusait avec les événements. Après avoir d'abord accueilli avec faveur le choix du duc d'Albe comme successeur de Marguerite de Parme, il eut soin de ne point se compromettre : aussi se gardait-il de coopérer aux actes les plus tyranniques du nouveau gouverneur. Il refusa de siéger au conseil des troubles. Il protesta contre l'établissement du dixième denier. D'un autre côté, il alléguait sans cesse son grand âge et sa mauvaise santé pour obtenir la démission de ses emplois. Enfin, en 1569, Philippe II nomma Charles de Tysnacq chef et président du conseil privé, mais il retint Viglius en la charge de président du conseil d'État.

Sous l'orageuse administration du grand commandeur Requesens, successeur du duc d'Albe, Viglius tâcha de s'effacer autant que possible. Mais Requesens étant mort

presque soudainement, le conseil d'État dut prendre les rênes du gouvernement. Or Viglius fut loin, en ces conjonctures, de seconder le mouvement national qui avait pour but d'affranchir les Pays-Bas de la tyrannie espagnole. Dans le conseil d'État, il fit partie de la minorité ultraroyaliste et refusa en conséquence de sanctionner la proscription ou mise hors la loi des vieilles bandes du duc d'Albe, qui s'étaient insurgées et qui, après avoir échoué dans leurs tentatives contre Bruxelles, venaient d'emporter Alost d'assaut. Accusé de trahison, Viglius fut arrêté, le 4 septembre 1576, avec les comtes de Mansfeldt et de Berlaymont, conduit sur la Grand'Place, et emprisonné dans l'édifice où les comtes d'Egmont et de Hornes avaient passé leur dernière nuit. Le sort de Viglius et de ses deux collègues fut moins tragique. Viglius avait recouvré sa liberté lorsque don Juan d'Autriche, après s'être accordé avec les états généraux, fit son entrée solennelle à Bruxelles. Le vieux conseiller de Charles-Quint et de Philippe II montrait d'ailleurs peu de confiance dans le vainqueur de Lépante et prédisait de nouveaux orages. Il ne les vit point, car il mourut à Bruxelles, le 8 mai 1577, sept jours après l'installation de don Juan. Le 14 mars précédent, Viglius, âgé de soixante et dix ans, avait dicté un volumineux testament dans lequel il exprimait formellement le vœu d'être inhumé dans l'église de Saint-Bavon, à Gand. Ce vœu fut accompli par ses exécuteurs testamentaires. Viglius trouva le repos éternel dans la crypte de la célèbre cathédrale. Il avait été constamment fidèle à sa devise : *Vita mortalium vigilia*. Peu d'hommes ont marqué leur vie par des veilles plus laborieuses. La liste des ouvrages ou *élucubrations* de Viglius remplit trois pages des *Analectes* de Hoyne Van Papendrecht, qui a, du reste, consacré un volume tout entier à cet homme éminent. Mais pour qui veut bien connaître Viglius, mieux vaut lire sa correspondance que des ébauches souvent indigestes.

Th. Juste.

* **AYTTA DE ZUICHEM** (*Bucho D'*), docteur en théologie et licencié ès-lois,

neveu de Viglius, fut successivement chanoine de la cathédrale de Têrouanne, chanoine gradué et premier archidiacre de l'évêché d'Ypres, coadjuteur de son oncle et enfin prévôt effectif de Saint-Bavon, au mois d'octobre 1577. L'année précédente, il avait été député, par le clergé de Flandre, à l'assemblée des états généraux réunis à Bruxelles, et il ratifia, en cette qualité, la mémorable pacification de Gand. Longtemps il demeura fidèle à cet acte patriotique, car il tint le parti des états jusqu'en 1579. Envoyé alors au congrès de Cologne, il fit sa soumission et se réconcilia avec Philippe II. Dès ce moment, il ne cessa de donner des preuves d'un grand zèle catholique. En 1583, Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, ayant été élu électeur de Cologne en remplacement de l'archevêque Gebhard Truchsès, Bucho d'Aytta se montra l'inflexible adversaire du prélat excommunié et le combattit les armes à la main. Il défendit vaillamment le château de Kaiserwerth dont il avait été nommé gouverneur. Mort à Bois-le-Duc, le 30 octobre 1599, Bucho d'Aytta fut, comme Viglius, son oncle, enseveli dans la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand.

Th. Juste.

AZEVEDO-CONTINHO-Y-BERNAL

(*Gérard-Dominique*), historien, chroniqueur, né à Malines, le 4 août 1712, d'une famille d'épée qui, depuis plus de cent ans, s'était consacrée à la carrière militaire en Belgique. Il fit ses études aux oratoriens de sa ville natale et se destina de bonne heure aux ordres sacrés. En 1730, à peine âgé de dix-huit ans, il obtint un canonicat dans l'église de Notre-Dame. Toutefois ce n'est qu'en 1735 qu'il devint prêtre. Elevé à la dignité de prévôt du chapitre de cette église, il l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 22 février 1782.

Dans sa longue carrière, Azevedo exerça noblement la bienfaisance envers les malheureux ; il protégea aussi les artistes et notamment le peintre malinois Sneyers, dont il fut en quelque sorte le Mécène.

La plus grande partie de sa vie fut vouée à l'étude de l'histoire de sa ville natale. Il s'appliqua surtout à puiser aux

sources authentiques, telles que chroniques, archives, chartes, afin de mieux élucider son travail. Il rivalisa de zèle en ce point avec les savants Corneille van Ghestel et Foppens.

Azevedo est particulièrement connu par sa collaboration à des chroniques locales en flamand, publiées, à Louvain, sous divers titres et sous forme de vingt-six suites numérotées avec le titre de *Korte Chronyke der stad ende provincie van Mechelen*. D'autres écrits, relatifs au même sujet, furent publiés par lui seul ou en société avec son frère Joseph Azevedo. Il a laissé en manuscrit un éloge en latin de Pierre Divæus et un grand nombre de copies d'actes et de pièces historiques concernant la seigneurie de Malines. M. Goethals, dans ses *Lectures*, t. I, donne une nomenclature exacte et détaillée de toutes ses productions qu'il serait trop long d'insérer ici.

On lui doit aussi une vie de saint Rombaut, publiée à Louvain en 1763 ; in-12 de 35 pages, sous le titre de : *Kort Begryp van 't leven, lyden en mirakelen van den H. Rumoldus*.

Bon de Saint-Genois.

Faquot, *Matériaux manuscrits*, p. 831 (n° 4328 du catalogue de la Bibliothèque royale).

AZEVEDO-CONTINHO-Y-BERNAL

(*Joseph-Félix*), généalogiste, né à Malines le 22 avril 1717, obtint une prébende laïque à l'église de Notre-Dame, en 1738 et mourut, dans cette ville, le 21 octobre 1794, sans être jamais entré dans les ordres. Il publia un grand nombre de pièces généalogiques concernant les familles de Malines, fort difficiles à réunir aujourd'hui. Il collabora aussi au *Wekelyks Berigt*, où il inséra plusieurs notices historiques. Ses écrits sont consultés avec fruit par tous ceux qui s'occupent de l'histoire des familles nobles de Malines et du Brabant.

Goethals, dans le tome I de ses *Lectures*, lui rend un hommage mérité.

Celui de ses ouvrages intitulé : *Table généalogique de la famille Corten*, contient l'histoire de la collégiale de Notre-Dame à Malines et des maisons religieuses, situées dans sa circonscription.

Bon de Saint-Genois.

B

BABOLIN I — BACHERIUS

BABOLIN I (Saint), aussi nommé *Papulinus*, *Abolenus* et *Pabulinus*, deuxième abbé de Stavelot et Malmédy, mort en 670 ou 671. Nous devons à une ancienne vie de saint Remacle, attribuée à Notger, évêque de Liège, ainsi qu'à la vieille chronique de Hériger, les quelques faits certains que nous possédons sur saint Babolin. Son origine nous est entièrement inconnue. Étant allé visiter saint Remacle, qui venait de fonder le monastère de Malmédy, il s'attacha à lui et devint bientôt son disciple de confiance, à tel point que le saint fondateur, occupé à bâtir l'abbaye de Stavelot, se déchargea sur lui des soins de l'administration de celle de Malmédy. A la mort de saint Remacle, il fut élu abbé des deux monastères, qu'il gouverna pendant environ deux ans. Quant à ses deux voyages à Rome, à la bulle que lui aurait envoyée le pape Vitalien et à la translation du corps de saint Symmétrius, qui lui est attribuée, ce sont, d'après les meilleurs critiques, des faits douteux ou de pure invention.

Saint Babolin a souvent été confondu par les anciens hagiographes avec Babolin, premier abbé de Saint-Maur-les-Fossés, qui vivait également au VII^e siècle, ou avec Babolin, abbé de Bobio, dans l'ancien Milanais, et plus souvent encore avec Babolin II, cinquième abbé de Stavelot et Malmédy. Fisen, dans ses *Flores Ecclesiae Leodiensis*, et le P. Henschenius, dans les *Acta Sanctorum*, sont tombés dans cette erreur. Eugène Coemans.

BABOLIN II, cinquième abbé de Stavelot et Malmédy, succéda à Gondouin. Il n'est connu que par un diplôme de Clovis III, roi de France (693), où on lui donne le titre d'homme apostolique et d'évêque, dénomination qui équivaut simplement, comme le fait remarquer Mabillon, à celle d'évêque régional.

Eugène Coemans.

Hériger, *Gest. Pont. Tung.*, etc., in Chapeauville, t. III, pp. 95-97. — Fisen, *Flor. Eccles. Leod.*, p. 500. — Le Cointe, *Ann. Eccles. Franc.*, t. III, p. 628. — *Act. SS.*, t. V, junii, pp. 195 et 196. — Mabillon, *Ann. Ben.*, t. I, pp. 464 et 465. — *Gallia Christiana*, t. III, col. 940. — Ghesquière, *Act. SS. Belg.*, t. III, pp. 452-453, 685-685.

BACCARELLES (Gilles), peintre, né à Anvers en 1572, mort vers 1640. Voir BACKEREEL (Gilles).

BACCARELLES (Guillaume), peintre, né à Anvers en 1570, mort en 1600. Voir BACKEREEL (Guillaume).

BACCIUS (Martin), théologien, prédicateur, né à Thielt, décédé en 1609. Voir BACK (Martin).

BACHERUS (André), médecin, né à Poperinghe, XVII^e siècle. Voir DE BACKER (André).

BACHERIUS (André-Éloi), juriconsulte, professeur, né à Poperinghe, vivait aux XVI^e-XVII^e siècles. Voir DE BACKER (André-Éloi).

BACHERIUS (Jean-Aug.), poète, né à Louvain, vivait au XVII^e siècle. Voir DE BACKER (Jean).

BACHERIUS (Josse), poète latin, né à Bruxelles, vivait au XVII^e siècle. Voir DE BACKER (Josse).

BACHERIUS (*Pierre*), poëte flamand, né à Gand, vivait au ^{xvii} siècle. Voir **DE BACKER** (*Pierre*).

BACK (*Godefroid*) ou **BAC**, imprimeur à Anvers, décédé en 1517, y exerça, de 1493 à 1517, l'art importé en Belgique par Thierri Martens, d'Alost. Celui-ci ayant, en 1476, transféré à Anvers ses presses et son *officine* typographique, y eut des adeptes et des imitateurs. Dès lors, la corporation artistique ou gilde de Saint-Luc s'empessa de les réclamer, pour se les adjoindre, en les admettant dans son sein au même titre que les calligraphes et les relieurs de manuscrits.

Les imprimeurs typographes *Gérard de Leeu* (*Leeuw*), en 1485; *Mathias Vander Goes*, en 1487, et *Godefroid Back*, en 1493, s'y affilièrent et acquirent ainsi, dans la cité anversoise, le libre et franc exercice de leur nouveau *métier*; le dernier en sa double qualité d'imprimeur et de relieur de livres : *GOYVAERT BACK*, *boeckprentere ende boeckbindere*, dit le livre matricule. — *Mathias Vander Goes* était mort cinq ans après son affiliation, et sa veuve, *Catherine Vander Meere*, s'était remariée, en novembre 1492, avec *Godefroid Back*. Ce fut là le point de départ, sinon l'origine de la carrière de ce typographe.

On ignore s'il était l'apprenti de *Mathias Vander Goes*, dont il devint le successeur; mais on sait que, lors de son union avec la veuve, le contrat anténuptial, passé devant les échevins d'Anvers le 19 novembre 1492, ne lui donnait que la seule qualification de *relieur de livres*. Ce n'est qu'à la Noël de 1493, à son admission dans la corporation anversoise, qu'apparaît la seconde désignation professionnelle. Le premier ouvrage sorti de ses presses avec son *nom* et un *millésime*, est de 1494.

Godefroid Back prit possession de l'ancienne demeure et de l'atelier de *Mathias Vander Goes*. La maison, située hors la porte du quartier des brasseurs (*Mertens et Torfs*, *Geschiedenis van Antwerpen*), était connue, à cause de son enseigne peut-être, sous la dénomination de la *Cage d'oiseau* ou la *Volière* (*Tvoghelhuus*). Elle était chargée d'un cens annuel au profit de l'église de N. D. d'Anvers,

et il conste de la comptabilité des fabriciens que ce cens, payé jadis par *Mathias Vander Goes*, fut acquitté ensuite par *Godefroid Back*.

Les produits connus de l'imprimerie de *Godefroid Back* sont nombreux, et il y en a d'importants; les uns sont revêtus de millésimes précis, les autres sans dates. Parmi les impressions datées se rangent : 1^o 1494, le *Voyage de Jean Mandeville dans la Terre Sainte*, en l'an 1322; texte flamand. — 2^o 1495, *Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium*; in-8^o, avec sa marque, 144 pp. — 3^o *Rosacea Christifera Marie corona*; in-4^o. — 4^o *Tria rosacea coronamenta pulcherrima atque devotissima Anne Marie Jesu*; in-4^o. — 5^o 1496, *Legenda Sancte Dympe virginis et martyris, filie regis Hybernie*; in-4^o. — 6^o *Die Epistelen ende die Evangelien*; in-4^o. — 7^o 1498, 1500 et 1504, trois éditions de l'opuscule d'Albert le Grand : *De Virtutibus herbarum, lapidum, animalium et de mirabilibus mundi*; in-4^o de 72 pp. avec titre à gravure sur bois. On a prétendu que *Godefroid Back* avait antérieurement fait, de ce livre, une édition sans date, même avant son mariage avec la veuve de *Mathias Vander Goes*; cela est tout à fait inadmissible. — 8^o 1502, *Den Zielen Troost*; in-folio, 220 pp. — 9^o 1510, *Miracula confraternitatis septem dolorum sacratissime Virginis Marie*; in-4^o. — 10^o 1511, *Den Herbarius in dietsche*; in-4^o, 346 pp. D'après une annotation extraite des comptes manuscrits de l'église de Notre-Dame, à Anvers, *Godefroid Back* imprima, en 1517, pour les fabriciens, des *Lettres d'indulgences*, que le cardinal *Guillaume Enckevoirt* leur avait fait obtenir à Rome.

Entre ces dates précises viennent s'intercaler d'autres publications, également sorties des presses de *Godefroid Back* et éditées sans millésime. Ces incunables portent ou la désignation de son imprimerie, ou sa marque distinctive. En voici quelques-uns : 1^o *Secreta mulierum et virorum ab Alberto Magno composita*; in-4^o, 72 pp. — 2^o *Questiones naturales Aristotelis*; in-4^o, 64 pp. — 3^o *Modi significandi sive quibus grammaticæ notitia haberi nullo pacto potest*; in-4^o. — 4^o *Alberti*

Magni liber aggregationis seu secretarum de virtutibus herbarum, lapidum et animalium; in-4^o. — 5^o *Pii II pont. tractatus quatuor de salute corporis, de salute anime*; in-4^o. — 6^o *Itinerarius Joh. de Hese, describens dispositiones terrarum, etc.*; in-4^o, 44 pp. — 7^o *Historie van den hertoghe Govert van Bullioen*; in-4^o, 172 pp. à deux colonnes, édit. ornée de 45 gravures sur bois, très-rare. — 8^o *Karel en Elegast*, poème de chevalerie; in-4^o, rarissime. — 9^o *Boeck van trooste ende van rade*; in-4^o, 148 pp., avec gravures sur bois, précieuse édition. — 10^o *Epistola de miseria curatorum*; in-8^o. — 11^o *Boeck van Tondalus visioen*; in-4^o. — 12^o *Historia perpulchra de Anna sanctissima*; in-4^o, 84 pp. — 13^o *Die Hystorie van den ridder Paris, etc.*; in-4^o, 112 pp.

La carrière typographique de Godefroid Back fut bien remplie, et ses publications, dont la plupart sont devenues rares aujourd'hui, et quelques-unes même rarissimes, témoignent de son intelligence, de son habileté. Il peut être placé au rang des meilleurs imprimeurs de cette période primitive de la typographie. Estimé de ses concitoyens, il fut élu, en 1515, doyen et régent de la gilde de Saint-Luc. Les annales de la corporation rapportent qu'il se rendit, en 1516, avec son collègue, le maître peintre Jean de Beer, et un brillant cortège de confrères et de membres de l'échevinage anversoïse, à une fête de rhétorique, à Malines, où ils remportèrent la coupe d'argent, prix attribué à la plus belle entrée.

La marque qui distingue presque toutes les éditions des incunables, imprimés dans ses ateliers, fut par trois fois modifiée. Sa plus ancienne marque représente une cage, à laquelle est attaché, par une courroie bouclée, un écusson aux armes de la ville d'Anvers. La cage est sur un tertre parsemé de fleurs et sous une treille dont les rinceaux posent sur des colonnes. A travers les barreaux, on aperçoit, dans l'intérieur, le chiffre G. B. en caractères gothiques. — A la première variante, le chiffre G. B. est remplacé par un M surmonté d'une croix disposée en ailes de moulin; les armes d'Anvers sont supprimées. A la deuxième variante, la cage

est accostée de deux figures d'homme et contient un oiseau; les initiales G. B. sont mises au-dessous du tertre. La troisième variante en est une transformation presque radicale: la marque forme deux carrés; dans l'un est la cage, sans couronnement ni armoiries, dans l'autre un écusson avec le monogramme de l'imprimeur; cet écusson est appendu à une arcade de style gothique.

De tout ce que l'on sait de Godefroid Back, dit notre bibliographe M. P.-C. Vander Meersch (*Bibliophile belge*, 1845, p. 249), « il résulte que ce n'était pas » seulement un artiste laborieux; mais, » à en juger par ses importants travaux, » il doit avoir été très-entendu dans son » art; ses caractères ne manquent pas » d'élégance, et ils ont un type particu- » lier qui permet aux connaisseurs de » distinguer facilement ses publications » de celles de ses contemporains. »

Edm. De Busscher.

Dictionnaire universel d'histoire et de biographie, etc. Bruxelles, 1852. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, tom. III, pp. 282-286. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, 1845, pp. 166 et 241-249. — *Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoïse de Saint-Luc*, 1455-1615. — Lambinet, *Recherches historiques sur l'origine de l'imprimerie*, pp. 441-446. Bruxelles, t. I, 1798.

BACK (*Martin*), prédicateur, né à Thielt, décédé à Ypres le 25 janvier 1609. Il fut élève de la pédagogie du Lis à Louvain, où il prit les grades de maître ès-arts et de licencié en théologie.

Après avoir desservi comme curé la paroisse de Saint-Martin, à Alost, durant seize ans, son compatriote Pierre Simons, évêque d'Ypres, l'admit à une prébende de chanoine de sa cathédrale, en 1583. Chargé des fonctions d'official et de trésorier du chapitre, il occupa la cure de Dunkerque durant quelques années et retourna ensuite à Ypres pour y devenir bientôt archiprêtre. Back, qui était versé dans les langues grecque et hébraïque, collabora au premier volume des œuvres de saint Augustin, éditées par les professeurs de Louvain. Il a publié un vaste recueil de sermons, dédié au magistrat et aux habitants de la ville de Dunkerque: *Den Schadt der catholicke sermoenen*. T'Hantwerpen, by Hier. Ver-

dussen, *In de Thien Geboden*, 1597. Le style facile et pur de ces sermons surpasse en élégance les publications de ce genre qui virent le jour à la même époque.

F. Vande Putte.

BACKEREEL (*Gilles*), peintre d'histoire, naquit à Anvers en 1572, d'après la plupart des biographes. On ne connaît ni son maître ni les particularités de sa vie; tout ce qu'on sait de lui c'est qu'il visita l'Italie et qu'ensuite il résida presque toujours dans sa ville natale. Il dut être fort actif, car la plupart des églises flamandes possédaient autrefois de ses tableaux. D'après Sandrart, il appartenait à une famille où le talent était héréditaire. Cet auteur prétend avoir connu sept ou huit artistes de ce nom à Rome. On ignore l'année de la mort de Gilles Backereel. L'orthographe de ce nom a été défigurée de plusieurs manières. On l'écrivit tour à tour : Baccarellas, Bakanel, Baccarelli, Bacareel et Bakkarell. Le dessin chez cet artiste laisse beaucoup à désirer, mais il est un des vigoureux coloristes de l'école. Le Musée de Bruxelles possède de lui deux grands tableaux d'histoire : *L'Apparition de la Vierge à saint Félix* et une *Adoration des bergers*. Le premier provient de l'église des Capucins, à Anvers, et fut, avec tant d'autres de nos trésors d'art, transporté en France, puis rendu à la Belgique et enfin donné à l'église de Dixmude; mais n'étant pas assez grand pour l'autel auquel on le destinait, il vint prendre place au Musée de Bruxelles.

Ad. Siret.

BACKEREEL (*Guillaume*), peintre de paysage, frère du précédent, né à Anvers en 1570, mort à Rome en 1600. Cet artiste fit son pèlerinage d'Italie, comme son frère; mais ne revit plus sa patrie. Sandrart le cite parmi les autres Backereel. On raconte que le faste qu'il déployait, l'aurait perdu, si son frère n'était venu à son secours. Le Musée d'Anvers possède de lui un *Saint Félix*; celui de Bruxelles, une *Vision* du même saint, ainsi qu'un *Saint Antoine de Padoue portant l'enfant Jésus*.

Ad. Siret.

BACKHUYSEN (*Tilman-Guillaume*), connu sous le nom de *Backhusius*, écrivain polémiste, né à Ostende le 16

juin 1687, et mort à Bruges le 27 avril 1779. Il appartenait, par son père et par sa mère Barbe Bauwens, à une des familles les plus honorables de sa ville natale. Destiné à la carrière des belles-lettres, il fut envoyé, jeune encore, à Boulogne-sur-Mer, pour y faire ses humanités et acquérir, en même temps, la connaissance et l'usage de la langue française. Il se rendit ensuite à l'Université de Louvain, et y suivit les leçons de la faculté des Arts, au collège du Porc, avec l'intention de s'appliquer ensuite à l'étude du droit. Mais se croyant appelé à la vie religieuse, il quitta l'Université avant d'avoir achevé son cours de philosophie, et entra, comme novice, à l'abbaye d'Orval (Luxembourg), où l'on suivait la règle sévère de l'ordre de Cîteaux. Les austérités continuelles qui s'y pratiquaient ébranlèrent en peu de temps la santé du jeune novice, et l'obligèrent à renoncer à la vocation religieuse. Il quitta Orval après un séjour d'une année, et voulut d'abord entrer dans la congrégation de l'Oratoire, puis retourna à Louvain, où il étudia la théologie, au collège de Sainte-Pulchérie ou de Hollande. Après quelque temps, Backhusius abandonna de nouveau les études, et se retira à l'abbaye cistercienne de Beaupré, en Lorraine, sans cependant y prendre l'habit religieux. Pendant qu'il résidait à Beaupré, il fut reçu à la cour de Nancy. Son séjour n'y fut pas long. Il revint de nouveau à Louvain, vers l'année 1710; puis un voyage en Hollande le mit en rapport avec le père Quesnel, qui se trouvait à Amsterdam pour se soustraire aux poursuites dirigées contre sa personne. Une étroite amitié s'établit entre eux, et Backhusius prit rang parmi le clergé schismatique de l'Église d'Utrecht. Passionné et d'un caractère ardent, il devint bientôt un des partisans les plus fougueux de la faction quesneliste. Aussi tout fut-il mis en œuvre pour le faire entrer, le plus tôt possible, dans les ordres sacrés. En 1719, il se trouvait au nombre de ceux qui furent ordonnés prêtres, en France, par l'évêque de Senez, en vertu de lettres dimisso-

riales délivrées par les prétendus vicaires généraux d'Utrecht. De retour en Hollande, il fut d'abord nommé chapelain ou vicaire au Helder, petit village situé à l'extrémité nord de la Hollande, vis-à-vis de l'île de Texel. Dix-neuf mois après, il passa, en la même qualité, à l'île de Nordstrand, dépendance du Danemark, et qui, pendant environ un demi-siècle, avait servi de lieu de refuge aux jansénistes les plus exaltés. Il y exerça les fonctions de vicaire jusqu'en l'année 1723, lorsqu'il fut nommé curé à Vianen, en Gueldre. Ce fut vers cette époque qu'il commença à avoir des doutes sur la légitimité du chapitre et de la hiérarchie ecclésiastique de la prétendue Église d'Utrecht. Un débat sur cette question, qui eut lieu entre quelques adeptes, et auquel Backhusius assista chez Erkelius, au béguinage de Delft, éveilla en lui le désir d'examiner de quel côté se trouvaient la vérité et le droit. Il ne tarda pas, grâce à la droiture de son caractère, à reconnaître qu'il s'était fourvoyé en s'attachant au parti janséniste ; et, dès l'année 1725, il abandonna le schisme pour rentrer dans le giron de l'Église catholique. Cette conversion inattendue déconcerta vivement ses anciens amis, et remplit leurs cœurs de dépit et de haine. Ils lancèrent aussitôt contre lui de nombreux pamphlets, dans lesquels ils le dénigraient de toutes les manières, mais surtout en lui reprochant sa trahison et son inconstance. Backhusius riposta vigoureusement à toutes ces attaques, et fit paraître, presque immédiatement, pour sa défense, trois ouvrages. L'année même de son abjuration (1725), il publia, sous le titre de : *Plenaria Sedis Apostolica in Missionem Batavam asserta jurisdictione*, un écrit ayant pour but de prouver que le chapitre d'Utrecht n'avait aucune existence légale ou canonique. L'année suivante parut la *Responsio Apologetica*, mémoire dans lequel il justifie péremptoirement la conduite qu'il a tenue, et expose les motifs qui ont déterminé son retour à l'Église. Le troisième écrit apologétique de Backhusius, portant le titre de : *Bewys-schrift*, et imprimé à Utrecht, en trois vo-

lumes, de 1726 à 1732, traite le même sujet que le premier, mais d'une manière beaucoup plus étendue.

Après sa conversion, Backhusius se fixa d'abord à Malines, où il trouva deux protecteurs : le cardinal Thomas-Philippe, et son secrétaire Hoyneck van Papendrecht, qui lui firent un accueil des plus bienveillants. Pendant les premières années de son séjour en Belgique, Backhusius fut chargé par ses bienfaiteurs de plusieurs missions relatives aux affaires des jansénistes de Hollande. Personne mieux que lui n'était en état de fournir sur ces affaires des renseignements exacts ; il connaissait parfaitement les intrigues de ses anciens amis, et, par cette raison, parvenait facilement à découvrir leurs nouveaux projets. Attaché, plus tard, en qualité de chapelain, à la maison du comte Frédéric de Harrach, premier ministre de Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas autrichiens, il résida pendant quelques années à Bruxelles, jusqu'en 1739, époque où il fut nommé, par le souverain pontife Clément XII, chanoine à la cathédrale de St-Donat à Bruges. Il mourut dans cette ville, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Tous les ouvrages qu'il a publiés traitent de l'histoire du jansénisme en Hollande, au commencement du XVIII^e siècle. En voici les titres :

1^o *Plenaria Sedis Apostolica in Missionem Batavam asserta jurisdictione ac prætensi Trajectensis capituli inanitas*. Sans lieu d'impression, ni nom d'imprimeur, MDCCXXV ; vol. in-16 de 237 pp. — 2^o *Responsio apologetica Tilmanni W. Backhusii, e schismate Janseniano in pacem catholicam reversi, adversus turbulentos secessionis suæ criminatores*. Amsterdam, J. van Septeren, 1726 ; vol. in-16 de 119 pp. Dans cet ouvrage, divisé en trois parties, l'auteur fait l'histoire de sa vie jusqu'au moment où il abandonna le schisme. — 3^o *Bewys-schrift, aantoonende dat den Apostolische Stoel het volle geestelyk Regtsgebied over de Hollantsche Zendinge altyd gehad en wettyg geoeffent heeft. Mitzgaders de Nietigheid en meenigvuldige Buitenspoorigheden van het onlangs verzonnen Utrechtsche Ka-*

pittel in drie deelen verdeelt. Tot Utrecht, by Harmanus Beszeling, 1726-1732; 3 vol. in-16 : vol. I (1726) de xvi-133 pp., vol. II, de 254 pp., vol. III, de iv-viii-226 pp. Des exemplaires de cet ouvrage portant le même millésime et le nom du même imprimeur au titre, appartiennent cependant parfois à des éditions différentes. A la fin de la troisième partie, l'auteur en promet une quatrième, qui n'a pas été publiée. — 4^e *De Zegero Bernardo Van Espen, in Academia Lovaniensi J. U. Doctore, et SS. Canonum Professore, qui, ad evertendam potestatem ecclesiasticam natus, pessimis suis consiliis scriptisque perniciosissimis, Paschasio Quenello ac Erkelio collaborantibus, florentissimam Missionem Batavicam perturbavit ac diro Schismate dilaceravit, et Serenissima Maria Elizabetha, Archiduce Austriae, catholicae religionis clarissima vindice, Belgium Austriacum aeterna cum laude moderante, a legitimo iudice damnatus Lovanio in Hollandiam profugus, Amersfordiae inter Schismaticos, quos quâ voce quâ scriptis Censuras Ecclesiasticas spernere docuerat, anno 1728, Schismati immortuus est. Authore W. (ilhelmo) B. (ackhusio) S. (acræ) R. (omanæ) C. (atholicæ), E. (cclesiæ), P. (presbytero) et E. (cclesiæ) C. (athedralis), B. (rugenensis) F. (?) C. (anonico); vol. in-8^o de 92 pp., sans date, nom d'imprimeur ni lieu d'impression. Ce petit volume, d'une rareté excessive, a été composé et publié par Backhusius vers l'année 1770. En parlant, dans une note, de l'évêque intrus d'Utrecht, Pierre-Jean Meindaerts, il le dit *modo defunctus*. Or ce prélat est mort en 1768. En 1827, cet ouvrage fut réédité à Malines par les soins de Mgr de Ram, sous le titre de : *Acta Zegeri Bernardi Van Espen, in Universitate Lovaniensi J. U. doctoris et SS. Canon. olim professoris, Paschasii item Quesnellii et Christiani Erkelii circa Missionem Hollandicam, etc.* Mechliniæ, P.-J. Hanicq, 1827. Deux éditions en furent faites en une seule année. Mgr Van Vree, évêque de Haerlem, lorsqu'il était encore vicaire à Amersfoort, publia une traduction hollandaise de l'opuscule de Backhusius.*

E. H. J. Reusens.

BACKX (*Rombaut*), prédicateur, né à Malines vers 1650, mort à Anvers le 3 juin 1703. Après avoir fait de brillantes études à Louvain, où il prit le grade de licencié en théologie, et avoir rempli quelques fonctions peu importantes, Backx devint, en 1679, curé ou pléban de la cathédrale d'Anvers, et y exerça, pendant vingt-cinq ans, les fonctions du saint ministère. Il se fit surtout remarquer par ses prédications, qui, quoique plus brillantes que savantes ou profondes, lui valurent la réputation d'un des premiers orateurs sacrés flamands de son siècle.

A la fin de sa vie (1696), il fut compromis dans les troubles religieux qui agiterent les Pays-Bas sous le gouvernement de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, et accusé de jansénisme et de révolte contre les ordonnances royales par l'archevêque de Malines, Humbert de Précipiano. Backx présenta au conseil privé une requête justificative, qui fut assez bien accueillie pour que l'affaire n'eût point d'autres suites. Quelques années après, il mourut paisiblement, à l'âge de cinquante-trois ans.

Backx avait eu la prudence de ne pas faire imprimer ses sermons durant sa vie; ils furent revus et publiés, après sa mort, par ses amis et parurent en flamand, à Anvers, chez Pierre Jouret, dans l'ordre suivant :

1^o *Sermoenen op de Sondaeghen van het geheel jaer*. 1709 (2^{me} édition), 1 vol. in-12. — 2^o *Sermoenen op de Thien Gebeden*. 1711; 3 vol. in-12. — 3^o *Vervolg der Sermoenen op de Sondaeghen van het jaer*. 1712; 3 vol. in-12. — 4^o *Sermoenen over de bekeeringh van den Sondaer*. 1713; 4 vol. in-12. — 5^o *Meditatien op het lyden van Onsen Salighmaeker J. C.* 1716; 1 vol. in-12, en deux parties. — 6^o *Sermoenen op de Feestdaegen, oft Heylighdaghen van het jaer*. 1726; 2 vol. in-12.

Ces sermons sont encore estimés aujourd'hui et se recommandent par un style pur et correct pour l'époque où ils furent écrits.

Eugène Coemans.

Paquet, *Mémoires*, in-18, t. VIII, p. 554. — Sweertius, *Neerologium*, p. 75.

BACQUERE (*Benoît*), poète, orateur, né à Termonde, au XVII^e siècle. Voir DE BACQUERE (*Benoît*).

BACQUERE (*Rumold*), historien flamand, florissait à Malines en 1564. Voir DE BACQUERE (*Rumold*).

BACULETO (*Michel DE*), écrivain ecclésiastique, né à Stockheim, au XIV^e siècle. Voir MICHEL DE BACULETO.

BACX (*Nicaise*), grammairien, orateur et poète, né à Anvers en 1581, mort en 1640. Voir BAXIUS (*Nicaise*).

BADENS (*François*), peintre, né à Anvers, en 1571. Il peignit tour à tour le portrait, l'histoire, l'allégorie, les mascarades, et se plaisait surtout à reproduire les effets de lumière. Il n'eut pas d'autre maître que son père, peintre fort médiocre établi à Amsterdam, où il s'était rendu peu après la *Furie espagnole* de 1576. C'est dans cette dernière ville que François compléta ses études; il s'y lia avec Jacques Matham, le graveur, beau-fils et élève de Henri Goltzius, et c'est avec cet artiste qu'il entreprit le voyage d'Italie. Il résida quatre années dans ce dernier pays, et, revenu à Amsterdam, où son succès fut très-grand, dit Van Mander, on le surnomma le *Peintre italien*, surnom d'autant mieux motivé, que c'est, dit-on, le premier artiste qui introduisit en Hollande la manière italienne. Le vieil auteur cite de lui une *Bethsabée au bain* d'un bon coloris et d'une belle ordonnance; il ajoute qu'il excella dans les portraits et qu'il en introduisait souvent dans ses compositions historiques. Aucune des grandes galeries de l'Europe ne possède d'œuvres de notre peintre qui mourut, probablement, à Amsterdam, à une époque dont la date précise nous est restée inconnue.

Ad. Siret.

BADENS (*Jean*), frère du précédent, peintre de portrait, naquit à Anvers en 1576, peu de jours après la *Furie espagnole*, qui fit émigrer son père en Hollande. Il se rendit en Italie, où il fit de rapides progrès et parvint bientôt à un haut degré de talent. Le succès ne se fit pas attendre : le jeune artiste reçut des commandes importantes, tant en Italie qu'en Allemagne, où il fut accueilli par les grands seigneurs et d'où il rapporta

de fortes sommes d'argent. Malheureusement, parvenu déjà dans les Pays-Bas, il y fut attaqué par des soldats et dépouillé complètement. Cette catastrophe ébranla sa santé et lui fit contracter une phthisie dont il mourut en 1603, à vingt-sept ans.

Ad. Siret.

BADIUS (*Josse*) ou **BADE**, imprimeur, professeur, érudit, né à Assche, en Brabant, en 1462, mort à Paris en 1534 ou 1535. Il fit ses études latines à Gand, à l'école des Hiéronymites ou Frères de la vie commune, qui, on le sait, contribuèrent les premiers à répandre dans les Pays-Bas l'art typographique et qui inspirèrent peut-être, dès lors, à leur élève les goûts qui fondèrent sa réputation. Dans sa préface des œuvres de Thomas à Kempis, il déclare dédier tout particulièrement la vie de ce théologien, composée par lui, à ses maîtres : *Pueritiæ meæ institutoribus domus divi Hieronymi apud Gandavum fratribus*. C'est sans doute son séjour à Gand qui a fait dire abusivement à Trithème et à Bulaeus qu'il était Gantois de naissance.

On suppose qu'il alla perfectionner ses études dans les sciences à Bruxelles. Quoi qu'il en soit, il partit très-jeune pour l'Italie, séjourna à Ferrare et y étudia, sous le célèbre Guarini, les belles-lettres et surtout la langue grecque. Ses cours étant terminés, on le retrouve bientôt à Lyon, enseignant le grec et le latin et expliquant, chez lui, à la jeunesse de cette ville, les auteurs anciens. Il employait, en outre, ses moments de loisir à la correction des épreuves de l'imprimerie de Jean Trechsel, allemand d'origine, le premier typographe qui s'établit à Lyon et qui avait deviné en lui un véritable savant. Dès l'année 1494, les soins apportés par Badius aux travaux d'impression de son patron firent la réputation des productions de celui-ci. Aussi, pour le récompenser de ses services, lui donna-t-il en mariage sa fille Thélise ou Thélèse, qui brillait par une instruction solide et variée. Dès ce moment, on le voit associé à son beau-père et occupé particulièrement d'éditer des auteurs latins. Après la mort de Trechsel, il prit le surnom

d'*Ascensius* et travailla pour son propre compte.

Robert Gaguin, bibliothécaire du Louvre, qui avait apprécié ses productions typographiques, l'engagea à imprimer son *Histoire de France* et à venir se fixer à Paris, tant pour s'y perfectionner dans son art que pour y enseigner la langue grecque. Badius se rendit dans cette ville en 1499, y fut nommé professeur de belles-lettres à l'Université et établit son imprimerie, devenue si célèbre depuis sous le nom de *Praëlum Ascensanum*, dans la rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Trois Loups*. Il s'y appliqua à réformer les caractères typographiques un peu carrés de la Sorbonne, usités jusqu'alors, fit graver de nouveaux poinçons et introduisit dans son art ces belles lettres rondes ou caractères romains qui remplacèrent successivement les caractères gothiques.

Sa réputation d'érudit grandit bientôt autant que celle de typographe habile. Trithème avait dit de lui : *Vir in secularibus literis eruditissimus et Divinarum Scripturarum non ignarus, philosophus, rhetor et poeta clarissimus, ingenio excellens et disertus eloquio* (*De Scriptoribus Ecclesiasticis*, p. 393). Érasme, de son côté, ne tarit pas en éloges, dans son *Dialogus Ciceronianus*, sur le compte de Badius, qu'il compare, pour le savoir et l'érudition, à Budée qui, lui aussi, faisait grand cas de cet imprimeur et lui confiait la publication de ses œuvres.

Les ouvrages composés par Josse Badius appartiennent à la première partie de sa vie, alors que n'ayant pas encore embrassé la carrière de typographe, il avait eu tous les loisirs nécessaires pour se livrer à ses goûts littéraires. En les énumérant, Trithème ajoute, en effet (*De Script. ecclesiasticis*, p. 393 in-4o, 1546), qu'en 1494, époque où il donna cette liste, Badius n'avait encore que trente-deux ans.

Voici ses principaux écrits :

1o *Stultiferae naves sensus animosque trahentes mortis in exitum, autore Jodoco Badio Ascensio*. Ce livre fut imprimé à Paris, chez Thilmannus Kerver, en

1500, in-4o, réimprimé (1) en 1502 par J. Prutz, de Strasbourg, et traduit en français par Jean Droyen sous le titre de *la Nef des Folles*. Il existe trois éditions de cette traduction qui est plutôt une nouvelle rédaction (Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, au mot BADIUS). — 2o *Sylvæ morales sive excerpta ex variis auctoribus latinis, cum interpretatione Jos. Badii Ascensii*. Impressum est hoc opus diligentī cura atque industria Johannis Trechsel, in civitate Lungdunensi, anno MCCCXCII, in-4o. — 3o *Badii Ascensii nec non Sulpitii de componendis epistolis cæteraque opuscula*. Norimb., impr. Joh. Rynman; 1504. — 4o *Allegoriæ moralesque sententiæ in utrumque divinae legis instrumentum*. Parisiis, 1529, in-fol., *Praëlum Ascensanum*.

Trithème (*loco cit.*) lui attribue encore de son côté :

1o *Contra Vincentium*, lib. I. — 2o *Psalterium B. Mariæ versibus Sapheicis*. — 3o *De Grammatica*, lib. I. — 4o *Epigrammata plura*, lib. I. — 5o *Epistolæ variae* ou *de Conscribendis epistolis* *Isagoge*. Ce dernier ouvrage semble être le même que le n° 3 ci-dessus indiqué.

Nous croyons cependant que ces derniers écrits appartiennent aux préfaces, commentaires et épîtres dédicatoires dont Badius enrichit les nombreuses publications sorties de ses presses. Paquot (*Mémoires manuscrits de la Bibl. Royale*, pp. 954 et suiv.) énumère la plupart des auteurs, tant sacrés que profanes, qu'il édita, expliqua ou commenta. Nous citerons Raymond Lulle, Laurent Valla, Baptista Mantuanus, Petrus Burrus, Juvenius, Béroald, Pétrarque, Pæanas, Térence, Horace, Cicéron, Salluste, Valère Maxime, Ovide, Perse, Sénèque, Lucain et Quintilien.

On lui doit encore une vie de Thomas à Kempis mise en tête des œuvres de ce théologien célèbre, imprimées par lui, à Paris, in-fol., en 1523. Sa prose comme ses vers se distinguent par un goût épuré, une connaissance approfondie des classiques et une grande élévation de pensée.

(1) Sous le titre de : *De Stultifera navicula seu scapha fatuarum mulierum circa sensus quinque exteriores fraude navigantium*.

Indépendamment de ces ouvrages, Badius composa une foule de préfaces et d'épîtres dédicatoires, placées en tête de ses différentes publications, et dans lesquelles on trouve sur sa manière de vivre, sur sa famille, sur ses relations littéraires, sur l'exercice de son art des détails, pleins d'intérêt, qui dépeignent à la fois l'homme et le siècle de rénovation sociale où il vivait.

Le premier livre qu'il imprima à Paris porte la date de 1500, c'est le *Philobiblion seu de amore librorum et institutione* de Richard de Bury. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, on peut dire sans exagération qu'il fit gémir les presses sous le poids de ses productions, aussi est-il considéré comme l'imprimeur qui a le plus produit dans la première moitié du xvr^e siècle. « Ses impressions, dit M. E. Hoyois, qui a consacré une longue notice à Badius, » toutes imprimées avec un certain luxe, sont recherchées à cause de leur exactitude. » En effet, son ambition était surtout d'imprimer sans fautes et de respecter religieusement les textes originaux des classiques. Il cherchait à égaler, sinon à surpasser, sous ce rapport, son illustre émule, Alde Manuce, établi à Venise vers 1495, et qui s'occupait plus spécialement d'éditer les auteurs grecs, tandis que Badius se consacrait à l'impression des écrivains latins.

Nous citerons à ce propos un fait curieux. En 1526, il fit paraître à Paris une traduction d'un traité de saint Jean Chrysostôme sous le titre confus de : *Divi Johannis Chrysostomi quam multe quidem dignitatis sed difficile sit episcopum agere dialogus in sex libros partitus, Germano Brizio Allessiodorensi, canonico parisiensi, interprete*. Ce petit volume fourmillait de fautes typographiques; Badius s'empressa de s'en excuser dans sa préface, et fit connaître qu'en commençant l'impression de ce traité, son fils aîné, *doctus adolescens*, qu'il avait préposé à la correction de ce traité, était devenu malade et avait succombé en peu de jours, laissant les ateliers de l'imprimerie et son père dans la plus profonde désolation, ce qui avait empêché ce dernier de s'occuper de la révision des épreuves,

Toutes les éditions de Badius portent au frontispice et quelquefois à la fin sa marque gravée sur bois, représentant l'intérieur d'une imprimerie en activité; sur la presse on lit ces mots : *Prælum Ascensanum*.

Il avait en outre adopté pour devise ce vers :

Aere meret Badius laudem auctorum arte legentum.

La contre-façon ne tarda pas à spéculer sur la renommée du *Prælum Ascensanum*, et le célèbre typographe fut obligé de prémunir ses lecteurs contre l'abus que l'on faisait de son nom et de sa marque; il prit donc le parti d'insérer un avis à ce sujet dans quelques-unes de ses publications. Cette réclamation, si bien justifiée, donna peut-être naissance à l'octroi de *privileges*, accordés peu de temps après aux imprimeurs, pour assurer d'une manière légale la propriété de leur industrie.

Arrivé à l'apogée de sa réputation, Badius ambitionna l'honneur d'obtenir le titre, fort recherché alors, d'imprimeur de l'Université. Il en fut revêtu dès l'an 1507. Aussi le reproduisit-il depuis sur la plupart de ses livres. C'est en cette qualité que l'Université le chargea de publier, en 1521, la *Censure des hérésies de Luther*. Comme imprimeur-libraire-juré, il devait imprimer cette célèbre condamnation avec fidélité. Il était en même temps interdit à ses confrères de la réimprimer ou de la vendre.

Les deux derniers ouvrages édités par notre compatriote sont : *Alphonsus a Castro contrà hæreses* in-fol., 1534, et *In epistolas Pauli*, par Pierre Lombard.

Nous ajouterons que Badius publia aussi plusieurs livres pour le compte de Jean Petit, un des principaux libraires de Paris.

Comme homme privé, il jouissait paisiblement d'une grande considération. Ses nombreuses dédicaces en font foi. Sa maison était le rendez-vous habituel des lettrés de l'époque; on le recherchait à cause de son savoir et de son expérience. Sa femme et ses enfants, instruits comme lui, agrandissaient ce centre littéraire, qui ne fut pas sans influence sur la re-

naissance des auteurs classiques et sur le développement qu'elle prit.

Badius mourut âgé de plus de soixante-douze ans et fut inhumé dans le charnier du cloître de Saint-Benoît. Après les dévastations faites au siècle dernier, à la suite de la révolution française, les ossements de ceux qui avaient été enterrés dans les églises et les cloîtres détruits de cette partie de Paris, furent transportés dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont. Des inscriptions, consacrées à ces personnages, ont été incrustées dans les murailles, et l'on y voit, entre autres, les noms de Jean Racine, de Blaise Pascal, des graveurs Edelinck et d'autres illustrations du *xvi^e* et du *xvii^e* siècle. C'est là également que sont déposés les restes de Josse Badius, qui ne pouvaient certes reposer en meilleure compagnie.

Plusieurs épitaphes en vers furent composées en l'honneur de Badius : on en a conservé le texte; l'une d'elles figurait sur sa tombe au cloître de Saint-Benoît (1).

Le célèbre imprimeur, après avoir laissé un nom honoré, une réputation intacte, une grande renommée littéraire, s'éteignit avec la douce consolation que le *Prælum Ascensanum* trouverait de dignes continuateurs dans ses enfants. En effet, outre son fils aîné, qui mourut en 1526, comme nous l'avons déjà dit, il eut un second fils nommé Conrad, typographe comme lui, dont nous parlerons tantôt, et trois filles qui eurent pour maris des imprimeurs célèbres : Cathérine, l'aînée, épousa Michel Vascosan, Jeanne, Jean de Roigny et Perette, la cadette, l'illustre savant Robert Étienne, le deuxième de ce nom qui devait répandre tant d'éclat en France sur l'art typographique et l'érudition classique.

Il eut en outre un frère, nommé Jean, qui exerça la librairie à Paris, où nous le trouvons établi en 1516.

CONRAD BADIUS, dont nous avons parlé plus haut, naquit à Paris en 1510. Il se livra de bonne heure à l'art

exercé par son père et laissa des productions typographiques très-estimées. Ayant embrassé la religion protestante, il se réfugia à Genève et s'y attacha à Jean Calvin pour lequel il imprima plusieurs livres importants. Il s'y associa bientôt à Jean Crépin, imprimeur distingué, et à Robert Étienne, son beau-frère, qui, lui aussi, s'était rendu à Genève pour échapper aux persécutions religieuses. Ils firent paraître ensemble un grand nombre d'auteurs classiques. Conrad Badius traduisit en français le livre d'Érasme Albert, intitulé : *l'Alcoran des Cordeliers*, (Genève, 1556, in-12), et l'augmenta d'un second livre de sa composition qui fut souvent réimprimé. Les nombreuses préfaces qu'il mettait, comme son père, en tête de ses éditions, sont remarquables par leur forme littéraire élevée et pleine de goût. Ardent prosélyte des doctrines nouvelles, il composa en vers les *Satyres chrétiennes de la cuisine papale* (Genève, 1560, in-80).

Conrad Badius mourut à Genève en 1568, à l'âge de cinquante-huit ans (2).

Bor de Saint-Genois.

Bulæus, *Historia univ. parisiensis*, t. VI. — Paquot, *Mémoires manuscrits* (Bibl. Royale). — Michaud, *Biographie universelle*. — *Mémoires de la Société du Hainaut*, t. II, article de M. E. Hoyois. — Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, p. 595. — Feugères, *Caractères littéraires*, t. II, p. 49. Paris, 1839. — Mireus, *Elogia Belgica*, p. 421. — Graesse (J.-G.), *Trésor des livres rares*, t. I, p. 274.

BADOUX (Robert DE), peintre de marines et graveur, naquit à Bruxelles, on ignore en quelle année; on sait seulement qu'il florissait vers 1628. Il peignit des marines et a fait quelques gravures pour l'*Académie de l'Espée*, publiée à Anvers, en 1628, chez Gérard Thibault. Aucun des auteurs importants qui se sont occupés des graveurs n'a cité De Badoux. Ses planches de l'*Académie* sont cependant d'un burin ferme, mais vulgaire.

Ad. Siret.

* **BÆCHEM DE EGMUNDA (Nicolas)**, théologien, prédicateur, né à Egmond

(1) Elles sont rapportées par Paquot, *Mémoires manuscrits* cités.

(2) Paquot, *Mémoires manuscrits*, cite encore un Conrad Badius, ami de Théodore de Bèze, qui mourut de la peste avec toute sa famille à Orléans,

en 1562, où il était ministre protestant. Faut-il rattacher ce personnage à la famille de Josse Badius? Était-ce peut-être un fils de Conrad précité?

vers l'année 1470, mort à Louvain, le 28 juillet (d'autres disent le 24 août) 1526. Il vint dans cette dernière ville, en 1488, pour y suivre les cours de la faculté des Arts à la pédagogie du Faucon. Lors de la promotion générale à la licence, qui eut lieu en 1491, Baechem fut proclamé le premier entre vingt-huit concurrents. Chargé d'un cours de philosophie au collège du Faucon, il s'appliqua, en même temps, à l'étude de la théologie, et prit, sous la présidence d'Adrien Florent, alors professeur à Louvain, et plus tard souverain pontife sous le nom d'Adrien VI, le grade de docteur, le 2 décembre 1505. Ayant résolu, l'année suivante, de quitter le monde, il entra dans l'ordre des Carmes chaussés, et prononça les vœux solennels, au couvent de Malines, le 1^{er} mars 1507.

Le 1^{er} août 1510, Baechem fut envoyé à Louvain pour y prendre la direction du collège de son ordre, qui était incorporé à l'Université, et où les jeunes religieux venaient faire leurs études théologiques. Il y enseigna pendant plusieurs années. En 1517, il devint prieur et régent des études au couvent de Bruxelles. Après une année, il vint se remettre à la tête du collège de Louvain, jusqu'à l'année 1520, lorsqu'il fut nommé inquisiteur de la foi par l'empereur Charles-Quint. Il mourut à Louvain et fut enterré dans la salle capitulaire du couvent des Carmes à Malines; on lui érigea un beau monument, détruit lors du sac de cette ville, en 1580.

Baechem se montra constamment l'adversaire du luthéranisme et des hérésies naissantes qui gagnaient tous les jours du terrain. Il les attaquait avec force et énergie dans ses cours et dans ses prédications. Il n'épargnait pas non plus les opinions singulières et hasardées dont Érasme se faisait le propagateur. Cette conduite lui valut les injures des novateurs et de ce célèbre humaniste. Après la mort de Baechem, ce dernier composa, pour se venger, l'épigramme, en forme d'épigramme, que voici :

HIC JACET EGMUNDUS, TELLURIS INUTILE PONDUS;
DILEXIT RABIEEM, NON HABEAT REQUIEM.

A cette épigramme satirique les religieux

opposèrent la suivante qui fut inscrite sur le monument de Baechem :

HIC JACET EGMUNDUS, QUI DOCTOR IN ARTE PROFUNDUS,
QUAM TREMIT HÆRETICUS, DUM PREMIT EXIMIUS.
QUID PERT SARCASMO? STYLUS EST CONSUEtus ERASMO.
VIVENTEM TIMUIT; POST OBITUM IMPETUIT.
MAXIMA VIVENTEM DEVINCERE PALMA FUISSET.
DUCERE CUM EXANIMI PRÆLIA, QUALE PROBRUM!

Baechem laissa plusieurs manuscrits importants; malheureusement la plupart disparurent pendant les troubles religieux qui agitérent les Pays-Bas durant la dernière moitié du xvi^e siècle. Voici les titres de ceux qui sont cités par ses biographes :

1^o *Oratio latina ad PP. Carmelitas in capitulo provinciali anno 1515 congregatos.* — 2^o *Prælectiones academicæ.* C'étaient, sans doute, les leçons qu'il avait professées lorsqu'il était régent du collège des carmes à Louvain. Érasme fait souvent mention de ces *Prælectiones*. — 3^o *Sermones de tempore et de sanctis, Bruxellis, Mechliniæ et Lovanii habiti.* — 4^o *Censuræ in Novum Testamentum Desiderii Erasmi, in ejusdem Colloquia et Moriam.* — 5^o *Commentarius in Evangelium Matthæi.* — 6^o *Commentarius in epistolas Paulinas.* — 7^o *Commentarius in septem epistolas catholicas.* Molanus (*Hist. Lov. ed. De Ram*, p. 511) affirme qu'il a vu lui-même ce commentaire au couvent des carmes chaussés, à Schoonhoven.

E.-H.-J. Reusens.

Molanus, *Historia Lovaniensium*, éd. De Ram, p. 511. — Valerius Andreas, *Fasti*, p. 98. — Cosmas de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, t. II, p. 478. — Paquot, *Fasti academici* (MS. de la Bibliothèque royale, n^{os} 47367 et 47368), t. I, pp. 37 et 198.

BAECX VAN BAERLANDT (*Adrien*), juriconsulte fort instruit, chargé de fonctions administratives à l'Université de Louvain, était né à Malines le 9 août 1574; il mourut dans le Brabant septentrional après l'an 1629. Issu d'une famille honorable et aisée, il fit, à Louvain, des études de philosophie et de théologie qui attirèrent sur lui l'attention, quand, sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, l'Université de cette ville releva ses institutions ébranlées ou menacées de ruine dans les troubles de la fin du xvi^e siècle. Ayant à peine dépassé trente ans, il fut appelé,

le 4 février 1606, à la présidence du collège des Trois-Langues, qui venait d'être rouvert. Il rendit, en cette qualité, d'éminents services. Il ne borna pas son activité à l'administration de la fondation de Busleiden, afin d'en restaurer les bâtiments délabrés et d'en récupérer les revenus; il tint la main, d'accord avec les proviseurs, à ce que les trois chaires du collège fussent remplies par des hommes savants et zélés. Dès 1606, après la mort de Juste Lipse, il fit offrir la chaire de latin à Erycius Puteanus, qui revint de l'Italie; il fit donner, en 1609, la chaire de grec à Pierre Castellanus, et, en 1612, celle d'hébreu à Valère André qui, dans plusieurs écrits, lui a rendu hommage comme à un protecteur éclairé des bonnes études. Nous savons assez que, si le collège des Trois-Langues regagna une partie de sa première renommée, on le dut aux lumières, au dévouement de son nouveau président et aussi aux libéralités personnelles qu'il fut à même de faire à l'institution. Adrien Baecx était d'ailleurs un esprit cultivé, et il avait montré son goût pour les lettres dans ses harangues latines. Il avait joint à l'étude de la théologie celle du droit, même quand il fut investi des fonctions de président. Il fut promu au grade de licencié en droit déjà en 1607, et à celui de docteur le 31 août 1614, au témoignage de Valère André. L'estime dont Baecx jouissait à Louvain était grande; il fut nommé, en 1611, chanoine et grand chantré à la collégiale de Saint-Pierre, et, en 1619, l'Université l'éleva aux honneurs du rectorat. Cependant, après avoir dirigé pendant dix-huit ans le *Collegium Trilingue*, Baecx se démit de ses charges académiques, pour se retirer, avec le titre de chanoine et de doyen, à Oorschot, dans la mairie de Bois-le-Duc. On ne connaît pas exactement la date de sa mort, mais on présume qu'il ne conserva pas son nouveau poste, quand, en 1629, les états de Hollande abolirent dans ce pays l'exercice public du culte catholique. Le nom d'Adrien Baecx mérite d'être conservé dans notre histoire littéraire, parce qu'il contribua puissamment au réveil de l'étude des langues et des lettres classiques, au

commencement du XVII^e siècle, dans l'école spéciale où elles avaient fleuri davantage en Belgique. Félix Nève.

Valère André, *Collegii Trilinguis exordia ac progressus*, etc., Lovanii, 1614. — Id., *Fasti academici*, etc., ed. alt., 1650, pp. 206 et 278. — Id., *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire*, éd. in-fol., t. III, pp. 253-254. — *Mémoire histor. et littér. sur le collège des Trois-Langues*, par F. Nève, Bruxelles, 1856, pp. 105-107, appendice, pp. 592-595. — De Ram, *Des Établissements académiques de Louvain*, en 1789, au tome I des *Analectes pour l'histoire ecclésiastique de Belgique*, 1864, pp. 197 et 198.

BAENST (Paul DE), négociateur, président du conseil de Flandre, commissaire ordinaire au renouvellement du magistrat de la ville et du Franc-de-Bruges, naquit à Bruges vers 1442, et mourut à Gand en 1497. La famille de De Baenst, originaire du pays de Cadsand, était de la plus haute noblesse; plusieurs de ses membres ont figuré dans les conseils de nos souverains et dans le magistrat de Bruges. Son père, Louis de Baenst, chevalier et seigneur de Saint-Georges, devint trésorier de la ville de Bruges en 1443, et bourgmestre de la commune, en 1447.

En 1477, Paul de Baenst entra au grand conseil de Marie de Bourgogne et continua à y siéger sous Maximilien. Il fut du nombre des ambassadeurs nommés par la duchesse et qui, de concert avec les députés des états de Flandre, reçurent pour mission de négocier avec Louis XI la restitution d'une partie des villes appartenant à la maison de Bourgogne, que le monarque français venait de conquérir. Les négociations aboutirent au traité d'Arras du 23 décembre 1482. Dans cette même année, De Baenst fut appelé aux fonctions de président du conseil de Flandre, en remplacement de Thomas de Plaines.

Le 12 décembre 1483, il se trouva, comme conseiller de Maximilien, chargé, avec les députés des trois membres de Flandre, de rédiger les instructions des ambassadeurs à envoyer en France. Au mois de juin 1485, après que les Brugesois se furent entendus avec Maximilien au sujet de la *mainbournie* de son fils et du comté de Flandre, les états, alors réunis à Gand, conférèrent à De Baenst

et à quatre autres grands personnages la mission de se rendre à Bruges, pour arrêter avec le prince les conditions de la paix; elle fut conclue au *Princenhof*, le 28 (23) du même mois. En septembre 1487, le magistrat de Gand le députa vers Maximilien pour justifier leur manière d'agir à l'égard de Jean van Coppenolle et d'Adrien Vilain.

Pendant l'emprisonnement du roi des Romains à Bruges, au mois de décembre 1487, De Baenst était son principal conseiller; il négociait avec le magistrat de cette ville et haranguait le peuple. Il fut même arrêté, le 9 février 1488, et mené sous bonne garde aux Halles; mais, plus heureux que d'autres partisans de ce prince, il fut bientôt relâché et reconduit à Gand. Cette même année 1488, il se démit de ses fonctions judiciaires en restant attaché au conseil du prince. Maximilien le comprit encore dans le nombre des négociateurs du traité de paix définitif, conclu entre la Flandre et le roi des Romains, à Montils-lez-Tours, le 1^{er} octobre 1489. L'année suivante, le 4 décembre, il eut la mission de donner lecture aux Brugeois du traité désastreux, signé à Damme le 29 novembre précédent, entre le comte de Nassau et ceux de Bruges. Il fit également partie de l'ambassade qui se rendit à Londres, et y conclut, le 24 février 1495, un traité d'alliance commerciale dont Grotius relève les bienfaits et par lequel la Flandre s'engageait à ne pas recevoir dans ses villes les ennemis du roi d'Angleterre.

Son fils, Gui de Baenst, devint, d'après le témoignage de Vander Vynckt, membre du conseil de Flandre et décéda à Gand en 1523.

Britz.

Manuscr. 6956 (Foppens) et 19122 (Vander Vynckt) de la Bibliothèque royale de Bruxelles. — *Mémoires de Philippe de Comines*, t. IV, p. 589. — L'Espinoy, *Noblesse de Flandre*, p. 152. — David Lindanus, *Teneramunda*, liv. I, ch. IX, n° 55. — Gaillard, *Bruges et le Franc*, p. 293. — Wielant, *Antiquités de Flandre*, p. 585.

BAER (*Henri DE*), imprimeur, mathématicien, né à Louvain au ^{xvii} siècle. Voir **DE BAER** (*Henri*).

BAERLE (*Gaspard VAN*), poète et érudit, plus connu sous le nom latinisé de Barlæus, né à Anvers le 12 février

1584, mort à Amsterdam le 14 janvier 1648. Son père, secrétaire communal à Anvers, quitta cette ville lorsqu'elle retomba sous la domination espagnole et, comme bon nombre de Belges partisans de la réforme, il alla s'établir en Hollande. Le jeune Gaspard acheva ses études à l'Université de Leyde et remplit immédiatement après les fonctions de ministre réformé dans un village; mais la variété de ses connaissances et la vivacité de son esprit ayant bientôt appelé sur lui l'attention, il fut, à l'âge de vingt-huit ans, nommé vice-recteur du collège de théologie, fondé par les états, à Leyde, et devint, cinq ans plus tard, (1617), professeur de logique à l'université de la même ville.

La controverse religieuse soulevée par Arminius et Gomarus, l'un niant la prédestination, l'autre l'affirmant, au contraire, divisait alors tous les esprits et fournissait une arme dangereuse aux passions politiques. Van Baerle, qui s'était déclaré partisan de la doctrine arminienne, dite des *remoutrants*, fut entraîné dans la chute de ce parti et excommunié par le concile de Dordrecht. A la suite de cette persécution, il se rendit en France, s'y adonna à l'étude de la médecine et obtint le bonnet de docteur à l'Université de Caen. Pendant ce temps, l'orage politique s'était graduellement apaisé en Hollande; Van Baerle put rentrer dans la demeure qu'il avait conservée à Leyde, et il y ouvrit, sans être troublé, une école particulière destinée à initier les jeunes gens aux études philosophiques; c'est sans doute pour eux qu'il publia alors plusieurs petits traités d'instruction.

Les voyages, la persécution même, n'avaient fait qu'agrandir le vaste savoir et la réputation de notre savant; aussi la partie la plus brillante de sa carrière ne s'ouvrit-elle qu'après cette époque. On l'appela, en 1631, à occuper la chaire de philosophie à l'Université d'Amsterdam (*Athenæum illustre*), institution alors naissante et dont Van Baerle contribua puissamment à étendre la renommée. Pendant les dix années qu'il passa dans cette ville, il y fut entouré de l'es-

time publique, et sa maison devint un centre intellectuel où se réunissaient intimement les célébrités contemporaines, entre autres, Vondel, Hooft, Vossius et Huyghens. Tout à la fois homme d'imagination et de savoir, Van Baerle avait voulu enrichir son intelligence des connaissances les plus dissimulables, et il allia au goût des sciences naturelles de profondes études littéraires. Helléniste très-estimé, il sut aussi prendre place parmi les littérateurs latins des plus élégants, et sa nombreuse correspondance témoigne de la correction avec laquelle il employait la langue de Cicéron (1). Médecin instruit, géographe, historien, il se fit aussi connaître comme physicien, et publia en 1600, à l'imprimerie plantinienne d'Anvers, un ouvrage rédigé en hollandais et traitant des *observations ou expériences magnétiques de la terre*. Malgré la supériorité manifestée dans tant de directions différentes, c'est néanmoins comme littérateur, et surtout comme poète, que ses contemporains l'ont vanté le plus. L'engouement a même été tel sous ce rapport qu'on a comparé ses œuvres à celles des poètes classiques les plus accomplis. Ses élégies sacrées, ainsi que ses poésies, qui ont été réunies sous le titre de *Poemata*, furent publiées, dès 1628, à Leyde. Elles le furent une seconde fois, en 1631, et eurent une troisième édition en 1645, à Amsterdam. Les discours latins ou *Orationes*, dont on vante le style élégant, parurent une première fois en 1643 et la seconde fois en 1652. Il a publié, en outre, diverses traductions en vers latins et quelques poésies flamandes.

Les fatigues, les agitations et l'exaltation naturelle de Van Baerle finirent par déranger ses facultés intellectuelles. A la suite de la maladie qui le saisit au mois de novembre 1647, il se croyait fait de verre et redoutait qu'on approchât de lui de peur d'être mis en pièces. Il expira trois mois après, pendant les premiers jours de l'année 1648, et sans que l'on sache avec certitude s'il mourut d'épuise-

ment ou, comme l'affirment certains biographes, de mort violente, en tombant au fond d'un puits.

Félix Stappaerts.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique*, éd. 1^{re}. — M. V. Gaillard, *Mémoire couronné : De l'Influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies*. — Ad. Quetelet, *Histoire des sciences math. et physiq. chez les Belges*.

BAERLE (Jean VAN), écrivain ecclésiastique, né à Baerle, mort en 1539. Voir JEAN VAN BAERLE.

BAERLE (Melchior VAN), poète latin, plus connu sous le nom de *Barlaeus*, né à Anvers vers l'année 1540, était fils de Lambert van Baerle, archiviste de cette ville. Le poète Gaspar van Baerle, était son neveu, et non pas son frère, comme l'ont prétendu à tort Valère André, Foppens, Moréri et Sax. En effet, celui-ci était le fils de Gaspar, frère aîné de Melchior, qui succéda à son père comme archiviste. Dès sa jeunesse, Melchior manifesta un talent extraordinaire pour la poésie latine; aussi ce fut dans son jeune âge qu'il composa la plupart de ses poèmes. On ne connaît aucun détail sur sa vie, et on ignore complètement la date de sa mort. Sa devise était : *Rara juvant*.

Voici la liste de ses ouvrages :

1^o *De Vetustissima Brabantica gentis origine sive Brabantiados libri V. Eiusdem urbis Antuerpie encomium*. Antverpiæ, 1562, typis Æg. Diestemij; vol. in-8^o, non chiffré, portant les signatures A — Liiij. — Barlandus, dans son *Chronicon Ducum Brabantie* (Antv., 1600), a reproduit le livre V de la *Brabantiade* de Melchior van Baerle. — 2^o *De Diis gentium lib. III*. Antverpiæ, typis Æ. Coppenij Diestemij, MDLXII; vol. in-8^o, de vi-57 feuillets portant les signatures A — Hiiij. — 3^o *Bvcolica : Misogeorgos, Galatea, Atthis, Piscatores, Pharmaceutria*. Antverpiæ, typis Ægidij Coppenij Diestei, MDLXIII; vol. in-8^o non chiffré, portant les signatures A — Dv. — L'éplogue intitulée : *Galatea* a été reproduite par Gruterus, dans les *Deliciæ poet. belg.*, I. — 4^o *De Raptu Ganymedis liber. Eiusdem argumenti Luciani Dialogi duo, latino carmine redditi ab eodem auctore*. Antverpiæ, typis Æg. Coppenij Dieste-

(1) Cette correspondance a été réunie et publiée en 1667, à Amsterdam, sous le titre : *Epistole*.

mij, MDLXIII; vol. in-8°, non chiffré, portant les signatures A — Cv. — Gruterus a réimprimé ce poème, plus ou moins lascif, dans les *Delitiae poet. belg.*, I. — 5° *Oratio de vitæ humanæ felicitate : cum adjuncto carmine de rerum humanarum vicissitudine ad Gasparem plantinenses*. Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini, 1566; vol. in-8°. C'est sans doute cet ouvrage qui est cité par quelques biographes et dans le catalogue de l'imprimerie plantinienne de 1615, sous le nom de : *Melchior Barlaeus de miseris vitæ humanæ*. (Voir les *Annales plantiniennes*), p. 59. — 6° *Trajectum captum ad Nicolaum Schetum, Gasparis filium*. Au témoignage de Foppens, cet ouvrage existait en manuscrit dans la bibliothèque de Gaspar Gevartius, à Anvers. Le poème *De Diis gentium* (ci-dessus no 2) était dédié à Gaspar Schetus Corvinus, trésorier du roi et seigneur de Grobbendonck, Wesemael, Heyst, etc. — 7° Corvinus, dans son oraison funèbre du poète Gaspar van Baerle, attribue à Melchior un opuscule intitulé : *Historia de domus Austriacæ eminentia*.

E. H. J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II. — Hofman Peerkamp, *De vita ac doctrina omnium Belgarum qui latina carmina composuerunt*. — Michaud, *Biographie universelle*.

BAERSDORP (*Corneille VAN*), médecin de Charles-Quint, naquit vers la fin du xve siècle, et mourut à Bruges, le 24 novembre 1565. Il appartenait par sa naissance à la famille de Borselen, une des plus illustres de la Zélande, qui avait sa résidence à Baersdorp, seigneurie de l'île de Sud-Beveland, dont le château féodal est pour quelques-uns le berceau de ce savant praticien. Cependant, son père, Jean van Baersdorp, qui avait épousé Catherine de Maelstede, habitait Bruges et y mourut en 1488; il n'est donc pas improbable que son fils Corneille ait vu le jour dans cette ville.

On manque de renseignements sur ses premières années. Un diplôme authentique, par lequel Charles-Quint lui accorda, en 1556, reconnaissance de ses titres de noblesse, nous dit qu'il fit ses études en Italie et en France. Dans ce

dernier pays, il suivit les leçons de Sylvius ou Du Bois, professeur distingué qui eut pour élève Vésale, dont il devint plus tard l'ennemi acharné. Revenu ensuite à Bruges, il se voua avec ardeur à la pratique médicale. On sait que les gentilshommes de cette époque ne dédaignaient point de se livrer à l'exercice de cet art, et que plusieurs s'y firent, comme plus tard, le célèbre Van Helmont, une réputation méritée (1). Corneille van Baersdorp mit bientôt l'expérience qu'il avait acquise à profit pour publier un ouvrage contenant un système universel de médecine basé sur les doctrines de Gallien, dont il se déclarait l'adepte. En voici le titre : *Methodus universæ artis medici formulis expressa ex Galeni traditionibus, qua scopi omnes curantibus necessarii demonstrantur ex quinque partibus disserta*. Brugis, typis Huberti Croci, 1538. Plus tard, il fit paraître un autre traité sur les affections rhumatismales, qu'il avait étudiées, étant au service de l'Empereur, qui souffrait si cruellement de la goutte et des maladies articulaires. Ce traité, intitulé : *Consilium de arthritidis præservatione et curatione*, parut dans le recueil de Henri Goret, à Francfort, 1592.

La renommée du médecin brugeois parvint promptement à la cour. Jeune encore, il fut nommé médecin et chambellan de Charles-Quint, position ambitionnée, qui devint pour Van Baersdorp une source de difficultés et de tracasseries, tant de la part du monarque, que la maladie avait aigri, que de la part des autres médecins attachés au palais et qui étaient envieux de son mérite et de sa position. Le docteur De Meersman a longuement raconté ses tribulations et les humiliations qu'il eut à subir (*Biographie de la Flandre Occidentale*, t. II, pp. 184-193).

Malgré les amitiés qu'il s'était conciliées, malgré la haute protection de Louis de Flandre, seigneur de Praet, chef des finances aux Pays-Bas, de Guillaume van Male, gentilhomme de la chambre de l'Empereur, et celle d'autres personnages

(1) *Bulletin de l'Académie d'archéologie d'Anvers*, article de M. Broeckx.

influent, Van Baersdorp ne parvenait pas toujours à déjouer les intrigues de ses ennemis ni à dominer les caprices de son illustre patient, dont la résistance aux prescriptions de la science médicale était désespérante. Il partageait du reste ces désagréments avec Vésale, qui n'était pas plus ménagé et dont le talent éminent offusquait les médiocrités médicales de la cour.

Van Baersdorp, qui entretenait avec le seigneur de Praet une correspondance active, jouissait heureusement d'une grande estime auprès des autres membres de la famille impériale; aussi devint-il le médecin en titre des reines Éléonore et Marie, sœurs de Charles-Quint. Toutefois, un revirement favorable eut lieu dans l'opinion de Charles-Quint, à la fin de sa vie, sur le compte de son premier médecin : le diplôme dont nous avons parlé, en est la preuve. Cette pièce intéressante, dont le texte est fort long, porte la date du 2 mai 1556 (1). Après avoir rendu hommage à l'origine nobiliaire, aux talents et au mérite de Corneille van Baersdorp et de son frère Guillaume (2), l'empereur s'y plaît à reconnaître qu'il l'a appelé à l'honneur d'être son médecin, lors de sa première venue d'Espagne aux Bays-Bas; qu'il le suivit dans toutes ses guerres, notamment dans son expédition contre les Français, près de la ville de Landrecies, en 1543, et ensuite dans ses voyages sur terre et sur mer; qu'il consacra ses soins et ses veilles à sa santé et que seul, négligeant son propre repos, il ne le quitta jamais au milieu de ses infirmités incurables. Il déclare qu'après Dieu, c'est lui qui lui sauva maintes fois la vie. Pour le récompenser, ainsi que les membres de sa famille, des services rendus, l'Empereur confirme leurs titres de noblesse et leurs armoiries, pour eux et leurs descendants; il accorde en outre le titre de comte palatin à Corneille, ainsi que le pouvoir de créer des notaires, des tabelions et des juges ordinaires aptes à instrumenter dans toute l'étendue de l'Empire. Il lui donne en plus le droit de

légitimer les enfants bâtards, naturels et illégitimes avec toutes les prérogatives qui découlent de cette faculté, de réhabiliter les infâmes, d'émanciper les enfants légitimes ou adoptifs, etc., d'élever, chaque année au grade de licencié trois personnes, tant en médecine qu'en droit et autant de poètes lauréats, bien entendu après un examen sérieux préalable, selon les formalités prescrites dans les universités. Il lui confère, enfin, de même qu'à son frère, la dignité de conseiller, pour être constamment attachés à sa personne et les nomme citoyens de toutes les villes et cités de l'Empire. Il finit en les prenant, eux et leur famille, sous sa protection toute particulière.

Ces faveurs extraordinaires paraîtraient presque incroyables, si nous n'avions sous les yeux la charte originale, signée *Carolus* et *Granvelle*, qui les octroie et dont l'authenticité est irrécusable.

Van Baersdorp, secondé par Guillaume van Male, avait fait une guerre acharnée aux charlatans et aux médicastres étrangers auxquels l'Empereur avait souvent recours pour soulager ses cruelles souffrances. Ce fut longtemps la cause des basses intrigues qui minaient sourdement sa réputation. On peut dire qu'il ne conquit le titre de premier médecin de l'Empire ou d'archiatre, qu'après un combat obstiné contre ses adversaires. Un trait de sa vie dépeint la loyauté de son caractère. Sylvius, professeur d'anatomie à Paris, devenu l'ennemi de Vésale, voulut entraîner Van Baersdorp dans les odieuses machinations qu'il avait ourdies contre ce praticien célèbre, afin de le perdre dans l'opinion publique. Pour le gagner à sa cause, Sylvius lui fit cadeau d'un squelette d'enfant, objet très-précieux à cette époque, à condition de travailler à faire passer Vésale comme un homme dangereux. Van Baersdorp, pour son honneur et sa réputation, ne voulut point tremper dans ce méchant complot.

Après la mort de l'Empereur, Van Baersdorp, qui s'était sacrifié à son maître en parcourant l'Europe à sa suite, continua à jouir de la considération

(1) Elle fait partie de la collection de feu M. Goeghebuwer, à Gand.

(2) Membre des conseils de Hollande et de Zélande.

des personnages les plus distingués. Nous citerons l'évêque de Cuba, Jean de Witte, qui le nomma son exécuteur testamentaire en 1539. Il était surtout respecté dans sa ville natale, où il occupa les fonctions d'échevin en 1561, de bourgmestre en 1562 et 1563, et enfin de tuteur de l'hospice de la Poterie.

A sa mort, l'antique cité brugeoise lui fit des obsèques magnifiques. Il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Donat, sous une pierre bleue qui portait l'inscription suivante :

« Cy gist messire Corneille de Baersdorp, chevalier, en son vivant conseiller et archi-médecin de feu l'empereur Charles V et de madame Léonore, reine de France, et de Marie, reine de Hongrie, qui mourut le 24 novembre en l'an 1565, et dame Anne de Mouscron, sa compagne, laquelle trespassa le..... »

Van Baersdorp avait épousé en premières noccs Elisabeth de Damhouder.

Il eut d'Anne de Mouscron, sa seconde femme, neuf enfants, dont l'aîné épousa Georges Harlebout (voir ce nom), médecin distingué. Le second de ses enfants, Philippe van Baersdorp, fut successivement échevin et bourgmestre de Bruges en 1576 et 1578. Il figure comme député de cette ville en 1577, dans la mémorable assemblée où fut signée l'Union de Bruxelles.

Nous dirons, en terminant, avec M. J. de Meersman :

« Si Corneille Van Baersdorp, au point de vue de la science médicale, ne doit pas être considéré comme un de ces hommes de génie qui ont signalé leur trace par des découvertes importantes et par des travaux irrissables, il n'en est cependant pas moins digne d'être mentionné parmi les hommes qui se sont distingués dans la carrière de la médecine. »

Bon de Saint-Genois.

Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*, t. I, p. 11. — Demeyer, *Notice sur Corneille van Baersdorp*. Bruges, 1845, port. — *Biographie de la Flandre occid.*, t. II, pp. 184-195. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 193. — Sweertius, *Athenæ belgica*, p. 281. — *Nouvelle Biographie universelle*, publiée par Didot.

BIOGR. NAT. — T. I.

BAERSIUS (Henri), imprimeur, mathématicien. Louvain, XVII^e siècle. Voir DE BAER (Henri).

BAERT (Arnould), professeur de droit, échevin de Bruxelles, jurisconsulte et conseiller au grand conseil de Malines, naquit à Bruxelles en 1554, et mourut à Malines le 29 mai 1629. Il descendait d'une famille noble du Brabant. Son père, Nicolas Baert, fut receveur général des finances de 1572 à 1578. Sa mère, Anne Vanden Heetvelt ou Vanden Eetvelde, appartenait aux familles patriciennes de Louvain et de Bruxelles. Arnould fit ses humanités à l'Université de Louvain et ses cours de droit à Douai. Nommé, à peine âgé de vingt ans, docteur en droit dans l'université de cette dernière ville, le 20 novembre 1576, il donnait des leçons sur le Digeste et le Code, en remplacement du professeur primaire.

Appelé à l'Université de Cologne, comme il le dit lui-même, dans la préface de ses Commentaires, datée de cette ville du mois d'août 1579, il y enseigna publiquement le droit et notamment le droit féodal. Ayant apporté de Douai plusieurs dissertations qui avaient fait l'objet de ses leçons, il publia, cette même année, les trois suivantes : 1^o *Ad L. unicam C. de sententiis quæ pro eo quod interest* ; — 2^o *Ad L. vinum D. si certum petatur* ; — 3^o *Ad tit. D. de eo quod certo loco*. Coloniae, 1579, in-8^o. C'est un commentaire oublié aujourd'hui, de 300 pages, de trois passages du Digeste et du Code, auquel il a ajouté, dit-il, *repetitiones ex thesibus et hypothesibus*, usitées aux Universités de Cologne, de Louvain, de Douai, de Bourges, d'Orléans et d'autres villes. Il publia à Cologne, en 1580 et 1582, deux autres ouvrages sur le droit criminel et le droit féodal, qui sont également aujourd'hui des raretés bibliographiques : ils consistent en deux nouvelles éditions, enrichies de ses notes, des livres de Jacobus de Belvixio, un des derniers et des meilleurs glossateurs d'Italie, mort en 1335. Si la *Pratique criminelle* de Damhouder, mise au jour en 1555, a pu être consultée avec fruit jusqu'à l'introduction de nos Codes, la *Pratique crimi-*

nelle de Belvixio, annotée par Baert (1), vingt-cinq ans après, devait avoir également de la valeur, lorsqu'on considère que notre auteur avait sous les yeux le *Traité criminel* d'André Perneder, traduit en flamand, les ordonnances criminelles de nos souverains de 1570 et la réformation de Groesbeek, du 3 juillet 1572. L'autre ouvrage de Baert, portant un titre assez bizarre, consiste dans une interprétation des *Usus feudorum* (2); il devait avoir eu du mérite, même sans les notes de Baert, à en juger par l'édition qu'on en avait déjà faite en 1551.

Baert était de retour à Bruxelles en 1585. En vertu de l'acte de réconciliation, du 10 mars de cette année, cette ville rentra sous l'obéissance de Philippe II. Le prince de Parme fit alors procéder aux nouvelles élections du magistrat, et Baert fut nommé échevin. Il remplit honorablement ces fonctions jusqu'à son entrée, à la fin de l'année 1588, au grand conseil de Malines. Il dut ce poste bien plus à sa réputation de grand jurisconsulte, qu'à la bienveillance dont l'honorait le cardinal André d'Autriche. Son autorité y était si grande que l'arrêteste Dulaury mentionne encore l'exemple du conseiller Baert. D'après le témoignage des contemporains, il avait une mémoire si heureuse qu'il pouvait citer, par cœur et dans leur ordre, les Pandectes et plusieurs lois.

La pierre qui couvre son tombeau dans l'église de Saint-Jean, à Malines, porte le millésime de 1629, comme date de son décès, dit Foppens, tandis que le *Théâtre sacré du Brabant* indique celle de 1627.

Britz.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 95. — Sweerius, *Athenæ Belgicæ*, p. 140. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 77. — *Théâtre sacré du Brabant*, t. I, part. I, p. 61. — MS. 9939, p. 150 (Foppens) de la Bibliothèque royale. — M. Carton, dans *Les hommes illustres de la Flandre occidentale*, t. IV, p. 37, attribue, par erreur, à Bartius de Bruges ce qui concerne notre personnage.

BAERT (François), hagiographe, né à Ypres, en 1651, mort le 27 octobre 1719. Ses parents, qui habitaient la ville

de Bailleul, s'étaient réfugiés, durant la guerre, dans la capitale de la Flandre occidentale. A l'âge de dix ans, il commença ses humanités chez les Pères Jésuites, qui le reçurent comme novice après qu'il eut terminé ses études. Il débuta dans l'enseignement des humanités, à Bruges et alla étudier la théologie à Louvain, dans la maison de son ordre. On apprécia bientôt ses grandes capacités, et il fut associé, en 1681, aux Bollandistes, qui résidaient alors à Anvers. Ceux-ci, guidés par le Père Papebroch, venaient de terminer le 7^e volume du mois de mai, qu'ils dédièrent à l'archevêque de Cologne, Maximilien-Henri. Le Père Baert fut adjoint au Père Janning pour aller offrir la dédicace du nouveau volume à ce prélat, dont ils sollicitèrent la protection pour obtenir l'accès dans les bibliothèques de Cologne, de Prague, de Vienne et d'autres villes de l'Allemagne.

Ils furent parfaitement accueillis à la cour de l'empereur Léopold, qui leur donna aide et protection pour continuer leurs savantes recherches. Ils revinrent en Belgique munis de documents nouveaux et importants. Baert continua ses travaux d'investigation, surtout pour ce qui concernait l'hagiographie écossaise; il corrigea lui-même les épreuves et fut chargé de la confection des tables analytiques et alphabétiques de plusieurs volumes des *Acta Sanctorum*. Notre bollandiste s'occupa non-seulement de ces travaux arides, mais il publia encore plusieurs vies de saints et notamment dans le tome I de juin : *Vita S. Aldalgisi*, *S. Evmeyreni*, *Acta Sanctæ Ninocæ*, dans le tome II de juin, *Acta SS. Pauli et Columani*, *Acta SS. Columbi et Baithæni*, *Acta S. Basilii magni*; dans le tome III de juin, *Acta SS. Huvini et Molingi*; dans le tome IV, *Acta S. Majani*, *S. Eusebii et SS. Zenonis et Zenæ*.

Durant différents voyages qu'entreprit le père Baert, dans l'intérêt de l'œuvre bollandienne, il recueillit quantité de matériaux propres à être insérés dans ce vaste ouvrage, et étudia tout à la fois

(1) *Jacobi de Bellovisu practica criminalis cum annotationibus*. Ar. Baert, Coloniae, 1580, in-8°.

(2) *Nucis feudalis nucleus, cortex et enucleatio*

Jacobo de Bellovisu,... edidit Ar. Baert, Coloniae, 1582. (Dédié à Gérard de Hornes, baron de Basseghe.)

les mœurs et les coutumes des peuples qu'il visita.

Il montre dans ses écrits une vaste érudition et une critique sûre, surtout en ce qui concerne les pièces apocryphes et les documents douteux. Ses dissertations sur le schisme écossais, relativement à la célébration de la fête de Pâques, et ses données historiques sur l'Écosse ancienne et moderne n'ont été traitées par aucun de ses devanciers avec la lucidité et les détails qu'il a donnés à cette œuvre. Une paralysie, suite d'une apoplexie, dont il fut atteint, en 1716, l'empêcha de continuer ses travaux. Il succomba à son mal dans la maison professe de son ordre, à Anvers, après avoir subi l'amputation du pied droit, devenu incurable par suite de la gangrène.

F. Vande Putte.

BAERT (*Laurent*), poète flamand, né à Bruges, mort en 1550. Meyer le cite sous le nom latinisé de *Asser*, d'après Ed. de Dhene, *Testament ofte Uyttersten wille*. Pendant sa vie, il jouit d'une grande réputation, mais il ne nous est guère connu aujourd'hui que par deux compositions religieuses, dites *Leysen*, insérées dans un recueil de chansons, publié pour la première fois, à Anvers, en 1539, chez P. Cock, et plus tard, en 1576, chez Guill. van Parys. La tournure en est agréable et facile. L'une de ces pièces valut à l'auteur le prix dans un concours.

F. Snellaert.

J. Meyerus, *Flandricarum rerum*, tom. X, fol. 42 vo. — J. van Male, *Ontleding ende Verdediging der poezye*, p. 59. — Willems, *Belgisch Museum*, t. II, p. 187.

BAERT (*Philippe*), généalogiste et biographe, né en Flandre, vivait à la fin du XVIII^e siècle. Baert, qui écrivait mal, comme la plupart des Belges de son époque, avait cependant sur l'histoire des arts aux Pays-Bas des connaissances assez étendues, comme le prouvent ses mémoires sur les sculpteurs et les architectes de nos provinces. Bibliothécaire du marquis du Chasteler, amateur distingué de livres au siècle dernier, il trouva dans cette position modeste le moyen de se livrer à ses goûts studieux. Il s'occupa d'abord d'héraldique et publia le *Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne*, ainsi que le *Vrai supplément*

aux deux volumes de ce Nobiliaire. Louvain, 1772 et 1774, in-12. On a aussi de lui un ouvrage resté manuscrit intitulé : *De Comitibus Bruxellensibus*, ainsi qu'un *Essai historique et critique sur une ancienne ville et forteresse saxonne, nommée Sigisbure, située dans le comté de La Marck, laquelle fut détruite au XIII^e siècle*. 1803; in-8o.

Les mémoires dont nous venons de parler renferment la biographie sommaire des Belges qui se sont distingués dans la sculpture et l'architecture. Le baron de Reiffenberg les a publiés d'après deux manuscrits de la Bibliothèque royale (fonds Van Hulthem). Il a également imprimé son éloge de François Duquesnoy, sculpteur, et de ses disciples, éloge qui contient l'histoire d'un assez grand nombre de sculpteurs flamands. M. Voisin énumère, aux nos 167, 247, 344, 845, 846, 847, 848, 850 et 851, de la *Bibliotheca Hulthemiana*, vol. VI, les différents recueils de recherches historiques et biographiques, composés par Philippe Baert. Ces manuscrits font aujourd'hui partie de la Bibliothèque royale à Bruxelles.

Bon de Saint-Genois

Recueil des Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1^{re} série, t. XIV, pp. 59-101, 328-374, et t. XV, pp. 119-225. — *Annuaire de la Bibliothèque royale*, année 1848, pp. 241-322. — Michaud, *Biographie universelle*, supplém., t. I, p. 37. — *Nouvelle Biographie universelle*, publiée par Didot.

BAERTS (*Lambert*), licencié en théologie de l'Université de Louvain, chanoine et curé de Saint-Jacques, de la même ville, puis pléban de Saint-Rombaut, à Malines (1685), né à Tirlemont, le 5 avril 1651, et y décédé, le 6 février 1715. Il n'est connu que par la publication d'un ouvrage de morale chrétienne intitulé : *Christelycke Onderrichtingen weghens de kennisse van God*, etc. Anvers, 1724, in-12 (5^{me} édit.).

Eugène Coemans.

BAES (*Martin*), latinisé **BASSIUS**, dessinateur et graveur au burin, de l'école d'Anvers, vivait aux XVI^e et XVII^e siècles. Il est mentionné par Strutt, Bryon, Heineken et Nagler, dans leurs nomenclatures de graveurs, comme ayant travaillé pour les imprimeurs ou les libraires-édi-

teurs, et, en dernier lieu, avec plus de développement, par Charles Le Blanc, dans son *Manuel de l'amateur d'estampes*. Martin Baes gravait dans le genre de Jérôme Wierix et de Jean Valdor, qui, en 1602, exécuta une partie des planches du *Triomphe de Louis le Juste*. Le burin de Baes est net, mais cette netteté n'est pas exempte de sécheresse. Les titres de la plupart de ses portraits et de beaucoup d'autres de ses gravures sont en latin; la signature en est le monogramme M. B. f. ou le nom abrégé M. BASS. et MART. BASS. f. (*Martinus Bassius fecit*). Quelquefois il signe MART. BAES et M. BAES ou même MART. BAST. — Heineken cite le portrait de *Felippo Bosquiere*, signé: MARTIN BASSÉ fecit.

Dans ses *Archives des Arts*, insérées dans le *Messager des sciences historiques et des arts de Belgique*, année 1859, M. Alex. Pinchart constate que Martin Baes fut employé par des éditeurs de Saint-Omer, en 1614; de Tournai, en 1617; d'Arras, en 1623; de Douai, en 1618-1623. Voici les ouvrages qu'il a ornés de frontispices, de portraits et de gravures historiées ou épisodiques: 1^o *The life and death of Mr Edmund Geninges*, in-4^o, imprimé à Douai, chez Ch. Boggaert, en 1614. Ce volume porte en tête le portrait d'*Edmond Geninges*, jésuite martyrisé à Londres, en 1591. Cette planche, tirée séparément, est la pièce la plus rare de l'œuvre du graveur. Elle est signée: MART. BAS f. Il y a, en outre, dans l'ouvrage, un titre gravé et onze planches reproduisant des épisodes de la vie et de la mort du martyr anglais. — 2^o *La Madeleine de F. Remi de Beauvais, capucin de la province des Pays-Bas*, in-8^o, imprimé chez Ch. Martin, à Tournai, en 1617. Ce petit livre, en vers français, a un frontispice et une planche représentant *Sainte Madeleine portée au Ciel par deux anges*; il est d'une grande rareté aujourd'hui. — 3^o *Sancti Belgii ordinis Prædicatorum*, chez Balth. Bellère, à Douai, en 1618, in-8^o, orné d'un titre gravé, sur lequel figurent *saint Thomas d'Aquin* et le bienheureux *Albert le Grand*. L'ouvrage est illustré de dix-sept portraits de saints, en quinze planches, marquées du

monogramme ou du nom de l'artiste. Ces planches ont été rééditées en 1629, par le même imprimeur douaisien, avec un texte français: *Actions mémorables des PP. Dominicains qui ont fleuri aux Pays-Bas*. — 4^o *Histoire de Tournay*, chez Marc Wyon, à Douai, en 1619 et 1620; deux volumes in-8^o, ornés de vingt-cinq planches de personnages reproduits en pied. — 5^o *Histoire de la vie, de la mort et des miracles de sainte Aldegonde*, chez Guill. de la Rivière, à Arras, en 1623; in-8^o, avec frontispice où sont représentés *Walbert et Bertille*. — 6^o *Vita Theodorici a Monasterio, guardiani Lovaniensis e sinu latibrarum erula*, par Arn. Raisonsius, chez Pierre Auroy, en 1631, à Douai, in-4^o. Le frontispice offre le portrait de *Thierry de Munster*, mort à Louvain en 1515. — 7^o *Recherche des antiquitez et noblesse de Flandres, contenant l'histoire généalogique des comtes, etc.*, par Philippe de l'Espinoy, imprimée chez la veuve de Marc Wyon, à l'enseigne du *Phoenix*, à Douai, en 1631, in-folio. Ce volume renferme cinq grandes planches: 1^o le frontispice du livre I, représentant *la Flandre*, personnifiée sous la figure d'une vigoureuse jeune femme, placée dans un portique et accostée de deux guerriers cuirassés, brandissant leur glaive. Elle tient de la main droite son écu blasonné au lion de sable en champ d'or; 2^o en face de la dédicace, les *Armoiries de l'Infante d'Espagne Isabelle-Claire-Eugénie*, sous un dais, accostées de deux anges avec leurs pennons armoriés; 3^o le premier comte de Flandre, *Baudouin Bras de Fer*, assis sur son trône, au milieu des hauts dignitaires ecclésiastiques, civils et militaires de sa comté, planche double, in-folio en travers; 4^o et 5^o le frontispice du livre II, un portique moins historié que celui du livre I, et au revers la *Pucelle de Gand* dans son enceinte palissadée et avec ses attributs traditionnels. Les nos 1, 2 et 4 ne sont pas signés, mais ils sont évidemment de la même main que les nos 3 et 5, qui portent la signature: MART. BAES f. Ces grandes planches ont moins de mérite que les petites gravures éditées antérieurement.

La collection de gravures de la Biblio-

thèque royale de Bruxelles possède quatre des publications enrichies de planches par Martin Baes : *The Life and Death Mr Edm. Geninges*; *Sancti Belgii ordinis Prædicatorum*; *Actions mémorables des PP. Dominicains*; *Histoire de la vie, de la mort et des miracles de sainte Aldegonde*, et de plus, un grand médaillon flanqué d'écussons et signé : MART. BAES sculp. a° 1610; un titre-frontispice d'un ouvrage intitulé : *La Sacrée Vierge Marie au pied de la croix*, imprimé à Arras, sans date, par Guillaume de la Rivière; deux pièces à médaillons, avec les monogrammes de *Jésus* et de *Marie*, ainsi que leurs noms en chinois, gravures signées M. BASS. f.; une vignette provenant d'un livre ascétique inconnu : *Un Cœur avec la Sainte-Trinité au milieu*, signé : M. BAES, f.

Charles Le Blanc mentionne encore les gravures suivantes : *L'Adoration du saint nom de Jésus*, avec l'inscription : *Omne genuflectur*; — *Saint Pierre et saint Paul*, frontispice gravé en 1622; les *Armoiries d'un cardinal*, avec cette devise : *Aperit natura Deusque*; et enfin les portraits de *saint François-Xavier*, de *Guillaume Estius* (deux différents) et de *Fra Paolo Sarpi*. Ce dernier est attribué par Strutt et Heineken à un graveur signant N. BAES, ce qui n'est autre que la signature fautive, défigurée ou ignorée, quant au nom propre, de *Martin BAES*.

Edm. De Busscher.

BAILLEHAUS (*Jehan*), trouvère, né à Valenciennes (ancien Hainaut), au XIII^e siècle. On a lieu de penser qu'il appartenait à une des premières familles de la bourgeoisie valenciennoise. Les *Puys d'amour* de sa ville natale ont couronné plusieurs de ses poésies appartenant au genre des sirventes et des sottes chansons. Le sirvente, réservé d'abord à des sujets de guerre, dégénéra ensuite en une sorte d'élégie, consacrée à des plaintes amoureuses, à des professions de dévouement galant ou pieux. Voici la première strophe d'un sirvente amoureux de Jehan Baillehaus :

Plourez, amant; car vraie amours est morte.
En chest pais jamais ne le verrez.
Anuit par nuit, vint buskant à no porte
L'asme de li qu'emportoit un mauffez.

Mais tant me fist ly diables de bontés,
L'arme mis jus tant m'elle ot trois oës pris,
Et par ces oës iert li mous retenus.
Ché truis tirant en un kanebustin
Où je le mis en escrit hier matin.

La pièce dont nous détachons cet échantillon n'est pas dépourvue de grâce, et elle a le mérite particulier de contenir, dans son dernier couplet, l'unique indication que nous possédions sur la vie du poète : c'est qu'il avait aimé une noble dame de Saint-Quentin :

Par lonc tans ai esté tristes et mus,
Mais boine amours de cui sui revestus
Me fait canter pour dame de haut lies
Que j'en amai awan à Saint-Quentin.

De ce ton assez relevé et presque élégiaque, le trouvère savait descendre à une familiarité un peu grossière, comme le prouve la sotte chanson rapportée par Roquefort et dont nous n'oserions rien citer. On n'a guère publié de pièces de Baillehaus; pourtant il fut fécond; mais sans jamais s'élever au-dessus du médiocre.

F. Hennebert.

Roquefort, *État de la poésie aux XII^e et XIII^e siècles*. — Van Hasselt, *Essai sur la poésie*, etc., p. 69. — Diniaux, *Trouvères brabançons, hennuyers, etc.*

BAILLENCOURT (*François*), évêque de Bruges, né à Nivelles en 1611, mort le 3 novembre 1681.

Il fit ses études de philosophie au collège du Lis, à Louvain, et fut proclamé docteur en droit canon et civil de cette université, le 23 novembre 1646. Successivement professeur, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de Louvain, de celle de Saint-Hermès à Renaix, recteur de l'université à trois différentes reprises, président pendant treize ans du collège Wenkelem, il fut appelé, en 1657, à siéger au grand conseil de Malines, en qualité de membre ecclésiastique, en remplacement de Balthasar Vander Beken, nommé membre du conseil privé; il devint enfin grand vicaire de l'archevêché de Malines.

Ses qualités éminentes et sa piété attirèrent sur lui l'attention de la cour de Madrid. Marie-Anne d'Autriche, régente d'Espagne, durant la minorité du roi Charles II, le désigna pour l'évêché de Bruges en 1670. Le pape Clément X confirma ce choix et il fut sacré à Malines

par l'archevêque Alphonse de Berghes, assisté des évêques de Gand et d'Anvers, le 28 juin 1671. Il mourut après un épiscopat de dix ans, âgé de septante ans, laissant une partie de ses biens aux pauvres, et léguant au collège Wenkelem, qu'il avait dirigé à Louvain, sa riche bibliothèque formée à grands frais.

Bon de Saint-Genois.

Compendium Chronologicum episcoporum Brugiensium. Bruges, 1751, in-18.—Vande Putte, *Histoire de l'évêché de Bruges.* in-fol., p. 65.

BAILLET-LATOURL (*Charles-Antoine-Maximilien-Joseph* comte **DE**), feldmaréchal des armées impériales, conseiller intime et chambellan de Sa Majesté, président du conseil aulique de guerre, grand-croix de l'ordre de Marie-Thérèse, etc., etc., naquit le 14 décembre 1737, au château de Latour, dans le Luxembourg et mourut à Vienne le 22 juillet 1806. Le comte de Baillet débuta dans la carrière des armes à l'âge de 18 ans. Ayant été admis au régiment de Salm-Salm en qualité d'enseigne (1755), il conquiert le grade de capitaine par la bravoure qu'il déploya à la bataille de Collin (1757). Il obtint successivement les patentes de major en 1767, de lieutenant-colonel en 1769, de colonel en 1772. En 1777, il fut investi du commandement d'un corps à Wieliczka, aux confins de la Pologne, mission qu'il accomplit avec tant de distinction que l'empereur Joseph II lui en témoigna sa satisfaction par une lettre autographe. Nommé général en 1782, il exerçait les fonctions de ce grade dans la Carinthie, lorsque, en 1787, il fut subitement appelé dans les Pays-Bas, où se manifestaient déjà les premiers symptômes de la révolution brabançonne. L'empereur l'éleva, à cette époque, à la dignité de maréchal de la diète des états de Luxembourg. Lorsque le développement de la révolution qui avait éclaté dans la Belgique contraignit les garnisons impériales à se retirer dans le Luxembourg, seule province qui ne se fût pas associée au mouvement insurrectionnel des autres parties du pays, le comte de Baillet fut chargé du commandement provisoire des troupes jusqu'à l'arrivée des renforts, qui étaient attendus des États

hérititaires. Le tact, la prudence et la fermeté que le comte de Baillet déploya dans ce commandement difficile lui valurent, outre le grade de feld-maréchal-lieutenant (1790), la propriété du régiment de cavalerie belge qui, sous le nom de *dragons de Latour*, se montra si souvent redoutable aux ennemis et se couvrit d'une gloire immortelle.

Pendant les combats multipliés que se livrèrent les patriotes belges et les troupes impériales, combats qui aboutirent, en moins d'une année, au rétablissement des autorités autrichiennes en Belgique, le comte de Baillet défendit énergiquement la ligne de la Meuse, entre Givet et Namur. Il fit évacuer le Limbourg, s'empara de la citadelle de Namur, puis de Mons, enfin il amena la soumission de Gand, de Bruges, d'Ostende et conserva le commandement de la Flandre jusqu'au début de la révolution française.

Appelé au commandement de l'aile droite de l'armée du duc de Saxe Teschen, qui devait protéger les provinces belges, dont il exerçait le gouvernement général, contre les agressions des républicains français, le comte de Baillet défendit victorieusement ses positions, puis prenant hardiment l'offensive, il s'empara de Lannoy, d'Orchies, de Saint-Amand, dont il fit les garnisons prisonnières. Il tint le général Dumouriez en échec, pendant trois mois, dans son camp retranché de Maulde, le chassa enfin de cette position, le poursuivit sans relâche et s'empara de tous ses magasins. Il assista ensuite au bombardement de Lille et, après la levée du siège, il défendit la Flandre jusqu'à ce que la perte de la bataille de Jemmapes obligeât l'armée autrichienne à opérer sa retraite derrière la Roer.

Lorsque, en 1793, le prince de Cobourg reprit l'offensive contre les Français, le comte de Baillet eut pour mission de couvrir le flanc droit de l'armée impériale; il prit Stephanswert, s'avança jusqu'à Ruremonde, battit le général français La Mortière, s'empara de la ville et des magasins considérables qu'elle renfermait, traversa audacieusement la Meuse et poussa ses opérations jusqu'à

Reichen. Alors il reçut du prince de Cobourg l'ordre de se mettre à la tête du corps d'armée qui avait été assemblé à Liège : il devait protéger le flanc gauche de la grande armée et chasser l'ennemi de Namur. Il exécuta ce programme de point en point : après avoir repoussé les républicains de Huy, il culbuta partout l'ennemi, lui coupa toute communication avec l'armée de Dumouriez et entra dans Namur. Les Français furent poursuivis jusqu'à Charleroi et durent renoncer à la ligne de la Sambre et de la Meuse.

Après ces succès, le comte de Baillet pénétra dans le Hainaut français, s'avança jusqu'à Maubeuge et, par l'habileté de ses manœuvres, parvint à maintenir l'ennemi en échec pendant les opérations de l'armée principale, qui assiégeait Condé et Valenciennes; enfin il mit le blocus devant Maestricht.

L'année suivante, ayant reçu le commandement des troupes impériales de l'armée austro-hollandaise du prince d'Orange, il attaqua le camp retranché de Landrecies. Malgré la défense opiniâtre des Français, il emporta cette position sous les yeux de l'Empereur et commença le siège de la place, qui fut forcée de capituler au bout de dix jours. Sept mille prisonniers, soixante-dix-huit pièces d'artillerie et des approvisionnements considérables furent les trophées de cette victoire.

Le chef des troupes républicaines crut devoir venger la prise de Landrecies sur les propriétés du vainqueur : il fit incendier le château de Latour. Le comte de Baillet se vengea à son tour, mais plus noblement : il offrit au comte de Kaunitz, qui avait été refoulé de Thuin et de Merbes-le-Château jusqu'à Rouvroy, d'attaquer l'ennemi et il remporta sur l'armée française, qu'il rejeta de l'autre côté de la Sambre, une victoire éclatante qui eut pour conséquence importante de sauver Mons et d'empêcher le général Jourdan de séparer les deux ailes de l'armée impériale. Peu de temps après, il attaqua les Français à Forchies-Lamarche et Fontaine-l'Évêque, les défit et, grâce à ses manœuvres habiles, délivra Charleroi. Mais l'ennemi ayant reçu

des renforts, reprit l'offensive et assiégea de nouveau cette place. Le comte de Baillet attaqua les villages d'Oignies et d'Heppignies, força tous les retranchements des républicains, s'y maintint avec opiniâtreté et amena de nouveau la délivrance de Charleroi. Il couvrit ensuite la retraite de l'armée du prince d'Orange : sa vigilance, son activité et son énergie assurèrent le succès de cette opération dangereuse.

Le comte de Baillet reçut ensuite le commandement d'un corps détaché dans les environs de Liège, afin de protéger les convois d'approvisionnements destinés à la forteresse de Luxembourg.

Pendant l'année 1795, il fut investi successivement du commandement d'un corps posté entre le Mein et le Necker, puis de celui de l'armée stationnée sur le Haut-Rhin. Il passa ce fleuve avec quatorze bataillons et quarante escadrons, seconda les opérations du général Clerfayt sur le Pfrim et s'empara de Frankenthal par une de ces résolutions audacieuses qui trouvent leur excuse dans le succès et qui révèlent chez ceux qui les conçoivent une grande énergie de caractère.

Après ce coup hardi, le comte de Baillet défendit héroïquement Frankenthal contre les attaques du général Pichegru, chassa les républicains de la position d'Oggersheim qu'ils occupaient en force, les poursuivit jusqu'à la Queich, occupa Spire et fit lever le siège de Manheim.

Les services éminents du comte de Baillet, pendant la campagne de 1795, furent récompensés par le grade de général d'artillerie et la grand'croix de l'ordre illustre de Marie-Thérèse.

Après avoir remplacé provisoirement le général Wurmser dans le commandement de l'armée du Haut-Rhin, le comte de Baillet fut chargé de couvrir le Lech et le Tyrol avec un corps de vingt bataillons et trente escadrons; malgré l'infériorité numérique des forces qu'il put opposer à l'armée du général Moreau, sur l'immense frontière du Tyrol au Danube, il parvint à contenir l'ennemi, puis il reprit l'offensive, grâce aux succès que l'archiduc Charles avait remportés à

Amberg et à Wurtzbourg, poussa les Français jusqu'à Ulm et termina la campagne par le siège et la prise de la forteresse de Kehl, que défendit vaillamment une nombreuse garnison appuyée par toute l'armée du général Moreau.

Après la signature du traité de Campo-Formio, le comte de Baillet fut nommé plénipotentiaire pour l'Autriche au congrès de Rastadt. Il exerça ensuite, pendant six années, le commandement en chef dans le margraviat de Moravie et dans la Silésie autrichienne; enfin il fut appelé à la dignité de président du conseil aulique de guerre. C'est dans ce poste éminent qu'il mourut, après une glorieuse carrière de plus de cinquante années de service. Il fut enterré dans le cimetière militaire de Vienne.

Le comte de Baillet avait une âme élevée, une loyauté incorruptible et le sentiment le plus rigide de ses devoirs; d'une activité infatigable, doué d'un courage et d'un sang-froid qu'il avait l'art de communiquer à ceux qu'il commandait, il obtenait de ses troupes les plus grands efforts d'héroïsme; ses vertus privées, non moins que ses talents militaires, l'avaient fait classer parmi les hommes les plus distingués de son temps. L'un de ses fils, le comte Théodore de Baillet-Latour, né à Linz, en 1780, conseiller privé et chambellan de l'empereur d'Autriche, feld-maréchal et ministre de la guerre, l'une des illustrations de l'empire d'Autriche, fut lâchement assassiné à Vienne, pendant les événements du mois d'octobre 1848. Le général Guillaume.

Soudain de Niederwerth, dans *Les Belges illustres*. — Jomini, *Histoire critique et militaire des guerres de la révolution*. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux*. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*.

BAILLET (*Christophe-Ernest* comte **DE**), magistrat, né au château de Latour (ancien duché de Luxembourg), d'autres disent à Luxembourg même, le 1^{er} septembre 1668, mort à Bruxelles, le 2 juin 1732. Il appartenait à une famille de robe; aussi se consacra-t-il tout entier à la carrière suivie par ses ancêtres. Nommé successivement membre du conseil provincial de Luxembourg (1699) et

du grand conseil de Malines (1704), il fut appelé par l'empereur Charles VI à la dignité de président de cette cour suprême (1716) et à celle de chef et président du conseil privé (1725), alors une des plus hautes charges du pays.

Pendant les troubles qui avaient éclaté dans les Pays-Bas autrichiens, et notamment à Malines en 1718, sous le gouvernement si tristement célèbre du marquis de Prié, il se distingua par la modération en même temps que par la fermeté sage et courageuse avec laquelle il sut tenir tête à la fureur du peuple révolté de cette ville et empêcha, au péril même de sa vie, les plus terribles excès. Sa belle conduite lui valut, pour lui et sa famille, le titre héréditaire de comte. L'archiduchesse Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas, dont il dirigeait l'administration en qualité de chef et président du conseil privé, l'honorait de sa confiance toute particulière. Après avoir exercé pendant sept ans cette dernière fonction, il mourut entouré de la considération publique et fut inhumé dans l'église des Carmes déchaussés, à Bruxelles. B^o de Saint-Genois.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, pp. 40-42. — Michaud, *Biographie universelle* (supplément), t. LVII.

BAILLET (*Jean-Baptiste-François-Hyacinthe* comte **DE**), né à Anvers le 4 octobre 1737, mort à Berchem le 7 août 1815. Il était Luxembourgeois d'origine. Son père avait vu le jour dans ce château de Latour, du nom duquel s'honorent les fastes militaires de l'Autriche. Comme plusieurs membres de sa famille, il servait dans l'armée impériale. Major d'infanterie, en garnison dans la forteresse d'Anvers, il se maria dans cette ville avec une demoiselle Cogels et fonda la branche anversoise des Baillet. En 1752, il avait obtenu de Marie-Thérèse, tant pour lui que pour ses descendants des deux sexes, le droit de porter le titre de comte qui avait été octroyé précédemment à Christophe de Baillet (Voir ce nom).

Son fils, Jean de Baillet, auquel cette notice est consacrée, mérita, jeune encore, la confiance de ses concitoyens. Dès 1782, il fut choisi pour les fonctions de grand

aumônier de la ville d'Anvers et présida comme tel à l'administration du bien des pauvres. Il devint échevin en 1784. Mais c'est surtout par sa participation à la révolution brabançonne qu'il se recommande à notre attention. Bien que fils de fonctionnaire autrichien et d'une race signalée par sa fidélité aux Habsbourg, il se mit du côté de l'opposition vander-nootiste. Comme membre du comité d'Anvers, il fut commis avec le sieur Grisar à inventorier les effets militaires contenus dans la citadelle, à la suite de sa reddition aux patriotes (29 janvier 1790). Lorsque le congrès souverain, débordé par les difficultés de son rôle, appela à son aide de nouveaux députés (23 août), de Baillet alla s'asseoir parmi les vingt membres du Brabant. Il semble avoir été accueilli par les puissances du jour comme un auxiliaire en qui on pouvait avoir toute confiance. Nous le voyons bientôt figurer dans un comité nommé, le 1^{er} septembre, pour « disposer sur toutes les affaires attendant décision » avant le 9, jour de la réunion des états généraux. C'est encore comme délégué du congrès qu'il accompagna Vandernoot au camp de la Meuse : du conseil de guerre qu'ils y tinrent (le 18) avec les généraux Kœhler et Schœnfeld sortit l'attaque (du 22), où vint échouer tristement la fameuse croisade de septembre. Au retour de cette malheureuse expédition, on le choisit pour représenter le Brabant dans une commission nouvelle chargée de la lourde tâche « d'examiner mûrement ce qu'il convenait de faire pour le salut et le bien-être de la république. » Pour concilier autant que possible les prétentions des diverses provinces, encore peu faites à l'union, le congrès avait organisé un roulement suivant lequel le droit de désigner le président pour la huitaine devait appartenir à chaque province successivement. Le Brabant désigna entre autres le comte de Baillet, dont nous trouvons le nom au bas d'une circulaire (9 octobre 1790), annonçant aux états des provinces la célébration, à Bruxelles, par le congrès et les états généraux, de l'anniversaire de l'indépendance (le 24 octobre 1789) et les in-

vitant à fêter solennellement cette date dans leurs ressorts. Cependant les événements se pressaient et la république des États belgiques voyait arriver à grands pas son heure dernière. L'Empereur avait offert un armistice et de grandes concessions, sous la condition d'une soumission volontaire (14 octobre). Les Belges avaient, jusqu'au 21 novembre, paru délibérer. Les états éperdus, impuissants à dominer la fureur populaire, par eux-mêmes excitée, essayèrent de suspendre, au moins pendant quelque temps, une exécution qui pouvait leur devenir fatale. Ils adressèrent aux plénipotentiaires des puissances médiatrices réunies à la Haye, ainsi qu'au comte de Mercy, le fondé de pouvoirs de Léopold, une note où ils acceptaient l'armistice, mais demandaient une prolongation de délai; et, comme pour ne pas démentir leur fanatisme révolutionnaire, voulaient qu'on remontât, pour le rétablissement de *leur ancienne et légale constitution*, au delà du règne, trop réformateur à leur gré, de Marie-Thérèse. Le comte de Baillet fut chargé, avec MM. de Grave, Petitjean et de Bousies, de porter cette réponse, où l'on reconnaît aisément la plume nuageuse qui a rédigé le manifeste brabançon. Cette mission n'était pas sans danger, à cause de l'exaspération populaire; et d'autres avaient refusé, le mois précédent, de courir les risques d'une commission de ce genre. Les députés écrivirent à la Haye, le 20 novembre, une déclaration infiniment plus claire et nette, promettant l'armistice et demandant l'admission de députés belges à de nouvelles conférences pour « mettre fin aux troubles et assurer la liberté civile et religieuse. » Ils finissaient par protester de leur bonne foi, qualité, disaient-ils, « qui caractérise et a toujours caractérisé leur nation. » Mais ce moyen de solution échoua : les troupes de Bender reprirent, en une quinzaine de jours, possession de la Belgique entière; et il ne resta plus aux provinces, dont l'union était désormais brisée, qu'à envoyer au comte de Mercy l'assurance de leur soumission, dans l'espoir d'en obtenir le meilleur traitement possible. Le comte de Baillet fit encore partie des seize membres de cette députa-

tion. Il n'avait donc pas cru nécessaire de chercher un refuge à l'étranger comme Vandernoot et Van Eupen, aux derniers actes desquels il avait cependant coopéré activement. Le gouvernement autrichien accueillit, du reste, avec une grande bienveillance les enfants prodiges qui lui revenaient; et, par une tactique dont on n'eut pas le temps d'apprécier les résultats, il alla jusqu'à confier des fonctions publiques à ses anciens adversaires. C'est ainsi que le comte de Baillet remplit, après la première conquête française (1793), la charge importante de bourgmestre d'Anvers. La rentrée triomphante des républicains (6 août 1794) mit un terme à sa carrière publique.

F. Hennebert.

Goethals, *Dictionnaire généalogique*. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*. — Gachard, *Documents sur la révolution belge de 1790*. — Vande Spiegel, *Résumé des négociations qui accompagnèrent la révolution des Pays-Bas autrichiens, avec les pièces justificatives*. — Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*. — Th. Juste, *Histoire de la révolution belge de 1790*.

BAILLET (Louis-Willebrod-Antoine comte **DE BAILLET-LATOUR**), général de division, décoré des ordres de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, frère cadet de Charles-Antoine, naquit au château de Latour le 12 février 1753, et mourut à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1836. Dès l'âge de quatorze ans le comte de Baillet entra au service d'Autriche, comme volontaire, dans le régiment de Salm-Salm (6 février 1767), où son frère était alors major. L'année suivante, il obtint un brevet de sous-lieutenant (3 septembre 1768) et peu d'années après celui de capitaine (1^{er} mars 1773). Le différend qui s'éleva, en 1778, au sujet de la succession de l'électeur de Bavière, amena la guerre entre l'Autriche et la Prusse et fut pour le jeune comte de Baillet l'occasion de faire sa première campagne. Quelques années plus tard, il fut promu major, puis lieutenant-colonel.

Pendant la guerre contre les Turcs, il conquist le grade de colonel (1788), et successivement ceux de général-major et de lieutenant-général pendant la guerre contre la république française (1793-1796). En 1806, il fut investi du commandement général de l'Autriche supé-

rieure, et il obtint en récompense de ses services le grade de feld-zeugmeister.

En 1810, le général de Baillet-Latour eut devoir se soumettre au décret par lequel l'empereur Napoléon I^{er} avait rappelé du service étranger les Belges devenus Français par le fait de l'annexion de la Belgique à l'empire. Il fut admis alors dans les cadres de l'armée française avec le grade de général de division, et reçut, en 1811, la mission d'organiser, à Hambourg, les 127^e, 128^e et 129^e régiments de ligne. Cette mission accomplie, il fut chargé du commandement supérieur de la Prusse occidentale et du gouvernement d'Elbing (mai 1812). Il fit ensuite, avec le premier corps de la grande armée, la campagne de Russie. En 1816, il obtint sa retraite. Le comte de Baillet-Latour avait reçu, pendant le cours de sa carrière, plusieurs blessures. Le roi Guillaume I^{er} lui accorda, en 1826, le titre de comte que l'aîné de la famille avait seul porté jusqu'à cette époque.

Le général Guillaume.

BAILLEUL (Nicolas **DE**), architecte de l'église Notre-Dame, à Bruges. Voir BELLE (Nicolas **VAN**).

BAILLIEUR (Corneille **DE**), peintre de bas-reliefs et d'ornements. Il fut doyen de la corporation de Saint-Luc, à Anvers, à des dates fort éloignées l'une de l'autre, en 1643 et en 1685. Il exécuta des bas-reliefs à l'hôtel de ville d'Anvers. Ce peintre est nommé, erronément, par quelques biographes, *Corneille de Baillet*.

Ad. Siret.

BAILLU (Bernard) ou **BALLIU**, graveur en taille-douce, né à Anvers dans les premières années du XVII^e siècle, en 1625, selon Immerseel junior (*Levens der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, etc.*), vers 1625, dans les Pays-Bas, sans lieu natal précisé, d'après Huber et Martini (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*) qui lui donnent aussi les noms de *Bern. Baleau* et *Bern. de Balen*. Ce ne peut être que par une erreur typographique que Ch. Le Blanc (*Manuel de l'amateur d'estampes*) fixe sa naissance en 1645. Baillu florissait à Rome de 1668 à 1673. Le portrait du cardinal-diacre Nicolas Acciaiolus est

daté de 1669; le portrait du cardinal Ursini, qui devint pape sous le nom de Benoît III, porte le millésime de 1672, et le portrait du cardinal Petrus Basadona fut terminé en 1673. Il a gravé plusieurs de ces planches pour le recueil intitulé : *Effigies cardinalium nunc viventium*, publié à Rome. Ch. Le Blanc en cite cinq, en même temps que celui du roi de Danemark *Canut IV*, ou *saint Canut*, d'après C. Panig. Parmi ses estampes, on distingue : *Jésus-Christ entre saint Pierre d'Alcantara et sainte Marie Madeleine*, d'après Lazzaro Balbi, pl. signée B. BAILLU sc., et la plus grande de ses œuvres; les *Cinq Saints* canonisés par le pape Clément X, en 1674 : *saint Cajetan*, *saint François Borgia*, *saint Philippe Beniti*, *saint Louis Bertrand* et *sainte Rose*, rangés en ligne avec leurs attributs. Sainte Rose porte l'enfant Jésus sur les bras. Cette planche, de dimension in-folio maximo, en travers, est signée : CYRUS FERRUS inv. — FRANCISCUS BRUNIES del. — BERNARD DE BALEN, sculp.

On cite encore de ses estampes épiques : *L'Apparition de la Vierge mère à saint Pierre d'Alcantara*, d'après Lazzaro Balbi, B. BAILLU sc., grand in-folio; — *Sainte Marie-Madeleine de Pazzi devant la sainte Vierge, qui lui lève le voile*, id.; — *Saint-Louis Bertrand*, peint par J.-B. Gauli (Ch. Le Blanc), ou par Cyrus Ferrus (Huber et Martini), de format grand in-folio. C'est la reproduction du tableau de l'église de *Sancta-Maria di Minerva*, à Rome. Les planches des trois dernières gravures sont inscrites au livret de la calcographie romaine édité en 1797. Bernard Baillu était habile dans la partie mécanique de son art, qu'il entendait fort bien. Ses productions, portraits et estampes religieuses, sont toujours appréciées.

Edm. De Busscher.

BAILLU (Pierre) ou **DE BAILLIU**, graveur à l'eau-forte, à la pointe et au burin, né à Anvers, vers 1614. Après y avoir appris les éléments de la gravure, il se rendit en Italie et séjourna, pendant quelques années, à Rome, où il se perfectionna dans son art. Il fut employé par Joachim Sandrart, avec d'autres artistes,

aux planches de la Galerie Justinienne. Il en exécuta cinq. Huber et Martini (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*) le font revenir à Anvers en 1635, époque évidemment prématurée. Un des portraits qu'il a gravés d'après Anselme Van Hulle, de Gand, pour le recueil des *Pacificatores orbis christiani* (Paix de Munster, 1648), le portrait du plénipotentiaire danois *Hermannus Mylius*, signé P. DE BAILLU sculp., est marqué du millésime 1649. C'est la date la plus récente qui se rencontre dans son œuvre. Il a gravé avec beaucoup de succès d'après nos maîtres P.-P. Rubens et Ant. Van Dyck, et, avec non moins de réussite, d'après les artistes renommés de l'Italie : Raphaël d'Urbino, Guido Reni et Annibal Carrache. Dans plusieurs de ses grandes estampes, il s'approche de bien près de l'habileté de burin et de la vigueur des Bolswert, de Pontius et de Vorsterman. Comme ses plus belles productions flamandes, on cite *Renaud et Armide*, de Rubens, et *l'Enlèvement d'Hippodamie*, dit le *Combat des Centaures et des Lapithes*, du même peintre, in-folio maximo. Au premier rang de ses reproductions italiennes, on place : *Héliodore chassé du temple*, l'une des *Stanze raphaëlesques*, en deux planches, et le *Christ mort sur les genoux de sa mère*, d'après le Carrache, in-folio maximo en travers; puis *l'Archange saint Michel*, du Guide, tableau d'autel de l'église des Capucins à Rome; *l'Héliodore* et le *Christ mort*, signés P. DE BAILLIU, sont rares à trouver en bonnes épreuves. Mentionnons encore les pièces épisodiques suivantes, qui, à un degré relatif, se distinguent par des qualités spéciales : la *Réconciliation de Jacob et d'Esau*, le *Christ au jardin des Oliviers*, la *Madeleine expirante*, de Rubens; le *Christ en croix*, *l'Assomption de la Vierge*, de Van Dyck; la *Sainte Famille*, de Th. Rombout; la *Suzanne au bain*, de Martin Pepyn; la *Flagellation*, de A. van Diepenbeek; *l'Invention de la sainte Croix*, de P. van Lint, et le *Saint Anastase*, d'après Rembrandt, une gravure du plus remarquable effet. Une représentation mystique où se voit l'image de sainte Catherine de Sienne (*Christo*

desponsae), est un beau morceau d'eau-forte, de pointe sèche et de burin.

Ses portraits sont également estimés. On a de lui, outre les plénipotentiaires de Munster et d'Osnabrug, *Hermannus Mylius*, *Matheus Wesenbecius* et *Henricus Herdinch*, les portraits d'*Albert d'Aremberg*, à cheval, de *Lucia Percy*, comtesse de Carlisle, d'*Ant. de Bourbon*, de *Philippe Ier*, d'*Honoré d'Urfé*, d'après Van Dyck; de *Jean Bronkhorst*, du pape *Urban VIII* (Barberini), de *Jacop Backer*, de *Jean Leuber*, de *Claudius Chabot*, de *Jean Bylert*, in-4^o et in-8^o. Le dernier portrait est signé *PETRUS BALLEU sculp.* On connaît de lui une nombreuse collection de *Saints* et de *Saintes*, de format in-4^o ou petit in-folio, parmi lesquels sont les quatre docteurs de l'Eglise : *saint Thomas*, *saint Jérôme*, *saint Grégoire* et *saint Ambroise*. On y remarque aussi *sainte Marie-Madeleine*, sous la figure et le costume de Mlle de la Vallière. Cette gravure, traitée à l'italienne, est charmante. — Rappelons, enfin, ses *Apôtres*, les uns marqués P. DE BAILLIU, les autres P. DE BAILLIEU; ainsi que le frontispice et les planches, très-finiment exécutées, de l'ouvrage imprimé, en 1657, à Anvers, sous ce titre : *Margarita evangelica, sive Jesu Christi D. N. vita*, etc., per Joannem de Paris. — P. DE BAILLIU.

Le nom de l'artiste anversoïse peut s'écrire *De Baillu* ou *De Bailliu*; les autres variantes sont à attribuer à l'inattention de ceux qui ont gravé les inscriptions où l'orthographe est estropiée.

Pierre de Baillu s'acquit une réputation de talent qu'il méritait. Le *Manuel de l'amateur d'estampes*, par le graveur F.-E. Joubert, dit même qu'il jouit dans sa patrie d'une très-grande célébrité, et qu'il fut un des plus habiles graveurs du XVIII^e siècle. Son œuvre est considérable; Ch. Le Blanc donne la nomenclature de quarante pièces; mais il y en a plus de soixante.

Edm. De Busscher.

Dictionnaire historique et biographique universel. — Manuel des curieux et amateurs de l'art, tome VI, école des Pays-Bas, par Huber et Martini. — *Manuel de l'amateur d'estampes*, par Joubert, 1821; par Ch. Le Blanc, 1854.

BAILLU (*Ernest-Joseph*) ou **BAILLY**, peintre d'histoire, de paysage et de vues

de villes, né à Lille (Flandre française) le 17 octobre 1753, mort à Gand, le 21 janvier 1823. Son père, J.-B. Bailly, était né à Mons, le 24 août 1721. Il vint à Gand en 1761 (*Reg. du recensement de 1806, section de la Liberté*), où il sollicita et obtint la bourgeoisie en 1763. Il fut immatriculé à la date du 11 avril; mais il n'entra dans la corporation des peintres gantois qu'en 1766. Dans le compte de 1763-1768, il est qualifié de *fyn-schilder*, désignation usitée dans le métier pour établir une distinction entre le peintre artiste et le badigeonneur ou peintureur. J.-B. Bailly mourut à Gand, le 4 février 1804, veuf de Marie-Madeleine Mottequin et époux de Marie-Pétronille Vispoel, mère d'Ernest-Joseph Bailly.

Celui-ci arriva à Gand avec ses parents, et il reçut ses premières leçons plastiques dans l'Académie de dessin, fondée par le peintre Ph.-Ch. Marissal, institution qui fut érigée, en 1771, par Marie-Thérèse, en Académie royale de dessin, peinture, sculpture et architecture. En 1767 et en 1772, des médailles lui furent décernées aux distributions des prix; la seconde fois dans la classe supérieure. Il avait alors pour protecteur l'abbé de Baudeloo. En 1772, il se rendit à l'Académie des beaux-arts d'Anvers, et, pendant trois ans, il s'y initia à la pratique de la peinture. En 1775, il alla continuer son initiation technique à l'École artistique de Paris, et, pendant cet apprentissage, il s'appliqua à l'étude et à la copie des chefs-d'œuvre du Musée français. Ses ressources étant épuisées, il revint dans la maison paternelle. De retour à Gand en 1777, il n'eut point à s'affilier à la corporation plastique : par décret de Marie-Thérèse, du 13 novembre 1773, la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture avaient été déclarées arts libéraux, la noblesse ne dérogeait plus en les cultivant, et les artistes étaient affranchis de tout lien, de toute sujétion de métier. Lors de l'inauguration comtale de l'empereur d'Autriche Léopold II, célébrée dans la métropole de la Flandre, le 6 juillet 1791, le magistrat gantois confia à son pinceau l'exécution de quatre portraits de ce souverain, destinés à être

offerts à de hauts dignitaires. Il peignit aussi un portrait de Marie-Christine d'Autriche, épouse du prince Albert-Casimir de Saxe-Teschen, gouverneur général des Pays-Bas, le représentant du nouveau comte de Flandre, et huit grands portraits décoratifs pour le théâtre inaugural. En 1792, l'Académie de Gand ouvrit son premier concours de peinture; Ern.-Jh Bailly y prit part. Le sujet proposé était une tête d'expression, au choix des concurrents; il choisit le *Mépris*, et remporta une palme honorable. Cette œuvre est conservée au Musée de Gand, dans la collection des productions des lauréats académiques. Il fut moins heureux en 1796 et en 1802, bien qu'il fit preuve de progrès dans ces concours de peinture historique : *Œdipe maudissant son fils Polynice* et *Quinctius Cincinnatus parlant pour Rome*. Au salon d'exposition de 1796 figurèrent, outre son *Œdipe à Colonne*, deux paysages à figures et deux copies d'après Miéris, tableaux; une *Kermesse de village* et une *Vue de Gand*, aquarelles gouachées; quatre grandes esquisses de paysages pour lambris d'appartements, cartons dessinés au crayon noir, rehaussé de blanc, et destinés à être exécutés à l'huile. Ce genre de décor était déjà pratiqué avec succès, à Gand, par Pierre van Reysschoot, qui exhibait à cette exposition trois ports de mer tures, ornés de ruines d'architecture et de figures, cartons de quatre pieds de haut sur cinq de large. L'*Œdipe* de Jh Bailly est actuellement dans la collection de pièces de réception de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand.

Durant la période républicaine de la réunion de la Belgique à la France, la peinture fut, à Gand, dans un complet état de stagnation. Soutien de sa famille, Jh Bailly exécutait pour les amateurs de jolis dessins, qui enrichirent les nombreux cabinets de cette ville. Excellent dessinateur, ses productions crayonnées et colorées étaient fort recherchées, et le sont encore, lorsqu'elles se présentent dans les ventes artistiques.

La mode, si souvent fatale aux artistes, eut pour Jh Bailly un effet des

plus favorables : le goût que l'on montrait pour les meubles en bois précieux, à ornements de bronze doré, à panneaux ou médaillons de marbre blanc, lui inspira l'idée de décorer ces objets de peintures mythologiques, allégoriques et champêtres. L'engouement allant toujours croissant, il étendit ses peintures décoratives aux devants de cheminées, portes et lambris des appartements dans les somptueuses demeures de Gand et les villas de ses environs. Il y déploya un véritable talent. Ses figurines se distinguent par l'étude classique, par la finesse et la grâce, par des physiologies pleines d'expression caractéristique; ses épisodes rustiques respirent la franche gaieté flamande. Des commandes lui arrivèrent de toutes parts. Aujourd'hui même, les meubles ornés de peintures par Jh Bailly sont achetés, dans les ventes mortuaires, à des prix très-élevés, et beaucoup ont pris la route de l'étranger.

En tête de deux *Albums* de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, se voient des frontispices gouachés par Bailly, et traités dans le style classique de ses médaillons de marbre.

L'année 1811 fut glorieuse pour lui : toutes les villes de l'Empire français rivalisaient de témoignages d'allégresse et d'adhésion dynastique à l'occasion de la naissance du roi de Rome. La ville de Gand la célébra par des fêtes, et le conseil municipal appela les peintres et les sculpteurs de Gand à une lutte historico-allégorique, dont le sujet : *La Naissance du fils de Napoléon Ier*, exaltait les imaginations. L'esquisse de Bailly remporta la médaille d'or attribuée au concours de peinture; elle symbolisait ingénieusement la célébration de l'avènement de l'héritier présomptif des trônes de France et d'Italie. Cette œuvre, de petite dimension, a le mérite de l'école artistique de l'époque. Comme son *Œdipe*, elle fut offerte par le peintre à la Société des beaux-arts de Gand. Dans l'église du village d'Everghem, lez-Gand, se voit de lui un tableau d'autel, représentant *l'Annonciation*, et peint en 1806.

Ernest-Joseph Bailly est décédé à l'âge de soixante-dix ans. Il avait épousé

Justine Vanden Neucker ; il serait devenu un artiste de renom, si les circonstances n'avaient fait dévier une aptitude plastique incontestable. Son style, son coloris et sa touche ont une remarquable analogie avec la manière d'André Lens.

Edm. De Busscher.

BAIN ou **BAINUS** (Saint), évêque de Théroouanne, puis abbé de Fontenelle, mort vers 729. La naissance et les premières années de saint Bain nous sont entièrement inconnues. Il était moine à l'abbaye de Fontenelle, quand il fut appelé, vers 685, à succéder à Draucius ou Drancion, évêque de Théroouanne.

Après avoir gouverné son église pendant environ douze ans, il se démit de son siège, vers 697, et retourna à sa solitude de Fontenelle, où il fut élu abbé quelques années après; mais il renonça également bientôt à ces fonctions, autrefois importantes, et mourut simple moine. Il était honoré à Fontenelle le 22 juin. Le nom de ce saint se retrouve encore dans ceux de deux villages de son ancien diocèse, Baingahem et Bainghem, qui signifient tous deux *demeure de Bainus*. Toute la chronologie de saint Bain est très-incertaine, et il est bien plus facile, comme le fait remarquer le savant Mabillon, de s'y perdre que d'en suivre le fil interrompu. Eugène Coemans.

Acta SS., t. IV, Junii, pp. 26-29. — Mabillon, *Ann. Benedict.*, t. II, passim. — Id. *Acta SS. ordin. S. Benedict.*, t. III, pp. 447-449. — Malbrancq, *De Morinis*, t. I, lib. IV, passim.

BAINUS (Jacques), professeur à Louvain, né à Ath, vivait aux XVI^e-XVII^e siècles. Voir **BAY** (Jacques DE).

BAINUS (Michel), théologien, né à Melin (Hainaut) en 1513, mort en 1589. Voir **BAY** (Michel DE).

BAL (Henri), poète flamand, né à Malines, vivait au commencement du x^e siècle. Il composa plusieurs pièces de théâtre, entre autres le *Jeu de saint Gommaire* et celui de la *sainte Vierge*. Président d'une société dramatique, connue sous la dénomination de la *Pivoine*, il vint, avec sa compagnie, à Anvers, en 1441, pour y représenter le drame de la *Circoncision*. La même année, il se rendit, à la demande du magistrat, à Lierre, où il fit jouer la pièce de saint Gommaire,

patron de la ville. Nous le retrouvons encore à Lierre en 1466 et 1475. Ce fut en 1466 que le grand concours (*Het Landjuweel*) des sociétés de l'arbalète y fut ouvert et que Henri Bal, ainsi qu'Antoine de Rovere de Bruges, composèrent chacun trois pièces dramatiques pour y être représentées. Nous ne pouvons juger nous-même de la valeur de ses œuvres, car aucune n'en a été conservée; mais, d'après les chroniqueurs de cette époque, il jouissait d'une grande réputation et passait pour un des meilleurs poètes de son temps.

Ph. Blommaert.

Van Lom, *Beschryving der stad Lier*, pp. 144, 227. — Willems, *Belgisch Museum*, t. VIII, p. 291.

BALBIAN (Corneille VAN), né en Flandre vers la fin du xvi^e siècle et probablement parent de son homonyme mentionné ci-après. On croit qu'il s'adonna à la chimie et à la médecine et qu'il passa une partie de sa vie en Italie; du moins on a de lui un ouvrage intitulé : *Il Specchio della chimia*. Roma, Grignani, 1629, in-12.

G. Dewalque.

Valerius Andreas, *Bibliotheca Belgica*.

BALBIAN (Josse VAN), médecin et alchimiste, né à Alost vers 1560, mort à Gouda en 1616. Il paraît avoir fait ses études en Italie et avoir été reçu docteur à Padoue; plus tard, il quitta ce pays et, en 1597, il était établi à Gouda, en Hollande, où il embrassa le calvinisme. Il y mourut en 1616, comme on le voit par l'épitaphe qui fut placée sur son tombeau dans le temple de cette ville.

Il a publié : 1^o *Nova Ratio Praxeos medicinae, libris III*; Venetiis, 1600; in-12; ouvrage qui ne paraît rien renfermer de remarquable — 2^o *De lapide philosophico tractatus septem...* à Justo à Balbian, Alostano; Lugd.-Bat., Raphelengius, 1599; in-8^o. Ce travail a été reproduit dans le t. III du *Theatrum chemicum*; Argentorati, Zetznerus, 1613; in-8^o; 2^e édition, 1659, in-8^o. Ces traités, dont plusieurs ne sont pas signés Van Balbian, sont écrits dans le style mystique habituel aux ouvrages hermétiques; mais ils ne témoignent guère que des illusions de l'auteur-éditeur.

G. Dewalque.

Paquet, *Mémoires*, t. VII.

BALDE (*Henri*), écrivain ascétique, né à Ypres, le 4 juillet 1619, entra dans l'ordre des Jésuites le 20 septembre 1640. On ignore la date de la mort de ce religieux. Il n'est connu dans l'histoire littéraire que par un traité sur les vérités du christianisme, qui eut successivement plusieurs éditions, dont la première remonte à l'année 1673; elle a pour titre : *Nieuwe christelyke waerheden leerende wel leven ende wel sterven*, door P. Henricus Balde. Tot Brussel, G. Stryckwant, 1673; in-12. Les frères De Backer énumèrent, dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, pp. 107-108, différentes éditions de ce livre, qui fut traduit en latin, en français et en allemand. Il a encore été réimprimé dans cette dernière langue, à Mayence, en 1842.

Don de Saint-Genois.

* **BALDÉRIC** ou **BAUDRY**, en latin **BALDERICUS**, chroniqueur, vivait au x^e siècle. Il nous a légué une chronique qui constitue une des plus anciennes et des plus précieuses sources de notre histoire. C'est à ce titre qu'il mérite de figurer ici; car, bien qu'on ignore le lieu de sa naissance, tout porte à croire que l'auteur de la chronique d'Arras et de Cambrai a vu le jour dans cette dernière ville, bien que nous n'en puissions produire aucune preuve directe. Il y occupa successivement le poste honorable de secrétaire, d'abord auprès de l'évêque Gérard de Florennes, avant 1050, puis auprès de Liébert et de Gérard II. Ce dernier l'envoya à son collègue Hubert de Thérouanne, qui avait besoin d'un confident de ses peines. Baldéric mourut, vers 1097, chantre de la cathédrale de Thérouanne. On l'a confondu longtemps avec un de ses contemporains, portant le même nom et qui fut évêque de Noyon et de Tournai. C'est aux Bollandistes qu'on est redevable de la rectification de cette erreur. Notre chroniqueur passa ses jours dans la familiarité des prélats, sans parvenir lui-même jusqu'à la dignité épiscopale. Dans sa lettre à Hubert de Thérouanne, datée de 1082, l'évêque de Cambrai le représente comme un homme lettré et parfaitement au courant de ce qui concerne le pays des Morins, » sa ré-

cente chronique, qui traite de ce diocèse et de celui de Cambrai le prouve. » Faut-il induire de ces paroles que Baldéric eût composé, ainsi que l'avancent certains bibliographes, une chronique morine, *chronicon morinense*? En tout cas, cette œuvre, si elle a jamais existé, ne se retrouve plus. C'est à tort qu'on attribue aussi au docte chanoine la vie de saint Liébert, dont, en réalité, l'auteur est un moine nommé Raoul. Il en est autrement de la vie de saint Géry, dont la paternité ne peut guère être contestée à Baldéric. Mais ce ne sont là que des ouvrages secondaires; la chronique d'Arras et de Cambrai, le plus certain et le plus important des écrits de Baldéric, mérite seule que nous jetions sur elle un rapide coup d'œil.

Elle s'ouvre par une dissertation sur les causes de la fondation des villes en général, pour en venir à l'origine de Cambrai et d'Arras. L'écrivain consent à en ignorer les fondateurs : ce qui n'est pas d'une médiocre sagesse à cette époque amie des fables. De César, vainqueur de Commius, il passe à Clodion, conquérant de Cambrai, et poursuit ainsi, de chapitre en chapitre jusqu'à 1066, au milieu de l'épiscopat de Liébert (1050-1076). C'est un caractère commun aux anciennes annales, rédigées par des clercs, que de subordonner tout aux destinées du sacerdoce, et en cela, Baldéric ne se distingue point des écrivains contemporains. Mais il y a entre les divers livres de son ouvrage une différence marquée qui ne laisse pas que de faire quelque honneur à son sens historique : tandis que les deux premiers livres, où il n'a fait que compiler des documents ou des traditions, ne sortent guère des miracles et des monastères, le troisième, où il raconte ce qui s'est passé de son temps, est rempli d'événements politiques du plus haut intérêt, tels que la lutte du comte Lambert contre le duc de Lotharingie et l'invasion en Flandre de l'empereur Henri III. Cette partie de la chronique constitue la principale source où ont puisé les historiens de notre pays.

Baldéric a eu des abrégiateurs et des continuateurs. Les suppléments publiés

par M. Le Glay vont jusqu'à 1133. L'estime que le moyen âge faisait de son œuvre a subi victorieusement le contrôle d'une critique plus éclairée et plus sévère. L'auteur, qui empruntait dans son préambule cette belle maxime d'un ancien : *Melius est tacere quam falsa proferre*, mérite qu'avec les Bénédictins, on loue la vérité de sa narration. Quant au style, il ne manque ni de fermeté, ni de rapidité, bien qu'il ait pour instrument un latin souvent incorrect. On y sent un esprit nourri aux sources antiques ; mais peut-être y voudrait-on moins de sécheresse. Il est rare que l'écrivain s'échauffe, sauf, par exemple, quand il raconte la défense des Cambrésiens contre l'attaque des Hongrois. Trop souvent aussi sa brièveté désespère notre curiosité légitime. Les nombreuses citations d'auteurs et les documents qu'il insère dans la chronique n'ajoutent point peu à la valeur de celle-ci. Les principaux manuscrits de Baldéric reposent à Arras, à Paris, à Douai et à Bruxelles. Éditée pour la première fois en 1615, par notre compatriote Colvenère, professeur à l'Université de Douai, le *Chronicon Cameracense et Atrebatense* a été republié en 1834, par le regrettable M. Le Glay.

F. Hennebert.

Hist. littér. de la France, t. XIII, p. 405 ; t. VIII, p. 400. — *Recueil des hist. de France*, t. XI, pp. 51, 122 ; t. VIII. — *Acta SS. Belg.*, t. II, p. 7. — *Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas*, n° 10, p. 572. — *Chronique d'Arras et de Cambrai*, par Baldéric, revue par le docteur Le Glay. Paris, 1854.

BALDÉRIC, quarante-deuxième évêque de Tournai-Noyon, 1099-1112. Baldéric monta sur le siège épiscopal des diocèses de Noyon et Tournai réunis, en 1099, après Radbod. Il eût pour père un chevalier artésien nommé Aibert, sire de Sarchinville et de Quéant. L'un de ses frères remplit les fonctions d'archidiacre à Cambrai ; un autre y fonda une église ; mais lui-même n'appartint jamais au clergé de la cité impériale. On a cependant voulu voir dans notre évêque l'auteur de la célèbre chronique d'Arras et de Cambrai, dont il vient d'être parlé à l'article précédent. M. Aug. Thierry a sanctionné cette légère erreur bibliographique,

en la reproduisant dans sa dix-septième lettre : il suivait en cela de respectables autorités, au premier rang desquelles nous compterons le premier éditeur de la chronique, Colvenère. Mais il est impossible de continuer à identifier ces deux personnages, en présence de la lettre adressée à Lambert, évêque d'Arras, par le chapitre de Noyon, lettre que Baluze a publiée. Ces témoins irrécusables, puisqu'ils sont contemporains, y revendiquent Baldéric le prélat comme n'ayant cessé d'appartenir à leur église, qui l'a nourri enfant et où il est devenu « d'élève chanoine et de chanoine pontife. » Or le chroniqueur nous apprend lui-même que, dès l'enfance jusque vers 1044, il a passé ses jours à Cambrai ; et l'on ne peut guère contester sérieusement qu'il ne se soit rendu chez les Morins en 1082 et n'y ait vécu jusqu'en 1094. De plus, on possède un sceau qui démontre que Baldéric était déjà en 1093 archidiacre de Noyon : comment le même individu eût-il pu se trouver, en 1094, chantre de l'église de Théroutanne ? Ces sont cependant ces contradictions qu'on semble avoir voulu concilier dans une épitaphe qui figurait à la cathédrale de cette ville avant sa destruction, au xv^e siècle, et qui était ainsi conçue : *P. Baldericus hujus ecclesie cantor et episcopus Noviomensis anno Verbi incarnati MCXII, prelationis sue XV pridie kalen. junii obiit meritis et chronico Cameracensi illustris*. N'ayant pas de documents qui nous permettent de contester le fait de la mort et de l'inhumation, à Théroutanne, en 1112, bornons-nous à faire remarquer ce qu'il y a d'in vraisemblable, sinon dans la date, au moins dans l'indication du fait. On est, du reste, d'accord pour récuser l'autorité de l'épitaphe et pour la considérer comme ayant été faite postérieurement, à une époque où la confusion de deux Baldéric, si voisins en tous points, s'explique aisément.

L'évêque de Tournai n'a pas besoin, d'ailleurs, pour se recommander à l'attention de se parer des œuvres d'un contemporain : outre ses libéralités envers son église et les réformes de monastères qu'il autorisa, il eut à pacifier un grave

différend qui avait éclaté entre les moines de Saint-Martin et les chanoines de Notre-Dame, au sujet des dîmes et de la sépulture des étrangers. Un moine avait été rudement battu, et dix-huit serviteurs de l'église de Tournai tués par représailles. Les évêques d'Arras et de Thérouanne furent commis par le pape pour juger de l'affaire, en présence de l'évêque du lieu, de celui de Cambrai, Odon, et de Henri, abbé de Saint-Vaast.

Baldéric tint un synode en 1101. En 1110, il eut l'honneur de poser la première pierre du chœur de la cathédrale de Tournai, construction d'une hardiesse et d'une pureté de lignes admirables, qu'il fallut plus de quatre-vingts ans pour mener à bonne fin. C'est aussi Baldéric qui fonda l'hôpital de Notre-Dame. Ses dernières années furent troublées par de graves démêlés avec les chanoines de Tournai. Ceux-ci députèrent des envoyés à Rome pour obtenir le rétablissement de l'évêché séparé; Baldéric riposta en lançant l'interdit sur leur église. Mais il mourut avant la décision du pape, laquelle fut favorable à la séparation. F. Hennebert.

Cousin, *Histoire de Tournai*. — Lemaitre-d'Anstang, *Histoire de la cathédrale de Tournai*. — Pertz, *Monumenta historica Germanie*. — Le Glay, *Chronique de Baldéric*, préface.

BALDÉRIC I, aussi nommé Baudry et Walderic, évêque de Liège, mort vers 959, était neveu de Regnier au Long Col, comte de Hainaut; il succéda, dans cet important évêché, à l'infortuné Rathère. Il ne gouverna que trois ans, et l'histoire ne nous a conservé aucun fait remarquable de sa vie. Il ne paraît pas qu'il ait pris part à la guerre qui éclata entre Regnier au Long Col et Brunon de Cologne et qui se termina par l'exil de Regnier.

Eugène Coemans.

Chapeville, t. I, p. 187. — B. Fisen, *Hist. Eccl. Leod.*, liv. VI, p. 220. — Foullon, *Hist. Leod.*, t. I, pp. 179-181.

BALDÉRIC II, aussi nommé Baldric ou Baudry, quarante-septième évêque de Liège, décédé à Heremadout, le 29 juillet 1017. La mort venait d'enlever à l'Eglise de Liège le grand Notger, et il semblait difficile de trouver un successeur à un prélat qui avait réuni à un si

haut degré les brillantes qualités du prince aux vertus et au savoir d'un évêque accompli; Baldéric fut trouvé digne de cet honneur, et l'on peut dire à sa gloire que son règne ne fut qu'une continuation de l'administration sage et ferme de Notger. La généalogie de Baldéric est fort obscure et on ne saurait dire avec certitude de qui il descendait. Il résulte cependant de divers diplômes, qu'il était frère de Gislebert, troisième comte de Looz, et proche parent d'Arnould, comte de Valenciennes, et de Lambert le Barbu, comte de Louvain. A l'exemple de Notger, Baldéric s'appliqua constamment à développer la puissance du pays de Liège. Il obtint plusieurs augmentations de territoire de l'empereur Henri II, et reçut de Gérard, évêque de Cambrai, et de son frère Godefroi, la ville et le monastère de Florennes. Il hérita également de son parent Arnould, comte de Valenciennes, un château fort et divers alleux, probablement situés sur la limite de l'ancien comté de Flandre. Gilles d'Orval et tous les historiens qui l'ont suivi, ont cru que cet Arnould était comte de Looz et que ce fut son château et le comté de Looz qu'il légua à l'Eglise de Liège; mais ils paraissent s'être trompés (Voir J. Daris, *Bulletin de la Société du Limbourg*, t. III, p. 37), et on ne sait plus au juste où se trouvait ce domaine.

Le nom de Baldéric se rattache à plusieurs anciens monuments de Liège. Ce fut lui qui consacra, en 1015, en présence de saint Héribert, archevêque de Cologne, la cathédrale de Saint-Lambert et qui bénit, peu de jours après, l'église de Saint-Barthélemy, due à la générosité de Godescalc de Morialmé, prévôt de Saint-Lambert. Ce fut encore lui qui jeta les fondements de Saint-Jacques, cette magnifique église qui, pendant les siècles suivants, devait s'enrichir, avec tant de profusion, de chefs-d'œuvre de tout genre.

Durant un règne d'environ dix ans, Baldéric fut entraîné dans deux guerres; mais ses armes furent moins heureuses que celles de Notger. Il avait construit, vers l'an 1010, un château fort dans son

alleu de Hougaerde, pour se mettre à l'abri des déprédations de Lambert, comte de Louvain. Celui-ci se plut à y voir une provocation et une menace, et il s'ensuivit une guerre qui se termina par la bataille de Hougaerde (1013). Ce combat fut fatal aux Liégeois. Au commencement de l'action, l'évêque remporta quelque avantage, mais Robert, comte de Namur, son allié, ayant passé, au fort de la mêlée, du côté des Brabançons, les Liégeois furent entièrement défaits et laissèrent trois cents morts sur le champ de bataille. Baldéric pleura longtemps la mort de ses sujets, et fonda le couvent de Saint-Jacques, afin qu'on y priât perpétuellement pour l'âme de ses défenseurs. En 1017, Baldéric dut suivre Godefroi de Lorraine dans une expédition contre Théodoric, comte de Frise, qui venait d'être mis au ban de l'Empire à cause de ses brigandages. Déjà malade au début de la campagne, il ne put en supporter les fatigues et mourut au village de Heremandout. Son corps fut transporté à Liège et enterré dans la crypte de l'église Saint-André. Baldéric avait été pendant sa vie le protecteur zélé des écoles fondées par Notger ; il légua, en mourant, une partie de ses biens aux pauvres de sa ville épiscopale, et l'on peut dire qu'il fut l'un des meilleurs évêques de Liège.

Eugène Coemans.

Anselmus, *Vita Balderici* in Chapeville, t. I, pp. 222-242. — Fisen, *Hist. Leod.*, pp. 255-261. — Foulton, *Hist. Leod.*, t. I, pp. 298-212. — Daris, *Hist. de Looz*, t. I, pp. 585 et 586.

BALDUIN (Noël ou *Natalis*), compositeur de musique, né en Belgique dans la seconde moitié du xve siècle, mort en 1530. Le nom de famille de cet artiste s'écrivait aussi *Baldwyn*, *Baudouyn* et *Baulduin*, et il est appelé tour à tour dans les documents flamands contemporains *meester Noel*, *Novel*, *Noe*. Après avoir pris part, pendant trois années, aux offices en déchant comme chapelain-chantre, il devint en 1513, maître de musique du jubé de la chapelle de la Sainte-Vierge, à l'église collégiale de Notre-Dame à Anvers, et remplit ces fonctions, alternativement avec Michel Berruyer le vieux, dit de *Lessines*, jusqu'en 1517. Durant les cinq

années que Balduin dirigea cette chapelle, le répertoire choral s'enrichit de plusieurs nouveaux recueils de musique manuscrite, entre autres d'un volume contenant un grand nombre de motets à cinq voix, magnifiquement écrit par le célèbre calligraphe et miniaturiste Pierre Imhoff, dit Vanden Hove (voir ce nom) et surnommé *Alamire*. Ce dernier ayant exécuté, à la même époque, pour l'église, un autre livre de déchant qu'on peut qualifier de colossal (il était formé de feuilles de parchemin de trente et un pouces de hauteur), maître Noël fut chargé de la délicate mission d'en corriger les fautes de copie. En 1519, le célèbre imprimeur de musique Petrucci de Fossombrone publiait à Venise, dans le quatrième livre des *Motetti de la Corona*, deux motets à quatre voix de Noël Balduin : *O Pulcherrima Mulierum* et *Exaltabo te, Deus meus*. Il est permis d'inférer de cette circonstance, qu'en quittant la direction de la chapelle d'Anvers, Noël Balduin se rendit en Italie, où les musiciens néerlandais étaient toujours bien accueillis. Plus tard, il revint à Anvers, y reprit sa place de chapelain-chantre et y mourut.

Des messes, des motets, des chansons et des airs à plusieurs voix, composés par Noël Balduin, ont vu le jour en Italie, en Belgique, à Nuremberg, à Augsbourg et à Cordoue : ils sont énumérés dans la deuxième édition de la *Biographie universelle des musiciens*, par M. Fr. Fétis. On peut juger de leur mérite par le succès qu'ils continuèrent d'obtenir après la mort de leur auteur : trente-cinq ans après son décès, on transcrivait encore, dans les livres de la chapelle pontificale à Rome, six messes composées par Noël Balduin. Le successeur de Noël Balduin et de Michel Berruyer fut un musicien désigné seulement dans les comptes sous le nom de *maître Nicol*.

Chev. L. de Burbure.

BALDUIN (*Paschase*) ou **BALDUINUS**, antiquaire. Flamand d'origine, il était de l'ordre de Saint-Augustin et prieur de l'abbaye de Phalempin (ancienne Flandre) en 1552. Il s'occupa avec succès de langues anciennes, de sciences et d'archéologie. Nous n'avons de lui qu'un

ouvrage imprimé : c'est une lettre latine sur le livre *De Gemmis* de François de la Rue, de Lille ; elle fait suite à cet ouvrage, dans l'édition de Francfort de 1626. Cette lettre renferme une dissertation sur les noms hébreux des pierres précieuses et de curieuses remarques sur leurs propriétés, leur usage et leurs abus. Deux manuscrits du même auteur se trouvaient autrefois à l'abbaye de Phalempin : 1^o *De Ponderibus et Mensuris* et 2^o *De Kalendarii reformatione*.

Eugène Coemans.

Buzelinus, *Gallo-Flandria*, p. 158. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 958. — Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 591, in-8^o.

BALEN (VAN). Le nom de Van Balen était déjà connu dans les arts, à Anvers, dès le x^{ve} siècle. Nous trouvons, entre autres, outre les suivants, Pierre van Balen, le vieux, membre de Saint-Luc, en 1464 ; Pierre van Balen, le jeune, élève de Goswyn van Heryst, en 1532, et Ferdinand van Balen, maître de Saint-Luc, en 1561.

Ad. Siret.

BALEN (Henri VAN), le vieux, peintre d'histoire, né à Anvers en 1560, y mourut en 1632. La date de naissance du peintre (1560) a été plusieurs fois controversée : en effet on éprouve quelque hésitation en la comparant avec celles de son admission à la gilde de Saint-Luc et de son mariage, toutes deux assez éloignées de celle de sa naissance. Mais, comme d'excellents investigateurs l'ont fait remarquer, les fureurs des iconoclastes désolèrent Anvers vers cette époque et entravèrent ou retardèrent beaucoup de carrières, surtout parmi les artistes. On peut donc, jusqu'à preuve du contraire, adopter la date de 1560. Une autre question est celle de savoir si Henri van Balen a été réellement élève d'Adam van Noort, né en 1557. Van Mander l'affirme et nous ne voyons aucune raison qui détruise cette assertion : ce n'est pas la première fois, dans l'histoire de l'art, qu'un maître n'a que fort peu d'années de plus que son élève. Ici la chose est d'autant plus possible que, selon toute probabilité, Van Balen ne s'adonna qu'assez tard à la peinture,

puisque'il avait trente-trois ans lors de son entrée dans la gilde anversoise. Notre artiste fut reçu dans la corporation de Saint-Luc, en 1593 ; il en fut doyen en 1609-1610. Son atelier fut très-fréquenté, et, ce qui pourrait suffire à sa gloire, il fut le premier maître de Van Dyck. Celui-ci exécuta son portrait, gravé par Pontius. Van Balen se maria, en 1605, avec Marguerite Briers, dont il eut huit enfants : plusieurs furent peintres. Outre Jean, dont la biographie suit, on peut citer encore Gaspard, né en 1615, et Henri, le jeune, né en 1620, tous deux à Anvers. Une de ses filles, nommée Marie, épousa, en 1635, le peintre Théodore van Thulden. Le voyage d'Italie de Henri van Balen, raconté par Immerzeel d'après d'anciens auteurs et accepté par plusieurs biographes, ne repose sur aucun document authentique. Ce n'est qu'en voyant le style et le goût de ses compositions, où le génie italien a laissé des traces sensibles, qu'il est permis de croire à la réalité des études faites à Rome par notre peintre. Un monument de marbre orné d'un beau tableau de Van Balen, *la Résurrection*, et surmonté de son chef-d'œuvre, son portrait et celui de sa femme, lui fut élevé par sa veuve, dans l'église de Saint-Jacques, à Anvers. Voici l'épithaphe inscrite sur la pierre tumulaire :

SEFULTURE VAN DEN EERSAMEN
HENDRIK VAN BALEN STERFT
DEN 17 JULY A^o 1652.
ENDE DE EERBARE MARGARITA
BRIERS SYN HUYSVROUWE STERFT
DEN 25 OCTOBER A^o 1658.
ENDE JAN VAN BALEN HAERLIEDER
SONE STERFT DEN 14 MEERT A^o 1654.
ENDE JOANNA VAN WEERDEN SYN
HUYSVROUWE STERFT DEN 6 APRIL
A^o 1645.
BIDT V. D. S.

Une des chambres de la maison qu'habita l'artiste à Anvers, renferme encore une toile de ce maître, au-dessus d'une de ses cheminées. Cette maison est située Longue rue Neuve et porte le nom de l'*Homme Sauvage*. On sait que c'était une coutume du vieux temps, dans nos cités flamandes, de donner ainsi un nom spécial à chaque habitation un peu importante. Cette dénomination

remplaçait nos modernes numéros. Le Musée d'Anvers possède plusieurs tableaux de Henri van Balen : deux volets représentant un *Concert d'anges* ; le tableau principal, une *Sainte Famille*, est à la cathédrale ; sur les revers des volets sont peints en grisaille *saint Philippe* et *sainte Anne* ; puis une *Prédication de saint Jean-Baptiste*. Outre les peintures qui ornent le tombeau de l'artiste à l'église Saint-Jacques, ce temple possède encore plusieurs œuvres du même maître, parmi lesquelles nous citerons, *La Trinité glorieuse*, *Le Sauveur en Croix* et deux excellentes grisailles, *L'Adoration des bergers* et la *Fuite en Égypte*. Parmi les autres musées de l'Europe qui ont des œuvres de Van Balen, nous citerons Bruxelles, *La Fécondité* ; Amsterdam, *Les Dieux de l'Olympe* ; Florence, *Épousailles de la Vierge* ; Berlin, *Les Forges de Vulcain* (avec Breughel de Velours) ; Paris, *Le Repas des Dieux* ; Dresde, *Le Repos de Diane* (avec Breughel), *Nymphes et Faunes* et plusieurs autres ; etc., etc. On cite encore une œuvre curieuse de Van Balen, peinte en collaboration avec Jean Breughel de Velours, Sébastien Vranck et François Francken, le jeune. Il s'agissait d'exécuter, pour la chambre de rhétorique la Violette (*de Violiere*), qui formait l'une des branches de la corporation de Saint-Luc, un blason orné de figurines et destiné à un concours ouvert par la chambre de rhétorique du Rameau d'Olivier (*Olyftak*). Le blason, offert gratuitement par ses quatre auteurs, remporta le prix du concours. Il fut peint en 1618 et est aujourd'hui dans la possession d'un particulier d'Anvers. La correction du dessin de Henri van Balen, la délicatesse de son pinceau, la science que trahissaient ses compositions, le rendirent un des grands peintres de son époque. Il travailla beaucoup avec Breughel de Velours et Josse de Momper et excella surtout dans les figures académiques. Outre le beau portrait que Van Dyck fit de son maître Van Balen, et qui fut gravé par Pontius, l'ouvrage de Descamps renferme encore une admirable reproduction de cette toile, par le graveur Fiquet : c'est une petite

tête à voir à la loupe. Dans la *Vie des peintres* de Campo Weyerman se trouve aussi le portrait de notre artiste gravé par Houbraeken.

Ad. Siret.

BALEN (Jean **VAN**), fils de Henri, le vieux, peintre d'histoire et de paysage, né à Anvers, en 1611, décédé dans la même ville, en 1654. Son père fut son premier maître ; il alla jeune en Italie et en revint doué d'un talent fort gracieux. En 1642, il était de nouveau établi à Anvers, car il y épousa Jeanne van Weerden, qu'il perdit après un an à peine de mariage. La galerie de Vienne possède des tableaux de Jean van Balen, entre autres, le *Jardin de l'Amour*, où l'on voit Rubens, ses deux femmes et d'autres personnages plus ou moins connus. Van Balen excellait à représenter des anges et des amours, à l'instar de l'Albane, qu'il avait étudié de préférence. Comme son père, il avait aussi beaucoup de talent pour les figures académiques, les nymphes au bain, etc. Son coloris est transparent, ses carnations sont fraîches, ses fonds bien compris, ses arbres bien touchés et son goût de dessin est pur et correct. Un portrait de Jean van Balen se trouve dans Corn. de Bie, gravé par Hollar d'après le peintre lui-même.

Ad. Siret.

BALEN (Pierre), peintre d'histoire, né en 1580, à Liège. Il fut élève de Jean Ramaye, un des disciples de Lambert Lombard, et acquit sous ce maître un talent remarquable ; il jugea cependant à propos d'aller encore se perfectionner en Italie. A son retour, il épousa une fille issue du troisième mariage de Lambert Lombard, le célèbre peintre liégeois. Il vivait encore en 1656, car la tradition veut que Gérard Douffet peignit une tête de saint Jacques d'après un dessin de Balen. On a de lui une *Sainte Trinité*, à Liège ; ce tableau est en figures de grande dimension, mais à cette exception près, on croit qu'il n'a traité ses sujets qu'en petit.

Ad. Siret.

BALIQUES (Agnès), fondatrice des Apostolines, née à Anvers, en 1641 ; morte à Malines, le 15 octobre 1700. Par ses parents, Agnès appartenait à une famille originaire de l'Espagne. Élevée dans

les sentiments d'une solide piété, elle se consacra à Dieu, et fonda, en 1680, sous l'invocation de Marie immaculée, une congrégation de religieuses connues sous le nom d'*Apostolines*. Le but de cette institution était de venir en aide à la classe la plus nécessaire de la société, en procurant aux enfants des familles ouvrières et dépourvues de ressources le bienfait d'une éducation en harmonie avec leur position sociale. Les maîtresses ne se bornaient pas à donner aux jeunes filles qui leur étaient confiées l'instruction que, de nos jours, on est convenu d'appeler *primaire*, elles leur enseignaient aussi divers ouvrages manuels, tels que la couture, le tricot, et surtout la fabrication des dentelles.

Grâce au zèle infatigable de la fondatrice, la communauté se développa rapidement : en moins de vingt ans, elle comptait trois maisons à Anvers, une à Bruxelles, une à Malines et une à Audenarde. Agnès Baliques avait l'intention d'établir ses religieuses à Tongres et à Louvain, et elle s'était rendue à Aix-la-Chapelle, où on lui avait demandé de fonder une communauté, lorsque, à son retour, elle tomba malade à Malines, et y mourut, dans la maison de son ordre.

Ce fut Agnès elle-même qui composa les statuts des *Apostolines*; ils furent publiés plus tard sous le titre de : *Den Godvruchtigen Regel van de geestelycke dochters der vergaedinghe van de onbevleete ontfangenisse van de H. M. ende Moeder Godts Maria, genoemt Apostelinnen, eerst opgesteld in 't jaer 1680 door de seer Eerw. en Godtminnende geestelycke dochter AGNES BALIQUES, fondatersse der selve vergaedinghe, ende den 28 feb. 1724 verandert, en in beter orden gestelt door syne Emin. Mynheer THOMAS PHILIPPUS, cardinael ende aertsbisschop van Mechelen : nu eerst in 't licht gegeven*, enz. Mechelen, Vander Elst, 1736; 2 vol. in-12.

E.-H.-J. Reusens.

BALISTA (*Laurent*), professeur à l'Université de Mayence au *xvii^e* siècle, naquit à Liège, probablement vers 1530. Il fit de bonnes études et la réputation de son savoir le fit appeler à l'Uni-

versité de Mayence, où il donna un cours de physique. En 1567, il composa un traité *De Arte poetica*, qu'il jugeait devoir être très-utile à la jeunesse. On ignore si ce livre a été imprimé; on ignore également la date de la mort de son auteur.

H. Helbig.

Henricus Knodt, *De Moguntia litterata, Commentatio II. Moguntiae* (1752), in-4°, p. 74.

BALLAER (*Jean VAN*), écrivain ascétique plus connu sous le nom de *Michel de Saint-Augustin*, né à Bruxelles, le 15 avril 1622, mort dans cette ville le 2 février 1684. Il fit son cours d'humanités au collège fondé à Bruxelles, par les Augustins, au commencement du *xvii^e* siècle. Cette institution passait, à cette époque, pour un des meilleurs établissements de ce genre. Le jeune Van Ballaer s'y distinguua parmi ses condisciples par une grande vertu et de rares talents. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des Carmes chaussés, et prononça les vœux solennels au couvent de sa ville natale, le 14 octobre 1640. A partir de ce moment, il prit le nom de *Michel de Saint-Augustin*. Ordonné prêtre, en 1645, il célébra sa première messe le 10 juin de cette année, assisté à l'autel de ses six frères, dont trois étaient prêtres séculiers et trois autres appartenaient à l'ordre de Saint-François. Le même jour, et pendant cette solennité, un septième frère fit sa profession religieuse dans l'ordre des Carmes. Le père Michel devint successivement professeur de théologie, directeur des novices, définitiveur ou assistant du père provincial, et deux fois prier du couvent de Malines. Élu, en 1656, prier du couvent de Bruxelles, il fut encore, la même année, nommé, à l'unanimité des suffrages, provincial de la Belgique par le chapitre de l'ordre réuni à Bruges. Cette dernière charge lui fut encore confiée en 1667 et en 1677. Il fut aussi, pendant quelque temps, commissaire général de l'ordre.

Observateur scrupuleux de la règle monastique qu'il avait embrassée, et profondément versé dans la théologie mystique et ascétique, le père Michel s'adonna, avec un zèle extraordinaire, à

la direction spirituelle des religieux de son ordre, des personnes ecclésiastiques et des gens du monde. Malgré les occupations si multipliées du saint ministre, il parvint à trouver le temps pour la composition de plusieurs ouvrages, qui tous respirent la plus haute et la plus tendre piété. Épuisé par des austérités continuelles, Michel de Saint-Augustin mourut, en odeur de sainteté, au couvent de Bruxelles, à la suite d'un catarrhe pulmonaire que lui causa la rigueur de l'hiver de cette année. Son corps fut inhumé dans l'église du couvent.

Voici les ouvrages dus à la plume du père Michel de Saint-Augustin : 1^o *Introductio in terram Carmeli et gustatio fructuum illius seu introductio ad vitam vere Carmeliticam seu mysticam et fructiva praxis ejusdem*. Bruxelles, ex typ. Francisci Vivien, 1659; vol. in-12 de xxii-608 pages. Il parut peu de temps après une traduction flamande de cet ouvrage, sous le titre de : *Inleydinghe tot het landt van Carmelus*. Brussel, vol. in-12. — 2^o *Pia vita in Christo pro incipientibus, proficientibus et perfectis cum compendio tentationum et remediorum earundem pro eisdem*. Bruxellæ, apud Joannem Mommartium, 1663; vol. in-12 de xii-743 pp. Le premier livre de ce traité avait déjà paru en flamand sous le titre : *Godsruchtigh leven in Christo*. Brussel, 1661; vol. in-12. — 3^o *Institutionum mysticarum libri quatuor*. Antverpiæ, 1671; vol. in-4^o. C'est l'ouvrage précédent augmenté d'un troisième et d'un quatrième livre. Le troisième était intitulé : *De Introductione ad vitam mysticam et de fructiva praxi ejusdem*, le quatrième : *De totali abnegatione sui et de Vita Divina et Mariana, necnon de adoratione Dei in spiritu*. Ce dernier avait été publié en flamand, deux années auparavant, sous le titre : *Van de grondeloose Verloocheninghe synselfs om Godt en Maria, in Godt en Maria*. Mechelen, 1669; volume in-12. C'est sans doute le traité cité par Paquot, au n^o 6 de la liste des ouvrages de Michel de Saint-Augustin. — 4^o *Eensaemheydt van thien daghen, oft XXX meditatie voor d'exercitien van thien daghen*. Brussel, Eug.-Henricus Fricx,

1677; vol. in-12 de 559 pp. — 5^o *Spiegel der religieuse volmaecktheydt voorghestelt in't leven ende deughden van den dienaar Godts Fr. Arnoldus a S. Carolo, religieus clerck van de orden der Broeders van O. L. V. des berghs Carmeli in de Nederduytsche provincie*. Cortryck, ergebnamen van Jan van Gemmert, 1677; vol. in-12 de 327 pp. — Dès l'année 1669, le père Michel avait fait paraître, à Malines, un abrégé de cette vie, rédigé aussi en flamand; un autre abrégé, en latin, a été imprimé dans le *Speculum Carmelitanum*, t. II, part. II, page 1031. — 6^o *Eer-citien van thien daghen*. Yperen, 1681; vol. in-16. Différent du n^o 4. — 7^o *Het Engels Leven*; vol. in-16, imprimé à Ypres en 1681. Cité par Paquot, n^o 9. — 8^o *Collectio decretorum pro exactiori observantia constitutionum reformationis in provincia Flandro-Belgica conditarum a reverendissimis Joanne Antonio Philippino et Hieronymo Ari, generalibus in suis visitationibus; tum per capita et congregationes a RR. PP. confirmatorum*. Bruxellis, Petrus Vande Velde, 1681; vol. in-8^o. — 9. *Het Leven der weerdighe moeder Maria a S^{ta} Theresia, (alias) Petyt, van den derden regel van de orden der Broederen van Onse L. Vrouwe des berghs Carmeli, tot Mechelen, overleden den 1 november 1677*. Une première édition de cet ouvrage parut à Bruxelles en 1681 (1 vol. in-4^o), et une seconde considérablement augmentée, à Gand, en 1683-1684, chez les héritiers de Jean Vanden Kerchove (4 parties in-4^o, ordinairement reliées en deux volumes). Le père Michel avait été le directeur spirituel de Marie de Sainte-Thérèse, du tiers ordre des Carmes, nommée dans le monde Marie Petyt, et morte, à Malines, en odeur de sainteté, le 1^{er} novembre 1677.

Le père Michel de Saint-Augustin laissa aussi quelques manuscrits : 1^o Une *Instruction courte et facile, contenant, en abrégé, beaucoup de choses utiles pour ceux qui commencent, pour ceux qui s'avancent et pour les parfaits*. Ce traité, écrit en flamand comme le suivant, était conservé au couvent des Carmes de Malines. — 2^o *De l'adoration en esprit et en vérité*. Ce manuscrit se trouvait chez les Carmes

d'Anvers. — Ces deux écrits n'étaient probablement que des traductions des livres I et IV des *Institutiones mysticæ*, cités ci-dessus n° 3. — 3° On conservait aussi, en manuscrit, au couvent des Carmes, à Bruxelles, un cours de philosophie en latin, et un *Tractatus de jure et justitia*. Ces ouvrages, composés par le père Van Ballaer, lorsqu'il était chargé de l'enseignement de la philosophie et de la théologie, en qualité de professeur de l'ordre, ont péri avec la bibliothèque et le couvent des Carmes pendant le bombardement de Bruxelles, en 1695.

E — H. — J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 896. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 583. — De Ram, *Hagiographie nationale*, t. II, p. 44.

BALLAERT (Henri VAN), sculpteur et tailleur de pierre à Gand, pendant la seconde moitié du xvi^e siècle. Il travailla, en 1571, pour l'église des Hospitalières de Notre-Dame de Sion, à Audenarde. Dans les comptes manuscrits de leur maison, conservés depuis 1317 jusqu'à nos jours, on trouve annoté, à l'année 1571, que Henri van Ballaert, de Gand, avait entrepris d'exécuter dans la chapelle de Sainte-Agnès, le tabernacle de l'autel avec d'autres travaux d'ornementation sculpturale, tant dans la chapelle que dans le cimetière. En 1573 Henri van Ballaert tailla pour la chapelle du conseil de Flandre, au château des comtes (*Sgravensteen*), à Gand, trois statues en marbre blanc.

Edm. De Busscher.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. IX, 1852 : *Artistes belges au xv^e-xvii^e siècles*, par Edm. Vander Straeten. — Pinchart, *Messager des sciences historiques de Belgique*. 1853.

BALLIEU (J.), grammairien, vivait à Anvers, dans la seconde moitié du xviii^e siècle. Nous le trouvons établi comme maître d'école en cette ville, en 1771. Il y publia, la même année, une grammaire flamande, sous le titre de *Nederduytsche Spel- en Spraekkonst*. Quelques années après, il refondit cet ouvrage et en fit l'introduction d'un livre plus considérable auquel il donna le titre modeste de supplément : *Byvoegsel van naedere bemerkingen op de grondregels der Nederduytsche Spel- en Spraekkonst*. Quoique ayant chacun leur propre pagination

(120 et 130 pp.), les deux ouvrages, dans cette nouvelle édition, n'en forment qu'un seul se complétant l'un l'autre. L'auteur y traite de la vraie orthographe des mots de la langue, des neuf parties du discours, des conjugaisons et de leurs difficultés, etc. Cette grammaire, qui parut à Anvers, chez J.-E. Parys, en 1792, in-12, a un mérite incontestable pour l'époque à laquelle elle a été publiée.

F. Snellaert.

Willems, *Over de hollandsche en vlaamsche schryfwyze van het nederduitsch*, p. 41.

BALTHAZAR (Pierre), ou **BALTEN**, **BALTHAZARUS** ou **BALTENIUS**, peintre, graveur à l'eau-forte et au burin, florissait à Anvers durant la seconde moitié du xvi^e siècle. Peu connu de la plupart des écrivains artistiques, les dictionnaires et les manuels consacrés aux graveurs n'en font point mention. Le biographe Chrétien Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs*, etc., et ensuite Adolphe Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les écoles*, citent quelques-unes de ses œuvres gravées. C'est Pierre Balthazar qui exécuta les premiers portraits des *Ducs de Brabant*, des *Princes de Hollande* et des *Comtes de Flandre*. Il a édité plusieurs collections de ces portraits, dessinés et burinés par lui, d'abord avec un texte latin, puis avec une traduction en langue française.

Le recueil qu'il publia des *Ducs de Brabant* est au millésime de 1575. Les portraits en pied, gravés à l'eau-forte et au burin, parurent en noir et enluminés. La Bibliothèque royale à Bruxelles possède un exemplaire en couleur. Le titre-frontispice porte l'inscription dédicatoire au milieu d'un écusson, accosté de deux porte-pennons aux armoiries de Brabant et de Flandre : *Clariss. et ampliss. Dom. JOHANNI SCHEYFFE LL. doctori eq. aur. Brabantiae, etc. has ad vivum expressas illust. Brabantiae Ducum imagines PETRUS BALTHAZARUS gratitudine ergo dedicabat. 1575. Cum privilegio*, In-folio. — De Philippe le Bon à Philippe II, onze ducs de Brabant sont en costume d'apparat de l'ordre de la Toison d'or.

La galerie ayant pour titre : *Principes Hollandiæ et Zelandiæ, Domini Frisiæ, etc.*, est sortie des presses plantiniennes, à Anvers, en 1578. Elle fut mise en vente par Philippe Galle, dessinateur et graveur, qui, à cette époque, avait établi un commerce considérable d'estampes dans cette ville. Il y en eut une édition française : *Les Vies et Alliances des comtes de Hollande et Zélande, seigneurs de Frise*. A Anvers, de l'imprimerie de Christ. Plantin, pour Ph. Galle, 1586. Sans préface ni introduction; le frontispice représente la personnification de la Néerlande, sous la forme d'une jeune femme en ajustement du XVI^e siècle. C'est le frontispice de l'édition latine, à en juger par l'inscription : *Ph. Galle excudit cum privilegio regis*, 1578. Il y a trente-six planches, et les portraits finissent à Philippe II.

D'après un fragment de manuscrit du XVII^e siècle, conservé au dépôt des archives communales de Gand, manuscrit offrant des indices de papier et de type qui constatent son origine et son âge, l'*editio princeps* des comtes de Flandre était au millésime de 1584 et le titre ainsi conçu : *Genealogiæ et origines Salutariorum et Comitum Flandriæ, addita brevi vitæ cujusque enarratione CORNELIUS MARTINUS, Zelandus, ex verissimis chronographis et annalium scriptoribus collegit, PETRUS BALTENIUS ex antiquissimis tabulis imagines ad vivum expressit. Idem edidit Antverpiæ MDXXCIII*. La traduction française de l'ouvrage est intitulée : *Les Genealogies et anciennes descentes des Forestiers et Comtes de Flandre, avec brieves descriptions de leurs vies et gestes, le tout recueilly des plus veritables, approuvees et anciennes croniques et annales qui se trouvent, par CORNEILLE MARTIN, Zelandoy, et ornees de portraits, figures et guises de leurs temps, ainsi qu'elles ont esté trouuees es plus anciens tableaux, par PIERRE BALTHAZAR, et par lui-même mises en lumière*. En Anvers, chez Pierre Balthazar, et à la fin du texte : en Anvers, imprimé par André Bax, et exposé en vente par Pierre Balthazar, peintre. Le volume renferme deux frontispices, les armoiries ou insignes de l'archiduc

Mathias, ornant la dédicace, les armes et la carte de la Flandre, puis cinquante-deux portraits en pied de comtes et comtesses de Flandre, en quarante planches in-folio. Cette édition contient un extrait du privilège de publication exclusive, accordé, dès le 28 août 1578, à PIERRE BALTHAZAR, *citoyen d'Anvers*, ou à ses hoirs, soit avec le texte latin, soit traduit en une autre langue, pour un terme sexennal, à partir de la mise en vente. Une dédicace latine, adressée à l'archiduc d'Autriche, à la date des calendes de février 1580, est signée : *T. C. devotissimus PETRUS BALTHAZAR*. Cette dédicace est suivie d'un poème élogieux pour l'auteur et l'œuvre, par Jean Vander Noot, patricien d'Anvers; en voici le début, qui nous fournit d'intéressantes notions biographiques :

Comme a faict cest autheur (*Pierre Baltens* scavant,
Un des meilleurs esprits de nostre heureux Brabant)
Non seulement gentil en l'art de la peinture,
Mais bon rhétoricien et prompt en l'escriture :
Comme il demonstre a nous et a tous estrangers
Par cest œuvre, en parlant des premiers Forestiers
Et des Comtes après de Flandres la fertile :
Ouvre vraiment gentil, très propice et utile....

En 1598 vint une nouvelle publication française, éditée, cette fois, par J.-B. Vrients, et imprimée par Jacques Mesens, à Anvers. Pour ces trois éditions des *Forestiers et Comtes de Flandre*, les mêmes planches ont été employées. Elles sont bien dessinées, d'une agréable taille de burin, que le travail de l'eau-forte a facilitée. Les meilleurs portraits sont ceux de Charles le Bon, de Philippe le Hardi, de Charles-Quint et de Philippe II. Ce dernier portrait diffère dans son agencement du Philippe II des *Principes hollandiæ*. Plusieurs planches sont historiées. — Dans la préface latine de l'édition d'André Bax, l'auteur (P. Balthazar) dit qu'il a voulu, comme les anciens, perpétuer la mémoire des princes illustres; mais, qu'au lieu de les représenter en statues d'or, de marbre ou de bronze, il a adopté le mode plus utile des *images gravées sur cuivre*, et chaque personnage dans le costume de son époque.

L'édition de 1598 contient le renouvellement du privilège de publication, accordé le 16 avril de cette année, de par

Philippe II, à J.-B. Vrients. La série des planches a été augmentée des portraits d'Albert et d'Isabelle, gravés par Jean Collaert, d'après Otto Venius, et au bas du titre-frontispice a été substituée l'adresse de l'éditeur J.-B. Vrients à celle du graveur Pierre Balthazar, alors probablement décédé.

En 1608 et 1612 se publièrent encore deux éditions françaises des *Forestiers et Comtes de Flandre*, imprimées à Anvers, par Robert Bruneau, pour le nouvel éditeur, qui ne craignit pas, dans la dédicace, adressée, en 1608, aux archiducs, de s'attribuer l'idée première et la paternité du recueil. « ... Comme j'avoy, dit-il, par assistance de M. Pierre Balthazar, fait recueillir les images tirées au vif, ornées de leurs habitz de ces temps, les ay fait tailler en rame, accompagnées d'une briefve genealogie, et j'ay prins lhardiesse de les offrir tres humblement a voz Altesces. D'Anvers, le 12 d'aoust 1608. — JOAN-BAPT. VRIENTS. » Déclaration mensongère, puisqu'il finissait à peine son apprentissage, en 1575 (1), quand Pierre Balthazar publiait déjà ses *Ducs de Brabant* et gravait ses *Princes de Hollande* et ses *Comtes de Flandre*; c'est une altération du texte de la dédicace de 1580, au préjudice de la réputation de P. Balthazar. Au revers des portraits d'Albert et d'Isabelle est imprimée une approbation ecclésiastique, du 15 août 1608, et sur la page suivante un privilège, de par les archiducs, donné à Bruxelles, le 1^{er} juin 1601, à J.-B. Vrients. Le poème de Jean Vander Noot est supprimé : naturellement, le poète y chante les louanges de « l'auteur, Pierre Baltens, scavant, » et non de l'usurpateur posthume de l'un de ses titres artistiques. — L'édition au millésime de 1612 n'était que le fonds restant de celle de 1608, acquis par les successeurs de Christophe Plantin, gravures et texte imprimé. Il n'y a de modifié que le titre et l'adresse : « A Anvers, se vendent en la boutique Plantinienne,

MDCXII, » avec l'adjonction des armoiries, assez médiocrement gravées, d'Albert et d'Isabelle, format in-folio. — Toutes les éditions des *Forestiers et Comtes de Flandre* ont donc été publiées avec les gravures primitives. Le biographe Chr. Kramm s'est trompé en disant que les portraits de 1608 ont été dessinés et publiés par *Corneille Martin* : cet écrivain n'en a été ni dessinateur, ni graveur, ni éditeur.

Immerseel, dans son dictionnaire biographique de 1842 : *De Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, etc.*, ne cite point le peintre-graveur PIERRE BALTHAZAR; il donne, d'après Charles van Mander, une notice sur le peintre paysagiste et de scènes champêtres PIERRE BALTEN, qu'il fait naître à Anvers en 1540, et mourir en 1611. Cet artiste peignait à la détrempe et à l'huile, et était rhétoricien. Il relate son entrée dans la corporation anversoise, mais en omettant l'année de son admission à la franchise professionnelle. Or, *Pierre Balthazar*, le peintre-graveur, et *Pierre Balten*, le peintre paysagiste, ne sont qu'un seul et même artiste, comme M. Ad. Siret l'avait déjà supposé. Les notions biographiques d'Immerseel et de Jean Vander Noot, la désignation latine de *Petrus Ballenius* au manuscrit des archives de Gand, de *Pierre Balten* dans la dédicace de 1608, et l'appellation de *Pierre Balthazar* ou *Balten*, employée indifféremment par Paquot dans ses *Mémoires littéraires* (article de *Corneille Martin*), attestent cette identité, complètement corroborée par les inscriptions des *Liggeren* ou rôles de la gilde de Saint-Luc, d'Anvers. En 1524 fut enregistré BALTEN JANSSENE COSTERE, *beeldesnydere*, — Balthazar fils de Jean de Coster, sculpteur; en 1540 : PIERKEN (Balten) CUSTODIS (*de Costere*, latinisé), *scilder*, — Pierre, fils de Balthazar de Coster, peintre; en 1569 : PEETER BALTENS, *alias* CUSTODIS, *deken*, — Pierre, fils de Balthazar, *alias* de

(1) La matricule de la gilde de Saint-Luc mentionne en 1567 : Jean-Baptiste (Vrients), apprenti du graveur Bern. Vande Putte; en 1575 : Jean-Baptiste Vrients, affranchi, marchand d'objets d'art.

Il est qualifié graveur et imprimeur d'images dans les comptes des doyens Ph. Galle et Frans Franck, 1585-1589.

Coster, doyen (1). Aucun autre artiste du nom de *Balten* ne se trouve annoté dans le livre de la corporation, ce qui aurait eu lieu, s'il y avait eu un *peintre* et un *graveur*, ou deux peintres distincts. J. Vander Straelen, dans son *Jaerboek der vermaerde en kunstryke Sint-Lucas Gilde van Antwerpen*, reproduit un ancien tableau des dignitaires de la confrérie artistique et rhétoricienne : à l'année 1569 est cité le doyen Pierre Baltens, et, en note, il reçoit la qualification de *peintre* et *marchand d'estampes*.

Le nom primitif et réel de l'artiste est donc : en flamand, *Pieter de Costere Baltenssone*, et en français, *Pierre de Coster, fils de Balhazar*. L'abréviation *Baltens*, pour *Baltenssone*, de généalogique qu'elle était, est devenue patronymique. Les biographes l'ont adoptée sans se douter de sa provenance et de sa signification. Charles van Mander, le premier qui ait écrit la vie de P. BALTEN, a causé l'erreur des biographes qui l'ont consulté. En fixant à la date de 1579 l'admission dans la gilde de Saint-Luc, il a jeté de l'incertitude sur l'identité de ce peintre avec l'artiste inscrit en 1540 et doyen en 1569. De son côté, Immerseel, en portant la naissance de *P. Balten* à 1540, tout en empruntant à Van Mander l'historiette du tableau de la *Prédication de saint Jean*, où l'empereur Rodolphe II (on ne sait pour quel motif) fit remplacer le prédicateur par un éléphant, ce qui changeait les auditeurs en spectateurs, a embrouillé un peu plus encore la chronologie biographique.

Ainsi, PIERRE BALTHAZAR ou BALTEN fut un excellent dessinateur, assez habile graveur et un paysagiste de talent. Dans ses tableaux, traités à la manière de P. Breughel le Vieux, les petites figures de ses fêtes villageoises sont bien groupées, spirituelles et d'une touche agréable. Poète et chansonnier, il était un des membres acteurs de la chambre de rhétorique la *Violette*, section littéraire et

dramatique de la gilde anversoise de Saint-Luc. Lorsqu'il obtint la maîtrise picturale, l'artiste, fils de confrère, pouvait avoir de 20 à 25 ans. Selon Van Mander, il est mort à Anvers, on ne sait en quelle année. Nous croyons que ce fut vers 1598 et non, comme on l'a dit, en 1611.

Edm. De Busscher.

BALTYN (*Adrien*) ou **BALTIN**, jurisculte, historien et pensionnaire du quartier du Franc-de-Bruges, naquit à Bruges en 1546, et y mourut, le 21 octobre 1624. Il était issu d'une famille noble du Franc, dont plusieurs membres ont figuré honorablement comme pensionnaires dans ce pays. Son père, Jean Baltyn, était revêtu de ces fonctions. Ayant obtenu le grade de licencié en droit, Adrien vint pratiquer, comme avocat, à Anvers, où était déjà établi son frère Maximilien, dont les descendants ont continué à y résider. Ses principes, contraires au parti des états généraux et du prince d'Orange, le firent retourner dans sa ville natale, où se trouvait, du reste, une partie de sa famille. En 1580, il était déjà pensionnaire du magistrat du Franc. A la mort de Laurens d'Aula, arrivée le 4 juillet 1583, il remplaça cet homme de loi dans sa qualité de greffier de la chambre et continua à remplir ce poste important jusqu'à sa mort. Ces fonctions étaient à la fois judiciaires, administratives et politiques. En 1600, le Franc le députa aux états généraux, qui s'assemblèrent à Bruxelles le 28 mai de cette année. En 1604, Baltyn composa, en flamand, un exposé historique concis de l'état politique du Franc. L'ouvrage n'a certainement aucune valeur critique ou littéraire, mais, fait sur des documents originaux auxquels ses fonctions lui donnaient accès, Custis et Beaucourt ont pu y puiser d'utiles renseignements. En voici le titre : *Nauwkeurige Beschryving van het land van den Vryene, inhoudende een kort recueil ofte verhael van de gelegendheyd van hetzelfde land, etc., etc.*; manuscrit in-folio

(1) Dans les comptes de l'église de Notre-Dame d'Anvers est annoté le paiement de la peinture des portes des grandes orgues, par *Pierre Custodis*, le 4 juin 1558. Cet instrument provenait du facteur d'orgues M^{re} Gilles Brebos. — Le 26 mai 1559,

Pierre Custodis, peintre, intervint dans un acte passé par-devant le notaire De Hertog, à Anvers, comme *momboir* de Claire de Craene, son épouse.

— Chev. L. DE BURBURE.

dont une copie repose à la Bibliothèque publique de Bruges, et porte le n° 433. Le titre de l'enveloppe, écrit au XVIII^e siècle, attribue cet ouvrage à Adrien BULTYNCK, *licencié en droit, greffier de la chambre et pensionnaire du Franc*. C'est ce faux titre qui a induit en erreur le chanoine Van de Putte et d'autres. Les Baltyneck et les Baltynd sont deux familles différentes de Bruges qui avaient contracté entre elles des liaisons de mariage. Anne Vanden Eede, fille de Charles Vanden Eede et de Marguerite Bultynck (tante de l'évêque De Corte, dit Curtius), épousa Jean Baltynd; elle est la mère : 1^o d'Adrien Baltynd qui fait l'objet de notre notice, et 2^o de Maximilien Baltynd qui décéda à Anvers, en 1628, comme conseiller-receveur général des domaines et des confiscations au quartier d'Anvers.

Lorsque, le 12 juillet 1611, les archiducs ordonnèrent de nouveau aux *officiers des villes et châtellenies* de faire homologuer leurs coutumes, ceux du Franc chargèrent de ce travail une commission dont Adrien Baltynd était l'âme; la révision devait porter sur les *cueren en statuten* publiés par le magistrat les 10 et 11 novembre 1542. La longue pratique du droit le rendait éminemment capable d'exécuter un pareil ouvrage. Les coutumes de Bruges ayant fait beaucoup d'emprunts à celles d'Anvers, il faut l'attribuer, en partie, à ce fait qu'Adrien avait appris à connaître et avait maintes fois appliqué le droit de la grande cité commerciale. L'œuvre de la commission fut envoyée au conseil provincial, de là au conseil privé, et décrétée officiellement en 1619.

Attaché sincèrement à ses souverains et à leur dynastie, Baltynd écrivit, en 1617, un traité de l'antiquité et prééminences des maisons d'Habsbourg et d'Autriche. Il existe en manuscrit dans la Bibliothèque de Mons.

En 1621, il fut appelé à prononcer l'oraison funèbre de l'archiduc Albert devant le magistrat du Franc et de la ville de Bruges, dans l'église des Frères mineurs de cette ville; elle eût lieu en latin et fut publiée, l'année suivante, sous le titre : *Oratio in funere*

seremissimi Alberti Austriaci (Gand; in-4o).

Adrien Baltynd fut inhumé en l'église de l'abbaye d'Eeckhoutte, à Bruges, dont le trente-quatrième abbé était son parent. De sa femme, appelée Marie Verleysen, fille de François, membre du grand conseil de Malines, Baltynd eut un fils nommé Josse qui occupait les fonctions de pensionnaire à Furnes, lorsque, en 1600, la ville et la châtellenie de ce nom le députèrent aux états généraux. Devenu membre du conseil de Flandre, il fut désigné par ce corps avec deux autres de ses collègues pour *visiter, examiner, corriger et arrêter* les coutumes d'Ostende. Ce travail fut envoyé au conseil privé le 16 août 1610, et homologué le 16 mars de l'année suivante. Le 8 octobre 1610, Josse Baltynd fut appelé aux fonctions de procureur général près du grand conseil de Malines, et, en 1615, à celles de maître des requêtes ordinaire de cette cour. Il y mourut le 9 janvier 1621.

Britz.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 9. — Butkens, *Théâtre sacré du Brabant*, t. II, part. I, p. 102. — MS. 49122 (*Cons. de Fl.*, par Vander Vynckt). — MS. 6956 (*Cons. de Fl.*, par Foppens). — MS. 9959 (*Cons. de Malines*, par Foppens). — Beaucourt de Noordvelde, *Jaerb.*, t. III, p. 200. — Documents-archives de la Flandre occid., par Priem, t. VIII, 2^e série (*Rekeningen van 1624*), p. 121. — Goethals, *Lect.*, t. I, p. 400. — Gailiard, *Bruges et le Franc*, t. V, p. 155. — M. Van-deputte, dans la *Biographie des hommes illustres de la Flandre occid.*, t. I, p. 48, et M. de Meersman, dans le même ouvrage, t. III, p. 53, se trompent. M. Juste (*Etats généraux*, t. II, p. 210) écrit Adrien Bailly; ce sera une erreur typographique.

BALZAN (Pierre), ciseleur liégeois du XVII^e siècle, fut appelé à Paris, où Louis XIV lui commanda différents travaux, notamment quatre tables et dressoirs d'argent que l'on conservait encore, en 1784, dans le garde-meuble du roi. Le trésor de la cathédrale de Liège possédait aussi, avant la révolution française, un reliquaire d'une exécution remarquable, dû au ciselet de cet artiste.

Ul. Capitaine.

Van den Steen, *Histoire de la cathédrale de Saint-Lambert*, p. 207.

BANDE (Georges DE), fondateur de canons, né à Luxembourg, au XVII^e siècle, mort en 1618. On n'a guère d'autres

détails sur sa vie que ceux rapportés par Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, dans la citation textuelle qu'il fait du manuscrit intitulé : *Viri illustres* (1), souvent consulté par ce biographe. D'après cette source, dont l'autorité est respectable, Georges de Bande aurait été greffier du conseil de Luxembourg, secrétaire du roi d'Espagne, et chargé par ce monarque de plusieurs missions auprès de l'empereur d'Allemagne et du roi de Pologne. Il aurait aussi occupé les fonctions de secrétaire de l'ordre de la Toison d'or. Ce qui semble avoir établi sa réputation, c'est l'introduction par lui, en Espagne, de l'art de fondre des canons de fer. On ajoute que, dans l'endroit où il établit ses usines, il fit construire une église dont le frontispice était soutenu par de colonnes de ce métal. En mourant, Georges de Bande fonda un hospice pour les ouvriers pauvres, sous la direction des Pères Jésuites, et légua, à cet effet, par son testament, une somme de 40,000 patacons.

BON de Saint-Genois.

BANELT (*Jean*), de l'ordre des Croisiers, né dans le pays de Liège, vivait à Huy, au commencement du XVII^e siècle. On lui est redevable d'un volume curieux, intitulé : *Petit discours de la translation du corps de madame S. Odile, vierge et martyre et patronnesse des Croisiers*. Liège, Ouwerx, 1616; petit in-8°. — Même ouvrage *Remis en lumière par les Croisiers du couvent de Liège*. Liège, Ouwerx, 1664; petit in-8°. L'auteur a donné lui-même, à Cologne, une traduction de son livre, sous le titre : *De Translatione reliquiarum corporis S. Odilæ Colonia-Agrippina ad Locum Clarum, sive cœnobium Huense totius ordinis primarium*. Coloniae, Grevenburchius, 1621; in-8°.

Ul. Capitaine.

Valerius Andreas, *Bibliotheca Belgica*, p. 431.

BAR (*Thibaut DE*), évêque de Liège, 1302. Voir THIBAUT DE BAR.

BARAFIN (*Pierre-Paul-Joseph*), magistrat, né à Bruxelles, le 11 juillet 1774, mort dans cette ville vers 1841. On ne connaît pas de détails sur sa jeunesse. Toutefois, on doit supposer,

(1) Conservé à la Bibliothèque de la ville de Luxembourg.

d'après les positions qu'il occupa dans la suite, que c'était un homme instruit et qui avait fait des études régulières, non-seulement au collège, mais même à l'université. Quoi qu'il en soit, nous le voyons d'abord entrer comme employé au bureau central de la vérification des assignats, à Amsterdam, en 1794. Cette fonction ayant été supprimée l'année suivante, il fut nommé surveillant en chef des remontes générales de la république française. Employé ensuite à l'administration centrale du département de la Dyle, nous le trouvons chef du bureau de l'instruction publique à l'administration communale de Bruxelles, de 1797 à 1800, et, peu de temps après, commis greffier au tribunal de première instance de cette ville, ce qui fait supposer que Barafin n'était pas resté étranger à l'étude du droit. Aussi, après l'établissement du royaume des Pays-Bas, fut-il nommé, le 27 février 1815, greffier de la justice de paix du canton de Woluwe-Saint-Étienne. Il passa de cet emploi, en 1817, à celui de commis au ministère du waterstaat ou des travaux publics et à celui d'avocat fiscal, à la Haye ou à Utrecht. Il obtint, le 2 mai 1820, les fonctions d'auditeur militaire de la Flandre orientale. L'expérience qu'il avait acquise dans ce poste qu'il remplissait avec autant d'énergie que de talent, appela sur lui l'attention du gouvernement provisoire; le 9 novembre 1830, il fut nommé membre de la commission chargée de réviser les codes militaires. Des arrêtés royaux, des 22 octobre 1831 et 19 octobre 1832, le chargèrent temporairement du poste si délicat et si difficile d'auditeur militaire en campagne (*te velde*) près du conseil de guerre de la division des Flandres. Il revint, peu de temps après, à son auditoriat à Gand, qu'il occupa jusqu'en 1834. A cette époque, il fut soupçonné, à tort ou à raison, d'avoir favorisé l'évasion, de la maison de force de Gand, d'un faussaire, ancien quartier-maître, qui avait joué un certain rôle dans les premiers événements de la révolution de 1830, et le gouvernement provoqua sa mise à la retraite.

Barafin est connu par deux publications importantes. Immédiatement après la première restauration, qui avait promis de changer le système de perceptions des impositions indirectes, il fit paraître un mémoire qui eut quelque retentissement à cette époque et qu'il adressa, en 1814, au chancelier de France, sous le titre de : *Des Droits réunis ou quelques idées sur les moyens de mettre le peuple à l'abri de l'arbitraire et des vexations des employés des droits réunis, en perfectionnant le régime de la régie*. On lui doit en outre un travail plus considérable, publié à Bruxelles, en 1817, sous le titre de : *Exposé sommaire de la législation des impositions indirectes*, Bruxelles, A. Wahlen, in-8°, 328 pages. Ce livre estimé avait pour but d'exposer la législation des impositions indirectes et de la mettre en harmonie avec les principes généraux du droit civil, du droit criminel et des lois commerciales. On a parfois attribué ces publications à son fils, qui était lieutenant de douanes; mais il nous a été impossible de vérifier lequel des deux en est le véritable auteur. Quant à l'ouvrage qu'il aurait écrit, d'après un biographe, M. Pauwels-Devis, contre le gouvernement des Pays-Bas, à l'occasion de son projet d'introduire l'usage exclusif du hollandais dans les actes administratifs et judiciaires, nous n'avons pu le découvrir; il est peu probable du reste qu'un fonctionnaire aussi haut placé dans la magistrature, qu'un auditeur militaire, se fût permis d'attaquer ouvertement le gouvernement établi dans un écrit de ce genre.

BON de Saint-Genois.

Archives du ministère de la justice.

BARATH (Jean), BARATHUS, BARAT ou BARACH, théologien de l'ordre des Carmes, originaire du Hainaut vécut longtemps à Valenciennes. Il fit ses études à Paris, y reçut le bonnet de docteur et jouissait d'une grande réputation de savoir entre les années 1426 et 1434. Son nom se trouve parmi ceux des quatre théologiens représentant l'ordre du Carmel au concile de Bâle en 1431. C'est tout ce que nous connaissons de ce personnage. On lui attribue les ou-

vrages suivants, qui sont probablement restés manuscrits : 1° *De Revelatione Divinorum*, lib. I. — 2° *Determinationes S. Theologiae*, lib. I. — 3° *De Temporis nostri malis*, lib. I. — 4° *In Magistrum Sententiarum*, lib. IV. — 5° *Quaestiones ordinariae*. — 6° *Collationes synodales*, lib. I. — 7° *De Utilitate S. Scripturae*, lib. I. — 8° *In Apocalypsim Postilla*, lib. I. — 9° *Quadragesimale*, lib. I. — 10° *In divum Paulum ad Hebraeos*, lib. I. — 11° *Introitus Sententiarum*, lib. I. — 12° *Præconia Sacrae Voluntatis*, lib. I. — 13° *Compendium Thomæ Waldensis*, lib. I. — 14° *In Laudem Canonis Sacri*, lib. I.

Eugène Coemans.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 374. — Sweetius, *Athen. Belg.*, p. 389. — Brasseur, *Syd. Hann.*, p. 97. — *Biblioth. Carmel.*, p. 789. — Le-long, *Biblioth. Sacra*, p. 624. — *Daniel a Virgine Maria*, t. II. — *Speculum Carmelitanum*, t. IV, p. 1407.

BARBANÇON ou BARBANSON (Constantin DE), écrivain ascétique, né en Brabant vers 1565, selon le P. Hartzheim, ou, plus probablement, au bourg de Barbançon, près de Beaumont, en Hainaut, selon Paquot; mort à Bonn (Prusse rhénane), le 26 novembre 1631. Barbançon entra dans l'ordre des Capucins et fut envoyé, en 1611, par ses supérieurs en Allemagne pour y établir des couvents de leur ordre. Il fut successivement gardien des couvents de Cologne et de Münster-Eiffel. Il nous a laissé deux ouvrages de théologie mystique : 1° *Les Sentiers cachez de l'amour divin*, imprimé, en français, vers 1620. Cet opuscule fut traduit en latin et en allemand et eut diverses éditions. — 2° *Anatomie de l'âme et des opérations divines en icelle*. Cologne, 1632; in-12°, et Liège, 1635; in-12. Eugène Coemans-Paquot, *Mémoires*, in-8°, t. VIII, p. 414.

BARBANÇON (Albert de Ligne, prince DE) et d'Arenberg, naquit en 1600, de Robert de Ligne, baron de Barbançon, et de Claude, comtesse de Rhin et de Salm. Robert de Ligne était le deuxième fils de Jean de Ligne, comte d'Arenberg, et de Marguerite de la Marck (1); il mourut le 2 mars 1614,

(1) Voy. *Biogr. nat.*, p. 367.

ayant obtenu des archiducs Albert et Isabelle l'érection en principauté de sa terre de Barbançon, le 8 février précédent (1). Il était capitaine des archers de la garde de ces princes, chef d'une compagnie de trente hommes d'armes et colonel d'un régiment de cavalerie allemande (2).

Albert de Ligne débuta de bonne heure dans la carrière des armes ; il comptait dix-huit ans à peine, lorsqu'il quitta sa patrie pour aller servir sous Bucquoy, en Bohême. Il fit, dans l'armée envoyée par Philippe III et les archiducs au secours de Ferdinand II, deux campagnes pendant lesquelles il se trouva aux assauts de plusieurs places ; il assista aussi au furieux et sanglant combat à la suite duquel Bucquoy, qui gardait la tête du pont du Danube devant Vienne, fut forcé de se retirer (3). Revenu aux Pays-Bas, sur le désir que lui en exprima l'archiduc Albert, il fut nommé par ce prince capitaine d'une compagnie de deux cents cuirassiers (4), destinée à faire partie de l'armée du Palatinat qu'Ambroise Spinola commandait en chef. Les hostilités entre l'Espagne et les Provinces-Unies, interrompues par la trêve de douze ans, allaient recommencer : l'archiduc, sur la recommandation de Spinola, donna à Albert de Ligne la charge de cinq cents chevaux (5), à la tête desquels il prit part au siège et à la conquête de Juliers. En 1622, l'infante Isabelle, devenue veuve, ajouta au commandement qu'il avait déjà celui d'un régiment de quinze compagnies d'infanterie liégeoise (6). L'année suivante, elle plaça sous ses ordres un corps de six mille hommes d'infanterie et de douze cents chevaux, avec dix pièces de canon, pour opérer en Westphalie. Plus tard, le siège de Bréda

ayant été résolu, il se vit désigné parmi ceux qui devaient concourir à cette importante entreprise (7). Dans la campagne de 1625, il fut fait chef et général de toutes les compagnies d'ordonnance (8) ; il était, depuis le 10 mars 1614, capitaine de celle qu'avait commandée son père (9). Philippe IV, voulant récompenser ses services, le créa, le 19 juin 1627, chevalier de la Toison d'or : il reçut le collier des mains du duc d'Arschot, en la chapelle royale de Bruxelles, le 18 juin 1628 (10).

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, menacé à cette époque par la France, fit demander du secours au roi d'Espagne. Ce monarque résolut de lui envoyer un régiment d'infanterie que le prince de Barbançon lèverait en Allemagne, avec quatre cents chevaux qui seraient enrôlés au comté de Bourgogne (11). Pour faire ces levées, il fallait de l'argent, et le trésor des Pays-Bas était vide ; Albert de Ligne prit à sa charge les frais qu'entraîna la formation de son régiment (12). Ce corps était prêt à se mettre en route pour sa destination, lorsque l'infante Isabelle reçut la nouvelle que le duc de Savoie s'était arrangé avec Louis XIII. Des avis lui arrivaient coup sur coup, dans le même temps, que les Hollandais avaient le dessein de se rendre maîtres de Bois-le-Duc : elle ordonna au prince de Barbançon de faire descendre le Rhin à son régiment, qui était au Palatinat (13). Bois-le-Duc ayant, en effet, été investi par Frédéric-Henri de Nassau, elle lui confia le commandement d'un corps d'observation qui fut placé à Genappe (14).

Par des raisons qui ne nous sont pas connues, Albert de Ligne se vit retirer ce commandement ; il en fut vivement blessé, et son mécontentement s'exhala en paroles amères contre les ministres

(1) Archives du royaume.

(2) *Ibid.*

(3) Requête présentée par le prince à Philippe IV, en 1648.

(4) Patentes du 24 mai 1620, aux Archives du royaume.

(5) Patentes du 8 mars 1621, *ibid.*

(6) Patentes du 14 février 1622, *ibid.*

(7) Requête de 1648 ci-dessus citée.

(8) Patentes du 12 février 1625, aux Archives du royaume.

(9) Archives du royaume.

(10) *Historia de la orden del Toison de oro*, par don Julian Pinedo y Salazar, t. I, p. 543.

(11) Correspondance de l'infante Isabelle avec Philippe IV, année 1629. (Archives du royaume.)

(12) Il reçut en engagement, à titre d'indemnité, le comté de la Roche, dans la province de Luxembourg.

(13) Correspondance de l'infante avec Philippe IV.

(14) *Mémoires du comte de Mérode d'Ongnies*, publiées par le baron de Reiffenberg, pages 27 et 52.

espagnols qui inspiraient les résolutions de l'infante (1). Les murmures, du reste, comme nous l'avons dit ailleurs (2), étaient unanimes dans le pays : tout le monde attribuait la perte de Bois-le-Duc et de Wesel à la mauvaise direction des affaires, mais surtout à l'incapacité des généraux envoyés d'Espagne pour remplacer Spinola. La cour de Madrid, quoique avertie de l'état des esprits aux Pays-Bas, n'ayant pas donné satisfaction à l'opinion publique, le désir d'un changement de gouvernement gagna peu à peu une grande partie de la population de ces provinces. Plusieurs des chefs de la noblesse entrèrent dès lors en relations, les uns avec le prince d'Orange, les autres avec le cardinal de Richelieu. Parmi eux, il y en avait qui ne recherchaient l'appui de l'étranger que pour chasser les Espagnols des Pays-Bas, lesquels se seraient alors gouvernés eux-mêmes, à l'instar des Provinces-Unies (3); mais tous n'étaient pas animés du même patriotisme, et quelques-uns étaient prêts, en vue d'avantages personnels, à sacrifier la nationalité belge. Ce fut le comte Henri de Bergh qui se déclara le premier, et son exemple ne tarda pas à être suivi par le comte de Warfusée. L'un et l'autre se retirèrent au camp du prince d'Orange.

Albert de Ligne était lié d'une étroite amitié avec le comte de Bergh; celui-ci le traitait de fils, et il appelait le comte son père (4). Aussi crut-on assez généralement qu'il avait été initié aux projets et aux machinations du comte; on disait même qu'il avait promis de se déclarer son lieutenant (5). Il démentit ces bruits et ces conjectures par la conduite qu'il tint lorsque, au mois de juillet 1632, l'infante Isabelle convoqua les chevaliers

de la Toison d'or, pour leur communiquer la trahison dont l'un des principaux chefs de l'armée venait de se rendre coupable, et faire appel à leur fidélité et à leur dévouement : non-seulement il se rendit à cette assemblée, mais encore il déclara hautement à plusieurs de ses amis que le comte de Bergh était le plus grand traître du monde (6). Pour mieux témoigner de ses sentiments, il servit dans la campagne de 1633, sous les ordres du marquis d'Aytona, avec les deux régiments qu'il commandait.

Cependant les avis de la conspiration envoyés par Gerbier au comte-duc d'Olivarès (7), le désignaient comme y ayant participé. On savait aussi qu'il y avait eu des rapports suivis entre lui et le doyen de Cambrai, François de Carondelet, qui avait été l'intermédiaire du comte d'Égmont et du prince d'Epinoy avec le cardinal de Richelieu; ses liens de parenté et d'intimité avec le prince étaient aussi un motif de le rendre suspect. Enfin il avait été plus d'une fois léger, inconsidéré dans ses propos. De là l'ordre que Philippe IV, le 18 mars 1634, donna au marquis d'Aytona de le faire arrêter (8).

Albert de Ligne se trouvait en ce moment à Bruxelles. Le 27 avril, il en partit avec la princesse sa femme pour aller faire ses dévotions à Notre-Dame de Hal; de là il devait aller s'établir à son château de Barbançon : il était absolument sans défiance. Le marquis d'Aytona, qui connaissait à l'avance ses projets, fit, la nuit, sortir d'Anvers deux compagnies de cavalerie, sous la charge du châtelain, lesquelles, arrivant dans la matinée à Hal, enlevèrent le prince, qu'elles conduisirent à la citadelle d'Anvers (9). Quelques jours après, un acte expédié par le conseil privé, sous le nom du roi,

(1) Interrogatoires du prince, en 1634.

(2) Voy. *Biogr. nat.*, p. 590.

(3) Dans un mémoire du maréchal de camp d'Hauterive, envoyé par Louis XIII sur les frontières des Pays-Bas, mémoire daté du 7 octobre 1652, à Mouy, on lit : « Egmont et Barbançon ont » cette folie de penser gouverner leurs provinces, » après en avoir chassé les Espagnols avec l'assistance du roi, et pour cela ils demandent qu'une » armée entre dans leur pays, à condition de n'y » rien prétendre. » (Archives des Affaires Étrangères, à Paris.)

(4) Interrogatoires du prince de Barbançon.

(5) *Ibid.*

(6) Déposition de François de Carondelet, doyen de Cambrai, détenu au château d'Anvers. (Archives du royaume, papiers du président Roose, t. LXIX, fol. 38 et suiv.)

(7) Voy. *Biogr. nat.*, p. 594.

(8) *Ibid.*, p. 586.

(9) *Gazette de France*, année 1634, p. 179. — Lettre du marquis d'Aytona, du 2 mai, à D. Martin de Axpe, secrétaire du cardinal-infant. (Archives du royaume.) — Interrogatoires du prince de Barbançon. (*Ibid.*)

commit pour l'examiner les conseillers au grand conseil Antoine de Vuldere, Gilles Stalins et Pierre Weyms, à l'intervention du conseiller fiscal Hovyne (1).

Ces commissaires se transportèrent à Anvers le 6 juillet; ils procédèrent à son interrogatoire les 11, 12, 27, 28, 29 du même mois et les 4, 5 et 8 août. Il protesta d'abord qu'il ne pouvait reconnaître d'autres juges que le roi et les chevaliers de la Toison d'or; néanmoins, vu la difficulté de réunir un nombre suffisant de confrères de l'ordre, et le désir qu'il avait d'obtenir une prompte justice, il consentait à se soumettre au jugement du grand conseil. Cette protestation faite, il se montra prêt à répondre aux questions qui lui seraient posées. Il avoua, sans détour, qu'il avait témoigné de la mauvaise humeur contre plusieurs des ministres, à la suite de la mesure qui l'avait privé de son commandement en 1629; mais sur tous les autres chefs d'accusation, comme d'avoir eu connaissance des machinations du comte de Bergh, d'avoir pris part aux complots du comte d'Egmont et du prince d'Epinoy, d'avoir tenu des discours séditieux, d'avoir sollicité l'appui du roi de France contre les Espagnols, d'avoir entretenu des pratiques avec le résident du roi d'Angleterre à Bruxelles, d'avoir, pendant la campagne de 1633, donné avis au prince d'Orange de l'état de l'armée royale, il nia absolument et avec persistance, disant entre autres, sur le dernier point, « qu'il n'était traître ni descendu du sang de traître. » La présomption la plus forte contre lui et dont le fiscal se prévalait surtout, résultait du billet que, le lendemain de son emprisonnement à la Alameda, le duc d'Arshot avait écrit au comte-duc d'Olivarès, billet où il déclarait que le prince de Barbançon l'avait plusieurs fois sollicité de s'éloigner de la cour, en l'assurant que tout le monde le suivrait (2). Albert de Ligne soutint que nulle foi ne devait

être ajoutée à la déclaration du duc, parce qu'elle était extrajudicielle; qu'elle avait été faite en prison et inspirée peut-être au prisonnier par le désir de sa délivrance; qu'elle ne spécifiait ni le temps ni le lieu où les propos qui lui étaient attribués auraient été tenus; qu'on devait y attacher d'autant moins d'importance que, selon le propre dire du duc, il ignorait le but dans lequel on l'engageait à quitter la cour; enfin que, si celui-ci eût soupçonné qu'une telle suggestion cachait de mauvais desseins, il n'était pas vraisemblable qu'il eût autant insisté auprès de l'infante pour la convocation des états généraux (3).

Les commissaires, en rendant compte au marquis d'Aytona de l'interrogatoire du prince, avouèrent qu'il n'existait d'autre preuve contre lui que la déclaration du duc d'Arshot, « laquelle il avait « débattue et contredite par beaucoup « d'arguments et de raisons qui sem- « blaient être de considération (4); « ils exprimèrent toutefois l'avis qu'il y avait matière suffisante à lui faire son procès, « si les fiscaux se trouvaient munis d'au- « tres preuves que celles déjà vues (5). » Les fiscaux prétendirent qu'ils seraient en mesure d'en administrer. Le gouvernement donna des ordres en conséquence aux commissaires, et ceux-ci, le 26 septembre, rendirent une sentence interlocutoire portant qu'il serait passé outre, par-devant eux, à la parinstruction du procès (6). Lorsque cette sentence fut signifiée à Albert de Ligne, il se borna à répondre « qu'il persistait en ses pro- « testations précédentes, et qu'au sur- « plus le roi, de son autorité souveraine, « pouvait disposer de lui comme il trou- « verait convenir (7). » Des informations furent prises en différents endroits, à la requête des fiscaux, sans qu'elles révélassent des faits graves à sa charge et sans qu'on lui fit subir de nouveaux interrogatoires. Sur ces entrefaites, le cardinal-infant, frère de Philippe IV,

(1) Archives de l'office fiscal du grand conseil.

(2) Voy. *Biogr. nat.*, p. 396.

(3) Les interrogatoires originaux du prince de Barbançon sont aux Archives du royaume, dans le fonds de l'office fiscal du grand conseil.

(4) Lettre des commissaires au marquis d'Ay-

tona, du 9 août 1634. (Papiers du président Roose, t. LXIX, fol. 262, aux Archives du royaume.)

(5) Lettre du 22 août 1634. (*Ibid.*, fol. 245.)

(6) Archives de l'office fiscal du grand conseil.

(7) Lettre du greffier Van Paeffenrode aux commissaires, du 28 septembre 1634. (*Ibid.*)

était arrivé aux Pays-Bas. Ce prince, par des lettres du dernier février 1635, commit au grand conseil le jugement de la cause d'Albert de Ligne : une chambre de sept conseillers à choisir par le président et auxquels serait imposé le plus grand secret, devait en être chargée (1).

Le 16 avril 1635, le cardinal-infant fit son entrée solennelle à Anvers. Comme il se proposait d'y visiter la citadelle, le prince de Barbançon en avait été extrait la veille et transféré au château de Vilvorde (2). Le mois suivant, il fut conduit au château de Rupelmonde, pour être confronté avec le sieur de Maulde, frère de l'ex-gouverneur de Bouchain, Georges de Carondelet, qui avait été mis en cette prison d'État (3). On le ramena ensuite à Anvers.

Il y avait trois ans qu'il avait été arrêté; il y en avait deux que toutes poursuites étaient abandonnées contre lui : cependant on ne le jugeait pas et on le retenait sous les verrous. Il s'en plaignit au cardinal-infant, en demandant, ou qu'on le condamnât, s'il était coupable, ou qu'on le rendît à la liberté, s'il était innocent. Tout ce qu'il obtint du grand conseil, à qui Ferdinand renvoya sa demande, fut qu'il « pourrait faire parinstruire de sa part le procès, pour, ce fait, y être ordonné comme il appartiendrait (4). » C'était là une étrange manière d'administrer la justice. Albert de Ligne s'y soumit néanmoins : il présenta requête au grand conseil, « afin qu'il fût ordonné aux fiscaux de passer outre à la parinstruction de son procès ou d'y renoncer. » Le cardinal-infant en écrivit lui-même à cette cour souveraine (5). Les fiscaux prétendaient toujours que des preuves leur manquaient, mais qu'ils ne renonçaient pas à les recueillir. Les mois, les années s'écoulaient ainsi. La princesse de Barbançon fit alors des démarches personnelles auprès du frère de Philippe IV, et le cardinal-infant ordonna aux sept conseillers

qui composaient la chambre chargée de juger le prince, de lui donner leur avis, chacun à part, sur son procès. Tous déclarèrent uniformément qu'ils ne trouvaient contre le prince aucune preuve des faits dont il était accusé (6). Peu de temps après, Ferdinand d'Autriche mourut (9 novembre 1641). Albert de Ligne renouvela ses sollicitations auprès de don Francisco de Mello, à qui Philippe IV avait confié le gouvernement intérimaire des Pays-Bas. Cette fois elles eurent plus de succès : le 24 décembre 1642, Mello le fit mettre en liberté et conduire à Namur, qu'il lui assigna pour résidence, sous le serment fait par lui et la caution, donnée par la princesse sa femme, qu'il ne sortirait pas de cette ville (7).

Albert de Ligne ne resta pas longtemps confiné à Namur : don Francisco de Mello lui permit bientôt après d'aller partout où il voudrait dans les Pays-Bas, hormis à Bruxelles, et cette unique restriction fut levée par le marquis de Castel-Rodrigo, qui succéda à Mello, en 1644. Une pleine et entière liberté lui était ainsi rendue. D'ailleurs il se vit différentes fois appelé, par l'un et l'autre des deux gouverneurs que nous venons de nommer, à des réunions des conseils d'État et de guerre; il reçut de don Luis de Haro des lettres où le premier ministre l'assurait que le roi avait toute satisfaction de sa personne; Philippe IV même le chargea d'investir, en son nom, le duc d'Amalfi du collier de la Toison d'or. Il pouvait croire, d'après tout cela, que son innocence avait été reconnue. Cependant on ne le rétablissait pas dans ses charges militaires, et on ne lui en conférait aucune autre. C'était en volontaire que, voulant servir le roi et le pays, il avait dû faire la campagne de 1646. Lorsqu'il lui arrivait d'en manifester son étonnement, les ministres lui répondaient qu'ils avaient les mains liées par les ordres de la cour (8).

Dans cette situation, il crut devoir

(1) Registre du grand conseil, n° 927, fol. 48.

(2) *Gazette de France*, année 1635, p. 219.

(3) *Ibid.*, p. 513.

(4) Appointment du 4 juillet 1637. (Archives de l'office fiscal de Malines).

(5) Lettre du 5 mars 1639 (Arch. du grand conseil).

(6) Lettre de l'archiduc Léopold à Philippe IV, du 8 février 1650 (Archives du royaume : Secrétairerie d'État).

(7) Actes conservés dans les arch. de l'office fiscal.

(8) Tous ces faits sont tirés de la lettre qu'il écrivit à Philippe IV en 1647.

prendre son recours au roi lui-même. Il adressa à Philippe IV, au commencement de 1647, une lettre où, après avoir rappelé les services rendus par lui et les siens à la maison d'Autriche, la captivité imméritée qu'il avait subie plus de huit années durant, le tort qu'elle avait causé à son honneur, les peines infructueuses qu'il s'était données pour être jugé, il faisait appel à la justice et à la religion du monarque : « Sire, lui disait-il, en terminant, Votre Majesté ne permette pas qu'une maison, laquelle, dans tous les troubles et révoltes de vos Pays-Bas, ne s'est étudiée qu'à donner à vos augustes prédécesseurs de perpétuelles preuves de son zèle et de sa fidélité à leur service royal par tant de belles et généreuses actions, et dont les enfants ont, en ce regard, si religieusement suivi la trace de leurs pères, soit plus longtemps privée de ce trésor que les gens de Votre Majesté m'ont enlevé par les prisons et apparences de poursuites criminelles desquelles la justice et bonté de votre naturel royal ont, par la grâce de Dieu, délivré mon innocence. Mais cela est bon pour ce qui regarde les commodités de la liberté du corps. L'esprit est plus enchaîné que jamais par ses inquiétudes et l'affliction que je reçois du mépris de vos ministres. Sire, mettez-le en liberté par la grâce que je demande très-humblement à Votre Majesté, de leur faire déclarer au moins que sa volonté est qu'ils sachent que je suis rétabli dans sa grâce royale et l'honneur de son estime, leur ordonnant de ne plus suivre ce mauvais principe qu'ils m'ont posé de la défense, que je ne puis croire que Votre Majesté leur ait faite, de m'employer à son service et de ne m'en point tenir pour moins digne que je n'étois auparavant ma disgrâce.... (1). »

(1) Cette lettre est dans le MS. Gaignières, 686, à la Bibliothèque impériale, à Paris. Elle ne porte pas de date ; mais nous avons cru pouvoir, d'après son contenu, la regarder comme ayant été écrite au commencement de 1647.

(2) Lettre du 21 juin 1648. La requête y est jointe (Archives du royaume).

(3) Archives du royaume.

(4) *Ha parecido decir á V. A., que el*

Vers ce temps, le gouvernement des Pays-Bas fut confié à l'archiduc Léopold. Albert de Ligne s'adressa de nouveau à Philippe IV, afin qu'il voulût faire connaître à l'archiduc qu'il lui avait rendu ses bonnes grâces, et que, par conséquent, il pouvait être appelé à remplir des emplois publics. Les guerres avec la France l'avaient ruiné ; son château de Barbançon avait été saccagé deux fois ; un revenu considérable dont il jouissait en Lorraine avait été confisqué ; il ne recevait plus de solde ni de traitement depuis un grand nombre d'années ; il semblait donc de toute justice qu'on fit quelque chose pour lui. Philippe IV demanda sur cette requête l'opinion de l'archiduc (2). Celui-ci ne se pressa pas de s'en occuper : ce fut seulement le 8 février 1650, plus de dix-huit mois après l'avoir reçue, qu'il répondit au roi. Tout en reconnaissant que les fautes imputées au prince de Barbançon n'avaient pu être prouvées, il n'était d'avis ni de lui rendre un commandement dans l'armée, ni de lui donner le gouvernement d'une place de guerre ou un siège au conseil d'État ; seulement il proposait que le roi le nommât gentilhomme de sa chambre en service ordinaire, dans la persuasion qu'il n'irait pas en remplir les fonctions (3). Philippe se montra moins généreux encore que son cousin : il trouva que le prince se devait tenir pour satisfait, ne pouvant pas douter que le roi ne l'eût reçu en sa grâce, puisque ses gouverneurs avaient traité avec lui d'affaires de son service, l'avaient laissé aller à l'armée, l'avaient fait entrer dans le conseil de guerre et admis à exercer les fonctions de chevalier de la Toison d'or (4). A partir de ce moment, nous perdons de vue Albert de Ligne jusqu'en 1658, époque où don Juan d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas, lui donna le commandement de la garnison d'Ypres, en

principé se podría dar por satisfecho con que no puede dudar que yo le he admitido en mi gracia, pues mi gobernadores le admiten y han tratado con él negocios de mi servicio, dexándole ir á los exércitos, y entrado en la junta de guerra dellos, y admitiéndole en las funciones de la orden del Tuson.... (Lettre du 18 mars 1650, aux Archives du royaume).

lui conférant le titre de capitaine général de l'artillerie (1). Nous le trouvons, en 1673, en Espagne, revêtu de la charge de conseiller au conseil suprême de guerre (2). Il mourut à Madrid au mois d'avril 1674, et y fut inhumé au couvent des Capucins de la Patience (3). Il avait épousé Marie de Barbançon, vicomtesse de Dave.

Moréri, l'auteur de la *Historia de la Orden del Toison de oro* et d'autres encore rapportent qu'Albert de Ligne fut créé duc par l'empereur Ferdinand III, en 1644. Ceci a besoin d'explication : Le diplôme du 9 juin 1644, par lequel Ferdinand III érigea en duché de l'Empire la principauté d'Arenberg, en conférant au prince Philippe-François d'Arenberg et à son frère Charles-Eugène le titre de duc (4), étendit cette dernière grâce à leurs cousins Philippe, prince de Chimay, et Albert, prince de Barbançon. Une telle concession faite par un souverain étranger à des Belges était contraire aux lois héraldiques des Pays-Bas : l'archiduc Léopold, par un décret du 27 janvier 1651, que Philippe IV approuva le 16 avril suivant, déclara qu'il n'y avait que le duc et la duchesse d'Arenberg qui pussent user de ce titre (5). Celui de prince de Barbançon fut donc le seul que le gouvernement reconnut à Albert de Ligne.

Gachard.

BARBANÇON (Octave-Ignace de Ligne-Arenberg, prince **DE**), fils du précédent, né en 1640, mort en 1693. Les renseignements nous manquent, malgré toutes les recherches auxquelles nous nous sommes livré, sur les commencements de sa carrière militaire ; nous savons seulement qu'en 1671, il était parvenu au grade de sergent général de ba-

taille dans l'armée royale aux Pays-Bas (6). L'auteur anonyme du tableau de la cour de Bruxelles, que nous avons eu déjà l'occasion de citer (7), faisait de lui, vers cette époque, un portrait flatteur : « Il a, disait-il, beaucoup d'esprit » et d'agrément et un certain air de gaieté » qui plaît fort aux dames et déplaît » fort aux hommes : car il a eu assez de » querelles avec ces derniers, comme il a » eu assez les grâces des premières. Une » privauté avec une fort belle chanoinesse lui a attiré sur les bras toute » une famille de braves gens qui ont employé le duel et un projet d'assassinat » pour en tirer raison ; mais il s'en est » démêlé avec beaucoup de cœur, d'adresse et d'honneur. Il a peu de biens, » quoiqu'il en mérite beaucoup par son » penchant à la générosité et à la gloire ; » et, à en parler franchement, c'est un » des plus brillants génies des Pays-Bas. »

Le prince Octave de Barbançon épousa, à Madrid, le 7 janvier 1672, doña Teresa Manrique de Lara, dame de la reine Marie-Anne d'Autriche, fille de feu don Inigo Manrique de Lara, comte de Frixiliانا, et de doña Margarita de Távora. Cette union, outre les avantages matériels qu'elle lui procurait, car doña Teresa Manrique apportait à son mari une dot de cinquante mille écus, lui assurait la faveur de la reine et des ministres espagnols (8). Au mois d'avril 1674, le comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas, l'envoya à Londres (9), pour féliciter le roi de la Grande-Bretagne sur le rétablissement de la paix entre cette couronne et les Provinces-Unies (10). Charles II, en 1675 (11), lui conféra la charge de gouverneur et souve-

tique du 8 décembre 1671, que nous avons sous les yeux.

(7) *Biogr. nat.*, p. 409. Ce tableau inédit de la cour de Bruxelles fut écrit en 1668 ; il est intitulé : *Discours contenant les portraits des personnes de qualité et de considération qui sont attachées au service de S. M. C. aux Pays-Bas.*

(8) *Relations véritables*, gazette des Pays-Bas, année 1672, pp. 43 et 78.

(9) *Gazette de France*, année 1674, p. 521. — *Relations véritables*, année 1674, pp. 560 et 585.

(10) Par le traité conclu à Westminster, le 19 février 1674.

(11) Au mois de juillet. Il prêta serment le 29 octobre (Archives de l'Etat, à Namur).

(1) Patentes du 11 juillet 1658. (Archives du royaume, reg. aux patentes pour les troupes, 1658-1659, fol. 45 v^o.)

(2) Il prend ce titre, avec celui de gentilhomme de la chambre du roi, dans une procuration passée à Madrid, le 6 novembre 1673, laquelle est relatée dans un acte du 21 juin 1674, portant cession et transport de la principauté de Barbançon en faveur de son fils Octave.

(3) *Historia de la Orden del Toison de oro*, t. 1, p. 545.

(4) *Voy. Biogr. nat.*, p. 403.

(5) Archives du royaume.

(6) Ce titre lui est donné dans un acte authen-

rain bailli de la ville et province de Namur; le 15 mars 1682, il le décora de la Toison d'or (1), dont le collier lui fut remis, le 8 octobre suivant, à Ruremonde, par le prince de Nassau, gouverneur de Gueldre, doyen de l'ordre aux Pays-Bas (2); enfin il l'éleva, en 1687, au grade de mestre de camp général de ses armées (3).

Nous avons dit, dans la notice consacrée au marquis de Gastañaga (don Francisco-Antonio de Agurto), comment Louis XIV, sans égard pour la trêve qu'il avait conclue à Ratisbonne, recommença les hostilités contre les Pays-Bas en 1689, et comment il s'empara de Mons en 1691 (4). L'année suivante, il résolut d'assiéger Namur, la plus forte place qui restât à l'Espagne dans ces provinces; il l'investit, le 25 mai 1692, avec une armée de quarante bataillons et quatre-vingt-dix escadrons (trente-deux mille hommes) qu'il conduisait en personne, tandis que le maréchal de Luxembourg, à la tête de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons (5), tenait la campagne et couvrait les opérations du siège. Le prince de Barbançon, en sa qualité de gouverneur, commandait dans la place. La garnison n'était pas de neuf mille hommes, comme le disent les historiens français (6): la ville et l'ancien château étaient défendus par les trois régiments d'infanterie espagnole du sergent général de bataille don Juan Francisco Manrique, de don Gaspar de Zúñiga et de don Gaspar de Rocafulle, offrant un effectif total de mille hommes; par les quatre régiments d'infanterie wallonne du sergent général de bataille comte de Thiant, du comte de Mouseron, du comte de Fallaix, du comte de Grobbendoncq, et la compagnie libre du lieutenant du château Rondeau, faisant ensemble six cents hommes; par deux régiments de Brandebourg compre-

nant mille hommes, trois régiments d'infanterie hollandaise qui en comptaient quinze cents, et deux cents hommes de cavalerie du régiment du mestre de camp Wodemont, de la compagnie libre du capitaine Petit et de la compagnie de dragons du sergent-major Ferrara (7). Il y avait, dans le fort Guillaume, nouvellement érigé par le colonel Coehoorn et dont la défense avait été confiée à lui-même, six régiments d'infanterie hollandaise (8). Le document officiel auquel nous avons emprunté les chiffres qu'on vient de lire ne fait pas connaître la force de ces régiments; mais on peut admettre qu'elle n'excédait pas deux mille cinq cents à trois mille hommes. Ce serait donc de sept mille hommes au plus que la garnison aurait été composée.

Les Français ouvrirent la tranchée dans la nuit du 29 au 30 mai. Le 5 juin, la ville demanda à capituler; après quelques pourparlers, Louis XIV accorda: que les bourgeois seraient maintenus dans leurs privilèges; que la garnison aurait quarante-huit heures pour se retirer dans le château, et que, pendant ce temps, il y aurait cessation d'armes; que les assiégeants n'attaqueraient pas le château du côté de la ville, et que ceux du château ne tireraient pas du même côté. Les efforts des Français furent, dès le 7, dirigés à la fois contre le château et contre le fort Guillaume. Le 22 juin au soir, ils donnèrent l'assaut au fort avec tant de vigueur que Coehoorn, blessé dans cette action, fit battre la chamade. Il sortit le lendemain avec les honneurs de la guerre; il lui restait environ quatre-vingts officiers et douze cents soldats, qui furent conduits à Gand, par un très-long détour, car ils durent prendre le chemin de Dinant, Charlemont, Rocroi, Avesnes, Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes, Tournai et Courtrai (9).

Luxembourg n'aurait eu que soixante-six bataillons et cent quatre-vingt-onze escadrons.

(6) Sismondi, l. c.

(7) Lettre de l'électeur de Bavière à Charles II, du 17 juillet 1692. (Archives du royaume).

(8) *Ibid.*

(9) *Gazette de France*, année 1692, pp. 275, 285-287, 298-299, 509-511. — *Mercure historique et politique*, t. XII, p. 657; t. XIII, p. 108-109.

(1) *Historia de la Orden del Toison de oro*, par don Julian de Pinedo y Salazar, t. I, p. 421.

(2) *Relations véritables*, année 1682, p. 632.

(3) *Ibid.*, année 1687, p. 132.

(4) *Biogr. nat.*, pp. 152-153.

(5) C'est le chiffre que donne Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVIII, p. 172 (édit. de la Société typographique belge). D'après la *Gazette de France*, année 1692, p. 252, le maréchal de

Devenus maîtres du fort Guillaume, les Français y dressèrent des batteries d'où ils ne cessèrent de canonner et de bombarder le château. Le 28 juin, ils s'emparèrent des chemins couverts et de la contrescarpe ; l'ouvrage à cornes tomba en leur pouvoir dans la nuit du 29 au 30. La reddition de la place ne pouvait plus dès lors être longtemps retardée. Le prince de Barbançon envoya, le 30, des parlementaires aux avant-postes ennemis, pour offrir de l'évacuer à des conditions raisonnables. La capitulation fut signée le même jour. Le prince sortit, le 1^{er} juillet, par la brèche, à la tête de la garnison, qui défila, tambour battant, mèche allumée, devant le prince de Condé et le maréchal d'Humières, entre deux haies formées des régiments des gardes françaises et suisses et du régiments d'infanterie du roi (1) ; elle était réduite à quatre cents Espagnols, trois cents Wallons, six cents Brandebourgeois et six cents Hollandais : la désertion, plus encore que les balles et les boulets français, avait éclairci les rangs des troupes de ces deux dernières nations (2). Aux termes de la capitulation, les Espagnols emmenaient quatre pièces de canon et deux mortiers aux armes d'Espagne, et les Hollandais deux pièces de canon aux armes des états généraux (3). Si l'on en croit Saint-Simon, le prince de Barbançon fit un assez mauvais compliment au prince de Condé, et se montra désespéré de la perte de son

gouvernement, dont il tirait cent mille livres de rente (4). Nous laissons à l'illustre écrivain la responsabilité des mauvais compliments et du désespoir du prince, tout en n'y croyant guère (5) ; mais, quant aux cent mille livres que le gouvernement de Namur lui aurait rapportées, nous pouvons certifier qu'elles ont été, comme beaucoup d'autres choses, imaginées par l'auteur des *Mémoires*. Les comptes conservés aux Archives du royaume font foi que le prince de Barbançon ne recevait du trésor aucun traitement en qualité de gouverneur, et qu'il devait se contenter de sa solde de général. Ce qu'il recevait de la province et de la ville ne pouvait s'élever qu'à quelques milliers de florins.

La perte d'une place aussi importante que Namur répandit la consternation dans tous les Pays-Bas. L'opinion publique en fit un grief à Guillaume III, qu'elle accusa de n'avoir pas essayé de faire lever le siège en livrant bataille au maréchal de Luxembourg ; le mécontentement du peuple était tel que, en plusieurs villes, les Hollandais se virent exposés à des insultes (6). Le prince de Barbançon encourut lui-même quelque blâme : on trouva généralement que la défense du château n'avait pas répondu à ce qu'on en pouvait attendre (7). A la suite d'une enquête ordonnée par l'électeur Maximilien - Emmanuel de Bavière (8) sur la conduite des généraux et des officiers qui avaient commandé dans

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 7, éd. in-12.

(2) Lettre de l'électeur de Bavière, du 17 juillet 1692, ci-dessus citée.

(3) *Mercurius historicus et politicus*, t. XIII, pp. 110-116. — *Gazette de France*, année 1692, pp. 320-324.

(4) *Mémoires*, l. c.

(5) La *Gazette de France*, qui donne les plus minutieux détails du siège et de la prise de Namur, contient seulement ces mots : « Le prince de Barbançon salua le prince de Condé avec l'épée... » (Numéro du 12 juillet 1692, p. 379.)

(6) *Gazette de France*, année 1692, pp. 378 et 388.

(7) L'électeur de Bavière, dans sa lettre du 17 juillet 1692, dit à Charles II : « Selon le rapport des officiers qui se trouvèrent au siège, il me paraît que la défense ne fut pas aussi vigoureuse qu'on nous l'avait promis, car j'apprends que la plupart des ouvrages ont été abandonnés sans motif raisonnable. » (*Segun la relacion que hazen los oficiales que se hallaron en el sitio, me parece que la defensa no fue tan vigorosa como se*

nos havia prometido, pues tengo entendido que la mayor parte de las obras han sido abandonadas sin razonado motivo.)

Les bulletins français confirment ce qu'écrivait au roi l'électeur de Bavière, en rapportant que l'armée assiégeante éprouva peu de résistance dans l'attaque des fortifications du château.

Le *Mercurius historicus et politicus*, publié à la Haye, avec privilège des états de Hollande, s'exprime ainsi : « Le château de Namur s'est rendu dans le temps qu'on croyait qu'il se défendait avec le plus de vigueur et qu'on s'attendait le moins à entendre dire qu'il pensait à capituler. » En effet, il y avait apparence qu'il devait résister plus qu'il ne fit, puisqu'il est certain qu'il y avait encore deux murailles à défendre et plusieurs travaux à emporter avant que les Français eussent pu s'en rendre maîtres par assault. » (T. XIII, p. 106.)

(8) Maximilien-Emmanuel exerçait le gouvernement général des Pays-Bas depuis le 26 mars 1692 (*Biogr. nat.*, p. 135).

la place, le prince sollicita et obtint la permission de se rendre à Madrid pour se justifier (1). Il y réussit vraisemblablement, puisque, à l'ouverture de la campagne suivante, il fut appelé à un commandement dans l'armée qui, sous les ordres de Guillaume III et de Maximilien-Emmanuel, devait tenir tête aux Français. Il déploya une grande valeur, le 29 juillet 1693, à la bataille de Landen ou de Neerwinden, l'une des plus sanglantes dont fassent mention les annales militaires, et dans laquelle, durant six heures, la victoire demeura incéise, les Français ayant été repoussés jusqu'à cinq fois à l'aile droite, que commandait l'électeur, ayant échoué dans toutes leurs attaques contre l'aile gauche, où était le roi de la Grande-Bretagne, et n'ayant été enfin redevables de la victoire qu'au peu de résistance que leur opposa le corps de bataille formé des troupes de Hanovre et de Brandebourg. Il fut tué dans cette affaire, au moment où il exécutait une charge (2).

Octave-Ignace de Ligne-Arenberg ne laissant pas de postérité mâle, la maison de Barbançon s'éteignit par sa mort.

Gachard.

BARBÉ (Antoine), compositeur de musique, né au ^{xvi}^e siècle et probablement originaire du Hainaut. Antoine Barbé, que nous qualifierons de *le Vieux*, fut appelé à Anvers en 1527, pour y succéder à *Maître Nicolle* en qualité de maître de musique de la maîtrise et des trois jubés de l'église collégiale de Notre-Dame, aujourd'hui la cathédrale. Cette position éminente lui donna l'occasion d'utiliser son talent de compositeur, et il écrivit un grand nombre de morceaux de chant religieux, messes, motets, hymnes, antennes, magnificats, etc., qui furent journellement exécutés sous sa direction. La dévastation de la cathédrale par les iconoclastes, en 1566, a causé la destruction des compositions manuscrites de Barbé déposées dans l'église; d'autres, heureusement publiées du vivant de l'auteur, témoignent encore de sa science et

de sa riche imagination. Parmi celles-ci, il en est une, plus importante que les autres, faisant partie d'un ouvrage que les bibliographes n'ont point encore décrit. C'est une messe, imprimée dans un recueil composé de trois livres et contenant quinze messes dues à différents auteurs du ^{xvi}^e siècle, et écrites à quatre voix : une de Tylman Susato; six de Thomas Crequillon; deux de Pierre de Manchicourt; trois de Jean Lupus Hellinc; une d'Antoine Barbé le Vieux, une de Jean Richafort et une de Jean Mouton. Ce recueil a été imprimé à Anvers, chez Tylman Susato, en 1545 et 1546, petit in-40. Antoine Barbé est l'auteur de la sixième messe du deuxième livre, intitulée *Vecy la danse de Barbarie*; elle tire probablement son nom d'une chanson en vogue, dont les premières notes paraissent avoir servi de thème au *Kyrie*, à l'*Et in terrâ pax* et au *Sanctus*. Dans l'ouvrage *Quatuor vocum musicæ modulationes numero XXVI ex optimis autoribus diligenter selectæ prorsus novæ atque typis hæcenus non excusæ*, in-40, imprimé par Guillaume van Vissenaken, à Anvers, en 1542, se trouvent deux motets d'Antoine Barbé le Vieux. Une chanson à quatre voix dont M. Alex. Pinchart a publié le texte dans les *Archives des arts* (t. I, p. 240), fait partie du livre IV des *Chansons à quatre parties auquel sont contenues XXXIV chansons nouvelles*, etc., imprimées à Anvers, par Tylman Susato, en 1544.

Pendant les trente-cinq ans qu'Antoine Barbé fut à la tête de la célèbre maîtrise d'Anvers, l'exécution musicale, tant sous le rapport des voix que sous celui de l'accompagnement instrumental, atteignit une perfection jusqu'alors inconnue, et les meilleurs musiciens de l'époque vinrent se mettre sous sa direction. Roland de Lassus, après avoir quitté, à Rome, sa place de maître de chapelle à l'église de Saint-Jean de Latran, se fixa, pendant plus de deux ans, à Anvers, et telle fut l'admiration de l'illustre compositeur montois pour la manière dont y était di-

(1) *Gazette de France*, année 1693, pages 5, 50, 59.

(2) Lettre de don Francisco Bernardo de Quiros

à Charles II, du 2 août 1695. (Arch. du royaume.) Quiros, ambassadeur d'Espagne à la Haye, se trouvait en ce moment au camp des alliés.

rigée la musique religieuse à Notre-Dame, et telle son estime pour les chanteurs qui en étaient les interprètes, qu'aussitôt qu'il eut reçu, en 1557, l'avis de sa nomination à la place de maître de la chapelle du duc Albert de Bavière (position que cependant il ne put d'abord remplir à cause de son ignorance de la langue allemande), il emmena avec lui d'Anvers à Munich, presque la totalité des musiciens qui servirent à la réorganiser.

Dans sa jeunesse, Antoine Barbé avait été marié et était devenu père de plusieurs enfants. Après un long veuvage, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique. Un de ses fils, Jean Barbé, bon chanteur et musicien, imita l'exemple de son père, et tous deux célébrèrent leur première messe le même jour, 11 novembre 1548, dans l'église de Notre-Dame. Un autre fils d'Antoine Barbé le Vieux, nommé Antoine comme son père, cultiva également la musique et se distingua comme instrumentiste et compositeur. Il fut organiste de l'église de Sainte-Walburge, à la fin du xvi^e siècle, et eut de sa femme, Jeanne Ceels, entre autres enfants, Jean-Baptiste Barbé, le célèbre graveur, et Antoine Barbé, le troisième. On connaît d'Antoine Barbé, le deuxième, des pavanés et courantes insérées dans un recueil intitulé : *Petit Trésor des danses et branles à quatre et cinq parties des meilleurs auteurs, propres à jouer sur les estrements* (sic). Imprimé à Louvain, chez Pierre Phalese, libraire juré, l'an 1573; in-4^o oblong. La sœur de ce dernier, nommée Jeanne, épousa d'abord Corneille Van Mildert, organiste de l'église de Notre-Dame, et, à la suite du décès de celui-ci, Séverin Cornet, compositeur, qui, après Gérard de Turnhout, devint aussi maître de musique à la même église. En 1562, Antoine Barbé, parvenu à un âge avancé et fatigué par ses travaux incessants, obtint sa retraite et quitta la direction de la maîtrise, dans laquelle il fut remplacé par le célèbre compositeur précité, maître Gérard de Turnhout. Mais il ne jouit pas longtemps de l'aisance qu'il avait acquise ni du repos qu'il avait sollicité : il mourut, moins de deux ans après avoir donné sa démission, non le

2 décembre (comme on l'a imprimé par erreur dans la *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition), mais le 4 décembre 1564. Par son testament, il fonda, entre autres, en faveur des chapelains, ses confrères, deux distributions annuelles d'argent et de pain, aux jours commémoratifs de sa mort et de celle de sa femme. En outre, il leur donna le revenu d'une année d'un bénéfice à l'autel paroissial, dont, en devenant prêtre, il avait été pourvu par le chapitre. Un tableau représentant la sainte Vierge, avec les portraits d'Antoine Barbé le Vieux et de sa femme, était resté après leur mort en possession de leur fils Jean. Celui-ci, par son testament du 23 décembre 1573, le légua à sa sœur Jeanne, alors épouse du compositeur Séverin Cornet.

Antoine Barbé, le troisième, petit-fils du maître de chapelle, fut organiste à Saint-Jacques, à Anvers, de 1595 à 1626. Il paraît certain, dit M. Fétis (op. cit.), que cet artiste est l'auteur du livre intitulé : *Exemplaire des douze tons de la musique et de leur nature*. Anvers, 1599; in-4^o. Ses armes sont gravées sur un pilier de cuivre donné par lui et placé, en 1627, à la chapelle de Saint-Antoine, en l'église de Saint-Jacques, avec la devise : *Spes altera vitæ*.

Chev. L. de Burbure.

BARBÉ (*Jean-Baptiste*), graveur en taille-douce et à l'eau-forte. La date de la naissance de cet artiste, dont le nom est quelquefois écrit Berbé, est rapportée par les uns à l'année 1572, par d'autres à 1585 ou à 1590. Elle doit être fixée, d'après nos découvertes, à l'année 1578 : Jean Barbé fut baptisé, le 28 juillet de cette année, à la cathédrale d'Anvers. Il était fils d'Antoine Barbé, deuxième du nom, musicien-compositeur, et de Jeanne Ceels. Né dans une famille où le goût des arts était héréditaire, il sentit de bonne heure se développer son penchant pour le dessin et la gravure, et ce penchant devint d'autant plus vif qu'on y mit d'abord obstacle. Ce n'est qu'en 1595 que Barbé obtint la permission d'entrer comme élève dans l'atelier du graveur Philippe Galle, qui était alors dans la maturité de son

talent. L'élève s'attacha tellement à son maître, qu'il resta, sous sa direction durant quinze années, et qu'il ne se fit admettre à la maîtrise de la corporation de Saint-Luc qu'en 1610, sous le décanat de Théodore Galle, fils du précédent. La même détermination fut prise alors par ses amis, les graveurs Michel Snyders, Corneille Galle, Hans Collaert le jeune et Raphaël Sadeleer le jeune. C'est vers ce temps aussi, qu'on peut, avec vraisemblance, fixer le voyage que Barbé fit en Italie. Arrivé à l'âge de quarante-deux ans, il épousa, à Anvers, le 30 mars 1620, Christine Wiericx, fille ou nièce d'Antoine Wiericx, le jeune, et de Catherine Vanden Driessche. Plusieurs enfants naquirent de cette union, notamment en 1623, 1625, 1627 et 1631. Barbé fut investi, en 1627, par le magistrat, des fonctions honorées de doyen de la gilde de Saint-Luc. On conserve aux archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers les comptes de sa gestion, écrits par lui-même. Jean-Baptiste Barbé mourut à l'âge de près de 70 ans ; son enterrement eut lieu à l'église de Notre-Dame à Anvers, le 12 février 1649.

La manière de graver de Barbé participe beaucoup de celle des Wiericx et des Galle ; elle leur est cependant inférieure sous le rapport de la délicatesse et de la pureté du dessin. Barbé s'est surtout exercé à graver, en de petites dimensions, d'après ses propres dessins et d'après ceux de Martin de Vos, des sujets tirés de l'Ancien et du Nouveau-Testament. La vie des saints et particulièrement de ceux ayant appartenu à la compagnie de Jésus, l'a souvent inspiré. On ne connaît de lui qu'un petit nombre de portraits et de sujets profanes. S'il faut en croire la biographie anonyme jointe au portrait de Barbé, gravé par S. de Bolswert, d'après Van Dyck, et contenue dans l'ouvrage intitulé : *Iconographie ou vies des hommes illustres du xvn^e siècle* (Amsterdam, 1759, t. II), notre graveur aurait fait ou publié un livre de dessins d'architecture représentant des autels et de cheminées. Nous pensons que l'anonyme a confondu Jean Barbé avec un autre graveur nommé Antoine Barbey, dont on connaît, entre

autres, la publication commencée à Rome en 1697 et intitulée : *Studio d'architettura civile sopra gli ornamenti di porte, fenestre, tratti da alcune fabbriche insigni di Roma*. Nous inclinons, du reste, à regarder Antoine Barbey comme un descendant du graveur anversois, qui continua ses relations avec l'Italie après son retour à Anvers, ainsi que l'attestent les noms des parrains choisis pour deux de ses enfants : *Signor Octavio Bartotti, de Gènes*, représenté par sieur Balthasar Bolgaro et *Signor Ferdinand de Villiena*. Charles Le Blanc, dans son *Manuel de l'amateur d'estampes*, vol. I, pp. 145 et 146, donne une nomenclature assez étendue des œuvres de Jean Barbé. Elle comprend trente-huit sujets de saints et de saintes ; quarante-six sujets de sainteté et cinq portraits. Chev. L. de Burbure.

BARBIER (Nicolas-François), graveur et ciseleur, naquit à Namur, le 8 septembre 1768, et y mourut le 10 juin 1826. Jeune encore, il se rendit à Anvers, y résida pendant plusieurs années, reçut les leçons de Verberc et fréquenta l'Académie où il remporta un premier prix. De retour dans sa ville natale, il ne tarda pas à s'y faire connaître par différentes productions, notamment par des figurines et des médaillons en terre cuite, pleins de grâce et de finesse. Ce qui caractérise cependant le mieux le talent de cet artiste, aussi bon dessinateur que sculpteur habile, c'est le genre et les difficultés du travail auquel il se livrait avec prédilection : nous voulons parler de ses pièces sur métal sculptées, au repoussé, qui sont de véritables chefs-d'œuvre d'art et de patience. Il savait, à l'aide du marteau et de poinçons de formes variées, faire ressortir d'une plaque métallique une admirable tête à l'antique, ou une figure entière. En 1816, Barbier fut nommé architecte de la ville de Namur, mais il résigna bientôt ces fonctions, afin de pouvoir se livrer tout entier à son art. L'exposition publique des produits de l'industrie nationale qui s'ouvrit à Harlem, en 1825, lui fournit l'occasion d'étendre sa réputation. Il y envoya différentes pièces remarquables, ciselées sur platine, une collection de mé-

dailles d'après l'antique, un lion rugissant, une prêtresse de Vesta; un vieillard en méditation et une étude de Christ. Dans son rapport officiel, la commission supérieure de l'exposition fit un éloge très-flatteur de ces œuvres, qui valurent à leur auteur la médaille d'argent et dont la plupart furent acquises par le roi. Aussi estimable par la douceur du caractère et les qualités du cœur que distingué par ses talents, Barbier fut vivement regretté de ses parents et de ses concitoyens, qui conservent avec soin quelques-uns de ses ouvrages au repoussé et de nombreuses figurines ou médaillons en terre cuite.

Jules Borgnet.

BARBIER (*Adrien-Nicolas-Joseph*, baron **DE**), homme d'État et diplomate, naquit à Bruxelles, le 10 juillet 1758 et mourut à Vienne, le 12 octobre 1840.

Il était fils de Laurent-François et d'Anne-Rose-Josèphe van Robbroeck. Jeune encore, il entra dans l'administration et fut nommé auditeur de la chambre des comptes à Bruxelles, le 26 avril 1787, emploi dont il reçut la confirmation le 14 juillet 1791, lors de la réorganisation de ce corps. Le 28 novembre 1791, il y obtint le grade de conseiller et maître aux honneurs. Ses capacités le firent bientôt passer au Conseil des domaines et finances, où il parvint aux fonctions de conseiller et commis, ensuite de lettres patentes expédiées de Vienne, le 17 juillet 1794. A peine eut-il reçu sa nomination qu'il fut obligé de suivre, dans son émigration, à Ruremonde, à Dusseldorf, à Aix-la-Chapelle et à Dillenburg, le gouvernement des Pays-Bas autrichiens, qui se retirait devant les armées victorieuses de la France. Pendant cette émigration, il fit preuve d'un dévouement sans bornes envers son souverain, et contribua, avec les autres fonctionnaires et employés émigrés, à sauver les papiers et les deniers de l'État. Il composa, avec le conseiller Du Chesne, un comité ou, comme on l'appelait à cette époque, une junte impériale, qui fut consultée particulièrement en tout ce qui concernait les affaires financières des provinces.

Malgré la suppression, qui eut lieu le

1^{er} janvier 1795, des comités des finances, de la chambre des comptes, du commissariat civil, ainsi que de la secrétairerie d'État et de guerre, établis en Allemagne pour le gouvernement des Pays-Bas autrichiens, de Barbier conserva ses fonctions. C'était, en effet, lui qui possédait les connaissances les plus complètes au sujet des affaires financières de la Belgique, connaissances dont le gouvernement autrichien avait besoin à chaque instant et qu'il mit à profit pendant les négociations de la paix avec la France. En 1809 et 1810, il assista, à Ofen, aux conférences entre le prince de Liechtenstein et le comte de Champagne, plénipotentiaire du gouvernement français, et devint conseiller intime effectif et vice-président de la Chambre des finances de l'empereur. Le congrès de Vienne lui donna encore, en 1815, l'occasion de déployer ses talents : il reçut la mission de faire valoir, à la charge de la France, auprès de la conférence, les réclamations du gouvernement autrichien, ainsi que celles des alliés, et de réaliser les contributions que les vaincus furent contraints de payer par suite des désastres de Waterloo. La présidence de la commission lui fut même conférée. En 1822, il résida à Paris, et, en 1828, il fut envoyé à Bruxelles dans le but de régler, avec le royaume des Pays-Bas, les réclamations pécuniaires que l'Autriche faisait valoir à sa charge. Dans cette mission, il réussit merveilleusement à servir les intérêts de l'Autriche aux dépens de ceux de son pays natal. Le gouvernement néerlandais commit l'imprudence de confier ces négociations à un homme entièrement étranger à la situation financière ancienne de la Belgique, au conseiller d'État Piepers, tandis que de Barbier y était, au contraire, très-rompu, spécialement en ce qui concerne les opérations pécuniaires des États des provinces. Enfin il signa, le 5 mars 1828, la convention si onéreuse pour les Pays-Bas, au sujet de la dette austro-belge. Après d'autres absences, de Barbier revint dans sa patrie adoptive, et y fut nommé gouverneur de la Banque nationale.

Les services qu'il rendit à l'Autriche

furent pour lui une source d'honneurs. L'empereur lui conféra le titre de baron ; il fut, en outre, nommé commandeur de l'ordre royal de Saint-Étienne de Hongrie, grand-croix de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, de l'Aigle rouge de Prusse, de Daneborg de Danemark, de la Couronne de Bavière, du Mérite et de la Fidélité de Saxe, et de l'ordre militaire et religieux des Saints-Maurice et Lazare de Sardaigne, commandeur de l'ordre du Lion néerlandais, des ordres de Saint-Joseph de Toscane et Constantin, de Saint-Georges de Parme, chevalier de l'Épéron d'or, grand-croix de l'ordre impérial et royal de Léopold.

Il mourut à Vienne, et laissa de son épouse, Thérèse Delplanq, quatre filles.

Ch. Piot.

Registre de l'état civil de l'église de la Chapelle, à l'hôtel de ville de Bruxelles. — Registre n° 376 de la Chambre des comptes, folios 70, 72, 86. — Chancellerie des Pays-Bas, registre 168, fol. 507. — Schoell, *Histoire des traités de Paix*, t. XI, p. 599. — Créineau-Joly, *Histoire des traités de 1815*, p. 525. — Wurzbach, *Biographisch Lexicon*, t. I, verbo BARBIER. — Gachard, *La Dette austro-belge*, PASINOMIE BELGE, 2^e série, t. IX, p. 159.

BARBIERS (*Gilles ou Egide*), évêque de Sarepte, professeur de théologie, né à Bruges, mort le 27 mars 1514. Ce personnage est plus connu chez les biographes sous le nom latinisé de Barbitonisoris. Il fit profession dans l'ordre des récollets et fut envoyé à Paris, pour y suivre les cours de théologie et y prendre ses grades. Il fut proclamé docteur et bientôt après promu à une chaire de théologie à l'Université de Paris. L'évêché de Tournai, s'étendant sur une grande partie de la Flandre, était si vaste et si peuplé que l'évêque ne pouvait suffire à lui seul aux besoins de ses ouailles. Il s'adjoignit presque toujours un suffragant, qui résidait à Bruges. Ferry de Cluny, étant monté sur le siège de cet évêché considérable, jeta les yeux sur le professeur récollet, qui enseignait avec tant de succès dans la capitale de la France ; il le demanda pour coadjuteur au pape. Cette demande fut agréée et le père Egide fut sacré, sous le titre d'évêque *in partibus* de Sarepte, en 1476.

Il administra avec sagesse et prudence l'archidiaconé de Bruges et présida, en

1481, le synode, tenu dans cette ville durant l'absence de Monseigneur de Cluny, qui se trouvait alors à Rome, où il devint cardinal.

Avancé en âge et usé par les infirmités qui le minaient, l'évêque de Sarepte donna sa démission de coadjuteur, en 1507. Il se retira, pour se préparer à la mort, chez les récollets, à Bruges, où il décéda.

F. Vande Putte.

BARBIEUX (*Antoine*), écrivain ascétique, naquit à Lille, au commencement du XVII^e siècle et y décéda le 6 janvier 1678. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et nous a laissé, sous l'anonyme, les ouvrages suivants : 1^o *Antidote du rosaire contre la peste*. Lille, 1646 ; 1 vol. in-12. — 2^o *La Règle des frères et des sœurs de la Pénitence, ou tiers-ordre de Saint-Dominique*. Lille 1656 ; 1 vol. in-24. Cet opuscule est suivi d'un calendrier peu exact des saints et personnages vénérables de l'ordre de Saint-Dominique. — 3^o *De la Dévotion au très-saint cœur du Fils de Dieu et de sa très-sainte Mère*. Lille, 1661 ; 1 vol. in-4^o.

Eugène Coemans.

Paquot, *Mémoires*, t. VI, p. 401. — Quéatif, *Script. ordin. Prædicat.*, t. II, p. 675.

BARBIREAU (*Jacques*), compositeur de musique au XV^e siècle, décédé le 8 août 1491. Ce maître, dont le nom a été tour à tour écrit *Barbariau*, *Barbyrianus*, *Barbiryant*, *Barbingant*, *Harbinquant*, et en latin, *Barbareola*, vécut à Anvers depuis 1448 jusqu'en 1491. Dans les livres de comptes du corps des chanteurs-chapelains de la collégiale de Notre-Dame, il est déjà désigné comme maître de chant ou directeur des chœurs de cette église en 1448.

Originaire du Hainaut, né peut-être à Mons, où existait, au XV^e siècle, une famille du même nom, Barbireau appartient à cette nombreuse pléiade de musiciens wallons qui, durant quatre siècles ont été les soutiens des jubés des églises des Pays-Bas. « Barbireau, dit M. F. Fé-
« tis (*Biographie universelle des musiciens*,
« 2^e édition, BARBIREAU), est un des
« artistes belges les plus intéressants du
« XV^e siècle ; car il fut le maître de beau-
« coup de musiciens célèbres qui vécurent

« dans ce siècle ou au commencement du
 « seizième. » Parmi ceux qui se sont trou-
 vés sous sa direction, à Anvers, nous
 comptons Jean *Okegem*, Jacques Gode-
 brye, dit *Jacotin*, Jean Kic, dit *Pulloys*,
 Égide *Carlier*, Antoine Vanden Wyn-
 gaerde, dit *Vinea*, Henri *Bredeniers*, Phi-
 lippe *de Passagio*. » Tinctoris, contempo-
 rain de Barbireau, ajoute M. Fétis, le
 « cite en plusieurs endroits de ses ouvra-
 « ges, comme une des plus grandes auto-
 « rités dans la musique de son temps, no-
 « tamment dans le troisième chapitre du
 « *Traité de l'imperfection des notes*, où il
 « donne un fragment de la chanson fran-
 « caise de ce compositeur qui commence
 « par ces mots : *L'home* (l'homme) *banny de*
 « *sa plaisance*. » La bibliothèque impériale
 de Vienne possède de ce musicien, dans un
 manuscrit sur vélin du xvi^e siècle : 1^o La
 messe à cinq voix, intitulée : *Virgo parens*
Christi. — 2^o Une messe à quatre voix qui
 a pour titre *Faulx perverse*. — 3^o Et, enfin,
 le *Kyrie* d'une messe *paschale*, à quatre
 voix. Un autre manuscrit de la même bi-
 bliothèque contient le *Kyrie* et le *Christe*
 d'une messe (*sine nomine*) de Barbireau.
 Kiesewetter avait mis en partition la
 chanson à trois voix de ce musicien,
L'home banny de sa plaisance, et le *Kyrie*
 à cinq voix de la messe *Virgo parens*
Christi. Ces deux morceaux sont passés à
 la Bibliothèque impériale après la mort
 de ce savant, ainsi que toute sa collection
 d'ancienne musique. Enfin, un précieux
 manuscrit de la Bibliothèque de Dijon,
 coté 295, renferme plusieurs chansons
 notées, à trois et à quatre voix de Barbi-
 reau (sous le nom de *Harbiquant*), et de
 plusieurs autres musiciens célèbres du
 xvi^e siècle.

Sous la direction magistrale de Barbi-
 reau, l'exécution des offices en musique
 prit, à Notre-Dame à Anvers, un grand
 développement : le corps des chapelains
 et vicaires-musiciens, composé, en 1448,
 de trente-huit personnes seulement, tant
 laïques que prêtres, avait atteint, en 1490,
 le nombre de soixante-neuf exécutants,
 divisés en deux groupes égaux, celui de
 la droite et celui de la gauche du grand
 chœur. En outre, douze choraux, élevés
 et instruits aux frais du chapitre et un

bon nombre de chanoines (parmi lesquels
 de très-experts dans l'art du chant et plu-
 sieurs qui avaient même fait partie de la
 chapelle papale à Rome), coopéraient ac-
 tivement à la solennisation des cérémo-
 nies du culte. Ce fut pour une réunion de
 chanteurs aussi éminente que Barbireau
 composa ses principales œuvres dont,
 malheureusement, bien peu sont parve-
 nues jusqu'à nous, n'ayant pas été vulga-
 risées par l'impression typographique.

Entouré d'une grande considération
 pour son caractère et ses talents, et ho-
 noré de l'affection d'un savant tel que
 Rodolphe Agricola, avec lequel il a en-
 tretenue une correspondance littéraire, Bar-
 bireau, quoique parvenu à un âge avancé,
 conserva ses importantes fonctions de
 maître de chapelle jusqu'à sa mort. Il
 laissa la majeure partie de ses biens à Ja-
 queline Barbireau, sa fille, qui vivait en-
 core, à Anvers, en 1512, et du surplus
 de sa fortune, il fit diverses fondations
 pieuses.

Jacques Barbireau eut pour successeur
 un autre compositeur célèbre, Jacques
 Obrecht, dont les compositions venues
 jusqu'à nous attestent le talent le plus
 éminent.

Chev. L. de Burbure.

BARBITONORIS (*Agidius*), évê-
 que, né à Bruges, au xvii^e siècle. Voir
 BARBIER (Gilles).

BARCHON (*Guillaume DE PREZ*, dit
DE), homme de guerre du xvi^e siècle,
 né, vers 1535, au pays d'Outre-Meuse et
 mort en Hollande, au mois d'août 1596.
 Il était seigneur de Barchon, dans le ban
 de Cheratte, et de *Noumany* et avait servi
 comme gentilhomme de l'artillerie espa-
 gnole sous Nicolas de Hammes avec qui
 il conspira. Les rigueurs de l'inquisition
 n'étant pas encore à l'ordre du jour, il eut
 le loisir de régler ses affaires avant de pas-
 ser à l'étranger. Sa femme, Catherine Eli-
 sabeth de Velroux, l'accompagna. Il se
 fixa, au mois de mai 1567, à Cologne,
 où il s'occupa aussitôt à lever des gens de
 cavalerie et à pied pour l'armée des sei-
 gneurs confédérés. Son ancien chef, Ni-
 colas de Hammes, ayant été tué dans
 une mutinerie de ces soldats nouvelle-
 ment enrôlés, le prince d'Orange le
 nomma, en son lieu et place, capitaine

général de l'artillerie. Ce fut en cette qualité qu'il prit part à la campagne de 1568, où l'on vit l'armée des bannis traverser toute la Belgique sans y gagner une ville et sans y livrer une bataille. Elle se dispersa à son entrée en France. La plupart des gentilshommes confédérés — et Barchon fut du nombre — s'en allèrent guerroyer dans les rangs des huguenots. Après la bataille de Moncontour, il se rendit à la Rochelle avec le comte Louis de Nassau. Ce fut là qu'il reçut, en août 1571, sa nomination de gouverneur et lieutenant général de la principauté d'Orange. Il s'y rendit en toute hâte; l'anarchie était au comble dans ce malheureux pays; mais sa fermeté et sa présence d'esprit y triomphèrent de tous les obstacles. Il n'y eut que le voisinage du comtat d'Avignon qui demeurât pour lui une menace, une source d'ennuis et de contestations. La dispute avec le cardinal d'Armagnac, qui en avait le gouvernement, est curieuse à plus d'un titre. Ce prélat lui ayant demandé de repousser de la principauté tout étranger qui y aurait cherché un refuge, il s'en excusa en disant que le seul fait de la religion ne constituait point un crime à ses yeux. Quelque temps après, il fit instruire l'affaire des massacres d'Orange, et réclama du cardinal l'autorisation de faire arrêter dans le comtat Venaissin quelques-uns des principaux brigands et saccageurs. « Puisque vous ne réputez point crime le fait de religion, lui fut-il répondu, vous ne sauriez trouver mauvais que, de mon côté, je n'estime non plus être criminel que ceux d'Orange ont exécuté pour y avancer la religion catholique. » On voulut, après cela, à deux reprises, déposséder Barchon et renouveler à Orange des scènes de barbarie, mais il fit si bonne garde qu'il échappa à ce danger. La nouvelle de la Saint-Barthélemy l'obligea à redoubler de vigilance. Charles IX lui écrivit, en effet, sous la date du 22 septembre 1572, pour le reprendre d'avoir fait des courses sur les terres du saint-siège, c'est-à-dire le comtat Venaissin, et le menacer des effets de sa colère dans le cas où il ne chasserait

point aussitôt ceux de ses sujets qui s'étaient retirés auprès de lui. Comme il tint pour son devoir de résister, on revint à la charge en lui demandant davantage : ce fut d'interdire les prêches et de renvoyer les ministres de la religion réformée. Barchon opposa à ces nouvelles exigences la volonté expresse du prince d'Orange et de Nassau, son seigneur et maître. Par malheur, s'il savait tenir tête aux rois, il se laissait trop facilement duper par ses amis. Un gentilhomme dauphinois, Glandaize, qui était son hôte, s'empara par surprise de la ville d'Orange et le retint prisonnier. Trois mois plus tard, en mars 1574, Barchon parvint à reconquérir son commandement.

L'avènement de Henri III lui donna quelque répit. Il s'employa à faire revivre le commerce et l'industrie. On ne lui en sut pas le moindre gré. Le parlement d'Orange lui faisait une guerre sourde et le parti huguenot s'agitait de nouveau. Arraché de son hôtel, la nuit, en 1579, et conduit comme un malfaiteur jusqu'aux portes de Nyon, il vit échouer toutes les tentatives qu'il fit, dans la suite, pour reprendre son autorité. Il revint alors dans les Pays-Bas, et justifia si bien sa conduite que le prince d'Orange traita son successeur en rebelle. La charge de vice-maréchal de camp lui fut confiée en 1585. Sa dernière campagne jette une ombre sur sa vie. Le prince Maurice de Nassau le chargea, au mois d'avril 1596, d'opérer, dans les provinces belges, une diversion à la façon de Martin van Rossem. Barchon s'en vint, à la tête d'une nombreuse cavalerie, ravager le Brabant et le pays wallon. Il rançonna plusieurs villes et brûla ou saccagea de fond en comble vingt-deux villages. A Fleurus, il avait vu, au milieu des flammes qui dévoraient l'église, une femme se précipiter du haut du clocher avec son enfant dans ses bras. Ce triste souvenir ne le quitta plus, et, à ses derniers moments, on l'entendit crier : « Elle ne veut point me pardonner; elle m'attend devant le tribunal de Dieu. »

Nous ignorons si Antoine de Prez, qui

servit dans ce temps-là contre l'Espagne, appartient à la même famille.

C. Rahlenbeek.

Archives prov. de Liège : Grand greffe des échevins. — Id. MSS. généalogiques de Lefort. — Backhuysen Vanden Brink, Andries Bourlette, dans le *Gids* de 1844, v. VIII. — La Pise, *Tableau de la principauté d'Orange*. La Haye, 1638. — *Histoire des martyrs*. Genève, 1597. — Groen van Prinsterer, *Archives ou correspondance de la maison d'Orange-Nassau*, t. III. — P. Bor, *Nederlandsche Geschiedenis*, t. IV.

BARD (Pierre), religieux de l'ordre des Célestins, né à Tournai vers l'année 1444, mort en 1525. Il fut, à Louvain, le condisciple d'Adrien VI et demeura avec lui sous le même toit. Entré plus tard, à Paris, dans l'ordre des Célestins, il y prononça ses vœux dans le courant de l'année 1489. Il se consacra spécialement au ministère de la prédication et de la direction des âmes. Par sa charité et sa douceur, il parvint, en peu de temps, à se concilier l'affection générale. Le roi de France Louis XII l'estimait tout particulièrement, et le choisit pour guide de sa conscience. Doué d'une humilité profonde, Bard préféra toujours la retraite et la solitude de la vie religieuse aux dignités ecclésiastiques dont plus d'une fois on voulut l'honorer. Il refusa un siège épiscopal que lui offrit le roi Louis XII, et lorsque Adrien VI, monté sur le trône pontifical, eut l'idée de lui conférer une charge à la cour de Rome, il supplia avec instance son ancien ami et condisciple de ne pas donner suite à ce projet. Bard mourut à Paris en 1525, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Au moment de sa mort, il était vicaire général de l'ordre des Célestins et prieur du couvent de Paris.

Avant la révolution française de la fin du siècle dernier, on conservait au prieuré des Célestins, à Paris, deux ouvrages manuscrits de Bard : 1^o *Regulae S. Benedicti expositio*; 2 vol. in-fol. — 2^o *Collationum seu concionum sacrarum volumina quinque*. On trouve la table du contenu de cette collection dans l'ouvrage d'Antoine Becquet intitulé : *Gallicæ Coelestinorum congregationis monasteriorum fundationes, virorum illustrium elogia*, etc. Parisiis, 1719, p. 137.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 953. — Becquet, ouv. cité, p. 153.

BAREND VAN BRUSSEL, peintre, né à Bruxelles, vivait au XVII^e siècle. Voir ORLEY (Bernard VAN).

BARGAS (A.-F.), graveur et dessinateur flamand, né à Bruxelles vers 1690 : c'est du moins ce que disent Huber et Rost. Immerzeel, sans indiquer la ville où cet artiste est né, n'hésite pas à lui donner la Flandre pour patrie. D'autres écrivains en ont fait un Français né à Toulouse vers 1659. Cette assertion offre beaucoup moins de probabilité que la première. L'on pourrait admettre, seulement, à cause du nom gascon de Bargas, que ce peintre était d'origine méridionale. Nous ferons observer, cependant, que la date de naissance, 1690, est bien difficile à admettre pour un artiste qui a gravé, d'après Pierre Bout, né en 1658. A cette époque, les graveurs étant le plus souvent contemporains de leurs modèles, la version, qui indique l'année 1659 comme celle de la naissance, nous satisferait mieux. On ne sait rien sur la vie de Bargas. On connaît de lui quatre paysages gravés d'après Bout : *La Foire à la porte d'une ville*; *La Foire de village*; *Entrée des Fiancés à l'église*; *La noce de village*. Ces estampes sont tantôt signées du nom de Bargas, et tantôt elles ne portent point de signature. En outre, il existe une suite de six paysages gravés par l'artiste d'après ses propres compositions. On ignore l'époque de sa mort.

Ad. Siret.

BARLEUS (Gaspard), poète, médecin, vivant au XVII^e siècle. Voir BAERLE (Gaspard VAN).

BARLEUS (Melchior), poète, né à Anvers, vivait au XVII^e siècle. Voir BAERLE (Melchior VAN).

* **BARLANDUS** (Adrien), professeur d'éloquence à l'Université de Louvain, né à Baarland, près de Goes en Zélande, le 28 septembre 1487, mort à Louvain vers la fin de l'année 1539. A l'âge de onze ans, son père l'envoya à Gand pour y faire ses premières études sous la direction de Pierre Scotus, littérateur et professeur distingué. Barlandus ne demeura à Gand que quatre années. Il vint ensuite à Louvain, où il suivit, pendant quatre ans, les leçons de la faculté des

arts, et fut promu, à l'âge de vingt ans, au grade de maître ès-arts. Dès qu'il eut terminé son cours de philosophie, il résolut de s'adonner exclusivement aux belles-lettres, pour lesquelles il avait manifesté, depuis son enfance, un goût tout particulier. Cependant ce retour aux études qu'il avait tant aimées autrefois ne se fit pas sans difficulté. « Dans ces premiers moments, » dit-il, dans une de ses lettres, « lorsque je m'étais remis à feuilleter et à lire avec plus de soin les auteurs anciens qui avaient fait les délices de mon enfance, j'éprouvai combien de choses j'avais oubliées pendant les quatre années que j'avais employées à des raisonnements puérils » (c'est ainsi qu'il appelle l'étude de la philosophie). « Impossible de dire tous les efforts, toutes les veilles, toutes les sueurs qui m'ont été nécessaires, et le détriment même causé à ma santé, pour regagner ce que j'avais perdu. » *Epist. ad J. Borsalum.* Bientôt Barlandus, cédant aux instances de ses amis et aux conseils d'hommes sages, se mit à enseigner les belles-lettres. Pendant plus de neuf ans, les leçons privées du jeune professeur furent suivies par un grand nombre d'auditeurs, dont plusieurs reconnurent en avoir tiré le plus grand profit. A l'ouverture du collège des Trois-Langues, en 1518, Barlandus fut choisi pour occuper la chaire de langue latine. Il donna sa première leçon le 1^{er} septembre de cette année, au couvent des Augustins, les bâtiments du nouveau collège n'étant pas encore achevés. Après un an et trois mois, il abandonna cette nouvelle position, et se rendit en Angleterre, en qualité de précepteur du jeune Antoine, seigneur de Grimbergen. Puis il revint en Belgique et alla se fixer à Afflighem, pour diriger les études de Charles de Croy, administrateur de l'abbaye, qu'il avait déjà compté au nombre de ses élèves, à Louvain. Plus tard, Barlandus fut rappelé dans cette dernière ville et chargé du cours d'éloquence qui se donnait, le mardi et le jeudi, à l'école publique de la faculté des arts. Il succéda comme *rhetor publicus* à Jean Paludanus, mort au mois de février 1525 et occupa, au dire de Va-

lère André (*Fasti acad.*, p. 247), cette position jusqu'au 22 décembre 1539, époque à laquelle il mourut.

Barlandus prit une grande part au mouvement littéraire qui eut lieu en Belgique, au commencement du xvi^e siècle; il fut un des promoteurs du retour à l'étude des auteurs classiques anciens de Rome et d'Athènes, qu'il appelait les pères de toute connaissance : *omnis doctrinæ parentes.* (*Epist. ad J. Borsalum.*) Dans ses leçons et dans ses écrits, tous ses efforts tendaient à inspirer à ses élèves et à ses lecteurs le goût pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les ouvrages de Barlandus se distinguent par une érudition étendue et variée, et une latinité très-correcte. Ils peuvent se diviser en deux classes : les uns se rapportent aux belles-lettres, les autres aux études historiques. En voici la liste :

A. OUVRAGES LITTÉRAIRES.

1^o *Dialogi LXIII ad profligandam e scholis barbariem.* Ce travail eut plusieurs éditions. — 2^o *Epistola de ratione studii ad Guilelmum Zagarum.* — 3^o *Institutio hominis christiani aphorismis digesta.* — 4^o *Institutio compendiosa artis oratoriae et amplificandi ex topicis ratio.* — 5^o *Jocorum veterum ac recentiorum libri III.* — 6^o *Scholia in selectas Plinii secundi epistolas.* — 7^o *Scholia in Menandri carmina sive dicta.* — 8^o *Argumenta et commentarius in Publii Terentii comœdias, in quibus et artificium ostenditur oratorium et multi difficiles poetæ nodi explicantur, quos interpretes alii reliquerunt.* — 9^o *Enarrationes in IV libros priores Aeneidos Virgilianæ.* — 10^o *In primam Ciceronis Catilinariam et Philippicam nonam.* — 11^o *Versuum ex Bucolicis Virgilio proverbialium Collectanea.* — 12^o *De Laudibus amœnissimi Lovanii.* — 13^o *Prologus in Plauti Aululariam.* — 14^o *De literatis urbis Romæ principibus opusculum.* — 15^o *In omnes Erasmi adagiorum Chiliadas epitome.* — On trouve la nomenclature des différentes éditions qu'ont eues ces ouvrages et leur description dans le *Mémoire sur le collège des Trois-Langues, à Louvain*, de M. FÉLIX NÈVE, pp. 401 et suiv. Nous ferons cependant observer qu'au no 9, il faut lire *in IV libros* et non pas

in VI libros, comme le donne le savant auteur du mémoire cité. — 16^o Barlandus traduisit aussi quelques fables d'Ésope, qui furent imprimées, avec d'autres fables, à Strasbourg, 1515; vol. in-4^o.

B. OUVRAGES HISTORIQUES.

17^o *Rerum gestarum a Brabantia Ducibus Historia, nunc primum latine conscripta per Adrianum Barlandum usque in annum vigesimum sextum supra M. D. restitutæ salutis. Imperante Carolo Quinto principe invictissimo. Catalogus insignium oppidorum Germaniæ inferioris. Emendationes, quibus incuriæ Typographorum occurritur.* On lit à la dernière page : *Hadrianus Tilianus et Johannes Hoochstratanus Antverpiæ excudebant, Nostræ salutatis anno M.D.XXVI.* Cette première édition, formant un vol. in-12, de 193 pages non chiffrées, est d'une rareté excessive. On a imprimé plusieurs fois l'*Histoire de Barlandus*, entre autres, avec des additions et de belles gravures, sous le titre de *Ducum Brabantie chronica*, à l'imprimerie plantinienne, en 1600; 1 vol. in-fol. Il existe aussi des traductions de l'ouvrage de Barlandus. En 1553 parut à Anvers, chez Jean Wynrycx : *Die Chronycke van Brabant int cortie ... duer de wel geleerden Adrianus Barlandus, en nu eerst int duytsche overgheset*; 1 vol in-8^o; et, en 1603, Jean-Baptiste Vrients publia, dans la même ville, les *Chroniques des Ducs de Brabant composées par Adrian Barlande, rhétoricien de Louvain et nouvellement enrichies de leurs figures et pourtraits*; 1 vol. in-fol. de XVIII-198 pages. — 18^o *Hadriani Barlandi rhetoris inclytæ Academiæ Lovanien. Libri tres, de Rebus gestis Ducum Brabantie. Eiusdem de Ducibus Venetis liber unus.* Lovanii, ex officina Rutgeri Rescii. Cal. Maij, an. M.D.XXXII, sumptibus eiusdem, ac Bartholomæi Gravij; vol. in-12 non chiffré, portant les signatures A-X 5. La première partie de cet ouvrage ne doit pas être confondue avec l'*Histoire ou Chronique* mentionnée au numéro précédent. — 19^o *Hadriani Barlandi Hollandiæ comitum historia et icones : cum selectis scholiis ad Lectoris lucem. Eiusdem Barlandi Caroli Burgundiæ ducis vita. Item Ultrajectensium episcopo-*

rum catalogus et res gestæ. Lugduni-Batavorum, ex off. Christophori Plantini, CIO. IO. LXXXIV; vol. in-fol. de VIII-127-31 pages. Réimprimé l'année suivante, à Francfort; vol. in-8^o de XVI-393-109 pages. — 20^o *Historiarum liber, quo res maxime memorabiles continentur quæ a Christo nato usque ad annum 32 supra MD contigerunt.* Imprimé dans les *Historica* de Barlandus. Coloniae, 1603. — 21^o *Dissertatio de bono principe contra Nicolaum Machiavellum.* Amstelodami, 1633; in-fol.

Les écrits historiques et quelques autres ouvrages de Barlandus ont été réunis en un volume in-12, et imprimés à Cologne, en 1603; il porte le titre de : *Historica Hadriani Barlandi, rhetoris Lovaniensis, nunc primum collecta, simulque edita*; vol. de XIII-434 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Fasti academici*, MSS. n^{os} 47567-47568 de la Bibliothèque royale, t. I, p. 480.

* **BARLANDUS** (*Hubert*), frère du précédent, médecin, né à Baarland (Zélande), vers l'année 1580, mort au milieu du XVII^e siècle. Il fit ses études à l'Université de Louvain, et séjourna plus tard, pendant quelque temps, à Bâle, où il se lia d'amitié avec Érasme. Lorsqu'il eut quitté cette dernière ville pour venir à Namur pratiquer la médecine, il continua à avoir des rapports avec son ancien ami, qui professait pour lui la plus grande estime. Témoin la lettre que le savant humaniste adressa à Barlandus, au mois de juin 1529, et qui se trouve reproduite dans les œuvres d'Érasme (1). Il résulte de cette lettre que le médecin Barlandus s'occupait sérieusement et avec succès de l'étude des belles-lettres, et même des études sacrées. En effet, Érasme l'entretient très-longuement des critiques que Jacques Stunica avait faites à l'occasion de ses travaux sur le Nouveau-Testament.

Pendant le long séjour qu'il fit en Belgique, Barlandus rendit, par ses travaux littéraires, des services signalés à la science médicale. Il seconda aussi de toutes ses forces le mouvement de retour

(1) Édit. de Leyde, 1705, t. III, 2^e part., coll. 1194-1202.

vers l'étude de la littérature classique de Rome et d'Athènes, dont son frère Adrien était un des plus zélés promoteurs à l'Université de Louvain.

Barlandus avait une connaissance approfondie de la langue grecque. Il composa une préface pour une des éditions de Dioscoride faites à Lyon, et il traduisit en latin un discours de saint Basile, intitulé : *Oratio de agendis Deo gratiis et de Julitta martyre*, et le livre de Galien : *De Medicamentis paratu facilibus*. Il se proposait aussi de donner une traduction de tous les médecins arabes ; mais ce projet ne fut jamais mis à exécution.

On a encore de lui : 1^o *Velitatio medica cum Arnolde Nootsio, medicinæ apud Lovanienses doctore qua docetur non paucos abuti capillo Veneris, xylaloë, xylobalsamo, spodio, hisque similibus, deque Avicennæ in plerisque hallucinatione*. Antverpiæ, Joannes Steelsius, 1532; in-8^o. — 2^o *Epistola medica de aquarum distillatarum facultatibus et de Adriani Elii Barlandi mortis genere*. Antverpiæ, Joannes Steelsius, 1536; in-8^o. — 3^o *Ad Medicinæ apud Lovanienses studiosam juventutem epistola*. Cette lettre a été publiée par Jean Marnard, dans le recueil intitulé : *Epistolæ medicinales*.
E.-H.-J. Reusens.

Molanus, *Hist. Lovan.*, éd. De Ram, t. I, p. 874. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 485. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. I, p. 259.

BARLENUS (Jean), écrivain ecclésiastique, né à Baerle, mort en 1539. Voir BAERLE (Jean DE).

* **BARON** (Philippe-François), dit Bazin ou de Bazin, bourgeois de Spa, que nous croyons d'origine étrangère, médecin consultant des princes-évêques de Liège Joseph-Clément et Jean-Théodore, préfet du Collège des Médecins de Liège, est mort en cette ville, en 1752, après avoir eu une vie assez agitée. Il a publié : *Lettre de M. Fr. Baron, dit Bazin, médecin de Liège, touchant les eaux de Spa et de Chevron*. Liège, 1715; br. in-12. L'auteur attaque la source minérale de Chevron et cherche à prouver qu'elle n'a aucune des vertus des eaux de Spa. Un médecin, que l'on croit être le docteur Coquelet, réfuta cette lettre par une brochure intitulée : *Réponse à la Lettre de*

M. Bazin ou Apologie des eaux de Chevron, par ***. Liège, 1715; in-12.

Ul. Capitaine.

Archives du Collège des Med. de Liège. — De Villenfagne, *Hist. de Spa*, t. II, p. 244.

BARRAL (Guillaume DE), trouvère, vivait au XIII^e siècle. Voir GUILLAUME DE BARRAL.

BARRE (Enguerrand DE) chroniqueur, né à Liège. XIII^e siècle. Voir ENGUERRAND DE BARRE.

BARRE (Pasquier DE LA), magistrat et écrivain, né à Tournai, sur la fin du XV^e ou au commencement du XVI^e siècle, mort en 1568. Après avoir exercé les fonctions de greffier des doyens et sous-doyens des métiers de sa ville natale, fonctions auxquelles il avait été nommé en 1545, la Barre devint, en 1559, procureur du roi au bailliage de Tournai et Tournais. Vers ce temps, les doctrines de Calvin s'introduisirent à Tournai et y firent de nombreux prosélytes. La Barre, sans embrasser ouvertement les opinions nouvelles, montra qu'elles ne lui déplaisaient point, par la tolérance dont il usa envers les novateurs. La duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, voulant empêcher qu'elles ne se propageassent de plus en plus dans une ville aussi importante que Tournai, y envoya, en 1563, le président du conseil d'Artois, le procureur général de Malines et le conseiller au grand conseil Éverard, avec la mission de rechercher et de châtier tous ceux qui avaient contrevenu aux édits sur la religion. Ces commissaires prononcèrent la destitution de la Barre, convaincu « d'avoir » favorisé ceux de l'escolle de la réthorique et plusieurs hérétiques, schandaleux et injurieux rondeaux, refrains » et autres pièces de réthorique, et » même ayd à donner prix aux auteurs d'icelles, au lieu de les avoir » calengé et faict punir conformément » aux placardz. (20 août 1563.) » Cependant, la place de procureur général et fiscal de la ville étant devenue vacante, la Barre ne craignit pas de se mettre sur les rangs pour l'obtenir. Il l'obtint en effet, par la protection de Floris de Montmorency, seigneur de

Montigny, gouverneur et grand bailli de Tournai et Tournais ; mais il ne fut élu qu'à la simple majorité des suffrages des consaux (ainsi étaient appelés les trois collèges des prévôts et jurés, des mayeur et échevins de la ville et des mayeur et échevins de Saint-Brice dont le magistrat se composait), et, parmi ceux qui votèrent contre lui étaient les deux prévôts de la commune ainsi que les conseillers pensionnaires (15 janvier 1566). Lorsqu'il fut installé, les consaux lui déclarèrent qu'ils l'admettaient à l'exercice de la charge de procureur général, à condition « qu'il ferait exécuter les » placards et édits à l'encontre des sectaires et délinquants pour le fait de » la religion sans aucune dissimulation » ou connivence, à peine, s'il était trouvé » en ce négligent et défaillant, d'être » dès maintenant pour lors privé d'ice- » lui état de procureur » (17 janvier). Il promit et jura d'ainsi le faire.

La nomination de la Barre avait été vue de mauvais œil par les catholiques, et surtout par l'évêque, Gilbert d'Onghies, qui la dénonça à la duchesse de Parme. La gouvernante écrivit aux consaux, pour leur en exprimer son mécontentement ; elle ne s'en tint pas là, mais elle voulut qu'ils la révoquassent (9 février 1566). Les consaux s'efforcèrent de se justifier ; la Barre partit lui-même pour Bruxelles, accompagné d'un des pensionnaires de la ville, afin de se laver du soupçon d'hérésie que faisait planer sur lui la sentence de 1563 : il y réussit, et la gouvernante ne s'opposa plus à ce qu'il prît possession de la charge qui lui avait été conférée, grâce à l'appui que, cette fois encore, le seigneur de Montigny lui prêta.

Les circonstances au milieu desquelles la Barre entra dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, étaient difficiles pour les dépositaires de l'autorité et ne tardèrent pas à le devenir encore davantage. La confédération de la noblesse, la requête présentée par les confédérés à la gouvernante, leur assemblée à Saint-Trond, produisirent dans les Pays-Bas une fermentation générale. Malgré les mesures acerbes, les supplices, les ban-

nissements auxquels le gouvernement avait eu recours, le calvinisme n'était pas anéanti à Tournai ; il se ranima et prit tout aussitôt un développement extraordinaire. Ce n'était plus en secret, dans des endroits écartés ou au milieu des bois que les apôtres de la réforme tenaient leurs prêches, mais ils avaient lieu publiquement, à proximité de la ville, et l'on y comptait jusqu'à dix, douze, quinze mille assistants, presque tous armés et prêts à repousser la force par la force ; aussi les magistrats royaux et municipaux auraient-ils bien vainement tenté d'y mettre obstacle. Le 22 août, la nouvelle arriva à Tournai que les images avaient été détruites à Gand et à Anvers ; en un instant le peuple s'émut, des rassemblements se formèrent ; l'un d'eux se disposait à abattre une croix placée près de l'église Saint-Pierre, lorsque Pasquier de la Barre, étant accouru sur les lieux, persuada aux individus qui le composaient de renoncer à leur dessein ; mais, le lendemain, il ne fut plus possible d'empêcher le déchaînement des passions populaires, et toutes les églises, cloîtres, chapelles, abbayes de la ville et des environs furent envahies et saccagées. Dans cette triste journée, la conduite de la Barre ne fut pas exempte de blâme ; on l'accusa plus tard, et ce fut une des causes de sa condamnation, d'avoir lui-même conduit les dévastateurs dans l'église de Saint-Brice. Cependant il préserva les tableaux des armoiries des chevaliers de la Toison d'or qui ornaient le chœur de la cathédrale depuis le chapitre que Charles-Quint y avait célébré en 1531, et s'il ne s'opposa pas à ce que les riches reliquaires qui étaient cachés dans un lieu secret de la trésorerie fussent mis en pièces, il veilla à ce que rien n'en fût pillé ni dérobé. Par ses soins, tous les morceaux en furent renfermés dans des coffres et placés en lieu sûr.

Pendant plusieurs mois, et jusqu'au 2 janvier 1567, les calvinistes furent véritablement les maîtres dans la ville. Ce jour-là, Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, qui, en l'absence du marquis de Berghes, parti pour l'Espagne, était chargé du gouvernement

du Hainaut, fit entrer dans le château une compagnie de gens de pied, bientôt suivie de plusieurs autres. Les consaux, sommés par lui de recevoir garnison dans la ville, n'eurent d'autre parti à prendre que d'obéir. Onze enseignes d'infanterie furent logées chez les bourgeois, et ceux-ci durent livrer toutes leurs armes, qui furent portées au château. Le 24 février, Noircarmes, s'étant transporté à la maison de ville, signifia aux consaux assemblés la destitution de plusieurs des membres de l'administration qui n'avaient pas rempli leurs devoirs : Pasquier de la Barre était du nombre. La réaction allait commencer. Déjà des commissaires chargés d'informer sur les troubles de l'année précédente et le saccageement des églises, étaient arrivés à Tournai. La plupart de ceux qui avaient été mêlés à ces événements s'absentèrent. La Barre jugea prudent de suivre leur exemple; il se retira à Flessingue.

Arrêté en cette ville dans les premiers jours d'octobre 1567, il fut conduit au château de Vilvorde, d'où on l'amena à Bruxelles, pour lui faire son procès. L'instruction, qui eut lieu devant le conseil des troubles, dura jusqu'à la fin de l'année suivante. Par sentence du 29 décembre 1568, le prévôt général de l'hôtel, Jean Grauwels, condamna la Barre à être exécuté par l'épée, avec confiscation de tous ses biens au profit du roi. Les motifs de cette condamnation étaient qu'il avait confié un de ses fils à un Français, compagnon du ministre calviniste Étienne Mermier, permis à sa femme, à ses enfants et à ses clercs de fréquenter les prêches, dit à l'un de ses clercs, le seul qui fût catholique : *Vous allez à la messe, vous ne faites pas bien; je n'y voudrais aller pour grosse somme d'argent*; que, le jour où les images avaient été abattues à Tournai, il s'était fait remettre les clefs de l'église de Saint-Brice, et l'avait ouverte aux sectaires, lesquels l'avaient incontinent saccagée; qu'au lieu de les en détourner, il les avait excités par ces paroles : *Enfants, besognez bien, on vous payera bien; ces prêtres et évêques nous ont bien abusés,*

mais avant peu de jours on y mettra bien remède; qu'il avait engagé l'une des religieuses de l'hôpital à se marier avec un augustin, et tenu aux autres des propos hérétiques, etc. Ces faits, fussent-ils avérés, méritaient-ils la peine capitale?.... Le jour même où la sentence avait été rendue, elle reçut son exécution sur la place de Vilvorde.

On a de Pasquier de la Barre :

1^o Une chronique de Tournai, en deux livres, commençant à la fondation de cette ville et allant jusqu'au 22 mars 1564; — 2^o Un *Recueil, par forme de mémoires, des actes et choses plus notables qui sont advenues ès Pays-Bas, et spécialement en la ville et cité de Tournay, depuis l'an mil cinq cens soixante-cinq jusques en l'an mil cinq cens et.....* (15 mars 1567).

Les Archives du royaume possèdent les seuls manuscrits connus de ces deux ouvrages, qui n'en forment réellement qu'un. En quittant Tournai, la Barre les avait laissés en sa demeure : ils furent saisis le 6 octobre 1567, par ordre du comte du Rœulx, à la nouvelle que l'ancien procureur général avait été pris à Flessingue. Les notes qui s'y trouvent, de la main du secrétaire de la Torre, ne laissent guère de doute qu'ils n'aient été envoyés alors au conseil des troubles. En 1850, on découvrit le second volume, mêlé avec des acquits de comptes, dans les greniers des Archives; l'autre se trouvait en la possession de M. le comte de Limminghe, qui le céda à l'administration des Archives en 1862.

M. Alex. Pinchart a publié, dans la collection des mémoires de la Société de l'histoire de Belgique, le *Recueil des actes et choses plus notables*, etc., 2 vol. in-8°, 1859-1865. Au texte de l'auteur il a joint des éclaircissements, des pièces justificatives en grand nombre et une introduction à laquelle nous avons emprunté la plupart des faits qu'on vient de lire. La chronique, qui finit en 1564, est encore inédite; elle prendra probablement place un jour dans la collection des chroniques belges qui paraît sous les auspices de la Commission royale d'histoire. Si, sur les origines de Tournai et sur ses fondateurs, elle reproduit les fables

imaginées par les chroniqueurs du moyen âge, elle contient, sur les événements des règnes de Charles-Quint et de Philippe II, dont le récit remplit tout le second livre, des détails qui ne manquent pas d'intérêt.

Comme le dit M. Pinchart, les mémoires de Pasquier de la Barre qu'il a mis en lumière « sont rédigés sous forme » de journal, et l'auteur y raconte les « faits à mesure qu'ils se produisent. » Il les raconte froidement, impartialement. C'est à peine s'il laisse percer dans sa narration ses opinions religieuses : pas de déclamations contre la religion catholique ; pas de plaidoyer en faveur de la réforme. Il lui arrive bien de se moquer d'un jésuite qui, prêchant un jour dans l'église de Notre-Dame et disant à ses auditeurs qu'il était prêt à mourir pour eux, au bruit causé par des vessies qu'un jeune garçon dégonfla en les frappant contre la porte de l'église, se sauva épouvanté dans une chapelle où il s'enferma (t. I, p. 109) ; mais c'est la seule fois qu'il se permette une semblable malice. Du reste, il n'hésite pas à qualifier « d'acte scandaleux » le fait d'un tapissier d'Audenarde qui, ayant enlevé des mains d'un prêtre, au moment où il célébrait la messe, l'hostie consacrée et l'ayant mise en morceaux, cria au peuple stupéfié : *Regardez ! s'il était de chair, il saignerait* (Ibid., p. 46) ; et, au moment de terminer son récit, il reconnaît que, durant les troubles, « plusieurs d'entre le menu populaire » s'estoient merveilleusement desbordés ; qu'ils avoient commis plusieurs « insolences, usé de grandes menasches, » et commis plusieurs actes intolérables (t. II, p. 30). » Gachard.

BARRET (*Jean-Arnould*), évêque de Namur, né à Looz, le 22 février 1770, mort à Flémalle-Haute, le 31 juillet 1835. Issu d'une ancienne famille noble d'Irlande, Jean-Arnould était fils de Gilles Barret, qui, après avoir servi dans les armées françaises en qualité d'aide-major chirurgien, vint s'établir à Looz vers 1763. Le jeune Barret fit ses classes latines à Saint-Trond et à Liège, étudia ensuite la théologie au Collège germanique à Rome, et y fut sacré prêtre en

1793. L'année suivante, le prince-évêque de Liège lui conféra un canonicat dans la collégiale de Saint-Pierre à Liège, mais la révolution et l'invasion française ne lui permirent pas d'en jouir longtemps ; fidèle à son devoir, Barret refusa le serment en 1797, et vécut caché jusqu'à la publication du concordat, qui fit cesser, dans nos provinces, les persécutions religieuses. Lors du rétablissement du chapitre de la cathédrale de Liège, en 1803, Barret en fut nommé chanoine et se fit remarquer par un zèle et une activité peu ordinaires. Mgr Zaepffel, évêque de Liège, étant mort en 1808, l'empereur Napoléon 1^{er} nomma à ce siège M. Lejeas, vicaire capitulaire de Paris ; mais le pape Pie VII, refusant d'approuver cette nomination, il s'en suivit un long et regrettable conflit entre le chapitre de Liège et le gouvernement français. Ces difficultés s'aplanirent quelque temps, en 1810, le chapitre ayant consenti à reconnaître M. Lejeas comme vicaire capitulaire avec MM. Henrard et Partouns ; cependant la majorité des chanoines revint ensuite sur cette concession, qui leur paraissait contraire aux canons de l'Église, et refusa de se soumettre à M. Lejeas. Barret était l'âme et le chef de cette opposition ; aussi encourut-il bientôt les rigueurs du gouvernement français : le 22 mars 1811, il fut arrêté par la gendarmerie et transporté à Besançon. Durant son exil, il ne demeura point oisif : comme il connaissait plusieurs langues, il se dévoua au service des militaires qui encombraient alors les hôpitaux de l'armée française. Cependant, au mois de février 1813, l'arrêt de bannissement fut levé et il revint dans sa patrie. Peu après, le 22 janvier 1814, les alliés entrèrent à Liège ; M. Lejeas se retira avec l'armée française, et Barret fut élu vicaire capitulaire du diocèse. Le pape confirma cette élection le 13 février 1815.

De 1815 à 1829, Barret administra le vaste diocèse de Liège, et se voua tout à fait à sa réorganisation. Ce fut lui qui rouvrit le petit et le grand séminaire de Liège, développa les communautés religieuses chargées de l'instruction de la

jeunesse et du soin des malades, et établit les retraites annuelles pour les ecclésiastiques. Sous le règne de Guillaume I^{er}, il fut entraîné de nouveau dans une série de graves conflits avec le gouvernement hollandais au sujet de la loi fondamentale, des articles organiques, de la liberté d'enseignement, de la suppression des séminaires et de l'érection du collège philosophique de Louvain ; il eut la satisfaction de voir cette fois le gouvernement faire droit à plusieurs de ses justes réclamations.

A la suite du concordat entre Guillaume I^{er} et Léon XII (1827), le pape proposa Barret pour le siège de Liège, mais le gouvernement s'y opposa vivement, et M. van Bommel lui fut préféré. Sous ce prélat, Barret continua à s'occuper des affaires du diocèse jusqu'en 1831. Cette année, l'évêque de Namur, Mgr Ondernard, décéda, et le pape Grégoire XVI lui donna Barret pour successeur. Le sacre eut lieu à Namur le 5 juin 1833. Mgr Barret était vieux et infirme quand le fardeau de l'épiscopat lui fut imposé, aussi ne le porta-t-il pas longtemps : il mourut à la campagne, à Flémalle-Haute, où il s'était retiré pour rétablir sa santé.

Eugène Coemans.

Kersten, *Journ. hist. et litt.*, t. I, p. 265. — J. Daris, *Hist. de Looz*, t. II, pp. 108-150.

BARRY (*Henri*) ou **BARY**, dessinateur et graveur en taille-douce, né à Anvers en 1625, selon Immerseel junior (*Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, etc.*). Mais Chrétien Kramm, le biographe continuateur et rectificateur d'Immerseel, se range à l'opinion d'Huber et Martini (*Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, t. VI, école des Pays-Bas), et croit que Henri Barry est Hollandais, sans connaître sa ville natale, et seulement parce qu'il eut pour maître, pendant quelque temps, le peintre-graveur Renier van Persyn, d'Amsterdam, avec lequel il travailla, vers 1664, aux planches de l'ouvrage de Joachim Oudaan : *De Roomsche Mogentheid*. La mention, dans l'avant-propos de cette publication, de sa qualité d'ancien élève (*geweesde leer-*

ling) de Renier van Persyn, n'est guère concluante ; elle se détruit, d'ailleurs, par le mot de Gaspar Brandt, dans l'éloge d'une des estampes les plus estimées de Henri Barry, le *portrait d'Érasme* : « Vous suivez, dit Brandt, la taille de « Vorsterman (*Gy volgt de snée van Vors-
« terman*), » ce qui est, à nos yeux, une preuve de son origine anversoise, aussi bien que de son apprentissage primitif tout flamand. Plus tard, il s'efforça d'imiter le faire de Corneille Visscher, et y réussit. Cette imitation est surtout visible dans ses portraits. Il était dans la pleine vigueur de son talent en 1666, au moment où il gravait l'une de ses œuvres les plus remarquables : *Léon Aitzema*, l'historien hollandais, peint par Jean de Baen, de la Haye. Cette planche est de format grand in-folio. — Ses portraits d'*Adrien Heerebord* et de *Corneille Ketel*, in-4^o, portent le millésime de 1659.

Huber et Martini mentionnent vingt et un portraits exécutés par Henri Barry, et, d'après le *Catalogue de Fréd. Muller*, il en est indiqué dix-neuf autres par Kramm. Au nombre de ses œuvres principales sont cités les grands portraits de la duchesse de la Vallière, de l'amiral *De Ruyter*, avec un fond de tempête, de l'amiral *Tromp*, vu jusqu'aux genoux, tous deux peints par Ferd. Bal, et de l'amiral *Vlugh*, par Pierre Vander Helst ; de *Rombaut Hogerbeets*, pensionnaire de Leide, du comte *Jean de Walstein*, de *Jacques Taurinus*, du peintre *Jacques Backer*, d'après Terburg, de *Georges De Mey*, de *Jacques Batelier* et *Arnold Gusteramus*, pasteurs à la Haye, in-folio ; de *Hugo Grotius*, par Mierevelt, moyenne pièce en hauteur.

Barry devint un buriniste fort habile et produisit des estampes historiées d'après Van Dyck, Maris, Terburg, Biel, Mierevelt, Brouwer et Van Aertsen, estampes non moins estimées que ses portraits, pour leur exécution agréable et leur extrême pureté de burin. Nous signalerons entre autres : la *Jeune Mère allaitant son enfant*, sans nom de peintre, in-folio ; le *Ménage champêtre*, d'après Pierre van Aertsen, in-folio en travers, signé : HENDRICH BARY sc. ; *Gare l'eau*, d'après

Fr. Mieris, in-folio ; *Jeune Fille au chapeau empanaché*, d'après G. Terburg ; l'*Été* et l'*Automne*, d'après Ant. van Dyck, représentés par des enfants avec les attributs des deux saisons, en une estampe petit in-folio ; le *Printemps* et l'*Hiver*, leur pendant, a été gravé par Jean Munickhuysen, contemporain de Barry, d'après Gérard Lairesse.

Henri Barry a gravé aussi un titre allégorique, dessiné par Seemer, pour les annales historiques de Léon Aitzema, de Dockum, en Frise, publiées sous le titre de : *Historie ofte Verhael van Saecken van Staet en orlogh in de Vereenigde-Staeten*, 1621-1668, en sept volumes in-folio. Ce graveur signait d'ordinaire ses planches : HENRI BARY, et quelquefois HB.

Edm. De Busscher.

BARTHEL'S (*Jules-Théodore*), avocat et publiciste, né à Bruxelles, le 15 juillet 1815, mort dans la même ville le 30 octobre 1855. Il fit ses premières études au Collège de Lille, entra, vers 1834, comme étudiant, à l'Université de Liège et devint, en 1838, à l'âge de vingt-trois ans, docteur en droit.

Doué d'un jugement prompt, d'une grande finesse d'esprit, d'une élocution tout à la fois facile, enjouée et incisive, il se fit immédiatement remarquer au barreau de Bruxelles et y conquist une des premières places à la suite d'un procès célèbre, motivé par une erreur judiciaire, la réhabilitation de Bonné et consorts. Les clients affluèrent dès lors chez lui ; mais ni le succès, ni l'abondance des travaux ne suffirent à calmer sa laborieuse ardeur : il fonda successivement deux journaux consacrés à l'examen des questions de droit administratif et de jurisprudence : *La Belgique communale* et *La Belgique judiciaire*. Ces deux publications périodiques eurent du retentissement, grâce au savoir et à la verve qu'y répandait à pleines mains leur fondateur, aidé de quelques collaborateurs habiles, et plusieurs des études qu'elles renferment resteront comme des judicieux commentaires sur des questions controversées de législation. Le talent incontesté de Barthels, son désintéressement, son dévouement sympathique à toutes les infortunes

lui valurent, à la même époque (1847), un honorable témoignage de l'estime publique : il fut appelé à prendre place au conseil communal de Bruxelles. L'intelligente activité du jeune conseiller ne s'y manifesta pas avec moins d'éclat qu'au barreau. Il y fut le promoteur éloquent de toutes les mesures progressives et osa s'y montrer le partisan de la liberté commerciale alors que le principe du libre échange n'était encore considéré, par beaucoup d'esprits timides, que comme une dangereuse utopie ou une cause de bouleversement social. C'est, en grande partie, à ses efforts qu'il faut attribuer l'abaissement graduel des taxes communales sur le combustible et les denrées alimentaires. Esprit pratique, il voulait, en toutes choses, que le bien entrevu par la théorie entrât, le plus tôt possible, dans le domaine des faits et, non moins par ses actes que par ses paroles, il sut montrer qu'il n'était pas un défenseur purement abstrait des intérêts populaires. C'est ainsi que l'avocat surchargé de besogne voulut encore remplir, dès 1849, les délicates fonctions de visiteur des pauvres ; c'est ainsi que, déjà gravement atteint de la maladie qui devait l'enlever, il organisa, non sans de grandes fatigues, ses distributions économiques de vivres pour les ouvriers ; c'est ainsi que trois jours avant sa mort, alors que ses instants étaient comptés, il se fit porter au conseil communal pour y combattre l'adoption d'un nouvel impôt qu'il considérait comme préjudiciable aux classes ouvrières. Avant de pouvoir parler, il fut pris de défaillance ; mais sa force morale le ranimant et suppléant en quelque sorte à la vitalité qui s'en allait, il déploya, dans ce dernier discours, tant de spirituel bon sens que la mesure proposée fut rejetée par l'assemblée. Le talent oratoire de Barthels se composait bien moins des artifices enseignés par la rhétorique que de qualités innées : le naturel, la verve, une spirituelle bonhomie, et cette apparente absence d'art prêtaient un charme irrésistible à son argumentation. Ses plus habiles confrères lui ont, sous ce rapport, rendu hommage ; l'un d'eux, juge très-compétent en cette matière, l'a

bien caractérisé en disant de lui : « On « pouvait l'égaliser, on n'eût pu l'imiter. « Esprit délicat et cultivé, imagination « toute fantaisiste, artiste sous la robe au « moins autant qu'avocat, nul plus que « lui ne savait plaire et intéresser dans « l'exercice d'une profession peu riant « de sa nature. Les questions les plus « terre-à-terre, les détails de procédure « les moins propres à réveiller l'auditoire « ou le juge, prenaient, exposés par lui, « un je ne sais quoi de piquant et d'im- « prévu qui chassait l'ennui et comman- « dait l'attention (1). »

Barthels, miné par une longue maladie, est mort à l'âge de quarante ans, en éveillant des regrets chez ceux-mêmes qui étaient le plus opposés à ses convictions politiques. Une foule émue, composée de plus de deux mille personnes, l'a suivi à sa dernière demeure, et trois discours ont été prononcés au bord de sa tombe : l'un, au nom du barreau, par M. Duvigneaud ; l'autre, par M. Funck, au nom des amis du défunt ; le troisième, par M. Fontainas, au nom de l'administration communale. Enfin, ses concitoyens, voulant lui donner un témoignage plus durable d'estime et de sympathie, lui ont élevé, par souscription, un monument funèbre au cimetière de Saint-Gilles lez-Bruxelles.

Félix Stappaerts.

BARTHÉLEMI, fondateur des monastères de Maegdendaal, près de Tirlemont, et de Nazareth, près de Lierre, vivait au XIII^e siècle. Il appartenait, selon quelques auteurs, à l'ancienne famille d'Aa ou Vander Aa et était châtelain du vicomte de Leeuw ; selon d'autres, il n'était qu'un simple bourgeois de Tirlemont et se nommait *Lanio* (boucher) ou *De Vleeschhouwer*. Ce pieux personnage fut, vers le milieu du XIII^e siècle, le principal protecteur de l'ordre de Cîteaux dans le Brabant. A la mort de sa femme Gertrude, il plaça son fils Wilbert à l'abbaye d'Averbode, mit une de ses filles au couvent de Ramaye (La Ramée), et entra, avec trois autres de ses filles, nommées Béatrice, connue depuis sous le nom de B. Béatrice de Nazareth,

Christine et Sibylle, à l'abbaye de Florival, qu'il avait richement dotée. Cette circonstance lui fit attribuer, mais à tort, la fondation de cette abbaye. Il existait à cette époque, en France et en Belgique, plusieurs monastères doubles, où des moines et des religieuses vivaient dans des bâtiments séparés, tout en obéissant à la même règle et en se soumettant à la même direction. Barthélemi bâtit ensuite le couvent de Maegdendaal, à Oplinter (*monasterium Lintrense*), et y vécut quelques années avec tous ses enfants. Il se retira enfin, avec eux, au monastère de Nazareth (*Sancta-Maria de Nazareth*), qu'il venait de construire aux portes de Lierre, et y mourut en 1247, 1250 ou 1260, à l'âge de 95 ans. Quelques auteurs lui donnent le titre de Vénérable.

Eugène Coemans.

Wichmans, *Brabant. Mar.*, pp. 646-649 et 659. — Fisen, *Flor. Eccles. Leod.*, p. 353. — De Ram, *Vie des Saints*, par Butler, éd. Bruxelles, 1848, t. IV, p. 262.

BARTHÉLEMI DE MAESTRICHT, théologien, naquit au chef-lieu du Limbourg néerlandais, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, et mourut le 12 juillet 1446. Après des études solides comprenant tout le programme de l'enseignement littéraire de son temps, il embrassa l'état ecclésiastique et obtint une chaire de théologie à Heidelberg, où il remplit même, pendant quelques mois, les importantes fonctions de recteur de l'université. Son enseignement et ses écrits lui avaient donné une grande notoriété, lorsque, poussé par le désir de se livrer à une vie plus austère, il entra dans l'ordre des Chartreux. Il devint bientôt prieur du couvent de Bethléem à Ruremonde, où il eut sous sa direction le célèbre Denis de Ryckel, qui jeta plus tard, sous le titre de *Docteur exaltique*, tant d'éclat sur l'institut de saint Brunon. Élevé, l'année suivante, à la dignité de visiteur de la province du Rhin, il fut plusieurs fois appelé, en cette qualité, à prendre part au chapitre général de son ordre, qui se réunissait à la grande Chartreuse, près de Grenoble (2). Il s'y rendait

(1) Auguste Orts. *Belgique Judiciaire*, t. XIII, n° 87.

(2) La province du Rhin de l'ordre des chartreux comprenait les treize monastères dont les

à pied, un bâton de chêne à la main, et, allant de couvent en couvent, il franchissait avec un courage inébranlable la distance de plus de deux cents lieues qui séparait Ruremonde des montagnes du Dauphiné. Dörlandus, dans son *Chronicon cartusiense*, nous apprend que tous les pères du chapitre général le recevaient « comme un ange de Dieu, » et que ses avis exerçaient une influence souveraine sur toutes leurs décisions. Son zèle, sa piété, sa science et sa modération étaient universellement reconnus. Il mourut à la chartreuse de Cologne, laissant plusieurs ouvrages qui, à la fin du dernier siècle, étaient encore conservés dans ce monastère. Petrus (*Bibliotheca cartusiana*) lui attribue les traités suivants : 1^o *De Passio-nibus animæ*. — 2^o *De Virtutibus*. — 3^o *De Septem peccatis capitalibus*. — 4^o *De Oratione*. — 5^o *Oratio longa et devota*. — 6^o *Tractatus excitans ad devotè celebrandum*. — 7^o *De Excellentius Divæ Virginis*. — 8^o *De humilitate*. — 9^o *De omnibus Sanctis*. — 10^o *De fraterna correctione*. — 11^o *Instructio quo pacto religiosus in publicis se habere tractatibus debeat*. — 12^o *Liber collectaneorum ex diversis Sanctorum dictis*. — 13^o *De Auctoritate concilii supra Papam*. — 14^o *Sermones septem de obedientia, dilectione, humilitate, pœnitentia, oratione*. — 15^o *De Laudibus religiosorum, observationeque silentii*. — 16^o *De non esu carniû apud Cistercienses*. Paquot, dans ses *Mémoires*, ajoute à cette liste cinq autres traités, dont voici les titres : 1^o *De Judiciis temerariis*. — 2^o *De Juramento et voto*. — 3^o *Dialogus de consolatione novitiorum*. — 4^o *De proclamationibus capitularibus*. — 5^o *Opusculum de modo ordinandi animam*.

J.-J. Thonissen.

Dörlandus, *Chronicon cartusiense*. — Petrus, *Elucidatio in septem Petri Dörlandi chronici cartusiensis libros*. — Petrus, *Bibliotheca cartusiana*. — Trithemius, *Scriptores ecclesiastici*. — Possevinus, *Apparatus sacer*. — Sutorius, *De Viris illustribus ordinis cartusii*. — Paquot, *Mémoires*. — Sweertius, *Athene Belgicæ*. — Fabricius, *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*.

noms suivent : Saint-Michel, près de Mayence ; Saint-Alban, près de Trèves ; Saint-Béat, près de Conflans ; Sainte-Barbe, à Cologne ; Sainte-Marie, près de Strasbourg ; Mont-Saint-Jean, près de Fribourg en Suisse ; Bethléem, à Ruremonde ; Saint-Paul, près de Berne ; Val Sainte-Margue-

BARTHÉLEMY (*Antoine*), avocat et homme politique, naquit à Namur, en 1766, et mourut, frappé d'apoplexie foudroyante, au château de Franc-Waret (province de Namur), le 10 novembre 1832, à l'âge de soixante-six ans. Après de brillantes études faites à l'Université de Louvain, il fut reçu, en 1787, avocat au conseil souverain de Brabant. Ses facultés éminentes le firent bientôt remarquer et le placèrent aux premiers rangs parmi ses confrères, dont le nombre s'élevait au chiffre respectable de quatre cent quarante. Quelques années après, en 1794, à peine âgé de vingt-huit ans, Barthélemy devint échevin de la ville de Bruxelles et prit dès lors une part active à l'administration de cette ville à laquelle il rendit d'immenses services. Au moment où Barthélemy fut élevé à ces fonctions les circonstances étaient difficiles : la Belgique traversait une époque désastreuse. Envahie pour la seconde fois par les armées françaises, après la bataille de Fleurus, elle fut traitée en pays conquis et mise en quelque sorte au pillage. Bruxelles, comme les autres villes du pays, dut subir le maximum, la circulation forcée des assignats, les réquisitions de toute nature. Barthélemy se montra à la hauteur des circonstances, et résista autant qu'il était en son pouvoir à ces mesures illégales, et, certes, il fallait du courage pour tenir tête aux représentants du peuple. L'histoire nous a conservé le souvenir de la manière héroïque avec laquelle, au péril de sa vie, Barthélemy parvint à éviter une contribution de cinq millions mise sur la ville de Bruxelles. Le fait est trop honorable pour ne pas être rapporté.

Une première contribution de cinq millions avait été payée par la ville et le paiement en avait été exigé avec une rigueur odieuse. Les représentants du peuple, abusant de leur pouvoir suprême, décrétèrent une nouvelle contribution de cinq millions. Le magistrat de Bruxelles refusa de publier et d'exécuter cet arrêté.

rite, à Bâle ; Regina cœli, près de Wesel ; Saint-Sixte, à Pettel sur la Moselle ; Notre-Dame, près de Juliers ; Château de la Vierge, près de Dülmen, en Westphalie. — Driscart, *Chronique de l'ordre sacré des Chartreux*, p. 409. Tournai, 1644.

Barthélemy, à la tête d'une députation, alla rendre compte des motifs de ce refus. Après une discussion violente de plus de deux heures, les représentants du peuple furieux s'écrièrent : « Savez-vous qu'il y a du sang et non de l'or ! » — « Il en jaillira du sang et non de l'or ! » répondit froidement Barthélemy. Cette superbe réponse frappa les représentants et la contribution ne fut pas exigée.

Après les événements de 1795, Barthélemy fut exclu par le gouvernement du conseil municipal : il n'y rentra que le 10 novembre 1807, par décret impérial. Cependant, dans cet intervalle, il ne cessa de s'occuper des affaires et surtout des finances de la ville. Aussi, à peine rentré en fonctions, il fut chargé du travail très-délicat et très-difficile de la liquidation des dettes de Bruxelles. La manière distinguée dont il s'acquitta de cette mission lui valut un témoignage de reconnaissance de la part de la ville. Les services importants qu'il rendit à Bruxelles sont relatés dans la notice biographique que lui a consacrée son petit-fils, M. Jules Gendebien, avocat à la cour d'appel de Bruxelles. C'est à cette notice que nous empruntons tous les éléments de la nôtre. En 1822, Barthélemy fut nommé receveur des hospices de Bruxelles, et une dispense lui fut octroyée par le roi Guillaume, pour pouvoir rester, malgré ces fonctions, membre de la régence. Cette dispense avait été sollicitée par le conseil de régence lui-même.

En 1815, Barthélemy fut un des fondateurs du premier journal belge libre, *L'Observateur*, auquel il donna de nombreux articles.

Au milieu de ces travaux administratifs, Barthélemy continuait à exercer avec honneur sa profession d'avocat : il fut, en 1820, l'un des signataires d'une consultation donnée en faveur d'un publiciste belge, le sieur Vanderstraeten, poursuivi pour avoir écrit une brochure sur la marche générale des affaires et du gouvernement des Pays-Bas. Les sept avocats qui signèrent cette consultation fu-

rent eux-mêmes l'objet de poursuites et subirent un emprisonnement préventif de quelques semaines (1).

En 1821, Barthélemy, qui, depuis plusieurs années, était membre du conseil provincial du Brabant, fut élu membre de la seconde chambre des états généraux. Ses connaissances variées, son mérite supérieur lui firent tout d'abord acquérir une grande influence dans cette assemblée : il fut à plusieurs reprises nommé rapporteur du budget.

Quand vint la révolution de 1830, Barthélemy eut sa place marquée dans cette assemblée à jamais mémorable qui dota la Belgique de la Constitution si sage et si libérale qui a fait notre prospérité et notre bonheur depuis cette époque. Envoyé au Congrès par la ville de Bruxelles, Barthélemy fit partie de la députation qui alla offrir au duc de Nemours la couronne de Belgique. Peu après, il fit, comme ministre de la justice, partie du second ministère du régent. C'est pendant qu'il remplissait ces fonctions qu'eut lieu l'avènement du roi Léopold I^{er}, le 21 juillet 1831. Barthélemy a donc été le premier ministre de la justice sous notre régime constitutionnel.

Il mourut au château de Franc-Waret, entouré des soins d'une noble famille dont le chef (le marquis de Croix), proscrit émigré, condamné à mort aux jours néfastes de la révolution française, avait trouvé un asile sûr et dévoué dans la demeure de Barthélemy.

« Il avait, dit son biographe, une intelligence sûre, une prodigieuse facilité qui se jouait des travaux les plus ardu, une singulière aptitude pour les questions financières, une élévation facile et élégante et le talent d'écrire. A ces qualités, que les diverses circonstances au milieu desquelles il s'est trouvé et les postes importants qu'il a remplis lui ont permis de développer dans tout leur éclat, il joignait une aménité de formes et de caractère, une bonhomie spirituelle dont le souvenir n'est pas encore entièrement éteint, et une fermeté d'esprit, une intrépidité de cœur dont, à diverses époques de sa carrière, il a su donner des preuves éclatantes. »

(1) Cet épisode du règne de Guillaume I^{er} a été retracé d'une manière complète dans la *Belgique judiciaire*, t. XIII, p. 1425.

C'est pour honorer sa mémoire que l'un des boulevards de Bruxelles porte le nom de *Boulevard Barthélemy*.

Nous connaissons de cet homme remarquable les publications suivantes : 1^o *Exposé succinct de l'état des Pays-Bas, depuis le xve siècle jusqu'au traité de paix de Paris, le 30 mai 1814*, etc. Bruxelles, 1814; in-8^o, 97 pp. — 2^o *Des gouvernements passés et du gouvernement à créer, suite de l'exposé succinct, etc.*, par B. Bruxelles, Stapleaux, 1815; in-8^o, 76 pp. — 3^o *Mémoire sur l'établissement d'une communication entre Bruxelles et Charleroi, au moyen d'un canal de petite dimension*, etc. Bruxelles, 1817. L'activité de Barthélemy aida puissamment à faire décider l'exécution de ce canal. Il posa, en 1826, la première pierre du canal souterrain, et quelques mois avant sa mort, en 1832, il en fit l'ouverture solennelle. — 4^o *Dissertation sur l'ancien et le nouveau système hypothécaire*. Bruxelles, Tarte, 1806; in-8^o, 99 pp. — 5^o *Réflexions d'un vieux théologien, ancien licencié en droit canon à l'Université de Louvain, sur les discussions de la seconde chambre des états généraux, dans les séances des 13, 14 et 15 décembre 1825*. Bruxelles, 1826; in-8^o, 27 pp.

J. Delecourt.

J. Gendebien, *Notice sur Barthélemy*.

BARTIUS (*Arn.*), jurisconsulte, né à Bruxelles. XVII^e siècle. Voir BAERT (*Arn.*).

BARTOLLET (*Laurent*), jurisconsulte, né à Liège. XVII^e siècle. Voir BERTHOLET (*Laurent*).

BARTOLOMÆI (*Corneille*), hagiographe, issu d'une famille patricienne originaire d'Italie, naquit à Bruges, vers la fin du xvi^e siècle. Ayant terminé ses cours d'humanités, il embrassa l'état religieux dans l'ordre des chanoines réguliers de la congrégation d'Arouaise et émit ses vœux solennels dans l'abbaye d'Eeckhoutte, à Bruges. Il professa la théologie dans cette maison, s'y occupa de l'histoire de son ordre et y mourut en 1655. On a de Bartolomæi :

Pondus sanctuarii, quo explorata leviora ostenduntur, quæ continet LIBRA Joannis Caramuelis Lobkowsii, S. T. D.,

pro Cisterciensium et aliorum omnium Benedictinorum, respectu Aroasiensium, ac reliquorum canonicorum præcedentiâ. Bruggis, Lucas Vandenkerckhove, 1651; in-4^o. — C'est une réfutation de l'ouvrage de Jean Caramuël Lobkowitz, moine cistercien, prétendant, dans sa LIBRA, que les bénédictins et les religieux de l'ordre de Cîteaux avaient la préférence sur les chanoines réguliers.

Bartolomæi publia, à la suite de cet ouvrage, *Mantissa, sive Festivitas sæcularis abbatiæ Eeckhoutanæ*. C'est une histoire de l'abbaye d'Eeckhoutte, fondée, au vii^e siècle, par saint Trudon, ruinée par les Normands et reconstruite, vers 1050, par des chanoines réguliers.

Avant la suppression de cette abbaye à la fin du xviii^e siècle, on y conservait, dans la bibliothèque, deux manuscrits dus à la plume de Bartolomæi : 1^o *Vita sanctorum ordinis canonicorum regularium S. Augustini*. — 2^o *Paraphrastica Elucidatio in prophetiam D. Luberti Hautscilt, canonici regularis in Eeckhout*. La fameuse prédiction de Hautscilt est trop connue pour que nous nous en occupions; il suffira de dire que Bartolomæi l'applique aux guerres civiles qui désolèrent la Flandre depuis l'an 1538 jusqu'en 1608.

F. Vande Putte.

BASEL (*Nicolas VAN*) ou **BASELIUS**, forme latine du nom d'un Basel ou Van Basel, originaire de l'ancienne Flandre, savant médecin de la seconde moitié du xvi^e siècle. Né à Bergues-Saint-Winoc, il pratiqua la médecine et la chirurgie dans son pays natal, sans que l'on sache jusqu'ici s'il avait étudié ces deux sciences à Paris ou à Louvain : la ville de Bergues avait à cette époque quelque importance d'abord comme voisine d'un grand monastère de bénédictins, bâti vers 680 par saint Winoc, puis comme forteresse et comme capitale d'une châtellenie de laquelle dépendait Dunkerque. Il était échevin de Bergues en 1578. Il faut attribuer à Baselius des études d'une étendue peu commune, puisqu'il s'occupa d'observations scientifiques étrangères à la pratique de son art. Il est l'auteur d'un petit livre très-rare, rédigé en français, sous le titre de : *Des-*

cription de la Comète qui a paru le 14 novembre 1577, avec pronostics sur l'année très-calamiteuse 1578. Cet écrit de Baselius fut imprimé, en format in-4o, l'an 1578, à Anvers, chez Henri Henrici (Henricius).

Félix Nève.

Val. André, *Bibliotheca Belgica* éd. 1623, p. 615. — Sweertius, *Athen. Belg.*, p. 371. — Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. II, p. 899. — De Backer, *Recherches sur la ville de Bergues en Flandre*. Bruges, 1849, in-8o p. 210.

BASELE (*Pierre VAN*), prédicateur, né à Gand, mort le 30 mars 1689, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il appartenait à l'ordre des Dominicains et se fit une grande réputation par son talent oratoire. Le père De Jonghe, auteur du *Belgium Dominicanum*, l'appelle Petrus Baselius. Il est auteur de l'ouvrage suivant sur l'ordre de Cîteaux : *Gloriosum ordinis Cisterciensis lilium in utroque orbe suaveolenti virtutum ac sanctitatis germine semper floridum*. Gandavi, typis M. Masii, 1671; in-4o. Ph. Blommaert.

BASELER (*Guillaume*), poète flamand, né Louvain, où il épousa, le 24 août 1669, Elisabeth Baets. Il composa un poème sur le saint sacrement, à l'occasion du jubilé trois fois séculaire, célébré à Louvain en 1674. C'est un drame en trois actes où figurent les personnages allégoriques : l'Eglise, la Religion, la Justice divine, la Pucelle de Louvain, etc. La langue en est pure et la versification soignée; aussi, dans une pièce de vers à l'honneur de l'auteur, le médecin André Sassenus ne craint pas de le nommer : *Poeta Belgicus suo aere florentissimus*. L'ouvrage a pour titre : *Segheprael der onwinnre Kercke, gegront-vest op den onbrekelycken pilaer der diepe verholentheyth van het waerachtich lichaem en het waerachtich bloet van God mensch geworden, berustende in schyn van brood en wyn. Op de drye-hondertjarighe feestte van het H. Sacrament van mirakel, in de kercke der Eerw. PP. Augustynen binnen Loven, door Guiliam Baseler*. Loven, by Adrian de Witte, 1674; in-4o.

Ph. Blommaert.

BASILIDES D'ATH, hagiographe, né à Ath. XVII^e siècle. Voir DE LA PLACE (*Jean*).

BASSE (*Frédéric*), industriel, né à Bruxelles en février 1785, mort le 30 juin 1848. Issu d'une famille française qui avait émigré en Westphalie, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, le père de Frédéric Basse vint se fixer à Bruxelles, lorsque Joseph II eut introduit la tolérance civile dans ses États des Pays-Bas. Il y érigea, sous le régime français, une fabrique d'impressions sur coton, à laquelle, après lui, son fils donna des développements qui en firent l'un des plus importants établissements du pays en ce genre. Frédéric Basse, l'un des premiers, imprima sur planches de cuivre; on sait que l'impression au rouleau n'est venue qu'après : il s'appropriait d'ailleurs toutes les améliorations dans les procédés de fabrication dues au génie industriel de l'Angleterre. Les progrès qu'il avait réalisés se manifestèrent avec éclat à l'exposition des produits de l'industrie nationale, à Gand, en 1820, où la médaille d'or lui fut décernée. Rien de plus flatteur que le langage tenu à son égard par la commission centrale à laquelle fut déferé le jugement des produits exposés : « Les cotons imprimés de Frédéric Basse, dit-elle dans son rapport, se distinguent par la grande légèreté et l'extrême finesse des dessins, ainsi que par la vivacité et la délicatesse des couleurs. Basse a prouvé que dans sa fabrique on connaît parfaitement tous les procédés de la meilleure fabrication, et qu'on les y emploie avec beaucoup de goût et de discernement. Cette fabrique est d'ailleurs très-considérable; ses impressions, dans le genre qu'elle a principalement adopté, sont supérieures, pour le dessin, les couleurs, l'éclat et la fixité de celles-ci, aux impressions anglaises (1)... » A l'exposition de Harlem, en 1825, Basse soutint, il accrut même la réputation qu'il s'était faite (2);

(1) Rapport de la commission centrale sur les produits de l'industrie nationale, exposés à Gand au mois d'août 1820. La Haye, 1820; in-8o, p. 89.

(2) Rapport de la commission supérieure sur les produits de l'industrie nationale exposés à Harlem, dans les mois de juillet et août 1825. La Haye, 1825; in-8o.

il en fut récompensé par la croix de l'ordre du Lion Belgique que le gouvernement du roi Guillaume I^{er} ne prodiguait pas. Ceux qui se souviennent de l'exposition de Bruxelles en 1830, témoigneront des nouveaux efforts qu'il avait faits pour perfectionner encore les différentes parties de l'impression sur coton et du succès qui les avait couronnés. Cependant, soit qu'il fût découragé par la perturbation que les événements politiques de cette époque causèrent dans les affaires industrielles et commerciales, soit pour d'autres motifs, il ferma sa fabrique peu d'années après.

Aux connaissances du chef d'industrie, Basse, qui avait beaucoup lu et beaucoup étudié, joignait celles du financier, de l'économiste et de l'administrateur. Il avait siégé au conseil municipal de Bruxelles à partir de l'organisation des régences, en 1817, jusqu'en 1830 ; il était membre des états provinciaux depuis 1822 ; il avait été appelé, en 1825, à faire partie du conseil des directeurs de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale : dans ces fonctions diverses, il fit preuve d'une vive intelligence, d'un jugement solide, d'un zèle ardent pour le bien public. Au mois d'août 1830, lorsque éclatèrent les premiers mouvements qui devaient aboutir à une révolution, le commandement de la garde bourgeoise lui fut offert : il s'excusa de l'accepter, non qu'il ne fût prêt à payer de sa personne pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre, mais parce qu'il croyait que d'autres rempliraient mieux que lui ce poste difficile ; il refusa de même, plus tard, le mandat de représentant dont le collège électoral de Bruxelles l'avait investi. Les fonctions de membre du conseil provincial furent les seules dans lesquelles il se montrât jaloux d'être continué : il les conserva jusqu'à sa mort.

Depuis qu'il avait renoncé à faire de l'industrie pour son propre compte, Basse avait concentré toute son activité dans la gestion des intérêts qui lui étaient confiés comme l'un des directeurs de la Société générale. Il fut, en cette qualité, chargé principalement, dans le

courant de l'année 1841, des négociations qui donnèrent au bassin de Charleroi, par la canalisation de la Sambre française, une voie directe jusqu'à Paris. Ce résultat était important pour la France autant que pour la Belgique ; le gouvernement du roi Louis-Philippe, voulant reconnaître la part que Basse y avait prise, lui conféra la croix de la Légion d'honneur (24 décembre 1841). Le roi Léopold I^{er} l'avait nommé chevalier de son ordre dès le 23 octobre 1836.

Par l'élevation de son caractère, par sa droiture, par les services qu'il avait rendus à la chose publique, Basse s'était acquis l'estime générale de ses concitoyens.

Gachard.

BASSECOURT (*Claude DE LA*), poète, né à Mons, XVII^e siècle. Voir *DE LA BASSECOURT* (*Claude*).

BASSECOURT (*Fabrice DE LA*), ministre réformé, né à Mons, en 1578, mort en 1650. Voir *DE LA BASSECOURT* (*Fabrice*).

BASSÉE (*Adam DE LA*), **DE BASSECA** ou **DE BASSEYA**, poète latin, musicien, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille, né à La Bassée, dans la première moitié du XIII^e siècle, mort à Lille, le 25 février 1286. On conserve à la Bibliothèque impériale de Lille, sous le n^o 95, un manuscrit, petit in-folio sur parchemin, intitulé : *Ludus Adæ de Bassecia, canonici insulensis, super Anticlaudianum*. C'est le seul ouvrage d'Adam de la Bassée que nous possédions encore. Comme l'indique le titre du poème, le *Ludus* est un délassement poétique et littéraire sur le thème du fameux *Anticlaudianus* d'Alain de Lille (Voir *Biographie nationale*, t. I, p. 166). L'auteur nous apprend avec ingénuité, que le doux printemps, qui fait éclore les fleurs, lui ramenant trop souvent de longues et pénibles souffrances, il a entrepris ce travail pour charmer ses loisirs et calmer ses douleurs. Le fond de l'ouvrage n'est qu'une imitation, souvent trop servile, de l'œuvre d'Alain de Lille, mais les hymnes, les proses et les séquences, dont Adam de la Bassée a orné son poème, sont originales, et ces petites poésies sont incon-

testablement supérieures au reste de l'ouvrage. Selon le goût de l'époque, Adam de la Bassée a écrit en prose rimée; ses chants liturgiques accusent cependant un rythme régulier. Pour sa poésie, elle est simple, naïve, parfois gracieuse; mais on sent facilement qu'il s'est écarté de la tradition des classiques, et qu'il n'a connu d'autres modèles que les hymnes de l'église et les chansons des trouvères de son temps. De la Bassée aimait et cultivait la musique : « Rien » n'est plus capable, dit-il, de tenir éloigné les tristes ennuis, que le son du tambourin, de la vielle et du psaltérion, ainsi que les chants et les doux concerts de voix. » Aussi a-t-il eu soin de mettre en notes tous les cantiques de son poème, en indiquant les airs connus qu'il adopte. C'est tantôt une ancienne mélodie d'église, d'autres fois une chanson de danse ou une complainte d'amour de quelque trouvère en renom. De la Bassée puise naïvement à toutes les sources, selon l'antique adage : *Omnia munda mundo*. Plusieurs de ses chants ne sont rapportés à aucun air désigné, peut-être pourraient-ils être attribués au bon chanoine, que l'importune goutte rendait poète et musicien.

Il existait autrefois plusieurs manuscrits du *Ludus* d'Adam de la Bassée : Foppens et Sanderus en indiquent deux à la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Saint-Martin à Tournai; mais ces manuscrits ont disparu et on ne connaît plus aujourd'hui que celui de Lille. M. l'abbé Carnel a publié dernièrement, dans ses *Chants liturgiques d'Adam de la Bassée*, treize petites poésies latines de cet auteur, et reproduit, en notation moderne, sept des plus belles compositions musicales de son recueil.

Eugène Coemans.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. I, p. 4. — Le Glay, *Mém. sur les archives du chapitre de Saint-Pierre à Lille*, p. 47. — Dupuis, *Notice sur la vie, les écrits et la doctrine d'Alain de Lille*, Lille, 1849. — Carnel, *Chants liturgiques d'Adam de la Bassée*, Gand, 1858.

BASSELIER (*Balthasar*), prédicateur, né à Anvers, vers l'année 1570, mort en 1638. Entré dans l'ordre des Récollets, il fut destiné par ses supérieurs

au ministère de la prédication et l'exerça, avec le plus grand zèle, pendant environ trente-deux ans. Il fut promu à la charge de *définiteur* de la province de la Basse-Allemagne, le 13 septembre 1637 et mourut l'année suivante. Peu de temps avant sa mort, il avait publié, en latin, un recueil de sermons prêchés en flamand qui porte le titre de : *Conciones morales omni tempore prædicabiles... super Evangelium Joannis de Lazaro quadragesimo redicivo*. Antverpiæ, Guilielmus Lesteenius, 1638; vol. grand in-8° de 605 p. Cet ouvrage est dédié à l'évêque d'Anvers, Gaspar Nemius.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. II, p. 291.

BASSENGIUS (*Gilles*), compositeur de musique, né à Liège au *xvii*^e siècle. On ne connaît pas la date précise de sa naissance; on a tout lieu de croire que son nom véritable était BASSENCE.

Bassengius fut, en 1591, maître de chapelle du fils de l'empereur Maximilien II, l'archiduc Maximilien, qui, élu roi de Pologne, en 1587, devint, après avoir été vaincu, le prisonnier de son compétiteur au trône, Sigismond III, et mourut le 23 octobre 1616. Ces faits historiques sont consignés en partie sur le titre de l'ouvrage suivant, format in-4°, de Bassengius, publié à Vienne, en 1591 : *Motectorum quinque sex octo vocum, liber primus, Serenissimi archiducis Maximiliani Electi Poloniae regis, etc., musicorum præfecti Agidii Bassengii Leodiensis*. Viennæ Austriæ, excudebat Leonhardus Formica in Bursa agni. Anno 1591. Cependant, dans la *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition, à l'article *Bassengius*, l'auteur a confondu, sans doute par suite d'une lecture inattentive de ce titre, l'archiduc Mathias avec l'archiduc Maximilien et il a cru, à tort, qu'il fallait substituer au nom de ce dernier celui de l'archiduc Ernest, leur frère commun.

Aucune autre circonstance de la vie ou de la mort de Bassengius n'est parvenue jusqu'à nous.

Chev. L. de Burbure.

BASSENCE (*Jean-Nicolas*), homme d'état et écrivain, naquit à Liège, le 24 no-

vembre 1758, de Marie-Gertrude Legrand et de Thomas Bassenge, procureur. Cet estimable citoyen, dont nous allons essayer de compléter la biographie, est marqué dans l'histoire de son pays à la fin du XVIII^e siècle. Digne, par les qualités qui le distinguaient, de l'affection et de l'estime de ses contemporains, il a, par son patriotisme, son désintéressement, son courage, mérité d'occuper une place honorable dans nos annales. Son père, homme instruit et connaissant tout le prix d'une bonne éducation, veilla à lui en donner une en rapport avec le rang qu'il occupait dans la bourgeoisie de sa ville natale. Visé, l'une des vingt-deux petites villes de la principauté liégeoise, possédait alors un collège dirigé par les oratoriens et que recommandait le mérite de plusieurs de ses professeurs. Bassenge y fit ses humanités et y rencontra Reynier et Henkart, avec qui il noua des rapports d'amitié que la mort seule put rompre. Plus tard Hyacinthe Fabry fut compris dans cette touchante association, et c'est lui, dernier survivant de cette pléiade d'hommes d'esprit et de cœur, qui s'imposa la pieuse tâche de conserver les titres poétiques de ses amis (1).

En 1781, Bassenge débuta dans la carrière d'homme de lettres par une pièce de vers intitulée : *La Nymphe de Spa*. Il avait alors vingt-deux ans. Cette pièce, qu'un juge compétent (2) a qualifiée de « gracieuse épître, pleine de courtoisie et de verve, » était adressée à l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Œuvre d'un jeune homme ardent et imbu des idées dominantes, elle témoignait d'une grande admiration pour un livre bien surfait alors et bien déchu aujourd'hui de cette réputation imméritée. Il y avait là un vers contre les « clameurs des vils cagots des bords de la Seine ; » mais, en définitive, le seul reproche sérieux qu'on pût lui faire, c'était d'élever trop haut l'historien à qui elle était adressée. Ce tort, Bassenge le partageait avec la grande majo-

rité du public, et la présence de Raynal, qu'il rencontra à Spa, où son père malade l'avait emmené, avait excité sa verve.

Au lieu de laisser passer inaperçue cette saillie d'un jeune poète, des membres trop zélés d'un clergé, qui cependant ne passait pas pour intolérant, la déférèrent au consistoire qui en fit une grosse affaire. Invité à s'expliquer, Bassenge, au lieu de se rendre à l'injonction, s'adressa au prince-évêque. Velbruck, dont les goûts littéraires sont connus, qui lui-même avait reçu Raynal, fit bon accueil à la pétition : il ordonna d'arrêter les poursuites. L'auteur, néanmoins, reçut encore deux sommations de comparaître, et, enfin, le 27 octobre, le synode publia un mandement contre « une pièce de vers insultante pour » tous les genres d'autorité, « se réservant d'en » punir l'auteur selon la rigueur des » lois. » Le vicaire général comte de Rougrave présidait ordinairement : c'était un homme modéré qui probablement eût fait entendre raison à ses collègues ; mais il était absent, et la présidence appartenait en ce cas à De Ghisels, chanoine tréfoncier qui devint bientôt après grand écolâtre, et qui céda imprudemment aux sollicitations de quelques ardents du chapitre cathédral. L'affaire prenait des proportions graves, et Velbruck dut intervenir de nouveau pour étouffer des poursuites, qui certainement n'auraient pas tourné à l'avantage de ceux qui les réclamaient.

Peu de temps après, Bassenge partit pour Paris. Si les tracasseries que lui avait suscitées son épître à Raynal ne furent pas complètement étrangères à ce voyage, il paraît cependant que, pour lui, l'objet principal de ce séjour dans la capitale de la France était de se former le goût. Les papiers du bourgmestre Fabry, qu'il appelait son second père, renferment des lettres où se trouvent de curieux renseignements à ce sujet. Il y est notoirement question d'un ouvrage dont Bassenge préparait le prospectus, et sans doute il était déjà parvenu à se créer des ressources, car une de ces lettres renferme le passage suivant : « Si

(1) *Loisirs de trois amis*, Liège, 1822, 2 vol. in-8°.

(2) Le baron de Stassart : Notice consacrée

à Bassenge, dans la *Biographie universelle de Didot*, et plus tard reproduite dans le volume de ses œuvres.

« vous voyez mon bon papa, ayez la
 « bonté de lui dire qu'à présent je vais
 « me suffire à moi-même, et qu'il ne sera
 « plus obligé de m'envoyer de l'argent,
 « que je ne lui en demanderai plus. »

Bassenge arriva à Paris dans les derniers jours de 1781, peut-être le 31 décembre (1). A Bruxelles, où il s'arrêta quelques jours, il revit Raynal plusieurs fois, et ces entrevues réitérées ne firent qu'accroître son admiration pour celui-ci. Sa correspondance avec Fabry contient une lettre remplie de curieux détails à ce sujet (2), comme aussi par rapport à Grétry, qui lui avait fait un accueil tout cordial. Le jour même ou le lendemain de son arrivée à Paris, il avait assisté à la première représentation de *La Double Épreuve*, opéra de son compatriote qui fut, dit-il, « porté aux nues. » Son séjour doit y avoir été assez long, puisque sa dernière lettre à Fabry est du 24 septembre 1783, et, loin d'annoncer son départ, il écrit à son correspondant, dont il vient d'apprendre l'élection comme bourgmestre pour la seconde fois : « Puissé-je bientôt vous
 « dire de vive voix tout ce que la nou-
 « velle qui vient de nous arriver m'a fait
 « éprouver de sentiments délicieux ; mais
 « je ne crois pas avoir cette satisfaction
 « de sitôt encore. »

Il était certainement de retour en 1785, car il fut le promoteur de la *Société patriotique*, dont l'idée remonte à cette époque, et il prit aussi, dès lors, une part fort active à la polémique que déterminait la querelle des jeux de Spa. Toute personnelle au début, la question soulevée à ce propos avait fini, grâce à la maladresse du successeur de Velbruck, par devenir une question politique. L'ouvrage de l'avocat Piret : *De la souveraineté des princes-évêques de Liège*, écrit en faveur du pouvoir, avait causé une forte sensation, et Bassenge y répondit par ses *Lettres à l'abbé de P....* (le chanoine De Paix), qu'on croyait l'auteur du mémoire. Ces lettres, où ne manquent ni la chaleur, ni le mouvement, sont diffuses et remplies de déclamations ;

elles contiennent néanmoins, comme le dit le baron de Stassart, « d'énergiques
 « tableaux et des pages éloquentes, » et surtout elles attestent de nombreuses recherches dans les documents historiques et diplomatiques du pays, recherches d'autant plus méritoires qu'elles n'allaient guère à l'esprit imaginaire de l'auteur.

Ce livre attira l'attention et aussi l'animadversion du gouvernement sur un jeune homme que ses rapports avec les patriotes les plus éminents : Fabry, Chestret, Ransonnet, Donceel, Lesoinne, et d'autres, commençaient à mettre en évidence. Déjà, lors de la terreur qu'avait répandue dans les rangs de l'opposition le jugement rendu par l'échevinage de Liège contre Redouté et ses coaccusés, en juillet 1787, Bassenge avait jugé prudent de suivre à Cologne son ami Reynier, qui s'y était réfugié auprès de son beau-père, le banquier Dumont. Toutefois, il en était revenu, lors de la session des états, qui fut convoquée à la fin de cette année : nous en trouvons la preuve dans une requête relative à la saisie de ses dernières lettres, et qui ne trouva auprès de l'assemblée qu'un accueil dédaigneux.

Cette attitude malveillante de l'échevinage et de l'assemblée des représentants de la nation liégeoise força les patriotes à réclamer l'intervention de la chambre impériale de Wetzlar, et des députés furent chargés de solliciter en faveur des malheureux que venait de frapper un jugement inique. Le tribunal des XXII, impliqué dans la procédure ouverte à ce sujet, avait délégué un de ses membres, Chestret. Bassenge lui fut adjoint, et l'activité de ses démarches contribua à obtenir une sentence favorable. On était parvenu à la session des états de 1789, et la roideur du gouvernement de Hoensbroech n'avait cessé de fournir des armes nouvelles à l'opposition, quand l'éditeur de *L'Esprit des Gazettes*, Urban, commença, à Tignée, la publication de l'*Avant-Coureur* (février). Publié aux portes de Liège, mais sur terre impériale, ce journal fut, pour le prince-évêque, une cause de cruels soucis. Bassenge en devint le principal ré-

(1) Lettre à Fabry du 7 janvier 1782. Le baron de Stassart a fait erreur, à ce sujet, dans sa notice.

(2) Lettre citée plus haut.

dacteur, et sa correspondance liégeoise exaspéra ses adversaires. Dans la position qu'il avait prise, il fit preuve d'une inébranlable fermeté, et sa *Note aux citoyens*, publiée le 17 août, fut le tocsin de l'insurrection qui éclata le lendemain.

Hoensbroech finit par accéder aux vœux de la population liégeoise; et quand, peu de jours après, il se fut enfui de son château de Seraing, pour provoquer de la chambre impériale une sentence contre la révolution, les patriotes furent obligés d'envoyer de nouveau des députés à Wetzlar, pour combattre les intrigues des agents du prince. Bassenge, élu membre du conseil municipal, installé le 18 août, fit partie, avec Chestret et Lesoinne, de la députation au nom du tiers état. Les démarches de cette députation n'ayant pas réussi, et Hoensbroech persistant à réclamer une intervention armée, on confia à Bassenge le soin de rédiger une réponse au *déhortatoire* des commissaires préposés à l'exécution des sentences de la chambre impériale. Il fut ensuite, toujours avec Chestret, envoyé à Berlin pour déterminer le caractère de l'intervention du cabinet prussien, qui venait de prendre possession de Liège, en qualité de médiateur. Plus tard encore, lorsque les soldats de Frédéric-Guillaume II eurent quitté le pays et qu'il fallut se préparer à résister aux autres princes exécuteurs, Bassenge fut adjoint à Lesoinne, pour négocier avec le congrès belge l'union des deux révolutions, ou tout au moins pour en obtenir des secours financiers. Ses compatriotes prouvèrent qu'ils appréciaient l'étendue de ses services, en le portant le premier sur la liste des conseillers de la cité élus en juillet 1790.

Un mois après, les Liégeois furent invités à envoyer des députés à Francfort, où devait se réunir la conférence des électeurs de l'Empire pour délibérer sur leur conflit avec Hoensbroech, et Bassenge y fut envoyé avec Lesoinne, au nom de la cité; le comte Charles de Geoloës y représentait le chapitre, le comte de Berlaymont de la Chapelle l'état noble, et Chestret le tiers état. Les efforts de cette députation échouèrent devant le

revirement de la Prusse, après la chute de Herzberg, et Bassenge fut renvoyé avec Chestret à Berlin, pour empêcher le honteux abandon qui se préparait. Leurs sollicitations furent inutiles : la Prusse s'était réconciliée avec l'Autriche, et Bassenge, parti de Berlin, alla rejoindre, à Wesel, son vieil ami Fabry, qui déjà avait dû quitter Liège.

La restauration eut lieu sur ces entrefaites, et les patriotes, poursuivis par une réaction impitoyable, n'eurent d'autre ressource que l'exil. Bassenge fut naturellement porté sur la première liste des proscrits; en compagnie de Fabry dont il ne se sépara point, il se réfugia à Givet, puis à Bouillon. Le gouvernement de Bruxelles avait promis son intervention aux réfugiés, mais tous ses efforts vinrent se briser contre les aveugles rancunes des conseillers de Hoensbroech, et Bassenge, dans son *Adresse à l'Empereur* (septembre 1791), exposa les raisons qui forçaient les patriotes liégeois à ne plus compter désormais que sur eux-mêmes. Abandonnés par les deux puissances germaniques, qui successivement les avaient leurrés par de trompeuses promesses d'assistance, il ne leur restait d'espoir que du côté de la France, et c'est de ce côté qu'ils se tournèrent.

Il semblait possible de ménager cette intervention sans sacrifier l'indépendance nationale, et cela en unissant, comme on l'avait déjà essayé, le pays de Liège à la Belgique. Tel paraît avoir été le but que poursuivirent les hommes qui poussèrent à l'établissement du *comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis* (janvier 1792). Mais les opinions extrêmes ne tardèrent pas à prévaloir, et Bassenge, qui était arrivé avec Lesoinne et Hyacinthe Fabry, pour y représenter le parti modéré, fut obligé de se retirer avec ses amis, après avoir assisté à deux séances. Bientôt survint la déclaration de guerre à l'Autriche (avril). Après deux tentatives infructueuses pour pénétrer en Belgique, les Français, sous le commandement de Dumouriez, gagnèrent la bataille de Jemmapes (6 novembre), que suivit la conquête de notre pays. Dès qu'ils eurent pris possession de Liège,

les vainqueurs s'occupèrent à en réorganiser le gouvernement, et d'abord ils rétablirent le conseil municipal élu en 1790 : Bassenge, qui en faisait partie, en devint le secrétaire. On projeta ensuite la formation d'une *convention nationale liégeoise*, et parmi les quatre citoyens élus dans la cité au premier tour de scrutin, Bassenge fut celui qui obtint le plus de suffrages. Il devint ensuite le vice-président de cette convention transformée en *assemblée provinciale provisoire* (février 1793) dont la présidence fut conférée à Fabry. Ce fut encore Bassenge qui, toujours à la même époque, fut chargé, par la *Société des amis de la liberté et de l'égalité*, de rédiger un rapport sur la question importante et délicate de la réunion à la France. Tout en se prononçant pour l'affirmative, il y ajouta des réserves dont on se fit plus tard une arme contre lui et ses amis. Chef réel de l'assemblée dont Fabry, affaibli par l'âge et les fatigues d'une vie agitée, n'était guère que le président nominal, il défendit avec vigueur les opinions du parti modéré dans toutes les discussions publiques, dans le *Manuel du républicain*, publié par son frère Lambert, dans sa réponse à l'ouvrage de Chaussard, et resta sur la brèche jusqu'au dernier instant. Chargé de présider la dernière séance de l'assemblée provinciale, il ne quitta Liège que lorsque l'évacuation en était déjà commencée (4 mars). Avec un grand nombre de ses concitoyens, menacés comme lui par un gouvernement implacable, il reprit le chemin de l'exil, et fut chargé de rédiger, puis de présenter à la Convention, le vœu de réunion à la France (avril).

Bientôt après survint la déplorable désunion provoquée entre les réfugiés par les Franchimontois, et Bassenge se trouva tout particulièrement signalé aux récriminations furibondes des dissidents. Le ministre Lebrun qui, en sa qualité de rédacteur du *Journal général de l'Europe*, publié à Liège en 1790, s'était attaché aux patriotes et leur avait rendu des services après son retour en France, avait été proscrit avec Vergniaud et ses amis. Obéissant à un sentiment généreux, Hen-

kart lui écrivit une lettre qui fut publiée dans le *Journal de Paris* et que signèrent un certain nombre de réfugiés parmi lesquels se trouvait Bassenge : à ce titre, il fut enveloppé dans la proscription qui menaçait tous les amis des girondins. Soutenus par la commune du 10 août, les montagnards liégeois appelèrent à eux les Franchimontois, qui, sous main, avaient suscité la division, et l'on vit alors s'établir l'*assemblée générale populaire des ci-devant pays de Liège, Franchimont, Stavelot et Logne*. La *Gironde liégeoise* eut à soutenir une lutte très-vive, dont le poids pesa particulièrement sur Bassenge. On ne peut trop admirer le courage qu'il déploya dans ces circonstances difficiles, comme aussi la fidélité qu'il ne cessa de montrer à ses amis politiques. Lorsque les dissentiments, qui éclatèrent entre les avancés, ouvrirent enfin les voies à une réconciliation, Bassenge s'employa de la manière la plus active à faire de nouveau prévaloir les idées de modération. Ses démarches n'obtinrent pas un succès immédiat, et dans l'intervalle l'occasion se présenta pour lui d'intervenir en faveur de Fyon qui, à la suite d'une querelle avec quelques-uns de ses compatriotes franchimontois, avait été arrêté. Un autre réfugié, Ransonnet, avait aussi été arrêté pour une prétendue infraction à ses devoirs militaires, puis rendu à la liberté par l'influence de Robespierre. Il mit son ami Bassenge en rapport avec ce personnage important, et Bassenge s'attacha à éclairer Robespierre sur les machinations des agents de la terrible commune à l'égard de ses amis et de lui-même. Avec la générosité qui le caractérisait, il voulut aussi profiter de l'occasion pour venir en aide à Fyon, qui certes n'avait aucun droit à ce bon office et qui, grâce à cette intervention, recouvra la liberté. La réconciliation, à laquelle Bassenge n'avait cessé de travailler suivit bientôt après, et il fut nommé président de l'assemblée régénérée, qui se constitua dès que les montagnards les plus accentués en eurent été exclus (février 1794). Attribuant avec raison ce résultat à l'influence de Bassenge, informés aussi de l'envoi au comité de salut

public d'un mémoire où il s'appliquait à ouvrir les yeux sur les trames et sur le motif réel des dénonciations dont ils s'étaient rendus coupables envers leurs compatriotes les plus honorables, les montagnards expulsés voulurent se venger de l'homme qui les démasquait, et le firent arrêter sous les prétextes les plus frivoles et les plus odieux. Il ne fut remis en liberté que peu de jours avant le 9 thermidor, et les sollicitations de la femme de son ami Ransonnet auprès de Robespierre contribuèrent puissamment à ce résultat.

A ce moment les Français, vainqueurs à Fleurus, reprenaient possession de nos provinces, et Bassenge fut un des premiers réfugiés qui revinrent à Liège à leur suite. Comme cela s'était fait à l'époque de la première invasion, on rappela (août) le dernier conseil municipal établi par les patriotes : celui qui avait été élu en janvier 1793 ; il remplaça un *comité d'urgence* qui avait pris possession de l'administration de la cité le lendemain de l'arrivée des Français. Il fallait aussi une administration générale, qui fut organisée par le conventionnel Frécine (septembre) : elle s'intitula *administration centrale provisoire du ci-devant pays de Liège* et fut composée des membres envoyés à l'assemblée provinciale de 1793. Bassenge y reprit son poste, et resta dans celle qui lui succéda à l'époque où la Convention, fidèle à son système d'étouffer les idées de provincialisme, bien plus puissantes encore chez nous qu'en France, commença le démembrement de la principauté liégeoise (octobre). Malgré leurs sympathies pour la France et ses idées, les patriotes liégeois ne furent pas traités avec plus de ménagement que les patriotes belges, et Bassenge se distingua par sa résistance énergique à un système d'exploitation, aussi honteux pour ceux qui l'avaient ordonné que désastreux pour ceux qui en souffraient. Il n'existait qu'un seul moyen d'y échapper : obtenir de la Convention qu'elle décrêtât la réunion définitive du pays de Liège à la France. Le vœu émis dans les assemblées primaires pendant la première invasion avait été accepté, puis l'exécution suspendue jus-

qu'à ce que la conquête eût produit les résultats financiers qu'on en attendait. Une députation dont Bassenge était le chef fut envoyée aux représentants du peuple établis à Bruxelles, et comme ces derniers n'avaient pas qualité pour décider la question, Bassenge se mit en route pour Paris (octobre).

Dans le mois suivant, fut décrétée l'organisation générale des *pays conquis* : une administration centrale à Bruxelles, une administration d'arrondissement dans chacune de nos provinces. A cette organisation était jointe une série de dispositions ruineuses, contre lesquelles l'assemblée provinciale encore en fonctions résolut de réclamer ; des instructions dans ce sens furent envoyées à Bassenge. L'organisation nouvelle froissait surtout les patriotes liégeois, en les soumettant à l'autorité d'une assemblée établie à Bruxelles. Tout résignés qu'ils étaient à la perte de leur indépendance, ils tenaient à conserver l'intégrité territoriale de leur patrie et à la voir incorporée tout entière dans la France. Quatre mois durant, Bassenge ne discontinua pas ses démarches auprès de la Convention, luttant avec persévérance contre la montagne liégeoise, qui, expulsée des postes occupés par elle dans un premier moment de surprise, cherchait à se venger, et n'en trouvait que trop les moyens dans les intelligences qu'elle conservait à Paris. La Convention ne voulait pas décréter la réunion définitive du pays de Liège avant celle des autres provinces belges. Cependant, pour donner quelque satisfaction aux Liégeois, elle consentit à leur envoyer un représentant particulier. L'administration d'arrondissement s'était installée dans l'intervalle, et les représentants du peuple en Belgique avaient déclaré maintenir pour les *pays conquis* le maximum dont la Convention venait de délivrer la France. Bien plus, en faisant quelques concessions à ce sujet, ils avaient voulu se les faire payer, et une contribution d'un million de livres payable en numéraire dans les six semaines, avait été imposée à l'arrondissement de Liège (janvier 1795). Dès que Bassenge, qui se trouvait encore à Paris, apprit

cette nouvelle exaction, il envoya à deux journaux français une lettre où il flétrissait avec raison la mesure, et qui fut accueillie à Liège avec une satisfaction facile à concevoir.

Bassenge revint quelque temps après; il n'avait pas été placé, nous ne savons trop pourquoi, dans l'administration d'arrondissement. Le représentant particulier envoyé à Liège, où il arriva en mai, voulut réparer ce qui semble n'avoir pas été un oubli, en instituant dans le sein de la municipalité un tribunal de police *d'après les bases adoptées en France*, et il y plaça les *trois victimes de la tyrannie*: Bassenge en qualité de procureur de la commune, Hyacinthe Fabry et Henkart comme substitués. Ce représentant ayant ensuite été rappelé, Bassenge retourna à Paris, pour combattre les menées du parti montagnard, qu'on soupçonnait avec raison d'avoir provoqué la mesure. Quand il revint, au bout de quatre mois, la réunion définitive du pays de Liège à la France était décidée. Réclamée comme le seul moyen d'échapper à l'odieux régime de la conquête, cette réunion allait au moins diminuer les souffrances d'une population aux abois. Le décret du 9 vendémiaire an IV parvint à Liège le 13 et y fut publié le 15. Le 20 fut célébrée la *fête de la réunion*. Bassenge, qui y avait présidé, fut chargé avec Hauzeur, Soleure et Danthine de retourner à Paris, pour présenter à la Convention une adresse de remerciements, au nom de l'administration d'arrondissement et de la municipalité. Il fut ensuite l'un des cinq administrateurs que l'arrêté du 27 brumaire donna au département de l'Ourthe. Dans sa nouvelle position, Bassenge continua, par la générosité de son cœur, par sa bienveillance inaltérable, à mériter l'affection et la confiance de ses concitoyens, qui le lui témoignèrent en le choisissant, en l'an VI, pour leur représentant au conseil des cinq-cents. Il fit ensuite partie du corps législatif, d'où il fut écarté, en 1802, par un gouvernement ombrageux qu'irritait toute opposition. Lié d'amitié avec Ginguené et Amauri Duval, il avait coopéré à la rédaction de la *Décade philosophique* :

cette honorable amitié devint pour lui un titre de proscription. Et cependant avec beaucoup de républicains modérés, il avait applaudi, favorisé même le coup d'État du 18 brumaire, ne prévoyant sans doute pas le despotisme qui devait en sortir. Après cette exclusion imméritée, Bassenge rentra dans la vie privée et exerça les modestes fonctions de bibliothécaire jusqu'à l'époque de sa mort, survenue le 16 juillet 1811, à l'âge de cinquante-deux ans. Un article de Henkart, et une fable de Rouveroy, dans le *Journal de Liège*, une phrase assez pâle dans un rapport du secrétaire général de la Société d'Émulation sont à peu près les seuls honneurs rendus à sa mémoire.

Un fait encore pour achever son éloge: cet homme, qui avait occupé une haute position, qui avait été pendant dix ans une puissance parmi ses concitoyens, mourut dans un état voisin de dénuement. Ce ne fut pas, comme on pourrait le croire, le résultat de l'inconduite, car, ainsi que l'a dit un de ses biographes (1), « s'il paya son tribut à l'humaine imperfection, ses faiblesses furent toujours du nombre de celles que l'amitié seule a le droit de reprendre. » Ajoutons que Bassenge était une de ces natures d'élite qui se préoccupent fort peu des intérêts positifs, et que la gêne dont il souffrait parfois était uniquement le résultat du désintéressement propre aux natures poétiques. Car, en esquisant cette existence si active, si bien remplie, nous devons ajouter que Bassenge fut aussi un poète qui ne manqua ni de verve ni d'originalité. Nous avons dit plus haut comment Hyacinthe Fabry, aidé du docteur Ansiaux et du professeur Destriveaux, réunit ses titres littéraires avec ceux de Reynier et de Henkart. Dans les deux volumes qui renferment leurs œuvres principales, les *trois amis* ont chacun leur notice, et celle de Bassenge, qui nous a servi dans ce travail, est de Destriveaux; on y trouve plusieurs anecdotes qui confirment ce que nous avons dit des qualités de l'homme à qui cet article est consacré. La Société d'Émulation, dont il était membre hono-

(1) Destriveaux, *Loisirs de trois amis*, vol. II.

raire, lui décerna, en 1812, les honneurs de l'inscription dans la grande salle des séances publiques.

A. Borgnet.

BASSENGE (*Jean-Thomas-Lambert*), administrateur, frère puîné du précédent, naquit à Liège, le 31 juillet 1767, et mourut à Épinal en 1821. Suivant l'exemple que lui donnait son frère, il embrassa avec ardeur les principes de la révolution, et commença sa carrière active en s'enrôlant dans un de ces corps de volontaires qui coururent défendre le territoire national menacé par l'armée des princes exécuteurs. Il passa ensuite dans le corps de chasseurs, dont Hyacinthe Fabry avait accepté le commandement provisoire et qui suivit à Givet la majorité du conseil municipal de Liège, quand Hoensbroech revint de son exil, ramené par les Autrichiens. Un an plus tard, Bassenge se réfugia à Cologne auprès de Reynier. Il y avait été envoyé par les amis inquiets du poète, et fut appelé à lui fermer les yeux, après avoir, par sa bonne humeur et ses soins empressés, adouci l'amertume de ses derniers instants. A l'époque de la première invasion française, en novembre 1792, il venait d'accomplir sa vingt-cinquième année, et fit partie du conseil municipal, élu en janvier 1793, puis de l'assemblée provinciale provisoire dont il fut l'un des quatre secrétaires. Bientôt survinrent les désastres éprouvés par l'armée de Dumouriez, et les Français évacuèrent Liège. Avec le plus grand nombre de ses compatriotes émigrés, Bassenge se rendit à Paris. Il fut au nombre de ceux qui, à l'époque où éclatèrent de tristes dissentiments, acceptèrent l'offre de prendre du service dans l'armée, et il partit comme volontaire pour la Vendée. Il en était revenu quelque temps avant la bataille de Fleurus, et se trouvait à Paris à l'époque de l'arrestation de son frère. L'année suivante, il eut un démêlé avec le comité de surveillance de Liège, pour la réimpression de la lettre de son frère, contre le maintien du maximum et la contribution d'un million de livres en numéraire. Les détails de l'interrogatoire qu'il subit à cette occasion, nous apprennent qu'il était alors

attaché à l'armée du Nord, en qualité de chef de division des transports militaires. Il avait probablement sollicité ce changement pour se rapprocher de son pays. Quelques mois plus tard, il fonda le *Courrier du département de l'Ourthe*, qui soutint vivement la lutte avec la réaction thermidorienne, tout en défendant les principes des hommes honorables qui composaient la *Gironde liégeoise*. Cette mission que Bassenge s'était donnée autorise à croire qu'il avait momentanément renoncé à la carrière des emplois publics. Il y rentra en décembre 1795, en acceptant un siège dans le conseil municipal institué alors. Devenu, en 1802, sous-préfet à Malmédy, il fut, deux ans plus tard, envoyé au corps législatif. En 1811, il revint habiter Liège, où il occupa un poste assez élevé dans l'administration des tabacs. Quand le traité de Paris eut, en 1814, enlevé la Belgique à la France, il continua son emploi, passa dans le département des Vosges et mourut en 1821, à Épinal, âgé de cinquante-quatre ans. A la différence de son frère Nicolas, qui mourut célibataire, Lambert Bassenge avait, en 1797, épousé Ursule Enderlin de Montzwick, fille d'un lieutenant-colonel suisse au service des états généraux de Hollande. De ce mariage naquit une fille, qui mourut à Liège en 1826.

A. Borgnet.

BASSERY (*Guillaume*), évêque de Bruges, né à Bruxelles en 1642, décédé le 18 juin 1706. Il était fils de Josse, négociant, et de Catherine van Donkerwolcke.

Ses humanités étant achevées, Bassery alla étudier la philosophie à Louvain, au collège du Lys et y obtint la cinquième place à la promotion générale de 1662. Il s'appliqua ensuite à la jurisprudence, et devint licencié en droit canonique et civil. C'est en cette qualité qu'il fut chargé d'expliquer le Décret de Gratien à l'université dont il devint, plus tard, le recteur. Successivement chanoine de l'église d'Anderlecht lez-Bruxelles et de celle de Saint-Pierre, à Louvain, il était, depuis plusieurs années, président du collège de Saint-Donatien de cette ville, lorsque le

pape Innocent XI l'appela, en 1681, aux fonctions de vicaire apostolique du diocèse de Bois-le-Duc, dont le siège était vacant depuis la prise de cette ville par les réformés.

En 1690, Charles II, roi d'Espagne, l'appela à l'évêché de Bruges. Cette nomination ayant reçu l'approbation du pape Alexandre VIII, il fut sacré à Sainte-Gudule, à Bruxelles, le 7 janvier 1691, par l'archevêque de Malines, assisté des évêques de Ruremonde et d'Anvers. Dès l'année 1693, il publia ses statuts diocésains, précédés de ceux du premier synode, tenu à Bruges en 1571, sous l'évêque Driutius. En 1701, il fit construire une chapelle commémorative à Bruges, à l'endroit où une main sacrilège avait jeté des hosties consacrées. L'année d'après, lorsque Philippe V, roi d'Espagne, représenté par le marquis de Bedmar, fut inauguré, à Gand, comme comte de Flandre, c'est Bassery qui, en qualité d'évêque le plus âgé des Pays-Bas espagnols, reçut le serment du nouveau souverain dans l'église de Saint-Bavon et prononça, à cette occasion, un discours latin. Après avoir administré son diocèse avec un zèle aussi vigilant qu'éclairé pendant quinze ans, il mourut subitement, à l'âge de soixante-quatre ans, dans l'église des Augustins, pendant le service funèbre qu'on y célébrait pour le repos de Georges d'Ostiche, gouverneur de Bruges. Il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Donat de cette ville, où on lit l'épithaphe suivante consacrée à sa mémoire : *Illustrissimo ac reverendissimo D. Guilielmo Bassery, olim Lovanii regio canonum professori, vicario Sylvæducensi ; inde Brugensium episcopo XIII vere apostolico, perpetuo Flandriæ cancellario qui funeri assistens ipse funus fit, merentibus omnibus, 18 junii anni 1706 atatis LXIV ; hæredes posuerunt.*

On doit à l'évêque Bassery un opuscule intitulé : *Reglement ende instructie voor de vroeuvrouwen om wel te bedenken het H. Sacrament des doopsels*. Bruges, 1677 ; in-4o.

Bon de Saint-Genois.

Compendium chronologicum episcoporum brugensium. Bruges, 1731 : in-18. -- Vande Putte, *Histoire du diocèse de Bruges*.

BASSEVELDE (VAN), peintres et cal-

ligraphes, à Gand, au x^{ve} siècle. Nous n'avons de renseignements que sur les suivants :

BASSEVELDE (Jean VAN), peintre à Gand, vers le milieu et durant la seconde moitié du x^{ve} siècle. Il fut élève ou apprenti de Jean Martins, le coopérateur de Guillaume van Axpoel aux peintures murales à l'huile de la maison échevinale à Gand, en 1419-1420. Il accompagna son vieux maître, en 1468, à Bruges, pour y travailler aux décors d'entremets exécutés pour les noces de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York. Le taux respectif des salaires accordés aux artistes qui de toutes parts vinrent prêter le concours de leur talent à la préparation des splendeurs décoratives de ces fêtes nuptiales, fut fixé par les peintres ordinaires du duc de Bourgogne, Jean Hennekart et Pierre Coustain, conjointement avec le doyen et les jurés de la corporation plastique de Bruges. Le salaire de Jean van Bassevelde fut taxé à dix sols tournois par jour, tout autant que son ancien maître Jean Martins, et seulement quatre sols de moins que la rémunération journalière payée au peintre *Hughes Vander Goes*, son illustre concitoyen. La comptabilité des ducs de Bourgogne, relevés des recettes et dépenses, conservés aux archives de Lille, que, dans leurs détails les plus intéressants, nous a fait connaître M. le comte Léon de Laborde (*Les Ducs de Bourgogne, études sur les lettres et les arts au x^{ve} siècle* : PREUVES), donne, à la date du 16 avril 1467 avant Pâques (1468 n. s.), l'annotation qui concerne Jean van Bassevelde. La proportion établie entre son salaire et celui de Hugues Vander Goes prouve que c'était un artiste d'un mérite spécial, un peintre décorateur habile, probablement, puisqu'on ne connaît de lui aucun tableau. Cet artiste était fils de Jean van Bassevelde, maître peintre qui, de 1418 à 1423, travailla, avec Guillaume de Ritsere, aux peintures d'ornementation du dais de Notre-Dame de Tournai. Ce riche baldaquin s'offrait chaque année, par une députation de l'échevinage et de la bourgeoisie de Gand, à cette image réputée miraculeuse, lors de la procession de

l'Exaltation de la sainte Croix. Le magistrat gantois lui confia d'autres besognes artistiques, parmi lesquelles l'enluminure d'une statue de la Vierge, sculptée par Jean Bulteel, en 1414, pour la chambre de la trésorerie.

BASSEVELDE (*Casin* ou *Nicaise* VAN), peintre, à Gand, dans la première moitié du x^ve siècle. Il fut un des apprentis de Nabur Martins; il aida son maître, avec Égide Carre et Achille Vanden Bosche, à la peinture des médaillons, armoriés et historiés, de grands étendards gantois. Ils exécutèrent ainsi, pour le magistrat, en 1451, cinq bannières patronales des quartiers de Gand et un étendard aux armes comtales. Il est à croire qu'il coopéra aussi aux importantes œuvres que Nabur Martins entreprit vers cette époque. Les comptes communaux de Gand mentionnent encore que Nicaise van Bassevelde peignit des images de Christ sur les crucifix qui servaient aux prestations de serment dans les deux collèges échevinaux. Il semble résulter de certains indices que Nicaise van Bassevelde a suivi Nabur Martins à la sanglante bataille de Gavre, où les Gantois furent défaits par Philippe le Bon, en 1453, et laissèrent sur le champ de carnage, appelé, depuis ce jour, de *Rooede Meersch* (la prairie rouge), un grand nombre des valeureux suppôts de leurs corporations de métiers.

BASSEVELDE (*Liévin* VAN), peintre gantois de la seconde moitié du x^ve siècle. Cet artiste quitta la ville de Gand et alla s'affilier au corps des peintres et sculpteurs de Tournai, vers 1443. Par suite d'un compromis, existant depuis le xiv^e siècle entre Gand et Tournai, il put être admis sans avoir accompli l'année de séjour requise pour l'obtention de la bourgeoisie et de la franchise professionnelle. Le livre des admissions de la corporation de Saint-Luc de la cité tournaisienne contient l'inscription suivante : « Liévin van Bassevelde fut reçu à le » francise du mestier des paintres le » jour Saint Valentin l'an mil quatre » cens quarante deux (14 février 1443 » n. s.). » En 1506-1507, il fut payé, à Gand, un droit d'issue sur une partie de

la succession de Liévin van Bassevelde; l'autre partie, faute d'héritiers reconnus, fut dévolue à la commune gantoise.

BASSEVELDE (*Jacques* VAN), calligraphe rubricateur et dessinateur à la plume, à Gand, au commencement du x^ve siècle. D'après les comptes communaux de cette ville, il fut plusieurs fois chargé par le magistrat de transcriptions sur parchemin d'actes publics. En 1407, il écrivit les ordonnances régulatrices de la construction de la Grande Boucherie et de la perception des droits d'issue; celle-ci décorée des blasons de Gand et de la Flandre, rehaussés d'or et d'argent. En 1418, il copia l'ordonnance sur la monnaie et le registre des rentes héréditaires; en 1422, il transcrivit, dans un cartulaire in-folio, sur parchemin et en caractères gothiques, tous les actes de privilèges et les lettres de franchise de la commune gantoise, documents originaux qui se conservèrent jusqu'en 1540 dans le coffre de fer au secret du Beffroi. — Nul doute que Jacques van Bassevelde n'ait produit aussi des manuscrits plus ou moins ornementés.

Edm. De Busscher.

Recherches sur les peintres gantois des xiv^e et x^ve siècles. 1839. — Messager des sciences histor. de Belgique. — Archives communales de Gand : Comptes et livres échevinaux, MSS. x^ve siècle. — Idem, 1506-1508.

BASSIUS (*Martin*), graveur, xvi^e siècle. Voir **BAES** (*Martin*).

BASTEEL (*Jean-Joseph*), colonel décoré de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit en Belgique, en 1702, et mourut à Bruxelles, le 31 décembre 1766. Entré très-jeune dans la carrière militaire, Basteel était parvenu, après trente années de service, au grade de capitaine, dans le régiment d'infanterie belge de Los Rios (1750). Il fit avec distinction la guerre de Sept ans. A la bataille de Prague (1757), où il commandait la compagnie de grenadiers de son régiment, il se fit remarquer par sa bravoure, en luttant contre l'aile gauche de l'ennemi, qu'il mit complètement en déroute. Bien qu'il eût été grièvement blessé dans cette bataille, il courut, avant d'être rétabli, à l'armée du feld-maréchal Daun et voulut assister, en volontaire, à la bataille de Collin, où il commanda une compagnie

de grenadiers à cheval. Sa conduite héroïque lui valut d'être nommé lieutenant-colonel sans passer par le grade de major. Peu de temps après, il assista encore à l'affaire de Gerlitz. Il y commandait les compagnies de grenadiers des quatre régiments nationaux belges de Los Rios, de Ligne, d'Arberg et de Saxe-Gotha. A la tête de cette troupe d'élite, le lieutenant-colonel Basteel se fit remarquer entre tous par sa bravoure et son sang-froid : le duc d'Arenberg devait enlever le Holzberg avec trois colonnes, Basteel commandait une de ces colonnes; ses grenadiers, électrisés par l'exemple de leur chef, gravirent la hauteur avec intrépidité, sans tirer un seul coup de fusil; ils enlevèrent toutes les positions à la baïonnette, refoulèrent l'ennemi malgré une résistance opiniâtre et restèrent maîtres du champ de bataille. Ce brillant fait d'armes fit décerner au lieutenant-colonel Basteel la croix de Marie-Thérèse. Après la guerre de Sept ans, il obtint sa retraite, avec le grade de colonel et vint habiter Bruxelles, où il mourut.

Général Guillaume.

Hirtenfeld, *Der militär Maria-Theresien orden und seine mitglieder*. — Guillaume, *Histoire du régiment de Clerfayt*.

BASTIN (*Étienne-Richard DE*), jurisconsulte, naquit à Liège vers 1672 et y décéda vers 1737. Il était de la famille de Nicolas Bastin, bourgmestre régent de cette cité en 1653, aïeul et homonyme d'un autre Nicolas Bastin, receveur de l'hôpital Saint-Michel en Isle et qui fut élu magistrat à Liège, en 1718. Notre jurisconsulte se fit connaître par ses notes sur le droit romain, coutumier, féodal, fiscal et canon, dont il a enrichi le grand ouvrage de Charles de Méan, consacré à l'ensemble de la législation liégeoise. De Méan était alors l'oracle de la jurisprudence, le Papinien de son siècle et Louvrex, jurisconsulte également éminent, n'a pas jugé au-dessous de sa réputation de faire une nouvelle édition des œuvres de son compatriote et d'y joindre d'excellentes notes. Suivant cet exemple, Bastin rédigea, quelques années après, des remarques qui élucident et complètent très-bien cet ou-

vrage considérable; l'édition de 1740-1741, qui les renferme, est considérée comme la meilleure. Les notes posthumes de Bastin, *avocat renommé*, suivant le témoignage de l'éditeur, se trouvent dans le septième volume et comportent soixante pages. Voici le titre du livre : *Observationes et res judicatae ad jus civile Leodiensium... a Car. de Mean... Editio tertia cum notis G. de Lowvrex... Cum indice generali M. Gordinne... Cum notis ad ejusdem observationes et definitiones a clarissimo domino Stephano de Bastin, quondam advocato Leodiensi collectas. Leodii, 1740-1741.*

Britz.

Loyens, *Recueil héraldique de Liège*, p. 428.

BASTIN (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Fontaine-l'Évêque. XVIII^e siècle. Voir SEBASTIANUS.

BASTINCK (*Jérémie*), ou **BASTINGIUS**, théologien flamand, né à Ypres en 1554 et mort à Leyde, le 26 octobre 1598, figure avec honneur sur la liste des pasteurs réformés de la Hollande. On a avancé, sans preuves suffisantes, qu'il aurait vu le jour à Calais, où ses parents s'étaient retirés par crainte d'un procès pour cause d'hérésie dont ils s'imaginaient être menacés. Nous croyons, pour notre part, que ceux qui sortirent de Belgique sous le règne de Charles-Quint se gardèrent bien d'y rentrer sous celui de son successeur, le terrible Philippe II; or il paraît certain que les parents de notre théologien ne quittèrent Ypres et la Flandre qu'à la fin de 1566, et se rendirent, non point à Calais, mais à Emden, en Oostfrise, avec leur fils. Celui-ci commença ses études à Brême et les poursuivit avec succès à Heidelberg et à Genève. Dès qu'il eut reçu l'imposition des mains, il revint dans sa patrie où nous le voyons figurer, à partir de 1578, au nombre des pasteurs réformés d'Anvers. A la prière de ses collègues il traduisit en flamand la réponse écrite en leur nom par Pierre Loyseleur, dit de Villiers, aux auteurs d'un livre de concorde sur les questions tant controversées de la grâce et de la prédestination. La préface est entièrement de lui et le titre porte : *Zendtbrieff der nederlandschen Predikan-*

ten aen den Instellere van het Concordie Boeck. Gedrukt tot Antwerpen by Gilles Vanden Raede, 1580; in-8°. Aussitôt après il se mit à travailler à son *Exegemata*, c'est-à-dire à une exposition du catéchisme de Heidelberg, qu'il ne termina qu'en 1585, pendant le siège d'Anvers par le duc de Parme et quelques jours seulement avant la reddition de cette ville. Cet ouvrage, écrit en latin, fut publié pour la première fois en 1588, avec une dédicace à *Ses très-chers frères en Christ bannis et déchassés de la bonne ville d'Anvers et à tous les autres serviteurs de l'Evangile dans les Pays-Bas et au Palatinat*. Nous en possédons une traduction allemande due à Tobie Fabricius, pasteur à Mosbach, dans le Palatinat, et imprimée, en 1595, avec une lettre du traducteur à l'électeur palatin.

Bastinck fait sans doute allusion aux dangers qu'il courut à Anvers et dans les environs, en disant qu'il échappa par une sorte de miracle aux terribles épreuves de la guerre civile. Nous le retrouvons, en 1586, à Dordrecht. Il y remplit les fonctions du ministère évangélique jusqu'au moment où il fut appelé à prendre la direction de l'école latine de Leyde avec le titre de « recteur du collège des États. » Notre théologien est désormais un personnage. Son orthodoxie sans rai-deur le fait chérir et rechercher du prince Maurice de Nassau; ses talents reconnus et son caractère le font respecter de tous. On le chargea, en 1589, d'aller temporairement à Utrecht pour y suppléer au manque de prédicateurs et ramener les fidèles à une entente cordiale. Les états de Hollande réclamèrent encore son concours en 1594. Il s'agissait d'aller à Hoorn avec Uytenbogaerd, pour régler une déplorable et retentissante querelle théologique. Bastinck mourut dans la force de l'âge, pleuré de ses amis, regretté de tous ceux qui l'avaient connu de loin ou de près.

Ch. Rahlenbeek.

A. Thysius, *Leer en order der Kerken*. — II.-G. Janssens, *De hervormde vlugtelingen van Yperen in Engeland*. — W. Te Water, *Tweede eeuwgetyde van de geloofs-belydenisse der gereformeerde kerken van Nederland*. Middelburg, 1762. — Jérémias Bastingius, *Erklärung des Heidelbergischen Catechismi*. Mosbach, 1595, in præf. — P. Bor, *Nederlandsche oortogen*, in-fol., t. IV. —

G. Brandt, *Historie der Reformatie*, édition in-4°, t. 1^{er}.

BASTON (Josquin ou Josse), compositeur de musique du xvi^e siècle. Le prénom de ce maître indique une origine flamande, et il se pourrait que Baston ne fût que la traduction française du nom de *Vanderstock*. Les premières œuvres de Baston ayant été publiées à Anvers, chez Guill. van Vissenacken et chez Tylman Susato, on peut croire qu'il habitait cette ville vers le milieu du xvi^e siècle. Guichardin parle de lui comme d'un des meilleurs musiciens belges de son époque et ses ouvrages attestent effectivement un talent distingué. Josquin Baston, dit M. Fétis (*Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition), a été quelquefois confondu avec Josquin des Prez. Salblinger (Uhlhardus?) a placé quelques motets de Baston dans sa collection *Concertus octo, sex, quinque et quatuor vocum*. Augsburg, 1545; in-4°. On trouve aussi de ses compositions dans ces recueils : 1^o *Quatuor vocum musica modulationes, numero XXVI ex optimis autoribus diligenter selectæ prorsus novæ atque typis hæctenus non excusæ*. Antverpiæ, apud Gulielmum Vissenacum, 1542; in-4°. — 2^o *Chançons à quatre parties, auquel (sic) sont contenues XXXI nouvelles chançons, convenables tant à la voix comme aux instrumentz*; livre I^{er}. Imprimé à Anvers par Tylman Susato, etc., 1543; in-4° oblong. — 3^o *Le quart livre des chançons à quatre parties*, etc.; *ibid.*, 1544. — 4^o *Le cinqüiesme livre*, *id.*, *ibid.*, 1544. — 5^o *Le huitiesme livre*, *id.*, *ibid.*, 1545. — 6^o *Le onziesme livre*, *id.*, *ibid.*, 1549. — 7^o *Le douziesme livre*, *id.*; *ibid.*, 1558. — 8^o *Le treiziesme livre*, *id.*; *ibid.* (sans date). — 9^o *Chançons musicales à cinq parties*. Anvers, Tylman Susato (sans date), in-8°. — 10^o *Cantionum sacrarum vulgo Motetta vocant quinque et sex vocum ex optimis quibuscumque musicis selectarum*, lib. I-VIII. Lovanii, 1554-1557. — 11^o *Liber octavus quinque et octo vocum Cantionum sacrarum vulgo Motetta vocant*; Lovanii, apud Petrum Phalesium, anno 1561, in-4°, *cum gratiâ et privilegio*. On ignore complètement les circonstances de la carrière de Josquin Baston. Ch. L. de Burbure.

BASTONIER (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Braine-le-Comte, vers 1480, mort au Mont-Saint-André, près de Tournai, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai, fut ensuite prieur de Gembloux, et mourut religieux à la Chartreuse de Tournai.

Il a édité et traduit du latin en français la *Vie de saint Guibert, fondateur du monastère de Gembloux*, par Sigebert, moine de ce monastère (Douai, 1626; in-12). Il a écrit aussi quelques opuscules et des poésies de piété, que l'on conservait autrefois à Gembloux, mais qui sont restés, paraît-il, inédits. Eugène Coemans.

Valère André, pp. 435-436. — Paquot, *Mémoires*, t. XVII, pp. 254-255.

BATEN (*Barthélemy*) ou **BATTUS**, moraliste, né à Alost vers 1515, mort à Rostock (Mecklembourg), le 24 janvier 1559.

L'histoire du xvi^e siècle nous a conservé les noms d'un assez grand nombre de familles flamandes que les troubles religieux de cette époque firent s'expatrier en Hollande, en Angleterre ou en Allemagne. La famille de Barthélemy Baten fut de ce nombre : elle embrassa le luthérianisme, et émigra sur les bords de la Baltique. On voit encore aujourd'hui, dans l'antique église de Notre-Dame, à Rostock, une épitaphe en vers latins qui nous raconte la vie et les pérégrinations de Barthélemy Baten. On y lit que, pour éviter les rigueurs de l'inquisition, il fut obligé de quitter successivement Alost, sa ville natale, et Gand, où il s'était réfugié pendant dix ans; qu'il vint enfin s'établir à Rostock, avec sa femme (Martine Bissot) et ses neuf enfants, et qu'il y termina sa vie dans le repos et l'étude.

L'ouvrage auquel il consacra les dernières années de sa vie a pour titre : *De æconomia christiana libri duo, ex sacris et profanis scriptoribus diligenti cura et labore collecti, Bartholomæo Batto, Alostensi collecti; prior de officio et cura parentum erga liberos tractat; posterior, qua cum obedientia parentes a liberis honorandi sint, ostendit*. Antwerp., 1558; in-12. C'est, comme l'indique le titre, un

traité moral sur les devoirs réciproques des parents et des enfants.

Parmi ses descendants, son fils Liévin se distingua dans la carrière médicale et devint professeur à l'Université de Rostock. Barthélemy Baten ou Battus est aussi probablement la souche des diverses familles de ce nom que nous trouvons établies, au xvii^e siècle, dans plusieurs villes du littoral de la Baltique.

La plupart des biographes placent la mort de Barthélemy Baten au mois de janvier 1558, mais cette date est contredite par la lettre dédicatoire qui se trouve à la tête de son ouvrage et qui est datée du 26 août 1558.

Eugène Coemans.

Paquot, *Mémoires*, t. XII, pp. 456-459. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 154. — Moreri, *Dictionn.*, t. II, pp. 113-116.

BATEN (*Charles*), médecin, naquit à Gand vers le milieu du xvi^e siècle. Partisan des idées nouvelles, il quitta cette ville à l'arrivée du duc d'Albe, et ne revint en Belgique qu'après les troubles. Nommé médecin de la ville de Dordrecht, il s'y établit et y obtint la confiance générale. Désirant être utile au pays, il traduisit en flamand les meilleurs ouvrages qui avaient paru à cette époque, sur la médecine et la chirurgie, entre autres ceux de Christophe Wirsungh et d'Ambroise Paré. Il composa quelques traités originaux : une *Dissertation sur l'immortalité de l'âme*, qui n'est pas sans mérite, et un *Manuel de la chirurgie*. Ses écrits remplirent une lacune sentie depuis longtemps; ils furent d'une si grande utilité et tant recherchés, que les nouvelles éditions se succédèrent rapidement; le livre sur la médecine de Christophe Wirsungh eut en peu d'années plus de six éditions.

Voici la liste de ses principaux ouvrages :

1^o *Een medecyn-boec, daerinne alle uitwendige ende invendige partyen des menschens lichaems, met alle hare siekten ende gebreken, van den hoofden af, tot de voeten toe begrepen zyn, ende daerinne oock gheleert wordt hoe dat men alle deselve met Godes hulpe, door menigherley remedien helpen ende cureren sal*. Door den hoogheleerden ende seer ervaren

Dr Christophorum Wirtzungh. Dortrecht, Joan Canin, 1595; in-folio, pp. 664.

2^o *De manuale operatien der chirurgie, wit J. Guilleman vertaelt door Carolum Battum*. Dortrecht, Isaac Canin, 1598; in-folio, pl.

3^o *Van de ziele des menschen, ende van de onsterffelicheydt des menschen ziele. Waerin door vele natuerlike redenen ende stercke argumenten, door diversche schriften der filosofhen, sommigen oud-vaderen bewesen, ende door de H. Schrift gheconfirmieert wordt dat de ziele des menschen niet en is te vergelycken met de ziele der onvernunftige dieren, dat oock de ziele des menschen onsterffelic ende onvergankelic is*. Tot Dortrecht, by Alex. Canin, 1601; in-8^o.

4^o *De chirurgie en alle de operatien, ofte werken van Mr Ambrosius Paré, raet ende opperste chirurgyn van vier coninghen in Franckerycke; nu eerst met de fransosysche in onse ghemeyne nederlandsche sprake ende met de vierde editie ghetrouwelick overgheset door D. Carolum Battum, medecyn ordinaris der stadt Dortrecht*. Amsterdam, by Hendrick Laurens zoon, 1615; in-folio, p. 940.

5^o *Het secreteboek van boomen, bloemen, enz*. Leeuwarden, 1594.

6^o *Het secreteboek van vele diverse heeren heerlycke kunsten in veelderley materien, met vele remedien tegen de innerlycke en uiterlycke gebreken der menschen. Uit latynsche, fransosysche, hoogduitsche ende nederduitsche authouren, vergadert door Carolum Battum*. T'Amsterdam, voor J.-J. Schipper, 1661; in-12, p. 576.

— 7^o *Handboek der chirurgien; door Carolum Battum; waerby ghevoegt zyn Hippocrates van de wonden in 't hooft, en G. Fabricius Hildanus, van de verbrantheit*. Amsterdam, 1653; in-12.

Ph. Blommaert.

BATEN (Henri) ou **HENRICUS DE MALINIS**, docteur en théologie, né à Malines, vivait vers la fin du XIII^e siècle, comme le constate une lettre qu'il écrivit à Guy de Hainaut, trésorier de la cathédrale de Liège, et, plus tard, évêque d'Utrecht. Il fut chanoine et chantre de la cathédrale de Liège et devint chancelier de l'Université de Paris.

Dans un ouvrage consacré à des recherches de métaphysique et intitulé : *Speculum divinarum et naturalium quorondam* (MS. en dix parties), il traita, pour nous servir de ses expressions, des êtres divins et intellectuels et discuta les principales questions de la philosophie de son temps. Il y parle aussi de botanique.

Après avoir visité l'Espagne, il se rendit à Fez, en Afrique, où il s'occupa plus spécialement d'astrologie. Son *Liber introductorius ad judicia astrologie* (MS.) est une critique des nouvelles tables alphonsines dont il relève les erreurs.

L'époque de sa mort nous est restée inconnue.

Félix Stappaerts.

Moreri, Paquot, Valère André, Sanderus, *Bibl. belg.* — Montfaucon, *Bibl. bibliothecar.* — Fop-pens, *Bibl. belg.* — Quetelet, *Histoire des sciences mathématiques*, etc.

BATEN (Jean), architecte ou maître ouvrier des maçonneries de la ville de Louvain. Cet artiste, fils de Henri Baten, tailleur de pierres, est mentionné, pour la première fois, dans un acte scabinal du 30 juin 1406. On l'appelle dans cette pièce « Maître Jean Baten, tailleur de pierres » (*lapiscida*). Il dirigea pendant plus de vingt ans les travaux de l'ancienne capitale du Brabant. En 1423, la ville de Louvain ayant résolu de faire ajouter une vaste salle au palais qu'elle venait d'offrir au duc Jean IV, elle chargea Baten de cette construction. La salle de l'hôtel du sire de Naast, à Mons, avait alors la réputation d'être tout à fait remarquable au point de vue de l'art. Le conseil communal de Louvain statua qu'il convenait de la prendre pour modèle de la construction à élever. Jean Baten se rendit, en conséquence, le 29 avril 1423, à Mons, avec le charpentier Jean Vanden Bruggen et le tailleur de pierre Henri van Goetsenhoven, à l'effet de lever les plans de la salle de l'hôtel de Naast et d'en examiner attentivement la construction. Ces maîtres firent le voyage à cheval et y consacrèrent quatre jours, ce dont on les indemnisa à raison de trente *plecken* par jour. La première pierre de la salle fut posée le 14 août de la même année et, comme le terrain était marécageux, on jeta les fondations sur des gazons coupés à la colline appelée Roesselberg.

Baten, qui était déjà âgé, se fit assister dans la direction des travaux par l'architecte Jean Pauwe. Les sculptures furent exécutées par Henri Barts et Henri Vander Weyden, peut-être un parent du célèbre peintre Rogier Vander Weyden. La salle, qui fut entièrement achevée en 1424, paraît avoir été une construction remarquable. Baten ne survécut pas longtemps à l'achèvement de l'édifice dont nous venons de parler. Il mourut avant le 21 juin 1425, et fut remplacé dans ses fonctions par maître Sulpice van Vorst. L'artiste laissa une veuve qu'on appelle, dans un acte échevinal du 15 février 1429 : « Dame Catherine, veuve de maître Jean Baten. » La qualification de dame (*domicella*), dans un acte de cette époque, prouve qu'elle appartenait à une famille distinguée. Baten, qui était propriétaire d'une maison située à la Bieststrate, actuellement rue de Bruxelles, laissa un fils qui fut également architecte ou *lapis-cida*. On l'appelle dans un acte scabinal du 21 juin 1425 : « Maître Jean Baten, fils de feu maître Jean Baten, tailleur de pierres. » Ce dernier habitait, en 1420, une maison nommée *de Warande*, rue du Château, actuellement rue de Malines, à Louvain.

Ed. Van Even.

Compte de la ville de Louvain de 1424. — Registres des Chambres échevinales. — Louvain monumental, p. 129.

BATEN (*Liévin*) ou **BATT**, né à Gand en décembre 1545, décédé à Rostock au mois d'avril 1591.

Après avoir étudié à Anvers les éléments de la mathèse sous Jean Stadius, il alla continuer ses études à Rostock, où son père Barthélemy, qui avait embrassé la réforme, s'était réfugié. En 1559, il fut reçu maître ès-arts à Wittemberg où il s'était rendu pour voir Mélanchton. De retour à Rostock, il y donna des leçons particulières de mathématiques qui furent tellement suivies que la régence de cette ville lui confia une chaire pour professer publiquement cette science. Il l'occupa pendant six ans ; mais en 1565, la guerre et la peste l'ayant obligé d'abandonner Rostock, il partit alors pour l'Italie et, après avoir séjourné quelque temps à Padoue, il vint à Venise où il fut pro-

mu au grade de docteur en médecine.

Lorsque la paix fut rétablie il retourna à Rostock, où après avoir exercé et professé la médecine pendant vingt-cinq ans, il mourut, dans la force de l'âge, d'un catarre compliqué d'un asthme.

Ses *Epistolæ aliquot medica tractantes* ont été insérées dans les *Miscellanea* de son cousin Henri Smetius.

Liévin Batt eut, de sa première femme, Anne Van Pegelt, fille du modérateur de l'Académie de Rostock, deux fils qui devinrent : l'aîné, médecin, le cadet, avocat. Il épousa, en secondes noces, Madeleine Tanckiern.

Felix Stappaerts.

Melchior Adam, *Vitæ Germ. medicor.* — Paquot, *Queletet*, etc.

BATTELE (*Jacques VAN*), né, croit-on, à Malines, peintre de portraits et probablement aussi de miniature, vécut au *xv^e* siècle, et fut chargé, par la ville de Malines, de faire, conjointement avec Jean van Battele, un portrait de l'empereur Charles-Quint. On ne sait rien sur les liens de parenté des deux Van Battele, mais il est permis de supposer qu'ils étaient alliés d'assez près et qu'ils travaillaient dans la même ville.

Ad. Siret.

BATTELE (*Jean VAN*), peintre d'histoire, de miniature et de portraits, du *xv^e* siècle. Van Battele ne paraît avoir été qu'un surnom ou un nom d'emprunt ; le véritable nom de cet artiste est, croit-on, Vander Wyck ou Vander Wyckt, ainsi qu'il signait parfois lui-même. Il habitait la ville de Malines, et sa réputation était fort grande, car plusieurs souverains eurent recours à son talent. En 1549 ou 1550, il recut le titre de peintre de Charles-Quint ; c'est sans doute à cette époque qu'il exécuta, avec Jacques van Battele, le portrait de l'Empereur. Dès 1504, son nom est cité ; il fut alors un de ceux qui décorèrent l'église de Sainte-Gudule, pour les funérailles d'Isabelle de Castille ; l'année 1509 nous le montre employé de la même façon à l'église de Saint-Jacques, également à Bruxelles, pour un service du roi Henri VII, d'Angleterre. Aux obsèques de l'empereur Maximilien (1520), à celles du duc de Bourbon (1527), à

Malines, nous retrouvons encore Van Battele comme décorateur. Ce peintre alliait les genres les plus opposés. Il fut chargé de peindre beaucoup de décorations, et en même temps il enlumina plusieurs manuscrits; cependant sa spécialité était les écussons. Parmi les ouvrages qui lui firent le plus d'honneur, on cite les illustrations de deux manuscrits de la Toison d'or, le premier, exécuté en 1535, le second en 1549. Ce dernier, dont la description complète a été retrouvée, ne fut livré qu'en 1552 et lui fut payé plus de mille livres. Le prix demandé par l'artiste ayant paru trop élevé, trois peintres de Louvain furent appelés comme experts; ils firent après examen une réduction peu importante et déclarèrent qu'aucun de leurs compatriotes n'aurait osé entreprendre un pareil ouvrage.

Ad. Siret.

***BATTHYANI** (*Charles-Joseph*, comte, puis prince **DE**), né en 1697, fils d'Adam, comte de Batthyani, mort ban de Croatie en 1703. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il débuta dans la carrière des armes, sous le prince Eugène. En 1731, Charles VI le nomma colonel propriétaire d'un régiment de dragons. Il fit la campagne de 1734 sur les bords du Rhin et celles de 1737 à 1739 contre les Turcs, où il gagna le grade de général de cavalerie. Après la paix de Belgrade, Charles VI l'envoya en mission diplomatique à Berlin. Marie-Thérèse, au commencement de son règne, le déclara ban de Croatie et capitaine général des frontières. En 1742, il servit dans l'armée de Bohême que commandait en chef le duc Charles de Lorraine, et se distingua à la journée de Czaslau (17 mai). Les années suivantes, il alla combattre en Allemagne contre les Français et les Bava-rois; il remporta sur eux, le 15 avril 1745, la victoire de Pfaffenhoven, qui lui ouvrit le chemin de Munich, et força l'électeur Maximilien-Joseph de conclure la paix avec l'Autriche, aux conditions que celle-ci voulut lui dicter (1). Marie-

Thérèse avait récompensé les services de Batthyani en lui conférant le grade éminent de feld-maréchal de ses armées et le caractère de conseiller d'État intime actuel : elle plaça sous ses ordres, au mois de juin, les troupes austro-belges qui opéraient sur le Bas-Rhin (2). A l'ouverture de la campagne de 1746, elle l'envoya dans les Pays-Bas, pour y prendre le commandement de son armée, jusqu'au retour du prince Charles de Lorraine, à qui était confié le gouvernement de ces provinces : après l'arrivée de ce prince leurs efforts combinés, réunis à ceux des généraux anglais et hollandais, ne purent empêcher les progrès du maréchal de Saxe, qui, après être entré dans Bruxelles, s'empara d'Anvers, de Mons, de Namur et de Charleroi. A la bataille de Rocour (11 octobre), le prince Charles et Batthyani occupaient la droite de l'armée alliée avec les troupes impériales; ils gardèrent leur position jusqu'à ce que la retraite eut été décidée (3).

Le comte de Kaunitz-Rittberg, ministre plénipotentiaire de l'impératrice-reine pour le gouvernement général des Pays-Bas, sollicitait avec instance, depuis quelque temps, son congé; Marie-Thérèse, le 6 juin 1746, appela à le remplacer le comte de Batthyani, à qui elle conféra le pouvoir de suppléer le duc Charles, lorsqu'il aurait à s'éloigner des Pays-Bas (4). Dans la lettre qu'elle écrivit aux états et aux conseils de justice de ces provinces (5), pour leur annoncer la nomination de Batthyani, elle leur dit « qu'elle était bien persuadée » que ce ministre plénipotentiaire leur » serait tout à fait agréable, tant par ses » mérites et bonnes qualités personnelles » que par sa valeur et longue expérience » militaire, si nécessaires dans la situa- » tion où les affaires se trouvaient. » Au mois de novembre, le prince Charles partit pour Vienne : Batthyani se vit alors investi à la fois du commandement en chef des troupes autrichiennes et du gouvernement des Pays-Bas (6).

(1) Wurzbach, *Biographisches Lexicon des Kaiserthums Oesterreich*, t. 1, 1836, p. 178. — *Gazette des Pays-Bas*, numéro du 30 avril 1772.

(2) Voir *Biogr. nat.*, tome 1^{er}, p. 417.

(3) *Gazette d'Utrecht*, numéro du 13 octobre 1745.

(4) Archives du royaume.

(5) Le 11 juin 1746. (*Lett. écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, p. 254.)

(6) Lettre de Marie-Thérèse à Batthyani, du 19 novembre 1746. (Archives du royaume.)

Ces provinces étaient, à cette époque, presque tout entières au pouvoir de la France; il ne restait plus à l'impératrice-reine que le Luxembourg, le petit district de la Gueldre et une partie du Limbourg; le gouvernement était réfugié à Aix-la-Chapelle. Aussi Batthyani eut-il beaucoup moins à s'occuper d'affaires administratives que de dispositions militaires. Au mois de décembre, ayant remis le commandement des troupes autrichiennes au général comte de Palfy, il se rendit à la Haye, pour conférer, avec le duc de Cumberland, généralissime des forces britanniques, et le prince de Waldeck, qui était à la tête du contingent hollandais, sur les préparatifs de la campagne suivante (1). Il y retourna, pour le même objet, au mois de mars 1747 (2). Les généraux alliés avaient résolu de marcher en avant; ils firent sortir l'armée de ses cantonnements le 22 avril (3). Ils ne rencontrèrent pas d'abord d'obstacle, et ils poussèrent des détachements d'un côté vers Léau, Jodoigne et Tirlemont, de l'autre, jusque près d'Anvers, d'Arschot et de Diest; le maréchal de Saxe s'occupait, en ce moment, de conquérir la Flandre zélandaise. Mais ils reconnurent bientôt que Maurice ne bornait pas là ses vues, et que son dessein était d'assiéger Maestricht. Il importait à l'armée alliée de prendre une position qui lui permit de secourir cette place : le 24 juin, elle leva le camp qu'elle occupait sur les rives de la Nèthe, et se dirigea vers le Vieux-Demer pour gagner les hauteurs de Bilsen; elle arriva le 29 aux environs de Hasselt, où s'établit le quartier général. Les Autrichiens formaient la droite; les Hollandais étaient au centre; la gauche était formée des troupes anglaises, hanovriennes et hessoises (4). Les alliés avaient passé le Demer, et s'étendaient sur la gauche de cette rivière, depuis Bilsen jusqu'à Wittighem et Rosmalen, lorsque, le 2 juillet, à dix heures du matin, les Français

attaquèrent avec impétuosité leur aile gauche, secondés par le feu de quelques pièces de campagne qu'ils avaient amenées sur les hauteurs voisines de Hoesfeldt. Repoussés vigoureusement, ils revinrent à la charge sans plus de succès; dans le même temps, ils essayaient en vain d'entamer la droite des alliés, où commandait Batthyani. Mais les renforts que le maréchal de Saxe recevait successivement déterminèrent les généraux alliés, vers deux heures de l'après-midi, à se retirer sous le canon de Maestricht. Cette retraite, que Batthyani couvrit avec les troupes austro-belges, s'effectua dans le meilleur ordre (5). Telle fut l'affaire du 2 juillet 1747, que les Français appellent la bataille de Laeffeld et qui a reçu le nom de combat de Herderen ou d'Elderen dans les relations hollandaises. Elle n'eut pas de résultat décisif, les pertes ayant été à peu près égales dans les deux armées. Le reste de la campagne se passa sans autre événement marquant. Pendant l'hiver, Batthyani établit son quartier général à Verviers. Au mois de février 1748, il alla de nouveau à la Haye, où il concerta, avec le duc de Cumberland, le stathouder, le prince Frédéric de Hesse et le prince Louis de Brunswick-Wolfenbüttel, le plan des futures opérations militaires. Tout étant réglé entre eux, il quitta la Haye le 7 avril, pour aller rejoindre ses troupes, dont il avait laissé le commandement au général comte de Chanclos (6). Il se trouvait à Ruremonde, lorsqu'il reçut un courrier du comte de Kaunitz, porteur de la nouvelle que, le 30 avril, les plénipotentiaires des puissances belligérantes avaient signé à Aix-la-Chapelle des préliminaires de paix qui furent plus tard convertis en un traité définitif (7).

L'archiduc Joseph, fils aîné de Marie-Thérèse et de François de Lorraine, était entré dans sa huitième année; l'impératrice jeta les yeux sur le comte de Batthyani pour les importantes fonctions

(1) *Gazette d'Utrecht*, numéros des 25 et 27 décembre 1746 et 15 janvier 1747.

(2) *Ibid.*, numéros des 17, 21 et 24 mars 1747.

(3) *Ibid.*, numéro du 28 avril 1747.

(4) *Ibid.*, numéros des 27 et 30 juin 1747.

(5) *Gazette d'Utrecht*, numéros des 7 et 11 juillet 1747.

(6) *Ibid.*, numéros des 1^{er}, 15, 19, 26, 29 mars, 2 et 9 avril 1748.

(7) *Ibid.*, numéro du 7 mai 1748.

d'ayo ou gouverneur du jeune prince (1). Batthyani prit le chemin de Vienne, après avoir installé à Ruremonde, le 30 octobre 1748, la jointe à laquelle fut commis le gouvernement des Pays-Bas jusqu'au retour du prince Charles de Lorraine (2). Créé l'année suivante chevalier de la Toison d'or (3), élevé en 1764 à la dignité de prince de l'Empire (4), décoré de la grand'croix de Saint-Etienne, lorsque cet ordre illustre fut rétabli par Marie-Thérèse (5), il mourut à Vienne le 15 avril 1772, emportant au tombeau les regrets de ses souverains qu'il avait servis avec distinction dans les différents emplois dont il avait été revêtu (6). Il ne laissait pas de postérité : ce fut son neveu, Adam-Wenceslas, comte de Batthyani, qui hérita de son titre de prince (7).

Gachard.

BATTUS (*Barthélemy*), écrivain ecclésiastique, né à Gand. XVII^e siècle. Voir **BATEN** (*Barthélemy*).

BATTUS (*Charles*), médecin, né à Gand. XVI^e siècle. Voir **BATEN** (*Charles*).

BAUD (*Jean-Marie*), docteur en médecine et en chirurgie, professeur à l'Université de Louvain, né à Rumilly (Savoie), le 16 juillet 1776, mort à Louvain, le 11 mars 1852, naturalisé.

A peine âgé de dix-huit ans, il entra au service, et devint chirurgien de troisième classe à l'armée des Alpes. Il prit part aux campagnes républicaines depuis l'an 1794 jusqu'en 1800 : ces détails sont consignés dans un brevet de chirurgien de seconde classe, en date du 24 septembre de cette dernière année, signé par Bonaparte, premier consul, contresigné par le ministre de la guerre Carnot et par le secrétaire d'Etat Maret. Le 22 mars 1802 (1^{er} germinal an X), lors du rétablissement des différents emplois sur le pied de paix, l'activité de son service cessa ; mais, le 21 mai 1804, il entra dans la marine militaire, au port de Brest, avec la qualité de chirurgien de deuxième classe, et l'année

suivante, il passa comme chirurgien-major sur la corvette *la Diligente*. Il assista aux deux combats soutenus par ce bâtiment, le 6 février 1806 et le 6 septembre 1808. Il passa, en 1812, au port d'Anvers, et détaché de l'escadre, durant le siège de cette ville, il fut chargé par ordre du général Carnot de faire comme chirurgien le service des blessés à l'hôpital militaire des Récollets. Les certificats honorables qui lui furent délivrés prouvent le zèle qu'il déploya en cette circonstance et les succès qu'il obtint.

Il se trouvait alors à Anvers, avec l'armée française, plusieurs officiers de santé, Baud, Curtet, Sommé, qui, après le départ de Carnot, restèrent dans ce pays où ils furent reçus avec faveur. Le royaume des Pays-Bas venait d'être établi, et Baud entra d'abord comme chirurgien-major au régiment des carabiniers de la milice nationale. Bientôt après les universités de Gand, de Liège et de Louvain furent créées ; et la dernière offrit à Baud la chaire de professeur des sciences d'anatomie et de chirurgie, qu'il accepta en 1817.

En sortant du service militaire pour entrer dans l'enseignement, qui se faisait alors en latin, il dut se remettre à l'étude de cette langue, et peu de temps lui suffit pour se trouver en état de s'exprimer avec une pureté et une élégance qui lui firent une réputation méritée. Ajoutez à cela que Baud avait des connaissances très-approfondies dans la science médicale, et qu'il passait avec raison pour l'un des professeurs les plus distingués de l'enseignement supérieur. Il était impossible de voir un homme plus modeste et plus honnête. Quand il visitait un malade, il l'examinait et l'observait avec une profonde attention, et quelquefois, après cet examen, il se retirait très-indécis et très-mécontent de lui-même, en avouant de la manière la plus simple, qu'il ne connaissait pas encore la nature

(1) Lettre de Marie-Thérèse au comte, du 9 octobre 1748. (Archives du royaume.)

(2) Voir *Biogr. nat.*, t. 1^{er}, p. 418.

(3) *Calendrier de la Cour de Bruxelles*, année 1737.

(4) *Gazette des Pays-Bas*, numéro du 25 janvier 1764.

(5) Par lettres patentes de Marie-Thérèse, du 6 mai 1764. (*Gazette des Pays-Bas*, numéro du 21 mai 1764. — *Calendrier de la Cour de Bruxelles*, année 1767.)

(6) *Gazette des Pays-Bas*, numéro du 30 avril 1772.

(7) *Ibid.*

de la maladie; mais s'il la connaissait, sa physionomie prenait une tout autre expression et il ne faisait pas difficulté de dire ce qu'on devait en attendre. Ses prévisions étaient presque toujours justifiées par les résultats de la science.

Il était d'une taille peu élevée et présentait assez d'embonpoint; mais sa physionomie, dont les traits étaient fort réguliers et fort mobiles, offrait le tableau le plus animé: sa pensée ne devait pas être annoncée par la parole, pour être facilement comprise; et, quelle que fût sa conception, on était presque toujours sûr qu'elle était accompagnée par une extrême bonté naturelle qui était appréciée de tous, et qui lui a fait des amis de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

Baud joignait à sa bonté et à son savoir un tel désintéressement qu'après la révolution de 1830, quand l'Université de Louvain, créée par l'État, fut supprimée, il songea à se retirer sans faire seulement valoir ses anciens services; l'Université catholique lui ayant demandé alors de reprendre son enseignement, il répondit avec franchise que sa manière de voir ne correspondrait peut-être pas aux doctrines d'une université catholique. On ne fit pas difficulté de s'en rapporter à ses sentiments d'honnêteté, qui furent du reste parfaitement justifiés. Baud eut la générosité de donner aux malheureux, pendant les quinze dernières années de sa vie, les 3,000 francs de pension annuelle que le gouvernement lui avait laissés.

En 1832, au plus fort des ravages du choléra asiatique, il obtint du gouvernement d'aller visiter les hôpitaux de Londres et de Paris, et d'étudier le fléau dans les endroits où il exerçait le plus de ravages. Sans tirer la moindre vanité de sa fermeté de caractère, il n'était pas plus intimidé par les plus cruels fléaux de la maladie qu'il ne l'avait été jadis par les effets de la mitraille au milieu d'un combat. À son retour, le gouvernement lui fit remettre une médaille d'or, en récompense de ses services, et la croix de chevalier, en faisant insérer dans le brevet de cette distinction les mots sui-

vants: « Considérant que le docteur Baud » s'est offert, le premier entre tous les » médecins belges, pour aller observer le » choléra, à ses propres frais, à Londres » et ensuite à Paris, etc. »

Baud était estimé, comme il méritait de l'être, non-seulement par ses confrères et par les savants étrangers, au nombre desquels il comptait plusieurs amis, particulièrement Broussais et Récamier; mais encore par la population au milieu de laquelle il vivait et qui l'appela, en raison de ses sympathies, à remplir les fonctions de conseiller communal depuis le 21 août 1835 jusqu'au 30 octobre 1843, époque à laquelle il donna sa démission.

Sa profonde modestie ne lui a guère permis d'écrire des ouvrages auxquels la science aurait eu à gagner; il ne prenait la plume que pour satisfaire aux fonctions qu'exigeait sa place ou, quand il le fallait, par suite de sa position dans le corps universitaire. On a de lui quelques ouvrages peu étendus, mais remarquables par les observations sagement coordonnées et toujours présentées avec autant de savoir que d'élégance.

Lorsque, le 31 juillet 1821, il fut installé comme professeur ordinaire de la faculté de médecine, Baud, pour satisfaire aux usages reçus, donna lecture d'un mémoire remarquable, contenant l'éloge de Réga, l'un des professeurs les plus célèbres de l'ancienne Université de Louvain. Il établit avec une distinction tout à fait remarquable le mérite du savant dont il faisait l'éloge, et s'attacha à prouver que sa doctrine était à peu près celle que Broussais faisait valoir vers le commencement de ce siècle. Son discours était intitulé: *Joannis M. Baud, med. et chir. doct. oratio inauguralis de laudibus quibus efferri potest memoria H.-J. Regæ, quondam in Univ. Lovaniensi professoris primarii.* (Vol. IV des *Annales de l'Université de Louvain.*)

On trouve encore dans ses papiers les trois écrits suivants, dont le premier, paraît-il, fut imprimé pendant sa jeunesse: 1^o *Description d'une machine à distiller l'eau de mer* (l'entête est signé Baud, docteur en médecine, chirurgien de première classe de la marine, 1804?);

— 2^o *Considération sur l'unité de la science de l'homme envisagée comme objet de l'art de guérir*; — 3^o *Réponse du professeur Baud à la lettre du président de la commission chargée de la révision des lois et arrêtés sur l'art de guérir*.

Mais l'ouvrage le plus important était son cours de *Pathologie chirurgicale*; le manuscrit en existe au complet, mais sa dernière maladie, dit-on, ne lui laissa pas le temps d'en reviser le texte, et la publication ne put avoir lieu. Nous croyons plutôt que, cédant à des scrupules exagérés, il ne voulut pas en permettre l'impression.

Lessavants appréciaient ses honorables qualités; la plupart de nos sociétés médicales, et spécialement l'Académie de médecine de Belgique, tenaient à honneur de le compter dans leurs rangs, de même que plusieurs des sociétés savantes étrangères les plus recommandables. Baud avait fait les campagnes d'Italie; il avait pris part, pendant huit à dix ans, au service maritime, et sa modestie jamais n'avait attiré sur lui les récompenses honorifiques. Son excessive générosité, surtout envers les pauvres, ne lui avait pas même permis un instant de penser aux soins de sa fortune. Le gouvernement des Pays-Bas, le gouvernement belge qui lui succéda et les États sardes voulurent cependant honorer ses talents; il fut décoré de l'ordre du Lion Néerlandais, de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, et il reçut en Belgique une des trois premières décorations accordées aux hommes de science.

Vers la fin de sa vie, le professeur Baud s'était marié, et deux fils jumeaux excitèrent toute sa tendresse; mais il ne put, malheureusement, leur consacrer ses soins que pendant peu de temps; cet excellent homme, assiégé par des maux cruels, s'éteignit bientôt au milieu des siens, âgé de soixante-seize ans. Sa mort excita un deuil général, et ses funérailles réunirent autour de son cercueil toute la population de Louvain et la plupart des savants des villes voisines.

Ad. Quetelet.

BAUDAERT (*Guillaume*), **BOUDART** ou **BAUDARTIUS**, historien, poète, théologien calviniste, né à Deynze, le 13

février 1565, mort à Zutphen, en Gueldre, le 15 décembre 1640.

Baudaert reçut sa première éducation à Sandwich, en Angleterre, où son père s'était réfugié avec sa famille, vers la fin de 1565, afin de se soustraire aux poursuites de l'inquisition. Il y perdit l'auteur de ses jours, en 1574, et revint, trois ans après, dans sa patrie avec sa mère, ses frères et ses sœurs. La ville de Gand était alors ouverte aux protestants, en vertu du traité dit de la Pacification de Gand; Baudaert s'y établit et fréquenta le collège réformé, qui comptait plusieurs professeurs distingués. Sa mère étant morte à Gand en 1580 ou 1581, la famille Baudaert se dispersa et Guillaume passa en Hollande (1585) pour y étudier les langues anciennes et la théologie protestante aux universités de Leide et de Franeker. Ses cours étant terminés, et se voyant sans fortune il dut accepter une place de professeur au collège de Sneek, en Frise, où il enseigna, pendant environ deux ans, la prosodie et la langue grecque. Il rassembla ainsi quelque argent et put se rendre, en 1591, à l'Université de Heidelberg, qui possédait une faculté de théologie protestante assez renommée. Il s'y appliqua avec une incroyable ardeur à l'étude de l'Écriture Sainte et de l'hébreu, et y composa son *Triplex Index*, qui fut imprimé à Francfort, en 1596, à la suite de la version latine de l'Ancien Testament de Tremelius et de Junius. La chaire d'hébreu étant alors vacante à Heidelberg, le *Cursus Sanctæ linguæ*, comme on le nommait à cette époque, lui fut offert, mais il ne put l'accepter, ce cours ne rapportant que 50 florins rhénans au titulaire, ce qui était tout à fait insuffisant pour son entretien. Son grand désir était de se rendre à Genève, centre de l'activité et de la propagande protestante et où enseignait alors Théodore de Bèze; mais ses modestes ressources ne lui permirent pas de faire ce voyage; il revint donc en Hollande, en 1593, et accepta les fonctions de pasteur à Kampen, dans l'Overijssel. Il y épousa, en 1595, Barbe Martens, fille de l'ancien bourgmestre de cette localité, et en eut un grand nombre d'enfants. Baudaert n'y resta cependant

pas longtemps; à la suite du refus de s'y fixer, il s'aliéna l'affection de ses ouailles et quitta l'église de Kampen d'abord pour celle de Lisse, ensuite pour celle de Zutphen, dans la Gueldre (1597), où il s'établit définitivement. Durant son séjour en cette ville, il s'occupa activement des affaires de l'Eglise de Hollande; ainsi nous le trouvons, en 1612, au synode d'Amsterdam; en 1618, il préside le synode provincial de la Gueldre; et au synode général de Dordrecht, il prend place parmi les théologiens les plus influents. Ce concile national ayant décrété, en 1618, une nouvelle traduction de la Bible en langue vulgaire, Guillaume Baudaert, Jean Borgerman et Gerson Bucerus furent désignés pour traduire en flamand l'Ancien Testament d'après les textes originaux. Diverses circonstances et surtout la mort de Bucerus retardèrent l'exécution de ce décret jusqu'en 1628, et l'ouvrage ne fut terminé qu'en 1632. Cette traduction, généralement connue sous le nom de *Staten Bybel*, et conforme à la doctrine de Calvin, parut seulement en 1637, à Leide et à la Haye. Ce furent les États de Hollande qui en supportèrent tous les frais de traduction et d'impression. Baudaert avait quitté Zutphen pendant six ans et était venu habiter Leide pour se consacrer tout entier à ce travail; cet ouvrage achevé, il retourna dans la première de ces villes et continua d'y prêcher jusqu'en 1640. Il y mourut le 15 décembre de cette année et fut enterré dans son église, où sa pierre tumulaire a été retrouvée il y a quelques années.

Baudaert avait adopté pour devise ces mots : *Labor mihi quies*, et de nombreux écrits attestent, en effet, chez lui une rare activité. Son ouvrage historique le plus remarquable est intitulé *Memorien ofte cort verhael der gedenkwaardigste, soo kerkelyke als weereltlyke, geschiedenissen van Nederland, Vranckeryck*, etc. Ces mémoires parurent pour la première fois à Arnhem, en 1620, en un volume in-4°, et renferment l'histoire religieuse et politique de l'Europe depuis 1602 jusqu'en 1619. Une seconde édition, considérablement aug-

mentée, fut imprimée, également à Arnhem, en 1624 et 1625, en deux volumes in-folio; elle s'étend jusqu'à l'année 1624. C'est une suite à l'histoire d'Emmanuel Van Meteren, pour lequel Baudaert professait une grande admiration et dont il a généralement adopté la manière de voir. Il est cependant resté très-inférieur à son modèle; trop préoccupé des dissensions et des événements religieux de son époque, il a négligé l'histoire politique contemporaine, et les historiens protestants lui reprochent sa partialité, surtout à l'égard de la secte des Remontrants. On peut encore considérer comme ouvrages historiques ses publications suivantes :

Historisch verhael van den aenslach en het innemen der vleecke, doch niet des casteels van Bredevoort, dore den Spaenschen Guillelmo de Verdugo, etc., imprimé en 1601. — *Afbeeldinge der coninghinne Elisabeth*, paru en 1602, et *Veelau's vastenavondspel, ofte cort Verhael van den Allarm die op vastenavond in de Velau (Veluwe) geweest is*, petit pamphlet distribué en 1624.

Le livre de Baudaert qui eut le plus de vogue est son recueil d'anecdotes curieuses et instructives publié sous le nom d'*Apophthegmata christiana*. Imprimé pour la première fois en 1605, il eut dix-sept éditions et c'est pourtant, à tous les points de vue, l'ouvrage le moins recommandable de notre écrivain; mais l'on doit tenir compte des tristes circonstances dans lesquelles il fut écrit pour excuser le choix souvent peu délicat de ses historiettes.

Baudaert a aussi laissé quelques poésies latines et flamandes, dont les deux suivantes méritent seules une mention spéciale. 1° En 1616, parut à Amsterdam, sous le titre de *Nassausche Oorloghen*, une collection de 299 tailles-douces, représentant les principaux événements de la guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Chaque planche est accompagnée d'un quatrain latin. Ces vers sont dus à Baudaert, et plusieurs sont vraiment heureux. Le même ouvrage fut réédité à Amsterdam, en 1621, in-4°, sous le titre de *Polemographia Belgica*. — 2° Notre auteur publia également, en

1616, un pamphlet politique en vers flamands qu'il intitula : *Wyege ofte afbeeldinge hoe de Spaensche en Paepsche Princen door haere listicheyt alle Coningen en Princen in slaepe wiegen*. Van der Aa ne fait que peu de cas de ce livre dans son dictionnaire des poètes néerlandais. Nous trouvons encore mentionnées dans une autobiographie de Baudaert, publiée à Deventer, par le docteur Molhuysen, les publications suivantes dont plusieurs sont peu connues :

1^o *Oratio de classe Hispanica*. Franc-ker; 1588; — 2^o *Bruyloff Spiegel, doe Graff Lodewyck Gunter van Nassau, te Arnhem, traude An. Marg. Gravinne van Manderscheyt*, etc.; anno 1600. — 3^o *Waerschawinge aan alle Cristenen die gesinnet waeren tegen Pinxteren des jaers 1603, nae Munster te reysen op des Paus Clementis VIII, jubel-jaer*; anno 1603; — 4^o *Wechberreyde op de verbeteringevan den Nederlandschen Bybel*; anno 1606. — 5^o *Morgenwecker der Nederlandsche provintijen*; anno 1610. Cet opusculé a été réimprimé plus tard, en flamand, sous le titre de *Spiegel der Jeucht*, et, en français, sous celui de *Miroir de la jeunesse*. — 6^o *Sica Tragica, ofte Jaerklachte over den moort begaen aen Henricum IIII, etc.*; anno 1611.

Outre ces ouvrages originaux, Baudaert s'occupa encore de différentes traductions. En 1599, à l'occasion de l'invasion de la peste en Hollande, il traduisit en flamand l'opuscule *De Peste* de Louis Lavater. En 1600, il publia une version flamande des *Entretiens tenus à Nancy entre Jacques Conet, prédicateur de la princesse de Bar, et un jésuite*, et les fit suivre d'une relation de la conférence tenue à Fontainebleau, en 1600, en présence de Henri IV, entre Philippe de Mornay-Plessis et Jacques du Perron, évêque d'Évreux. Enfin, il traduisit également en flamand, en 1615, les *Christian Colloquy between God and the afflicted soul* de W. Couper; et édita, la même année, à l'usage des protestants de Hollande, un recueil des Épîtres et des Évangiles de l'année ecclésiastique. Nous lui devons de plus une excellente édition de

l'ouvrage *La République de Hollande* de Jean Petit; elle porte le titre de : *Eygentlycke Beschryvinge der vrye Nederlandtsche Proventien*. Arnheim; 1615, in-4^o.

Quelques biographies de Baudaert renferment d'assez nombreuses erreurs et de ce nombre sont celles qui figurent dans la *Biographie Universelle* de Michaud et celle publiée par Didot. Eugène Coemans.

Van den Abele, *Geschiedenis der stad Deinze*, pp. 242-249. — Vander Aa, *Biograph. Woordenboek der Nederlanden*, t. I, pp. 54-56; et *Biogr. Woordenb. der Nederlandsche dichters*, pp. 7-81. — B. Glasius, *Godgeleerd Nederland*, t. I, pp. 84-82. — Moreri, *Dict.*, t. I, p. 116. — Brandt, *Historie der Reformatie*, t. II et IV passim. — Halma, *Toncel der Vereenigde Nederlanden*, t. I, p. 122. — Kist et Royaards, *Nederlandsch Archief voor Kerk. Geschied.*, t. V, pp. 37-202; t. XIV, pp. 195-264. — Isaac Le Long, *Boekzaal der Nederduytsche Bybels*, pp. 781-809. — Le Long, *Biblioth. sacr.*, t. II, cap. ix. — V. Gaillard, *De l'influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies*, Mém. in-8^o de l'Acad. de Belgique, t. VI, pp. 124 et 141-142. — *Biog. universelle* de Michaud, t. III, p. 352. — *Nouv. Biogr. universelle*, publiée par Didot, t. IV, p. 739.

BAUDEMOND, biographe, vivait au VII^e siècle. On ignore son lieu de naissance, que quelques-uns placent à Valenciennes; on sait seulement, avec certitude, qu'il était un des disciples aimés de saint Amand, l'apôtre de la Flandre (voir ce nom), qu'il fut moine d'Elnon, aujourd'hui Saint-Amand, petite ville de la Flandre française, et qu'il y remplissait les fonctions de *notarius*. Cette dernière particularité nous est révélée par la circonstance que le célèbre missionnaire l'appela, en 682, à rédiger son testament, acte auquel Baudemond apposa sa signature en compagnie des SS. Momolin, Vindicien et Bertin. Après la mort de Jean, abbé du monastère de Saint-Pierre, à Gand, saint Amand, fondateur de cette maison, le chargea en 683 de la gouverner.

C'est à Baudemond qu'est due la composition de la première vie de saint Amand. Elle servit de canevas à toutes les biographies subséquentes de ce saint, même à la première partie de celle de Milon, autre moine d'Elnon, qui rédigea la sienne en vers latins, au IX^e siècle, et qui compléta l'œuvre de son prédécesseur. Baudemond écrivit sa *Vita sancti Amandi* avant la première élévation du corps de ce saint, en l'an 709, car il ne

parle pas de cet événement mémorable, fixé à cette année par les historiens. Toutefois la chronique intitulée *Annales abbaticæ Sancti-Petri Blandiniensis* (1), reporte, mais sans aucune preuve, sa mort à l'année 731. Il est vrai que la confusion des dates est fort commune à cette époque. Quoi qu'il en soit, le manuscrit dont nous allons parler établit d'une manière irrécusable, au fol. 702, que Baudemond fut le troisième abbé de Saint-Pierre et qu'il eut pour prédécesseurs Jean et pour successeur Célestin, expulsé de son monastère en 719.

Ce manuscrit qui porte le n° 224 de la bibliothèque de l'Université de Gand, a été écrit au IX^e siècle; il contient, avec ses continuations, la vie de saint Amand, rédigée par Baudemond, publiée plus tard par Surius dans les *Acta Sanctorum*. Peu de documents historiques ont été l'objet d'autant de commentaires, soit pour l'ancienneté qu'on lui attribue, soit pour sa valeur intrinsèque. Mabillon, le P. Lelong, les Bollandistes, l'*Histoire littéraire de la France* ont successivement émis à ce propos des opinions contradictoires difficiles à concilier.

Dans l'avant-propos de cette vie, l'auteur déclare vouloir raconter tout ce que saint Amand a fait depuis son enfance jusqu'à sa mort, tant avant son élévation à la dignité d'évêque régional que pendant l'exercice de ses fonctions. L'intimité qui avait régné entre ces deux personnages donne une grande valeur aux détails recueillis par Baudemond qui, du reste, termine sa préface en s'excusant de devoir parler d'un tel homme dans un langage aussi inculte, aussi vulgaire. Cette vie de saint Amand est un des monuments les plus anciens et les plus dignes de foi pour la connaissance de cette époque reculée de notre histoire.

Bon de Saint-Genois.

Acta Sanctorum, t. IV, febr., pp. 841-842, 848-854. — Ghesquière, *Acta Sanct. Belgii*, t. IV. — Surius, *Vita Sanctorum*, t. I, febr., p. 70. — Foppens, *Bibl. Belgica*, t. I, p. 150. — *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 642-645. — Baron J. de Saint-Genois, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Gand*, pp. 159-165.

(1) Éditée par l'abbé Vande Putte; Bruges, 1842, in-4°.

BAUDEWYNS (*Catherine*), poète flamand, née à Bruxelles en 1575, morte en 1603. Voir **BOUDEWYNS** (*Catherine*).

BAUDEWYNS (*Michel*), médecin, poète, né à Anvers, mort en 1681. Voir **BOUDEWYNS** (*Michel*).

BAUDIER (*Dominique*), **DE BAULDIER** ou **BAUDIUS**, poète, professeur, historien, né à Lille (ancienne Flandre), le 8 avril 1561, mort à Leyde, le 21 août 1613. Son père, nommé comme lui Dominique, et sa mère, Marie de Heems, native de Gand, avaient embrassé la réforme. Pour échapper aux persécutions religieuses exercées par ordre du duc d'Albe, ils se réfugièrent à Aix-la-Chapelle avec leur fils encore enfant qui y fit ses humanités. Celui-ci ayant perdu son père peu de temps après dans cette résidence, il se rendit à Leyde pour y continuer ses études. Sur ces entrefaites, la *pacification de Gand* étant survenue, il vint s'établir dans cette dernière ville et ne la quitta qu'après la mort de sa mère, pour se rendre à Genève, et y étudia pendant deux ans et demi la théologie, sous Théodore de Bèze, Daneau et Antoine de la Faye. Il s'y familiarisa surtout avec l'étude des lettres, de la philosophie et de l'histoire, et y vécut en rapports intimes avec les hommes distingués qui brillaient alors dans ce foyer du calvinisme.

Nourri des nouvelles doctrines, il revint à Gand et y fit sa première apparition en public, en soutenant différentes thèses théologiques qui lui valurent les applaudissements de ses auditeurs, à cause de leur hardiesse.

Toutefois Baudier éprouva bientôt un dégoût prononcé pour les sciences qu'il avait recherchées jusqu'alors. Il alla s'établir à Leyde et s'y livra à l'étude sérieuse du droit; il devint docteur en cette science en 1585. La même année, cette cité lui octroya le droit de bourgeoisie, et peu de temps après il fit partie de l'ambassade que les États généraux envoyèrent à la reine Elisabeth d'Angleterre. Celle-ci, ainsi que son favori Philippe Sidney, lui donna de hautes marques de sympathie et l'honora de sa correspondance. Deux ans après, en 1587,

nous le trouvons inscrit au tableau des avocats de la Haye. Mais pour cet esprit inquiet et remuant, ce théâtre n'était pas assez vaste. Baudier rêvait d'autres destinées. Il partit bientôt pour la France où il résida pendant dix ans, et d'abord à Tours. Fixé plus tard à Paris, il s'y fit de nombreux amis et de puissants protecteurs, parmi lesquels le premier président Achille de Harlay, ce qui lui valut d'être reçu avocat au Parlement de cette ville en 1591 ou 1592.

Toutefois cette position ne le satisfaisait pas. Son désir extrême était d'entrer dans la diplomatie et d'obtenir le titre de résident des États généraux à Paris. Pendant qu'il caressait cette idée ambitieuse, il se livrait à des dépenses excessives qui l'endettèrent au point qu'on dut l'emprisonner. Il fut tiré de ce mauvais pas par son ami, l'illustre historien De Thou.

S'étant ensuite porté garant pour un de ses amis, il fut de nouveau arrêté et jeté en prison. D'autres assurent qu'il s'était attiré une mauvaise affaire avec des étudiants. D'autres encore disent qu'il fut victime d'une fausse accusation.

En 1602, il accompagna, comme secrétaire, le fils d'Achille de Harlay, que Henri IV envoya en qualité d'ambassadeur en Angleterre et revit, à cette occasion, la reine Élisabeth et sa cour.

Soit dégoût, soit embarras de finances, cette vie quelque peu errante ne tarda pas à déplaire à Baudier. Il revint pour la troisième fois à Leyde et y obtint la chaire d'éloquence. En 1607, il remplaça à cette université, comme professeur d'histoire, le célèbre Paul Merula. Il s'y essaya aussi à l'enseignement du droit romain, mais sa vie déréglée, qui scandalisait le public, obligea les curateurs de cet établissement de lui interdire l'accès de sa chaire de professeur. Il se plaint amèrement de cette mesure rigoureuse dans les lettres datées des années 1611 et 1612, qu'il adressa à Nicolas Seystius, secrétaire du collège des curateurs, et à des membres du conseil académique (1).

(1) *Epistolarum centuriæ duæ*, pp. 497, 516, 532, 534 et 544. (Lugd. Batav., 1615.)

N'ayant pas obtenu le retrait de la censure qui le frappait, il renonça à la carrière de l'enseignement et, grâce aux puissantes influences qu'il avait conservées, il obtint le titre d'historiographe de la République des Provinces-Unies, charge qu'il ne conserva pas longtemps, car il succomba deux ans après à un accès de fièvre délirante, à l'âge de près de cinquante-trois ans. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre, à Leyde.

Élevé bien jeune à l'école du malheur et de la pauvreté, Baudier, malgré ses dérèglements et son ambition sans bornes, y puisa une fermeté stoïque qu'il conserva pendant toute sa vie. C'est aux mêmes causes sans doute qu'il faut attribuer son penchant prononcé pour la satire et un sentiment de misanthropie qui se reflète surtout dans ses poésies latines et dans sa correspondance familière.

Les relations qu'il entretenait étaient, comme le témoignent ses lettres, fort nombreuses ; il était lié avec les hommes les plus éminents de ce siècle si littéraire : De Thou, Casaubon, Putéanus, Scaliger, Gentius, Douza, Achille de Harlay, Juste-Lipse, Duplessis-Mornay, Sully et les noms de bien d'autres reviennent fréquemment dans ses écrits, comme ceux de ses intimes. De même que beaucoup d'érudits de son époque, Baudier a éparpillé partout les productions de son esprit aussi vif que brillant. Mais c'est dans la poésie qu'il réussit le mieux. Hoffman-Peerlkamp le place au nombre des meilleurs poètes latins des Pays-Bas et déclare que personne ne l'a surpassé dans la composition des iambes, dont la coupe rythmique s'accommodait très-bien à son esprit ingénieux et facile. Doué d'un patriotisme ardent, il chante avec vigueur les hommes qui délivrèrent son pays du joug de l'étranger ; ce qui cependant ne le préserve pas de se livrer à l'adulation pour les personnages qui le protégeaient ou dont il pouvait espérer des faveurs. Il célèbre aussi avec non moins de feu ses amours, quand il parle de la jeune flamande, nommée Marie, qui devint plus tard sa femme et qu'il perdit en 1609. Sa poésie, remarquable par une

facture large et aisée, réunit une grande richesse de pensées et une diction latine épurée sans trop d'enflure.

Il a laissé en outre un nombre considérable de lettres dont le style offre un grand charme, quoique traitant, en général, des sujets assez insignifiants. Son caractère vif et impressionnable, ses aspirations philosophiques, sa morale quelque peu relâchée s'y révèlent entièrement.

L'érudition profonde de l'auteur, qui entremêle beaucoup de phrases grecques au texte latin de ses écrits, y est toujours relevée par un tour délicat. Il a malheureusement le tort de s'y plaindre sans cesse de la pauvreté, dans laquelle ses débordements le précipitaient. Ses discours politiques, ses oraisons funèbres, son mémoire sur l'usure, et d'autres écrits de circonstance étaient fort goûtés par les beaux esprits de son temps. L'éloge que fait de Baudier l'illustre Grotius prouve assez de quelle réputation jouissait cet homme distingué, que les malheurs de l'époque et ses infortunes personnelles avaient si vigoureusement trempé.

Comme historien, il s'est fait connaître par un travail estimé sur la fameuse *Trêve de douze ans*, conclue en 1609, et qui ne fut publié qu'après sa mort.

Malheureusement, tant de qualités intellectuelles ne s'accordaient guère, ni avec ses mœurs, ni avec sa conduite privée. Sa vanité, qui était presque ridicule, avait fini par lui aliéner les plus chaudes sympathies. Criblé de dettes, souvent honteuses, adonné au vin et à la débauche, il se livra, dans les dernières années de sa carrière, à tous les excès, sans respect pour l'opinion publique ou pour les positions qu'il avait obtenues. Ces dérèglements autant que le chagrin d'avoir perdu sa première femme, contribuèrent à abrégier une vie, déjà minée par de longs travaux et une agitation que l'âge même n'avait point tempérée.

A côté de ces dérèglements dont il fut la première victime et avec lesquels contrastait sa devise : *Αἰὲν ἀριστεύειν* (toujours être vertueux), il faut citer les qualités de son cœur aimant, sa fermeté, sa franchise et surtout sa fidélité

envers ses amis. Baudier est un bizarre mélange de vertus et de mauvais penchants, comme on en retrouve beaucoup dans les époques de troubles. Si ses défauts n'ont pas laissé trop de traces dans ses écrits variés, on ne saurait toutefois lui pardonner cet esprit ironique, ce besoin de la satire dont il fait un abus par trop fréquent.

Quelques mois avant son décès, il se remaria, et sa seconde femme mit au monde une fille posthume.

Les publications de Baudier sont très-nombreuses et ont eu plusieurs éditions. Paquot et Vander Aa en donnent une liste détaillée, ce qui nous dispense d'en joindre ici l'énumération.

Rubens, avec qui il était en correspondance, exécuta son portrait, gravé plus tard en tête de la seconde édition de ses lettres et de la troisième de ses poésies, avec ces deux vers de Gruterus, tout pleins de l'exagération de l'époque :

*Vane pictor ære credis posse reddi Baudium
Baudium referre nemo quiverit ?*

QUAM BAUDIUS..

Bon de Saint-Genois.

Hoffman-Peerlkamp, *De poetis neerlandorum*, pp. 233-239. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. I, pp. 56-57. — Paquot, *Mémoires*, t. VIII, pp. 390-404. — *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, 1re série, t. II, pp. 296-303 (L'abbé Coupé). — De Windt, *Nederlandsche Geschiedschryvers*, pp. 282 et 316. — *Nouvelle Biographie universelle*, publiée par Didot, t. IV.

BAUDOUIN ou **BALDWIN** I^{er}, comte de Flandre, que sa force et sa bravoure firent surnommer *Bras de fer*, était, à ce qu'on croit, fils d'Ingelram, envoyé royal dans le nord de la Gaule. Il gouvernait sagement un district peu étendu, où s'élevèrent plus tard les villes de Bruges et de Rodenbourg (1), quand il revit, dans la résidence royale de Senlis, la princesse Judith, fille de Charles le Chauve et veuve d'un roi de Wessex, dont il avait ambitionné la main, lorsqu'elle sortait à peine de l'enfance. La reine était jeune encore et Baudouin distingué par les qualités les plus brillantes; il lui fit aisément partager ses sentiments, et de l'aveu de son frère, plus tard Louis le Bègue, il la conduisit dans ses domaines et l'épousa

(1) Plus tard Ardenbourg.

secrètement. Vivement irrité à la nouvelle de cet attentat, Charles le Chauve invoqua les foudres de l'Église contre un vassal coupable, selon lui, du rapt d'une veuve, et s'empessa de notifier la sentence au roi Lothaire, qui avait reçu les époux dans ses États. Les fugitifs prirent le parti de se rendre à Rome et de se jeter aux pieds du pape Nicolas Ier, afin d'obtenir leur grâce du roi par sa puissante intercession. Le sage pontife les accueillit avec bonté et écrivit les lettres les plus touchantes en leur faveur au roi et à la reine Hermentrude; mais il ne put fléchir Charles le Chauve. Ce ne fut que l'année suivante qu'il céda aux nouvelles instances de Nicolas, et surtout par la crainte de pousser Baudouin, ulcéré, à s'unir aux Normands. La mariage fut solennellement ratifié à Auxerre, mais Charles ne voulut pas y assister. Cependant il accorda à son gendre, avec le titre de comte et de marquis (1), toute la contrée qui s'étendait entre la Somme, ou plutôt la Canche, l'Escaut et la mer : contrée qu'on appela plus tard *Flandre sous la couronne* (863). Le nouveau comte ne permit pas aux pirates du nord d'insulter ses frontières; il bâtit à Bruges le bourg, où il faisait d'ordinaire sa résidence, et l'église de Saint-Donat. Il mourut, sous l'habit monastique, à l'abbaye de Saint-Bertin, laissant le comté de Flandre à son fils aîné, et celui de Cambrai au puîné, nommé Rodolphe ou Raoul (878).

J.-J. De Smet.

BAUDOUIN II, comte de Flandre, qui se donna le surnom de *Chauve*, non qu'il fût chauve en effet, mais pour rappeler son aïeul maternel, s'était marié à Elstrude, fille d'Alfred le Grand, roi des Anglo-Saxons. Malheureusement, il se montra peu digne de sa noble origine et de cette alliance illustre : il ne fit point revivre en lui les vertus d'Alfred et de Baudouin Bras de fer. A peine était-il arrivé au pouvoir, qu'une horde considérable de Normands fondit sur la Flandre et y mit tout à feu et à sang; le comte leur ayant fait éprouver un échec assez grave dans la forêt de Mormal, ils revinrent à la charge

(1) Le dernier comte qui se nomma marquis fut Baudouin VII.

en plus grand nombre et avec plus de fureur. Baudouin, dès lors, ne songea plus à les combattre. Renfermé dans le bourg de Bruges, auquel il ajouta de nouvelles fortifications, il vit son comté changé en un vaste désert, sans essayer la moindre résistance. Quand ce fléau dévastateur eut disparu, vers la fin du siècle, le marquis des Flamands se réveilla. Lui et son frère Rodolphe embrassèrent avec ardeur le parti de Charles le Simple, leur parent, contre Eudes, comte de Paris, qui s'était fait élire roi de France par quelques seigneurs. Cette guerre civile coûta la vie à Rodolphe, tué dans un guet-apens, et son frère fit assassiner le comte de Vermandois, père de sa bru, qu'il accusait sans preuve de ce meurtre. Ce crime porta une grave atteinte à la réputation de Baudouin, mais il la flétrit bien plus encore en faisant tuer par un sicaire, Foulques, archevêque de Reims, prélat généralement vénéré, parce que le roi lui avait conféré l'abbaye de Saint-Bertin, que le comte convoitait pour lui-même et dont il s'empara ensuite. Ce prince avait construit, pendant des intervalles de paix, un petit nombre de forteresses, parmi lesquelles on distingue le château des Comtes, à Gand, fondé en 912. Il mourut sept ans après, laissant deux fils : Arnoul, son successeur en Flandre, et Adolphe, qu'il avait créé comte de Boulogne et de Térouanne. J.-J. De Smet.

BAUDOUIN III, dit le *Jeune*, comte de Flandre, fils d'Arnoul le Vieux et d'Adèle de Vermandois, parvint au pouvoir à la suite de l'abdication de son père, affaibli par son grand âge. Doué d'habileté et de prudence, autant que de vigueur, le nouveau prince commençait son règne sous les auspices les plus heureux. Il agrandit et fortifia successivement, disent les chroniques, les places d'Ypres, de Furnes, de Bergues, de Bourbourg, de Dixmude, d'Oudenbourg, de Rodenbourg et de Roulers : en même temps qu'il établissait des marchés réguliers et des foires à Bruges, Thourhout, Cassel et Courtrai. Le commerce, qui se faisait alors par échange, et la tisseranderie, source d'une longue prospérité pour son peuple, lui durèrent encore leurs progrès.

Malheureusement, une administration aussi sage dura trop peu. Au retour d'une expédition en France, où il avait déployé une valeur brillante, Baudouin III mourut de la variole, à l'abbaye de Saint-Bertin, le 17 janvier 961. Un fils, à peine sorti de l'enfance, lui succéda sous la tutelle du vieux Arnoul (voir ce nom).

J.-J. De Smet.

BAUDOUIN IV, comte de Flandre, connu par le surnom de *Barbu* ou de *Belle Barbe*, qu'il prend quelquefois lui-même dans ses chartes, était issu du mariage d'Arnoul le Jeune avec Suzanne, fille de Bérenger, roi des Lombards. Il était encore en bas âge, quand il succéda à son père, et sa minorité fut troublée par la révolte d'Elbodou, châtelain de Courtrai, noble astucieux, qui parvint à soumettre à son autorité toute la châtellenie, à l'exception d'Harlebeke, par les libertés qu'il accorda aux habitants. A sa mort, tout rentra dans l'ordre, et, quand le comte se vit en état de gouverner par lui-même, toutes les forces du marquisat étaient réunies dans ses mains. Il fallut bientôt y recourir. Othon, duc de Lorraine, étant mort sans enfants, le roi de Germanie, Henri le Boiteux (1), avait conféré le duché à Godefroid d'Eenham, au préjudice des comtes de Louvain et de Namur, beaux-frères du défunt. Plusieurs barons influents refusèrent de reconnaître le nouveau duc et attirèrent à leur parti les comtes de Hollande, de Hainaut et de Flandre. Le jeune Baudouin se montra le plus entreprenant. Traversant l'Escaut, il se porta rapidement sur Valenciennes, ville impériale, à cette époque, s'en empara en un coup de main et y mit une forte garnison. Revenu ensuite sur ses pas, il enleva la forteresse d'Eenham, résidence de Godefroid, et peu après le château impérial de Gand, toujours menaçant pour cette ville, qui était déjà une des plus importantes du comté. Vivement irrité de ces exploits, Henri somma vainement, à plusieurs reprises, Baudouin de s'en justifier devant les grands vassaux de l'empire; le comte, qui se souciait peu d'obéir à ses ordres, répondit, ce qui était

vrai, qu'il n'était pas vassal de l'empire, mais uniquement de la couronne de France. Il oubliait toutefois que le suzerain qu'il reconnaissait était l'allié du roi de Germanie. On en appela aux armes : Baudouin fut assiégé dans Valenciennes par les troupes réunies de l'empire, de la France et de la Normandie; mais il se défendit si vaillamment que les coalisés furent contraints à se retirer avec perte, et leur chef ne fut pas plus heureux l'année suivante (1007), devant le château de Gand. Loin d'être enivré de ses victoires, le comte était douloureusement affecté à la vue des maux que cette guerre avait entraînés pour son pays. Il alla trouver lui-même le roi de Germanie à Aix-la-Chapelle et remit spontanément Valenciennes entre ses mains, ne demandant en retour que d'être admis dans son alliance. Charmé d'une démarche aussi généreuse, Henri accepta de grand cœur l'offre d'un prince dont il venait d'éprouver tant de fois l'habileté et la bravoure. Il lui rendit d'abord Valenciennes et y ajouta plus tard le pays de Waes, les Quatre-Métiers et quelques îles de Zélande, à tenir en fiefs de l'empire. Ces beaux domaines formèrent depuis avec le pays d'Alost, la Flandre impériale. En paix avec tous ses voisins, Baudouin put dès lors donner tous ses soins à rétablir l'ordre et la tranquillité du pays. Il espérait mourir en paix, quand son fils aîné, qu'il avait marié avec une fille de Robert, roi de France, se souleva contre lui, probablement à l'instigation de son beau-père, pour forcer le vieillard à abdiquer en sa faveur. Mais la rébellion fut réprimée assez tôt et le jeune prince s'estima heureux d'obtenir son pardon dans une assemblée de barons et de prélats, tenue à Audenarde. Baudouin IV mourut le 30 mai 1036.

J.-J. De Smet.

BAUDOUIN V, comte de Flandre, fils ingrat et rebelle dans sa jeunesse, se montra dès son avènement au pouvoir si religieux, si juste et si dévoué aux intérêts du peuple, qu'on le surnomma *le Pieux* et *le Débonnaire*; quoique sa prédilection pour la ville de Lille, où il aimait à résider, l'ait fait appeler aussi Baudouin de Lille.

(1) Plus tard l'empereur saint Henri.

Après une guerre assez insignifiante contre le comte de Hollande, le jeune marquis en entreprit une autre bien plus longue et plus importante en faveur de Godefroid, duc de Lorraine, et contre l'empereur Henri III, qui venait de partager la Lorraine ancienne entre deux princes. Plusieurs grands vassaux, qui n'avaient rien tant à cœur que de secouer les chaînes dont les chargeait l'empire, entrèrent dans la coalition, et toutefois, la lutte aurait pu leur devenir funeste, si le comte de Hollande n'était parvenu à arrêter la flotte impériale dans les passages difficiles de la Meuse. Baudouin en profita : il se rendit de nouveau maître de la forteresse d'Eenham et la détruisit de fond en comble pour y fonder plus tard un monastère de Bénédictins. Moins heureux d'abord devant le château de Gand, dont la garnison tenait le parti de l'empereur, il parvint cependant à y entrer par la présence d'esprit d'un de ses officiers. Sur ces entrefaites, le pape saint Léon IX, de la famille des comtes d'Ardenne, vint trouver l'empereur et réussit à désarmer les puissances belligérantes par un traité de paix, conclu à Aix-la-Chapelle en 1049. La paix eût été durable sans doute, si le comte Baudouin ne s'était pas empressé d'agrandir la puissance de sa maison en mariant son fils aîné à la comtesse de Hainaut, héritière du comté, qui avait perdu son époux, Herman de Saxe (1051). La comtesse, de son côté, désirait cette union, mais elle craignait l'empereur et répondit par un refus à la proposition du marquis des Flamands. Il comprit qu'elle voulait avoir l'air d'être contrainte et marcha sur Mons avec une partie de ses troupes et s'en fit aisément ouvrir les portes. Le mariage fut célébré sans délai. Mais l'empereur, qui ne pouvait être dupe de ce manège, fit tomber sur Baudouin tout le poids de sa colère. Deux fois il envahit la Flandre avec une armée nombreuse, et, s'il fut arrêté d'abord par le Fossé-Neuf, que Baudouin fit creuser avec une rapidité presque incroyable(1), il réussit,

dans une seconde agression, à s'emparer de vive force du château de l'Écluse et, peu après, par composition, de Tournai. La position du comte paraissait assez précaire, quand la mort prématurée de Henri III, dont le successeur n'avait que six ans, vint tout changer. Une paix avantageuse à Baudouin et à ses alliés fut signée à Cologne, en 1057 ; aux domaines que saint Henri avait donnés à Baudouin IV on ajouta le comté d'Eenham, nommé, depuis, seigneurie d'Alost ; le mariage de son fils avec la comtesse de Hainaut fut ratifié et le jeune époux acquit de plus Tournai et le Tournaisis. Baudouin pensait à s'occuper, pendant un repos honorable, des besoins de ses sujets, quand le testament du roi de France, son beau-frère, vint l'appeler à la tutelle du roi mineur, Philippe I^{er}, et à la régence du royaume. Il prit alors les titres de *comte et marquis des Flamands, administrateur et bail de Philippe, roi des Français*, et prouva qu'il était éminemment digne de la confiance qu'on avait eue en lui. Ce fut à cette époque que le duc de Normandie, mari de sa fille aînée, conquit l'Angleterre : il lui refusa l'aide qu'il réclamait, comme régent de France, mais, comme marquis de Flandre, il lui fournit des secours en vaisseaux et en troupes. Voyant ensuite approcher la fin de ses jours, Baudouin ne s'occupa plus que d'œuvres de charité et de dévotion. Il mourut à Lille, le 1^{er} septembre 1067, laissant la Flandre sous la couronne à son fils aîné et ses fiefs impériaux au cadet, déjà célèbre sous le nom de Robert le Frison (voir ce nom).

J.-J. De Smet.

BAUDOUIN VI, dit *de Mons* ou *de Hasnon*, comte de Flandre et de Hainaut, gouvernait depuis dix ans le Hainaut, avec autant de prudence que de justice et de bonté, quand le décès de son père le mit en possession de la Flandre. Il n'y démentit pas les qualités excellentes qui l'avaient rendu si cher aux Montois. Ne songeant tous les jours qu'à cicatriser davantage les plaies que la guerre avait faites à ses États, il parvint à y ramener une tranquillité et un bonheur que présentent trop rarement les annales des peuples. Sous son gouvernement on

(1) Il avait une étendue de neuf lieues et aurait été achevé, si l'on en croit quelques chroniques, en trois jours et trois nuits.

voyageait partout sans escorte et sans armes en toute sécurité; une porte de maison ou de cellier ouverte, même pendant la nuit, n'exposait à aucun danger, tant la police était religieusement observée. C'est à ce Baudouin que la ville de Grammont doit son existence; il la bâtit sur un terrain accidenté qu'il avait acheté d'un seigneur, nommé Gérard, l'entoura de murailles et lui donna une charte ou *Keure*, probablement la plus ancienne du pays. Malheureusement la Flandre ne jouit que trois ans des bienfaits de cette administration. Voyant qu'il ne lui restait que peu de temps à vivre, ce bon prince convoqua à Audenarde une assemblée de barons et, de concert avec eux, il régla sa succession entre ses deux fils mineurs, Arnoul et Baudouin. Il fut statué que la Flandre appartiendrait au premier et le Hainaut au second; mais que, si l'un d'eux venait à mourir, les deux principautés reviendraient au survivant. Le pieux comte mourut en 1070, et fut enseveli dans l'abbaye de Hasnon, qu'il avait restaurée.

J.-J. De Smet.

BAUDOUIN VII, comte de Flandre, fils de Robert de Jérusalem et de Clémence de Bourgogne, succéda à son père en 1111, et fut appelé *Baudouin à la Hache*, à cause de sa justice rigoureuse, dont il se plaisait quelquefois à exécuter lui-même les arrêts. Aussitôt après son inauguration à Arras, il fit solennellement jurer aux barons réunis la *Paix publique* et ajouta des dispositions plus sévères à cet essai de code pénal, qu'il sut maintenir avec fermeté. Justicier inflexible, il parcourait les villes et les campagnes, écoutait les plaintes du moindre manant et punissait les coupables, quel que fût leur rang, avec une rigueur et une promptitude qui ramenèrent la paix et l'ordre dans le pays. Deux seigneurs puissants, les comtes de Hesdin et de Saint-Pol, se révoltèrent contre Baudouin, à cause de cette justice sommaire, mais il les mit à la raison par la force des armes. Vassal fidèle de la France, comme son père, il accourut au

secours du roi Louis le Gros et alla mettre le siège devant la ville d'Eu, dont il espérait se rendre maître en peu de temps, quand il fut blessé au front et forcé de se faire transporter à Roulers. Il y languit pendant plusieurs mois et son incontenance ayant envenimé la plaie, il mourut le 17 juin 1119, après avoir désigné comme son successeur au comté de Flandre Charles de Danemark, son cousin germain (voir ce nom).

J.-J. De Smet.

Passim. *Corpus chronicorum Flandriæ*. — N. Depars, *Kronycke van Vlanderen*. — De Meyere, *Annales Flandriæ*. — De Smet, *Excellente Cron.*, etc.

BAUDOUIN VIII, comte de Flandre. Voir BAUDOUIN V, comte de Hainaut.

BAUDOUIN IX (1), comte de Flandre et de Hainaut, empereur de Constantinople, fils du précédent et de Marguerite, sœur et héritière du comte de Flandre, Philippe d'Alsace, naquit à Valenciennes en 1171. A peine sorti de l'adolescence, il avait fait preuve des plus nobles qualités de l'esprit et du cœur, que rehaussait encore son amour éclairé des sciences et des lettres. Le sang-froid et la valeur qu'il déploya à la bataille de Neuville-sur-Méhaigne le couvrirent de gloire. Aussi fut-il accueilli avec enthousiasme, quand la mort de sa mère le mit en possession du comté de Flandre. On avait l'espoir qu'il saurait recouvrer l'Artois, que son oncle en avait imprudemment démembré, et cet espoir s'accrut, quand l'héritage paternel lui permit encore de disposer de cette chevalerie si renommée du Hainaut. Cependant la famine qui désolait ses États le contraignit à temporiser, et c'est plus tard que, s'alliant aux rois d'Angleterre contre Philippe-Auguste, il put obliger ce puissant monarque à restituer aux Flamands les villes situées en deçà du Fossé-Neuf. Il s'occupait à améliorer la législation et à raviver l'industrie et le commerce, renonçant pour lui-même à des droits onéreux et vexatoires, quand Foulques de Neuilly prêcha une nouvelle croisade. Baudouin prit la croix avec Marie de

(1) La vie de ce grand prince ayant été plus d'une fois longuement écrite dans des ouvrages spéciaux et dans l'*Histoire des Croisades*, nous

avons dû nous borner à condenser ici les principaux et ne pas empiéter sur l'histoire générale de cette époque mémorable.

Champagne, sa femme, et parvint à organiser, avant l'époque fixée pour le départ, une armée aussi belle que nombreuse et une flotte de soixante voiles. En même temps il arrêtait les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la paix pendant son absence. Bientôt la flotte, qui portait la comtesse et une troupe de chevaliers d'élite, appareilla du Swyn, avec ordre de se diriger sur Venise, tandis que le comte avec l'armée de terre prenait la route de la même ville. Il y arriva fort heureusement pour les croisés que menaçait la discorde et qui n'auraient pu sans ses richesses compléter les sommes que les Vénitiens exigeaient pour le transport des troupes. Lorsque, après la prise de Zara, le prince Alexis vint, au nom de son père, réclamer l'assistance des croisés, Baudouin se déclara hautement en sa faveur. Il entra dans Constantinople (avril 1204) à la tête de l'avant-garde, formée surtout d'excellents archers et arbalétriers, dont le comte de Flandre comptait un plus grand nombre que les autres seigneurs. Au second siège de la ville, il occupa les tentes encore dressées de l'usurpateur Murtzuphle. La ville étant de nouveau soumise aux Latins, ils songèrent, d'après le traité conclu avant la victoire, à choisir un empereur parmi leurs chefs. Deux surtout se partageaient les suffrages : Baudouin et le marquis de Montferrat, chef de la croisade. Douze électeurs, choisis en partie par les Vénitiens et en partie par les Francs, se réunirent, le 9 mai, au palais de Bucoleon, et après une délibération qui dura tout le jour et une partie de la nuit, le comte de Flandre et de Hainaut fut à l'unanimité proclamé empereur d'Orient. Tous les princes, et en particulier le marquis de Montferrat, se montrèrent heureux de ce choix, et les Grecs applaudirent aussi vivement que les Latins au couronnement du nouveau monarque (16 mai). Cependant, beaucoup restait à faire. La plupart des villes et des châteaux que les croisés s'étaient distribués entre eux ne se montraient pas soumis et des partis ennemis assez nombreux tenaient encore la campagne. On s'était mis en devoir d'achever la conquête,

quand il surgit entre l'empereur et le marquis de Monferrat, devenu roi de Thessalonique, un dissentiment qui pouvait tout perdre, s'il n'eût été promptement aplani par les conseils des barons et plus encore par la modération des deux souverains. Beaucoup de villes reconnurent le nouvel ordre des choses, et l'usurpateur Murtzuphle, fait prisonnier, subit le supplice dû à ses crimes. Malheureusement Baudouin avait dû refuser l'alliance que lui offrit Joannice, roi des Bulgares, parce qu'il y avait mis des conditions qui devaient déshonorer l'empereur aux yeux de ses nouveaux sujets, et ce prince à demi barbare, puissant et fier, s'était allié aux Grecs insoumis. Heureux d'avoir rencontré un tel auxiliaire, ceux-ci reprirent courage et se rendirent maîtres de Didymotique et d'Andrinople, qui appartenait aux Vénitiens. A cette nouvelle, l'empereur se hâta d'assembler une armée, mais comme ses lieutenants combattaient par colonnes séparées et assez éloignées les unes des autres, il ne put réunir qu'un corps d'armée de huit mille hommes, auquel s'adjoignit un faible détachement de Vénitiens. Probablement il eût agi avec plus de prudence, en attendant le retour de son frère Henri, qui commandait de l'autre côté du Bosphore des troupes victorieuses, mais les croisés n'avaient pas l'habitude de compter leurs ennemis, et Baudouin souffrait mal de voir flotter l'étendard de la révolte sur les murs d'Andrinople. Il assiégea cette ville, et, sur la nouvelle que Joannice accourait au secours de celle-ci avec une armée nombreuse de Bulgares, de Valaques et de Comans, il fut résolu qu'en cas d'attaque on se rangerait en bataille devant les retranchements, sans permettre à personne de s'en écarter. La Providence permit qu'un des chefs, le comte de Blois, oubliât lui-même une défense aussi sage. Il s'emporta au point de suivre, avec une poignée de chevaliers, les Comans qui paraissaient fuir devant lui, et jusqu'à deux lieues, du camp. L'empereur extrêmement contrarié par ce départ, prit cependant la même route pour ramener le comte; mais à peine l'avait-il rejoint,

qu'ils se virent enveloppés par une nuée de barbares. En vain les chevaliers firent-ils des prodiges de valeur et tuèrent une multitude d'ennemis, ils devaient finir par succomber, et Baudouin, qui se défendit le dernier, éprouva le même sort (14 avril 1205). Quelques historiens le disent tué dans la mêlée, mais d'autres, en plus grand nombre, croient qu'il mourut l'année suivante dans les fers de Joannice. Les circonstances de sa mort, rapportées par quelques écrivains, ne sont qu'une fable, mais l'incertitude qui régna longtemps à cet égard donna naissance à l'imposture connue de Bertrand de Rayns (voir ce nom). L'empereur Baudouin ne laissait que deux filles, Jeanne et Marguerite, l'une après l'autre comtesses de Flandre.

J.-J. De Smet.

Gislebert, *Chron. Hannoniæ*. — *Corpus Chron. Flandriæ*. — Sueyro, *Anales de Flandes*, t. II. — Niester, *Chron. Annal. Alex.* — Villehardouin, *De la conquête de Constantinople*.

BAUDOUIN I^{er}, comte de Hainaut. Voir BAUDOUIN VI, comte de Flandre.

BAUDOUIN II, comte de Hainaut, fils du précédent et de la fameuse Richilde, était à peine adolescent quand il succéda à son père dans le comté de Hainaut sous la régence de sa mère. Malheureusement cette princesse était aussi ambitieuse et vindicative que son époux avait été débonnaire. Son gouvernement arbitraire et tyrannique souleva les Flamands et donna lieu à une guerre civile, dans laquelle les Hennuyers, unis aux Français, furent défaits près de Cassel, et le jeune comte de Flandre, Arnould III (voir ce nom) tué en trahison. En droit et selon le pacte d'Audenarde, sa succession appartenait à son frère Baudouin, mais il la réclama vainement. Les Flamands s'étaient donnés au chef qui les avait conduits à la victoire et ne voulaient plus entendre parler d'une réunion avec le Hainaut. Richilde ne craignit pas, pour obtenir contre eux un secours considérable en hommes et en argent, de rendre son comté vassal de l'église de Liège; mais cette démarche extraordinaire demeura encore infructueuse: l'indomptable Frison fit essuyer à ses adversaires une défaite sanglante. dans les champs

de Broqueroie, et Baudouin dut finir par renoncer à la Flandre en faveur de son oncle (1085). Il donnait tous ses soins à la bonne administration de sa principauté, lorsque la première croisade vint remuer l'Europe. Le comte y prit une part glorieuse et, après la victoire d'Antioche, ses compagnons d'armes l'envoyèrent avec le comte de Vermandois en ambassade à Constantinople. Baudouin, qui avait pris les devants, traversait les montagnes voisines de Nicée, quand il fut surpris et attaqué par les Turcoples. L'histoire n'a pu savoir comment il termina sa vie. La comtesse Ida de Louvain, sa femme, parcourut en vain l'Orient pour s'en informer. Quoique ce prince n'ait pas vu la ville sainte, on lui donna le surnom de *Baudouin de Jérusalem*.

J.-J. De Smet.

Gislebert, *Chronica Hannoniæ*. — Jacq. de Guyse, lib. XV. — *Les Historiens des Croisades*.

BAUDOUIN III, comte de Hainaut, fils et successeur du précédent, épousa, jeune encore, Yolande de Gueldre et conçut l'espoir qu'à la faveur de cette alliance, il pourrait reconquérir la Flandre. A cet effet, il entra dans une coalition formée par l'empereur Henri IV contre Robert de Jérusalem; mais ce héros déconcerta toutes les mesures des confédérés et les força à lui accorder, avec la paix, le gouvernement temporaire de Cambrai et du Cambrésis (1110). Après la mort de Baudouin à la Hache, une ligue se renoua contre son successeur, Charles de Danemark, et le comte de Hainaut y entra encore; mais elle n'eut pas de meilleurs succès que la précédente. Baudouin III mourut d'un échauffement qu'il avait gagné à la chasse, exercice dont il avait été toujours amateur passionné (1120).

J.-J. De Smet.

BAUDOUIN IV, comte de Hainaut, surnommé le *Bâtisseur*, succéda au précédent, mais comme il était encore mineur, la comtesse douairière administra le pays en son nom avec autant de fermeté que de prudence. Elle ne remit à son fils les rênes du gouvernement qu'après lui avoir obtenu la main d'Alix de Namur et avec elle des droits éventuels sur le comté de ce nom (1127). A peine ce mariage était-il

célébré qu'un meurtre sacrilège priva la Flandre de son excellent prince, Charles le Bon, et vit surgir plusieurs prétendants à son bel héritage. Baudouin de Hainaut, qui joignait aux qualités les plus brillantes beaucoup d'ambition, fut un des premiers à se prononcer, et plaida éloquemment pour les droits de sa maison près du roi Louis le Gros. Il se flattait même de l'emporter sur ses compétiteurs, quand la nomination de Guillaume le Normand vint le déromper. Vivement irrité, il courut aux armes et envahit le pays d'Alost, mais s'étant aperçu bientôt qu'il ne pourrait pas garder sa conquête, il retira ses troupes et se vengea de cet échec par l'incendie d'Audenarde. Les nouveaux efforts qu'il fit inutilement après la déchéance de Guillaume et une entreprise avortée sur Douai, qui causa la mort du célèbre Gilles de Chin, ne le ramenèrent pas à des sentiments plus pacifiques. En dépit des lois de l'Église qui défendaient d'attaquer les États d'un prince croisé, Baudouin profita de l'absence de Thierry d'Alsace pour ravager l'Artois avec une armée considérable, de concert avec les comtes de Boulogne et de Saint-Pol. La comtesse Sybille d'Anjou ne laissa pas impunie cette agression déloyale et les troupes nombreuses qu'elle rassembla se jetèrent à leur tour sur le Hainaut. Heureusement l'archevêque de Reims, Samson, parvint à ménager entre les belligérants une trêve de six mois. Dans l'intervalle, Thierry revint à la hâte de Constantinople et, profondément indigné de l'attentat commis contre ses droits, il s'avança bientôt à la tête d'une puissante armée vers Douai qui menaçait Baudouin. On en vint aux mains et les deux princes essayèrent de grandes pertes; mais quoique elle fût renforcée par des troupes de Liège et de Namur, l'armée du Hainaut céda la victoire aux Flamands. Il s'ensuivit une entrevue dans laquelle les deux comtes, las enfin d'une guerre qui désolait leurs pays depuis plus d'un siècle, conclurent une paix solide, dont les conditions principales furent que Douai resterait définitivement à la Flandre et que la fille de Thierry serait donnée en mariage au fils de Baudouin.

Sûr désormais de l'amitié de son puissant voisin, le Bâtisseur fit rentrer dans leur devoir quelques-uns de ses vassaux trop entreprenants, réunit à ses domaines plusieurs terres considérables et fortifia Mons, le Quesnoy, Binche, Beaumont et Bouchain. Braine-la-Willotte, qu'il se fit céder par le chapitre de Sainte-Waudru, devint un boulevard contre le Brabant et fut nommée dans la suite Braine-le-Comte. On bâtissait, on restaurait en même temps plusieurs églises. A l'occasion des noces de son héritier, qui furent célébrées avec la plus grande pompe au Quesnoy (1169), le vieux comte conduisit à Valenciennes l'empereur Frédéric I et les princes qui avaient assisté aux fêtes, pour leur montrer son palais en construction. Tous eurent l'imprudence de monter à sa suite sur les échafauds des bâtiments qui, mal étayés, s'écroulèrent sous leurs pieds. Quelques-uns furent relevés tout meurtris et le comte lui-même eut les cuisses et les reins brisés. Dès lors il ne fit plus que languir et mourut en 1171, dans la soixante-douzième année de son âge.

J.-J. De Smet.

BAUDOUIN V, comte de Hainaut, fils et successeur du précédent, mérita le surnom de *Courageux* par sa belle conduite dans la guerre qu'il soutint au nom de son père contre le duc de Brabant, au sujet de la seigneurie d'Enghien, et qu'il termina par la brillante victoire de Carnières ou de Piéton. A son avènement au pouvoir, il convoqua les nobles et les pairs du Hainaut et après leur avoir dépeint sous les plus vives couleurs les désordres dont beaucoup d'entre eux s'étaient rendus coupables pendant l'infirmité de son père, il leur enjoignit de punir sévèrement ces chevaliers félons, quel que fût leur lignage, s'ils ne voulaient pas être regardés comme leurs complices et subir le châtimement dû à leurs crimes. Quelques-uns de ces malfaiteurs subirent en effet le dernier supplice. La juste sévérité du jeune prince ramena la tranquillité dans le pays et le peuple lui confirma le surnom de *Courageux*. Baudouin eût désiré conserver la paix avec les princes voisins, car il aimait les lettres et les arts,

mais il eut bientôt à se défendre contre le duc de Brabant et celui de Limbourg. Quoique surpris en trahison par le premier, il le défit de nouveau près de Piéton, et marcha rapidement contre le second qui venait d'envahir les États du comte de Namur, son oncle. En quelques jours, il s'empara de plusieurs places fortes et vint mettre le siège devant Arlon, où le duc s'était renfermé à la hâte et sans avoir pourvu la citadelle des munitions nécessaires de guerre et de bouche. Il demanda la paix et s'estima heureux de l'obtenir à des conditions modérées. Le comte Henri, ramené à Namur par son neveu, renouvela toutes les dispositions qu'il avait déjà faites en sa faveur, le reconnut pour son héritier et le présenta en cette qualité aux seigneurs réunis autour de lui. D'une autre part, Baudouin fit un traité d'alliance défensive et offensive avec le nouveau comte de Flandre, Philippe d'Alsace; et pour affermir davantage la puissance de sa maison, il fiança son fils aîné à la fille du comte de Champagne et sa fille Isabelle au frère de cette princesse (1179). Le comte de Flandre, qui avait eu part à ces arrangements, vint les déranger lui-même. Plus ambitieux que sage et ne songeant qu'à conserver la haute influence qu'il exerçait au Louvre, il résolut de faire épouser à l'héritier du trône, plus tard Philippe Auguste, la jeune Isabelle de Hainaut et, pour mieux y parvenir, illui promit pour dot Arras, Saint-Omer, Aire, Hesdin, Bapaume, Lens et toutes les places qui se trouvaient au delà du Fossé-Neuf. Ce démembrement de leur comté déplut souverainement aux Flamands et ne satisfut pas davantage Baudouin, qui regardait déjà la Flandre comme le patrimoine de sa femme. Toutefois le mariage eut lieu, mais il n'eut pas les effets que s'en était promis Philippe d'Alsace. Non-seulement il perdit tout crédit à la cour de France, mais il fut bientôt en guerre avec le roi. Baudouin y combattit d'abord avec lui, mais vaincu ensuite par les instances de sa fille, il se rangea sous l'étendard de Philippe-Auguste. Cette nouvelle exaspéra le comte de Flandre : dans l'espoir

d'avoir encore un héritier direct, il se maria à l'infante Mathilde de Portugal et lui constitua une dot très-considérable. Ensuite, pour accabler son beau-frère, il forma une alliance avec l'archevêque de Cologne, le duc de Brabant et Jacques d'Avesnes, homme lige puissant mais séditionnel du Hainaut. Ces coalisés envahirent le comté de différents côtés et à la tête de troupes nombreuses. Quelque valeureux que fût Baudouin, il sentit qu'il ne fallait pas, au risque de se faire écraser, combattre des forces si imposantes. Confiant la défense de ses places fortes à ses fils et à ses plus fidèles chevaliers, il se tint de sa personne dans celle de Mons. Mais quand il vit, du haut de ses murailles, le fer et le feu dévaster les campagnes, son cœur ne put supporter un spectacle aussi cruel; il demanda une trêve et fut assez heureux pour l'obtenir. Actif qu'il était, Baudouin en profita aussitôt pour conduire son armée à Namur, où de grands changements étaient survenus à son égard. Une fille était née au comte Henri l'Aveugle et l'heureux père, oubliant que son neveu l'avait sauvé deux fois d'une ruine entière et qu'il l'avait lui-même reconnu pour son héritier, s'était promis d'assurer sa succession à l'enfant. Dans ce but, il venait de la fiancer au fils du comte de Champagne, qui était assez puissant pour défendre ses droits et qui trouvait les comtés de Namur et de Luxembourg fort à sa convenance. L'arrivée de Baudouin changea la face des choses. Namur fut pris et repris, mais une transaction donna le Luxembourg à la fille de Henri et confirma les droits du comte de Hainaut sur Namur. En ratifiant le traité, l'empereur conféra à ce prince le titre de marquis (1194). La mort de Philippe d'Alsace appela Baudouin, ou plutôt sa femme, à la souveraineté de la Flandre. Mais il eut à combattre pendant quelque temps les prétentions illégales de Philippe-Auguste, avant d'obtenir l'investiture du comté. Il était encore à Gand, pour calmer un reste de mécontentement qu'on avait fomenté contre lui, quand il apprit qu'il était menacé par une nouvelle ligue où étaient entrés les ducs de Brabant et de

Limbourg, les comtes de Namur, de Hollande et de Juliers, avec Simon de Limbourg, évêque élu de Liège. Aussitôt il se mit à la tête d'un corps de troupes flamandes qu'il avait sous la main, ordonnant à celles qui étaient éloignées de le suivre sans délai, et se dirigea vers le Hainaut pour rejoindre son armée principale et de là sur Namur, qu'il mit à l'abri d'un coup de main. Les confédérés avaient des forces doubles des siennes et attendaient encore celles du Brabant, quand Baudouin, jaloux de prévenir cette jonction, attaqua inopinément les ennemis près de Neuville-sur-Méchaigne. On combattit des deux côtés avec un acharnement peu commun, mais après une lutte longue et sanglante, le comte de Hainaut remporta la victoire la plus complète. Elle eut pour résultat un traité de paix signé à Halle et entièrement favorable au comte. Ces événements couronnèrent dignement la vie si active de Baudouin le Courageux, qui mourut le 21 décembre 1197. J.-J. De Smet.

Gislebert, *Chronica Hannoniæ*. — Jacques de Guyse, *Annales*, lib. XXI et seq. — Vinehant, *Annales du Hainaut*, tome II. — Meyeri, *Annales Flandriæ*, etc.

BAUDOUIN VI, comte de Hainaut. Voir ci-dessus Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut.

BAUDOUIN II, de Courtenay, comte de Namur, empereur de Constantinople, né dans cette dernière ville en 1217; mort en 1272 ou 1273. Il était fils de l'empereur Pierre de Courtenay et d'Yolande, sœur de Philippe le Noble, comte de Namur, et fille de Baudouin V, comte de Hainaut. A ce prince appartient le triste honneur d'avoir été le dernier souverain latin de Constantinople. Le rôle qu'il joua dans le pays de ses ancêtres maternels est entièrement effacé par celui qu'il remplit en qualité d'empereur et qui appartenait en entier à l'histoire de Byzance et à celle des croisades. Il ne parut guère dans son comté de Namur que pour en revendiquer la possession, qu'à chaque occasion amenée par ses revers et ses longues absences, lui contestaient de puissants compétiteurs. C'est en 1247 qu'il le revint pour la dernière

fois; c'est la même année aussi que, par diplôme authentique, il fit don à saint Louis de la couronne d'épines de Notre-Seigneur, rachetée par lui à un gentilhomme vénitien, à qui les officiers de l'armée impériale de Constantinople l'avaient engagée en 1238. Le fait le plus considérable de son règne, comme prince belge, est d'avoir cédé son comté au roi de France pour une somme de 50,000 livres, afin de se procurer les moyens nécessaires d'asseoir à Constantinople, la domination latine, alors sérieusement menacée. Ce cruel sacrifice ne servit à rien : l'empire tomba, en 1259, aux mains de Michel Paléologue, et Baudouin, forcé de fuir, s'en alla errer encore pendant plusieurs années dans différentes cours de l'Europe, espérant, vainement, intéresser les princes d'Occident à la reconstitution de ses États. Pendant cette longue suite d'infortunes, la régence du comté de Namur avait été confiée à sa femme, Marie de Brienne; et comme le désir de relever l'empire d'Orient avait été le mobile de toutes les actions de ce prince, il rançonna impitoyablement pour y parvenir les populations de son comté. Celles-ci, fatiguées d'être exploitées pour une cause étrangère, se révoltèrent contre leur gouvernante. Marie de Brienne, instrument de ces exactions insupportables, ne pouvant tenir tête aux rebelles, succomba dans la lutte, et la dynastie des Dampierre vint bientôt remplacer, dans le comté de Namur, celle des Courtenay.

En raison de quelques missives que Baudouin écrivit à saint Louis, à la reine Blanche et à Mainfroi, roi de Sicile, on a voulu assigner à ce prince une place parmi les lettrés du XIII^e siècle; mais ce mince bagage, peut-être curieux au point de vue historique, ne saurait constituer un titre littéraire en sa faveur.

Bon de Saint-Genois.

Histoire littéraire de la France, t. XIX, pp. 209 et suiv. — J. Borgnet, *Histoire du Comté de Namur*. — *Nouvelle Biographie universelle*, publiée par Didot. — Du Bouchet, *Histoire de la maison de Courtenay*.

BAUDOUIN I^{er}, roi de Jérusalem, troisième fils d'Eustache II, comte de Boulogne, et d'Ide de Lotharingie, fille de Godefroid III et sœur de Gode-

froid IV, ducs de Lothier, vivait au x^{re} et au xii^e siècle. Baudouin descendait, par sa mère, des anciens comtes de Verdun et d'Ardenne, qui se rattachaient à la Belgique actuelle par de si nombreux liens, notamment par le titre de marquis d'Anvers et par celui de comtes d'Eenham. Quel fut le lieu de sa naissance, nous ne le savons par aucun document contemporain. Mais une tradition, recueillie et confirmée par une suite de chroniqueurs dont quelques-uns remontent au xiii^e siècle, lui assigne pour berceau, de même qu'à son frère Godefroid de Bouillon, soit Genappe, soit Baisy, localités brabançonnaises qui constituaient des alleux appartenant à Ide de Lotharingie et que cette princesse vendit, en 1096, au monastère de Nivelles, au moment où ses fils s'apprêtaient à partir pour l'Orient avec la première armée des croisés.

Plus jeune de quelques années que Godefroid, et fils puîné d'Ide et d'Eustache de Boulogne, Baudouin fut destiné d'abord, comme cadet de famille, à entrer dans les ordres sacrés. Il était déjà pourvu de plusieurs riches bénéfices par les cathédrales de Reims, Liège et Cambrai, lorsqu'on le vit échanger tout à coup la robe des clercs contre la cotte de mailles des chevaliers et prendre pour femme Godehilde, épouse divorcée de Robert de Beaumont et fille de Raoul II, comte de Conches. Un fois entré dans la vie active des hommes de guerre, il ne tarda pas à manifester d'une manière éclatante sa vocation militaire dans plusieurs de ces luttes acharnées dont l'histoire des petites seigneuries féodales est remplie, et la légende nous apprend même comment, ayant été fait prisonnier, dans une de ces rencontres, par Robert, comte de Mortain, il fut délivré de sa captivité par l'intervention miraculeuse de saint Firmat. Aussi, lorsque la première croisade se mit en route vers Constantinople pour se diriger de là vers l'Asie Mineure et la terre sainte, vit-on Baudouin se ranger sous la bannière de son frère Godefroid, avec les autres seigneurs et hommes d'armes lotharingiens.

D'après le portrait que le chroniqueur

Guillaume de Tyr a tracé de notre héros, Baudouin se distinguait parmi tous les croisés par la hauteur extraordinaire de sa taille. Sans être beau, il se faisait remarquer par la dignité de sa personne. Il avait la barbe et les cheveux bruns, le teint bistré, la lèvre supérieure un peu proéminente, et le nez recourbé en forme de bec d'aigle. Ses membres étaient robustes; et, endurci à la fatigue, il était toujours le premier sous les armes au moment du danger. Cependant, même sous le harnais de l'homme de guerre, il avait conservé quelque chose de la prestance du clerc; et, quand, plus tard, il eut été élevé au trône, la majestueuse gravité avec laquelle il portait la chlamyde royale l'eût fait prendre pour un prélat plutôt que pour un souverain. A la vérité, ces dehors solennels ne servaient qu'à mieux déguiser l'ambition dont le guerrier lotharingien était rempli; car c'est avec raison que le poète de *la Jérusalem délivrée* a pu le caractériser en ces termes :

*Ma vede in Baldovin cupido ingegno
Ch' all' umane grandezze intento aspira.*

La première fois qu'il apparut sur la scène des événements qui signalèrent l'expédition chrétienne, ce fut lorsque Godefroid négocia avec Kalmany, roi de Hongrie, les conditions du passage de l'armée à travers ce royaume. Baudouin et sa femme, qui l'accompagnait, se trouvèrent au nombre des otages qui furent remis au souverain magyare jusqu'à ce que toutes les lances lotharingiennes eussent franchi le cours de la Save, limite méridionale de ses États. Un peu plus tard, pendant les derniers jours de l'année 1096, lorsque les guerriers chrétiens eurent planté leurs tentes sous les murs de Constantinople et que l'empereur Alexis eut défendu à ses sujets de leur fournir des vivres, ce fut Baudouin qui décida, par ses instances, son frère Godefroid à mettre le pays au pillage et qui prit sur lui de refouler dans la ville les troupes impériales, chargées de réprimer ces déprédations. Mais ce fut surtout au printemps de l'année suivante, quand l'armée, ayant pénétré

dans l'Asie Mineure, eut mis le siège devant Nicée, que notre héros se signala par la bravoure chevaleresque avec laquelle il aida à disperser la formidable cavalerie que le roi seldjoucide Kilisch-Arslan amenait au secours de sa capitale. La sanglante bataille de Dorylée, qui se livra le 1^{er} juillet de la même année, lui donna une nouvelle occasion d'affermir sa réputation de courage et d'intrépidité.

Après cette journée désastreuse, commença, on le sait, la marche laborieuse et pénible que l'armée eut à faire, pendant la dévorante chaleur de l'été, à travers les plaines arides de la Phrygie pour atteindre Antioche de Pisidie et se diriger de là vers cette Antioche de Syrie dont la prise coûta tant de sang et de travaux. Pendant que le gros des forces des croisés s'acheminait lentement de ce côté, Tancred, à la tête de cinq cents lances, et Baudouin avec sept cents chevaliers et deux mille fantassins, prirent les devants afin d'éclairer le pays. Le premier fit route par Iconium vers Héraclée, d'où il se rabattit brusquement vers le sud et atteignit la ville de Tarse, si importante par son commerce. Ayant intimidé la faible garnison qui la défendait, il l'amena à se rendre aussitôt que l'armée des croisés elle-même approcherait, et obtint d'arborer provisoirement sa bannière sur les remparts. Sur ces entrefaites, Baudouin, qui s'était égaré avec ses hommes, arriva tout à coup devant Tarse, et, abusant de la supériorité des forces, il substitua sa bannière à celle de Tancred, qu'il leva aussitôt ses tentes et se dirigea vers Adana. Mais à peine celui-ci se fut-il éloigné, qu'un détachement de trois cents chevaliers appartenant à Bohémond de Tarente se montra en vue de la place. Aussitôt Baudouin, faisant accroire à la garnison que c'était l'avant-garde de la grande armée, la somma de leur ouvrir les portes de la ville. Elle lui livra immédiatement plusieurs tours dans lesquelles il s'installa avec ses troupes. Les hommes de Bohémond s'étant approchés pendant ce temps, il leur interdit l'entrée de la forteresse et poussa même la cruauté jusqu'à leur refuser des

vivres. De sorte qu'ils furent forcés de camper sous les remparts. Malheureusement, la garnison musulmane, profitant de l'obscurité de la nuit, pénétra furtivement dans le camp des croisés, les surprit pendant leur sommeil, en égorga une partie et prit la fuite. Ce désastre causa naturellement une vive exaspération parmi ceux qui avaient échappé au massacre, et peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent aux mains avec les gens de Baudouin, qui ne réussit que difficilement à apaiser leur colère.

Le hasard voulut que dans ce même moment une flotte de pirates flamands, hollandais et frisons, commandée par Guinemer de Boulogne et occupée, depuis huit ans, à faire, de la Méditerranée, le théâtre de leurs déprédations, entrât dans le port de Tarse. Ces hommes d'aventures, Baudouin n'eut pas de peine à les décider à le suivre. Ayant ainsi renforcé sa troupe, il se dirigea vers Mamistra, que Tancred venait de conquérir, et plaça ses tentes devant cette ville où la nouvelle s'était répandue de ce qui venait de se passer à Tarse. A l'arrivée des Lotharingiens, les compagnons de Tancred ne purent retenir leur colère, et ils le décidèrent à tirer vengeance de l'odieuse conduite tenue envers leurs frères d'armes. Ils opérèrent donc une sortie et tuèrent un bon nombre des gens de Baudouin. Mais celui-ci, ayant promptement rallié les siens, refoula les assaillants dans la ville et en fit un grand carnage.

Cette lutte fratricide se termina par une réconciliation à laquelle Baudouin se montra d'autant plus disposé à accéder, qu'il venait d'apprendre que son frère Godefroid avait été dangereusement blessé en chassant un ours dans les escarpements du Taurus. A cette nouvelle, il se hâta de rejoindre l'armée, craignant que le commandement ne lui en échappât si Godefroid venait à succomber à sa blessure. Du reste, cette crainte fut bientôt justifiée par la froideur et le mépris que tous les barons, instruits des événements qui s'étaient passés à Tarse et à Mamistra, s'empres- sèrent de lui témoigner. Peut-être même

Bohémond de Tarente n'eût-il pas manqué de lui demander compte de l'injure faite à son neveu Tancrede, s'il n'avait été retenu par l'estime et l'affection qu'il pressentait pour Godefroid de Bouillon.

Baudouin ne tarda pas à se sentir humilié du dédain qu'on lui montrait et du vide qui se faisait autour de lui. Aussi ne songea-t-il plus qu'à s'éloigner de l'armée. Pour cela il ne lui manquait qu'un prétexte ou une occasion. Cette occasion lui fut offerte par un Grec, nommé Pancrace, qui s'était attaché à son service pendant le siège de Nicée et qui, condamné aux galères pour avoir trahi à plusieurs reprises l'empereur son maître, était parvenu à s'évader de sa captivité. Le Byzantin lui suggéra l'idée de pénétrer dans l'Euphratène, dont la conquête, disait-il, n'offrirait pas la moindre difficulté. Aucun projet ne pouvait sourire à Baudouin autant que celui-là. Mais pas un chevalier ne voulut d'abord le suivre, et ce ne fut qu'à force de belles promesses qu'il réussit à en engager deux cents sous sa bannière. Les hommes de pied, chez qui la répulsion que tous éprouvaient pour son caractère orgueilleux fut plus prompte à céder à l'espoir d'un riche butin, se mirent à son service en plus grand nombre. Le succès de l'expédition dépassa toutes les espérances du guerrier lotharingien. En effet, les chrétiens de toute la région de l'Euphrate supérieur, qui ne subissaient qu'en frémissant le joug et les exactions des infidèles, lui ouvrirent partout volontairement les portes de leurs villes, et même on vit les musulmans abandonner leurs citadelles et leurs forteresses sans attendre qu'il vînt en personne les sommer de se rendre, tant était générale la crainte qu'inspirait son nom. C'est ainsi qu'il se trouva bientôt en possession des châteaux de Tellbascher, de Raven-dan et d'un grand nombre d'autres qu'il fit occuper en partie par ses hommes, en partie par les chrétiens du pays, Arméniens ou Grecs. La nouvelle de cette conquête aussi rapide que prodigieuse ne tarda pas à se répandre de proche en proche dans toutes les régions voisines.

Au delà de l'Euphrate, Édesse était la seule ville qui ne fût pas occupée par les

infidèles. Elle était gouvernée par un prince qui, après l'avoir administrée au nom de l'empereur de Byzance, s'était déclaré indépendant au moment où les musulmans avaient envahi la contrée. Mais l'âge avancé que ce chef avait atteint ne lui permettait plus de la défendre efficacement contre les hordes turques qui, rôdant presque sans relâche sous les murs de la place, en rançonnaient les habitants et se livraient dans les environs à des déprédations continuelles. Aussi, au bruit de l'approche des Latins, le conseil des douze notables qui administraient Édesse de concert avec leur chef, força-t-il le vieillard d'inviter le guerrier chrétien à prendre la ville sous sa protection, de consentir à partager avec lui l'autorité souveraine et de le désigner pour son successeur. Quoique Baudouin n'eût sous la main que quatre-vingts chevaliers, — car le reste de ses forces étaient nécessaires à la défense des châteaux forts qu'il avait conquis, — il s'avança vers l'Euphrate. Mais il ne tarda pas à rebrousser chemin vers Tellbascher, à la nouvelle que l'émir de Samosate lui avait dressé une embuscade non loin du fleuve. Il fit bien ; car l'émir le suivit jusqu'à Tellbascher et sembla même disposé un instant à entreprendre le siège de cette forteresse, quand on le vit tout à coup se retirer, le troisième jour. Alors Baudouin se hâta de rassembler les garnisons disséminées dans les différents châteaux qu'il avait conquis et s'achemina résolument vers Édesse. Sa marche fut presque une marche triomphale. Partout les citadelles et les places fortes s'ouvraient devant lui, et les Arméniens, venant à sa rencontre avec des croix et des bannières, lui baisaient les pieds et le bord de ses vêtements comme à leur libérateur. Les habitants d'Édesse surtout l'accueillirent avec des cris d'allégresse. Leur prince et tout le clergé vinrent au-devant de lui et l'introduisirent dans la ville en chantant des hymnes de joie.

Pendant le vieux chef édesséen se repentait bientôt de l'engagement qu'il avait contracté. Au lieu de partager avec Baudouin son autorité et ses revenus, il proposa de le prendre à sa solde, lui et

les siens, à condition qu'ils se chargeraient de la défense de la ville. Mais, trop fier pour se faire le vassal d'un Grec qui n'était pas même de sang royal, le Lotharingien repoussa cette offre avec indignation et se disposa à quitter immédiatement Édesse. Aussitôt une vive agitation se manifesta parmi les habitants, et une émeute populaire allait éclater, quand le vieillard, se ravisant tout à coup, déclara qu'il adoptait le chevalier franc pour son fils et le serra, en présence de la foule, sur sa poitrine nue, selon l'usage oriental.

Baudouin n'eut pas de peine à justifier la confiance que les Édesséens avaient mise dans son épée. Son premier soin fut d'essayer de s'emparer de Samosate dont l'émir les mettait périodiquement à rançon et retenait en otage une partie de leurs enfants; mais, n'ayant pu réussir à enlever cette ville de vive force, il la tint en échec au moyen de quelques postes fortifiés qu'il garnit de troupes et qui la mirent dans l'impossibilité d'inquiéter désormais les habitants d'Édesse. Ceux-ci conquirent alors le dessein de déposséder leur ancien chef de la part d'autorité qu'il s'était réservée. Leurs notables commencèrent par négocier avec lui les conditions de son abdication; mais ils ne purent vaincre sa résistance. De sorte qu'il ne restait plus qu'à le déposer par la force. Une émeute fut donc organisée dans laquelle le vieillard fut tué à coups de flèches en essayant de se sauver par la fuite. Baudouin ne s'ingéra point d'une manière ostensible dans ce complot ni dans ce crime. Cependant il en recueillit sans scrupule tous les bénéfices, et accepta la souveraineté d'Édesse avec le riche trésor que son prédécesseur avait amassé. Une fois investi du pouvoir suprême, il songea à consolider le nouvel État qu'il avait projeté de fonder. Plusieurs circonstances heureuses l'aiderent à réaliser ce dessein. En effet, l'émir musulman de Samosate lui vendit cette ville pour dix mille deniers d'or, et bientôt un autre émir, Balak, lui céda à prix d'argent l'importante forteresse de Saroudsch qui, située entre Édesse et l'Euphrate, permettait à Baudouin de se

tenir en communication avec la grande armée chrétienne.

C'est ainsi que se fonda ce puissant comté d'Édesse qui, durant la première période de l'existence du royaume de Jérusalem, en constitua au nord-est le principal boulevard et qui resta pendant quarante-cinq ans sous la domination latine.

Les chroniqueurs des croisades ne manquent pas de s'étendre sur les habitudes fastueuses du nouveau souverain d'Édesse, qui prit à cœur d'éblouir par son luxe les populations soumises à son autorité. Il avait laissé croître sa barbe à la mode orientale. Il faisait se prosterner devant lui ses sujets et prenait toujours ses repas étant assis les jambes croisées sur de somptueux tapis. Quand il allait visiter l'une ou l'autre ville de son comté, il y faisait son entrée précédé d'un groupe de cavaliers qui sonnaient du clairon, et partout où il allait, on voyait marcher devant lui un dignitaire de sa maison portant un bouclier d'or, sur lequel était figurée la forme héraldique d'une aigle aux ailes déployées. Sa première femme ayant succombé à la fatigue quand la grande armée eut atteint Marasch, dans la petite Arménie, il avait épousé en secondes noces la fille d'un prince arménien que le chroniqueur Guillaume de Tyr nous fait connaître sous le nom de Tafroc. Mais ce lien ne l'empêcha point de faire de fréquentes infractions à la fidélité conjugale, quoiqu'il ne se permit jamais de donner du scandale ni d'employer la violence à l'égard des femmes.

Pendant que les croisés, après la prise d'Antioche de Syrie, se trouvaient en proie à la peste, Baudouin offrit à une partie de leurs chefs, entre autres à son frère Godefroid, l'hospitalité dans son comté d'Édesse. Non content de les recevoir dans ses villes et dans ses châteaux situés sur les bords salubres de l'Euphrate, il leur fournit des vivres en abondance et les combla de riches présents. Mais cette générosité faillit lui devenir funeste. Les Édesséens s'en irritèrent, voyant avec dépit les latins s'installer presque en maîtres dans les forteresses, et leur prince, non-seulement donner le pas sur eux à

ses compatriotes, mais encore tolérer toutes les exactions et les violences auxquelles il leur plaisait de se livrer. Leur mécontentement se transforma bientôt en un complot auquel prirent part quelques chefs musulmans établis dans le voisinage et qui eut pour objet d'assassiner le prince ou au moins de chasser tous les latins du comté. Heureusement, avant que la conspiration eût eu le temps d'éclater, elle fut dénoncée à Baudouin par un des principaux habitants d'Édesse que les conjurés avaient essayé vainement d'attirer dans leur parti. L'entreprise avorta de la sorte. Le comte fit saisir les coupables, ordonna que deux des chefs fussent aveuglés et ne rendit la liberté aux autres que moyennant une forte rançon, se contentant de faire mutiler ceux qui n'avaient pas de quoi racheter leur liberté. Les amendes imposées aux auteurs de ce complot produisirent la somme considérable de soixante mille besants, que Baudouin partagea libéralement entre ses compatriotes et ses adhérents, augmentant ainsi sa renommée de largesse et de magnificence.

Cependant il n'échappa à ce danger que pour se voir bientôt exposé à un autre péril. Sous prétexte de lui vendre le château d'Amacha, Balak, ancien émir de Saroudsch, voulut traîtreusement l'attirer dans cette place forte. Mais, prévenu par un de ses chevaliers, qui se défiait de la loyauté des gens de l'émir, Baudouin n'y envoya que dix de ses hommes, que les musulmans firent immédiatement mettre aux fers, croyant que le comte lui-même était du nombre. Quoique déçus dans leur attente, ils ne relâchèrent point les captifs, dont la plupart échappèrent par la fuite ou furent échangés contre des prisonniers tombés entre les mains des chrétiens; deux seulement furent décapités.

Dans ces entrefaites, les croisés accomplirent la prise de Jérusalem. Ce fut le 8 juillet 1099 qu'ils s'emparèrent de la ville sainte. Ni Baudouin, ni Bohémond de Tarente n'eurent la gloire de concourir à ce grand fait d'armes, tous deux ayant trouvé à satisfaire leur ambition en se taillant un État presque souverain dans

le territoire de l'empire d'Orient, l'un en créant à son profit le comté d'Édesse, l'autre en érigeant à son bénéfice la principauté d'Antioche. Vers la fin de l'automne seulement, Baudouin, après qu'il eut assuré ses possessions contre les attaques que les hordes musulmanes pourraient diriger contre elles pendant son absence, se décida à visiter Jérusalem et à y passer, avec Bohémond, les prochaines fêtes de Noël. Puis, ayant visité pieusement tous les lieux saints, il rentra dans son comté, où, l'année suivante, vers la fin d'août, il reçut la nouvelle de la mort de son frère Godefroid, qui avait fermé les yeux le 17 du même mois.

Prévoyant les divisions intestines qui, après sa mort, ne manqueraient pas de déchirer le royaume, Godefroid, avant de rendre le dernier soupir, avait fait jurer solennellement à Dagobert, patriarche de Jérusalem, qu'il mettrait en œuvre toute son influence pour assurer la couronne à un prince de la maison de Lotharingie. Cependant, à peine Godefroid eut-il expiré, que l'astucieux prélat faussa son serment et commença à intriguer pour faire porter au trône Bohémond de Tarente. D'autres manœvraient pour faire conférer la pourpre à Raymond, comte de Toulouse. Au milieu de ces dissensions, personne, si ce n'est quelques fidèles partisans de Godefroid, n'avait songé d'abord à Baudouin, à qui Tancrede surtout se montrait hostile pour l'injure qu'il avait reçue naguère sous les murs de Tarse. Mais, grâce à l'appui que les amis de Godefroid trouvèrent dans l'archidiacre Arnulf, gardien officiel du saint sépulcre, ils purent bientôt constituer un parti puissant en faveur de Baudouin. Averti par eux, celui-ci se hâta aussitôt de rappeler d'Antioche son neveu Baudouin du Bourg, fils de Hugues de Rhétel, pour l'investir du comté d'Édesse. Puis, ayant rassemblé quatre cents lances et mille hommes de pied, il s'achemina vers Jérusalem, dès les premiers jours d'octobre. Il se dirigea d'abord vers Antioche, où sa femme s'embarqua pour Jaffa; ensuite, il prit route par Laodicée vers Tripoli, où il apprit que les Turcs occupaient avec des forces imposantes,

entre Biblus et Bairouth, un étroit défilé qu'il devait traverser. Le passage paraissait impraticable même aux plus hardis. Baudouin le força la lance à la main, et augmenta encore par ce fait d'armes la réputation militaire dont il jouissait parmi les plus braves. Enfin, il entra à Jérusalem le 11 novembre ; et, après avoir, quelques jours plus tard, opéré du côté d'Ascalon, d'Hébron et de Suse, une expédition qui lui donna une nouvelle occasion de se signaler, il reçut, malgré l'opposition du patriarche et de Tancred, l'hommage de tous les barons du royaume qu'il confirma dans leurs fiefs. Pendant les fêtes de Noël, il se reconcilia avec Dagobert et fut solennellement couronné à Bethléem.

Ce ne fut pas sans rencontrer de grandes difficultés qu'il commença son règne. En effet, Tancred refusa de le reconnaître pour son suzerain, et il fallut presque recourir à la force pour l'amener à déposer les fiefs de Caïfa, de Tibériade et d'autres dont il avait été investi naguère par Godefroid. Ce vassal rebelle étant parti pour Antioche dont il alla gouverner la principauté au nom de son parent Bohémond, le roi crut l'occasion favorable pour entamer à son tour le patriarche Dagobert, avec qui sa réconciliation avait été plus apparente que réelle. Il lui reprocha d'avoir faussé le serment prêté à Godefroid et produisit même une lettre adressée par le prélat à Bohémond pour engager celui-ci à tuer Baudouin pendant le voyage qu'ils avaient fait ensemble à Jérusalem en 1099. Ces accusations ne firent qu'envenimer la querelle, si bien que le roi, n'osant mettre lui-même la main sur le patriarche, le dénonça à la cour de Rome et le chargea, en outre, du fait d'avoir vendu un morceau de la vraie croix. Un légat du pape arriva bientôt, qui réussit à calmer l'irritation de Baudouin. Ce qui acheva d'amener un rapprochement entre le roi et le patriarche, ce fut la générosité dont celui-ci fit preuve en offrant une somme considérable au souverain dont il savait le trésor épuisé.

Quoique, dès ce moment, la concorde se fût quelque peu rétablie dans le

royaume, les premiers mois se passèrent sans qu'il fût possible de songer à agrandir ni même à compléter la conquête. Ce fut seulement vers la Pentecôte de l'année 1101 que le roi ouvrit la campagne. Elle fut signalée par le siège et la prise d'Arsuf et de Césarée. Elle le fut plus encore par une mémorable victoire que Baudouin remporta, le 7 septembre, entre Ascalon et Jaffa, sur une armée égyptienne qui ne comptait pas moins de onze mille cavaliers et vingt mille fantassins, et à laquelle le roi n'avait à opposer que deux cent soixante lances et neuf cents hommes de pied. Après cette bataille, où Baudouin fit des prodiges de valeur et d'où on le vit, au dire des chroniqueurs, sortir tout ruisselant du sang des ennemis qu'il avait abattus, force fut au roi de laisser dormir ses armes pendant plus de six mois, ses victoires elles-mêmes ne servant qu'à éclaircir les rangs de sa petite armée, sans qu'une nouvelle lance y vînt remplir un vide. A la vérité, trois nouvelles expéditions s'étaient préparées en Europe pour venir au secours des latins d'Orient : la première en Italie, la seconde en France et la troisième en Allemagne. Mais le plus grand nombre des guerriers qui y prirent part trouvèrent, comme on sait, la mort avant d'avoir traversé les solitudes de la Phrygie. La bravoure souvent téméraire de Baudouin restait donc l'appui le plus puissant du royaume de Jérusalem. Cependant le roi n'avait pas été sans comprendre la nécessité de s'emparer du littoral de la Syrie, dont la possession devait ouvrir les ports de cette contrée à la navigation européenne et dispenser les armées chrétiennes de prendre, pour s'acheminer vers les lieux saints, le long et périlleux détour de l'Asie Mineure. Ce fut à atteindre ce but que Baudouin, dès ce moment, appliqua ses soins et ses forces, certain qu'il était, d'ailleurs, de se voir secondé à l'envi, dans son entreprise, par les Vénitiens, les Génois et les Pisans. De grands motifs politiques eussent dû lui commander de chercher, avant tout, à se rendre maître d'Ascalon, place d'armes importante qui mettait les garnisons turques du littoral en communication

avec l'Égypte et où s'organisaient tous les ans des expéditions destinées à inquiéter la capitale même du royaume latin. Mais il ne se trouvait pas en force pour entreprendre une attaque contre cette formidable forteresse. Il songea donc à s'emparer d'abord de Saint-Jean-d'Acre, dont le port était un des plus sûrs qu'il y eût sur toute la côte. En 1103, il entreprit le siège de cette place ; mais il ne put réussir à la réduire par les armes. L'année suivante, il fut plus heureux ; ayant engagé une flotte de Gênois, qui avait passé l'hiver à Laodicée, à concourir à l'attaque de la ville, en leur promettant, en cas de succès, le tiers des péages dont seraient à l'avenir frappés les navires qui y aborderaient, outre un quartier soumis à leur propre juridiction, il renouvela le siège au printemps suivant et força la garnison à se rendre. En 1104, il planta ses tentes devant Tripolis, que les Gênois enfermèrent du côté de la mer ; mais il ne parvint à enlever cette ville que le 10 juin 1109. Vers la fin de l'hiver, il se porta devant Bairouth et, avec le secours des Pisans, il s'en rendit maître dans le courant du mois d'avril 1110. Avant la fin de la même année, il fut maître de Sidon, grâce à la coopération d'une flotte que Sigurd, roi de Norwége, avait conduite en Orient. Après cette nouvelle conquête, il ne lui restait plus, pour dominer tout le littoral de la Syrie, depuis Laodicée jusqu'à Jaffa, qu'à réduire la place de Tyr. Quoiqu'elle fût bâtie sur une île rendue inaccessible de tous les côtés par les eaux de la mer et défendue par trois enceintes de murailles, il entreprit de s'en emparer. Après avoir demandé vainement à l'empereur Alexis le secours d'une flotte, il fit rassembler devant la ville tous les navires qui se trouvaient dans les différents ports et coupa du côté de la terre toutes les communications des Tyriens à l'aide d'une armée de dix mille hommes. Mais, faute de moyens suffisants pour atteindre l'ennemi, ce siège, commencé à la fin de novembre 1111 et connu pour l'un des plus mémorables dont l'histoire des croisades fasse mention, il fut forcé de le lever vers le commencement de l'été suivant, non sans

avoir accompli des prodiges de courage et d'audace.

Car il n'avait cessé d'être, sous la pourpre comme sous la cotte de mailles du guerrier, le chevalier le plus vaillant de son armée et le plus hardi à braver tous les dangers. Souvent même il poussait le courage jusqu'à la témérité. Un jour, se trouvant en présence de l'ennemi, il dit à Étienne de Blois qui lui recommandait de ne pas trop se hâter d'engager le combat :

— Quand même vous ne seriez pas tous avec moi, les païens qui sont là devant nous n'échapperaient point à mon épée.

Un autre jour, en 1103, comme il résidait à Jaffa, il sortit de la ville avec dix chevaliers pour se livrer au plaisir de la chasse, et s'aventura avec cette faible troupe jusque dans les forêts voisines de Césarée, lorsqu'on vint lui annoncer qu'une bande de soixante guerriers musulmans rôdait dans les environs et répandait l'épouvante dans toute la contrée. Bien que ni lui ni ses compagnons, tous simplement armés d'une épée, d'un arc et d'un trousseau de flèches, n'eussent ni cuirasse ni bouclier, il voulut se mettre à la recherche des ennemis ; et, les ayant atteints, il se jeta le premier au milieu d'eux, semant, comme toujours, la mort et la terreur autour de lui. Mais, au moment où, arrêté tout à coup devant un buisson, il détournait son cheval, il fut frappé si vigoureusement d'un coup de lance par un musulman embusqué dans les broussailles, qu'il tomba à terre, baignant dans son sang et que ses compagnons le crurent mort. Surexcités par cette conviction et animés du désir de le venger, ils assaillirent les ennemis avec tant d'impétuosité et de fureur qu'ils en tuèrent un grand nombre et mirent le reste en fuite. Combien fut grande leur joie lorsque, ayant rejoint leur chef, ils reconnurent qu'il vivait encore ! Ils lui firent aussitôt une civière de branchages et le transportèrent à Jérusalem où, grâce aux soins d'un mire expérimenté, il ne tarda pas à guérir et à reprendre sa force première, bien que cette blessure fût regardée plus tard comme la cause déterminante de sa mort.

A l'esprit d'aventure qui constituait le fond de son caractère, Baudouin joignait une noblesse de sentiments tout à fait chevaleresque, dont il donna des preuves en plusieurs circonstances, même à ses ennemis. Ainsi, lorsque, en 1004, les habitants de Ptolemaïs eurent consenti à se rendre à condition de pouvoir se retirer avec tous leurs biens, et que les Génois se furent jetés sur ces infortunés pour les dépouiller et les égorger, il fallut toutes les supplications du patriarche Dagobert pour détourner le roi de lancer ses chevaliers sur ses propres alliés. Ainsi encore, en 1101, comme il revenait d'une expédition militaire avec un grand nombre de prisonniers qu'il avait faits au delà du Jourdain, il arriva que, chemin faisant, la femme d'un des principaux émirs arabes se sentit prise de mal d'enfant. Baudouin lui témoigna la plus vive sollicitude; et, ne voulant pas l'exposer aux dangereuses fatigues de la route, lui procura un commode abri, lui laissa quelques-unes de ses esclaves pour l'assister, deux chammelles pour lui fournir du lait, et même le manteau dont il était couvert. Cet acte de charité porta ses fruits. En effet, au printemps de l'année suivante, une armée musulmane de vingt mille combattants ayant débouché d'Ascalon et pénétré jusque dans le voisinage de Rama, Baudouin fut forcé de s'enfermer dans cette ville avec une cinquantaine de lances, après avoir imprudemment engagé le combat et essuyé un sanglant échec. Il eût été perdu, si le chef arabe dont il avait si généreusement protégé la femme, ne l'eût aidé à regagner Jérusalem avec quelques-uns des siens.

Cependant la politique qu'il avait poursuivie en opérant la conquête de la plupart des villes maritimes de la Syrie, fut loin d'avoir les résultats qu'il en avait espérés; car, durant tout le reste de son règne, on n'y vit plus aborder aucune flotte de croisés un peu importante. Puis, encore, quand la plus grande unité de vues était nécessaire pour affermir le royaume, le désordre était partout. D'un côté, c'était l'égoïsme du patriarche de Jérusalem qui ne s'occupait que de grossir son trésor au prix du sang des hommes

d'armes. D'un autre côté, c'était l'égoïsme de la plupart des seigneurs qui, après avoir réussi à se tailler un domaine plus ou moins considérable dans le territoire conquis, songeaient avant tout à leur défense personnelle ou à leur agrandissement particulier et se préoccupaient médiocrement d'un plan commun d'opérations militaires. Souvent même éclataient parmi eux des querelles que l'ennemi ne se faisait jamais faute de mettre à profit pour organiser des campagnes contre l'un ou contre l'autre. Baudouin appliquait toutes ses forces à maintenir entre eux l'union et la concorde, sans y réussir toujours. Il vit même, en 1110, une formidable armée musulmane envahir le comté d'Édesse à la sollicitation de Tancred, qui administrait la principauté d'Antioche au nom de Bohémond de Tarente, rentré en Europe avec l'intention d'y lever une armée. Dans cette grave circonstance, il fallut que le roi réunît toutes ses forces sur l'Euphrate pour sauver Édesse. Aussi les dernières années de son règne furent-elles singulièrement pénibles. Bien qu'il sentît que l'État dont il tenait les rênes était moins un royaume solidement assis qu'un camp passager, il n'en continua pas moins à se signaler par une foule de glorieux faits d'armes. Mais les forces dont il disposait étant trop peu nombreuses pour lui permettre de songer à quelque grande entreprise militaire, il fut réduit à se tenir simplement sur la défensive au milieu des hordes ennemies qui l'entouraient de toutes parts. A la vérité, Jérusalem voyait, tous les ans, affluer des pèlerins de toutes les contrées de l'Europe; mais presque tous retournaient dans leurs foyers après avoir visité les lieux saints, et bien peu restaient pour aider leurs frères à consolider le royaume. La situation de Baudouin devint surtout critique lorsque survint, en 1112, la mort de Tancred qui avait jusqu'alors si vaillamment défendu la principauté d'Antioche et dont le faible successeur, son neveu Roger, n'était pas capable de contenir, du côté du nord, les hordes musulmanes campées entre l'Euphrate et l'Oronte. En effet, au commencement de l'été suivant,

une armée ennemie de trente mille hommes déboucha de cette contrée, à la voix du sultan de Bagdad, et traversa toute la Syrie orientale jusqu'à l'extrémité méridionale du lac de Tibériade, où elle resta campée durant trois mois entiers, pour dévaster tout le pays d'alentour. A la première apparition des musulmans, Baudouin s'était dirigé vers Ptolémaïs avec tout ce qu'il avait pu rassembler de forces. Se voyant à la tête de sept cents lances et de quatre mille fantassins, il avait marché résolûment à l'ennemi, et lui avait offert la bataille dans le voisinage du mont Thabor. Mais sa témérité lui fut fatale. Au premier choc, quinze cents de ses hommes de pied et trente-deux chevaliers tombèrent. Après une courte résistance, les autres furent mis dans une déroute si complète que le roi, entraîné par eux, laissa sa bannière et tout son camp au pouvoir du vainqueur. Ce désastre eut lieu le 30 juin. Trois jours après, Roger d'Antioche, le comte de Tripoli et Baudouin d'Édesse avec ses vassaux rejoignirent les débris de l'armée latine. Dès ce moment, le roi pouvait disposer de seize mille combattants, et il se trouvait en position de reprendre l'offensive. Mais il ne réussit point à faire accepter le combat aux ennemis qui, évitant toute rencontre, se bornèrent à dévaster le pays et à se retirer pas à pas.

Comme Baudouin, après la défaite qu'il venait d'essuyer, s'était jeté dans Ptolémaïs avec les restes de ses forces, il reçut dans cette ville un message qui lui annonça la prochaine arrivée de la veuve de Roger de Sicile, la duchesse Adélaïde, fille de Boniface de Montferrat, dont il se proposait de faire sa troisième femme. Car il avait répudié, en 1105, sa deuxième épouse, la fille du prince arménien Taffroc, parce qu'il suspectait sa vertu depuis que, en se rendant par mer d'Antioche à Jaffa, elle avait été poussée par une tempête dans une île occupée par les Sarrasins. La reine elle-même s'était retirée volontairement dans le couvent de Sainte-Anne, à Jérusalem, et y avait pris le voile. Mais un jour, sous prétexte de rendre visite à quelques parents et d'aller recueillir des dons pieux pour son mo-

nastère, elle était partie pour Constantinople avec le consentement du roi. Arrivée dans cette capitale, elle n'avait eu rien de plus pressé que de dépouiller sa robe de religieuse pour se livrer à toute sorte de débordements, justifiant ainsi les soupçons dont elle avait été l'objet. Dès ce moment Baudouin avait recherché la main d'une princesse qui fût une compagne digne de lui et qui lui apportât de quoi réparer son trésor épuisé par tant d'entreprises dispendieuses. D'après les conseils d'Arnulf, élevé en 1112 à la dignité de patriarche, il laissa tomber son choix sur la veuve de Roger, duc de Sicile, et celle-ci consentit à le prendre pour époux à condition que, si leur union restait stérile, le fils qu'elle avait eu de son premier mari succéderait au roi sur le trône de Jérusalem. Dans le courant du mois d'août, on vit cingler vers le port de Ptolémaïs un navire qui portait la duchesse. Il était protégé par deux galères à trois rangs de rames et accompagné de sept bâtiments chargés d'or, d'argent, de pierres précieuses, de vêtements de pourpre, d'armes magnifiques et de provisions de toute espèce. On raconte que le mâât du vaisseau où se trouvait Adélaïde était couvert de plaques d'or fin. A la nouvelle de l'arrivée de sa riche fiancée, le roi envoya au-devant d'elle trois galères conduites par des marins expérimentés. Cependant, peus'en fallut qu'elles ne fussent elles-mêmes capturées par les Turcs. En effet, poussées par une tempête du côté d'Ascalon, elles ne parvinrent qu'après un combat opiniâtre à échapper à la chasse que leur donnèrent plusieurs navires ascalonites. Heureusement la mer s'apaisa, et la brillante escadre de la duchesse entra dans le port de Ptolémaïs, où le roi l'attendait accompagné de tous ses barons et entouré d'un luxe dont l'appareil n'avait pas encore été vu dans le nouvel État latin. Les solennités du mariage accomplies, le couple royal prit la route de Jaffa et de là celle de Jérusalem.

Depuis cette époque, et pendant les années qui s'écoulèrent jusqu'à la fin du règne de Baudouin, on ne vit plus le sultan d'Égypte lancer, comme il avait

eu coutume auparavant de faire tous les ans, une armée sur le territoire du royaume. De sorte que le roi put désormais s'occuper tranquillement d'assurer la défense du pays en fortifiant les différents points de ses frontières où elles étaient le plus vulnérables. Parmi les forteresses dont il garnit de la sorte les limites du royaume, particulièrement du côté de l'Égypte, la plus importante fut celle de Mont-Royal, qu'il construisit en 1115 et qui devait servir à dominer la vallée d'El Gor, continuation méridionale de celle où dort la mer Morte. L'année suivante, il retourna dans cette région avec soixante chevaliers déterminés, s'avança jusqu'à la mer Rouge et s'appropriait à gravir les rampes du Mont-Sinaï, quand les moines qui habitaient le monastère bâti sur la montagne sainte le dissuadèrent de cette ascension, de crainte que sa présence au milieu d'eux ne les rendît suspects aux Égyptiens. En effet, on ne tarda pas à apprendre qu'une horde armée se rassemblait dans le voisinage, et le roi jugea prudent de se retirer. Mais il se dirigea cette fois vers Hébron et Ascalon, d'où il revint à Jérusalem après avoir enlevé tous les troupeaux qu'il avait rencontrés sur sa route. Cette expédition hardie suggéra au visir égyptien Afdal l'idée de demander à Baudouin une trêve qui lui fut accordée sans difficulté. Aussi bien le roi méditait une entreprise d'un caractère plus aventureux encore. Il avait appris des moines du Sinaï que là il ne se trouvait plus qu'à trois journées de marche de Babylone, capitale et résidence du grand calife d'Égypte. Dès ce moment il ne rêva plus que la conquête de cette ville. Mais une grave maladie dont il fut atteint en 1117, à Ptolémaïs, le força de renoncer à ce projet ou plutôt d'y surseoir. Bientôt personne n'osa plus espérer qu'il en revint, et lui-même crut fermement qu'il allait mourir, si bien qu'il prit toutes ses dispositions dernières. En ce moment le patriarche Arnulf lui représenta que le pape Pascal regardait comme entaché de nullité son mariage avec la duchesse Adélaïde et lui fit connaître qu'il eût à se séparer d'elle,

la fille de Tafroc, sa femme légitime, vivant encore. Il parla avec tant d'autorité que le malade promit de soumettre la question à un synode de prélats, s'il échappait à la mort. Baudouin se rétablit en effet. Alors se réunit, dans l'église de la Sainte-Croix, à Ptolémaïs, un synode d'évêques et d'abbés qui déclara nulle l'union du roi avec Adélaïde et lui enjoignit de se séparer d'elle. La séparation eut lieu aussitôt, et l'infortunée princesse regagna la Sicile.

Au mois de mars 1118, quand Baudouin eut repris toutes ses forces, il se décida à faire une chevauchée en Égypte et à exercer des représailles dans les terres des infidèles, pour les dommages qu'ils avaient si souvent causés aux chrétiens par leurs brusques invasions. Accompagné de deux cent seize chevaliers et de quatre cents sergents d'armes expérimentés, il traversa sans obstacle le désert de Sur et atteignit le Nil à Farama, non loin de l'antique Peluse. Si grande était la terreur que son nom répandait parmi les populations, qu'on vit à son approche les habitants des principales villes s'enfuir et les laisser désertes. Il ne se croyait plus qu'à trois étapes de Babylone et résolut de surprendre cette capitale avant que les Égyptiens eussent eu le temps d'organiser une défense efficace. Mais, ne voulant pas laisser derrière lui la grande cité de Farama, il y fit mettre le feu et ordonna à ses hommes d'en démolir les murailles. Pendant qu'il aidait lui-même à ce travail, il éprouva subitement une vive inflammation à l'endroit où il avait été blessé en 1103 en chassant dans le voisinage de Césarée. Sentant qu'il n'avait plus longtemps à vivre, il rassembla autour de lui ses principaux chevaliers et leur annonça qu'il allait bientôt les quitter. Comme ils se répandaient en cris de douleur, il les consola lui-même. Puis, s'adressant à son cuisinier Addo, il exigea de lui une dernière preuve de fidélité et lui ordonna d'ouvrir son corps quand il aurait cessé de vivre, d'en ôter les viscères et de le remplir de sel et d'aromates. Ensuite on fit de quelques pieux de tente une civière sur laquelle

on coucha le malade qui ne pouvait plus se tenir à cheval, et l'on reprit la route de Jérusalem en longeant la côte de la mer. Quand on eut atteint Al-Arish, personne ne douta plus que la fin du roi ne fût prochaine, et quelques-uns de ses compagnons lui demandèrent quel prince il regardait comme le plus digne de lui succéder. Il répondit que c'était son frère Eustache, si ce prince se décidait à revenir en Orient, et, à défaut d'Eustache, Baudouin du Bourg. Ayant dit ces mots, il expira doucement. Après quoi Addo sépara du corps les viscères qui furent enterrés à Al-Arish, et l'on emporta le cadavre royal. Sans que les musulmans songeassent à les inquiéter, les chevaliers continuèrent leur route vers la ville sainte. Ils y arrivèrent le dimanche des Rameaux, au moment même où le patriarche et son clergé, après avoir béni les branches symboliques, descendaient processionnellement, avec toute la communauté des fidèles, du mont des Oliviers dans la vallée de Josaphat. Le cercueil qui contenait le roi ayant tout à coup apparu à leurs regards, les chants religieux firent silence, et des cris unanimes de douleur y succédèrent. La procession se reforma aussitôt et entra dans la ville avec le corps par la porte d'Or, c'est-à-dire par celle-là même par où le Christ y avait fait son entrée, à pareil jour, onze siècles auparavant. En même temps Baudouin du Bourg, qui venait, avec une nombreuse escorte, célébrer à Jérusalem les fêtes pascales, y arrivait par la porte de Damas. Quelques jours après, le roi fut enterré dans une des chapelles de l'église du Saint-Sépulchre, dans la chapelle dite d'Adam, où Godefroid reposait depuis dix-huit ans. On érigea sur ses restes une tombe de marbre blanc, sur laquelle on traça ces cinq vers :

*Rex Baldwinus, Judas alter Machabeus,
Spes patrie, vigor ecclesie, virtus utriusque,
Quem formidabant, cui dona tributa ferebant
Cedar et Egyptus, Dan ac homicida Damascus.
Proh dolor! in modico clauditur hoc tumulo.*

Ce tombeau, de même que celui de Godefroid, fut respecté pendant plus de six siècles par les musulmans. Ils furent détruits tous deux par le sacrilège in-

cendie que le clergé grec alluma, en 1808, dans l'église du Saint-Sépulchre pour avoir l'occasion d'en expulser les latins. Mais, si le monument où se trouvait si énergiquement résumée l'histoire de la vie de Baudouin a disparu, les actes héroïques de ce prince vivront éternellement dans l'histoire, et peut-être encore, à l'heure qu'il est, les musulmans du désert continuent-ils à jeter, en passant, ainsi que leurs aïeux firent pendant tout le moyen âge, quelque pierre au tertre sous lequel furent enfouis, près d'Al-Arish, les viscères du plus redoutable ennemi de l'islamisme et qui est encore désigné par le nom de *Hedsharath Barduil*, ou tombeau de Baudouin.

André van Hasselt.

Orderic Vital, *Hist. ecclesiastic.* — Annæ Comnenæ, *Alexias.* — Guillelm. Tyr., *Hist. rerum in tranzmarin. partib. gestar.* — Albert Aqueens., *Super passag. Godefrid de Bull. et alior. princip.*, lib. XII. — Pet. Tudebod. *Hist. de Hierosolymitan. itiner.* — Fulcher. Carnot, *Hist. Hierosolymitan.* — Guib. Abbat. *Hist. Hierosolymitan.* — Bongars, *Gesta Dei per Francos.* — Du Chesne. *Scriptor rer. Francicar.* — Don Bouquet, *Recueil des hist. des Gaules et de la France.* — Michaud, *Histoire des Croisades.* — Wilken, *Geschichte des Kreuzzüge.* — Tobler, *Golgotha, Seine Kirchen und Klöster.* — Le baron de Hody, *Description des tombeaux de Godefroid de Bouillon et des rois latins de Jérusalem.*

BAUDOUIN II et III, seigneurs d'Alost. Voir ALOST (seigneurs d').

BAUDOUIN D'AVESNES, chroniqueur XIII^e siècle. Voir AVESNES (*Baudouin d'*).

BAUDOUIN DE GAND, seigneur d'Alost. Voir ALOST (seigneurs d').

BAUDOUIN, quarantième évêque de Tournai-Noyon, vivait au XI^e siècle. Il succéda à Hugues, en 1041. Sa carrière épiscopale fut très-laborieuse, et l'histoire nous le montre acteur ou témoin dans des événements intéressants. Nous le voyons, en 1049, au monastère du mont Blandin, à Gand, transférer dans une nouvelle chaise saint Florbert, le premier abbé du lieu, et deux des Onze Mille vierges. C'est sous lui qu'en 1054, dans la guerre entre l'empereur et le comte de Flandre, Baudouin de Lille, Tournai fut emporté d'assaut et livré au pillage et à l'incendie. Quatre ans après ce désastre (1058), l'évêque fut mandé à Gand par l'abbé de Saint-Bavon, Ful-

bert, impatient de confondre les doutes semés par la calomnie, au sujet du contenu de la chasse du saint; on exposa aux yeux du peuple les restes sacrés, et après une procession, que signalèrent de nombreux miracles, on les renferma dans une chasse neuve. L'année suivante, Baudouin assista au sacre du futur roi de France, Philippe I^{er}, du vivant de son père Henri. Nous ne voyons pas qu'il ait joué aucun rôle dans la fameuse expédition où les Tournaisiens allèrent ravir à ceux de Blandin le corps de saint Éleuthère, dont ils voulaient faire le palladium de leur cité : conquête dans laquelle les flèches des paysans défendant leur trésor revinrent, par un effrayant prodige, frapper ceux mêmes qui les lançaient. Mais c'est notre évêque qui, en 1066, reçoit à Noyon les reliques de saint Amand, étant en tournée pour recueillir de quoi rebâtir l'église brûlée du saint. La même année, il prend part à la consécration de l'église de Saint-Pierre, à Lille. En 1067, il vient à Gand procéder avec l'évêque de Cambrai, Lietbert, à l'élévation du corps de saint Macaire, et à la dédicace d'une église neuve bâtie à la place de l'ancienne. Il mourut en 1068, sans s'être beaucoup reposé : car, il ne faut pas l'omettre, c'est sous lui que le chapitre de Tournai commença ses démarches pour obtenir d'être séparé de l'évêché de Noyon : mais Baudouin alla lui-même à Rome et sut obtenir gain de cause d'Alexandre II. Il avait, paraît-il, le talent de la prédication; et c'est peut-être ce point de ressemblance qui cimentait les relations d'amitié existant entre l'évêque Baudouin et le fondateur de Clairvaux. La familiarité dont le saint honorait notre évêque est mise en pleine lumière par un billet que son originalité nous engage à citer. C'est une lettre de recommandation donnée par saint Bernard à un jeune garçon qu'il voulait placer près de son ami Baudouin :

Domino Balduino Noviomensi Episcopo frater Bernardus Clarevallus vocatus Abbas, melius quam meruit.

Mitto vobis puerum istum præsentium latorem comedere panem vestrum ut probem de avaritia vestra, utrum cum tris-

titia id feceritis. Nolite lugere, nolite flere, parvum ventrem habet, paucis contentus erit. Gratiam tamen vobis habemus, si doctior a vobis quam pinguior receserit. Materies locutionis prosigillo sit, quia ad manum non erat, neque Gaufridus vester.

F. Hennebert.

Lemaistre d'Anstaing, *Cathédrale de Tournai*. — Cousin, *Histoire de Tournai*. — Acta S. Bavonis, coll. Joannes Perierus, S. J.

BAUDOUIN, chef flamand dont nous ne connaissons ni l'origine ni la famille, s'établit le premier dans le pays de Galles après la conquête normande. Il construisit, dit-on, le château de Montgomery. D'autres colonies flamandes se fixèrent à diverses reprises dans le pays de Galles et conservèrent leur langue, leurs usages et leurs mœurs. Une des plus importantes occupait une partie du district de Gower, près de la baie de Swansea.

Kervyn de Lettenhove.

BAUDOUIN, moine de l'abbaye d'Aulne, évêque de Semigalle et légat du saint siège, né dans le diocèse de Liège. Après la mort d'Albert, évêque de Riga, des contestations surgirent au sujet de l'élection de son successeur. Grégoire IX, en attendant la fin du différend, envoya Baudouin pour administrer temporairement les affaires de cette église naissante. Il s'acquitta de cette mission avec intelligence et convertit à la foi la majeure partie de la Courlande. Nommé en 1236 évêque de Semigalle et légat en Livonie, il ne conserva ces dignités que pendant peu d'années.

Ul. Capitaine.

Alb. de Troisfontaines, *Chronique*, p. 560. — Ernst, *Tableau des suffragants de Liège*, p. 61.

BAUDOUIN DE BOUCLE, fondateur de l'abbaye de Baudeloo vers 1197. Il vit le jour non loin de Gand, dans un endroit appelé Boucle (seigneurie enclavée dans la paroisse d'Everghem), auquel il emprunta son nom, et mourut en 1200. Il entra fort jeune dans l'abbaye de Saint-Pierre à Gand; il s'y distingua par sa fervente piété, et vit son mérite si bien apprécié par l'abbé de ce monastère que ce dernier l'envoya diriger, en Angleterre, le prieuré de Levesham, non loin de Londres, dans le comté de Kent, lequel faisait partie alors des riches propriétés accordées aux moines de Saint-Pierre par

le roi Édouard le Confesseur. Après avoir séjourné, dans ce pays, un espace de temps dont on ne détermine point la durée, Baudouin rentra dans sa patrie et obtint de ses chefs la permission d'aller s'établir dans une vaste solitude que l'auteur de sa vie assure avoir été située entre le pays de Waes et Ertvelde (c'est aujourd'hui une partie de la paroisse de Petit-Sinay, arrondissement de Saint-Nicolas). Il y vécut dans un petit hermitage au milieu des bois et s'y associa à quelques autres solitaires avec lesquels il fonda une communauté. Ces obscurs anachorètes commencèrent alors le défrichement de la contrée qui les environnait, et préludèrent ainsi à la prospérité agricole de ce riche pays qu'on a depuis appelé le jardin de l'Europe. Baudouin IX, comte de Flandre, instruit des utiles labeurs de Baudouin de Boucle et de ses compagnons pour fertiliser cette terre ingrate, l'aïda, par la concession de vastes terrains et par des sommes d'argent, à agrandir son exploitation; celle-ci fut bientôt convertie en abbaye et soumise à la règle de Cîteaux. Située sur la territoire de la commune de Sinay, elle prit le nom de son fondateur : *Baudeloo* ou *Bois de Baudouin*, et devint une des plus considérables abbayes de nos provinces. Le comte s'empressa de la prendre sous sa protection, et dès ce moment, la contrée changea d'aspect : elle devint, en peu de temps, une des parties les mieux cultivées de la Flandre. Il n'est pas impossible que le séjour de Baudouin en Angleterre, où l'agriculture avait déjà réalisé de grands progrès, ait été le mobile de la résolution qu'il prit de s'occuper du défrichement du pays de Waes et de s'y établir. Malheureusement, l'auteur de sa vie, ne s'occupant que du côté ascétique de ce pieux personnage, ne donne guère qu'un récit légendaire dépourvu de détails historiques.

On a attribué la qualification de bienheureux à Baudouin de Boucle, en plaçant sa fête au 16 octobre. Toutefois, rien ne prouve qu'il ait été honoré d'un culte particulier, si ce n'est à l'abbaye qu'il avait fondée. Dans le nécrologe de ce couvent, son anniversaire est placé au

22 mars. Sa vie, écrite par Jean Horenbaut, religieux de ce couvent, a été publiée par Sanderus.

Après les ravages occasionnés au xvi^e siècle par les troubles religieux, le monastère de Baudeloo fut transféré à Gand où ce vaste édifice existe encore aujourd'hui en entier et sert de local à l'Athénée royal et à la Bibliothèque de l'Université.

Bois de Saint-Genois.

Chanoine De Smet, *Mémoires et notices*, t. I, p. 342. — Raissius, *Ad Natales SS. Belgii*, J. Molani, p. 219. — A. Sanderus, *Hagiologium Flandriae*, pp. 214-235. — *Acta Sanctorum Belgii*, Aprilis, t. II, p. 104; octobris, t. VII, p. 794. — *Kalendarium de Baudeloo*, Manuscrit n° 481 de la Bibliothèque de l'Univ. de Gand, fol. 49-57. — Ad. Siret, *Le Pays de Waes*. — *Bulletins de l'Académie Royale*, t. IX. 1. 253. 623 (1^{re} série).

BAUDOUIN DE LILLE. Voir BOURGOGNE (*Baudouin DE*).

BAUDOUIN DE LUXEMBOURG, archevêque de Trèves, né au château de Luxembourg en 1285, mort en 1354. Voir LUXEMBOURG (*Baudouin DE*).

BAUDOUIN DE MAFLIX, théologien, dominicain, xiii^e siècle. On ignore la date précise à laquelle est né ce personnage, qu'on croit de Tournai, ou au moins du Tournaisis. Quant à savoir de quel pays elle appartient à la France; c'est, en effet, au couvent de Lille qu'il fit profession. Après avoir étudié aux Jacobins de Paris, il fut reçu docteur à la célèbre université de cette ville. C'est en cette qualité éminente qu'il signa, le 7 juillet 1267, une procuration de l'Université tendant à poursuivre, en cour de Rome, un procès contre l'official. Il assista, en 1269, au chapitre de l'ordre tenu à Paris, et eut l'honneur de collaborer avec saint Thomas d'Aquin. L'écrivain théologique, sorti de leur plume et auquel trois autres docteurs parisiens mirent la main, porte le titre de *Censura seu judicium doctrinae de quibusdam difficultatibus, de secreto praesertim confessionis propositis*. On le trouve dans les œuvres de saint Thomas d'Aquin, publiées par le Père Pierre Pelican. D'autres travaux encore ont dû naître des méditations studieuses de notre Dominicain, mais nous n'en possédons point de traces.

F. Hennebert.

Paquot, *Mémoires*, t. X. 25. — Quélif, *Script. ord. Prædical.*, t. 249; II, 650.

BAUDOUIN DE NINOVE, chroniqueur, né en Flandre, vivait au XIII^e siècle. Il appartient à cette foule d'écrivains obscurs que la science historique moderne a tirés de l'oubli et qui, entrés dès leur jeune âge dans le silence du cloître, y occupaient leurs loisirs à écrire, sous forme de chronique, l'histoire de leur temps et, plus particulièrement, celle du couvent qui les abritait. Pour la partie de leur récit antérieure à l'époque ou étrangère à la localité où ils vivaient, ce qu'ils racontent n'est souvent que la répétition d'écrits ou de traditions plus anciennes ainsi que des erreurs et des fables qu'elles accréditent. Toutefois, M. le chanoine De Smet, qui a donné une édition complète de l'œuvre de Baudouin, reconnaît qu'elle a une valeur historique incontestable et cite à l'appui de son assertion le témoignage des Kluit, des André Duchesne, des Dom Bouquet qui se sont plus à désigner cet auteur comme un écrivain digne de foi. Miræus, Le Paige, Vossius, Ducange et d'autres savants en parlent avec éloge. C'est ce qui engagea sans doute Ch.-L. Hugo, abbé d'Estival, en Lorraine, d'insérer la chronique de ce religieux, au tome II de ses *Sacra antiquitatis monumenta historica diplomatica*.

M. Victor Le Clerc s'est livré, dans l'*Histoire littéraire de la France*, à un examen approfondi des sources que Baudouin de Ninove a consultées pour rédiger son travail. Pour l'époque chrétienne proprement dite c'est, selon lui, le célèbre Sigebert de Gembloux qu'il a presque suivi servilement jusque vers l'an 1225. Ce judicieux critique apprécie à sa juste valeur la chronique de Baudouin et n'hésite pas à reconnaître qu'elle contient des faits trop négligés par les historiens modernes. Peut-être va-t-il bien loin dans le domaine des hypothèses, quand il prétend démontrer que ce moine modeste, s'affranchissant de l'esprit d'autorité de son siècle, inaugure çà et là les doctrines du libre examen historique. Quoi qu'il en soit, c'est pour l'histoire religieuse de la Flandre une source d'un grand intérêt. Les annales de l'abbaye de Ninove qu'il retrace dans

ses moindres détails, offrent un tableau vivant des mœurs monastiques du XIII^e siècle.

On sait peu de chose sur la vie de notre chroniqueur. Il était religieux et diacre de l'abbaye de Prémontrés de Ninove, et les particularités locales qu'il insère dans son ouvrage prouvent qu'il était Flamand d'origine. Il paraît être né vers la fin du XII^e siècle. Quant à la date de 1293 qu'on assigne à sa mort, elle est problématique; sa chronique s'arrête, il est vrai, à cette année, mais rien ne prouve que la fin en ait été écrite par Baudouin.

Le manuscrit de la chronique existe dans la bibliothèque de M. Vergauwen, sénateur à Gand, et forme un in-4^o sur parchemin de 104 pages.

Baron de Saint-Genois.

Histoire littéraire de la France, t. XX, pp. 208-227. — De Smet, *Corpus Chronicorum Flandriæ*, t. II. — Foppens, *Bibl. Belgica*, t. I, p. 119. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*, p. 151. — Gramaye, *Antiq. Belgicæ*, p. 47. — Fabricius, *Bibl. latin. Mediæ Evæ*, t. I, p. 165.

* **BAUDOUIN** (*François*), l'un des plus célèbres d'entre les jurisconsultes et les théologiens de son temps, naquit à Arras, alors ville des Pays-Bas, le 1^{er} janvier 1520, et mourut à Paris, le 24 octobre 1573. Son père était procureur fiscal au conseil d'Artois et appartenait à la noblesse du pays. Pierre Bayle, qui n'était cependant pas sans reproche, prend à partie notre savant à cause de sa faiblesse de caractère et de l'inconstance de ses opinions. Il est vrai que Baudouin ne se sentait aucun goût pour le martyre, et qu'il changea jusqu'à sept fois de religion. Mais il vivait à une terrible époque, où il était malaisé de se réfugier dans le quietisme mystique tant aimé par Juste-Lipse et qu'avaient professé Érasme et Cassander; aussi, loin de lui décerner les épithètes mal sonantes qu'il s'attira de plusieurs de ses illustres contemporains, dirons-nous qu'après s'être heurté à l'intolérance de toutes les églises, grandes et petites, et de tous les partis, il abdiqua la recherche du mieux, et, de guerre lasse, acheta fort cher le repos et peut-être l'oubli. Il avait été élève de l'Université de Louvain où

l'on conserva longtemps le souvenir de ses brillantes études. A vingt ans, en 1540, il vint à Paris et y vécut sous le toit du célèbre jurisconsulte Charles Du Moulin. Après une courte apparition dans sa famille, en 1542, et une très-problématique visite à la cour de Bruxelles, il retourna à Paris et y publia ses commentaires sur Justinien dont quelques exemplaires portent : Louvain, sur le titre comme lieu d'impression. C'est à ce moment-là que lui arriva une fâcheuse affaire : Il avait conversé à Arras avec un grand hérétique auquel on fit un procès et que l'on brûla vif. Il fut ajourné comme complice, et, n'ayant pas comparu devant les inquisiteurs de Tournai, puni, par contumace, d'un bannissement perpétuel avec confiscation de ses biens. Cette sentence fit du bruit ; elle poussa Baudouin à courir le monde. A Strasbourg, il se lia avec Bucer, et il alla à Genève, où son abjuration lui valut toute la confiance de Calvin, dont il devait si étrangement abuser dans la suite. Pendant plus de dix ans, de 1546 à 1557, il parcourut la Suisse, l'Allemagne la France, allant ici à la messe et là au préche, suivant les circonstances ; mais, disons-le aussi, étudiant, professant avec éclat et écrivant sans cesse les plus beaux traités du monde sur des questions de jurisprudence ou de théologie. Le chanoine Paquet donne une liste de ses ouvrages qui ne compte pas moins de trente-cinq numéros, et elle n'est pas complète. Nous ne la compléterons point dans le cours de cette notice. Nous croyons obéir davantage à l'esprit dans lequel a été conçue la *Biographie Nationale*, en étudiant de près quelques faits de la vie de notre savant qui touchent à notre histoire et qui n'ont pas été soumis jusqu'ici à une discussion suffisante. La sentence portée contre lui l'empêchait de revoir sa patrie. Elle fut révoquée au bout de vingt ans, le 27 mai 1563, à la demande de Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai et de quelques autres amis de Baudouin. Des conditions très-dures accompagnaient ce pardon ; il les accepta cependant, et s'en vint à Louvain au

mois de juillet pour y abjurer, de bouche, ses erreurs et se rétracter par écrit. La publicité donnée à cet événement porta une si grande atteinte à sa réputation, qu'il nous est impossible de voir en lui le confident du prince d'Orange et le secrétaire de la révolution. Nos meilleurs historiens disent cependant qu'il rédigea le fameux *Discours au roy* de 1565, et quelques-uns d'entre eux vont jusqu'à lui attribuer la non moins fameuse requête des Nobles, présentée l'année suivante, au mois d'avril, à la duchesse de Parme. Voici, selon nous, ce qui peut avoir conduit à cette double erreur. Étant professeur de droit à l'Université de Douai, en 1564, il fut appelé à Bruxelles par le prince d'Orange qui se préoccupait fort, dans ce moment-là, de trouver un moyen de rapprocher les catholiques et les protestants. Notre jurisconsulte, devenu circonspect, crut devoir accepter l'entrevue, mais il demanda, à ce qu'il paraît, qu'elle eût lieu sous les ombrages discrets de la forêt de Soignes qui s'étendait alors jusqu'aux portes de Bruxelles. Le prince d'Orange y consentit sans peine. Baudouin développa à cette occasion les arguments qu'il avait présentés deux ans auparavant au roi de Navarre, également tourmenté du désir d'en venir à une paix religieuse ; le prince d'Orange les approuva à son tour, et la conséquence en fut la publication clandestine d'un *Commentaire sur le fait de la réformation de l'Église*. Ce livre, qui fit sensation, porte la date de 1564. Le gouvernement espagnol le jugea dangereux, puisque nous rencontrons une ordonnance du 28 mai 1565 qui en défend le colportage et la lecture sous des peines sévères. Nous nous sommes assuré que le nom de Baudouin ne fut point prononcé dans cette affaire ; il ne le fut pas davantage à l'occasion du *Discours au roy* de 1565. C'eût été pis qu'un traité en faveur de la tolérance ; ce n'est plus, en effet, une œuvre de morale, mais bel et bien un traité de polémique religieuse, flagellant sans pitié les pères du concile de Trente et mettant sans façon l'Évangile au-dessus du pape. Baudouin, tel que nous le connaissons,

Baudouin, qui, chaque fois qu'il montait en chaire à Douai, devait exalter le catholicisme et maudire et détester toutes les sectes, n'a pu écrire un pareil livre. On aura confondu le *Commentaire* dont nous venons de parler, et qui a été, dans la suite, hautement avoué par son auteur, avec le *Discours au roy*. Il protesta d'ailleurs par sa conduite contre toute supposition de nature compromettante en allant saluer à Bruxelles le duc d'Albe, qui était homme à le faire pendre sur le moindre soupçon. On sait aujourd'hui que l'auteur de la requête des Nobles était Nicolas de Hames dit Toison-d'Or. Quant au *Discours au roy*, il aura été composé en collaboration par Louis de Nassau, Jean de Marnix et Nicolas de Hames. L'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes frappa à tel point Baudouin que, craignant d'être invité à aller siéger dans le conseil des troubles à côté d'un Delrio ou d'un Vargas, il se sauva en France. Nommé, en 1568, maître des requêtes du duc d'Anjou, il commençait à se rassurer quand la Saint-Barthélemy vint de nouveau le faire trembler pour ses jours et le jeta dans un mortel embarras. On exigeait de lui qu'il composât une justification de cet acte de haute barbarie; mais, d'après De Thou, il s'en défendit énergiquement. Son maître le lui pardonna; il le combla même de nouvelles faveurs à l'occasion de son élection au trône de Pologne. Baudouin, devenu conseiller d'État, était désigné pour accompagner dans son royaume le nouveau souverain, quand la mort le surprit dans la force de l'âge. Paquot affirme qu'il expira dans des sentiments très-catholiques, entre les bras du célèbre jésuite Jean Maklonat.

On ne prête qu'aux riches; c'est ce qui a démesurément allongé la liste de ses ouvrages. Voici l'indication des principaux et des plus authentiques : 1^o *Justiniani, sacratissimi principis, leges de re rusticā*; interprete et scholiaste Franc. Balduino. Item : *Ejusdem Justiniani Novella constitutio prima de hæredibus et lege Falcidiā, cum latinā interpretatione et scholiis ejusdem F. Balduini*. Paris et

Louvain, 1542; in-4^o. — 2^o *F. Balduini Atreb. Jurisc. in suas annotationes in libros quatuor Institutionum Justiniani imper. Prolegomena sive Præfatio de jure civili*. Paris, 1545; in-4^o. — 3^o *Justinianus, sive de Jure novo commentariorum libri IV*. Paris, 1546; in-12 ou in-8^o du temps. — 4^o *Annotationes in tit. de ædilito edicto et redhibitione, et quanto minoris ex libro XXI Pandectarum*, publié vers 1547. — 5^o *Breves commentarii in præcipuas Justiniani imp. Novellas, sive authenticas constitutiones*. Lyon, 1548; in-4^o. — 6^o *Ad leges Romuli regis. Ejusdem commentarii de legibus XII tabularum*, 1550. Paris, 1554, in-fol.; Bâle, 1557; in-8^o. — 7^o *Constantinus Magnus, sive de Constantini imp. legibus ecclesiasticis atque civilibus commentariorum libri II*. Bâle, 1556, in-8^o. — 8^o *Catechesis juris civilis*. Bâle, 1557; in-8^o. — 9^o *Notæ ad libr. I et II Digestorum seu Pandectarum*. Bâle, 1557; in-8^o. — 10^o *Commentarius ad edicta veterum principum romanorum de Christianis*. Bâle, 1557; in-8^o. — 11^o *Scævola, sive commentarius de jurisprudentiâ Mucianâ*. Bâle, 1558; in-8^o. — 12^o *Ad leges de Jure civili: Voconiam, Falcidiam, Juliam, Papiam Popæam, Rhodiam, Aquiliam, commentarius*. Bâle, 1559; in-8^o. — 13^o *M. Minucii Felicis Octavius restitutus*. Heidelberg, 1560; in-8^o. — 14^o *De institutione historiæ universæ, etc., libri duo*. Paris, 1561; in-4^o. — 15^o *Ad leges de famosis libellis et de calumniatoribus commentarius*. Paris, 1562; in-4^o. *Traité virulent contre Calvin*. — 16^o *Responsio altera ad J. Calvinum*. Paris, 1562; in-8^o. — 17^o *Ad leges majestatis, sive perduellionis lib. II*. Paris, 1563; in-8^o. — 18^o *S. Optati lib. VI de schismate Donatistarum*. Paris, 1563; in-8^o. — 19^o *Discours sur le fait de la réformation de l'Eglise*, s. n. n. l., 1564; publié également en latin, s. n. n. l. — 20^o *Disputatio adversus impias Jacobi Andree theses de majestate hominis Christi*. Paris, 1565; in-8^o. — 21^o *Panégiric de F. Balduin sur le mariage du Roi. Angers*, 1571; in-4^o. — 22^o *Notes sur les coutumes générales d'Artois*. Paris, 1704; in-4^o. — 23^o *Traité de la grandeur et*

excellence de la maison d'Anjou, manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale à Paris, sous le n° 9864. C. Rahlenbeck.

P. Bayle, *Diet. hist.*, t. I. — Paquot, *Mémoires*, t. III, 80. — Eug. et Em. Haag, *la France protestante*, t. I. — Backhuysen vanden Brinck, *Het huwelyk van Willem van Oranje*, Amst., 1855. — Ch. Rahlenbeck, *Notes sur les auteurs, etc., de pamphlets politiques et religieux du XVI^e siècle*. *Bull. du Bibliophile Belge*, t. XVI. — Groen, *Archives de la maison d'Orange*, t. I. — M. Adami, *Vitæ Germ. jureconsultorum*. Heidelberg., 1620.

BAUDRENGHIEN (*Jean DE*), poète, né à Tournai. **XV^e SIÈCLE**. Voir **JEAN DE BAUDRENGHIEN**.

BAUDRI I^{er}, évêque de Liège. **X^e siècle**. Voir **BALDÉRIC I^{er}**.

BAUDRI II, évêque de Liège. **XI^e siècle**. Voir **BALDÉRIC II**.

BAUDRI, évêque de Tournai. **XII^e siècle**. Voir **BALDÉRIC**.

BAUDRI, chroniqueur. **XI^e siècle**. Voir **BALDÉRIC**.

BAUDRI ou **BALDERIC**, biographe, né à Florennes, pays de Liège, mort après 1156. On manque de renseignements sur les premières années de sa vie. Sa biographie ne commence, pour nous, que dans la première moitié du **XI^e siècle**, époque à laquelle on le trouve attaché en qualité d'avocat en cour de Rome, au pape Eugène III qu'il accompagna en France en 1147. Albéron, archevêque de Trèves, eut l'occasion de l'entendre plaider (*causas discutere*) à Paris. Il fut si enchanté de son éloquence qu'il le détermina à le suivre et le chargea de la direction de l'école de Saint-Pierre, à Trèves. Dès ce moment il vécut dans l'intimité de ce prélat distingué, l'accompagna souvent et fut ainsi mis à même de connaître les moindres particularités de son existence assez agitée. Deux ouvrages sont consacrés à retracer la vie de cet archevêque : l'un en vers, rédigé par un anonyme, s'étend jusqu'à l'année 1145 ; l'autre, en prose, du à la plume de Baudri et que celui-ci acheva sous l'archevêque Hellin, successeur d'Albéron. En 1156, nous le trouvons mentionné comme *magister scholarum* et prévôt de Saint-Siméon. Après cette époque, son nom disparaît et l'on n'en retrouve plus de traces : Wibald, le célèbre abbé de Stavelot, vante sa science,

son esprit et son éloquence, dans la lettre qu'il lui adressa à son entrée en fonctions comme écolâtre. Sa *Vie d'Albéron*, publiée dans la collection de Pertz, justifie en partie ces éloges. On y voit un grand amour de la vérité joint à beaucoup d'impartialité. C'est un des documents les plus souvent cités pour cette époque de l'histoire de l'archevêché de Trèves. Du reste, cet ouvrage et le poème de l'anonyme se complètent l'un l'autre, quoique le premier offre des renseignements plus complets et plus précis. Le style en est habituellement élégant ; les citations d'Ovide et d'Horace, intercalées dans le texte, prouvent que l'auteur était familiarisé avec la littérature classique.

Bon de Saint-Genois.

Pertz, *Monumenta Germaniæ historica: Scriptorum*, t. VIII, pp. 254-259. — *Gesta Alberonis*, (éd. Waitz). — *Hist. littéraire de la France*, t. XII, p. 677.

BAUDRY (*Pierre*), historien, né à Mons, le 5 août 1702, mort à l'abbaye de Saint-Ghislain, le 1^{er} mai 1752. Après avoir fait ses humanités au collège de Houdain, à Mons, il alla étudier la philosophie à l'Université de Louvain. Il prit à l'âge de vingt ans, au mois de juin 1722, l'habit de bénédictin à l'abbaye de Saint-Ghislain, et fut ordonné prêtre le 29 mars 1727. Il devint successivement, dans cette abbaye, professeur de théologie, maître des novices, trésorier et sous-prieur jusqu'en 1740, année où il fut appelé aux fonctions de prieur par le nouvel abbé Nicolas Brouwet. Nous ne connaissons aucune des particularités de la vie de Baudry ; il vécut à l'abri des agitations du monde, au fond de son abbaye et consacra son temps à écrire l'histoire de son couvent. L'œuvre qui a fait passer son nom jusqu'à nous est intitulée : *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain de 633 jusqu'en 1754*, rédigée par dom Baudry, continuée par dom Durot. Ces annales, formant deux volumes in-folio manuscrits de 191 et 236 pages et comprenant 11 livres, reposent à la bibliothèque publique de Mons. L'auteur débute par une longue préface, commence son histoire à l'an 600 et s'arrête à 1671 ; la mort l'empêcha

d'aller plus loin. Durot reprit l'œuvre interrompue et la poursuivit jusqu'en 1754; mais cette continuation est loin de valoir le commencement. M. De Reiffenberg, dans le t. VIII des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Hainaut*, etc., a publié les neuf premiers livres (jusqu'en 1604) des *Annales de dom Baudry*.

J. Delecourt.

BAUDUIN RITHOVIVS, évêque, écrivain, né à Rithove (ancien Brabant), xvi^e siècle. Voir RITHOVIVS (*Martin-Bauduin*).

BAUDUIN (*Dominique*), professeur d'histoire à l'École centrale de la Meuse-Inférieure, né à Liège, le 14 novembre 1742, mort en cette ville, le 3 janvier 1809. Prêtre de l'Oratoire, instruit, tolérant, musicien distingué et très-mauvais poète, il a consacré la plus grande partie de sa vie à l'instruction de la jeunesse. L'état civil de Liège lui donne la qualité d'*ex-chanoine*, mais nous croyons qu'il n'a jamais possédé ce titre.

Il a publié : 1^o *Essai sur l'immortalité de l'âme*. Dijon, 1781, in-12. Seconde édition sous ce titre : *De l'immortalité de l'homme ou essai sur l'excellence de sa nature*. Liège, 1805, in-12; — 2^o *La religion chrétienne justifiée au tribunal de la philosophie et de la politique*. Liège, 1788, in-12, même édition avec un nouveau titre et la rubrique : Liège, Lemarié, 1807; — 3^o *Discours sur l'importance du ministère pastoral*. Liège, in-80; — 4^o *Considérations sur les guerres de commerce*. Liège, in-80; — 5^o *Le patriotisme français. Poème*. Maestricht, an XI, in-40; — 6^o *Poème à l'occasion du sénatus-consulte qui proclame Napoléon Bonaparte empereur des Français*. (Anonyme.) Maestricht, an XII, in-80. UI. Capitaine.

De Villenfagne, *Mélanges* 1810, p. 356.

BAUHUYSSEN (*Bernard VAN*), ou **BAHUSIUS** poète latin, né à Anvers en 1575 et mort dans cette ville, le 25 novembre 1619.

Entré à l'âge de seize ans dans la Compagnie de Jésus, il s'adonna très-jeune à la prédication et s'y fit un certain renom. Plus tard, il fut nommé professeur au collège des Jésuites à Bruges et prêcha

avec distinction dans plusieurs villes de la Belgique. Il publia, à Anvers et à Cologne, successivement en 1616, 1619, 1620 et 1634, un recueil de poésies latines, sous le titre de : *Epigrammatum libri V*, dans lequel se trouve ce fameux vers qu'on a appelé *Protheus parthenicus* :

Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sidera cælo.

Ce vers susceptible d'être transformé, avec les mêmes mots, de mille et vingt-deux manières différentes, correspondait par ces diverses inversions au nombre des étoiles calculé jusqu'alors. Jacques Bernoulli et le P. Prestet ont prouvé depuis : l'un, que ce vers pouvait être modifié trois mille trois cent soixante-seize fois; l'autre, trois mille trois cent douze, sans en altérer la cadence. Les poètes néo-latins se complaisaient à exécuter ces tours de force littéraires. Aussi Erycius Puteanus ne laissa-t-il pas passer une si belle occasion de se singulariser, comme il en avait l'habitude. Il publia les mille vingt-deux combinaisons rythmiques de ce vers célèbre dans un ouvrage intitulé : *Pietatis thaumata in Bernardi Bauhusii e societate Jesu Protheum parthenicum unius libri versum unius versus librum*. Antv. Plantin, 1617, in-40. Il est encore auteur d'un recueil de cantiques en flamand, publié à Anvers, en 1617.

Du reste, Bauhuis était un poète de mérite; ses *Epigrammata* renferment de très-beaux vers où l'élévation de la pensée se joint parfois à la pureté et à la correction de la forme.

B^{on} de Saint-Genois.

Hofmann-Peerlkamp, *De vita poet. Neerlandorum qui carmina latina composuerunt*, p. 263-265. — De Backer (Aug. et Alb.), *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I, pp. 49-50. — *Nouvelle Biographie universelle*, publiée par F. Didot, t. IV.

* **BAURSCHEIT** (*Jean-Pierre VAN*), le Vieux, sculpteur et architecte, né à Würmerdorff près de Bonn, le 8 décembre 1669. Immerzeel lui consacre quelques lignes en le nommant Pierre van Baurseheit; cet auteur ne fait aucune mention de son fils et néglige plusieurs particularités importantes de la vie du père, particularités qui ont été recher-

chées et publiées par les auteurs du catalogue du Musée d'Anvers. Van Baur-scheit quitta jeune sa patrie et vint à Anvers où il entra dans l'atelier du célèbre sculpteur Pierre Scheemaeckers. D'écidé à se fixer définitivement dans la ville artistique par excellence, Jean-Pierre se fit recevoir dans la corporation de Saint-Luc et y fut inscrit comme franc-maître, en 1695. Non-seulement le jeune artiste voulait devenir sculpteur, mais, il s'était en même temps adonné à l'architecture ; il consacra son adoption d'une nouvelle patrie, en épousant, la même année de sa réception à Saint-Luc, Marie-Catherine Baets, fille d'un marchand de tableaux et dont les frères, Pierre et Marc, étaient tous deux peintres. Trois enfants naquirent de cette union, deux filles et un fils, l'architecte et statuaire dont on parlera plus loin. Malheureusement Van Baur-scheit perdit sa femme peu de temps après la naissance de ce fils. En 1704, il se maria avec Isabelle de Coninck qui, à son tour, lui donna trois enfants, deux fils et une fille. Par son talent comme par les qualités honorables de son caractère, Baur-scheit avait su se faire à Anvers, quoique étranger, un grand nombre d'amis ; ses alliances honorables, sa conduite, lui attirèrent la protection de l'autorité et il fut nommé sculpteur et architecte du roi ; en même temps, le souverain le chargea de diriger les travaux publics. De 1709 à 1713, il exerça les fonctions de contre-waradin de la monnaie de Brabant, à Anvers. Dans cette dernière année il transmit cette place à son fils, Jean-Pierre le jeune. Nous ferons remarquer qu'on n'obtenait le titre de contre-waradin que grâce à une protection toute spéciale, car divers privilèges fort importants y étaient attachés. " Jean-Pierre van Baur-scheit, le vieux, " dit le catalogue du Musée d'Anvers, " mourut en mai 1728, dans la maison " dite *Reuzenhuys* (maison des géants), " rue des Nattes, à Anvers. Cet édifice, " dont la façade était ornée d'une statue " de Salvius Brabo, le vainqueur du fa- " buleux géant d'Anvers, Druon Antigon, " appartenait, à cette époque, à la com- " manderie de Pitsenbourg, de l'ordre

" Teutonique, établie à Malines ; il fut " détruit par un incendie, au mois de " juillet 1856. "

C'est dans l'église de Sainte-Walburge qu'on déposa les dépouilles mortelles de Van Baur-scheit, sous une simple pierre ne portant que son nom de famille. C'est à Anvers que se trouvent naturellement les principales œuvres de notre artiste. Au Musée se voit le buste de Philippe V d'Espagne, successeur de Charles II, en perruque, en cuirasse et en haubert, un ample manteau jeté sur ses épaules, l'ordre de la Toison d'or sur la poitrine, celui du Saint-Esprit sortant de dessous le manteau, à droite ; le personnage est fièrement campé, la tête expressive a beaucoup de noblesse, la bouche respire la fierté et le dédain. L'œuvre est signée : *I. P. Van Baur-scheit ad vivum F. A. MDCC*. Le modèle avait donc dix-sept ans. A l'église de Saint-Paul, autrefois les Dominicains, on trouve plusieurs morceaux de Van Baur-scheit, le père. Un autel en marbre, celui du Saint-Rosaire, est orné de plusieurs statues ; on remarque celles de la Vierge, de l'Enfant Jésus, de sainte Catherine et de saint Dominique. Une *Mater dolorosa*, en marbre blanc, dans la même église, passe pour un chef-d'œuvre du maître. Un autre temple d'Anvers doit également une partie de son ornementation au sculpteur Van Baur-scheit, c'est l'ancienne église des Jésuites dédiée à saint Charles Borromée. Les statues du portail et la chaire de vérité méritent surtout d'être citées ; on y admire les confessionnaux, les boiserie et les bas-reliefs de la partie gauche du chœur. M. Chrétien Kramm dit avoir vu de notre artiste une statuette sur un piédestal, au-dessus d'un bénitier, et représentant une Vierge avec l'Enfant, de mérite peu transcendant et signée comme suit : *Nobil. P. V. Baur-scheit statuaris et architectus Cæsaris inventor et fecit 1723*.

Ad. Siret.

BAURSCHEIT (*Jean-Pierre VAN*), dit le Jeune, architecte et sculpteur, né à Anvers le 27 avril 1699, décédé dans la même ville en 1768. Cet artiste, fils de Jean-Pierre van Baur-scheit, dit le Vieux, et de Marie-Catherine Baets, sa pre-

mière femme, fut initié dans la culture des arts par son père, qui était également sculpteur et architecte. On l'admit dans la corporation de Saint-Luc en 1712, et les ouvrages qu'il produisit lui valurent bientôt une réputation méritée. Il ne tarda pas à être pourvu d'une riche clientèle et fit, entre autres, les plans de trois grandes habitations, dont on admire l'ordonnance élégante des façades, notamment le château de s'Gravenwesel, dans la campine anversoise, l'hôtel servant aujourd'hui de palais royal, que fit bâtir, à grands frais, à la place de Meir, à Anvers, Melchior van Susteren, seigneur dudit s'Gravenwesel, et l'hôtel d'Arnould du Bois, seigneur de Vroylande, occupé de nos jours par la Banque d'Anvers, dans la rue Neuve. L'autel du Saint-Sacrement, dans la cathédrale, entrepris en 1743 et terminé seulement en 1751, compte aussi au nombre des meilleurs ouvrages de ce maître, qui cessa, quelques années avant sa mort, l'exercice de son art, une infirmité l'obligeant fréquemment à garder le lit. D'après M. J.-B. Vanderstraelen (*Faerboek der Gilde van Sint Lucas binnen Antwerpen*. 1855, page 239), à qui nous empruntons la majeure partie des détails précédents, Van Baurseheit mourut subitement dans la nuit du 9 au 10 septembre 1768 et fut enterré le 12 de ce mois, dans la grande nef de l'église de Sainte-Walburge, sous la pierre sépulcrale de ses parents. Aux mérites de Jean-Pierre van Baurseheit, comme sculpteur et architecte, il convient d'ajouter la noblesse de son caractère et le dévouement avec lequel il donna gratuitement, durant quatorze ans, de 1741 à 1755, l'enseignement de l'architecture aux élèves de l'Académie d'Anvers, institution dont l'existence était fort compromise à cette époque. Van Baurseheit mourut célibataire.

Chev. L. de Burbure.

BAUT DE RASMON (François-Pierre-Ignace, baron), homme de guerre, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit à Gand le 22 juillet 1745 et mourut à Peterwaradin, en Esclavonie (empire d'Autriche), le 17 février 1816. Dès l'âge de

quatorze ans, le baron Baut entra au service de l'Autriche en qualité de cadet, dans le régiment d'infanterie *Wartensleben*, n° 28. On était alors au milieu de la guerre de Sept-Ans, de sorte que les occasions de se distinguer ne manquèrent pas au jeune volontaire; sa conduite à la bataille de Torgau (novembre 1760) lui valut la grade de sous-lieutenant; il assista ensuite aux journées de Partschendorf, Münchenfrei, de Freiberg qui marquèrent la dernière campagne de l'Autriche contre la Prusse (1762). Lorsque commencèrent les guerres de la révolution française, le baron Baut, qui était devenu capitaine, fit partie des corps autrichiens qui combattirent sur le Rhin; il fut nommé major en 1795, puis lieutenant-colonel l'année suivante, après s'être distingué à Isny. La réputation de valeur dont il jouissait le fit désigner pour le commandement d'un des bataillons de grenadiers que l'Autriche avait organisés spécialement depuis le commencement de sa lutte avec la république française. Ces bataillons ayant été supprimés au mois de décembre 1797, à la suite de la paix de Campo-Formio, le lieutenant-colonel Baut entra avec son grade dans le régiment d'infanterie de Vukassovick, n° 48, et la guerre ayant recommencé bientôt après, il alla combattre en Italie et se signala à la bataille de Novi (15 août 1799) par un brillant fait d'armes qui lui valut la croix de l'ordre de Marie-Thérèse, ainsi que sa promotion au grade de colonel (1800). L'année suivante, il fut appelé au commandement du régiment d'infanterie de Bellegarde, n° 44, et en 1802, il obtint, en récompense de quarante-deux années de loyaux et brillants services, le titre de baron. En 1805, il alla de nouveau prendre part à la guerre contre la France, mais en 1807, les blessures nombreuses qu'il avait reçues pendant le cours de sa longue carrière l'obligèrent à prendre sa pension; il reçut à cette occasion le grade honoraire de général. Plus tard, il exerça encore le commandement de Peterwaradin.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexicon der Kaiserthums Oesterreich*.

BAUTERS (*François*), écrivain ascétique, né à Gand le 15 novembre 1672, mort le 15 décembre 1741. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Malines, le 3 octobre 1689, enseigna les humanités successivement à Anvers et à Maestricht, et plus tard exerça, pendant de longues années, les fonctions du saint ministère à Bruges, où il mourut.

Voici les titres des ouvrages qu'il a publiés : 1^o *Verheffingen van het godvruchtig en devoot Broederschap ofte vergaderinge voor alle Christi Geloovige genoemt Devotie tot onsen Heere Jesus-Christus stervende aen het kruys, en tot de Alderh. Maegd Maria syne bedrukte Moeder, om te bekomen eene goede Dood.* Tot Brugge, by Pieter Vande Capelle, 1733; volume in-12 de 46 pp. — *Byvoegsel*, 7 pp. — 2^o *Geestelyke oefeningen getrocken uyt de veffeningen van den H. Ignatius Loyola, insteider der Societeit Jesu; en uyt andere schryvers die de selve uytgeleyt hebben.* Tot Brugge,

by Andreas Wydts, 1740; vol. in-12 de 396 pp.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 4^e série, p. 45.

BAUTKEN (*Liévin*), poète flamand et chapelain de la Société de rhétorique de Sainte-Barbe, à Gand, au commencement du xvi^e siècle. Nous ne connaissons de cet auteur qu'une seule composition en vers, que Marc van Vaernewyck nous a conservée dans l'histoire de l'empereur Charles V. Elle contient une description détaillée et très-intéressante des fêtes qui furent données à Gand, à l'occasion de la naissance et du baptême de ce prince; en voici le titre : *De waerachtighe gheschiedenisse van allen gheloofweerdighe saken van den alder onverwinnelycsten ende aldermoghensten keyser van Roomen, Carolus V, coninck van Spangnien, enz., met allen gheschiedenissen die binnen onsen tyden hier ende in ander landen gheschiet zyn, beginnende van den jare 1500 tot den jare 1564.* Te Ghendt, by Gheeraerd van Salenson, 1564; in-4^o. Ph. Blommaert.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA ET RECTIFICATIONS DU 1^{er} VOLUME.

LITTERA A.

- Page 84, ligne 27, *au lieu de* : *Hadrianus*, lisez : *Adrianus*.
- " *Ibid.*, " 46, " *Emannuelem*, " *Emanuelem*.
- " *Ibid.*, " 46, " *Hadrianum*, " *Adrianium*.
- " 141, " 49, *après le mot* : incendiée, *ajoutez* : en partie.
- " 153, " 10, *au lieu de* : Spangenberg, lisez : Spangenberg.
- " *Ibid.*, " 33, " Beningsen, " Bening.
- " 154, " 40, " *Cambria*, " *Cimbria*. (L'ouvrage d'Alaers, indiqué sous le n° 4 comme écrit en flamand, a été rédigé en bas allemand (*plattdeutsch*).
- " 211, " 21, " 16 janvier, lisez : 17 janvier.
- " 222, 1.12 et 16, " Ballinger, " Bullinger.
- " 247, ligne 33, " Aduatuca, " Atuatuca.
- " 252, " 5, " pourraient, " pouvaient.
- " 258, " en note, " Fargot, " Tasget.
- " *Ibid.*, " 27, " Dynter, " Turnhout.
- " 335, " 43, 45, 46, Odlobo, *ajoutez* : aujourd'hui Oelen.
Hoybeke, " " Huyk.
Burente, " " Beersel.
- " 342, *ajoutez* au bas de l'article de M. Dewalque :
Dr Habets, *Notices sur M. N.-G.-A.-J. Ansiaux*. Liège, 1842.
- " 350, " 5, *au lieu de* : *illuminatore*, lisez : *illuminatori* (sic).
- " *Ibid.*, " 6, " *commorante*, " *commoranti* (sic).
- " *Ibid.*, " 7, " *illuminari*, " *illuminandi* (sic).
- " *Ibid.*, " 8, " *Rummen*, " *Rumnen*.
- " 352, " 15, " 1508, " 1503.
- " 361, " 11, " un recueil des poésies flamandes, lisez : un ouvrage en prose flamande.
- " 365, " 23, " ARDÉE (D'), lisez : DARDÉE.
- " *Ibid.*, " 24, " Huy, " Marimont.
- " 503, " 37-39, " Jean Asseliers, historien, greffier, ainsi que Asseliers, le chancelier, lisez : Jean Asseliers, historien, secrétaire et audancier.
(Voir l'article qui précède.)
- " 567, " 27, " Vinckeboos, lisez : Vinckeboons.
- " 572, " 4, " Rainalmia, " de Renialme.
- " 622, " 2, " secrétaire communal, " avocat.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME DEUXIÈME.



BRUXELLES,

H. THIRY - VAN BUGGENHOUDT, IMPRIMEUR - ÉDITEUR,
42, rue d'Isabelle, 42.

—
1868

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(15 NOVEMBRE 1868.)

- MM.** Gachard, délégué de la classe des lettres, *président*.
Ad. Quetelet, délégué de la classe des sciences, *vice-président*.
Edm. De Busscher, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.
E. Coemans, délégué de la classe des sciences.
De Koninck, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
Van Beneden, délégué de la classe des sciences.
le général Guillaume, délégué de la classe des lettres.
Th. Juste, délégué de la classe des lettres.
le baron Kervyn de Lettenhove, délégué de la classe des lettres.
Polain, délégué de la classe des lettres.
Alph. Balat, délégué de la classe des beaux-arts.
le chevalier Léon de Burbure, délégué de la classe des beaux-arts.
Jh. Portaels, [délégué de la classe des beaux-arts.
Ad. Siret, délégué de la classe des beaux-arts.

M. Félix Stappaerts, *secrétaire-adjoint*.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU DEUXIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.



- Blommaert (Ph.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, à Gand.
- Britz (J.)**, docteur en droit, greffier du tribunal de première instance, à Bruges.
- Broeckx** (le docteur **C.**), membre de l'Académie royale de médecine, à Anvers.
- Burbure** (le chevalier **Léon de**), membre de l'Académie royale de Belgique, compositeur de musique, à Anvers.
- Busscher (Edmond De)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Gand.
- Capitaine (Ulysse)**, homme de lettres, à Liège.
- Coemans** (l'abbé **Eugène**), professeur de paléontologie végétale à l'Université de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.
- Crombrugghe** (le baron **Albéric de**), docteur en droit, à Bruxelles.
- Delecourt (Jules)**, avocat, secrétaire de la Société des Bibliophiles de Belgique, à Bruxelles.
- De Smet** (le chanoine **J.-J.**), membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.
- Devroye** (le chanoine **T.-J.**), à Liège.
- Dewalque (Gustave)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- Gachard (L.-P.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste général du royaume, à Bruxelles.
- Guillaume** (le général **H.-H.-G.**), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
- Helbig (H.)**, homme de lettres, à Liège.
- Hennebert (Fréd.)**, docteur en droit, professeur à l'Université de Gand.
- Juste (Théodore)**, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.
- Kervyn de Lettenhove** (le baron **J.-M.-B.-C.**), membre de l'Académie royale de Belgique et de la Chambre des représentants, à Bruges.
- Kervyn de Volkaersbeke (Ph.)**, ancien membre de la Chambre des représentants, directeur du *Messenger des Sciences historiques*, à Gand.
- Lamy** (le chanoine **T.-J.**), professeur à l'Université de Louvain.
- Le Roy (Alphonse)**, professeur à l'Université de Liège.
- Morren (Edouard)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
- Neeffs (Emm.)**, docteur en droit, à Malines.
- Nève (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Louvain.
- Piot (G.-J.-C.)**, chef de section aux archives générales du royaume, à Bruxelles.
- Polain (M.-L.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, administrateur-inspecteur de l'Université de Liège.
- Quetelet (Ad.)**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, directeur de l'Observatoire royal, à Bruxelles.
- Raepsaet (Henri)**, docteur en droit, juge de paix à Lokeren.
- Rahlenbeek (Ch.)**, homme de lettres, à Bruxelles.
- Reusens** (l'abbé **E.**), professeur-bibliothécaire de l'Université de Louvain.
- Roulez (J.-E.-G.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, administrateur-inspecteur de l'Université de Gand.
- Saint-Genois** (le baron **Jules de**), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur-bibliothécaire de l'Université de Gand.
- Siret (Ad.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, commissaire d'arrondissement, à Saint-Nicolas.
- Snellaert (F.-A.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, docteur en médecine, à Gand.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Stappaerts (Félix), correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur d'archéologie à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles.

Stecher (J.), professeur à l'Université de Liège.

Thonissen (J.-J.), membre de l'Académie royale de Belgique et de la Chambre des représentants, professeur à l'Université de Louvain.

Van Beneden (P.-J.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Louvain.

Vande Putte (Le chanoine F.), curé-doyen, à Courtrai.

Vander Meersch (Auguste), docteur en droit et homme de lettres, à Gand.

Van Even (Edw.), archiviste de la ville de Louvain.

Van Hasselt (André), membre de l'Académie royale de Belgique, inspecteur général des écoles normales primaires, à Bruxelles.

Wauters (Alph.), membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Bruxelles.

B

BAUWENS.

BAUWENS (*Amand*), jurisconsulte, professeur, né à Gavre, arrondissement de Gand, en 1674, mort à Louvain, le 7 décembre 1724. Après avoir fait ses humanités, il alla étudier la philosophie à l'Université de Louvain; il le fit avec grand succès. A peine âgé de vingt-cinq ans, et ordonné prêtre, il fut chargé, en 1699, d'enseigner la philosophie à la pédagogie du Faucon. Tout en remplissant ces fonctions il se mit à étudier la jurisprudence civile et canonique et devint licencié en 1704. Six ans après, il fut nommé professeur de droit canon et obtint deux prébendes, l'une à l'église Saint-Pierre, à Louvain, l'autre à l'église de Saint-Donat, à Bruges. Enfin, le 21 octobre 1711, Bauwens reçut le bonnet de docteur en droit et cette réception se fit avec la plus grande solennité.

Bauwens acquit une grande renommée comme jurisconsulte; on a dit de lui qu'il possédait la science du droit à un point tel qu'il connaissait tous les textes, leur origine, leur histoire, leur difficulté; il s'était fait également une réputation de sagesse et d'homme de bon conseil; aussi le consultait-on sur tous les cas difficiles. Il fut surtout appelé à émettre son avis dans deux circonstances difficiles et il donna une consultation, signée également par Van Espen, son ami, sur la question de savoir si les princes souverains ont le droit d'exiger le serment de fidélité des évêques, et de regarder, en cas de refus, leur église ou la portion qui est soumise

à leur domination comme vacante par droit de régale. Bauwens et Van Espen se prononçaient pour l'affirmative, et leur opinion fut partagée par l'Université.

Il donna aussi une consultation, en collaboration avec Van Espen, sur les débats canoniques qui déchiraient à cette époque l'église d'Utrecht.

Le 29 février 1716, Bauwens fut élu recteur de l'Université, et en 1720, le magistrat de Louvain lui confia une chaire primaire à la faculté de droit civil. Les états de Brabant ayant demandé à l'empereur la création d'une chaire de droit public, Bauwens fut désigné pour l'occuper. Il donna ces deux cours jusqu'à sa mort. Nous connaissons de Bauwens : 1^o *Dissertatio de concordia sacerdotii et imperii, habita in alma universitate Lovaniensi, V idus novembris anni 1723, cum juris publici Cæsareus ac Regius professor eligeretur*. Louvain, 1723; in-4^o. Mis à l'index. — 2^o *Réponse au discours répandu dans le public, intitulé : Dissertation sur le droit qu'a la Compagnie privilégiée des Provinces-Unies à la navigation et au commerce des Indes-Orientales, contre les habitants des Pays-Bas espagnols, aujourd'hui autrichiens*, in-4^o. — 3^o *Institutiones juris publici universi*. Pars I. Louvain, 1725; in-4^o, 274 pp. La seconde partie n'a jamais paru.

J. Delcourt.

BAUWENS (*Jérôme*), industriel, importateur de la filature à la mécanique perfectionnée sur le continent, né à Gand,

le 14 juin 1769, mort à Paris, le 17 mars 1822. Il était issu d'une famille honorable et aisée de cette ville, inscrite d'ancienne date dans la corporation des tanneurs et dont une branche collatérale semble avoir occupé divers emplois dans la magistrature communale et par suite avoir appartenu à la noblesse patricienne. Son père, Georges-Jean Bauwens, et sa mère Jeanne van Peteghem, exploitaient une grande tannerie, située rue aux Vents, dans laquelle il vit le jour. Destiné à suivre l'état de ses parents, le jeune Bauwens donna de bonne heure des témoignages de son esprit inventif et de son goût pour la mécanique; on prétend qu'à l'âge de douze ans, il avait confectionné les rouages d'une horloge et diverses autres machines. Toutefois, son père, qui avait treize enfants et qui comprenait la nécessité de les employer à une industrie lucrative, ne voulut point favoriser les dispositions de son fils; il le chargea, bien que son éducation fût encore inachevée, de surveiller les ouvriers d'une autre tannerie qu'il avait dans la rue dite *Huydevetters-hoek* et l'envoya, dès qu'il eut dix-sept ans, en Angleterre, chez un riche tanneur nommé Undershell, pour s'y perfectionner dans la connaissance de la préparation des peaux. Pendant trois années Liévin Bauwens ne dédaigna pas de s'y livrer à un travail manuel rude et pénible. En rentrant dans sa ville natale, vers 1789, il y introduisit les nombreux perfectionnements qu'il avait eu l'occasion d'étudier et qui devaient apporter une modification complète dans le traitement des cuirs. Son père et ses frères l'aidèrent alors à fonder à Gand, au quartier du Nieuwland, dans un vaste couvent supprimé par Joseph II, une tannerie modèle, où les peaux étaient préparées, à la manière anglaise, dans cinq cent cinquante cuves de grande dimension.

Les procédés nouveaux que l'intelligent industriel mit en œuvre, lui permirent bientôt d'exporter ses produits en Angleterre et de faire concurrence, sur le marché de Londres même, aux meilleurs cuirs anglais. Les tiges de bottes sorties de ses ateliers étaient surtout re-

nommées. On jugera en outre de la quantité des matières exportées de son établissement, quand on saura qu'il payait annuellement à l'Angleterre de 450 à 500,000 fr. de droits d'entrée. Ses fréquents voyages dans ce pays l'avaient du reste familiarisé de longue main avec les procédés mécaniques employés par les industriels anglais, ce qui lui permit d'obtenir des produits plus parfaits et à des prix plus modérés.

C'était surtout l'industrie de la filature du coton qui avait éveillé son attention; son esprit observateur s'en préoccupait sans cesse. On raconte qu'au retour d'un de ses voyages, il disait souvent: « Je possède une fortune considérable, je veux la sacrifier à mon pays » et le doter des nouvelles mécaniques dont les Anglais sont si fiers. « Toutes ses pensées se concentrèrent bientôt vers ce but. Les tendances envahissantes de l'industrie britannique, les peines combinées contre ceux qui exportaient les machines du Royaume-Uni, la difficulté de trouver des ouvriers habiles pour le seconder, les sommes à sacrifier pour exécuter ses hardis projets, rien ne le rebuta. Afin de réussir plus sûrement, il recourut à un stratagème qui faillit lui coûter la vie. Il acheta secrètement des machines servant à la fabrication du coton par les *Mull-Jenny*, les fit démonter, et en cacha les parties, séparées à dessein, dans des caisses de sucre et des ballots de café. Il feignit alors d'entreprendre pour son propre compte un commerce de denrées coloniales et se disposa à faire partir ses marchandises; mais l'état de guerre qui existait entre la France et l'Angleterre à la fin du siècle dernier défendait d'exporter ces denrées du Royaume-Uni vers le territoire occupé par la République française, dont la Belgique faisait alors partie intégrante. Bauwens ne recula point devant cet obstacle; il obtint l'appui du Directoire qui, instruit sous main de son audacieux projet, se hâta de lui accorder l'autorisation de faire entrer ses marchandises en franchise de droits. Il fallait que le négociant improvisé inspirât une bien grande confiance au gouver-

nement républicain pour obtenir une faveur dont il était si facile d'abuser. Il est vrai que ce gouvernement pouvait concevoir l'espoir de voir s'introduire ainsi sur le continent des procédés de fabrication qui allaient créer d'immenses richesses nationales, et permettre de rivaliser avec l'Angleterre.

D'abord, tout marcha à souhait. Une certaine quantité d'ouvriers enrôlés et séduits par l'or de Liévin Bauwens, s'embarquèrent secrètement pour Hambourg. Un second convoi se disposait à le suivre, lorsque arrivé à Gravesend, port de Londres, avec d'autres ouvriers et les marchandises qui recélaient son trésor caché, l'audacieux industriel, qui surveillait à distance l'embarquement, faillit devenir lui-même victime de son aventureuse entreprise, si adroitement combinée. La femme d'un nommé Harding, son principal ouvrier, probablement soudoyée par les Anglais, vint s'opposer violemment, au départ de son mari. Il s'ensuivit une scène tumultueuse; la police survint et arrêta Harding. Bauwens, qui était dans le voisinage, n'échappa au sort qui lui était réservé qu'en s'esquivant au plus vite dans la foule, ce qu'il put faire facilement sans être reconnu, grâce à son costume, à son langage, à ses allures qui le faisaient ressembler aux autres curieux, réunis aux abords du port.

Il retourna en toute hâte à Londres, y frêta un navire et se trouvait déjà en pleine mer, quand la force armée courut cerner la maison d'Undershell, son ancien patron, pour s'emparer de la personne du fugitif. Plusieurs bâtiments anglais furent mis à sa poursuite; l'un d'eux faillit l'atteindre à la hauteur de Hambourg, mais il parvint dans ce port heureusement assez à temps pour échapper à la captivité.

Dans l'intervalle, les machines placées à bord du navire en partance à Gravesend, furent saisies, ainsi que celles qui étaient préparées à Manchester pour la même destination. Les pertes d'argent que Bauwens subit dans ces fâcheuses circonstances furent considérables; mais elles lui paraissaient insignifiantes, en comparaison du prix qu'il attachait à ses mé-

caniques. Un agent infidèle de Londres profita en même temps de cette occasion, pour s'approprier une somme de 250,000 fr. qu'il lui avait laissée en dépôt.

Liévin Bauwens, qui n'avait encore atteint que l'âge de vingt-neuf ans, avait déjà fait alors trente-deux voyages en Angleterre. Il arriva enfin sain et sauf en France avec quarante ouvriers et les machines qu'il avait déjà expédiées précédemment. Dénoncé à Londres pour avoir commis un crime digne du dernier supplice, d'après les lois anglaises, il vit son procès s'instruire régulièrement et son accusateur Erskine, avocat du roi, requérir contre lui la peine capitale à la Chambre des Lords. « M. Liévin Bauwens, s'écria « ce magistrat dans son réquisitoire, « non content de nous avoir dérobé le « secret de tanner (pour lequel il est venu « dans ce pays et, après trois ans de résidence, est retourné en Flandre, où il « établit à Gand une tannerie si immense « qu'il envoie à notre propre marché une « grande quantité de cuirs qui s'y vendent plus cher que les meilleurs cuirs « de Londres même), revint encore dans « le dessin de frustrer ce pays de la « branche la plus essentielle de son commerce, c'est-à-dire la manufacture du « coton. A cet effet il a débauché des artisans et fait construire un grand nombre de machines, à Manchester, dans « l'intention de les exporter en France; « mais elles sont maintenant saisies dans « les magasins de cette ville. C'était une « conspiration de la plus haute importance, qui tendait à nous priver de cette « branche de manufacture qui nous est « chère comme la prune de nos yeux. » Il fut condamné à mort et pendu en effigie sur une des places de Londres, pendant que son associé, Harding, encourait la peine de la déportation, comme étant son principal complice.

Échappé comme par miracle à ses persécuteurs, Liévin Bauwens s'occupait aussitôt de réunir et de combiner tous ses moyens d'action. Malgré l'état incomplet de ses machines, il parvint, avec sa tenacité habituelle, à fonder une première filature à la mécanique dite *Mull-Jenny*,

à Passy, près de Paris, en 1798. L'année suivante, il en établit une seconde dans l'ancien couvent des Chartreux, à Gand, qui devint le noyau de ces filatures si florissantes aujourd'hui dans la capitale de la Flandre, car celle-ci compte maintenant plus de cent établissements de ce genre et, grâce à cette industrie nouvelle, elle a vu doubler sa population en moins d'un demi-siècle. Trois mille ouvriers, hommes, femmes et enfants, fabriquaient dès lors chez Liévin Bauwens du coton, du basin, de la percale, du piqué, de la batiste.

D'après certaines versions, le gouvernement français l'aurait aidé dans ses entreprises en lui prêtant près de 200,000 francs pour soutenir son établissement des Chartreux; mais, d'après d'autres versions plus vraisemblables, il trouva d'immenses ressources financières dans l'achat de lingots provenant de l'argenterie des églises et des couvents, lingots fondus à Paris, et expédiés ensuite à la banque d'Amsterdam, avec un bénéfice considérable de treize francs par marc.

Disons ici que les titres de Liévin Bauwens à être considéré comme le créateur d'une industrie aussi puissante que celle de la filature du coton à la mécanique, sont si évidents, qu'on voudrait en vain les contester. Richard Lenoir, auquel on vient d'élever une statue à Villers-Bo-cage, dans le département du Calvados, pour avoir prétendument importé cette industrie en France n'est, comme inventeur, qu'une individualité apocryphe. En effet, ce nom de Richard Lenoir Dufresne indique, non pas une personne, mais la firme commerciale de deux associés dont les premières mécaniques furent confectionnées sous la direction de Bauwens, à la maison de force de Gand. Les Français impartiaux reconnaissent d'ailleurs leur erreur à ce sujet et les journalistes parisiens ont eux-mêmes revendiqué (1) les titres de notre compatriote à la prio-

rité de l'introduction (2). En résumé, c'est au célèbre Gantois et non au prétendu Richard Lenoir qu'appartient l'honneur d'avoir introduit le premier sur le continent des filatures à la mécanique dites *Mull-Jenny*. On peut dire qu'il y apporta une nouvelle source de richesses et qu'il fit de la ville de Gand ce qu'elle est aujourd'hui, la métropole industrielle de la Belgique.

En 1800, le gouvernement, constitué sur des bases plus solides par le génie de Napoléon, voulut s'attacher un homme dont l'esprit progressif était apprécié par tous ceux qui étaient en relations avec lui; il nomma Liévin Bauwens maire de sa ville natale, fonctions difficiles et laborieuses qu'il dut résigner deux ans après.

Préférant alors aux soins de l'administration les grandes entreprises industrielles, il accepta la direction des travaux de la maison de force ou de réclusion de Gand, et là encore il sut réaliser et introduire un véritable progrès social. En effet, il chercha le moyen d'utiliser sur une vaste échelle les hommes frappés par la loi qui y étaient enfermés. C'était un grand progrès surtout à une époque où, par suite des guerres continentales, les bras manquaient pour le travail matériel. Développant par une pratique plus large les idées émises, à la fin du siècle dernier, par le vicomte Vilain XIIII dans son mémoire intitulé: *Moyens de corriger les malfaiteurs*, il établit, dans la prison qu'il surveillait et où il y avait environ mille cinq cents détenus, des ateliers pour diverses industries. Outre l'amélioration morale des prisonniers, le résultat de ses efforts fut de pouvoir abaisser de quatre-vingt-cinq à trente-cinq centimes le prix d'entretien, par jour, de chacun d'eux, et de former des ouvriers qui, à l'expiration de leur peine, pouvaient reprendre leur place dans la société.

La réussite couronnait la plupart de ses entreprises. Dès l'année 1801, il avait

(1) *Annales du Conservatoire des Arts et Métiers* et le *Mémorial d'Amiens* (août 1865).

(2) Voyez à ce propos le journal anglais le *Standard* du 50 août 1865, et l'article de Louis Ulbach dans l'*Indépendance belge* du 10 septembre suivant. A la suite de la polémique engagée à cette

occasion, un des fils de Bauwens adressa au *Standard* du 15 septembre de la même année, une lettre pleine de faits irrécusables et résumant les titres qu'on voudrait vainement contester à son père. (*Nobiliaire des Pays-Bas*, complément, t. I, p. 541. Gand, 1866.)

remporté le grand prix de 100,000 francs décerné pour un assortiment complet de machines, qu'il avait présenté au concours ouvert par le gouvernement impérial. Peu de temps après, plusieurs distinctions du même genre lui échurent en partage, tant à Gand qu'à Paris. Loin de dérober ses inventions à la lumière et d'en faire l'objet d'un monopole lucratif, Bauwens voulut les populariser et déposa, à cet effet, au Musée des Arts, à Paris, une de ces mécaniques, appelées *Mull-Jenny*, que tout le monde pouvait aller examiner et imiter au besoin.

Vers l'an 1805, il fonda une troisième filature de coton dans l'enclos de l'ancienne abbaye des Norbertins, à Tronchiennes, près de Gand. En même temps, il introduisait, le premier en France, l'emploi de la navette volante et des machines à vapeur appliquées aux manufactures. Il essaya l'impression sur étoffe de coton, tentative qui fut exploitée contre lui et donna lieu à un procès qu'il perdit. Pendant sa direction à la maison de force de Gand, on fit un essai pour y filer le lin à la mécanique. On trouva des détails intéressants sur les différentes innovations de notre industriel, dans l'ouvrage de Van Hoobrouck de Mooreghem, intitulé : *Exposition des produits de l'industrie du département de l'Escaut, réunis à la mairie de Gand, à l'occasion du passage du premier consul en cette ville, en messidor an XI*. Gand, Stéven, in-8°.

On le voit, aucun genre d'industrie n'échappait aux vues de ce génie entreprenant. Aussi, l'influence qu'il exerça sur la prospérité publique, doit-elle le faire classer parmi les hom-

mes les plus utiles des temps modernes.

Chef d'une famille nombreuse et active, Bauwens fut aidé dans ses vastes entreprises par ses quatre frères et par les époux de ses sœurs. Aussi serait-il injuste de ne pas associer sa famille à une partie de sa gloire, comme elle le fut à sa fortune et à ses travaux. François, Pierre, Jean et Charles Bauwens, et ses beaux-frères le baron de Furth, Devos, De Smet, Heyndriex et De Pauw, furent les collaborateurs et les continuateurs de ses entreprises. Du reste cet hommage leur a été rendu dans le *Rapport à l'Institut national d'un voyage fait à la fin de l'an X dans les départements réunis*, par le citoyen Camus (Paris, an XI, in-4°, pp. 14 et 32).

Tant d'efforts persistants pour transformer la routine des anciennes industries et en introduire de nouvelles, ne devaient point rester sans récompense publique. A la suite d'un rapport des plus honorables, fait par M. Vanderhaegen-Vander Cruyssen, au nom d'une commission chargée de l'examen des objets relatifs aux fabriques, une médaille d'or fut remise, le 22 mai 1805, par M. Dellafaille, maire de Gand, comme témoignage de gratitude, à Liévin Bauwens, qui était alors membre du conseil général du département de l'Escaut. L'inscription de la médaille constatait qu'elle lui était décernée *pour avoir ouvert de nouvelles sources à l'industrie de ses concitoyens*. Ces manifestations publiques de reconnaissance sont trop rares et font assez d'honneur aux corps constitués dont elles émanent pour les omettre dans la biographie de l'homme remarquable qui en fut l'objet (1). Le conseil municipal de

(1) Voici ce rapport, communiqué à la séance du conseil municipal de Gand, le 27 pluviôse an XIII :

« La commission que vous avez nommée pour examiner l'état financier de la ville pendant l'an douze et vous en rendre compte, connaissant combien vous avez à cœur de donner tous vos soins à ce qui peut tendre à augmenter les moyens de prospérité et de splendeur de la ville dont vous êtes les organes et les protecteurs, sachant d'ailleurs qu'il entre dans les attributions de cette commission de vous présenter des vues sur tous les objets d'utilité publique que la commission peut croire propres et tendre à relever l'ancienne magnificence de la grande ville que le conseil municipal est appelé à représenter, s'est pénétré

de ses devoirs et a reconnu que dans une ville aussi commerçante et manufacturière que Gand, tous les soins et toutes les veilles des administrateurs doivent concourir à l'encouragement du commerce, source première de toutes les richesses, et spécialement de celui qui consiste en fabriques et manufactures; qu'entre les moyens d'encouragement qui sont au pouvoir des administrateurs de la ville, un des plus puissants et des plus efficaces est d'honorer la profession de commerçant dans toutes les occasions, et de témoigner constamment à ces utiles et respectables citoyens, combien la ville leur sait gré de la prospérité et de la splendeur qu'ils répandent dans son sein.

» Il résulte de ces principes, Messieurs, que lors-

Gand s'associa tout entier à cette manifestation; en même temps M. Faipoult, préfet du département de l'Escaut, exposait en termes flatteurs, dans son rapport fait à la session du conseil général de ce département en 1805, les services rendus par Bauwens à l'industrie, par la création de son nouvel établissement de Tronchiennes. Enfin, l'Institut de France, en décernant les prix décennaux de l'an 1810, n'hésita pas à dire que cet homme éminent avait naturalisé en France divers perfectionnements de l'industrie du coton. Un hommage non moins éclatant, non moins significatif lui avait déjà été rendu à cet égard, dans le rapport de Camus, que nous avons cité plus haut.

Lors de son passage à Gand, l'empereur Napoléon fit une visite à ses établissements (9 mai 1810), et la croix de la Légion d'honneur ne tarda pas à briller sur la poitrine de l'habile industriel qui était encore alors membre du conseil général du département de l'Escaut et en outre lieutenant-colonel de la garde d'honneur à cheval.

Bauwens était arrivé à l'apogée des honneurs et de l'opulence. Entouré de la considération générale, béni par des milliers d'ouvriers qui lui devaient le bien-être et l'aisance, son nom était dans toutes les bouches au commencement de ce siècle. Tout à coup, par un de ces revirements subits, assez fréquents dans les destinées industrielles, la fortune le trahit. Engagé dans d'immenses

entreprises, prodigue de ses richesses, trompé par une confiance aveugle dans ceux avec lesquels il était en relation d'affaires, Liévin Bauwens éprouva une suite de pertes considérables. Il fut entraîné par les dernières catastrophes du vaste empire auquel il avait associé ses destinées et ses espérances, et sa chute s'opéra, à la suite du changement de gouvernement, avec la même rapidité que s'était élevée sa grandeur. On était en 1814, à l'époque de l'entrée des armées alliées en Belgique. Quoique l'actif de Bauwens excédât de beaucoup son passif, ses biens furent mis en vente; mais les circonstances étaient si défavorables que la liquidation le ruina entièrement. Malgré ses malheurs il n'avait point perdu courage. Il résolut de faire face à la mauvaise fortune qui le poursuivait, et, en effet, il lutta contre elle jusqu'à sa dernière heure.

Il adressa successivement une pétition au roi Guillaume I^{er}, en 1816, en faveur de l'industrie cotonnière, et à l'infante d'Espagne, pour établir des filatures de coton dans ce dernier pays. Ces tentatives n'ayant point abouti, il tourna ses vues d'un autre côté et se mit à étudier le moyen d'employer les déchets ou bourre de soie, comme on le faisait pour les déchets de coton. Ses essais ayant réussi, il partit, en 1819, pour Paris, et obtint un brevet d'invention qu'il céda au baron d'Idelot, moyennant un intérêt dans la fabrication et 5,000 fr. d'appointements annuels. Il eut bientôt le bonheur de voir en pleine activité vingt-cinq moulins ou

qu'un citoyen s'est distingué par l'établissement d'un nouveau genre de fabrique, inconnu avant lui dans cette ville; que lorsque ce manufacturier n'est parvenu à créer qu'au dépens de ses jours une branche d'industrie nouvelle, non-seulement pour Gand, mais pour l'empire français entier, il s'est acquis un droit formel à la reconnaissance particulière de la ville et que c'est bien lors le moment de témoigner aux commerçants en général, en la personne de ce citoyen vraiment patriote, combien la ville de Gand honore leur profession, et combien elle est orgueilleuse de posséder dans son sein cette quantité d'hommes probes et éclairés qui ne cessent de l'enrichir.

» Il n'est personne de vous, Messieurs, qui n'ait déjà prononcé le nom de *Liévin Bauwens*, fabricant manufacturier célèbre, dont la commission entend parler. Le nom de Liévin Bauwens est sur nos lèvres: vous connaissez tous les services signalés qu'il a rendus à notre patrie et qu'est-il besoin de les énumérer? La nomenclature en serait trop longue. Qu'il nous suffise donc, Mes-

sieurs, de vous rappeler que c'est à M. Liévin Bauwens que Gand doit ses belles tanneries, qui aujourd'hui rivalisent avec celles d'Angleterre et qui en Angleterre même ont soutenu la concurrence des cuirs, autrefois si renommés, de ce pays; que c'est encore à ce citoyen patriote que Gand, que la France entière doivent la connaissance et l'établissement de la filature du coton, dite *Mull-Jenny*, connaissance qui eût coûté les jours à cet homme courageux, si malheureusement il eût été saisi à sa sortie d'Angleterre.

» Tels sont, Messieurs, les titres incontestables à la gratitude de la ville que réunit M. Liévin Bauwens. D'après ces titres si respectables, la commission vous soumet, Messieurs, la question de savoir s'il ne serait pas convenable, eu égard aux services majeurs rendus par M. Liévin Bauwens à la ville de Gand, de lui offrir, au nom de la commune, un témoignage particulier de remerciement et de considération pour tous les établissements de commerce dont il a enrichi notre patrie. »

mécaniques à dévider des déchets de soie. L'établissement qu'il venait de créer eût peut-être suffi à refaire sa fortune, si le chagrin et un travail incessant n'eussent occasionné un anévrisme qui l'emporta subitement, à Paris, à l'âge de 53 ans. Il fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

Résumons enfin cette carrière si bien remplie. Les perfectionnements apportés à la préparation des cuirs ; l'importation, faite au péril de sa vie, de la filature à la mécanique sur le continent ; la création de tant d'établissements de tout genre ; l'impulsion donnée à l'industrie française en général ; l'amélioration morale des détenus, le sacrifice de sa fortune à la généreuse idée qui le dominait ; une vie tout entière consacrée à l'amélioration de la classe ouvrière, tels sont les titres de cet illustre Gantois à la reconnaissance de ses concitoyens.

Liévin Bauwens avait épousé Mary Kenyon, fille du chef d'atelier qui, au péril de ses jours, lui avait vendu à Manchester les premières mécaniques *Mull-Jenny* et qui fut le compagnon fidèle de ses travaux. Il en eut une fille et deux fils, Napoléon et Félix, industriels établis l'un à Paris, l'autre à Londres. Comme tous les hommes qui se créent une fortune rapide, il était d'une générosité inépuisable, surtout envers les artisans qui, dépourvus de ressources, s'adressaient à lui pour commencer un commerce ou entreprendre une industrie. D'une nature franche et communicative, il se plaisait à donner des conseils aux fabricants qui adoptaient ses procédés mécaniques et, par ses avis, il devint souvent la source de leur prospérité. De tous les points de l'Europe on venait consulter son expérience ; ses ateliers étaient ouverts à tous les visiteurs et il leur communiquait ses perfectionnements avec le plus rare désintéressement. Bauwens aimait les petits et les faibles. Plus d'une fois il se montra leur protecteur et sut toujours joindre les plus généreuses qualités du cœur aux inspirations d'un véritable génie industriel. Son dévouement aux nombreux ouvriers qui travaillaient sous ses ordres, est resté

populaire à Gand, ainsi que l'opulence presque princière qui régnait dans sa maison.

Nous ajouterons qu'au milieu de ses occupations, il trouvait encore le temps d'écrire. On lui doit entre autres un opuscule devenu rare, intitulé : *Observations de Liévin Bauwens à Gand, fondateur du premier établissement de filature à Mull-Jenny en France... sur une lettre de S. E. le sénateur François de Neufchâteau, par laquelle S. E. s'efforce de prouver à M. Herwyn, membre du corps législatif, les avantages de la culture du lin et le désavantage de l'établissement rapide de la filature à la mécanique du coton, dans la Belgique et à Gand* (Gand, de Goesin, 1808, in-8° 22 pp.). Ce mémoire, extrêmement intéressant, retrace l'histoire de la filature du coton en France depuis l'année 1783 ; on y trouve consignés tous les détails que nous avons donnés sur les perfectionnements apportés par Bauwens, à la suite de l'introduction des machines dites *Mull-Jenny*, sur le continent. Il est encore auteur de nombreux mémoires imprimés ou manuscrits traitant diverses questions relatives à ses fabrications. La plus grande partie de ses papiers et de ses notes appartiennent aujourd'hui à son petit-neveu, M. Napoléon De Pauw, de Gand, aujourd'hui substitut du procureur du roi à Courtrai.

Un tardif hommage a été rendu à la mémoire de cet homme distingué, par le gouvernement et par l'administration communale de Gand, qui ont baptisé de son nom : le premier, une des locomotives des chemins de fer de l'État ; la seconde, une nouvelle place publique de cette ville. Le projet conçu en 1849, de lui élever une statue, n'a été repris qu'en 1866 ; un nouveau modèle de cette statue, dû à M. Devigne-Quyo, a été provisoirement placé à la place Liévin Bauwens, bien que le sculpteur Parmentier en ait déjà exécuté un modèle, qui a figuré à l'exposition des produits industriels des Flandres, ouverte en 1849.

Tout ce qui a été écrit sur Liévin Bauwens a été réuni avec l'opuscule dont il est l'auteur, dans une brochure intitulée :

Biographie de Lievin Bauwens, recueil des particularités qui concernent l'avie et les travaux de ce grand industriel. Gand, 1853, in-8°, portrait (par L. Hebbelynck) (1).

Il existe de lui deux portraits peints par le célèbre Kinson, dont l'un, qui le représente en costume de garde d'honneur de l'empire, est aujourd'hui conservé dans sa famille. En outre, H.-S. Colley, de Paris, a gravé son portrait au burin. On le trouve aussi dans Chabanes, *Album biographique*. Bon de Saint-Genois.

Documents de famille. — *Messenger des Sciences historiques*, 1844, pp. 308-313 et 337-338; *ibid.* 1835, pp. 164-183. — Van Vaernewyck, *Historie van Belgis*; appendice. Gand 1829, in-8°, t. II. — Piron, *Levensbeschryving*, p. 20. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 488. — *Nobiliaire des Pays-Bas*, complément, t. I, p. 341. — *L'Emancipation*, journal de Bruxelles, du 31 décembre 1853.

BAVARIUS (Gilles) ou de **BAVIÈRE**, poète latin, né à Lille (ancienne Flandre) en 1550, mort à Gand en 1627. Il appartenait à la Compagnie de Jésus dans laquelle il était entré à l'âge de vingt ans. Après avoir fait une étude approfondie des œuvres de Virgile, il conçut la bizarre idée d'appliquer aux dogmes de la religion catholique des vers tirés des *Églogues*, des *Bucoliques* et de l'*Énéide*, et de retracer au moyen de certains passages empruntés au cygne de Mantoue, la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ces singuliers poèmes, qui accusent plus de patience que de goût, parurent sous le titre de : 1^o *Musa catholica Maronis sive catechismus maronianus carmine expressus in gratiam juventutis poeticæ artis studiosæ*. La première édition a paru chez Martin Nutius, à Anvers, en 1622, in-12, 112 pages; la seconde à Lille, chez V. de Rache, en 1662, in-8°, 116 pages. 2^o *Passio domini nostri Jesu-Christi versibus heroicis potissimum ex Marone concinnatis*. Antverpiæ, apud M. Nutium.

Bon de Saint-Genois.

Nouvelle Biographie universelle, publiée par Didot, t. IV. — De Becker, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. — Foppens, *Bibl. Belg.*, t. 1.

(1) Sa vie si utile a déjà un caractère presque légendaire, qui a paru assez attachant pour qu'un de nos meilleurs acteurs et auteurs dramatiques flamands, M. Onderet, ait pu, en retraçant les principaux traits de sa carrière, y trouver la matière d'une charmante comédie intitulée : *Lieven Bau-*

BAVAY (Laurent-Séraph.-Jos. DE), horticulteur, naquit à Vilvorde, le 30 novembre 1795, et mourut, dans la même ville, en 1855, après une honorable et laborieuse carrière, pendant laquelle il rendit de notables services à l'agriculture nationale. Il dirigea, jusqu'en 1828, l'établissement d'instruction fondé par son père et où il avait fait lui-même de bonnes études. Il s'adonnait déjà à l'horticulture, quand les événements de 1830 lui firent abandonner la serpette pour le mousquet. Il mérita la croix de Fer et, en 1831, il entra dans l'administration des finances; il conserva, jusqu'en 1849, le titre de receveur des contributions, à Peuthy, près de Vilvorde. Cependant la culture fut toujours sa principale occupation. Il fonda les pépinières de Vilvorde, auxquelles Léopold I^{er} octroya, en 1833, la qualification de *royales*, à la suite d'une de ses visites. Les collections végétales réunies dans cet établissement et les catalogues raisonnés qu'il publiait chaque année, le rendirent bientôt célèbre en Europe et en Amérique. L. de Bavay reçut, le 16 décembre 1848, la décoration de l'ordre de Léopold. Il prit une part active à l'exposition nationale et au congrès agricole de 1848; par son initiative il contribua, en 1849, à la fondation de l'*École pratique d'horticulture de l'État à Vilvorde*, et en fut nommé directeur. On lui doit encore, en partie, l'institution de la *Commission royale de Pomologie*, en 1852, et la publication des *Annales de Pomologie belge et étrangère*, dont il fut secrétaire de rédaction. Ce recueil national lui doit un grand nombre d'articles originaux. Il a publié, en 1850, un *Traité théorique et pratique de la taille des arbres fruitiers* accueilli avec beaucoup de succès et qui eut plusieurs éditions en Belgique et en France. Le 17 décembre 1850, il fut nommé membre de la Légion d'honneur. Cependant, c'est moins par la plume que par son activité, par son esprit d'initiative, par la sagacité avec laquelle il faisait en-

wens of de oorspronk der katoen spinnery. Un opéra en deux actes, musique de M. Schermers, d'Anvers, paroles de l'auteur de la présente notice, intitulé : *Le teneur de livre*, a également pour sujet notre célèbre compatriote.

trer dans la pratique les conceptions d'une intelligence active et les enseignements de la science, que L. de Bayav a été utile à son pays. Il introduisit bon nombre de végétaux dans notre flore horticole, se préoccupa constamment de réformer la nomenclature jardinière et fit progresser la pomologie; il fut, en un mot, un des hommes qui secondèrent le plus puissamment notre gouvernement dans ses efforts pour l'amélioration de la culture du sol et pour nous ramener l'antique splendeur de l'horticulture belge du ^{xvii}^e siècle. Si les institutions qu'il a fondées, et que nous avons nommées, ne durent pas aussi longtemps que des livres, peut-être le bien qu'elles ont fait se perpétuera-t-il d'avantage que la vogue de maints écrits.

M. J. Decaisne a donné à une poire le nom de L. de Bayav (*Le jardin fruitier du Muséum*, livr. 14), et M. A. Royer lui a consacré une intéressante notice nécrologique dans les *Annales de Pomologie* (t. III, ad finem).

Son fils Xavier de Bayav (1832-1865), lui a succédé dans ses fonctions.

Édouard Morren.

BAYAV (*Paul-Ignace DE*), médecin, né à Bruxelles le 25 février 1704, mort dans la même ville le 20 février 1768. Il s'occupa pendant plusieurs années avec une grande ardeur, de recherches chimiques, marchant en cela sur les traces de son père; après ces travaux préparatoires il dirigea ses vues du côté de la médecine; dans ce but, il se fit à l'âge de trente et un ans, interne à l'Université de Louvain et fut, après deux années d'études, reçu à la licence le 31 juillet 1737. Muni de son diplôme, il retourna dans sa ville natale où son goût particulier pour les études anatomiques se développa. On prétend que pendant huit ans il rechercha toutes les occasions de disséquer les cadavres, mais ces occasions ne se présentèrent que bien rarement. Bientôt, cependant, une circonstance favorable à ses études s'offrit à lui : les Français s'étant emparé de Bruxelles en 1746, De Bayav devint médecin en chef des hôpitaux militaires, poste qu'il avait sans doute ambitionné pour se livrer à ses études de prédilection. Il pouvait faire les autopsies dans un but

médical et continuer la dissection dans un but scientifique. Il paraît que tous les jours il faisait des démonstrations anatomiques en présence des élèves, dans une salle qu'il avait fait arranger à cet effet. Après le départ des troupes françaises, en 1749, De Bayav fut chargé de l'enseignement de la chirurgie et de l'anatomie. Il enseignait en latin, en français et en flamand. Peu conciliant avec ses confrères, il se fit condamner à une amende par le collège de médecine de Bruxelles et se retira pendant quelque temps à Termonde, où il continua l'exercice de la médecine, puis il revint à Bruxelles et y mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Il a publié les ouvrages suivants : 1^o *Petit recueil d'observations en médecine sur les vertus de la confection tonique, résolutive et discrétive*. Bruxelles, 1753, in-12. 2^o *Méthode courte, aisée, peu coûteuse, utile aux médecins et absolument nécessaire au public indigent, pour la guérison de plusieurs maladies*. Bruxelles, 1759, in-12. Les deux réunis, Bruxelles, 1770, in-12.

Van Beneden.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Piron, *Levensbeschryvingen*, Mechelen, 1860, in-4^o. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*.

BAVEGHEM (*Pierre-Joseph VAN*), né le 2 décembre 1745, au Markgraeve-Ley, près d'Anvers, mort le 29 janvier 1805, à Baesrode, près de Termonde. Dès l'âge de seize ans, il s'engagea comme sous-aide chirurgien dans un régiment de hussards en garnison à Gand et passa, en 1765, avec le grade d'aide chirurgien, au régiment du prince Salm-Salm qui occupait la place de Termonde. Il venait, en 1769, d'être promu au grade de chirurgien de bataillon, quand il quitta le service pour s'établir comme médecin à Baesrode. Entré dans la carrière par la voie de la pratique, il lui manquait ses grades académiques; en 1789, l'Université de Louvain lui conféra les diplômes de docteur en médecine et en chirurgie. Il acquit beaucoup de notoriété dans la pratique de la médecine et il était surtout d'une habileté remarquable comme chirurgien. Il fut nommé maire de Baesrode par Napoléon et cou-

serva ces fonctions jusqu'en 1804. Il succomba peu de temps après, le 29 janvier 1805, accablé de fatigues par suite des efforts qu'il avait faits pour triompher d'une dysenterie épidémique qui désolait la contrée. Van Baveghem s'était marié, en 1768, avec Anne-Marie van Aelter et convola en secondes noces avec Marie-Anne Willoex, dont il eut plusieurs enfants qui lui survécurent.

L'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Belgique couronna, pendant ses séances du mois d'octobre 1781, le mémoire qu'il lui avait envoyé sur le *Dépérissement des patates dans la châteltenie d'Audenaerde, et les moyens d'y remédier*. Un prix extraordinaire de trois cents florins avait été institué par cette châteltenie, pour remédier au fléau qui attaquait alors dans les Flandres les cultures de pommes de terre. Ce mémoire fut imprimé à Dortrecht, en 1782, sous le titre de *Prijs verhandeling over de ontaarding der aardappelen*, etc., in-8o. L'année suivante, en 1783, Van Baveghem publia un abrégé populaire sur le même sujet : *Kort doch noodzaakelijk bericht tot het landvolk, om de aardappels in hunne waare deugd, geaardheid en voor 't krollen te bewaaren*; in-12 de 27 pages. Lorsque, en 1845, une nouvelle épidémie, obscure dans sa cause, terrible dans ses effets, vint de nouveau sévir sur la pomme de terre et jeter ainsi la perturbation dans l'alimentation publique, l'attention se reporta sur les travaux de pathologie végétale publiés par Van Baveghem et la plupart des naturalistes s'accordèrent à reconnaître la *frisole* dans la maladie qu'il avait décrite et, par conséquent, différente de la *gangrène humide* qui venait de faire invasion.

En 1779 et pendant les années suivantes, une dysenterie épidémique désola le Brabant et les Flandres; elle provoqua, outre de grands dévouements de la part des médecins, un certain nombre d'écrits intéressants. Van Baveghem publia à cette occasion un ouvrage assez considérable (1,211 pages) dont on a blâmé la prolixité (*Verhandeling over de Koorts en 't algemeen, dog byzonder over de Rot-*

koorts en Roodeloop, etc. Dendermonde, by Ducaju, 1788-1790; 3 vol. in-8o.

On cite encore du même médecin la relation d'une opération césarienne qu'il avait pratiquée avec bonheur : *Tractaet ofte oordeelkundige aenmerking over de beruchte Keyzersnede*. Dendermonde, 1773; in-8o, avec figures, et un mémoire resté manuscrit, qu'il envoya, en 1778, à l'Académie de Bruxelles, en réponse à une question concernant la pêche et la pisciculture dans les Flandres.

Édouard Morren.

Mémoires de l'Acad. imp. et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, t. IV (1785), p. xxiv. — C. Broeckx, *Essais sur l'histoire de la médecine belge*, 1857, pp. 120, 229 et 248. — B.-C. du Mortier, *Not. sur la cloque de la pomme de terre*. Bruxelles, 1845, extrait du t. XII, n° 9, des *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*. — J. Mareska et J. Kickx, *Rapp. sur l'épidémie actuelle des pommes de terre*. Gand, 1845; extrait des *Ann. de la Société de médecine de Gand*. — Goethals, *Lectures*, I, p. 265 (avec portrait).

BAVEGHEM (*Pierre VAN*), naquit à Gand le 28 avril 1758 et mourut le 31 août 1835. Après avoir commencé ses études au collège des pères Augustins, il acheva ses humanités au collège de Gheel, et revint dans sa ville natale pour se préparer à la profession de pharmacien, sous la direction de son oncle, le pharmacien Stevens. Il subit ses examens au mois de septembre 1778 et reprit, pour s'établir, l'officine de son collègue Vanden Driessche. On dit que Pierre van Baveghem s'adonna à la botanique et qu'il fut l'un des premiers qui, en Belgique, fit une étude approfondie du système de Linné; quoi qu'il en soit, il fut un des membres fondateurs de la *Société médicale de Gand*, en 1798, et fit partie du *Jury médical du département de l'Escaut*; dès 1810, pendant le blocus continental qui nous privait du sucre de cannes, il fonda, à Gand, un établissement pour l'extraction du sucre de betterave. Son principal ouvrage est une critique, publiée en 1787, de la pharmacopée que le docteur Van Brabant et le pharmacien Coppens venaient de mettre au jour par les ordres des magistrats de Gand; elle porte le titre de *Pharmacopœa Gandavensis nobilissimi senatus jussu renovata: adjunctæ sunt variæ adnotationes criticae et instructivæ*. Gandavi, 1787;

in-12 (192 pages). L'auteur s'inspirait alors des principes de la théorie du phlogistique de Stahl.

Édouard Morren.

C. Broeckx, *Notice sur P. van Baveghem*, Anvers, 1835 ; extrait du *Journ. de Pharmacie d'Anvers*.

BAVIÈRE (*Jacqueline DE*), comtesse de Hainaut. *XV^e siècle*. Voir JACQUELINE DE BAVIÈRE.

BAVIÈRE (*Jean DE*), évêque de Liège, au *XV^e siècle*. Voir JEAN DE BAVIÈRE.

BAVIÈRE (*Jean-Théodore DE*), prince-évêque de Liège. 1744 *. Voir JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE.

BAVIÈRE (*Joseph-Clément DE*), prince-évêque de Liège. 1723 *. Voir JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE.

BAVON (Saint), qui portait aussi le nom d'Alloin, naquit au commencement du *VII^e siècle*, dans la Hesbaye, d'une famille noble et opulente. Jeune encore, il donna les plus brillantes espérances et bientôt, en effet, il fut appelé au gouvernement de son pays, divisé alors en quatre comtés, ce qui lui a fait donner le titre de comte et même de duc par les hagiographes. Ses mœurs, malheureusement, ne répondaient ni à ses talents, ni à sa haute position, et, quoique on ait exagéré, en parlant de ses vices, il est prouvé que sa conduite était licencieuse et sa dureté envers ses inférieurs criminelle. Sa fille unique, Aglettrude, qui mérita d'être mise au nombre des saintes, réussit à le ramener à des sentiments plus dignes de son rang et de sa naissance : sa vie devint peu à peu, sinon chrétienne, du moins plus régulière ; il se montra plus juste envers tous et se fit un devoir de secourir les pauvres et les malheureux. Mais sa parfaite conversion était réservée aux prédications de saint Amand, le pieux apôtre des Ménapiens. Fidèle à la grâce qui l'avait touché, et se voyant entièrement libre par la mort de sa femme et la retraite de sa fille, il répara ses injustices passées et distribua une partie de ses grandes richesses aux indigents, en employant l'autre à l'entretien de nouveaux monastères et surtout des deux abbayes que saint Amand avait fondées à Gand, sous l'invocation de saint Pierre, et dont l'existence était en-

core mal assurée. Bientôt élevé à la cléricature par le saint évêque, il se plut à visiter les couvents les plus renommés par la régularité et la vertu de leurs habitants, afin de se former à la piété par leurs exemples. Trop humble cependant pour se croire déjà digne de vivre en communauté des saints religieux, il obtint la permission de se retirer, comme anachorète, dans la forêt de Metmedung, aujourd'hui Mendonck (Flandre orientale), où les rigueurs salutaires de la pénitence et la contemplation des vérités éternelles remplirent son âme des plus pures délices. La foule des pèlerins qu'attiraient ses vertus, l'empêcha de goûter longtemps le bonheur de cette solitude et le força, après quelques mois, à se retirer dans l'abbaye qui occupait l'ancien *castrum* de Gand et qui prit plus tard son nom. Bavon s'y livra à de nouvelles austérités, jusqu'à sa mort, arrivée le 1^{er} octobre 654. Depuis la destruction de l'ancienne abbaye, saint Bavon est patron, non de la ville, mais du diocèse de Gand et de la cathédrale, connu longtemps sous le vocable de saint Jean-Baptiste.

J.-J. De Smet.

Acta SS. Belg., t. II, p. 486 et seqq.

BAX (*Nicaise*) ou **BAXIUS**, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, grammairien, orateur et poète, naquit à Anvers le 1^{er} novembre 1581, et y mourut le 22 octobre 1640. Son père, Jean Bax, échevin de la ville, envoya de bonne heure son fils au collège alors dirigé par les pères de la Compagnie de Jésus. Le jeune Bax y eut pour professeur de latin Géry Rivius, et pour professeur de grec, André Schott, un des plus célèbres hellénistes de cette époque. Entré, à l'âge de seize ans, au noviciat de l'ordre de Saint-Augustin, il prononça ses vœux solennels au couvent de Bruxelles, le 9 juin 1598. Lorsque, en 1606, les pères Augustins eurent résolu d'ouvrir à Bruxelles un collège pour l'étude des humanités, le père Bax, qui s'était déjà fait remarquer par une connaissance approfondie de la littérature classique ancienne, fut chargé de l'enseignement du latin et du grec. Il prit aussi une large part à l'organisation de l'institution

naissante, et s'acquitta si bien de cette tâche que ses supérieurs le nommèrent, en 1608, recteur du collège qu'ils venaient de fonder à Anvers, et dont l'ouverture eut lieu le 30 septembre de cette année. Grâce au zèle, au dévouement et aux talents du jeune religieux, cette dernière institution s'éleva en peu de temps à un très-haut degré de prospérité, et, dans un rapport adressé, en 1615, au Souverain Pontife Paul V, l'évêque d'Anvers, Malderus, en fit le plus grand éloge : *Eru-diendæ juventutis in bonis literis*, dit-il, *egregiam operam præstant*. Pendant qu'il s'adonnait à la culture des belles-lettres, le père Bax ne resta pas étranger à la direction spirituelle des maisons conventuelles qu'il habita. Tout à la fois religieux exemplaire, attaché à ses devoirs et agréable dans ses rapports, il devint successivement vicaire des couvents de Bruxelles et d'Anvers, et fut pendant dix-neuf ans sous-prieur de la maison de cette dernière ville, où il mourut. A son décès, on répandit le bruit qu'il avait été empoisonné par un juif portugais qui aurait voulu ainsi l'empêcher de rendre de plus grands services à la religion chrétienne. Cette assertion, dont quelques biographes se sont faits les échos, est restée jusqu'ici dénuée de preuves positives.

Voici la liste des ouvrages du père Bax : 1^o *Nicasii Baxii Augustiniani poemata*. Antv., Hier. Verdussius, 1614; vol. in-12 de xvi-216 pages. C'est un recueil de poésies latines et grecques, divisé en neuf livres. Une tragédie intitulée *Theophilus* termine le volume. Ces petites poésies prouvent que le père Bax maniait avec facilité les langues classiques de Rome et d'Athènes; cependant, leur style n'est pas irréprochable sous tous les rapports.

2^o *Beatus Thomas a Villanova eleemosynarius*, Ord. Erem. S. Augustini: *archiepiscopus Valentia: Ecclesiastes Imp. Caroli V, in synopsis contractus* a P. F. Nicasio Baxio, eiusdem Ord. Item *orationes aliquot sacræ*. Antv., Hier. Verdussen, 1622; vol. in-12 de 294 pages. Cet abrégé est tiré de la vie de saint Thomas de Villeneuve, écrite en espagnol par le père Michel-Thomas Salon. Le vo-

lume se termine par huit discours religieux et plusieurs apostrophes très-courtes que l'auteur intitule : *Logidia pathetica*. Paquot affirme que l'abrégé de Bax fut aussi traduit en flamand et imprimé à Anvers la même année. — 3^o *Vita beati Joannis Sahaguntini ex Ordin. FF. Erem. S. Augustini per Clem. VIII beatificati, gallice concinnata per Rever. P. F. Georg. Maigretium, S. T. D. Lovan. et per German. inferam Provinciale, latine reddita per P. F. Nicasium Baxium, Antwerp. Cœnobii Vicar.* Antv., Hier. Verdussius, 1625; vol. in-12 de viii-240 pp. Comme l'indique le titre, cet ouvrage n'est qu'une traduction de la vie du bienheureux Jean de Sahagum, écrite en français par le père Maigret. — 4^o *Preces Augustiniana ex Meditationibus, Soliloquio et Manuali S. P. Augustini collectæ*. Antv., Henr. Aertsens, 1628; vol. in-24 de 423 pages. — 5^o *Nicasii Baxii Augustiniani orationes. Accesserunt ejusdem aliquot versus cum indice subjecto*. Antv., Hier. Verdussen, 1632; vol. in-12 de viii-301 pp. C'est un recueil de discours, au nombre de dix-huit, prononcés, en différentes occasions, par le père Bax. On y remarque entre autres des panégyriques, des sermons moraux et les *Logidia pathetica*, dont nous avons déjà parlé. On a aussi inséré entre les pages 288 et 289 quatre pages non chiffrées qui contiennent une pièce de vers intitulée : *Epicenium ad duces Cæsarianos fortissimos recuperata Praga*. C'est sans doute le *Carmen de devicto Palatino ante Pragam*, cité par Paquot dans la liste des ouvrages du père Bax, n^o 8. Le même auteur donne la description d'une édition des discours de Bax, publiée à Anvers, en deux parties : la première en 1638, et la deuxième en 1640. — 6^o *Panegyricus Gymnasii Augustiniani Antwerp. in reverendissimi atque amplissimi præsulis, necnon S. Th. Doctoris vere doctissimi Joannis Malderi, V Antwerpiensis episcopi, felici inauguratione. Joannes Malderus præsul.* Antv., Hier. Verdussen, 1611; vol. in-4^o de 13 pp. Poème cité par Paquot, n^o 1. — 7^o *Thesaurus elegantiarum seu latinæ phrases, ex Aldo Manutio aliisque optimis Phrasiologis electæ et jam auctæ per P. F. Nicasium*

Baxium Augustinianum, cum indicibus Latino-Synonymo, Gallico et Teutonico. Antv., Hier. Verdussius; vol. in-12. Cet ouvrage, en forme de dictionnaire, eut au moins six éditions de 1617 à 1642; il fut composé pour faciliter aux élèves l'acquisition d'un style latin correct. Paquot y signale, avec raison, quelques imperfections. — 8^o *Elegantiae rhetoricae opera Nicasii Baxii concinnata. Ejusdem orationes aliquot et logidia pathetica.* Antv., Hier. Verdussius, 1618; vol. in-12 de 314 pp. — 9^o *Amplificandi formulae oratoriae et figurae aliquot Rhetoricae ex M. T. Augustiniani. Cic. concinnata, opera P. F. Nicasii Baxii.* Antv., Corn. F. Verdussen, 1769, vol. in-12 de iv-108 pp. Cet ouvrage a aussi été publié sous le titre de : *Medulla eloquentiae et figurae, etc.* Kilionii, Joach. Reumannus, 1685; vol. in-12. — 10^o *Rhetorica Cornelii Valerii Ultrajectini versibus et exemplis aucta per F. Nicasium Baxium Augustinianum.* Antv., Hier. Verdussius, 1615; vol. in-12 de 230 pp. L'ouvrage de Valerius, refondu et augmenté par le père Bax pour l'usage des élèves, eut un grand nombre d'éditions; il était encore classique dans quelques collèges à la fin du XVIII^e siècle. — 11^o Le père Bax fit des additions au *Thesaurus phrasium poeticarum* de Jean Buchler, et retoucha la Grammaire de Simon Vérepée. Paquot attribue encore au père Bax les ouvrages suivants, qu'il dit n'avoir pu découvrir, et pour lesquels nos propres recherches sont aussi restées infructueuses : 12^o *Epitome constitutionum ordinis Eremitarum S. Augustini.* — 13^o *Grammatica, syntaxis et prosodia graeca e diversis concinnata.*

E.-H.-J. Reusens.

Sweertius, *Athenae belgicae*, p. 570. — Elsius, *Encomiasticon Augustinianum*, p. 500. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 898. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 617.

BAY (*Jacques DE*), théologien, professeur à Louvain, né à Ath. XVII^e siècle. Voir *DE BAY* (*Jacques*).

BAY (*Jean-Baptiste-Joseph DE*), sculpteur. Malines. XVIII^e siècle. Voir *DE BAY* (*Jean-Baptiste-Joseph*).

BAY (*Michel DE*), théologien, né à

Melin (Hainaut). XVII^e siècle. Voir *DE BAY* (*Michel*).

BAZIN (*Philippe-François*), médecin, décédé à Liège en 1752. Voir *BARON* (*Philippe-François*).

BÉATRICE DE COURTRAI, princesse, née en Brabant, dans la première moitié du XIII^e siècle, morte le 11 novembre 1288. Aussi distinguée par le rang et la naissance que par les charmes d'un esprit cultivé, Béatrice reçut son nom de la châtelainie de Courtrai où elle résidait habituellement, et qui lui avait été constituée en dot par sa belle-mère, la comtesse Marguerite. Elle était fille de Henri III, duc de Brabant, et tante de Jean I^{er}, le vainqueur de Woeringen, et de la célèbre Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi, roi de France; elle avait épousé en premières noces le landgrave Henri de Thuringe, compétiteur de Frédéric II à l'empire. En 1248, elle convola en secondes noces avec Guillaume de Dampierre, héritier du comté de Flandre. Nous la trouvons ainsi en relation de parenté avec les familles les plus puissantes de l'Europe même. Cette dernière alliance lui eût assuré la couronne comtale, si ce prince n'eût été ravi prématurément à son amour, par une mort violente, au tournoi de Trazegnies, en 1251, peu de temps après son retour de Palestine, où il avait eu une part glorieuse à la croisade dirigée par saint Louis. Béatrice avait pris la croix avec son mari; mais relevée de son vœu, moyennant une indemnité pécuniaire, par Simon de Sully, légat du saint siège, elle ne quitta toutefois pas la Flandre. Le comte Robert d'Artois qui avait épousé sa sœur, Mathilde de Brabant, périt également dans cette expédition; son fils, nommé aussi Robert et qui, cinquante ans après, fut tué à la bataille des Éperons d'or (1302), fut confié aux soins de Béatrice et élevé par elle.

Restée veuve fort jeune, elle se condamna à la retraite dans son château de Courtrai. Mais cette retraite ne fut pas absolue, et Béatrice exerça, tout le temps qu'elle dura, une influence non contestable sur les princes qui étaient en rapport avec le comté de Flandre. « En « même temps qu'elle retraçait, par sa

« piété, les exemples qu'elle avait reçus
 « de Sophie de Thuringe, fille de sainte
 « Élisabeth de Hongrie, dit M. Kervyn
 « de Lettenhove, elle savait encourager
 « les lettres, et il n'était point de princes
 « qui n'eussent recours à ses conseils. »

Elle était en relations suivies avec sa nièce, la reine de France ; avec Jean I^{er}, duc de Brabant, à la fois prince valeureux et poète distingué, à qui elle prêta des sommes considérables pour favoriser ses *emprises* guerrières, lesquelles eurent pour principal résultat la mémorable bataille de Woeringen ; avec Charles d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, qui en 1284, fut désigné comme arbitre des débats d'intérêt privé soulevés entre elle et Guy, comte de Flandre ; avec Blanche de Bretagne, femme de Philippe d'Artois ; avec Jean d'Avesnes, comte de Hainaut ; avec Jean de Vassogne, évêque de Tournai et chancelier de France, et enfin, avec une foule d'autres personnages considérables de l'époque ; sa correspondance, conservée en partie aux archives de la Flandre orientale, atteste qu'elle fut mêlée pendant de longues années aux affaires et aux négociations politiques qui eurent lieu dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Fidèle aux habitudes littéraires de sa famille, Béatrice de Courtrai passe pour avoir, comme son neveu Jean I^{er}, accordé une généreuse protection aux arts et aux lettres. Son château de Courtrai, rempli des statues des comtes de Flandre, donna plus d'une fois asile aux trouvères les plus vantés tels que Gilbert de Berneville, Gilles de Neuville, Michel d'Auchy, Mahieu de Gand, Josselin de Bruges. On a conservé l'inventaire de ses bijoux, hanaps, aiguïères, etc., trouvés après sa mort à l'abbaye de Groeninghe, et ce document témoigne tout à la fois de l'opulence de sa maison et de ses goûts artistiques.

Les dernières années de cette femme, déjà si cruellement éprouvée dans sa jeunesse, furent troublées par de longs démêlés avec Guy, comte de Flandre, au sujet de la possession des biens qui lui avaient été assignés à titre de douaire à l'époque de son mariage avec Guillaume de Dampierre. Le pape lui-même dut in-

tervenir dans ces débats, qui ne furent terminés qu'en 1284, par Charles d'Anjou. C'est sans doute vers cette époque que, tout occupée d'œuvres de piété, elle voulut avant de mourir faire un pèlerinage au tombeau des Apôtres et visiter Rome. Elle y obtint du souverain pontife plusieurs privilèges en faveur de l'abbaye de Groeninghe, transférée, par elle, du village de Marke aux portes de Courtrai vers 1280 et qu'elle avait entièrement construite à ses frais et dotée largement. Elle quitta alors entièrement le monde, pour se consacrer à des actes de bienfaisance, à des exorcices religieux et au développement du célèbre monastère dont elle peut être regardée comme la seconde fondatrice. Aussi ses dépouilles mortelles y furent-elles inhumées et sa mémoire honorée jusqu'à la destruction de cette maison.

Ben de Saint-Genois.

Baron Kervyn de Lettenhove, *Béatrice de Courtrai* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, t. XXI et XXII). — Id. *Histoire de Flandre*, t. II, p. 408. — Baron de Saint-Genois, *Inventaire des Chartes des comtes de Flandres*. (V. Table, au mot : *Béatrice de Courtrai*.) — *Messenger des Sciences historiques*, 1845, pp. 222-225. — *Tableau historique et pittoresque de Courtrai*, pp. 76-79.

BÉATRICE (Bienheureuse), de Nazareth ou de Tirlemont, était fille d'un gentilhomme brabançon, nommé Barthélemi (voir ce nom), qui fonda plusieurs monastères au XIII^e siècle. Elle entra d'abord dans l'ordre de Cîteaux à l'abbaye de Florival, passa ensuite au couvent de Maegdendael, près de Tirlemont, et fonda enfin, avec son frère, le monastère de Notre-Dame de Nazareth, près de Lierre, dont elle fut la première prieure. Elle y mourut en 1268 et elle est comptée parmi les saintes de l'ordre de Cîteaux. A la fin du siècle dernier, lors de la suppression du couvent de Nazareth, ses reliques furent transférées à Lierre et enfouies dans la chambre du chapitre de Saint-Gommaire. Jean van Groelst, religieux dominicain, nous a laissé une histoire de cette bienheureuse.

Eugène Coemans.

Wichmans, *Brabant. Mariona*, pp. 646-649 et 659 ; *Hist. Episcopatus Antverp.*, pp. 180-185. — Fisen, *Flores Eccles. Leod.*, p. 555-557.

BEAUCHAMP (DE), ou dans la langue savante de son temps, de *Bello-Campo*, historien, naquit à Douai (ancienne Flandre), en 1571, c'est-à-dire au début de la guerre religieuse qui allait agiter si longtemps les Pays-Bas. Le peuple de sa ville natale était fort animé contre le clergé; mais cela n'empêcha pas le jeune Arnold d'embrasser le sacerdoce prescrit, sous les auspices d'un oncle maternel, docteur en théologie, qui le prit auprès de lui. Dès l'âge de quinze ans, il fit profession au couvent de Marchiennes; on l'envoya ensuite à Douai pour y faire sa philosophie; puis, après quelques années de couvent, à Paris, à l'effet d'y étudier la théologie. Après avoir erré de cloître en cloître, il fit, à Verdun, l'essai d'une règle plus rigoureuse, essai que ses forces ne lui permirent pas de continuer; il en revint avec un nouveau nom, celui de Raphaël. Ayant repris bientôt ses tournées de prédication et de confessions, il finit par rapporter à Marchiennes un corps brisé de fatigue et chargé d'années. C'est alors qu'il entreprit d'éditer une œuvre historique due à la plume d'André Du Bois (*Andreas Silvius*), prieur de Marchiennes, au ^{XII}^e siècle environ, ou, comme le dit naïvement notre bénédictin en 1633, *ante annos circiter 433*. Cette chronique, intitulée *Synopsis Franco-Merovingica*, a eue des continuateurs que Beauchamp nous donne également. Non content d'enrichir son texte de notes et d'appendices, il le fait précéder de prolégomènes considérables, comprenant : 1^o Un catalogue des rois et des césars romains, de Romulus à Théodose. — 2^o Une dissertation sur les rois de Perse. — 3^o Une autre sur l'origine et les royaumes des Goths. — 4^o Une dernière sur les antiquités de Marchiennes. — 5^o Un catalogue des rois visigoths d'Espagne. — 6^o Un catalogue des rois de Léon et de Castille. Les paralipomènes et l'appendice qui font suite à la *Synopsis* ne sont pas dus à l'éditeur; mais les nombreux avis au lecteur, préface, épilogues, sont bien sortis de sa plume verbeuse; et à l'érudition qu'on y remarque et qu'il y étale un peu à tort et à travers, on reconnaît un savant de la Re-

naissance attardée. Beauchamp en a toute la vanité naïve, qui lui fait grossir son volume de sonnets français et de strophes latines où l'on chante ses louanges; il y a quelque chose de caractéristique jusque dans l'énormité du titre, dont voici la transcription littérale : *Historia Franco-Merovingica synopsis seu historia succincta de gestis et successione regum Francorum, qui Merovingi sunt dicti, a R. P. Domino Andrea Silvio, Regii Marcianensis cenobii magno priore, ante annos circiter 433, Conscripta, Et a Dn. Willemo abbate Andernousi, aliisque chronologis 2. anonymis continuata. Nunc vero beneficio et opera R. P. ac Domini Raphaelis de Beauchamps, Presbyteri, et Marcinensis monasterii Religiosi; Prolegomenis, appendicibus, notationibus et Paralipomenis laboriosè illustrata, primumque in vulgum emissæ. Duaci, Catuacorum, apud Petrum Bogardum Typographum juratum. Anno CIO. IOC. XXXIII. Cum gratia et privilegio.*

F. Hennebert.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, t. II. — La *Synopsis* citée dans le texte.

BEAUCOURT DE NOORTVELDE

(*Patrice*), historien et poète, né à Bruges d'une famille noble, originaire de France, le 8 janvier 1720 et mort dans cette ville le 26 novembre 1796. Après avoir terminé ses hautes études à Louvain, il y fit ses licences, le 29 mai 1742 et fut admis comme avocat au conseil de Flandre. Il obtint ensuite de l'Empereur la place de conseiller fiscal des droits et tonlieux à Bruges.

Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas d'étudier l'histoire de sa ville natale et d'écrire des vers latins et français qui, à la vérité, ne brillent pas toujours par leur élégance. Ses écrits historiques, puisés à la source des archives, renferment beaucoup de documents intéressants, qu'on chercherait vainement ailleurs.

Il a publié les ouvrages suivants :

- 1^o *Description historique de la collégiale de Notre-Dame, à Bruges, suivie de l'Histoire de l'abbaye d'Eeckhoutte*. Bruges, J. De Busscher, 1773, in-4^o. —
- 2^o *Notice historique sur l'ancien commerce de Bruges* (en flamand). J. De Bus-

scher, 1775. — 3^o *Annales du pays et territoire du Franc de Bruges*, 3 vol. in-12 (en flamand). Bruges, J. Bogaert, 1785. — 4^o *Notice historique sur la Prévôté de Bruges* (en flamand). — 5^o *Tableau fidèle des troubles et révolutions arrivés en Flandre, depuis Charles le Bon jusqu'en 1584*; t. I. Le deuxième volume n'a pas été publié. — 6^o *Troja belgica, poema heroicum sub titulo Guidoniados*, etc. Il en a paru xvi pages, chez J. Bogaert, à Bruges, en 1794; le reste du poème n'a pas vu le jour. — L'auteur a traduit quatre chants de l'ouvrage précédent en vers français; il les a ornés, lui-même, de plusieurs gravures, exécutées sur cuivre, qui sont loin d'être bonnes. L'auteur de cet article possède le manuscrit original de cet ouvrage, intitulé : *La Guidoniade de M. Beaucourt de Noortvelde*, etc. Quelque peu vaniteux, le poète a placé en regard du titre son portrait en buste, soutenu par la Science et la Renommée. — 7^o *Description de l'église cathédrale de Saint-Donatien, à Bruges*. MS. — 8^o *Encomium urbis, senatus, populi brugensis, nec non territorii franco-natensis*, dont le manuscrit appartient à M. Vermeire, à Bruges. C'est un opuscule en vers latins, écrit à l'occasion de la joyeuse entrée de Joseph II, à Bruges.

F. Van de Putte.

BEAUFORT (*Charles DE*) ou **DE BELFORT**, grand-maître de l'ordre Teutonique, vécut pendant la seconde moitié du XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle. Il était fils d'un seigneur de cette ancienne maison, située au canton d'Echternach, dans le grand-duché de Luxembourg. On a beaucoup disputé sur le lieu de naissance ou plutôt sur la famille de ce personnage; les uns lui attribuaient la ville de Trèves pour lieu d'origine, d'autres le font naître dans les environs de Luxembourg, d'autres enfin (ce qui est plus exact) dans le manoir de Beaufort, ou Belfurt en latin du moyen âge. Les écrivains qui s'occupent de Charles de Beaufort lui donnent indifféremment le nom de Beaufort, Boffort, Beffort, Horreum et de Horreo; il ne peut exister de doute sur l'identité qui existe entre ces différentes dénominations. Quelques historiens l'ont nommé

Carolus de Horreo, *Trevir*; c'est de là qu'on lui a donné quelquefois pour berceau la ville même de Trèves, sans se préoccuper de cette circonstance qu'une partie du Luxembourg ressortissait dans ce temps au diocèse de Trèves. Voici, au reste, ce qu'en dit le manuscrit intitulé *Viri illustres*, source inépuisable pour la biographie luxembourgeoise : 1343. *Carolus de Boffort prope Treviros, ait Munsterus, in Ducatu Luxemburgensi hodierno, XIII Magnus Magister ordinis Teutonici in Provida edificavit Christ-Memel*. La date placée en marge de cette citation doit être évidemment fautive; car la mort de ce grand-maître de l'ordre Teutonique peut-être fixée, d'une manière certaine, en 1323. Il périt, en effet, cette année, lors d'une irruption qu'il venait de faire dans le pays de Medenike, où l'ennemi lui coupa la retraite et le massacra avec la plupart des siens. C'est à Trèves même qu'il fut inhumé, dans l'église de son ordre. Sa tombe paraît y avoir subsisté jusque sous l'administration française. Il avait été élevé à la grande maîtrise en 1312; en entrant en fonctions, il eut à soutenir de grandes contestations avec les archevêques de Gnesnes et de Riga, qui furent néanmoins décidées par le pape en faveur de son ordre. On lui doit la construction de Christ-Memel, en Lithuanie, sur la rivière de ce nom. La date de cette construction est fixée à 1323, qui correspond aussi à celle de la mort de Charles de Beaufort.

Aug. Vander Meersch.

Moreri, *Dictionnaire*, VI, 665. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — *L'art de vérifier les dates*, édition de 1770, p. 908.

BEAUFORT-SPONTIN (*Guillaume II, DE*), sire de Spontin et de Gedinne, dit l'Ardennais. Homme de guerre. XIII^e-XIV^e siècle. Le titre de sire de Spontin fut porté, depuis le milieu du XIII^e siècle, par l'un des fils puînés de Lambert II, comte de Beaufort-sur-Meuse. De cette branche de la maison de Beaufort, Guillaume II fut le quatrième représentant. L'année de sa naissance est inconnue; mais il avait déjà atteint l'âge d'homme en 1275, c'est-à-dire à l'époque de cette fameuse Guerre de la Vache, qui fit couler tant de sang dans le pays de Liège et de

Namur et dans laquelle toute la famille des Beaufort, les sires de Gosnes, de Fallais et de Spontin, jouèrent un rôle si considérable. Quelle part Guillaume II prit à cette lutte, nous ne le savons pas, quoiqu'il n'y ait presque pas à douter qu'il n'ait fait là ses premières armes. Un témoignage positif, celui du poète-chroniqueur Jean van Heelu, nous le montre parmi les guerriers qui figurèrent dans cette célèbre bataille de Woeringen, où le duc de Brabant Jean I^{er} conquît le duché de Limbourg. Guillaume II y suivit, avec les hommes d'armes de Spontin, la bannière de son suzerain Henri III, comte de Luxembourg, et son nom devait se rattacher à l'un des principaux épisodes de cette sanglante et mémorable journée du 5 juin 1288. En effet, on sait, d'après le récit que Van Heelu nous a laissé de cette bataille dont il fut un témoin oculaire (V. 7553), qu'après diverses alternatives la lutte avait pris un incroyable caractère d'acharnement et s'était transformée en une horrible mêlée. Dans la presse on vit le duc Jean et le comte de Luxembourg se chercher l'un l'autre pour engager un combat corps à corps. Déjà celui-ci avait pénétré jusque dans le voisinage du duc, lorsque son cheval, atteint d'un violent coup de masse d'armes, l'emporta à quelque distance. Mais, ayant réussi, quelques instants après, à maîtriser son destrier, il revint à la charge, accompagné d'un écuyer à qui il avait fait lever la visière de son casque pour mieux le reconnaître dans la foule où ils étaient engagés. Cet écuyer était Guillaume de Spontin. Après quelques efforts, le duc et le comte se trouvèrent face à face. Déjà Henri de Luxembourg avançait le bras pour saisir Jean de Brabant et l'arracher de ses étriers, quand un varlet brabançon porta au cheval de l'adversaire de son maître un coup d'épée qui lui fit sortir les entrailles du corps. — « Meurtrier, qu'as-tu fait ? Tu vas me payer cela ! » s'écria aussitôt Spontin en se jetant sur le varlet du duc. Mais, enveloppé et percé de coups, il ne tarda pas à tomber, et ce fut par miracle qu'il échappa à la mort. Quelques instants après, la bataille fut gagnée par les Brabançons. Le comte de

Luxembourg était mort, l'archevêque de Cologne était pris et tous leurs alliés mis dans une déroute complète. On suppose que Guillaume de Spontin fut au nombre des prisonniers luxembourgeois que la perte de la bataille avait fait tomber entre les mains du vainqueur. Quoi qu'il en soit, il succéda l'année suivante (1289) à son père comme sire de Spontin.

Si Guillaume de Spontin avait gagné ses éperons à la journée de Woeringen, son humeur batailleuse ne se laissa cependant pas entraîner jusqu'à s'immiscer dans la guerre d'Awans et de Waroux, bien que plusieurs membres de son parentage s'y trouvassent engagés. Un objet plus sérieux le préoccupait, c'était de concourir à cette ligue que l'aristocratie liégeoise forma, en 1312, pour essayer de contrarier le mouvement démocratique qui, grâce à la faiblesse de l'autorité épiscopale, se manifestait de plus en plus. Bien qu'il fût homme lige du comté de Luxembourg, il entra dans la confédération des seigneurs liégeois à raison des droits qu'il conservait dans la principauté épiscopale comme étant des Beaufort-sur-Meuse. On sait comment cette ligue fut détruite, pendant la nuit du 3 au 4 août 1312, et le massacre, connu, dans l'histoire de Liège, sous le nom de *la Mal Saint-Martin*, atteste le triomphe de l'élément démocratique. Guillaume de Spontin fut du nombre des seigneurs qui échappèrent à ce carnage.

Le pouvoir des patriciens était brisé ; mais leurs prétentions de caste n'étaient pas amoindries. Ils formèrent successivement plusieurs nouvelles confédérations qui furent également impuissantes et auxquelles la célèbre paix de Fexhe, conclue le 18 juin 1316, mit un terme définitif. Deux années auparavant, une trêve ayant été conclue à Saint-Trond, et les habitants de Huy en ayant été exclus, ceux-ci se crurent trahis par l'aristocratie dont ils avaient épousé la cause. C'en fut assez pour les décider à se répandre dans le Condroz où ils exercèrent les plus affreux dégâts. Bientôt les Dinantais se mirent de la partie et vinrent planter le siège devant le château de Spontin. Cette for-

teresse, formidable déjà par elle-même, était soutenue par plusieurs forts avancés dont on voit encore les vestiges. Cependant, elle ne put résister aux efforts réunis des milices de Huy, Dinant, Fosses et Waroux. Malgré la défense opiniâtre que Guillaume II leur opposa, le château fut pris. Mais les ennemis ne s'y maintinrent que quatre jours. Le sire de Spontin, ayant réuni les garnisons disséminées dans ses fortins, prit l'offensive et ne tarda pas à se rendre de nouveau maître du château paternel.

Ce fut là le dernier acte de sa vie militaire. Il mourut le 16 février 1321, et ses restes furent déposés dans l'humble église de Spontin, sous une dalle où se trouvent gravés, outre son blason répété aux quatre angles du monument, ces mots :

CHY GIST MESIRES WILLIAME, CHEVALIER, DIT
LI ARDENOYS, KI FUT SIRE DE SPONTIN.

Sous la même dalle repose sa femme, Ada de Sombreffe.

A. Van Hasselt.

BEAUFORT-SPONTIN (*Guillaume III, DE*), sire de Spontin, de Gedinne, de Brumagne, etc., dit l'Ardenais. Homme de guerre. *xiv^e* siècle. Il était fort jeune encore lorsqu'il succéda, le 17 juillet 1326, à son père Jacques de Beaufort, sire de Spontin. Cependant il avait déjà atteint sa majorité en 1339 ; car ce fut en cette année qu'il releva, du comte de Luxembourg, la seigneurie paternelle par-devant la cour du baillage souverain de Poilvache. Si dans le registre aux actes de dénombrement des fiefs de ce baillage il se trouve désigné par le même surnom l'Ardenoys sous lequel son aïeul avait été connu du chroniqueur de la bataille de Woeringen, Guillaume III ne le cédait point, comme homme de guerre, à son belliqueux ancêtre. Mais c'est sous la bannière de Namur qu'il devait continuer la renommée de bravoure que Guillaume II avait attachée à son nom. En effet, Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, avait vendu, en 1342, la prévôté de Poilvache, dont le fief de Spontin était une dépendance, à la comtesse douairière de Namur, Marie d'Artois. Cette circonstance et une parfaite conformité d'esprit chevaleresque firent s'attacher le jeune

sire de Spontin à Robert, l'un des fils puînés de Marie d'Artois et frère du comte Guillaume I^{er}.

Tous deux aspiraient d'une égale ardeur à montrer leur épée dans quelque grande entreprise militaire. L'esprit sans doute préoccupé des merveilleux exploits dont les chants de geste des trouvères avaient placé le théâtre en Orient, ils se tournèrent de ce côté, bien que le mouvement des croisades eût cessé depuis un demi-siècle et que la puissance chrétienne en Orient se trouvât réduite à la possession des îles de Rhodes et de Chypre. Nous ne possédons guère de détail sur le voyage qu'ils accomplirent en Palestine. Seulement nous savons par le témoignage de Froissart (liv. I, chap. CCL, édit. Kervyn de Lettenhove), qu'ils visitèrent ensemble le mont Horeb, le mont Sinaï, de même que le saint sépulcre, et que, dans le voisinage des tombes historiques où reposaient les restes des deux premiers rois latins de Jérusalem, Robert de Namur reçut des mains du sire de Spontin les honneurs de la chevalerie. Ils furent de retour en Europe en 1347.

Rentré à Namur, Robert apprit que les Anglais venaient de mettre le siège devant Calais. Partageant l'animosité que sa mère nourrissait contre la France depuis que son frère Robert d'Artois s'était vu forcé de s'expatrier, il réunit une troupe de vaillants hommes d'armes et courut offrir son bras à Édouard d'Angleterre. Parmi eux ne pouvait manquer de se trouver son parrain d'épée, Guillaume de Spontin. Malheureusement, ils n'arrivent pas à temps pour prendre part à la bataille de Crécy, ni à aucun autre fait militaire ; car la ville de Calais se rend aux Anglais, puis une trêve intervient qui doit se renouveler successivement jusqu'en 1350. De sorte que les jeunes guerriers namurois eussent été déçus dans l'espoir de se signaler par quelque action d'éclat, si un incident n'était survenu qui leur permit de montrer ce qu'ils valaient. Pendant la lutte qui venait d'avoir lieu, une foule de corsaires espagnols n'avaient cessé de courir sus aux navires anglais et de les mettre au pillage. Mais, une fois la guerre suspendue en France,

le roi Édouard songea à prendre sa revanche sur l'Espagne. Or, il se trouvait précisément à Bruges et dans les autres ports de la Flandre une soixantaine de gros bâtiments de commerce espagnols qui étaient venus charger du drap et de la toile. Leur chargement étant complet, ils s'équipèrent en guerre et mirent en mer. De son côté, Édouard avait rassemblé dans le port de Calais des forces navales suffisantes pour barrer le chemin à cette flotte et la prendre ou la détruire. Ses plus déterminés barons se trouvaient dans ces navires dont lui-même avait pris le commandement en chef. Celui sur lequel il avait arboré son pavillon était confié à la bravoure de Robert de Namur et de ses valeureux compagnons d'armes. Froissart (liv. I, ch. CCLXXI-CCLXXIV) nous a laissé une description vivante et animée du combat qui s'ensuivit et dans lequel les Espagnols laissèrent quatorze de leurs bâtiments au pouvoir des Anglais. On y lit qu'au plus fort de l'action, le navire commandé par Robert de Namur se trouva un instant dans le plus grand danger et faillit même être pris par deux vaisseaux espagnols; mais, grâce à la bravoure de ses défenseurs, il parvint non-seulement à se dégager, mais encore à s'emparer des deux bords ennemis.

Quelle part le sire de Spontin prit, depuis l'an 1350 jusqu'en 1369, à la guerre entre la France et l'Angleterre, nous ne le savons pas. Mais, durant cet espace de temps, nous le voyons intervenir dans un grand nombre d'actes importants du gouvernement du comte de Namur, d'où l'on peut inférer qu'il jouissait d'une haute considération dans les conseils de ce prince.

En 1369, lorsque le duc de Lancastre, débarqué à Calais avec des forces considérables, les eut conduites à Tournehem, entre Ardres et Saint-Omer, où il se retrancha en présence d'une armée française que le roi Charles V s'appêtait précisément à lancer sur l'Angleterre, le sire de Spontin et Robert de Namur repurèrent tout à coup sous la bannière anglaise, cherchant une occasion de faire acte de pousse. Mais cette fois encore

l'occasion de se signaler leur fut refusée, l'armée française ayant presque aussitôt reçu l'ordre de se dissoudre, après quelques escarmouches de peu d'importance. Une de ces rencontres donna lieu à un épisode chevaleresque dont Froissart n'a pas manqué de prendre note et dont les deux hommes d'épée belges furent les héros. A la fin d'une nuit, comme les guerriers namurois venaient de faire le guet, on annonça tout à coup qu'un corps français s'avancait vers l'endroit où ils avaient leur quartier et se disposait à attaquer le camp. Aussitôt Robert de Namur s'adressant au sire de Spontin : « Allons aider nos gens ! » lui dit-il. Puis, ayant mis son bassinet sur la tête et fait dérouler la bannière qui était plantée devant sa tente, il s'élança au-devant de l'ennemi avec quelques-uns de ses fidèles. Plusieurs essayèrent vainement de le retenir jusqu'à ce que le duc de Lancastre eût été prévenu; mais il s'écria : « Qui voudra en voyer devers monseigneur de Lancastre, si envoie; et qui m'aime, si me suive ! » Sans plus ajouter un mot, il partit, l'épée au poing, ayant à ses côtés le seigneur de Spontin et messire de Senzeilles, ainsi que plusieurs autres chevaliers qui furent bientôt en bataille. Leurs gens avaient engagé le combat avec les Français qui étaient en grand nombre. Mais ceux-ci, voyant arriver la bannière de Namur, crurent que toute l'armée anglaise la suivait, et ils se replièrent prudemment.

Pendant le court séjour que les Anglais venaient de faire dans l'Artois, le sire de Spontin avait pu se refaire quelque peu la main à la lance et à l'épée, après avoir passé tant d'années dans les conseils du comte de Namur. De sorte que la bataille de Bastweiler, à laquelle il devait prendre part, ne le trouva pas au dépourvu. Nous ne rappellerons pas ici les causes qui amenèrent entre Guillaume, duc de Juliers, et Wenceslas, duc de Brabant, cette querelle par laquelle fut motivée l'invasion des terres du duché rhénan par l'armée brabançonne, en 1371. On sait que, le 22 août, cette armée se trouva en présence des forces réunies du duc de Juliers et du

duc de Gueldre, dans la plaine de Bastweiler, à deux lieues et demie d'Aix-la-Chapelle. Wenceslas divisa ses troupes en deux corps de bataille. Il partagea le commandement de l'un avec le comte de Saint-Pol, et confia la direction de l'autre à Robert de Namur; accompagné de son frère Louis et de son neveu Guillaume qui devait plus tard recueillir la succession du comté sous le nom de Guillaume III. Dans ce même corps se trouvait le sire de Spontin, ayant à ses côtés son fils aîné à qui il voulait faire gagner ses éperons dans une grande action militaire. L'affaire s'engagea et les Brabançons furent mis dans une déroute complète. Le duc Wenceslas fut pris avec une grande partie des siens. Robert de Namur, de même que son frère et son neveu, le sire de Spontin et son fils, se trouvèrent au nombre des prisonniers. Ils ne furent relâchés que l'année suivante.

Depuis ce temps, le nom de Guillaume III de Beaufort-Spontin ne figura plus que dans quelques actes publics.

Il mourut le 7 avril 1385, d'après l'inscription d'une dalle tumulaire conservée dans l'église de Spontin.

André Van Hasselt.

BEAUFORT-SPONTIN (*Jacques DE*), homme de guerre, mort en 1504, fut le troisième représentant de la branche de cette famille qui porta plus particulièrement le titre seigneurial de Freyr, et qui commença à l'aïeul de ce seigneur, Jacques de Beaufort-Spontin, fils de Marguerite de Wavre et de ce même Guillaume que nous avons vu faire ses premières armes dans la plaine de Bastweiler, à côté de son père. Descendant de ces hommes d'épée qui, d'après le témoignage du vieux Mélart, étaient toujours si chatouilleux et si hauts à la main, il avait dans l'histoire de sa lignée trop de modèles de chevalerie, pour qu'il ne cherchât pas à les imiter lui-même.

Presque enfant encore, il assista, à côté de son père, Guillaume, sire de Freyr, à la sanglante bataille que le comte de Nassau, un des lieutenants du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, livra, le 19 octobre 1465, aux Liégeois dans les plaines de Montenaken. Après cette ter-

rible rencontre, il fut armé chevalier sur le champ de bataille même. L'année suivante, il prit part, cette fois encore avec son père, au célèbre siège de Dinant et au sac de cette malheureuse ville. Mais en 1467, sans qu'on sache la cause de la mésintelligence qui s'éleva tout à coup entre le père et le fils, une rupture ouverte eut lieu entre eux. Jacques, paraît-il, n'avait pas encore atteint sa majorité légale, et son père voulait l'émanciper, c'est-à-dire, comme s'exprime l'acte curieux qui fut dressé à cette occasion, le mettre hors de son pain, de sa main et de sa tutelle. Il le conduisit donc, le 2 janvier 1467, devant le sire de Beurewart, lieutenant du souverain bailli du comté de Namur, auquel il déclara sa volonté. Sur quoi le lieutenant comtal lui demanda ce qu'il entendait donner à son fils. Guillaume répondit qu'il ne voulait lui donner qu'une dague. En même temps il remit une dague au jeune homme qui déclara se tenir pour satisfait. Ensuite, à la réquisition du sire de Beurewart, il prit son fils par le pan de sa cotte et le lui livra. « Ainsi, » dit en terminant ce singulier acte d'émancipation, « fut jeté et mis » hors de la tutelle, pain et main de son « père, bien à droit et à loy, selon les us » et coutumes de ladite cour. »

Une fois en possession de sa liberté, Jacques de Beaufort-Spontin, quel usage en fit-il? On ne le sait. Mais on conjecture qu'il alla mettre son épée au service du roi Louis XI, à l'exemple de tant d'autres seigneurs bourguignons qui à cette époque se disposaient à faire ou achevaient de faire défection à Charles le Téméraire, à cause de la dureté et de la violence de ce prince, et au nombre desquels se trouvaient les Croy, les Lalaing, les La Haye et jusqu'à ce Philippe de Comines qui, après avoir été l'ami et l'affidé du duc Charles, devint le confident et le conseiller le plus intime du roi. Du moins, si nous devons en croire le témoignage de Georges Chastellain (*Chronique*, II^e partie, chap. III), Jacques de Spontin fut l'un des deux ambassadeurs que le roi Louis envoya, en 1470, au Téméraire, pour le rassurer sur la fidèle exécution des traités, quoiqu'il soutînt ouvertement

en France aussi bien qu'en Angleterre, les intérêts de la maison de Lancastre contre ceux de la maison d'York, à laquelle le duc s'était allié deux années auparavant en épousant madame Marguerite.

Quoi qu'il en soit, Jacques de Spontin ne reparut dans le comté de Namur que le 18 juillet 1476, jour où nous le voyons faire le relief de sa seigneurie de Freyr; car il venait de recueillir l'héritage de son père, décédé le 11 du même mois. Depuis cette époque, il s'effaça de nouveau jusqu'en 1488. Alors il entra en scène pour montrer qu'il n'avait oublié ni son métier d'homme de guerre ni ses devoirs de chevalier, lui qui avait commencé la vie sur un champ de bataille. On sait quels troubles sanglants eurent lieu vers cette époque à Gand et à Bruges, à propos de la tutelle de Philippe le Beau, fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien, archiduc d'Autriche. On sait aussi que l'empereur Frédéric, pour y mettre fin, lança une armée allemande sur la Flandre. Le désordre se répandit de proche en proche, et dans toutes les provinces bourguignonnes de la Belgique, Maximilien avait ses adhérents comme ses adversaires. L'aristocratie tenait en général pour l'archiduc. Parmi les seigneurs qui, dans le comté de Namur, s'étaient rangés avec le plus de ferveur à la cause de ce prince, figurèrent le sire de Spontin et celui de Freyr. Ils en donnèrent des preuves non équivoques lorsque, en 1488, le gouverneur et souverain bailli du comté, Jean de Berghes, ne pouvant réussir à s'emparer du château de Namur, où une bande de soldats révoltés s'était enfermée, invoqua le secours de tous les barons fidèles. Le sire de Freyr fut un des premiers à lui offrir l'aide de son épée et de ses hommes d'armes, et concourut vaillamment à la prise de la redoutable forteresse. Mais, à dater de cet événement, il ne reparut plus sur la scène publique, si ce n'est plusieurs années plus tard. En effet, après que l'archiduc Maximilien eut été élevé au trône de l'empire, Philippe le Beau fut solennellement inauguré, en 1494, dans quelques-unes des seigneuries dont se composait l'héritage de Marie de Bour-

gogne, sa mère. Il le fut à Namur, l'année suivante, et Jacques de Beaufort-Spontin assista à cette solennité parmi les barons du comté qui reçurent le serment du jeune souverain.

Il mourut sans laisser aucun héritier mâle. Sa fille unique, Jeanne de Spontin, mourut sans postérité, mais après avoir transporté la seigneurie de Freyr à un neveu de son père, à Guillaume de Beaufort-Spontin, fils de Guillaume IV^e du nom.

Les restes de Jacques furent déposés dans une des chapelles de l'église abbatiale de Waulsort, non loin du château de Freyr-sur-Meuse. André Van Hasselt.

BEAUFORT-SPONTIN (*Frédéric-Auguste-Alexandre, duc DE*). Homme d'État. Deuxième fils de Charles-Albert, comte de Beaufort et marquis de Spontin, il naquit à Namur le 14 septembre 1751. Il parut prédestiné, dès son berceau, au plus brillant avenir; cependant peu d'existences furent aussi agitées que la sienne. Devenu orphelin à l'âge de deux ans, il fut placé, avec son frère, sous la tutelle de leur oncle paternel, Philippe-Alexandre, comte de Beaufort-Spontin, chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse. Confiés plus tard à la direction d'un gentilhomme français, les deux frères furent conduits, en 1766, à l'Université de Turin, qui jouissait alors d'une certaine renommée, surtout pour ses chaires de jurisprudence. Mais, comme ils traversaient les escarpements des Alpes, l'aîné tomba dans un précipice, se brisa le crâne et mourut. Dès ce moment Frédéric-Auguste-Alexandre resta l'unique héritier des domaines et des titres de sa famille.

Après avoir consacré deux ans à l'étude du droit, il reprit le chemin des Pays-Bas, mais non sans avoir parcouru d'abord toute l'Italie, la Suisse et une grande partie de la France, recueillant partout cet enseignement suprême que procurent la vue des choses et le commerce des hommes. Aussi, lorsqu'il entra dans sa patrie, il manifesta une maturité d'esprit rare, à cette époque un peu frivole, chez les jeunes gens de son âge et de son rang. Présenté par le comte Charles-Albert

à la cour du prince Charles de Lorraine, investi alors du gouvernement général des Pays-Bas autrichiens, il plut à ce prince et obtint, en 1775, la clef de chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse. Il avait alors vingt-quatre ans. La rectitude de son intelligence et la distinction de sa personne, autant que l'illustration de sa famille, firent du jeune marquis un des ornements de la cour. Bientôt une alliance conclue avec une des lignées les plus éminentes de l'Espagne acheva de le fixer au premier rang. Le 5 mai 1781, il épousa Marie-Léopoldine de Toledo, fille du duc de l'Infantado. C'est à cette occasion que l'empereur Joseph II l'éleva au rang de duc, sous le nom de Beaufort-Spontin, par lettres patentes du 2 décembre 1782.

Dès lors tout sembla sourire au jeune duc. A la jouissance d'une haute position sociale et d'une opulente fortune, était venu se joindre le bonheur domestique ; car il obtint successivement cinq enfants, un fils et quatre filles, de son union avec la duchesse de l'Infantado. Mais les jours d'épreuve allaient venir. On approchait de 1790, et la grande tempête qui allait bouleverser l'Europe s'annonçait. Les provinces belges étaient déjà elles-mêmes tout en feu. Elles avaient balayé le gouvernement autrichien, à l'occasion des réformes que l'empereur Joseph II avait essayé d'y introduire, et deux partis s'y étaient formés, l'un démocratique et constitutionnel, l'autre aristocratique et secondé par le clergé. Le duc de Beaufort-Spontin ne se rallia ni à l'un ni à l'autre, ayant trop de raison pour se rattacher à celui-ci et trop de traditions de famille pour se prononcer en faveur de celui-là. Il se tint donc à l'écart autant que sa position le lui permettait. D'ailleurs, un grave souci de famille avait commencé à le préoccuper, l'état précaire de la santé de sa femme. Puis survint la mort du duc de l'Infantado, événement qui le décida à partir avec toute sa famille pour l'Espagne, où il vécut dans la retraite pendant deux ans à peu près.

Ce temps avait suffi pour replacer la Belgique sous la domination autrichienne. Mais, dès le commencement du

règne de François II, le bruit se répandit que la guerre allait éclater entre l'Autriche et la France. C'en fut assez pour décider le duc à retourner dans sa patrie. Il rentra à Bruxelles le 2 mai 1792, mais pour y voir mourir sa femme deux mois après. Si ce deuil de famille fut grand pour lui, il eut bientôt à en porter un autre, celui de notre indépendance menacée par l'invasion française. Tant que dura l'occupation momentanée de nos provinces par les armées de la République, il se borna à conserver une position tout à fait passive. Mais, une fois que la campagne de 1793 eut replacé la Belgique sous l'autorité de l'Autriche, on le vit user de toute l'influence que lui donnaient son nom et sa position pour arrêter ou atténuer la violence des mesures réactionnaires auxquelles les conseillers du pouvoir ne semblaient que trop disposés. Ce rôle honorable, mais souvent difficile, ne put le rebuter, et il ne fit que lui concilier de plus en plus l'estime de l'empereur. Du reste, on sait que, durant la crise financière où se trouvaient nos provinces épuisées par les exactions que les agents de la Convention française y avaient exercées, l'autorité avait fait, en 1793, un appel au patriotisme et au dévouement des Belges pour subvenir aux besoins les plus pressants de l'armée. En cette circonstance, le duc de Beaufort avait donné l'exemple de la générosité en fixant volontairement à 272,000 francs sa cotisation annuelle pour toute la durée de la guerre.

Pour se rapprocher du théâtre des événements, l'empereur François résolut de se rendre lui-même à Bruxelles, où il arriva le 9 avril 1794, et il alla presque aussitôt rejoindre l'armée sur les frontières de la France. Mais la campagne fut courte : elle se termina le 25 mai par la bataille de Fleurus qui décida du sort de la Belgique, désormais incorporée à la France.

Durant le séjour que l'empereur avait fait à Bruxelles, il avait conféré au duc de Beaufort la double dignité de grand maréchal de la cour et de président du tribunal aulique auprès de l'archiduc Charles-Louis investi, en 1793, de la lieutenance du

gouvernement et de la capitainerie générale des Pays-Bas. Cette cour éphémère, emportée comme par un ouragan, le duc la suivit à Vienne, où il eut, deux années plus tard, en 1796, le malheur de perdre l'unique héritier de son nom. A ce malheur domestique vint se joindre bientôt la menace d'un autre désastre. Le duc se vit porté sur la liste des émigrés et tous ses biens furent séquestrés. Cependant il obtint, le 9 juin 1800, d'être rayé de la liste de proscription. Mais restait le serment de fidélité à la Constitution française exigé de tous ceux dont les noms avaient figuré sur les listes de l'émigration. Le duc ne le prêta point, et il se borna à faire simplement acte de présence en Belgique quelques jours avant le 2 décembre 1805, où la perte de la bataille d'Austerlitz mit l'Autriche à la discrétion de la France. Le traité de Presbourg ayant, bientôt après, rétabli la paix entre les deux puissances, il put retourner tranquillement à Vienne. Il y épousa en secondes noces, le 1^{er} octobre 1807, Ernestine-Marguerite, comtesse de Stahremberg, fille du prince de ce nom et de la princesse Marie-Louise-Françoise d'Arenberg.

Une des principales préoccupations du duc était toujours de faire reconnaître sa qualité de sujet autrichien. Ses démarches à cet effet étaient sur le point d'aboutir, lorsque parut tout à coup un décret par lequel l'empereur Napoléon enjoignait à tous les Belges qui avaient accepté un service civil ou militaire d'une puissance étrangère de rentrer dans leur patrie avant le 9 avril 1809 ; car la guerre venait d'éclater de nouveau entre la France et l'Autriche. Compris dans les termes de ce décret, le duc de Beaufort se vit directement menacé, par la haute police de l'empire, de la confiscation de tous ses biens, situés en Belgique, s'il tardait à regagner le territoire français. Force lui fut donc de rentrer à Bruxelles, où il reçut aussitôt l'ordre de fixer sa résidence à Paris. Là rien ne fut épargné, ni séductions ni menaces, pour l'amener à se rallier au gouvernement impérial et à accepter la charge de chambellan à la cour de Napoléon. Il

résista aux offres comme aux intimidations. Sur ce refus, il reçut l'ordre de renvoyer la clef de chambellan à l'empereur François II. Il la remit au prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche en France, mais non sans faire connaître qu'il ne céda qu'à la contrainte. Dès ce moment il vécut à Paris sous l'œil invisible, mais toujours ouvert, de cette police que le duc d'Otrante avait organisée avec un soin qui avait tous les caractères d'une véritable science.

Durant les trois années que le duc de Beaufort passa de la sorte à Paris, il ne reçut qu'à trois reprises l'autorisation de passer quelques semaines dans ses terres en Belgique. La troisième fois qu'il lui fut permis de revoir le sol natal, la nouvelle de la défaite essuyée par l'armée française à Leipzig, le 13 octobre 1813, se répandit dans nos provinces. Le 2 février suivant, l'avant-garde des armées alliées fit son entrée à Bruxelles. Les Pays-Bas hollandais étaient déjà rentrés en possession de leur autonomie. Mais les provinces belges, qu'allaient-elles devenir ? Après avoir invité, dans une proclamation, toutes les forces vives du pays à se rallier à la cause commune de l'Europe, les alliés voulurent laisser croire à la Belgique qu'elle serait constituée en nation indépendante, et ils organisèrent, dans ce dessein, un gouvernement provisoire composé entièrement d'éléments nationaux. Le 12 février 1814, le duc de Beaufort-Spontin fut nommé gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, et on lui adjoignit un conseil composé du comte Eugène de Robiano, de M. de Limpens, ancien chancelier du Brabant, et de M. de la Vielleuse. Malheureusement, à ce conseil on ne laissa toute liberté d'action que pour régler les questions religieuses et rétablir les rapports entre l'État et l'Église, si gravement troublés durant la domination française. D'un autre côté, des commissions militaires, agissant au nom du gouverneur général, se livraient de leur propre chef à l'arbitraire en faisant arrêter les citoyens soupçonnés de sympathie pour le gouvernement déchu. Enfin, les partis étaient fort divisés sur la question de l'avenir

réserve à notre patrie. Comprenant la nécessité d'avoir au moins l'air de permettre, dans une certaine mesure, aux aspirations populaires de se manifester, le prince de Saxe-Weimar, commandant en chef des alliés en Belgique, résolut de convoquer les notables du pays à l'effet de choisir une députation chargée de faire connaître aux souverains coalisés le vœu de la nation belge. Le duc de Beaufort, le marquis d'Assche et le marquis de Chasteler furent désignés par l'assemblée pour remplir cette mission. Mais quand la députation arriva à Chaumont, où l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie et le roi de Prusse se trouvaient en ce moment, le sort de nos provinces était déjà décidé. En effet, dans une stipulation secrète annexée au traité d'alliance que ces trois souverains avaient conclu avec l'Angleterre le 1^{er} mars, et exprimée plus tard dans le traité de Paris et dans celui de Londres, il avait été convenu que les Provinces-Unies des Pays-Bas recevraient un accroissement de territoire qui devait être la Belgique.

C'en fut assez pour jeter le découragement dans l'esprit du duc de Beaufort, à qui pesait déjà la charge nominale et sans autorité effective dont il était revêtu. Aussi résigna-t-il, le 26 mars, ses fonctions de gouverneur général. Cependant l'empereur d'Autriche qui, dans une de ses entrevues avec le duc, lui avait rendu la clef de chambellan et conféré le titre de conseiller intime, tenait à le voir rester attaché à l'administration générale de nos provinces. Décidé à montrer jusqu'au bout son dévouement à la chose publique, il consentit à accepter les fonctions de président du conseil privé, et il continua à les remplir jusque sous le gouvernement provisoire du prince d'Orange, plus tard Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas.

Il fut un des premiers à pressentir le système politique et religieux que ce prince ne devait pas tarder à inaugurer dans le nouveau royaume et dont l'application amena la révolution de 1830. Dès la création de cet État, il considéra son rôle politique comme fini. Cependant le nouveau souverain ne se fit pas faute

de lui offrir, en 1815, la présidence de la première Chambre de la législature. Le duc avait déjà refusé une éminente charge de cour, en se retranchant derrière sa qualité de sujet autrichien. Il déclina, cette fois encore, la haute distinction que le pouvoir tenait à lui faire accepter ; car il lui répugnait de jurer fidélité à une constitution qui avait été frauduleusement imposée à la Belgique. Ce refus n'empêcha pas le roi de faire, en février 1816, une nouvelle tentative pour rallier à son trône le chef d'une des premières maisons du pays. Non content de lui conférer les insignes de commandeur de l'ordre du Lion des Pays-Bas, il lui fit offrir les fonctions de grand maréchal de la cour, que le titulaire, comte de Mérode-Westerloo, venait de résigner après quelques mois d'exercice. Guillaume I^{er} fit plus : respectant les scrupules du duc au sujet du serment constitutionnel, il l'en dispensa. Dès lors le duc de Beaufort crut ne pas devoir persister dans son refus.

Mais il ne jouit pas longtemps de cette nouvelle faveur. Il mourut à Bruxelles, le 22 avril 1817, et sa dépouille mortelle fut transférée dans le caveau de l'église de Florenne. André Van Hasselt.

Van Heelu, *Rymkronyk*. — Hemricourt, *Miroir des nobles de la Hesbaye*. — Froissart, *Chroniques*. — Philippe de Comines, *Chroniques*. — Gramaye, *Namurcum*. — Melart et Gorissen, *Histoire de la ville et du château de Huy*. — De Marne, *Histoire du Comté de Namur*. — Gailliot, *Histoire du Comté de Namur*. — Goethals, *Histoire généalogique de la famille de Beaufort-Spontin*.

BEAUGRANT (*Guyot DE*), sculpteur-statuaire, florissait à Malines, en 1525-1530, et en Espagne, en 1533-1544. Il mourut à Bilbao, vers 1551. Sa ville natale et la date précise de son décès ne nous sont pas connues. Cet artiste, longtemps oublié en Belgique, où il commença brillamment sa carrière, est l'auteur de trois œuvres capitales. En 1526, il exécuta le mausolée de l'archiduc François d'Autriche, fils de Maximilien I^{er} et de Marie de Bourgogne, mort à Bruxelles, en 1481, à l'âge de dix-huit mois, et enterré dans l'ancienne église des chanoines de Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Marguerite d'Autriche lui

fit élever, au milieu du chœur, cette tombe en marbre, sur laquelle était couchée la statuette de son frère, enveloppée de draperies et ayant à ses pieds un lion. Aux quatre angles du sarcophage étaient assises des figurines d'enfants, en marbre blanc, comme l'image du jeune prince. Guyot de Beaugrant reçut pour rémunération deux cents livres de gros de Flandre (2,400 liv. par.), et termina l'ouvrage en moins d'une année. Ce mausolée a disparu en 1773, lors de la démolition de l'église, que remplace le temple actuel de la place Royale. En 1530, il fournit toute la partie en marbre noir et blanc de l'admirable cheminée construite à cette époque dans la salle d'assemblée des magistrats du Franc, à Bruges. Les deux faisceaux de colonnes, ornées de fleurons et surmontées de riches chapiteaux, qui soutiennent le manteau de l'âtre, sont reliés par une frise à bas-reliefs en albâtre, représentant quatre épisodes de l'histoire de la chaste Suzanne. Les bas-reliefs sont séparés par des colonnettes; sur les chapiteaux sont placés quatre petits génies. L'artiste y travailla pendant deux ans. Le couronnement sculptural, en bois, de cette cheminée monumentale, dont la réputation est aujourd'hui européenne, est dû à d'autres statuaires belges d'un remarquable talent. Les documents de l'époque les nomment Herman Gloesencamp, Roger De Smet et Adrien Prasch. On en attribue le dessin à Lan- celot Blondeel, peintre à Bruges.

Guyot de Beaugrant s'expatria peu de temps après, et se rendit en Espagne. En 1533, il entreprit à Bilbao, dans le Guipuscoa, un magnifique rétable pour l'église de Saint-Jacques. Son dessin-projet avait été agréé par le magistrat municipal, et le prix stipulé dans une convention conclue entre l'artiste et les mandataires de la cité basque. En 1543, il fut fait quelques changements à ce projet, et convenu que l'artiste placerait au sommet du rétable un groupe représentant la cinquième station de la passion du Rédempteur : *Simon le Cyrénéen aidant le Christ à porter sa croix*. Les épisodes du *Chemin de la Croix* sont en grande vénération dans les églises espagnoles.

J.-A. Cean Bermudez, dans son *Dictionnaire historique des beaux-arts en Espagne*, cite avec éloge ce rétable de Bilbao : « La sculpture, dit-il, en est traitée avec intelligence, les statues excellentes d'attitudes et parfaitement drapées. » Il conste d'un acte de 1551, que JEAN DE BEAUGRANT, frère et disciple de Guyot de Beaugrant, reçut, au nom de sa belle-sœur, alors veuve, ès-mains du major-dome de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Bilbao, trente mille cinq cents maravedis, pour libérer la ville des cinq cent quarante-six écus d'or qu'elle était encore redevable au sculpteur flamand, sur la somme de huit cents écus, prix du rétable.

Le talent de Guyot de Beaugrant nous est donc attesté par le rétable de Bilbao, aussi bien que par les bas-reliefs et les statuettes de Bruges. Ces dernières productions de son habile ciseau nous font vivement regretter de ne point connaître en Belgique d'autres œuvres de lui.

Si Jean de Beaugrant s'est montré digne de son maître, c'est en Espagne que doivent se trouver ses productions. Sa réputation n'a pas franchi les Pyrénées.

Edm. De Busscher.

J. Demersseman et L. De Hondt, *Notices sur la cheminée de la salle d'assemblée des magistrats du Franc, à Bruges, 1840, 1845 et 1846.* — Alex. Pinchart, *Archives des Arts et le Messager des Sciences historiques de Belgique*, 1858. — J. A. Cean Bermudez, *Diccionario historico de las bellas artes en España*, t. II, pp. 243 et suiv.

BEAUJOT (*Charles-Remi*), capitaine pensionné, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Liège, le 13 juillet 1784, décédé en cette ville le 1^{er} novembre 1855. Il servit successivement dans les armées française, hollandaise et belge et termina, en 1840, sa carrière militaire avec le grade de capitaine. Peu avant sa mort, il livra à l'impression un petit volume intitulé : *Relation de la captivité du capitaine Beaujot, ancien sergent-major sous l'empire français*. Liège, Noël, 1856 (1855), in-18 de 151 pages. L'auteur y fait l'historique de la campagne de Portugal de 1810, et fournit d'intéressants détails sur le traitement des prisonniers de guerre, à bord des pontons anglais.

Ul. Capitaine.

BEAULIEU (*Jean-Pierre* baron **DE**), homme de guerre, naquit le 26 octobre 1725, au château de Lathuy, près de Joazeux, et mourut à Lintz, le 22 décembre 1819. Il n'avait encore que dix-sept ans, lorsque le gouverneur général des Pays-Bas, le prince Charles de Lorraine, l'admit dans son régiment avec le grade d'enseigne. Doué d'un caractère audacieux et d'une activité dévorante, il se fit de suite remarquer et obtint bientôt une sous-lieutenance en récompense de son zèle et de son application. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, qui s'ouvrit en 1744, il trouva de fréquentes occasions de déployer une intrépidité et un sang-froid qui furent cités plusieurs fois, avec éloge, dans les rapports officiels de l'époque. Lorsque la guerre de Sept-ans éclata (1756) il se trouvait à la tête d'une compagnie. Le maréchal Daun se l'attacha en qualité d'aide de camp. A la bataille de Collin, il rendit des services signalés et reçut sa première blessure ; à la prise de Schweidnitz, aux combats de Breslau et de Leuthen, au blocus d'Olmutz, aux journées de Hockirchen, de Géra, de Maxen, partout enfin il sut se faire remarquer et obtint successivement, pour prix de sa bravoure, les grades de major et de lieutenant-colonel, la croix si précieuse de l'ordre de Marie-Thérèse et le diplôme de baron. Après la guerre, le maréchal Daun, président du conseil aulique de guerre à Vienne, le rappela près de lui et lui fit obtenir le grade de colonel d'état-major. Le goût des arts que le colonel De Beaulieu avait toujours montré, le fit désigner, peu de temps après, pour la direction des travaux d'embellissement des palais impériaux. Les plans qu'il fit dans ce but furent presque tous exécutés sous ses yeux. Cette besogne terminée, il obtint, vers 1768, d'être attaché au gouvernement militaire des Pays-Bas.

Le baron De Beaulieu passa là de longues années, en partageant son temps entre les études militaires et les travaux agricoles pour lesquels il avait un goût particulier, et ce fut au milieu des beaux jardins de Brocquii, créés par lui, que les événements de la révolution brabançonne

vinrent le surprendre. Nommé général-major en 1789, il contribua puissamment aux succès de la campagne de 1790, qui ramena le gouvernement autrichien à Bruxelles, et il obtint, en récompense de ses services, le grade de lieutenant-général, le collier de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse et la propriété d'un régiment hongrois, honneur qui jamais jusqu'alors n'avait été accordé à un Belge.

En 1792, lorsque les républicains français envahirent la Belgique, le général De Beaulieu, bien qu'il n'eût sous ses ordres qu'un faible corps, repoussa les premières colonnes ennemies et ne cessa, pendant près de deux années, de neutraliser les efforts des Français pour s'établir en Belgique. Il avait été chargé d'abord de couvrir la forteresse de Luxembourg ; il se rapprocha ensuite de Namur pour combiner ses mouvements avec ceux de la grande armée autrichienne. Il battit les républicains à Templeuve (27 août 1793), délivra Furnes, reprit Menin et s'avança jusqu'aux glaces de Lille.

L'année suivante, il sut tenir en échec l'armée de la Moselle, avec un corps dont l'effectif n'égalait pas le quart des troupes républicaines et, bien que la bataille d'Arlon (16 avril) n'eût point été décidée en sa faveur, elle ne lui fit pas moins le plus grand honneur. Grâce à son activité infatigable, ses troupes se trouvèrent à même, quinze jours après cette affaire, de repousser les républicains de toutes les positions où ils s'étaient établis. Elles se mirent en mouvement le 29 avril, délogèrent l'ennemi successivement de Claire-Fontaine, d'Altret, de Bonnert, de Mesency, mirent le camp de Bellevaux en pleine déroute (19 mai), puis enlevèrent de vive force la ville de Bouillon qui était restée sans défense. La gloire de ces succès fut malheureusement ternie par les excès odieux auxquels les soldats se laissèrent entraîner : un couvent de religieuses fut souillé par des scènes de brutalité que l'histoire doit flétrir. Le général De Beaulieu se hâta de quitter ce triste théâtre des misères de la guerre ; il traversa rapidement la province de Namur et alla s'établir sur les hauteurs de Gosselies. L'armée française de Sambre et Meuse,

forte de soixante-quinze mille hommes, venait de franchir la Sambre (12 juin), sous la conduite du général Jourdan et s'était campée près de Fleurus; elle fut attaquée dans ces positions par l'armée autrichienne (16 juin), qui remporta une victoire complète après une lutte acharnée, qui se prolongea jusqu'à cinq heures du soir. Le général De Beaulieu commandait la première colonne d'attaque, qui d'abord s'empara de Velaine et des hauteurs de Chapelle-Sainte-Barbe, puis décida le sort de la journée, par l'effort héroïque qu'il fit contre Lambusart et Campinaire, après sa réunion avec la colonne du feld-maréchal Werneck. Malheureusement les alliés ne surent pas profiter de cette victoire; les Français passèrent de nouveau la Sambre, le 18, et vinrent bombarder Charleroi pour la quatrième fois. La garnison refusa, jusqu'au 25, toutes les offres de capitulation; à cette date, se trouvant hors d'état de prolonger la résistance, elle dut se rendre, mais obtint toutefois les honneurs de la guerre comme un hommage accordé à sa bravoure. Le lendemain de cette capitulation, des secours désormais inutiles lui arrivaient; les deux armées ennemies se trouvèrent alors en présence et le 26, à la pointe du jour, s'engagea la deuxième bataille de Fleurus. Dans ce combat, le général De Beaulieu qui commandait la gauche des impériaux, après s'être assuré des passages de la Sambre, attaque les républicains avec vigueur, enfonce la division du général Marceau, s'empare de Velaine, expulse l'ennemi du bois de Copeaux, enlève Lambusart, puis s'arrête devant un ordre de battre en retraite que lui envoie le généralissime prince de Cobourg.

D'après le témoignage de Jomini, la bataille de Fleurus, qui décida du sort de la Belgique, aurait été gagnée par les alliées si la valeur et l'habileté que déployèrent les généraux De Baillet et De Beaulieu avaient été secondées par l'action combinée des autres colonnes. Malheureusement, le prince de Cobourg était encore sous l'influence de vieilles routines de guerre et ne se doutait pas que l'art consiste à attaquer un point du front

ennemi avec la plus grande partie de ses forces; il avait, selon l'usage suivi servilement par les généraux allemands de cette époque, multiplié les colonnes et les attaques sans établir entre elles de liaison; la plupart de ces colonnes étaient même déjà en retraite au moment où le général De Beaulieu obtenait à la gauche des succès qui devaient rester stériles. C'est très-probablement aux fautes qui furent commises dans cette journée par l'état-major autrichien, qu'il faut rattacher la disgrâce dans laquelle tomba le général De Beaulieu, à qui le prince de Cobourg retira son commandement. Toutefois, l'empereur d'Autriche lui conféra la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse et lui confia les fonctions de quartier-maître général de l'armée, dès que le général Clerfayt en prit le commandement en remplacement du prince de Cobourg. Mais ces fonctions, qui correspondent à celles de chef d'état-major général d'aujourd'hui, convenaient peu à l'esprit indépendant et dominateur du général De Beaulieu; il ne les conserva que jusqu'au commencement de l'année suivante (1795).

Les victoires que les Français avaient remportées en Italie, dans la campagne précédente, engagèrent le gouvernement impérial à opposer à l'illustre chef des troupes républicaines, le général, qui par ses talents et ses antécédents semblait être le digne adversaire du jeune héros républicain. De Beaulieu reçut donc, avec le grade de feld-zeugmester (général d'artillerie), le commandement en chef de l'armée autrichienne en Italie (1796). Mais au lieu de lui donner, comme on le lui avait promis, des forces suffisantes pour chasser l'ennemi du territoire piémontais, on se borna à lui envoyer des renforts insignifiants. Quel que fût le mérite du général De Beaulieu, qui comptait alors plus de soixante et onze ans d'âge, c'était se faire singulièrement illusion que de croire qu'il pût vaincre, avec l'armée combinée dont la majeure partie était peu docile à ses ordres, le jeune et glorieux héros qui allait se placer, par ses victoires, au rang des plus illustres capitaines. Les événements devaient démontrer bientôt toute

la vanité de ces espérances. De Beaulieu ayant reçu du conseil aulique l'ordre positif de prendre l'offensive, fit faire à son armée un mouvement malencontreux qui portait sa gauche renforcée sur Gênes, tandis que son centre restait dégarni. Le général Bonaparte profita habilement de cette faute : il porta ses masses contre le centre dégarni de son adversaire et parvint à séparer l'armée autrichienne de l'armée sarde. Beaulieu établit son quartier-général à Acqui, et après d'inutiles efforts pour secourir ses alliés à Mondovi, il dut se replier sur le Pô. Espérant encore couvrir Milan et défendre Mantoue, il s'établit sur la rive gauche de l'Adda et livra au pont de Lodi une bataille qui lui fit honneur, mais qui n'arrêta pas cependant le cours des succès de Bonaparte.

Il se retira alors derrière le Mincio ; mais la cour le rendit responsable de revers qu'on aurait dû attribuer en grande partie à l'insuffisance des moyens mis à sa disposition, et il fut invité à céder son commandement au feld-maréchal Wurmser (juin 1796). Il se retira près de Lintz, dans ses propriétés, où il vécut dans la retraite pendant vingt-deux années encore.

Napoléon adit avec justice, du général De Beaulieu, que c'était un officier distingué qui avait acquis de la réputation dans les campagnes du Nord (*Mémorial de Sainte-Hélène*). De Beaulieu avait, en effet, de brillantes qualités : il était réputé pour son courage et pour son caractère entreprenant ; il savait faire manœuvrer avec une habileté peu commune des corps nombreux ; il possédait surtout l'art de parler au soldat, de l'électriser ; très-souvent, il en a obtenu des prodiges d'audace et de dévouement. Dans la campagne d'Italie, il n'a pas su enchaîner la victoire ; son étoile a pâli en face du génie de Napoléon ; mais ce revers ne saurait obscurcir la gloire dont il couvrit son nom pendant cinquante années de fidèles et éclatants services. On croit que le général De Beaulieu avait rédigé des mémoires sur ses campagnes, mais on ignore ce que sont devenus ces documents, qui révéleraient

probablement des particularités du plus haut intérêt, sur les événements auxquels il s'est trouvé mêlé.

Général Guillaume.

Stassart, *Notices biographiques*. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la révolution*. — Jomini, *Histoire des guerres de la révolution française*.

BEAUMONT (*Jean DE*), était fils de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg. Il posséda non-seulement la seigneurie de Beaumont, mais aussi celles de Valenciennes et de Condé, et épousa Marguerite, fille de Hugues comte de Soissons, dame de Chimay, dont il eut une seule fille nommée Jeanne, femme de Louis de Châtillon, comte de Blois. La vie de Jean de Beaumont présente une suite non interrompue de combats et d'aventures, qui le placent au premier rang des preux du moyen âge, et par un contraste digne d'être remarqué, il s'associa tour à tour à l'élévation et aux triomphes d'Édouard III, aux épreuves et aux malheurs de Philippe de Valois. Ce fut en 1326 qu'il entreprit, avec quelques chevaliers du Hainaut, de rétablir sur le trône d'Angleterre la reine Isabelle, qui s'était retirée en France avec son fils et le comte de Kent, pour se dérober à la domination de Hugues Spencer, favori d'Édouard II. « Pour ce temps, » dit Froissart, estoit messires Jehans de Hainnau en la droite flour de sa joncée » et de si grant volonté que nuls chevaliers pooit estre et ne resongnoit painne, » ne péril qui li peüst avenir. »

Le départ de l'expédition eut lieu à Dordrecht, mais une tempête la dispersa et obligea les chevaliers du Hainaut à aborder dans le comté de Suffolk, sur une plage inconnue. La reine d'Angleterre et son fils couchèrent pendant trois nuits sur la bruyère. Enfin on découvrit la célèbre abbaye de Sint-Edmundsbury, où l'on prit un peu de repos, et des messagers allèrent réclamer l'appui des barons et des communes d'Angleterre. Jean de Beaumont fut bientôt rejoint par le maire de Londres, qui conduisait deux mille hommes d'armes et quatre mille archers, par le comte de Lancastre et par les plus puissants seigneurs du Northumberland.

Il s'avança rapidement vers Bristol, où il entra le 27 octobre 1326. Hugues Spencer expia par un cruel supplice sa honteuse fortune, et Édouard II lui-même fut enfermé dans un château. Jean de Beaumont avait noblement élevé la voix pour qu'on lui laissât la vie et pour qu'on respectât en lui la dignité royale. « Li rois est rois d'Engleterre, » disait-il, et il n'est nuls, ne moi, ne « aultres, qui le doivent juger à mort. » Et les barons lui avaient répondu d'une voix unanime. « Vous avés bien et loiaument parlé. » Près d'un an s'écoula avant que l'influence de Mortimer, favori d'Isabelle, appelé à succéder à Spencer, délivrât par un crime la reine d'un époux qui, malgré dans la captivité, semblait troubler ses amours adultères. Ce sombre attentat n'avait pas été consommé et rien n'avait troublé l'enthousiasme de la nation, lorsque la reine fit avec Jean de Beaumont son entrée solennelle à Londres; « et fu en ce jour, dit Froissart, » messires Jehans de Hainnau moult re- « gardés de toutes gens et séoit sun un « noir hault palefroï moult bien aourné « que la chité de Londres li avoit donné, « et fut moult prisés en arroi, en per- « sonne et en contenance, et disoient « toutes gens que il avoit bien fourme et « regard de vaillant homme. » Les chevaliers du Hainaut ne tardèrent pas à quitter l'Angleterre : la reine prit congé d'eux à Eltham, où elle leur fit distribuer des joyaux et de la vaisselle d'argent, apportés solennellement, au son du chant des ménestrels, dans de grandes corbeilles que tenaient douze écuyers richement vêtus. Cependant, Jean de Beaumont prolongea son séjour à Londres afin d'assister au couronnement d'Édouard III, et dans le banquet qui eut lieu à cette occasion, il prit place à côté de la reine. « Vous devés scavoir, » rapporte le chroniqueur de Valenciennes, toujours empressé à recueillir ce qui attestait la gloire de son pays, « vous devés scavoir « que messires Jehans de Hainnau fu ce « jour moult regardés des contes, des « barons et des chevaliers d'Engleterre, « et conjois et festoyés, et rechut moult « d'honnours, et se efforçoient tout si-

« gneur, toutes dames et damoiselles, de « honnourer messire Jehan de Hainnau « et les Hainnuiers. » Jean de Beaumont avait suivi Édouard III au château de Windsor, lorsqu'il y reçut un message du roi de Bohême qui l'invitait à se rendre au tournoi de Condé « où ils devoient « estre compagnon ensamble. » Il ne pouvait rester sourd à cet appel : au mois de février 1327, il s'éloigna comblé des présents du jeune roi, et le maire de Londres, pour lui rendre plus d'honneur, l'accompagna jusqu'à Dartford.

Jean de Beaumont ne tarda pas à retourner en Angleterre, car le roi Édouard III lui avait adressé les lettres les plus pressantes pour qu'il l'aidât à repousser l'invasion des Écossais. Jean de Beaumont amena cinq cents « armures de fier, » chevaliers et écuyers, mais une rixe qui s'engagea à York avec les archers de l'évêque de Lincoln, les mit en grand péril. Ce fut avec indignation que Jean de Beaumont rappela à Édouard III combien il était odieux de voir des chevaliers qui venaient défendre l'Angleterre contre ses ennemis, exposés ainsi à périr par la trahison du peuple anglais. Édouard III chercha à le calmer en donnant à ceux dont il se plaignait l'ordre de déposer les armes; il alla même jusqu'à lui promettre, si la lutte recommençait, de se placer à côté de lui, car il savait bien, disait-il, que c'était à lui qu'il devait son royaume. Dans la campagne qui s'ouvrit contre les Écossais, Jean de Beaumont et ses amis furent chargés de la garde du roi, et cette fois encore ils revinrent dans le Hainaut, chargés de présents et toujours prêts, comme ils le déclaraient eux-mêmes « à faire service au roi et au pais « d'Engleterre. » Nous retrouvons peu après, dans la même ville d'York, Jean de Beaumont, qui y conduisit sa nièce, Philippe de Hainaut, et qui y assista aux fêtes de son mariage avec Édouard III, avant de prendre part aux joutes qui eurent lieu à Londres.

En 1328, Jean de Beaumont combat sous une autre bannière. Il se trouve près de Philippe de Valois à la bataille de Cassel, si désastreuse et si glorieuse à la

fois pour les communes flamandes. Il se rendit l'année suivante à Amiens, lors de l'hommage d'Édouard III au roi de France et s'interposa comme arbitre entre les deux princes. Il réussit moins lorsqu'il s'efforça de réconcilier Robert d'Artois avec Philippe de Valois et de calmer le ressentiment de ce monarque contre le duc de Brabant.

Jean de Beaumont, repoussé dans ses prières et dans ses conseils par Philippe de Valois, seconda la mission des ambassadeurs anglais, qui étaient venus dans le Hainaut pour former une ligue, dont le but était de faire monter Édouard III sur le trône de France. Lorsque, au mois de juillet 1338, Édouard III débarqua à Anvers, Jean de Beaumont fut le premier à venir le saluer, « ce dont li rois, dit « Froissart, li sceut grant gré, car par li « et son conseil en partie il se voloit or- « donner... Messires Jehans de Hainnau « estoit toujours dalés le roi et de son « conseil. » La guerre ayant commencé, Jean de Beaumont prit part au siège de Cambrai, à l'attaque d'Oisy et d'Honnecourt, à la prise de Guise. La comtesse de Blois, fille de Jean de Beaumont, se trouvait dans ce château. Elle vint supplier son père de ne pas y porter la flamme. « Cela, disait-elle, poés-vous bien faire « pour l'amour de moi qui sui vostre fille. « — Et pour ce que tu es ma fille, repartit « le seigneur de Beaumont, sera ceste « ville arse, et remonte là sus au dongeon « que la fumièrre ne te face mal. » Le chroniqueur explique ailleurs cette conduite en exprimant cette pensée généralement admise au moyen âge « qu'il ne « s'en pooit excuser, car il li convenoit « servir le roi d'Engleterre puisqu'il pren- « doit ses deniers. »

Jean de Beaumont ne montra pas moins de zèle au siège de Tournai, car il ne pouvait oublier la dévastation du Hainaut par le duc de Normandie. Il assaillit Mortagne et s'empara de Saint-Amand, et l'armée française ne put mettre obstacle à ses audacieuses chevauchées.

En 1340, pendant le voyage du comte de Hainaut en Angleterre, le sire de Beaumont reçut le gouvernement de ce pays ; en 1343, il fut de nouveau désigné

pour le diriger pendant l'absence du comte qui voulait aller combattre les Sarrasins de Grenade. Il fit un voyage en Angleterre, pour assister à une grande joute qui eut lieu à Londres, mais il ne fut pas présent à celle qui fut donnée à Windsor, lors de la création de l'ordre de la Jarretière. Il allait pour la première fois connaître l'inconstance de la fortune. Le comte Guillaume de Hainaut périt, en 1345, dans un combat contre les Frisons, pour ne pas avoir écouté les sages avis de son oncle, et celui-ci, désespéré de n'avoir pu le sauver ni le secourir, voulait se jeter au milieu des ennemis pour partager son sort. Il fallut que ses serviteurs l'enlevassent par force et le portassent à bord de son navire, au milieu des traits qui semaient la mort autour de lui.

Jean de Beaumont recevait depuis près de vingt ans une pension importante du roi d'Angleterre quand, par la médiation de son gendre, le comte de Blois, il accepta de Philippe de Valois des dons non moins généreux et renonça à l'hommage d'Édouard III. Le moment de servir une nouvelle cause ne tarda pas à arriver. Jean de Beaumont rejoignit l'armée française qui avait à repousser le roi d'Angleterre débarqué à la Hogue. Peu s'en fallut qu'il n'empêchât à la Blanche-Taque les Anglais de traverser la Somme, et à la journée de Crécy, où il retrouva son vieux compagnon, le roi de Bohême, il eut l'honneur d'être placé « au frein du roi de France. » On sait qu'après une sanglante et confuse mêlée il fut réduit à entraîner hors du champ de bataille le monarque qui, d'une armée si nombreuse, conservait à peine pour le défendre cinq barons qui se réfugièrent avec lui au château de la Broie. Jean de Beaumont était aussi avec Philippe de Valois, quand il s'avança vainement jusqu'à Sandgate pour faire lever le siège de Calais. Le roi Jean, quelques années plus tard, échoua également sous les murs de Calais, dans sa tentative de forcer les Anglais à livrer bataille. Ce fut la dernière fois que Jean de Beaumont « li gentils chevaliers » porta les armes, car il mourut à Valenciennes, le 11 mars 1356, et fut enseveli en grande solennité dans le

couvent des Cordeliers. Sur une table de marbre placée au-dessus de sa tombe, on lisait une épitaphe qui rappelait ses guerres et un pèlerinage d'outre-mer sur lequel nous possédons peu de détails : *Hic sepelitus illustris dominus ac maximi nominis, bellicosus ac strenuissimus armorum miles, dominus Joannes de Hammonia dictus de Bellomonte... Hic reposuit magnum regem Eduardum e regno Angliæ propulsum, invitis Anglis, in proprio Angliæ regno, cum honore, et ipsum coronari fecit. Et alia multa ardua in diversis mundi partibus potenter executus est.*

Jean de Beaumont encouragea les lettres. Il engagea Jean le Bel à écrire sa chronique, dont un exemplaire lui fut présenté et fut corrigé sous ses yeux par le châtelain de Waremmes. Il est également permis de croire que ce fut sous ses auspices que Froissart, issu d'une famille de Beaumont, fixée à Valenciennes, se présenta, fort jeune encore, à la cour de la reine d'Angleterre. Les ménestrels honoraient aussi Jean de Beaumont comme un généreux protecteur (1).

Kervyn de Lettenhove.

BEAUMONT (*Etienne Fallot DE*), évêque de Gand, né à Avignon (France), en 1750, mort en 1807. Voir FALLOT DE BEAUMONT.

BEAUMONT SAINT-QUENTIN (*E.-J. baron DE*), homme de guerre. Voir GHISLAIN (*Em.-J.*), baron DE BEAUMONT SAINT-QUENTIN.

BEAUNEVEU (*André*) ou **BEAUNEPVEU**, sculpteur, à Valenciennes, ancien Hainaut, florissait en 1364-1390. Les dates de sa naissance et de son décès sont ignorées, et l'on a peu de détails biographiques sur cet artiste « *maître ouvrier de thombes*. » Les notions authentiques fournies par les anciens documents prouvent que son talent tout spécial de sculpteur de sarcophages, était fort apprécié de son temps. Sa réputation avait eu du retentissement, puisque le comte de Flandre, Louis de Male, le choisit, en 1374, pour exécuter le mausolée qu'il avait résolu de se faire ériger dans la chapelle de Sainte-Catherine, à

Courtrai. Cet oratoire comtal, où il avait, par un testament de cette époque, élu sa sépulture, fut construit à l'extrémité de l'abside méridionale de la collégiale de Notre-Dame, et existe encore aujourd'hui. Il fut successivement décoré de portraits en pied, de grandeur naturelle, des comtes et comtesses de Flandre, successeurs de Louis de Male, jusques et y compris Charles II, roi d'Espagne, peints dans des compartiments de style gothique qui conservent de curieux vestiges de ces portraiture. La charte de fondation, datée de Gand, le pénultième jour de mai 1374, contient la mention de l'élection de sépulture et de la dédicace de la chapelle à sainte Catherine, en mémoire du jour patronal de la naissance de Louis de Male. Le dessin de la tombe fut fait par Jean van Hasselt, peintre en titre du comte et de son successeur, Philippe le Hardi, pour lequel il peignit le tableau d'autel de l'église des Cordeliers, à Gand, en 1385, et effectua des peintures décoratives dans sa résidence de la cour du prince, en la même ville. Le monument funéraire, en marbre et albâtre, devait être surmonté de la statue de Louis de Male et orné de statuettes latérales en cuivre doré; il ne parvint jamais à sa destination : on croit que l'artiste mourut avant l'achèvement de son œuvre. Les pièces de comptabilité qui en mentionnent les paiements, s'arrêtent à la fin de 1374. Des lacunes s'étendent de novembre de cette année à mars 1379, et dans les comptes subséquents, il n'est plus parlé de ce mausolée. Louis de Male mourut à l'abbaye de Saint-Bertin, en janvier 1384, et ses obsèques eurent lieu dans l'église de Saint-Pierre, à Lille, où un magnifique tombeau lui fut érigé par Philippe le Bon, en 1455.

M. Alex. Pinchart, se basant sur un inventaire des objets mobiliers du château de Lille, dressé en 1388, pense qu'il y avait là des pièces et des statues du sarcophage primitif de Louis de Male; il présume aussi que le sculpteur les y avait travaillées, et laissé le monument inachevé.

(1) M. Vanden Berghe attribue à Jean de Beaumont une lettre qu'il a publiée dans ses *Geden-*

stukken, I, p. 160. Il m'est impossible de me rallier à cette opinion.

André Beauneveu vivait encore en 1390 ; il dirigeait alors les artistes sculpteurs et peintres qui embellissaient le château du duc de Berry, oncle du roi Charles V, à Mehun-sur-Yèvre. Ce château, situé à quelques lieues de Bourges, était la plus somptueuse habitation princière qu'il y eût en France. Le duc dépensa à l'édifier et à le décorer plus de trois cent mille francs, monnaie de l'époque. Le chroniqueur Jean Froissart rapporte qu'en octobre 1390, le duc de Berry y séjourna quelque temps et qu'il y « devisoit au maistre de ses ouvriers » de taille et de peinture, maistre Andrieu Beauneveu, à faire de nouvelles images et peintures ; car en « telles choses avoit-il grandement sa fantaisie de toujours ouvrer de taille et de peinture ; et il étoit bien adressé, car dessus ce maistre Andrieu n'avoit pour lors meilleur ni le pareil en nulles terres, ni de qui tant de bons ouvrages fussent demeurés en France ou en Hainaut, dont il étoit de nation, et au royaume d'Angleterre. » Pour être ainsi élevé au-dessus des maîtres contemporains, par l'historien Jean Froissart, l'artiste sculpteur devait posséder un remarquable talent. En 1364, dit le baron Kervyn de Lettenhove, dans son *Étude littéraire sur le xiv^e siècle*, André Beauneveu fut chargé par Charles V de faire des tombes et, « comme peintre, il orna de plusieurs histoires un *psautier* très-richement enluminé du duc de Berry. » Peut-être cette œuvre de peinture fut-elle seulement exécutée sous sa direction. — Le comte de La Borde (*Études sur les arts aux temps des ducs de Bourgogne*) cite un PIERRE BEAUNEVEU, qui travailla en 1388-1390 avec Claux Sluter, le sculpteur de tombeaux à la Chartreuse, de Dijon.

Edm. De Busscher.

Messageur des Sciences historiques de Belgique. — Alex. Pinchart, *Archives des Arts*, 1860, t. XXVIII, pp. 346-350 ; 1863, t. XXXI, pp. 31-34. — Manuscrit : *Documenta capituli Cortracensis*, t. IV, pp. 415-421. (Biblioth. Goethals-Vercruyse.) *Chroniques de Froissart*, livre IV, chap. XIV, éd. Buchon.

BEAUSARD (Pierre), docteur en médecine et mathématicien, plus connu sous

le nom latinisé de *Beausardus*, né à Louvain l'an 1535, mort dans la même ville, le 12 août 1577.

L'on ne possède guère de renseignements sur la jeunesse et la première éducation de Pierre Beausard ; les biographies les mieux en mesure de nous renseigner à cet égard, tels que Molanus et Valère André, se bornent à vanter, en termes concis, la réputation acquise à notre savant comme helléniste, mathématicien et professeur de l'*Alma Mater* ou ancienne Université de Louvain. Il semblerait résulter de ces indications, que la vie de Beausard, circonscrite au monde des idées, se soit écoulée toute entière dans les murs de sa ville natale. C'est, en effet, là qu'il grandit comme homme et comme érudit ; c'est là qu'il élabore et met au jour ses ouvrages ; c'est enfin là qu'il meurt au moment même où il vient d'être chargé d'une glorieuse mission, qui constitue le fait capital de sa carrière.

Le pape Grégoire XIII ayant décidé, d'après les conseils de l'astronome italien Louis Lilio, de procéder à la réforme du calendrier julien établi par César, voulut, avant de procéder à cette mesure, en soumettre les moyens d'exécution à l'examen de l'Université de Louvain ; celle-ci chargea aussitôt deux de ses membres, Cornélius Gemma et Beausardus, d'aller à Rome exprimer l'opinion collective de l'institution universitaire ; mais la peste, qui sévissait alors cruellement, emporta les délégués avant qu'ils eussent commencé leur voyage, et l'on pouvait redouter qu'il ne fût impossible de suppléer à leurs lumières, quand on découvrit heureusement, au domicile de l'un d'eux, le rapport qu'ils avaient rédigé et déjà revêtu de leurs signatures. Le choix fait en une telle occurrence démontre l'estime dont Beausard jouissait et dont ses ouvrages ne sauraient nous donner qu'une idée fort incomplète. L'un, intitulé : *Annuli astronomici usus* (Louvain, 1555), n'est qu'un mince opuscule ; l'autre, *Arithmetices praxios* (Louvain, 1573), forme un traité d'arithmétique si élémentaire qu'on peut s'étonner que l'auteur en ait avoué la pa-

ternité. De l'insignifiance de ces deux publications, il est sans doute permis de conclure que le caractère moral de l'homme et les qualités intellectuelles du professeur s'élevaient bien au-dessus des titres scientifiques qu'il nous a légués.

Félix Stappaerts.

Molanus, *Historie Lovaniensium*. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — Quelelet, *Histoire des Sciences mathématiques et physiques*.

BEAUSOLEIL (J.-J. Du Chatelet, baron DE), minéralogiste, né dans le Brabant en 1578, mort en 1645. Voir DU CHATELET (J.-J.), baron DE BEAUSOLEIL.

BEAUVAIS (Remi DE), poète, né vers 1580. Voir REMI DE BEAUVAIS.

* **BEAUVAU** (René-François DE), né en 1664, au château du Rivau, en Poitou, mort en 1739. Il appartenait à une branche cadette d'une vieille et illustre famille de l'Anjou. Le sang des Beauvau s'honorait de mélange avec celui des ancêtres d'Henri IV. Ayant mérité, en 1694, son bonnet de Sorbonne, René de Beauvau fut pourvu d'un canonicat à Sarlat, en Périgord, et remplit auprès de son oncle, qui était évêque du lieu, les fonctions de grand-vicaire. Gratifié, en 1703, de l'abbaye de Bonneval, au diocèse de Rhodéz, puis de celle de Saint-Victor en Caux, il ne tarda pas à inaugurer sa carrière de prélat en montant sur le siège de Bayonne. L'attachement qu'il sut inspirer à ses ouailles éclata, de la manière la moins équivoque et la plus flatteuse lorsque, en 1708, Louis XIV eut jeté les yeux sur lui pour succéder, dans l'évêché de Tournai, à Louis de Coëtlogon. Offrir au prélat de compenser de leurs deniers l'augmentation de revenu que lui promettait l'évêché alors le plus riche et le plus envié des Pays-Bas, pétitionner en même temps auprès du roi pour qu'il leur laissât leur pasteur, c'est ce que firent les Bayonnais avec l'unanimité et l'empressement le plus touchant. Mais le monarque ne revint pas sur sa décision. Ce n'était pas au hasard qu'il avait fait son choix, comme le prouvent ces paroles, qu'il adressa à M. de Beauvau, au passage de celui-ci à Versailles : « Je sais ce que Bayonne vou-

« lait faire pour vous ; mais vous êtes né-
« saire à Tournai. »

Les événements ne tardèrent pas à lui donner raison. Quelques mois après l'entrée de l'évêque, qui avait eu lieu vers la Pentecôte de 1708, la guerre de la succession d'Espagne amena à l'improviste devant Tournai l'armée des alliés, commandée par Eugène et Malborough (26 juin 1709). La ville était d'autant moins en état de résister que Villars, trompé jusqu'au dernier moment, en avait retiré le plus de blé, d'argent et d'hommes qu'il avait pu, sans la laisser complètement dégarnie. Placé entre les bourgeois et l'armée assiégée, dans une position fort délicate pour un Français et pour un prêtre, l'évêque dut déployer tout le sang-froid, l'abnégation, la libéralité que le roi avait sans doute attendus de lui. Sa vaisselle plate servit à fabriquer la fameuse monnaie obsidionale du gouverneur, M. de Surville ; son palais, son église, furent transformés en hôpitaux de blessés. Pour nourrir les pauvres et subvenir aux nécessités cruelles qui s'étaient sous ses yeux, M. de Beauvau, digne émule de Fénelon, alla jusqu'à emprunter 800,000 florins. La ville n'en fut pas moins prise. Mais en vain les vainqueurs exigèrent-ils un *Te Deum* de l'évêque. Celui-ci refusa de le chanter, et, sous prétexte d'aller demander l'avis du roi sur sa conduite à venir, il prit le chemin de Versailles, sans être inquiété. En son absence, la guerre s'alluma au sujet de la nomination d'un doyen du chapitre, entre les chanoines de la cathédrale et LL. HH. puissances les états généraux, dans les mains desquels la souveraineté provisionnelle du Tournaisis était passée par la conquête. Pour mettre fin au débat, soutenu des deux parts avec une égale obstination, le pape Clément XI jugea bon d'ordonner, en 1711, à M. de Beauvau, de rentrer dans son diocèse. L'évêque vint jusqu'à Cambrai, où il s'arrêta pour négocier son retour. Ses offres de soumission ne reçurent que cette réponse ironique : « Qu'il « se trouvait trop bien en France sous « un souverain plus digne de lui, et « qu'on lui conseillait d'y demeurer. »

Enfin, la paix d'Utrecht ayant donné Tournai à l'empereur, M. de Beauvau résigna son évêché qui passa à Ernest, comte de Lowenstein. Il n'eut du reste à regretter aucun des sacrifices qu'il s'était imposés pour remplir ses devoirs envers son troupeau et envers son maître : Louis XIV lui fit rembourser, sur une simple note de sa main, les grosses sommes qu'il avait levées et dépensées durant le siège. De leur côté, les Tournaisiens rachetèrent, pour la lui rendre, la vaiselle détruite ou engagée à leur profit. L'évêché de Toulouse reçut le prélat dépossédé. En 1719, l'heureux protégé de la cour fut élevé à l'archevêché de Narbonne, ce qui lui donna droit à la présidence des états du Languedoc, qu'il exerça pendant vingt ans. En cette haute qualité, il encouragea les travaux des savants de sa province. Les Bénédictins de Saint-Maur, auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* (5 vol. in-f°, 1730) se louent, dans leur épître dédicatoire aux états, de la protection d'un prélat « également respectable par sa naissance » et par ses éminentes qualités. « Son appui fut aussi assuré à la *Description géographique* et à l'*Histoire naturelle du Languedoc*, par la société de Montpellier. Rien ne manqua donc à la gloire de M. de Beauvau, pas même l'ordre du Saint-Esprit, dont il était commandeur.

F. Hennebert.

Nouvelle Biographie générale, publiée par Didot, d'après Moréri. — Poutrain, *Histoire de Tournai*, t. II. — Lemaître d'Anstaing, *Cathédrale de Tournai*, t. II. — Recueil (MS) de quelques particularités du siège de Tournai de l'année 1709.

BEAUVOIR (le sire **DE**). Voir LANNOY.

BEBIUS (Philippe), écrivain ascétique, né à Oreppe (province de Liège), en 1568, et mort à Cologne, le 16 février 1637. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Cologne, en 1589. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, il fut chargé de l'enseignement des mathématiques et des belles-lettres au gymnase de cette ville, et devint, à deux reprises, préfet des études et recteur de cet établissement, qui était incorporé à l'université. C'était, sans doute, à ce titre, qu'il faisait partie du conseil de la fa-

culté des arts de l'université, et qu'il fut nommé doyen de ce corps savant en 1617. Bebius devint plus tard président du grand séminaire de Cologne, et occupa cette position importante pendant environ vingt ans. Malgré ses nombreuses occupations et sa santé délicate, il sut trouver le loisir pour s'occuper de la direction des sodalités de la Sainte Vierge. Il composa, en faveur des congréganistes, plusieurs ouvrages de piété dont on trouve la liste complète dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, des PP. Aug. et Al. De Backer, I, p. 54. Il publia en outre : 1° *Succincta chronologia ex Bellarmino et Baronio ab initio mundi usque ad annum 1628*. Coloniae, apud Hermannum Mylium; vol. in-8°. Cet abrégé se trouve en tête de l'*Histoire universelle* de Tursellinus. — 2° *Commentarius in tres partes carminum selectorum latinorum ex diversis scholiastis concinnatus*. Coloniae, apud Hermannum Mylium, 1629; vol. in-4°. — 3° *Commentarius in Lyrica Horatii expurgata ex veteribus ac recentioribus scholiastis, Actone, Porphyrione, Chabetio, Lambino, Torrentio et Ceruto excerptus*. Coloniae, apud Hermannum Mylium, 1633; vol. in-fol. — 4° *Vindicia Ursulanae, seu tomus prior, quo primigenia historia SS. Ursulae et undecim millium virginum cum traditione Coloniensi contra adversarios asseritur. Opera Ph. Bebii et Hermanni Crombach, S. J. sacerdotum*. Coloniae Agrippinae, sumptibus Hermanni Mylii, 1647; volume in-fol. C'est là, sans contredit, l'ouvrage le plus important de Bebius, et le principal titre à la gloire littéraire dont il jouit. Dès l'année 1616, Bebius avait conçu le dessin de publier une *Défense de l'histoire de sainte Ursule et de ses compagnes*, destinée à combattre l'opinion de Baronius (*Notae ad martyrologium*) et de quelques autres auteurs qui révoquaient en doute la vérité de l'histoire de sainte Ursule. Le mauvais état de sa santé et un surcroît de besogne occasionné par le départ d'un de ses collègues, l'obligèrent, en 1618, d'abandonner momentanément ses recherches. Il reprit néanmoins ses travaux après une courte interruption, et les poussait avec

vigueur, lorsque tous les manuscrits qu'il avait recueillis et les notes qu'il avait rédigées, devinrent la proie des flammes dans l'incendie qui, en 1622, détruisit le collège qu'il habitait. Cette perte ne le découragea pas ; il se mit à faire de nouvelles recherches, mais il ne put mener à bonne fin le travail qu'il avait entrepris. Crombachius publia, dix ans après la mort de Bebius, les résultats des études du savant hagiographe, sous le titre que nous avons transcrit ci-dessus. (Voyez *Acta SS. octobris IX*, p. 75 et suiv.). Le P. Ribadeneira, dans ses *Flores sanctorum*, et le P. Rosweyda, dans sa *Generale kerckelyke Historie*, ont reproduit une vie de sainte Ursule, composée par le P. Bebius. E.-H.-J. Ursens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 1022. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, I, p. 502. — Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, I, p. 54. — Hartzheim, *Bibliotheca Coloniensis*, p. 286. — *Acta SS. Octobris IX*, p. 75 et suiv.

BÉCAN (*Martin*) ou **BECANUS**, dont le nom flamand était probablement Verbeeck ou Vander Beeck, théologien et controversiste catholique, naquit à Hilverenbeck (1) (Brabant septentrional) vers l'an 1561, et mourut à Vienne, le 24 janvier 1624. Becanus avait étudié à Cologne chez les Jésuites, et entra dans leur ordre après avoir terminé son cours de philosophie. Ce fut de leurs mains qu'il reçut, en 1583, le diplôme de maître ès-arts, et, vers 1594, le bonnet de docteur en théologie. Ses supérieurs, appréciant ses talents, le chargèrent ensuite de l'enseignement de la théologie, et il occupa, avec distinction, pendant vingt-deux ans cette chaire, d'abord à Mayence, puis à Wurtzbourg et, enfin, à Vienne. Comme théologien, on a de lui de nombreux traités qui, publiés d'abord séparément, furent ensuite réunis sous le titre de *Summa theologie scholastica* ; Mayence, 1630, et Francfort, 1649, ou sous celui de *Theologia scholastica universa*. Ses œuvres théologiques eurent, sous ce dernier titre, un nombre considérable d'éditions. Becanus suit la méthode de saint Thomas, et quoique ses

ouvrages soient parfaitement orthodoxes et pleins d'érudition, ils ne sont plus guère consultés aujourd'hui, la méthode scholastique n'étant plus employée dans les écoles modernes.

Mais c'est surtout comme controversiste instruit, ardent, infatigable, que Becanus fut remarquable et qu'il occupa une place dans l'histoire des luttes religieuses du XVII^e siècle. Pendant son séjour à Mayence, à Wurtzbourg et à Vienne, nous le voyons continuellement aux prises avec une nombreuse phalange d'écrivains et de théologiens protestants de presque tous les pays de l'Europe, tels que Philippe de Mornay, David Paraeus, de Heidelberg, Frédéric de Wolwarth, de Spire, Frédéric Baudouin, de Wittenberg, Lancelot Andrews, conseiller de Jacques I^{er}, Guillaume Toker, chanoine de Salisbury, Robert Burhill, Conrad Graser, de Thorn, Guillaume de Pratis, Richard Harris, de Londres, Jean Sartinus, Helvich Garthius, de Prague, Jean Crocius, de Berlin, etc. ; et comme résultat de ces luttes, il publie trente-sept opuscules ou dissertations différentes sur les points les plus divers de la doctrine catholique. Il serait trop long de les énumérer ici, on en trouvera la liste dans Paquet, ou dans la *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus*, par les frères De Backer, sér. I et VII. La plupart de ces ouvrages furent publiés primitivement à Mayence, l'auteur les réunit plus tard sous le nom d'*Opuscula theologica*, et plusieurs éditions en parurent à Mayence, Paris, Douai, Francfort et Rouen.

Parmi les ouvrages de polémique religieuse de notre auteur, il faut citer encore : *De Republica Ecclesiastica libri quatuor, contra Marcum Antonium de Dominis, Archiepiscopum Spalatensem, nunc desertorem et apostatam*. Mayence, 1618 ; et surtout son *Manuale controversiarum hujus temporis, in quinque libros distributum*. Ce manuel est peut-être le meilleur ouvrage de Becanus, et, sans contredit, celui qui rendit le plus de services à l'Église. Il s'en fit plus de vingt éditions qui se répandirent dans tous les pays de l'Europe. La meilleure est celle de

(1) Peut être bien tirait-il son nom de cette localité.

Cologne, 1696, imprimée chez F. Metternich. Il a paru un abrégé de cet ouvrage : *Compendium Manualis Controversiarum hujus temporis*, qui fut également réimprimé un nombre considérable de fois. Outre la théologie dogmatique et morale, Becanus s'occupa aussi d'études scripturistiques, et il nous a laissé l'*Analogia veteris et novi Testamenti*. La réputation de cet opusculé se soutient depuis trois siècles, et il est encore aujourd'hui classique dans un grand nombre de séminaires de France et de Belgique. L'édition la plus correcte et la plus complète est celle de Malines, 1831. Tous ces ouvrages reçurent l'approbation des docteurs catholiques, il n'y eut que son traité *De Controversia Anglicana de potestate regis et pontificis*, Mayence, 1612, qui fut condamné, à Rome, sous Paul V; mais l'auteur se soumit et corrigea son travail dans l'édition de 1613.

Les biographes de Becanus nous le montrent simple, pieux, affable, éloquent, tout dévoué à ses élèves, préférant la science et le bien de l'Église à la gloire et au pouvoir de son ordre; aussi mourut-il regretté de tous, même de beaucoup de protestants, en laissant un beau nom parmi ceux des théologiens les plus célèbres du XVII^e siècle.

Eugène Coemans.

Moréri, *Dict. hist.*, t. II, p. 463. — De Feller, *Biogr. univ.*, Paris, 1844, t. II, p. 171. (Le date de sa naissance y est fautive). — Alegambe, *Bibl. script. Soc. J.*, p. 325. — Paquot, *Mémoires*, t. VIII, pp. 545-569. — Aug. et Al. De Backer, *Biblioth. des écrivains de la Comp. de Jésus*, sér. I, pp. 56-60; sér. VII, pp. 74-78.

BECANUS (Guillaume), poète, né à Ypres, au XVII^e siècle. Voir VANDER BEKE (Guillaume).

BECANUS (Jean), médecin, historien, linguiste, né à Hilvarenbeek (ancien Brabant) en 1518, mort en 1572. Voir GORP (Jean VAN).

BECANUS (Michel-Olthon), né en Belgique vers 1550. Il entra dans l'ordre des Jésuites en Allemagne, exerça le saint ministère en Pologne et en Courlande et mourut à Varsovie en 1622. Il est l'auteur d'un ouvrage de polémique religieuse peu connu : *Ein gesprach von Religion, zur Mittau, zwischen M. O. Becano S. J. und Paula Odesbornio Superin-*

tendente in Curland, gehalten 1599, in Augusto. Wilda, 1605, in-4^o. C'est une réfutation des principaux points de la doctrine de Luther.

Eugène Coemans.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, p. 128.

BECK (Jean) baron de Beaufort et seigneur de Wydimb, homme de guerre, né en 1588 à Luxembourg, mort à Arras, le 30 août 1648. Son père, Paul Beck, était courrier du conseil de Luxembourg et se flattait d'avoir en lui un successeur. Son espérance fut trompée. La guerre avait dans ce temps-là dévoré tant d'hommes qu'on en était venu à enrôler des enfants. Son fils, séduit par de brillantes promesses, s'en alla à l'âge de treize ans combattre au siège d'Ostende. A son retour de l'armée, en 1610, il fit bien, pendant quelque temps, le métier de porteur de dépêches, mais il n'y prit point goût. Il accepta avec reconnaissance un emploi de quartier-maître dans le régiment de Sébastien Bauer de Hitzingen, et, déjà, en 1617, il passait avec le grade de capitaine au régiment Berlaymont. La vie de garnison ne lui allant pas, il demanda et obtint de faire la campagne du Palatinat sous les ordres du marquis de Spinola. L'Allemagne le retint. Nous le voyons figurer, sur une liste de 1627, comme lieutenant-colonel de l'armée impériale. Lors de la fameuse conspiration de Wallenstein, ce généralissime fit tout au monde pour le gagner à sa cause, et lui donna, malgré son refus, des témoignages de son estime. Les services rendus par Beck devant Ratisbonne et ailleurs lui valurent la propriété du régiment Aldringen, une seigneurie en Bohême et le grade de maréchal de camp avec le titre de baron du Saint-Empire. Après une rude campagne contre les Suédois, il fut envoyé, en 1637, au Luxembourg, qui était demeuré un fief impérial, avec la mission de mettre en état de défense les places du pays. Le 7 juin 1639, de concert avec le feld-maréchal Piccolomini, il sauva Thionville. Il battit à cette occasion l'armée française, et fit prisonnier le maréchal de Feuquières. La charge de sergent-ma-

jor de bataille au service du roi d'Espagne fut sa récompense. Le 6 juillet 1641, il partagea avec Guillaume de Lamboy, général flamand qui s'était illustré au service de l'Autriche, les honneurs de la journée de Marfée, et, cinq mois plus tard, le 7 décembre, il entra en vainqueur dans les murs d'Aire dont les Espagnols déploraient amèrement la perte. Beck était surtout, comme Jean de Weert, un général de cavalerie. C'est par une de ces charges brillantes, folles de bravoure et presque toujours décisives, que le 22 mai 1642, à Hounecour, il remporta une victoire dont, suivant l'usage, le gouverneur général des Pays-Bas ne manqua point de s'attribuer tout l'honneur. Ses démêlés avec de hauts fonctionnaires luxembourgeois entraînaient ses entreprises et ruinaient ses espérances; il s'en plaint souvent dans sa correspondance. Ce fut aussi le motif pour lequel on étendit ses pouvoirs comme gouverneur de la province. Il n'en abusa point. Le comte de Wiltz cependant avait tout fait pour lui en donner l'envie. Ce gentilhomme était gouverneur de Thionville; il renonça à sa charge pour n'avoir point, disait-il, à recevoir des ordres d'un ancien messager. Beck apprit le propos, et se contenta de donner une bonne leçon à son auteur. « C'est vrai, monsieur le comte, » lui dit-il un jour, « j'ai été messager, et je » suis devenu général et gouverneur de » province; mais vous, si vous aviez été » comme moi messager, vous le seriez » demeuré toute votre vie. »

Des fautes irréparables ayant été commises, et la situation des Espagnols aux Pays-Bas devenant de jour en jour plus critique, le commandement en chef de l'armée fut remis à notre personnage. Faisant en cette nouvelle qualité, au mois d'octobre 1645, un voyage d'inspection, il fut grièvement blessé près de Hulst. Quelques succès remportés dans la suite, tant au nord qu'au midi de la Belgique, ne compensèrent point les désastres qui vinrent fondre sur les armes espagnoles. Beck succomba à la peine. Sa mort est presque un suicide. Lorsque, à la bataille de Sens, au mois

d'août 1648, il vit ses cavaliers croates, avec lesquels il venait de battre l'arrière-garde de Condé, sourds à sa voix, se débattre et courir aux bagages de l'ennemi, il se sentit perdu et chercha la mort qui ne voulut point de lui. Ramassé sur le champ de bataille atteint de deux coups de feu, il fut transporté à Arras où il refusa constamment les soins des médecins. La gangrène le tua au bout de quelques jours, le 30 août 1648. On l'a accusé, sans fondement, d'avarice, de fanatisme et de cruauté. Il était un rude soldat, et s'il aimait l'argent, il convient aussi de dire que son franc parler lui fit plus d'ennemis que sa haute fortune ne lui suscita de jaloux. Peu de généraux de la guerre de trente ans se piquaient d'humanité. Beck fait exception à la règle. Il sortait du peuple et il s'en souvint toujours pour diminuer, en tant qu'il dépendait de lui, les charges que la guerre faisait peser sur les gens de la campagne. Son épitaphe, qui se voyait aux Récollets de Luxembourg, rappelait les preuves de fidélité qu'il donna à la maison d'Autriche et ne disait rien de trop.

Charles Rahlenbeck.

Khevenhiller's, *Annalen*, XII: v. aussi *Coutre-feit*, II. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise. Fastes militaires des Belges*. Bruxelles, 1835, IV. — Foerster's, *Wallensteins Briefe*, III. — Archives du royaume à Bruxelles, *Correspondance Roose*, XL, et *Secrétairie allemande*, farde, n° 748. — *Dictionnaire historique* servant de supplément aux *Délices des Pays-Bas*, I. — Désormeaux. *Histoire de Louis de Bourbon*. Paris, 1768, II. — *Notice sur Jean Beck*, dans le *Messenger des Sciences historiques*. Gand, 1865.

BECKAERT (*Jean*) ou **BÉCARDUS**, écrivain ecclésiastique, né à Furnes, mort le 9 février 1635. Après avoir pris le grade de licencié en théologie à l'Université de Douai, il entra, dans sa ville natale, au couvent des Prémontrés, dit de Saint-Nicolas, et en devint le prieur. Successivement appelé à la cure de Pervyse, de Sainte-Katherina-Capelle et à celle de Saint-Nicolas, à Furnes, il obtint ensuite et occupa jusqu'à sa mort, les fonctions d'archiprêtre et de doyen de Furnes et de Nieupoort. Bécardus composa un grand nombre d'ouvrages en latin, traitant d'histoire ecclésiastique, qui sont restés en manuscrit et dont on ignore la destinée. Paquot en donne

l'énumération, en rendant hommage à l'activité et au savoir de cet auteur, qui donna aussi une traduction nouvelle, en flamand, du *Commonitorium* de Vincent de Lorins, déjà translaté dans la même langue par Pierre van Ophem.

Le seul de ses ouvrages qui ait été publié est intitulé : *S. Thomæ Cantuariensis et Henrici II, illustrissimi Anglorum regis, monomachia de libertate ecclesiastica, cum adjuncto ejusdem argumenti dialogo*. Colonie-Agripp., C. ab Egmond, 1624, in-12°. Bécardus le fit paraître sous le pseudonyme de *Richardus Brundus*. Il fut imprimé aux frais d'Antoine de Henin, évêque d'Ypres, et Corneille Jansenius, successeur de ce dernier, y ajouta une approbation très-flatteuse; mais le conseil privé de Sa Majesté aux Pays-Bas s'émut de cette publication : il y vit un écrit *injurieux, diffamatoire, pernicieux et contraire aux droits du roi*, comme si l'auteur avait voulu élever le pouvoir ecclésiastique aux dépens de l'autorité royale; en conséquence, il défera, par décret du 21 juillet 1627, le livre incriminé à l'examen du conseil de Flandre. On ignore la suite de cette rigoureuse résolution. L'idée de recourir à un pseudonyme pour publier cet ouvrage semble prouver que Bécardus s'attendait cependant à ce que son livre déplairait au gouvernement si ombrageux de cette époque.

Bon de Saint-Genois.

Paquet, *Mémoires*, t. XIII, pp. 189-193. — Foppens, *Biblioth. Belgica*, t. I, pp. 376-377. — *Biographie de la Flandre occ.*, t. III, pp. 40-41.

BECKER (Charles), dessinateur et graveur en taille-douce, travaillait à Louvain, selon Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, durant la seconde moitié du XVII^e siècle. Il a gravé les armoiries de la famille Van der Noot, avec cette devise : *Respice finem*; plusieurs autres blasons, parmi lesquels celui du pléban Martin-Geldolphe Vander Buecken, président du collège des Trois-Langues, à Louvain, un écusson tenu par un ange, devise : *Candide et confidenter*, signé CH. BECKER, f. *Lovani*, et cinq planches pour un ouvrage sur la mécanique. — Ni Joseph Strutt (*A biographical dictionary*, etc. London

1785); ni Fr. Basan, dans son *Dictionnaire des graveurs*; ni Huber, Rost et Martini, dans leur *Manuel des curieux et amateurs de l'art*, ne font mention des productions de Charles Becker. Le biographe hollandais Chrétien Kramm (*Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, beeldhouwers, graveurs, etc.*) répète les renseignements donnés par Le Blanc.

E dm. De Busscher.

BEQUET (Henri-Jean), peintre d'histoire, naquit à Bruges, en 1812 et mourut en 1855. Il fut élève, à l'académie de sa ville natale, d'un peintre nommé Dumery. Ses bonnes dispositions engagèrent l'administration communale à lui accorder un subside pour aller achever ses études à Anvers, sous la direction de M. De Keyzer. Revenu à Bruges, Becquet y obtint la place de professeur à l'académie; malgré cette position et malgré son talent, l'artiste fut obligé de se faire chantre de paroisse pour pouvoir vivre; il succomba, jeune encore, à une maladie de langueur. On cite comme son meilleur tableau, les *Derniers moments de Mozart*. On voit de lui, à l'hôpital Saint-Jean, à Bruges, le *Martyre de saint Philémon*, et à l'académie de la même ville, une *Sainte Famille*.

Ad. Siret.

BEDAFF (Antoine A.-E. VAN), peintre d'histoire et de portrait, né à Anvers, en 1787, mourut à Bruxelles, en 1829. Élève de l'école centrale de sa ville natale, où il remporta plusieurs médailles, Van Bedaff se perfectionna par l'étude des vieux maîtres. Il fut directeur et professeur à l'Académie de dessin de Bois-le-Duc; il s'établit, plus tard, à Bruxelles. En 1823, il publia, conjointement avec le peintre hollandais Turken, son ami, les *Éléments de l'art du dessin*, composés d'une suite de lithographies que les auteurs dédièrent à la reine des Pays-Bas. Van Bedaff descendait, par sa mère, du peintre Nicolas Vleugels, mort à Rome, directeur de l'Académie de Saint-Luc. Le pavillon royal de Haarlem possède trois tableaux historiques de ce maître, qui exécuta parfois aussi des sujets de fantaisie. Ce sont : *La première réunion des États à Dordrecht*, en 1572;

Dernière entrevue de Guillaume I^{er} et du comte d'Egmont, et le Compromis des nobles.

A. d. Siret.

* **BEDMAR** (*Don Isidro de la Cueva y Benavides*, marquis **DE**), né le 23 mai 1652, mort le 2 juin 1723. Il était fils de Gaspard de la Cueva et Mendoza, et d'Emmanuelle Henriquez Osorio, fille de Rodrigue, marquis de Valdunquillo.

Bedmar quitta de bonne heure l'Espagne, pour aller servir comme capitaine de gens de pied dans l'État de Milan. De là il passa aux Pays-Bas, où il fut élevé au grade de mestre de camp, qui dans l'infanterie espagnole équivalait à celui de colonel; nous le voyons figurer avec ce grade sur les listes de l'administration militaire des années 1676 à 1680. En 1681, il y est qualifié de sergent général de bataille. A la fin de la même année, il réunissait à ce titre celui de gouverneur de Bruxelles. Au mois de septembre 1682, Charles II lui donna la charge de général ou grand maître de l'artillerie des Pays-Bas. Il devint, en 1692, mestre de camp général; il commandait, en cette qualité, un des corps de l'armée des alliés à la bataille de Landen (29 juillet 1693), où sa belle conduite lui valut l'approbation générale (1). Lorsque, en 1700, le gouvernement du Milanais fut donné au prince de Vaudemont, ce fut Bedmar qui le remplaça aux Pays-Bas comme général des armes, c'est-à-dire commandant en chef des troupes royales, sous les ordres de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière (voir ce nom), qui était gouverneur et capitaine général de ces provinces.

Le 19 novembre 1700, un courrier expédié de Versailles apporta à l'électeur l'avis que Louis XIV acceptait le testament par lequel Charles II avait appelé le duc d'Anjou à lui succéder; Maximilien-Emmanuel envoya Bedmar à la cour de France, pour complimenter, en son nom, le nouveau roi. Bedmar fut reçu à Marly, le jour même de son arrivée, par Philippe V et par Louis XIV; il les vit ensuite à Versailles. Après le marquis de Castel dos Rios (2), il était le premier

espagnol de marque qui eût présenté ses hommages à Philippe V; le jeune monarque et le roi son aïeul lui firent l'accueil le plus distingué. Saint-Simon nous apprend qu'il plut fort à Louis XIV, et « que le roi le vit longtemps seul dans » son cabinet. » Le marquis de Torcy eut aussi avec lui plusieurs conférences. C'est qu'à la cour de Versailles, malgré l'adhésion de l'électeur de Bavière au testament de Charles II, on n'était pas sans inquiétude sur les sentiments et les résolutions de ce prince, et qu'on voulait engager Bedmar dans les intérêts des deux rois, pour s'assurer, avec son concours, des Pays-Bas espagnols : afin d'y réussir mieux, Torcy lui promit que, s'il avait quelque chose à désirer pour son avancement ou pour l'avantage de sa maison, Sa Majesté Très-Chrétienne le demanderait au roi son petit-fils. On verra tout à l'heure que Bedmar ne fut pas insensible à ces avances. Il revint à Bruxelles porteur d'une lettre de Philippe V qui accordait grâce entière aux bourgeois de cette ville, que le conseil de Brabant avait condamnés au bannissement ou à la prison, comme auteurs ou complices de la sédition dont elle avait été le théâtre l'année précédente.

Le traité de la grande alliance conclu à la Haye (7 septembre 1700) entre l'empereur, le roi de la Grande-Bretagne et les états généraux des Provinces-Unies contre la maison de Bourbon, menaçait l'Europe d'une conflagration universelle; l'électeur de Bavière jugea nécessaire sa présence dans ses États, et partit de Bruxelles le 23 mars 1701, laissant, par ordre de Louis XIV, le gouvernement dont il était investi au marquis de Bedmar, qui prit dès lors le titre de commandant général des Pays-Bas, quoiqu'il n'en eût pas encore les patentes, lesquelles il reçut seulement au mois de juillet. La situation de ces provinces réclamait des mesures énergiques et promptes : l'armée hispano-belge se composait de cinq à six mille hommes au plus, et toute la cavalerie était à pied;

(1) *El marqués de Bedmar satisfizo tan llanamente á las operaciones que se podían esperar de su nacimiento, logrando la mayor aprobacion y*

concepto. (Lettre de D. Francisco Bernardo de Quiros à Charles II, du 2 août 1695.)

(2) Ambassadeur d'Espagne en France.

les fortifications des places étaient dans un état de délabrement incroyable. Bedmar, sans perdre de temps, ordonna des levées de troupes, fit réparer les places, construire de nouveaux ouvrages pour en augmenter les moyens de défense, et couvrir la frontière par des lignes et des retranchements.

Les hostilités commencèrent dans les Pays-Bas en 1702. Le maréchal de Boufflers commandait les troupes françaises que Louis XIV y avait fait avancer dès l'année précédente; le marquis de Bedmar était à la tête des troupes hispano-belges. Les alliés, dans cette campagne, prirent Venlo, Stevensweert, Ruremonde, Liège. En 1703, ils s'emparèrent de la ville de Gueldre et de la province de Limbourg; mais les troupes des deux rois remportèrent une victoire signalée, le 30 juin, à Eeckeren, sur le général hollandais d'Obdam, qui y perdit quatre mille hommes, huit cents prisonniers et presque toute son artillerie : le marquis de Bedmar eut la principale part au succès de cette action par son activité, par sa valeur et par les bonnes dispositions qu'il avait prises. La campagne de 1704 ne fut marquée par aucun événement d'importance : Bedmar, étant tombé malade, quitta l'armée au mois d'août.

Louis XIV s'était fait donner par son petit-fils de pleins pouvoirs pour régir, en son nom, les Pays-Bas; il y envoya, outre le maréchal de Boufflers, dont l'influence n'était pas restreinte aux affaires militaires, M. de Puysegur et l'intendant de Bagnols. D'accord avec le comte de Bergeyck (voir ce nom), ces ministres s'appliquèrent à organiser, autant que possible, à la française, l'administration du pays. La constitution du gouvernement entraînait des lenteurs dans l'expédition des affaires, ils la firent changer; les trois conseils d'État, privé et des finances, qui existaient depuis Charles-

Quint, furent remplacés par un conseil unique; le conseil suprême de Flandre à Madrid fut supprimé; on réunit dans les mains du comte de Bergeyck les charges de surintendant général des finances et de ministre de la guerre (2 juin 1702); une série de mesures fiscales, dans le détail desquelles nous ne croyons pas devoir entrer ici, fut décrétée pour augmenter les ressources du trésor; rien ne fut négligé, en un mot, pour tirer des Pays-Bas beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. Bedmar accorda avec empressement son concours à tout ce qu'on lui proposa dans ce but (1).

Tant de zèle pour les intérêts des deux rois, tant de docilité envers les généraux et les ministres français, ne demeurèrent pas sans récompense. Louis XIV fit avoir à Bedmar les patentes de commandant général des Pays-Bas dont nous avons parlé, une gratification extraordinaire de deux mille écus par mois (août 1701), la grandesse, qui était l'objet de toute son ambition (2), et le caractère de conseiller d'État (août 1703); il lui envoya le collier de ses ordres avec le brevet d'une pension de dix mille écus (janvier 1704); enfin lorsque, après la bataille d'Hochstedt, l'électeur de Bavière, chassé de ses États, revint à Bruxelles, il obtint pour lui la vice-royauté de Sicile (septembre 1704) : Bedmar avait, dès l'année 1701, aspiré à cette dignité; le cardinal Portocarrero avait même proposé à Philippe V de la lui conférer : mais le maréchal de Boufflers fit écarter alors sa nomination, en représentant à Torcy qu'on ne pourrait avoir aux Pays-Bas un commandant général « ni mieux intentionné, ni plus commode et traitable » que lui. »

Bedmar quitta Bruxelles le 12 février 1705, pour se rendre, par la France, à son nouveau poste. Le 2 mars, à Versailles, il salua Louis XIV, qui l'ac-

(1) Dans une dépêche du 50 octobre 1701 à Torcy, Boufflers rend témoignage de « la docilité » qu'à Bedmar de se laisser conduire en beaucoup de choses. » En d'autres occasions encore, lui et Puysegur s'expriment dans le même sens.

(2) Au mois de mai 1702. Saint-Simon se trompe lorsqu'il dit que Louis XIV, sans lui en avoir rien laissé pressentir, obtint pour Bedmar la grandesse de première classe. (*Mémoires*, II,

568.) Le *reg. Pays-Bas, trois derniers mois de 1701*, aux archives des affaires étrangères, à Paris, contient une lettre de Bedmar à Torcy, du 28 octobre 1701, où il demande que le roi appuie à Madrid la requête par laquelle il sollicite la grandesse, et la réponse de Torcy du 5 novembre, dans laquelle il lui marque qu'il va charger le comte de Marsin de faire les plus fortes instances en sa faveur.

cueillit — c'est encore Saint-Simon qui nous l'apprend — en homme comblé de ses grâces. Le 8, il fut reçu extraordinairement chevalier de l'ordre avec le duc d'Harcourt. En 1709, Philippe V le fit vicaire général de l'Andalousie, puis membre du conseil de cabinet avec le département des affaires militaires ; il le nomma plus tard président du conseil des ordres et président du conseil de guerre. Lors de la signature du contrat de mariage de l'infante dona Maria Anna Vittoria, fille de Philippe V, avec Louis XV, en 1712, ce fut Bedmar qui eut l'honneur d'être premier commissaire d'Espagne. Par une distinction toute spéciale, quand il allait chez le roi, on lui apportait un siège en attendant que Sa Majesté catholique parût. Il mourut, comme nous l'avons dit, en 1723, à l'âge de soixante et onze ans, après en avoir passé cinquante-deux au service de ses souverains.

Saint-Simon, qui avait beaucoup vu et pratiqué Bedmar à Madrid, fait de lui un portrait tout à son avantage. Il avait, dit-il, de l'esprit, du sens, des manières douces, affables, honnêtes ; il était du commerce le plus commode et le plus agréable, toujours gracieux et obligeant, ouvert et poli avec un air de liberté et d'aisance fort rare aux Espagnols. Il loue aussi sa valeur et sa capacité. Sur ce dernier point les témoignages de Boufflers et de Puységur ne s'accordent pas avec celui de Saint-Simon. « Les affaires de la guerre, » dit Puységur dans une lettre du 30 juin 1701 à Torcy « le marquis de Bedmar les entend très-peu ; la police et la discipline des troupes, il n'en connaît point l'usage ; pour les finances, il ne sait ce que c'est. » Boufflers exprime, de son côté, au ministre des affaires étrangères, le regret que, chez le marquis, « les talents ne répondent pas au zèle et aux bonnes intentions » (lettre du 30 octobre 1701). Mais, pendant et depuis son administration des Pays-Bas, Bedmar avait dû se former par le maniement des affaires, et l'on peut raisonnablement admettre qu'il méritait l'éloge que Saint-Simon fait de lui, à l'époque où il le connut. Gachard.

Moréri. — Saint-Simon, *Mémoires*. — *Relations véritables*, journal de Bruxelles, ann. 1700, 1701 et 1702. — *Mémoires du feld-maréchal comte de Mérode-Westerloo*. — *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*. — Archives du royaume : Papiers de la veedorie et de la contadorie ; Compte de la recette générale des finances de 1692. — Archives des affaires étrangères, à Paris, reg. intitulés *Pays-Bas*, ann. 1701, 1702, 1703 et 1704.

BEDTSBRUGGHE (*Gilles van*), plus connu sous le nom de *Betsbruggius*, poète et jurisconsulte, né à Deynze, à la fin du xve siècle. On possède peu de renseignements sur son compte ; on sait seulement qu'il était prêtre, qu'il célébra sa première messe le 8 mai 1524 et qu'à cette occasion il reçut en don, du magistrat de sa ville natale, *six lots de vin*. Il semble, d'après ses écrits, qu'il passa une grande partie de sa vie à Paris et qu'il s'y livra à la culture de la poésie latine et à l'étude de la jurisprudence. On connaît de lui deux ouvrages latins, à savoir : 1^o *De usura centesima, besse, triente, semisse, etc. adversus jurisperitos dissidentes ab Hermolao Barbaro, veneto*. — 2^o *Declaratio de eo : an jurisconsulti sine eloquentia ope jura civilia intelligere atque exponere possint*, ad Nicolaum Beraldum. Parisiis, in-4^o, 1524. Il en existe une seconde édition, publiée la même année à Anvers.

Sa réputation d'orateur fait comprendre toute l'importance que Betsbrugghe attachait à l'éloquence juridique.

Bon de Saint-Genois.

Foppens, *Bibliot. Belgica*, t. I, p. 26. — Piron, *Levensbeschrijving*. — Vanden Abeele, *Geschiedenis van Deinze*, p. 241.

BEECK (*Jean*), peintre d'histoire, né à Looz, on ne sait en quelle année et décédé en 1516. Il se fit moine bénédictin dans l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liège, et fut élevé, en 1509, à la dignité d'abbé. Il fut le continuateur de la chronique de Jean de Stavelot ; il la reprit en 1449 pour la conduire jusqu'au temps où il vivait.

On sait que le manuscrit de cette chronique ainsi que sa continuation, font partie de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. Il est, après les frères Van Eyck, le plus ancien artiste du pays de Liège qui ait peint à l'huile. La plupart des tableaux qui ornaient autrefois l'église

de son couvent étaient dus à son pin-
ceau.

Ad. Siret.

BEECKMAN (*Élie*), naquit à Dixmude et mourut dans la même ville, le 21 juin 1677. Il entra au service de la Hollande. En 1672, étant enseigne dans le régiment de Gaspard de Mauregnault, il fut chargé de la défense de la petite ville d'Ardenbourg contre les Français qui étaient entrés dans le pays et se trouvaient déjà campés à Deynze. Le commandant hollandais Jean Cau, qui, avec la plus grande partie de ses troupes, avait dû se rendre à L'Ecluse, abandonna Beeckman à Ardenbourg avec trente-huit soldats et cent soixante-quinze bourgeois, la plus grande partie de la population ayant quitté la ville en présence du danger qui la menaçait. Le 24 juin Beeckman reçut l'avis que les Français avaient quitté Deynze. Les magistrats s'assemblèrent et demandèrent au jeune commandant ce qu'il y avait à faire. Beeckman les encouragea à la résistance ; il confia aux bourgeois la garde des postes et les exhorta à se conduire bravement ; tous répondirent à son appel patriotique. Lorsque tout fut disposé et que l'assemblée était sur le point de se séparer, on reçut un avis envoyé de Gand par Jean de Kuip, que huit à neuf mille Français étaient partis le matin de Deynze même entre neuf et dix heures et se dirigeaient vers Ardenbourg.

Les magistrats, Beeckman et quelques notables bourgeois tinrent conseil pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire dans un si grand danger. Le bourgmestre eût préféré rendre la ville moyennant des conditions avantageuses que de la voir ruinée, mais Beeckman ne partagea pas cet avis ; il répondit à cette proposition par ces énergiques paroles : « Je préfère être enterré avec mes soldats sous les décombres que de manquer à mon devoir, à mon serment et à mon honneur, car devant combattre pour mon pays, je ne suis pas maître de mon propre sang. » Ces paroles furent bien accueillies par tous les assistants ; un d'entre eux s'écria : « Oui !.... plutôt mourir que de laisser l'ennemi devenir maître de notre ville. » Personne alors n'osa

plus parler de reddition, on promit de rester fidèle, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et l'on signa solennellement ce serment. Vers minuit les Français approchèrent de la ville et envoyèrent un trompette pour la sommer de se rendre ; un coup de canon répondit à cette sommation. L'attaque de la ville commença à la pointe du jour, mais l'ennemi fut énergiquement repoussé et dut se retirer. Le jour suivant, qui était un dimanche, il pilla et brûla tout ce qu'il put trouver dans les environs. Ce même jour, la garnison d'Ardenbourg fut renforcée de quarante hommes. Une nouvelle attaque eut bientôt lieu. Dans leur précipitation les assaillants se jetèrent dans la demi-lune qui, à défaut de troupes suffisantes, n'avait pu être défendue et était restée complètement désarmée. Néanmoins, l'ennemi y reçut un terrible choc, car non-seulement les soldats et les bourgeois, mais aussi les femmes et les enfants défendirent la ville avec courage et acquirent dans ce siège une grande gloire. Comme on manquait de munitions et surtout de balles de fusil, on y suppléa à l'aide de débris de pierres que les femmes et les enfants préparaient et portaient aux combattants sur les remparts. A minuit, les assiégés, renforcés par cent dix soldats, venus de L'Ecluse, se jetèrent dans la demi-lune, que les Français avaient prise, y tuèrent tous ceux qui résistèrent et ne firent quartier qu'à ceux qui avaient mis bas les armes. Le restant de l'armée française prit la fuite vers Maldegem. Ainsi, après avoir éprouvé des pertes considérables, les Français se retirèrent honteusement devant les vaillants combattants de Beeckman. Ce brave officier, ayant excité la jalousie d'un de ses camarades, fut tué trahisonnément par lui. Son épée fut conservée comme une relique à l'hôtel de ville d'Ardenbourg.

Le Général Guillaume.

Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen*, etc.

BEECKMAN (*Ferdinand DE*), magistrat et diplomate, naquit en 1614 et mourut en son château de Vieux-Sart, en Brabant, le 12 décembre 1690. Il était fils aîné de Guillaume de Beeckman ; le

prince-évêque de Liège, Ferdinand de Bavière, le tint sur les fonts baptismaux et lui transmit son prénom. Il remplit avec distinction plusieurs missions officielles fort importantes. Très-jeune encore, il fut envoyé par les États de Liège à Vienne et à Ratisbonne; son séjour en Allemagne dura quelques années. En 1640, il signa la paix de Tongres au nom des représentants de la cité; il fut ensuite député vers le cardinal-archevêque, à Bruxelles, et vers le duc de Lorraine. En 1646, il partit pour Munster avec le baron de Bocholt, pour prendre part aux négociations qui se terminèrent par le traité célèbre auquel est attaché le nom de cette ville; enfin il s'acquitta, en 1651, à Bruxelles, d'une nouvelle mission pour le service de la cité, et en 1652 reçut une délégation du prince Maximilien-Henri et des États. Rentré définitivement à Liège, il y partagea, en 1654, avec Erasme de Foulon, les honneurs de la magistrature suprême. Cette année fut signalée par la paix de Tirmont, qui rétablit la bonne harmonie entre l'Espagne et la principauté: mais si la *neutralité* liégeoise était ainsi garantie, la citadelle, construite en 1650, restait debout et faisait, aux habitants de la capitale, l'effet d'une menace permanente. De sourds murmures se firent entendre; le grand-prévôt de la cathédrale se plaignit plus hautement que les autres; il fut enlevé par la garde allemande de l'évêque, qui dut cependant le relâcher. La découverte d'une conspiration, tramée par le chanoine Maret, d'Aix-la-Chapelle, pour surprendre la forteresse, amena des exécutions sanglantes. Liège était à la veille de tenter le suprême effort dont l'insuccès renversa pour jamais, en 1684, sa constitution démocratique.

Le rôle politique de Ferdinand de Beeckman paraît avoir été assez insignifiant à partir de son année de magistrature. La popularité de son nom est due à une circonstance particulière; Beeckman prit, avec son collègue Foulon, une part active à la reconstruc-

tion du pont des Arches. Ce travail avançant lentement, les bourgmestres organisèrent une société de bourgeois aisés qui avancèrent *gratis*, et avec le plus louable empressement, les fonds nécessaires. Tout fut achevé au bout de deux ans: résultat d'autant plus satisfaisant, qu'à cette époque, le pont de Liège était le seul trait d'union entre les deux rives de la Meuse, depuis Huy jusqu'à Maestricht. — Le célèbre historien de Liège, Jean-Erasme Foulon, jésuite, frère du bourgmestre Erasme, dédia à Ferdinand de Beeckman son excellent abrégé dit *Pauciloqua veritas*, Liège, 1655, in-12.

Alphonse Le Roy.

Foulon, *Hist. Leod.* — Bouille. — Loyens, *Recueil de Louvrex.* — Dewez, *Hist. de Liège*, II. — F. Henaux, *id.* — Dognée, *Notice sur le Pont des Arches.*

BEECKMAN (*Guillaume DE*), seigneur de Vieux-Sart, Montreville et Gignies, six fois bourgmestre de Liège (1608, 1613, 1616, 1618, 1623 et 1630), reçu au conseil ordinaire du prince en 1625, mourut le 29 janvier 1631. Il appartenait à une famille dont l'importance resta considérable jusque bien avant dans le XVIII^e siècle. Sans être précisément dans l'opulence, il n'avait pas à se plaindre de la fortune. Son père Jean, tige des Beeckman de Vieux-Sart, qui se fixèrent définitivement en Brabant, avait été gratifié, par donation entre vifs (1563), de tous les biens d'un oncle maternel fort à l'aise, le P. dominicain Sylvius, délégué par Georges d'Autriche au concile de Trente, ensuite suffragant de Liège et évêque de Tagaste. Il épousa Marguerite de Bau: l'aîné de ses fils, Ferdinand (voir l'article précédent), fut bourgmestre de Liège en 1654.

On manque de renseignements sur la jeunesse de Guillaume: toutefois sa capacité politique dut se révéler de bonne heure, puisqu'il fut honoré, dès 1605, d'une mission officielle auprès des États généraux des Provinces-Unies (1). Des témoignages que ses ennemis et ses partisans nous ont transmis sur son caractère,

(1) Loyens, *Recueil héraldique*, etc., cite parmi les légations qui lui furent confiées pour défendre les intérêts du pays ou ceux de la cité, une am-

bassade à la cour de Henri IV, roi de France, le 28 août 1610. Il y a évidemment erreur de date: le crime de Ravaillac remonte au 14 mai.

il est permis d'inférer que les circonstances qui le firent paraître au premier plan, beaucoup plus tard, ne le prirent point au dépourvu, et que les fondements de son immense popularité étaient jetés depuis longtemps, lorsque Ferdinand de Bavière célébra sa joyeuse entrée à Liège, le 27 janvier 1613.

A peine installé, le successeur d'Ernest résolut d'étouffer une fois pour toutes le parti des démocrates, qui avait relevé la tête sous le règne précédent. Il obtint de l'empereur Mathias l'abolition du règlement électoral de 1603 et le rétablissement, sauf quelques modifications, de celui de 1424, dit de *Heinsberg* (1). Le but de Jean de Heinsberg avait été d'assurer au prince une large part d'intervention dans l'élection des bourgmestres. Vingt-deux commissaires inamovibles, six à la nomination de l'évêque, seize au choix des trente-deux paroisses de la cité, étaient annuellement appelés, la veille de la Saint-Jacques, à désigner dans chacun des trente-deux métiers « ung homme bon et ydoine » : Ces trente-deux bourgeois s'assemblaient le lendemain et nommaient, à la pluralité des voix, « les deux maîtres pour l'année. » Un tel système ne pouvait être accueilli qu'avec la plus grande défiance par une population en tout temps très-susceptible à l'égard de ses souverains : aussi ne fut-il consolidé qu'en 1433, après les scènes sanglantes qui eurent pour dénouement la défaite et le bannissement des d'Athin, chefs des dissidents. Tour à tour suspendu et remis en vigueur, le règlement de Heinsberg était encore debout en 1602, en dépit des murmures de la bourgeoisie et des abus auxquels son exécution donnait régulièrement lieu (2) ; mais alors un soulèvement populaire, provoqué par l'établissement d'une taxe sur les boissons, prit

des proportions telles, qu'Ernest de Bavière se vit forcé d'entrer dans la voie des concessions, et finalement de publier, le 14 avril 1603, une nouvelle constitution communale. Trois membres de chaque métier seraient désormais désignés par le sort ; parmi ces quatre-vingt-seize personnes, le sort en désignerait de nouveau trente-deux, les véritables électeurs. L'effet immédiat de cette réforme fut d'apaiser le peuple, sinon de mettre un terme aux menées des ambitieux ; en revanche, le diplôme impérial de 1613, rétablissant le règlement de Heinsberg, ranima les vieilles haines et souleva de si vifs mécontentements au sein des métiers, qu'ils prirent sur eux de n'en point tenir compte : les élections de 1614 furent faites par leurs délégués. Des commissaires impériaux furent envoyés à Liège : on n'eut aucun égard à leurs remontrances. L'empereur modifia son rescrit, sans parvenir à le faire respecter ; la Chambre impériale de Spire, saisie de l'affaire (3), la traîna en longueur jusqu'en 1628 et finit par prendre une décision dans le sens du premier diplôme de Mathias. De guerre lasse, le conseil municipal allait céder ; les métiers s'obstinèrent. A la tête des démocrates était Guillaume de Beeckman, que le parti oligarchique soupçonna dès lors de servir intentionnellement, par cette attitude, les intérêts de la France. Susciter des tracasseries aux princes ecclésiastiques du corps germanique, n'était-ce pas, en effet, créer indirectement des embarras à la maison d'Autriche (4) ?

Beeckman exerçait sur les masses un véritable prestige. On voyait en lui comme une incarnation des antiques franchises. Bourgmestre de Liège, il est omnipotent parce qu'il est aimé ; hors de charge, il apaise à son gré, aussi aisément qu'il le soulèverait, le flot popu-

(1) *Règlement* ou plutôt *régiment* (regimen) doit se prendre ici dans le sens de *constitution communale*. (Voir F. Henaux, *Hist. de Liège*, 2^e édit., t. I, p. 288, note 1.)

(2) « Nul ne pouvoit estre XXXII s'il ne promettoit aux commissaires qu'il feroit tels, qu'ils nommoient, bourgemaîtres, de manière qu'on scavoit un an devant la Saint-Jacques qui le seroit, tant estoit l'abus entre ces messieurs ; et celuy qui donnoit des banquets,

» ils ne le manquoient à l'office. Ainsy estoit la » pauvre cité gouvernée... » (*Chroniques de Liège*, ap. F. Henaux.)

(3) Ferdinand accumula dans son *factum* griefs sur griefs. Cette pièce, publiée postérieurement, fit éclater de violents murmures. Elle est connue dans l'histoire sous le nom des *cinquante-huit articles*.

(4) Villenfagne, *Recherches*, etc., t. II, p. 86.

laire. En 1626, un magistrat de la cité ayant été insulté dans un dîner, à l'*Aigle Noir*, par le comte de Peer, de la suite du duc de Saxe-Weimar, la bourgeoisie s'ameuta et escalada la maison; plusieurs gentilshommes furent blessés. Beeckman accourt; sa présence suffit pour prévenir de plus grands malheurs. En 1630, il garantit de toute violence et délivre le grand-prévôt, devenu suspect pour avoir eu quelque conférence avec Henri de Bergh, général au service d'Espagne. Les ennemis de Beeckman, aussi acharnés que ses amis étaient fanatiques, lui ont fait un grief de cet ascendant absolu. On a été jusqu'à dire qu'il n'affectait une âme républicaine que pour parvenir au despotisme. Il faut faire la part des passions du temps; chacun voit et juge à travers son prisme. Un manuscrit contemporain le représente comme un esprit inquiet, tracassier et ambitieux. « C'était, » ajoute l'auteur de ce portrait, un grand « politique, très-réservé, très-emmiellé » dans ses discours, et dont le zèle turbulent jeta la cité dans le trouble et l'anarchie. Il se montrait sage ou fou, selon les occasions où il se trouvait; mais il « faisait toujours le contraire de ce qu'il disait et promettait ce qu'on voulait, sans se soucier de remplir ses engagements (1). » On peut voir dans Beeckman, tant qu'on voudra, un Gracchus liégeois; mais de quelque point de vue qu'on examine sa conduite, on ne saurait lui refuser l'amour sincère et désintéressé des libertés publiques. Rien n'autorise à l'accuser d'avoir jamais recherché des avantages personnels. — Si ledit Beeckman, dit un autre contemporain, eust voulu caller voille et tenir la partie de Son Altesse comme il tenoit la partie du commun, « c'eust été riche homme comme les autres, » au lieu qu'il at dispandu le sien propre « pour maintenir les petits, desquels il estoit fort aymé. » Beeckman eut le privilège de passionner en sens divers tous ceux qui l'entourèrent. Il semble que, même de nos jours, il soit impossible de

parler de lui avec indifférence : pour M. Henaux comme pour Bassenge, c'est un héros et un martyr; pour M. de Cras-sier comme pour Villenfagne, c'est un agitateur de l'école des d'Athin.

Tandis que la chambre impériale ratifiait l'abolition du règlement de 1603, les partisans de l'évêque, sous prétexte de garantir le pays contre les incursions des soldats étrangers, y introduisaient nombre de gens de guerre, lesquels ne se faisaient scrupule, ni de rançonner les habitants, ni de se livrer à toutes sortes de déprédations. En vain le chapitre, par de belles paroles, essaya d'inspirer confiance au conseil; on ne pouvait croire qu'un prince qui laissait ruiner ses sujets fit grand cas de leurs prétentions constitutionnelles. Le bourgmestre Rausin et l'avocat Prié furent envoyés à Vienne pour se plaindre directement à l'empereur. Celui-ci désapprouva la conduite de Ferdinand, mais en termes vagues, d'une manière trop peu explicite pour rassurer les esprits. Henri de Bergh parut devant Liège : le peuple cria à la trahison. Tout ce qu'on put obtenir, c'est que les troupes resteraient à une certaine distance de la ville. Comme on l'a vu plus haut, ce fut Beeckman qui, dans ces conjonctures, fit relâcher le grand prévôt, accusé de connivence avec le général espagnol.

Le temps des élections approchant (1629), Ferdinand décréta qu'elles auraient lieu conformément au rescrit de 1613. Le peuple désignait Beeckman : Erasme de Chokier et Michel de Selys furent proclamés. Cette nouvelle se répand instantanément dans toute la ville; le désappointement, l'indignation éclatent; la *Violette* (2) est investie; un moment de plus, on va en venir aux armes; les timides se barricadent dans leurs maisons (3). Une foule tumultueuse encombre le forum; le cri : *Vive Beeckman !* retentit de toutes parts. Enfin l'élection est déclarée nulle. Déjà les métiers ont tenu séance et porté leurs suffrages sur le

(1) *Ibid.*, Cf. la *Lettre sur deux Prophètes* (*Hist. de Spa*, t. II).

(2) L'hôtel de ville.

(3) *Verebantur ne plebs tot tantisque illatas*

sibi antea injurias cæde proditioneque ulcisceretur (*Continuateur de Foulon*, t. III, p. 76); cf. les *Lettres de Bassenge*, t. V, p. 1872.

chef du parti populaire; Mathieu Lahaye, dit *Sami*, lui est adjoint. Le calme se rétablit pour une heure; mais de part et d'autre des protestations s'élèvent. Il y a eu violence, irrégularité; tout est à refaire. Le grand mayeur, qui se tenait sur les degrés de la cathédrale, quitte brusquement son poste; après bien des pourparlers, Beeckman ne consent à accepter la magistrature qu'en qualité de simple administrateur, et ce, moyennant assurances formelles de protection. Quelques jours plus tard, l'évêque lui fit demander les clefs magistrales: il fit d'abord résistance, mais tout porte à croire qu'il finit par céder.

La conduite de l'administrateur fut constamment empreinte de modération et de générosité, même dans les moments où il ne pouvait se méprendre sur les dispositions de Ferdinand. Des lettres fort compromettantes pour l'évêque furent interceptées: il n'y était question de rien moins que d'une invasion de troupes allemandes, de la déposition des magistrats, de l'arrestation et peut-être du supplice de Beeckman (1). L'élus garda une attitude calme et digne, donna au peuple les plus sages conseils et, au risque de le mécontenter, se contenta de renvoyer au delà des frontières quarante soldats de la garnison de Maestricht, qui avaient été pris les armes à la main, se livrant au pillage dans la banlieue. Le continuateur de Foulon résume en ces termes le programme politique de Beeckman; on peut le livrer aux commentaires du lecteur:

« 1^o Ne rien changer aux rapports de Liège avec l'empire; 2^o Prêter secours à l'empereur quand il combattra les Turcs, l'ennemi commun; mais en toute autre circonstance, rester neutre; 3^o Respecter les droits et les prérogatives du prince-évêque; 4^o Ne souffrir aucune atteinte aux privilèges, aux libertés de la cité; 5^o Contracter alliance avec les puissances

catholiques limitrophes; résister seulement à toute tentative hostile et tyrannique; 6^o Eviter toute guerre, notamment contre les états généraux. »

Un commissaire impérial fut chargé de présider aux élections de 1630. Il insinua au conseil que si les formes prescrites par le règlement de Mathias n'étaient pas observées, la cité serait dépouillée de ses privilèges; il prononça le mot: *ban de l'empire*. Beeckman vit l'envoyé, le reçut chez lui; on finit par trouver un tempérament. Les élections eurent lieu, pour la forme, selon le désir de l'empereur. Beeckman n'ayant été qu'administrateur pendant l'année qui achevait de s'écouler, on jugea qu'il pouvait, sans inconstitutionnalité, être élu deux fois de suite (2). On lui donna pour collègue un autre ami du peuple, « nourri à son école depuis sept ou huit ans, » l'avocat Sébastien de La Ruelle, du conseil ordinaire. *Au fond*, c'était un triomphe. Les Liégeois laissèrent éclater leur allégresse; Ferdinand en conçut le dépit le plus amer. De son autorité privée, il annula les opérations électorales (3). On n'y prit point garde, et les bourgmestres déclarèrent qu'ils se maintiendraient au besoin par la force des armes.

Le 29 janvier 1631, moins d'un mois après son entrée en charge, Beeckman passa de vie à trépas. Il était souffrant depuis quelque temps; il avait vu approcher sa fin. On rapporte qu'au moment où il reçut la nouvelle de la mort de l'ex-bourgmestre Mathias d'Ans, un de ses anciens adversaires politiques, il s'écria: « Nous irons bientôt là-haut recommencer nos querelles. »

A tort ou à raison, le peuple liégeois crut à un empoisonnement. Le poète Lambert de Hollongnes consacra cette tradition par les vers suivants:

Une liqueur empoisonnée
Précipita sa destinée
Pour arrêter notre bonheur.

(1) *De comprehendo Beeckmano, meritâque pœnâ afficiendo*. Continuateur de Foulon, t. III, p. 78.

(2) Ceci répond à l'argumentation de Villenagne, qui considère comme illégales les élections de 1630. V. Dewez, *Hist. du pays de Liège*, t. II, p. 227.

(3) Les ennemis des bourgmestres prétendirent que le vote n'avait été pas libre; que Beeckman s'était emparé dès la veille des portes de la ville; qu'il avait placé cent hommes à la *Violette*, etc. Dans les chroniques manuscrites, les récits concernant Beeckman sont singulièrement contradictoires.

Ainsi nous fust ravi Beeckmanne ,
Pour nous donner au lieu de manne
De l'amertume et de l'aigreur.

La douleur publique fut immense : l'auréole du martyr brilla sur le front du défunt (1). On grava son portrait avec cette légende :

Souspirés, ô bourgeois, les grands et les petits,
Beeckman est trépassé qui estoit vostre appuy.

En mars 1638, « pour signe d'affection et perpétuelle mémoire, » on érigea sur la petite fontaine du Marché, entre la rue du Pont et le couvent des PP. Mineurs, « une figure de bronze qui représentait feu le bourgmestre De Beeckman, tenant en sa main les armoiries des trente-deux métiers (2). » Les soldats de Ferdinand l'abattirent, en 1649, et firent enlever en même temps, des chambres des métiers, les portraits de Beeckman et de La Ruelle (3).

La mort de Beeckman fut en quelque sorte le signal de la guerre civile. Ferdinand dissimula ses prétentions jusqu'à ce que la première effervescence fût calmée ; mais alors ses courtisans levèrent le masque et saisirent toutes les occasions de battre en brèche les vieilles franchises. Ces dissensions intestines sont connues dans l'histoire sous le nom de querelles des *Chiroux* et des *Grignoux* (4). « La patrie, dit un publiciste liégeois, se déchira misérablement elle-même. Le règne de Ferdinand de Bavière est écrit en lettres de sang dans les annales de la principauté. »

Les Grignoux, partisans de la neutralité liégeoise, de toutes les libertés publiques et de l'égalité des citoyens, adoptèrent pleinement et sans réserve le programme de Beeckman, rapporté plus haut. Leurs ennemis les accusèrent non-

seulement d'hostilité envers le prince, mais de tendances favorables au protestantisme. Plusieurs furent bannis ou contraints de s'expatrier. Quels que fussent leurs sentiments, ils se gardèrent bien de les laisser paraître ; ils se contentèrent de réclamer la liberté religieuse. Leur politique fut de rester neutres : pendant la guerre de trente ans, ils refusèrent constamment de se prononcer, ni dans le sens des Hollandais, ni dans le sens des Espagnols.

Les soupçons des zélés catholiques contre les *Grignoux*, il faut en convenir, n'étaient pas sans une apparence de fondement. Beeckman, l'idole du parti populaire, avait entretenu des relations avec le fameux Samuel des Marets (5), pasteur de l'église wallonne de Maestricht. Dans une curieuse brochure récemment remise en lumière (6), Des Marets affirma l'empoisonnement du bourgmestre, et établit une liaison entre les griefs allégués par Ferdinand contre l'administration de la cité et les persécutions dirigées contre les hérétiques. Ce pamphlet produisit à Liège une grande émotion. L'évêque le prohiba sous des peines sévères ; il promit des récompenses à ceux qui feraient connaître l'auteur ou seulement le premier distributeur d'un écrit « non moins séditieux que pernicieux, » « calomnieux, blasphématoire et scandaleux contre notre sainte foi et le repos public, même contre l'honneur et réputation dudit feu sieur bourgmestre Beeckman. » Liège comptait alors un certain nombre de protestants, un plus grand nombre encore d'indécis. Beeckman appartenait-il à cette dernière catégorie ? Ses rapports avec Samuel des Marets ne sont pas une preuve suffisante : on a uniquement le droit d'en conclure qu'il re-

(1) V. l'*Apologie de Barthélemy Roland dit Barlet*, Liège, Ouwerx, 1649, in-4°, fol. 21.

(2) Bouille, etc.

(3) Bouille, Foulon, etc. — Villenfagne prétend que la statue fut transportée dans l'église Saint-Martin-en-Ile et remise ensuite au grand greffier de la cité, fils de Beeckman. (*Hist. de Spa*, t. II, p. 218). A l'époque où écrivait cet auteur (1805), le piédestal en pierre de ladite statue, orné des armes du bourgmestre, était encore conservé dans la famille Beeckman.

(4) Les aristocrates étaient surnommés *Chiroux* à cause de leur costume sombre et de leurs bas

blancs, qui les faisaient ressembler à une espèce d'hirondelle aux cuisses blanches (en wallon *chirou*). Les *Grignoux* étaient les *grognaards*, les mécontents.

(5) Voir les *Mémoires du P. Nicéron*, t. XXVIII, p. 46 et suiv. — Lenoir, *Hist. du protestantisme au pays de Liège*, Bruxelles, 1861, p. 285.

(6) Par les soins de M. Ul. Capitaine (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, 1854, t. II, p. 276 et suiv.) Elle est intitulée : *L'esprit du bourgeois-maître Beeckman retourné de l'autre monde, aux fidèles bourgeois de la cité de Liège* (1655).

vendiquait la liberté de conscience et de supposer que, politique avant tout, il considèrait comme utile à ses projets de ne point contrarier une propagande dont l'extension devait contribuer à tenir en échec le parti contre lequel il luttait toute sa vie.

Il mourut, ou du moins passa pour être mort catholique, puisqu'il reçut, dit Loyens, une sépulture « très-honorable » en l'église paroissiale de Saint-Martin, dans la chapelle de Saint-Roch, à côté de sa femme, décédée en 1630. On lisait sur son tombeau :

DEO. PRINCIPI. PATRIÆ.

Alphonse Le Roy.

Chroniques de Liège (MSS). — Bouille, Foulon, etc. — Loyens, *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*. — *Lettres de Bassenge*, t. V. — Villenfagne, *Recherches*, etc. — Id., *Histoire de Spa*, t. II. — De Crassier, *Recherches et dissertations*, etc. — Dewez, de Gerlache, Neaux, etc., *Hist. de Liège*. — Ul. Capitaine, *Pièces relatives au mandement de 1653*, etc. — Lenoir, *Hist. du protestantisme au pays de Liège*. — Poin, *Récits historiques*, etc., etc.

BEECKMANS (Benôit), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 19 janvier 1734, mort dans sa ville natale, le 6 avril 1780. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Malines, le 5 octobre 1752. Après y avoir prononcé ses vœux, il étudia la philosophie à Anvers, et revint enseigner plus tard les humanités à Malines. En 1763, il se trouvait, à Louvain, au scolasticat établi par les Pères jésuites pour l'étude de la théologie; il y défendit des thèses publiques, sous la présidence du père Jacques Trentecamp, le 15 décembre 1766 et le 13 juillet de l'année suivante. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Gand, où il se trouvait en 1768. Au mois d'octobre 1769, il fut chargé de donner à Louvain le cours d'Écriture sainte; et dès le 18 décembre de cette année, il présida une dispute publique roulant sur différentes questions d'exégèse. Il était encore dans la même ville en 1773, au moment de la suppression de la Compagnie de Jésus et ne quitta le collège, le 3 novembre suivant que pour se retirer à Anvers où il mourut âgé de quarante-six ans.

Voici la liste de ses ouvrages :

1^o *Theses theologicae de sacramentis in*

*genere et tribus primis in specie quas præside R.-P. Jacobo Trentecamp, Societatis Jesu sacrae theologiae professore defendet P. Benedictus Beeckmans, ejusdem societatis Lovanii in collegio Societatis Jesu, die 15 decembris 1766, hora 9 ante meridiem. Lovanii, typis Joannis Jacobs; vol. in-4^o, de 8 pp. — 2^o *Theologia quam præside R. P. Jacobo Trentecamp Societatis Jesu sacrae theologiae professore defendet P. Benedictus Beekmans. Lovanii, typis Joannis Jacobs; vol. in-4^o de 12 pp. — 3^o *Prolegomena in scripturam sacram et commentaria ad Pentateuchum, libros Josue, Judicum ac duos priores Regum chronologice deducta ab orbe condito ad fabricam templi Salomonis. Lovanii, typis Joannis Jacobs, 1770; vol. in-8^o de 50 pp. — 4^o *Commentaria ad libros duos posteriores Regum libros, Paralipomenon, Esdrae ac Machabæorum, cum digressionibus ad libros Tobiae, Judithæ, Estheris, quatuor Prophetarum majorum et duodecim minorum chronologice deducta a fabrica templi Salomonis usque ad adventum Messiae. Lovanii, typis Joannis Jacobs, 1772; vol. in-8^o de 217 pp. — 5^o *Harmonia evangelica ex quatuor evangelistis chronologice deducta et commentariis illustrata cum digressionibus ad historiam ecclesiasticam. Lovanii, typis Joannis Jacobs, 1773; vol. in-8^o de 171 pp.*****

Les trois derniers ouvrages, composés par le père Beeckmans pour être défendus comme thèses par ses élèves, contiennent, entre autres choses utiles, un traité complet de chronologie sacrée, depuis la création du monde jusqu'à la mort de Jésus-Christ. Toutes les questions relatives à la concordance des règnes des rois de Juda et d'Israël, et à celles des ères anciennes avec l'ère chrétienne y sont clairement exposées et résolues.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 5^e série, p. 27.

BEECKMANS, en religion **P. VALENTIN DE SAINT AMAND**, de l'ordre des Carmes, né à Alost vers 1627, professa la théologie à Louvain, se distingua ensuite par ses prédications à Anvers, où il mourut le 10 janvier 1687, à l'âge de 60 ans. On ne connaît de la vie de Beeckmans que la part très-active qu'il prit à

la lutte qui éclata, à la fin du XVII^e siècle, entre les savants Bollandistes d'Anvers et les Carmes à l'occasion de l'origine et de l'ancienneté de l'ordre du Carmel. L'histoire de cette polémique, qui prit des proportions énormes et occupa pendant plusieurs années une partie de l'Europe savante, trouvera naturellement sa place dans la biographie de Papebroch. Il suffira de dire ici que la science y gagna peu et que la charité y perdit considérablement. Les ouvrages de Beeckmans qui ont rapport à ces débats sont les suivants :

1^o *Prodromus Carmelitanus, sive R. P. Danielis Papebrochii Jesuitæ, ACTA SANCTORUM colligentis, erga Elianum ordinem sinceritas velitatis ac remisse discussa, e majori opere, HELIAS HEROICUS inscripto, excerpta.* Colon. Agrip., 1682, in-4^o. — 2^o *Heroica Carmeli regula a sanctissimo propheta Elia, vita et exemplo tradita, a hierosolymitanis patriarchis Joanne et Alberto conscripta, ab cujusdam mustei scriptoris vilipendiis vindicata.* Colon. Agrip., 1682, in-8^o. — 3^o *Pomum discordiæ, sive dissidii inter P. Papebrochium jesuitam origo, progressus et fructus.* Colon. Agrip., 1682, in-8^o. — 4^o *Harpocrates jesuiticus P. Daniele Papebrochium Jesuitam salutaris silentii, debiteque palinodie monens.* Colon. Agrip., 1682, in-8^o. — Beeckmans a laissé en outre : 5^o *Oratio funebris Excell. Comitæ de Berghere, conventus Carmelitarum strictioris observantiæ de Boxmer fundatoris magnificentissimi.* Antwerp., 1654. — 6^o *Victoria temporis, seu oratio panegyrica in solemnium quatuor seculorum Carmeli brugensis jubileo.* Brugis, 1662, in-4^o. — 7^o *Vita sancti Alberti, carmelitæ siculi.* — 8^o *Purpura Mariana.* — 9^o *Vestis Mariana.* — 10^o *Epigrammata Mariana.* Sanderus nous a conservé deux de ces poésies (*Chorogr. Sac. Bruxell.*, tom II, p. 301 et 302).

Ces quatre derniers ouvrages sont restés manuscrits.

Eugène Coemans.

Biblioth. Carmel., t. II, p. 854. — Foppens, *Biblioth. lat.*, t. II, p. 4146.

BEELEN DE BERTHOLFF (*Eugène*, baron **DE**), général-major, né à Bruxelles en 1775, décédé à Vienne le 27 septem-

bre 1833. Le baron de Beelen entra au service en 1794, en qualité de cadet, dans le régiment d'infanterie belge du comte de Clerfayt; quelque temps après, il fut nommé sous-lieutenant dans le corps des chasseurs Le Loup. Il se signala pendant les campagnes de 1795 et de 1796 sur le Rhin, à Schaffembourg, et ensuite pendant les campagnes de 1798 et de 1799, en Bavière et dans le Tyrol. En 1800, il fut nommé lieutenant dans le régiment du baron Charles Schröder et prit une part active aux affaires de Buessingen, Gahlingen et Stein (1^{er} mai), où son régiment dut tenir tête à des forces supérieures pour permettre à l'armée autrichienne de prendre ses positions. Le baron de Beelen se distingua particulièrement dans la campagne d'Italie de 1805 et surtout à la bataille de Caldiero (18 octobre) où malgré des efforts héroïques, les troupes autrichiennes ne purent parvenir à arrêter les opérations victorieuses de Masséna. Le traité de Presbourg ayant ramené momentanément la paix, le lieutenant de Beelen consacra ses loisirs à développer une partie de l'instruction militaire qui, jusque-là, avait peu attiré l'attention, c'est-à-dire l'escrime à la baïonnette, exercice important qui met le fantassin en position de lutter avec avantage lorsqu'il est assailli en plaine par la cavalerie. Beelen a le mérite d'avoir introduit cet exercice dans l'armée autrichienne. Après avoir été promu, en 1806, au grade de capitaine-lieutenant, il prit part à la campagne de 1809, comme capitaine au régiment d'infanterie comte Kaunitz n^o 20; il servit dans le troisième corps d'armée et passa ensuite au commandement du quatrième bataillon de chasseurs. Il fut admis à la pension vers la fin de 1812, mais il n'avait que trente-sept ans et sa carrière n'était pas terminée; il fut d'abord occupé, au conseil aulique de guerre, d'un nouveau projet de règlement d'exercice, puis il reentra dans le service actif en qualité de major, commandant le douzième bataillon de chasseurs récemment organisé; il prit part aux opérations de la campagne des Autrichiens dans le midi de la France, devint lieutenant-colonel en 1821, colonel en 1823 et enfin géné-

ral-major, ainsi que brigadier en Italie, en 1831. Le baron de Beelen fut pensionné pour la seconde fois en 1835.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexicon der Kaiserthums Oesterreich*.

BEERBLOCK (*Jean*), peintre d'intérieurs et de genre, naquit à Bruges, en 1739 et mourut en 1806. Il était fils d'un boucher; il manifesta du goût pour le dessin; grâce à quelques protections, il fut admis à l'académie de sa ville natale et mis sous la direction de Mathieu de Visch. En 1772, il obtint le premier prix de composition. Beerblock ne quitta point Bruges et aurait atteint certes un degré de talent plus élevé, s'il n'avait été obligé d'accepter toutes espèces de travaux pour gagner sa vie. Les œuvres qu'il put soigner témoignent d'un dessin pur et d'un bon coloris; on les rencontre rarement et elles sont recherchées. Il montra du talent pour la peinture à fresque et saisit habilement la perspective. Son *Intérieur d'une salle de malades*, à l'hôpital Saint-Jean, tableau orné de beaucoup de figures et peint pour le curé du susdit hôpital, est une de ses meilleures œuvres.

Ad. Siret.

BEERENBROEK (*Arnould-Barthélemi*), médecin, naquit à Anvers le 23 mai 1751, et mourut à Paris en 1825. Il était fils de Jean Beerenbroek, natif d'Aelst, près d'Eindhoven, et d'Elisabeth-Marie Sledde. Il s'initia, à l'Université de Louvain, aux sciences médicales. Après y avoir obtenu le grade de licencié, le 1^{er} avril 1775, il se rendit à Paris pour y entendre les grands maîtres du temps. L'Université de Leide continuait, quoique faiblement, de jouir de l'éclat que le célèbre Boerhaave avait jeté sur la faculté de médecine. Notre licencié s'y rendit vers 1776. Il s'y lia d'amitié avec les professeurs et spécialement avec le docteur J.-D. Hahn. Dans le courant de l'année suivante, il y fut revêtu du titre de docteur en médecine de l'Université de Leide. Après avoir visité la Hollande, il s'embarqua pour l'Angleterre. A Londres, il fut témoin et compagnon des travaux du célèbre Percivall Pott, lorsque celui-ci étudia la

maladie qui porte son nom. En 1779, Pott publia ses *Remarques* sur cette maladie. Beerenbroek en donna la première traduction française dans le courant de la même année. A cette occasion il fut honoré du titre de membre associé au collège royal des médecins de Londres, distinction que cette compagnie avait rarement accordée à des Belges. Dans le courant de l'année 1779, il se rendit à Edimbourg pour y entendre le célèbre réformateur Cullen. Notre compatriote goûta tellement la théorie du médecin écossais qu'il s'en fit l'un des plus fervents adeptes. Pour contribuer, autant qu'il était en lui, à la propagation du nouveau système, il traduisit, le premier, en latin, le principal ouvrage du maître. Les médecins d'Edimbourg, appréciant les mérites de notre compatriote, lui décernèrent le diplôme d'associé de la Société royale de médecine de la capitale de l'Écosse. De retour dans sa patrie, Beerenbroek ne pratiqua pas la médecine à Anvers. En 1795, il fut revêtu du mandat de membre du conseil des Cinq-Cents, nommé par les simulacres de réunions électorales de la commune d'Anvers. Que fit le docteur Beerenbroek en faveur de la patrie opprimée et livrée à la plus horrible anarchie? Rien, absolument rien que voter avec la majorité. De ses discours nous ne connaissons que celui qu'il prononça dans la séance du 11 messidor an VII (le 19 juin 1799) et dans lequel, à l'occasion des fraudes électorales, il caractérisa sévèrement le joug de fer que quelques jacobins faisaient peser sur la Belgique en général, et la commune d'Anvers en particulier. Lors de l'institution de l'*École centrale d'Anvers*, il fut nommé membre du jury de l'instruction publique de cet établissement. Il fit aussi partie de la *commission des arts et des sciences* du département des Deux-Nèthes. Après la chute de l'empire français, Beerenbroek se fixa à Bruxelles, où il charma ses loisirs par l'étude. En 1825, il entreprit un voyage à Paris et il y mourut.

Il a publié : 1^o *De Regimine et morbis infantium*. — Louvain, 1775, in-4o. — 2^o *Guilielmi Culleni, M. D. archiatri Britanniae et in academiâ Edimburgensi*

med. pract. prof. O., Primæ lineæ medicinalis praxeos. Ex anglico idiomate latine vertit A. B. Berenbroeck. Leide, 1779, in-8° de 248 pages. — 3° Remarques sur cette espèce de paralysie des extrémités inférieures, que l'on trouve souvent accompagnée de la courbure de l'épine du dos, qui est supposée en être la cause, avec la méthode de la guérir; suivie de plusieurs observations sur la nécessité et les avantages de l'amputation dans certaines circonstances, par M. Percivall Pott, de la Société royale de Londres et chirurgien de l'hôpital de Saint-Barthélemi. Ouvrage traduit de l'anglais, avec des observations et des additions par M. Beerenbroek. Bruxelles, 1779, in-8° de 99 pages.

C. Broeckx.

BEERINGS (Grégoire), peintre de ruines, d'architecture, de vues diverses, naquit à Malines, vers 1500, et y décéda en 1570. Il alla de bonne heure en Italie où il séjourna assez longtemps; il aurait réussi à y amasser quelque argent, s'il avait eu plus d'ordre et moins de goût pour la dissipation; mais son talent même souffrit de ses habitudes et il vécut pauvrement. La bande artistique flamande de Rome lui donna le surnom de *In de schaar*. On ne sait à quelle époque il revint dans sa patrie; en 1555, il y fut inscrit dans la corporation de Saint-Luc. On ne connaît de lui que des ouvrages à la détrempe où l'on doit louer un goût très-fin. On voyait autrefois, à l'église de Saint-Quentin, à Louvain, un de ses tableaux représentant les esclaves chrétiens. Ce fait est consigné dans le MSS de Bern. De Bruyne, de Malines, intitulé : *Levens beschryf der Mechelsche schilders*.

Ad. Siret.

BEERNAERT (Jacques), peintre du XVIII^e siècle, né à Ypres, mort à Bruges, exerça son art dans sa ville natale jusqu'en 1730, époque à laquelle il se rendit à Bruges et s'y établit définitivement. Un autre peintre, Joseph Vandenberghe, avait ouvert dans cette dernière ville une académie de peinture qui, protégée par plusieurs amis des arts, commençait à prospérer quand la mort du fondateur, survenue en 1724, la détruisit tout à coup. Huit années se passèrent

avant que le premier lauréat de l'académie, Mathias de Visch, réorganisât celle-ci en ouvrant une école de dessin d'après nature. Il fut secondé dans cette tâche par Jacques Beernaert, qui préparait en quelque sorte les jeunes gens, avant l'ouverture des cours, à profiter de l'enseignement qui leur était offert et qui contribua ainsi à faire de la nouvelle école un centre d'émulation. Plusieurs artistes, entre autres Jean Garemyn, s'attachèrent à notre artiste, justement estimé pour son beau coloris et qui brillait plus particulièrement dans l'exécution des tableaux de chevalet. On connaît cependant de Beernaert quelques tableaux religieux. Descamps, dans son *Voyage pittoresque en Flandre*, en cite un conservé à Notre-Dame, à Bruges, représentant les trois personnes de la Sainte-Trinité et une autre toile : un purgatoire couronné d'une gloire céleste, se trouve dans l'église de Saint-Pierre, à Ypres. Ces œuvres offrent un spécimen du talent de Beernaert et leur examen pourra faciliter la découverte des autres travaux du même artiste.

F. Vande Putte.

BEERNAERT (Philippe), peintre d'histoire du XVII^e siècle. Il florissait à Gand, où il avait obtenu la maîtrise en 1640. Il fut sous-doyen de la corporation des peintres et sculpteurs de la Noël 1652 à la Noël 1654. On sait qu'en 1696 il fit, pour la chapelle de la Grande-Boucherie, à Gand, un *Christ mourant sur la croix*. Il a dû être un artiste fécond, car les couvents et les églises de Gand possédaient presque tous de ses tableaux; on en comptait encore dix-sept en 1777. Nous croyons que ce peintre est le même que l'artiste nommé sans doute par erreur Pierre Beernaert et dont on voit des œuvres dans les églises de Bruges.

Ad. Siret.

BEERVELDE (Pierre van) ou **BEERVELT**, peintre décorateur et de tableaux, à Gand, à la fin du XIV^e et au commencement du XV^e siècle; mort en cette ville en 1413 ou 1414. Aucun ouvrage biographique, antérieur au siècle actuel, n'a mentionné l'existence de cet artiste. Ce sont les comptes et les registres échevinaux de Gand, manuscrits contemporains et authentiques, qui nous l'ont si-

gnalé, comme *peintre*, dès 1383; il fut doyen de la corporation artistique en 1409-1410: dans les livres scabinaux est enregistré, à la date du 1^{er} janvier 1410 n. s., l'acte d'admission au libre exercice professionnel de Jean van Axpoele, acte passé sous le décanat de Pierre van Beervelde. Comme *maître des présents* ou *maître des cérémonies* de la commune gantoise, et, en cette qualité, chargé de congratuler, au nom du magistrat, les personnages de distinction qui arrivaient dans la cité, pour la visiter ou y séjourner, et les échevins qui célébraient leurs noces, mariaient leurs enfants ou les mettaient en religion, on le trouve en office depuis l'année 1386 jusqu'en 1413, leur offrant des présents de vins et d'argenterie. A plusieurs reprises il accompagna à Tournai la députation de l'échevinage et de la bourgeoisie de Gand, qui portait annuellement à Notre-Dame flamande dans la cathédrale, un baldaquin de procession richement ornementé de peintures et de figurines sculptées. Il est cité pour la dernière fois en septembre 1413.

Franc-maître peintre, Pierre van Beervelde n'a pas laissé d'œuvres qui puissent nous aider à lui assigner sa place parmi les artistes de son temps, peintres de tableaux et de portraits. Seulement, en juin 1404, se rencontre dans les livres scabinaux de Gand la transcription d'une déclaration de Jean de Bloc, le dégustateur de vins, se reconnaissant le débiteur de Pierre van Beervelde, pour la livraison de tableaux et dessins calligraphiques. La dette montait encore à deux livres de gros tournois ou trente-six livres de gros parisis; d'ordinaire on payait d'avance une partie du prix convenu. Au dire de nos documents, il fut employé, lors de l'inauguration comtale du duc de Bourgogne, Jean Sans Peur, à la peinture des décors et des armoiries. Plus tard, d'autres blasons furent peints par lui sur des bannières de guerre. En 1410-1411, date assignée à l'invention du procédé de peinture à l'huile des frères Van Eyck, la comptabilité communale mentionne des étendards de Flandre et de Gand, aux armoiries rehaussées d'or et d'argent et qui furent

exécutées par Pierre van Beervelde, en peinture à l'huile (*van olye verwen*), pour les milices gantoises menées par le comte de Flandre au siège de Montdidier.

A quel genre de peinture à l'huile eut-il recours pour exécuter ces médaillons armoriés? Au *mode ancien*, pratiqué en Flandre depuis 1338, pour les médaillons des bannières paroissiales à effigies ou représentations des saints patrons des églises de Gand, ou au *mode nouveau*, mis en œuvre par les frères Van Eyck? Il est probable qu'il employa la couleur à l'huile comme on l'avait fait aux temps passés. Le procédé des Van Eyck, selon l'opinion presque généralement adoptée, était alors un secret. Pierre van Beervelde peignait aussi des étendards blasonnés en couleurs à la détrempe, pour les métiers et les arbalétriers. Peu après on lui confia la peinture d'ornementation de la salle du haut-collège et de la chapelle échevinale des parchons. En 1405-1407, il remplit à Gand les fonctions de juge arbitral au quartier de Saint-Jean.

La position de ce peintre-officier communal était très-aisée. De nombreux actes de la vie civile, constitutions et cessions de rentes, achats et ventes de propriétés, le prouvent suffisamment. En 1409, Pierre van Beervelde et sa femme Béatrice, de Clercq acquièrent entre autres, du peintre Roger Vander Woestine, une rente viagère de douze livres de gros par an (plus de quinze cents francs en monnaie d'aujourd'hui), héritable par le survivant d'eux, et, en 1412, Roger Vander Woestine leur vendit la maison qu'il occupait, et qu'il avait héritée de son père, Siger Vander Woestine. — Le décès de Pierre van Beervelde doit être fixé à la fin de 1413 ou au commencement de 1414. Pour finir la dernière année de son office de *maître des présents* (15 août 1413 au 15 août 1414), il eut un successeur intérimaire, Jean de Badere, remplacé ensuite par Perceval de Meyere. Dans la seconde moitié de l'année 1414, les comptes communaux mentionnent la *veuve* de Pierre van Beervelde, et elle racheta, en janvier 1415, de son beau-frère, Daniel de Meyere, les droits qu'il avait, du chef de son épouse Christine

van Beervelde, sur la demeure où Pierre van Beervelde était décédé, sans postérité. — D'après le contrat de vente d'une propriété sise à Gand et appartenant au peintre, contrat daté du 3 octobre 1383, le nom de VAN BEERVELDE ne serait qu'un *surnom*, devenu patronymique et rappelant son lieu d'origine ou de naissance, le village de Beervelde, lez Gand. Dans l'acte consigné au livre échevinal de 1383-1384, il est nommé : *Pierre Poele*, de Beervelde, le peintre (*PIETER POELE van Beervelt, de scildre*). Mais c'est l'unique mention qui nous soit jusqu'ici passée sous les yeux. Partout ailleurs, et dès le mois de février 1384, la désignation de *Pierre Poele* ne se reproduit plus.

Edm. De Busscher.

BEETHOVEN (*Louis VAN*) le vieux, musicien, né à Anvers, le 23 décembre 1712, décédé à Bonn, le 24 décembre 1773. Cet artiste descend d'une famille établie dès le *xvii*^e siècle à Rotselaer, Leefdael et Berthem, dans les environs de Louvain. Son grand-père, Guillaume van Beethoven, époux de Catherine Grandjean, était, en 1705, débitant de vin à Anvers; son père, Henri-Adélarde van Beethoven (né à Anvers en septembre 1683, et y décédé en septembre 1745), époux de Marie-Catherine de Herdt (morte à Anvers en novembre 1753), était maître tailleur. Ce dernier, après quelques années passées dans l'aisance et après avoir même acheté, en 1713, la maison *Sphera mundi*, qu'il habitait dans la rue Neuve, vit ses modestes ressources diminuer peu à peu et bientôt il put suffire à peine à nourrir sa famille, composée de douze enfants. Pour comble de misère, la mésintelligence éclata dans le ménage et les querelles en vinrent à ce point, qu'un jour Louis, qui était le puîné des fils, abandonna sans retour le domicile paternel. Doué d'une jolie voix et déjà bon musicien, il se rendit à Louvain et alla offrir ses services au chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre, qui, le 2 novembre 1731, l'admit parmi les chanteurs du jubé. Quelques jours après, le maître de musique, Louis Colfs, ayant dû se faire remplacer momentanément

pour cause de maladie, Louis van Beethoven fut agréé pour remplir ses fonctions pendant trois mois. Ce temps expiré, notre jeune artiste se rendit à Bonn, où, au mois de mars 1733, il reçut sa nomination de chanteur effectif de la cour et de la chapelle du prince-électeur, Clément-Auguste de Bavière. Conformément à l'usage, il avait probablement rempli déjà, en expectative, les mêmes fonctions durant l'année précédente. Un traitement annuel de quatre cents florins, somme élevée pour cette époque, lui fut alloué. Le 7 septembre 1733, Louis van Beethoven, n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt et un ans, contracta mariage dans la même ville, avec une jeune fille, Marie-Josèphe Poll, qui n'en avait que dix-neuf. Dès lors il passa son existence à Bonn, et pendant de longues années il fut un des artistes les plus choyés de la cour semi-mondaine et religieuse de l'électeur-archevêque. Ce prince lui-même, né à Bruxelles, en 1700, lorsque son père Maximilien-Emmanuel de Bavière était gouverneur général des Pays-Bas, manifesta constamment pour le musicien anversoise une grande bienveillance. Après sa mort, son successeur, Maximilien Frédéric, mit le comble à ses bontés, en appelant Van Beethoven, en 1763, au poste élevé de maître ou directeur général de la musique de sa cour, fonctions qu'il remplit jusqu'à la fin de sa vie. Quoique chef de la chapelle archiepiscopale, Van Beethoven, qui avait conservé la fraîcheur de sa voix, continua à remplir divers rôles dans les opéras-comiques qu'on représentait chaque hiver sur le théâtre du Prince-Électeur. En 1771, il joua, en français, le rôle de Dolmon, père, dans *Sylvain*, de Grétry, et en 1773, en italien, celui de Brunoro, dans l'*Inganno Scoperto*, du compositeur Luchesi.

De son mariage avec Marie-Josèphe Poll, décédée à Bonn le 30 septembre 1775, Louis van Beethoven le vieux laissa, entre autres enfants, un fils nommé Jean, né vers 1740, qui lui succéda, en 1763, comme chanteur titulaire de la chapelle, après en avoir été chanteur adjoint depuis 1759. Celui-ci fut le

père du maître éminent, du célèbre compositeur Louis van Beethoven le jeune, qui, le 17 décembre 1770, fut tenu par son grand-père sur les fonts de baptême à l'église Saint-Remi, à Bonn, et mourut à Vienne en 1827.

Le portrait de Louis van Beethoven le vieux, peint à la fin de sa vie par Radoux, le peintre de la cour, est actuellement (1866) à Vienne, chez la veuve de Charles van Beethoven, sa petite-fille par alliance. *Le vieux père flamand* (tel est le nom qu'on lui donne encore) est représenté mi-corps, de grandeur naturelle, coiffé d'un bonnet fourré et tenant à la main un morceau de musique.

D'autres Van Beethoven de la branche anversoise ont cultivé les beaux-arts, notamment Pierre van Beethoven, peintre, élève d'Abraham Genoels le jeune, en 1689, et Gérard van Beethoven, sculpteur, reçu comme fils de maître dans la gilde de Saint-Luc, en 1713. Louis-Joseph van Beethoven, qui suivait les cours de dessin à l'Académie royale d'Anvers en 1743, était le frère cadet de Louis van Beethoven le vieux.

Chev. L. de Burbure.

Archives d'Anvers. — *Ludwig van Beethoven's Leben*, von Alexander Wheelock Thayer. 1^{er} band. Berlin, 1866.

BEETS (*Jean*), professeur, théologien, né à Geet-Betz, près Tirlemont, mort en 1470. Voir JEAN DE BEETS.

BEGGHE, **BEGGUE** ou **BEGGE** (Sainte), première abbesse d'Andenne, morte en 694 ou 695, était fille du bienheureux Pepin de Landen et sœur de sainte Gertrude de Nivelles. Elle épousa Anségise, intendant des domaines royaux en Austrasie, et en eut un fils, Pepin de Héristal qui devint la souche des rois de France de la seconde race. D'après les anciens hagiographes, les époux habitaient ordinairement le château fort de Chèvremont, près de Liège, qui fut détruit, trois siècles plus tard, par Notger, évêque de Liège. Anségise (voir ce nom) ayant été tué à la chasse par Gondouin, sainte Begghe se réfugia d'abord en Hesbaie (vers 673), et passa de là en Italie, où elle se décida à quitter entièrement le monde. A son retour de Rome, elle bâtit,

à Andenne-sur-Meuse, sept églises ou chapelles en souvenir des sept basiliques romaines qu'elle avait souvent visitées pendant son pèlerinage au tombeau des Apôtres. Ces églises ont disparu depuis longtemps, mais on les voyait encore du temps de Miræus (1625). Quelques années plus tard (692), elle fonda, au même endroit, un monastère de filles dans le genre de celui de Sainte-Gertrude à Nivelles. Ce fut une colonie de Nivelles qui vint peupler Andenne, et sainte Begghe en fut la première abbesse. Protégé par Pepin de Héristal, qui gouvernait alors l'Austrasie, le nouveau monastère s'agrandit rapidement, et, à la mort de sainte Begghe, qui arriva deux ans après, il était un des plus florissants de nos contrées.

Le couvent d'Andenne, situé sur la Meuse, entre Namur et Huy, fut changé plus tard en un chapitre noble, qui comptait dix chanoines et trente chanoinesses. Il disparut lors de la révolution française et aujourd'hui on n'en voit plus de vestiges.

Au nom de sainte Begghe se rattache la question de l'origine des Béguines, qui furent longtemps si populaires dans les Flandres, et qui possédaient, aux ^{XVI^e} et ^{XVII^e} siècles, des établissements dans presque toutes les villes de Belgique.

Lambert le Bègue, prêtre de Liège, qui mourut à la fin du ^{XIII^e} siècle, fut longtemps considéré comme le vrai fondateur des Béguinages des Pays-Bas. Plus tard, et plus particulièrement au commencement du ^{XVII^e} siècle, on fit remonter leur origine jusqu'à sainte Begghe, se basant surtout sur des anciens diplômes du ^{XI^e} siècle, trouvés à Vilvorde, et qui prouvaient que les Béguinages étaient déjà connus en Belgique plus de cent ans avant la mort de Lambert le Bègue. Ce furent principalement le professeur Puteanus, de Louvain, De Ryckel, abbé de Sainte-Gertrude et Seger van Hontsum qui s'efforcèrent de faire prévaloir cette opinion.

L'authenticité des diplômes de Vilvorde a été contestée par le docteur Hallam, qui publia, en 1843, à Berlin, une

longue et savante dissertation sur les Béguinages de Belgique.

D'autres auteurs, entre autres le savant Bollandiste Corneille Smet, pensent qu'on ne peut attribuer l'établissement des Béguinages ni à Lambert le Bègue, ni à sainte Begghe, mais que le nom des Béguines pourrait bien dériver de celui de cette sainte, qui était généralement considérée comme leur patronne; de même que les Ursulines ont emprunté leur nom à sainte Ursule, quoiqu'elle ne fût point leur fondatrice.

Enfin, outre ces trois opinions, il en est une quatrième, qui croit que les Béguinages se sont formés, aux XIII^e et XIV^e siècles, indépendamment les uns des autres, sous l'influence de l'esprit de corporation qui caractérise ces siècles, et que l'étymologie de leur nom se trouve dans le vieux mot flamand *beggen*, qui veut dire prier. Le nom de Béguine serait donc synonyme de femme qui prie, de fille dévote, et nous le trouvons employé dans ce sens ou bien comme épithète de mépris, dans plusieurs documents et légendes du moyen âge, tant en Allemagne qu'en Belgique.

En présence de ces opinions diverses, dont aucune ne peut fournir des preuves vraiment péremptoires, nous ne pouvons que dire, avec l'ancien poète : *Adhuc sub judice lis est.*

Eugène Coemans.

Ghesquière, *Act. SS. Belgii*, t. V, pp. 70-125. — Fisen, *Flor. Eccles. Leod.*, pp. 522-525. — Id. *Hist. Eccles. Leod.*, pp. 595-597. — Miræus, *Diplomat. belgica*, t. II, p. 948. — Coens, *Disput. hist. de origine Beg.*, 1628, et *Disquisitio hist. de origine Beg.* Leod. 1629. — Puteanus, *De Beginarum apud Belgas institutio*, etc., in opere seq. De Ryckel. — De Ryckel, *Vita Stæ-Beggæ*. Lovan. 1651-32. — Zegerus van Hontsum, *Declaratio veridica*, etc., Antwerp. 1828. — Dr Hal-lam, *Geschichte des Ursprunges der Belgische Beghinen*. Berlin, 1845. — Butler, *Vie des Saints*, t. VI, p. 452. — Rettbergs, *Kirchengesch.*, t. I, p. 506.

BEGH (*Lambert*) ou **LE BÈGUE**, fondateur prétendu de l'institution des béguines, né à Liège, mort en 1177. Voir **LAMBERT BEGH**.

BEHAIN (*Martin*), navigateur, vivait en 1460. Voir à l'article **VAN DEN BERGHE** (Josué).

BEKA (*Gautier DE*), jurisconsulte, professeur de droit à l'Université de Lou-

vain, né à Beek (ancien Brabant), vers 1460, mort à Bruxelles en 1517. Voir **DE LEEUW** (*Gauthier*).

BEKA (*Jean DE*), chroniqueur, naquit à Bois-le-Duc (ancien Brabant) au commencement du XIV^e siècle. Il était issu de l'ancienne et noble famille de Stoutenbergh, d'Amersfort. Devenu chanoine régulier du monastère de Saint-Martin, à Utrecht, il se retira plus tard à l'abbaye d'Egmont pour s'y consacrer avec activité, pendant plus de sept ans, à la composition de l'histoire des évêques d'Utrecht et des comtes de Hollande. Cette œuvre, encore estimée aujourd'hui, restera toujours une des plus importantes sources de l'ancienne histoire des Pays-Bas, parce qu'elle est écrite consciencieusement et d'après des documents authentiques. Elle commence à saint Willebrord, premier évêque d'Utrecht, et va jusqu'à l'année 1346; le texte qui suit, jusqu'à l'année 1393, n'est pas de Jean de Beka, comme on l'a pensé longtemps. Cette chronique a été revue et continuée par Suffridus Petri et publiée assez incorrectement par Furmerius, en 1611. Gisbert Lappen à Waveren, en fit une meilleure édition en 1643 en y ajoutant les travaux faits sur le même sujet par Guillaume Heda, Arnould Buchelius et Lambert Hortensius; elle porte le titre suivant :

Joannes Beca, canonicus ultrajectinus et Wilhelmus Heda prepositus arnhemensis : de episcopis ultrajectinis recogniti et notis historicis illustrati ab Arn. Buchelio, batavo J.-C. Accedunt Lamb. Hortensii Montfortii secessionum ultrajectinarum libri et Suffridi Petri, Frisii, appendix ad historiam ultrajectinam. Utr., 1643.

Un anonyme a fait la traduction de cette chronique en flamand; elle a été imprimée, en 1701, dans le tome V des *Analecta Veteris avi de Mattheus*. Britz.

Goethals, *Lectures*, t. I, p. 16. — Fabricius, *Bibl. lat. mediæ ævi*, t. II, p. 55. — *Acta Sanct.*, junii, t. VII, p. 175.

BEKAERT (*Philippe-Jacques*), professeur de langues, voyageur, né à Eecke sur l'Escaut, le 14 novembre 1782, mort dans le même village, le 15 mars 1852. Il était fils de Pierre-François et

de Marie-Thérèse Colbrandt et n'est guère connu que par ses publications. Nous savons seulement qu'il se fixa à Londres pendant plusieurs années, en qualité de professeur de langues et qu'il ne revint en Belgique que vers 1831. Il s'établit alors à Eecloo, comme instituteur; s'y distingua par l'instruction solide et variée qu'il y donnait à la jeunesse de cette ville; puis en 1838 il alla résider à Gand où il donna des leçons d'anglais dans différents établissements d'éducation.

Étant jeune encore, il eut l'occasion de faire plusieurs voyages en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre et en Italie. Il publia plus tard, dans quatre différents opuscules, le résultat des observations qu'il fit pendant ces diverses pérégrinations. Généralement écrites avec négligence, ces relations n'offrent que des impressions personnelles d'un intérêt médiocre et qui sont plutôt curieuses à cause du ton assez vif et original qui y règne. En voici les titres exacts : 1^o *Lettres écrites de M. Philippe-Jacques Bekaert pendant son voyage en France et en Italie dans les années 1824 et 1825, adressées à M. C. Bekaert, membre des états provinciaux*. Gand, in-8^o (sans année), 100 pp. — 2^o *Voyage de M. Philippe-Jacques Bekaert, d'Angleterre en France et en Italie, sous le règne de Charles X*. Gand, 1846, in-8^o, 95 pages. — 3^o *Voyage de M. Philippe-Jacques Bekaert, de Londres à Dublin et retour par Belfast, la mer d'Irlande, la mer Atlantique, la Manche et la Tamise, sous le règne de Georges IV et Guillaume IV*. Gand, 1846, in-8^o, 72 pages. — *Voyage en Suisse, en Allemagne et en Belgique, faisant suite à son voyage en France et en Italie*. Gand, 1852, in-8^o. Ces quatre écrits sont devenus assez rares aujourd'hui.

BOIR de Saint-Genois.

* **BEKKER** (*Georges-Joseph*), successivement professeur aux Universités de Louvain et de Liège, naquit à Walldurn, petit bourg du grand-duché de Bade, le 22 décembre 1792. Il étudia la philologie à l'Université de Heidelberg sous la direction de Fréd. Creuzer, l'illustre auteur de la *Symbolique et mythologie de l'antiquité*. Ses études touchaient

à leur fin lorsque, en 1817, arriva dans cette ville le baron de Geer, chargé par le gouvernement des Pays-Bas de recruter des professeurs pour les universités récemment créées dans les provinces méridionales du royaume. Bekker fut du nombre de ceux que les savants consultés signalèrent au choix de l'envoyé hollandais. Désigné pour occuper la chaire de littérature ancienne à l'Université de Louvain, il s'empressa, avant de quitter Heidelberg, de livrer à l'impression ses observations sur Philostrate, qu'il avait rédigées dans le but de se faire connaître du monde savant et de se créer une position dans l'enseignement de son pays.

Notre instruction moyenne, au sortir du régime français, se trouvait dans un état déplorable et le règlement de 1816 obligeait tous les élèves entrant à l'université de suivre les cours de grec et de latin. Pour rester à la portée des auditeurs le premier de ces cours dut, dans le principe, être fort élémentaire et à vrai dire il ne s'éleva jamais beaucoup. Mais Bekker donna pour les jeunes gens qui se destinaient au doctorat en philosophie et lettres un cours particulier, dans lequel il introduisit la plupart des exercices pratiqués dans les séminaires philologiques des universités allemandes.

L'école philologique de Heidelberg d'où sortait Bekker n'avait pas de tendance spéciale et caractéristique, comme, par exemple, l'école contemporaine de Gottfried Hermann à Leipsick, rien donc n'eût empêché qu'il n'en suivît les errements dans son enseignement à Louvain. Il préféra cependant se rapprocher de la manière hollandaise. Ce sont Hemsterhuis, Ruhnken, Wytttenbach et son école qu'il proposait surtout pour modèles à ses disciples. Plusieurs élèves de Wytttenbach avaient, d'après les conseils de leur maître, écrit des dissertations sur la vie de philosophes anciens et recueilli, coordonné et expliqué les fragments de leurs ouvrages perdus. Parmi les dissertations publiées par les élèves du professeur de Louvain, une demi-douzaine au moins roulent sur des sujets analogues.

L'auteur de la notice biographique insérée dans l'Annuaire de l'Académie de

Bruxelles attribue à Bekker une certaine part dans les travaux de ses élèves. La vérité est que pour les deux ouvrages composés par le plus ancien d'entre eux il veilla à ce qu'ils ne vissent le jour qu'après avoir été élaborés avec le plus grand soin : ils devaient être pour l'étranger la montre des productions de son enseignement. Mais il n'exerça plus la même surveillance sur les publications de ses élèves postérieurs. Celui qui écrit ces lignes peut affirmer que ses trois dissertations académiques n'ont reçu ni une addition ni une correction de la main du maître.

A Bekker revient le mérite d'avoir tiré les études de philologie classique du sommeil, deux fois séculaire, dont elles avaient dormi à l'Université de Louvain. Aucune autre des universités belges ne produisit avant 1830 un aussi grand nombre de jeunes philologues qui, disséminés dans nos collèges, y introduisirent une heureuse modification dans la manière d'expliquer les auteurs anciens.

La mesure illibérale qui, à la révolution de 1830, frappa la plupart des professeurs étrangers au pays, respecta Bekker. Non-seulement il conserva alors ses fonctions, mais lorsque, cinq ans plus tard, à la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur, il fut transféré à Liège, c'est lui que la confiance du gouvernement investit le premier de la dignité de recteur.

L'Université de Liège ne le posséda pas longtemps; un mal lent, dont un des symptômes fut un affaiblissement considérable de la vue, l'enleva le 27 avril 1837, dans la quarante-cinquième année de son âge.

Pendant les vingt années de sa carrière professorale, il se consacra tout entier à ses élèves et presque tous les ouvrages qu'il publia dans cet intervalle concernent l'enseignement. Si sa vie se fût prolongée, il eût sans doute travaillé davantage pour la science et pour sa réputation. Dans la préface de son *Specimen* sur la vie d'Apollonius de Philostrate, il avait annoncé le projet d'éditer un jour cet ouvrage. Ses notes furent envoyées après sa mort à M. le professeur

Kayser, de Heidelberg, qui préparait lui-même une édition des œuvres complètes du sophiste grec. Mais ce savant n'y trouva rien d'important qu'il pût mettre à profit pour son travail.

En 1834, l'Académie royale de Bruxelles admit Bekker dans son sein comme membre de la classe des lettres; il était déjà depuis plusieurs années membre de l'Institut des Pays-Bas. Voici la liste de ses publications: 1^o *Specimen variarum lectt. et obss. in Philostrati vitæ Apollonii lib. I, edidit et schol. msl. adjecit. Acced. Fr. Creuzeri annott.* Heidelberg, 1818, in-8^o. — 2^o *Oratio de lectione Auctor. Gr. eloquentiæ politicæ et forensis duce ac magistra.* Lovan., 1823. C'est le discours prononcé à sa sortie du rectorat, à Louvain. — 3^o *Rudimenta linguæ Hebræicæ, ad usum alumnorum collegii philosophici.* Lov., 1826, in-8^o. Bekker avait été chargé de l'enseignement de l'hébreu dans cet établissement annexé alors à l'Université de Louvain. — 4^o *Isocratis or. ad Demonium.* Acc. index, græc.-lat. Lovan., 1827, in-8^o. — 5^o *Odysea mikra. Odyss. Homer. rhaps. VI. notis et indicibus instr.* Lov., 1829, 8^o. Bekker a en outre traduit en allemand les *Vies des Sophistes* et les *Lettres de Philostrate*, pour la collection des prosateurs grecs publiés à Stuttgart par Tafel et Osiander. Les *Heidelberger Jahrbücher* contiennent de lui quelques critiques littéraires, et les bulletins de l'Académie deux ou trois rapports.

J. Roulez.

BELDERBUSCH (Charles-Léopold VON HEYDEN, comte DE), écrivain et homme d'État, naquit en 1749, au château de Terworm, près de Meerssen, dans le Limbourg néerlandais. Appartenant à une ancienne et noble famille du pays de Cologne, il fit ses études en cette ville, où l'un de ses oncles occupait le poste élevé de grand-maître héréditaire de la cour électorale. Entré lui-même dans la carrière des emplois publics, il devint, en 1785, l'agent du prince-électeur Maximilien-François à la cour de Louis XVI. Jeune, spirituel, maître d'une fortune immense, prodigue dans ses encouragements aux arts et aux lettres, il ne tarda pas à se faire remarquer

à Versailles et, plus encore, dans les salons et les cercles où la noblesse française, insouciant et dissipée, se livrait à tous les plaisirs, sans se douter que bientôt, dépouillée de ses honneurs et de ses richesses, elle aurait à opter entre l'échafaud et l'exil. Belderbusch, dont les fonctions diplomatiques n'exigeaient guère beaucoup de temps et d'efforts, prit largement sa part de cette insouciance et de ces plaisirs, jusqu'au jour où la prise de la Bastille et l'humiliation de la première des familles royales vinrent lui prouver qu'on se trouvait au début d'une ère pleine de catastrophes. Il quitta Paris avec de vifs regrets, lorsque l'Assemblée législative, jetant le gant à l'Europe monarchique, osa, le 20 avril 1792, déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne. Depuis cette époque, jusqu'à l'établissement du Consulat, il résida tour à tour au château de Terworm, à Cologne et en Suisse. Devenu Français par l'annexion de la Belgique et des provinces rhénanes, il retourna à Paris, aussitôt qu'il vit le premier Consul fermement décidé à mettre un terme au désordre. Le 23 germinal an X, grâce aux recommandations de quelques personnages influents, qu'il avait connus dans les dernières années du règne de Louis XVI, il fut nommé préfet du département de l'Oise. Dans ce nouveau poste, Belderbusch manifesta des qualités réellement éminentes. « Il déploya » dans ces nouvelles fonctions, dit « Michaud, tout ce que peut inspirer la » philanthropie la plus éclairée. La » mendicité extirpée, des comités de » bienfaisance qui distribuèrent partout » des secours, plus de vingt villages » reconstruits après de funestes incendes, une nouvelle route de Calais, » plus courte et plus sûre, tels furent » les monuments de son administration (1). » L'éloge est mérité, mais incomplet. Il faut y ajouter que le préfet de l'Oise se voua, avec autant de zèle que

de succès, à la diffusion de l'enseignement public, et que ce fut notamment pour atteindre ce noble but qu'il accorda une protection ouverte et constante aux anciens religieux qui se consacraient à l'éducation de la jeunesse. Il faut y ajouter encore qu'il fit les efforts les plus énergiques et même des sacrifices pécuniaires considérables, pour obtenir des populations rurales l'abandon des procédés incroyablement arriérés qu'elles suivaient dans la culture de leurs terres et dans l'élevage de leur bétail.

Ce dévouement éclairé ne pouvait rester sans récompense. Déjà, au commencement de l'an XII, il fut présenté comme candidat au Sénat par le corps électoral de son département; mais, malgré l'appui du ministre de l'intérieur, il ne fut pas nommé. En 1809, il fut de nouveau présenté par le corps électoral du département de la Roër (Aix-la-Chapelle). Enfin, par un décret du 8 février 1810, Napoléon le nomma sénateur et comte de l'empire (2).

Au mois d'avril 1814, Belderbusch eut le tort d'oublier cette bienveillance de l'empereur, en présence des baïonnettes étrangères. Cédant aux instances du prince de Talleyrand, il donna son adhésion à l'acte de déchéance, dont un autre de ses compatriotes, l'ancien professeur de Louvain Lambrechts, portait depuis plusieurs mois les « considérants » dans sa poche.

Cet acte de complaisance lui valut de la part de Louis XVIII des lettres de grande naturalisation; mais il ne fut pas, comme plusieurs de ses collègues, appelé à prendre place dans la Chambre des pairs (3). A partir de 1815, rentré dans la vie privée, il passait l'été au château de Terworm et l'hiver à Paris, consacrant, comme par le passé, une partie de ses richesses à des actes de bienfaisance et à l'encouragement des arts et des lettres.

Cependant cet administrateur éclairé,

(1) T. LVII de la première édition.

(2) Dans son *Histoire chronologique du Consulat et de l'Empire*, p. 870 (en note), M. Ad. Wouters se trompe en plaçant le comte de Belderbusch parmi les sénateurs nommés en 1815.

(3) Les lettres de grande naturalisation accordées au comte de Belderbusch furent transcrites sur les registres de la Chambre des députés, le 29 décembre 1814.

ce philanthrope sincère, cet amateur passionné de la belle et saine littérature, avait un défaut dont il ne sut jamais se corriger. La moindre contrariété le jetait dans des accès de colère, pour ne pas dire de fureur, dont il se repentait aussitôt, mais qui lui firent plus d'une fois commettre des actes très-regrettables. Nous en citerons un exemple. En 1825, se rendant de Maestricht à Meersen, il donna de vigoureux soufflets à un postillon qui lui avait réclamé quelques centimes de plus que la somme fixée par le tarif officiel de la poste; puis, ses bons sentiments reprenant aussitôt le dessus, il remit à ce malheureux une pièce de vingt francs, en disant : « Main-
" tenant que je vous ai puni, je ne vous
" en veux plus. — C'est bien, répondit
" le postillon; revenu de son étourdisse-
" ment; j'allais vous punir à mon tour,
" mais la pièce d'or me désarme. »

Le comte de Belderbusch mourut à Paris, le 22 janvier 1826, laissant à des collatéraux éloignés une fortune immobilière de près de deux millions de francs. Il a publié, sous le voile de l'anonyme, cinq écrits politiques, devenus aujourd'hui à peu près introuvables : 1^o *Sur les affaires du temps*. Cologne, 1795, in-8^o. — 2^o *Modifications du statu quo*. Ibid., 1795, in-8^o. — 3^o *La paix du continent comme acheminement à la paix générale, seul moyen de conserver l'équilibre en Europe*. Lausanne, 1797, in-8^o. — 4^o *Lettres sur la paix*. Lausanne, 1797, in-8^o. — 5^o *Le cri public*, publié en 1814, sans indication de date ni de lieu.

Dans une notice écrite pour la *Biographie universelle* de Michaud, M. Weiss se trompe en faisant de l'historien Claude Beaulieu le secrétaire du comte de Belderbusch (1). Beaulieu fut, en effet, appelé à Beauvais pour rédiger le journal de la préfecture; mais le secrétaire du préfet était un de nos compatriotes, M. Cudell, devenu plus tard juge de paix à Hasselt, et cet homme modeste, dont nous avons pu apprécier les vastes connaissances, contribua largement à toutes les mesures qui valurent au

comte de Belderbusch les éloges de l'empereur et la reconnaissance de ses administrés.

J.-J. Thonissen.

Renseignements particuliers. — *Moniteur universel*. — *Biographie universelle* de Michaud.

* **BELGIOJOSO** (*Louis-Charles-Marie*, comte **DE BARBIANO** et), ministre plénipotentiaire pour le gouvernement des Pays-Bas, né le 2 janvier 1728, fils puiné d'Antoine de Belgiojoso, créé prince de l'empire par Joseph II, le 2 août 1769, et de Barbe-Louise-Élisabeth, comtesse d'Adda.

Le comte Barbiano de Belgiojoso suivit d'abord la carrière des armes. En 1764, Marie-Thérèse le nomma son ministre à la cour de Stockholm; elle fut si satisfaite de la manière dont il remplit cette mission qu'en 1770 elle lui confia l'ambassade beaucoup plus importante de Londres, et presque en même temps le nomma conseiller d'État intime actuel; deux ans plus tard, elle l'éleva au grade de général-major dans ses armées. Joseph II, ayant conçu le dessein d'aller visiter la France, voulut avoir auprès de lui, dans ce voyage, le comte de Belgiojoso : « Je ferai venir Belgiojoso de Lon-
" dres à Paris, » écrivit-il à son frère Léopold (2) « pour y faire sa connais-
" sance : car c'est un homme que je ne
" connais pas du tout, et dont on me dit
" un bien infini. Ses dépêches sont très-
" sages. » Belgiojoso accompagna en effet l'empereur, en 1777, durant son séjour à Paris, et les excursions qu'il fit à Brest, à Bordeaux, à Bayonne, en Biscaye, à Toulon et à Lyon; lorsqu'au mois de juillet, Joseph II reprit le chemin de l'Allemagne, il retourna à son poste à Londres.

Le prince Georges-Adam de Starhemberg (voir ce nom), qui, sous le gouvernement du duc Charles de Lorraine, avait occupé la place de ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, et, après la mort de ce prince, avait été chargé du gouvernement général *ad interim*, en attendant la prise de possession de cette dignité par l'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert de Saxe-Teschen, sollicitait avec

(1) T. LVII, p. 597, première édition.

(2) Lettre du 29 octobre 1776.

instance son rappel. Joseph II le lui accorda en 1783, et choisit, pour le remplacer, le comte de Belgiojoso (1). Le nouveau ministre plénipotentiaire arriva à Bruxelles au mois de juin; il entra immédiatement dans l'exercice de ses fonctions.

Les circonstances étaient difficiles pour les dépositaires du pouvoir dans les provinces belgiques. Joseph II, qu'animait incontestablement des intentions droites, mais qui manquait de sens pratique et se laissait trop souvent entraîner par la légèreté et l'impétuosité de son caractère, avait imaginé de mettre à exécution, de gré ou de force, dans un pays attaché plus qu'aucun autre à ses privilèges, à ses lois, à ses coutumes, tout un système de réformes et de changements. Déjà il y avait introduit la tolérance civile (13 octobre 1781), affranchi les ordres monastiques de toute dépendance d'une autorité étrangère (28 novembre 1781), défendu de s'adresser à la cour de Rome pour des dispenses (5 décembre 1781), supprimé un grand nombre de couvents (17 mars 1783). A ces mesures succédèrent un édit défendant de placer les provisions délivrées par la cour de Rome en matière de bénéfices ecclésiastiques (24 novembre 1783); un autre édit qui faisait du mariage un contrat civil (26 septembre 1784); la suppression des kermesses si chères au peuple, l'abolition des confréries, la réglementation des processions et des pèlerinages (11 février, 8 avril, 7 mai 1786); l'établissement du séminaire général, qui entraînait la fermeture des séminaires épiscopaux (16 octobre 1786); enfin les deux diplômes du 1er janvier 1787, dont l'un substituait aux trois conseils collatéraux institués par Charles-Quint un conseil unique, dit *du gouvernement général*, dont la présidence était attribuée au ministre pléni-

potentiaire, divisait les provinces en neuf cercles placés chacun sous l'administration d'un intendant, faisait cesser l'existence des députations permanentes des états, etc., et l'autre supprimait toutes les cours de justice souveraines et provinciales, ainsi que les juridictions municipales et seigneuriales, au lieu desquelles étaient établis soixante-quatre tribunaux de première instance, deux cours d'appel et un conseil souverain siégeant à Bruxelles. Pour mieux pénétrer de ses vues le comte de Belgiojoso, l'empereur l'appela à Vienne au commencement de 1787.

Les premières réformes avaient excité des réclamations nombreuses, surtout parce qu'elles avaient été faites sans le concours des états, représentants naturels et légaux du pays; mais, dans le nombre, il y en avait qui étaient loin d'être mal vues d'une partie de la nation: les diplômes du 1er janvier 1787 donnèrent lieu à l'explosion d'un mécontentement universel. On n'ignorait pas que les gouverneurs généraux ne les avaient promulgués qu'avec déplaisir; tout le monde s'en prit au ministre plénipotentiaire, comme si c'était lui qui en fût l'auteur. Belgiojoso avait eu le tort d'apporter, dans ses relations avec les divers ordres de l'État, une morgue et un ton de dédain qui lui avaient aliéné les esprits: l'impopularité dont il était déjà l'objet eut bientôt le caractère d'une haine déclarée (2); le peuple alla jusqu'à lui attribuer la cherté des denrées alimentaires qui se fit sentir dans l'hiver de 1787, s'imaginant que la liberté accordée à l'exportation du bétail et des céréales en était la cause. Des placards furent affichés où on le signalait à la vindicte publique, où l'on provoquait la population à se porter à des voies de fait contre sa personne (3); on osa même lui

(1) Lettres patentes données à Carlsstadt, le 9 mai 1783. Belgiojoso y est qualifié « chevalier » de Malte, conseiller d'État intime actuel, chambellan de l'empereur, lieutenant général des armées impériales, et colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie de son nom. »

(2) « L'aliénation qu'il a eu le malheur de s'attribuer déjà avant qu'il ait été question des nouvelles réformes, pour le mépris surtout qu'on

» croyait observer en lui à l'égard de cette nation, » a tourné à cette heure en une aversion et une » haine qui passent toute imagination... Nous le » soutenons cependant, etc. » (Lettre du duc Albert de Saxe-Teschén au prince de Kaunitz, du 18 mai 1787.)

(3) Une de ces affiches portait :

Peuple, ne crains pas la cavalerie,
Pour attaquer le ministre allant à la comédie.

adresser directement, d'une ville de Hainaut, une lettre qui contenait ces paroles brutales : « Apprends que les Hanno-
niens sont aussi courageux que les
Brabançons. Tu as apaisé leur cour-
roux par la menace qu'ils t'ont faite.
Tes jours étaient en danger. Ne dissipes
pas tes craintes; remplis les vœux du
monarque, ou de ton palais ne sors
jamais, Italien chaud, violent et traî-
tre. » Il arrivait fréquemment qu'à sa
sortie du théâtre, il fût accueilli par des
huées (1). Lorsqu'éclatèrent, dans la nuit
du 27 au 28 mai et dans la journée du 30,
les émeutes qui obligèrent les gouver-
neurs généraux à révoquer toutes les
infractions faites à la Joyeuse-Entrée, de
quelque nature qu'elles fussent, sa vie
eût été exposée à de grands dangers, si
des bourgeois bien intentionnés n'avaient
envoyé quelques-uns d'entre eux pour
garder sa demeure et veiller à sa sûreté
personnelle.

On sait qu'à la suite de ces événements,
Joseph II manda à Vienne des députés de
toutes les provinces des Pays-Bas, et qu'il
y fit venir aussi les gouverneurs généraux
et le ministre plénipotentiaire, en com-
mettant le gouvernement, par intérim,
aux soins du général comte de Murray
(voir ce nom), commandant des armes.
L'archiduchesse Marie-Christine et le
duc son époux quittèrent Bruxelles dans
la nuit du 18 au 19 juillet; le comte de
Belgiojoso en partit dans la soirée du 19,
pour n'y plus jamais revenir : l'empereur
lui donna pour successeur le comte de
Trauttmansdorff (voir ce nom), dont
l'administration fut bien plus malheu-
reuse encore que la sienne. Il mourut à
Vienne, sans alliance, en 1802.

Dans un petit livre, plein d'anecdotes
curieuses sur les derniers temps du régime

autrichien, qui parut il y a une quaran-
taine d'années, on lit, à propos de l'hôtel
que le gouvernement fit construire pour
les ministres plénipotentiaires, au Parc
(aujourd'hui le palais du roi) : « Le pre-
mier qui vint occuper ce palais fut le
comte de Belgiojoso, Italien plein d'es-
prit, que Joseph II affectionnait beau-
coup, et dont le nom est fameux dans
les fastes de la galanterie. Ce ministre
fit élever, à grands frais, dans le Parc,
un petit temple, en forme de rotonde,
orné par les mains de la Volupté : il
l'avait dédié à Vénus, patronne qu'il
servait avec une dévotion bien mé-
ritoire sans doute, si parfois Son Excel-
lence n'avait négligé les affaires publi-
ques, pour se livrer avec trop d'assi-
duité à son culte (2). » Belgiojoso
mérite-t-il en effet le reproche de négli-
gence que lui adresse l'écrivain auquel
nous empruntons ces lignes? Nous ne
saurions le dire : ce qui est certain, c'est
qu'il apportait, dans le maniement des
affaires de l'État, des principes en har-
monie avec le progrès de la civilisation
et des lumières; nous en citerons un
exemple. Une bande d'environ quatre-
vingts vagabonds, qui avait commis toutes
sortes de vols et de brigandages dans les
campagnes, fut appréhendée, en 1784,
par les gens du prévôt de l'hôtel et ame-
née dans les prisons de Bruxelles. Les
juges assesseurs de l'office du prévôt,
pour découvrir les complices de ces vaga-
bonds, ordonnèrent que les principaux
d'entre eux fussent appliqués à la ques-
tion. Comme, d'après une décision ré-
cente de l'empereur, aucune sentence
portant condamnation à la torture ne
pouvait être exécutée sans que le gouver-
nement l'eût autorisé (3), cette affaire
fut soumise aux gouverneurs généraux.

Une autre :

Peuple infortuné,
Prenez les armes pour vos députés ;
Tranchez la tête à votre chancelier
Et à votre ministre dénaturé.

Une autre encore, en flamand, était ainsi con-
çue :

*Ieder een is versocht alle daegen 's avonds son-
der vrees op de Merckt te komen, om te gaen het
huys van den minister van vier kanten met hem
in de locht te doen springen.*

C'est-à-dire en français : « Un chacun est

» requis de se rendre tous les soirs sans crainte
» sur la Grand-Place, pour aller de là à la mai-
» son du ministre et la faire sauter en l'air
» avec lui. »

(1) Lettre de Belgiojoso au prince de Kaunitz,
du 22 mai 1787.

(2) Bruxelles, les palais de Laeken et de Ter-
vueren; par un vieux Belge. Bruxelles, 1824,
Stapleaux. In-42, p. 2.

(3) Décret du 5 février 1784, adressé aux
conseils de justice.

Le conseil privé, après l'avoir examinée, « considérant qu'il s'agissait d'une bande « de plusieurs centaines de vagabonds, « la plupart étrangers, qui jetaient la « terreur par tout le pays, et qu'il y « aurait une disparate avec le pays de « Liège, où la question avait lieu et où « déjà il y avait une grande partie de ces « brigands arrêtés, si l'on ne se servait « point de même de la torture aux Pays- « Bas, » exprima l'avis que les sentences rendues par l'office du prévôt de l'hôtel fussent mises à exécution. Le secrétaire d'État, Henri de Crumpipen, aux opinions duquel sa longue expérience des affaires donnait un grand poids, appuya cet avis dans un mémoire. Les raisons alléguées par eux ne purent cependant persuader Belgiojoso, qui refusa l'autorisation demandée. Un écrit de sa main conservé aux Archives du royaume nous fait connaître les motifs de son refus : « Je con- « viendrais volontiers, y dit-il, du résultat « de ce mémoire, si la torture, quelque « modérée qu'elle puisse être dans ce « pays-ci, pût faciliter la découverte des « complices ou les preuves des crimes « qu'on doit punir. Mais, comme il est « clair comme le jour que la torture ne « peut jamais remplir le but que le con- « seil veut atteindre, puisqu'aucune dou- « leur ne fera dire à un coquin endurci « dans le crime et dont les fibres sont peu « sensibles un aveu qui doit le conduire « à la mort, tandis qu'un innocent qui « soit d'un tempérament fort sensible, à « la seule vue d'une douleur que sa con- « stitution l'empêche de pouvoir souffrir, « avouera de grand cœur ce qu'il n'aura « jamais fait, et courra par préférence à « une mort dont la souffrance est celle « d'un moment, sans compter l'injustice « de commencer par punir avant d'avoir « prononcé pour coupable un accusé, si la « torture que le conseil propose avec tant « d'ardeur ne produit pas l'effet qu'il « désire, s'il est prouvé qu'elle peut pro- « duire un effet contraire, je ne saurais « convenir qu'il puisse jamais être néces- « saire de faire un mal certain, pour n'o- « pérer aucun bien dans aucun cas. La « distinction d'un étranger d'avec un né « dans le pays ne saurait jamais être

« admise par une bonne législation dans « la justice criminelle. Elle doit être « aveugle à cet égard. Elle doit démêler « le coupable, pour le punir, de l'inno- « cent pour l'absoudre..... Si donc la « torture est inutile au but que se propose « le conseil, si elle peut même faire avouer « des crimes qui n'ont pas été commis, si « elle est injuste dans le principe, puis- « qu'elle punit des hommes dont le crime « n'était pas prouvé, peut-on jamais ap- « prouver ce que le conseil propose?..... « Il faut toujours partir du principe, que « tout juge doit supposer tout homme « innocent jusqu'à ce que l'accusateur, « soit particulier ou public, ait positi- « vement et avec évidence prouvé le con- « traire. » De telles maximes proclamées et mises en pratique par le comte de Belgiojoso doivent l'absoudre des fautes qu'il put commettre pendant son ministère.

Gachard.

Archives impériales de cour et d'État, à Vienne. — Archives du royaume, à Bruxelles. — *Gazette des Pays-Bas*, années 1764, 1770, 1777, 1785, 1787. — Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVII^e siècle*. — Gérard, *Ferdinand Rapéjus de Berg*. — A. Galesloot, *Un Préluce de la révolution brabançonne* (*Revue trimestrielle*, 11^e année, t. IV).

BELLE (*Henri de*), théologien. Voir HENRI DE BELLE.

BELLE (*Nicolas van*), architecte de Notre-Dame, à Bruges. Voir NICOLAS VAN BELLE.

BELLECHIÈRE (*Jacques*), poète latin, né à Ypres, dans la première moitié du XVI^e siècle, obtint un canonicat dans la cathédrale de Saint-Martin de sa ville natale. Il était lié par le commerce des lettres avec cette pléiade de poètes, si nombreux, au temps de la Renaissance qu'on en rencontrait dans toutes les villes de l'ancienne Flandre occidentale. Jacques Marchant, historien et poète, François Hème, poète et directeur des études latines à Courtrai, Jacques Sluper, peut-être le premier et le plus élégant de ces écrivains, qui nous a transmis des fragments de Bellechière dans ses *Poëmata*, édités à Anvers, en 1575, formèrent une espèce de Parnasse, qui fait époque dans l'histoire des lettres de ce temps. Denis Harduin donne à Bellechière le nom de

poète élégant. M. Lambin, ancien archi-viste de la ville d'Ypres, dit, dans ses courtes notices des *Hommes de lettres, des savants et des artistes Iprois*, que Bellechère mourut en 1616. F. Vande Putte.

BELLECHÈRE (Henri), peintre du xve siècle. Il était Brabançon et succéda, en 1415, à Jean Malouel, dans la charge de peintre de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne. Lorsque ce prince mourut assassiné, en 1419, Bellechère fut confirmé dans son titre de peintre de la cour, par le successeur de Jean, Philippe le Bon. On sait qu'il peignit, en 1415, pour la Chartreuse de Dijon, deux tableaux, la *Vie de saint Denis* et la *Mort de la Vierge*. Ad. Siret.

BELLEGAMBE (François), théologien ascétique, né à Douai (ancienne Flandre) vers 1628, mort à Lille le 12 juin 1700. Après avoir terminé ses humanités au collège dirigé, dans sa ville natale, par les Pères Jésuites, il entra dans la Compagnie à l'âge de seize ans et, dès qu'il fut dans les ordres sacrés, ses supérieurs le chargèrent du soin de diriger les congrégations ou sodalités de la Sainte Vierge établies dans leurs couvents. Les biographes s'accordent à dire que, pendant plus de quinze ans, il s'acquitta successivement de cette fonction à Lille et à Douai. Ses ouvrages de piété étaient, sans doute, destinés à l'usage des membres des sodalités dont la direction lui était confiée. En voici la liste : 1^o *Vanitas vanitatum consideratione seria evanescens, omnibus Veræ Sapientiæ Præconibus et Candidatis proposita*. Insulis, typis Franc. Fievet, 1681; vol. in-12 de 391 pages. — 2^o *Concupiscentia oculorum consideratione seria elanguescens, ex sacris Litteris, Patribus, aliisque Scriptoribus Ecclesiasticis; omnibus Evangelicæ Doctrinæ Præconibus et Alumnis proposita*. Insulis, typis Francisci Fievet, 1683; vol. in-16 de XII-558 pp. — 3^o *Concupiscentia carnis consideratione seria emoriens, ex sacris Litteris, Patribus, aliisque Scriptoribus Ecclesiasticis, omnibus Evangelicæ Doctrinæ Præconibus et Alumnis proposita*. Insulis, typis Francisci Fievet, 1686; vol. in-16 de XII-528 pages. — 4^o *Superbia vitæ consideratione seria detumescens. Ex sacris*

Litteris, Patribus, aliisque Scriptoribus Ecclesiasticis; omnibus Evangelicæ Doctrinæ Præconibus et Alumnis proposita. Insulis, typis Franc. Fievet, 1689; vol. in-12 de 514 pages. — 5^o *Vanitatis et concupiscentiæ mundanæ alexipharmacum seria novissimorum consideratione ex sacris Litteris, Patribus, aliisque Scriptoribus Ecclesiasticis; omnibus salutis propriæ et alienæ studiosis propositum*. Duaci, Michaël Mairesse, 1694; vol. in-12 de 312 pages. — 6^o *Enchiridion theologo-practicum tripartitum de jubilæo ecclesiastico*. Insulis, typis Ignatii Fievet, 1699; vol. in-12 de XXXVI-260 pp. C'est un traité canonique assez étendu sur le jubilé et sur les conditions requises pour le gagner. Cet écrit, le meilleur de Bellegambe, fut réimprimé à Cologne en 1712.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 54. — Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1^{re} série, p. 85.

BELLEGAMBE (Jean), peintre, né vers l'an 1475, mort vers 1540, à Douai (ancienne Flandre). Jean Bellegambe, l'un des meilleurs peintres de l'école flamande de la première moitié du xvie siècle, était tout à fait tombé dans l'oubli lorsque l'auteur de cette notice trouva la preuve qu'il était l'auteur du magnifique rétable d'Anchin. Depuis, d'estimables travaux ont fait connaître de nombreuses particularités sur cet artiste et sur ses œuvres. Bellegambe est mentionné par Guichardin et Vasari parmi les illustrations des Pays Bas, et resta longtemps célèbre, sous le nom de *maître des couleurs*, dans sa villenatale, où sa postérité continuée pendant diverses générations, resta toujours vouée à l'art de la peinture. Plusieurs poètes douaisiens ont fait, dans leurs ouvrages, des allusions à son talent et au surnom qu'on lui donnait. C'est ainsi que Jean Franeau de Lestocquoy, l'auteur du *Jardin d'hiver* ou *Cabinet de fleurs*, publié en 1616, s'écrit :

Peintre douisien, le maître des couleurs,
Tu pourrais exercer ton art avec les fleurs;
Le glaïeulourniroit ses diverses taintures,
Pour te faire inventer des diverses peintures.

En 1607, Jacques Loys avait rappelé le souvenir du célèbre Douaisien à l'oc-

casion des noces de Jacques Valois et de la sœur de la femme de Vaast Bellegambe :

*Que maître aussi des couleurs l'on peut dire,
Comme l'aïeul que tout le monde admire.*

Il y a quelques années l'admiration avait fait place à un oubli si profond, qu'aucun des écrivains qui s'occupaient de l'histoire de l'ancienne école flamande ne mentionnait le nom de Bellegambe. On ignore encore la date de sa naissance et l'époque de sa mort. Comme il était marié dès l'année 1504 et qu'il vivait encore en 1531 et en 1533, on peut supposer qu'il naquit vers l'an 1475 et mourut vers l'an 1540. Son père, George, était cayelier ou fabricant de chaises et, par goût, joueur de corde ou ménétrier ; à ce dernier titre, il fut plusieurs fois maire ou président de l'association musicale dite la Confrérie de Notre-Dame du Joyel ou du Joyau, de Douai (1).

Jean Bellegambe, l'unique fils issu du premier mariage de George, épousa l'une des filles du *craissier* ou épiciier Jean Lemaire. Les deux époux appartenaient l'un et l'autre à la bourgeoisie aisée, comme le démontrent divers documents (2). Le talent dont Jean fit preuve comme peintre, comme dessinateur, comme orfèvre, déterminèrent le magistrat de Douai et les corporations religieuses de cette ville à lui commander des travaux importants et variés. En 1509 et 1510, il peignit le chœur des chanoines de l'église Saint-Amé ; en 1516, il donna les modèles des orfrois d'une chasuble et de deux tuniques confectionnées pour le même chapitre, et il orna de peintures une niche ou chapelle de la porte de Lille ; en 1517, il reçut du magistrat cent livres pour avoir peint et doré les moulures du cadran du beffroi ; en 1519 et 1523, il fut chargé de dorer les armoiries, la légende et la cou-

ronne impériale sur des pierres placées à différentes portes de Douai ; ce fut lui encore qui traça les patrons des robes des gardes de la ville ; en 1522, il dora une main de métal servant à marquer l'heure sur le cadran du beffroi, et il exécuta pour l'empereur Charles-Quint, sur l'ordre des échevins de Douai, un plan de cette ville et de toute la contrée qui s'étend entre la Scarpe et la Somme ; en 1525, il peignit un tableau pour l'autel Saint-Maurand, dans la collégiale de Saint-Amé, et, l'année suivante, il fut chargé par les échevins de contrôler l'exécution d'un rétable que ces magistrats avaient commandé pour l'autel de la chapelle de Saint-Michel, dans la halle.

Pendant vingt années, ce fut Bellegambe que l'on choisit de préférence pour orner les monuments publics de Douai. C'est donc avant cette période qu'il fit son apprentissage et qu'il entreprit, probablement, un voyage en Italie ; plus tard, sans doute, il se voua exclusivement à la grande peinture, à la peinture religieuse, et se montra le digne continuateur des premiers maîtres Flamands.

Son œuvre capitale, que l'on appelle le polyptyque d'Anchin, parce qu'elle ornait autrefois le maître-autel de l'église de l'abbaye de ce nom, se compose de neuf panneaux : cinq intérieurs, et quatre extérieurs, se repliant sur les premiers, de manière à les cacher totalement. Sa largeur est de trois mètres dix centimètres sur un mètre cinquante-trois centimètres de hauteur. Le panneau central représente la Sainte-Trinité ; les volets latéraux, la Vierge et saint Jean-Baptiste ; les volets extrêmes, des saints personnages ; les panneaux extérieurs représentent : au centre, le Christ assis sur un trône et la Vierge offrant une couronne à la Trinité ; sur les volets extrêmes, les religieux de l'abbaye d'Anchin en prières. Au premier

(1) George Bellegambe se maria deux fois et habitait rue du Fossé-Maugari ou des Fèvres, aujourd'hui rue Haute-des-Feronniers, près du n° 22 actuel.

(2) Outre son habitation, Jean Bellegambe possédait une maison au coin de la rue de la Cloris et du Palais, maison sur laquelle ses deux beaux-frères avaient également des droits, qu'ils lui abandonnèrent par acte en date du 9 mars et du 16 septembre 1504, et une autre, rue de Lille, dont Jean

hérita de son père lorsque celui-ci mourut, en 1520. Jean Lemaire lui légua de plus une quatrième propriété, formant le coin des rues de la Claverie et de la Saunerye, et qu'il vendit, le 2 juillet 1531, pour la somme de deux mille livres parisis. Notre peintre en eut ou en acquit encore d'autres, notamment une située rue de Lille, qu'il vendit en 1509, et une autre encore, où il fit construire, en 1511 et 1517, une galerie, une cuisine et d'autres dépendances.

rang de ceux-ci, à gauche, on remarque l'abbé Charles Coguin, qui gouverna le monastère de 1511 à 1546, et qui fit exécuter le rétable.

Rien ne saurait donner une idée de ce magnifique ensemble, qu'on peut sans hésitation ranger parmi les œuvres capitales de notre ancienne école. Grandeur et variété sans confusion dans la composition, perfection dans l'exécution, délicatesse de dessin, vigueur de coloris, toutes ces qualités réunies dans la polyptyque d'Anchin, placent Bellegambe au rang des meilleurs peintres. Les scènes si variées qui sont reproduites dans ce tableau s'encadrent dans une ornementation architecturale de la plus grande richesse, ornementation qui reporte immédiatement la pensée sur la manière de Jean Mabuse ou Gossart, de Maubeuge. La prédilection que le peintre y accorde au style de la renaissance atteste qu'il avait vu l'Italie et étudié les monuments dans lesquels revivait alors l'art antique.

Après avoir longtemps orné l'abbaye d'Anchin, à laquelle il coûta une somme incroyable, selon l'expression de l'ancien chroniqueur De Bar, le rétable fut déposé pendant la révolution française, au musée de Douai, d'où il sortit mutilé, aliéné à vil prix. Racheté par le docteur Escalier, qui en réunit les diverses parties, il fut légué, le 15 février 1857, à l'église Notre-Dame, où il attend, dans la sacristie, l'achèvement de la chapelle que l'on compte élever pour le recevoir. Après avoir été attribué à Memline, on l'avait, avec des motifs plus sérieux, signalé comme sorti du pinceau de Mabuse, lorsqu'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit rédigé en l'an 1600, dans l'abbaye même d'Anchin, fournit le passage suivant, qui lève tous les doutes à l'égard de la paternité du rétable : « Les plus excellentes peintures » sont de la table du grand autel à doubles feuilliets (ou volets), pincturé par » l'excellent peintre Belgambe, qu'y a » paint aussy la table de la chapelle Saint-Maurice et plusieurs tableaux. »

Le musée de Douai conserve deux volets d'un triptyque, dont la partie centrale

est perdue. Ce triptyque était consacré au dogme de l'Immaculée Conception, dont les apologistes et les défenseurs figurent sur ces volets : à droite, un pape (Sixte IV, sans doute) accompagné de saints ; à gauche, des docteurs, des religieux, un magistrat. Sur les faces extérieures sont peints, en grisaille, des épisodes de la vie des parents de la Vierge et les armoiries de la famille Pottier, de Douai.

Ces volets, qui proviennent du couvent des Récollets wallons, de Douai, offrent de nombreux points de ressemblance avec le rétable d'Anchin et, en effet, ce fut Jean Bellegambe qui les peignit, en 1526, à la demande de Jean Pottier et de sa femme Marguerite Muret, pour répondre au vœu manifesté par la fille de ceux-ci, Marguerite, au moment où elle allait expirer, le 14 avril 1521. C'est ce que nous apprennent les vers suivants, qui étaient placés au bas du tableau, et que M. Félix Brassart a recueillis dans une chronique manuscrite du couvent des Récollets conservée à la Bibliothèque impériale de Paris :

De ung bon vouloir Jean Potier l'aisné
Et sa femme nommée Marguerite
Muret ont cy cette table donné,
En laquelle est subtilement descrite,
La très-pure et digne conception
De Marie roynne de Sion.
Quant à l'ouvrier qui voelle cognoitre l'homme,
Jehan Bellegambe pour vrai se nomme
Et le acheva pour estre en ce lieu mise
L'an XVe vingt-six par devise.
Chinq ans devant ce nombre de an prédiet,
En avril la quatorzième journée,
Marguerite Pottier fut par mort ajornée
Et gist devant le autel de Notre-Dame ;
Laquelle pour le salut de son âme
Ains que morir feict requete loable,
A son père que du don amable,
Que avoir devoit pour le sien mariage,
Fut employé à faire ceste ouvrage.

Au couvent des Dominicains on remarquait un tableau représentant la mort et les miracles du fondateur de cet ordre, tableau qui fut commandé à Bellegambe, par Marguerite Oudart, morte en 1544, et qui était destiné à décorer la tombe de son mari, Thomas de la Papoïre, maître des requêtes, décédé en 1533.

Comme on le voit, Bellegambe avait orné de ses œuvres presque tous les édifices civils et religieux de Douai. La meilleure preuve de la réputation qu'elles

lui valurent, c'est l'épithète d'*excellent* qui se rencontre, d'ordinaire, accolée à son nom. Elle est employée par le manuscrit déjà cité, de la Bibliothèque royale de Bruxelles, et par le père dominicain Petit. Le manuscrit de la Bibliothèque d'Arras, où l'on voit son portrait, offre aussi cette souscription : « Maître » Jehan Bellegambe, peintre excellent. » Il y a quelque chose d'irrégulier et de trivial dans les traits de l'artiste, comme si de violentes passions avaient agité ce cerveau, d'où sortirent cependant de grandes et nobles conceptions. Quoique la biographie ne soit pas destinée à donner la généalogie des familles, nous complétons cette notice, en énumérant ici quelques descendants artistes du célèbre peintre douaisien.

Bellegambe eut de sa femme cinq enfants : Philippe, Martin, Mariette ou Marie, Catherine et Pauline, à qui plusieurs legs furent faits, en 1521, par leur tante Guillemette ou Guillemine, qui était béguine et dont le mobilier comprenait des tableaux et des manuscrits. Martin Bellegambe travaillait à Douai en 1534, et si, l'on s'en rapporte à un document dont l'authenticité nous paraît plus que douteuse, entra comme franc-maître dans la corporation des peintres de Tournai, le 6 novembre 1550. Un petit-fils du grand Bellegambe, nommé aussi Jean, se voua également à l'art de la peinture; en 1580, il peignit des écussons armoriés dans l'hôtel de ville d'Hénin-Liétard; en 1585, il leva le plan d'un marais voisin de Douai, dont la propriété était contestée; en 1586, il coloria et dora l'horloge d'Hénin. De ce travailleur obscur, qui était, en 1609, revêtu de la dignité de prince de la confrérie des clercs parisiens, naquirent trois fils, qui furent aussi peintres : Jean, Vaast et Baudouin, celui-ci né le 4 juillet 1589. Jean testa le 24 juillet 1619 et mourut au mois de mars 1621. Vaast, son frère, habitait la rue des Blanches-Mouchonset, en 1638, exécuta une partie des miniatures de la description du couvent des Dominicains de Douai, qui est actuellement en la possession de M. de Coussemaker, de Lille. Ainsi que son frère cadet, il signait ses œuvres

d'une lune (la *Belle* en patois du pays) et d'une jambe; l'un d'eux fut, dit-on, l'élève de Rubens. Baudouin fut père de Baudouin, seigneur d'Aplencourt au Forest (près de Douai), né le 8 avril 1612, mort en janvier ou février 1666, et de François, né le 22 avril 1622, mort en 1700, après être entré dans la Compagnie de Jésus.

La famille du grand artiste était, à cette époque, entrée dans la noblesse; mais, à mesure qu'elle s'élevait, s'éteignait insensiblement le souvenir de l'homme qui avait rempli Douai de chefs-d'œuvre et mérité les épithètes de maître des couleurs, de peintre excellent.

Alph. Wauters.

Wauters, *Jean Bellegambe, de Douai, le peintre du rétable d'Achin*. Bruxelles, 1862. in-8°. — Preux, *Résurrection d'un grand artiste : Jean Bellegambe, peintre du rétable d'Achin*. (Souvenirs de la Flandre wallonne, t. II, p. 81.) — Asselin et l'abbé Haisnes, *Recherches sur l'art à Douai aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles et sur la vie et les travaux de Jean Bellegambe*, in-8°. (Revue de l'art chrétien, VI^e année, pp. 428 et 434.) — Cahier, *Fragments de peintures du XVI^e siècle, placés, en juillet 1865, au musée de Douai*. (Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de Douai, 11^e série, t. VII.) — Félix Brassart, *Jean Bellegambe, auteur du tableau de l'Immaculée Conception*. (Souvenirs de la Flandre wallonne, t. III, p. 162.) — Forster, *Voyage à Paris et en Bourgogne par la Belgique* (fragments traduits et publiés dans le *Journal des Beaux-Arts*, du 15 novembre 1865).

BELLEGGHEM (*Perceval*) ou **VAN BELLEGHEM**, érudit, né à Bruges, vers le commencement du XVI^e siècle. Aveugle de naissance, il sut malgré son infirmité faire de grands progrès dans l'étude des belles-lettres et parvenir à occuper une chaire de langue latine au collège de Maître-Gervais à Paris, où il s'était retiré. Il obtint la faveur que les orphelins de l'école dite *Bogaerde*, de Bruges, fussent admis comme boursiers au collège Gervais, pour y étudier les belles-lettres. Belleghem publia, à Paris, des notes sur la déclamation de l'aveugle de Quintilien contre sa belle-mère, sous le titre de : *Quintiliani pro cæco contra novercam Declamatio, cum scholiis et notis P. Belligemii*.

Il avait choisi pour devise ces paroles du XLV^e psaume : *Dominus illuminat cæcos*. On ignore l'année de sa mort.

F. Vande Putte.

BELLEMANS (*Daniel*), poète, né à Anvers en 1640, chanoine régulier à l'abbaye de Grimbergen, près de Vilvorde, et plus tard, curé à Horssen, où il mourut le 12 février 1674. Il publia deux volumes de chansons et de poésies légères, qui eurent beaucoup de vogue ; ils furent réimprimés à différentes reprises, même après la mort de l'auteur jusqu'au milieu du XVIII^e siècle : la onzième édition du *Paradys-vogel* parut à Bruxelles, en 1695. Ses vers ont un cachet particulier et plusieurs pièces de ce volume mériteraient encore d'être réimprimées, entre autres les suivantes : *Adieux au monde*, p. 41 de la huitième édition. — *Le brin de paille et le charbon ardent. Fable*; p. 44. — *La lutte*, p. 60. — *Le rossignol*, p. 115. — *La rose*, p. 117.

Les titres de ces ouvrages sont : 1^o *Het eitherken van Jesus, spelende sestigh nieuwe liedekens op het groot jubilé van het H. Sacrament van Mirakel tot Brussel*. Brussel, 1670, in-12, obl., pp. 176. Seconde édition, *ibidem*, 1675. — Anvers, 1716. Ce recueil est précédé d'une pièce de vers à l'éloge de l'auteur par le jésuite Adrien Poirters, célèbre poète de cette époque. 2^o *Den lieffelyken paradysvogel, behelsende Geestelyke Liedekens van de Goddelyke liefde ende het verlangen van het Hemels Vaderlandt*. Den VIII druk. T'Antwerpen, in-12 obl., pp. 192.

Ph. Blommaert.

BELLER (*Jean*) ou **BELLERE**, savant linguiste et imprimeur d'Anvers, au XVI^e siècle. Sorti d'une famille dont on ne connaît pas bien l'origine, il fut établi à Anvers dès la première moitié du siècle, et il y exerça son art jusque dans un âge avancé. Sous deux rapports, il fut cité avec distinction parmi les imprimeurs nombreux et habiles de la grande cité pendant la même période : d'une part, on rechercha ses éditions pour la beauté des caractères et la qualité du papier (voir B. de Malinkrot, *Ars typographica*, c. XIV, p. 95); d'autre part, on le loua comme possédant une connaissance plus profonde de la langue latine que les plus instruits de ses confrères, et même que Christophe Plantin. C'est à ce second

point de vue que la carrière de Jean Beller mérite une mention toute spéciale dans l'histoire des imprimeurs autrefois célèbres dans nos provinces; on retrouve, en effet, plus d'une fois l'auteur dans les livres sortis de ses ateliers et portant son nom. Voici d'abord celles de ses publications qui justifient d'une érudition latine peu commune : un *Onomasticon*, imprimé à Anvers en 1553, et une réimpression avec de nombreuses additions, du *Vocabularius*, dictionnaire latin-espagnol, d'Antonius Nebrissensis ou Antoine de Lebrixa, le célèbre humaniste de Salamanque (mort en 1522). Le premier de ces ouvrages fut confié par Beller aux presses de Steels; mais il eut lui-même l'honneur de mettre la main à la rédaction du contenu : il prit pour base de son *Onomasticon*, d'une part, le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Etienne, qui avait eu trois éditions à Paris, de 1531 à 1543, et le *Dictionarium latino-gallicum*, mis en rapport par le docte éditeur avec son *Thesaurus* (Lutetiae, 1546), et d'autre part, les répertoires publiés à Zurich par Conrad Gesner dans les années antérieures à 1553. Beller fit en sorte d'ajouter à ces sources des noms nouveaux et en particulier des noms modernes de lieux. Il est cependant un autre genre de travail qui lui mérita également l'estime des gens instruits : connaissant plusieurs langues modernes, il traduisit quelques ouvrages de l'italien, du portugais ou du latin en français ; il obtint des éloges pour ces travaux littéraires, et il reçut même des encouragements dans sa tâche de traducteur de la part de Christophe Plantin qui l'avait pris pour associé dans les premiers temps de son établissement à Anvers (1555-1560). Il est plausible de croire que Beller qui s'était quelquefois servi des presses d'autrui a mis ses ateliers, dans le principe, à la disposition de Plantin, ou du moins qu'il se chargeait du débit des livres dont ce typographe était l'éditeur ; on lit sous le titre de quelques-uns : « chez Jean Beller » (voir les *Annales de l'imprimerie plantinienne*, par le P. De Backer et M. Ch. Ruelens, p. 6-10, p. 16). C'est à Beller qu'appartient la version d'un ouvrage vanté au

xvii^e siècle : *l'Institution d'une fille de noble maison*, traduite de langue toscane en français. Anvers, Plantin, 1558, in-8°. (Voir la notice de M. de Reiffenberg, *Archives philologiques*, tome I, p. 50.) On citerait ensuite *l'Historiale description de l'Ethiopie*, traduite du portugais de M. F. Alvarez; Anvers, 1558, in-8°, et *l'Institution des pêcheurs*, traduite du latin de Claude de Vieumont; Anvers, 1582, in-16. On attribue au même Jean Beller la version française de *l'Imitation*, parue sous ce titre : *L'art et manière de parfaitement ensuivre J.-C., autrement dite l'éternelle consolation* (Anvers, 1565, in-16; *ib.*, 1572, texte réimprimé à Douai, chez B. Beller, en 1595, en 1613 et en 1632). Jean Beller avait pour enseigne un faucon; mais il avait pour devise : *In diēs arte ac fortuna*; on lisait ces mots autour du bouclier qui était sa marque typographique et au milieu duquel était représentée la déesse Fortune assise sur une barque que guide le génie du commerce, Mercure tenant la caducée. Cette jolie vignette a été gravée de nos jours dans le *Bulletin du bibliophile belge* (I^{re} série, t. IX, 1852, p. 422), d'après une édition de Damhoudere, *Praxis rerum criminalium*; Antverpiæ, per Joannem Bellerum, 1554, ornée de cinquante-sept planches sur bois. Tout fait croire que notre savant imprimeur a vécu à Anvers entouré de considération, jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 13 juin 1595; il y fut inhumé à Notre-Dame, dans la chapelle de Saint-Georges. Jean Beller, qui avait eu six fils, a laissé plusieurs héritiers de son art; ce fut d'abord Balthazar Beller que nous verrons, dans un article suivant, fonder, en 1590, une maison d'imprimerie à Douai, en Flandre; ce furent ensuite Pierre Beller, imprimeur à Anvers en 1596, et Gaspard Beller, son frère, en 1613, qui avait pour enseigne *l'Aigle d'or*; la vignette dont ils se servirent l'un et l'autre était un caducée et deux cornes d'abondance soutenues par deux mains avec cette devise : *Fructus concordie* (voir la *Bibliographie douaisienne*, par H. Duthillœul, nouvelle édition, Douai, 1842,

grand in-8°, pp. 405-406). Un autre Beller alla s'établir à Liège, probablement du vivant de Jean, son frère; il y fut imprimeur et libraire (*bibliopola*), et il y mourut en 1564. C'est donc une seule famille d'Anvers qui pendant la même période, donna des imprimeurs estimés à trois villes importantes des Pays-Bas.

Félix Nève.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, pp. 577-578. — Delvaux, *Biographie des Pays-Bas*. Mons, 1829, t. I, p. 65. — Michaud, *Biographie universelle*, (supplément), t. LVII, 1854, pp. 512-515 (art. de M. de Reiffenberg). — Baillet, *Jugements des savants*, éd. Paris, 1722, in-4°, t. I, p. 590. (Imprimeurs).

BELLER (Balthazar) ou **BELLÈRE**, imprimeur, celui des fils de Jean Beller d'Anvers qui alla établir une imprimerie à Douai vers la fin du xvii^e siècle. Jusqu'à l'érection de son université, en 1562, cette ville importante de l'ancienne Flandre n'avait pas eu d'imprimerie; cet art fut pratiqué en 1574 avec un peu d'extension par Jean Bogard, qui y fut appelé de Louvain, et il produisit bientôt des ouvrages longtemps recherchés pour l'élégance des caractères et la correction des textes. Ce fut en 1590 que Balthazar Beller fonda une maison dans la même ville, et se montra digne de la réputation de l'établissement paternel à Anvers. Il va de soi que l'orthographe de son nom de famille fut Bellère au lieu de Beller suivant la manière dont il fut prononcé dans le Hainaut, la Flandre et l'Artois. Les recherches d'un savant bibliophile, M. H. Duthillœul, nous ont fourni des renseignements précis sur l'étendue de ses entreprises. Balthazar Beller habitait à Douai, rue des Écoles, à l'enseigne du *Compas d'or*. Quelquefois le compas, dirigé par une main sur une planche à tracer, avec la devise : *Labore ac perseverantiâ*, servait de vignette aux ouvrages qu'il publiait; c'était l'emblème adopté de préférence par Plantin et Moretus à Anvers, par Fr. Raphelengius à Leyde. Mais le plus généralement, le titre de ses livres portait une vignette représentant une licorne plongeant sa corne dans un fleuve, avec l'inscription : *Venena pello*. On est parvenu à relever les titres des publications

les plus rares de la maison Beller de Douai; et il est avéré qu'elle a mis au jour des ouvrages considérables en même temps que de petits volumes en latin, en français et en d'autres langues. Il existe un catalogue des impressions qu'elle avait exécutées au bout de peu d'années et d'un assortiment de livres de tout genre, théologie, sciences, éducation, piété, dont elle faisait commerce : *Thesaurus bibliothecarius, sive Cornu copiae librariae Bellerianae, cum duobus supplementis*; in-4o de 58 p., ann. 1603-1605. Encore unie à nos provinces, soumise au même gouvernement, la ville de Douai, comme l'a dit M. Duthillœul, était, au commencement du XVII^e siècle, " un centre d'instruction vraiment imposant, puisqu'un " de ses libraires tenait une pareille collection de livres à la disposition des professeurs et des étudiants. " Sans nul doute, Balthazar Beller était un homme non moins instruit que ses confrères qui ont écrit de leur main des notes, des préfaces, des dédicaces dans les livres qu'ils publiaient. Il avait mis quelques vers latins à l'adresse de toutes les facultés en tête du catalogue que nous venons de mentionner :

*Thesaurum damus. Ecquis hunc recuset ?
Et gratis damus. Ecquis hunc maligna
Contractet, legal, aut manu revolvat ?*

Parmi les publications importantes qui firent honneur à Douai, à l'activité du typographe anversoise, nous citerons uniquement les *Biblia sacra*, édition en six volumes in-folio (1617), imprimée avec le concours de Jean Kerberg d'Anvers; la *Bibliotheca mundi* et le *Speculum quadruplex* de Vincent de Beauvais, la dernière édition d'un Miroir, justement célèbre entre les Encyclopédies du moyen âge (4 vol. in-folio d'environ 2,000 pages, année 1624), et enfin le grand ouvrage d'André Hoius, de Bruges, professeur royal d'histoire et d'éloquence à Douai : *Historia sacra et profana*, etc., (1629, in-folio.) Nous releverons surtout, en l'honneur d'un commentateur formé dans les écoles belges, la réimpression, à Douai, des éditions de Virgile et d'Horace publiées auparavant chez Plantin, à

Anvers, par les soins de Théodore Pulmannus ou Poelman. Balthazar Beller fournit à Douai une belle carrière sous le gouvernement des archiducs; on sait qu'il fut mandé en 1600, à Bruxelles, devant leur conseil privé, pour avoir imprimé les *Statuta synodi Diocesanæ Tornacensis*, sans avoir demandé l'autorisation civile. On présume que l'imprimeur de Douai, du prénom de Balthazar, est mort vers le milieu du XVII^e siècle; mais que son entreprise a été continuée par un fils du même prénom, jusqu'à l'année 1691; car il est naturel de partager entre deux hommes la direction d'un semblable établissement qui a publié grand nombre d'ouvrages connus dans le cours d'un siècle (1590 - 1691). C'est sans doute la veuve du second des Balthazar Beller qui a maintenu l'établissement de 1691 à 1713, et des membres de la même famille ont poursuivi l'entreprise plus tard encore, comme le prouvent des livres publiés de l'an 1713 à l'an 1722. On peut donc affirmer que les Beller de Douai ont soutenu pendant un siècle et demi, la concurrence des maisons fondées par des étrangers qui cultivèrent le même art après la fermeture de la maison renommée de Jean Bogard, mort en 1634. Félix Nève.

Article de M. de Reiffenberg sur Jean Bellere dans la *Biographie universelle*, t. LVII, suppl., 1854. — *Bibliographie douaisienne ou Galerie des livres imprimés à Douai depuis l'an 1563*, par M. H.-R. Duthillœul; nouv. éd. considérablement augmentée. Part. I. Douai, 1842, 1 vol. gr. in-8°; part. II (de l'année 1563 à 1855). *Ibid.*, 1854, gr. in-8°. Voir t. I, pp. 69-145, 260-65, 264-66, app. p. 439. *Ibid.*, Notices biogr., pp. 405-406, t. II, pp. 12-18, 37-38, app. pp. 157-159.

BELLER (*Luc*), frère de Jean Beller d'après Villenfagne, imprimeur de Liège, originaire d'Anvers. Établi à Liège à la fin du XVI^e siècle, il y résida pendant une grande partie du XVII^e; il y fut considéré comme un des plus anciens imprimeurs qui aient exercé leur état dans la cité liégeoise, et on place sa mort l'an 1564. On fait vivre dans le même temps un autre Luc Beller qui serait un des fils de Jean, et qui aurait brillé comme poète latin. Ce second Luc, qui serait mort le 19 août 1606, aurait traduit en latin le *Voyage*

du chevalier errant, livre allégorique et pieux du père Cartigny ou de Carteny, carme de Valenciennes. Philippe Brasseur a célébré le mérite du poète traducteur, Lucas Bellerus Antverpiensis, et relevé en même temps la réputation acquise à Anvers par les Beller dans l'art typographique, et cependant cette version latine était conservée en manuscrit jusqu'en 1637, chez un des Beller d'Anvers, du nom de Gaspar.

Félix Nève.

Biographie universelle (suppl.). t. LVII, p. 315. — Brasseur, *Sydera illustrium Hannonie scriptorum*, p. 40. — A. Dinaux, *Archives du nord de la France*, etc., t. IV, p. 281-282.

BELLET (Jean), poète flamand, écrivain dramatique et typographe distingué, était fils de François Bellet, originaire de Saint-Omer, qui vint s'établir à Ypres, en qualité d'imprimeur, en 1608. Jean était maître de poésie de la chambre de rhétorique, de *Rosieren*, à Ypres, dès 1620. Bien qu'il n'ait pas, selon toute probabilité, vu le jour dans cette ville, l'on ne saurait lui refuser la qualité de littérateur flamand : elle lui appartient tout à la fois, par ses œuvres dramatiques et par le long séjour qu'il fit dans l'ancienne capitale de la Flandre occidentale.

Jean Bellet versifia et publia, en 1625, un opuscule, traduit du latin en flamand par son père ; il porte pour titre : *De Welvoeghinghe ofte beleeftheyt in den gemeeynen handel onder de menschen*. Poète dramatique très-fécond, il composa des comédies et des tragédies et l'administration communale d'Ypres le chargea, tous les ans, de la pièce qu'on représentait en plein air, à l'occasion de la fête communale, dite *Thuindag*. Feu le docteur Van Daele, d'Ypres, nous a transmis dans son *Tydcverdryf*, publié en 1805 et 1806, des particularités curieuses sur le poète Bellet, dont il ose comparer la versification à celle de Cats ; c'est lui qui nous a fait connaître, par des extraits, plusieurs de ses pièces de théâtre, notamment celle composée et représentée, avec l'aide des rhétoriciens, de *Rosieren*, dits de Sainte-Anne, le 17 septembre 1622, l'occasion du mariage de Ghislain

Baelde, premier prince de cette société, depuis sa réorganisation, et dont le sujet : « Quel tourment souffre un amant avant de plaire à sa bien-aimée » fut proposé par le prince lui-même. Le 17 février 1629, il fit représenter une autre comédie, à l'occasion du mariage de Pierre Vande Castele, seigneur de Triols, prince de la même gilde.

L'analyse des écrits de Bellet, faite par M. Van Daele, nous apprend encore qu'il composa, en 1632, son *Wenceslas*, et en 1635, *David en Betsabée*. Il cite également de lui les comédies *Francasso en Florette* et *Monsieur Lappe en Joffrouw Warmoes*. Les intrigues de ces pièces se ressentaient en général, de la forme espagnole. Bellet forma un élève distingué, N. Verpoort, qui, lui succédant comme maître de poésie dans la société de *Rosieren*, fut chargé à son tour de la tragédie annuelle de la *Thuindag*. Jean Bellet était lié d'amitié avec ses contemporains Olivier de Vrée, Jacques Ymmeloot, Claude de Clerck et Lambert de Vos, également poètes distingués. Van Daele exprime, dans son ouvrage, cité plus haut, ses regrets de ce qu'on n'ait pas publié les œuvres de Bellet ; nous regrettons à notre tour que son biographe ne nous ait pas mis sur les traces de ses manuscrits, qui sans doute existent encore en partie. On ignore l'année de la mort du poète, mais elle est approximativement indiquée par l'avènement de son successeur à la maîtrise de poésie des *Rosieren* : ce fut Guillaume Scys, qui en prit possession en 1664. François et Jean Bellet ont édité quantité d'ouvrages, dont l'exécution typographique était très-soignée, notamment les œuvres in-folio d'Adrien Van Scieck, seigneur de Radorne et de Loire. Le graveur yprois, Guillaume Du Tielt, a gravé beaucoup de titres pour leurs livres.

J. Vande Putte.

* **BELLIARD** (Augustin - Daniel, comte), lieutenant-général français, ministre de France à Bruxelles. C'est à ce titre que ce diplomate doit figurer dans la biographie nationale.

Le comte Belliard naquit à Fon-

tenay-le-Comte (Vendée), le 25 mai 1769 et mourut à Bruxelles, le 28 janvier 1832. Il débuta, lors des premiers troubles de la Vendée dans la carrière militaire qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. Il avait été élu chef d'une compagnie de volontaires, mais il déclina cet honneur et voulut combattre d'abord en simple soldat. Envoyé à l'armée du Nord, il fut remarqué de suite par le général Dumouriez qui l'attacha à son état-major. Il se distingua aux affaires de Grand-Pré et de Valmy, à la bataille de Jemmapes ainsi qu'à celle de Nerwinden. Arrivé au grade d'adjudant-général il fut disgracié peu de temps après et s'enrôla comme simple soldat dans un régiment de cavalerie ; mais il fut bientôt réintégré dans son ancien grade et alla, avec le général Hoche, aider à la pacification de la Vendée. En 1796, il fut employé à l'armée d'Italie sous le général Bonaparte et se distingua au siège de Mantoue par son activité infatigable et un courage supérieur à tous les périls. Il contribua puissamment au gain de la bataille de Castiglione par une habile manœuvre qu'il exécuta avec la division Serrurier dont il avait le commandement provisoire. A Caldiero, à Arcole, il se couvrit de gloire et reçut le grade de général et le commandement d'une brigade à la tête de laquelle il rendit les plus brillants services dans le Tyrol. Sa valeur et son caractère avaient fixé l'attention du général Bonaparte qui le désigna pour l'accompagner en Égypte. La journée des Pyramides, celle d'Héliopolis et tous ces grands combats qui illustrèrent cette immortelle campagne, fournirent au général Belliard des occasions de déployer ses talents militaires et son rare courage. Rentré en France, il reçut, en 1802, le commandement de la vingt-quatrième division militaire qui comprenait la Belgique et pendant deux ans qu'il résida à Bruxelles, il ne cessa de se concilier l'estime et la reconnaissance des populations.

En 1805, il fut appelé au poste de chef d'état-major du corps de cavalerie commandé par le prince Murat. Il fit la campagne d'Autriche, assista à la bataille

d'Austerlitz et mérita par sa conduite d'être nommé grand-officier de la légion d'honneur. Il prit part aux campagnes de 1806 et de 1807 et combattit à Iéna, à Eylau, à Friedland. En 1808, il passa en Espagne, contribua à la reddition de Madrid et reçut le gouvernement de cette capitale. Il exerça ces fonctions dans les circonstances les plus difficiles, avec la douceur et la bienveillance qui distinguaient son caractère ; aussi son nom est-il resté honoré en Espagne. En 1812, il fit partie de l'expédition de Russie, en qualité d'aide-major général de cavalerie de la grande armée ; il se distingua à Kukoviacki, à Witepsk, à Smolensk, à Dorogoboutsch, à la Moskowa, à Mojaïsk. Après cette campagne désastreuse, il fut nommé colonel-général des cuirassiers et réorganisa, en Prusse, toute la cavalerie française. A la bataille de Dresde, en 1813, il fit des prodiges de valeur, ainsi que pendant la campagne de France. Après la bataille de Craonne, il reçut le commandement de toute la cavalerie de l'armée et de la garde. Après l'abdication de Napoléon, le comte Belliard se trouva d'abord enveloppé dans la disgrâce qui frappa un grand nombre de généraux de l'empire, mais en 1819, une ordonnance de Louis XVIII le réintégra à la chambre des pairs où il siégea avec honneur jusqu'en 1830. Après les journées de Juillet, il fut chargé d'aller à Vienne notifier l'avènement au trône de la branche des d'Orléans. A peine avait-il rempli cette mission qu'il reçut l'ordre de se rendre à Bruxelles comme ambassadeur du roi Louis-Philippe.

La Belgique venait de rompre violemment le pacte qui l'avait unie à la Hollande depuis 1815 ; tourmentée par le froissement des factions et des systèmes rivaux, en proie à tous les dangers de l'incertitude et de l'intrigue, elle ne parvenait pas à constituer un gouvernement régulier et elle avait élu un régent (24 février 1831), ce qui n'avait empêché ni les conspirations de Grégoire et de Vandersmissen en faveur du prince d'Orange, ni les efforts des républicains ; elle avait repoussé les propositions de sa

future indépendance, protesté contre les résolutions de la conférence de Londres des 20 et 27 janvier; enfin elle avait renié pour ainsi dire le principe de l'indépendance nationale en offrant le trône à un prince français.

Ce fut dans ces circonstances critiques que le général comte Belliard fut accrédité à Bruxelles; sa mission avait pour but de maintenir la paix si essentielle dans l'intérêt du nouvel État comme dans l'intérêt de l'Europe; de convaincre le gouvernement que l'admission de la Belgique dans la grande famille des États européens, si elle lui créait des droits dont elle pouvait, à juste titre, se montrer jalouse, lui avait imposé, en même temps, des obligations qu'elle ne pouvait méconnaître sans injustice ni sans danger. Le nouveau ministre du gouvernement français devait surtout s'efforcer d'obtenir la levée du blocus de Maestricht; il devait aussi amener le gouvernement du régent à adhérer aux dispositions du protocole du 20 janvier, qui assurait à la Belgique son indépendance, sa séparation définitive de la Hollande et l'exclusion de la maison de Nassau. Il lui était recommandé d'ailleurs de s'abstenir de toute intervention dans le choix d'un candidat à la royauté.

Les conseils pleins de sagesse, de prudence et de loyauté du comte Belliard parvinrent non sans peine à ramener vers des idées d'ordre et de paix les hommes qui étaient à la tête du mouvement et que de nombreux mécomptes avaient naturellement rendus irritables et soupçonneux; il réussit, au milieu de tant d'écueils, de complications et de difficultés de toute espèce, à préserver l'État naissant de cet esprit de guerre et d'anarchie toujours prêt à compromettre sa cause. Il eut à lutter également contre les menées de l'Angleterre dont le représentant, lord Ponsomby, par ses manœuvres et ses intrigues, entretenait un état d'irritation et de violence qui eût pu devenir pour la Belgique une cause infaillible de désastre et de ruine. Enfin l'arrivée à Bruxelles du comte Belliard ramena bientôt la confiance; ses paroles, qui devaient leur puissance à la droiture

de son caractère et à la loyauté de ses intentions, exercèrent la plus salutaire influence; elles ne parvinrent pas cependant à convaincre les Belges de la nécessité de s'organiser en forces régulières. Éblouis par les succès faciles qu'ils avaient obtenus sur les Hollandais, ils se figuraient que le patriotisme suffisait pour vaincre une armée en campagne. Ils furent cruellement désillusionnés à cet égard, lorsqu'au mois d'août 1831, les Hollandais envahirent brusquement la Belgique. Dans cette circonstance, comme toujours, le comte Belliard ne perdit pas un instant pour sauver la nationalité belge. Sur la demande du roi Léopold, il appela l'armée française et courut à Louvain, au quartier général du prince d'Orange, arrêter la marche de l'ennemi. Dans les négociations qui suivirent cet événement, le comte Belliard redoubla d'activité pour combattre les sérieuses difficultés que les intrigues de la diplomatie ne cessaient de faire renaitre. Mais tant de travaux avaient profondément altéré sa santé; le 28 janvier 1832, en sortant du palais du roi, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. La Belgique, pour reconnaître les services éminents qu'elle devait au ministre français qui avait si puissamment contribué à fonder son indépendance, lui éleva une statue, dans le quartier du Parc, à Bruxelles.

Général Guillaume.

Mémoires du comte Belliard. — Correspondance officielle du comte Sébastiani. — Journaux du temps.

BELLO (*Pierre*), poète du XVII^e siècle, naquit à Dinant, probablement dans les premières années de ce siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé recteur de la chapelle Saint-Laurent, dans sa ville natale. Plus tard, il obtint la cure de Jemeppe-sur-Sambre. Bello avait du goût pour la poésie et consacrait ses loisirs tant à la muse tragique qu'à la muse lyrique. L'époque de sa mort nous est inconnue. On connaît de Bello : 1^o *Tragédie sur la vie et martyre de saint Eustache*, par M. Pierre Bello, Dinantois, recteur de la chapelle de Saint-Laurent, à Dinant. Liège, Jean Ouwerx, 1632, petit

in-8° de 8 ff. prélim., 84 pp. et 5 ff. non chiffrés à la fin, contenant diverses poésies lyriques. La société des Bibliophiles liégeois vient de faire réimprimer ce livre à 60 exemplaires; Liège 1865, in-8°. — 2° *Histoire des miracles et guarisons obtenues à l'invocation de la glorieuse Vierge Marie, honorée en son image à Jemeppe-sur-Sambre, au comté de Namur, sous le titre de Nostre-Dame de la Charité ou du Saint-Amour, depuis le 10 de mars 1641, avec plusieurs oraisons et chansons spirituelles*, par M. Pierre Bello, pasteur du lieu. Namur, Jean Milst, 1642, petit in-8° de 6 ff. prélim. et 144 pp. Cet ouvrage, entremêlé de prose et de vers, est d'une très-grande rareté.

H. Helbig.

Bulletin du Bibliophile belge, 2^e série, t. I, pp. 129-155. — *Les Fleurs des vieux poètes liégeois*, pp. 118-127. — Les ouvrages de Bello.

BELLO-CAMPO, historien, né à Douai. Voir BEAUCHAMP.

BELLOCASSIUS (*Stephanus-Comes*), poète, né à Cassel (ancienne Flandre). Voir COMES.

BELLOMONTANUS (*Bonaventura*), écrivain ecclésiastique, poète du XVII^e siècle. Voir BONAVENTURA BELLOMONTANUS.

BELPAIRE (*Antoine*), administrateur, né à Ostende, le 3 février 1789, mort à Anvers, le 14 décembre 1839. A la suite de la révolution française, il fit ses premières études à Messines, dans les environs d'Ypres, sous les yeux d'un bon prêtre, qui lui donna tous ses soins : il acheva ces mêmes études, si bien commencées, en s'aidant des leçons d'un ancien élève de l'école polytechnique qui lui inspira le goût d'aller perfectionner son instruction dans le même établissement. Belpaire fut en effet reçu élève de l'école en 1805; et, au bout d'une année, il fut désigné pour le service de l'artillerie. Ses parents s'alarmèrent et le jeune homme dut renoncer à la position qu'il avait en vue. Il revint à Ostende en 1806, et bientôt après il accepta une place de maître d'études au lycée de Bruges, qui était alors un des établissements les plus distingués de l'empire; on y comptait, en effet, plusieurs hommes remar-

quables, qui devinrent ensuite membres de l'Institut de France, notamment M. Milne Edwards.

En 1810, Belpaire passa comme maître d'études au lycée de Bruxelles. Il suivit avec soin les cours de l'école de droit de cette ville, reçut le grade de bachelier le 26 mars 1813, et celui de licencié le 20 juillet suivant. En 1816, il retourna à Ostende, en qualité de notaire et, à la fin de 1821, il obtint, dans la même ville, la place de greffier de commerce. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1827; époque à laquelle il alla occuper l'emploi de greffier au tribunal de commerce d'Anvers.

Dès l'année 1825, l'esprit scientifique de Belpaire s'était tourné vers une question intéressante que l'Académie royale de Bruxelles avait mise au concours. Il s'agissait d'établir les changements que la côte d'Anvers à Boulogne avait subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours. Pour mieux examiner cette question et pouvoir entrer avec plus d'assurance dans tous ses détails, Belpaire fit plusieurs voyages à pied, sur toute l'étendue du littoral qu'il se proposait de décrire.

Les résultats des travaux furent consignés dans un mémoire qui mérita le prix du concours ouvert. Dans ce travail l'auteur commence par y décrire l'état des côtes sous la domination des Romains; il entre ensuite dans les détails nécessaires pour constater leur état actuel, fait connaître les causes des changements survenus, rapporte les preuves qui en établissent la réalité; puis finit par énumérer les inondations qui ont eu lieu et par exposer les changements qu'elles ont produits. Moins content de son ouvrage que ses juges, il entreprit ensuite de nouvelles études et de nouvelles explorations sur la côte, pour élucider entièrement la question.

Par suite des mêmes travaux, il avait présenté à l'académie, en 1833, une notice historique *Sur la ville et le port d'Ostende*, qui a été insérée dans le tome X des Mémoires de ce corps savant. Cette persévérance et ces labeurs dirigés avec tant d'intérêt vers la con-

naissance des parties les plus intéressantes de la géographie industrielle et politique du pays, finirent par fixer l'attention de cette institution qui le nomma au nombre de ses membres, dans la séance du 7 mars 1835.

Vers 1830, Belpaire avait été nommé membre de la commission d'instruction publique et inspecteur des écoles dans la deuxième division de l'arrondissement d'Anvers. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'à l'époque de la révolution, qui les fit cesser, en donnant à l'enseignement la liberté la plus grande.

En 1831, parut un arrêté royal qui créait une commission spéciale pour la rédaction d'un *projet de loi* sur l'enseignement. Ce projet avait été rédigé par une commission, sous la présidence du ministre de l'intérieur, par MM. Lecocq, Arnould, Belpaire, Cauchy, Ernst et Quetelet faisant les fonctions de secrétaire. Ce projet, donnant à l'enseignement des bases toutes nouvelles, adoptait les principes d'une liberté que la Constitution sanctionna et qui n'avaient point existé jusqu'alors.

Belpaire, dans les derniers temps de sa vie, s'occupait de la traduction d'un traité de droit anglais, sur les lettres de change; et, toujours conséquent avec lui-même, il sacrifiait généreusement son amour-propre, ses loisirs à l'espoir de se rendre utile. Il avait aussi été l'un des rédacteurs d'une revue judiciaire, publiée à Bruxelles, sous le titre d'*Archives de droit et de législation*.

Il conserva jusqu'à la fin son amour pour le travail; trois semaines avant sa mort, qui fut amenée par une maladie lente, il se faisait encore conduire aux réunions de la Commission de navigation de l'Escaut, dont il était un des membres les plus actifs. Jusqu'au dernier instant, il montra toute la lucidité de son esprit, et s'entretint pieusement avec ses enfants, en leur donnant ses derniers conseils.

Ad. Quetelet.

BEMMEL (*Gabriel VAN*), écrivain, né à Bruxelles, mourut en 1620. On a peu de renseignements sur la vie de ce personnage; on sait seulement qu'il fit ses études à Louvain où il obtint, en

1612, le grade de licencié en droit, qu'il revint dans sa ville natale pour y occuper bientôt les fonctions de secrétaire de la commune, et qu'il mourut jeune après s'être acquis la réputation d'un homme distingué par ses connaissances et ses mœurs. Il composa : *Sanctorum Ignatii et Xaverii, in divos relatorum triumphus Bruxellæ, ab aulâ et urbe celebratus*. Bruxelles, 1622, in-8°. Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. 1, p. 525. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*. Piron, *Levensbeschrijving*.

BEMMEL (*Charles-Maximilien-Philippe VAN*), poète, professeur, né à Bruxelles, le 26 février 1778, mort dans la même ville, le 23 septembre 1827. Il appartenait à une famille noble originaire de Gueldre, et dont le village de Bemmél, près de Nimègue, renferme encore le château et les tombes. Les Van Bemmél comptaient parmi les lignages patriciens du Brabant, et fournirent un grand nombre de bourgmestres à Anvers, à Louvain, etc. Par sa mère, Anne Bacon, Charles van Bemmél descendait du chancelier d'Angleterre qui a régénéré les méthodes scientifiques.

Van Bemmél manifesta de bonne heure une aptitude peu commune pour la culture des belles-lettres. Il avait pris ses grades de philosophie et de droit à l'université de Louvain, où l'un de ses ancêtres avait fondé le collège Van Dale. Lui-même était devenu patron et premier proviseur de ce collège. En 1799, sa santé exigeant qu'il fit un séjour à la campagne, il occupa les fonctions de commissaire spécial à la comptabilité des communautés et des indigents du canton de Gosselies (département de Jemmapes). L'année suivante le vit entrer dans l'enseignement privé : c'est là que ses goûts l'entraînaient. Il se manifestait alors en Belgique une sorte de réveil favorable à la littérature. Le niveau littéraire du pays, si bas à la révolution brabançonne, se relevait déjà notablement depuis notre incorporation à la France. Au premier rang des bons esprits qui se signalèrent dans ces travaux de l'intelligence, il faut mettre Charles van Bemmél. C'est au succès de ses premiers essais poétiques, qu'il

dut, le 7 avril 1805, son admission dans la Société de littérature, fondée cinq ans auparavant, par des jeunes gens d'élite, pour ne citer que Lesbroussart et de Stassart. La poésie légère, qui avait atteint son point de perfection en France dans le siècle auquel Van Bommel appartenait par sa naissance et ses jeunes années, attirait et retint les prédilections du poète belge. Il profita d'un voyage qu'il fit à Paris vers cette époque (et la chose était plus rare alors qu'aujourd'hui) pour nouer d'amicales relations avec ce que les lettres françaises offraient alors de représentants éminents. C'est ce qui explique qu'à une époque où l'origine et le nom même de Van Bommel devaient lui être de mince recommandation dans la capitale du goût, les rimes aisées de notre compatriote virent le jour presque en même temps à Paris, dans le *Chansonnier des Grâces* et l'*Almanach des Muses*, à Bruxelles dans l'*Almanach poétique*, à Gand, dans l'*Annuaire poétique* (1805-1806). En 1815, un nouveau régime plus favorable aux droits de la pensée, travaillait à réorganiser l'enseignement dans nos contrées. Il n'était pas facile de trouver des Belges aptes à remplir les fonctions de professeur dans les établissements d'instruction secondaire. Peu sans doute réunissaient autant de titres que Van Bommel à l'attention du gouvernement des Pays-Bas et il fut chargé d'occuper au collège royal de Gand la chaire de poésie en remplacement de Lesbroussart. Sa nouvelle position lui fournit l'occasion de se lier d'amitié avec Cornelissen, Lesbroussart et Quetelet. Des gens de cet esprit n'étaient pas faits pour détourner Van Bommel de ses propensions poétiques. Mais tout le monde n'avait pas la même bienveillance; et, c'est pour répondre à quelque pédant, offusqué de ses goûts littéraires, que Van Bommel écrivit les vers que voici, des mieux frappés assurément :

Vadius, grave et sérieux
Ne peut concevoir que ma muse,
Dans ses folâtres jeux s'amuse

A des chansons d'amour, à des refrains joyeux.
Il dit que mon état, que mes talents, mon âge,
Ne me permettent plus ce léger badinage,
Que je dois renoncer à la frivolité,

Va, je fuis du pédant jusques à l'apparence,
Je méprise cet art de parler par sentence,
De marcher en mesure et de compter ses pas,
De donner à des riens une haute importance,
De citer des grands mots que l'on ne comprend pas,
Et de porter enfin sur chaque jouissance
La froide équerre et le compas.

Ces vers qui décèlent un heureux naturel, sont extraits de l'*Almanach poétique de Bruxelles* pour 1817, le quatorzième de la collection et le seul qui ait été imprimé à Gand. Il le fut, non pas, comme d'ordinaire, aux frais de la *Société de littérature*, mais à ceux de Van Bommel sans que nous puissions indiquer la cause de cette anomalie. De 1804 à 1813, notre poète collabora régulièrement à la même publication. En 1817, il le fit une dernière fois par l'insertion de plusieurs couplets, stances, romances; il est à remarquer que dans l'une de ces dernières pièces intitulée : *l'Incorrigible*, la musique et la poésie sont du même auteur. Il semble qu'à partir de cette époque, il ait (comme on le disait alors) renoncé à courtiser les chastes sœurs. Il écrivit aussi pour le théâtre quelques bluettes dramatiques : *Un petit mot pour rire*, *Le joli petit ménage*, *La bonne fille*. En somme, Van Bommel a beaucoup écrit, aussi bien en prose qu'en vers. Par malheur, ce sont toutes pièces détachées, tous opuscules difficiles à retrouver. Il serait à désirer que son fils réunît en un volume les feuilles éparses de la couronne littéraire de son père.

Van Bommel avait épousé Julie Schuermans, sœur du procureur du roi de ce nom qui a joué un rôle dans la révolution de 1830. Ils n'ont laissé qu'un fils, fondateur de la *Revue Trimestrielle* et professeur à l'Université de Bruxelles. En 1824, la santé de Ch. van Bommel lui imposant le repos, il échangea sa chaire contre le siège de juge de paix à Bruxelles. Trois ans après (23 septembre 1827), la mort vint frapper le poète, trop tôt assurément pour sa famille et pour ses amis, trop tôt aussi pour sa réputation littéraire, qui n'aurait pu que s'étendre et se fortifier, à mesure qu'il aurait produit, grâce à la verve facile qui paraît l'avoir caractérisé, de nouveaux morceaux de poésie remarquables par leur clarté, leur élégance

sans prétention, leur sel sans malignité et leur sentiment juste et contenu. Membre de la Société de littérature de Bruxelles depuis 1805, Van Bommel fut aussi pendant quelques années secrétaire de la classe de littérature de la Société des Beaux-Arts de Gand; les Sociétés d'*Émulation de Liège*, d'*Arts, Sciences et Lettres d'Orange* et des *Troubadours d'Aix*, la Société *Concordia* de Bruxelles, la Société royale de langue et de littérature nationale de Bruges, la Société de langue et de littérature néerlandaise de Gand, la Société de lecture de Bruxelles, l'avaient associé également à leurs travaux.

F. Hennebert.

Van Hollebeke, *les Poètes belges*, Namur, 1864.
— Renseignements privés.

BENAU (Pierre), lexicographe et poète, né à Gand, le 14 février 1779, décédé en cette ville le 4 novembre 1815. Il était célibataire, fils de Michel-Joseph Benau, chapelier, à Gand, et d'Isabelle-Caroline Primelius. Il fit ses études à l'école centrale du département de l'Escaut, établie en 1798 dans l'ex-abbaye de Baudeloo. Il s'adonna avec ardeur aux connaissances linguistiques, et publia, en 1809, pour les institutions primaires de la Flandre, un *Dictionnaire français-flamand et flamand-français*, à l'instar du lexique de J. Des Roches, en deux volumes in-8°. Imprimé par A.-B. Stéven, à Gand, l'édition fut tirée à cinq mille exemplaires, d'après la déclaration faite à l'autorité, et l'ouvrage eut longtemps la vogue dans les écoles flamandes. P. Benau cultiva, avec quelque succès, la poésie française. La *Bibliographie gantoise* (1483 à 1850) cite de lui deux cantiques maçonniques, mis en musique par les F. : Ots et Devigne, pour célébrer l'installation de la loge gantoise LE SEPTENTRION. Dans les *Annales belgiques des sciences, arts et littératures*, 1818 et 1821, on rencontre plusieurs de ses pièces de vers, publications posthumes, parmi lesquelles sont trois épigrammes, imitées des poésies de l'*Anthologie*, recueil manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, à Florence, que P. Renau avait l'intention de traduire tout entier en vers français. La pre-

mière des imitations de Benau a pour titre : *In Theodulphum* ; la seconde : *Thanais et Triphonandre* ; la troisième : *La Mort et l'empirique, ou le pari*. Comme maint autre de ses factums poétiques, ces pastiches français sont dirigés contre la Mort et les médecins. *La Mort et l'empirique* fut sa dernière épigramme ; l'auteur, atteint d'un mal incurable, ne sut pas même l'achever. La fin y fut ajoutée par Norbert Cornelissen, le spirituel et fécond littérateur, qui l'accompagna d'une note explicative. Les quatre vers qui la terminent et l'hémistiche précédent n'appartiennent pas à Benau, et sont peut-être un peu faibles. « La Mort, peu généreuse, dit N. Cornelissen, la Mort qui eût dû rire la première de vieilles plaisanteries mille et mille fois renouvelées des Grecs, ne voulut pas permettre que l'art et la science des médecins triomphassent d'une maladie de langueur, et elle enleva Pierre Benau avant l'âge de trente-six ans révolus. Au surplus, les pointes de ses épigrammes paraissent plus directement aiguisées contre les bâtarde de la science, les charlatans, les empiriques, les médocastres et les débiteurs de drogues, les *pharmacopole* d'Horace. » — Pierre Benau, jusquelà sans profession, avait enfin choisi la carrière du barreau ; il était sur le point d'être reçu avocat, lorsqu'il mourut, regretté de ses concitoyens, qui appréciaient ses qualités et son esprit.

Edm. De Busscher.

BENEDEN (Laurent van), hagiographe, né à Grimbergen (Brabant), mort à Laeken en 1638. On possède peu de renseignements sur la vie de cet ecclésiastique, on sait seulement qu'il était licencié en droit canon et droit civil et qu'il remplit, pendant de longues années, les fonctions de curé à Laeken, près de Bruxelles.

Le curé Van Beneden consacra à l'église de ce village et à sa vierge miraculeuse, pour laquelle l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, montra toujours une dévotion particulière, un ouvrage assez étendu intitulé : *Historie van de kercke van Christus gewydt beelt, draet ende machtighe wencken van de soete Moeder*

Gods Maria te Laken. Brussel, H. Anthoon, 1624, in-8o, 279 pages. L'auteur, qui paraît érudit, y retrace l'histoire de l'église de Laeken et énumère les miracles qui s'y sont opérés par l'intercession de la Vierge Marie. La deuxième partie de l'ouvrage rappelle, sous une forme bizarre, les témoignages rendus depuis les temps les plus reculés au culte de la mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est à remarquer que les prêtres oratoriens, qui avaient une maison à Laeken, s'occupèrent beaucoup du même sujet. Jean Gurnez, prêtre de l'Oratoire, mort en 1652, prit ce livre pour base de sa *Laca Bruzellense Suburbanum* (Bruxelles, 1647, in-4o). L'œuvre dont Van Beneden était l'auteur et qui fut publiée en espagnol en 1635, n'est pas sans une certaine importance à cause de l'influence qu'exercèrent les contestations dont la cure de Laeken fut l'objet lors des fameux débats entre les molinistes et les jansénistes au XVII^e siècle à Bruxelles, contestations auxquelles les Oratoriens furent activement mêlés.

Bon de Saint-Genois.

A. Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. II, pp. 354-358. — Piron, *Levensbeschrijving*.

BENEDICTUS, compositeur, né vraisemblablement à Bruges, vers 1480. Voir DUCIS (*Benoît*).

BENING (*Alexandre*) ou **BENINC**, dessinateur à la plume et enlumineur, florissait à Gand et à Bruges, de 1469 à 1500; il mourut à Gand en 1519. Un acte passé par-devant les échevins du chef-collège gantois, le 19 janvier 1468, style de Flandre (1469 n. s.), nous apprend qu'Alexandre Bening s'affilia, vers cette date, à la corporation des peintres et sculpteurs à Gand, afin d'y obtenir la franchise de profession. Il dut se soumettre aux conditions imposées par le métier plastique, en vertu de l'ordonnance scabinale du 13 juin 1463, et se reconnut débiteur du quart de la taxe ordinaire d'admission des peintres et des miniaturistes. Jadis, les calligraphes rubricateurs, les dessinateurs à la plume et les enlumineurs d'images avaient exercé en pleine indépendance, libres de tout lien de métier, leur état spécial, leur talent semi-artistique, quelquefois re-

marquable; mais lorsque, dans leur travail, le pinceau, qu'ils n'employaient primitivement qu'aux rehauts de leurs tracés et dessins à la plume, se substitua presque entièrement à celle-ci, les réclamations des peintres et des miniaturistes surgirent contre cette pratique. Le magistrat communal, faisant droit à leurs doléances, mit un terme à cet empiètement illicite. Les enlumineurs furent dès lors astreints à l'achat de la maîtrise : à Bruges, en 1454, à Gand, en 1463. Ce fut comme enlumineur, exécutant *l'imagerie à la plume et au pinceau*, qu'Alex. Bening fut admis dans la corporation de Gand, en 1469, et non comme miniaturiste, travaillant pour les missels et les manuscrits. La miniature y fut de tout temps assimilée à la peinture. Parmi les répondants qui, selon l'usage, se portèrent les cautions d'Alexandre Bening, figurait l'éminent peintre gantois Hughes Vander Goes, dont il épousa une sœur ou une parente du même nom patronymique : Catherine Vander Goes.

Dix-sept ans après, en 1486, la matricule de la gilde de Saint-Luc et Saint-Elloi, à Bruges (métier des peintres, sculpteurs et selliers), enregistrait aussi Alex. Bening, en qualité de confrère. Il y paya la contribution annuelle en 1486, 1487 et 1500. Il revint ensuite à Gand, où il est mort en l'année échevinale 1518-1519 (du 15 août 1518 au 15 août 1519). Sa veuve, Catherine Vander Goes, et ses fils : M^{re} Simon Bening, le miniaturiste; M^{re} Paul Bening, sur lequel on n'a aucune notion biographique, et leur sœur Cornélie Bening, unie en premières noces à André Haliberton, à Anvers, et y remariée avec le médecin M^{re} Jean Vanden Gheere, se portèrent héritiers; les enfants d'Alex. Bening payèrent le droit d'issue sur la moitié de la succession paternelle, à cause de leur non résidence à Gand. Peu de temps après, Catherine Vander Goes suivit son époux dans la tombe. M^{re} Simon Bening et sa sœur Cornélie, seuls héritiers, soldèrent le droit des étrangers sur la succession maternelle. Leur frère, M^{re} Paul Bening, n'y participa point. Ces particularités sont consignées dans les comptes de la

ville de Gand, manuscrits contemporains. La comptabilité du métier artistique de Bruges, année 1519-1520, mentionne, sans préciser la date, qu'il a été payé, en acquit de la dette mortuaire de M^{re} Alex. Bening, engagement souscrit par la plupart des confrères, à leur admission aux prérogatives professionnelles, une somme de quatre escalins et deux deniers de gros de Flandre, employée en partie aux frais de la messe funèbre célébrée, pour lui, par la gilde brugeoise. En 1514 il fut, avec son fils Simon et le peintre Gosuin Vander Weyden, co-tuteur des enfants de sa fille Cornélie; il intervint, à Anvers, dans un acte de la mortuaire de leur père André Haliberton, mais il n'habita point cette ville, et n'y fut pas inscrit parmi les francs peintres de la corporation de Saint-Luc.

L'on n'a connaissance, aujourd'hui, d'aucune production de la plume ou du pinceau d'Alexandre Bening. Et pourtant, il a dû travailler activement, durant une carrière d'un demi-siècle, carrière marquée par une double affiliation artistique, à Gand et à Bruges, où il acquit ainsi le privilège d'exercer son talent. Il fut probablement le maître de son fils Simon, l'habile enlumineur-miniaturiste.

Il est peu de nos anciens artistes dont le nom ait été plus diversifié ou plus estropié dans son orthographe et sa forme linguistique, que celui des Bening. La matricule d'admission et les comptes de la gilde de Saint-Luc et Saint-Eloi, à Bruges, nous donnent alternativement, de 1486 à 1519 : Benin, Benyn et Benning, pour M^{re} Alexandre; de 1508 à 1554 : Benin, Benyn, Benyng, Benyngh, Bennyngh, Benit, Benig, Benyeg, Byeninc, Beninc et le plus souvent Bening, pour M^{re} Simon. — Les documents de Gand n'ont, de 1469 à 1519, que les variantes Bening, Benyn, Benning et Bennings; les actes anversoïis, de 1512 à 1514 : Benninck et Benninx. Enfin, dans d'autres documents, les scribes contemporains ou les transpositeurs ont écrit : Bering, Berning, Bernic et Berninck. Les biographes modernes se sont naturellement égarés au milieu de ces variantes.

Edm. De Busscher.

Comptes et actes échevinaux de Gand et de Bruges, xve et xvie siècles. — Archives de la corporation artistique de Bruges : *Le Beffroi (arts, héraldique et archéologie, W.-H.-J. Weale)*. Bruges, 1865 — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale.* — Archives des arts : *Messenger des Sciences historiques*, (Alex. Pinchart), Gand, 1860. — *Leven en werken van de hollandsche en vlaamsche schilders*, etc. (Chrét. Kramm), Amsterdam, 1837-1864.

BENING (*Simon*) ou **BENINC**, latinisé BENICHIUS; dessinateur à la plume, enlumineur et miniaturiste, florissait dans la première moitié du xvie siècle. L'année et le lieu de sa naissance sont incertains; mais il est probable qu'il naquit à Gand, où son père, Alexandre Bening, habita, selon toute apparence, de 1468 à 1485, et avait épousé Catherine Vander Goes. Il mourut à Bruges, en 1561. Reçu en 1508 membre et franc maître de la corporation brugeoise de Saint-Luc et Saint-Eloi (métier des peintres, sculpteurs et selliers), Simon Bening quitta bientôt cette ville, y revint en 1512, s'en éloigna de nouveau, jusqu'en 1516, et s'y établit définitivement. En 1519, après la mort de son père, il y acquit les droits et les prérogatives de la bourgeoisie. Il continua néanmoins à se rendre et à séjourner à Gand, à Anvers, à Bruxelles, à Londres, où l'appelaient, sans doute, des commandes et le soin de la vente de ses productions. Il se maria deux fois; il perdit en 1542 sa première femme, Catherine Stroo, étrangère à la ville de Bruges, et dont il eut cinq filles : Liévine, la miniaturiste; Alexandrine, marchande d'objets d'art, épouse de Clément Claissens; Anne, Claire et Barbe. Sa seconde femme, nom inconnu, décéda le 8 mai 1555, sans postérité. Il eut aussi une fille naturelle, Laurence Dullaert, à laquelle il fit donation et legs, par acte du 28 septembre 1554, du quart de sa succession. Ce quart fut fixé, le 6 novembre 1561, d'après l'inventaire, acté en chambre pupillaire, à Bruges, dans les quarante jours du décès, selon la coutume, à la somme de vingt-huit livres et demie de gros de Flandre (trois cent quarante-deux livres parisis ou environ trois mille francs en monnaie actuelle). Il eut à Bruges atelier et apprentis. Une annotation inscrite au livre de

la gilde de Saint-Luc et Saint-Eloi mentionne qu'il gratifia la corporation, en 1522, d'une miniature représentant le *Christ en croix*, pour être placée dans un missel. En retour de ce don, il fut dispensé du paiement de la contribution de l'année et de la taxe, payable en cire, de l'un de ses apprentis. M^{re} Simon Bening fut, en 1524, doyen du métier artistique, et plusieurs fois il fit à la chapelle des gratuités d'argent; il souscrivit, et pour lui-même, et au nom de chacune de ses deux épouses, des dettes mortuaires.

Simon Bening est cité par Louis Guichardin, dans sa *Description de tous les Pays-Bas*; par Georges Vasari, dans ses *Vies des peintres*; par Denis Harduin, dans sa nomenclature des écrivains illustres de la Flandre : *Elenchus sive Catalogus illustrium scriptorum Flandriæ*, où il traite aussi des peintres et des imprimeurs flamands; par Antoine Sanderus, dans sa Flandre illustrée : *Flandria illustrata, rerum brugensium*, liber II. Ils parlent de cet artiste avec grand éloge. Denis Harduin dit que ce *Brugeois* était un excellent peintre en miniature, opérant à l'aquarelle et à l'huile. Le manuscrit de Denis Harduin, écrivain érudit, né et mort à Gand, où il fut échevin de la seigneurie de Saint-Bavon et auditeur militaire, fut laissé dans l'abbaye d'Affligem par Antoine Sanderus, qui s'en était servi dans les ouvrages qu'il a consacrés aux célébrités littéraires et artistiques de la Flandre. Sanderus a répété et renforcé l'appréciation d'Harduin: « Simon Bening, écrit-il, était un miniaturiste et un peintre renommé; il avait une fille, Liévine, très-habile dans ces deux spécialités de l'art. » François de Hollande (MS. du x^e siècle, cité par Raczyński : *Les arts en Portugal*, Paris, 1846) s'exprime tout aussi explicitement: « Maître Simon, parmi les Flamands, fut le plus gracieux coloriste, et celui qui fit le mieux les arbres et les lointains. »

Au nombre des productions de Simon Bening est rangée une œuvre capitale, conservée au Musée britannique, à Londres (Add. mss. N^o 12531). C'est l'*Arbre généalogique de la maison souveraine de Portugal*, commencé en 1530, par ordre

de l'enfant Don Fernando, et resté inachevé au décès de ce prince, en 1534. La généalogie est établie sur onze feuilles de parchemin in-folio maximo et comprend une série de miniatures, des plus splendides et des plus parfaites qu'ait produites l'art du miniaturiste au xvi^e siècle. Les compositions épisodiques sont agencées avec naturel et animation. Les plus remarquables sont : *Don Fernando et Don Garcia conversant avec un moine cisterzien, avant le tournoi*, 5^e feuille; *Don Fernando et Don Garcia aux pieds de Don Sancho, confessant la fausseté de l'accusation qu'ils ont portée contre leur mère*, 6^e feuille; *la défaite d'Abul Hassan*, en 1340, 9^e feuille. La dixième feuille, inachevée, est une des belles pages de la série : l'admirable figure de *Philippine de Portugal* est magnifique de coloris; celles de *Jean de Lancastre* et de la *Duchesse Constance* ne sont guère inférieures. La dernière feuille n'est dessinée qu'à la plume; le trait en est tracé de main expérimentée. Ces précieuses miniatures, dont on peut signaler encore les bordures en arabesques et les motifs architecturaux, sont arrivées au Musée britannique sous le nom de *Benninc*; leur authenticité et leur attribution paraissent hors de doute.

Dans un des registres de la chambre des comptes de l'empereur Charles-Quint, volume F., n^o 222, des archives de Lille, se trouve annoté que « Simon Bering (Bening), enlumineur, demeurant à Bruges, » peignit pour la chancellerie de l'Ordre de la Toison d'Or, à Bruxelles, en miniature et de grande dimension, les portraits du duc de Bourgogne et comte de Flandre Philippe le Bon, fondateur de cette confrérie de chevalerie; de son fils et successeur Charles le Téméraire; de l'empereur Maximilien d'Autriche, époux de Marguerite de Bourgogne; de leur fils Philippe le Beau, roi de Castille, et de Charles-Quint, l'empereur régnant. Les portraits étaient suivis des écussons armoriés de tous les chevaliers créés depuis l'établissement de l'ordre, en 1430, jusques à 1537, au nombre de cent quatre-vingt-quatre. Cette importante commande fut payée à l'artiste, avec ses

frais de voyage de Bruges à Bruxelles et ses dépenses de séjour en cette ville, cent soixante-neuf livres de gros de Flandre ou deux mille vingt-huit livres parisis, somme très-considérable pour l'époque.

Edm. De Busseher.

Mêmes sources que pour Alexandre Bening.

BENING (*Liévine*) ou **BENINC**, miniaturiste à Bruges et à Londres, au *xvii*^e siècle. Liévine Bening était la fille aînée de Simon Bening; elle fut instruite par son père dans l'art où elle excella et surpassa même son maître. Guichardin nous apprend que son talent était si remarquable, que le roi Henri VIII d'Angleterre, amateur passionné de la miniature, l'attira à sa cour, par des présents et des promesses; déjà y brillait une autre miniaturiste flamande, Suzanne Hoorenbault, la fille du peintre gantois Gérard Hoorenbault. Plusieurs biographes disent que Liévine Bening, comme sa compatriote et son émule, s'allia à une noble famille anglaise; cette assertion est erronée, elle n'eut point cette similitude avec Suzanne Hoorenbault. Avant son arrivée en Angleterre, elle avait épousé Georges Teerling (ou Teerlinc), originaire de Blankenberghe, village de la côte maritime de la Flandre, entre Ostende et l'Écluse. C'est sous le nom de **MAISTRIS LEVYN TERLING**, *peintre*, qu'elle fut, paraît-il, connue à la cour d'Angleterre, sous Henri VIII, sous Édouard VI et le protecteur Édouard Seymour, sous les reines Marie et Élisabeth. A la Saint-Jean 1547, elle recevait quarante livres de gages par an. En 1556 elle présenta à la reine Marie, au renouvellement de l'année, un petit tableau de *la Sainte-Trinité*; en 1558, elle offrit à la reine Élisabeth le portrait de Sa Majesté, finement peint sur une carte, et en fut gratifiée d'un flacon de vermeil, du poids d'environ trois onces d'argent. Enfin, en 1561, elle remit à la reine, au nouvel an, une boîte ornée des portraits en miniature de la souveraine et de plusieurs illustres personnages de sa cour. Charmée de ce cadeau, qu'elle voulut personnellement conserver, Élisabeth fit don à l'excellente miniaturiste flamande d'une

salière à couvercle en vermeil et pesant cinq onces et demie. Au dire de Guichardin, vers 1570, Liévine Bening (Teerling) était encore fort en faveur auprès de la reine d'Angleterre.

Georges Teerling et son épouse Liévine Bening comparurent, le 4 février 1545, par-devant les échevins de Bruges, pour clore les comptes de la succession de Georges Teerling le Vieux (registre du greffe civil de Bruges, 1544-1545), et c'est la dernière fois qu'il est trouvé trace d'eux dans les documents brugeois. Ils partirent ou repartirent bientôt après pour l'Angleterre. Le biographe Chrét. Kramm rapporte que Simon Bening et sa fille Liévine travaillèrent à Londres en 1530. Ce dut être momentanément, car le séjour habituel de *M^{re} Simon Bening* à Bruges est attesté par le paiement de sa cotisation annuelle dans la corporation artistique, de 1519 à 1546, sans interruption. D'après Vasari, Guichardin et Sanderus, la miniaturiste Liévine Bening fut aussi connue en Angleterre sous la désignation de *Liévine de Bruges*, ou de *Liévine, fille de M^{re} Simon de Bruges*. Les dates de la naissance et de la mort de cette artiste, ainsi que la ville où elle est née et le lieu où elle est décédée, sont ignorés.

Edm. De Busseher.

Mêmes sources que pour Alexandre et Simon Bening.

BENNING (*Charles*), déclamateur et écrivain flamand, né à Bruges, mort le 12 avril 1847. Sous sa présidence la société dramatique de Bruges : *Fveren Broedermin*, acquit une grande renommée pour le jeu scénique et la pureté du langage. Convaincu que la langue nationale seule peut répandre la civilisation dans tous les rangs de la société, il ne négligea aucun moyen d'en favoriser l'étude et la culture. C'est par son intervention que des cantates en langue flamande furent exécutées lors de l'inauguration de la statue de Simon Stevin, langue dont le célèbre stratégiste s'était servi de son temps et dans laquelle il écrivit son traité sur le système décimal et ses autres ouvrages. Benning mourut à l'âge de quarante-deux ans.

Ph. Blommaert.

De Eendracht, 1847, p. 97.

* **BENNINCK** (*Jean DE*), ou **BEN-NYNCK**, **BENNINGH** ou **BENNINGIUS**, chevalier, jurisculte, historien, président du conseil provincial de Luxembourg et diplomate, naquit à Amersfort (province d'Utrecht) vers 1567, et mourut à Luxembourg le 20 janvier 1632. Il était fils de Gérard de Benninck, seigneur de Ryswyck, près de la Haye, résidant à Amersfort, et de Wilhelmine Vunck d'Amerongen. Ayant perdu ses parents à l'âge de quatre ans, Jean fut élevé par Gérard de Groesbeek, prince-évêque de Liège, et par son oncle maternel, Jean Vunck d'Amerongen, conseiller d'État de Philippe II. Dans d'aussi favorables conditions, Benninck devait faire de bonnes études et acquérir une position élevée dans l'État. A peine maître ès-arts de l'Université de Louvain, il composa *Carmen in laudem historiae Michaelis ab Issele de bello coloniensi*, qui fut imprimé en 1584. Il paraît avoir suivi, pendant quelque temps, la carrière d'avocat. Créé docteur J. U., à Louvain, le 8 février 1594, il devint, l'année suivante, conseiller procureur général au conseil provincial de Luxembourg, en remplacement de Gérard Vander Aa, et fit preuve de si vastes connaissances et d'un jugement si droit que les Archiducs l'appelèrent, le 31 octobre 1598, au grand conseil de Malines, en qualité de conseiller maître des requêtes. Le 20 janvier 1601, ces princes lui confièrent une charge encore plus élevée, celle de président du conseil provincial de Luxembourg, en remplacement de Jean de Hattstein, seigneur de Born, mort l'année précédente. Benninck était bon jurisculte; il avait la pratique des affaires judiciaires; ses antécédents le recommandaient aux Luxembourgeois et il connaissait leur langue: il pouvait donc faire beaucoup de bien dans cette province dont le conseil comptait encore cinq membres nobles dépourvus de titre scientifique. Il remplit ces fonctions pendant trente et un ans avec distinction et intégrité. Le 5 mars 1614 il fut encore chargé de la garde des chartres et archives de cette cour. Dans les archives de l'État, à Bruxelles, se trouve un *Inventaire des*

chartres des pays, duché de Luxembourg et comté de Chiny, qu'il avait dressé en 1615.

Quelques missions diplomatiques lui furent aussi confiées; pendant les années 1601 et 1602, il assista aux conférences de Vervins et de Saint-Riquier avec d'autres commissaires des Archiducs et des députés français afin de traiter la question des rebelles belges, que certains gouverneurs des villes maritimes protégeaient en leur délivrant des passe-ports. A la fin de l'année 1602, il prit part à une conférence où se traitaient les affaires du chapitre de Verdun. Du 20 février 1613 au 2 avril suivant, il se rendit avec Folcart van Achtelen à la conférence tenue à Trèves.

Les coutumes du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, homologuées le 8 avril 1623 et publiées la même année en français et en allemand, sont en grande partie son ouvrage. Il avait bien sous les yeux le *landrecht* de Luxembourg de 1449, fait par le seigneur Tilmannus ou Tilmani de Bertrange, des sentences scabinales, les anciens et nombreux usages du pays; mais il fallait comparer entre eux ces différents statuts, les réduire en un tout homogène, en tenant compte des exigences de la noblesse qui, dans cette province, plus que dans toute autre, avait conservé fidèlement les traditions de la féodalité en ce qu'elles avaient de plus injuste et de plus barbare. Le clergé y conservait aussi ses privilèges, ses immunités dont personne n'aurait osé proposer l'amoindrissement. Il importe de faire cette remarque afin d'expliquer la part que De Benninck a prise à un ouvrage assez mauvais et qui trahit la féodalité oppressive dont les habitants, principalement ceux du quartier allemand, étaient encore accablés. M. Neyen dit avoir eu en main un *Savant commentaire* manuscrit sur ces coutumes, dû à De Benninck, et formant un volumineux in-folio autographe. De Benninck a publié, en outre, un exposé historique et géographique du démembrement du duché de Luxembourg. Il a composé aussi les ouvrages suivants dont on ne retrouve plus même les manuscrits : 1^o *Historia Luxemburgensium*. — 2^o *Tractatus de*

comitibus et ducibus Luxemburgensibus. — 3^o *Chronique de l'abbaye de Saint-Maximin.* — 4^o *Dissertation sur les droits et la juridiction de l'abbaye de Saint-Maximin.*

Les auteurs du temps peignent Jean de Benninck comme un homme d'une haute intelligence, d'une grande sagesse et qui jouissait de toute la considération des Archiducs et du conseil de Luxembourg. Il fut enterré dans l'église des Récollettes, à Luxembourg, avec sa femme, Marie-Anne Penninck. Son frère aîné, Jacques de Benninck, docteur J. U. de l'année 1582, devint professeur de droit à l'Université de Douai et y mourut en 1611.

Britz.

Valère André, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 578. — Le même, *Fasti academ.*, p. 202. — Burmannus, *Traject. Erud.*, p. 25. — Th. Verhoeven, *Rerum Amersfort. succincta descriptio*, ab à Matthæo edita. — Sweetius, *Ath. Belg.*, p. 395. — MS. 9959, p. 151 (*Hist. du Gr. Cons.*, par Foppens). — Witte, *Diar. Biograph. ad an. 1652.* — Neyen, *Biograph. luxembourgeoise* et les sources qu'il indique — Gachard, *Rapp. sur les archives de Lille*, pp. 539, 540, 542 et 350. — *Bulletin du Bibliophile Belge*, t. XV, p. 529. — Goethals, *Général. de la famille Straten*, p. 41, note.

BENOIT (Pierre), peintre et dessinateur, naquit à Anvers, en 1782, et mourut à Bruxelles, en 1854. Il fut d'abord destiné à l'état d'orfèvre; son goût personnel l'entraîna vers le dessin et l'activité de son esprit, son désir, son besoin de savoir, lui firent accomplir, très-jeune encore, des voyages qui remplissent parfois la vie entière d'un homme. C'est ainsi qu'à vingt ans il avait déjà parcouru le nord de l'Italie, la Suisse, l'Autriche, la Bavière et la Prusse; doué d'une facilité remarquable pour tout ce qui tenait à l'intelligence, il se rendit familières les langues des divers pays qu'il parcourut ou habita. Ce fut d'abord dans l'île d'Heligoland qu'il s'établit et qu'il se livra à un commerce dont les dangers compensaient à peine les bénéfices et qui était dû au blocus continental établi par Napoléon. Plus tard, lorsque le célèbre Henri était expert du Louvre, il se distingua à Paris comme restaurateur de tableaux; ce n'était pas là, du reste, son premier métier; il avait déjà été agent d'affaires, capitaine de vaisseau marchand, etc. Lié avec beau-

coup de célébrités de son époque, il avait parcouru toutes les villes de l'Europe dans les conditions de fortune les plus dissemblables; tantôt menant la vie d'un vrai bohème et réduit pour vivre à peindre des tableaux de pacotille, même des enseignes; d'autre fois, au contraire, menant une existence pleine de faste et de luxe, recherché dans les salons et méritant par l'élégance la qualification, alors élogieuse, d'incroyable.

Parvenu à la maturité de l'âge, Benoît passa la mer, visita les possessions hollandaises des Indes et rapporta de Surinam une riche et remarquable collection de dessins et de vues de ces lointaines contrées. Les dessins de cet intéressant ouvrage ont été mis sur pierre par MM. Madou et Lauters et le texte en a été revu par un littérateur distingué. Il fut publié à Bruxelles, par la Société des beaux-arts. Notre artiste avait préparé une autre publication, dont le prospectus seul a paru et qui devait former deux volumes in-8^o, sous le titre de : *Voyages et aventures de Pierre-Jacques Benoît*, auteur du *Voyage à Surinam*. Ad. Siret.

BENZIUS (Jean), professeur de rhétorique, né à Bruxelles, vers le milieu du XVII^e siècle, étudia les belles-lettres à Strasbourg sous Jean Sturmius, et y devint ensuite professeur d'éloquence. Les trois ouvrages suivants, qu'il a laissés, ont été composés pour l'usage de ses élèves : 1^o *Thesaurus elocutionis oratoriae græco-latini*. Basil., 1581, 1 vol. in-folio. — 2^o *Loci communes comparandæ rerum et exemplorum copiam accomodati*. Argentor., 1588, 1 vol. in-8^o. — 3^o *Erotemata in libros Ciceronis DE OFFICIIS, AMICITIA et SENECTUTE*. Argentor., 1589, in-12, et 1601, in-12.

Les liens affectueux qui unissaient Benzius à son ami et maître Sturmius, permettent de supposer qu'il avait comme ce dernier adopté les principes de la réforme.

Eugène Coemans.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. I, p. 578.

BERCHEM (Antoine van) ou **A BERCHIM**, né à Tervueren, vers 1542, prit l'habit de chanoine régulier de saint Au-

gustin au couvent de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, et devint ensuite, en 1598, prieur de Groenendaël. Il releva les ruines de ce monastère qui avait été détruit, vingt ans auparavant, par les iconoclastes et fonda à Louvain, avec Jean Peterssemius, une maison d'étude pour les religieux de son ordre. Van Berchem mourut, plus qu'octogénaire, à Groenendaël, en 1622. On conservait autrefois à la bibliothèque de ce couvent un recueil de ses sermons en quatre volumes : *Sermones de tempore et Sanctis, per totum annum.* Eugène Coemans.

Sanderus, *Théât. Sac. du Brabant*, t. I, p. 320. Id., *Chorogr. Sac. Brabant.*, t. II, p. 22. — Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. I, p. 70.

BERCHEM (*Guillaume VAN*), chroniqueur, originaire des provinces belges, comme son nom semble l'indiquer, florissait au x^ve siècle. Il est auteur d'un manuscrit, conservé à la Bibliothèque de Bourgogne, sous le n° 2356, intitulé : *Wilhelmi de Berchem, chronica principum domūs Geldriæ*. Il porte la date de 1487. Cette chronique n'est à proprement parler qu'une liste, ou pour mieux dire la réunion de trois listes succinctes comprenant les seigneurs, les comtes et les ducs de Gueldre, qui se sont succédés de 878 à 1477. Le manuscrit comprend cinq feuillets in-8°; les premières lignes en font connaître l'auteur; elles portent qu'il est dû à Guillaume de Berchem, chanoine de Nimègue. Les derniers feuillets contiennent quelques notes sur l'époque de la mort de divers personnages de la Gueldre. Les renseignements sur la vie de Guillaume van Berchem font défaut; on rapporte cependant qu'il fut aussi curé à Nielle, dans le duché de Gueldre, et qu'il mourut en 1466. Si cette date était reconnue exacte, la chronique conservée ne peut être qu'une copie du manuscrit de Van Berchem continuée puisqu'elle s'étend jusqu'à l'année 1487. Au reste le travail ne présente qu'un intérêt secondaire au point de vue de l'histoire et on ne peut le considérer que comme un recueil de notes, devant peut-être servir à un ouvrage plus important. D'après Valère André, Vossius et autres biographes, Guillaume van Berchem a

laissé plusieurs abrégés de chroniques, qu'il nous a été impossible de retrouver.

Eugène Coemans.

Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, III, p. 174.

BERCHEM (*Henri-Antoine VAN*), écrivain ecclésiastique, seigneur de Tongelaer, fils de Florent, bourgmestre d'Anvers. Ayant embrassé le jansénisme, il quitta le pays et alla s'établir à Utrecht, où il mourut le 10 janvier 1729. Il publia les ouvrages suivants : 1° *Gebeden ende minne-suchten der godvreesende ende beminnende siele*. Eerste deel, Brussel, 1706, in-12. Tweede deel, Brussel, 1707. — 2° *Eynde, uytworhingen ende effecten der appellen tot een generael en vry concilie*. 1712, in-12, pp. 23. — 3° *Vervolg van de vyftich redenen door andere in het licht gegeven tot betooch dat het Roomsche, Catholyke Gelove het eenigste is om salich te worden*. Mechelen, 1726, in-12. Ph. Blommaert.

BERCHEM (*Jacques DE*), musicien, né à Berchem. xvi^e siècle. Voir JACHET.

BERCHEM (*Jean VAN*), voyageur du x^ve siècle. Il appartenait à une riche et puissante famille de l'ancien marquisat d'Anvers. Il quitta le 7 mars 1494 son château de Boschsteyn, situé au village de Broechem, à trois lieues de cette ville, pour entreprendre le voyage de la Terre-Sainte en compagnie de deux de ses compatriotes. Il visita successivement l'Allemagne, le nord de l'Italie, Rome, Jérusalem, le Mont-Sinaï, l'Égypte, le royaume de Naples, la Sicile, la Suisse et la France. Guidé dans cette longue entreprise plutôt par un sentiment de ferveur que par la curiosité d'un touriste instruit, il nous a laissé une relation de son voyage qui, dans toutes ses parties, reflète le but qu'il avait en vue. Aussi répète-t-il toutes les erreurs, toutes les anecdotes que ses devanciers avaient accréditées sur ces contrées lointaines. Toutefois, cette relation, vu l'époque où elle a été écrite, ne manque pas d'un certain intérêt. Ainsi, par exemple, il est un des rares voyageurs du temps qui parlent des pyramides d'Égypte. « Le 20 septembre 1494, dit-il, nous arrivâmes à la montagne de Pharaon » qui est merveilleusement haute. Elle

« est composée de grandes pierres et d'une
 « prodigieuse élévation. Le sommet se
 « termine en pointe, comme un diamant.
 « Elle est formée d'escaliers à l'aide des-
 « quels on peut monter jusqu'en haut...
 « Il y a en outre encore quatre monta-
 « gnes du même genre. »

La description du Caire et de l'Égypte n'est pas la partie la moins intéressante de ce voyage ; la singularité des opinions qui y sont émises, lui donne un attrait spécial et porte comme tout l'ouvrage la marque caractéristique de l'époque. En somme, sans avoir la moindre portée scientifique, la relation de Van Berchem est assez curieuse pour assigner à son auteur une place parmi les voyageurs du x^e siècle.

Le manuscrit en flamand de cette relation est conservé dans la bibliothèque de M. le comte de Ribaucourt, sénateur, à Bruxelles.

Bon de Saint-Genois.

Messageur des sciences historiques, 1833, pp. 460. 468.

BERCHEM (*Lambert VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Berchem. XVI^e siècle. Voir **LAMBERT VAN BERCHEM**.

BERCHMANS (*Jean*), bienheureux, religieux scolastique de la Compagnie de Jésus, né à Diest, le 13 mars 1599, mort à Rome, le 13 août 1621.

Au milieu de la phalange d'hommes remarquables qui illustrèrent la Belgique au XVII^e siècle, il est une figure douce, simple et sympathique qui apparaît comme une ombre idéale au milieu des préoccupations bruyantes et des troubles de cette époque. Son nom ne se rattache ni aux événements politiques, ni à l'histoire littéraire, mais il rappelle une de ces natures angéliques, qui ne semblent descendues sur la terre que pour remonter au ciel, en laissant derrière elles une trace lumineuse et un suave parfum de vertus. Tel fut Jean Berchmans, dont l'histoire nous a conservé le souvenir et qui s'offre à nous comme le type de la plus aimable piété et de la plus candide innocence.

Son père exerçait la profession de maître corroyeur et de cordonnier à Diest ; très-estimé de ses concitoyens, il était en même temps échevin et président

des *Decemviri* ou conseillers communaux élus par le peuple. Sa mère se nommait Élisabeth Vanden Hove ou Van Hove. Les premières années de Jean Berchmans se passèrent au foyer paternel et dans la fréquentation des écoles. Il fit ses études humanitaires chez un respectable ecclésiastique de sa ville natale, le curé de Notre-Dame, dont le presbytère était, selon les usages du temps, une maison d'éducation préparatoire ou un collège en miniature. La langue latine y formait la principale branche d'enseignement. Berchmans l'apprit avec une rare facilité, et nous possédons de cet enfant de treize ans une élégie latine, pleine de verve et de riantes images. Les accents d'une tendre piété s'y trouvent mêlés, il est vrai, à une invocation de la muse Calliopée et du dieu de Castalie, mais ce mélange bizarre du sacré et du profane n'a rien d'étonnant à l'époque de la renaissance des lettres. A l'âge de quinze ans, Berchmans dut s'arracher à l'affection de ses parents et de ses maîtres ; son père, qui venait d'éprouver des revers de fortune, l'envoya à Malines pour servir en qualité de domestique chez le chanoine Froymont, et pour y achever, en même temps, sous la surveillance de cet ecclésiastique, ses humanités. C'était à cette époque un moyen assez usité de faire des études à peu de frais, moyen dont l'usage subsista en Belgique et en Allemagne jusqu'au milieu du siècle dernier.

A dix-sept ans, Berchmans avait terminé ses classes latines de la manière la plus brillante ; il fut reçu avec joie dans la Compagnie de Jésus, dont il avait fréquenté le collège à Malines, et après deux ans de noviciat dans cette ville, ses supérieurs l'envoyèrent à Rome pour commencer ses études philosophiques. De même qu'à Diest et à Malines, il y devint un sujet d'édification générale et sut se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient. Mais sa vie ne devait être qu'un court passage sur la terre : la troisième année de son séjour à Rome, il fut pris d'une fièvre pulmonaire aigue et mourut, après quelques jours de maladie, au milieu des larmes de ses maîtres et de ses

compagnons d'étude. Déjà durant sa vie, Jean Berchmans avait été considéré comme un saint; plusieurs enquêtes sévères de l'Église vinrent confirmer plus tard l'opinion de ses contemporains, et Pie IX, par décret du 9 mai 1865, le plaça au rang des bienheureux.

La maison où naquit Berchmans existe encore à Diest; elle se trouve vers l'extrémité de la rue qui va de la Grand-Place à la rue du Castor.

La vie de ce saint jeune homme a été retracée dans presque toutes les langues de l'Europe; nous avons particulièrement consulté la dernière et la plus complète biographie qui le concerne: celle publiée en 1865, à Louvain, par le P. Vanderspeeten.

Eugène Coemans.

* **BERCKEL** (*Théodore-Victor VAN*), graveur en médailles et monnaies, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant) le 21 avril 1739 et mort dans cette ville le 19 septembre 1808. Dès son enfance, il montra le goût le plus prononcé pour l'étude des beaux-arts et apprit rapidement le dessin. Il choisit pour spécialité la gravure en médailles, qui lui inspirait une prédilection toute particulière, et il s'y appliqua avec ardeur chez Marne, graveur de l'hôtel de la monnaie, à Clèves. Revenu en Hollande, il alla se fixer à Rotterdam, où il se maria, et continua sans autre guide que son génie, à s'initier dans les secrets et la pratique de son art. Sa réputation grandit si rapidement qu'il n'avait guère que trente-six à trente-sept ans, lorsque le prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, l'appela à la monnaie de Bruxelles, pour lui en confier la direction en même temps que la gravure des coins que faisait exécuter le gouvernement. En peu de temps, grâce aux belles médailles de Van Berckel, artiste de l'école d'Hedlinger, qui porta, en Allemagne, la gravure à un haut point de perfection, l'établissement belge acquit un renom qu'il n'avait point atteint jusque-là. L'artiste hollandais rendit ainsi un service signalé à la Belgique, et pendant vingt ans ses productions honorèrent le pays où l'avait attiré l'illustre protecteur que, malheureusement, il per-

dit trop tôt, : le prince Charles de Lorraine mourut au château de Tervueren le 4 juillet 1780. Quand la France républicaine conquiert les Pays-Bas, Van Berckel se réfugia en Autriche, et fut attaché à la monnaie impériale de Vienne, avec le titre de graveur adjoint. Mais cette place secondaire n'était digne ni de lui, ni de son talent; il la quitta bientôt, avec une modique pension, qui ne récompensait guère ses longs services. Découragé, il se revint en 1803 dans sa ville natale, et vécut livré au repos, au sein de sa famille, l'une des plus anciennes de Bois-le-Duc. Ce fut là le terme de sa carrière artistique.

Les médailles de Van Berckel sont, presque toutes, fort recherchées des numismates, et le méritent. Voici la nomenclature des principales : 1768, *Médaille commémorative* du vingt-cinquième anniversaire du mariage de messire Van Osy. — 1770, *méd. idem*, de la construction du temple luthérien à Amsterdam; *idem*, Fête séculaire de la construction de l'hôtel de ville à Amsterdam. — 1772, *idem*, Incendie du théâtre d'Amsterdam; *idem*, Fête bisséculaire de la délivrance de Flessingue; *idem*, Naissance du prince d'Orange (Guillaume 1^{er} des Pays-Bas); *idem*, Guillaume V, prince d'Orange, même événement; *idem*, Expulsion des Espagnols hors de la Frise; *idem*, Délivrance de la Brille et de Flessingue. — 1773, *idem*, Entrée de Guillaume V, prince d'Orange, gouverneur de la Frise, à Leeuwaerde; *idem*, Clément XIV, suppression des jésuites; *idem*, Fête bisséculaire de la délivrance d'Alkmaar. — 1774, *idem*, Naissance de Guillaume-Georges-Frédéric d'Orange; *idem*, Fête bisséculaire de la délivrance de Leyde; *idem*, Mort d'Elandus van Steveren, pasteur à la Haye. — 1775, *idem*, Fête bisséculaire de l'érection de l'Université de Leyde; *idem*, Entrée solennelle à Bruxelles du baron Christian de Bartenstein, *primus* de Louvain; *idem*, Jubilé de Saint-Romuald, à Malines; *idem*, Érection de la statue de Charles de Lorraine, à Bruxelles; — 1776, *idem*, Vingt-cinquième anniversaire du gouvernement du duc de Brunswick, à Bois-le-

Duc; *idem*, Effigie de Charles de Lorraine, établissement pour les veuves et les orphelins de militaires. — 1777, *idem*, Érections de nouveaux collèges dans les Pays-Bas. — 1778, *idem*, Charles de Lorraine, places publiques de Bruxelles; *idem*, Charles de Lorraine, encouragements pour les académies de dessin. — 1779, *idem*, Charles de Lorraine, maladies contagieuses; *idem*, Marie-Thérèse, paix conclue à Teschen; *idem*, Marie-Thérèse, construction du palais de Justice à Bruxelles. — 1780, *idem*, Mort du prince Charles de Lorraine; *idem*, Marie-Christine d'Autriche et Albert de Saxe-Teschen. — 1781, *idem*, Marie-Christine et Albert, entrée de Joseph II dans les Pays-Bas; *idem*, Inauguration de Joseph II comme duc de Brabant et comte de Flandre. — 1782, *idem*, Marie-Christine et Albert, rétablissement des marchés aux Pays-Bas; *idem*, Paul Petrowits et Marie-Federowna, à Bruxelles. — 1783, *idem*, Marie-Christine et Albert, agrandissement du port d'Ostende. — 1784, *idem*, Marie-Christine et Albert, enterrements hors des villes. — 1785, *idem*, Marie-Christine et Albert, encouragements à la pêche; *idem*, Bois-le-Duc: *me firmata firmiora*. — 1787, *idem*, Marie-Christine et Albert, leur naturalisation brabançonne; *idem*, Érection du séminaire général. — 1787, Révolution de 1787, médaille frappée par les patriotes d'Utrecht: *Ob cives servatos*, sans nom de graveur. — *idem*, Rétablissement de la Constitution du Brabant. — 1788, *idem*, Marie-Christine et Albert, institution de l'enseignement public. — 1790, *idem*, Marie-Christine et Albert, rétablissement du jour de repos; *idem*, Léopold II, duc de Limbourg, fidélité des volontaires limbourgeois. — 1791, *idem*, Marie-Christine, Albert et Charles d'Autriche, médaille consacrée à la gouvernante; *idem*, Retour de Marie-Christine et d'Albert; *idem*, Inauguration de Léopold II, comme duc de Brabant et comte de Flandre (trois modules divers). — 1792, *idem*, Inauguration de François II, comte de Namur; *idem*, Couronnement de François II, médaille frappée par les

États du Namurois. — 1794, *idem*, Entrée de François II dans les Pays-Bas. — *Médailles sans millésime*: 1779, médaille à l'effigie de Marie-Thérèse, pour les accouchements à Gand; *idem*, pour l'instruction publique: grammaire, poésie, éloquence; *idem* (comtesse de Flandres), monnaies d'Ypres et de Furnes; *idem*, Jetons de présence de l'Académie des belles-lettres de Bruxelles. — 1781, *idem*, Joseph II, comte de Flandre, le lion couronné; *idem*, Juridiction d'Ypres (deux modules). — 1792, *idem*, *Gunda Thom. Com. à Starhemberg*. La plus belle pièce de son œuvre est sans contredit la médaille des concours à l'effigie du prince Charles de Lorraine, ce protecteur éclairé des arts et des sciences. Le portrait y est traité avec un goût extrême, les traits sont ressemblants et naturels, l'expression de la physionomie est vraie et la chevelure d'une légèreté admirable. Cette médaille était destinée à l'encouragement des artistes et des littérateurs. La plus rare de ses productions est la médaille anonyme d'Utrecht. Les Prussiens la recherchèrent partout et détruisirent les exemplaires qu'ils purent s'en procurer.

Pendant son long séjour à Bruxelles, T.-V. van Berckel regrettait la patrie qu'il avait quittée, avec des espérances de fortune, peut-être exagérées, et qui ne se réalisèrent point au gré de ses désirs. Cependant, c'est à lui que nous sommes redevables des progrès que la gravure en médailles a faits en Belgique, s'y élevant enfin au degré où l'ont maintenue jusqu'à nos jours les artistes qui ont si dignement suivi ses traces.

Edm. De Busscher.

Messenger des sciences et des arts, recueil publié par la Société royale des Beaux-Arts de Gand, 1829-1850, pp. 432-438. — Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, graveurs*, etc.

BERCKELAERS (J.), compositeur de musique. On ignore les dates de la naissance et de la mort de cet artiste, dont le nom révèle l'origine flamande. Il résulte seulement du titre d'une de ses compositions qu'il était aveugle. Berckelaers publia, en 1688, à Anvers, chez l'imprimeur de musique Henri Aerts-

sens, l'ouvrage suivant : CANTIONES NATALITIÆ *duabus et quatuor vocibus decantandæ cum repris a III. IV. V. voc. et inst., auctore I. BERCKELAERS, cæco. Opus quartum.* Antverpiæ, apud Henricum Aertssens, typographum musices sub signo Montis Parnassi. Anno. M. DC. LXXXVIII. Cum speciali Regis privilegio.

L'unique cahier de ces chants de Noël que nous ayons eu l'occasion d'examiner appartient à M. Terby, de Louvain. Il contient, imprimées en regard, les parties du troisième et du quatrième violon, et, à la fin du livre, celles de la première et de la deuxième trompette. Les textes chantés sont en flamand et non en latin, comme le titre pourrait le faire croire. On trouve à la page 3, *Comt naer den stal, menschen comt, etc.; Sa Herders*; aux pages 4 et 5, *O blyden nacht, etc., O Messias, etc.*; à la page 6, *O wonderlyck mirakel, etc.; O Goeden-tierenthey, etc.*; aux pages 8 à 11, après une symphonie à six instruments, cinq voix chantent, avec accompagnement, le chœur : *Wat is dat voor een bly geschal.* Ce dernier morceau est très-développé.

Comme le titre des CANTIONES NATALITIÆ porte l'indication de *Opus quartum*, on peut espérer de retrouver un jour d'autres compositions publiées par J. Berckelaers.

D'après l'ouvrage de M. Edm. Vanderstraeten : *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, Bruxelles, 1867, p. 214 et 219, il y avait, en 1743, dans la collection de musique de l'église de Sainte-Walburge, à Audenaerde, outre l'œuvre IV de Berckelaers ci-dessus mentionnée, son œuvre III en dix cahiers, et son œuvre V en neuf cahiers séparés. Les titres de ces compositions ne sont malheureusement pas indiqués.

Chev. L. de Burbure.

BERCKENS (*Mathieu*), graveur en taille-douce, naquit à Anvers, en 1615, et mourut en 1670. Voir BORREKENS (*Mathieu*).

BÉRÉGISE (Saint), premier abbé d'Andain (*Andagium*), plus tard abbaye de Saint-Hubert, mort vers 724. Bérégise, originaire du Condros, avait été élevé au

monastère de Saint-Trond et vécut d'abord à la cour d'Austrasie, où Pepin d'Héristal était son protecteur. Le puissant maire du palais ayant résolu de bâtir un couvent au milieu des forêts de l'Ardenne, à l'endroit anciennement nommé Andain, désigna Bérégise pour exécuter ce projet. Bérégise y construisit quelques cellules et une petite église : telle fut l'origine de la célèbre abbaye et de la ville de Saint-Hubert. Il serait fort difficile de préciser l'année de cette fondation, mais il est certain qu'elle eut lieu avant la disgrâce de Plectrude, première femme de Pepin d'Héristal. Notre saint gouverna, en qualité d'abbé, le nouveau monastère jusqu'à l'époque de sa mort (742). Plus tard, sous l'évêque de Liège Valcand, les chanoines réguliers d'Andain furent remplacés par une colonie de bénédictins. On y transféra en même temps (825) le corps de saint Hubert, qui reposait auparavant à Liège, et l'abbaye, ainsi que la ville à laquelle elle donna naissance, prirent dès lors le nom de Saint-Hubert. Ce monastère a disparu, comme tant d'autres, à la révolution française et il est remplacé aujourd'hui par un pénitencier de jeunes délinquants.

Eugène Coemans.

Molanus, *Nat. SS. Belgii*, p. 210. — Bertholet, *Hist. du Luxembourg*, t. II, p. 147. — Butler, *Vie des Saints*, Bruxelles, 1848, t. V, p. 502.

BÉRENGER, premier comte de Namur, régnait au XII^e siècle. C'est par lui qu'il convient de commencer l'histoire si embrouillée, si problématique des souverains primitifs de cette contrée.

On le voit figurer sous le titre de comte de Lomme, dans un acte de l'an 908. En 924, il s'empare de Gislebert, duc de Lotharingie, qui retenait prisonniers les deux fils du comte de Hainaut, dont Bérenger soutenait la cause dans les sanglantes querelles qui désolèrent le midi de la Belgique à cette époque. Il est surtout connu par la protection qu'il accorda à saint Gérard, le célèbre fondateur de l'abbaye de Brogne. L'empereur Henri l'Oiseleur confirma cette fondation par un diplôme authentique de l'an 932. C'est dans cet acte que nous trouvons le nom de Bérenger mentionné pour

la dernière fois. La même année, au dire de quelques annalistes, ce prince obtint en fief du même empereur le château de Bouvignes.

Bon de Saint-Genois.

J. Borgnet, *Histoire du Comté de Namur*. — Gailliot, *Histoire de Namur*.

BERENGIER, évêque de Tournai. Voir ROGENAIRE.

BERG (*Adam DE*), imprimeur à Nuremberg et Munich, né à Gand. Voir VANDEN BERGHE (*Adam*).

BERG (*Ferdinand-Pierre*, **RAPEDIUS DE**), historien, né à Bruxelles en 1740, mort en 1800. Voir RAPEDIUS DE BERG (*Ferdinand-Pierre*).

BERG (*Jean DE*), imprimeur, né à Gand. XVII^e siècle. Voir VANDEN BERGHE (*Jean*).

BERGAIGNE (*Joseph DE*), évêque de Bois-le-Duc, négociateur, né à Bréda (ancien Brabant), mort à Munster, le 12 octobre 1647. Italien d'origine, il était issu de la famille de Bergamia qui, elle-même empruntait peut-être son nom à la ville de Bergame. Il entra très-jeune dans l'ordre des Franciscains et s'y fit remarquer par une grande aptitude au travail. Après avoir achevé ses études en Espagne où ses chefs l'avaient envoyé, il y obtint le grade de docteur en théologie et en philosophie, et alla enseigner ces sciences à Cologne et à Mayence. En 1616, Bergaigne devint provincial de son ordre pour la contrée du Rhin, et deux ans après définitiveur et commissaire général pour l'Allemagne et les Pays-Bas. L'empereur ayant reconnu ses éminentes qualités, l'employa dans plusieurs négociations délicates. Particulièrement attaché à la maison d'Autriche, il lui rendit de nombreux services et contribua puissamment, en 1636, à l'élection de Ferdinand comme roi des Romains.

La même année, le pape Urbain VIII appela Joseph de Bergaigne à l'évêché de Bois-le-Duc. Toutefois, ce ne fut que le 27 octobre 1641, qu'il fut sacré en cette qualité dans l'église des Récollets par l'archevêque de Malines, Jacques Boonen. Mais sa ville épiscopale ayant passé aux protestants, le nouveau prélat n'y pouvait résider ni jouir des avantages

attachés à sa position, bien que l'abbaye de Tongerlo, qui avait fait partie de ce diocèse, lui eût assuré une pension considérable. Il se fixa pendant tout le temps de son épiscopat à Geldorp.

Quatre ans après, il fut désigné pour occuper l'archevêché de Cambrai, et prit possession de ce siège par procuration le 27 juillet 1646. Mais avant qu'il pût faire son entrée dans cette ville, Philippe IV, roi d'Espagne, dont il était conseiller privé, le nomma son plénipotentiaire au fameux congrès de Munster, réuni, comme on le sait, afin de conclure une paix définitive entre les Provinces-Unies et l'Espagne et terminer ainsi la longue guerre de Quatre-vingts ans. Bergaigne ne vit point la fin des négociations auxquelles il prit cependant une part active; il mourut un an avant la conclusion du traité et fut enterré aux Augustins, à Munster. Son corps fut transporté plus tard, en 1663, dans l'église du couvent du même ordre à Anvers.

Bon de Saint-Genois.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. I, p. 114. — Castillon, *Sacra Belgii chronologia*, pp. 59 et 556.

BERGEN (*Adrien VAN*), XVI^e et XVII^e siècle. — Quoique ce personnage, devenu célèbre par la part qu'il prit à un des faits d'armes les plus hardis qui aient été accomplis durant la lutte engagée entre l'Espagne et les Pays-Bas, se soit réellement appelé Adrien van Overacker, il n'est généralement connu des historiens que sous le nom de Van Bergen, Van Berghen, Vanden Berghen ou Vanden Berg, orthographié diversement selon les différentes dénominations de la ville de Berg ou Berg-op-Zoom, d'où Adrien était probablement originaire. Plus tard, quand l'événement dans lequel il joua un rôle si important l'eut mis en évidence, il quitta son premier nom patronymique pour y substituer celui de Van Bergen qui resta désormais attaché à ses descendants.

On ignore la date de la naissance d'Adrien. On ne sait pas davantage quel était le lieu de sa résidence au moment où il apparut sur la scène de l'histoire, et ce

n'est que par voie de conjecture qu'on peut lui attribuer la ville de Berg-op-Zoom pour berceau. Tout ce que l'on connaît de positif à son sujet, c'est que, vers l'an 1590, il exerçait un trafic considérable d'expédition sur les eaux intérieures de la Zélande et du Brabant septentrional.

A cette époque, la ville de Bréda se trouvait au pouvoir des Espagnols. Or, le prince Maurice de Nassau attachait la plus grande importance à la possession de cette forteresse qui lui eût permis d'attaquer d'autant plus énergiquement les provinces méridionales des anciens Pays-Bas qu'il avait déjà, en deçà des grandes eaux qui les séparent des provinces du nord, deux solides points d'appui, l'un à Berg-op-Zoom, l'autre à Steenberg, outre les châteaux de Gorcum et de Loevestein. De son côté, le duc de Parme mettait le plus grand prix à conserver une place qui était en quelque sorte la clef de la Belgique centrale, et il y entretenait une forte garnison composée d'Espagnols et d'Italiens. Celle-ci ne semblait pouvoir être réduite que par un siège en règle. Elle le fut par un statagème mémorable dans l'histoire des guerres du XVII^e siècle.

Depuis longtemps un gentilhomme cambrésien, Charles de Haraugier, l'un des plus audacieux aventuriers qui se trouvaient au service des Provinces-Unies, avait conçu le projet de se rendre maître de Bréda. Pour le réaliser, il lui fallait le concours d'Adrien van Bergen, et ce concours le patriote brabançon le lui assura. Un des bateaux de celui-ci naviguait sur la Marck et servait spécialement à approvisionner la garnison de la forteresse de cette tourbe que l'on extrait en si grande quantité des marécages du Brabant septentrional. Il s'agissait de cacher au fond de cette embarcation une troupe d'hommes déterminés, de les introduire dans la place et de faire ensuite main basse sur la garnison. Ce plan, concerté avec le comte Philippe de Nassau, le prince Maurice et Olden Barneveld, avocat de la province de Hollande, devait recevoir son exécution le lundi 26 février 1590. Van Bergen avait fait établir se-

crètement dans son bateau un faux pont sous lequel Haraugier et soixante-dix hommes de guerre résolus se blottirent aussi bien qu'ils purent, et il voulut prendre lui-même le commandement du navire.

Mais ici commença une suite de contrariétés qui faillirent faire avorter l'audacieuse entreprise. Le vent contraire et la gelée qui ferma subitement la rivière ne permirent au bâtiment d'avancer ni de reculer, et le retinrent pendant trois jours immobile à la même place. Si bien que, dans la matinée du jeudi 1^{er} mars, les compagnons d'Haraugier manquant de vivres et pouvant à peine respirer dans l'étroit espace où ils étaient resserrés, commencèrent à murmurer hautement; leur chef se vit forcé de leur permettre de descendre à terre et de gagner le retranchement de Noordam où ils passèrent la journée à se refaire. S'étant rembarqués dans la soirée, ils arrivèrent le lendemain à un quart de lieue de Bréda, et ce fut seulement le 3 mars, à dix heures du matin, que le bateau atteignit le voisinage de la citadelle, où il atterrit provisoirement en attendant que la marée vînt et lui permit d'entrer dans le fossé du château même.

Cependant, la barque s'étant heurtée de tous côtés contre les glaçons et se trouvant couchée sur le flanc à cause du reflux qui avait considérablement fait baisser la rivière, ne tarda point à prendre eau dans une partie de sa cale, de manière que les gens d'Haraugier s'y virent bientôt plongés jusqu'aux genoux. Alors il se passa parmi ces hommes une de ces scènes tragiquement grandioses qui s'attachent, comme des inventions légendaires, à toutes les entreprises dont le succès dépend des efforts d'un héroïsme collectif. L'histoire nous apprend que, dans ce moment critique, le lieutenant de Lierre, Mathieu Helt, atteint d'un rhume violent et préoccupé uniquement de la crainte que sa toux ne trahît ses compagnons d'armes, leur présenta son poignard et les supplia de le frapper droit au cœur s'il se prenait à tousser encore. Heureusement il ne fut pas nécessaire de recourir à cette extrémité. La marée étant survenue, le

bâtiment ne tarda pas à se remettre à flot et les voies d'eau purent être rebouchées.

Durant ces entrefaites, un sergent du poste qui gardait l'entrée de la forteresse s'étant approché dans une petite nacelle, avait mis pied dans le bateau à l'effet d'opérer la visite. Mais il se borna à ouvrir unedes fenêtres de la cabine pour s'assurer qu'il ne s'y trouvait rien de suspect. Après quoi, l'écluse du fossé de la citadelle ayant été ouverte, il ordonna à plusieurs soldats de s'attacher aux amarres de l'embarcation et de la tirer jusque devant la porte du château. Puis ils commencèrent immédiatement à décharger la tourbe. Comme le jour n'était pas encore tout à fait à son déclin et que le travail était déjà avancé au point qu'on allait mettre à nu le plancher du faux pont, Van Bergen, qui n'avait pas un seul instant perdu son sang-froid, comprit que tout serait perdu s'il ne parvenait à trouver un moyen de faire stationner pendant la nuit son bateau à l'entrée de la citadelle. Il avait eu la précaution de mettre un homme à la pompe, moins pour rejeter au dehors l'eau qui avait pénétré dans la cale, que pour couvrir par le bruit de la machine la moindre rumeur qui pourrait se faire entendre dans l'intérieur de l'embarcation. Il poussa plus loin encore la prudence. Prétextant qu'il était fatigué outre mesure, que le déchargement pouvait se terminer le lendemain et que son aide aussi avait besoin de prendre du repos, il donna à celui-ci quelque argent pour aller se rafraîchir dans la ville avec les soldats qui l'avaient assisté, et lui ordonna en même temps de venir le rejoindre un peu plus tard. Mais le commandant du poste lui fit observer que ses instructions ne lui permettaient pas d'autoriser plus d'un seul étranger à passer la nuit dans l'enceinte de la citadelle. Alors Van Bergen changea de plan. Il fit rester son aide dans le bateau, en lui recommandant de ne point négliger l'indispensable manœuvre de la pompe. Puis il rentra dans la ville, moins pour y passer la nuit que pour informer au plus vite le prince Maurice de la situation d'Haraugier et de ses intrépides compagnons.

Le prince se tenait prêt à tout événement, et devait, l'obscurité venue, prendre position à quelque distance de la place avec un corps de cavalerie et de fantassins. Afin d'assurer mieux encore le succès de l'entreprise, il avait depuis quelques jours adroitement répandu le bruit qu'il avait résolu de tenter, cette nuit même, un coup de main sur Geerttruidenberg et de l'enlever aux Espagnols. Trompé par cette fausse nouvelle, le gouverneur de Bréda avait voulu prendre les devants. Après avoir remis le commandement de la citadelle à son fils, jeune homme sans expérience, il s'était acheminé avec une bonne partie de ses forces vers la ville menacée, pour la mettre à l'abri d'une surprise. De manière que tout semblait concourir au succès du plan si habilement convenu entre Haraugier et Van Bergen.

Le soir, vers onze heures, le capitaine cambrésien sortit du bateau et partagea ses hommes en deux troupes, dont il chargea l'une de forcer l'entrée du château qui faisait face au port et dont il conduisit l'autre vers la porte voisine de l'arsenal. Les postes de garde égorgés, la garnison surprise dans son premier sommeil, essaya d'abord d'opposer quelque résistance ; mais elle finit par céder devant l'énergie et l'audace des assaillants. Pendant ce temps l'alarme s'était répandue dans la ville, où l'avant-garde du prince Maurice, commandée par le comte de Hohenlohe, ne tarda pas à pénétrer et où le prince arriva bientôt lui-même avec le reste de ses hommes, tandis que les Espagnols et les Italiens, frappés de terreur, s'en évadaient en fuyant dans toutes les directions. Ainsi s'accomplit, dans la nuit du 3 au 4 mars 1590, ce mémorable fait d'armes qui mit au pouvoir des Provinces-Unies une forteresse dont elles devaient se faire plus tard un point d'appui pour porter des coups si rudes à la puissance espagnole dans les Pays-Pas.

La prise de Bréda fut célébrée dans toutes les villes de l'Union par des fêtes et des prières publiques. Pour perpétuer le souvenir de cette conquête, les États firent frapper une médaille, dont une face portait cette inscription : *Breda à servi-*

tute Hispanâ vindicata, ductu principis Mauritiû à Nassov., 4 martii, anno 1590, et sur le revers de laquelle on voyait figuré, au milieu de ces deux légendes : *Parati vincere aut mori* et *Invicti animi premium*, le bateau historique de Van Bergen, au moment où Haraugier et ses héroïques compagnons en sortaient pour accomplir leur glorieuse entreprise.

La république décerna à chacun des braves qui avaient concouru à ce grand fait d'armes un exemplaire en or de cette médaille attachée à un collier du même métal. Celle qui fut donnée à Adrien van Bergen fut conservée longtemps par sa famille, alliée, dès le XVII^e siècle, à celle de Herry, dans les archives de laquelle nous avons vu cette pièce historique mentionnée deux fois par des inventaires. Ce qu'elle est devenue, on l'ignore.

L'intrépide coopérateur d'Haraugier se fixa désormais à Bréda, où une notable pension lui fut assignée par l'État. Il y termina paisiblement ses jours vers l'an 1608 ou 1610. Ses fils Adrien et Charles obtinrent des fonctions importantes, l'un dans l'ordre judiciaire, l'autre dans l'ordre administratif, et plus tard un de ses descendants, Nicolas van Bergen, un des imitateurs les plus heureux de la manière de Rembrandt, se signala dans l'art de la peinture, sans avoir toutefois pu réaliser tout ce qu'il promettait, la mort l'ayant enlevé quand il comptait vingt-neuf ans à peine.

André Van Hasselt.

E. Van Meteren, *Historie der Nederlandsche oorlogen*. — J. Wagenaar, *Vaderlandsche Historie*. — G. Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*. — Archives des familles Van Bergen et Herry.

BERGEN (*David VAN*) ou **MON-TANUS**, poète et écrivain protestant, né à Anvers, devenu ministre réformé d'abord à Maartensdyk, près d'Utrecht (1653), puis à l'Écluse, en Zélande (1656), où il mourut en 1687. David van Bergen fut un prédicateur zélé et laborieux, comme le prouvent ses nombreux écrits, mais il est néanmoins tombé aujourd'hui dans un complet oubli, et Vander Aa ne porte sur ses ouvrages qu'un jugement peu favorable.

Voici, d'après ce biographe, la liste

de ses publications; elle est assez incomplète, parce que plusieurs de ses ouvrages sont devenus extrêmement rares ou même introuvables : 1^o *Geestelijke overwinninge*, in-8^o. — 2^o *Catechismus*, in-8^o. — 3^o *Nuttigheid van de kinderdoop*. Haerlem, 1648. — 4^o *Een bundelken Myrrhe van den lijdende en strijdende Christus, bevattende synen uitgang uit Jerusalem*, etc. Rotterdam, 1664, in-8^o. — 5^o *Thomas a Kempis, na-volginge van Jesus-Christus verduyst en op duytsche rijm-maet uytgebrydt*, eerste boeck. Middelbourg, 1665, in-8^o. — 6^o *Bethlems stallicht, voor, in en na Kers-nacht verschenen*, etc. Middelbourg, in-8^o. — 7^o *Goude appelen in zilveren gebeelde schaaalen*, in-8^o. — 8^o *Gezangen der heylige schrift*, in-8^o. — 9^o *Hel dagelijks leven van eenen welgesteld christen*. Amsterdam, 1682, in-8^o. — 10^o *Gulde keten der christelijke deugden*. Rotterdam, 1714. — 11^o *Gezangen over't groot intrest van eenen Christen*, 1684, in-8^o.

Eugène Coemans.

Vander Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, II^e deel, p. 416. — Vander Aa, *Nieuw biographisch, anthologisch en critisch woordenboek van nederlandse dichters*, I^e deel, page 109.

BERGEN (*Gérard VAN*), **VAN BERGHE** ou **VANDEN BERGEN**, médecin, né à Anvers pendant le premier quart du XVI^e siècle. Les détails sur la vie privée de l'homme nous font défaut; l'écrivain et le praticien nous sont seuls connus. Il occupa la place de médecin pensionnaire de sa ville natale jusqu'à sa mort, arrivée le 15 septembre 1583. « Il ne se » contenta pas, dit Éloy, dans son *Dictionnaire historique de la médecine*, de » voir des malades, il s'appliqua à l'ob- » servation et fit beaucoup de recherches » sur les maladies les plus rebelles aux » remèdes. » La ville d'Anvers étant à diverses reprises éprouvée par la lèpre, Gérard van Bergen fut, en sa qualité de médecin pensionnaire, chargé plusieurs fois de visiter les lépreux et les archives communales de 1573 et de 1574 nous ont conservé les procès-verbaux de ces missions. Dans les comptes de la ville nous trouvons aussi mentionné plusieurs fois le nom de Van Bergen et il l'est chaque

fois à l'occasion d'une récompense que les magistrats lui décernent pour un remède préservatif de la peste qui ravageait si cruellement la ville d'Anvers au siècle de la réforme.

Ce fut surtout de 1576 à 1581 que le docteur Van Bergen déploya son zèle pour l'humanité. Il ne se contenta pas d'offrir son préservatif aux magistrats ni de le déposer dans les officines des pharmaciens, il rédigea en outre un mémoire sur la manière de se préserver du fléau.

Cette dissertation ne fut pas la seule production de l'auteur : son nom se rattache également à deux autres écrits, l'un sur la préservation et le traitement de la goutte et de la pierre, l'autre contenant des consultations de médecins et le traitement des fièvres. Voici la liste des travaux publiés par Van Bergen : — 1^o *De pestis præservatione*. Anvers, 1565, 1586, in-8^o. *Ibid.* Chez Jean Bellere, 1587, in-16 de 25 pages. Cette dernière édition se trouve jointe au livre de Gillis Everaerts, d'Anvers, intitulé : *De herbâ panacæ*. — 2^o *De præservatione et curatione morbi articularis et calculi libellus*. Anvers, 1584, in-8^o. — 3^o *De consultationibus medicorum et methodica febrium curatione. Item de dolore penis*. Anvers, 1586, in-8^o.

C. Broeckx.

BERGER (*Jacques*) ou **BERGÉ**, sculpteur, né à Bruxelles, le 15 mai 1693, y décédé le 16 novembre 1756. Il était fils de Louis Berger et d'Élisabeth Vanden Borre. Après s'être exercé quelque temps à la sculpture, il se rendit à Paris et entra à l'atelier de Nicolas Coustou ; puis il partit pour l'Italie et séjourna plusieurs années à Rome, s'y livrant avec ardeur et succès à la pratique de son art. Revenu dans sa ville natale, en 1722, il s'y fixa et fut admis franc-maître sculpteur dans la *Corporation des quatre couronnés* (métier des maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers). Plus tard on lui confia la direction de l'académie de dessin ; il vécut dans le célibat, et à sa mort fut enterré dans l'église de Sainte-Catherine. Les auteurs qui eurent à le mentionner dans leurs écrits le nomment, les uns Berger, les autres Bergé ou Vergé. Il est le plus connu sous le nom de Jac-

ques Bergé, ainsi qu'il signalait ordinairement les productions de son habile ciseau. On peut signaler de cet artiste des œuvres capitales en Belgique. En 1742, il sculpta pour l'abbaye des Prémontrés, à Ninove, une magnifique chaire de vérité, qui, depuis 1807, est placée dans l'église de Saint-Pierre à Louvain. Elle est formée d'un rocher, surmonté de deux palmiers qui supportent un abat-voix en guise de draperie et entouré d'anges. Au pied du rocher est représentée la *Conversion de saint Norbert*, le fondateur de l'ordre des Prémontrés. Près de l'escalier est saint Pierre, dans une grotte. Les statues sont de grandeur naturelle. Cette chaire à prêcher est l'une des plus remarquables du pays.

Près de Louvain est l'abbaye du Parc, et dans son église les boiseries ornements du chœur et le mausolée élevé aux anciens prélats du monastère, par l'abbé De Waerseggher, attestent aussi le talent très-distingué de l'artiste bruxellois. Les boiseries renferment des peintures de P.-J. Verhaeghen : le *Baptême du Christ*, l'*Adoration des mages*, la *Présentation au temple*, le *Christ bénissant les petits enfants*. Entre les deux premiers tableaux, sous une arcade, est un sarcophage en marbre noir, d'où semble sortir la *Mort*, qui du doigt montre la table tumulaire sur laquelle sont inscrits les abbés du Parc décédés depuis 1132 à 1728. Aux angles du sarcophage sont les statues de la *Foi* et de l'*Espérance*, et au-dessus voltigent des anges, tenant les emblèmes de la prélature. L'arcade a pour couronnement l'image du *Temps*. Statues et statuettes sont en marbre de Carrare ; sur le socle de l'une d'elles est l'inscription : *JACOBUS BERGÉ invenit et fecit, 1729*. — Dans le chœur de la même église l'artiste plaça, en 1738, des stalles en bois, ornées de sculptures ; elles ont été enlevées et vendues en 1828.

Pour la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, il exécuta, en 1745, le monument funéraire du quatorzième évêque, monseigneur Jean-Baptiste Desmet. Le prélat, en habits sacerdotaux, est à demi couché sur sa tombe. La statue est en marbre blanc, d'un dessin correct et d'un

fini parfait. Le mausolée porte la signature du sculpteur et le millésime d'exécution : JACOBUS BERGÉ, *invenit et fecit*, 1745.

Citons encore le beau groupe en marbre blanc de la fontaine du Grand-Sablon, à Bruxelles. Cette œuvre est due à la munificence de lord Thomas Bruce, comte d'Aylesbury, en reconnaissance de l'accueil hospitalier que le fidèle partisan de Jacques II reçut dans les Pays-Bas. Sur un piédestal de quatre mètres de hauteur est assise Bellone, tenant un médaillon aux effigies de François Ier et de Marie-Thérèse d'Autriche. À la droite de la déesse est la Renommée, à sa gauche la personnification de l'Escaut. Un génie tient la lance et l'égide. Sur les faces du soubassement sont les armes de lord Bruce et des inscriptions remémoratives. Le groupe et les accessoires de ce trophée ont coûté six mille cinq cents florins de Brabant. Il fut terminé en novembre 1751. — Dans la salle de réunion de la Maison des Poissonniers sont placés aux deux côtés de la fontaine de Gabriel Gripello, fontaine décorée de figures et d'attributs de pêche, deux bas-reliefs de Jacques Bergé. Ils représentent le *Martyre de saint Pierre* et la *Punition d'Ananias*. Ces bas-reliefs, en terre cuite, sont assez médiocres, on a peine à y reconnaître le talent dont il a fait preuve dans ses autres œuvres. Edm. de Busscher.

Ph. Baert, *Mémoires sur les sculpteurs, etc., des Pays-Bas*. — *Bulletin de l'Académie de Belgique*, 1848. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, 1845. — *Les Délices des Pays-Bas*, 1786. — *L'Eglise de Saint-Bavon, à Gand*, 1819 et 1857.

* **BERGERON** (Pierre), professeur et homme de lettres, naquit à Paris le 3 novembre 1787 et mourut à Bruxelles le 16 janvier 1855. Les agitations politiques de son pays natal lui firent prendre de bonne heure la résolution de s'expatrier; il s'établit en Belgique et finit par y obtenir des lettres de naturalisation. Docteur en philosophie et en lettres, il chercha tout naturellement à faire son chemin dans l'instruction publique, sauf à ne laisser échapper aucune occasion de *sacrifier aux Muses*. Successivement professeur au collège communal d'Aude-

naerde, à l'athénée de Bruges et au collège de Charleroi, où il exerça en outre les fonctions de principal, il en vint à rechercher les honneurs académiques: en 1835, l'Université libre de Bruxelles lui confia la chaire d'antiquités romaines, qu'il occupa pendant huit ans environ. Dans le cours de cette période, il fit régulièrement partie du jury de philosophie. Il rentra ensuite dans l'enseignement moyen, en qualité de préfet des études de l'athénée de Namur et de professeur de rhétorique. Il fut élu, à deux reprises, membre du comité permanent de l'Association professorale de Belgique, qui s'était formée en 1848 pour réclamer, en faveur de l'enseignement secondaire, l'exécution du § 2 de l'art. 17 de la Constitution. Malgré les vives instances de ses collègues, il cessa de prendre part à leurs démarches au mois d'avril 1849, se retira tout à fait de l'enseignement lors de la réorganisation des athénées (1851), et alla passer ses derniers jours dans la capitale, consacrant à des compositions littéraires les loisirs que les labeurs de toute une vie lui avaient enfin assurés. Sa carrière ne fut pas exempte de vicissitudes, on peut même dire de pénibles épreuves; mais doué d'un caractère heureux, d'un courage qui ne se laissait point abattre et d'une rare persévérance, il sut toujours faire face aux circonstances et marcher contre vent et marée. Au premier moment, les contrariétés semblaient l'accabler, ou plutôt elles l'irritaient vivement. Une heure après, ses amis le retrouvaient tel qu'il était par nature, plein de verve et d'espérance, pétillant d'esprit et de malice innocente, se consolant sincèrement par une épigramme.

Bergeron tournait fort agréablement le vers, en latin comme en français. Un latiniste éminent, poète lui-même, ayant critiqué une de ses pièces, il mit les rieurs de son côté en disant :

Soyez donc, monsieur F..., indulgent pour les autres !
Vous trouvez que mes vers sont trop virgiliens :
Ce reproche inouï que vous faites aux miens,
On ne l'a jamais fait aux vôtres.

Quelquefois il ne se contentait pas de gratter l'épiderme; mais alors même qu'il ne s'agissait pas de querelles purement

littéraires, si ses flèches étaient acérées, elles n'étaient jamais empoisonnées. Sa conversation avait du mordant, mais point d'amertume; c'était un mélange de finesse et de bonhomie, comme il sied à un fabuliste. Il aimait les jeunes gens, leur faisait volontiers part de ses souvenirs, entraînait dans leurs idées et leur montrait, par son exemple, à se raidir contre les difficultés de la vie.

Il s'était acquis, dès sa jeunesse, un certain renom par son enseignement et par ses écrits. S. A. S. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha ayant eu besoin d'un précepteur pour son fils, le prince héréditaire, Bergeron lui fut recommandé; le duc se montra si satisfait des services de notre humaniste, qu'il lui décerna, en témoignage de satisfaction, la croix de l'ordre de la branche Ernestine (17 avril 1837). Bergeron possédait effectivement à un haut degré les qualités qui assurent la réussite d'un professeur. Son milieu véritable était une classe de rhétorique. Il avait tout à la fois de la méthode, un goût sévère, et dans l'exposition, du feu sacré. Tantôt grave, tantôt enjoué, toujours spirituel, il se faisait écouter attentivement, et par moments il entraînait son jeune auditoire. Il avait dans la voix de certaines cordes qui réveillaient inmanquablement des échos: don naturel, aussi rare qu'enviable. Classique de la vieille roche, il comprenait cependant les grands écrivains modernes; mais il ne brûla jamais ce qu'il avait adoré.

On ne saurait le qualifier de savant, ni d'érudit, ni de penseur: de l'instruction, de l'acquisition, une mûre expérience, il avait tout cela; mais en somme l'enseignement universitaire ne lui convenait pas. Son *Cours d'antiquités romaines* est clair et pratique, mais superficiel; son *Histoire de la littérature romaine* n'est guère qu'un recueil de biographies et d'analyses. Son esprit ne s'élevait pas aux considérations d'ensemble, ni en histoire, ni en littérature. Il voyait clair, mais il était myope. Comme poète, il appartenait évidemment à la génération du premier empire: grand soin de la forme, idées ingénieuses parfois, ça et là un vers heureux, un mot piquant, mais

d'invention assez peu, de passion point. Ses œuvres dramatiques sont au-dessous de ses fables; les unes et les autres n'ont obtenu qu'un succès d'estime; les dernières auraient mérité mieux.

Voici la liste des principaux ouvrages de Bergeron: 1° *Odes d'Anacréon*, traduit en vers français. Paris, 1810, in-12. — 2° *L'heure du supplice ou les remords du crime*, scène tragi-lyrique, en vers. Bruges, 1819, in-8° (réimprimé dans les nos VI et XI). — 3° *Les comédies de Térence*, traduites pour la première fois en vers français, avec le texte en regard. Gand, 1821, 3 vol. in-8° (première traduction française complète). — 4° *Sur la révolution belge*, poème. Bruxelles, 1830, broch. in-8° (au profit des blessés de septembre). — 5° *Mémoire sur les améliorations à introduire dans l'instruction publique*, avec un nouveau système d'enseignement. Charleroi, 1831, in-8° (présenté, en 1828, au roi des Pays-Bas, qui en demanda une analyse). — 6° *Le député d'une nation libre*, et autres poésies. Bruxelles, 1832, in-8° de 48 pages (*Fables, Éloges en vers du tabac à priser et du tabac à fumer; L'heure du supplice; Discours sur les vacances*). Ces pièces avaient déjà vu le jour, soit dans le *Mercure belge*, soit dans les *Annales belgiques*; la dernière avait paru séparément à Charleroi, en 1830. — 7° *Précis des antiquités romaines*, à l'usage des universités et des collèges. Bruxelles, 1835, in-8°. — 8° *Les deux cousins, ou les suites de l'éducation*, comédie en trois actes et en vers, dédiée à S. A. S. le prince héréditaire de Saxe-Cobourg-Gotha. Bruxelles, 1839, in-8°. Réimprimé dans le no XI. Une des meilleures pièces de Bergeron. — 9° *Histoire analytique et critique de la littérature romaine*, depuis la fondation de Rome jusqu'au ve siècle de l'ère vulgaire; ouvrage dédié à S. M. le roi des Belges. Bruxelles, 1840, 2 gros vol. in-8°. — 10° Même ouvrage, 2^e éd. Namur, 1851, in-8°. Reproduction de la première édition, moins les analyses et les notes. Ouvrage utile, à la portée des élèves des classes supérieures des collèges (dédié à M. Ch. Rogier, ministre de l'intérieur). — 11° *Fables* et autres

poésies. Namur, 1844, in-8°. — Cinquante et une *fables*; traductions de Gellert; reproduction des nos II, VI et VIII; *Coréus*, tragédie en cinq actes et en vers; *Un mauvais plaisant*, comédie en un acte et en vers: médiocre. — 12° *La comtesse de Leicester*, drame en cinq actes et en vers (2° éd. Bruxelles, 1853, in-8°). — Sur la recommandation de M. Ch. Rogier, cette pièce obtint les honneurs de la lecture devant le comité du Théâtre-Français. Trame assez habilement ourdie, versification correcte et élégante, mais froideur et monotonie; au demeurant, œuvre estimable.

On cite encore de Bergeron : *Le jeune homme à l'épreuve*, comédie en un acte et en vers, restée inédite; six poèmes latins sur les princes de la maison d'Orange, publiés à Bruges et à Charleroi en 1827 et 1828, in-8°, avec la traduction en vers français; le *Journal de l'instruction publique*, fondé par l'abbé Louis, à Tirlemont, reproduisit, en 1845, *Mauritius princeps ad Neoportum victor*. La même année, ce journal inséra neuf lettres de Bergeron, signées Ω, sur *l'organisation de l'enseignement moyen*. Elles donnèrent lieu à une polémique où l'anonyme fut dévoilé; l'adversaire signait Z. — Indépendamment des recueils cités plus haut, le *Franc-Parleur*, de Bruxelles, la *Revue de Namur* et d'autres périodiques ont publié, à diverses époques, de nombreux articles critiques, des feuilletons et même des articles politiques de Bergeron.

Alphonse Le Roy.

Quérard, *La Littérature française contemporaine*, t. I. — Hofer, *Nouvelle biographie générale*, t. VI. — Souvenirs personnels.

BERGES (*Jean-François*), peintre d'ornements, naquit à Louvain, en 1717 et mourut en 1819, plus que centenaire. Il a exécuté les vues des couvents et des hospices de Louvain, démolis lors de la révolution française. Il excellait à peindre les bas-reliefs et était bon dessinateur.

Ad. Siret.

* **BERGH** (*Henri*, comte **DE**), homme de guerre, né à Brême en 1573, mort dans les Provinces-Unies en 1638. Il était le septième fils de Guillaume IV, comte de Bergh, et de Marie de Nassau, l'aînée

des sœurs du prince d'Orange, Guillaume le Taciturne.

Le comte Guillaume, à l'origine des troubles des Pays-Bas, avait pris parti avec ardeur pour les états insurgés contre l'autorité de Philippe II; il avait réduit sous leur obéissance tout le comté de Zutphen et plusieurs places importantes de la Gueldre. En reconnaissance de ses services, les états de cette province, en 1582, l'avaient élu leur gouverneur. Dès qu'il se vit revêtu de cette charge longtemps ambitionnée par lui, — soit, comme le disent plusieurs historiens, qu'il fût excité à abandonner la cause de la révolution par Marie de Nassau, qui ne s'entendait pas avec le prince, son frère, soit que l'appât d'une grande récompense le séduisît, — il entra dans des négociations secrètes avec le prince de Parme, pour lui livrer Arnheim, Venlo et Nimègue. Cette pratique ayant été découverte, il fut mis en prison avec sa femme et plusieurs de ses fils. Relâché par l'intervention du prince d'Orange, il ne fit usage de la liberté qui lui était rendue que pour passer au service du roi d'Espagne. Ses fils suivirent son exemple.

Henri choisit l'arme de la cavalerie. Il avait le grade de capitaine et il se trouvait, avec la compagnie placée sous son commandement, à Weert, lorsque, au mois de novembre 1595, il fut surpris par le comte Maurice de Nassau, qui le fit prisonnier avec tous ses gens: il obtint sa liberté quelques mois après, moyennant rançon. En 1599, il prit part à l'entreprise que l'amirante d'Aragon fit contre Bommel. En 1601, les archiducs Albert et Isabelle l'envoyèrent à Madrid, avec le prince d'Orange et le comte Christophe d'Oost-Frise, pour féliciter Philippe III et la reine son épouse à l'occasion de la naissance de l'infante Anne, qui était le premier fruit de leur union. Après son retour d'Espagne, il reprit son poste dans les rangs de l'armée qui était opposée au comte Maurice. Tenant garnison à Ruremonde en 1603 avec trois cents cuirassiers, il s'empara du château de Wachtendonck, où il ne put toutefois se maintenir. En 1606, Ambroise Spinola, ayant enlevé Groll aux Hollan-

dais, lui confia le gouvernement de cette place : il la défendit valeureusement contre Maurice, qui essaya de la reprendre. Il ne fut pas aussi heureux l'année suivante : il était dans Erckelem avec un petit nombre de ses gens ; le comte Henri de Nassau, s'en étant approché, et ayant fait sauter, au moyen d'un pétard, la porte de la ville, y entra à l'improviste, et de Bergh tomba entre ses mains ; mais cette fois encore, sa captivité ne fut pas de longue durée. En 1614, il servit dans l'armée que Spinola mena au pays de Juliers, après avoir rétabli, à Aix-la-Chapelle, l'autorité de l'empereur et l'exercice de la religion catholique. En 1616, ayant sous ses ordres six mille fantassins et douze cents chevaux, il s'assura de Dortmund, se saisit de Zoest et de Lipstadt, et ne se retira de ce pays qu'après avoir mis de bonnes garnisons dans toutes les places qu'occupaient les forces de l'archiduc.

Les talents militaires du comte Henri de Bergh lui avaient déjà acquis du renom. A la mort de Bucquoy, Ferdinand II le demanda à Philippe IV, pour le placer à la tête de ses troupes. Philippe accueillit favorablement le désir de l'empereur ; mais l'infante Isabelle lui remontra que la présence du comte était plus que nécessaire aux Pays-Bas, et qu'il était impossible de l'envoyer en Allemagne (1). En effet la trêve de douze ans était expirée (1621) : Henri de Bergh commandait une partie de l'armée avec laquelle Ambroise Spinola était entré en campagne, et il tenait en ce moment assiégée la ville de Juliers, après s'être rendu maître du château de Rheede. Juliers avait une garnison nombreuse et brave. Le 5 octobre, cinq cents hommes de pied et une compagnie de cavalerie sortirent de la place, en intention de détruire quelques-uns des forts occupés par les troupes royales ; ils avaient déjà pénétré dans les retranchements, lorsque Henri de Bergh accourut avec vingt-cinq de ses soldats, les seuls qu'il eût sous la main, et les

attaqua avec une telle impétuosité qu'il les força à la retraite (2) : la place capitula le 22 janvier. La campagne de 1622 fournit à Henri de Bergh les occasions de remporter de nouveaux avantages sur les ennemis : le château de Monterberg et la ville de Goch lui ouvrirent leurs portes, et, dans un engagement de cavalerie, il fit prisonnier le duc de Weimar. L'hiver de 1623 à 1624 fut extrêmement rigoureux ; toutes les rivières des Provinces-Unies étaient gelées : on en voulut profiter à Bruxelles, et Henri de Bergh reçut l'ordre de faire une irruption dans ces provinces. Avec cinq à six mille hommes d'infanterie, un corps nombreux de cavalerie et quelques pièces de canon, il passa le Rhin à Wesel, s'achemina vers l'Yssel, qu'il traversa également, alla se loger à la commanderie de Dieren, près de Duisbourg, et s'avança jusqu'aux faubourgs d'Arnhem, brûlant les villages et les châteaux qui se trouvaient sur son passage : le temps ayant changé alors, il craignit que le dégel ne lui rendît la retraite difficile, et il reprit, pour retourner dans ses quartiers, le même chemin par lequel il était venu. C'était à la fin de février. Lorsque la campagne se fut ouverte, il se saisit de Clèves et de Gennep, qui prétendaient être neutres ; mais il ne put les garder, le comte Maurice de Nassau étant venu les attaquer avec des forces trop supérieures aux siennes pour qu'il essayât de lui livrer bataille. En 1625, il contribua notablement à la conquête de Bréda, en conduisant lui-même les convois de vivres qui du Brabant étaient dirigés sur le camp royal. L'année suivante, il assaillit, près de Vinen, un corps de cavalerie commandé par le comte de Stirum, et, malgré les renforts qui arrivèrent à celui-ci, l'emmena prisonnier ; quatre étendards et mille chevaux tombèrent aussi en son pouvoir. Cette action fit beaucoup de bruit ; l'infante Isabelle en rendit compte au roi en des termes on ne peut plus flatteurs pour le comte de Bergh (3).

(1) *La persona del conde Henrrique es mas que necessaria para lo de aqui, y de toda imposibilidad el poderle embiar á Alemania....* (Lettre du 28 octobre 1621.)

(2) Lettre du comte de Bergh à l'infante Isabelle, du 6 octobre 1621.

(3) Lettre du 14 octobre 1626.

Dans la campagne de 1627, le prince d'Orange, Frédéric-Henri, ayant mis le siège devant la ville de Groll, DeBergh fut chargé de la secourir : arrivé en face des assiégeants, il les trouva si bien fortifiés que, de l'avis de tous les chefs de son armée, il ne crut pas pouvoir les attaquer. Il tâcha alors d'intercepter un convoi de vivres qu'ils attendaient ; mais cette entreprise manqua, à cause d'un différend qui s'éleva entre les Espagnols et les Italiens, les uns et les autres prétendant marcher à l'avant-garde (1).

Henri de Bergh occupait la charge de gouverneur et capitaine général de Gueldre depuis 1618 ; il avait été fait, en 1624, membre du conseil de guerre, et, en 1625, conseiller d'État ; il était parvenu au grade de lieutenant général de la cavalerie. En 1626, il renonça à ce dernier titre, pour devenir capitaine général de l'artillerie des Pays-Bas (2).

Au mois de janvier 1628, Spinola étant parti pour Madrid (3), le commandement de l'armée fut donné au comte De Bergh. Il ne se passa rien de notable cette année-là : les Hollandais attendaient, pour faire sortir leurs troupes de leurs cantonnements, qu'on les attaquât, et les Espagnols étaient trop faibles pour prendre l'offensive. Ce furent les premiers qui ouvrirent la campagne de 1629 en venant, au commencement de mai, mettre le siège devant Bois-le-Duc. On n'était pas préparé, à Bruxelles, à s'opposer à cette entreprise, et le comte de Bergh put, seulement le 24 juin, marcher au secours de la place assiégée. L'armée qu'il avait rassemblée était au moins égale en nombre à celle du prince d'Orange ; mais celle-ci était fortement retranchée, et il n'osa pas courir le risque d'une bataille. Diverses tentatives qu'il fit alors pour faire entrer des renforts dans la place étant demeurées infructueuses, il tâcha

d'obliger le prince, par une diversion, à lever le siège : il passa l'Yssel, entra dans la Veluwe, ravagea le pays, prit deux forts occupés par les Hollandais, pénétra dans Amersfort ; il se disposait à faire de nouvelles conquêtes lorsqu'on reçut la nouvelle de la surprise de Wesel par le colonel Dieden, gouverneur d'Emerrick (19 août). C'était de Wesel que l'armée royale tirait ses vivres : cette perte la força de revenir sur ses pas. Bois-le-Duc, n'ayant pas été secouru, capitula le 14 septembre.

L'issue de la campagne de 1629 ne porta pas seulement atteinte à la réputation militaire du comte Henri de Bergh, mais elle fit planer des soupçons sur sa fidélité. Le marquis d'Aytona (voir ce nom) écrivit à Philippe IV que le comte était réputé de tout le monde incapable de conduire une armée et traître déclaré ; que le comte Jean de Nassau et les autres officiers qui l'avaient accompagné dans cette campagne ne parlaient pas autrement de lui (4). Un religieux hollandais dont le nom ne nous est pas connu, se rendit exprès à Madrid, pour l'accuser auprès du roi d'être en secrète intelligence avec le prince d'Orange, fondant cette accusation sur des faits qui remontaient à plusieurs années et qu'il exposait dans un mémoire détaillé ; ajoutant que ses sœurs qui vivaient avec lui étaient ennemies mortelles des Espagnols ; qu'elles informaient régulièrement le prince d'Orange et le comte de Culembourg de tout ce qu'elles pouvaient apprendre ; qu'on les croyait même pensionnaires des états généraux (5). Et ce n'était pas seulement parmi les Espagnols qu'on suspectait le comte De Bergh ; le ministre de France à Bruxelles, le sieur Bautru, écrivait, le 11 janvier 1630, au cardinal de Richelieu : « Henry de Bergue est » toujours en mauvaise posture et en

(1) Lettre de l'infante Isabelle à Philippe IV, du 25 août 1627.

(2) Lettre de l'infante au roi, du 27 août 1626.

(3) Nous avons dit, t. I, p. 589, sur la foi de plusieurs historiens, que Spinola avait été appelé à Madrid par Philippe IV. Des lettres de l'infante Isabelle et du roi dont nous avons eu connaissance depuis, nous autorisent à affirmer aujourd'hui que ce fut l'infante qui, avec l'auto-

risation de son neveu, envoya Spinola en Espagne.

(4) *El conde Henrique es tenido de todos comunmente por incapaz para gobernar tanta máquina y por traidor declarado, que con este lenguaje hablan dél el conde Juan de Nassau y los demás personajes y capitanes que le an assistido en esta campaña.*

(5) Lettre de Philippe IV à l'infante Isabelle, du 8 janvier 1630.

« estat, selon l'avis des plus intelligens,
 « d'escouter d'autres gens que les Espa-
 « gnols. Il est homme tenant et avare,
 « vivant plus licentieusement que aucun
 « homme que je connoisse. Il a un bas-
 « tard, aagé de vingt ans ou environ,
 « qu'il fait héritier de ses grandes ri-
 « chesses, comme pour estre son nepveu,
 « estant sorti de lui et de sa sœur aînée,
 « qui gouverneroit tout absolument au
 « païs de Gueldre sans sa cadette, qui
 « vit de même façon avec son frère que
 « son autre sœur (1). On peut coniec-
 « turer qu'un homme n'est pas impre-
 « nable à ses intérêts, qui ne l'a pas
 « esté à des vices de ceste hauteur. Il
 « peut disposer entièrement de la pro-
 « vince de Gueldre, et est en estat de
 « n'oser venir à Bruxelles, où le bruit
 « est tout commun qu'on l'arrêteroit. »

Mais, à Bruxelles comme à Madrid, l'embarras était grand sur le parti à prendre à l'égard de Henri de Bergh. L'infante Isabelle ayant, d'après les ordres du roi, consulté là-dessus les marquis d'Aytona et de Mirabel, ces ministres trouvèrent qu'il y avait de fortes raisons de croire que le comte était coupable des trois choses dont on l'accusait, savoir : d'hérésie, d'inceste et d'intelligence avec les ennemis, mais qu'il serait difficile d'en avoir des preuves; ils considérèrent, d'autre part, sa qualité, ses longues années de services, les charges qu'il occupait, l'autorité absolue qu'il exerçait dans la province de Gueldre; la condition naturelle du pays, plus porté à détester le châtiment que les délits, surtout quand il procédait d'étrangers et s'exécutait contre un indigène; enfin la situation des affaires publiques, et ils conclurent qu'il convenait de temporiser jusqu'à ce que les circonstances permissent d'agir autrement (2). Ce fut le parti qu'adopta l'infante : aussi ayant su, dans l'été de 1630,

du marquis de Leganès, que le comte lui avait témoigné la crainte d'être arrêté et privé de la charge de général de l'artillerie, elle manda au marquis de le tranquilliser, de l'assurer de la satisfaction qu'elle avait de sa personne, et de lui dire qu'il ne serait fait aucune nouveauté en ce qui le touchait (3). Cependant Philippe IV lui retira le commandement de l'artillerie, en le nommant l'un des mestres de camp généraux de l'armée. Quelque temps après, il résolut de l'appeler en Espagne, pour l'y mettre à la tête de toute la cavalerie, et il chargea l'infante de le lui faire savoir (4); mais cette princesse s'en abstint, jugeant que le comte n'accepterait pas la situation qu'on lui offrait dans la Péninsule, et ne voyant pas comment on pourrait l'obliger de l'accepter (5).

D'autres pensées agitaient, en effet, en ce moment l'esprit de Henri de Bergh : il ne songeait à rien moins qu'à renverser le gouvernement espagnol dans les Pays-Bas, et il avait trouvé, pour le seconder dans cette entreprise, un homme revêtu, comme lui, d'un des postes les plus élevés de l'État, comme lui avide de biens, et qui, de plus, étant perdu de dettes, avait besoin d'une révolution pour refaire sa fortune : nous avons nommé René de Renesse, comte de Warfusée, l'un des chefs des finances. Les circonstances paraissaient favorables aux vues des deux conspirateurs : l'incapacité des ministres et des généraux espagnols, les désastres qui en étaient résultés depuis le départ d'Ambroise Spinola, excitaient dans le pays un mécontentement universel (6).

Pour le succès de la conspiration, il fallait pouvoir compter sur les Provinces-Unies et sur la France. Après en avoir obtenu l'agrément du prince d'Orange, Warfusée, au commencement d'avril 1632, se rendit en secret à la Haye. Il passa huit jours dans cette rési-

(1) Dans le mémoire du religieux dont il est parlé plus haut, on lit : « Le comte aime ses deux sœurs d'un amour sans mesure, et l'opinion commune est qu'il a eu d'elles ses deux bâtards. » Les apparences en sont grandes. D'abord, ja-mais il n'a voulu donner à connaître la mère de ces deux enfants; seulement il dit que leur mère est une comtesse et aussi noble que lui; ensuite ses sœurs aiment ces enfants au-dessus de tout, etc. »

(2) Lettre de l'infante Isabelle à Philippe IV, du 9 mars 1630.

(3) Lettre de l'infante au roi, du 27 juillet 1630.

(4) Lettre du 17 janvier 1632.

(5) *El conde Henrique no ay aparencia que accepte la merced que V. M^a le ha hecho, ni se le puede obligar a ello por muchas consideraciones.* (Lettre d'Isabelle à Philippe IV, du 30 avril 1632.)

(6) Voy. t. I, pp. 390 et 689.

dence, caché à tous les yeux, conférant chaque jour avec le prince, en présence de l'ambassadeur de France, De Baugy, et du conseiller pensionnaire de Hollande, Adrien Pauw. Les offres qu'il fit en son nom et en celui du comte de Bergh furent les suivantes : moyennant l'assistance des états généraux et du roi très-chrétien, ils se chargeaient de soulever la plupart des provinces des Pays-Bas contre les Espagnols. Ceux-ci chassés, le Brabant, le Limbourg, la Gueldre, la Flandre, la seigneurie de Malines seraient annexés aux Provinces-Unies, en conservant leur religion et leurs privilèges ; le prince d'Orange serait investi de la dignité de gouverneur, capitaine et amiral général de l'Union ; les états généraux se tiendraient à la Haye ; le conseil d'État serait renforcé de membres à nommer par les nouvelles provinces ; les états généraux contracteraient une alliance étroite et perpétuelle avec le roi très-chrétien contre l'Espagne et la maison d'Autriche. De son côté, la France serait mise en possession du duché de Luxembourg, des comtés d'Artois, de Hainaut, de Namur, des châtelainies de Lille, Douai et Orchies, de Cambrai et du Cambrésis. Les deux chefs de la conspiration, on le pense bien, en disposant ainsi des plus belles provinces de l'Europe, ne négligeaient pas le soin de leurs intérêts. Bergh demandait la charge de maréchal de France, l'ordre du Saint-Esprit, cent mille écus en argent comptant, les deniers nécessaires pour la levée et la solde de deux mille chevaux ; vingt mille philippus de pension, sa vie durant, réversibles, pour la moitié, sur la tête de sa femme ; le gouvernement du Luxembourg ; la vente et dépouille, à son profit, de deux mille bonniers de bois à prendre dans les forêts de la province de Namur ; la jouissance de la moitié des salines de Bourgogne ; la terre de Fleurus, au pays

de Namur, et la terre de Nast, au pays de Hainaut, en propre pour lui et les siens. Les exigences de Warfusée n'étaient guère moins grandes que celles de son complice. Les conspirateurs avaient songé aussi au cardinal de Richelieu, dont l'influence toute-puissante pouvait décider du succès de la négociation : ce prince de l'Eglise aurait eu la terre du Quesnoy avec tous les villages en dépendants et la forêt de Mormal, c'est-à-dire un revenu d'au moins cent mille francs par an ; de plus, il lui aurait été facile de se faire nommer coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, prélat qui était avancé en âge, et de devenir ainsi, dans peu de temps, archevêque, duc et prince de Cambrai et de Cambrésis (1).

Ces communications parurent au prince d'Orange et au pensionnaire de Hollande d'une telle gravité qu'ils jugèrent nécessaire que M. De Baugy allât lui-même en rendre compte au cardinal de Richelieu. En attendant que les intentions de la cour de France fussent connues, Frédéric-Henri prit ses mesures pour entrer en campagne, et le pensionnaire de Hollande fit tenir à Warfusée l'argent qu'il avait demandé pour lui et pour le comte De Bergh. Cet argent lui parvint à Venlo, où il s'était arrêté, à son retour de la Haye, afin d'instruire De Bergh des résultats de sa négociation (2).

A la fin de mai, l'armée des Provinces-Unies se trouva toute rassemblée à Nimègue. Suivant ce qui avait été convenu avec les deux comtes, Frédéric-Henri envoya des détachements pour assiéger Venlo, Ruremonde et Straelen, qui capitulèrent presque sans coup férir. De Bergh avait refusé de lui livrer ces places, ne voulant pas donner l'éveil prématurément sur sa connivence avec les ennemis ; mais il les lui livra, en effet, par ses intrigues secrètes et par l'inaction dans laquelle il demeura avec les troupes pla-

(1) Tous ces détails, que les historiens belges et hollandais ont ignorés, sont tirés de pièces officielles conservées aux Archives des affaires étrangères, à Paris.

(2) On lit, dans les lettres d'ajournement et de prise de corps décernées par le grand conseil de Malines contre Warfusée, le 24 novembre 1632 : « Peu après son retour d'Hollande, en ont esté

» amenés quelques tonnelets pleins d'argent en un
» bateau conduit par gens de nos ennemis et par
» un des officiers principaux dudit comte de
» Warfusée jusques à Venlo, sans que ledit ba-
» teau fût visité par les gens tenant et gardant les
» passages de nostre part, et ce sous l'autorité
» d'un acte donné par ledit comte, etc. »

cées sous son commandement. Aussitôt après leur reddition, il partit pour Liège, où il se fit recevoir dans le métier des cloutiers, afin d'y acquérir le droit de bourgeoisie.

C'était là, pour les esprits clairvoyants, un indice certain du coup qu'il préparait. Le 10 juin, Frédéric-Henri avait investi Maestricht; le 18, Henri de Bergh fit paraître une proclamation où, en sa qualité de mestre de camp général, il appelait les officiers et les soldats de toute nation, les espagnols exceptés, à venir servir sous sa charge, les assurant qu'ils seraient payés avec exactitude et tout autrement traités qu'ils ne l'avaient été jusque-là; promettant le grade de capitaines, avec le pouvoir de choisir leurs officiers, aux lieutenants qui amèneraient deux cents hommes à pied ou cent chevaux. Il envoya cette proclamation aux états des provinces et aux magistrats, des principales villes des Pays-Bas catholiques; il l'adressa aussi à l'infante Isabelle. Aux états et aux magistrats il exposait les sujets de mécontentement que lui avaient donnés les Espagnols: il se plaignait qu'on eût réduit les garnisons des places de son gouvernement, et que par là on l'eût mis dans l'impossibilité de défendre celles-ci; il alléguait le mauvais traitement qu'il avait reçu en récompense de quarante années de fidèles services rendus au roi. Il disait que les Espagnols lui voulaient « mal de mort », ayant fait tirer sur son portrait qui était dans une des rues de Bruxelles, et ayant empêché qu'on ne lui remit la lettre par laquelle le roi lui offrait le commandement de la cavalerie en Espagne. Il exprimait, après cela, l'espoir que les provinces et les villes contribueraient volontiers à l'accomplissement de son dessein qui ne tendait qu'à leur faire obtenir une bonne paix; qu'elles se dégoûteraient du mauvais gouvernement des Espagnols, et que partant elles trouveraient convenir, pour le plus grand bien et repos du pays, de prendre un autre pied sous le gouverne-

ment de la sérénissime infante. Il donnait à entendre, en terminant, que « des rois et princes » étaient disposés à coopérer avec leurs forces au succès de son entreprise (1). A l'infante il faisait aussi ses plaintes de la manière dont il avait été traité; de ce que, pour lui ravir l'honneur, on avait dégarni les places de son gouvernement, de la mauvaise administration du pays: « C'est une chose honteuse, lui disait-il, qu'il faille que des étrangers espagnols fassent la loi aux seigneurs naturels du pays; il n'est pas possible de supporter que ces arrogants et superbes possèdent les principales charges de la Flandre, et que la propre noblesse en soit éloignée et tout à fait exclue. Leur insolence est venue à un tel point qu'ils tiennent à présent le pied sur la gorge, non-seulement de la noblesse, mais encore sur celle de tout le pauvre peuple, le sang duquel ils sucent pour s'enrichir et augmenter leurs trésors et richesses. » Il lui rappelait que les Espagnols étaient la seule cause de la continuation de la guerre, qui entraînait la ruine totale du pays, le mépris de la religion catholique et l'accroissement des Provinces-Unies. « Je sais bien », ajoutait-il, « que Votre Altesse n'est nullement cause de ces désordres, et qu'elle souhaiterait, aussi bien que moi, que les choses allassent d'un autre air et d'une meilleure façon. Il seroit à propos, pour la conservation de votre autorité, que les Pays-Bas changeassent de gouvernement et que les Espagnols, quittant l'administration, la laissassent entre les mains de Votre Altesse Sérénissime (2). » Quant à lui, voyant tous ses soins et toutes ses bonnes intentions si mal récompensées, il avait pris le parti, pour fuir la persécution et se soustraire à la tyrannie, de se retirer dans la ville de Liège, où il attendrait du ciel les moyens de faire réussir les bons desseins et les justes désirs qu'il avait pour l'utilité et la conservation du pays (3).

(1) Lettres datées du 18 juin.

(2) De Bergh trompait ici l'infante. Suivant le plan qui fut communiqué au prince d'Orange et au cardinal de Richelieu, après qu'on se serait saisi

de tous les ministres espagnols, on « aurait prié » l'infante de ne se plus mêler du gouvernement. »

(3) Lettre du 18 juin.

Isabelle, après avoir pris l'avis de ses ministres, résolut d'envoyer aux états copie de la lettre qu'elle venait de recevoir du comte De Bergh et de son manifeste : « Par ces pièces, leur écrivit-elle, « vous pourrez facilement cognoistre les « mauvais desseings qu'il doit avoir de « longtemps tenuz cachés et maintenant « fait à un coup esclorre en la conjuncture « présente des affaires et du siège que les « rebelles ont osé mettre devant la ville « de Maestricht : ce qu'ils n'eussent vraisemblablement présumé d'attenter, s'ils n'eussent été assurez que ledict comte les seconderoit, ensuyte des traictez et trames qu'ilz doivent avoir eues avecq luy ou les siens. » Elle leur déclarait qu'elle n'en concevait aucune crainte et n'en avait aucune arrière-pensée, bien convaincue qu'ils demeureraient fermes dans leur obéissance au roi comme dans leur attachement à la religion catholique, et « qu'ils se trouveroient plus assurez « dans une vraie et stable union avec « leur prince légitime et naturel, qu'en « la paix, en apparence spécieuse, mais « en soy trompeuse, que ledict comte « leur vouloit faire espérer (1). »

L'événement prouva qu'en offrant, à la Haye, de faire révolter l'armée et le peuple des Pays-Bas, De Bergh et Warfusée avaient trop présumé d'eux et de leur influence. Pas un régiment, pas une compagnie, ne répondit à l'appel du premier, et la nation, quoiqu'elle eût bien des motifs de ne pas aimer le gouvernement espagnol, se montra peu disposée à suivre dans leur rébellion des hommes dont la cupidité et l'ambition étaient les seuls mobiles. Tous les corps d'états répondirent à la lettre de l'infante en exprimant leur indignation de la conduite du comte De Bergh, et en protestant que le roi pouvait compter sur leurs sentiments de fidélité.

L'infante n'avait pas attendu ces réponses pour ordonner au procureur général près le grand conseil de Malines de poursuivre l'auteur du manifeste du 18 juin : le 5 juillet, cette cour souveraine

décréta De Bergh d'ajournement et de prise de corps. Le conseil d'Espagne était d'avis que, le comte étant une fois déclaré traître, on machinât sa mort par quelque moyen que ce fût (2). Lorsqu'on examina, à Bruxelles, s'il convenait de mettre sa tête à prix, le conseil privé se prononça contre « cette démonstration extraordinaire, d'autant qu'elle n'avoit esté pratiquée de longtemps et ne se pratiquoit « encore, outre que, comme ledict comte « s'en aigriroit davantage, il se pourroit « porter à user du mesme moyen contre « tel qu'il voudroit choisir du pays (3). »

Cependant Henri de Bergh avait dû s'éloigner de Liège, l'infante ayant fait sentir au conseil privé du prince, aux trois états, aux échevins et aux bourgeois-mestres que la résidence en leur ville d'un homme qui fomentait la rébellion dans les États du roi d'Espagne était incompatible avec la neutralité que les traités leur imposaient (4). Il se retira à Aix-la-Chapelle, d'où il se rendit à sa terre de Montfort; sa suite était peu nombreuse. Ce fut à Montfort qu'il apprit les poursuites intentées contre lui. Il écrivit à l'infante, pour la supplier de ne prendre aucune résolution préjudiciable à sa réputation avant qu'il eût pu répondre sur les points dont on le chargeait, car il ne croyait avoir rien fait contre le service du roi et de Son Altesse, son manifeste n'ayant eu d'autre but que de donner à entendre aux états les moyens qui leur étaient offerts de parvenir à une bonne paix. « Si, ce nonobstant, « ajoutait-il, « l'on voudroit procéder « contre moi par voye de rigueur, sans « prendre regard à ce que dessus et aux « fidels services que, depuis quarante ans « en çà, je ay rendu à la couronne de « Espangne, je prie Vostre Altèze Sérénissime, avecq toute submission possible, vouloir estre servie de ne prendre de mauvaise part que je seray « contrainct, en tel cas, de me retirer en « des places là où que ma personne « pourrat estre assurée, car jusques

(1) Lettre du 25 juin 1652.

(2) ... *En declarando par traydor al conde Henrique, se puede maquinár su muerte y hazelle matar de qualquiera manera que sea...* (Lettre de Philippe IV à l'infante Isabelle, du 16 juillet 1652.)

(3) Consulte du 50 septembre 1655.

(4) Lettres du 26 juin 1652.

« astheur je m'ay tenu en des places neutres (1). »

Quelque temps après, il partit pour la Haye, où il fut bien accueilli, malgré l'avortement de son entreprise et le peu de succès des levées que les états généraux avaient tenté de faire sous son nom. Lorsque, au mois de mars 1633, l'archevêque de Malines et le duc d'Arschot vinrent, dans cette résidence, poursuivre la négociation de paix entamée entre les états généraux belges et les états généraux des Provinces-Unies, Henri de Bergh alla les trouver, et leur déclara qu'il renonçait au service du roi d'Espagne (2). Au mois de novembre suivant, d'autres députés belges qui continuaient la même négociation furent fort surpris de le voir entrer chez eux sans s'être fait annoncer : l'objet de sa visite était de leur dire qu'il ne méconnaissait point les bienfaits qu'il avait reçus du roi et de l'infante, mais qu'il avait été contraint de se retirer en Hollande, pour sauver sa vie et son honneur ; qu'il n'avait néanmoins fait serment aux états des Provinces-Unies ni accepté d'eux aucune charge ; qu'on ne devait donc pas procéder contre lui en toute rigueur, comme on prétendait le faire et même mettre sa tête à prix ; que, si on le faisait, il soudoierait lui-même des gens pour attenter à la vie des principaux ministres du roi ; qu'alors aussi il se mettrait au service des Provinces-Unies et ferait le pis qu'il pourrait.

Le gouvernement de l'infante, à la vérité, depuis qu'il avait déferé De Bergh au grand conseil, ne cessait de presser son jugement et sa condamnation. Mais ce tribunal souverain se montra peu disposé, pour complaire aux ministres, à passer par-dessus les formes judiciaires, et ce fut seulement le 13 mars 1634 qu'il déclara Henri de Bergh « atteint » et convaincu du crime de lèse-majesté « au premier chef, pour cas de rébellion, « sédition et trahison par lui commis « contre Sa Majesté et son État, et, « comme tel, déchu et privé de tous

« états, honneurs et dignités, et, pour « réparation desdits crimes, le con- « damna d'être conduit sur un échafaud « et y avoir la tête tranchée : déclarant « tous et chacun ses biens confisqués au « profit de Sa Majesté. » La terre de Montfort, en Gueldre, avait été engagée à Henri de Bergh en 1623 ; la même sentence révoqua cette concession », à cause « de l'ingratitude par lui commise, contre la teneur, fin et intention des lettres patentes d'engagère. »

Les états généraux, pour le dédommager de ce qu'il perdait aux Pays-Bas catholiques, lui donnèrent, dans leur armée, une charge équivalente à celle qu'il avait eue au service du roi d'Espagne ; de plus, il obtint d'eux la jouissance du marquisat de Berg-op-Zoom. Il s'empara, quelque temps après, de la petite ville de S'Heerenbergh, et s'y fit reconnaître pour héritier de sa nièce décédée, fille de son frère Herman. Il mourut, comme nous l'avons dit, en 1638.

Henri de Bergh avait été marié deux fois. Il avait épousé : 1^o en 1612, Marguerite de Witthem, dont il eut Marie-Élisabeth, mariée à Itel-Frédéric, prince de Hohenzollern-Hechingen ; 2^o en 1629 ou 1630, Hiéronyme-Catherine, comtesse de Spauer, qui le rendit père de cinq filles : Amélie-Lucie, mariée avec Paris-Jacques, comte de Truchsess de Zeyll ; Isabelle-Catherine, mariée avec Jean, comte de Hohen-Rechberg ; Marie-Agnès et Anne-Caroline, religieuses ; Julienne, mariée, en premières noces, avec Bernard, comte de Wittgenstein, et, en deuxièmes noces, avec Charles-Eugène de Croy, seigneur de Mylendonck. Il laissa aussi un bâtard (3), Herman-Frédéric, dont il est parlé plus haut, à qui il légua une partie de ses biens. Celui-ci, en 1641, fut revêtu par les états généraux de la même charge qu'ils avaient conférée à son père.

Gachard.

Archives du royaume, collections de l'audience, de la secrétairerie d'État espagnole et du grand conseil de Malines. — Bibliothèque royale, MS.

(1) Lettre écrite de Montfort, le 51 juillet 1632. (Autographe.)

(2) Lettre de M. de Baugy, ambassadeur de France à la Haye, du 30 mai 1633.

(3) On a vu que, d'après le mémoire du religieux hollandais qui se rendit à Madrid en 1629, il avait eu deux bâtards. Nous ne trouvons nulle part de renseignements sur le second.

n° 16149, *Copia de las cartas que el marqués d'Aytona escribió a Su Magestad desde Flandres*. — Archives des affaires étrangères, à Paris, reg. intitulés *Pays-Bas*, 1628 et 1629; *Pays-Bas*, 1650-1655; *Hollande*, 1651-1632; *Hollande*, 1635. — *Mémoires guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas*, de 1600 à 1606, par Charles-Alexandre, duc de Croy, in-4°, 1642. — De Thou, *Histoire universelle*. — Van Meteren, *Histoire des Pays-Bas*. — *Mémoires de Frédéric-Henri, prince d'Orange*, in-4°, 1735. — *Histoire générale des Provinces-Unies*, in-4°, t. VI et VII. — Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. I et II. — *Conspiration de la noblesse belge contre l'Espagne* en 1652, par Théodore Juste; in-8°, 1851. — *Actes des états généraux de 1652*, t. II; in-4°, 1866. — Chalmot, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. II. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. II.

BERGHES (*Adrien DE*), célèbre partisan du xvie siècle, mort en 1572 et connu dans l'histoire sous le nom de Dolhain ou mieux d'Ollehain, l'une de ses terres, était fils de Pierre de Berghes-Saint-Winnoc, chevalier, et de Jeanne de Bailleul, dame héritière de Plantin, Fromental, Floringen et Amerval. Nous le voyons d'abord figurer, en 1566, au nombre des premiers gentilshommes confédérés de Bréda. Le 5 avril de la même année, il assiste à la présentation de la requête à Marguerite de Parme; il se rend après cela à Arras, puis à l'assemblée de Saint-Trond et aux conférences de Duffel; enfin, jusqu'à ce que sonne l'heure de la réaction, il est partout où se joue la partie entre le roi d'Espagne et la nation belge. On lui doit l'invention d'un singulier procédé de recrutement : dans un moment où personne n'eût songé à se marier, il épousa, à Béthune, Marie de Houchin, sœur de son ami Longastre, et convia à ses noces ce qu'il y avait de noblesse au pays d'Artois, gueux et non gueux. Il fit si bien, qu'en quittant la fête tous les invités étaient aussi compromis les uns que les autres. On comprend, après cela, que le duc d'Albe ne manqua point d'arguments pour justifier la sentence « de bannissement sur la vie avec confiscation des biens » qu'il porta contre lui. Adrien de Berghes se réfugia en France d'où, au commencement de 1569, le prince d'Orange le rappela pour lui confier le commandement de la flotte des gueux.

« Malheureusement Dolhain, » dit M. Altmeyer, « quoiqu'il eût rendu

« des services, n'entendait rien à la marine et se laissait conduire en tout par son lieutenant, qui était d'Enkhuysen, » et par un portefaix banni d'Amsterdam. « Son extérieur n'avait rien d'imposant non plus; c'était un homme maigre, » avec peu de barbe et portant un sayon « vert. » En présence de ces faits, on s'explique sa brouille avec le prince d'Orange pour une question d'argent, mais on ne comprend guère les succès remportés coup sur coup par les gueux de mer et la terreur qu'ils inspiraient aux plus vieux marins espagnols. Un préjugé fort répandu à son époque, et qui voulait qu'un gentilhomme fût apte à tout, avait fait d'Adrien de Berghes un marin. Si encore il avait eu la main heureuse dans le choix de ses officiers, il aurait pu, au même titre que Lumey, passer à la postérité; mais l'ignorance de ses lieutenants égalait la sienne et leur bassesse ne lui fit point un moindre tort. Accusé d'avoir perdu, par de fausses ou d'imprudentes manœuvres, ses meilleurs vaisseaux, il fut renvoyé du service. Il se retira d'abord à Cologne, puis en France.

Un caractère vulgaire eût continué à boudier son pays, à se montrer indifférent à son sort; nous n'avons point ce reproche à faire à notre personnage. Sa mort, à nos yeux, rachète toutes ses fautes. Fait prisonnier, le 17 juillet 1572, aux portes de Mons avec plusieurs autres confédérés servant sous les ordres du sire de Genlis, il fut reconnu par un gentilhomme wallon qui se félicita d'avoir une pareille proie à offrir au duc d'Albe. De Berghes lui répondit en s'emparant de l'épieu de chasse qu'il tenait à la main, et sut s'en servir si furieusement contre lui et contre d'autres que, pour arrêter le carnage, il fallut lui prendre la vie. Nous le demandons maintenant : ne valait-il pas mieux mourir ainsi en soldat, debout et fier, que de subir le sourire ou les sarcasmes du duc d'Albe, la curiosité trop grande du conseil de troubles et l'attouchement du bourreau?

C. A. Rahlenbeek.

L. Le Blond, *Quartiers généalogiques*. Brux., s. d., t. Ier. — J. Van Vloten, *Nederlands opstand tegen Spanje van 1564 tot 1567*. Harlem, 1856, p. 155. — A. Henne, *Mémoires de Pontus*

Payen. Brux., 1860, t. 1^{er}. *Revue trimestrielle*, n. XXXVI, article de J.-J. Altmeyer : *les Gueux de mer et la prise de La Brille*. — J.-J. Le Petit, *Grande chronique de Hollande*, Amst., 1601. — A.-P. Van Groningen, *Geschiedenis der Watergeusen*, Leyde, 1840, pp. 145-145.

BERGHES (*Henri DE*), évêque de Cambrai, mort en cette ville, le 7 octobre 1502, après avoir gouverné pendant vingt-deux ans son diocèse. Il fut d'abord abbé de Saint-Denis, en Hainaut, puis coadjuteur de Cambrai sous Jean de Bourgogne, qu'il remplaça sur le siège épiscopal en 1480. Docteur *utriusque juris*, notaire apostolique, il se fit une grande réputation de science, et ses vertus ne le rendirent pas moins recommandable. « Sa vie, dit un vieil » historien, était une perle sans tache; » si vous regardez ses mains, vous les » verrez ouvertes pour le soulagement » des pauvres et affligés; si vous désirez » marquer sa constance, vous verrez une » colonne de diamant inébranlable à » toutes les secousses et saillies des » ennemis de l'Etat. » Barlandus parle de Henri de Berghes avec le même enthousiasme, et nous apprend, en outre, que ce digne prélat ne négligea rien pour répandre l'instruction dans son diocèse; il encouragea, protégea les lettrés, et fit tout son possible pour ramener à la pureté antique le latin d'usage, qui s'était graduellement corrompu jusqu'à devenir un jargon presque inintelligible. Peu après sa promotion, Henri entreprit un pèlerinage à Jérusalem et visita, au retour, le pape Innocent VIII. Il devint le premier conseiller de Philippe le Beau, célébra le mariage de ce prince avec Jeanne, héritière de Castille, et conduisit le jeune couple en Espagne. En 1493, il fut nommé chancelier de la Toison d'or. Chargé, à diverses reprises, de négociations importantes entre l'Empire et la France, il s'en acquitta toujours avec honneur. Son corps repose dans le chœur de la cathédrale de Cambrai, qu'il avait enrichie de dons considérables.

Il était fils de Jean V de Berghes (*Joncker Jan van Bergen*), dit *aux grosses lèvres*, seigneur de Glymes et de Berg-op-Zoom, et de Marguerite de Saint-Simon, surnommée *la belle blanche*, originaire de

Picardie. — La famille De Berghes, branche de celle de Glymes, a occupé une si haute position en Belgique dès le moyen âge; elle a compté parmi ses membres tant de personnages remarquables à divers titres; enfin, elle possède un arbre généalogique si vaste et si compliqué, que les lecteurs ne trouveront pas déplacées ici quelques indications sommaires destinées à leur faire apprécier l'importance de ce lignage, et à les orienter dans le dédale de ses ramifications. Le premier des Glymes fut Jean Cordeken ou Cortygin, fils naturel de Jean II, duc de Brabant et d'Isabelle de Cortygin, selon Butkens, ou de Jean III et d'Élisabeth de Gottignies, d'après un ancien manuscrit cité par M. Goethals (1). Jean Cordeken aurait été légitimé par lettres patentes de l'empereur Louis de Bavière, datées de Francfort, le 23 août 1344 (voir Butkens, t. I, p. 146), et, par une faveur exceptionnelle, élevé ainsi que ses descendants au rang des princes de Brabant, ce qui leur valut toutes sortes d'honneurs et de distinctions, tant dans l'État que dans l'Église. On a quelque raison de révoquer en doute l'âge du document accueilli par Butkens; quoi qu'il en soit, Jean épousa Agnès de Jodoigne, appartenant elle-même à la maison ducal, et ainsi s'explique, en tous cas, la présence du franc canton de Brabant dans les armes des seigneurs de Glymes. Le premier groupe des descendants de Cordeken est celui des seigneurs de Berg-op-Zoom, décorés du titre de marquis par Charles-Quint, en 1553. Berg-op-Zoom, une partie du domaine de Grimberghe, la terre de Walhain et celle de Brecht passèrent aux Glymes par le mariage de Jean IV, arrière-petit-fils du bâtard, avec Jeanne de Boutersem, fille de Henri, seigneur dudit Berg-op-Zoom, et de Jeanne Vander Aa, dame de Grimberghe. De cette union, naquit Jean V *aux grosses lèvres*, vaillant guerrier, qui visita les lieux saints et fit vœu *aux dames et au* *faisant d'accompagner Philippe le Bon en* Syrie pour y combattre les infidèles, sauf à se faire remplacer à ses frais, pendant

(1) M. Goethals se rallie à la thèse soutenue par l'auteur des *Trophées de Brabant*.

un an, par douze gentils compagnons *Cra-niquiers*. Outre cinq bâtards (1), il laissa dix enfants légitimes, parmi lesquels Philippe, tué à la bataille de Nancy; notre évêque Henri; Jean VI, chevalier de la Toison d'or, de qui descendent le diplomate Jean, mort en Espagne, et l'évêque Robert (voir ci-après); l'abbé Antoine, dont on va lire la notice; Corneille de Zevenberghe, grand-père de l'évêque de Liège du même prénom, etc. Les Berghes de Grimberghe, auxquels appartiennent l'archevêque de Malines, Alphonse, le mestre de camp, Philippe-François et le prince-évêque de Liège, Georges-Louis, remontent à Philippe, le plus jeune des enfants de Jean IV et de Jeanne de Bautersem. Le troisième groupe est celui des Glymes de Tourinnes, issus de Jean III, petit-fils de Cordeken. S'en détachèrent les Glymes de Limelette, les seigneurs de la Falize [voir GLYMES DE BRABANT (*Ignace-François*)] et ceux de Court. Les Glymes de Jodoigne (quatrième groupe) ont pour souche le chevalier Jacques ou Jacquemart, fils de Cordeken; leurs guerres privées avec l'ancienne maison de Jodoigne (*Geldenaken*) désolèrent longtemps la partie sud-est du Brabant, et ne purent être apaisées (2) que par l'intervention énergique du duc Antoine (1406). Les rameaux de cette branche sont les Glymes de Hollebeke, créés comtes du Saint-Empire par Ferdinand III; les marquis De Glymes de Florennes, héritiers de cette terre par suite d'une alliance avec la famille de Lorraine-Vaudemont; enfin, les Glymes de Boyen, de source illégitime.

Alphonse Le Roy.

Le Carpentier, *Hist. de Cambrai* (Leyden, 1664, 2 vol. in-4°), t. I, 2^e partie, p. 408. — Hadr. Barlandus, *Ducum Brabantie Chronica*. Antv. 1600, in-fol.; c. 152, p. 122. — *Gallia Christiana*, t. III, col. 50. — Goethals, *Dict. généal.*, v^o Glymes.

BERGHES (*Antoine DE*), frère du précédent, dignitaire ecclésiastique et historien, né le 14 décembre 1454, mort à Saint-Bertin (Sithieu), près Saint-Omer, le 22 janvier 1531. On ne saurait

accorder à ce personnage, soit au point de vue du désintéressement, soit sous le rapport de la loyauté ou de la dignité du caractère, les mêmes éloges qu'à Henri, évêque de Cambrai; en revanche, on lui attribue, comme à son aîné, de brillantes facultés intellectuelles. Son éducation fut cependant négligée: ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, mais se préoccupaient moins de le préparer à recevoir les ordres sacrés, que de lui faire obtenir les dignités monacales que pouvait lui assurer sa naissance. Très-jeune encore, Antoine fut appelé à gouverner le monastère de Sainte-Marie, en Bourgogne, de l'ordre de Cîteaux. Arnould de Beringen, abbé de Saint-Trond, étant venu à mourir en 1482, Corneille de Zevenberghe, investi de l'autorité temporelle dans cette partie du territoire liégeois, résolut de proposer, pour remplacer le défunt, un candidat dévoué à l'empereur. Un premier échec ne le rebuta pas: il se présenta devant l'abbaye accompagné d'un grand nombre de chevaliers, et soit que cet appareil militaire intimidât les moines, soit que les arguments de Corneille, qui leur promettait la protection impériale en échange de leur complaisance, fissent impression sur leur esprit, toujours est-il qu'ils élurent Antoine, l'abbé de Cîteaux, le propre frère du négociateur (1483). Tel était alors le relâchement dans l'Eglise, qu'à la veille de la nomination du nouvel abbé, un cardinal sollicita la commende de la maison de Saint-Trond, et que les moines, pour se débarrasser de ses importunités, se crurent obligés de lui garantir une rente viagère de mille florins du Rhin. Le pays de Liège était livré à l'anarchie: le mambour Guillaume d'Arenberg (*le Sanglier des Ardennes*) avait décidé le chapitre à choisir son fils Jean pour succéder à l'évêque Louis de Bourbon, dont il venait lui-même de verser le sang. Cette élection fut contestée par une partie des chanoines, réfugiés à Louvain, et solennellement invalidée.

(1) Le Carpentier (*Hist. de Cambrai*) lui en attribue trente-six; nous comptons seulement ceux que M. Goethals désigne par leurs noms.

(2) V. les obs. de M. Goethals (*Dict. généal.*,

au mot *Glymes de Jodoigne*) sur un passage de l'*Hist. de Bruxelles* (de MM. Henne et Wauters), d'après lequel ces querelles auraient pris fin en 1376.

Jacques de Croy et Jean de Hornes se partagèrent les voix au second scrutin ; le pape opta pour ce dernier, partisan de l'archiduc Maximilien. La fureur du *Sanglier* ne saurait se décrire : il mit à feu et à sang le comté de Hornes et ne se décida qu'après plus d'un an, sous le coup d'une défaite, à traiter de la paix. Toutes les rancunes parurent instantanément oubliées : on vit Jean de Hornes faire son entrée officielle à Liège, escorté du terrible *Sanglier*. Ils devinrent en apparence, et certainement de bonne foi du côté de Guillaume, les meilleurs amis du monde. Ils ne se quittaient plus, ils mangeaient ensemble, ils couchaient ensemble, dit un récit contemporain. Mais l'évêque, peut-être en cela d'accord avec Maximilien, méditait une indigne trahison, dont Antoine de Berghes est fortement soupçonné de s'être fait le complice. L'abbé de Saint-Trond convia les deux inséparables à un grand festin. « On rit, » on folâtra, on dansa : De Berghes, » d'un caractère jovial, aimait les bons » mots et avait une manière agréable » d'en faire sentir le sel ; la gaieté était » empreinte sur sa face rubiconde (1). » Le lendemain, Jacques de Hornes et Frédéric de Montigny, frères de l'évêque, firent seller leurs chevaux pour se rendre, disaient-ils, à Louvain. L'évêque Jean se mit en devoir de les reconduire à quelque distance ; Guillaume voulut être du cortège et s'y joignit sans armes, suivi d'un seul valet. Aux approches du bois de Heers, Montigny, pour isoler le *Sanglier*, le défia à la course. Des soldats les attendaient dans une embuscade, la mèche allumée : Montigny déclara d'Arenberg son prisonnier et le conduisit, sans retard, à Maestricht, c'est-à-dire à la mort (2). Cependant Guillaume avait aussi des frères : ils jurèrent de le venger. Un certain Guy de Kanne, sous prétexte de les servir, s'empara de l'autorité à Liège, alla surprendre et piller la ville de Saint-Trond, et ramena Antoine dans la capitale, les fers aux pieds (1486). Guy de Kanne s'était appuyé sur

le parti populaire ; mais ayant abusé de son pouvoir, il devint suspect à ses amis d'un jour, et fut massacré sur les degrés de Saint-Lambert. Les meurtriers pénétrèrent aussitôt dans la prison d'Antoine, qu'ils n'avaient pas cessé de considérer comme un ennemi : ils allaient le frapper, lorsqu'il tomba à leurs genoux, leur demanda grâce en pleurant et fit si bien qu'il les fléchit, moyennant l'engagement de payer à la ville de Liège une somme annuelle de quinze mille florins du Rhin, rente dont plusieurs termes furent effectivement soldés. On le força de chanter un *Te Deum* à la cathédrale, après quoi il fut libre d'aller retrouver, à Cologne, Jean de Hornes et Maximilien. Il retourna ensuite à Saint-Trond, où il ne trouva que désolation et misère. Ne voyant pas la possibilité d'y être entretenu selon son rang, il alla vivre à Louvain aux dépens de son frère Jean : son intention, disait-il, était de s'occuper de travaux littéraires. Si ruinée que fût son abbaye, il en garda cependant la commende, laissant à un moine de son choix le fardeau de l'administration, et se faisant payer tous les ans une redevance dont son représentant fixait lui-même le chiffre. En 1493, par l'influence de ses alliés, il se fit élire abbé de Saint-Bertin. Ce fut dans cette dernière retraite que, de 1497 à 1512, il consacra son temps à rédiger la chronique de l'abbaye de Saint-Trond et l'histoire de l'ordre de la Toison d'or, où sa famille occupait des nombreuses pages. Si l'abbé commendataire de Saint-Trond s'intéressait à ses prédécesseurs, il se montrait fort indifférent à l'égard de ses subordonnés : il les laissa tranquillement négocier avec son frère Jean pour la cession de leurs droits de souveraineté : l'acte était rédigé, il n'y manquait plus que le sceau abbatial, lorsque l'évêque Jean de Hornes se rendit précipitamment à Saint-Trond, menaça les moines, les conjura de ne point commettre une telle imprudence et parvint enfin à faire rompre le contrat. Antoine de Berghes renonça définitive-

(1) Goethals, *Hist. des lettres, etc.* — V. les *Récits hist.* de M. Polain, éd. de 1866, p. 282.

(2) Réponse du captif quand on lui eut fait connaître, à sa prière, le lieu de sa destination.

ment à ses droits sur Saint-Trond, en 1516 ou 1517; il obtint d'assez larges compensations pécuniaires. On sait peu de chose de son séjour à Saint-Bertin. En 1520, il fut autorisé par le pape Léon X à consacrer la nouvelle église de cette abbaye, où ses ossements, onze ans plus tard, devaient être déposés.

L'*Histoire de la Toison d'or*, citée par tous les biographes, n'a pas été retrouvée. Les *Gesta abbatum Trudonensium ordinis sancti Benedicti*, imprimées dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Achery (1^{re} édition, t. VII, p. 346 et 2^e édition, t. II, p. 659 et suivantes), se composent de treize livres, écrits par l'abbé Rodolphe, qui mourut en 1138, et s'étendent jusqu'à son administration, inclusivement. Il est probable que le texte publié n'est pas la reproduction fidèle de l'œuvre de Rodolphe; du moins les différentes copies de la chronique de Saint-Trond existant à la Bibliothèque royale, surtout celle qui figure depuis le plus longtemps dans ce dépôt, ressemblent fort peu à l'édition donnée par les Bénédictins. Le manuscrit principal comprend quatre parties dont les deux premières sont incontestablement de Rodolphe, sauf quelques retouches à la seconde; la troisième et la quatrième, embrassant respectivement les périodes 1138-1180 et 1181-1366, ne portent pas de nom d'auteur: mais il n'est pas douteux que la dernière ne soit l'œuvre d'Antoine de Berghes. Quelques-uns sont d'avis que la troisième est de la même main; si ce fait était prouvé, dit M. Goethals, à qui ont été empruntés la plupart des éléments de la présente notice, toute l'histoire perdrait malheureusement de son autorité. Quoi qu'il en soit, c'est avec raison que le savant bibliothécaire émet le vœu de voir la Commission royale d'histoire publier le texte original de la *Chronique de Saint-Trond*. Il n'exagère rien en signalant à l'attention les *Gesta* comme un des documents les plus précieux que nous possédions, au point de vue de la peinture de nos mœurs nationales au moyen âge. Mentionnons, en passant, une observation chronologique de M. Goethals. A l'ab-

baye de Saint-Trond, on comptait l'année à partir de la fête de Noël, tandis que, dans la plupart des autres localités, on la faisait commencer à Pâques.

Alphonse Le Roy.

Moréri, *Dict. hist.* — Goethals, *Dict. généal.*, au mot *Glymes*. — Id., *Hist. des lettres*, etc., t. I., p. 85 et suiv. — Courtejoie, *Hist. de Saint-Trond*. — Polain, *Mélanges*. — Id., *Récits historiques*. — Foppens, *Bibl. Belgica*, etc.

BERGHES (Corneille DE), quatre-vingt-cinquième évêque de Liège, abdiqua en 1544, après six ans de règne, et mourut en 1545. Il était fils de Corneille de Glymes, dit *De Berghes* (frère de l'abbé de Saint-Bertin dont il a été question plus haut), et de Marie-Madeleine de Stryen, dame de Zevenberghe. Il fut d'abord prévôt de Saint-Pierre à Lille, puis séjourna assez longtemps à la cour de Marguerite d'Autriche, « qui le retenait auprès de sa personne, » dit Bouille, « pour sa profonde érudition, son habileté dans les affaires et autres rares qualités. » En 1520, l'empereur Charles-Quint, cherchant à s'assurer à Liège une influence permanente, décida l'évêque Erard de la Marck, qui lui était fort attaché, à se donner un coadjuteur également dévoué à la maison d'Autriche. Erard fut invité à soumettre au chapitre la nomination de Corneille de Berghes. C'était méconnaître les prérogatives séculaires des chanoines: il y eut un moment d'émoi; mais ils finirent par céder, voyant bien qu'on leur arracherait par force ce qu'ils n'accorderaient pas de plein gré. Charles colora son empiètement en alléguant qu'il fallait prévenir, une fois pour toutes, les intrigues qui se renouvelaient à la mort de chaque évêque, pour le choix de son successeur. Il agit de la même manière à l'égard de Corneille, lorsqu'il reçut sa visite à Gand, en 1541; il le requit en quelque sorte d'accepter pour coadjuteur l'archevêque de Valence, Georges d'Autriche, fils naturel de l'empereur Maximilien. Le chapitre s'inclina de nouveau; mais Charles-Quint étant revenu une troisième fois à la charge en 1549, pour imposer Robert de Berghes à Georges d'Autriche, il y eut transaction, ou du moins la

forme fut sauvée : le droit de présenter plusieurs candidats fut reconnu au chapitre; l'empereur et l'évêque, agissant de concert, devaient ensuite faire un choix entre lesdits candidats. En 1563, l'initiative de la désignation du successeur de Robert n'en fut pas moins prise par ce dernier prince, sans que les chanoines y missent sérieusement obstacle.

A peine installé sur son siège (16 juin 1538), Corneille de Berghes convoqua les états : 1^o pour licencier la plupart des gens de guerre enrôlés sous Erard de la Marck (Charles-Quint et François I^{er} semblaient disposés à déposer les armes); 2^o pour réparer et relever les forteresses ruinées; 3^o pour courir sus aux hérétiques. Le premier point fut accordé; la discussion du second, ajournée; quant au troisième, tous les officiers et baillis du pays reçurent l'ordre de poursuivre rigoureusement les luthériens et surtout les anabaptistes, qui commençaient à se répandre à Hasselt et dans les environs.

Neuf de ces sectaires montèrent sur le bûcher; dix femmes furent noyées. L'annaliste Mélar rapporte sans sourciller que Jean Romershoven, l'un des condamnés, au moment où l'exécuteur venait de l'attacher au poteau, fut étranglé par le diable, qui lui avait promis de ne pas le laisser mourir par la main des hommes. Corneille publia ultérieurement plusieurs édits contre les dissidents; en 1542, il nomma un inquisiteur spécial pour Louvain et les autres localités du Brabant appartenant à son diocèse. Ce fut sous son règne, en 1543, que les jésuites parurent pour la première fois dans la principauté.

Charles d'Egmont, duc de Gueldre, ayant manifesté l'intention d'assurer sa succession au roi de France, les Gueldrois craignirent pour leur indépendance et proclamèrent Guillaume, duc de Clèves et de Juliers, protecteur de leur pays (1538). D'Egmont étant mort peu de temps après, Marie de Hongrie pressa Charles-Quint d'élever des prétentions sur la Gueldre; en même temps elle négocia avec Guillaume, lui déclara ouvertement qu'elle le considérait comme un usurpateur, et le somma « de renoncer à une entreprise qui lui

« aliénerait l'empereur. » Le duc de Clèves offrit de traiter directement avec Charles-Quint; mais, alarmé de l'attitude de ce dernier, il se jeta à son tour dans les bras de la France, ce qui ne pouvait manquer d'allumer une guerre désastreuse. Du reste, dès le moment où il avait accédé aux vœux des Gueldrois, Guillaume s'était ménagé secrètement des intelligences dans les Pays-Bas; il comptait également à Liège un certain nombre de partisans, qui rêvaient un changement de gouvernement au profit du parti populaire. Une conspiration fut découverte en cette ville (1539): ceux des conjurés qui échappèrent au dernier supplice se réfugièrent à Juliers, où leur présence entretint les craintes de Corneille de Berghes. L'évêque de Liège, en effet, se voyait sérieusement menacé: le bruit se répandit que le roi de France, le sachant inféodé à l'empereur, méditait une invasion sur son territoire. Toute espérance de paix venait de s'évanouir. Deux ambassadeurs français avaient été mis à mort par les ordres du gouverneur de Milan, et Charles-Quint ne se pressait pas de donner réparation de cet attentat. Les dispositions de François I^{er} à l'égard de Liège étaient si peu douteuses, qu'il venait de faire arrêter et retenir à Lyon, comme otage, le coadjuteur Georges d'Autriche, en route pour se rendre à son poste. Corneille voulut montrer, dit Mélar, « qu'il avait du sang aux ongles. » Il fit relever les murailles de la cité; les *Rivageois*, qui y travaillèrent activement, recouvrèrent à cette occasion leurs privilèges. Il publia de sévères ordonnances de police, arma toute la principauté et réserva cinq régiments pour la défense de la capitale, qu'il divisa en autant de quartiers. Il n'y avait pas de temps à perdre: la guerre éclatait de toutes parts; Guillaume de Clèves, lié par un traité au roi de France, était sur le point de marcher sur Maestricht et probablement ne s'arrêterait pas là. Cependant, il essaya d'entrer en pourparlers avec l'évêque. Celui-ci, en somme, aurait consenti à une convention garantissant sa neutralité; mais Marie de Hongrie, ayant eu vent de ses démarches, envoya à Liège le

seigneur de Noirthout, pour rappeler à Corneille et au chapitre l'alliance défensive conclue en 1518 entre l'empereur et les Liégeois. Sur ces entrefaites le pays souffrait horriblement des allées et des venues des soldats étrangers; d'autre part, un nouveau complot fut éventé dans la cité même : il ne s'agissait de rien moins que de livrer une des portes aux généraux Longueval et Van Rossem, qui rôdaient aux environs d'Aix-la-Chapelle. L'évêque dut ouvrir les yeux : il assembla les états et leur soumit les réclamations de la gouvernante des Pays-Bas. Les états décidèrent que l'alliance serait maintenue, mais que Liège ne prendrait aucune part à la guerre; ils déclarèrent en outre qu'ils s'opposeraient de toutes leurs forces à tout passage de troupes sur leur territoire (15 juin 1543). Cependant la fortune abandonna Guillaume de Clèves, qui fut réduit à implorer sa grâce de l'empereur. La principauté de Liège fut sauvée : aussi bien Van Rossem, dans la campagne précédente, ne s'était point hasardé à y tenter un coup de main, tant elle était bien gardée, grâce aux précautions du prince-évêque.

Georges d'Autriche, après vingt-deux mois de captivité, racheta sa liberté au prix de vingt-cinq mille écus, et vint décharger Corneille du fardeau de l'administration. Celui-ci, depuis longtemps malade, se retira au château de Huy pour y passer paisiblement le reste de ses jours. La chronique manuscrite de Sylvius, évêque de Tagaste, prétend qu'il abdiqua avant la fin de 1543; cet acte, selon Fisen, ne daterait que de 1544. Loyens attribue la retraite de Corneille à l'intention que celui-ci aurait eue de se marier, son frère Maximilien n'ayant pas d'enfants; mais la mort, ajoute-t-il, le surprit en 1545. On ne sait rien de positif à l'égard de cette dernière date : un manuscrit cité par Foullon ne fait mourir Corneille de Berghes qu'en 1560.

Corneille ne se distingua point par son esprit de tolérance; mais il faut faire la part des idées du temps. On peut lui reprocher, comme à ses successeurs, une trop grande condescendance envers la maison d'Autriche. En revanche, il sut

administrer le pays et en assurer la sécurité. On lui doit d'excellents règlements de guerre et de police, de nouveaux statuts en matière de procédure et une réformation des tribunaux laïques. Il conclut avec Charles-Quint, en 1541, un concordat touchant l'exercice de la juridiction ecclésiastique dans les parties des Pays-Bas relevant de son autorité diocésaine : ce document important a été annoté avec le plus grand soin par Louvrex (*Recueil des édits*). — Il y a lieu de signaler, parmi ses autres ordonnances, celle qui enlève aux bouchers le monopole de l'abatage, celle qui prescrit aux hôteliers de prendre note du nom de chaque personne qu'ils reçoivent, enfin celle qui bannit de la principauté « les Egyptiens » et Bohémiens vagabonds, « très-nombreux à cette époque, paraît-il, au pays de Liège.

Alphonse Le Roy.

Chronique MS. de Sylvius (Bibl. de M. U. Capitaine). — Chapeauville, t. III. — Foullon, Fisen, Bouille, etc. — Mélar, *Hist. de Huy*. — Loyens, *Rec. hérald.* — Louvrex, *Rec. des Edits*, etc. — Lenoir, *Hist. du protestantisme à Liège*. — Henne, *Hist. de la Belgique sous Charles-Quint*, t. III. — Goethals, *Dict. général*, au mot *Glymes* (t. II).

BERGHES (*Maximilien DE*), premier archevêque de Cambrai, né vers 1512 et mort subitement à Berg-op-Zoom, le 27 août 1570. C'est par erreur que l'historien du Cambrésis, Le Carpentier, désigne comme son père Jean VI de Berghes, gouverneur de Luxembourg et de Namur; il était le deuxième fils de Dismas de Berghes, conseiller au conseil privé, mort en mission à Barcelone en 1514. Dismas lui-même était bâtard de Jean V *aux grosses lèvres*, et par conséquent frère naturel de Jean VI (voir l'article *Henri DE BERGHES*). Doyen de Saint-Gommaire, à Lierre, Maximilien fut appelé à l'évêché de Cambrai, le 10 septembre 1556, par le chapitre cathédral de cette ville, grâce à l'influence toute-puissante du cardinal de Granvelle; il avait pour compétiteur Robert de Brederode. Le pape Paul IV ne voulant pas reconnaître le droit du chapitre, refusa de confirmer l'élu; la preuve de ce fait est fournie par un diplôme de l'empereur Ferdinand adressé à Maximilien de Berghes, pour lui conférer l'administration

temporelle du diocèse ; l'empereur y désapprouve formellement l'attitude du pontife romain, comme portant atteinte aux concordats intervenus entre le saint-siège et la nation germanique. Paul IV finit par céder en 1559 ; le 21 octobre de cette année, Maximilien prit solennellement possession de son siège.

Aussi bien les circonstances étaient changées. Philippe II d'Espagne avait envoyé à Rome François Sonnius, pour y négocier l'affaire des nouveaux évêchés (voir l'article *Robert DE BERGHES*). La bulle du 12 mai 1559, due aux instances de cet ambassadeur, avait, entre autres, érigé Cambrai en archevêché. Les églises de Tournai, d'Arras et de Saint-Omer étaient détachées de l'archidiocèse de Reims, et celle de Namur du diocèse de Liège, pour former autant d'évêchés suffragants de la nouvelle métropole. Cambrai cessait donc aussi de dépendre de Reims, ce qui, par parenthèse, avait une raison d'être, le Rémois faisant partie du territoire français. Mais l'archevêque dépossédé ne l'entendit pas ainsi. En vain Pie IV confirma, le 6 janvier 1560, la bulle de son prédécesseur : le cardinal Charles de Lorraine protesta hautement, se plaignit de n'avoir pas été consulté, et invita les prélats de Cambrai, de Tournai et d'Arras à un concile provincial. Ils répondirent que le pape les avait déçagés. Le cardinal insista, se répandit en plaintes amères contre Philippe II, qui avait agi à l'insu même du roi de France, invoqua les saints Canons et les conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine, enfin déclara qu'il ne pouvait s'exposer au reproche de paraître indifférent au démembrement de son diocèse, promettant au surplus toute indulgence pour les brebis qui rentreraient au bercail. Ce furent peines perdues. Un appel direct au pape n'eut pas plus de succès. Sous Louis XIV, le 14 février 1678, l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, revint encore sur cette affaire, et tâcha d'obtenir au moins le rétablissement de la juridiction ecclésiastique sur les villes récemment annexées à la France ; mais il ne réussit pas davantage. Un mémoire adressé au roi

en 1695 n'aboutit qu'à faire attribuer à l'église de Reims, pour toute compensation, les revenus de la mense abbatiale de Saint-Thierry.

Maximilien fit une seconde entrée à Cambrai, comme archevêque, le 22 mars (selon d'autres le 22 mai) 1562. Sa promotion ne date-t-elle que de cette époque, ou sa position vis-à-vis de Charles de Lorraine l'empêcha-t-elle de prendre plus tôt le titre qui lui revenait en vertu du nouvel ordre de choses ? Dans l'acte d'institution du collège de chanoines, fondé en 1562, à Gheel, en Campine, il est simplement qualifié d'évêque et comte de Cambrai. Quoi qu'il en soit, il prit, à partir de cette année, le rôle de métropolitain. En 1565 (1), il convoqua un concile provincial pour promulguer les actes du concile de Trente et remédier aux abus qui s'étaient glissés dans les églises belges placées sous sa direction spirituelle. Les résolutions de cette assemblée ont été publiées plusieurs fois, entre autres à Anvers (Sylvius, 1566) et dans le *Recueil des conciles* du P. Labbe, t. XII. En 1657, de retour de la Diète d'Augsbourg, où il était allé défendre, devant les princes de l'Empire, les intérêts du Cambrésis, il présida une seconde assemblée ecclésiastique, dont les actes ont été également imprimés (Bruxelles, M. Hamont). Il célébra le mariage d'Alexandre Farnèse avec Marie de Portugal, en 1565 ; plus tard, il fut chargé de conduire en Espagne Anne d'Autriche, fiancée de Philippe II. En 1570, étant à Berg-op-Zoom, il succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante. Son corps fut transporté à Cambrai et inhumé dans la cathédrale. Maximilien laissa dans son diocèse les meilleurs souvenirs : le chroniqueur Gelic dit qu'on l'appelait communément *l'ornement des prélats*, et ne trouve pas assez d'expressions pour exalter ses mérites.

Guillaume DE BERGHES, quatrième archevêque de Cambrai (1601-25 avril 1609), appartenait à la branche de Grimberghe (voir *Henri DE BERGHES*). Il était chanoine de Liège et avait été

(1) D'après son épitaphe ; en 1565, selon la *Gallia Christiana*.

promu à l'évêché d'Anvers en 1597. Gazæus (Gazet) fait un grand éloge de son savoir et de sa prudence.

Alphonse Le Roy.

Le Carpentier, *Hist. de Cambrai*, t. I, 2^e partie, p. 414 et p. 418. — *Gallia Christiana*, t. III, col. 52-53 et 56-57. — Foppens, *Bibl. Belgica*, t. II, p. 881. — Goethals, *Dict. généal.*, au mot *Glymes*.

BERGHES (*Jean DE GLYMES*, marquis **DE**), diplomate, mort en Espagne dans la fleur de l'âge, le 21 mai 1567, était l'aîné des enfants d'Antoine de Glymes, seigneur de Berg-op-Zoom, créé marquis De Berghes par lettres patentes de Charles-Quint (mai 1533), et de Jacqueline de Croy, fille de Henri, comte de Porcéan, seigneur d'Arschot. Jean parcourut toute la carrière des honneurs, si largement ouverte à sa famille, pour aboutir à une fin malheureuse. Il fut chambellan de Charles-Quint, chevalier de la Toison d'or le 21 février 1555, grand bailli et capitaine général du Hainaut, gouverneur de Valenciennes et de Cambrai le 12 mars 1560, grand veneur du Brabant et de la Flandre. Par ses qualités peu communes, par la noblesse de son caractère, par sa fidélité chevaleresque envers son roi, il se montra jusqu'à la fin digne des faveurs dont il fut l'objet; mais il ne s'en laissa jamais éblouir, et il y renonça spontanément, sans regret et sans arrière-pensée, quand la voix intérieure lui en fit un devoir. Libéral sincère à une époque d'intolérance et de sombre fanatisme, il refusa courageusement d'allumer les bûchers dressés par Philippe II : peut-être se creusa-t-il ainsi une tombe prématurée (1). Victime ou non, il dut mourir le cœur navré de n'avoir pu rien faire pour son pays et de sentir peser sur lui des soupçons immérités (2); mais son âme dut paraître sereine devant le tribunal de Dieu, car elle n'avait jamais connu les capitulations de conscience.

On sait peu de chose de la jeunesse du marquis De Berghes. Il eut pour précepteur le jurisconsulte Charles du Moulin; les leçons et les conseils de cet homme illustre paraissent avoir exercé sur son

esprit une influence durable. L'indépendance de ses idées ne porta point préjudice à son crédit auprès de Charles-Quint; mais il fut relativement tenu à distance sous le règne suivant, bien que son mérite et sa loyauté ne pussent être révoqués en doute. Lorsque Philippe II, avant de partir pour l'Espagne, s'occupa d'arranger les affaires des Pays-Bas, Jean de Berghes ne fut point désigné immédiatement, ainsi que plusieurs l'ont cru, pour gouverner la province de Hainaut : cette fonction échut à son beau-père, Jean de Lannoy, et c'est seulement après la mort de ce dernier, arrivée quelques mois plus tard, qu'il obtint la confiance royale, grâce à l'intervention de Marguerite de Parme. Dès son installation, Jean de Berghes se trouva dans la situation la plus difficile. Une sourde agitation s'était produite en Belgique le lendemain de l'embarquement de Philippe II. Les dernières mesures du gouvernement, souverainement impopulaires, produisaient déjà leurs effets. La présence des soldats espagnols dans le pays était un grave sujet d'inquiétude; la création de nouveaux évêchés (voir les articles **MAXIMILIEN** et **ROBERT DE BERGHES**), plus ou moins indifférente peut-être à toute autre époque, était regardée par la population comme le prélude d'une violente persécution religieuse; car on ne pouvait se méprendre sur les intentions du roi à l'égard des hérétiques. Les édits intolérants de Charles-Quint avaient été confirmés par son fils; les guerres contre la France en avaient seules retardé l'exécution. On voyait dans les chefs des nouveaux diocèses autant d'odieux inquisiteurs. On en voulait surtout à Granvelle, récemment promu au cardinalat et devenu le premier conseiller de Marguerite : pour avoir des suppliants, disait-on, il voulait faire des malheureux et des coupables. Le clergé n'était pas plus satisfait que les partisans secrets de la réforme : les monastères allaient être ruinés au profit des évêques à doter; les intentions des fondateurs ne seraient donc plus respectées. Ne pouvant rien obtenir de Marguerite,

(1) « La bonne opinion qu'il avait du roi, dit Van Meteren, lui raccourcit la vie. »

(2) Voir Strada, liv. VI.

les états de Brabant députèrent à Philippe II un interprète de leurs doléances ; en même temps, ils envoyèrent à Rome, sans le dire tout haut, Charles du Moulin, chargé de lettres pressantes du prince d'Orange et surtout de Jean de Berghes. Ces démarches mécontentèrent Philippe sans amener aucun résultat, si ce n'est l'éloignement des troupes étrangères. Cependant les religionnaires ne se laissèrent point intimider : il y eut, en 1562, des prêches publics à Tournai et à Valenciennes ; on se permit même de chanter au grand soleil les psaumes de Marot. Marguerite écrivit en toute hâte aux gouverneurs Montigny et De Berghes, en ce moment à Bréda, où ils étaient allés complimenter le prince d'Orange, qui venait de se marier en Allemagne. Montigny accourut à Tournai, fit brûler une quantité de livres hérétiques et mettre à mort le prédicant. A Valenciennes, Jean de Berghes ordonna l'arrestation de deux calvinistes ; mais il différa leur supplice, malgré les ordres formels de la gouvernante, et s'en fut trouver à Liège son frère Robert, dont la santé avait éprouvé une rude atteinte. Il prolongea son séjour en cette ville ; Marguerite l'ayant sommé finalement de revenir à son poste, il répondit sans détour « qu'il n'était ni » de son honneur ni de sa charge, de se » faire le bourreau des hérétiques. » Le roi, informé de ce qui se passait, regarda dès lors le marquis De Berghes comme un des chefs de l'opposition. Cette opinion, pour le dire en passant, fut constamment ratifiée par les lettres de Granvelle. Le magistrat de Valenciennes reçut des injonctions relativement à l'exécution des prisonniers : il voulut obéir ; le peuple s'émut, fit tomber sur les archers une grêle de pierres et dispersa les fagots préparés pour le supplice. On força la prison ; mais pour montrer clairement que cet acte n'avait rien de séditionnaire, on n'en retira que les deux sectaires, et l'on fit savoir incontinent au magistrat que tout rentrerait dans l'ordre, du moment où l'on serait assuré qu'il serait loisible aux

réformés de pratiquer librement leur culte. Marguerite, effrayée, essaya de contenir les esprits jusqu'à l'arrivée de Berghes, qui était encore à Liège. Celui-ci se montra dès qu'il entendit parler d'émeute et de désordres ; mais il trouva la ville parfaitement paisible. Il y eut néanmoins quelques poursuites ; le calme se rétablit : mais qui pouvait répondre de l'avenir ?

Les adversaires des mesures de rigueur demandèrent le concours des états généraux ; Berghes voulut même provoquer une assemblée des évêques, prélats et docteurs, qui se serait occupée de réformes ecclésiastiques. La duchesse résista et se plaignit à Philippe II de l'attitude du gouverneur du Hainaut. Le roi approuva sa sœur ; quant à Berghes, il reçut l'ordre de ne plus s'absenter ; c'était un moyen, dans la pensée de Philippe, de l'amener à résilier ses fonctions. Le marquis fit la sourde oreille, passa son temps à négocier avec le chapitre de Liège au sujet de l'abdication de son frère Robert, et parut ne s'inquiéter guère de la propagande que faisaient les protestants à Valenciennes. « Il est abusif de punir de mort les dé- » lits en matière de religion, » disait-il souvent, et Granvelle ne manquait pas de rapporter ces paroles au roi. Montigny, de son côté, commençait à devenir suspect ; son beau zèle de Tournai s'était singulièrement refroidi. Embarras sur embarras : Granvelle était devenu le point de mire de l'opposition : une ligue venait de se former contre lui entre le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hornes et de Meghen ; Berghes et Montigny n'avaient pas été des derniers à y entrer. Ils demandèrent positivement le renvoi du cardinal. La réponse royale se fit attendre ; Philippe temporisa, suivant le conseil du duc d'Albe, pour travailler à diviser les mécontents (1). Granvelle avait rêvé la défection du comte d'Egmont ; il n'y réussit pas. Loin de là, le cardinal s'étant rendu à Malines, d'Orange et d'Egmont réparurent au conseil d'État, dont ils s'étaient depuis quel-

(1) « Il faut faire des caresses à d'Egmont pour le détacher de la ligue, écrivait le duc d'Albe. Quant à ceux qui méritent qu'on leur coupe la

tête, il faut dissimuler avec eux, jusqu'à ce que cela puisse se faire. » (*Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 272.)

que temps absentes, pour dire qu'ils n'y remettraient plus le pied, si leur adversaire y revenait encore. Au fond, Marguerite ne se sentait pas à l'aise sous la tutelle de Granvelle; aussi bien commençait-elle à reconnaître l'impossibilité d'une réconciliation. Son secrétaire Armenteros partit pour Madrid, avec mission d'exposer franchement au roi le pour et le contre. En même temps elle fit venir d'Orange et De Berghes (celui-ci menait toute l'affaire, s'il faut s'en rapporter aux lettres du cardinal), pour les exhorter à prendre les rênes du gouvernement. Cependant le roi se renfermait dans un mutisme absolu; les seigneurs ne contenaient plus leur impatience. L'esprit public commençait à s'émouvoir: des pasquinades circulaient; on affectait de porter partout une livrée particulière adoptée par les seigneurs: un chaperon de fou, allusion au chapeau de cardinal, disait-on; des têtes figurées sur les ailerons des manches: les têtes de Granvelle et de son second le duc d'Arschot, supposait-on. Sans montrer de la défiance envers les seigneurs, Marguerite pria d'Egmont de supprimer ces insignes: il les remplaça par un faisceau de flèches, ce qui donna lieu à de nouveaux commentaires. Enfin Marguerite insista elle-même pour le départ de Granvelle: d'Egmont lui avait dit que s'il se montrait encore, on ne pouvait répondre de rien. Il fallut céder (13 mars 1564): le cardinal se retira dans son pays natal, à Besançon, sauf à exercer ultérieurement, sur les affaires des Pays-Bas, une influence que son éloignement de Bruxelles ne devait affaiblir en aucune manière.

L'orage semblait apaisé; mais le roi n'entendait pas transiger avec les religieux. Or l'inquisition inspirait aux Belges une horreur indescriptible: on vit se renouveler à Bruges, à Bruxelles, à Anvers, les scènes de Valenciennes. Le peuple murmura contre la publication des décrets du concile de Trente. D'accord avec les états, la régente envoya

d'Egmont à Madrid, pour exposer au roi la situation déplorable du pays. L'ambassadeur fut bien reçu; on lui laissa croire tout ce qu'il voulut; mais à peine rentré en Belgique, il vit s'évanouir illusions et espérances. Philippe brûlait ses vaisseaux; il ne cédait rien. « Nous » allons voir, s'écria Guillaume d'Orange, « une sanglante tragédie. » Et en effet le gouvernement n'eût pu mieux s'y prendre pour désaffectionner toutes les classes de la population. Marguerite ne cessait d'avertir le roi: on ne pouvait compter, écrivait-elle, sur la coopération des gouverneurs, et pourtant Philippe les connaissait pour des serviteurs fidèles. Le marquis De Berghes offrit sa démission de toutes ses charges plutôt que de se prêter à l'exécution des placards contre les hérétiques; la plupart de ses collègues envoyèrent à la gouvernante des remontrances dans le même sens; les quatre chefs-villes du Brabant protestèrent contre l'inquisition. Berghes et ses amis se réunirent à Bréda, puis à Hoogstraten, pour se concerter; ces allées et ces venues, dont le but restait un mystère, plongeaient Marguerite dans la plus pénible anxiété. Les événements se précipitèrent: les nobles signèrent leur fameux *compromis* (1) et exposèrent solennellement à la régente les griefs de la nation. Elle promit de soumettre au roi la requête des confédérés; cette mission délicate, périlleuse même, fut confiée au marquis De Berghes et au seigneur de Montigny, frère puîné du comte de Hornes.

Il eût été difficile de choisir des députés personnellement plus désagréables à Philippe (2); mais la nécessité faisait loi. Aux yeux du roi, Montigny était un mauvais catholique; il avait mangé publiquement de la viande à Tournai, pendant le carême. Quant à Berghes, on sait quelles étaient ses opinions sur l'intervention du bras séculier dans les affaires de conscience; enfin l'un et l'autre passaient pour avoir blâmé

(1) Jean de Berghes n'apposa pas son nom au bas de cet acte. Le comte De Berghie, qui figure parmi les signataires, portait le prénom de Guillaume et appartenait à une famille gueldroise.

(2) Voir Gachard, *Don Carlos et Philippe II*, ch. XI, p. 559, et Prescott, *Hist. du règne de Philippe II*, t. III, ch. VI.

hautement la conduite de leur souverain. Ils ne se décidèrent à partir qu'avec la plus grande répugnance. D'abord il n'avait été question que de Berghes; mais le marquis déclara formellement qu'il ne quitterait pas Bruxelles sans Montigny, qui s'était acquitté avec honneur d'une première mission à la cour de Madrid. Un courrier les précéda, porteur d'une lettre de Marguerite : la régente engageait le roi à témoigner de la bienveillance aux deux envoyés, à faire même des efforts pour les gagner. Mais l'opinion de Philippe était formée; d'ailleurs ses autres correspondants, Granvelle entre autres, ne manquaient jamais de représenter Berghes et Montigny, et surtout le premier, comme les instigateurs de tout ce qui était arrivé (*Correspondance de Philippe II*, t. I, pp. 411, 417, 425, etc.). Le départ des négociateurs avait été fixé au 30 avril 1566. Le dimanche 28, il arriva que Berghes, jouant au mail dans le Parc, fut frappé, à la jambe, d'une pelote qui lui fit tant de mal, qu'il se mit au lit avec la fièvre. On crut d'abord que ses souffrances étaient feintes : Marguerite le fit visiter par son médecin; celui-ci déclara que le blessé ne serait pas en état de se mettre en route avant un mois. Montigny refusa d'abord de partir seul; il fallut de longs pourparlers pour l'y décider, d'autant plus que Berghes regardait le voyage comme inutile. Enfin il quitta Bruxelles le 30 mai; le 17 juin, il était à Madrid, où Philippe, qui savait dissimuler, lui accorda coup sur coup deux longues audiences et le traita de manière à le tranquilliser sur ses dispositions à l'égard des seigneurs belges. Montigny s'y laissa prendre; or, presque au même moment, le roi écrivait à la duchesse une lettre où il ne déguisait point ses véritables sentiments! Montigny, se conformant à ses instructions, insista sur l'urgente nécessité d'abolir l'inquisition, d'accorder un pardon général, enfin de sanctionner un projet de *modération* des placards, projet dont il était porteur (1). Philippe répondit que

c'étaient là choses de grande conséquence, demandant mûre réflexion. Un conseil composé d'Espagnols et de Belges s'assembla au château de Valsain; mais l'ambassadeur en demeura exclu, à sa grande mortification. On lui communiqua les résolutions prises à la suite de longs débats : elles étaient très-peu claires à l'endroit de l'inquisition. Il se plaignit; on lui répondit que le roi était le maître; il répliqua que son devoir l'obligeait à protester, et s'exprima si nettement à cet égard, parlant à Philippe lui-même, qu'il le fit changer de couleur (*hasta que puso color a S. M.*). La position de Montigny était d'autant plus pénible que Berghes n'arrivait pas. Celui-ci avait pu partir le 1^{er} juillet; mais il avançait à petites journées, presque toujours en chariot; sa blessure le faisait encore souffrir, et la fatigue du voyage avait réveillé d'anciennes infirmités; peut-être aussi, ajoute M. Gachard, présentait-il vaguement la fin qui l'attendait en Espagne. Il envoya Aguilara, son majordome, à Montigny, afin de savoir si le roi tenait absolument à l'entretenir, ou s'il n'obtiendrait pas, eu égard à sa mauvaise santé, l'autorisation de retourner aux Pays-Bas. Le roi insista pour le voir : le 17 août, Berghes arriva au château de Valsain. Circonstance qui aurait dû lui donner à réfléchir, il ne reçut point, comme Montigny, la visite des principaux seigneurs de la cour; toutefois le roi, qu'il voyait tous les jours en s'acquittant de ses fonctions de gentilhomme de la chambre, ne lui fit pas mauvais accueil. De nouvelles conférences eurent lieu, mais n'aboutirent à rien : il est évident que Philippe ne cherchait qu'à amuser les envoyés belges. Au moment où l'on s'y attendait le moins, l'heure fatale sonna. Une dépêche de Marguerite de Parme apporta la nouvelle du saccageement des églises et des excès de tout genre commis par les iconoclastes; la gouvernante entraînait dans le détail des concessions que ces tristes événements lui avaient arrachées. L'indignation, l'exaspération des Espa-

(1) Voir dans Gachard, *ouv. cité*, p. 542, un extrait de ce projet. « Quelle modération! s'écrie Schiller. *Das Volk sie in seinem Unwillen anstatt*

Moderation (milderung) Mooderation (d. i. Mörderung) nannte. » Ed. de Carlsruhe, p. 275.

gnols contre les Belges ne connurent plus de limites; Berghes et Montigny étaient consternés, désespérés. Philippe tomba gravement malade et ne se guérit que pour songer à la vengeance. Il se renferma dans son palais de Madrid, ne se montrant plus à personne, contre son habitude, n'assistant pas même à la messe; enfin, le 19 octobre, il convoqua ses ministres pour arrêter un parti décisif. On croit avec quelque raison qu'il avait déjà conçu, à ce moment, le projet d'envoyer aux Pays-Bas l'implacable duc d'Albe. Berghes et Montigny lui proposèrent de désigner Ruy Gomez, prince d'Eboli; mais leurs sympathies pour ce personnage auraient suffi pour le dissuader de ce choix; d'ailleurs il avait besoin de Ruy Gomez pour surveiller son fils Don Carlos et le tenir éloigné de sa personne. L'historien Cabrera insinue que les envoyés belges, à bout de ressources, engagèrent le prince d'Espagne à se rendre dans nos provinces, lui offrant de prendre les armes en sa faveur s'il y allait contre le gré du roi. Mais l'ensemble de leur conduite, leur constante fidélité, l'absence de tout document pouvant faire supposer que Don Carlos fût désiré des Belges, enfin le caractère même du fils de Philippe II, bien connu des personnages les plus influents des Pays-Bas, tout contribue à démentir une pareille assertion (1). Philippe se décida donc pour le duc d'Albe et ordonna des armements considérables. Berghes et Montigny, considérant leur mission comme terminée, demandèrent leur congé: ils essayèrent un refus. Leur sort était décidé dans l'esprit du roi; « ils étaient voués l'un et l'autre à une mort ignominieuse (2). » Ils réclamèrent inutilement l'intervention de Marguerite: la duchesse avait elle-même recommandé à son frère, par lettre du 18 novembre, de les retenir en Espagne jusqu'à la fin des troubles. La santé de Berghes, déjà compromise, empira tout à fait: il se voyait injuste-

ment soupçonné, réduit à l'impuissance, éloigné de tous ceux qui lui étaient chers; et il ne pouvait douter que l'obstination et la colère du roi n'entraînassent en Belgique une série de bouleversements dont les conséquences étaient incalculables. Il fut pris d'un accès de fièvre et il eut, dit une relation de l'époque, le *bonheur* d'y succomber à temps (3). Le bruit courut qu'il avait été empoisonné; il n'est pas nécessaire de le supposer. Philippe était, ce semble, assez sûr de son fait. Le 16 mai, il ordonna au prince d'Eboli d'aller voir le marquis, et de lui accorder au nom du roi, *mais seulement dans le cas où la guérison paraîtrait d'un peu près impossible*, la permission de retourner aux Pays-Bas; s'il y avait quelque chance de rétablissement, Ruy Gomez devait se contenter de lui *faire espérer* cette permission. « S'il meurt, » ajoutait-il dans son billet autographe et confidentiel, « il faudra lui faire de magnifiques obsèques; il sera bien, en cette occasion, de montrer le regret que le roi et ses ministres ont de sa mort, et le cas qu'ils font des seigneurs des Pays-Bas! » En même temps Ruy Gomez fut averti d'avoir l'œil sur Montigny, « qui pourrait vouloir s'échapper. » Le malheureux collègue de Berghes dut effectivement bientôt se considérer comme prisonnier. L'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes aux Pays-Bas fut le signal de la sienne: son procès subit de longs délais, mais sa captivité devient de plus en plus étroite. Enfin, le 16 octobre 1570, il fut étranglé en secret dans le château de Simancas: on publia naturellement qu'il était mort de maladie, et ses funérailles ne furent pas moins pompeuses que celles du marquis de Berghes.

Les biens de Montigny furent confisqués. Ceux de Berghes tentèrent aussi la convoitise du gouvernement, qui n'aimait pas de voir certaines maisons devenir trop puissantes. La duchesse reçut l'ordre de mettre bonne garde en la ville de Berg-op-Zoom et aux biens du mar-

(1) Gachard, *ouv. cité*, p. 563.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 580.

(3) « Le marquis de Berghes ayant eu, le 15 (mai), une rechute très-violente de fièvre, avec

chambres de sang, est mort le 21 au matin. » *Lettre de Montigny à la duchesse de Parme* (*Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 540).

quis, " pour qu'au cas, comme cela pour-
rait être, qu'il fût impliqué et coupable dans les troubles des Pays-Bas, on puisse avec plus de facilité disposer de ceux-ci. " Le marquis, n'ayant point d'enfants, avait testé en faveur de sa nièce Marguerite de Mérode, à condition qu'elle épouserait un des neveux. Cette jeune personne ne paraissant pas avoir été élevée dans les principes de la religion catholique, la duchesse eut mission de tâcher " de l'avoir sous la main, ainsi " que le neveu auquel elle était destinée. " Le seigneur de Mérode ne se montra pas pressé de confier sa fille à des mains étrangères; quant à la question de confiscation, le président Viglius déclara à la gouvernante que " le marquis étant mort " au service du roi et en présence de " Sa Majesté, il ne pouvait être procédé " contre ses biens que par la voie de la " justice : il fallait donc d'abord qu'on " instruisît son procès et qu'il fût condamné. " Marguerite approuva cet avis et en écrivit au roi. L'affaire traîna en longueur. Enfin le marquisat fut remis à la nièce de Jean de Berghes après la *Pacification de Gand*. Elle en fit le relief le 22 février 1578. Marguerite de Mérode était alors l'épouse de Jean de Witthem, seigneur de Beersel. Alphonse Le Roy.

Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. I et II. — Strada, *De Bello Belgico*, l. II, III, IV et VI. — Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, l. II et III. — Van Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, l. II et III. (On trouve le portrait de Jean de Berghes dans l'édition française de cet ouvrage, la Haye, 1618, fol. 51, verso). — Loyens, *Synopsis*, etc. (Brux. 1672, in-4o). — Schiller, *Abfall der Niederlande*. — Prescott, *Hist. du règne de Philippe II*, liv. II et III. — Altmeyer, *les Gueux de mer*, p. 161. — Th. Juste, *Le comte d'Egmont et le comte de Hornes*, passim. — Goethals, *Dict. généal.*, au mot *Glymes*, etc.

BERGHES (*Robert de*) quatre-vingt-septième évêque de Liège, succéda le 7 mai (1) 1557 à Georges d'Autriche, abdiqua le 30 mars 1563 et mourut à Berg-op-Zoom, moins de deux ans après (2). Il refusa de profiter, au détriment de son frère aîné Jean (voir l'art. précédent), des avantages qui lui étaient

faits par le testament de ses parents; il n'accepta pas non plus sa part dans la succession du troisième fils d'Antoine, Louis, comte de Walhain. Coadjuteur de Georges d'Autriche depuis le 18 décembre 1549, il arriva de Bruxelles à Liège un jour ou deux après la mort de ce prélat, et présenta incontinent ses bulles au chapitre; de là il se rendit à l'abbaye de Herkenrode, pour y recevoir les ordres sacrés le 8 novembre 1557 : son entrée solennelle à Liège date du 12 décembre de la même année. Des lettres d'investiture lui furent délivrées par l'empereur Ferdinand, le 28 janvier 1558.

Le lendemain de son inauguration, il adressa aux états un discours qui eut pour résultats l'allocation immédiate de cinquante-deux mille florins en paiement des taxes de l'empire, et une nouvelle publication des édits de Charles-Quint contre les hérétiques. Thomas Watelet, natif de Beho (marquisat de Franchimont), homme de basse condition, mais sectaire influent, ardent et courageux, fut livré au bras séculier et brûlé vif. On ne citerait toutefois, sous le règne de Robert, qu'un très-petit nombre d'exécutions capitales. Le clergé n'était pas sans crainte, surtout depuis que la diète germanique, réunie à Augsbourg en 1555, avait accordé aux luthériens la libre profession de leur culte dans plusieurs États de l'Allemagne, et avait autorisé les sujets protestants des États catholiques à s'exiler en emportant leurs biens, en cas de persécution : c'était, comme le dit M. Lenoir, une demi-tolérance. D'autres part, en 1560, François II, roi de France, octroya aux huguenots la faculté de disputer en public, à condition que leurs discours ne contiennent rien de séditieux : ils s'en prévalurent et se répandirent au dehors, jusque dans le pays de Liège. Les protestants liégeois saisirent l'occasion et demandèrent qu'il leur fût permis de se conformer ouvertement à la confession d'Augsbourg. Grand émoi dans les corps de métiers, qui se réunirent pour

(1) Le 5 mai, selon Sylvius.

(2) Selon Loyens, il décéda le 26 janvier 1564; le 27, selon Fisen. Ces dates sont inadmissibles, puisque Robert ne quitta Liège qu'après avoir

fait lire au chapitre la bulle de la confirmation de Groesbeek, document qui fut seulement reçu le 11 avril de la même année.

témoigner hautement de leur attachement à la religion de leurs pères et pour réclamer le bannissement des dissidents. Cette fois ce furent les pétitionnaires qui se montrèrent timides : quand on les somma de faire enregistrer leurs noms, pas un ne répondit à l'appel. En revanche, Robert ayant publié un nouvel édit très-rigoureux au commencement de 1562, les bourgmestres et les métiers, indignés de n'avoir pas été consultés, le déclarèrent nul et non avenu, non qu'ils fussent partisans de la tolérance, mais parce que l'évêque n'avait pas tenu compte de leurs privilèges. Ce trait à lui seul caractérise les Liégeois du *xv^e* siècle.

Les revers des Français à Saint-Quentin et à Gravelines amenèrent la paix de Cateau-Cambresis (3 avril 1559). Liège y gagna la restitution de la ville de Couvin et du château de Bouillon, sauf les droits des seigneurs de Sedan et de la Marck sur cette dernière place, ce qui fut réglé par des arbitres. Délivré des embarras de la guerre, Philippe II, sans perdre de temps, s'occupa de réaliser un des derniers projets de son père, qui, pour faire face à l'hérésie, avait résolu de demander au pape la création de plusieurs évêchés dans les Pays-Bas (1). La bulle de Paul IV, du 12 mai 1559, institua treize nouveaux sièges, suffragants de Cambrai et d'Utrecht qui étaient érigés en métropoles, et de Malines, où devait résider le primat. Le diocèse de Liège fut démembré : il perdit Namur, Anvers, Bois-le-Duc, presque toute la circonscription de Raremonde, enfin celle de Malines, à laquelle furent incorporées la ville de Louvain et son université. Le mécontentement fut général dans les États de Robert : des libelles « remplis de sanglants reproches » circulèrent à Liège. Pourquoi, disait-on, ne pas avoir érigé l'église de Liège en archevêché, au lieu de la dépourvoir ainsi? Pourquoi réduire l'étendue du diocèse, au lieu de dédommager les Liégeois des pertes de

territoire qu'ils avaient essuyées pendant les dernières guerres? Mais il y avait parti pris. L'évêque de Liège et son chapitre eurent beau députer à Rome l'archidiacre de Brabant Liévin Vanderbeeke (*Lævinus Torrentius*), avec la mission de solliciter le retrait de la bulle qui causait tant d'émoi, ou subsidiairement d'accorder à Liège une juste compensation : la cour pontificale ne voulut rien entendre. Les démarches de Robert et de *Torrentius* dans ces circonstances furent-elles suffisamment pressantes, furent-elles même sincères? Les historiens liégeois en ont douté, bien que les lettres de *Torrentius* contiennent toutes sortes de protestations de zèle et de dévouement. « La crainte « d'encourir l'indignation du roi d'Espa- « gne, y disait l'envoyé, n'était pas capable « d'ébranler sa fidélité envers son église « et sa patrie; il agissait de concert avec « les prélats dont les intérêts concor- « daient avec ceux qu'il représentait lui- « même; enfin, le pape lui avait insinué « qu'il accorderait quelques faveurs aux « églises en instance. » Foulon, très-favorable aux plaintes des Liégeois, dit de son côté avoir eu sous les yeux des lettres écrites par l'évêque Robert au marquis De Berghes, son frère, et contenant des instructions au sujet des dédommagements à stipuler. Mais Foulon ne voit finalement dans tout cela que manœuvres et dissimulation, et les auteurs de *L'art de vérifier les dates* ne sont pas moins sévères que lui. Bouille est assez porté à croire que Robert et son envoyé jouèrent d'abord franc jeu ; mais leur conduite lui paraît suspecte à partir d'un certain moment, « si l'on observe, dit-il, que l'archi- « diacre agent avait, dit-on, fait espérer à « son évêque un chapeau de cardinal de « la part de Vargas, ambassadeur d'Es- « pagne, et que l'agent lui-même fut fait « évêque d'Anvers » (t. II, p. 413). La promotion de *Torrentius* n'ayant eu lieu que 26 ans plus tard, en 1586, cette dernière insinuation perd beaucoup de

(1) Strada dit que la densité de la population des Pays-Bas avait déjà inspiré la même pensée à Philippe le Bon, qui laissa à son fils Charles le soin d'y donner suite. Mais celui-ci, tout occupé de ses guerres, n'y songea plus. Quant à Charles-

Quint peut-être fut-il retenu par la crainte de diminuer la puissance et l'autorité de son oncle Georges d'Autriche, évêque de Liège. (*Guerres de Flandre*, l. I.)

son importance; d'ailleurs elle est peu compatible avec tout ce qu'on sait du caractère de ce personnage; enfin il ne faut pas oublier que la résolution prise à Rome était irrévocable: le représentant de l'église de Liège dut finir par reconnaître l'inutilité de nouvelles démarches. Quoi qu'il en soit, tout ce que les Liégeois purent obtenir, c'est le privilège de ne pouvoir être évoqués hors de leur pays, en première instance, dans les causes ecclésiastiques. L'archevêque de Cologne réclama contre cette décision; mais il ne fut pas fait droit à sa plainte.

Pie IV, successeur de Paul IV, envoya le 3 juillet 1560, à Robert de Berghes, une bulle très-importante, destinée à débouter de ses prétentions le clergé secondaire, qui, se fondant sur une déclaration de l'évêque Jean de Hornes (30 mai 1493), se considérait comme un corps séparé et indépendant des trois États, et à ce titre refusait de payer son contingent dans les subsides votés en assemblée générale. Le pape déclara que le chapitre de Liège était censé représenter l'état ecclésiastique tout entier; que l'évêque était autorisé à exiger les sommes dues pour les arriérés, ainsi que celles qui seraient imposées par la suite, et ce par la saisie des revenus ecclésiastiques et des bénéfices des récalcitrants, lesquels encourraient en outre les censures, pourraient être mis en interdit et livrés, si besoin était, au bras séculier. Ces menaces ne produisirent pas l'effet qu'on en attendait: le conflit continua jusqu'à l'épiscopat de Gérard de Groesbeek, qui parvint à l'assoupir, mais non à le terminer.

Robert étant parti pour Hoogstraeten le 15 février 1562, avec l'intention d'y aller tenir un enfant sur les fonts baptismaux, fut surpris par un orage et « feru » d'un mauvais vent: « comme s'il eût respiré un souffle contagieux, il se sentit frappé tout d'un coup, disent les historiens, dans toutes les parties de son corps. Il regagna Liège à grand'peine et s'installa dans le monastère de Saint-Laurent, comptant, mais en vain, sur l'influence de l'air vif et salubre des hauteurs. On a prétendu que ses facultés intellectuelles n'étaient pas moins affaiblies que sa

santé: cependant il n'abandonna pas complètement les affaires. C'est ainsi qu'il obtint de l'empereur Ferdinand des lettres « portant inhibition d'appeler des sentences des Vingt-Deux, après qu'elles auraient été revues et discutées » par les députés des états dans le conseil de l'empereur ou du prince. »

Il est permis de supposer que le marquis Jean de Berghes, qui résidait plus souvent à Liège qu'à Valenciennes, vint en aide à son frère dans ces circonstances. Ce fut auprès de Jean que le chapitre insista, dès le mois de mars 1562, pour décider l'évêque à remettre le gouvernement du pays aux mains d'un coadjuteur. Des documents authentiques, tout récemment signalés au public par M. Stanislas Bormans, nous apprennent que Jean et Robert luttèrent aussi longtemps qu'ils purent afin de maintenir le *statu quo*. Il y a là quelque mystère: peut-être la maladie de l'évêque ne fut-elle pas le véritable motif de sa démission. Quoi qu'il en soit, Jean gagna du temps sous divers prétextes, même après que le doyen Gérard de Groesbeek, nommé coadjuteur le 30 mars 1563, eut pris les rênes de l'administration, et que le pape eut consenti (7 janvier 1564) à la cession de l'évêché en faveur de ce dernier. Enfin il fallut céder: le 11 avril, l'abdication de Robert fut un fait accompli. Le dernier acte de ce prince avait été la promulgation des actes du concile de Trente, qui venait de terminer ses sessions. Robert se retira à Berg-op-Zoom, avec une pension de douze mille florins, qui ne lui fut pas accordée sans opposition. Il eut à peine le temps de jouir de ses loisirs forcés. — A l'époque où Sylvius écrivit sa chronique (1573), le corps de Robert n'avait pas encore été inhumé dans le caveau de la famille De Berghes: il y fut déposé plus tard.

L'art typographique fit son apparition à Liège sous Robert de Berghes. Une note du héraut d'armes Lefort, citée par M. U. Capitaine, nous apprend que Walter ou Gautier Morberius, imprimeur d'Anvers, « fut mandé à Liège par le » magistrat en 1555, et établi par patentes premier imprimeur juré de la cité

" l'an 1558, le 28 octobre, ensuite de
" l'octroi des bourgmestres jurés, conseil
" et trente-deux métiers d'icelle, etc. " —
Robert s'intéressa vivement, d'autre part,
aux recherches du célèbre médecin Gilbert
Lymborch sur les eaux minérales. La
grande vogue de Spa date de son règne.
Le *Traité des fontaines acides de la forest
d'Ardenne* (Anvers, 1559, petit in-4o) lui
est dédié.

Alphonse Le Roy.

Sylvius, *Chron. MS.* — Chapeauville, *Gesta*,
t. III. — Foulon, Fisen, Bouille, Dewez, etc. —
Melart, *Hist. de Huy.* — *Notice sur les lettres inédites
de Lævinus Torrentius, relatives à l'érection
des nouveaux évêchés au XVI^e siècle*, etc. (*Annuaire
de l'Université de Louvain*, 1851, pp. 302-
310.) — Lenoir, *Hist. du protestantisme à Liège*. —
Goethals, *Dict. généal.*, au mot *Glymes* (t. II). —
Stanislas Bormans, *Résignation de l'évêché de Liège
par Robert de Berghes, 1564* (*Bull. de l'Institut archéol.
liégeois*, t. VII, 1866, pp. 461-477). — *Le Bibliophile
belge*, t. I (1866), p. 396 et suiv.

BERGHES (Alphonse DE GLYMES, dit
DE), neuvième archevêque de Malines,
né en 1625, mourut à Bruxelles, le
7 juin 1689, et fut enterré dans l'église
métropolitaine de Saint-Rombaut, où un
habile sculpteur nous a conservé ses
traits. Son père, Godefroi de Glymes,
dit *De Berghes*, fut maître d'hôtel de
l'archiduchesse Isabelle, capitaine d'in-
fanterie wallonne, capitaine de cuirassiers
à cheval, puis chargé de deux missions
diplomatiques auprès des électeurs de
l'empire, et enfin d'une légation à la
cour de France; sa mère, Honorine, ap-
partenait à la maison De Hornes. Al-
phonse fut inscrit, dès le 15 décem-
bre 1631, au nombre des pages de
l'infante. Godefroi avait rêvé pour lui
un brillant avenir militaire; mais l'en-
fant, d'une constitution délicate et mala-
dive, fut bientôt reconnu incapable de
supporter les fatigues de la vie des
camps. Doux, studieux, sincèrement re-
ligieux, il semblait, au contraire, natu-
rellement appelé à entrer dans l'Eglise.
Il obtint la prévôté de Clèves à l'âge de
dix-huit ans, le 9 octobre 1643; le
8 mai 1649, ayant terminé à Louvain
ses études de théologie et de jurispru-
dence, il fut pourvu d'un canoniat à
Tournai; en 1657, il devint prévôt de
Nivelles. Chapelain des princes Léopold
et Jean d'Autriche, gouverneurs géné-
raux des Pays-Bas, ensuite archi-chape-

lain de la chapelle de Bourgogne et
grand-aumônier du roi d'Espagne Phi-
lippe IV (1663), il fut élevé par ce sou-
verain, le 2 juillet 1667, à l'évêché de
Tournai. Mais cette ville étant tombée
peu de temps après au pouvoir des Fran-
çais, il aimait mieux " déposer son man-
" teau épiscopal que sa fidélité envers
" son prince. " Cette conduite lui val-
lut l'archevêché de Malines (septem-
bre 1669) : il fut confirmé l'année
suivante et sacré à Bruxelles, le 25 jan-
vier 1671, par l'évêque d'Anvers, assisté
de ses collègues d'Ypres et de Namur. Il
prit définitivement possession de son
siège le 8 mars, et, à partir de ce mo-
ment, partagea son temps entre l'exer-
cice de ses fonctions pastorales et la
coopération aux travaux du conseil
d'Etat, dont il fut nommé membre, le
21 février 1673. Il administra son dio-
cèse avec un zèle dont le souvenir s'est
perpétué dans un grand nombre de lo-
calités du Brabant. Les biographes ont
vanté son humanité, sa prudence, son
attention extrême à faire observer la dis-
cipline ecclésiastique, son influence bien-
faisante sur la réforme des mœurs du
clergé et du peuple, enfin la sévère jus-
tice dont il ne se départit jamais dans
la collation des emplois. Il établit par-
tout, selon la prescription formelle du
concile de Trente, des concours auxquels
durent se soumettre les aspirants aux
cures vacantes. Indifférent aux biens du
monde, il réservait régulièrement aux
pauvres, mais toujours en secret, une
large part de ses revenus. Par ses vertus
privées, autant que par la manière dont
il comprit la mission qui lui était confiée,
il mérita qu'on écrivit sur son tombeau :
*Pastorali zelo, pietate et prudentiâ hanc
diocesim TOTIUS BELGII EXEMPLAR
reddidit.* Une maladie aiguë l'emporta
dans sa dix-neuvième année d'épiscopat.
Jean de Cuyper, licencié en théologie et
chanoine de Malines, prononça son ora-
ison funèbre dans la cathédrale de cette
ville; nous ne sachions pas qu'elle ait été
imprimée. Alphonse de Berghes avait
pris pour devise : *Descende ut ascendas.*

Alphonse Le Roy.

Gallia Christiana, t. V, col. 19-21. — *Provin-*

cie, stad ende district van Mechelen (Brux., 1770, 2 vol. in-4°). — *Délices des Pays-Bas*, t. II. — *Goethals, Dict. géneal.*, au mot *Glymes de Berghes*.

BERGHES (*Philippe - François DE GLYMES*, prince **DE**), homme de guerre, naquit vers 1650 et mourut à Bruxelles le 12 septembre 1704. Il était le cinquième enfant d'Eugène de Glymes, dit De Berghes, comte de Grimberghe, baron d'Arquennes, et de Florence-Marguerite de Renesse, dame de Feluy, Écausines, etc. Conseiller de guerre, mestre de camp d'une terce d'infanterie wallone, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes en 1676, général de bataille en 1684, gouverneur et capitaine général du Hainaut en 1690, enfin gouverneur de Bruxelles à partir du 17 avril 1695, il jouit de toutes les distinctions que son mérite et la faveur royale pouvaient lui valoir. En 1686, par les lettres patentes du 23 mai, Charles II d'Espagne lui conféra le titre de *prince*, pour le récompenser de vingt années de bons et loyaux services " eu égard, dit le document " officiel, à l'extraction, sens, preudhomme, fidélité, valeur et expérience " dudit messire Philippe-François. " En 1688, il fut envoyé à la cour du roi Jacques d'Angleterre, à l'occasion de la naissance du prince de Galles; en 1693, il alla au-devant de l'héritier de la couronne de Danemark, et lui fit les honneurs du pays; le 17 mars 1694, il fut créé chevalier de la Toison d'or, et reçut le collier des mains du duc de Bavière. En 1674, il avait épousé Marie-Jacqueline de Lalaing, dont il eut trois enfants qui firent les plus brillantes alliances. L'aîné, Alphonse-Dominique-François, mort sans postérité, fut élevé par Philippe V au rang de grand d'Espagne de première classe et décoré, comme son père, de l'ordre de la Toison d'or. Mais ce n'est point par la splendeur de ses titres qu'un homme vit dans l'histoire. Ce qui a perpétué le nom de Philippe-François, c'est la défense héroïque de la ville de Mons, assiégée en 1691 par Louis XIV en personne (voir l'article AGURTO). Les conférences des alliés, réunis à la Haye, furent brusquement interrompues, le 14 mars, par la nouvelle d'une

irruption des troupes françaises dans le Hainaut. Le plus grand secret avait été gardé : les premiers mouvements de l'armée envahissante avaient inspiré des craintes pour Ostende, peut-être pour Charleroi; mais on ne prévoyait nullement une entreprise contre Mons. La capitale du Hainaut était parfaitement fortifiée, protégée par une bonne garnison et par un chef résolu; mais elle fut attaquée avec tant de vivacité et par des moyens stratégiques si nouveaux, que le peu de durée de sa résistance ne porta aucune atteinte à la réputation du prince de Berghes. Les travaux du siège furent dirigés par Vauban. La ville subit les horreurs d'un bombardement; tout un quartier était déjà réduit en cendres, que Philippe-François n'avait pas encore prêté l'oreille à un parti considérable de bourgeois qui le suppliaient de capituler. Il tenta un effort désespéré, fit une sortie vigoureuse et culbuta les gardes françaises : les assiégeants durent lui demander une suspension d'armes pour enterrer les morts. Un second assaut eut pour résultat la déroute des mousquetaires; mais la place, canonnée sans relâche, était en ruines; le gouverneur ne pouvait espérer du secours; enfin les bourgeois s'étaient décidés à faire une capitulation à part. Il fallut battre la chamade le 6 avril, à quatre heures du soir. Le prince de Berghes demanda de ne sortir qu'au bout de huit jours, de ne livrer qu'une porte de la ville avant son départ, et à soixante hommes seulement. Il n'obtint que quarante-huit heures; mais on lui accorda les conditions les plus honorables, six pièces de canon, trois cents chariots et la liberté pour toute la garnison. La prise de Mons fit beaucoup d'honneur aux armes françaises; mais on peut dire que dans les conditions où il se trouvait, le général belge eut sa large part de gloire.

Alphonse Le Roy.

Quincy, Rapin-Thoyras, de la Hodde et la plupart des historiens du règne de Louis XIV. — *Mémoires du temps*. — *Goethals, Dict. géneal.*, au mot *Glymes de Berghes*.

BERGHES (*Georges-Louis DE*), quatre-vingt-quatorzième évêque de Liège, né le 5 septembre 1662 et mort au chef-

lieu de son diocèse le 5 décembre 1743. Il était fils d'Eugène de Glymes, dit De Berghes, et par conséquent frère de Philippe-François. Il fut élu le 7 février 1724, en remplacement de Joseph-Clément de Bavière, décédé le 12 novembre de l'année précédente. L'archevêque de Cologne, Clément-Auguste, neveu du prélat défunt, le cardinal-prince de Saxe-Zeil et le prince de la Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne en Dauphiné, s'étaient mis sur les rangs ; mais le chapitre, voulant répondre au vœu de la population, préféra porter ses suffrages sur un prélat indigène, disposé à fixer sa résidence dans le pays : les troubles qui avaient agité Liège sous les princes-électeurs de Cologne eussent été certainement moins prolongés et moins désastreux, sans l'absence presque continuelle de ces souverains. Désintéressé, modeste dans ses habitudes et exempt d'ambition, Georges-Louis ne s'était pas attendu à parvenir au faite des honneurs. Dans sa jeunesse, il avait embrassé la carrière des armes et servi les Pays-Bas espagnols en qualité de lieutenant-colonel de cavalerie. A trente-cinq ans, il quitta le service pour entrer dans les ordres, fut nommé en 1700 chanoine tréfoncier de Saint-Lambert, et vécut sans faire parler de lui jusqu'à sa promotion. Après avoir reçu les félicitations de ses compétiteurs, il se hâta de se dérober au monde et alla passer plusieurs semaines chez les Pères capucins, pour se livrer à la méditation et à la prière, aussi bien que pour se préparer à ses graves fonctions. La mort du pape Innocent XIII (mars 1724) ayant retardé sa confirmation, il ne prit possession de son palais épiscopal qu'après l'avoir reçue de Benoît XIII, quelques mois plus tard. De même qu'en 1688 et en 1694, le chapitre avait gouverné la principauté pendant l'inter règne, battu monnaie, rendu des ordonnances, en un mot, comme dit Bouille, exercé toutes les fonctions de l'autorité principale. (Sur cette dérogation aux anciennes coutumes, voir Ferd. Henaux, *Histoire du pays de Liège*, 2^e éd., t. II, p. 254.)

Georges-Louis s'occupa sans retard de chercher des remèdes aux maux dont le

pays avait souffert pendant les longues guerres de Louis XIV. Il commença par s'entourer de ministres bien intentionnés et capables de seconder ses vues : il prit pour chancelier le comte de Berlaymont, archidiacre de Hainaut ; pour grand-vicaire, le comte de Rougrave ; pour grand-mayeur, le baron de Horion : tous trois justifièrent pleinement sa confiance. L'attention du prince se porta successivement sur les finances, sur l'administration civile, sur la justice et sur la discipline ecclésiastique. A part le *donatif* destiné à couvrir les frais de sa confirmation, il ne voulut jamais rien accepter pour lui ; pendant toute la durée d'un règne de vingt ans, il se contenta des revenus de sa mense épiscopale, sans prélever de taille ou d'impôt quelconque à son profit. On lui avait donné le conseil de restaurer le château de Franchimont, pour en faire un rendez-vous de chasse et un palais d'été : il aima mieux rebâtir à *ses frais* la magnifique résidence de Seraing, que les princes allemands, résidant ordinairement à Bonn, avaient laissé à peu près tomber en ruine ; Georges-Louis voulait rester le plus possible à proximité de Liège et avoir l'œil sur tout ce qui s'y passait. L'église de Seraing fut également embellie ou plutôt réédifiée au moyen de ses libéralités. Cette générosité n'exclut chez le prince ni la prudence en affaires ni l'esprit de sage économie. Sa vigilance et ses conseils contribuèrent efficacement à rétablir, entre les recettes et les dépenses de la cité, l'équilibre rompu par des administrations plus empressées de construire de beaux monuments que de s'assurer d'abord qu'elles pouvaient le faire sans se mettre dans l'embarras. Il sanctionna l'édit de son prédécesseur sur la réduction des rentes à cinq pour cent, mais sans avoir égard à la hausse de l'argent, ce qui avait donné lieu, sous Joseph-Clément, à de nombreuses contestations ; cependant il ne fallut rien moins qu'une décision impériale (1727) pour aplanir toutes les difficultés. Les faux monnayeurs furent rigoureusement poursuivis ; la peine de mort fut comminée, même contre les particuliers qui fabriqueraient des pièces de bon aloi. Il n'est per-

mis à personne, disait Georges-Louis, d'empiéter sur l'autorité souveraine, ni de s'attribuer les profits résultant de l'augmentation ou de la diminution des valeurs monétaires. Les marchands de Hasselt s'étant plaints d'être écrasés de tailles, tandis que les biens fonds n'avaient aucune charge à supporter, le prince termina le différend par une transaction équitable, qui satisfît à la fois les commerçants et les propriétaires. Mais la meilleure part de la sollicitude de Georges-Louis fut toujours réservée aux classes deshéritées. Il avait sans cesse présent à l'esprit ce conseil de Tobie : *Si multum tibi fuerit, abundanter tribue*. Il ne se considérait que comme le receveur des pauvres, et sa main gauche ignorait les bienfaits de sa main droite. Sa charité toutefois était intelligente et exempte de faiblesse, et il n'était pas homme à se laisser intimider par les exigences d'une populace déchaînée. Il prêta un appui énergique aux magistrats dans les moments difficiles, par exemple en 1739, lorsque la cherté des grains fit éclater une sédition. Le prix du pain de quatre livres fut réduit de 17 à 13 liards, la cité se chargeant de payer le surplus. Néanmoins le quartier d'Outre-Meuse se souleva ; on eut même à déplorer des pillages. Mais des troupes descendirent de la citadelle, et leur attitude, la fermeté du mayeur Dejosé, enfin un mandement de l'évêque, autorisant les bourgeois à venir au secours des soldats, eurent bientôt rétabli l'ordre. Georges-Louis de Berghes possédait au plus haut degré les qualités de l'administrateur. « Il y a peu » de matières, » dit M. Polain (Préface du *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*), » au sujet desquelles il n'ait » publié des édits importants : le gouvernement politique et financier des » communautés, le commerce, l'entretien des chaussées, la navigation des » rivières, la conservation des bois, la » chasse, le pâturage, les moissons et le » glanage, la mendicité, l'art de guérir » l'occupèrent tour à tour. » Il ordonna l'achèvement de la *Réformation des statuts et des coutumes*, commencée sous Joseph-Clément : d'habiles jurisconsultes,

au nombre desquels était Louvrex, mirent la dernière main à ce recueil qui toutefois, on ne sait pour quel motif, resta inédit. Des modifications furent aussi introduites dans les règlements sur la juridiction de l'*Official* ; mais la vive opposition du chapitre et des membres de cette cour, qui prétendaient étendre leur compétence aux contestations civiles (même entre laïcs), fit traîner l'affaire en longueur. En matière ecclésiastique, l'évêque prescrivit l'exécution sévère de la discipline établie par le concile de Trente, au sujet de la publication des bans de mariage dans l'église. Les dispenses étaient devenues la règle : il décréta qu'il serait publié au moins un ban. Le jansénisme avait compté de nombreux partisans à Liège, pendant assez longtemps, et suscité d'ardentes et interminables controverses : Georges-Louis exigea de son clergé l'obéissance à la bulle *Unigenitus* (*Epistola pastoralis Rev. ac Ser. D. D. Georgii Ludovici Episc. etc. ad clerum populumque suum*. Liège, Barnabé, 2 janvier 1725, in-4°). Le mandement publié à cette occasion, de même que les autres exhortations pastorales de notre prélat, est aussi remarquable par l'élévation de la pensée que par une onction vraiment apostolique. Georges-Louis ordonna expressément que les aspirants aux ordres sacrés allassent passer, avant leur examen, au moins trois mois au séminaire de Liège ou à celui de Louvain. D'autre part, il ne cessa de recommander aux prêtres le respect d'eux-mêmes : on peut citer en passant, comme peignant l'époque, l'ordonnance par laquelle il leur interdit d'entrer dans les cabarets, si ce n'est en voyage. Il enjoignit aussi aux curés de prêcher et de catéchiser tous les dimanches et les jours fériés, les menaçant des censures ecclésiastiques s'ils manquaient trois fois de suite à ce devoir. Attentif aux plus petits détails, Georges-Louis n'était jamais pris au dépourvu en présence des grandes questions. Il sut gouverner son peuple, le faire respecter au dehors, surtout le rendre heureux : cette gloire en vaut bien une autre.

Sous cet excellent prince, dont la mé-

moire leur est restée chère, les Liégeois jouirent d'une paix profonde. Quand il eut des démêlés, très-secondaires d'ailleurs, avec les puissances étrangères, il trouva dans sa sincérité, dans son amour de la justice et dans sa modération même les moyens de faire reconnaître ses droits. Il affranchit le commerce des drapiers des exactions dont les exportateurs avaient été victimes, pendant longues années, de la part des Limbourgeois ; il démontra l'inanité des prétentions du roi de Prusse, fondées sur ce que la principauté de Liège n'aurait pas envoyé au Rhin, en 1689 et 1690, le contingent réclamé d'elle à raison des liens qui la rattachaient à l'Allemagne ; il obtint de l'empereur, contrairement à l'avis de l'archiduchesse Marie-Élisabeth d'Autriche, une décision portant que les régiments qui se rendraient à l'avenir du Brabant dans le Luxembourg ne pourraient plus traverser le territoire de Liège sans avoir demandé, au préalable, le consentement du prince-évêque. Ils sont certes bien rares, les règnes dont les annales n'ont à enregistrer que de tels événements.

Tout était bien changé, à Liège, depuis le temps de Maximilien-Henri ! Cependant, si l'on ne songeait plus à revendiquer, les armes à la main, les libertés populaires anéanties en 1684, on était loin d'en avoir perdu le souvenir. On se plaisait au contraire à rassembler les documents qui en attestaient l'étendue : jamais, avant notre époque, on ne s'attacha avec un zèle aussi soutenu, avec une aussi pieuse ardeur à l'histoire du pays. Ce fut alors que parut la continuation du grand ouvrage de Foulon, que Bouille mit au jour ses trois volumes d'annales, que Méan et Louvrex éditérent leurs grands monuments de jurisprudence, que Saumery publia les cinq in-folio, richement illustrés, des *Délices du pays de Liège*. La bibliothèque de l'hôtel de ville fut fondée en 1732. Le développement considérable que prit tout d'un coup la typographie liégeoise, sous Georges-Louis et ses successeurs, constitue à lui seul un fait assez caractéristique : il n'y avait plus à revenir sur le passé ; mais les idées circulaient, les esprits commençaient à

fermenter ; on était en pleine transition...

Le dernier acte de Georges-Louis couronna dignement son règne et sa vie. Il était le dernier des Berghes-Grimberghe, comme nous l'apprend son épitaphe : *Stirpis sue ultimus*. Par testament du 28 juillet 1742 (suivi d'un codicille daté du 12 octobre 1743), *il nomma pour ses héritiers universels ses chers frères les pauvres de la cité de Liège*. On se figure l'émotion générale à cette grande nouvelle. Les biens laissés aux indigents valaient au moins un million de florins. Les héritiers s'imaginèrent que le Pactole allait couler pour eux ; malheureusement le prince ne s'était pas expliqué sur la manière dont il entendait que ses louables intentions fussent réalisées. Les exécuteurs testamentaires devinrent suspects, parce qu'ils voulaient, disait-on, capitaliser la fortune de Georges-Louis pour en distribuer annuellement le revenu aux familles nécessiteuses. Il fallait faire des largesses immédiates ; cependant, jusqu'en 1789, la portion la plus importante de cette riche succession fut soustraite aux dilapidations d'un partage inconsidéré. Mais la révolution lâcha la bride aux impatiences populaires. En vain le conseil de la cité s'opposa à des mesures qui devaient, en quelques jours, gaspiller un trésor dont la propriété appartenait évidemment aux générations futures, aussi bien qu'aux turbulents pressés d'en jouir. Rien n'y fit ; sous la pression de l'émeute, l'autorité finit par céder. Une somme de quinze à seize francs échut à chaque ayant droit, et naturellement les pauvres ne retirèrent de là qu'un soulagement momentané. « Il ne reste des « libéralités considérables de Georges-
« Louis que les sommes affectées primi-
« tivement aux hospices de la ville de
« Liège, et peut-être, dans le patrimoine
« actuel du bureau de bienfaisance, quel-
« ques capitaux dont la restauration de
« Hœnsbroeck empêcha l'aliénation et la
« distribution aux pauvres. » (*Bulletin communal* de Liège, numéro du 17 janvier 1857.) Le généreux testateur n'en a pas moins droit à la reconnaissance publique. La commission administrative des hospices civils de Liège proposa au con-

seil communal, en 1857, de donner le nom de Georges-Louis à l'une des rues de la ville, et d'ériger, sur la nouvelle place du béguinage Saint-Christophe, une fontaine monumentale surmontée du buste du vénéré prince et portant pour inscription l'article principal de son testament. Il n'a pas encore été donné suite à cette suggestion; mais il est plus que probable qu'on s'en occupera tôt ou tard. Georges-Louis de Berghes fut enterré dans la cathédrale de Saint-Lambert. On lisait sur son tombeau: ... *Suprà ege-num et pauperem ità intellexit, ut vivens aluerit, et ne moriendo desereret, heredes scripserit* (OPHOVEN). Le buste placé au sommet du sarcophage, œuvre du statuaire Evrard, a été conservé: il décore aujourd'hui le grand réfectoire du séminaire épiscopal de Liège.

Le grand incendie qui dévora l'aile du palais de Liège faisant face à la cathédrale (actuellement regardant la place Saint-Lambert), l'église des Onze mille Vierges et la tour de l'Officialité, date du règne de Georges-Louis (23 mars 1734). La nouvelle façade du palais fut reconstruite avant la mort de ce prince, en style Louis XV, sur les dessins de l'architecte bruxellois Jean-André Anneessens.

Alphonse Le Roy.

Ophoven (supplément au *Recueil de Loyens*); Bouille, Saumery, le continuateur de Fouillon et les derniers historiens de Liège. — *Eloge de G.-L. de Berghes*, par J.-F.-B. Liège, s. d., in-12°. — *Oratio funebris in laudem G.-L. episcopi, etc., dicta in coll. D. Virginis Trajecti ad Mosam, XI Kal. Febr. 1744, à R. P. Bernardo Cornelissen, S. J. Maestricht, 1744, in-4°*. — Polain. *Recueil des ordonnances, etc.* (1684-1794), t. I, préf., p. XXX, et p. 744, note. — Ernst, *Tableau des suffragants de Liège*, p. 237. — Beudelievère, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 588. — U. Capitaine, *Le dernier chroniqueur liégeois* (J.-B. Mouhin), dans le *Bull. archéol. liégeois*, 1854. — *Bulletin communal de Liège*, t. II (art. de M. F. Macors). — Borgnet, *Hist. de la révol. liégeoise*, t. I, p. 139 et suiv. — Delsaux, *les Monuments de Liège*, 1861, in-plano.

BERGHEYCK (*Arnould DE*), helléniste et poète latin, né à Bergheyck (ancien Brabant) à la fin du xve siècle, décédé en 1533. Voir ARNOULD DE BERGHEYCK.

BERINGHEN (*Rodolphe DE*), écrivain ecclésiastique, né à Beringhen au xve siècle. Voir RAOUL DE BERINGHEN.

BERKEN (*Louis*), né à Bruges dans

la seconde moitié du xve siècle, est regardé comme l'inventeur de la taille du diamant. Son nom est souvent écrit De Berken ou De Berquen. Nous avons préféré la première forme, parce qu'elle nous a paru plus correcte au point de vue de la langue; c'est néanmoins sous la dernière qu'il est cité par un de ses descendants, Robert de Berquen (voir l'article suivant), qui nous a fait connaître tout ce qu'on sait de notre personnage et de son invention. Chose étrange, d'anciens auteurs, fort compétents et d'une époque intermédiaire, comme Boctius de Boot, Brugeois aussi, et De Laet, Anversois, ne font aucune mention de la découverte de la taille du diamant.

D'après le récit de Robert de Berquen, le jeune Louis fut envoyé à l'Université de Paris « pour y apprendre les lettres » humaines, mais consommant tout son « temps en mille et mille gentilles et inventions entièrement esloignées de l'application que doit avoir nécessairement un escolier, son père, averty, le rappela « en sa maison, et le voyant tout occupé « en des machines et en des préparatifs tellement extraordinaires qu'on n'en pouvait du tout point prévoir l'usage, il lui « laissa toute l'estendue de son esprit, pour « pouvoir dans une pleine liberté exécuter « quelque chose de grand. Ce père était « noble aussi bien d'humeur que de race; « et comme en son pays, aussi bien qu'en « Allemagne, Pologne, Italie et ailleurs, « on juge plus équitablement de la noblesse qu'on ne fait en France, dans tous « les quels pays on tient que c'est probablement le vice et l'oisiveté qui y dérogent et non le trafic et tout autre exercice honneste, il laissa agir son fils, lequel, pour « bien dire, ne fit rien au préjudice de « sa naissance. Ce fils... mit deux diamants sur le ciment et après les avoir esgrisés l'un contre l'autre, il vit manifestement que, par le moyen de la poudre « qui en tombait » poudre connue aujourd'hui sous le nom d'*égrisée* » et à l'aide « du moulin avec certaines roues de fer « qu'il avait inventées, il pouvait venir à « bout de les polir parfaitement, mesme « de les tailler en telle manière qu'il « voudrait. » Ceci se passait en 1476.

Charles le Téméraire, ayant appris cette invention, remit à l'auteur trois grands diamants pour être taillés et il fut « tellement ravi d'une invention si surprenante, qu'il lui donna trois mille ducats de récompense. » Ce prince fit don d'une de ces pierres au pape Sixte IV, d'une seconde au roi Louis XI et garda pour lui la plus belle, qu'il portait toujours au doigt. R. de Berquen assure qu'il l'avait encore un an après, lorsqu'il fut tué devant Nancy (5 janvier 1477); mais il paraît constant que ce diamant fut perdu à la journée de Morat (1476) et retrouvé par un Suisse qui le vendit pour un écu. Il fut plus tard racheté fort cher par un duc de Florence et passa de là, dit-on, après plusieurs vicissitudes, à la couronne d'Espagne. D'après M. Delepierre, ce diamant était le Sancy, qui fut estimé un million huit cent vingt mille francs la dernière fois qu'on le vit. Cette assertion ne nous semble pas fondée : le Sancy nous est connu pour la première fois comme ayant été mis en gage, chez des juifs de Metz, par Nicolas de Harlay, baron de Sancy, qui l'avait rapporté de son ambassade en Turquie et qui vint ainsi au secours des finances délabrées de Henri IV. R. de Berquen dit, qu'après avoir passé par différentes mains, il appartenait de son temps à la reine d'Angleterre. Il fut acheté six cent mille livres par le duc d'Orléans, régent, qui le donna au Trésor, sous le nom qu'on lui connaît; il fut perdu en 1793, avec la plupart des diamants qui faisaient partie du domaine de la couronne de France. On l'estimait, selon Dufrénoy, à plus du double du prix d'achat.

G. Dewaïque.

BERKEN (*Robert DE*) ou **BERQUEN**, joaillier, écrivain. On l'a considéré comme le petit-fils de Louis Berken (voir ce nom), parce qu'il le dit un de ses *ayeux*; mais la comparaison des dates nous fait croire qu'il a voulu dire : *un de ses aïeux*. On croit qu'il naquit à Bruges, vers la fin du *xvi^e* siècle et qu'il alla s'établir à Paris, ce qui explique l'orthographe francisée de son nom. Il ne nous est pas connu comme artiste, mais il nous a laissé deux écrits, devenus extrêmement rares, sur la joaillerie. Ce sont : 1^o *Liste des gardes*

de l'orfèvrerie de Paris, avec plusieurs pièces sur cet art, Paris, 1616, in-4^o. — 2^o *Merveilles des Indes occidentales et orientales ou Nouveau traité des pierres précieuses et perles, dédié à Mademoiselle, par Robert de Berquen, marchand-orfèvre à Paris*, Paris, Ch. Lambin, 1661, in-4^o; *ibid.*, 1669, in-4^o, VI-152 pages, avec un portrait de Mademoiselle. On voit, par ce titre, comme par le privilège du roi, imprimé à la fin de l'ouvrage, que c'est une seconde édition augmentée de plusieurs chapitres.

G. Dewaïque.

BERLAYMONT (*Charles, comte DE*), baron de Hierges, de Perwez, de Beauvain, seigneur de Floyon, de Haultepenne, etc., homme de guerre, naquit en 1510 et mourut à Namur le 4 juin 1578. Il était fils de Michel de Berlaymont, seigneur de Floyon et de Marie de Barault.

Charles de Berlaymont servit avec distinction dans les armées de l'empereur Charles-Quint; il figurait, en 1542 déjà, parmi ses meilleurs généraux. En 1553, il reprit Longwy, dont les Français s'étaient emparé. L'année suivante, par lettres patentes du 8 septembre, il fut nommé gouverneur et souverain-bailli, capitaine et grand veneur des ville, château, comté et pays de Namur; il fut confirmé dans cette charge le 22 octobre 1555, puis le 12 mars 1556 par Philippe II. La même année, il avait été reçu chevalier de la Toison d'Or, dans un chapitre tenu à Anvers, le 28 janvier. Après le départ de la reine Marie de Hongrie, il fut désigné, conjointement avec Adrien de Croy, comte de Roeulx, pour exercer le gouvernement provisoire des Pays-Bas; il fut aussi nommé chef et capitaine d'une bande de quarante hommes d'armes et quatre-vingts archers des ordonnances, par patente du 29 avril 1561. Sous la régence de Marguerite de Parme, il devint chef des finances et posséda toute la confiance de cette princesse. Dans le conseil d'État, où il siégeait également, il ne voulut prendre parti ni pour ni contre le cardinal de Granvelle (voir sa lettre du 30 août 1564, à Philippe II). Il refusa absolument d'entrer dans la confédération des nobles, malgré les instantes

démarches qui furent faites auprès de lui pour l'attirer dans ce parti ; seul avec le président Viglius, il se montra toujours opposé aux demandes des confédérés.

La plupart des historiens qui ont traité des troubles des Pays-Bas au *xvii^e* siècle, attribuent à une saillie du comte de Berlaymont l'origine du nom de *Gueux*, devenu si fameux dans les dissensions religieuses et politiques de cette époque. Il est difficile cependant de croire que ce propos ait été tenu, quand on réfléchit qu'il se serait appliqué à des seigneurs dont la naissance était autant et même plus illustre que celle du comte de Berlaymont. Il est à remarquer d'ailleurs que la régente, Marguerite d'Autriche, dans sa correspondance avec Philippe II, déclare ignorer l'origine et la signification du nom de *Gueux* que les seigneurs confédérés s'étaient donné. Viglius, Hopperus et d'autres personnages contemporains sont dans la même ignorance. Il y a donc lieu de croire que le propos attribué au comte de Berlaymont est encore un de ces *mots* inventés après coup, dont l'histoire fourmille. Le dévouement de Berlaymont au service du roi dut nécessairement lui attirer la haine des confédérés ; il savait qu'on lui en voulait, mais il n'était point accessible à la crainte :

« J'açois que mes amis me mandent de
 « tous costez, je me tiègne sur magarde, »
 « écrivait-il au roi, le 23 août 1566, » et
 « que la feste se commencerat par moy,
 « ne délaisserray partant jusques au bout,
 « rendre le devoir que fidèl vassal et
 « très humble serviteur est obligé vers
 « son roy et souverain seigneur, et me
 « serat gloire, morir pour le service de
 « Dieu et celui de Vostre Majesté ; espé-
 « rant lors qu'elle se souviendrat de
 « beaucoup d'enffansque delesserray avecq
 « la mesme intention et volonté. »

Le comte de Berlaymont fut chargé, en 1567, de la surintendance générale des vivres pour l'armée levée sur la frontière du Luxembourg ; il reçut de la régente la mission d'aller au-devant du duc d'Albe, lors de son arrivée aux Pays-Bas. Il fut désigné, de même que d'Arenberg et Noircarmes, comme suppléant du duc

d'Albe, pour la présidence du conseil des troubles. Le duc d'Albe assura le roi que cette désignation avait été accueillie avec empressement par Berlaymont. Il est permis de douter de l'exactitude de cette assertion en présence de la lettre que le comte écrivit à Philippe II, le 20 septembre 1567 ; lettre dans laquelle il exprime non-seulement sa répugnance à prendre part au jugement des comtes d'Egmont et de Hornes, mais encore sa résolution d'y rester complètement étranger. Du reste il ne siégea dans le conseil des troubles qu'une seule fois, le jour de l'installation de cet odieux tribunal ; le reproche qu'on lui a fait de sa participation aux sentences iniques prononcées par ce conseil est donc tout au moins exagéré. D'après Strada, le grand commandeur Requesens, avant de mourir, avait désigné le comte de Berlaymont comme gouverneur des Pays-Bas ; mais le conseil d'État s'étant arrogé le gouvernement après la mort du gouverneur général, Berlaymont continua à exercer une grande autorité dans les affaires. On sait que le conseil d'État fut arrêté par les patriotes, le 4 septembre 1576. Le comte de Berlaymont, accusé d'*espagnolisme*, fut traité avec fort peu d'égards par les soldats du seigneur de Glymes, qui s'était chargé de l'exécution de cet audacieux coup de main ; il fut enfermé dans la *Maison du Roi* à Bruxelles, et ne fut rendu à la liberté que le 19 janvier 1577, grâce à l'intervention du prince d'Orange et aux pressantes sollicitations du baron de Hierges, son fils, qui réclama la liberté de son père en récompense des services que lui-même venait de rendre aux États.

Après sa mise en liberté, le comte de Berlaymont entra dans les conseils de don Juan d'Autriche qui venait d'arriver dans les Pays-Bas en qualité de gouverneur général ; il se trouva le seul Belge dans le conseil où siégeaient les seigneurs de Gonzague, d'Assonville, Jean-Baptiste Taxis et Del Rio, tous étrangers ; on lui a reproché de s'être attaché à don Juan qui, après quelques mois de gouvernement, se trouva en opposition avec les États. Mais il convient de ne pas perdre

de vue qu'à l'époque où fut publié l'*Édit perpétuel*, le prince et les États se trouvaient parfaitement d'accord et que ce ne fut que postérieurement que la division éclata entre eux et donna naissance à deux partis hostiles (voir GILLES DE BERLAYMONT). On a dit que le comte de Berlaymont avait excité don Juan à prendre les armes contre les États ; c'est un fait difficile à constater, mais ce qui est certain, c'est qu'il facilita la retraite de ce prince dans le château de Namur, dont il était gouverneur (4 juillet 1577). Le comte de Berlaymont mourut quelques mois après cet événement. Les opinions les plus diverses ont été exprimées sur le compte de ce personnage qui joua un rôle considérable dans les événements de son temps : Guichardin l'appelle *homme de grande autorité et réputation*. Strada en fait également un grand éloge, comme partisan dévoué du roi d'Espagne ; Van Wyn, au contraire, de même que les écrivains protestants, le représente comme un homme plein d'artifice et même comme un traître. Le duc d'Albe, de son côté, prétendait que Berlaymont n'entendait rien aux affaires et ne savait qu'être *bonhomme*. Il était insatiable de places et de faveurs pour sa famille. Outre les grades militaires conférés à quatre de ses fils, grâce à la protection du roi, il avait fait élire archevêque de Cambrai, le 5 septembre 1570, son fils Louis, qui n'avait pas encore achevé ses études ; il avait obtenu pour d'autres les prévôtés de Maestricht et de Liège, ce qui faisait dire à Alboruoz, secrétaire du duc d'Albe, « avec tout cela il a encore soif, après » avoir tout bu. » Plus tard, le commandeur Requesens écrivait au roi que les Berlaymont avaient obtenu vingt choses dont une seule suffirait pour rendre une famille tout à fait obligée à son souverain, et cependant il semble, ajoutait-il, qu'on ne leur a rien donné. Ces réflexions étaient motivées par les démarches que faisait Charles de Berlaymont pour obtenir que sa terre de Berlaymont fût érigée en comté, faveur que le roi s'empressa d'accorder.

Le général Guillaume.

— Goethals, *Dictionnaire héraldique*. — Strada, *Guerres de Flandre*. — Viglius. — Hopperus. — Pontus Payen.

BERLAYMONT (*Claude DE*), seigneur de Haultepenne, homme de guerre du *xvii*^e siècle, né vers 1555 et mort en 1587, était le septième et dernier fils de Charles, comte de Berlaymont, gouverneur et souverain bailli du comté de Namur, et d'Adrienne de Ligne-Barbançon. Étant, au mois d'octobre 1576, à Charlemont, auprès de son frère Lancelot, qui y commandait, il fut arrêté en même temps que lui au nom des États, et conduit à Bruxelles, où il partagea la prison de son père, détenu en sa qualité de membre du conseil d'État. Le 19 janvier suivant, il signa, de son propre mouvement, l'acte de tolérance et de conciliation dit l'Union de Bruxelles ; ce qui ne l'empêcha point, en bon et fidèle sujet du roi d'Espagne qu'il était, d'aller aussitôt après dans le pays de Namur conspirer en faveur de don Juan d'Autriche. Ce doit être lui, le capitaine de Berlaymont, dont se plaint Marguerite de Valois en disant, dans ses mémoires, qu'il voulut prendre la ville de Dinant pour s'emparer d'elle. Après la bataille de Gembloux, on lui donna un régiment auquel il imposa le nom bientôt célèbre de sa terre de Haultepenne. Quand son frère, le sire de Hierges, eut été tué au siège de Maestricht, en 1579, il lui succéda dans le gouvernement de Charleville. Il ajouta bientôt à cette charge celle de commandant de Bréda, dont il s'était rendu maître, par un coup de main, le 27 juin 1581. L'année suivante, il soumit à l'autorité du roi Lierre et Eindhoven, et parcourut la Frise les armes à la main. L'occupation de Steenberghe, rapportée à la date du 12 août 1583, signala son retour dans le Brabant, et, s'il faut en croire le P. Strada, ajouta grandement à sa réputation militaire. Une grave maladie, suite des fatigues de la guerre, le retint longtemps à Bois-le-Duc. Il y avait là si peu d'ordre que l'ennemi put pénétrer sans coup férir dans la place et s'en croire le maître, quand Berlaymont, à peine convalescent, se montra à la tête d'une poignée de soldats et de quelques bourgeois déterminés, et le re-

Gachard, *Correspondance de Philippe II*, passim. — Bull. de la Commission royale d'histoire.

jeta hors des murailles. Ce fut là, à coup sûr, l'une de ses plus étonnantes actions. Notre personnage avait ce double mérite de ne s'étonner de rien et de payer toujours de sa personne. Amis et ennemis sont unanimes à lui rendre ce témoignage qu'il fut l'un des plus braves capitaines de son temps et des plus dévoués à la cause qu'il servait. Le duc de Parme, qui l'aimait beaucoup et se fiait entièrement à lui, l'envoya, pendant le siège d'Anvers, dans l'électorat de Cologne, où le désordre était à son comble. Berlaymont pacifia ensuite la province de la Gueldre, et ne reparut en Belgique qu'en 1587, pour prendre part au siège de l'Escluse. Étant à Boxtel, le gouvernement de Bois-le-Duc l'appela à son secours; il rencontra en route, près du fort Engelen, la cavalerie ennemie et engagea le combat qui eut pour lui une issue fatale. Grièvement blessé à la gorge, il fut transporté à Bois-le-Duc, où il expira le 14 juillet. Il ne laissa point d'enfants de sa femme Anne de Brimeu, la sœur de la comtesse de Meghem, et ses biens furent dévolus à son frère, le sire de Floyon, en faveur duquel il avait testé étant à Liège, le 12 avril 1580.

C.-A. Rahlenbeck.

Arch. prov. de Liège. — Mss. généalogiques de Lefort. (Cet auteur donne à Claude Berlaymont deux femmes du nom de Brimeu. — J.-C. de Jonge, *De Unie van Brussel*. 'S Gravenhage, 1825. — J. Van Vloten, *Nederlands opstand tegen Spanje*. Haarlem, 1860. — S. Strada. — Van Meteren. — Le Petit.

BERLAYMONT (*Florent*, comte **DE**), homme de guerre, mort à Namur, le 8 avril 1626. Il était fils puîné de Charles, seigneur de Berlaymont, créé comte en 1574, et d'Adrienne de Ligne. Florent de Berlaymont fut d'abord chanoine-tréfoncier de la cathédrale de Liège, puis, lorsqu'il prévint que ses frères aînés ne laisseraient pas de postérité, il jeta le froc aux orties et embrassa la carrière des armes, où il n'obtint guère de succès. En 1572, étant capitaine, il fut fait prisonnier à Ruremonde. En 1576, de même que les autres membres de sa famille, il se rallia au parti des États généraux. Les États projetaient de réunir dans Anvers le plus grand nombre possible de troupes afin de

bloquer la citadelle qui se trouvait encore au pouvoir des Espagnols. Dans ce but, Florent de Berlaymont se dirigea sur cette ville avec une partie du régiment de son frère Gilles, dont il était le lieutenant-colonel; mais sa conduite maladroite le fit tomber aux mains de Julian Romero, qui se montra d'abord assez mal disposé à l'égard d'un ex-chanoine qui avait offert son épée au gouvernement insurrectionnel. Les États généraux finirent par obtenir sa liberté et lui écrivirent pour le
 « remercier de ses bonnes vertus et bonne
 « et grande affection démontrée à la pa-
 « trie, leur déplaisant l'infortune de sa
 « captivité comme la fortune est variable
 « et dont il ne pouvait avoir que honneur,
 « le priant de vouloir continuer en sa
 « bonne affection et dévotion envers la-
 « dite patrie. »

Don Juan ayant pris le gouvernement général du pays, après avoir publié l'*Édit perpétuel* qui acceptait tous les points de la *Pacification de Gand* et de l'*Union de Bruxelles*, Florent de Berlaymont se rallia, comme son frère Gilles, au nouveau gouverneur général sans qu'on puisse raisonnablement accuser sa conduite d'inconséquence ou de duplicité (voir GILLES DE BERLAYMONT).

Après avoir servi sous son frère Gilles, il lui succéda en 1579, dans le gouvernement des provinces de Namur et de l'Artois; plus tard, il devint gouverneur du Luxembourg, il obtint une bande d'hommes d'armes des Ordonnances, le collier de la Toison d'or, un régiment d'infanterie wallonne avec lequel il assista au siège de Carpen; enfin il hérita de tous les titres et honneurs de ses frères aînés, morts successivement sans laisser d'enfants. En sa qualité de comte de Berlaymont, il était encore échanson héréditaire et chambellan du comté de Hainaut : Lorsque l'archiduc Albert se rendit en Espagne pour épouser l'infante Isabelle, Florent de Berlaymont l'accompagna; il assista aussi, à Ferrare, à la double union de l'archiduc Albert et de Marguerite de Bavière avec le roi d'Espagne, Philippe III. Après cette cérémonie, il eut l'honneur de porter devant Marguerite, jusqu'au Palais, le collier de la Toison

d'or et une rose d'or que le pape Clément VIII avait donnée à cette reine. Le comte de Berlaymont épousa en premières noces Hélène de Melun, veuve du comte de Montigny, si traîtreusement assassiné au château de Ségovie par ordre de Philippe II; il épousa en secondes noces Marguerite de Lalaing et fonda à Bruxelles, de concert avec sa femme, une congrégation de chanoinesses régulières, selon la règle de saint Augustin. L'institution première des religieuses se fit avec pompe le 25 mai 1627, par l'archevêque de Malines, en présence de l'infante Isabelle. Cette fondation, qui avait pour but l'éducation de jeunes filles, s'est perpétuée jusqu'à ce jour, sauf les modifications que le temps et les circonstances y ont introduites.

Général Guillaume.

Mendoce, *Commentaires*. — Goethals, *Histoire des Sciences, des Lettres, etc.* — Goethals, *Dictionnaire héraldique*. — Strada, *Guerres de Flandre*.

BERLAYMONT (Gilles DE), baron de Hierges, homme de guerre, tué devant Maestricht, le 18 juin 1579. Gilles de Berlaymont était le fils aîné de Charles, comte de Berlaymont, et d'Adrienne de Ligne; il embrassa de bonne heure le parti des armes et exerça une grande influence sur tous les événements militaires de l'époque des troubles. Chargé par la gouvernante des Pays-Bas, dès le 17 décembre 1566 (1), de lever un régiment d'infanterie wallonne de six compagnies de deux cents hommes chacune, il se trouva, très-jeune encore, investi d'un commandement important et put de suite mettre en évidence les qualités militaires éminentes qu'il possédait. Il assista au siège de Valenciennes, en 1567, sous les ordres de Philippe de Noircarmes et se couvrit de gloire à la bataille de Jemmingen, le 16 juillet de l'année suivante. Son dévouement à la cause de Philippe II lui valut, en 1572, outre le collier de la Toison d'or, le gouvernement de la Frise, en remplacement du comte de Megen. Peu de temps après, il y joignit le gouvernement de la Gueldre. Ces charges importantes ne l'empêchèrent

pas d'accompagner le duc d'Albe dans toutes ses expéditions; il rendit de grands services au siège de Harlem et, en 1574, à la bataille de Mook (Hanovre) où périrent Louis et Henri de Nassau. Il décida la victoire dans cette journée mémorable par une habile diversion, qu'il exécuta avec un corps de cavalerie de réserve. Il fut pourvu alors de la charge de stadhouder de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, en remplacement du comte de Boussu, fait prisonnier par les confédérés; il obtint en outre le commandement de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances, devenue vacante par la mort du comte de Megen.

Les efforts tentés par le grand commandeur Requesens, qui avait succédé au duc d'Albe dans le gouvernement général des Pays-Bas, pour arriver à une réconciliation entre le gouvernement du roi et les confédérés, n'ayant pu aboutir, les troupes se mirent en mesure de s'emparer des points principaux de la Hollande. Le baron de Hierges, qui était un des deux mestres de camp de l'armée espagnole dans les Pays-Bas, fut chargé de la conduite de ces opérations. Il reçut l'ordre d'entrer dans le Waterland et de brûler tout le pays jusqu'aux portes d'Enckhuizen et de Horn (2). Mais il ne parvint pas à exécuter ce plan (3). Il attaqua Buren, s'empara de cette ville, le 26 juin (1575) et de son château quelques jours après; ensuite il se dirigea sur Oudewater, position importante, à proximité de Schoonhoven, Gouda et Voorne (4); il ne tarda pas à s'en rendre maître (le 7 août), malgré une brillante défense des assiégés qui tous furent massacrés par les vainqueurs (5). Quant à la ville, elle fut littéralement réduite en cendres. Le baron de Hierges se hâta ensuite de marcher sur Schoonhoven qui se rendit le 24 août; il s'empara également des châteaux de Krimpen et de Papendrecht et, par là, se trouva maître du cours du Leek et en position d'intercepter toutes les communications des confédérés par cette rivière, la Meuse et l'Issel.

(1) Arch. de l'Audience. Liasses 1114 et 1118.

(2) Lettre du grand commandeur du 10 mai 1573.

(5) *Ib.* du 6 juin 1575.

(4) *Ib.* du 25 juillet 1575.

(5) *Ib.* du 10 août 1575.

Le baron de Hierges se trouvant atteint de fièvres, ne put continuer ses opérations militaires et se retira à Utrecht. Bientôt après, les désordres déplorables que commirent les troupes espagnoles vinrent non-seulement paralyser tous les projets ultérieurs des généraux de Philippe II, mais ils permirent aux confédérés de reprendre une grande partie des villes et des positions fortifiées dont les troupes de l'armée du roi s'étaient emparées précédemment.

Après la mort du gouverneur général Requesens, le baron de Hierges se rendit à Bruxelles avec les gouverneurs des autres provinces pour solliciter du conseil d'État les secours, dont il avait un besoin indispensable, et surtout de l'argent pour payer ses troupes depuis longtemps sans solde. « Le baron de Hierges, » disait le conseil d'État dans sa lettre au roi du 31 mars 1576, « nous a déclaré, comme « passé plusieurs mois, n'a cessé d'es- « cripvre et représenter le tout audict « seigneur deffunct, et voyant qu'il ne « pouvoit plus soustenir ceste impossibi- « lité, est venu icy pour nous donner à « attendre le pitoiable et lamentable « estat où se retrouvent toutes choses en « icelles provinces, signamment en tous « les forts bastiz sur les dicques et es « passaiges de Hollande, où il n'y a âme « vivante, ny bestial, ny grains, ny « herbe, ains seulement ciel et eaue et « faulte de tous vivres et munitions, sans « un soult, passé plusieurs mois. » Mais ni le conseil d'État ni le roi ne se trouvaient en mesure de lui venir efficacement en aide ; la détresse des troupes et leur indiscipline qui occasionnèrent d'irréparables désastres, notamment à Anvers, l'épouvantable désordre qui existait partout et avait poussé les populations au désespoir, toutes ces circonstances amenèrent le baron de Hierges à se rallier au parti des États généraux. Il a expliqué lui-même, dans une lettre écrite le 19 octobre au comte de Boussu, le motif de cette résolution : « Entendant, » écrit-il, à son ami, qui était alors prisonnier de guerre à Horn, « que vostre « secrétaire, Van der Zande, alloit vers « vous, n'aye voulu laisser vous advertir

« de ce que se passe par par cy, qu'est, en « effect, que les États de par deçà ce « sont la pluspart jointz ensamble pour « la liberté du pays, la conservation de « la religion catholique et romaine, ser- « vice de S. M. et partement des Espa- « gnols avec leurs adherenz ; et voyant « une cause sy juste, me suys déterminez « me joindre aussy aux susditz estats, ne « veuillant estre instrument pour mettre « ma patrie en perpétuelle servitude et « couper la gorge à tous mes parens et « amys et tant aussy sous danger général « sy long et sy impertinente comme « celle qu'avons menez jusques à ceste « heure (1). »

La résolution prise par le baron de Hierges déconcerta beaucoup les partisans dévoués de la cause espagnole qui avaient compté sur lui pour déjouer les projets des patriotes. « Il dépend de lui, » écrivait au roi, le 14 septembre, Géro-nimo de Roda, faisant allusion au baron de Hierges, « qu'il se fasse quelque « chose ou rien pour le service de V. M. « En effet, s'il arrivait avec quatre mille « ou cinq mille Bas-Allemands et Wal- « lons et mille Espagnols, on formerait « encore un camp de huit mille à dix « mille hommes et près de deux mille « chevaux, et avec les positions que nous « occupons en Brabant, nous tiendrions « en respect les troupes des États. »

A l'arrivée de don Juan aux Pays-Bas, le baron de Hierges fut nommé commandant de la garde personnelle de ce prince. Les écrivains protestants et les partisans de Guillaume d'Orange ont vu dans cette nomination une preuve de la duplicité de Gilles de Berlaymont ; ils ont mis en doute la sincérité de ses déclarations et ont prétendu que sa réunion aux États généraux et son adhésion à la pacification de Gand et à l'union de Bruxelles ne furent qu'une feinte ; mais ces reproches n'ont-ils pas été dictés par l'esprit de parti ? Il est à remarquer que la *pacification de Gand*, de même que l'*union de Bruxelles*, ces deux pactes d'alliance qui renfermaient tout ce que le parti patriote demandait alors au roi d'Espagne,

(1) Lettre du 19 octobre 1576.

avaient été acceptés par *l'édit perpétuel* de don Juan et par les États de Hollande eux-mêmes. Au moment où *l'édit perpétuel* fut donné, il n'existait donc pas un parti patriote et un parti de don Juan; ces deux partis n'en formaient qu'un seul : le parti national qui demandait l'expulsion des Espagnols. Dès lors n'est-il pas injuste d'accuser de trahison envers le parti patriote, les hommes qui, comme le baron de Hierges, se rangèrent autour de don Juan? Celui-ci, en définitive, représentait le roi d'Espagne, au nom duquel la *pacification de Gand*, de même que *l'édit perpétuel*, avaient été rédigés. Car, ainsi que le fait judicieusement observer M. Moke, « les États avaient déclaré sincèrement qu'ils voulaient persévérer dans l'ancienne religion sans permettre aucun changement en icelle; on ne songeait pas à contester la souveraineté du roi; il ne s'agissait que de maintenir les vieilles libertés politiques de la nation qui n'avait jamais supporté la tutelle étrangère; enfin les Belges ne demandaient rien qui ne fût légal et conforme aux droits publics du pays; » sur tous ces points, les États et don Juan étaient parfaitement d'accord.

Le baron de Hierges, en acceptant le commandement de la garde personnelle de don Juan, ne se séparait donc nullement des États généraux; ce qui le prouve d'ailleurs surabondamment, c'est la lettre du 2 janvier 1577, par laquelle les États généraux annoncèrent eux-mêmes au baron de Hierges sa désignation pour cet emploi; on y lit, en effet : « Monsieur, comme Son Altesse s'est résolue et accordée avecq nous et qu'elle désire se joindre au plustost pour faire effectuer toutes ses promesses, tant de la retraicte des Espagnols que autrement, vous ayant volontairement accepté pour chef de garde, que avons consentiz, vous prions, et requerons bien instamment, que prestement ceste veue, il vous plaise nous venir trouver par la voie de la poste, le plus tost que vous sera possible, comme vous sçavez quelle célérité est requise en noz affaires, pour une fois

« descharger cette povre patrie de tant de maulx et travaux. A vostre arrivée polrons communiquer par ensemble de ce qui sera expédient pour advancer ceste négociation. Pour l'importance de laquelle retournons à vous prier très-instamment ne vouloir différer vostre venue en aucune manière. Et sur cest espoir, nous nous recommandons très-affectueusement à vostre bonne grâce, etc. (1). »

Il ressort évidemment de cette lettre que les États généraux furent bien loin de voir une trahison de la part du baron de Hierges dans sa nomination aux charges et emplois que don Juan lui destinait. Si plus tard le prince d'Orange, qui avait d'autres projets, parvint, par ses intrigues, à rendre le nouveau gouverneur général suspect et à le faire considérer comme un ennemi de la cause nationale, il n'en est pas moins vrai qu'en obéissant à don Juan, lors de son arrivée dans les Pays-Bas, les généraux belges ne manquèrent à aucun de leurs devoirs envers la patrie. Le reproche de duplicité que l'on a adressé au baron de Hierges n'est donc nullement justifié, selon nous. Don Juan, d'accord avec les États généraux, ne négligea rien pour rallier Guillaume d'Orange; après d'infructueux efforts, il consentit, pour satisfaire au vœu général, à tenter auprès de ce prince une dernière démarche en envoyant en Hollande, à Gertrudenberg, des députés pour régler de part et d'autre les questions restées jusqu'alors sans solution... Le baron de Hierges fut désigné par don Juan pour assister à ces conférences qui ne pouvaient aboutir à aucun résultat; car, ainsi que le constate M. Groen van Prinsterer, dont le témoignage a ici une grande autorité, à cette époque don Juan voulait sincèrement la paix, et tous les motifs de discorde avaient disparu, mais l'intervention du prince d'Orange amena seule, en dépit de toutes les probabilités, un soulèvement général. » Rien de comparable, » ajoute le partisan zélé de la maison de Nassau, dont nous citons textuellement les paroles, » rien de com-

(1) *Codex diplomaticus neerlandicus*.

" parable à cette intervention sous le
 " rapport de la *finesse des combinaisons*
 " de la *subtilité des enlacements* dans les-
 " quels il embrassait et étouffait son
 " dangereux antagoniste... Au moment
 " même où la résistance des protestants
 " allait être infailliblement écrasée par
 " la réconciliation des quinze provinces
 " avec le Roi, le prince d'Orange, en fo-
 " mentant la discorde, et en faisant
 " éclater une guerre entre ceux qui, à tout
 " prix, voulaient l'éviter..... sauva la
 " Hollande. "

Pour échapper à cette *finesse de combi-
 naisons*, à cette *subtilité des enlacements*
 dans lesquels on voulait l'étouffer, don
 Juan dut fuir successivement de Bruxel-
 les et de Malines, puis enfin chercher un
 refuge dans la forteresse de Namur. Le
 baron de Hierges s'empara, peu de temps
 après, de Charlemont (juillet 1577).
 Dès ce moment, tous les liens se trouvè-
 rent rompus entre don Juan et les États;
 de part et d'autre, on recourut aux armes;
 les savantes intrigues ourdies par le
 prince d'Orange réussissaient. Le baron
 de Hierges avait été revêtu, par le gou-
 verneur général, des charges importantes
 de maître général de l'artillerie et de
 mestre de camp des troupes wallones. Il
 s'attacha à se rendre maître du cours de
 la Meuse depuis Namur jusqu'à Méziè-
 res. Déjà il était établi à Charlemont;
 il s'empara de Fumai, le 10 novem-
 bre 1577, et de Bouvines, le 15 fé-
 vrier 1578; il alla aussi secourir Rure-
 monde et battit Hohenlohe.

Peu de temps après, il succéda à son
 père dans le gouvernement de Namur et
 d'Artois, ainsi que dans l'administration
 des finances de don Juan.

Sous le gouvernement général du
 prince de Parme, qui vint remplacer
 don Juan mort inopinément le 1^{er} octo-
 bre 1578, le baron de Hierges conserva
 tous ses emplois militaires; en 1579,
 il assista au siège de Maestricht,
 où il dirigea les travaux d'artillerie; il
 avait en outre le commandement d'un
 corps considérable d'Allemands et de
 Wallons, chargés des attaques à la droite
 de la porte Saint-Pierre. Ce siège mémo-
 rable dura quatre mois; douze jours avant

la prise de la ville, le 17 juin, le baron
 de Hierges fut atteint d'un coup d'arque-
 buse pendant qu'il faisait établir une
 batterie; il mourut le lendemain. Son
 corps fut inhumé en l'église des Francis-
 cains, à Namur; suivant Galliot, son tom-
 beau, qui existait encore en 1790, por-
 tait l'épithape suivante :

" Dans ce cercueil repose le corps de
 " messire Gilles, comte de Berlaymont,
 " baron de Hierges, seigneur de Perwez,
 " Haulte-Roche, Vereulx, le Wal-
 " rand, etc.. etc.; gouverneur et capi-
 " taine général de la duché de Gueldre,
 " comté de Zutphen et Namur, Overys-
 " sel, Lingén, de Charlemont, Philippe-
 " ville et Mariembourg, conseiller du
 " conseil d'État de Sa Majesté et chef
 " de ses finances, capitaine de quarante
 " hommes d'armes des ordonnances de
 " Sadite Majesté, et colonel d'un régi-
 " ment de onze compagnies de hault
 " Allemands pour le service d'Icel, qui
 " fut thiré d'une arquebusade au siège
 " de Maestricht, reconnaissant le fossé
 " d'icelle ville, le dix-septième jour de
 " juin 1579. "

Le baron de Hierges fut un général
 aussi habile que brave; tous les histo-
 riens sont d'accord sur ce point : " Ce
 " seigneur, dit Strada, avait commandé
 " des troupes presque dans tous les com-
 " bats; il avait reçu de son père l'amour
 " du parti du Roi, et, plus belliqueux
 " que son père, il l'avait toujours sou-
 " tenu; il était prudent et avisé, mais
 " il était un peu trop ferme dans ses ré-
 " solutions; au reste, il était splen-
 " dide. " Le président de Thou l'appelle : *Vir magni animi et qui his bellis
 magnam militaris virtutis laudem merue-
 rat*... Van Meteren, Hooft, Bentivo-
 glio en parlent dans les mêmes termes.
 Van Wyn seul, dans les *Byvoegsels en
 aanmerkingen* sur l'histoire de Wagenaar,
 l'a accusé de duplicité envers les États.
 Nous avons essayé de démontrer que cette
 accusation est sans fondement. Selon
 nous, c'est une de ces nombreuses erreurs,
 pour ne pas dire calomnies, que l'esprit
 de parti est parvenu à faire prévaloir et
 qui défigurent complètement le caractère
 des événements qui suivirent en Belgique

la mort du grand-commandeur Requesens.

Général Guillaume.

Pontus Payen, *Mémoires*. — Hopperus. — Mendoce. — Strada. — Van Meteren. — Gachard, *Correspondance de Gilles de Berlaymont, de Guillaume le Taciturne et de Philippe II*, etc., etc.

BERLAYMONT (*Gilles DE*), seigneur de Chin, naquit à la fin du x^e siècle et mourut en 1137. Il était chambellan héréditaire du Hainaut et l'un des conseillers de Baudouin IV, dit le Bâtisseur. Les renseignements que nous possédons sur sa vie se trouvent dans un poème en vers, de Gauthier de Tournai, publié par M. de Reiffenberg (*Monuments pour servir à l'histoire des provinces du Hainaut, Namur et Luxembourg*, t. VII). C'est une de ces épopées ou chansons de gestes des xii^e et xiii^e siècles, à la fois œuvres historiques et romanesques, dans lesquelles la fiction se mêle à la réalité, mais sans la faire disparaître ni même, parfois, sans la défigurer. Ce poème constitue une paraphrase de la vie de notre héros ; il y est représenté comme le plus loyal, le plus intrépide, le plus accompli chevalier de son temps.

Gilles de Chin, poussé par le goût des aventures, alla guerroyer en Palestine, mais ne fit point partie d'une croisade ; il semble qu'il partit avec Gillion de Trazeznics, séjourna à Saint-Jean-d'Acre, à Jérusalem, à Jéricho, à Antioche et se signala par sa valeur et son intrépidité. De retour dans son pays natal, il épousa Ide de Chièvre et prit une part active aux guerres que le comte de Hainaut eut à soutenir contre ses voisins.

Gilles de Chin mourut à Roucourt, en Ostrevant, à la date que nous avons indiquée, et bien que ce fait ne puisse être contesté, il y a une grande divergence entre les chroniqueurs, les historiens modernes et l'interprétation des épitaphes, sur la manière dont il mourut. Il nous paraît assez indifférent aujourd'hui de savoir s'il succomba à la fièvre ou s'il fut tué d'un coup de lance.

Gilles de Chin a acquis une grande notoriété par la légende de son combat contre un dragon qui ravageait les environs de Wasmes, au xiii^e siècle. Ce combat, dont nos naïfs aïeux n'ont jamais douté,

était attesté, selon eux, par une tête de crocodile, placée aujourd'hui à la bibliothèque publique de Mons et sur laquelle se voit encore, en effet, la trace d'un coup de lance. Ajoutez à cet témoin muet les épitaphes composées par les religieux de l'abbaye de Saint-Ghislain, désireux d'attirer les fidèles chez eux, les processions de Wasmes et de Mons, et vous aurez tout ce qu'il faut pour déterminer une conviction générale. Mais, de nos jours, cette légende a été examinée à fond. Delmotte, le premier (*Recherches historiques sur Gilles de Chin et le dragon*. Mons, Leroux, 1825) a démontré que ce combat n'était qu'un symbole du dessèchement, par Gilles de Chin, des marais de Wasmes, rendus par lui à l'agriculture et donnés à l'abbaye de Saint-Ghislain. Cette opinion est extrêmement plausible et nous n'hésitons pas à l'admettre. Ce sujet a été aussi traité et épuisé par M. de Reiffenberg dans l'introduction du poème cité plus haut, lequel fut mis en prose au x^e siècle par Chastellain et publié à Mons, en 1837, par M. R. Chalon, sous le titre de *la Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin*.

J. Delecourt.

BERLAYMONT (*Louis*, comte *DE*), archevêque de Cambrai, né à Bruxelles en 1542, mort à Mons, le 15 février 1594. Il était fils de Charles, comte de Berlaymont, chevalier de la Toison d'or, chef des finances, et l'un des principaux seigneurs des Pays-Bas. Il n'avait que vingt-huit ans lorsqu'il fut choisi archevêque par le chapitre de Cambrai, le 15 septembre 1570. Le duc d'Alençon s'étant emparé de cette ville, pendant les troubles qui ensanglantaient la Belgique à cette époque, Berlaymont, qui tenait pour les Espagnols, fut forcé d'abandonner son siège épiscopal ; il se retira avec son chapitre à Mons, où il tint un concile provincial en 1586. Le pape Clément VIII le nomma pendant ce temps administrateur du diocèse de Tournai, où il fit son entrée le 13 novembre 1591. Il occupa ces fonctions provisoires pendant trois ans et, pendant cet intérim, consacra l'église des Capucins et rétablit la paroisse de Saint-Brice. Dans la cathédrale, il releva aussi les autels de

Saint-Jean et de Saint-Georges, qui avaient été détruits par les Iconoclastes. Cambrai ayant été repris par les troupes espagnoles, le 3 octobre 1595, à la suite d'un siège auquel Louis de Berlaymont avait assisté avec ses troupes et contribué pour une somme de quarante mille livres, le prélat était sur le point de rentrer dans sa métropole, lorsque des difficultés, survenues entre lui et les magistrats de cette ville l'obligèrent à protester contre leur conduite et le forcèrent à se retirer derechef à Mons, où il mourut.

On trouve des détails curieux sur l'archevêque Louis de Berlaymont et son épiscopat dans un manuscrit in-folio, n° 883, de la bibliothèque municipale de Cambrai, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Louys de Berlaymont, etc., où l'on voit les troubles arrivés en ce pays par l'usurpation du sieur d'Inchy, du duc d'Alençon, du sieur de Balagny et d'Henry IV, roi de France, avec plusieurs anecdotes curieuses.*

Bon de Saint-Genois.

Le Glay, *Catalogue des MSS. de la bibliothèque de Cambrai*, p. 204. — Le même, *Carmeracum Christianum*, p. 62. — Lemaître d'Austaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*.

BERLAYMONT (*Philippe DE*), écrivain ecclésiastique, né à Huy en 1576, mort le 2 septembre 1637, entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, et s'y distingua dans la carrière de l'enseignement. Il a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Paradisus puerorum, in quo primæve honestatis totiusque pueritiæ rectè informatæ reperiuntur exempla*. Duaci, typis J. Bogardi, 1618, in-8°. Une seconde édition de ce livre a paru l'année suivante à Cologne. — 2^o *Bibliotheca moralis, in quâ præcipuè de christiani hominis officiis questiones ad ordinem catechismi revocantur, exemplisque illustrantur*. L'auteur venait d'achever cet ouvrage et se préparait à le livrer à l'impression, quand il mourut.

M. - L. Polain.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, deuxième série.

BERLENDE (Sainte), née à Meerbeke, près de Ninove, et y décédée vers

l'année 700. C'est une des saintes les plus vénérées, les plus populaires de la Flandre, et à ce titre, son nom mérite de figurer ici. Son père, Odéclard, gouvernait, en qualité de comte, tout le pays situé entre Anvers et Condé sur la rive droite de l'Escaut, et faisait sa résidence ordinaire dans le village où la sainte vit le jour. Sa mère, qui portait le nom de Nona, était la sœur de saint Amand. Après la mort de celle-ci, Berlande se devoua entièrement à son père Odéclard, surtout pendant une grave maladie dont il fut atteint et qui dégénéra peu à peu en lèpre. Après lui avoir donné ces preuves éclatantes de son amour filial, elle obtint comme récompense des soins qu'elle lui avait prodigués, la faveur de pouvoir se consacrer à Dieu et se retira dans le monastère de Moorsele, près d'Alost. A la mort d'Odéclard, elle obtint de ses supérieures l'autorisation d'aller lui rendre à Meerbeke les honneurs de la sépulture et elle comptait, après s'être acquittée de ce devoir, retourner à Moorsele, lorsqu'elle apprit que, pendant son absence, les Normands avaient saccagé et incendié le monastère où elle s'était d'abord vouée au Seigneur. Sur les instances de ses sujets, elle résolut alors de se fixer à Meerbeke dans la maison paternelle. Elle y réunit autour d'elle quelques compagnes, et se livra, avec elles, au service de Dieu et à la pratique des œuvres de charité. Elle visitait les malades, et portait des secours aux pauvres et aux malheureux. Autant elle était charitable pour les autres, autant elle se montrait sévère et rigide pour elle-même. D'après Hérigère, son biographe, elle mena, pendant dix-sept ans, une vie toute de privation. Sentant alors sa fin prochaine, elle se prépara courageusement à la mort, qui arriva le troisième jour de février vers l'année 700. Son corps fut enseveli dans l'église de Meerbeke auprès de ceux de ses parents. Les fidèles accoururent de tous les côtés pour honorer la tombe de la sainte; et l'on rapporte que plusieurs obtinrent, par son intercession, des faveurs extraordinaires.

Le corps de Berlande fut levé de terre trente ans après sa mort, et renfermé

dans une châsse, qui est encore aujourd'hui l'objet de la vénération des fidèles.

E.-H.-J. Reusens.

Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, V, p. 258. — De Ram, *Hagiographie nationale*, II, p. 57.

BERLIKOM (*Baudouin*), poète, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant) ou peut-être au village de Berlikom, situé dans le voisinage de cette ville et auquel il a apparemment emprunté son nom, mourut à la Haye, le 20 mai 1605. Habile latiniste, il se fit connaître tout à la fois comme poète et comme prosateur, et publia un recueil de poésies sous le titre de: *Hierostichon sive carminum ex libris sacris et ecclesiasticis metaphrasi poetica concinnatorum libri IX*. Lugd. Batav., 1599, in-8°. Cependant Hoffman-Peerlkamp juge assez sévèrement ses poésies où l'on remarque de grandes sympathies pour les doctrines luthériennes; à l'appui de ses critiques, il cite une épigramme très-vive de J. Douza. Les connaissances juridiques de Berlikom lui avaient procuré à la fin de sa vie, l'emploi de greffier de la cour de Brabant, à la Haye, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Bon de Saint-Genois.

Hoffman-Peerlkamp, *De poetis latinis*, etc., 184-185. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*, p. 141. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*, I, 116.

BERLO (*Ferdinand*, comte **DE**), onzième évêque de Namur, né dans la même ville, en 1654, de Jean, comte de Berlo, seigneur de Brus et Chokier, et d'Anne-Marguerite-Ursule de Berlo d'Hozémont, mort au château de Chokier, près de Liège, le 24 août 1725. Ferdinand de Berlo étudia la philosophie à Louvain, le droit à Ingolstadt et à Rome, puis il devint chanoine de la cathédrale de Liège et archidiacre de la Campine. L'électeur Ferdinand de Bavière, qui protégeait particulièrement sa famille le fit, en outre, nommer abbé mitré des abbayes de Saints-Martin et Castule et de Saint-Uldaric en Bavière. Pierre Van den Perre, évêque de Namur, étant décédé, le roi d'Espagne le désigna pour occuper ce siège, et le pape Innocent XII, confirma ce choix par bulle du 11 décembre 1697. Ferdinand de Berlo administra pendant

vingt-sept ans le diocèse de Namur en prélat pieux et éclairé, et les *Decreta et Statuta Synodorum Namurcensium*, qu'il publia en 1720 (1 vol. in-4°), attestent sa vigilance sur les menées des Jansénistes à cette époque ainsi que son zèle pour le maintien de la discipline ecclésiastique.

Eugène Coemans.

Ann. archéol. de Namur, t. IX, p. 289. — *Concil. German.*, t. X, p. 229.

BERLO DE FRANC-DOUAIRE

(*Paul-Godefroi DE*), treizième évêque de Namur, né au château de Franc-Douaire, au pays de Liège, le 22 septembre 1701, de Paul-Marie de Berlo de Franc-Douaire et de Marie-Albertine de Berlo, mort à Nivelles, le 19 janvier 1771. Il était chanoine de Huy et prévôt de Nivelles quand il fut nommé au siège de Namur par l'impératrice Marie-Thérèse. Le pape Benoît XIV confirma cette nomination par bulle du 5 décembre 1746. Le diocèse de Namur était à cette époque, par suite des malheurs de la guerre, dans l'état le plus déplorable : beaucoup d'églises avaient été ruinées par les armées de Louis XV et le plus grand désordre régnait dans plusieurs villages. De Berlo consacra sa fortune et sa vie entière à réparer tant de maux; parcourant ses paroisses, bâtissant et consacrant de nouvelles églises, ouvrant sa bourse à toutes les infortunes, il parvint à rétablir partout l'ordre et la paix. Ce fut lui qui fit restaurer, en 1750, le séminaire de Namur que les Français avaient entièrement dévasté et qui conçut le projet de construire la cathédrale de la même ville, qui ne fut cependant achevée que vingt ans plus tard. Enfin sentant ses forces épuisées, il se retira à Nivelles, où sa sœur était abbesse du chapitre de chanoinesses et y mourut dans les sentiments de la plus grande piété. Son corps fut rapporté à Namur, comme l'avait été celui de son parent Ferdinand de Berlo.

Eugène Coemans.

Concil. German., t. X, p. 486.

BERNAERD (*Nicaise*), peintre d'animaux, de fleurs, de paysages, né à Anvers en 1608 mort en 1678. Il appartient à la belle et énergique école de Snyders à

laquelle il emprunta la plupart de ses grandes qualités. Il ne resta pas très-longtemps dans son pays natal et se rendit en Italie ; nous ignorons si c'est là qu'on latinisa son prénom sous lequel il est presque exclusivement connu. En effet, les documents français le désignent ordinairement sous le nom de monsieur Nicasius, transformation qui a été cause d'erreurs graves en faisant croire à l'existence de deux personnages distincts, tandis que Nicaise Bernaerd et M. Nicasius désignent le même artiste. D'Italie, Bernaerd se rendit à Paris ; la France lui plut et il l'adopta pour son séjour définitif ; il dut y être fort apprécié, car voici comment Claude-François Desportes, fils du célèbre peintre d'animaux, parle de celui qui fut le maître de son père : « Ce peintre
 « flamand, élève de Snyders, qu'il n'éga-
 « lait pas en capacité pour les vastes entre-
 « prises, ayant travaillé pour Louis XIV,
 « s'était acquis dans son genre une ré-
 « putation qu'il méritait sans doute à
 « plusieurs égards. Sans inventer ni des-
 « siner d'un aussi grand goût que son
 « maître, il avait fait paraître du génie
 « dans ses compositions, de la correction
 « dans son dessin, de la vie et du mou-
 « vement dans les animaux qu'il peignait
 « avec art ; sa touche avait été moelleuse
 « et facile, et son pinceau léger.... »
 Ajoutons à ce jugement d'un quasi contemporain, que Bernaerd montrait beaucoup de goût dans le paysage, que ses accessoires étaient largement touchés, qu'il avait appris de son maître, dit M. Charles Blanc, « les secrets de sa touche fière et
 « sûre, l'art de caractériser, par le ma-
 « niement de la brosse, les différentes
 « espèces d'animaux, leurs robes de laine
 « et de soie, leur poil ou leurs plumes,
 « mais, par-dessus tout, le talent d'ani-
 « mer par le contraste des couleurs et la
 « variété des mouvements, ces effrayants
 « combats de bêtes féroces, ces rudes
 « chasses où rugissent les lions, où bon-
 « dissent les tigres, où le sanglier se dé-
 « bat sous une nuée de chiens haletants
 « et décousus. » De tels éloges constataient le mérite de Bernaerd et font d'autant plus regretter qu'on ait si peu de renseignements sur notre compatriote.

En effet, lorsque nous aurons rappelé qu'il travailla pour Louis XIV, qu'il forma le talent de Desportes, un des plus grands peintres d'animaux que la France ait eus, quand nous aurons consigné son entrée à l'Académie de Paris, en 1663, et que nous aurons fait remarquer que son morceau de réception fut un tableau d'histoire, *la Chasteté de Joseph*, il ne nous restera plus qu'à indiquer la date de sa mort, qui eut lieu en 1678. Quelques écrivains français, parlant de la vieillesse de Bernaerd, alors qu'on plaça chez lui le jeune Desportes, nous le montrent comme n'ayant plus d'autre labeur que celui de boire. Nous nous permettrons de ne pas accepter cette assertion dépourvue de preuves, car l'on sait combien elle a été injustement prodiguée aux artistes flamands. Le pauvre Nicasius, comme on l'appelait à Paris, était alors déjà vieux, infirme et vivait, dit le fils de Desportes, dans un état voisin de la misère. Cet écrivain attribue la triste position du peintre à son goût pour la boisson. C'est possible. Nous ferons cependant remarquer que si notre Flamand s'était dégradé, sa vie durant, par l'ivrognerie, il n'aurait pu être employé par Louis XIV ; il n'aurait surtout pas, lui étranger, été admis à l'Académie de France, alors qu'il était déjà âgé de cinquante-cinq ans ; enfin, quoique M. Desportes fils donne à entendre que son père ne s'instruisit guère chez *Nicasius*, il n'en est pas moins certain que François Desportes n'eut point d'autre maître et que ses œuvres trahissent, malgré les influences si diverses de l'esprit et du pays, les leçons du peintre flamand. M. Charles Blanc, dans son *Histoire des peintres*, est plus juste et rend hommage à l'influence que les leçons de Bernaerd exercèrent sur le talent de Desportes. Le musée du Louvre possède de l'artiste flamand deux tableaux, des *Oiseaux* et des *Quadrupèdes*. Au musée de Dijon, l'on voit de lui un panneau très-bien composé, espèce de dessus de porte représentant un combat de chiens et de chats.

Ad. Siret.

BERNAERTS (*Guillaume*), professeur de médecine, né à Thielt (Flandre occidentale), en 1521, et mort le 15 mai 1572.

Bernaerts suivit les cours de philosophie à l'Université de Louvain. Il fut élève de la pédagogie du Château et obtint en 1538, à la promotion générale de la faculté des arts, la cinquième place de la première ligne. C'était un bon début, annonçant des capacités hors ligne. Il se sentit une vocation prononcée pour la médecine et fréquenta les cours de cette faculté. D'un extérieur sombre et sévère, de mœurs graves, il s'attira l'attention de ses condisciples, qui lui donnèrent le surnom de Caton. Après avoir fréquenté les cours de médecine pendant trois ans, il passa sa licence, n'ayant atteint que sa vingtième année. En 1551 il obtint le bonnet de docteur. La faculté apprécia bientôt ses vastes connaissances et, malgré sa jeunesse le désigna, à la mort de Jérémie Triverius, en 1554, pour occuper la chaire de premier professeur de médecine. Cette place honorable n'était conférée d'ordinaire qu'à des hommes d'un grand mérite; on avait destitué, en 1543, deux professeurs dont le savoir n'était point en rapport avec les fonctions.

Bernaerts, décédé à l'âge de 51 ans, fut enterré devant l'autel Saint-Jean, dans l'église de Sainte-Gertrude, à Louvain; Valère André a publié son épitaphe. On ignore ce que sont devenus les ouvrages dus à sa plume; ce qui nous met dans l'impossibilité d'apprécier les doctrines qu'il professait. F. Vande Putte.

BERNAERTS (*Jean*) ou **BERNARTIUS**, avocat au grand conseil de Malines, commentateur et historien, né dans cette ville en 1568 et y décédé le 16 décembre 1601, à l'âge de trente-trois ans. Élève de l'ancienne Université de Louvain, Bernaerts y rencontra Juste-Lipse, qui le prit en affection et lui prédit une belle carrière littéraire en l'appelant *Flos Belgarum*. Mais si le célèbre philologue de Louvain, appréciant le talent de son jeune ami, a pu le comparer à une fleur, il convient d'ajouter que ce ne fut qu'une fleur précoce et éphémère, trop tôt brisée sur sa tige pour pouvoir s'épanouir complètement. A l'âge de dix-neuf ans, Bernaerts publia en flamand *La vie et le martyre de Marie Stuart*, petit in-12, imprimé à

Anvers en 1588, qui révèle un certain charme de diction et tous les sentiments d'un cœur noble et généreux. L'année suivante, notre jeune jurisconsulte, qui aimait l'éloquence pompeuse des oraisons funèbres, prononça deux panégyriques qui lui donnèrent de la réputation, celui de Jean Hauchinius, second archevêque de Malines, et celui du fameux théologien Baïus. Ils parurent à Louvain, chez Jean Masius, en 1589.

Durant sa courte carrière d'avocat au conseil de Malines, il continua à cultiver les lettres, dont Juste-Lipse lui avait inspiré l'amour. Nous avons de lui deux commentaires assez importants sur des poëtes anciens. Son *Commentarius in P. Statii Papinii opera* publié à Anvers, chez Plantin, en 1595, eut plusieurs éditions. Celui sur le beau livre : *De consolatione Philosophiæ* de Boëce ne fut édité qu'après la mort de l'auteur, en 1607 (Antv., apud Moretum) et semble n'avoir pas été suffisamment revu. Les ouvrages historiques de Bernaerts sont peu remarquables. Il nous a laissé : *De utilitate legendæ historiæ libri duo*. Antv., Chr. Plantinus, in-8o, 1589. It. 1593; et *De Lirani oppidi ab Hollandis occupati, per Mechlinianos et Antuerpianos admirabili liberatione, commentariolus*. Lovanii, Joan. Masius, 1596, in-12, et Mechliniæ, Vander Elst, 1738, in-12. Valère André cite encore un panégyrique manuscrit de la sainte Vierge, écrit en latin. C'était peut-être le désir d'imiter en tout son maître, Juste-Lipse, qui avait inspiré ce dernier opuscule à notre auteur. Eugène Coemans.

Paquet, t. XV, pp. 407-412. — *Biogr. univer.* de Michaud, t. LVIII. — Sweertius, *Ath. Belg.*, p. 596. — De Wind, *Biblioth. de Nederl. geschiedenisshyvers*, p. 234.

BERNAERTS (*Ulmer*), professeur de droit canon, né à Eecke, dans la châtellenie de Cassel (ancienne Flandre), vers 1510, mort à Louvain, le 23 janvier 1571. Après avoir achevé ses études à l'Université de Louvain, Bernaerts y obtint une chaire et y enseigna, avec distinction, pendant environ quarante ans. Il fut d'abord professeur de philosophie, expliqua ensuite les Décrétales et occupa enfin, depuis 1548 jusqu'à son

décès, la chaire principale de droit canon. En 1550, il fut envoyé par Charles-Quint, avec d'autres professeurs de Louvain, au concile de Trente et reçut à son retour des patentes de conseiller au parlement de Malines; mais il refusa cette place éminente, préférant la carrière laborieuse et paisible du professorat. On voyait autrefois son tombeau et son portrait dans l'église de Saint-Pierre, à Louvain, mais ce monument a disparu depuis plus de deux siècles. Bien que Bernaerts ait écrit plusieurs ouvrages, tant de droit civil que de droit canon, aucun d'eux n'est parvenu jusqu'à nous.

Eugène Coemans.

Paquot, t. XV. — Foppens, t. II, p. 1160. — Valère André, p. 114.

BERNARD (*Nicolas*), célèbre partisan du ^{xvi}^e siècle, né à Tournai, mort en Hollande. Il était fils de Simon, seigneur de Taintignies, Lochin et autres lieux, et de dame Jeanne de Landas. On l'emprisonna, comme « sectaire et perturbateur du repos public », à la suite des troubles de 1566. Deux de ses parents intercédèrent pour lui et obtinrent sa mise en liberté sous caution. Nicolas Bernard s'exprima d'en profiter pour passer en Angleterre, laissant à sa femme, Barbe de Châtillon, le soin de désintéresser ses généreux parents et de sauver de ses biens le plus qu'elle pourrait. Il avait été capitaine des bourgeois de Tournai; ce fut sa principale recommandation pour devenir, plus tard, officier dans la phalange célèbre des Gueux de mer. Il assista à la prise de la Brille en 1572. L'année suivante, il fut l'un des héroïques défenseurs de Haarlem. Ce fut lui qui proposa à ses compagnons d'armes, affamés et sur le point de succomber au découragement, de traverser le camp ennemi et d'aller demander des secours au prince d'Orange. Il réussit dans son entreprise, mais Haarlem ne pouvait déjà plus être sauvée. Nous le retrouvons un mois plus tard, le 2 août 1573, entrant en vainqueur dans le fort de Rammekens. De là il se rendit à Middelbourg et à Flessingue, et partout il prouva que sa tête valait son bras, que son mérite était à la hauteur de son dévouement. A Ziricksee enfin, menacée

en 1578 par les Espagnols, il cueille ses plus beaux lauriers. Le voilà célèbre! Mais il est franchement Gueux, et veut le rester. Son grade de capitaine lui suffit, comme la Zélende, pour théâtre de ses exploits. On peut dire qu'il contribua puissamment à forcer les Espagnols à quitter cette province où les éléments et les hommes se révoltaient à la fois contre eux. Quand, en 1576, les états généraux continuèrent en Belgique leur lutte contre le gouvernement de Philippe II, l'ancien capitaine de vaisseau vint, à la tête d'une enseigne d'infanterie, renforcer le régiment de VandenTympe et tenir garnison à Bruxelles. Sa correspondance directe avec le prince d'Orange nous prouve que l'importance de son rôle était à cette époque-là beaucoup plus relevée que la modestie de son grade ne permettait de le supposer. On ignore absolument l'époque de sa mort, et, à ce sujet, Van Groningen a dit avec raison qu'il n'est guère probable que ce soit lui, le capitaine de cavalerie Bernard, qui fut tué à la bataille de Nieuport, en 1600.

C. A. Rahlenbeek.

Van Groeningen, *Geschiedenis der Watergeusen*. — A. Pinchart, *Mémoires de Pasquier Delabarre*, t. I^{er}. — Le Petit, *Grande chronique de Hollande*, t. II. — Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV.

BERNARD (*Philippe*), philologue, né à Arlon le 28 avril 1797 et mort à Saint-Gilles lez-Bruxelles le 6 décembre 1853. Après avoir achevé ses humanités au petit séminaire de Metz, il jugea utile d'aller recommencer sa rhétorique à Sedan, sous l'abbé Caillon, ancien émigré, pendant douze ans directeur du collège de Wilna, en Lithuanie. Ce professeur distingué sut lui inspirer le goût des études historiques et philologiques, ou plutôt lui révéla sa véritable vocation. Les événements de 1814 surprirent Bernard au lycée de Metz, avant la fin de son année de philosophie, et le forcèrent de retourner à Arlon. Des déceptions cruelles l'y attendaient. Il était né dans l'aisance; il retrouva sa famille à la veille d'être ruinée. En 1820, se voyant dénué de tout, il se fit maître d'études au collège de Mons: c'était s'engager dans une impasse, puisqu'il n'était porteur d'aucun diplôme acadé-

mique. Il le comprit, partit pour Louvain, y obtint une bourse, la gratuité des cours et trois cents florins d'appointements comme adjoint du secrétaire-inspecteur de l'Université. Le voilà hors de gêne, accablé de besogne officielle, il est vrai, mais enfin libre de reprendre ses travaux de prédilection. Un travail intéressant sur les archontes d'Athènes lui valut la médaille d'or au concours de 1824; la même année, il fut nommé professeur au collège de Louvain. De 1830 à 1835, il dirigea le pensionnat annexé à cet établissement. En 1837, le collège ayant été supprimé, Bernard se vit une seconde fois dans une situation tout à fait précaire.

Dans ses rares loisirs, il avait préparé, pour sa thèse de doctorat, une étude sur l'oraison funèbre de Lysias. Obligé de retarder jusqu'en 1833 son examen, qui fut très-brillant, il n'avait pu tirer parti de ce travail : sous le nouveau régime, il n'était plus question de dissertations inaugurales. Bernard eut l'idée de soumettre son œuvre à l'Académie royale de Belgique : sur le rapport de Becker, un subside lui fut accordé pour frais d'impression. Le volume vit le jour, fut apprécié par les hommes compétents, et valut sans doute à notre écrivain les honorables recommandations qui l'accompagnèrent à Bruxelles, où il trouva immédiatement à s'occuper. La *Société nationale pour la propagation des bons livres* lui confia des traductions d'ouvrages allemands et le chargea d'éditer plusieurs livres classiques. Il mit en français la première partie de l'*Histoire d'Alfred le Grand*, par le comte de Stolberg, le traité de Muller sur l'*Unité de l'Église*, et les deux premiers volumes de l'*Histoire de l'Église*, par Dollinger. Il annota les *Chrestomathies* de Jacobs : ses éditions reçurent un très-bon accueil dans les établissements d'instruction moyenne. Bernard déploya, comme on voit, pendant cette période de sa vie, une grande activité littéraire. Aux publications précitées, il faut joindre un *Essai sur les anciens Belges* (1839), imprimé sous les auspices de l'Académie, et une édition de Salluste.

En 1840, la *Société* n'ayant plus be-

soin des services de Bernard, force fut au malheureux philologue de courir de nouveaux hasards. Il avait depuis longtemps commencé le dépouillement des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Bourgogne : le ministre de l'intérieur le chargea, en 1842, de lui adresser des notices historiques et critiques sur les monuments les plus précieux de cette riche collection. Huit notices d'une valeur réelle parurent successivement au *Moniteur belge*. Bernard obtint, vers la même époque, un modeste emploi au secrétariat de l'Académie.

Dès le 10 mai 1842, ce corps savant se l'était attaché en qualité de correspondant. Des jours meilleurs semblèrent s'annoncer pour lui : en 1845, il fut nommé bibliothécaire de la Chambre des représentants; la même année, il reçut le titre d'agrégé à la faculté de philosophie de l'Université de Liège. Enfin, le 5 novembre 1846, le gouvernement l'appela à un poste de haute confiance, en le nommant inspecteur de l'enseignement moyen (pour les humanités). Il fit, en outre, partie du jury conférant le grade d'élève universitaire.

Malgré son mérite reconnu, son zèle infatigable et l'estime générale dont il ne cessa de jouir, Bernard eut à lutter, jusqu'au dernier moment de sa vie, contre des obstacles de tout genre. Il sut travailler avec ardeur et persévérance, mais il ne posséda point l'art de se faire valoir; simple et bon, presque naïf, il connut beaucoup les livres, mais peu les hommes. M. Quetelet a tracé fidèlement son portrait en quelques lignes : « Uniquement occupé
 » de ses études et du soin de sa famille,
 » Bernard vivait éloigné de toute intrigue et en quelque sorte étranger à
 » ce qui se passait autour de lui dans le
 » monde politique. Il était certainement
 » mieux informé de ce qui s'était passé
 » à Athènes et à Rome que de ce qui
 » pouvait bouleverser notre ordre social.
 » Malgré cette indifférence apparente, il
 » était très-sensible aux marques d'affec-
 » tion dont il était l'objet, et il aimait à
 » montrer sa reconnaissance : je cite
 » cette qualité, parce qu'elle est moins
 » commune qu'on ne le pense. Ses qua-

" lités personnelles et ses talents méritaient sans doute une meilleure fortune que celle qu'il a éprouvée ; ses derniers jours ont été attristés par des chagrins dont les consolations de sa famille et dont sa philosophie n'ont pu adoucir entièrement l'amertume. "

Bernard a publié : — 1^o *Commentatio historico-critica de Archontibus reipublicæ Atheniensis, quæ præmio ornata est.* Lovanii, 1825, in-4^o. — 2^o *Lysia oratio funebris, lectionis varietate instructa et commentario in usum scholarum illustrato.* Lovanii, 1837, in-8^o. — 3^o *De l'Unité de l'Eglise ou du principe du catholicisme, d'après les Pères des trois premiers siècles de l'Eglise*, ouvrage de J.-A. Moeller, traduit de l'allemand. Bruxelles, 1839, in-8^o. — 4^o *Essai historique sur les anciens Belges, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de la Gaule-Belgique par Jules César.* Bruxelles, 1839, in-8^o. — 5^o *C. Sallustii Crispi opera, cum selectis Kritzi notis.* Bruxelles, 1838, in-8^o. — 6^o *Chrestomathie latine de Fr. Jacobs et F.-G. Döring*, avec des remarques et un lexique, traduits sur la dixième édition. Bruxelles, 1840, in-12. — 7^o *Chrestomathie grecque de Fr. Jacobs*, première partie, traduite de l'allemand sur la douzième édition (et mise en rapport avec la grammaire de Burnouf). Bruxelles, 1841, in-12. — 8^o *Histoire de l'Eglise de Daelinger*, traduite de l'allemand, t. I et II. Bruxelles, 1841, 2 vol. in-8^o. — 9^o *Rapport adressé à M. le Ministre de l'intérieur au sujet du manuscrit grec de la paraphrase de Théophile, déposé à la bibliothèque des ducs de Bourgogne.* Bruxelles, 1843, in-8^o. — 10^o *Rapport, etc., sur les manuscrits de Charles Langius, déposés à la bibliothèque des ducs de Bourgogne.* Bruxelles, 1843, in-8^o.

Les autres *Rapports* de Bernard sur les manuscrits de Bruxelles concernent les lettres de Phalaris (1844), la rhétorique d'Hermogène et quelques ouvrages analogues (1844), les œuvres de Philostrate (1845), le lexique de Suidas (1845), les œuvres d'Élien (1846) et divers ma-

nuscrits des ouvrages de Michel Apostolius (1846).

Bernard avait, en outre, collationné très-soigneusement le manuscrit cité de Théophile avec les meilleures éditions de cet auteur. Son travail, soumis à l'Académie en 1852, lui fut renvoyé la même année à révision, avant d'être inséré dans le *Recueil* de la Compagnie.

Alphonse Le Roy.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique (1834) : Discours de M. Quetelet et *Notice auto-biographique* trouvée dans les papiers de Bernard. — *Annuaire de l'enseignement moyen pour 1854* (reproduction des mêmes documents). — Souvenirs personnels.

BERNARD (Simon), écrivain ascétique, carme déchaussé, naquit à Liège, vers 1657, et mourut dans cette ville en 1733. Il a composé en français et a fait imprimer, à la fin du XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e, plusieurs ouvrages de piété qu'on ne lit plus guère aujourd'hui. On en trouvera la liste dans la *Bibliotheca carmelitana* du père Martial, page 422.

M.-L. Polain.

Villenfagné, *Notes inédites.*

BERNARD DE BRUXELLES, peintre, né à Bruxelles, florissait au XVII^e siècle. Voir ORLEY (Bernard van).

BERNARD DE LUXEMBOURG, controversiste, né à Strassen (1) (Luxembourg), mort à Cologne, le 6 octobre 1535. Il fit ses études humanitaires dans cette ville, y entra dans l'ordre des dominicains et alla ensuite s'appliquer à l'étude de la théologie à Louvain. Devenu licencié en 1507, il obtint le bonnet de docteur en 1516, les uns disent à Paris, les autres à Cologne. Son zèle pour la défense de la religion catholique, que les doctrines nouvelles attaquaient déjà ouvertement, son incontestable savoir et son énergie lui firent confier les fonctions d'inquisiteur général de cet archevêché, et, plus tard, celles de prieur de son ordre. Les publications qu'il a laissées sont assez nombreuses ; la plupart ont pour but de réfuter les hérésies de son temps. Elles sont empreintes d'une grande violence de langage, ce qui lui fit donner le surnom de fléau des hérésies.

Il serait plus exact de l'appeler Bernard de Strassen.

(1) On ne lui a donné le surnom de Luxembourg que parce qu'il était né dans cette province.

tiques. Au dire de Paquot, qui en donne la nomenclature, cet auteur ardent et convaincu ne brillait ni par l'urbanité, ni par l'esprit de critique. Son *Catalogus omnium hæreticorum*, qui n'eut pas moins de sept éditions, révèle surtout ces défauts, assez habituels, du reste, chez les controversistes de son temps. Le cinquième livre de cet ouvrage est une diatribe contre Luther, qu'il accable de toutes les invectives imaginables, lorsqu'il passe en revue ses doctrines et ses actes dont l'Allemagne retentissait alors. Cette dernière partie du *Catalogus* forme un curieux sujet d'étude pour l'histoire religieuse de la première partie du XVII^e siècle. Dans l'épître dédicatoire qu'il adresse à l'archevêque de Cologne, Herman de Weda, à la date de 1522, Bernard de Luxembourg prend le titre de : *Artium et Sanctæ theologiæ professor*. Il semble, en effet, avoir enseigné la théologie à l'Université de Louvain.

Bon de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. V. 342. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*, p. 158. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, pp. 61-62. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, 136.

BERNARDIN DE GAND, écrivain ecclésiastique, vivait pendant les XVII^e et XVIII^e siècles. Voir DE CAESTEKER (*Jacques*).

BERNEVILLE (*Gilebert DE*), trouvère, né à Berneville ou à Courtrai, florissait vers 1260. Était-ce quelque chevalier de la cour des comtes de Flandre? Ne fut-il, comme Adenez, qu'un ménestrel au service de Henri III de Brabant? Il est difficile de décider ce point. Et cependant on a rarement vu un poète aussi mêlé que celui-là aux grands personnages et aux grands événements de son époque. Mais, comme le remarque M. Paulin Paris, toutes les dates du XIII^e siècle qui ne se rapportent pas à l'histoire générale, et qu'on ne tire pas de l'étude des actes et des instruments publics, ne nous viennent que des gens de religion; or comme il était difficile que les commémorations pieuses (*obituares*, etc.) s'étendissent aux auteurs de chansons et de romans profanes, ceux d'entre eux dont nous connaissons la vie ont eu besoin de

la raconter eux-mêmes. Cette occasion ne s'offrait guère à Gilebert, qui paraît n'avoir fait que des saluts d'amour, des jeux-partis et des pastourelles. Peut-être un servantois ou quelque autre pièce politique fera un jour cesser cette incertitude. En attendant, il ne faut pas attacher trop d'importance au nom de Berneville, qui se rencontre aux environs d'Arras, ni même à la mention d'un Jacquemès de Berneville, qui figure dans une réunion tenue en 1309 au château d'Arras, à l'occasion de la nomination de plusieurs échevins.

A supposer même que Gilebert soit né au village de Berneville, il est permis de conjecturer qu'il l'a quitté de bonne heure, pour suivre, comme noble damoiseau, les jeux et les tournois de la cour de Flandre.

« En sa deuxième chanson, » dit le président Fauchet, « il montre que sa dame » demeurait à Courtrai. » Voici le passage :

Chançons va t'en à Cortrai sans séjour,
Que là dois tu premierement atoir ;
Di ma dame, de par son chantéour,
Se il lui plaist que te face chanteir.
Quand t'aura oïe,
Ne t'atarge mie,
Va sans demorir
Erart saluer
Qui Valery crie.

Cet Erard, seigneur de Valéry, avant d'être connétable de Champagne, avait accompagné, en 1253, Gui de Dampierre dans l'expédition de Hollande. Prisonnier de Florent, il fut délivré par son ami Charles d'Anjou, comte temporaire du Hainaut. Rien de plus romanesque que la vie de ce chevalier, qui tour à tour inspira Rutebeuf et Berneville. (*Romancéro français*, 120; Jubinal, *Œuvres de Rutebeuf*, I, 360). C'est sans doute pendant son séjour à la cour de Marguerite de Constantinople qu'il vécut dans l'intimité de Gilebert. Mais quelle était, à cette date, la dame des pensées de notre poète? Peut-être celle que l'histoire connaît sous le nom de *la dame de Courtrai*. Béatrice, fille de Henri III de Brabant, veuve du landgrave de Thuringe et de Guillaume de Dampierre, tué au tournoi de Trazegnies (1251), demeurait le plus souvent à Courtrai, parce que la meilleure portion

de son douaire était assignée sur la châtellenie de cette ville. Il est à propos de rappeler ici que cette Béatrice, quoique éloignée de la cour de Brabant, y exerça toujours une grande influence. (Voir ce nom) (1).

Henri III, grand protecteur des trouvères, Adenez, Perrin d'Angecourt, etc., paraît avoir recherché tout spécialement l'amitié de Berneville. Il mit en lui toute sa confiance, et il ne paraît pas que, même dans les affaires politiques les plus épineuses, il ait eu à regretter d'avoir suivi ses conseils. On sait que ce brillant duc de Brabant aimait à apaiser les querelles; il imitait en cela saint Louis, son contemporain. C'est ainsi qu'en 1257, il obtint de Charles d'Anjou (autre ami de Berneville) qu'il renoncât à toutes ses prétentions sur le Hainaut. C'est sans doute à la même époque que Henri III proposa à son poète-diplomate une *tençon* ou dispute d'amour des plus délicates (K. Bartsch, *Chrestomathie*, 319). Il commença par lui envoyer le couplet suivant, dont son partenaire devait employer les rimes, suivant un usage emprunté à la Provence :

Biaus Gillebers, dites s'il vos agréé,
Respondéis moi à ceu ke vos demant :
Uns chevaliers ait une dame amée
Et ce sai bien k'il en est si avant
Ke de li fait nuit et jor son talent,
Çamors ait si la dame abandonnée :
Dites s'amours vait por ceu aloignant.

Berneville répondit qu'un amant loyal mesure sa délicatesse à la confiance qu'on lui témoigne. Mais comme après l'échange de six couplets on n'était pas parvenu à s'entendre, le *jugement d'amour* fut déferé à deux autres chevaliers-poètes, Raoul de Soissons, pour le duc, et Charles d'Anjou, pour Gilebert.

C'est par ces dialogues rimés, où Berneville paraît avoir surpassé tous ses contemporains, que nous pouvons constater combien on le recherchait partout. Il envoya ou *renvoya* des jeux-partis à messire Colart le Bouthillier, à Hues, châtelain d'Arras, à Michel du Chastel, à monseigneur Huitasse ou Eustache de Fontaines, à Ernoul Caupin, à Guillaume le Vinier,

à Thomas Heriers, etc. A ce dernier, lauréat du *Puy* de Lille et riche bourgeois d'Arras, notre trouvère envoya un jour une sorte de parodie des jeux-partis. Il lui demandait, en vers charmants, s'il sacrifierait volontiers à l'espoir de faire un opulent héritage le plaisir de manger des pois au lard. Thomas soutint fort bien la plaisanterie. A propos d'une autre joyeuseté où M. A. Dinaux a cru retrouver l'idée-mère du *Dieu des bonnes gens*, on a signalé une assez curieuse mention de Berneville : « Dieu a fait mander Robert de le Pierre, celui qui sait la chanson du vieux Fromont (*de la geste des Lorrains*?). Vinrent après lui Ghilebers, Philippot Verdière (*le chanteur de mots*) et le tailleur Roussiaus. Dès que Ghilebers eut chanté des *damechiere* » Dieu s'écria qu'il voulait suivre à jamais leur bannière. *Eh! per li doureles, cadou, rada, radourène!...* »

Ce noël facétieux semble mettre Berneville en bien vulgaire compagnie; mais il est bon de remarquer que dans les six couplets que compte la satire, on n'a, à tout prendre, qu'une revue des meilleurs chansonniers du temps. Il ne faut pas non plus, comme on l'a fait, attacher trop d'importance au détail qui y concerne Gilebert. On a été jusqu'à en conclure qu'en son temps on lui reprochait l'abus des épithètes accumulées et des lieux communs de la galanterie. Ce reproche pourrait s'adresser à tous les trouvères, même à Quènes de Béthune, qui chantait « Belle, douce, dame chère, » et à Thibaut de Navarre, qui ne comprit qu'à la fin le ridicule des banalités des « *foilles et flors*. » N'oublions pas, d'ailleurs, que Berneville l'emporte presque partout sur ses rivaux par le choix des expressions et la netteté des sentiments.

Si les pastourelles sont parfois allégoriques, comme le furent les bucoliques de Virgile et même de Théocrite, on peut se demander ce que signifie la citation d'Aix-la-Chapelle, de Guy le joyeux, de Dreux, l'ami de Béatrix, de Foucher, l'ami d'Alix, dans les trois pièces de Berneville qui figurent parmi les pièces recueillies sur

(1) Il peut s'agir ici d'un hommage purement littéraire, tout différent de celui qui était adressé

à Béatrice d'Audenarde, logée au château de Courtrai.

Robin et Marion, par Francisque Michel (*Théâtre français au moyen âge*). On y regrette quelque mots d'un réalisme trop cru ; mais la comparaison fait assez voir que rien n'était alors plus commun dans ce genre de poésies. Sans être toujours fort édifiant, le jeu-parti avait plus de délicatesse : il en avait surtout chez Berneville. Tel est celui où il constitue Amour même comme son antagoniste, et la comtesse de Flandre et le châtelain de Beaumès comme juges de la galante dispute. Cette comtesse de Flandre était peut-être la dame de Courtrai, veuve de Guillaume de Dampierre, nommé *comte de Flandre*, par Marie de France, Gauthier de Belleperche et tant d'autres poètes que ce prince protégeait.

Outre la dame de Courtrai, Gilebert, oubliant la discrétion de ses confrères en gaie science, cite encore une dame de Gosnai, une dame de Longpré et surtout une Béatrice d'Audenarde. Sont-ce là autant de maîtresses, ou seulement de nobles personnes qui aimaient à recevoir ses hommages poétiques ? On ne saurait le dire. Il est vrai qu'en sa cinquième chanson, il se plaint qu'il est *hors d'amours* pour avoir été loyal, et que :

Nus ne se puet avencer
En amors, que par mentir.

Il ajoute que sa dame, après lui avoir octroyé le don d'amoureuse merci, l'en gaba plus tard. Il appelle la vengeance divine sur cette amante déloyale. Mais la question se complique davantage, si l'on prend au pied de la lettre tout ce qu'on trouve dans sa chanson : « *J'ai sovent d'amour chanté.* » C'est la septième du recueil consulté par Fauchet. On y lit une profession de foi qui rappelle trop celle de don Juan : « Ceux qui sont faibles et craintifs sont bientôt subjugués » par une épouse. Moi, je n'en serai que plus vif et plus gai ; et si l'on m'a marié, je n'en dirigerai pas moins toutes mes pensées vers la belle Béatrix. »

Ce nom, qui sert ici de refrain, se rapporte-t-il ironiquement ou sérieusement, à quelqu'une des dames qui fréquentaient les joyeuses salles de Louvain, de Courtrai, de Lille ou d'Audenarde ? On est d'autant plus embarrassé que ce XIII^e siècle peut

être appelé le siècle des Béatrix (1) et notamment de celle du Dante. L'amie de Berneville est comparée à l'étoile polaire qui guide les navigateurs :

Cele que j'aim est tant de bonté pleine,
Qu'il m'est avis que la doi comperer
A l'estoile qu'on clame tremontaine
Dont la bonté ne puet onques fauser.

Le deuxième couplet déclare que cette très-bonne et sage ne donne que de bons enseignements. Un jour, cette Béatrice le mit sous les verrous et ne lui rendit la liberté qu'au prix d'une chanson nouvelle. Il y raconte agréablement comment le nom même de Béatrice d'Audenarde lui fut un talisman pour trouver sur-le-champ quatre couplets proprement rimés et ajustés sur un air convenable. Par suite de quelques médisances de *Iosengiers*, il fut obligé de quitter Béatrice : il lui envoya des chansons pour ne pas perdre son amour. Une surtout est des plus gracieuses : elle raconte que le trouvère fut sur le point de mourir de regret et de désespoir : « Jamais je n'ai chanté » si troublé. L'amour et la douce folie, » où je fus toujours si sincère, m'ont mis » à la mort ; il m'en coûte cher, et le mal » qui m'accable fait désespérer de ma vie. » La mort est là sur le seuil, qui m'appelle. » C'est le refrain :

Quar la mort est au degré,
Qui me deffie.

« Ne blâmez pas la tristesse de mes » chants ; j'ai perdu celle qui faisait ma » force, et ma dame ne sait pas que son » absence m'a livré à la mort. Grâce, » ô mon Dieu, pour elle ! Pardonnez-lui, » je vous prie, les plaisirs qu'elle goûte » si loin de moi, tandis que la mort est » là sur le seuil, qui m'appelle. »

Un autre jour il avait désespéré, même de l'amour ; il avait déclaré se repentir d'avoir jamais aimé. Mais ce n'était qu'un jeu de dépit amoureux, plein de grâce et de piquant ; il fut plus heureux, bientôt, de chanter la palinodie. Il faut citer tout un couplet, pour justifier les éloges qu'on prodigue à ce trouvère :

Merci, amors ! car j'ai vers vos mespris
Com déloiaus parjure foi-menti,

(1) Béatrice de Flandres, fille de Guy, épousa en 1256, par l'intervention de Henri III, Florent V de Hollande.

Enragiés sus quant par ma bouche dis :
Qu'amors n'avoit valor ne seignorie.

Certes, je menti
Et si, m'en desdi ;
Je ne puis valoir,
Ne savoir,
Sens ne cortoisie
S'amors ne m'aie.

On connaît de lui une quarantaine de chansons avec airs notés ; mais jusqu'à présent il a été bien difficile de déchiffrer les mélodies. « Tout ce qu'il a fait est excellent, dit Fauchet en citant cet envoi d'un salut d'amour :

Chansons tu l'en iras là,
Où j'ai tout mon cuer doné ;
La dame du mont t'auras
Qui plus am' en vérité
Foy et lovaute,
Et qui plus en a.

On est tenté de le comparer à Tibulle dont Amour dictait les vers. Telle est la délicatesse répandue dans tout ce qu'on a conservé de lui que, malgré certains textes qui permettent bien des conjectures, on ne songe guère à dire de cet ami du duc de Brabant ce que Fauchet dit d'un trouvère flamand, autre ami de ce duc : « Jean Erart, dit le grave président » en la Cour des monnoyes » en « prenoit où il pouvoit, et ses amours, » quoi qu'il die, ne furent fermes. » Il est vrai que le bon érudit ajoute : « ou il fait » soit des chansons pour un autre. »

J. Stecher.

Histoire littéraire de la France, t. XXIII. — A. Dinaux, *Trouvères de la Flandre*. — Id., *Trouvères de l'Artois*. — Claude Fauchet, *Oeuvres*. Paris, 1610. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. IV. — Fétis, *Dictionnaire des musiciens*. — Serrure, *Geschiedenis der Ned. Letterk.* — *Bulletins de l'Acad. R. de Belgique*, t. 20 et 21.

BERNON, poète, musicien, philosophe, théologien, vécut à la fin du x^e siècle et au commencement du xi^e. Il mourut le 7 janvier 1045. Aucun biographe n'est parvenu à fixer d'une manière certaine la nationalité de Bernon ; les uns le font naître en France, les autres lui donnent l'Allemagne pour patrie. Enfin d'après une troisième version, en vertu de laquelle nous lui donnons place ici, il serait originaire de l'ancien Luxembourg. Ce qui reste établi, au milieu de ces incertitudes et de ces doutes, c'est que Bernon fut moine de l'abbaye de Prume, au diocèse de Trèves, où il se trouvait en l'an 1000. L'er-

reur dans laquelle ont versé quelques écrivains, provient en grande partie de ce qu'ils ont confondu notre personnage avec un autre du même nom, qui l'a précédé de cent ans et qui fut abbé de Cluny. C'est par suite de cette confusion que le père Bernard Pez et Casimir Oudin disent qu'il fut d'abord moine de Saint-Gall en Suisse, et ensuite élu en 1014 abbé de Richenau.

Vossius se trompe pareillement en faisant de notre Bernon un disciple d'Hincmar, ce qui pourrait s'appliquer à celui qui fut abbé de Cluny. D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, Bernon, qui fait l'objet de cette notice, fut d'abord moine de l'abbaye de Fleuri sur la Loire ; il y fit ses études sous Abbon ou sous Constantin et peut-être sous l'un et l'autre ; il s'y trouvait encore en 999, puisqu'on le voit comme député de ce monastère à l'assemblée d'Orléans, au sujet du différend survenu en décembre de cette année, touchant la durée de l'avent qui précède la fête de Noël. De là il passa à Prume et s'y fit la réputation d'un des hommes les plus saints et les plus savants de son siècle. Le roi Henri le Pieux, qui faisait le plus grand cas de Bernon, voulant lui donner des marques de sa haute estime, en trouva bientôt l'occasion : Immon, abbé de Richenau (*Augia divitis*), près de Constance, s'étant rendu odieux à ses moines par son excessive sévérité, on résolut, en 1008, de le déposer. Henri fit élire Bernon à sa place. C'est de là que quelques écrivains du moyen âge l'ont nommé *Augiensis*, du nom de son monastère. Dès qu'il eut la direction de l'abbaye, le nouvel abbé y rappela les frères dispersés, en augmenta bientôt le nombre, restaura les édifices, rétablit la bibliothèque, revendiqua les biens aliénés et réussit, par ses sages exhortations soutenues par son exemple, à y faire revivre l'esprit de saint Benoît. Aussi fut-il compté au nombre des plus illustres abbés. Il paraît avoir été homme de grande considération, car en 1013, il accompagna Henri le Pieux dans son voyage d'Italie, et se trouva l'année suivante, au mois de février, à Rome, à la cérémonie de son couronnement comme empereur.

Il mourut dans la quarantième année de son administration et fut enterré dans l'église de son abbaye.

Il composa : 1^o *De quibusdam rebus ad Missæ officium pertinentibus*, avec d'autres écrivains de *divinis officiis*. Coloniae, Melch. Hitterpius, 1568, in-fol. Paris., 1610, in-fol. p. 661. Venet., 1572, in-8^o. Dans les différentes bibliothèques des Pères. Paris., 1575, t. IV., col. 572. *Ibid.* 1598, t. VI, col. 709. *Ibid.* 1610, t. X, p. 697, col. 1618, t. XI, p. 51. Paris., 1624, t. X, p. 697. Ludg., 1677, t. XVIII, p. 56. On trouve dans ce traité de Bernon des observations et des recherches beaucoup plus curieuses que dans les auteurs qui l'ont précédé et que dans ceux qui l'ont suivi jusqu'au xvi^e siècle. — 2^o *Vita S. Udalrici Augustani episcopi*; dans Surius (*Vitæ sanctorum*), sur le 4 juillet. — 3^o *Vita S. Meginardi episcopi et martyris*. — 4^o *Libellus tonarius*. Cet opuscule, qui est un écrit sur la musique relatif à la règle des tons, est conservé en manuscrit à la Bibliothèque de Saint-Paul, à Leipsick. Il est précédé d'une préface très-développée, qui contient l'exposé de la forme des tons, de leur nombre, de leur caractère distinctif et des intervalles qui y sont contenus. — 5^o *De varia Psalmodorum atque cantuum modulatione*, ouvrage renfermant des recherches philologiques très-curieuses. — 6^o *De consona tonorum diversitate*. L'auteur y donne des instructions sur l'usage des chants d'espèces différentes dans l'office divin; ce traité paraît avoir servi de modèle à un autre que le père Jacques Hommey a donné au public, sous le nom de saint Bernard et ce titre : *Tractatus de tonis*. — 7^o *De instrumentis musicalibus*; ouvrage signalé par Trithème. — 8^o *De mensura monochordis*. — 9^o *Antiphonarum*. Les numéros 8 et 9 se trouvent pareillement en manuscrit à la Bibliothèque de Saint-Paul, à Leipsick. — 10^o *De quatuor temporum jejuniis, per sua sabbata observandis*; dialogue qu'il adressa à Aribon archevêque de Mayence. Il fit encore une autre épître au même, intitulée : *De quatuor adventus dominicis*. Ces deux écrits sont reproduits dans le *Thesaurus anecdotorum* de B. Pez. — 11^o Un recueil

de lettres dont on trouve l'analyse dans le 7^e volume, p. 576, de l'*Histoire littéraire de la France*.

Aug. Vander Meersch.

Oudin, *Comment. de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, p. 598. — Vossius, *Hist. lat.*, 44, p. 567 et t. III, ch. v, p. 764. — Bernard Pez, *Thesaurus anecdotorum nov.*, t. I, part. III. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 576.

BEROT (*Jean*) ou **BEROTIUS**, écrivain du xvi^e siècle, né à Valenciennes (ancien Hainaut). Berot vécut quelque temps à Louvain où il avait exercé un vil métier avant d'étudier les lettres. C'est tout ce que l'on sait de cet obscur personnage, dont nous ne nous occuperions même pas si son nom ne se rattachait à une question littéraire non dépourvue d'intérêt : celle de savoir s'il est l'auteur, le traducteur ou tout simplement l'éditeur de la relation de la glorieuse expédition de Charles-Quint contre Tunis. Cet ouvrage, écrit primitivement en français, parut pour la première fois à Louvain, chez Jacques Batius, en 1547, sous le titre : *Commentarium seu potius Diarium expeditionis Tuniceæ, a Carolo V, imperatore semper Augusto, anno M. D. XXXV. Susceptæ, Joanne Etrobio interprete*. En l'absence de tout renseignement biographique sur Etrobus, Valère André crut reconnaître dans ce nom l'anagramme de Berotius et il regarde celui-ci comme l'auteur du journal de la fameuse expédition contre Barberousse. Paquot, au contraire, ne le considère que comme le traducteur de cet ouvrage, et la dédicace du livre dont nous nous occupons, datée de Louvain, le 13 décembre 1547, semble lui donner raison. Berot y dit clairement qu'ayant appris la mort d'Etrobios, il se décida à corriger et à éditer la traduction latine qu'Etrobios avait lui-même préparée. Il ne resterait donc à Berotius que le mérite d'avoir donné une bonne édition du livre dont il s'agit.

Eugène Coemans.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. I, p. 579. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 408.

BERRÉ (*Jean - Baptiste*), peintre d'animaux et de nature morte, né à Anvers en 1777, décédé en 1828. Il se forma en étudiant avec ardeur les toiles des vieux maîtres. Lorsque son talent eut acquis une certaine force,

Berré se rendit à Paris, s'établit dans cette ville et y passa la plus grande partie de son existence. C'est au Salon français de 1814 que l'artiste anversois se fit remarquer et commença à établir sa réputation; il y exposa *Romulus et Remus allaités par la louve* et *Une lionne avec ses lionceaux*, tableau peint d'après nature, à la ménagerie royale. Berré possédait un talent très-fécond et très-recherché des collectionneurs de son temps; quoique éloigné de sa patrie, il n'oubliait pas celle-ci et envoyait ses productions aux diverses expositions organisées en Belgique. On cite, entre autres, l'*Aigle royal sur le point d'enlever un agneau* (Bruxelles, 1811); le *Singe et le Chat* (Gand, 1812); *Chiens et cygnes* (Gand, 1814); *Cerfs et biches dans une forêt* (Bruxelles, 1821); *Paysage : Chariot attelé de bœufs* (Amsterdam, 1822); *Animaux au repos et figures* (Gand, 1823). Les amateurs payaient fort cher ces tableaux, qui ornaient les principales collections de l'Europe; on en aimait le fini et la perfection de l'exécution. Berré mourut dans la force de l'âge. Son portrait se trouve dans la collection des *Portraits des artistes modernes*, par Eeckhart et Vanden Burggraaff.

Ad. Siret.

BERSACQUES (Louis DE). C'est, selon toute probabilité, la Flandre qui a donné le jour à ce personnage, vers la fin du xvi^e siècle. En effet, sur ce point, comme sur presque tous les autres qui constituent sa biographie, nous en sommes réduits à des inductions, tirées de ses œuvres mêmes. Celles-ci nous le montrent, pendant une période de vingt-huit ans, livré à des travaux topographiques, en qualité « d'arpenteur héréditaire et sermenté de la ville et châtellenie de Courtrai. »

Bersacques est l'auteur des plans des villes de Menin et de Courtrai compris dans le beau recueil de Blaeu : *Novum magnum theatrum*, publié à Amsterdam et dans lequel son nom, altéré de la plus étrange manière, apparaît deux fois, d'abord par cette inscription : *Louys de*

Berjagues fecit, et, une seconde fois, comme suit : *Louys de Dasaques delin.* M. Pinchart, chef de section aux Archives du royaume, a rectifié ces erreurs orthographiques en signalant, le premier, les travaux de notre arpenteur-topographe et en publiant un extrait des comptes municipaux de Courtrai, d'où il résulte que le magistrat paya, en 1641, à Bersacques, la somme de trois cents livres parisis pour la levée du plan de la ville et de la châtellenie : *Aen Louys de Bersacques, ter causen van ghemaect te hebben de carte figuratijf van de stede en casselrie van Cortryck ende andere devoiren.*

Les Archives du royaume possèdent également une carte de la banlieue de Menin levée en 1644; un plan du bois de Hulst, fait à la même époque; et enfin deux plans manuscrits, dressés en 1616 et 1622, l'un d'un bois situé à La Roche (Luxembourg), l'autre d'un bois compris dans la terre et seigneurie d'Agimont.

Jean de Bersacques, très-probablement frère de Louis, a collaboré à ces deux derniers plans sur lesquels il est également qualifié « d'arpenteur héréditaire de Courtrai. »

Félix Stappaerts.

Messenger des Sciences historiques, 1838.

BERT (Pierre), ou **BERTIUS** ou **DE BERTE**, érudit, né à Beveren (1) le 14 novembre 1565, décédé à Paris le 5 octobre 1629. Son père, Pierre Bert, qui s'est fait connaître comme professeur, ministre protestant et poète latin, quitta en 1568 le village de Beveren qu'il habitait, afin d'échapper aux rigueurs des édits en matière de religion et alla avec son fils grossir cette colonie d'émigrants, sortis surtout de la Flandre, et se fixer en Angleterre. Il vint s'établir dans un des faubourgs de Londres et y confia la première instruction de son fils à un autre réfugié flamand, nommé Chrétien de Witte, qui lui enseigna le latin, le grec et le français. Le jeune Pierre Bert n'avait que douze ans lorsque son père, nommé ministre à Rotterdam, l'emmena avec lui et le fit inscrire à l'Université de Leide; où il se livra

lieu de sa naissance au bourg de Beveren, au pays de Waes.

(1) Il y a plusieurs villages de ce nom dans la Flandre. On paraît être d'accord pour fixer le

bientôt avec toute l'ardeur de son âge à l'étude de la langue hébraïque, des belles-lettres et de la théologie, sous la direction de deux savants déjà illustres : Juste-Lipse et Vulcanius ou De Smet. Il n'avait que dix-sept ans quand, en 1582, il commença à enseigner lui-même les humanités comme professeur privé et qu'il se rendit successivement en cette qualité à Anvers, à Ostende, à Middelbourg et à Goes. Revenu à Leide en 1593, il y acheva ses études, souvent interrompues, afin de pourvoir à sa subsistance par des leçons particulières. Dès lors il s'appliqua surtout à l'histoire, à la philosophie, à la langue grecque. Poussé par le désir de voir les pays étrangers, il entreprit, en 1591, avec Juste-Lipse, un voyage en Allemagne et résida quelque temps à Heidelberg et à Strasbourg où il dut reprendre l'enseignement privé, pour se créer des moyens d'existence. Deux ans après nous le voyons parcourir la Bohême, la Silésie, la Pologne et la Russie. Rentré à Leide en 1593, il y obtint la chaire de théologie. — Il s'y mêla activement aux disputes académiques et se signala par sa dialectique serrée et sa profonde science. Les curateurs de l'université lui confièrent aussi la direction de leur bibliothèque. C'est en cette qualité qu'il classa les livres dans un ordre méthodique qui, bien longtemps après lui, fut encore observé, et qu'il publia un catalogue dont voici le titre : *Nomenclator auctorum omnium quorum libri vel manuscripti vel typis expressi extant in Bibliotheca Lugduno-Batava cum epistola Petri Bertii de ordine ejus atque usu*. Lug. Batav., 1595, in-4^o.

Les dix années suivantes furent consacrées à former, par des leçons particulières, les jeunes gens à la pratique de l'éloquence, tout en enseignant comme professeur en titre, à l'université. Après la mort de Jean Kuchlein ou Cuchlinus, arrivée en 1606, il remplaça celui-ci dans ses fonctions de régent du collège de théologie, mais ce ne fut pas sans répugnance, car on était alors dans le feu des disputes religieuses des Gomaristes et des Arminiens, et Bertius pres-

sentait, avec raison, que sa nouvelle dignité deviendrait l'occasion de sa perte. Il renonça, par cette nomination, à ses autres fonctions et se trouva bientôt, par suite de la tournure aggressive de son esprit, engagé dans le parti des Remonstrants, ce qui lui suscita bon nombre de sourdes persécutions. On y préluda en le forçant d'échanger son emploi de régent contre celui de professeur de philosophie morale, ce qui lui enlevait toute influence sur le corps universitaire. Divers écrits qu'il publia, en matière de religion, vinrent mettre le comble à sa disgrâce. En 1619, le synode de Leide l'exclut de la participation à la cène, et sa destitution de professeur suivit de près. Malgré la protection du prince d'Orange, on le força d'abandonner l'enseignement privé. Pierre Bertius fit alors des instances auprès des états de Hollande pour obtenir une pension ; mais elle lui fut durement refusée, bien qu'il fût dénué de toutes ressources pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille.

Fatigué de tant d'ennuis, déjà agité par des doutes sérieux sur la vérité de la religion dans laquelle il avait été élevé, il se détermina en 1620, à quitter la Hollande et à se réfugier en France où le roi Louis XIII, appréciant son mérite, lui avait accordé le titre de cosmographe, deux ans auparavant, lorsqu'il lui eut dédié son *Theatrum geographiae veteris*. Ce prince accueillit le réfugié hollandais avec grande faveur, lui assigna une pension convenable et lui octroya des lettres de naturalité pour lui et sa famille. Convaincu par quelques docteurs de Sorbonne de la fausseté du calvinisme, outré aussi des persécutions et de l'inhumanité de ses coreligionnaires envers lui, il embrassa alors ouvertement le catholicisme et abjura entre les mains du cardinal de Retz. Sa femme, fille de l'ancien régent Cuchlinus, et ses enfants, qui l'avaient accompagné à l'étranger, suivirent son exemple un an après son arrivée à Paris. La communauté protestante française fit tous ses efforts pour empêcher la conversion de Bertius, mais elle n'y put réussir. C'est à la suite de sa résistance qu'il fut publiquement

excommunié, le jour de Pâques 1621, par le synode de Dortrecht. Ses compatriotes ne lui pardonnèrent jamais sa conversion et il fut, jusqu'à sa mort, en butte à leurs sarcasmes et à leurs attaques.

Soutenu par ceux qui l'avaient poussé à se convertir, Bertius fut nommé professeur d'éloquence au collège de Boncourt; en 1622, Louis XIII créa en sa faveur une chaire de mathématiques au collège royal et enfin à la même époque, il le nomma son historiographe.

Cette vie orageuse avait probablement usé la constitution de Bertius; il mourut à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans, des suites de la dissenterie et déjà affaibli par de longues souffrances.

Ses démêlés politiques et religieux, sa polémique ardente, ses écrits philosophiques, ses discours, ses lettres, eurent un grand retentissement à l'époque où il vécut; mais après sa mort, les disputes des Arméniens et des Gomaristes étant apaisées, cette renommée s'effaça promptement et la postérité ne se serait guère occupée de lui s'il n'avait laissé sur l'histoire, la géographie et l'hydrostatique des traités considérables qui ont établi sa réputation dans le monde des érudits. Pour la liste de ses écrits politiques et religieux nous renverrons le lecteur à Paquot et à Vander Aa qui les ont énumérés d'une manière assez complète. Il suffira sans doute de donner ici les titres de ses autres ouvrages; nous avons déjà cité le catalogue de la bibliothèque de Leide. — 1^o *Variae orbis universi et eius partium tabulae XX geographicae ex antiquis geographis et historicis confectae*. 1602, in-4^o obl. C'est un recueil de cartes géographiques, fort estimé à l'époque où il parut. — 2^o *Tabularum geographicarum contractarum libri quatuor*, Amstel., 1600, même ouvrage. — 3^o *Libri septem, in quibus tabulae omnes gradibus distinctae descriptiones accuratae, caetera supra priores editiones politiora auctioraque ad christianissimum Galliae et Navarrae regem Ludovicum XIII.* Amstel., Sump-tibus et typis cœneis Jud. Hondii, 1616, in-4^o. La première édition, traduite en allemand, parut à Francfort, en 1612,

sous le titre de *Petri Bertii, Geographische tabellen*. Cette collection de cartes a servi de type aux vastes recueils publiés plus tard par Merian et Bleau. L'auteur voulait rivaliser d'exactitude et de soins avec Mercator et Ortelius, les plus célèbres géographes des Pays-Bas.

— 4^o *Theatri geographiae veteris tomus prior in quo cl. Ptolomaei Alexandrini geographiae libri VIII; graeca ad codices palatinos collata, aucta et emendata sunt, latina infinitis locis correctae, opera P. Bertii, tomus posterior in quo itinerarium Antho-nini imperatoris terrestre et maritimum provinciarum Gallicarum itinerarium à Burdigala Hierosolymam usque, tabula Peutingeriana cum notis Velseri ad tabulae ejus partem parergi orteliani tabulae aliquot*. Amstel., ex officinâ Judoci Hondii, 1619, fol., avec grand nombre de cartes. Dans sa préface l'auteur donne quelques détails intéressants sur cette vaste compilation des écrits de Ptolémée, de l'*Itinéraire d'Antonin*, de la *Table de Peutinger* et de la *Notice des provinces de l'empire romain*. Le même ouvrage contient *Tabulae Ptolemaeae*, décrites par Gérard Mercator : *Recensuit variè, correxit auxilique Petrus Bertius*. Son portrait, bien gravé par Hondius, se trouve en tête de quelques-uns des exemplaires de cet ouvrage, qui est devenu rare. — 5^o *Petri Bertii de Geographia oratio*, Parisiis, 1622, in-4^o. C'est son discours d'inauguration comme professeur de la chaire de mathématiques au collège royal que lui avait accordée le roi Louis XIII. — 6^o *Breviarium totius orbis terrarum*. Lutetiae Paris., 1625, in-4^o, 17 pages. Ce traité très-abrégé de géographie générale parut encore successivement à Hanovre (1629), à Francfort (1640), à Leide, en 1647, à la suite de l'Introduction de Cluverius, à Leipsick (1662), à Amsterdam (1662 et 1676), et à Utrecht (1701). — 7^o *Notitia chorographica Episcopatum Galliae*. Paris., 1625, in-fol. Recueil de cartes des évêchés de France. — 8^o *Commentariorum rerum Germanicarum libri tres*. Amstel., 1626, in-4^o obl., 732 pages, avec vues de villes gravées en taille-douce. D'autres éditions de ce livre assez estimé

ont été publiées, disent les bibliographes, à Amsterdam, en 1626 et 1632, mais, vérification faite, elles n'ont qu'un titre nouveau mis en tête des exemplaires de l'édition de 1616; sauf l'édition in-8° d'Amsterdam, de 1625 (avec dix-sept cartes géographiques), qui est nouvelle.

— 9° *De Aggeribus et pontibus hactenus ad mare extractis digestum novum*. Paris, 1629, in-8°. Cet ouvrage, qui a valu à l'auteur une réputation d'hydrographe un peu usurpée, fut réimprimé par Sallengre, dans le *Thesaurus antiquitatum romanarum*, t. II, pp. 917-984. Bertius le composa à l'occasion de la construction de la digue, élevée par les ordres du cardinal de Richelieu pour fermer le port de la Rochelle, lors du siège de cette ville, en 1629. Enfant des Pays-Bas, où les inondations étaient si fréquentes, nul mieux que lui ne pouvait parler de l'histoire et de l'utilité du moyen que les Hollandais emploient pour s'opposer aux envahissements de la mer; aussi le chapitre consacré aux constructions de ce genre, qui existaient dans sa patrie, offre-t-il un véritable intérêt. A la fin du volume se trouve une épître du cardinal de Richelieu qui remercie Bertius de l'envoi de ce livre et l'assure de sa bienveillance en faisant un aimable calembour intraduisible en français : *Tuos libros et liberos mihi summo opere comandatos scito*. A la suite d'un livre intitulé : *Novi orbis sive descriptio Indiæ occidentalis*, d'Antoine de Herrera (Amst. 1622, fol.), on trouve ordinairement un extrait du grand ouvrage de Bertius : *Brevis et succincta Americæ, etc. descriptio excerpta ex tabulis geographicis P. Bertii*. On lui doit encore une carte de l'empire de Charlemagne publiée à Paris.

Il a laissé, en outre, des oraisons funèbres, des poésies latines et un recueil de lettres d'hommes illustres, avec une préface toute empreinte de l'esprit littéraire de son temps. Ses propres lettres ont également été publiées et renferment des particularités curieuses sur sa vie agitée, particularités qui sont résumées avec beaucoup d'art dans le discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire au collège de Boncourt pour expliquer sa

retraite en France. Bertius a encore mis une préface traitant de la vie et des écrits de Boèce, en tête de l'édition de l'ouvrage : *de Consolatione philosophiæ*. Cette édition parut après la mort de Bertius.

L'étendue des connaissances de cet érudit se manifeste dans la diversité de ces ouvrages; à la fois théologien, géographe, historien, poète, mathématicien, hydrographe, philosophe, numismate, antiquaire, il n'est resté étranger à aucune science. Peut-être reprochera-t-on à Bertius, comme à tant de lettrés de son époque, d'avoir éparpillé son savoir dans une foule d'écrits fugitifs, au lieu de se consacrer à l'étude de la géographie, étude où il aurait atteint, comme le témoignent ses écrits, une véritable supériorité.

Bertius laissa six enfants, dont trois, Abraham, Nicolas et Jean, entrèrent dans l'ordre des carmes déchaussés; Wenceslas devint missionnaire et mourut au Mont-Liban, en 1643. Abraham décéda à Leide, en 1683, et publia un grand nombre d'écrits religieux. Jean, prieur des carmes à Malte, y termina ses jours en 1662 et fit paraître un traité sur l'Eucharistie; un quatrième fils, nommé également Jean, entra dans l'ordre de Saint-Benoît.

Meursius a publié le portrait de Pierre Bertius dans ses *Athenæ Batavæ* avec sa devise : *Unum expetii a Domino !*

Bou de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. XIV, p. 1-23. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*, t. I. — *Nouvelle Biographie universelle*, publiée par Didot. — *Biographie de la Flandre occidentale*. — Halma, *Tonnel der Vereenigde Nederlanden*, t. I, 132.

BERTELS (*Jean*), historien, né à Louvain en 1559, mort à Echternach en 1607. Il était religieux bénédictin et fut successivement abbé des couvents de son ordre à Luxembourg et à Echternach. Durant la guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies, le monastère d'Echternach fut pris par l'armée hollandaise, et Bertels ainsi que ses moines furent menés prisonniers en Hollande, d'où ils ne revinrent qu'en payant une rançon de seize mille écus. L'abbé d'Echternach nous a

laissé : 1^o Une *Histoire du duché de Luxembourg*, qui est fort courte, et ne se distingue guère par la correction du style. Elle parut, en 1605, à Luxembourg, in-4^o, et est suivie d'un appendice sur les anciennes divinités du Luxembourg. — 2^o Vingt-six dialogues sur la règle de Saint-Benoît. — 3^o Une liste des abbés d'Echternach qui fut imprimée à Cologne en 1581, in-8^o.

Eugène Coemans.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. I, p. 379. — Moréri, *Dict. hist.*, t. II, p. 241.

BERTHA (Louis), plus connu sous le nom de Daniel, écrivain ecclésiastique, né à Bruges en 1620, mort le 12 août 1697. Admis à la profession au couvent des dominicains de sa ville natale, à l'âge de vingt-quatre ans, le 19 octobre 1644, il occupa dans son ordre plusieurs places distinguées, notamment celles de sous-prieur, chantre, procureur, syndic et prédicateur général. Il a laissé les ouvrages suivants : — 1^o *Origo flagarum christianum orbem devastantium*. Brugis, A. Michiels, 1658, in-8^o. — 2^o *Medicus christianus detegens sanguineis lachrymis deplorandam ferrei hujus sæculi cæcitatem*. Antverpiæ, Lug. Gymnici, 1665, in-4^o. — 3^o *Leven van den H. Ludovicus Bertrandus*. Anvers, Corn. Woens, 1671, in-12^o. Et quelques autres ouvrages ascétiques. Le père Échard dit que les ouvrages de Bertha sont des preuves de son savoir et de sa piété.

F. Vande Putte.

BERTHE ou **BERTRADE**, mère de Charlemagne, la Berthe au grand pied des légendes, la blonde Berthe des trouvères, était née dans les Ardennes, d'une famille noble et riche, et son père Charibert fut investi, grâce surtout à l'influence des Pépin, de la charge importante de comte de Laon. Son aïeule, qui portait le même nom qu'elle, et son père affectèrent, en 721, une partie de leurs revenus de Rumeresheim dans l'Ardenne (*infra terminos Ardennæ*), à la fondation du monastère de Prüm. C'est là qu'ils résidaient au moment de la donation. C'est aussi le même domaine qui forme l'alleu de Bertrade, lorsqu'en 740 elle épouse Pépin, comme nous l'apprend un

diplôme de Pépin, du 13 août 762, où intervient Bertrade. *In pago Choras, villæ quæ dicitur Rumeresheim portio Bertradæ quam genitor suus Heribertus ei in alode dereliquit*. On lit à la fin : *Manu propria decrevimus roborare, ego Pipinus et conjunx mea Bertrada. Signum Caroli, filii sui consentientis*. Jamais aucun nom plus que celui de Bertrade ne fut entouré de mystère. Il est cependant certain qu'elle était Ardennoise, des chartes authentiques l'établissent; et les traditions liégeoises, d'accord avec l'histoire, en font une cousine d'Ogier le Danois et de Garin le Loherain. Il n'y a rien d'étonnant dans cette assertion, puisque Garin le Loherain devait son nom à sa naissance en Lotharingie, et l'on sait qu'il faut lire Ogier l'Ardennois pour Ogier le Danois. Tous ces héros, d'ailleurs, sont *Avalois*, c'est-à-dire de la contrée qui fut longtemps désignée par le nom de Pays-Bas. Il est à remarquer que c'est au pays de Bertrade, dans les Ardennes, entre Liège et Metz ou entre Landen et Thionville qu'ont pris naissance toutes les traditions conservées dans les romans du cycle carolingien. Bertrade fut surnommée au *grand pied* parce qu'elle avait, dit-on, un pied plus grand que l'autre ou encore *Berthe la Débonnaire*, parce qu'elle se distinguait entre toutes les femmes par sa douceur et sa bonté. Elle mérita par ses vertus d'être la mère de Charlemagne et par sa douceur d'être l'aïeule de ce Louis qui hérita de son surnom de *débonnaire*. Le mariage de Pépin et de Bertrade remonte aux dernières années de Charles Martel. Ce mariage était légitime d'après le droit civil et politique, puisque la fiancée avait apporté à son époux un alleu et il suffisait selon l'usage des Francs qu'il eût été précédé de la coemption par le sou et le denier. Mais ce fut plus tard, avant l'envoi à Rome du chapelain Fulrad, chargé de solliciter du pape la consécration d'une nouvelle dynastie que, selon le texte des annales de Saint-Bertin, Pépin fit confirmer cette union par les cérémonies de la bénédiction religieuse qui pouvaient seules, aux yeux de l'Église, en établir la validité. Pépin le Bref voulut être

sacré par un légat du saint siège; il reçut, à Soissons, l'onction des mains de saint Boniface. La reine Bertrade, sa femme, fut couronnée avec lui; par là, Pépin faisait adopter à la nation les enfants qu'il avait de cette princesse, il évitait toutes les contestations qui auraient pu s'élever au sujet de la succession au trône et l'assurait ainsi à ses fils déjà nés. Quant à la date du mariage de Pépin et de Bertrade, elle n'est point indiquée dans le manuscrit des annales de Saint-Bertin. Il est probable qu'il eut lieu en 746, lorsque la retraite de Carloman donna un libre cours à l'ambition de Pépin. La date de 747, assignée à la naissance de Charlemagne par l'auteur des *Annales Petaviani*, date dont l'inexactitude semble préméditée, confirme cette opinion.

La reine Bertrade, mère de Charlemagne et de Carloman, qui s'étaient partagé l'héritage de leur père, exerçait sur ses fils un empire qu'elle n'employa qu'à entretenir la paix entre eux et avec leurs voisins. Elle avait formé le projet de marier son fils aîné avec la fille de Didier, roi des Lombards; elle voyait avec bonheur dans ce mariage la pacification générale, qui allait être son œuvre. La France, devenue sous Pépin ennemie des Lombards pour secourir le saint siège, restait investie du rôle supérieur de médiatrice. Le roi de France, patrice de Rome, devenant le gendre du roi lombard, était le gage d'une paix insoluble entre la cour de Rome et celle de Pavie. D'un autre côté, Carloman, excité par les intrigues de Didier, aurait été ramené par lui à de meilleurs sentiments envers son frère. Telle était la perspective qui s'offrait aux espérances de Bertrade. Pour étouffer ces haines, pour préparer ces alliances, l'active et bienfaisante reine parcourait l'Alsace, la Bavière, l'Italie, négociant toujours et partout inspirant des sentiments pacifiques. Le mariage de Charlemagne avec la fille du roi des Lombards fut célébré; mais il fut d'une courte durée, car bientôt Charlemagne répudia sa femme pour épouser Hildegunde. La guerre s'alluma bientôt entre les Lombards et les Francs. Didier, enfermé dans

Pavie, résista longtemps, mais la fidélité de ses sujets se lassa et la ville ouvrit ses portes à Charlemagne. Bertrade, qui avait vivement désiré l'alliance des Lombards, s'affligea de ces événements si contraires à sa politique; elle vit avec douleur détruire son ouvrage et dissiper ses espérances. Ce fut le seul chagrin, dit Éginhard, que son fils lui donna pendant sa vie. Depuis cette époque, l'histoire ne parle plus guère de la reine Bertrade, elle ne mourut cependant qu'en 783, après avoir vu le commencement de cette ère de gloire et de grandeur qui devait immortaliser le nom de son fils. Éginhard raconte qu'elle passa sa vieillesse près de Charlemagne, mais, d'après d'autres sources, elle termina ses jours dans un cloître.

Le mystère qui entoure toute la vie de Bertrade ne se dissipe pas même quand on s'attache à découvrir ce qui advint d'elle après sa mort. On croyait au moyen âge (cette tradition est mentionnée dans la chronique de Saint-Bertin) qu'une comtesse de Flandre avait enlevé de Saint-Denis les froides dépouilles de la mère de Charlemagne; mais cela était oublié quand, en 1648, le grand Condé vainquit les Espagnols à Lens. Au bulletin de la bataille succéda un autre bulletin relatif à la conquête de la ville d'Aire, où l'on conservait, y était-il dit, le corps de la reine Bertrade. Les Bollandistes, qui commençaient alors leur précieuse collection des *Acta sanctorum*, s'émurent de cette allégation. Ils provoquèrent une enquête; on fit des fouilles, et l'on retrouva non-seulement les restes de la reine Bertrade, mais aussi ceux du premier roi franc de la dynastie carolingienne. On constata que Pépin le Bref avait été de petite stature : *cinq piés et demi de long, plus n'en ot mie*, comme dit Adenès, mais qu'il n'en était pas de même de sa femme, que les romanciers avaient nommée, à juste titre, Berthe au grand pied. On lut sur une lame de plomb que la translation de ses restes avait eu lieu au mois d'août 1255. Il convient d'ajouter qu'en 1264 les moines de Saint-Denis firent de leur côté ouvrir le tombeau de Bertrade, construit dans leur église, et qu'ils déposèrent les osse-

ments que l'on y trouva dans le chœur de l'église. De quel côté était la vérité? Il est difficile de se prononcer aujourd'hui sur ces prétentions contradictoires.

Les poètes se sont emparés de la vie de cette princesse; parmi ceux-ci, le plus célèbre fut Adenès, surnommé le Roi, alors attaché aux ducs de Brabant qui se prétendaient les héritiers directs de Charlemagne (*Duces Lotharingiae de prosapia sancti Caroli Magni*). Il composa pour Marie de Brabant, épouse de Philippe le Hardi, le roman en vers de *Berthe au grand pied* (Publié par M. Paulin Paris, en 1836). Selon lui, la reine Berthe était fille d'un roi de Hongrie nommé Flore et de la reine Blanchefleur, sa femme. Blanchefleur aime sa fille avec tendresse et se sépare d'elle avec de grands regrets quand Berthe vient en France épouser Pépin; mais avant qu'elle soit montée sur le trône, une autre femme prend sa place et Berthe, entraînée dans une forêt, va périr, quand des sergents, chargés de la mettre à mort, prennent pitié d'elle. Cependant, la reine de Hongrie, Blanchefleur, voulut venir en France voir sa fille, afin de jouir du bonheur que cette princesse devait procurer à la nation et d'être témoin de l'amour des Français pour elle. Dès qu'elle arriva en France, elle fut étonnée des plaintes qu'elle entendait de toutes parts sur l'injustice et la tyrannie de l'épouse de Pépin. Elle se présente au palais et veut se rendre à l'appartement de sa fille. Mais la fausse princesse, toute éperdue, accourt et cherche à l'éloigner. Blanchefleur insiste et entre au palais malgré tous les obstacles. La reine de Hongrie, à qui toutes ces choses étranges et contraires à son attente achevaient d'inspirer de violents soupçons, examine aussitôt les pieds de la fausse Berthe, s'assure ainsi que ce n'est pas sa fille et le déclare au roi. Les coupables sont arrêtés, avouent toute l'intrigue et l'expient par leur supplice. Qu'était devenue la véritable reine de France? Après avoir longtemps erré à travers la forêt, mendiant son pain, exposée aux plus grands dangers, elle avait enfin rencontré dans la province du Maine un vieil et saint ermite qui lui avait donné un asile et

l'avait adressée à deux laboureurs pauvres, mais charitables (ils se nommaient Simon et Isabeau), qui se chargèrent de sa misère et qu'elle en dédommagea en se mettant en état de leur être utile par ses travaux. Berthe se donna pour une infortunée, fuyant les persécutions domestiques et avoua qu'elle se nommait Berthe. Simon et Isabeau avaient deux filles, Berthe fut leur sœur; dans sa nouvelle famille, tout le monde l'aimait; sa douceur, sa bonté charmaient tous les cœurs; on admirait ses vertus et ses talents, et quand l'aventure de la fausse Berthe fut connue, ses parents adoptifs commencèrent à soupçonner qu'ils possédaient chez eux la véritable reine de France. Celle-ci, cependant, ne s'occupait qu'à filer et à broder. Quelques années plus tard, Pépin, s'étant égaré à la chasse dans la province du Maine, rencontre au milieu de la forêt une jeune paysanne à qui il demande le chemin. La paysanne le lui indique. Pépin, frappé de son langage et de son air noble, se rend aussitôt à la demeure de Simon, où il acquiert la certitude qu'il a retrouvé la reine, sa fiancée, qu'il croyait perdue. Les détails les plus romanesques marquent la reconnaissance des royaux époux. Pépin tint cour plénière pendant trois jours dans la maison de Simon; il en fit son conseiller et son ministre; sa femme Isabeau fut dame d'honneur de la Reine et leurs filles furent ses dames du palais. La reine continua à cultiver l'art de filer et de broder qu'elle avait appris pendant son exil; elle fila des habits pour les pauvres et *Berthe la Fileuse* n'est pas moins connue que *Berthe la Débonnaire* ou *au grand pied*.

Le roman espagnol, intitulé *Nochès de Jnvierno*, ne fait pas la reine Berthe si sage. Elle aime, au lieu de Pépin, un jeune seigneur de grande maison, nommé Dudon du Lys, qui a été chargé de la demander en mariage pour le roi et de l'amener à Paris. C'est cette inclination qui favorise le stratagème de la fausse Berthe, qui s'appelle ici Fiamette. Fiamette offre à Berthe de prendre sa place à la faveur de leur ressemblance. Berthe doit retrouver Dudon à la porte du palais, mais au

lieu de son amant, elle ne trouve que des brigands qui l'enlèvent. Le reste de l'histoire est assez conforme au roman d'Adenès. Pépin retrouve la véritable Berthe sur les bords du Magne, qu'on croit être la Mayenne, et c'est là qu'il célèbre de nouveau ses noces avec Berthe.

Quel que soit, du reste, le charme de ces récits, la poésie ne parviendra jamais à égaler ce que Bertrade doit à l'histoire, et son plus beau titre aux yeux de la postérité sera toujours d'avoir été mère de Charlemagne.

Bou Alberie de Crombrughe.

BERTHE, fille de Charlemagne et de sa seconde femme Hildegarde. Elle épousa un jeune seigneur nommé Angilbert, qui avait étudié à l'école du palais, sous le savant Alcuin et auquel le grand empereur s'intéressait vivement. De cette union naquirent deux fils : Hernidas et Nithard, le célèbre historien de Charlemagne. Charles eut toute sa vie une amitié particulière pour ce gendre, il le donna d'abord pour premier ministre à son fils Pépin, roi d'Italie, il le désigna, plus tard, comme son exécuteur testamentaire et lui légua l'un des plus beaux livres de ces temps, le célèbre manuscrit des Évangiles de Saint-Riquier, écrit en lettres d'or. Après quelques années de mariage, Angilbert quitta le monde, du consentement de sa femme, pour se retirer au monastère de Saint-Riquier, en Pont-thieu, dont il devint le septième abbé. Berthe survécut longtemps à son mari, qui mourut en 814, mais nous perdons, à dater de cette époque, sa trace dans l'histoire ; on retrouve cependant encore son nom dans un diplôme de 822, où elle s'intitule *Bertha, magni et invictissimi imperatoris Caroli filia*.

Eugène Coemans.

BERTHO (*Bertrand*), maître en arithmétique, privilégié de S. A. le prince-évêque de Liège, mort à Liège au commencement de ce siècle. Peu après la révolution, il avait ouvert un pensionnat qu'il dirigeait encore en 1801. Il a publié : 1^o *Le Commerce de Liège par comptes faits*. Liège, Collette, 1769, in-8^o de 812 pages. — 2^o *Méthode très-facile de traiter par principes tous les changes étrangers*, etc. Liège, Collette, 1771, in-8^o de 217 pages. — 3^o *Tarif*

pour le commerce de Liège, etc. Liège, Gerlache, 1776, no 1 avec un nouveau titre et quelques feuillets ajoutés çà et là dans le corps de l'ouvrage.

Ul. Capitaine.

* **BERTHOLD DE SAINT-JOSEPH**, né en Gueldre vers l'année 1624, mort à Liedekerke (Brabant), le 6 octobre 1653. Issu de la noble famille gueldroise des Van Afferden, il fit, à l'âge de dix-huit ans, sa profession religieuse dans l'ordre des Carmes déchaussés et changea, suivant l'usage, son nom de famille en celui de Berthold de Saint-Joseph. Lorsque, vers le milieu du XVII^e siècle, on rétablit, dans la forêt de Liedekerke, le couvent des Carmes, dit de Notre-Dame de Ter-Muylen, supprimé en 1497, Berthold en devint le premier prieur, et en fut, pour ainsi dire, le nouveau fondateur. Après avoir dirigé cette institution pendant quelques années, comme nous l'avons vu, il mourut le 6 octobre 1653. Il a publié en flamand une histoire du couvent de Ter-Muylen. Ce petit volume, d'une rareté excessive, porte le titre suivant : *Een Kort Verhael vanden Oorspronck, Eendatatie ende Ovderdom van het oudt eertyts vermaert Clooster onser L. Vroewe ter Muylen, van de Orden der Carmeliten, gelegen inden bosch ende Heerlyckheyt van Liedekercke. Ende hoe op de zelve plaetse een nieuw Heremitage ghesticht wort teeren vanden H. Joseph*. Tot Gent, by Anthone Sersanders, 1653 ; vol. in-12 de 72 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 561. — Van der Haegen, *Bibliographie gantoise*.

BERTHOLET (*Jean*), historien, né à Vielsalm, le 30 décembre 1688, et mort à Liège, le 25 février 1755 (1). Il fit son cours d'humanités et de philosophie chez les jésuites de Luxembourg, puis, s'étant décidé à entrer dans leur ordre, se fit admettre comme novice au collège de Tournai, le 8 octobre 1708. Ses premiers vœux prononcés et son année de répétition terminée, il fut employé, suivant la coutume, à régenter les basses classes, dans plusieurs établissements. Il étudia

(1) Selon M. Neyen ; le 26, selon M. Goethals.

ensuite la théologie à Douai et à Paris, reçut les ordres majeurs et fit enfin profession solennelle des quatre vœux à Armentières, le 2 février 1723. Comme il s'exprimait avec une grande facilité, ses supérieurs lui recommandèrent la prédication : il s'y livra pendant quatorze ans, dans toute la province gallo-belgique, avec un zèle qui faillit devenir compromettant pour sa santé. Il obtint alors l'autorisation de mener une vie sédentaire, et s'occupa dès ce moment de la composition des ouvrages historiques auxquels il est redevable de sa réputation. Il séjourna longtemps au collège de Luxembourg, passa de là chez ses confrères de Namur, et se retira en dernier lieu chez les jésuites de Liège, où la mort le surprit pour ainsi dire la plume à la main.

Lui-même s'est chargé de nous apprendre qu'il s'était senti entraîné de bonne heure vers les études historiques. Les ouvrages des pères Catrou et Rouillé, ceux de Longueval et de l'abbé Fleury furent ses modèles, quand il se mit à écrire à son tour ; mais il imita leurs défauts plutôt que leurs qualités : l'esprit de saine critique lui manquait, et il n'en était que plus tenace, une fois qu'il avait fait son choix entre deux opinions. Il se torturait l'esprit pour présenter les événements de manière à donner gain de cause au système dont il était infatué ; en outre, il se montrait d'ordinaire fort peu bienveillant envers les auteurs dont la manière de voir différait de la sienne (1). Cependant il faut convenir que les continuateurs de la *Bibliothèque historique de la France*, D. Calmet et plus récemment Dewez, ont formulé sur son principal ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, les uns des jugements trop superficiels, le dernier des appréciations trop dédaigneuses. Le savant évêque de Houthheim est plus équitable : *Licet quàm pluribus rebus exteris*, dit-il, *ad universalem magis quàm ad particularem historiam pertinentibus nos gravaverit auctor, atque insuper regulis criticis se modicè ad-*

modum tinctum probaverit, in eo tamen illi debitores sumus, quòd ex Luxemburgensi principali archivo (quod ei patuit) probationum loco complures cartas aliaque non contemnenda monumenta ediderit, ad res harum partium, signanter verò ad monasticen superioris Archidiœcesis, apprime facientia. Non-seulement Bertholet dépouilla consciencieusement les archives du conseil souverain de Luxembourg, mais il parcourut laborieusement celles des autres villes du pays et les bibliothèques des monastères, pour prendre connaissance et lever copie des chartes, diplômes et documents de toute espèce se rapportant à son sujet : les séries de *pièces justificatives* imprimées à la fin de chacun des huit in-quarto de son *Histoire* prouvent surabondamment que, s'il se trompa plus d'une fois et s'il céda trop aisément à des préventions ou à des préjugés, du moins il fit tout son possible pour s'éclairer et pour fournir aux autres les moyens de vérifier ses dires. Il ne faut pas le surfaire, mais on aurait tort de l'amoindrir et surtout de le traiter comme un compilateur inepte. Avec toutes ses imperfections, l'*Histoire du Luxembourg* est encore un livre précieux, ne fût-ce que par le choix de documents qu'il renferme ; il l'est surtout depuis que la plupart des titres conservés par Bertholet n'existent plus en original. Il n'en est pas moins certain que ce volumineux travail n'eut aucun succès à l'époque où il vit le jour. Des circonstances toutes particulières concoururent à désappointer l'auteur. En désaccord avec ses supérieurs au sujet de la publication de son œuvre, manquant de fonds, ayant à vaincre des obstacles matériels sans cesse renaissants, Bertholet s'était engagé dans un labyrinthe d'où il ne put sortir qu'à force de persévérance. Cependant ses procédés paraîtront à bon droit étranges. Besoigneux qu'il était, et ne voulant pas s'adresser à ceux dont il relevait, il ne se faisait aucun scrupule d'emprunter leurs modiques épargnes à tous ses confrères de la province wallonne. Ces sommes étant insuffisantes pour couvrir

(1) C'est ainsi qu'il n'a pas rendu justice à Jean Bertels († 1607), le premier qui composa

une *Histoire du Luxembourg* (Cologne, 1607, in-4°).

les frais de sa vaste entreprise, il eut maille à partir avec ses imprimeurs, ses graveurs et ses relieurs, traita tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, et en fin de compte laissa à chacun une partie de sa publication en paiement de ce qu'il devait. Tantôt ses livres et jusqu'à ses documents (qui pourtant ne lui appartenaient pas) étaient vendus à l'encan, tantôt les états lui réclamaient le remboursement de leurs avances, montant à plus de cinq mille florins. Dans de telles conjonctures, il lui fut fort difficile de fournir des exemplaires complets aux derniers souscripteurs. Ces tiraillements firent scandale, et d'autant plus que la critique ne tarda pas à adresser au père Bertholet des reproches d'un autre genre. D. Calmet fait remarquer que les dissertations insérées au tome I^{er} de l'*Histoire du Luxembourg* ne sont guère que des abrégés du père Wiltheim, dont les études sur le Luxembourg ancien étaient conservées en manuscrit, au XVIII^e siècle, dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Maximin lez-Trèves (1). Le fait est que Bertholet a suivi de près, de trop près même, ce savant et ingénieux écrivain, par exemple quand il admet sans examen des conjectures hasardées, telles que la confusion du *Carosgau* du moyen âge avec le pays des *Cerasi*, l'interprétation de Titelsberg par *Titi Mons*, etc. (2); mais si la sagacité de notre auteur est plus ou moins sujette à caution, est-il cependant si coupable de s'être fié à un érudit qui jouissait alors d'une grande autorité, et faut-il lui faire un crime d'avoir largement puisé à une source qu'il ne pouvait impunément négliger (3)? L'autre accusation est plus sérieuse, bien qu'elle infirme plutôt le mérite de l'auteur que celui de l'ouvrage. L'abbé Michel Simon, dit *Calen* ou *Kalen* (du nom de sa maison

paternelle), rédigea contre l'*Histoire du Luxembourg* un pamphlet assez médiocre, où étaient cependant relevées un assez grand nombre de fautes échappées à Bertholet (4). Il y était dit, en outre, que celui-ci s'était permis de copier mot pour mot, tout en le bouleversant, un manuscrit précieux du notaire Pierret, qui lui avait été prêté par le baron Marchant d'Ansembourg et qui se trouve aujourd'hui dans les archives du gouvernement, à Luxembourg (5). Il est vrai que Bertholet indique un certain nombre de pièces justificatives comme ayant été traduites de l'allemand par Pierret; mais il est tristement vrai aussi qu'il s'est approprié très-cavalièrement le texte même de l'ouvrage du notaire. Il se l'est approprié tout entier, sauf à y entremêler d'innombrables discussions ayant à peine trait à son sujet. Au moyen âge, on se permettait naïvement de pareils emprunts, et personne n'y trouvait à redire; dans les temps modernes, ces libertés se qualifient sévèrement, et c'est justice.

Bertholet n'était pas au bout de ses tribulations. Son *Histoire du Luxembourg* renfermait une critique de la tradition suivant laquelle le nom de la ville d'Ar-lon, *Orolannum*, *Aralunæ* (6), proviendrait de ce qu'un autel consacré à la lune aurait été jadis élevé sur la montagne occupée depuis par le couvent des pères capucins. L'opinion vulgaire voulait qu'une pierre antique, trouvée dans les environs et exposée devant l'image de la sainte Vierge, eût été précisément l'autel en question. Elle avait été placée devant l'autel, ajoutait-on, pour symboliser la victoire du christianisme sur l'idolâtrie. Les capucins et les magistrats d'Ar-lon crurent devoir réfuter les objections de Bertholet. Ils firent répandre à profusion un libelle très-violent intitulé :

(1) *Luciliburgensia seu Luxemburgum romanum*. Cet excellent travail a été publié par les soins de M. Neyer, à Luxembourg, en 1842; un vol. in-4^o avec atlas de 99 planches.

(2) Pas plus *Tetricus* que *Titus*, quoi qu'en dise Feller, qui se montre trop sévère, par parenthèse, envers Bertholet. Voir N. Wies, *Die Urbewohner der Luxemburger Landes und ihre Religion*. Lux., 1850, in-4^o, pp. 5 et 8.

(3) V. la *Nouvelle biographie générale*, t. V, col. 715.

(4) D. Calmet en possédait un exemplaire. M. Neyer dit avoir vu cet opusculé en vente, vers 1840, chez un bouquiniste d'Epinal.

(5) *Essai sur l'Histoire du Luxembourg*, 5 vol. — Pierret (Jean-François) naquit en 1648 et mourut le 21 avril 1757, notaire à Luxembourg.

(6) Cette dernière forme est moins ancienne que l'autre. Voir le *Mémoire* de M. Prat, sur les noms de lieux de la province de Luxembourg, dans les *Bull. de la Comm. centrale de statistique*. Brux., 1866, II, 4^e, t. IX, p. 175.

L'ancienne tradition d'Arlon injustement attaquée par le révérend père Bertholet. Luxembourg, héritiers Ferry, 1744, in-12 (1). Bertholet ne se tint pas pour battu : il répondit par une lettre (30 pages in-12) datée de Liège, le 5 février 1745, et adressée au père Bonaventure (H.-R. Mirchout), qu'il supposait, avec quelque raison, être l'auteur de l'attaque. Nouveaux libelles des Arlonnais, nouvelles réponses, échange de sarcasmes et d'invectives. Bref, la question resta indécise, comme toujours ; mais il est vraisemblable que Bertholet se serait épargné tous ces embarras, s'il n'avait d'abord donné pour sien la dissertation d'Alexandre de Wiltheim sur le même sujet : ne possédant pas assez de connaissances spéciales pour soutenir la polémique, il perdit son temps et son huile et ne fit que s'attirer de nouvelles inimitiés.

Le bruit qui s'était fait autour de notre historien finit par préoccuper ses supérieurs. Ils crurent que la dignité et même l'honneur de la compagnie exigeaient qu'il fût mis fin, décidément, à toute discussion irritante. Bertholet fut autorisé à publier à Liège, en 1746, une *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, œuvre sans critique, développement, à ce qu'il paraît, d'un sermon prêché par l'auteur à l'église Saint-Martin-du-Mont, en cette ville. Mais les autres élucubrations de l'adversaire de la Diane ardennaise n'obtinrent pas la même faveur. On lit en tête d'un manuscrit in-folio du père Bertholet (*Histoire de l'Église et de la principauté de Liège*), qui se trouve à la bibliothèque de l'Université de Liège, une note ainsi conçue : « Les réviseurs ont rejeté ce » livre à la révision, tant ceux de la » province gallo-belgique que ceux de » la Flandre-Belgique, où l'auteur, au- » torisé par notre révérend père général, » s'était adressé. Signé : J.-B. de Marne, » collegii Leodiensis vice rector. »

L'*Histoire du Luxembourg* est dédiée

à Marie-Thérèse. Le baron de Reiffenberg a supposé que l'administration de l'impératrice avait pu influencer sur l'esprit ou sur les goûts du père Bertholet. Mais cette hypothèse est sans fondement, comme le démontre M. Goethaels, par la raison toute simple que la plupart des travaux historiques de cet écrivain ont été élaborés antérieurement au règne de la fille de Charles VI, et aussi parce que l'on ne voit pas comment les lois de cette souveraine auraient pu peser sur la Société de Jésus à Liège, où Bertholet passa ses derniers jours.

BIBLIOGRAPHIE (voir les détails dans la *Bibliothèque* des pères de Backer, série III, p. 156, et série VII, p. 100). — 1^o *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, 8 vol. in-4^o. Luxembourg, André Chevalier, etc., 1741-1747 (2). — 2^o *Lettre au père Bonaventure*, et autres pièces relatives à la discussion sur Arlon (voir de Backer, VII, 100). — 3^o *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, avec la vie des bienheureuses Julienne et Ève, etc. Liège, Barchon et Jacob, 1746, in-4^o, avec de nombreuses tailles-douces, par Jos. et Jacques Klauber. — Troisième édition, revue, annotée, avec un appendice : *Abrégé historique de l'institution des confréries de l'adoration perpétuelle*, etc. et 17 gravures conformes à celles de l'édition originale. Liège, Oudart, 1846, gr. in-8^o (édition publiée à l'occasion du jubilé de sainte Julienne). — TRADUCTION ALLEMANDE : *Geschichte der Einsetzung des Frohnleichnamsfestes*, mit dem Leben der glückseligen Juliana und Eva, die dessen erste Beförderinnen waren. Uebersetzt von J.-L. Becqueray. Coblenz, Hölscher, 1847, in-8^o, avec 6 gravures. — 4^o *Oraison funèbre de S. M. l'impératrice mère Elisabeth-Christine*, née duchesse de Brunswick-Wolfenbüttel, etc., composée et prononcée en latin par le révérend père Jacques de Laet, S. J. et

(1) Par une singulière distraction, M. Beuchot (*Biogr. univ.*) et d'autres après lui ont attribué cette brochure au P. Bertholet lui-même. Par contre, les continuateurs de la *Bibl. hist. de la France*, t. III, p. 643, ont fait, mal à propos, honneur au P. de Marne des Lettres au P. Bonaventure, publiées par Bertholet, à Liège, chez

Ev. Kints, 1746, in-12. — Pour la bibliographie complète de cette discussion, voir la *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. Aug. et Al. de Backer, série VII, p. 100.

(2) Au commencement du premier volume se trouve la carte (très-estimée) du Luxembourg au temps des Romains, par le P. Wiltheim.

traduite par le révérend père Bertholet. Brux., Frickx, 1751, in-4°. — 5° *Histoire de l'Eglise et de la principauté de Liège*, 1749, MS. in-fol. (bibliothèque de l'Université de Liège). — 6° *Vie des saints des Pays-Bas*, selon l'ordre du martyrologe belge, où sont rapportées les fondations des évêchés, des églises collégiales, des abbayes, des monastères et des couvents de différents ordres religieux, soit d'hommes, soit de femmes. MS. in-fol. (Le t. I se trouve à la bibliothèque du Séminaire, le t. II à la bibliothèque de l'Université de Liège.) — 7° *Les vies des saintes des Pays-Bas*, ou les femmes illustres de l'Eglise. 1747. MS. in-fol. (Bibliothèque de l'Université de Liège.) — 8° *Abrégé de l'histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*. MS. in-fol. de 635 pages, acquis par la bibliothèque de l'Université de Liège en novembre 1866 (vente Lavalleye, n° 33).

Alphonse Le Roy.

Bibl. histor. de la France, t. III. — D. Calmet, *Biblioth. lorraine*. — De Feller, *Dict. historique*. — *Biogr. universelle*. — *Nouv. biogr. générale*. — Goethals, *Lectures*, etc., t. III. — Neyen, *Biogr. luxembourgeoise*. — De Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

BERTHOLET (*Laurent*), **BERTOLLET** ou **BARTOLLET**, juriconsulte, membre du conseil de la cité de Liège, fut chargé de défendre les libertés communales contre les empiètements du prince. A cet effet, il rédigea, en 1619, un travail d'une haute importance pour l'histoire locale, dans lequel on trouve l'analyse d'un grand nombre de chartes aujourd'hui perdues. Ce recueil ne parut qu'en 1644, après la mort de l'auteur. Il fut publié aux frais de la cité par les soins du bourgmestre de Plainevaux, sous ce titre : *Consilium juris resolutum contra petitam provisionem per syndicum Ser. Episcopi Principis et Capituli Leodiensis. Pro Civitate Leodiensi*. Leodii, Ouwerx, 1644, in-4° de 41 feuillets.

On connaît encore de Bartollet un *Discours sur la Pauline, ou arrest donné en cour de Rome, par le pape Paul II, en faveur de Louis de Bourbon, évêque de Liège, contre ladite cité et ville dudit pays,*

le 2 janvier 1465. Nous n'avons vu qu'un fragment de ce discours, formant 15 pages in-4°, copié de la main de N. de Plainevaux.

Ul. Capitaine.

Les ouvrages de Bartollet.

BERTHOLET-FLÉMALLE, peintre-architecte, né à Liège, vivait au XVII^e siècle. Voir FLÉMALLE (*Barthélemy*).

BERTHOLF (*Hilaire*), poète, né à Gand, mort à Paris à l'âge de soixante-quatre ans, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Paquot nous a laissé un portrait assez piquant de ce personnage, remarquable, paraît-il, autant par sa laideur que par les saillies de son esprit; selon ce biographe, Érasme, auquel il se fit présenter pendant qu'il séjournait à Gand, admira les qualités d'une pièce de vers latins, dont il lui fit hommage; il ajoute qu'il voyagea en France, qu'il y fut admis à la cour et qu'on le trouve à Lyon en rapport avec Rabelais, dont le rapprochaient ses goûts et la causticité de son esprit. En effet, l'auteur du *Pantagruel* vécut avec lui dans l'intimité pendant deux ans, se réjouissant de ses idées originales et facétieuses. Sanderus loue les poésies badines et joyeuses, que Valère André dit avoir été publiées à Cologne vers 1530, mais dont, jusqu'ici, on ne connaît aucun exemplaire. Le philosophe français Charon aimait également Bertholf pour ses spirituelles réparties. Quant à la correspondance qu'au dire de certains biographes il aurait entretenue avec Érasme, on en a fort exagéré l'importance; on ne connaît qu'une seule lettre d'Érasme à Bertholf : elle est datée de Bâle, le 16 mai 1526, et offre peu d'intérêt. Plus hasardee encore est l'assertion qui lui attribue la composition de deux histoires populaires flamandes, connues sous le nom : de *Pastor van Lapschure* et *Tyl Uylenspiegel*. Peut-être s'est-on fondé sur la tournure railleuse de son esprit pour le gratifier de la paternité de ces ouvrages. En résumé, Bertholf, qui était contrefait et fort ami de la *dive bouteille*, constitue une personnalité qui appartient plutôt à la tradition qu'à l'his-

toire littéraire, s'il faut s'en rapporter au peu qu'en dit Sanderus.

Bon de Saint-Genois.

Paquot. *Mémoires*, t. IX. — Sanderus, *De Gandavensibus eruditionis fama claris* (Antv. 1624), pp. 37-38.

BERTHOUT (*Gauthier I*). Avant de tracer successivement la biographie des personnages les plus célèbres portant le nom de Berthout, il importe de faire remarquer que l'historique de cette puissante maison a été étrangement défiguré par les chroniqueurs. La question de la succession des avoués et des seigneurs de Malines, qui est toute l'histoire de cette famille, est restée obscure et controversée. Ni leur gouvernement, ni l'étendue de leur pouvoir, ni leur origine, ni leurs droits primitifs n'ont jusqu'à présent été clairement définis. Ce n'est point ici le lieu de discuter toutes les allégations des annalistes ni de rechercher quand et comment cette famille s'établit à Malines; nous renvoyons pour cet objet au savant ouvrage intitulé : *Recherches sur l'origine de la famille des Berthout*, par le baron Van den Branden de Reeth. (Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, t. XVII, 1845.) Il ne sera pas inutile cependant de dire quelques mots de l'origine de la famille avant de nous occuper spécialement du personnage qui fait l'objet de cette notice.

Nous croyons, avec raison, pouvoir considérer Gauthier Berthout, sire de Grimberghe, comme chef de cette illustre maison. Il fonda, avec sa femme Adélise, l'abbaye de Grimberghe (1110) et suivit Godefroid de Bouillon en Terre Sainte; il est le premier d'entre les Berthout dont le nom apparaisse dans des documents authentiques.

A Gauthier succéda son fils Arnold. C'est de son temps qu'eut lieu la fameuse bataille de Grimberghe, si désastreuse pour sa maison (1143 ou 1144). Malgré cet échec, ces seigneurs ne se tinrent point pour battus et, quinze ans après, Godefroid III, duc de Brabant, se vit forcé de les attaquer de nouveau : cette fois leur château de Grimberghe fut ruiné. Arnould décéda en 1147, laissant trois fils.

L'aîné, Gauthier, deuxième du nom, hérita du pays situé autour de Malines et du pays d'Arckel. Le fils de ce seigneur, aussi nommé Gauthier, vint s'établir à Malines après avoir vu raser le manoir de ses ancêtres (1159), par Godefroid III. Avec lui commence une période assez longue, pendant laquelle on ne peut attribuer aucun acte politique aux Berthout; faisons remarquer seulement que, malgré les graves difficultés qui s'étaient élevées jadis entre ces seigneurs et les ducs de Brabant, ils ne tardèrent pas à rentrer en faveur; aussi le nom de Gauthier Berthout apparaît-il souvent dans les chartes délivrées par les ducs. Ajoutons que jusqu'ici les Berthout ne portent encore ni le titre d'avoué, ni de seigneur de Malines, comme le témoignent la charte de 1179, celle de 1190, un diplôme de la même époque et la charte de 1203. Dans aucune de ces pièces on ne rencontre ce titre, que certes ils auraient pris, si tel eût été leur droit. C'est vers 1200 que le chapitre de Saint-Rombaut institua Gauthier Berthout son avoué, ou défenseur de ses biens et de ses droits et, depuis, ce seigneur joignit à son sceau personnel celui de ce chapitre. La nomination ou acceptation de Berthout comme avoué du chapitre s'explique aisément si l'on tient compte des difficultés du temps : il fallait un homme puissant pour soutenir et, au besoin, défendre les droits de l'Eglise. Qui mieux qu'un seigneur influent par ses richesses, fondateur et bienfaiteur de plusieurs communautés religieuses, pouvait remplir ces fonctions? La voie étant ainsi tracée, il n'y avait qu'un pas de l'avouerie du chapitre à celle de la ville. La dignité obtenue par Gauthier porta à son comble le crédit de sa maison. L'on voit, d'ailleurs, par les nombreuses donations qu'elle fit vers cette époque, combien grande devait être son influence à Malines. Mais Gauthier ne profita guère de sa position. La mort vint l'enlever au milieu des honneurs, dans le courant de l'année 1201. Quelques historiens indiquent l'an 1219; mais nous croyons que c'est par erreur.

A celui-ci succéda son fils qui fait l'ob-

jet de cette notice et que nous nommons Gauthier I, parce qu'il est le premier de sa famille qui ait une importance historique dans la seigneurie, et qu'il doit être considéré, sinon de droit, au moins de fait, comme le premier avoué à Malines de l'Église de Liège. Il est cependant à remarquer qu'il n'en prit point le titre. C'est à cette époque que la position de sa maison va se dessiner plus nettement; jusque-là son pouvoir s'appuyait sur ses richesses et sur la protection que le chapitre de Saint-Rombaut avait réclamée d'elle; mais, graduellement, on vit les Berthout entrer en relations directes avec l'évêque de Liège, seigneur de Malines, et régler avec lui des droits dont l'Église était forcée de faire l'abandon, ou dont cette puissante famille s'était emparée, et que l'évêque avait dû confirmer.

Vers 1212, la guerre éclata entre Henri, duc de Brabant, et Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, à l'occasion de la succession d'Albert de Moha, qui conditionnellement devait passer à l'Église de Liège. Berthout, prenant le parti du duc de Brabant contre le prélat, alla grossir avec ses vassaux l'armée brabançonne. Soucieux de ses intérêts, il ne laissa pas passer cette occasion pour établir plus solidement son pouvoir. Les embarras que cette campagne avait suscités au prélat liégeois étaient favorables à ses projets; aussi ne tarda-t-il guère à lui susciter d'autres difficultés. Dès lors l'évêque put se convaincre que l'opinion lui était hostile dans sa seigneurie: et cependant, il lui était impossible de recourir à des mesures de rigueur. « Il est » hors de doute, dit l'historien David, » que les Berthout ne devinrent si hardis, qu'ils n'usurpèrent si effrontément » à Malines que parce qu'ils s'appuyaient » sur leur suzerain, et que par eux-mêmes ils étaient assez puissants pour » résister aux évêques de Liège. »

Ne voyant aucun moyen de réduire Gauthier Berthout, qui était si vigoureusement soutenu, l'évêque se décida à traiter avec lui; en conséquence il lui octroya une autorité très-étendue et de grands privilèges tout en se réservant la

souveraineté de la seigneurie. La charte, datée de 1213, est le plus ancien document qui détermine les rapports établis entre l'évêque de Liège et les Berthout. Gauthier y reconnaît les droits de l'Église à Malines et dans ses dépendances; de son côté, le prélat lui accorde d'augmenter ses domaines à la condition de respecter ses droits et de lui rendre l'hommage qui lui est dû. D'autre part Berthout s'engage à majorer de trente marcs d'argent (monnaie de Liège) les revenus annuels du prélat, il promet de se considérer comme son vassal, de défendre son Église contre ses ennemis et de tenir en fief de l'évêque tout ce qu'il acquerra dans la même seigneurie. Berthout ne fit valoir aucun droit, n'invoqua aucun antécédent pour l'avouerie. Il ne prit point le titre d'avoué et se reconnut sujet et vassal de l'Église de Liège: aussi n'est-ce que environ un quart de siècle plus tard que son fils se qualifie d'avoué. Il est toutefois probable que Gauthier en exerça les fonctions. Comment expliquer sans cela la convention faite entre lui et l'évêque?

Plusieurs chroniqueurs affirment qu'en 1216, Berthout partit avec un corps de troupes pour l'Aragon afin d'y secourir le roi Jacques 1^{er} contre les Sarrasins; qu'il y combattit si vaillamment, que trois fois en un jour il fit éprouver des pertes sanglantes aux ennemis; qu'enfin il parvint à les expulser du royaume d'Aragon et que, grâce au puissant concours des troupes de Malines, ce prince fit la conquête des îles Baléares. Le monarque voulant reconnaître les services de son puissant allié, lui laissa le choix d'une récompense. La demande de Gauthier fut de pouvoir charger son écusson de trois pals de gueules sur champ d'or, en mémoire des trois sanglantes victoires qu'il avait remportées. Le roi d'Aragon aussi avait mainte fois battu les Sarrasins, et, en souvenir de ces glorieux faits d'armes, son blason était d'or, à neuf pals de gueules; le souverain supprima trois pals de son écu pour les transmettre à Berthout: déclarant, dit-on, en même temps, qu'il eût préféré lui céder les trois principales villes de ses États. A son retour d'Espagne,

Berthout fit son entrée à Malines, en arborant son nouvel étendard et telle est, disent les chroniques, l'origine des armes de la ville.

Un judicieux écrivain, le baron Vanden Branden, combat ces allégations, en faisant remarquer que le roi Jacques succédant à son père, Pierre II, en 1213; avait à peine dix ans; ensuite que l'île Majorque, la plus importante des Baléares, ne fut conquise qu'en 1339. Quoi qu'il en soit, il est plus avéré que Gauthier fit plusieurs voyages en Terre Sainte, pour combattre les Infidèles. On affirme même que sa femme, Sophie de Looz, qui avait accompagné son mari en Syrie, y décéda et fut enterrée à Saint-Jean-d'Acre. Berthout, revenu à Malines, reprit bientôt le chemin de Jérusalem et y mourut sous les murs de Damiette, le 20 octobre 1219, comme le témoigne le livre obituaire de l'église Saint-Rombaut, où annuellement son service anniversaire est encore célébré. Quelques auteurs nous apprennent que son corps embaumé fut transporté à Malines, dans la cathédrale actuelle. Un écrivain allègue que son cœur seul fut placé dans le tombeau de son père.

Emm. Neefs.

BERTHOUT (*Gauthier II*) succéda à son père en 1219. Malgré la puissance de sa famille, il continua à regarder l'Eglise de Liège comme suzeraine, se reconnaissant, en même temps, vassal du duc de Brabant. Il épousa en première nocces Adelise, fille d'Engelbert, sire d'Enghien, et d'Ide d'Avesnes, et fonda avec cette dame le prieuré de Leliendael, près de Malines (1223). En deuxième nocces il épousa Marguerite de Conon, fille de Annon le Petit, comte de Bretagne, et de Marguerite d'Ecosse. L'histoire nous le montre comme le bienfaiteur constant de la religion. En 1226, il avait pris la croix; il écrivit une lettre, datée de Damiette et signée par ses fils Gilles et Arnold. Plus tard, on le vit accorder sa protection et d'importants bienfaits au couvent de Leliendael et à l'abbaye de Roosendaël.

En 1231, Gauthier appela d'Italie des Frères mineurs pour les établir à Malines. Le pieux seigneur continua à favo-

riser les institutions religieuses, ainsi que le démontrent les nombreuses chartes qu'il délivra. L'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont étant mort, son neveu et successeur Jean de Appia vit avec inquiétude l'extension de pouvoir acquise par Gauthier et les efforts qu'il faisait pour contre-balancer l'autorité de l'Eglise de Liège. Sous l'influence de ce sentiment, le prélat se rendit à Malines, et convint avec Berthout de nommer des arbitres, chargés de déterminer leurs pouvoirs respectifs (1233). En 1238 une convention fut conclue entre Henri II, duc de Brabant, et Gauthier Berthout. L'acte réglait différentes difficultés soulevées entre les habitants de Malines, ceux du Brabant et, particulièrement, ceux du marquisat d'Anvers. Un accord fut scellé à Louvain le lendemain de la fête de saint André; il fut arrêté, en même temps, que le duc donnerait sa nièce, Marie d'Auvergne, en mariage à l'aîné des fils de Berthout. Celui-ci s'obligea par lettres de reconvention à maintenir exactement toutes les conditions arrêtées entre le duc et son père. Plusieurs seigneurs se portèrent, en outre, garants de l'exécution de ce traité. La noce fut célébrée solennellement au château de Louvain, le 11 décembre 1238.

Comme nous l'avons dit, les Berthout ne cessaient de reconnaître la suzeraineté de l'Eglise de Liège; aussi voyons-nous que le quatrième jour après l'octave de la fête de Pâques, en 1241, Gauthier se rendit à Thuin et y prêta son serment de fidélité entre les mains de Robert de Langres ou de Torote, prince-évêque. Il donna alors une charte où il s'intitule: *Advocatus magliniensis*. Après son décès, survenu le 10 avril 1243, il fut inhumé avec Marguerite de Bretagne, sa femme, dans le chœur de l'église des Frères mineurs, à Malines.

Emm. Neefs.

BERTHOUT (*Gauthier III*), dit le Grand, succéda à son père, Gauthier II, en 1243. Allié à la famille souveraine de Brabant, par son mariage avec Marie d'Auvergne, il épousa constamment les intérêts du duc, sans ménager l'évêque de Liège. A l'époque où vivait Gauthier III, la seigneurie de Malines était

encore divisée en deux parties : l'une comprenait la ville et ses dépendances, l'autre se composait des villages environnants. La première appartenait incontestablement à l'Église de Liège. La seconde formait le domaine de la puissante maison des Berthout. Gauthier, tout en continuant à exercer l'avouerie, dans la partie appartenant à l'évêque de Liège, se considérait probablement comme indépendant pour l'autre moitié, son patrimoine, annexé maintenant à la seigneurie ; à la suite de cette réunion, il prit le titre de seigneur de Malines. Le duc de Brabant, à qui Berthout devait hommage comme à son seigneur suzerain, pour les villages situés dans le duché et faisant partie du pays de Malines, ne contraria pas cette usurpation, qui plaçait une partie de la seigneurie sous sa dépendance ; d'autre part, le prélat de Liège ne pouvait agir contre les prétentions de Berthout, qui avait le puissant soutien du duc. Les évêques protestèrent, il est vrai, contre le titre que s'arrogeait Gauthier, mais leurs réclamations restèrent sans effet.

Henri de Gueldre en succédant, en 1246, à Robert de Torote, évêque de Liège et seigneur de Malines, ne tarda pas à s'apercevoir que la possession de la seigneurie était devenue à peu près illusoire pour son Église. Voyant ses droits méconnus et pressé par le besoin d'argent, il engagea Malines et quelques autres domaines au duc de Brabant, en garantie d'une somme que celui-ci lui prêta. C'est dès cette époque que Gauthier le Grand prit le titre de seigneur de Malines. Il existe une charte de 1251, par laquelle il octroie les dîmes de Duffel à l'abbaye de Saint-Bernard, dans laquelle il s'intitule : *Dominus de Machlinia*.

Sollerius observe que c'est le plus ancien document dans lequel un Berthout s'intitule ainsi. Dans les chartes de 1252, 1264, 1268, 1279, conservées aux archives de cette ville, il continue à porter le même titre. Malgré ses graves préoccupations, Berthout ne cessa de contribuer au développement de la commune. Lorsqu'en 1254 les Augustins vinrent s'établir dans ses murs, il favorisa largement l'érection de leur monastère.

Bien que la seigneurie fût donnée en gage au duc de Brabant, l'évêque continuait à être considéré comme le véritable seigneur et les actes étaient donnés tant en son nom qu'en celui de Gauthier Berthout. Vers le milieu du XIII^e siècle, de graves difficultés s'élevèrent entre l'évêque de Liège et les Liégeois : l'épuisement de ses finances contribuait à rendre la position plus critique. Ces circonstances étaient des plus favorables aux Berthout pour consolider leur pouvoir. Le prélat voulant contraindre les révoltés à l'obéissance par la force, appela à son secours le comte de Gueldre, le comte de Juliers et le duc de Brabant. Ce dernier établit son camp devant Saint-Trond. Après quelques jours de siège, la place céda et le duc força les habitants à le reconnaître comme leur souverain avoué : ils s'engagèrent à le suivre à la guerre avec armes et arbalètes, comme le faisaient les habitants de Diest et de Malines. Les droits épiscopaux comme suzerains étaient maintenus. Le rôle que joua Berthout dans cette guerre n'est pas clairement établi ; mais il est probable qu'il suivit le duc dans son expédition. Dès lors l'évêque vit la faute qu'il avait commise en remettant la ville entre les mains de son rival et s'efforça de rentrer dans ses droits, en restituant la somme prêtée. Il parvint à réunir, à cet effet, l'argent nécessaire et rentra en possession de Malines. La paix se fit entre Liège et le Brabant la veille de l'Épiphanie, 1261 (V. S.).

La même année, le dernier jour de février, le duc Henri III expira, laissant sa couronne à Jean I^{er}, encore enfant. La duchesse Alice, sa veuve, assembla les états en qualité de régente et désigna pour tuteurs de ses enfants Gauthier Berthout et Godefroid de Perwez. Cette tutelle, ambitionnée de beaucoup de seigneurs, excita leur jalousie ; à la tête des mécontents se trouvait Arnold de Wesemael. Alice et son conseil, vu l'incapacité notoire du fils aîné, voulaient faire passer la couronne au second fils du duc. A l'instigation du sire de Wesemael, deux partis se formèrent alors et une prise d'armes eut lieu. Les

opposants prétendirent que c'était Berthout qui, profitant de son influence sur la duchesse-régente, l'avait poussée à cette injustice à l'égard de son fils aîné, et que le seigneur de Malines ne tarderait pas à prendre des mesures préjudiciables au Brabant et attentatoires aux privilèges et franchises des Brabançons. Égarés par ces insinuations, les Louvanistes prirent les armes, sous la conduite du sire de Wesemael; ils envahirent les États de Gauthier et y mirent tout à feu et à sang. Berthout se hâta d'équiper une petite armée, composée de Malinois et de Bruxellois, courut au-devant des Louvanistes. La rencontre eut lieu entre Malines et Louvain, dans un endroit nommé « le Liepse. » L'engagement fut sanglant. Les Louvanistes furent battus, laissant beaucoup de morts sur le champ de bataille; plusieurs seigneurs tombèrent aussi entre les mains des vainqueurs.

En 1265, Gauthier, d'accord avec le chapitre de la cathédrale et les échevins, rendit une ordonnance relative à la continuation de la construction de l'église de Saint-Rombaut. Henri de Gueldre, soit qu'il fût blessé d'avoir été exclu de la tutelle, soit qu'il voulût ressaisir le pouvoir qu'il avait perdu dans la seigneurie de Malines, fit de vains efforts pour gagner la faveur de la duchesse Alice. Ne réussissant pas et voyant le crédit de son rival grandir de plus en plus, il alla mettre le siège devant le château de Fallais, ancien fief du Brabant, prétendant que cette terre appartenait à ses domaines. Berthout se mit à la tête des Brabançons et se dirigea sur Hannut, possession de l'Église de Liège. Henri de Gueldre dut lever le siège de Fallais et se promit de tirer une vengeance éclatante de Gauthier. Après que le duc Henri eut fait abandon de tous ses droits en faveur de son frère Jean, Henri de Gueldre, accompagné de son frère, le comte de Gueldre et d'une forte armée, marcha sur Malines. Le prélat, voulant à tout prix s'en rendre maître, réclama le secours de Marguerite, comtesse de Flandre. Cette princesse ainsi que son fils vinrent le rejoindre, amenant deux mille fantassins

et six cents cavaliers. Cette armée alla camper près de Bornhem et Hingene. Les troupes de Berthout occupaient les principales positions des environs de Malines et interceptaient les vivres. La disette ne tarda pas à se faire sentir dans le camp liégeois. La comtesse de Flandre prévint une retraite forcée, engagea Berthout à permettre à l'évêque d'entrer dans les murs, vu qu'il avait juré sur les reliques de saint Lambert de soumettre la ville. Gauthier y consentit; mais à condition seulement que trois personnes accompagneraient le prélat et ne dépasseraient pas la première enceinte. Berthout se considérait toujours comme vassal de l'Église de Liège pour l'avouerie exercée dans cette partie de Malines. C'est ce qui le décida à cette concession, ingénieusement trouvée, d'une part, pour échapper au parjure et, d'autre part, pour mettre fin à l'attaque.

Henri, obligé de lever le siège, s'en vengea en ravageant tout le pays qu'il traversa pour regagner ses États. Il paraît que les Malinois avaient sollicité et obtenu un renfort des habitants de Bois-le-Duc: cet appui effraya l'évêque et contribua largement à sa retraite. La ville ainsi délivrée ne s'occupait plus guère de lui, et Berthout, plus librement que jamais, soutint ses prétentions à la seigneurie de Malines. Jouissant de la confiance des habitants, il prenait sincèrement leurs intérêts à cœur, s'occupa activement de l'embellissement et de l'assainissement de la ville, étendit ses relations commerciales et favorisa l'élan des corporations.

Jean d'Enghien, évêque de Tournai, succéda à Henri de Gueldre, sur le trône épiscopal de Liège: il ne conste par aucune pièce authentique que ce prélat ait fait des efforts pour rétablir son pouvoir à Malines, ni qu'il ait eu des rapports avec Berthout.

La guerre ayant éclaté entre la Gueldre et le Brabant, Gauthier y prit une part active: le roi de France intervint et une trêve fut conclue entre les belligérants (1285). Le duc Jean, se fiant à ce traité, se mit en route avec son armée pour l'Aragon, où il alla rejoindre Philippe le

Bel ; mais à peine eut-il quitté ses terres, que Henri de Luxembourg, favorisant les projets de Renaud de Gueldre, fit irruption dans le pays. Berthout, que le duc avait désigné comme *ruwaert* de Brabant, pendant son absence, rassembla ses forces pour repousser cette agression imprévue. Il envoya son fils et Arnold de Gaesbeeck au secours de la ville de Grave, qui était menacée. Les agresseurs, n'osant passer la Meuse, se retirèrent devant la petite armée et le duc s'empressa de revenir d'Espagne ; mais étant malade, il fut forcé de s'arrêter à Paris. Le seigneur de Rochi, frère du comte de Luxembourg, qui, lui aussi, tenait pour la Gueldre, profita de son absence pour se rendre maître du château de Lonsies. Berthout, fidèle à ses devoirs, avait déjà envoyé quelques bonnes troupes pour repousser les combattants, quand Jean de Brabant entra enfin dans son pays et, se mettant à la tête de son armée, fit évacuer le Limbourg aux envahisseurs. Ici s'arrête la longue carrière de Gauthier Berthout, surnommé le Grand, qui mourut l'an 1286.

Quelques annalistes soutiennent que Marie d'Auvergne serait décédée en 1243 et que Gauthier le Grand convola en secondes noces avec Marie de Lumay, de la famille des comtes de la Marck, et dont serait issue Sophie ; mais cette opinion n'est pas généralement admise.

Emm. Neeffs.

BERTHOUT (*Gauthier IV*) succéda à son père en 1286. Il avait épousé Alix de Guines, fille du comte de Guines et d'Alice de Coucy. Imbu des principes de sa race, il marcha dans la même voie que son devancier ; déjà il avait combattu pour le duc Jean, sous la bannière brabançonne, et avait remplacé son père, trop âgé, dans le commandement de l'armée. Plus tard, quand il se trouva à la tête de ses États, il porta le même dévouement aux intérêts du duc.

Du vivant de son père, nous voyons Gauthier IV intervenir avec celui-ci dans plusieurs chartes, notamment dans celles de 1281 et de 1282, données en faveur de la commanderie de Pitzembourg, ainsi que dans un diplôme, en 1283. Cette

intervention du fils dans les actes émanant de son père peut se comprendre : Gauthier le Grand, absorbé par le soin qu'il donnait aux affaires du Brabant, avait peut-être, vu son grand âge, abandonné à son fils les droits qu'il exerçait dans la seigneurie de Malines ; peut-être aussi, pour consolider davantage le pouvoir, donnait-il de son vivant l'administration de la seigneurie à son successeur ?

Rien ne constate qu'il y ait eu des rapports entre Gauthier IV et l'évêque de Liège, alors Jean de Flandre. L'autorité des princes-évêques semblait entièrement méconnue à Malines, et ces prélats, trop faibles pour soumettre la puissance des Berthout, qui s'appuyaient sur les ducs de Brabant, se virent forcés de renoncer momentanément à leurs prétentions.

La guerre entre le duc de Brabant et le comte de Gueldre était encore engagée. Fidèle à la cause brabançonne, Gauthier suivit le duc Jean sous les murs du château de Woeringen. Le 5 juin 1288 eut lieu cette célèbre bataille : dès le commencement de l'action, Berthout, emporté par son cheval, fut jeté au milieu des ennemis ; accablé par le nombre, il succomba dans la mêlée sans que son corps pût être retrouvé. Gilles Berthout prit immédiatement la place de son neveu et porta noblement la bannière de sa race.

Emm. Neeffs.

BERTHOUT (*Jean*), avoué et seigneur de Malines, succéda à son père, Gauthier IV, en 1288. Sans pouvoir préciser son âge, on peut dire qu'il était encore trop jeune à l'époque où il remplaça son père pour exercer par lui-même les fonctions d'avoué et pour soutenir les droits que ses ancêtres s'étaient créés dans la seigneurie. Il eut pour tuteur Florent Berthout, son oncle. C'est ce qui fut cause que le nom de Jean Berthout ne parut point pendant quelques années dans les chartes.

Le dévouement des Berthout pour la maison de Brabant ne cessa d'exister : nous voyons Florent intervenir dans plusieurs actes du duc Jean, entre autres dans l'ordonnance de 1290, connue sous le nom de *Land keuren*.

Le premier diplôme concernant la sei-

gneurie de Malines, dans lequel figure le nom de Jean Berthout, est daté de 1295 ; par cette charte, le hameau de Neckerspoel est érigé en seigneurie en faveur de Jean Berthout, fils aîné du sire de Berlaer. Il est à remarquer, à ce sujet, que les Berthout érigèrent plusieurs seigneuries dans les environs de Malines sans consulter les évêques de Liège et sans demander leur approbation.

Jean de Flandre, évêque de Liège, décéda en 1292 ; la mort du duc Jean I^{er} arriva en 1294, et son fils Jean II lui succéda. Le siège de Liège fut disputé entre Guy, frère du comte de Hainaut, et Guillaume Berthout ; enfin, en 1296, le pape Boniface VIII donna la dignité épiscopale à Hugues de Châlons, et Guillaume Berthout obtint le siège d'Utrecht. Ce long interrègne avait favorisé la désunion dans l'évêché de Liège : aussi le duc de Brabant et les Berthout en avaient-ils profité pour achever de ruiner le pouvoir épiscopal dans la seigneurie de Malines. Hugues de Châlons tenta de ressaisir ses anciens droits. Il réclama vainement. Enfin, trop faible pour agir par la force, il se décida à engager la seigneurie et Heyst avec toutes ses dépendances : telles que cens, hommages, etc., au duc Jean II, par acte du 22 octobre 1300.

Le duc fit son entrée à Malines et y fut reçu comme propriétaire de la ville et de ses dépendances. Loin d'exiger de Jean Berthout sa renonciation aux empiétements antérieurs, celui-ci fut reconnu seigneur de la moitié de la cité et de plusieurs villages du Brabant, qui formaient le pays de Malines. Il prêta le serment de fidélité au duc. En se reconnaissant vassal du Brabant, Berthout vit ses prétentions sur la seigneurie de Malines entièrement sanctionnées.

Jean II, voulant s'attacher de plus en plus la commune de Malines, signa avec Berthout plusieurs chartes accordant des privilèges aux Malinois. Malgré les avantages que la ville avait obtenus, le mécontentement éclata bientôt. Quelques contestations s'étant élevées, Jean II se rendit à Malines, mais les habitants lui refusèrent l'entrée de leurs portes, après

avoir expulsé ses partisans. Le duc rassembla des forces considérables et assiégea la place, en 1203. Jean Berthout, qui avait sous sa bannière les expulsés de Malines, les gens d'armes de Lierre et de la Campine, cerna le nord de la ville, tandis que le duc Jean II assiégea le côté opposé. Après un siège de cinq ou six mois, Malines dut se rendre et implorer la clémence du duc et de Jean Berthout. Ceux-ci voulant, tous les deux, ménager les habitants, conclurent la paix à des conditions relativement modérées.

Berthout ne jouit guère des bienfaits de la paix ; il décéda le 25 août 1304 et fut enterré à Saint-Rombaut. (*Vlaemsche school*, troisième année, p. 134.) Ce seigneur avait épousé Marie de Brabant, fille de Godefroid de Brabant, seigneur d'Aerschodt, Sichem, etc., et de Jeanne, héritière de Vierson. — Quelques annalistes affirment qu'il convola en secondes noces avec Alix de la Marck. Azevedo prouve que Marie de Brabant survécut longtemps à son époux. N'ayant pas laissé de descendance, la seigneurie passa à Gilles Berthout, frère de Jean.

Emm. Neefs.

BERTHOUT (Gilles) recueillit, en 1304, la succession de l'avouerie, par suite du décès de son frère Jean, mort sans enfants. Malines venait de rentrer sous l'obéissance de Thibaut de Bar, évêque de Liège, et la cour de Rome avait condamné le duc de Brabant à restituer la seigneurie à l'Eglise de Liège, sous peine d'excommunication. Telle était la situation, quand Gilles ou Égide Berthout entra en possession de son héritage. Il avait perdu son principal appui, le duc de Brabant, et craignait que l'évêque refusât de reconnaître les droits que son devancier et ses ancêtres s'étaient appropriés dans la seigneurie. Sans embrasser les intérêts de Thibaut de Bar, Gilles se soumit cependant à ce que l'évêque exigea de lui : de son côté, le prélat comprenait qu'il devait ménager son puissant avoué. Pendant les premières années du gouvernement de Gilles Berthout, aucun fait remarquable ne se présente et les documents qui portent son nom n'ont aucune importance histo-

rique. Toutefois, il ne négligea pas de s'occuper du bien-être et de l'embellissement de la commune : c'est à lui que l'on dut la construction d'un hôtel de ville. Par suite des changements survenus depuis quelques années dans la seigneurie, ainsi que des différentes dominations qui y avaient été exercées et des prétentions que chacun de ces possesseurs avaient tour à tour élevées, la régularité de l'administration était en souffrance. Aussi Thibaut de Bar et Gilles Berthout réglèrent-ils leurs droits respectifs. Cette fois, c'est l'évêque qui dicte la loi, et Gilles Berthout qui se reconnaît en tout vassal du prélat : il consent à tenir en fief de l'Église de Liège tout ce qu'il possède et possèdera dans la seigneurie. Le titre de seigneur de Malines lui est enlevé, et Thibaut l'intitule simplement : *Nobilem virum Ægidium dictum Berthout de Malinis*.

Malgré sa soumission à l'Église de Liège, Berthout resta dans les meilleurs termes avec le duc Jean II. Ce prince espérait tôt ou tard, par l'influence de son allié, ressaisir son ancien pouvoir dans Malines. Les rapports d'intimité qui existaient entre ces seigneurs sont prouvés par un grand nombre de chartes, relatives au Brabant, où Gilles et son oncle Florent interviennent. Berthout s'appliqua à s'attacher les Malinois. Dans un acte solennel du jour de la Circoncision 1308, il promit aux habitants de la ville que lui et ses successeurs observeraient fidèlement les privilèges et immunités que Thibaut de Bar leur avait accordés. On comprend avec peine comment il ait voulu consentir à signer son acte de déchéance, lui qui allié du Brabant aurait pu compter sur son appui.

D'abord l'esprit des Malinois était en ce moment favorable à l'Église de Liège. Ensuite Berthout se jugeait peut-être trop faible pour embrasser le parti de la résistance? Le dernier acte que nous possédons de lui est donné le jeudi après l'octave de la saint Martin, l'an 1309. Dans cette charte, il se qualifie simplement : Gilles Berthout, de Malines. Il mourut, sans postérité, le

22 octobre 1310, selon la mémoire qui en est conservée à Saint-Rombaut, où il repose à côté de son frère Jean. Il avait épousé Marie, fille du comte de Loos, qui convola en secondes noces avec Gérard de Diest. Sa succession échut à son oncle paternel, Florent Berthout, seigneur de Berlaer, fils de Gauthier, surnommé le Grand. C'est par ledit Gilles Berthout que finit la première lignée des seigneurs et avoués de Malines.

Emm. Neeffs.

BERTHOUT (*Florent*), seigneur de Berlaer, fils de Gauthier III, le Grand, succéda, en 1310, à son neveu Gilles, dans l'avouerie de Malines. Une fatalité semble s'attacher aux derniers Berthout : Jean mourut sans enfants ; Gilles, son frère et son successeur, décéda également sans postérité ; enfin Florent n'eut point de descendants mâles : il n'eut de son mariage avec Mathilde de la Marck qu'une fille unique, Sophie, qui épousa, en 1310, Renaud de Gueldre. Froissart et après lui d'autres écrivains allèguent, à propos de ce mariage, que le comte de Gueldre, pour rétablir ses affaires et d'après les conseils de son parent, l'archevêque de Cologne, aurait épousé Sophie, de qui le père, Florent Berthout, était un des plus riches commerçants, trafiquant à Venise et dont les navires fréquentaient les côtes de l'Orient. Cette assertion n'est guère admissible. Les documents de cette époque ne font aucune mention de ce prétendu négoce ; d'ailleurs, ce nom de marchand s'explique tout différemment et semble avoir été attribué à Florent, à cause de la vente et du rachat qu'il fit de ses droits d'avoué et de seigneur. (Gramaye, lib. II, sect. IV.) L'évêque de Liège, Thibaud de Bar, qui, en vertu d'une sentence de la cour de Rome, avait retiré la seigneurie de Malines des mains du duc de Brabant, décéda le 13 mai 1312. Adolphe de la Marck ne lui succéda que le 4 avril 1313. Le duc Jean II de Brabant profita de cette vacature pour récupérer ses droits sur Malines. Il se rendit dans cette ville et Berthout lui prêta le serment de fidélité. Florent fit plus : le lendemain de la

fête des saints Pierre et Paul, 1312, par lettres patentes, il reconnut tenir en fief du duc tous les droits qu'il exerçait soit comme avoué, soit comme seigneur, dans Malines et dans les autres terres mouvantes du Brabant. Berthout reprend ici le titre de seigneur de Malines, que l'accord de 1308 avait refusé à son prédécesseur Gilles Berthout.

Le nouveau prélat, Adolphe de la Marck, pressé par le besoin d'argent et craignant de ne pouvoir rentrer en possession de ses droits, engagea la seigneurie de Malines pour un terme de cinq ans à Guillaume Ier, comte de Hainaut et de Hollande, moyennant quinze mille florins. Le comte ne tarda pas à s'apercevoir que dans Malines le pouvoir était partagé entre lui et Florent Berthout. Il engagea donc ce seigneur à lui céder les droits qu'il exerçait. Berthout y consentit, et la vente se fit en 1315, moyennant une rente annuelle de vingt-trois mille livres tournois, plus vingt-trois mille des mêmes livres, à payer dans un délai déterminé. En 1318 ou en 1319, le prélat liégeois restitua les quinze mille florins au comte de Hainaut, et Malines retourna au siège épiscopal. Le comte, ne voulant point devenir vassal de Liège, rétrocéda à Berthout les droits que celui-ci lui avait vendus quelques années auparavant.

L'évêque engagea de nouveau, en 1328, le domaine de Malines à Renaud de Gueldre, époux de Sophie Berthout, fille de Florent. Renaud espérait s'acheminer ainsi vers la possession totale de la seigneurie. Mais une rupture eut lieu entre le comte de Gueldre et l'évêque, celui-ci restitua la somme prêtée en 1329. Florent eut la douleur, la même année, de voir mourir sa fille unique. Il ne lui survécut guère; il mourut en 1331, laissant pour héritière sa petite-fille, Marguerite de Gueldre, fille aînée de Sophie.

Florent Berthout est le dernier du nom qui figure dans la seigneurie de Malines. Avec lui finit l'histoire politique de ces personnages.

Emm. Neeffs.

Van den Branden de Reeth, *Recherches sur l'origine des Berthout*. — David, *Geschiedenis*

van Mechelen. — Le Paige de la Laghe, *Notes pour servir à l'histoire de Malines*, Mss. — A. Miræus, *Opera diplomatica*. — Archives de Malines. — Van Gestel, *Hist. archiep. Mecht*. — Van der Borcht de Moesick, dit Huldemberg, *Geboortelinie der heeren vooghten van Mechelen*. — Butkens, *Trophées du Brabant*. — Azevedo y Bernal, *Chronyke, oulheden der stadt en de provincie van Mechelen*. — De Munck, *Gedenkschriften van Mechelen*. — Sollerius, *Acta S. Rumoldi*. — De Gerlache, *Histoire de Liège*. — Chapeauville, *Gesta Pontificum*, etc. — Gachard, *Documents inédits. Mechelsche Chronyke van Tongeren*, etc.

* **BERTIN** (Saint), abbé de Sithiu, plus tard Saint-Bertin, en Flandre, mort l'an 709. Ce saint, dont le nom tudesque était Bertewin, naquit aux environs de Constance, en Suisse, vers le commencement du VII^e siècle, et entra, fort jeune encore, au monastère de Luxeuil, en Bourgogne, où saint Omer, son parent, l'avait précédé. Luxeuil comptait alors environ cinq cents religieux; c'était une vaste pépinière de missionnaires qui, après s'y être formés aux sciences et à la vertu, se répandaient ensuite pour porter le flambeau de la foi et de la civilisation dans les régions les plus éloignées de l'Europe. C'est ainsi que saint Omer fut envoyé aux extrémités de la France, pour évangéliser l'ancien *littus saxonicum*. Il avait été créé évêque de Térouanne et saint Bertin, saint Mommolin et Ebertran, tous moines de Luxeuil, lui avaient été adjoints comme coopérateurs. Le littoral de la mer du Nord était alors bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. La région des *polders*, actuellement si fertile, était à peine formée, et d'immenses tourbières, entrecoupées de lacs saumâtres, dont les *moers* constituaient encore, il y a quelques années, les derniers vestiges, s'étendaient depuis Calais jusqu'au Danemark. Le peuple de cette contrée, aussi sauvage que le pays même, était en grande partie livré à l'idolâtrie. Tel était le pays que saint Bertin et ses compagnons vinrent civiliser au VII^e siècle. Les missionnaires se bâtirent d'abord quelques cellules sur une petite colline près de la rivière d'Aa, mais cet endroit étant trop restreint, ils se construisirent un second couvent dans une île basse formée par la rivière. Cette île faisait partie du domaine donné à saint Omer

par Adroald, puissant seigneur de cette contrée. Telle fut l'origine de la fameuse abbaye de Sithiu et de la ville de Saint-Omer. Saint Mommolin gouverna d'abord le nouveau monastère, mais ayant été appelé à remplacer saint Achaire, évêque de Noyon et de Tournai, saint Bertin lui succéda. C'est sous son administration que l'abbaye devint l'une des plus florissantes de la Neustrie. Saint Bertin mourut, selon les auteurs, à l'âge de cent douze ans et sa mort dut arriver, d'après les calculs du savant Silting, le 9 septembre 709.

Au moyen âge, l'abbaye de Saint-Bertin possédait de grands biens dans les Flandres ; Ostende et Poperinghe, entre autres, faisaient partie de son riche domaine et, sous les comtes de Flandre, l'abbé de Saint-Bertin était un des hauts dignitaires du pays. L'abbaye, après avoir eu des jours de gloire, puis aussi de longues années de deuil et de misères, subsista jusqu'à la révolution française, qui vint renverser ses monuments et ses antiques institutions. M. Guérard, de l'Institut de France, a publié, en 1840, dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, le cartulaire de Saint-Bertin, avec un excellent aperçu historique sur cette ancienne abbaye.

Eugène Coemans.

Act. SS. Sept., II, pp. 549-630. — Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*, t. III, pp. 93-130. — Ghesquière, *Act. SS. Belgii*, t. V, pp. 545-666. — Guérard, *Cart. de l'abbaye de Saint-Bertin*, in-4^e. Paris, 1840.

BERTIUS (Pierre), érudit, né à Beveeren en 1565, mort en 1629. Voir BERT (Pierre).

BERTOLF (Grégoire), jurisconsulte et président du conseil provincial de Frise, né à Louvain vers 1484, mort à Leeuwarden à la fin de l'année 1527. Après avoir achevé ses études d'humanités et de droit à l'Université de Louvain, il devint, en 1504, maître ès-arts et cinq années après licencié J. U. Il s'établit alors à Bruxelles où il acquit une brillante clientèle d'avocat. Ses succès, sa prudence, sa grande expérience des affaires judiciaires attirèrent sur lui l'attention de Charles-Quint et de la gouvernante

des Pays-Bas, lors de la réorganisation, en 1527, du conseil provincial de Frise. Cette cour avait soulevé des plaintes dans le pays et commis de graves abus ; le gouvernement jugea donc nécessaire de la réformer et d'y nommer sept nouveaux magistrats, *hommes étrangers, mais savants et honorables*, dit Winsemius. La présidence en fut conférée à Bertolf, qui eut pour collègues entre autres Nicolas Everard, Nicolas Grudius et Joannes Second, poète et historien. Bertolf remplissait à peine depuis une année ces fonctions lorsqu'il décéda, en laissant dans la province la réputation d'un magistrat intègre et d'un jurisconsulte savant et actif. Il mit à profit le court espace de temps qu'il passa à Leeuwarden pour composer deux ouvrages utiles. Les usages saxons et mi-nationaux de ce pays étaient encore assez barbares et peu connus ; Bertolf s'occupa de les recueillir, de les réformer, de les coordonner et à les proposer comme droit commun : ce sont les *Statuten van Vriesland*, qu'il a écrits de sa main en langue flamande et qui sont déposés, encore en manuscrit, à la cour de Frise. L'autre ouvrage est un *Style de procédure* ou pratique judiciaire approprié aux besoins de la justice de ce temps et rédigé également en flamand (*in populari lingua Belgica*, dit le chroniqueur du temps), de manière à le mettre à la portée du peuple. Cet écrit fut si bien apprécié qu'après la mort de l'auteur il continua à faire autorité et qu'en 1542 l'Empereur le recommanda officiellement.

Le fils unique de Bertolf, appelé Jean, fut nommé membre du conseil de Flandre le 16 octobre 1554 et mourut trois années après. Une de ses filles, Christine, épousa Joachim Hopperus, le célèbre jurisconsulte et homme d'État. Une autre de ses filles s'unit à Teynagel, également jurisconsulte et homme d'État. Britz.

Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 580. — Molanus, *Hist. Lovan.*, p. 692. — Hoyne van Papendrecht, *Anal.* (biogr. de Hopperus), t. IV, p. 8. Mss. n^o 19122. — Van der Vynekt, *Hist. du Conseil de Flandre*. — Winsemius, *Chronick van Vriesland*, fol. 485. — Petri Suffridi, *Script. Frisiae*, decad. XI, I, fol. 84.

BERTON (Léonard), écrivain ascétique, né à Namur en 1605, mort le 18 octobre

1666, entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de vingt ans. Après avoir fait sa profession religieuse, il fut chargé de l'enseignement des humanités et ensuite de celui de la philosophie, à l'établissement que les pères jésuites dirigeaient dans la ville de Douai. Plus tard il devint préfet des études dans différents collèges de la province wallonne. Malgré les nombreuses occupations que lui donnait la charge de professeur ou de maître d'études, il trouva le temps de se dévouer au saint ministère. Il mourut à Douai, après une longue maladie, âgé de soixante et un ans.

Peu de jours avant sa mort, il dédia à Claude Haccart, abbé du monastère du Saint-Sépulchre, à Cambrai, un ouvrage qui ne fut publié qu'un an plus tard sous le titre de : *Via, Veritas et Vita, Christus demonstratus*. Duaci, Balthasar Bellerus; vol. in-4^o de 274 pages. E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 532.

BERTOUL (*George DE*), homme de guerre, né à Valenciennes vers 1580, mort à Bruxelles en 1638. Il était fils d'artisans et se rendit fort jeune à Paris où il apprit et exerça, avec un certain talent, l'état de tailleur d'habits. Il quitta néanmoins cette profession pour aller à Rome où il fut attaché à la domesticité d'un cardinal; de là il passa en Espagne, dans la maison du duc d'Ossone. Ce seigneur ayant été nommé vice-roi de Sicile et ensuite vice-roi de Naples, emmena Bertoul avec lui et lui accorda, en 1617, comme récompense de ses bons services, une lieutenance dans une compagnie de cavalerie destinée à aller faire la guerre dans le Piémont. Bertoul déploya tant de valeur dans les différents combats de cette guerre, à laquelle un grand nombre de Belges prirent part, qu'il fut nommé capitaine d'une compagnie d'infanterie avec laquelle il se rendit en Allemagne, où venait de commencer la guerre de Trente ans. Il assista à la mémorable bataille de Prague (1620) et vit ses services récompensés par des lettres de noblesse et le titre de chevalier. Il continua à servir, sous les ordres de Gonzalès de Cordoue, dans les troupes fournies à l'empereur par l'Espagne, combattit vaillamment

à la bataille de Wimpfen (1622) et à celle de Flenrus où furent complètement défaites les bandes d'Ernest de Mansfeld. Bertoul prit dans ce combat l'étendard de Mansfeld, qu'il eut l'honneur de remettre à l'infante Isabelle. Vers 1628, il fut fait sergent-major d'un régiment wallon; en 1633, il obtint le grade de maître de camp d'un autre régiment de trois mille Wallons avec le gouvernement du fort de Sainte-Marie et des autres forts situés sur l'Escaut, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Général Guillaume.

Revue du Nord. — Villermont, Tilly.

BERTRADE, mère de Charlemagne. Voir **BERTHE**.

BERTRAND, abbé de Stavelot et de Malmédy, mort en 1020, après y avoir gouverné pendant dix ans. Lors du décès de l'abbé Ravengère, ce qui eut lieu en 1008, les deux chapitres, assemblés pour procéder à son remplacement, élurent d'une voix unanime Bertrand. Avant cette élection, il était déjà revêtu de la dignité de prévôt du monastère de Stavelot; mais, par suite de bruits calomnieux répandus sur les deux maisons religieuses, l'empereur, saint Henri, crut ne pas pouvoir approuver ce choix, et substitua à l'élu un autre abbé, qui conserva le gouvernement pendant l'espace d'environ deux ans. Bertrand se rendit en personne auprès du monarque, et ne tarda pas à le désabuser; aussi fut-il bientôt rétabli dans sa dignité abbatiale, par un diplôme de réintégration daté de 1009 ou 1010. Comme il avait déjà en sa faveur une élection canonique, l'administration de l'abbaye lui fut remise avec confirmation de la libre élection faite par les religieux des deux monastères. Ce fut sous le gouvernement de Bertrand qu'Héribert, archevêque de Cologne, accorda la confirmation des dîmes et des églises que l'abbaye possédait en son diocèse, avec défense formelle à tous et à chacun d'en rien retrancher ou diminuer.

Aug. Vander Meersch.

Aug.-Fr. Villers, *Histoire chronologique des abbés-princes de Stavelot et Malmédy*; manuscrit in-folio, conservé à la bibliothèque de l'Université de Liège.

* **BERTRAND DE RAYS** naquit en Champagne ou en Bourgogne. Avant de devenir le héros d'une des plus étranges et des plus étonnantes aventures que l'histoire ait enregistrées, il paraît n'avoir été qu'un simple ménestrel; mais en ce temps les ménestrels étaient en grand honneur. On leur doit non-seulement les beaux vers qui exhortent les chrétiens aux guerres saintes, mais parfois aussi des exemples d'un noble dévouement, car l'un d'eux a délivré Richard Cœur de Lion. Aussi chaque seigneur se croit-il tenu à avoir près de lui quelque ménestrel « ki bien die » selon l'expression de Baudouin de Condé, et comme l'ajoute le même poète :

Il ne peut sans iaus une eure.

Bertrand avait été serf ou serviteur du sire de Chappes : il était connu sous le nom de Bertrand de Rays ou mieux de Ray (1). Le sire de Chappes fut l'un des plus illustres croisés de Champagne, comme nous l'apprend Villehardouin, et l'une de ses sœurs épousa un chevalier de Bourgogne, Othon de Ray, premier seigneur d'Athènes. Bertrand, né dans les domaines du sire de Chappes ou du sire de Ray, attaché à leur service comme ménestrel, les suivit vraisemblablement sur les rives du Bosphore, et s'il n'eut pas l'honneur d'échanger quelques dits, quelques chansons avec l'empereur Baudouin qui se plaisait parfois à lutter dans l'art de bien dire avec les ménestrels, il put du moins le voir de près sous les lambris dorés du palais de Bucoléon, entouré de tout l'éclat de la souveraine grandeur et devenu, par le droit de la conquête, le successeur de Constantin. Ces souvenirs devaient rester présents à sa mémoire.

On sait combien fut courte et malheureuse la carrière du fondateur du nouvel empire d'Orient. Entraîné captif chez les Bulgares, il ne reparut plus, et Henri de Flandre annonçant son avènement en 1206, déclarait que les princes, les barons et tout le peuple franc habitant l'empire de Constantinople, ne pouvaient plus conserver de doute sur la mort de son frère.

(1) *Rusticus leclator nomine Bertrandus de Rais. Chr. S. Med. Suession.* D'autres auteurs

De 1206 à 1225, la Flandre et le Hainaut subirent, au milieu de désastres sans cesse renouvelés, la domination étrangère. Il n'était pas donné à Fernand de Portugal de rallier à Bouvines les communes de nos villes qu'il s'était rendues hostiles. Bouchard d'Avesnes avait seul essayé de s'appuyer sur le sentiment national, vivement froissé et impatient de se relever; il avait fait appel à l'alliance de l'Angleterre, mais tous ses efforts avaient échoué devant la puissance de Philippe-Auguste. Lorsque Louis VIII monta sur le trône (1223), la Flandre et le Hainaut respirèrent; il était permis d'espérer que Louis VIII serait moins redoutable que son père, et pour que la lutte éclatât, il ne manquait qu'un chef investi d'une autorité propre à inspirer à la fois le courage et la confiance. Le parti encore nombreux et toujours actif de Bouchard d'Avesnes comprit-il cette situation? Il y a lieu de le croire.

De vagues rumeurs, propagées avec soin et d'autant plus aisément accueillies par le peuple qu'elles semblaient plus merveilleuses, se répandirent dans les villes et dans les campagnes. On répétait que des chevaliers croisés s'étaient réunis à Valenciennes, cachés sous la bure des Frères mineurs, et qu'ils avaient avoué leur résolution de faire succéder à la gloire des armes la pénitence et la retraite. On ajoutait que l'empereur Baudouin n'était pas mort dans les prisons des Bulgares, qu'il avait voulu aussi se dérober aux vanités du monde, mais qu'on ne tarderait pas à le voir reparaitre dans tout l'éclat de sa dignité et de sa grandeur. Puis un jour vint où l'on raconta qu'un solitaire, dont les traits rappelaient exactement ceux de l'empereur de Constantinople, s'était construit avec des rameaux de genêt un humble abri au milieu des bois de Glançon, entre Valenciennes et Tournai. Les bois de Glançon appartenaient à l'un des principaux partisans de Bouchard d'Avesnes, à Everard de Mortagne, qui accourut avec ses amis et n'hésita pas à déclarer que ce vieillard était bien l'empereur Baudouin. Bouchard d'Avesnes,

l'appellent Bertrand li Clos et disent que son père se nommait Pierre Cordière.

revenu récemment de Rome, tint le même langage. Les bourgeois de Valenciennes, qui depuis un quart de siècle avaient pu oublier Baudouin, qui assurément le connaissaient moins bien que les chevaliers, se pressèrent sous les ombrages de Glançon. Baudouin était né dans leurs murailles, et rien n'égalait leur enthousiasme. « Vous êtes notre comte, vous « êtes notre seigneur ! » s'écriaient-ils. Le solitaire répondit d'abord : « Je ne « suis qu'un pauvre pêcheur et je me suis « retiré ici pour expier mes fautes ; » mais plus tard, feignant de céder à ce touchant témoignage du dévouement et de la fidélité de ses sujets, il éleva la voix et dit : « Je l'avoue, je suis le comte Baudouin « de Flandre, et bientôt vous verrez mes « plus intrépides compagnons de la croi- « sade quitter l'Orient pour se ranger « autour de moi. » Il fit plus ; il aborda le récit de ses malheurs et de ses aventures. L'amour d'une princesse bulgare l'avait arraché à un horrible supplice ; mais il avait trouvé d'autres ennemis et d'autres prisons. Sept fois on l'avait vendu comme esclave, et le fier vainqueur des Comnène, à ce qu'il rapportait lui-même, était attelé à une charrue au milieu des bêtes de somme, quand des marchands allemands l'aperçurent et le rachetèrent. Ces étranges révélations accrurent le respect qu'on lui portait. On l'honorait à la fois comme un héros et comme un martyr. On baisait les cicatrices des plaies qui avaient été faites par le fer des Bulgares, on conservait comme des reliques quelques cheveux tombés de sa tête blanchie par l'âge et par les douleurs, on recueillait même avec soin, disent les chroniqueurs, l'eau dans laquelle il s'était baigné.

Déjà le solitaire avait quitté les bois de Glançon, et la chlamyde impériale avait remplacé les haillons qui le couvraient. Toutes les cités de la Flandre et du Hainaut le saluèrent des plus bruyantes acclamations.

Se Diex fust en tière venus,
Ne fust-il pas mieus recéus (1).

Rien ne manquait à l'éclat qui entou-

(1) Mouskès, v. 24855.

rait le faux empereur rendu à l'affection de ses peuples. On voyait autour de lui de nombreux chevaliers, dont quelques-uns avaient été récemment armés de sa main. Les ducs de Brabant et de Limbourg lui envoyaient leurs ambassadeurs ; ce qui était bien plus important et ce qui nous permet de reconnaître l'influence politique du parti de Bouchard d'Avesnes, le roi d'Angleterre, Henri III, lui faisait proposer une alliance pour combattre le roi de France leur ennemi commun.

Où se trouvait alors la comtesse Jeanne de Flandre ? Elle était à Paris, et sans doute les populations de la Flandre et du Hainaut n'hésitèrent pas à croire que Louis VIII la retenait par violence, l'empêchant de se jeter dans les bras de son père ; plus tard, elles accusèrent Jeanne de méconnaître tous les devoirs de la piété filiale, et nous verrons qu'on ne lui épargna pas même l'accusation de parricide.

Ce fut à Paris que le roi Louis VIII et la comtesse Jeanne conclurent un traité par lequel celle-ci s'engageait à payer tous les frais qu'entraînerait l'expulsion de celui qui avait pris le nom de Baudouin. Il fut convenu qu'on l'engagerait à se rendre à Péronne en lui donnant l'espoir que le roi de France reconnaîtrait ses droits.

L'empereur Baudouin se fût hâté de prendre les armes pour venger la défaite de Bouvines. Le ménestrel Bertrand se flatta de la présomptueuse illusion que tout s'inclinerait devant lui quand il se serait montré en empereur au roi de France. Il se rendit à Péronne, dans une litière que précédait la croix impériale. Il tenait une baguette blanche à la main, et plus de cent chevaliers l'accompagnaient. Un banquet était préparé. Le solitaire du bois de Glançon y prit place à côté du roi, et, dans un récit plein de dignité, il reproduisit le tableau de ses malheurs. Mais lorsque le banquet fut terminé, soit que la fumée du vin eût quelque peu troublé l'esprit du vieillard, soit qu'il se sentît glacé par quelques paroles menaçantes de Louis VIII, il ne répondit plus qu'avec hésitation aux

questions qui lui furent adressées, et les conseillers du roi s'écrièrent tout d'une voix qu'il n'était qu'un imposteur.

La nuit suivante, le faux Baudouin, croyant, et non sans raison, sa vie en péril, monte à cheval et s'enfuit de Péronne. S'arrêtant à peine à Valenciennes pour y prendre l'or qu'il y a déposé, oubliant le dévouement patriotique des habitants de la Flandre et du Hainaut qui auraient versé leur sang pour le défendre, il gagne les bords du Rhin. Il ne reste à ses partisans, qu'il abandonne si honteusement, qu'à imaginer de nouvelles fables. L'archevêque de Cologne et l'évêque de Liège ont reconnu, disent-ils, l'empereur Baudouin, et c'est pour se rendre à leurs instances qu'il s'est dirigé vers Rome afin que le père commun des fidèles annonce à tous les peuples chrétiens qui ont pris part à la croisade, la miraculeuse réapparition du prince dont les exploits et les infortunes ont tour à tour ému toute l'Europe chrétienne.

Tandis que les communes de Flandre et de Hainaut se voyaient réduites à aller s'humilier à Péronne, un seigneur de Bourgogne, Erard de Chastenay, rencontra à Rougemont un ménestrel qui portait sa vielle d'une main qui, la veille encore, tenait un sceptre. Il le fit arrêter et le livra, moyennant une somme de quatre cents marcs d'argent, à la comtesse de Flandre, qui le fit pendre ignominieusement aux halles de Lille. « Je suis, dit le vieillard avant de mourir, un pauvre homme qui ne doit être ni comte, ni duc, ni empereur, et tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par le conseil des chevaliers, des dames et des bourgeois de ce pays. » Néanmoins, pendant longtemps encore, la légende des bois de Glançon trouva cours dans les traditions populaires, et on s'obstina à voir dans les malheurs qui s'appesantirent depuis lors sur la comtesse Jeanne, l'expiation d'un crime.

Kervyn de Lettenhove.

BERTULF, fils d'Erembald, châtelain de Bruges, né à Furnes, vers le milieu du XI^e siècle. Ce personnage, tristement célèbre dans l'histoire de la Flandre, occupait, lors de l'assassinat de

Charles le Bon, la place de prévôt de Saint-Donatien, à Bruges, et était de ce chef chancelier héréditaire du comte de Flandre. Les historiens ont jugé diversement les meurtriers du bon comte. Ils sont unanimes à dire que ce furent les neveux de Bertulf, et surtout Borsiard, qui commirent le crime. Toutefois les mots du chroniqueur contemporain, Gautier (partie VI, chap. 26, n. 38) insinuent que Bertulf fut leur complice (1). M. le chanoine Carton a tâché, dans les *Hommes remarquables de la Flandre occidentale*, de disculper Bertulf de toute participation à ce meurtre. Il est, je crois, le seul de son opinion, que nous abandonnons à la saine critique. Coupable de complicité, ou innocent, ainsi qu'il prétendit l'être, Bertulf crut plus prudent de s'évader que de se laisser appréhender lors du mouvement populaire qui suivit l'indignation générale, après la mort du comte Charles. Le 16 mars 1127, le prévôt s'échappa de Bruges, erra à travers champs jusqu'à Keyem, d'où il se rendit à Furnes. Poursuivi par des hommes d'armes, il fut arrêté à Warneton et livré aux mains de Guillaume d'Ypres. Conduit dans la capitale de l'ancienne Flandre occidentale, l'ex-chancelier de Flandre, dont relevait la justice de tout le comté, tomba entre les mains d'une populace frénétique, qui, comme le dit Gualbert, le tirailla de droite à gauche au moyen de longues cordes, en l'accablant de paroles injurieuses. Il fut conduit sur la grand-place d'Ypres, où il expira attaché à un ignoble gibet. Il est inutile d'entrer dans les longs détails de la lugubre histoire du meurtre de Charles le Bon et du supplice de Bertulf; nous renvoyons le lecteur aux sources originales de Gualbert et de Gautier, si savamment commentés par les Bollandistes (*Acta SS. Mart.*, t. I, p. 152 et suiv.).

J. Vande Putte.

* **BERTULPHE** (Saint) ou **BERTOUL**, d'origine allemande, premier abbé et fondateur de l'abbaye de Renty, en Artois, mort vers l'an 705. S'étant converti au christianisme, il quitta son

(1) O insanissime Bertulph, quid consentisti ?

pays et sa famille encore idolâtres, et vint en Belgique où il prit service chez le comte Wambert, qui gouvernait alors le pays de Térouanne. Wambert lui confia l'administration de ses biens et, voulant ensuite récompenser sa fidélité et ses bons services, il lui donna en propriété sa terre de Renty. Bertulphe y fonda une abbaye, dont il fut le premier abbé. Le nom de Bertoul, sanctifié devint populaire en Flandre au moyen âge, et était autrefois honoré à l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, et dans plusieurs localités de la Flandre occidentale.

Eugène Coemans.

Act. SS., Fév., t. I, pp. 673-688. — Ghesquière, Act. SS. Belgii, t. V, pp. 433-489. — Butler, Vie des Saints, Brux. 1846, t. I, p. 558.

BERTULPHE, époux de sainte Godelieve. Voir à l'article GODELIEVE.

BERTY (*Baptiste*), secrétaire des conseils d'État et privé, fils de Michel et de Nicole Alberti, mort le 13 mars 1579. Nous n'avons pu découvrir ni le lieu ni la date de sa naissance; mais la parfaite connaissance qu'il avait du flamand ne laisse guère douter qu'il ne fût du Brabant ou de la Flandre.

Berty fut d'abord secrétaire *extraordinaire* au conseil privé. En 1544, Charles-Quint le nomma greffier et premier secrétaire du conseil de Gueldre. Il occupait ce poste depuis onze ans, à la grande satisfaction du corps auquel il était attaché, lorsque l'Empereur le rappela à Bruxelles en lui conférant les fonctions de « premier secrétaire ordinaire super-numéraire » du conseil privé, pour y servir « signamment en la langue thioise et basse-allemande » (30 juin 1555); il prêta serment, le 23 août, entre les mains du chef et président Viglius. Philippe II, ayant résolu de se faire suivre, dans ses voyages hors des Pays-Bas, du secrétaire du conseil d'État, Josse de Courtewille (voir ce nom), nomma Berty à sa place (1^{er} décembre 1556); dès ce moment il partagea, avec le secrétaire d'État Jean Vander Aa, la rédaction de toute la correspondance qui concernait les affaires d'État et de guerre. Le roi lui donna de plus l'emploi de trésorier et garde des chartes et *lettriages*

relatives à ces affaires (2 mars 1566).

Berty s'acquit la confiance de la duchesse de Parme, Marguerite d'Autriche, comme il avait eu celle du duc Emmanuel-Philibert de Savoie. Au mois de mars 1567, cette princesse le chargea d'une mission délicate. Le prince d'Orange, malgré ses instances, ne voulait pas venir à Bruxelles, et il refusait de prêter le serment de servir le roi envers et contre tous. Marguerite lui envoya Berty, pour l'engager à revenir sur cette détermination. Berty s'efforça en vain de persuader le prince, qui lui annonça l'intention formelle de se démettre de ses gouvernements et de partir pour l'Allemagne. Le trouvant ainsi résolu, l'envoyé de la gouvernante lui proposa d'avoir au moins, avant son départ, une entrevue avec les comtes d'Egmont et de Mansfelt. Cette entrevue eut lieu à Willebroeck, entre Anvers et Bruxelles; Berty était présent. Après beaucoup de paroles dites de part et d'autre, le prince déclara catégoriquement qu'il se regardait comme déchargé ou du moins suspendu de tous ses emplois, et qu'il allait se retirer en Allemagne, dessein qu'il réalisa en effet peu de jours après. Dans le mois de septembre de la même année, la duchesse de Parme envoya Berty à Liège; il s'agissait de déterminer l'évêque à prendre des mesures contre les partisans des nouvelles sectes religieuses qui étaient nombreux dans sa principauté, et en particulier contre Guillaume de la Marck, seigneur de Lumey, l'un des plus ardents adhérents de la réforme et du prince d'Orange. Gérard de Groesbeck protesta de son zèle pour la religion et de son dévouement au roi; mais il fit sentir à Berty que les privilèges et les lois de sa principauté ne lui permettaient pas de faire tout ce qu'il aurait voulu. Déjà, en novembre 1566, Berty était allé trouver l'évêque, de la part de la gouvernante, pour concerter avec lui les moyens de faire entrer des troupes dans Maestricht, où l'on craignait que les partisans de la nouvelle religion ne se rendissent les maîtres de la ville. Le secrétaire d'État Vander Aa ayant pris sa retraite à la fin de 1568, Berty eut à le suppléer, sans

toutefois être d'abord nommé à sa place, car il le fut seulement six années après (19 juin 1574). Il suivit le duc d'Albe dans la plupart de ses expéditions. Le duc, appréciant ses talents et ses services, le comprit, pour une gratification de dix mille florins, dans la distribution qu'il fit, en 1570, d'une partie du produit des biens confisqués sur les hérétiques et les rebelles, qualifications qu'on donnait à ceux qui avaient le malheur de déplaire à un pouvoir ombrageux et despotique; en 1571, il le proposa au roi pour la place de secrétaire d'État des Pays-Bas à Madrid, à laquelle Josse de Courtewille venait de renoncer. Lors du coup de main dirigé, le 4 septembre 1576, contre le conseil d'État, Berty fut arrêté au palais royal, à Bruxelles, avec les membres de ce corps, et conduit au *Broothuys*, d'où il ne sortit que le 15. Cet événement était peu fait pour le rendre sympathique à la cause de la révolution; aussi, au mois de septembre 1577, n'hésita-t-il pas à suivre la fortune de don Juan d'Autriche, qui venait, par la surprise du château de Namur, de se mettre en état d'hostilité ouverte avec les états généraux. Après la mort de don Juan, il continua de remplir sa charge auprès d'Alexandre Farnèse : c'était le sixième gouverneur des Pays-Bas sous lequel il servait. Il était au camp de ce prince devant Maestricht, lorsqu'il mourut, comme nous l'avons dit, le 13 mars 1579.

Baptiste Berty est, sans contredit, l'un des hommes ayant pris part, dans les trois derniers siècles, à l'administration de nos provinces, qui ont laissé le plus de monuments écrits de leur activité. Ce qu'il y a de correspondances minutées de sa main dans la collection de nos papiers d'État est prodigieux, et les archives du conseil privé en renferment aussi une quantité considérable. Son style ne brille pas par l'élégance; mais il est, en général, plus clair que celui de la plupart des pièces de chancellerie de son époque; il lui eût été, du reste, bien difficile de le châtier, au milieu des affaires sans nombre qu'il lui fallait expédier chaque jour. On a aussi de lui des notules (procès-verbaux) du conseil d'État, de 1560 à 1577,

dont une partie a été publiée dans le sixième volume de la *Correspondance de Guillaume le Taciturne* et dans le quatrième volume de la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*.

Berty eut de sa femme, Pétronille Moys-de-Steenvoort, deux fils : Jean, docteur en droit, conseiller au conseil de Luxembourg (il fut nommé à cette charge le 6 juillet 1574), et Théodore, que don Juan d'Autriche, en 1577, l'autorisa à s'adjoindre dans les fonctions de secrétaire ordinaire du conseil privé, pour le remplacer dans cet emploi à sa mort. Théodore ne suivit pas les exemples de fidélité à la cause royale que son père lui avait laissés, car il quitta le prince de Parme pour aller s'établir à Anvers, où siégeaient les états généraux. Il ne tarda pas à s'en repentir; alors il sollicita son pardon. Le roi le lui accorda en mémoire des services de son père, et Alexandre Farnèse, le 12 mai 1584, lui rendit la place de secrétaire du conseil privé que sa défection lui avait fait perdre.

Gachard.

Archives générales du royaume, collections des papiers d'État et de l'audience, et des cartulaires et manuscrits. — Archives de la province de Gueldre. — *Analecetes historiques*, t. III. — *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II et IV. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. II et VI.

BERUS (*Gaspar*), **BARUS** ou **VERUS**, orateur et écrivain ecclésiastique, né à Louvain au commencement du xvi^e siècle, mort à Rome en 1579. Il entra dans l'ordre des Carmes chaussés, à Bruxelles, et s'y distingua par une connaissance approfondie des langues grecque et latine, et par un talent oratoire tout à fait extraordinaire. Forcé de s'expatrier pendant les troubles religieux du xvi^e siècle, Berus passa en Italie, et mourut à Rome, en 1579, au couvent de Sainte-Marie *in Traspontina*. Quelques biographes, entre autres Côme de Villiers, l'auteur de la *Bibliotheca Carmelitana*, lui donnent, à tort, le titre de docteur en théologie de l'Université de Louvain.

Il composa plusieurs ouvrages; la plupart périrent pendant la tourmente révolutionnaire qui précéda de quelques an-

nées la mort de Berus. Pierre Lucius, dans sa *Carmelitana bibliotheca*, affirme avoir vu lui-même à Bruxelles les ouvrages indiqués ci-dessous et il ajoute qu'il est certain que Berus en a écrit plusieurs autres dont il ne se rappelle plus les titres.

Voici la liste des écrits de Berus mentionnés par Lucius : 1^o *Commentarius in epistolam D. Pauli ad Romanos*. Plusieurs auteurs parlent de ce commentaire, entre autre Lelong, *Bibliotheca sacra*, p. 637, col. 1, et Fabianus Justinianus, *De sacra scriptura*, lib. III, p. 547. — 2^o *In Decalogum explicatio*. — 3^o *Sermones de tempore et de Sanctis*. — Ces ouvrages n'ont jamais été imprimés.

E.-H.-J. Reusens.

Sanderus, *Chorographia sacra Brabantie*, t. II, p. 509. — Cosmas de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*.

BERVOET (*Jacques-Juste*), chevalier, seigneur d'Oostkerke, membre du conseil d'État et des finances, président du conseil provincial de Namur, né à Furnes, en 1678, mort à Bruxelles le 16 novembre 1757. Ayant obtenu le grade de docteur en droit, il pratiqua pendant quelque temps comme avocat à Gand et devint bientôt conseiller pensionnaire de sa ville natale. Charles VI, appréciant ses connaissances et son caractère honorable, l'appela, le 1^{er} février 1726, au grand conseil de Malines en qualité de conseiller et maître des requêtes ordinaires, en remplacement d'Augustin de Steenhaut. En 1735, ce souverain le fit entrer au conseil d'État comme conseiller de la Toge, *van den tabbaert*, et le nomma en même temps conseiller des domaines et des finances. Sur les instances de Marie-Thérèse, Bervoet tout en conservant les titres et les appointements assez lucratifs de ces dernières fonctions, en accepta d'autres; le 1^{er} octobre 1749, il devint président du conseil provincial de Namur, en remplacement de Thomas Maloteau que Louis XIV y avait nommé le 10 février 1747. Quoique subordonnée au grand conseil de Malines et composée seulement de sept membres, la cour de Namur avait une grande importance par l'étendue des attributions judiciaires et

administratives. Le 7 janvier 1756, Bervoet donna sa démission de président pour se retirer à Bruxelles et jouir d'une pension de quinze cents florins, que lui payait le même Maloteau, rappelé à son poste et devenu cette fois son successeur.

Britz.

MS. n^o 9937. (*Histoire du Grand conseil de Malines*, par Foppens.) — B^{on} de Stassart, *Annales de l'Académie d'archéol. de Belgique*, t. III, p. 141.

BESCHEY (*Balthasar*), peintre d'histoire et de paysage, né à Anvers, en 1708, mort dans la même ville, en 1776. C'était la plus mauvaise époque pour l'art flamand, la décadence était presque complète; un artiste, sans doute médiocre et, dans tous les cas, peu connu, Pierre Strick, enseigna la peinture à Balthasar Beschey. Celui-ci était le troisième d'une nombreuse famille de neuf enfants; nous ignorons s'il fut d'abord destiné à une autre carrière, mais sa réception tardive à la franc-maîtrise de Saint-Luc pourrait le faire supposer; ce n'est qu'en 1753 qu'il fut inscrit dans la corporation; trois ans après, il en fut le doyen. L'Académie des beaux-arts d'Anvers avait, à cette époque, on le sait, non pas un, mais six directeurs; Beschey remplaça, dans ces fonctions, en 1755, le graveur Bouttats (Pierre-Balthasar) décédé. Le dévouement qu'il fallait y déployer obtint sa récompense de l'autorité. Le gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, le prince Charles de Lorraine, avait reçu des directeurs une requête qui fut accueillie par acte du 3 août 1756. Les six directeurs étaient exemptés de tout service personnel, à l'exception de la charge d'aumônier; de plus, ils n'étaient astreints à aucune contribution. Ils ne perdaient leurs droits à ces différentes faveurs que s'ils abandonnaient leurs fonctions à l'Académie.

Vers la même époque, on réédifia l'ancienne société de rhétorique, le Rambeau d'Olivier (*Olyftak*). M. Th. van Lerijs, dans l'article qu'il consacre à Beschey et auquel nous avons emprunté la plupart de nos renseignements, pense que le Beschey figurant, sans prénom, parmi ceux qui restaurèrent la vieille corporation, ne fait qu'un avec notre artiste.

Celui-ci contracta mariage en 1753; il ne laissa point d'enfants, mais il enseigna son art à trois de ses frères. Beschey, s'il subissait le mauvais goût de son époque, se distinguait, cependant, par un grand amour de l'art et une passion véritable pour les chefs-d'œuvre des maîtres. Sa fortune lui avait permis d'en acquérir un grand nombre, et son cabinet était renommé à Anvers. S'il dut à cette prédilection les vives jouissances qu'elle procure, il lui dut malheureusement aussi la cause de sa mort. Une vente d'objets d'art l'avait attiré à Bruxelles; il fut pris d'une fluxion et succomba, à peine de retour dans sa ville natale, au mois d'avril 1776. Beschey habitait la rue de l'Empereur et fut enterré à l'abbaye de Saint-Michel. Il avait d'abord essayé du paysage en prenant pour modèle Breughel de Velours et Henri van Balen, pour les figurines; mais plus tard, il s'adonna davantage à l'histoire, au portrait et surtout aux copies des anciens maîtres. Celles dans lesquelles il fut aidé par son frère Jacques étaient fort recherchées. Ses copies d'après Rubens ont beaucoup de mérite; elles sont faites avec un grand fini; leur principal défaut consiste dans leur froideur qui contraste singulièrement avec la fougue de l'œuvre originale. Le musée d'Anvers possède plusieurs toiles de Balthasar: deux épisodes de l'histoire de Joseph, le portrait du peintre et celui de son confrère, Martin-Jos. Geeraerts, exécuté au pastel. Le Louvre, à Paris, renferme de Beschey un tableau de genre, *Une famille flamande*, portraits ou peut-être copie d'après un ancien maître. M. Villot, rédacteur du catalogue du Louvre, donne une courte biographie de notre artiste, dans laquelle il reproduit l'erreur d'Immerzeel, qui donne à Beschey un fils nommé Jacques-François. Tout en consignait à peu près exactement les dates de naissance et de mort du peintre flamand (1709-1776 au lieu de 1708-1776), M. Villot se trompe encore quand il donne comme suit la signature du tableau du Louvre: *Beschey*, 1721. En ce cas, Beschey, né en 1708, aurait exécuté cette œuvre à l'âge de treize ans. Il y

a là évidemment une signature fausse ou mal copiée.

On voit encore de Beschey, à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, le portrait de Mgr Joseph-François-Anselme Werbrouck, quatorzième évêque d'Anvers. Cette peinture ne dépasse pas la médiocrité. Quatre frères de Balthasar, avons-nous dit, ont cultivé la peinture. Charles, né en 1706, fut élève de H. Goovaerts. Jacques-André, naquit en 1710, fut élève de son frère Balthasar et collabora souvent avec lui; il obtint le décanat de Saint-Luc, en 1767, et vivait encore en 1773. Joseph-Henri vit le jour en 1714 et fut, comme le précédent, élève de Balthasar. Tous les trois eurent Anvers pour patrie. Jean-François mérite une mention particulière. Ajoutons encore, à l'honneur de Balthasar Beschey, qu'il fut le maître d'André Lens, dont le talent laissa entrevoir la renaissance actuelle et dont les nombreux et excellents élèves furent les pères et les initiateurs de notre brillante phalange artistique moderne.

Ad. Siret.

BESCHEY (*Jean-François*), peintre de paysages, d'intérieurs, de portraits, etc., frère cadet de Balthasar et son élève, naquit à Anvers en 1717, et y décéda vers 1799. A l'instar de son maître, il s'adonna beaucoup à l'étude et à la copie des anciens maîtres; ce furent les Hollandais qui obtinrent sa prédilection. Il reproduisit tour à tour, et avec talent, les toiles de Pynacker, Moucheron, Wynants, Teniers et même de Rembrandt. M. Th. van Lerius, dans son catalogue du musée d'Anvers, dit que c'est Jean-François Beschey qui fut doyen de Saint-Luc, en 1767. Cependant le *Gildeboek* de feu M. Vander Straelen, dans sa liste des doyens de Saint-Luc, nomme positivement, en 1767, Jacques Beschey. Il y a donc eu évidemment confusion entre les deux frères. Jean-François, outre ses travaux de peinture, s'adonna également au commerce des tableaux et fut un habile restaurateur.

Ad. Siret.

BESSEMERS (*Marie VAN*) ou **MAYKE VERHULST**, peintre du xvi^e siècle, née à Malines. Elle épousa le célèbre Pierre Coucke, d'Alost, archi-

tecte, géomètre et peintre de Charles-Quint. L'histoire ne dit point à quel genre de peinture elle s'adonna ; nous savons seulement qu'elle mania le pinceau et qu'elle fut une femme assez distinguée, puisqu'elle fut citée comme telle par les auteurs du temps, entre autres par Van Beverwyck. Sa fille, Marie, épousa Pierre Breughel, le Vieux, nommé quelquefois *le Paysan*, à cause du choix de ses sujets. Marie van Bessemers devint ainsi la grand'mère de Breughel de Velours et de Breughel d'Enfer et la souche d'une nombreuse lignée de bons peintres de l'école anversoise. Ad. Siret.

BEST (*Albert-Jean*, baron **DE**), colonel, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit à Mons en 1764 et mourut à Vienne le 15 février 1804. Le baron de Best, après avoir fait de solides études à l'Académie du génie, à Vienne, entra dans l'armée impériale avec le grade de sous-lieutenant, et eut l'occasion, très-peu de temps après, de déployer sa vaillance dans la guerre contre les Turcs (1788). En 1790, il fut promu au grade de capitaine dans le régiment de dragons de Waldeck; mais ses connaissances scientifiques étendues le firent désigner ensuite pour l'état-major général, où il entra avec le grade de major. Ayant été attaché à l'armée autrichienne, qui opérait en Belgique contre les républicains français, il se distingua dans plusieurs combats, notamment à l'affaire de Turkheim (1795). Il passa ensuite à l'armée d'Italie avec le grade de lieutenant-colonel et se fit remarquer au siège de Pizzighettone (1799); il remplissait alors les fonctions de chef d'état-major du feld-maréchal Keim, et suppléa, par ses connaissances spéciales, au manque complet d'officiers du génie; il prit la direction du service de cette arme et poussa la construction des batteries de brèche avec tant de vigueur, qu'au bout de deux jours seulement la place fut bombardée et dut capituler vingt-quatre heures après. Ce fait d'armes lui fit décerner, en 1801, l'ordre de Marie-Thérèse. Attaché ensuite à l'état-major du feld-maréchal lieutenant Ott, le lieutenant-colonel de Best contribua puissamment au gain de la ba-

taille de la Trebbia : grâce à ses excellentes dispositions, l'armée autrichienne parvint à maintenir toutes ses positions pendant cette bataille de trois jours. De Best assista encore aux affaires de Novi et de Genola, ainsi qu'au passage de la Stura. Il obtint le grade de colonel, se distingua de nouveau pendant la campagne de 1800 et surtout à la bataille de Marengo. Ce fut après cette campagne qu'il fut créé baron en récompense de ses éclatants services. Il venait de recevoir le commandement du premier régiment des chevaux-légers de l'empereur, lorsqu'il mourut inopinément à l'âge de quarante ans.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexicon der Kaiserthums oesterreich*. — Hirtlenfeld, *Der militär Maria-Theresien orden und seine mitglieder*.

BESTENBUSTEL (*Paul*), capitaine de frégate, né à Ostende le 11 février 1669. L'histoire nous a laissé peu de renseignements sur ce marin dont le nom est cependant encore si populaire à Ostende; on voit seulement dans divers auteurs, qu'il fit des prodiges de bravoure, qu'il était intrépide, audacieux et heureux dans ses courses. L'on sait aussi qu'il acquit son renom tout à la fois par droit de naissance et de conquête. En effet, son père, bien que Hollandais (Guillaume Bestenbustel né à Flessingue vers 1645), devint, en raison de ses faits d'armes, bourgeois (*poorter*) de la ville d'Ostende le 26 janvier 1673, où il habita douze ans, et fut tué dans un combat naval le 6 octobre 1705. Mais nous n'avons guère à nous occuper ici que de son fils Paul qui, né sur le territoire de la Belgique, s'y illustra et épousa, le 22 février 1691, Marie-Catherine Ondermarck.

A peine âgé de vingt-cinq ans, il fut, d'abord au service d'Espagne, capitaine d'une frégate armée en course, ayant quarante-huit canons et environ trois cents hommes d'équipage. Le vaisseau la *Reine d'Espagne* n'était encore sorti que quatre fois du port quand Bestenbustel entreprit une cinquième course, qui dura du 29 mars 1694 au 28 juillet, et dans laquelle il prit treize navires. Au mois de juillet de l'année suivante, l'audacieux Ostendais fut pris à son tour par les Français; mais

il n'était pas homme à se laisser conduire, sur son propre vaisseau, comme prisonnier de guerre, dans un portennemi. Il sut, par un trait inouï d'audace et de bravoure, reprendre non-seulement sa frégate, mais se rendre maître du bâtiment français, qu'il conduisit triomphalement au port d'Ostende. Il prit en outre dix-neuf navires avec l'assistance d'autres convoyeurs.

Dans son second voyage, du 10 septembre 1694 au 10 février 1695, il captura huit navires; dans son troisième il fit encore une demi-douzaine de prises. Dans le quatrième voyage, du 28 septembre 1695 au 16 février 1696, il captura, entre autres, *le Neptune*, de Calais, armé de quatre canons et de quatre pierriers. Nous avons le relevé de douze voyages faits ainsi par lui et à la suite desquels il amena chaque fois au port d'Ostende de riches cargaisons enlevées à l'ennemi. Sa dernière croisière, avec *la Reine d'Espagne*, eut lieu en 1704; il sortit le 23 février et ne rentra au port que le 6 mai, ayant capturé divers navires. Après cette dernière expédition il entra au service de la France et prit le commandement de la frégate *la Conquérante*. Quelques explications sont nécessaires pour faire comprendre ce grave changement.

En 1700 mourut Charles II, roi d'Espagne, dont la succession fut réclamée à titre de parenté par l'empereur Léopold et par Louis XIV. Celui-ci, tout en leurant l'Angleterre et les Provinces-Unies par un traité de partage, avait su entre temps, par l'entremise du marquis d'Harcourt, son ambassadeur à Madrid, gagner à sa cause les grands d'Espagne et la famille royale; son plan réussit si bien que le monarque espagnol, par son testament, nomma pour son successeur le duc d'Anjou, petit-fils du roi de France. Dès lors la guerre devait éclater entre les puissances. L'Angleterre et les Provinces-Unies désiraient cependant la paix, et reconnurent d'abord Philippe V comme héritier légitime de Charles II; mais ils ne tardèrent pas à revenir sur cette détermination, quand ils apprirent que le duc d'Anjou, tout en acceptant le trône d'Es-

pagne, n'avait pas renoncé à ses droits successifs en France. Ces deux puissances comprenaient que pour la France, il n'y aurait plus de Pyrénées, comme l'avait très-bien dit Louis XIV lui-même. L'Allemagne, l'Angleterre et les Provinces-Unies firent donc leurs préparatifs de guerre, afin de chasser leur ennemi commun des Pays-Bas espagnols. Ostende tenait pour Philippe V et se remplît de corsaires. Une flotte, composée de navires Anglais et Hollandais, observait étroitement le port afin d'empêcher toute sortie; les meilleurs plans étaient combinés. Bestenbustel, commandant la belle frégate *la Conquérante*, armée de quarante pièces, ne fut pas d'avis de se tenir tranquille, quand il vit une si belle occasion de se distinguer; aussi, de conserve avec Eblet, autre Ostendais intrépide, commandant *l'Aigle*, armé de dix pièces de canon, sortit-il à toutes voiles du port, sans s'inquiéter des gros vaisseaux qui voulaient lui disputer le passage, ni de leurs bordées, et il réussit à atteindre l'escadre dunkerquoise du chevalier de Forbin. Non content de cet exploit hardi, Bestenbustel, accompagné de quelques bâtiments de Dunkerque, attaqua, dans la mer du Nord, une flotte marchande, convoyée par cinq vaisseaux de guerre et, après un combat héroïque, ramena dix prises. En voyant un marin si expérimenté, si courageux, la France ne pouvait manquer de tenter des efforts pour l'enrôler dans sa marine, où il s'était déjà si glorieusement distingué.

En 1706, il fut attaché définitivement à l'escadre du chevalier Forbin et y conserva le commandement de sa frégate *la Conquérante*. On ignore les autres exploits qu'il accomplit avant et depuis à bord de ce navire. Nous savons seulement qu'il prit et amena au port d'Ostende, le 6 avril 1705, trois vaisseaux, qu'il fit de même le 15 juillet et le 6 août, ainsi que le 29 mars 1706. On ne sait quand et comment le célèbre marin ostendais mourut.

Il n'eut de sa femme que deux enfants, une fille, Marie-Josine, et un fils, Paul-Guillaume, né à Ostende en 1692, marié en 1740, mort en 1741, sans enfants.

Lenom de Bestenbustel, illustré par Paul, est donc éteint. Aug. Vander Meersch.

Bowens, *Beschryving van Ostende*, t. II, p. 15. — *Biographie des hommes illustres de la Flandre occidentale*. — Notes manuscrites communiquées par M. Ch. Van Iseghem, d'Ostende.

* **BÉTHUNE** (**Quenes DE**), dit le *Vieux*, trouvère, né en 1150, à Béthune, mort en 1222, en Roumanie, était le cinquième fils de Robert V, avoué d'Arras. Le prénom de ce poète diplomate et soldat se rencontre sous les déguisements les plus divers : *Quesnes*, *Quenes*, *Cunes*, *Cuno*, *Quennon*, *Connain*, *Coenes*, *Conon*, etc. Lacurne de Sainte-Palaye a cru y retrouver, notamment dans la forme *Cunes*, l'équivalent du vieux titre de *cuens*, c'est-à-dire comte. Mais Quenes n'était qu'un cadet de famille qui n'eut jamais de comté en Artois. C'est par la grammaire de la langue d'oïl qu'il faut s'expliquer cette instabilité d'orthographe : il y a eu, jusqu'au commencement du xve siècle, deux formes pour les noms propres, selon qu'ils étaient au nominatif ou à l'accusatif : *Hues*, *Huon* ; *Berte*, *Bertain* ; *Cunes*, *Conon*.

M. Paulin Paris (*Romancéro*, p. 78) veut que le trouvère soit né avant 1150. Il se fonde sur ces vers de Philippe Mouskes :

La terre fut pis en cest an :
Quar li vieux Quenes estoit mors.

Mais ce passage, qui se rapporte à l'an 1222, doit être complété par le troisième vers : *Et li jouenes Quenes li fors*. Il est évident que le chroniqueur a employé *vieux* comme synonyme de *père*. Quoi qu'il en soit, Quenes paraît avoir été page, puis écuyer chez son parent Hugues d'Oisy. Celui-ci, châtelain de Cambrai, et l'un des plus fougueux féodaux de l'époque, pratiquait la *gaie science* pour se délasser au milieu des guerres que son beau-frère Philippe d'Alsace faisait à la France. Il donna à son jeune cousin les premières leçons de courtoisie et lui apprit à faire *dits et chants* en l'honneur de Dieu et des dames. « Il m'apprit à chanter *dès enfance*, » dit Quenes dans une de ses meilleures pièces de vers. Le jeune page était encouragé par les succès littéraires

de son frère Guillaume le Roux, avoué d'Arras. Qui sait aussi s'il n'a pas profité des leçons du magister Eberhardus de Béthune, qui fut surnommé le *Gréciste* et qui, dans sa grammaire en vers latins, énumère tous les classiques alors connus ?

C'est peut-être en 1170, à l'occasion du baptême d'Isabelle de Hainaut, fille de Baudouin et de Marguerite d'Alsace, que le jeune damoiseau de Béthune reçut l'accolade de chevalier. Qu'il ait alors vécu à Lille ou à Arras, toujours est-il naturel de croire que, comme toute sa famille, il se voua au service de la Flandre. Ses frères y étaient honorés et tout-puissants, et lui-même, enthousiaste de poésie, dut se plaire à la cour de la comtesse Elisabeth de Vermandois. Femme de Philippe d'Alsace, celle-ci avait, plus encore que son époux, le goût des plaisirs littéraires ; elle encourageait Chrestien de Troyes, et l'on dit même qu'elle présidait une cour d'amour.

Ainsi formé par les exemples de la cour et les leçons de la famille, Quenes était un chevalier accompli quand il fut présenté au vieux palais de la cité. C'était en 1180 ; il était venu dans la capitale à la suite de la nièce du comte de Flandre qui devait épouser Philippe-Auguste. Ce mariage, en quelque sorte imposé par l'influence de Philippe d'Alsace, parrain du jeune roi, exaspéra les partisans de la reine-mère, Alice de Champagne. Celle-ci, secondée par son frère le cardinal-archevêque de Reims et par les seigneurs champenois, cherchait en toute occasion à humilier les Flamands qui entouraient la jeune reine. C'était presque une querelle de race, et comme un souvenir de l'antagonisme qui avait autrefois régné entre le nord germanique et le midi gallo-romain. Bien que les trouvères d'Arras, de Mons et de Tournai eussent la *parléure délitante*, ceux de Champagne étaient préférés : on prétendait qu'ils savaient seuls reproduire la gentillesse des troubadours. Ils n'avaient pas ces locutions bizarres qu'on croyait pouvoir reprocher aux chansonniers flamands.

Mais au milieu de ces intrigues politiques et de ces disputes littéraires,

l'amour, si puissant au moyen âge, parlait aux esprits les plus sérieux et les plus occupés. D'ailleurs, avec la mobilité naturelle à ces temps de fièvre juvénile, on passait rapidement de l'empportement le plus hostile à l'affection la plus ardente. C'est ainsi que la veuve de Henri le Large, comte de Champagne, Marie de France, belle encore à quarante ans, s'attira successivement les hommages de Philippe d'Alsace et de Quenes de Béthune. La galanterie chevaleresque faisait taire les haines féodales.

Ce fut le jeune vassal qui fut le mieux et le plus longtemps écouté. Dans ses vers charmants et courtois, il commença par implorer pitié, à défaut d'amour, et il trouvait les formes les plus avenantes pour déclarer qu'il était *fins amans*, ce qui voulait dire : loyal, soumis et discret. Bien-tôt pourtant ses chansons devinrent plus hardies : il était arrivé sur cette pente si glissante de la galanterie. C'était, d'ailleurs, une époque d'exubérance et d'ivresse : en 1180, Hugues d'Oisy fondait l'abbaye de Cantimpré en même temps qu'il chantait le *Tournois des Dames* où figurait la comtesse de Champagne.

Mais un jour la coquette comtesse, digne fille d'Aliénor de Guyenne, voulut jouir de tout son triomphe ; elle vanta si bien son *servant d'amour*, et comme poète et comme musicien, qu'il fut invité à se faire entendre devant le roi. Soit dépit, soit préjugé, la reine-mère, la caustique Champenoise, donna le signal de la désapprobation : tout le monde l'imita, jusqu'à sa spirituelle belle-sœur, Marie de France, qui en d'autres rencontres, comme régente de Champagne et comme protectrice des poètes, avait donné tant de preuves de sens et de justice. Il est vrai que depuis quelque temps une réaction habilement ourdie avait ôté la faveur royale aux Flamands pour la rendre momentanément aux Champenois. Pour certaines femmes, le vaincu a toujours tort. Quenes se vengea en poète, comme on peut le voir dans une de ses plus piquantes chansons, celle qui contient déjà la citation proverbiale des *Anes de Pontoise*, plus anciens encore que ceux de Beaune :

Moult me semont Amours que je m'envoise,
Quant je plus dois de chanter estre cois,
Mais j'ai plus grand talent que je me coise :
Por çou, j'ai mis mon chanter en défois.
Que mon langage ont blasmé li François,
Et mes chansons, oyant les Champenois,
Et la Contesse encoir, dont plus me poise.

La Roïne ne fit pas que courtoise
Que me resprist, elle et ses fiex li rois ;
Encoir ne soit ma parole françoise,
Si la puet-on bien entendre en françois.
Ne cil ne sont bien appris ne cortois
Qui m'ont reprist, se j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise.

C'est à peu près dans le même esprit que Jehan Dupin, trouvère cambrésien, disait au *xive* siècle :

Si n'ai pas langue de françois,
De la duché de Bourbonnois,
Fut mon lieu et ma nourriture.

A la fin du *narquois* manifeste d'autonomie littéraire de Quenes, venait une catégorique déclaration d'amour. Elle arrivait trop tard : la fière comtesse de Champagne ne pouvait plus aimer le poète qu'on raillait à Paris. Elle dissimula toutefois son désappointement. Des protestations de tendre courtoisie dupèrent longtemps un amant trop naïf. Il en était là, lorsqu'en 1188, à la nouvelle des succès de Salah-Eddin, en Palestine, on prêcha un nouvel appel aux armes chez les chrétiens de l'Occident. Quenes dut être un des premiers à prendre la croix. Ce fut l'exemple de son père et de ses frères aînés, plus encore que celui de son seigneur, Philippe d'Alsace, qui le décida. Il est possible, comme le conjecture M. Paulin Paris, que la comtesse Marie, qui envoyait son fils, Henri II, outre-mer, ait voulu se donner de plus la gloire d'avoir exhorté à l'héroïque pèlerinage le plus candide de ses adorateurs. Mais à vrai dire, pour faire son devoir de chevalier chrétien, un Béthune n'avait besoin que de lui-même. Et puis, cette comtesse pouvait-elle prêcher avec beaucoup d'onction, elle qui devait, en 1192, permettre aux Juifs de Brie-Comte-Robert de couronner d'épines et de fustiger un chrétien ?

Quoi qu'il en soit, ce fut au milieu des préparatifs du grand voyage que notre poète découvrit la perfidie de la dame de ses pensées. L'indignation l'inspira à

merveille ; un heureux mélange de sensibilité et de malice, de courtoisie et d'énergie, lui fit trouver ses meilleurs vers :

Tel blame amors qui en toute sa vie.
Léaus amor ne bone ne connut,
Et tel i a qui cuide avoir amie
Bone et léaus, qui onques ne la fut.

C'est ici qu'il convient de rappeler l'enthousiaste appréciation de Charles Nodding : « Je suis encore en doute, disait-il, le 10 décembre 1833 (feuilleton du *Temps*), de savoir si les hommes en ont parlé une seule (langue) qui fut plus souple et plus franche, plus énergique et plus gracieuse, et si la lyre antique a jamais accompagné des chants plus doux, tranchons le mot, que ceux d'Audefroï le Bâtard et de Quenes de Béthune. »

Les confidences d'amour qu'il adresse au comte de Guelle (de Gueldre?) ont une mâle et suave harmonie. Mais en ce XIII^e siècle qui fut si musical, cette musique de la parole émue ne parvint pas à faire pardonner le scandale des accusations. Cette fois, en effet, ce n'était pas un moine atrabilaire, tel que Guyot de Provins, ni un gabeur aussi effronté que Renart, c'était le plus élégant des chanteurs-chevaliers qui médissait de la vertu des dames :

Mainte en i a cainte d'une corroie,
Qui lor ami ne font fors de guiller.

A Béthune même, où ses chansons étaient recherchées, on lui reprocha d'avoir « chanté des dames laidement. » On dit qu'une cour d'amour s'en émut, et que Quenes dut faire amende honorable. Mais, à bien déchiffrer les textes, on reconnaît que la défense du trouvère, toujours plus vive et plus mordante, ne faisait qu'aggraver l'accusation en la précisant. La dame pour laquelle il s'était compromis à propos d'une lettre et d'un anneau et pour laquelle il déclarait avoir voulu jadis donner sa part de paradis, il allait jusqu'à l'appeler l'abbesse de *S'ofre-à-tous*. Il faisait sans doute allusion à l'aventure de la comtesse avec le trouvère champenois Auboins de Sézanne. A lui aussi elle avait dit : « Quant ireis-vous outre mer? » Quenes la punit plus

cruellement encore s'il est vrai, comme on l'a dit, que les femmes aiment mieux qu'on médise de leur vertu que de leur esprit ou de leur beauté. Avec le ton du fier Corneille disant à la Duparc : « *Marquise, si mon visage, etc...* » il disait à la fantasque comtesse, trop enivrée de l'encens qu'on lui prodiguait encore :

On n'aime pas dame por parenté
Ains quant ele est bele, courtoise et sage ;
Vos en saurez, par tens, la vérité.

C'était la conclusion d'un conte plein de malice et d'envoieure. Certaine dame, après avoir repoussé un chevalier, se trouve bientôt trop heureuse de le rappeler. Mais à son tour, il fait le dédaigneux et il lui démontre, en la persifflant, combien la fleur de beauté peut être éphémère. Ailleurs Quenes se vante d'avoir enfin remplacé cette passion par un amour sans « orgueil ne faintise, » l'amour de Dieu. Il chanta donc la troisième croisade, et, tout en rappelant de loin en loin par quelques mots fiévreux une ardeur mal éteinte, il trouva des accents dignes de la noble entreprise : « Dieu, s'écriait-il, est assiégé en son saint héritage : honnis seront ceux qui refuseront de partir. » Puis, se tournant vers les gens d'armes enrôlés par les chevaliers bannerets ou entretenus par les bourgeois et les clercs, il leur reprochait amèrement leurs brutales convoitises :

Et que porront dire, si ennemi,
Là où li saint trembleront de doutance
Devant celui qui onques ne mentit?

Avec une éloquence non moins vengeresse, il disait : « Notre Seigneur est déjà vengé des hauts barons qui lui ont refusé leur secours. Puisse-t-il encore les abaisser, car ils sont les plus vils que j'aie encore vus. Maudits soient ces barons ! semblables à l'oiseau qui souille son nid, il en est peu d'entre eux qui n'aient déshonoré leurs domaines autant qu'ils en avaient le pouvoir. »

Ce sirventois fougueux comme un sirvente du troubadour contemporain, Bertrand de Born, fut assez mal accueilli par quelques amis de Quenes, qui s'y trouvaient trop durement désignés.

Il partit en 1190 pour la Palestine, et là encore ses vers secondèrent les pré-

dications du clergé. Il osa même s'attaquer à Philippe-Auguste, qui, plus politique que chevalier, voulait reprendre le chemin de l'Europe sans attendre la fin de la croisade. « Ah! gentil roi, disait-il, quand Dieu vous fit prendre la croix, toute l'Égypte redoutait votre nom; et maintenant, que dira la France, que dira la Champagne?... De cette défaillance les saints, les martyrs, les apôtres et les innocents se plaindront au jour du jugement! » Malgré ces touchantes remontrances, le roi partit, et Quenes fut obligé de le suivre.

Les barons restés en France prirent alors leur revanche; ils raillèrent, dans leurs chansons, ceux qui avaient proclamé si haut la sainteté d'une expédition qui échouait si misérablement devant les intérêts et les caprices les plus mondains. Quenes surtout fut en butte aux satires; mais ce qui ne s'explique que par la rude franchise de l'époque, Hugues d'Oisy donna le signal des invectives contre son cousin qui l'appelait toujours *son maître* : « Malgré Dieu, malgré ses saints, » disait-il en ses couplets satiriques, « Quenes revient, et mal soit-il *venant* ! » « Honni soit-il avec ses *prêchements*, et » « honni soit que de lui ne dit fi ! Quand » « Dieu le verra dans le malheur, *il lui faudra, car il lui a failli*. » Ces derniers mots retournaient contre Quenes ses propres vers :

Qui li faudra à cest besoin d'aïe,
Sachiés que il li faudra à greignour.

Le trouvère, profondément humilié; paraît avoir suivi le dernier conseil que lui donna son maître : « Ne chantez plus, » Quenes; je vous prie. » Sauf un jeu-parti envoyé au concours du *Puy Verd* d'Arras, on ne trouve plus de pièces de vers qu'on puisse attribuer à Quenes de Béthune. Il s'était retiré de la cour de Paris depuis la mort d'Isabelle de Hainaut, et sous le règne de Baudouin VIII et de Baudouin IX de Flandre, il se recueillit en quelque sorte dans la vie des affaires administratives, comme s'il avait pressenti le rôle difficile qu'il allait être bientôt appelé à jouer. Il faut se familiariser avec ces temps pour ne pas trop

s'étonner de la transformation radicale de notre galant trouvère en diplomate, austère conseiller des empereurs. On trouve aux archives de Lille des chartes de 1201 par lesquelles, au moment de partir par la croisade, il fixe les droits de ses filles Ricalde et Aléis. La même année, il affranchit les hommes de ses terres de Bergues, de Ruilly et de Chamecq (A. Duchesne). On voit qu'il se préparait dignement à sa carrière nouvelle.

Il fut, dit M. Paulin Paris, l'Ulysse de cette nouvelle *Iliade* que nos historiens ont coutume d'appeler la quatrième croisade. Dès l'ambassade de Venise, où il figure comme mandataire du comte de Flandre et où le premier il signe le traité d'alliance, il se montra le digne émule du célèbre Villehardouin, maréchal de Champagne. Cette lutte qu'ils eurent à soutenir et contre la duplicité vénitienne et contre l'inconstance française, exigeait autant de dévouement que d'habileté. Mais c'est à Constantinople que les difficultés s'accumulèrent; il faut lire, dans cette épopée en prose qu'on appela naïvement *li Romans de Constantinoble*, les mâles discours qu'inspirait la *preudhomie* chevaleresque.

Quenes, que la chronique désigne comme un sage *chevalier et bien emparlé*, fut aussi merveilleux dans sa prose parlée qu'il l'avait été dans ses vers chantés par les ménestrels. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler ce qu'il dit aux envoyés de l'usurpateur Alexis qui se plaignait de l'entrée des croisés sur les terres de l'empire grec (1203) : « Bian » sire, vos avés dit que vostre sire se » merveille moult durement pourquoi » nostre seigneur sont entré en sa terre » ne en son règne. En sa terre ne en son » règne ne sont il mié entré; quar il la » tient à tort et sans raison et contre » Deu; et ce est péchié. Li sires de sa » terre est son neveu qui ci est et qui fis » est de son frère l'empereur Sursac. » Mais sé il à la merci de son neveu vo- » loit venir, et il li rendoit sa corone et » l'empire, nous proierons qu'il li donast » sa pès, et tant du sien qu'il peust » vivre richement. Et gardés que par » ce message ne revenés plus, si ce

" n'est por otroier ce que vos avez oï. "

Un discours encore plus beau est celui que Quenes prononça devant un autre empereur Alexis, celui que les Latins venaient de rétablir sur le trône et qui regardait la gratitude comme une humiliation. Qu'on se figure, dans la vaste et éblouissante salle du palais des Blaquernes, au milieu de toute la pompe byzantine, un grave chevalier de Belgique portant cet éclatant défi : " Sire, " nous sommes à toi venus de par les " barons de l'ost, et de par le duc de " Venise; et sache qu'ils te rappellent " ce qu'ils ont fait pour toi, comme cha- " cun sait et comme il est manifeste. " Vous leur avez juré, ton père et toi, " de tenir les traités dont ils ont les " chartes scellées. Vous n'avez pas fait " comme vous deviez faire. Ils vous ont " sommé maintes fois et nous vous som- " mons encore de leur part, en présence " de tous vos barons, de satisfaire aux " articles arrêtés entre vous et eux. Si " vous le faites, tout sera bien; si vous " refusez, sachez que dorénavant ils ne " vous tiennent ni pour seigneur ni pour " ami, mais vous pourchasseront tant " qu'ils pourront. Et bien vous man- " dent-ils que ni à vous ni à quelque " autre ils ne voudraient faire mal avant " d'avoir porté le défi, car ce serait tra- " hison, et telle n'est pas la coutume " de leur pays. Vous avez donc entendu " ce que nous avons dit; sur quoi vous " prendrez telle résolution qu'il vous " plaira. "

Cette harangue un peu bien libre, comme s'exprime le traducteur Blaise de Vigenère, mit Quenes en si haut relief que lorsque son seigneur Baudouin eut été élu empereur de Constantinople (16 mai 1204), il le désigna pour gouverner la capitale en son absence. C'était un vrai poste de combat; car on sait que l'empire des Latins fut aussi orageux qu'éphémère. L'instabilité était partout; l'individualisme intraitable des chevaliers *Frances* s'ajoutait encore à la perfidie des Grecs et à la férocité des Bulgares. Quenes eut des luttes à soutenir jusque dans sa propre famille : il fit des efforts suprêmes, mais inutiles, pour retenir en

Romanie son frère Guillaume, seigneur de Béthune et de Termonde. La mort tragique de l'empereur Baudouin avait découragé les plus vaillants.

Quenes ne se découragea jamais; on eût dit qu'il voulait par son héroïsme et son inaltérable grandeur d'âme démentir le terrible sirvente d'Hugues d'Oisy. Quoique proto-vestiaire ou grand-maitre de la garde-robe impériale, on le voit commander le deuxième corps ou *bataille* devant Andrinople, sous la régence de Henri, *li bals de l'empire*. C'est encore lui qui vole au secours de Renier de Trit, chevalier hennuyer assiégé dans Sténimac, ville de la Thrace. C'est lui enfin qui, pour le siège de Didymotique, surveille la construction des machines.

Il ne cesse de chevaucher que pour guider de ses conseils le jeune empereur, Henri de Hainaut, couronné le 28 août 1206. Dans cette bizarre improvisation de société féodale, le suzerain était un bouillant chevalier plutôt qu'un politique habile, et l'on peut dire que dans les intervalles des combats, ce fut Quenes seul qui parvint à instituer quelque apparence de gouvernement au sein de la plus incroyable anarchie. C'est ce qui faisait dire à Pierre d'Oultreman, dans sa *Constantinopolis Belgica* : *Conon erat vir domi militioeque nobilis et facundus in paucis*.

Il y'eut un moment (ce fut en 1207) où il fallut porter secours tout à la fois en Macédoine et en Asie-Mineure. Quènes était partout, car l'empereur ne pouvait plus rien faire sans son conseil. Quand Villehardouin termine sa chronique, nous voyons le proto-vestiaire devenu seigneur et gardien de la grande ville d'Andrinople, quelques semaines après avoir concouru à dégager, en Natolie, Thierry de Los, sénéchal de l'empire romain d'Orient.

Henri de Valenciennes, qui continue le récit de Villehardouin, parle aussi avec enthousiasme de *Cuenon de Bietune* que l'empereur avait toujours trouvé *preudome et sage chevalier et loyal*. Lors de la querelle survenue (1209) à Salonique entre l'impétueux empereur Henri et son insolent vassal le comte de Blandras, ce fut la haute éloquence de Quenes qui

remporta la meilleure victoire. Il ne crut pas s'abaisser en descendant aux plus touchantes supplications pour que le vassal s'arrêtât aux limites de la félonie et respectât *li hounours l'empereour de Rome*. On croirait entendre Nestor dans ces lignes d'une simplicité épique : « Ne « mourons pas en haine mortelle les uns « contre les autres. Si nous nous entre- « guerroyons, les plus joyeux seront les « *griffons* (les Grecs). Pour Dieu ! enten- « dez raison ; si nous mettons arrière-dos « la peur de notre sire, si nous ne crai- « gnons plus de méfaire, si nous commen- « çons la guerre les uns contre les autres, « je vous dis et fais savoir que toute la « terre sera détruite, et nous perdrons « tout ce que nous avons déjà conquis « avec tant de peine. » Ces paroles vraiment pathétiques furent ensuite développées par Pierre de Douai, un autre trouvère-chevalier. L'empereur finit cependant par faire des concessions ; il accorda Négrepont et toute la terre qui va de Duras à Macre. Mais il fit une restriction mentale en citant le vieux dicton *la forche paist le pré*. « Sire, font li arche- « vesque et li evesque de l'ost, nous « vous en assoudrons de tout le meffait, « et en prendrons tous les péchiés sur « nous. »

Sauf quelques moments d'impatience que les naïfs chroniqueurs n'ont garde d'oublier, Quenes était toujours également prêt à donner un bon conseil ou un bon coup d'épée. Tel on le vit encore dans les contestations au sujet de Thèbes, de Corinthe et des nombreux fiefs de la Morée. Et en 1212, au fort de tous ces démêlés, il se plaît à envoyer à Béthune une chartre où, prenant le titre de protocamérrier de Romanie, il fait des donations en faveur d'anciens serviteurs.

Vers 1213, il jouit enfin de quelque repos dans sa seigneurie d'Andrinople. L'empereur Henri, un peu calmé par l'âge, avait fini par gagner l'affection d'une partie de la population grecque, en tolérant ses rites religieux.

En 1216, l'empereur et son frère Eustache étant morts sans enfants, les barons réunis à Constantinople nommèrent Quenes régent ou bail de Romanie. Il le

fut encore en 1219 après la mort d'Yolande de Flandre, veuve de l'empereur Pierre de Courtenay. Sous la régence de cette princesse, il avait eu, comme sénéchal, la haute direction du gouvernement.

« Il fut choisi entre tous les barons, « dit Ducange (*Histoire de l'empire de Constantinople*, t. I, p. 165), comme le « plus capable de gouverner, et le plus « vaillant et le plus expérimenté au fait « de la guerre et à la conduite des ar- « mées, dont il avait donné des marques « sous les empereurs Baudouin et Henri. » Durant cet interrègne, qui se prolongea à cause des ridicules voyages de Robert de Courtenay, Quenes préserva l'empire latin de nouvelles invasions. Il sut contenir Théodore d'Épire, et tint tête pareillement à Lascaris qui, ayant épousé une sœur de Robert, se prévalait de la longue absence de ce prince et réunissait des troupes en Asie pour reconquérir le trône de ses ancêtres. Quenes fit une dernière fois prévaloir sa fermeté prudente dans une contestation assez délicate. Elle concernait les immunités des fiefs et des dîmes que se disputaient la noblesse et le clergé de Thessalie. Au moment de la conquête, la plupart des domaines ecclésiastiques avaient été donnés aux gentilshommes. Un traitement fixe avait été accordé, par compensation, aux nouveaux titulaires des évêchés, des cures et des bénéfices. Sous les empereurs Henri de Hainaut et Pierre de Courtenay, les réclamations avaient été vives de part et d'autre, mais n'avaient pu aboutir. Enfin le troisième dimanche de carême de l'an 1219, en présence de Jean Colonna, cardinal et légat du saint-siège dans l'empire d'Orient, Quenes parvint à faire souscrire et sceller du sceau des barons une transaction qui fut longtemps en vigueur. Il fut décidé qu'une partie des biens de l'Église grecque serait cédée au clergé latin, et que notamment les églises cathédrales jouiraient de tous les biens dont elles jouissaient du temps de l'empereur Alexis Bambacorax.

En juin 1222, l'empereur Robert, nouvellement couronné, ratifia toutes les conventions arrêtées par le régent. Cette approbation solennelle fut un dernier

hommage rendu à la chevaleresque probité de Quenes de Béthune qui venait de mourir et qui a été, on peut le dire, une des figures les plus vraies et les plus originales du XI^e siècle. Il faut donc regretter d'avoir si peu de détails authentiques sur une existence si bien remplie.

J. Stecher.

Paulin Paris, *Le Romancéro français*, Paris, 1853. — Arthur Dinaux, *Les Trouvères Artésiens*, Paris, 1845. — Id., *Les Trouvères Cambrésiens*, Paris, 1857. — Buchon, *Chroniques nationales*, t. I à IV. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de la Flandre*, t. II. — André Duchesne, *Hist. de la maison de Béthune*, 1659, in-fol.

BÉTHUNE (*Guillaume DE*), chevalier-trouvère, né vers 1152; mort le 14 avril 1213, au château de Béthune. Deuxième fils de l'avoué d'Arras Robert V, il est tour à tour désigné par les historiens sous les noms de Guillaume II, Guillaume le Roux ou Guillaume le Dur. Ainsi que son frère aîné il accompagna son père à la croisade de 1177. Les damoiseaux de Béthune se firent remarquer dans la brillante suite de Philippe d'Alsace; quand ils arrivèrent au mois d'août à Saint-Jean d'Acre, le roi de Jérusalem Baudouin IV envoya des barons et des prélats pour les recevoir avec beaucoup d'honneur. L'historien Guillaume de Tyr raconte que leur père, qui figure plus d'une fois comme premier baron dans les actes du comte de Flandre, voulut tirer parti du succès de ses fils. Il usa donc de l'entremise de Guillaume, comte de Mandeville, qui était alors plus avant que lui dans l'intimité de leur commun seigneur. Si le comte de Flandre voulait négocier le mariage des deux filles de feu Amaury, roi de Jérusalem, avec les deux fils de l'avoué d'Arras, celui-ci s'engageait à céder au comte tout l'opulent patrimoine qu'il avait au pays flamand. L'une de ces deux filles, Sibylle, était depuis quelques mois veuve de Guillaume de Montferrat; l'autre, appelée Ysabeau, non encore nubile, était à Naplouse, chez la reine Marie, sa mère. Toutes deux, héritières présomptives de leur frère, Baudouin le Lépreux, étaient cousines germaines du comte de Flandre, fils de Sibylle d'Anjou et neveu d'Amaury de Jérusalem. « Ce » qui, dit Duchesne (p. 129) rendit le

« comte d'autant plus enclin à consentir
« et promouvoir les propositions de l'ad-
« voué Robert, que cognossant la gran-
« deur et noblesse de sa maison, il ne
« reputoit pas à deshonneur de l'avoir
« pour allié. »

Mais les envoyés de Baudouin, après avoir consulté leur maître, répondirent au comte que la coutume du pays ne permettait pas à une veuve de se remarier dans le *temps de plour* (première année du veuvage). Il y aurait toutefois moyen de s'accorder, si le comte daignait nommer « *aucun hault homme, à cui elle fust bien mariée* » (manuscrit cité par Duchesne). On se défiait du comte parce qu'il venait de refuser au roi Lépreux de le remplacer dans l'administration du royaume. Cette fois il répondit hautainement qu'il n'entendait pas exposer ses protégés à l'humiliation d'un refus qui rejaillirait sur lui; il ne consentirait à révéler les noms que lorsque tous les barons de Jérusalem auraient juré d'accepter les deux seigneurs qu'il désignerait. Comme on lui déclarait qu'aucun homme loyal ne pouvait conseiller au roi de donner ses sœurs à des inconnus, Philippe d'Alsace arrêta brusquement tous les pourparlers, se hâta d'achever ses dévotions au Saint-Sépulcre et prit la palme pour indiquer la fin de son pèlerinage. Quelques mois plus tard, les Béthune l'accompagnaient dans la traversée vers la Flandre.

Guillaume se consola aisément de n'avoir pas épousé Ysabeau de Jérusalem. Cadet d'une des plus brillantes maisons, il prit part aux tournois et aux *puy d'amour*. Autant qu'on peut en juger par ses chansons conservées à Paris, à Berne et à Rome, c'était un véritable maître en gai savoir. Les poètes du temps aimaient à le consulter pour la scolastique d'amour.

C'est vers l'an 1195 et quand il était déjà marié et tout occupé de gouvernement et de politique, qu'il fut sommé par Jehan Frefmaus, le lauréat de Lille, de juger définitivement ce point de casuistique galante :

Se cil doit estre recueillis,
Qui tot jors sert entièrement.

Faisait-il lui-même la musique des

jolies strophes qu'il nous a laissées? C'est peu probable, quoiqu'il faille reconnaître en ce trouvère un sens musical digne des troubadours :

Kant li boscaige retentist
 Dou (cant) des oxillons en may,
 Et la roze el verger florist
 En icel tens joious et gai;
 Lors chanterai de cuer verai,
 Car quant li mals d'ameir me prist,
 Ei plux hault leu del mont me mist.

Si l'on connaissait la date de cette avenante chanson « *légère à entendre* » comme disait Quenes de Béthune, on pourrait décider si elle fut adressée à la femme de Guillaume ou à sa maîtresse.

Il épousa en 1189 une des plus riches dames de Flandre, Mahault ou Mathilde de Termonde, héritière de la ville et seigneurie de Termonde, des terres de Molembeek, de Lokeren, etc., et de l'avouerie de Saint-Bavon de Gand. Elle était la fille aînée de Gautier III qui, comme la plupart de ses ancêtres, avait coutume de prendre le titre de *prince* dans ses lettres.

En 1194, Guillaume succéda à son frère aîné Robert le Grand, seigneur de Béthune, avoué d'Arras et de Husse, et mort sans enfants. Il garda toutefois dans ses armoiries la *brisure de cadet* qu'il avait dû adopter quand son aîné avait pris la place du père, chef de la puissante maison qui se rattachait aux premiers comtes d'Artois. En même temps qu'il était seigneur de Warneton et de Richebourg, il avait, comme avoué, la haute main sur tous les droits et biens que l'antique et riche abbaye de Saint-Vaast possédait tant en la ville d'Arras qu'en plusieurs autres lieux de l'Artois. Ce fut là une des sources de la grande influence des Béthune, encore bien qu'ils n'eussent rien à voir dans la châtellenie d'Arras.

Cette famille, obligée depuis la mort de Philippe d'Alsace de se rattacher provisoirement à la France, avait néanmoins ses meilleures relations et ses plus grands intérêts en Belgique. Guillaume surtout appartenait à la Flandre. Tout en relevant sa baronnie de Béthune du comté d'Artois, il était vassal du comte Baudouin pour le plus grand nombre de ses seigneuries. C'est pour cela que vers la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e

on voit si souvent son nom figurer au premier rang dans les actes de la chancellerie comtale de Bruges et de Lille.

En 1202, il fut avec ses frères Quenes et Barthélemy (1) parmi les premiers qui prirent la croix à Bruges, à l'imitation de Baudouin de Flandre et de Hainaut. Avant de partir, il fit diverses dispositions en faveur de l'église collégiale de Saint-Barthélemy et renonça à un péage de chaussée que son père avait injustement enlevé à la commune de Béthune. Il accorda aussi de larges immunités à l'abbaye des Dunes, et voulut que Mahaut sa femme et Daniel son fils aîné fussent témoins et garants de ces libéralités.

En 1204 il se distingua à la prise de Constantinople, et contribua beaucoup à l'élection de l'empereur Baudouin. Mais, soit désir de reprendre le gouvernement de son pays, soit secrète jalousie de la supériorité de son frère cadet Quenes, il quitta la Grèce dès 1205, et peu de temps après la défaite d'Andrinople. C'était la même impatience qu'avait montrée son ancien seigneur, Philippe d'Alsace, en 1177. Elle fut encore plus honteuse. L'avoué de Béthune, fatigué de butin, de *razzias* et de trahisons, laissa son frère gouverner Constantinople, et profita de l'occasion du retour de cinq navires vénitiens pour s'y jeter avec une centaine de chevaliers français et flamands. Ce fut en vain que son propre frère se jeta à ses genoux pour le conjurer de ne pas forfaire à l'honneur de la famille : il demeura inflexible. Villehardouin, le *prud'homme*, qui d'ordinaire tait généreusement les noms des chevaliers défaillants, n'omet pas cette fois le nom de l'avoué de Béthune en tête de la liste, et il ajoute : « Mult en reçurent grant blasme en cel » « pais où ils allèrent et en celui dont ils » « partirent... et por ce dit hom, que » « mult fait mal, qui par paor de mort » « fait chose qui li est reprovée à toz » « jors. »

M. A. Dinaux prétend qu'il participa ensuite à la croisade ordonnée par le pape Grégoire IX contre les *Stadingers*, idôlâtres de l'Elbe; mais il y a ici confusion

(1) Qui devint plus tard cordelier.

de noms : il doit s'agir du fils de Guillaume, qui portait le prénom de son père.

Il paraît qu'à son retour Guillaume II se tint de préférence à Béthune. Ce fut là qu'en 1206 il reçut du roi de France l'invitation à être sa caution ou *pleige* à l'égard de Philippe de Namur, tuteur de Jeanne et de Marguerite de Constantinople. En 1210, il octroya à la commune ou *université* de Béthune le privilège de n'être assujettie à aucune loi ou coutume étrangère, de ne pouvoir être ni abandonnée ni engagée pour aucune dette du seigneur, de tout décider par l'échevinage et enfin d'avoir l'usage de tous les pacages adjacents à la ville. En 1213, étant demeuré malade en son château de Béthune, il y ordonna pieusement de ses affaires, et entre autres dispositions de sa dernière volonté, légua à Mathieu, son fidèle secrétaire depuis longtemps, douze livres de la monnaie courante de Béthune, à prendre tous les ans sur les échoppes de la ville.

J. Stecher.

A. Duchesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune* (Paris, 1639, in-fol.). — A. Dinaux, *Les Trouvères artésiens. — Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

* **BÉTHUNE-CHAROST** (*Armand-Louis-François*, prince **DE**), né à Paris, en 1771, éleva, vers la fin du siècle dernier, des prétentions à la souveraineté des Pays-Bas autrichiens. Esprit inquiet, turbulent et ambitieux, il se trouvait partout où il y avait des mécontents, partout où il espérait pouvoir se mettre à la tête d'une faction, n'importe laquelle. Tantôt il conspirait en Gallicie, tantôt en Hollande, tantôt en Belgique, sans autre guide qu'une ambition inconsidérée et très-mal placée. Pendant l'insurrection des provinces belges contre Joseph II, de Béthune offrit aux états de Brabant de lever, pour leur compte, une légion, dont il aurait été colonel-propriétaire, avec le titre de général-major des troupes des états de Brabant et des États-Unis. Malgré l'acceptation de l'offre par acte du 22 novembre 1789, la proposition ne reçut point d'exécution. De sorte que pendant le mois de décembre suivant, il fit aux états une proposition nouvelle tendant à lever un corps de troupes alle-

mandes. Il se mit ainsi en relations avec les chefs de la révolution, mais sans obtenir leur confiance.

Au retour des Autrichiens dans les Pays-Bas, le prince fut obligé de se retirer en France. Là il trouva dans les villes frontières, à Lille, Douai, Maubeuge, Valenciennes, etc., des réfugiés belges, qui ne voulaient ou ne pouvaient se soumettre au gouvernement autrichien dont le système pondérateur ne satisfait ni les conservateurs ni les avancés. Là, il rencontra bon nombre d'aventuriers sortis de l'armée des insurgés ou appartenant au parti des mécontents du pays de Liège et de Hollande, qui aimaient mieux vivre aux dépens des autres que de reprendre leurs anciennes occupations. Repoussés comme révolutionnaires par les royalistes français et considérés comme aristocrates par les républicains, les réfugiés belges ne trouvèrent d'appui chez personne. Lorsque le gouvernement des Pays-Bas autrichiens appela l'attention de celui de France sur leurs conciliabules, De Béthune-Charost eut, seul, le courage de les défendre. En novembre 1791, le directoire du district de Douai ayant été chargé de prendre des informations sur leur nombre et leur conduite, le prince déclara que ces gens fuyaient l'oppression; qu'il en connaissait bon nombre, et qu'il fournissait même des secours à plusieurs d'entre eux. En somme, il répondit de leur conduite. « Si, ajoutait-il, quelques uns sont exaltés, c'est parce que des agents impérialistes les excitent de toutes les manières. » Il finit par demander un bâtiment appartenant à un corps religieux, afin d'y loger ses gens.

De Béthune parvint ainsi à s'insinuer dans les bonnes grâces des réfugiés, n'importe le parti auquel ils appartenaient. Aristocrate avec les conservateurs, avancé avec les démocrates, il ne contrariait ouvertement aucune opinion politique, de manière que personne ne savait au juste ce qu'il voulait. Le comte de Metternich le soupçonnait de conspirer en faveur des avancés, tandis que Vonck, le chef des démocrates, prétendait qu'il travaillait dans les intérêts du duc d'Orléans. Merlin de Thionville le com-

prit mieux. Dans une séance des Jacobins, il déclara que De Béthune voulait établir en Belgique une espèce de protectorat, et dans sa défense devant le tribunal révolutionnaire, Brissot reconnut qu'il était l'ennemi de la liberté des Belges; que s'il voulait une révolution en Belgique c'était afin de s'en déclarer duc. Tel était, en effet, son but. Le pouvoir appuyé par l'aristocratie; la souveraineté établie sur les titres de ses ancêtres, qui, d'après *l'Histoire de la maison de Béthune*, par l'abbé Doigny, appartenait à la famille des comtes de Flandre; voilà ce qu'il voulait.

Dans leurs manifestes, ses partisans ne firent aucune mention de ses principes politiques. Seulement ils annonçaient publiquement le projet de renverser le gouvernement établi en Belgique. Celui-ci n'eut pas, d'abord, l'air de s'inquiéter de ces menaces; mais lorsque les doyens des métiers de Bruxelles et même les états recommencèrent leur opposition au point de refuser les subsides, il crut convenable de frapper un coup. Après avoir vaincu la résistance passive du conseil de Brabant, qu'il qualifiait de pusillanime, il parvint à obtenir, les 4 et 6 février 1792, un décret de prise de corps contre De Béthune et sept de ses principaux adhérents. Au moment où il fut publié, tous les membres de la famille de Béthune, qui habitaient la France, renrièrent leur homonyme, et déclarèrent même qu'il leur était complètement étranger.

Parmi les personnes qui furent condamnées avec De Béthune, figurait le fils du libraire Dujardin, de Bruxelles, plus connu sous le nom d'Apsley. L'ayant nommé son aide de camp, il lui remit une lettre destinée à un commis de la poste aux lettres à Mons, nommé Bayard. Lui-même se rendit secrètement, en mai 1792, dans cette ville, afin de se mettre directement en rapport avec cet employé. Il lui confia tous ses projets, avec promesse de le récompenser s'il voulait transmettre à ses affidés, domiciliés en Belgique, les lettres et imprimés qu'il leur adresserait. Ce n'était pas la première inconséquence qu'il fit. Il avait

déjà eu avec le secrétaire de l'ambassade autrichienne à Paris un entretien pendant lequel il lui dévoila ses projets et les moyens dont il disposait.

Bayard eut l'air de s'intéresser à la conspiration et promit de servir le prince. Mais il le trahit de la manière la plus ignoble. Il n'eut rien de plus empressé que de faire connaître au baron de Feltz, conseiller et secrétaire d'État et de guerre, ses relations avec De Béthune. Toutes les correspondances de ce dernier furent communiquées au gouvernement, et renvoyées ensuite aux parties intéressées, de manière que l'Autriche, étant initiée à tout le complot, en tint les fils et put connaître ceux qui en faisaient partie. Bayard ouvrit enfin lui-même les lettres, en tint des copies qu'il remettait au baron de Feltz et dont nous avons un recueil sous les yeux. Dans ces lettres, le prince s'adresse à tout le monde, sans distinction d'opinion et même sans s'enquérir si les personnes auxquelles il écrivait étaient ou non ses partisans. Il lui suffisait de savoir qu'elles n'aimaient pas le régime établi. Les membres des états furent particulièrement de sa part l'objet de prévenances. Partout il annonçait que bientôt il serait entouré de députés de tous les états, qui s'entendraient avec lui pour renverser le gouvernement et quelques-uns se rendirent, en effet, en France auprès du conspirateur. Un des moyens sur lesquels il comptait le plus était la formation de comités dans les différentes provinces. D'après son plan, ces comités devaient être les centres de toutes les opérations à l'intérieur du pays. De là partiraient les libelles destinés à soulever le peuple; là l'émigration trouverait des encouragements; les comités avaient encore mission de recevoir les contributions fournies par les abbayes et les patriotes en faveur des conjurés, dits Béthunistes et de concerter les mesures pour refuser au gouvernement autrichien les subsides et les impôts qu'il demanderait.

Cependant les événements marchèrent avec une rapidité étonnante. Tout cet échafaudage de conspirations béthunistes, conservatrices et autres, fut balayé par

le torrent révolutionnaire. La Belgique fut envahie par les armées françaises ; l'aristocratie anéantie ; le clergé décimé ; De Béthune fut abandonné par les démocrates, qui s'allièrent franchement aux Français, et par les conservateurs qui prirent le parti de l'Autriche. Le 8 septembre 1793, il fut arrêté par les Français, puis relâché à Douai. Il se rendit à Calais, où la peur le prit à tel point qu'il voulut émigrer.

Du Fourny rendit compte de sa fuite dans la séance de la Société des Jacobins du 15 septembre 1793. « Béthune-Charost, homme dangereux par son hypocrisie, était, dit-il, dans le département du Nord à aider de toutes ses forces le parti anti-révolutionnaire, qui dominait ; mais ayant perdu toute son influence, et craignant lui-même, il prit le parti de s'évader. Il monta un canot et s'éloigna du rivage. Bien-tôt on découvrit un cutter anglais vers lequel il pria le canotier de se diriger. — Mais c'est un ennemi, dit le canotier. — Eh ! point du tout, répondit M. de Béthune-Charost, c'est un ami, et nous serons bien reçus. Soyez tranquille ! — Le canotier, bien loin de suivre ce conseil, revint promptement vers la terre. Charost, voyant son dessein, lui tira un coup de pistolet, qui ne le toucha pas, et de suite un autre qui le blessa au bras. Voyant qu'il n'était pas mort, il voulut se tuer lui-même et se tira un coup à la tête ; mais il n'atteignit que son chapeau. Alors, voulant périr absolument, il se précipita dans la mer, où plongea, quoique blessé, le courageux canotier, qui l'en tira malgré lui et le ramena ainsi dans sa barque. »

Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort, le 9 floréal an II, avec plusieurs autres victimes de la Terreur, comme coupable d'avoir conspiré contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple français. Le jugement fut immédiatement exécuté, et Charost passa par la guillotine avec le comte d'Estaing, la Tour Dupin et plusieurs autres personnages marquants.

Ch. Piot.

Biographie moderne, 3^e édition, t. I, p. 251.

— *Moniteur universel*. — Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*, t. I, p. 251 et s. — Manifeste de François II, du 27 mars 1792. — Archives du conseil privé. — Archives de la chancellerie des Pays-Bas, à Vienne. — Papiers du procès du prince de Béthune et des béthunistes, dans les Archives du conseil souverain de Brabant.

BETS (Jean), jurisconsulte, né à Malines dans la première moitié du XVI^e siècle, mort dans l'exil vers 1580. Il était fils de Josse Bets, ancien pensionnaire de la ville de Dordrecht et receveur des fiefs du marquisat de Berg-op-Zoom, et d'Anne Everaerts, de Malines, que nous tenons, jusqu'à preuve du contraire, pour la sœur du fameux poète latin Jean Secund. Il fut reçu docteur en droit à l'Université de Louvain et vint se fixer à Anvers pour y exercer sa profession. Ayant fait preuve d'un grand zèle pour la cause des réformés, ceux-ci le nommèrent leur avocat à gages, ce que les conseillers-inquisiteurs Parys et Sexagius ont traduit par pensionnaire du consistoire des Gueux. La nature de ces fonctions nous porte à voir en Bets l'auteur du vade-mecum des calvinistes de ce temps-là intitulé : *Recueil des choses advenues en Anvers touchant le fait de la religion en l'an MDLXVI*. Il avait épousé une demoiselle Nicolai, fille de l'ancien président du grand conseil de Malines, et devait à cette alliance d'avoir été reçu avocat près de ce tribunal suprême. Ce fut en cette dernière qualité qu'il protesta, avec plusieurs de ses collègues, contre la défense des prêches et assemblées promulguée par le grand conseil à la requête de la duchesse de Parme, et défendit, avec un plein succès, les prédicateurs hétérodoxes contre l'illégalité de cette défense. Le grand conseil, qu'il avait entraîné et gravement compromis par son éloquence, se vengea de lui, dès que la réaction eut triomphé, non-seulement en le destituant, mais en le bannissant à perpétuité sous peine de la hart et en le dépouillant de ses biens. Sa campagne, située à Bergh, près de Vilvorde, fut vendue, en 1568, pour la somme dérisoire de soixante-cinq livres d'Artois. Il avait eu pour amis et protecteurs le comte de Lalaing-Hochstraeten et les princes de Nassau, mais ces grands sei-

gneurs ne pouvant plus rien pour lui, il se rendit d'abord d'Anvers à Meurs, chez le comte de Nieuwenaar, puis à Cologne. Là il descendit chez le bourgmestre de Lyskirken « son bon ami », et servit à la fois les intérêts du prince d'Orange et ceux de la princesse sa femme, Anne de Saxe, dont le douaire était hypothéqué sur des propriétés que le duc d'Albe venait de confisquer. Bets voyageait beaucoup dans l'intérêt de ses clients. En 1569, à son retour de Vienne, on vint lui signifier, comme d'ailleurs à tout protestant notoire, qu'il eût à sortir sans délai des murs de Cologne. N'étant ni rebelle à son roi, ni iconoclaste, ni anabaptiste, il demanda à pouvoir ajourner la date de son départ, ce qu'on lui accorda. Il alla se fixer à Heidelberg. L'électeur de Saxe et le landgraf de Hesse auraient bien voulu qu'il consentît à se rendre en Espagne, avec l'ambassade impériale de 1570, afin d'y intercéder auprès de Philippe II en faveur de la princesse d'Orange, mais il s'y refusa malgré un cadeau de mille thalers, sachant bien que ce serait livrer sa tête à l'inquisition. Son fils Nicolas devint un savant jurisconsulte. On a de lui une dissertation publiée, en 1611, sous le titre de : *Tractatus de Statutis, pactis et consuetudinibus familiarum illustrium et nobilium, illis præsertim quæ jus primogenituræ concernant.*

C.-H. Rahlenbeek.

R.-H.-C. Backhuysen vanden Brinck, *Het Huwelyk van W. van Oranje*. Amst., 1835 in-8°. — Groen van Prinsteren, *Archives de la maison Orange-Nassau*, vol. II. — Boettiger, *Wilhelms von Oranien Ehe* dans le *Raumers hist. Taschenbuch* de 1856. — Dr H. Ennen, *Über den Geburtsort des P.-P. Rubens*, Koeln, 1861. — Notes diverses prises aux arch. du roy. à Bruxelles.

BETTE (*Guillaume*), baron puis marquis de Lède, général, amiral, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, commandeur de Biezma, gouverneur des duchés de Limbourg et de Gueldre, grand bailli de Gand, né au château de Lède, au commencement du XVII^e siècle. Il servit dans les armées espagnoles et mourut le 23 juin 1658, des suites de blessures reçues en défendant Dunkerque contre les troupes de Turenne. Le marquis de Lède avait été chargé, en 1655, d'une ambas-

sade en Angleterre. Ce sont les seuls renseignements que l'on possède sur ce personnage, qui rendit cependant des services importants à son souverain, puisque, par lettre du 3 août 1633, Philippe IV érigea en sa faveur la baronnie de Lède en marquisat.

Général Guillaume.

BETTE (*Jean-François-Nicolas*), marquis de Lède, petit-fils du précédent, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, capitaine général et vice-roi de la Sicile, né au château de Lède, près d'Alost, en 1667 et mort à Madrid le 11 février 1725. Le marquis de Lède entra au service de bonne heure et arriva rapidement au grade de général, inspecteur général de l'infanterie; il était, en outre, haut et souverain bailli des villes d'Alost et de Grammont. Il embrassa la cause du duc d'Anjou lorsque ce prince fut appelé, par le testament de Charles II, à prendre possession du trône d'Espagne, et après avoir vaillamment combattu à Eeckeren et à Ramillies, il alla rejoindre Philippe V qui luttait contre les Anglais et les Hollandais pour la défense de sa couronne. Le marquis de Lède se plaça au rang des généraux les plus distingués de son temps par la glorieuse expédition qu'il fit dans l'île de Majorque en 1714, et surtout par la conquête de la Sicile en 1717.

Trois souverains se disputaient alors la possession de cette île : le roi d'Espagne Philippe V, l'empereur Charles VI et Victor Amédée, duc de Savoie. Trois armées se trouvaient donc en présence; elles avaient pour chefs : le marquis de Lède pour l'Espagne, le comte de Mercy pour les impériaux et le comte de Maffei pour le duc de Savoie. Le marquis de Lède commandait un corps de trente mille hommes. Avec l'aide des gardes wallones, dont il avait demandé avec instance la présence parmi les troupes placées sous ses ordres, il s'empara de Castellamare, de Messine, de Palerme et enfin défit les Autrichiens dans les champs de Francavilla. Toutefois les armées luttèrent très-vivement pendant deux ans, en se disputant la possession des villes et des postes importants. Le marquis de

Lède l'emporta dans presque toutes les circonstances sur ses adversaires ; enfin la politique trancha le différend : à la suite d'une conférence et d'un traité qui fut signé en 1720, l'empereur Charles VI resta possesseur de l'île qui, après sa mort, devait retourner au roi d'Espagne. En vertu de ces arrangements, le marquis de Lède revint en Espagne avec ses troupes, mais il fut appelé immédiatement au commandement d'une nouvelle armée envoyée par Philippe V sur la côte d'Afrique afin de châtier les Maures qui, depuis longtemps, inquiétaient les possessions espagnoles. Il remporta une victoire éclatante sous les murs de Ceuta et, après avoir expulsé définitivement les Maures de tous les établissements espagnols, rentra à Madrid où il fut honoré de la présidence du conseil suprême de guerre, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. — On raconte qu'à la bataille de Ramillies, le marquis de Lède se jeta au plus fort de la mêlée pour sauver son frère de lait, Jean Vanderveen, né dans ses terres près d'Alost et dont il avait reçu des preuves multipliées d'attachement.

Général Guillaume.

Mariana, *Historia general de Hespaña*. — Marques de san Phelipe, *Comentarios de la guerra de España*, etc.

BETTENS (*Michel*), poète flamand, né à Bruxelles, vécut au ^{xvii}e siècle. Il est cité par Willems (1), comme auteur d'une tragédie sur les sept Machabées, qui fut représentée à Bruxelles, le 13 octobre 1697. C'est apparemment la même pièce que nous trouvons relatée au catalogue des livres de l'imprimeur Corneille De Meyer à Gand, en 1716. Le titre primitif était : *De Martelie der seven Machabeen*. Brussel, in-4^o, page 48.

Ph. Blommaert.

BETTIGNIES (*Claude-Joseph DE*), sculpteur et architecte, né à Mons le 23 novembre 1675, mort dans la même ville le 12 juin 1740. Il fut homme de talent et vécut à une époque favorable au développement de son art. Le siège que Louis XIV et Vauban firent subir à la ville en 1691 ayant occa-

sionné de grands désastres, De Bettignies contribua pour une large part à la restauration des bâtiments endommagés. Il fut l'élève de Louis Ledoux, habile architecte qui donna le plan du beffroi de Mons appelé Tour du Château. Pour son coup d'essai, De Bettignies sculpta le char qui servit au transport des reliques de sainte Waudru, char qui existe encore aujourd'hui et dont les chanoinesses furent si contentes que De Bettignies fut nommé sculpteur à vie du chapitre de Sainte-Waudru.

En 1711, De Bettignies fut appelé aux fonctions recherchées de *maître des ouvrages de la ville de Mons* et eut occasion d'exécuter de nombreux travaux. Ce fut lui qui reconstruisit, en 1702, l'église paroissiale de Saint-Nicolas en Havré, incendiée en 1664 ; ce fut lui qui bâtit le vaste établissement, et la chapelle des Ursulines de Mons, en 1711 ; ce fut lui encore qui en 1714, donna les plans de l'église de l'abbaye de Saint-Ghislain, ruinée depuis. Il avait également fait un plan grandiose pour la reconstruction du collège de Houdain ; mais une partie seulement en fut exécutée. Il restaura, en 1722 et 1723, l'église Sainte-Élisabeth ; fut l'auteur de l'élégant campanile qui la surmonte ; enfin il conçut et dirigea les travaux, achevés en 1718, de la chapelle de l'ancien couvent des filles de Sainte-Marie, dites de la Visitation, aujourd'hui la prison civile.

Il existe de De Bettignies un portrait à l'huile, reproduit par la lithographie dans l'Iconographie montoise.

J. Delecourt.

BETTIGNY (*Jean*), compositeur de musique, mort à Tournai vers 1619. Le nom de ce maître a souvent été altéré ; nous l'écrivons tel qu'il est orthographié dans un curieux ouvrage contemporain en deux volumes, contenant un grand nombre de morceaux de musique vocale, adaptés à des cantiques spirituels, réunis par le P. Antoine Lacauchie et intitulé : *La pieuse alouette avec son tirelire*. Le premier volume de ce recueil, imprimé à Valenciennes, chez J. Vervliet, en 1619 (et non en 1516, comme il est dit dans la *Biographie universelle des mu-*

(1) V. p. 171. *Verhandeling over de Nederduit-sche Taal-en letterkunde*. Antw., 1825-24.

siciens, 2^e édition), contient, aux pages 2-11, une composition à quatre voix, *superius, tenor, contratenor et bassus*, nommée « *Le chant pieux et tirelire de l'alouette*, mis en musique par M. Jean Bettigny, maître des primtiers de l'église cathédrale de Notre-Dame, à Tournay. » Notre compositeur vivait donc, lorsque les premières pages du volume furent mises sous presse; mais il était déjà décédé quand, vers le mois d'avril 1619, on en termina l'impression: en effet, aux pages 390-409, se trouvent deux « *Rondeaux en triolet*, mis en musique à quatre parties par feu M. Jean Bettigny, jadis maître des primtiers de l'église cathédrale de Notre-Dame, à Tournay. » En outre, le volume suivant, imprimé en 1621, débute, à la page 2, par un quatrième morceau à quatre voix, intitulé « *Le chant pieux*, etc., mis en musique par M. J. J., maître des primtiers de l'église, etc., » d'où on pourrait supposer que le musicien qui se cache sous les initiales J. J. fut le successeur immédiat de Jean Bettigny, et que tous deux sont les auteurs respectifs de quelques chansons « dont l'air est propre, mêlées aux nombreux airs anciens », qui rendent ce recueil si précieux pour l'archéologie musicale. Cependant M. le vicaire-général Voisin, qui a compulsé avec soin les archives de la cathédrale de Tournai, pense que, depuis 1618 jusqu'en 1622, le maître des primtiers s'appelait Nicolas Laumonier, nom dont les initiales ne concordent pas avec celles du maître J. J.

D'après Cousin et les autres historiens de Tournai, l'emploi qu'occupait Jean Bettigny obligeait le titulaire, en vertu d'un règlement du chapitre, du 10 septembre 1604, à nourrir et à entretenir convenablement, dans une maison située près de la chapelle Saint-Pierre, « douze jeunes clercs portant tonsure et le surply avec une robe de couleur perse, bleue, et le bonnet quarré noir. » Il devait les instruire es-bonnes mœurs, aux chants et cérémonies de l'église, leur apprendre le catéchisme, la lecture, l'écriture, les premiers éléments de la grammaire, les conduire à l'église, les en ramener, etc. Ces fonctions différaient si peu de celles

du maître de musique, qu'en 1676 le chapitre de la cathédrale jugea convenable de les y annexer et de confondre les deux institutions. Chev. L. de Burbure.

BEUCKELAER (*Alipe VAN*), dessinateur et sculpteur, vivait pendant les dernières années du XVIII^e siècle. Il était frère lai de l'ordre des Augustins, à Anvers, et dut travailler beaucoup pour son couvent; dans le réfectoire, il sculpta une belle chaire destinée à faire la lecture pendant les repas. On pense qu'il fut aussi dessinateur, car, dans la vente de Barchman-Wuytiers, tenue à Utrecht, en 1792, M. Kramm a trouvé la mention d'un dessin de Beuckelaer, d'après un tableau de Capelle, et représentant une *Mer tranquille avec beaucoup de vaisseaux*, etc. Le biographe hollandais pense qu'il s'agit du frère d'Alipe. Ad. Siret.

BEUCKELAER (*Joachim*), peintre de nature morte et d'histoire, né à Anvers, en 1580. Neveu de Pierre Aertsen, le Long, il en fut aussi l'élève; il eut ainsi le bonheur, dès son plus jeune âge, de trouver un guide chez qui l'affection de la famille se joignait au talent pour développer les qualités remarquables que la nature lui avait données. Il n'avança guère, nous dit le vieux Van Mander, « jusqu'à ce que son oncle lui fit peindre toutes choses d'après nature, tels que fruits, viande, oiseaux, poissons, etc. Cette étude faite avec persévérance le conduisit à une exécution facile et parfaite. » On le voit, alors comme aujourd'hui, la nature est toujours le maître par excellence. Malgré son mérite, le pauvre Beuckelaer ne fut guère apprécié de son vivant, ou du moins s'il réussit à avoir beaucoup de commandes, ses tableaux, très-mal payés ne lui valurent qu'une misérable existence; après sa mort, ils décuplèrent de valeur. Van Mander cite, entre autres, de notre artiste, un *Dimanche des Rameneurs* dont il fait l'éloge et qui, placé à l'église de Notre-Dame à Anvers, fut, dit-il, mis en pièces par les Iconoclastes. Il parle encore de ses cuisines pleines de toutes espèces de victuailles, de ses marchés aux poissons, aux fruits, etc., parfois ornés de figures de

cuisinières et fort bien traités. Beuckelaer travailla beaucoup pour la Hollande ; Amsterdam, Haarlem, Middelbourg possédaient de ses ouvrages. Parfois il essaya de l'histoire avec succès et orna des intérieurs de figures de grandeur naturelle. De ses tableaux d'histoire, Van Mander cite les *Quatre Évangélistes* et la *Famille de sainte Anne*. Malgré ses efforts, Beuckelaer dut, pour vivre, se mettre même à la solde d'autres artistes ; c'est ainsi qu'il peignit les costumes dans les portraits d'Antoine Moro et d'autres pour un salaire d'un florin par jour. Pour cinq ou six livres, il exécutait des pièces capitales. Parmi les toiles que cite Van Mander, on remarque un *Ecce homo*, très-vanté, qui a dû appartenir à l'empereur. Le même sujet se trouve actuellement à Florence et à Munich, et il serait intéressant de pouvoir constater si l'un de ces tableaux est l'œuvre dont nous entretenait le vieil auteur. Beuckelaer mourut à Anvers, où il travaillait pour un général nommé Vitelli (c'était au temps où le duc d'Albe se trouvait dans les Pays-Bas). La plupart des auteurs adoptent l'année 1570 pour date de sa mort, sans pouvoir cependant la préciser exactement. Immerzeel seul a commis une grave erreur en faisant décéder notre artiste octogénaire en 1610.

Ce n'est pas faire une supposition très-hasardée que de croire que l'insuccès de ses travaux fut cause de la mort prématurée de Beuckelaer ; en effet, il était âgé d'environ quarante ans, dit Van Mander, qui nous donne l'année précise de la naissance, et il déplora en mourant que sa vie durant il avait travaillé pour des sommes si minimes. Le coloris de ce peintre est fort beau, sa touche délicate ; il sut bien rendre la nature et il rappelle son maître par l'ensemble de sa manière. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, on voit de lui, à Florence, un *Christ montré au peuple*, et à Munich, un *Marchand de poisson avec sa femme et sa fille* et une *Foire avec la représentation de l'Ecce homo devant le palais de Pilate*. Cette dernière composition est en petites figures et porte la date de 1568. Le portrait de Joachim

Beuckelaer a été gravé par H. Hondius ; Lampsonius y a inscrit des vers ; c'est le même portrait d'après lequel a été fait celui contenu dans la grande édition de Van Mander.

Ad. Siret.

BEUCKELS (*Guillaume*), ou **BUCKELS**, industriel. Ce personnage, quelque peu légendaire, appartient à la Flandre zélandaise. Il semble être né à Biervliet, dans la seconde partie du XIII^e siècle. Certains biographes prétendent qu'il vit le jour à Hughenvliet, village englouti par la mer en 1404 et qui était situé, selon les uns, dans l'île de Cadsant ; selon d'autres, dans la paroisse de Slype, près d'Ostende. Il doit sa célébrité à une invention, en apparence fort modeste, mais qui enrichit sa patrie d'une industrie devenue considérable, surtout dans le nord des Pays-Bas, à savoir celle d'encaquer et de conserver le hareng. Le savant Raepsaet, en examinant les titres de Beuckels à cette invention, fournit de longs détails sur l'opération de la caque du hareng, laquelle n'a rien de commun avec celle de la salaison de ce poisson connue depuis les temps les plus anciens. La caque consiste à faire à la gorge du hareng une incision par laquelle on retire les intestins et d'autres parties visqueuses ; puis on le sale et on le paque dans des tonnelets avec une saumure particulière. Ce mode de conserver ce poisson permet de l'expédier dans les contrées lointaines, ce qui ne saurait être obtenu par la simple salaison.

Du temps de Charles-Quint cette industrie avait déjà acquis une telle importance que ce prince, se trouvant à Biervliet avec ses sœurs, les reines de France et de Hongrie, voulut honorer la mémoire du bienfaiteur de la contrée en allant visiter son tombeau dans l'église de Notre-Dame, où il était inhumé. On a contesté à Guillaume Beuckels le mérite d'avoir trouvé le moyen de préserver de la corruption le hareng (1), dont la pêche était si abondante sur les côtes de Zélande et de Flandre, que ce poisson servit longtemps, dit-on, à engraisser

(1) Noël, *Histoire générale des pêches anciennes et modernes*, 10 vol. in-4^o.

les basses terres de ce pays. Une célébrité qui a échappé pendant tant de siècles à l'oubli ne saurait être considérée comme apocryphe. Un vitrail de l'église de Biervliet nous a, du reste, conservé le souvenir de Beuckels. Il y est représenté en costume de pilote pêcheur, assis sur un panier et tenant un hareng qu'il se dispose à évider avec son couteau. Des filets, une rame et un tonnelet forment autour de lui les attributs de sa profession. Cette peinture sur verre semble avoir été exécutée au XVII^e siècle, pour rappeler les services rendus à l'industrie nationale par Beuckels qui, d'après un acte authentique, occupait déjà, en 1312, les fonctions d'échevin. Il faut donc supposer que ce personnage n'était pas un simple pêcheur, mais un de ces riches commerçants en poisson dont les barques allaient au loin recueillir le hareng pour en faire ensuite le trafic.

La date de sa mort est incertaine. Le vitrail dont nous avons parlé l'indique comme ayant eu lieu en 1397. Cette indication est évidemment fautive puisqu'un acte authentique range Beuckels parmi les échevins de Biervliet, en 1312. Il est plus vraisemblable d'admettre, contrairement à l'opinion de Raepsaet, qu'il mourut en 1347, comme l'ont dit Marchantius, Sanderus et Grammaye, et, par conséquent, il devient impossible que Guillaume Beuckels ait pris du service comme marin à la fin du XIV^e siècle, sous Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, ainsi que l'indique M. Van Bruyssel, dans son *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, t. II, pp. 30-31. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que le célèbre poète Cats a consacré une soixantaine de vers à la gloire de Beuckels dans son *Tachtentig jarig leven*.

B^{or} de Saint-Genois.

Messenger des sciences historiques, 1829-1830, p. 411-414, avec pl. — Raepsaet, *Notice lue à l'Académie royale de Bruxelles*, le 18 novembre 1816, Gand, in-8°. B. Poelman. — Le Mayeur, *Gloire Belgique*, I, pp. 450-452. Heyliu, *De Inventis Belgarum*. (Mémoire de l'Académie de Bruxelles, année 1786.)

BEUDIN (*Corneille*) ou **GODINEZ** (1), missionnaire, né à Gravelines (ancienne

Flandre), martyrisé dans la Nouvelle-Biscaye, le 4 juin 1650. Beudin manifesta dès sa jeunesse une piété ardente. A peine avait-il achevé ses humanités à Berghes-Saint-Winoc, qu'il demanda à être admis dans la Compagnie de Jésus, principalement dans l'espoir de remplir des missions lointaines, et qu'il entra dans le noviciat de Malines où il y fut chargé de donner l'instruction élémentaire aux enfants qui se destinaient aux études latines. En 1635, il prononça ses vœux et alla étudier la théologie à Louvain. Il revint peu de temps après à Malines pour y enseigner les humanités et s'y signala surtout par son habileté à diriger la musique de l'église conventuelle. Il obtint enfin la faveur de faire partie d'une mission de quinze religieux que les jésuites envoyaient dans les Indes occidentales. Beudin alla faire ses adieux au collège de Berghes où il avait passé sa première jeunesse, puis s'embarqua à Ostende avec ses compagnons de voyage pour l'Espagne. Il partit de Cadix pour les Indes le 12 juillet 1647. Pendant la traversée, il utilisa son talent de musicien en charmant les ennuis d'une longue navigation par les accords de son violon et de sa belle voix. Après un repos de quelques semaines, son navire reprit la mer, relâcha aux îles Fortunées, doubla le Cap-Vert et parvint dans le port de Vera-Cruz à la fin de septembre. De là les missionnaires se dirigèrent sur Mexico avec l'intention d'y séjourner quelque temps chez les jésuites établis en cette ville. Mais, Beudin impatient de se livrer à ses travaux apostoliques, demanda et obtint d'être envoyé dans une partie éloignée du pays pour y aider le père Maes, Flamand comme lui, à catéchiser d'assez nombreux néophytes, nouvellement convertis. Il aspirait cependant à une plus haute destinée : il ambitionnait la couronne du martyr. Cédant à ses instances, ses chefs lui ordonnèrent d'aller prêcher la foi dans une contrée où aucune tentative de ce genre n'avait encore été essayée. Le pays des Tauramares, peuplade cruelle et barbare, aujourd'hui la Nouvelle-Biscaye (*Nova-Cantabria*), lui fut assigné. Il débuta avec bonheur dans ce poste dangereux, et

(1) Nom d'emprunt qu'il prit dans les Indes.

après trois mois de séjour, il avait si bien appris la langue de ces sauvages qu'il en put formuler une grammaire avec les dessins des caractères qu'ils employaient. Afin que ce travail pût servir à ses successeurs, il en envoya une copie accompagnée d'un vocabulaire à la bibliothèque des religieux à Mexico. Au moyen de ce formulaire, Beudin commença à expliquer l'Évangile aux Taramares, tout en les initiant en même temps aux cérémonies du culte. Sa propagande s'exerçait dans tous les rangs de cette population inculte; il parcourait leurs différentes tribus, s'introduisait familièrement dans leurs habitations, usant de tous les moyens de persuasion, apprenait aux jeunes filles et aux enfants à réciter des chants sacrés, qu'il accompagnait en jouant du violon. Ainsi la musique, dans laquelle il excellait, ne resta pas étrangère à ses succès apostoliques. Tout à coup, par un revirement subit et prétendant avoir à se plaindre de la domination espagnole, ces sauvages renoncèrent à l'instruction de leur pasteur, se retirèrent de l'endroit où il avait planté la croix, firent alliance avec d'autres tribus, se précipitèrent sur les Espagnols établis dans les environs et en massacrèrent un grand nombre. Beudin crut à une révolte momentanée et chercha à préserver de la contagion le petit groupe de Taramares qui lui étaient restés fidèles. On l'engagea à abandonner la dangereuse station où il s'était retiré, le gouverneur de la ville la plus voisine lui offrit même une escorte pour le ramener; mais craignant que les brebis qu'il avait gagnées ne vinssent à se disperser, s'il les quittait, le courageux missionnaire voulut, comme un vaillant soldat, rester à son poste. Il paraissait même sans crainte pour sa propre personne, lorsque pendant la nuit du 4 juin 1650, les sauvages se jettèrent sur la hutte où il se trouvait avec quelques nouveaux convertis, l'entourent et y mettent le feu. Menacé par les flammes, il se précipite au dehors avec ses compagnons. Mais il est aussitôt saisi par ses assassins; on lui attache une corde autour du cou, on le traîne jusqu'au devant de la croix qu'il a plantée, et on

le massacre impitoyablement en le frappant à coups de pieux et en le perçant de flèches.

La fin tragique de Corneille Beudin, ainsi que l'histoire de sa mission, font l'objet d'un écrit fort curieux, intitulé : *Relatio triplex de rebus Indicis*; Antverpiæ, J. Meursius, 1664, in-18; et en tête de laquelle se trouve son portrait.

Ce missionnaire nous a laissé une lettre datée de Cadix, du 2 mai 1647, publiée dans l'opuscule qui porte pour titre : *Philippe Nutius à la cour de Suède*. Bruxelles, 1858, in-8°.

Bon de Saint-Genois.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, VI, 44.— Destombe, *Vie des Saints, etc., des diocèses de Cambrai et d'Arras*, IV, 328.

BEUGHEM (*Charles-Antoine-François de Paule VAN*), né à Bruxelles en 1744. Après avoir fait un cours d'humanités dans sa ville natale, il partit pour l'Université de Louvain et y parvint au grade de bachelier dans la faculté de théologie; mais, comme son penchant le portait à l'enseignement, il ne s'avança pas davantage dans cette carrière. Promu au sacerdoce, en 1770, il accepta d'abord une place de professeur de seconde au collège de Turnhout, d'où il passa après quelque temps, en qualité de principal, à celui de Courtrai. Dès lors il occupa ses loisirs à composer des écrits peu étendus pour inspirer aux jeunes gens, avec le goût de l'étude, des sentiments de piété. Un grand intérêt s'attachait à cette époque à la question de la suppression de la mendicité; l'abbé Van Beughem prit part à la discussion que souleva cette question grave, par plusieurs brochures qui furent bien accueillies. Il leur dut peut-être de se voir appeler au poste, plus important, de principal du nouveau collège thérésien de Gand, où il s'approuva de trouver un collaborateur et un ami dans M. J.-B. Lesbroussart. Il ne conserva toutefois ces fonctions que pendant douze ans et les quitta pour la place de secrétaire de l'évêché de Tournai, où il montra, avec un dévouement constant à l'Église, une modération et une sagesse peu communes à cette époque

orageuse de la révolution brabançonne. Le cardinal-archevêque de Franckenberg étant particulièrement charmé du mérite de l'abbé Van Beughem l'invita à se charger de son secrétariat (1790), et n'eut qu'à s'applaudir de lui avoir donné sa confiance. Cette heureuse position fut enlevée à l'abbé au bouleversement général qu'amena l'invasion de la Belgique par les républicains français : le cardinal dut se retirer au delà du Rhin et son secrétaire ayant refusé le serment de haine à la royauté, fut jeté en prison à Malines. Transféré de là à Versailles, il y fut condamné à la déportation à l'île d'Oléron, mais l'état de sa santé ne permettant pas de l'y transporter, il demeura à Versailles et il obtint, après deux ans de détention, la permission d'habiter la ville, sous la surveillance du maire. Son temps alors fut partagé entre l'étude des lettres, qu'il affectionna toujours, et la visite de l'hôpital, où il exerça avec succès le saint ministère. Rendu enfin à sa patrie par la chute du premier empire, il ne fit plus que languir ; sa santé toujours frêle s'étant beaucoup affaiblie encore par des chagrins de famille, il mourut à Bruxelles le 21 décembre 1820, à l'âge de soixante-seize ans. Van Beughem avait publié un grand nombre d'écrits en flamand, français et latin, tant en vers qu'en prose, mais aucun de longue haleine. Un modeste savoir, beaucoup de simplicité et un but toujours utile les recommandaient, mais on y aurait désiré des formes plus nobles, plus élégantes. Ses ouvrages principaux sont : 1^o *Documenta à variis veteris testamenti historis petita*. Malines, 1797. — 2^o *Oratio in funere Govardi-Gerardi van Bersel, episcopi gand.* Gand, 1778. — 3^o *Oratio in funere Mariæ-Theresiæ Augustæ*. Ibid., 1781 (1).

J.-J. De Smet.

BEUGHEM (Jean-Ferdinand DE), évêque d'Anvers, né à Bruxelles en 1630, mort dans sa ville épiscopale le 19 mai 1699. Il appartenait par sa naissance à une des familles patriciennes de Bruxelles. Son père, Jean de Beughem, seigneur

d'Ottignies et de Hauthem et commissaire des armées royales, l'envoya de bonne heure à l'Université de Louvain, où il prit le grade de licencié dans l'un et l'autre droit. Il devint ensuite chanoine de la collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles, et fut nommé doyen du chapitre le 26 mars 1673. Promu à l'évêché d'Anvers en 1679, il fut sacré le 12 novembre de la même année, dans la chapelle du palais archiépiscopal de Bruxelles, par l'archevêque de Malines, assisté des évêques de Bruges et de Ruremonde. Pendant environ vingt ans, il administra son diocèse avec le plus grand zèle, la plus grande vigilance, et mourut regretté par tout son troupeau, à l'âge de soixante-neuf ans. Il fut enterré dans l'église cathédrale d'Anvers, où l'on grava sur sa tombe l'épithaphe suivante :

D. O. M.

JOANNES FERDINANDUS
VAN BEUGHEM

NONUS ANTVERPIENSIIUM EPUS
GREGI SUO ET OMNIBUS CHARUS
UT VERUS PASTOR CURA DUXIT
CHARITATE IUUIT, OPERE LUXIT.
QUI VIVUS DE SE HUMILITER TACUIT
LOQUATUR MORTUUS.
CUM DUXI, IUVI, LUXI
UT LUX PERPETUA EI LUCEAT
V. V.

Sa devise était :

Virtute et Constantia.

E.-H.-J. Reussens.

Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*. — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. VII.

BEUGHEM (Louis VAN), architecte, né à Bruxelles au xvi^e siècle. Voir BOGHEM (Louis VAN).

BEURSE (Pierquin). La forme flamande des noms de ce compositeur de musique fait supposer qu'il appartenait à nos provinces ; toutefois le lieu de sa naissance est incertain. Pierquin (en flamand *Peerken*, petit Pierre) Beurse (qu'on écrit parfois *Beurst* et *Bursin*) était, en 1474, organiste de la chapelle musicale à la cour de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Il avait succédé dans cet emploi au ténoriste Philippe du Passaige, ou de *Passagio*, après que

(1) Dans la notice qu'il a donnée sur le savant et pieux principal, et qui nous a été fort utile, M. F.-V. Goethals fait connaître exactement tous

les écrits de l'abbé Van Beughem. V. *Messenger des sciences et des arts*, année 1855, page 59 et suivantes.

celui-ci eût pris sa retraite pour se fixer à Anvers, où il mourut en 1492. Beurse occupait encore ces mêmes fonctions en 1480 et 1481, sous l'archiduc Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne. Ce n'est qu'en 1492 que son nom disparaît des comptes et qu'on trouve mentionné dans les états de la chapelle, comme organiste, Godefroid ou Govard De Neve, en latin *Nepotis*. Ce dernier, à qui on a donné erronément le prénom de *Gomard* et de *Gommaire*, et qui était encore organiste de l'église de Notre-Dame, à Anvers, le 1^{er} février 1490, n'a pu succéder au poste de Pierre Beurse que postérieurement à cette date. La retraite de Beurse doit par conséquent être fixée entre le 1^{er} février 1490 (v. st.) et le mois de novembre 1492. Quant à Godefroid De Neve, il décéda à Anvers en 1496, après avoir servi à la chapelle de l'archiduc Philippe, père de Charles-Quint (1).

Pierre Beurse a composé quelques morceaux qui sont devenus extrêmement rares. « Une chanson à trois voix sous le nom de *Beurt*, dit M. Fétis (*Biographie universelle des musiciens*, deuxième édition) se trouve dans un manuscrit qui a appartenu à Pixérécourt et qui est passé en Angleterre. Il est vraisemblable qu'elle appartient à l'artiste dont il s'agit ici. »

Chev. L. de Burbare.

BEVEREN (*Charles VAN*), peintre, né à Malines, le 6 avril 1809, mort à Amsterdam, le 16 septembre 1850. Van Beveren commença très-jeune ses études à l'académie de sa ville natale; doué des plus heureuses dispositions, et d'un goût particulier pour l'art, il se plaça bientôt au premier rang parmi les élèves. Les prix qu'il remporta dans les diverses sections de l'enseignement jusqu'à la classe du dessin d'après nature, constatarent son aptitude. En 1827, il s'initia à la peinture sous M. Vervloet, directeur de l'académie, et les vues de villes qu'il exécuta alors firent déjà pressentir la brillante carrière artistique qu'il allait parcourir. Ses études étant terminées à

Malines, il se rendit à Anvers, pour se perfectionner à l'académie de cette ville et s'y distingua comme un des plus brillants sujets. Il y fit aussi des intérieurs d'église, tout en s'exerçant cependant au dessin de la figure. En 1830, il quitta sa patrie pour se rendre en Hollande, s'y fit avantageusement connaître; mais sentant qu'il lui manquait l'étude des anciens maîtres, il visita, à cette fin, en 1832 et 1834, l'Italie, la France, etc., et revint avec une ample moisson d'esquisses et de croquis à Amsterdam, où il se fixa définitivement. Il n'avait pas encore adopté de spécialité; il choisit alors le tableau d'intérieur, dans lequel il excella et qu'il traita avec un goût, une délicatesse et un fini remarquables. Les tableaux de genre qu'il nous a laissés attestent l'esprit d'observation; son coloris est ferme, son pinceau large et moelleux, ses compositions sont bien ordonnées. Il s'occupa aussi du portrait et nous pouvons en mentionner deux de grandeur naturelle, supérieurement peints, qui se conservent dans sa famille à Malines. Il exposa, en 1835, à Amsterdam, *la Religieuse*, et, en 1839, *le Joueur de guitare*. Ces deux tableaux, dit Immerseel, font partie, ainsi que d'autres, de la collection de M. Rothaan; M. Ancher en possède aussi quelques-uns. Sa dernière toile : *La mort de Saint-Antoine*, se trouve à l'église Moses en Aaron, à Amsterdam; c'est son chef-d'œuvre. Les productions de Van Beveren, très-recherchées et estimées en Hollande, sont rares en Belgique. Son talent fut hautement apprécié en Hollande. Ses œuvres, dit un biographe néerlandais, transmettront son nom aux générations futures. L'Institut royal néerlandais s'était empressé de l'appeler dans son sein, et le nomma correspondant dans la quatrième classe, nomination approuvée par arrêté royal du 22 avril 1850; il était déjà, depuis 1837, membre de l'Académie royale des beaux-arts d'Amsterdam. Malheureusement, notre artiste ne jouit pas

(1) Ses exécuteurs testamentaires le qualifient de : *Honorabilis vir Magister Godefridus De Neve, presbyter, dum vixit et decessit organista illustris-*

simi principis nostri Archiducis Philippi. (Archives de Notre-Dame, à Anvers.)

longtemps de cette haute distinction ; un cancer de l'estomac l'enleva en peu de jours ; il succomba dans la force de son talent, à peine âgé de quarante et un ans. M. Kramm possède le portrait de Van Beveren, dessiné par G. Craeyvanger.

Aug. Vander Meersch.

Immerzeel, *Levens der Kunstschilders*. — Kramm, *Levens der Kunstschilders*. — Siret, *Dictionnaire des Peintres*. — Notes inédites. — *Eendragt*, 1850, p. 42.

BEVEREN (*Mathieu VAN*), statuaire et graveur de la monnaie royale, né à Anvers vers l'an 1630, mort à Bruxelles, le 24 février 1690. Il fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame, à l'église de Laeken. Il paraît probable qu'il se maria vers 1655 ; on ignore le nom de sa femme, mais un manuscrit contemporain appartenant à M. Théodore van Lerijs mentionne, en effet, que l'unique enfant de Van Beveren (*zyn eenig naergelaete kind*) Anne-Marie, mourut le 17 mars 1739, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. D'après cette expression Van Beveren n'aurait jamais eu qu'un seul enfant, cependant il peut encore subsister des doutes à ce sujet, puisqu'il est établi qu'il assista, le 20 mars 1669, à l'église cathédrale d'Anvers, comme témoin principal au mariage de Catherine van Beveren avec Nicolas van Verendaël, père du célèbre peintre de fleurs de ce nom.

Mathieu van Beveren occupe un rang distingué parmi les artistes flamands du XVII^e siècle. Son mérite était si bien établi qu'en 1650 il entra, en qualité de maître, dans la célèbre gilde de Saint-Luc, à Anvers, sans avoir passé par le degré d'apprenti ou d'élève, comme les statuts le prescrivaient ; d'où il faut conclure qu'il fut l'associé et non l'élève du sculpteur Pierre Verbruggen, le vieux, comme le dit pourtant Ph. Baert dans son *Mémoire sur les artistes néerlandais* (*Bulletins de la commission royale d'histoire*, volume XIV, p. 81).

Il serait impossible de citer toutes les œuvres dues à son habile ciseau ; quelques-unes sont perdues, mais celles qui décorent encore les principales églises du pays, soutiennent honorablement la comparaison avec les produits les plus remar-

quables de la statuaire flamande. C'est à Anvers, sa ville natale, que Van Beveren laissa les plus beaux témoignages de son talent. L'église paroissiale de Saint-Jacques possède de lui le mausolée de marbre élevé à la mémoire du maître de chapelle Gaspard Boest. Ce monument, décoré d'une *Mater dolorosa* et de deux anges, est plein d'expression et de grâce ; ce n'est pas sans raison qu'on le considère comme le chef-d'œuvre du maître. L'abbaye de Saint-Michel possédait une statue d'albâtre représentant l'apôtre saint Mathieu, qui décorait le tombeau de Jean Vanden Broecke, production remarquable et digne de figurer à côté des meilleures que cette riche abbaye possédait. La chaire de vérité de l'église des Récollets est également de la main de Van Beveren, qui sculpta en bois le sujet principal, *saint François et les deux anges*. A Bruxelles, l'église du Sablon possède de lui le mausolée du prince Lamoral de la Tour et Taxis, orné des statues du *Temps* et de la *Vertu*. Mensaert, dans le *Peintre amateur et curieux*, attribue ce monument au ciseau de Cosyns, et Immerzeel, en copiant cette erreur, ne s'aperçoit pas qu'il se contredit en attribuant la même œuvre tantôt à Van Beveren et tantôt à Cosyns. A Gand, Mathieu van Beveren entreprit la construction du maître-autel de l'église collégiale de Saint-Nicolas, véritable monument d'architecture, digne de servir de rétable à la splendide composition de Nicolas De Liemaker. Les statues de bois représentant le roi David et sainte Cécile, qui ornaient autrefois le jubé, sont également de la main du statuaire anversoïse. A Termonde, à l'église de Notre-Dame, on admire les statues des quatre évangélistes, exécutées, en 1665, pour la décoration des orgues. En 1660, il termina le groupe principal de la chaire de vérité, représentant l'*Hérésie* sous la figure de Mahomet vaincu par les anges messagers de la parole divine. Van Beveren aimait à traiter le grand sujet du Calvaire ; le Christ en croix, mourant ou ayant déjà rendu le dernier soupir, faisait souvent l'objet de ses méditations et de ses études. La plupart des abbayes

et des monastères tenaient à honneur de posséder un christ d'ivoire dû à son ciseau. Ces chefs-d'œuvre de toute dimension, si nombreux jadis, ne se rencontrent plus que rarement, mais ceux que l'on conserve excitent l'admiration, non-seulement pour la correction et la finesse du dessin, mais encore pour le sentiment de divine grandeur que l'artiste a su répandre sur les traits de l'homme-Dieu. Kervyn de Volkaersbeke.

BEVERUS (*Jean*), professeur, philosophe, né à Beveren. ^{xvii} siècle. Voir **SERJACOBS** (*Jean*).

BEX (*Henri*), écrivain religieux du ^{xviii} siècle. On ne connaît aucun détail sur sa vie. L'on sait seulement qu'il appartenait à la province gallo-belge de la Compagnie de Jésus et l'on a de lui les ouvrages suivants : 1^o *le Prince dévot et guerrier ou les vertus héroïques de Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche*, traduit du latin du R. P. Avancin, et augmenté de quelques mémoires en français. A Lille, Nicolas de Rache, 1667; in-4^o de xx-466 pages et trois planches gravées. — 2^o *Six panégyriques de sainte Ursule et des onze mille vierges*. A Liège, Pierre Danther, 1679; vol. in-8^o de xii-172 p.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Aloïs De Backer. *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, VI^e série, p. 44.

BEX (*Pierre DE*), seigneur de Fre-loux, juriconsulte distingué, bourgmestre de Liège, né en cette ville vers 1570, décapité le 22 février 1651. Il appartenait à une ancienne famille patricienne que l'on croit originaire de Maeseyck, et qui s'établit à Liège vers la fin du ^{xve} siècle. Stimulé par l'exemple de ses ancêtres qui avaient occupé des charges et des dignités importantes dans l'État et dans l'Église, Pierre de Bex s'intéressa de bonne heure aux affaires de son pays. Son dévouement à la cause du peuple et l'énergie qu'il déploya à la défendre pendant le règne si agité de Ferdinand de Bavière, lui valurent une grande popularité. Les clefs magistrales lui furent confiées pour la première fois en 1623. Son nom figure parmi ceux des candidats sur les rangs lors des fameuses élections de 1630, qui

élevèrent au pouvoir Laruelle et Beecman. Son tour revint en 1632, puis encore en 1637 et 1647. Il fut, ainsi que son parent, le colonel Jagmart, une des personnalités les plus influentes du parti des *Grignoux*, opposé à l'évêque Ferdinand et considéré par là même comme dévoué aux intérêts de la France. Délégué par la cité en 1640 pour négocier la paix de Tongres, dite *Paix fourrée*, qui valut de si amères déceptions à ses amis politiques, De Bex dut se réfugier la même année à Maestricht, afin d'échapper aux poursuites des *Chiroux* redevenus maîtres du terrain. Il y resta jusqu'à la réaction de 1646; sa magistrature de l'année suivante fut signalée par des repréailles. Pendant toute cette malheureuse époque, Liège se vit en proie aux horreurs de la guerre civile. Aux massacres de la Saint-Grignoux (21 juillet 1646) qui avaient eu pour résultat la rentrée des exilés, les Chiroux répondirent en 1649 par d'autres scènes de violences, qui amenèrent la désastreuse capitulation du 29 août, dite *Paix de Saint-Gilles*, prélude de nouveaux désordres et le premier coup fatal porté aux anciennes franchises de la cité. Tout le pays fut cruellement ranconné; la France elle-même, sur laquelle le parti populaire avait cru pouvoir compter pour faire respecter la *neutralité* liégeoise, la France exigea inopinément des contributions de guerre. Les Liégeois apprirent à leurs dépens, dit un historien, que les services rendus par les grandes puissances aux petits États sont rarement désintéressés.

De Bex avait de sérieux motifs de se croire en butte aux persécutions de ses anciens ennemis. Il jugea prudent de s'effacer entièrement : il vécut deux ans isolé, soit à Waremme, soit plus probablement à Herstal (1). On lui avait conseillé de gagner Maestricht; pour se défendre de suivre cet avis, il alléguait un sauf-conduit dont il était porteur, et les immunités du lieu qu'il avait choisi pour retraite : Herstal appartenait alors à la famille de Nassau. Cette confiance le

(1) Le récit de Foullon qui adopte cette dernière opinion est parfaitement clair et vraisemblable.

perdit. Le comte de Taxis, au service de l'archiduc Léopold, communiqua au nouveau prince de Liège, Maximilien-Henri de Bavière, une lettre compromettante prétendument écrite par De Bex au duc de Lorraine, de commun accord avec des nobles suspects. Il y était question d'intelligences que l'ancien bourgmestre aurait conservées à Liège avec des partisans de l'opposition. Il n'en fallut pas davantage. Un détachement de troupes allemandes fut aussitôt envoyé à Herstal, du consentement, dit-on, de la princesse d'Orange : De Bex rentra prisonnier dans sa ville natale, le 3 février 1651.

On voulait un exemple. L'ancien ami de Laruelle et de Beeckman, le beau-père de Barth. Rolans fut condamné à mort par le tribunal des échevins. Le vénérable octogénaire pouvait, il est vrai, obtenir sa grâce, mais il devait la demander humblement au successeur de Ferdinand, au neveu de celui dont il avait si longtemps combattu la politique imprudente et souvent coupable. C'eût été désavouer son passé. Aux larmes et aux supplications de sa famille, il répondit par un refus stoïque.

Le 22 février, un échafaud était dressé devant la rue Neuvice ; tout autour on avait distribué les hommes du baron de Vierset et un corps de quatre cents fantassins. Vers trois heures après midi, De Bex fut amené portant un flambeau à la main. Quand il gravit l'escalier fatal, les tambours commencèrent à battre, les trompettes retentirent. Tout ce bruit devait étouffer la voix du noble vieillard dont la tête, quelques instants après, tombait sous la hache du bourreau.

Le 3 novembre 1654, Maximilien-Henri, de son autorité principale, rendait une ordonnance par laquelle il absolvait la mémoire de De Bex, et *restituait en tant que de besoin sa postérité en mesme estat qu'elle estoit et pouvoit estre auparavant et comme si cette mort ne fût survenue*....

De Bex est l'une des figures les plus populaires de l'histoire de Liège. « Il fut regretté de bien des gens qui le jugeaient d'une meilleure fortune pour sa grande habileté dans les affaires, son intégrité et sa grande éru-

dition dans le droit. » Les historiens les plus favorables au parti épiscopal ont épargné la victime de Maximilien-Henri. De Bex était sincèrement attaché à la neutralité liégeoise, aux privilèges et aux lois de son pays, dit M. de Crassier ; il a pu croire qu'il ferait quelque bien, mais il n'a pu ni prévoir ni empêcher les excès dont ses collègues se rendirent coupables. Le même écrivain ne le considère pas même comme ayant été un chef de parti dans le sens où il applique, par exemple, cette qualification à Laruelle et à Beeckman. — Le nom de De Bex s'est éteint le 22 février 1845, par la mort du chevalier J.-L.-E. de Bex, qui a occupé les fonctions de bourgmestre de Liège sous le règne de Guillaume Ier.

Ul. Capitaine.

Le portrait raccourci des factions, 1643. — Bouille, Hist. de Liège, t. III. — Foullon, Hist. populi Leod., t. III. — Loyens, Recueil héraldique. — De Gerlache, Hist. de Liège. — Polain, Les derniers Grignoux. — De Groutars, Le village de Jupille.

BEYAERT (*Josse*), sculpteur, né à Louvain, au xv^e siècle. Il était fils de Jean et petit-fils d'Arnoud, l'un des chefs de la corporation des menuisiers. Josse Beyaert, qui figure dans les documents de l'époque avec les qualifications de *tailleur d'ymaiges*, — *beeldsnyder*, — *sculptor ymaginum*, paraît avoir été un artiste de mérite, puisque Mathieu de Layens, l'architecte de l'hôtel de ville de Louvain, lui confia l'exécution d'une partie des sculptures décoratives de cet édifice. Il exécuta, en 1459, le *bâton royal* de l'une des deux portes de ce monument, espèce de colonnette simple surmontée d'une niche, dans laquelle il plaça la statuette de saint Pierre, patron de la ville ; et en 1468, les bas-reliefs qui ornent les aiguilles des poutres en chêne de la salle gothique, petits sujets admirables de conception et de hardiesse. Les pendentifs de la voûte en chêne de la salle attenante sont également dus à son habile ciseau, ainsi que les bas-reliefs en pierre d'Avenues qui décorent la voûte de l'ancienne trésorerie ; ces dernières compositions sont puisées dans la Bible et présentent un grand intérêt pour l'art.

Comme dans beaucoup d'autres villes,

il y avait dans le campanile de la tour de Saint-Pierre, à Louvain, une statue mobile ou mannequin chargé d'annoncer les heures ; le peuple le désignait sous la dénomination de *maître Jean*. Notre sculpteur fut chargé, en 1459, d'en faire un nouveau spécimen, représentant un chevalier armé de toutes pièces, lequel fut enluminé par Hubert Stuerbout ; il reçut pour ce travail huit florins du Rhin. Beyaert, qui travailla pour un grand nombre d'églises de Louvain, sculpta, en 1463, les ornements d'un nouveau jubé à l'église des Récollets et exécuta aussi des sculptures dans l'église de Saint-Léonard, à Léau, de 1477 à 1482.

La ville de Louvain, qui avait alors un peintre en titre, voulut avoir aussi son sculpteur officiel. Josse Beyaert obtint ce poste ; il figura, en qualité de fonctionnaire de l'antique cité, en 1475 et 1476, dans l'*Omgang* ou procession de la kermesse. Il semble avoir appartenu à une famille aisée ; ses frères et sœurs étaient bien établis et l'un d'eux, Pierre Beyaert, qui mourut en 1471, occupa les fonctions de secrétaire de la ville. Notre artiste, qui avait été marié et père de plusieurs enfants, mourut avant le 22 mars 1486 ; la date précise de son décès nous est restée inconnue.

Nous citerons encore ici deux sculpteurs de la même famille. JEAN BEYAERT, dit *Vanden Borre*, fils de Pierre, qui exécuta, en 1478, un rétable pour l'église de Groot-Adorp.

LANCELOT BEYAERT, fils du précédent, qui travailla en 1528, à Louvain, avec Guillaume Hessels, à l'autel que la corporation des maçons fit élever en l'église de Saint-Pierre. Un de ses élèves, Henri de Vleschouwer, obtint, le 19 août 1519, de Jean Rogge, juré de la corporation des sculpteurs, une attestation d'aptitude, constatant qu'il avait passé le temps stipulé par les statuts dans les ateliers de Beyaert.

Ed. van Even.

Comptes de la ville. — Registres des chambres échevinales. — *Louvain monumental*.

BEYAERT (*Jean*), dit **VANDEN BORRE**, frère de Lancelot, dont il est fait mention à l'article précédent, naquit

en 1499, à Louvain, et y mourut en 1543. Il épousa la fille de Josse Metsys, feronnier, architecte, horloger et frère du fameux peintre Quentin Metsys. En 1524, il aida son beau-père dans l'exécution, en pierres d'Avennes, du modèle des trois flèches, dont on avait alors l'intention de surmonter le beffroi de l'église de Saint-Pierre. Ce modèle, qui fut monté, en 1529, dans l'une des salles de l'hôtel de ville, par Jean Beyaert, forme encore un des plus beaux ornements du musée archéologique de la ville de Louvain. Deux ans après, en 1531, notre artiste exécuta un groupe figurant la Sainte-Trinité, qui était destiné à occuper une niche dans la façade de la porte de Diest, alors nouvellement construite. Un second groupe de trois personnages, deux lions et deux griffons, ainsi que les armoiries sculptées de la ville, qui devaient décorer la façade de cet édifice du côté de la campagne, furent également confiés à son ciseau.

Jean Beyaert, qui, dans sa jeunesse, avait eu maille à partir avec la justice pour divers détournements, donna à la fin de sa vie des preuves nouvelles de son caractère fougueux et irréfléchi. Sa fin lamentable appartient à la sanglante histoire des persécutions religieuses du xvi^e siècle. Nous la rapporterons en quelques lignes.

On sait qu'en 1543, quarante bourgeois de Louvain furent arrêtés pour cause d'hérésie. Enlevés à la juridiction des échevins, on les traduisit devant une commission spéciale nommée par l'empereur Charles-Quint. Jean Beyaert et sa femme se trouvèrent au nombre des accusés. Catherine Metsys, qui avait reçu une certaine instruction, était une protestante convaincue. Elle exerçait une action profonde sur son époux, néophyte plus zélé que réfléchi. En effet, Beyaert ne se contenta pas de déclamer contre le culte catholique et d'assister aux réunions de ses coreligionnaires ; il se livra parfois à des excès d'ardeur qui ne pouvaient manquer de tourner contre la cause de la réforme. Un jour il enleva des églises de Saint-Pierre et de Saint-

Jacques des peintures représentant le purgatoire, les mit en morceaux, puis les brûla. Arrêté après cet acte inconsidéré, il fut livré à la torture et subit l'épreuve de l'eau. Beyaert ne trouva pas en lui une foi assez sérieuse pour résister aux tourments qui lui furent infligés. Soumis une seconde fois à la torture, ainsi que sa femme, Catherine Metsys, ils devinrent par leur faiblesse les véritables dénonciateurs de leurs coaccusés. Les aveux de Beyaert ne le sauvèrent cependant pas du dernier supplice. La seule grâce qu'on lui accorda fut celle de périr par le glaive, au lieu d'être exécuté par le feu. Quant à Catherine Metsys, elle fut enterrée vive avec Antoinette van Roesmael, une femme de cinquante-huit ans, qu'on envisageait comme l'âme de la réforme à Louvain. Cette horrible exécution eut lieu au mois de juillet 1543. Les interrogatoires de ces victimes du fanatisme et de la cruauté de ce siècle ont été publiées par M. Ch.-Al. Campan, à la suite des *Mémoires de Francisco de Enzinas*. Bruxelles, 1862. Ed. van Even.

Comptes de la ville. — Registres des chambres échevinales. — *Louvain monumental*. — *Mémoires de F. de Enzinas*.

BEYENS (*Albert-Guillaume-Marie*), jurisconsulte, né à Deynse en 1760, mort à Bruxelles en 1825. Après avoir fait de brillantes études à l'Université de Louvain, Albert Beyens s'inscrivit au barreau de Gand, et y devint, sous l'empire, président du tribunal de première instance. A la suite des événements de 1815, il quitta cette ville et se fit recevoir avocat près la Cour suprême de Bruxelles, où ses talents lui assignèrent bientôt une place parmi les avocats les plus distingués de la capitale. Il y fut chargé d'un grand nombre de causes importantes et principalement de causes politiques. C'était l'époque où le gouvernement de Guillaume I^{er}, marchant vers l'arbitraire, multipliait les procès de presse et tâchait d'enchaîner et d'anéantir l'indépendance du barreau belge. Beyens fut un des plus ardents champions de la réaction qui se manifesta alors contre ces tendances oppressives et mit tous ses talents au service de la liberté et de la légalité. Armé de la com-

plaisante loi de 1818, le gouvernement néerlandais venait d'intenter des poursuites contre Vanderstraeten, auteur d'un ouvrage intitulé : *De l'état actuel du royaume des Pays-Bas et des moyens de l'améliorer*. Sept avocats se présentèrent pour le défendre : MM. Albert Beyens, Beyens jeune, Tarte cadet, Barthélemy, Doncker, Defrenne et Stevens. Ils rédigèrent, en 1820, une consultation dans laquelle ils établissaient que loin d'être coupable, Vanderstraeten avait bien mérité du gouvernement et de ses concitoyens pour le patriotisme de ses intentions. Le manuscrit n^o 601 de la Bibliothèque de Gand contient l'original de cette consultation, qui diffère notablement de la pièce imprimée. Les passages qui devaient le moins plaire au gouvernement y sont barrés et ne se retrouvent point dans la consultation imprimée, ou y sont singulièrement adoucis. Néanmoins les sept avocats furent suspendus de leurs fonctions, arrêtés et poursuivis comme prévenus « d'avoir alarmé ou tenté d'alarmer, troublé ou tenté de troubler le public, au moyen d'un écrit imprimé » ou distribué avec profusion, d'avoir « suscité ou tenté de susciter la défiance » et la désunion parmi les habitants du royaume et de les avoir provoqués à la désobéissance envers les autorités publiques. » Ce procès causa une grande émotion dans les provinces méridionales du pays, plusieurs barreaux envoyèrent des adresses aux prévenus. Ceux-ci, assistés d'autant de conseils, allaient se défendre eux-mêmes ; on parlait de sept audiences, employées à la défense et d'un nombre égal consacrées à la réplique, et ce procès menaçait de devenir un procès national. Aussi la chambre des mises en accusation de Bruxelles, se conformant en cela aux vœux du gouvernement, qui craignait de donner un retentissement fâcheux à cette affaire, se hâta-t-elle de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à poursuites, et les sept avocats ne subirent que des peines disciplinaires. Albert Beyens passe pour avoir pris la plus grande part dans la rédaction de l'écrit incriminé. Il plaida encore quelques autres causes politiques, entre autres

le procès de presse de MM. Donny et Crawford (voir manuscrits de la Bibliothèque de Gand, n° 623), et rédigea un grand nombre de mémoires judiciaires, dont quelques-uns ont été imprimés. Beyens s'était particulièrement occupé de l'ancien droit belge, et avait écrit, en langue flamande, un résumé succinct et très-substantiel du droit flamand : *Inlydinge tot de kennis van het Vlaensch Regt*. Par suite de l'introduction du droit moderne, ce traité est resté manuscrit, quoiqu'il méritât certes les honneurs de l'impression.

Eugène Coemans.

BEYENS (Jean), avocat, frère cadet du précédent, né à Deynse vers 1762, mort à Bruxelles en 1827. Jean Beyens était, comme son frère, élève de l'ancienne Université de Louvain et avait été second dans le concours philosophique de 1793, où Hellebaut, de Gand, remporta la palme académique. Sous la république française, il se fit inscrire sur le tableau des avocats de Gand et se lia d'étroite amitié avec N. Cornelissen, dont il partageait l'esprit philosophique et caustique. Il fut même parfois son collaborateur. L'an V, Beyens, que supportait mal le régime français, fut exclu du conseil municipal de Gand pour *incivisme*, et vers la même époque, il publia : *Quelques observations sur le rapport fait par le citoyen Duriviet, au nom de la commission du conseil des Cinq Cents chargée d'examiner les opérations électorales du département de l'Escaut, adressées au conseil des Anciens, par le citoyen Beyens, jeune, de Gand*, in-8°, sans nom d'imprimeur. Nommé professeur de législation à l'école centrale du département de l'Escaut, il y fut chargé d'un cours, dont le programme officiel est tracé en ces termes qui caractérisent l'esprit et les aspirations de cette époque : « Il comparera les droits » et les devoirs de l'homme en société » et développera successivement les principes et la fin du droit naturel et » du droit des gens, des lois politiques » qui constituent la forme du gouvernement de l'État, de celles relatives à la » propriété individuelle, aux richesses » et au bonheur des nations ; il recherchera les bases propres à guider le lé-

gislateur dans la formation des lois » morales qui doivent diriger le caractère » national vers la vertu ; et terminera » par un traité sur les lois civiles et criminelles. » Ce programme qui soulève la discussion d'innombrables problèmes et contient la matière de dix cours, ne fut certainement point rempli. Beyens n'occupa pas longtemps cette chaire ; le gouvernement français, trouvant qu'il y avait une certaine incompatibilité entre le fonctionnaire enseignant et l'avocat indépendant, le démissionna bientôt. Sous l'empire, Jean Beyens s'établit à Bruxelles et y conquist en peu de temps le premier rang, par une grande promptitude de conception, une parole élégante, facile et mordante. Fort connu pour son hostilité contre le gouvernement des Pays-Bas, il plaida, à partir de 1815, un grand nombre de causes politiques. Ce fut lui qui défendit, en 1817, l'abbé De Foere, rédacteur du *Spectateur Belge*, traduit devant la commission extraordinaire instituée par l'arrêté-loi du 20 avril 1815. En 1820, il fut au nombre des avocats criminellement poursuivis pour la consultation publiée en faveur de Vanderstraeten (voir la notice précédente). Lorsque, en 1821, MM. Martens, Boussen et Goethals, représentant le diocèse de Gand, furent poursuivis pour avoir continué de correspondre avec monseigneur de Broglie, condamné par le gouvernement hollandais, il fut chargé de leur défense, et l'éloquence avec laquelle il s'acquitta de cette tâche acheva de lui assurer une place distinguée parmi les premiers avocats du barreau belge. On peut, sans exagération, ranger les deux Beyens parmi les hommes dont l'énergie et le talent ont préparé et amené la révolution belge de 1830.

Eugène Coemans.

BEYERLINCK (Laurent), polygraphe, né à Anvers, le 12 avril 1578, décédé dans la même ville, le 7 juin 1627, fit ses humanités au collège des jésuites. Il entra d'abord dans la carrière du commerce ; mais bientôt, dégoûté des opérations arides et monotones auxquelles il fut forcé de se livrer, il alla étudier la philosophie à l'Université de Louvain. Il ne tarda pas à y prendre l'habit ecclésiastique.

tique, et, tout en scrutant avec ardeur les problèmes de la théologie et du droit canon, il accepta les fonctions de professeur de rhétorique au collège de Vault, devenu plus tard le collège de la Sainte-Trinité. Malgré sa jeunesse, il fut ensuite curé de Hérent, près de Louvain, professeur de philosophie chez les chanoines réguliers du couvent de Bethléhem, situé dans sa paroisse, et coadjuteur du doyen du district. En 1605, il subit avec éclat les épreuves requises pour l'obtention du grade de licencié en théologie. Quelques mois après, ayant à peine atteint sa vingt-septième année, il fut appelé à Anvers par l'évêque Jean le Mire et y devint successivement président du séminaire, chanoine de la cathédrale, censeur des livres, archiprêtre du district rural et archiprêtre de la ville, titres auxquels le pape Paul V ajouta celui de protonotaire apostolique. Pieux, savant, modeste, prédicateur distingué, rigide pour lui-même, indulgent pour les autres, Beyerlinck partageait son temps entre les fonctions du saint ministère et la composition de ses livres, jusqu'à ce que, épuisé par un travail excessif, il succomba, à l'âge de quarante-neuf ans, emportant les sympathies et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Il a laissé les ouvrages suivants: — 1^o *Apophthegmata christiana*. Antv., Jean Moretus, 1608, in-8^o. — 2^o *Seminarii Antverpiensis parentalium in funere R. D. Joannis Miræi, Antverpiensium episcopi, sui que institutoris; perorante L. Beyerlinck, ejusdem seminarii præside, VII kal. april. MCXI*. Antv., vid. et fil. J. Moreti, 1611, in-8^o. — 3^o *Chronici opmeriani auctarium ab anno MDLXX ad annum MDCXII*. — Pierre van Opmeer avait rédigé une espèce de chronique très-remarquable pour son époque, sous le titre de *Opus Chronographicum orbis universi à mundi exordio usque ad annum MDLXIX, continens historiam, icones et elogia summorum pontificum, imperatorum, regum ac virorum illustrium*. Beyerlinck continua l'ouvrage jusqu'en 1612, et ce supplément parut, la même année, à la suite du livre d'Opmeer, à Anvers, chez Verdussen, in-fol. — 4^o *Promptuarium morale super Evan-*

gelia communia et particularia quædam festorum totius anni, additis nonnullis argumentis, a pastoribus nonnunquam proponi solitis, ad instructionem concinuatorum, reformationem peccatorum, consolationem piorum; ex S. scriptura, SS. patribus et optimis quibusdam scriptoribus studiose collectum. Ce livre, qui obtint plusieurs éditions, fut publié en trois parties: *Pars æstiva*, Colon., Ant. Hieratus, 1613, in-8^o; *pars hiemalis*, ibid., 1615, in-8^o; *pars tertia et miscellanea*, ibid., 1616, in-12. — 5^o *Biblia sacra variorum translationum, tribus tomis distincta*. Antv., Joan. Keerbergh, 1616, in-folio. Pour l'Ancien Testament, on trouve dans ce recueil, outre la Vulgate, la version de Pagnin, la traduction latine du texte des Septante faite par ordre de Sixte V et celle de Léon de Juda, corrigée par les inquisiteurs d'Espagne. Pour le Nouveau Testament, il renferme les traductions de Guidon Fabricius, d'Arias Montanus et d'Érasme. — 6^o *Laurentius Beyerlinck, archipresb. Antverpiensis, projectionis Marci-Antonii de Dominis, quondam archiepiscopi Spalatenis, consilium examinatum*. Antv., Bath. et Jos. Moretus, 1617, in-12. Beyerlinck traduisit lui-même cet écrit en flamand et le fit paraître, en 1618, chez Guillaume van Tongeren. — 7^o *Oratio in funere Ill. ac Rev. D. Matthiæ Hovii, archiepiscopi Mechlinensis, habita in exequiis ejusdem, celebratis per Reverend. D. Jacobum Boonen, episc. Gandavensem et IV archiepiscopum mechliniensem designatum, die VII julii MDCXX*, in canobio Affligemensi, ubi ille diem suum obiit XXX mai, anno eodem. Antv., offic. Plant., 1620, in-4^o. — 8^o *Laudatio funebris D. Philippi III, Hispaniarum et Indiarum regis, dicta in exequiis ejusdem solemniter celebratis in ecclesia cathedrali Antverpiensi, die XXII mensis mai MDCXXI*. Antv., Balth. Moretus, 1621, in-4^o. — 9^o *Serenissimi principis Alberti, Austriæ archiducis VII, Brabantiae ducis I, laudatio funebris: dicta à L. Beyerlinck, canonico et archipr. ecclesiæ cathedralis Antverpiensis, in exequiis ejusdem ibi honorifice celebratis ab universo clero, senatu et populo, die XIX augusti anni MDCXXI*,

postquam ille vivere desiisset julii præcedentis die XIII. Antw., offic. Plant., 1621, in-4o. — 10o *Het leven en de mirakelen van de heylige bisschoppen Eligius, Willebrordus, Norbertus, apostelen van de Nederlanden, ende principalyck der stadt Antwerpen; met oock een kort verhael van het beginsel van de religie der zelve stadt.* Antw., Verschueren, 1622, in-4o. Une autre édition, accompagnée d'une version latine, parut chez le même éditeur, en 1651. — 11o *Magnum theatrum vitæ humanæ, hoc est rerum divinarum humanarumque Syntagma, catholicum, philosophicum, historicum et dogmaticum: nunc primum ad normam polyanthæe ejusdem universalis, per locos communes justa alphabeti seriem, sublata classium et historiarum iteratarum varietate, in tomos VII per libros XX dispositum: novis titulis, et catholicæ fidei dogmatibus, rerum quarumvis definitionibus, apophthegmatibus, hieroglyphicis, nominum etymologiis, historiarum et exemplorum ejusvis argumenti pluribus centuriis locupletatum. Insuper ab hæresi, variisque erroribus repurgatum, ac copiosissimo indice rerum, verborum et exemplorum, cum generali, tum singularium tomorium speciali, illustratum.* Colon., Ant., et Arn. Hierati, 1631; 8 vol. in-folio.

Cette compilation colossale, qui fut réimprimée à Lyon, en 1678, et à Venise, en 1707, eut une destinée étrange. Conrad Lycosthènes, diacre de Saint-Léonard à Heidelberg, avait légué à Th. Zwinger, célèbre médecin de Bâle, une immense collection d'extraits et de réflexions, en le priant de les faire imprimer après les avoir mis en ordre. Zwinger accepta ce legs, ajouta ses propres recherches à celles de son ami et publia ainsi à Bâle, en 1565, le *Theatrum vite humanæ*, en cinq volumes in-folio. Trois éditions parurent de son vivant et, après son décès, son fils Jacques Zwinger, médecin et philologue comme lui, en fit paraître une quatrième avec de nombreuses additions. Beyerlinck s'empara à son tour de cet énorme recueil et lui consacra six années de sa vie. Il classa les matériaux par ordre alphabétique, y ajouta une quantité considérable de nouveaux arti-

cles, corrigea d'innombrables erreurs et s'attacha surtout à en élaguer soigneusement toutes les traces de protestantisme. Un licencié en théologie de Louvain, Gaspar Princitius, y joignit une table des matières de six cent quatre-vingt-sept pages, et l'ouvrage atteignit ainsi les vastes proportions de huit volumes in-folio. C'est un indigeste amas de faits et de doctrines, une effrayante accumulation de matières religieuses, politiques, historiques et morales, où l'on rencontre çà et là, au milieu d'un déluge de détails inutiles, quelques indications précieuses sur l'état des lettres, des sciences et des mœurs au xvi^e siècle.

Outre les ouvrages dont nous avons donné la liste, Beyerlinck a publié, en 1609, un traité de controverse en langue flamande, que nous n'avons pu nous procurer et dont Paquot traduit ainsi le titre: *Réponses catholiques aux questions ordinaires de ceux de la religion prétendue réformée.* Anvers, J. Verdussen, in-12.

J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires*. — Val. Andreas, *Bibliotheca Belgica*. — Sweertius, *Athenæ belgicae*. — Préfaces des ouvrages de Beyerlinck.

BEYS (Gilles ou *Égide*), imprimeur, né vers le milieu du xvi^e siècle, dans une localité voisine de Bréda (ancien Brabant) nommée aujourd'hui Princenhage; décédé à Paris, le 19 avril 1595. Marié, vers 1575, avec Madeleine Plantin, la troisième des filles du célèbre typographe d'Anvers, Gilles Beys fut placé par son beau-père à la tête de la succursale Plantinienne de Paris, tandis qu'un autre beau-fils, le savant helléniste Raphelengius, époux de Marguerite Plantin, dirigeait la librairie de Leyde et qu'un troisième de ses gendres, Jean Moerentorf ou Moretus, qui avait épousé sa fille Martine, était à la tête de la maison d'Anvers. On sait qu'en outre Plantin avait établi à Francfort un dépôt général de ses publications et, qu'assisté de ses savants correcteurs Arias Montanus, Juste-Lipse et Kilianus, il dirigeait souverainement, lui-même, le célèbre établissement typographique fondé par lui à Anvers, en 1555. Gilles Beys s'établit à Paris dans la rue Saint-Jacques, où il publiait déjà,

en 1577, a l'enseigne du *Lis Blanc*, un petit livre in-12, intitulé : *Flores et sententiae scribendique formulæ illustriorum*, etc., livret dont l'impression faite pour son compte par Denis Vallensis, prouve qu'en dehors de la direction du dépôt Plantinien, Beys avait conservé la liberté de faire à Paris des publications spéciales. Au témoignage de De Feller (*Dictionnaire historique*), Gilles Beys employa le premier les consonnes *j* et *v*, que Ramus avait distinguées, dans sa grammaire, de l'*i* et de l'*u* voyelles.

A la mort de Plantin, survenue le 1^{er} juillet 1589, Beys se rendit à Anvers et s'y fit successivement recevoir dans la bourgeoisie (22 février 1591) et dans la corporation de Saint-Luc, dont les imprimeurs faisaient partie. Il n'y exerça pas longtemps sa profession, car on ne connaît que peu de livres sortis de ses presses. Parmi ceux-ci on cite : 1^o le livre de Genebrardus, *Psalmi Davidis, Vulgatæ editionis*, Antverpiæ, apud Ægidium Beysium, generum et cohæredem Christofori Plantini, 1591, petit in-8^o; et 2^o le livre de piété intitulé *Petit pourmain devotieux*, par damoiselle Barbe de Porquin, épouse au Sr de Rolly. Anvers, chez Gilles Beys, en la petite imprimerie de Plantin, 1592; in-12. Un exemplaire de ce rare petit livre fut vendu cent francs à la vente Verdussen, à Anvers, en 1858. Étant retourné bientôt à Paris, Beys y reprit et continua ses publications jusqu'à sa mort, survenue en 1595. Madeleine Plantin, sa veuve, se remaria, en octobre 1596, avec un libraire de Paris, nommé Adrien Perier, et mourut en cette ville, le 27 décembre 1599. Parmi les enfants de Gilles Beys, Christophe fut imprimeur à Paris et à Reims; Madeleine épousa Jérémie Perier, libraire, frère d'Adrien Perier précité et, en 1607, qualifié de valet de chambre ordinaire du prince de Condé; Marie épousa, en 1607, Olivier de Varennes, marchand libraire, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la Victoire*, à Paris; Marguerite se maria avec l'imprimeur Pierre Pontonnier, à Paris; et enfin Égide Beys demeurait en 1614 à Leyde, en 1617 à Paris et en 1618 à Bor-

deaux, où il exerçait également l'état de libraire.

Le nom d'Adrien BEYS nous paraît avoir été mis abusivement pour celui d'Adrien PERIER sur le titre d'un ouvrage intitulé : *Histoire remarquable et véritable de ce qui s'est passé par chacun jour au siège de la ville d'Ostende de part et d'autre jusques à présent*, etc., etc., à Paris, chez Adrien Beys, rue Saint-Jacques, joignant *la Rose Blanche*, MDCIV, avec privilège du Roy; petit in-8^o de 132 pages, avec dédicace à Henry de Bourbon, prince de Condé, par Jérémie Perier. L'ouvrage si exact : *Geslagt lyst der nakomelingen van den vermaerden Christoffel Plantyn, door J.-B. Vander Straelen*, Antwerpen, 1858, in-4^o, qui nous a fourni la plus grande partie des détails de cette biographie, ne compte pas d'Adrien parmi les fils de Gilles Beys.

Chev. L. de Burbure.

BEYTS (1) (*Joseph-François*, baron), homme politique et jurisconsulte, né vers 1763, à Bruges, mort en 1832, à Bruxelles. Fils d'un chirurgien habile, Beyts, après avoir achevé brillamment ses humanités dans sa ville natale, fut envoyé par sa famille à l'Université de Louvain, où son intelligence vive et ses goûts studieux lui valurent de nouveaux succès. Il y prit tout d'abord place parmi les élèves les mieux doués et ne sortit de cette institution célèbre qu'après avoir obtenu, en 1782, l'ovation triomphale, qu'on décernait, annuellement, au *primus* des trois facultés : celles de droit, des lettres et des sciences. L'étude des hommes vint bientôt féconder en lui le savoir; il se rendit à l'étranger, visita les institutions scientifiques de l'Allemagne et de l'Italie, et se prépara, en quelque sorte à son insu, à remplir le rôle utile qui lui était réservé au milieu des agitations de son époque.

Revenu en Flandre, Beyts y fut successivement substitut du procureur général, conseiller pensionnaire et greffier en chef du magistrat de la ville de Bruges. Il n'occupa que peu de temps ces em-

(1) Et non Beytz ou de Beytz, ainsi que l'indiquent abusivement plusieurs biographies françaises.

plais; la Belgique, alors placée sous la domination autrichienne, venait de s'en affranchir par la révolution brabançonne, qui ne fut, on le sait, qu'une rapide transition à de nouvelles destinées, celles que nous imposèrent, d'abord, la République et, plus tard, l'Empire français. Beyts avait cependant eu le temps de révéler sa supériorité comme fonctionnaire et les suffrages de ses concitoyens l'appellèrent, sous le nouveau régime, à prendre place dans le conseil des Cinq-Cents, comme représentant du département de la Lys. Il se fit également apprécier dans cette assemblée par son esprit d'initiative, par la rectitude de son jugement. Il y combattit le projet d'exclure les ci-devant nobles des fonctions publiques (1), plaida habilement la cause des rentiers de l'État que l'on voulait dépouiller, proposa de former une garde départementale pour le Corps législatif, de mettre les grenadiers à la disposition du Directoire et, enfin, il accusa avec véhémence le ministre de la police, Duval, d'avoir ordonné l'arrestation arbitraire d'un grand nombre de citoyens. L'ensemble de ses actes prouve que s'il était l'adversaire déclaré de tous les excès et de toutes les exagérations des partis, il voulait néanmoins le maintien du pouvoir établi. Sous ce rapport, sa conduite fut mieux caractérisée et plus énergique encore, lors de la fameuse journée du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). S'il faut en croire les affirmations de quelques-uns de ses amis, il se serait, en voyant l'assemblée envahie, élancé à la tribune et aurait, le premier, demandé la mise hors de la loi du dictateur. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ce fait, omis par les historiens de la Révolution, mais affirmé par la *Biographie universelle*, toujours est-il que Beyts fut hostile à l'établissement du Consulat; les mesures prises contre lui en fournissent l'irréfutable preuve : il fut considéré comme suspect, surveillé et éloigné à quarante lieues de Paris. Cependant il entra, dès lors, dans les vues du futur empereur de rallier autour de lui, autant que possible, tous

les hommes d'action et d'intelligence et Beyts allait être l'un des agents les plus actifs de l'administration impériale. Il fut d'abord préfet du département de Loir-et-Cher; puis commissaire du gouvernement près de la cour d'appel de Bruxelles, emploi qui, après le nouvelle organisation judiciaire, se transforma en celui de procureur général impérial; en 1804, il devint inspecteur général des écoles de droit, spécialement de celles de Bruxelles, de Strasbourg et de Pologne; vers la fin de l'année 1810 on le nomma procureur général près la cour de la Haye, et enfin, au mois d'avril 1811, il remplit les fonctions de premier président de la cour impériale de Bruxelles. Ce rapide passage dans des emplois aussi importants montre la variété de ses aptitudes, l'étendue de ses connaissances, l'activité de son esprit; d'autres faveurs, d'un ordre moins élevé, constatent aussi l'estime qu'il inspirait à un maître tout-puissant : la croix de chevalier de la Légion d'honneur (1804), plus tard, les fonctions de chancelier de la troisième cohorte de cet ordre et enfin l'anoblissement avec le titre de baron.

Chargé de présider, à Hambourg, un tribunal spécial, Beyts s'y trouva renfermé lors du fameux siège soutenu par le maréchal Davoust et n'en sortit qu'en 1814, à la chute de l'Empire français. Tout lui parut bien changé à son retour! Le nouveau gouvernement des Pays-Bas l'avait remplacé dans ses fonctions et il semblait, eu égard à son âge, à ses antécédents, à ses goûts mêmes, que sa carrière politique était à tout jamais terminée. Le sort en avait cependant décidé autrement. Quinze ans plus tard, Beyts, devenu sexagénaire, retrouva toute l'ardeur, toute la passion de sa jeunesse, et l'on vit le vieux parlementaire, qui avait pris part aux luttes de la République et de l'Empire, s'associer résolument aux dangers d'une révolution nouvelle : la Belgique venait de rompre, avec violence, le lien qui l'unissait depuis 1815 à la Hollande. Une existence nouvelle com-

(1) Sur ce point il existe pourtant des assertions contradictoires; ainsi la *Biographie des contemporains*, publiée en 1821, affirme que Beyts

proposa, au contraire, l'exclusion des anciens nobles de toute fonction publique.

mença alors pour lui et lui fournit l'occasion d'acquérir ses meilleurs titres à la reconnaissance du pays. Depuis longtemps son activité était concentrée dans le domaine abstrait : les théories, les systèmes, les problèmes scientifiques ou littéraires absorbaient toute sa pensée ; astronome, mathématicien, philologue, linguiste, il mettait une vaste érudition au service d'une prodigieuse mémoire, citait sans hésitation des scènes tragiques de Sophocle et d'Euripide et, grâce à sa connaissance de la langue coplé, s'occupait, entre autres travaux exceptionnels, du déchiffrement des hiéroglyphes ; mais le patriote ardent, l'homme d'action et de progrès, se retrouvèrent, tout entiers, au premier tumulte d'une lutte suprême ! Élu membre du Congrès national, il prit une part importante à toutes les délibérations qui tendaient à constituer l'indépendance de la Belgique, à sauvegarder sa nationalité des dangers qui la menaçaient, et à provoquer le développement de sa vitalité par la double et féconde action de l'ordre et de la liberté. Beyts, se transformant en quelque sorte comme le régime politique sous lequel il vivait, laissa au fond de son cabinet d'étude ses préoccupations de savant et d'érudit quelque peu maniaque, pour ne plus montrer que le bon sens pratique du juriconsulte et du politique expérimenté ; aussi exerça-t-il, maintes fois, une légitime influence sur l'assemblée où il siégeait. Il y vota pour l'adoption de la forme monarchique dans le gouvernement, pour l'exclusion de la famille de Nassau, pour l'abolition de la mort civile, pour l'institution du jury dans toutes les affaires criminelles. Il y combattit vivement l'extension qu'on voulait donner à l'article relatif au droit d'association, mis en rapport avec celui proclamant l'indépendance du clergé, extension qui concédait indirectement aux corporations religieuses le droit d'acquérir et la *personnification civile*. Il s'exprima dans le même sens lors de la discussion sur la séparation de l'État et de l'Église, et quand il vit la prescription légale exigeant l'antériorité du mariage civil sur le mariage religieux attaquée comme contraire aux principes de la liberté reli-

gieuse ; il rappela que, loin d'y être contraire, elle était inscrite, textuellement, dans le concordat conclu, en 1801, entre la France et le pape Pie VII. Dans une autre discussion mémorable, celle du traité des dix-huit articles, il révéla non moins victorieusement un brillant orateur qui soutenait que la Belgique étant le produit, non des traités, mais le résultat du droit insurrectionnel, toutes les provinces soulevées contre le joug de la Hollande appartenaient à la Belgique. « Si vous sortez de votre territoire, répondit Beyts, vous en sortez par la force et c'est par la force aussi que les puissances voisines vous feront rentrer chez vous. » Beyts, qui n'avait émis qu'un vote conditionnel, entâché par cela même de nullité, lors de l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg comme souverain de la Belgique, défendit, en certaines circonstances, les prérogatives de la couronne. Il le fit notamment, avec beaucoup de finesse, quand on discuta le droit accordé au Roi, mais vivement contesté, de conférer des titres de noblesse, question d'autant plus délicate pour l'orateur qu'il avait lui-même fait proclamer le principe d'égalité entre les citoyens et qu'il était un noble de fraîche date. « Je n'ai plus voulu, dit-il, d'ordre équestre dans les états provinciaux, pas plus que l'ancienne distinction entre l'ordre des villes et des campagnes ; mais je n'ai pas touché à la question de savoir si une noblesse future était possible et encore moins ai-je voulu ravir à l'ancienne les titres auxquels elle attache un grand prix, avec juste raison, puisqu'ils sont la preuve de l'illustration de ses ancêtres et que si elle n'y tient pas pour elle, personnellement, elle peut y tenir pour ses enfants, à qui ces titres pourront être chers... » Ces arguments spécieux furent bien accueillis ; l'on sait que le Congrès, adoptant le terme moyen suggéré à l'esprit de l'orateur par les difficultés de sa position personnelle, inscrivit, tout à la fois, dans la Constitution le principe de l'égalité, le droit de conférer des titres de noblesse et l'abolition de tout privilège nobiliaire.

Le Congrès avait achevé sa tâche, con-

stitué un gouvernement et déterminé l'étendue des différents pouvoirs, quand Beyts fit une dernière proposition où perçait le scepticisme de l'homme qui avait constaté, successivement, les abus de la République, du Directoire, de l'Empire et de la Restauration : il proposa, dans la séance du 5 février 1831, de décréter que l'action de la Constitution ne pourrait jamais être suspendue en tout ni en partie, proposition qui, appuyée par M. Lebeau, fut votée avec un vif empressement.

Cette décision finale du Congrès fut aussi le dernier acte politique de la vie de Beyts. Un an plus tard, il décédait frappé d'apoplexie foudroyante, âgé d'environ soixante-dix ans et en laissant après lui une réputation de haute intelligence, d'intégrité et de civisme. On doit s'étonner qu'un homme dont les études scientifiques ont rempli la laborieuse carrière, n'ait publié aucun ouvrage important ; en effet, on ne possède de lui qu'un *Discours prononcé en 1806*, pour l'inauguration de l'École de droit à Bruxelles ; deux *discours* latins prononcés en 1810 et 1813 ; enfin quelques manuscrits, qui ont été acquis par la bibliothèque de Bourgogne et qui se composent de dissertations sur l'astronomie, la physique et l'archéologie ; on cite les suivants comme étant les plus considérables : *Manethon restitué et Histoire critique de l'ouvrage qui a pour titre : la République des Champs-Élysées*, par De Grave. En 1813, il avait conçu un globe céleste destiné à vérifier les dates et à établir ou à contester la haute antiquité des monuments sur lesquels l'histoire écrite des nations manque de renseignements suffisants ; il le fit exécuter, dix ans plus tard, à Paris.

Félix Stappaerts.

Galerie des Contemporains, Bruxelles, 1829, t. IX. — Ad. Queletei, *Histoire des sciences physiques et mathématiques*. — Théod. Juste, *Histoire du Congrès National*.

BEYTS (Pierre) était frère de Jos.-F. Beyts et naquit sans doute à Bruges, à la fin du siècle dernier. Il fut nommé, vers 1801, professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale du département de l'Escaut, à Gand.

Cette école passait alors pour la première de la Belgique et l'une des plus considérables de la république (an X). Van Hulthem y remplissait les fonctions de bibliothécaire. Elle possédait un musée de tableaux et de statues, une collection d'histoire naturelle, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un vaste et superbe jardin botanique. Elle a formé pour le pays un certain nombre d'hommes distingués. P. Beyts, en prenant possession de sa chaire, prononça un *Discours inaugural sur les progrès récemment faits dans les sciences physiques et chimiques ; sur les avantages de la nouvelle méthode d'enseigner ces sciences et sur le perfectionnement qu'elles donnent lieu d'espérer dans plusieurs autres sciences, dans les arts et dans les manufactures*. Bruxelles, chez Tutot, an X (1801), 57 pages in-12. Le titre de ce discours en fait connaître les trois divisions. Nous en avons trouvé une analyse dans le *Magasin encyclopédique*, rédigé par A.-L. Millin, VIII, t. III, Paris, 1802, p. 136-140. Beyts a laissé les meilleurs souvenirs dans la mémoire et dans le cœur de ses anciens élèves qui le considèrent comme un homme de grand jugement.

Édouard Morren.

BIAEUS (Jacques), graveur, anti-quaire. Anvers, XVII^e-XVIII^e siècle. — Voir DE BIE (Jacques).

BIBAUT (Guillaume), né à Thielt, vers 1484, mort en 1535. Issu d'une famille fortunée, qui veilla avec soin sur sa première éducation, il se distingua par une telle précocité d'intelligence qu'il put, dès l'âge de neuf ans, être envoyé à Louvain afin d'y étudier les humanités. Un jugement pénétrant, secondé par une mémoire extraordinaire, lui firent accomplir les progrès les plus rapides. Après l'achèvement de ses études, il ouvrit à Gand une école latine très-fréquentée. Le père Petreius, chartreux, dit dans un ouvrage sur les hommes remarquables de son ordre, que, par un temps d'orage, la foudre pénétra dans l'école de Bibaut et y maltraita plusieurs élèves. Le maître, frappé de terreur, fit vœu en ce moment de se faire chartreux si Dieu lui conservait la vie. En effet, il

entra à la chartreuse du Val-de-Grâce, lez-Gand, où il émit ses vœux. Il devint prieur de la Maison-Notre-Dame, près de Gertruidenberg, fut nommé visiteur de son ordre et succéda, en 1521, au père François Dupuits, en qualité de général des chartreux. Il occupa cette dignité jusqu'en 1535, lorsqu'il mourut, le 14 juillet, âgé de cinquante ans. Il a laissé plusieurs ouvrages ascétiques dont on trouvera l'énumération dans l'*Histoire littéraire* de Paquot. F. Vande Putte.

BIDELOZ (*Gilles*), écrivain ecclésiastique liégeois, né en 1702, décédé à Liège, le 16 décembre 1751. Ce prêtre recommandable par la sainteté de sa vie, remplit pendant près de vingt-trois ans les modestes fonctions de vicaire de la paroisse de Notre-Dame des Lumières en Glain (Liège). A sa mort, on trouva dans ses papiers deux ouvrages inédits, qu'il avait composés pour son propre usage. Ils ont paru depuis sous ces titres : 1^o *Recueil d'instructions très-solides et de pratiques chrétiennes*, par feu G. Bideloiz. Liège, Collette, 1755, in-12 de 284 pages. — 2^o *Pensées pieuses pour assister les malades et surtout les pauvres*, recueillies par feu G. Bideloiz. Liège, B. Collette, 1773, in-8^o de 117 pages et portrait. Ul. Capitaine.

Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 259.

BIERINGS (*Alexandre*), dessinateur à la plume, enlumineur, mort en 1519. Voir **BENING** (*Alexandre*).

BIERINGS (*Simon*), dessinateur, enlumineur-miniaturiste. *xvii*^e siècle. Voir **BENING** (*Simon*).

BIERINGS (*Liévine*), miniaturiste. *xvii*^e siècle. Voir **BENING** (*Liévine*).

BIERSET (*Gilles DE*), historien, vivait à Liège, sa ville natale, au commencement du *xvii*^e siècle. Il a composé en français des *Annales* depuis la création du monde jusqu'à son temps. Il a également écrit dans la même langue un ouvrage sur les Celtes, les Tongrois et les Éburons. Aucune de ces productions n'est parvenue jusqu'à nous. M.-L. Polain.

Villenfagne, *Notes inédites*.

BIERSET (*Paschal DE*), poète et peintre, né vers l'an 1480, au village de ce

nom, prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoît à l'abbaye de Saint-Laurent à Liège. C'était un religieux instruit, très-versé dans l'étude des belles-lettres, et dont le savant Érasme faisait le plus grand cas. Hubert Thomas en parle avec éloge dans ses commentaires sur les Éburons. Chapeauville le qualifie d'*orator et poëta insignis* et rapporte quelques-uns de ses vers. Martène et Durand en ont transcrit plusieurs autres dans leur *Amplissima collectio*. Il s'adonna également à la peinture, et il avait orné de plusieurs de ses tableaux la chapelle de saint Denis, dans l'église de son monastère. Sa correspondance avec Érasme se trouve imprimée au tome III des œuvres de celui-ci. On conservait dans la bibliothèque de Saint-Laurent les écrits de Paschal de Bierset. On ignore aujourd'hui ce qu'ils sont devenus.

M.-L. Polain.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II. — Paquot, *Mémoires*, t. II. — Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. III. — Hub. Thomas, *de Tungris et Eburonibus*. — Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV.

BIESE ou **BIESIUS** (*Nicolas*), médecin, né à Gand, le 27 mars 1516, mort le 28 avril 1572, à Vienne. Il fit ses humanités à Gand et se rendit ensuite à l'Université de Louvain pour y étudier la philosophie, et particulièrement la médecine, à la pratique de laquelle il se destinait. Mais il quitta bientôt cette ville, sans qu'on puisse en préciser le motif, et passa en Espagne pour suivre les cours de philosophie et d'éloquence à l'Université de Valence. Poussé sans doute par le désir de voyager, il alla ensuite en Italie, continua ses études de médecine à l'Université de Sienne et y reçut le bonnet de docteur. Nous le trouvons en 1558 chargé dans sa patrie d'enseigner à l'Université de Louvain l'*Ars parva* de Galien. La supériorité qu'il manifestait comme professeur attira sur lui l'attention de l'empereur Maximilien II et lui valut d'être attaché à sa personne comme premier médecin; et c'est en cette qualité qu'il assista, en 1570, à une opération de lithotomie faite sur J. de Bracle, secrétaire de Guill. Rym, ambassadeur à Constantinople. Il exerçait à peine ses fonctions

depuis une année, à Vienne, lorsqu'il y mourut d'une attaque d'apoplexie. Il a laissé plusieurs écrits sur l'art de guérir; en voici les titres : 1^o *Commentarii in artem medicam Galeni*. Antverpiæ, 1560, in-8^o. — 2^o *De methodo medicinæ liber unus*. Antverpiæ, 1564, in-8^o. Lovanii, 1564, in-8^o. — 3^o *De naturalibri quinque*. Antverpiæ, 1578, 1593 et 1613, in-8^o. — 4^o *De medicina theoretica libri sex*. Antverpiæ, 1578, in-4^o. Ses autres ouvrages se rapportent à la philosophie et aux belles-lettres; on y trouve des parties entières écrites en vers latins. En voici le titre : 1^o *De arte dicendi seu rhetorica*. Antverpiæ, 1577, typis Nucii, in-8^o. — 2^o *De republica sive de universa morum philosophia*, libri IV. Antverpiæ, 1556, in-8^o. — 3^o *De universitate sive de physica atque universa naturæ philosophia*, libri III, *prosa et carmine*. Antverpiæ, 1556, in-4^o. — 4^o *De varietate opinionum libellus*. Lovanii, 1567. On lui doit aussi des discours ou éloges sur les belles-lettres. Bon de Saint-Genois.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, I, 900. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. I, 545. — *Dictionnaire des sciences médicales : Biographies*, t. II. — *Généalogie de la famille de Bracle*, Ms. des archives de Gand.

BIEVÈNE (Jean DE), professeur à l'Université de Louvain, né à Mons vers 1540, mort dans la première de ces villes à la fin du xvi^e siècle. Son père, Gilles de Bievène, était d'ancienne noblesse et faisait partie du conseil ordinaire de Hainaut. Après avoir fait de brillantes études à l'Université de Louvain, Jean de Bievène y reçut les ordres sacrés et le 25 septembre 1565 le bonnet de docteur en droit. Revenu dans sa ville natale, il y fut, peu de temps après, nommé conseiller extraordinaire du Hainaut, et devint chanoine d'une église de Mons. Par suite des relations d'amitié qu'il entretenait avec les professeurs Herenbaut et Caverson, ses anciens condisciples, il obtint la chaire de droit canon à l'Université de Louvain, et occupa bientôt un rang distin-

gué dans le corps professoral. Son principal titre à prendre place dans la *Biographie nationale* est d'avoir participé à un de ces actes énergiques qui pendant la révolution du xvi^e siècle annoncent une grande indépendance de caractère et un vigoureux patriotisme. Invité, ainsi que ses collègues Jean Wamesius, Pierre Peckius, Jean Ramus (Tack) et Michel Herenbaut, tous savants éminents, à émettre son opinion sur la *Pacification de Gand* du 8 novembre 1576, tous les cinq, après avoir soumis leur avis à la censure du pape, répondirent à Philippe II que ce traité ne renfermait rien de contraire à la religion catholique. Un sixième docteur de Louvain, Elbartus Leonicus, avait déjà voté la *Pacification*, en sa qualité de membre des États. Briz.

Molanus, *Historia Lovaniensis*, éd. de Ram, pp. 331-332. — Paquot, *Mémoires*, in-4^o, t. I, p. 605.

BIGATO (Marc-Antoine), écrivain ecclésiastique, né à Tirlemont, mort en 1695. Chanoine régulier de l'abbaye de Tongerlo, il fut successivement chapelain à Tilbourg, en 1654 curé à Diesse, en 1663 curé à Poppel et doyen de Hilvarenbeeck, enfin, curé à Broechem, au diocèse d'Anvers. Il composa l'ouvrage intitulé : *Augustinus humiliatus, excitans cor ad amorem misericordiæ Dei, et dulcedinem Gratia illius, qua potens est omnis infirmus, qui sibi per ipsam sit conscius infirmitatis suæ*. Lovanii, 1646, in-12.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 838. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Chalmot, *Biographisch woordenboek*.

BILEVELT (Jean), peintre célèbre, naquit à Maestricht, en 1576, et mourut à Florence, en 1644. Conduit très-jeune en Toscane, où son père s'établit comme marchand de tableaux, il ne revint plus dans sa patrie et son nom flamand lui-même prit une forme italienne. La plupart des historiens de la peinture le font naître à Florence et l'appellent Biliverti (1). Entré, au sortir de l'enfance,

(1) D'autres le nomment *Bilivelti*. L'abbé Lanzi (t. I, p. 359 de l'édition citée ci-après) reproche à Orlandi d'avoir fait de Jean Bilevelt « deux peintres florentins », dont il appelle l'un Antonio

Biliverti et l'autre Giovanni Balinert. Ce reproche est fondé; mais Lanzi se trompe à son tour en donnant à Bilevelt le nom de Bilivert.

dans l'atelier du Cigoli, il marcha de près sur les traces de cet artiste d'élite, à qui l'éclat du coloris, l'originalité et l'élévation du style avaient assigné l'une des premières places parmi les peintres de son temps. Bilevelt était regardé comme son meilleur élève, et ce fut à ce titre qu'on le chargea, en 1613, d'achever, dans l'admirable temple de Santa-Croce de Florence, une *Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, à laquelle le Cigoli, surpris par la mort, n'avait pu mettre la dernière main.

Aux qualités de son illustre maître, Bilevelt joignait une abondance et une richesse de détails qui le rapprochaient de l'école vénitienne. Lanzi dit, avec raison, que ses têtes manquent de noblesse; mais elles se font toutes remarquer par la vivacité de l'expression. Ses draperies, toujours bien jetées, se distinguent par leur ampleur majestueuse. Son chef-d'œuvre est l'*Exaltation de la Croix*, à Santa-Croce. On admire aussi une *Sainte famille* à la galerie des *Uffizi*, et plusieurs autres tableaux dans diverses églises de Florence. Dans sa jeunesse, Bilevelt avait accompagné le Cigoli à Rome, pour l'aider dans la décoration de Saint-Pierre. Il avait une habitude étrange : quand il était satisfait d'un de ses tableaux, ce qui lui arrivait très-rarement, il le faisait copier par ses élèves, retouchait lui-même la copie avec le plus grand soin et y ajoutait les initiales de son nom. L'opération se faisait avec tant d'adresse qu'on connaît aujourd'hui trois exemplaires de l'un de ses meilleurs tableaux, la *Chasteté de Joseph*, le premier à Florence, le second à Rome, le troisième à Cattajo, sans que les peintres les plus expérimentés puissent affirmer avec certitude lequel des trois est l'original.

Parmi les élèves les plus distingués de Bilevelt, Nagler et l'abbé Lanzi placent B. Salvestrini, O. Fidani, F. Bianchi-Buonavita et G.-M. Morandi.

J.-J. Thonissen.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Burtin, *Traité théorique et pratique des connaissances qui sont nécessaires à l'amat. de tableaux*, t. I, p. 186. — Lanzi, *Histoire de la peinture en Italie*, t. I de la traduction de Dieudé (1824). — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*. — *Geschichte der Künste und Wissenschaften, von einer gesellschaft*

gelehrter Männer eingearbeitet. Geschichte der Malterey, von J. Fiorillo, b. I, z. 406, Göttingen, 1798. — Orlandi, *Aberedario pittorico*. — Boldinucci, *Notizie dei professori del disegno da ambue*, etc.

BILIUS (Édouard), hagiographe, poète flamand, né à Anvers, en 1605, mort en 1669. Voir BYL (Édouard).

BILLEHÉ (Maximilien DE), feld-maréchal, né dans le pays de Liège, mort à la bataille de Nordlingen, en 1634, troisième fils de Charles de Billehé, baron de Vierset, haut-avoué de Huy. Maximilien de Billehé fit ses premières armes dans les troupes d'Alexandre de Parme, à la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e, époque si fertile en faits militaires remarquables. Il jouissait déjà d'une grande réputation de bravoure lorsque éclatèrent les premiers événements de la guerre de Trente ans, à laquelle les Belges devaient prendre une part si glorieuse. Maximilien de Billehé fut un des jeunes seigneurs belges qui, en 1619 et 1620, coururent se ranger sous la bannière du comte de Buquoy, chargé récemment par l'empereur Ferdinand II du commandement de son armée. Il ne tarda pas à se faire remarquer par sa brillante valeur et son intelligence, et conquit successivement tous les grades jusqu'à celui de feld-maréchal-lieutenant des armées impériales. Mais sa carrière fut tout à coup brisée lorsqu'il était encore à la fleur de l'âge. Il tomba percé de coups sur le champ de bataille de Nordlingen, non sans avoir contribué par sa bravoure à la victoire éclatante qui couronna, dans cette journée mémorable (6 septembre 1634), les efforts des troupes catholiques.

Général Guillaume.

BILLET (Juste) ou **BILLEET**, magistrat municipal, poète et chroniqueur flamand, né à Gand en 1592, mort en cette ville le 2 octobre 1682. Il était fils de Josse Billet, qui fut doyen des merciers, et il épousa en 1633 Marie d'Inghelbin, veuve d'Antoine Barme. De ce mariage naquirent deux filles : Marie-Liévine et Anne-Justine Billet. Leur mère décéda le 7 décembre 1681. Juste Billet avait le goût des voyages; il atteignait à peine sa vingt-deuxième année, lorsqu'il partit pour la France et l'Italie. Revenu

à Gand, il en repartit au commencement de 1619, pour voyager de nouveau en Italie et en Corse. Ses goûts aventureux n'étaient pas encore satisfaits : il embrassa la carrière militaire, et, avec les troupes espagnoles, il parcourut pour la troisième fois une partie de l'Italie. Mis à la réforme, il perdit son grade et son emploi d'adjudant-major auprès du gouverneur d'Ulmia, Marc-Antoine Magno ; il quitta, en 1629, l'armée et s'en revint en Flandre. De retour dans ses foyers, il s'adonna fructueusement au commerce des toiles et des denrées étrangères, et acquit une honnête fortune. Jouissant de l'estime de ses concitoyens, qui appréciaient son instruction et son expérience, il fut, à différentes reprises, appelé à faire partie de l'échevinage gantois, soit au collège de la keure, soit au collège des parchons. De 1643 à 1660, il fit quatorze années de magistrature scabinale et fut pendant vingt-trois ans consécutifs l'un des échevins de la seigneurie de Saint-Pierre, juridiction de l'abbaye de ce nom. Il résigna ce dernier mandat le 9 novembre 1666, en faveur de son neveu, J.-B. Billet, avocat près du conseil de Flandre. Le 22 août 1658 Juste Billet et son collègue de l'échevinage Olivier Weesaert furent nommés maîtres ou directeurs de la police urbaine (*politie-meesters*) à Gand. Leur charge consistait principalement à surveiller les nouvelles constructions, à rechercher les cens, rentes et propriétés dont la ville était frustrée, à veiller à l'ordre et à l'approvisionnement des marchés, à maintenir en toute occasion les privilèges communaux. En 1666, Billet se démit de sa charge, à cause de l'affaiblissement de sa santé et de sa vue. En 1660 il était maître des cérémonies (*hofmeester*) du chef-collège échevinal, et, en 1662, on lui confia la trésorerie de la cité. Il fut aussi gouverneur de la chambre des pauvres et conseiller du mont-de-piété. Durant ses fonctions municipales et sa direction de la police urbaine, à Gand, il fut chargé d'importantes missions auprès du gouvernement central, et, continuellement, l'un des arbitres officiels dans les affaires contentieuses traitées avec les adjudicataires de

travaux publics et les corps de métiers. Juste Billet aimait passionnément la lecture : chez lui, en voyage, au service, il avait sans cesse, dans ses instants de loisir, un livre à la main. Partout où il séjournait, il achetait de petits livres curieux. Revenu définitivement à Gand, il s'appliqua avec ardeur à augmenter sa bibliothèque, et se mit à extraire des livres et des manuscrits les faits les plus saillants. Il rassembla ainsi les matériaux de ses diverses chroniques. Doué d'une excellente mémoire et d'un esprit observateur, il se rappelait, à la fin de sa longue carrière, les moindres événements de sa jeunesse et même de son enfance. Juste Billet professa toute sa vie les sentiments pieux dans lesquels il avait été élevé ; ils se reflètent dans ses actions et ses œuvres.

Les ouvrages écrits par Juste Billet sont les suivants : 1^o *Le Memorial*, qui lui fut imposé par le magistrat de Gand, pour spécifier les devoirs et les vacations de son office de maître de la police urbaine. Ce journal est le *Politie Boeck*. Insensiblement il y intercala la relation d'événements locaux et contemporains, puis des faits antérieurs, des annotations remémoratives de ses lectures et ses observations personnelles. Ayant enregistré dans le premier tome de son *Livre de police* les constructions et les embellissements effectués dans les églises et les chapelles de Gand, si délabrées depuis leur dévastation par les sectaires du xvi^e siècle, il s'aperçut que ces mentions devenaient trop fréquentes, et il résolut d'en former un recueil spécial. Ce fut là l'origine de sa chronique religieuse. Il écrivit successivement onze volumes in-folio de son *Livre de police*, d'août 1658 à décembre 1666. Le dépôt des archives communales de Gand, qui possède tous les manuscrits des ouvrages connus de Juste Billet, a du *Politie Boeck* les tomes I à IV et VI à XI. Le tome V y fait lacune, et l'on ne sait en quelles mains il a passé. Il contient la description de Gand au xvi^e siècle : *Beschryvinghe der stede van Ghendt op de moderne maniere*, 1662-1663. Le tome VII donne un aperçu des marchés et du com-

merce gantois. Vers la fin commence l'ancienne chronique de Flandre et de Gand : *Aude Cronycke van Vlaenderen ende sonderlinghe der stede van Ghendt, met alle het curieuse ende memorabelste datter beschreven ghevonden is gheveest. Anno Domini MDCLXIII*. La chronique continue dans les tomes VII, VIII et IX; elle parcourt près de onze siècles, de l'an 325 de l'ère chrétienne à l'an 1400. En terminant, en décembre 1666, le tome XI de son *Memorandum*, il promettait le tome XII, qui ne fut point rédigé. Il devait contenir les événements de 1667, " année sur laquelle les comètes de la fin " de 1666 allaient exercer leur influence. " L'auteur, plus que septuagenaire et maladif, avait abandonné les devoirs fatigants de son office et ses annotations journalières; mais il continua à mettre en ordre les notes qu'il avait accumulées. Les six premiers volumes du *Politie Boeck* portent sur le titre les armoiries de Juste Billet, et au revers, ou comme frontispice, la *Pucelle de Gand*. — 2^o Compilation coordonnée en 1660 et intitulée : *Curieuse annotatien deser stede van Ghendt angaende, ofte dynckweerdighe geschiedenissen binnen der zelve geschiedt, ofte ten minsten in deze provintie van Vlaenderen* (1525-1606). Anno MDCLX. In-4^o, 554 pages. — 3^o La grande chronique de Gand et de la Flandre : *Cronycke der stede van Ghendt ende van Vlaenderen, midtsgaders eenighe genealosyen raeckende onze doorluchtighe princen van Bourgoingne ende van Oostenryck, als graven van Vlaenderen daer onder begrepen*. Deux volumes in-folio. Il acheva le premier tome en 1664, le second en 1665, et les dédia aux membres de l'échevinage gantois de chacune de ces années. La chronique part de l'an 1400, période où il s'est arrêté dans le dernier des fragments intercalés dans son *Livre de police*; le tome Ier finit avec le x^{ve} siècle, à la naissance de Charles-Quint, à Gand; le tome II va de 1500 à 1568. Ces deux volumes comptent ensemble au delà de douze cents pages. — 4^o Abrégés de la grande chronique de Gand et des événements en majeure partie consignés dans les chroniques partielles de son *Livre de police*, précédés d'un aperçu ré-

trospectif depuis la nativité du Christ. Il conduisit le lecteur jusqu'en 1667, et son travail a pour titre : *De Cleyne ofte corte Cronycke van d'heer Justo Billet, beghinnende van de gheboorte van onsen Salichmaecker, tot 1667*. Six tomes in-4^o, paginés de 1 à 360 et de 1 à 1004, ensemble 1,364 pages. Le tome IV manque; on ignore s'il existe encore. D'après une indication de l'auteur, il y décrit les années de 1600 à 1637.

Dans sa Grande Chronique de Gand, l'auteur s'excuse d'y avoir rapporté des faits arrivés en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Pologne et même en Asie, en Afrique et en Amérique, régions si éloignées de la Flandre et de Gand; mais, comme les comtes ou princes souverains de Flandre, et nommément l'empereur Charles-Quint, ont été mêlés à ces faits, leurs alliances, leurs guerres, leurs traités avec les monarques de ces pays concernent directement ou indirectement la cité gantoise. " Je reconnais, dit-il, qu'il y a " assez de matériaux pour en produire " une chronique exclusivement consacrée " soit à la ville de Gand, soit à la Flandre, néanmoins, je ne répondrais pas " qu'elle serait très-agréable à lire. Les " principales matières consistaient en " discussions, querelles et hostilités nées " de l'octroi des vieux privilèges, qui " ont occasionné tant de révoltes et firent " couler des flots de sang. " — 5^o La dernière production historique de Juste Billet, ses *Annales religieuses*, est une œuvre complexe, formée de deux ouvrages distincts, qui étaient destinés à être imprimés séparément. Leurs titres prolixes sont de véritables sommaires. Le premier est intitulé : *Den gheestelycken gheduerighen grooten Calendrier, zeer noodich, dienstich ende prouffectelick voor alle Godt liefhebbende, vreesende ende devote zielen, om in den zelve te vinden meest alle de daeghen ende naemen van de heylighen, die comen in het heele jaer, midtsgaders de feesten, kerckwydinghen ende processien, die men is onderhaudende binnen deser stede van Ghendt*. Ce recueil est en deux parties. " Il s'appellera : le *Calendrier religieux*, le *Parfait indicateur des jours* " ou le *Sage annotateur mensuel*, trois

« qualifications qu'il peut justement » s'attribuer. » Il y a le grand calendrier religieux; le calendrier abrégé; l'indication de la célébration des fêtes patronales dans les églises, les couvents, les chapelles de la ville de Gand, et enfin des anecdotes édifiantes, précédées de moralités rimées. Le titre du second ouvrage est formulé ainsi : *De gheestelycke corte cronycke van zestien hondert ende achten-vyftich jaeren ofte den Tydtwyser wanneer d'apostelen, martelaers, belyders, maechden ende weduwen, de welcken begrepen syn in den Calendrier, hier vooren gheleest ende ghesloreert hebben, midtsgaders de jaeren van hun martire ofte wanneer dat de zelve hun ballingschap ofte hun eyghen doot ghestorven syn, tot meerder contentement ende verwetschap van christene, catholycke en de devote zielen*. Le manuscrit qui contient le *Calendrier* et la *Chronique* porte en tête une lettre dédicatoire de Juste Billet à son neveu, l'abbé de Saint-Pierre, prince de Camphin et comte de Harnes, datée du 1^{er} janvier 1681 : l'auteur avait alors quatre-vingt-neuf ans. Il y a dans cette épître des éléments autobiographiques qui concordent avec les renseignements que l'on rencontre dans ses écrits antérieurs. La chronique religieuse, qu'il avait le projet d'étendre jusqu'en 1670, finit à 1658; c'est la période qui précède le *Livre de police*. Les annotations postérieures seront restées à l'état de notes. Tous les manuscrits ici mentionnés sont inédits.

Juste Billet se livrait aussi à la poésie flamande. Ses divers travaux historiques sont précédés et entremêlés de factums poétiques en guise d'*Avant-propos*, de *Dédicaces*, d'*Allocutions aux lecteurs* et de *Chronogrammes*. Gantois de l'ancien temps, un de ces bourgeois qui se vantaient de mettre *Paris* dans leur *Gand*, pour lui, sa ville natale était l'une des plus célèbres cités de l'Europe, l'une des plus belles qu'il eût vues. Son *Politie Boeck* ne contient pas moins de dix poèmes en l'honneur de la métropole des Flandres. Ses poésies sont en général assez médiocres, souvent ce n'est guère que de la prose rimée. Le style de ses chroniques est très-simple, ses observations dénotent

l'instruction et le bon sens. » Il a cherché, » dit-il, à l'approprier aux événements » qu'il relate, et parfois il a employé, à » dessein, des mots barbares, surannés, » inusités, pour marquer l'antiquité et » l'authenticité de ses récits, pour leur » communiquer la couleur locale. » Toutefois, il ne se faisait point illusion sur les imperfections de ses écrits; » mais, » continue-il, comme il n'est pas d'or sans » scories, pas de grain sans ivraie, il » n'est pas de livres sans défauts. »

Dans les documents contemporains, français et flamands, il est nommé *Justus* ou *Justo Billet* et *Billiet*; il signait toujours *Billet*.

Edm. De Busscher.

BILLOT (*Jean-Baptiste*), mathématicien, né à Léau (Brabant), le 9 janvier 1646, mort à Bruxelles, le 21 janvier 1728; il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Malines, le 26 septembre 1663. Après avoir fait profession, il enseigna les mathématiques à Anvers, et y fut nommé plus tard professeur de philosophie et de théologie. Pendant les quarante-six dernières années de sa vie, il se consacra entièrement au saint ministère.

On doit à ce religieux l'ouvrage intitulé : *Positiones mathematicæ, quas præside R. P. Joanne-Baptista Billot, e Societate Jesu, matheseos professore, demonstrabit D. Joannes-Ignatius Breughel, Antverpiensis, Antverpiæ in collegio Societatis Jesu, die ... augusti*. Antverpiæ, Michaël Knobbaert, 1679; vol. in-4o de 120 pages. — On lui attribue aussi l'opuscule suivant : *Responsio brevis ad libellum famosum, cui titulus Apologia pro Huberto Gaudio, in Antverpiensi seminario professore, contra jesuitarum calumnias, auctore J. B. S. theologo*. Bruxellis, 1711; vol. in-8o de 59 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Aloïs De Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, V^e série, p. 55.

BILLUART (*Charles-René*), théologien et prédicateur, né à Revin, dans le diocèse de Liège, le 8 janvier 1685 (et non le 18 comme le dit erronément la *Biographie universelle* de Michaux), mort le 20 janvier 1757. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, à Charleville, il entra dans l'ordre des Domi-

nicains, y prononça ses vœux en 1702, fut successivement professeur de philosophie au collège de Saint-Thomas à Douai; en 1715, maître des étudiants; en 1725, premier professeur du même collège, et enfin, en 1728, provincial de la province de Sainte-Rose. Billuart acquit une brillante réputation comme prédicateur et l'on rapporte qu'il prêcha en 1718 et 1719 avec tant de succès, que le comte de Tilly, gouverneur de Maestricht, voulut l'entendre. On lui doit un grand nombre d'ouvrages; nous n'indiquerons que les principaux : 1° *De mente ecclesiae catholicae circa accidentia Eucharistiae, dissertatio unica, adversus Ant. Lengrand*. Liège, 1715, in-12. — 2° *Le Thomisme vengé de sa prétendue condamnation par la Constitution Unigenitus*. Bruxelles, 1720, in-12. — 3° *Lettres aux docteurs de la Faculté de théologie de Douai*. 1723, in-4°. — 4° *Examen critique des réflexions sur le bref de N. S. P. le pape Benoît XIII*. 1724, in-8°. Ce bref *Dimissas preces*, était tout en faveur de la doctrine de saint Thomas, et irrita fort les Jésuites, qui répliquèrent vivement à Billuart; celui-ci leur répondit dans une dizaine de brochures, dont Bouilliot donne les titres et l'analyse. — 3° *Summa sancti Thomae, hodiernis academiarum moribus accommodata; sive cursus Theologiae juxta ordinem et litteram D. Thomae*. Liège, 1746-1751, 29 volumes in-8°. Ce travail immense, rempli de subtilités théologiques, a joui d'une grande réputation dans les écoles, et l'auteur en a édité un abrégé à Liège, en 1754, 6 vol. in-8°; il a été réimprimé différentes fois sous le titre de *Cursus Theologiae universalis, cum supplemento*; Wurzburg, 1758, 4 vol. in-fol. et 19 vol. in-8°. Venise, 1761, 3 vol. in-fol. et Paris, 1828, 20 vol. in-8°.

Aug. Vander Meersch.

Biographie universelle de Michaux. — Bouilliot, *Biographie ardennaise*. — Quétil, *Scriptores ordinis praedicatorum*.

BINCHE (Arnoult DE), architecte,

(4) *Messenger des sciences historiques*, Gand, 1867, pp. 82, 84. — A. Desplanque, *Projet d'assassinat de Philippe le Bon par les Anglais, Mé-*

né à Binche au XIII^e siècle. Voir ARNOULD DE BINCHE.

BINCHOIS (Gilles), compositeur de musique, né à Binche au commencement du xve siècle. Jusqu'ici les détails biographiques relatifs à la vie de cet artiste faisaient complètement défaut; on ne le connaissait guère que par les éloges de ses contemporains; son nom se trouvait, il est vrai, cité dans d'anciens traités de musique, ceux de Tinctoris, Gaffori, Herman Finck, comme celui d'un musicien instruit, qui perfectionna la notation, l'art d'écrire, l'harmonie et qui eut l'honneur de former quelques-uns des maîtres de son temps; mais, pour le surplus, tout se bornait à des hypothèses, à de vagues inductions; il appartenait à M. Alex. Pinchart de dissiper ces obscurités et de mettre en son véritable jour un personnage qui fut, tour à tour, soudart, ménestrel et chapelain (1).

Un agent politique, Guillaume Benoit, intendant du comte de Suffolk, raconte qu'en 1424 il fit venir Binchois « pour « alégier le dueil » de son maître, alors retenu à Paris par suite d'une chute. Un autre document historique nous apprend que notre artiste eut, en 1425, « de « grans debaz avec les Normans qui par- « loient contre monseigneur de Bour- « goigne. » Jusqu'en cette dernière année, Binchois était donc au service du seigneur anglais; mais, dix ans plus tard, il fut attaché à la cour de Philippe le Bon. Il figure, en effet, l'an 1436, dans un état des gages payés aux vingt-quatre personnes appartenant à la chapelle du duc. De cette année, à 1449, on l'y voit obtenir de l'avancement et passer du cinquième rang au deuxième; il y avait un empêchement pour qu'il allât plus loin et devint chapelain en chef : c'est que le titulaire de l'emploi, Nicaise Dupuis, lui survécut. Encouragé d'ailleurs par mainte faveur, il devint, vers l'an 1440, « secrétaire aux honneurs » et fut pourvu d'une des prébendes laïssées à la collation du duc de Bourgogne dans l'église de Sainte-Waudru, à

moires couronnés de l'Académie Royale de Belgique, t. XXXIII, p. 70, in-4°.

Mons (1). L'on sait aussi que lorsque ce monument religieux dut être reconstruit, en 1449, Binchois se rendit en cette ville avec Guillaume Du Fay, et d'autres chanoines, non résidents, afin de déterminer l'emplacement de l'église nouvelle. Grâce à la douce quiétude engendrée par les bénéfices de sa position cléricale, notre artiste atteignit à la vieillesse et décéda à la fin du mois de septembre, ou pendant les premiers jours du mois d'octobre de l'an 1460, ainsi que l'indique une annotation découverte aux archives du département du Nord, à Lille. L'on doit également à la patiente érudition de M. Pinchart la transcription faite aux Archives du royaume, d'une autre note relative aux travaux du compositeur et qui est conçue comme suit :

« A Gilles de Bins, dit Binchois, chapelain de la chappelle de Monseigneur, la somme de XXXIIJ de x l. gros de Flandres, pour unq livre qu'il avoit fait et composé par l'ordonnance de Monditseigneur, des *Passions*, en nouvelle manière, et icellui mis en la dicte chappelle; pour ce, par mandement de icellui seigneur sur ce fait et donné en sa ville de Douay, le XXIX jour de may l'an mil III^e trente-huit. »

Nous venons d'indiquer en partie les éloges que Binchois obtint des écrivains les plus compétents de son époque; il convient d'y ajouter le témoignage d'un poète français, Martin Franc, qui écrivait, vers le milieu du xve siècle, son poème, souvent cité, du *Champion des Dames*; il s'agit dans le passage suivant de certains instrumentistes aveugles qui avaient fait sensation à la cour de Bourgogne :

Tu a les aveugles ouy
Jouer à la court de Bourgogne :
N'a pas certainement ouy
Qu'il fust jamais telle besogne.
J'ay veu Binchois avoir vergogne,
Et soy taire emprez leur rebelle;
Et du Fay despité et frongne
Qu'il a melodie si belle.

Jusqu'ici l'on n'a retrouvé des compositions de Binchois qu'un *Fragment à*

deux parties et des *Chansons à trois voix*, comprises dans un manuscrit du xve siècle (*Regula musicae*), vendu à Paris en 1834 et acquis par un savant musicographe, M. Edm. de Coussemaker, de Lille.

Félix Stappaerts.

BINSFELD (Pierre), théologien, né à Luxembourg, mort à Trèves le 24 novembre 1598. Issu de parents peu aisés, Binsfeld trouva un protecteur puissant qui lui fit faire toutes ses études au collège germanique à Rome. Il y devint docteur en théologie et en droit canon. A la prière de Jean de Schoenenbourg, archevêque de Trèves, le jeune docteur, à peine promu, fut rappelé de Rome, avec quelques autres prêtres instruits, afin de combattre comme prédicateur les doctrines d'un hérésiarque nommé Olévianus dont l'influence devenait inquiétante dans ce diocèse. Binsfeld montra tant de science, tant d'énergie dans cette mission délicate, que le prélat lui confia la tâche difficile d'aller reformer la discipline qui s'était considérablement relâchée parmi les religieux de l'abbaye de Prüm. Après trois ans de séjour dans cette maison, et à force d'exhortations et de patience, il parvint heureusement au but désiré; l'archevêque, pour le récompenser, le désigna comme son suffragant avec le titre d'évêque *in partibus* d'Azot (1589) et la dignité de prévôt de Saint-Siméon.

Binsfeld passe pour un canoniste de grand mérite; il composa un grand nombre d'écrits sur des matières théologiques; on en trouve la nomenclature exacte dans Paquot. La peste qui sévissait dans le diocèse de Trèves, en 1598, l'enleva, jeune encore, à ses nombreux travaux. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Siméon, à Trèves.

Bon de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. VI. — Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — Foppens, *Bibl. Belg.*, t. II, p. 953.

BIOLLEY (Marie-Anne), née Simonis, industrielle, naquit à Verviers le 17 janvier 1758 et mourut au château de

(1) « Maistre Jehan Hebert ou son clerc, delivrez à Binchois, nostre chapelain, une retenue de secrétaire aux honneurs et une lettre de la prébende de Sainte-Wauldrut de Mons, que lui avons nou-

vellement donné, sauz de tout ce prendre droit de séel. » (Archives générales du royaume, collect. des acquits des comptes du grand sceau.)

Hodbaumont, près Theux, le 21 novembre 1831. Elle était fille de Jacques Joseph Simonis, seigneur de Barbençon et de Senzeille, issu d'une ancienne famille liégeoise, les Simonis de Liverloo, dont une branche était depuis longtemps établie à Verviers. Elle montra de bonne heure les qualités qui la distinguèrent plus tard et qui furent bien dirigées par une éducation aussi solide que religieuse. Elle épousa à Verviers, le 11 décembre 1777, Jean François Biolley, seigneur de Champlon, chef de la maison François Biolley et fils, dont le décès prématuré laissa la direction des affaires à sa veuve, connue désormais sous le nom de madame Biolley de Champlon.

L'industrie de la laine, chassée des Pays-Bas par les troubles qui désolèrent nos provinces depuis le règne de Philippe II jusqu'à celui de Marie-Thérèse, s'était partiellement réfugiée dans le pays de Liège, qui faisait partie de l'empire d'Allemagne et était resté plus paisible ; attirée par l'abondance et la pureté des eaux, elle se fixa surtout à Verviers et aux environs où elle prospéra pendant le cours du XVIII^e siècle. Plusieurs familles du pays se mirent à la tête des ouvriers flamands et, aidées d'étrangers actifs, posèrent ainsi les fondements de ce centre manufacturier dont la Belgique s'enorgueillit aujourd'hui. Depuis sa fondation, en 1725, jusqu'en 1790, la maison Biolley avait fait faire de grands progrès à la fabrication et envoyait ses produits même en Russie et dans l'Orient ; elle se trouvait à la tête de l'industrie verviétoise lorsque la révolution française éclata.

Vers cette époque la ville de Spa, alors à l'apogée de sa splendeur, voyait réunies autour de ses eaux minérales les illustrations les plus diverses, de la naissance comme du talent. Madame Biolley de Champlon rencontra ainsi une société aussi choisie que brillante, dans laquelle son esprit et son caractère lui conquièrent bientôt une position privilégiée. Lorsque l'ancien ordre social fut renversé en France, elle s'empressa d'offrir aux émigrés une généreuse hospitalité. Ses relations, établies dans des circon-

stances si diverses, persistèrent jusqu'à la mort et contribuèrent beaucoup à faire citer son nom, mais la véritable source de sa renommée fut l'industrie et le commerce.

Madame Biolley entretint l'activité du travail malgré les commotions populaires et Verviers était tranquille lorsque les soldats de la république française en prirent possession. Entraînée par ses relations, elle émigra alors en Allemagne avec sa famille et habita successivement Brunswick et Hambourg. Toutefois le calme se rétablit peu à peu dans le pays de Liège, mais le travail avait cessé et les ouvriers étaient dans la misère la plus profonde. On supplia de divers côtés la famille Biolley de rentrer dans ses foyers. Madame Biolley possédait une grande fortune, solidement assise et n'avait point d'enfants : elle eût pu vivre riche et tranquille en Allemagne, mais elle comprit le bien qu'elle était appelée à faire. « Femme, a dit un historien, « aussi remarquable par sa prodigieuse « activité que par l'aménité et l'élévation « de son caractère, « elle se sentait passionnée pour les luttes de l'intelligence humaine dans les arts mécaniques et se considérait comme obligée à faire participer largement la population au milieu de laquelle elle était née, aux bienfaits que la Providence lui avait abondamment départis. Ce fut là le trait distinctif de sa popularité et de la considération qui entourait son nom sur le sol natal. Aussi, lorsqu'elle rentra à Verviers, les autorités républicaines se portèrent en corps au-devant d'elle pour la féliciter et recommander à sa sollicitude les intérêts de la classe ouvrière, qui accueillait son retour avec transports.

La maison Biolley reprit donc avec ardeur la fabrication drapière et vit bientôt reflleurir ses établissements. Lorsque le premier consul, après avoir rétabli l'ordre en France, porta ses vues du côté de l'industrie où l'Angleterre régnait alors sans rivale, de jeunes fabricants d'Elbœuf, de Sedan, de Louviers furent envoyés à Verviers pour se perfectionner, et cette maison compta parmi ses commis une foule d'hommes qui portèrent

dans la suite des noms éclatants. On peut citer entre autre, le célèbre et malheureux Ternaux, Cunin-Gridaine, qui fut ministre sous Louis-Philippe, les Bacot, et, parmi les Belges, Engler, Rittweger, Brugmann et plusieurs autres. Madame Biolley, loin de redouter la concurrence, prêtait aide et capitaux à ceux qui lui paraissaient dignes de sa confiance, mais elle avait soin de s'entourer des hommes les plus habiles et de protéger toutes les inventions nouvelles. C'est ainsi que, en 1799, elle accueillit William Cockerill, que la Suède n'avait pas compris et qui devait préparer l'immense essor des fabriques de Verviers par ses machines à carder et à filer la laine. Nous ne connaissons pas assez ces matières pour exposer les détails des progrès qu'on doit à la maison Biolley; nous rappellerons seulement que la filature à la mécanique, les métiers perfectionnés, etc., ne trouvèrent nulle part de plus ardents promoteurs. Aussi est-il reconnu aujourd'hui que c'est à madame Biolley que Verviers et ses environs doivent la prospérité extraordinaire à laquelle ils sont parvenus depuis.

Malgré la fondation de succursales à Eupen, à Cambrai et ailleurs, la fabrication des draps n'absorbait pas seule l'activité et les capitaux de cette puissante maison; l'agriculture, l'élevage des moutons, le coton, le chanvre, le lin, les mines, l'industrie du fer, occupaient simultanément le talent de ses directeurs. Si toutes ces entreprises ne furent point couronnées de succès, elles n'en ont pas moins leur mérite.

Les soins moraux occupaient, dans les sollicitudes de madame Biolley, la part éminente qui leur revient. Elle favorisait la religion, propageait l'instruction; sa charité était sans bornes et sa bourse n'était fermée pour aucune bonne œuvre. Elle exerçait chez elle une hospitalité grandiose. Elle avait retrouvé à Spa, où Napoléon tolérât le séjour d'anciens seigneurs de tous pays, rendus inoffensifs par les événements, la meilleure compagnie possible et de vieux amis qu'elle comblait discrètement des attentions les plus délicates.

Lors de la crise amenée par les événements de 1814-1815, la maison Biolley résista à cette commotion terrible. Toutes ses relations, établies avec la France ou les pays soumis à la domination française, furent brusquement arrêtées; mais elle tint tête à l'orage et réussit, en peu de temps, à donner à sa fabrication un développement plus considérable que par le passé. C'est alors que se montra le talent de M. Raymond Biolley que sa tante s'adjoignit comme premier collaborateur et son héritier présomptif. Nous parlerons en détail de ces efforts à l'article suivant.

Madame Biolley continua à diriger les affaires et à imprimer le sceau de son énergie à tout ce qui l'entourait; elle mourut en 1831. C'est assurément une belle figure historique, et dans l'ordre matériel, notre patrie ne compte guère de noms, depuis plusieurs siècles, qui puissent être comparés à celui-là.

G. Dewalque.

Bec-de-Lièvre, *Biographie liégeoise*. — Renseignements particuliers.

BIOLLEY (*Raymond-Jean-François*, vicomte **DE**), industriel, né à Verviers le 10 février 1789, y décédé le 22 mai 1846. Il était issu d'une ancienne famille noble de Sallanches, dont deux frères quittèrent la Savoie à la fin du *xvii^e* siècle pour se vouer à l'industrie. L'un d'eux s'établit à Augsbourg; l'autre, François, fonda à Verviers, en 1725, la célèbre manufacture de draps qui eut une si grande part à la prospérité de cette ville. Detrootz (*Histoire du marquisat de Franchimont*) cite Jean Biolley comme bourgmestre en 1745 et ajoute : « Ce lui-ci était étranger et, par conséquent, était placé au consulat contre la loi; plusieurs de la même famille y furent ensuite placés de même; mais elle augmenta le commerce de la ville, l'embellit par beaucoup d'édifices particuliers et mérita du public à beaucoup d'autres titres : de manière que, si la loi a été transgressée, on a lieu d'en perdre la mémoire. »

Orphelin de bonne heure, le jeune Raymond Biolley fut bientôt appelé à prendre part aux travaux dirigés par sa

tante, madame Biolley de Champlon. Il se trouvait là au milieu d'hommes marquants et fut bientôt en état d'être chargé de la direction de la succursale établie à Cambrai. En 1818, il épousa la nièce chérie de madame Biolley, Marie-Isabelle Simonis. Il acquit dès lors une position prépondérante dans les affaires de la maison et il la justifiait par ses talents et son zèle infatigable. Il se rendit en Angleterre pour y étudier de près les merveilleux rouages de la prospérité matérielle de ce pays et attira à Verviers des ingénieurs et des mécaniciens anglais. Quoiqu'il s'occupât de toutes les parties de l'industrie lainière, il s'attacha spécialement à produire les draps avec une perfection telle que la France ni l'Angleterre ne lui contestaient point le premier rang. Il imprimait en même temps une vive impulsion aux exportations transatlantiques. On ne lit pas sans un juste sentiment d'orgueil national, ce que rapporte le célèbre voyageur Caillié, le premier Européen qui pénétra à Tombouctou, que, dans cette vaste foire de l'Afrique centrale, il ne trouva qu'un seul produit des pays civilisés : c'était un coupon de drap sur lequel il lut : « Maison François Biolley et fils, à Verviers. »

Le roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}, favorisa puissamment ce développement commercial, dans lequel la maison Biolley était secondée par ses parents et alliés, les Simonis, de Grand-Ry, Godin et autres ; il appela l'industriel verviétois à prendre part à divers travaux officiels relatifs à ce sujet et bientôt il lui décerna la décoration, alors fort enviée, de l'ordre du Lion Belgique. La grande société commerciale des Pays-Bas, *Algemeen Handels Maatschappij*, le choisit pour directeur.

La révolution de 1830 vint suspendre pour un temps assez long l'essor de la production. Sur ces entrefaites, le décès de madame Biolley de Champlon fut un coup cruel pour son neveu et augmenta les difficultés de sa situation. Après la liquidation, accomplie non sans générosité, de la succession de sa tante dont il fut le principal, mais non l'unique héritier, il se trouva avec son frère unique,

Édouard, à la tête de la manufacture de draps. Au milieu de la prostration complète des affaires, il fut le seul qui continuât à donner du travail à la population ouvrière de Verviers. Extrêmement attentif à tous les progrès, il voyageait fréquemment en France et en Angleterre et aucun sacrifice ne lui coûtait pour mettre en pratique les améliorations nouvelles. Aussi la fabrication des draps atteignit bientôt son apogée et le chef de cette maison, à laquelle affluaient les distinctions de tout genre, était-il reconnu comme le premier industriel du pays et l'un des plus grands manufacturiers du continent européen.

La famille Biolley avait pour principe de consacrer la majeure partie de sa fortune à l'industrie, sans craindre la concurrence. Un grand nombre de fabricants de Verviers et des environs relevaient d'elle, soit comme commanditaire, soit comme bailleur de fonds, soit comme répartissant une partie de ses commandes parmi ceux qu'elle croyait capables de les exécuter. R. de Biolley contribua ainsi aux débuts de plusieurs maisons qui ont acquis plus tard une grande importance ; Dison, qui, aujourd'hui, le dispute en importance à Verviers, vit ses premiers établissements créés sous la direction ou par les conseils de cet industriel.

R. de Biolley, qui continuait d'ailleurs les traditions de société de sa tante, n'hésita pas à accepter, dès 1831, le mandat de sénateur, qui lui fut conféré à la presque unanimité et continué jusqu'à sa mort. Tous les partis rendaient hommage à sa sincérité, à ses talents et à sa modération. Léopold I^{er} apprécia bien vite cet homme distingué, dont les qualités se cachaient sous une simplicité qui ne le quittait jamais ; il le traita constamment avec cette distinction affectueuse dont il avait le secret. A chacun de leurs voyages, LL. MM. le roi et la reine des Belges considéraient comme à eux l'hôtel de Biolley à Verviers. Il avait plusieurs fois refusé des titres de noblesse, mais à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer, en juillet 1843, le roi lui conféra, ainsi qu'à ses enfants

mâles, le titre héréditaire de vicomte.

Il nous reste à signaler son affection pour ses ouvriers, sa charité pour les pauvres, son dévouement pour le bien en tout genre; dans cette direction, il fut puissamment secondé par sa femme. Instruction variée, soins religieux et médicaux, hygiène des ateliers, habitations ouvrières isolées, ces deux époux allèrent au-devant de tous les besoins et devancèrent tous les progrès; le nombre d'établissements utiles qu'ils créèrent ou soutinrent de leur bourse est considérable. Nous citerons particulièrement l'école industrielle de Verviers, les écoles primaires et les hôpitaux de cette ville et des environs. R. de Biolley contribua aussi largement à l'embellissement de sa ville natale; il supporta la plus grande part des frais de construction, sur son terrain, de l'imposante église primaire de Verviers. — Sallanches, Augsbourg, anciennes patries des Biolley, ne furent pas oubliées. Une série d'articles publiés dans *l'Univers*, par M. L. Veuillot, sur l'alliance de la religion et de l'industrie, le contraria vivement, en livrant au public indifférent le secret de tant de bonnes œuvres. Il en avait le mérite, il en eut aussi les déboires. A l'occasion, il prouva qu'il ne reculait même pas devant l'émeute pour accomplir ce qu'il considérait avec conviction comme le bien; ses adversaires l'en estimaient davantage.

Il fut enlevé, épuisé par le travail, à l'âge de cinquante-sept ans. Son décès fut un deuil public. Aussi personne ne fut étonné lorsque le commissaire de l'arrondissement de Verviers, F.-J. Lardinois, membre de la Chambre des représentants et ancien membre du Congrès, s'écria en commençant son discours :

« Pourquoi cette tristesse générale et ce deuil public ? Assistons-nous aux funérailles d'un prince qui a vécu pour le bonheur de son peuple, ou d'un guerrier qui a rempli le monde de ses hauts faits ? »

La famille royale n'oublia pas la mémoire de cet homme de bien. En 1853, Léopold I^{er} demanda à sa veuve que la cérémonie de la remise de l'archiduchesse Marie-Henriette, aujourd'hui S. M. la

reine des Belges, par les autorités autrichiennes entre les mains de la dynastie de Belgique, eut lieu dans l'hôtel de Biolley.

G. Dewalque.

Renseignements particuliers.

BIRTON (*Mathias*) ou **BIRTHON**, imprimeur, né à Luxembourg, mort en 1603 ou 1604. Les hommes qui ont contribué à la vulgarisation de l'art typographique aux Pays-Bas, dans les premiers temps de cette invention merveilleuse, méritent que leur nom soit conservé : c'est à ce titre que Birton est mentionné ici. Ce fut lui qui établit le premier une imprimerie permanente dans la capitale du duché de Luxembourg. Le privilège lui en fut accordé par le roi Philippe II, le 10 avril 1598, et l'on vit, immédiatement après, ses presses en pleine activité. Le texte de ce privilège, fort intéressant, fait connaître que les jésuites venaient de fonder à Luxembourg un nouveau collège pour les études générales (universitaires) et qu'il était indispensable d'y avoir une imprimerie afin de fournir des livres aux étudiants.

Birton, qui devint échevin de sa ville natale, était, du reste, un homme instruit, entendu, qui avait étudié les belles-lettres, la philosophie et particulièrement les mathématiques, la géométrie et la géographie. Malheureusement il profita peu de temps de son privilège : il mourut cinq ans après l'avoir obtenu. Sa veuve continua ses publications jusqu'à l'an 1618.

Bon de Saint-Genois.

Publications de la Société grand-ducale de Luxembourg, t. II, pp. 45-47, (art. de M. Wurth-Paquet). — Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*.

BISET (*Charles-Emmanuel*), peintre de genre, de portraits, de fêtes galantes, etc., né à Malines en 1633 ou 1634. La ressemblance du genre qu'il adopta avec celui de Gonzalez Coques et la coïncidence des dates, a fait considérer ce dernier comme le maître de notre artiste; mais on n'a, sur ce point, aucun renseignement authentique. Ce qui paraît être certain, c'est que Biset se rendit en France et que son talent fut fort apprécié à Paris; il y exécuta, dit-on, plusieurs

compositions pour la cour et les seigneurs du temps. Il se fatigua cependant du séjour à l'étranger et, revenu dans sa patrie, entra au service du gouverneur général des Pays-Bas, le comte de Monterey, pour lequel il travailla presque exclusivement pendant quelque temps. Vers cette époque, il alla s'établir à Anvers, s'y maria, fut admis dans la corporation de Saint-Luc, en devint doyen, en 1674, et fut, en même temps, appelé à la direction de l'Académie. Divers témoignages assurent que la vie de Biset était fort désordonnée; il gagnait beaucoup, dit-on, mais ne savait rien conserver, ni par son activité ni par son ordre. Sa paresse était si grande, ajoute-t-on, que parfois il restait alité pendant plusieurs jours. Ses œuvres portaient alors la marque de ses vices, car malgré l'art avec lequel elles étaient composées, il y en avait, parmi elles, qui soulevaient le cœur. Hâtons-nous de dire que ces détails sont extraits de Campo Weyerman, qui prétend avoir parfaitement connu Biset et qui, à propos de cet artiste, s'étend avec complaisance sur certaines anecdotes scandaleuses trop abondantes dans son livre et que nous soupçonnons être sorties, pour la plupart, du cerveau de l'auteur hollandais. Il nous paraît difficile de concilier les travaux assez abondants de Biset, son talent soigné, spirituel, la collaboration d'artistes distingués, tels que Van Ehrenberg et Hemelraet, la place qu'il occupa auprès du comte de Monterey, celle qui le mit à la tête de l'Académie d'Anvers, et enfin la dignité de doyen de Saint-Luc, il nous paraît difficile, disons-nous, de concilier ces divers témoignages d'une existence active et honorée avec la réputation de paresse, d'ivrognerie, d'immoralité que lui donne Weyerman, et, qu'après celui-ci, ont répétée Descamps et même Immerzeel. Quelques témoignages sérieux, cependant, peuvent être invoqués à l'appui de ces fâcheuses assertions. Le premier et le plus important est le choix de certains sujets, de ces compositions libres qui, évidemment, n'attestent ni un goût relevé ni des sentiments de moralité; ensuite Biset,

resté veuf de sa première femme, dont il avait eu son fils Jean-Baptiste, contracta un second mariage peu digne de son rang : il épousa sa servante. C'est encore Weyerman qui raconte comme quoi la publicité donnée à cette union que le peintre voulait tenir secrète, le poussa à l'ivrognerie, au point qu'il s'endetta de façon à être passible de la prison. Il fut tiré de ce mauvais pas, ajoute le même auteur, d'une manière fort inespérée. Le fils d'un boutiquier de Breda, ayant du goût pour la peinture, vint à Anvers avec son père, qui paya les dettes de Biset et l'emmena dans sa ville natale pour donner des leçons à son fils. Le peintre flamand logea chez le marchand de Breda et finit ses jours dans cette maison aussi pauvre et aussi misérable que possible. Le jour ne s'est donc pas fait complètement sur la vie de Biset. Il est à supposer que cette vie fut loin d'être irréprochable, mais le grand nombre de fables inventées par Weyerman et d'autres, doit rendre méfiant et nous autorise à croire que le tableau des vices de Biset est considérablement chargé. Si l'on a beaucoup accusé sa manière de vivre, par contre on a rendu justice à son talent, à cette composition abondante et spirituelle, cette touche fine, ce pinceau agréable, ces figures avenantes, ces accessoires richement ordonnés. Son coloris, parfois brillant, est souvent un peu gris, son dessin manque de correction. Dans certains tableaux de diableries ou scènes de sorcières, il déployait, paraît-il, une imagination aussi originale que bizarre et variée. Le Musée de Rotterdam possède de lui un riche *Intérieur flamand* avec de nombreuses figures que l'on croit être des portraits. Mais c'est à Bruxelles, au Musée royal, que l'on peut admirer le chef-d'œuvre du maître. C'est un tableau historique digne d'être décrit. Il avait été commandé au peintre par les syndics de l'ancienne confrérie de Saint-Sébastien d'Anvers, et les portraits des membres de la corporation devaient tous s'y trouver. Biset imagina de représenter *Guillaume Tell s'apprêtant à abattre la pomme placée sur la tête*

de son fils, afin de pouvoir revêtir les archers anversoïis du pittoresque costume suisse et de choisir, en même temps, un épisode qui rappelât le but des réunions des membres de la confrérie. Il remplaça seulement l'arbalète du héros suisse par l'arc de la gilde anversoïse. Ce tableau, acquis de M. Nieuhenhuy, en 1862, ornait autrefois la salle des réunions de la confrérie de Saint-Sébastien, à Anvers. L'architecture en est peinte par Guillaume van Ehrenberg et le paysage par Hemelraet. Van Ehrenberg n'ayant été reçu dans la corporation de Saint-Luc qu'en 1662, et Hemelraet étant mort en 1668, c'est entre ces deux époques que le tableau de *Guillaume Tell* a dû être peint, c'est-à-dire alors que Biset était dans toute la force de l'âge et du talent.

Ad. Siret.

BISET (*Jean-Baptiste*), peintre de portraits, d'histoire, de genre, etc., fils de Charles-Emmanuel, naquit à Anvers, on ne sait en quelle année. Il fut élève de son père, et, comme lui, quitta Anvers pour résider à Breda. Il s'y fit d'abord connaître par plusieurs portraits exécutés d'après des personnages importants, parmi lesquels on cite ceux d'un général, du gouverneur de la ville et de sa fille qu'il représenta morte, étendue sur son lit; ce dernier portrait et celui d'une autre jeune femme, renommée par son esprit, sa beauté et ses talents, passaient pour ses chefs-d'œuvre. On en vantait le dessin, la touche et la ressemblance. Il peignit aussi une assez grande quantité d'officiers anglais alors en garnison à Breda, ainsi que leurs femmes. Quand l'ouvrage vint à manquer, Jean Biset se rendit à Bois-le-Duc; après quelques travaux exécutés dans cette ville, il habita tour à tour la Haye, Delft, une seconde fois Breda et enfin s'établit en Frise où il travaillait encore en 1727. On cite de lui des tableaux de genre, des effets de lumière, un *Jugement de Pâris*, *Jupiter et Danaë*. Cette dernière toile, dit Ch. Kramm, dans son ouvrage sur les peintres et graveurs, a été exécutée en collaboration avec Pierre Gysels, Verendaël, Spierings et Van Ehrenberg. Nous ferons remarquer que si cette collabora-

tion existe, il y a lieu de croire que le tableau est du père Biset, qui a souvent travaillé avec Van Ehrenberg; ce dernier est mort d'ailleurs au plus tard en 1677, alors que le jeune Biset ne pouvait encore être qu'un commençant, sinon un élève. Notre supposition est d'autant plus vraisemblable, que ce tableau fut vendu à la vente Lormier, à la Haye, en 1763, pour la somme de trois cent cinq florins, somme importante pour l'époque et au-dessus de ce que pouvaient valoir les œuvres de Biset, le fils. M. Chrétien Kramm indique encore un tableau de famille de Jean-Baptiste, sur lequel deux fils de Vander Does prennent une leçon de danse et de raquette, tableau sur cuivre, bien peint et qui se trouve parmi les portraits de famille du comte J.-J. Nahuys, à Utrecht. L'époque de la mort de Jean-Baptiste Biset n'est pas plus connue que celle de sa naissance.

Ad. Siret.

BISSCHOP (*Jean*), écrivain ascétique, né à Ypres, le 12 juin 1586, mort à Courtrai, le 14 mars 1636. L'évêque d'Ypres, Pierre Simon, le prit en amitié, le reçut chez lui à peine âgé de treize ans et soigna son éducation. Le jeune homme fit de rapides progrès et, ses classes latines terminées, il fut admis à l'étude de la théologie, lorsque tout à coup l'influence de quelques sectaires, alors encore assez nombreux dans ce diocèse, le détourna de l'état ecclésiastique. Mais revenu bientôt à sa première vocation, il entra dans le sacerdoce et obtint un bénéfice à la cathédrale de sa ville natale. Après la mort de son bienfaiteur, il résolut d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Mais la jouissance de sa prébende et la position précaire de sa mère, restée veuve, s'opposaient à ce qu'il entrât immédiatement dans cet ordre. La mort de celle-ci lui permit d'abandonner son bénéfice, et il fut admis au noviciat d'Anvers, en 1610. Il prononça ses vœux définitifs dans le couvent de Courtrai, en 1621. Envoyé peu de temps après en Hollande, il y exerça pendant sept ans les difficiles fonctions de curé-missionnaire. Il revint ensuite dans sa patrie et passa les dernières années de sa vie à

Ypres, dans l'exercice du ministère et la composition de livres de piété.

La peste qui s'était déclarée en Flandre, faisait surtout des ravages à Courtrai. Bisschop demanda et obtint la permission de pouvoir s'y rendre pour soigner les malades atteints du terrible fléau qui le frappa bientôt lui-même, âgé à peine de cinquante ans.

Nous avons de lui : *Den Lof der suiverheydt*, ouvrage divisé en trois livres et dont il parut successivement trois éditions à Anvers, en 1625, 1626 et 1627.

F. Vande Putte.

BIVOORDE (*Louis van*), poète latin, né à Rhode-Saint-Pierre, au xve siècle. Voir LOUIS VAN BIVOORDE.

BLADELIN (le chevalier *Pierre*), surnommé *Leestemaker* (1), né probablement à Bruges dans les premières années du xve siècle, mort le 8 avril 1472. Sa famille était originaire de l'*ambacht* de Furnes, où plusieurs de ses membres avaient rempli avec honneur des fonctions municipales, tandis que d'autres occupaient des places distinguées dans le chapitre de Saint-Donat, à Bruges. Orphelin de bonne heure, Pierre se vit à la tête d'une fortune considérable qu'il augmenta de beaucoup par son mariage avec Marguerite Van de Vageviere, d'une naissance aussi noble que la sienne. Mais la régularité de sa conduite, le grand sens et l'esprit d'ordre qu'il montrait dans l'administration de ses biens attirèrent davantage sur lui l'attention de ses concitoyens et de son prince, le duc de Bourgogne. Déjà en 1436, on lui avait confié l'administration des finances communales, et les *Acquits de la recette générale*, qui se conservent aux archives du royaume, prouvent qu'il était receveur du bon duc en 1442. De grands abus régnaient encore dans l'administration des finances et beaucoup de subalternes y trouvaient moyen de s'enrichir; mais le chevalier ne tint aucun compte de leurs doléances et rétablit un ordre parfait dans son département. Aussi fut-il créé peu après membre du conseil et

maître d'hôtel de Philippe le Bon. Habile diplomate autant qu'administrateur intègre, il avait plus d'une fois rempli, à la satisfaction de son souverain, des missions de haute importance. C'est ainsi qu'il fut chargé, conjointement avec Olivier de la Marche, de négocier la mise en liberté du duc d'Orléans, depuis longues années prisonnier des Anglais, et qu'il conduisit à bonne fin une affaire à laquelle se rattache la plus belle page de l'histoire du bon duc. Au milieu de ces honneurs et d'une opulence honorablement acquise, Bladelin se convainquit que son mariage demeurerait stérile : de concert avec sa femme, il résolut donc d'employer ses richesses à une œuvre importante et durable. En effet, il ne s'agissait de rien moins que de bâtir à leurs frais une ville nouvelle. Bladelin racheta d'abord de son beau-frère un vaste domaine, ancienne propriété de l'abbaye norbertine de Middelbourg et situé dans la paroisse de Heyle, entre Ardenburg et Moerkerke; il y ajouta le fief d'Aertryke et quelques fermes, car il était, dit Chastellain, « rice des biens de fortune oultre mesure. » Après avoir obtenu de Philippe le Bon la permission et l'octroi nécessaires pour l'exécution de son entreprise, il mit la main à l'œuvre et, comme toutes les mesures étaient prises d'avance, toutes les dépenses calculées, on construisit à la fois le château et l'église. Ces bâtiments n'étaient pas achevés encore, quand le fondateur obtint du bon duc pour sa ville naissante l'octroi d'une foire franche pendant six jours tous les ans. Six ans plus tard, les principaux travaux de la ville étant terminés et l'église consacrée sous l'invocation de saint Pierre, patron de Bladelin; il y établit un collège de six plébendiers ou bénéficiers, dont le premier était le chantre, un curé, deux chapelains et deux clercs, et il dota convenablement ce modeste chapitre. Ces soins ne l'empêchaient pas toutefois de bien remplir ses fonctions à la cour et de rendre au duc des services signalés. C'est ainsi qu'il contribua puissamment, de concert avec le célèbre Louis de la Gruthuuse, à retenir Bruges dans la fidélité du prince pendant la ré-

(1) Ce surnom lui vint du château de *Leest* qu'il avait construit sur la Lieve et dont le nom se conserve dans le *Leestjesbrugge*.

volte des Gantois. Il n'en fut pas moins affligé profondément à la nouvelle de l'affreux sac de Dinant qui flétrit d'une tache ineffaçable les derniers jours de son maître. Il ne craignit même pas de compromettre la haute faveur dont il jouissait en demandant qu'il fût permis aux malheureux Dinantais, qui erraient encore dans le pays et loin de leur ville ruinée, de s'établir à Middelbourg. Sa demande fut accueillie favorablement et, tout en ouvrant un asyle à des proscrits, Bladeclin enrichit Middelbourg d'une industrie importante. Plus tard, il obtint d'Édouard IV, roi d'Angleterre, de grands privilèges pour ces ouvriers intelligents qui se montrèrent plus d'une fois dignes du nom d'artistes. L'avenir de la ville nouvelle paraissait assuré, quand son fondateur mourut, et fut suivi au tombeau quatre années après par sa femme. Le monument magnifique qu'on leur éleva dans l'église, en face du maître-autel, fut détruit dans les troubles du xvi^e siècle, mais leurs cendres reposent encore sous une tombe modeste. La maison que le chevalier s'était fait construire à Bruges et qu'il habita longtemps, existe encore dans la rue des Aiguilles et a conservé tout son caractère primitif : on la distingue par une tourelle charmante, en pierres de taille, dont elle est surmontée.

J.-J. De Smet.

Archives et comptes de la ville de Bruges. — *Nouveau cartulaire de Middelbourg*. — Rymer, *Acta publica* t. V. — *Mémoires d'Ol. de la Marche*. — G. Chastelain, œuvres publiées. — Heyndericx, *Jaerb. van Veurne*.

BLERUS (*Joannes-Diestemius*), écrivain ecclésiastique, né à Diest, xv^e siècle. Voir DE BLAER (*Jean*).

BLAES (*Michel-Auguste*), publiciste et administrateur, né à Bruxelles en 1809, mort dans la même ville le 2 décembre 1855. Il fit ses humanités à l'athénée de sa ville natale, puis se rendit à l'Université de Liège, où il fut promu docteur en droit en 1830. Ce titre, dû à des études accomplies avec autant d'assiduité que d'intelligence, devait rester purement honorifique ; sa timidité, jointe à un organe défectueux, l'éloignait du barreau ; et sa fortune, son manque

absolu d'ambition ne l'entraînaient guère plus vers les emplois, si faciles à obtenir pourtant à la suite d'une révolution. Un penchant naturel le portait d'ailleurs dans une autre direction : les faits contemporains, les luttes quotidiennes des partis, l'intéressaient vivement ; selon l'expression familière, il *dévorait*, chaque matin, tous les journaux, et du goût prononcé à les lire jusqu'au désir, non moins vif, de les rédiger, il n'y avait qu'un court intervalle que son indépendance lui permettait aisément de franchir.

Blaes collabora d'abord au *Courrier belge* et y donna si bien la mesure de ses aptitudes, de ses forces, que lors de la création d'un nouveau journal, l'*Observateur*, il se trouva, en quelque sorte, désigné à l'avance pour remplir les fonctions de rédacteur en chef. Cette position, avec tout ce qu'elle implique de responsabilité, de vaillance intellectuelle, de préoccupation ou de labeur incessant, le trouva à la hauteur de sa tâche. Il y manifesta, non-seulement le talent d'un écrivain correct, abondant et substantiel, mais des qualités morales peut-être plus rares : l'intégrité, le désintéressement, une haute impartialité. Libéral convaincu, il estimait que c'était mal défendre une cause que de mettre à son service la virulence, les personnalités, l'esprit systématique de dénigrement ; aussi, apprit-il bientôt, à ses dépens, que l'intolérance des partis ne saurait s'accommoder de tant de calme, de tant de raison. Tout en combattant les tendances du cabinet catholique constitué en 1845, il avait cru pouvoir rendre hommage au talent oratoire déployé par l'homme d'État chargé du département de l'intérieur, et il eut à subir immédiatement, à ce sujet, les récriminations acerbes de l'un des représentants, fondateurs de son journal. Certes, il n'y avait rien d'imprévu, de trop anormal dans un tel fait : les journaux ne servent que trop souvent, et peut-être à leur insu, non à défendre ou à attaquer des doctrines, mais à satisfaire des inimitiés ou des rancunes. Blaes n'avait ni assez d'humilité, ni assez d'abnégation pour

servir d'instrument à de pareilles passions et, se sentant froissé dans sa dignité d'écrivain, il renonça au journalisme.

L'estime qu'il s'était acquise comme publiciste devait bientôt lui imposer de nouveaux labeurs, de nouveaux devoirs. Il fut appelé, en 1845, à prendre place au conseil communal et, sa compétence s'y étant promptement manifestée, le Roi le désigna, dès l'année 1848, pour remplir les fonctions d'échevin chargé de la surveillance des travaux publics. Les idées d'innovation, de progrès, de réforme, excitaient alors dans tous les esprits une véritable émulation. L'administration communale de Bruxelles s'associait à ce mouvement et Blaes, secondant l'initiative du bourgmestre, M. Charles de Brouckere, fut le promoteur de différentes mesures importantes. Il parvint, notamment, à imposer aux propriétaires l'obligation d'établir de larges trottoirs dallés dans les principales rues; il contribua puissamment à l'adoption des mesures nécessaires pour la distribution d'eau potable dans toutes les habitations bruxelloises (1); enfin, son nom doit rester attaché à l'assainissement du quartier le plus peuplé, par l'ouverture d'une grande voie de communication, celle de la *rue Blaes*.

Ce n'était sans doute là qu'une faible part de tous les projets d'amélioration qu'il avait conçus; mais déjà les atteintes de la maladie, qui devait l'enlever, diminuaient son activité sans cependant l'arrêter. A partir du 31 décembre 1854, sa vie ne fut plus qu'un état de lutte entre le mal qui l'usait et les habitudes laborieuses qui remplissaient sa vie. Cette lutte, qui se prolongea pendant un an, le conduisit enfin au tombeau à peine âgé de quarante-cinq ans.

Blaes avait été chargé, en 1847, des fonctions de secrétaire dans la commission chargée d'organiser l'exposition nationale des produits de l'industrie; il fut, à cette occasion, nommé chevalier de l'ordre de Léopold et l'objet d'éloges qui rehaussaient beaucoup cette distinction. Voici les termes du rapport

annexé à l'arrêté royal du 16 décembre 1847: « M. Blaes a rendu des services « spéciaux par le concours, aussi actif « qu'éclairé, qu'il a prêté aux travaux de « la commission directrice de l'exposition « universelle. La tâche était difficile et « ingrate et il a apporté un zèle et un « dévouement exemplaires à l'organisa- « tion même de l'exposition. M. Blaes a « d'ailleurs rendu de longs services au « pays; dans la presse, il a allié la raison « et la modération à une indépendance « rare; au conseil communal de Bruxelles, « il est l'homme le plus laborieux. » Nous n'avons rien à ajouter à ces mots, qui résument la carrière de Blaes sous son aspect le plus louable et le plus caractéristique.

Félix Stappaerts.

BLANCKAERT (*Alexandre*) ou **CAN-
DIDUS**, écrivain ecclésiastique, né à Gand, mort le 31 décembre 1555. Il embrassa l'état religieux, entra dans l'ordre des Carmes et fit sa profession à Utrecht, où son activité intellectuelle le fit bientôt remarquer. Envoyé à Cologne, dont l'Université, comme celle de Louvain, se distinguait alors par son zèle pour combattre l'hérésie, il y obtint le grade de licencié, puis le bonnet de docteur en théologie. Il jouissait, sans doute, d'une grande réputation de savoir et d'érudition, puisqu'il fut nommé professeur ordinaire dans la faculté de théologie, et que Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas, le députa au concile de Trente. Il y prononça deux discours en présence de professeurs, évêques et princes de cette célèbre assemblée; ils furent imprimés à Cologne. De retour dans cette dernière ville, il devint prieur de son couvent, puis curé de l'église de Saint-Nicolas. En 1554, il fut doyen de l'Université de Cologne; il n'occupa pas longtemps ces hautes fonctions, car la mort l'enleva l'année suivante à sa chaire et à ses travaux. On lui doit: 1^o *Die Bibel, wederom met groeter neersticheyt oversien ende gecorrigeert meer dan in zes hondert plaetsen ende collationneert met den ouden latynschen onghesjalsten Bibelen, duer B(roeder) Alexander Blanckaert, carmelit.* Coelen, by Gaspar van

(1) Ch. de Brouckere, *Discours prononcé aux funérailles de Blaes*.

Gennep, 1547, in-8°, figg. — 2^o *Judicium Joannis Calvini de sanctorum reliquis, collatum cum orthodoxiorum Ecclesiae catholicae Patrum sententia*. — 3^o *Oratio de Retributione justorum statim a morte*. 1551, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

Eendragt, 1860, 22 avril, n^o 22. — Blommaert, *De Nederlandsche schryvers van Gent*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 44.

* **BLANCASTAIN** ou **BLANC-ESTRAIN**, chef de faction, né en Zélande au commencement du x^ve siècle, mort en 1453, et plus connu sous le nom de Bâtard de Blancastain. Ce personnage, dont le rôle fut court et terrible, était le fils d'un seigneur zélandais et fut, dit-on, chassé du toit paternel pour inconduite. D'autres biographes prétendent qu'il était né en Picardie et issu d'une branche cadette de la maison d'Estrain ou d'Estreën. Quoi qu'il en soit, son nom, probablement défiguré, se rattache à un des plus sanglants épisodes du règne de Philippe le Bon : la révolte des Gantois contre ce prince implacable, révolte qui commence à propos de la gabelle sur le sel et qui finit à cette funeste journée de Gavre où, au dire des historiens, quinze mille Flamands scellèrent de leur sang une lutte sans issue.

A la suite du soulèvement des Chaperons blancs, il s'était formé en Flandre, à la faveur des désordres et des discordes intestines, une nombreuse bande de routiers qui vivait de vol et de pillage. Elle ravageait impitoyablement le plat pays et inquiétait surtout les localités restées fidèles au duc de Bourgogne. Ces dangereux partisans, dont les rangs étaient grossis par des mécontents de toute espèce, prenaient le nom de *Compagnons de la Verte-Tente*, parce qu'ils se retiraient dans les bois et ne couchaient qu'à la belle étoile. Leur troupe avait pour chef celui qu'on désignait sous le nom de Bâtard de Blancastain, homme d'une rare énergie et d'une incomparable audace, qui, disaient-ils, s'était jeté dans le crime pour se venger de la société qui le repoussait.

Les désordres qui désolaient la Flandre permirent à ces routiers de trouver une retraite paisible dans les bois qui s'étendaient sur la commune de Laerne, au

pays de Termonde ; Daniel Sersanders, Liévin de Potter, Liévin Sneevoet et d'autres chefs de l'insurrection gantoise, connaissant leur intrépidité, jugèrent utile à leur cause, de faire alliance avec eux, et bientôt les *Compagnons de la Verte-Tente* formèrent un corps d'armée capable de résister aux troupes du duc.

Ils entrèrent résolument en campagne et, au mois de juin 1452, Blancastain, se jetant inopinément sur Grammont, Ath et Lessines, livra ces villes, attachées au prince, à toutes les horreurs d'un pillage. A Sweveghem il éprouva cependant un échec à quelques jours de là, de la part du maréchal de Bourgogne. Mais il parvint à se replier habilement sur Hauthem-Saint-Liévin, au pays d'Alost, y défît les soldats picards envoyés à sa rencontre, revint alors sur Grammont, s'empara de la tour, appelée le *Dieren-Kost*, et mit le feu à un grand nombre de villages sur les frontières du Hainaut. Fiers de ces exploits, les compagnons se réunirent ouvertement à quelques auxiliaires anglais et aux Chaperons blancs et menacèrent toutes les parties de la Flandre.

Sur ces entrefaites, averti que la duchesse de Bourgogne se rendait à Bruges par des chemins détournés, Blancastain se jeta, à l'improviste, sur son escorte et la princesse serait tombée en son pouvoir, sans la bravoure de Simon de La Laing et du sire de Maldegheem, qui l'accompagnaient.

La mésintelligence s'étant mise dans les rangs de ces hardis aventuriers, un de leurs chefs conçut le projet de faire assassiner le Bâtard ; mais le complot fut découvert et son auteur, Michel d'Oosterzeel, de Renaix, immédiatement décapité. Plus confiant pour avoir échappé à ce péril, Blancastain continua sa terrible campagne contre tout ce qui tenait pour le duc de Bourgogne et livra au fer et à la flamme le pays de Termonde et d'Audenarde. On peut dire que la Verte-Tente et les Chaperons blancs avaient à cette époque enveloppé la Flandre d'un épouvantable réseau de dévastation.

Le roi de France finit par s'émouvoir de tant de maux ; il crut de son devoir,

comme suzerain du comté de Flandre, de s'entremettre entre Philippe le Bon et les Gantois révoltés, et, à ceteffect, ses envoyés firent au duc ami des propositions d'accommodement. Celui-ci les agréa, après quelques modifications; il ne s'agissait plus que de les faire accepter par l'autre parti; mais Blancstain qui, ainsi que les siens, avait plus d'un motif pour ne vouloir ni paix ni trêve, sut si bien, par sa fougueuse éloquence et ses menées, détourner les rebelles de tout arrangement, qu'ils se décidèrent à recommencer la guerre civile.

Cependant le duc de Bourgogne, voulant en finir avec la révolte, concentra toutes ses forces et les dirigea d'abord sur les Compagnons de la Verte-Tente, ses plus redoutables adversaires, qui occupaient alors les trois châteaux fortifiés de Laerne, de Schendelbeke et de Nevele.

Ces formidables préparatifs ne détournèrent point Blancstain de sa rage dévastatrice. Les Compagnons coururent ravager le Franc de Bruges et ils vinrent piller de nouveau le pays d'Audenarde et les villages de la frontière du Hainaut. A la fin de juillet 1453, Blancstain avait quitté Flobecq, après y avoir incendié et détruit presque toutes les maisons, il ramenait un butin considérable et quelques prisonniers qu'il se proposait de renfermer dans le château de Schendelbeke, sa principale place de guerre. Il avait avec lui environ trois cents de ses principaux adhérents. Vers la fin de la journée, les Compagnons, harassés de fatigue, avaient fait halte dans un bois pour s'y reposer, lorsqu'une troupe de soldats bourguignons, prévenus à Grammont des horreurs commises à Flobecq, les cerna et les attaqua inopinément sous le commandement de Jean de Croy. Surpris dans leur retraite, deux cents environ mordirent la poussière, après une défense désespérée. Le Bâtard ne pouvant résister plus longtemps à un corps de trois mille hommes de troupe réglée, tâcha de rallier les soldats qui lui restaient et parvint à ramener, sans autre rencontre, les débris de sa petite armée dans le château de Schendelbeke. Mais il connaissait trop bien les desseins du duc de Bourgogne

pour ne pas s'attendre à être bientôt assiégé dans sa dernière retraite. Aussi résolut-il de la défendre chèrement.

Le château était protégé par une grosse tour dont il fallait s'emparer avant de pouvoir se rendre maître de la forteresse, commandée, en ce moment, par le capitaine des Chaperons blancs, Jean de Waesberghe. Le Bâtard obtint l'honneur d'occuper ce fort avancé avec vingt de ses plus braves compagnons. Comme il l'avait prévu, les Bourguignons ne tardèrent pas à se porter sur Schendelbeke avec tous les engins nécessaires pour entreprendre un siège en règle. L'attaque fut aussi vigoureuse que la défense. La tour, qui était le point de mire des assaillants, résista longtemps, car Blancstain s'y multipliait pour les accabler de pierres, de poix bouillie et de cendres incandescentes; elle finit cependant par être escaladée, et malgré tous leurs efforts les assiégés durent se rendre. Blancstain seul, épuisé et blessé, refusa de suivre leur exemple et se battait encore comme un furieux sur l'escalier lorsque, se voyant définitivement perdu, il jeta ses armes, remonta précipitamment jusqu'à la plate-forme supérieure, enjamba la balustrade et se précipita sur les soldats du duc, préférant une mort glorieuse à la honte d'un supplice infamant. En effet, ses compagnons subirent la peine de la corde.

La prise du château de Schendelbeke, qui suivit de près celle de la tour, fut le dernier événement où la Verte-Tente joua encore un rôle actif; avec le Bâtard de Blancstain s'éteignit cette cruelle et redoutable faction qui fit trembler toute la Flandre pendant plus de trois ans.

Box de Saint-Genois.

Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 424 et suiv. — J. Meyeri, *Ann. Flandriæ*. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, p. 555 et suiv. (Édition du baron de Reiffenberg). — Blommaert, *Guerre des Gantois contre le duc de Bourgogne* (*Messenger des Sciences*, années 1840 et 1841). — Pontus Heuterus. — Despars.

BLANKENHEIM (*Arnould DE*), grand-prévôt du chapitre cathédral de Saint-Lambert de Liège, et mambour en 1312, fut tué dans un combat qui ensanglanta

les rues de cette ville, le 4 août de la même année. Les chroniqueurs le dépeignent comme un homme instruit, un preux chevalier, et en même temps, malgré son nom aristocratique, comme un chaleureux ami du peuple. Il crut pouvoir aspirer à la dignité épiscopale en 1303, après la mort d'Adolphe de Waldeck; mais les suffrages, quelque temps balancés entre lui et les deux frères Richard et Gérard de Hornes, se portèrent finalement sur Guillaume d'Artois, qui déclina l'honneur qu'on voulait lui faire. Alors le chapitre, un peu à la légère, se prononça en faveur du chanoine Thibaut, frère du comte de Bar. Ce choix, ratifié immédiatement par le pape Boniface VIII, releva les espérances du parti noble, et ne contribua pas médiocrement à perpétuer l'anarchie qui avait désolé la cité pendant le dernier règne.

En 1302, pour contenir le flot populaire, les échevins avaient consenti à signer un traité en vertu duquel le conseil ne pourrait désormais, sans le consentement des métiers, ni établir des taxes, ni engager les revenus publics, ni lever des milices, ni accorder au prince des dons gratuits. Mais le parti, qui se voyait ainsi forcé dans ses retranchements, n'attendait qu'un moment propice pour revenir sur des concessions arrachées par la violence. Le nouvel évêque fut circonvenu et se montra d'autant plus disposé à écouter les doléances des échevins, qu'elles étaient appuyées d'une assez forte somme d'argent. A l'intention formelle qu'il manifesta de retirer les quatre articles, les chanoines répondirent par un refus net, et engagèrent même le peuple à ne point céder. L'exaspération fut telle dans les masses, que le prince, suivi des échevins et des *Grands*, jugea prudent de se retirer à Maestricht. Là, il n'eut rien de plus pressé que de rassembler des troupes et de se préparer à marcher sur sa capitale. Se rangeant à l'opinion des échevins, qui alléguaient l'exemple de Henri de Gueldre, il résolut de tenir un plaid à Vottem, pour y juger les rebelles. Il s'y rendit effectivement au jour fixé (19 août 1305), accompagné du duc de

Lorraine et du comte de Bar, et suivi d'une nombreuse chevalerie. Mais les gens de la commune, prévenus à temps, l'avaient devancé. Ils se tenaient en armes et en bon ordre auprès du perron que Thibaut lui-même avait fait dresser pour la circonstance. Arnould de Blankenheim était à leur tête, bien décidé, comme eux, à défendre le maintien des franchises et des fraternités. Cette attitude intimida l'évêque; la paix fut décidée séance tenante, puis scellée à Seraing le 20 août 1307. Les échevins murmurèrent; mais il fallut se soumettre. Les *Petits* gagnèrent encore du terrain en 1312; ils parvinrent à faire décider que l'administration de la cité appartiendrait, à l'avenir, exclusivement aux maîtres, aux jurés et aux bourgeois.

Thibaut de Bar étant mort en Italie, le 13 mai 1312, il y eut lieu de pourvoir, pour la durée de l'interrègne, à l'élection d'un *mambour*. Les échevins et les nobles soutinrent que, cet office devant être essentiellement confié à un homme de guerre, il était juste qu'ils intervinssent dans la nomination du titulaire (*quodd quia defensio patriæ ipsis incumberet, ducis eorum, mamburni scilicet qui ducit ad bella, electioni interesse deberent*). Les chanoines répliquèrent assez aigrement que, puisqu'ils avaient le droit de choisir l'évêque, ils avaient à plus forte raison celui de choisir son représentant. Ils proclamèrent donc mambour Arnould de Blankenheim, au grand contentement des bourgeois, mais au grand dépit de ses adversaires.

L'élu du chapitre était homme à faire respecter son autorité. Il n'hésita pas un instant à faire raser la tour de Hardoumont (château de Hollogne-sur-Geer), refuge de quelques chevaliers du lignage de Waroux, qui avaient violé la *quarantaine* et ravagé les terres des Awans. Trois des coupables furent même décapités. Les Waroux en conçurent un mortel ressentiment. Ils firent cause commune avec les échevins et les nobles de la cité, et dans une réunion qui eut lieu à Huy, poussèrent ceux-ci à déclarer non valable l'élection de Blankenheim, et à décerner la mambournie au comte de

Looz, Arnould V. M. Ferdinand Henaux fait remarquer, à ce propos, que la désignation du comte de Looz n'était pas tout à fait arbitraire. La dignité de mambour, confirmée en 1101 par l'empereur Henri IV, avait été confiée aux membres de cette famille, advoués héréditaires de la cité. Rien ne prouve, d'autre part, que le droit de nomination ait été réclamé par le chapitre, à titre exclusif, antérieurement à 1281. A la vérité, le comte de Looz lui-même avait reconnu ce droit en 1295 et renoncé formellement à la prérogative de sa famille; mais il était jeune alors, à peine responsable de ses actes, et en 1312, ajoute l'historien liégeois, l'âge l'avait éclairé. Quoi qu'on puisse penser à cet égard, le fait est que les *Grands*, à l'instigation des Waroux, protestèrent contre la conduite du chapitre. Ils lui dénièrent le droit de nommer un autre mambour que le comte de Looz, sans l'intervention des bonnes villes et des nobles. Mais quel était leur droit à eux-mêmes? Quelles étaient les chances de succès? Déposer verbalement Blankenheim, rien n'était plus aisé; mais il fallait faire entendre raison aux communes; il fallait du moins leur proposer le comte de Looz. On s'arrêta donc à la pensée de convoquer une assemblée générale du pays, pour vider le différend. Telle fut la résolution prise *ouvertement* à Huy; mais au fond, on ne se proposait pas seulement de débattre des points de droit. Un complot s'organisait à la sourdine. La présence à Liège d'un grand nombre de chevaliers avec leur suite devait offrir l'occasion de tenter un coup de main décisif contre les bourgeois. Dans leur impatience, les nobles insistèrent pour que l'assemblée générale eût lieu immédiatement, bien qu'on fût à la veille des élections magistrales. Ils avaient acheté le *maître à temps* Dupont, et ils comptaient réussir assurément, grâce au concours de ce traître, si la séance se tenait à une époque où il serait encore en charge. Cet empressement parut suspect au chapitre : la réunion fut fixée au 3 août, c'est-à-dire après les élections : celles-ci, par parenthèse, donnèrent gain de cause au parti populaire. L'assemblée fut

l'une des plus considérables qu'on eût encore vues; les débats se prolongèrent; il y eut des orages; on ne parvint pas à s'entendre. Le comte de Looz, voulant gagner du temps, demanda une seconde séance. En quittant la salle, il dit en secret aux échevins « que ilh somonent et » fache que la grant pestilenche qui est » aujourd'hui ordinee soit fait par nuit; et » (ajouta-t-il) je m'en iray a Looz et vous » amonray grant secours. » (JEAN D'OUTREMEUSE.) Il alla bivaquer hors de la ville avec quatre cents cavaliers; mais il comptait bien reparaitre au moment voulu. Dupont eut le soir un entretien avec les principaux conjurés, Surllet, Jacques de Coir, Jean de Saint-Martin et Thiry de Seraing. Ils devaient se saisir adroitement des principaux postes de la ville, mettre le feu aux loges des bouchers, et profiter de la confusion et de la panique qui s'ensuivraient pour tomber sur aux gens de la commune. Mais Arnould de Blankenheim avait les yeux ouverts : il surprit les projets des conjurés et s'occupa aussitôt de les déjouer. Les régents des métiers sont prévenus (quoique un peu tard, dit Loyens); les chaînes des rues sont tendues dans les *vinâves*; les bouchers, emportant leurs couperets et leurs terribles espafuts, viennent occuper secrètement la halle aux viandes; les drapiers, les vigneron, les tanneurs et les autres confréries populaires ont ordre de s'avancer vers le Marché, au premier signal de la cloche d'alarme (POLAIN, d'après Jeand'Outremeuse). Quant au mambour, revêtu de son armure, il se tient renfermé dans la cathédrale, avec les chanoines et leurs nombreux varlets, attendant avec résolution les événements qui se préparent. (*Id.*) Nous résumons, et c'est ce que nous avons de mieux à faire, le dramatique récit de M. Polain. Il n'est pas minuit, et déjà douze cents conjurés, environ, encombrant les abords de la halle. A l'intérieur, silence profond. Les torches sont allumées; la flamme pétille : tout d'un coup les portes s'ouvrent avec fracas; les bouchers, poussant d'épouvantables clameurs, se précipitent furieux sur les nobles. L'appel redoublé du beffroi retentit avec force. Un des chanoines,

Gauthier de Brunshorn, espérant encore arrêter l'effusion du sang, sort de l'église Saint-Lambert et se jette au milieu des barons, les suppliant d'avoir pitié du pauvre peuple : il est percé de vingt coups d'épée. Au même instant les métiers débouchent de toutes parts; Arnould s'élance hors du temple avec son frère, l'abbé de Prüm, et tous les siens. A l'aube du jour, les chevaliers comptent leurs pertes; ne voyant pas arriver le comte de Looz, ils commencent à songer à la retraite; mais l'échevin Surlet intervient, les engage à gagner Publémont (le mont Saint-Martin) et à se retrancher sur cette hauteur. Ils s'y dirigent lentement, à reculons pour ainsi dire, toujours combattant; leur résistance irrite le mambour, qui se jette en avant pour atteindre Surlet, mais se trouve soudain enveloppé. Il combat en désespéré : enfin Surlet l'abat d'un coup de hache à deux tranchants. Sa mort ranime le courage des nobles, et l'on apprend au même instant que des renforts, envoyés par le comte de Looz, viennent de pénétrer dans la ville. La cause populaire semble perdue, lorsqu'une formidable clameur s'élève : ce sont les paysans de Vottem, armés de faux et de tridents, et les bouilleurs d'Ans et de Montegnée, munis de leurs pics, de leurs *harvresses* et de leurs *rivelaines*. En un instant l'action a changé de face. Le perfide Dupont, qui s'est démasqué tout à l'heure, est massacré et son corps mis en lambeaux; les nobles fuient dans toutes les directions. Plus de deux cents chevaliers parviennent à se réfugier dans l'église Saint-Martin; ils sont aussitôt cernés. Ne parvenant pas à ébranler les portes, la foule a recours à l'incendie. Les prisonniers tentent une sortie : on les repousse avec vigueur. Un affreux craquement se fait entendre : c'est l'église tout entière qui s'écroule et ensevelit sous ses décombres fumants les barons éperdus et un grand nombre d'assiégeants qui s'étaient approchés trop près. Le comte de Looz arrive en cet instant; mais aussitôt il tourne bride, et il a grande peine à opérer sa retraite. Les gens des métiers se répandent par la ville, pillent les maisons des échevins et des chevaliers, se baignent dans

le sang... Le maître de la cité et le chapitre s'épuisèrent en efforts pour mettre un terme aux excès de la populace déchaînée. La chevalerie liégeoise ne se releva jamais du coup terrible qui lui avait été porté dans cette fatale journée, connue dans l'histoire sous le nom de la *Mal* ou *Male Saint-Martin*. Ils suivirent l'abolition des privilèges des *Grands* et la domination politique des *Petits*. La paix d'Angleur (14 février 1313) stipula que les nobles ne pourraient désormais faire partie du conseil de la ville, s'ils n'étaient affiliés à un corps de métier. La démocratie pure avait succédé à l'oligarchie. Alphonse Le Roy.

Hoeseem. — Jean d'Outremeuse. — Zantfliet. — Fisen. — Bouille, t. I. — Mélar, *Hist. de Huy*. — Mantelius, *Hist. Lossensis*. — Loyens, *Recueil héraldique*. — Villenfagne, *Mélanges* (1810), p. 40 et suiv. — F. Henaux, *Hist. du pays de Liège*, t. II. — Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liège*, t. II. — Id., *Récits historiques*, éd. de 1866, p. 161-187.

BLANSTRAIN (*Guillaume*), orfèvre, ciseleur et graveur de sceaux, à Audenarde, y florissait dès la première moitié du xvi^e siècle. On n'a de notions ni sur l'année de sa naissance, ni sur la date de sa mort. On sait seulement, par les documents communaux d'Audenarde, qu'il existait encore en 1592. Il devait être alors presque nonagénaire, puisqu'il avait déjà commencé sa carrière professionnelle en 1524. Il appartenait à une famille qui de temps immémorial exerça l'orfèvrerie en cette ville; son père, Jean Blanstrain, y travailla de 1499 à 1520; il est cité dans les documents officiels. Guillaume Blanstrain exécuta en 1524 un sceau pour la communauté de l'hôpital de Notre-Dame de Sion, à Audenarde; en 1532-1534 il grava les armoiries de la ville sur un écusson d'argent, offert par le magistrat aux rhétoriciens de Tournai; en 1544, il confectionna deux plats d'argent ornés de l'image de sainte Walburge, en émaillure; en 1549 et 1550, les fabriciens de l'église de Sainte-Walburge lui confièrent la gravure des coins de deux méreaux en plomb, l'un pour servir de jeton de présence aux saluts du Saint-Sacrement et de Notre-Dame, l'autre pour le paiement des chantres à la grande messe et aux vêpres exécutées en musique. Le second méreau,

frappé au millésime de 1551, et dont un exemplaire, unique peut-être, est parvenu jusqu'à nous, a été décrit dans la *Revue de la numismatique belge*, tome Ier, 2^e série. Il offre à l'avers : *Labortis...* 1551, et, au milieu d'une auréole, le Christ portant sa croix; au revers, l'écusson armorial d'Audenarde, surmonté de la valeur du méreau : douze deniers, et des deux côtés des lunettes verticalement placées. En 1555, Guillaume Blans-train grava un nouveau sceau pour l'hôpital de Notre-Dame de Sion.

Quand parut l'édit de Charles-Quint du 13 avril 1551, qui réglementait l'orfèvrerie, prescrivant aux orfèvres établis dans les localités où il n'existait ni doyens, ni jurés du métier, de soumettre leurs poinçons et leurs travaux au serment de la corporation d'une des cités voisines, Guillaume Blans-train, alors le seul orfèvre d'Audenarde, s'adressa à l'empereur, lui exposant dans sa requête la situation défavorable que lui faisait l'édit impérial. Forcé de soumettre ses ouvrages d'or et d'argent à l'examen et à l'approbation des doyens ou sous-doyens de Gand, il était ainsi astreint à de fréquents déplacements. Cette requête n'eut, et ne pouvait avoir aucun résultat.

On attribue aussi à Guillaume Blans-train le sceau de l'échevinage et de la bourgeoisie d'Audenarde : cette belle œuvre sigillaire a, en effet, une certaine identité d'exécution avec le méreau de 1551. Le scel scabinal audenardais représente, au milieu, les armes de la ville, surmontées de deux petits lions et accostées de deux dragons ailés. La légende porte : ✠ S. SCABINAR. ET BURGENS. ALDENARD. Le contre-scel est un *chardon*, avec la légende : ✠ CLAVIS : SIGILLI : DE : ALDENARDO.

Edm. De Buscher.

Revue de la numismatique belge, t. I et V, deuxième série (Ed. Van der Straeten).

BLANSTRAIN (Roland), orfèvre et graveur de sceaux à Audenarde, travaillait dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Les dates de sa naissance et de son décès sont ignorées. On connaît de ce graveur sur métal le beau scel de la ville et de la

châtellenie d'Audenarde, qu'il confectionna en 1556, au module de sept centimètres. Il représente les armoiries de la cité et de la châtellenie, avec la légende : SIGILLV OBLIGATORIUM O CIVITATIS ET CASTELLANIE O ALDENARD. Ce sceau s'employait pour sceller les contrats des rentes que la ville et la châtellenie créèrent en remboursement des subsides prélevés par l'empereur Charles-Quint.

Roland Blans-train était fils de Guillaume Blans-train, et il paraît avoir gravé aussi les coins des monnaies obsidionales d'Audenarde, frappées en juin 1582, pendant le siège de cette ville par Alexandre Farnèse. Ces espèces de méreaux, en étain, étaient au nombre de six, différant de module et de valeur nominale. Cinq de ces pièces portaient la légende : SPES NOSTRA DEUS ; trois avaient de face l'écusson communal ; une, les écussons de Flandre et d'Audenarde ; une autre la marque urbaine : les lunettes couronnées ; la dernière une croix fleurdelisée, formant rosette gothique. Roland Blans-train laissa un fils, du même prénom que lui, lequel exerça, durant quelques mois seulement, le métier paternel, et mourut dans un âge peu avancé. Les registres communaux le citent assez fréquemment, à titre de priseur juré des objets d'or et d'argent vendus à l'enchère publique.

Edm. De Buscher.

Revue de la numismatique belge, t. I et V, deuxième série. — *Messager des arts*, Gand, 1826.

BLASEUS (Jacques), évêque de Namur et plus tard de Saint-Omer, né à Bruges, vers l'année 1540, mort le 21 mars 1618. Issu d'une famille honnête, mais peu favorisée de la fortune, il regut sa première éducation à l'école dite de Bogaerde, institution fondée à Bruges, au commencement du xvi^e siècle, pour procurer le bienfait de l'instruction à la classe la plus nécessaire de la société. Il s'y distingua d'une manière si extraordinaire qu'en récompense de ses succès, de généreux bienfaiteurs lui fournirent les moyens de faire un cours d'humanité. Après avoir terminé ses études, le jeune Blaseus entra au noviciat des Pères Récollets, à Douai. Il devint successivement gardien, professeur de théo-

logie et provincial de son ordre. Les talents dont il était doué, et les brillantes qualités qui le distinguaient, attirèrent sur lui les regards de Philippe II. Par lettres patentes du roi, en date du 11 mai 1596, il fut nommé évêque de Namur. Cette nomination ayant été confirmée par le souverain pontife Clément VIII, au commencement de l'année suivante, Blaseus fut sacré à Bruxelles, le 23 novembre, par le nonce du Pape, assisté des évêques d'Ypres et de Gand, et alla, peu de temps après, prendre possession de son siège. Il ne gouverna le diocèse de Namur que pendant trois ans et demi environ ; car, vers la fin de l'année 1600, il fut, sur la proposition des archiducs Albert et Isabelle, transféré à l'évêché de Saint-Omer. Ayant pris possession de son nouveau siège par procuration le 19 avril 1601, il fit son entrée solennelle à Saint-Omer le 7 mai suivant. Après avoir, pendant dix-sept ans, dirigé, avec une grande habileté, le troupeau confié à ses soins paternels au milieu des circonstances les plus difficiles, il légua, en mourant, à son église, la riche bibliothèque qu'il avait rassemblée ; il voulut, en outre, que tous les biens qu'il possédait au moment de sa mort fussent employés en œuvres pies. Il fut enterré à la cathédrale, dans la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste. Au-dessus de son tombeau on lisait, sur une lame de cuivre, l'épita phe suivante :

HIC JACET FRATER JACOBUS BLASEUS
QUARTUS EPISCOPUS HUIUS ECCLESIE AUDOMARENSIS
QUI OBIT ANNO DOMINI M.DC.XVIII.
MENSIS MARTII DIE XXI.
REQUIESCAT IN PACE.

Le célèbre théologien François Luc de Bruges prononça l'oraison funèbre du prélat défunt aux obsèques solennelles qui furent célébrées à Saint-Omer.

Blaseus avait un talent oratoire des plus remarquables, et possédait une connaissance approfondie des langues flamande et française. Aussi fut-il chargé de faire l'éloge funèbre de Philippe II aux funérailles qui furent célébrées pour le roi défunt, à l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, le 31 décembre 1598. Ce discours a été publié sous le titre de :

*Sermon funèbre faict par le révérendissime évêque de Namur, messire Jacques Blaseus, aux funérailles du très catholique, très-haut et très-puissant Prince et Monarque Philippe 2, Roy des Espagnes, etc., célébrées en Brussesles, en l'Eglise de Ste Godele. Bruxelles, Rutger Velpius, 1599; vol. in-4^o de 38 pages. — L'index librorum bibliothecæ Barberinæ (I, p. 158), attribue à Blaseus l'ouvrage suivant : *Methodus compendiaris ad confessionem generalem latine ex anglico reddita Jacobo Blasæo. Antv., 1617; vol. in-8^o.**

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Belgica christiana*, Ms. conservé aux archives de l'archevêché de Malines.

BLATON (Thomas), peintre d'histoire, de portrait et de paysage, né en 1787, au village de Mareke, près d'Audenarde, mort le 3 juin 1817. Dès son enfance, il se sentit une vocation décidée pour le dessin ; avant d'avoir reçu la moindre instruction plastique, il se mit à copier des images et de petites estampes. Il vendit ces essais primitifs aux enfants, afin de se procurer les moyens d'aller chercher l'enseignement hors de son village. Il n'avait que seize ans lorsqu'il se rendit à Audenarde, où il fut assez heureux de rencontrer des protecteurs. Après avoir fréquenté quelque temps l'école de dessin, il entra dans l'atelier du peintre anversois Van Larebeke, et y fit de rapides progrès. Bientôt il fut employé à orner de peintures décoratives les appartements des maisons particulières. Ayant ainsi amassé quelque argent, il partit pour la ville de Gand, et dès l'arrivée, même sans en avoir sollicité l'autorisation, il alla s'asseoir sur les bancs académiques. C'était en 1807 ; il avait atteint l'âge de vingt ans. Sa manière d'agir lui attira de la part des directeurs de l'Académie un accueil sévère, car les leçons en étaient à la moitié de leur cours annuel. Cependant, sa remarquable aptitude le fit admettre, et à la fin de l'année scolaire le jeune Blaton remporta le premier prix de sa classe.

Encouragé par ce succès, il se livra avec ardeur à la peinture du portrait, et y réussit au delà de son espoir. Quatre de ses productions : un portrait en pied,

dans un paysage; deux portraits en buste et celui d'*Hélène Forment*, seconde femme de Rubens, copiée de l'original du cabinet de M. Schamp d'Aveschoot, à Gand, furent reçues au salon d'exposition de 1810 et lui valurent des éloges. Mais l'artiste comprit qu'il lui fallait encore les leçons d'un habile maître, et il s'adressa à l'éminent portraitiste brugeois François Kinson, qui lui ouvrit son atelier, à Paris. Thomas Blaton sut en peu de mois, auprès de lui et sous son active direction, acquérir les qualités que l'instruction primaire et l'étude isolée n'avaient pu lui donner. Quand il quitta Paris, pour revenir dans sa patrie, Kinson lui déclara, avec effusion, qu'il se trouvait payé de ses conseils et de ses soins, par la satisfaction de le compter parmi ses meilleurs élèves. Depuis cette époque, Thomas Blaton peignit quelques tableaux religieux, des portraits et des paysages : ces derniers sont estimés pour leur heureuse disposition, leur aspect naturel. En 1814, il fut nommé professeur à l'Académie d'Audenarde, sa première école. Il n'y professa que trois années; à peine âgé de trente ans, il fut enlevé à un brillant avenir peut-être, par une phthisie pulmonaire. Sa dernière œuvre, le portrait en pied d'un enfant, placé dans un de ces fonds champêtres qu'il affectionnait, figura à l'exposition artistique de Gand, en août 1817. Le catalogue mentionnait la mort de l'artiste.

Edm. De Busscher.

Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, t. I, 1844-1845.

BLAVIER (*André-Joseph*), compositeur de musique, né à Liège, où il fut baptisé le 29 décembre 1713, en l'église Saint-Jean-Baptiste; mort à Anvers, le 30 novembre 1782. Cet artiste obtint d'abord l'emploi de maître de musique à l'église collégiale de Saint-Pierre, dans sa ville natale. La même place étant devenue vacante à la cathédrale d'Anvers, le 16 mars 1737, par la démission du titulaire, Joseph-Hector Fiocco, Blavier, quoique n'ayant atteint que l'âge de vingt-trois ans, ne craignit pas de se présenter au concours ouvert à cette occasion, auquel prirent aussi part deux autres bons musiciens, Éloi François, prêtre, maître de

musique à l'église de Saint-Vincent, de Soignies, et Charles-Joseph van Helmont, alors organiste et, plus tard, maître de chant à la collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Le succès couronna l'entreprise du jeune artiste, qui fut élu à la majorité des voix par le chapitre de la cathédrale. Cependant, vu sa jeunesse sans doute, on lui prescrivit des conditions spéciales, les suivantes, qu'il dut signer avant d'entrer en fonctions : 1^o Il porterait la soutane et se préparerait à recevoir la tonsure cléricale; 2^o Il serait tenu d'assister et de chanter à tous les offices; d'y diriger les enfants de chœur; de les conduire à l'église et de les ramener à la maison des choraux; 3^o Il donnerait en personne les leçons de musique voulues; 4^o Il se considérerait comme démissionnaire de sa place, si jamais il se mariait. Blavier accepta ces conditions, le 25 mai 1737, et fut installé, le 18 juin suivant, aux trois jubés et au grand chœur de la cathédrale. L'artiste possédait une belle voix de ténor et jouait du clavecin, du violon et du violoncelle. L'instruction des enfants de chœur était surtout l'objet de ses soins : parmi ceux qu'il forma il faut citer avec honneur le célèbre compositeur Gossec, qui, sortant de la maîtrise d'Anvers à l'âge de dix-huit ans, se trouva en état d'entrer avec succès dans la carrière d'artiste à Paris. Tout en enseignant les règles de la composition musicale à ses élèves, Blavier enrichissait le répertoire de l'église de ses propres œuvres. Il composa, entre autres, et dédia au chapitre, le 26 août 1741, une messe solennelle, en *re* (*Kyrie, Et in terra pax, Patrem*), très-développée, intitulée *In honorem Deiparæ*, écrite à quatre voix, avec accompagnement d'instruments à cordes. Cette messe, qui existe encore aux archives de Notre-Dame, témoigne du talent expérimenté du musicien. Plusieurs compositions en style choral lui sont également dues.

Arrivé à l'âge de cinquante ans, André Blavier voulut se marier et, ni la clause résolutoire de son contrat d'engagement à la cathédrale, ni les observations de ses amis ne le purent détourner de ce projet. Privé de la belle position artistique qu'il occupait, il épousa une jeune fille de

vingt ans, nommée Jeanne-Wendeline Lemmens. Remplacé dans ses fonctions par Louis van Noortbeeck, auparavant maître de musique à la collégiale de Saint-Jacques, Blavier fut réduit à vivre de son talent de chanteur et d'instrumentiste, jusqu'à ce qu'il eût obtenu, le 3 avril 1768, la place, beaucoup plus modeste, de maître de chant à l'église paroissiale de Saint-André, dans la même ville, devenue vacante par la mort de Georges Tassaert. Ayant perdu successivement plusieurs enfants et sa femme, André-Joseph Blavier mourut à l'âge de 69 ans, dans un état de fortune des plus médiocres; il fut enterré au cimetière de l'église de Saint-André, le 2 décembre 1782.

Chev. Léon de Burbure.

Archives d'Anvers. — État civil de Liège.

BLAVIFLOS (Louis), poète latin, né à Gand dans la deuxième moitié du x^v^e siècle, mort dans la première moitié du xvi^e siècle. On sait qu'à l'époque où vivait Blaviflos, il était d'usage parmi les gens de lettres de latiniser leur nom de famille et il est, par conséquent, probable que notre poète latin se nommait Blauwbloeme. Si c'est, en effet, là son nom flamand, il y a aussi lieu de croire qu'il le latinisa une seconde fois et qu'il y a identité entre Blaviflos et Blaublommus, imprimeur qui florissait à Paris en 1530 et qui s'y fit connaître entre autre par l'impression des ouvrages suivants : 1^o *Institutionum imperialium libri IV, cum glossis. Parisiis, Claudius Chevallonijs, cura Lud. Blavblommii Gandensis*, 1526, in 4^o. — 2^o *Herodiani historiarum libri VIII, latine donati per Angelum Politianum. Parisiis, ex. off. Lud. Blavblommii Gandavi, imp. Simonis Colinaei*, 1529, in-8^o. — 3^o *Veterinariae medicinae libri II, Joanne Ruellio Suesonensi interprete*, in-folio, portant pour adresse : *Parisiis, ex chalcographia Ludovici Blavblommii, Gandavi, impensis Simonis Colinaei, MDXXX*. Ce dernier volume, de la plus grande rareté, dont un exemplaire fait partie de la riche bibliothèque de M. Ferd. Vander Haeghen, à Gand, est d'une exécution parfaite et ne le cède pas aux plus belles

productions des Alde Manuce. Il est regrettable que les renseignements biographiques sur Blaviflos ou Blaublommus fassent défaut; on sait cependant qu'il fit ses études au collège des frères Hiéronymites ou Frères de la vie commune, à Gand, et qu'il composa une pièce en vers latins : *Ludovici Blaviflos, Gandensis, Threnodia super immaturo obitu M. Joannis Dullardi, Gandensis, S. Th. Baccalaurei, Gandavi*, 1513, in-4^o. C'est une élégie sur la mort de Jean Dullaert; elle est presque introuvable et ne figure dans aucun catalogue. C'est Panzer qui nous en a fait connaître le titre.

Cette particularité que Blauwbloeme a fait ses études au collège des frères Hiéronymites, à Gand, mérite d'être remarquée. En effet, on a vu à l'article de Josse Badius, que celui-ci fréquenta aussi l'établissement d'instruction de ces Frères de la vie commune qui, les premiers, ont contribué à répandre dans les Pays-Bas la typographie; on y ajoute que ce sont eux, probablement, qui ont inspiré à Badius les goûts qui fondèrent sa réputation; il n'est donc pas étonnant que nous soyons redevables aux mêmes inspirations de la supériorité d'un second imprimeur. Il est à espérer qu'on découvrira d'autres détails sur Blauwbloeme et sur les productions de son imprimerie; en tout cas, c'est un nouveau nom à ajouter à la liste, déjà si riche, des Belges qui se sont illustrés, par l'art typographique, dans les pays étrangers.

Aug. Vander Meersch.

Panzer, *Ann. typogr.*, t. VII, p. 62. — Graesse, *Trésor des livres rares et précieux*, t. III. — Valerius Andreas, *Bibliotheca Belgica*, p. 651. — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I, p. 51. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 827.

BLAVOET (Richard), chef populaire, né à Furnes à la fin du xiii^e siècle. Les annales de la ville de Furnes n'ont conservé que des souvenirs incomplets de Richard Blavoet, qui, issu d'une famille riche et puissante, était allié à la première noblesse du pays. Il possédait un fief à Pervyse; mais son château fut démoli pendant cette période de troubles où il joua un rôle si important; l'endroit où il s'élevait reçut le nom de *Blaeuvoetswal*. Richard Blavoet ne donna pas son

nom, comme quelques historiens l'ont rapporté, au parti politique des Blavotins, puis que celui-ci, deux siècles au moins avant son temps, était en possession de ce nom. Peut-être, tout au contraire, ce citoyen ou l'un de ses ancêtres, aura-t-il reçu ce surnom à cause de ses opinions et de son dévouement à ce parti politique : Richard Blavoet, dans ce cas, ne signifierait que Richard le Blavotin. Quoi qu'il en soit, un grand nombre de diplômes de cette époque mentionnent le nom de Richard Blavoet ; nous n'en citerons ici que deux : l'un daté de 1181 et mentionné par Miræus, l'autre portant la date de 1214 et provenant de l'abbaye des Dunes.

Au commencement du XIII^e siècle, la ville de Furnes devint le théâtre de luttes sanglantes (*tumultuosas populi inquietudines*, dit le cartulaire de Saint-Nicolas à Furnes), entre deux factions, que l'histoire désigne sous le nom de Blavotins (*Blauwoeten*) et d'Isangrins. Le premier parti avait pour chef le personnage qui nous occupe, et son origine remonte à ces discordes du X^e et du XI^e siècle, qui furent suscitées par les impôts exorbitants dont la comtesse Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, accablait le peuple. Les habitants de Furnes se récrièrent en disant que ces taxes étaient en opposition avec leurs lois et coutumes. Richard Blavoet appuya le peuple dans ses réclamations et dans son refus de payer les impôts ; les agents de la comtesse usèrent de rigueur ; Blavoet fut saisi, jeté en prison, étroitement gardé dans le bourg de Furnes ; mais, le 16 novembre 1201, les Blavotins marchèrent sur la ville de Furnes et délivrèrent leur chef. L'intervention du comte de Flandre, réclamée par la comtesse Mathilde, fit seule cesser les troubles.

Quelques années plus tard, vers 1214, Blavoet rentra en grâce, et l'on voit reparaître sa signature au bas des diplômes de la comtesse douairière. Les Blavotins avaient prêté le secours de leurs armes au comte de Flandre, lors de la bataille de Bovinnes ; d'ailleurs Richard avait déjà mérité ces faveurs en combattant, l'année précédente, les Français dans le port de

Damme. On a voulu représenter Richard comme un homme turbulent, un sujet rebelle : c'est méconnaître son grand caractère. Les chroniques le montrent, au contraire, comme le protecteur du peuple contre les exactions de la veuve de Philippe d'Alsace. Blavoet était de cette race saxonne qui jamais ne sut se courber sous le joug. A la fois résolu et énergique, il se dévoua tout entier à la cause de l'émancipation populaire en luttant contre l'oppression féodale. Dans son ardent amour de l'indépendance, il faisait disparaître les inimitiés de parti devant le sentiment de la nationalité et chaque fois qu'il s'agissait de défendre la patrie contre la domination étrangère, nous le voyons apparaître comme le digne devancier des Zannequin et des Van Artevelde.

BO^r Albéric de Crombrughe.

BLENDEFF (*Lambert*), peintre d'histoire à Louvain, mort le 4 janvier 1721. Cet artiste, qui fut élève de Bertholet-Flémalle, de Liège, obtint, en 1677, l'emploi de peintre de la ville. En cette qualité il était chargé de la conservation et de l'entretien du matériel du cortège historique qui, chaque année, sortait le premier dimanche de septembre et qu'on désignait sous la dénomination d'*Omgang* de Louvain. Blendeff épousa, le 7 juillet 1676, à l'église de Saint-Michel, à Louvain, Marie-Anne Mangan. La protection des jésuites lui fit obtenir la commande de travaux considérables. Nommé, en 1684, peintre ou iconographe de l'Université, il se créa rapidement une position aisée. En 1707, il acheta, au prix de quatre mille florins, une maison spacieuse, appelée la *Fontaine d'or*, située rue de Tirlemont, maison qu'il avait habitée depuis 1680. L'artiste y mourut et fut enterré au ci-devant cimetière de Saint-Michel, actuellement Marché aux Grains.

Blendeff appartient à la grande école flamande du XVII^e siècle. Ce fut un artiste laborieux et fécond. Il travailla pour la plupart des maisons religieuses de Louvain. Malheureusement un certain nombre de ses peintures ont été détruites ou déplacées lors de la suppression des couvents à la fin du siècle dernier.

Le maître-autel de l'église de Saint-Michel (jadis l'église des Jésuites) est orné d'un tableau de Blendeff, qui figure saint François-Xavier annonçant la foi aux Indiens. C'est une composition pleine de vie; mais la couleur en est un peu froide. L'autel de sainte Marguerite, à l'église de Saint-Jacques, renferme également une production de notre artiste. Cette toile, qui représente une vision de sainte Marguerite, est d'une conception heureuse et d'une grande hardiesse de pinceau. Plusieurs autres églises de Louvain possèdent des œuvres de Blendeff, qui laissa aussi quelques portraits.

Ed. Van Even.

Archives de Louvain. — Registres des ci-devant chambres échevinales. — G.-P. Mensaert, *Le Peintre amateur*, 1763, t. I, p. 277. — Van Even, *Louvain monumental*. — Ib., *L'Omgang de Louvain*.

BLES (Henri), DE BLES ou MET DE BLES, dit aussi CIVETTA en Italie, peintre de paysage et de sujets historiques à petites figures, naquit très-probablement à Bouvignes, selon ce que nous rapporte Van Mander. Si les registres de paroisse de cette ville ne renseignent rien sur le fait de cette naissance, il ne faut pas s'en étonner, les registres ne remontant pas au delà de 1554, année de la destruction de la ville par les Français. Du reste, on ne trouve pas une seule fois le nom de Bles dans les anciens documents de Bouvignes; il ne renferme aucune racine wallonne et n'était probablement pas un nom de famille.

Dans ces derniers temps on s'est pris à douter si De Bles était bien né à Bouvignes; un passage de Guicciardin a fait naître une controverse restée jusqu'à présent sans solution. Dans la première édition du livre de Guicciardin, imprimée en italien, à Anvers, en 1567, cet auteur cite parmi les peintres les plus fameux de son époque, Patenier de Bouvignes et Henri de Dinant. Il n'y a, en réalité, qu'un argument en faveur de l'opinion qui prétend que ce passage n'est pas le

fait d'une erreur, mais cet argument est assez fort, il faut l'avouer. Si les registres de Bouvignes ne mentionnent aucun nom qui se rapproche de De Bles, par contre, celui de Patenier s'y rencontre fréquemment. Quoi qu'il en soit, et jusqu'à ce que l'avenir nous en apprenne davantage, il n'y a aucune raison péremptoire pour infirmer le récit de Van Mander et celui de la chronique de Croonendaël. Beaucoup de vieux auteurs nous disent que De Bles était ainsi nommé à cause d'une mèche blanche (bles) qu'il avait au milieu du front. En Italie, De Bles n'est connu que sous le nom de *Civetta*, à cause de la chouette qu'il plaçait en monogramme sur ses tableaux. Nous ne demandons pas mieux que d'adopter l'interprétation du nom de *Bles*. Toutefois, nous devons faire observer que ce serait une preuve évidente d'un assez long séjour de Henri dans la partie flamande du pays, car pour le peuple du Namurois le mot *Bles* n'a aucune signification. Ce n'est qu'en Flandre que cette appellation peut avoir été donnée à l'artiste bouvignois, si toutefois les traditions répétées pour la première fois par Van Mander sont exactes. La chronique du comté de Namur, de Croonendaël, le nomme Henri Bles, et lui-même, sur un de ses tableaux de Munich, signe : *Henricus Blessius*. Voici le passage de Croonendaël auquel nous venons de faire allusion :

« D'icelle (Bouvignes) naquit Henri-
« cus Blesius, excellent paintre mesme
« au faict des paysages, encoires que
« Lampsonius, au catalogue de paintres
« renomez, veullant préférer ung Liégeois
« au Namurois, ne luy donne que l'éloge
« ensuivant :

*Pictorem urbs dederat Dionatum Eburonia pictor
Quem proximis dixit poeta versibus.
Illum adeo artificem patriæ situs ipse, magistro
Aptissimus vix edocente fecerat.
Hanc laudem invidit vicinæ exile Bovinum,
Et rura doctum pingere Henricum dedit.
Sed quantum cedit Dionato exile Bovinum,
Joachim, tantum cedit Henricus tibi (1).*

(1) « Dinant, ville des Éburons, avait donné le jour à un peintre (Joachim Patenier) dont le poète a parlé dans les derniers vers. Les sites si pittoresques de sa patrie suffirent pour développer son talent; ce fut à peine s'il eut besoin d'un maître. L'humble Bouvignes envia cette

gloire à Dinant, sa voisine, et enfanta Henri, habile à peindre les paysages. Mais autant l'humble Bouvignes le cède à Dinant, autant Henri le cède à toi, ô Joachim. »

Ces vers latins sont tirés de l'ouvrage de Lampsonius sur les peintres de la Basse-Allemagne.

Le portrait de De Bles, que Lampsonius met en tête de ces vers, représente un homme dans la force de l'âge, ayant une physionomie allongée, pleine de dignité et de noblesse; une énergique méditation en est le trait dominant; les cheveux sont courts, bouclés, et on croit apercevoir, au milieu d'un front droit et plus large qu'élevé, cette fameuse mèche, origine présumée du nom de l'artiste; l'œil foncé, très-perçant, est surmonté d'épais sourcils bien arqués; le nez est légèrement aquilin, une forte moustache cache une bouche sévère; la barbe entière se partage en deux par le milieu; la poitrine est large; le corps annonce une haute et ferme stature; enfin, une main nerveuse et belle serre un gant avec une certaine affectation d'énergie. Changez ce costume d'une austère bourgeoisie en une cuisine, remplacez ce gant par une épée et l'harmonie sera parfaite, car cette figure, où domine une volonté un peu dure, semble plutôt celle d'un guerrier que d'un artiste. Mais, il n'y a pas à en douter: audessous nous lisons: *Henrico Blesio Bovinatis pictori*, et dans une petite niche au fond, à droite du spectateur, nous apercevons la chouette traditionnelle. Si nous avons décrit cette intéressante image, c'est que rien ne nous semble mieux compléter l'histoire de nos vieux peintres que ces portraits qui les ressuscitent et nous identifient, en quelque sorte, avec leurs sentiments et leurs pensées les plus intimes, écrites sur leur visage; c'est ainsi que la mâle et noble figure de De Bles fait naître une attraction à laquelle il est difficile de résister.

Il importerait assez peu au fond que le nom véritable de Henri De Bles fût perdu, si, en même temps, cela n'eût rendu stérile toute recherche sur la date de sa naissance. La plupart des écrivains qui ont parlé de lui, l'ont fait naître en 1480 et mourir en 1550; aucun document n'autorise cette assertion; c'est vers cette époque qu'il vivait, voilà tout ce dont on est cer-

tain. C'est ainsi qu'on a affirmé aussi qu'il fut élève de Patenier; Van Mander nous dit positivement qu'il se forma sans maître, mais qu'il peignit dans la manière de Patenier. Il est certain que De Bles ne séjourna pas longtemps dans sa province natale; ce n'est pas là qu'il pouvait développer son talent ni arriver à la gloire ou à la fortune. Vécut-il en Flandre? On ne peut l'affirmer, mais il y a lieu de le supposer. On a prétendu augurer d'un passage de Dürer dans sa relation sur son voyage dans les Pays-Bas, en 1520-1521, que De Bles tenait auberge à Malines, Dürer notant « qu'il a logé à Malines, à l'auberge de la *Tête d'or*, chez » maître Henri le peintre. « C'est pousser un peu loin, nous semble-t-il, le système des inductions. La réputation de l'artiste bouvignois se répandit promptement; ses tableaux furent partout recherchés. Van Mander nous en cite plusieurs qui se trouvaient, de son temps, en Hollande; trois paysages et un *Lotken* (Loth et ses filles?) chez l'amateur Wyntgis, en Zélande; chez Martin Papenbroek, un beau paysage avec un colporteur endormi et dévalisé par des singes (1); à Amsterdam, chez le sieur Melchior Mouteron, les *Disciples d'Emmanis*, avec des sujets de la Passion dans le fond du tableau; enfin, chez l'empereur d'Autriche et en Italie se trouvaient également des ouvrages de De Bles. Cette nomenclature suffit pour faire voir que notre artiste, très-apprécié par ses contemporains, ne fut point au nombre de ces génies méconnus qui n'obtinrent justice qu'après leur mort. Mais nous tirons du fait encore une autre conséquence importante, c'est que De Bles dut vivre dans une contrée où l'art était en grand honneur et où les relations avec les pays étrangers permettaient aux artistes d'étendre rapidement leur réputation. Un tel centre ne peut être cherché dans le Namurois, déchiré par les guerres civiles, ruiné par les rapines et les pillages et très-peu enclin, à cette époque, à

Le peintre et écrivain liégeois nous transmet en même temps le portrait de Henri De Bles, portrait qui est reproduit dans les *Ann. de la Société arch. de Namur*, t. VIII, p. 59. Il accompagne, dans cette dernière publication, un excellent article sur De Bles, dû à M. Alfred Bequet, de Namur. C'est

dans cet article et dans son supplément, t. IX, p. 60, que nous avons puisé les principaux éléments de cette biographie.

(1) C'est le tableau qui se trouve aujourd'hui à Dresde.

honorer les productions de l'art et de l'intelligence. De Bles fit le pèlerinage de l'Italie et il paraît qu'il y séjourna assez longtemps; il se fixa dans l'État vénitien et y laissa de ses ouvrages. Lanzi, qui le compare au Bassan pour certaines de ses compositions, retrouve dans sa manière un peu de la crudité des anciens, vante son originalité, surtout dans ses scènes de fantasmagorie, enfin le fait naître en Bohême et mourir à Ferrare, deux erreurs copiées de Lomazzo. *La Biographie générale de Didot* fait de notre De Bles « un artiste français, né à Bovines; » cependant, si l'on en excepte une tradition qui fait mourir De Bles à Liège, on ne sait plus rien de sa vie, et il n'est pas probable qu'on en sache jamais davantage. Est-ce la même tradition qui le fait naître en 1480 et décéder en 1550? Nous l'ignorons; mais, dans tous les cas, ces dates ne s'appuient sur aucun fait authentique. Puisque nous ne pouvons malheureusement rien découvrir de positif sur la vie de De Bles, arrêtons-nous à son talent, à ses œuvres, et parmi celles-ci, étudions quelques instants les meilleures ou les plus connues. — De Bles est, après Patenier et avec lui, le créateur et le père du paysage dans nos contrées. Il est assez naturel que ces fils des pittoresques rivages de la Meuse se soient sentis inspirés par la belle nature qu'ils avaient sous les yeux, que leur âme, portée naturellement à la poésie, ait guidé leur main quand celle-ci a essayé de rendre ses impressions sur la toile. Mais combien ne fallait-il pas alors de génie pour en arriver au degré que De Bles sut atteindre! Tout était à créer ou à modifier. Les lois de la perspective peu étudiées, la couleur fausse où le bleu domine, cette nature conventionnelle où la minutie du détail détruit toute la grandeur de l'ensemble; il fallait, au milieu de ces éléments anti-poétiques, se frayer une route et atteindre un but qui satisfît aux exigences d'un génie enthousiaste de la nature.

De Bles y parvint presque toujours; il étagea avec art ses différents plans, il adopta un coloris plus vrai, et, s'il resta un peu tributaire de la miniature appli-

quée au tableau, il eut assez d'habileté pour ne pas nuire à l'ampleur de la conception. Il faut, pour le juger impartialement, oublier nos progrès, nos procédés actuels, s'identifier à la rêverie du peintre, voir et peut-être se souvenir avec lui. Alors ce site aimé, cette rustique chaumière, ce ruisseau qui coule sur les cailloux blancs, tous ces accessoires qu'il aime à reproduire, se revêtent d'un charme profond; alors on est mieux disposé à admirer ce talent créateur qui ne s'arrête pas toujours au paisible moulin alimenté par le ruisseau, mais qui nous décrit avec son pinceau les montagnes, les rochers, la grande rivière, les vieux châteaux dont les légendes ont sans doute bercé son enfance. On peut lui reprocher un feuillage parfois trop noir, des teintes grises ou bistrées un peu tristes, mais, par contre, il est visible qu'il avait l'intelligence des masses, point capital pour le paysagiste. De plus, ses compositions sont animées, nous dirions presque éclairées par des horizons lumineux du plus bel effet. Certes De Bles était né paysagiste, toutefois il ne le fut pas exclusivement; après avoir orné ses paysages de petites scènes animées, incorrectement dessinées, mais spirituellement touchées, il aborda aussi la peinture d'histoire dans le genre de Jean de Mabuse; comme lui, il fut raide et anguleux, et en voyant ces essais d'imitation, on se prend à regretter ses jolis tableaux des premiers temps; nous disons des premiers temps parce que, bien évidemment, l'œuvre de De Bles se partage en trois genres, sinon en trois époques. Le paysage proprement dit où les petites scènes ne sont que l'accessoire: c'est là où il fut le meilleur, le plus original; on y retrouve les sites de son pays natal et on voit qu'aucune influence étrangère n'a encore agi sur lui. Plus tard, la figure joue un rôle important, les sites changent d'aspect, le talent du peintre n'y gagne guère. Enfin la figure devient l'objet principal de la composition; il réussit parfois à trouver des types attrayants, mais souvent il reste trivial, sans caractère, raide, anguleux, emprunté, et, loin de marquer un progrès

dans sa carrière, cette étape fut un pas rétrograde. Il nous reste à parler d'un autre genre de tableaux, que De Bles exécuta avec beaucoup de talent, mais avec un dévergondage d'imagination inouï. Ce genre consiste dans la fantasmagorie, les diableries, telles que les scènes d'enfer, les tentations de saint Antoine, etc. Nous pensons que l'artiste en a exécuté de tout temps, car, même dans ses premiers paysages, on remarque des rochers d'une bizarrerie extrême, qui témoignent d'une imagination déréglée, et le panneau du *Colporteur dévalisé par des singes*, de Dresde, fait pressentir *l'Enfer du Dante*, de Venise.

De Bles doit avoir énormément travaillé, car malgré les trois siècles et demi écoulés depuis sa mort, la nomenclature de ses œuvres existantes est des plus nombreuses. Nous citerons quelques-unes des principales. En Belgique, le Musée de Bruxelles a de lui une *Tentation de saint Antoine*, où nous ne pouvons admirer que certaines parties du paysage. Le Musée d'Anvers possède un *Repos en Égypte* dont M. Bequet conteste l'attribution. Or, cet écrivain a fait une étude approfondie de son compatriote; il est permis de s'en rapporter à lui; la chouette traditionnelle n'est pas une preuve péremptoire; d'autres artistes que De Bles l'ont adoptée pour signature. Le Musée de Namur renferme une *Pêche miraculeuse* fort médiocre. Enfin, un particulier de Dinant possède une des meilleures productions de De Bles, un beau paysage de la première manière avec plusieurs scènes de la parabole du *Bon Samaritain*. Sauf le manque d'unité, ce panneau a toutes les belles qualités du maître; en outre, il offre une particularité unique et des plus intéressantes: il est daté; au-dessus du monogramme se trouve le millésime de 1511.

Parmi les grands musées de l'Europe qui ont des œuvres de l'artiste bouvignois, nous citerons Dresde, le *Colporteur dépouillé par des singes*; c'est le tableau cité par Van Mander comme appartenant à un certain Martin Papenbroek.

Florence; paysage: *Travaux d'une*

miniature, excellent tableau de la première manière; on y retrouve assez facilement un site des bords de la Meuse, comme dans le *Bon Samaritain*.

Munich: *Adoration des Rois*; elle appartient à la dernière manière; mais c'est une œuvre des plus soignées. C'est la seule que l'auteur ait signée; dans le coin du tableau, à gauche, on lit: *Henricus Blessius F.*; la *Salutation angélique*, pendant du précédent.

Berlin: *Repos en Égypte*, *Saint-Hubert*, *Adam et Ève*.

Vienne: *Fuite en Égypte*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, *Prédication de saint Jean*, le *Bon Samaritain*.

Bâle: *Sainte famille dans un paysage*.

« Ce tableau est la plus jolie production que nous ayons rencontrée dans tout l'œuvre de De Bles, » dit M. Bequet. Le même auteur ajoute un peu plus loin: « Le cadre qui entoure ce tableau mérite une mention spéciale. Il se compose d'un fronton supporté par deux riches colonnes qui reposent sur un large soubassement. Au centre du fronton, on a sculpté en demi-bosse le Père Éternel entouré d'anges; la frise et le soubassement sont chargés d'ornements et de petites figures dorées qui se détachent sur un fond noir. C'est, nous a-t-on assuré, le cadre primitif du tableau. Sa richesse et son élégance nous prouvent l'estime dont jouissait cette peinture à l'époque où elle fut faite. Ajoutons que ce tableau provient de la collection Amerbach, fondée par le jurisconsulte bâlois Amerbach, ami d'Érasme et contemporain de Holbein et De Bles. Augmentée considérablement par son fils, cette collection fut achetée par la ville de Bâle, en 1661, après la mort du petit-fils de son fondateur. »

Venise: palais des doges, *l'Enfer du Dante*, grand panneau de deux mètres sur un mètre quatre-vingts centimètres environ. Cette scène baptisée ainsi, n'a aucune ressemblance avec la création immortelle du grand poète. Il ne s'agit que des supplices variés à l'infini, infligés par d'horribles démons aux damnés. Tout ce que l'imagination la plus bizarre et en même temps la plus dévergondée

peut produire, s'étale aux regards du spectateur presque ahuri en présence de ces deux cents figures hideuses ou torturées par la souffrance. C'est évidemment, dans son genre, une œuvre capitale, mais quel genre!... Même ville, musée Correr : *Tentation de saint Antoine*. Aussi bizarre et plus dévergondée encore que la première. — Même ville : Académie des beaux-arts, *La Tour de Babel*. — Même ville : galerie Manfrin (1) : *Paysage. Prédication de saint Jean* ; très-jolie toile de la première manière, mais avec plus de largeur.

Milan, Académie des beaux-arts : *Adoration des Mages*, triptyque, attribution douteuse ; œuvre très-curieuse. On sait que Lanzi signale des compositions du Nouveau Testament exécutées par De Bles et se trouvant à Brescia ; depuis longtemps ces tableaux n'existent plus dans cette ville ; ce sont eux qui ont inspiré au biographe italien l'idée de comparer le peintre flamand au Bassan. On se demande, en voyant le triptyque de Milan, si ce ne serait pas là l'œuvre citée par Lanzi. Outre les œuvres que nous venons de mentionner, il s'en trouve encore à Nuremberg, Pommersfelden, Gratz et enfin dans un grand nombre de collections particulières en Angleterre et en Allemagne. Dans l'article que Van Mander consacre à Gilles et à François Mostaert, il dit que ce dernier apprit son art chez le *difficile Henri met de Bles*. C'est la seule mention que nous ayons d'un élève formé par notre artiste.

Avant de terminer cette notice, signalons encore, à propos de De Bles, un problème intéressant. L'artiste bouvinois a-t-il, oui ou non, gravé ? Le tableau de Dresde, *le Colporteur dévalisé par des singes*, est, dit-on, gravé par lui ; son portrait aussi ; mais rien ne vient corroborer une assertion qui n'est présentée que comme une simple supposition. De nos jours, M. Guichardot, surtout, a indiqué, sans la moindre hésitation, dans le catalogue

des gravures de M. le chevalier Camberlyn, vendues en 1865 à Paris, un *Saint Augustin rencontrant un enfant au bord de la mer* (morceau en hauteur, dit le catalogue, non décrit, extrêmement rare ; très-belle épreuve). Le catalogue désigne Henri De Bles comme graveur au burin. C'est là, à toute évidence, une erreur. Le *Saint Augustin* cité est un travail italien d'une grande pureté de trait et d'une noblesse de dessin à laquelle De Bles n'a jamais eu le droit de prétendre. Ce qui a égaré les rédacteurs du catalogue, c'est le monogramme de la chouette placé sur cette gravure ; mais, nous l'avons déjà dit, plusieurs artistes italiens ont employé ce monogramme ou celui d'un oiseau pouvant ressembler à une chouette. D'ailleurs, il faut le répéter, le *Saint Augustin* de la collection Camberlyn est d'un travail serré, correct, expressif, et le paysage n'y a aucune importance ; or, c'est le contraire qui a lieu, le plus souvent, dans la manifestation du talent de notre artiste : le paysage d'abord, les personnages ensuite, sans compter qu'il est bien rare que ceux-ci soient irréprochables comme dessin.

L'erreur commise par quelques biographes au sujet de De Bles, considéré comme graveur, menaçait cependant de se fortifier, faute de réfutation, par l'affirmation hasardée du catalogue de la collection Camberlyn. Jusqu'à la production de preuves concluantes, nous sommes autorisé à dire que Henri De Bles n'a jamais gravé et qu'il faut rayer de la liste de ses œuvres la gravure de son tableau de Dresde, ainsi que celles de son portrait et du *Saint Augustin* de la collection Camberlyn (2).

M. Rudolf Weigel, un des iconographes les plus experts de notre époque, a émis, dans un document particulier, une opinion exactement semblable à celle que nous professons.

Ad. Siret.

BLINCKT (*Arnold*), né à Hasselt, succéda, le 22 décembre 1539, à l'historien Adrien van Baerland (Barlandus) dans la chaire de rhétorique de l'Université de Louvain. Il laissa une grande réputation d'éloquence. Blinkt était maître

(1) Galerie particulière, mise en vente.

(2) Cette eau-forte a été acquise pour cent trente francs par M. Roth, d'Amsterdam.

ès arts et bachelier en théologie. Il fut l'un des bienfaiteurs du célèbre collège de Staendonck.

L.-J. Thonissen.

Mantelius, *Hasseltum seu historiae lossensis compendium*. — Val. Andreas, *Fasti academici*.

BLIOUL (Jean DU), voyageur, écrivain ecclésiastique. XVII^e siècle. Voir DU BLIOUL (Jean).

BLIOUL (Jérôme DU), jurisconsulte, professeur à Louvain. XVII^e siècle. Voir DU BLIOUL (Jérôme).

BLITTERSWYCK (Guillaume VAN ou DE), jurisconsulte, magistrat et poète, né à Bruxelles, au commencement du XVII^e siècle, mort à Malines en 1680. Il remplit d'abord les fonctions d'échevin à Bruxelles, puis devint, en 1643, conseiller à la cour de Gueldre et fut appelé seize ans plus tard, en 1659, à occuper un siège au grand conseil de Malines; il se qualifie de plus, dans un de ses ouvrages, de *Libellorum supplicum domus regiae magistrum*. Il eut de son mariage avec Willelmine van Zinnig, une nombreuse postérité; l'un de ses fils, Charles-Constantin, devint chanoine de la cathédrale de Bruges; un autre, Juste-Adcodat, fut attaché à la collégiale de Lille; un troisième, Alexandre-Septime, son septième enfant, eut pour parrain le pape Alexandre VII et entra dans l'ordre des Jésuites. Blitterswyck laissa après lui un assez grand renom d'homme instruit et de poète, bien qu'on ne puisse lui assigner un des premiers rangs dans le souvenir de la postérité; mais il a composé quelques ouvrages qui ne manquent pas d'un mérite relatif. On connaît de lui : 1^o *Dissertationes de rebus publicis*. Nous avons vainement cherché un exemplaire de ces dissertations. — 2^o Sous le titre suivant, écrit en un latin que Cicéron n'eût certes pas approuvé : *Ruræmunda vigens, ardens, renascens, sanctissimo domino nostro Alexandro VII, pontifici opt. Max. totius virtutis ac pietatis thesauro, pro sua in eam, ejusque zelosissimum antistitem, illustrissimæ prosapiæ virum Eugenium Albertum d'Allamontium, miseratione, ac munificentia, ad exiguum tanti solatii, vere paterni, ac subsidii prorsus opportuni hostientum, jure meritis-*

simo cultuque demississimo consecrata a G(uilelmo) D(e) B(litterswyck) C(onsilario) R(egio). Bruxellæ, typis Guilhelmi Scheybels. Anno MDCLXVI, in-folio, 64 pages, sans les liminaires.

Ce livre est destiné à conserver le souvenir de l'incendie de Ruremonde en 1665, ville qu'a habitée l'auteur pendant seize ans lorsqu'il était conseiller à la cour de Gueldre. Il consacre quelques pages à une description historique de cette ville, puis, dans dix-huit élégies en vers latins, il décrit l'incendie; la douzième toute entière est consacrée à sa maison qui fut préservée du feu. Ces vers ne sont ni meilleurs ni plus mauvais que beaucoup d'autres de cette époque; ils ne s'élèvent pas au-dessus d'une honnête médiocrité; ils suffirent cependant pour établir alors la gloire poétique de leur auteur.

Le volume se termine par cent vers formés de cinquante distiques, qui sont l'un de ces jeux d'esprit, *nuga difficilis*, exercice favori de gens qui probablement n'avaient rien autre à faire. Chacun de ces distiques forme le chronogramme 1666, année de la restauration de la ville. — 3^o Enfin le nom de Blitterswyck est encore attaché, comme traducteur, à un ouvrage qui eut, à son époque, un succès étonnant. C'est le recueil de principes politiques à l'usage des princes, représentés en cent symboles et publié en Espagnol par Diego de Saavedra en 1640. Blitterswyck traduisit ce livre en latin. La première édition de cette traduction parut à Bruxelles sous le titre de : *Idea principis christiano-politici centum symbolis expressa a Didaco Saavedra Faxardo, equite, cum gratiâ et privilegio ad novennium*. Bruxellæ, excudebat Joannes Mommartius, suis et Francisci Vivieni sumptibus, MDCXLIX, in-f^o, 722 pages et 2 pages pour l'approbation. Nous connaissons de ce livre plusieurs autres éditions, de format in-24 : 1^o Colonia, apud Constantinum Munich, 1650; 2^o Amstelodami, apud Johannem Janssonium juniorem, 1651; 3^o Amstelodami, apud Joannem Jacobi fil. Schipper, 1659; 4^o Amstelodami, apud Jodocum Pluymer, 1660; 5^o Parisiis, apud Fridericum Leonardum, 1660; 6^o une édi-

tion en flamand sous le titre: *Christelyke staets-vorst in hondert sin-spreuken afgebeeld*, door Didacus Saavedra, t'Amsterdam, uyt de boeckwinckel van Arent Vandenheuvel, 1663; enfin, 7^o une édition en espagnol, Amstelodami, apud Joh. Janssonium, 1659. Toutes ces éditions contiennent deux lettres de Puteanus à Blitterswyck et la réponse de celui-ci: il n'est cependant pas l'auteur de la traduction flamande.

Blitterswyck a inséré trois pièces de vers latins dans un livre de cinquante-deux pages de vers et de prose en l'honneur de Notre-Dame de Montaigu, publié sous le titre: *Oratio panegyrica habita in sacra æde B. Mariæ aspricollensis, etc., etc. Cum metris et applausibus panegyricis*. Mechliniæ, ex officina Joannis Jaye, 1663, in-4^o. Ces vers de Blitterswyck sont intitulés: *Tres inscriptiones quibus G. D. B(litterswyck) anno MDCLV, inter alia plura letitiæ publicæ Schemata ac Parerya, adornavit festivitatem Ruremundensem, ob felicem prorsus ac toti orbi christiano salutarem magni ac eminentissimi Fabii Chisii ad summum pontificatum assumptionem solemniter institutam.*

Jules Delecourt.

BLITTERSWYCK (Jean VAN OUDE), écrivain ascétique, né à Bruxelles, mort le 28 juillet 1661. Après avoir terminé ses premières études, il entra dans l'ordre des Chartreux, le 22 janvier 1605, et fut envoyé à Bruges pour y diriger un couvent de religieuses de son ordre. On a de lui beaucoup d'ouvrages de dévotion, dont le plus grand nombre est resté inédit, mais dont les titres ont été conservés par J.-B. Devaddere, dans son *Histoire de la Chartreuse de Bruxelles*, manuscrit déposé à la Bibliothèque royale à Bruxelles. Parmi les ouvrages publiés on cite les suivants: 1^o *Gebeden ten gebruike der personen die de L. Vrouwen Beelden bezoeken, te Brussel bestaende*. Brussel, 1623. In-16. — 2^o *De leere der Religieuzen, eerst ghemaect door Dionisius Casterianus, nu ulen latine in onze nederlandsche tale overghezet*. Brussel, 1626. In-12. — 3^o *Gheestelike zuchten tot Godt*. Brugge, 1629. In-12. — 4^o *Schat van ghebeden tot O. L. Vrouwe, voor en na de biechte*. — 5^o *Sendbrief van Onsen Heere Jesus-*

Christus tot eene Godtminnende en devote siele. Brussel, 1660. In-8^o.

Ph. Blommaert.

BLOC (Conrad), graveur de médailles, florissait aux Pays-Bas dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Il vécut successivement en Allemagne, dans les Provinces-Unies et en Belgique. Les biographes n'osent affirmer s'il était Allemand, Hollandais ou Belge; cependant Bolzenthall et Kugler le rangent parmi les artistes des Pays-Bas et d'autres le croient natif de Gand. Dans cette ville exista, en effet, dès le xiv^e siècle, une famille de sculpteurs ou tailleurs d'images et d'orfèvres de ce nom. Trois de ces sculpteurs y furent dignitaires de la corporation artistique, et nommément Pierre Bloc, franc-maître statuaire en 1427, sous-doyen en 1443 et doyen en 1456; l'un des orfèvres fut priseur-juré du métier gantois. Conrad Bloc exécutait en acier les matrices de ses médailles et avait une prédilection pour le portrait, genre difficile, où il réussissait à allier la plus parfaite ressemblance à la finesse du burin. « Les recherches auxquelles nous nous sommes livrés pour trouver quelques détails sur la biographie de Conrad Bloc, dit M. Alexandre Pinchart, n'ont obtenu aucun résultat. Mais grâce au soin que cet artiste a pris de signer la plupart de ses œuvres, nous avons assez de renseignements sur ses ouvrages. »

Les plus anciennes de ses productions connues remontent à 1577: lors de la *Pacification de Gand* il grava les coins de huit médailles, de modules divers et avec de légères variantes, à l'effigie de *Guillaume d'Orange*. Cinq de ces médailles portent aussi au revers le portrait, en buste et de profil, de sa femme, la princesse *Charlotte de Bourbon*. En 1578 il exécuta une médaille à l'effigie du comte palatin et duc de Bavière *Jean Casimir*, qui commandait les soldats allemands au service de Philippe II. En 1580, Conrad Bloc séjourna dans les Provinces-Unies, au moment où le roi d'Espagne mit à prix la tête de Guillaume le Taciturne. A cette occasion l'habile artiste produisit encore deux médailles offrant de face le portrait du *prince d'Orange*.

Bien que ces œuvres ne soient point signées, on ne peut y méconnaître le graveur des médailles de 1577. L'on suppose, avec assez de raison, que sa qualité de sujet de Philippe II l'empêcha d'y apposer son nom, et même ses initiales. De science certaine on ne sait rien de ses travaux subséquents, jusqu'en 1594. Toutefois, il est présumé l'auteur d'une médaille d'*Alexandre Farnèse*, laquelle parut en 1589.

L'archiduc Ernest d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, confia au talent de Conrad Bloc, en 1594, de remarquables besognes artistiques, entre autres son portrait en médaillon, à encadrement d'or, orné de pierreries. Pendant un voyage que l'artiste fit en France, où sa réputation l'avait précédé, il fut accueilli avec faveur et grava une médaille à l'effigie du roi Henri IV. L'année suivante, dans les Pays-Bas, pour perpétuer le souvenir de l'avènement d'Albert et d'Isabelle à la souveraineté, il exécuta une médaille commémorative à leurs effigies, respectivement à l'avvers et au revers. Une dernière œuvre lui est attribuée, c'est une médaille avec le buste de *Maurice de Nassau*, sur la face, et un oranger chargé de fruits qui sort d'un tronc coupé, sur le revers. Cette pièce porte le millésime de 1602; elle est signée: *COR. BLOC fecit*, et a été publiée par Van Loon (*Histoire métallique*); M. Alexandre Pinchart la croit d'un autre artiste. Conrad Bloc signait ses travaux de différentes manières: COEN. BLOC, CONR. BLOC, CON. BLOC, CON. BLC. et de ses initiales ou de son monogramme C. B. Les médailles de Conrad Bloc sont fort estimées.

On n'a guère plus de notions sur l'année et le lieu de son décès, que sur sa ville natale et l'époque de sa naissance.

Edm. De Busscher.

Alex. Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies*, 1838. — *Revue de la Numismatique belge*. — Immerseel et Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, beeldhouwers, graveurs, etc.*, 1842 et 1864.

BLOCX (*Pierre*), en latin **BLOCCIUS**, pédagogue et théologien, né dans les pre-

mières années du xvi^e siècle, à Dieghem, village des environs de Bruxelles, et mort vers 1585, était fils de Jacques Bloex, recteur de l'école de Vilvorde et d'Élisabeth Verelst. Il fit ses études à Louvain, à Cologne et à Bologne. Il était, en 1561, depuis deux ans à la tête de l'école latine de Leide quand Guillaume Verlinde, chanoine de la Haye et inquisiteur général pour la Hollande, l'obligea à prendre la fuite. Il se rendit en Allemagne, où il reçut l'apposition des mains et devint ministre de l'Évangile. Le baron Thiéri de Bronckhorst-Batenbourg lui ayant proposé de diriger l'éducation de son fils George, il accepta. La cure d'Oberrumpster, près de Rees, dans le pays de Clèves, étant devenue vacante en 1566, le baron de Bronckhorst, qui était seigneur du lieu, la lui fit obtenir. Nous le retrouvons au synode de Wesel de 1568 où il contracte avec les principaux conducteurs des églises belges sous la croix des relations d'amitié dont les témoignages, à eux seuls, suffiraient pour sauver son nom de l'oubli. Nous ne savons trop ce qu'il devint pendant près de quatorze ans, mais il fut bien près d'être pendu en 1582. Il était pasteur à Lierre en Brabant quand les Écossais, qui tenaient garnison dans cette ville, la livrèrent au duc de Parme. L'historien Wagenaar affirme que Bloex fut du petit nombre de ceux qui se sauvèrent à la faveur de la nuit. Ce qu'il devint ensuite il ne le dit point, et il nous a été impossible d'en rien savoir. On possède de notre savant deux ouvrages qui ont été écrits pendant son rectorat à Leide. Le premier réfute les opinions des Anabaptistes sous le titre de : *Een slechtelyke ende schriftelyke onderrichtinge van dat doopsel ende avontmael Jesu Christi : Seer nut tertyt voor alle slechte mensen*. Gedruet te Campen, in de Hofstrate, by my Jan Janssen. Anno 1566. On lit à la fin de ce volume : *Dit boeckken is ierst gemaect int latyn van Peter Blowio, gheboren te Dieghem, by Brussel in Brabant, schoelmeester tot Leyden in Holland 1562. Daerna in Duytsche voor slechte mensen*.

L'autre ouvrage, dont nous ne connaissons également que la traduction

flamande, est devenu d'une insigne rareté. Son sujet l'explique, et les inquisiteurs des Pays-Bas croyaient si bien qu'ils en avaient détruit toute l'édition qu'ils ne jugèrent point à propos d'en donner le titre dans leur index de livres prohibés de 1570. Le voici dans toute sa prolixité : *Meer dan twee hondert ketteryen, Blasphemien en nieuwe leeringen: welcke wt de Misse synde ghecomen : eerst van Pietro Bloccio, schoolmeester te Leyden, int latyn gemaectt, daernae in Duytsch voor slechte menschen overgheset, op dat se moghen weten dat de Paussche kerk een fonteyn is van allen ketteryen onder decksel van heylichheit. Darom dwaelt ghy, om dat ghy de Schrift niet weet.* Marci 12, 1567, in-8° du temps, sans nom ni lieu.

Le savant Paquot est parfaitement excusable de n'avoir point cité ce livre, mais Valère André et Foppens ne le sont pas d'avoir refusé à Pierre Blocx la place qui lui appartient dans le Panthéon littéraire des Pays-Bas. C.-A. Rahlenbeck.

N. C. Kist, *Archief voor Kerkelyke Gesch. van Nederland*, voir les vol. I, X et XIII. — Paquot, *Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XI. — Wagenaar, *Vaderlandsche historie*, t. VII. — A. s' Graevenzande, *Twee honderdjarige Gedacht.*, enz. Middelb., 1769.

BLOEMARDINE, femme mystique, vivait à Bruxelles, au commencement du XIV^e siècle, et adhérait à la secte des Beggards et des Béguines. Cette secte, qu'il ne faut pas confondre avec les filles dévotes connues aujourd'hui sous ce dernier nom, professait un mysticisme auquel se mêlait la corruption des mœurs; elle prétendait que, dès cette vie, l'homme peut atteindre un état dans lequel le péché, aussi bien que l'avancement dans la vertu, lui deviennent impossibles; et qu'ainsi il peut, sans commettre des fautes, se livrer à toutes ses passions, même les plus honteuses. Bloemardine défendit chaleureusement par sa parole et par ses écrits ces doctrines dérivées du gnosticisme oriental, et dont Tanchelin s'était déjà fait le propagateur en Belgique deux siècles auparavant. Elle était douée d'une intelligence supérieure et d'un talent oratoire des plus remarquables. Les

chroniqueurs contemporains rapportent que ses adhérents, qui la croyaient accompagnée de deux séraphins quand elle s'approchait de la sainte communion, lui offrirent un siège en argent, dans lequel elle se plaçait pour écrire ses ouvrages, et auquel on attribua ensuite une vertu miraculeuse. Ce siège fut donné, après la mort de Bloemardine, à la duchesse de Brabant.

Bloemardine composa quelques écrits en faveur des doctrines qu'elle professait. Elle y traitait avant tout de l'esprit de liberté et de l'amour extatique dans lequel les Beggards faisaient consister le suprême degré de perfection. Ces ouvrages, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, furent combattus victorieusement par Jean de Ruysbroeck, dans différents traités ascétiques, dont quelques-uns récemment mis au jour par M. le professeur David, font partie des publications de la *Société des Bibliophiles flamands*.

E.-H.-J. Reusens.

Sanderus, *Chorographia sacra Brabantia*, t. II, pp. 50 et 114. — Mastelinus, *Neurologium Viridis Vallis*, p. 91. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. I, pp. 86 et suiv.

BLOEMEN (*Jean - François VAN*), peintre et graveur, frère des suivants, né à Anvers, en 1662, mort à Rome, en 1740, selon la plupart des auteurs, en 1748 ou 1749, selon quelques autres. Heineken est le premier qui attribue à ce peintre le prénom de Jules; quoiqu'il n'ait donné à sa version aucun motif sérieux, elle a cependant été suivie par Leblanc qui, dans son *Manuel de l'amatour d'estampes*, le nomme Jules-François. M. Villot, dans son catalogue du Louvre, donne les deux versions; M. Julius Hubner, dans celui du Musée de Dresde, le nomme François, sans plus. M. Waagen dit Jules-François, ainsi que M. Engert, de Vienne. On voit que l'erreur de Heineken a fait du chemin. De même, tous les auteurs se sont trompés pour les dates de naissance ou de mort des trois frères Van Bloemen; tous ils ont fait naître Jean-François en 1656, et ont avancé, en outre, qu'on ne savait pas chez quel maître il avait appris la peinture. Ces divers faits ont été établis récemment

par M. Génard, archiviste de la ville d'Anvers, dans son travail sur les grandes familles artistiques de cette cité. Le *Ligere* anversois mentionne un Adrien van Bloemen, peintre, reçu, en 1657, comme élève de Jean Peeters. Il ne reste aucune trace de cet artiste. Le père des Van Bloemen, devenus tous trois bons peintres, s'appelait Pierre; il épousa Jeanne Heydens dont il eut neuf enfants. En 1660 il naquit à ces époux un Jean-François, qui mourut en bas âge et qui, deux ans après, fut remplacé dans sa famille par un frère auquel on donna les mêmes prénoms. Le 12 mai 1662, Jean-François fut baptisé à la cathédrale de Notre-Dame. Le jeune homme fut placé dans l'atelier d'un peintre de beaucoup de mérite, Antoine Goubau, chez lequel il se trouvait encore en 1682, c'est-à-dire à vingt ans, alors qu'il devait pourtant avoir achevé déjà son éducation artistique. Il n'est donc plus étonnant qu'en arrivant à Rome, le premier ouvrage qu'il y exposa annonçait déjà un talent remarquable. C'est le paysage qu'il choisit pour son genre et il est facile de comprendre que sa nature poétique s'enthousiasma à la vue des beaux sites de l'Italie et que dès lors il résolut de ne plus quitter cette attrayante contrée. A peine arrivé il fut, selon l'usage, affilié à la bande artistique, composée des artistes des Pays-Bas qui se retrouvaient à Rome, et s'y entraidaient mutuellement. Il reçut, selon un autre usage très en faveur dans cette bande, un surnom qui devait désigner une spécialité de son talent ou de son caractère. Dès qu'on vit ses toiles, on le baptisa *Orizonte*, à cause de la perfection avec laquelle il rendait les dégradations de la lumière dans un vaste horizon. Mais, de son côté, l'artiste anversois s'aperçut vite de ce qui manquait à son talent; il se mit à étudier les grands maîtres avec ardeur et succès, et sa manière, qui rappelait d'abord celle du Hollandais Arie Vander Kabel, se rapprocha ensuite sensiblement de Gaspard Poussin. Cependant Van Bloemen possédait le génie du paysage et il savait que, dans ce genre, la nature surpasse tous les maîtres du

monde; aussi l'étudia-t-il avec amour, et c'est grâce à elle qu'il produisit des œuvres si attrayantes et si recherchées. Ce furent les environs de Tivoli qui lui fournirent la plupart de ses modèles; de riantes collines, des chutes d'eau, de frais bocages animent ses compositions; il aimait à représenter la nature, alors qu'après une bienfaisante ondée, la terre salue avec espoir l'arc-en-ciel aux riches et brillantes couleurs; personne mieux que lui ne sut rendre ces légères et transparentes vapeurs, ces brouillards lumineux qui s'élèvent parfois des rivières et donnent quelque chose de fantastique aux lointains. Ses toiles ornèrent bientôt les collections les plus estimées; le Pape lui en commanda plusieurs, mais ce furent surtout les Anglais de passage à Rome qui se montrèrent les plus empressés à en acquérir. Van Gool raconte que lors de son séjour en Angleterre, en 1727, il vit plusieurs tableaux de Jean-François chez un peintre de portraits nommé Pan, arrivant de Rome d'où il les avait rapportés. Van Bloemen dessinait bien et peignait avec la science acquise par de consciencieuses études et avec le naturel dû à son génie; aussi ses œuvres se trouvent-elles dans les meilleurs cabinets de l'Europe comme dans les principaux musées. A un âge très-avancé, cet artiste avait conservé la supériorité de son esprit et de son talent; il était entouré de l'estime générale et son amour pour son art ne s'éteignit qu'avec sa vie. D'après Immerzeel, le marquis de Hastings, en Angleterre, possède un chef-d'œuvre de Van Bloemen, peint dans sa meilleure manière et orné de figures par un peintre italien du nom de Sébastien Conea. D'après M. Villot, l'académie de Saint-Luc, à Rome, admit Van Bloemen parmi ses membres. Le Louvre possède six toiles de Jean-François. Trois vues d'Italie, les *Jeunes filles à la fontaine*; le *Pâtre sur le rocher*, gravé par Schröder dans le *Musée français* et le *Pauvre*, gravé par Gaudefroy dans le même ouvrage. Puis trois paysages: les *Pâtres au repos*, gravé par Eichler, dans le *Musée français*, sous le nom de Luca-

telli, les *Lévriers*, gravé par Duthenof, dans le même ouvrage, comme de Gaspre Dughet, et enfin les *Bergers antiques*, gravé par le même, sous la même dénomination. Au Musée de Vienne, trois paysages dont une vue d'Italie. Musée de Berlin, *Latone et ses enfants*. Musée de Dresde, un paysage avec des pêcheurs sur le bord d'une rivière. En outre, on voit des œuvres du même artiste à Rotterdam, Copenhague, Valenciennes et enfin à Rome, où peut-être sont restées les plus belles de ses compositions. Van Bloemen a fait quelques gravures. On cite de lui six pièces : — 1^o *L'Obélisque*. — 2^o *Les Deux statues*. — 3^o *La Fontaine*. — 4^o *Le Moine*. — 5^o *L'Homme au panier*. — 6^o *Les Trois hommes sous une arche*.

Les nos 1 et 2 sont signés : *Franc. Van Bloemen del. Horizonti*. Dans les nos 4, 5 et 6 le c de Franc. est supprimé. Enfin le no 3 est signé : *J.-F. Van Bloemen*. Cette suite s'est rencontrée à la vente Camberlyn, en 1865.

Les tableaux de Jean-François n'atteignent pas des prix très-élevés dans les ventes; il est vrai que ses meilleures toiles sont dans des musées ou des cabinets héréditaires d'où elles ne sortent point.

Ad. Siret.

BLOEMEN (Norbert VAN), frère du précédent, peintre de genre, de portraits et d'histoire, né à Anvers, en 1670. Il n'est point inscrit au *Liggere* anversois; cependant il suivit la carrière artistique. Il fut le neuvième et dernier enfant de la nombreuse famille des Van Bloemen et reçut le baptême dans la cathédrale le 10 février 1670. Quoiqu'on ne cite pas le nom de son maître, il dut apprendre son art à Anvers, et ce fut autant pour se perfectionner qu'à cause des succès de ses frères aînés à Rome, qu'il se rendit à son tour dans cette ville. Incorporé dans la bande artistique, il y reçut le surnom de *Céphale*; mais loin de partager les dissipations qui, trop souvent, détournaient les jeunes artistes de la bande de leurs études et de leurs travaux, il consacra tout son temps à son art. Il y aurait sans doute eu plus de vogue

si un coloris dur, éclatant, mais conventionnel, et des contours trop accentués, n'avaient ôté le charme de ses compositions, traitées, du reste, avec un talent réel. Lorsque Norbert fut convaincu qu'il ne pourrait vivre honorablement en Italie du produit de ses œuvres, il reprit la route du pays natal. Van Gool raconte qu'il fit ce voyage à pied, s'arrêtant et se reposant dans les couvents qu'il rencontrait sur sa route. Arrivé à Anvers, Norbert y trouva l'art en décadence, les artistes de la grande école morts ou dispersés pour la plupart, et il s'aperçut vite que là, pas plus qu'à Rome, son talent honnête n'avait de chances de fortune. Il partit alors pour la Hollande, et s'établit à Amsterdam. La tradition assure qu'il n'y gagna sa vie qu'avec peine. M. Chrétien Kramm nous donne sur lui un renseignement assez précieux : c'est que, outre le portrait et le genre, Norbert peignit aussi les tableaux d'histoire. Dans l'église catholique de *Boom*, à Amsterdam, on voit de lui une *Epiphanie*, tableau d'autel que l'on considère comme l'une des meilleures œuvres du maître. Le même auteur ajoute que dans la collection de Vander Marck, de Leide, vendue à Amsterdam, en 1773, se trouvait, sous le numéro 1866 du catalogue, le portrait de Norbert van Bloemen, par lui-même, dessiné aux trois crayons, rouge, noir et blanc. Cet artiste est mort, dit-on, à Amsterdam, mais on n'indique point en quelle année.

Ad. Siret.

BLOEMEN (Pierre VAN), peintre de paysage avec figures, batailles, campements, etc., frère des deux précédents, né à Anvers et baptisé dans la cathédrale de cette ville le 17 janvier 1657. En 1667, par conséquent à l'âge de dix ans, il se trouvait dans l'atelier d'un artiste nommé Simon Dou; il fut, croit-on, reçu maître en 1672; nous n'acceptons point cette date, à moins de preuves authentiques; en effet, il est bien difficile, sinon impossible, d'admettre un maître peintre âgé de quinze ans. Les principes de son art reçus, il partit pour l'Italie; il y étudia avec le zèle et la conscience qui distinguèrent constamment les artistes de la famille

Van Bloemen ; doué de rares aptitudes, il parvint bientôt à acquérir un véritable talent. La bande artistique de Rome le surnomma Standaard (Étendard), à cause, prétend-on, de la préférence avec laquelle il peignait de longues caravanes. (Nous avouons ne pas saisir l'analogie.) Il revint ensuite dans sa ville natale où il se fit connaître par des compositions qui obtinrent bientôt la faveur publique. Jeune encore, et placé dès 1699, comme directeur à la tête de l'Académie d'Anvers, il y eut un assez grand nombre d'élèves ; voici le nom de ceux qui sont inscrits au *Liggere* : Daniel Jacques de Bruyn et Guillaume de Haen, en 1694 ; Jean-Baptiste Wouters, Joseph van Hontsum et Jean-Baptiste Hermans, en 1700 ; Pierre van Aken, en 1710 ; Jean Vande Greyn, en 1716, et Jean Auguste Waets, en 1718. D'après la tradition, il mourut l'année suivante, en 1719. On le voit, aucun de ses élèves n'est parvenu à passer à la postérité ; leurs noms sont tous restés inconnus. Pierre van Bloemen peignit des kermesses, des foires, des campements, des paysages étoffés, des marchés aux chevaux, des caravanes, des fêtes romaines, etc. Il aimait, dans certaines de ses toiles, à revêtir ses petits personnages de costumes orientaux. Sa composition et son ordonnance sont riches et variées, sa couleur est bonne, son dessin correct ; sauf un peu de raideur, ses toiles ont beaucoup de mérite ; la partie où il excellait, c'est la représentation des chevaux ; les fonds de ses paysages sont enrichis par des ruines, des statues brisées, fort adroitement agencées ; son pinceau est facile ; il travailla avec tant de zèle en Italie qu'il réussit à remplir ses portefeuilles de beaux dessins, de croquis naturels et intéressants d'après lesquels il peignit par la suite la plupart de ses tableaux. L'Angleterre lui acheta beaucoup de ses ouvrages, ainsi que la Hollande et l'Allemagne. Descamps cite un M. D'hane de Leuwerghem, à Gand, qui, à son époque, possédait de Pierre van Bloemen deux beaux paysages ornés de figures et d'animaux ; puis un M. Horntner, à Rouen, qui avait aussi deux œuvres du même artiste, des caravanes avec

beaucoup de figures et des animaux de toute espèce. Immerzeel fait un éloge mérité des chevaux de Pierre van Bloemen ; « ils les peignait, dit-il, dans « un style remarquablement beau, leur « donnant une ardeur particulière, des « poses pleines de grâce et infiniment de « naturel. » Ses meilleures toiles, celles où il a pu éviter la raideur, sont très-recherchées. Son portrait, dessiné aux deux crayons, rouge et noir, par lui-même, s'est rencontré, en 1833, dans la vente du cabinet artistique de M. Goll van Franckenstyn, à Amsterdam.

Le Musée de Dresde possède plusieurs morceaux de cet artiste : *Un cavalier tenant des chevaux, devant des ruines romaines* (signé : P. V. B., 1710) ; *Des cavaliers et un palefrenier* (signé de même) ; *Bêtes de somme devant une auberge* (signé : P. V. B., 1718) ; *Famille nomade en route avec divers animaux* ; *Des pêcheurs*. — A Berlin : *La cantinière et les cavaliers* (signé : P. V. B.). — A Vienne : *Deux paysages italiens avec figures*. — A Copenhague : *Un maréchal ferrant*. Pierre van Bloemen a gravé, tout le monde l'assure, mais peu de personnes paraissent avoir rencontré son œuvre. Leblanc se borne à dire : « Il a gravé, « dit-on, deux petits paysages qui sont « très-rares et cinq vues de Rome. »

Ad. Siret.

BLOIS (*Ferdinand-Victor-Alexis DE*), docteur en médecine et en chirurgie, né à Pommerœuil, province de Hainaut, le 9 janvier 1799, mort à Tournai le 23 janvier 1830. Fils d'un médecin distingué, il céda au penchant pour ainsi dire irrésistible qui le poussait vers les études chirurgicales ; aussi, est-ce comme chirurgien opérateur qu'il a laissé les plus honorables souvenirs. Après avoir fait ses humanités à Mons, il suivit à Louvain les cours de l'Université et y subit ses divers examens de la manière la plus distinguée. Non satisfait de posséder le diplôme de docteur, il se rendit à Paris pour se perfectionner dans la pratique de la médecine opératoire à l'école du célèbre Dupuytren. Enfin en 1820, il se fixa à Tournai ; il s'y fit une réputation de

savoir, de désintéressement et, comme opérateur, d'habileté extraordinaire.

Quoique jeune encore quand il mourut, il avait déjà su se distinguer comme professeur à l'école de chirurgie de l'hôpital civil, où il occupa la chaire de chirurgie et d'accouchements; il se fit particulièrement remarquer dans les fonctions de directeur du Jardin botanique et du Musée d'histoire naturelle de la ville de Tournai. Enfin il rendit les plus grands services en qualité de secrétaire de la Société médicale d'émulation. La science le comptait au nombre de ses plus zélés adeptes; il l'eût enrichie d'importantes observations, s'il avait eu le temps de mettre la main à des notes fugitives, qu'il se proposait de développer et de rendre publiques. Il a conservé en portefeuille des fragments qui dénotent l'observateur instruit, l'homme de talent. La Société médicale d'émulation possède de lui des mémoires qui paraissent dignes d'être publiés.

Aug. Vander Meersch.

Archives du nord de la France, t. I, p. 486.

* **BLOIS** (*Guillaume DE*), homme de guerre du *xvii*^e siècle, né vers 1530, mort en 1594 au château de Zwieten, en Hollande. On suppose qu'il reçut le jour à la Brille, ancienne ville du comté de Zélande, située à l'embouchure de la Meuse, où son père avait rempli les fonctions de gouverneur ou de bailli. Il faisait volontiers remonter l'origine de son nom aux anciens comtes de Blois, en France, de la maison de Châtillon. Ses biens étaient considérables : il possédait, en Belgique, la magnifique terre de Treslong, celles d'Oudenhoorn, de Greysoort et de Peteghem; en Hollande, le pays de Stein et les seigneuries de Berenthuisen et de Gabouw. Il avait été page de Maximilien de Bourgogne, marquis de Vere et gouverneur de Zélande, qui l'appuya en toute occasion de son crédit. C'est ainsi qu'en 1556 il fut du voyage de Charles-Quint en Espagne. A son retour, il accompagna, en qualité de secrétaire, l'amiral de Boschuisen en Danemark. Pour lui, comme pour la plupart des gentilshommes de son temps, la diplomatie était un passe-

temps, mais la guerre une occupation sérieuse. Il est donc juste que nous mentionnions sa présence à Gravelines et à Saint-Quentin et sa campagne contre les Turcs, sous les drapeaux de la France. Quand la révolution éclata, en 1566, il venait de rentrer dans sa patrie, comme nous le prouve la signature qu'il apposa sur l'acte de confédération des Nobles et sa présence au congrès de Saint-Trond. L'intimité de ses rapports avec Brederode et les autres chefs du mouvement lui eût fait partager le sort de son frère aîné, Jean, décapité en 1568, à Bruxelles, par les ordres du duc d'Albe, s'il n'avait point été hors d'atteinte. Il répondit à la citation du conseil des troubles en se battant bravement pour l'affranchissement national à Heyligherlee et à Jemmingen. A peine remis de graves blessures reçues dans cette dernière affaire, il équipa à ses frais un vaisseau, et s'en alla rejoindre les Gueux de mer. Étant revenu, en 1571, à Emden pour y embrasser sa mère, le comte d'Ost-Frise, dont il était l'un des gentilshommes, le retint plus de trois mois en prison, sous l'accusation de piraterie. Guillaume de Blois s'échappa. Monté à bord de son vaisseau, il voulait rallier au Texel la flotte des Gueux, mais l'état de la mer s'y opposa. Il dut relâcher devant Wieringen. Son navire y fut pris par les glaces. Les Espagnols envoyèrent aussitôt contre lui quatre enseignes de pictons avec de l'artillerie. Il refusa de se rendre, démonta l'un après l'autre les canons ennemis, et, prenant l'offensive à son tour, il chassa devant lui les soldats de Philippe II. Il réussit ensuite à accomplir un autre tour de force : il rompit à coups de canon la glace qui l'enserrait, se fraya un passage et s'éloigna dans la direction de l'Angleterre en saluant de joyeuses clameurs les rivages qui bientôt allaient lui devoir leur affranchissement du joug étranger. Ce fut lui, en effet, qui, en sa qualité de fils de l'ancien gouverneur de la Brille, facilita grandement à ses compagnons d'armes la prise et la conservation de cette place dont la conquête rendit du cœur à tous ceux qui doutaient

du succès de la révolution. Le titre de commandant de la ville conquise et de capitaine général de l'île de Voorn lui revenait; il l'obtint et le conserva jusqu'en 1576. L'amiral de Zélande, Louis de Boisot, étant mort sur ces entrefaites, il devint son successeur. Malheureusement des démarches tentées à diverses reprises pour le ramener sous l'autorité du roi d'Espagne vinrent le compromettre. Il eut beau, après cela, se dévouer à la cause qu'il avait embrassée avec tant d'ardeur, d'odieux soupçons le suivirent à Dunkerque, à Nieuport, à Ostende, et finirent par amener son arrestation, à Middelbourg, en 1585. Aurait-il pu, à ce moment-là, sauver Anvers et délivrer l'Escaut, ou bien ne le voulut-il point? Cette question n'a pas encore été convenablement élucidée.

Nous savons toutefois qu'on lui refusa l'argent qu'il demandait, et que les officiers de la flotte hollandaise déclarèrent folle et téméraire toute entreprise contre le duc de Parme. De quel côté convenait-il de faire peser une accusation de trahison et de lâcheté?

La reine d'Angleterre, qui vit probablement en Guillaume de Blois la victime des plus odieuses machinations, demanda que son procès fût promptement instruit, mais ce ne fut qu'en 1591 qu'un arrêt de la cour de Hollande proclama son innocence. Le titre de lieutenant grand-fauconnier de Hollande, que lui octroya Maurice de Nassau, en 1593, fut le témoignage public de sa réconciliation avec la maison d'Orange. Son fils Gaspard publia, longtemps après sa mort, sa justification sous le titre de : *Corte en waerachtighe verantwoordinghe van Jonckheer Jaspas van Bloys gheseyt Treslong, teghen de onwaerachtighe, valsche en versierde injurien, in druck uytgegeven tot nadeel en oneere van de memorie van Jonckheer Willem van Bloys gheseyt Treslong.*

Le but de ce tardif écrit était surtout de répondre aux calomnies répandues par le résident français Maurier, dont le principal grief contre la mémoire de l'amiral des Gueux consistait dans la préférence accordée par celui-ci au patro-

nage de la couronne d'Angleterre et dans sa vive amitié pour le comte de Leicester. L'historien Van Meteren fut au nombre de ceux qui réformèrent leur jugement après avoir lu cette justification, mais il n'en est pas moins constant, qu'en pareil cas, un fils est nécessairement partial, et nous ne pouvons que regretter davantage que la biographie de Guillaume de Blois, écrite par O.-Z. van Haren et destinée à l'impression, ait été dévorée par un incendie avec la bibliothèque de ce savant.

C.-A. Rahlenbeek.

J.-W. te Water, *Historie van het Verbond en de smeeschriften der nederlandsche Edelen*, t. II. — A.-P. van Groningen, *Geschiedenis der Watergeusen*. — P. Bor, *Nederlandsche historien*, liv. VIII, IX, XV, XVII, XVIII et XX. — Altmeyer, *Revue trimestrielle*, vol. XXXVII. — Voir aussi Strada, Hooft, Van Meteren, Wagenaar et Van Reydt.

BLOIS (*Jean-Baptiste*, chevalier **DE**) ou **BLOYS**, conseiller au conseil de Flandre, né à Gand vers 1566, de Corneille de Blois et d'Anne De Boodt, et mort le 22 septembre 1647, entra au conseil de Flandre vers la fin de l'année 1593, et les archiducs renouvelèrent le 27 août 1601 ses patentes pour les fonctions d'avocat fiscal. Finalement, par une commission du 23 juin 1605, il devint conseiller ordinaire, en remplacement de Guillaume de Coornhuyse, et fut pendant longtemps vice-président de cette cour. Il avait épousé la fille du conseiller Pierre van Beveren.

De Blois est surtout connu par la grande part qu'il a prise, avec son collègue Gilles Stalins, à la publication du grand recueil flamand des placards de Flandre, ouvrage divisé en six livres et portant pour titre : *Placcaet boeken*. Ces magistrats recueillirent pour le deuxième, les édits et autres actes se rapportant principalement aux années 1560 à 1629 et les publièrent en 1629 à Gand, en un volume de sept cent quatre-vingt-quinze pages sans les tables. Quant au premier livre renfermant les actes remontant à l'année 1559, ils en donnèrent à Gand, en 1639, une nouvelle édition, en un volume de huit cent quinze pages et l'enrichirent de tables et d'annotations marginales. Ces deux livres furent réimprimés à

Anvers en 1662. Par le mode usité en ces temps pour les publications des actes officiels, on pouvait, au premier abord, avoir facilement connaissance des documents, mais leur accumulation dans les greffes où l'accès était difficile était un obstacle à les consulter, on les perdait souvent de vue et même on ignorait complètement l'existence des actes rendus depuis un siècle. Un recueil du droit édictal, concernant une province aussi considérable que celle de Flandre, était donc une œuvre utile, laborieuse et dont l'existence devait se faire vivement sentir. Cependant un ouvrage pareil, compilé par des particuliers, devait être incomplet et parfois donner des textes incorrects; celui de De Blois et de Stalins se trouve dans ce cas, bien que ce dernier collaborateur eût acquis aussi, parmi ses contemporains, la réputation d'un jurisconsulte distingué.

Britz.

Foppens, Mss. 6936, p. 149. — Vander Vynckt, Mss. 19122. — *Procès-verbaux de la commission des anciennes lois*, t. I, p. 56. L'édition de Gand de ce recueil porte : Joannes de Bloys.

BLOIS (*Louis DE*) ou **BLOSIUS**, abbé de Liessies, né au château de Donstiennes, au commencement du mois d'octobre 1506, mort à Liessies, le 7 janvier 1566. Son père, Adrien de Blois, seigneur de Jumigny, appartenait à la famille des comtes de Blois et des seigneurs de Châtillon; sa mère, Catherine de Barbençon, était dame de Donstiennes, seigneurie située dans le Hainaut, à proximité de la ville de Beaumont. Comme ses cinq frères et ses quatre sœurs, Louis reçut dans la maison paternelle une éducation soignée. Doué d'une intelligence supérieure et d'une douceur de caractère qui le rendait agréable à tout le monde, il fit, en peu de temps, des progrès extraordinaires dans la science et sut se faire aimer de chacun. Aussi, jeune encore, fut-il envoyé, en qualité de page, à la cour de l'archiduc Charles, devenu plus tard l'empereur Charles-Quint. Il s'y distingua par les qualités de l'esprit et du cœur et gagna, en peu de temps, l'amitié du jeune archiduc, amitié qui ne fit que croître avec les

années. Les parents de Louis fondaient déjà les plus légitimes espérances sur l'avenir de leur fils, lorsque un accident, en quelque sorte providentiel, vint donner subitement une direction nouvelle à la carrière du jeune homme : Un jour, il reçut à la tête une blessure qui nécessita une opération douloureuse. Le chirurgien ayant demandé, avant de la commencer, quelle forme il désirait que l'on donnât à l'incision à faire dans les chairs : « Celle de la *croix de Bourgogne* » répondit aussitôt le jeune chevalier. Cette parole fit impression sur toutes les personnes qui l'entendirent. Louis lui-même ne put s'empêcher de le remarquer, comme si cette réponse, dans laquelle la vanité avait sa part, eût révélé un secret dessein du Ciel sur lui. Il résolut bientôt de quitter la cour, pour se retirer au monastère de Liessies qui suivait la règle de saint Benoît. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il prit cette détermination.

Après avoir terminé son noviciat sous la conduite habile de dom Jean Meurisse, il fut envoyé à l'Université de Louvain pour y étudier les belles-lettres et les sciences sacrées. Il y suivit, entre autres, au collège des Trois-Langues, les cours du célèbre Clénard, et se perfectionna, sous la direction de ce savant philologue, dans la connaissance des langues hébraïque, grecque et latine. Pour la théologie, il eut des maîtres non moins illustres, Ruard Tapper et Jean Driedo, avec lesquels il contracta une liaison étroite et se distingua parmi ses condisciples par ses progrès dans la littérature et les sciences théologiques. Aussi, lorsqu'en 1527, l'abbé de Liessies, Gilles Gippus, voulut, à cause de ses infirmités et de son âge avancé, s'adjoindre un coadjuteur, il jeta les yeux sur Blois pour lui confier cette charge importante. Ce choix, quelque extraordinaire qu'il parût, reçut l'approbation unanime des religieux, même des plus âgés. Et cependant le candidat n'était pas promu au sacerdoce, et se trouvait encore à Louvain pour y terminer ses études. Le nouvel élu, en apprenant le choix qu'on venait de faire

de sa personne, fut rempli de la plus profonde tristesse, et peu s'en fallût qu'il ne tombât dans le découragement. Il exprime ces sentiments dans une lettre écrite de Louvain, le 31 juillet 1527, et adressée à son ancien directeur, Jean Meurisse, maître des novices à l'abbaye de Liessies. Cette lettre a été publiée par Bollandus dans les *Acta Sanctorum januarii*, t. I, p. 436.

Louis, qui accomplissait sa vingt et unième année, demeura encore environ trois ans à Louvain pour achever de se perfectionner dans les sciences ecclésiastiques. La mort de l'abbé Gippus, arrivée le 2 mars 1530, l'obligea à retourner à Liessies, où une nouvelle élection faite par les religieux l'éleva définitivement à la dignité abbatiale. Ordonné prêtre le 11 novembre de cette année, il célébra sa première messe le lendemain, et fut béni et installé abbé de Liessies le jour suivant, au milieu d'un grand concours de personnes de toute condition.

Par la faiblesse de caractère de quelques abbés, et surtout par les guerres continuelles qui, à cette époque, obligeaient souvent les religieux à prendre la fuite, la discipline monastique s'était relâchée. Le prédécesseur de Blossius avait déjà conçu le projet d'une réforme, mais n'avait pu, à cause des circonstances, le mettre à exécution. Dès le début de son administration, Blossius dirigea tous ses efforts vers la suppression des abus. Sept années s'écoulèrent sans qu'il pût atteindre le but qu'il poursuivait. Ce ne fut qu'en 1537 qu'il lui fut donné de poser les bases de la réforme si longtemps méditée, mais arrêtée par l'opposition de quelques anciens religieux. Voici en quelle occasion : La guerre qui éclata cette année entre François Ier et l'empereur Charles-Quint fit craindre un instant une invasion française dans les provinces méridionales des Pays-Bas. L'abbaye de Liessies, située sur les confins de la Belgique et de la France, fut abandonnée par les religieux, qui se dispersèrent pour aller chercher un asile dans différents monastères et dans les maisons de refuge

fondées par l'abbé Gippus, à Mons et à Ath. Blossius se retira dans cette dernière résidence avec trois religieux, disposés à embrasser la réforme qu'il voulait opérer. Il vit bientôt, à sa grande joie, accourir de tous les côtés d'autres religieux fugitifs, qui demandaient aussi à suivre, dans sa rigueur primitive, la règle de saint Benoît. Leur nombre s'accrut de jour en jour, et Blossius, encouragé par ces succès, songeait à s'établir définitivement à Ath, lorsque l'empereur Charles-Quint, pressé par quelques-uns des religieux qui étaient retournés à Liessies, en 1538, après la conclusion de la trêve, enjoignit à Blossius et à ceux qui se trouvaient avec lui à Ath, de rentrer à l'abbaye primitive. L'ordre de l'empereur fut exécuté aussitôt; et, dès l'année 1539, Liessies reprit son ancienne splendeur. Guidé par de sages conseillers, le jeune abbé saisit l'occasion de son retour pour mitiger, en faveur de quelques religieux moins fervents, la réforme sévère dont il avait fait l'essai à Ath. Cet adoucissement apporté à la règle de saint Benoît produisit les plus heureux résultats. Aussi Blossius introduisit-il ce changement dans les nouveaux statuts qu'il rédigea pour sa communauté, statuts qui, après avoir été en vigueur durant l'espace de six ans, furent solennellement approuvés, en 1545, par le souverain pontife Paul III.

Blossius était le père et le modèle des religieux. Il brillait au milieu d'eux par l'éclat de ses vertus et par sa sainteté. Il fut un des premiers, en Belgique, à recommander les exercices spirituels institués par saint Ignace. Il se rendit auprès des pères de la Compagnie de Jésus, récemment établis à Louvain, pour y faire ces exercices sous leur conduite, et engagea plusieurs religieux de Liessies à suivre cet exemple. Dès ce moment, il témoigna aux Jésuites une affection et un dévouement sans bornes, n'épargnant aucune occasion pour les favoriser et les défendre auprès des grands et même à la cour. Témoignage la lettre adressée, vers l'année 1559, à Viglius, président du conseil d'État, où il réfute les accusations dont les disciples de saint Ignace étaient

l'objet de la part de leurs adversaires.

L'abbé Louis déploya un grand zèle dans tout ce qui pouvait contribuer à l'embellissement de son abbaye. Il en agrandit les jardins et les entourra de murailles ; il construisit une magnifique chapelle pour y déposer les reliquaires et les objets du trésor sacré de Liessies ; enfin, il fit dresser des plans pour l'agrandissement du chœur de l'église du monastère et l'amélioration des dortoirs des religieux. Sa mort prématurée ne lui permit pas de mettre la main à ces projets, qui furent exécutés cependant par ses successeurs.

La bibliothèque de l'abbaye de Liessies se développa considérablement du temps du vénérable abbé De Blois. Par ses soins, ce dépôt littéraire s'enrichit d'un grand nombre de volumes concernant l'hagiographie, et d'une des plus riches collections de passionnaires, martyrologes et vies manuscrites de saints, qui existaient à cette époque. Aussi peut-on dire, sans exagération aucune, que, grâce à Blossius, l'abbaye de Liessies eut l'honneur de donner naissance à la grande œuvre des Bollandistes. « Le « père Héribert Rosweydu, professeur « à Douai, » dit le cardinal Pitra, « passant, selon son usage, ses loisirs de « professeur à visiter les bibliothèques « des abbayes de nos provinces, se prit « à chercher de préférence quelques vies « de saints. L'abbaye de Liessies lui « fournit un grand nombre de passion- « naires, et ce fut là qu'il conçut le « premier dessein des *Acta Sancto- rum* (1). »

Charles-Quint, monté sur le trône impérial, n'oublia pas le jeune page, son ami d'enfance ; toute sa vie il conserva pour lui une grande estime et une bienveillance particulière, qu'il lui manifesta en plusieurs circonstances. Il lui offrit la dignité abbatiale de la célèbre et importante abbaye de Saint-Martin, à Tournai ; mais l'abbé de Liessies la refusa, et se rendit à Bruxelles auprès de l'empereur « pour lui demander de « pouvoir vivre et mourir dans son

« abbaye. » Plus tard, en 1556, lorsque le siège épiscopal de Cambrai fut devenu vacant par la mort de Robert de Croy, Charles, qui avait déjà abdicqué en faveur de son fils Philippe, voulut encore y faire nommer l'abbé de Liessies ; mais Louis de Blois fit tant d'instances, qu'il fallut renoncer à la réalisation de ce projet.

Pendant tout le temps qu'il fut à la tête de l'abbaye de Liessies, Blossius se distingua aussi par une charité sans bornes. Le nom de *père des pauvres*, qui lui fut donné dans tout le pays, dit assez avec quelle générosité il secourait les malheureux.

Blossius avait eu le bonheur de gouverner l'abbaye de Liessies pendant environ trente-quatre ans, lorsqu'un accident vint enlever le vénérable abbé à l'affection de ses religieux. Un jour, visitant des maçons qui dressaient un échafaudage pour une construction nouvelle, il se heurta violemment la jambe contre une poutre étendue à terre. La blessure qui en résulta lui causa une fièvre lente que la science s'efforça en vain de combattre. L'état du patient s'aggrava insensiblement. Après trois mois de souffrances, sentant que ses forces l'abandonnaient, le malade voulut recevoir le Saint-Viatique. Peu d'instants avant sa mort, recueillant ses forces, il fit une touchante allocution qui nous a été conservée et adressa à ses religieux les adieux les plus tendres. Il cessa de vivre après quarante-cinq ans de profession monastique, et trente-cinq ans de prélature. Son corps fut enterré à l'entrée du chœur de l'église de l'abbaye ; une simple plaque en marbre ne contenant que le nom et l'année de la mort fut placée sur la sépulture, conformément aux désirs du défunt. Cependant, au commencement du siècle suivant, les religieux de Liessies, voulurent consacrer à la mémoire de leur vénérable abbé une tombe moins modeste ; ils érigèrent au milieu du chœur un beau mausolée dans lequel l'archevêque de Cambrai, François Vander Burch, transféra le corps de Louis de Blois, le 15 juin 1631. Ils y placèrent l'inscription suivante :

(1) *Études sur la collection des Actes des Saints.*

D. O. M. R. D. LUDOVICO BLOSIO HVJVS MONASTERII ABBATI XXXIV NOBILI BLESSENSIVM SANGVINE. RELIGIOSA VITA ASCETICIS LIBRIS MONASTICE DISCIPLINÆ RESTAVRATIONE DOMI FORISQ. CLARISSIMO CVM ANNIS A MORTE LXV SUB VICINO SEPULCRI SVI LAPILLO JACVISSET ANTONIVS ABBAS XXXVII MONACHIQ. LÆTIENSIS DVLCISSIMO PATRI SVO TRANSLATIS HVC VENERANDIS EIVS OSSIBVS AC HONORIFICENTIVS RECONDITIS PIÆ GRATITVDINIS ET VENERATIONIS ERGO ÆVITERNE POSTERORVM MEMORIÆ HOC MONIMENTVM ANNO SALVTIS M. DC. XXXI POSVERVNT REXIT ANNIS XXXV VIXIT LIX.

Le monument de Blossius disparut en 1793, et sa sépulture fut violée comme celles des autres religieux. C'est ce qui nous a engagé à transcrire ici la longue épitaphe qui couvrait son mausolée.

Blossius nous a laissé un grand nombre d'écrits remarquables, imprimés plusieurs fois. La première édition des œuvres complètes de Blossius en latin fut faite à Louvain chez Jean Bogardus, 1568, in-fol.; elle fut réimprimée et augmentée successivement à Cologne, en 1572, 1589, 1606, 1615, 1618 et 1625; à Paris, en 1622, et à Augsbourg, en 1626. Les éditions les plus complètes sont celles de l'imprimerie plantinienne d'Anvers, de 1632, et d'Ingolstadt de 1726.

La plupart des ouvrages de Blossius sont des traités ascétiques, composés pour l'usage des religieux confiés à sa direction. Voici les principaux : 1^o *Speculum monachorum à Dacryano, ordinis S. Benedicti abbate, conscriptum, antehac numquam excusum*. Ce traité, dans lequel Blossius se cache sous le pseudonyme de *Dacryanus* du grec *δακρυων* (pleurant), fut publié à Louvain, en 1538, chez l'imprimeur Barthélemy Gravius. L'auteur y déplore l'affaiblissement de la discipline monastique. Cet ouvrage a été traduit plusieurs fois en français, entre autres par l'abbé de La Mennais, sous le titre suivant : *Le Guide spirituel, ou le miroir des âmes religieuses*. Cette traduction a eu plusieurs éditions. — 2^o *Paradisus animæ fidelis*, qui comprend quatre parties : I. *Canon vitæ spiritualis*; II. *Cimeliarchion piarum preclarum*; III. *Medulla psalmodiæ sacræ*; IV. *Officium horarum de Jesu et Maria*. Quelques-unes de ces parties ont été publiées séparément. — 3^o *Psychagogia sive animæ recreatio libris IV distincta, collecta*

ex variis tractatibus D. Aurelii Augustini. — 4^o *Sacellum animæ fidelis partibus III distinctum*. — 5^o *Institutio spiritualis perfectioris vitæ cultori utilissima*. — 6^o *Brevis regula et exercitia quotidiana tironis spiritualis*. — 7^o *Consolatio pusillanimum ex scriptis Sanctorum et paraclesis divina ex sacris Litteris deprompta*. — 8^o *Margaritum spirituale partibus VI distinctum*. — 9^o *Conclave animæ fidelis partibus IV distinctum*. — 10^o *Instructio vitæ asceticæ*.

Blossius publia aussi quelques ouvrages polémiques et une traduction d'un opuscule de saint Jean-Chrysostome, dont voici les titres : 1^o *Collyrii hæreticorum libri II*. — 2^o *Facula illuminandis et ab errore revocandis hæreticis accommodata*. — 3^o *Epistola ad matronam ab hæreticis seductam*. — 4^o *Comparatio regis et monachi; libellus ex græco S. Joannis Chrysostomi a Ludovico Blossio latine redditus*. Blossius fit cette traduction lorsqu'il était encore étudiant à Louvain et la dédia, sous la date du 1^{er} mai 1527, à son ami Jean de Molem-bais.

Nous nous bornons à donner les titres des principaux ouvrages de Blossius, sans en indiquer les différentes éditions; nous passons également sous silence les traductions françaises, flamandes, allemandes, anglaises, italiennes et espagnoles, d'un grand nombre d'opuscules. On trouve des renseignements sur ces points dans les biographies insérées en tête des éditions des Œuvres complètes de Blossius et dans la *Notice des écrits du vénérable Louis de Blois*, publiée par Mgr de Ram (1).

Parmi les maîtres de la vie spirituelle qui se sont distingués depuis le moyen âge, Blossius est, sans contredit, un des plus illustres. Les nombreuses éditions des traités ascétiques qu'il a composés, et les versions qui en ont été faites dans toutes les langues vivantes de l'Europe, suffiraient au besoin pour lui faire décerner ce titre. L'onction et la grâce qui caractérisent tous ses écrits l'ont fait comparer souvent à saint

(1) *Hagiographie nationale*, t. I, pp. 95-99.

François de Sales et à Fénelon. " S'il " est deux hommes qui se ressemblent " au point de vue moral et intellectuel, " dit M. Le Glay, c'est assurément " Louis de Blois et Fénelon.... Chez " l'un comme chez l'autre, douceur con- " stante et parfaite dignité de mœurs; " touchante égalité d'humeur dans les " circonstances les plus diverses; me- " sure sans effort et toute naturelle " dans les démarches comme dans les " paroles. Tous deux se sont peints au " vif et au vrai dans leurs écrits qui ne " sont, pour ainsi parler, que la saillie, " l'expression de leur âme. Portés l'un " et l'autre à cette forme de piété tendre " que l'on nomme mysticisme, ils ont " laissé aux cœurs pieux, aux esprits " contemplatifs, des trésors de médita- " tions, des sources inépuisables où la " dévotion la plus délicate et la plus " expansive trouvera sans cesse à puis- " ser. " E.-H.-J. Reusens.

Vie de Louis de Blois, imprimée en tête des différentes éditions de ses œuvres complètes. — Bollandus, *Acta SS. Januarii*, t. I, p. 450 et suiv. — Le Glay, *Louis de Blois* dans les *Archives hist. et litt. du Nord de la France*, etc., 5^e série, t. V. — De Ram, *Hagiographie nationale*, t. I, pp. 75-100.

BLOKHUYSEN (*Renier*) ou **BLOCKHUYSEN**, artiste flamand, dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin; il travailla dans les Pays-Bas et la Hollande aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il a gravé des portraits d'une facture assez distinguée; Charles Le Blanc cite ceux de *Henricoraille Agrippa*, — *Prosper Alpinus*, — *Georges Buchananus*, — *J.-B. Morgannus*, — *Thomas Sydenham*, tous cinq in-4^o, et exécutés, ainsi qu'un frontispice, pour la *Dissertatio medica inauguralis... Schuyt*, imprimée à Leide en 1728. La seconde édition de la description des monuments religieux du Brabant: *Antonii Sanderi chorographia sacra Brabantiae, sive celeberrimorum abbatiarum, coenobiorum, ecclesiarum, etc., descriptio*, publiée à la Haye, en trois volumes in-folio, par le libraire Chrétien Van Lom, en 1726, contient de lui quatorze vues perspectives. Dans le tome deuxième, six grandes planches, in-folio plano, représentant l'*Abbaye des chanoines de Sainte-Gertrude*

à Louvain, les *Couvents des Carmes chaussés à Anvers*, à *Bruxelles* et à *Louvain*, des *Carmes déchaussés* et des *Carmélites à Bruxelles*; dans le tome troisième, une très-grande planche, in-folio maximo, le *Couvent des PP. prêcheurs* (Dominicains) à *Anvers*; sept planches in-folio plano, les *Couvents des Dominicains à Bruxelles* et des *Frères mineurs à Anvers*; les *Collèges des Jésuites à Anvers*, à *Malines* et à *Bruxelles*; la *maison de Pitsenbourg* (commanderie de l'Ordre teutonique) à *Malines*, façade et aspect postérieur. Plusieurs de ces vues perspectives sont bien traitées et ont des vignettes frontispices burinées; il en est qui, sous certains rapports, ne le cèdent pas aux planches gravées dans la première édition de la *Chorographia sacra Brabantiae Antonii Sanderi*, de 1659, par Luc Vorstermans Junior, Jacques Neefs, J. Troyen et Conrad Lauwers. Ainsi l'édition de 1659 contient, entre autres, de Luc Vorstermans les vues de l'*Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain* et du *Couvent des Carmes à Bruxelles*: ces eaux-fortes sont supérieures aux mêmes sujets traités par Renier Blokhuyesen, mais les planches de ce dernier ont un mérite spécial, comme reproductions architectoniques. Blokhuyesen exécuta aussi des plans panoramiques de villes de la Flandre française: *Bourbourg*, *Cassel*, *Dunkerque*, *Gravelines*; et de la Flandre flamande: *Grammont*, *Courtrai*, *Menin*, *Nieuport*. Ces planches sont de format in-folio plano. Le Blanc mentionne encore le frontispice de l'ouvrage: *J. Hubners Staatskundige historie*, et Chrétien Kramm rappelle les portraits de *J.-G. Ruysner*, président bourgmestre à Thorn, décapité en 1724, et de *Pierre Bartius*, l'une de ses meilleures œuvres, mais qui paraît être la copie exacte d'une autre gravure, tellement imitée d'ailleurs, que l'on n'y retrouve pas le faire de Renier Blokhuyesen. Dans la *Batavia sacra* de Van Heussen et Van Ryn, dont J. Van Bleysewyck grava le beau titre et les portraits, se voit parmi les planches in-quarto, imprimées dans le texte, l'*Église de Saint-Martin*, à *Utrecht*, gravure signée: R. BLOKHUYSE fecit.

L'erreur dans laquelle sont tombés la

plupart des biographes, en attribuant à cet artiste des planches de la première édition de la *Chorographie sacrée du Brabant* (1659), tandis qu'il n'a travaillé que pour la seconde édition (1726), a laissé croire qu'il avait un fils graveur, portant comme lui le prénom de Renier; le biographe allemand J.-B. Fussly (*Allgemeine kunstler Lexicon*) le fait travailler en 1730 pour les imprimeurs de Leide et signer : A.-R. BLOCKHUYSEN. Il est évident qu'il s'agit toujours du même artiste, qui a dû graver vers la fin du XVII^e et dans la première moitié du XVIII^e siècle. Edm. De Busseher.

Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1835. — Nagler, *Neues allgemeines Kunstler Lexicon*. — Piron, *Levensbeschryvingen der [beroemde] mannen en vrouwen van België*. — Chrét. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, etc.* — Antonii Sanderi *Chorographia sacra Brabantia*, 1659 et 1726. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, 1765-1770. — Saint-Génois, *Annales des tapisseries de haute lisse, si florissante à Audenarde et d'où sortirent, sous Louis XIII et Louis XIV, les célèbres manufactures de Blois et des Gobelins*. Au XVII^e siècle, il existait encore plusieurs Blommaert qui se distinguèrent dans cette fabrication, restée longtemps un art véritable, dans les Pays-Bas.

BLOMMAERT (*Jacques*), homme de guerre, né à Audenarde, entre 1533 et 1535. Il était fils d'Adrien et de Clara Dierens. Sa famille y exerçait d'ancienne date l'industrie des tapisseries de haute lisse, si florissante à Audenarde et d'où sortirent, sous Louis XIII et Louis XIV, les célèbres manufactures de Blois et des Gobelins. Au XVII^e siècle, il existait encore plusieurs Blommaert qui se distinguèrent dans cette fabrication, restée longtemps un art véritable, dans les Pays-Bas.

L'on sait peu de chose sur la jeunesse de Blommaert; il avait épousé, vers 1562, Agnès Vanden Broeck, et on le trouve revêtu des fonctions de juré-conseiller de la baronnie de Pamele (Audenarde), en 1560 et 1565. C'est vers cette époque que son nom doit avoir été mêlé aux troubles religieux de sa ville natale, car à l'arrivée du duc d'Albe, ses deux frères, Jean et Absolon, furent, ainsi que lui, condamnés au bannissement et à la confiscation de leurs biens. Aussi Jacques Blommaert se rangea-t-il immédiatement sous le drapeau du prince d'Orange.

Au mémorable combat d'Austreweel, Blommaert se signala comme capitaine d'une escouade qu'il avait levée à ses frais. Après les événements de 1568, il se retira quelque temps à Frankental, et ne reparut sur la scène qu'en 1571. A cette époque, Jacques van Mieghem et lui offrirent à Guillaume le Taciturne de former un corps d'armée en Flandre et notamment aux environs d'Audenarde. Le prince, acceptant cette proposition, donna commission à Blommaert de s'entendre avec le bourgmestre d'Audenarde pour la reddition de la place, sous la condition et réserve expresse d'en maintenir les habitants dans leurs droits et privilèges, de ne point les inquiéter et de ne rien entreprendre sans les ordres exprès de son frère, Louis de Nassau.

Cette combinaison n'ayant pas eu de succès, le fougueux capitaine, impatient de délivrer sa ville natale du joug des Espagnols et de contribuer à l'émancipation de sa patrie, partit pour Anvers, amenant avec lui un contingent d'hommes destiné à la défense de Flessingue qui venait de secouer la domination étrangère. Chargé ensuite d'un commandement à Armuyden, en Zélande, il ne put tenir tête à d'Avila, qui vint reprendre cette place, et il fut du petit nombre de ceux qui, à la suite d'une lutte acharnée, échappèrent au carnage.

Il eut bientôt, en vertu d'une commission spéciale du Taciturne, l'occasion de revenir à son premier projet, celui de délivrer Audenarde, où se trouvait sa famille. Il usa, à cet effet, d'un stratagème déjà mis en usage par plus d'un grand capitaine pour s'emparer, par surprise, d'une ville forte. Fatigué des exactions de la garnison espagnole et préparé de longue main à un soulèvement, le peuple n'attendait que le moment propice pour secouer le joug qui l'accablait. La ville avait pour se défendre, indépendamment d'une escouade d'infanterie, la garde bourgeoise organisée par quartiers, les francs tireurs des sociétés et de l'artillerie. Secondé par Josse Ghuyts, Latouille et Wibo, Blommaert profita de la fête ou kermesse de Pamele; le 7 septembre

1572, il massa secrètement ses hommes du côté du village de Leupeghem. Quelques-uns d'entre eux se mêlèrent à la foule qui se rendait à l'église de Pamele et s'emparèrent tout à coup du pont.

Dès ce moment la ville était prise. Mais il restait encore à s'emparer de la forteresse dite Château de Bourgogne, défendue par le courageux Courtewille, haut bailli d'Audenarde. Après une lutte sanglante, dans laquelle Courtewille fut tué, Blommaert parvint à se rendre maître aussi de la forteresse. Malheureusement pour le capitaine, après ce fait d'armes il ne sut plus dominer ses soldats : ils se livrèrent au pillage des églises, les couvents furent saccagés et cette déplorable dévastation, continuée dans les communes environnantes, s'étendit jusqu'à Renaix. Blommaert eut cependant assez d'énergie pour faire effectuer le dépôt d'une grande quantité de richesses enlevées par les pillards, afin de pouvoir les restituer.

Effrayée de ces désordres et craignant pour sa propre sécurité, la garnison de Deynze, renforcée de quelques troupes de Gand, se disposa à marcher sur Audenarde. Blommaert ordonna à Latouille de faire une reconnaissance de ce mouvement, mais Latouille fut repoussé. Un autre détachement, composé d'Espagnols, s'avança jusque sur le territoire de Bevere, aux portes d'Audenarde et prit possession du château de Brouwaen. Blommaert, laissant la garde de la ville à Ghuys, marcha à la rencontre des Espagnols, les défit et resta maître du château.

Sur ces entrefaites, le bruit se répandit que Malines, Termonde et d'autres villes étaient retombées aux mains des Espagnols et qu'un corps d'armée marchait sur Audenarde. Blommaert ne pouvant compter sur une force armée capable de résister à celle qui marchait à sa rencontre, quitta la ville avec ses plus chauds partisans, se dirigeant vers la Zélande. Poursuivi pour les Espagnols, il parvint jusqu'à Oostwinkel ; il s'y réfugia avec quelques hommes dans une grange ; mais ses ennemis, en nombre supérieur, ne pouvant le décider à se rendre, y mirent le feu. Blommaert et ses partisans, après

une énergique défense, furent brûlés vifs. Ainsi périt cet enfant d'Audenarde, qui eut la gloire de mourir pour sa ville natale et pour la liberté de son pays.

Henry Raepsaet.

BLONDEAU (*Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe*), jurisconsulte et publiciste éminent, naquit à Namur, dans la paroisse de Notre-Dame, le 20 août 1784, et mourut septuagénaire à Ermenonville (Oise), le 4 novembre 1854, dans la maison même qu'avait habitée J.-J. Rousseau. Ses parents, riches marchands tanneurs, eurent grand soin de son éducation. Il suivit d'abord les cours d'humanités du Collège de Namur, alors dirigé par des moines d'Oignies, successeurs des jésuites ; ensuite il se rendit à l'école centrale de Bruxelles et de là à celle d'Anvers, pour y étudier la philosophie et y puiser les premières notions des sciences juridiques. Ses succès furent tels qu'au commencement de 1802 il mérita d'être envoyé, comme élève d'élite du département des Deux-Nèthes, à l'*Académie de législation*, l'un des deux établissements privés qui, à cette époque, tenaient lieu d'école de droit dans la capitale de la France. L'année suivante, il donna la préférence à l'autre institution, dite *Université de jurisprudence*. Le 19 août 1805 (1 fructidor an XIII), chargé de lauriers scolaires, il soutint sa thèse de licence et prit bientôt après le titre d'avocat.

Cependant il ne parut pas au barreau, et ce fut peut-être prudence de sa part, dit un de ses biographes : « L'habileté » de la mise en scène, le prestige de l'académie, les hasards de la parole improvisée, en un mot les qualités qui font la supériorité de l'avocat, manquaient au talent froid, contemplatif et presque que mathématique de Blondeau. »

En revanche, l'élévation de son esprit et la profondeur de ses connaissances théoriques avaient fait présager pour lui, même avant qu'il eût terminé ses études, une renommée scientifique aussi durable qu'éclatante. Il s'était fait connaître et apprécier dans une conférence de droit qui le comptait parmi ses fondateurs, et dont les débats, à peine ouverts, avaient acquis une sorte de célébrité. Là se pro-

duisirent, entre autres, Teste, Mauguin, Hennequin, Philippon, Imbert, Agier, et un Namurois devenu dans la suite non moins illustre que Blondeau, mais dans un autre domaine, le baron de Stassart. Les deux compatriotes avaient été condisciples dans leur ville natale ; sur le nouveau théâtre où ils se retrouvèrent en face l'un de l'autre, leur émulation ne fit que resserrer les liens d'une étroite amitié, dont la tombe seule, où ils descendirent presque simultanément, eut le pouvoir de marquer le terme.

Le moment vint de se séparer, sauf à se revoir aussi souvent que possible. A peine majeur, Blondeau fut nommé, en mars 1806, professeur suppléant à l'école de droit de Strasbourg. Ses leçons furent très-remarquées ; mais ce qui leur donna surtout du retentissement, ce furent les témérités du débutant en matière de méthode, et le peu de révérence qu'il témoignait pour les opinions juridiques admises sans examen. Des adversaires déterminés s'agitèrent autour de lui. L'orage éclata lorsqu'il fut chargé, quoique le plus jeune des professeurs, de prononcer le discours de rentrée le 2 novembre 1807. Il saisit trop avidement, il est vrai, cette occasion de proclamer bien haut ses tendances réformatrices. « Il le » fit, dit M. de Saint-Gresse, avec la hardiesse un peu superbe d'un jeune homme de vingt-trois ans, et avec un ton » contempteur des opinions d'autrui qui » lui valurent l'hostilité de plusieurs » confrères, dont il venait troubler la » science toute faite et les horizons dé- » finis et restreints. On le dénonça » comme un novateur dangereux... L'autorité supérieure ne se laissa pas circonvenir : le 2 juillet 1808, Blondeau passa comme professeur suppléant à la Faculté de droit de Paris. Le 20 décembre de l'année suivante, il reçut le diplôme de docteur.

A Paris, nouvelles luttes à soutenir. Blondeau eut l'honneur d'échouer, en 1810, avec MM. Dupin, Persil et Bavoux, dans un concours ouvert pour la chaire de droit français approfondi, de création récente, et pour la chaire de droit civil, que la mort de Portiez (de l'Oise)

laissait inoccupée. La voix prépondérante du président du concours, baron Fyvet de Nougarede, fit seule pencher la balance en faveur de M. Boulage.

Faut-il voir un symptôme de découragement dans la résolution que prit alors Blondeau de se faire inscrire au tableau des avocats de la Cour royale de Paris ? En tous cas, il possédait trop clairement la conscience de sa force pour se laisser longtemps abattre. Il n'hésita pas à décliner, en 1811, les offres du ministre de la justice, qui avait pensé à l'envoyer à Leeuwarden, en Frise, avec le titre de procureur impérial. Une voix secrète lui disait que ses méditations philosophiques, ses patientes études qu'il faudrait interrompre, enfin ses premiers succès comme professeur lui imposaient l'obligation de rester à Paris. Bientôt, en effet, l'horizon s'éclaircit. M. Berthelot, professeur de droit romain, étant tombé malade en 1812, Blondeau fut chargé de le suppléer. Le titulaire mourut en 1814 ; le suppléant devint *intérimaire*. Enfin, en 1819, il conquist définitivement la chaire vacante, au concours. Ce ne fut pas sans peine. Une coterie s'était encore formée contre lui. Sans M. Royer-Colard, qui fit adjoindre au jury quatre membres choisis dans l'élite de la magistrature et du barreau, elle aurait peut-être triomphé. Il ne fallut rien moins, pour la vaincre, que les suffrages des nouveaux juges et la voix prépondérante du président.

Depuis le 15 octobre 1815, Blondeau était juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine. Il donna immédiatement sa démission, qui toutefois ne fut agréée qu'en 1820.

Libre enfin de se consacrer tout entier à ses chères études et à son enseignement, il déploya, dans le cours de la période suivante, cette activité persévérante et résolue qui, mise au service d'une intelligence d'élite, peut seule amener de grands résultats. Ses écrits lui firent autant d'honneur que ses leçons. Il tint longtemps, en France, le sceptre de la philosophie du droit, et son influence sur le progrès des études fut des plus considérables. Les distinctions vinrent à leu

tour. Le 4 août 1830, il fut proclamé doyen de la Faculté de droit, en remplacement de Delvincourt ; à ce titre, il devint *ipso jure* membre du conseil des hautes études. Peu de temps après, il reçut la croix de la Légion d'honneur ; la rosette d'officier lui fut décernée en 1836. En 1841, le roi des Belges le nomma chevalier de son ordre. Quoique naturalisé Français depuis 1838, Blondeau ne se refroidit jamais envers son pays natal ; il y revenait périodiquement, et ses anciens amis pouvaient dire que son cœur était resté parmi eux. (D'Otreppe, *Une fleur pour trois tombes*, p. 78.)

Le 9 juillet 1833, l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques) l'associa à ses travaux ; en 1836, il fut élu correspondant de l'Académie royale de Belgique ; en 1838, de celle de Turin.

Se trouvant en dissidence de vues avec M. Villemain, ministre de l'instruction publique, Blondeau crut devoir, par dignité, déposer le fardeau du décanat en 1844. Bien que les infirmités de l'âge commençassent à se faire sentir, il ne put se résigner à une retraite absolue. Il avait la passion des voyages ; jusqu'à la fin de sa vie, il conserva l'habitude de s'absenter annuellement pendant plusieurs mois, dont la meilleure partie était régulièrement consacrée à la Belgique. Malgré ses souffrances physiques, on peut dire qu'il goûta le bonheur et le repos qu'il avait si bien mérités. Il rendit le dernier soupir dans sa charmante maison de campagne d'Ermenonville, au milieu des siens, entouré des soins les plus affectueux et les plus tendres. Sa dépouille mortelle fut déposée dans le cimetière du village.

Blondeau s'illustra comme professeur, comme jurisconsulte philosophe et comme écrivain : il doit être apprécié à ces trois titres. Sans être ce qu'on appelle un *professeur* brillant, il savait commander et retenir l'attention. « Vous assistez en « quelque sorte, dit M. de Saint-Gresse, « au travail de sa pensée ; c'est une analyse lente, quelque fois même pénible, « et cependant cette analyse finit toujours par dégager l'idée et la revêtir

« d'une forme correcte. La vivacité des « croyances juridiques ne se traduit pas « chez M. Blondeau par l'accent animé « de la voix et par la chaleur du style ; « mais son argumentation froidement « acharnée, impitoyable contre les doctrines qu'il attaque, et une certaine « amertume dans le ton et dans les mots, « trahissent les passions du jurisconsulte « novateur aux prises avec la routine. » Son cours avait l'incontestable avantage de faire réfléchir les auditeurs, de porter le doute dans leur esprit, de les empêcher de rester passifs. Partisan déclaré de la méthode dogmatique allemande, il présentait la science sous la forme d'une vaste synthèse ; au lieu de dégager successivement la doctrine des textes, suivant le procédé *exégétique* pratiqué par M. Ducaurroy, il formulait d'abord les grands principes, en tirait rigoureusement les conséquences et se servait enfin des textes comme de moyens de probation.

Il soumettait les institutions juridiques à une critique historique ou à une interprétation doctrinale ; mais, en cela d'accord avec M. Ducaurroy, il bannissait de son enseignement toute comparaison directe entre le droit romain et le droit français, en dépit de la loi organique des écoles de droit (du 22 ventôse an XII). Il se laissait très-peu dominer par l'étude des précédents ; l'histoire du droit n'avait même, à ses yeux, qu'une importance secondaire. C'était, comme on le verra tout à l'heure, une conséquence de sa philosophie. Mais il estimait chez les jurisconsultes romains « ce « qu'il appelait lui-même l'*art*, c'est-à-dire la manière de mettre en œuvre les « matériaux du droit, ce qui comprend, « dit très-bien M. Valette, la netteté des « principes, la logique des déductions, « l'élégance du langage, enfin l'ordre « convenable dans l'arrangement des « idées et des mots. » C'est l'*exemple* des anciens qu'il voulait proposer aux modernes ; c'est surtout à ce point de vue qu'il appréciait l'utilité de l'étude du droit romain. Quels immortels modèles ! s'écriait-il ; quelle immense variété d'espèces ! Quelle ampleur dans les théories générales, par exemple sur l'imputabilité

des fautes et les dommages-intérêts, sur les preuves, sur les modalités des obligations, sur la possession et ses avantages! Combien de fois on les a altérées en croyant les reproduire! Et quelle puissante unité dans le droit romain, sinon à l'origine, du moins dans ses développements successifs! Pas plus que le droit français, le droit romain ne fait état de diverses classes de personnes libres régies par des lois différentes. Écoutons encore M. Valette, reproduisant la pensée de son ami: « C'est toujours *Titus* et *Sempronius*, simples citoyens, que mettent en scène les jurisconsultes; ou du moins, à cet égard, les exceptions sont fort rares. L'esclavage existait, sans doute, à la grande honte de l'antiquité; mais l'esclave est en quelque sorte absorbé dans la personnalité du maître, et on peut étudier assez à fond les matières les plus intéressantes du droit romain sans trop se préoccuper des complications que vient y jeter de temps à autre l'existence de l'esclavage. » Même observation en ce qui concerne les affranchis et les questions relatives aux droits réels. « D'âge en âge, on voit les fictions s'effacer et la réalité des faits et de la pratique l'emporter sur le rigorisme des mots. Tout cela s'opère sous l'empire d'une raison calme et élevée, sans passions exclusives, sans parti pris... On pourrait avoir étudié une bonne partie des *Pandectes*, sans presque deviner sous quelle forme de gouvernement vivaient les jurisconsultes de l'époque classique, si l'on ne voyait mentionné de temps en temps quelque rescrit de prince ou quelque sénatus-consulte; et encore ces actes n'offrent-ils aucune discordance avec le reste de l'ouvrage; on n'y voit point les traces d'un esprit violent d'action ou de réaction. » Blondeau ne cherchait pas, au reste, à faire passer le droit romain pour le type de la perfection absolue; qu'il fût question de lois anciennes ou de lois modernes, sa critique était impitoyable et son exigence était toujours la même; il ramenait tout aux règles du bon sens. Seulement ses analyses étaient parfois si scrupuleuses et si délicates, qu'elles en de-

venaient obscures; à force de vouloir éviter le vague et le ténébreux, il subtilisait à son insu, et ses théories philosophiques, trop dédaigneuses de l'histoire, lui attiraient quelque peu la réputation d'esprit paradoxal.

Il avait une prédilection marquée pour ce qu'on appelait, sous l'Empire, l'*idéologie*. Locke et Condillac, de Gérando et Destutt de Tracy le séduisaient; Descartes le préoccupait vivement, mais sans le convaincre. Le milieu où s'écoulèrent ses belles années, la fréquentation d'une société spirituelle, mais peu spiritualiste, ses inclinations naturelles, enfin, tout contribua, ce semble, à le faire pencher vers les doctrines desséchantes, mais précieuses, d'Helvétius et surtout de Jérémie Bentham. Sa vie tout entière, au surplus, la droiture de ses intentions, sa bienveillance et sa candeur ne cessèrent de donner le démenti le plus complet à la *philosophie* qu'il n'hésitait pas à professer.

Lui-même ne s'exprime pas autrement au sujet de l'auteur de la *Déontologie* (*Nouv. Biogr. générale*, art. BENTHAM). Mais il s'efforce en même temps de faire absoudre, en l'interprétant, le système de son maître. « Ce système, dit-il, ne consiste pas, comme beaucoup de personnes le croient, dans cette règle de conduite qui soulève une juste indignation : *Consulte ton intérêt sans t'inquiéter de l'intérêt des autres*; mais bien dans ce principe : *Que l'homme ne peut être véritablement heureux en faisant le malheur des autres hommes*. » Il n'en est pas moins vrai que, dans la première partie de sa carrière, Blondeau, dépassant le penseur anglais en subtilités quintessenciées, essaya de réduire en formules les motifs d'utilité personnelle qui peuvent déterminer le législateur à faire de bonnes lois. — *Équité, justice, droit naturel*, répétait-il volontiers, ne sont que des manifestations vagues et confuses de la seule idée vraie, claire et fondamentale, celle de l'*utile*. Le principe de l'utilité, bien compris, se suffit à lui-même; il pousse à l'examen des faits, soit matériels, soit moraux, et des suites qu'ils entraînent; il est, par conséquent, une

source féconde de progrès et d'amélioration; car ce qui est reconnu comme décidément utile ne saurait être mauvais et vicieux. Il semble que cette conclusion finit par ne plus paraître à Blondeau tout à fait rigoureuse: il dut avouer, c'est M. Valette qui nous l'apprend, que la doctrine abstraite de l'*utile*, partout où elle n'est pas poussée à sa dernière perfection ou à son dernier raffinement, peut donner lieu, en pratique, à de graves inconvénients, parce qu'elle offre à la violence et à la cupidité des ressources et des prétextes. On ne tente pas impunément d'effacer de la conscience humaine la distinction de l'*utile* et du *juste*; Blondeau s'en aperçut sans doute un jour, car il devint de moins en moins affirmatif et cessa même, à un moment donné, d'invoquer Bentham. Comme beaucoup d'esprits mathématiques, il s'était attaché à un *criterium* exclusif et qui certes a sa grande importance, en matière de législation générale pénale, par exemple, au point de vue de l'*application* de la peine; mais en définitive, au fond de sa conscience, il ne dut jamais être bien sûr que l'*utilité de la peine* soit la seule base du droit de punir.

Tout le monde s'accorde à reconnaître chez Blondeau une grande force de conception; mais, dans ses *écrits*, sa profondeur est souvent telle, qu'on a peine à le suivre dans ses analyses. Il oublia plus d'une fois que le mieux est l'ennemi du bien. On a dit de lui qu'il était martyr de son intelligence rigoureuse et subtile. Il corrigeait et refaisait ses ouvrages à mesure qu'il les composait, et rarement il réussissait à les terminer. Une fois maître de sa pensée, il la condensait autant que possible, sans trop s'embarrasser du lecteur, et sans s'inquiéter du tort que pouvaient faire, à l'effet qu'il voulait produire, les questions épisodiques qu'il soulevait incessamment au milieu de la discussion principale. Mais ces défauts étaient rachetés par une logique puissante, par un esprit d'impartialité digne de la majesté sereine, de l'unité compréhensive et de la rectitude constante du droit romain; enfin, par une franchise et une hardiesse d'argumentation qu'aucun

préjugé, qu'aucune considération secondaire ne pouvaient intimider. — En s'associant aux rédacteurs de la *Thémis*, qui se proposaient, entre autres, de raviver l'étude des anciens textes et de les rendre à leur pureté primitive, il se montra partisan de la restauration de l'école de Cujas, c'est-à-dire du retour aux traditions du droit classique et à ses formes tout à la fois exactes et élégantes, par opposition à la phraséologie souvent incertaine et incorrecte des modernes. Mais, ajoute M. Valette, ce qui pour les autres était le but principal n'avait aux yeux de Blondeau que l'importance d'un moyen. On l'a dit ci-dessus: il n'attachait de prix aux antiquités juridiques que pour autant qu'elles pussent être utiles à la création d'œuvres nouvelles ou conduire à la rectification d'erreurs accréditées. Blondeau ne songeait qu'à l'avenir; par-dessus tout, il était préoccupé de théories et de réformes. On lui doit d'excellents travaux de définition et de classification et des études d'une sagacité rare sur des questions spéciales, notamment sur la publicité des droits réels, dont l'organisation laisse à désirer dans nos codes. Sa fécondité était réellement prodigieuse, et elle ne nuisit point à sa légitime autorité. Son honorable collègue et apologiste, déjà cité, a pu écrire sans exagération: « Parmi » tous ceux qui se sont livrés d'une manière sérieuse à l'étude du droit, depuis » plus de trente ans, il n'en est guère dont » l'attention ne se soit arrêtée sur quelque » partie des écrits de M. Blondeau, » et qui n'en aient ressenti, à quelque » degré, la puissante influence... N'avons- » nous pas vu Merlin lui-même le prendre » en quelque sorte pour guide, en s'en » gageant dans le dédale obscur et pressé » que inextricable de ce qu'on appelle » l'effet rétroactif des lois? » (Voir le *Répertoire de jurisprudence*, v^o *Effet rétroactif*.)

Dans la vie privée, Blondeau possédait l'art de plaire. Sa conversation était attrayante, variée et toujours instructive. Aussi bien il avait vécu dans les relations les plus intimes avec des gens d'élite de tout caractère. Il compta parmi ses amis non-seulement les Mauguin, les Odilon-

Barrot, les Bavoux, les Dupin, mais aussi Volney, Ducis, Grétry, Gérard, Van Spaendonck, madame de Genlis, Ampère, Cuvier, de Jussieu, Orfila et bien d'autres. Il avait l'imagination vive, l'esprit curieux et investigateur, de l'enjouement et de l'affabilité : le jurisconsulte sévère ne perceait pas sous l'homme du monde. Il était affectueux par nature : ses amis belges surtout lui tenaient au cœur : De Stassart, qui lui dédia le premier livre de ses fables, D. Arnould, administrateur de l'Université de Liège, MM. le président Grandgagnage et d'Otreppe de Bouvette, tous Namurois comme lui. Son caractère était digne de ses sentiments. Il sut s'acquérir, dans l'exercice de ses fonctions, l'estime aussi bien que les sympathies de la jeunesse. L'appui qu'il prêta au célèbre jurisconsulte Rossi (depuis assassiné, en 1848), dont la nomination à la Faculté de droit avait soulevé des orages, donna la mesure de son ascendant modérateur. Quérard, qui n'a jamais été suspect d'indulgence, a rendu ce témoignage à Blondeau : « On lui doit la justice de dire qu'il a su se tenir en garde contre l'influence des partis politiques, et qu'il n'a point compromis, en présence des exigences du pouvoir, sa dignité de chef indépendant de l'école de droit. »

De son mariage avec mademoiselle Victorine Bernard, morte en 1834, Blondeau n'eut qu'une fille, mademoiselle Cornélie Blondeau, unie à M. Auguste Chevalier, de Saint-Omer.

Voici la liste des principales publications de Blondeau, d'après Quérard et Nypels : 1° *Tableau synoptique des lois individuelles privées*, ou classification nouvelle des matières qui composent ce qu'on appelle ordinairement droit civil privé, ou Code civil. Bruxelles, Stapleaux; et Paris, Dabin, 1806 (Voir *Magasin encyclopédique* de 1808, t. II, pp. 423-434). — 2° *Tableaux synoptiques du droit romain*, suivant la législation de Justinien. Paris, Fournier, 1813, in-4° (onze tableaux). — 3° *Tableaux synoptiques du droit privé*, offrant l'Essai d'une classification et d'une nomenclature nouvelles des droits privés. Paris, A. Bavoux, 1818, in-4° de 16 pa-

ges. — 4° *Essais sur quelques points de législation et de jurisprudence*. Paris, de l'imprimerie d'Abel Noé, 1819, in-8°. — Cet opuscule, composé comme les deux suivants à l'occasion du concours de 1819, n'a été mis en vente qu'en 1850, avec un nouveau titre et l'addition de quelques articles. L'édition complète renferme, entre autres, des éclaircissements sur les diverses acceptions des mots : *loi, droit, devoir, obligation, législation, jurisprudence*; une Notice sur Bentham; une Table analytique des principes fondamentaux de la science législative, d'après Bentham; des remarques sur le *Traité des actions*, de M. Poncet; l'*Essai sur l'effet rétroactif des lois*, si goûté par Merlin; des observations sur le Code civil de la Louisiane et sur le nouveau Code civil des Pays-Bas, etc., etc. — La plupart de ces articles avaient déjà paru dans la *Bibliothèque du barreau*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans la *Revue philosophique* ou dans la *Thémis*. L'*Essai sur l'effet rétroactif des lois* a été reproduit dans cette dernière revue (t. VII, p. 147 et suiv.) et dans le *Recueil* de Sirey (1809, IIe partie, p. 277); il a obtenu les honneurs de la traduction en langue allemande (Dusseldorf, 1810, in-8°). — 5° *Thèses de droit français et de droit romain*, qui furent soutenues dans la salle des Cours de la Faculté de droit de Paris, le mardi 11 mai 1819 : *Sur la matière de la vente*. Paris, impr. Baudouin frères, 1819, in-8° de 52 pages. — Blondeau y soutient entre autres, avec le plus grand talent, que le Code a maintenu la nécessité de la transcription en matière d'immeubles, comme celle de la tradition pour les meubles corporels. — 6° *Esquisse d'un traité sur les obligations solidaires*, ou bien Analyse des trois leçons faites par M. Blondeau sur cette matière au concours ouvert par la Faculté de droit de Paris, en mars 1819, avec *Quelques additions* indiquant principalement des questions à traiter par les jurisconsultes qui voudraient faire un traité *ex professo* sur cette matière. Paris, impr., Baudouin, 1819, in-8° de 92 pages. — La méthode de l'auteur se rapproche de celle du célèbre

Dumoulin. Quelquefois les textes du droit romain sont rattachés d'une manière un peu forcée à des idées *a priori*. La liberté de la critique de Blondeau, dans cet ouvrage, fait contraste avec les habitudes de la Restauration, époque où le Code civil était l'objet d'une vénération universelle. — 7^o *Thémis*, ou *Bibliothèque du jurisconsulte*. — Recueil important, fondé à la fin de 1819 par Blondeau, de concert avec MM. Demante et Ducaurroy, ses collègues à l'École de droit. Blondeau y travailla très-activement de 1819 à 1830. La *Thémis* cessa de paraître en 1831 (t. X); elle fut reprise et continuée pendant quelque temps sous le nom de *Thémis belge*. — N. B. Le n^o IV, édition de 1850, contient la table complète des dix volumes de la *Thémis*. — 8^o *Cours élémentaire du droit romain*. Première partie. Paris, A. Bavoux, 112 pages in-8^o. — Volume inachevé. L'introduction a été réimprimée, en 1830, en tête de la *Chrestomathie*. — 9^o (Avec Jourdan et Ducaurroy, puis avec ce dernier seul, après la mort de Jourdan, arrivée en 1826) : *Juris civilis Ecloga*, 1822, deux parties in-12; et deux autres éditions in-12, 1827 et 1832; Bruxelles, Wahlen, 1837, in-12. — Recueil d'anciens textes : Règles d'Ulpien, Sentences de Paul, Institutes de Gajus, Fragments du Vatican, etc. Après la publication de la troisième édition, Blondeau ne s'étant plus trouvé d'accord avec son collègue, le *Juris civilis Ecloga* est devenu le *Juris civilis Enchiridium*, sous la direction exclusive de M. Ducaurroy. — Les Institutes de Gajus, découvertes à Vérone, en 1816, par Niebuhr, furent publiées pour la première fois, en France, dans le *Juris civilis Ecloga*. — 10^o *Chrestomathie*, ou choix de textes pour un cours élémentaire du droit privé des Romains. Paris, Videcoq, 1830-1833, in-8^o cxvi et 484 pages. Ouvrage inachevé, précédé de l'introduction du n^o 8. Cette introduction, morceau très-remarquable, est une espèce d'*encyclopédie du droit*, mais dégagée des matières étrangères qu'on y mêle généralement en Belgique. Une nouvelle édition de la *Chrestomathie*, avec un appendice par M. Giraud, a été mise en vente vers 1845.

Dans l'avertissement, l'auteur reconnaît que deux de ses élèves, MM. Bonjean et Bedel, l'ont considérablement aidé dans la tâche difficile de choisir les textes, etc. — 11^o *Discours* prononcé à la séance publique du concours ouvert le 10 janvier 1837, pour deux chaires de Code civil vacantes à la Faculté de droit de Paris. Paris, impr. Terzuolo, 1837, in-4^o de 16 pages. — De 1831 à 1841, Blondeau présida cinq concours (ses cinq discours ont été imprimés). D'abord chaud partisan de cette institution, il finit par déclarer (1837) que les avantages en étaient problématiques aux yeux des meilleurs esprits. « Ses idées à cet égard paraissent » avoir eu quelque influence, dit Qué- » rard, sur le ministre de l'instruction publique. » — 12^o *Institutes de l'empereur Justinien*, traduites en français (par M. Bonjean), avec le texte en regard, suivies d'un *Choix de textes juridiques* relatifs à l'histoire externe du droit romain et au droit privé antéjustinien (par M. Blondeau). Paris, Videcoq, 1837, in-8^o. — Les deux volumes ont été aussi publiés séparément, le second sous le titre suivant : *Jus antejustinianum, sive monumenta juris antejustiniani præcipua, extrà Pandectas et Codices, tàm Justinianum quàm Theodosianum servata*. — 13^o *Traité de la séparation des patrimoines*, considérée spécialement à l'égard des immeubles. Paris, Videcoq, 1840, in-8^o de 282 et xxiv pages in-8^o. — Fragment d'ouvrage sans commencement et sans fin, et pourtant le principal titre juridique de Blondeau, avec l'*Essai sur l'effet rétroactif des lois*. Le *Traité* commence à la page 473 et s'arrête à la page 752; vient ensuite une table analytique des questions soulevées ou résolues dans l'ouvrage, paginée de v à xxviii. Dans la note qui sert de préface, l'auteur dit que son traité a été composé pour faire partie d'un *Traité général des privilèges sur immeubles*. S'étant fait à l'égard du privilège de l'art. 2111, et par suite à l'égard des art. 878 à 880 C. civ., des idées tout autres que celles qui sont généralement reçues, il a jugé convenable de commencer par publier, à part et à un très-petit nombre d'exemplaires, sa théorie sur ce privilège, en

appelant l'attention et la critique des jurisconsultes. Il se réserve de corriger et de compléter son œuvre, lorsque l'opinion des hommes spéciaux sera bien fixée sur les questions étudiées dans le présent fragment. — 140 *Mémoire sur l'organisation de l'enseignement du droit en Hollande*, et sur les garanties d'instruction juridique exigées, dans ce pays, des aspirants à certaines fonctions ou professions. Paris, 1846, in-8° de xvi et 208 pages. — Blondeau a publié, en outre, dans la *Revue du droit français et étranger*, une dissertation fort bien faite sur la question de savoir si une femme belge qui a épousé un Français peut, en cas de séparation de corps, recouvrer sa qualité de Belge et conséquemment demander, contre son mari resté Français, la transformation de la séparation de corps en divorce, aux termes de l'art. 310 C. civ., non abrogé en Belgique. — Enfin, dans les derniers temps de sa vie, il a envoyé à la *Nouvelle Biographie générale* quelques articles, dont le plus important est consacré à Bentham. — Son *Mémoire sur les fausses manières de raisonner en jurisprudence*, lu dans une des séances de l'Académie des sciences morales et politiques, n'a pas été imprimé.

Alphonse Le Roy.

Quérard, *La Littérature française contemporaine* (1827-1844), t. II. — *Le Droit*, numéro du 28 juillet 1844 (art. de M. de Saint-Gresse). — *Id.*, numéro du 27 novembre 1857 (art. de M. Vallette). — G. N. et D. M. (G. Nypels et Delmar-mol), *Notice historique sur Hyacinthe Blondeau*, extraite des *Ann. de la Société archéol. de Namur*, t. IV. — D'Oltrepe de Bouvette, *Nécrologie, ou une fleur pour trois tombes*. Liège, 1854, in-12 (15^e livraison des *Tablettes liégeoises*). *Tablettes liégeoises*, n° 64 (janvier 1867). — Souvenirs personnels.

BLONDEEL (*Lancelot*), peintre d'architecture, de ruines, d'histoire, etc., naquit à Bruges, très-probablement en 1495, ainsi que le disent les vieux auteurs. Blondeel débuta par être maçon, et beaucoup d'écrivains en ont déduit qu'il appartenait à une famille pauvre. Sans condamner cette opinion d'une manière absolue, nous ferons cependant remarquer qu'au x^ve siècle, les artisans, surtout ceux qui étaient doués de talent et qui possédaient de l'instruction, composaient la bourgeoisie; c'étaient

eux, ainsi que les détaillants, drapiers, merciers, bouchers, corroyeurs, etc., qui constituaient ces corporations puissantes, ces *gildes* flamandes qui firent parfois trembler les empereurs et les rois et qui souvent décidèrent du sort de la patrie. Blondeel ne devait certes pas être un maçon ordinaire, un ouvrier obscur; nous en trouvons la preuve dans le degré d'instruction qu'il possédait. En effet, il était excessivement habile à dresser les plans d'architecture, il les dessinait avec science, avec talent, et c'est en voyant les résultats qu'il obtenait, qu'il eut l'idée de se servir du pinceau; bientôt le succès l'engagea à s'essayer dans plusieurs genres; à ses vues d'architecture, il joignit l'histoire, le paysage avec ruines, les effets de lumière traduits par des incendies nocturnes, enfin c'est assurément celui de nos vieux peintres qui aborda le plus de genres différents. Il existe des témoignages que, dès 1520, il travaillait pour la ville de Bruges. Mais Blondeel fut non-seulement constructeur et peintre : nommé architecte juré du Franc de Bruges, il donna, en même temps, des preuves de grandes capacités comme ingénieur. Nous parlerons plus loin des traces diverses qu'il laissa du génie dont la nature l'avait doué. En 1530, nous trouvons l'inscription de Lancelot Blondeel, comme maître peintre, dans la corporation de Saint-Luc; il y remplit successivement plusieurs dignités. L'année de son admission, il fut nommé deuxième *vynder* (juge conciliateur), et premier *vynder* en 1537 et en 1556.

La femme du peintre s'appelait Catherine Sriers; elle lui donna une fille qui épousa Pierre Pourbus. Dans le catalogue de l'Académie de Bruges, dressé par M. James Weale, et qui nous a fourni quelques détails de cette biographie, il est dit : « Notre peintre, qui » demeurait dans la rue du Pont Fla- » mand, dans une maison dont l'em- » cement est occupé aujourd'hui par la » maison marquée E 18-10, décéda le » 4 mars 1561, et sa veuve au mois de » janvier suivant. Tous les deux furent » enterrés au cimetière de Saint-Gilles. »

Il existe à Bruges quelques œuvres de Lancelot Blondeel qui nous permettent d'analyser son talent; ce qui le caractérise c'est un mélange du vieux et naïf style flamand et de celui de la renaissance italienne, mélange qui produit le plus souvent des effets peu agréables; les figures sont presque toujours maniérées, le ton des chairs est froid, le sentiment manque de profondeur et d'élévation; d'autre part, les œuvres de Blondeel sont exécutées avec un pinceau fin et soigné; des détails d'architecture très-grandioses les accompagnent; ils sont hardis de dessin, dorés, mais ils témoignent souvent d'une grande bizarrerie d'invention. C'est à lui qu'on fait remonter l'origine de la renaissance dans l'école flamande; il est, prétend-on, le premier qui se soit écarté de cette naïveté pleine de grandeur, qui fit la gloire de Memlinc et de quelques-uns de ses contemporains. Nous ne prononcerons point dans cette question délicate, qui a été controversée par plusieurs écrivains. L'Académie de Bruges possède de Blondeel un *Saint Luc peignant la Vierge*, entouré de beaux ornements en style de la renaissance. La tradition fait du saint Luc le portrait du peintre. Le tableau est daté de 1545 et porte le monogramme de Blondeel, les initiales de son nom avec la truelle. Le même sujet, augmenté du personnage de saint Eloi, se trouve à la cathédrale de Saint-Sauveur, et là, comme à l'Académie, le saint Luc rappelle à ce qu'on assure, les traits de l'artiste. Dans l'église de Saint-Jacques, également à Bruges, on voit le *Martyre des saints Côme et Damien*, un tableau d'autel peint en 1523 pour la corporation des chirurgiens-barbiers; là les ornements d'architecture en or et noir forment la partie importante de l'œuvre divisée en trois volets ou compartiments. Toute la légende des saints Côme et Damien se déroule en divers épisodes. C'est évidemment le plus important des tableaux de Bruges. D'après M. James Weale, la plupart des figures en sont copiées de Raphaël. Nous ne relevons cette assertion qu'afin de signaler derechef le style évidemment italianisé de

Blondeel. L'artiste aurait-il donc visité la Péninsule? Il ne reste aucune trace de ce voyage; cependant, il n'est pas impossible qu'il ait eu lieu dans sa jeunesse, car, s'il est vrai que Lancelot est né en 1495, il avait déjà vingt-cinq ans lorsqu'il fut, pour la première fois, employé par la ville de Bruges. Nous avons assez de peine à croire que cette imitation du style italien lui fut inspirée par la vue de gravures; il y avait, sans doute, à cette époque, celles de Raimondi, mais elles n'étaient pas répandues au point de modifier une école de peinture. Il faut en conclure que Lancelot Blondeel avait subi l'influence d'un maître ou d'un collègue qui avait visité l'Italie, ou qu'il y avait été lui-même.

Enfin Bruges renferme encore, dans la salle de la confrérie de Saint-George, une œuvre du même artiste. C'est un travail divisé en cinq compartiments. Au milieu, saint George à cheval terrassant le dragon, puis quatre parties latérales représentant divers épisodes du martyre du saint.

Deux des tableaux de l'artiste, servant de blasons à la Société de rhétorique, furent offerts à l'Académie en 1699; malheureusement l'incendie de 1755 les détruisit.

Berlin possède dans son Musée deux compositions de Blondeel. L'une représente le *Dernier jugement*, tableau d'autel à volets: sur le volet de droite, le ciel, symbolisé par un beau jardin où sont représentées les sept œuvres de miséricorde; sur le volet de gauche, l'enfer, où sont punis les sept péchés capitaux. Le second tableau de Berlin a pour sujet la *Vierge avec l'enfant*, assise sur un trône très-richement orné.

Vasari vante beaucoup le talent avec lequel Blondeel représentait les incendies pendant la nuit; mais nous ne pouvons vérifier l'exactitude de cette assertion, car il n'existe plus une seule composition de ce genre. L'auteur italien nous dit qu'il tient la plupart de ses renseignements sur les peintres flamands de Jean Stradan ou Stradanus.

En 1550, Lancelot Blondeel, aidé de Jean Schoreel, restaura l'*Adoration de*

l'Agneau des Van Eyck. C'étaient deux hommes de talent, il est donc probable qu'en enlevant l'épaisse couche de poussière qui avait envahi le chef-d'œuvre, en rendant à celui-ci son brillant éclat, ils respectèrent l'œuvre primitive de l'auteur et exécutèrent leur mission avec une scrupuleuse conscience. On sait qu'elle eut l'approbation des chanoines de Saint-Bavon et que Jean Schoreel reçut, en témoignage de leur satisfaction, une coupe en argent. C'est Lancelot Blondeel qui a fourni les dessins de la célèbre cheminée, ornement principal de la salle où se réunissait autrefois le magistrat du Franc de Bruges. Cette magnifique cheminée a été reproduite des centaines de fois par la gravure.

Comme ingénieur, Blondeel dressa un plan qui, malheureusement, peut-être, ne fut point exécuté : il s'agissait de l'établissement d'un port de mer entre Heyst et Knoeke, avec des canaux communiquant directement avec Bruges, Damme et l'Écluse. Ce plan, soumis au magistrat de Bruges, en 1556, ne fut point adopté; il est probable que la grandeur des dépenses effraya les tuteurs de la ville.

Lancelot Blondeel a gravé sur bois avec talent; il existe de lui de grandes figures et une suite de huit planches, avec des paysans dansant, fort bien dessinées. Il mourut en 1560. Un vieux poète brugeois contemporain, Edouard de Dene, composa pour notre artiste l'épithaphe suivante :

Hier licht 't vleesch begraven van Landsloot Blondeel
Voormaels werckman geweest met maters truweel
Grooten konstenaere schilder geworden daer naer
Reijn navolger in Pictura Apelles pinceel
Wettenlijck inde Architecture geheel
LXV jaer ghelieft onder 'sweereids gorreel
Vierden maerte smaecte doods morseel
Als men schreef duijst vijf hondert end sestigh jaer
Hij es vooren wij moeten al volgen naer
Al dat 't leven ontfaan heeft moet zeker eens sterven
God maecte sijn ziele in Christo claer
Dat die magh zulig verrijzen vruchtbaer
Uijt alle bezwaer.

Ci-git la chair de Lancelot Blondeel
Auparavant ouvrier avec la truelle du maçon
Devenu plus tard grand artiste peintre
Par imitation dans la peinture du pinceau d'Apelles
Très savant dans l'architecture
Vécut soixante-cinq ans sous le harnais du monde
Le 4 mars goûta l'amertume de la mort
Quand on écrivait mille cinq cent soixante (v. s.)
Il a pris les devants nous devons tous suivre
Tout ce qui a reçu la vie doit certainement mourir
Dieu éclaire son âme dans le Christ
Qu'elle puisse ressusciter bienheureuse pour son salut
Delivrée de toute peine.

Ad. Siret.

BLONDEL (*Antoine*), plus connu sous le nom de baron de Cuincy ou de Cunchy, poète, né à Tournai, vers 1550, mort le 18 juin 1603. Il était fils de Jacques Blondel, gouverneur du Tournaisis, et de Marie Le Blanc. Il épousa Madeleine de Bercus et en eut plusieurs enfants. Non moins favorisé par la fortune et son rang social que par de remarquables dispositions naturelles, il fit de bonnes études et se distingua également par son goût pour la musique et par son aptitude à tous les exercices de corps qui formaient, jadis, l'éducation d'un gentilhomme. Après avoir résidé assez longtemps en Italie, où il trouva à développer ses goûts artistiques, Blondel revint dans sa patrie et alla se fixer dans son château de Cuincy près de Douai. Il y fonda, le 20 septembre 1593, ce fameux cercle littéraire connu en Flandre, en Artois et en Picardie sous la dénomination de *Banc poétique du baron de Cuincy*. « Là, dit M. Du- » tilhœul, Blondel attira auprès de lui les » beaux esprits des contrées environ- » nantes, les artistes, les peintres, les » musiciens. Lui-même touchait le luth » avec talent et composait des vers et » des chants amoureux que lui inspirait » sa passion pour une jeune beauté dont » Sanderus parle comme d'une nouvelle » Laure. »

Les séances de cette société d'élite, consacrées à la musique et à la danse, se tenaient dans la belle saison et sous les frais ombrages du château. Blondel s'efforçait d'y faire revivre l'esprit, le charme, l'élégance, la correction de diction qui l'avaient séduit en visitant les différentes cours d'Italie. Tous les lettrés des environs, hôtes habituels de ces fêtes, se plaisaient à rendre hommage à la munificence presque princière et aux talents poétiques de Blondel. Les encouragements qu'il ne cessait de prodiguer aux arts et aux lettres étaient, en effet, dignes des éloges qui retentissaient autour de lui. Poète correct, mais plein du style maniéré du temps, il a laissé beaucoup de compositions en vers, dont quelques-unes ont été publiées avec celles de Claude de Rosinbos. Dans les œuvres de son ami, Jean

Lays, poète lauréat de Douai, se trouvent deux de ses sonnets. Toutefois c'est surtout à l'influence exercée par Blondel sur le mouvement intellectuel de cette partie de la France qu'est due la célébrité de son nom. Les écrits de ses contemporains ne tarissent point sur ce sujet; jamais Mécène de province ne fit, paraît-il, les choses plus généreusement.

Il ne semble pas que ses poésies aient jamais été réunies et publiées. Peut-être a-t-on bien fait; le genre poétique que représentait le baron de Cuincy à cette époque n'aurait guère d'admirateurs aujourd'hui.

Bou de Saint-Genois.

Dutilhœul, *Galerie Douaisienne*, pp. 51-53. — Paquot, *Mémoires*, t. XVI.

BLONDEL (François), licencié en médecine, surintendant des bains de la ville d'Aix-la-Chapelle, né à Liège, en 1613, est mort à Aix-la-Chapelle, le 9 mai 1703. Après avoir pris ses licences à l'Université de Douai, il exerça pendant plusieurs années l'art de guérir à Malmedy et profita du voisinage de Spa pour se livrer à une étude approfondie de la nature et des effets des sources minérales de cette localité. Quoique tout jeune, Blondel acquit bientôt une réputation telle que l'électeur de Trèves, Philippe-Christophe de Soteren, l'appela à sa cour et le choisit pour son médecin ordinaire. Ce prince étant mort au mois de janvier 1652, Blondel quitta Trèves sur les sollicitations du Sénat d'Aix-la-Chapelle, qui récompensa ses services en le nommant successivement médecin pensionnaire de la ville, intendant, puis surintendant des eaux minérales. Il a écrit : 1^o *Lettres de François Blondel au sieur J. Didier, médecin de Sedan, touchant les eaux minérales chaudes d'Aix et de Borcet, et au sieur J. Gaen, médecin de Liège, sur les prémices de la boisson publique des mêmes eaux*, etc. Bruxelles, Mommart, 1662, in-12 de 108 pages. Le docteur Didier adressa à Blondel, sur le même sujet, une lettre qui parut à Sedan, en 1671. — 2^o *Thermarum Aquisgranensium et Porcetanarum descriptio congruorum quoque ac salubrium usum balneationis et potationis elucidatio*. Aquisgrani, Metternich, 1671, in-16 de

233 pages; *Trajecti-ad-Mosam, du Preys*, 1685, in-16 de 208 pages, fig. *Editio tertia, sincerissima, prioribus auctior et emendatior*. Aquisgrani, Clemens, 1688, in-4^o de 160 pages, fig. La régence d'Aix-la-Chapelle fit publier la même année une traduction allemande de cet ouvrage sous le titre : *F. Blondel ausführliche erklärung über das badt und tunch Wasserren zu Aach*. Ach, Clemens, in-4^o de 254 pages, fig. On connaît également une édition flamande : *Beschryving van de beroemde, en van ouds vermaarde vrye keyserlyke Ryks-en-Krooning-Stad Aken*, etc. Leyden, Duvivie, 1727, in-4^o de 233 pages, fig.

Cette description obtint un grand succès en Allemagne et dans les Pays-Bas. L'auteur donne la description d'Aix-la-Chapelle, de Borcette et de leurs environs, fait connaître les sources minérales de ces localités, montre leurs vertus et la manière d'en user avec succès, indique les maladies qu'elles peuvent guérir et cite les cures les plus remarquables qu'elles ont opérées.

Le seul adversaire que rencontra Blondel fut le docteur Van Lamzweerde, professeur d'anatomie à Cologne. Ce praticien attaqua rudement plusieurs des assertions de son confrère, et publia contre sa description la brochure suivante, devenue aujourd'hui très-rare malgré les deux éditions qui en ont été faites : *Monita salutaria de magno thermarum et acidularum abusu, confirmata et à verboso Blondelli strepitu vindicata*. Colonix, Alstorff, 1684 et 1686, in-12, fig.

Ul. Capitaine.

Bresmal, *Parallèle des eaux minérales*, 1721, p. 109. — Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 496.

BLOOT (Pierre DE), peintre. XVII^e siècle. Voir DE BLOOT (Pierre).

BLOSIUS (Fr.-Louis), abbé de Liesies. Voir BLOIS (Fr.-Louis DE).

BLUMENTHAL (Joseph DE), compositeur de musique, né à Bruxelles, le 1^{er} novembre 1782, mort à Vienne, le 9 mai 1850. Joseph de Blumenthal eut deux frères, Casimir et Léopold, qui se firent pareillement connaître comme instrumentistes et compositeurs; tous trois eurent pour maître de composition

l'abbé Vogler, à Prague, où leur père s'était retiré lors de la révolution brabançonne. Leur professeur s'étant rendu à Vienne en 1803, pour y faire représenter une de ses œuvres, les trois jeunes artistes l'y accompagnèrent et furent admis, sur sa recommandation, à faire partie de l'orchestre du théâtre, Joseph comme alto, Casimir et Léopold comme premiers violons. Joseph a composé beaucoup de musique dramatique et une partie en a été attribuée, à tort ou à raison, à ses frères. Ses principaux ouvrages sont cités par M. Fétis, dans sa *Biographie universelle des Musiciens*, sous les titres suivants : 1^o *Don Sylvio de Rosalba*, opéra romantique. — 2^o Le deuxième acte de l'opéra-féerie *Der hurze Mantel* (le Mantau court). — 3^o Des entr'actes et chœurs pour un grand nombre de drames, tels que *Colomb*, *le Roi Lear*, *Turandot*, *Käthchen von Heilbronn*, *Fernand Cortez*, etc. — 4^o Les mélodrames *Camma* et *Menasko et Elwina*. — 5^o Un ballet pantomime. — 6^o Plusieurs symphonies à grand orchestre. — 7^o Des quatuors faciles pour deux violons, alto et basse. — 8^o Des variations sur différents thèmes. — 9^o Des trios pour deux violons et violoncelle. — 10^o Duos faciles pour deux violons. — 11^o D'autres duos concertants, et des variations sur différents thèmes, pour deux violons. — 12^o Une méthode théorique et pratique de violon. — 13^o Quatuors brillants pour flûte. — 14^o Des messes et autres compositions religieuses. — 15^o Des cantates de circonstance. — 16^o Des chants à plusieurs voix et à voix seule, et beaucoup d'autres compositions. Joseph de Blumenthal mourut directeur du chœur à l'église des Piaristes, à Vienne. Son frère Casimir, mort à Lausanne en 1849, fut directeur de musique à Zurich ; tandis que Léopold était attaché à la musique d'un grand seigneur en Hongrie. Tous deux ont publié des solos de violon, des airs variés pour le même instrument, et divers autres productions.

Aug. Vander Meersch.

Const. von Wurzbach, *Biographisch Lexikon des Kaiserthums Oesterreich*. — Fr. Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **BLUNDELL** (Le Père *Thomas*), de la Compagnie de Jésus, professa la philosophie au collège liégeois des jésuites anglais, dans les dernières années du XVII^e siècle. On manque de renseignements sur sa vie, et nous ne connaissons de lui aucun ouvrage imprimé ; mais on peut se faire une idée de ses doctrines et de l'intérêt de son enseignement, par des documents manuscrits et par les listes (publiées à Liège) des thèses soutenues sous sa présidence. On était encore loin de l'époque où le Père Guénard prononça publiquement l'éloge de Descartes (1755) : les jésuites, en cela d'accord avec la plupart des régents des universités et des collèges, considéraient toujours le péripatétisme comme une arche sainte, et auraient cru, en transigeant sur les théories des *formes substantielles* et des *accidents absolus*, porter atteinte aux dogmes fondamentaux du catholicisme. Ils montrèrent d'autant plus d'éloignement pour les idées nouvelles, que les jansénistes avaient paru, dès l'origine, s'en faire un point d'appui. En Belgique, ce débat était devenu palpitant d'intérêt. L'Université de Louvain, sur la dénonciation du nonce apostolique Jérôme Vecchio ou de Vecchy, avait dû proscrire le cartésianisme en 1662 ; mais l'ennemi venait de rentrer en tapinois dans la place : cinq ans après la promulgation de cette sentence, des thèses ouvertement cartésiennes avaient été défendues à Bruxelles sous la présidence d'un licencié de Louvain, et dédiées à Jérôme de Vecchy lui-même, au nom du tiers-ordre tout entier. Le professeur en théologie Van Gutschoven essaya, peu de temps après, de concilier Aristote et Descartes, et de démontrer que la théorie du mouvement de la terre n'était point en contradiction avec l'Écriture. L'Oratoire avait été contraint d'accepter, en 1678, un concordat imposé par la Compagnie de Jésus ; mais au fond, beaucoup d'oratoriens n'avaient pas abandonné Descartes. Les jésuites ne se tinrent pas pour battus : ils ne devaient ouvrir les yeux que quand, poussés dans leurs derniers retranchements, ils se verraient réduits à emprun-

ter au sensualisme des arguments contre la métaphysique cartésienne. Le P. Blundell, péripatéticien déterminé, théologien sévère et fidèle à la tradition de son ordre, entreprit une croisade contre les idées nouvelles. Il semble cependant avoir pressenti l'écueil qu'on vient de signaler : il entama la discussion contre Gassendi aussi résolument que contre Descartes. Son attachement à l'école ne nuisit en rien à sa sincérité : il y avait en lui un singulier mélange de timidité et d'indépendance d'esprit. Loin d'opposer à ses adversaires des fins de non recevoir, il tient à honneur de légitimer aux yeux de tous les conclusions qu'il sent *lui être imposées*, et de présenter dans toute leur force les arguments qu'il veut renverser. Il invoque, il est vrai, l'unanimité des docteurs et des savants pendant plusieurs siècles, pour établir que Descartes ne saurait avoir raison ; mais en même temps il aborde franchement au fond la question métaphysique, quand il soutient l'impossibilité d'expliquer l'Eucharistie par la théorie de l'indistinction de la substance et des accidents (par parenthèse, ce fut là précisément le sujet des premières discussions de Descartes et d'Arnauld) ; il pénètre au cœur de la doctrine du nouveau maître et en signale le côté faible, lorsqu'il montre que les phénomènes dont Descartes s'efforce de rendre compte au moyen des seules données de la figure, de l'étendue et du mouvement, ne sont pas les phénomènes de la nature, mais ceux d'un monde de fantaisie. Il n'est pas moins pressant contre les atomistes, quand il met en relief l'absurdité de l'explication des phénomènes de croissance et de développement, chez les êtres vivants, par de simples changements de disposition des corpuscules primitifs ; quand il déclare qu'on ne peut parler d'atomes du moment qu'on admet la proposition : *Nihil est in intellectu quod non antè fuerit in sensu* ; et qu'enfin le vide se conçoit comme possible, mais non comme existant. Evidemment le P. Blundell, malgré son assurance, se sentait profondément remué : il croyait voir la religion en danger et il songeait avant tout à la défendre ;

mais il est visible qu'il éprouvait le besoin de se convaincre lui-même et de ne pas se payer de mots, comme beaucoup de ses contemporains : à ce titre, le souvenir de son enseignement mérite d'être conservé : par ses prémisses et par les discussions qu'il embrasse, cet enseignement caractérise bien les préoccupations et les pressentiments d'une époque de transition. Le manuscrit contenant les *Dictata* du P. Blundell est précédé d'un petit poème latin d'une grande naïveté, rédigé probablement par un de ses élèves, et célébrant la victoire d'Aristote sur une légion d'*animaux-machines* prêts à le broyer entre leurs dents d'automates. Nouveau Pygmalion, Aristote donne la vie et le mouvement à ces créations fantastiques de son rival, et aussitôt les monstres reconnaissants se tournent contre celui-ci. Mais le Stagirite, toujours magnanime, apaise leur courroux d'un seul mot : Descartes l'échappe belle. Pourtant ce n'est pas tout : une nuée de philosophes conjurés s'élancent sur le vieux maître, qui défie leur fureur et reste immobile, debout au milieu d'eux, semblable à un roc vainement battu par les vagues courroucées. Cessez donc de mettre en balance Aristote et Descartes :

Illic censendo docens, ille sciendo docet.

Ce *censendo* vaudrait de l'or, si l'immortel auteur du traité de la *Méthode* n'avait pas lui-même fait abus des hypothèses dans la partie dogmatique de sa philosophie. Quoi qu'il en soit, si le P. Blundell soutint une lutte impuissante en faveur d'un système décidément suranné, il combattit avec un zèle chevaleresque et une habileté de dialectique qui lui valurent sans doute une influence méritée à Liège, où l'on s'inquiétait beaucoup alors de ces problèmes, plutôt au point de vue religieux, du reste, qu'au point de vue philosophique. — Le P. Blundell s'était fortement imprégné des idées du P. Kircher : sans nier absolument la possibilité des transmutations, il tenait l'alchimie en défiance. Il se montrait encore plus réservé au sujet de la magie, et considérait un grand nombre de prétendus prodiges comme pouvant

s'expliquer par des causes naturelles. En revanche, à propos du système de Copernic, il ne sut que répéter les objections faites à Galilée; mais faut-il s'en étonner, lorsqu'on voit l'abbé de Feller, à la fin du XVIII^e siècle, déclarer qu'il n'est pas tout à fait sûr que la terre tourne autour du soleil?

Alphonse Le Roy.

Dictata du P. Blundell, Mss. (Bibl. de A. Le Roy). — *Conclusiones physicae*, Liège, G.-H. Strel, 1682, placard. — Alph. Le Roy, *La philosophie au pays de Liège* (XVII^e et XVIII^e siècles), Liège, Renard, 1860, in-8°, ch. II. — Bouillier, *Hist. du Cartésianisme*, Paris et Lyon, 1854, in-8°, t. I. — *Revue de l'instruction publique en France*, numéro du 16 février 1860 (art. de M. E. Prouhet).

BOCH (Les trois frères), introducteurs de la fabrication de la faïence dans le Luxembourg, naquirent dans le département de la Moselle, mais quittèrent la France dès leur première jeunesse. Dominique et Jean-François étaient jumeaux : le premier mourut presque octogénaire à Sept-Fontaines, le second dans son domaine de Kockelscheuer, commune de Hollerich, le 22 juin 1817, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Pierre-Joseph, le plus jeune, décéda le 12 novembre 1818 à Sept-Fontaines, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Ils parcoururent ensemble une carrière laborieuse et honorable; ils montrèrent par leur exemple ce que peut la persévérance unie à l'esprit d'ordre et appuyée sur des vertus solides. Simples ouvriers au début, n'ayant pu recevoir qu'une instruction médiocre, mais naturellement intelligents et par-dessus tout d'une haute probité, ils parvinrent à la plus brillante fortune et prirent le premier rang parmi les bienfaiteurs de leur pays d'adoption. Les grands établissements ou plutôt les colonies industrielles qu'ils créèrent font encore aujourd'hui l'orgueil du Grand-Duché.

Ils furent d'abord employés avec leur père aux forges de Hayange, où ils s'occupaient spécialement, dit-on, du coulage des projectiles. L'aînée de leurs sœurs avait épousé un chef d'atelier de la faïencerie de Saint-Clément en Lorraine, nommé Valette. Celui-ci, à plusieurs reprises, appela leur attention sur les bénéfices que procurait le genre de travail dont il s'occupait lui-même. Cé-

dant à ses instances, ils renoncèrent de commun accord à gagner leur vie « en « puisant la fonte incandescente dans de « petites casseroles, pour la verser dans « des moules. » Ils s'associèrent et se mirent à fabriquer, sous leur toit de chaume, de la faïence commune, recouverte d'émail blanc. Le sieur de Gerbeville, seigneur du village qu'ils habitaient (1), leur ayant interdit l'usage des eaux d'une source dont ils ne pouvaient se passer pour délayer l'argile, l'établissement naissant se trouva compromis. Heureusement Pierre-Joseph, dans un voyage à Luxembourg, eut l'occasion de s'entretenir avec des hommes éclairés, qui cherchèrent aussitôt le moyen de le consoler de cette déconvenue. On lui fit entendre que la concession d'un terrain à proximité de la forteresse, dans une contrée où le bois et l'argile abondaient, ne serait pas bien difficile à obtenir; la protection de personnages influents lui fut garantie. Pierre-Joseph appela ses frères: ils s'adressèrent sans retard au souverain, qui leur octroya leur demande, moyennant quelques escalins de cens à payer annuellement au domaine. Tout leur avoir se composait alors d'une somme de six cents livres; mais ils avaient en eux-même une source de richesses. Au bout de peu de temps leur concession se trouva libre de charges, par le remboursement du capital de la redevance, calculé au denier vingt.

Ils avaient parfaitement choisi le lieu de leur nouvelle résidence: le bois y coûtait fort peu de chose, et sept sources intarissables, limpides comme du cristal et voisines l'une de l'autre, les dédommageaient amplement des refus du sieur de Gerbeville. Sur cette même lande, alors déserte et inculte, s'élève à présent la riant, florissante et populeuse agglomération de Sept-Fontaines (*Siebenbrunnen*).

Bientôt nos potiers durent songer à agrandir leur four. Soit défaut de construction, soit précipitation à reprendre les travaux avant que la nouvelle voûte fût bien séchée, tout s'écroula dès la première cuisson. Les frères Boch se trou-

(1) Audun-le-Tiche.

vèrent littéralement sans ressources. La veuve Valette, qui s'était retirée chez eux depuis la mort de son mari, partit pour Metz et décida sans peine son parent l'abbé Guistelle, chanoine de la cathédrale, à leur prêter cinquante louis. Le four fut rétabli dans des conditions meilleures et le prêt bientôt remboursé.

A partir de ce moment, la manufacture de Sept-Fontaines ne cessa de prospérer ; elle prit en peu de temps de vastes proportions. « On y fabriquait, dit M. le docteur Neyen, deux espèces de faïence commune : l'une entièrement recouverte d'émail stannifère blanc, l'autre ayant une couverte brune à l'extérieur ; on y fabriquait en outre deux espèces de faïence fine, l'une ayant une couverte transparente, l'autre un émail blanc. Ces deux faïences fines, l'une nommée terre de pipe, l'autre blanc fin, étaient décorées de peintures bleues ; on les a même pendant quelque temps ornées au moyen de diverses couleurs, cuites au moufle. » Sept-Fontaines livrait aussi au commerce des statuettes en biscuit de porcelaine tendre, modelées avec beaucoup de goût par de véritables artistes (entre autres par le Suisse Spengler). Les Pâris, les Baigneuses, etc., qui figuraient dans les jardins à l'italienne des frères Boch, étaient des produits de l'établissement.

L'impératrice Marie-Thérèse se déclara la protectrice de nos vaillants industriels. En 1767, elle leur accorda de beaux privilèges, notamment l'autorisation « de creuser la terre là où ils voudraient pour la recherche des argiles et sables, moyennant indemnité à dire d'expert ; le droit de placer les armes de l'Empire sur la façade de la fabrique, désormais *manufacture impériale et royale* ; le droit de prendre pour cachet l'aigle à deux têtes, etc. Plus tard, le gouvernement leur offrit la prohibition des faïences étrangères ; mais ils refusèrent généreusement cette nouvelle faveur (1).

Sept-Fontaines avait tellement gagné en importance, dès 1781, que les bour-

geois de Luxembourg se plaignirent à Joseph II de ce que les frères Boch faisaient renchérir le bois. — Survinrent les jours d'épreuve. Les Français envahirent le Luxembourg, en 1795. Les maisons d'ouvriers qui s'étaient successivement élevées autour de la faïencerie formaient déjà un petit village. Le général Lebrun, motivant son ordre sur la proximité de la forteresse, enjoignit aux habitants de Sept-Fontaines de quitter leurs maisons, et ce dans le délai de deux heures, s'ils ne voulaient être canonnés. Pierre-Joseph plaça sur une grande charrette sa femme avec un enfant au maillot et son frère Dominique malade ; lui-même les suivit à pied, accompagné des autres membres de sa famille. Il obtint cependant le lendemain, du général Davoust, la permission de déménager en toute hâte ce qu'il avait de plus précieux. Mais la fabrique fut entièrement dévastée et saccagée : toutes les boiseries, les planchers même furent transportés au camp pour servir au chauffage de l'ennemi. Le dommage fut évalué à six cent quarante-huit mille francs !

Les frères Boch rompirent alors leur association. Quoique âgé de soixante ans, Pierre-Joseph garda pour sa part les ruines de la faïencerie. « J'ai fait ma fortune par le travail, dit-il ; je saurai la refaire de même ; je rebâtirai les maisons incendiées et je ne vendrai pas un champ. » Et il tint parole.

Un ami lui prêta sans intérêts vingt ou vingt-cinq mille francs ; il releva ses fours. Il remplaça la craie de Champagne, qu'il ne pouvait plus se procurer, par un tuf calcaire indigène. Il apprit à se passer du sable des Vosges et de la soude d'Alicante, et à fabriquer lui-même le minium, qu'il appelait mine rouge de plomb. Il se refit ouvrier et prit comme auxiliaire son fils aîné, qui avait fréquenté, à Paris, le cours de Vauquelin.

Ce zèle opiniâtre obtint sa récompense. La fabrique prospéra, s'agrandit, et Boch fut encore une fois la providence du pays. Chrétien et philanthrope éclairé, il se

(1) Les faïences du grand-duché de Luxembourg ont été admises à entrer en Belgique en franchise de droits, par la loi du 6 juin 1859. Les

faïenciers belges ont réclamé le retrait de cette loi. (*Exposé de la situation du royaume, 1851-1860*, t. III, p. 137.)

préoccupé de moraliser les travailleurs, d'adoucir leurs mœurs et d'assurer leur avenir. Il organisa dans ses ateliers un corps de musique; il créa une caisse de secours pour les malades et de retraite pour les infirmes, à une époque où les caisses d'épargne n'existaient pas encore. Il s'efforça d'inspirer à ses ouvriers l'esprit de propriété, en fournissant à ceux qui voulaient s'établir et acquérir une maison, un prêt sans intérêt, remboursable denier par denier sur le salaire. Comme à Mulhouse, la plupart des ouvriers de Sept-Fontaines sont devenus propriétaires sans pour ainsi dire s'en apercevoir. En 1860, la colonie Boch comptait deux cent quatre-vingt-quatre maisons et mille quatre cent dix habitants, avec « une belle église et une superbe maison d'école, dues l'une et l'autre en très-grande partie à la générosité du fils aîné du fondateur (1). »

Pierre-Joseph Boch avait épousé Marie-Antoinette-Louise Nothomb (de Differdange), d'une ancienne et honorable famille luxembourgeoise; ils laissèrent six enfants. Les deux époux moururent à Sept-Fontaines; ils reposent l'un à côté de l'autre au cimetière de Weimerskirch, autrefois paroisse du lieu. Leur épitaphe rappelle leurs vertus et le bien qu'ils ont fait; elle n'est certes pas mensongère.

Alphonse Le Roy.

Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — Robin, *Histoire de l'Exposition de 1835*. — Kleyr, *Luxemburger Taschenkalender*, 1865.

BOCH (*Jean*) ou **BOCHIUS**, poète latin, né à Bruxelles, le 17 juillet 1555, mort à Anvers, le 9 janvier 1609. Issu d'une famille considérée et où l'on attachait du prix aux études approfondies, Bochius fut surnommé par ses contemporains le Virgile de son temps, éloge exagéré qui ne tirait guère à conséquence autrefois. Il fit ses humanités d'abord à Lierre et ensuite à Ath, qui possédait alors un des meilleurs collèges du pays. Son désir de visiter des contrées étrangères le détourna de suivre les

leçons de droit à l'Université de Louvain; il préféra se rendre en Italie pour y perfectionner ses études littéraires. Arrivé à Rome, il obtint, par de puissantes recommandations, d'être attaché à la maison du cardinal Radzivil, et suivit les leçons de controverse, données par le célèbre Robert Bellarmine, devenu plus tard cardinal, pour combattre les doctrines religieuses nouvelles. Après un assez long séjour dans la capitale du monde catholique et poussé par l'amour des voyages, il se rendit en 1578 dans le Nord et visita successivement la Livonie, la Lithuanie, la Pologne, la Moscovie et la Russie, où l'attendaient de grandes infortunes, comme il le raconte lui-même dans l'ouvrage dont nous parlerons bientôt. Après avoir employé la plus grande partie de l'année 1578 à parcourir les contrées voisines de la Baltique, ainsi que Wilna et Smolensk, il se dirigeait à petites journées vers Moscou, lorsque, en route, il fut si cruellement éprouvé par le froid qu'il eut les pieds gelés. Transporté dans cette dernière ville, ses douleurs devinrent tellement insupportables qu'on lui conseilla de se laisser amputer ces deux membres. Heureusement, le chirurgien du grand-duc de Moscowa intervint, à la demande d'un ami, et lui prescrivit des remèdes qui arrêtaient les progrès du mal. Assez bien rétabli, quoique ne pouvant encore marcher qu'avec des béquilles, il se décida à aller achever sa convalescence chez un Lubeckois, avec qui il s'était lié d'amitié pendant le voyage et qui habitait dans une colonie allemande de la Livonie, tributaire du grand-duc. La bourgade où il résidait depuis quelque temps fut tout à coup attaquée par des pillards moscovites, qui y commirent des atrocités inouïes, n'épargnant ni femmes, ni vieillards. Le pauvre Bochius lui-même fut percé de coups et si maltraité qu'il fut laissé pour mort. Revenu à lui, il put cependant encore s'enfuir et se soustraire à ses bourreaux. Seul,

(1) Jean-François Boch, né à la faïencerie, le 9 mars 1782, mort le 9 février 1838. Homme instruit, industriel distingué, philanthrope comme son père, Jean-François ajouta encore à la réputation et à la prospérité de sa famille. Il fonda en

Belgique, dans le pays de Charleroi, l'usine devenue célèbre sous le nom de *Kéramis*. Voir son article dans la *Biographie Luxembourgeoise* de M. Neyen (Luxembourg, 1860, in-4°), ouvrage qui a fourni les matériaux de la présente notice.

perdant beaucoup de sang, il erra toute la nuit, au milieu d'un pays inconnu; mais son ami, qui avait échappé au massacre, envoya des gens à sa recherche et l'on finit par le découvrir, épuisé et mourant de froid. Les soins les plus pressés lui furent prodigués, et il put, quelques semaines après, reprendre le chemin de sa patrie. Revenu dans les Pays-Bas, il se livra tout entier à son amour pour la poésie latine et s'y distingua bientôt. Les poèmes qu'il composa pour célébrer la reddition d'Anvers au roi Philippe II, en 1584, attirèrent sur lui les faveurs d'Alexandre de Parme, qui le nomma secrétaire de cette ville. Il mourut dans ces fonctions, frappé d'apoplexie foudroyante, à l'âge de cinquante-quatre ans et fut inhumé, non loin de la tombe de son ami Graphæus, dans la cathédrale d'Anvers, où sa fille lui érigea un monument, avec les deux vers suivants, qu'il avait composés lui-même :

*Quis situs hic? Bochiussatis hoc nam cetera dicent.
Candor et integritas, ingeniumque viri.*

Bochius, qui était lié avec les beaux esprits de son temps, tels que Juste Lipse, Vrientius, Graphæus, Beyerlyneck, Gevartius, Jean Hauwaert, ne voulut point voir disperser, après sa mort, la riche bibliothèque qu'il avait formée d'auteurs grecs et latins; il la légua tout entière à la ville d'Anvers pour être jointe à la Bibliothèque publique.

Son œuvre poétique la plus remarquable est intitulée : *Psalmorum Davidis parodia heroica*. Antverpiæ, ex off. Plantiniana, 1608, in-8°. C'est une paraphrase en vers alexandrins, qu'il composa vers la fin de sa vie, des cent-cinquante Psaumes de David. Il y règne une grande élévation de pensée, jointe à un rythme harmonieux et à une latinité très-élégante, sans être trop recherchée. Inférieur peut-être en verve poétique à Buchanan et à Johnston, qui se sont essayés sur le même sujet, il leur est supérieur par la justesse avec laquelle il saisit les beautés et le sens véritable du texte biblique ainsi que par la clarté de sa diction. Ces poésies sacrées sont suivies d'un volumineux commentaire en prose sur les

particularités physiques, morales, politiques et historiques qu'on rencontre dans les Psaumes. Ce travail intéressant, où l'auteur déploie autant de savoir que de sage réserve, est intitulé : *In Psalmos Davidis variae observationes physicae, ethicae, politicae et historicae, item Prophetæ Regii vita et alia nonnulla*. Antverpiæ, ex off. Plantiniana, 1608, in-8°. C'est dans les observations qui commencent le Psaume CXLVII qu'on trouve les détails sur son voyage en Moscovie, que nous avons analysé plus haut. Bochius a moins de mérite comme poète dans ses autres œuvres, surtout dans ses panégyriques en l'honneur de la ville d'Anvers rendue aux Espagnols. Là, à cause de détails historiques et des particularités locales qu'il donne, sa verve poétique est mal à l'aise. Le mauvais goût et les flatteries à l'adresse d'Alexandre Farnèse déparent souvent ces vers de circonstance.

Ces diverses poésies, outre ses deux livres de panégyriques, se composent d'épithames, d'épithalames, de dédicaces, de distiques, d'éloges funèbres et de centons où les puissants du jour, tels que l'archiduc Ernest et Albert et Isabelle, ainsi que ses amis, sont loués à outrance, comme c'était la coutume chez les poètes néo-latins de ce siècle. Toutes ces compositions ont été réunies, ainsi que celles de son fils, par François Sweertius, son ami, sous le titre de : *Johannis Bochii Bruzellensis S. P. Q. Antverp. à Secretis Poemata*. Francofurti, Sumpt. J. Kinkii, 1614, in-12.

Bon de Saint-Genois.

Ses ouvrages. — Swertius, *Athenæ Belgicae*, p. 590. — Foppens, *Bibl. Belgica*, t. I, p. 588. — Hoffmann-Peerikamp, *De poetis Nederlandorum*, pp. 88, 218-225. — Miræus, *De elogiis Belgicis*.

BOCH (*Jean-Ascanius*) ou **BOCHIUS**, poète latin, fils du précédent, né à Anvers, vers la fin XVII^e siècle. Il fit ses études de droit aux Universités de Louvain et d'Orléans et voulut, comme son père, aller les achever en Italie; il mourut à la fleur de l'âge pendant un voyage en Calabre. Les poésies latines qu'il nous a laissées sont peu nombreuses, mais, attestent un talent véritable qui, s'il eût vécu plus longtemps, aurait, au

dire de Hoffmann-Peerlkamp, peut-être surpassé celui de son père. Elles ont été publiées par François Sweertius, comme nous l'avons rapporté dans l'article qui précède.

Bon de Saint-Genois.

Mêmes sources.

BOCHAUTE (*Charles VAN*), médecin, né à Malines, dans la paroisse de Saint-Jean, le 26 avril 1732, de Jacques et de Cornélie Kemmi, et mort à Bruxelles en 1790. Après avoir achevé ses humanités dans sa ville natale, il alla étudier les sciences médicales à Louvain et obtint le diplôme de licencié; il se fixa à Malines pour s'y adonner à la pratique de son art. Il y épousa Élisabeth van Bat, dont il eut plusieurs enfants.

Van Bochaute s'était occupé d'une manière spéciale de la chimie et des sciences naturelles. Ces sciences firent, toute sa vie, l'objet de ses études favorites. En 1773 la chaire de chimie de l'Université de Louvain devint vacante par le départ du professeur Vounck. Le gouvernement de Marie-Thérèse nomma Van Bochaute pour lui succéder, avec le titre de professeur royal. C'était le huitième titulaire depuis l'institution de cette chaire en 1689. Notre compatriote se trouvait dans son élément; aussi donna-t-il des preuves manifestes de ses vastes connaissances, et fut-il considéré, à juste titre, comme le meilleur professeur de chimie des Pays-Bas durant le XVIII^e siècle. Dès le 9 juin de la même année, il ouvrit son cours par un discours dans lequel il fit connaître le but et l'utilité de la chimie. Staes, rédacteur du *Nieuws uyt Loven*, de 1773, parle avec éloge de ce travail.

Le professeur de Louvain ne se tint pas seulement au courant de la science, il s'occupa avec succès de la chimie organique qui, avant les travaux de Lavoisier, se trouvait pour ainsi dire dans l'enfance. Son premier travail, publié, en 1778, après un grand nombre d'expériences faites en présence de ses élèves, fut une *Dissertation* sur la composition de la bile. A ce sujet il dit : *Quæ mihi promiseram, sat bene successerunt igitur operæ pretium judicavi experimenta in eum finem*

a me capta cum publico communicare; ad quod faciendum eo magis obligor quod verè nova et inaudita detexerim quæ orbi litterato reticere nefas foret. (Voyez *Dissertatio physiologico-chemica de bile*, page vi de la préface.)

Cette dissertation, qui contient des faits inconnus à cette époque, de véritables découvertes en chimie organique, reçut l'accueil le plus enthousiaste des savants. Dix ans après, en 1788, le seul journal médical du pays, paraissant à Bruxelles, chez Jouret, et intitulé : *Nieuw geneeskundig tydschrift*, en fit l'éloge le plus complet. Dès lors, la place du professeur Van Bochaute était marquée à l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres, que Marie-Thérèse avait érigée le 16 décembre 1772. Dans la séance du 20 décembre 1781, il soumit au jugement de cette compagnie savante deux mémoires, à l'appui de sa candidature; l'un est intitulé : *Mémoire sur l'origine et la nature de la substance animale*; l'autre : *Essai sur la reproduction des êtres organisés et la continuation de leurs espèces*.

Le premier corps scientifique du pays lui décerna les honneurs académiques le 18 octobre 1782 en l'appelant au fauteuil laissé vacant par la mort du célèbre Needham et Van Bochaute envisagea cette honorable distinction comme un nouveau stimulant de ses études. Aussi, assista-t-il régulièrement aux séances et présenta-t-il plusieurs travaux intéressants, dont quelques-uns furent imprimés dans les *Mémoires de l'Académie* et dont d'autres restèrent inédits, par suite de la dispersion de ce corps savant lors de l'invasion de la Belgique par les Français.

Les travaux qu'il présenta à l'Académie y furent reçus avec intérêt et une bienveillance extrême, comme on peut le voir par la relation qui en est faite dans le tome IV des anciens Mémoires de cette compagnie.

Dans la séance du 4 février 1787, il déposa le *Projet d'un établissement en forme d'hôpital pour les villages en temps d'épidémie*, dans lequel il fit voir la nécessité de pareilles institutions philan-

thropiques. Dans la séance du 18 mars 1785, il lut un *Mémoire sur la matière colorante du quinquina rouge*.

L'Académie ayant résolu de former un cabinet de chimie sous la direction de l'abbé Mann, le professeur de Louvain contribua pour une large part à cet établissement. Dans la séance du 8 avril 1785, il offrit divers objets chimiques de sa composition.

L'activité de Van Bochaute n'eut plus de relâche; toutes les fois qu'il se rendait aux séances académiques, il déposait de nouveaux travaux. A la séance du 8 avril 1785, il communiqua une *Note sur la congélation subite du vinaigre radical*. A celle du 20 novembre suivant, il lut un mémoire sur l'*Origine et la nature du chyle*.

Les mêmes idées progressives germent souvent en même temps dans les têtes des savants; pendant que les chimistes français, à la tête desquels se trouvait Lavoisier, s'occupaient de réformer la nomenclature chimique, le professeur de Louvain présenta, à la séance de l'Académie du 5 mars 1787, une *Nouvelle nomenclature chimique*, étymologiquement tirée du grec. Van Bochaute, ayant eu connaissance du travail soumis à l'Académie des sciences de Paris, retira le sien, parce qu'il le trouva inférieur. Il publia toutefois sa nomenclature en 1788, en mettant en regard celle des chimistes français. La conquête ayant réuni la Belgique à la France, la nomenclature de Lavoisier, qui était plus euphonique, fut généralement adoptée en notre pays. Cette publication fut la dernière du professeur de Louvain. Par décret impérial du 17 juillet 1788, les facultés de droit, de médecine et de philosophie furent transférées à Bruxelles. Van Bochaute y suivit la faculté de médecine, au grand mécontentement du pays. Joseph II combla la mesure des illégalités par le décret du 6 juin 1789, déclarant tous les privilèges de la *Joyeuse entrée* révoqués, cassés et annulés. C'était appeler la révolution. Aussi, le 17 décembre 1789, la Belgique s'affranchit-elle de la domination autrichienne. Le 4 mars 1790, l'université fut réinstallée

à Louvain et les anciens professeurs rentrèrent dans leurs droits. On ne fit d'exception que pour ceux qui avaient eu la faiblesse de se montrer trop dévoués aux innovations de l'empereur. Le professeur Van Bochaute fut de ce nombre. Il resta à Bruxelles, où il mourut peu de jours après.

Voici la nomenclature des travaux de Van Bochaute : 1^o *Dissertatio physiologico-chemica de bile*. Louvain, 1778, in-8^o de 72 pages. — 2^o *Mémoire sur l'origine et la nature de la substance animale*. Bruxelles, 1781, in-4^o de 13 pages. (*Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. IV.) — 3^o *Essai sur la reproduction des êtres organisés et la continuation de leurs espèces*. Bruxelles, 1781, in-4^o de 9 pages. (*Mémoires de l'Académie*, t. IV.) — 4^o *Projet pour établir des nitrières végétales dans ces pays par une abondante culture du Botrys ambrosioides mexicana et du Botrys ambrosioides vulgare*. Bruxelles, 1783, in-4^o de 5 pages. (*Mémoires de l'Académie*, t. IV.) — 5^o *Mémoire sur le cuivre de Hongrie*, Bruxelles, 1783, in-4^o de 5 pages. (*Mémoire de l'Académie*, t. IV.) — 6^o *Mémoire sur la matière colorante du quinquina rouge*. Bruxelles, 1785 (en manuscrit). — 7^o *Note sur le liquor terra foliata tartari*. Bruxelles, 1785, in-4^o. — 8^o *Note sur la congélation subite du vinaigre radical*. Bruxelles, 1785 (en manuscrit). — 9^o *Mémoire sur l'origine et la nature du chyle*. Bruxelles, 1785 (en manuscrit). — 10^o *Projet d'un établissement en forme d'hôpital pour les villages en temps d'épidémie* (en manuscrit). — 11^o *Nouvelle nomenclature chimique, étymologique, tirée du grec*. Bruxelles, 1788, in-8^o.

C. Broeckx.

D'Avoine, *Notice sur Charles van Bochaute*. Malines, 1831, in-8^o. — *Prodrome de l'histoire de la faculté de médecine de l'ancienne Université de Louvain*, par C. Broeckx. Anvers, 1855, in-8^o.

BOCHIUS (Ambroise), écrivain ecclésiastique, né en Flandre en 1591, mort à Cologne le 27 juillet 1635. Voir Bocq (Ambroise DE).

BOCHORINC (Henri) ou **BOXHORN**, théologien protestant, né à Bruxelles en 1550, mort en 1631 ou 1632.

Il était fils d'un fossoyeur de la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle, qui, d'après Paquot, s'appelait Bochorinc, et de Gudule Labuse. On sait qu'au XVII^e siècle les apostats prenaient souvent des noms de guerre, mais est-il probable que notre personnage, dans le seul but de satisfaire sa vanité, ait porté un nom de famille noble? Un pamphlet de Henri van Cuyck l'affirme; notre personnage, au contraire, le nie formellement, et les preuves pour ou contre font également défaut. Henri Boxhorn, dirons-nous, puisque ses contemporains, d'une commune voix, l'ont désigné ainsi, fit ses études à Louvain et y reçut l'ordre de prêtrise. D'aussi bons protecteurs qu'un évêque de Tournai et qu'un suffragant de Malines lui firent obtenir la cure de Saint-Germain, à Tirlemont. On attendait beaucoup de lui : aussi n'eût-il qu'à demander pour devenir archiprêtre et doyen de son église. L'ambition le tourmentait. Les versions catholiques nous le montrent, à cette époque de sa vie, fort occupé à se faire des amis, flattant tantôt les chartreux, tantôt les jésuites, et se moquant de tout le monde, même de sa mère. Sans faire de lui un modèle de toutes les vertus, les versions protestantes réfutent quelques-unes de ces assertions. Elles attribuent plus volontiers son abjuration à un cri de sa conscience qu'au relâchement de ses mœurs. Il était inquiet de la foi; et, comme tel, ayant eu à discuter avec des hérétiques, des doutes s'élevèrent dans son esprit sur la manière dont l'Eglise entendait la question de l'Eucharistie et celle du mariage des prêtres. Peut-être eût-il, malgré cela, poursuivi ses rêves ambitieux, si Sibylle Styls, avec laquelle il entretenait des relations, ne l'eût point rendu père. Un sentiment nouveau, inconnu, envahit alors son âme et la gouverna. Aussi, un mariage, conclu en janvier 1580, à Mondorf, dans le duché de Berg, légitima-t-il son enfant. Boxhorn vint ensuite résider à Wermelskirchen, village voisin de Solingen, et y abjura la foi romaine dans l'église luthérienne. Il y avait près de dix ans qu'il était pasteur suivant la confession d'Augsbourg, quand il fut appelé

en cette qualité à Woerden. Là il justifia, en 1594, le proverbe qui dit : « Qui a changé changera ! » Devenu tout à coup calviniste, il réussit à entraîner par son exemple une partie de la population. Son collègue, Zegers Coninckbergen, contribua à ce succès peu honorable, et le petit-fils de notre personnage, Marc Zuerius dit Boxhorn, dans son *Theatrum sive Hollandiæ descriptio*, s'étend sur ces événements de manière à nous autoriser à y voir une mesure gouvernementale.

Le succès aveugle parfois; Boxhorn se permit, en 1600, d'attaquer en chaire le magistrat de Woerden, qui lui intenta une action en calomnie, et obtint sa destitution. Notre personnage vint à Bréda et y prêcha la doctrine de Calvin avec tant de succès que le consistoire de Woerden demanda aux états-généraux que son ancien pasteur lui fût rendu. Il ne fut point fait droit à cette supplique. Boxhorn avait conquis les bonnes grâces de Justin de Nassau, gouverneur de Bréda, qui s'arrangea de façon à le conserver auprès de lui. La prise de Bréda par les Espagnols, en 1625, lui fit perdre sa place de pasteur; il vint alors habiter Leide, où l'on suppose qu'il mourut.

La grande affaire de sa vie nous semble avoir été sa polémique avec Henri de Cuyck, professeur à Louvain, grand-vicaire et official de l'archevêché de Malines, et, plus tard, évêque de Ruremonde. Son thème favori, que les variations de la conscience n'entraînent point l'infamie, fut constamment défendu par lui avec une grande vigueur et une dignité assez rare parmi les polémistes de l'époque.

On a de Henri Boxhorn : 1^o *Apologeticus adversus Henricum Cuyckium*. Lugd. Bat., 1595, in-12. — 2^o *Anti-Cuyckius et Commentariorum de Eucharistia Harmonia libri tres, adversus Henrici Cuyckii Cancellarii Academiæ Lovaniensis orationem Paræneticam, Transubstantiationem Pontificiam, Missæ Idolomaniam, et manducationem carnis Jesu Christi corporalem. Accessit justitia Reformationis, congregationisque Ecclesiæ Woerdanæ, ad Christianam communitatem,*

cum Hollandiæ et aliarum provinciarum Belgicarum Ecclesiis ex Dei verbo reformatis; Henrico Bozhornio theologo licentiatō Lovaniensi, ministro Evangelii Jesu Christi auctore. Lugd. Bat., 1598, in-12. — 3^o Un pamphlet flamand (*Idiomate Brabantico*), portant la date de 1605 et dirigé contre Henri de Cuyck, évêque de Ruremonde, le jésuite François Costerus et le pasteur luthérien Philippe Nicolai. Le Synode provincial de Hollande en supprima toute l'édition, sauf quelques exemplaires peut-être. — 4^o *Daniel, dat is, Godts oordeel voor de victorie en de triumph der waerheyt, teghen het advys en de leughentael der boeken Johannis Goudae, Jesuwijts Mis ende woorden dienaers te Brussel, 2 Tim. 3-8. Ende gelyck Joannes en Jambres teghen Mosi stonden, alsoo staen dese ook teghen de waerheyt.* Schiedam, 1613, in-4^o. — 5^o *Waerachtig verhael van de Disputatie ende Gespreck gehouden den 4^{den} january anno MDCXIII, tusschen D. Henricum Bozhornium, licentiaet en bediende des heil. Evangelii tot Breda, ende M. Peeter van Doorneik, licentiaet ende paepspastoor in de Haghe by Breda.* Schiedam, 1613, in-4^o.

C. Rahlenbeck.

Pagnot, *Mémoires*, éd. in-8^o, t. I, pp. 410-416. — Poppens, *Bibl. Belg.*, t. II, pp. 845-844. — J.-G.-H. Reudler, *Geschied. van Joh. Pistorius en der ev. luth. gemeente te Woerden, Utrecht*, 1841, in-8^o. — Hermans, *Bydragen over Noord-Brabant*, t. I, pp. 540-42. — A.-J. Vander Aa, *Biogr. Woordenb.*, t. II, pp. 1,120-22.

BOCK (François DE), un des marins les plus habiles de Dunkerque, au XVII^e siècle, émigra à Ostende dès l'année 1646. C'est à lui, en grande partie du moins, qu'Ostende est redevable de la gloire d'avoir hérité de la puissance maritime de Dunkerque, tombée en 1658 au pouvoir de l'armée française, que soutenait une flotte de Cromwell. Dans une lettre adressée au roi Philippe IV, De Bock énumère les faits les plus importants de sa carrière de marin. Il s'y exprime ainsi : « Je ne rappellerai pas tous » mes travaux et tous mes efforts depuis » 1636, pour armer des vaisseaux et » pour équiper des flottes qui furent, » comme le disait le comte de Pen- » randa après le traité de Munster, le

» frein qui arrêta les excursions des » Hollandais et qui contribua à faire » conclure la paix. En quittant Dun- » kerque pour nous fixer à Ostende, mes » amis et moi, nous avons réussi à rele- » ver la marine militaire, de telle sorte » que la ville de Dunkerque, fameuse » dans le monde entier, semble avoir » émigré avec nous et être enfermée au- » jourd'hui dans Ostende. En 1649, » quatre de mes navires menacèrent Dun- » kerque; deux années plus tard, j'en en- » voyai quatorze croiser devant le même » port, qui fut bloqué si étroitement » pendant sept semaines que Neptune » lui-même, porté par les tritons furieux, » n'eût pu y pénétrer. En 1652, vingt- » cinq vaisseaux que l'archiduc Léopold » me chargea d'armer, coopérèrent acti- » vement à la conquête de Gravelines, de » Mardick et de Dunkerque. Enfin, pen- » dant treize mois, j'empêchai que l'ar- » mée française ne dévastât toute la par- » tie occidentale de la Flandre, et je » contribuai encore à faire échouer les » Français dans leur entreprise contre » Ostende. » Ce dernier fait mérite d'être rapporté avec quelques détails. En effet, au milieu des revers des armes espagnoles dans nos provinces, ce fut le seul succès que put enregistrer don Juan d'Autriche, et De Bock, qui en cette circonstance avait pris le nom d'Ægidius Stapenius, y contribua beaucoup.

Si jusqu'ici De Bock nous apparaît comme un marin intrépide, nous allons le retrouver diplomate non moins habile dans ses négociations avec le cardinal de Mazarin. Ce prélat, ayant formé le projet de s'emparer d'Ostende par trahison, s'était adressé à cet effet à un colonel nommé Sébastien Spindeleer; ce dernier, attaché à De Bock par les liens de la reconnaissance et tout dévoué au roi Philippe IV, feignit d'écouter les propositions du cardinal et fut envoyé par lui à son allié Cromwell. Spindeleer, dès qu'il connut les desseins de Mazarin et de Cromwell, les communiqua à De Bock et se concerta avec lui sur le moyen de les faire tourner à la honte de leurs ennemis. Voici les principales clauses du traité qu'ils conclurent

avec Mazarin : « Le roi de France en-
 « verra une flotte montée par huit cents
 « hommes de troupes, que les conjurés
 « s'engagent à introduire dans la ville à
 « un signal convenu. Ces troupes seront
 « placées sous les ordres du maréchal
 « d'Aumont, qui remettra à Spindeleer
 « deux cent mille florins à son entrée
 « dans le port d'Ostende. Toutefois, Spin-
 « deleer conservera le commandement
 « absolu de la ville jusqu'à ce qu'une
 « nouvelle somme de quatre cent mille
 « florins lui ait été comptée au nom du
 « Roi. Les propriétés seront respectées et
 « tous les privilèges de la ville seront
 « confirmés. Les habitants d'Ostende
 « pourront s'établir dans n'importe
 « quelle partie du territoire français et
 « auront accès à tous les emplois et
 « charges publiques. »

Le maréchal d'Aumont ayant été investi, sur l'ordre exprès du Roi, du commandement de l'expédition, Mazarin envoya à Ostende deux personnages chargés de surveiller les menées des conjurés.

Pour satisfaire aux réclamations du peuple adroitement excité par les conjurés et pour inspirer plus de confiance aux Français, on fit sortir de la ville quelques troupes, qui y rentrèrent de nuit, augmentées de plusieurs compagnies, et se cachèrent dans les principaux couvents. Alors éclate une nouvelle émeute, dirigée par Spindeleer et De Bock. On s'empare de Marc d'Ognate, bourgmestre du Franc, qui avait consenti à jouer le rôle de gouverneur, et on le charge de fers en attendant l'arrivée du maréchal d'Aumont. Les principaux forts tombent bientôt aux mains des révoltés et le drapeau français, hissé au sommet d'un bastion, est salué des cris de : Vive la France ! Sur ces entrefaites, le maréchal français, instruit de ce qui s'est passé dans Ostende, annonce à Mazarin que le succès le plus complet a couronné ses efforts ; il s'avance avec une flotte composée de dix vaisseaux de guerre ; mais à peine est-il entré dans le port, que le drapeau français est abattu et la flotte attaquée de toutes parts. Douze cents hommes, tant Anglais que Français, périrent ou furent faits prisonniers. Parmi ces der-

niers se trouvait le maréchal d'Aumont lui-même. Ce désastre de l'armée française eut des conséquences fort graves. En effet, comme le dit De Bock dans la relation qu'il nous a laissée, pendant treize mois, Cromwell et Mazarin éprouvèrent des pertes considérables tant en soldats qu'en vaisseaux et en argent, et la France, unie à l'Angleterre, perdit tout espoir de conquérir la Flandre. La relation de ces faits, écrite par De Bock lui-même, est conservée en manuscrit à la Bibliothèque royale de la Haye.

De Bock, en considération du dévouement dont il avait fait preuve envers le roi Philippe IV, fut nommé membre du conseil de Flandre.

BON ALBÉRIC DE CROMBRUGGE.

BOCK (*George*), humaniste du ^{xv}^e siècle, originaire d'Arlon dans le Luxembourg, petite ville où étaient nés plusieurs savants de ce duché ayant fleuri dans le même siècle, par exemple, François et Jérôme Busleiden, Barthélemy Masson, dit Latomus, professeur de langue latine au collège de France à Paris. Comme Paquot l'a fait observer, G. Bock n'est pas mentionné dans les livres de nos polygraphes les plus connus ; c'est bien à ce philologue luxembourgeois, cependant, qu'appartient le recueil latin de vers et de prose intitulé : *Georgii Bock, Arlonensis lucubrationes; videlicet, Elegiæ, Epigrammata, et libellus de Virorum Romanorum notis et nominibus* (Basileæ, Henr. Petrus, 1540, in-4^o). On croirait que Bock était en relation avec des philologues de Suisse, qui faisaient imprimer leurs ouvrages à Bâle, s'il n'a pas résidé lui-même dans cette ville, fière de ses érudits et de ses imprimeurs à l'époque de la Renaissance. Henri Petri eut quelque célébrité comme imprimeur, après les Froben et du vivant d'Oporinus ; vers 1560, il fut chargé par le conseil de Bâle d'organiser la Bibliothèque de l'Université de cette ville, enrichie des livres des nombreux monastères supprimés sur son territoire.

FÉLIX NÈVE.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*, éd. in-fol, t. 1, p. 210.

BOCK (VAN), BOEKEL ou BOUCK, peintre d'animaux, de portraits et de

figures; on n'a pour ainsi dire aucun renseignements sur cet excellent élève de François Snyders. Il est plus connu en France qu'en Belgique, et c'est probablement dans le premier de ces pays qu'il passa la plus grande partie de sa vie. Il mourut à Paris, à l'Hôtel-Dieu, en 1673. On peut conclure de là que son talent ne lui donna point la fortune; il ne paraît pas cependant qu'il resta obscur, car on le trouve cité dans le poème de l'abbé de Marolles, sous le nom de Van Boucle.

Après une nomenclature d'artistes que, selon l'auteur, « on peut louer » vient la strophe que voici :

En ce rang on peut mettre, avec Jacques Bologne,
Et Frédéric Scalberge, Henri Gascard, Courtois,
Morillon, et Van Boucle, et Riche pour ses bois;
Quant à Robert Vauguier, on aime sa besongne.

Van Bock ou Van Boekel est le digne élève de son célèbre maître; ses animaux ont tout à fait la *maestria* flamande. Le Louvre possède de lui un *Valet gardant du gibier*. Ce personnage tient un panier dans lequel sont des bouteilles, et il est entouré de chiens; près de lui, un chevreuil, une bécasse, un héron, etc. Le tableau, peu authentique, acquis à Paris, en 1745, pour le Musée de Dresde, représente un *Vieillard à barbe grise*; il ne rentre pas dans le genre ordinaire du maître. Le catalogue de Dresde dit : « Peut-être de Van Bouck, élève de Snyders. » Nous n'osons pas admettre cette attribution.

Ad. Siret.

BOCK (Olivier), BOUCK ou ALOSTANUS, pédagogue, né au ^{xvii} siècle, à Alost, et mort à Heidelberg. Il était depuis plusieurs années professeur de littérature latine à l'Université de Heidelberg, quand il revint en Belgique, au mois de septembre 1563, pour régler certaines affaires particulières. On surveillait alors avec grand soin les émigrés, les bannis et les étrangers. On sut que Bock s'était rencontré à Anvers avec un personnage fort remuant, appelé Klebitius, et qui passait pour être un agent secret de l'Électeur palatin. Leur mission est demeurée un mystère. Nous savons seulement que ces deux amis s'exprimaient très-franchement sur le compte

du cardinal, et qu'ils allaient au-devant des discussions religieuses. Une femme dite la grande Marguerite, qui rendait où elle pouvait service aux inquisiteurs, les dénonça. Klebitius se déroba aux poursuites, mais Bock fut arrêté avec le ministre calviniste Christophe Desmedt que l'on tenait pour son ami. L'Électeur palatin fut aussitôt prévenu. Ce souverain envoya l'un de ses conseillers à la cour de Bruxelles, invita le comte d'Egmont, son parent, à ne point épargner les démarches en faveur du prisonnier, et manda, en outre, au margrave d'Anvers, que Bock n'était pas seulement un savant estimable, mais encore son sujet. Ce ne fut qu'au bout d'une année, le 1^{er} septembre 1564, et après bien des sollicitations et des promesses, que Bock, malade et presque mourant, fut rendu à la liberté. Ses pieds pouvaient à peine le porter tant ils étaient meurtris par le poids et le frottement des chaînes. On soupçonna quelque visiteur malintentionné de lui avoir donné du poison dans sa prison, car à peine fut-il revenu en Allemagne qu'il mourut. On a de lui une épître consolatoire, écrite en flamand, et adressée du fond de sa prison à ses coreligionnaires. Elle a été traduite en français par Gui de Brès, et réimprimée dans la langue originale plus de vingt fois depuis trois cents ans. C. A. Rahlenbeek.

Ad. van Haemstede, *Hist. der vromer Martelaren*. Amst. 1637, pp. 343-45. — *Hist. ende geschied. van de verradelycke ghevangenisse der vromer ende godsaligher mannen, Christophori Fabritii ende Oliverii Bockii*. s. l. 1563, in-8°. — J. Crespin, *Histoire des martyrs persécutéz*, etc., s. l. 1597. — J.-F. Hantz, *Geschichte der Univ. Heidelberg*. Mannheim, 1864, in-8°.

BOCKELIUS (Jean), médecin, né le 1^{er} novembre 1535, mort le 21 mars 1605. Voir BOECKEL (*Jean van*).

BOCKHORST (Jean van), peintre d'histoire, surnommé *Langhen-Jan*, à cause de sa haute taille, naquit vers 1610, en Flandre, selon les uns, à Munster, en Westphalie, selon d'autres. Il mourut à Anvers, le 21 avril 1668 et fut inhumé dans l'église collégiale de Saint-Jacques. « Bockhorst était issu d'une « bonne famille, dit Descamps, son « éducation ne fut point négligée, mais

« comme on reconnut en lui des dispositions décidées pour la peinture, ses talents naissants furent heureusement confiés à Jacques Jordaens. » Sous un tel maître, le jeune Bockhorst fit des progrès si rapides, qu'en peu de temps ses tableaux excitèrent l'admiration générale. Ses compositions, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, portent une empreinte ascétique que l'on ne rencontre que très-rarement dans les œuvres des plus grands peintres de cette époque. Chez Bockhorst, le sentiment religieux domine. Sa foi profonde se reflète dans toutes ses œuvres. Ses compositions sont largement conçues, bien traitées et correctement dessinées. Sa touche est vigoureuse et hardie, son coloris brillant et harmonieux. Ses figures sont belles, pleines d'expression et de dignité et presque toujours bien groupées. Faut-il s'étonner qu'avec des qualités aussi éminentes on ait comparé les œuvres de ce maître à celles de Van Dyck, dont il s'était du reste parfaitement approprié la manière?

Les toiles les plus remarquables de Bockhorst sont à Gand, dans l'église paroissiale de Saint-Michel; elles représentent : *Saint Hubert chassant le cerf dans la forêt des Ardennes*; *le Symbole du triomphe de la loi nouvelle sur la loi ancienne*; *le jugement de David repentant* et *la Délivrance des âmes du Purgatoire*, petite esquisse. L'église paroissiale de Saint-Jacques possède *le Martyre de saint Jacques* et l'église conventuelle des Récollets *l'Apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue*.

A Anvers, où Bockhorst habitait une maison située dans le *Hopland* (rue Houblonnière), on a de lui un magnifique tryptique dont le panneau principal représente *la Résurrection du Sauveur*, celui de droite *l'Annonciation de la Sainte-Vierge* et celui de gauche, *l'Ascension de Jésus-Christ*; cette belle composition appartient au Béguinage. A l'ancienne église des Augustins on conserve une grande toile, *l'Invention de la croix*; à l'hospice Terninck trois petites toiles allégoriques, représentant *la Foi*, *l'Espérance* et *la Charité*, et au

Musée *le Couronnement de la Sainte Vierge*, que Bockhorst exécuta pour l'abbaye de Saint-Bernard.

Ces compositions ne sont pas les seules que l'on connaisse de ce maître. Ses biographes citent encore, une *Adoration des Mages*, qui se trouve à Bruges; un *Martyre de saint Étienne* et un *Martyre de saint Maurice* appartenant aux églises de Lille. L'église conventuelle des Carmes déchaussés, à Anvers, possédait autrefois un tableau représentant *le prophète Élie apparaissant à sainte Thérèse*. Le monastère des Annonciades de Gand, fondé en 1624, commanda en 1664, à Bockhorst, une *Annonciation* pour orner le retable du maître-autel de son église. A Loo on avait de ce maître un *Calvaire* d'une grande beauté et à la Haye une toile représentant *Esther devant Assuérus*. Le prince Charles de Lorraine estimait à une haute valeur un *Martyre de saint Georges*, qu'il possédait de ce maître.

Citons enfin une grande composition qu'il exécuta pour l'abbaye de Tongerlo; elle représentait un groupe d'*anges portant au ciel l'effigie de saint Dominique*. Pour rendre plus exactement les traits de l'illustre fondateur de l'ordre des frères prêcheurs et du Saint-Rosaire, Bockhorst partit pour l'Espagne, d'où il rapporta le portrait du saint entièrement achevé, qu'il appliqua ensuite dans le médaillon que les anges enlèvent.

Comme Van Dyck, Bockhorst excellait à peindre le portrait; mais ceux qu'il a laissés sont peu nombreux. Il ne traitait que rarement des sujets profanes, et il est facile de voir que l'histoire sacrée avait seule le pouvoir d'inspirer son génie. Il menait une vie austère et quelques écrivains assurent qu'il porta l'habit ecclésiastique jusqu'à la fin de ses jours.

Kervyn de Volkaersbeke.

Descamps, *Vie des Peintres*, t. II, p. 172. — Catalogue du Musée d'Anvers, 1837, p. 331. — Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. II.

BOCQ (Ambroise DE) ou **BOCHIES**, écrivain ecclésiastique, né à Audenarde, en 1591, et mort à Cologne, le 27 juillet 1635. Il entra, à Gand, dans l'ordre des Augustins. Après avoir pris le grade

de docteur en théologie à l'Université de Cologne, il enseigna cette science, à Louvain, aux religieux de son ordre, et remplit successivement les fonctions de prieur à Ypres, à Anvers et à Cologne. Pendant qu'il résidait dans cette dernière ville, il était, en même temps, visiteur et définiteur de son ordre pour la province de Cologne. Il y mourut à l'âge de quarante-cinq ans, emporté par la peste, après avoir passé vingt-neuf ans dans la vie religieuse. Bochius était un savant distingué; il avait des connaissances variées en théologie, en histoire, et possédait à fond les langues flamande, française, espagnole, italienne, latine, grecque et hébraïque. Il a laissé en manuscrit plusieurs mémoires relatifs aux sciences sacrées et historiques, ainsi qu'un *Commentaire sur le Pentateuque*; il a également traduit de l'espagnol en flamand un abrégé de la vie et des miracles de saint Thomas de Villeneuve, imprimé à Bruxelles, en 1621, chez Jean Pepermans, sous le titre de: *Een cleyn beworp des levens ende miracelen van den H. Thomas van Villanova, gheseyt den almoessenier, wt de orden van S. Augustyns Ereymten, artsch-bisschop van Valencen, predikant van syne Keyserlyke Majesteit Carolus V, ghesvooren patroon van de vermaerde Universiteit van Alcala in Spagnien, ghetrocken wt de historie die hier van heeft beschreven den eerw. Vader B. Michiel Salon, doctoer in der Godtheyt, etc., ende verduytscht door B. A. B., alle beyde van de selfste S. Augustyns orden*. Ce volume, de 166 pages et imprimé en caractères gothiques, est d'une rareté excessive.

E.-H.-J. Reusens.

Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale. — Hartzheim, *Bibliotheca Coloniensis*, p. 15. — Tombeur, *Provincia Belgica*, etc., p. 145. — Ossinger, *Bibliotheca Augustiniana*, p. 157. — Paquet, *Fasti academici*, t. II, Ms. de la Bibliothèque royale, n° 47568, p. 166.

BODEGHEM (*Louis VAN*) ou **BOEGHEM**, architecte; né à Bruxelles vers l'année 1470, mort en 1540. Ce grand artiste, sur lequel on n'a encore publié aucun travail important et dont le nom a été maintes fois défiguré par les écrivains

étrangers (1), est appelé indifféremment, dans les documents, *Lovyck* ou *Lodewyck van Boeghem* (1496), *Van Bueghem* (1497-1498), *Van Bodeghem* (1503-1504, 1525), *Van Boedeghem* (1520, 1524, 1525), *Van Bueghem* (1503, 1558) ou *Van Bodeghem*. Il signait *Lowyck van Boghem*, évidemment par contraction pour *Van Bodeghem*, du nom d'un village (Bodeghem ou Beughem-Saint-Martin) voisin de Bruxelles, d'où sa famille était sans doute originaire.

Dès le commencement du xve siècle on trouve des Van Bodeghem habitant Bruxelles et inscrits dans le métier des maçons, des tailleurs de pierres, des sculpteurs et des ardoisiers. En 1413, un tailleur de pierres, Jean van Buede-ghem, figure dans la confrérie de Saint-Jacques, de cette ville. Le père de Louis s'appelait Liévin van Boeghem dit De Neve (le même Liévin van Boedeghem qui fut reçu bourgeois de Bruxelles en l'année 1468-1469?), et sa mère Marguerite de Wespelaar. Liévin était non-seulement un marchand et un tailleur de pierres, mais encore un sculpteur de quelque renom. En 1486, il exécuta, pour la grande salle de l'hôtel de ville de Bruges, une statue de la Vierge, entourée du duc Charles le Téméraire, de Marie de Bourgogne et du roi Maximilien. L'indication du lieu de la naissance de Louis nous est fournie par la chronique manuscrite de Rouge-Cloître, écrite par Van Opstal, où on le qualifie de « célèbre architecte bruxellois... »

A la fois maçon, tailleur de pierres et marchand de pierres, Van Bodeghem débuta par des travaux obscurs, mais qui préparèrent sa célébrité et commencèrent l'édifice de sa fortune. En 1503, il était employé par le comte de Nassau aux travaux de son palais (l'ancienne cour, renfermant actuellement les musées) avec deux autres artistes, également appelés à parcourir une brillante carrière : Henri van Pede, l'architecte de l'hôtel de ville d'Audenarde, et Laurent Kelderman. Un jour, tous trois se trouvaient à l'auberge dite *la Bourse (de Borse)*, au

(1) Baux le nomme Van Boghen, le *Magasin pittoresque* de l'année 1850, p. 21, Wamboghem.

marché, à Bruxelles, lorsque Jean Hincckaert, l'un des sergents de l'ammannie, y arrêta un particulier que l'on accusait d'avoir tiré son couteau, et lui prit son épée. Van Pede et ses compagnons arrachèrent l'arme à Hincckaert et le blessèrent. Cette affaire aurait pu avoir des suites graves, si le comte de Nassau n'avait usé de son influence en faveur de ses « ouvriers » (*wercklieden*) ; grâce à lui, ils en furent quittes pour une amende de soixante couronnes de vingt-quatre sous (ou dix-huit livres de gros). Nous ne citons cette anecdote que pour faire remarquer combien le caractère énergique, violent même de Van Bodeghem, se révèle déjà dans cet incident de sa jeunesse.

Les fonctions importantes auxquelles notre artiste fut bientôt appelé témoignent de l'estime que l'on avait conçue pour ses talents. Il fut nommé arpenteur ou mesureur juré du duché de Brabant : une première fois, avec Jean De Raet, le 13 mai 1507 ; une seconde fois, le 16 mars 1517-1518 ; après avoir été à deux reprises remplacé en cette qualité par Jean van Aelst : d'abord le 5 juin 1512, puis le 18 mars 1517-1518, il résigna ces fonctions en faveur de Michel van Veenen (le 1^{er} mars 1524-1525). A la mort d'Antoine Kelderman, il devint maître des maçonneries ou architecte du prince en Brabant et dans le pays d'Outre-Meuse, au traitement annuel de 20 livres de gros (commission en date du 13 octobre 1512, confirmée le 15 décembre 1515), et conserva cet emploi jusqu'à sa mort ; il eut pour successeur Pierre van Wynthoven. Henri van Pede, alors architecte de la ville de Bruxelles, lui fut donné pour lieutenant ou suppléant le 27 février 1525-1526.

De cette époque datent les travaux qui assignent à Van Bodeghem une place considérable dans nos annales architectoniques. Kelderman avait commencé le bel édifice, appelé la Maison du Roi ou Maison au Pain (*Broothuys*), qui fait face à l'hôtel de ville de Bruxelles ; Van Bodeghem en continua la construction ; ce fut lui qui fit le plan de la distribution intérieure, mais il ne put continuer à s'occuper de cet édifice avec assiduité,

Marguerite d'Autriche, gouvernante générale des Pays-Bas, ayant jeté les yeux sur lui pour une tâche plus grandiose. Son ami Van Pede prit alors la direction des travaux de la Maison du Roi, qu'il conduisit jusqu'à leur entier achèvement.

M. Baux, l'archiviste du département de l'Ain, est le premier qui restitua à Van Bodeghem l'honneur d'avoir construit la basilique de Brou, tandis que d'autres écrivains français attribuaient cette gloire à Jean Perréal, de Paris. On soutint que celui-ci composa les dessins de l'église et du couvent adjacent, dirigea et mena à entier achèvement l'édification des bâtiments claustraux et commença l'église, qu'il fut forcé d'abandonner, ayant été appelé en France pour le service du roi. Van Bodeghem, à ce que l'on ajoute, se borna à reculer de quelques pieds le tracé ordonné par son prédécesseur pour le creusement des fondations ; Marguerite resta si éprise des dessins de Perréal que par son testament elle ordonna, dans le cas où elle ne vivrait pas assez longtemps pour voir l'édifice terminé, d'en suivre les indications après sa mort.

L'erreur de ceux qui ont soutenu cette thèse est évidente. L'aspect seul de l'église de Brou leur donne un éclatant démenti. En effet, ainsi que le fait remarquer un écrivain français, c'est une œuvre flamande dans son ensemble comme dans ses détails. « Le voyageur qui a visité » Anvers, Bruges, etc., reconnaît sur le » champ la parenté de l'église de Brou » avec les constructions de style flamand. » Les églises de notre voisinage qui se » rapprochent le plus de son époque » n'ont aucun des caractères spéciaux qui » distinguent l'église de Brou. Celle-ci » est tout à fait à part, avec ses ouvertures » en cintre surbaissé, sa colonne cou- » déc, sa fusion du lobe et de la pyra- » mide tangente à l'ogive, ses colonnes » divisées en deux parties par des col- » liers, le pignon suraigu de sa façade, » dont les côtés sont composés de deux » courbes chacun et qui cache le toit » par son développement. »

Les pièces officielles confirment pleinement l'opinion de M. Baux. On lit en

effet, dans un exposé des travaux qui avaient été effectués à Brou à la date de 1522, que ce fut Van Bodeghem qui jeta les fondements de toute l'église, du clocher, du grand portail; qu'il bâtit le chœur, les chapelles, le transept ou croisée, avec ses deux portails; que ce fut par ses soins et sous sa direction que les ogives de la croisée et de la nef furent exécutées, le clocher élevé jusqu'à la hauteur du faîtage, les sépultures construites, le retable de la chapelle de la Vierge sculpté, nombre de statues entreprises et achevées. Pendant les années suivantes, l'entreprise continua à être poussée avec énergie et fut enfin achevée.

Si les splendides tombeaux de Marguerite d'Autriche et de son époux, le duc Philibert de Savoie, avec les ornements qui les surchargent, sont dus à l'habile ciseau de Conrad Meyt, ce fut Van Bodeghem qui en conçut le dessin, et lorsque Conrad se chargea de ce travail et accepta les conditions qu'on lui offrit, ce marché fut conclu en présence, non-seulement de la duchesse et de ses principaux conseillers, mais encore de « maître Louis van Boghen, commis » par ma dite dame à la conduite de « l'édifice de Brou. » (14 avril 1526.) Van Bodeghem et Meyt ne vécurent pas en bonne intelligence, et plus d'une fois il fallut intervenir entre ces deux artistes, également fiers de leur talent, également susceptibles.

Van Bodeghem s'occupa également des splendides vitraux qui garnissent les vastes fenêtres de la basilique. La somme de soixante-trois livres quatorze sous de gros lui fut payée, en l'année 1526, pour quatre et grandes « belles verrières, » dont trois furent placées « au croison du » cœur » et une « dans la chapelle d'icelle » lez ledit cœur. »

C'est donc à juste titre qu'on revendique pour Van Bodeghem l'honneur d'avoir élevé ce temple, l'une des merveilles de la France orientale. C'est avec un orgueil légitime, quoique peut-être excessif, qu'il fit sculpter sur la façade les quatre vers suivants, dont le sens est aussi obscure qu'empathique :

*Concepit mater, Philibertus parturiebat,
Mox uxor peperit, sed genitore carens,
Adfuit obstrictrix Ludovicus, quo duce, fœtus
Æditus æternum conspiciendus erit.*

C'est-à-dire : « Une mère l'a conçu » (il s'agit de l'édifice); Philibert l'enfanta. Mis au monde par une épouse, il lui manquait un père, lorsque Louis se présenta comme accoucheur; par ses soins, le fœtus, entré dans la vie, put contempler l'éternité. »

Du Saix, qui a écrit l'oraison funèbre de Marguerite et qui fut probablement l'auteur de cette pédantesque inscription, qualifie Van Bodeghem de « très-savant géomètre et architecte » (*præstantissimo illi geometræ nec inferiori architecto Ludovico*). Dans un poème spécialement consacré au temple de Brou, il lui prodigue des louanges exagérées :

Sur tous ceulx Loys maistre sera.

Vitruvius, le maistre charpentier,
N'eust à cestuy donné escharpe entier
N'y atouche, mais perdu contenance,
Et d'un Flamand eust suivi l'ordonnance.
Archimèdes, le Syracusien,
Pausanias, le Grec Césarien,
Qui l'ont vaincu en la géographie
Et desquelz tant Grèce se glorifie,
Eussent notez ses lignes et pourtraictz.

En compulsant les documents se rattachant à la construction de l'église de Brou, on rencontre le nom de Van Bodeghem, accompagné des qualifications les plus glorieuses; ici c'est : « noble » maître Louis de Boghen, architecte « de tout l'édifice de Brou » (*nobilis magister Ludovicus van Boghen, architector totius ædificii de Brou*); là : « noble » maître Louis, maître et directeur principal des travaux de Brou » (*nobilis magister Ludovicus, magister et rector præcipuus operum de Brou*). Enfin la renommée populaire, devant une trop tardive réhabilitation, associa le nom de l'édifice à celui de l'architecte, qu'elle baptisa Louis de Brou.

La mort de Marguerite d'Autriche fut un coup fatal pour Van Bodeghem; cette princesse l'aurait sans doute largement récompensé si elle avait vécu. L'église de Brou ne fut consacrée que le 22 mars 1532, deux ans après que Marguerite avait cessé de vivre. A peine terminée,

elle fut laissée dans l'abandon et il fallut d'actives et de nombreuses démarches pour obtenir du gouvernement les sommes indispensables à sa conservation.

L'église de Notre-Dame de Bourg, non loin de Brou, s'était écroulée au mois de décembre 1514. Les magistrats de cette ville, émerveillés de la science de maître Louis, se décidèrent à attendre son retour avant de prendre une résolution au sujet des travaux de restauration. L'architecte bruxellois s'aboucha, en effet, avec eux, mais ses plans ne furent pas adoptés. Toutefois, en 1536, se trouvant en présence de nouvelles difficultés, on se rappela ses propositions et on résolut de les suivre pour la restauration du chœur de l'église.

Quoique Van Bodeghem passât souvent ses étés dans la Bresse, on ne l'oubliait pas dans sa patrie, où son intervention était souvent réclamée, lorsqu'il s'agissait d'examiner des travaux considérables de maçonnerie ou d'en constater l'achèvement. Ce fut lui qui présida la commission qui visita, en 1525, les travaux de la Maison du Roi; ce fut encore lui qui, avec deux autres experts, examina la partie de la tour de l'église d'Anderlecht dont la construction était due à maître Matthieu Kelderman, de Louvain, Jean Looman et Jean Ooge, et qui déclara, le 26 février 1525-1526, que ceux-ci avaient reçu cent cinquante florins de plus qu'on n'aurait dû leur payer.

Chargé par Marguerite d'Autriche de tracer les dessins du monument du frère de cette princesse, François, mort tout jeune à Bruxelles, notre architecte acheta, le 3 mars 1524-1525, par-devant les échevins de Bruxelles, une sépulture de marbre noir qui appartenait à un maître de carrières dinantais. Le monument fut sculpté par Guyot de Beaugrand et décora jusqu'à la fin du siècle dernier l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg.

En 1532, on demanda à Van Bodeghem un plan pour la nouvelle chapelle du Saint-Sacrement dans l'église des Saints Michel et Gudule, mais son projet n'obtint pas la préférence. En 1534, de concert avec le charpentier, maître Guillaume Zegers, il visita l'emplace-

ment sur lequel l'empereur Charles-Quint voulait faire ériger la nouvelle galerie de son palais de Bruxelles, galerie dont notre architecte fit le plan et surveilla la construction. Il exécuta un grand nombre de travaux de second ordre dans les bâtiments dépendant du domaine et fut, notamment, chargé de réédifier la tour des Chartes, au château de Vilvorde, qui avait été incendiée par la foudre. Il mourut, en 1540, alors que l'on travaillait encore à cette tour, et ce fut son successeur, Pierre van Wynhoven qui contrôla les dernières fournitures faites par les entrepreneurs.

Van Bodeghem s'était fiancé à Anne van Aelst dite *Tote*, le 30 août 1496. De son mariage naquit, entre autres enfants, un fils nommé François, qui fut l'un des conseillers de la ville de Bruxelles en 1555 et en 1559 et de qui descend la noble famille des vicomtes de Beughem. Un arrière-petit-fils de François, Jean-Ferdinand de Beughem, devint évêque d'Anvers.

Van Bodeghem habitait à Bruxelles rue de Laeken, à l'endroit de cette rue où s'opère la jonction des rues actuelles du Canal et du Pont-Neuf. Les receveurs et commis à la police de cette ville lui cédèrent, le 26 mars 1520 et moyennant un cens annuel de cinq florins, le bâtiment qui s'élevait en cet endroit en travers de la voie publique et que l'on appelait la *Petite porte de Laeken*. Il possédait aussi une habitation à Laeken. Son goût pour les arts est attesté par le beau livre d'heures, daté de 1526, que l'on conserve au séminaire épiscopal de Bruges et dans lequel on rencontre, tantôt son nom : *Louich van Boghem*, tantôt les lettres *Louis V. Bhé*, tantôt les initiales *L. V. B.*, à côté d'un écusson portant d'or à trois bandes d'azur. La devise *Jusques à la fin* rappelle à notre souvenir que, chargé d'un travail colossal, Van Bodeghem ne sentit jamais défaillir son courage et que Marguerite d'Autriche n'eut pas à se repentir de la préférence qu'elle lui avait accordée.

Alphonse Wauters.

Archives du royaume de Belgique et Archives de la ville de Bruxelles. — Baux, *Recherches his-*

toriques et archéologiques sur l'église de Brou. Bourg, 1844, in-8°. — *Histoire de Bruxelles et Histoire des environs de Bruxelles*, passim. — *Messenger des sciences historiques*, passim. — *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, t. II, p. 165.

BODSON (*Nicolas-Henri-Joseph*), fils de Jean-Joseph Bodson et de Dieudonnée Lohest, naquit à Liège, le 5 mai 1766, et mourut dans cette ville, le 31 mars 1829. Nicolas Bodson, comme tous les artistes musiciens liégeois qui ont fait leurs études avant la suppression de la principauté de Liège, a joué, à Rome, d'une bourse au collège liégeois de la fondation d'Archis (1696). De Rome, il se rendit à Naples où, suivant une tradition conservée dans sa famille, il occupa une place de maître de chapelle. Plusieurs de ses compositions sont datées de Naples. Il y occupait un appartement dans la *Strada rosa* en 1790. L'époque de son retour définitif à Liège n'est pas certaine. En 1792, la Société libre d'Émulation offrit un concert au général Dumouriez. Bodson le dirigea et y fit entendre deux morceaux de sa composition : *l'Hymne civique* et *l'Hymne à l'Être suprême*. Il n'a jamais eu d'autre titre à Liège que celui de professeur de musique. Il remplissait au théâtre la partie d'alto. Malgré l'exiguïté de ses ressources, il fut constamment l'appui et le soutien de sa famille. Ses neveux en ont conservé le souvenir et en parlent avec reconnaissance. Il était célibataire. Les actes de décès de l'état civil et de la paroisse de Saint-Martin ne laissent aucun doute à cet égard. Cependant il se présente ici une difficulté que je n'ai pu résoudre.

En l'an VI de la République, Henri Hamal proposa au gouvernement français l'établissement d'une école de musique, à Liège. (Tous les documents relatifs à cet objet et les notices de Hamal sur les musiciens célèbres du pays de Liège se trouvent réunis à la Bibliothèque de l'Université de Liège.) L'administration centrale du département de l'Ourthe appuya cette proposition auprès du ministre de l'intérieur et joignit à sa lettre une note sur trois artistes qu'elle signalait à l'attention du gouvernement. C'était Moreau, maître de chapelle de la

collégiale de Saint-Paul, Henri Hamal, maître de chapelle de la cathédrale, et Bodson. Voici textuellement ce qui concerne ce dernier : « Le troisième est le « citoyen Bodson, compositeur, musi- « cien habile, rempli de talents, musi- « cien distingué. Il est *père d'une nom- « breuse famille et également réduit à la mi- « sère par la suppression des chapitres*. Il mé- « rite la bienveillance du gouvernement « par son patriotisme et les productions de « musique qu'il a quelquefois fait entendre « dans nos concerts. C'est aussi en Italie « qu'il a acquis ses connaissances. » Il s'agit ici d'un Bodson, père d'une nombreuse famille, tandis que Nicolas Bodson était célibataire. S'agirait-il de deux personnages différents? Il y a eu, en effet, d'autres Bodson professant la musique. Jean-Joseph Bodson, père de Nicolas, était carillonneur de Saint-Lambert. Il est mort à Liège, le 8 mars 1826, âgé de quatre-vingt-trois ans. Henri Bodson, oncle de Nicolas, est qualifié de *musicien de profession* dans son acte de décès. Il est mort le 22 novembre 1816, âgé de quatre-vingt-deux ans. La note de l'administration centrale se rapporterait-elle à l'un de ceux-ci? Ce qui nous en fait douter, c'est que nous n'avons connaissance d'aucune composition de ces musiciens. M. Terry, professeur de chant au Conservatoire de Liège, qui possède des documents si nombreux et si précieux sur les artistes liégeois, assure qu'il n'a jamais trouvé de trace d'un compositeur du nom de Bodson autre que Nicolas. Ses neveux supposent que Nicolas Bodson étant, en effet, le soutien de toute sa famille et ayant étudié la musique avec la perspective d'occuper un emploi dans l'une des églises supprimées, a pu recevoir le titre de *père d'une nombreuse famille réduit à la misère par la suppression des chapitres*. Cette erreur est possible. Quoi qu'il en soit, les œuvres que nous allons énumérer sont certainement de Nicolas Bodson et portent toutes l'initiale N. : 1^o *Missa 1^{ma} per soprano, tenore e basso con organo obbligato en ut*. Liège, André. — 2^o *Missa seconda per soprano, tenore e basso con organo obbligato, en sol*. Liège, Duguet. — 3^o *Missa terza*,

id., en *fa.* Liège, Gout. — 4^o *Une messe en ut*, à deux voix, avec accompagnement d'orgue *ad libitum*, imprimée en caractères de plain-chant dans le recueil de motets de M. Plateus, curé de Burdine.

— 5^o *Motets*. 1. *Verbum caro*, pour soprano ou ténor, en *fa.* 2. *Litanies*, en *fa.* 3. *Cantant montes*, en *ut*. 4. *Tantum ergo*, à deux voix; *genitori*, à trois voix, en *si*. 5. *Ave Maria*, en *sol*, à trois voix égales. 6. *Mi Jesu*, pour soprano et ténor, en *fa.* 7. *Ecce panis*, en *fa*, pour deux voix égales. 8. *Bone Jesu*, en *fa*, pour deux voix. Ces messes et ces motets ont été réimprimés à Liège (Muraille, etc.). Outre ces compositions qui sont dans le commerce, M. Terry en possède d'autres qui sont autographes et dont il a bien voulu nous donner la liste. — 6^o *Missa terza* (sic) *concertata*, en *re*, *per quattro voci*, partition d'orchestre autographe portant le millésime de 1793. — 7^o Un opéra intitulé : *le Derviche ou l'Isle des Femmes*, représenté à Liège, le 22 pluviôse an VIII. Opéra en un acte, paroles de M. de Sainte-Foix. Parties d'orchestre et de chant autographes. — 8^o *L'Hymne à la paix*, chanté au concert gratis, le 9 germinal an IX, paroles du citoyen Becco, idem. — 9^o *Li Raskignow*, cantate, partition d'orchestre autographe. Au bas du titre on lit : *Neapoli*, 1790, *Sda Rosa al 4^o appartamento*. — 10^o *Hymne civique*, *id.* — 11^o *Hymne à l'Être suprême*, paroles du citoyen Douville, *id.* — 12^o *Scène* pour voix de soprano, idem.

Comme compositeur, Nicolas Bodson est fort estimé. Ses œuvres de musique sont populaires. Sa musique est simple et correcte. On y rencontre des traits intéressants et originaux. Après bientôt soixante-dix ans de leur publication, la plupart d'entre elles n'offrent rien de suranné.

Le chanoine T.-J. Devroye.

BODUOGNAT, chef des Nerviens, ne

nous est connu que par la sanglante et glorieuse bataille livrée aux Romains, l'an 57 avant Jésus-Christ, sur les bords de la Sambre.

Au lieu de se laisser décourager par la soumission successive de leurs alliés, les Nerviens, bravant les menaces de César, avaient fièrement déclaré que jamais le conquérant romain ne verrait le visage d'un député de leur nation. Après avoir conduit les femmes, les vieillards et les enfants dans un lieu sûr, entouré de marais et de bois, tous les hommes en état de porter les armes s'étaient réunis sur la rive droite de la Sambre. Ils y furent rejoints par leurs voisins les Atrébates et les Véromandueus, résolus, comme eux, à défendre énergiquement l'indépendance de la Gaule belge. Ils avaient pris position au sommet boisé d'une vaste colline qui, par une pente uniforme et douce, descendait jusqu'au bord de la rivière (1).

Plusieurs Gaulois, échappés du camp de César, se rendirent auprès de Boduognat. Ils l'informèrent de l'approche du général romain et lui dirent que les légions s'avançaient en laissant entre elles un espace considérable, encombré d'une grande quantité de bagages. Ils é mirent l'avis qu'il serait aisé de disperser la première légion et de piller ses bagages, au moment où elle arriverait en vue des Nerviens. Ils croyaient que les autres troupes, effrayées de ce desastre, plieraient à leur tour après une faible résistance.

Boduognat accueillit ce conseil avec d'autant plus d'empressement que la nature du sol et les précautions prises par les Nerviens opposaient de sérieux obstacles au déploiement de la cavalerie romaine (2). Il ignorait que César avait trop de prudence et d'expérience pour ne pas modifier, dans le voisinage de l'en-

(1) Napoléon III place à Mons le lieu où les Nerviens conduisirent les vieillards, les femmes et les enfants. Il croit que leur camp était établi sur les hauteurs d'Hainmont et celui de César sur les hauteurs de Neuf-Mesnil, de l'autre côté de la Sambre (*Histoire de Jules César*, t. II, p. 109). Les érudits sont loin de se trouver d'accord sur ces trois points. Les diverses opinions ont été résumées par T. Schayes (*La Belgique avant et pendant la domination romaine*, 2^e édit., t. I, p. 349).

(2) De tout temps très-faibles en cavalerie, les Nerviens avaient l'habitude de tailler et de courber de jeunes arbres, dont les branches, dirigées horizontalement et entrelacées de ronces et d'épines, formaient des haies semblables à des murs (*ut instar muri hæ sapes munimenta præberent*). Aujourd'hui encore, dans quelques parties du Hainaut, on rencontre des haies à peu près pareilles.

nemi, un ordre de marche suivi dans les temps ordinaires.

Les Romains ne tardèrent pas à paraître.

A la suite du rapport des centurions envoyés en reconnaissance, César avait résolu d'établir son camp sur une colline de la rive gauche qui, de même que celle occupée par les Nerviens et en face de ceux-ci, descendait vers la Sambre par une pente insensible. La cavalerie fut envoyée en avant. Six légions suivaient, groupées en une masse compacte. Les bagages étaient relégués à la queue de la colonne, sous la garde de deux légions récemment levées. L'ordre de marche indiqué par les transfuges gaulois était complètement modifié.

Aussitôt que les Belges, qui ignoraient ce changement, aperçurent la tête des équipages, ils s'élancèrent du bois qui les abritait, descendirent la colline au pas de course, traversèrent la Sambre et se précipitèrent sur les Romains avec une fureur indicible. César et ses lieutenants, qui se croyaient à la veille de rencontrer l'ennemi, mais qui ne s'attendaient guère à le voir paraître en ce moment, furent surpris par cette brusque et fougueuse attaque. La plupart des légionnaires, travaillant aux retranchements ou dispersés dans la campagne pour recueillir du bois et du gazon, eurent à peine le temps de saisir les armes. Ils se rangèrent au hasard sous la première enseigne venue, et César lui-même fut forcé de s'emparer du bouclier d'un soldat. Les Atrébates, placés à l'aile droite, et les Véromanduens, qui formaient le centre, furent assez promptement repoussés; mais la résistance fut plus longue et plus opiniâtre à l'aile gauche, où combattaient Boduognat et les soixante mille Nerviens placés sous ses ordres. César et son armée s'y trouvèrent à deux doigts de leur perte. Débordant les flancs des légions qui leur étaient opposées, abattant les enseignes, tuant les chefs, dispersant la cavalerie, les Belges pénétrèrent jusqu'au camp de l'ennemi, portant partout le désordre et le carnage. La tactique savante et les armes perfectionnées des Romains purent seules

triompher de leur bravoure. Les Nerviens qui tombaient au premier rang étaient aussitôt remplacés par ceux qui les suivaient; les cadavres s'amoncelaient et, du haut de cette horrible éminence (*ut ex tumulo*), ceux qui survivaient renvoyaient aux ennemis leurs propres javalots. Le combat ne cessa que lorsque Boduognat et la presque totalité de son armée furent couchés dans la poussière. " Il n'y avait plus à s'étonner, s'écrie " César, que des hommes si intrépides " eussent osé traverser une large rivière, " gravir des bords escarpés et combattre " dans une position désavantageuse; car " rien ne semblait au-dessus de leur courage. "

Si l'héroïsme de Boduognat et de ses compagnons d'armes ne suffit pas pour préserver le sol natal de la souillure de l'invasion, ils eurent du moins la gloire de léguer un immortel exemple aux générations futures. Pour avoir la mesure de leur courage et de l'effroi qu'ils avaient causé aux envahisseurs, il suffit de rappeler que le Sénat romain, en apprenant cette victoire si chèrement achetée, ordonna qu'on ferait pendant quinze jours des sacrifices aux dieux du Capitole. " Jamais, dit Plutarque, on " n'en avait fait autant pour aucune victoire. "

César affirme que la race et le nom des Nerviens furent presque entièrement anéantis dans cette bataille (*prope ad internecionem gente ac nomine Nerviorum redacto*). Il raconte que le nombre de leurs sénateurs se trouvait réduit de six cents à trois, et que de soixante mille hommes en état de porter les armes, il en restait à peine cinq cents (1). Ce passage des *Commentaires* pêche par une incontestable exagération. Les Nerviens furent si peu anéantis qu'on les voit reparaître, avec des forces redoutables, dans les campagnes suivantes. Ils prirent notamment une part importante à la révolte d'Ambiorix (voyez ce nom) et au siège du camp de Q. Cicéron.

J.-J. Thonissen.

(1) Suivant l'abréviateur de Tite-Live (CIV), mille hommes armés avaient réussi à se sauver.

César, *Commentarii de bello gallico*, liv. II. — T. Livius, *Epitome*, CIV. — Plutarchus, *César*, XXIII. — Florus, l. III. — Appianus, *Bellum gallicum*. — Paulus Orosius, *Historia*, l. VI, ch. vii. — Cicero, *Epistolæ ad Quintum fratrem*, III, 8. — Napoléon III, *Histoire de Jules César*, t. II. — Schayes, *La Belgique avant et pendant la domination romaine*, t. I. — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. III.

BOECKEL (*Jean VAN*) ou **BOCKELIUS**, médecin, né à Anvers le 1^{er} novembre 1535, mort le 21 mars 1605. Ses parents, ayant embrassé la réforme, furent obligés de s'expatrier. C'est peut-être la cause du peu de détails que nous possédons sur sa vie. Ce que nous en savons, c'est qu'il prit le bonnet de docteur en médecine à l'Université de Bourges. Les troubles religieux et politiques auxquels les Pays-Bas étaient en proie, empêchèrent le jeune docteur de rentrer dans sa patrie et il imita un grand nombre de Belges de ce temps en allant s'établir dans la ville libre de Hambourg. Ses talents et ses services le firent distinguer par les magistrats de cette cité. En 1566, il fut nommé médecin stipendié ou juré de la ville, fonction qu'il exerça pendant neuf ans. En 1565, la ville de Hambourg fut décimée par la peste. Bockelius rendit des services immenses à ses concitoyens. Après la cessation du fléau, il rédigea une relation de l'épidémie avec l'intention de la publier. La réputation que Bockelius avait acquise comme savant et comme praticien le fit nommer, en 1575, à la chaire d'anatomie humaine à l'Université de Helmstædt. Mais il se fatigua de la vie de professeur, donna sa démission et revint à Hambourg où le magistrat lui donna la place de premier médecin de la cité. Il n'en jouit pas longtemps : la mort l'ayant enlevé à l'âge de soixante et dix ans. Pendant qu'il était professeur, il publia : 1^o *De peste quæ Hamburgam civitatem anno 1565 gravissime afflixit*. Henricopoli, 1577, in-8^o. — 2^o *Synopsis novæ morbi, quem plerique catarrhum febrilem, vel febrem catarrhousam vocant, qui non solum Germaniam, sed pene universam Europam, gravissime afflixit*. Helmstædii, 1580, in-8^o. — 3^o *Anatome vel descriptio partium corporis humani ut ea in Academiâ Juliâ, quæ est*

Helmsteti, singulis annis publice prælegi ac administrari solet. Helmstædii, 1585, in-8^o. Ibid., 1588, in-8^o de 232 pages. Qu'il nous soit permis de faire une remarque que nous avons déjà consignée dans notre *Galerie médicale anversoise* : en comparant l'anatomie de Boeckelius avec la physiologie du docteur Bording, nous avons trouvé que le travail de Bockelius, depuis la page 9 des *Elementis* jusqu'à la fin, est la réimpression littérale de la physiologie de Bording. Aucun biographe ne s'est aperçu de ce plagiat littéraire. Qui des deux professeurs a été plagiaire de Bockelius ou de Bording ? Si l'on prend en considération la date des deux publications, alors Bording serait le plagiaire, puisque l'anatomie a été publiée en 1585 et la physiologie en 1591. Si toutefois on se rappelle que le professeur Bording est mort en 1560, il est évident qu'il n'a pu être le plagiaire. Si l'on prend encore en considération que les élèves de Bording ont continué, après la mort de leur maître, à faire usage de son cours manuscrit et qu'ils ne l'ont fait imprimer qu'en 1591, il nous paraît probable d'admettre que Bockelius a assisté au cours du professeur Bording ou qu'il a pu acquérir le manuscrit pour le livrer à l'impression.

C. Broeckx.

BOECKHOUT (*Jean-Joseph VAN*), publiciste, né à Bruxelles, mort en 1827. Lors de la révolution brabançonne les principes de Van Eupen et de Vander Noot trouvèrent en lui un chaud partisan ; mais son enthousiasme juvénile se modifiant bientôt, il adopta de nouvelles doctrines lorsque les opinions philosophiques qui, à la fin du siècle dernier, dominaient en France, s'infiltrèrent en Belgique. Depuis, il conserva de ses impressions une espèce de défiance à l'égard du catholicisme, sentiment qui se reflète dans tous ses écrits. C'est ainsi qu'en 1814, quand il s'agissait de la réunion de la Belgique à la Hollande, il applaudit immédiatement à cette combinaison politique, le protestantisme qui domine dans ce dernier pays lui paraissant un rempart à opposer aux influences du clergé belge. A cette oc-

casation il rompit le silence qu'il avait gardé jusqu'alors, pour plaider avec énergie les avantages de la réunion projetée et s'opposer aux désirs de ceux qui pouvaient encore songer au retour des vieilles institutions. Il lança dans le public diverses brochures dont l'actualité constitua le principal mérite.

Jusqu'à cette époque Van Boeckhout avait occupé paisiblement les fonctions de chef de division à l'administration du département de la Dyle, puis celles de directeur des prisons dans le même ressort. Mais le zèle qu'il montra en faveur du nouvel état de choses qui se préparait devait bientôt obtenir sa récompense. Dès que le gouvernement des Pays-Bas se trouva constitué, il fut nommé inspecteur de l'enregistrement et des domaines; il remplit ces délicates fonctions à la satisfaction de l'administration supérieure : aussi le ministre Falck, qui a laissé tant de bons souvenirs dans notre pays, l'honora-t-il de sa haute bienveillance. On a de Van Boeckhout : 1^o *Renonciation de la souveraineté des Pays-Bas, faite prétendument par Vander Noot en faveur de l'empereur d'Autriche*. — 2^o *Lettre de Son Excellence Pierre van Eupen, en son vivant secrétaire général du Congrès Belgique, à Son Excellence Henri Vander Noot, ci-devant père de la patrie*. Bruges et Bruxelles, in-8^o. — 3^o *La réunion de la Belgique à la Hollande serait-elle avantageuse ou désavantageuse?* par A. B. C., Bruxelles, in-8^o. Cette brochure qu'on a attribuée à tort, dans le catalogue de Vanden Zande (Anvers, 1834, n^o 5453), à un des comtes de Bylandt, suscita une polémique assez vive, à laquelle Vander Noot prit part, du moins nominale-ment. — 4^o *Le Réveil d'Épiménide*; l'abbé Van Beughem opposa à cet écrit son *Antidote contre le Somnambulisme*, facétie assez gaie, qui amusa, bien que le plus grand nombre des rieurs fussent pour Van Boeckhout. Celui-ci commença en 1815 un ouvrage périodique sous le titre de : *Les Ephémérides de l'opinion ou observations politiques, philosophiques et littéraires sur les écrits du temps*. Bruxelles, in-8^o. Il avait pris pour épigraphe : *Ni satire ni adulation*. On doit rendre cette justice à

l'écrivain qu'il resta fidèle à cette devise; il défend principalement le droit du gouvernement à la haute surveillance de l'instruction, droit que dès le principe on voulait lui contester. On sait que cette question brûlante est une de celles qui ont préparé les événements de 1830. Enfin, le 4 juillet 1820, dans la Société *Concordia*, à Bruxelles, il prononça un discours qui fut reproduit pages 155-170 des *Mengelingen van het genootschap Concordia*. Bruxelles, 1820. Ce discours eut un certain retentissement; malgré une période de près d'un demi-siècle qui s'est écoulée depuis sa publication, maint progressiste de notre époque ne le désavouerait pas encore.

Aug. Vander Meersch.

BOECKSENT (Jean), sculpteur-statuaire, né à Gand le 22 octobre 1660, mort en cette ville le 10 avril 1727. Il fut frère lai dans le couvent des Récollets, à Gand et profès depuis le 22 août 1685. Sa réputation avait franchi les murs de son cloître; il exécuta pour le beau mausolée érigé à la mémoire de Philippe-Erard Vander Noot, treizième évêque de Gand, dans la cathédrale de Saint-Bavon, un groupe de grandeur naturelle, en marbre blanc. Ce monument funéraire est placé dans la chapelle de la Vierge; il représente le pieux prélat, en habits pontificaux, à demi couché sur son sarcophage et méditant sur le mystère de la flagellation du Christ, qu'un ange lui montre. Le Rédempteur, attaché à une colonne, est frappé par deux bourreaux, et c'est cet épisode de la passion qui est l'œuvre de frère Jean. La statue de l'évêque Vander Noot est de Jean-Baptiste van Helderbergh (et non Géry van Helderbergh, ainsi qu'on le dit communément); l'ange est de Pierre de Sutter, artiste gantois comme Jean Boecksent et le premier maître de l'éminent statuaire Pierre-Antoine Verschaffelt. Le mausolée a été gravé, à l'eau-forte et au burin, par Michel Heylbroeck, autre artiste gantois. Les biographes attribuent aux ciseaux de J. Boecksent, de P. de Sutter et de P.-A. Verschaffelt les quatre *Évangélistes*, figures colossales en haut-relief, qui ornent les pendentifs du dôme de l'ancien oratoire de l'abbaye de Saint-

Pierre, aujourd'hui l'église de Notre-Dame, à Gand. Ces évangélistes sont pleins de vie et d'expression.

Edm. De Busscher.

Immerseel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, beeldh., etc.* — F. De Goësin, *Descr. de l'église de Saint-Bavon, à Gand.* — P.-F. Goetghebuer, *Monuments remarquables des Pays-Bas.* — Ph. Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand.*

BOECKSTUYN (*Jean-François*), sculpteur, né à Malines, vers 1650, mort le 27 juillet 1734. Il fut élève de Lucas Fayd'herbe et reçut la maîtrise dans son art le 3 juillet 1680. C'était un homme austère ; tout en enseignant gratuitement la sculpture aux jeunes gens peu fortunés, il s'appliquait à leur inculquer les principes de la morale et, afin de mieux atteindre son but, il avait établi, dans sa demeure, une école dominicale de modelage qui semble avoir été très-fréquentée.

Boeckstuyns avait la manière large et magistrale acquise par son maître, Fayd'herbe, à l'école de Rubens. Bien qu'aucune œuvre capitale de cet artiste ne soit parvenue jusqu'à nous, son talent et ses qualités sont déjà appréciables dans quelques productions d'une importance secondaire. Telles sont les deux statues de saint Ambroise et de saint Grégoire qui ornent la métropole de Malines. (Une opinion erronée attribue ces figures à Théodore Verhaegen.) Tels sont encore les bustes de saint Jérôme et de saint Grégoire qui font pendant à ceux de saint Ambroise et de saint Augustin, sculptés par Fayd'herbe pour le dôme de Notre-Dame d'Hanswyck. Le portail en marbre de l'église du Béguinage, à Malines, fut ordonné par Boeckstuyns, et les deux médaillons représentant, l'un sainte Catherine, l'autre sainte Beghe, ainsi que le buste de sainte Ursule qui le couronne, sont dus à son ciseau. Il a également exécuté pour l'ancien prieur de Leliendael la chaire de vérité qui se trouve actuellement dans la métropole de Saint-Rombaut. C'est à tort que Descamps, dans son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, attribue cette œuvre à Michel Vervoort, d'Anvers, quoique ce dernier y ait travaillé, ainsi que le prouvent les

comptes de ce monastère. Sculpteur habile, Boeckstuyns fut, en outre, un architecte de mérite, ainsi qu'on peut le voir par la belle façade du local de la gilde des archers, à Malines, malgré les mutilations qu'elle a subies lors de la révolution française de 1789. Cet édifice était jadis orné de statues, dont deux d'entre elles, notamment celle de saint Sébastien, étaient sculptées par notre artiste. Jean-François Boeckstuyns mourut dans la métropole de Malines, frappé d'apoplexie foudroyante.

Emm. Neeffs.

Eg. Smeijers, *Korte levens beschr.*, manuscrit. — Notes manuscrites. — Piron, *Algemeene levens beschryvingen*.

BOEGHEM (*Louis VAN*), architecte, né à Bruxelles, vers 1470, mort en 1540. Voir BODEGHEM (*Louis VAN*).

BOEL (*Corneille*), graveur et dessinateur, naquit à Anvers, vers 1580, et ne paraît pas avoir été apparenté aux autres artistes du même nom. On croit qu'il sortit de la grande école des Sadeler. Le Blanc dit qu'il travailla en Hollande et en Angleterre ; le fait est certain pour ce dernier pays, car il grava à Richmond le titre d'une Bible qu'on y publia en 1611. Sous cette estampe on lit : *C. Boel fecit, in Richmond, an. 1611*. Quant à son séjour en Hollande, nous n'en avons découvert aucune trace. Chr. Kramm, qui s'est tout spécialement occupé des graveurs, n'en fait aucune mention, et cependant il consacre un article à Corneille Boel et à son œuvre. Cet auteur cite plusieurs portraits de personnages anglais, peut-être exécutés par Boel pendant son séjour dans le pays. Ce sont : *Elisabeth, daughter of King James, Wife of Frederick Viscount of Simmerin; Henry Frederick, prince of Wales; Ann of Denmark, queen Consort of James I.*

Il grava une suite de planches pour les allégories d'Otto Venius, publiées à Anvers, en 1608. Son principal ouvrage, qui ne manque pas de mérite, est une suite composée de huit planches, sans le titre, et représentant les batailles de Charles-Quint et de François Ier, qu'il exécuta avec Guillaume de Gheyn, le jeune, d'après Ant. Tempesta. Il y a encore de lui des pièces d'après C. Ketel,

et P. Isaac ou Izaks, pièces éditées par Robert de Badoux. On ignore la date de la mort de Corneille Boel.

Ad. Siret.

BOEL (*Coryn* ou *Quiryn*), fils aîné de Jean, graveur à l'eau-forte et au burin, naquit à Anvers, le 25 janvier 1620. Il devint élève de David Teniers et travailla longtemps sous la direction de ce maître dont il grava un assez grand nombre de tableaux. On sait que Teniers était attaché à la personne de l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas, et c'est d'après plusieurs toiles italiennes de la collection de ce prince, que Coryn Boel exécuta des gravures, grâce sans doute aux facilités qui lui furent accordées par l'entremise de son maître. Le jeune artiste résidait alors à Bruxelles, où son maître s'établit entre les années 1648 et 1652. Coryn Boel ne se trouve point inscrit sur les registres de la confrérie de Saint-Luc, à Anvers; peut-être se sera-t-il définitivement fixé à Bruxelles et aura-t-il pris là son inscription. On ignore l'époque de sa mort, mais on a de ses ouvrages jusqu'en 1664. Ajoutons que Mariette mentionne deux Quiryn Boel, l'un d'Amsterdam, l'autre d'Anvers, tous deux travaillant d'après Teniers : il s'agit évidemment du même personnage. Les estampes de ce graveur, surtout celles d'après Teniers, sont fort prisées des amateurs. Parmi son œuvre, nous citerons : *Planches pour le Théâtre des peintures de David Teniers*; la première édition de cet ouvrage est de 1670, la seconde de 1684, la troisième, sans date, fut imprimée chez H. et C. Verdussen; vingt-neuf pièces. — *Sujets tirés de l'histoire de C. Dentatus et de C. Scipio*, d'après André Schiavone; quatre pièces. — Quatre portraits : *Guillaume ab Angelis. S. T. D. ac Professor. . .* 1649. — *Charles II, roi d'Angleterre*, d'après Gonzalve Coques. — *H. Brady, Jur. prof.* Lovan., 1662, in-fol. — *Libertus Fromondus, Theo. Doct.*, 1654.

Ses gravures les plus estimées sont évidemment celles d'après Teniers. Nous citerons parmi elles : *la Fête de village, les Joueurs de boule, le Joueur de flûte, le Fumeur*, et surtout *le Concert de chats, la*

Boutique du barbier, et la suite de six pièces, intitulée *les Singes*, exécutée avec beaucoup d'esprit et pleine de caractère. Outre les gravures que nous venons de citer, Coryn Boel en a encore exécuté un assez grand nombre d'après Rubens, le Giorgion, Marc Basaiti, Michel-Ange, le Titien, le Corrège, les Bassan, les Palma, Feti, etc., etc.

Ad. Siret.

BOEL (*Jean*), graveur et éditeur d'estampes, né à Anvers, le 5 juillet 1592. Il appartenait à l'une des bonnes familles de la ville; ses alliances, ses relations sont toutes des plus honorables. Son père se nommait Quiryn ou Coryn et n'était point artiste; Jean eut un frère et un fils portant également le nom de Coryn; nous parlons de ce dernier précédemment. Jean Boel embrassa la carrière artistique; en 1610 il fut reçu comme graveur, franc-maître de Saint-Luc; dix ans plus tard, en 1620, il fut admis dans la célèbre société de rhétorique de la Violette (*Violiere*). Enfin, en 1619, il épousa Anne Vander Straten qui lui donna neuf enfants, dont trois figurent honorablement sur la longue liste des artistes anversoises. La dette mortuaire de la femme du graveur Boel fut payée en 1629-30, très-peu de temps après la naissance de son dernier enfant; mais le graveur lui-même atteignit une longévité assez grande, car il ne mourut qu'en 1673-74, c'est-à-dire alors qu'il était plus qu'octogénaire. Jean Boel se fit éditeur d'estampes, tout en continuant à cultiver l'art; on cite de lui : *Arbor vitæ et reglæ Fratrum Minorum*. — *Sedolivs (Rus P. F. Henricvs) totius Ord. Seraphici Definitor obiit 26 Feb. 1621*. — *Thomæ (Effigies D.) Aquinatus*.

Ad. Siret.

BOEL (*Jean-Baptiste*), troisième fils de Jean, peintre de nature morte et d'animaux, né à Anvers, le 11 janvier 1624. Il eut pour parrain le célèbre graveur Théodore Galle. A seize ans, en 1640-41, il entra dans l'atelier d'un artiste nommé François van Oosten et, dix ans plus tard, fut reçu, comme fils de maître, dans la corporation de Saint-Luc. En 1664, Jean-Baptiste épousa Anne Bogart, dont il eut un seul enfant, un

fil, nommé Jean-Baptiste, comme son père. De même que la plupart des artistes intelligents de cette époque, notre peintre entra, en qualité d'amateur, dans la société de rhétorique nommée le Rambeau d'Olivier (*Olyftak*). Toutes les sociétés, corporations ou *gildes* avaient, à cette époque, des statuts et des règlements très-sévères; l'esprit de corps y primait toujours l'intérêt individuel et l'on comprenait mieux qu'aujourd'hui la devise moderne, *l'union fait la force*. Jean-Baptiste voulut, en 1679-80, quitter la société de l'*Olyftak*, on ne sait pour quelle raison; mais on ne donnait pas alors sa démission de membre aussi facilement que de nos jours. Après délibération, on consentit à laisser notre peintre se retirer, mais, disent les vieilles archives de la société « à la condition de » peindre pour la Chambre un tableau de » la même hauteur que les autres toiles de » ce local. Il sera tenu de payer l'intérêt » d'un capital de cent cinquante florins, » aussi longtemps que son œuvre ne sera » pas délivrée à la Chambre, et dès qu'elle » l'aura été, on fera juger si elle est digne » d'y être admise. » Que l'on pèse bien cette curieuse sentence où se révèle à la fois la prudence et la fierté flamandes. Jean-Baptiste Boel s'exécuta, sans doute le plus promptement possible, et le tableau qu'il livra fut jugé digne d'être admis. C'est la *Vanité*, que l'on voit actuellement au Musée d'Anvers. Un cygne mort, un paon, des fleurs, des antiquités, des accessoires enfin de la plus grande richesse; composition abondante et belle couleur. Il ne nous a pas été possible de découvrir la date de la mort de Jean-Baptiste Boel.

Ad. Siret.

BOEL (*Pierre*), second fils de Jean, peintre d'animaux, fleurs, fruits, nature morte et graveur à l'eau-forte, né à Anvers, le 22 octobre 1622 et non en 1625, comme tous les biographes l'avaient avancé jusqu'à ce que M. Van Lerius eut rétabli la vérité dans son supplément du catalogue du Musée anversoïse. Pas plus que son frère Coryn ou Quiryn, Pierre n'est inscrit sur le *Liggere*; il aurait pu l'être fort jeune étant fils de maître. Il devint élève de Fran. Snyders et, selon

Félibien et Basan, il épousa la veuve de son maître: il n'y a à cela qu'un obstacle, c'est que Snyders survécut dix ans à sa femme. Notre artiste, animé d'un grand désir de se perfectionner dans son art, partit, avant de contracter mariage, pour l'Italie; il s'arrêta à Venise, puis se rendit à Rome; il s'y occupa, ainsi que dans les cités environnantes, à étudier la nature et à surprendre les secrets des grands maîtres, ses devanciers. Nous trouvons la mention de ce voyage dans Corneille De Bie, dont les vers très-élogieux, consacrés au peintre anversoïse, sont accompagnés d'un beau portrait de Boel, gravé par Conrad Lauwers, d'après Érasme Quellyn. Le séjour de notre peintre en Italie dura plusieurs années. Immerzeel raconte qu'il se rendit à Gênes pour y retrouver son oncle, Corneille De Wael, que le même auteur lui donne aussi pour maître. Dans les recherches faites si scrupuleusement à Anvers sur la famille de Boel, il n'est point question de sa parenté avec Corneille de Wael ni des leçons que ce dernier lui aurait données. L'erreur sera venue de ce que sa femme, Marie Blancaert, était alliée aux De Wael.

D'après plusieurs auteurs, Basan, Descamps, d'Argenville et autres, Boel se serait rendu en France en revenant d'Italie. M. Van Lerius pense qu'il y a confusion dans les dates et que le séjour en France eut lieu plus tard. Nous suivrons donc Pierre Boel à Anvers où sa réputation fut promptement établie; on vit bientôt que l'on avait affaire à un artiste de la grande école et les commandes affluèrent. Parmi les compositions qu'il exécuta à cette époque, les auteurs s'accordent à citer les *Quatre éléments* comme de véritables chefs-d'œuvre; ces toiles reproduisaient, en grandeur naturelle, des animaux, des fleurs et des fruits; c'étaient des œuvres colossales qui appartenaient, à cette époque, à un sieur N. Bloemaerts, fabricant de cuirs dorés pour tapisseries. Weyerman raconte que celui-ci les fit copier par un certain Lyssens et que cette copie ne manquait pas de mérite.

Vers 1650, Boel épousa Marie Blancaert; il en eut deux enfants, Luc, né

en 1651, et Anne-Basilie, née en 1653. Marie Blanckaert décéda en 1658-1659. On croit que notre artiste resta veuf. Le mariage d'un Pierre Boel se trouve bien inscrit sur les registres de Sainte-Walburge, en 1660, mais il y a des raisons suffisantes pour être certain qu'il s'agit d'un homonyme. En 1659-1660, deux élèves sont inscrits au nom d'un peintre Boel; ce sont De Coninck et Schoof; il s'agit très-probablement de Pierre Boel. C'est peut-être quelque temps après que notre artiste alla s'établir à Paris, car d'Argenville assure qu'à la mort de Nicasius (Nicaise Bernaerd, le Flamand), Pierre Boel lui succéda comme peintre du roi. Félibien et Mariette nous disent qu'il travailla aux Gobelins, pour Louis XIV; il y fit les animaux et les oiseaux des compositions intitulées *les Douze mois* et exécutées sur les dessins de Ch. Lebrun. Ce travail eut lieu en collaboration avec Genoels, le jeune, Vander Meulen et Adrien-François Baudouin. C'est encore avec Genoels que Boel travailla aux tapisseries commandées par le comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas. On ne sait rien de positif sur l'époque de la mort de Pierre Boel; Immerzeel avait donné la date de 1680 que l'on ne peut admettre sans preuves. La dette mortuaire d'un Boel fut payée à la corporation de Saint-Luc en 1702-1703 et il est à supposer qu'il s'agit de notre peintre, mais comme le vieux registre n'indique pas de prénom, l'on ne peut rien affirmer.

Boel était un des maîtres de son temps; il mérite d'être placé sur la même ligne que Jean Fyt; il a le pinceau libre et hardi, le coloris digne de la grande école; on voit qu'il avait étudié la nature avec amour et qu'il avait reçu le don de la rendre avec la poésie qu'elle renferme. Longtemps *le Repas de l'aigle*, du Musée d'Anvers, fut attribué à Jean Fyt; c'est une belle œuvre, imposante et pleine de grandeur. L'autre tableau du même Musée, une *Nature morte*, n'est pas moins beau; il vient de la collection Vanden Schrieck, de Louvain, où il était aussi catalogué sous le nom de Jean Fyt. Le Musée de Madrid possède de Boel,

du *Gibier mort dans un paysage*; celui de Munich, *Un chien gardant du gibier mort*. Mais Pierre Boel n'était pas seulement un grand peintre, il était, en outre, un graveur à l'eau-forte d'un très-grand mérite. Voici le jugement que Bartsch porte sur ses gravures : « La « vérité dans le rendu du caractère des « animaux qui y sont représentés; le « naturel propre à chacun observé dans « leurs mouvements, l'exactitude du dessin, le charme des accessoires et l'exécution spirituelle et pleine de goût, « élèvent les estampes de P. Boel au « rang de véritables chefs-d'œuvre. Sa « *Chasse au sanglier* peut soutenir la « comparaison avec les planches les plus « renommées d'après les meilleurs peintres d'animaux, et, dans la catégorie « des oiseaux, il n'existe rien que l'on « puisse mettre sur le même rang que les « six pièces qu'il a gravées. Elles seront « toujours admirées par les vrais con- « naisseurs. » Ce jugement est exact; il est ratifié chaque fois que les planches de Boel se présentent dans des ventes où elles atteignent des prix très-élevés. Voici la nomenclature de ses pièces, trop importantes pour être passées sous silence. Différents oiseaux; suite de six pièces. Frontispice *Diversi Ucelli à Petro Boel*. — Les faucons. — Les aigles. — Le paon. — Les butors. — Les éperviers. — La chasse au sanglier, cinq états (chef-d'œuvre). — Deux éléphants, deux ours et deux lynx. — Six pièces portant le nom de Scotin, attribuées à Boel, mais présumées de Scotin.

Ad. Siret.

BOELS (*Gérard*), peintre sur verre, à Louvain, mentionné dans un acte du 11 octobre 1516. Il était fils de Frédéric Boels et avait épousé Anne van Caverson, fille de Golin et d'Élisabeth Vander Malen, dite de *Thymo*. L'artiste produisit un grand nombre de verrières, que le temps et le vandalisme ont malheureusement détruites. En 1525, il en plaça une magnifique dans la grande fenêtre de la façade principale de l'église de l'abbaye de Parc. Elle représentait l'un des mystères de la Sainte-Vierge. Au bas on y voyait Ambroise van Engelen, abbé de Parc, assisté de son

patron. Ce prélat chargea Boels d'exécuter deux autres verrières, offrant également des scènes de la vie de la Vierge, l'une pour être posée au chœur de l'église des Récollets, à Louvain, l'autre au cloître du couvent de Sainte-Catherine, à Breda. Cette dernière, qui était divisée en six compartiments, existait encore en 1627.

Ambroise van Engelen donna, en 1533, « une très-belle verrière, ornée des armoiries de Croy, avec le chapeau de cardinal, en la salle du grand collège en théologie (le Saint-Esprit, à Louvain)... immédiatement après les verrières de nostre saint père le pape Adrien le sixième, avec la subscription cy en suyvante: *Guillelmo Crojo, cardinali Ambrosius de Angelis, abbas Parchensis posuit amoris quondam mutui symbolum.* » Cette verrière était également l'œuvre de Gérard Boels.

Notre artiste, qui se trouvait dans une position aisée, mourut avant le 16 février 1548. Il laissa de sa femme, qui vivait encore le 28 mai 1566, sept enfants. Deux de ses fils, Pierre et Gérard, suivirent la carrière paternelle.

Ed. van Even.

Registres des trois chambres échevinales de Louvain. — *Louvain monumental.* — Pinchart, *Archives des arts.*

BOELS (*Pierre*), peintre sur verre, fils du précédent, mentionné comme citoyen de Louvain à la date du 17 mars 1555. Il épousa, avant le 18 décembre 1559, Gertrude de Scepere, fille de Simon, et travailla beaucoup pour la ville et les communautés religieuses de sa ville natale. En 1545, il exécuta des médaillons en grisaille pour les fenêtres du refuge de l'abbaye de Parc, à Bruxelles. Louis Vanden Berghe, abbé de Parc, le chargea, vers la même époque, de l'exécution de plusieurs verrières dont ce dignitaire fit don aux églises de Leliendale, de Hoboken, de Winghe-Saint-Georges, des Augustins et de Sainte-Gertrude, à Louvain. La dernière verrière représentait *Saint Jean dans l'île de Pathmos*. Chacune de ces productions était ornée de l'effigie de l'abbé Vanden Berghe, qui mourut le 1^{er} octobre 1558. Boel trouva un nouveau Mécène dans son successeur, l'abbé Charles Vander Linden.

Ce prélat le chargea, en 1564, d'exécuter deux verrières pour les fenêtres de la salle capitulaire de Parc. L'une de ces productions représentait *l'Ecce Homo*, l'autre la *Flagellation*. L'artiste plaça, à Parc, dans les fenêtres du dortoir, des médaillons figurant des scènes de la vie et de la passion du Sauveur, et dans celles du réfectoire d'hiver des médaillons représentant *l'Histoire de Tobie*. Chaque médaillon se trouvait dans un encadrement surmonté des armoiries de l'abbé de Parc. De même que ses prédécesseurs, l'abbé Vander Linden donna des verrières à plusieurs chapelles et couvents; toutes ces œuvres sortirent de l'atelier de Boels. En 1561, l'artiste plaça à l'église de Sainte-Gertrude, à Louvain, un vitrail, représentant *le Triomphe de saint Norbert sur l'hérésarque Tanchelin*. L'abbé Vander Linden le lui paya vingt-six florins du Rhin. Il exécuta, pendant la même année, une verrière figurant *Saint Jean dans l'île de Pathmos*, destinée au cloître du monastère de Roosberghen, à Waesmunster, et pour laquelle il toucha vingt-quatre florins du Rhin. En 1566, l'abbé Vander Linden le chargea d'exécuter deux verrières destinées à l'église de Leliendale, à Malines. La plus importante de toutes les productions que notre artiste exécuta pour compte de ce dignitaire ecclésiastique fut celle qui se trouvait jadis au chœur de la ci-devant chapelle de Notre-Dame hors ville, à Louvain. Elle représentait *le Christ crucifié entre les deux larrons*. Au pied de la croix se trouvaient la Sainte-Vierge, saint Jean et la Madeleine. On y remarquait, en outre, l'abbé Vander Linden, en habits pontificaux, à genoux et plusieurs autres personnages. Boels reçut la somme, très-importante alors, de septante-six florins du Rhin, pour cette production.

Notre artiste, qui exécuta plusieurs travaux pour compte de la ville de Louvain, mourut avant le 23 juin 1586. Il laissa cinq enfants.

Son fils Gérard était également peintre sur verre. Il avait épousé Anne de Breede, fille de maître Nicolas de Breede et de Marie van Ermeghem. Cet artiste mourut le 18 juin 1603 et fut en-

terré à la ci-devant église de Saint-Michel, à Louvain. Anne Boels, fille de Gérard, baptisée le 1^{er} juin 1583, épousa Jean de Caumont, l'un des peintres sur verre les plus distingués du XVII^e siècle.

Ed. van Even.

Registres des trois chambres échevinales de Louvain. — Archives de l'abbaye de Parc. — *Louvain monumental*.

BOELS (*Simon*), peintre sur verre, à Louvain, fils de Pierre Boels et de Gertrude de Scepere. Il épousa, le 12 septembre 1574, à l'église de Saint-Michel, Marie Hebbespregels, qui lui donna trois enfants. Cet artiste travailla longtemps pour la ville de Louvain. En 1596 il posa deux verrières ornées des armoiries du roi et de la commune dans la maison appelée *l'Empereur*, située place Marguerite, dans la même ville. Il plaça, en 1607, des vitraux à l'abbaye de Parc. Simon Boels travaillait encore en 1614. Nous ignorons la date de sa mort.

Ed. van Even.

Registres des trois chambres échevinales. — Comptes de la ville de Louvain. — *Louvain monumental*.

BOENDALE (*Jean*), dit Le Clerc, naquit au hameau de Boendale, sous Tervueren, vers l'an 1280 ; il vint habiter Anvers, au commencement du XIV^e siècle, et y obtint la charge de secrétaire des échevins de la ville, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, pendant plus de quarante ans.

Ce ne fut qu'en 1845 que le nom de famille et le lieu de naissance de notre auteur furent connus ; le professeur R. Doxy (1) de Leide, faisant des recherches à la bibliothèque de l'Université d'Oxford, fixa son attention sur un manuscrit flamand, renfermant des poésies, qu'il fit connaître ainsi que ce passage remarquable, au commencement du poème intitulé *Jans testeye* :

*Alle die ghene die dīt were
Sien, lesen ende horen,
Die groetie Jan, gheheten Clerc,
Van der Vuren gheboren.*

(1) *Verslagen en berichten, uitgegeven door de vereeniging ter bevordering der oude Nederlandtische letterkunde*, 2^e jaergang. Leiden, 1845.

*Boendale heet men mi daer
Ende wone t'Antwerpen nu,
Daer ic gheschreven hebbe menich jaer
Der schepenen brieve, dat segghic u.*

Comme secrétaire de la ville, Boendale était initié à toutes les affaires politiques de son temps et remplit un rôle actif dans celles qui intéressaient Anvers, ville déjà fort importante alors. Il accompagna les échevins à Tervueren, et assista à l'assemblée des états, qui y fut tenue en 1312. Il fut chargé de plusieurs missions près du comte de Flandre et les échevins de Bruges, entre autres en 1324, sans doute pour les affaires de commerce, entravées alors par la révolte de Bruges contre le comte. En 1332 il suivit l'armée du duc de Brabant et fut présent à la bataille de Hellechem (2).

Boendale vécut à une époque agitée, mais glorieuse ; il vit grandir les communes qui, sous la conduite de De Coninc et de Breydel, triomphèrent de la féodalité dans les plaines de Courtrai. Contemporain de Jacques van Artevelde, il avait les mêmes tendances : élargir les bases des franchises communales et fomenter l'union des provinces belgiques. Aussi l'*Histoire du Brabant* de notre auteur forme-t-elle un précieux document, surtout pour la première moitié du XIV^e siècle, quand Édouard III, roi d'Angleterre, vint à Anvers, pour faire valoir ses droits sur le trône de France, dont il était le plus proche héritier. Cette partie de l'ouvrage est traitée avec soin et plus longuement dans une chronique particulière, intitulée : *Van den derden Eduwaert*.

Ses poèmes didactiques offrent aussi de l'intérêt. A l'exemple de Van Maerlant, qui lui servit de modèle, il traita plusieurs questions fondamentales de philosophie dans la *Testeye* et le *Miroir des Laïcs*. Examinons rapidement ces différents écrits, en commençant par les Gestes brabançons : 1^o *Die Brabantsche Yeesten*, composés à la demande de l'écoute de du pays de Ryen, Guillaume Borncolve. Cet ouvrage est écrit en vers et divisé en

(2) *Taelverbond*, Antw., 1835, l'article de P. Genard, à la page 152.

sept livres ; les cinq premiers, qui finissent en 1350, sont dus à Jean Boendale, les deux autres sont d'un anonyme, et continuent l'histoire jusqu'en 1440. M. Willems publia pour la Commission royale d'histoire les six premiers livres en deux tomes (1), et M. Bormans fut chargé de continuer la publication du septième livre ; l'impression du texte, actuellement terminée, est à la veille de paraître.

Le premier livre de cet ouvrage contient l'histoire ancienne de l'Austrasie, dont le Brabant formait le centre, surtout depuis l'avènement des Carlovingiens, originaires de ce pays. Le second livre reproduit toute l'histoire de Charlemagne et de ses successeurs jusqu'à l'usurpation de Hugues Capet. Au troisième livre, l'auteur, en traitant du Brabant proprement dit, des comtés de Bruxelles et de Louvain, parle tout au long de la première croisade, pour s'arrêter à Godefroid le Barbu, duc de Lothier. Le quatrième contient les règnes des ducs de Brabant, jusqu'à la bataille de Woeringen, en 1288, sous Jean I^{er}. Le cinquième livre continue jusqu'à la mort de Jean III, et constitue la partie la plus importante de l'ouvrage ; l'auteur y relate des événements contemporains alors que le Brabant et la Flandre faisaient alliance avec Édouard d'Angleterre pour affaiblir la prépondérance de la France. Le second tome, qui reproduit le sixième livre des Gestes, retrace le règne malheureux de Wenceslas et de Jeanne. Le troisième tome, qui n'a pas encore paru, contiendra le septième livre, qui finit en l'an 1440, il est consacré aux règnes d'Antoine et de Jean IV, ainsi qu'à la reconnaissance de Philippe le Bon comme duc de Brabant. — 2^o *De Lekenspieghel* (2) ou Miroir

des Laïcs terminé en 1330, est dédié à Roger de Leefdale. C'est un poème didactique divisé en quatre livres, commençant par la création, la transmigration d'Abraham, le règne de Salomon et la fondation de Rome ; dépeignant ensuite l'origine du christianisme, la conversion de Constantin et la théocratie du moyen âge (3) ; et se terminant enfin par une poétique énumération des signes précurseurs de la destruction de la terre, de la venue de l'antechrist et du dernier jugement.

Cet ouvrage est écrit avec soin, la versification bonne, le langage élégant et épuré ; il fut si recherché et acquit tant de réputation qu'il fut traduit en allemand et imité en prose. — 3^o *Jans Teste of dit is van Woutere ende van Janne* (*Sentiments de Jean ou dialogue de Gautier et de Jean*). Cet ouvrage (4) également dédié à Roger, seigneur de Leefdale, contient les sentiments de l'auteur sur quelques questions controversées de philosophie et de jurisprudence. — 4^o *Van den derden Edwaert, coninc van Ingelant, hoe hi van over die zee is comen in meininge Vrancryc te winnen, ende hoe hi Doornic belach*. Ce poème (5) ne contient que les événements des années 1338, 1339 et 1340, l'arrivée du roi d'Angleterre Édouard III en Belgique et le siège de Tournai. Cependant il est à supposer que cette chronique fut continuée jusqu'au siège de Calais en 1346 ; car, à l'occasion de la bataille de Crecy, que Boendale décrit brièvement dans les Gestes des ducs de Brabant, il renvoie à un autre ouvrage plus long, qu'il avait écrit sur cette matière, et déjà un fragment de la bataille de Crecy a été trouvé par M. Vander Meersch d'Audenarde et inséré dans le

(1) *De Brabantsche Yeeften of Rym-kronijk van Brabant, door Jan De Clerk, van Antwerpen, uitgegeven door J.-F. Willems. Brussel, 1839, in-4^o, t. I, p. LXX-904, t. II, 1843, p. XII-780.*

(2) Publié par le professeur M. De Vries, sous le titre de : *Die Lekenspieghel, leerdicht van den jaer 1550, door Jan Boendale, gezegd Jan De Clerc, schepenclerk te Antwerpen. Leiden, 1844, 3 vol. in-8^o.*

(3) Dans ce livre sont cités l'Évangile de Nicodème, l'Évangile de la naissance de sainte Marie, et surtout la chronique des souverains pontifes et des empereurs, par Martin le Polonais, archevêque de Gnesen.

(4) Ce poème didactique va bientôt voir le jour par les soins de la Commission pour la publication des monuments littéraires en langue flamande ; M. Snellaert est chargé de l'éditer, ainsi que d'autres pièces contenues dans le manuscrit de la bibliothèque d'Oxford, parmi lesquelles le *Melibeus* et *Het boec van der wraken* qui sont, apparemment, du même auteur.

(5) Publié par J.-F. Willems, sous le titre : *Van den derden Edwaert, coninc van Engelant. Rym-kronijk geschreven omrent het jaer 1547, door Jan de Clerk van Antwerpen. Gent, 1840, in-8^o, p. 84.*

Belgisch Museum, IV, p. 254. — 50 *Die dietsche doctrinale* (1) ou le *Doctrinaire flamand*, poème didactique en trois livres, achevé à Anvers au mois de juin de l'an 1345, et dédié au d c Jean III, est généralement attribué à Jean Boendale; il est conçu dans le même langage et la même versification que ses autres ouvrages.

On a aussi attribué à notre auteur le poème d'*Ogier le Danois*, parce qu'il est nommé dans la traduction allemande *Johan die Cleric*; mais, à en juger par la langue et les idées, cette œuvre est antérieure au xiv^e siècle; elle date de la période des poèmes de chevalerie, comme le démontrent les quelques fragments publiés par J.-F. Willems dans le *Belgisch Museum*, II, p. 334, sous le titre : *Fragmenten van den ridder roman Ogier van Denemarken*.

Ph. Blommaert.

BOENE (Corneille), ou **BOONE**, sculpteur, florissait à Gand, au x^ve siècle. Il était né, selon certains indices, vers 1415, et mourut en 1492. Quelques biographes ont cru qu'il était aussi peintre, c'est-à-dire qu'il enlumina lui-même ses œuvres sculptées; mais nul document n'est apporté à l'appui de cette assertion; aucune production picturale n'est connue de ce *tailleur d'images*, mentionné néanmoins comme ayant reçu l'instruction plastique dans l'atelier du peintre gantois Jean Martins. Admis maître sculpteur, à Gand, en 1445, il était déjà affranchi dans le métier des menuisiers, puisqu'en février 1444 (1443 v. s.) il construisait la table de la provisorerie des pauvres en l'église de Saint-Michel, à Gand. Cette table de distribution de pains et d'aumônes, avec stalles à dossiers élevés et ornementés, provoqua, peut-être, son entrée dans la section sculpturale de la corporation artistique. En 1447, il entreprit pour l'autel de Notre-Dame, dans l'église de Nazareth, village entre Gand et Audenarde, la confection d'un retable sculpté, où étaient représentées les cinq fêtes de la Vierge :

la Nativité de Marie, l'Annonciation, la Conception, la Purification et l'Assomption. Ce retable était couronné d'un tabernacle à dais, destiné à la statue de la Vierge Mère. Il fit pour le même temple une chaire de vérité, dont les panneaux ornés offraient en haut-relief les bustes des quatre évangélistes. En 1450, le serment de la corporation des peintres et des sculpteurs, à Gand, le chargea d'importants travaux de parachèvement ou de restauration à exécuter au retable de leur chapelle de Saint-Luc, dans l'église des Jacobins (Dominicains). Ce retable figurait les *Scènes épisodiques du Calvaire*. Les travaux n'ayant pas été terminés à l'époque fixée par son engagement, il fut condamné par les doyens du métier et les échevins à les finir à prompt délai, sous nantissement de l'amende communautaire de cinq cavaliers d'or. Les comptes communaux de Gand, de 1451-1452, rapportent, à la rubrique des frais de l'artillerie et des engins de guerre, que Me Corneille Boene dirigea la construction d'un grand engin, surnommé l'*Ours* et composé de coulevrines et de crapaudines (*caleueren ende crapaudeelen*). Les Gantois s'en servirent pour fortifier l'une des portes de leur ville, durant la lutte insurrectionnelle soutenue contre Philippe le Bon. Dans les livres aux actes scabinaux est mentionné, en 1456, la livraison par Corneille Boene d'un de ces anciens lits en bois de chêne, si bien menuisés et taillés.

De temps immémorial la commune gantoise offrait annuellement, lors de la procession de l'élévation de la sainte croix, un riche baldaquin, à Notre-Dame *la Flamande*, vénérée dans la cathédrale de Tournai. Les échevins du chef-collège, voulant en assurer la confection artistique, confièrent, en 1454, et jusqu'à révocation par leurs successeurs dans la magistrature urbaine, l'ornementation sculpturale à Me Corneille Boene et les peintures décoratives à Me Nicolas Vander Meersch, maintefois doyen de sa

(1) Publié par le Dr W.-J.-A. Jonckbloet sous le titre : *Die dietsche doctrinale van den jare 1345, toegekend an Jan Deckers, clerk der stad Antwerpen*. 's Gravenhage, 1842, in-8°, p. 375. —

Le manuscrit portait en lettres gothiques *Jan De Clerc*, que l'éditeur prit par une lecture fautive pour *Jan Deckers*. Il existe une édition de cet ouvrage, datée de Delft, l'an 1489.

corporation. Les deux artistes y avaient travaillé depuis plusieurs années et ne cessèrent qu'en 1470. — Il conste aussi d'un acte scabinal du 13 juin 1455, que Corneille Boene construisit des stalles pour le chœur de l'église de Saint-Nicolas, à Gand; par cet acte il s'engageait à acquitter, après le placement et le payement de ces stalles, le prix d'un harnais de guerre que lui avait cédé messire Griffon Van Damme, prêtre.

Me Corneille Boene semble avoir joui d'une certaine aisance, à en juger par les actes civils qui le concernent. Il était lettré, puisqu'en 1453 on le trouve sous-doyen de la compagnie de rhétoriciens gantois établie par octroi de Philippe le Bon, le 7 décembre 1448, sous l'invocation de la Sainte-Trinité et l'emblème de la Fontaine, ce qui valut aux confrères rhétoriciens le surnom de *Fontainistes*, désignation perpétuée jusqu'à nos jours. Son collaborateur, le peintre Nicolas Vander Meersch, était, en 1453, chef-doyen des Fontainistes.

Le sculpteur Corneille Boene était probablement le fils de Hugues Boene, maître peintre en 1429, juré en 1447, doyen en 1472. Il eut deux fils peintres : Étienne, franc-maître du métier en 1458, sous-doyen en 1477; Liévin, qui prit la maîtrise en 1462. Ce furent des décorateurs. Il y eut un autre Corneille Boene, sculpteur, affranchien 1452, doyen en 1470. Celui-ci était fils d'Étienne, reçu en 1424 et juré en 1437. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur eux.

Edm. De Busscher.

Regist. échevinaux et comptes communaux de Gand du XV^e siècle, Mss — Chev. Dierix, *Mémoires sur la ville de Gand*. — De Busscher, *Recherches sur les peintres et les sculpteurs à Gand aux XIV^e et XV^e siècles*, 1839. — *Messenger des sciences historiques*, etc., année 1858.

BOENE (Jean) ou **BOONE**, sculpteur à Gand, au xve siècle; il est cité dès 1443, dans les documents communaux, en qualité de caution, lors de l'affiliation de son frère Jacques Boene dans la corporation des peintres et des sculpteurs à Gand. En 1463, il fut un des artistes appelés à Bruges, pour y coopérer à la confection des décors et des pièces d'entremets qui figurèrent aux splendides

noces du duc de Bourgogne et comte de Flandre Charles le Téméraire, avec Marguerite d'York. Il s'y fit accompagner par son apprenti Jeannin van Berchem. Le sculpteur Jean Boene fut sous-doyen du métier artistique de Gand en même temps que l'illustre peintre Hugues Vander Goes, de la Noël 1467 à la Noël 1468. Plus tard, et jusques en 1491, la magistrature urbaine de cette ville l'employa fréquemment à des travaux de sa profession; la comptabilité communale mentionne parmi les produits de son ciseau une *statue*, posée au-dessus du portail de la chambre échevinale du chef-collège. Jean et Jacques Boene étaient fils du menuisier Gilles Boene, qui mourut en 1443. Ses fils furent affiliés aussi au corps des menuisiers gantois. Dans deux actes scabinaux de 1451, Liévin Boene, fils de Jean, est qualifié de maître. Il exerçait la profession de maçon. Dans les comptes de la même année il est rangé parmi les chefs-hommes paroissiaux de Gand. Il avait été élu par les métiers.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Corneille Boene. — Comte Léon de Laborde, *Histoire des arts sous les ducs de Bourgogne*.

BOENER (Jean), né à Ruremonde (Limbourg néerlandais), à la fin du seizième siècle, mort vers 1640, entra dans l'ordre de Saint-François, où il fut élevé au sacerdoce. Ses supérieurs, appréciant son éloquence, le chargèrent du ministère de la prédication dans plusieurs villes des Pays-Bas, notamment à Bois-le-Duc et à Anvers. Il écrivait le flamand avec pureté et élégance. On connaît de lui les ouvrages suivants: 1^o *Waerachtighe ende levende figueren van de H. martelaers van Gorcum; met een cort verhael van hun leven ende sterven*. Antw., 1623, in-12. On y trouve les portraits de quinze martyrs de Gorcum. — 2^o *Handboekje voor de Broederschap der zeven smerten van de Heilige Maegd, opgeregt in de kerk der vaders Rekolletten der stad Antwerpen*. Antwerpen, G. Lesteens, 1634, in-12. — 3^o *Historische afbeeldinghe der Minder-broeders van de Nederlandsche provincie, die om 't geloof wredeelyck van de Geusen gedoodt zyn, verthoont en in 't licht gebracht door*

F. Joannen Boener, Minder - broeder. Antw., Balth. Moretus, 1635, in-4o. Ce livre, imprimé sur deux colonnes, en latin et en français, est orné de vingt planches bien gravées. De même que celui que nous avons indiqué en premier lieu, il renferme quelques détails intéressants sur l'un des plus tristes épisodes d'une révolution entreprise au nom de la liberté de conscience.

J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*. — Wadding, *Annales Minorum*. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*.

BOETIUS (*Anselme*), naturaliste, médecin, poète et peintre, né à Bruges. xvii^e siècle. Voir DE BOODT (*Anselme Boece*).

BOETS (*Martin*), compositeur, né à Bruxelles, dans la première moitié du xvi^e siècle, mort le 1^{er} décembre 1583, ainsi que nous l'apprend son épitaphe, extraite par M. Éd. Vander Straeten d'un ancien recueil d'inscriptions funèbres (1) et conçue dans les termes suivants :

HIE LIGT BEGRABEN EHR VOST UND KUNSTREICH
MARTIN BOETS
VON BRÜSSEL IN BRABANT DESS WOLGEBORNEN HERREN
JACOB FUGGERS MUSICUS, DEM GOTT GENAD
OBT 1583, DEN 1 DECEMB.

« Ici est enterré l'honorabile et habile
« artiste Martin Boets de Bruxelles, en
« Brabant, musicien de Jacques Fugger,
« que Dieu veuille combler de ses grâces.
« Il mourut en 1583, le 1^{er} décembre. »

Ce Jacques Fugger, dont Boets était le musicien, c'est-à-dire le maître de chapelle, appartenait à la famille des célèbres banquiers allemands qui, véritables et somptueux Mécènes, patronaient les artistes, soutenaient les entreprises des empereurs et obtenaient le droit de battre monnaie, après avoir supporté en grande partie les frais de l'expédition de Charles-Quint contre Alger.

Nous ne possédons aucun autre renseignement sur Martin Boets ; il est probable même que son nom eût échappé aux investigations sans les patientes recherches du musicologue belge cité plus haut.

Félix Stappaerts.

(1) Dan. Praschius, *Epitaphia Augustana-Vindelicæ, ab annis fere sexantis usque ad nostram ætatem acquisita*. Apud B. Smitz, bibliopol. Aug., 1624. Voir *Messenger des Sciences historiques*, 1863, article de M. Ed. Vander Straeten.

BOEXELAER (*Pierre VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers l'année 1580, mort à Diest en janvier 1629. Décidé à embrasser la règle austère de Cîteaux, il entra, le 29 novembre 1601, à l'abbaye de Saint-Sauveur, dit aussi de Pierre Pot, dans sa ville natale. Ordonné prêtre au mois de mars 1607, il devint d'abord chantre, puis sous-prieur de l'abbaye d'Anvers. Il a laissé un ouvrage portant pour titre : *Via salutis, sive spirituales conferentie inter pastorem et oves*, publié à Anvers, chez la veuve Cnobbaert.

E.-H.-J. Reusens.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, Abbaye de Saint-Michel, etc., p. 228. — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. VII, p. 195.

BOEYE (*André DE*), écrivain ecclésiastique, né à Furnes en 1560, mort en 1650. Voir DE BOYE (*André*).

* **BOEYENS** (*Adrien*, fils de Florent), plus connu sous le nom d'ADRIEN VI, pape, né à Utrecht le 1^{er} mars 1459, et décédé à Rome le 14 septembre 1523.

On a cru, à tort, que le nom patronymique d'Adrien était *Boeyens*. Cette qualification rappelle tout simplement le nom de baptême de son aïeul paternel. Florent, père d'Adrien, se nommait, selon l'usage de l'époque, *Florijns Boeydens soen, Florens Boydijn*, *Boeyens* ou *Boyens*, c'est-à-dire *fils de Baudouin* (1), comme Adrien lui-même était désigné par le nom de *Meester Adriaen Floris, Florisze* ou *Florens van Uytrecht*, et, en latin, *magister Hadrianus Florentii de Trajecto*. Adrien appartenait, par sa naissance, à une famille aisée et honorable de la ville d'Utrecht. Sa mère, Gertrude, devenue veuve, confia de bonne heure son jeune fils aux Hiéronymites de Delft. Il acheva ses humanités dans la célèbre école latine de Deventer, ou, selon d'autres, à celle de Zwolle. A l'âge de dix-sept ans, il fut envoyé à l'Université de Louvain, et immatriculé le 1^{er} juin 1476 par le recteur Robert Vande Poele ou *de Lacu*. Il y suivit le cours biennal de la Faculté des

(2) Voyez les documents concernant la famille d'Adrien VI, reproduits par BURMANNUS, *Hadrianus VI sive Anlecta historica de Hadriano VI*, p. 512 et suiv.

Arts dans la pédagogie du Porc. Au concours général de 1478, il fut proclamé *primus* et admis, après dix années, comme membre de la Faculté des Arts, au conseil de l'*Alma Mater*, puis chargé de l'enseignement de la philosophie au collège du Porc.

Promu, en 1491, au grade de licencié en théologie, il obtint le canonicat de l'autel de Saint-André à l'église collégiale de Saint-Pierre, et, peu après, la cure du Grand-Béguinage à Louvain. Le 21 juin de l'année suivante, il reçut les insignes du doctorat. Marguerite d'York, sœur du roi Édouard IV d'Angleterre et veuve de Charles le Téméraire, supporta les frais de cette promotion doctorale. Six ans plus tard (1497), maître Adrien, comme on l'appelait, succéda au docteur Jean Vander Heyden (*de Thymo*, alias *Vander Malen*) en qualité de doyen du chapitre de Saint-Pierre, et, à deux reprises, il se vit élevé aux honneurs du rectorat académique. En 1507, l'empereur Maximilien lui confia l'éducation religieuse et scientifique de son petit-fils l'archiduc Charles d'Autriche, qui devint plus tard l'empereur Charles-Quint. Ce fut sans doute par l'entremise de sa bienfaitrice, Marguerite d'York, morte en 1503, qu'il eut l'avantage d'être connu à la cour. Comme le jeune archiduc résidait d'ordinaire au Château-César, à Louvain, son précepteur put continuer à donner ses leçons de théologie, et prendre une part active aux travaux littéraires de l'Université. Quant au bénéfice paroissial de Goeree, en Zélande, que Marguerite lui avait fait également conférer, il en remit la direction à un prêtre aussi savant que pieux, théologien gradué de l'Université de Louvain. Lui-même, néanmoins, alla chaque année, pendant les vacances, visiter les ouailles dont il était le pasteur, et leur donner en personne les soins du ministère sacré.

Le décanat de la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, ne fut pas le seul béné-

fice dont jouit Adrien. Nous trouvons, en effet, qu'il fut en outre chanoine de Saint-Pierre à Anderlecht, prévôt de Saint-Quentin à Maubeuge, doyen de Notre-Dame à Anvers, chanoine-trésorier de Sainte-Marie et prévôt de Saint-Sauveur (*Oude Munster*) à Utrecht. Le cumul des bénéfices ecclésiastiques était alors un usage admis, usage fâcheux auquel le concile de Trente devait porter remède. D'ailleurs, Adrien employait religieusement le revenu de ses prébendes au soulagement des pauvres dont il était le père, à l'entretien d'étudiants dépourvus de ressources et à d'autres œuvres de charité. Ce fut vers 1512 qu'il acheta une maison située à Louvain, dans la rue du Mayeur, afin d'y recevoir et nourrir des jeunes gens qui se destinaient à l'étude des sciences ecclésiastiques. Parvenu au souverain pontificat, il dota richement cet institut, qui fut ouvert en 1523, et porte encore aujourd'hui le nom de *Collège du Pape* (*Paus-Kollegie*).

La nature de la position qu'il occupait mit le docteur Adrien en rapports fréquents avec Marguerite d'Autriche, tante de l'archiduc Charles et gouvernante des Pays-Bas. Cette femme distinguée le nomma, au commencement de l'année 1515, membre de son conseil et *maître des requêtes*. Il ne remplit pas longtemps ces fonctions; son désintéressement et sa clairvoyance blessaient trop quelques courtisans avides, en particulier le sire de Chièvres, Guillaume de Croy, gouverneur militaire du jeune Charles. Tout fut mis en œuvre pour écarter Adrien de la cour, et l'intrigue réussit au gré des envieux. Adrien, d'abord envoyé dans la province de Hollande pour des affaires d'État, dut enfin abandonner à jamais le sol qui l'avait vu naître et la capitale du Brabant, où il avait vécu heureux pendant l'espace de quarante ans (1). Il se mit en route pour l'Espagne, le 1^{er} octobre 1515, afin d'y traiter devant Ferdinand le Catholique des affaires secrètes de haute importance.

(1) Adrien conserva toujours un souvenir d'amour et de gratitude pour sa ville natale. Le 16 juillet 1517, il écrivit de Madrid à Jean Dedel, d'Utrecht : *Etiamsi summus pontifex essem, domum edificare vellem, et in Trajecto residere. Et*

de fait, l'année suivante, il y fit construire une vaste maison qui fut achevée vers 1525. Il paraît qu'il la destinait à servir de collège. Voyez J. VAN LIEFLAND, *Utrechts Oudheid*, 1837.

Le but avoué de cette mission était de négocier le mariage du souverain des Pays-Bas avec la princesse Renée, fille du roi Louis XIII; mais, en réalité, il s'agissait d'observer soigneusement ce qui se passait à la cour du vieux roi d'Aragon, et, dès que Ferdinand aurait rendu le dernier soupir, de prendre, au nom de Charles, la régence du royaume.

Assez froidement accueilli par Ferdinand et son entourage, l'envoyé néerlandais trouva un protecteur dans la personne du célèbre cardinal Ximénès, administrateur du royaume de Castille, depuis la mort de Philippe le Beau. La défiance soulevée contre Adrien ne tarda pas à s'évanouir, et le roi se montra bientôt plein de bienveillance pour celui que le cardinal appelait *un homme vertueux et instruit*. Au décès du roi, arrivé le 23 janvier 1516, Ximénès et Adrien administrèrent ensemble le royaume d'Aragon en qualité de régents, jusqu'à l'arrivée du nouveau roi Charles. Celui-ci, cédant aux désirs et aux instances de la reine Germaine d'Aragon, proposa son ancien précepteur à la confirmation du Saint-Siège pour le riche évêché de Tortose (*Derthusium*), en Catalogne. La préconisation eut lieu au mois de juin 1516. Le 14 novembre suivant, Adrien fut nommé, par bref apostolique, inquisiteur général de la foi pour l'Aragon et la Navarre. Le 1^{er} juillet 1517, le pape Léon X, sur la demande formelle du roi d'Espagne, lui décerna la pourpre cardinalice avec le titre des Saints-Jean-et-Paul. Par un bref du 4 mars 1518, il lui conféra, en outre, la charge d'inquisiteur général pour les royaumes de Castille et de Léon.

Le jeune roi Charles se rendit, au mois de septembre 1517, dans la péninsule ibérique, où l'appelaient les instances de Ximénès, les vœux de la nation et la nécessité de raffermir le trône ébranlé par la faction des *Communeros*. Le vertueux Ximénès, qui, jusqu'alors, avait porté presque tout le poids des affaires, étant mort quelques mois avant l'arrivée du roi, le cardinal de Tortose resta seul chargé du gouvernement intérimaire, et l'administra aidé de quelques seigneurs espagnols.

Lorsqu'en 1519 la mort de Maximilien

ouvrit à son petit-fils la voie de l'empire germanique, le nouvel empereur, prêt à se rendre en Allemagne pour les cérémonies du couronnement, remit au cardinal Adrien l'administration de tous les royaumes et états espagnols. L'acte impérial qui lui conférait ces pouvoirs est daté de Zamora, le 17 mars 1520.

Le pape Léon X décéda inopinément à la fleur de l'âge, le 1^{er} décembre 1521. Le conclave, ouvert le 27 du même mois, réunit ses suffrages (à l'exception d'un seul), le 9 janvier 1522, sur le cardinal Adrien, évêque de Tortose, que l'on regardait généralement comme un saint. Ce fut à Vittoria, en Biscaye, qu'Adrien reçut, un peu plus tard, la nouvelle officielle de son élévation au souverain pontificat. L'élu, contrairement à l'usage reçu depuis le milieu du x^e siècle, conserva son nom de baptême en devenant chef de l'Église. Il quitta le port de Tarragone, le 4 août, et fit son entrée solennelle à Rome, le 29 du même mois. La prise de possession du siège basilical de Saint-Jean de Latran et le couronnement d'Adrien VI eurent lieu deux jours après. C'est ainsi que le précepteur de Charles-Quint ceignit la tiare. Les Pays-Bas, comme l'observe fort à propos M. Gachard, eurent l'insigne honneur de voir à la fois deux de leurs enfants devenus, l'un, le chef spirituel de toute la chrétienté, l'autre, le représentant le plus élevé en Europe du pouvoir temporel.

Charles-Quint, qui n'avait exercé aucune influence sur les délibérations du conclave, s'empessa d'envoyer à Vittoria le commandeur Lopez Hurtado de Mendoza, chargé d'exprimer à Sa Sainteté toute la joie de l'empereur et son respect filial pour elle. Adrien VI y répondit par une lettre pleine d'humilité et de dignité apostolique.

Autant Léon X avait déployé de magnificence dans sa cour, autant son modeste successeur y montra de simplicité et de frugalité. Ce contraste, il faut bien le dire, ne plaisait guère aux Romains, quoique édifiés de la vie exemplaire du pontife. Ajoutons qu'Adrien VI avait pour chambellan un Belge, Adrien de Marselaer, et pour secrétaire intime le

pieux prêtre Thierry Hezius, natif de Heeze, près d'Eindhoven.

Nous sortirions du cadre de la *Biographie nationale* si nous voulions exposer ici ce que fit le pape Adrien VI pour réconcilier entre eux les princes chrétiens de l'Europe, étouffer la prétendue réforme naissante en Allemagne, et délivrer l'Europe des Turcs qui s'étaient rendus maîtres de Constantinople.

Adrien VI, épuisé par les fatigues du gouvernement d'Espagne et les travaux du pontificat romain, tomba malade, au mois d'août 1523. Il rendit pieusement son âme à Dieu, le 14 septembre, âgé de soixante-quatre ans et demi. Il n'avait occupé la chaire de Saint-Pierre que pendant un an, huit mois et cinq jours, à compter de son élection. Quatre jours avant sa mort, il avait donné l'institution épiscopale à Eustache de Croy pour l'évêché d'Arras, et conféré le chapeau de cardinal à Guillaume Enckevoirt. Il fut enterré, presque sans pompe, dans la basilique de Saint-Pierre. Son tombeau portait cette modeste inscription : HADRIANUS SEXTUS HIC SITUS EST, QUI NIHIL SIBI INFELICIUS IN VITA DUXIT QUAM QUOD IMPERARET(1). Le cardinal Enckevoirt fit transporter les restes de son bienfaiteur dans l'église nationale des Allemands, *Santa Maria dell' anima*, et lui éleva un magnifique mausolée de marbre, qui est l'œuvre de Michel-Ange de Sienne, du Florentin Nicolas Tribolo et de Balthazar Peruzzi. La base du monument porte l'inscription suivante :

HADRIANO. VI. PONT. MAX. EX TRAIECTO INSIGNI
INFER. GERMANIE VRBE QUI DVM RERVM HYMANAR.
MAXIME AVERSATVR SPLENDOREM VITRO A PROG. RIB.
OB INCOMPARABILEM SACRAR. DISCIPLINAR. SCIENTIAM
AC PROPE DIVINAM CASTISSIMI ANIMI MODERATIONEM
CAROLO. V. CAES. AVG. PRÆCEPTOR ECCLE. DERTYSENSI
ANTISTES SACRI SENATVS PATRIBVS COLLEGA HISPANAR.
REGNIS PRÆSES REIPVB. DENIQ. CHRIST. DIVINITVS
PONTIF. ABSENS ADSCITVS VIX. ANN. LXIIII. MEN. VI. D. XIII DECESSIT. AVIII. KL. OCTOB. AN. A
PARTV VIRG. MDXXIII. PONT. SVI ANNO. II WILHELMVS

(1) Le grand poète néerlandais Vondel fait allusion à cette inscription dans les vers suivants :

Daar hij (Adriaan) door 't noodlooth krijgt het hoogste
[ampt op aarde,
Des Paus driedubbele kroon van heil, van magt en waarde;
Sijn deugt, godvrugtigheid en ootmoed was zoo groot
Dat hem niet meerder als dit groot bestier verdroot.

ENCKENVOIRT ILLIVS BENIGNITATE ET AVSPICHS,
TT. S. IO ET PAULI PRESB. CARD. DERTYSEN. FACIENDVM CVR.

Adrien VI était un théologien érudit ; les écrits qu'il nous a laissés se distinguent par de vastes connaissances et un jugement des plus solides. Il était également appréciateur des belles-lettres. Les éloges qu'il reçut d'Érasme, l'ennemi acharné des *théologastres* (c'était le nom qu'Érasme donnait aux théologiens qui, de son temps, faisaient usage, dans leurs écrits et dans leurs discours, d'un latin barbare), nous en fourniraient au besoin, la preuve irréfragable : *Adrianus*, dit-il en parlant d'Adrien VI, *favebat scholasticis disciplinis; nec mirum si illis favebat in quibus a teneris unguiculis educatus, longo intervallo praecebat omnes: sed ita favebat tamen, ut apud eum prima esset pietatis ratio, satis etiam æquus et candidus erga bonas literas ac linguas*. Voici les principaux écrits sortis de la plume d'Adrien VI : — 1^o *Questiones Quotlibeticæ Excellentissimi viri: artium: et sacre theologie professoris lóge celeberrimi. M. Hadriani Florentii de Trajecto: Prepositi insignis ecclesie sancti Salvatoris Trajectensis: atque preclariss. academie Lovaniensis Cancellarii. Venumdantur Lovanii e regione Scholæ ju. civi. in ædibus Theodorici Martini Alustensis*. — A la fin du volume, on lit : *Absolute sunt hee questiones anno a partu virgineo M.D.XV. Mense Martio*; vol. in-folio de 134 feuillets. Cet ouvrage fut réimprimé à Louvain, par Thierry Martens, en 1518, in-folio de 158 feuillets; à Venise par Luc Antoine de Giunta, en 1522, in-folio de 81 feuillets; à Paris, vers 1525, par Jehan Frelon et de Marnef, in-folio de 109 feuillets; à Paris, par Claude Chevalon, en 1527, in-8^o de 144 feuillets; à Paris, par Nicolas Savetier, en 1527 et 1531, in-8^o ou in-folio; à Lyon, par Guillaume Rovilius, en 1546, in-8^o de 343 feuillets; et enfin à Lyon, par Jacques Gionta, en 1547. Les *Quæstiones quodlibeticæ* sont des discours, en forme de thèses publiques, prononcés aux réunions solennelles qui, tous les ans au mois de décembre, se tenaient pendant huit jours à l'École de la Fa-

culté des Arts, sous la présidence d'un membre de cette Faculté. — 2^o *Quæstiones in quartum Sententiarum præsertim circa sacramenta Magistri Hadriani Florentii Trajectensis Cancellarii Lovaniensis theologia ac pontificii juris doctissimi*. Venundantur in ædibus Jodoci Badii. Finis ad Calendas Aprilis MDXVI; vol. in-folio de 177 feuillets. Cet ouvrage qui est un traité complet sur les sacrements plutôt qu'un commentaire sur le Maître des Sentences, eut plusieurs éditions; il fut réimprimé, entre autres, par le même éditeur, en 1517 et 1518, in-folio: à Venise, par Jordan de Dinslaken, en 1522, in-folio; à Rome, par Marcellus, en 1522, in-folio de 229 feuillets; à Paris(?), par H. F., en 1525, in-folio de 140 feuillets; à Paris, par Claude Chevallon, en 1530, in-8^o; et à Lyon, par Guillaume Rovilius, en 1546, in-8^o de 443 feuillets. Les *Quæstiones in IV Sententiarum* furent publiées à l'insu de l'auteur par quelques-uns de ses amis. Adrien s'est plaint très-amèrement du zèle précipité qu'on mit à livrer au public, pendant qu'il était en Espagne, un travail auquel il n'avait pu mettre la dernière main. — 3^o *Sermo paræneticus in computum hominis christianii agonizantis*. — *Sermo de sacculo pertuso sive de superbia*. Ces deux discours, composés par Adrien, lorsqu'il était évêque de Tortose, ont été imprimés d'abord à Anvers, en 1520, et puis à Venise et à Rome, en 1522, à la suite des *Quæstiones quodlibeticæ* et des *Quæstiones in IV Sententiarum*. Le premier traité est dédié à Adrien van Heyleweghen, receveur de Charles-Quint dans le quartier de Louvain. — 4^o *Regule Ordinationes et Constitutiones Cancellariæ Sanctissimi domini nostri Domini Adriani divina providentia Pape VI*. — *Regule Ordinationes et Constitutiones Cancellariæ domini nostri Domini Adriani divina providentia Pape VI*. Die. XI. Octobris publicatæ. — Impresum Antverpiæ in intersignio Rapi, in ædibus Michaëlis Hillenii Hoochstratani. Anno Domini. M.D.XXII. Die vero Decima sexta Decembris; vol. in-8^o de 27 feuillets, réimprimé à Rome en 1523, et à Anvers, par Guillaume Vorsterman, en 1531; vol. in-12 avec les signatures

A-Iiij. — 5^o *Declaratio super collatione beneficiorum et officiorum basilicarum Principis Apostolorum, S. Joannis Lateranensis et S. Mariæ Majoris, ac ecclesiarum S. Mariæ Rotundæ et S. Celsi de Urbe, publicata die XXIV novembris 1522*. Romæ, typis Marcelli Silber, 1522; vol. in-8^o. — 6^o *Decretum de expediendis literis super concessionibus gratiarum et aliarum facultatum tam per Leonem X quam per Sanctitatem Suam ante illius in Urbem adventum factarum publicatum die XXVII novembris 1522*, vol. in-8^o. — 7^o *Commentarius sive expositiones in Proverbia Salomonis*, cap. I-XIII, 6. Ce commentaire, qu'Adrien composa à l'occasion de sa promotion au doctorat en théologie, ne fut jamais imprimé; le manuscrit autographe en est conservé à la riche bibliothèque du grand séminaire de Malines. Nous en avons publié le *Prologus* dans les *Anecdota Adriani Sexti*, Louvain, 1862, in-8^o, pages 78 et suivantes. — 8^o Adrien VI prononça plusieurs discours aux promotions solennelles des docteurs en théologie; il fit également, pendant qu'il était doyen du chapitre de Saint-Pierre, plusieurs sermons latins pour le clergé confié à sa garde; il répondit aussi, par écrit, à un grand nombre de consultations juridiques et théologiques qui lui étaient adressées de toutes parts. Il nous serait impossible d'énumérer tous ses écrits; nous en avons reproduits quelques-uns dans les *Anecdota Adriani Sexti*. — 9^o Jacques de Saint-Charles affirme, dans sa *Biblioteca pontificia* (p. 107), qu'on conservait, de son temps, à la bibliothèque du cardinal Briscia, un manuscrit d'Adrien VI intitulé: *Professio fidei et pollicitationes Adriani VI*. — 10^o La correspondance d'Adrien VI mérite aussi d'être signalée. On peut en voir le résumé, par ordre chronologique, dans l'ouvrage cité plus haut. C'est M. Gachard qui a publié la collection la plus importante des lettres d'Adrien dans la *Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI*, Brux., 1859; 1 vol. in-8^o.

E.-H.-J. Reusens.

E.-H.-J. Reusens, *Syntagma doctrinæ theologicæ Adriani Sexti*. Lovanii, 1862, in-8^o. —

Ancedota Adriani Sexti. Lovanii, 1862, in-8o. — Les auteurs cités dans ce dernier ouvrage, pp. XVIII et XIX. — Claessens, *Le pape Adrien VI*, articles publiés dans la *Revue catholique*, 1862. — Delvigne, *Le pape Adrien VI*, articles publiés dans la *Revue belge et étrangère*, 1862. — Paquot, *Fasti academici*, Mss., t. I; Manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 17567, p. 47 et suiv.

BOEYERMANS (*Théodore* ou *Thierry*), peintre d'histoire, était, par son grand-père, d'origine hollandaise; ce dernier, nommé également Thierry, naquit à Haarlem. Le père du peintre s'établit et se maria à Anvers, où Théodore vit le jour en 1620, au mois de novembre. On a fait de lui, tour à tour, un élève de Rubens et de Van Dyck; le fait est qu'on ne sait dans quel atelier il étudia; mais, que les deux grands peintres cités lui aient directement enseigné leur art, ou bien qu'il développa son talent en voyant leurs œuvres, toujours est-il que notre artiste appartient à la magnifique pléiade du XVII^e siècle et qu'il y occupe, sinon le premier rang, du moins une place des plus honorables. Une circonstance nous permet de croire que Boeyermans se destina tout d'abord aux lettres ou à la magistrature; il est qualifié de licencié; mais la vocation artistique l'emporta sans doute sur la science, et, de cette façon, nous eûmes un grand peintre de plus. Thierry ne fut reçu dans la corporation de Saint-Luc qu'en 1654. C'est le style de Van Dyck qui séduisit surtout Boeyermans; c'est celui qu'il choisit pour modèle et dont parfois il s'approcha de très-près, bien qu'il soit impossible de confondre les toiles des deux maîtres; Boeyermans étudia le grand portraitiste, mais il ne l'imita point servilement; il conserva un caractère individuel, et cela à tel point que ses tableaux sont reconnaissables à la première vue. Il ne paraît pas que notre artiste ait jamais quitté son pays; il resta essentiellement flamand.

En 1664, Boeyermans fut reçu, comme amateur, dans la société de rhétorique le *Rameau d'Olivier*. En 1665, il entreprit des travaux importants pour orner la chambre des directeurs de l'Académie royale des arts de la peinture et de la sculpture. Cette chambre ou salle, que

l'on nommait *Schilderskamer* (chambre des peintres), contenait déjà plusieurs œuvres d'art remarquables; outre les portraits des doyens et chefs-hommes, on y voyait un magnifique buste en marbre de Louis de Benavidès, marquis de Caracena, gouverneur général des Pays-Bas; Jordaens y avait peint des plafonds et d'autres sujets encore. Boeyermans embellit la salle de peintures jusqu'à la voûte, depuis l'entrée jusques aux compositions de Jordaens. Sur l'un de ces tableaux on voit la Vierge d'Anvers; auprès d'une tête antique, Rubens et Van Dyck; à gauche, le Temps et l'Escaut; sous les pieds de la Vierge se lit l'inscription :

ANTVERPIÆ
PICTORUM NUTRICI P. M.

Cet ouvrage occupait un côté de la coupole, près du théâtre où les rhétoriciens tenaient leurs séances et jouaient leurs pièces. Selon la tradition, le portrait de la belle Marie Ruhven, femme de Van Dyck, servit pour la figure de la Vierge d'Anvers. Ce travail excita une admiration si vive et satisfit si complètement les membres de la corporation de l'*Olyftak*, qu'en reconnaissance la Chambre de rhétorique offrit à Boeyermans un grand calice à vin en vermeil et qu'on lui adressa une pièce de vers qui est parvenue jusqu'à nous. Le tableau est aujourd'hui au Musée d'Anvers.

Les vieux registres renseignent encore qu'en 1666, Thierry van Delen, bourgmestre d'Arnemuyden, en Zélande, et peintre de talent, offrit à la même Chambre de rhétorique un tableau dans lequel Théodore Boeyermans peignit l'union de la Peinture et de la Poésie.

Boeyermans aimait les grandes compositions consacrées à retracer des scènes bibliques ou des allégories; peut-être, s'il avait condensé davantage ses sujets, serait-il arrivé à un effet plus réel; tel qu'il est, l'aspect de ses œuvres paraît souvent théâtral; ce fut, du reste, le défaut de l'école à cette époque; mais chez quelques-uns le génie le fait oublier. Son dessin est bon, son coloris harmonieux et riche, mais là où il déployait un talent

hors ligne, c'est dans l'entente du clair-obscur. Cette qualité se remarque dans la belle *Assomption de la Vierge* qu'il peignit, en 1671, pour l'église de Saint-Jacques. Il y a d'autres traces de notre peintre dans cette église; on y trouve, entre autres, son nom inscrit de sa main sur le registre de la confrérie de Saint-Roch. L'expression des figures de l'*Assomption* est remarquable et le coloris égale le dessin. Avec le *Saint François-Xavier convertissant un chef indien*, cette œuvre constitue ce que l'artiste a produit de meilleur. Le Musée possède de lui plusieurs tableaux : l'*Ambassadeur*, auquel s'attache encore une tradition de la gilde. Cette toile fut donnée à la corporation de Saint-Luc, en 1737, par le marchand de tableaux Jacques Myin, alors doyen de la gilde, « à condition que ses deux fils seraient affranchis des charges de la confrérie. » La *Piscine de Bethesda*, grande toile, allégorie chrétienne; la *Visite*, tableau de famille; selon une mode du temps, les divers personnages sont réunis dans un beau jardin; *Anvers, mère nourricière des peintres*, grande composition pour un plafond, dont nous avons parlé plus haut; enfin, une *Tête de femme*, probablement un portrait. A la chapelle des Sœurs-Noires se trouve le pendant de la *Piscine de Bethesda*, une *Guérison du paralytique*. A Gand, on voit une *Vision de sainte Marie-Madeleine de Pazzi*. Malines et d'autres villes flamandes renferment aussi des œuvres de Boeyermans.

Ce peintre resta célibataire; il avait été exempté par la Chambre de rhétorique du paiement de la contribution annuelle, et ce fait est mentionné pour la dernière fois, à côté de son nom, entre 1670 et 1677. Une autre singulière clause le dispensait du décanat, dans la confrérie de Saint-Luc, aussi longtemps qu'il ne se marierait point.

La mère de Boeyermans était veuve, en premières noces, d'un sieur Léonard Lenaerts; quatre filles étaient issues de cette union; en 1657, Thierry fit un testament par devant le notaire De Costere, d'Anvers, par lequel il institua ses quatre sœurs ses légataires universelles et désigna pour sa sépulture le caveau

de sa famille, dans l'église de Saint-Michel.

Boeyermans mourut en 1677-1678.

Ad. Siret.

BOGAERT (*Henri*) ou **BOGARDUS**, dominicain, né à Louvain, mort le 4 mars 1606, entra au couvent des Frères-Prêcheurs de sa ville natale vers le milieu du xvi^e siècle. Il était doué de rares talents oratoires. Ce fut surtout à Bruges qu'il se distingua par ses prédications dirigées contre les partisans de la réforme. Il exerça aussi pendant quelque temps les fonctions de sous-prieur et de prédicateur général du couvent de Louvain. Il a traduit du flamand en latin le *Jardin des prières* de Bacherius, sous le titre de : *Hortulus precatationum variis piarum exhortationum flosculis, atque innumeris fere precum odoribus undique respersus*, Lovanii, typis Joannis Bogardi, 1577; vol. in-12.

E.-H.-J. Reusens.

De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 81 et 156. — Quetif et Echarid, *Scriptores ordinis Predicatorum*, t. II, p. 561.

BOGAERT (*Jacques*), médecin, né à Louvain, vers 1440, mort dans la même ville, le 17 juillet 1520. — Son père, Adam Bogaert ou Bogardus, était né à Dordrecht, vers l'an 1413, et décéda le 18 mars 1483(1). Il avait pris le grade de maître ès arts, à Louvain, le 28 février 1432, et reçut le bonnet de docteur vers la fin du mois de juin 1442. Cette même année, on l'éleva à la dignité de recteur et, en 1474, il y était recteur pour la septième fois. C'est en janvier 1444, deux ans après avoir reçu le bonnet de docteur, qu'il accepta une chaire à la faculté de médecine, à laquelle était attaché un canonicat de second rang à l'église de Saint-Pierre, de Louvain. Il devint ainsi le premier professeur ordinaire prébendé de cette faculté. Depuis le mois d'octobre 1436, le jeune savant, qui n'avait encore que vingt-trois ans, enseigna à la Faculté des Arts, faculté qui correspond à la Faculté de philosophie et de sciences. Comme il arrivait souvent à cette époque, il quitta la Faculté des Arts

(1) Le père d'Adam Bogaert s'appelait Guillaume; de là *Adamus Wilhelmi*.

pour entrer dans celle de médecine, qui jouissait alors d'une plus haute considération. En 1480, après trente-six ans d'exercice, Adam Bogaert abandonna le professorat et mourut trois ans après. Tout en étant père de famille, il a laissé, comme témoignage de l'intérêt qu'il portait à la jeunesse studieuse, deux bourses de vingt-cinq florins d'Allemagne réunies plus tard en une seule et dont il a doté le collège Breughel. Adam Bogaert fut chargé avec Jean Stockelpot, son collègue, d'expliquer alternativement, de mois en mois, Hippocrate et Galien.

Jacques Bogaert se livra également à l'étude de la médecine, sous la direction de son père, et prit le grade de licencié. Il fut médecin praticien à Anvers, jusqu'au moment où son père abandonna la carrière de l'enseignement; revenant alors à Louvain, il y prit le bonnet de docteur, le 13 juin 1480. Il fit ensuite un contrat avec le magistrat de Louvain, pour remplir pendant dix ans la chaire que Jean d'Inchy venait de quitter. Une inscription, gravée sur cuivre, dans un petit monument qui lui est consacré à l'église de Saint-Pierre, à Louvain, dans la chapelle de Saint-Luc, porte qu'il a enseigné trente-six ans la médecine comme son père. C'est donc en 1516 qu'il abandonna la chaire. Le petit monument funéraire qui est consacré à sa mémoire, est un des plus curieux spécimens de la sculpture belge au commencement du ^{xvii} siècle; il a, en outre, un intérêt archéologique tout particulier, parce qu'il représente, en couleur, Jacques Bogaert, revêtu du costume rectoral de l'époque. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique. Il succéda dans son canonicat de Saint-Pierre, au second rang, et dans la chaire de médecine attachée à cette prébende, au docteur Gaspar Ægidii. En 1502, Jacques Bogaert fut élu recteur de l'Université, puis encore en 1504, 1507 et 1512. Il est mort huit ans après, ainsi que le constate son épitaphe, qui est conçue dans les termes suivants :

ABSTULIT È VIVIS BOGARDUM SEVA JACOBUM
MORS, SED AB ANNO SEPÈ VOCATA SENE;
CORPORE QUANDOQUIDEM JAM FRACTUS, PECTORE TOTO
BIOGR. NAT. — T. II.

SPIRABAT CHRISTUM, CELICOLÛMQUE CHOROS.
SANCTA MARITALIS SERVAVIT FEDERA LECTI,
CLARUS SEPTENE PROLIS HONORE PATER.
CONJUGE DEFUNCTA THALAMUM THEDASQUE PEROSUS
SACRA SACERDOTIS MUNIA CASTUS OBIT.
ANNIS TRIGINTA NECNON SEX DOGMATE CERTO
HIC DOCUIT MEDICAS GYMNASIARCHA SCHOLAS
DENIQUE TAM EXACTÈ VIRTUTEM PERCOLIT OMNEM,
MOMUS UT ERRATI POSTULET IPSE NICHIL
OBIIT ANNÒ DNI. 1520, DIE XVII MENSIS JULII. ORATE
PRO EO.

Jacques Bogaert est auteur de cinq volumes de commentaires sur Avicenne, sous le titre de *Collectorium in Avicennæ practicam*.

Il laissa un fils, nommé Adam comme son grand-père, qui naquit à Louvain vers l'an 1486, et mourut le 23 mars 1550. S'adonnant à l'étude de la médecine, à l'exemple de son père et de son aïeul, il reçut le bonnet de docteur à l'Université de Louvain, le 25 mai 1512 et en 1524, devint recteur. Il n'occupa la chaire de médecine que pendant trois ans, et entra dans l'ordre de Saint-François, dont il prit l'habit au couvent des Récollets de sa ville natale. Il a été enterré dans le chœur de l'église, où l'on voyait autrefois son tombeau surmonté d'une épitaphe en vers latins. Il a écrit sur la guérison de la goutte : *Epistola ad Petrum Bruhesium* dans les *Consilia varcarium de Arthridis præservatione et curatione*, *Francofurti*, 1592, in-8°, par Henri Garet.

P.-J. Van Beneden.

BOGAERT (Jacques), chevalier, président du conseil provincial de Flandre, né à Malines en 1520, d'Arnould Bogaert et d'Élisabeth Vanderberckt, et mort à Gand, le 13 août 1597. Son père, né à Anvers, devint d'abord conseiller au grand conseil de Malines, le 2 décembre 1520, et ensuite au conseil privé. Son grand-père, Jacques Bogaert, et son bisaïeul, Adam Bogaert (né à Dordrecht, vers 1413), étaient deux docteurs de l'Université de Louvain. Jacques Bogaert, après avoir obtenu le diplôme de docteur J. U., pratiqua pendant assez longtemps comme avocat près le grand conseil de sa ville natale. En 1575, Philippe II le fit entrer dans cette cour (1), en qualité de conseiller et maître

(1) Vander Vynekt, dans son *Histoire du Conseil de Flandre* (MS. 19122), le fait entrer dans cette cour le 7 janvier 1589.

des requêtes et il l'appela, en 1587, à la présidence du conseil de Flandre. Ses connaissances et son caractère honorable furent si bien appréciés, qu'il fut nommé, en 1597, président du grand conseil; mais il décéda avant d'avoir pu jouir des honneurs attachés à cette dignité.

Britz.

Molanus, *Hist. Lovan.*, éd. De Ram, p. 563. — Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 578, note. — *Théâtre sacré du Brabant*, t. I, p. 79. — Manusc. 9939, pp. 124-59 (*Hist. du grand cons. de Malines*, par Foppens). — MS 5931: Houtnek van Papendrecht, *Annales*, t. I, pp. 17-66, et t. III-II, p. 375.

BOGAERTS (*Félix-Guillaume-Marie*), historien, romancier et poète, né à Bruxelles, le 2 juillet 1805, mort à Anvers, le 16 mars 1851. Orphelin dès le bas âge, il fut élevé par un oncle, le notaire Pinson. Le jeune Bogaerts, doué de beaucoup d'intelligence et d'une aptitude prononcée pour l'enseignement, fit d'excellentes études françaises et latines. Il obtint, en 1828, avec grande distinction, le grade de candidat en philosophie et lettres à l'Université de Gand, et fut nommé quelque temps après professeur au collège de Menin. En 1834, il passa à la chaire d'histoire et de géographie de l'Athénée d'Anvers, qu'il occupa pendant dix-sept ans. Toujours avide d'étendre le cercle de ses études et de ses connaissances, il consacrait les loisirs de ses vacances scolaires à des voyages instructifs : en 1835, il visita l'Angleterre et l'Écosse, avec le peintre Nicaise de Keyser, son ami le plus intime ; en 1836 ce fut Paris, que les touristes choisirent pour but de leur excursion littéraire et artistique. En 1840, il parcourut la Suisse, et en 1844, la Hollande. L'Académie d'archéologie de Belgique ayant été fondée en 1842, à Anvers, Félix Bogaerts en fut le premier secrétaire perpétuel, et le 8 janvier 1847, il fut élu membre de l'Académie royale de Belgique, dans la section scientifique et littéraire de la classe des Beaux-Arts. Dès lors il s'était placé au rang des écrivains belges les plus distingués.

Depuis le jour où il occupa la chaire professorale à l'Athénée d'Anvers, jusqu'au moment où il se maria, en 1849, avec demoiselle Louise Le Mair, il vé-

cut en vrai philosophe, en insoucieux célibataire. Il ne trouvait de jouissance que dans la culture des lettres et des arts, s'isolant du monde, mais sans misanthropie, car il éprouvait le besoin d'aimer, d'être aimé, et sut se créer de sincères amitiés. Son physique s'harmonisait avec ses qualités morales : il avait la physionomie ouverte, le regard d'une extrême douceur, un accueil franc et sympathique. Tel était son abord, telles étaient ses relations et sa correspondance. Son mariage, de si courte durée, lui apporta le bonheur du foyer domestique, l'affection conjugale et les joies de la paternité.

La carrière littéraire de Félix Bogaerts commença en 1833, par sa collaboration, avec Edw. Marshall, à la *Bibliothèque des antiquités de la Belgique*, dont il parut deux volumes in-8°. En 1834, il fit représenter au théâtre de Bruxelles, un drame en trois actes : *Ferdinand Alvarez de Tolède*; la pièce fut livrée à la publicité; elle n'eut guère de succès scénique. L'auteur ne l'a pas reproduite dans ses *Œuvres complètes*. Il imprima, en 1837, à Bruxelles, ses *Pensées et Maximes*, éditées ensuite à Anvers en langue flamande. En 1839, il écrivit dans le *Musée des Familles*, dirigé par Henri Berthoud, une nouvelle qui fut traduite en flamand, en allemand et en anglais : *Les morts sortent quelquefois de leurs tombeaux*, puis, *Mère et Martyre*, épisode de l'histoire du christianisme primitif à Rome, peinture pleine de poésie et de couleur locale; c'est une de ses meilleures conceptions. En 1839 et 1840, parurent deux éditions de luxe de son roman historique, *El Maestro del Campo* (Gand, en 1567), ouvrage orné de gravures sur bois, d'après les dessins de N. de Keyser. Traduit en flamand, en italien et même en anglais, à New-York, la réputation du romancier belge, que vint consolider son *Lord Strafford*, traduit aussi en flamand, en anglais, en allemand et illustré par le même peintre, se répandit partout. Ce dernier roman fait époque dans la carrière littéraire de l'auteur (1843); la vogue des œuvres de Walter Scott, de Fenimore Cooper et le succès du *Maestro del Campo* l'avaient stimulé, son *Lord Straf-*

ford, cette épopée des prémices de la révolution qui dressa l'échafaud de Charles Ier, est en quelque sorte l'introduction du *Woodstock* de Walter Scott, et ne dépasserait pas l'œuvre du génie romantique de l'Angleterre. Plusieurs productions esthétiques et archéologiques sortirent de la plume féconde de Félix Bogaerts. La *Biographie de Mathieu van Brée*, l'un des régénérateurs de l'école flamande moderne, opusculé lu en séance de la Société d'Émulation de Liège, le 19 juillet 1842, et l'*Esquisse d'une histoire des arts en Belgique, de 1640 à 1804*, révélèrent chez lui le sentiment et l'étude artistiques. Ici doit se placer son mémoire intitulé : *De la destination des pyramides d'Égypte*, composé en 1845, bien qu'il n'ait été imprimé qu'en 1849 (*Œuvres complètes*). Cette dissertation combattait l'opinion émise sur ces monuments gigantesques de l'antiquité par le duc Fialin de Persigny dans son livre : *De la destination et de l'utilité permanente des pyramides d'Égypte et de Nubie, contre les irrptions sablonneuses du désert*. Bogaerts ne traita la question qu'au point de vue archéologique.

Jusque-là, il avait écrit exclusivement en langue française; par une particularité assez touchante, qui nous a été signalée par Henri Berthoud, dans le journal parisien *Le Pays*, il fut amené à publier, en 1845, son premier ouvrage rédigé en langue flamande : « Félix Bogaerts, dit S.-H. Berthout, exerçait la charité d'une manière charmante et ingénieuse. Quoiqu'il ne fût guère riche, il avait adopté un vieillard qui, tous les jeudis, venait déjeuner avec le poète. Non-seulement le vieillard trouvait chez son bienfaiteur un bon repas, des vêtements de rechange, un accueil filial, mais encore une petite somme qui lui permettait de se donner quelque aisance pendant le reste de la semaine. Le vieillard, espèce de poète à sa manière, savait une foule de choses des temps passés, avec le récit desquelles il payait à Bogaerts son hospitalité. Bien des fois, dans mes voyages en Belgique, j'ai été admis à ces déjeuners du jeudi. Comme ce vieillard ne parlait que le flamand,

je vois encore Bogaerts prêter une oreille complaisante aux propos un peu languets de son hôte. Sa bonne figure s'épanouissait aux passages plaisants, et souvent un rire franc, et qu'un enfant eût envié, l'empêchait de me traduire aussitôt les facéties qui provoquaient si fort sa gaieté. Ce fut ainsi que se trouva écrite la plus grande partie du *Bon vieux temps en Belgique*. » *De goede oude tyd in België*, tel est, en effet, le titre de cette esquisse des coutumes et des mœurs de nos pères au XVIII^e siècle. Les épisodes y sont racontés avec une bonhomie et une simplicité de langage intraduisibles dans un autre idiome. Il donna ensuite *De antwerpsche Sancho Pança*, assemblage de sept cents axiomes, proverbes, dictons et comparaisons en usage dans nos contrées flamandes; ce recueil eut deux éditions, dans les almanachs anversoises de 1849 et 1850. *Signorken, de gek der violieren*, est l'histoire du bouffon de l'ancienne chambre de rhétorique d'Anvers, le facétieux vannier de 1542. Le *Goede oude tyd, Sancho Pança* et *Signorken*, rangèrent Bogaerts parmi les littérateurs flamands les plus populaires.

Il publia quelques charmantes pièces de poésie française et un volume entier d'épigrammes, bien inférieures en mérite.

Restent à citer d'autres productions encore : 1^o *La Bataille de Nieuport*, historique de la mémorable journée des Dunes (2 juillet 1600), où Maurice de Nassau vainquit Albert d'Autriche, et description du tableau de N. de Keyser. — 2^o *L'éloge nécrologique de Louise-Marie, reine des Belges*. — 3^o *L'Histoire civile et religieuse de la Colombe*, œuvre d'érudition, brodée sur un sujet futile, en apparence. — 4^o *L'Histoire du culte des saints en Belgique*. — 5^o *L'Iconographie chrétienne de la Belgique*, et enfin : 6^o *Les oiseaux de la Belgique*, travail ornithologique resté inédit. — Il a inséré dans des publications périodiques les biographies des peintres Quentin Metsys, Philippe Wouwermans, Pierre van Regemorter, Wynand Nuyens; la description de la province d'Anvers, dans la *Belgique monumentale*, et une grande quantité d'articles littéraires et

archéologiques dans la presse belge.

Félix Bogaerts cultiva en amateur les arts plastiques : il était dessinateur, s'essaya au modelage sculptural et grava sur cuivre, à l'eau-forte et au burin, un portrait de Quentin Metsys. Membre de nombreuses institutions savantes, il fut décoré par le roi de Hollande de la croix de l'ordre de la Couronne de Chêne. Décédé à l'âge de quarante-cinq ans et huit mois, il laissa après lui une mémoire sans tache et emporta dans la tombe les regrets universels. Dans la plupart des institutions académiques auxquelles il était affilié, on lui consacra des notices nécrologiques ; sa biographie fut imprimée dans plusieurs publications belges et étrangères.

Un monument funéraire a été élevé à Félix Bogaerts dans la chapelle de la Vierge, en l'église de Saint-Jacques, à Anvers. C'est un cénotaphe en marbre noir, orné du portrait du défunt, peint en médaillon, par N. de Keyser. La partie sculpturale a été exécutée par P.-J. De Cuyper. Sur une tablette en marbre blanc est inscrite l'épithaphe : D. O. M. *et pia memoria FELICIS-GUILIELMI BOGAERTS, Bruxellensis, qui propter egregios animi virtutes omnibus carus, eruditione et scriptis patriæ decori fuit, amici PP. Obiit Antverpiæ anno Domini MDCCLII die XVI martiî. Vixit annos XLV menses VIII.* R. I. P. Edm. De Busscher.

Annales de la Société des Beaux-Arts et de Littérature de Gand. — Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

BOGARD (Jean), ou **BOOGAERTS** ou **VANDEN BOOGAERDE**, imprimeur, naquit à Louvain au milieu du xvi^e siècle, et mourut à Douai vers 1634. Il exerça sa profession dans ces deux villes pendant plus de soixante ans. Jeune encore, il ouvrit à Louvain une imprimerie dont les premières productions datent de l'année 1564. L'érection d'une université à Douai, issue de l'*Alma Mater* de Louvain, lui fournit, peu de temps après, une occasion favorable pour établir aussi dans la première ville un atelier typographique, sans qu'il disconti-

nuât, cependant, d'imprimer dans sa ville natale. Ce fut seulement vers l'année 1600 qu'il résolut d'abandonner entièrement Louvain. Les premiers livres sortis des presses douaisiennes sur lesquels figure son nom, portent au titre *Ex officina Joannis Bogardi*, et sur le dernier feuillet : *Excudebat Loys de Winde*. Il résulte de ce fait que Bogard n'exerça d'abord à Douai que la librairie, en attendant, sans doute, l'autorisation d'établir une imprimerie, et de prendre le titre, qu'il reçut plus tard, d'imprimeur du Roi.

Le nombre des ouvrages sortis de ses presses est très-considérable, et tous se distinguent par la netteté et la correction. Nous nous contenterons d'en signaler un seul, qui est des plus remarquables sous ce rapport, c'est le *Hortulus precatationum* (*dat is het Hofken der bedinghen*)... door F. Petrum Bacherium, petit in-4^o, imprimé à Louvain, en 1566. Ce charmant volume, dont chaque page est encadrée des ornements les plus riches, renferme quatorze grandes gravures sur bois et dix petites. C'est un chef-d'œuvre dans le goût de l'époque. Les encadrements et les gravures sur bois du *Hortulus precatationum* furent, sans doute, utilisés pour le *Hortulus animæ*, c'est-à-dire, le *Jardin de l'âme*, etc., que Bogard publia à Douai en 1574. A Douai comme à Louvain, l'enseigne de Bogard était la *Bible d'or* ou *Gulden Bybel*. Plusieurs de ses publications sont ornées d'une vignette représentant une Bible au-dessus d'un cœur ailé et entouré d'arabesques, avec cette devise : COR RECTUM INQUIRIT SCIENTIAM. Les héritiers de Jean Bogard continuèrent sa profession, et laissèrent, pendant longtemps, figurer son nom sur les titres des livres qu'ils publiaient.

E.-H.-J. Reusens.

Duthilleul, *Bibliographie Douaisienne*, t. I, p. 405.

BOGARDUS NEO (Henri), prédicateur, né à Louvain, mort le 4 mai 1606. Voir **BOGAERT (Henri)**.

BOGHEM (Louis VAN), architecte, né à Bruxelles, vers 1470, mort en 1540. Voir **BODEGHEM (Louis VAN)**.

BOILEAU DE BOUILLON (*Gilles*), poète et traducteur, né au commencement du *xvii*^e siècle, à Bouillon suivant La Croix du Maine, auteur presque contemporain. Deux autres contemporains, Claude Grujet et Claude Collet, ont prétendu que Boileau était Flamand, ce qui est une erreur; car lui-même assure qu'il est Wallon et originaire de la ville de Liège. Ajoutons que le surnom de Bouillon était déjà porté par ses ancêtres, et qu'il ne provient pas du lieu de sa naissance. Boileau, qui avait reçu une excellente éducation, entra, jeune encore, au service de Charles-Quint et prit part, entre autres, aux campagnes de Hongrie, d'Italie, d'Allemagne et de France. Il occupa pendant longtemps à l'armée, les fonctions de commissaire-député aux *monstres*, c'est-à-dire aux revues. Grâce aux séjours prolongés qu'il fit dans divers pays, il s'y perfectionna dans la connaissance des principales langues de l'Europe et ses ouvrages prouvent, qu'outre le latin, il connaissait fort bien l'allemand, l'espagnol, le français, le flamand et l'italien.

Pour le récompenser de ses longs services, Charles-Quint le nomma commissaire et contrôleur de Cambrai. C'est en cette qualité qu'il fit partie de l'expédition que l'empereur dirigea contre François I^{er}, après le ravitaillement de Landrecies. Il doit même avoir été fort proche de la personne de l'empereur, car il rapporte, dit-il, les paroles « qu'il luy » ouyt prononcer de sa bouche. »

Boileau ne resta pas longtemps commissaire de Cambrai; pour des motifs qui nous sont restés inconnus, il tomba bientôt dans la disgrâce et alla se réfugier à Paris, vers l'an 1549. Il y fut bien accueilli par Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts, gentilhomme picard très-connu par ses traductions. Dès lors, jusqu'à la fin de sa carrière, Boileau fut obligé d'avoir recours à sa plume pour vivre. Il publia à Paris diverses traductions de l'espagnol. Après avoir passé au moins quatre ans dans la capitale de la France, Boileau, n'osant reparaitre à la cour de Bruxelles, ni même dans les États héréditaires de Charles-Quint, se rendit à Liège, où il « s'est mis en déb-

» voir de raccoustrer ung petit les statuts
» et ordonnances de cette ville » et où il écrivit divers ouvrages qui furent imprimés à Anvers, Liège ne possédant pas encore d'imprimerie à cette époque.

En 1555, Boileau fit plusieurs tentatives pour rentrer en faveur à la cour de Bruxelles, « car les urgentes nécessités, » suivant son expression, lui chassaient « les éperons de près. »

Il s'adressa, à cet effet, à la reine Marie de Hongrie et à Philippe II, qu'il nomme « ce fils de Jupiter; » mais il paraît que ses démarches n'aboutirent point et que ses requêtes, tant en vers qu'en prose, restèrent infructueuses.

On ne connaît rien des dernières années de Boileau, qui vivait encore certainement vers 1560. — Gilles Boileau a publié : 1^o *Commentaire du seigneur don Loys d'Avila*. Paris, Vincent Sartenas et Jehan Longis, 1550, in-4^o de 4 ff. prélim. et 184 pages, édition originale très-rare. Dès l'année suivante, Boileau en publia une nouvelle édition augmentée, *ibid.*, 1551, in-8^o de 318 pages et 56 feuillets pour les annotations, avec une grande carte de l'Allemagne. Ces annotations du traducteur sont très-intéressantes. — 2^o *Le IX^e livre d'Amadis de Gaule*; Paris, Vincent Sartenas, 1552, in-folio. — 3^o *Petit traité des causes criminelles*. Anvers, Jean de Laet, 1555; petit in-8^o de 76 feuillets. Ce traité est traduit du flamand; — 4^o *La Sphère des deux mondes, composée en français, par Darinel, pasteur des Amadis, et commentée, glosée et enrichie de plusieurs fables poétiques*, par G. B. D. B. cc. de C. N. L. Ovblî (*Gilles Boileau de Bouillon*). Anvers, Jean Richard, 1555, petit in-4^o de 4 feuillets chiffrés et 57 non chiffrés, avec cartes et gravures en bois. Cet ouvrage est entremêlé de prose et de vers. La seconde partie, dédiée au seigneur de Fallais, est entièrement en vers. — 5^o *Prognostication pour l'an de Nostre Seigneur 1558*. Anvers, Jehan Withage (1557), in-4^o, de 4 feuilles, caractères gothiques. — 6^o *Prognostication pour l'an de Nostre Seigneur 1560*. Anvers, Jehan Withage, l'an 1559, petit in-4^o goth. de 4 feuillets. — 7^o *Une carte géographi-*

que de la Savoie, par Gilles Bullion, Belge. Anvers 1613 et Amsterdam 1619, in-fol. Ce sont là sans doute des éditions posthumes, que de plus anciennes ont dû précéder. Gilles Boileau a encore traduit de l'allemand le *Traité d'Albert Dürer sur les fortifications*, et du latin les *Mémoires de Sleidan*, mais on ignore si ces traductions ont été imprimées.

H. Helbig.

Bibliothèque française de la Croix du Maine et de Du Verdier, édit. de Rigoley de Juvigny, t. I, pp. 284-285. — Les ouvrages de Boileau. — *Les Fleurs des vieux poètes liégeois*, pp. 1-14. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XV, pp. 190-205.

BOIS-LE-DUC (*Henri DE*), chapelain du roi de Danemark, en 1554. Voir BROUCKHOVEN (*Henri DE*).

BOIS-LE-DUC (*Nicolas DE*), professeur à Bâle, ministre réformé, né à Bois-le-Duc. XVII^e siècle. Voir NICOLAS BUSCODUCENSIS.

BOISOT (*Charles*), homme de guerre et d'État, né à Bruxelles, mort en 1575. Il était fils de Pierre Boisot, chevalier, trésorier général des finances et de l'ordre de la Toison d'Or; sa mère, Louise Tisnacq, appartenait également à une famille honorée par des emplois importants. En 1566, Charles Boisot signa le *Compromis des Nobles* et fut, de même que son frère Louis, un des plus actifs auxiliaires de Bréderode. Proscrit en 1568, dépouillé de ses biens situés dans le Brabant, il alla rejoindre le prince d'Orange, qui le chargea de plusieurs missions importantes. En 1573, Guillaume de Nassau lui donna une preuve plus éclatante encore de sa confiance en le nommant gouverneur de l'île de Walcheren. « C'est, disait-il, un « gentilhomme sage, diligent et affectionné à notre service autant que qui « que ce soit. » Charles Boisot justifia pleinement cet éloge : les Espagnols essayèrent en vain de reprendre Flessingue et perdirent, en outre, le château de Rammekens, qui était le boulevard de l'île de Walcheren. Le vaillant gouverneur trouva enfin la mort dans cette lutte héroïque : le 29 septembre 1575, il fut tué en combattant près de Philipsland.

Th. Juste.

BOISOT (*Louis*), frère du précédent, amiral de Zélande, né à Bruxelles, mort

en 1576. Après avoir servi d'abord sur les flottes hispano-belges, il se rangea en 1566 du côté des confédérés et leur demeura fidèle, malgré les efforts de Marguerite de Parme pour le ramener sous la bannière royale. Proscrit comme son frère, il devint aussi un des agents les plus zélés du prince d'Orange. En 1572, il se trouvait à Paris pendant le massacre de la Saint-Barthélemy; jeté en prison, il n'échappa à la mort que par l'intervention miséricordieuse de quelques moines. Arrêté de nouveau à Mézières, il confessa que c'était lui qui avait fait entrer les soldats du Taciturne dans Ruremonde et qui avait incité les habitants de Malines à prendre également parti pour Guillaume de Nassau. En 1573 nous le trouvons parmi les *gueux de mer*, dont il devient bientôt le chef principal. En effet, le prince d'Orange, voulant récompenser sa vaillance et ses services, le nomma, après la mort de Bouwen Ewoutz, *amiral de Zélande*. Avec l'aide des garnisons de Walcheren, commandées par son frère, Louis Boisot se rend maître du château de Rammekens. Quelques semaines après il s'empare également de Romerswael, dans l'île de Sud-Beveland. Puis, le 29 janvier 1574, il détruit près de cette ville, après un combat terrible, la flotte royaliste qui venait au secours de Midelbourg; comme il abordait le vaisseau amiral, il reçut en plein visage une arquebusade qui lui fit perdre un œil. Cette blessure ne ralentit point son zèle. Le jour de la Pentecôte, il remporta une nouvelle victoire navale, non loin d'Anvers. Il prépare ensuite l'expédition qui doit rendre son nom impérissable dans les annales des Pays-Bas. Au mois de septembre, il conduit au secours de Leyde les terribles marins de la Zélande. Il traverse avec sa flotte le pays submergé par la rupture des digues et, en dépit de tous les obstacles, s'avance victorieusement vers la ville assiégée. Le 26 septembre, un pigeon apporte à Jean Vanderdoes, l'héroïque défenseur de Leyde, un billet par lequel l'amiral de Zélande lui fait savoir que, pour secourir tant de gens d'honneur, il n'épargnera sa personne

ni sa vie. Boisot tint parole. Le 3 octobre, il entre en libérateur dans Leyde. Pour témoigner leur gratitude au vaillant amiral, les états de Hollande lui décernèrent une chaîne d'or. Mais d'autre part, le grand commandeur Requesens, successeur du duc d'Albe, se vengea de l'intrépide gentilhomme bruxellois en confisquant ses biens situés dans le Brabant, où il possédait, entre autres, la seigneurie de Ruart. Louis Boisot donna également sa vie pour la liberté des Pays-Bas. Le 27 mai 1576, il s'était dirigé avec sa flotte vers Zierikzée, assiégée par les Espagnols. Or le vaisseau amiral, qui portait trois cents hommes, après avoir été canonné avec furie, s'entr'ouvrit et s'abîma. Lorsque Guillaume le Taciturne connut ce désastre, il écrivit à son frère Jean de Nassau que c'était Louis Boisot qu'il regrettait surtout « pour l'avoir » trouvé vaillant gentilhomme, disait-il, et « dévoué au bien de la cause commune. »

Th. Juste.

BOISSCHOT (*Charles VAN*), prédicateur, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1573, mort dans la même ville le 18 mai 1641. Après avoir achevé ses études, il entra chez les Augustins, à Louvain, et y fit sa profession solennelle en 1592. Il devint prieur du couvent d'Enghien, et plus tard définitiveur de la province belge. En 1623, l'archiduchesse Isabelle le nomma abbé du célèbre couvent dit de l'Eeckhoute, *abbatius Quercetana*, de Bruges. Cette nomination rencontra des oppositions assez fortes pour que Van Boisschot se vît obligé de renoncer à cette dignité. Il se retira à Bruxelles, où il mourut.

Au témoignage des biographes, Van Boisschot était doué d'un talent oratoire tout à fait hors ligne. Il a publié à Louvain le *Cérémonial de l'ordre de Saint-Augustin*.

E.-II.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 149. — Tombeur, *Provincia Belgica*, etc., p. 103. — Ossinger, *Bibliotheca Augustiniana*, p. 137. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 95.

BOISSCHOT (*Ferdinand DE*), comte d'Erps, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, baron de Saventhem, seigneur de Nosseghem, Sterrebeke,

Quarebbe, Fontaine-le-Château, ban d'Anthée, etc., chancelier de Brabant, né à Bruxelles, dans la dernière moitié du xvi^e siècle, mort dans la même ville le 24 octobre 1649, fut un personnage remarquable et fournit une brillante carrière. Son père, Jean-Baptiste de Boisschot, conseiller au conseil privé, était tout dévoué à la politique de Philippe II ; aussi s'attira-t-il la haine des patriotes et, lorsque éclata la révolte contre ce monarque, fut-il jeté en prison où il mourut. (Voir l'article suivant.) Sa veuve se retira à Cologne avec ses sept enfants. C'est dans cette ville que le jeune Ferdinand commença ses études qu'il termina à l'Université de Louvain. Le fils hérita du dévouement du père à la cause impopulaire du roi ; les mémoires du temps renferment maintes allusions à ce dévouement qui lui a été amèrement reproché. Tout jeune encore, en 1592, Ferdinand de Boisschot fut appelé aux fonctions d'auditeur général qu'il remplit jusqu'en 1611, fonctions extrêmement importantes et difficiles à une époque où le lien de la discipline était fort relâché, et où la mutinerie des troupes mal payées était fort fréquente. Boisschot s'acquitta de sa charge avec beaucoup de zèle, de fermeté et de prudence et pendant neuf ans il suivit constamment l'armée. Lorsque la trêve avec les Provinces-Unies fut signée, il fut envoyé comme ambassadeur à Londres, à la cour de Jacques I^{er} ; il y séjourna jusqu'à la fin de 1615. Son influence auprès du monarque anglais fut si grande qu'elle amena un revirement complet dans la politique suivie par l'Angleterre ; l'ambassadeur parvint à empêcher l'intervention de Jacques I^{er} dans les démêlés que faisait naître la succession du duc de Clèves et dans lesquels l'Espagne intervenait pour écarter les prétendants protestants. Le départ de Boisschot de la cour de Jacques fut bientôt suivi d'une alliance entre ce monarque et l'Union évangélique. La guerre éclata, et Boisschot dut partir une seconde fois pour Londres. La négociation qu'il y conduisit et mena à bonne fin est fort curieuse ; elle mérite d'être rapportée, car si

elle met en relief l'esprit subtil du diplomate, elle fournit un exemple de plus des roueries diplomatiques. L'Autriche, grâce à l'appui de l'Espagne, avait réussi à reprendre la Bohême et la Hongrie et à enlever le Palatinat à l'Union évangélique; mais Tilly se trouvait arrêté dans ses succès par la ville de Frankenthal, bâtie autrefois par l'émigration belge. Ne pouvant la réduire par les armes, on eut recours à la diplomatie. De Boisschot fut une fois encore envoyé à Londres; il décida le roi d'Angleterre à négocier une trêve et à mettre la ville en séquestre pour dix-huit mois entre les mains de l'infante Isabelle, à la condition que les troupes anglaises y rentreraient librement si la guerre continuait avec l'Autriche; il fut convenu que les troupes auraient pour y rentrer le libre passage sur le territoire de l'infante, mais De Boisschot ne parla pas du territoire d'autre pays et on ne songea pas à soulever cette question, de sorte que lors de la reprise de la guerre, les Anglais ne purent rentrer dans la ville, qui fut de cette manière définitivement conquise. Ce fut la dernière négociation de Boisschot qui, dans l'intervalle de ses deux missions en Angleterre, avait aussi été envoyé à Paris auprès de Henri IV.

En récompense de ses services, De Boisschot fut nommé successivement conseiller et maître aux requêtes du conseil privé, membre du conseil d'État, le 13 novembre 1623, et enfin chancelier du conseil de Brabant au mois d'octobre 1626, en remplacement de Peckius. La faveur du roi alla jusqu'à lui permettre de conserver sa place de conseiller au conseil privé, ses gages, entrée, rang et séance. Il ne faut pas oublier que des trois conseils établis en vertu des lois du pays, le conseil d'État ne participait plus en rien aux affaires du pays, le conseil privé et celui des finances ne s'occupaient que des questions secondaires et spéciales; deux juntas avaient toute l'autorité et seules administraient les affaires intérieures et extérieures. De Boisschot faisait partie de la seconde de ces juntas, appelée aussi le conseil adjoint et l'impopularité de ces institutions

contraires aux coutumes du pays rejaillissait sur ceux qui en faisaient partie.

De Boisschot avait épousé, en 1607, une Espagnole, Anne-Marie de Camudio. Il mourut à Bruxelles, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame des Victoires, au Sablon. Philippe III ne fut pas ingrat envers un sujet si dévoué : il le nomma, en 1615, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques; en 1621, les archiducs érigèrent sa terre de Saventhem en baronnie et enfin Philippe IV le nomma comte et lui donna la seigneurie d'Erps-Quebbs.

Jules Delecourt.

BOISSCHOT (*Jean-Baptiste DE*), chevalier, magistrat et diplomate, fils de Jean-Baptiste de Boisschot et d'Élisabeth Vandoorne, naquit vers 1516 et mourut à Anvers en 1580. Il descendait d'une famille dont la noblesse a surtout été relevée par Ferdinand de Boisschot, qui fait l'objet de l'article précédent. Pourvu du diplôme de docteur J. U., il commença par être avocat postulant au conseil de Brabant. Il apparut comme pensionnaire de Bruxelles en 1565, alors que le pays et surtout le siège du gouvernement commençaient à être fortement troublés par le compromis des nobles. Au mois de janvier 1566, le magistrat de Bruxelles ayant encouru les reproches de Marguerite, pour avoir appuyé les délégués des chefs-villes du Brabant et ceux du tiers-État contre le chancelier de Brabant qui avait publié les édits du roi concernant l'établissement des juges exceptionnels, Boisschot fut envoyé (le 11 mars 1566) auprès de la gouvernante pour justifier la conduite de l'administration communale. Viglius, le grand partisan de la cause espagnole, rapporte qu'il avait rendu de si grands services au roi et à la ville de Bruxelles pendant ces premiers temps de troubles qu'il mérita, en 1569, la place de conseiller et d'avocat fiscal au conseil de Brabant, vacante par la mort de Joachim Giélis (*Ægidius*). Il fut également nommé garde des chartres du Brabant. Par ordonnance du 12 juin 1573, le duc d'Albe l'adjoignit au conseil privé avec Delrio, le membre du conseil des

troubles. Le duc n'avait pas les pouvoirs nécessaires à cette fin, mais le service semblait réclamer ces nominations, le conseil ne comptant plus que quatre membres, Viglius, d'Assonleville, Micault et Fonck. Aussi le prince jugea nécessaire de soumettre la nomination au roi, qui ne l'approuva jamais officiellement, malgré l'appui que De Boisschot avait trouvé dans le corps même et malgré les recommandations pressantes du commandeur Requesens. De Boisschot continua cependant à se faire remarquer par son assiduité et par son travail, jusqu'à la fin de sa carrière politique. Pendant les années 1574 et 1575, il remplit plusieurs missions commerciales et politiques en Angleterre, et réussit à conclure des traités de commerce. Les rapports qu'il a rédigés dans ces circonstances sont intéressants; ils furent mis sous les yeux de Philippe II et sont pour la plupart parvenus jusqu'à nous⁽¹⁾. Dans un de ces rapports du mois de novembre 1575, il croit à la possibilité de ramener la reine d'Angleterre à la religion catholique. De Champagny, qui lui succéda en Angleterre au mois de janvier 1576, avoue que De Boisschot convenait mieux que lui pour cette mission et rapporte que le ministère anglais ne veut pas donner suite aux propositions faites par son prédécesseur.

En 1575 le grand commandeur le députa vers l'archevêque de Trèves pour applanir des difficultés qu'avaient fait naître des actes de violence commis par des soldats de la garnison de Thionville.

Lorsque, à la mort de Requesens, arrivée le 5 mars 1576, le conseil d'État prit les rênes du gouvernement, De Boisschot fut presque toujours associé à ses travaux et rédigea avec d'Assonleville la plupart des rapports. Aussi, lors du coup d'état fait le 4 septembre 1576, par le prince d'Orange et le parti national, fut-il emprisonné comme suspect d'*espagnolisme* et relâché seulement au mois de mars de l'année suivante par

ordre des états généraux. Depuis lors il ne prit plus aucune part aux affaires politiques. Pendant la domination des états généraux et les négociations avec Don Juan, les membres qui partageaient les opinions de Boisschot avaient fui à Namur et à Louvain. Moins bien avisé ou moins prudent, il fut emprisonné à Bruxelles, puis conduit dans les cachots d'Anvers, où il mourut à la suite des mauvais traitements qu'il avait essayés.

De sa femme Catherine Vandentronck il délaissa *illustre postérité*.

Britz.

Tombeaux des hommes illustres, p. 56. — Bothens, *Jurisprud. heroica*, p. 133 et 303. — *Trophées*, t. II, 29; le même, *suppl.*, t. I, 108, 174, 177, 201, 226. — Hoyne van Papendrecht, *Anal.*, t. II, p. 358 et 748. — Loijens, *Trait. de conseil. Brab.*, p. 368. — Mss. Foppens, n° 47611; *Mémoires de Fr. Perrenot*, édités par de Robaulx. — *Correspond. de Philippe II*, par M. Gachard, les 4 vol., *passim*; Mss. 47611 et 9957, p. 212 et 12383 (Foppens).

BOL (*Jean*), peintre de paysages, de vues de ville, d'animaux, à la gouache, à la détrempe, à l'huile et en miniature, né à Malines, le 16 décembre 1534. Bol appartenait à une famille très-honorable et l'art était chez lui une vocation innée, car dès l'âge de quatorze ans, il décida qu'il s'y consacrerait. Malheureusement il n'y avait plus alors à Malines aucun artiste de mérite. Marguerite d'Autriche était morte depuis quelques années, et avec elle avaient disparu ces astres brillants qu'attirait l'esprit d'élite de la princesse. Un goût nouveau avait succédé à celui des tableaux précieux, tout comme deux siècles après, et l'on vit se répandre la mode de grandes toiles peintes, converties plus tard en tapisseries. Bien qu'il fallut un certain talent pour brosser ces vastes compositions, on comprend aisément qu'il y avait loin de là aux chefs-d'œuvre des vieux maîtres. Malines comptait au moins cent cinquante de ces *boutiques* de peintres, nous dit Van Mander, et c'est chez un de ces décorateurs que le jeune Jean ou Hans Bol, comme on le nomme souvent, dut apprendre son art. Il vit bientôt, sans doute, que ces leçons ne lui profiteraient

(1) V. *Lettres de Boisschot* dans le tome V des *Négociations d'Angleterre*. La liasse n° 2379 (Archives de Simancas secret. prov. de Flandre) ren-

ferme ces traités de commerce avec des lettres de Boisschot. — *Corresp. de Philippe II*, éd. par M. Gachard, t. III, p. 273.

guère, car il quitta Malines et se mit à voyager en Allemagne. On sait qu'il s'arrêta à Heidelberg et qu'il y séjourna deux ans, toujours occupé de ses études. Il est probable qu'il fut séduit par la beauté des sites, qui plus tard devaient inspirer son pinceau. En effet, l'ouvrage cité par l'auteur du *Schilderboek* comme le chef-d'œuvre du maître, *Dédale et Icаре*, représente un paysage accidenté, souvenir probable du Rhin et des vieux châteaux allemands. Ce tableau appartenait au pensionnaire Jean Vander Mander (*sic*), à Gand, cousin de Charles Van Mander, le peintre-biographe. Celui-ci en fait une longue description et un grand éloge. Il mentionne surtout un rocher baignant dans l'eau et surmonté d'un vieux château qui semblait sortir de la roche moussue comme la plante sort de la terre. Les lointains, le reflet des objets dans l'eau où l'on voyait surnager les plumes d'Icаре, détachées par les rayons solaires qui avaient fondu la cire, les figurines, les avant-plans, tout obtint l'approbation de ce juge compétent et toujours estimé. Cette composition a été gravée par Sadeler.

La patrie avait de nouveau attiré Jean Bol : il était revenu à Malines en 1560, car cette année il fut inscrit sur le registre de la corporation de Saint-Luc. Sa réputation était faite ; ses paysages étaient alors exécutés à la détrempe ; on y admirait une pureté remarquable, une manière ferme et large, une invention et un aspect des plus agréables, un coloris plein d'harmonie. Les amateurs et les marchands recherchaient également ses tableaux et les payaient largement. Tout marchait donc à souhait pour l'artiste, lorsqu'en 1572, Malines fut surprise et ravagée par les gens de guerre. Jean Bol fut dépouillé de tout ce qu'il possédait et s'enfuit à Anvers où il arriva pauvre et presque sans vêtements. Un homme généreux, un amateur d'art dont, grâce à Van Mander, le nom est venu jusqu'à nous, Antoine Couvreur, de Bailleul, accueillit l'artiste, dont sans doute il connaissait les œuvres, l'hébergea généreusement et remonta sa garde-robe. Jean Bol trouva bientôt à s'oc-

cuper à Anvers. Il y fut reçu bourgeois de la ville en 1575. Le vieil auteur auquel nous devons tant de renseignements précieux, nous parle d'un ouvrage d'enluminure qu'il exécuta à cette époque et qui consistait en un livre représentant toutes espèces d'animaux, oiseaux, poissons et objets curieux dignes d'être reproduits, le tout d'après nature.

Au *xvii^e*, tout aussi bien qu'au *xix^e* siècle, on connaissait la contrefaçon ; déjà, à cette époque, les artistes étaient victimes des brocanteurs, doublés de faussaires, qui achetaient les tableaux, les copiaient à s'y méprendre et les vendaient comme provenant du maître ; cela arriva si souvent à Jean Bol qu'il résolut d'abandonner la peinture à l'huile. Il fit alors beaucoup de gouaches, d'enluminures et de miniatures ; ce sont probablement des œuvres de cette époque que possèdent les bibliothèques de Paris, de Berlin et de Vienne. En ce temps, malheureusement, les jours de calme et de prospérité n'étaient pas de longue durée ; la guerre et ses tristes conséquences décourageaient les acquéreurs et ruinaient les artistes. Alors que notre pauvre Hans avait à peu près oublié ses pertes de Malines, il dut fuir de nouveau devant les troubles qui désolaient Anvers, et, en 1584, il se dirigea vers la Hollande. Il s'arrêta d'abord à Berg-op-Zoom, de là il se rendit à Dort, où il habita environ deux années, et, après un séjour à Delft, il s'établit enfin à Amsterdam. Sans doute il y fut bien apprécié, car il y exécuta un grand nombre de compositions, choisissant de préférence des vues d'Amsterdam, tantôt du côté de l'eau, tantôt du côté des terres ; puis il peignit les villages environnants et Van Mander nous raconte que ces divers travaux lui rapportèrent beaucoup d'argent. Entre autres l'auteur du *Schilderboek* mentionne un ouvrage exécuté pour un sieur Jacques Razel, amateur qui en possédait plusieurs du même maître. — C'était un Calvaire assez grand, avec beaucoup de figures, où l'artiste avait déployé tout son talent, aussi bien pour les figures que pour les nus, le paysage, les chevaux, etc. C'était,

dit Van Mander, ordonné avec art et bien exécuté. Jean Bol avait épousé une veuve dont il n'eut point d'enfants, mais qui avait eu, de son premier mari, un fils nommé François Boels. Celui-ci devint élève de son beau-père et annonçait un talent distingué, qu'il ne put développer, étant mort jeune, peu de temps après son maître. Le meilleur élève de Bol fut Jacques Savery, le jeune, de Courtrai, qui apprit son art à Amsterdam, car on sait qu'il y séjourna et y mourut.

Jean Bol décéda à Amsterdam, le 20 novembre 1593. Son portrait existe, très-bien gravé par Henri Goltzius, en buste, dans un cartouche ovale, au-dessus duquel deux génies sont occupés à écrire ces mots : *Joannes Bollius, etc., calatum vitrici effigiem, etc.*, M.C.XC.III. Il fut non-seulement un bon peintre, mais aussi un graveur de talent; ses eaux-fortes sont estimées. On cite : *La rencontre de Jacob et d'Esau*. — *Le serviteur d'Abraham chez Rebecca*. — *Rebecca faisant abreuver les chameaux d'Éliézer*. — *Jean prêchant dans le désert*. Paysages : Suite de douze petites pièces rondes. On a beaucoup gravé d'après ses riches compositions; parmi ces gravures, on cite *l'Histoire du prophète Jonas*, exécution de Jérôme Cock; éditeur Hans van Luyck.

Ad. Siret.

BOLCK (*Gérard*), écrivain ecclésiastique, né à Vianen, le 11 octobre 1644, mort à Bruxelles, le 7 février 1716. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans la Compagnie de Jésus, au noviciat de Malines, le 30 septembre 1661. Dès qu'il eut prononcé ses vœux, ses supérieurs l'envoyèrent à Bruxelles, où il s'occupa des fonctions du saint ministère. Il professa aussi quelque temps la théologie, à Louvain, au collège de son ordre. Plus tard, il retourna à Bruxelles, et fut nommé examinateur synodal. Bolck se montra constamment l'adversaire acharné des partisans de Jansenius, et ce fut contre eux qu'il dirigea tous ses écrits. On a de lui : 1^o *Scriptiuncula apologetica P. Gerardi Bolck, Societatis Jesu, adversus iteratas calumnias super negotio famosi formularis*

D. Deladersous, in pædagogio Porcensi Lovanii philosophiæ professoris; vol. in-4^o de 16 pages, sans nom d'imprimeur ni lieu d'impression. Le P. Bolck publia ce mémoire justificatif pour se défendre des accusations que plusieurs adhérents de Jansénius faisaient peser sur lui. — 2^o *Adversus doctrinam de libertate a necessitate in amore beatifico ab Huygens traditam*; Moguntiae, Petrus Hermans— 3^o *De libertate sive potentia libera sine gratia*. — 4^o *Dogma Gummarianum de libertate orbi natum anno 1679, renatum anno 1687, 10 julii, ac rursum anno 1688 mense aprili resuscitatum, etc.* Moguntiae, typis Petri Hermans, 1688; vol. in-16 de 118 pages. — Ces trois derniers ouvrages ont été publiés sous le pseudonyme d'*Erasmus Pilius*, emprunté au nom de sa mère qui s'appelait *Pyl*. Dans la préface du dernier opuscule, Bolck parle des deux ouvrages précédents : *Duplici libello*, dit-il en s'adressant au théologien Huygens, *duplex tuum tibi considerandum dogma proposui, alterum de libertate actuum viatorum, alterum de libertate sine gratia*. « Il a paru, dit Paquet (*Fasti acad. mss.*, II, p. 224), sed ironice *Epistola apologetica pro eximio D. Gummario Huygens, auctore Paulo Masio*. J'ignore si cet écrit est de Bolck. Ce qui est certain, c'est qu'il contient une défense d'*Erasmus Pilius*. Il paraît aussi qu'il a pris le nom d'*Ulicus Jons-son*, à moins qu'on ne doive attribuer ce pseudonyme au P. Alphonse d'Huylenbroeck. »

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Fasti acad. manuscripti*, manuscrit de la Bibliothèque royale, n^o 47568, p. 224. — Aug. et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, IV^e série, p. 35.

BOLLAND (*Jean DE*), hagiographe, naquit à Julémont (Liège), le 13 août 1596, d'une famille originaire du village voisin de Bolland, auquel elle avait emprunté son nom. A l'âge de dix ans, il fut envoyé au collège des Jésuites à Maestricht, où, tout en faisant des progrès rapides dans l'étude des langues anciennes, il se distingua par une prédilection particulière pour l'histoire et la géographie. Il entra dans la Compagnie de Jésus, le 12 septembre

1612, ayant à peine atteint sa dix-septième année, et il subit les épreuves du noviciat à Anvers et à Louvain. Dans cette dernière ville, qui était alors le centre de la vie intellectuelle de nos provinces, il avait commencé son cours de philosophie, quand ses supérieurs, manquant de sujets pour leurs nombreux collèges des Pays-Bas, l'appelèrent dans la carrière de l'enseignement. Il occupa successivement une chaire à Ruremonde, à Bois-le-Duc, à Bruxelles et à Anvers, laissant partout la réputation d'un maître savant et habile. En 1612, il sollicita l'honneur de partir avec les premiers missionnaires de la Chine; mais cette demande, d'abord favorablement accueillie par le P. Trigrant, chargé d'organiser la mission, demeura sans résultat. Il se trouvait à Anvers, en 1620, lorsque les Jésuites, voulant dignement célébrer la dédicace de leur magnifique église, eurent la singulière idée de faire représenter, sur une estrade adossée au nouveau temple, un drame historique en vers latins, plaçant sous les yeux des spectateurs la vie et les travaux du saint fondateur de leur ordre. Bolland, en sa qualité de professeur de rhétorique, fut chargé de composer cette œuvre et d'apprendre leurs rôles aux jeunes acteurs qui devaient y figurer. Il s'acquitta de cette double fonction de manière à mériter les applaudissements unanimes du public d'élite, accouru pour jouir de cette solennité à la fois religieuse et littéraire (1).

A l'âge de vingt-quatre ans, il fut renvoyé à Louvain, pour s'y livrer à l'étude approfondie de la théologie. Mais cette science, malgré ses larges proportions, ne suffit pas pour absorber l'infatigable activité du jeune religieux. Une ardeur féconde, une conception prompte

et sûre, une mémoire heureuse et tenace, lui rendaient léger le fardeau sous lequel pliaient la plupart de ses condisciples. Au milieu de l'examen des plus grands problèmes de l'avenir religieux de l'humanité, ses aptitudes littéraires se manifestaient avec une force nouvelle, et, pendant son deuxième séjour à Louvain, il publia, sous le voile de l'anonyme, des poèmes et des discours qui furent remarqués (2). C'était à lui que les supérieurs de la Compagnie s'adressaient pour obtenir les inscriptions, les dédicaces, les odes et les épigrammes, dont on faisait alors, comme on le fait encore aujourd'hui en Italie, un si grand usage dans les cérémonies académiques. Il étudiait, en même temps, avec un remarquable succès, les langues savantes de l'Orient et plusieurs idiomes de l'Europe moderne.

Après avoir achevé son cours de théologie, Bolland remplit pendant cinq années, avec une rare distinction, l'emploi de préfet des écoles de son ordre à Malines. Ici, de même qu'à Louvain, son intelligence vigoureuse semblait chercher sans cesse un aliment nouveau. Il s'y livra à ses premières études hagiologiques, en corrigeant avec soin un martyrologe destiné à son usage personnel. Il conçut le projet d'une vaste publication de chroniques belges inédites, devant débiter par le *Chronicon ducum Brabantiae* d'Edmond de Dynter (3). Il arrêta, avec quelques-uns de ses amis, le plan d'une traduction latine des classiques grecs, et, mettant immédiatement la main à l'œuvre, il commença celle des *Elégies de Théognis* et des *Argonautiques d'Apollonius de Rhodes*. Il voulait aussi, avec la collaboration de quelques Pères de la Compagnie de Jésus, traduire en latin les meilleurs ouvrages

(1) Le spectacle obtint un grand succès. Le P. Papenbroek (*Vit. Bol.*, c. II) dit à ce sujet : « *Totam enim S. P. N. Ignatii vitam gloriamque sic digressit in partes, tanta styli varietate et elegantiæ explicavit, tam fideliter per exercitus egrægie adolescentes declamavit, ut clamum inter maxime senes vival memoria incomparabilis illius, ut loquuntur, actionis.* »

(2) Les bibliographes ne donnent pas la liste de ces pièces mêlées. Alegambe, dans sa *Bibliotheca Societatis Jesu*, se borne à dire : « *Varia edi-*

» *dit carmina et orationes, sed tacite ferè, vel alieno nomine.* » Les PP. De Backer reproduisent ces termes dans leur *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

(3) Bolland, entraîné trop loin par son goût pour la pure et brillante latinité du siècle d'Auguste, voulait corriger le style de nos vieux chroniqueurs, afin de les rendre plus agréables aux lecteurs.

On sait que la chronique d'Edmond de Dynter n'a été publiée qu'en 1834, par Mgr de Ram.

ascétiques publiés en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne.

Tous ces projets, auxquels il se vouait avec son ardeur habituelle, l'avaient mis en rapport avec une foule d'hommes distingués de son siècle. Il se préparait, sans le savoir, à l'accomplissement d'une grande et noble tâche qui allait lui être confiée par les chefs de son ordre.

Dans les longues querelles théologiques du xvi^e siècle, l'hagiographie n'avait pas échappé aux critiques ardentes des partisans de la Réforme. Les *Vies des saints*, surchargées de fictions ridicules et parfois odieuses, avaient fourni un texte inépuisable aux railleries des adversaires du catholicisme. Voulant remédier au mal, Lipomani, Laurent Surius, Ribadineira, Hondorts, Loemmel, André Duval et beaucoup d'autres s'étaient efforcés de restituer aux textes leur pureté primitive, en élaguant les mensonges et en plaçant les faits de la tradition sous leur véritable jour. Mais ces essais, tout en produisant des résultats heureux, étaient loin encore de répondre aux exigences de la science religieuse. En 1607, un jésuite belge, résidant à Anvers, Héribert Rosweyde, très-versé dans la connaissance de l'histoire de l'Église, prit courageusement la résolution de compléter l'œuvre des écrivains dont nous venons de citer les noms. Dans un livre destiné à faire connaître les richesses hagiologiques des bibliothèques des Pays-Bas, il annonça la publication d'un énorme recueil d'*Acta Sanctorum*, réparti en dix-sept volumes in-folio. Avec un zèle soutenu, il mit plusieurs années à recueillir les livres et les documents indispensables ; mais la mort ne lui permit pas de réaliser son dessein. Épuisé par le travail, il succomba le 5 octobre 1629 (1).

Bolland, appelé à Anvers, fut chargé de poursuivre l'entreprise projetée par Rosweyde. Il accepta cette lourde succession ; mais, plus prudent que son prédécesseur, dont les forces avaient été absorbées par mille soins divers, il voua désormais toute son activité intellectuelle

à la composition d'une œuvre unique. Pendant les trente-quatre années qu'il vécut encore, il laissa passer bien peu de jours sans les consacrer, au moins en partie, à la publication des *Acta Sanctorum*.

En examinant les matériaux réunis par Rosweyde, il éprouva plus d'une déception. Les dix-sept volumes annoncés dès 1607 n'existaient qu'à l'état de projet. Pour les trois premiers on ne découvrit que les titres ; pour les quatorze autres, on ne trouva que des textes et des notes à peine coordonnés. D'autres lacunes, nombreuses et importantes, se faisaient remarquer dans la collection des documents qui, pour rendre l'ouvrage instructif et complet, devaient nécessairement entrer dans son cadre.

Rosweyde, après avoir exploré les bibliothèques des monastères des Pays-Bas, s'était procuré quelques correspondants à Paris, à Cologne et à Trèves. Bolland, traitant les choses de plus haut, réclama l'assistance de toutes les maisons de son ordre en Italie, en Espagne, en Portugal, en France, en Allemagne, en Bohême et en Pologne. Partout sa demande fut accueillie avec empressement, et bientôt il compta, dans toutes les parties de l'Europe, des hommes instruits et dévoués, qui se faisaient un bonheur de concourir à l'exécution de ses desseins. Les diplômes, les chartes, les bulles, les notices abbatiales, les légendes, les procès de canonisation, les passionnaires, les offices propres, les livres et les manuscrits venaient s'accumuler dans les étroites cellules qu'on lui avait abandonnées sous les toits de la maison professe d'Anvers. Deux années suffirent pour quadrupler les matériaux primitifs. Les envois devinrent tellement fréquents que l'exécution de l'œuvre en fut momentanément entravée. Bolland n'eut pas seulement à écrire des centaines de lettres, dont quelques-unes formaient de véritables dissertations, il fut obligé de se plier au désir de plusieurs de ses correspondants, qui le priaient de revoir

(1) L'opuscule très-intéressant dans lequel Rosweyde avait annoncé son vaste projet est intitulé : *Fasti Sanctorum quorum vitæ in belgiis*

bibliothecis manuscriptæ, item acta præsidialia SS. MM. Tharaci, Probi et Andronici, nunc primum integre edita, etc. Antv., S. Moretus, 1707, in-12.

les manuscrits et de corriger les épreuves des livres qu'ils faisaient imprimer à Anvers (1).

Il est vrai qu'à cette époque, il ne se doutait pas lui-même de l'immensité de la tâche qu'il avait assumée. Il avait largement modifié le plan de son prédécesseur. Celui-ci, à la suite des martyrologes et des *Acta sincera* de tous les mois, s'était réservé deux volumes pour les dissertations, les notes et les tables; tandis que Bolland, au lieu de donner séparément une masse de textes continus, voulait joindre à chaque Vie un commentaire complet. Aux noms qui figuraient dans le martyrologe romain, il avait ajouté tous les saints qu'un titre public de culte plaçait dans les martyrologes particuliers. Il entendait mettre sérieusement à profit les innombrables documents que Rosweyde n'avait pas connus et qui, affluant sans cesse, apportaient pour ainsi dire chaque jour des lumières inespérées. Mais, malgré le surcroît de travail résultant de l'abandon du projet primitif, il se croyait en état de conduire l'entreprise à son terme. Douze volumes in-folio lui semblaient amplement suffire. Il avoua plus tard que si, dès le début, on avait connu les immenses proportions de l'œuvre, ses supérieurs, pas plus que lui, n'eussent probablement jamais songé à l'entreprendre (2).

Cependant, après quatre années d'un labeur opiniâtre, il éprouva le besoin de réclamer un collaborateur, d'autant plus qu'on ne l'avait pas dispensé de l'exercice du saint ministère et que les confessions absorbaient une partie considérable de son temps. En 1635, Antoine de Winghe, abbé de Liessies, qui se plaisait à encourager les travaux utiles, s'imposa le sacrifice d'une fondation de huit cents florins, à l'aide de laquelle la maison d'Anvers put adjoindre à Bolland un deuxième hagiographe, le P. Godefroid Henschen. Dès cet instant, tout en recevant une extension nouvelle, les travaux

marchèrent avec autant de rapidité que le permettaient l'importance et l'étendue des matières. Les deux premiers volumes, contenant les *Acta Sanctorum* de janvier, parurent en 1643, aux applaudissements du monde catholique. Les trois volumes de février sortirent des presses quinze ans après et ajoutèrent encore à la réputation des hagiographes belges, qui obtinrent, en 1659, un troisième collaborateur, le P. Daniel van Papenbroek (3).

Dans toutes les parties de la chrétienté, le succès des *Acta Sanctorum* fut immense et mérité. A une époque où les études sérieuses comptaient tant d'adeptes fervents, où la science vraie recevait partout des encouragements et des hommages, l'œuvre éminente des hagiographes belges ne pouvait manquer de produire une sensation profonde. Quelques critiques isolées, parfois vives et acerbes, disparaissaient au milieu des éloges prodigués par les prélats et les érudits les plus célèbres du XVII^e siècle. Mais c'était principalement à Rome que les cinq premiers volumes rencontraient une approbation éclatante. Le pape Alexandre VII, juge très-compétent en cette matière, s'écria avec bonheur : « Nul n'a fait ni entrepris jusqu'ici une œuvre plus utile et plus glorieuse à l'Église. » Il alla plus loin : dans le désir de rendre les *Acta* aussi parfaits que possible, il engagea Bolland à visiter l'Italie, pour compléter ses recherches au moyen des archives du Vatican et des nombreux manuscrits disséminés dans les bibliothèques de la ville éternelle.

Parvenu à l'âge de soixante-quatre ans, épuisé par l'étude et les veilles, Bolland dut refuser l'invitation du souverain pontife. Il céda cet honneur à ses deux compagnons, mais il eut soin de régler leur itinéraire de manière à en faire un pèlerinage scientifique éminemment utile à la suite de l'œuvre. Dans les premiers jours de juillet 1660, ils se séparèrent de leur maître vénéré, qui les

(1) Goethals (*Lectures relatives à l'histoire des lettres en Belgique*, t. I, p. 152) affirme que Bolland, par ses relations étendues, contribua largement à relever la typographie anversoise du discrédit où elle était tombée dans les premières années du XVII^e siècle.

(2) Papenbroek, *Vita Bollandi*, c. v.

(3) Henschen travailla pendant quarante-six et Papenbroek pendant cinquante-cinq années à la collection des *Acta Sanctorum*.

avait accompagnés jusqu'à Cologne, profitant de cette occasion pour revoir, en passant, une dernière fois sa famille et son village natal. Ils parcoururent une grande partie de l'Allemagne et de l'Italie, recevant partout un accueil flatteur et faisant des découvertes précieuses dans la plupart des bibliothèques qui se trouvaient sur leur passage. A Rome surtout, la récolte fut abondante et fructueuse. Les hommes les plus distingués s'empressaient de venir partager leurs travaux et, pendant neuf mois, six copistes furent constamment occupés à transcrire des documents inédits ou des fragments de livres rares. Munis de lettres de recommandation de généraux de tous les ordres religieux, ils se livrèrent ensuite aux mêmes investigations à Naples, au Mont-Cassin, à Florence, à Milan, en Piémont et dans les villes les plus importantes de la France. Ils rentrèrent à Anvers le 21 décembre 1662, trouvant leur vieux collaborateur ravi des trésors qu'ils avaient ajoutés à ses collections scientifiques. C'était, en effet, un ample butin pour ce riche *Musée des Acta Sanctorum*, qui ne tarda pas à jouir, lui aussi, des honneurs d'une célébrité européenne. Quand Papenbroek était venu se joindre à Bolland et à Henschen, on avait été obligé de les faire descendre des sombres mansardes où leurs précieux matériaux, entassés jusqu'aux toits, laissaient à peine assez d'espace pour la table et les deux chaises qui formaient tout le mobilier des hagiographes. On leur avait donné, au-dessus du réfectoire, une salle spacieuse et bien éclairée, où ils purent enfin mettre un terme au désordre qui avait jusque-là régné dans leurs archives. Ils y placèrent, pour chaque mois, des armoires distinctes, où chaque jour avait sa case destinée à recevoir les pièces détachées. Au-dessous, un pupitre continu se trouvait à hauteur d'appui. Le reste des murs était garni de rayons de chêne réservés aux manuscrits et aux livres, classés dans un ordre parfaitement méthodique. C'était une bibliothèque spéciale, unique en son genre, qui défiait toute comparaison avec les collections analogues qu'on avait formées en France

et en Italie. Plus d'un savant dévoué au protestantisme fit le voyage de Belgique pour venir admirer ces richesses, toujours généreusement mises à la disposition des historiens du pays et de l'étranger.

Après le retour de ses deux infatigables compagnons, Bolland s'était remis au travail avec une ardeur nouvelle. Sa mémoire avait triomphé des atteintes de l'âge et son intelligence, toujours jeune et vigoureuse, continuait à braver les labeurs de l'étude et les fatigues d'une interminable correspondance. Véritable type du savant des anciens monastères, cherchant ses seuls délassements dans les exercices religieux, il se faisait un devoir d'apporter chaque jour sa pierre au vaste monument dont il ne devait voir que les assises inférieures. Mais son zèle et son dévouement ne firent que rapprocher le terme de sa glorieuse et utile carrière. Le 29 août 1665, il fut frappé d'apoplexie à la porte du Musée où, quoique malade depuis quelques mois, il avait voulu se rendre auprès de ses chers collaborateurs. Il succomba le 12 septembre, laissant dans toute la chrétienté de vifs et unanimes regrets.

La religion ne fut pas seule à pleurer sa perte. La mort de Bolland devint le signal d'un deuil réel pour tous les érudits de son siècle, sans distinction de patrie ou de culte. Les *Acta Sanctorum* ne sont pas seulement un recueil de faits et d'exemples offerts aux méditations des âmes pieuses, une mine féconde pour l'histoire de l'Église dans tous les pays et à toutes les époques de l'ère chrétienne. On y trouve une infinité de détails sur la chronologie, la géographie, la législation, l'enseignement, les lettres, les beaux-arts, les métiers, les mœurs populaires, les guerres, les luttes entre les gouvernements et les peuples, la fondation des villes et l'origine des États modernes. Rien qu'en groupant les faits qui intéressent la Belgique et la France, on pourrait former une longue série de volumes. Bolland, en portant le flambeau de la critique dans le chaos des légendes du moyen âge, a rendu un service inappréciable à toutes les études historiques sans exception. Il est vrai que ce mo-

deste et pieux savant a été surpassé par ses successeurs. Il ne possédait ni l'érudition immense, ni la perspicacité extrême de Papenbroek, et c'est celui-ci surtout qui a imprimé à l'œuvre ce caractère de science universelle et profonde qu'on voudrait en vain lui dénier. Mais il n'en est pas moins incontestable que Bolland a ouvert la carrière et qu'il y a appelé les autres. Aujourd'hui encore, on donne le titre de *Bollandistes* aux membres de la Compagnie de Jésus qui s'appêtent à publier le cinquante-neuvième volume in-folio de leur magnifique collection.

Il nous reste à indiquer les publications de Bolland qui n'appartiennent pas au recueil des *Acta Sanctorum*. En 1635, il traduisit de l'italien en latin l'*Histoire de la persécution du christianisme au Japon* (1). En 1640, il fit paraître une *Vie de S. Liborius*, composée à l'aide d'anciens manuscrits et accompagnée d'un commentaire historique (2). En 1658, il publia, avec le concours de son collaborateur Henschen, des *Descriptions sommaires de la Belgique, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Italie* (3). La même année, il composa, avec Henschen et Papenbroek, l'opuscule suivant, qui renferme une foule d'indications curieuses concernant l'hagiographie belge : *Breves notitiæ triplicis status, ecclesiastici, monastici et secularis, excerpta ex Actis Sanctorum januarii, februaryi et martii, vulgatis ab Joanne Bolland, Godefrido Henschenio et Danielo Papebrochio* (4).

Quelques biographes attribuent à Bolland l'important ouvrage publié, en 1640, pour célébrer le centième anniversaire de la Compagnie de Jésus (5). Cette affirmation est inexacte. Bolland prit une large part à cette publication, mais il n'en est pas l'auteur. Paquot, dans ses

Mémoires, donne à cet égard les renseignements qui suivent : « Le P. De Tolenaere, provincial de Flandre, voulut célébrer l'année séculaire de l'établissement de sa Société et perpétuer le souvenir de cette fête. Il rassembla les jésuites les plus distingués de la province et leur enjoignit de penser à ce qu'on pourrait faire à cette fin... Parmi les plans qui furent exposés, il goûta surtout celui du P. Bolland, qui proposa de composer un ouvrage mêlé de harangues, de poésies et d'emblèmes, dont la composition serait partagée entre plusieurs et dont l'exécution ne serait pas difficile. Il s'agissait d'y représenter, en cinq livres, la naissance, les progrès, les travaux, les souffrances et la gloire de la Société. Le P. Bolland... aida le provincial à choisir ceux qui paraissaient les plus capables d'exécuter les diverses parties de ce plan, à animer ceux qui s'en étaient chargés et à ranger les pièces qu'ils fournissaient. Il veilla aussi sur l'impression. Bolland eut ainsi la principale part de cet ouvrage, qui fut composé et imprimé dans l'espace de huit mois (6). »

J.-J. Thonissen.

De vita, operibus et virtutibus Joannis Bollandi (Notice rédigée par le P. Papenbroek, en tête du t. I des *Actes de Mars*). — *Litteræ Henschenii in itinere, mora et reditu romano* (Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 7,671). — *Diarium itineris romani anno 1660 suscepti à PP. Godf. Henschenio et Dan. Papebrochio* (Bibliothèque royale, n° 7662) — Dom Pitra. *Études sur la collection des Actes des Saints, par les RR. PP. Jésuites Bollandistes*; chap. II à VII. — Gachard, *Mémoire sur les Bollandistes et leurs travaux*; dans le *Messager des sciences historiques de Gand*, 1855, t. III, p. 200 et suiv. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc.*, en Belgique, t. I, p. 184 et suiv. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 59 et suiv. — F. Gens, *Jean Bolland, dans les Belges illustres*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Mémoires* (article consacré à Jean De Tollenaere. t. II, p. 258; édit. in-fol.). — Beede-

(1) *Narratio persecutionis adversus Christianos excitata in variis Japonia regnis, an. MDCXXVIII, MDCXXIX, MDCXXX. Italice Romæ excusa ac latine reddita a quodam S. J. sacerdotē. Antv., J. Meursius, 1635, in-8°.*

(2) *Vita S. Liborii episcopi, calculo laborantium patrono, e veteribus Mss. eruta et commentario historico illustrata. Antv., J. Meursius, 1640, in-8°.*

(3) *Brevis notitia Belgii, ex Actis Sanctorum januarii et februaryi, vulgatis ab J. Bolland et G. Henschenio S. J., excerpta digestaque per Provincias. Antv., Jac. Meursius, 1658, in-8°.* — Nous

nous bornons à transcrire les différences qu'on remarque dans les titres des Notices consacrées aux autres pays : *Brevis notitia Galliarum...*, *digesta per Episcopatus*. — *Brevis notitia Hispaniarum...*, *digesta per Regiones*. — *Brevis notitia Germaniarum et regnorum vicinorum...*, *digesta per Regiones*. — *Brevis notitia Italiæ...*, *digesta per Regiones*.

(4) Antv., J. Meursius, 1658, in-8°.

(5) *Imago primi sæculi Societatis Jesu à Provincia Flandro-belgica ejusdem Societatis representata. Antv., Balth. Moretus, 1640, in-fol.*

(6) T. II, p. 238; édit. in-fol.

lièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Feller, *Dictionnaire historique*.

BOLLAND (Pierre DE), ainsi nommé à cause du village de Bolland où il avait pris naissance, jouissait, dans la seconde moitié du xve siècle, de la réputation d'un poète élégant, fécond et disert. Nous ne connaissons que les titres de ses principaux ouvrages, qui nous ont été transmis par Conrad Gesner et dont quelques-uns permettent de supposer que l'auteur a passé une grande partie de sa vie en Allemagne. Les voici : *Hymni quidam*. — *Carmen sapphicum pro Fudericō Imperatore III*. — *Carmen in mortem Rodolphi Agricolaë*. — *Epigrammata ex sententiis Senecæ et Platonis*. — *Carmen sapphicum in D. Virginem*. — *Carmen heroicum in Opus de triplici candore*.
J.-J. Thonissen.

Gesner, *Bibliotheca universalis*. — Paquet, *Mémoires sur l'histoire littéraire des Pays-Bas*. — Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*.

BOLLAND (Sébastien DE), né à Maestricht dans les dernières années du xvie siècle, décédé à Anvers le 13 octobre 1645, entra de bonne heure chez les récollets et fut successivement chargé d'enseigner la philosophie et la théologie aux jeunes religieux de son ordre, dans plusieurs monastères de la province de la Basse-Allemagne.

Il est surtout connu comme l'éditeur des ouvrages suivants : 1° *Historica, theologica et moralis Terræ sanctæ elucidatio ; in quâ pleraque ad veterem et præsentem ejusdem Terræ statum spectantia, accurate explicantur, varii errores refelluntur, veritas fideliter exacteque discutitur ac comprobatur. Opus non tantum ad Terram Sanctam proficissentibus, sed etiam Sacræ Scripturæ studiosis et divini verbi præconibus utilissimum. Auctore Fr. Francisco Quaresmio, Landensi, ordinis Minorum theologo, olim Terræ Sanctæ præside ac commissario apostolico. Cum triplice indice et elencho concionum* (Antverpiæ, Balthasar Moretus, 1639, 2 vol. in-folio). L'ouvrage de Quaresmius, écrit par un homme qui connaissait parfaitement la Palestine, renferme une foule de faits intéressants. Plusieurs voyageurs modernes, entre autres le vicomte de Châteaubriant, en ont

largement profité ; mais, ainsi que Paquet le fait observer avec raison, l'œuvre eût été beaucoup plus parfaite, si l'auteur s'était montré plus sévère dans l'admission de plusieurs traditions légendaires, aveuglément accueillies par les chrétiens ignorants et crédules du pays. — *20 Sermones aurei Fratris Petri ad Bores in Dominicis et Festa per annum*, Antverpiæ, G. Lesthenius, 1643, in-folio. Pierre aux Bœufs est le cordelier devenu célèbre par le discours ampoulé et plein d'images forcées, qu'il prononça à Paris, le 11 novembre 1406, en présence du roi Charles VI, du parlement et d'un grand nombre de prélats, dans la mémorable assemblée où l'on publia la soustraction d'obédience aux papes Benoît XIII et Innocent VII. — Sébastien de Bolland, après avoir corrigé beaucoup de fautes et redressé beaucoup d'erreurs, ajouta à ces sermons des tables composées avec soin, outre une sorte de répertoire destiné à faciliter aux prédicateurs la composition de nouveaux discours, à l'aide des sentences et des matériaux recueillis par le moine parisien.
J.-J. Thonissen.

Paquet, *Mémoires*. — Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*. — Boverius, *Bibliotheca franciscana universa*. — Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*.

BOLOGNE (Jean DE), peintre d'histoire, né à Liège dans la seconde moitié du xvie siècle, mort dans la même ville en 1655. Son père s'appelait Ogier, sa mère, Jeanne Duchateau. Il fut placé dans l'atelier d'un bon artiste, Pierre du Four, dit de Salzea, qui lui-même était élève de Lambert Lombard. Cette école estimait avant tout la manière italienne et ne considérait l'éducation artistique comme achevée qu'après un séjour en Italie. Le jeune De Bologne suivit la tradition établie ; il travailla avec beaucoup de zèle et revint dans sa patrie doué d'un talent suffisant pour y occuper un rang honorable. Il choisit de préférence la peinture religieuse et reçut bientôt un assez grand nombre de commandes des églises et des couvents du pays de Liège. Sa première œuvre fut un témoignage de piété pour la mémoire de ses parents défunts ; cette toile de grande di-

mension, représentant *la Guérison du malade près de la piscine*, fut placée au-dessus du tombeau de son père et de sa mère enterrés dans l'église des Dominicains, à Liège. Les meilleures productions du peintre se trouvaient à l'abbaye du Val-Saint-Lambert; elles furent terminées en 1605, et firent la réputation du jeune artiste. De Bologne consacra toute sa vie au travail; fuyant le monde, il vivait quelque peu en anachorète dans le faubourg Saint-Laurent de sa ville natale. Il travaillait vite, trop vite même, car ses tableaux se ressentent de cette précipitation; il ébauchait avec peu de couleur et son coloris, en général sombre et peu harmonieux, laissait à désirer; ses compositions étaient excessivement chargées de figures; cela produisait parfois de l'entassement, mais l'action vive et animée de ces toiles intéressait le spectateur. Les tableaux du Val-Saint-Lambert étaient mieux colorés et possédaient toutes les qualités du peintre. Celui-ci pouvait à peine suffire à sa besogne et cependant il avait le travail excessivement rapide; aussi put-il amasser une jolie fortune et s'occuper exclusivement dans sa vieillesse à cultiver son jardin. Non loin de sa demeure, on voyait le couvent des sœurs du Saint-Sépulchre: c'est là que le vieux De Bologne aimait à aller se recueillir. Il ne s'était point marié et lorsqu'il fut parvenu à un âge très-avancé, il fit un testament, daté du 23 octobre 1654, testament par lequel il laissait toute sa fortune au couvent qu'il se plaisait à visiter. Il survécut peu de temps à cet acte: on croit qu'il mourut dans les premiers mois de 1655. La fortune de De Bologne servit à reconstruire l'église des Sépulchrines, mais celles-ci furent attaquées en procès par la famille du peintre défunt et ces procédures n'étaient point terminées au commencement du XVIII^e siècle. On ignore quelle en fut l'issue.

Ad. Siret.

BOLOGNE (*Jean*), sculpteur et architecte célèbre, naquit très-probablement à Douai (ancienne Flandre.) C'est du moins ce que dit Vasari, qui l'a beaucoup connu. Cette ville avait été indiquée par la plupart des auteurs, lorsque Fiorillo,

sans appuyer son assertion d'aucun témoignage, ni d'aucune preuve, désigna la ville de Gand comme le lieu de naissance de l'artiste. Jusqu'à preuve du contraire, nous maintenons l'indication primitive. Pour la date de la naissance, il y a une circonstance qui laisse de l'indécision: Vasari ne donne aucun millésime; mais les traducteurs français de son ouvrage, J. et L. Leclanché, dans la table qui accompagne les dix volumes de leur édition, disent: « Né en 1524, mort » vers 1606. » Le *Conversations-Lexicon für bildende kunst*, Leipzig, 1846, indique 1524 et 1608. Cesont là les dates les plus acceptées, celle de la mort surtout. Mais, dans l'édition de Van Mander, annotée par De Jongh (2^e partie, p. 14), celui-ci dit: « Jean de Bologne, » né en 1529, fut peint en 1589, » donc à l'âge de soixante ans; son portrait est fort bien gravé sur cuivre. » M. Chrétien Kramm fait observer que probablement De Jongh aura trouvé cette date de 1529 sur la gravure dont il parle; il y aurait, en ce cas, quelque motif d'incertitude. En effet, cette gravure est, presque sans aucun doute, celle qui fut gravée à Venise, en 1589, et dont l'*Abeedario* de Mariette parle ainsi: « Suivant l'inscription qui est autour du beau portrait de Jean de Bologne, gravé à Venise par Gisbert Vœnius, en 1589, » laquelle est conçue en ces termes: » *Joannes Bolognius Belga statuarius et architectus, æt. anno 60*, ce sculpteur » devoit estre né en 1529, ce qui se » trouve confirmé par le témoignage de » Borghini qui le connoissoit particulièrement et qui a mesme écrit sa vie » avec assez de détail. Baldinucci dit » qu'il estoit âgé de quatre-vingt-quatre » ans lorsqu'il mourut, en 1608. Ainsy » il le fait plus vieux de cinq années; » mais il y a grande apparence qu'il estoit » mal informé de son âge, et que Jean » de Bologne n'étoit âgé à sa mort que » de soixante-dix-neuf ans. (Voir Borghini, p. 585.) Le portrait de Jean de Bologne dont on vient de parler, a été » gravé par un Allemand de ses amis, » nommé Jacques Kinig. Baldinucci prétend que c'est d'après un tableau du

« Bassan. » Mariette ajoute en note : « Il se peut cependant fort bien que cette date : *Act. an.* 60, se rapporte au temps que le portrait a été peint et non à celui qu'il a été gravé. Mais j'en reviens toujours au témoignage du Borghini et j'ai peine à m'en départir d'autant que je le trouve exact dans ses calculs. Lorsqu'il parle d'artistes avec lesquels il a vécu, toutes ses dates se rapportent à l'année 1584, qui est celle de la publication de son livre. » Cependant, nous ferons remarquer que ce que l'on écrit au bas des gravures n'est pas toujours infaillible et, en second lieu, que l'observation de Mariette sur ce chiffre nous paraît fort admissible. Nous n'osons donc condamner la date de 1524, et nous la maintiendrons jusqu'à nouvel ordre. Le père de notre artiste était sculpteur, assez médiocre sans doute, puisqu'il n'a point laissé trace de ses œuvres; n'ayant probablement entrevu aucune chance de fortune pour son fils dans la carrière artistique, il le destinait à devenir notaire, mais le jeune homme était doué d'aptitudes telles que la volonté paternelle dut céder devant l'invincible vocation qui l'entraînait. Jean fut placé à Mons chez un artiste renommé, le sculpteur Jac. de Breuck, que Vasari nomme de Beuch, la *Biographie universelle* de Didot, Jacques Beuch, et dont le vrai nom paraît être Du Brœucq. Ce maître découvrit bientôt les rares facultés de son jeune élève et les développa. Les aspirations de Jean Bologne l'attiraient vers des sphères les plus élevées et à vingt ans, il se dirigea vers la terre classique des arts où une phalange de talents supérieurs et de génies divers entourait les grandes figures de Léon X et des Médicis. Jean Bologne arriva à Rome et alla droit au plus illustre des artistes vivants, à Michel-Ange, dont il devint le disciple et auprès duquel il travailla pendant deux années. Dès lors il n'avait plus rien à apprendre, et l'on peut dire qu'il fit honneur à son maître. Vasari rapporte (vol. VI, p. 54, traduction de Leclanché) que le jeune artiste fut employé à Rome par André Contucci, dit Andrea dal Monte Sansovino, lorsque Léon X

commanda à celui-ci d'achever, à Notre-Dame de Lorette, l'œuvre commencée par le Bramante. Il y a cependant une difficulté à accepter cette assertion, c'est que Contucci, né en 1460, mourut en 1529, alors que le petit Bologne avait à peine cinq ans et résidait encore dans la maison paternelle, à Douai. Est-ce une erreur de traduction? Est-ce une inadvertance de Vasari? Ceci est le plus probable, car l'auteur italien, auquel nous devons une foule de renseignements utiles, commet souvent des erreurs encore plus graves. C'est ainsi que nous lisons dans le vol. IV, p. 239 de la même traduction, que Bologne fut un de ceux qui aidèrent Raphaël dans l'exécution des loges du Vatican, et Vasari cite la *nouvelle loge commencée par Bramante, que la mort de cet artiste avait laissée inachevée*. A moins qu'il y ait eu un grand artiste du même nom, qui précéda celui qui nous occupe, nous devons signaler cette nouvelle erreur qui rend notre artiste, né en 1524, collaborateur de Raphaël, mort en 1520. C'est à Florence que Jean de Bologne alla d'abord se fixer; les travaux arrivèrent bientôt de tous côtés; sa réputation franchit rapidement les frontières et les princes de l'Europe voulurent à l'envi posséder une de ses œuvres. Immerzeel dit avec raison que « si des écrivains dignes de foi ne l'affirmaient point, on aurait peine à croire que la vie d'un seul homme, quelle que longue qu'elle fût, ait pu suffire à mettre au jour les innombrables travaux sortis de la main de Jean de Bologne. » Il paraît certain que le sculpteur flamand passa quelques années de sa jeunesse à Bologne. On sait, dans tous les cas, que lorsque sa réputation était déjà établie à Florence et qu'il s'y trouvait au service du grand-duc, les Bolognais prièrent celui-ci de leur céder son sculpteur pour la fontaine qu'ils voulaient construire sur la Piazza Maggiore ou de San Petronio. Une circonstance remarquable est que ce monument fut commandé à Jean Bologne par saint Charles Borromée, alors légat à Bologne. C'est, sans contredit, une des plus belles fontaines de l'Italie; l'architecture en est du Sicilien Thomas Laureti. Un grand

Neptune en bronze, haut de six brasses, domine la composition; aux quatre coins des syrènes, tout autour des enfants et des mascarons d'invention bizarre. Le Neptune est admirable, il est plein de caractère et de grandeur; on reproche à cette figure un certain manque de naturel, défaut qui se remarque dans plusieurs œuvres de notre artiste, mais non dans toutes; on ajoute encore que le piédestal étant trop petit, il en résulte de la confusion. Cet ouvrage fut achevé en 1563. Le sujet adopté par l'artiste rappelle un épisode intéressant dans lequel le Bologna joua un rôle et qui n'est pas, peut-être, sans liaison avec la fontaine. Un grand bloc de marbre de Carrare avait été extrait de la carrière pour le sculpteur Baccio Bandinelli, depuis plusieurs années; il était haut de six brasses et demie et large de cinq. Baccio avait donné au propriétaire du bloc cinquante écus d'arrhes et en était devenu possesseur. Il obtint de Cosme de Médicis, au service duquel il était, et grâce à la protection de la duchesse Éléonore, d'en faire un Neptune sur un char traîné par des veaux marins, groupe destiné à une fontaine que l'on devait construire sur l'une des places de Florence. Comme la plupart des projets de Baccio, celui-ci resta sans exécution pendant cinq ans; à cette époque une foule d'intrigues s'agitèrent autour du bloc pour l'enlever à Baccio; un concours fut autorisé par le duc; Benvenuto Cellini et l'Ammanati firent des modèles, mais Baccio trouva moyen de rapetisser méchamment le marbre et d'empêcher ainsi l'exécution des modèles déjà achevés; il arriva par ses manœuvres à obtenir encore une fois la préférence, et un atelier fut construit. La mort de Baccio vint tout remettre en question. C'était en 1559; de nouvelles rivalités se produisirent et un concours fut ouvert. Parmi les rivaux les plus ardents étaient Benvenuto et l'Ammanati; Vincent Danti, de Pérouse et Jean Bologne se mirent aussi sur les rangs, sans espoir de réussir, mais afin de faire mieux connaître leur talent. Le Bologna, ainsi que Vasari l'appelle, fit son modèle dans le couvent de Santa

Croce. L'Ammanati fut le vainqueur.

Voici ce que dit Vasari de notre compatriote : « Giovan Bologna n'étant pas assez connu pour les ouvrages en marbre, le duc n'alla pas même voir son modèle, quoique, selon des artistes et les connaisseurs, ce fût le meilleur de tous. »

Cette version n'est point tout à fait celle de Baldinucci qui, d'accord avec Vasari pour nous dire que le modèle du Bologna fut hautement jugé le meilleur, ajoute « qu'il aurait été chargé d'exécuter la fontaine, n'était la crainte du Grand-Duc de perdre un aussi grand bloc de marbre par l'inexpérience du jeune sculpteur. »

Et maintenant, n'est-il pas permis de supposer que le modèle du Neptune de Florence, si bien jugé dans Vasari et les autres auteurs italiens, servit pour la fontaine de Bologne? C'est dans cette dernière ville encore que notre sculpteur se maria; mais cette union fut bientôt brisée par la mort de la jeune femme qui n'avait pas donné d'enfants à son mari. C'est à Florence que Jean Bologne séjourna la plus grande partie de sa vie, c'est là qu'il travailla sans discontinuer jusqu'à la vieillesse la plus avancée, puisqu'à quatre-vingts ans il sculpta encore les anges destinés à son propre tombeau. C'est à Florence, enfin, qu'il se créa un grand nombre de protecteurs et d'amis, grâce à son caractère plein de douceur et de dévouement. Toujours prêt à obliger, il n'empoisonna pas son existence par cette envie cruelle qui remplit de tragiques événements l'histoire des artistes italiens; ses conseils, son aide étaient acquis à celui qui les réclamait; il était heureux des succès d'autrui, il admirait toute belle chose pour sa beauté en elle-même, aussi ce fut un deuil général lorsque le vaillant octogénaire quitta ce monde sans avoir jamais souffert d'aucune infirmité et sans que la grandeur et l'énergie de son talent eussent jamais été altérées. L'histoire de sa vie se résume dans celle de ses innombrables travaux; c'est donc écrire sa biographie que de parler de ses ouvrages.

Cependant il est utile de rappeler quels

furent ses débuts à Florence. C'était en retournant vers sa patrie qu'il s'arrêta dans cette ville: il ne devait plus la quitter que pour quelques excursions momentanées. Bologne était pauvre, sans amis, sans ressources; c'était à pied sans doute qu'il comptait regagner la Flandre. La Providence lui envoya un de ces hommes généreux, un de ces Mécènes dont l'intelligence savait deviner le génie, dont la fortune était consacrée à le soutenir et à l'encourager. Bernardo Vecchiotti, gentilhomme florentin, vit ses études et ses essais et comprit ce qu'il serait un jour. Il le logea, lui fit continuer ses études d'après ses grands prédécesseurs, et, pendant plusieurs années, il fut son protecteur et son ami. La reconnaissance de Bologne se traduisit par les dessins magnifiques sur lesquels fut construit le palais Vecchiotti, un des monuments de son génie. C'est à cette époque de sa jeunesse que notre artiste produisit une *Vénus* nommée admirable par Vasari et qui, montrée au prince François, fils aîné du duc régnant, Cosme de Médicis, valut à l'auteur la protection du jeune prince. Le *Samson combattant les Philistins* vint ensuite et fut exécuté pour le Casino du prince François; plus tard ce groupe qui surmontait une fontaine fut offert par le grand-duc Ferdinand, successeur de son frère François, au duc de Lerme, premier ministre du roi d'Espagne. Ici vient se placer le *Neptune* de Bologne, puis le beau *Mercure* ne reposant que sur un pied, et que l'on voit au Musée de l'*Uffizi*, à Florence. Cette statue est connue dans le monde entier, grâce à une innombrable quantité de reproductions. Le groupe de *Florence victorieuse*, commandé par le grand-duc François, donc vers 1575, orne le vieux palais; il fait pendant à une *Victoire* de Michel-Ange. Une de ses meilleures statues est celle de saint Luc, en bronze et décorant l'église d'Or San Michele. En 1580, il fut appelé à Gênes et non à Genève comme Immerzeel l'imprime par erreur, pour y décorer une chapelle édifiée par Luc Grimaldi, dans l'église de Saint-François, en l'honneur de la

Sainte-Croix. Il se fit accompagner dans ce voyage par son compatriote et élève Pierre Francheville ou Franqueville, nommé en Italie Pietro Francavilla. Celui-ci exécuta pour cette chapelle et d'après les modèles de son maître, six statues représentant la Foi, l'Espérance, la Miséricorde, la Justice, la Force et la Tempérance. Jean Bologne y fit huit bas-reliefs, représentant des scènes de la Passion. Un beau Christ domine toute la composition. Plusieurs statues du maître ornent le jardin Boboli. Viennent ensuite la statue en marbre de Cosme I^{er} et enfin l'*Enlèvement des Sabines*. Ce groupe colossal mit le comble à sa réputation. Un jeune homme enlève une belle jeune fille des bras d'un vieillard qu'il foule aux pieds. Le modèle du jeune homme était un gentilhomme florentin, Leonardo Ginori, qui avait deux mètres trente centimètres de hauteur. Le superbe bas-relief de bronze ornant le piédestal, et qui représente l'*Enlèvement des Sabines*, est une œuvre digne de tous éloges. Le dessin, d'une puissance et d'une pureté admirables, le moelleux de l'exécution, l'expression sentie des deux principales figures, le désespoir de l'une, la force et la volonté de l'autre, excitèrent une admiration universelle et firent oublier facilement quelques légers défauts dans la figure agenouillée. Le groupe fut placé à la *Loggia*, le peuple florentin éclata en transports, les commandes et les élèves affluèrent; le Grand-Duc nomma Bologne son sculpteur, et, des poésies consacrées à la louange du dernier chef-d'œuvre, on forma un volume. Inspiré encore par cet éclatant triomphe, Bologne entreprit à la villa royale de Pratolino, qui venait d'être construite par Buon-talenti pour François de Médicis, son ouvrage le plus colossal. Au centre des délicieux jardins de Pratolino, se détachant au milieu d'un groupe de sapins sombres, on voit une statue gigantesque dominant la nature qui l'environne; devant elle est une pièce d'eau semi-circulaire, et, servant de piédestal, un groupe de rochers. C'est le fameux *Jupiter pluvius* nommé vulgairement l'*Apen-nin*. Le Dieu est accroupi; de sa main

droite il s'appuie sur la roche, de la gauche il presse une tête de monstre qui laisse échapper une énorme masse d'eau. Ces cheveux descendent sur un front ridé et austère, une longue barbe couvre sa poitrine et se prolonge sur le torse jusqu'au rocher; l'expression est imposante et les proportions sont si harmonieuses et si parfaites qu'on est presque incrédule en apprenant que le colosse debout mesurerait vingt et un mètres. Tous les élèves du Bologna l'aiderent dans cette immense machine et tous furent, dit-on, quelque temps avant de retrouver la justesse de leur coup d'œil et la sûreté de leur main pour les figures de grandeur ordinaire. En 1588, après la mort de François de Médicis, son frère et son successeur, le cardinal Ferdinand Ier commanda au Bologna la statue équestre de Cosme Ier, père des deux souverains. En 1594, cette statue, coulée trois ans auparavant, fut érigée sur la place du Vieux Marché. Le piédestal en marbre est orné de bas-reliefs. C'est un monument plein de noblesse: comme toujours, les bas-reliefs sont très-remarquables et le cheval passe pour une des plus belles productions de la Renaissance. *L'Hercule tuant le Centaure* fut achevé en 1599. Encore un chef-d'œuvre pour lequel Franqueville aida son maître et qui fut terminé en 1600; on l'admire à la galerie d'Orgagna. Des difficultés inouïes y sont vaincues comme en jouant. Nous n'avons guère parlé que des travaux du maître à Florence, mais quelle innombrable quantité de productions ornent encore les diverses villes d'Italie? Nous allons les citer rapidement.

Outre les grands travaux exécutés à Florence, il fit encore pour cette ville, au Musée des Gemmes, huit bas-reliefs coulés en or, la belle fontaine de l'Isoletto ou des trois fleuves, les statues de la chapelle de Saint-Antonin, dans l'église Saint-Marc, la statue de Ferdinand Ier à la chapelle des Médicis, un Christ en bronze dans la chapelle de San-Spirito; les Génies de la chapelle des Annonciades (génies qui décorent son tombeau); les armes ducales, au pa-

lais de Florence, un de ses premiers ouvrages; sa dernière œuvre, la statue équestre du grand-duc Ferdinand Ier, en bronze, érigée quelques mois après la mort de l'auteur, est le seul travail qui se ressente d'une main octogénaire; une statue de marbre, en pied, de Cosme Ier; une statue en bronze de Cosme II pour la basilique de Saint-Ambroise, etc., etc. A Lucques, il fit, à la cathédrale, les statues colossales du Christ ressuscité, de saint Pierre et de saint Paulin; deux chapelles y furent bâties sur ses dessins et ornées de ses sculptures, car, ne l'oublions pas, le Bologna laissa quelques ouvrages remarquables d'architecture. Il alla à Pise en 1601, accompagné de Franqueville; il y fit deux anges en bronze pour le dôme; aidé de son élève, il fut chargé de refaire pour ce même dôme, les portes brûlées en 1595 et dues à Bonammi; on voit encore dans la cathédrale un bénitier en bronze et un crucifix; puis, sur la place des Chevaliers, une fontaine avec la statue de Cosme Ier (les accessoires sont de Franqueville). A Arezzo, une statue de François Ier; à Orvieto, saint Mathieu; à Gênes, à l'Université, six Vertus; à Paris, *Mercure et Psyché* , groupe colossal; deux statues équestres étaient commencées lorsque arriva la mort du maître; elles furent achevées par ses élèves; l'une est celle de Philippe III, roi d'Espagne, terminée par Tacca, l'autre celle de Henri IV, roi de France, terminée par Franqueville. Celle-ci, commandée par Ferdinand Ier et offerte par Cosme II à Catherine de Médicis, fut placée sur le Pont-neuf, à Paris, et renversée par la révolution; il en reste quelques débris. Il fut encore l'auteur de la plus grande partie de la décoration intérieure de l'église Saint-Marc, ainsi que de celle des Annonciades qui lui appartenait. Nous avons dit plus haut qu'il bâtit également le palais de son bienfaiteur Vecchietti; c'est un ouvrage visiblement traité avec le plus grand soin et inspiré par la reconnaissance; les ornements de la maison et le charmant satyre en bronze de l'angle de la rue sont de sa main. Enfin, sur ses

plans on bâtit l'église de la Confrérie de Saint-Nicolas du Ceppo, en 1561.

On le voit, les travaux de notre illustre compatriote sont innombrables et nous sommes loin de les avoir tous énumérés. Il constitue une des gloires artistiques belges les plus grandes et les plus pures. L'article de la *Biographie universelle* de MM. Didot frères, commence, il est vrai, par ces mots : « célèbre sculpteur et architecte français; » nous aurions relevé comme il convient cette erreur, si, dans le cours du même article, nous n'avions trouvé, à plusieurs reprises, la vérité rétablie; ainsi, entre autres, à propos de l'opinion de Vasari, l'auteur de la biographie susdite nomme Bologna « jeune sculpteur flamand. » Nous en avons naturellement conclu qu'il y avait, sinon une faute d'impression, du moins une inadvertance de l'écrivain dans le début de l'article.

Jean Bologne resta fidèle au souvenir de sa patrie. Transplanté au loin, il n'oublia jamais qu'il devait le développement de ses admirables qualités aux leçons de son premier et excellent maître, De Breuck ou Du Brœucq; sa qualité de Belge était précieuse pour lui: une œuvre capitale de son élève Franqueville, érigée à Pise et exécutée d'après son modèle, nous en donne la preuve : elle porte cette inscription : *Ex archetypo Joan. Bonon. BELG. Petrus a Francavilla cameracensis fecit Pisis A. D. 1594.* Un souvenir des plus touchants nous reste encore des sentiments qui animaient notre compatriote. A l'église des Annonciades, il acquit une chapelle qu'il dota, dit-on, de 150,000 florins. Il la destina non-seulement à sa sépulture, mais encore à celle de tous les artistes *flamands* qui mourraient à Florence. C'est là que se trouve son tombeau, sur lequel on lit : *Jean Bologna, un Belge, noble nourrisson de la famille princière de Médicis, chevalier de l'ordre du Christ, célèbre pour la sculpture et l'architecture, renommé pour sa vertu, éminent de mœurs et de piété, a élevé cette chapelle à Dieu, dans l'année 1600, comme un lieu de sépulture, tant pour lui que pour tous les Belges qui professent le même art.*

Notre compatriote avait été anobli par l'Empereur. En 1594, le Grand-Duc lui fit l'honneur de visiter ses ateliers. La maison où il demeurait, à Florence, lui avait été donnée par son souverain; elle appartenait en, 1856, à MM. Bellini et est située au borgo Pinti (n° 6815). Au-dessus de la porte d'entrée se voit un buste en marbre de François I^{er} de Médicis, sculpté par Bologne.

Les Italiens l'appellent tantôt le Bologna, tantôt Gianbologna et même Zambologna. Ils le placent au nombre des plus grands artistes de la Renaissance. En effet, son admirable entente du nu, le moelleux non moins parfait de son exécution, la grandeur et la noblesse de ses compositions, l'harmonie exquise de ses proportions, son entente pleine de goût des grandes machines, son dessin aussi pur, qu'élégant et gracieux, son expression profonde et juste, sont autant de qualités de premier ordre qui lui assignent un rang très-élevé dans les arts. Nous aurions dit le rang le plus élevé si parfois des agencements un peu tourmentés et surtout si, dans quelques œuvres, un certain maniéré ne venaient jeter une légère ombre sur son mérite. C'est la renaissance enfin, grande sans doute, pompeuse, éblouissante, mais ce n'est plus cette admirable simplicité antique que rien n'est encore parvenu à égaler.

Le portrait de Bologne, gravé par Gisbert van Veen ou Vœnius, frère du célèbre Otto, est très-bien exécuté, en buste, dans un ovale, d'après une peinture de Jacques da Ponte dit Bassano ou le Bassan. Cette peinture est actuellement au Louvre; elle a été acquise à Florence et M. Viardot, dans son *Livret du Louvre*, suppose qu'elle pourrait être la même que celle qu'a possédée Baldinucci et dont cet auteur fait un si grand éloge dans sa biographie de Jean Bologne. L'artiste est représenté « de trois quarts, tourné vers la droite, avec barbe et moustaches; sa tête est nue. Il porte une fraise et un pourpoint noir orné de ganses de même couleur. »

M. Hippolyte Duthillœul a publié un *Éloge de J. de Bologne*. Douai, 1820; avec portrait.

Jean Bologne mourut le 14 août 1608, pleuré de tous, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Jamais peut-être un rival redouté, un talent hors ligne n'excita de regrets aussi sincères et aussi universels, tant les éminentes qualités de l'homme avaient fait oublier et pardonner les succès de l'artiste. Bologne laissa une école célèbre et un grand nombre d'élèves parmi lesquels on cite : Pierre Francheville ou Franqueville, de Cambrai, Antonio Lusini, Pierre Tacca, Anzireville (?), allemand, Adrien Frisio, de la même nation, Francesco et Gaspari della Bella, le Moca, etc. Ad. Siret.

BOLOGNINO (*Guillaume*), polémiste, né à Anvers le 18 mars 1590. Jeune encore il fut envoyé par ses parents à l'Université de Louvain pour y étudier la philosophie. Il suivit les leçons de la Faculté des Arts à la pédagogie du Faucon et obtint, en 1608, dans la promotion générale à la licence, la troisième place entre cent soixante-neuf concurrents. Chargé plus tard de donner un cours à la pédagogie qu'il avait habitée, il ne négligea cependant pas l'étude des sciences sacrées, malgré ces laborieuses fonctions. Il prit le grade de licencié en théologie, le 15 octobre 1627, et il devint curé de la paroisse de Saint-Georges dans sa ville natale, ministère qu'il remplit pendant quinze ans avec le plus grand zèle. Il fut reçu chanoine gradué au chapitre de la cathédrale d'Anvers le 5 décembre 1642 et mourut, dans cette ville, le 24 octobre 1669, atteint d'aliénation mentale.

Il a laissé les ouvrages suivants :

1^o Un *Traité sur l'antiquité controuvée de la secte calviniste*, écrit en flamand et dirigé contre les ministres protestants de Bois-le-Duc. Anvers 1630, Trognæsius, in-12^o. — 2^o *Uytvaert van het gereformteert nachtmæl*. Antwerpen, Jan Knobbaert, 1632; vol. in-12^o. Paquot, dans ses *Fasti academici*, cite aussi un ouvrage intitulé : *Uytvaert van de ketterijen*. Antwerpen, 1638; in-12^o. — 3^o Une *Dissertation sur le juge des controverses en*

matière de foi. Anvers, Masius, 1638. Les recherches que nous avons faites pour nous procurer le titre exact des nos 1 et 3 sont restées infructueuses. — 4^o *Den gheestelycken Leeuwercker, vol godtorchtighe liedekens ende leyssen, bedeylt in dry deelen*. 1. *Van de verborghentheden Christi, en de H. Maghet Maria*. 2. *Van de Heylighen*. 3. *Van 't Gheloof, Hope en de Liefde, ende eenighe andere deughden, etc.* T^e Antwerpen, bij de weduwe ende erf-ghenamen van Jan Knobbaert, 1645; vol. in-8^o de xvi-528 pages. — 5^o *Nieuwe noodelycke orthographie tot het schryven en 't drucken van onse nederduytsche tael*. Antwerpen, 1657, vol. in-8^o.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, page 393. — Diercxsens, *Antverpia christo nascens et crescens*, t. VII, p. 383. — *Promotiones in Artibus Fac. Artium Univ. Lov.* MS. de Bax. — *Inscriptions funéraires de la province d'Anvers : Eglises de Saint-Jacques, etc.* — Paquot, *Fasti academici*, Mss., t. I, p. 463.

***BOLSWERT** (*Boëce VAN, DE ou A*), **BOLSWEERT** ou **BOLSWART**, graveur à l'eau-forte, à la pointe et au burin, né vers 1580, en Hollande, et selon la plupart de ses biographes dans la petite ville de Bolswert, en Frise. Mort à Anvers à la fin de l'année 1633. La date mortuaire conste de la comptabilité de la gilde anversoise de Saint-Luc et d'un acte passé devant l'échevinage, le 31 janvier 1634. Les héritiers de Boëce, son frère Schelte et leurs deux sœurs, y disposèrent des deniers de la succession, pour créer une rente hypothéquée sur une maison sise au rempart des Lombards, à Anvers. L'acte scabinal les nomme tous les quatre « enfants de défunt ADAM VAN » BOLSWEERT, « ce qui explique les signatures de Boëce Adams Bolswert, — Schelte Adams Bolswert et par abréviation : Boëce ou Schelte A. Bolswert, c'est-à-dire Adamssone (fils d'Adam), inscrites sous quelques-unes de leurs gravures. Ces désignations, qui ont déroulé maint biographe, étaient fort en usage autrefois. Quant aux signatures de Boëce et Schelte à Bolswert, elles proviennent des formules latines Boëtius ou Scheltus à Bolswert invenit, fecit, incidit, sculpsit, excudit. La dénomination patronymique

de Bolswert fut d'abord originaire, sans doute ; mais aucun document n'a fourni jusqu'ici la preuve que les deux frères, ni même leur père, soient nés dans la susdite ville de Frise. C'est à Amsterdam, du reste, et vers 1610, que ces artistes se sont révélés. L'une des premières planches gravées en Hollande par Boëce de Bolswert : *Les désordres de la guerre*, d'après David Vinckenbooms, in-folio oblong, est de 1610. Il y exécuta aussi, d'après Abraham Bloemaert, un *Recueil d'animaux*, composé de quatorze pièces, in-4o, daté de 1611 ; une suite de quatre *paysages*, au millésime de 1613 ; une collection de vingt *paysages*, avec un titre frontispice, signé BOETIUS ADAMS BOLSWERT, *fecit et excudit*, 1616, in-fol. obl. Puis des estampes, parmi lesquelles on remarque : *La Mort et le Temps en guerre avec les hommes*, — *Adam et Ève au paradis terrestre*, compositions de D. Vinckenbooms et gravures estimées, de format grand in-folio en travers, devenues rares, la seconde surtout, sig. B. ADAMS BOLSWERT *sculpsit*. A la même époque fut éditée à Amsterdam, avec octroi exclusif dans les Provinces-Unies, une œuvre où le talent du graveur s'est montré avec distinction : le portrait de *Guillaume-Louis de Nassau*, d'après Michel Van Mierevelt. Deux autres beaux portraits, publiés aussi avec privilège : *Frédéric V*, comte palatin du Rhin, et la princesse *Élisabeth*, son épouse, d'après le même peintre, datent de son séjour à Amsterdam en 1615-1616. Au sujet de ces trois productions, le biographe hollandais Chrétien Kramm cite des annotations de documents contemporains, où le graveur est nommé tantôt *Boëtius Bolswert*, tantôt *Boëtius Bolswaert*.

Frère aîné de Schelte de Bolswert, il quitta avec lui la Néerlande, et ils vinrent dans les Pays-Bas espagnols, à Anvers, à Bruxelles, pour y étudier l'art flamand, s'y livrer à la pratique de leur profession, ainsi qu'à la publication et à la vente de leurs œuvres. Ils se fixèrent dans la métropole commerciale, où Boëce, secondé par son frère, fonda un fructueux négoce d'estampes, qu'ils

alimentèrent par les nombreuses planches qui ont illustré l'école de gravure de leur patrie adoptive. Boëce de Bolswert figurait déjà comme éditeur, en Hollande, longtemps auparavant. Sur l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, estampe gravée par Schelte de Bolswert, d'après D. Vincckenbooms, se lit : B. A. BOLSWERT *excudit*, 1612. Deux autres productions de Schelte : *La Vierge des douleurs*, d'après Abrah. Bloemaert, et *Saint Etienne lapidé par les Juifs*, d'après Gilles Coninxloo, portent également B.-A. BOLSWERT *excudit*. Boëce et Schelte arrivèrent à Anvers en 1618 ou 1619. La matricule de la Gilde de Saint-Luc, le *Liggere*, présentant aujourd'hui une lacune de 1616 à 1629, l'on n'a pas la date précise de leur entrée dans la corporation anversoise, où ils prirent tous deux la maîtrise artistique ; mais dans un compte du doyen Jean van Meurs, pour l'exercice de septembre 1620 à septembre 1621, figure Boëce de Bolswert, graveur sur cuivre (BOETIUS BOLSWART, *plaetsnyder*), comme ayant payé à la Gilde le taux le plus élevé des cotisations de maîtrise ; le même taux qu'avait soldé en 1619-1620 Luc Vortermans, graveur en taille-douce et marchand d'objets d'art (*plaetsnyder ende kunstcoopman*). En janvier 1620, Boëce de Bolswert devint membre de la société des célibataires âgés ; en septembre suivant il fut élu conseiller, et en septembre 1622 assistant du préfet de la confrérie :

On ne sait de qui les Bolswert apprirent les éléments de leur art ; Boëce cultiva primitivement le burin pur, et sa manière avait beaucoup d'analogie avec le style libre et assuré de Corneille Bloemaert. Prenant cette similitude de travail pour une imitation ou même pour une initiation magistrale, plusieurs auteurs ont supposé qu'il s'était formé à l'école de ce graveur. La supposition est inadmissible : Corneille Bloemaert, né en 1603, n'a pu exercer ni direction personnelle, ni influence sur la première manière de Boëce de Bolswert. Et lorsque celui-ci se mit à reproduire les compositions de Rubens, il la modifia presque entièrement, en donnant à son burin

plus de fini et de couleur. En 1619, s'imprima sa première publication anversoise : *Sylva anachoretica Aegypti et Palestina, figuris æneis et brevibus vitarum elogiis expressa; Abraham Blommaert inventore, Boelio a Bolswert sculptore*, in-40. Dès l'année qui suivit son affranchissement professionnel à Anvers, ce qui impliquait l'obtention de la bourgeoisie, ses autres travaux y prirent date par deux ouvrages mystiques : *Vita, passionis et mortis Jesu-Christi mysteria piis meditationibus, et aspirationibus exposita per Joannem Bourghesium, Malbodiensem*, 1622, in-80 orné de soixante-seize planches, et le *Chemin de la vie éternelle*, représenté en trente-cinq gravures symboliques. Il parut une traduction flamande de la *Vie de Jésus-Christ* en 1623, à Anvers, et une seconde édit. latine à Cologne, en 1624. L'impression de 1622 est très-recherchée. Ensuite : *Pia desideria... vulgavit Boëtius à Bolswert*, 1628, quarante-huit planches; *Schola cordis*.... id. 1629, cinquante-six planches, in-80. — Ses estampes d'après Rubens sont justement estimées; la plupart ne le cèdent point aux productions de son frère Schelte. Dans ces planches il a abandonné son style primitif, pour mieux rendre la vigueur et le coloris du maître. La *Résurrection de Lazare*, du Musée de Turin, et la *Cène*, qui décore la cathédrale de Malines, ces deux tableaux admirables de P.-P. Rubens, sont des reproductions capitales, regardées comme les chefs-d'œuvre du graveur. Il coopéra avec son frère et d'autres habiles burinistes aux planches de l'*Académie de l'espée*, de Gérard Thibault d'Anvers, 1628; il exécuta deux grands sujets pour ce colossal recueil. Le catalogue de ses productions, dressé par Ch. Le Blanc, compte trois cent vingt et un numéros, pièces de toutes dimensions. Il traita avec un égal succès les divers genres auxquels ils'adonna. Il a aussi dessiné deux compositions importantes, qui furent gravées par Schelte de Bolswert : *L'homme entre son ange gardien et le démon*, planche de deux cent soixante-quinze millimètres de hauteur, sur deux cent cinq millimètres de largeur, signée B.-A. BOLSWERT *invenit et excudit*; le Com-

bat du Gras et du Maigre, caricature, hauteur deux cent soixante-dix-huit millimètres, largeur quatre cent trois millimètres; signature: B.-A. BOLSWERT, *invenit*. Rare.

Le biographe néerlandais Chrétien Kramm rapporte que Boëce de Bolswert mania la plume en même temps que le burin. Il composa, durant son séjour dans les Pays-Bas espagnols, un opuscule de tendance spiritualiste : *Duyfkens ende Willemynkens pelgrimagie tot haeren beminden binnen Jerusalem, haerlieder teghenspoel, belet ende eynden beschreven ende met sinspelende beelden uytghegheven door Boetius A. Bolswert*. Antwerpen, 1628. L'approbation du censeur de livres J.-B. Stratus est datée de Bruxelles le 1^{er} mars 1627; la dédicace : « A toutes les honorables, morales et vertueuses demoiselles, » signée par l'auteur, est du 1^{er} mai de la même année. Ce petit livre, aux naïves images, au texte plus naïf encore, est aujourd'hui rare, en l'une des premières éditions, bien qu'il ait été longtemps admis dans les ménages catholiques des Pays-Bas. Il fut réimprimé en 1631, 1638 et 1641. Il en a été fait une traduction en langue française, à Liège, en 1725, avec les gravures et le frontispice, sous le titre de : *Voyage de deux sœurs, Colombelle et Volontairette, vers leur bien-aimé en la cité de Jérusalem*, et une réimpression intitulée *Pèlerinage de deux sœurs*, etc., in-12, sans date. Comme beaucoup d'artistes de leur époque, Boëce et Schelte de Bolswert se rendirent souvent à Bruxelles, où le siège gouvernemental et la cour les attirèrent, et où ils séjournèrent parfois assez longtemps. D'après les millésimes de l'*Académie de l'espée* et de *Duyfkens ende Willemynkens Pelgrimagie*, ils habitèrent la ville de Bruxelles en 1627 et 1628.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et amateurs de l'art*. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Brulliot, *Dictionnaire des monogrammes*, etc. — Joubert, *Manuel d'estampes*. — Immerseel et C. Kramm, *Levens der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs*, etc. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*.

* **BOLSWERT** (*Schelte VAN, DE ou A*), ou **BOLSWART**, graveur à l'eau-forte, à

la pointe et au burin, né en Hollande, à Bolswert en Frise, selon ses biographes, vers 1586; mort à Anvers en décembre 1659. Il avait suivi son frère Boëce lors de son émigration aux Pays-Bas espagnols, pour s'y perfectionner dans la pratique de son art. Après s'être établi définitivement dans la métropole commerciale, il devint bourgeois d'Anvers, par son admission dans la corporation de Saint-Luc, en 1625. Il y paya pour 1625-1626, « par accord, » dit la matricule de la Gilde, et en sa qualité de graveur en taille-douce, la cotisation de vingt-six florins. Schelte de Bolswert fit de rapides progrès dans le maniement du burin et se livra, avec son frère, à la publication et au négoce des estampes. Contemporain et émule de Paul Pontius, dont il fut peut-être l'élève, il partagea avec lui l'amitié et les conseils de Rubens: Reproducteur des plus beaux tableaux de ce maître, sa réputation grandit et se répandit partout. Il maniait l'outil avec aisance et liberté, sans s'ingénier à produire toutes des tailles brillantes. Il imitait de préférence les effets pittoresques, harmonieux et pleins d'agrément de l'eau-forte, s'attachant beaucoup moins à ce que l'on nomme la beauté de la gravure, qu'à rendre, comme elles devaient l'être, toutes les parties de son modèle. Il sacrifiait ainsi, à propos, le mérite de la manœuvre au talent plus réel de reproduire exactement l'œuvre originale, avec ses qualités distinctives et le sentiment que le peintre avait su y exprimer. Du reste, il a prouvé dans plusieurs de ses estampes, dans celle de l'*Assomption*, entre autres, qu'il était, lorsqu'il le voulait, un très-habile buriniste. Cette gravure admirable l'est surtout à ce point de vue. « On a écrit, dit M. Levesque (*Encyclopédie méthodique et dictionnaire des beaux-arts*), que Rubens se plaisait à travailler lui-même aux planches de ce graveur: c'est supposer que ce peintre était très-familier avec le burin, ce qui est peu vraisemblable. Les écrivains qui ont rapporté ce fait, et qui ne connaissaient pas assez les procédés de l'art, auront entendu dire, sans le comprendre, que, suivant l'u-

« sage ordinaire des peintres, Rubens
« retouchait au crayon ou au pinceau
« les épreuves de Bolswert, et que ce
« graveur, revenant sur ses planches,
« rendait avec précision les retouches
« du maître. » Ces retouches sont visibles dans beaucoup d'estampes de Bolswert. Dans la *Sainte-Cécile*, de Rubens, figure entière placée devant un clavecin, il est très-probable que c'est le peintre qui a frappé les fortes touches des sourcils, des yeux, des narines et de la bouche, ces touches hardies, qui donnent à la tête une vie extraordinaire, et qui ont obligé Schelte à fouiller profondément son cuivre, devenant à son tour plutôt peintre que graveur. Schelte de Bolswert a traité en maître, et en grand maître, dit le *Manuel des curieux et amateurs de l'art* (Huber et Rost), toutes les spécialités picturales qu'il eut à reproduire. Il s'est tenu à la même hauteur dans le portrait, dans l'histoire, dans le paysage. On admire dans ses paysages les masses de couleur et jusqu'aux tons de dégradation des originaux.

L'œuvre de Schelte de Bolswert est très-considérable: Ch. Le Blanc en mentionne deux cent dix-huit numéros et sa nomenclature n'est pas complète. Outre les nombreuses estampes d'après P.-P. Rubens, il grava d'après Ant. van Dyck, Abraham van Diepenbeeck, Théodore Rombauts, Gérard Seghers, Jacques Jordaens, Erasmé Quellin. Parmi les premières planches qu'ils édita à Anvers, on cite un remarquable sujet de THÈSE: *Urbain VIII recevant les hommages des quatre parties du monde*, 1627, deux feuilles in-folio se réunissant. Pour la grandissime *Académie de l'espée*, de Gérard Thibault d'Anvers, où se démontrent par règles mathématiques, sur le fondement d'un cercle mystérieux, la théorie et pratique des vrais et jusqu'à présent incognus secrets du maniement des armes, à pied et à cheval, Anvers 1628, il grava le titre frontispice et cinq planches. Sur le titre est l'inscription: SCHELDERIC. A BOLSWERT, sculpsit Bruxellæ. Les prénoms de Schelte (Schelde, comme l'écrivit Brulliot) et Schelderic, ainsi que les désignations latines ou flamandes, sont-ce donc des

dérivés, des transformations de *Childe-ric*, *Childericus*?

Les plus belles planches de son œuvre sont, d'après Rubens : *L'Annonciation*, grand in-folio, en hauteur, et le *Christ crucifié entre les deux larrons*, dit le *Christ au coup de lance*, morceau fameux, de vaste dimension et de la plus fière exécution, gravé en 1631; la *Destruction de l'Idolâtrie* et le *Triomphe de la Religion chrétienne*, estampes composées chacune de deux feuilles, qui se joignent; — d'après Van Dyck : le *Crucifiement* ou le *Christ à l'éponge* (tableau de l'église de Saint-Michel, à Gand) pièce célèbre, d'une extrême rareté en premières épreuves, dont il ne fut tiré qu'un fort petit nombre, au dire de François Basan, et où l'on ne voit point la main de saint Jean sur l'épaule de la Vierge-Mère, comme aux seconds tirages, après lesquels on l'effaça de nouveau, assez maladroitement; le *Couronnement d'épines*, grande pièce en hauteur, composition admirable, et production capitale du graveur; les premières épreuves de cette planche, avant les entretailles au costume du nègre, sont très-recherchées et se payent cher; — d'après Seghers : le *Reniement de saint Pierre*, sujet de demi-figures, d'un bel effet, et les *Fumeurs*; — d'après Jordaens : *Mercur* et *Argus*, *gardiens d'Io*, et *Pan jouant de la flûte champêtre*, sont des gravures toujours appréciées, et une troisième, *Pan et Cérès*, est devenue très-rare, la planche ayant été transportée en Pologne; — d'après Rombauts : les *Chanteurs à l'unisson*, ou *Rombauts et sa femme*; — d'après Quellin : *La communion de sainte Rose*.

Les portraits que Schelte de Bolswert grava d'après Van Dyck ont une réputation solidement établie, les principaux sont : *Marie Ruthven*, épouse du peintre flamand; *Juste Lipse*, *Marguerite de Lorraine*, *Albert d'Arenberg*, *Sébastien Francx*. Parmi les suites qu'il a publiées, sont renommées les *Grands paysages et chasses de Rubens*, dont la principale est la *Chasse aux lions*, d'une savante exécution, très-estimée; les *Petits paysages de Rubens*, vingt et un sujets de format in-folio oblong; enfin une collection de

vingt-trois figures bibliques, en pied : *Jésus-Christ*, la *Sainte-Vierge*, les *Apôtres*, des *Anges*, etc.

Aucun biographe ne semble avoir connu une estampe emblématique, extrêmement remarquable, traitée par Schelte de Bolswert et ses coopérateurs, en 1653, aux frais de la magistrature urbaine de Gand, pour être offerte à l'archiduc d'Autriche, Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, en mémoire de ses victoires et de la délivrance des villes de la Flandre. Cette estampe, en quatre feuilles in-folio plano, format impérial de Hollande, mesure en son ensemble neuf cent cinquante mill. de hauteur, sur mille trois cent quarante mill. de largeur; elle a été terminée en six mois de temps, d'après le dessin d'Érasme Quellin, élève et imitateur distingué de Rubens. Par une convention notariale du 21 mars 1653, passée avec le R. - P. Guillaume Hésius, jésuite, fondé de pouvoirs de l'échevinage gantois, le peintre E. Quellin s'était engagé à composer le dessin de l'estampe et à en confier la gravure, « au meilleur maître d'Anvers. » Sur le prix stipulé de deux mille sept cent dix florins, le graveur exigea, pour sa part, deux mille cinq cents florins, et reçut, en outre, une gratification échevinale. Il fut préféré à Mathieu Borrekens, qui n'en demandait que quinze cents. L'une des clauses du contrat garantissait que l'œuvre de Schelte de Bolswert (*Schelten van Bolswert*) égalerait, à dire d'experts, ses deux précédentes productions : la *Destruction de l'Idolâtrie* et le *Triomphe de la Religion chrétienne*. L'estampe commémorative fut imprimée sur satin et présentée à l'archiduc, par une délégation gantoise, vers la fin de 1653. La grandissime planche fut mise dans un cadre sculpté par Pierre Verbrugghen, et doré. Il ne fut tiré que trois cent trente-quatre exemplaires sur papier, par l'imprimeur en taille-douce Michel Cools, à Anvers, pour être distribués et offerts par le magistrat communal de Gand aux personnalités les plus marquants. Aucune estampe ne fut livrée au commerce. Interdiction avait été faite d'en retenir plus de vingt-cinq pour le peintre et le graveur.

La poétique composition de Quellin représente le héros passant sous l'arc triomphal érigé par la Flandre. Il est accompagné d'un cortège de vertus : la Modération, la Prudence, la Force, la Justice. Accueilli par la *Fucelle de Gand*, symbole de la métropole flamande, il est acclamé par des génies, personnifiant par leurs écussons les villes reconquises, tandis que la Guerre et ses Furies fuyent épouvantées. Les figures importantes sont entièrement de la main de Bolswert. L'estampe est d'un effet grandiose; l'artiste, en la terminant à si bref délai, a exécuté un tour de force vraiment digne du célèbre graveur de Rubens et de Van Dyck. Le portrait de Léopold-Guillaume est très-ressemblant : le prince accorda, à cet effet, au peintre, des séances particulières. Comme corollaire de l'estampe, le P. Hésius écrivit une dédicace latine, qui fut imprimée en lettres capitales, par Bathazar Moretus, à Anvers, *in officinâ Plantiniana*, et forma un volume in-folio maximo. En voici le titre : *Serenissimo principi Leopoldo - Gaëlmo, archid. Austriæ, duci Burg, etc. Belgarum pro rege gubernatori, Flandriæ vindici, pio, forti, felici, S. P. Q. S. Sospitatem*. Un volume tiré sur satin et richement relié fut remis au prince avec l'estampe emblématique. Seulement cent quarante-six volumes en furent imprimés sur papier de Hollande; ils sont devenus rares. Une autre édition de cette dédicace, en caractères ordinaires, se rencontre plus fréquemment. En 1845, lors d'une exposition philanthropique d'objets d'art anciens et modernes, à Gand, où figurèrent les quatre planches de l'estampe de Schelte de Bolswert, la plus vaste de son œuvre, l'autorité communale permit de tirer de ces cuivres, qui se conservent aux archives de la ville, cent cinquante exemplaires, pour être livrés en souscription, au profit des indigents. La magnifique estampe, auparavant presque inconnue, même à Gand, est ainsi entrée dans le domaine public. Les planches, magistralement burinées, sont dans le meilleur état et sans usure. Elles sont signées : *Erasmus Quellinus inventor, — Schelte à Bolswert sculpsit*.

Schelte de Bolswert marquait presque

toujours ses travaux de son nom; cependant, dit Brulliot, il y en a qui sont signés des initiales SB. D'autres biographes lui attribuent encore les chiffres BL et CBL; Brulliot le met en doute.

Il existe un portrait de Schelte de Bolswert, peint par Antoine van Dyck et reproduit par Adrien Lommelin, artiste amiénois, qui passa toute sa carrière professionnelle à Anvers. A. Lommelin grava aussi d'après Rubens et Van Dyck, mais avec beaucoup moins de talent que Pontius et les Bolswert. Le portrait de *S. à Bolswart, calcographus*, est l'un des meilleurs portraits que Lommelin ait reproduits.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Boèce de Bolswert, plus les *Archives communales de Gand*. — N° 1832 de l'*Inventaire des chartes*.

BOMALE (Jean DE), écrivain, né à Bomale. xve siècle. Voir JEAN DE BOMALE.

BOMBERG (Daniel), imprimeur célèbre, né à Anvers dans la seconde moitié du xvie siècle, mourut à Venise en 1549. Riche, savant et désintéressé, il fut du petit nombre de ces hommes d'élite qui, dédaignant les mobiles vulgaires, se vouent corps et âme à la tâche qu'ils ont assumée. L'exercice de sa noble et utile profession était à ses yeux un véritable sacerdoce littéraire. Les théologiens et les philologues les plus célèbres de la Renaissance, oubliant ici leurs interminables querelles, sont unanimes à célébrer les louanges de Bomberg, et, deux siècles après sa mort, Foppens lui accorda une place dans la *Bibliotheca belgica*, parce que « l'illustre » typographe, par des services inappréciables rendus aux lettres hébraïques, « avait entouré son nom d'une gloire » indestructible. « Ces éloges ne sont pas exagérés. Après avoir appris la langue hébraïque de Félix de Prato, Juif italien, qui embrassa plus tard le christianisme, Bomberg fit paraître à Venise, en 1517, la première édition de sa *Biblia Hebraica* (1). La même année, ajoutant au texte sacré la *Masore* et le *Targum*,

(1) *Biblia Hebraica, cum quibusdam variantibus lectionibus, que in Pentateucho paucissime sunt, in cæteris libris frequentiores. Venetiis,*

il publia sa grande *Bible rabbinique* (1). En 1520, il commença l'impression du *Talmud de Babylone*, en douze volumes in-fol. (2). Il réimprima trois fois cet immense recueil, et chaque édition lui coûta cent mille écus. On lui doit aussi la première impression de la *Concordance hébraïque* du Rabbin Isaac Nathan (3). Dans les innombrables volumes qui sortaient de ses presses, Bomberg porta son art à la perfection. Plus de cent correcteurs juifs étaient attachés à ses ateliers, et, au témoignage peut-être exagéré de Scaliger, il dépensa, en frais de toute nature, au delà de trois millions d'écus. Nicolas Cleynaerds, juge très-compétent en cette matière, affirme que les livres de Bomberg allaient pour ainsi dire trouver les Juifs en Egypte, en Afrique, aux Indes et dans toutes les parties de la terre. La reconnaissance du monde savant et la conscience du devoir noblement accompli furent ses seules récompenses. Malgré sa vie simple et modeste, Bomberg mourut à peu près ruiné.

J.-J. Thonissen.

Maittaire, *Annales typographici*, t. II, p. 140-143, 309, 621. — Lelong, *Bibliotheca sacra*, t. I, pp. 17 et 96 (Halæ, 1778). — Nic. Clemenardi *epistolarum libri duo*, lib. I, p. 59 et 60 (edit. Plantin., 1666). — Scaligeriana, p. 51 (Leyde, Driehuyzen, 1668). — Brunet, *Manuel* (3^e édit.), t. I^{er}, pp. 836 et 839 : t. IV, p. 19 : t. V, p. 630. — Richard Simon, *Histoire critique du vieux Testament*, pp. 312 et 315 (Rotterdam, Leurs, 1685). — Bayle, *Dictionnaire historique*. — L'abbé Goujet, *Supplément au dictionnaire de Moreri*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Wolf, *Bibliotheca hebraica*. — Bartolucci, *Bibliotheca rabbinica*. — F. Hoefler, dans la *Biographie générale* de Didot, v^o Bomberg. — Chiarini, le *Talmud de Babylone*, Prolégomènes, p. 42 et suiv.

* **BOMMEL** (Corneille-Richard-Antoine VAN), évêque de Liège, né à Leyde le 5 avril 1790, mort à Liège le 7 avril 1852. Il appartenait à une famille

de commerçants, ancienne et considérée, qui s'était toujours distinguée par un attachement inébranlable à la foi catholique. Sa mère, femme foncièrement pieuse et de grand mérite, dirigea sa première éducation, avec le concours d'un prêtre français, émigré en Hollande; mais cette instruction de famille dura peu. Ayant perdu son père en 1803 et sa mère deux ans après, il fut envoyé au collège de Willingshegge, près de Munster, où il fit d'excellentes études sous des prêtres français réfugiés, et plus tard au Borcht, école supérieure, tenue par les mêmes professeurs. Quoique sa famille s'y opposât vivement, il résolut ensuite d'embrasser l'état ecclésiastique et s'y prépara sous la direction du célèbre Overberg, alors président du séminaire de Munster. L'abbé Van Bommel fut ordonné prêtre en 1816 par Mgr Gaspar Droste de Visschering, dont on connaît la belle conduite au prétendu concile de Paris.

Aussitôt qu'il fut de retour dans sa patrie, il s'occupa de mettre à exécution un projet que lui avaient inspiré le prélat et le pieux Overberg, celui de fonder en Hollande un collège catholique pour y former des jeunes gens à la piété et à la science. Avec le concours des abbés Camille de Wykerslooth (4) et Corneille van Niel (5), ses anciens condisciples et ses émules, il fixa cet établissement à Hageveld, près de Harlem, et lui imprima une direction excellente. En peu d'années la maison conquist une haute estime, non-seulement parmi les catholiques, mais même parmi les protestants de la Hollande septentrionale. Cependant les ministres du roi Guillaume avaient résolu de détruire toutes les écoles catho-

opera Danielis Bombergi, 5277 (1517), anno XVI Leonardi Loredani Ducis Venetiarum. Bomberg fit successivement paraître cinq éditions, de plus en plus correctes, de cette Bible (1517, 1521, 1525, 1535, 1544).

(1) *Biblia Hebraica, cum Masora, Targum, necnon commentariis Rabbinorum*, etc. C'est à tort que Maittaire et beaucoup d'autres bibliographes assignent à cette édition la date de 1518. — Comme l'ouvrage, dédiée à Léon X, laissait à désirer et qu'il ne tarda pas à être de la part des Juifs l'objet de critiques fondées, Bomberg en fit paraître une nouvelle édition en 1526, en quatre volumes in-folio, sous la direction du célèbre

Rabbin Jacob Chaim. Une troisième édition parut en 1547.

(2) *Talmud babilonicum integrum ex sapientium scriptis et responsis compositum a Rab. Aser, additis commentariis Rab-Salomonis Jarchi et Rab. Maïmonidis, etc., hebraïce*. Venetiis, 1520-1522. En 1524, Bomberg ajouta à cette vaste collection un treizième volume renfermant le *Talmud de Jérusalem*.

(3) *Nathan (R. Isaac) Meier nathib (Illuminans vitam, seu concordantiæ biblicæ, etc., hebraïce*, in-fol. 1525.

(4) Mort évêque de Curium in partibus, en 1841.

(5) Décédé à Gand, le 30 novembre 1829.

liques, celle de Hageveld fut fermée aussi par suite des funestes arrêtés de 1825, quoique le fondateur comptât de nombreux amis haut placés et même influents à la cour. Le roi Guillaume, que le caractère aimable et conciliant du jeune prêtre avait porté à croire qu'il l'amènerait aisément à ses vues, lui offrit la présidence du collège philosophique. Le prince se trompait. « Si le collège était » établi avec le consentement du corps » épiscopal et soumis à son autorité, » répondit respectueusement l'abbé, j'en » accepterais volontiers la direction, » dont cependant je n'ignore pas les » difficultés, mais je ne puis con- » courir à fonder un établissement re- » nouvelé de Joseph II. » Sa franchise ne parut point blesser le roi, mais elle n'ébranla pas non plus ni ne modifia son opinion. Cet entêtement donna naissance à la célèbre union des catholiques et des libéraux, dont les droits étaient également méconnus, mais qui ne pouvait tendre alors qu'au redressement des griefs de la nation. Le fondateur du Hageveld y prit part avec tous les ennemis de l'oppression et de l'arbitraire. Justement effrayé alors, le gouvernement parut reculer; il promulgua le concordat conclu depuis quelque temps avec le pape Léon XII, et agréa pour les provinces méridionales trois nouveaux évêques, parmi lesquels l'abbé Van Bommel était désigné pour le diocèse de Liège. Cependant Guillaume n'agissait pas de bonne foi et reprenait d'une main ce qu'il semblait accorder de l'autre. C'est à cette occasion que l'élu de Liège publia, sous le titre de *Trois chapitres sur les arrêtés du 20 juin 1829*, un travail qui fit grande sensation. Il parut sous le voile de l'anonyme, mais peu de personnes en ignoraient l'auteur : il en avait fait remettre des exemplaires au roi et aux ministres et en agit de même pour son *Essai sur le monopole de l'enseignement aux Pays-Bas*, qui parut peu après.

Sacré évêque dans sa cathédrale le 15 novembre 1829, le nouveau prélat s'était à peine rendu compte de l'état de son vaste diocèse, quand éclata la révolution belge. Il n'y prit part que pour recom-

mander à ses diocésains le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique. Mais, quand les grandes puissances reconnurent l'indépendance de la Belgique, il se soumit au nouvel ordre de choses. En l'accusant de ne pas s'être retiré en Hollande, ses détracteurs ont prouvé qu'ils ignoraient les lois de l'Église et les devoirs d'un premier pasteur.

C'était une tâche bien ardue que celle de réorganiser un vaste diocèse privé de son évêque depuis plus de vingt ans, dont le chapitre était presque éteint, le séminaire réduit à un petit nombre d'élèves et les collèges détruits : mais grâce à une grande unité de vues, à une intelligence peu ordinaire et à un travail constant, le nouvel évêque, secondé par un excellent vicaire général, M. Barrett (voir ce nom), sut faire face à tout. Le nombre des chanoines fut heureusement complété et l'enseignement cléricale, à tous ses degrés, établi sur les meilleures bases et dirigé par des règlements qui furent adoptés comme des modèles en des pays étrangers; surtout ceux du petit séminaire fondé à Rolduc, mais transféré plus tard à Saint-Trond. L'enseignement élémentaire, confié à des corporations religieuses, ne fut pas moins amélioré et différents catéchismes, composés avec le plus grand soin et proportionnés à l'âge des enfants, vinrent garantir le progrès de l'instruction religieuse. Ce fut encore sur la proposition de Mgr Van Bommel que les évêques belges prirent, en 1833, la résolution de fonder une université catholique.

Tant de travaux importants n'empêchaient pas l'infatigable prélat de remplir avec zèle les fonctions de l'épiscopat. Il prêchait fréquemment à Liège et dans les églises rurales qu'il parcourait dans ses tournées de confirmation; il traitait avec ampleur des principales vérités de la religion dans ses mandements, qu'on a recueillis en trois volumes (1) et il tint un synode provincial, dont les statuts marqués au coin d'une haute

(1) Le troisième volume est complété par les pièces funèbres, le nécrologe par M. Lonay, etc., et a été publié par M. Vanderryst.

sagesse, furent loués par le pape Grégoire XVI dans le voyage que M. Van Bommel fit à Rome en 1845. L'année suivante il célébra avec une grande solennité l'anniversaire de l'institution de la Fête-Dieu, établie primitivement à Liège.

Un évêque aussi zélé qu'instruit ne pouvait manquer de rencontrer plus d'un détracteur à une époque où tous les sophismes trouvent des défenseurs. Ils s'en prirent surtout à son *Sermon sur la primauté du souverain Pontife* et à l'*Exposé des vrais principes sur l'instruction primaire et secondaire, considérée dans ses rapports avec la religion*. Deux ou trois ecclésiastiques déjà frappés de suspense et un plus grand nombre d'organes anonymes ou pseudonymes des loges figurant seuls parmi ses censeurs, le prélat eut tort, pensons-nous, de leur répondre et quelquefois sans la mesure que devaient lui imposer sa dignité et son caractère. Irréprochable dans ses mœurs, scrupuleux à remplir ses devoirs, d'une charité inépuisable, il pouvait se dispenser d'entrer en lice avec quelques pamphlétaires. Il mourut de la manière la plus édifiante, regretté vivement par tous les gens de bien.

J. J. De Smet.

Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1853*. — Jacquemotte, *Eloge funèbre*. — L. Bellefroid, *Graison funèbre*. — *Annuaire de l'Université de Louvain pour 1853*, etc.

BOY (François) ou **BOON**, grammairien, né à Termonde, le 29 octobre 1791, mort à Bruxelles le 28 août 1852. Il fit ses études à Paris et vint ériger un pensionnat à Anvers, où il se livra particulièrement à l'étude de la grammaire et de la littérature flamande. Plus tard, en 1831, il passa à l'Athénée de Bruxelles, comme professeur de langue, et occupa en même temps les fonctions de traducteur juré près des tribunaux de première instance dans cette dernière ville et à Anvers. Partisan du système orthographique préconisé, à la fin du siècle dernier, par le grammairien Desroches pour la langue flamande, Bôn le défendit avec acharnement contre ses adversaires. Il fut ainsi mêlé activement jusqu'à sa mort aux longs et interminables débats lin-

guistiques qui s'élevèrent entre les écrivains flamands de l'ancienne école et de la nouvelle, représentée surtout par le savant Willems. Dans ces débats littéraires très-animés et beaucoup trop souvent très-aigres, l'on vit aussi figurer un autre linguiste de mérite qui partageait la même opinion, l'abbé De Foëre, ancien membre du Congrès national. Bôn saisit l'occasion d'écrire sur ce sujet un grand nombre d'articles, intéressants pour l'histoire de la renaissance de la littérature nationale. Outre ces écrits fugitifs, il a laissé les ouvrages suivants : — 1^o *Vlaemsche spraakkunst, volgens het belgisch taelstelsel, door eenige oefeningen van spraakkundige ontleding gevolgd; ten gebruyke der kollegien en scholen*. Brussel 1844, in-12. — 2^o *Verhalen, tafereelen, beschryvingen vergelykingen*. Brussel, 1844 in-8^o de 188 pages. — 3^o *Vlaemschen Pantheon ten gebruike der kollegien en scholen, gewyde geschiedenis*. Brussel, 1844, in-8^o, 90 pages. — 4^o *Handleyding voor het onderwijs in het lezen, bepaaldelyk ingerigt om aen de kinderen in korten tyd het lezen te leeren, ten gebruyke der kollegien en scholen*. Brussel, 1844, in-12. — 5^o *L'interprète polyglotte, ouvrage démontrant avec clarté et précision, et d'après les meilleurs philologues modernes, l'analogie existant entre le flamand, l'allemand et l'anglais*. Bruxelles 1845, obl. — 6^o *Grammaire pour apprendre le flamand adopté par l'Athénée royal, les écoles communales de la capitale, etc.* Bruxelles, 1849 (5^e édit.).

Bôn qui connaissait, indépendamment du latin et du grec, plusieurs langues modernes, publia encore une grammaire anglaise, ainsi que le : *Calendrier romain pour compter les mois et les jours, selon la manière usitée chez les Romains*. Bruxelles, 1832.

Bôn de Saint-Genois.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Vlaemsche Bibliographie*, Gent, 1857.

BONAERT (Nicaise), écrivain ecclésiastique, né à Ypres, le 11 avril 1596, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1612. On ne possède aucun détail sur sa carrière. Il paraît cependant assez probable qu'il

passa les dernières années de sa vie à Anvers ; carce fut dans cette ville qu'il publia, en 1661 et 1662, les trois ouvrages ascétiques suivants : 1^o *Bloedighen Calvari-bergh oft bescheydelyck verhael van het ghene gheschiet is op den bergh van Calvarien, in het uyt-werken onser saligheyt, getrocken uyt de vier Evangelisten, eerst in het spaensc door P. Nicasius Bonaert, beyde Priesters der Societeyt Jesu.* T Antwerpen, by Cornelis Woons, 1661 ; vol. in-12 de xxii-281-vii pag. L'année suivante Bonaert donna de cet opuscule une nouvelle édition revue et considérablement augmentée. Elle parut à Anvers, sous le titre suivant : *Historie van de Passie Ons Heeren J. C., getrocken uyt de vier Evangelisten door den E. P. Ludovicus de Palma in het spaens. En overghestelt door den E. P. Nicasius Bonaert, beyde Priesters der S. J. Daer by is ook de maniere van de Passie te mediteren, en een kort begryp van het gene Christus heeft ghedaen ten tyde van de Goede Weke, opghedraegen aen die Jesus wenschen te beminnen.* T Antwerpen, by Cornelis Woons, 1662 ; vol. in-12 de 473 pages sans les liminaires. — 2^o *Dryderhande tractaet : d'eerste van het ghebruyck en misbruyck van de H. Communie. T^e weede, oeffeninghen ende meditatie tot bereydinghe van de H. Communie. T^e derde, meditatie van het leven en doot van de alderheylighste Maghet Maria, ghetrocken uyt de spaensche handtschriften van den E. P. Ludovicus de Palma, door den E. P. Nicasius Bonaert beyde Priesters de Societeyt Jesu.* T Antwerpen, by Cornelis Woons. Anno 1662, vol. in-12 de xxx-324-viii pages.

Aucun nécrologe de l'ordre n'indique l'année de la mort du P. Nicaise Bonaert.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, p. 180.

BONAVENTURE DE BEAUMONT ou **BELLOMONTANUS**, poète et théologien, ainsi nommé parce qu'il était originaire

de cette ville. Il entra dans l'ordre des Capucins de la province Gallo-belge, fut successivement professeur de théologie et définitiveur de sa province. Doué d'un grand talent oratoire, il excellait en outre dans la poésie latine, ainsi que le témoigne un poème de douze livres, écrit en vers héroïques et intitulé : *La Vie de Notre-Seigneur*. Ses biographies ne nous font pas connaître l'époque précise à laquelle il vivait.

E.-H.-J. Reusens.

Bern. a Bononia, *Bibliotheca scriptorum Capucinatorum*, p. 52. — Joannes a S. Antonio, *Bibliotheca universa Franciscana*, t. I, p. 226.

BONAVENTURE DE BRUXELLES, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles. XVII^e - XVIII^e siècle. Voir SPEECKAERT (*Bonaventure*).

BONAVENTURE (*Nicolas-Melchiade*), homme de loi et magistrat, né à Thionville (France) le 10 février 1753 (1), naturalisé Belge par Joseph II, le 20 novembre 1782, mort à Jette, près de Bruxelles, le 24 avril 1831. Ayant perdu son père, Bonaventure vint aux Pays-Bas ; il fit ses études à l'Université de Louvain, y prit le degré de licence, et alla s'établir à Tournai, où il fut reçu avocat en 1775. La place de conseiller pensionnaire des échevinages ou de troisième pensionnaire de la ville étant devenue vacante, les consaux la lui conférèrent le 26 juin 1787. Pendant la révolution de 1790, les nouveaux magistrats que le peuple de Tournai avait choisis le députèrent plusieurs fois à Bruxelles, notamment pour assister au congrès extraordinaire convoqué le 24 septembre et qui devait délibérer sur une note des trois puissances médiatrices invitant les Belges à consentir à une suspension d'armes ; puis au congrès par renforcement qui se tint le 17 octobre, au sujet d'une nouvelle note de ces puissances, et enfin à l'assemblée des États généraux du 13 novembre, où il s'agissait de décider si les Belges accepteraient les conditions proposées par les médiateurs, ou s'ils pousseraient la résistance jusqu'au bout. On

nom de Bonaventure, comme membre du collège électoral de ce département. Elle est d'accord, d'ailleurs, avec l'épithaphe placée au cimetière de Jette et d'après laquelle Bonaventure est mort à l'âge de soixante-dix-sept ans.

(1) Dans la *Biographie universelle* publiée à Bruxelles, en 1845, on fait naître Bonaventure le 7 octobre 1751. La date que nous donnons est celle qui est consignée dans l'*Almanach du département de la Dyle* de 1811, p. 125, à côté du

sait que les États généraux, espérant échapper par là à une restauration, nommèrent, le 21 novembre, souverain de la Belgique l'archiduc Charles, troisième fils de l'empereur Léopold. Bonaventure fut désigné, avec un autre membre des États, M. Durieux, pour aller communiquer cette résolution au maréchal Bender, commandant en chef des troupes impériales, et le prier de faire cesser les hostilités; mais ils ne purent parvenir jusqu'à lui. Après la rentrée des Autrichiens dans Bruxelles, les magistrats de Tournai envoyèrent au maréchal une députation chargée de lui annoncer qu'ils reconnaissaient la souveraineté de l'empereur; Bonaventure en faisait partie. Il reçut ensuite la mission de se rendre à la Haye, afin de solliciter du comte de Mercy-Argenteau, ministre plénipotentiaire de Léopold, le maintien de la Constitution qui avait été mise en vigueur à Tournai pendant la révolution: il n'y réussit pas et ne pouvait y réussir, d'après la déclaration de l'empereur que toutes les choses seraient remises sur le pied où elles étaient à la mort de Marie-Thérèse. En 1791 et 1792 il séjourna presque continuellement à Bruxelles pour les affaires de la ville. Ce fut à lui que les consaux commirent le soin de défendre les intérêts de leur administration dans les conférences de députés de toutes les provinces qui se tinrent pour la liquidation des dettes qu'elles avaient contractées en 1790.

La victoire remportée par Dumouriez, à Jemmapes, ayant fait tomber la Belgique au pouvoir des Français, les habitants de Tournai furent convoqués à la cathédrale, pour élire vingt administrateurs provisoires de cette ville et de ses banlieues (12 novembre 1792). Cette élection eut lieu par acclamation; Bonaventure fut placé en tête de la liste. Dans ces moments difficiles, il montra beaucoup d'activité et de zèle: on lui dut, entre autres mesures, l'établissement d'une caisse d'escompte, le rejet des assignats, bons locaux ou billets de confiance qui auraient ruiné le commerce (16 novembre), et un règlement fort sage pour l'extinction de la mendicité et l'en-

tretien des pauvres (18 décembre). Le 3 janvier 1793, il fit adopter par les administrateurs provisoires une représentation à la convention nationale contre le décret du 15 décembre qui prononçait la réunion de la Belgique à la France, ainsi que contre la conduite arbitraire des généraux et des agents français. Un acte de ses collègues, dont il eut à se plaindre, le détermina, quelque temps après (27 janvier), à leur envoyer sa démission; mais, sur leurs instances, il consentit à la retirer. Le 6 février 1793, il fut procédé, par les assemblées primaires, à une nouvelle élection de vingt administrateurs provisoires; Bonaventure se vit encore l'un des élus, et le troisième d'entre eux par le nombre de voix qu'il obtint. Cette seconde administration républicaine ne devait pas durer longtemps: la victoire de Neerwinden fit rentrer les Autrichiens en possession de la Belgique, et, le 31 mars 1793, tous ceux qui faisaient partie de la magistrature de Tournai avant le 12 novembre 1792, furent réinstallés dans leurs fonctions. Au mois de décembre, les consaux envoyèrent Bonaventure à Bruxelles, où il eut à s'occuper, pendant plusieurs mois, des intérêts de la ville; il y était encore lorsque l'empereur François II y arriva. Le 8 juin, en compagnie du grand prévôt, Bonaert, il harangua ce monarque, auquel il dit qu'il était « le plus grand des » princes et le plus tendre des pères. »

Après la seconde occupation de la Belgique par les Français, Bonaventure fut appelé à faire partie de l'administration centrale et supérieure (26 brumaire an III) et du conseil du gouvernement (2e jour complémentaire de l'an III) que les représentants du peuple en mission établirent à Bruxelles. Il alla siéger, en l'an V, au conseil des Cinq-Cents comme mandataire des électeurs du département de la Dyle: dans cette assemblée, il réclama, pour les départements réunis, le droit de nommer un tribunal de cassation; il fit entendre des plaintes sur ce que l'on voulait y exécuter la loi qui exigeait des ecclésiastiques une déclaration de fidélité; il proposa des moyens de parer à la stagnation des affaires ju-

diciaires ; il combattit le projet relatif à la vente des biens nationaux de la Belgique et à la liquidation de ses dettes, et enfin il présenta un rapport, qui fut remarqué, sur l'époque à laquelle les lois envoyées dans les départements réunis et non publiées étaient devenues obligatoires. En 1800, le premier Consul le nomma juge au tribunal d'appel de la Dyle et président du tribunal criminel du même département ; en 1806, l'empereur le fit membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de droit à Bruxelles. Tout en reconnaissant que, dans la présidence du tribunal criminel, Bonaventure montra des connaissances étendues comme criminaliste et une extrême sagacité, on lui a reproché d'avoir eu la principale part aux arrestations arbitraires qui, en 1804, 1805 et 1806, remplirent les prisons de Bruxelles de plusieurs centaines de citoyens sous l'odieuse et vague inculpation de *garroting* ; il en a même été accusé hautement dans un factum que, trois années après le renversement du gouvernement impérial, l'avocat Devos livra à la publicité (1) : nous ne connaissons pas assez les faits de cette époque pour nous prononcer sur le mérite d'une aussi grave accusation. Le 20 mai 1811 fut installée la Cour impériale de Bruxelles, et ce jour-là, conformément à la loi du 20 avril de l'année précédente, la Cour de justice criminelle cessa ses fonctions : Bonaventure rentra alors dans la vie privée. Il avait été fait chevalier de la légion d'honneur en 1804 ; il obtint, après sa retraite, le titre de baron de l'Empire, par application du décret du 1er mars 1808. En 1813, il fut nommé maire de la commune de Jette, où il possédait de grandes propriétés ; il était encore bourgmestre de cette commune au moment de sa mort.

Gachard.

Archives de la ville de Tournai. — Archives du royaume. — *Moniteur universel*. — *Almanach du département de la Dyle*. — Simon, *Armorial général de l'empire français*, 1812. — F. Devos, *Histoire et justification de quatre cent quatre-vingts personnes arrêtées et emprisonnées arbitrairement à Bruxelles pendant l'espace de seize mois, en 1804, 1805 et 1806*. Bruxelles, 1816. — *Galerie historique des contemporains*, t. II. Bruxelles, 1848. — *Documents politiques et diplomatiques sur la révolution belge de 1790*. — *Biographie uni-*

verselle, par une société de gens de lettres. Bruxelles, 1845. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. II. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II.

BONDROIT (*Jean-Ph.*), médecin, né à Everberg, près de Renaix, mort en 1711. Licencié en médecine de l'Université de Louvain, il s'établit à Audenarde et y acquit une grande réputation dans l'art de guérir. Il composa un petit traité intitulé : *Tractatus de morbis acutis in genere et morbis epidemicis cum constitutione epidemica aliquot annorum et pestilentie Londinensis*. Bruxellis, in-12. L'ouvrage fut publié, en 1712, par son frère Adrien Bondroit, médecin à Grammont et dédié à Gaspard Vander Gote, conseiller d'État de Sa Majesté, qui avait été leur Mécène. Ce traité, écrit à la suite d'une cruelle épidémie qui régna à Grammont, en 1709 et 1710, offre un intérêt particulier, parce que l'auteur y décrit le choléra morbus et la manière de traiter cette terrible maladie. Déjà en 1643, un médecin gantois, Herman Vander Heyden, publiait à Gand, chez Manilius, in-4° : *Discours et avis sur le trousse-galant, dict choléra morbus*.

Bou de Saint-Genois.

BONERUS (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Ruremonde (Limbourg), à la fin du XVII^e siècle, mort vers 1640. Voir **BOENER** (*Jean*).

BONFRÈRE (*Jacques*), en latin **JACOBUS BONFRERIUS**, savant commentateur de l'Écriture sainte, naquit à Dinant, en 1573, et mourut à Tournai, le 9 mai 1643. Après avoir fait de bonnes humanités et un cours de philosophie, il entra au noviciat des jésuites à dix-huit ans, en 1592. Au sortir du noviciat, la Compagnie l'employa, selon l'usage, à la régence des basses classes. Bientôt après, on lui confia le cours de philosophie qu'il enseigna quelques années à Douai au collège fondé par l'abbaye d'Anchin et confié par les religieux de ce monastère à la Société de Jésus. Il expliqua ensuite la théologie scholastique dans la même maison durant deux ans, au bout des-

(1) L'épithète de *vieux tigre* et d'autres, non moins flétrissantes, lui sont données dans ce factum.

quels il fut nommé professeur d'Écriture sainte et d'hébreu. Il consacra le reste de sa vie à cette étude. Foppens rapporte qu'il prit le bonnet de docteur à l'Université de Douai en 1617. Il remplit encore la charge de préfet des études au même collège et devint (au plus tard en 1630) supérieur du séminaire des Écossais en la même ville. Doué d'une mémoire excellente, d'un jugement sûr, d'une grande pénétration et d'une rare prudence, il n'excellait pas moins dans la conduite des affaires que dans l'enseignement. Religieux recommandable par ses vertus, bon poète, bon théologien, interprète très-versé dans la connaissance de l'Écriture sainte, de la langue hébraïque et de la géographie sacrée, il nous a laissés des ouvrages de grand mérite.

Il s'appliqua d'abord à commenter les livres des Rois qu'il voyait généralement négligés par les exégètes. Mais les difficultés chronologiques qu'ils renferment obligèrent Bonfrère à interpréter auparavant le *Pentateuque*, ce qu'il fit en commençant par la *Genèse*. Ses commentaires sur les cinq livres de Moïse parurent à Anvers en 1625. Il y joignit, sous le titre de *Træloquia in S. Scripturam*, une Introduction à l'Écriture sainte, encore fort utile, quoiqu'en bien des points elle ne satisfasse plus aux exigences de la science contemporaine.

Quelques années après, Bonfrère, devenu supérieur du collège des Écossais, publia, pour faire suite au précédent, un *Commentaire* sur les livres de Josué, des Juges et de Ruth. Comme le livre de Josué renferme beaucoup de noms de villes et de localités, il jugea utile de joindre à son commentaire sur ce livre un *Dictionnaire de géographie sacrée*, fondé sur les travaux d'Eusèbe et de saint Jérôme et enrichi d'une carte géographique faite avec soin. Ce dictionnaire parut sous le titre d'*Onomasticon locorum S. Scripturæ*.

Les commentaires que nous venons d'indiquer sont, au jugement de Paquot, les meilleurs que nous ayons sur l'*Octateuque*. Bonfrère cherche, avant tout, à bien établir le sens littéral. Sous ce rapport, il est plus précis et plus exact que

Cornelius à Lape. Il compare la *Vulgate* avec le texte hébreu, la *Version des Septante* et la *Paraphrase chaldaïque*; il consulte le contexte et les endroits parallèles; il met à profit les travaux de saint Jérôme, des autres Pères et des meilleurs interprètes. Sans négliger le sens mystique, quand il est solidement établi, il s'attache surtout à mettre le sens littéral en lumière et fait usage, pour y parvenir, de tous les moyens que la critique de son temps mettait à sa disposition. Ne craignant pas d'aborder les difficultés des livres saints, il les résout avec prudence et réserve. Il évite les digressions et les longueurs comme aussi la trop grande brièveté, et observe un juste milieu entre ces deux extrêmes.

Bonfrère avait encore commenté les livres des Rois et des Paralipomènes. Le commentaire fut imprimé à Tournai l'année même où il mourut; mais il ne reste aucun exemplaire de cette impression. On dit que l'imprimerie de Quinqué fut réduite en cendres lorsque l'ouvrage achevait de sortir des presses. Bonfrère avait fait également des Commentaires sur Esdras, Tobie, Judith, les Machabées, les Évangiles, les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul. Il était occupé à interpréter les Psaumes lorsque la mort le ravit à la science et à la religion.

Voici les titres de ses ouvrages imprimés : — 1^o *Pentateuchus Moysis commentario illustratus; præmissis, quæ ad totius Scripturæ intelligentiam manuducant, PRÆLOQUIIS perutilibus; a R. P. JACOBO BONFRERIO Dionantensi Soc. Jesu Theol. in collegio aquicinintensi Acad. Duac. SS. Litt. et linguæ sanctæ professore*. Antwerp. ex officina plantiniana, 1625. In-folio de 1,089 pages sans la préface et les tables. — 2^o *Josue, Judices et Ruth commentario illustrati a R. P. JACOBO BONFRERIO Dionantensi*. Parisiis apud Cramoisy, 1631. In-folio de 443 pages sans la préface et les tables. A ce commentaire est joint, sous un titre particulier : *Onomasticon urbium et locorum S. Scripturæ seu liber de locis hebraicis ab Eusebio græce primum deinde ab Hieronymo latine scriptus. In commodiorem nunc ordinem redactus et variis additamentis auctus opera Jacobi*

Bonfrerii Societatis Jesu. Parisiis apud Cramoisy, 1631. In-folio de 251 pages avec carte. Chaque page est divisée en quatre colonnes : la première contient la version d'Eusèbe par saint Jérôme ; la seconde, les remarques et additions de Bonfrère ; la troisième, le texte grec d'Eusèbe retrouvé par Bonfrère dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris et publié pour la première fois ; la quatrième, la version latine du texte grec. A la fin de l'*Onomasticon* on trouve quelques observations sur la description de la terre sainte d'Adrichomius avec une carte géographique rédigée avec beaucoup de soin par Bonfrère. Les observations ont été reproduites dans le tome I^{er} de la *Polyglotte* de Walton. L'*Onomasticon* a été réédité à Amsterdam en 1707, par Lecercler, qui a joint ses recherches à celles de Bonfrère. — 3^o Il nous reste deux pièces de poésies de Bonfrère : l'une à la tête du traité de Lessius, *De justitia et jure* ; l'autre au-devant de celui de Viringus, *De jejuniis et abstinentia*, si, toutefois, c'est Bonfrère, comme le pense Paquot, qui est désigné au bas de cette dernière pièce sous le nom grécisé de *Jacobus Caladelphus* S.-J. Foppens mentionne une nouvelle édition des œuvres de Bonfrère faite à Lyon, 1736. T.-J. Lamy.

Préfaces des ouvrages de Bonfrère. — *Alegambe, Bibliotheca Scriptorum S. J.*, Antverp., 1643, p. 194. — Paquot, *Mémoires litt.*, éd. in-fol., t. II, pp. 449-452. — Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Comp. de Jésus*, t. I, pp. 103-106.

BONHOMIUS (*Pierre*), compositeur de musique, né dans la deuxième partie du XVII^e siècle. Bonhomius, que la *Biographie liégeoise* de M. Becdelièvre de Hamal et la *Biographie universelle des musiciens* de M. Fr. Fétis disent avoir occupé une prébende canoniale à l'église collégiale de Sainte-Croix, à Liège, au commencement du XVII^e siècle, peut être considéré comme étant, probablement, originaire de la principauté liégeoise. Des morceaux de musique qu'il a composés, on ne connaît aujourd'hui que les suivants : 1^o *Melodiæ sacræ quas vulgo mætas appellant jam noviter V-IX vocibus*, etc. *Francofurti ad Mœnum*, 1603, in-4^o. — 2^o *VI missæ XII vocibus*, etc. Ant-

verpiæ, 1617, in-4^o. — 3^o Des motets inserés dans le recueil composé de quatre volumes, publié par Abraham Schadæus, à Augsbourg, de 1611 à 1617, sous le titre de *Promptuarium musicum sacras harmonias sive motetas quinque, sex, septem et octo vocum e diversis iisque clarissimis hujus et superioris ætatis auctoribus ante hac nunquam in Germania editis, collectas exhibens*. Argentinæ, apud Rieger, in-4^o. On ne possède pas d'autres renseignements sur la carrière musicale de Bonhomius. Chev. Léon de Burbure.

BONHOMME (*Henri-Damase*), général limbourgeois, naquit à Maestricht, le 10 novembre 1747. Entré à dix-huit ans au service des Provinces-Unies, il avait obtenu, en 1787, le grade de major, quand un conflit survenu entre les États généraux et les États particuliers de la province de Hollande faillit briser sa carrière militaire. Les derniers, qui avaient pris à leur solde une division commandée par le général Van Ryssel, s'attribuaient le droit de disposer seuls de ces troupes, tandis que les premiers réclamaient la direction suprême de toutes les forces armées de la nation. Bonhomme et la plupart des officiers, ayant obéi aux ordres des États de Hollande, furent blâmés et suspendus de leurs emplois par un décret des États généraux. Il ne paraît pas toutefois que ce fâcheux épisode ait nui à son avancement ; car, en 1795, après l'expulsion du Stadhouder et l'établissement de la république batave, nous le retrouvons général-major au service du nouveau gouvernement. Il resta fidèle à celui-ci, lorsque les Anglais et les Russes, après la défection de la flotte hollandaise, envahirent le pays, en 1799, dans l'espoir de le soulever au nom du prince d'Orange. Placé à la tête de la première brigade de l'armée gallo-batave commandée par Brune, il prit une part active au combat de Warmerhuisen et aux batailles de Bergen, d'Alkmaar et de Kastrikum. Le général Dumonceau ayant été blessé à l'attaque de la digue de Zyp, Bonhomme le remplaça dans le commandement d'une division, depuis le 10 septembre jusqu'au 9 octobre. A la fin de la campagne, Brune, dans un rap-

port spécial, signala sa conduite énergique et brillante à l'attention de l'Assemblée nationale de Hollande. Il devint général de division en 1803. En 1806, à l'avènement de Louis Bonaparte au trône de Hollande, il ne tarda pas à gagner l'estime et la confiance du nouveau souverain, qui lui remit le portefeuille de la guerre. L'année suivante, il fut nommé colonel-général de la cavalerie, grand-croix de l'ordre de l'Union, capitaine de l'une des compagnies de la garde royale et gouverneur général de la Frise orientale, que Napoléon I^{er} venait de céder à la Hollande, en échange de Flessingue. En 1812, il se retira au village de Surhuizom, où il remplit pendant quelques années les fonctions de chef de l'administration locale. Il mourut le 1^{er} février 1826, après avoir légué une grande partie de sa fortune à des établissements de bienfaisance.

J.-J. Thonissen.

Vander Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*. — Wouters, *Histoire chronologique de la République et de l'Empire*. — Bosscha, *Nederlandsche heldendaden te land*, t. III. — Louis Bonaparte, *Documents historiques et réflexions sur la Hollande*, t. I.

BONIFACE DE BRUXELLES, évêque de Lausanne, naquit à Bruxelles en 1188 et y mourut en 1265 ou 1266. Issu d'une famille honorable il partit, en 1205, pour l'Université de Paris où son amour pour la science et ses progrès rapides dans les études le firent remarquer; aussi y fut-il désigné bientôt pour occuper la chaire de théologie. Il remplit de la manière la plus honorable ces importantes fonctions jusqu'en 1235, et quitta, à cette époque, la chaire de théologie de Paris pour aller occuper celle de Cologne. Il y demeura deux années, pendant lesquelles sa réputation de science et de vertu ne fit que s'accroître. En 1237, le pape Innocent IV l'éleva à la dignité d'évêque de Lausanne et lorsqu'en 1245 s'assembla le concile de Lyon, Boniface de Bruxelles fut appelé à y siéger. Le concile ayant décidé, sur l'avis de l'évêque de Lausanne, que les foudres de l'Église seraient lancées contre l'empereur Frédéric II, qui avait déclaré la guerre au Saint-Siège, l'empereur résolut de faire périr celui qu'il considérait

comme son ennemi. Boniface de Bruxelles n'échappa qu'à grand'peine aux embûches qui lui furent tendues de toutes parts par ordre de ce prince. Il gouverna pendant dix ans l'évêché de Lausanne en s'efforçant d'introduire dans son clergé la plus rigoureuse discipline; son zèle faillit même lui coûter la vie. Enfin il quitta son évêché, en 1247, du consentement du Pape, en refusant toute autre dignité.

Thomas de Cantimpré (*Livre II, de Apibus*, c. 30) écrit qu'après avoir quitté l'évêché de Lausanne, Boniface de Bruxelles fut de nouveau recteur de la faculté de théologie à Paris : *Venerabilis Bonifacius, quondam Lausannensis episcopus, nunc rector in theologia Parisiis*. Il soutient la même opinion dans le dernier chapitre de son ouvrage (p. 32). Mais, d'après des sources authentiques, Boniface de Bruxelles revint dans sa ville natale en 1247, et se retira à l'abbaye de la Cambre où il mourut en 1265 ou 1266, après y avoir donné pendant dix-huit ans l'exemple de toutes les vertus et de la piété la plus solide.

Molanus, dans son *Calendarium Bellicum ex Belgico martyrologio collectum*, place Boniface de Bruxelles au nombre des saints et les Bollandistes ont écrit sa vie dans la collection des *Acta Sanctorum*.

Colvenerius nous apprend, dans ses notes sur Thomas de Cantimpré, que les dépouilles mortelles de l'évêque de Lausanne furent, en 1600, exhumées par l'abbé de Cambron avec l'autorisation de l'archevêque de Malines. Elles furent longtemps conservées à l'abbaye de la Cambre et aujourd'hui elles reposent en l'église de la Chapelle, à Bruxelles.

Bon^{Albéric de Crombrugge.}

BONJEAN (*Jean-Lambert*), fabricant de tissus, né à Heusy, près Verviers, le 14 novembre 1796, mort à la Bellangerie, commune de Vouvray (France), le 15 novembre 1851. Il acheva ses humanités au Lycée de Liège, puis alla à Paris où il suivit les cours préparatoires de l'École polytechnique. Entraîné vers les affaires industrielles, il renonça à ses études et se rendit chez son frère, fabricant de drap à Nancy. Après un court apprentissage, vers 1821, Bonjean vint

se fixer à Sedan. Il y créa une manufacture, modeste d'abord, mais qui prit rapidement un grand développement et finit par étendre ses relations dans toutes les parties du monde. Ce fut à cette époque qu'il importa à Verviers plusieurs procédés de fabrication qui ont puissamment contribué à la prospérité de cette ville. Chaque année Bonjean inventait ces fins et riches tissus si connus sous le nom de *nouveautés, satins et tissus Bonjean*. A l'exposition industrielle de 1839, il obtint la médaille d'or et trois ans après la croix de chevalier de la Légion d'honneur. En 1843, Bonjean se retira des affaires et alla habiter sa terre de la Belangerie où il s'adonna à des travaux agronomiques et à ses goûts artistiques. Il possédait une importante galerie de tableaux, formée avec goût et discernement. Le gouvernement belge, voulant reconnaître les services rendus par ce citoyen à l'industrie verviétoise, a, par un arrêté du 24 mars 1853, donné le nom de *Jean-Lambert Bonjean* à l'une des locomotives du chemin de fer de l'État.

Ul. Capitaine.

Le Constitutionnel, août 1852. — *Nécrologe liégeois*, années 1851, p. 14, et 1852, p. 187.

BONMARCHÉ (*Jean*), compositeur de musique, né vers 1520. On ne peut fixer d'une manière certaine le lieu d'origine de cet artiste du *xvii*^e siècle; les auteurs lui donnent tantôt la ville d'Ypres et tantôt celle de Valenciennes pour berceau. Quoi qu'il en soit, on le trouve, en 1564, chanoine à l'église métropolitaine de Cambrai et maître des enfants de chœur. Il était considéré comme un des musiciens les plus expérimentés et des compositeurs les plus habiles des Pays-Bas et sa réputation n'était pas usurpée. Dans une lettre de Philippe II à Marguerite de Parme, datée du 7 octobre 1564, et découverte en Espagne, par M. Gachard, le prince dit que le maître de la chapelle royale étant mort, il désire le remplacer par quelque musicien expérimenté et que ce n'est qu'en Flandre qu'il espère le rencontrer. La duchesse lui désigna Jean Bonmarché; c'est, écrivit-elle, un des hommes les plus habiles en fait de musique qu'il y

ait dans les Pays-Bas : « il est grand compositeur, mais il n'a pas de voix ; il est petit et de peu d'apparence parce qu'il n'a pas de barbe, bien qu'il soit âgé de plus de quarante ans. » Le roi s'empressa d'admettre Bonmarché et celui-ci se mit immédiatement en devoir de se rendre à Madrid, où il ne tarda pas à remarquer que l'organisation de la chapelle royale laissait beaucoup à désirer; que, nommément, elle n'était pas assez fournie de voix de dessus. Mais, dit M. Fr. Fétis (*Biographie des musiciens*, 2^e édition), les enfants de chœur, qui chantaient la partie de dessus de la musique écrite dans la notation très-difficile de ce temps, devaient être d'habiles musiciens et il était difficile d'en trouver qui fussent suffisamment instruits. C'est encore à la Belgique que Philippe eut recours : il songea à la chapelle de l'église de Sainte-Marie, d'Anvers, d'où sont sortis presque tous les grands musiciens des *xv*^e et *xvi*^e siècles, et chargea son lieutenant, le duc d'Albe, d'y faire des recherches. Mais, chose digne de remarque, le chapitre de cette église ne craignit pas de refuser au terrible gouverneur des Pays-Bas l'objet de sa demande. La correspondance qui eut lieu existe encore dans les archives de l'église et constate cette résolution du chapitre. Il paraît que dans sa vieillesse Bonmarché s'est retiré à Valenciennes. — Il nous reste à faire connaître ses productions : il composa plusieurs messes et motets qui sont conservés en manuscrit dans la Bibliothèque de l'*Escorial*. D'après Pierre Maillart, qui fut son élève, il a encore écrit un traité de musique, qui n'a pas été imprimé. Il nous a aussi laissé un motet de huit voix sur les paroles *Constitutes los principes*. Ce morceau se trouve dans la collection publiée par Clément Stephan, d'Eger, sous ce titre : *Cantiones triginta selectissimæ, quinque, sex, septem, octo, duodecim et plurimum vocum, sub quatuor tantum, artificioso, musicis numeris à præstantissimis hujus artis artificibus ornatae*. Norimbergæ, in officina Ulrici Neuberi, 1568, in-40. C'est le n° 12 du recueil. A. Vander Meersch.

Fétis, *Biographie des musiciens*, 2^e édition.

BONOMONTE (*Robert DE*), prédicateur et écrivain ecclésiastique, mort à Valenciennes le 1^{er} octobre 1557. On ignore le lieu de naissance de Robert de Bonomonte; on sait cependant qu'il vit le jour dans le Hainaut; il n'est même pas improbable que ce fut à Beaumont, et son nom, en ce cas, n'en serait que la traduction. Entré jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il prononça ses vœux vers 1497, au couvent de Valenciennes; ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Paris, au couvent de Saint-Jacques, pour y faire ses cours de théologie. Il y eut pour maître un compatriote, Pierre Crockaert (voir ce nom), connu sous le nom de P. Pierre de Bruxelles. Ses études étant terminées, il revint à la maison de Valenciennes et y enseigna avec grand succès la théologie. Il acquit aussi de la réputation comme prédicateur, et se fit remarquer entre autres par un sermon de carême qu'il prêcha en 1517, à Lille. Le P. François Silvestre de Ferrare, général de l'ordre, le nomma, en 1525, inquisiteur de la Foi pour le diocèse d'Arras; il s'acquitta de cet emploi avec un si grand zèle, que le pape Paul III étendit ses pouvoirs sur le diocèse de Cambrai. Enfin il mourut ayant cinquante-neuf ans de profession et après avoir été successivement prieur des maisons de Valenciennes, d'Arras et de Saint-Omer.

On lui doit: *Fundamentum aureum omnium anni sermonum, tam de tempore, quam de sanctis*, F. Nicolai de Gorran, ordinis prædicatorum. Parisiis, Nicol. de la Barre, 1509, in-12. Il enrichit cet ouvrage d'une préface, qui est reproduite dans l'édition du commentaire du même Gorran sur les Épîtres canoniques. Antv. Joann. Keerbergius, 1620., in-fol.

Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. V, p. 168. — Quétil, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 164.

* **BONOURS** (*Christophe DE*), homme de guerre et littérateur, au XVII^e siècle, dont le nom ne figure dans aucune biographie, bien qu'il fût doué de talent et de savoir, ainsi que le témoignent ses ouvrages. Christophe de Bonours, origi-

naire de la Bourgogne, paraît-il, doit être né vers 1570, dans l'une de nos anciennes provinces, réunies à la France sous Louis XIV. Indices d'une éducation soignée, ses ouvrages, dans lesquels nous puisons seuls quelques renseignements, prouvent qu'il connaissait fort bien tant la littérature des anciens que celles de la France et de l'Italie, qu'il avait voyagé dans ce dernier pays et qu'embrassant la carrière des armes dès sa jeunesse, il passa de longues années au service sous Albert et Isabelle. — Il assista en qualité de capitaine au long et mémorable siège d'Ostende, s'y distingua, y reçut plusieurs blessures et en écrivit une relation détaillée. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1^o *Eugéniarétilogie ou discours de la vraye noblesse*, par Christophe de Bonours, capitaine de deux cents testes gens de pied, au service de Sa Majesté Catholique. Liège, Léonard Streel, 1616, pet. in-8^o de 441 pages et 1 f. d'errata. Ce livre curieux et rare est dédié au duc de Bournonville. — 2^o *Le mémorable siège d'Ostende décrit et divisé en douze livres*, par Christophe de Bonours, du conseil de guerre et capitaine entretenu de Sa Majesté. Bruxelles, achevé d'imprimer chez Jean de Meerbeek, 1628, in-4^o de 4 ff. prélim. et 661 pages, plus un plan d'Ostende. Cet ouvrage est dédié à la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne. L'auteur nous apprend dans un avertissement que les six premiers livres et le sommaire du septième ont été imprimés chez Godefroid Schovarts, d'où il a retiré son livre à cause des nombreuses incorrections, pour le faire achever chez de Meerbeek. Quelques exemplaires de cet ouvrage portent l'adresse de François Vivien à Bruxelles, et la date de 1633; mais ces dernières indications ne sont que le résultat d'un nouveau titre.

H. Helbig.

BONT (*Corneille DE*), graveur de sceaux, né à Gand, XVII^e siècle. Voir DE BONT (*Corn.*).

BONT (*Guillaume DE*), professeur de droit canonique, né à Louvain, vers 1390, mort le 10 juillet 1454. Voir DE COSTER (*Guillaume*).

BONT (*Guillaume DE ou VAN*), mort le 3 (10) juin 1432. Oncle du chancelier Jean de Bont, il a également joué un grand rôle politique, comme secrétaire des trois ducs de Brabant, de 1394 à 1422, ainsi qu'on le verra dans la notice suivante. Jean IV l'avait nommé secrétaire pour le gouvernement de sa personne et de ses domaines. Il était docteur en droit, chantre et chanoine de Sainte-Gudule, chanoine de l'église de Sainte-Marie Geervlietensis (diocèse d'Utrecht) et le dernier prévôt de cette église. Il fonda à Bruxelles deux chapellenies en l'honneur de saint Michel, fait que rappelait un tableau de la chapelle de Saint-Michel-au-Mont, située autrefois au coin de la rue Treurenberg et dans laquelle Guillaume de Bont fut enterré. Ce personnage ne doit pas être confondu avec Guillaume Custodis alias De Coster, surnommé Bont.

Britz.

BONT (*Jean DE ou VAN*), **BONTIUS**, sire de Montjoie, docteur J. U., chanoine, conseiller ducal, chancelier de Philippe Saint-Pol et ambassadeur, naquit en 1381, probablement à Louvain et mourut à Bruxelles le 8 février 1453. Il est à supposer qu'il acheva ses études à l'Université de Paris, que les jeunes gens des Pays-Bas fréquentaient alors de préférence. Dès le mois de janvier 1414, il figure dans le conseil d'Antoine, duc de Brabant, où se traitaient toutes les affaires d'État et de justice, et qui accompagnait partout le prince. Le 10 janvier de cette année, il fut nommé ambassadeur au concile général de Constance. Avant de se rendre à son poste, le duc l'envoya, le 8 août, vers Sigismond, roi des Romains et de Hongrie, qui venait d'arriver à Coblenz. Il porta la parole au nom de la députation. Nos députés n'arrivèrent au concile que le 17 février 1415 : Bont y harangua le pape Jean XXIII qui l'écouta avec le plus grand plaisir. Nos ambassadeurs y continuèrent avec Sigismond les négociations d'abord entamées à Coblenz, tout en prenant part aux délibérations sur le schisme de l'Église, objet principal de l'assemblée.

A la mort du duc Antoine, arrivée en

novembre 1415, Bont fut nommé secrétaire de la commission des XI, que les états de Brabant avaient créée pour administrer le pays pendant la minorité de Jean IV. Il reçut la mission de se rendre à Maestricht afin de faire une convention avec le prince-évêque de Liège au sujet des malfaiteurs qui infestaient les deux pays ; elle fut conclue le 17 décembre 1415. Le 23 février de l'année suivante, Jean IV l'attacha à sa personne, avec les XI administrateurs prérappelés, en qualité de conseiller (*Consiliarii continui commensalis*). Pendant la même année 1416, les trois états de Brabant assemblés à Bruxelles chargèrent Bont de traiter, en leur nom, avec les ambassadeurs de Sigismond, la question de douaire de la veuve du duc Antoine et celle concernant les prisonniers luxembourgeois. Il fut au nombre des commissaires chargés de repousser les prétentions du duc de Bourgogne à la tutelle de Jean IV, dans la conférence tenue à cette fin à Termonde le 5 novembre 1416. Le 13 novembre de cette année, le duc de Brabant l'envoya vers Sigismond, qui se trouvait alors à Liège et qui refusait à Jean IV l'investiture du duché. Le roi des Romains le reçut avec ses collègues ; Jean Bont lui fit des propositions et les défendit fortement contre les observations de son adversaire.

Lorqu'au mois de mai 1417, Jean IV quitta Maestricht, après avoir prêté le serment, il y laissa son conseil dont faisait partie Jean Bont et dont son oncle maître Guillaume Bont était secrétaire ; il avait pouvoir de décider juridiquement ou d'arranger à l'amiable les causes des parties. Le 3 août de la même année, il fut envoyé à Rome, chargé d'obtenir des dispenses du saint siège pour le mariage de Jean IV avec Jacqueline. Le 10 avril 1418, il assista aux fêtes de mariage de ce prince. Le lendemain, le duc, conseillé par Jean Bont, le seigneur Van Assche, maître Pierre de Beckere et les deux secrétaires (de Dynter et Guillaume de Bont), signa une charte qui aplanissait les difficultés survenues entre l'écouète d'Anvers et le magistrat de cette ville. Le 27 avril 1420, Jean IV le

comprit parmi ses neuf nouveaux conseillers avec Nicolas Colensonet (Coleuwe?), son chancelier, et Guillaume Bont, son secrétaire. Ces nominations faillirent porter malheur aux titulaires : les états de Brabant étaient alors en lutte ouverte contre leur souverain ; l'hostilité prit des proportions telles que le 15 août 1421, les nobles et la ville de Louvain, appuyés par d'autres villes, lancèrent un décret d'exil contre tous les nouveaux conseillers.

Le 30 juin 1425, Jean Bont fut envoyé auprès du pape Martin V pour traiter avec lui la question du mariage de son souverain avec Jacqueline, juridiquement *secundum formam et dispositionem juris communis* (1). La cour de Rome accueillit ses raisons et valida le mariage. Philippe Saint-Pol, dès son avènement à la tête des affaires, voulant récompenser les longs et loyaux services que Jean de Bont avait rendus aux ducs Antoine et Jean IV, l'appela aux fonctions les plus élevées de l'État, celles de chancelier de Brabant (2). C'était le ministre principal pour les affaires d'État et de justice et il aura, sans doute, beaucoup contribué à la composition de la joyeuse entrée de 1427. Pendant les premières années de ce nouveau règne, De Bont fut créé *damoiseil de Montjoie* et parvint à l'apogée de sa puissance. Cependant certains actes posés par le prince ayant rendu son ministre impopulaire, les bourgmestres, les échevins, les métiers et le large conseil de Bruxelles demandèrent solennellement, en juin 1429, l'exclusion de Jean Bont du conseil du duc, sous peine de ne plus envoyer des députés aux assemblées des États. Philippe, prince faible et sans prestige, céda à la pression du peuple. En effet, le 19 juillet 1429, dans la réunion des états à Louvain, De Bont remit le grand et le petit sceau et fut relevé de son serment. Le lendemain il eut pour successeur Jean-Gislain Delestart (Joannes - Gislemus Sartinatus).

Edmond de Dynter, qui était alors secrétaire de Philippe, en rapportant le fait avec De Thymo, témoin également contemporain, ajoute que De Bont a toujours honorablement rempli ses fonctions, mais qu'il a été destitué *certis causis et rationibus animum suum ad hoc moventibus*. Depuis cet événement, De Bont disparut de la scène politique.

Par la position que De Bont occupait sous trois souverains et la considération dont il jouissait, il était facile pour lui d'accaparer divers bénéfices avec des revenus considérables, suivant l'usage de ce temps, comme dit Paquot; il devint donc chanoine et chantré de la basilique de Bruxelles, chanoine et archidiacre de Famene dans la cathédrale de Liège, chanoine et trésorier de la cathédrale de Cambrai. Il fut, en outre, un des principaux patrons de l'Université de Louvain, après avoir contribué par son zèle et son pouvoir à en provoquer l'établissement en 1425. Il est encore connu comme le bienfaiteur de l'hôpital des Douze-Apôtres à Bruxelles (ancien hospice pour les vieillards pauvres) qu'avait fondé, en 1434, son oncle Guillaume de Bont. Il était l'oncle maternel de Guillaume Custodis. Son tombeau se trouve à l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles.

De la famille du chancelier De Bont étaient sans doute : 1^o Jacques de Bont, docteur en médecine en 1446 ; et 2^o Gerlac de Bont, de Louvain, maître ès arts, le 30 avril 1435, bachelier ès loix à Pavie, puis bachelier à Louvain le 20 octobre 1443, et docteur J. U. dans le même établissement le 20 août 1444. Le 15 mai 1443, Gerlac devint chanoine de Saint-Pierre à Louvain et, en cette qualité, professeur extraordinaire dans la faculté de droit ; mais il paraît que cette élection resta sans effet et qu'il ne fut nommé professeur ordinaire de droit civil qu'en 1445. Il jouissait des revenus de deux canonicats : l'un de Lierre et l'autre d'Anderlecht, jusqu'à sa mort arrivée le 5 mars 1477 (1478 a. s.).

(1) L'acte dit de Bont : *Venerabilis et egregius vir, consiliarius* (De Dynter, III, 460, chapitre 217).

(2) (Philippe) *instituit et ordonnavit spectabilem*

et egregium utriusque juris doctorem, magistrum Joannem Bont, qui duci Antonio et Johanni duci hactenus laudabiliter servivit in suum concellarium (De Dijnter, III, 484, chap. 228).

Un Jean de Bont figura dans les événements politiques de 1577, comme partisan du prince d'Orange.

Britz.

Ed. de Dynter, *Chroniq. passim*. — Molanus, *Hist. Lov.*, p. 532, 591 à 695. — Butkens, *Trophées*, t. II, p. 360. — *Luijster van Brab.*, II^e deel, p. 93. — *Théâtre sacré de Brab.*, t. I, p. 193. — Hoijnek van Papendrecht, *Anal.*, t. VI, p. 201.

***BONTEMPS** (*Aug.*). Il a été reconnu que ce personnage, qui a figuré à la lettre A, sous le nom d'*Agathochronus* avec un renvoi à Bontemps, est né à Arras, par conséquent étranger et sans aucun intérêt pour la Belgique.

BONVICINUS (*Raso*), hagiographe, né à Gand, au XVII^e siècle. Voir GOETGHEBUER (*Raso*).

BOOGAERTS (*Jean*), imprimeur, né à Louvain au milieu du XVI^e siècle, mort à Douai, vers 1634. Voir BOGARD (*Jean*).

BOON (*Daniel*), peintre de genre, de sujets grotesques, naquit selon Walpole et Immerzeel, en Hollande, et, selon Félix Bogaerts, qui emprunte sa version à Campo Weyerman, à Borgerhout, faubourg d'Anvers. Il fit partie de cette nombreuse phalange d'artistes qui émigrèrent à Londres attirés par la fastueuse cour de Charles II. Il faut croire qu'il y obtint du succès, car il y resta jusqu'à sa mort. Weyerman, pourtant, raconte les misères du pauvre peintre exploité par un marchand de tableaux, menant une vie assez bohème, vêtu d'un sarreau, parcourant la campagne et donnant un tableau pour payer son écot. Ces anecdotes sont possibles, mais l'auteur nous inspire si peu de confiance que nous ne les donnons que sous toutes réserves.

Boon choisit un genre peu relevé, il est vrai, mais dans lequel il réussit fort bien. Il s'attacha à représenter la laideur, les grimaces, les contorsions les plus bizarres, les difformités de toute espèce, et tout cela sous un aspect si comique qu'aucun spectateur ne résistait au rire que l'artiste avait cherché à provoquer. Certaines de ses compositions étaient pleines de caractères qui avaient une expression de gaieté irrésistible. Quoiqu'il n'eût fait aucune étude approfondie, il dessinait avec justesse, son invention était riche et son coloris animé. Weyerman fait de son talent un très-grand éloge; il compare quelques-

unes de ses toiles à celles d'Adrien Brauwer et le met au-dessus de Craesbeke. Il cite parmi ses compositions les plus burlesques, un *Jugement de Pâris*, où se montraient une longue et maigre Vénus, une énorme Junon et une Minerve louche, tortue et boiteuse; puis encore un morceau capital représentant une *Fête de Mendiants* dans une taverne-cave. Le même auteur hollandais, fort inexact, du reste, fait naître Daniel Boon en 1662 ou 1663 et le fait mourir en l'année 1700, tandis qu'il paraît certain qu'il mourut en 1698. Jean Griffier le vieux, qui se trouvait à Londres en même temps que lui, grava son portrait. Il est représenté chantant et jouant du violon. Ce renseignement est rapporté par Kramm, d'après Keller. D'autre part, Le Blanc dit que Daniel Boon grava en manière noire et il cite deux pièces : 1^o *Playing on a violon*; — 2^o *Un vieillard* qui tient un plat avec une poularde rôtie. Le n^o 1 nous semble faire double emploi avec le portrait du peintre gravé par Griffier. Or, comme celui-ci est cité par les meilleurs auteurs, entre autres le *Kunst-Catalog* de R. Weigel, nous devons croire que Le Blanc a confondu en attribuant à Boon le portrait gravé par Griffier.

Ad. Siret.

BOONAERT (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1563, mort le 9 mars 1610, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Trèves, en 1583, et prononça ses grands vœux en 1599. Il enseigna la philosophie à Douai, et la théologie à Louvain. Il passa ensuite en Espagne où il séjourna quelque temps. Pendant son voyage de retour, il mourut subitement à Valladolid. Sweertius, avec lequel il était étroitement lié, et le P. Alegambe nous le représentent comme un religieux édifiant et un homme doué de rares talents. Il a publié les ouvrages anonymes suivants : 1^o *Concio fenebris in exequiis sermone* Gregoriae Maximilianae, Caroli, archiducis Austriae et Styriae ac Carinthiae Ducis Filiae. *Habita Bruxellae*, 15 Decembris, Anno 1597. Bruxellae, apud Rutgerum Velpium, 1599; vol. in-4^o de 12 ff. non chiffrés. La princesse Grégoire-Maximilienne était fiancée à l'infant Philippe, plus tard roi

d'Espagne sous le nom de Philippe III. — 2^o *Briève Apologie du culte de Notre-Dame de Montaigu*; publiée en français et traduite en flamand.

Le P. Nicolas Boonaert laissa en manuscrit un ouvrage intitulé : *Mare non liberum, sive demonstratio juris Lusitanici ad oceanum et commercium Indicum*, dirigé contre le *Mare liberum* de Grotius, publié en 1609. La mort de Boonaert, arrivée en 1610, ne lui permit pas de terminer son travail. — Au témoignage d'Alegambe, il préparait encore, au moment de sa mort, un commentaire sur la *Somme* de saint Thomas.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 563. — Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, p. 180.

BOONAERT (Olivier). Dans ses notes autographes ce savant jésuite dit qu'il est né à Ypres, le 15 août 1570; il mourut le 23 octobre 1655; son père, Hubert, était négociant, sa mère se nommait Jaqueline Hovenagels. Après avoir étudié les humanités aux collèges de la Société de Jésus, à Ypres, à Saint-Omer et à Douai, et au collège d'Anchin, Boonaert fit son cours de philosophie dans cette dernière ville, et y obtint les grades de maître ès arts et de docteur en sciences. Il entra à la maison professe de Tournai, le 28 mars 1590; retourna à Saint-Omer, le 2 octobre 1592, afin d'y répéter ses humanités, y étudia la théologie et fut ordonné prêtre en 1600. On le trouve résidant au collège de Bergues-Saint-Winoc, de 1619 à 1625, il passa ensuite une année à Bruges et revint, en 1628, à Bergues, qu'il ne quitta plus jusqu'en 1644. L'année suivante, il était rendu à sa ville natale, et il y décéda. Nous avons de Boonaert un ouvrage intitulé : *De institutione, obligatione et religione horarum canonicarum, libri quatuor*, imprimé à Douai, chez Bellerus, en 1625. Il écrivit plusieurs commentaires sur l'Écriture sainte, entre autres : *Commentarius in Ecclesiasticum*, imprimé chez Meursius, en 1634; *In Estherem commentarius litteralis et moralis*, Cologne, chez Corneille d'Egmont, 1647; *De horis canonicis et sacro-sanctæ missæ sacri-*

ficio tractatus duo; Anvers, Corneille Woons, 1653; *Concordia scientiæ cum fide*. Ce dernier ouvrage prouve que l'auteur s'occupait, non sans talent, d'une question dont l'intérêt subsiste encore. D'un style pur et facile, les œuvres de Boonaert respirent une érudition qui ne se dément jamais; elles accusent une connaissance approfondie de la langue grecque.

F. Vande Putte.

BOONAERTS (Guillaume), dit *Fabius*, suivant l'usage de latiniser les noms, helléniste du xvi^e siècle. Il était originaire d'un village situé dans le nord de l'ancien Brabant, Hilvarenbeek, dépendant de la mairie de Bois-le-Duc. Il avait pris le grade de licencié en médecine; mais sa profonde connaissance des langues classiques l'avait porté à se charger d'un cours d'humanités, qu'il dirigea à Anvers pendant de longues années. Il fut appelé à Louvain après la mort du professeur Theodoricus Langius ou (Thierry De Langhe) en 1578, et fut son successeur dans la chaire de grec au collège des Trois-Langues. Il fit en sorte de soutenir le zèle des élèves de cet établissement par ses leçons et aussi par la publication d'un abrégé de la syntaxe grecque, tiré de l'ouvrage renommé de Jean Varennius, de Malines, ainsi que d'autres auteurs de l'époque : *Syntaxeos linguæ græcæ Epitome*. Antverpiæ, 1584, apud Andream Baxium, in-12. Boonaerts resta attaché au collège de Busleiden dans les temps les plus difficiles, quand le séjour des troupes espagnoles à Louvain avait causé une grande perturbation dans l'Université, et amené la dévastation de ce collège et de plusieurs autres. Il continuait ses leçons alors même qu'il n'avait plus qu'un modique salaire et un subside royal de trente florins, parce que les revenus de la fondation s'étaient en partie perdus pendant les troubles. Boonaerts ou Fabius périt malheureusement à Louvain, le 26 mai 1590, dans une émeute nocturne à laquelle étaient mêlés des étudiants indisciplinés; quelquefois la jeunesse avait été armée pour défendre l'entrée de la ville à des bandes étrangères; mais, quand la soldatesque était logée à l'inté-

rieur et se rendait maîtresse des collèges, il s'élevait fréquemment des rixes funestes.

Félix Nève.

V. André, *Coll. Tril. exordia ac progressus*, p. 67. — *Fasti acad.*, p. 282. — Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 400. — *Mém sur le coll. des Trois-Langues*, 1856, pp. 212 et 329-30. — Rapport latin publié par De Ram sur les établissements académiques de Louvain en 1589 (dans les *Analectes pour servir à l'hist. ecclési. de la Belgique*, t. I, 1864, pp. 134-153, 198 et l'appendice).

BOONE (*Amand*), plus connu sous le nom de *Fabius*, écrivain ecclésiastique, né à Louvain, vivait au commencement du XVII^e siècle. Il était licencié en théologie, et publia à Cologne, sous le titre *L'Epicedium Alberti Pii, Belgarum principis*, une élogie latine sur la mort de l'archiduc Albert. Il traduisit aussi du français en latin une longue *Lettre sur les principaux mystères de la foi catholique*. Joecher, dans son *Gelehrten-Lexicon*, cite un opuscule de Hunterus, intitulé : *Defensio L. A. Seneca ab atheismo contra AMANDUM FABIVM*, imprimé à Ratisbonne, en 1651. Nous ignorons si la défense de Hunterus est dirigée contre Amand Fabius de Louvain, ou bien contre un autre savant, qui aurait porté le même nom.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 47.

BOONE (*Aug.*) ou **FABIVS**, écrivain ecclésiastique, né à Beeringen, mort à Tongres en 1612, fut chanoine régulier dans cette dernière ville, et y occupa les fonctions de sous-prieur, ensuite celles de directeur des religieuses du couvent de Maeseyck. Il publia : *Antidotarius animæ, seu libellus piarum Precationum*.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 112.

BOONEN (*Guillaume*), historien, né à Louvain, vers 1547, fils de maître Laurent Boonen, clerc au bureau de la comptabilité de la ville, et d'Anne Vander Heyden, fille du bourgmestre Nicolas Vander Heyden. Après avoir achevé ses humanités, il fut nommé, le 29 mars 1579, à la demande de son père, employé extraordinaire dans les bureaux de l'administration communale. Il avait obtenu ces fonctions sans gages, mais avec droit de succession en cas de décès de l'un des clercs ordinaires de la comptabilité.

Boonen sut répondre d'une manière éclatante à la confiance du conseil, qui l'appela, le 28 juillet 1581, au grade d'employé ordinaire à la comptabilité ou au *Registre*, en remplacement de Michel Vander Heyden, décédé. Il épousa, vers la même époque, Gertrude Jordens, qui appartenait à une bonne famille louvaniste et dont il eut plusieurs enfants.

Divæus avait également travaillé au bureau de la comptabilité et y avait fait des recherches sur l'histoire politique de Louvain qu'il consigna dans un livre actuellement encore en réputation. En consultant les vieux registres aux comptes, en parcourant les cartulaires et les autres manuscrits Boonen sentit se développer en lui un vif amour pour l'étude des antiquités de sa ville natale. Il en approfondissait l'histoire dans ses moindres détails, et y consacra tous ses loisirs. Divæus et Molanus écrivirent en latin leurs travaux sur Louvain; Boonen employa la langue flamande et conserva ainsi à ses investigations un cachet d'authenticité que ne présentent pas celles de ses devanciers. L'auteur acheva, en 1592, une dissertation très-intéressante sur l'origine et les privilèges des sept familles patriciennes. Le manuscrit de ce travail, qui repose aux archives de la ville de Louvain, porte le titre suivant : *Memorie boeck van den vryen huysgesinne afkomsten ende familie der kercken van Sinte-Peeters, te Loeven*, vol. in-fol., de 62 feuillets.

En 1594, il termina son grand ouvrage sur Louvain. Il porte le titre suivant : *Een cort verhael oft Memorie boeck van den hertogen van Brabant, van den ouderdom der stadt van Loeven, van de seven oudt originele geslachten der selver stadt en haere Sinte-Peeters-Mannen, bedeylt in IIIJ deelen oft capitteelen*. Ce travail encore inédit se compose de deux volumes in-folio, formant ensemble 670 feuillets ou 1,340 pages. Il repose également aux archives communales. On le désigne tantôt sous le titre de *Liber Boonen*, bien qu'il ne porte nulle part le nom de l'auteur, tantôt sous celui d'*Antiquitates Lovanienses*, attendu qu'au XVIII^e siècle, lorsqu'on lui donna une nouvelle reliure,

l'on plaça à tort, sur le dos, cette inscription latine.

Le premier volume (feuillet 1 à 290) contient une chronique de Louvain, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1594. Cette chronique offre des détails très-intéressants pour l'histoire de l'ancienne capitale de Brabant pendant la seconde moitié du *xv*^e siècle. Elle est ornée des armoiries, en toutes couleurs, de nos princes. Le volume porte, à la fin, la date du 16 septembre 1594. Le second volume (feuillet 291 à 670), traite de l'origine de la ville, des monuments civils, des églises et chapelles, des corporations civiles et religieuses, des places et des rues, de la fertilité du sol, de l'autorité ecclésiastique, de l'administration communale, de l'industrie des draps et des toiles, des événements mémorables, de l'*Omgang* ou du cortège historique, des sept familles patriciennes et des *hommes de Saint-Pierre* ou *Sinte-Peeters-Mannen*. Ce volume renferme une représentation de l'*Omgang*, tel que ce cortège était constitué en 1594 ; il offre une suite de croquis à l'encre ordinaire, légèrement coloriés. Nous avons fait reproduire ces dessins dans notre publication intitulée : *L'Omgang de Louvain*; Louvain, 1863, in-4^o. Le même volume contient également les armoiries en toutes couleurs de nos familles lignagères. Les archives de Louvain possèdent encore de Boonen le manuscrit suivant : *Commoengemeijeren, Schepenen en Raeden die men bevindt der stad van Loven gediend te hebben, zedert den jaere 1187 tot den jaere van 1388*, vol. in-folio de 106 feuillets.

Juste Lipse puisa, en 1604, dans les travaux de Boonen pour la rédaction de son *Lovanium*. Gramaye l'appelle un « investigateur diligent des antiquités » de Louvain. »

Guillaume Boonen mourut à Louvain le 16 juillet 1618, et fut enterré, le lendemain, à la ci-devant église de Saint-Michel, dans la chapelle du Saint-Sacrement. Sa femme l'avait précédé au tombeau.

Ed. van Even.

Comptes de la ville de Louvain. — Registres des Chambres échevinales.

BOONEN (*Jacques*), évêque de Gand et archevêque de Malines, né à Anvers, le 11 octobre 1573, mort à Bruxelles, le 30 juin 1655. Son père, Corneille Boonen, se trouvait à Anvers au moment de la naissance de son fils, chargé, depuis environ un an, par le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, de la mission délicate et difficile de ramener les rebelles à la foi et à l'obéissance du roi. Le zèle qu'il déploya dans ces circonstances lui attira la haine de ses adversaires, et il mourut empoisonné, victime d'une ignoble vengeance. Privé de cet appui dès l'âge de six ans, Jacques Boonen fut élevé par sa mère, Gertrude Vanden Eetvelde, issue d'une famille noble de Louvain. Celle-ci prit la résolution de quitter la Belgique, tourmentée par les troubles religieux, pour aller se fixer à Cologne. Plus tard, le jeune Jacques vint demeurer à Maestricht, chez son oncle, Engelbert Boonen, prévôt du chapitre de Saint-Servais, qui, après avoir enseigné à son neveu les premiers éléments des langues anciennes, l'envoya à Pont-à-Mousson, afin de terminer ses humanités et d'acquérir l'usage de la langue française. De là, Boonen vint à Louvain, pour suivre, à la pédagogie du Porc, les leçons de la Faculté des Arts. Il s'adonna ensuite à l'étude de la jurisprudence, prit le grade de licencié dans l'un et l'autre droit, et alla s'établir à Malines pour se livrer à la pratique du droit. Mais, éprouvant bientôt une forte répugnance pour le barreau, il accompagna, comme conseiller d'ambassade, le prince d'Aremberg dans une mission diplomatique auprès des états généraux de Hollande. Revenu en Belgique, le jeune Boonen devint principal intendant de la maison d'Aremberg, et il se fit admettre, vers la même époque, parmi les familles patriciennes à Louvain dont il descendait par sa mère ; il occupa, de 1603 à 1604, un banc échevinal dans la même ville.

Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il fut, dès le 17 novembre, élu chanoine gradué par le chapitre métropolitain de Malines, mais ne prit cependant possession de sa prébende qu'en 1607, après avoir reçu les ordres sacrés.

La même année, il fut nommé juge synodal par le concile provincial de Malines; et, l'année suivante, official et juge de la cour spirituelle de l'archevêque Mathias Hovius. Le synode de Malines, en 1609, lui conféra aussi la charge d'examineur synodal. Par décret du 24 septembre 1611, les archiducs Albert et Isabelle le nommèrent conseiller ecclésiastique du Grand Conseil de Malines. Le 22 juin de l'année suivante, il fut élu à l'unanimité doyen du chapitre métropolitain en remplacement de François Vander Burch, promu à l'évêché de Gand; et lorsque, quatre ans plus tard, ce prélat passa à l'archevêché de Cambrai, il lui succéda également sur le siège épiscopal de Gand. Nommé par les archiducs en 1616, il reçut du Souverain Pontife ses lettres de confirmation au commencement de l'année suivante, prit possession du siège dès le 13 janvier, et fut sacré à Malines, le 5 février, par l'archevêque Hovius assisté des évêques d'Anvers et de Bois-le-Duc. Il n'administra le diocèse de Gand que quatre ans environ; en effet, sur la proposition unanime des évêques de Belgique, les archiducs le désignèrent au Souverain Pontife, par lettres du 24 décembre 1620, comme candidat au siège archiepiscopal de Malines, devenu vacant par la mort de Hovius. Boonen obtint ses bulles de translation le 21 octobre 1621, prit possession du siège par procuration, le 26 novembre de la même année, et fit son entrée solennelle à Malines le 24 décembre, après avoir reçu le *pallium* des mains du nonce apostolique le 15 du même mois.

Dès le premier moment de son administration, le nouvel archevêque s'occupa de la réforme des mœurs et du rétablissement de la discipline ecclésiastique parmi le clergé et les fidèles. Convaincu que l'ignorance est une des sources principales des dérèglements moraux, il mit tous ses soins à la combattre en procurant à ses ouailles les bienfaits de l'instruction. Ce fut pour inculquer au peuple la connaissance des premières vérités de la religion, que l'archevêque et ses suffragants résolurent de faire paraître un nouveau catéchisme plus complet et plus

à la portée des fidèles que l'ancien, publié en 1607. Le nouveau catéchisme, imprimé à Anvers, et revêtu de l'approbation archiepiscopale en date du 22 août 1623, se répandit non-seulement dans la province ecclésiastique de Malines, où son usage était obligatoire, mais aussi dans les diocèses voisins. Ce fut encore dans l'intérêt de l'enseignement qu'en 1630 l'archevêque appela à Malines, et plus tard aussi à Bruxelles et à Laeken, les Pères de la Congrégation de l'Oratoire, fondée en France par le cardinal Bérulle, et qu'il montra toute sa vie une prédilection marquée pour ces religieux dont la mission principale était l'éducation de la jeunesse.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur les lettres pastorales et les ordonnances de Boonen, on s'aperçoit sans peine que, tout en favorisant le développement de l'instruction, il ne négligeait aucun des autres moyens en son pouvoir pour moraliser le peuple. Il octroya des statuts aux corporations d'ouvriers, ou métiers, comme on les appelait alors, et, de cette manière, réprima plusieurs abus. Il fonda aussi à Bruxelles une maison de filles repenties. Les nombreuses réunions des évêques et les synodes des doyens ou archipêtres qui eurent lieu sous son épiscopat fournissent la preuve évidente de sa grande sollicitude pour la réforme de la discipline parmi le clergé. Il s'attacha avant tout à mettre en vigueur tous les décrets disciplinaires portés par le concile de Trente, et publia des règlements touchant la célébration des fêtes, l'observation du dimanche, la prédication, et l'administration des sacrements. On trouve l'analyse sommaire et l'indication de tous ces documents dans le *Synopsis Monumentorum* du docteur Vande Velde (t. II, pp. 643-650). Grâce aux efforts de Boonen, les religieux d'Afflighem, dont il était abbé commendataire en sa qualité d'archevêque de Malines, retournèrent à l'observance stricte et rigide de la règle de Saint-Benoît. Leur exemple fut bientôt suivi par les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Ghislain près de Mons, et par celle de Saint-Adrien, à Grammont.

Le zèle et le dévouement que Boonen

ne cessa de déployer depuis les premières années de son épiscopat lui concilièrent l'estime et l'affection de tous; ils lui firent gagner la confiance de la cour, au point que l'archiduchesse Isabelle le plaça, dès l'année 1626, au nombre de ses conseillers d'État. Peu de temps après, elle le fit nommer, par le Souverain Pontife Urbain VIII, délégal apostolique auprès des armées royales en Belgique. Elle l'honora aussi, en 1633, d'une mission diplomatique de la plus haute importance à la cour de Hollande; et, au moment de sa mort, le chargea de l'exécution de ses dernières volontés.

Boonen était d'un naturel doux, agréable, et l'on peut dire, sans exagération aucune, que la devise *Vince in bono* qu'il avait adoptée se vérifiait littéralement en lui. A cette aménité de caractère il joignait une grande fermeté qui ne se laissait ébranler par aucune considération lorsqu'il s'agissait de l'administration diocésaine ou de la défense des prérogatives archiépiscopales. Témoin la contestation qui surgit entre les archevêques de Malines et de Cambrai pour savoir à qui reviendrait l'honneur de faire les funérailles de l'archiduc Albert. L'archevêque de Malines sut maintenir les droits du primat de la Belgique, et célébra le service funèbre avec la plus grande pompe, les 11 et 12 mars 1622, en l'église des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles. Sa générosité ne connaissait pas de bornes. Il était le père des pauvres, et, lorsque la patrie était en danger, il ne reculait devant aucun sacrifice. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1629 il fit don aux armées qui défendaient la Belgique, d'une somme de huit mille francs, et, deux ans plus tard, d'une nouvelle somme de dix mille francs.

Malgré toutes ces belles qualités de l'esprit et du cœur, Boonen se laissa entraîner par le parti janséniste; il donna, pendant quelque temps, l'exemple de la résistance aux décrets de la cour de Rome, en facilitant d'abord l'impression et la distribution du fameux *Augustinus*, de Jansenius; et en empêchant ensuite par tous les moyens possibles la promulgation de la condamnation de ce livre. Les

instances d'Urbain VIII et d'Innocent X pour obtenir de l'archevêque la publication des bulles condamnant la doctrine de l'*Augustinus* restèrent sans résultat. Boonen et son ami Antoine Triest, évêque de Gand, refusèrent avec opiniâtreté de se soumettre aux injonctions du Souverain Pontife. Poussé à bout par la désobéissance des deux prélats, Innocent X les somma, par bref du 18 novembre 1651, de se rendre à Rome afin de s'expliquer sur la conduite qu'ils avaient tenue, et les menaça de l'interdit et de la suspension, s'ils tardaient à obtempérer à son ordre. Alarmés par ce décret, ils s'excusèrent sur leur grand âge (Boonen avait près de quatre-vingts ans), leurs infirmités et sur les lois du pays qui ne leur permettaient pas de comparaître en justice hors de la Belgique. A la suite de ces observations ils furent autorisés, le 27 juillet 1652, à se faire représenter par des procureurs; mais ils imaginèrent alors un autre expédient pour ne pas avoir à répondre au tribunal du Souverain Pontife; ils se firent défendre, par un arrêt du Conseil de Brabant du 29 décembre suivant, de plaider leur cause à Rome sous peine de voir saisir tous leurs biens temporels. Lorsque Innocent X apprit ces tergiversations, il lança contre les deux évêques réfractaires une bulle par laquelle il les suspendait de toute juridiction et de toute fonction ecclésiastique. Elle arriva à Bruxelles le 6 mai 1653; elle fut affichée, le 11 du même mois, aux portes de l'église des SS. Michel et Gudule, et fut communiquée officiellement au chapitre métropolitain le 28 juin suivant, avec l'ordre d'interdire au prélat l'entrée de l'église cathédrale. L'archevêque se réfugia à Hingene, chez le comte d'Ursel, où son ami l'évêque de Gand vint bientôt le rejoindre. La soumission des deux prélats ne se fit pas attendre longtemps; le 5 août 1653, l'archevêque écrivit de Bruxelles au Souverain Pontife Innocent X, une lettre pour lui annoncer qu'il se soumettait aux décisions de la cour romaine, et qu'il les acceptait sans restriction; il lui demandait ensuite de se réconcilier avec le saint siège et d'obtenir l'absolution des censures en-

courues. La réconciliation solennelle eut lieu dans la chapelle de la nonciature, à Bruxelles, le 21 octobre suivant. Boonen persista fidèlement dans ces sentiments de soumission envers l'Église, jusqu'au moment de sa mort, arrivée à Bruxelles le 30 juin 1655. Son corps fut enterré au caveau des archevêques. Par son testament il avait légué sa précieuse collection de livres à la bibliothèque de l'archevêché.

Outre le nouveau catéchisme, à la rédaction duquel il prit une large part, et les nombreux mandements qu'il publia pendant un épiscopat de quarante années, l'archevêque Boonen a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Rationes ob quas illustrissimus dominus archiepisc. Mechlin. Belgii primas etc. à promulgatione Bellæ, qua proscribitur Liber cui titulus, Cornelii Jansenii, Episcopi Iprensis, Augustinus, abstinuit : ex mandato Regio allegatæ, ac Catholicæ Maiestati exhibitæ. E Gallico in Latinum translata. MDCXLIX*; vol. in-4^o de 27 pages. — 2^o *Epistola... illustrissimi ac reverendissimi domini D. Jacobi Boonen, archiepiscopi Mechliniensis et Belgii primatis, catholicæ sœ Maiestati a Consiliis Statos etc. ad Sacram Congregationem eminentissimi cardinalium S. Concilii Tridentini Interpretum, quâ rationem reddit cur nonnullis Religiosis Societatis JESU negaverit facultatem exiipiendi Confessiones*; vol. in-4^o de 12 pages. Cette lettre, en date du 17 juillet 1654, est suivie de quelques documents relatifs aux difficultés que l'archevêque eut avec les Pères de la Compagnie de Jésus. — 3^o Il donna aussi une nouvelle édition, revue et augmentée, du *Pastorale Mechliniense*.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Belgica christiana* (Ms. des Archives de l'archevêché de Malines), t. I. — Van de Velde, *Synopsis monumentorum*, t. II, p. 642. — Goethals, *Lectures*, etc., t. I, p. 119.

BORDING (Jacques), né à Anvers, le 11 juillet 1511, de Nicolas Bording et d'Adrienne Adriaenssens. Son père, négociant habile et heureux, prit grand soin de son éducation et il sut profiter des leçons des excellents maîtres qui s'étaient donné, en quelque sorte, rendez-vous, à cette époque, dans la métropole commerciale belge; Nicolas de Bois-

le-Duc ou Nicolaus Buscoducensis, professeur au collège d'Anvers, qui jouissait de la réputation d'être un bon humaniste, lui enseigna les éléments des langues grecque et latine. Peut-être puisa-t-il dans cet enseignement les premières idées du luthéranisme, puisque Paquot nous dit que Nicolas de Bois-le-Duc, ayant donné, vers 1521, dans les erreurs de Luther, fut arrêté à Bruxelles et conduit dans une prison d'où il s'échappa. Plus tard, Bording alla perfectionner son instruction à Louvain, où il étudia la philosophie et l'éloquence latine sous Conrad Glorienius, le grec sous Rutger Rescius et Nicolas Clenarts. Ce dernier l'initia aussi à l'hébreu. Agé de dix-huit ans, il se rendit à Paris, où, en 1529, il suivit les cours de Jean Copus sur la philosophie d'Aristote et ceux de médecine sous Jacques Sylvius.

Après un séjour de deux ans, un singulier événement vint déranger ses projets. L'argent que ses parents lui avaient envoyé pour vivre à Paris fut volé en chemin; il se trouva dans une grande gêne par suite de cette mésaventure, et se disposait à revenir à Anvers, lorsque Jean Sturm et d'autres amis le déterminèrent à chercher des ressources dans ses vastes connaissances et lui procurèrent une place de professeur au collège de Lisieux. Il y enseigna le grec et l'hébreu pendant deux ans, puis il se mit au service de Jean de la Rochefoucauld, évêque de Mende, dans le Languedoc. Il y donna des preuves si évidentes d'un savoir supérieur, qu'il gagna toute la confiance de ce prélat, chez lequel il demeurait. Paquot, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, raconte, à ce sujet, l'anecdote suivante : « On dit qu'un jour l'évêque » l'ayant interrogé sur le sens d'un pas- » sage obscur de l'Épître aux Romains » touchant le salut des gentils, Bording » en donna une explication fort ample, » et s'étendit sur toute la matière de la » justification. Le prélat surpris de sa » facilité, lui demanda s'il avait lu les » écrits des théologiens de Wittenberg. » Sur cela, Bording tira de sa poche le

« commentaire de Melancthon sur saint Paul et prouva qu'il avait bien retenu l'explication de ce protestant. L'évêque lui témoigna qu'il était satisfait, mais qu'il lui conseillait de cacher ces sortes de livres pour ne pas s'exposer, lui et ses amis, à de mauvaises affaires, surtout pendant que Jean-Baptiste Centenario, légat du pape, se trouvait en ces quartiers. »

L'évêque envoya Bording achever ses études de médecine à l'Université de Montpellier, où il l'entretint sur sa cassette particulière. Après la mort de son protecteur, arrivée le 24 septembre 1538, il quitta Montpellier avec l'intention d'aller entendre en Italie les princes de la science médicale. Des circonstances indépendantes de sa volonté l'empêchèrent d'exécuter ce projet. S'étant arrêté quelque temps à Carpentras où il connaissait diverses personnes, l'évêque Jacques Sadolet qui, lors de son séjour à Rome, avait entendu faire l'éloge de la grande érudition de Bording, lui offrit la principalité du collège de cette ville. Il l'accepta et il s'acquitta d'une manière distinguée de ses fonctions. En 1539, âgé de vingt-sept ans, il s'unit en mariage à Françoise Negroni, fille de Termo Negroni, patricien de Gênes, et de Jeanne de Roschelle d'Avignon.

Peu de temps après son mariage, Bording revint à Anvers pour revoir ses parents et mettre ordre à ses affaires. Il retourna ensuite reprendre la direction du collège de Carpentras et ce ne fut qu'en 1540 qu'il put enfin mettre à exécution le projet d'entendre les sommités médicales de l'Italie. Recommandé par l'évêque Sadolet aux professeurs Romulus Amasæus, Scipion Blanchinus et Virgile Gerardus, il fut bien accueilli et obtint, dans le courant de la même année, le bonnet de docteur à l'Université de Bologne.

Après sa promotion, il vint rejoindre sa femme à Carpentras, dans le dessein de s'y fixer comme médecin praticien. Malheureusement le luthéranisme, qu'il avait embrassé dans les derniers temps, le priva de la protection de l'évêque et lui ôta l'espoir d'y vivre tranquillement. Il

quitta donc cette ville et rentra à Anvers vers le commencement de 1541.

Bording y acquit bientôt une grande vogue; possédant à fond diverses langues, il fut très-recherché des étrangers. Il y enseigna aussi publiquement l'anatomie et la chirurgie à l'école de chirurgie; mais le même motif qui lui avait fait quitter Carpentras, l'obligea à fuir sa ville natale. En présence des édits de Charles-Quint, Bording se rendit à Hambourg, où il pratiqua son art pendant cinq ans. Au bout de ce temps sa réputation de savant praticien était établie dans toute l'Allemagne du Nord. Le duc Henri de Mecklembourg l'appela à Rostock, pour être son médecin et pour remplir les fonctions de professeur à l'Université. Il y enseigna pendant sept ans l'hygiène, la physiologie et la pathologie et acquit une telle renommée que Christiern III, roi de Danemark, l'appela, en 1556, à Copenhague pour en faire son médecin et le nommer professeur à la Faculté de médecine. Il jouit de tant de considération à la cour que le roi Frédéric II, fils et successeur de Christiern III, le retint à son service. Lorsque ce malheureux monarque mourut, en 1559, au château de Calundberg, Bording fut chargé de faire l'autopsie. Il ne conserva pas longtemps une aussi belle position : après avoir été recteur de l'Université, il mourut dans la cinquantième année de son âge, le 5 septembre 1560.

Bording entretenait des relations avec un grand nombre de savants d'Allemagne, de France et d'Italie. Il possédait de profondes connaissances en médecine, en linguistique, en musique, en philosophie et en théologie. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Copenhague, où son fils Jacques lui consacra une épitaphe. Sa veuve et ses enfants s'étant retirés à Rostock, érigèrent également à sa mémoire, en l'église de Notre-Dame de cette ville, un mausolée digne de ce savant.

Bording a procréé neuf enfants parmi lesquels nous citerons : 1^o Philippe, né à Anvers le 1^{er} mai 1542, docteur en médecine et en philosophie. Il pratiqua son art à Stralsund et y mourut de la peste

en 1565. Il a écrit : *Themata de corporis humoribus et excrementis*. Hafniæ, 1560, in-4o. (Voyez *Passelii scriptores Academicæ Rostochiensis*, par. I; on y trouve de lui : *Epitaphium in mortem parentis Jacobi* et quelques autres ouvrages.) — 2o Jacques, né en 1547, docteur en droit et professeur à l'Université de Rostock, puis chancelier et conseiller du duc Ulrich de Mecklembourg et enfin, bourgmestre de la ville de Lubeck, où il mourut en 1616.

Voici les ouvrages dus à Bording : 1o *Oratio de vita et obitu Christiani III, Daniæ et Norwegiæ regis, Ottonniæ, die 3 febr. 1559 recitata*. Hafniæ, 1559, in-4o. Idem. *Wittebergæ*, 1559, in-8o. — 2o *Epistola ad Cornel. Bœckelium pictorem Hamburgensem, adversus suspicionem Calvinismi apologetica*. (Cette lettre, écrite en flamand, fut imprimée à Copenhague en 1557, et traduite en Allemand dans la *Theologia Calvinistarum*.) — 3o *Physiologia, hygieine et pathologia, prout has medicinæ partes in Academiis Rostochiensis et Hafniensi publice enarravit*. Rostock, 1591, in-8o. Ce sont les manuscrits de ses cours qui ont été publiés après sa mort. La première partie parut encore sous le titre de : *Physiologia denuo recognita et in communem studiosorum utilitatem nunc seorsim edita*. Rostock, 1605, in-8o de 400 pages. — 4o *Enarrationes in sex libros Galeni de tuenda valetudine. Accessere auctoris consilia quædam illustrissimis principibus præscripta*. Rostock, 1605, in-4o. — Quelques-unes de ces lettres ont été réimprimées dans *St Doleti orationes, epistolæ et carmina*. On trouve aussi quelques fragments de ces lettres de Bording dans *Melchior Adam, vitæ medicorum Germanorum*. Francfort, 1706, in-folio. C. Broeckx.

BORLUUT (Nicaise ou Casin). Cette ancienne famille de la Flandre, dont l'origine remonte, par une filiation non interrompue, au XI^e siècle, a fourni, à toutes les époques, des hommes qui se sont signalés à la guerre, dans le sacerdoce, dans la politique et dans les lettres. Nicaise Borluut appartient à la première catégorie. On ne saurait affirmer qu'il naquit à Gand, mais on sait qu'en 1150 il fut doyen des célè-

bres arbalétriers de Saint-Georges en cette ville. Toutefois, il mourut à Alost et fut inhumé au couvent des Guillelmites dont il avait été le bienfaiteur. Il s'illustra sous le règne de Thierry d'Alsace, alors que Guillaume Cliton, duc de Normandie, disputait à ce prince la succession du comte Charles le Bon, assassiné à Bruges le 2 mars 1127. Guillaume, maître du pays, tenait Thierry assiégé dans Alost lorsque Borluut, le plus adroit archer de son temps, lança, le 22 juillet 1128, du haut des murs de la place, un trait d'arbalète qui alla se loger dans l'épaule du prince normand. La plaie s'envenima et cinq jours après Guillaume rendit le dernier soupir. La *Kronyk van Vlaenderen* ajoute que le duc Guillaume alla se placer devant la porte de la ville pour sommer les habitants de se rendre et que c'est alors que Borluut le blessa mortellement à l'épaule (1). Cet épisode est rapporté diversement. Le professeur Warnkœnig dit que le 27 juillet, Guillaume, renversé de cheval d'un coup de pierre ou de flèche lancée par un arbalétrier de la ville, perdit la vie au moment d'une attaque devant les retranchements d'Alost (2). Le baron Kervyn de Lettenhove, dans son *Histoire de Flandre*, raconte que dans un combat sur les bords de la Dendre, Guillaume de Normandie, voulant rallier les siens, se précipita témérairement au milieu des ennemis, malgré les conseils d'Élie de Saint-Sidoine. « Il saisit la » lance d'un bourgeois nommé Nicaise » Borluut, écrit-il, mais celui-ci, en se » défendant, la lui enfonça dans le bras » depuis la main jusqu'au coude. Bientôt » cette plaie s'envenime et s'ulcère, et, » après cinq jours de douleurs, durant » lesquels il se revêtit de l'habit de moine, » il expire le 27 juillet 1128. » La mort de Guillaume soumit la Flandre à Thierry d'Alsace et donna le signal d'une nouvelle ère politique pendant laquelle les communes se développèrent et atteignirent leur plus haut degré de prospérité et de grandeur.

Kervyn de Volkaersbeke.

(1) *Kronyk van Vlaenderen*, publiée par M. Philippe Blommaert, dans la collection des bibliophiles flamands, t. I, p. 69.

(2) Traduction de M. A.-E. Gheldolf, t. I, p. 189.

BORLUUT (*Jean*), célèbre capitaine gantois, se signala en 1288 à la bataille de Woeringen et plus tard à celle de Courtrai, en même temps que les valeureux chefs brugeois Breydel et De Coninck. Ce fut dans cette mémorable journée du 11 juillet 1302, connue sous le nom de bataille des éperons d'or, où Philippe le Bel perdit la fleur de la chevalerie française, que Borluut acquit de glorieux titres à la reconnaissance de sa patrie. En effet, indépendamment d'une armée nombreuse, aguerrie et pleine d'ardeur, le roi de France disposait encore d'un parti puissant dans la Flandre et notamment à Gand, où les Leliaerts, partisans des fleurs de lis, dominaient et poursuivaient de leur haine les Klauwaerts, défenseurs dévoués du comte Guy de Dampierre, le souverain légitime du pays. Chef de ces derniers, Borluut, en apprenant le danger qui menace l'indépendance nationale, rassemble en toute hâte ceux sur la bravoure desquels il peut compter, quitte furtivement la ville et arrive inopinément dans les plaines de Groeninghe, au moment où l'armée flamande pliait sous l'impétuosité de l'attaque ennemie. Un chroniqueur contemporain, Louis de Velthem, s'exprime ainsi :

*So quam 't al te hulpe den Grave.
 Ele met enen gepinden stave;
 Sonder alomme die van Gent,
 Ende die vier Ambacht, ende Waes omtrent,
 Dese en waren ten wige niet
 Maer Jan Borluut, wat 's gesciet,
 Hadde enapen gecoren wt Gent,
 Die daer waren met genent,
 Ende hi was oec wt Gent geboren.*

Un manuscrit du ^{xv}^e siècle rapporte que Jean Borluut « s'eschappa de nuict » secrettement de la ville, à l'insieu de « ceux qui tenoient le parti contraire, » avec quelques six à sept cents fidèles « serviteurs de leur prinche naturel, » entre autres beaucoup de son nom et « ses alliez et amys. »

Grâce à l'énergie et au courage de Breydel, de De Coninck et de Borluut, la victoire, chèrement achetée, resta aux Flamands. En récompense d'un service aussi signalé rendu à la patrie, le comte Guy de Dampierre créa Borluut chevalier, et afin de perpétuer dans sa famille le souvenir de sa conduite glorieuse

sur le champ de bataille, lui concéda le droit de prendre pour cri d'armes : *Groeninghe-Velt! Groeninghe-Velt!* La gloire qu'il s'était acquise n'apaisa pas, on le conçoit, la colère des Leliaerts. A peine Borluut fut-il de retour dans sa ville natale, que toutes les haines de ses ennemis, accrues par la défaite de Courtrai, se déchaînèrent contre lui. On voulut le frapper d'ostracisme et ce ne fut que quatre ans après la défaite de Philippe le Bel, que Robert, comte de Flandre, réussit à réconcilier les deux partis par une charte donnée à Deynze le vendredi après l'octave de la Sainte-Trinité, en l'an 1306. Cette pièce repose aux archives provinciales de Gand. Elle atteste que Jean Borluut, chef des Klauwaerts, avait cessé de vivre, mais que son héritier, probablement Gilles Borluut, son frère, qui l'avait suivi dans toutes ses expéditions militaires, le remplaça pour accomplir les stipulations du traité de paix.

Deux églises de Gand, l'église collégiale de Saint-Nicolas et l'église conventuelle des RR. PP. Augustins, dont le monastère fut fondé, au ^{xiii}^e siècle, par un membre de cette famille, se disputent l'honneur de posséder la dépouille mortelle du héros de Groeninghe. On peut dire que les prétentions de la première semblent se justifier, attendu que les parents de Jean Borluut, Baudouin Borluut et Catherine Uytberghe, y furent inhumés. On grava sur sa tombe :

JOANNIS JAGET HIC MILES FORTISSIMUS, OLIM
 DE BORLUUT DICTUS, NULLO CERTAMINE VICTUS

Le chevalier Diericx dit que « l'épithé flamande de cet illustre guerrier est » exprimée en ces termes : «

STAET. HIER LIGHT JHAN BORLUUT DIE UUP T' GROE-
 [KINGUE-VELD]
 DE WAELEN SLOUGH. SEGHT : GOD SEG'NE DEN HELD.

Jean Borluut avait épousé Heldewine de Vos, dont il n'eut pas d'enfants, et Diericx se trompe lorsqu'il affirme que Gerlin Borluut, abbé de Saint-Bavon, était le fils du vainqueur de Groeninghe.

Kervyn de Volkaersbeke.

Lodewyk van Velthem, *Spiegel historiaal*, p. 240. — Baron de Saint-Genois, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre*, p. 522. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 500. — K. de V., *Histoire gén. et héral. de qq. fam. de Flandre*.

BORLUUT (*Baudouin II*), quarantième abbé de Saint-Bavon, était fils de Baudouin *advocatus ecclesiæ*, avoué de la même abbaye, charge importante que l'on ne confiait qu'aux hommes les plus considérables du pays. En 1223, Baudouin Borluut fut élevé à la dignité abbatiale. Sous son administration, le monastère de Saint-Bavon acquit de grandes richesses; de nombreuses constructions, dont les vestiges subsistent encore, s'élevèrent et plusieurs privilèges lui furent accordés par le pape Innocent IV. Baudouin II introduisit l'usage de se servir dans les chartes données au nom de l'abbé, de la formule : *permissione divina abbas S. Bavonis*. Après une glorieuse et utile gestion de vingt-sept années, dit l'auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, Baudouin mourut le 13 juillet 1251 et fut inhumé dans l'église de l'abbaye, derrière le maître-autel, *supra presbyterium*.

BORLUUT (*Baudouin III*), cinquante-deuxième abbé de Saint-Bavon, était fils de Gerlin et de Marguerite Schrycken. Il fut sacré solennellement le deuxième dimanche après Pâques en 1350, après avoir rempli pendant plusieurs années la charge de prieur du monastère. Sanderus ne mentionne pas cet abbé, mais il figure dans un manuscrit généalogique de la fin du XVI^e siècle, qui dit que le testament de Jean Borluut, frère de cet abbé, portait que celui-ci mourut en 1374. Cette date ne concorde pas avec celle que l'auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon* assigne à la mort de cet abbé, puisque l'abbé Jean III, qui succéda à Baudouin III, fut sacré vers la fin de l'année 1352.

BORLUUT (*Gerelmou Gerlin*), quarante-troisième abbé de Saint-Bavon, était fils de Jean et de Heilzoeta et petit-neveu de l'abbé Baudouin; il fut sacré en 1320 et mourut le 16 juin 1338, après avoir gouverné l'abbaye pendant dix-huit ans. Il fonda plusieurs chapellenies, agrandit considérablement les domaines du monastère, vit accroître les prérogatives dont il jouissait et défendit énergiquement ses

droits contre le roi de France et le comte de Flandre. Les archives de la province possèdent une charte de cet abbé où le sceau de Baudouin Borluut était appendu et dont le chevalier Dierickx a donné la gravure. Depuis lors ce sceau a disparu, et il est permis de croire que l'auteur des *Mémoires sur la ville de Gand* a été le dernier savant qui ait vu cette charte non mutilée.

Kervyn de Volkaersbeke.

Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, lib. IV, fo 501. — De Smet, *Recueil de chroniques de Flandre*, t. I, pp. 449, 450 et 451. — Baron de Saint-Genois, *Histoire des armoiries*. — A. van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 96 et suiv., 118 et suiv. et 115 et suiv. — Kervyn de Volkaersbeke, *Histoire généalogique et héraldique de quelques familles de Flandre*. — Dierickx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 502.

BORLUUT (*Baudouin*), seigneur de Schoonberghe, homme de guerre, naquit à Gand, il était le quatrième fils de Gerlin et de Marguerite d'Ailly de Formelles. Il débuta dans la carrière des armes au tournoi à outrance qui eut lieu à Gand en 1508, à l'occasion de la joyeuse entrée de l'empereur Maximilien I^{er}, qui venait prêter solennellement le serment de maintenir les privilèges et les franchises de la Flandre en qualité de tuteur du jeune archiduc Charles, que Gand avait vu naître huit ans auparavant. On célébra ce grand acte politique par des fêtes somptueuses et surtout par un tournoi à outrance, le dernier peut-être qui fut *frappé*, nonobstant l'anathème tant de fois fulminé par les papes contre ces jeux barbares, qui ne rappelaient que trop les sanglantes réjouissances des cirques de la Rome païenne.

Au tournoi de Gand vingt-deux chevaliers allemands lutèrent à outrance contre un nombre égal de chevaliers flamands. Le sang rougit le sable de la lice et plusieurs joueurs y perdirent la vie. La victoire, d'abord incertaine, resta enfin aux Flamands, grâce aux prodiges de valeur, de force et d'adresse de Baudouin Borluut, seigneur de Schoonberghe. Proclamé vainqueur, il tint la lice ouverte pendant trois jours contre tout venant, comme c'était l'usage (1). Ses

(1) Dans un article intitulé : *Joyeuse entrée de l'empereur Maximilien I^{er} à Gand, en 1508* (Des-

cription d'un livre perdu), publié dans le *Messenger des sciences historiques*, année 1850, on trouve

exploits excitèrent l'admiration de l'empereur et des seigneurs de la cour, mais ils impressionnèrent particulièrement le jeune archiduc qui récompensa l'heureux champion en l'attachant à sa personne en qualité d'écuyer.

Lorsque l'archiduc Charles ceignit la couronne impériale, Baudouin Borluut le suivit dans toutes ses expéditions. En 1524, il était capitaine-lieutenant-général, commandant les troupes allemandes, lorsque blessé mortellement au siège de Fontarabie, il fut transporté à Saint-Sébastien, où il mourut peu de jours après. Son corps fut inhumé dans l'une des principales églises de la ville.

Le seigneur de Schoonberghe eut quatre fils: François, Philippe, Jean et Josse. Philippe fut tué en Hongrie étant au service de l'empereur Ferdinand 1^{er}. Jean était capitaine de vaisseau dans la marine du roi d'Espagne et succomba devant Flessingue en 1560. Le dernier fils, nommé Josse, qui acheta la seigneurie de Schoonberghe, de son frère aîné, était premier conseiller et pensionnaire de Gand.

C'était un magistrat instruit, conciliant et intègre. Les états de Flandre appréciant les éminentes qualités qui le distinguaient, lui confièrent les missions les plus délicates et parfois dangereuses. C'est ainsi qu'ils l'envoyèrent, en 1559, auprès du roi Philippe II, dans le double but de traiter de la pension annuelle que les états de Flandre auraient à payer à la duchesse Marguerite de Parme, nommée récemment gouvernante générale des Pays-Bas, et d'exposer au monarque combien les Flamands voyaient avec douleur que les principales places fortes du pays étaient confiées à la garde de troupes étrangères. Le roi n'écoula pas les plaintes du pensionnaire gantois et l'histoire a conservé le souvenir des désastres qui furent la conséquence de ce déni de justice.

Josse Borluut, seigneur de Schoonberghe, mourut à Gand en 1578 et laissa de son mariage avec Adrienne van Nieulande, trois fils, dont le cadet,

des détails sur les fêtes qui furent célébrées, à cette époque, dans la capitale de la Flandre et spé-

Philippe Borluut, fut conseiller, garde-joyaux et roi d'armes de l'archiduc Albert.

Kervyn de Volkaersbeke.

Hist. gén. et hérald. de qq. fam. de Flandre.

BORLUUT (Simon), avocat au conseil de Flandre, l'un des chefs de l'insurrection qui éclata à Gand en 1539, était fils de Simon et de Catherine de Jaeghere. Il fut l'auteur de la déclaration en trente-six articles, qui devait servir de constitution politique aux révoltés désignés sous le nom de *creesers*. Le défaut d'espace ne me permet pas de faire ici le récit de cette audacieuse entreprise contre la puissance de Charles-Quint; tous les historiens l'ont racontée et notamment Jean d'Hollander, Steur, mais surtout M. Gachard, qui a publié tous les documents authentiques pouvant jeter la lumière sur ce grand événement. Qu'il me suffise de dire que Simon Borluut, l'un des principaux auteurs de ce drame, fut condamné à la peine capitale.

La sentence porte : « Veu le procès
« criminellement instruit, par ordon-
« nance de l'Empereur, par devant les
« commis de Sa Majesté avec ceulx de
« la loy de ceste ville de Gand, allen-
« contre de Me Simon Borlut, avocat
« au Conseil en Flandres, à présent pri-
« sonnier, chargé d'avoir dicté, escript
« et publié en la bourgeoisie de ceste
« ville, ung billet contenant divers
« articles fort mauvais et séditeulx,
« grandement contre haulteurs et aucto-
« rités de Sa Majesté, et en baillié enfin
« à ung nommé Van Coppenhoele,
« homme séditeulx, qui l'a aussi publié,
« de sorte que partie desdits articles ont
« esté acceptez et ensuыз par commune
« collace dont est apparu tant par confes-
« sion dudict prisonnier, que autrement,
« pour suffire avec les circonstances et
« deppendances; l'Empereur déclaire le-
« dict Borlut estre encouru et encheu ès
« crimes de sédition et de lèse-majesté,
« le condempne partant à estre mis au
« dernier supplice, et exécuté par l'es-
« pée; et si déclaire tous et quelzcon-
« ques ses biens confisquéz au prouffit

cialement sur le fameux tournoi où le seigneur de Schoonberghe fit ses premières armes.

" de Sa dite Majesté. Prononchié audit
" Gand, le xvii^e jour de mars, l'an
" xvxxxix (1540 n. st.). "

Cette sévère sentence fut exécutée dans toute sa rigueur, sur la place de Sainte-Pharaïlde, devant le château des Comtes, le *Graeven Steen*. Neuf têtes, y compris celle de Simon Borluut, roulèrent sur l'échafaud et furent exposées au bout de piques sur la porte de la Mude.

Liévin Borluut, oncle de Simon, également compromis dans la révolte et qui propagea la fable de l'*achat de Flandre*, eut ses biens confisqués et mourut en exil.

Kervyn de Volkaersbeke.

Gachard, *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint*, p. 360. — D'Hollander, *Mémoires*. — Steur, *Insurrection des Gantois sous Charles-Quint*. — *Messenger des sciences et des arts*, 1848. — K. de V., *Histoire général. et hérald. de qq. fam. de Fland.* — K. de V., *Les Borluut du xvi^e siècle*.

BORLUUT (*Josse*), seigneur de Boucle-Saint-Denis, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, plus connu sous le nom de " seigneur de Boucle ", était fils de Liévin et de Marie Damman. Il occupa une place distinguée parmi les hommes qui prirent part au mouvement politique des Pays-Bas vers la fin du xvi^e siècle. Sincèrement dévoué à son pays, il fit de généreux efforts pour sauver les libertés communales menacées tour à tour par le despotisme espagnol et par les sectes révolutionnaires. Il était pensionnaire de Gand et, en cette qualité, les états de Flandre et le magistrat de la ville le chargèrent de plusieurs missions importantes, tantôt en France auprès du duc d'Anjou, qui convoitait la souveraineté des Pays-Bas, tantôt à Bruxelles auprès des états généraux, qui faisaient de vains efforts pour éteindre la guerre civile. Dans toutes ces circonstances, Borluut se conduisit avec autant de prudence que de fermeté.

Lorsqu'en 1577, pendant la nuit du 28 au 29 octobre, Hembyse et Ryhove s'emparèrent du pouvoir et se saisirent du duc d'Arsehot, gouverneur de la Flandre, le seigneur de Boucle usa de l'autorité dont il disposait pour empêcher l'exécution des mesures tyranniques qu'Hembyse ne cessait de prendre à l'égard des citoyens qui n'applaudissaient pas à ses audacieux

projets. Cependant l'énergie de Borluut n'eussit point à vaincre l'obstination des auteurs de troubles, iconoclastes fanatiques, souillés de sang et avides des trésors des églises. Gand était devenu le foyer de l'insurrection soufflant la guerre civile dans toutes les provinces. C'est alors que le prince d'Orange résolut de mettre un terme aux excès du tribun. Le 13 août 1580, il se rendit à Gand et procéda au renouvellement de la magistrature. Hembyse fut déclaré déchu des dignités qu'il s'était illégalement arrogées et condamné à l'exil. Le seigneur de Boucle fut proclamé, à sa place, premier échevin de la Keure, haute position qui l'investissait d'une puissance très-étendue, non-seulement sur le territoire de Gand, mais encore sur la province tout entière. Sous cette nouvelle magistrature, la Flandre respira et l'on vit partout l'ordre et la justice reprendre leur empire.

Devenu *Premier de Gand*, Borluut ne négligea rien pour cicatrizer les maux causés par la domination des sectaires. Son activité ne connaissait pas de bornes, et il suffira, pour s'en convaincre, de parcourir la correspondance qu'il entretenait avec les états généraux et les hommes les plus considérables de son temps, tels que le prince d'Orange, l'archiduc Mathias, le duc d'Anjou, Charlotte de Bourbon, le comte d'Egmont, le prince de l'Espinoï, le seigneur de Champagny, Marnix et d'autres encore qui prirent une part active aux affaires politiques de cette mémorable époque.

Cependant Hembyse, qui s'était retiré à Frankenthal, avait conservé des partisans dans la capitale de Flandre avec lesquels il entretenait des relations suivies. Par des intrigues habilement menées, il réussit à provoquer de nouveaux désordres. La peur, toujours mauvaise conseillère, paralysa tous les actes et l'autorité communale, livrée à elle-même, se trouva bientôt sans force devant l'émeute qui grondait dans les rues et répandait partout la terreur. Hembyse revint dans sa patrie, le 24 octobre 1583; il fit son entrée à Gand au milieu des acclamations d'une populace en délire. Aussitôt des

listes de proscription furent dressées et pendant la nuit du 29 au 30 octobre tous ceux contre lesquels le tribun nourrissait des projets de vengeance, furent arrêtés et jetés en prison. Un acte d'accusation en soixante-quatre articles, aussi odieux qu'absurdes, fut formulé contre le seigneur de Boucle. Quand le prince de Parme apprit l'arrestation de ce magistrat et de tant de personnages recommandables qui désiraient réconcilier le roi avec ses sujets, il usa de l'ascendant qu'il avait acquis sur l'esprit d'Hembyse, pour les arracher à leur malheureux sort. Hembyse, lié par les engagements secrets contractés envers le prince espagnol, consentit, malgré lui, à l'élargissement de ses prisonniers. Le seigneur de Boucle quitta sa ville natale et n'y revint que lorsque la tête d'Hembyse eut roulé sur l'échafaud. Il y vécut entouré de l'estime et du respect de ses concitoyens. Le 21 juin 1597, Borluut rendit son âme à Dieu; sa dépouille mortelle fut transportée à Boucle-Saint-Denis où elle gît sous une tombe de marbre placée dans le chœur de l'église paroissiale. Ce monument a été détruit, il y a peu d'années, par ordre de la fabrique de l'église. Josse Borluut, seigneur de Boucle-Saint-Denis, avait épousé sa parente, Philippote Borluut, dont il eut plusieurs enfants.

Après avoir esquissé la biographie de ce grand citoyen, il convient de tracer celle de son frère Gilles, dont la vie politique se confond pour ainsi dire avec celle de son frère aîné.

BORLUUT (*Gilles*), de même que son frère, le seigneur de Boucle, était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et, comme lui, il se mêla à tous les événements qui surgirent à cette époque de troubles et de guerre civile. Un auteur contemporain, grand adversaire politique des frères Borluut, rapporte qu'étant à l'Université de Padoue ils furent poursuivis par le Saint-Office du chef d'hérésie. Revenus dans leur patrie ils se rangèrent sous le drapeau des défenseurs de la liberté. Gilles Borluut devint pensionnaire de Gand et usa du droit que cette charge lui conférait pour faire connaître au roi combien

la nation était fatiguée du joug qui pesait sur elle.

C'était en 1559, peu de temps après qu'un autre membre de cette famille, le seigneur de Schoonberghe, dont il a été question plus haut, eut échoué dans sa mission auprès du roi Philippe II, qui, avant de partir pour l'Espagne, avait voulu réunir les états généraux à Gand, pour remettre solennellement le pouvoir entre les mains de la duchesse Marguerite de Parme. Après que le cardinal de Granvelle eut terminé sa harangue, Gilles Borluut prit la parole. Il promit, au nom des états dont il était l'organe, obéissance et respect à l'autorité de la duchesse; puis, passant à l'énumération des griefs dont les Belges demandaient le redressement, il pria le roi qu'à l'exemple de l'empereur Charles-Quint, il daignât retirer les armées espagnoles pour les remplacer par des troupes nationales, qui mieux que des étrangers sauraient conserver au roi l'héritage que lui avait laissé son illustre père. « Il en est de même, dit-il, des » hautes fonctions qui jusqu'à ce jour » ont été confiées à des mains étrangères, » tandis qu'elles devraient être occupées » par des seigneurs du pays. Les Pays- » Bas, tels qu'ils sont gouvernés aujourd'hui, ressemblent plutôt à une terre » conquise qu'à une nation libre possédant son autonomie d'après laquelle elle » a toujours eu le droit d'être gouvernée. »

Ces paroles semblaient prophétiser les malheurs qui allaient fondre sur le souverain et ses sujets; elles émurent vivement le roi, peu habitué à un tel langage. Il descendit de son trône en disant : « Et moi aussi je suis étranger; on veut donc me chasser également. » Toutefois, il promit de retirer les troupes espagnoles; mais cette promesse ne s'accomplit point et l'avenir prouva combien les avertissements du courageux pensionnaire de Gand étaient fondés.

A dater de cette époque le mécontentement alla croissant. Des conspirations s'ourdirent contre l'État et le catholicisme. Les émeutes ensanglantèrent toutes les provinces et spécialement la Flandre où la réforme religieuse comptait un grand nombre d'adeptes. Gilles Borluut

et son frère le seigneur de Boucle déplo- raient amèrement l'obstination du gou- vernement qui persistait dans le système de terreur par lequel il croyait pouvoir triompher d'une opposition chaque jour plus dangereuse. A Gand, la discorde régnait dans les rangs des prétendus défen- seurs de la cause nationale. Les plus fou- gueux voulaient s'emparer du pouvoir pour l'exploiter à leur profit ; Hembyse et Ry- hove étaient leurs chefs. Après le coup d'État qu'ils exécutèrent pendant la nuit du 28 au 29 octobre 1577, Gilles Borluut, qui ne partageait cependant pas les idées d'Hembyse, accepta un siège dans le con- seil des dix-huit notables, et il faut dire que dans cette position il se montra plein d'énergie et de courage en combattant les projets ambitieux d'Hembyse. La dis- corde ne tarda pas à se glisser dans cette magistrature improvisée. Désireux d'as- souvir ses haines religieuses, aveuglé par le succès, soutenu par les sectaires et une populace toujours prête à lui obéir, Hembyse ne craignit pas de rompre la *paix de religion* conclue à Anvers le 22 juillet 1578 entre les états généraux, l'archiduc Mathias et le prince d'Orange. Il rencontra, comme il s'y attendait du reste, un adversaire redoutable dans Gilles Borluut, qui osa lui reprocher son man- que de foi. « Depuis trop longtemps — » s'écria-t-il — vos desseins ont trouvé » de l'appui parmi nous. Le moment n'est » pas éloigné où vos perfidies seront dé- » voilées et alors elles recevront le châti- » ment qu'elles méritent. » Pour la se- conde fois Gilles Borluut prononça des paroles que l'histoire s'est chargée de con- firmer. Son énergie encouragea les hom- mes d'ordre, une ligue se forma contre les factieux excités par les prédications des ministre calvinistes. Ils appelèrent le prince d'Orange. Hembyse n'osant braver l'autorité de celui qui était l'âme et le principal appui de l'opposition contre le gouvernement, se résigna à accep- ter les conditions qui lui furent imposées, et la *paix de religion* fut solennellement signée le 16 décembre 1578. Après le départ du Taciturne, les persécutions re- commencèrent. Les iconoclastes se ré- pandirent de nouveau dans les églises.

Le meurtre et le pillage jetèrent l'épou- vante dans la ville entière ; mais de l'é- tendue du péril naquit une réaction qui força les citoyens menacés à se réunir pour opposer une digne aux déborda- ments de la démagogie. Une conspiration se forma, dont Gilles Borluut et son frère le seigneur de Boucle furent les chefs. La guerre civile prit de vastes proportions. — Le 20 juillet 1579, Hem- byse fit arrêter Gilles Borluut, le dé- clara son prisonnier et le fit traîner à l'hôtel de ville. Ce fut en vain que ce cou- rageux citoyen protesta contre la violence qui lui était faite. Il ne recouvra sa liberté que sur les instances du prince d'Orange, qui lui confia une mission au- près des états de Flandre, transférés à Bruges depuis que Gand était au pou- voir des factieux. Malheureusement, Borluut tomba entre les mains des Wal- lons, qui le firent prisonnier et l'amènè- rent d'abord à Valenciennes, puis à Namur où il fut remis aux parents de Frédéric Perrenot, seigneur de Champagny, que les Gantois tenaient étroitement enfer- mé. Ils le conduisirent au Quesnoy, puis à Saint-Loup, en Bourgogne, où il de- meura captif jusqu'en 1584, époque à la- quelle il obtint sa liberté par échange contre le seigneur de Champagny, frère du cardinal de Granvelle. L'importance du personnage contre lequel il fut échangé atteste de quelle considération Borluut jouissait, non-seulement parmi les siens, mais encore parmi ses adversaires. Re- venu à Gand, il continua à se consacrer au service de sa patrie. Gilles Borluut avait épousé Isabeau Dobbelaer, dite De Waele, et mourut à Gand le 26 juin 1618 ; sa dépouille mortelle fut inhumée dans la crypte de la cathédrale de Saint-Bavon.

Kervyn de Volkaersbeke.

Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*. — Kervyn de Vol- kaersbeke et J. Diegerick, *Documents historiques et inédits concernant les troubles des Pays-Bas*. — Kervyn de Volkaersbeke, *Verslag van 't magis- traet van Gent, nopens de godsdienstige bevoerten aldaer, 1566 tot 1567*. — Id., *Les Borluut du xvi^e siècle, annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, année 1851. — Id., *Histoire gén. et hé- ral. de qq. fam. de Flandre*. — Id., *Mémoires sur les troubles de Gand, 1577 à 1579, par François de Hulewijn, seigneur de Zwveghem*.

BORLUUT (Guillaume), licencié en droit, né vers 1535, était fils de Jean et de Marguerite Cabilliau, dame de Volander. D'après Paquot, Guillaume Borluut, après avoir terminé ses premières études, fut curieux de voir la France, et se trouvait à Lyon en 1557, où il mit au jour les ouvrages suivants : 1^o *Ghesneden figuren wyten Oude Testamente naer tlevene, met huerlier bedietsele, deur Guill. Borluyt, burgher der stede van Ghendt*. Gheprint tot Lions by my, Jan van Tournes, 1557. — 2^o *Ghesneden figuren wyten Nieuwen Testamente, naer tlevene, met huerlier bedietsele, deur, etc.* — 3^o *Excellente figuren ghesneden wyten uppersten poëte Ovidius vuyt ryftien boucken der veranderinghen met huerlier bedietsele, deur, etc.* Ces trois ouvrages, devenus très-rare, sont recherchés par les bibliophiles. Les gravures sur bois qui ornent toutes les pages, sont artistement traitées par Bernard Salomon, surnommé « le petit Bernard. » De riches bordures de styles différents encadrent les sujets au-dessous desquels on lit une légende en vers flamands. Guillaume Borluut a encore publié un ouvrage en latin sur l'Exode, orné de jolies gravures sur bois également imprimées à Lyon, en 1558, inconnu à Paquot. Avant son départ pour la France, il avait composé une épître en vers latins adressée au célèbre juriconsulte Pierre Peckius. Cette pièce est imprimée en tête de l'édition de 1556 des *Commentaria*, etc., de ce savant. Guillaume Borluut avait épousé Catherine Arnedo. A cette famille appartient aussi un bibliophile notre contemporain, Borluut de Noordonck (François-Xavier-Joseph-Ghislain), né à Gand, le 12 octobre 1771, mort en cette ville, le 20 juin 1857. Il passa sa vie à former une magnifique collection de livres qui fut vendue après son décès; sa biographie et son portrait figurent en tête du catalogue de cette riche bibliothèque.

Kervyn de Volkaersbeke.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces*, t. XIII, p. 142. — *Bibliotheca Huthemiana*, n^o 203 et 25872. — Papiilon, *Traité de la gravure sur bois*, t. I, p. 209. — Kervyn de Volkaersbeke, *Hist. gén. et hérald. de qq. fam. de Flandre*.

BORMANS (en religion Gaspar de Sainte-Marie-Madeleine), naquit à Beeringen, dans la province de Limbourg, vers 1660. Il entra dans l'ordre des Carmes et y acquit une grande réputation de science et de régularité. Inspirant une confiance entière à ses supérieurs, il enseigna la philosophie et la théologie dans plusieurs monastères. Paquot affirme qu'il vivait encore en 1716. Il a laissé un livre intitulé : *Bona praxis confessarium, sive methodus bene administrandi Pœnitentiæ Sacramentum*; Antv., 1703, in-12. C'est une œuvre sérieuse que les théologiens consultent encore aujourd'hui avec fruit. On connaît aussi de lui un traité ayant pour titre : *Tractatus de opinione probabilis, ejusdemque usu*; Hasselt, 1716, in-12. J.-J. Thonissen.

Cosmas de Villers, *Bibliotheca carmelitana*. — Paquot, *Mém. litt.*

BORRE (Nicolas DE), premier curé de Notre-Dame des Lumières en Glain, près de Liège, né en cette ville ou aux environs, vers l'an 1590, mort le 7 mai 1670, après avoir occupé pendant cinquante-trois ans les fonctions pastorales dans la même paroisse. Il avait fait ses études à l'Université de Louvain. Des aptitudes spéciales le recommandèrent à Jean de Chokier, vicaire général, qui, par une délégation en règle, le chargea d'exorciser les malheureux diocésains *obsédés* ou *maléficiés*. Pendant douze ans, De Borre parcourut le pays et ne recula devant aucune difficulté pour justifier la confiance de ses supérieurs. Il nous apprend lui-même, qu'il employa souvent sept heures par jour à ce rude et triste labeur.

De Borre a donné la relation de ses principales cures dans son *Apologia pro exorcistis, energumenis, maleficiatis et ab incubis demonibus molestatis, in quatuor partes divisa*. Lovanii, Lipsius, 1660, in-4^o de 236 pages. Cette rapsodie, dédiée au prince-évêque Maximilien de Bavière et approuvée par le censeur de Louvain, Jacques Pontanus, donna lieu à une polémique ardente qui, comme tant d'autres alors, dégénéra en personnalités dont la violence et le goût équivoque contrastent singulièrement avec

le caractère des écrivains mêlés au débat. Un théologien, caché sous le pseudonyme *Lambertus Dicæus*, attaqua le premier l'*Apologia* dans deux brochures intitulées : *Exorcismus primus contra Dæmonem mendacii, qui intravit in cujusdam apologistæ rapsodiam quam inepte consarcinavit in gratiam duarum prætensarum energuménarum*. Montibus, Longone, 1660, in-4^o, et *Cataplasma contra inflammationem cerebri et timidum caput apologistæ*. 1660, in-4^o. De Borre répliqua immédiatement par un *Examen profani exorcismi primi contra dæmonem mendacii sub ementito L. Dicæi theologi medici nomine in lucem emissi, nec non inepte et ridiculi ipsius Cataplasmatibus*. Lovanii, Lipsius, 1660, in-4^o de 73 pages. Cette réfutation n'est en partie que la reproduction de l'*Apologia*. D'autres écrits, dirigés contre De Borre parurent encore la même année, notamment : *Primus pulsus campanæ exorcismum secundum contra dæmonem mendacii in apologia deprehensi qui quærit requiem et non invenit*. Lussonii, Verbittert, in-4^o. — *Exercice moral en forme de dialogue très-agréable, contre la laideur du mensonge, en faveur des idiots et des savants, le tout tiré des œuvres de l'Apologiste*. Sans lieu, in-4^o. — De Borre annonçait en 1660, la publication d'un ouvrage important sur le protestantisme et ses ministres; ce travail, écrit en français, n'a pas vu le jour. Ul. Capitaine.

Les ouvrages de De Borre. — Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 169. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, p. 566.

BORREKENS (Jean-Pierre-François), peintre de paysage, naquit à Anvers, en décembre 1747, et mourut dans la même ville en août 1827. Dès le plus jeune âge, il manifesta un goût décidé pour l'art. Il devint élève de l'Académie d'Anvers et y remporta le premier prix d'après le modèle vivant. D'abord adonné à la peinture d'histoire, l'étude des paysagistes hollandais l'attira vers ce genre dans lequel il eût conquis un rang fort distingué, s'il n'avait été exclusivement peintre-amateur. Il ne peignit que par boutades, au gré de sa fantaisie. Both était son paysagiste de prédilection et l'on s'en aperçoit dans ses œuvres. Ses

derniers tableaux qui sont les meilleurs et qui se conservent presque tous dans sa famille, ont été étoffés par son ami, Ommeganck. Sa qualité dominante était la perspective aérienne. Borrekens avait épousé une sœur d'André Lens, son ancien maître à l'Académie. Ad. Siret.

BORREKENS (Mathieu) ou **BERCKENS**, graveur en taille-douce, à Anvers, où il naquit le 7 juillet 1615 et mourut le 25 décembre 1670. Elève de Pierre De Jode, le vieux, il entra dans la Gilde anversoise de Saint-Luc en 1634, comme apprenti, et fut admis à la maîtrise en 1635. Il remplit les fonctions de drossard de Wilryck et fut capitaine de la garde urbaine à Anvers. Presque tous les auteurs qui ont écrit sur les graveurs citent cet artiste et plus ou moins de ses œuvres. Ils orthographient assez diversement son nom patronymique : *Berckens*, *Berkins*, *Borekens*, *Borreken* et *Borrexens*. — Jh Strutt (*A biographical dictionary, etc.* London, 1788) n'en parle pas.

Charles Le Blanc (*Manuel de l'amateur d'estampes*) a résumé les notions artistiques que l'on possède sur Mathieu Berckens ou Borrekens. Ce dernier nom est le plus usité. Il mentionne de lui neuf estampes reproduisant des compositions religieuses de Pierre-Paul Rubens, d'Antoine van Dyck, d'Abraham van Diepenbeek et d'Érasme Quellin. Les plus estimées sont : *Le Christ en croix et la Madeleine*, d'après A. van Dyck, et dessiné par E. Quellin ; l'*Immaculée Conception*, par P.-P. Rubens ; puis *Saint François-Xavier* et *Saint Ignace de Loyola*, deux planches in-folio, d'après le même maître ; le *Bon pasteur* et les *Mystères de la Messe*, deux planches grand in-folio, d'après A. van Diepenbeek ; *Saint Jean-Baptiste*, par E. Quellin, in-folio. La plupart des gravures de Mathieu Borrekens sont des copies exécutées pour l'éditeur marchand d'estampes Martin Vanden Ende. Les meilleures sont celles qui reproduisent des tableaux de Rubens. Il burina d'après Ab. van Diepenbeek une importante pièce anonyme, réminiscence de la vie de Jésus-Christ : *Le Sauveur, agenouillé et garrotté*, qui voit devant

lui deux anges tenant les instruments de la passion.

M. Borrekens a gravé plusieurs portraits, dont un d'après A. van Diepenbeek : le prélat *Christophe Butkens* ; six d'après Anselme van Hulle, tous de format in-folio, entourés d'encadrements à attributs ou accessoires allégoriques : *Ang. Carpzou*, — *G.-A. Heber*, — *Henri Langenbeek*, — *Guill. Ripperda*, — *Gerhard Scheepeler*, — *Jean de Crane*, ministres plénipotentiaires à la conclusion de la paix d'Osnabruck et de Munster, en 1648. Ces portraits firent partie du recueil publié, d'abord partiellement, à Anvers, en 1648 et 1649, ensuite à Rotterdam, en 1697, au nombre de cent trente et un. Tous ces portraits avaient été peints par Van Hulle, à Munster, pendant les négociations de paix, pour le prince d'Orange Frédéric-Henri, son protecteur. Ce remarquable recueil est intitulé : *Pacificatores orbis christiani, sive icones principum, ducum et legatorum, qui Monasterii atque Osnabrugæ pacem Europæ reconciliarunt, quos singulos ad nativam imaginem expressit A. van Hulle, celsissimi principis Auriaci dum viveret pictor, optimorum artificum dexteritate, CXXXI tabulis æneis incisæ*. L'édition de Rotterdam (1697) a aussi un titre en Hollandais. Parmi les graveurs de renom qui participèrent à la reproduction de ces portraits historiques d'Anselme van Hulle, se rangent Paul Pontius, Pierre De Jode, Corneille Galle le jeune et Théodore Matham. Les portraits signés M. Borrekens peuvent rivaliser avec ceux de ces coopérateurs.

Il existe de lui quelques portraits d'après ses propres dessins et le frontispice gravé d'après A. van Diepenbeek pour l'ouvrage de Butkens : *Les trophées sacrés et profanes du duché de Brabant*. Il a travaillé dans le genre de Paul Pontius, mais n'a pas égalé son émule et son modèle. Il burinait avec franchise et netteté, et a réussi le mieux dans la gravure du portrait. La pièce la plus rare de son œuvre est la *Sainte Barbe*, de Rubens, estampe grand in-folio.

Edm. De Busscher.

BORREMAN (*Jean*), sculpteur-sta-

tuaire, exerçait son art à Bruxelles dans la première moitié du xvi^e siècle. Les dates de sa naissance et de son décès sont ignorées ; toutefois il est tenu pour Bruxellois d'origine. Les documents contemporains mentionnent de cet artiste d'assez importants travaux de sculpture. En 1511, il exécuta pour le palais des ducs de Brabant, à Bruxelles, un lion en pierre, de sept à huit pieds de long, qui fut posé sur la façade de la façade. De 1513 à 1521, lors de l'agrandissement de la place du Palais, pour former la *Cour des baillies*, ainsi nommée à cause de la balustrade en pierre bleue, à meneaux flamboyants, avec colonnes et piédestaux, dont on l'entoura, Jean Borreman sculpta les modèles en bois des statues et des figures d'animaux destinées à être placées sur les colonnes et les piédestaux. Le peintre Jean van Roome dessina les patrons de ces modèles, que le fondeur Jean van Thienen s'engagea à couler en bronze. Mais il ne livra qu'une partie des figures d'animaux et quatre statues, de grandeur mi-naturelle, représentant : *Godefroid le Barbu*, *Godefroi II*, son fils, *Maximilien d'Autriche* et *Charles-Quint*, que l'on éleva sur les colonnes aux deux entrées principales de la Cour des baillies. Les figures de quadrupèdes et d'oiseaux reçurent d'autres destinations ; trois de ces figures, entre autres, furent remises en 1517 au maître menuisier de la ville, pour les utiliser dans la reconstruction de la halle au pain (*Broodhuys*), dite plus tard la *Maison du Roi*, sur la Grand-Place de Bruxelles. Après la destruction de la résidence souveraine des ducs de Brabant et des gouverneurs généraux des Pays-Bas, par le terrible incendie de 1731, les quatre statues de Jean Borreman furent déplacées. L'une d'elles fut érigée sur le rempart avoisinant, et brisée en 1790 ; les autres, qui décorèrent les piliers de la porte du rempart, dans la rue Ducale, furent renversées en 1793, par les républicains français, et converties en monnaie de billon. Chaque statue pesait environ huit cents livres, et le métal en avait coûté dix-neuf florins du Rhin le quintal.

En 1529-1530, le sculpteur Pas-

quier Borreman, sans doute un fils de Jean, travailla, avec le peintre Jean Tons, à la décoration de l'église de l'hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles. Pasquier Borreman y construisit le tabernacle du Saint-Sacrement, pour lequel il reçut une rémunération de soixante florins du Rhin, et il établit le retable de l'autel de la chapelle Saint-Paul.

Edm. De Busscher.

Alex. Pinchart, *Archives des arts*, t. I, 1860. — *Messenger des sciences historiques*, Gand. — Schayes, *Mémoires sur l'architecture ogivale et l'histoire de l'architecture en Belgique*. — Alex. Henne et Alphonse Wanters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, 1843.

BORREMAN (Jean), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles (1) avant le milieu du XVII^e siècle, et mort dans la même ville le 22 septembre 1707. Il fit probablement ses études philosophiques et théologiques à l'Université de Louvain. Élevé au sacerdoce, il devint d'abord curé. Le 5 juillet 1670, il obtint la chapellenie de Saint-Georges, à l'église des SS. Michel et Gudule à Bruxelles, et fut promu, en l'année 1684, à un canonicat de la deuxième fondation dans la même église. Pendant qu'il occupait ces fonctions, jusqu'à sa mort, il ne cessa de se dévouer au ministère des âmes. Il a écrit plusieurs ouvrages polémiques et ascétiques, dont les suivants sont parvenus à notre connaissance : 1^o *Openbare Aenweysingh tot de waere Christenkerck, door een t samen-spraecq tusschen een catholyck ende partye, nopende haer eygendommen waer door zy uyt alle christeloose vergaderingen is kenbaer, met een grondighe wederleggingh van de principaelste verschillen*. Brussel, Jacobus Vande Velde; vol. in-16 de 63 pages. — 2^o *Eenigheydt des gheloofs oft wel grond-regel tegen de grondeloose onwetenthey van veel in materie van Gheloof, voorghestelt door een samen-spraecq tusschen een catholyck ende partye*. Brussel, 1693; vol. in-16 de 58 pages. — 3^o *Kort begryp van den Gront-regel ende vervolgh des Gheloofs, vervattende het Gheloof in eenen Godt: Wet van Moyses: Comste Messie: ende het Christene*

(1) Sweertius (*Necrologium*, p. 123) et Paquot (*Mémoires*, éd. in fol., p. 374) le disent originaire de Hal.

Gheloof. Brussel, Eug. Hend. Fricx, 1696; vol. in-24 de 162 pages. — 4^o *Antwoorde op de voorgeworpen Geloofs-Belydenis van Michaël Loeffins, voor deesen bekend onder den naem van Pater Cyprianus van Brussel*. Brussel, Lambertus Marchant, 1698, vol. in-16 de 191 pages. — 5^o *Den Christenen Elias aenwysende den eenighen ende waeren Godt, de voorige waerheyt van de Wet Moyses, den Messiam, ende waere Christene Kerck*. Brussel, Lambertus Marchant, 1698; vol. in-16 de 392 pages. — 6^o *Kort Onderweys van de noodighste wetenschappen, ende oeffeninghen tot de saligheyt in het leven ende in het sterven*; vol. in-12. Cet opuscule eut plusieurs éditions; la quatrième parut à Bruxelles, en 1699.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. II, p. 374. — Goyers, *Supplément à la Bibliotheca de Foppens*, Mss. n^o 17607, de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

BOS (Balthasar), peintre, né à Anvers. XVII^e siècle. Voir VANDEN BOSCHE (Balth.).

BOS (Corneille), **BUS**, **BOSCH** et aussi **BOISSENS**, selon Chrétien Kramm, le minutieux biographe néerlandais. Dessinateur, graveur au burin et éditeur-marchand d'estampes, Corneille Bos est né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), vers 1510, et mourut à Rome, septuagénaire. Jeune encore, il partit pour l'Italie et s'établit dans la cité papale, où il se livra, en même temps, à la pratique de son art et à sa profession mercantile. Une estampe représentant des Femmes occupées à divers ouvrages de main, avec une inscription allemande, qui commence ainsi : *Allen die ein from bidert weib uber kompt...* (A tous ceux à qui il échoit une bonne et brave femme) a fait présumer à De Heineken, dit le *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, que Corneille Bos est allemand et qu'il a changé en Italie son nom en Bus; néanmoins l'opinion la plus généralement adoptée est qu'il est natif de Bois-le-Duc, et que, peut-être, la véritable orthographe de son nom est Bosch. Pour former sa manière, il semble s'être stylé sur Marc de Ravenne et Enée Vicius. Il y a visiblement imitation; mais il est loin d'avoir atteint le

degré de perfection de la gravure de ses modèles. Son burin est, d'ailleurs, plus dur et l'effet est souvent manqué. Il a gravé d'après les peintres flamands et italiens, ainsi que d'après ses propres compositions dessinées. Ses reproductions de Raphaël Sanzio et de Jules Romain sont fort appréciées et regardées comme ses meilleures gravures. Charles Le Blanc compte dans son œuvre jusqu'à soixante-douze planches, en y comprenant quatre sujets de l'*Histoire de Saül*, 1546, seize pièces d'une suite de Trophées, armures et grotesques, quinze de la collection de Cariatides et Thermes, aux millésimes de 1550-1553. La première de ses productions est de 1530 : *Le Jugement dernier*, marqué de son chiffre composé des initiales C. B., qui tantôt sont accouplées par un trait horizontal ou bien posé en triangle supérieur, surmonté d'une étoile, et tantôt figurent son monogramme dans un encadrement en guise de tablette. Parmi les estampes gravées d'après les peintres des Pays-Bas, on cite : *Le Concert*, 1543; *Vulcain et les Cyclopes forgeant les foudres de Jupiter*, 1546, et le *Mauvais riche*, trois tableaux de Martin van Heemskerke ; l'*Ensevelissement du Christ*, par Frans Floris (De Vriendt), planche marquée CORNELIUS BUS fecit A. D. 1554 ; la *Conversion de saint Paul*, par Michel van Coxie, sans signature ni monogramme au chiffre du graveur, tous morceaux de dimension in-folio. De ses reproductions italiennes on mentionne particulièrement : *Le Triomphe de Bacchus*, 1543, par Jules Romain, deux feuilles en travers, se réunissant ; le *Combat des Centaures et des Lapites*, 1550, par Luc Penni, grand in-folio oblongo ; *Loth et ses filles*, 1550 ; *Moïse brisant les tables de la Loi* (adoration du veau d'or), 1550, et *Moïse donnant aux Hébreux les nouvelles tables de la Loi*, 1551, par Raphaël Sanzio d'Urbain ; les *Géants escaladant l'Olympe*, par Rosso di Goss ; *Vénus et Adonis*, par le Titien, en formats in-folio ordinaire.

Des biographes ont confondu le graveur Corneille Bos, Bus ou Bosch avec le peintre-graveur Jérôme Van den Bosch, alias Jérôme van Aken, né aussi à

Bois-le-Duc (S'hertogen-Bosch), pendant la seconde moitié du xve siècle, vers 1470 vraisemblablement, et qui y mourut en 1516.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*. — Brulliot, *Dict. des monogrammes, chiffres et marques des graveurs et des peintres*. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Chrétien Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, beeldhauwers, graveurs, etc.*

BOS (Jacques, Jacobus), ou **BOSIUS**, **BOSS**, **BOSSIUS**, graveur au burin, Belge d'origine, né vers 1520, au dire de Huber et Rost, qui, pas plus que les autres biographes, ne donnent l'indication de son lieu de naissance. L'artiste s'établit à Rome et y exécuta de nombreuses productions, éditées de 1550 à 1571. Il signait ses planches soit de son nom, avec la désignation de sa nationalité : JACOBUS BOSSIUS BELGA *incidit* ; soit de son nom seul : JACOBUS BOSSIUS *fecit* ; soit des initiales *j. b. b. f.* ou enfin de son monogramme *BB. f.* (*Bossius Belga fecit*). Il grava le portrait, l'histoire et les antiquités. L'on présume, d'après son style et son travail, qu'il apprit son art ou imita la gravure d'un des élèves de Marc-Antoine Raimondi ; il copia même des œuvres de ce maître, entre autres une *Femme debout et à moitié vêtue*. Les productions de Jacques Bos ont du mérite ; mais on leur reproche de l'incorrection dans le dessin, de la sécheresse dans l'exécution. On cite de lui le portrait de *Michel-Ange Buonarrotti*, in-8o ; les bustes du cardinal évêque d'Albani *Othon Trucsess*, dans un cadre historié, et de *Saint Thomas d'Aquin*, dans un tabernacle, in-4o ; les quatre *Évangélistes*, d'après Blockland, in-4o, 1551 ; la *Statue de Pyrrhus (simulacrum Pyrrhi, Molossorum regis, Imperatorum sui temporis fortissimi et rei militaris peritissimi ducis)*, 1562, grand in-folio. — *Jésus crucifié entre les deux larrons*, puis l'*Échelle mystérieuse de Jacob* et le *Boiteux guéri par les apôtres saint Pierre et saint Jean*, deux compositions de Raphaël Sanzio d'Urbain, planches in-folio en travers. — Une *Vue de la ville de Rome*, une *Vue des Thermes de Dioclétien et de Maximin*, par Ligorio, ainsi que d'autres reproductions des rui-

nes et des vestiges de la Rome antique, pour les collections publiées, en format in-folio, par Ant. Lafreri et par Michel Tramazini : *Descriptio urbis Romæ et Effigies antiquæ Romæ ex vestigiis ædificiorum et ruinis*,... 1571.

Les gravures de Bossius Belga sont mentionnées par Fuessli, Heineken, Huber et Rost, et en dernier lieu par Charles Le Blanc; mais ils sont loin de les rappeler toutes. Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*. — Brulliot, *Dicł. des monogrammes, chiffres, marques des peintres et des graveurs*. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*.

BOS (Jérôme VAN), peintre et graveur, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), mort en 1516. Voir **AKEN (Jérôme VAN)**.

BOSCARD (Jacques), imprimeur, né à Louvain dans la première moitié du xvi^e siècle, mort à Douai vers l'année 1580. Boscard exerçait sa profession à Louvain au moment de la fondation de l'Université de Douai, en 1563. Le magistrat de cette dernière ville, agissant sans doute d'après les conseils des professeurs de l'université naissante, formés à Louvain, fit des démarches auprès de Boscard pour l'engager à se déplacer. Il offrit même de lui faire une avance de trois cents florins d'or, dits *Carolus*, somme considérable pour cette époque, et de lui donner en bail, moyennant une très-faible redevance annuelle, une maison appartenant à la ville, et sise près des écoles de l'Université. Il lui promit en outre plusieurs privilèges et exemptions. Boscard ne put résister à des offres aussi favorables; il s'empessa de se rendre à Douai, emportant avec lui tout le matériel de son imprimerie, et y reçut le titre d'*imprimeur de l'Université*. On ne connaît pas d'autres détails sur la vie de cet imprimeur, si ce n'est qu'il jouissait de la protection particulière du cardinal de Granvelle.

Les ouvrages sortis des presses de Boscard ne sont pas très-nombreux; mais ils se distinguent par la correction du texte et la netteté de l'exécution. On en trouve l'énumération dans la *Bibliographie douaisienne* de Duthillœul (I, pp. 1-10, et II, pp. 1-2). Boscard avait pour

enseigne l'*Escu de Bourgogne*; sa vignette représentait un bûcheron abattant un chêne, avec la devise : *ARDET, NON COMBUR. (it)*, et la légende : *SUMMIS NEGATUM STARE DIU*. E.-H.-J. Reusens.

Duthillœul, *Bibliographie douaisienne*. t. I, p. 401 et suiv.

BOSCH (Daniel), plus connu sous le nom de *Daniel de Saint-Pierre*, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1646, mort dans cette ville le 8 décembre 1719. Son père, Pierre Bosch, qui appartenait à une des familles les plus honorables de Bois-le-Duc, était venu se fixer à Bruxelles, en 1629, quand cette ville fut tombée au pouvoir des protestants. Après avoir terminé son cours d'humanités à l'âge de dix-huit ans, le jeune Daniel entra à Bruxelles dans l'ordre des Carmes chaussés, où, comme on les appelait aussi, de l'ancien institut. Il fit sa profession solennelle au couvent de Malines, le 10 mars 1665, et prit, à partir de ce moment, le nom de Daniel de Saint-Pierre. Comme il était doué d'un grand talent oratoire, ses supérieurs le destinèrent au ministère de la chaire et à la direction des consciences. Vers l'année 1693, le père Daniel devint missionnaire en Hollande; il fut attaché comme chapelain au service du duc de Pacheco, ambassadeur du royaume de Portugal à la cour de la Haye. Il y séjourna depuis environ vingt ans, lorsqu'une paralysie, dont il fut frappé, l'obligea à retourner à Bruxelles, où il mourut au couvent de son ordre, âgé de soixante-treize ans environ.

On a de lui les ouvrages suivants :

1^o *Paranymphus cœlestis sive salutatio angelica novem dialibus sermonibus exposita. Accessit mantissæ loco sermo ab eodem Gandavi Deo eorando habitus, dum Namurcum a Gallis obsideretur anno 1692*. Gandavi, apud hæredes Maximiliani Graet, 1694; vol. in-12 de 380 pages. — Ces sermons renfermant des idées neuves sont écrits dans un assez bon style; on y remarque cependant certains défauts. Ainsi, par exemple, l'auteur manque de critique et se lance parfois dans des spéculations vaines et ridicules. — 2^o *Un Discours sur la mort salutaire de Notre-*

Seigneur Jésus-Christ, en flamand, publié à la Haye, sans nom d'auteur, en 1694; vol. in-12. Cité par Paquot.

E-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 53. — Goyers, *Supplementum Bibliothecæ Belgicæ*, J. Francisci Foppens. Mss. n° 17607 de la Bibliothèque royale.

BOSCH (Jérôme VAN) peintre et graveur, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), mort en 1516. Voir **AKEN (Jérôme VAN)**.

BOSCHE (Jean), **BOSCIUS**, dit *Lo-naus*, du lieu de sa naissance, médecin, naturaliste, mathématicien, helléniste, professeur à l'Université d'Ingolstadt, né vers l'an 1525, à Looz, dans la principauté de Liège. Il prit à Louvain les grades de licencié en médecine et en lettres grecques et latines. Compétiteur de Corn. Valerius à la chaire de latin, devenue vacante, en 1557, par le décès de P. Nannius, il fut appelé l'année suivante à l'Université d'Ingolstadt où il professa la médecine, l'histoire naturelle, les mathématiques, ainsi que le témoigne son discours de réception et ses divers écrits. Bosche avait épousé la fille d'Albert Hungerus, docteur en théologie et son collègue d'université. Il est mort à Ingolstadt, dans un âge avancé.

Les travaux qu'il a laissés sont : 1° *Ocelli Lucani libellus de natura orbi, cum versione et commentariis*. Lovanii, Colineus, 1544, in-8°. Traduction annotée du livre attribué à Ocellus Lucanus, philosophe grec de l'école de Pythagore. Bosche soigna la réimpression du texte grec d'après l'édition faite à Paris en 1539. Il est vraisemblable qu'il tira parti d'un manuscrit conservé à Louvain, car ce travail est cité parmi les sources qu'a consultées Jérôme Commelin dans l'édition nouvelle d'Ocellus Lucanus donnée à Heidelberg, en 1596. Le marquis d'Argens, qui a rendu cet ouvrage en français (Utrecht, 1762), n'a point connu la traduction de Bosche. — 2° *Oratio de optimo medico ac medicinæ auctoribus*. Discours de réception prononcé en 1558 à l'Université d'Ingolstadt et inséré dans le *Tomus primus orationum Ingolstadiensium*, page 268-276. — 3° *De peste liber*. Ingolstadii, Weissenhorn, 1562, in-4°. L'épi-

démie de peste décrite par Bosche était accompagnée de céphalalgie, de fuliginosité de la langue, d'exanthèmes et de bubons aux aines. Un délire tranquille emportait ordinairement le malade. — 4° *Discours prononcé devant le duc de Bavière dans l'église de N.-D. d'Ingolstadt*. Discours latin qui doit avoir été imprimé. — 5° *De lapidibus qui nascuntur in corpore humano*. Ingolstadii, 1580, in-4°. — 6° *Concordia medicorum et philosophorum de humano conceptu, atque fœtus corporatura, incremento, animatione, mora in utero ac natalitate...* Ingolstadii, 1576, 1583 et 1588, in-4°. Ce livre fait peu d'honneur à Bosche : entre autres absurdités, on y soutient que les centaures, les satyres, etc., sont le fruit des relations que les femmes entretiennent avec le démon; il renferme cependant çà et là quelques détails curieux pour l'histoire de la médecine au xv^e siècle.

Ul. Capitaine.

Rotmar, *Tomus primus Orationum Ingolst.*, 1571, p. 268 — Val. André, *Bibl. Belgica*, 1645, p. 464. — Bateux, traduction d'Ocellus, p. 11. — Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge*, p. 12 et 57. — *Annuaire de l'Université de Louvain*, 1843, p. 178.

BOSCHMAN, chroniqueur, vivait au milieu du xv^e siècle. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique. Il écrivit une histoire de la Flandre, depuis Liederic jusqu'à l'année 1468. Le manuscrit de cet ouvrage faisait partie de la bibliothèque de M. Goethals-Vercruyssen, et appartenait actuellement à M. Goethals-Danneel, à Courtrai. Nous n'avons pas trouvé le nom de Boschman, ni dans le *Belgium dominicanum* du Père De Jonghe, ni dans la liste des religieux de l'ordre de Saint-Dominique du couvent de Gand, au recueil : *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale*. Les seuls noms propres qui aient quelque trait à celui de Boschman, sont Ægidius de Busco, trentième prieur, décédé en 1455, et Liévin Vanden Bossche, cinquante-cinquième prieur, mort le 29 novembre 1577.

Ph. Blommaert.

BOSCO (Jean A), récollet, né à Anvers en 1613, et mort à Louvain le 22 mai 1684, entra en 1637 dans l'ordre de

Saint-François au couvent de cette dernière ville. Il y passa environ cinquante ans, et fut chargé, pendant presque tout ce temps, d'enseigner la théologie aux jeunes religieux de son ordre. On lui confia également, à plusieurs reprises, les charges de gardien du couvent de Louvain et de définiteur de la province. Il fut aussi envoyé comme député au chapitre général de l'ordre de Saint-François. Il mourut à Louvain, et fut enterré dans le chœur de l'église des Récollets, à côté de deux savants religieux : Amand de Ziericzee et Matthie de Brouwershaven.

Bosco était un théologien érudit, dont la science profonde fut plus d'une fois reconnue solennellement par les professeurs de l'Université. Fidèle aux traditions reçues dans l'ordre de Saint-François, il était partisan des doctrines scotistes. On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Theologiæ sacramentalis, scholasticæ et moralis, ad mentem Doctoris subtilis Joannis Duns Scoti D. Augustino conformem, partes sex*. Tom. I-IV, Lovanii, Hier. Nempæus, 1665-1672; tom. V, Lovanii, Mart. Hullegaerde, 1678; tom. VI, Antverpiæ, Hier. Verdussen, 1685; 6 vol. in-fol. C'est un traité complet sur les sacrements. — 2^o *Theologiæ spiritualis, scholasticæ et moralis, ad mentem Doctoris subtilis Joannis Duns Scoti D. Augustino conformem partes duæ*. Antverpiæ, Michaël Knobbaert, 1686; 2 vol. in-fol. Dans la première partie l'auteur traite de *intellectu et scientia Dei ejusque objecto*, et dans la deuxième de *Providentia divina, prædestinatione et reprobatione, item de fide divina, ejus veritate, obscuritate et credibilitate*.

E.-H.-J. Reusens.

Joannes a S. Antonio. *Bibliotheca universa Franciscana*, II, pp. 158 et suiv. — Paquot, *Fasti academici mss.*, manuscrit de la Bibliothèque royale, n^o 17568, p. 158.

BOSMANS (*Jacques-Thomas*), historien, né au village de Putte, lez-Malines, en 1702. Après avoir achevé son cours de philosophie, il entra au prieuré de Saint-Martin, à Louvain, où il prononça ses vœux monastiques, le 7 juillet 1721. Ayant reçu le grade de bachelier en théologie, il fut d'abord nommé recteur du couvent des chanoinesses de Marien-Dale, à

Diest. Rappelé dans son couvent, il y remplit successivement les charges de sous-prieur et de lecteur de théologie. En 1740, il devint recteur du couvent des chanoinesses d'Elzeghem et fut nommé prieur de Saint-Martin, le 20 avril 1744. C'était un religieux instruit et laborieux. Il classa avec le plus grand soin les archives de son monastère et rédigea, d'après des titres authentiques, l'histoire du prieuré de Saint-Martin, ainsi que celle du *Trône de Notre-Dame*, prieuré près d'Herenthals, qui avait été réuni à son couvent en 1587. Cet ouvrage in-folio, renfermant une foule de documents précieux faisait partie de la bibliothèque de feu Mgr Malou, évêque de Bruges. L'auteur de cette notice possède un autre travail, le plus important du prieur Bosmans : il consiste en trois énormes volumes in-folio renfermant les cartes en couleurs de toutes les propriétés qui appartenaient autrefois au prieuré de Saint-Martin et à celui du Trône de Notre-Dame; après chaque carte, l'on trouve un résumé des actes se rapportant à la propriété décrite : le premier volume renferme en outre une histoire des deux couvents, histoire que nous avons continuée, pour celui de saint Martin, jusqu'à l'époque de sa suppression, en 1797. Nous conservons également un manuscrit renfermant des sermons flamands de Bosmans ainsi que son portrait orné de ses armoiries, qui provient du prieuré de Saint-Martin. Bosmans fut emporté par une attaque d'apoplexie, le 26 mars 1764, et enterré dans l'église, de son monastère.

Ed. van Even.

Archives du prieuré de Saint-Martin, à Louvain.

BOSQUET (*Jean*), poète, né à Mons dans la première moitié du xvi^e siècle, et mort dans la même ville avant 1600. Il fut écolâtre, c'est-à-dire maître d'école, dans sa ville natale; il enseignait le français aux garçons pauvres et composa à leur usage une grammaire dont nous parlerons plus loin. L'époque où il vivait était ce xvi^e siècle si agité, si terrible pour nous; vivement frappé de tous les maux qui affligeaient le pays,

et cherchant le remède à tant de calamités, il crut, dans la simplicité et la candeur de son âme, que si le prince était éclairé sur ses devoirs, il opprimerait moins ses sujets; il composa donc un traité de morale politique, dans lequel les devoirs des princes étaient exposés. Mais le duc d'Albe, qui n'entendait pas la plaisanterie sur ce chapitre, ordonna des poursuites contre le candide Bosquet, qui put heureusement fuir assez tôt et gagner le pays de Liège, où l'évêque le reçut avec bienveillance. Ce ne fut qu'après cinq ans d'exil qu'il put revenir dans sa ville natale et reprendre ses modestes et utiles travaux.

Bosquet est un littérateur remarquable pour son époque; il s'occupa de traduire en vers français les passages d'auteurs grecs et latins qui lui paraissaient présenter des enseignements moraux pour ses élèves; il eut en outre le grand mérite d'écrire en français à une époque où la langue latine était, surtout dans les Pays-Bas, seule en honneur parmi les hommes de lettres. La manière dont il tournait ses vers excita l'admiration, on peut même dire l'enthousiasme de ses contemporains. Libert Houthem, de Liège, le compare à Ronsard, et Humbert Bruslart, sous-prieur de l'abbaye de Maroilles, le proclame

Chef de la muse françoise,
Son premier prestre en la terre belgeoise.

Son début littéraire fut les *Fleurs morales et sentences préceptives. Servantes de rencontre à tous propos. Avec autres poèmes graves et fructueux: pris des plus excellens autheurs grecs et latins. Et réduits en ryme françoise, pour l'utilité de la jeunesse*, etc. Mons, chez Rutgher Velpius, 1581, in-8°, 152 ff. Philippe Brasseur cite une édition de ce livre publiée à Bruxelles, in-12, sans indication d'année, mais sans doute en 1576, date de l'approbation. Il en existe encore une autre, Mons, Charles Michel, 1587, aussi recherchée que la première. Cet ouvrage renferme des traductions en vers de sentences et préceptes tirés d'Isocrate, de trois cents maximes choisies dans les œuvres d'écrivains grecs et latins et quel-

ques sonnets, acrostiches et épigrammes.

Bosquet a encore écrit : *Éléments ou institutions de la langue françoise propres pour façonner la jeunesse à parfaitement et naïvement entendre, parler et écrire icelle langue*, etc., Mons, Charles Michel, 1586, petit in-8°, 172 pages.

Bosquet, qui fut l'ami et le condisciple de Philippe Bosquier, à qui il dédia un sonnet, avait adopté, pour signer ses poésies, les mots *Bonté acquise*, anagramme de son nom.

Il eut, en 1599, un fils qui s'appela comme son père, Jean Bosquet, et qui fut également littérateur et poète; il composa un sonnet assez original sur les œuvres paternelles, un poème épique sur l'expédition de Bone par le duc Charles de Croy. Voici le titre exact de cette production : *Reduction de la ville de Bone, par messire Charles, duc de Croy et d'Aerschot, prince de Chimay, en l'an 1588, et autres siens faits mémorables*. Anvers, Martin Nutius, 1599, in-4°. Ce magnifique volume, de la plus grande rareté, vendu fort cher à la vente Leclercqz, à Mons, et acheté par la maison de Croy, est orné du portrait de l'auteur et de nombreuses gravures. Ce Jean Bosquet est encore auteur d'une *Description particulière de l'entrée de leurs altesses à Mons, par J. Bosquet, prévost des maréchaux*. Cette relation de l'entrée des archiducs Albert et Isabelle, le 25 février 1600, a été publiée, d'après le manuscrit autographe, par madame Clément-Hémery dans son *Histoire des fêtes civiles et religieuses, usages anciens et modernes de la Belgique méridionale*. Il existe de ce Jean Bosquet un portrait gravé par Antoine Wierix.

BOSQUET (*Alexandre et Frédéric*), nés à Mons, dans la seconde moitié du xvi^e siècle, sont les petits-fils de l'écolâtre-poète et les fils de Jean Bosquet dont on vient de parler. Tout ce que nous savons de ces deux derniers, c'est que le premier, mort à Mons en 1623, fut mathématicien et poète distingué, et composa, dit De Boussu, plusieurs comédies françaises et autres ouvrages, imprimés à Valenciennes en 1619 et 1621, mais non retrouvés jusqu'ici, et que Frédéric Bos-

quet est auteur de poésies fugitives, composées en grande partie d'épithalames.

J. Delecourt.

BOSQUIER (*Philippe*), ou **BOSKHIER**, prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Mons, le 26 octobre 1562, mort à Avesnes, le 25 mars 1636. Après avoir commencé ses études au collège de Houdain, il alla les achever à Paris, puis se rendit à Rome. Vers 1580, il prit l'habit de récollet au couvent de Luxembourg où il fit son noviciat. A Namur, il reçut les leçons du théologien Willet et se livra avec ardeur à la prédication.

En 1595, il séjourna au couvent d'Ath, et en 1601-1602, il fut nommé gardien du couvent de Luxembourg. Il se mit alors à parcourir le pays, prêchant contre les erreurs du temps, contre les ennemis de la domination espagnole et cherchant à soulever les masses contre les huguenots. On le vit prêcher le carême à Saint-Omer, en 1598, prenant pour sujet la tentation du Christ dans le désert (*In monomachiam incruentam regis regum Jesus-Christi et Luciferi in deserto...* Atrebat, Riverii, 1599). Il présenta en 1612 à Louis XIII, à Paris, ses discours sur la parabole de l'Enfant prodigue; il parcourut l'Artois, le Cambrais, la Champagne, le pays de Liège et le Hainaut. En 1615, dans son ouvrage *Vegetius Christianus* (Coloniæ Agrippinæ, Chrithius, 1615), il s'adressa à Jacques VI d'Angleterre pour l'exciter à une croisade contre les Turcs. Il habita quelque temps l'Italie et présenta à Paul V son livre *Orator terræ sanctæ et Hungariæ*. Duaci Catuacorum, typis Laurentii Kelmans, 1606. Familiarisé avec la langue italienne, il traduisit en latin quatre discours composés par Corneille Musso, cordelier et prédicateur italien, sur le *Magnificat*. Cette traduction parut en 1616, à Cologne, chez Chrithius, sous le titre: *Chrysostomi Italorum, id est R. P. F. Cornelii Mussi, etc., Conciones aliquot Romæ habitæ canticum magnificat*.

Bosquier fut le premier qui proposa d'élever une statue de bronze à Roland de Lassus; mais ce fut en vain qu'il s'adressa aux magistrats de Mons; son projet n'étant pas accueilli, il fit peindre

le portrait du grand musicien et écrivit au bas le distique suivant, dû à la plume de Brasseur :

*Ut Mons Orlandum Lysippi fingeret iere
Bosquier hanc tabulam pinxit Apellis ope.*

Vers la fin de sa vie, en 1633, il offrit sa bibliothèque au collège de Houdain, pour la faire servir à l'instruction de la jeunesse, et en demandant seulement une place convenable pour la déposer. Cette fois sa demande fut accueillie. Lorsque, en 1848, on démolit l'église des Récollets à Avesnes, où Bosquier fut enterré, on retrouva sa pierre sépulcrale sous un parquet.

Bosquier s'acquit de son temps une très-grande renommée par ses prédications, ses nombreux ouvrages, ses oraisons funèbres, mais sa gloire lui a fort peu survécu. Ce qui le caractérisait, c'était la fougue et la vigueur, jointes au mauvais goût de son époque. Ses discours passionnés étaient remplis de citations classiques, de comparaisons empruntées aussi bien à la fable qu'à l'histoire sainte ou profane, et semées avec une profusion qui devenait fatigante. Au milieu des développements d'un sujet pieux ou d'une pensée morale, on s'étonne de voir apparaître quelque dieu ou quelque déesse du paganisme, de rencontrer des expressions pleines de trivialité et des plaisanteries vulgaires.

Bosquier a publié beaucoup d'ouvrages, dont l'indication serait trop longue; on peut d'ailleurs la trouver complète dans la *Biographie montoise* de M. Mathieu. Toute l'œuvre de Bosquier fut réimprimée en trois volumes in-f° sous le titre: *R. P. F. Philippi Bosquieri, Caesarimontani minoritæ observant. prov. Flandriæ conventus Audomarensis opera omnia quæ hactenus prodierunt in duos tomos digesta ab auctore ipso; nova hæc editio, etc.* Coloniæ Agrippinæ, apud Joannem Chrithium, MDCXXI, 1,378 pp.; tomus secundus apud Henricum Chrithium, MDCXXI, 1,338 pp.; tomus tertius, id., MDCXXVIII, 1,024 pp.

Nous croyons cependant devoir signaler ici quelques-unes des principales productions de Bosquier, d'abord à cause de la rareté des premières éditions, ensuite

à cause de la vogue dont elles furent entourées à l'époque de leur apparition.

1^o Bosquier débuta par l'ouvrage suivant : *Tragédie nouvelle dictée le petit razoir des ornements mondains : En laquelle toutes les misères de nostre temps sont attribuées tant aux hérésies qu'aux ornements superflus du corps*, etc. Mons, Charles Michel, 1589, in-8^o, 58 ff. non chiffrés. Cette tragédie, devenue une grande rareté, est une œuvre bizarre, où l'on rencontre de curieux détails sur les modes du temps et dans laquelle les personnages ou *entrepailleurs* sont : « Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit, la bénite Mère et Vierge Marie, l'ange ambassadeur de Dieu, sainte Élisabeth, Alexandre de Parme, le preud'homme, sa femme, le grand commandeur des hérétiques, le bragard pompeux, la dame pompeuse, le frère mineur prédicateur. » Le but de l'auteur est de soulever les vengeances populaires contre les Huguenots. — 2^o *L'académie des pécheurs bastie sur la parabole du prodigue évangélis*, etc., à Mons, Charles Michel, 1596, in-8^o, 402 ff. chiffrés au recto plus la table et les lim. — 3^o *Le fouet de l'Académie des pécheurs bastie sur la famine du prodigue évangélis*, etc. Arras, La Rivière, 1597, in-8^o. — 4^o *L'esclavage des pécheurs, ou l'Enfant prodigue devenu porcher*. Mons, Rivière, 1599, in-8^o. Bosquier aimait beaucoup, paraît-il, la parabole de l'Enfant prodigue. Il en fit le sujet de plusieurs discours dont les premiers furent publiés sous les titres que nous venons de donner ; ils furent réimprimés par Olivier Varennes, à Paris, et présentés par l'auteur à Louis XIII, le 12 mars 1612. Ils furent suivis, mais beaucoup plus tard, de *La pénitence du prodigue*, *La consolation des désespérés*, et le *Supplément de la parabole du prodigue*.

Nous connaissons deux portraits gravés de Bosquier ; le premier le représente à l'âge de trente-huit ans et se trouve dans son *Panegyricus servo suo vincto dictus*. Coloniae, 1616 ; le second, joint au troisième volume de ses œuvres complètes, a été gravé en 1619, quand l'auteur avait cinquante-sept ans.

J. Delecourt.

BOSQUIER (Simon), écrivain, né à Mons dans le xvi^e siècle, et décédé le 19 août 1635. Les renseignements sur la vie de ce personnage font défaut ; on sait seulement qu'il fut abbé de Maroilles et qu'il composa l'ouvrage suivant : *Virgilius Christianus, seu vita S. Humberti fundatoris celeberrimi monasterii Marycolensis in Hannonia*. Montibus, typis Johannis Havart, 1638, in-4^o de 40 pages.

Aug. Vander Meersch.

Mathieu, notes inédites. — Brasseur, *Sidera Hannoniae*. — Dinaux, *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 5^e série, t. IV, p. 229.

BOSSCHAERT (Corneille-François), magistrat et amman de Bruxelles, naquit dans cette ville, le 5 décembre 1658, de Corneille Bosschaert et de Marie Vanderpiet, et y mourut le 29 août 1728. Après avoir pratiqué quelque temps comme avocat, dans sa ville natale, il devint conseiller assesseur du drossard (sénéchal) de Brabant. Il s'acquitta si bien de ses fonctions d'assistant du grand juge criminel, qu'en 1719 le prince le nomma amman intérimaire et, le 22 août 1722, amman effectif de la ville de Bruxelles et de sa franchise. Suivant la coutume de cette ville, l'ammen, toujours d'origine nobiliaire, était un des grands officiers de la province, le représentant direct du prince devant la justice échevinale. L'exercice de ces fonctions lui fit sentir la nécessité de posséder un manuel pratique de jurisprudence ; il croyait le trouver dans l'ouvrage, très-répandu alors, que les jurisconsultes Van Leeuwen et Verduyn avaient publié en Hollande et dont trois éditions belges avaient déjà constaté le mérite. Bosschaert en soigna la cinquième édition (la quatrième faite en Belgique), qu'il augmenta de quelques notes et de nouveaux édits et règlements, comportant en tout cinquante-huit pages ; en voici le titre : *Manier van procederen in civile en criminele zaken met aenteekeningen, de criminele proceduren en justitie van den 5 en 9 july 1570, bekrachtigd met regten en plaeten dienende voor alle balliwen, meyers en andere officieren van justitie ; zoo in de steden als platte landen ; door Simon Van Leeuwen en*

Hendrik Verduyn... 5^e druk vermeerdert met het eeuwige edit van 10 juillet 1628 (en 93 articles, sur la répression des crimes et délits)... *ook vermeerdert door C.-F. Bosschaert, raedt en assesseur van S. M. en amman provisionnel der stad Brussel, 1720, 1 vol. in-8o.* C'est un bon recueil des dispositions usuelles sur la justice criminelle et un bon commentaire du célèbre Code criminel de 1570, qui resta en vigueur en Belgique jusqu'à la chute de l'ancien régime.

Il avait épousé Isabelle Vankessel, fille d'un bourgmestre d'Anvers. Son fils, Jacques-Corneille-François, devint, également conseiller assesseur du drossard de Brabant. De la même famille est issu 1^o Maximilien Bosschaert, seigneur d'Upsal, dont le père pratiquait le droit à Louvain et qui mourut le 6 août 1751, à Bruxelles, comme conseiller au Conseil de Brabant; 2^o Pierre-Willebrord Bosschaert décédé le 19 janvier 1689, et qui fut avocat postulant près le Conseil de Brabant.

Britz.

Théâtre sacré du Brabant, 2 D, 286; Mss. 9957, p. 591. — Goethals, Dictionn. généal., vol. I, v. Bosschaert.

BOSSCHAERT (G.-J.-J.), peintre et administrateur, né à Bruxelles en 1757, mort en la même ville en 1815. Encore adolescent, il entra à l'atelier d'André Lens et y acquit assez d'habileté pour exécuter de bonnes copies d'après Rubens; mais son contact avec un maître aussi instruit lui valut d'autres avantages: il eut pour effet de développer son goût, de l'initier aux beautés des différentes écoles, de lui faire acquérir les connaissances multiples d'un judicieux collectionneur, connaissances qu'il mit au service de sa ville natale, et qui ont mérité à son nom une honorable notoriété.

Issu d'une famille aisée, qui le mit à même d'achever ses études, Bosschaert obtint le diplôme de licencié en droit et fut attaché, en qualité de secrétaire, au comte de Cobenzl, qui remplissait à Bruxelles les fonctions de ministre plénipotentiaire. Il parcourut la France, l'Angleterre, l'Allemagne, avec ce célèbre homme d'État et renonça, lors du décès de celui-ci, à s'occuper des

affaires publiques pour se livrer exclusivement au penchant qui l'entraînait vers l'étude des beaux-arts. Il visita, à cet effet, les principaux musées de l'Italie, devint fort expert et fit si bien reconnaître sa compétence en peinture qu'il fut chargé, dès 1782, par le surintendant des bâtiments en France, M. d'Angevillers, d'acquérir à Munich les tableaux destinés à enrichir la galerie de Versailles. Le gouvernement autrichien, qui dominait alors en Belgique, le chargea bientôt d'une mission plus délicate encore: celle d'examiner, de classer, de trier les tableaux enlevés aux couvents, dont la suppression venait d'être ordonnée par Joseph II. Les plus mauvais de ces tableaux devaient, d'après son appréciation, être vendus, les meilleurs entrer dans les collections de l'État.

Cette classification, consciencieusement exécutée, eut pour résultat d'enrichir le Musée de Vienne aux dépens de la Belgique. Une seconde et plus déplorable exportation de chefs-d'œuvre ne tarda pas à avoir lieu en 1792, lorsque les armées françaises, sous le commandement de Dumouriez, envahirent nos contrées. Malgré ces rapines, il restait encore à Bruxelles un nombre considérable de tableaux et leur entassement, dans les locaux de la Cour des Comptes et dans ceux de l'Orangerie était même tel qu'il devait suggérer l'idée de choisir ceux qui pouvaient convenablement figurer dans un musée.

Bosschaert eut l'initiative de ce projet et, grâce à une rare ténacité, il lui fut aussi réservé de le réaliser. Il nous apprend par une note conservée aux archives communales et reproduite par M. Édouard Fétis, dans l'excellente *Notice historique* placée en tête du Catalogue du Musée royal de Belgique, que l'administration s'occupait, dès l'an IV (1795), de faire rassembler les tableaux restants des maisons religieuses supprimées, « afin de procurer » aux amis des arts un faible dédommement des pertes que l'enlèvement des « objets les plus précieux avait fait subir » à la Belgique. « Un jury fut nommé pour seconder Bosschaert dans ce travail, qui aboutit à réunir une centaine de ta-

bleaux jugés dignes de former les premiers éléments d'une collection (1). Il s'en fallait cependant que l'existence de ce musée fût prochaine. Non-seulement il restait à vaincre les lenteurs habituelles de l'administration, mais il fallait découvrir un local convenable, et Bosschaert, après avoir entamé d'infructueuses négociations pour obtenir l'église des Jésuites ou celle des Minimes, après avoir reconnu les inconvénients inhérents à celle du Grand-Béguinage et à celle de la Chapelle, dut se contenter des bâtiments de l'ancienne Cour, ceux mêmes où depuis lors sont restées installées les collections de l'État.

Cet obstacle étant levé, le conservateur du futur musée, déjà désireux de l'agrandir, commença aussitôt des démarches qui durèrent plusieurs années. Il agissait tantôt auprès de l'autorité municipale et du préfet; tantôt auprès du délégué du département de la Dyle, envoyé à Paris; d'autrefois encore, il entamait, avec ardeur, des négociations officielles ou officieuses dans le but d'obtenir « une quarantaine de tableaux parmi » ceux qui n'auraient pas été choisis « pour le Musée du Louvre. » Les mois s'écoulaient cependant sans qu'il obtînt autre chose que des réponses vagues ou des promesses évasives; mais les difficultés mêmes paraissaient exciter son zèle; il faisait mouvoir tous les ressorts, profitait des moindres circonstances et savait habilement mettre en relief la légitimité de ses réclamations. « S'il est juste, écrivait-il, » que Paris, comme centre commun, » réunisse les meilleures choses, il l'est » également qu'après avoir fixé son choix, » il accorde, en restitution ou en remplacement, aux départements réunis, la » surabondance de ses richesses. Et quel » département a plus de droits que le » nôtre à la surabondance de ces richesses? » N'est-ce point à nos artistes que le » musée de la capitale doit son principal » éclat? »

(1) Une ordonnance de l'administration municipale porte : « que le jury sera composé de neuf » membres : les citoyens, Lens, aîné, peintre ; » François, peintre ; Janssens, sculpteur ; Forteyll, rentier ; Debiefve, père, rentier ; Le Roy, » peintre ; Marneffe, marchand de tableaux ; Thys,

En retournant souvent à Paris, en y frappant à toutes les portes, il parvint graduellement à intéresser au succès de ses démarches des membres du clergé, de l'armée, de la faculté de médecine, notamment le célèbre Corvisart. Tant de persévérance fut couronnée de succès : le musée s'ouvrit à la fin de messidor an XI (1803), après six ans de négociations : les premières démarches dataient de l'année 1797. Le catalogue publié par Bosschaert comprenait deux cent cinquante numéros; mais l'arrangement des salles étant incomplet, la moitié des tableaux seulement fut visible. Les greniers en étaient encore pleins cependant; Bosschaert y fit un nouvel examen et le préfet consentit, sur son avis, non pas à en restituer, mais à en prêter aux églises, qui se trouvaient complètement dépouillées. Pour donner une idée de l'abondance de ces œuvres, il ne sera pas inutile d'ajouter que l'église Sainte-Gudule obtint cent vingt-cinq de ces tableaux, celle de la Chapelle cent cinquante-six, celle de Notre-Dame des Victoires cinquante-trois, et que beaucoup d'autres églises de Bruxelles obtinrent des lots moins considérables. Bosschaert se disait néanmoins qu'en pareille matière, la quantité ne saurait suppléer à la qualité, et comme il était surtout avide des productions des grands maîtres, il recommença, dès 1804, ses sollicitations à Paris, afin d'obtenir un certain nombre de toiles, forcément éliminées du Louvre pour faire place à celles que les conquêtes du nouvel empereur ne cessaient d'y amener. Pendant plusieurs années, il apporta le même zèle, la même tenacité, à ces négociations, et elles réussirent alors que, lassé d'une aussi longue poursuite, il désespérait du succès. Par lettre du 1^{er} avril 1811, le préfet annonçait au maire de Bruxelles le don de trente et un tableaux provenant de la collection du Louvre. Bosschaert fut aussitôt chargé d'aller les prendre

» restaurateur de tableaux; Bosschaert, peintre. » *Catalogue historique et descriptif du Musée royal de Belgique*, C'est à ce catalogue, rédigé par M. Ed. Fétis, après de longues et consciencieuses recherches, que sont empruntés les faits biographiques contenus dans cette notice.

et les faire emballer à Paris. Cet accroissement, joint à quelques bonnes acquisitions, nécessita la formation d'un nouveau catalogue, comprenant deux cent vingt-quatre numéros pour les écoles modernes et quatre-vingt et un pour les tableaux dits *anciens*. Les précédents catalogues, publiés en 1802, 1806 et 1809, montrent, à chaque fois, l'addition de quelques tableaux, qui ne proviennent cependant jusqu'alors, ni de nouveaux dons, ni de nouveaux achats ; mais simplement de nouvelles fouilles effectuées, avec plus de soin et plus de loisir, dans les magasins encombrés.

La chute de l'empire français modifia cette situation ; des négociations diplomatiques furent entamées par le gouvernement des Pays-Bas, afin d'obtenir la restitution des œuvres d'art dont le pays avait été dépouillé en vertu de la conquête française. Ces négociations aboutirent. Bosschaert fut nommé président de la commission chargée de surveiller la stricte exécution de la convention qui venait d'être conclue ; mais la mort vint le saisir au moment même où il acceptait, avec enthousiasme, cette nouvelle mission. Il n'eut donc pas la douceur, si bien méritée par lui, de voir installer dans le musée, qui lui doit son origine, quelques-uns des chefs-d'œuvre les plus accomplis de Rubens et de Jordaens.

Félix Stappaerts.

BOSSCHAERT (*Nicolas*), peintre de fleurs et de fruits, né à Anvers, selon Immerzeel, en 1696. Il fut élève de Nicolas Crépu, qu'il surpassa. Fort bien doué par la nature comme artiste, il paraît ne pas l'avoir été aussi bien sous d'autres rapports. Weyerman raconte sur Bosschaert des anecdotes apocryphes qu'il convient de ne pas relever ; mais, de l'article qu'il consacre au peintre anversoïse, il ressort d'une manière assez évidente que Nicolas se laissa exploiter par toutes sortes de gens, qu'il vécut pauvre et mourut de même. Le biographe hollandais fait un grand éloge du talent de Bosschaert et sur ce terrain nous pouvons le suivre. Il l'appelle un grand peintre de fleurs,

au pinceau délicat ; sa manière, dit-il, était belle ; ses fleurs, dessinées avec certitude et vérité, sont peintes légèrement et agréablement ; son ordonnance est très-grandiose ; nous ajouterons qu'il avait un bon coloris et que ses compositions ont un aspect fort gracieux. Le nombre de ses œuvres est considérable, et cependant aucun grand musée d'Europe n'en possède. Il fut surtout employé par ses confrères pour peindre les fleurs et les fruits qui se rencontraient dans leurs compositions. On indique l'année 1746 comme étant celle de sa mort.

Ad. Siret.

BOSSCHAERT (*Thomas-Willebrord*), ou **BOSSAERT**, peintre d'histoire et de portrait, naquit à Berg-op-Zoom (ancien Brabant), en 1613. Il quitta fort jeune sa ville natale, et, poussé par le goût des arts, il se rendit à Anvers où il entra dans l'atelier de Gérard Zegers ; c'est dès lors qu'on le trouve inscrit dans le livre de la corporation de Saint-Luc, comme élève, en 1629, et comme maître sept ans plus tard. Un an après, en 1637, il obtint à Anvers le droit de bourgeoisie. Un apprentissage de sept années, les leçons et l'influence de la grande école où il avait été formé, avaient développé ses qualités naturelles. Cependant, désireux de se perfectionner encore et de visiter les contrées étrangères, il se mit en route pour l'Italie où il séjourna quelque temps. Non-seulement il y continua ses études avec succès, mais encore il y reçut des commandes qui le firent connaître avantageusement. On suppose avec assez de raison que Bosschaert revint par l'Allemagne, car il fut également apprécié dans ce pays dont les souverains l'employèrent. C'est à Anvers, dont il était devenu citoyen, qu'il alla s'établir ; nous devons relever à ce propos l'erreur d'Immerzeel qui, par inadvertance sans doute, a dit : « Revenu dans sa ville natale. » Or, nous pensons qu'il ne revit jamais celle-ci. En effet ce n'était pas là le séjour que pouvait choisir un artiste, tandis que la brillante cité d'Anvers était à cette époque un des grands foyers artistiques du monde. L'Angleterre et l'Espagne

firent, ainsi que l'Italie et l'Allemagne, des commandes à Thomas Bosschaert. Ce succès remarquable pour un artiste qui n'occupe certes pas le premier rang, est dû sans doute à la grâce que revêtent ses compositions ; quelque chose d'attrayant respire dans ses tableaux ; bien que la force et la vigueur en soient absentes, que le coloris soit froid, la composition faible, et que les têtes manquent d'animation, le moelleux du pinceau, l'harmonie qui embellit le tout, suppléent à d'autres qualités absentes. Ajoutons que les dernières toiles de Bosschaert sont de beaucoup supérieures à ses premières, qu'il exécuta des portraits d'une grande ressemblance et d'un mérite incontestable, des portraits dignes de la grande école et que, si la mort ne l'eût enlevé dans la force de l'âge, il est probable qu'il aurait atteint un degré de talent très-supérieur. Bosschaert est un de ces Flamands auxquels le séjour de l'Italie fit plus de mal que de bien ; du moment où, revenu à Anvers, il eut de nouveau sous les yeux les vigoureux coloristes et les énergiques compositeurs de l'école de Rubens, sa manière s'en ressentit. On a été jusqu'à l'approcher de Van Dyck ; cet éloge exagéré appartient aux critiques d'un siècle qui n'est pas précisément réputé pour ses grandes connaissances artistiques ; le fait est qu'il tâcha d'imiter ce grand maître, que son dessin est correct, ses airs de tête agréables, son ordonnance pleine de mesure et de jugement. Là se borne la ressemblance.

En 1649, Bosschaert fut élu doyen de la corporation de Saint-Luc. Parmi les souverains qui l'employèrent, on cite surtout Frédéric-Henri, prince d'Orange, et son fils, Guillaume. Descamps s'occupe assez longuement de notre maître ; la seule partie intéressante de son travail, est une espèce de liste des principales œuvres de Bosschaert qui se trouvaient dans le pays à cette époque. A Anvers, l'église des Carmes possédait une *Vierge avec l'Enfant et sainte Catherine* ; à Saint-Willebrord, près d'Anvers, un *Saint Willebrord honorant la sainte famille* s'y trouve encore ; il passait autrefois, dit Descamps, pour un Rubens ; c'est probablement un hom-

mage du peintre à l'église qui portait son nom patronal ; aux Annonciades, *Deux anges tenant le voile de la Véronique avec l'image du Christ* ; une admirable (c'est Descamps qui parle) copie de Van Dyck à la cathédrale, représentant *Saint François au pied de Jésus en croix* et dont l'original était à l'église des Capucins, à Termonde ; à Duffel, une *Assomption* ; à l'abbaye de Tongerlo, *Jésus et la Madeleine et un Enfant prodigue* ; aux Capucins de Bruxelles, un *Martyr couronné*. « Enfin, dit le même auteur, on regrette un excellent ouvrage de lui qui se voyait dans la salle de la confrérie du Mail, à Anvers ; il y avait représenté *Vénus qui arrête les fureurs de Mars*. Ce beau tableau fut brûlé le lendemain d'un repas qui fut donné dans cette salle à l'envoyé d'Angleterre. »

De nos jours, outre le tableau de l'église de Saint-Willebrord, lez-Anvers, la Belgique possède encore au Musée de Bruxelles, les *Anges annonçant à Abraham la future naissance d'Isaac*, tableau provenant de l'ancien Grand-Béguinage. A Salzthalen se trouve une *Bacchanale* ; au Musée de Vienne on voit *Diane à la chasse* ; les figures seules sont de Bosschaert, le reste est de Jean Fyt ; cette toile est datée de 1650 ; au même musée, *Élie au désert* ; à Berlin, le *Mariage mystique de sainte Catherine*.

Nous remarquerons que les catalogues de ces deux derniers musées nomment notre peintre, le premier : Thomas Willebort dit Bosschaert ; le second, rédigé par M. Waagen, Thomas Willeborts dit Bossaert. Ces variantes ou transformations de noms sont fatales à l'histoire de l'art. Les anciens auteurs avaient tous donné l'année 1656 pour celle de la mort de Bosschaert ; les dernières recherches faites dans les diverses archives de la Gilde de Saint-Luc, à Anvers, ont rectifié cette erreur. On y lit : « Thomas Willebrord Bosschaert, reçu comme élève chez Gérard Zegers, 1629, devient maître 1636, doyen, 1650-51, 18 octobre. Mourut 23 janvier 1654. » Notre peintre fut enterré à l'église des Carmélites où on lui érigea un monument avec cette épitaphe :

D. O. M. HIC REQUIESCIT THOMAS WILLEBRORDUS BOSSCHAERT, PICTOR, SUE ARTIS DECUS ET DECANUS, QUEM BERGA GENUIT, ANTVERPIA ALUIT, UTRAQUE LUGET. OBIT 22 JANUARIJ 1654; ÆTAT. 40, etc.

M. Chrétien Kramm conclut de cette épitaphe que Bosschaert est né en 1614. Nous ferons remarquer que le peintre étant né dans le courant de 1613 et mort le 22 janvier 1654, il n'avait que quarante ans et était seulement *dans* sa quarante et unième année. L'épitaphe, au lieu d'infirmier la date de 1613, la corrobore, au contraire. L'écrivain et peintre hollandais contemporain, Samuel van Hoogstraaten, dans un livre sur la peinture, parle de notre Bosschaert en termes élogieux : « Le Brabant, dit-il, peut se glorifier du grand Rubens, de son noble disciple Antoine van Dyck, du fougueux Jordaens, du gracieux Willeboorts, etc. — « On le voit, en Hollande aussi on avait débaptisé notre pauvre artiste.

Dans le *Gulden cabinet* de De Bie, se trouve le portrait de Bosschaert gravé par Conrad Woumans, peint par lui-même. C'est une œuvre des plus médiocres, sous laquelle se trouve une inscription fautive, ce qui prouve, une fois de plus, qu'il ne faut point s'en rapporter exclusivement aux inscriptions des gravures. Il existe un second portrait, petit in-folio, gravé de trois quarts, avec une main au manteau : THOMAS WILLEBOIRTS BOSSCHAERTS, Pictor; Martinus Vanden Ende excudit.

Ad. Siret.

BOSSCHAERTS (*Willibrord*), écrivain ecclésiastique, né à Berg-op-Zoom (ancien Brabant), en 1577, mort à Malines, le 25 juillet 1657. A l'âge de vingt ans, il entra dans l'ordre des Prémontrés, au noviciat de l'abbaye de Tongerlo, où il prononça ses vœux solennels en l'année 1600. Envoyé quelque temps après à l'Université de Louvain pour s'y perfectionner dans les sciences sacrées, il prit le grade de bachelier formel en théologie. Lorsqu'il eut achevé ses études il retourna à l'abbaye de Tongerlo, et y enseigna successivement la philosophie et la théologie. Ce fut, sans doute, en sa qualité de professeur que,

de 1619 à 1626, il fit presque chaque année des conférences sur des matières théologiques ou historiques. Ces conférences avaient lieu en présence des religieux desservant des cures, au moment où, en vertu des statuts de l'ordre, ils se trouvaient réunis en chapitre à l'abbaye. Elles ont toutes été publiées, et nous les mentionnons ci-dessous, dans la liste des écrits de Bosschaerts.

Passionné pour l'étude et retenu par une crainte exagérée de se nuire à lui-même en travaillant pour les autres, on ne put jamais le décider à accepter des fonctions où sa responsabilité se serait trouvée engagée. Après avoir pâli sur les livres pendant toute sa vie (*chartis impulescens*, disent ses biographes), il mourut au refuge que l'abbaye de Tongerlo possédait à Malines, à l'âge de quatre-vingts ans.

Voici la liste des écrits dus à sa plume : 1^o *Origo et progressio monasticæ*, 1619. — 2^o *Vita contemplativa et activa*. Lovanii, 1620; vol. in-4^o. — 3^o *Candidus habitus candidi Ordinis Præmonstratensis elucidatus*; 1621. — 4^o *Ordo Præmonstratensis clericalis seu canonicus assertus*. Lovanii?; vol. in-4^o de 26 pages. — 5^o *Beatus Siardus Horti B. Mariæ in Frisia sextus* (lisez *quintus*) *Abbas, sacer inquilinus Ecclesiæ B. Mariæ Tongerloensis laudatus... in solennitate P. N. S. Norberti, die 11 julij 1623*. Lovanii, typis Henrici Hastenii, 1623; vol. in-4^o de 27 pages. — 6^o *Natura veritatis exposita ad symbolum quod cœnobium Tungerloense gerit VERITAS VINCIT.... anno 1624, Die XXI Augusti*. Lovanii, apud Bernardinum Masium, typog. jur.; vol. in-4^o de 32 pages non chiffrées. Ces six écrits sont des discours prononcés devant le chapitre des curés à l'abbaye de Tongerlo. Peut-être l'ouvrage mentionné sous le numéro suivant appartient-il à la même catégorie. — 7^o *Microcosmos sive humani corporis fabrica ex sacris DD. et physicis summatis exhibita*. Lovanii, Hastenius, 1625 ou 1626; vol. in-4^o. — 8^o *Het leven B. Siardi abt des Cloosters Marien Gaerde in Vrieslandt, der Orde van Premonstreyt. Desselfs vervoeringhen, ende de*

laetste tot het Clooster van onse L. Vrouwe te Tongerlo in Brabant. Met een aenvoeghsel van 't begin, oorsake, ende stichtinghe des Cloosters van onse L. Vrouwe te Tongerlo. T^e Hantwerpen, by Hieronymus Verdussen, 1625; vol. in-12 de VIII-68-XIX pages. Le *Necrologium Tongerloense*, Foppens, dans sa *Bibl. belg.*, et Lienhart, dans le *Spiritus litterarius Norbertinus*, attribuent, avec raison, à Bosschaerts cet ouvrage, qui ne porte pas de nom d'auteur; — 9^o *Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi et doctoris præcipui, exegesis in Passionem Dominicam, ex variis ipsius operibus collecta*. Lovanii, apud Bernardinum Masium, typog. juratum, 1645; vol. in-4^o de LXVIII-212 pages. — 10^o *Enchiridion de actis sanctissimi Patris Augustini ex voluminibus ejus collectis, nude propositis, et epitometicè chronologice ordinalis. Cui subjungitur Appendix de translationibus ejusdem S. Præsulis*. Mechliniæ, typis Roberti Jaye, typographi jurati, 1647; vol. in-12 de VIII-134 pages. — 11^o *Διατριβαι de primis Veteris Frisiæ apostolis, sive dissertationes, quibus eorum anni, actus, res, personæ, loca, tempora in eorundem actis occurrentia discutiuntur, illustrantur, erroneque ab aliena manu illapsi refelluntur. Utiles quoque ad nostrates historias intelligendas*. Mechliniæ, typis Roberti Jaye, 1650; vol. in-4^o de xxx-604-27 pages. C'est sans contredit l'ouvrage le plus important que Bosschaerts ait publié. Il renferme l'histoire de saint Willebrord et des autres apôtres de la Frise. L'auteur y fait preuve d'une vaste érudition et d'un esprit de critique très-judicieux. Dans une lettre adressée à l'abbé Wichmans, Erycius Puteanus en fait les plus grands éloges. — 12^o *Feria sexta sive ejus dignitas, ac opera sacra ejusce diei, collecta ex divinis utriusque testamenti litteris probatisque authoribus cum brevi explicatione eorundem*. Mechliniæ, apud Joannem Jaye, 1953; vol. in-12^o de XIV-371 pages. — L'auteur composa ce traité vers la fin de sa vie, à la demande d'Augustin Wichmans, abbé de Tongerlo, et le lui dédia.

Bosschaerts a laissé en manuscrit les ouvrages suivants : 1^o *Chronicon Monas-*

terii B. Mariæ de Tongerlo, Ordinis Præmonstratensis. Cette chronique manuscrite, conservée encore aujourd'hui à l'abbaye de Tongerlo, s'étend de l'année 1156 à l'année 1619. Elle a été presque intégralement reproduite par Sanderus dans la *Chorographia sacra Brabantiae*. — 2^o *Onomasticum sacrum Christi Salvatoris Nostri, sive recensio nominum quæ in S. Scriptura Christo tribuuntur, cum eorum explicatione*. Cet ouvrage, qui fait partie de la riche bibliothèque de l'abbaye de Tongerlo, allait être mis sous presse, et porte l'approbation de Libert De Paepe, abbé de Parc, et de Godefroid Wreys, censeur de livres de l'archevêché de Malines. Cette dernière est datée du 15 janvier 1654. Les causes qui ont empêché la publication de l'*Onomasticum* nous sont inconnues.

Les notes et les observations que Bosschaerts avait recueillies sur la vie de saint Swibert, attribuée à Marcellin, et dont il est fait mention dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens, et le *Spiritus litterarius Norbertinus* de Lienhart, n'ont jamais été publiées. Dans la préface des *Dissertationes sur les premiers apôtres de la Frise*, Bosschaerts nous apprend lui-même comment il a été amené à changer le plan qu'il avait conçu d'abord et à présenter ces notes sous la forme de dissertations dans ses *Diatribæ*.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1165. — Renseignements extraits du *Necrologium*, ou plutôt *Memoriale Tongerloense*, conservé à l'abbaye de Tongerlo.

BOSSEAU (Pierre), marquis de Châteaufort, homme de guerre, né à Nismes, près de Couvin, le 3 janvier 1668, mort à Zamora, en Espagne, le 26 juillet 1741. Pierre Bosseau, né dans une des classes les plus obscures de la société, s'enrôla à l'âge de dix-huit ans dans un régiment de cavalerie espagnole (1685). L'instruction qu'il avait reçue du curé de son village et surtout sa bonne conduite et son application le firent bientôt remarquer de ses chefs; la brillante valeur qu'il déploya aux combats de Walcourt (1689) et de Fleurus (1690), ainsi qu'au siège de Mons (1691), lui fit obtenir un brevet de lieutenant. La ba-

taille de Steinkerke (1692), le combat de Beaumont (1693), puis la bataille de Neerwinden furent pour lui autant d'occasions de se signaler et l'avancèrent au grade de capitaine en second. L'audace qu'il déploya devant Charleroi, en s'acquittant d'une mission périlleuse, lui valut une compagnie de dragons. Pendant les cinq campagnes qui suivirent, il se distingua souvent par des actions d'éclat. Il avait atteint le grade d'officier supérieur lorsque l'avènement du petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne fit éclater la guerre de la succession (1702). Bosseau se rangea sous les drapeaux de Philippe V. Dès la première campagne, qui se termina par la journée d'Eeckeren, il conquist le grade de lieutenant-colonel sur le champ de bataille. Un régiment de cavalerie devint le prix de ses services après les campagnes de 1704 et de 1705. A la journée de Ramillies (23 mai 1706), dont l'issue malheureuse pour les armes de Louis XIV devait décider du sort de la Belgique, Bosseau, qui commandait l'arrière-garde, sauva une grande partie de l'artillerie et des bagages. Il rendit de grands services à Audenarde et à Wynendale en 1708, à Malplaquet en 1709. Les revers que les armées de Louis XIV subissaient depuis plusieurs années amenèrent cet orgueilleux monarque à consentir au démembrement des États de son petit-fils. Pour obtenir la paix, il dut stipuler la renonciation de Philippe V à la possession des provinces belgiques. Le colonel Bosseau ne crut pas pouvoir, sans manquer à ses serments, accepter du service dans les armées de l'Autriche ; il quitta donc sa patrie et se rendit en Espagne où il fut accueilli avec empressement et placé immédiatement dans l'armée qui luttait contre les Anglais et les Hollandais. Il se distingua aux combats d'Almenara (27 juillet 1710), de Linijalva, puis à la sanglante bataille de Saragosse. A la fin de cette journée désastreuse, une partie de l'infanterie se retirait péniblement vers Tudela ; Bosseau protégea sa retraite jusqu'à ce que, atteint d'une balle, il fut renversé de son cheval.

Ses blessures ne l'empêchèrent pas de

prendre une part glorieuse aux campagnes de 1711 et de 1712 ; l'année suivante, il fut placé à la tête des dragons de l'armée du maréchal de Berwich ; il assista au siège de Barcelone, emporta le fort du Midi et le fort de la Mer et contribua puissamment, par son héroïsme, à la capitulation de cette place (12 septembre 1714). Ayant été élevé au grade de maréchal de camp, il prit une grande part au succès du chevalier d'Asfeld dans l'expédition de Majorque, en 1715, et, l'année suivante, dans celle de Sardaigne où il fut témoin de la bravoure que déployèrent ses compatriotes des gardes wallones.

Après la facile conquête de la Sardaigne, le roi d'Espagne voulut s'emparer de la Sicile. Bosseau seconda efficacement le marquis de Lede, chef de cette expédition ; il assista à la prise de Messine, à la bataille de Francaville, à la défense de Palerme. Ses services lui valurent alors le grade de lieutenant général et un commandement important dans le corps expéditionnaire qui se rendit en Afrique en 1720 pour réprimer l'insolence des Mores qui depuis vingt ans bloquaient les possessions espagnoles. Après l'heureuse issue de cette campagne, Bosseau reçut, avec les insignes de l'ordre de Calatrava, la patente de gouverneur de Jaca, ville considérable à laquelle Philippe V, mu par un sentiment de reconnaissance pour les services qu'il en avait obtenus lors de la guerre de la succession, venait d'accorder d'importants privilèges. Après avoir passé plus de dix ans dans ce poste, Bosseau reçut le titre de marquis de Châteaufort (29 octobre 1728) ; quelques années après, le roi fit encore un appel à son dévouement pour diriger une nouvelle expédition sur la côte d'Afrique. Il répondit dignement à la confiance de son souverain et l'Espagne lui dut la possession d'Oran (1732). A peine rentré de cette glorieuse expédition, il dut se rendre dans le royaume de Naples où les Espagnols luttaient contre les Autrichiens ; il eut une grande part dans la victoire de Bitonto (1734). A la suite de ces nouveaux succès, Bosseau fut élevé à la dignité de capitaine général de la Vieille-

Castille, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Le marquis de Chateaufort fut un des généraux les plus distingués de son temps et il ne dut qu'à son mérite et à ses services le rang auquel il s'éleva; il donna souvent des preuves d'un grand désintéressement, notamment pendant l'expédition de Sardaigne: les troupes manquaient de tout; leurs subsistances n'étaient pas assurées; on ne pouvait attendre aucune aide du gouvernement; Bosseau n'hésita pas, il vendit sa vaisselle, ses bijoux, une partie de ses équipages pour subvenir aux besoins les plus pressants de ses soldats. Il ne rougissait pas de son humble origine, il se plaisait au contraire à la rappeler, soit pour abaisser l'orgueil des grands, soit pour donner de salutaires leçons aux jeunes officiers inconsidérés. On raconte qu'un grand d'Espagne, l'ayant blessé par sa morgue insultante: « Il fait bien, s'écria le marquis de Chateaufort, de s'applaudir ainsi de sa naissance; car s'il avait été porcher comme moi, nul doute qu'il le serait encore. » Dans une autre circonstance, voulant réprimer la légèreté de jeunes officiers, qui avaient maltraité de pauvres cultivateurs sans défense, il les manda près de lui: « Le marquis de Chateaufort, leur dit-il, n'a pas oublié que Bosseau a pris naissance au sein de cette classe estimable et il ne souffrira pas qu'on l'opprime. » Général Guillaume.

Baron de Stassart. — Gén. Guillaume, *Histoire des Gardes wallones*.

BOSSES (*Barth. DES*), philosophe, poète, écrivain ecclésiastique, né à Herve, au XVII^e siècle, mort au XVIII^e. Voir *DES BOSSES*.

BOSSUIT (*François*) ou **BOSSUYT**, sculpteur, né à Bruxelles en 1635, mort à Amsterdam, le 22 septembre 1692. Pour achever l'instruction artistique qu'il avait reçue dans son pays natal, il se rendit en Italie et s'y livra avec ardeur à l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des maîtres de l'école italienne. Le succès couronna pleinement ses consciencieux efforts, et, de retour dans sa patrie, sa réputation, qui déjà l'avait précédé, s'accrut de jour en jour. Il alla ensuite s'établir à Amsterdam, où il

s'adonna presque exclusivement à l'exécution de statuettes et de groupes travaillés en ivoire ou modelés en terre cuite, genre sculptural dans lequel il acquit la vogue et une véritable célébrité, aussi bien dans les Provinces-Unies qu'en Belgique et à l'étranger. Il fut plus connu sous le prénom de *Francis* que par son nom patronymique de Bossuit, et il est mentionné dans l'*Histoire de Bruxelles* (Henne et Wauters) parmi « les » Bruxellois qui se sont fait remarquer » par leurs écrits, leurs actions ou leurs » talents. » En 1727, le graveur Mathieu Pool publia un recueil de planches reproduisant, d'après les dessins de Barent Graat, la collection de sculpture de Francis Bossuit. En voici le titre: *Beeldsnyders Kunst-Kabinet, door den vermaarden beeldsnyder Francis van Bossuit in ivoor gesneden en geboetseert, in 't koper gebragt naar de teekeningen van Barent Graat door Matthys Pool*. Amsterdam, 1727, en format in-4^o ou petit in-folio, avec le portrait de F. Bossuit, peint par B. Graat, gravé par M. Pool, et cent trois planches. On publia ce recueil en anglais et en français; l'édition française est intitulée: *Cabinet de l'art de sculpture par le fameux sculpteur Francis van Bossuit, exécuté en ivoire ou ébauché en terre, gravé d'après les dessins de Barent Graat, par Matthys Pool*. Amsterdam, 1727.

Ses productions sont très-estimées et recherchées par les amateurs. En 1817, dans la vente de la collection de dame Hoggens, à Amsterdam, deux statuettes en ivoire de l'artiste bruxellois furent vendues: le dieu *Mars*, au prix de cinq cent seize florins; *Saint Sébastien*, à deux cent cinquante-cinq florins. En avril 1845, à Leiden, dans la mortuaire de M. Van Noort, s'adjugèrent deux groupes: *L'ensevelissement du Christ*, pour cinq cent quatre-vingt-deux florins, et le *Renvoi d'Agar*, cent seize florins de Hollande.

Edm. De Busscher.

Piron, *Levensbeschryving van voorname mannen en vrouwen in België*. — Alph. Wauters et Alex. Henne, *Histoire de la ville de Bruxelles*. — Immerzeel Junior et Chrét. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, beeldhouwers, etc.*

BOSSUYT (*Jacques-Ignace VAN*), théologien, né le 1^{er} novembre 1669, à Elene, village situé aux environs d'Alost, mort à Enghien le 22 décembre 1727. Son père, qui portait le nom de Gaspar, était bailli d'Elene et grand nourricier des pauvres. Envoyé de bonne heure au collège des Pères Augustins à Enghien pour faire son cours d'humanités, le jeune Van Bossuyt s'y distingua constamment parmi ses condisciples. Après avoir achevé ses études, il entra, en 1690, dans l'ordre de Saint-Augustin, fit son noviciat sous la direction habile du Père Van Roy, et alla ensuite à Louvain étudier la théologie, où il soutint des thèses publiques sous la présidence de François Pauwens. Vers l'année 1696, ses supérieurs lui confièrent la direction du collège d'Enghien, fonctions qu'il remplit pendant environ six ans. En 1702, il retourna à Louvain, et y prit le grade de licencié en théologie. Il enseigna ensuite cette science, d'abord pendant trois ans aux jeunes religieux de son ordre à Louvain, plus tard pendant huit ans, aux Bénédictins de l'abbaye d'Eename, près d'Audenarde. Entre-temps il se présenta à Louvain pour être revêtu des insignes du doctorat. Il fut promu, le 26 février 1712, avec Vincent van Severen, religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Deux ans plus tard, il fut nommé régent ou professeur de la Faculté de théologie en remplacement du Père Ledrou, appelé à l'évêché de Porphyre, *in partibus infidelium*.

Grâce à un extérieur noble et imposant, à des manières douces et agréables, le Père Van Bossuyt s'était concilié l'affection et l'estime de tous. Aussi fut-il élu, à l'unanimité, provincial de l'ordre de Saint-Augustin en Belgique, une première fois le 12 mai 1715, et de nouveau le 7 mai 1724. Il fut aussi nommé visiteur et définiteur de sa province, et préfet de la mission hollandaise. Dans ces différentes fonctions, il s'attacha surtout à maintenir partout la discipline monastique, et à combattre les tendances jansénistes. Il fut aussi un des plus zélés et des plus ardents promoteurs de l'Université de Louvain; et il ne manqua pas

d'user, en faveur de cette institution, du crédit dont il jouissait à Rome auprès de quelques cardinaux, et ailleurs auprès de plusieurs personnages influents. Miné par une longue maladie, il mourut subitement à Enghien, dans la cinquante-neuvième année de son âge et fut enterré à l'église du monastère, à proximité du maître-autel.

Van Bossuyt nous a laissé un abrégé de théologie morale. Il en publia la première édition en 1709, lorsqu'il était professeur au couvent de son ordre, sous le titre de : *Theologia moralis contracta et dilucide, ad petitiones responsionibus adjunctis, ad instructionem singulorum proposita*; 2 vol. in-12 de 334 et 386 pages. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois avec de légères modifications et des additions peu considérables (entre autres à Gand, en 1734 et 1741, et à Louvain en 1766), servit pendant longtemps de manuel chez les Augustins de Louvain et dans quelques séminaires de la Belgique. La doctrine morale de l'*Abrégé* est empruntée le plus souvent aux Aphorismes pratiques de Steyaert, et dans les questions dogmatiques, qui, contrairement à ce que le titre annonce, y sont parfois traitées, l'auteur se montre un ardent adversaire des sectateurs de Jansenius et de Quesnel.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 202.

BOSTIUS (*Arnould*) **BOSCHUS** ou **ARNOLD DE VAERNEWYCK**, docteur en théologie, philosophe, historien, poète, né en Flandre, mort à Gand, le 4 avril 1499. C'est dans cette même ville qu'il fit sa profession religieuse, entra dans l'ordre des Carmes et acquit sa renommée littéraire. En effet, tous ceux qui se sont occupés de ce personnage nous le dépeignent comme un homme d'un grand savoir et d'une vaste érudition, étant en relations avec la plupart des savants de son époque; il avait notamment pour amis Trithème, le cardinal Hermolaus Barbarus, patriarche d'Aquilée et Robert Gaguin, général de l'ordre de la Sainte-Trinité. Il était même en si grande estime auprès de ces deux

derniers, qu'ils lui dédièrent quelques-uns de leurs écrits ; parmi les lettres de Gaguin on en trouve plusieurs qui lui sont adressées, entre autres la 61^e, 67^e, 69^e, 74^e, 82^e, etc. — On lui doit : 1^o *De Immaculata conceptione Virginis Deiparae, contra Vincentium à Novo-Castro, dominicanum*. — 2^o *De Patronatu B. Virginis Mariæ, Liber unus, carmine et prosâ scriptus*. Cet ouvrage a été publié à Anvers, in-fol., dans le tome II du *Speculum carmelitanum*, p. 375 et suiv. ; il en existait différents manuscrits. — 3^o *Brevi-loquium Tripartitum de Institutione, Intitulatione, ac conformatione ordinis Dei-Paræ Virginis Mariæ de Monte Carmelo*. Antv., Jac. Meursius, 1662, in-4^o, dans le *Vinea Carmeli*, p. 51 et seqq., avec notes de Daniel à Virgine Maria. — 4^o *Speculum historiale sectatorum SS. Prophetarum Eliæ et Elisæi*. Quelques extraits en ont été publiés dans le tome I du *Speculum Carmelitanum*, imprimé à Anvers en 1680, in-folio, p. 274 et suiv. — 5^o *De illustribus viris ordinis Beatissimæ Dei Genitricis Virginis Mariæ de Monte Carmelo, Liber unus*. Il figure dans le même *Speculum, carmelitanum*, t. II, p. 886 et suiv. Foppens confond cette œuvre avec celle qui figure sous le n^o 3. — 6^o *De illustribus viris Carthusiensium, liber I*. Publié à Cologne en 1609, *Curâ Theodori Petrei Carthusiensis*. Cet opuscule a été publié à Cologne, chez Bernard Gualtherus, à la suite de l'ouvrage de Pierre Sutor intitulé *De Vita Carthusiana*, et forme un volume de xiv-58 pp. in-12. — 7^o *De quatuor novissimis*, lib. I. — 8^o *Epistolarum ad diversos*, lib. I. — 9^o *Carmina diversa*, lib. I. — 10^e Et plusieurs autres écrits. D'après la chronique du monastère de Spanheim, Bostius mourut, comme on l'a vu, à Gand, le 4 avril 1499 ; quelques auteurs prétendent cependant, mais à tort, qu'il finit sa carrière à Mayence en 1501, parvenu à une grande vieillesse. Il devait être, au contraire, dans toute la force de l'âge quand il cessa de vivre, puisque Trithème dit qu'en 1494 il était à l'âge viril, s'occupant de la composition de ses ouvrages.

Aug. Vander Meersch.

Sanderus, *De Scriptoris Flandriæ*. — Val.

Andreas, *Bibliotheca Belgica*. — Foppens, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 94. — Sweertius, *Atheneæ Belgicæ*, p. 140. — Vossius, *De historicis latinis*, lib. III, cap. x, p. 641. — Cosmas de Villiers à S. Stephano, *Bibliotheca carmelitana*, t. I, p. 198.

BOTERDAEL (*Augustin VAN*), historien et poète, né à Bruxelles, mort le 24 mai 1777. Religieux de l'abbaye d'Averbode, de l'ordre des Prémontrés, il s'occupa avec beaucoup de zèle et de succès d'histoire et de poésie, et se fit connaître par les deux ouvrages suivants : 1^o *Brabantia præmonstratensis, origo et progressus abbatiæ Averbodiensis*. — 2^o *Encomium Legiæ*, etc.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

BOTERDAEL (*Jean-Baptiste VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, vers l'année 1662, mort à Leuze (Hainaut), le 22 juillet 1745, il étudia la philosophie et la théologie à l'Université de Louvain, y prit le grade de bachelier, vers 1690, devint ensuite vicaire à Enghien, et, en 1705, chanoine à Leuze, puis, quelque temps après, doyen de la collégiale. Après avoir rempli très-long-temps ces fonctions et sentant sa fin approcher, Van Boterdael se démit du décanat pour ne rester que simple chanoine. Il se distingua surtout par de vastes connaissances théologiques, et mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il a laissé quelques discours sacrés très-estimés, publiés sous le titre de : *Sermones novi in omnes vertentis anni dominicas*; Venlonæ, Henricus Korsten, 1742; deux vol. in-8^o.

E.-H.-J. Reusens.

Supplementum Bibliothecæ Belgicæ, Ms. de la Bibliothèque royale, n^o 17607.

BOTERDAEL (*L. VAN*), grammairien flamand de la fin du XVIII^e siècle. Il résidait à Bruges où il était maître d'école. On a de lui une grammaire comparée des langues française et flamande. Cet ouvrage, fait sur le plan de la grammaire latine de Verepæus, alors en vogue dans les écoles, n'est pas sans mérite et porte pour titre : *Grammaire françoise et flamande*, par L. van Boterdael, maître de langues, à l'usage de son pensionnat. Bruges, 1797; in-8^o.

F.-A. Snellaert.

* **BOTTA-ADORNO** (*Antoine-Othon*, marquis **DE**), chevalier de l'ordre de Malte, général d'artillerie et colonel d'infanterie, ministre plénipotentiaire près le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens. D'après les uns, il était d'origine génoise; suivant d'autres, il était Milanais. Bien que la maison d'Adorno ait donné plusieurs doges à la République de Gênes, Alexandre de Botta-Adorno, père du futur ministre plénipotentiaire, résidait à Pavie, et ce fut très-vraisemblablement dans cette ville lombarde que naquit l'enfant qui devait être mêlé un jour à des événements mémorables du règne de l'impératrice Marie-Thérèse. Voilà ce que laisse deviner l'auteur du *Siècle de Louis XV*.

Après être parvenu aux premiers grades militaires dans les armées de l'Autriche, le marquis Antoine-Othon de Botta-Adorno avait été nommé ambassadeur impérial en Prusse, et il se trouvait à la Cour de Berlin lorsque, à la mort de l'empereur Charles VI, la Silésie fut envahie par Frédéric II. « Tandis que le roi » de Prusse, dit un historien de la mai- » son d'Autriche, amusait la cour de » Vienne par des protestations d'amitié, » il rassembla, dans les environs de Ber- » lin, un corps de troupes très-considé- » rable, et sut, jusqu'à ce que son armée » fût en pleine marche vers les frontières » (décembre 1740), déguiser ses inten- » tions au marquis de Botta, qui avait » été envoyé pour les sonder. » Marie-Thérèse rappela le marquis de Berlin et l'envoya, comme ambassadeur, à Pétersbourg. Il y fut témoin, le 6 décembre 1741, de la révolution par laquelle Elisabeth Petrovna, fille de Pierre I^{er}, renversa la domination de la régente, Anne de Brunswick, dont le fils Iwan, héritier désigné de la couronne, fut jeté dans une prison. Deux ans après, le marquis de Botta est accusé par la tzarine d'avoir intrigué pour exciter un soulèvement en faveur du prince de Brunswick-Bevern, père de l'infortuné Iwan. Le marquis, qui était revenu à Berlin après la conclusion du traité de Breslau (11 juin 1742), se plaça en quelque sorte sous la protection de Frédéric II. Il est difficile d'éclaircir cet

épisode; bornons-nous, faute d'autres renseignements, à rapporter l'appréciation d'un contemporain, qui s'exprime en ces termes, dans une note manuscrite sur le marquis de Botta : « Dans ce temps-là » on découvrit ou on crut découvrir en » Russie une conjuration où il fut enve- » loppé. Cette affaire fit beaucoup d'éclat. » Le marquis demanda et obtint son rap- » pel à Vienne pour s'y justifier. Le roi » de Prusse prit sa défense; les choses » furent tirées au clair. Le ministre d'une » puissance étrangère avait abusé de son » crédit pour brouiller les deux cours. » Un autre ministre étranger lui rompit » en visière et l'obligea à quitter la Rus- » sie peu honorablement. Cette cour » s'apaisa, et la bonne intelligence fut » rétablie. »

Marie-Thérèse, intéressée à ménager la tzarine, avait d'abord marqué un vif mécontentement au marquis de Botta : on assure même que, lors de son retour en Autriche, elle l'avait fait conduire au château de Spielberg. Il rentra en faveur et fut envoyé en Italie pour y servir sous les ordres du prince de Lichtenstein, qui tenait tête à l'armée combinée de France et d'Espagne. Le 16 juin 1746, le marquis de Botta se trouve à la sanglante bataille dans laquelle le prince de Lichtenstein, après une lutte de neuf heures, défait, près de Plaisance, l'armée des Français et Espagnols alliés; le 10 août suivant, remplaçant le prince de Lichtenstein malade, Botta leur fait essuyer une nouvelle défaite au-dessus du Tidone; le 5 septembre, il prend possession de Gênes, au nom de l'impératrice-reine, à la tête d'un corps de quinze mille hommes. Mais bientôt il exaspère le peuple en usant avec trop de rigueur du droit de la victoire; il provoque ainsi le soulèvement si célèbre dans les annales de l'Italie sous le nom de *Révolution de Gênes* (9 décembre 1746). « Un prince Doria, à » la tête du peuple, dit Voltaire, attaque » le marquis de Botta dans le faubourg » de Saint-Pierre-des-Arènes; le géné- » ral et ses neuf régiments se retirèrent » en désordre. Ils laissèrent quatre mille » prisonniers et près de mille morts, » tous leurs magasins, tous leurs équi-

« pages et allèrent au poste de la Bocchetta, poursuivis sans cesse par de simples paysans, et forcés enfin d'abandonner ce poste et de fuir jusqu'à Gavi. » Marie-Thérèse, loin de témoigner aucun ressentiment au marquis de Botta, l'éleva, après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748), à l'un des postes les plus enviés de la monarchie autrichienne.

Le 2 avril 1749, deux mois après que les Impériaux eurent repris possession de Bruxelles, le général marquis de Botta-Adorno arriva dans cette ville en qualité de ministre de l'impératrice auprès et sous les ordres de Charles de Lorraine. Il succédait au comte Kaunitz-Rittberg qui, avant la guerre de la succession d'Autriche, occupait cette haute position. Le 21 avril, le marquis de Botta recevait le prince Charles, gouverneur général, à Tirlemont, et le surlendemain présidait à son entrée publique à Bruxelles. Lorsque le prince se trouvait dans les Pays-Bas autrichiens, le marquis de Botta lui abandonnait les rênes du gouvernement : la *Gazette de Bruxelles* l'appelait alors « ministre impérial, » c'est-à-dire, le premier après le gouverneur général, le principal conseiller, le ministre dirigeant du prince Charles. Il assistait à tous les conseils ; il prenait connaissance de toutes les affaires d'État ; il travaillait presque chaque jour avec le gouverneur général, tâchant, selon des expressions contemporaines, de procurer tout le soulagement possible à ces provinces, que la dernière guerre avait appauvries et énervées. L'acte le plus important du ministère du marquis de Botta fut l'octroi et le creusement du canal de Gand à Bruges. Déjà, au mois de mai 1749, il avait, avec le prince Charles, visité la Flandre et, au mois d'août suivant, il l'avait accompagné à Anvers dont la décadence était alors profonde. Il se trouvait également, le 14 avril 1750, à l'abbaye de Saint-Bernard, où le prince Charles eut une entrevue avec le stathouder des Provinces-Unies. Quelques jours après, le prince partait pour Vienne, et son absence devait se prolonger pendant quatre mois. Déployant alors, en vertu de sa commission,

la qualité de *ministre plénipotentiaire*, c'est-à-dire, de représentant direct de l'impératrice, le marquis de Botta prit, jusqu'au retour du prince, le premier rang dans les cérémonies publiques en même temps qu'il se trouvait effectivement à la tête du gouvernement. L'année suivante, le prince étant retourné à Vienne, le marquis fit l'intérim pendant cinq mois. En 1753, il dut encore prendre les rênes du gouvernement. Du reste, il représentait avec beaucoup de magnificence, donnant fréquemment de grands repas aux ministres indigènes et étrangers, ainsi qu'aux autres personnes de la première distinction. Il s'occupait aussi, avec la plus grande assiduité, de tout ce qui concernait le militaire, passant les troupes en revue et assistant à leurs exercices. Il n'avait ni l'intelligence de son prédécesseur, le comte de Kaunitz, ni la puissante initiative qui distingua son successeur, le comte de Cobenzl ; mais il travaillait consciencieusement à réparer les maux de la dernière guerre en ranimant le commerce, et à rendre les Pays-Bas moins vulnérables, en veillant, comme nous l'avons dit, à l'instruction et à la bonne organisation des troupes. Bien accueilli dans la haute société, il souhaitait cependant de quitter la cour du prince Charles pour se retirer en Italie. Ces vœux allaient être exaucés.

Le 13 mai 1753, jour anniversaire de sa naissance, l'impératrice-reine, avant de dîner en public avec l'empereur François de Lorraine, fit déclarer, selon l'usage, les « promotions » qu'elle avait arrêtées. Elle conférait, entre autres, au comte de Kaunitz-Rittberg la charge de chancelier de cour et d'État ; au marquis de Botta-Adorno, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, celle de ministre plénipotentiaire de l'empereur en Italie ; au comte de Cobenzl, « ci-devant ministre plénipotentiaire de Leurs Majestés » aux *Cercles antérieurs* de l'empire, « celle de ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas. Le 19 août, le comte de Cobenzl arriva à Bruxelles dans un des carrosses du marquis de Botta, que celui-ci avait envoyé à sa rencontre, et, le 16 septembre, il prit possession, avec les cérémonies

ordinaires, de la charge de ministre plénipotentiaire au gouvernement général des Pays-Bas. Le même jour, le marquis de Botta, qui avait été plein de prévenances pour son successeur, se rendit au château d'Enghien, où le duc d'Arenberg le festoya; d'Enghien il alla à Belœil, où la réception du prince de Ligne fut également magnifique. Le 20, il alla faire un tour en Flandre, accompagné du comte de Lalaing, gouverneur de Bruges. Enfin, le 2 octobre, ayant pris congé du prince Charles de Lorraine, il partit de Bruxelles pour Paris, et, après quelque séjour dans cette capitale, continua son voyage. Arrivé à Vienne le 22 octobre, il y passa plusieurs mois avant de se rendre en Italie pour y prendre possession de sa nouvelle dignité.

Il mourut à Pavie en 1774. TH. JUSTE.

Histoire chronologique des gouverneurs généraux, des ministres plénipotentiaires, etc., Mss. de la Bibliothèque de Bourgogne, nos 46314 et 46312. — COXE, *Histoire de la maison d'Autriche*, t. IV. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, chap. xxi. — Neny, *Mémoires des Pays-Bas autrichiens*, chap. XVIII. — *Gazette de Bruxelles*, 1749 à 1753.

BOTTENS (Pierre), en religion *Fulgence*, astronome, théologien, né à Courtrai, le 31 août 1637, et décédé à Bruges, le 14 octobre 1717. Entré au couvent, à Dunkerque, il y prononça ses vœux le 15 décembre 1654. Élevé plusieurs fois aux dignités de son ordre, il sut se concilier l'affection générale de toutes les personnes avec lesquelles il eut des relations. Il aimait l'étude avec passion, surtout celle de la théologie, qu'il enseigna pendant presque toute sa vie. Les sciences, surtout les observations astronomiques, lui furent familières. Il n'a laissé qu'un seul ouvrage scientifique, savoir : *Magnum et universale astrolabium demonstrans longitudinem locorum terræ marique*; mais il a encore publié les ouvrages ascétiques suivants : 1° *Vita una et trina, quæ uni trinoque Domino perfectissimè servitur et vivitur*. Gand, 1684, in-12. — 2° *Æconomia sacra sapientiæ increatæ, sive Dei cum hominibus commercium mediante sacra scripturâ*. Bruges, 1687-1691, 3 vol. in-8°. — 3° *Seraphynsche oeffeninghen, seer profytigh voor alle godvruchtige personen*. Bruges, 1682,

in-8°. Cet ouvrage eut neuf éditions. — 4° *Algemeyne toeclugt in den noodt, vanden H. Antonius van Padua*. Bruges, 1687, suivi de deux autres éditions, in-12. — 5° *Apologia FF. Minorum recollectorum provincie comitatus Flandriæ S. Josephi*, etc. Bruges, 1688, in-8°. — 6° *Psalterium Davidicum, juxta sensum litteralem et quantum assequi licuit mentem auctoris*, etc. Bruges, 2 vol. in-12. — 7° *Calendarium proprium FF. Minorum cum directorio perpetuo*. — 8° *Commentarius in omnes Epistolas B. Pauli apostoli*, etc. Bruges, 1703, in-4°. — 9° *Het goddelyck herte ofte de woonste Gods in het herte*, etc. Gand, 1716-1718, 3 vol. in-12. — 10° *Gheestelycken catechismus van den wegh der liefde Gods*, etc. Bruges, 1708 et 1729, in-8°. — 11° *Korte en veel inhoudende reghelen der volmaektheydt*, etc., dont la dixième édition parut à Bruges, en 1721, in-8°. — 12° *Judicium pacifici Salomonis, Christi Domini nostri, super controversiis, olim et nostris temporibus agitalis*, etc. Gand, 1713, in-12. En général ses écrits ne sont pas à l'abri des critiques.

F. Vande Putte.

BOUBEREEL (Corneille), né à Ostende, entra chez les pères de l'Oratoire, en 1679 et fut, après avoir terminé son cours de théologie, envoyé à Kevelaer, en Gueldre, pour y enseigner cette science. Le jansénisme était à l'ordre du jour; le jeune professeur se laissa entraîner par l'esprit de parti; l'évêque de Ruremonde, François-Louis de Sanguesa, lui ayant proposé d'accepter la bulle *Unigenitus*, il ne voulut point y consentir et fut suspendu de toute fonction. Retiré à Rotterdam, il y desservit, vers 1739, la principale paroisse, ce qui fait supposer qu'il s'était soumis à l'autorité ecclésiastique. On ignore les dates de sa naissance et de son décès. Il a publié : 1° *Den Kristelyken Vader brekende het geestelyk brood voor de kinderen, ofte uytleggingen van alle de evangelien die door geheel het jaar in de kerke aan de gelovige voorgelezen worden*, etc., Anvers, 1744, 4 vol. in-12. — 2° *Den Kristelyken Vader ofte uytleggingen van alle de epistelen*, etc., Anvers, H. W. Van Welberghen, 1744, 5 vol. in-12.

F. Vande Putte.

BOUCHAERT (*Josse*), évêque d'Ypres, né à Iseghem en 1583, mort en 1646. Voir **BOUCHAERT** (*Josse*).

BOUCHARD D'AVESNES, né vers 1170. Voir **AVESNES** (*Bouchard d'*).

BOUCHARD, **BUCHARD** ou **BURCHARD** de Hainaut, prévôt de Saint-Lambert de Liège, mourut (66^e) évêque de Metz, en 1296. Il était fils de Jean d'Avènes et d'Alix, sœur de Guillaume, roi des Romains et comte de Hollande. Son nom figure pour la première fois dans l'histoire à propos de la guerre de la *Vache*, qui, sous un prétexte futile en apparence, ne fut rien moins qu'une des manifestations les plus sanglantes de la haine que les paysans, ainsi que les bourgeois des petites villes, nourrissaient contre les seigneurs féodaux, vers la fin du XIII^e siècle. Les barons eurent d'abord l'avantage. Les gens de Huy, se voyant incapables de tenir la campagne, résolurent de faire appel aux Liégeois. Mais le prince-évêque d'alors, Jean d'Enghien, était un théologien paisible et corpulent, ennemi de toute violence et aussi étranger que possible aux habitudes belliqueuses de l'époque; de plus, il manquait de l'énergie nécessaire pour mettre fin à des guerres civiles dont le spectacle le plongeait dans une profonde affliction. Il ne sut qu'éprouver aux députés hutois, lorsqu'ils se présentèrent à son audience suivis d'une grande foule de peuple. On murmura tout haut, on lança des brocards au prélat, et le prévôt Bouchard lui-même se fit l'interprète du mécontentement général. Le langage qu'il osa tenir peint bien le siècle et l'homme :

« Nos n'avons besongne devesque qui ne
 « soit prois et hardis et combattans, car
 « ilh nat pays en ce monde si hays (*jaloué*)
 « de ses voisins comme est li nostre. Vos
 « esteis ung sangnour de grand renom-
 « mée, mais vos sieres melheur abbeis
 « ou moyne que evesque de Liège. Main-
 « li pape qui savoit la nature de chi pays
 « fit trop mal de vos a mettre chi. »

(Jean d'Outremeuse, *ap.* Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liège*, t. II, p. 13.) Les Liégeois se passèrent du consentement de leur prince; Bouchard fut nommé *mambour*, titre qui ne se décernait que pen-

dant la vacance du siège ou en l'absence de l'évêque. Il convoqua les *majeurs* et les *baillis* (lieutenants du prince dans les différentes parties du territoire), leur enjoignit de rassembler au plus vite les vassaux de l'Eglise et fit en même temps crier l'*Ost* au perron par les échevins. (*Ib.*, p. 14.)

Le malheureux Jean d'Enghien laissa la guerre se terminer comme il l'avait laissé commencer : il ne s'en mêla pas le moins du monde. Il était aussi confiant que faible de caractère et ami du repos. Henri de Gueldre, le prélat déposé qu'il remplaçait sur le siège épiscopal, lui ayant demandé une entrevue, Jean accéda à ce désir, se rendit presque sans suite à l'endroit convenu et fut victime d'un indigne guet-apens (24 août 1281). Sa mort éveilla l'ambition du prévôt de Saint-Lambert, qui avait des raisons de se croire populaire à Liège. Bouchard obtint la moitié des voix du chapitre; mais son compétiteur Guillaume, fils du comte d'Auvergne, fut exactement aussi favorisé que lui. Ils allèrent l'un et l'autre plaider leur cause devant la Rote, et se montrèrent l'un et l'autre si retors et si tenaces, que l'affaire resta en suspens pendant toute une année. Enfin le comte de Flandre, Gui de Dampierre, ayant mis en avant un nouveau candidat, Jean, son propre fils, le pape Martin IV trancha la question en faveur de ce dernier, qui fit son entrée à Liège le 31 octobre 1282. Le siège de Metz, laissé vacant par Jean de Flandre, fut donné à Bouchard en échange de son désistement. Selon plusieurs chroniqueurs, Guillaume d'Auvergne obtint plus tard celui de Besançon; mais on peut croire qu'il ne se rendit pas à son poste; du moins on chercherait vainement son nom dans le catalogue des archevêques de cette ville.

Bouchard a occupé jusqu'ici une place dans l'histoire de l'art, pour avoir donné, conjointement avec un autre chanoine de Saint-Lambert, nommé Guillaume (Guillaume d'Auvergne), les dessins du magnifique portail de l'ancienne cathédrale de Liège (du côté de la place Verte). M. Vanden Steen, dans son *Essai*

sur cette célèbre église, rapporte que ledit portail était de style ogival primaire, le qualifie de chef-d'œuvre et en ébauche (pp. 12 et 13) une description qu'on désirerait voir plus détaillée. Un biographe attribue, en outre, à Bouchard la reconstruction du pont de Maastricht (1288, selon Jean d'Outremeuse); mais cette assertion n'est fondée sur aucune preuve positive.

Une découverte toute récente est même venue enlever à notre prévôt sa réputation d'architecte, sinon de protecteur des arts. M. Ad. Borgnet a signalé à l'Académie royale de Belgique, le 7 février 1867, un curieux passage de Jean d'Outremeuse, relatif à la construction du portail de Saint-Lambert : « A cel temps
 « meismes ovoit-ous fort entour le beal
 « portal qui siiet vers le palais, si en païat
 « lis prevost Buchart II elivres de gros; et
 « li archedyac de Condros, qui estoit nom-
 « meis Guilheume et fut fisal conte d'A-
 « vergne, en païat cent livres de gros. Vos
 « deveis savoir et entendre que li pre-
 « voste et archediach dovroient lesdites
 « summes d'argent, por faire les beals
 « portals vers le palais et vers l'escole;
 « chel fist Engorans le Behengnons (Bohé-
 « mien?), très-suffisans ovriers, et voloit-
 « ons dire qu'ilh n'ovoit le pareilh en
 « monde; et cheli vers le capelle Nostre-
 « Dame en le cloistre al porte de Mos-
 « tier, fist Johans de Collongne, et li grans
 « déseurdit, vers le palais, fist Pire li
 « Allemans, »

Alphonse Le Roy.

Hocsem, ch. xiv. — Mélat, *Hist. de Huy* (1649), p. 161. — Loyens, *Recueil héraldique*. — Bouille, t. I, p. 303. — *Annales de Metz*. — *Gallia christiana*, t. III. — Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liège*, t. II. — Van den Steen, *Essai sur l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liège* (Liège. Dessain, 1846, in-8°). — *Moniteur belge* du 14 février 1867. — Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histours*, t. V, pp. 419 et 420.

N. B. L'auteur du poème héroï-comique intitulé : *La Cécide ou la Vache reconquise*, Bruxelles, 1834, in-12 (l'abbé Duvivier, curé de Saint-Jean-l'Évangéliste, à Liège) a mis en scène, dans son sixième chant, le prévôt Bouchard de Hainaut.

BOUCHAUT (Alain), écrivain ecclésiastique, né à Bruges vers 1620, mort en 1676. Voir BOUCHAUT (Jacques).

BOUCHAUT (Jacques) dit Alain, dominicain, né à Bruges vers l'année 1620, mort dans la même ville le 5 décembre

1676. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il prit l'habit au noviciat de Bruxelles, le 25 décembre 1637, et fit profession à Bruges, le 26 décembre de l'année suivante. A cette occasion il changea le nom de *Jacques*, qu'il avait reçu au baptême, en celui d'*Alain*. C'est sous ce prénom qu'il est le plus connu et qu'il a publié tous ses ouvrages. Sa vie presque tout entière fut consacrée au saint ministère. Il fut nommé prieur (en 1669) et à deux reprises sous-prieur de la maison des Dominicains de sa ville natale. Il a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Den leydsman der ziele*. Brugge, Lucas Vanden Kerchove, 1660; vol. in-16. Cet opuscule fut réimprimé par le même éditeur, en 1664 et 1670. — 2^o *Lux SS. Rosarii in omnes totius anni Dominicas, ac præcipua Regina SS. Rosarii festa*. Brugis, vidua Joannis Clowet, 1667; vol. in-4^o. — 3^o *Lux SS. Rosarii proponens varia in ejus propagationem, ac pluribus conceptibus ex variis Auctoribus desumptis ornata...* Item *tractatulus de Archiconfraternitate SS. Nominis Dei*. Lovanii, typis Hieronymi Nempæi, 1669; vol. in-4^o de L-412-71 pages, orné d'un frontispice gravé. — 4^o Bouchaut publia également, en flamand, le *Miroir des filles dévotes pour leur enseigner la manière de se perfectionner dans leur état*. Bruges, veuve Clowet, 1669; vol. in-12.

E.-II.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 608.

BOUCHAUTE (Liévin VAN), poète, chanoine régulier de l'abbaye de Tronchiennes, plus tard curé à Baerle, naquit à Gand le 6 avril 1668 et décéda le 14 novembre 1739. Il cultiva avec succès la poésie flamande, recueillit ses œuvres vers la fin de sa vie et les publia en un volume, sous le titre de tableau de la Pénitence : *Tafereel der penitentie, historiewijs opgehaelt, in het welke getoont worden verscheydene sondaren, hun vershillig leven en eynde, naer den zin van het geschreven woord Gods, in gedichten en zedestoffen gebracht door L. Fr. Bouchautius Gandavensis*. Gendt, by P. de Goezin, 1734. In-8°, p. 518.

Dans cet ouvrage sont reproduites les

principales matières de l'Ancien Testament : la création, la mort d'Abel, le déluge et l'anathème de Noé sur Chanaan, puis la fondation de la tour de Babel et la dispersion des peuples. Le septième tableau donne l'histoire d'Abraham et le douzième celle de Joseph, que l'auteur traite *con amore*, sous la forme dramatique et en quatorze actes.

Ph. Blommaert.

BOUCHÉ ou **BOUCHE** (*Martin*), graveur au burin, né à Anvers vers 1640, pratiqua son art dans son pays natal, puis en France et en Angleterre ; il a été employé par des libraires-éditeurs de Bruxelles et de Lyon. En Belgique, il exécuta des planches pour les *Métamorphoses d'Ovide*, traduites en langue française par Duryer et publiées, en format in-folio, par J.-F. Foppens (Bruxelles, 1677), avec un beau frontispice : *Apollon et Minerve couronnant le poète*. Chaque métamorphose a sa représentation, gravée par Martin Bouché, Pierre-Paul Bouché, Frédéric Bouttats ou Pierre Clouet, d'après Henri Abbé, Abraham van Diepenbeek et autres dessinateurs ou peintres des Pays-Bas. En France, il travailla aux planches de l'ouvrage intitulé : *Jacobi Sponii miscellanea eruditata antiquitatis, in quibus marmora, statuae, gemma, numismata, huc usque inedita, referuntur ac illustrantur*. Lyon, 1685. Il produisit quelques sujets historiques, estimés, et grava des portraits de moyenne dimension. Nous citerons ceux de *Jean de Bosco* (*Vera effigies admodum Reverendi Patris*) ; *Jean-François Herberbert*, d'après J. van Opstal ; *Don Juan Domenico de Zuniga*, d'après Gonzalès Coques ; *Thomas Marcot* et *Adrien Vander Cabel*, ainsi que des portraits de religieux mis à mort en Angleterre au XVII^e siècle et figurés avec la corde au cou et un couteau planté dans la poitrine : *J.-B. Bullaken*, 1642 ; *Paul Heath*, 1643 ; *François Bel*, 1643 ; *Martin Woodeveke*, 1646, frères Mineurs ou Récollets de la province anglaise, à Londres, et *John Fenwick*, jésuite, martyrisé à Tiburne en 1679.

Martin Bouché signait parfois de ses initiales M. B. Sa taille de burin a de la fermeté et de la netteté. Ses portraits sont animés.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost. *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, t. V. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Fr. Brulliot, *Dict. des monogrammes, chiffres et marques des peintres et des graveurs*. — Piron, *Levensbeschryving der voorname mannen en vrouwen van België*.

DOUCHÉ ou **BOUCHE** (*Pierre-Paul*), graveur au burin, cité par Heineken, Nagler, Le Blanc, Huber et Rost, vécut à Anvers durant la seconde moitié du XVII^e siècle et y travailla pour des éditeurs. Outre sa coopération à l'édition Foppens des *Métamorphoses d'Ovide*, traduites en français par Pierre Duryer (Bruxelles, 1677), il grava le frontispice d'une Vie de Jésus-Christ (*Het leven Ons Heeren Jesu-Christi*) ; un portrait du cardinal diacre Jérôme Casanate, qu'il dédia à ce prince de l'Église romaine (*Eminentissimo S. R. E. principi Hieronymo Casanate diacono cardinali*), in-8° ; une *Suite d'ornements*, publiée à Londres, en 1693. Il signait, au dire de Charles le Blanc : PETER-PAUL BOUCHÉ.

Indépendamment de Martin et de Pierre-Paul, l'auteur du *Manuel de l'amateur d'estampes* mentionne encore François Bouché, qui grava, à Anvers, vers le milieu du même siècle. On a de lui un portrait de *Ferdinand de Contreras* (*Retrato del Ven. Padre...*), chapelain de l'église patriarcale de Séville, in-8°. C'est tout ce que l'on relate de cet artiste.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour *Martin Bouché*.

BOUCHEL (*Isidore-Alexandre*), médecin et numismate, né à Audenarde le 25 février 1800, mort à Landeghem le 27 novembre 1842. Il fit, successivement, ses études préparatoires et ses humanités aux collèges de Renaix, d'Audenarde et de Sainte-Barbe à Gand. Ayant achevé ses études de médecine, à l'Université de cette dernière ville, où, à la suite d'un concours général, il avait été nommé élève interne à l'hôpital de la Byloke, il s'établit à Landeghem en 1822. Aussi savant que modeste, Bouchel y fut bientôt compté au nombre de ces médecins distingués qui ont contribué à fonder la réputation si bien méritée de l'Université de Gand. Malgré les soins que réclamait sa nombreuse clientèle et les travaux de science médicale qu'il continuait comme s'il se fût trouvé encore sur les

bancs de l'école, Bouchel consacrait ses rares loisirs à l'étude de l'histoire et surtout à celle de la numismatique. Il s'était formé une précieuse bibliothèque, que sa famille conserve avec soin, ainsi qu'un important et riche médaillier. A différentes reprises, des offres lui furent faites pour entrer dans l'enseignement; mais il préféra suivre la carrière du praticien. Associé à plusieurs sociétés médicales, il prit part à leurs travaux et publia, entre autres, une dissertation sur : *La fièvre intermittente pernicieuse avec symptômes pleurétiques*. (Annales et Bulletin de la Société de médecine de Gand, année 1839, pp. 46 et ss.) Henry Raepsaet.

BOUCHER (*André*), écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom d'*André Carnificis*, vivait au xve siècle. Né en Flandre, ou, selon d'autres, en Artois, il prit l'habit religieux chez les Dominicains de Douai. Il s'y distingua par ses talents et sa vertu; aussi fut-il adjoint comme *socius* au père Martial Auribelli, général de l'ordre, lorsqu'en 1457 celui-ci vint faire la visite des couvents des Pays-Bas pour les ramener à l'observance de la règle primitive. Boucher fut le premier prieur de la maison de Douai après l'introduction de la réforme, et l'établissement de la province de Hollande. Il paraît même assez probable que, pendant les années 1462 et 1463, il remplit, en même temps, les fonctions de vicaire ou supérieur de cette province. En 1470, le père Uytenhove, vicaire de la province de Hollande, l'envoya avec le père Payen Dolon auprès de Charles le Téméraire pour aplanir quelques difficultés qui s'étaient élevées relativement à la réforme, et pour présenter au prince un mémoire sur cet objet. Le père Boucher travailla aussi, en 1483, avec le père Michel François, à un autre mémoire, dont le but était de prouver que la réunion, projetée par quelques-uns, de la province de Hollande à celle de Saxe, tendait directement à la ruine de la réforme, et ne pouvait produire que de mauvais résultats. Les biographes citent encore l'ouvrage suivant dû à la plume du père Boucher : *Rationes contra transsubstantiationem corporis S. Joannis Evangelistae in*

corpus Christi, quam Bonetus et Maronius factam volebant per verba Christi in cruce pendentis : Mulier, ecce filius tuus. Cet opuscule, dirigé contre une opinion singulière soutenue par quelques théologiens du xve siècle, était conservé autrefois dans la bibliothèque du chapitre métropolitain de Cambrai.— On ignore la date de la mort du père Boucher.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 523. — Quetif et Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, I, p. 865.

BOUCHEROEL (*Égide*), prédicateur, écrivain ecclésiastique, né à Liège, mort à Romerswael en 1466. Il fit ses humanités à Cologne, puis revint dans sa ville natale suivre les cours de droit. Un canonicat à l'église Saint-Denis lui ayant été ensuite accordé, il résolut de fréquenter les leçons à l'Université de Paris; mais les guerres qui affligeaient le Brabant et la France ne lui permirent pas de mettre ce projet à exécution. Il choisit alors l'Université d'Oxford, y termina ses études de droit avec le plus grand succès et, quoique bien jeune encore, fut admis à donner des leçons. De là il retourna à Liège où il fut chargé par le magistrat d'occuper la chaire des Décrétales. Des scrupules religieux devaient l'empêcher de la conserver longtemps : pendant son séjour en Angleterre, il s'était laissé séduire par les doctrines de Jean Wicleff, qui y étaient alors populaires; il éprouva ensuite de vifs remords de ses erreurs, se dégoûta du professorat et résolut même de quitter le monde. Ce fut la maison de Bethléem qu'il choisit pour lieu de sa retraite; il y fut reçu en 1429 par le prieur Jean Kenens et commença le 11 janvier de l'année suivante son noviciat d'un an, au terme duquel il put prononcer des vœux solennels.

Boucheroel, qui possédait de vastes connaissances en droit civil et canonique, fut considéré comme étant une excellente acquisition pour l'ordre des chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim, aussi ne tarda-t-il pas à s'y faire apprécier : il s'agissait alors dans la communauté du procès de Jean Passeit, autrefois prieur du couvent des Apôtres à Utrecht; une sentence avait été pro-

noncée contre lui par l'Université de Louvain, il en appela au concile de Bâle et le chapitre général y députa deux prieurs, auxquels il adjoignit Égide Boucheroel. Celui-ci s'y fit tout à la fois remarquer par son éloquence, par la lucidité de son esprit et obtint, grâce à ses brillantes qualités, l'amitié des principaux membres de cette mémorable assemblée, entre autres celle du cardinal de Bologne, du provincial des Carmes d'Avignon et de Jean, patriarche d'Antioche. Ce dernier, réputé comme un des plus profonds canonistes de son temps, le visitait même souvent, afin de discuter avec lui sur les difficultés qui se présentaient.

Nommé prier des chanoines réguliers de Neuss, il eut à peine le temps d'y réaliser quelques améliorations, car il fut choisi, peu de temps après, pour succéder à Henri de Bruxelles, prier de Bethléem. Enfin il devint prier de la maison des Bons-Enfants, séjour qui dut lui être bien désagréable, si l'on se souvient que le peuple, dans sa rude franchise, désignait ce monastère sous un tout autre nom : celui des mauvais enfants. Boucheroel y introduisit la discipline monastique; cependant il ne fut guère plus heureux que son prédécesseur, Olivier de Campo, dans ses efforts pour y faire goûter la vertu; ce n'est certes pas que les qualités lui manquaient, car il avait, non-seulement, le don de la parole, mais encore, ce qui valait mieux, il prêchait d'exemple. Il se fatigua enfin de l'administration et renonça à sa charge pour s'enfermer dans la solitude de Bethléem, y reprit ses exercices spirituels et donna à ses frères l'exemple des vertus chrétiennes. Deux ans après, en 1450, il fut choisi prier par les frères de la Vierge au Vieux-Armuide. M. Goethals, auquel nous avons emprunté la plupart de nos renseignements, entre dans de longs détails touchant ce personnage. Nous devons à Boucheroel : 1^o *Consultatio pro clausura Bethlæmitica*. — 2^o *Sermo habitus coram clero Leodiensi*, deux ouvrages qui sont restés manuscrits.

Aug. Vander Meersch.

Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. II, p. 44.

BOUCHIER (Roland), écrivain ecclésiastique, vivait à la fin du xve et au commencement du xvi^e siècle. Ses biographes l'appellent *Hannonius*, c'est-à-dire originaire du Hainaut. Il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Carmes. En 1513, il était prier du couvent de Valenciennes. On ignore la date précise de sa mort. Il a écrit en français une *Vie de saint Simon Stock*, dont Molanus et les Bollandistes font les plus grands éloges; elle a été traduite en latin par le père Philippe de la Visitation, sous-prier du couvent des Carmes de Valenciennes.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, II, p. 1083. — Cosmas de Villers, *Bibliotheca Carmelitana*.

BOUCHY (Henri), prédicateur, né à Bastogne, mort à Anvers en 1600. Voir BUSCHEY (Henri).

BOUCHY (Philippe), ou **SERVIVS**, écrivain ascétique, né vers 1574, à Chièvres, petite ville du Hainaut, mort à Liège, le 9 février 1657, embrassa l'état ecclésiastique, fut ordonné prêtre et entra, en 1600, dans la Compagnie de Jésus. Ses supérieurs le nommèrent plus tard prêtre du collège des Humanités à Liège, fonctions qu'il remplit pendant dix ans. Il nous a laissé : 1^o *Les larmes de Parthénophile séchées*. Liège, 1636, in-12. — 2^o *Le Reconfort des âmes désolées*. Liège, 1637, in-12. Item, avec augmentations, 1645, in-12. — 3^o *Le Conseil d'Etat*. Liège, 1637, in-12. — 4^o *Traité de la charité fraternelle*. Liège, 1638, in-16. — 5^o *L'Art de bien mourir*. Liège, 1639, in-8^o pp. 715 et 62 pour l'*Amy fidèle*. — 6^o *L'Amy fidèle*. Liège, 1639, 1650, 1674. — 7^o *Phil. Servii, Amicus fidelis*. Leodii, 1642, in-16. 1648, 1652, in-12. 1665. Antv. 1649, 1661. Colonie Agrippinæ, 1660. — 8^o *Diva Tungrensis Hanno Belgica*. Leodii 1651, in-4^o; 1651, in-16. — 9^o *Diva Servia Hanno Belgica*. Leodii, 1654.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibl. des écrivains de la Comp. de Jésus*, t. I. — Paquet, *Mémoires litt.*, t. XIII. — Reedelievre, *Biographie liégeoise*. — Foppens, *Bibl. Belgica*, t. II, p. 1025.

BOUCKAERT (Ivon-Benoît), écrivain ecclésiastique, né à Lichtervelde vers

l'année 1690, mort à Courtrai, le 14 octobre 1753. Il fit ses études philosophiques à l'Université de Louvain, et obtint, en 1711, la sixième place à la promotion générale de la Faculté de Arts. Après avoir terminé son cours de théologie et pris le grade de licencié en cette science, il fut nommé curé à Zerkeghem, près de Bruges. En 1725, il passa en la même qualité à la paroisse primaire de Saint-Martin, à Courtrai. L'évêque de Tournai le nomma plus tard doyen de la chrétienté en cette ville. L'empereur Charles VI lui offrit, en 1739, la dignité de doyen du chapitre de Notre-Dame, à Courtrai; mais il ne put se résoudre à l'accepter. On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Specimen elucidationis tripartitæ casuum reservatorum in dioecesi Tornacensi*. Duaci, fratres Derbaix, 1750, vol. in-12, de 190 pages. Cet opuscule ne porte pas le nom de l'auteur sur le titre. — 2^o *Brevis deductio, qua ecclesiæ parochiali Cortracensi vindicatur jus privativum tenendi fontes baptismales adversus novissimam erectionem ejusmodi fontium in ecclesia collegiata ejusdem oppidi*. Vol. in-fol. de 19 pages. — 3^o *Analysis prætensi juris pastoratus primitivi Capituli B. M. V. Cortraci in ecclesiam parochialem ejusdem oppidi*. Cortraci, typis Andreae Moreel, 1735. Vol. in-fol. Il avait, en outre, rassemblé tous les matériaux nécessaires pour la rédaction d'un traité *De casibus reservatis*. E.-H.-J. Reusens.

Goyers, *Supplément à la BIBLIOTHECA de Foppens*, Ms. n^o 17607 de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

BOUCKAERT (Josse), évêque d'Ypres, né à Iseghem (Flandre occidentale), en 1583, mort le jour de la Toussaint, en 1646. Il fit ses études humanitaires chez les Pères Jésuites, à Courtrai. Ayant passé son examen de licencié en théologie à Louvain, il se rendit à Montaigne où il institua les Oratoriens. Ce fut sous son administration que fut bâtie, aux frais des archiducs, la jolie église dont on contemple encore l'architecture. Estimé des archiducs Albert et Isabelle, honoré de la confiance des archevêques de Malines, Mathias Hovius et Jacques Boonen, le prévôt de Montaigne avait grandi dans

l'opinion publique, au point qu'à la mort de Corneille Jansenius il fut désigné, par le pape Urbain VIII, pour occuper le siège épiscopal d'Ypres. Il administra avec zèle et prudence ce bel évêché.

F. Vande Putte.

BOUCQUEAU (Jean-Baptiste), juriconsulte, écrivain, né à Wavre, le 25 septembre 1747, mort le 25 juillet 1822. Après avoir fait ses humanités chez les Récollets de sa ville natale, il continua ses études à l'Université de Louvain et fut proclamé *primus* au concours de philosophie en 1765, triomphe qui était alors célébré pompeusement. Après avoir obtenu le bonnet de docteur en droit, il se fixa à Bruxelles, où il acquit bientôt une grande vogue; il finit même par être considéré au barreau comme un adversaire redoutable, tant il puisait habilement des ressources dans l'arsenal de la chicane. Sa réputation grandit surtout par le gain d'une cause mémorable : il s'agissait du serment de fidélité à la République, qu'on exigeait des prêtres catholiques; il prouva que la loi du 7 vendémiaire an IV, sur la police intérieure du culte, était inopérante en Belgique, vu qu'elle était antérieure à la réunion de ce pays à la République française, réunion qui ne fut décrétée que deux jours plus tard. C'est à cette occasion qu'il publia : 1^o *Mémoire pour les Ministres du culte catholique en la commune de Bruxelles, contre le citoyen accusateur public*. 13 prairial an V. Bruxelles, in-8^o. — 2^o *Consultation pour le citoyen De Hase, curé à Bruxelles, contre le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal criminel de la Dyle*. Bruxelles, 1797, vol. in-8^o. Il se fit également connaître, mais moins heureusement, par un ouvrage bizarre, portant pour titre : *Essai sur l'application du chapitre VII du prophète Daniel à la Révolution française, ou motif nouveau de crédibilité, fourni par la Révolution française sur la divinité de l'Écriture Sainte*. Bruxelles, imp. en 1802, 185 pages, avec lettre-dédicace au général Bonaparte (18 floreal an X). L'auteur prétend démontrer que la conquête de la Lombardie, la paix de Luneville et le Concordat ont été prédits par Daniel, dont les prophéties

avaient acquis au peuple français le droit formel d'être appelé la grande nation. Boucqueau découvre aussi dans le texte biblique l'annonce de la dignité héréditaire d'empereur pour Napoléon, et trouve de l'analogie entre le voyage de Pie VII à Paris et les prédictions sacrées. Il fit part de ces idées au Pape dans une longue lettre, publiée seulement en 1805. Le but véritable de l'auteur, bien moins absurde que sa singulière argumentation, fut atteint ; en effet, son travail d'adulation obtint une récompense, il valut à son fils Philippe, encore fort jeune, les fonctions de préfet à Coblenz. Boucqueau mourut à Dieghem, près de Vilvorde, dans sa maison de campagne, le 25 juillet 1822 et non en 1802, comme le disent, par erreur, quelques biographes.

Aug. Vander Meersch.

Biographie générale des Belges. — *Galerie historique des contemporains.* — Michaud, *Biographie universelle*, t. LIX. — Pinchart, *Notice biographique.* — *Biographie générale*, publiée par Didot.

BOUCQUEAU (*Philippe-Joseph-Marie*), homme politique, né à Bruxelles le 3 septembre 1773, mort à Liège le 5 novembre 1834, fils du précédent, et habituellement désigné sous le nom de BOUCQUEAU DE VILLERAIE. Quand furent créées, en 1800, les préfectures, le premier consul le nomma préfet du département de Rhin-et-Moselle, dont Coblenz était le chef-lieu ; il n'avait que vingt-sept ans et devint, deux années plus tard, directeur de l'administration des droits réunis à Maestricht, fonctions qu'il conserva jusqu'au moment de l'entrée des alliés en Belgique. Des malheurs domestiques le firent ensuite changer de carrière. Ayant perdu son épouse, Athénaïs Hirzel, comtesse de Saint-Gratien, et son fils unique, il chercha des consolations au pied des autels, fit ses études théologiques et reçut la prêtrise en 1826. Il était chanoine de Saint-Rombaut lorsque éclata la révolution de 1830. L'abbé Boucqueau fut envoyé par le district de Malines au Congrès national. Il s'y distingua par son élocution brillante et facile, la modération de ses principes et la netteté de ses convictions. Il se prononça pour l'exclusion de la

maison de Nassau et fut un des neuf députés chargés d'offrir la couronne de Belgique au Roi Louis-Philippe, pour son fils le duc de Nemours. Au moment de son arrivée à Paris, le peuple ravageait Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché ; signalé à l'attention de la foule par son costume ecclésiastique, il fut insulté ; mais la cocarde brabançonne l'ayant fait reconnaître pour Belge, l'animosité du peuple s'apaisa aussitôt. Il fut élu membre de la Chambre des représentants. Son mandat n'ayant pas été renouvelé, il quitta Malines et se rendit à Liège, où il devint d'abord chanoine honoraire de la cathédrale, puis doyen du chapitre. On prétend qu'au moment de son décès il devait aller occuper l'évêché de Tournai. Sa fortune, évaluée à plus d'un million, ayant été léguée par lui à M. Gotalé, président du séminaire de Liège, donna lieu à un procès qui eut du retentissement, et se termina par une transaction. L'abbé Boucqueau n'a guère écrit ; il n'a laissé que des brochures sans importance et quelques articles insérés dans l'*Almanach catholique*, publié chez Vander Borcht, à Bruxelles.

Aug. Vander Meersch.

Pinchart, *Notice sur Boucqueau.* — Michaud, *Biographie universelle*, t. LIX. — *Dict. historique et biographique*, publié par Parent. — *Biogr. générale des Belges.*

BOUCQUET (*Jean*), écrivain religieux, né à Lierre, vers 1580, mort à Anvers, le 11 juillet 1640. A peine Boucquet eut-il terminé ses humanités, qu'il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent d'Anvers. Il fit de brillantes études théologiques, et fut promu à la fin de son cours au grade de docteur ou maître de l'ordre. Il remplit ensuite successivement différentes charges dans les diverses maisons de la province. Il fut prieur à Ypres en 1608 ; puis occupa le même emploi une fois à Cologne, et trois fois à Anvers. C'est enfin à ses efforts qu'on doit l'établissement des Dominicains à Lierre. Lorsqu'il était encore sous-prieur du couvent d'Anvers, il obtint, le 18 septembre 1605, l'érection de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire dans la chapelle appelée la *Cellule (Kluis) de saint Gommaire*, à Lierre ; six années plus tard

il fonda dans cette ville une maison de son ordre, de concert avec le provincial Michel Ophovius, depuis évêque de Bois-le-Duc. L'érection du *Vicariat* de Lierre eut lieu le 12 décembre 1611 ; mais ce ne fut que le 21 novembre suivant que Jean Boucquet, en sa qualité de prieur d'Anvers, vint en prendre possession. Il eut également une large part dans l'établissement du couvent des Dominicaines d'Anvers, dont il fut le premier directeur. Élu provincial au chapitre de Valenciennes, tenu le 7 mai 1623, le P. Boucquet assista, en qualité de définiteur général aux chapitres de l'ordre entier célébrés à Bologne en 1615, et à Rome en 1629, après avoir été aussi cinq fois définiteur de sa province ; il mourut à Anvers, à l'âge de soixante ans environ.

Il a publié et enrichi d'une préface l'ouvrage suivant : *R. P. F. Joannis Nider, Ordinis Prædicatorum Theologi de reformatione religiosorum libri tres, editi in lucem per R. P. F. Joannem BOUCQUETIUM, Dominicanum Antverpiensem ac Priorem Yprensem. Accedit R. P. F. Vincentii Justiniani, Artistii Valentini, ejusdem Ordinis Theologi, pro Divæ Catharinæ Senensis imaginibus Disputatio.* Antverpiæ, ex off. Plantiniana, apud viduam et filios Jo. Moreti, CIO IOCXI ; vol. in-8° de LVI-470 pages. E.-H.-J. Reusens.

De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 229 et s. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 505.

BOUCQUET (*Victor*), peintre d'histoire et de portrait, naquit à Furnes, en 1619. Il était fils de Marc, peintre médiocre et peu connu. La vie de cet artiste est, pour ainsi dire, restée inconnue. A voir ses compositions, on peut cependant supposer qu'il a visité l'Italie, mais on ignore s'il eut un autre maître que son père. Descamps s'étend assez longuement sur les œuvres de ce maître, qu'il dit avoir épousé, à Furnes, Marie Vander Haeghe. Il ajoute qu'il est mort le 11 février 1677 ; que sa femme décéda le 22 mai 1701, et qu'ils furent, tous deux, enterrés dans un couvent de religieuses, à Furnes. Victor Boucquet ne manquait point de talent ; il réussit bien dans le portrait ; son dessin laisse à désirer ; ses figures sont trop courtes, trop ramassées, mais

sa composition abondante, est bien groupée ; ses draperies sont fort belles ; son coloris reste inégal, parfois tourmenté dans les chairs, parfois facile et vrai dans les étoffes. Sa plus grande qualité est l'entente du clair-obscur. Boucquet ne dut plus quitter sa province natale lorsqu'il eut choisi une résidence, car ses œuvres se rencontraient exclusivement dans les petites villes environnant celle où il était né. On voyait, à Furnes même, un *Reniement de saint Pierre* qui fut enlevé par les Français sous le premier empire et qui n'a pas été restitué. Nieupoort possédait son chef-d'œuvre : le *Jugement de Cambyse*, grande toile qui occupait tout le fond de la salle d'audience à l'hôtel de ville et qui fut peinte en 1671. L'église primaire de la même localité avait deux toiles de Boucquet, les *Trinitaires rachetant des esclaves chrétiens*, en deux parties ; à l'église des Récollets, la *Mort de saint François* ; à Loo, dans le chœur de l'église primaire, les *Sept douleurs de la Vierge*, tableaux peints en 1658, 1659 et 1660 ; *Saint Roch priant pour les pestiférés*, dans la chapelle de ce saint ; une *Descente de croix*, aux Capucins d'Ostende. Malheureusement les œuvres de Boucquet ont disparu presque toutes et nous ne pouvons que difficilement apprécier aujourd'hui le mérite de cet artiste.

Ad. Siret.

BOUDART (*Jacques*), théologien, né à Binche le 10 janvier 1621, mort à Lille le 2 novembre 1702. Après avoir terminé les humanités dans sa ville natale, il se rendit à Louvain pour y étudier la philosophie à la pédagogie du Château, et obtint, en 1640, la sixième place à la promotion générale de la Faculté des Arts. Il fréquenta ensuite les leçons de théologie de la même Université, et prit, vers l'année 1660, le grade de licencié. Pendant qu'il suivait encore les cours de théologie, il fut chargé d'enseigner cette science aux jeunes religieux de l'abbaye de Vlierbeek, située à peu de distance de la ville de Louvain. Le 14 juin 1655, la Faculté des Arts lui confia une chaire de philosophie à la pédagogie du Château, où il

avait étudié, et l'admit, en qualité de professeur, au nombre des membres du conseil. Il remplit ces fonctions pendant quatorze ans environ. Le 31 mars 1665, la Faculté des Arts, qui, en vertu de concessions apostoliques, jouissait du privilège de nommer à certains bénéfices, lui conféra un canonicat du chapitre de Saint-Pierre, à Lille. Lorsqu'il se fixa dans cette ville en 1668, Boudart fut nommé théologal du chapitre, et continua à y enseigner pendant trente-quatre ans. Il mourut le 2 novembre 1702, âgé de plus de quatre-vingts ans. Son corps fut enterré à l'église de Saint-Pierre, à Lille, où l'on érigea son tombeau, revêtu d'une épitaphe. Pendant toute sa vie il se distingua par une grande générosité ; il fonda aussi par testament plusieurs bourses d'études : une au collège de Binche, une au séminaire de Tournai, et deux à la pédagogie du Château, à Louvain. Il désigna pour titulaires des dernières les premiers en rhétorique du collège de Saint-Pierre de Lille, et en attribua la collation au doyen et au chanoine théologal du chapitre. Jacques Boudart était intimement lié avec Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai, et avec le célèbre professeur de théologie Martin Steyaert. Ce dernier avait été son élève à la pédagogie du Château ; ce fut même sur les instances du professeur de Louvain, que Boudart se décida à publier son cours de théologie. — Boudart a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Manuale theologicum in quo ex sacris Litteris et SS. Patribus, præsertim SS. Augustino et Thoma, breviter et solide traduntur, quæ theologicæ sunt considerationis, sive ea ad theoriam, sive ad moralem pertineant*. Insulis, Joannes Chrysostomus Malte, 1681, 3 vol. in-12. Nous citerons les éditions suivantes : 1^o Bruxelles, 1694, 6 vol. in-12 ; 2^o Louvain, Gilles Denique, 1706, 6 vol. in-12 ; 3^o Lille, Ignace Fievet et Liévin Danel, 1710, 2 vol. in-4^o. — 2^o *Catechismus theologicus, sive compendium Manualis theologici, in quo ex SS. Litteris, etc.* Lovanii, Æg. Denique, 1700, 2 vol. in-12 ; réimprimé à Louvain, chez Martin van Overbeek, en 1728. — 3^o Le P. Sweer-

tius, dans son *Necrologium aliquot Romano-catholicorum*, p. 157, dit que Boudart a encore laissé d'autres opuscules. Ils ne sont point venus à notre connaissance.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 366. — Goyers, *Supplément à la Bibliotheca Belgica de Foppens*, Ms. n^o 17607, de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

BOUDINS (*Liévin*), écrivain ecclésiastique, né à Gand vers 1446, décédé en 1516. Voir BOUDEWYNS (*Liévin*).

BOUDEWYNS (*Adrien-François*), peintre de paysage et graveur à l'eau-forte, né à Bruxelles en octobre 1644. Il n'est peut-être pas d'artiste dont le nom et la biographie aient été plus tronqués ; chaque auteur, pour ainsi dire, le rebaptisa, et, d'erreurs en erreurs, il finit par se diviser en trois ou quatre peintres ou graveurs différents, ayant chacun ses dates, sa biographie et son lieu de naissance. Weyerman, d'abord, parle de lui assez longuement ; pour tout prénom il donne la lettre N qui chez lui est, comme on sait, la marque de l'inconnu. Cet N est devenu pour plusieurs écrivains postérieurs, Nicolas ; de là un premier Boudewyns, prénommé Nicolas. Mariette, dans son *Abeccedario*, nous donne un Antoine-François Baudouin, travesti quelques lignes plus loin en Baudouins, et changé de nouveau, à l'article de Bout, en Bauduins. Descamps ne change pas le nom ; Immerzeel cite d'abord Antoine-François Bauduins, puis, quelques pages plus loin, Antoine-François Boudewyns. Kramm copie l'erreur de Félix Bogaerts et accepte Nicolas Boudewyns en le faisant suivre d'Antoine-François Boudewyns. Le Blanc le nomme Adrien-François Bauduins ; enfin, parmi les catalogues des grands musées, celui de Madrid diffère pour l'orthographe du nom de famille et tous le désignent sous les prénoms d'Antoine-François. Nous en exceptons le catalogue du Musée d'Anvers, ce remarquable travail de biographie artistique qui, résumant toutes les erreurs commises, rétablit, à propos de Boudewyns, les faits, les dates et les noms dans leur entière vérité.

Weyerman prétend avoir connu et visité Boudewyns qui, d'après lui, vécut pauvre, misérable, et résida à Bruxelles pendant plus de quarante années; il entre, à ce propos, dans des détails entièrement dépourvus d'intérêt et même de convenance. Descamps ajoute, comme renseignement historique, qu'il laissa deux fils, tout à fait indignes de leur père. Cette assertion, qui n'est fondée sur aucune preuve, nous semble être la suite d'une phrase de Weyerman, mal comprise ou mal interprétée par le trop léger et peu érudit auteur français. Weyerman raconte que Boudewyns, exhibant ses dessins à un acheteur, se plaint d'un tour indigne qui le prive de ses meilleures productions en ce genre, tour qui lui a été joué par « deux méchants garçons » qu'il avait enseignés pour tenir leur « mère en paix et en repos, et qui se sont enfuis avec ses cartons, ne lui laissant que le portefeuille qu'il venait de montrer (1). » Quand on veut bien réfléchir aux niaiseries qui sont, la plupart du temps, la source des erreurs les plus graves commises par certains auteurs, on trouvera peut-être que notre explication pourrait être vraie. Mariette appelle notre peintre Antoine-François Baudouin, il en fait un élève de Vander Meulen, constate son séjour en France, mais tombe, à son tour, dans une erreur capitale, en disant qu'après la mort de Vander Meulen, Boudewyns retourna à Anvers où il s'associa avec Bout pour l'exécution de ses tableaux. Or, notre artiste était de retour, non pas à Anvers, comme le dit erronément Mariette, mais à Bruxelles, dès 1677, ainsi qu'il sera établi plus loin.

Les éditeurs de Mariette rendent à Boudewyns son prénom d'Adrien; c'est la seule rectification qu'ils fassent. Immerzeel, dans sa première notice, indique Antoine-François Baudouins comme un peintre et graveur flamand, né à Dixmude, en 1640. Il le fait, à son tour, élève de Vander Meulen; s'il est peu connu comme peintre, dit-il, il fut, par

contre, un graveur remarquable. Il le fait mourir à Paris en 1700. Presque rien de tout ceci n'est exact. Plus loin, dans le même auteur, nous trouvons Antoine-François Boudewyns, né à Bruxelles en 1660, et mort dans la même ville en 1700, paysagiste de quelque mérite et collaborateur de Pierre Bout. Trois lignes en tout. Kramm procède autrement: nous trouvons d'abord chez lui Baudouin (Ant.-Franc.) confondu avec le comte de Baudouin, graveur médiocre; puis, plus loin, deux notices se suivent; la première est consacrée à Nicolas Boudewyns, paysagiste de Bruxelles, 1660-1700; la seconde à Antoine-François Boudewyns, le collaborateur de Bout, qu'il engage le lecteur à ne pas confondre avec Ant.-Fr. Baudouin, nommé, dit-il, erronément par Immerzeel, Baudouins. Nagler avertit, à son tour, de ne pas confondre Boudewyns avec Antoine-François Beaudouin, né à Dixmude ou peut-être à Bruxelles, et qui a gravé d'après Vander Meulen.

M. Villot cite l'opinion qui sépare Boudewyns en plusieurs artistes et qui le fait naître tantôt à Dixmude (et non *Dixmunde* comme l'imprime M. Villot) en 1676, tantôt à Bruxelles, en 1660. Après un résumé succinct, il conclut à ce que tous ces Baudouin, Beaudouins, Boudewyns, etc., etc., ne font qu'un seul et même artiste.

On le voit, il était temps qu'une main savante vint porter la lumière dans ce labyrinthe d'erreurs. Heureusement, dans la belle collection léguée au Musée d'Anvers par la douairière Vanden Hecke Baut de Rasmon, se trouvait un tableau de Boudewyns et Bout. L'on dut à cette occasion faire des recherches pour écrire une biographie exacte des deux peintres et M. Alex. Pinchart, venant en aide à M. Van Lerius, fournit en partie à ce dernier les renseignements nécessaires pour ajouter une page intéressante au catalogue du Musée d'Anvers.

Boudewyns naquit donc, ainsi que nous l'avons dit au début de cette notice,

(1)...*maar een paar schelmsche jongens, dewelke ik om de moeder in rust en in vree te houden heb toegesteld, zijn met alles haasop gespeelt, en hebben*

mij niets als deeze portefeuille gelaaten. (Weyerman, *Vies des peintres*, etc., t. III, p. 314.)

à Bruxelles, et y fut baptisé à l'église de Saint-Nicolas, le 3 octobre 1644. Son père s'appelait Nicolas, sa mère, Françoise Joncquin. Il ne reçut qu'un prénom, Adrien, auquel on ajouta celui de François lors de sa confirmation. Il se maria en 1664, le 5 octobre, à l'église de Saint-Géry, avec Louise de Ceul ; aucun enfant n'est issu, quel'on sache, de cette union, à moins qu'il n'en soit né pendant le séjour du ménage à l'étranger. Un peu plus d'un an après son mariage, c'est-à-dire le 22 novembre 1665, Boudewyns fut inscrit comme apprenti et franc-maître à la fois, dans la corporation bruxelloise de Saint-Luc. Nous apprenons, par cet acte, qu'il était élève d'Ignace Vander Stock, bon peintre de paysage et graveur. C'est donc à ce maître que notre artiste dut son talent ; il est possible qu'il ait, plus tard, pris des leçons de Vander Meulen, malgré les doutes émis à cet égard par M. Van Lierius qui fait observer que, lorsque Boudewyns se rendit à Paris, en 1669 ou 1670, il était déjà franc-maître de Saint-Luc au moins depuis cinq ans et était âgé de vingt-six ans. M. Van Lierius aurait raison, si c'est réellement en 1669 ou 1670 qu'il partit pour la France, mais c'est ce qui ne nous paraît pas établi.

Une notice citée par M. Van Lierius donne la preuve que les deux compatriotes travaillèrent ensemble. On lit dans la *Notice historique sur les manufactures impériales de tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie*, etc., par M. Adrien-Léon Lacordaire, directeur de cet établissement, troisième édition, Paris, 1855, p. 63 : « M. Vander Meulen » a fait les petites figures et une partie du » paysage de douze tableaux représentant » les mois, destinés à être exécutés en » tapisserie pour Louis XIV. MM. Ge- » noëls et Baudouin ont fait le reste du » paysage. » En 1669 ou 1670, Genoëls, chargé par le roi de dessiner pour une tapisserie le château de Marimont, près de Bruxelles, fut accompagné dans le voyage entrepris à cet effet, par notre Boudewyns. Cette particularité est relatée par Houbraken, qui donne en même temps l'itinéraire de l'excursion. Houbraken tient la connaissance du fait de Genoëls

lui-même. Boudewyns se trouvait donc en France à cette époque, mais cela ne prouve point qu'il venait seulement d'y arriver. Au contraire, nous semble-t-il, il est plus probable de supposer qu'il avait déjà pris pied et que son talent avait eu le temps d'être connu et apprécié. Il est certain que Boudewyns y travailla avec Vander Meulen, aima le talent de ce peintre et grava un grand nombre de ses compositions. S'il n'en reçut pas de leçons, il dut au moins profiter de sa liaison avec lui, pour perfectionner sa manière. Comme nous l'avons vu plus haut, Mariette rapporte que Boudewyns quitta Paris après la mort de Vander Meulen. C'est une grave erreur. Nous allons en donner la preuve. Les registres qui ont fourni les indications précieuses sur notre peintre, nous ont appris que celui-ci avait un frère, de deux ans plus jeune et nommé François ; que ce frère, marié en 1669, eut trois enfants, qu'un de ces enfants, le plus jeune, fut un fils nommé Adrien, tenu sur les fonts baptismaux par son oncle en personne, le peintre Adrien-François, le 4 juin 1677. Voilà donc un jalon : nous savons qu'en 1677, Adrien-François était de retour à Bruxelles. En 1682, le 28 mai, nous l'y retrouvons, ouvrant son atelier à un certain André Meulebeeck ; le 25 juin suivant il reçoit comme élève Mathieu Schoevaerds, excellent paysagiste et graveur, imitateur de Téniers ; enfin le 10 mars 1694, il admet encore dans son atelier son neveu et filleul, le jeune Adrien. On ignore encore si ce dernier prit sérieusement rang parmi les peintres de son époque. Boudewyns revint donc dans sa patrie bien avant la mort de Vander Meulen. Celui-ci décéda à Paris, mais quand ? C'est ce que nous examinerons à l'article de ce grand peintre. Il nous suffira, en ce moment, de faire observer que la date du 15 octobre 1690, donnée par M. Villot, dans son catalogue du Louvre, ne saurait être exacte, puisqu'on a de Vander Meulen des tableaux représentant des événements arrivés en 1693. D'ailleurs M. Villot lui-même, après avoir indiqué la date de 1690 dans l'article biogra-

phique, nous donne, parmi les toiles du maître, le *Siege de Namur* (juin 1692) *sic*. Après l'admission du jeune Adrien dans l'atelier de son oncle, nous n'avons plus aucune date, aucun renseignement sur celui-ci. Sa mort est fixée par Immerzeel et d'autres auteurs à l'année 1700, mais sans preuve aucune; donc, jusqu'à nouvel ordre, cette date reste problématique.

Boudewyns peut être classé parmi les très-bons paysagistes; sa manière est gaie, délicate et pure; ses arbres sont bien dessinés, les premiers plans agréables par une grande variété de végétation bien rendue; les lointains transparents, les ciels légers. Mariette l'accuse de manquer de variété dans sa touche; cette opinion est contestable. On a vu qu'il a travaillé avec Vander Meulen, mais c'est avec Pierre Bout qu'à son retour à Bruxelles, il exécuta la plupart de ses compositions. Rarement deux artistes furent mieux créés l'un pour l'autre; ils se complètent. On assure que Charles Breydel a également étoffé quelques toiles de Boudewyns et que celui-ci, à son tour (ce qui a été longtemps ignoré) étoffa des tableaux de plusieurs autres peintres, entre autres de Théobald Michau. Cette particularité semblerait ressortir d'une communication de M. Chr. Kramm, qui note une vente tenue à Rotterdam, en 1756, et où figurèrent deux beaux paysages de Michau, avec des canaux, des figures, des maisons, etc., avec l'étoffage par Boudewyns. Or, nous avons quelque peine à admettre ces assertions, Breydel étant né en 1677 et Théobald Michau en 1676. A moins que Boudewyns ne mourût un certain nombre d'années après 1700, il n'est pas probable qu'il fut le collaborateur de jeunes débutants de vingt à vingt-quatre ans.

Le Musée d'Anvers possède de lui *Une foire de village* dont les nombreuses figures sont dues à Pierre Bout. Celui-ci a signé seul, à l'avant-plan de gauche : P. BOUT, avec la date de 1686. Le Musée del Rey, à Madrid, où il est nommé Boudewins et son collaborateur François Baut, possède neuf toiles

de ces maîtres; à Vienne, deux paysages; le catalogue dit : " Ant.-Fr. Boudewyns, né à Dixmude, en 1676 (d'après " Basan, sans doute, qui donne cette date), " mort à Bruxelles, en 1790. " Voilà notre peintre devenu plus que centenaire. A Dresde, neuf tableaux, parmi lesquels il faut citer *la Porte d'un couvent devant laquelle se pressent une foule de mendiants*. M. Hubner, rédacteur du catalogue, dit : " Élève de Vander Meulen, né à Bruxelles, " vers 1660, mort vers 1700. " Au Louvre, un beau tableau, une *Vue de l'ancien marché aux poissons d'Anvers*, avec la tour de la cathédrale et une partie de l'Escaut. M. Villot fait de cette vue d'Anvers une ville de Hollande avec un canal et une grande église; l'erreur est permise, mais il est bon de la rectifier. Enfin, à Florence, se voit encore un bel ouvrage des deux artistes.

Boudewyns fut un graveur à l'eau-forte de beaucoup de mérite; les œuvres de Vander Meulen ont été souvent gravées, comme on le sait, mais c'est notre artiste qui, sous ce rapport, mérita l'éloge de Mariette, juge impartial et érudit; il dit expressément que les meilleures gravures exécutées d'après les toiles de Vander Meulen sont celles de Boudewyns. Nous en trouvons un grand nombre citées par Le Blanc qui, à son tour, fait naître l'artiste à Dixmude, en 1640, et qui le nomme Bauduins. Il suppose qu'il travailla d'abord à Anvers, à cause d'une de ses premières estampes qui porte l'adresse de Martin Vanden Enden, et qu'il fut élève de Genoels, parce qu'il grava d'après lui. Nouvelle version! Puis, ajoute Le Blanc, il fut sans doute amené à Paris par Vander Meulen. Le même auteur nous dit que ses gravures sont signées tour à tour A.-F. Bauduins, ou Bauduin, ou Baudouins, ou F. Bauduins, ou enfin de son monogramme. Ajoutons-y Baudouin et enfin Baulduin et Bauduin, noms qui se lisent au-dessous de deux planches gravées d'après les dessins du maître, par Jacques Harrewyn, l'une pour la *Topographia historica Gallo-Brabantiae*, l'autre pour les *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, etc., du baron J. Le Roy.

Nous trouvons dans Le Blanc, entre autres pièces d'après Vander Meulen : *Vue de l'armée du Roy campée devant Douai, en 1667*; — *Arènes du côté de Calais*; — *Courtray avec la marche de l'armée, en 1667*; — *Prise de Dôle, en 1668*; — *La reine allant à Fontainebleau avec ses gardes*; — *Siège de Lille, en 1667*, pièce gravée avec Van Hugtenburg; — *Vues de Versailles, de Vincennes*; — *Sujets de chasse*; — *Paysages divers*, etc. Une de ses premières gravures dont il est parlé plus haut est nommée : *La lisière du bois*, signée, à gauche, ANDRIEN (*sic*) FRANÇOIS BAUDUINS *inventor et fecit*, et à droite, M. VANDEN ENDEN, *exc.* Enfin, trois paysages avec figures d'après Abraham Genoels. Houbraken cite encore deux grands paysages d'après Genoels, l'un d'après un tableau et surnommé *les Citrouilles*, l'autre d'après un dessin exécuté expressément pour Boudewyns.

Ad. Siret.

BOUDEWYNS (*Catherine*), poète, vivait à l'époque des troubles sous Philippe II, vers la fin du *xvii*^e siècle; elle perdit de bonne heure son mari, Nicolas De Zoete, qui était avocat et secrétaire du Conseil de Brabant. Ses drames allégoriques (*Spelen van sinne*) furent représentés à Bruxelles par la Chambre de rhétorique; plus tard, en 1587, elle publia un recueil de ses poésies, intitulé : *Het prieselken der gheestelycker wellusten, inhoudende veel schoone gheestelycke liederken, leysenen, refereynkens*. Brussel, by Rutgheert Velpius, 1587, in-12, 156 pages. — La seconde édition parut chez le même imprimeur en 1603. M. Bogaert inséra une de ses pièces de poésie : *A l'enfant Jésus, dans le Middelaer* de 1840, page 327. Elle traduisit de l'espagnol un traité ascétique du Père Séraphin de Fermo, dédié par elle à dame Barbe Tasse, abbesse de l'abbaye de la Cambre : *Een schoon tractaet, sprekende van der excellenten deucht der discretien, zeer nootelyck ende profytelyc voor alle menschen die begeren te comen totter christelycker perfectien ofte volmaetheyt*. Brussel, 1588, in-8°, 45 pages. La signature de Catherine Boudewyns nous a été conservée dans un acte de vente, de l'an 1595,

de la maison qu'elle possédait à Bruxelles, près de l'église Sainte-Gudule, et fut reproduit en fac-similé par les soins de M. Stallaert, dans le *Taelverbond* de 1853, page 336. Sa main ferme semble dénoter un caractère mâle et actif.

Ph. Blommaert.

BOUDEWYNS (*Liévin*) ou **BOUDINS**, écrivain ecclésiastique, né à Gand vers l'année 1446, mort dans la même ville, le 11 juillet 1516. A l'âge de seize ans, il prit l'habit chez les religieux Dominicains de sa ville natale. Après avoir prononcé ses vœux et terminé ses études théologiques, il fut envoyé à Bruges pour enseigner les sciences sacrées aux religieux de son ordre. Il s'y trouvait encore en 1474. Rappelé à Gand après quelques années, il devint prédicateur général et prieur du monastère de cette ville. Le 30 avril 1493, il fut élu par le chapitre réuni à Zwolle, vicaire général de l'ordre pour la province dite de Hollande qui, à cette époque, comprenait tous les Pays-Bas. Il fut revêtu de cette dignité pendant trois ans. A l'expiration de ce terme, il vint se fixer de nouveau à Gand, où il fut prieur depuis 1496 jusqu'en 1506. C'est dans cette ville qu'il mourut en odeur de sainteté. Religieux accompli et orateur doué d'un talent extraordinaire, le P. Boudewyns édifia ses confrères tant par l'exemple de ses vertus, que par ses prédications et son zèle pour le ministère des âmes; il opéra un bien immense parmi les personnes du monde. On connaît de lui les ouvrages manuscrits suivants, conservés autrefois chez les Dominicains, à Gand : 1^o *Catechismus fidei catholicae*. — 2^o *Annotationes in Evangelia quadragesimalia*. Pierre Bacherius fait le plus grand éloge de cet écrit. « J'ai vu, dit-il, une partie des » notes de Boudewyns sur les Évangiles » du Carême. Elles sont dignes des presses de Plantin ou, si la chose fût possible, de presses meilleures encore. » — 3^o Quétif et Echard mentionnent aussi les *Ordonnances* publiées par Boudewyns, en 1494 et 1495, à la visite du couvent des Dominicains de Lille. Ils nous apprennent, en outre, qu'en 1508, Albert Win commença, sur les ordres de

Boudewyns, la chronique manuscrite du couvent des Dominicains de Gand, connue sous le nom d'*Antiquum dierum*.

E.-H.-J. Reusens.

De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 70. — Quetif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, II, p. 34.

BOUDEWYNS (*Michel*), médecin, né à Anvers, d'une ancienne et noble famille, au commencement du XVII^e siècle, mort d'apoplexie le 29 octobre 1681. Il avait fait de bonnes études moyennes, possédait une connaissance approfondie des auteurs classiques, éprouvait une véritable passion pour la lecture et l'histoire ancienne et semblait avoir l'intention de prendre les ordres quand il se décida subitement à partir pour Louvain afin d'y étudier la médecine. Il séjourna trois ans dans cette Université, voyagea ensuite à l'étranger et revint se fixer dans sa ville natale, avec le bonnet de docteur en médecine et en philosophie. Il épousa la fille de Lazare Marquis, professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école d'Anvers, dont le fils, Guillaume Marquis, présidait alors le collège médical. Il se fit bientôt connaître par la publication d'une sorte de manuel populaire de médecine et d'hygiène, son *Dienstich ende ghenuchelyk tytverdryf*, et fut nommé syndic ou secrétaire du *Collegium medicum*. En cette qualité, il eut à se préoccuper de l'organisation vivement réclamée de la pharmacie et il écrivit quelques pages sur l'origine et l'importance de cette profession. Elles servent de préface à la première pharmacopée d'Anvers, publiée en 1661, et à laquelle il collabora activement. Il joignit à cet ouvrage l'histoire de la fondation du *Collegium medicum*, de sorte que cette pharmacopée réunit les mérites d'un *Codex* et des *Analectes*. Avant sa publication, le premier venu pouvait, à Anvers, ouvrir une droguerie et n'avait, en dehors de la routine, du charlatanisme et de la superstition, d'autre régulateur que le commentaire suranné de Pierre Coudenberg sur le dispensaire de Valerius Cordus. Les services que Boudewyns rendait aux magistrats d'Anvers pour l'organisation de la profession pharmaceutique furent

récompensés par le titre de médecin pensionnaire de la ville. En 1664, il fut nommé médecin de l'hôpital Sainte-Elisabeth ; déjà il avait succédé à son beau-père dans l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie et il remplaça bientôt son beau-frère dans la présidence du Collège médical. Boudewyns était alors le premier médecin d'Anvers ; il jouissait d'une grande réputation d'habileté et possédait l'estime générale par la droiture, la fermeté et l'honorabilité de son caractère. C'est alors qu'il publia, en 1666, son ouvrage de prédilection, resté son œuvre principale, le *Ventilabrum medico-theologicum*, dont le titre indique clairement le caractère. Ce livre, que l'on dit écrit dans un style élégant, est un traité de médecine orthodoxe ou dogmatique. Boudewyns se reflète tout entier dans ce travail, mélange de controverse, de science, d'ignorance et de foi religieuse, pour lequel il fallait, ainsi qu'il la réalisait, l'union des études canoniques avec la connaissance des devoirs du médecin. Il y discute soixante-quatorze propositions médico-religieuses : Le médecin peut-il licitement prier Dieu qu'il y ait beaucoup de malades ? Peut-il guérir par magie ? Peut-il conseiller le mariage pour cause de santé ? Est-il obligé de donner ses soins aux hérétiques ? Et d'autres questions, les unes, en assez grand nombre, plus facétieuses encore, les autres plus sérieuses. Boudewyns fut enterré à l'église Saint-Michel, dans le tombeau de Luc Heuvickx, aïeul de sa femme. « On a, dit « Paquot, son portrait dessiné par Abraham Van Diepenbeeck et gravé par « Pierre Clouwet. « Voici les ouvrages qu'il a publiés : 1^o *Dienstich ende ghenuchelyk tytverdryf voor siecken, om ghesont te worden*, etc. Antw., 1654, in-8^o, 467 pp. — 2^o *Oratio de sancto Luca evangelista et medico*. Antw. 1660, in-4^o. — 3^o *Pharmacia Antwerpiensis Galeno-chymica, a medicis juratis et collegii med. officialibus... edita*, etc. Antw. 1661, in-4^o, 285 pp. — 4^o *Insignium virorum, ac medicorum nomina quorum favore et opera colleg. medic. Antw. institutum*, etc. Antw. 1661,

6 pages. — 5° *De Origine et præstantia pharmacie*. Ibid., 1661, in-4°, 18 pages. — 6° *Ventilabrum medico-theologicum quo omnes casus tum medicos cum ægros, aliosque... secernitur*, etc. Antw., 1666, in-4°, 454 pages.

Ed. Morren.

C. Broeckx, *Éloge de Michel Boudewyns*, Anvers, 1843, in-8°, avec portrait. — Extrait des *Ann. de la Soc. de Méd. d'Anvers*, janv. 1843. — C. Broeckx, *Ess. sur l'hist. de la médecine belge*, pp. 216, 234, etc. — *Délices des Pays-Bas*, suppl. t. I, p. 58.

BOUILLE (Louis), écrivain ecclésiastique, né à Bouvignes vers le milieu du XVII^e siècle, mort à Namur, le 25 janvier 1701, entra chez les capucins et y vécut d'une manière exemplaire. Il résida longtemps dans le Luxembourg, fut gardien en plusieurs endroits et deux fois ministre provincial de son ordre. Deux de ses frères, le P. Angelin et le P. David, embrassèrent également la règle de Saint-François, chez les capucins. On a de lui : 1° *Miroir de l'âme religieuse*. Namur, 1673 ; vol. in-8°, opuscule qui fut plusieurs fois réimprimé avec des additions considérables. — 2° *Miroir de l'âme chrétienne*. Namur, 1674 ; vol. in-8°. — 3° *Miroir de la vanité des femmes mondaines*. La troisième édition de ce traité parut à Namur, en 1685, chez Adrien Fabrique ; vol. in-8°. Ces trois *Miroirs*, publiés d'abord séparément, furent plus tard réunis et réimprimés, entre autres, à Namur, en 1690 et 1696, ils forment 3 vol. in-8°. — 4° *Le catéchisme des adultes*. Namur, 1700 ; vol. in-8° de 553 pages. — 5° Le P. Bouille publia aussi des *Sermons français*, édités à Namur, en 1676 ; 3 vol. in-8°.

E.-H.-J. Reusens.

Supplementum Bibliothecæ Belgicæ, Mss n° 17607 de la Bibliothèque royale.

BOUILLE (Pierre), poète, écrivain ecclésiastique, né à Dinant vers 1575, mort le 22 décembre 1641. Après avoir fait ses humanités, probablement au collège des Jésuites de sa ville natale, il entra dans leur compagnie en 1592, à peine âgé de seize ans. Comme il est d'usage dans cet ordre, il fut d'abord chargé de régenter les basses classes et enseigna la langue grecque, dans laquelle il devint très-versé. Il prêcha aussi avec beaucoup

de succès dans plusieurs villes de la province wallonne et mourut à Valenciennes, après avoir rempli différentes fois les fonctions de recteur des collèges de Liège et de Dinant. Il était profès des quatre vœux. Ce père nous a laissé : 1° *Leonardo Lessio, theologicam vertutum quadrigam edenti, ode pindarica, numeris adservatis*. A la tête du traité de Lessius, de *Justitia et jure*. Lovan. J. Masius, 1605, in-fol. et dans les éditions suivantes. Cette ode est en vers grecs et latins. — 2° *Histoire de la découverte et merveilles de l'Image de Notre-Dame de Foy*. 1620, in-12. Item, Liège, 1627, in-4°. Item avec quelques augmentations : Toul, 1628 in-12. Item, seconde (quatrième) édition, fort augmentée. Liège, 1666 in-12. Item, traduit en latin. Douai 1620, in-12. Cette histoire est rédigée d'après de bons mémoires et appuyée de preuves justificatives, mais empreinte du mauvais goût de l'époque. Elle a paru en latin, sous ce titre : *Narratio miraculorum Virginis Foyensis*. Duaci, 1628, in-12, et en flamand. Louvain, 1624. — 3° *Histoire de Notre-Dame de Miséricorde, honorée chez les Religieuses Carmélites de Marchiennes - au - Pont*. Liège, 1641, in-12. — 4° *Histoire de la naissance de la dévotion à l'endroit de Notre-Dame de Bonne-Espérance*, vers 1634.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibl. des écrivains de la Comp. de Jésus*, t. I. — Paquot, *Mémoires litt.*, t. VII. — D'Oultreman, *Hist. de Valenciennes*, p. 381. — *Biogr. générale des Belges*. — Lelong, *Bibl. historique de France*.

BOUILLE (Théodose), historien, religieux Carme chaussé de la province de France, en religion frère *Théodose de la Mère de Dieu*, bachelier de Sorbonne, lecteur en théologie, fils de G.-Fr. Bouille, greffier des échevins, et petit-fils de G. del Bouille, bourgmestre de Liège en 1649, né à Liège, mort en cette ville en 1743, à un âge avancé. Il fit en France son noviciat, séjourna assez longtemps à Pont-à-Mousson, fut reçu bachelier de la Sorbonne et revint se fixer à Liège dans le couvent de son ordre. Il a publié : 1° *Oraison funèbre de très-haute et très-puissante princesse Marie-Éléonore d'Autriche, reine de Pologne et*

duchesse de Lorraine. Prononcée à Pont-à-Mousson, le 17 juillet 1698. Pont-à-Mousson, Maret (1698), in-4° de 13 feuillets; — 2° L'Écriture sainte éclaircie par des faits qui sont recueillis hors d'elle-même avec des réflexions morales. Liège, de Milst, 1710, in-8° de 338 pages. — Continuation de l'Écriture éclaircie, etc. Liège, Gramme, 1713, in-8° de 309 pag. — 3° Confiance du pêcheur fondée sur la grandeur de la miséricorde de Dieu. Liège, Gramme, 1715, in-8° de 401 pag. — 4° Histoire de la ville et pays de Liège. Liège, Barnabé, 1725, 1731 et 1732, 3 vol. in-folio de 492, 516 et 575 pages sans les lim. et les tables. En tête du deuxième volume, on trouve une dissertation historique de G. de Louvrex sur l'époque où le pays de Liège est devenu membre de l'empire germanique.

Des trois grands historiens liégeois, Foullon, Fisen et Bouille, ce dernier est le seul qui ait employé la langue française. En dépit de son titre de bachelier de Sorbonne, il la connaissait mal, ou du moins il n'avait pas la souplesse nécessaire pour la manier avec aisance. Son style est diffus, trivial, peu correct; un certain embarras règne dans les phrases, ainsi qu'une absence presque complète de transitions et un défaut de proportion entre les différentes parties du récit. Ces négligences ou ces défauts sont cependant rachetés par une candeur et une bonhomie qui frappent tout d'abord le lecteur, et le disposent favorablement. On sent que Bouille aime la vérité et qu'il voudrait pouvoir toujours la dire sans réserve; mais sa robe de moine et la censure lui commandent une extrême prudence; aussi s'abstient-il parfois de blâmer tout haut des actes qu'évidemment il désapprouve dans son for intérieur. On s'en aperçoit à l'une ou l'autre réflexion qui se glisse au milieu de la narration et rend celle-ci d'autant plus piquante, que l'auteur paraît s'exprimer naïvement, sans préméditation et sans art. L'ouvrage n'en laisse pas moins à

désirer sous le rapport de la critique. On y retrouve les allures des anciens chroniqueurs, et De Feller l'a caractérisé assez exactement en disant que « ce sont plutôt des mémoires pour servir à l'histoire de Liège. » On a reproché à Bouille de n'avoir été que le traducteur infidèle de Foullon, dont le manuscrit aurait été en sa possession : quoi qu'il en soit, de 1612 à 1727, il a été livré à lui-même et n'a pris pour modèle, de son aveu, que le jésuite Daniel. Cette partie de son œuvre est la plus importante. En somme, l'*Histoire de Liège* de Bouille, malgré ses lacunes, malgré son absence d'élevation et de critique, est un livre en général digne de confiance. La sincérité visible de l'auteur a autant contribué à le rendre populaire, que la circonstance qu'il a renoncé à se servir du latin.

Ul. Capitaine.

Loyens, *Recueil héraldique*, p. 402. — Henoul, *Annales du Pays de Liège*, p. vii. — De Feller, *Dictionnaire historique*.

BOUILLI (Albéric), abbé de Loos, écrivain ecclésiastique, né à Condé (ancien Hainaut) en 1631, mort en 1704. Voir BOULIT (Albéric).

BOUILLON (Godefroid DE), duc de Lothier, naquit en 1061 (1), à Baizy (2), village sur la Dyle, près de Genappe, dans le Brabant wallon, dans un château dont on voyait encore les derniers vestiges à la fin du XVIII^e siècle. Il mourut à Jérusalem, le 17 ou le 18 juillet 1100. Il était fils puîné (3) d'Eustache II, comte de Boulogne et de Leus, et d'Ide d'Ardenne, fille de Godefroid, duc de la Basse-Lotharingie et de Bouillon; il descendait de Charlemagne par les femmes du côté paternel, car son père Eustache II se rattachait à ce tronc illustre du chef de sa mère Mathilde ou Mehaud de Louvain (4).

Sa mère Ide, princesse aussi remarquable par son esprit que par ses vertus, eut soin de lui donner une éducation solide est sévère; elle lui fit enseigner le latin, le français et le thiois qu'il parla

(1) De Ram, *Bulletin de l'Acad. royale*, 1837, t. II, p. 148.

(2) *Ibid.*, 1846, t. I, p. 536.

(3) Henschenius, *Vie d'Ide* dans les *Acta Sanc-*

torum. — Hody, *Description des tombeaux de Godefroid, etc.*

(4) Reiffenberg, *Le chevalier du Cigne et Godefroid de Bouillon*, p. cxxxiii.

bientôt avec une grande facilité ; elle voulut que dès l'enfance, il se familiarisât avec les exercices de la guerre ; enfin, cette tendre et pieuse mère fit de son fils un homme distingué par les qualités morales, plein de bravoure, de générosité et d'une piété sincère, mais exempt de bigoterie. Au physique, la nature l'avait admirablement doué : une taille élevée, une force de corps extraordinaire, un air noble ; enfin il réunissait dans sa personne tous les signes extérieurs de la puissance.

De très-bonne heure, Godefroid eut l'occasion de montrer son énergie, sa valeur et sa sagesse : son oncle Godefroid le Bossu était mort le 15 février 1076 et lui avait légué le marquisat d'Anvers, le duché de Bouillon et les autres fiefs dépendants de la maison d'Ardenne ; mais la femme de Godefroid le Bossu, la célèbre Mathilde de Toscane, ne voulut point reconnaître la validité du testament de son époux, et tenta de priver le jeune Godefroid de la succession de son oncle. Elle parvint à mettre dans ses intérêts le pape Grégoire VII et Ménasses, évêque de Reims. Excité par les intrigues de cette princesse, Ménasses, qui possédait le haut domaine du duché de Bouillon, en investit Albert, comte de Namur. D'un autre côté Thierry, évêque de Verdun, également poussé par la princesse Mathilde, s'empara de sa ville épiscopale, et la donna en fief à Albert. Ce dernier réclamait en outre le duché de Bouillon du chef de sa mère Regeline, sœur aînée de la mère de Godefroid.

Thierry et Albert réunirent leurs forces et vinrent mettre le siège devant Bouillon (1077). Godefroid n'avait alors que seize à dix-sept ans et sa jeunesse semblait favoriser l'injuste entreprise des deux alliés ; mais dans un âge encore aussi tendre, il fit déjà entrevoir les brillantes et solides qualités qui distinguèrent plus tard le héros de la première croisade : soutenu par Henri, évêque de Liège, il se renferma dans Bouillon et s'y défendit avec tant de vigueur, qu'il força ses adversaires à opérer leur retraite. Une fois débarrassé de ses ennemis, Godefroid reprit l'offensive, éleva une forteresse à

Stenay, la pourvut d'une nombreuse garnison et porta le ravage dans les terres du Verdunois. L'année même de la mort de son oncle, Godefroid avait assisté aux conférences de Fosses, ouvertes pour terminer définitivement les différends auxquels avait donné lieu la succession de Baudouin de Mons, comte de Flandre et de Hainaut ; il donna dans cette circonstance une preuve de sagesse et de modération à laquelle on ne pouvait s'attendre de la part d'un si jeune prince : il renonça aux prétentions que Godefroid le Bossu, son oncle, avait élevées sur la Hollande, prétentions qui l'eussent infailliblement entraîné dans des guerres interminables.

Cependant Godefroid n'avait point obtenu de l'Empereur Henri IV la dignité ducal ; elle fut conférée au fils de ce dernier, Conrad d'Allemagne, de sorte que Godefroid, bien qu'il fût un prince puissant qui devait hériter du comté de Bruxelles et de Louvain, ce qui faisait à peu près tout le Brabant actuel, dut se contenter du titre de *Marchio* ou marquis d'Anvers, marquisat que l'empereur détacha, en sa faveur, du grand fief dont il l'avait privé. Ce ne fut qu'en 1089 qu'il fut créé duc de Lothier, en récompense des services qu'il avait rendus à l'empereur dans les guerres contre ses vassaux et contre le pape.

Ces guerres avaient commencé en 1080 ; Godefroid n'avait pu se dispenser de prendre part à l'expédition de son suzerain, l'empereur Henri IV, contre Rodolphe de Rhinfeld, duc de Souabe ; il assista à la bataille de Volksheim, en Saxe, le 15 octobre 1080, et s'y comporta vaillamment ; mais rien ne prouve que la veille de cette bataille, il ait été, comme le plus digne entre tous, proclamé porte-étendard de l'empire ; rien ne constate non plus qu'il ait déterminé le succès de cette journée en tuant Rodolphe de Souabe de sa propre main, rien enfin n'autorise à croire que lorsque l'armée de Henri assiégea et prit Rome en 1084, Godefroid soit entré le premier dans la ville éternelle. Tous ces hauts faits exagérés lui ont été attribués par la légende et la poésie, lorsqu'il se fut

illustré par ses exploits dans la terre sainte (1).

On doit aussi ranger parmi les fables inventées par les chroniqueurs et répétées par l'ignorance et la superstition, le prétendu vœu qu'aurait fait Godefroid, de se rendre dans la terre sainte pour expier le sacrilège d'avoir fait la guerre contre le pape. Godefroid, en allant au siège de Rome avec l'armée impériale, n'avait fait que céder à son devoir féodal et, d'après les idées du temps, nul ne pouvait lui en faire un grief; il ne put donc en éprouver lui-même aucun remords.

Après la prise de Rome, Godefroid revint à Bouillon où il eut bientôt à lutter de nouveau contre les prétentions ambitieuses des princes voisins : l'évêque de Verdun n'avait pu lui pardonner la construction du château de Stenay; il renouela son alliance avec le comte de Namur, et ces deux princes vinrent ensemble assiéger Stenay (1086). Ils livrèrent à Godefroid une bataille dont le succès resta incertain; néanmoins, apprenant que les deux frères de Godefroid, Eustache et Bauduin, amenaient des renforts de France et d'Allemagne, ils se décidèrent à lever le siège de Stenay. Quelque temps après, l'évêque de Liège ménagea la paix entre les parties et la propriété de Bouillon et de Verdun fut désormais assurée à Godefroid, qui s'empessa de se joindre aux princes de la Belgique pour conclure la trêve de Dieu, ou *paix de Liège*, dans le but de réprimer les mœurs sauvages de cette époque toute barbare encore (2). Par sa valeur et sa fermeté le jeune prince maintint les grands vassaux de la Lorraine et devint l'arbitre du duc de Limbourg et de l'abbé de Saint-Hubert dans leurs différends avec l'évêque de Liège, Obert (1095). Lui-même eut quelques contestations avec ce prélat ambitieux relativement à l'abbaye de Saint-Trond (3).

Lorsque le pape Urbain II résolut de faire un appel à la chrétienté pour délivrer Bysance de la présence des Mahométans et pour chasser les infidèles de la

Syrie et de l'Asie Mineure où les chrétiens étaient traités avec la dernière cruauté, Godefroid de Bouillon ainsi qu'une foule de princes et de seigneurs belges répondirent à la voix de Pierre l'Ermite et prirent la Croix. Ce fut dans le concile de Clermont, en Auvergne (1095), que Godefroid adopta la résolution de s'associer à la croisade prêchée par le pape Urbain. Il s'occupa aussitôt à organiser son armée et à se procurer les ressources qu'exigeait un pareil armement : il vendit ses châteaux de Stenay et de Mouzon à l'évêque de Verdun, auquel il remit le comté dont cette ville était le chef-lieu; il accorda aux habitants de Metz le rachat de la suzeraineté qu'il exerçait sur leur ville et vendit la Veluwe à Otton de Nassau, premier comte de Gueldre; enfin il engagea à l'évêque de Liège, moyennant la somme de mille trois cents mares d'argent pur et trois mares d'or, la seigneurie de Bouillon, sous condition de pouvoir, lui ou ses héritiers, en opérer le retrait pendant le terme de quatorze années (4). Il vendit encore d'autres domaines tels que le château de Ramioul, situé sur la Meuse, entre Liège et Huy, et pour assurer le repos de son âme, il fit aux églises de nombreuses donations et constitua une multitude de fondations pieuses. Toutefois il conserva la dignité ducale, mais sa mère, dans le but d'augmenter encore les ressources de son fils pour soudoyer son armée, vendit au chapitre de Nivelles les alleux de Genappe et de Baizy. C'est donc avec raison qu'on a dit que les princes de l'Église et les établissements religieux s'enrichirent des déponilles des chrétiens qui allèrent mourir pour la défense de la Croix.

Godefroid partit pour la croisade le 10 août 1096, avec dix mille cavaliers et soixante-dix mille fantassins (5); ses deux frères, Eustache et Bauduin, ainsi que son cousin Bauduin du Bourg, l'accompagnaient; les deux derniers, qui devaient un jour devenir rois de Jérusalem, servaient en simples chevaliers dans l'ar-

(1) Von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzugs*.

(2) Bagnet, *Histoire du comté de Namur*.

(3) Ernst, *Histoire du Limbourg*.

(4) Chapeauville, t. II, p. 40.

(5) Anne Commène.

mée chrétienne qui contrastait, par sa discipline, avec les bandes désordonnées courant pêle-mêle vers la Syrie et semant partout le pillage et le meurtre. La réputation de sagesse et de bravoure de Godefroid était si grande, que tous les croisés des provinces belges et lorraines, qui ne lui devaient aucune obéissance, s'étaient empressés de le reconnaître pour chef.

L'armée traversa l'Allemagne, la Hongrie, la Bulgarie et fut accueillie partout avec faveur, grâce au bon ordre que Godefroid faisait observer; elle arriva, le 23 décembre, sous les murs de Constantinople où elle devait attendre les princes des autres nations qui arrivaient avec leurs armées par la voie d'Italie.

Alexis Commène, qui régnait alors à Constantinople, ne voyait pas sans effroi s'avancer cette armée au cœur de ses États; il avait cru se garantir contre les entreprises des croisés en retenant comme otage le comte de Vermandois, frère du roi de France, jeté par la tempête sur les côtes de l'Épire. Godefroid venait d'arriver à Philippopoli lorsqu'il apprit la captivité du comte de Vermandois; il considéra cet acte comme un outrage et en réclama énergiquement la réparation. Sur le refus de l'empereur grec, il ordonna de traiter la Thrace en pays ennemi et pendant huit jours ces paisibles campagnes devinrent le théâtre de la guerre. Après plusieurs combats sanglants où les Grecs furent battus, Alexis promit de rendre la liberté à son captif. Godefroid, apaisé, se remit alors en marche et traita de nouveau les Grecs comme des alliés. Toutefois la bonne harmonie ne dura guère. Alexis, qui avait obtenu du comte de Vermandois, avant de lui rendre la liberté, une promesse d'obéissance et de fidélité, voulut que Godefroid consentît également à devenir son vassal. Cette prétention fut naturellement repoussée avec fierté et dès ce moment les croisés se trouvèrent privés des vivres que le gouvernement grec leur avait fournis en abondance jusqu'alors. Ils eurent de nouveau recours aux armes; après quelques jours de combat on se réconcilia cependant, mais de nombreux motifs

de discorde existaient entre des peuples aussi différents de mœurs que les Grecs et les Latins; d'un autre côté, Alexis cherchait toujours, quoique sans succès, à obtenir de Godefroid le serment de vassalité; l'irritation de part et d'autre était arrivée au point que l'on devait s'attendre à une rupture éclatante et définitive lorsqu'une circonstance imprévue vint rétablir la paix. Bohémond, prince de Tarente, dont le père, Robert Guiscard, avait aspiré jusqu'à sa mort à faire la conquête de l'empire d'Orient et qui lui-même nourrissait des projets de conquête, venait d'arriver à Durazzo, avec les croisés de la Calabre, de la Pouille et de la Sicile; averti des motifs de méfiance qui s'étaient produits entre Alexis et Godefroid; il crut le moment venu de réaliser ses espérances ambitieuses; il fit conseiller à Godefroid de s'emparer de Byzance dont les croisés occupaient déjà un des faubourgs, promettant de venir à son aide avec les forces considérables dont il disposait. Godefroid, qui s'était armé pour combattre les infidèles et délivrer le Saint Sépulcre, eût cru manquer à son serment en secondant les projets ambitieux de Bohémond; il repoussa sa proposition d'une manière absolue. Alexis fut informé du danger qu'il avait couru et résolut alors de chercher de bonne foi à se réconcilier avec Godefroid; il lui envoya son propre fils comme otage et convoqua tous les chefs des croisés dans son palais. Godefroid s'y rendit environné d'un cortège imposant de princes et de chevaliers, et l'empereur, vaincu non moins par la générosité de Godefroid que par la force de ses armes, revêtit le prince Lorrain du manteau impérial, l'adopta pour fils, mit l'empire sous la protection de ses armes, promit d'aider les croisés par terre et par mer, de leur fournir des vivres, enfin de partager les périls et la gloire de leur expédition. Godefroid de son côté promit que toutes ses conquêtes sur les infidèles seraient des fiefs de l'empire d'Orient.

L'armée chrétienne se rassembla sur la rive asiatique du Bosphore; elle se composait de dix-neuf nations différentes de mœurs et de langage; elle se mit en

marche au mois de mars 1097, entra en Bithinie, s'empara de Nicomédie, arriva dans le meilleur ordre en vue de Nicée, le 5 mai, et investit cette place que défendaient une double enceinte et une garnison nombreuse. Dès le début des travaux de siège, les chrétiens furent attaqués par le sultan David, à la tête d'une formidable armée sarrasine (14 mai). Après une bataille meurtrière qui dura deux jours, la victoire resta aux croisés, grâce aux sages dispositions et à la bravoure de Godefroid, dont le nom, à partir de ce jour, devint la terreur de l'Orient. Son adresse et son sang-froid avaient fait l'admiration des deux camps : du pied des murailles il avait frappé au cœur, avec une flèche, un Sarrasin qui du haut des remparts jetait la confusion parmi les assaillants par sa force et par son audace.

Après un siège de plus de six semaines et lorsque les croisés se croyaient à la veille de triompher de la résistance des assiégés, la ville se rendit par trahison à l'empereur Alexis (20 juin). L'armée des croisés vit dans cet acte une perfidie de la part de l'empereur grec et elle ne dissimula pas son mécontentement ; on craignit même de voir se reproduire les démêlés sanglants qu'on avait eu à déplorer quelques mois auparavant dans la Thrace ; heureusement l'armée chrétienne s'éloigna ; mais Godefroid voulut répondre à un trait de perfidie en gardant fidèlement la foi due au serment et il prit possession de la ville au nom de l'empereur. Après s'être reposée pendant quelque temps dans le voisinage de Nicée, l'armée se mit en marche vers la Syrie et vers la Palestine (25 juin). Une des colonnes qui avaient pénétré en Phrygie fut tout à coup assaillie, dans la vallée de Gorgoni, par une nuée de cavaliers sarrasins (1^{er} juillet). Sa destruction complète semblait inévitable ; elle y échappa par l'arrivée inopinée de Godefroid qui, averti du danger immense que couraient ses compagnons, avait devancé la seconde colonne entraînant avec lui sa cavalerie seulement. Son arrivée rendit la confiance et l'audace aux croisés et fut le signal de la victoire : « Les bataillons » musulmans qui reçurent la première

« attaque du duc Godefroid, dit le chroniqueur Robert le Moine, qui assistait à ce combat, purent croire que la « foudre tombait au milieu d'eux. » Un affreux massacre s'ensuivit ; plus de vingt mille musulmans furent tués ; les croisés, de leur côté, eurent quatre mille morts, mais les chemins de l'Asie Mineure leur étaient désormais ouverts.

On eut bientôt à lutter contre un autre ennemi non moins terrible que les Turcs. Le sultan de Nicée avait dévasté tout le pays, de sorte que la faim et la soif firent d'horribles ravages dans les rangs des chrétiens qui perdirent jusqu'à cinq cents hommes par jour. Godefroid montra dans ces tristes conjonctures un dévouement, une générosité et une patience qui soutinrent le courage de ses compagnons. Enfin, après mille souffrances on atteignit Antiochette, capitale de la Pisidie, qui ouvrit ses portes sans résistance. Pendant que l'armée des croisés réparait, autour de cette ville hospitalière, les désastres de ses dernières marches, Godefroid se trouvant un jour à la chasse, rencontra un pèlerin poursuivi par un ours, d'autres disent un lion. Il terrassa cet animal féroce qui le blessa grièvement à la cuisse. Il se vit donc obligé de laisser partir l'armée sans lui. Ce fut un grand malheur, car en son absence la discorde se glissa parmi les chefs des chrétiens et l'on vit plusieurs d'entre eux abandonner momentanément la cause commune pour des intérêts particuliers. L'armée déjà réduite de moitié se dirigea en plusieurs colonnes sur Antioche. Godefroid la rejoignit le 18 octobre et trois jours après arriva avec elle sous les murs de cette immense et riche cité qui était défendue, paraît-il, par vingt mille fantassins et sept mille cavaliers. Les travaux du siège de cette place, qui, d'après ce que dit Guillaume de Tyr, « donnait frayeur à ceux qui la » regardaient pour le nombre de ses am- » ples et fortes tours que l'on y comptait » jusqu'à trois cent soixante, » durèrent environ sept mois et demi. L'armée, commandée à tour de rôle par Godefroid de Bouillon, Raymond de Toulouse, Robert de Flandre, Robert de Normandie et

Étienne de Chartres, y soutint une multitude de combats et y subit de déplorables revers, conséquences naturelles de l'indiscipline et de la licence. La voix de Godefroid fut parfois impuissante à rapeler ses compagnons au sentiment de leur devoir. Vaincus par les séductions de toute espèce que leur offrait le voisinage d'une ville célèbre entre toutes par ses richesses et par sa corruption, ils négligèrent les précautions nécessaires à leur sûreté et seraient tous tombés sous le fer des Turcs si la vigilance et la valeur de Godefroid et de quelques soldats restés fidèles au devoir ne les avaient préservés d'une perte certaine. Le noble caractère de ce prince, qui, selon l'expression de Guillaume de Tyr, ne cessa d'être la colonne unique (*columna singularis*) de l'immense armée des croisés, ne se démentit jamais, au milieu des situations les plus périlleuses et des circonstances les plus graves : terrible pour les ennemis il ne l'était pas moins pour ceux de ses compagnons qui oubliaient trop souvent le rôle de guerrier pour celui de brigand. Dans le nombre infini des combats qui eurent lieu pendant le siège d'Antioche, il ne cessa de montrer l'habileté d'un grand capitaine et de signaler sa bravoure et sa force physique par des actions que l'histoire et la poésie ont célébrées. Aucune armure, dit-on, ne pouvait résister à la force de son bras ; il faisait voler en éclats les casques et les cuirasses ; on assure même que d'un seul coup de sa redoutable épée il partageait en deux le corps d'un ennemi !

Enfin, dans la nuit du 3 au 4 juin 1098, la riche Antioche tomba au pouvoir des croisés, par la trahison d'un renégat. Les vainqueurs entrèrent dans la ville et y firent couler des flots de sang au cri de *Dieu le veut !*

Mais la terreur et le deuil succédèrent bientôt à la joie du triomphe : le troisième jour après la prise d'Antioche, on aperçut du haut des remparts la cavalerie musulmane qui parcourait la plaine et l'on apprit que c'était Korboga, sultan de Mossoul qui, après avoir rassemblé sur les bords de l'Euphrate et du Tigre les contingents de tous les princes de l'Orient,

accourait au secours d'Antioche avec une armée innombrable. Les chrétiens allaient donc se trouver assiégés à leur tour dans cette immense cité complètement dépourvue de vivres. Quelques combats glorieux où Godefroid se montra terrible aux musulmans ne purent empêcher le blocus d'Antioche. La disette devint chaque jour plus cruelle et bientôt la famine commença son œuvre de destruction ; les rangs des assiégés furent décimés.

Au milieu de la confusion et de la défaillance de tous, Godefroid, que son courage et sa piété avaient sans cesse soutenu, conservait encore tout son sang-froid ; mais ses conseils n'étaient plus écoutés ; le désespoir amolissait tous les cœurs, les uns fuyaient lâchement, d'autres reniaient leur foi pour sauver leur vie. Godefroid eut alors recours à une fraude pieuse : il répandit le bruit qu'il était en possession du fer de lance qui a percé le flanc de Jésus-Christ. Le malheur rend superstitieux ; les croisés se persuadèrent que Dieu, touché de leurs misères, voulait les sauver ; ils reprirent courage et consentirent à livrer une dernière bataille.

Le 27 juin 1098, l'armée chrétienne formée en six corps sortit d'Antioche ; le deuxième corps était commandé par Godefroid de Bouillon ; les croisés attaquèrent avec fureur les Sarrasins, mais ils furent accablés par le nombre et la déroute allait commencer lorsque l'arrivée inopinée d'un corps de cavalerie ranima l'espoir des vaincus. L'évêque Adhémar utilisa adroitement cet incident ; il s'écria que c'était là une intervention divine ; que saint Georges, saint Martin et saint Démétrius venaient assister les chrétiens ; ceux-ci se crurent dès lors invincibles et, disent les chroniques, cent mille infidèles tombèrent sous leurs coups.

Après une victoire tellement extraordinaire qu'on ne put l'expliquer que par l'intervention directe de plusieurs saints, on espérait qu'aucune résistance sérieuse ne pouvait plus désormais arrêter la marche des croisés vers Jérusalem. Malheureusement la discorde, que la présence

de Korboga avait contenue un moment, ne tarda pas à éclater de nouveau parmi les chefs des croisés; plusieurs d'entre eux étaient parvenus à se faire de riches positions. Bohémont était devenu prince d'Antioche, Bauduin, frère de Godefroid, avait conquis la souveraineté d'Edesse. Ces exemples, en éveillant l'ambition des autres princes, leur faisaient oublier le but pieux de leur entreprise, de sorte qu'ils différaient le départ de l'armée pour Jérusalem.

Un nouveau fléau vint bientôt les faire repentir de cet ajournement; la peste se déclara dans le camp des croisés et plus de cinquante mille pèlerins moururent en un mois. Pour échapper à la contagion qui dévorait l'armée, les princes résolurent de s'éloigner d'Antioche et de s'occuper à soumettre les provinces voisines. Godefroid de Bouillon, qui était allé visiter son frère Bauduin à Edesse, reçut à cette époque un témoignage de la confiance universelle qu'inspiraient sa sagesse et son courage. Un prince musulman, l'émir de Hazart, se trouvant menacé par les forces supérieures du souverain d'Alep, sollicita l'alliance du duc Godefroid. Comme la ville de Hazart, par sa situation entre Edesse et Antioche, était d'une grande importance, comme d'ailleurs elle renfermait un nombre considérable de prisonniers chrétiens, Godefroid consentit à secourir l'émir, battit l'armée du prince d'Alep dans plusieurs rencontres, puis se dirigeant vers l'Euphrate, il enleva les châteaux de Tell Bascher, Aïntab et Ravendan. Les princes croisés ayant décidé de se réunir à Antioche vers la fin d'octobre pour aviser au départ pour Jérusalem, Godefroid s'empressa de quitter Edesse; il se mit en route avec une faible escorte de douze cavaliers et fut attaqué par cent cinquante musulmans; il les battit et entra dans Antioche en se faisant précéder par trente prisonniers dont chacun portait la tête d'un de ses compagnons tués dans le combat.

Après de nouveaux retards qui eurent pour effet déplorable de déterminer beaucoup de croisés à retourner en Occident, l'armée, réduite désormais à cin-

quante mille combattants, se mit en route pour Jérusalem vers la fin du mois de mai 1099. Elle s'avança entre la chaîne du Liban et la grande mer, protégée de ce côté et surtout approvisionnée par les flottes des Pisans, des Génois et des pirates flamands que Bohémont avait délivrées à Laodicée et que Guinemer devait conduire en longeant la côte Syrienne. Elle traversa les terres de Berithe, de Tyr, de Sidon, passa sous les murs d'Accron (Saint-Jean d'Acre), s'empara de Ramla et de beaucoup d'autres villes qui se trouvaient sur sa route; enfin, le 7 juin 1099, elle arriva devant la cité sainte, qui était défendue par soixante mille hommes, tandis que l'armée des croisés se trouvait réduite à vingt mille combattants. Elle ne se disposa pas moins à l'attaque. Godefroid de Bouillon occupa le poste le plus périlleux. Le 14 juillet eut lieu une attaque furieuse qui fut repoussée par les assiégés. Le lendemain, l'assaut recommença et Jérusalem tomba au pouvoir des chrétiens. La tradition attribue à Godefroid de Bouillon l'honneur d'être monté le premier sur les remparts de la ville conquise. On peut, sans diminuer la gloire de l'illustre héros de la croisade, douter de l'exactitude de ce détail. La vérité est que pendant le dernier assaut, Godefroid se trouvait sur la plate-forme supérieure d'une tour qu'il avait fait construire et qu'on était parvenu à rapprocher de la muraille. C'était la position la plus exposée au danger car, pour écarter à coups de flèches les défenseurs des remparts, Godefroid devait nécessairement se trouver à découvert. Cette position explique l'impossibilité où il fut d'entrer le premier dans la ville. Dès que la tour fut assez rapprochée des murailles pour qu'on pût laisser tomber le pont-levis sur le rempart ou parapet, les plus ardens se précipitèrent en avant et ce fut alors seulement que Godefroid et Bauduin, son frère, abandonnant la plate-forme supérieure, purent descendre à l'étage intermédiaire et se mettre à la tête de leurs compagnons.

Quoi qu'il en soit, dès que Godefroid put faire entendre sa voix au milieu du tumulte épouvantable qui suivit l'entrée

des assiégeants dans la ville conquise, il s'éleva avec énergie contre la barbarie du traitement que ses compagnons firent subir aux vaincus ; il exposa sa vie pour arracher quelques victimes à la furie des vainqueurs, puis dépouillant ses armes, il entra pieds nus dans le Saint Sépulcre et courut demander au Sauveur des hommes le pardon des crimes dont venaient de se souiller ses compagnons.

Dix jours après la prise de Jérusalem, le 25 juillet 1099, les princes chrétiens se réunirent en conseil pour délibérer sur le choix à faire d'un roi qui pût défendre et garder Jérusalem au milieu des périls qui l'environnaient de toutes parts. On décida que l'on élirait le plus sage, le plus brave et le plus prudent entre tous les princes croisés. Après de longues et minutieuses investigations, le choix tomba sur Godefroid de Bouillon; mais ce héros pieux refusa d'accepter une couronne royale dans cette ville où le Sauveur du monde avait porté une couronne d'épines ; il prit le simple titre d'avoué et baron du Saint-Sépulcre et s'occupa immédiatement de l'organisation de son gouvernement. Il avait à pourvoir à la défense du nouvel État, sans cesse exposé aux attaques des mahométans ; il devait aussi lui donner des lois. Il ne négligea aucun de ses nouveaux et nombreux devoirs et l'esprit reste frappé d'admiration en présence de l'immensité des travaux que ce grand homme accomplit dans l'espace de moins d'une année.

En effet, il élève des fortifications sur les principaux points du pays ; il fait face aux ennemis qui ne cessent de le harceler ; il vole à la rencontre d'une armée innombrable commandée par le calife du Caire, lui livre bataille dans la plaine d'Ascalon (15 août) et l'anéantit au premier choc. Il tente ensuite de s'emparer du port d'Ascalon dont la possession lui paraît importante pour la sécurité du nouvel État ; il met le siège devant Arsuf, port sur la Méditerranée qui, dans sa pensée, doit plus tard faciliter l'arrivée de renforts venant de l'Occident ; des jalousies, d'odieuses trahisons font échouer une partie de ses vastes projets, mais ne le découragent point et il amène adroite-

ment les émirs de Césarée, de Saint-Jean d'Acre, d'Ascalon à se soumettre à un tribut. L'Ouest se trouve pacifié ; il se tourne vers le Nord, franchit le Liban, marche contre le sultan de Damas pour punir le meurtre de ses ambassadeurs, en tire une éclatante vengeance et force cet orgueilleux sultan à acheter la paix.

Mais, ni les travaux de la guerre, ni les préoccupations politiques ne l'absorbent au point de lui faire oublier l'organisation intérieure de sa conquête : il faut des lois appropriées aux besoins de la terre sainte et aux usages des différentes nations dont se compose son gouvernement ; il est indispensable aussi d'assurer l'ordre et la félicité publique. Godefroid pourvoit à tout : des tribunaux sont institués, des lois sont formulées, les *Assises de Jérusalem* sont écrites.

Ce code important, qui est le premier essai législatif qui ait été fait pendant le moyen âge, traitait d'abord du pouvoir souverain et des dignités du royaume ; puis du pouvoir judiciaire, en définissant l'action des différents tribunaux ; enfin il réglait les services militaires que les barons et les vassaux devaient à l'État.

« C'est dans ces *Assises*, a dit excellemment M. Raepsaet, que nous devons chercher et que nous trouvons le code complet du droit public et civil de l'Europe ; il a été rédigé immédiatement après le moyen âge, de concert, de l'aveu et de l'approbation de tous les souverains et grands vassaux de l'Europe ; il a été rédigé sur le *record* des personnes les plus instruites de ce temps et suivant la jurisprudence générale de l'Europe, qui était fondée sur les usages dérivant des Capitulaires, dont les collections étaient égarées et qui n'ont été retrouvées que depuis.

« C'est le duc Godefroid de Bouillon qui fit le premier rédiger ces *Assises* en 1099 ; elles furent corrigées en 1250 et finalement arrêtées en 1369 ; saint Louis en tira ses *Établissements* en 1270, Beaumanoir, ses *Coutumes et usages du Beauvoisis* en 1285, qui renferment la jurisprudence du XIII^e siècle, et les compilateurs des *Consuetudines feudorum* ou corps de droit, y ont puisé

« les principes qu'ils nous ont transmis (1). »

Une année à peine s'était écoulée depuis la prise de Jérusalem, lorsque Godefroid revenant d'une expédition contre les Sarrasins tomba malade inopinément. Il s'était arrêté chez l'émir de Césarée, où il avait mangé, dit-on, une pomme de cèdre dont il se trouva incommodé. Il se fit transporter à Joppé, puis à Jérusalem. Mais bientôt tout espoir fut perdu et après cinq semaines de maladie, ce grand homme, âgé de trente-neuf ans seulement, rendit le dernier soupir, laissant inachevée l'œuvre pieuse et héroïque à laquelle il s'était voué.

Il fut enterré au pied du Calvaire, près du tombeau de Jésus-Christ; la tombe qui lui fut érigée plus tard portait l'épithape suivante :

HIC JACET INCLYTUS DUX GODEFRIDUS DE BULLON
QUI TOTAM ISTAM TERRAM ACQUISIVIT CULTUI CHRISTIANO,
CUJUS ANIMA REGNET CUM CHRISTO. AMEN.

Cette épithape fut détruite en 1808. Les religieux de Saint-François conservent dans l'église du Saint-Sépulcre la gigantesque épée du héros de la première croisade; peu de bras peuvent la soulever.

L'imposante figure de Godefroid de Bouillon nous apparaît sous deux aspects différents: il y a en lui le personnage légendaire qui a été transmis d'âge en âge par la tradition, qu'il a été célébré par la poésie; il y a le personnage historique, le prince distingué par ses qualités physiques, ainsi que par ses vertus, sa bravoure, sa générosité, sa piété, mais qui s'est trouvé mêlé aux violences de son siècle barbare et qui a lui-même payé son tribut aux faiblesses de la nature humaine.

Le personnage légendaire est un être d'une nature supérieure, doué de toutes les perfections, placé en quelque sorte en dehors de l'humanité et prédestiné au sort le plus glorieux; venant au monde avec l'image d'une épée empreinte sur la

partie extérieure du bras droit, depuis l'épaule jusqu'à la poitrine (2). C'est un géant, rien ne peut résister à sa force musculaire; il étouffe un ours dans ses bras (3); d'un seul coup de sa formidable épée, non-seulement il abat des têtes de chameaux, mais il fend en deux un gigantesque Sarrasin, de telle sorte qu'une moitié du corps tombe aux pieds du vainqueur, tandis que l'autre moitié, emportée par le cheval, va jeter l'épouvante dans les rangs ennemis (4).

Une moitié chéy sur le pret verdoiant
Et ly aultre moiet demoura sur Baçant.

dit le poète (5). Rien ne peut non plus être comparé aux exploits de cet Hercule (6): c'est lui qui tue de sa main, sur le champ de bataille de Volekheim, le comte Rodolphe de Rhinfeld (7); c'est lui qui entre le premier dans Rome (8); c'est lui nécessairement qui entrera le premier dans Jérusalem (9). Dieu lui témoigne manifestement ses desseins et sa protection en lui envoyant pour l'aider à vaincre ses ennemis, saint Georges, saint Denis, saint Martin et autres saints

Couvriers de blanches armes as croix d'or reluissant (10).

Quant au personnage historique, celui dont nous avons voulu tracer l'esquisse biographique, c'est un héros illustre, mais c'est un homme. « La nature, » dit M. le baron De Reiffenberg, dont l'autorité doit être ici invoquée, « la nature » lui avait donné tous les signes qui annoncent la puissance aux yeux de la multitude: un air noble et chevaleresque, une haute stature, une force musculaire presque fabuleuse, un courage héroïque, une aptitude extraordinaire à se jouer des fatigues et des privations; espoir de ses compagnons d'armes dans les crises inattendues d'une expédition sans exemple; leur modèle sur le champ de bataille. A tant d'avantages, il joignait cette piété fervente et rigide qui désigne au vulgaire

(1) *Recherches sur l'origine et la nature des inaugurations des princes souverains des Pays-Bas.*

(2) Valère André, *Bibl. Belg.*, p. 291.

(3) Guillaume de Tyr. — Albert d'Aix.

(4) Albert d'Aix.

(5) *Le chevalier du Cigne*, V. 6329.

(6) Guillaume de Waha, *Labores Herculis Christiani Godefredi Bullioni*.

(7) Sigeberti, *Gemblacensis chronog.*

(8) Diericxens, *Antv. Christ.*, etc.

(9) Michaud, *Hist. des Croisades*.

(10) *Le chevalier du Cigne*, V. 9535 et 9610.

« l'homme investi d'une mission divine.
 « Austère et plein de constance, doué de
 « l'éloquence naturelle qui persuade et
 « subjugué, ambitieux, ne méprisant pas
 « la politique des intérêts, mais couvrant
 « ses projets des formes de la modestie,
 « patient, modéré, non moins fertile en
 « expédients qu'en moyens de concilia-
 « tion, persévérant, impénétrable, sa-
 « chant à propos céder et se faire obéir;
 « tour à tour indulgent et inflexible, il
 « se montrait à la fois, dans un siècle de
 « violence, grand capitaine et profond
 « politique. »

Ajoutons à ce magnifique portrait du héros de la première croisade, que ce fut à l'ensemble de ses grandes qualités qu'il dut la suprématie morale qu'il exerça réellement dans l'armée des croisés. S'il fut incontestablement le chef de l'armée chrétienne, titre que la postérité lui a décerné sans hésitation, il n'exerça cependant aucun commandement effectif (1); tout son pouvoir résulta de l'influence personnelle que son caractère, sa sagesse et sa valeur lui avaient donnée sur ses compagnons. « Au milieu de leurs divisions
 « et de leurs querelles, dit l'historien des
 « croisades, les princes et les barons im-
 « plorèrent souvent la sagesse de Gode-
 « froid; et, dans les dangers de la guerre,
 « toujours dociles à sa voix, ils obéis-
 « saient à ses conseils comme à des or-
 « dres suprêmes (2). »

Godefroid de Bouillon rendit à la religion d'incontestables services, fit à l'Église d'immenses largesses et montra toujours une piété sincère. Il ne fut pas canonisé cependant. Un écrivain contemporain faisant allusion à l'étonnement que cet oubli fait naître chez Juste Lipse (3), s'écrie que « l'Église ne se
 « laisse point guider en cela par des con-
 « sidérations exclusivement terrestres,
 « que, toujours sage et prudente, elle
 « s'en est tenue sur le compte de Gode-
 « froid de Bouillon à la réalité et ne se
 « laisse pas entraîner par l'enthousiasme

« des masses (4). » Cette explication paraît peu concluante et peut-être le baron De Reiffenberg est-il plus près de la vérité lorsqu'il dit que « la croix rouge du
 « croisé n'effaçait pas la tache indélébile
 « du Gibelin. » L'Église, en effet, immuable dans sa politique comme dans ses desseins, a placé les devoirs envers le pape bien au-dessus des devoirs envers le prince; rien n'autorise donc à douter qu'elle ne se ressouvint toujours que Godefroid entra dans Rome avec les légions impériales.

Quoi qu'il en soit, le sentiment des masses, qui parfois est aussi l'expression de la volonté de Dieu, a suppléé à l'abstention de l'Église et il a rangé Godefroid de Bouillon au nombre des bienheureux (5).

Une magnifique statue équestre du héros de la première croisade, due au ciseau de M. Eugène Simonis, orne depuis 1848 la place Royale de Bruxelles.

Général Guillaume.

Michaud, *Histoire des Croisades; Bibliothèque des Croisades: Correspondance d'Orient*. — Van Hasselt, *Les Belges aux croisades*. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire*, etc., t. IV. — Von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzugs*. — Borgnet, *Histoire du comté de Namur*. — Enst, *Histoire du Limbourg*. — Hody, *Description des tombeaux de Godefroid de Bouillon*. — Les diverses biographies de Godefroid de Bouillon, par Th. Juste, Van Hasselt et Al. Henne. — *Bulletins de la Comm. d'histoire et de l'Académie royale de Bruxelles*, 1846 et 1857, etc.

BOUILLON (Michel), peintre de nature morte, du XVII^e siècle. Il naquit à Ere, près de Tournai, et fut reçu franc-maître de Saint-Luc, dans cette ville, en 1638. On y conserve quelques-uns de ses tableaux. Ce peintre donna des leçons à Philippe de Champagne.

Ad. Siret.

BOULÉ (André), chevalier, jurisconsulte, lieutenant-général du bailliage du Quesnoy, conseiller du parlement de Flandre, naquit dans le Hainaut, vers 1650 et mourut président du Conseil provincial de Valenciennes vers 1722. Des renseignements nous manquent sur sa famille, ses années d'étude et ses

(1) Le comte de Blois fut plutôt que Godefroid le chef officiel de l'armée, car il présidait le conseil des chefs qui décidait de toutes les opérations militaires. (Albert d'Aix.)

(2) Michaud.

(3) *Quem mirari aliquando subiit non et ipsum*

relatum in divorum numerum, tam claris testatque meritis. (Monita et exempla politica)

(4) Le baron Hody, *Description des tombeaux de Godefroid de Bouillon*, etc.

(5) *Gazet, Histoire ecclésiastique des Pays-Bas. Acta Sanctorum*, julii, t. IV, p. 343.

débuts au barreau. Boulé était du grand nombre des avocats et fonctionnaires de notre pays qui n'hésitèrent pas à suivre la fortune de Louis XIV en voyant ce vainqueur puissant appeler uniquement des Belges dans les villes conquises pour y rendre la justice « conformément aux lois, ordonnances et coutumes des lieux. » Maintenir ainsi les institutions judiciaires auxquelles le peuple était accoutumé, était le fait d'une politique très-sage. La réputation de jurisconsulte dont jouissait Boulé était déjà si bien établie en 1678, qu'il fut nommé cette année lieutenant-général, c'est-à-dire président du bailliage du Quesnoy, tribunal de première instance et d'appel d'une très-grande importance et où régnaient à la fois les chartes générales du Hainaut et les coutumes de Mons, de Valenciennes et du Cambrésis (1). Le 14 novembre 1691, Boulé fut nommé conseiller au parlement de Flandre que Louis XIV avait établi le 8 juin 1668, à Tournai, sous le titre de *Conseil souverain*. Cette promotion était d'autant plus honorable qu'elle eut lieu sur la proposition même de la Cour. Le ressort du parlement comprenait toutes les conquêtes faites sur le sol belge, depuis 1659 et années suivantes : les villes de Tournai, Lille, Douai, Binche, Charleroi, Ypres, Menin, Courtrai, Poperinghe, Chimai, Beaumont, Philippeville et autres localités. Boulé y avait pour collègues des magistrats et des jurisconsultes distingués et tous d'origine belge, tels que Pinault Dessaux, Dubois d'Hermaville, de Blie, de Pollinchove, de la Hamaide, Waymel du Parc, de Baralle, Robert de Flines, Pollet, Delevigne et autres. Georges Deghewiet y pratiquait alors comme avocat.

En 1693, Boulé, avec plusieurs membres du parlement, fit une opposition forte mais vaine, au gouvernement pour avoir créé héréditaires toutes les charges du parlement, en exigeant que les titulaires payassent immédiatement une somme d'argent, laquelle s'élevait pour Boulé à

25,000 francs. Au commencement de l'année 1705, Boulé résigna sa charge de conseiller en faveur de son fils Louis-François. Ce dernier fut effectivement nommé le 3 mars de cette année ; mais ayant d'abord mal subi l'examen qu'on exigeait alors des nouveaux titulaires, il ne fut admis qu'en décembre 1705. Cependant le père ne quitta pas définitivement la carrière judiciaire. Le gouvernement ayant établi, au mois d'avril 1706, un Conseil provincial à Valenciennes, en remplacement de son présidial, il y appela Boulé pour occuper une des trois places de président. Cette espèce de cour souveraine était toujours en rivalité avec le parlement de Flandre, qui avait été transféré à Cambrai, en 1709, et à Douai en 1713. Le Conseil provincial de Valenciennes succomba dans cette lutte et fut supprimé par un édit de juin 1721. Boulé eut la faveur de rentrer au parlement par la voie de l'honorariat, avec le droit de prendre part aux délibérations de ce corps. Il paraît être mort peu de temps après en laissant un manuscrit intitulé : *Institution au droit coutumier du pays de Hainaut*, que Henri Hoyois publia à Mons en 1780 (2 vol. in-4° de 376 plus 295 pages) et qui est un bon traité du droit coutumier de cette province, c'est-à-dire, des chartes nouvelles de 1619, des coutumes du chef-lieu et de celles de Valenciennes, à l'usage du Hainaut français et du Hainaut espagnol. C'est ainsi que Boulé explique lui-même le but de son ouvrage ; ce livre a donc été composé avant 1715. On reconnaît du mérite à cet ouvrage malgré ses formes servilement scolastiques et ses digressions théologiques ; mais il doit être consulté avec quelque précaution dans le ressort du Conseil souverain de Mons, puisqu'il est écrit principalement pour la partie du Hainaut réunie à la France et dans laquelle les pures traditions et la vieille jurisprudence des chartes s'étaient modifiées au contact de la législation française. C'est à Boulé que revient l'honneur d'avoir le premier relevé cette

(1) La ville du Quesnoy fut cédée à la France par le traité des Pyrénées et détachée du parlement de Metz, en 1678, pour être réunie au parle-

ment de Flandre. La prévôté du Quesnoy devint bailliage ou siège royal, en 1661.

grande erreur du célèbre jurisconsulte Stockmans sur la non applicabilité des lois romaines dans le silence des chartes du Hainaut sur un point contesté. Des cours de justice de nos jours ont encore partagé cette erreur. Cependant le système que Boulé défend ne semble pouvoir être admis qu'avec la distinction qu'indiquent Dumées et Rapartier, deux autres jurisconsultes du Hainaut.

Pour les difficultés que présentent la langue, la lettre et l'esprit de la législation coutumière de la Belgique, on consultera toujours avec fruit les travaux de Boulé, de Cogniaux, de Petit, de Rapartier, de Hennekinne et de Leduc (1).

Britz.

Pillot, *Histoire du parlement de Flandres*, t. I, pp. 148, 232, 290; t. II, p. 151; ms., n° 822, etc. Foppens, *du fonds Vanhulthem*. — Defacqz, *Ancien droit*, t. I, pp. 180, 483.

BOULIT (Albéric) ou **BOULLI**, abbé de Loos, écrivain ecclésiastique, né à Condé (ancien Hainaut), le 2 mai 1631, mort le 10 juin 1704. Ayant fait des études en vue d'embrasser l'état religieux, il entra dans l'ordre de Cîteaux et fit sa profession dans l'ancienne et riche abbaye de Loos, près de Lille, où il ne tarda pas à être chargé du cours de théologie. Albéric Boulit avait une excellente mémoire, le goût du travail et une aptitude particulière pour les sciences; ces qualités réunies le firent bientôt distinguer dans ses fonctions professorales. Promu au grade de sous-prieur, il se fit craindre dans le chapitre par son excessive sévérité. Louis XIV, qui l'appréciait hautement, le nomma, peu de temps après la conquête du Hainaut, trente-sixième abbé de Loos (le 3 septembre 1684); il fut installé le 26 novembre suivant. Une fois revêtu de la mitre, son caractère se modifia totalement et sa sévérité fit place à la mansuétude; il se plaisait à se mettre au niveau de ses religieux,

mangeait avec eux au réfectoire commun, ne voulant pas, quoique abbé, être servi en particulier comme l'ordonnaient ses prédécesseurs. Il voulait faire régner l'égalité la plus absolue; mais pour sa communauté, il ambitionnait la suprématie; aussi la transforma-t-il totalement. Bientôt les parois des murailles se couvrirent de marbre, le sanctuaire se revêtit de boiseries dorées, l'autel de magnifiques pièces d'argenterie; les murs de peintures, enfin la magnificence qu'il déploya fut digne d'un palais. — Albéric était, avons-nous dit, homme d'étude; il lisait et méditait les œuvres de saint Thomas, à la doctrine duquel il resta fort attaché. Il avait aussi beaucoup étudié Suarez et puisé largement dans ses grands traités. Il nous a laissé plusieurs ouvrages : 1° Un abrégé du droit théologique, sous le titre de *Compendium theologie regularis*. Quelques écrivains du siècle dernier ayant voulu attaquer cet ouvrage, Dom Ignace de Lafosse, neveu du défunt abbé et son successeur, en prit la défense dans deux savants opuscules écrits en forme de lettres. — 2° Un commentaire sur la règle de saint Benoît. Ces deux ouvrages sont cités par les auteurs de la *Gallia Christiana*, mais il faut y ajouter un troisième, qui existe en manuscrit dans la bibliothèque publique de Lille, sous le numéro 112, intitulé *de Statu religioso*, in-4°. On prétend que notre Bénédictin parlait mieux le latin qu'il ne l'écrivait; il paraît qu'il se servait admirablement du latin familial; aussi, avec ses jeunes religieux, ne conversait-il jamais qu'en cette langue. Il mourut dans de grands sentiments de piété, à l'âge de soixante-quatorze ans, après vingt années d'un gouvernement doux et pacifique. Aug. Vander Meersch.

Archives du nord de la France, nouvelle série, t. VI, p. 333.

BOULLIOT (Jean-Baptiste-Joseph), biographe et philologue, né à Philippe-

(1) Deghewiet (*Instil.*, I, 1, 7, art. 3), qui a connu personnellement Boulé, dit qu'il est décerné président au conseil provincial de Valenciennes. Ces termes portent à croire que Boulé est mort dans l'exercice de ses dernières fonctions, c'est-à-dire avant le mois de juin 1721, date à laquelle ce conseil fut supprimé. Cependant,

Pillot cite une lettre d'où il résulte qu'en avril 1722, Boulé fut nommé magistrat honoraire du parlement de Flandre avec voix délibérative. L'éditeur de l'ouvrage de notre personnage rapporte qu'il a été en dernier lieu *premier président au présidial du Hainaut*; c'est une erreur.

ville, le 3 mars 1750, mort le 30 août 1833. Ayant fait ses études au collège des Jésuites à Dinant, il entra à l'abbaye de Valdiu, près de Charleville, de l'ordre des Prémontrés, où il fit profession en 1779. Il se rendit ensuite à Paris, y reçut la prêtrise et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la théologie dans diverses maisons de leur ordre. Lors de la révolution française, il crut pouvoir prêter le serment à la constitution civile du clergé, et Gobel, évêque constitutionnel de Paris, le nomma l'un de ses vicaires généraux et secrétaire de l'évêché. Il se trouva aussi au nombre des grands vicaires qui accompagnèrent le nouveau prélat, quand celui-ci vint déclarer à la Convention nationale qu'il renonçait aux fonctions ecclésiastiques. L'abbé Boulliot trouva dans la culture des lettres des consolations lors de la perte de son état; il s'occupa surtout des recherches relatives à l'histoire de son pays natal. Après la mise en vigueur du concordat, l'évêque de Versailles le pourvoit de la cure des Muraux, village près de Meulan. Aumonier, en 1822, de la maison des orphelins de la Légion-d'Honneur située aux Loges, dans la forêt de Saint-Germain, il obtint, peu de temps après, la cure de Mesnil, qu'il desservit tout en continuant à demeurer à Saint-Germain. — On lui doit un ouvrage, fruit de longues et minutieuses recherches : la *Biographie Ardennoise*. Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Cette œuvre peut être regardée comme une des meilleures biographies locales, qui aient été publiées dans ces derniers temps, elle se termine par des notices sur les contemporains. Barbier lui fut redevable de renseignements nombreux pour son *Dictionnaire des anonymes*. Boulliot avait commencé une *Histoire de l'Académie protestante de Sedan* jusqu'à sa suppression en 1661, mais ce livre n'a pas vu le jour; il n'en a publié que des fragments.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Michaud, *Biographie universelle*, t. LIX. — Henrich, *Annales biographiques*, t. I. — Quérard, *La France littéraire*, supplément.

BOULOGNE (*Adrien DE*), poète latin, né à Tournai vers 1590, mort dans

cette ville le 10 octobre 1655, entra dans la Compagnie de Jésus en 1609, à peine âgé de dix-huit ans. Recteur du collège de Bethune, il y professa longtemps les humanités. Le père De Boulogne s'est fait connaître par un recueil d'épigrammes, qu'il dédia à Philippe comte de Mansfeld, général des armées impériales, dont il était le confesseur et qu'il appelle son Mécène. Cet ouvrage est publié sous le titre de *Epigrammatum libri tres*. Tournai, 1642, in-12, pp. 169. La plupart de ces épigrammes roulent sur la vie de Jésus-Christ, sur la Vierge Marie, sur les Saints, sur le fondateur de l'ordre des Jésuites. Au dire de Foppens ces pièces se recommandent par leur finesse et leur brièveté. Paquot est plus sévère; d'après lui, elles n'ont rien de remarquable ni pour le style ni pour le sens; il y en a même quantité de frivoles. Il est permis de dire que la vérité se trouve entre ces deux jugements opposés. Le style est généralement pur, correct, clair, dégagé de toute prétention; rarement l'auteur tombe dans la trivialité.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I. — Hofman-Peerlkamp, *De Vita Belgarum qui poemata latina scripserunt*, p. 330. — Catullii, *Tornacum Nerviorum*, p. 104. — Lecouvel, *Poètes latins du Hainaut*, p. 7. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 41. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. I, p. 318.

BOULOGNE (*Hue DE*), peintre et gouverneur du château de Hesdin, sous Philippe le Bon, en même temps que valet de chambre de ce prince. Il paraît que Hue de Boulogne n'eut point une grande réputation comme artiste. Il se borna, croit-on, à peindre des bannières et des pennons, des écussons avec des armoiries, etc. La charge qu'il occupait à Hesdin témoigne cependant d'une assez grande faveur auprès du duc. On sait que celui-ci affectionnait beaucoup sa résidence d'été, remplie de mécaniques, d'automates, de surprises en tout genre inventées par Colard le Voleur. C'étaient les grandes distractions de l'époque : elles étaient destinées à reposer les princes des soucis de la politique et des fatigues de la guerre. Hue fut chargé d'entretenir, avec le titre de gouverneur,

toutes ces singulières machines. Dès 1417, ce titre lui est donné dans une pièce conservée aux archives de Lille et qui prouve que l'artiste était aussi quelque peu ingénieur et mécanicien; voici un extrait de ce compte :

« Sachent tuit que nous, Gilles de le
« Houssoye, lieutenant de M. S. le chastel-
« lain de Hesdin—faisons scavoir à tous
« que Jehan Radoul, receveur dudit lieu
« de Hesdin, a payé—à Hue de Boulon-
« gne, paintre et gouverneur de l'orloge,
« gayoles, verrières et engins d'esbate-
« ment dudit chastel de Hesdin, la somme
« de trente livres—tant pour avoir visité
« et entretenus lesdits engins, gouverné
« lesdits orloges et petits oyseaux, ouvré
« de son mestier de paintre, comme en
« avoir refait lesdites verrières, etc. . . »
A propos des verrières, nous lisons dans la même pièce : « ... paint et recuit aucuns
« des pesnaux et fait semblables aux au-
« tres anciennes. » Et plus loin. « ... faire
« plusieurs grans escus d'armoyeure,
« pains et recuis de voirre de cou-
« leurs, ainsi que les autres estoient par
« avant... , etc. »

En 1427, Hue peignit « de couleurs et
« batture à oille, bien richement, les armes
« et devises » de Philippe le Bon, autour
de la nef de mer de ce prince. Il reçut
pour ce travail la somme de « cinquante
« escus de quarante gros. » Dans l'ordon-
nance de paiement de cette somme,
l'artiste est qualifié de « nostre bien amé
« varlet de chambre et paintre. » Cette
ordonnance fut donnée à Haarlem, le
16 décembre 1427. On le voit, Hue de
Boulogne avait conquis toute la faveur
du duc qui ne cesse de lui en donner des
témoignages. Il reçoit des sommes très-
fortes pour l'époque, ce qui prouve la
valeur que l'on attachait à ses travaux.

Les comptes des ducs de Bourgogne
nous montrent encore Hue de Boulogne
recevant la pension que son « très-re-
« doubté Seigneur » lui avait faite sa vie
durant et qui était de six gros; cette
pension lui avait été accordée par Phi-
lippe le Bon, à Bruges, le 7 mai 1445.
Elle était sans doute le résultat des longs
et nombreux services que l'artiste avait
rendus à son maître.

L'ordonnance de paiement qui le
concerne est du 12 juillet 1449. C'est
l'année où mourut le peintre de Philippe
le Bon après avoir rempli ses fonctions
auprès de ses souverains pendant au moins
trente-deux ans.

Hue de Boulogne eut de sa femme,
Jeanne Huterel, un fils nommé Jean qui
fut peintre et varlet de chambre de Phi-
lippe le Bon. Il succéda en ces qualités
à son père, à la mort de celui-ci, en
1449. Quant aux fonctions de gouver-
neur du château de Hesdin, elles échu-
rent à Pierre Coustain. Nous voyons
d'abord, dans les archives de Lille, que
Jean aida son père Hue, en 1427, à
peindre la nef de mer du duc; il re-
çut, à cet effet, la somme de quarante
livres de gros, le 20 mai de l'année pré-
cédée. Le 2 mai 1451 fut célébrée à
Mons la fête solennelle de la Toison
d'or. Le service de l'ordre eut lieu en
l'église de Sainte-Waudru. « Jehan de
« Bouloingne » fut chargé de peindre
les armes de Philippe le Bon sur un
panneau de bois, afin de les placer au-
dessus du siège de celui-ci, dans le
chœur de l'église; ce ne fut pas le seul
travail de cette espèce qu'il exécuta à
cette occasion. Il peignit également sur
bois, les armes du comte de Charolais,
du roi d'Aragon, de Mgr d'Orléans, de
Mgr d'Alençon et du comte de Commi-
nes, toutes destinées à être placées au-
dessus des sièges de ces seigneurs, lors
de la fête de la Toison d'or. On sait en-
core qu'il peignit des cottes d'armes à
Saint-Omer, en 1449-1450. Par une or-
donnance de paiement de la même année,
on sait que la mère de Jean, veuve à cette
époque de Hue de Boulogne, s'appelait
Jehanne Huterel et que le fils cadet de
ces époux avait nom Denis. Il ne paraît
pas que Jean de Boulogne ait jamais
produit d'œuvre artistique proprement
dite; il est mentionné un assez grand
nombre de fois dans les comptes des ducs
de Bourgogne, mais comme peintre de
penonceaux, d'étendards, bannières de
guerre, écus pour obsèques, etc.

Ad. Siret.

BOULOGNE (*Jacques*) ou **BOULOIGNE**,
poète, *xv^e* siècle. Il n'existe guère de

renseignements sur la vie de ce poète ; ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était Liégeois et vivait au milieu du xve siècle. Il était probablement parent d'Olivier de Boulogne, habile architecte qui florissait à la même époque, et qui, d'après De Villenfagne (*Mélanges historiques* de 1810, pp. 90-91), remplissait les fonctions de greffier du conseil ordinaire institué par Érard de la Marck, prince-évêque de Liège. Jacques Boulogne est connu par la mention qu'en fait le vieux bibliographe Lacroix du Maine, mention d'ailleurs mal interprétée par divers auteurs, qui prétendent que les poésies de notre auteur ont été recueillies et publiées à Anvers en 1555, avec celles de Gilles Boileau de Bouillon. Ces poésies se bornent à deux pièces de vers, qui se trouvent en tête de la *Sphère des deux mondes*, Anvers, Richart, 1555, in-40. Lacroix du Maine insinue, il est vrai, que Boulogne avait écrit d'autres poésies, ce qui est très-probable ; mais elles n'auront, sans doute, jamais été livrées à la presse.

H. Helbig.

Lacroix du Maine, *Bibliothèque française*, article *Boulogne*. — De Villenfagne, *Mélanges* de 1788, p. 81. — Bec-de-Lièvre, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 211. — *Les fleurs des vieux poètes liégeois*, pp. 13-14.

BOULOGNE (Philippe DE), juriconsulte, né en Flandre, d'une ancienne et noble famille, mort en 1674. Doué d'une aptitude particulière pour les études et avide d'instruction, il voyagea beaucoup dans sa jeunesse et visita les principales contrées de l'Europe. Ayant un goût particulier pour les œuvres d'architecture, il prit les modèles des principaux monuments qu'il avait admirés dans le cours de ses pérégrinations, et en forma un musée dans son château de Flines. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut d'abord chanoine à Gand, puis, à Tournai hospitalier et archidiacre de Flandre, enfin doyen du chapitre. On lui doit le portail, à droite du chœur de l'église cathédrale de Notre-Dame, à Tournai ; il le fit élever à ses frais et y plaça sa sépulture. Son épitaphe est rapportée par Le Maistre d'Anstaing auquel nous sommes redevables de la plupart de nos renseignements. Philippe

de Boulogne laissa la réputation d'un grand juriconsulte, d'un littérateur distingué, et même d'un habile architecte.

Aug. Vander Meersch.

Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'architecture de la cathédrale de Tournai*, t. I, p. 236 ; t. II, p. 282.

BOURBON (Frère Jacques DE), homme de guerre et historien, naquit dans la dernière moitié du xve siècle et mourut le 27 septembre 1527. Il était fils naturel de Louis de Bourbon, prince-évêque de Liège. Les historiens le désignent quelquefois sous le nom de *Bâtard de Liège* ; mais cette appellation peut donner lieu à quelque confusion, parce qu'on la trouve également appliquée aux deux frères aînés de Jacques, entachés comme lui de la barre d'illégitimité. Pierre, l'aîné, eut pour mère, paraît-il, une princesse de la maison de Gueldre, qui se laissa séduire « sous la bonne foi du mariage ; » il mourut en 1529 et fut la tige des comtes de Busset. Louis, le second, est cité à la date de 1491 comme enfant d'honneur de Charles VIII. Quant à Jacques, il devint chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur d'Oisemont, et, finalement, grand-prieur de France. Il jouit de toute la confiance de l'illustre et malheureux Villiers de l'Île-Adam, qui l'envoya en France avec l'abbé de Saint-Gilles, en 1525, pour prier le roi d'honorer l'Ordre de sa protection auprès de Henri VIII. Dépossédés de l'île de Rhodes par Soliman, malgré leurs efforts héroïques, les Hospitaliers, ballottés sur les mers et cherchant un refuge, commencèrent alors leur triste odyssée de huit ans, qui ne se termina qu'à Malte. Les princes européens semblaient, pour la plupart, n'avoir attendu que cette occasion pour accabler les vaincus.

Henri VIII empêcha le chevalier Veston de prendre possession du grand-prieuré d'Angleterre ; il prétendit, en outre, que les Hospitaliers anglais ne fussent désormais employés qu'à tenir garnison dans Calais ; le non-accomplissement de cette condition devait entraîner la confiscation, au profit du domaine royal, du revenu de toutes leurs commanderies. Les envoyés du grand-maître obtinrent de

François I^{er} des lettres très-pressantes pour son frère d'Angleterre ; mais là se bornèrent leurs succès. Il ne fallut rien moins, pour aboutir à une transaction, que l'intervention personnelle du vénérable Villiers lui-même, qui dut, malgré son grand âge, se résigner à entreprendre le voyage de Londres. — On doit à Jacques de Bourbon une relation détaillée du siège de Rhodes. L'abbé de Vertot la cite plus d'une fois dans son *Histoire de l'Ordre de Malte* ; il a même cru devoir en reproduire intégralement le texte (t. II de l'édition in-4^o, p. 627 et suiv.). En voici le titre exact : *La grande et merveilleuse et très-cruelle oppugnation de la noble cité de Rhodes, prinse naguères par sultan Suleyman à présent grand Turcq... redigée par escript*. Imprimé de rechief (à Paris), l'an mil cinq cens xxvij, au moy de Octobre, petit in-folio de 36 ff. en lettres rondes. (La première édition est datée du mois de mai 1525, Paris, par Pierre Vidoue pour Gilles Gourmont, petit in-folio goth.)

Alphonse Le Roy.

Les historiens de la maison de Bourbon. — Moveri, *Dict. hist.* — Vertot, *Histoire de l'Ordre de Malte*, livres VIII et IX. — Brunet, *Manuel du libraire*, 5^e éd., t. I, col. 1475.

BOURBON (*Louis DE*), évêque de Liège, 1456. Voir LOUIS DE BOURBON.

BOURÉ (*Paul-Joseph*), sculpteur et peintre, né à Bruxelles le 2 juillet 1823, y décédé le 17 décembre 1848. Dès sa jeunesse, son penchant pour l'art plastique se révéla impérieusement ; tous ses cahiers scolaires étaient couverts de dessins. Il aspirait alors à devenir peintre ; mais le sort en décida autrement, et ce fut à la sculpture qu'il s'adonna. Ses parents, qui avaient vu prospérer leur commerce de comestibles, voulaient qu'il embrassât la profession de pâtissier : ils durent céder à la vocation de leur fils, qui entra dans l'atelier de Guillaume Geefs, puis continua, sous les yeux d'Eugène Simonis, son initiation sculpturale. Après avoir passé deux années sous la direction de ce second maître, il partit pour l'Italie, en octobre 1841, non-seulement pour satisfaire le désir de visiter la terre classique de l'art, mais pour se conformer aux prescriptions de la science

médicale, qui exigeait pour lui l'influence du climat florentin. Ce séjour en Italie, dit son biographe, M. Ad. Van Soust de Berkenfeldt, fut pour Bouré, après les années de son enfance, le plus beau temps de sa vie, et par là variété de ses impressions, et par ses heureux progrès dans l'art. C'est là qu'il vit naître les premiers fruits de son talent ; c'est là que, par un effet de cet orgueil naïf qui s'insinue dans le cœur des jeunes artistes au début de la carrière, il entrevit l'avenir à travers le prisme de ses illusions et de ses espérances. De Florence il se rendit à Pise, où il laissa écouler l'hiver, et revint à Florence vers Pâques. Il s'y mit au travail avec ardeur, en prenant pour guide le sculpteur Santarelli. Malgré les conseils de la Faculté et de ses amis, il travailla presque sans relâche et suivit les cours de l'Académie. Il y remporta un prix pour la figure académique en bas-relief, et le premier prix de composition historique : *Rebecca à la fontaine*. Il termina en 1843 une statue qu'il envoya dans sa patrie : le *Jeune Faune couché*. Modeleur d'instinct, il possédait le sentiment du beau, le don de l'imitation : aussi ce coup d'essai fut-il, sous plusieurs rapports, un coup de maître. L'artiste n'avait que vingt ans ! Le *Faune* et un *Amour* sont les seuls des ouvrages que Bouré exécuta à Florence, qui soient parvenus en Belgique, où il fut de retour en juin 1844. C'est à l'exposition nationale des beaux-arts, à Bruxelles, en 1845, que parurent ces deux productions et le *Prométhée*, son œuvre capitale, qui porte le cachet du génie. A l'exposition de 1848 figurèrent le *Sauvage surpris par un serpent* et l'*Enfant jouant aux billes*, statue et statuette attestant ses constants progrès. Le jury de jugement lui décerna une médaille d'or et le gouvernement lui commanda un ouvrage en marbre. La commande officielle, l'occasion de se produire d'une manière complète et victorieuse, une de ces circonstances qui font la fortune d'un artiste, arriva trop tard : depuis trois ans la santé de Bouré avait toujours été en s'affaiblissant, et son ardeur au travail sui-

« vait une progression contraire : l'artististe tuait l'homme ! » Outre l'*Enfant jouant aux billes* et le *Sauvage surpris par un serpent*, il acheva, pour la décoration de l'hôtel de ville de Bruxelles, huit statues en pierre de France : *Philippe le Bon*, *Charles le Téméraire*, *Marie de Bourgogne*, *Maximilien d'Autriche*, *Philippe le Beau*, *Charles-Quint*, *Marguerite d'Autriche*, *Philippe II*; enfin, les bustes des docteurs Tallois et Seutin, ce dernier en marbre. A bout de forces, il quitta Bruxelles et séjourna quelque temps à Olloy, village de la province de Namur où s'était écoulée son enfance. Faible et mourant, il y peignit, pour l'église de la paroisse, un *Christ* et une *Vierge*. Depuis peu il se livrait à la peinture, et il aurait fini par y réussir, à en juger par ces deux tableaux. Bientôt il retourna chez ses parents, à Bruxelles, et y mourut, après avoir jeté un dernier regard sur son atelier. « Triste fin d'un jeune homme » de si bel avenir ! s'écrie son biographe. « L'art perd en lui un disciple fervent et enthousiaste ; le pays, qui déjà s'enorgueillissait de ses œuvres, un talent » aussi précoce que solide, et qui, s'il avait pu donner toute la mesure de « ce talent, l'eût illustré d'un grand » renom. »

Edm. De Busscher.

Piron, *Levensbeschryving van voornamen mannen en vrouwen in België*. — Ad. Van Sout de Berkenfelt, *Notice sur la vie et les œuvres de Paul Bouré*, 1849.

BOURGEOIS (Jean), **BORGESIIUS** ou **BORGESIIUS**, médecin, naquit le 8 novembre 1562, à Houplines (ancienne Flandre), sur la Lys. Son père, greffier (*scriba*) de la ville d'Armentières, prit un soin particulier de l'éducation de son fils. Celui-ci y répondit par l'application la plus suivie et par des progrès extraordinaires. Muni du diplôme de licencié en médecine, il se fixa à Ypres et s'y adonna à la pratique de son art. Toutes les heures qu'il pouvait dérober à sa clientèle, il les consacrait à l'étude, surtout à celle de l'astrologie, qui était fort à la mode vers la fin du xvi^e siècle ; il prétendit en tirer de grands avantages pour les malades, comme il le dit dans divers passages de ses ouvrages. Si la foi

qu'il ajouta à son propre horoscope n'est pas une preuve de sa crédulité, il en donna beaucoup d'autres dans ses écrits, qui démontrent que le praticien yprois se jeta, tête baissée, dans les rêveries de l'astrologie médicale.

Paquot nous fait connaître que Jean Bourgeois, devenu seigneur de la Caserie, avait apparemment acquis cette terre du chef de sa femme. Aucun biographe n'a indiqué l'année de la mort de notre compatriote.

Voici les ouvrages auxquels il a attaché son nom : 1^o *Præcepta et sententia insigniores de imperandi ratione et operibus Francisci Guicciardini collecta*. Antv., Christ. Plantin, 1587, in-12. — 2^o *Lauurentii Jouberti, delphinatis Valentini, Henrici III Galliarum regis archiatri, et in academiâ Monspelianâ regii medicinæ professoris et cancellarii de vulgi erroribus medicinæ, medicorumque dignitatem deformantibus libri singularem latinitate donabat et scholiis illustrabat Joannes Bourgesius Hovpliniensis, medicinæ et astrologiæ candidatus*. Antv., Martin Nutius, 1600, in-12 de 177 pages. — 3^o *Demetrius Pepagomenus redivivus, sive tractatus de arthritide, causas et originem ejus enudans, viam et rationem ejus averruncandæ contractæque persanandæ scientiam suo complexu coercens, græce conscriptus jussu Michaelis Palæologi, imperatoris Constantinopolitani, a Demetrio Pepagomeno, ejus archiatro. Ex gallico Frederici Jamôti, medicinæ doctoris, latinæ consuetudini traditus a Joanne Borsio*. Audomari, Car. Boscarius, 1619, in-12 de 70 pages.

C. Broeckx.

BOURGEOIS (Jean) ou **BOURGHESIUS**, écrivain ecclésiastique, né à Maubeuge (ancien Hainaut), vers 1572, mort le 29 mars 1653. Jean Bourgeois doit être regardé comme originaire de Valenciennes, quoique né à Maubeuge, car il ne vit qu'accidentellement le jour dans cette ville, pendant que son père, Hugues Bourgeois, était gouverneur de Beaumont-sur-Sambre. Il fit ses études chez les pères de la Compagnie de Jésus, se fit recevoir vers 1591 dans leur ordre et commença son noviciat à Tournai pour le terminer à Rome, où

séjournèrent alors les premiers théologiens de l'Europe. Il y suivit un cours de philosophie sous le fameux cardinal Bellarmin. Ses rapides progrès lui valurent d'abord l'attention, ensuite l'amitié de son illustre maître, qui lui garda ce sentiment pendant toute sa vie. Ce fut même par son influence qu'il obtint pour les jésuites de Valenciennes les corps du martyr saint Séverin et de son compagnon ; il en reçut encore d'autres reliques pour l'église des Jésuites de Maubeuge, fondée par sa mère. A son retour de Rome, il occupa pendant six ans une chaire de philosophie à Douai, puis il y donna, pendant un grand nombre d'années, les cours de morale et de théologie scolastique. Devenu, en 1610, recteur du collège de Valenciennes, il y resta six ans, et en consacra trois autres à organiser le collège de Maubeuge qui, grâce aux dons généreux de sa mère, venait de s'ouvrir. Les cinq années suivantes le virent à la tête du collège de Saint-Omer, puis il fut chargé de la direction des novices entrant dans leur troisième noviciat. Il eut enfin deux missions à remplir : l'une à Rome en 1622, à l'assemblée des procureurs des provinces de la Société de Jésus ; l'autre à la huitième congrégation chargée de la nomination d'un nouveau général. Le Père Bourgeois était depuis longtemps profès des quatre vœux, quand il mourut au Collège de Maubeuge. Malgré ses occupations il trouva le temps nécessaire pour composer des ouvrages ascétiques très-volumineux, entre autres : 1^o *Societatis Jesu Deiparæ virginis sacra, seu de patrocinio et cultu Deiparæ Virginis*. Duaci, 1620, in-12, 451 pages. — 2^o *De bono sodalitatis Partheniæ et officio sodalis erga Deiparam Patronam, libri duo*. Antv. 1622, in-12. — 3^o *Vitæ, Passionis et Mortis Jesu-Christi Domini nostri mysteria, piis meditationibus et adspirationibus exposita per Joannem Bourghesium Malbodiensem à societate Jesu, figuris cæcis expressa per Boetium à Bolsweert*. Antv. 1622, in-8^o, 76 fig. et 392 pages. *Idem* en flamand, Antw. 1623, in-8^o. *Idem* en latin, Colonia, 1624, in-12. Ces diverses éditions, surtout celle de 1622, qui se

vend fort cher, sont très-recherchées à cause des gravures. 4^o *J. Borghesii in XV mysteria sacri Rosarii Deiparæ virginis Mariæ exercitationes. Figuris expressa per Carolum Mallery*. Antv., 1622, in-8^o, fig. — 5^o *Cato Major christianus : Sive de senectute christiana, libellus*. Duaci, 1633, in-12. — 6^o *Libri tres de continentia christiana adversus Epicureos hujus temporis, impios Lutheri et Calvinii asseclas*. Duaci, 1638, in-4^o. — 7^o *Historia et Harmonia evangelica, tabulis, questionibus, et selectis S. S. patrum sententiis explicata*. Montibus, 1644, in-fol. de 1,081 pages. — 8^o *Peregrinus christianus mortalis ; hujus æternosæ vitæ ad immortalitatem traducendæ ratio*. Valencenis, 1648, in-8^o de 568 pages. Bourgeois a encore publié d'autres ouvrages latins ; on en trouve les titres exacts dans De Backer. On lui attribue cependant, à tort, paraît-il, des commentaires sur les Psaumes, imprimés en latin à Douai, en 1634 et 1637, in-8^o.

Aug. Vander Meersch

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I. — *Archives du nord de la France*, nouvelle série, t. II, p. 457. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 68. — Foppens, p. 589. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*, p. 399.

BOURGEOIS (Louis-Thomas), compositeur de musique, né à Fontaine-l'Évêque en 1676, mort à Paris en 1750. Doué d'une fort belle voix de haute-contre, il fut reçu, en 1708, comme chanteur, à l'Opéra de Paris, et le quitta en 1711 ; vers 1716 il devint maître de chapelle à Toul, et passa de là, en la même qualité, à Strasbourg. Il composa : 1^o *Les amours déguisés*. — 2^o *Les Plaisirs de la paix*, qu'il fit représenter à l'Opéra. — 3^o Deux livres de cantates françaises. Paris, in-fol. — 4^o *Cantates anacréontiques*, in-4^o obl. — 5^o *L'Amour prisonnier de la Beauté*. — 6^o *Beatus vir*, motet à grand chœur ; Paris, Balard. Il nous a laissé encore des ballets et des cantates qu'il avait composés pour les divertissements de la cour. M. F.-J. Fétis en donne la liste complète.

Aug. Vander Meersch.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

BOURGEOIS (*Martin*), enlumineur, calligraphe des ^{xv^e} et ^{xvi^e} siècles. Prêtre et chapelain des maîtres d'hôtel de Marguerite d'Autriche. Martin Bourgeois devait être un artiste très-habile, puisque nous le voyons, en 1501, travailler à l'achèvement d'un magnifique missel, ouvrage orné d'enluminures, que Philippe le Beau voulait, comme un don somptueux, offrir à son père.

Aug. Vander Meersch.

Pinchart, *Archives des Arts*, t. I, p. 234.

BOURGEOIS (*Maurice*), poète latin de la première moitié du ^{xvii^e} siècle. On n'est pas exactement renseigné sur le lieu de sa naissance ; Brasseur le place parmi les écrivains de Fontaine-l'Évêque et de Lobbes ; M. Mathieu dit qu'il était probablement de Mons. Quoi qu'il en soit, il a été chanoine régulier et sous-prieur du monastère de Bois-Seigneur-Isaac, puis, en dernier lieu, de l'abbaye du Val des Écoliers, à Mons. Il ne s'est fait connaître que par l'ouvrage suivant : *Vallis Mariana alias scholaris sive historia ecclesiæ abbatialis B. Mariæ Montibus Hannoniæ, sub Regula S. Augustini can. Reg. versu Phaleucio Laconice descripta. Item Sylva-Isaacana, seu historia miraculi sacri-sanguinis, autore Ven. P. Mavritio Bourgeois, ibidem can. Reg. Montibus*, 1636, in-12. Titre et liminaire 8 ff. non chiffrés. Texte de 1 à 36-127 à 254 pages. C'est un ouvrage en vers latins, dont il est impossible de faire grand cas et qui, par son sujet, prêtait très-peu à la manifestation de qualités poétiques ; il présente cependant un certain intérêt en ce qu'il constitue à proprement parler une sorte de chronique rimée des deux abbayes ; sous ce rapport, il peut donc être utile à ceux qui voudraient écrire l'histoire ecclésiastique du Hainaut.

Aug. Vander Meersch.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise et supplément*. — Brasseur, *Sydera Hannoniæ*, p. 152.

BOURGOGNE. Voir les princes de cette maison à leur prénom.

BOURGOGNE (*Antoine*, dit le *grand bâtard de*), homme de guerre, naquit en 1421 et mourut en 1504. Antoine

de Bourgogne était fils naturel de Philippe le Bon et de Jeanne de Prelle, fille de Louis ou Raoul, seigneur de Lisy. Il reçut de son père les seigneuries de Beveren et de Vassy et les comtés de Sainte-Menehould, de Guines, de la Roche en Ardenne et de Steenberghe ; il épousa en 1459 Marie de la Viéville, fille de Pierre et d'Isabeau de Preure. Après avoir fait ses premières armes en 1452, sous les ordres du comte d'Étampes, dans la campagne que le duc de Bourgogne eut à soutenir contre les Gantois, il fut investi du commandement de l'avant-garde de l'armée, conduite, le 24 avril 1452, au secours d'Audenarde. Arrivé près de la ville, le comte d'Étampes pria le bâtard de Saint-Pol de l'armer chevalier, puis il donna lui-même l'accolade à Antoine de Bourgogne, qui sauva, le mois suivant, à Nevele, l'armée du comte et fut chargé de la défense de Hulst, dans le pays de Waes ; il y défit complètement les Gantois et les poursuivit jusqu'à Meulebeke.

Il était doué d'une activité infatigable ; les Gantois ne pouvaient tenter aucune expédition sans qu'il ne vînt la faire échouer : c'est ainsi que, revêtu du commandement de Termonde, il sauva la garnison d'Alost menacée d'être surprise par les ennemis.

Le 27 janvier 1453, les députés de la ville de Gand vinrent lui porter les premières propositions de paix dans la ville de Termonde ; il les transmit au duc Philippe. Peu de temps après, la guerre s'étant rallumée, il marcha de nouveau contre les Gantois, les défit dans plusieurs rencontres, prit part au siège du château de Pouques, assista le 16 juillet 1453 à la bataille de Gavre et signa le fameux traité de Gavre qui termina cette campagne. Surnommé le grand bâtard depuis la mort de son frère Corneille, il jouissait de toute la confiance de son père et de celle du comte de Charolais, son frère légitime. Il était premier chambellan de ce dernier et avait un commandement important dans les armées : « Avant ledict » bastard fort grand charge soubz ledict » duc, dit Philippe de Coimmines. » Il fut élu chevalier de l'ordre de la Toison

d'or au chapitre célébré à la Haye le 2 mai 1456.

En 1457, il partit de l'Écluse à la tête d'une flotte bien armée pour combattre des pirates qui dévastaient les États du duc de Bourgogne. En 1458, il se rendit à Utrecht, pour réduire à l'obéissance les habitants de cette ville qui s'étaient insurgés. Il fut envoyé ensuite, ainsi que le comte d'Étampes, à Saint-Omer, pour y *tenir parlement* (selon l'expression de Chastellain) avec le comte de Warwick, qui commandait la ville de Calais. Il accompagna aussi le comte de Charolais, l'année suivante, afin de représenter le duc de Bourgogne à Arras, où avaient été mandés les trois états d'Artois. Nous le voyons dans toutes les joutes, qui eurent lieu à cette époque, « en moult fier et » pompeux arroy; » il manifestait le plus grand penchant pour ces plaisirs guerriers « pensant, au dire de Chastellain, » par icelle voie surpasser tous autres » chevaliers de devant lui. » La lutte qu'il soutint en Angleterre contre lord Scalles, en 1467, est célèbre dans l'histoire. Jean de Wavrin, dans ses chroniques, en parle en ces termes : « les queles » armes eulx deux, de cheval et de pié, » accomplirent moult notablement. » En 1461, encore, il assista avec le duc Philippe de Bourgogne aux fêtes qui furent célébrées à Paris lors du couronnement du roi de France Louis XI. Jacques Du Clercq nous apprend que parmi les seigneurs présents à ces fêtes Antoine de Bourgogne « estoit l'ung des mieux en- » point. »

Chargé par le duc de conduire deux mille combattants dans les mers de la Propontide, pour y prendre part à la croisade, Antoine de Bourgogne s'embarqua à l'Écluse le 21 mai et sa flotte se trouva réunie à Marseille à la fin de juillet 1464, après avoir été dispersée par une tempête affreuse. Il organisa une expédition sur les côtes de Barbarie et fit lever le siège de Ceuta, attaqué par les Mores. De retour à Marseille, il y reçut l'ordre de ramener l'expédition en Flandre, et vers les derniers jours de février 1465, il arriva à Bruxelles, à la cour du duc Philippe.

Au mois de mai 1465, le grand bâtard fut revêtu d'un commandement important dans l'armée destinée à envahir la France sous les ordres du comte de Charolais. Après avoir obligé la place de Nesle, en Vermandois, à lui ouvrir ses portes, il mit le siège devant Beaulieu qui se rendit au bout de huit jours, et rejoignit le comte de Charolais au mois de juillet, dans les plaines de Monthéry. Dans la bataille qui s'y livra le 16 juillet, il lui sauva la vie. Philippe de Commines nous dit que sa bannière y fut tellement dépecée « qu'elle n'avoit pas ung pied de » longueur. »

L'année suivante, on lui confia le commandement de l'avant-garde dans l'armée que le duc conduisait contre Dinant. Les Dinantais vinrent lui offrir, comme les Gantois l'avaient fait en 1453, les clefs de la ville. Le duc de Bourgogne les ayant acceptées, envoya immédiatement le bâtard combattre les Liégeois, qui s'étaient mis en route pour porter secours à leurs alliés : il les rencontra et les défit près de Waremmes. Cette même année il fut envoyé en Angleterre afin de combattre les efforts du roi de France pour entraîner cette puissance dans une ligue contre le duc; il séjourna tout un mois en Angleterre et y apprit la mort de son père. — A la fin de l'année 1467, il prit part à une nouvelle expédition contre les Liégeois, assista à la bataille de Saint-Trond, à la reddition de la ville de Tongres et enfin à la reddition de Liège. — L'année suivante, les Liégeois s'étant de nouveau soulevés, le grand bâtard assista au siège et à la prise de leur ville et fut envoyé au pays de Franchimont, « là où » tous les Liégeois se sont retraiz, pour » les combattre. »

Le grand bâtard conserva toujours au duc Charles une fidélité peu douteuse; « si le duc, dit Meyer, avait écouté ses » avis, il n'eût pas commis les fautes » qui amenèrent sa perte. » Aussi jouissait-il de toute la confiance de son frère, qui le chargea du commandement de ses armées dans ses pays de Bourgogne. Le 18 septembre 1473, il accompagna à Trèves le duc lors de l'entrevue qu'eut

celui-ci avec l'empereur d'Allemagne. L'année suivante, il se rendit en Angleterre, avec mission d'entraîner le roi Édouard dans une ligue contre la France. Le 2 mars 1476, il commanda l'avant-garde à la funeste journée de Granson; au mois de juin suivant, le duc lui confia l'aile gauche lors de la bataille qui fut livrée près de Morat; enfin le 5 janvier 1477, il partagea avec lui le commandement du centre de bataille dans les plaines de Nanci, et fut au nombre des prisonniers, faits en ce jour, par le duc René de Lorraine. Ici se termine la longue et glorieuse carrière militaire d'Antoine de Bourgogne. Le duc de Lorraine ayant cédé son prisonnier au roi de France, le grand bâtard s'engagea dans le parti de ce prince et le 15 août 1478 il prêta, sur un fragment de la vraie croix, le serment de fidélité. Devenu l'un des conseillers les plus écoutés de son souverain, il joua un rôle important dans l'histoire politique de cette époque. Par lettres du 20 août 1478, le roi de France l'investit des seigneuries de Grand-Pré, Château-Thierry, Passavant et Châtillon-sur-Marne; il le créa plus tard chevalier de son ordre de Saint-Michel.

Sa conduite en cette circonstance a été jugée très-sévèrement par quelques historiens; on peut cependant faire valoir diverses excuses en sa faveur, et l'on a vu, plus tard, l'archiduc Maximilien lui-même prendre chaudement la défense du bâtard, devant un chapitre de l'ordre de la Toison d'or, où sa conduite était attaquée. Plancher, dans son *Histoire générale de Bourgogne*, nous dit qu'Antoine n'entra au service de la France qu'après que le mariage de la princesse Marie fut arrêté avec Maximilien d'Autriche. La couronne ducal étant alors passée dans une maison étrangère, le grand bâtard, descendant de la maison royale de France, se soumit au roi Louis XI son parent. En 1482, il intervint, au nom de ce souverain, dans la conclusion du traité d'Arras.

Il se rendit plusieurs fois en Flandre et servit de médiateur entre le roi des Romains et les communes flamandes.

Despars, dans ses chroniques, raconte la brillante réception qui lui fut faite à Bruges, le 19 mai 1484. Le 4 juillet de la même année, il fut encore prié par les états de Flandre réunis à Termonde d'employer ses bons offices auprès du roi des Romains et de lui porter des propositions d'arrangement. — En 1487, enfin, Maximilien le chargea de négocier la paix avec les Gantois insurgés. — Le roi de France, Charles VIII, le légitima par lettres patentes, données à Melun en janvier 1485. — Meyer, dans ses *Annales Flandriae*, rapporte qu'au mois de mai 1475 le pape Sixte IV l'avait également légitimé. — Si le fait est exact, il serait difficile d'expliquer pourquoi le roi de France lui a accordé des lettres de légitimation dix ans plus tard. — Antoine de Bourgogne fut un protecteur éclairé des lettres et des arts : sa bibliothèque était une des plus riches de l'époque. On conserve à la bibliothèque dite de Bourgogne, à Bruxelles, plusieurs manuscrits fort remarquables qui lui ont appartenu. On les reconnaît à la devise « Nul ne s'y frotte » écrite à la main; ils portent d'ailleurs sa signature. Le magnifique manuscrit de Froissart, auquel les habitants de Breslau attachent tant de prix, provient aussi de sa librairie. Georges Chastellain, dans ses chroniques, parle de lui en ces termes : « un très-gentil bel chevalier entre mille, » en qui honneur et nature avoient mis « des dons beaucoup et de hautes apparences en fait de chevalerie et dont » desjà on en a vu les espreuves. »

Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans et fut enterré à Tournan en Brie. — L'auteur de l'*Histoire chronologique et généalogique de la maison royale de France* (Amsterdam, 1713) nous apprend qu'il eut trois filles. Son fils, Philippe, seigneur de Beveren, fut amiral de Flandre, gouverneur d'Artois et plus tard gouverneur de Flandre.

BOY ALBÉRIC DE CROMBRUGGHE.

BOURGOGNE (Antoine DE), né à Bruges et mort dans cette ville, le 29 mai 1657. Issu de la branche bâtarde des ducs de Bourgogne, Antoine fit ses humanités chez les Jésuites à Bruges, et y reçut le grade

de licencié en théologie et en droit. Ayant obtenu un canonicat de gradué noble il devint successivement archidiacre, en 1636, et doyen du chapitre cathédral de Bruges, en 1651. Il a écrit le *Lapis lydius*, imprimé chez Cnobbaert, à Anvers, en 1636, in-4o, et *Linguae vitia et remedia* orné d'emblèmes en taille-douce, Anvers, 1651. Il décéda à l'âge de soixante-trois ans et fut enterré dans le chœur de Saint-Donatien de sa ville natale.

F. Vande Putte.

BOURGOGNE (*Antoine-François DE*), ou **BOURGOIGNE**, écrivain ecclésiastique, né à Gand, le 2 août 1632, mort le 14 avril 1676. Ce théologien érudit et éloquent descendait, par bâtardise, de l'illustre maison de Bourgogne; en effet, son père, capitaine de cavalerie, était fils du *grand bâtard*; sa mère se nommait Anne Rodriguez d'Evora. Après avoir fait ses humanités au collège des Jésuites de Gand et sa philosophie à Louvain, il voyagea en Bourgogne, passa ensuite un an et demi à Rome et autant de temps à la cour impériale. Il était sur le point d'embrasser la carrière des armes, quand le sort en décida autrement. L'horreur que lui causa la vue des cadavres de deux de ses compagnons tués en duel, le dégoûta du monde; il résolut alors d'entrer en religion, et choisit la Compagnie de Jésus, dont son oncle Antoine (voir sa notice) avait fait partie autrefois. Il y entra le 14 mai 1655 et s'y engagea ensuite par la profession des quatre vœux. Avidé d'études et doué d'une aptitude particulière au travail, il ne tarda pas à se faire remarquer par ses connaissances étendues; devenu docteur théologien, ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la théologie morale, puis la scolastique dans leur collège de Louvain, chaire qu'il occupa pendant huit ans, avec grande distinction. On sait que les jésuites enseignaient publiquement dans ce collège et qu'ils avaient beaucoup d'auditeurs, soit des divers ordres religieux, soit des séculiers. Le père De Bourgogne n'avait que quarante-trois ans quand il mourut. Il s'est fait connaître par un traité de la pénitence, qu'il avait dicté à ses auditeurs, et dont on tira quantité de copies.

Un imprimeur de Mayence en acquit une et en publia un extrait sous le titre de : *Praxis solida et per Ecclesiam communissima et retinendi peccata*. Moguntiae, 1675, in-12. On voit que ce titre est opposé au *Methodus remittendi et retinendi peccata* de Huygens, ouvrage par lequel ce docteur enseignait une morale trop rigide; celui de Bourgogne est publié sans nom d'auteur, mais il reste certain qu'il est de lui. Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IX, p. 19. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

BOURGOGNE (*Baudouin DE*), diplomate et homme de guerre, baron de Bagnuola, seigneur de Marilly, de Bredam, de Falais et de Sommersdyk, né en 1445, à Lille. Il était fils de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et de Catherine de la Tufferie, l'une de ses maîtresses. C'était le bon vieux temps, où la considération publique s'attachait aux enfants illégitimes des maisons princières, et où ceux-ci, se croyant des demi-dieux, se paraient à tout propos de l'irrégularité de leur naissance. Philippe le Bon, qui n'avait pas moins de douze, d'autres disent dix-huit enfants naturels, les combla de faveurs. Notre Baudouin en eut sa part. On l'appelait le bâtard de Bourgogne pour le distinguer d'un frère aîné, Antoine comte de la Roche en Ardenne, qui était le *grand bâtard* par héritage de Corneille, tué à Ruppelmonde en 1453. Homme de cour avant tout, il n'en était pas moins bon soldat. Il fit la campagne de 1466-67 contre les Dinantais et les Liégeois, et s'y distingua de manière à être cité dans toutes les chroniques de l'époque. En 1468, il se trouva au nombre des gentilshommes des Pays-Bas qui allèrent prendre, en Angleterre, la princesse Marguerite, fiancée à Charles le Téméraire, et plus qu'aucun d'entre eux il se distingua aux fêtes de Bruges, données à l'occasion du mariage de ce souverain, sous le nom et le personnage d'un chevalier de l'Arbre d'Or. Nul ne se serait douté alors que, deux ans plus tard, ce courtisan accompli conspirerait, à l'instigation du cauteleux Louis XI, contre la vie de son frère et maître, Charles le Téméraire.

Un Français, le sire de Crussol, ayant entendu parler de son mécontentement, vint le trouver, lui vanta la générosité de son roi et finit par lui inspirer l'idée d'entrer à son service. Louis XI résolut aussitôt, avec sa finesse habituelle, d'exploiter les intentions de notre personnage. Il lui fit faire sous main les propositions les plus brillantes, dans le cas où il l'aiderait à se débarrasser du duc de Bourgogne, son plus cruel ennemi. D'autres que Baudouin avaient à se plaindre; il n'aurait donc point manqué de complices et encore moins d'occasions de donner à un meurtre les apparences honnêtes d'un fatal accident; mais il n'y avait point en lui l'étoffe d'un grand criminel : aux premiers soupçons, il se sauva en France (décembre 1470). Charles le Téméraire demanda son extradition; non-seulement le roi de France la lui refusa, mais il fit don à Baudouin de la vicomté d'Orbec. Au bout de quelques années, le grand bâtard de Bourgogne ayant intercédé en faveur de son frère, Baudouin rentra dans les bonnes grâces du duc, ce qui nous paraît d'autant plus extraordinaire que le manifeste bourguignon de 1472 marque encore une vive irritation et que, d'ailleurs, la clémence de Charles le Téméraire n'apparaît nulle part dans l'histoire. Baudouin fut désormais un fidèle sujet : il se battit comme tel à Granson, à Morat et sous les murs de Nancy. A cette dernière affaire, il fut fait prisonnier en même temps que son frère, le grand bâtard, et conduit en France. « Dans la suite, » nous dit M. E. Galesloot, « il fut envoyé » comme ambassadeur en Espagne pour » traiter du mariage de Philippe le Beau » avec Jeanne de Castille. Il déploya un » grand luxe dans cette ambassade et se » montra aussi noble que généreux. Bref, » il se fit admirer des Espagnols et prouva » qu'il était le digne époux de dona » Maria de Manuel de la Cerda, qui elle-même était du sang royal de Castille. » Il mourut en 1508, comblé d'honneurs » et de richesses, et fut enterré à Falais, » seigneurie importante, située près de » Huy, qu'il avait acquise et non reçue » en don de Philippe le Beau, comme le » croit le baron de Reiffenberg et d'au-

» tres historiens. Il laissa quatre enfants » légitimes et trois bâtards. »

C. A. Rahlenbeck.

Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, édit. Marchal, Bruxelles, 1859, t. VII, p. 429. t. VIII, pp. 47-49, 68. — Le Petit, *Grande chronique de Hollande*, édit. de 1602, t. I, pp. 456-484. — E. Galesloot, *Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais, et sa famille*, dans la *Revue trimestrielle*, t. XXXIV, Bruxelles, 1862. — *Mémoires de Philippe de Commines*, liv. III, ch. 1 et II.

BOURGOGNE (François DE), fils de Baudouin de Bourgogne, dit de Lille, seigneur de Manilly et de Falais, bâtard du duc Philippe le Bon, et de dame Jacqueline de Gavre, était l'un des meilleurs poètes latins qui sortirent, au xvre siècle, de l'Université de Louvain. On a fait de lui un seigneur de Nevers, d'autres ont écrit Nieuberne, et d'autres encore Neuverre. Nous croyons qu'il convient de lire Nieuw Verre, terre de Zélande, qui appartenait à sa famille. Son mariage avec une fille naturelle de Philibert de Châlons, prince d'Orange, contribua à faire de lui un personnage. Il vint à la cour de Bruxelles et reçut de la gouvernante des Pays-Bas, Marie, reine de Hongrie, la charge de maître d'hôtel, qui avait une certaine importance à cause des missions délicates ou confidentielles qui y étaient attachées. Valère André, Foppens et Paquot accordent à notre poète le nom de Falais, bien que cette terre, après avoir appartenu à son frère consanguin, Philippe de Bourgogne, ait été léguée par celui-ci, en 1542, à son neveu Jacques de Bourgogne. Cette dénomination territoriale pourrait cependant avoir eu quelque fondement, puisque M. Gachard cite, en 1555, au nombre des officiers de la maison de la reine Marie, un sire de Falais qui ne pouvait être ni Philippe de Bourgogne, décédé, ni son héritier Jacques de Bourgogne, alors banni et réfugié en Suisse.

On ne connaissait encore, il y a quelques années, des œuvres de François de Bourgogne, que son épitaphe en l'honneur d'Érasme, lorsqu'un savant allemand, M. F. L. Hoffmann, bibliothécaire de la ville de Hambourg, retrouva, dans le dépôt confié à ses soins, les compositions inédites de notre auteur que Valère André avait vues deux siècles au-

paravant dans le cabinet de Luc de la Torre, un jurisconsulte lillois. Il s'empresse de publier sa trouvaille dans le *Bulletin du bibliophile belge* de 1861 (v. XVII, pp. 153 à 225). Le morceau capital est la description, en prose, du voyage entrepris par Philippe II en 1548, sous le titre de : *Epistola congratulatoria ad serenissimum principem Hispaniæ Philippum, qua anni unius fere iter ipsius obiter continetur*; puis viennent les : 1^o *Senarii proverbiales ex poetis græcis collecti et in latinum idioma traducti*; 2^o *Auraca Pythagoræ Carmina*; 3^o Nombre de pièces d'une importance moindre.

C. A. Rahlenbeek.

Gachard, *Rapport sur les archives de Lille*, Bruxelles, 1841. — *Bulletin du Bibliophile belge*. Bruxelles, 1863, t. XXI. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I.

BOURGOGNE (Gilles DE), **BOURGOIGNE**, **BURGUNDUS** ou **BURGUNDIUS**, jurisconsulte, poète latin. Issu d'une famille patricienne de Gand, et frère de Nicolas; il florissait au XVII^e siècle. Après avoir fait de bonnes études juridiques et obtenu la licence de droit, probablement à l'Université de Louvain, il passa à Gand où il fut bientôt nommé avocat fiscal au Conseil de Flandre. Il se fit connaître comme poète latin et publia les deux ouvrages suivants : 1^o *Ad Epicheremata politica, sive animalium hominumque certamina. Fani D. Bavonis Incendium*. Gandavi, 1642, in-4^o. Il composa cette pièce à l'occasion d'un incendie survenu dans la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, le premier jour de la foire (1^{er} juin 1641). — 2^o *Carmina in consecrationem R^{mi} Domini Nicolai Haudion, VIII Brugensium episcopi*. Gand, 1642, in-4^o.

Aug. Vander Meersch.

BOURGOGNE (Hermann DE), poète latin et français, né vers 1570 et mort en son château de Falais-sur-Méhaigne le 16 juin 1626. Il était fils de Charles de Bourgogne, seigneur de Sommelsdyk, et de Jeanne de Culembourg. A l'extinction de la branche aînée de la maison, en 1614, les archiducs souverains des Pays-Bas érigeaient en comté sa baronnie de Falais. Il possédait, en outre, Sommelsdyk, Vieux Walef, Han-sur-Sambre,

et ces débris de l'antique splendeur de sa race passèrent par alliance aux comtes de Noyelles, ses deux fils étant entrés dans l'ordre des Jésuites. En 1600, Hermann se titrait de gentilhomme de l'État noble du pays de Liège et du comté de Looz; plus tard, il ajouta à sa signature la qualité de gouverneur pour le roi d'Espagne, du Limbourg et des pays d'Outre-Meuse. C'est là, à peu près, toute son illustration. Ses œuvres latines, les seules qui aient vu le jour, tiennent en un volume in-4^o, imprimé en 1624, à Liège, chez Ouwerx. On y trouve : *Davidis Monomachi*, libri II; — *Davidis Adulteri*, liber unus; — *Absalonis fratricidæ*, liber unus; — *Micellanea*. Le comte de Becdelièvre ajoute à ces détails que Remacle Mohy, un savant philologue, qui était curé à Jodoigne, avait beaucoup aidé le sire de Falais dans ses travaux. La dame de Falais, qui était fille de Maximilien de Bucquoi et, par conséquent, sœur du célèbre feld-maréchal de ce nom, survécut à son mari.

C. A. Rahlenbeek.

Archives de Liège. — Mss et notes généalogiques de Lefort. — Paquot, *Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I. — Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, Liège, 1837, t. II.

BOURGOGNE (Jacques DE), seigneur de Falais-sur-Méhaigne et de Bredam ou Brigdamme en Zélande, était fils de Charles de Bourgogne, pair du comté de Hainaut, seigneur de Bredam, Falais, Ham-sur-Sambre, Lovendegem, Somergem, Baudour et Fromont, et de dame Marguerite de Werchin, fille du sénéchal du Hainaut. On a prétendu qu'il était né vers 1505, au château de Baudour, et qu'il mourut sans postérité en 1557. La première partie de cette assertion peut être vraie; quant à la seconde, elle est infirmée par nos recherches. Ce n'est point notre personnage, mais bien la première femme qui décéda en 1557. Jacques de Bourgogne dut au sang du duc Philippe le Bon, qui coulait dans ses veines, la faveur d'être le compagnon de jeu et d'étude du jeune Charles-Quint, et l'avantage, beaucoup plus grand, de connaître mieux que personne le caractère de son futur souverain. Ses sympathies pour la réforme religieuse que, dès

l'âge de quinze ans, il avait hautement, décidèrent son père à le retirer de la cour et à l'envoyer à l'Université de Louvain. D'où avaient pu lui venir cependant des opinions aussi compromettantes? Nous croyons devoir les attribuer au culte que, dans sa famille, on professait pour les écrits et la personne d'Érasme. Une de ses tantes, la marquise de Vere, poussait l'admiration pour l'auteur de l'*Éloge de la folie* jusqu'à lui servir une pension, et deux de ses oncles, l'abbé de Middelbourg et François de Falais, ne juraient que par lui. Son séjour à la célèbre école de Louvain ne le corrigea nullement. Jean de Laski qu'il y avait rencontré, l'avait mis en rapport avec les réformateurs de la Suisse et de l'Allemagne. Il perdit son père en 1539, et, bientôt après, il épousa Yolande de Bréderode, dame de haute naissance, qu'il savait partager ses sentiments. A partir de ce moment, quand il lui arrivait d'écrire à Calvin, sa femme ne manquait jamais de joindre une lettre au paquet. Une partie de cette correspondance a été publiée en 1744, chez Wetstein, à Amsterdam, en un volume in-octavo, sous le titre de : *Lettres de Jean Calvin à Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam, et à son épouse Yolande de Bréderode*. Certes, ce sont là des documents précieux, mais combien l'eussent-ils été davantage, si les confidences du sire de Falais avaient pu y être jointes! Nous avons voulu combler cette lacune; nous avons fouillé dans ce but les archives et les bibliothèques, et n'ayant rien découvert, nous avons fini par croire que Baudouin avait emporté ces lettres avec d'autres papiers, si, toutefois, Calvin ne les avait point détruites après sa rupture avec son disciple et son correspondant. Le réformateur le connaissait bien, et il s'arrangea toujours en lui donnant des conseils de manière à se conserver sa confiance et ses sympathies. Quand Jacques de Bourgogne se déroba aux curiosités de l'Inquisition et vint s'établir à Cologne, Calvin s'empressa de lui envoyer un chapelain, et, deux ans plus tard, le 9 février 1546, il lui dédia une première édition de

son Commentaire sur la première Épître de saint Paul aux Corinthiens. Charles-Quint ne tarda point à savoir que son ancien confident s'était choisi un exil volontaire. Il lui envoya un messenger pour l'inviter à rentrer aussitôt aux Pays-bas. Jacques de Bourgogne répondit de bouche que l'état de sa santé s'opposait à ce voyage, et, ne se croyant plus en sûreté à Cologne, il remonta le Rhin en bateau jusqu'à Strasbourg. Là, il composa, au mois de septembre 1546, une apologie de sa conduite adressée à l'Empereur. Il se proposait de la lui remettre lui-même, mais il fut trompé dans son attente. Charles-Quint ne vint point à Strasbourg. Il chercha alors un imprimeur et un bon traducteur latin. Il s'adressa pour cela à Calvin, qui lui recommanda successivement Sébastien Castellion et Des Gallars. Aucun d'eux ne s'étant empressé de mettre la main à l'œuvre, François Baudouin d'Arras, alors réfugié à Genève, leur fut préféré. Celui-ci, ayant terminé sa traduction au mois d'août 1547, l'envoya à Bâle, à Jacques de Bourgogne, en lui prodiguant force belles paroles : « Je loue et remer-
cie Dieu, lui écrivait-il, de cette tant
admirable vertu et constance dont il
vous fortifie à l'encontre de toutes les
tentations qui se dressent pour es-
branler les Chrétiens : et d'autant
plus que tout l'effort de l'ennemy en
vostre regard est tellement renversé
qu'il en demeure confus et le Seigneur
en est glorifié. »

Peut-être est-ce ici le lieu d'observer que les meilleurs juges en matière d'héroïsme sont justement ceux qui en sont incapables. L'apologie fut d'abord imprimée en français, mais sans nom, ni lieu, ni date, sous le titre de : *Excuse composée par Messire Jacques de Bourgoigne, seigneur de Falles et de Bredam, pour se purger vers la Majesté impériale des calumnies à luy imposées à l'occasion de sa foy de laquelle il fait confession*. L'auteur en distribua quatre cents exemplaires et en fit vendre tout autant par Wendelin, le libraire de Bâle. L'édition latine, également ornée des orgueilleuses armoiries de l'auteur, fit son apparition quelques mois

plus tard, en mars 1548. Le titre porte : *Apologia illustris D. Jacobi à Burgundia, Fallesii, Bredamque domini qua apud Imperatoriam Majestatem injustas sibi criminationes dilluit, Fideique suæ confessionem edit.* Jacques de Bourgogne espérait-il par là obtenir la révision de son procès et rentrer dans la jouissance de ses biens confisqués? Sa franchise est trop grande pour nous permettre de le croire. Il voulait simplement, lui qui avait vécu dans l'intimité du César flamand, donner un bon conseil à ses pairs, les seigneurs des Pays-Bas. Ce qui le prouve, c'est qu'il eut un instant la pensée de leur dédier son Apologie, mais Calvin l'en dissuada en lui observant que ce serait les compromettre sans profit. Les rapports de notre banni avec le réformateur genevois, si bons, si intimes même tant qu'il avait résidé à Cologne, à Strasbourg ou à Bâle, s'aggravèrent bientôt après qu'il fut venu habiter Genève. Les causes du dissentiment sont diversement rapportées. La principale est l'orgueil de race du grand seigneur froissé coup sur coup par la proposition de Calvin de marier une de ses sœurs à son ami Viret, et par l'audace de son chapelain, Valérand Poulain, qui soupirait pour l'une de ses proches parentes, mademoiselle de Wilberg. Ce qui, après cela, devait suffire pour combler la mesure fut le refus de Calvin d'intercéder auprès du magistrat en faveur du médecin de la famille de Bourgogne, Jérôme Bolsec, qu'on avait jeté en prison, le 16 octobre 1551, comme blasphémateur. Jacques de Bourgogne, dont la santé avait toujours été chancelante, et qui s'était retiré à la campagne, à Veigy, dans la terre de Gex, était très-souffrant à ce moment-là. Bolsec seul, d'après lui, pouvait le guérir de ce qu'il appelait « *ses maladies d'hiver.* » Il se fâcha donc grandement de la sentence d'expulsion qui frappait son médecin et la considéra comme un mauvais procédé à son égard. « Qu'a fait après » tout maître Jérôme? écrivait-il aux » syndics de Genève. Il a parlé à la congrégation librement de sa doctrine, ce » qui me semble estre permis à tout » chrestien. » C'était rompre en visière

avec le parti orthodoxe, avec Calvin surtout, dont la douce compagne n'était plus là pour tout arranger. On doit se garder d'ajouter foi à tout ce que Bolsec a raconté sur ce sujet dans sa Vie de Calvin. Ce fut son procès qui décida Jacques de Bourgogne à quitter le pays de Genève pour aller vivre sur les terres de Berne, et non point Calvin qui aurait poursuivi de ses assiduités la femme de son ami, et lui aurait dit un jour : « Votre mari ne » saurait aller loin. Quand il sera mort » nous nous marierons ensemble. » La comtesse n'aurait jamais souffert un pareil langage. Elle n'était plus, comme le prétend Bolsec, jeune, belle et gaie; elle avait perdu trois enfants en bas âge, et sa santé était profondément altérée. Elle succomba, en 1557, dans le château que son mari avait acheté dans les montagnes vaudoises. Après sa mort, Jacques de Bourgogne revint habiter Strasbourg, où il épousa une compatriote, Isabelle de Rymerswale, qui lui survécut et lui donna un fils, qui fut élevé dans la religion réformée. Ce dernier fait, que nous avons constaté aux archives de la ville de Cologne, fait tomber toute supposition se rapportant à un changement de croyance de notre personnage. Sa vie, dont nous avons cru devoir rapporter tous les faits saillants, a bien son mérite. Elle est un commentaire exact des transformations qui s'opérèrent en Belgique dans les idées religieuses pendant la première moitié du xvi^e siècle; elle peut être considérée de même comme un prélude au Compromis des nobles et nous aider à mieux comprendre ce grand fait historique.

C. A. Rahlenbeck.

Voir les ouvrages cités dans la notice. — Archives de la ville de Genève. Pièces hist. n° 1494. — L. Galesloot, *Jacques de Bourgogne* (*Revue trimestrielle*, Bruxelles, 1862, t. II). — S. Van Leeuwen, *Batavia illustrata*, S'Gravenhage, 1680, t. II. — *Gerdesii Scrinium antiquarium*, t. IV. — Te Water, *De reformatie in Zeeland*, Middelbourg, 1766. — Arch. de Cologne. Lettre d'Isabelle de Rymerswale de 1570. — *Bull. du Bibliophile Belge*, t. XVII.

BOURGOGNE (Nic. DE), BURGUNDUS, BURGUNDIUS ou **VAN BOURGOINGNE**, historien, poète, juriconsulte, conseiller au Conseil de Brabant, né à Enguien, le 29 septembre 1586,

de Nicolas de Bourgogne, conseiller de Henri de Bourbon (depuis roi de France) et d'Anne Robyns ; mort à Bruxelles le 4 janvier 1649. Il était issu de la maison princière de Bourgogne par un bâtard de Jean de Bourgogne. Ayant achevé ses cours d'humanités au collège d'Houdoin à Mons, il vint à Louvain étudier les belles-lettres et le droit. Ses rapides progrès lui concilièrent l'amitié de ses principaux professeurs, Gérard de Courselle et Erycius Puteanus (Henri Vandeputte). Il nous reste un de ses discours qu'il a prononcé dès 1611 (1). Pourvu du grade de licencié en droit, il s'établit à Gand comme avocat et y resta jusqu'en 1627. Dans cette ville il acquit l'estime et la confiance particulière des poètes Pierssenacus et Maximilien De Vriendt et prononça, en 1615, l'oraison funèbre de ce dernier. Ces liaisons lui inspirèrent, sans doute, le goût de la poésie dont ses *Poëmata*, publiés en 1621, nous fournissent la preuve (2). Favorisé par une forte clientèle, il devait rencontrer de nombreuses difficultés dans l'interprétation des différentes coutumes du comté de Flandre, notamment dans leur application avec les lois étrangères concernant l'état et la capacité des personnes et l'exécution des contrats. Pour éclaircir cette matière, il composa un ouvrage sous le titre *Controversiæ* et en soumit le manuscrit à son ancien maître, De Courselle ; celui-ci lui reconnut le plus grand mérite et en conseilla l'impression qui eut lieu à Anvers en 1621. Ce que Burgundus dit dans le *Prologium* de ce livre de l'origine des lois municipales et de l'influence qu'il attribue aux climats est suranné, mais l'ouvrage se compose de quinze traités, et les sept premiers ont fait justement la réputation de l'auteur. Ils traitent de la nature et de la distinction des statuts personnel, réel et mixte, de la forme et de l'exécution des contrats, et de la valeur des jugements à l'étranger.

Bartole, d'Argentrée, Dumoulin et Zoës n'avaient traité qu'accessoirement ces points. Burgundus réfute ces auteurs, les surpasse et systématise fort bien les cas où des motifs de convenance commune peuvent faire admettre l'application des lois étrangères. Il déclare lui-même vouloir écrire pour la pratique et non pour les disputes des écoles et des docteurs. Il comblait si bien la lacune existant alors dans la jurisprudence, qu'aujourd'hui encore son autorité est invoquée par tous ceux qui traitent du droit international. Aussi Rodenburg, Paul Voet, Abraham à Wesel et Boullenois qui l'ont suivi dans cette voie, reconnaissent son mérite, la supériorité de ses doctrines et le placent parmi les jurisconsultes du premier rang. L'ouvrage fut bientôt réimprimé et ne tarda pas à se répandre en France, où il était très-estimé.

En 1625, Bourgogne exerça encore sa verve poétique en faisant une *Élegie* sur le mariage d'un de ses amis, Gaspard Gevaert, jurisconsulte et greffier à Anvers (3). La réputation de profond jurisconsulte que l'ouvrage des *Controversiæ* et ses succès au barreau méritaient à Bourgogne, lui ouvrirent au mois de juin 1627 l'Université d'Ingolstadt ; il y occupa la chaire ordinaire du Code que Viglius avait illustrée et à laquelle étaient attachés des émoluments considérables. La même année, il reçut le bonnet de docteur et bientôt après le duc de Bavière lui conféra les titres de conseiller d'État, de comte palatin et d'historiographe. C'est en 1621 que Bourgogne, par les conseils du chancelier Peckius, entreprit d'écrire l'histoire de la Belgique ; ses occupations l'ayant empêché de continuer ce travail, il se borna à en publier, en 1629, à Ingolstadt, un fragment qui embrasse neuf années de la révolution du xvi^e siècle (4). Il dit avoir eu en mains les papiers des présidents Viglius et Tisnacq et toutes les lettres écrites par Philippe II

(1) *Oratio de gradibus ad eloquentiam dicta Lovanii*, dans la *Palestra bonæ mentis d'Erycius Puteanus*. Lovan., 1611, in-4^o ; id. Francol., 1615, in-12.

(2) *Poëmata : Heroicorum*, lib. I. *Elegiarum*, V. *Silvarum*, II. Antv. 1621, 16.

(3) *Epithalamium in nuptias Gasparii Gevaerti... accedit in easdem nuptias elegia per Nic. Burgundium*. Antv., 1625, in-4^o.

(4) *Historia Belgicæ... ab anno 1558 (ad annum 1567 à l'arrivée du duc d'Albe)*. Ingolstadt, 1629, in-4^o : ib., 1653, in-12 ; id., Illaæ et Magdeb., 1708, in-4^o.

à Marguerite de Parme et par celle-ci au roi. Mais peut-on ajouter foi au récit de Bourgogne dont toutes les sympathies étaient pour le parti espagnol, le parti ultra-catholique et qui n'avait pas à sa disposition les papiers et les renseignements du parti opposé, du parti national? Aujourd'hui qu'il existe tant de documents précieux sur cette grande époque, on peut répondre négativement. Suivant Bourgogne, le prince d'Orange était l'auteur principal de l'agitation qui dans les Pays-Bas devait amener un bouleversement. Il relève *les belles qualités* de Philippe II, en signalant pourtant quelques-uns de ses défauts. Il ne croit pas au projet qu'eurent ce monarque et ses agents d'établir l'inquisition en Belgique. Appelé par sa position à écrire l'histoire de la Bavière, il n'en acheva que deux fragments, qui comprennent une période de trente-quatre années. Il lui est *échappé*, dit Paquot, quelques traits libres contre la cour de Rome, et c'est apparemment ce qui a porté les protestants à réimprimer son livre (1). Deux années auparavant, il avait traité un point historique de *l'électorat* qui constatait déjà de profondes connaissances en cette matière (2). En 1636, il mit au jour à Ingolstadt un commentaire sur les *Evictions*, tiré de ses leçons, qui annonce une parfaite étude du droit romain et qui eut plusieurs éditions (3).

Après un séjour de douze ans en Bavière, Bourgogne revint aux Pays-Bas, pour entrer comme conseiller au Conseil de Brabant (31 juillet 1639), d'après les conseils de son savant ami Daniel Heinsius, et probablement aussi pour répondre à l'appel de Viglius et de Tisnacq. L'Université d'Ingolstadt, alors très-célèbre, reconnut la perte immense qu'elle venait de faire. A la cour provinciale de Brabant il se montra également à la

hauteur de sa position, ce qu'atteste l'éloge qu'a laissé de lui son collègue Stockmans.

En 1646 parut à Louvain, sous les auspices de son fils, Galeaz de Bourgogne, seigneur de Roquemont et avocat au Conseil de Brabant, un petit commentaire sur *la prestation des fautes*; il est également tiré des leçons de Burgundus, et Stockmans lui reconnaît un double mérite: d'abord celui de traiter méthodiquement et dans son ensemble une matière qui était jusque-là disséminée dans les ouvrages de droit; ensuite celui de rendre leur clarté, leur simplicité primitives à des choses que les interprètes avaient obscurcies. Cet opuscule fut également réimprimé plusieurs fois (4). Son traité des *obligations solidaires* n'est pas moins recommandable que les autres (5). Son autre traité *de modo juris dicendi et iis qui jurisdictionem præsumunt*, n'est qu'un extrait de Jean Buselinus; il y expose le régime municipal de Lille, de Douai et quelques institutions judiciaires de la Fandre, telles que la chambre légale, la chambre des Reninghes et le conseil de Flandre (6).

Bourgogne fut un des premiers juriconsultes de son siècle. Il avait des connaissances étendues, un grand talent oratoire, un caractère honorable et modeste. La France, la Hollande et l'Allemagne reconnaissent sa célébrité. Quoiqu'il ait tenu, avec son fils, des fiefs de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, il est mort sans fortune, en laissant, après lui, de sa femme, Laurence van Wesemaele, beaucoup d'enfants. Son frère, Gilles de Bourgogne, était licencié en droit et avocat fiscal au Conseil de Flandre. Il nous reste de ce dernier quelques poésies latines.

Britz.

Froland, *Mémoires sur la nature et la qualité*

(1) *Historia Bavarica... ab anno 1513 ad annum 1547*. Ingolst., 1636, in-4°; id., Antv., 1645; Helmstad., 1705, in-4°.

(2) *Apologia in electoratu Palatino, pro Christ. Gewoldo et contra marquardam Freherum*. Ingolst., 1634, in-4°.

(3) *Commentarius de evictionibus practicus et theoreticus*. Ingolst., 1636, in-12; id., 1646, in-12; id., Lovan., 1647, in-12; id. Colon., 1662, in-16; id., Brux., 1673, in-4°. Il est divisé en 106 chap.

(4) *Commentarius de periculis et culpis præstandis in contractibus*. Anvers, 1646, in-12; id., Lovan., 1658; id. Colon., 1662, in-16; id. Brux., 1673, in-4°.

(5) *Commentarius de duobus reis, sive de obligatis in solidum*. 1^{re} éd. de 1643; id. Lovan., 1657; id. Brux., 1673, in-4°.

(6) Dans les *Opera omnia* de l'éd. de Burgundus de 1673 et dans l'éd. des *Controversiæ* de 1634.

des statuts, ch. 1, 10 et ch. 11, 3. — D'Argentré, *Observations sur la coutume de Bretagne*, art. 218, glose 6. — Rodenburg, *De jure quod oritur a statu. divers.*, tit. 1, ch. 1. — P. Voet, *De statutis eorumque concursu*. — Boullenois, *Traité de la personnalité et de la réalité des lois*, tit. IV, ch. 11, obs. 46. — Paquet, *Mémoires*, I, 79. — Sweetius, 373. — Valère André, *Bibl.*, 681. — *Annal. Ingolstadt. Acad. de l'année 1782*. — Stockmans, *Decis.* 102, 5. — Vandenhace, *Ad consuetud.*, Gand, I, 1 et XII, 1. — Burmannus, *De vita Heinsii*, Harlem, 1742, p. 5. — *Discours de M. de Bavay*, prononcé le 16 octobre 1848. — Foppens, Mss 9959. — Archives de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, publiées par M. Huytiens. — *Noblesse de Flandre*, t. II, p. 43.

BOURGOGNE (*Corneille*), calligraphe, né à Leffinghe, Flandre occidentale, en 1661, exécuté en 1722. Doué d'une rare habileté et d'un goût exceptionnel, il faisait à la plume des portraits et des dessins, admirables par leur netteté et leur élégance. Ces travaux lui valurent quelques places honorables, entre autres celle d'écrivain du magistrat de Bruges, mais devinrent, malheureusement, la cause de sa perte : il falsifia des actes et produisit de fausses signatures. Traduit de ce chef en justice, il fut condamné à Gand le 28 mars 1722, à la potence et à avoir la tête exposée sur une pique. Cette sentence reçut son exécution. Les œuvres de Corneille Bourgoigne sont recherchées par les amateurs de dessins; l'une d'elles est conservée aux archives de la Flandre orientale. F. Van de Putte.

BOURLETTE (*André*), homme politique, né à Liège, vers 1500, décapité à Bouillon en juillet 1569. Etant receveur du duché de Limbourg, il avait recherché et obtenu en 1538 la charge de drossart et de receveur des pays d'Outre-Meuse, devenue vacante par la mort de Servais Vander Heyden; mais, déjà en 1549, il se démit de ces nouvelles fonctions sous le prétexte que sa qualité de Liégeois le mettait en suspicion auprès des gens du pays et lui occasionnait de nombreux désagréments. Sa position de receveur du duché de Limbourg ne présentait pas, à ce qu'il paraît, les mêmes inconvénients, puisqu'il la conserva jusqu'au moment où il fut mis à la pension. Il vint alors résider dans sa ville natale où son nom, sa grande fortune, sa familiarité avec quelques hauts et puissants personnages lui permirent de jouer un

certain rôle. Il penchait depuis longtemps vers les idées nouvelles, mais il est probable que sa qualité de pensionnaire du roi d'Espagne, et surtout le mariage de sa fille avec Jean de Somme, un Liégeois qui servait le même souverain, l'obligèrent à une grande réserve. Les limiers de l'inquisition découvrirent cependant qu'il aidait les novateurs liégeois de ses avis, et qu'il leur avait conseillé d'en appeler aux tribunaux et à la diète de l'Empire, des rigueurs de leur prince-évêque contre les protestants. Un piège lui fut tendu, et, à la suite d'un bon dîner, un faux ami et un moine déposèrent contre lui. Un curieux procès s'ensuivit. Les tribunaux ecclésiastiques, fondant leur compétence sur une accusation d'hérésie, vinrent au secours des tribunaux civils, qui reculaient déjà devant une violation des vieilles lois et franchises du pays. On arrêta Bourlette dans sa maison, rue Pierreuse, et on le condamna, en janvier 1567, d'une façon non moins illégale, à la confiscation de ses biens meubles et immeubles et à un bannissement perpétuel. Puis, au lieu de le laisser aller où bon lui semblait, on le transféra des prisons de Liège dans le château de Huy. Bourlette ne se laissa point abattre; il trouva moyen, du fond de sa prison, d'actionner ses juges, et de les poursuivre d'instance en instance pendant plus d'un an. Quand il recouvra enfin sa liberté en 1568, soit par la fuite ou par la connivence de ses gardiens, l'évêque Gérard de Groesbeck se flattait de n'avoir plus rien à craindre de lui. C'était une erreur. La bourgeoisie de Liège voyait en Bourlette un martyr de sa propre cause; elle était prête à reconnaître en lui un chef. La réaction était triomphante à ce moment là, il est vrai, mais l'ancien receveur du Limbourg rendu à ses amis n'en était pas moins pour le régime clérical un adversaire redoutable. Il le prouva bien. En quittant sa prison, il alla droit à Aix-la-Chapelle, où il se rencontra dans la même auberge avec le baron de Lumey, Loverval et le seigneur d'Oreye, trois conspirateurs, qui le requèrent à bras ouverts. Le prince d'Orange, de son côté,

lui écrivit pour le féliciter d'avoir échappé à ses ennemis et lui proposer la charge de munitionnaire en chef de son armée. Bourlette accepta, et s'en vint à Sinzich saluer le prince. Celui-ci lui fit bon accueil. « Je sais, Bourlette, lui dit-il, qu'à Liège on vous a fait grand tort, mais vous avez dans cette ville des amis et je compte sur vous. Si je puis avoir le passage par Liège pour mon armée, j'ai l'issue à la main et le duc d'Albe en mon pouvoir. Il faut donc qu'à tout prix vous me procuriez ce passage. » Bourlette promit le succès. Tout sembla d'abord lui sourire. Magistrats et métiers lui mandèrent qu'ils étaient prêts à recevoir dans leurs murs le prince, à la condition qu'il s'engagerait à respecter les personnes et les propriétés, et qu'il serait muni d'assez d'argent pour subvenir à tous les besoins de ses gens. On sait avec quel bonheur et quelle adresse le prince-évêque déjoua à ce moment critique les plans et les espérances de ses ennemis du dedans et du dehors. Il fit, à leur exemple, bon marché de la neutralité du pays, et confia aux Espagnols la garde de sa capitale et de ses principales villes. Le prince d'Orange, déconcerté, passa la Meuse à Stockem et se mit en retraite vers la France. Bourlette, qui ne l'avait point quitté, fut fait prisonnier en voulant gagner Sedan. On le conduisit au gouverneur espagnol de Mézières. Son gendre se perdit en cherchant à le sauver. Faute de deux cents écus, prix fixé pour sa rançon, une longue agonie commença pour Bourlette. Le duc d'Albe le céda à son prince naturel, l'évêque de Liège, qui le fit transférer de Mézières à Bouillon. On avait saisi ses papiers; on savait sur son compte plus qu'il n'en fallait pour le perdre, et cependant on le coucha sur un chevalet, on lui broya les os pour en apprendre davantage. Tout ce qu'on put tirer de lui, furent des réponses évasives. « Je n'ai déchargé à présenter, disait le pauvre vieillard, et, quelle que soit la conclusion que l'on prendra contre moi, je demande que l'on me le fasse court. » Cette prière ne fut même pas exaucée. On le laissa

encore languir trois mois en prison, jusqu'au mois de juillet 1569, avant de le remettre aux mains du bourreau. Il eut la tête tranchée et plantée sur une pique sur la place publique de Bouillon. Le R. P. Foullon rapporte, d'après une chronique de l'époque, que Bourlette fut exécuté à Saint-Trond, ce qui prouve que les contemporains étaient souvent moins bien informés que nous ne le sommes de ce qui se passait sous leurs yeux.

C. A. Rahlenbeek.

Backhuysen van den Brinck, *Andries Bourlette, Een hoofdstuk uit de geheime geschiedenis van den vrijheidsoorlog van 1568, uit de Gids*. Amsterdam, 1844, t. VIII. — Archives prov. de Liège. Grand greffe des échevins. Rôles des causes de 1568 à 1575. — Archives générales du royaume à Bruxelles : Chambre des comptes, carton 109, litt. G, n° 45. — Correspondance avec l'évêque de Liège dans les papiers du Conseil des troubles.

BOURNONVILLE (*Alexandre*, duc **DE**), homme de guerre et diplomate, né le 4 novembre 1585, et mort dans l'exil, le 22 mars 1656, était fils du baron de Capres qui suit. Il fut créé, par Henri IV, duc et pair de France étant à peine âgé de quinze ans. Sa mère, qui avait été dame d'honneur de Marguerite de Parme, ne songea à faire de lui qu'un courtisan. Le château de Bruxelles, la Hofbourg de Vienne et les palais de Florence furent les seules écoles qu'il fréquenta. A vingt ans, il savait à peine tenir une plume, et toute sa vie il conserva une orthographe défectueuse. Au retour de ses voyages, le jésuite Duplessis, son gouverneur, ne trouva guère autre chose à dire à sa mère que : « Madame, je vous ramène Monseigneur en bonne santé. » Le jeune duc voulut tout naturellement suivre la carrière des armes. Les princes souverains des Pays-Bas espagnols accueillirent sa requête, le nommèrent capitaine d'une compagnie d'élite de trois cents Wallons, et, par surcroît, l'un des gentilshommes de l'archiduc Albert. Les affaires de Bohême allant assez mal, l'empereur Ferdinand II demandait avec instance de nouveaux secours en hommes à la cour de Bruxelles. L'occasion était belle : le duc Alexandre en profita. Il conduisit en Allemagne une petite armée de pié-

tons et de carabiniers à cheval. A la prise de Piska, le 30 septembre 1620, il eut un œil crevé en montant à l'assaut. La guerre finie, il rentra en Belgique assez à temps pour prendre part aux obsèques de l'archiduc Albert. Le 29 août 1622, il se trouva à Fleurus, comme mestre de camp, opposé à Ernest de Mansfeld, qu'il avait combattu avec succès en Bohême. Cette fois, cependant, il se trouva doublement du côté des vaincus, car il n'avait pas été heureux dans ses négociations avec le célèbre aventurier flamand. Son amour-propre souffrit aussi peu de ces revers que sa fortune. Trois fois des ambassades extraordinaires lui furent confiées; deux fois à la cour de France, une fois à celle de l'empereur d'Allemagne. Il reçut encore, en 1622, le collier de la Toison d'or, et fut appelé au gouvernement de la Flandre wallonne. Mais avec tout cela, le duc Alexandre était bien le digne fils de son père. Les bienfaits ne l'attachaient point. Il se laissa entraîner, en 1632, par ses deux beaux-frères, le prince d'Espinoy et le duc d'Arschot, dans une nouvelle ligue des gens d'Arras, dont le but, au rebours de la première, était de poursuivre l'émancipation politique des provinces belges. La logique triomphait en ce moment-là des préjugés, des rancunes particulières et des calculs ambitieux; mais l'énergie, la décision, l'intelligence nécessaires à des conspirateurs sérieux manquaient à ces gentilshommes. Ils échouèrent pitoyablement. Le gouvernement espagnol dissimula pendant quelque temps avec eux; ils se croyaient pardonnés quand, tout à coup, au mois de mars 1634, le grand conseil de Malines les foudroya par de terribles sentences. Le duc Alexandre et son beau-frère, le prince d'Espinoy, se sauvèrent en France. Leurs biens furent mis sous le séquestre. Anne de Melun, duchesse de Bournonville, qui s'était retirée aux Carmélites d'Anvers, y fit venir, en 1656, de Lyon, le corps de son mari et le déposa sous un riche mausolée.

C. A. Rahlenbeek.

Doze fratos de la muy antigua y ilustre casa de Bournonville, 1680, p. 111, 141-144. — *Le Mausolée de la Toison d'or*, Amsterdam, 1689, p. 347. — *Histoire de l'Archiduc Albert*, Cologne,

1693, passim. — Théod. Juste, *Conspiration de la noblesse Belge contre l'Espagne en 1632*, Brux., 1851, pp. 27, 63, 75-76, 85-85. — Archives du royaume de Belgique. — Papiers Roose, t. LXIX. — *Apologie pour le feu duc Alexandre de Bournonville*. — Papiers de la maison de Coloma. — Documents particuliers.

BOURNONVILLE (*Oudart DE*), homme de guerre, baron de Capres, de Barlin et de Houlefort, seigneur de Hennin-Liétard et de Ranchicourt, naquit en 1533 et mourut le 28 décembre 1585. Il figure au nombre des pages de l'empereur Charles-Quint qu'il suivit, en 1547, aux guerres d'Allemagne. Comme tant d'autres gentilshommes belges, il signa le compromis de 1566 sans trop savoir à quoi il s'engageait. Marguerite de Parme, cependant, l'ayant accueilli avec une extrême bienveillance, quand il vint lui présenter ses excuses et lui offrir ses services, il alla rejoindre, en janvier 1567, avec deux cents piétons wallons, le grand bailli de Noircarmes sous les murs de Valenciennes. Après la reddition de cette ville, il équipa à ses frais une troupe de cavaliers peu nombreuse mais choisie; à leur tête il servit sous les ordres du comte d'Arenberg, et, pendant l'automne de 1568, dans les rangs de l'armée espagnole commandée par le duc d'Albe.

On lui donna en récompense de son grand zèle pour les affaires du roi le gouvernement de Louvain. En 1572, il assista au siège de Mons, fit la campagne de Zélande, et se rendit de là, avec son régiment, sous les murs de Harlem et de Naarden. Strada suppose que ce fut pendant son séjour en Hollande que le prince d'Orange tenta de le gagner à sa cause en lui offrant la charge de grand amiral de Flandre. Bournonville (qu'on appelait dans ce temps-là le seigneur de Capres) avait trop de mal à se faire pardonner une première défection pour en tenter une seconde. S'il prit les armes contre les Espagnols en 1576, pendant le sac d'Anvers, ce fut par un mouvement de généreuse indignation que nous ne saurions blâmer. Fait prisonnier par les soldats mutinés en même temps que le comte d'Egmont, le sire de Goignies et quelques autres officiers belges, il fut cruellement insulté et maltraité par eux. Son ressentiment le poussa à embrasser

la cause des États-Généraux et à accepter d'eux le gouvernement de la ville d'Arras et le commandement d'un régiment de cavalerie. Quelques mois plus tard, les troupes étrangères quittaient les Pays-Bas et Bournonville, dont le seul grief n'existait plus, aurait dû sortir des rangs de l'opposition. Il n'en fit rien. L'amour-propre étouffait-il chez lui le cri de la conscience, ou bien aimait-il mieux trahir encore? Son panégyriste, Etienne Casellas, est d'accord avec l'histoire pour le condamner quand il s'écrie : « Son » habileté pendant les troubles fit l'admi-
« ration de tous, et lui valut les faveurs
« du roi Philippe II et l'estime parti-
« culière du grand Alexandre Farnèse. »

Toute son habileté, cependant, consiste à se dire plus catholique que le Pape, à donner une plus grande importance au parti des Malcontents, et, enfin, à remettre dans les mains du roi d'Espagne, l'un des premiers, une ville conquise à l'opposition. La soumission des provinces wallones accomplie, Bournonville réclama le prix de ses services. Il obtint, par lettres patentes du 7 septembre 1579, l'érection de sa terre d'Hennin-Liétard en comté, conserva son gouvernement d'Arras et de l'Artois, et devint, en outre, conseiller d'État et chef-président des finances. De sa femme, Marie-Christine, fille du malheureux Lamoral d'Egmont, il ne laissa qu'un fils unique. V. BOURNONVILLE (*Alexandre*).

C. A. Bahlensbeck.

Doze fratos de la muy antigua y ilustre casa de Bournonville, Barcelona, 1680, in-fol. — J.-W. te Water, *Historie van het verbond*, enz., t. II. — J.-C. de Jonge, *De Unie van Brussel*, s'Gravenhage, 1823, in-80. — La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1771, t. III. — Famién Strada, *Histoire de la guerre des Pays-Bas*, liv. VIII et IX, etc.

BOUSSART (*André*, baron), homme de guerre né à Binché le 13 novembre 1758, mort à Bagnères le 10 août 1813. Il était issu d'une famille ancienne dans la carrière des armes : son père, officier au régiment de Cornabé, sous la république batave, s'était vaillamment battu à Fontenoy. Son oncle, Roger Bous-sart, était capitaine dans la garde noble de Marie-Thérèse. André Boussart entra au service dès l'âge de dix-huit ans dans le

régiment de Vierset, en qualité de cadet et obtint, peu de temps après, en récompense d'une action d'éclat, le brevet de lieutenant porte-enseigne. Ennuyé de l'oisiveté de la vie de garnison, il donna sa démission en 1787, mais dès qu'éclatèrent les premiers symptômes de la révolution brabançonne, il se hâta de rentrer au service. Il fut admis comme capitaine dans le corps franc de Laurogeois et assista aux combats de Turnhout et de Bouvignes. Ce corps ayant été licencié après la rentrée des Autrichiens en Belgique, Boussart dut se soustraire à la réaction qui, à cette époque, obligea un grand nombre de Belges à s'expatrier; il alla prendre du service en France, y fut bientôt capitaine (1^{er} octobre 1791) et comme tel, placé dans le régiment de dragons du Hainaut. Sa conduite à Jemmapes lui valut le grade de lieutenant-colonel dans le même corps (1^{er} mars 1793), puis celui de chef d'escadron dans le vingtième régiment de dragons français qui fut formé en grande partie de volontaires belges. Il passa ensuite à l'armée d'Italie et fit, sous le général Bonaparte, ces immortelles campagnes qui révélèrent une transformation dans l'ancien système de guerre. A Mondovi, Boussart exécuta une charge audacieuse et reçut trois blessures en se frayant un chemin à travers l'ennemi. Au passage de l'Adda, il se jeta dans la rivière avec ses escadrons, atteignit l'autre rive à la nage et dispersa l'ennemi; à Lodi, à Castiglione, à Rivoli, partout il se fit remarquer par une intrépidité que rien ne pouvait arrêter. Le général Bonaparte, qui l'avait apprécié, le nomma chef de régiment et le désigna pour l'accompagner en Egypte. Là, Boussart se distingua par de nouveaux exploits : à la bataille d'Alexandrie, au combat de Scheybefs, il enfonça les Mamelucks; aux Pyramides, il culbuta les Janissaires; à l'affaire d'Aboukir, où il commandait la première ligne de cavalerie, il fit une charge brillante et fut atteint par trois balles. Le grade de général de brigade vint récompenser ses services. Rentré en France, Boussart fut nommé commandant du département de la Haute-Saône et rendit d'importants

services dans l'organisation de l'armée; il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur à la création de cet ordre (1804). Pendant la campagne de 1806, Boussart, qui commandait une brigade de cavalerie, se distingua, le 4 octobre, à l'affaire d'Anklam, où il fit prisonnier le général Bela et une colonne de quatre mille hommes qu'il commandait, le 13, à la bataille d'Iéna, le 27, au combat de Petrouch, et le lendemain encore à celui de Preslau. Il assista aussi, en quelques jours, à la ruine de la monarchie prussienne. Après avoir exécuté diverses missions à Ulm, à Vienne, à Berlin, il prit part aux combats de Czarnowa et de Pultusk (20 et 26 décembre) où il fut blessé très-grièvement, ce qui ne l'empêcha pas d'assister, un mois après, à la bataille d'Ostrolenka, où il reçut encore une blessure. En 1808, on le retrouve en Espagne à la tête d'une division de cavalerie. Il fit partie du corps du général Vedel et dut se soumettre, malgré ses énergiques protestations et de brillantes charges de cavalerie, à la capitulation de Baylen. Après être resté pendant quelques mois prisonnier à Cadix, il recouvra la liberté et reprit immédiatement un commandement dans l'armée d'Aragon. Au mois d'avril 1810, il surprit pendant sa marche le général O'Donnell qui, avec deux divisions d'environ neuf mille hommes, cherchait à dégager Lerida, assiégée par les Français. Bien qu'il n'eût à sa disposition que quatre à cinq cents cuirassiers, Boussart n'hésita pas à tomber sur les colonnes ennemies et, sans aucun secours ni de l'infanterie ni de l'artillerie, il parvint non-seulement à mettre en déroute tout le corps O'Donnell, mais encore à faire environ cinq mille prisonniers et à s'emparer d'un matériel considérable. On pourrait citer plusieurs actions d'éclat du même genre dans la carrière du général Boussart; c'est ainsi que vers la fin de novembre 1810, au pont de Vinaros, il se mit à la tête d'une trentaine de cavaliers du 4^e régiment de hussards, se jeta au milieu de tout un corps espagnol, fit plus de deux mille prisonniers et dispersa le reste d'une colonne d'au moins cinq mille hommes. C'est ainsi encore qu'au combat

d'Alcover (20 mai 1811) il attaqua, avec quelques fantassins, un corps de chasseurs espagnols d'environ mille deux cents hommes solidement établis sur des hauteurs d'un accès extrêmement difficile.

Il se mit lui-même à pied à la tête de sa petite troupe dispersée en tirailleurs, fit grimper ses hommes d'étage en étage, sous un feu meurtrier, et parvint à mettre l'ennemi en fuite. Six mois plus tard, auprès de Sagonte, il dispersa le corps anglais du général Blake. Boussart, qui avait été fait baron de l'empire, obtint enfin le grade de général de division (15 mars 1812), mais les vingt-trois blessures dont il portait les cicatrices avaient miné sa constitution; il fut obligé de quitter l'armée pour aller à Bagnères où il mourut, laissant une grande réputation de bravoure et d'intrépidité, attestée par tous les historiens de l'empire. Boussart avait eu douze chevaux tués sous lui!

Son frère, le chevalier Félix Boussart, né à Binche le 1^{er} mars 1771, officier de l'ordre de la Légion d'honneur, etc., était aussi un vaillant militaire, digne de la forte race dont il descendait. A l'âge de quarante et un ans il était colonel de gendarmerie après s'être distingué en Allemagne, en Italie et en Egypte où, après une action d'éclat, il reçut, sur le champ de bataille même, un sabre d'honneur des mains du général en chef. Fait prisonnier de guerre après la capitulation de Dresde, Félix Boussart mourut à Pesth (Hongrie), le 28 janvier 1814. Général Guillaume.

Félix van Hulst, *Victoires et conquêtes des Français*.

BOUSSEN (François-René), évêque de Bruges, né à Furnes, le 2 décembre 1774, mort dans son palais épiscopal, le 1^{er} octobre 1848. Ce prélat distingué eut pour père Laurent-Joseph Bousсен, et pour mère Jeanne-Thérèse Vandermeersch. Pourvu d'une certaine aisance, ses parents confièrent son éducation aux Pères de l'Oratoire, qui dirigeaient à Furnes un collège, d'où sortirent beaucoup d'élèves appelés à se distinguer dans les différentes carrières qu'ils embrassèrent. Dès le début de ses études, le jeune François-René montra du goût pour l'état ecclésiastique. Sa grande piété,

jointe à son zèle pour l'étude, confirma sa vocation. Un obstacle l'arrêta dans sa carrière. Il venait de terminer sa seconde latine, quand l'invasion française supprima en Belgique tous les établissements religieux. Le collège de Furnes fut fermé et le jeune Bousсен se retira chez ses parents. Tout en continuant ses études humanitaires sous la direction d'un maître expérimenté, il s'occupa dans les bureaux de son père, d'affaires ressortissant à l'administration civile et ce travail lui devint très-utile dès son entrée dans le sacerdoce.

Après la conclusion du concordat, en 1801, les séminaires furent réouverts; Bousсен se présenta à celui de Gand et fut ordonné prêtre, en 1805, à l'âge de trente et un ans. Son évêque, Mgr Fallot de Beaumont, ayant apprécié ses belles qualités, le nomma son secrétaire et l'admit dans son intimité. Le diocèse de Gand, embrassant les départements de l'Escaut et de la Lys, comprenait une population très-nombreuse. Il fallait une activité extraordinaire pour suffire aux labeurs de cette vaste administration avec un personnel très-restreint; mais le jeune secrétaire se multipliait, suffisait à tout et sut s'attirer la confiance et l'estime de tout le clergé. La paix, rendue à l'Eglise par le Concordat, fut bientôt troublée dans le diocèse de Gand. Le premier consul, devenu empereur, ne s'entendait plus avec le chef de l'Eglise; Pie VII était captif à Savone; le concile de Paris, réuni en 1811, ayant rejeté les propositions de l'Empereur, plusieurs évêques encoururent son indignation et son courroux. De ce nombre, fut le prince Maurice de Broglie, successeur de Mgr Fallot de Beaumont à l'évêché de Gand. Incarcéré d'abord à Vincennes, puis déporté à Baume et ensuite à l'île Sainte-Marguerite, on le força à donner sa démission. Bousсен, confirmé dans ses fonctions de secrétaire par Mgr de Broglie, fut associé dès lors aux revers et aux persécutions de ce prélat courageux. L'Empereur avait nommé à l'évêché de Gand M. De la Brue de Saint-Bauzile, sans consulter le saint-siège. La démission

de Mgr de Broglie étant considérée comme nulle et invalide, parce qu'elle était donnée durant la captivité du prélat, le clergé ne voulut pas reconnaître le nouvel évêque nommé. M. Bousсен repoussa les offres faites par l'intrus de continuer auprès de sa personne les fonctions de secrétaire. Cette fidélité lui valut le courroux de M. De la Brue et il fut obligé de se cacher pour se soustraire à des actes de violence. Les vicaires généraux Goethals et Martens, fondés de pouvoirs de Mgr de Broglie, s'adjoignirent comme secrétaire M. Bousсен; ils se tenaient cachés et, du fond de leur retraite, ils continuèrent à administrer le diocèse jusqu'au retour de l'évêque légitime, après la chute de Napoléon I^{er}, en 1814.

La tranquillité ne régna pas longtemps dans le diocèse. Le nouveau souverain du royaume des Pays-Bas avait fait insérer dans la *Loi fondamentale* des clauses contraires aux droits et aux libertés de l'Eglise. L'évêque de Gand, après avoir tenté inutilement, par des moyens de persuasion, d'empêcher les empiétements du pouvoir, dénonça les vices de la *Loi fondamentale* à l'opinion publique et s'opposa au serment prescrit. Le roi, irrité, voulut se venger de la résistance de Mgr de Broglie, qui s'enfuit en France. Cependant le gouvernement condamna l'évêque par contumace, fit afficher la sentence à un poteau et déclara l'évêque mort civilement et son siège vacant. L'évêque administra son diocèse par ses vicaires généraux, assistés du secrétaire Bousсен. Ceux-ci furent arrêtés, incarcérés et traduits devant le tribunal de Bruxelles, qui les acquitta par sentence du 12 mai 1821. Le retour des inculpés à Gand leur valut une ovation publique, ils furent conduits en triomphe à leur demeure. L'évêque étant décédé la même année, M. Bousсен fut confirmé dans ses fonctions de secrétaire par les vicaires capitulaires. On peut dire sans exagération qu'il fut l'âme de l'administration diocésaine durant les huit années que dura la vacance du siège. Mgr Vandeveld, sacré évêque de Gand le 8 novembre 1829, reconnut les longs et

fidèles services de M. Boussen en le nommant chanoine titulaire de son chapitre et en lui conférant la dignité d'officiel et d'examinateur prosynodal. Il le conserva cependant comme secrétaire, jusqu'à ce que, accablé du poids qui pesait sur lui par l'administration d'un trop vaste diocèse, il demanda au souverain pontife d'accorder à la Flandre occidentale une administration ecclésiastique séparée. Cette demande fut accordée et M. Boussen fut nommé évêque de Ptolémaide *in partibus infidelium* et administrateur du futur évêché de Bruges. Il y fut sacré, dans l'église de Saint-Sauveur, le 27 janvier 1833, par Mgr Engelbert Sterckx, assisté des évêques de Tournai et de Gand. Le nouveau diocèse fut érigé canoniquement l'année suivante et Mgr Boussen fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 23 juillet 1834. La ville ayant cédé à la province les bâtiments de l'ancienne abbaye des Dunes, pour y établir le séminaire épiscopal, l'évêque nomma le personnel de cette naissante institution et les cours de philosophie et de théologie s'y ouvrirent simultanément.

L'organisation du nouveau diocèse exigeait beaucoup de soins; il fallait nommer le personnel du chapitre, ériger un séminaire diocésain, pourvoir à des nécessités sans nombre. Le nouvel évêque, habitué au travail, se multiplia en quelque sorte. Il publia ses *Statuta diœcesis brugensis*, et afin d'introduire l'uniformité des cérémonies dans l'administration des sacrements et dans les rites de l'office divin, il abrogea les anciens rituels de Bruges, de Tournai, d'Ypres, qui étaient encore en usage dans les paroisses ayant fait autrefois partie de ces diocèses. Il publia à cet effet le *Pastorale diœcesis brugensis*, édité par Van Ryckeghem-Hovaere, à Gand.

Durant l'épiscopat de Mgr Boussen, les Flandres furent éprouvées par la famine et les épidémies. Beaucoup de prêtres du diocèse de Bruges succombèrent au fléau; l'évêque manifesta une intarissable charité, et le gouvernement, voulant récompenser tant de dévoue-

ment, pria l'évêque de vouloir signaler les prêtres qui avaient le mieux mérité de la patrie et de l'humanité en secourant les malades. La réponse de l'évêque au gouverneur de la province fut :
 « Comme tous les membres du clergé
 » ont couru le même danger et ont donné
 » les mêmes preuves de dévouement dans
 » les localités où la contagion s'est déclarée, je ne puis citer aucun nom propre. Je me borne donc, Monsieur le
 » Gouverneur, à vous dire que j'ai
 » éprouvé la plus sensible consolation
 » en voyant la charitable émulation
 » qui animait tous les membres de mon
 » clergé, pour venir en aide aux malheureux confiés à leurs soins. » Belles paroles, qui auraient dû, sans doute, valoir une récompense, sinon au clergé du diocèse, au moins au digne prélat.

D'un caractère égal, toujours affable et doux, Mgr Boussen vivait avec une simplicité et une frugalité exemplaires, aussi la maladie ne l'a-t-elle guère éprouvé; atteint d'une indisposition pendant la procession du Saint-Sang, le 4 mai 1846, il vit depuis lors ses forces languir; il conservait néanmoins son énergie au point de négliger son mal en s'adonnant à ses travaux habituels. Jamais il ne se plaignit ni ne voulut qu'on lui parlât de ses souffrances. Il s'éteignit doucement le premier dimanche d'octobre, et fut inhumé dans sa cathédrale le jour de sa fête patronale, le 4 du même mois.

Mgr Boussen a publié : *Collectio epistolarum, instructionum et statutorum Ill^{mi} Domini Francisci-Renati Boussen, XVIII^{mi} Brugensium episcopi*, cinq volumes in-8°, chez Félix de Pachtere et Vanhee-Wante, à Bruges.

F. Vande Putte.

BOUSSU (**Baudouin DE**), docteur en théologie, commentateur, né à Mons dans le XIII^e siècle, décédé le 8 novembre 1298. Il fut abbé de Cambron; après avoir gouverné pendant cinq ans cette célèbre abbaye, il y mourut et fut enterré dans l'église. Il est auteur des commentaires sur les œuvres de Pierre Lombart, évêque de Paris, surnommé de son temps le *Maître des sentences*; son ouvrage a pour titre : *Commentaria in IV*

libros sententiarum; sermones de tempore et de sanctis et alios quosdam.

Aug. Vander Meersch.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Foppens, p. 116. — Piron, *Levensbeschryving*. — Brasseur, *Sidera Hannoniæ*, p. 42.

BOUSSU (Gilles-Joseph DE), écuyer, littérateur, historien, né à Mons le 13 octobre 1681, mort le 9 juin 1755. Issu d'une ancienne famille du Hainaut et licencié en droit, il devint, le 5 décembre 1714, échevin et député des États du Hainaut et obtint, le 30 juillet 1717, des lettres de noblesse de Charles VI. De Boussu débuta dans la carrière littéraire, en 1709, par une tragédie en trois actes et en vers intitulée : *Le Martire de Sainte Reine*. Mons, 1709, in-12, de 48 pages avec figure. Cet ouvrage, médiocre sous tous les rapports, ne lui valut guère de succès; il en fut de même de celui publié sous le titre de : *Hedwige, reine de Pologne, tragédie*. Mons, 1713, in-8°. Il composa ensuite, pour la jeunesse du collège de Houdain, une comédie en trois actes et en vers portant pour titre : *Les disgrâces des maris ou les tracasseries du ménage*. Mons, 1714, in-12 de 44 pages. Bien que cette œuvre fut loin de briller par le bon goût et que les collégiens de Houdain ne pussent y puiser des leçons de morale, elle eut cependant l'honneur d'une seconde édition. En 1719, il fit paraître *Le retour des plaisirs*, opéra dédié à S. A. Mgr le duc d'Artemberg, et représenté le jour de son entrée solennelle en son gouvernement de Mons. Mons, in-12 de 14 pages. Il se fit encore connaître par quelques autres pièces dramatiques de peu d'importance, dont on trouve la nomenclature dans les Archives du Nord de la France, t. II, p. 463 (article de M. Delmotte).

Comme historien, De Boussu fut un écrivain laborieux, qui se livra à de grandes recherches sur l'histoire de son pays, et eut l'honneur d'être le premier qui écrivit celle de Mons. Cette initiative est son principal mérite, car, malheureusement, ses travaux dénotent peu d'esprit et de jugement. Il jouissait cependant d'une grande réputation dans son temps. Voici les titres de ses

ouvrages historiques : 1^o *Histoire de la ville Mons*. Mons, 1725, in-4°, 16 pages non cotées et 427 pages de texte. Ce fut son œuvre de prédilection. — 2^o *Histoire de la ville d'Ath*. Mons, 1750, in-12, 442 pages de texte et 21 pages non cotées. — 3^o *Histoire de la ville de Saint-Ghislain*. Mons, 1737, in-12, 278 pages de texte et 31 pages non cotées.

Aug. Vander Meersch.

Biographie générale, publiée par Didot. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*. — Mathieu, *Biographie montoise*, p. 25 et 281. — *Biographie générale des Belges*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*.

BOUSSU (Jean, comte DE). Voir HENNIN (Jean), comte DE BOUSSU.

BOUSSU (Maximilien, comte DE), homme de guerre, xvi^e siècle. Voir HENNIN, etc.

BOUSSUT (Nicolas DE), maître ès arts et docteur en médecine, né, selon quelques biographes, à Boussu-en-Fagne, dans le pays de Liège, selon d'autres, à Boussu, près de Louvain. Il termina ses études à l'Université de cette ville et était déjà âgé lorsque, en 1527, il soutint les thèses suivantes qu'il dédia au cardinal Érard de la Marck : *N. de Boussut trium questionum quodlibetarum diffinitio prima : plaga terre medie zone celi subjacens quam adustam ac torridam vocant, habitabilis sit necne. Secunda : Quomodo apud Scitas sive Tartaros Neuri in lupos, et rursus in eos qui fuere mutantur, etc.* Lovanii, Maes, 1528, in-4°. Une courte cosmographie occupe environ les deux tiers de l'ouvrage. L'auteur traite ensuite les questions mentionnées sur le titre. Il répond à la première que la zone torride est habitable; à la seconde que le changement des Neures en loups se fait par une sorte de manie ou de fureur et qu'il n'est qu'apparent.

Ul. Capitaine.

Fasti Acad. Lovaniensis, 1650, p. 250. — Paquot, *Mémoires*, t. I, p. 197.

BOUSSY (Pierre DE), écrivain dramatique, né à Tournai, xvi^e siècle. Il passa la plus grande partie de sa vie en France, s'y adonnant à la poésie. On lui doit une tragédie en vers intitulée : *Mélagre*. Caen, 1582. Aug. Vander Meersch.

La Croix du Maine, p. 587. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XII, p. 410.

BOUT (*Pierre*), peintre de figures, paysagiste et graveur, né à Bruxelles et baptisé en l'église de Notre-Dame de Finisterræ, le 5 décembre 1658, fils de Henri et de Jeanne Denayer. Cet artiste ne paraît pas avoir quitté sa patrie. En 1695, dans l'église de Saint-Nicolas, à Bruxelles, il épousa Christine de Kerpel. Un enfant, une fille, semble avoir été l'unique rejeton de ce mariage; elle s'appelait Anne-Marie et naquit en mai 1702. Voilà les seules données biographiques que l'on possède sur cet excellent peintre. On ignore la date de son décès et aucun renseignement sur sa carrière artistique n'est parvenu jusqu'à nous. On sait seulement qu'il fut le collaborateur assidu de Boudewyns, dès le retour de celui-ci à Bruxelles, en 1677, probablement. Weyerman, qui dit quelques mots d'éloge de cet artiste, ne lui donne de prénom que la lettre N, signe adopté par lui pour désigner l'inconnu. Descamps, on ne sait pourquoi, s'avisait de l'appeler François Baut et de là naquirent une foule d'erreurs, de fausses attributions. Félix Bogaerts copie Descamps et assure que Baut florissait en 1660. Immerzeel le fait naître à Bruxelles vers 1660. Kramm débrouille les erreurs de Descamps et de Bogaerts, mais il commet à son tour une nouvelle inexactitude en acceptant l'assertion qui fait étoffer par notre Bout les tableaux de Daniel van Heil. En effet, celui-ci, né en 1604 et mort en 1662, ne pouvait collaborer avec Pierre Bout, né en 1658 et âgé de quatre ans lors de la mort de Van Heil. Il peignit les figures dans les tableaux de Boudewyns, qui sont aux Musées d'Anvers, de Madrid, de Vienne, de Dresde et de Paris. A Dresde, un beau paysage attribué à Corn. Poelenburg est (suivant l'auteur du catalogue) étoffé par lui. C'est encore une chose impossible, Poelenburg étant mort en 1667, alors que Bout n'avait que neuf ans. La gravure de ce tableau existe à la collection du Musée de Dresde. On peut dire que si Boudewyns produisit des œuvres si estimées, il le doit en grande partie à son collaborateur. Celui-ci était doué d'une grande richesse d'invention; ses

petites figures, spirituellement touchées, surpassent souvent celles de Breughel de Velours : elles sont moins raides. Son pinceau, plein d'intelligence, rappelle parfois celui de Teniers, son dessin est correct, sa touche savante, son coloris harmonieux, son effet animé et agréable; rien de plus vivant que ses petits joueurs de boule, ses paysans attablés ou dansant, ses foires, ses kermesses. Bout était un charmant dessinateur; ses productions en ce genre sont fort recherchées; on en cite une, ornée de figures à la plume et à l'encre de Chine, vendue cent onze florins, et la *Vue d'un port*, également riche en ordonnance, vendue cent quarante et un florins, toutes deux en Hollande, à la vente Eijl Sluijter.

Bout a gravé à l'eau-forte. Le Blanc cite de lui : 1^o *Les Marchandes de poissons*; — 2^o *Les patineurs*; — 3^o *Le traîneau*, tous trois signés; — 4^o *Les chasseurs*, anonyme. Puis une pièce gravée par Bargas, d'après un dessin de Bout et intitulée : *la Jetée*. Le Blanc, dans sa note historique, dit que Bout, graveur à l'eau-forte et au burin, travaillait en Hollande au XVII^e siècle. On voit que notre artiste n'était pas beaucoup plus connu que son collaborateur Boudewyns. On s'accorde à dire que Bout mourut jeune et que sa réputation aurait été bien plus grande s'il avait pu vivre quelques années de plus. L'auteur du catalogue du Musée de Vienne le fait naître en 1660, à Bruxelles, et ajoute qu'il vivait encore en 1710. Nous ne savons sur quel document il appuie cette dernière assertion; elle est probablement aussi fautive que celle qui se rapporte à la naissance.

Ad. Siret.

BOUTELLER (*Jean LE*), juriconsulte, né à Mortaigne (ancien Hainaut). XIV-XV^e siècle. Voir LE BOUTELLER (*Jean*).

BOUTMY (*Laurent*), musicien, compositeur, né à Bruxelles en 1751, mort au mois de mars 1837. Ce fut dans cette ville qu'il apprit les principes de la musique, l'harmonie, ainsi que le piano. Son éducation musicale étant terminée, il donna pendant quelques années des leçons comme pianiste; puis il

s'établit à Paris. Le bruit et le tumulte le dégoûtèrent bientôt de ce séjour; il se rendit à Ermenonville, s'y choisit une retraite paisible et y vécut heureux dans la douce solitude qui plaisait à son caractère. Ce bonheur fut de courte durée. Lors de la révolution française, Boutmy quitta sa retraite, se réfugia à Londres, s'y maria, et y resta pendant plus de vingt ans. Il s'y fit une bonne réputation comme professeur de piano et d'harmonie. Enfin, après la victoire de Waterloo, quand il crut le sort de son pays définitivement fixé, il revint s'établir dans sa ville natale. Il ne tarda pas à s'y faire apprécier : Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, le nomma, en 1816, professeur de piano de la princesse Marianne. Boutmy justifia pleinement la confiance que l'on avait placée en ses talents; aussi reçut-il en récompense de ses services une pension de quatre cents florins, qu'il perdit après les événements de 1830. Notre artiste s'est fait connaître comme compositeur; bien que bon nombre de ses œuvres soient restées inédites. Il conservait en manuscrit un opéra, des ouvertures et d'autres compositions; parmi celles qui ont été publiées, on cite quelques sonates pour piano. Son ouvrage le plus considérable porte pour titre : *Principes généraux de musique, comprenant la mélodie, l'unisson et l'harmonie*. Bruxelles, 1823, in-fol. obl., 16 pages de texte et 47 pages d'exemples gravés. De l'avis de M. Fétis, auquel nous empruntons la plupart de ces détails, ce travail laisse à désirer, tant sous le rapport des idées que sous celui du style.

Aug. Vander Meersch.

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens*, 2^e édit.

BOUTMY (Léonard), musicien, compositeur, né à Bruxelles en 1725. Cet artiste ayant passé la plus grande partie de son existence en pays étranger, bien peu de renseignements sur sa vie sont parvenus jusqu'à nous; on sait seulement qu'il fut d'abord professeur de musique à la Haye, puis organiste de la cour de Portugal, à Lisbonne. Il se retira ensuite à Clèves, où il mourut. On lui doit : 1^o *Traité abrégé sur la basse continue*. La Haye, 1760. — 2^o *Premier et second*

livres de pièces de clavecin. La Haye, in-fol. obl. — 3^o *Trois concertos pour clavecin*, in-fol. Aug. Vander Meersch.

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens*, 2^e édit.

BOUTS (Albert), frère de Thierry, le jeune, peintre, né à Louvain(?) vers 1450, mort en mars 1549. Cet artiste n'avait pas encore atteint sa majorité lorsque son père mourut, car, lorsqu'il partagea, le 12 juillet 1476, les biens délaissés par un grand-oncle maternel, Gilles Vander Bruggen, il dut être assisté d'un conseil; ce fut le bourgmestre de Louvain, Michel Absaloons, qui remplit ces fonctions; de même quand, le 5 décembre suivant, de concert avec son frère aîné, il vendit un vignoble, le bourgmestre Mareels assista à cette aliénation. Il avait toutefois atteint à peu près l'âge d'homme, car dès 1481, il s'était déjà marié à Marie Coecx, dont il eut deux fils, Jean, décédé déjà en 1531, et Thierry, qui devint idiot; il eut, en outre, plusieurs filles. Albert Bouts se maria en secondes noces à Élisabeth De Nausnydere, qui mourut en 1520; il expira presque centenaire, au mois de mars 1549.

D'après Molanus, Albert exécuta un grand nombre de tableaux, soit pour le couvent des Augustins de Louvain, soit pour d'autres édifices. Il donna à la chapelle Notre-Dame du Petit Chœur, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, de la même ville, une Assomption, qui, à ce que la tradition rapportait, lui avait coûté trois années de travail. En 1518, il fut chargé de restaurer une Sainte-Croix, tableau qui se trouvait dans le *dinghbanck* ou *dinghcamere* (chambre de justice) à l'hôtel de ville, et qui présentait des développements considérables, puisqu'il fallut quatre ouvriers pour opérer le transport de l'atelier de l'artiste au lieu du placement.

Alph. Wauters.

De Bast, *Notice sur Thierry Stuerbout* (*Mesager des sciences et des arts de la Belgique*, t. I). — Schayes, *Documents inédits et nouvellement découverts sur Thierry Stuerbout* (*Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 1^{re} série, t. XIII, 2^e part.). — Van Eyck, *Les artistes de l'hôtel de ville de Louvain*, Louv. 1832, in-12. — Le même, *Thierry Bouts, dit Stuerbout, peintre du XV^e siècle* (*Revue belge et étrangère*, 1861). — Alph. Wauters,

Notre première école de peinture, Thierry Bouts et ses fils, Bruxelles 1865, in-8°. — Messager des Sciences, etc., 1866, et 1867. — A. Wauters, Le testament du peintre Thierrri Bouts (Bullet. de l'Acad., cités, 2^e série, t. XXIII).

BOUTS (*Jean*), peintre à Louvain, fils de Thierry Bouts, le jeune, et de Marguerite van Berlaer. Cet artiste est qualifié de *peintre* dans un acte du 2 juin 1501 et de *peintre de figures* ou *pictor ymaginum* dans un acte du 10 juillet 1505. Il épousa à Louvain, en 1501, Élisabeth De Weerdt dite *Berain*, cousine et filleule d'Élisabeth van Vossem, veuve de Thierry Bouts, son grand-père. Celle-ci la dota, à l'occasion de son mariage, d'une rente de trois florins du Rhin, hypothéquée sur sa maison à la Dorpstrate, à Louvain. La jeune épouse était fille de Jean De Weerdt et d'Élisabeth Meermans. Jean Bouts se fixa à Malines, alors la résidence favorite de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, qui protégeait si puissamment les arts. Il s'y trouvait établi à la date du 22 juin 1516. Nous ne possédons pas de renseignements sur les travaux de l'artiste. Il est cité encore comme *peintre de figures* dans un acte du 30 janvier 1518. Jean Bouts mourut avant le 26 juillet 1531, laissant une fille mineure, appelée Marguerite Bouts (Grietken Bouts), sur le sort de laquelle nous sommes sans renseignements.

Ed. van Even.

Registres des trois chambres échevinales de Louvain.

* **BOUTS** (*Thierri*), peintre célèbre, né à Harlem en 1391 (?), mort en 1475, quelquefois appelé Thierri de Harlem et quelquefois aussi, mais mal à propos, Thierri Stuerbout. Thierri Bouts, en flamand ou hollandais, Dieric ou Dirk Bouts, l'un des meilleurs peintres de l'école flamande-hollandaise du x^e siècle, peut être considéré comme appartenant à notre pays, car ce fut en Belgique qu'il passa au moins les vingt-cinq dernières années de sa vie et qu'il exécuta ses principales œuvres. Dans l'histoire des arts il a toujours été connu, jusqu'à notre temps, sous le nom de Thierri de Harlem, que lui donnent Guicciardin, Lampsonius et Van Mander, qui a le mérite de nous révéler son lieu de naissance. Cette désignation fut em-

ployée de son vivant même, et son nom patronymique n'a pas encore été retrouvé dans des actes étrangers à Louvain, tandis que plusieurs actes de cette espèce nous parlent d'un Thierri de Harlem, qui figure, en 1462, parmi les membres de la confrérie de la Sainte-Croix dans l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg, à Bruxelles, qui fut affilié à la communauté des chanoines réguliers de Rouge-Cloître, et déposa, le 15 décembre 1467, dans une enquête ouverte à charge de deux magistrats de la ville de Bruxelles. A cette dernière époque, il avait, d'après sa propre déclaration, atteint l'âge de soixante-seize ans; il serait donc né en 1391.

Dans la *Chronique de Delft*, et dans l'inventaire des tableaux de Marguerite d'Autriche, notre artiste apparaît sous le nom de Dirk ou Thierri, de même qu'on désignait simplement Jean van Eyck sous le nom de Jean et Vander Weyden, sous celui de Roger. La *Couronne Margaritique* de Lemaire le qualifie de Thierri de Louvain, dénomination qui se justifie par le long séjour de l'artiste dans cette ville, où il se maria, devint le peintre de la commune et mourut. On en a voulu conclure qu'il y était né; mais il est aujourd'hui établi que Bouts était étranger à Louvain, puisqu'il n'y avait pas de parents; on sait d'ailleurs qu'il n'était pas Brabançon d'origine. Une confusion de noms, qui paraît assez ancienne, a fait donner à Bouts le nom de Stuerbout, qui doit être réservé à deux artistes louvanistes ses contemporains, artistes d'une moindre valeur, mais qui méritent cependant une mention honorable: Hubert Stuerbout et son fils Gilles. Ce point est désormais hors de contestation. Le savant Molanus a également induit en erreur les érudits, en donnant la date de 1470 pour l'époque de la mort de Bouts et en attribuant à son fils aîné, Thierri, l'exécution des tableaux de l'église Saint-Pierre, de Louvain. Sauf ces deux indications, dont l'auteur de cet article a prouvé la fausseté, le passage de l'*Histoire de Louvain* de Molanus où il est parlé de Bouts est curieux et intéressant.

On sait peu de chose de la première partie de la vie de Bouts. A Harlem, il

habitait dans la *Kruysstrate*, près de la Maison des Orphelins, et il y peignit, notamment, l'*Histoire de saint Bavon*, tableau qui ornait le couvent des chanoines réguliers et offrait la représentation de plusieurs sites des environs de la ville. On peut encore lui attribuer le *Saint Christophe*, qui fut exécuté, en 1428, pour l'église de Sainte-Ursule, de Delft, par un peintre nommé Thiéri.

Vers l'année 1445, Bouts alla habiter Louvain. Il paraît y être arrivé dans un état plus voisin de la gêne que de l'aisance car, dans une phrase de son testament, il ne mentionne comme provenant de ses parents qu'une tasse ou gobelet d'argent, qu'il légua à ses fils et qui avait sans doute été emporté par lui dans ses voyages. Il conquit bientôt une position honorable, en s'alliant avec une riche famille de la bourgeoisie : les Vander Bruggen dits Mettengelde. Sa femme, Catherine, fille de Henri Vander Bruggen et de Catherine van Dieven, ayant perdu ses parents, partagea leur patrimoine avec son frère et sa sœur, le 17 décembre 1460, et eut dans son lot une grande maison située rue des Frères Mineurs (aujourd'hui des Récollets) et dont l'emplacement est occupé, depuis l'année 1865, par une église d'architecture romane, que la Compagnie de Jésus a fait bâtir.

C'est là que Thiéri exécuta les quatre tableaux qui nous sont restés de lui. C'est là aussi qu'il peignit ce triptyque offrant l'effigie du Sauveur et celles de saint Pierre et de saint Paul, avec une inscription latine dont Van Mander nous a conservé le sens : « L'an du Seigneur 1462, » Thiéri, né à Harlem, m'a fait à Louvain. Puisse-t-il obtenir le repos éternel. » Bouts exécuta ensuite le *Martyre de saint Erasme* et la *Cène*, que l'on admire encore dans l'église Saint-Pierre. L'œil exercé d'un marchand, M. Nieuwenhuys, y reconnut l'une des productions de Bouts, longtemps avant que l'on ne trouvât la quittance donnée, en 1468, à la confrérie du Saint-Sacrement, pour la *Cène*, par le peintre, qui la signe : *Dieric Bouts*. Cette *Cène* était jadis garnie de quatre volets, dont deux, *La première*

célébration de la Pâque et *Le prophète Élie nourri par un ange dans le désert*, se trouvent au Musée de Berlin, et dont les deux autres : *Abraham et Melchisedech et les Juifs recueillant la manne*, appartiennent à la Pinacothèque de Munich.

Les magistrats de Louvain, après avoir conféré à Bouts le titre de peintre de la commune, lui commandèrent, le 20 mai 1468 et pour la somme de cinq cents florins, deux peintures, dont la première devait se composer de quatre parties, de vingt-six pieds de long sur douze de large, et dont la dernière représentait le Jugement dernier et formait un triptyque de six pieds de haut sur quatre de large. Cette seconde production, qui fut achevée en 1472, a disparu. Quant à la première, Thiéri n'en exécuta que la moitié environ. Elle fut commencée en 1470 et, pendant qu'il y travaillait, l'artiste reçut la visite des magistrats de Louvain qui lui offrirent, en témoignage de leur satisfaction, un cadeau en vin de la valeur de quatre-vingt-seize placques. A sa mort, le grand polyptyque n'était pas terminé ; en 1480, la ville, voulant savoir ce qu'elle devait aux fils de l'artiste, fit venir du couvent de Rouge-Cloître « un des peintres les plus notables du pays, » Hugues Vander Goes. Après un examen attentif, cet artiste décida que la ville était tenue de payer trois cent six florins et trente-six placques pour le *Jugement dernier* et pour les deux fractions, l'une terminée, l'autre presque achevée, de la grande composition.

Après avoir longtemps orné l'hôtel de ville de Louvain, les deux tableaux furent vendus en 1827, au roi des Pays-Bas, pour la somme de dix mille florins. Rachetés par le gouvernement belge, en janvier 1861, pour vingt-huit mille francs, ils forment aujourd'hui l'un des plus beaux ornements de la galerie dite gothique au Musée de Bruxelles. On y voit : sur le premier tableau, l'exécution d'un comte injustement accusé par la (prétendue) femme de l'empereur Othon ; sur le second, la veuve de ce malheureux demandant justice à l'empereur.

Devenu veuf vers 1472, Thiéri se remaria à une bouchère, Élisabeth van

Voshem ou Van Vossem, mais il ne vécut avec elle que quelques années, car il mourut entre le 30 avril et le 25 août 1475, probablement le 6 mai 1475, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (et non pas en 1400, à l'âge de soixante-quinze ans, comme le dit Molanus). Il avait testé le 17 avril, par un acte passé dans sa maison même, devant le notaire Jean Amelen, et dont les termes attestent la parfaite entente qui régnait entre Thierri et Élisabeth. Le peintre choisit pour lieu de sa sépulture l'église du couvent des Frères Mineurs de Louvain, près de la tombe de sa première femme. Il laissa à Élisabeth van Vossem tous ses tableaux achevés et complets, tous les immeubles et créances dont il n'avait pas disposé, et certaines catégories de meubles. Élisabeth van Vossem continua à habiter l'habitation de son mari, auquel elle survécut de longues années; elle ne mourut que vers 1517.

Thierri avait eu de son premier mariage quatre enfants : deux fils, Thierri et Albert, et deux filles, Catherine et Gertrude. Celles-ci prirent l'habit dans le couvent de Dommele, près d'Eyndhoven et durent se contenter d'une redevance annuelle de dix muids de seigle et de quelques meubles. Les immeubles que Thierri avait acquis en commun avec sa première femme et les meubles dont il n'avait pas autrement disposé furent laissés par lui à ses fils, à qui il légua également la coupe d'argent qu'il avait héritée de ses parents, ses créances à charge de la ville de Louvain, les objets qui lui servaient à peindre et ses tableaux inachevés. Les filles de Thierri vivaient encore en 1516; ses fils, qui partagèrent ce qu'il leur avait laissé, le 22 juin 1476, furent l'un et l'autre peintres, et font plus loin le sujet d'un article biographique.

Dans la collection de portraits de peintres du graveur Cock, Thierri prend place entre Vander Weyden et Bernard van Orley. « L'artiste y a une physionomie » sérieuse jusqu'à la tristesse. C'est le » visage d'un homme qui vit de contem- » plation et de rêverie : des joues creu- » ses, des pommettes saillantes, d'épais

» sourcis, de grands yeux, un nez très- » fort et une bouche large. Son front » prononcé est couvert d'une forêt de » cheveux sans souplesse. Il porte une » ample houppe, dont les collets et » les manches sont fourrés de pelletterie. » Le portrait de Thierri était jadis appendu dans l'église des Récollets de Louvain, avec celui de ses deux fils; la gravure de Cock en constitue sans doute une reproduction.

Lemaire des Belges place Thierri de Louvain à côté de Van Eyck et de Vander Goes. Marguerite d'Autriche rechercha ses œuvres, et Lampsonius, après l'avoir signalé à Guicciardin, lui consacra ces quatre vers, qu'on lit au bas de son portrait :

*Theodoro Harlemio pictori.
Huc et ades, Theodore, tuam quoque Belgica semper
Laude nihil ficta tollet ad astra manum;
Ipsa tuis, rerum genitrix, expressa figuris
Te natura sibi dum timet arte parem.*

Ces éloges sont mérités. Digne élève de Van Eyck, qu'il connut sans doute dans sa jeunesse, Thierri marcha sur les traces de son glorieux maître. La beauté de son coloris, la finesse de sa touche, le soin avec lequel il traite les accessoires le rapprochent de Memling, mais ses personnages, aux formes grêles et allongées, sont loin des créations de Vander Weyden, si pleines de vigueur et d'expression, et des charmantes figures dues à Memling. Notre Bouts peut revendiquer l'honneur d'avoir inventé la peinture de paysages (*claruit inventor in describendo rure*, dit Molanus), et, en effet, les plus vieux peintres de Harlem ne disaient-il pas, du temps de Van Mander, que la meilleure manière de retracer les champs avait été découverte dans leur ville. Ce fut donc Bouts qui ouvrit cette longue liste des paysagistes belges et hollandais, de ces hommes qui, par la création de leurs œuvres, inspirent ou entretiennent l'amour des beautés de la nature. Peu de peintres peuvent mieux être étudiés, car il nous est resté de lui quatre œuvres capitales, dont il est impossible de lui dénier la paternité.

On lui en attribue encore plusieurs autres et notamment : 1^o Deux compositions

provenant de la riche abbaye de Saint-Bertin, et qui ont été exécutées vers l'année 1456; ces panneaux, dont les bénédictins Martene et Durand disent qu'ils n'ont pas de prix et que Rubens voulut les acquérir en les couvrant de pièces d'or, passaient pour être de Memlinc et sont aujourd'hui dans le palais du prince Frédéric d'Orange, à la Haye. — 2^e *La Sybille de Tibur prédisant à Auguste la naissance du Sauveur*, chez M. Schöff-Brentano, à Francfort; etc. Un nouvel examen permettra d'opérer un triage définitif de ce qui appartient à Bouts d'avec ce qui doit être restitué à ses fils ou à ses élèves, qui imitèrent sans doute sa manière et surtout les défauts qui y sont inhérents.

Bouts paraît n'être pas resté étranger aux premiers essais de gravure faits en Belgique; mais, à ce sujet, on en est réduit, jusqu'à présent, à de simples conjectures.

Alph. Wauters.

BOUTS (*Thierri*) le jeune, peintre, fils du précédent, probablement né à Louvain vers 1448, mort vers la fin du x^e siècle: il n'existait plus à la date du 2 mai 1491. Le second Bouts fut comme son père peintre de tableaux (*pictor imaginum*) et, suivant toute apparence, c'est lui que Guicciardini désigne sous le nom de Thierri de Louvain en le distinguant de Thierri de Harlem. Par malheur on n'a pu recueillir jusqu'à ce jour aucune donnée sur ses œuvres; ce que l'on a découvert ne concerne que sa personnalité et ses biens. Il doit être né vers 1448, puisqu'il avait déjà atteint l'âge de vingt-cinq ans en 1473. Le 22 juin 1476, après la mort de son père, lui et son frère Albert se partagèrent l'avoir de leurs parents et, notamment, le logis paternel, dans la rue des Récollets, à Louvain. En janvier ou février 1476, il épousa Marguerite de Berlaer. En 1482 et 1483 il encourut des punitions pécuniaires: en 1482-1483, une amende de douze sous de gros, pour avoir blessé l'hôte de l'auberge à l'enseigne de *Saint-Georges*; en 1483, une amende de dix sous pour avoir tiré l'épée contre une personne qui lui était inconnue. Il testa le 28 octobre 1490. Il faut probablement reconnaître dans cet artiste le graveur

qui se servit du monogramme B... S., graveur dont l'œuvre est à la fois considérable et intéressante: il y en a vingt-deux pièces dans Bartsch et vingt-huit dans Le Blanc. Ce maître, à ce que dit Renouvier, exécuta avec quelque vérité de petits sujets familiers et traita avec légèreté des couples amoureux, des enfants, des paysans.

Alph. Wauters.

BOUTTATS, BOUTATS ou BOT-TATS. Sous ce nom patronymique sont mentionnés dans les biographies d'artistes plusieurs graveurs belges, la plupart Anversois de naissance. BOUTTATS (*Frédéric*), le premier en date, dessinateur, graveur à la pointe et au burin, est fils d'un peintre des mêmes nom et prénom, qui fut reçu franc-maître dans la gilde anversoise de Saint-Luc vers la fin de 1612, sous le doyené de Sébastien Vranx. Il naquit à Anvers en 1620, selon Immerzeel junior et Chrétien Kramm, vers 1630 d'après Huber et Rost, ainsi que d'après Charles Le Blanc: ce qui est évidemment erroné, puisqu'on a de Frédéric Bouttats le portrait d'*Hermannus Tegularius, ecclesiæ Delphinensis pastor*, au millésime de 1641. On ignore l'année de la mort de ce graveur, qui fut le chef d'une nombreuse lignée d'artistes, presque tous appartenant à la Belgique par leur origine ou par leurs œuvres, notamment Gaspard et Gérard Bouttats, ses deux frères; Philibert et Jean-Baptiste Bouttats, ses fils; Pierre-Balthazar Bouttats, fils de Gaspard.

Il paraîtrait que Frédéric Bouttats procréa quatre filles et vingt fils, dont douze se livrèrent à la gravure. Cette dernière assertion est difficile à contrôler, vu que les biographes ne font connaître ni les particularités de l'existence, ni les productions de la majeure partie d'entre eux. Ils ajoutent seulement les noms de Auguste et Pierre-François Bouttats aux susnommés, sans établir le degré de parenté, et même en indiquant très-vaguement leur origine. Frédéric Bouttats grava d'après divers artistes contemporains: J.-B. van Heil, portraitiste bruxellois; David Ryckaert, peintre de genre, et aussi d'après ses propres dessins. Charles Le Blanc, résumant les

données biographiques précédemment publiées, mentionne vingt-huit de ses gravures, parmi lesquelles se distinguent trois estampes épisodiques, l'une représentant la *Vierge-Mère avec l'Enfant Jésus et le petit saint Jean*; l'autre des *Cavaliers et des Dames jouant aux cartes*, in-4°, sig. *F. Boutats fecit*; la troisième, une *Scène des Métamorphoses d'Ovide*, pour l'édition Banier. Les vingt-cinq autres pièces citées par Le Blanc sont des portraits; on y remarque ceux de *Jean-Baptiste*, de *Daniel* et de *Léon van Heil*, de *Charles Emmanuel de Savoie*, de *Charles Gaspard*, électeur de Trèves, de la reine *Christine de Suède*, du protecteur *Olivier Cromwell*, de *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, de *Jean-Georges*, électeur de Saxe, de *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne, *David Ryckaert*, peintre, toutes planches in-4°; de *Charles le Téméraire*, du pape *Alexandre VII*, d'*Anne-Françoise de Bruges*, de l'évêque d'Anvers *Marie-Ambroise Capelle*, du roi de France *Louis XIII*, de format in-8°.

BOUTTATS (*Gérard*), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en 1634, selon Huber et Rost, en 1630 d'après Immerzeel. Frère puîné de Frédéric, il travailla d'abord dans sa ville natale, siège de l'école de gravure belge, passa ensuite en Autriche et s'établit à Vienne, où il obtint le titre de dessinateur et graveur de l'Université. Outre les sujets de *Thèses* et de dévotion qu'il exécuta, Gérard Bouttats produisit beaucoup de portraits, et ses œuvres sont en majeure partie dessinées et gravées par lui-même. Parmi ses portraits on cite avec éloge: *Adamus Munds*, *medicinæ doctor*, 1657; *Antoine d'Aumont*, l'archiduc *Charles-Joseph d'Autriche*, *Don Pedro*, roi de Portugal, in-4°. *Vera effigies... Comitiss Nicolai-Perpetui à Zrinio, Iohannes Thomas*, 1665, in-folio. — Puis la *Résurrection*, sig. GERHAERT BOUTATS sculpsit *Viennæ*, in-folio; le *Nom de Jésus*, in-4° et l'*Iconographia arcus triumphalis... Leopoldo... regi... Francofurti in Roman. Imp. electo, coronato. Viennam reduci à collegio mercatorum extraneorum... positi die prima octob.* 1658, in-folio en hauteur.

BOUTTATS (*Gaspard*), dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Anvers en 1625, selon Immerzeel, en 1640 d'après Huber et Rost, Bruillot, Charles Le Blanc et Chrétien Kramm; ce dernier n'ose toutefois se prononcer entre les deux dates. Mort à Anvers en 1703. Il était le frère cadet de Frédéric et de Gérard. Il grava d'après les productions de différents peintres et d'après ses propres dessins, mais travailla spécialement pour les libraires-éditeurs. Entre autres publications dont on lui doit les planches, se présente en première ligne le Théâtre des villes et forteresses des Provinces-Unies des Pays-Bas (*Tooneel der steden ende sterckten van 't Vereenight Nederlandt*), quatre-vingt dix planches avec le titre frontispice, in-folio oblongo. Ces représentations topographiques furent dessinées par le peintre Jean Peeters, et gravées à l'eau-forte par G. Bouttats, demeurant près de la Bourse, à l'enseigne de *Sainte Marie-Madeleine de Pazzi*, à Anvers. Il exécuta aussi des planches pour un ouvrage in-folio renfermant des *Vues de Jérusalem et de ses environs*, dessinées également par J. Peeters, puis, pour la *Description des villes, havres et isles du golfe de Venise, des villes et forteresses de la Morée...* mises en lumière par J. Peeters, « en Anvers », in-4°, onze sujets en largeur. On cite encore de Gaspard Bouttats un frontispice composé pour l'*Explication des Psaumes par saint Augustin*, eau-forte in-folio, sig. GASPARD. BOUTTATS delineavit et fecit; le *Massacre des Huguenots à Paris* (la Saint-Barthélemy) et l'*Assassinat d'Henri IV par Ravaillac* (la deuxième édition est avec une inscription espagnole), grandes pièces en travers; la *Décollation du comte Nadasti*, du comte *Cerini* et du *marquis Francipani*, avec leurs portraitures, grand in-folio; la *Tente du Vivandier*, de Ph. Wouwermans; la *Bataille de Nieu-burg*, en 1569; la *Bataille de Nivelles*, en 1674, et l'*Entrée du comte de Montecrey dans Anvers par le pont des Vaisseaux*, en 1674, quatre pièces en travers. Mentionnons aussi la *Mort des frères De Wit*, à la Haye, en 1672; la représentation de la grande cavalcade anversoise: *Ver-*

beeldinghe van den triomphanten jaerlyck-schen ommegeanck van Antwerpen; la *Pour-traiture au vif* comment le R. P. Marcus de Aviano a donné la bénédiction sur la plaine du chasteau d'Anvers, 22 juin 1681; la *Procession votive à la Vierge*, à Anvers (peste de 1688), enfin quelques bons portraits : *Ignatius de Loyola*, d'après Verbrugghen; *S. Ogier*, d'après Tys, 1682; *Francisco Pizarro*, *Isabella Lusitana imperatrix*, 1681; *Fernando Mazellanes*, *Cornelis de Wit*, 1672. — Gaspard Bouttats signait quelquefois ses gravures de ses initiales S. B. et de son adresse : Rue dicte de Lombarde-Veste, à Anvers. Sa marque se trouve sur plusieurs vues des villes de la Hollande.

On a de lui, ou d'un autre Gaspard Bouttats, dit Kramm, une planche représentant le patron de l'évêché d'Utrecht.

La matricule d'inscription de la Gilde anversoise de Saint-Luc (les *Liggeren*) nous manquant à partir de 1616, il est impossible de préciser les dates d'admission au delà de cette époque pour les artistes qui y reçurent la maîtrise. Mais quelques renseignements sont fournis par les comptes et d'autres documents contemporains. Le 14 octobre 1689, Gaspard Bouttats intervint dans l'exemption de service décanal accordée au peintre Pierre Ykens, moyennant le payement de soixante pattacons et le don d'un tableau de sa main pour la chambre des réunions de la Gilde. En 1690, notre artiste était *Prince* de la Chambre de rhétorique d'Anvers : la *Violette*, et, par conséquent, rhétoricien de mérite. La même année il fut élu doyen de la Gilde artistique de Saint-Luc, pour 1690-1691, et c'est sous son décanat qu'on décida que les doyens entrant en fonctions pourraient se rédimier, par un don de trois cents florins, de leurs obligations à l'égard des banquets usités. Il fut le premier dignitaire qui se soumit à cette résolution. En 1693, il faisait encore partie du serment de la Corporation comme ancien doyen, et remplissait la charge de trésorier (*busmeester*) de la Confrérie de secours mutuels, établie dans la Gilde. En cette qualité il fut l'un des cinq signataires de la requête pré-

sentée à Maximilien-Emmanuel, gouverneur général des Pays-Bas, en faveur de l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Cette supplique, qui obtint le meilleur résultat, fut remise à Son Altesse Sérénissime après une représentation théâtrale des rhétoriciens anversoises. La pièce, toute de circonstance : *Les arts réunis* (*De vereenigde kunsten*), était composée par Barbe Ogier, femme du sculpteur Guillaume Kerriex, alors prince et doyen fonctionnant de la Compagnie dramatique.

BOUTTATS (*Philibert*), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers vers 1650, d'après Huber et Rost, ainsi qu'Immerzeel, mais en 1656 selon Kraunm; mort en cette ville, à l'âge de soixante-douze ans, au dire du dernier biographe. Ce fils de Frédéric Bouttats a gravé avec beaucoup de netteté un grand nombre de portraits. Huber et Rost croient qu'il ne reproduisit que ses propres conceptions, puisqu'on ne trouve sous ses planches que son nom seul : PHILIBERT-BOUTTATS *sculpsit*, sans indication de dessinateur ni de peintre. On cite de son œuvre vingt-trois pièces, dont les portraits du *Pape Innocent XI*, gr. in-folio; du *Dauphin de France*, fils de Louis XIV, et de la Dauphine *Marie-Anne-Victoire de Bavière*, pendants en ovale; d'*Élisabeth-Charlotte*, duchesse d'Orléans; de *Guillaume-Henri*, prince d'Orange; de *Christian V*, roi de Danemark; d'*Herman Werner*, évêque de Paderborn; d'*Éléonore-Madeleine-Thérèse*, impératrice des Romains; de *Charles II*, roi d'Angleterre, de *Marie-Stuart*, reine d'Écosse; de *Louis XIV*, de *Godefroid Henschenius*, de la princesse *Thérèse de Pologne*, tous portraits de dimension in-folio; d'*Alexandre Sidney*, ambassadeur, in-8o, et de *Jean Sobieski*, roi de Pologne, gravure qui a pour titre *Janus III*. Il y a encore de cet artiste une *Thèse*, avec le portrait de l'évêque de Munster, planche de format in-folio maximo. Charles Le Blanc donne les titres de deux estampes satiriques, qui eurent beaucoup de vogue : *Vacarme au Trianon, ou le nouvel hôtel des filles et fils naturels de Louis le Soleil*, pour le consoler à l'égard de

son Mars infortuné en Europe, in-folio en hauteur; — *Advis des médecins pour la grande maladie du grand Sultan et les remèdes de le guérir bientôt*, in-folio en largeur. Ce Philibert Bouttats, que Chrétien Kramm nomme *Philibert Bouttats le Vieux*, et auquel il attribue un portrait de *Charles II*, roi d'Angleterre, d'après le chev. Lely (bien gravé), et le pendant : *Léopold Ier*, signé : PHIL. BOUTTATS sculp. est le meilleur buriniste des Bouttats, bien que ses productions soient d'inégal mérite. Le biographe néerlandais émet l'opinion que le Philippe Bouttats, dont parlent certains auteurs artistiques, entre autres Charles Le Blanc, qui le fait travailler en Hollande, de 1683 à 1736, mais sans signaler aucune de ses œuvres, est Philibert Bouttats Junior, de qui il y a à citer une gravure in-8^o, représentant *Maximilien Willebald*, agenouillé devant l'image de la *Vierge-Mère*, marquée par l'artiste lui-même : PH. BOUTTATS Junior, Antv.

BOUTTATS (*Pierre-Balthazar*), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en ou vers 1681, mort en cette ville le 7 février 1756 (selon Kramm 1666 et 1731, deux erreurs). Il se maria avec Marguerite-Françoise Laventurier, décédée le 4 octobre 1756. Les époux furent enterrés dans l'église de Saint-Jacques, leur paroisse. Pierre-Balthazar était fils de Gaspard Bouttats, son seul maître connu. De 1741 à 1755 il remplit gratuitement les fonctions d'un des directeurs-professeurs à l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Son grand âge lui ayant fait prendre sa retraite, il fut remplacé le 1^{er} octobre 1755 dans la direction académique et dans son professorat par le peintre Balthazar Beschey. Bouttats fut doyen fonctionnant de la Gilde de Saint-Luc en 1745 et 1746; trois ans après, en 1749, lorsque l'Académie fut disjointe de la corporation artistique, il était au nombre des membres, doyens anciens et doyens exerçant, qui acquiescèrent à la séparation et en stipulèrent les conditions. On connaît de lui plusieurs portraits : *P. Franciscus Bartius*, *P. Conradus Janningus*, 1723; *P. Joannes-Baptista Sollerius*, 1740; *P. Joannes Pinus*, 1749; *Elisabeth-*

Christine, impératrice d'Allemagne, *Marie-Elisabeth*, archiduchesse d'Autriche, 1729; *Marie-Anne*, archiduchesse d'Autriche, 1731; toutes pièces de dimension in-folio. Il a gravé une planche ascétique: *L'image du corps non corrompu de vén. mère Marie-Marguerite des Anges, religieuse du couvent des Carmélites à Anvers, décédée le 21 juin 1678, comme il a été retrouvé le 13^e d'août 1716*, in-4^o. Sa production capitale, dit Piron, est *Judas Machabée*. Ni Kramm, ni Le Blanc n'en parlent. Il a signé quelques planches de ses initiales P. B. B. Les autres portent son nom en entier. Il travailla pour les libraires ou imprimeurs-éditeurs et leur fournit bon nombre de petits sujets religieux.

BOUTTATS (*Jean-Baptiste*), dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, travailla en Hollande vers la fin du dix-septième siècle. Il est cité par Fuessli, Zani et Brulliot; c'était un des fils de Frédéric Bouttats. Sa naissance et son décès ne peuvent être précisés. On a de lui des gravures emblématiques, de format in-folio, et deux portraits : *Charles III*, roi d'Espagne, et le cardinal *André-Hercule de Fleury*.

BOUTTATS (*Pierre-François*), peintre et graveur, se livrait à l'exercice de sa double profession en 1694, au dire de Charles Le Blanc, qui a puisé cette donnée dans Fuessli et Zani, mais qui ne désigne de l'artiste aucune production, soit de peinture, soit de gravure. Il l'appelle Peter-Franz Bouttats, ce qui laisse entrevoir qu'il séjourna ou s'établit en Allemagne. Était-ce un des fils de Frédéric Bouttats? Il y a lieu de le croire.

BOUTTATS (*Auguste*), dessinateur et graveur au burin, pratiquait son art à Cologne, vers 1670. On ne rappelle de cet artiste que les huit planches in-8^o d'un ouvrage espagnol à l'usage des sourds-muets : *Abecedario demonstrativo para ablar par la mano*, catalogué dans la collection Van Hulthem, et deux estampes religieuses, sur lesquelles les biographies et les manuels ne donnent aucun renseignement technique; ils n'en mentionnent pas même les sujets ou les titres.

BOUTTATS (Frédéric), batteur d'or, né à Anvers, fut immatriculé en avril 1690 dans la corporation artistique de Gand. Les registres aux résolutions échevinales constatent, qu'à la date du 24 mai de cette année, fut admise une requête de *Frédéric Boutthats*, jadis habitant d'Anvers, sollicitant l'autorisation de s'établir à Gand, sous la protection spéciale du magistrat, et de s'y livrer au métier de batteur d'or. L'autorisation lui fut accordée, avec octroi d'exemption, pendant trois années, du service et de la contribution de la garde bourgeoise. Il y avait alors pénurie de batteurs d'or en cette ville; de 1664 à 1690, trois seulement avaient pris la maîtrise : deux en 1665, un en 1686. Les artistes gantois s'approvisionnaient de feuilles d'or à Tournai.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, t. VI. — Brulliot, *Dict des monogrammes, chiffres et marques des peintres et des graveurs*. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Chrét. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, etc.* — Piron, *Levensbeschryving, etc.* — J.-B. Vander Straelen, *Jaerboek der vermaerde en kunstryke gilde van Sint-Lucas, in Antwerpen*. — Archives communales de Gand, Registres aux résolutions échevinales, 1688-1695.

BOUVAERT (Godefroid), abbé de Saint-Bernard sur l'Escaut, vivait vers le milieu du XVIII^e siècle. Il publia plusieurs pièces de poésies qui sont éparpillées dans différents recueils, entre autres *Den lof van den ezel* (l'éloge de l'âne), inséré dans le « *Comptoir Almanach voor 't schrickeljaer van ons Heere Jesu-Christi M.D.CC.LXXVI*, Antwerpe, P.-J. Parys. » Les poésies du père Bouvaert se distinguent par une verve facile et piquante.

F.-A. Snellaert.

BOUVERIE (Jean de la) ou **BOVERIE**, sire de Bierbeke et de Wierre (ou Saint-Joris-Weert), chancelier de Brabant, vivait à la fin du x^ve siècle. Il fut, dès l'année 1467, conseiller et procureur général au conseil d'État et privé que Charles le Hardi institua après la mort de son père Philippe le Bon. En 1473, il devint second président au grand conseil de Malines par la volonté du même souverain et fut chargé ensuite, par la duchesse Marie, des fonc-

tions de chef du grand conseil, en remplacement de Jean de Carondelet, seigneur de Champvans. Enfin, le 23 novembre 1481, Jean de la Bouverie succéda comme chancelier de Brabant à Geldolphe Vander Noot, dignité qu'il occupa jusqu'au 29 novembre 1483, et en vertu de laquelle il intervint, au nom de Maximilien d'Autriche, en plusieurs traités conclus avec le roi de France Louis XI. Le nom de Jean de la Bouverie, cité par Philippe de Commines, revient assez souvent dans nos annales. Ainsi, dans le précis des archives de la Flandre occidentale, on lit dans une lettre des députés de Bruges aux états généraux : « Mademoiselle de Bourgogne a reçu de divers lieux et par plusieurs députés de Béthune les nouvelles les plus graves sur les entreprises que le roi de France fait chaque jour en Artois. Elle a supplié les mains jointes et les yeux remplis de larmes, le sire de Rumbekke et maître Jean de la Bouverie de se rendre près des membres des états pour réclamer des secours, offrant d'y employer sa personne et ses biens. » C'est donc à Jean de la Bouverie que l'héritière de Charles le Hardi recourut au milieu des dangers où elle se trouvait exposée par suite de l'ambition de Louis XI.

En 1478, Maximilien avait résolu de profiter du court séjour que les préparatifs de la guerre contre Louis XI le contraignaient de faire à Bruges, pour relever le célèbre ordre de la *Toison d'or*. La cérémonie eut lieu dans l'église de Saint-Sauveur. L'évêque de Tournai y prononça une docte harangue où après avoir raconté l'origine et le but de l'ordre, il engageait le duc d'Autriche à ne pas le laisser éteindre. Jean de la Bouverie, comme président du conseil du prince, répondit en son nom : « Qu'il était prêt à poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs pour l'honneur de Dieu, la protection de la foi catholique et la gloire de la noblesse. »

En 1481, Jean de la Bouverie fut envoyé avec Jean de Berghes comme commissaires de Maximilien à la conférence qui devait se tenir à Saint-Quentin

avec les commissaires du roi Louis XI.

Il intervint encore, le 23 décembre 1482, dans le traité conclu à Arras, entre Louis XI et Maximilien d'Autriche, " tant au nom de ce dernier, " est-il dit dans le texte du traité, " que au nom " de Monseigneur le duc Philippe et Marguerite d'Autriche, ses " enfants et des estas de leurs pays, tant " pour eux, que aussi pour et au nom " d'iceux duc Philippe et Damoiselle. "

Depuis 1482, les habitants de Saint-Omer étaient restés neutres au milieu des luttes que soutenait Maximilien ; les habiles négociations de Jean de la Bouverie firent sortir la ville de cette position expectante : le 5 février 1487, elle résolut de faire reconnaître l'autorité du duc d'Autriche.

Maximilien, qui avait pris le titre de roi des Romains, en 1488, était retenu prisonnier en Flandre. Les députés de Flandre, Brabant, Hainaut, Zélande, Limbourg, Luxembourg, Frise, Namur, Valenciennes, Anvers et Malines ayant conclu à Gand la confédération des États, qui joua un si grand rôle dans les troubles de cette époque, la Flandre fut menacée par les armes de l'empereur d'Allemagne, Frédéric III, par une flotte armée dans les ports de la Biscaye et par l'intervention du pape Innocent VIII, qui voulait mettre toutes les communes de Flandre en interdit. C'est au milieu de ces graves circonstances que Jean de la Bouverie vint offrir, au nom de Maximilien, si la liberté lui était rendue, de remettre comme otages, Philippes de Clèves, le duc de Bavière, le marquis de Bade et de renvoyer en Allemagne toutes les troupes qu'on y avait levées.

Les *Mémoires* de Philippe de Commines rapportent que Jean de la Bouverie intervint dans plusieurs traités conclus avec Louis XI. Des lettres de cette époque nous le montrent également chargé de plusieurs missions importantes que lui avait confiées Maximilien, notamment lors de la réunion des chevaliers de la Toison d'or qui eut lieu à Alost, en 1488, pour les consulter à propos de la conclusion de la paix ; ensuite comme

l'un des ambassadeurs chargés de conduire en France la fille du roi des Romains, et enfin comme ambassadeur de Maximilien auprès de Philippe de Clèves.

Messire Jean de la Bouverie appartenait à une famille liégeoise ; Butkens déclare qu'il ne connaît aucun détail généalogique digne de remarque, ni sur Jean de la Bouverie lui-même, ni sur sa famille (tome II). Cependant ce nom figure dans le recueil héraldique des bourgeois de Liège. Chevalier, seigneur de Bierbecke et de Wierre, haut vœu héréditaire de la ville de Liège, il épousa dame Jeanne de Pannetière et mourut vers l'année 1493. Il fut enterré, ainsi que son épouse, aux Frères Mineurs, à Liège.

Baron Albéric de Crombrughe.

BOUVIER (*Sébastien*), théologien de l'ordre de Saint-François, naquit au commencement du XVII^e siècle, dans la partie de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui appartenait à la principauté de Liège. On possède de ce religieux quelques ouvrages de théologie et de dévotion, écrits en latin et en français. Il a fait paraître, dans cette même langue, à Liège, en 1657, une *Vie de saint Feuillien*, patron de la ville de Fosse, ouvrage pour lequel il s'est servi d'une ancienne relation en prose des miracles de ce saint, et d'une autre de son martyre, en vers héroïques, par le diacre Hillin, alors conservées dans la trésorerie de l'église collégiale de Fosse. La *Bibliotheca eucharistica*, du même auteur, qui fut imprimée à Liège, en 1670 et 1671, en deux gros volumes in-8o, est le résultat des leçons théologiques que donna Sébastien Bouvier pendant plus de vingt ans.

M. L. Polain.

La Vie de saint Feuillien, préface. — Villenfagne, notes inédites.

BOUWENS (*André*), licencié en droit civil et canonique, né à Maestricht, d'une famille patricienne, au commencement du XVII^e siècle. Il termina ses études à l'Université de Louvain, embrassa la carrière du barreau et joua un certain rôle dans les affaires publiques de sa ville natale. Entre autres fonctions, il occupa celles de secrétaire du magistrat et d'échevin de Maestricht ; pendant

quelques années il fut aussi commissaire du prince-évêque de Liège, Maximilien-Henri de Bavière. Sa mort est postérieure à 1672. André Bouwens a publié :

- 1^o *Den Saelieghen Cruysweech*, 165... —
- 2^o *Paracletus Misericordiae*, 165... —
- 3^o *Een saligh ewichyt door de voorspraecke vande Heylighe Maghet Barbara*. Lovén, Nempé, 1651, in-12 de 191 pages. —
- 4^o *Sacer thesaurus Servatiani expositus per litanias*. Lovanii, Nempaeus, 1652, in-12 de 78 pages. (2^e édition), Leodii, Hoyoux, 1672, in-18 de 68 pp. —
- 5^o *Juris justitiæque usus et abusus exemplis et documentis ex omni ævo demonstrati*. Leodii, Hovius, 1654, in-4^o de 465 pp. Œuvre capitale de l'auteur. —
- 6^o *Cort begryp des levens van den H. Servatius, eersten bisschop ende patroon van Maestricht*. Maestricht, Van Ouwen, 1662, in-4^o de 79-13 pp. —
- 7^o *Compendiosa methodus colendi cum brevi quadam adjuncta laude, sanctissimam creatam trinitatem, Jesum, Mariam, Ioseph*. Leodii, Hovius, 1666, in-8^o de 208 pp. —
- 8^o *Patrocinium eleemosinæ artis omnium artium quæstuosissima, quo eadem verbi divini et SS. Patrum texta protegitur, etc.* Leodii, Hoyoux, 1667, in-8^o de 128 pages.

BOUWENS (*Christian*), frère du précédent, bachelier en théologie, curé de Vlytingen, né à Maestricht, mort à Vlytingen en 1640, à un âge peu avancé. On lui doit les travaux suivants :

- 1^o *Romani Imperii symmetria cum humano corpore sive initium, progressus, status et finis Imperii; ad finem usque mundi comparata ad hominis membra atates et planetas*. Leodii, Ouwerx, 1629, in-8^o de 111 pp. On trouve en tête de ce livre singulier quelques poésies latines de L. de Vlieden et d'A. Bouwens, frère de l'auteur. —
- 2^o *Arcana linguæ teutonicæ, ex cujus proprietate, principia finesque mundi corporis divina et naturalia secundum numerum et operis primorum dierum ordinem eruuntur*. Leodii, Ouwerx, 1629, in-8^o de 93 pages. Ouvrage peu connu dans lequel Bouwens s'occupe de l'origine et de l'étymologie des principaux mots de la *lingua teutonica*. Ses rapprochements sont souvent des plus singuliers. Ainsi, par exemple, il fait dériver le mot *Wal*

(Wallon) de *Gallus*, prononcé Wallus; *Wal* signifie force et férocité, d'où *Gewalt*. La première attaque des Gaulois était impétueuse, mais comme leur ardeur se tempérerait bientôt, le mot *Wal* retourné donne *law*, tiède...

Ul. Capitaine.

Les ouvrages de A. et C. Bouwens. Les archives de la cure de Vlytingen. — *Messenger des sciences historiques de Gand*, art. de H. Helbig, 1841, p. 98.

BOUWENS (*Gérard*) missionnaire, né à Anvers, le 23 septembre 1634, mort en Amérique. Après avoir terminé ses humanités, Bouwens entra, à Malines, au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 20 septembre 1655. Se sentant appelé par sa vocation à aller prêcher la foi aux idolâtres, il obtint l'autorisation de se rendre en Amérique. Envoyé d'abord aux îles Philippines et au Mexique, il devint plus tard supérieur aux îles Mariannes et vice-provincial des îles Philippines. On a de lui :

- 1^o *Une notice biographique*, en forme de lettre, sur le P. Sébastien Monroy, insérée par le P. J. Garcia dans la *Vie du P. Diégo L. Sanvitores*, publiée à Madrid, en 1683 (p. 536). —
- 2^o *Une lettre sur le même sujet*, publiée par le P. Gabriel d'Aranda, dans la *Vie du P. Sébastien Monroy*, imprimée à Séville, en 1680 (pp. 402-404). —
- 3^o *Brief R. P. Gerardi Bovvens, Soc. Jesu, an P. Agidium Estrix geschrieben zu Fattignan, auf der Insel Zaypan, den 28 may 1696*. Cette dernière lettre a été publiée par le P. Stöcklein, dans le tome II du *Neue Welt-Bott*, n^o 36 (pp. 1-4). L'éditeur la résume de la manière suivante : *Herr de Quiroga wird zum obersten Statthalter über die Marianische Inseln bestellt. Erobert die Insel Zaypan und Tinian. Fahrt nach Guahan Zurück, und leidet Schiff-Bruch. Seltsame Liebe eines Indianers gegen den Pater Jesuiter-Provincial. Seine (des R. Patris Bovvens) Bemühung auf der Insel Zaypan. Blut-Zeugens Patris Ludovici Medina, und P. Petri Comans*.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, VI^e série, p. 58.

BOVY (*Jean-Pierre-Paul*), chirurgien en chef des hospices civils de Liège, né à Liège le 20 octobre 1779, mort en

cette ville, le 26 août 1841. Dès l'âge de onze ans, il obtint la survivance de son père, chirurgien sédentaire de la citadelle de Liège. A la suite de l'occupation française (1794), il émigra en Allemagne avec les troupes restées fidèles au prince-évêque, fit comme volontaire les premières campagnes du Rhin dans le régiment des hussards de Rohan, puis passa en Italie avec les chasseurs à cheval de Bussy. Prisonnier des Français à Trebia (1799), il fut incorporé dans le 7^e régiment des chasseurs à cheval. Il resta ensuite quelque temps à l'hôpital d'Alexandrie, en qualité d'officier de santé, et quitta définitivement le service militaire huit mois après la bataille de Marengo.

De retour à Liège, Bovy reprit ses études médicales. Il devint bientôt l'un de nos praticiens les plus en renom. A l'âge de quarante ans, il eut le courage de se rasseoir sur les bancs de l'école et de demander le diplôme de docteur (1819) à la Faculté de médecine de l'Université récemment fondée. Nommé plus tard chirurgien du bureau de bienfaisance, membre de la Commission médicale de la province et chirurgien en chef des hospices civils de Liège, il apporta dans l'exercice de ces fonctions autant de dévouement que de désintéressement. Là ne se borna point son activité. Il rendit encore d'importants services à plusieurs institutions locales, notamment au Conservatoire royal de musique, dont il fut l'un des administrateurs, et à l'Association nationale pour l'encouragement de la littérature en Belgique qui, en 1839, l'appela à la vice-présidence de sa commission directrice.

Bovy a peu écrit sur l'art de guérir. Nous ne connaissons guère que sa dissertation inaugurale de *Cancero uteri*. Leodii, 1819, in-4°. Son œuvre de prédilection, celle qui devait faire vivre son nom et à laquelle il consacra les loisirs de bien des années, n'a rien de commun avec les préoccupations habituelles d'un disciple d'Esculape. Elle est intitulée : *Promenades historiques dans le pays de Liège*. Liège, Collardin, 1838-39. 2 vol. in-8°

et pl. — *Supplément*. Liège, Jeunehomme, 1841, in-8°. Ce dernier volume, publié par les soins de Ch. de Chênédollé et formé de tirés à part de la *Revue belge*, n'a été imprimé qu'à cent exemplaires destinés aux amis de l'auteur.

Ces pages pleines d'intérêt, dont la *Revue belge* eut les prémices, obtinrent dès leur apparition un succès de franche popularité. L'empressement des lecteurs de toute classe et de tout âge devança les éloges des journaux. A ses descriptions des charmantes vallées de l'Ourthe et de l'Ambève, des bords de la Vesdre, des rives du Geer et de la Mehaigne, l'excellent docteur mêlait çà et là des souvenirs de sa jeunesse, et on lui en savait gré pour deux raisons : d'abord parce qu'ils se rapportaient à des événements dont un grand nombre de personnes encore vivantes avaient été témoins, ensuite, parce qu'il était visible que Bovy ne faisait pas ses confidences au papier pour attirer sur lui l'attention. D'autre part, il avait exploité avec bonheur et impartialité la mine inépuisable des vieilles chroniques et des traditions orales, les unes plus inconnues, les autres, au contraire, mieux conservées alors qu'aujourd'hui.

Bovy, plus que tout autre peut-être, a révélé aux Liégeois la poésie de leur passé, et l'on peut dire de lui comme de M. Polain (qui s'est exercé dans un genre plus sérieux), qu'il a puissamment contribué à fortifier l'attachement des Liégeois au sol natal. *Les souvenirs d'un Émigré* se distinguent par la même ardeur de patriotisme et sont remplis de détails touchants; on sent que l'auteur écrit sous l'empire de l'émotion. Ce furent les larmes involontaires qu'il versa en revoyant sa chère cité après de longues années d'absence, qui fécondèrent son inspiration et l'animèrent du désir d'en parcourir en tous sens les environs pittoresques. Bovy n'était pas un génie, mais un écrivain type en son genre, parce que son cœur guidait sa plume et que ses intentions étaient d'une vivacité peu commune. Si jamais le pays de Liège enfante un Walter Scott, on peut être sûr que c'est la lecture des *Promenades*

qui lui aura donné la conscience de lui-même.

Ul. Capitaine.

Les Promenades historiques. — Cte de Bec-de-Lièvre, *Biographie liégeoise. Supplément.*

BOWENS (*Jacques*), historien, naquit à Ostende, le 5 juin 1729, de Jacques-François et de Catherine Woelaerts, et mourut célibataire dans la même ville, en décembre 1787. Il appartenait à une famille noble, et porte, dans son acte de décès, le titre de chevalier. L'on ignore quelles furent les premières années de Bowens, l'on sait seulement que, parvenu à la maturité, il remplit les fonctions d'échevin en même temps que celles de conseiller de S. A. le prince de la Tour et Taxis et de maître de postes, à Ostende. Il s'est fait connaître par des recherches historiques intéressantes sur sa ville natale. L'ouvrage en deux volumes in-4^o, qu'il consacra à ce sujet, porte le titre étendu de : *Naaukeurige beschryving der oude en beroemde Zee-stad Oostende, gelegen in Oostenryksch Vlaenderen, van haeren oorsprong, gelegenheid, haven, kom, veranderingen, zeevaerd, voorregten, opregtingen, koophandel-genootschappen, assurantie-kamer, wissel-bank, visch-vangst, belegeringen en andere merkweerdige gebeurtenissen van de vroegste tyden af tot het jaer 1787, op de wyze van jaerboeken*. Cette publication, rédigée sous forme de chronique, et dont les éléments sont puisés aux bonnes sources, décrit l'origine, la situation, le port, la navigation, les privilèges, les institutions civiles et religieuses, les associations commerciales, enfin tout ce qui concerne la prospérité de la ville. Le mémorable siège de 1601 à 1604 y occupe une place considérable; la fameuse Compagnie d'Ostende n'y est pas oubliée. L'ouvrage est enrichi de nombreuses pièces justificatives et de cartes topographiques. Le style de Bowens est clair, facile et généralement correct. Tel qu'il a été conçu, ce livre forme cependant plutôt un recueil de documents pour écrire l'histoire d'Ostende que l'histoire même de cette ville. Aussi M. Pasquini en a-t-il judicieusement profité dans son *Histoire d'Ostende*, imprimée à Bruxelles en 1842.

Aug. Vander Meersch.

BOXHORINC (*Henri*), théologien protestant. Voir BOCHORINC (*Henri*).

BOYE (*André DE*), écrivain ecclésiastique, né à Furnes, xvi^e-xvii^e siècle. Voir DE BOYE (*André*).

BRABANT (*Charles-Louis-Maximilien DE*), médecin, né à Gand, en 1740, mort en 1790 à Luxembourg. Il fit de brillantes études à l'Université de Louvain et y obtint, en 1766, le grade de licencié en médecine. Doué d'une rare facilité pour la poésie, il improvisait pour ainsi dire des pièces de théâtre qui furent représentées par les élèves de l'université. Il conserva toute sa vie une prédilection pour la poésie. Revenu dans sa ville natale, il s'y livra à la pratique de la médecine; il ne s'y consacra pas entièrement puisqu'en 1778 nous le trouvons mêlé à la célèbre dispute sur l'inoculation de la variole. Avant la découverte de la vaccine, l'inoculation de la petite vérole excita dans notre pays, comme dans le reste de l'Europe, des discussions fort animées. Parmi les adversaires de l'inoculation on doit placer Cremers, qui la combattit de toutes ses forces dans des écrits publiés en 1778 et 1781. Le docteur De Brabant fit paraître l'apologie de cette opération et réduisit à néant tous les arguments de son antagoniste. En 1783, le corps médical de la ville de Gand s'honora en votant l'exécution, à ses frais, dans l'église de Saint-Jacques, d'un cénotaphe à la mémoire de l'inventeur du *forceps*. L'inauguration eut lieu le 11 février. A cette occasion, De Brabant dont les efforts avaient le plus contribué à honorer la mémoire de Palfyn, rehaussa l'éclat de cette solennité par la lecture d'une ode flamande, dans laquelle il paya un touchant tribut au bienfaiteur du genre humain et donna des preuves d'un talent poétique peu commun.

Il traduisit de l'anglais en latin les observations du docteur Saunders sur la vertu de l'écorce du Pérou et fit partie de la commission chargée par le magistrat de Gand de lui soumettre un travail de révision sur la pharmacopée, commission qui présenta, en 1786, le résultat de ses investigations. Nous ignorons en quelle année il entra au service de santé

de l'armée autrichienne, service dans lequel il mourut en 1790, victime de son dévouement, et atteint d'une maladie qu'il avait contractée à l'hôpital de Luxembourg. Voici les ouvrages qu'il a publiés : 1^o *De morbis oculorum*. Louvain, 1766, in-4^o, ibid., 1795, in-8^o de 14 pages. — 2^o *Antwoorde op het gerucht van wedergekome pokskens naer de inentinghe*. Gand, Begyn, 1777, in-8^o de 31 pages. — 3^o *Ad Epert. D. Ferdinandum-Henricum Cremers, epistola*. Gand, Begyn, 1778, in-8^o de 51 pages. — 4^o *Ode aen J. Palfyn*. Gand, VanderSchueren, 1783, in-8^o, ibid., 1827. De Goesin-Verhaeghe, in-8^o; Anvers, 1858, in-8^o. — 5^o *Observationes quibus præstantiores vires corticis peruviani rubri in cura intermittentium aliarumque febrium stabiliuntur, authore Guill. Saunders, editio ex anglico idiomate in latinum versa*, à G.-C. De Brabant, Gand, Begyn, 1783, in-8^o. — 6^o *Collaboration à la pharmacopœia Gandavensis* de 1786.

C. Broeckx.

BRABANT ou **IGNACE DE SAINT-FRANÇOIS**, écrivain ecclésiastique, né à Liège, mort à Huy, le 28 août 1688. Ce religieux de l'ordre des Carmes prononça ses vœux en France, devint prieur du couvent de Liège en 1668 et se fit connaître par les ouvrages suivants : 1^o *Réponse catholique servant d'apologie contre un sermon du sieur Henri Chrouet*. Liège, B. Bronckart, 1655, in-8^o. — 2^o *Une vie de saint Albert*, conservée en manuscrit dans la bibliothèque des Carmes, à Liège. — 3^o *Synopsis magnalium divi Josephi ex SS. Patrum scriptis, auctore Ignatio à S. Francisco, alias Brabant*. Liège, 1684, in-fol.

Aug. Vander Meersch.

Bibliotheca carmelitana, p. 706. — De Theux, *Bibliographie Liégeoise*.

BRACLE (DE ou VAN), ancienne et illustre famille de la Flandre, qui possédait la seigneurie de Bracle ou Braeckele, près d'Alost, dont elle porte le nom, a produit divers personnages dont la mémoire mérite d'être conservée. — Rasse de Bracle, seigneur de Auterive, Moorslede, Duffele et autres lieux, épousa Agnès de Cuinghem. Douze enfants sont issus de ce mariage. L'aîné, Antoine, accompagna Charles-Quint au

mémorable siège de Têrouanne. Georges, le deuxième, qui, par la mort de son frère devint seigneur de Auterive ou Hauterive, s'est d'abord attaché au service du comte Ph. de Ligne, chevalier de la Toison d'or, et suivit sous sa bannière les diverses expéditions de Charles-Quint ; il devint ensuite, entre 1576 et 1579, bourgmestre de Bruges. Les dissensions civiles qui eurent lieu en cette ville rendirent son administration très-difficile et il eut à lutter contre des obstacles de tout genre. On trouve encore son nom parmi les signataires de l'Union de Bruxelles en 1577. — Érasme, le troisième, ayant terminé ses études, partit un 1556, pour visiter la France, l'Italie et l'Allemagne ; il fut ensuite échevin du pays de Waes. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Recueil des seize quartiers et généalogies, avec leurs enseignements, dont sont issus les douze enfants procréés du mariage de Rasse de Bracle et de mademoiselle Agnès de Cuinghem*. Ce recueil de format in-folio, qui peut être consulté avec fruit par ceux qui s'occupent de recherches généalogiques et historiques sur les familles nobles de la Flandre, est conservé en manuscrit aux archives communales de Gand. Indépendamment de ce qu'indique son titre, cet important travail comprend encore : 1^o Les nobles de Flandre et maisons seigneuriales, avec leurs armes blasonnées ; — 2^o Les nobles de la Flandre mentionnés dans les annales de Meyerus ; — 3^o Les nobles de Hollande, Gueldre, Namur, Liège, etc., dont parle le même annaliste ; — 4^o Les nobles de Flandre au temps du comte Louis de Male ; — 5^o Les nobles, chevaliers, seigneurs et ceux sans titre, qui existaient en 1337 ; — 6^o Généalogies des comtes de Flandre et ducs de Lorraine. Il contient en outre, la Relation du voyage en Orient de Jacques de Bracle. — Pierre, le quatrième fils, suivit la carrière militaire et servit en Italie. Quand il apprit que l'armée, dont il faisait partie, allait, sous la conduite du duc d'Albe, combattre ses compatriotes, il refusa énergiquement de suivre les drapeaux, ne voulant pas porter les armes contre ses concitoyens. Ce refus

brisa sa carrière; il fut destitué. — Josse, le cinquième, fit ses études juridiques, devint docteur ès lois, voyagea, et fut ensuite nommé conseiller du conseil de Flandre. — Enfin Jacques, le sixième fils de Rasse et d'Agnès de Cuinghem, fut adjoint en 1570 à Charles Rym, seigneur de Bellem, ambassadeur de Maximilien II, à Constantinople, probablement en qualité de secrétaire. Il rédigea la relation de son voyage, qui contient des détails intéressants sur les lieux qu'il a visités, les mœurs et usages des habitants, les faits auxquels il a assisté, etc. On a vu à l'article de Nicolas Biesius, premier médecin de l'Empereur Maximilien II, que ce savant praticien belge assista, d'après les ordres de l'empereur, à une opération de lithotomie faite sur Jacques de Bracle, qui mourut des suites de cette opération. M. le baron de Saint-Genois parle de ce voyage dans la préface de son *Mémoire sur Scepperus*. Il l'attribuait à tort à Charles Rym; mieux renseigné depuis la découverte du manuscrit, il se proposait de reproduire cette *Relation* dans ses *Voyageurs Belges*, quand la mort est venue interrompre ses travaux.

Aug. Vander Meersch.

Le manuscrit cité. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*. — De Jonge, *De unie van Brussel*, p. 194 et 195.

BRAECKELE (Jérémie VAN), médecin, professeur à Louvain, né à Braeckele en 1481, mort en 1550. Voir DE DRYVERE (*Jérémie*).

BRAECKMAN (Pierre), poète, né à Eremodeghem près d'Alost, vers le commencement du XVII^e siècle. Il composa une tragédie sur le martyre de saint Pierre, à Rome, œuvre qui fut jouée pour la première fois, le 23 mars 1761, à Welle, par la Rhétorique, ou Société dramatique de cette paroisse. Elle porte pour titre : *Zegepraet van den Heiligen Petrus, prince der Apostelen*. Gendt, by Jan Gimblet, in-8°, pp. 58.

Ph. Blommaert.

BRAGARDE (François Joseph), maître d'école, né dans les environs de Verviers, mort en cette ville vers 1777. Il consacra une grande partie de sa vie à l'édu-

cation de la jeunesse et publia une grammaire dialoguée, sous ce titre : *Principes de l'orthographe avec la manière d'écrire correctement divers mots qui, ayant une même expression, ont néanmoins une différente signification*. Liège, Collette, 1770, in-8° de 182 pages. Le dictionnaire des homonymes français, qui occupe les pp. 144-177, présente un certain intérêt philologique, si l'on tient compte de l'époque et du lieu où il a été composé. F.-J. Bragarde a encore laissé une petite chronique inédite où l'on trouve consignés les faits les plus marquants de l'histoire de Verviers.

BRAGARDE (Pierre-François-Joseph), fils du précédent, et comme lui maître d'école, eut pendant plusieurs années le privilège de composer les tragédies, les comédies, voire même les ballets qui se jouaient lors des distributions de prix aux élèves du collège de Saint-Bonaventure à Verviers. Nous citerons entre autres, d'après les programmes : *Béthulie délivrée*, tragédie représentée le 23 août 1773. Stembert, Lejeune, 1773, in-4°. — *La vie est un songe*, drame représenté, les 27 et 28 août 1776. Liège 1776, in-4°. En 1777, Bragarde fils publia un *Recueil de Noël's nouveaux, français et latins*, Stembert, Lejeune, in-12. C'est une pitoyable rapsodie poétique.

Ul. Capitaine.

Les ouvrages cités. — Notes de famille. — Renier, *Hist. du couvent des Récollets de Verviers*, p. 21.

BRANDON (Jean), chroniqueur, né à Hontenesse, village de l'ancienne Flandre impériale, au nord de Hulst, mourut au refuge de l'abbaye des Dunes, à Bruges, le 13 juillet 1428. Ayant fait, très-jeune encore, la connaissance des moines de cette abbaye, résidant pour l'exploitation de leurs terres à Ossenesse, Hontenesse et Zande, le goût de quitter le monde lui fit prendre l'habit de Cîteaux, aux Dunes, près de Furnes. Envoyé à Paris afin de se perfectionner dans les lettres et la théologie, il y passa plusieurs années et en revint avec une prédilection pour les études historiques. Ses recherches aux sources authentiques, la comparaison des auteurs manuscrits, dont la bibliothèque de son monastère était

pourvue, l'encouragèrent à écrire une chronique depuis la création du monde jusqu'en 1414. Il lui donna le titre de *Chronodromus seu Cursus temporum* et la divisa en trois parties. Les deux premières sont les moins importantes; la troisième commençant à l'année 800 est très-curieuse; l'historien Meyer s'en est servi pour la confection de ses Annales. Brandon cite la plupart des sources auxquelles il a puisé: Sigebert de Gemblours, Paul de Constantinople, Vincent de Beauvais, Martin de Pologne, Guillaume de Malmesbury, Jean Bocace, la chronique de Cluny, Raban Maur, l'*Imago speculi Flandriæ*, la *Genealogia comitum Flandrensiū*, les *Gesta Dei per Francos* et d'autres encore ont été mis à contribution. Une bonne copie de la troisième partie de Brandon se trouve à la Bibliothèque royale, à Bruxelles; elle provient de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand. Il existait aussi des copies du *Chronodromus* à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, au collège d'Arras, à Louvain et à l'abbaye des Dunes avant sa destruction par les Gueux de mer.

Cet ouvrage a beaucoup perdu de sa valeur, depuis que les chroniqueurs De Meyer, Charles De Visch, Custis, Despars, André Wyts, s'en sont servi. Mais ce sera toujours un monument littéraire constatant les actions de nos ancêtres avant l'invention de l'imprimerie. Un portrait de Brandon se trouve au séminaire épiscopal à Bruges.

F. Vande Putte.

BRANDT (*Jean*), magistrat, philologue, commentateur, né à Anvers, le 30 septembre 1559, mort le 23 août 1639. Après avoir terminé ses humanités, il alla étudier au collège du Porc, à Louvain, et y obtint le grade de maître ès-arts. Il s'attacha ensuite à l'étude de la jurisprudence; mais les troubles qui déchiraient sa patrie le décidèrent bientôt à passer en France. Il s'arrêta d'abord à Orléans, où il fréquenta les cours de Jean Robert et de Guillaume Fournier; il se rendit ensuite à Bourges, y entendit le célèbre Cujas et eut le bonheur d'être reçu docteur par l'illustre professeur,

pour lequel il conserva la plus respectueuse estime. Après avoir visité l'Italie, Brandt revint par l'Allemagne et vint se fixer à Bruxelles où il exerça pendant cinq ans comme avocat. Marié ensuite à Auvers, il y devint, le 22 janvier 1591, secrétaire de la commune, fonctions qu'il occupa pendant trente et un ans, au bout desquels elles furent confiées, sur sa demande, à Henri Brandt, son fils aîné. En récompense de ses longs et bons services, il fut alors nommé, à l'unanimité, sénateur de la ville.

Dans l'avis de ses biographes, Brandt était aussi savant que modeste, plein de politesse et de sincérité, passionné pour les belles-lettres et toujours disposé à obliger ceux qui les cultivaient. Il avait pour devise: *Libenter, ardentem, constantem*. On lui doit les ouvrages suivants: 1^o *Elogia Ciceroniana Romanorum domi militiaeque illustrium*. Anvers, 1612, in-4^o. C'est un résumé de tous les traits historiques répandus dans les ouvrages de Cicéron, et relatifs à la vie des hommes illustres. — 2^o *C. Julii Caesaris opera*, enrichis de notes politiques et critiques. Francfort, 1606, in-4^o, édition très-estimée. Idem, ibidem, 1669, in-4^o. Les mêmes notes ont été reproduites dans l'édition de Cambridge, 1716. — 3^o *Spicilegium criticum in omnia Apuleii opera*, dans l'édition d'Apulée, par G. Elmenhorst. Francf., 1621, in-4^o. — 4^o *De perfecti et veri senatoris officio*. Anvers, 1633, in-4^o. — 5^o *Vita Philippi Rubens*. C'est une vie du frère de Pierre-Paul Rubens; il composa encore d'autres ouvrages restés inédits, mais que Valère André avait vu chez Brandt et dont voici les titres: 6^o *Commentarius in sex Terentii Comedias*. — 7^o *Brevēs notæ ad Arnobium et Minucii Felicis Octavium*. — 8^o *Lud. Guicciardini Belgio-graphia ex Italico sermone latine reddita*. Il mourut âgé de près de quatre-vingts ans. Son corps repose dans l'église abbatiale de Saint-Michel, vis-à-vis l'autel du Saint-Sacrement, où l'on voit son épitaphe, qui intéresse surtout en ce qu'elle rappelle que Brandt était le père de la première femme de P.-P. Rubens.

Aug. Vander Meersch.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Swercius, p. 400. — Valère André, pp. 463 et 667. — Sanderrus, *Chorographia sacra Brabantiae*, t. I, p. 119. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. I.

BRANDT (*Jean-Baptiste*), haute-lisseur, né à Audenarde, le 15 février 1722, mort dans la même ville, le 23 fructidor an IV, était fils de Jean-Baptiste, également haute-lisseur, et de Catherine de Leuren. La famille Brandt appartenait d'ancienne date à la classe des notables; plusieurs de ses membres siégeaient dans la magistrature; lui-même fit partie du collège des chefs-tuteurs pendant les années 1754-1756, 1760-1763 et 1773, etc. La fabrication des tapisseries de haute-lisse, continuée héréditairement dans cette famille, dut aux Brandt la plus grande partie de sa prospérité à Audenarde pendant les *xv^e* et *xvii^e* siècles. Notre artiste peut être regardé comme le dernier représentant d'une industrie à laquelle le goût participe non moins que l'habileté de l'ouvrier et qui jeta un si vif éclat sur l'industrie flamande et, principalement, sur celle de la ville d'Audenarde.

Les produits de la maison Brandt se distinguaient par la finesse de l'exécution, la vivacité des couleurs et la pureté du dessin. Diverses tapisseries historiées provenant de sa succession, se trouvaient, il y a peu de temps, au château de M. Eug. Van Meldert, à Zèle; depuis elles ont été cédées à des amateurs et à des musées. Les principaux sujets de cette collection représentaient des épisodes de l'Ancien Testament, des sujets tirés des *Métamorphoses* d'Ovide, des scènes champêtres, dans le genre de Teniers. Une des œuvres les plus remarquables de cette collection, acquise par l'État, appartient actuellement au Musée d'antiquités, à Bruxelles. Brandt fut le dernier membre de la Gilde de Sainte-Barbe qui, depuis des siècles, comprenait tous les haute-lisseurs de sa ville natale. C'est à ce dernier titre qu'il adressa, le 9 mai 1787, au magistrat d'Audenarde, un état détaillé de la position financière de cette corporation, en ajoutant que cet état était fourni par le dernier survivant des confrères de la corporation des tapisseries, de *neeringe van de tapyt-*

siers. Déjà en 1772 Brandt avait dû fermer ses ateliers, faute d'être soutenu par le gouvernement. Notre manufacturier clot donc cette longue série d'habiles industriels qui ont aussi, comme on le sait, contribué, au *xv^e* siècle, à la fondation des Gobelins, à Paris.

H. Raepsaet.

E. Van Cauwenberghe, *Recherches sur les anciennes manufactures de tapisseries*. — De Saint-Genois, *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. III, pp. 126-130. — Lacordaire, *Notice sur la manufacture des Gobelins*.

BRANTEGHEM (*Guillaume VAN*), écrivain ecclésiastique, vivait pendant la première moitié du *xvi^e* siècle. Il naquit à Alost vers la fin du siècle précédent. Son père, Jean van Branteghem, était bailli et receveur de la baronnie de Borselen, dans le Sud-Beveland. Guillaume embrassa, jeune encore, la règle de Saint-Brunon, dans la chartreuse de Kiel, près d'Anvers, qui fut transférée, en 1543, dans la ville de Lierre. Ce fut là qu'il mourut, après avoir publié les ouvrages suivants, tous excessivement rares et recherchés par les bibliophiles : 1o *Een gheest-lycke Boomgaert van dye oude ende nieuwe vruchte der Bruyt Christi, met sommige figuren van dat beghien sel der Werelt, ende geheel dat leven Christi; met Bedinghen by elcke figure ghestelt. Item noch andere figuren van diversche Sancten ende Sanctinnen bekend*. La seconde partie de cet ouvrage est intitulée : *Hier volghen sommige figuren van Heylighen, ende van andere materien met Bedinghen*, etc. Anvers, Guillaume Vosterman, 1535; vol. in-8o de 100 feuillets non chiffrés, imprimé en caractères gothiques et orné de 91 grandes gravures sur bois. La dédicace est datée du 7 juillet 1535. — L'auteur publia aussi cet ouvrage en latin et en français. La traduction latine porte le titre de : *Pomarum mysticum tum novorum tum veterum fructuum*. Anvers, Vosterman, 1535; l'épître dédicatoire porte la date du 6 octobre 1535. La traduction française, publiée d'abord à Anvers et réimprimée à Lyon en 1542, est citée par Brunet (*Manuel du libraire*, Paris, 1860, I, col. 1210). Les jolies gravures sur bois qui ornent toutes ces éditions méritent de fixer l'attention des amateurs. — 2o *Jesu*

Christi vita, juxta quatuor evangelistarum narrationes, artificio graphices perquam eleganter picta. Antverpiæ, apud Matth. Cromme pro Adriano Kempe de Bouchout, 1537; vol. pet. in-8° de 12 ff. prélim., 307 pp. pour le texte, et *Catalogus epistolarum*, etc. 197 pp. non chiffrées. Ce volume, orné de figures sur bois, a été traduit en français et publié à Anvers, en 1539, sous le titre de : *La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ par figures selon le texte*; etc. in-8°; plus tard cette traduction eut, en France, plusieurs réimpressions, que Brunet cite dans son *Manuel du libraire*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. II, p. 63. — Brunet, *Manuel du libraire*. Paris, 1860, t. I, colonne 1209-1211.

BRASSEUR (*Philippé*), poète latin, né à Mons en 1597, mort dans la même ville le 24 octobre 1659. L'on sait peu de chose de la vie de cet historien poète, vie toute de travail et peu agitée par les bruits du monde. Brasseur, après avoir fait ses humanités chez les Jésuites et sa philosophie à l'Université de Louvain, embrassa l'état ecclésiastique, reçut les ordres et s'établit à Mons où il remplit les fonctions de prédicateur et de confesseur. Vers la fin de ses jours, il fut nommé chanoine de Sainte-Aldegonde à Maubeuge. Nous n'avons donc à parler que de ses travaux historiques et littéraires. A ce point de vue Brasseur mérite certes d'occuper une place honorable dans la biographie du pays. Il passa sa vie à rechercher et à coordonner les matériaux de l'histoire ecclésiastique du Hainaut. Ses travaux sont presque les seuls qui existent sur ce point et méritent toute confiance par la manière dont ils ont été faits. C'est en se rendant dans chaque abbaye et en travaillant sur les documents originaux, qu'il composa ses traités. Cette observation s'applique surtout à la plus vaste de ses compositions, qui n'est pas la première dans l'ordre chronologique, mais dont il convient de s'occuper d'abord à cause de son importance.

Sous le titre de *Prodromus Hannoniæ*, Brasseur composa une trilogie dans laquelle il voulut donner l'histoire des il-

lustrations du Hainaut en sainteté, en dignité et en science. La première partie parut sous le titre de : *Panegyricus Sanctorum Hannoniæ tam veterum quam recentiorum, secundum loca in quibus quiescunt, heroico versu deductus*, etc. Montibus, typis Joannis Havart (1644), in-12, de 14 feuillets lim. et 136 pp. cotées 15 à 150. C'était le prélude d'un autre ouvrage plus important qui n'a jamais paru. La seconde partie est intitulée : *Theatrum abbatiarum Hannoniæ, seu earum sacræ antiquitates versibus illustrate*, etc. Montibus, typis Joannis Havart, 1645, in-12. Cet ouvrage se compose de 13 opuscules, nombre correspondant à celui des abbayes du Hainaut. Ils ont tous paru séparément. 1° *Aquila S. Guisleno ad ursidungum prævia*, etc. Montibus, Havart, 1644, 127 pp. — 2° *Par Sanctorum hoc est S. S. Marcellinus et Petrus hannoniensis ecclesiæ patroni*, etc. Montibus, Havart, 1643, 104 pp. — 3° *S. Vincentius fundator I, et abbas Altimontensis*, etc. Montibus, Havart, 1636, 112 pp. — 4° *Sanctæ Latiensis ecclesiæ tetrarchia*, etc. Montibus, Havart, 1638, 104 pp. — 5° *Cervus S. Humberti episcopi et I obbas Mari-colensis, XX elegiis adornatus*, etc. Montibus, Havart, 1638, 72 pp. — 6° *Iconismus S. Landelini abbatis*, etc. Montibus, Havart, 1636, 54 pp. — 7° *Dionysiani monasterii sacrarium*, etc. Montibus, Havart, 1641, 72 pp. — 8° *Diva virgo Camberonensis*, etc. Montibus, Havart 1639, 88 pp. — 9° *Ecclesiæ Bonæ Spei luminaria duo*, etc. Montibus, Havart, 80 pp. — 10° *Sacræ Viconia seu historica relatio de ejusdem reliquiis*, etc. Montibus, Havart, 1643, 72 pp. — 11° *Par sanctorum præsulum, id est Foillanus episcopus et martyr, item S. Siardus abbas*, etc. Montibus, Havart, 1641, 103 pp. — 12° *Historiale speculum ecclesiæ et monasterii S. Joannis Valencennensis*, etc. Montibus, Havart, 1642, 72 pp. — 13° *Pratum Marianum intra montes Hannoniæ, editio secunda*, etc. Montibus, Havart, 1637, 56 pp.

La division du *Prodromus* en trois parties a induit beaucoup de monde en erreur; on s'imaginait que le *Panegyricus*, le *Theatrum* et le *Sydera*, dont nous par-

lous plus bas, avaient chacun trois parties, et les œuvres de Brasseur passaient pour introuvables. Le *Theatrum* bien complet, est, il est vrai, de la plus grande rareté; nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, qui se trouve à la bibliothèque publique de Mons. On conçoit, en effet, qu'il ne peut en exister beaucoup, puisque ceux-ci ne se composent que du restant de l'édition de chacun des opuscules vendus d'abord séparément à mesure qu'ils étaient imprimés. Lorsque l'auteur leur eut tous terminés, il rassembla ces restes d'éditions en forme de recueil, pour lequel il fit imprimer un titre général : *Theatrum*, etc. La troisième partie du *Prodromus* parut sous le titre de : *Sydera illustrium Hannonia scriptorum per modum præludii emissæ*. Montibus, Havart, 1637, in-12, 164 pp. Cette trilogie est écrite en vers, parce que cette forme nécessitait plus de concision et mettait ainsi l'auteur à même de publier plus tôt son travail. Brasseur se proposait de les composer et de les imprimer en prose, mais il ne put donner suite à son projet. Comme versification, l'œuvre est médiocre, bien que le style soit cependant simple et clair, quand l'auteur ne fait pas de jeux de mots, ce qui lui arrive de temps en temps.

L'on connaît encore de Brasseur les ouvrages suivants : 1^o *Pratum Marianum intra montes Hannoniæ*, etc. Montibus, Havart, 1636, in-12, 37 pp. (La seconde édition de cet ouvrage fait partie du *Theatrum*.) — 2^o *Ursa S. Ghisleni archiepiscopi Atheniensis, et exinde abbas in alla apostolorum*, etc. Montibus, Havart, (1636), in-12, 96 pages. — 3^o *Laudatio S. Augustini Hipponensis episcopi*, etc. Montibus, Havart, 1637, in-12, 32 pp. Opuscule extrêmement rare, inconnu à tous les bibliographes. — 4^o *Lætiensis ecclesiæ cimeliarchium incomparabili sanctissimarum reliquiarum salvatoris*, etc. Montibus, Havart, 1645, in-12, 171. pp. — 5^o *Origines omnium Hannoniæ canobiorum octo libris breviter digestæ*, etc. Montibus, Waudraci, 1650 in-12., 481 pp. — 6^o *Sancta sanctorum Hannoniæ seu sanctarum ejusdem provincie*

reliquiarum thesaurus. Montibus, Waudraci, 1658, in-12, 32 et 520 pp. Le début littéraire de l'auteur est un *Catalogus metricus episcoporum et archiepiscoporum Cameracensium*. Montibus Hannoniæ, typis Joannis Havart, 1636, in-8^o, ouvrage rarissime, inconnu à tous les bibliographes. Enfin Brasseur a laissé de nombreux travaux manuscrits, mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

J. Delecourt.

BRASSINE (*André-Joseph*), écrivain ecclésiastique, né à Louvain, le 27 mars 1684, mort à Wavre, le 29 octobre 1769. Il étudia les humanités, la philosophie, la théologie, dans sa ville natale, et prit le grade de bachelier en cette dernière science. Ordonné prêtre en 1708, il devint vicaire à Bossut au mois de mai 1711. Le 4 mars 1762, il alla habiter la petite ville de Wavre, et y mourut sept années plus tard, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Brassine se distingua par de vastes connaissances liturgiques. Pendant de longues années il fut chargé de la rédaction du *Directorium* ou calendrier ecclésiastique, et il publia les ouvrages suivants : 1^o *Directorium sacerdotale continens ritus ac regulas Missarum Romano more celebrandi ac ministrandi*. Lovanii, 1731; vol. in-16. — 2^o *Elucidatio dubiorum in celebratione missarum, præsertim votivarum et de requiem, jugiter occurrentium, ex Rubricis generalibus Missalis Romani, decretis pontificiis, Sacrorum Rituum congregationis declarationibus, ex Barth. Gavanto, aliisque probatis auctoribus, ritualistis*, etc. Lovanii, Jacobs, 1733; vol. in-8^o. E.-H.-J. Reusens.

BRAUN (*Josué-Adam*), professeur, physicien, né à Assche (Brabant) en 1702, mort le 3 octobre 1768. Il s'établit en Russie, et occupa à Saint-Petersbourg, depuis 1746 jusqu'à son décès, la chaire de philosophie. On lui est redevable d'une importante découverte dans les sciences, celle de la congélation du mercure par le froid, et de la propriété qu'acquiert alors ce métal de devenir malléable.

Aug. Vander Meerseh.

Dictionnaire historique et biographique, publié par Parent. — Delvigne, *Biographie des Pays-Bas*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

BRAUWER (*Adrien DE*), peintre, graveur, né à Audenarde. XVII^e siècle. Voir **DE BRAUWER** (*Adrien*).

BRAYE (*Guy DE*), ministre réformé, né à Mons. XVI^e siècle. Voir **BRES** (*Guy DE*).

BRAYE (*Roger DE*), poète, né à Courtrai. XVI^e et XVII^e siècles. Voir **DE BRAYE** (*Roger*).

BRECHT (*Liévin VAN*), **BRECHTUS** ou **BRECHTANUS**, poète latin, né à Anvers en 1515, mort à Malines le 19 septembre 1558. Après avoir fait ses humanités au collège du Faucon, à Louvain, il entra dans l'ordre de Saint-François, prononça ses vœux au couvent des Récollets de cette ville et mourut gardien du couvent de son ordre à Malines. Il se consacra particulièrement à l'éloquence de la chaire et s'adonna aussi, de bonne heure, à la poésie latine; mais il ne s'y distingua que médiocrement. Il acquit cependant une certaine réputation par une tragédie en vers intitulée : *Euripus tragœdia Christiana*, qui eut deux éditions, successivement publiées à Louvain, en 1549 et 1556. Il l'a fait représenter au collège du Faucon, et la dédia à Georges d'Autriche, évêque de Liège. On lui doit encore l'ouvrage intitulé : *Sylva piorum carminum*. Lovanii, 1555, in-8°, 361 pp. Il édita, en outre, quelques ouvrages religieux qu'il enrichit de ses vers. Paquot en donne la nomenclature exacte.

Bon de Saint-Genois.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 790. — Hoffmann-Peerlkamp, *De poetis latinis* pp. 60-61. — Paquot, *Mémoires*, t. XI, 403-404.

BREDA (*Corneille DE*), polygraphe, né à Bruxelles en 1588, mort en 1620. Il était fils de Philippe de Breda et d'Élisabeth De Bloyere. A l'âge de seize ans il hérita, par la mort de son père, d'un manoir situé à Uccle, appelé *t'Hof ten Hane*; il en opéra le relief, par-devant la cour féodale de Brabant, le 28 septembre 1604. Il acheva ses études à l'Université de Louvain, où il suivit assidûment les cours que donnait Ericus Puteanus. Il lut, avec l'ardeur naturelle à la jeunesse, tout ce qui concernait les antiquités grecques et romaines, et, afin de mieux les connaître, il en-

treprit le voyage d'Italie. C'est à cette époque qu'il écrivit, en forme de dialogue, et publia à Venise, un petit volume intitulé : *Cymba sive de horâ vescenti*; plus tard, il essaya d'élucider les anciens usages religieux de la Germanie dans son *Errores per Germaniam* (Louvain, Havius (?), 1613, in-4°). Corneille de Breda se trouvait dans l'armée à la tête de laquelle l'empereur d'Autriche Ferdinand II combattait les Bohèmes révoltés, lorsqu'il mourut, à Krems, l'an 1620, en laissant la réputation d'un homme doux, modeste, intelligent, d'un travailleur infatigable. Comme il n'avait pas d'enfants, ses biens échurent à sa mère, qui fit le relief de l'*Hof ten Hane*, le 9 février 1621. Alph. Wauters.

Valerius Andreas, *Biblioth. Belgica*, p. 144. — Foppens, *Biblioth. Belgica*, t. I, p. 194. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 647.

BREDAEL (*Pierre VAN*), le vieux, peintre de paysage, naquit à Anvers, en 1630; il fut probablement élève de son père ou du moins de celui habituellement désigné comme tel, qui portait le prénom de Guillaume et qui fut reçu franc-maître de Saint-Luc en 1638. Ce dernier devait avoir connu Jean Breughel de Velours, dont le succès fut si grand et dont l'école subsista si longtemps; il transmit probablement à son fils les traditions de Breughel qui se perpétuèrent dans la famille. On ne sait donc point d'une façon certaine de qui Pierre reçut des leçons. A vingt ans, en 1650, il fut à son tour inscrit comme maître dans la corporation. Mais le jeune artiste avait le goût des voyages et ce fut vers l'Espagne qu'il dirigea ses pas; il y fut bien accueilli à la cour et ses œuvres y obtinrent beaucoup de succès. Alla-t-il en Italie, et ce voyage précéda-t-il ou suivit-il celui d'Espagne? Ce sont des questions restées jusqu'à présent sans réponse. On peut cependant conjecturer qu'il vit les sites variés et charmants de l'Italie, car il les reproduisit si souvent dans ses toiles avec l'accompagnement obligé des cirques, fontaines et autres architectures connues sous le nom de Fabriques; or cette reproduction porte si

bien le cachet de vérité d'une exécution d'après nature, qu'on est disposé à croire au séjour du peintre à Rome. Pierre van Bredael revint dans sa patrie après quelques années d'absence. Il y épousa Anne Veldeners. Il n'est plus rien rapporté sur les événements de sa vie, ni sur les travaux qu'il exécuta après son retour. On sait cependant qu'il enseigna ses quatre fils. Weyerman raconte, dans l'article qu'il consacre à Jean-Pierre, sous la dénomination de N. van Bredael, que le père de celui-ci, (notre Pierre le vieux, par conséquent), fut capitaine de la garde bourgeoise d'Anvers, — ce qui est vrai, — bon peintre, mais qui renia, dit-il, le pinceau pour acheter la dignité dont nous venons de parler. Nous ignorons jusqu'à quel point l'on doit ajouter foi à cette assertion que contredit la carrière si laborieuse de l'artiste. Plusieurs auteurs ont copié l'erreur de Descamps qui le met comme directeur à la tête de l'Académie d'Anvers, en 1689 ; Pierre n'occupa jamais cette place, mais son fils, Jean-Pierre, ainsi que le porte en toutes lettres le *Liggere*, fut doyen de la corporation en cette même année.

Le talent de Pierre fut très-goûté ; il imita Breughel de Velours avec assez d'esprit, assez d'originalité pour mériter un rang distingué parmi nos artistes. Sa couleur était bonne, il savait toucher avec finesse les petites figures d'hommes et d'animaux qui enrichissent ses paysages ; ceux-ci ont beaucoup d'harmonie, leur étoffage est bien dessiné ; en somme, les tableaux du maître sont fort agréables. L'Académie de Bruges en possède deux ; ce sont des paysages italiens avec beaucoup de figures et dont l'un représente une foire ; la perspective en est excellente, les figures spirituelles et groupées avec art ; le coloris en est un peu sombre. Ils proviennent de l'ancienne abbaye des Dunes. Le premier (portant le n° 54) est signé : Peeter van Bredael. L'auteur du catalogue de ce Musée, M. James Weale, se trompe doublement en disant qu'aucune galerie publique ne possède de tableau de ce maître et que les quatre compositions qui

figurent sous son nom dans la galerie de Vienne, sont d'une autre main. En premier lieu, le Musée de Berlin renferme de Pierre van Bredael un paysage avec ruines et marché de bétail, et une masse de figures ; il est signé : Peeter van Breda. Cette signature justifie les auteurs qui l'ont appelé Van Breda au lieu de Van Bredael. En second lieu, les quatre tableaux de la galerie de Vienne ne sont pas attribués à Pierre par le catalogue de ce musée, mais bien à son fils, Jean-Pierre, auquel ils appartiennent réellement. — Outre Jean-Pierre, et Alexandre, dont il sera parlé plus loin, Pierre eut encore deux fils peintres : Jean reçu dans la corporation anversoise, en 1683, et George, bon peintre de paysage et de chasses, qui épousa, le 25 juillet 1681, Jeanne-Marie, fille aînée du second mariage du célèbre peintre Abraham van Diepenbeeck.

Une de ses filles, Marie-Anne, devint la femme du peintre Pierre Ykens.

On trouve de Pierre van Bredael, dans l'ouvrage de Corn. De Bie, un bon portrait, gravé par Conrad Lauwers, d'après un dessin d'Abbé, et sous lequel on lit : " PETRUS VAN BREDAEL. Né dans " la ville d'Anvers en l'an 1630. Peintre " fort plaisant et rare il at demeuré quel- " que temps en Espagne et aultres pro- " vinces. "

Pierre laissa un fils, Alexandre, peintre de paysages et de kermesses, qui fut élève de son père. Le 11 août 1685, il épousa, à l'église Saint-Jacques, à Anvers, où il était né, Cornélie, fille du peintre d'histoire, Hubert Sporckmans. De 1686 à 1696, il naquit sept enfants à ce ménage ; ils furent tous baptisés à Saint-Jacques et l'un d'eux, dont la biographie suit, fut un artiste de talent. Alexandre travailla, dit-on, avec le célèbre Jean van Huysum ; c'est assez dire que son talent était très-estimé. En 1684, on le trouve inscrit comme ayant été parrain d'un fils de sa sœur, Marie-Anne, mariée au peintre Pierre Ykens. Par contre, Pierre Ykens remplit la même charge, en 1695, pour un fils de Van Bredael, nommé Alexandre comme son père. Celui-ci fut reçu franc-

maître de Saint-Luc, en 1686, et mourut en 1720, un an seulement après son père Pierre. On cite parmi ses élèves le bon peintre Pierre Snyers, qu'il reçut dans son atelier, en 1694. Ad. Siret.

BREDÆEL (Jean-Pierre VAN), fils de Pierre, le vieux, peintre de batailles, campements, paysages, fleurs, etc., naquit à Anvers, vers 1654. Il fut élève de son père, mais lorsqu'il se sentit assez fort pour voler de ses propres ailes, il quitta sa patrie et se dirigea vers l'Allemagne. Weyerman le rapporte ainsi et le séjour de Jean-Pierre à Vienne n'offre pas de doutes; seulement, il paraît assez difficile d'en préciser l'époque. En 1673, notre artiste se trouvait à Anvers, où il fut parrain d'un fils de sa sœur, Marie-Anne, épouse du peintre Pierre Ykens.

En 1680, Van Bredael fut inscrit comme franc-maître de Saint-Luc dans la corporation; en 1682, il fut de-rechef parrain d'un autre fils de Pierre Ykens; jusque-là il ne nous paraît pas qu'il y ait de place pour un long séjour à l'étranger; en 1689, Jean-Pierre fut élu doyen de Saint-Luc, mais il se racheta de cette charge. Ne serait-ce pas vers cette époque qu'il songea à s'expatrier? Il devait avoir alors environ trente-cinq ans et aucune date concernant son séjour en Flandre ne se trouve plus mentionnée.

L'art avec lequel il peignait les batailles fut bientôt apprécié à Vienne et lui valut des protecteurs parmi les grands de l'époque. Il fut employé par le prince Eugène de Savoie, et, son succès allant toujours croissant, l'empereur Léopold voulut voir ses ouvrages. Ce prince en fut si satisfait qu'il appela Jean-Pierre à la cour et lui fit plusieurs commandes. On ignore si Van Bredael contracta mariage en Allemagne. En tous cas, il resta à Vienne jusqu'à sa mort, qui arriva vers 1733. Quatre de ses ouvrages y sont restés et se voient dans la galerie du Belvédère; ce sont la *Bataille de Peterwaradin* contre les Turcs, en 1716, la *Bataille de Belgrade*, en 1717, signées, dit le catalogue du Musée : J.-P. Van Bredal, ce que nous avons quelque peine à admettre. Ensuite une *Chasse au faucon* et une

Chasse au sanglier, signées, la première J.-P. Van Breda, la seconde J.-P. Van Breda f. 1717. Le même catalogue confond les dates de naissance de Jean-Pierre et de son frère Alexandre; l'année 1650 est celle où ce dernier vit le jour. Un autre Van Bredael, avec le prénom de Pierre, fut reçu franc-maître de Saint-Luc en 1720; il était allié aux peintres de ce nom, mais on ignore à quel degré.

Ad. Siret.

BREDÆEL (Jean-François VAN), fils d'Alexandre, dont il est parlé dans l'article consacré à Pierre, le vieux, peintre de paysage avec figures et animaux, de campements, etc., naquit à Anvers. Descamps nous indique pour date de sa naissance le 19 mars 1683, date admise par plusieurs auteurs; mais Alexandre, père de Jean-François, ne s'étant marié qu'en 1685, et n'ayant eu d'enfants qu'à partir de 1686, l'assertion de Descamps tombe encore une fois parmi les innombrables erreurs qu'il a commises. Jean-François fut baptisé à Anvers, le 1^{er} avril 1686; il fut élève jusqu'en 1701 de son père. Nous croirions volontiers, ne fût-ce qu'en regardant son tableau du Louvre, qu'il reçut aussi les leçons de son oncle Jean-Pierre; on sait, en effet, que celui-ci, établi en Allemagne, était le peintre de batailles et de scènes militaires de la famille. Cependant, pour être tout à fait conforme à la vérité, nous devons ajouter que Jean-François accepta non-seulement les traditions de la famille en imitant Breughel de Velours, mais qu'en même temps il pasticha Wouwermans et parfois d'une manière assez parfaite pour que les plus fins connaisseurs y fussent trompés. Descamps raconte que le jeune artiste travailla neuf années dans le célèbre cabinet du marchand de tableaux Jacques De Wit, et qu'il fit, pour celui-ci, une grande quantité de copies de Breughel de Velours et de Wouwermans, copies vendues sans scrupule pour des originaux. Weyerman, qui appelle notre artiste N. van Breda, nous dit que ses imitations ne se reconnaissaient qu'à un coloris un peu porcelainé d'aspect, bien différent de la transparence de Breughel de Velours. Quand il eut suffisamment

inondé sa patrie de ses copies, Jean-François partit pour Londres. Sa réputation l'y avait précédé; il y eut bientôt assez de commandes pour ne point regretter son exil volontaire. Selon Descamps il était parti en compagnie du sculpteur Michel Rysbrack, devenu si célèbre en Angleterre; mais M. Paul Mantz, dans un article de l'*Histoire des peintres* publié par Charles Blanc, fait remarquer que Rysbrack ne partit pour l'Angleterre qu'en 1720, et que Van Bredael y fut protégé par lord Derwent-Water, supplicié en 1716 pour sa conspiration jacobite de Preston. Malgré la perte de son protecteur, à laquelle il fut, paraît-il, très-sensible, Jean-François prolongea son séjour en Angleterre, y rencontra de nouveaux Mécènes, et fut, assure-t-on, employé par les plus grands personnages et même par le roi. En 1723, il y épousa une jeune fille anglaise du nom de Catherine Ryck ou Rick et revint enfin dans sa ville natale, en 1725. C'est toujours Descamps qui parle, et cela doit laisser un certain doute pour l'exactitude de ces derniers détails; nous ferons même observer que cette jeune Anglaise portait un nom essentiellement flamand ou allemand. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1726 notre peintre était de retour à Anvers: car nous l'y trouvons inscrit comme doyen de la corporation de Saint-Luc. Le biographe déjà mentionné raconte ensuite qu'en 1746, lorsque Louis XV vint à Anvers, on lui présenta Van Bredael comme un des principaux artistes de la cité et des dignitaires de l'Académie. Le roi admira son talent et lui acheta quatre toiles, *Jésus-Christ prêchant au bord de la mer*, *Miracles du Christ*, et deux paysages, tous enrichis d'une multitude de figures dans la manière de Breughel de Velours. Les courtisans et les princes se hâtèrent de faire leur cour en suivant l'exemple du roi; l'on cite le prince de Soubise, le prince de Clermont, le duc d'Havré, etc., parmi ceux qui firent des achats à notre peintre. La joie le rendit gravement malade, dit Descamps; cependant, selon cet auteur, il se rétablit et vécut jusqu'au 19 février 1750. Encore une date précise

qui nous inspire des inquiétudes; Jean-François laissa un fils nommé François, peintre et élève de son père, né à Anvers, et qui remplit les fonctions de doyen de Saint-Luc pendant une partie des années 1733, 1734 et 1735, en remplacement d'autres artistes qui s'étaient rachetés du service. Nous ferons remarquer que la liste des doyens écrit, en 1735, *Jean-François* et non point *François*; si cette appellation n'est pas une erreur, nous devons rétablir les faits et noter que pendant une partie de l'année 1735 ce ne fut point le fils, mais bien le père qui remplaça, comme doyen, l'artiste racheté du service.

Le Musée d'Amsterdam possède un tableau authentique de Jean-François van Bredael; c'est un village aux bords d'une rivière, avec des vaisseaux, des chevaux, des chariots et une masse de figures; il est signé : T BREDA F. Ici le *Van* est omis et Bredael devient de nouveau Breda. A Dresde, la galerie contient deux tableaux du maître : *Un Cavalier faisant ferrer son cheval*, avec d'autres figures encore, et un *Départ pour la chasse au faucon*. Le catalogue commet plusieurs erreurs; il dit : « Élève de Wou- » wermans, né à Amsterdam, en 1683 » et mort dans cette ville en 1751. » Enfin le Louvre a de lui un *Campement militaire*, toile qui rappelle tout à fait Wouwermans par la disposition et le genre, mais avec un dessin plus lourd, moins d'esprit et moins d'initiative; les chevaux sont cependant touchés avec soin et finesse. Il y avait en Jean-François l'étoffe d'un peintre doué d'originalité; mais en s'adonnant à copier d'autres artistes, il a dû, nécessairement, perdre ses qualités propres; on le confond, par conséquent, tantôt avec Breughel de Velours, tantôt avec Wouwermans, en attribuant ses qualités à ses modèles, et en ne faisant remarquer que les défauts qui le leur rendaient si inférieur. Jean-François a énormément produit; et cependant une masse de ses ouvrages ont dû rester en Angleterre, on n'en trouve point de traces. Il n'y a donc aucun doute que beaucoup de ses productions passent pour des Breughel et

des Wouwermans ; c'est déjà là un succès assez honorable.

Ad. Siret.

BREDENIERS (*Henri*), compositeur de musique, né dans la seconde moitié du quinzième siècle. La ville de Lierre avait été indiquée par deux biographes, MM. François Fétis et Alex. Pinchart, comme étant, vraisemblablement, le lieu de la naissance et du décès de Bredeniers ; mais un document, découvert dans les archives de la cathédrale d'Anvers, nous permet de rectifier cette supposition. Dans un compte de l'année 1500, Bredeniers est appelé *Herri van Namen*, c'est-à-dire, Henri de Namur : nous croyons pouvoir en conclure qu'il naquit dans cette ville, vers 1472. Attiré sans doute à Anvers par la réputation de la maîtrise de Notre-Dame, la plus importante des Pays-Bas, Bredeniers vint y recevoir l'instruction musicale, sous la direction du savant Jacques Barbireau. En 1488, il comptait encore au nombre des enfants de chœur qui concouraient chaque jour à l'exécution du *Salut* en musique, institué dans la chapelle de la Vierge, et les directeurs le gratifiaient d'un bonnet neuf, pour récompenser son zèle. S'étant, en même temps, adonné à l'étude de l'orgue, il fut trouvé capable, en 1492, de remplacer dans la même chapelle le vieux Maître Godefroid ou Govard De Neve, dit *Nepotis*, qui avait pris sa retraite. Lorsque Maître Nicolas de Hagha, organiste du grand chœur, décéda en 1501, le chapitre désigna Bredeniers pour remplir ses fonctions ; mais un honneur plus grand attendait l'artiste : la même année, l'archiduc Philippe le Beau, père de Charles-Quint, appela à sa cour « mais-tre Henry de Bredenierch » (ainsi le qualifie l'ordonnance de Mon Seigneur), et lui conféra la place d'organiste de sa chapelle particulière. L'habile musicien fut dès lors investi de la confiance et de la faveur du prince. Les gages dont avait joui son prédécesseur, l'organiste Flor-

quin, lui furent continués ; il devint, en outre, instituteur ou maître des enfants (choraux) de la chapelle de l'archiduc ; en 1504, il est, grâce à celui-ci, mis en possession d'une prébende à l'église de Saint-Aubain, à Namur ; à plusieurs reprises il accompagne Philippe le Beau dans ses voyages en Espagne, avec Alexandre Agricola et d'autres musiciens belges. En 1508, Bredeniers est chargé de donner l'instruction musicale sur la manicorde au futur empereur Charles-Quint et à ses trois sœurs, les archiduchesses Éléonore, Isabelle et Marie, les futures reines de France, de Danemark et de Hongrie ; les leçons de chant qu'il donne à quatre enfants de chœur de la chapelle valent aussi à l'artiste des rémunérations spéciales. Il reçoit un subside extraordinaire, en 1513, pour avoir logé chez lui, pendant quinze mois, un *tambourin* des jeunes princesses, nommé Étienne Diedegem, et pour lui avoir appris à jouer des flutes, du luth, du clavicorde, de l'orgue et d'autres instruments « pour » jouer devant mes dictes dames pour » leur plaisir et passe-temps toutes et » quantes fois qu'il leur plairait. » A cette époque, cependant, les fonctions musicales de Bredeniers ne l'occupent plus seules. En 1514, le prince le charge d'une mission de confiance en Hollande « pour les affaires » des archiducs Charles et Ferdinand. En considération des « bons et agréables services » qu'il lui avait par cy-devant faits et » faisait lors chascun jour ondict estat » d'organiste, » la munificence royale lui accorde, en 1516, une pension de cent livres. Pour le récompenser de son dévouement et l'aider à terminer une maison, que Bredeniers faisait construire dans la ville de Lierre et dans laquelle il devait faire placer une verrière aux armes du roi, celui-ci lui alloua, la même année, une somme de cinquante livres » don et » gratuité » répétés encore en 1521 (1).

En 1520, notre artiste accompagne

(1) Ces travaux, faits dans une maison située à Lierre, s'expliquent par la nécessité où était Bredeniers de s'y loger, lui et les enfants de chœur, chaque fois que le souverain, suivi de sa cour et conséquemment de sa chapelle musicale, établissait sa résidence dans le palais ducal de cette

ville, où, de temps immémorial, les États du Brabant tenaient certaines de leurs assemblées. De là les subsides accordés par Charles-Quint et le placement dans cette habitation d'une verrière à ses armes.

Charles-Quint dans son voyage en Angleterre, et les registres de la chambre des comptes nous apprennent qu'il offrit aux chanteurs de la chapelle d'Henri VIII, à Cantorbery, un banquet dont les frais lui furent remboursés à son retour en Belgique. Enfin, par un décret daté de Worms, le 12 mai 1521, Henri Bredeniers est investi de la dignité de prévôt, la plus haute du chapitre de l'église de Saint-Aubain, à Namur. Ce témoignage suprême de la faveur impériale assurait à l'artiste une existence des plus honorées au milieu de ses concitoyens. Il n'en jouit pas longtemps, car le 27 avril 1522, Bredeniers ayant résigné cette dignité, maître Jean Haneton fut nommé prévôt de Saint-Aubin par l'empereur, en son remplacement. Aucune mention de l'artiste ne se rencontre plus dès lors dans les registres de la chambre des comptes.

Pendant les vingt années qu'il passa à la cour de Philippe le Beau et de Charles-Quint, Bredeniers eut l'occasion de faire quelques épargnes. A plusieurs reprises il acheta des rentes sur la ville d'Anvers, notamment, en 1517, une rente de 100 florins carolus qu'il donna en dot à sa fille Jossine, lors de son mariage avec un marchand nommé Rombout Borreman. Deux autres rentes, achetées primitivement par Bredeniers, appartenaient au chapitre de Lierre, en 1549. Enfin, les intérêts d'une rente viagère acquise et placée par lui sur la tête de sa fille précitée, en 1513, furent payés par la ville d'Anvers, jusqu'au 13 juin 1595, jour de la mort de celle-ci.

Sa réputation d'habileté sur l'orgue était si bien établie qu'on venait fréquemment solliciter ses conseils; c'est ainsi que les directeurs de la confrérie de la Sainte-Vierge à l'église Notre-Dame d'Anvers, ayant fait reconstruire sans succès, en 1505, les orgues de leur jubé par le facteur Daniel Vander Distelen, ils durent, en 1509, les donner à refaire à un facteur nommé maître Hans Suys, qu'ils firent venir de Nuremberg. Henri Bredeniers fut ensuite appelé à Anvers à deux reprises, en 1513, afin

de les examiner avant leur réception. Lors de ces séjours, l'habile organiste fut fêté par ses anciens confrères, et reçut, en outre, un présent de huit aunes de velours noir, pour s'en faire un manteau.

Bredeniers eut, on le voit, une carrière des plus heureuses. Il fut à la fois estimé de ses égaux et honoré des princes. A des connaissances musicales étendues qui lui permettaient d'enseigner et le chant et presque tous les instruments en usage au seizième siècle, il joignit un talent distingué de compositeur. Malheureusement, un bien petit nombre de ses œuvres sont venues jusqu'à nous. M. Fétis ne cite que les suivantes : Un motet à cinq voix, *Misit me Pater*, inséré dans les *Ecclesiasticæ cantiones, sex, quinque et quatuor vocum*, publiées à Anvers, chez Plantin, petit in-quarto oblong, et une messe à quatre voix, *Ave Regina Cælorum*, dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique. La date du décès d'Henri Bredeniers est inconnue.

Chev. L. de Burbure.

Archives à Anvers et archives de l'État à Namur. — Alex. Pinchart. *Archives des arts, etc.* — Fétis, *Biogr. universelle des musiciens*, 2^e édit.

BRÉDERODE (Henri DE), né à Bruxelles en 1531, de Renaud II, comte de Bréderode, et de Philippine de la Marck, sœur du célèbre Érarde, cardinal, prince-évêque de Liège. Les Bréderode descendaient des anciens comtes de Hollande et affichaient ouvertement cette origine. C'est ainsi que Renaud II, au grand déplaisir de Charles-Quint, avait arboré dans les rues de Gand les armoiries complètes du comté de Hollande comme les siennes. Il était membre du conseil d'État et chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Henri, son fils aîné, après avoir été attaché comme page à la personne de Charles-Quint, embrassa, de même que ses deux frères, la carrière des armes. En 1552, il servait dans l'armée commandée par Guillaume de Nassau. Il prit part ensuite à la grande guerre qui signala l'avènement de Philippe II. L'un de ses frères fut tué en 1557, à la fameuse bataille de Saint-Quentin; l'autre devait également succomber quel-

ques années plus tard en combattant les Turcs. Philippe II récompensa la vaillance et les services de Henri de Bréderode en le nommant, en 1559, capitaine d'une des quatorze compagnies ou bandes d'ordonnance des Pays-Bas. C'était un brave gentilhomme, mais de mœurs légères, hardi et cynique même dans ses propos, gai convive, joyeux compagnon. Il avait hérité de son père de beaux domaines ; il était comte de Bréderode et de Vianen, seigneur d'Almeyden, vicomte d'Utrecht, etc. Il épousa Amélie, comtesse de Nuenar, « vertueuse dame », selon les expressions du baron de Montigny. Bréderode devint le plus actif auxiliaire de Guillaume le Taciturne, dont il reconnaissait la supériorité, et de Louis de Nassau, qu'il regardait comme un frère. D'une haute stature, d'une figure mâle et énergique, taillé pour la lutte, il se jeta avec impétuosité dans le parti qui voulait s'opposer à la tyrannie religieuse et politique de Philippe II. En 1565, lorsque le comte d'Egmont se rendit en Espagne pour rendre compte au Roi de la situation des Pays-Bas, Bréderode l'accompagna jusqu'à Cambrai où il se signala par la véhémence de sa haine contre le cardinal de Granvelle. Il signa de son sang l'acte par lequel il s'engageait à tirer vengeance sur le cardinal du tort qui pourrait être fait au comte d'Egmont. A Bréderode, cependant, n'appartient point l'initiative de la fameuse ligue ou confédération de la noblesse ; il ne fut pas même au nombre des premiers signataires du Compromis. Le 21 janvier 1566, Marguerite de Parme écrivait au roi que Bréderode vivait encore en bon catholique. Et comme elle reprochait à ce seigneur, quelques jours après, de tolérer l'impression de livres hérétiques dans sa ville de Vianen, elle ne tarda point à recevoir des excuses et une justification. — Il était bien vrai, lui écrivait Bréderode, qu'il avait un imprimeur en sa ville de Vianen, mais il lui avait ordonné sur sa tête de ne rien imprimer, pas même une chanson, sans la révision préalable et l'approbation du curé de la ville et de deux autres gens d'Eglise délégués à cet effet.

Lui-même naguère, soupçonnant que cet imprimeur avait contrevenu à ses ordres, l'avait retenu plus d'un mois dans ses prisons ; mais il avait fallu le relâcher, puisque les enquêtes n'avaient pas démontré sa culpabilité. — Tout en proclamant sa déférence pour la gouvernante des Pays-Bas et son respect pour la religion catholique, Bréderode devenait le chef nominal des confédérés. Cédant aux suggestions de Louis de Nassau, et d'accord avec ses amis, il avait pris la résolution de présenter solennellement à Marguerite de Parme une requête pour demander l'abolition de l'inquisition et des édits qui menaçaient de peines horribles les « hérétiques. » Le 3 avril 1566, dans la soirée, Bréderode et Louis de Nassau entrèrent dans Bruxelles avec deux cents gentilshommes confédérés, tous à cheval et en équipage de guerre. En mettant pied à terre à l'hôtel de Nassau, Bréderode dit aux comtes de Hornes et de Mansfeld : « Quelques-uns avaient pensé « que je n'oserais pas m'approcher de « Bruxelles ; eh bien, j'y suis, et j'en « sortirai d'une autre manière peut- « être. » Le 5 avril, Bréderode, s'étant rendu au palais de la gouvernante avec quatre cents confédérés, donna à la sœur de Philippe II lecture de la fameuse requête par laquelle les signataires du Compromis réclamaient la suspension de l'inquisition et la modération des édits religieux. La réponse de la gouvernante, qui leur fut remise le lendemain, ne les satisfait point. Bréderode réunit le soir ses compagnons dans un banquet à l'hôtel du comte de Culembourg et provoqua une mémorable manifestation contre l'épithète offensante dont s'était servi à leur égard un des seigneurs de la cour. Il déclara que, pour lui, il acceptait librement le nom de *gueux*, malgré la honte qui y était attachée, et que cela lui était égal de devenir en effet gueux et mendiant pour la cause du roi et de la patrie. Tous les convives ayant applaudi, Bréderode s'attacha une besace au cou, remplit de vin une écuelle de bois et but à la santé des gueux. Le 8 avril, Bréderode, avec quelques délégués, retourna au palais pour protester contre la ré-

ponse dont leur requête avait été l'objet. De Bruxelles il se rendit à Anvers, plein de confiance dans le succès de la confédération. Partout il est accueilli avec enthousiasme. A Anvers, plus de quatre mille personnes s'amassent devant l'hôtel du *Lion rouge*, où il est descendu. Il paraît à la fenêtre, le verre à la main, et harangue le peuple qui lui répond par des acclamations. La foule l'escorte ensuite jusqu'aux portes de la ville. — Du mois d'avril au mois de juillet 1566, presque toutes les provinces sont agitées par les prédications des luthériens et des calvinistes qui jouissent de fait, grâce à l'énergie des confédérés, du libre exercice de leur religion. L'agitation est grande, surtout à Anvers, où, pour empêcher la prédominance des dissidents, Marguerite de Parme se propose de mettre garnison. Afin de déjouer ce projet, Bréderode revient à Anvers le 5 juillet avec un assez grand nombre de gentils-hommes. Le 13, il va au-devant du prince d'Orange qui est appelé par la bourgeoisie pour rétablir l'ordre et qui se rend à Anvers avec l'assentiment de la régente. Le lendemain, Bréderode part pour Saint-Trond où les confédérés se réunissent de nouveau. Des résolutions plus graves sont prises dans cette assemblée. Les confédérés ne se contentent point d'assurer une protection égale aux luthériens et aux calvinistes, ils décident que, pour maintenir la liberté de conscience, ils opposeront, le cas échéant, la force à la force. Marguerite de Parme, dans l'espoir de calmer cette effervescence, envoie à Duffel le prince d'Orange et le comte d'Egmont afin de s'aboucher avec les mandataires des confédérés. Bréderode prend part à cette conférence qui fut sans résultat. Les confédérés avaient déclaré qu'ils voulaient négocier à Bruxelles même; leurs députés s'y rendirent, en effet, mais sans Bréderode, qui craignait peut-être pour sa sûreté. La populace, fanatisée par les prêches, saccage les églises de la Flandre. Terrifiée par cette nouvelle, la gouvernante, presque prisonnière dans Bruxelles, signe, le 23 août, des *lettres d'assurance* pour les confédérés. Elle

les garantit autant que possible contre la colère de Philippe II, et, de leur côté, ils promettent de s'opposer aux excès des nouveaux iconoclastes. Bréderode n'avait pas attendu cet engagement; il avait pris les armes et avait sauvé du pillage la célèbre abbaye d'Egmont près de Harlem. Mais, le 27 septembre, il fit enlever, au son du fifre et du tambour, — écrivait-on à la gouvernante — les images des églises de la ville de Vianen. Sans confiance dans l'accord du 23 août, doutant de la sincérité de Marguerite de Parme et prévoyant déjà une réaction, il commença aussi à lever des soldats. La gouvernante s'étant plaint de cette attitude presque menaçante, le prince d'Orange s'efforça de disculper Bréderode. « Ce seigneur, en levant » cent cinquante hommes, n'avait eu » d'autre but, disait-il, que de pourvoir à » la sûreté de sa ville et de sa propre » personne. » Les violences des sectaires provoquèrent la réaction prévue et redoutée par Bréderode. Les confédérés se divisèrent, et Marguerite de Parme sut habilement profiter de leurs discordes. Autant elle avait montré de faiblesse naguère, autant elle se montrait maintenant impérieuse. Tout en rassemblant des troupes elle ordonna la cessation des prêches et des exercices de la nouvelle religion. Elle alla plus loin. Elle enjoignit aux chefs des bandes d'ordonnance, de même qu'à tous autres gentils-hommes et vassaux, de prêter le serment de servir le roi envers et contre tous et de renoncer à toutes ligues contraires à cette obligation. Bréderode refuse de prêter un pareil serment et se prépare, mais trop tard, à une lutte ouverte. Il conclut avec les députés des communautés protestantes, réunis à Anvers, une convention par laquelle il promet de les maintenir en l'exercice libre de leur religion, tandis que, de leur côté, ils s'obligent à lui fournir un subside qui sera réparti sur leurs églises. Bréderode, appuyé sur les communautés protestantes, délivre des commissions pour enrôlement de gens de guerre, à pied et à cheval. La sanglante défaite essuyée par Jean de Marnix à Austruweel ne décou-

rage pas encore l'ancien chef des confédérés. Retiré à Amsterdam, il s'efforce de gagner le peuple : il va lui-même dans les jardins publics, où les bourgeois se réunissent pour tirer de l'arc ou de l'arquebuse, afin d'y recruter des partisans ; son but est de se rendre maître de la ville. Ayant échoué dans cette tentative et apprenant que le prince d'Orange s'est retiré en Allemagne, lui aussi cherche son salut dans l'exil. Le 27 avril 1567, à onze heures du soir, il s'embarque avec sa femme et un certain nombre de gentilshommes, se dirigeant vers Emden. Là il élève la voix lorsque le duc d'Albe est venu remplacer Marguerite de Parme. Protestant contre la tyrannie du nouveau lieutenant de Philippe II, le traitant de « More renégat », il s'efforce d'agiter les Pays-Bas et d'organiser une nouvelle confédération. Tel est l'objet du second Compromis qu'il signe avec sept autres exilés, gentilshommes comme lui. Dernier et vain effort d'un cœur généreux et d'un esprit étroit ; dernière illusion de Bréderode dont la devise était le mot *Peut-être*. Il mourut le 15 février 1568, au château de Varenburch, où le comte Joost de Schauenbourg lui avait offert un asile. Le comte de Hoogstraeten écrivit à Louis de Nassau, le 26, que la fin de Bréderode avait été fort belle et non comme ses calomniateurs voudraient l'interpréter. L'ancien chef des confédérés reposait depuis plus de trois mois à Gehmen (pays de Clèves) lorsque le duc d'Albe, qui n'avait pu le saisir vivant, s'avisait de le poursuivre dans la tombe. Par sentence du 28 mai 1568, le conseil des troubles le bannit à perpétuité et confisqua ses biens. Vengeance digne du duc d'Albe. TH. JUSTE.

Archives de la maison d'Orange-Nassau. — *Correspondance de Philippe II*, tirée des archives de Simancas. — *Hendrick graaf van Brederode, mede-grondlegger der Nederlandsche vryheid, verdedigd, door M. C. Van Hall* (Amsterdam, in-8°, 1844), etc.

BRÉE (*Mathieu-Ignace VAN*), peintre d'histoire et de portrait, naquit à Anvers, le 22 février 1773. Son père était peintre décorateur et n'avait d'autre fortune que celle qui provenait de son travail ; l'enfant fut destiné à apprendre le

métier de son père et il aida vaillamment celui-ci dès qu'il fut en âge. Mais la vocation artistique se fit bientôt jour et le jeune Van Brée obtint la permission de fréquenter les cours de l'Académie sans négliger toutefois le travail qui subvenait aux besoins de la famille. L'Académie avait de consciencieux professeurs ; parmi eux Guillaume Schaecken et Pierre-Jean Van Regemorter s'occupèrent de notre artiste ; c'est au dernier qu'il dut ses premières leçons. Van Brée les mit si bien à profit que de 1789 à 1794 il monta de la septième place à la première. La décadence dans les arts était si grande à Anvers que le jeune peintre comprit qu'il devait chercher à se perfectionner ailleurs ; malheureusement ce n'est pas à la Belgique seule que s'arrêtait la décadence ; l'Europe entière subissait le même sort et Paris même, malgré la rénovation commencée par David, n'offrait pas encore un enseignement de nature à attirer les jeunes artistes. C'était cependant là qu'il y avait le plus à étudier ; le succès de Suvée tenta Van Brée et il partit rempli d'ardeur, mais peu fourni d'argent. Les commencements furent difficiles ; plus d'une fois, le courage de Van Brée fléchit, mais une chance favorable le fit admettre à l'atelier de Vincent, et dès lors le fondateur de notre jeune école était sauvé. Vincent, élève de Vien, avait de bonnes traditions, et, si ses productions portent le cachet de l'époque, son enseignement était du moins basé sur les vrais principes. Van Brée travailla nuit et jour ; comme s'il avait pu pressentir la carrière qui lui était destinée, il dévora les livres où il apprenait la science, il se rendit familière l'anatomie dans laquelle il excella ; il acquit enfin, en quelques années, l'érudition qui fit de lui, plus tard, le professeur par excellence.

En 1797, Bonaparte, premier Consul, réorganise les concours généraux ; Van Brée se met à l'œuvre ; il remporte le second prix avec son tableau de la *Mort de Caton*, une de ses meilleures compositions. Il faut noter ici que ce concours, après une suspension de six années, fut très-important. Les efforts de

notre compatriote étaient donc récompensés; comme première conséquence de son succès, il fut mandé près de Joséphine, qui l'honora de sa protection, lui commanda des travaux pour ses salons et le nomma un de ses peintres. « C'est à ce titre, dit un écrivain contemporain, qu'il eut le droit d'offrir à Madame Bonaparte, en l'an XII, à l'occasion du 18 brumaire, un tableau dont nous trouvons la description dans le *Journal de Paris* (19 brumaire an XII). » Nous reproduisons cette curieuse description qui résume, en quelques lignes, le goût de l'époque. « Le premier consul est représenté assis au bord de la mer; il s'appuie sur un globe et porte ses regards vers l'horizon où l'on aperçoit l'Angleterre couverte d'un orage menaçant. Au-dessus du premier consul, dans un ciel brillant, sont les trois Parques, maîtresses des destinées des mortels. L'une d'elles, la plus terrible des trois, Atropos, est endormie; l'Humanité, cachant dans son manteau des enfants effrayés, la couronne de pavots; un génie en présente une vaste corbeille. La Parque cruelle dort d'un sommeil profond et Lachésis continue à filer des jours de gloire. Le citoyen Van Brée, ajoute le même journal, est un peintre encore jeune et de la plus grande espérance. Il réunit dans ses compositions, au beau style de la nouvelle école française, le coloris de l'école flamande. »

Cet hommage rendu par Van Brée au soleil levant, lui valut davantage encore la faveur de Bonaparte; il esqua rapidement les *Manœuvres de la flotte française sur l'Escaut, devant Anvers*; ce tableau fut présenté à celui qui était devenu l'Empereur Napoléon et qui, lui-même, remit, à Van Brée une bague magnifique comme témoignage de sa satisfaction. Si notre artiste avait eu moins à cœur l'amour du sol natal et les affections de famille, on le voit, il était sur le chemin de la gloire et de la fortune; mais Van Brée était vraiment Belge, il brûlait du désir de revoir les siens, et, en 1804, il revint dans sa ville natale. Joséphine n'oubliait pas ceux à qui elle accordait sa protec-

tion; Van Brée put bientôt s'en convaincre. Le préfet d'Herbouville venait de réorganiser les cours de l'Académie dont la direction avait été confiée à Guill. Herreyns. Van Brée, à peine arrivé à Anvers, fut nommé premier professeur, et, à partir de ce moment, commença pour lui cette carrière laborieuse, utile, glorieuse et dévouée avant tout, qui lui méritera toujours la reconnaissance de sa patrie. Il est possible, comme on l'a dit, que si Van Brée se fût appliqué constamment à la peinture, à se perfectionner dans son art, si dans ce but il eût visité l'Italie au début de sa carrière, il est possible, disons-nous, qu'il aurait atteint, comme peintre, une valeur plus considérable; mais du moment où il devint professeur à l'Académie, il s'oublia lui-même pour ne plus songer qu'à ses élèves. En 1817, l'Académie reçut le titre de royale; Van Brée fut alors confirmé dans ses fonctions de professeur. L'année précédente il avait été nommé membre de l'Institut néerlandais; il fut choisi, par ses compatriotes, en 1817, pour occuper un siège à la commune, et, quelques mois après, il accompagna Ommeganck à Bruxelles pour faire restituer, par le bourgmestre de cette ville, une *Sainte Famille* d'Otto Venius, enlevée en 1794 à la cathédrale d'Anvers. La mission de nos artistes fut couronnée de succès. Peu de temps après, le prince d'Orange, plus tard Guillaume II, nomma Van Brée son peintre ordinaire. En 1827, lors du décès d'Herreyns, Van Brée remplaça celui-ci comme directeur de l'Académie et il occupa cette place jusqu'à sa mort. Notre peintre avait, dès 1821, réalisé son rêve d'artiste en allant visiter l'Italie; il en rapporta une ample moisson d'esquisses, de dessins, et écrivit le journal de son voyage. Ajoutons à cette occasion que Van Brée s'occupait de littérature: il produisit quelques pièces de théâtre, tragédie, comédie et drame, où les intentions étaient excellentes, les pensées nobles, le sentiment national très-prononcé, mais dont la forme laissait beaucoup à désirer. Il ne nous appartient pas d'être sévère à ce sujet, puisque ces

essais n'étaient pour l'artiste qu'un dé-lassement. Dans sa tragédie de *La mort de Beiling*, on rencontre des passages très-pathétiques.

Ce qui mérite tous nos éloges, ce sont ses ouvrages sur l'enseignement. Il publia vers 1820 un livre important, les *Leçons de dessin*, œuvre excellente, comprise avec sagesse, exécutée avec amour et talent. Aussi fut-elle, dès son apparition, adoptée par plusieurs académies de l'Europe; sa collection de statues dessinées au trait d'après l'antique, fut exécutée de sa main, afin que ses élèves fussent dirigés complètement selon ses vues. L'ensemble, embrassant toutes les phases diverses des études d'un peintre, est un véritable monument qui survivra aux modes et au temps, car il est basé sur les règles les plus parfaites et sur la beauté dans ce qu'elle a de plus complet. Une circulaire du ministre de l'instruction publique d'alors, M. le baron Falck, engagea les directeurs de toutes les académies à mettre entre les mains de leurs élèves cet excellent livre.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : La première concerne tout ce qui a rapport au corps humain mesuré d'après les plus célèbres statues de l'antiquité; la seconde est destinée à l'expression des figures et à l'intelligence des contours; la troisième renferme l'enseignement des figures ombrées et l'explication théorique et pratique des effets de la lumière sur les corps; la quatrième, enfin, est un traité de myologie aussi complet que possible, avec tous les détails que comporte cette partie de l'organisme humain. Comme complément, l'ouvrage contient une nomenclature myologique et ostéologique rédigée en trois langues, latine, flamande et française. De nos jours encore, ce traité est l'un des meilleurs que l'on connaisse et il est partout en usage.

Les dernières années de Van Brée furent éprouvées par la maladie; plusieurs attaques d'apoplexie avaient graduellement brisé ses forces; sa vue s'était affaiblie et il vécut en languissant jusqu'au 15 décembre 1839. Il comptait trente-cinq années de professorat. Van

Brée s'était marié, à son retour de Paris, à une jeune fille nommée Thérèse van Pelt; il en eut un fils qui n'a pas laissé de nom dans les arts. La fin de la vie de notre peintre ne fut pas exempte de chagrin. Son enseignement, classique par excellence, eut à subir le rude assaut du romantisme; il dut voir avec une profonde douleur ce moment de crise où la couleur régna en maîtresse absolue au détriment de toutes les autres qualités essentielles de la peinture; c'était une réaction contre l'excès des règles académiques, contre la raideur, la sévérité, les froides exigences du style de David; mais une réaction aveugle, sans règle et sans raison; aux graves sujets de l'histoire ancienne, succédèrent les épisodes les plus fantastiques extraits des romans en vogue, et le pauvre Van Brée dut éprouver un douloureux étonnement en voyant des fantômes, des héroïnes échelonnées, de romanesques brigands, détrôner les vieux Romains, les Athéniennes au les héros plus modernes dont il avait aimé à représenter les hauts faits. Mais l'épreuve ne dura qu'un temps fort court, comme toutes les modes exagérées. L'exubérance de la forme et de la couleur s'humilia devant la règle et le dessin; une transaction eut lieu, et, du fatras multicolore et multiforme, sortit la belle, l'harmonieuse école qui fait l'orgueil de la Belgique moderne. Il fut donné à l'initiateur de tant d'artistes aujourd'hui célèbres, il fut donné au plus dévoué des citoyens et des maîtres, de voir naître et grandir ces dignes représentants de l'école flamande; il assista aux premiers succès de ses élèves, nous allons dire de ses enfants, car, jamais il n'y eut de père plus attentif, plus consciencieux, plus soucieux de la science et de la gloire de ses rejetons que ne le fut Van Brée pour ses élèves. Il n'épargnait aucun soin, aucune fatigue; il donnait ses leçons avec un affectueux dévouement et avec une éloquence entraînante qui frappait les auditeurs les plus indifférents. Un squelette d'une main, un morceau de craie de l'autre, le modèle vivant à côté de lui, il dessinait, démontrait, expliquait avec une admirable clarté le

jeu des muscles, leur corrélation avec les mouvements, toute la sublime harmonie du corps humain. Son intelligence, son âme tout entière s'épanchaient dans ses leçons ; il aimait ceux qu'il instruisait, mais ceux-ci le lui rendaient avec usure ; aussi lui a-t-on entendu dire en parlant de ces heureuses années : « Je n'aurais pas échangé ma place de professeur » contre un trône de roi. » Empruntons quelques lignes à l'un de ses plus illustres élèves, elles prouveront à quel point l'on aimait et l'on admirait le vieux maître.

« Van Brée était la lumière, le rayon » de soleil qui, à chacune de ces âmes » pleines de séve et d'avenir, distribuait » sa part de feu sacré.

« La main suivait la pensée, la parole suivait la main. La voix allait » toujours, expliquait, citait, prouvait, » appuyait d'exemples. Devant ce spectacle étonnant, instructif, les yeux attentifs, immobiles, se troublaient, et » cependant on comprenait, on devenait » anatomiste... Dans l'histoire, la composition, la perspective, la philosophie » pittoresque, dans une leçon qui embrassait à la fois tout ce qui constitue » les beaux-arts, c'était toujours savant, » profond, persuasif, prompt comme la » pensée. C'était le professeur-type, qui » créa une académie-type. » Ainsi s'exprimait Wiertz en parlant de son vénéré maître.

Les honneurs et les distinctions ne manquèrent point à Van Brée ; il fut membre de plusieurs académies et décoré des principaux ordres de l'Europe. Ses tableaux, quoique ne constituant pas son vrai titre à la gloire, portent cependant l'empreinte d'un progrès véritable ; ils sont comme un trait d'union entre le système académique de David et les allures libres et franches du naturalisme moderne. Van Brée avait le don de l'invention, il composait avec science, il avait le sentiment de la grandeur des lignes ; il groupait habilement ses personnages ; mais son énergie était nulle, et, en voulant achever ses tableaux, il arrivait à la raideur et à la convention. A un dessin pur, sage, correct, s'appli-

quait un coloris dépourvu de vigueur, fade, mais harmonieux. Le goût de ses compositions est empreint de celui de son époque ; mais parfois on sent le maître, on devine ce qu'il aurait fait s'il avait pu vivre quelques années plus tard ; il y a çà et là des éclairs. Là où brillait toute sa science, c'est dans ses dessins ; quelle finesse d'observation, quelle pureté, quelle exactitude ! N'oublions pas ses petites études peintes, un doigt, un torse, un pied, un oeil, une tête, des riens qu'on s'arrache et qui acquièrent chaque jour une valeur plus considérable. Habile à manier l'ébauchoir, il fit plusieurs bustes qui trahissent l'homme de talent ; on cite celui de Rubens que possède l'Académie d'Anvers, et, à ce propos, on rappelle qu'il fut l'un des premiers promoteurs du monument destiné à glorifier l'illustre maître.

Parmi les toiles de Van Brée, citons la *Mort de Caton*, la *Mort de Rubens*, au Musée d'Anvers ; le portrait du *Pape Pie VII*, au Vatican ; *Le prince d'Orange et les factieux de Gand*, à Gand ; le portrait en pied de *Guillaume I^{er} roi des Pays-Bas*, au Musée de Bruxelles ; *Entrée du premier consul à Anvers*, à Versailles ; la *Mort du comte d'Egmont*, et *Le prince d'Orange visitant les inondés de 1825*, tous deux à Haarlem ; des grisailles à la cathédrale d'Anvers, etc.

Les funérailles du peintre furent honorées par la présence de toute une population, qui voulait rendre un dernier hommage au savant, au célèbre professeur, au régénérateur de l'école, enfin à celui qui s'était efforcé de restituer son ancien lustre à la métropole artistique ; on venait aussi donner de sincères regrets à l'homme de bien dont la carrière ne fut qu'un long dévouement pour les jeunes gens qui l'entouraient, pour l'art qui était son idole, pour son pays dont il voulait la grandeur. Il fut enterré à Saint-Willebrord, faubourg d'Anvers, et, en août 1852, on inaugurerait solennellement sa statue ; c'est la dernière œuvre du sculpteur Jean-Baptiste De Cuyper, mort en avril de la même année.

Van Brée a lithographié, gravé et composé un dessin de monument ; on con-

naît de lui trois eaux-fortes : 1^o la copie au trait d'un de ses tableaux, les *Jeunes Athéniennes*; — 2^o l'*Homme en bonnet et à barbe*, d'après Rembrandt; — 3^o *Une carte d'adresse avec ornements*. Le portrait du peintre, exécuté par son élève Van Ysendyck, existe au Musée d'Anvers et a été lithographié par Baugniet.

La plupart des élèves de Mathieu van Brée sont aujourd'hui les chefs et la gloire de l'école belge moderne.

Ad. Siret.

BREEDYCK (Gilles), religieux, né à Anderlecht en 1340, et mort à Bois-Seigneur-Isaac, le 16 octobre 1424. Son père, Corneille, et sa mère, Gertrude Sneps, voulurent en faire un homme d'études et réussirent à souhait. Après avoir terminé ses humanités en Belgique, probablement à Bruxelles, il partit pour l'Université de Paris afin de s'y appliquer à la philosophie. Le plus grand succès couronna ses études et, à la fin du cours biennal de la Faculté des arts, il allait, sans aucun doute, être proclamé premier entre tous les maîtres ès arts de la promotion, s'il ne se fût refusé, par une trop grande modestie, à prendre ce grade honorable. Il revint alors en Belgique, entra dans les ordres et fut nommé chapelain de la collégiale d'Anderlecht, son village natal. Il remplit ces fonctions jusqu'en l'année 1380, lorsque, renonçant au monde, il résolut de se consacrer à Dieu et de vivre dans la retraite. Sept personnes se joignirent à Breedyck, et allèrent se fixer avec lui dans la ville de Bruxelles, aux environs de la chapelle Saint-Laurent, pour y vivre en communauté. Mais ils reconnurent bientôt qu'une ville aussi peuplée était peu propre à favoriser le genre de vie qu'ils s'étaient choisi, et résolurent de transférer leur demeure dans un endroit retiré de la forêt de Soigne, appelé *les Sept-Fontaines*, en flamand *de Seven-Borren*. La duchesse de Brabant, Jeanne, veuve de Wenceslas, leur céda, en 1388, les terrains nécessaires pour construire un ermitage et subvenir par la culture à leurs besoins. (Voyez l'acte de cession dans Miræus, *Opera diplom.*, III, p. 169.) La communauté des Sept-Fontaines était composée de

clercs et de frères laïcs; les premiers s'occupaient de la méditation et de l'étude; ils transcrivaient des manuscrits sacrés et profanes; (Breedyck entre autres copia quelques traités de saint Jean Chrysostome). Les laïcs travaillaient au jardin et dans la forêt.

Les religieux des Sept-Fontaines s'empressèrent de construire, à l'usage de leur communauté et des habitants du voisinage, un oratoire qui fut consacré le 11 avril 1389 par l'évêque suffragant de Cambrai. Le même jour, Gilles Breedyck et deux de ses compagnons, qui étaient prêtres, firent profession solennelle selon la règle de Saint-Augustin entre les mains du prélat consécrateur qui, immédiatement après la cérémonie, présida aussi l'élection d'un prieur. Gilles Breedyck fut désigné à l'unanimité des suffrages, et installé dans ses fonctions. Le nouveau prieur s'attacha à faire fleurir la discipline monastique, et composa à cet effet une règle tirée des écrits des Saints Pères et approuvée par le pape Benoît XIII. Bientôt l'on vit accourir des personnes de tout âge, de telle sorte qu'en peu de temps le chœur des Sept-Fontaines compta quarante religieux.

Lorsque, en l'année 1416, Jean de Huldemberg voulut fonder un chapitre de chanoines réguliers de Saint-Augustin dans la chapelle qu'il possédait à Bois-Seigneur-Isaac, près de Nivelles, il s'adressa à Gilles Breedyck pour qu'il daignât accepter la direction de cette nouvelle fondation. Celui-ci n'hésita pas et renonçant sur-le-champ au priorat des Sept-Fontaines, il se transporta à Bois-Seigneur-Isaac avec trois de ses religieux et un frère convers, et y resta jusqu'au moment de sa mort, qui arriva en 1424. Il avait alors quatre-vingt-quatre ans. Ses restes mortels furent inhumés dans l'église du monastère de Bois-Seigneur-Isaac, qu'il avait sagement gouverné pendant l'espace de huit années.

Breedyck a composé les ouvrages suivants : 1^o *Statuta canonicorum regularium*. Ces statuts furent rédigés pour le prieuré des Sept-Fontaines et étendus plus tard à celui de Bois-Seigneur-Isaac. — 2^o *De quinque punctis liber unus ex dictis S. Joan-*

nis Chrysostomi. Le manuscrit de ce traité était conservé avec le plus grand soin à la bibliothèque des Sept-Fontaines jusqu'à la fin du siècle dernier. — 3^o On a aussi de lui plusieurs *Lettres adressées à des savants et à des personnes distinguées de Belgique*, entre autres à Gerardus Magnus, avec lequel il était intimement lié. — 4^o Son biographe Wiaert cite aussi comme très-remarquables les *Sermons* prononcés par Breedycck en différentes occasions.

E.-H.-J. Reusens.

J.-B. Wiaert, *Historia Septifontana*. Bruxelles, 1688. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 26.

BRENART (*Félix-Guillaume-Antoine*), évêque de Bruges, né à Louvain, le 23 novembre 1720, et mort à Anholt (Westphalie), le 26 octobre 1794. Son père, Jean-Antoine Brenart, baron de Corbeek-over-Loo, issu d'une ancienne famille brabançonne, était docteur en droit civil et canonique, et professeur de droit civil à l'Université de Louvain. La profession du père ne contribua pas peu à donner le goût des études au fils, qui fut promu, le 26 août 1744, au grade de licencié *in utroque*. Nommé chanoine de l'église Saint-Pierre, à Louvain, on lui confia la place de secrétaire-trésorier du chapitre. L'impératrice Marie-Thérèse le promut, le 16 janvier 1751, à la dignité de doyen du chapitre de Saint-Gommaire, à Lierre, ce qui lui donna accès à la place de conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, le 26 janvier 1758. L'Impératrice-mère le désigna pour occuper le siège épiscopal de Bruges, le 21 février 1777; il fut sacré à Malines, par le cardinal de Franckenberg, assisté des évêques de Gand et d'Ypres, le 29 juin suivant, et fit son entrée dans sa ville épiscopale le 3 août. Son caractère distingué, son affabilité, sa douceur lui attirèrent bientôt tous les cœurs; il était considéré comme le père de son clergé et de ses ouailles.

Cependant de grandes épreuves lui étaient réservées. Les innovations de Joseph II en matière de religion furent étendues à la Belgique, par édit impérial du 16 octobre 1786; les séminaires épiscopaux furent fermés pour faire place au

séminaire-général de Louvain et les réformes introduites par le gouvernement dans les administrations civiles et ecclésiastiques mécontentèrent et aigrirent les Belges, jaloux de leurs privilèges. L'évêque de Bruges se montra énergique durant ce temps de persécutions; ses lettres, insérées dans le *Recueil des représentations, protestations et réclamations, faites à S. M. I. etc.*, prouvent combien il était tout à la fois prudent et ferme pendant ces années d'épreuves. Les élèves du séminaire général, au nombre de plus de trois cents, s'étant révoltés contre leurs professeurs hétérodoxes, le séminaire fut fermé, puis rouvert de nouveau par ordre de l'Empereur, le 15 janvier 1788. L'évêque de Bruges ne resta pas inactif durant ces vexations; il écrivit au ministre plénipotentiaire, le comte de Trauttmansdorff, plusieurs lettres qui furent publiées et qui respirent une vive indignation. Cette guerre de troubles religieux fut suivie d'agitations suscitées par le parti des mécontents. Le cardinal de Franckenberg et l'évêque d'Anvers furent arrêtés et l'insurrection devint générale. Les patriotes s'armèrent contre les impériaux et leur firent évacuer le pays. La révolution brabançonne affranchit la Belgique de la domination autrichienne. Mgr Brenart adressa à cette occasion, le 4 janvier 1790, un mandement remarquable à ses diocésains. Un autre orage grondait déjà au loin et allait bientôt éclater sur la Belgique: la révolution française venait de triompher; le général Dumouriez, vainqueur à Jemmapes, incorpora la Belgique à la France; mais, vaincu à son tour à Nerwinde, il fut obligé d'abandonner sa conquête. Le général Pichegru revint avec une armée plus considérable, en 1794; après s'être emparé de Courtrai, de Menin et d'Ypres, il entra à Bruges sans coup férir, le 30 juin. L'évêque Brenart, n'ignorant pas comment la Convention traitait les prêtres français, avait quitté sa ville épiscopale avant l'occupation par Pichegru. Réfugié dans le Brabant, chez des membres de sa famille, il se retira bientôt à Venloo, où il séjourna durant quatre mois. Les

Français s'approchant de la Gueldre, il passa le Rhin, se rendit à Anholt, au château des princes de Salm-Salm, où il succomba. Ses restes mortels furent déposés, le 29 octobre 1794, dans un caveau de l'église paroissiale de Anholt.

Mgr Brenart a publié, le 28 octobre 1777, une lettre pastorale très-remarquable pour l'extirpation de la mendicité; nous avons encore de lui des Mandements, publiés à différentes époques, et un petit in-12, *Statuta pro alumniis Seminarii Brugensis*. Bruges, 1791. Il légua, par testament, le mobilier de son palais épiscopal et de sa maison de campagne à Sainte-Croix, lez-Bruges, à la jointe des pauvres de sa ville épiscopale.

F. Vande Putte.

BREQUIN DE DEMENCE (*Jean*), colonel du génie, né dans les Pays-Bas, au commencement du siècle dernier;

mort à Vienne en janvier 1785. Une intelligence supérieure et de vastes connaissances devaient lui procurer un avancement rapide; ces qualités le désignèrent, en outre, au choix de l'impératrice Marie-Thérèse, lorsqu'il fut question de donner un précepteur à son fils aîné, qui fut plus tard l'empereur Joseph II. Brequin devint ensuite colonel en chef des pontonniers, administrateur des travaux hydrauliques et assesseur de la direction supérieure des travaux de la cour. Lors de la grande débâcle du Danube, en 1784, il rendit d'éminents services par les dispositions intelligentes au moyen desquelles il parvint à maîtriser l'inondation. C'est à lui enfin que l'on doit la construction du pont de la Tour-Rouge, à Vienne.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexicon der kaiserthumer Oesterreich*.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

